





Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa



ENCYCLOPÉDIE THÉOLOGIQUE,

OU

SÉRIE DE DICTIONNAIRES SUR TOUTES LES PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE

OFFRANT EN FRANÇAIS

LA PLUS CLAIRE, LA PLUS FACILE, LA PLUS COMMODE, LA PLUS VARIÉE
ET LA PLUS COMPLÈTE DES THÉOLOGIES ;

CES DICTIONNAIRES SONT :

D'ÉCRITURE SAINTE, DE PHILOGIE SACRÉE, DE LITURGIE, DE DROIT CANON, DE RITES ET
CÉRÉMONIES, DE CONCILES, D'HÉRÉSIES ET DE SCHISMES, DE LÉGISLATION RELIGIEUSE, DE
THÉOLOGIE DOGMATIQUE ET MORALE, DES PASSIONS, DES VERTUS ET DES VICES, DE CAS
DE CONSCIENCE, D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, D'ORDRES RELIGIEUX (HOMMES ET
FEMMES), D'ARCHÉOLOGIE SACRÉE, DE MUSIQUE RELIGIEUSE, DE GÉOGRAPHIE
SACRÉE ET ECCLÉSIASTIQUE, D'HÉRALDIQUE ET DE NUMISMATIQUE RELI-
GIEUSES, DES LIVRES JANSÉNISTES ET MIS A L'INDEX, DES DIVERSES
RELIGIONS, DE PHILOSOPHIE, DE DIPLOMATIQUE CHRÉTIENNE
ET DES SCIENCES OCCULTES,

PUBLIÉE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE RELIGIEUSE.

50 VOLUMES IN-4°.

PRIX : 6 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE, 7 FR., 8 FR., ET MÊME 10 FR. POUR LE
SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL DICTIONNAIRE PARTICULIER.

TOME QUATRIÈME.

DICTIONNAIRE DE LA BIBLE.

TOME QUATRIÈME.

4 VOL., PRIX : 28 FRANCS.

CHEZ L'ÉDITEUR,

AUX ATELIERS CATHOLIQUES DU PETIT-MONTROUGE,
RUE D'AMBOISE, BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1846

acquis par son infâme métier. Les hommes offraient ensuite à ces faux dieux les sacrifices les plus horribles et les plus abominables. Philon écrit que le roi Artémidène sacrifia un jour à Jupiter trois cents hommes. Ils allaient jusqu'à sacrifier aux démons la vie de leurs propres enfants ! Je m'abstiens de parler ici de l'infamie de quelques-uns de leurs sacrifices, parce que j'ai honte d'y appeler même la pensée du lecteur. Tel fut l'artifice du démon. Il fit adorer comme dieux les hommes les plus vicieux, afin que non-seulement on n'eût aucune répugnance, mais que l'on se fit même un honneur d'imiter leurs vices. *Ipsa vita*, dit Lactance, *religiosa sunt; non modo non vitantur, sed etiam coluntur* (*Lib. I, c. 13*).

Nous voyons aujourd'hui encore le genre humain courbé sous le joug des passions, l'envie, la vengeance, l'ambition, l'impureté, toutes choses contraires à la droite raison. Toutes les œuvres de Dieu sont parfaites, et il ne pouvait créer l'homme ainsi imparfait. D'où vient donc en lui un si grand désordre ? Cherchons-en la cause. La voici. Adam fut le premier homme; Dieu lui donna une réputation originelle parfaite; tous ses sens étaient soumis à sa raison, et sa raison était soumise à Dieu; mais il désobéit, en mangeant du fruit défendu, et voilà pourquoi lui et tous ses descendants ont perdu la grâce divine, sont tombés dans le désordre, et ont senti leurs sens révoltés contre leur raison, et leur

raison contre Dieu. Ce grand mal exigeait un grand remède. Que fit Dieu ? il eut pitié des hommes, et pour qu'ils ne se perdissent pas, il se détermina à envoyer son propre Fils pour les racheter de leur ruine, consentant que ce divin Rédempteur par sa mort et ses mérites leur obtint le salut. Mais d'abord avant sa venue, il le fit précéder par des prophètes qui l'annoncèrent au monde pour procurer aux hommes les moyens de se sauver par l'espérance de ses mérites ; et toutes leurs prophéties furent enregistrées dans les livres sacrés, avec toutes les circonstances de sa venue, de ses œuvres, de sa vie et de sa mort, afin qu'après sa venue les hommes ne pussent plus en douter. C'est ainsi qu'il établit d'abord son Eglise dans la Judée, et qu'il y dicta lui-même ses lois pour servir d'aide et de supplément aux lumières naturelles des hommes, afin qu'au moyen de ces deux laines beaux ils connussent mieux ce qu'ils devaient faire et ce qu'ils devaient éviter. Enfin le Verbe descendit sur terre, se revêtit d'une chair humaine, sortit du sein d'une Vierge, et annonça sa loi de grâce, loi qui depuis a été écrite dans les Evangiles, et qui ne détruit pas l'ancienne, mais qui l'accomplit. En pendant leur vie avaient passé pour des sires de cruauté et d'impudicité. Le sé- de Rome a été jusqu'à placer au nombre de certaines une certaine Fiore qui avait été le même public, parce qu'en mourant avait fait l'héritier des biens qu'elle avait

J'ai pas ici le projet de réfuter les athées devant l'existence de Dieu. J'ai rempli dans un autre ouvrage contre les matérialistes (1). Je me borne à dire ici contre l'existence d'une nécessité absolue d'un Dieu, un principe éternel, qui ne l'existence à toutes les choses créées. Ce principe éternel, il ne pourrait y rien de créé dans le monde. Les athées croient bien faussement que la matière est elle-même, et a donné naissance à tous les êtres. J'ai réfuté avec évidence ce système dans mon livre précité, et j'en dirai brièvement quelque chose dans le dialogue que j'ai écrit sur ce petit ouvrage. On n'est pas plus obligé de recourir à la nature et de lui attribuer la formation des êtres, parce que je révoque en doute l'existence de Dieu, et alors cet esprit est Dieu. Si donc un Dieu, il doit y avoir nécessairement un Dieu, parce que ce Dieu, comme créateur et souverain maître de toutes choses, naturellement vouloir être reconnu et honoré par ses créatures. Voyons donc maintenant toutes les religions, quelle est la religion qui a le plus de vraisemblance, et quelle autre peut avoir autant de vraisemblance que la religion catholique ? Examinons ces caractères qui prouvent l'authenticité de notre sainte loi.

CHAPITRE PREMIER.

LE CARACTÈRE. — LA SAINTÉTÉ DE SA DOCTRINE.

première marque de la vérité de notre sainte doctrine, tant en ce qui concerne la sainteté de la doctrine qu'en ce qui concerne les vertus qu'elle ordonne. Il convient ici de prendre les principes de leur origine. Nous voyons les premiers principes de Jésus-Christ, tombés dans le petit canton de la Judée, ils ont perdu de vue l'idée de leur Créateur. Ils adoraient les planètes, d'autres les animaux mêmes les plus sales, d'autres les serpents et les rats ; d'autres les arbres de leurs jardins, les aux et les fleurs ; on adorait des hommes morts pour leur vie étaient connus partout pour des hommes remplis de vices. Ils adoraient un Jupiter, un Mars adultère, une Minerve impudique, un Apollon incestueux, un Mercure vindicatif. On a même adoré comme dieux, un Néron, un Caligula, un Domitien, pendant leur vie avaient passé pour des sires de cruauté et d'impudicité. Le sé- de Rome a été jusqu'à placer au nombre de certaines une certaine Fiore qui avait été le même public, parce qu'en mourant avait fait l'héritier des biens qu'elle avait

ENCYCLOPÉDIE THÉOLOGIQUE,

OU

SÉRIE DE DICTIONNAIRES SUR TOUTES LES PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE

OFFRANT EN FRANÇAIS

LA PLUS CLAIRE, LA PLUS FACILE, LA PLUS COMMODE, LA PLUS VARIÉE
ET LA PLUS COMPLÈTE DES THÉOLOGIES;

CES DICTIONNAIRES SONT :

D'ÉCRITURE SAINTE, DE PHILOGIE SACRÉE, DE LITURGIE, DE DROIT CANON, DE RITES ET
CÉRÉMONIES, DE CONCILES, D'HÉRÉSIES ET DE SCHISMES, DE LÉGISLATION RELIGIEUSE, DE
THÉOLOGIE DOGMATIQUE ET MORALE, DES PASSIONS, DES VERTUS ET DES VICES, DE CAS
DE CONSCIENCE, D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, D'ORDRES RELIGIEUX (HOMMES ET
FEMMES), D'ARCHÉOLOGIE SACRÉE, DE MUSIQUE RELIGIEUSE, DE GÉOGRAPHIE
SACRÉE ET ECCLÉSIASTIQUE, D'HÉRALDIQUE ET DE NUMISMATIQUE RELI-
GIEUSES, DES LIVRES JANSÉNISTES ET MIS A L'INDEX, DES DIVERSES
RELIGIONS, DE PHILOSOPHIE, DE DIPLOMATIQUE CHRÉTIENNE
ET DES SCIENCES OCCULTES,

PUBLIÉE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE RELIGIEUSE.

50 VOLUMES IN-4°.

PRIX : 6 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE, 7 FR., 8 FR., ET MÊME 10 FR. POUR LE
SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL DICTIONNAIRE PARTICULIER.

TOME QUATRIÈME.

DICTIONNAIRE DE LA BIBLE.

TOME QUATRIÈME.

4 VOL., PRIX : 28 FRANCS.

*ouvert des armes d'évêchés de
Bagnères de Bigorre*

CHEZ L'ÉDITEUR,

AUX ATELIERS CATHOLIQUES DU PETIT-MONTROUGE,
RUE D'AMBOISE, BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1846



DICTIONNAIRE HISTORIQUE,

ARCHÉOLOGIQUE, PHILOGIQUE, CHRONOLOGIQUE,

GÉOGRAPHIQUE ET LITTÉRAL

DE LA BIBLE.

PAR LE RÉVÉREND PÈRE DOM AUGUSTIN CALMET,

RELIGIEUX BÉNÉDICTIN, ABBÉ DE SENONES.

QUATRIÈME ÉDITION

REVUE, CORRIGÉE, COMPLÉTÉE ET ACTUALISÉE

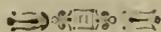
PAR M. L'ABBÉ A. F. JAMES,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE ASIATIQUE DE PARIS ET DE PLUSIEURS AUTRES SOCIÉTÉS SAVANTES;

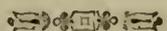
Publiée par M. l'abbé Migne,

ÉDITEUR DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE RELIGIEUSE.

4 VOLUMES IN-4°. — PRIX : 28 FRANCS.



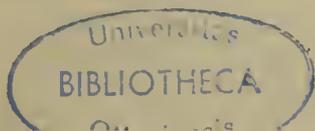
TOME QUATRIÈME.



CHEZ L'ÉDITEUR,

AUX ATELIERS CATHOLIQUES DU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1846.



Bl
31
.MS
#4
1846

DICTIONNAIRE

DE

LA BIBLE.

R

RAAB. Voyez RAHAB.

RAAIA. [Il était Nathinéen.] Ses enfants [ou plutôt ses descendants] revinrent de Babylone. II Esdr. VII, 50.

RAAMIAS, revint de Babylone avec Zorobabel. II Esdr. VII, 1.

RAB, RABBIN, RABRAN, RABBANI; nom de dignité parmi les Hébreux. On donnait le nom de *rab* aux maîtres, aux docteurs, aux premiers d'une classe, aux principaux officiers de la cour d'un prince. Par exemple, Nabuzardan, général de l'armée de Nabuchodonosor, est toujours appelé *rab tabuchim* (a), *magister laniorum*, le maître des bouchers, des cuisiniers, des gardes. Esther (b) dit qu'Assuérus avait établi sur chaque table des conviés un *rab de sa maison*, pour avoir soin qu'il n'y manquât rien. Daniel (c) parle d'Asphéneç, *rab des eunuques* de la maison de Nabuchodonosor, et du *rab des saganim* (d), chef des magistrats ou des satrapes. Ce prophète fut établi chef des interprètes des songes, *rab des chartumim* (e). Il paraît que ce nom vient des Chaldéens; car avant la captivité, et lorsqu'on parle de la Judée, on ne le trouve point; mais seulement quand il est question des officiers des rois de Babylone.

Rab ou *Rabban* signifie proprement *maître*, ou *celui qui excelle*: *Rabbi* ou *Rabbani*, mon maître, *Rabbin* est le pluriel. Ainsi *Rab* est plus noble que *Rabbi*; et *Rabbin* ou *Rabbim*, est plus excellent que ni *Rab*, ni *Rabbi*.

Il y a plusieurs degrés pour parvenir à la qualité de rabbin, comme parmi nous, pour arriver au doctorat. On appelle *Cacham* ou *Sage* celui qui est le maître ou chef de l'école; et on donne le nom de *Bachur* ou *Elu* à celui qui aspire au doctorat, et qui fréquente pour ce sujet l'école du *cacham*. Lorsqu'il est plus avancé, on lui donne le nom de *Cabar de Rab*, compagnon du maître. Enfin quand il est plus versé dans les sciences de la loi et de la tradition, on le nomme simplement *rab*, ou *rabbim*, et *morena*, notre maître.

(a) IV Reg. xxv, 8, 20, et passim. Jerem. xxxix, 9, 10, et passim. רב טובחים.

(b) Esth. 1, 6.

(c) Dan. 1, 3. רב סגנים.

(d) Dan. 11, 48.

(e) Dan. 5, 11.

(f) Léon de Modène, Cérémonies des Juifs, part. II, c. III.

(g) Act. xxii, 5.

Léon de Modène (f) dit que parmi les Juifs il y a une espèce de honte de rechercher le doctorat. Cela passe pour une vanité méprisable. Aussi ne les examine-t-on pas. Mais quand on voit un homme qui a étudié la loi de bouche plus que toute autre science, alors la voix publique lui donne le titre de *Cacham*, c'est-à-dire, *Sage*. Au moins c'est la coutume du Levant; au lieu qu'en Allemagne et en Italie il reçoit ce titre du plus ancien des rabbins, qui de vive voix ou par écrit le nomme *Cabar de Rab*, compagnon du maître, ou *Rab*, ou *Morena*, maître.

Le *cacham rab*, ou le maître rabbin, prononce sur toutes sortes de différends, décide des choses défendues ou permises, et juge de toutes matières de religion, se mêlant même du civil. Il célèbre les mariages, et déclare les divorces. Il prêche, s'il en a le talent, et est chef des académies. Il occupe la première place dans les assemblées et dans les synagogues. Il châtie les désobéissants, et peut même les excommunier. Ce qui fait qu'il est fort respecté.

Dans leurs écoles, ils étaient assis dans des chaires élevées, et leurs écoliers étaient à leurs pieds; d'où vient que dans les Actes il est dit (g) que saint Paul avait étudié aux pieds du docteur Gamaliel. Philon (h) dit que parmi les esséniens, les enfants sont assis dans les écoles aux pieds de leurs maîtres, qui leur expliquent la loi d'une manière allégorique. L'Ambrosiaster, sur la première Épître aux Corinthiens, nous apprend que les rabbins, dans leurs écoles, sont assis dans des chaires; les plus avancés de leurs disciples sont sur des bancs, et les derniers sont à terre assis sur des nattes. Les Juifs ont accoutumé de dire aux enfants par une manière de proverbe (i): *Roulez-vous dans la poussière des pieds de vos maîtres*; fréquentez assidument leurs écoles, asseyez-vous à leurs pieds (j). Notre Sauveur reproche aux rabbins et aux maîtres dans Israël (k), leur

(h) Philo, lib. Quod omnis probus liber.

(i) Pirke Avoth. c. 1, § 4.

(j) De fort habiles gens croient que l'on ne s'assoit jamais dans le temple, mais seulement dans les synagogues; ils veulent que Jésus-Christ n'ait paru assis au milieu des docteurs que dans la synagogue joignant le temple. Voyez Deyling. Observ. I. III, c. xxx.

(k) Matth. xxiii, 6.

vanité et leur empressement à avoir les premières places dans les festins, et les premières chaires dans les synagogues; à être salués dans les rues, et à être appelés *Rabbi*, mon maître.

Les études des rabbins ont pour objet ou le texte simple de la loi, ou les traditions, ou la cabale, c'est-à-dire, la théologie secrète de l'Écriture. Ces trois objets forment autant de sortes d'écoles et de rabbins. Ceux qui s'appliquent principalement à la lettre et au texte de l'Écriture sont nommés *Caraites*; comme qui dirait *Littéraux*. Ceux qui font leur principale étude des traditions et des lois orales et du Talmud sont nommés *Rabbanistes*, comme qui dirait attachés à la doctrine et aux sentiments de leurs anciens maîtres, de qui ils ont reçu la tradition par le canal de leurs *Cachams*. Enfin ceux qui s'appliquent à la théologie secrète et mystérieuse, qui consiste à expliquer l'Écriture suivant certaines combinaisons de lettres et de nombres, sont appelés *Cabalistes*, comme qui dirait *Traditionnaires*, parce que ces explications et combinaisons se font suivant certaines règles qu'ils ont reçues de leurs maîtres.

Léon de Modène (a) dit que les caraites s'en tiennent au Pentateuque seul, rejetant toute explication, paraphrase ou constitution des rabbins. Cet auteur ajoute qu'ils sont saducéens d'origine, mais réformés et mitigés; et que pour ne se pas rendre odieux à toutes les religions, ils ont jugé à propos d'abandonner les dogmes les plus décriés du saducéisme, et d'adopter quelques traditions très-anciennes: ce qui n'empêche pas que les rabbanistes ne haïssent les caraites mortellement, et ne les traitent de *Mamzerim* ou de bâtards. Ils ne voudraient ni s'allier, ni converser avec eux; et quand un caraitte tenterait de se faire rabbaniste, les autres Juifs ne le voudraient pas recevoir (1).

M. Simon, dans le Supplément à l'endroit de Léon de Modène que nous venons de citer, croit, après le P. Morin, que les caraites n'ont paru parmi les Juifs qu'après la publication du Talmud, et vers le huitième siècle; et que les Juifs les plus éclairés de ce temps-là, voulant s'opposer à une infinité de rêveries qu'on débitait sous le nom spéciens de Moïse, furent nommés *Caraites* par les défenseurs de ces traditions; comme qui dirait, gens uniquement attachés à la lettre de l'Écriture. [Voyez CARAITES et KARAITES.] On a peu d'ouvrages des caraites. M. Simon en cite quelques-uns de manuscrits. Il serait à souhaiter qu'il y en eût d'imprimés (2); ils nous seraient beaucoup plus utiles que ceux des rabbanistes, qui sont communs, et où l'on trouve une infinité de rêveries et d'explications, vaines, frivoles et puérides, fondées sur de prétendues traditions des anciens. Les

rabbins sont pour l'ordinaire très-ignorants en histoire, en chronologie, en belles-lettres, en antiquité, en géographie. Ils ne savent que très-imparfaitement la langue sainte. Ils ignorent la vraie signification d'un très-grand nombre de mots qui se trouvent dans le texte sacré de l'Écriture. Ils sont infiniment entêtés de leurs traditions; en sorte qu'il y a très-peu de profit à les lire; et on sait par expérience que la plupart de ceux qui se sont le plus appliqués à leur lecture n'en ont retiré que très-peu de fruit, et n'ont conçu qu'un parfait mépris de leurs ouvrages et de leur esprit (b).

Outre les noms de *Rab* et de *Rabbi*, ou *Rabban*, que les docteurs juifs se sont donnés, ils ont aussi pris ceux de *Maran*, seigneur, *More*, docteur, *Cacham*, sage, *Marbitz Thora*, coussin de la loi, parce que la loi repose sur eux, *Dom*, ou monseigneur; c'est principalement en Espagne qu'ils prenaient autrefois ce dernier titre, qui se donne encore à présent aux personnes de la première dignité.

La principale fonction des rabbins est de prêcher dans la synagogue, d'y faire les prières publiques, d'y interpréter la loi; ils ont le pouvoir de *lier et de délier*; c'est-à-dire, de déclarer ce qui est permis ou défendu. Lorsque la synagogue est pauvre et petite, il n'y a qu'un rabbin, qui remplit en même temps les fonctions de juge et de docteur. Mais quand les juifs sont nombreux et puissants dans un lieu, ils y établissent trois pasteurs et une *Maison de jugement*, où se décident toutes les affaires civiles; et alors l'instruction seule est réservée au rabbin, à moins que l'on ne juge à propos de le faire entrer dans le conseil pour avoir son avis; auquel cas il y prend la première place.

Ils ont aussi l'autorité de créer de nouveaux rabbins. Ils enseignent qu'anciennement tout docteur avait droit de donner ce titre à son disciple; mais que, depuis le temps d'Hillel, ils se dépouillèrent de ce pouvoir en sa considération, et se restreignirent à demander pour cela la permission du chef de la captivité, du moins en Orient. A présent ils se contentent, dans une assemblée de quelques docteurs, d'installer le nouveau rabbin. Quelquefois on se contente de lui faire imposer les mains par un seul rabbin, lorsqu'on n'a pas la facilité d'en assembler plusieurs. En Allemagne on les crée par une simple parole; et souvent en les créant ils bornent leur pouvoir à certaines fonctions, et non à d'autres, par exemple, à enseigner la loi, mais non à juger; et encore ne peuvent-ils exercer les fonctions auxquelles on les destine qu'en l'absence de leurs maîtres.

Les rabbins n'oublient rien pour se concilier du crédit et de l'autorité dans le peuple, porté ordinairement à les mépriser. Ils sou-

juger de la haine que les rabbanistes portent aux caraites.

(2) « Quoique les rabbinistes les accusent d'ignorance, les caraites possèdent néanmoins un nombre d'ouvrages suffisants pour le développement de leur éducation politique et religieuse. » Voyez KARAITES.

(a) Léon de Modène, part. v, c. 1.

(b) On peut voir notre réponse à M. Fourmont, lettre 2.

(1) Les adversaires des caraites disent: Si un chrétien est en danger de se noyer, qu'on fasse un pont avec des Caraites pour aller à son secours. On peut, par ce trait,

tiennent qu'on ne peut violer leurs lois et leur commandement sans s'exposer à la mort. Ils citent l'exemple du rabbin Jochanan, qui fit d'un de ses disciples *un morceau d'os*, parce qu'il n'avait pas voulu croire ce qu'il lui enseignait. Ils se vantent de plus qu'un rabbin ne peut être damné. Ils en rapportent une preuve dans la personne du rabbin Acher, qui tomba dans des erreurs capitales et dans des crimes qui l'auraient dû précipiter dans la damnation. On prétend qu'il attaquait la puissance de l'Être souverain, qu'il admettait les deux principes, qu'il avait blasphémé contre l'ange Métatron, qu'il montait à cheval le jour du sabbat, qu'il avait mis en pièces un jeune écolier, et en avait envoyé les parties du corps déchiré à treize lévites. Cependant le rabbin Meïr, disciple d'Acher, prétendit qu'il n'était pas damné, mais qu'il était simplement en purgatoire, et il le prouva en faisant sortir de la fumée de son tombeau le jour du sabbat. Un autre rabbin fit cesser cette fumée. On en conclut qu'il était sauvé (a).

Les Juifs ont plusieurs livres composés par leurs rabbins. Ces livres sont écrits en hébreu, mais assez différents de celui de la Bible. Il est moins pur et plus mêlé de phrases et de termes tirés des langues étrangères. Comme ils ont écrit sur différents sujets qui ne se trouvent point traités dans l'Écriture sainte, ils ont été obligés d'emprunter des termes propres à exprimer ce qu'ils voulaient dire en traitant, par exemple, de l'astronomie, de la médecine, de la théologie; mais leur style est toujours imité de l'Écriture sainte. Leur manière de prononcer l'hébreu est encore différente; les Italiens le prononcent autrement que les Allemands, et les Allemands autrement que les Espagnols et que les Levantins; les caractères ordinaires dont ils se servent dans leurs écrits sont moins carrés et moins beaux que celui de la Bible; ils sont plus ronds et plus coulants; et tel lit et entend fort bien l'hébreu de la Bible, qui ne lira ni entendra l'hébreu des rabbins. C'est une étude particulière que l'écriture et le style de ces docteurs.

On distingue neuf classes de docteurs parmi les Juifs (b). La première est celle de Moïse, de Josué, d'Eléazar et des septante hommes choisis par Moïse pour le soulagement dans le gouvernement du peuple (c). La seconde est celle des Anciens qui succédèrent à Josué et à Eléazar, et elle comprend, selon eux, les juges et les sénateurs du sanhédrin. La troisième est celle des prophètes. La quatrième est la grande Synagogue, composée de six vingts personnes après le retour de la captivité. La cinquième des *Thanaïm*, dont il est parlé dans la Misne. La sixième des *Amoraïm* ou des commentateurs de la Misne. La septième des *Giors*, ou docteurs excellents. La huitième des *Séboréens*, ou dou-

tants. La neuvième et dernière, des *Gaons*.

Il ne faut pas trop se laisser prévenir par les titres fastueux que les Hébreux donnent à leurs docteurs, ni à la prétendue antiquité qu'ils leur attribuent. Ils seraient fort embarrassés s'il leur fallait prouver cette longue succession de rabbins depuis Moïse jusqu'aujourd'hui. Abraham, fils d'un nommé David, qui vivait à Pescaire au commencement du douzième siècle (d), a fait une suite de rabbins depuis Adam jusqu'à ce siècle. Abraham Zacuth (e), juif, chassé d'Espagne avec les autres juifs, en a dressé une suite depuis le commencement du monde jusqu'en 1500. Gédalia a fait aussi une chaîne de traditions jusqu'en l'an 1586, auquel il vivait. Mais il y a une si grande diversité dans le calcul de ces historiens, ils tombent dans de si grands anachronismes, ils varient tellement sur le nom de leurs docteurs, qu'on voit bien qu'ils n'ont ni principes certains, ni connaissance distincte de ce qu'ils avancent.

En vain les rabbins nous vantent l'antiquité de leurs écoles et de leurs docteurs; quand on en veut approfondir la vérité, on ne trouve que confusion et qu'incertitude. Ils nous parlent avec emphase de leurs écoles de Japhné et de Tibériade établies dans la Palestine après la ruine du temple, et de celles de Nahardea, de Pundebita et de Sora en Orient. Ils produisent des listes de docteurs qui y ont enseigné; mais tout cela est si mal assorti, qu'on n'y saurait faire aucun fond. Ils ont certains livres dont ils vantent fort l'antiquité; par exemple, les *Midraschin*, ou commentaires sur l'Écriture, qu'on dit avoir été composés par des rabbins qui vivaient du temps de Judas le Saint, c'est-à-dire l'an 215 de Jésus-Christ; cependant on y cite la Gémarré, composée longtemps après les *Midraschin Rabboth*, ou grands Commentaires attribués à Nachmanides, qui vivait, dit-on, à la fin du troisième siècle; et toutefois on y fait mention de la tentative que fit l'empereur Julien pour rétablir le temple de Jérusalem. Les sentences des Pères, ou *Pirke Aboth*, publiées sous le nom d'Éliézer, qui vivait sous Gamaliel II, est beaucoup plus récent que ce temps-là, comme on le voit par l'ouvrage même.

Nous avons parlé ailleurs des paraphrastes Onkélos, Jonathan, Joseph l'Aveugle et de la Gémarré, du Talmud, de la Misne. On peut consulter tous ces titres, et Bartolucci, dans sa *Bibliothèque rabbinique*, et M. Basnage, *Hist. des Juifs*, tom. VII, l. X, c. III, IV, V, VI, VII, VIII.

Les plus fameux rabbins qu'on nous cite sont Nathan, Aben-Ezra, Abraham Hallevi, Maimonides ou Moïse, fils de Maimon, Joseph et David Kimchi, et Salomon Jarchi; et tous ces docteurs sont nouveaux. *Nathan*, chef de l'académie de Rome, qui a expliqué tous les termes du Talmud, vivait au commencement du douzième siècle. *Aben-Ezra* mourut en 1174. Ses explications de l'Écriture sont

(a) *Excerpta Gemaræ apud Hollinger. pag. 101, etc.*

(b) *Abravanel. proœm. in lib. Nachalatathroch. Morin. l. II Exercit. Bibl., exercit. 2, c. 1.*

(c) *Exod. xviii, 21.*

(d) *Abrah. Ben-David. Huller Sepher Hakkabal. Vida Bartolucci t. I, p. 18*

(e) *Abrah. Zacuth Incha.*

littérales et grammaticales, et les commentateurs en font grand cas. *Abraham Haller* était contemporain d'Aben-Ezra. *Maimonides* naquit à Cordoue en 1131. Maimon, son père, se disait de la race de David. On dit communément que Maimonides est le premier des docteurs qui ait cessé de badiner parmi les juifs : on le nomme quelquefois *Moïse l'Égyptien*, parce qu'il quitta l'Espagne pour se retirer en Égypte. Il mourut au commencement du treizième siècle.

Joseph Kimchi, qui vivait en 1160, a composé quelques commentaires sur l'Écriture, qui sont manuscrits dans la bibliothèque vaticane, et un livre contre la religion chrétienne. On sait qu'il demeurait à Narbonne, mais on dispute s'il était Espagnol ou Français. Il eut deux fils, David et Moïse Kimchi, qui furent célèbres par leurs sciences.

David Kimchi, fils de Joseph Kimchi, s'attachait fort à la grammaire, et ses ouvrages sont fort estimés. Les Juifs, faisant allusion à son nom, qui signifie ménéier ou enfariné, disent par une manière de proverbe, qu'il n'y a point de farine sans Kimchi, c'est-à-dire, qu'il n'y a point de véritable science sans Kimchi. Moïse Kimchi, son frère, a aussi composé quelque ouvrage, comme celui qui a pour titre *le Jardin de la volupté*, qui est en manuscrit dans la bibliothèque vaticane.

Salomon Jarki était natif de Troyes en Champagne; mais on lui a donné le surnom de *Jarchi* ou *Jarki*; c'est-à-dire, lunatique, parce qu'il enseigna dans l'académie de Lunel en Languedoc, où les juifs avaient une académie au douzième siècle. Il s'attacha principalement à l'étude du Talmud; et son commentaire sur la Gemarre a paru si plein d'érudition, qu'on l'appelle le prince des commentateurs. On peut consulter sur ces rabbins et sur tous les autres, les auteurs qu'on a déjà cités; surtout la *Bibliothèque rabbinique* de Bartolucci.

RABBA, ville de Juda. *Josue*, XV, 60. Voy. AREBBA.

* RABBAN. Voyez RAB.

RABBAT, ou RABBAT-AMMON, RABBAT-AMMANA, ou simplement AMMANA; ou *Rabbat filiorum Ammon*, nommée depuis PHILADELPHIE, capitale des Ammonites, ville située au delà du Jourdain. [Elle était située sur le bord d'un petit torrent qui courait se réunir au Jaboc, dans un pays bien arrosé, non loin d'Abel-Keamin au S.-E., et de Jazer, vers la 32^e parallèle.] Elle était fameuse et considérable dès le temps de Moïse, qui nous dit qu'on y montrait le lit de fer du roi Og (a). David ayant déclaré la guerre aux Ammonites, Joab, général de ses troupes, fit le siège de Rabbat-Ammon; le brave Urie y fut tué (b). par l'ordre secret que ce prince avait donné qu'on l'abandonnât dans le danger; et lorsque la ville fut réduite à l'extrémité, David y alla lui-même, pour avoir l'honneur

de sa reddition (c). Depuis ce temps, elle fut soumise aux rois de Juda. Ensuite les rois d'Israël s'en rendirent maîtres avec tout le reste des tribus de delà le Jourdain.

Mais sur la fin du royaume d'Israël, Téglathphalasar ayant enlevé une grande partie des Israélites de ces cantons-là, les Ammonites exercèrent diverses cruautés contre ceux qui restèrent; de là vient que les prophètes Jérémie (d) et Ezéchiel (e) ont prononcé contre Rabbat, capitale des Ammonites, et contre le reste du pays de très-fâcheuses prophéties, qui eurent apparemment leur accomplissement cinq ans après la ruine de Jérusalem (f). Antiochus le Grand prit la ville de Rabbat-Ammon (g), vers l'an du monde 3786. Quelque temps auparavant, Ptolémée Philadelphie lui avait donné le nom de *Philadelphie*. On croit que c'est à cette ville de Philadelphie que saint Ignace le Martyr écrivit peu de temps avant son martyre. Philadelphie est proche de la source de l'Arnon.

[« Aujourd'hui ses ruines s'appellent *Ammon*; elles sont magnifiques, et peuvent être comparées à celles de Palmyre: elles prouvent son ancienne splendeur, quoiqu'elles ne paraissent pas remonter au delà du siècle des Antonins. » BAEBIÉ DU BOGAGE.]

RABBAT-MOAB, ou *Rabbat filiorum Moab*, la capitale des Moabites, nommée autrement *Rabbat-Moahu*, *Ar*, *Aréopolis*, *Ariel de Moab*, *Kir-hareseth*, ou la ville aux murailles de brique. *Clamabo ad viros muri fetulis* (h), dit Jérémie. Cette ville était située sur l'Arnon, qui la partageait en deux; d'où vient que dans les livres des Rois elle est nommée les deux *Ariel de Moab*, ou les deux Lions de Moab, par allusion à son nom propre, qui est *Ar* ou *Arié*, un lion. Cette ville a souffert une infinité de vicissitudes, et les prophètes la menacent assez souvent de fort grands malheurs. Les rois de Juda, d'Israël et d'Édom assiégeant un jour cette place (i), le roi de Moab, qui se vit sur le point de tomber entre les mains de ses ennemis, prit son fils aîné, et se mit en devoir de l'immoler à ses dieux; ce qui causa une telle indignation aux rois assiégeants, qu'ils se retirèrent et abandonnèrent ce siège. Nous avons déjà parlé de cette ville sous l'article d'AR. [Voy. ce mot.] Les Romains entretenaient d'ordinaire une garnison à Aréopolis, à cause de l'importance du passage de l'Arnon. Voyez les anciennes Notices, et Eusèbe et saint Jérôme sous le mot *Arnon*.

* RABBIN. Voyez RAB.

RABBOTH, ville de la tribu d'Issachar. *Josue*, XIX, 20. Elle est nommée *Rabbith* dans l'Hébreu.

RABSACES, ou plutôt RAB-SACHÉ (j), c'est-à-dire, le grand échanson. C'est un terme de dignité, et non pas un nom propre. Rabsacès fut envoyé par Sennachérib, roi

(a) Deut. iii, 41.

(b) II Reg. xi, 1, 15, 16, etc.

(c) II Reg. xii, 28, 29.

(d) Jerem. xlvi, 1, 2, 5. Vide et Sophon. ii 8.

(e) Ezech. xx, 20; xxv, 5.

(f) Joseph. Antiq. l. XIII, c. xvii.

(g) Polyb. l. V.

(h) Jerem. xlviii, 51, 56, etc.

(i) IV Reg. iii, 5, 6, 7, 8, etc.

(j) IV Reg. xviii, 17. רַב־שַׁחֵרָיָה *Princeps pincerna*.

d'Assyrie, pour sommer Ezéchias de se rendre à lui (a). Il s'arrêta dans le champ du Foulon, et demanda à parler à Ezéchias. Ce prince lui envoya Eliacim, Sobna et Joahé, trois des premiers officiers de sa cour. Rabsacès leur parla d'une manière pleine de hauteur et d'insolence, leur dit en hébreu qu'ils ne devaient mettre leur confiance ni dans le roi d'Égypte, qui n'avait pas le pouvoir de les secourir, ni dans le Seigneur, dont Ezéchias avait détruit les autels consacrés sur les hauts lieux, et qui avait commandé à Sennachérib de marcher contre la Judée. Alors les députés d'Ezéchias le prièrent de leur parler chaldéen, et de ne pas parler hébreu devant tout le peuple, qui l'écoutait de dessus les murs de Jérusalem. Mais Rabsacès, élevant sa voix encore davantage, adressa son discours au peuple, et l'invita à se rendre à Sennachérib, ajoutant par un horrible blasphème, que comme les dieux des nations n'avaient pu sauver leurs adorateurs de la main de Sennachérib, aussi le Dieu d'Israël ne pourrait les garantir de la force de ses armes.

Après cela Rabsacès s'en retourna vers son maître, qui avait quitté le siège de Lachis pour aller à la rencontre du roi d'Égypte, qui venait au secours d'Ezéchias. Mais dans ce voyage l'ange exterminateur fit périr cent quatre-vingt-cinq mille hommes de l'armée de Sennachérib, qui fut obligé de s'en retourner en diligence à Ninive, où il fut mis à mort par ses propres fils (b). Voyez EZÉCHIAS et ISAÏE.

RABSARIS, ou RAB SARIS (c), prince des eunuques de Sennachérib, fut envoyé avec Rabsacès et Thartan sommer Ezéchias de se rendre. *Rab-Saris* est un nom de dignité, et non pas un nom propre.

RACA, RACHA, ou RAKA, terme syriaque, qui signifie proprement vide, vain, gueux, insensé, et qui enferme une grande idée de mépris. Jésus-Christ dans l'Évangile (d), dit que celui qui aurait dit à son prochain, *Raka*, serait condamné par le conseil, par le sanhédrin. On lit dans l'Hébreu que Jephthé, chassé par ses frères, se mit à la tête d'une troupe de gens de néant, de *rekim* (e), de gens sans biens, sans aveu; et que Jéroboam, fils de Nabal, assembla une troupe de *rekim* (f), de gueux, de gens de rien. Lightfoot assure que dans les livres des Juifs, *raka* est un terme de mépris qu'on prononce avec certains gestes d'indignation, comme de cracher, de détourner la tête, etc. [C'est de ce mot que vient notre mot français *racaille*].

RACHAL, ville de la tribu de Juda (g), où David envoya du butin qu'il avait pris sur les ennemis qui avaient pillé Siceleg.

RACCATH. Voyez RECCATH. Josué, XIX, 35.

(a) An du monde 3292, avant Jésus-Christ 708, avant l'ère vulg. 712. Voyez IV Reg. xviii, 17, 18, etc.; Isai. xxxvi, 1, 2, 3.

(b) Isai. xxxvii, 36, 37, etc., et IV Reg. xix, 35, 36, 37.

(c) IV Reg. xviii, 17. רב סריס *Rab-soris*. Princeps Eunuichus.

(d) Matth. v, 22.

RACCON, ville de la tribu de Dan. Josué, XIX, 46. Voyez ARECON.

RACHAT des premiers-nés. Voyez PREMIERS-NÉS, et Exod. XIII, 2... 29, 30; Num. XVIII, 15, 16, 17.

RACHEL, fille de Laban, et sœur de Liah. Le nom de *Rachel* signifie une brebis. Lorsque Jacob, fuyant le ressentiment de son frère Ésaü, arriva en Mésopotamie, près de la ville de Haran ou de Charres, il trouva des pasteurs, à qui il demanda s'ils connaissaient Laban, fils de Nachor (h). Ils lui répondirent : *Nous le connaissons, et voici Rachel, sa fille, qui vient avec son troupeau*. Rachel étant arrivée, Jacob ouvrit le puits qui était là, abreuva son troupeau, l'embrassa, et lui dit qu'il était fils de Rébecca, sœur de Laban. Aussitôt Rachel courut à la maison de son père, et y annonça la venue de son cousin. Jacob ayant été conduit dans la maison de Laban avec beaucoup d'humanité, et y ayant demeuré pendant un mois, Laban lui dit qu'il n'était pas juste qu'il le servit gratuitement, et qu'il pouvait lui dire quelle récompense il demandait. Jacob répondit qu'il le servirait pendant sept ans, s'il voulait lui donner en mariage Rachel, la plus jeune de ses filles. Laban y consentit; et le jour des noces étant venu, Laban, au lieu de mettre Rachel dans le lit de Jacob, y mit Liah, sœur aînée de Rachel.

Jacob ne s'aperçut de la fraude qu'on lui avait faite que le lendemain au matin. Il s'en plaignit amèrement, et Laban n'eut point de meilleure raison à lui dire, sinon que ce n'était pas la coutume de ce pays-là de marier les plus jeunes avant les aînées; et que s'il voulait s'engager à le servir sept autres années, il lui donnerait aussi Rachel. Jacob le promit, et quand la semaine du mariage fut passée, il épousa Rachel. L'affection qu'il lui porta fit qu'il eut pour Liah quelque espèce d'indifférence. Mais le Seigneur donna des enfants à Liah, et n'en donna point à Rachel; ce qui lui causa une grande jalousie contre sa sœur (i); et elle dit à Jacob : *Donnez-moi des enfants, où je mourrai*. Jacob en colère lui répondit : *Me prenez-vous pour un Dieu? Est-ce moi qui vous ai rendue stérile?* Mais Rachel lui dit : *J'ai Bala ma servante; prenez-là, afin qu'elle me donne des enfants*. Jacob ayant donc pris Bala, elle accoucha d'un fils, que Rachel appella Dan, disant : *Le Seigneur m'a jugée, et a prononcé en ma faveur*. Bala eut encore un fils l'année suivante, à qui Rachel donna le nom de Nephtali.

Un jour que Ruben, fils de Liah, rapportait des champs à sa mère un certain fruit nommé *dudaïm*, que la Vulgate a rendu par des mandragores (j), Rachel dit à Liah : *Donnez-moi des mandragores de votre fils*. Liah lui

(e) Judic. ix, 4; xi, 5 רקים אנשים 70. ἄδρες ανων.

(f) II Par. xiii, 7.

(g) I Reg. xxx, 29.

(h) Genes. xxix, 1, 2, 3, etc. An du monde 2243, avant Jésus-Christ 1753, avant l'ère vulg. 1759

(i) Genes. xxx, 1, 2, 3.

(j) Voyez l'article MANDRAGORE.

répondit : *N'est-ce pas assez que vous m'ayez ravi mon mari, sans vouloir encore prendre les mandragores de mon fils ?* Rachel lui dit : *Je veux bien que Jacob demeure avec vous cette nuit, pourvu que vous me donniez de ces mandragores.* C'est que Jacob se partageait également entre ses femmes, suivant la coutume des pays où règne la polygamie (a). Le Seigneur se souvint enfin de Rachel. Elle conçut et enfanta un fils, qu'elle nomma Joseph (b), disant : *Que le Seigneur me donne encore un second fils.* Quelques années après (c), Jacob ayant pris résolution de s'en retourner dans la terre de Chanaan, Rachel déroba à l'insu de Jacob, les *Thérâphim* (d), ou les dieux domestiques de Laban, son père.

Jacob partit donc sans en avertir Laban ; et celui-ci ne sut rien de son départ que trois jours après. Laban se mit à le poursuivre, et l'atteignit sept jours après sur les montagnes de Galaad. Il lui fit de grands reproches sur sa fuite clandestine, et usa même de menaces, disant que si Dieu ne lui avait ordonné en songe de ne lui rien dire d'offensant, il était en état de le faire repentir d'une résolution prise si à contre-temps, et si mal exécutée. Il ajouta : *Pourquoi m'avez-vous dérobé mes dieux ?* Jacob, qui ignorait que Rachel eût dérobé ces idoles, lui répondit : *Je consens que celui chez qui vous trouverez vos dieux soit mis à mort en présence de tous nos frères. Cherchez partout, et prenez tout ce qui pourra vous appartenir.* Laban commença donc à chercher dans les tentes de Jacob, de Liah, de Bala et de Zelpha, sans y rien trouver ; et comme il voulait venir dans celle de Rachel, elle cacha promptement les *Thérâphim* sous le bats d'un chameau, et s'assit dessus. Son père ayant cherché partout, sans rien trouver, elle lui dit : *Que mon seigneur ne se fâche point, si je ne puis me lever en sa présence, parce que le mal qui est ordinaire aux femmes vient de me prendre.* Ainsi elle éluda les recherches de son père.

Lorsque Jacob eut passé le torrent de Jabok, il partagea ses femmes et ses enfants en trois bandes (e). Il mit les deux servantes avec leurs enfants, les premières ; Liah et ses enfants formaient la seconde bande ; Rachel et son fils Joseph marchaient les derniers. Jacob disait en lui-même que si Esaü faisait main-basse sur la première bande, il épargnerait la seconde ; et que s'il frappait encore la seconde, au moins la troisième pourrait s'échapper. Après qu'il eut passé le Jourdain (f), il alla d'abord à Salem, puis à Sichem, et de là à Béthel, où il devait sacrifier à Dieu, qui lui était apparu lorsqu'il allait en Mésopotamie. Enfin comme il s'avavançait vers Hébron, et qu'il était encore à la distance d'un sillon de terre (g) de Beth-

léem, autrement *Ephrata*, Rachel fut surprise des douleurs de l'enfantement. Elle enfanta un fils, à qui elle donna le nom de *Benoni*, c'est-à-dire, *le fils de ma douleur* ; mais Jacob lui donna le nom de *Benjamin*, c'est-à-dire, *le fils de ma droite*. Les douleurs de l'enfantement furent si grandes, que Rachel en mourut. Jacob l'enterra au même endroit, et lui érigea un monument (h), qui a subsisté pendant plusieurs siècles.

On y voit encore aujourd'hui une espèce de pyramide ou de dôme soutenu sur quatre piliers carrés, qui forment autant d'arcades. Ce monument est ceint d'un petit mur de trois pieds de haut, avec une petite entrée où l'on monte par trois degrés. Cotovic dit que le sépulcre est à six pieds de terre, long de sept pieds, large de trois et demi. Le dessus est terminé en rond. Aux deux côtés du tombeau de Rachel il y en a deux autres qui sont vides. M. Le Brun, qui l'a dessiné sur les lieux, dit que ce tombeau est taillé dans la voûte d'une roche, et couvert d'un dôme qui est soutenu de quatre piliers ou morceaux de muraille, qui donne vue sur le sépulcre. Cela est travaillé assez grossièrement, et sans aucun ornement. Le tout est aussi entier que s'il était tout nouvellement fait ; et il est assez malaisé de croire qu'il soit du temps de Jacob, à moins qu'il n'ait été rebâti dans la suite, tel qu'on le montre aujourd'hui aux voyageurs ; celui que Jean Nicolaï nous a donné me paraît plus exact et plus conforme à l'Écriture. Rachel mourut l'an du monde 2265 ou 2266, avant Jésus-Christ 1734 ou 1735, avant l'ère vulgaire 1738 ou 1739.

[Il existe bien encore un petit monument réputé pour être le tombeau de Rachel ; il est situé à une demi-heure de Bethléem, qui est au sud de Jérusalem, et à une heure et demie de la ville sainte. M. Poujolat, qui a vu cet édifice au mois de février 1831, en parle en ces termes dans la XCV^e lettre de la Correspondance d'Orient, tom. IV, pag. 207 : « Ce qu'on appelle le tombeau de Rachel est tout simplement la sépulture de quelque sainton, car plusieurs voyageurs ont déjà fait cette remarque. Le monument est également vénéré par les juifs et par les disciples de l'Évangile et du Coran. Il est couvert de noms et d'inscriptions arabes et hébraïques ; à l'entour se voit un cimetière musulman. L'antique sépulture de la compagne de Jacob ne devait pas être loin de là ; mais qui pourrait nous dire ce qu'elle est devenue ? — C'est là aussi qu'on doit placer Rama la Noble, qu'il ne faut pas confondre avec Ramla, l'ancienne Arimathie. Il ne reste plus qu'un champ de pierres à la place où fut Rama. La plupart des innocentes victimes d'Hérode appartenaient à Rama, voisine de Bethléem ; aux jours de ce désastre on entendit Rachel gémir du fond de son sépulcre ; elle pleurait

(a) Herodot. l. III, c. LXXIX. Vide Aug. l. XXII contra Faust. c. XLIX.

(b) Genes. xxx, 22, 23, 24. An du monde 2259, avant Jésus-Christ 1741, avant l'ère vulg. 1745.

(c) An du monde 2265, avant Jésus-Christ 1735, avant l'ère vulg. 1739. Genes xxxi, 1, 2, 3, etc.

(d) Voyez l'article THÉRAPHIM.

(e) Genes. xxxiii, 4, 2, 5.

(f) Genes. xxxv, 1, 2, 3, 1 et seq.

(g) L'hébreu lit un *kiderat*. Voyez ci-devant l'article KIBERATH-AREZ.

(h) Heb. מַצְבֵּה מַצְבֵּה Matzebah. 70 : מצבה. Hieronym. Titulum.

ses enfants, et ne voulait point se consoler, parce qu'ils n'étaient plus, *quia non sunt.* » Voyez RAMA.]

Le prophète Jérémie (a) et après lui saint Matthieu ont mis Rachel pour les tribus d'Éphraïm et de Manassé, nées de Joseph fils de Rachel : *On a entendu à Rama, ou sur les hauteurs, la voix des lamentations, des cris, et des pleurs de Rachel, qui pleure ses enfants et qui ne veut pas se consoler; parce qu'ils sont perdus pour elle.* Cela fut vérifié lorsque les tribus dont nous avons parlé furent conduites en captivité au delà de l'Euphrate. Saint Matthieu a fait l'application de cette prophétie à ce qui arriva à Bethléem, lorsque Hérode y fit mourir tous les enfants au-dessous de deux ans. Alors Rachel, qui est enterrée près de là, fit en quelque sorte retentir ses cris et ses lamentations sur la mort de tant de jeunes innocents immolés à la jalousie et à la cruauté d'un prince soupçonneux.

RACHETER. *Redimere.* Voyez RÉDEMPTEUR.

RACINE. La cupidité est la racine de tous les maux et de tous les péchés que nous commettons (b), la racine, c'est-à-dire, la source, la cause. *Ne sit inter vos radix germinans fel et amaritudinem* (c) : Qu'on ne voie point parmi vous des hommes dangereux qui attirent sur vous les effets de la colère de Dieu ; *des racines de fel et d'amertume. Radicem verbi inveniamus contra eum* (d) : Cherchons contre lui des sujets de discours et de répréhension, ou cherchons des occasions de l'accuser ; l'Hébreu, *la racine de la parole est en moi* : je suis toujours en état de me bien défendre. *Deus evellet radicem tuam de terra viventium* (e) : Il arrachera votre racine de la terre des vivants ; il vous arrachera du monde et vous exterminera.

LA RACINE peut aussi marquer la race, les descendants (f) : *Radix justorum non commovebitur*, la racine des justes ne sera point ébranlée : et Jérémie (g) : D'où vient que les impies prospèrent en toutes choses ? Vous les avez plantés et ils ont pris racine. Dans Daniel, dans les livres des Machabées, Antiochus Épiphane, persécuteur des Juifs, est représenté comme un germe, un bourgeon, une racine d'iniquité, sortie des rois successeurs d'Alexandre le Grand. Et Jésus-Christ dans sa passion nous est dépeint comme une racine mal nourrie, plantée dans une terre aride (h) : *Sicut radix de terra sitiendi.* Et ailleurs il est nommé *la racine de Jessé* (i).

Dans un sens contraire, saint Paul dit que les Juifs sont comme la racine (j) qui porte l'arbre sur lequel les gentils sont greffés, et que les patriarches sont la racine pure et sainte,

(a) Jerem xxxi, 15. Matth. ii, 18.

(b) 1 Tim. vi, 10.

(c) Deut. xxxix, 18.

(d) Job. xix, 28.

(e) Psalm. li, 7.

(f) Prov. xii, 5.

(g) Jerem. xii, 2.

(h) Isai. li, 2.

(i) Isai. xi, 1, 10.

(j) Rom. xi, 16, 17, 18.

(k) Col. ii, 7.

dont les Juifs sont comme les branches. *Si radix sancta, et rami.* Et ailleurs, que Jésus-Christ est la racine sur laquelle les chrétiens sont fondés, et dont ils tirent leur vie et leur subsistance : *Radicati et superædificati in ipso* (k).

RADDAI, cinquième fils d'Isaï, et frère de David. I Par. II, 14.

RAGABA, château très-fort au delà du Jourdain (l). C'est apparemment Argob, dont il est parlé en plus d'un endroit de l'Ancien Testament (m). Eusèbe met Argob dans le canton de Gêrasa, à quinze milles vers l'orient.

RAGAU, grande campagne où Nabuchodonosor, roi de Ninive, vainquit Arphaxad, roi des Mèdes, dans la campagne d'Erioch, roi des Elyméens (n). Ces campagnes de Ragau sont apparemment celles qui sont aux environs de Ragès, dans la Médie, et dont nous allons parler. Ce Nabuchodonosor qui surmonta Arphaxad est, à ce que nous croyons, Saosduchin, roi d'Assyrie, qui fit la guerre à Phraortès, roi des Mèdes, l'an du monde 3347, avant Jésus-Christ 653, avant l'ère vulgaire 657. Voyez la préface sur Judith.

RAGAU (o), fils de Phaleg. I Par. I, 25. Ce Ragau est le même que Rehu. Genes. XI, 18, 19. Il n'est pas impossible que la ville de Ragæ et les campagnes de Ragau n'aient tiré leur nom de Rehu ou Ragau ; car, dans l'Hébreu, c'est la même chose : toute la différence dépend de la prononciation de la lettre Ain.

RAGÆ ou RAGÈS, ville de Médie, située sur les montagnes d'Ecbatane (p). Tobie l'ancien, ayant confié un dépôt de dix talents à Gabélus, bourgeois de Ragès, ou même lui ayant prêté cette somme, selon le texte latin, envoya son fils, le jeune Tobie, pour la lui répéter. Mais celui-ci, ayant été obligé de demeurer quelques jours à Ecbatane (q) [aujourd'hui Hamadan], pour y célébrer son mariage avec Sara, fille de Raguel, pria l'ange Raphael, qu'il ne prenait que pour un homme, d'aller vers Gabélus, et de lui rapporter ses dix talents, ce que Raphael exécuta. Ragès était à une petite journée d'Ecbatane, et située dans la partie méridionale de la Médie, dans les montagnes qui séparent ce pays de celui des Parthes.

RAGUEL, autrement JÉTHRO. Voyez JÉTHRO, beau-père de Moïse.

RAGUEL, père de Sara, et beau-père du jeune Tobie. Il demeurait dans la ville d'Ecbatane, et avait de grands biens. Mais ayant donné sa fille Sara à sept maris de suite, le démon les avait tous tués (r). Toutefois le jeune Tobie étant arrivé à Ecbatane, l'ange

(l) Joseph. Antiq. l. XIII, c. xxiii.

(m) Deut. iii, 4, 15, 14. III Reg. iv, 25, et IV Reg. xv, 25.

(n) Judith i, 5, 6.

(o) Genes. xi, 18. רָעֵי Rehu. 70 : Ragou. I Par. i, 25.

77 Rehu, 70 et Vulg., Ragau.

(p) Tob. v, 8.

(q) Tob. vi, 6 ; ix, 5. Le texte latin, Tobie ii, 7, lit Ragès, au lieu d'Ecbatane, ce qui est une faute visible.

(r) Tob. vi, 11. 14.

Raphaël le porta à demander Sara pour femme, d'autant plus qu'étant le plus proche parent de Raguel, il était obligé, selon la loi (a), de l'épouser. Raguel y consentit, quoique avec peine, craignant qu'il ne lui arrivât comme il était arrivé aux sept premiers maris de sa fille. Mais le Seigneur ayant conservé Tobie, Raguel le retint pendant quinze jours dans sa maison, fit de grands festins à tous ses amis, lui donna la moitié de tous ses biens, et lui assura par un contrat tout le reste pour en jouir après sa mort (b).

RAHAB, hôtelière de la ville de Jéricho qui reçut chez elle et cacha les espions que Josué envoyait pour considérer la ville. Le texte hébreu (c) la nomme *Zona*; ce que saint Jérôme et plusieurs autres entendent d'une femme débauchée. Mais d'autres (d) croient qu'elle était simplement hôtelière, et que c'est la vraie signification du terme de l'original. Si elle eût été une femme de mauvaise vie. Salmon, qui était prince de la tribu de Juda, l'aurait-il voulu épouser; ou même l'aurait-il pu, selon la loi? De plus les espions de Josué auraient-ils été loger chez une femme publique, une prostituée? Cela convenait-il à une commission aussi périlleuse et aussi délicate que celle dont ils étaient chargés? Ceux qui veulent qu'elle ait été une femme débauchée disent qu'apparemment elle était de ces femmes qui se prostituaient en l'honneur des divinités païennes; comme si cela diminuait son crime ou la honte de sa profession, s'il est vrai qu'elle eût été femme publique.

Quoi qu'il en soit de la profession de Rahab, les espions de Josué étant entrés chez elle (e), on en donna aussitôt avis au roi de Jéricho, qui envoya dire à Rahab de faire sortir les hommes qu'elle avait reçus chez elle. Mais cette femme les cacha, et dit aux envoyés (f): *Il est vrai qu'ils sont venus chez moi; mais je ne savais d'où ils étaient, et lorsqu'on ferma les portes de la ville, ils sont sortis, et je ne sais où ils sont allés: poursuivez-les vite, et vous les atteindrez.* On les poursuivit aussitôt, mais en vain, puisqu'ils étaient cachés sur la terrasse de la maison de Rahab.

Lorsque ceux que le roi avait envoyés furent partis, Rahab monta sur la terrasse ou sur le toit de la maison, et dit aux deux Israélites: *Je sais que le Seigneur vous a livré ce pays; la terreur de votre nom nous a saisis, et tout notre peuple est dans l'abattement: promettez-moi donc que vous me sauverez la vie, à moi et à ma famille, lorsque vous entrerez dans cette ville.* Les espions le lui promirent avec serment, et lui dirent de mettre à sa fenêtre un cordon d'écarlate, afin que l'on pût reconnaître sa maison, lorsque Israël entrerait dans Jéricho. *Si l'ou*

touche à quelqu'un des vôtres, qui seront alors dans votre maison, leur sang retombera sur nous. Mais s'ils demeurent au dehors, leur sang retombera sur leurs têtes, et nous n'en serons pas coupables.

Ayant tiré d'eux ces promesses, elle les descendit par une corde qu'elle attachait à sa fenêtre; car sa maison tenait aux murs de la ville; et elle leur dit: *Allez du côté des montagnes, de peur que ceux qu'on a envoyés après vous ne vous rencontrent quand ils reviendront; et demeurez là pendant trois jours, jusqu'à ce qu'ils soient de retour; et après cela, vous reprendrez votre chemin.* Ces espions suivirent le conseil de Rahab, et au bout de trois jours étant retournés vers Josué, lui racontèrent ce qu'ils avaient appris à Jéricho, et ce qui leur était arrivé, et les promesses qu'ils avaient faites à Rahab leur bienfaitrice. Quelque temps après, tout le peuple ayant fait pendant six jours le tour de Jéricho en silence, Josué dit à tout Israël de faire le même tour une septième fois, et qu'aussitôt que les prêtres sonneraient de la trompette, ils jetassent un grand cri (g). Il ajouta: *Que toute la ville et tout ce qui s'y rencontrera soit dévoué à l'anathème; que la seule Rahab, et ceux qui se trouveront dans sa maison, aient la vie sauve.*

Les ordres de Josué furent exécutés. La ville fut prise, ses murailles s'étant renversées aux cris des Hébreux. Tout fut dévoué à l'anathème. Josué envoya les deux espions dans la maison de Rahab, pour la faire sortir avec ses parents, afin qu'il ne leur fût fait ni tort ni violence. Après qu'ils furent sortis, Josué fit mettre le feu à la ville, et maudit celui qui la rebâtirait. Rahab épousa Salmon, prince de Juda, de qui elle eut Booz. Booz fut père d'Obed, et Obed d'Isaï, père du roi David (h). Ainsi Jésus-Christ a voulu que cette Chananéenne fût au nombre de ses aïeules. *Matth. I, 5.* Dans les Paralipomènes, I Par. II, 11, il est dit que Nahasson eut pour fils Salma. C'est le même que Salmon. Saint Paul (i) relève la foi de Rahab, qui évita le souverain malheur, ayant reçu et caché les espions.

[Voyez Jéricho et Josué, addition, §§ XX, XXI, XXII, XXIV.]

RAHAB. Le Psalmiste (j) parle d'une Rahab différente de celle dont nous venons de parler: *Memor ero Rahab et Babylonis scientium me.* Il en est encore fait mention dans l'Hébreu du psaume LXXXVIII. 11. *Humiliasti sicut vulneratum superbum.* L'Hébreu: *Humiliasti sicut vulneratum Rahab:* Vous avez humilié, abattu Rahab (l'Égyptien) comme un homme qui est percé de coups. Isaïe, chap. LI, 9, et XXX, 7, se sert du même terme *Rahab* pour désigner la perte de Pharaon et de son armée dans la mer

(a) Num. xxxvi, 6.

(b) Tob. viii, 22, 23, 24. An du monde 3522, avant Jésus-Christ 678, avant l'ère vulg. 682.

(c) Josue, II, 1. חַזְקָה הַזֶּה 70. Γουναϊκός πόρνης. Ita PP. passim.

(d) Ita Chald. Rabb. Lyr. Arias. Pagn. Titelman. Vide si placet, Sanct. in III Rég. iii, 26.

(e) An du monde 2335, avant Jésus-Christ 1447 avant l'ère vulg. 1451.

(f) Josue, II, 3, 4, 5.

(g) Josue, vi, 16, 17.

(h) Vide Ruth. iv, 20.

(i) Hebr. xi, 31.

(j) Psalm LXXXVI, 4. חַזְקָה הַזֶּה.

Rouge. Voyez aussi Job XXVI, 12. *Prudentia ejus percussit superbum*; l'Hébreu *Rahab*. Les plus habiles commentateurs (a) l'expliquent de l'Égypte, et en particulier de cette partie de la basse Égypte qui est nommée le *Delta*, à cause de sa figure, qui a quelque rapport à cette lettre Δ, ou à un triangle, dont la base est appuyée sur la Méditerranée. On appelle encore à présent cette partie de l'Égypte *Rib* ou *Rif*, la *poire*, à cause de sa figure, qui approche de celle d'une poire. M. d'Herbelot, dans sa *Bibliothèque orientale*, dit que le nom de *Rif* se donne à cette partie de l'Égypte qui commence au Caire, et s'étend vers le septentrion; et que les Arabes donnent le nom de *Giouf* à cette partie du même pays que les Grecs appellent *Delta*, et qui comprend tout le pays que le Nil embrasse jusqu'à son embouchure dans la mer Méditerranée.

Saint Jérôme et les anciens interprètes grecs ont souvent traduit *Rahab* par l'*orgueil* ou l'*orgueilleux*. Mais les Pères et les interprètes (b) qui n'ont point consulté l'original, ont tout simplement entendu par *Rahab* la femme de Jéricho dont nous avons parlé dans l'article précédent.

RAHABIA, fils d'Étiezer. I *Par.* XXVI, 25. Lui et ses frères étaient lévites et gardes des trésors du temple.

RAHAM, fils de Samma, et père de Jercaam, de la race de Caleb. I *Par.* II, 44.

RAHELIA, de la race des sacrificateurs, revint de Jérusalem avec Zorobabel. I *Esdr.* II, 2.

RAHUEL, fils d'Esau et de Basemath, fille d'Ismael. Rahuel fut père de Nabat, de Zara, de Samma et de Mésa. *Genes.* XXXVI, 4, 17.

RAHUEL, fils de Jehania, et père de Saphatia, Benjamites.

RAIA, fils de Sobal, père de Jahath, et petit-fils du patriarche Juda. I *Par.* I, 2.

RAITHU, ou ΡΑΙΘΟ, lieu célèbre dans les auteurs du moyen âge, aux environs du mont Sina.

RAISIN, *racemus*; en grec *botrus*; en hébreu *henab* ou *eschol*. Il y avait dans la Palestine quantité de belles vignes et d'excellents raisins. Celui que l'on coupa dans la *vallée du Raisin* (c), et qui fut apporté par deux hommes sur un bâton au camp d'Israël à Cadès-Barné, fait juger de la grosseur de ce fruit en ce pays-là. Les voyageurs racontent qu'on y en voit de prodigieux. Doubdan (d) assure que dans la vallée du Raisin on en trouve encore de dix et douze livres. Forster (e) dit avoir appris d'un religieux qui avait demeuré plusieurs années dans la Palestine qu'il y avait dans la vallée d'Hébron des raisins d'une telle grosseur, que deux hommes auraient eu de la peine à en porter un. Brocard (f) dit qu'il a appris des habi-

tants d'Antarade que dans ce pays-là et dans la Phénicie, aux environs de Sidon, on a trois vendanges en une années, et que le même cep produit trois fois du raisin. Au mois de mars, lorsque la vigne a produit ses raisins, on coupe le bois qui n'en a point, lequel repousse en avril, et produit des raisins qui mûrissent à quelques mois de là. Ce même bois étant encore coupé en mai, repousse d'autres raisins, qui mûrissent à l'arrière-saison. Ces raisins, ainsi produits en différents temps, mûrissent les uns après les autres: de sorte que la première vendange se fait au mois d'août, la seconde en septembre, et la troisième en octobre; et de là vient, ajoute Brocard, que dans la terre sainte on vend du raisin frais depuis la Saint-Jean jusqu'à la Saint-Martin.

[« A une heure et demie de Damas, au sud-ouest, dit M. Poujoulat dans la *Correspondance d'Orient*, lettre CXLVIII, tom. VI, pag. 208, j'ai vu un village nommé *Davani*, renommé dans la contrée pour ses raisins d'une grosseur énorme et d'un goût exquis. Au sujet de ces raisins tant vantés, les musulmans de Damas racontent une histoire que je ne veux pas vous laisser ignorer. Un jour que Mahomet s'entretenait familièrement avec Dieu, il exprima le désir de manger des raisins du paradis; un ange lui en ayant aussitôt apporté une grappe, le prophète la mangea et jeta au loin les graines sur la terre; ces graines tombèrent dans l'endroit occupé maintenant par le village de *Davani*; de là l'origine de ces raisins d'un goût si merveilleux. »

On a trouvé à l'ouverture de momies égyptiennes, qui sont au musée à Paris, des raisins de l'espèce dite de Damas. Ces raisins, dit M. Bonastre, croissent abondamment en Égypte, surtout en Syrie. Il ajoute que les grains, à l'état frais, sont fort gros, demi-transparents, recouverts d'une pellicule un peu veloutée, d'une teinte rougeâtre, comme dorée, ayant une saveur de muscat fort agréable.]

Moïse avait ordonné dans la loi (g) que quand les Israélites feraient leurs vendanges ils ne ramassassent pas avec soin les grains qui tombaient, et ne fussent pas trop exacts à ne laisser aucun raisin après les ceps. Il voulait que ce qui restait et ce qui tombait fût pour les pauvres (h). Le même législateur permettait aux passants d'entrer dans la vigne d'un autre, et d'y manger du raisin autant qu'ils voulaient (i); mais il ne voulait pas qu'ils en emportassent dehors.

Quelques savants (j) croient que la défense que fait Moïse de cueillir les raisins qui restent après la vendange (k) peut signifier une seconde vendange qu'on faisait après la première. Cette seconde vendange

(a) *Chald. R. Salom. Aben-Ezra, Kimchi Jun. Pag. Mu. st. Muis. Boch. Phaleg l. IV, c. xiv, etc.*

(b) *Aug. Pseudo-Hieron. Theodoret. Enthym. Latini plures in psal. lxxxvi, 5.*

(c) *Num. xiii, 24.*

(d) *Doubdan, Voyage de la terre sainte, c. xi.*

(e) *Forster. Lexico ad vocem רַיְשׁוֹן*

(f) *Brocard Descript. terræ sanctæ, p. 231.*

(g) *Levit. xix, 10.*

(h) *Deut. xxiv, 21, 22*

(i) *Deut. xxiii, 24.*

(j) *Matth. Flacci Illyric. Claris Sacræ Scripturæ vocæ Racemus.*

(k) *Levit. xix, 10, et Deut. xxiv, 21. Eccl. i, 16*

était toujours moins bonne et moins abondante que la première. Celle-ci se faisait, dit-on, dans les pays chauds, sur la fin du mois d'août, et l'autre au mois de septembre. Dieu veut donc que l'on abandonne aux pauvres cette seconde vendange, de même que les grappes de la première qui échappent au soin du vendangeur.

Souvent dans l'Écriture (a), pour marquer une destruction totale, on se sert de la similitude d'une vigne que l'on dépouille de telle sorte, que l'on n'y laisse pas même une grappe pour ceux qui y viennent grappiller. *Hæc erunt in medio terræ quomodo racemi, cum fuerit finita vindemia.* Et Jérémie, VI, 9 : *Usque ad racemum colligent quasi in vinea reliquias Israel.* Voyez aussi Jérém. XLIX, 9, et Abdias 5.

LE SANG DU RAISIN marque le vin. *Il lavera son manteau dans le sang du raisin (b).* Sa demeure sera dans un pays de vignobles : et Deutéronome ch. XXXII, 14 : *Et sanguinem uvæ biberet meracissimum.* Les vignes de Sodome ne produisaient que du raisin amer : *Uva eorum, uva fellis (c), et botri amarissimi.* Apparemment à cause du nitre et du bitume dont tout ce terrain est rempli.

Ligatura uvæ passæ, I Reg. XXV, 18, et XXX, 12, et II Reg. XVI, 1. L'Hébreu (d) lit simplement *des raisins secs*, sans exprimer *ligaturus*; mais ordinairement les raisins secs se mettaient en paquets.

C'est une manière de parler proverbiale commune dans le texte sacré (e) : Les pères ont mangé le raisin vert, et les dents des enfants en sont agacées; pour dire que les pères ont péché et que les enfants ont porté la peine de leurs crimes. C'était une espèce de reproche que les Juifs faisaient à Dieu, qui punissait en eux des péchés dont ils prétendaient n'être pas coupables. Mais le Seigneur dit qu'il fera cesser ce proverbe dans Israël; et que ci-après chacun portera la peine de sa faute.

Dans le premier livre des Machabées (f) il est remarqué qu'on montrait du vin aux éléphants pour les irriter et les rendre farouches, et afin que la vue du sang ne les frappât plus.

(a) *Isai.* xvii, 6; xxiv, 13.

(b) *Genes.* xliii, 11.

(c) *Deut.* xxxi, 52.

(d) I Reg. xxv, 18. *מֵאֵת צִמְקֵי* Centum uvæ siccæ.

(e) *Jerem.* xxxi, 29. *Ezech.* xviii, 2.

(f) I Mac. vi, 54.

(g) *Plin.* l. XXIII, c. 1.

(h) *Virgil. Eclog.* 5.

(i) *Deut.* xxxii, 52.

(j) *Judic.* xvi, 4.

(k) *Josue.* xviii, 25.

(l) On va voir que dom Calmet reconnaît quatre villes de Rama, chacune desquelles est autrement nommée. Il y aurait une cinquième localité de ce nom, suivant M. Pougout, qui la reconnaît non loin de Bethléem. Voyez RACHUEL.

Huré n'admet qu'une ville de Rama, située dans la tribu de Benjamin. Il indique *Jer.* xviii, 25; *Judic.* iv, 5; xix, 15; III Reg. xv, 7; *Esd.* ii, 26; *Neh.* vi, 50; *Isa.* x, 29; *Jer.* xl, 1; *Osee* v, 8; et, suivant quelques-uns, ajoute-t-il, *Matth.* ii, 18. Il remarque ensuite que saint Jérôme interprète le mot Rama par sa signification, *Jer.* xxxi, 15 : *In excelsu* Il indique encore I Reg. xxv, 6, et dit : Cette

RAISIN SAUVAGE, fruit d'une vigne sauvage et bâtarde nommée, en latin, *labrusca*, et en grec, *ampelos agria (g)*. Virgile (h) :

. Aspice ut antrum

Silvestris raris sparsit labrusca racemis.

Les fruits de la labrusque s'appellent *ænanthes*, comme qui dirait *fleur de vin*. Ce raisin ne parvient jamais à maturité, et n'est bon qu'à faire du verjus. Le Seigneur, dans Isaïe (V, 2, 4 : *יָקַב לְעֵשֶׂת עֵבִים וְיֵשׁ בְּאֵשִׁים*), se plaint de son peuple, qu'il a planté comme une vigne choisie et un excellent plant. Il dit qu'il s'attendait à lui voir porter de bons fruits, mais qu'il n'a porté que des raisins sauvages; l'Hébreu, des fruits de mauvaise odeur et de mauvais goût, semblables à ces raisins de Sodome dont parle Moïse (i) : *Leur vigne est une vigne de Sodome : elle croît aux faubourgs de Gomorrhe; leur raisin est un raisin de fiel et d'une amertume mortelle; leur vin est un fiel de dragon et un poison sans remède.*

L'Écriture parle en quelques endroits du raisin de Sorec, ainsi nommé, ou parce qu'il venait dans la vallée de Sorec (j), ou parce qu'il était sans pepins, disent les Juifs. Je crois que c'était un raisin blanc ou jaune. Voyez l'Hébreu, *Isai.* XLIX, 9, et *Zach.* I, 8.

RAM, fils d'Esrom et père d'Aminadab, de la tribu de Juda. I Par. II, 9.

RAM. *Job.* XXXII, 2. *Eliu Buzite, de la race de Ram.* En cet endroit Ram est apparemment mis pour Aram. Eliu était de la race de Buz, fils de Nachor, Araméen ou Syrien.

RAMA. Ce nom signifie hauteur; d'où vient qu'il y a tant de lieux dans la Palestine où se trouve le nom de Rama, Ramath, Ramatha, Ramot, Ramathaim, Ramola, Ramathan. Quelquefois la ville s'appellera tout à la fois Rama, Ramatha, Ramot et Ramathaim, tous ces mots ne signifiant qu'une hauteur. Quelquefois Rama ou Ramoth est joint à un autre nom pour déterminer l'endroit où est la hauteur ou la ville dont on parle. Quelquefois enfin Ramath est mis simplement pour une hauteur, et ne signifie pas une ville ni un village. Voici les principaux lieux du nom de Rama dont il est parlé dans l'Écriture :

RAMA (l), ville de Benjamin (k), située

ville est près de Gabaa; néanmoins quelques-uns l'entendent d'un lieu élevé dans le bois — Il distingue Ramath ou Ramoth, ville de la tribu de Siméon, *Jos.* xix, 8; I Reg. xxx, 27; I Par. xxvii, 27. — Ramatha, ville de la tribu d'Ephraïm, et patrie de Samuel, I Reg. i, 19; ii, 11; vii, 17; viii, 4; xv, 54; I Mac. xi, 54; laquelle est nommée Ramath im-Sophim, I Reg. i, 1.

Barbié du Bocage n'admet aussi qu'une ville de Rama, située dans la tribu de Benjamin, au nord de Gabaa; celle dont Baasa s'empara et qu'il fit fortifier. — Quant à la ville de Ramatha, patrie de Samuel, il dit qu'elle était surnommée Sophim; qu'elle était située dans la tribu et dans la montagne d'Ephraïm, et probablement la même que celle d'Arimathie. A l'article de cette dernière, il dit : « Arimathie, ville de Samarie sur le mont Ephraïm, tribu d'Ephraïm, au S. de Lydda, patrie de Joseph, qui ensevelit le corps de Jésus-Christ. Eusèbe et saint Jérôme la confondent avec la ville de Ramatha, où Samuel reçut le jour. »

Le géographe de la Bible de Venise ne mentionne également qu'une ville de Ramu, *Jos.* xviii, 25. Comme le nom de Rama signifie un lieu élevé, et de là vient, dit-il, que le mot hébreu rama, conservé dans le texte de saint Matthieu, ii, 28, se trouve traduit dans la Vulgate, au livre

entre Gabaa et Béthel (a), vers les montagnes d'Ephraïm, éloignée de Jérusalem de six milles, du côté du septentrion (b). S. Jérôme la met près de Gabaa, à sept milles de Jérusalem (c). Elle subsistait encore de son temps, et n'était plus qu'un petit village (d). Cette ville était située sur le chemin qui allait de Samarie à Jérusalem, d'où vient que Baasa, roi d'Israël, la fit fortifier (e), afin qu'on ne pût passer des terres de Juda dans celles d'Israël. Josèphe l'appelle *Ramathon* (f).

Je ne doute pas que ce ne soit la même que *Ramatha* ou *Ramathaïm-Sophim*, patrie du prophète Samuel (g). Cette ville était frontière d'Ephraïm et de Benjamin, et ces sortes de villes étaient souvent habitées par des hommes des deux tribus. Rama, Ramath, Ramathaïm peuvent ne marquer qu'un même lieu. L'autre *Rama* ou *Ramula*, que l'on croit être la patrie de Samuel, ne peut pas l'être, comme nous le verrons ci-après.

C'est aussi apparemment de cette Rama dont parle Jérémie (h), lorsqu'il dit que Nabuzardan, qui commandait l'armée des Chaldéens, l'ayant trouvé au milieu des captifs, à Rama, où on les avait tous rassemblés, le renvoya en liberté, et lui dit d'aller où il voudrait. Et c'est du même endroit que nous expliquons cette autre prophétie de Jérémie où le Seigneur console Rachel de l'enlèvement de ses enfants des tribus d'Ephraïm et de Manassé, qui avaient été menées en captivité : *On a entendu à Rama une voix de lamentations, de pleurs et de gémissements de Rachel, qui pleure ses enfants, et qui ne saurait se consoler parce qu'ils ne sont plus. Voici ce que dit le Seigneur : Que votre voix cesse de jeter des cris et vos yeux de répandre des larmes, parce que vos enfants reviendront de la terre de leurs ennemis (i)*, etc. Saint Matthieu a fait l'application de ce passage au deuil de Rachel, lorsque Hérode fit mourir les enfants de Béthléem (j); mais il est visible que ce n'est pas le sens historique et littéral du passage de Jérémie. — [Voyez RACHEL.]

L'Écriture joint souvent *Gabaa* et *Rama*, comme deux lieux voisins. Voyez I *Esdr.* II, 26; II *Esdr.* VII, 30; *Isai.* X, 29; *Ose.* V, 8. On voit même, I *Reg.* XXII, 6, que Saül, demeurant à Gabaa, et étant assis dans le bois de Rama, on lui vint dire que David avait paru aux environs du bois de Hareth. Mais nous croyons que *Rama*, en cet endroit, signifie simplement la hauteur qui était à Gabaa.

RAMA, OU RAMATHA, OU RAMOLA, RAMLA,

de Jérémie, xxxi, 15, au sens de lieux élevés. — Il reconnaît aussi que *Ramatha*, I *Reg.* I, 19, et *alibi*, et *Ramathaïm-Sophim*, I *Reg.* I, 1, sont deux noms de la même ville, patrie de Samuel, dans les montagnes d'Ephraïm. Il distingue Rama et Ramatha d'*Armathie*; car à l'occasion de cette dernière il se borne à dire : « Dom Calmet observe qu'on la place communément à six ou sept lieues de Jérusalem, vers le nord-ouest. »

Ces auteurs n'ont point les noms que cite dom Calmet à l'occasion de Rama. Le lecteur peut comparer les diverses opinions au sujet de Rama et de Ramatha.

(a) Vide *Judic.* iv, 5, et xix, 15.

(b) *Euseb. in Locis.*

(c) *Hieron. in Ose.* v.

(d) *Idem, in Sophon.* I.

RAMULA, RAMBA, RUMA, OU REMPHTIS, ville située au couchant de Jérusalem, entre Lydda et Joppé, comme la place saint Jérôme (k), ou entre Joppé et Jérusalem, comme les nouveaux voyageurs (l) la décrivent. Phocas la met environ à trente-six milles de Jérusalem. On voyait autrefois près de là, vers Lydda, une belle église de Saint-Georges avec un monastère sous son nom, où le corps de ce saint martyr reposait (m). Abulféda, cité dans M. Reland (n), dit que cette ville fut bâtie par Saliman, fils d'Abdolméléc, après la ruine de Lydda; et Sanutus (o) dit aussi que les Arabes la bâtirent près de Lydda, depuis que les croisés commencèrent à venir dans ce pays. M. le Brun décrit les beaux réservoirs d'eau qui y sont, avec d'autres marques d'antiquité. Il dit qu'elle n'est qu'à quatre lieues de Jaffa ou Joppé, et située dans un pays plat et uni. Il dit aussi que Lydda est à côté, et environ à trois milles de Rama. — [Voyez LYDDA.]

Ces circonstances me déterminent à croire que c'est la même qu'Eusèbe (p) et saint Jérôme (q) ont prise pour *Armathie*, patrie de Joseph d'Armathie, si connu dans l'Évangile (r). Saint Jérôme la place entre Lydda et Joppé, et Eusèbe dit qu'elle est dans le canton de Thamnis et près de Diospolis, autrement Lydda. C'est la même qui fut démembrée de la Samarie pour être attribuée à la Judée. Voyez I *Mac.* XI, 34, et *Joseph. Antiq.* I. XIII, c. viii, p. 438. Or, si cela est ainsi, il faut dire que cette ville est très-ancienne, et subsistait longtemps avant Notre-Seigneur; et par conséquent, lorsqu'on nous dit qu'elle a été bâtie depuis les croisades, il faut croire qu'on la rétablit seulement et qu'on la fortifia de nouveau. Eusèbe (s) et quelques autres semblent avoir cru que cette ville est la même que *Ramatha de Samuel*, ou *Ramathaïm-Sophim* des montagnes d'Ephraïm; mais ce sentiment n'est pas soutenable. — [Voyez RAMLA.]

RAMA OU RAMATHA. Phocas, dans son voyage, dit qu'environ à six milles de Jérusalem, vers le couchant, on trouve *Ramath* ou *Armath*, où est né le grand Samuel. M. le Brun (t) dit qu'étant parti de Rama pour aller à Jérusalem il passa par Cobeb, Bénop. Carit-leneb, Soud, Souba et *Samuel*, qui est une église sur une hauteur où l'on dit qu'était autrefois la ville de Samuel. Mais cette ville de Samuel était au nord et non au couchant de Jérusalem, dans les montagnes d'Ephraïm et non dans celles de Juda. Voyez ci-

(e) III *Reg.* xv, 17. II *Par.* xvi, 1.

(f) *Joseph. Antiq.* I. VIII, c. vi.

(g) I *Reg.* I, 1 et 19; II, 11, etc.

(h) *Jerem.* xl, 1, 2, 3.

(i) *Jerem.* xxxii, 15.

(j) *Matth.* II, 8.

(k) *Hieron. in Epitaphio Paulæ.*

(l) Voyez le Brun, p. 251.

(m) *Bernard. Monach. Itinerar. an.* 870.

(n) *Reland. Palest.* I. III, p. 950.

(o) *Sanut. in secretis fidel. crucis*, p. 152.

(p) *Euseb. in ἀρχαῖα.*

(q) *Hieron. in Epitaphio Paulæ.*

(r) *Matth.* xxvii, 57.

(s) *Euseb. et Hieron. in Armatha-Sophim.*

(t) Le Brun, *Voyage de Syrie*, p. 259.

devant l'article ARIMATHIE. — [Voyez RAMLA.]

RAMA, ville de la tribu de Nephthali, *Josue XIX*, 36, sur les frontières d'Aser, *Josue XIX*, 29. Saint Jérôme a lu *Horma* dans l'Hébreu; mais les Septante et Eusèbe lisent *Rama*. Le même Eusèbe, et saint Cyrille de Jérusalem, sur Zacharie, p. 803, reconnaissent une *Rama* dans Aser, et une autre dans Nephthali.

RAMATHA et RAMATHAÏM-SOPHIM, la même que Rama, entre Béthel et Gabaa, dont nous avons parlé en premier lieu. — [Voyez RAMA, note.]

RAMAT-LECHI ou LEKI, ou la hauteur de la mâchoire, ou le jet de la mâchoire. C'est ainsi qu'on appela l'endroit où Samson jeta par terre la mâchoire qu'il avait levée contre les Philistins, et avec laquelle il les avait battus (*Judic. XV*, 17 : רמת להי; *Sept.* : Ἀντίρριπτος σιζυγόστος). Apparemment c'est la même que le lieu nommé LÉCHI, *Judic. XV*, 9.

RAMEAUX (*Dimanche des*). Voyez DIMANCHE.

RAMESSÉ ou RAMESSÈS, [ou RHAMSÈS]. On connaît plusieurs rois d'Égypte du nom de Ramesthès. Syncelle (*a*) en nomme six; savoir :

I. RAMESSÈS, successeur d'Usé, qui régna vingt-neuf ans.

II. RAMESSÉ-MÉNÈS, quinze ans.

III. RAMESSÉ-SÉOS, vingt-trois ans.

IV. RAMESSÉ-MÉNOS, dix-neuf ans.

V. RAMESSÉ-TUBAÉTÉ, trente-neuf ans.

VI. RAMESSÉ-VAPHIRÈS, vingt-neuf ans.

Tous ces princes ont régné de suite, si ce n'est qu'entre le second et le troisième il y en a eu un nommé *Thusimarès*. Le même Syncelle parle encore ailleurs d'un autre *Ramesthès*, qu'il place entre *Armaïs* et *Aménophis*, rois d'Égypte; et encore d'un nommé *Rhampsis*, qu'il place entre *Kertos* et *Aménémès*.

Manéthon (*b*) parle de *Ramesthès* ou *Armesthès*, et de *Ramesthès Miamum*, prédécesseur d'*Aménophis*. Nous avons déjà averti ailleurs que la chronologie des anciens rois d'Égypte était fort embarrassée, et que l'on ne savait que très-peu de choses des actions de ces princes. Ussérius place le règne de *Ramesthès*, successeur d'*Armaïs*, sous l'an du monde 2426, avant Jésus-Christ 1574, avant l'ère vulgaire 1578. Il ne régna qu'un an et quatre mois. *Ramesthès Miamum* lui succéda, l'an du monde 2427, et régna soixante-six ans et deux mois. Il eut pour successeur *Aménophis*. Ussérius croit que *Ramesthès* est ce roi nouveau qui opprima les Israélites dans l'Égypte, et qui ne connaissait point les services que Joseph avait rendus au pays (*c*). Ce fut lui qui fit bâtir les villes de Pithom et de *Ramesthès* (*d*), et qui, ayant voulu poursuivre les Israélites au passage de la mer Rouge,

fut submergé dans ses eaux avec toute son armée (*e*).

Marsham place ce *Ramesthès* dans le seizième siècle de l'ère égyptienne, qui répond aux règnes de Joas, Amasias, Azarias, Joathan et Achaz, rois de Juda. Il croit que c'est lui qui fit faire le fameux obélisque dont nous parlent Plin (*f*), Hermapion (*g*) et Ammien Marcellin (*h*), et qu'on voit encore aujourd'hui à Rome devant l'église de Latran. Les éloges magnifiques de ce prince qu'on lit sur cet obélisque en caractères hiéroglyphiques et l'empire du monde qu'on lui attribue ne conviennent, selon Marsham, qu'à un successeur de Sésostris, qu'il croit de beaucoup postérieur à Moïse. — [Voyez PHARAON.]

Plin (*i*) dit que *Ramesthès* qui fit faire le grand obélisque dont nous venons de parler régna en Égypte dans le temps de la prise de Troie : *Ramises quo regnante Ilium captum est*; que cet obélisque avait quatre-vingt-dix-neuf pieds de haut, et quatre de large; que vingt mille hommes travaillèrent à le tailler, et que quand on voulut l'élever dans la ville d'Héliopolis, le roi, pour réveiller l'attention, la diligence et les soins des ouvriers, fit attacher son propre fils au haut de l'aiguille, afin qu'ils la soulevassent plus sûrement et avec plus de précaution, dans la crainte de tuer le jeune prince.

Cambyse, roi de Perse, ayant mis le feu à la ville d'Héliopolis, fut touché de la beauté de ce monument, et fit éteindre la flamme qui gagnait le pied de l'obélisque. L'empereur Auguste (*j*), qui en fit transporter deux autres de l'Égypte à Rome, n'osa toucher à celui-là. Le grand Constantin résolut de l'ôter du lieu où il était, pour le transporter à Rome; mais la mort l'ayant surpris avant qu'il eût pu exécuter sa résolution, l'obélisque ne fut mené que jusqu'à Alexandrie. L'empereur Constance, son fils, le fit conduire à Rome, et le plaça dans le grand cirque. On ne sait combien il y subsista ni quand il fut renversé; mais Sixte V l'ayant tiré de terre, et l'ayant réparé autant qu'il fut possible, le fit élever en 1588, au-devant du portail de l'église de Latran, où il est encore aujourd'hui (*k*).

RAMESSÈS, ville bâtie par les Hébreux, du temps qu'ils étaient en Égypte (*l*), prit apparemment son nom du roi du pays, qui les faisait travailler. On n'en sait pas la situation. Hérodote (*m*) parle de *Paprémise*, dans la basse Égypte; et Plin (*n*) joint les *Ramises* et les *Patamiens*; apparemment les peuples qui habitaient les villes de Pithom et de *Ramesthès*; il les joint aux Arabes du côté de l'Égypte.

RAMESSÈS, canton de l'Égypte très-fertile, fut donné à Jacob et à sa famille,

(a) Syncell. *Chronic.* p. 101, 105.

(b) Maneth. apud Joseph. l. 1 contra Appion. p. 1011.

(c) Exod. i, 8.

(d) Exod. i, 11.

(e) Exod. xiv, 28.

(f) Plin. l. XXXVI, c. viii.

(g) Hermapion. apud Ammian. Marcell. l. XVII.

(h) Ammian. Marcell. l. XVII.

(i) Plin. l. XXXVI, c. viii.

(j) Ammian. Marcell. l. XVII. Vide et Gruter. *Inscription* p. 186.

(k) Marsham. *Can. Chronol. Egypt. sæculo xvi.*

(l) Exod. i, 11.

(m) Herodot. l. II, c. lxx, lxxi et clxxv.

(n) Plin. l. VI, c. xxxvii.

lorsqu'ils vinrent s'établir en Egypte, au temps de Joseph. *Gen.* XLVII, 11. C'est le même que le canton de Gessen. Quand la ville de Ramessès fut bâtie, son nom fut sans doute donné au canton. C'est de Ramessès que, sous Moïse, les Israélites partirent pour venir dans la terre promise. *Exod.* XII, 37. *Num.* XXXIII, 3. Voyez MARCHES et CAMPEMENTS.

RAMETH, ou RAMATH (a), ou BÉER-RAMATH (b), ou RAMOTH DU MIDI (c). Tous ces termes signifient la même chose ; savoir, une ville de la tribu de Siméon, dans la partie méridionale de cette tribu.

RAMETH, ville de la tribu d'Issachar. *Josue* XIX, 21. La même que *Ramoth*. I *Par.* VI, 73, et apparemment encore la même que *Jaramoth*. *Josue* XXI, 29. C'était une ville attribuée aux lévites.

RAMLA (1), ville de Palestine, sur le chemin de Joppé à Jérusalem. Voyez ci-devant RAMA. Cette ville était autrefois superbe et environnée de fortes murailles ; on assure que la maison qui y sert de logement ordinaire aux pèlerins était celle de Nicodème, disciple secret de Notre-Seigneur Jésus-Christ. On y voit encore deux belles églises, à présent réduites en mosquées, l'une dédiée à saint Jean, et l'autre à Notre-Dame, sous le nom des quarante martyrs, dont les corps y furent apportés de Sébaste en Arménie. Environ à trois milles de là on voit les ruines de l'ancienne Lydda, depuis fort connue sous le nom de Diospolis ; cette ville était des trois toparchies ajoutées à la Judée (d) ; elle est célèbre par le miracle de saint Pierre, qui y guérit le paralytique Enée (e) ; aujourd'hui ce n'est qu'un petit village : la seule chose que l'on y trouve digne de remarque est une église de Saint-Georges, qui paraît avoir été assez belle. Les musulmans révèrent (f), assez près de *Ramala*, le tombeau de *Loeman* le Sage, et les sépulcres des soixante et dix prophètes qu'ils croient y avoir été enterrés.

[« A notre arrivée à Ramla, dit M. Michaud dans la *Correspondance d'Orient* (lettr. XCH, datée de février 1831, tom. IV, pag. 172, 174-177), nous sommes descendus au couvent des pères latins du Saint-Sépulcre. On nous a fait attendre très-longtemps à la porte du couvent, car les pères faisaient la sieste, et tout le monde dans la maison la faisait à leur exemple ; à la fin la porte s'est ouverte. On croit d'abord entrer dans une forteresse, tant les murailles sont épaisses, les corridors étroits et sombres ; nous avons été reçus par le père Thomas, espagnol de nation. Le père Thomas a dans son caractère un mélange de générosité et de brusquerie qui ne lui permet pas d'être d'une humeur égale avec tous ceux qui arrivent ; les Français sont en disgrâce dans son esprit depuis qu'il a su la révolution de juillet ; il

(a) *Josue*, xix, 21.

(b) *Josue*, xix, 8.

(c) I *Reg.* xxx, 17.

(d) I *Mac.* xi, 34. — [C'est une erreur ; il s'agit ici de *Ramatha*.]

ne prendrait tous volontiers pour des gens qui ne peuvent souffrir ni Dieu, ni roi, ni loi. Ajoutez à cela qu'en 1830 quelques chevaliers d'industrie sont venus faire une de leurs campagnes en Orient, et que ces honnêtes gens ont passé par Ramla ; le bon père Thomas ne les a point oubliés ; et c'est ce qui le rend soupçonneux avec les étrangers ; cependant nous avons fini par nous rapprocher et chacun de nous a été traité avec une cordialité toute fraternelle.

» Les voyageurs se sont quelquefois demandé quelle ville s'élevait dans l'antiquité à la place qu'occupe maintenant la cité arabe de *Ramlé* (sable) ; les uns ont pensé que là était *Arimathie*, patrie de ce Joseph qui eut la gloire de donner un sépulcre au Sauveur ; les autres ont placé là l'ancienne *Ramatha*, patrie de Samuel. Sans prendre parti pour aucune de ces opinions, je vous dirai que le nom de *Ramatha* rappelle une des circonstances les plus mémorables du peuple hébreu... [Voyez SAMUEL.]

» Les pèlerins de l'Occident qui se rendaient à Jérusalem avant les croisades passaient très-souvent par Ramla ; ce fut la première ville de la Palestine qui tomba au pouvoir des croisés. En voyant les vastes plaines qui s'étendaient autour de nous, je me suis rappelé les différentes batailles livrées par les croisés près de Ramla ; ce fut là qu'au temps de Baudouin I^{er}, roi de Jérusalem, périrent, les armes à la main, un duc de Bourgogne, un comte de Blois ; où Baudouin lui-même n'échappa à ses ennemis que par un miracle de Dieu. Il y eut au temps de Baudouin IV, dit le Lépreux, une autre bataille de Ramla, dans laquelle l'armée de Saladin fut dispersée ; la vraie croix, disent les chroniques, qu'on portait dans le combat, paraissait s'élever jusqu'au ciel, et couvrir de son ombre tout l'horizon. L'armée de Richard, après la bataille d'Arzur, vint camper deux fois dans les plaines de Ramla ; c'est de là que partait le roi d'Angleterre, tantôt pour aller surprendre les caravanes sur la route de Damas, tantôt pour tenter quelques excursions dans les montagnes de la Judée. Les tentes des croisés français et anglais couvraient tout le pays. Que de bénédictions, que de chants d'allégresse retentissaient dans les campagnes voisines, lorsqu'on parlait à ce peuple de la croix d'aile à Jérusalem ! Quels cris de désespoir, que de plaintes amères, que de blasphèmes, lorsque les rigueurs de la saison, la discorde des chefs, les préparatifs de Saladin empêchaient les croisés de poursuivre leur marche vers la ville sainte, et les forçaient de revenir dans les ruines d'Ascalon ou dans les murs de Jaffa !

» J'ai décrit toutes ces scènes passionnées des croisades ; j'ai raconté les combats, les malheurs, les querelles des pèlerins. [Voyez

(e) *Act.* ix, 33, 34. — C'est encore une erreur ; il s'agit ici de *Lydda*.]

(f) D'Herbelot, *Bibl. Orient.* p. 709.

(1) Ni Hervé, ni Barbié du Bocage, ni la Géographie de la Bible de Venice ne parlent de Ramla.

l'Histoire des croisades.] Je ne puis m'empêcher néanmoins d'y revenir quelquefois dans mes lettres : car à chaque pas que je fais dans ce pays je marche sur un champ de bataille que les croisés ont arrosé de leur sang ; je ne suis pas un chemin qui n'ait vu passer leurs armées ; je ne rencontre pas une bourgade, pas une plaine, où n'aient flotté leurs drapeaux, et qui n'ait été le théâtre de leurs misères, de leurs débats et de leurs exploits.

» Ramla, quoiqu'elle soit située au milieu d'un pays fertile, nous a paru pauvre et misérable ; les habitants y vivent de la culture des terres ; on y trouve deux ou trois manufactures de savon. La population est de trois mille âmes, un tiers de Grecs et d'Arméniens, sept à huit familles catholiques, un très-petit nombre de juifs. Ramla n'a presque point d'antiquités ; nous y avons vu quelques restes des remparts bâtis autrefois par les croisés. A quelques pas hors de la ville, du côté du nord, nous avons visité les ruines d'une belle église, dédiée aux quarante martyrs ; plusieurs murailles sont encore debout ; au-dessous de l'édifice était une église souterraine dont les voûtes sont assez bien conservées. Ce monument religieux paraît être du temps des croisades ; on y trouve les débris de plusieurs tombeaux de chevaliers chrétiens. Vers la fin du siècle dernier, à l'époque du passage de l'armée française en Syrie, des officiers de notre nation découvrirent sur un des sépulcres francs de l'église de Ramla un fragment de vitraux peints qui portait l'épithaphe suivante :

Quid prodest vixisse diu? eum fortiter acta
Abdiderit latebris jam mea tempus edax ;
Tempore fama perit : pudor ! et mors, atque vel ipsum
Prætereunt tempus ; morsque secunda venit (1).

» A cette époque le couvent latin devint le bivouac de l'état-major de l'armée de Bonaparte, et l'église de Ramla se changea en hôpital pour les blessés ; quelques soldats de cette armée, morts à Ramla, furent ensevelis parmi les vieux sépulcres des chevaliers de la croix. Ainsi des guerriers français, entraînés par des sentiments bien différents, sont venus dans le pays d'outre-mer, et à sept siècles d'intervalle, mêler leurs ossements dans le même sanctuaire, dans le même tombeau. Ce spectacle nous a déjà frappés plusieurs fois sur notre route, et nous aurons occasion de le rencontrer encore. » Voyez EMMAUS, tom. II, fol. 294, note.

Un peu plus tard, c'est-à-dire au mois d'avril, M. Poujoulat, compagnon de M. Michaud, qui avait déjà quitté la terre sainte pour aller explorer l'Égypte, lui écrivait ce qui suit (*Corresp. d'Orient*, lettr. CXXIX, tom. V, pag. 358, 359) :

« Vous connaissez la petite ville de Ramla, qui, avec sa grande tour semblable à un

(a) *Josue*, xiii, 26. רְמוֹת הַבְּזֵזָה. La Vulgate en fait deux villes. *Ramoth, Mosphe*.

(b) *Deut.* iv, 43 ; xx, 8.

(c) *Josue*, xx, 8 ; xxi, 37.

(d) III *Reg.* xxii, 5, 4 et seq.

(e) IV *Reg.* vii, 28, 29. II *Par.* xxii, 5.

clocher, débris d'une ancienne mosquée, rappelle de loin les bourgs de France. Les Arabes la nomment *Ramlé*, par allusion aux terres sablonneuses qui l'entourent ; mais ces terres sablonneuses que vous avez traversées sont d'une admirable fécondité. Six fabriques de savon, cinq fabriques d'huile de sésame, deux fabriques de poterie, donnent à Ramlé de l'importance et un certain mouvement commercial ; les urnes et les vases de terre de Ramlé vont meubler les cabanes de la plupart des *beled* ou villages de la Palestine. Plusieurs de nos vieux voyageurs nous parlent de cette cité comme étant bien peuplée et plus riche que d'autres cités voisines ; pour peu qu'une population soit industrielle, comment pourrait-elle en effet rester dans la pauvreté, vivant au milieu de ce territoire, un des plus fertiles de l'univers ! On trouve encore maintenant à Ramlé environ quatre mille habitants : une vingtaine de catholiques, six cents Grecs schismatiques, une centaine d'Arméniens, le reste musulman. Chaque nation chrétienne a son monastère ; les musulmans ont trois mosquées. La cité dépendait autrefois de Jaffa, dont elle n'est séparée que par une distance de trois heures ; depuis près d'un an, elle a passé sous la juridiction du *mutselim* de Gaza.

» Un voyageur du seizième siècle, Furer, dans sa relation latine, nous dit qu'il vit à Ramla une hôtellerie appelée *casa di Franki* (maison des Francs) ; c'était un édifice vaste et assez commode, de forme quadrangulaire, bâti à l'usage des pèlerins chrétiens ; d'après le rapport de Furer, ce khan européen était l'ancienne maison de Joseph d'Armathie, à laquelle on avait ajouté différentes constructions ; les pèlerins devaient ce monument à la pieuse munificence de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Aujourd'hui personne à Ramla ne sait ce que c'est que la *casa di Franki*, et les voyageurs et les pèlerins catholiques ne connaissent d'autre hôtellerie que le monastère des franciscains. »

RAMOTH, ville célèbre dans les montagnes de Galaad. On l'appelle souvent *Ramoth de Galaad* ; quelquefois *Ramoth* simplement ; quelquefois *Ramoth de Maspha* (a), ou de la Sentinelle. Josèphe l'appelle *Ramathau* ou *Armatha*. Cette ville appartenait à la tribu de Gad (b). Elle fut assignée pour demeure aux lévites, et c'était une des villes de refuge de delà le Jourdain (c). Elle devint célèbre durant les règnes des derniers rois d'Israël, et fut l'occasion de plusieurs guerres entre ces princes et les rois de Damas, qui l'avaient conquise, et sur lesquels les rois d'Israël, à qui elle appartenait, voulaient la reprendre (d). Joram, roi de Juda, fut dangereusement blessé au siège de cette place (e), et Jéhu, fils de Namsis, y fut sacré roi d'Israël par un prophète envoyé par Elisée (f). Achab, roi d'Israël, fut tué dans

(f) IV *Reg.* ix, 1, 2, 3, etc.

(1) Le vitreau sur lequel est tracée cette inscription funéraire fait maintenant partie du musée de M. Marcel, un des principaux rédacteurs de l'Expédition française en Égypte.

un combat qu'il livra aux Syriens devant cette place (a). Eusèbe dit que Ramoth était à quinze milles de Philadelphie, vers l'orient. Saint Jérôme la met dans le voisinage du *Jabok*, et par conséquent au septentrion de Philadelphie.

[Huré mentionne trois villes de Ramoth ; la première, celle du pays de Galaad ou de la tribu de Gad, *Deuter.* IV, 43 ; XX, 8 ; XXI, 31 ; *Jos.* XIII, 26 ; III *Reg.* IV, 13 ; XXII, 3, 4, 12, 15. La deuxième, dans la tribu de Siméon, I *Reg.* XXX, 27, nommée *Ramath*, *Jos.* XIX, 8. La troisième, dans la tribu d'Issachar, I *Par.* VI, 73, la même que *Jaramoth* et *Rameth*.

Barbié du Bocage mentionne aussi trois villes de Ramoth, celle de Galaad, celle de la tribu d'Issachar ; mais il la distingue de Jéraramoth ou Rameth ; et il reconnaît la troisième, I *Reg.* XXX, 27, non dans la tribu de Siméon, mais dans celle de Juda.

Le géographe de la Bible de Vence reconnaît seulement deux cités de ce nom : Ramoth, ville lévitique de la tribu d'Issachar, I *Par.* VI, 37, nommée *Jéramoth*, *Jos.* XXI, 29, et *Rameth*, *Jos.* XIX, 21 ; et Ramoth en *Galaad*, ville de la tribu de Gad, *Jos.* XIII, 26, choisie pour ville de refuge, *Deut.* IV, 43, *Jos.* XX, 8, et donnée aux lévites, *Jos.* XXI, 37 ; I *Par.* VI, 80.]

RAMOTH, fils de Bani. *Voyez* I *Esdr.* X, 29.

RAPHA, fils de Béria et petit-fils d'Éphraïm. I *Par.* VII, 25.

RAPHA, cinquième fils de Benjamin. I *Par.* VIII, 2.

RAPHA, fils de Baana, de la tribu de Benjamin. I *Par.* VIII, 37.

RAPHA, ou ARAPHA, père des anciens géants de la Palestine, d'où leur est venu le nom de *Réphaïm* ou *Raphaïm*. *Voyez* II *Reg.* XX, 6, 7, et I *Par.* XX, 4 ; *Genes.* XIV, 5. *Voyez* ci-après RAPHAIM.

RAPHAEL, un des sept premiers anges qui sont continuellement devant le trône de Dieu, et qui sont toujours prêts à exécuter ses ordres (b). Le nom de l'ange Raphael ne se trouve dans l'Écriture que dans l'histoire de Tobie. Il n'en est pas parlé dans le Nouveau Testament ; et en général les noms des anges ne paraissent pas avoir été connus avant la captivité de Babylone. Tobie l'ancien, ayant prêté, ou, selon le texte grec, ayant seulement confié en dépôt à un Juif nommé Gabélus la somme de dix talents, résolu dans sa vieillesse d'envoyer son fils, le jeune Tobie, pour répéter cet argent (c). Comme Tobie le fils cherchait un guide pour le conduire de Ninive à Ragès, ville de Médie, il trouva heureusement Raphael, qui, ayant pris une forme humaine, s'engagea, moyennant une drachme par jour et la nourriture (d), à le conduire à Ragès, et à le ra-

mener à Ninive. Ce saint conducteur prit le nom d'Azarias, but et mangea avec Tobie pendant tout le voyage, et ne fit rien qui lui donnât le moindre soupçon que ce fût un ange.

Ils partirent ensemble de Ninive, et étant arrivés dans une auberge sur le Tigre, Tobie le jeune alla laver ses pieds dans le fleuve ; et un grand poisson étant venu contre lui menaçait de le dévorer ; mais Raphael lui dit de le saisir par les ouïes, de le tirer à terre, d'en prendre le cœur, le fiel et le foie, et de les réserver pour l'usage qu'il lui dirait en temps et lieu (e). Lorsqu'ils furent près d'Ecbatane, Raphael dit à Tobie : il y a dans cette ville un nommé Raguel (f), qui a une fille unique, que vous devez épouser, selon la loi, comme étant le plus proche parent, et parce qu'elle est seule héritière des biens de son père. Tobie lui dit qu'il avait appris que cette fille avait déjà eu sept maris, et que le démon les avait tous fait mourir. Raphael le rassura et lui dit que le démon n'avait aucun pouvoir sur ceux qui entraient dans le mariage par des vues de la crainte du Seigneur ; que d'ailleurs il avait dans le cœur du poisson qu'il avait pris, un remède certain contre toute sorte de démons, et qu'aussitôt qu'il en brûlerait sur les charbons, le démon s'enfuirait.

Ils entrèrent donc chez Raguel (g) ; Tobie épousa Sara ; et en observant les sages règles que lui donna Raphael, il ne souffrit aucun mal, et le démon qui obsédait en quelque sorte Sara, fut relégué dans la haute Égypte. Pendant les jours de la noce (h), Tobie pria Raphael d'aller retirer des mains de Gabélus l'argent qui était le principal sujet de son voyage. Raphael alla à Ragès, et rapporta l'argent à Ecbatane. Après que la cérémonie des noces fut achevée, Tobie partit avec sa nouvelle épouse pour s'en retourner à Ninive. Mais quand ils furent à Haran, au milieu du chemin (i), Raphael persuada à Tobie de prendre les devants, pour tirer d'inquiétude ses père et mère, qui comptaient les jours de son absence. Ils partirent donc ensemble ; et étant arrivés à Ninive chez Tobie père, après les premières civilités, le jeune Tobie par le conseil de Raphael, mit sur les yeux de son père du fiel du poisson qu'il avait pris, et environ une demi-heure après ce vieillard recouvra la vue.

Après cela les deux Tobie firent venir Raphael, qu'ils ne prenaient encore que pour un homme, et lui dirent qu'ils le priaient de recevoir la moitié de leurs biens (j) pour récompense des grands services qu'il leur avait rendus. Alors Raphael leur dit en secret de rendre grâces à Dieu, auteur de tous biens. Lorsque vous faisiez l'aumône, ajouta

(a) II *Par.* xviii, 3, 4, 5, etc.

(b) *Tob.* xii, 15.

(c) *Tob.* v, 5, 6, 7, etc. An du monde 3522, avant Jésus-Christ 678, avant l'ère vulg. 682.

(d) La Vulgate ne parle point de cette convention ; mais les anciens textes hébreux, grecs et latins, le marquent. La drachme était d'environ 8 sols de notre monnaie.

(e) *Tob.* vi, 1, 2, 5.

(f) *Tob.* vi, 10, 11, 12.

(g) *Tob.* vii, 1, 2, 3, etc.

(h) *Tob.* ix, 1, 2, 5, etc.

(i) *Tob.* xi.

(j) *Tob.* xii, 1, 2, 3, etc.

t-il, et que vous ensevelissiez les morts, j'ai présenté vos prières au Seigneur; et parce que vous étiez agréables à ses yeux, il fallait que la tentation vous éprouvât. Maintenant donc le Seigneur m'a envoyé pour vous guérir et pour délivrer du démon Sara, l'épouse de votre fils; car je suis l'ange Raphael, l'un des sept qui sont toujours devant le Seigneur. Lorsque j'étais avec vous, j'y étais par l'ordre du Seigneur. Bénissez-le donc et chantez ses louanges. Il vous a paru que je buvais et mangeais avec vous; mais pour moi, je me nourris d'une nourriture et d'un breuvage invisibles. Il faut à présent que je m'en retourne vers celui qui m'a envoyé. Ayant dit cela, il disparut, et ils ne le virent plus. On peut voir l'histoire des deux Tobie plus amplement sous leur titre. Voyez TOBIE.

Le nom de *Raphael* signifie *remède de Dieu*, ou *médecin de Dieu*; et rien ne convient mieux au personnage que fit l'ange dans cette occasion et au dessein que Dieu avait en l'envoyant à Tobie et à Sara, que le nom de *médecin de Dieu*.

Il dit qu'il était *Azarias, fils du grand Ananias*; et Tobie, qui connaissait cette famille, dit qu'il était d'une naissance illustre. Les textes hébreu, syriaque et grec de cet endroit de Tobie portent : *Vous êtes, mon frère, d'une bonne et honnête famille, car j'ai connu Ananias et Joathan, fils de Séméïa l'illustre. Nous allions ensemble à Jérusalem adorer le Seigneur, et offrir nos prémices et les dîmes de nos fruits. Ils n'ont point suivi les égarements de leurs frères. Vous êtes d'une race illustre, mon frère.*

On demande si dans tout cela Raphael n'a point fait un mensonge. Il semble (a) qu'on ne peut pas nier qu'il n'ait menti, puisque certainement il n'était ni Azarias, ni fils d'Ananie, ni Israélite, ni, en un mot, homme tel qu'il paraissait. Il a parlé contre sa pensée et contre sa connaissance, il a fait croire à Tobie ce qui était contre la vérité, il l'a en quelque sorte trompé, et lui, et tous ceux qui l'ont pris pour un messenger. Mais les commentateurs (b) pour l'ordinaire l'excusent du mensonge. Il était envoyé de Dieu pour conduire le jeune Tobie, sous la forme d'un jeune homme nommé Azarias : il devait donc agir et parler comme lui et en son nom. Les anges qui ont apparu aux patriarches et à Moïse ont parlé et agi comme si c'eût été Dieu même, parce que Dieu les envoyait pour représenter sa personne. Un acteur de tragédie qui représente Cyrus dit sans mensonge qu'il est Cyrus. De plus les actions surnaturelles de la nature de celle dont il est question ici ne sont pas soumises aux lois communes et ordinaires; elles sont d'un caractère et d'un ordre supérieur; elles sont figuratives et mystérieuses; elles n'ont au-

cune des qualités essentielles au mensonge considéré comme action humaine, morale et contraire à la vérité et à la justice.

On demande aussi comment Raphael mangeait et buvait; s'il buvait et mangeait réellement, ou seulement en apparence. Les sentiments sont partagés sur cette question. Quelques-uns soutiennent qu'il ne mangeait pas, et Raphael paraît exprès pour ce sentiment, lorsqu'il dit : *Il vous a paru que je buvais et mangeais avec vous; mais je me nourris d'une viande invisible et d'un breuvage qui ne peut être vu des hommes.* Il paraissait donc seulement manger, et les sens de Tobie et des assistants étaient trompés en croyant qu'il prenait de la nourriture, quoique en effet il n'en prit point. D'autres (c) prétendent que les anges qui ont apparu aux hommes mangeaient réellement. Saint Justin (d) n'y trouve nulle difficulté, puisque aussi bien dans le ciel les esprits bienheureux se nourrissent, dit-il, du pain des anges, comme parle l'Écriture (e). Tertullien (f) reconnaît de même que les anges, ayant paru dans une chair naturelle, ont pu manger naturellement et véritablement.

Saint Augustin (g) ne met point d'autre différence entre les anges et les hommes qui mangent, sinon que les derniers mangent par nécessité, pour réparer leurs forces et pour se sustenter, et que les autres n'ont aucun besoin de manger. Il croit que quand Raphael dit à Tobie : *Il vous a paru que je buvais et que je mangeais*, il ne nie pas qu'il ne bût et ne mangeât; mais il veut dire qu'il leur paraissait qu'il mangeât par nécessité, au lieu qu'il ne le faisait que parce qu'il le voulait bien. C'est ainsi que Notre-Seigneur a bu et mangé après sa résurrection. Mais que devenait cette nourriture que les anges prenaient dans leurs apparitions et Jésus-Christ après sa résurrection? Elle se dissipait par la transpiration, par raréfaction, ou par d'autres voies qui nous sont inconnues; mais elle ne se tournait point en la substance de ceux qui la prenaient (h).

RAPHAIM, ou RÉPHAIM, anciens géants du pays de Chanaan. Il y en avait anciennement plusieurs familles dans ce pays. On croit communément qu'ils étaient descendus d'un nommé Répha ou Rapha; mais d'autres conjecturent que le nom de *Raphaim* signifie des géants dans l'ancien langage de ces peuples. Il y avait des *Réphaïm* au delà du Jourdain, à Astaroth-Carnaïm, du temps d'Abraham, lorsque Codorlahomor leur fit la guerre (i). Il y en avait encore dans ce pays du temps de Moïse. Og, roi de Basan, était des descendants de Réphaïm (j). Il y en avait aussi dans le pays de Chanaan du temps de Josué (k). Enfin nous en voyons encore dans

(a) Vide Gataker. lib. 1. contra Edmund. Campian. p. 77.

(b) Vide t. V Oper. S. Aug. in Append. serm. 45. Carthus. Serar. Justinian. Menoc. Tirin. Drus., etc.

(c) Paraphrast. Jonathan. Rabb quid. in Talmud. Theodoret. qu. 69, in Genes. S. Thom. 1 part., qu. 51, art. 2 et 3, ad 5.

(d) Justin. Dialog. cum Tryphon.

(e) Sap. xvi, 20.

(f) Tertull. contra Marcion. l. III, c. ix.

(g) Aug. serm. 362, de Resurrect. c. xi, et l. XIII le Civit. c. xii.

(h) Grot. Menoch. Justinian. in Tob. xi.

(i) Genes. xiv, 5.

(j) Josue, xii, 4.

(k) Josue, xvii, 15.

la ville de Geth, du temps de David (a). Les géants Goliath, Saphaï et quelques autres étaient de la race des Raphaïm. Leur grandeur et leur force sont connues par l'Écriture. Il faut voir notre dissertation sur les géants.

Il y a quelques passages de l'Écriture où le terme de *Raphaïm* est traduit par *des médecins*. Par exemple : *Numquid (b) mortuis facies mirabilia, aut medici suscitabunt et confitebuntur tibi ?* l'Hébreu : *Ferez-vous éclater vos merveilles envers les morts, et les Réphaïm ressusciteront-ils pour publier vos louanges ?* Mais saint Jérôme traduit ordinairement ce terme par *gigantes*, des géants ; et l'Écriture parle souvent des enfers, où les Réphaïm gémissent, et où descendent les méchants, les impies et les impudiques. Voyez ci-devant GÉANTS.

RAPHAIM. VALLÉE DES RAPHAIM. Elle est fort célèbre sous Josué (c) et sous le règne de David (d). Isaïe en parle encore, chapitre XVII, 5 : *Erit sicut quærens spicas in valle Raphaïm*. Les Philistins y ont campé plus d'une fois. Elle est aussi appelée dans le Grec (e) *la vallée des Titans*, et dans la Vulgate *la vallée des Géants* (f). Josué met la vallée des Raphaïm comme une limite du lot de Juda. Elle était fort près de Jérusalem, et on doute si elle appartenait à Juda ou à Benjamin, à cause de la proximité de ces deux tribus. Eusèbe la place dans Benjamin. Josué, XVIII, 16, et les endroits des livres des Rois où il en est parlé, insinuent qu'elle appartenait à Juda, et qu'elle était au midi ou au couchant de Jérusalem. — [Elle se prolongeait, dit Barbié du Bocage, des environs de Bethléem à ceux de Jérusalem.]

RAPHAIM, un des ancêtres de Judith, VIII, 1.

RAPHANÉE, ville de Syrie, entre laquelle et *Arcaë* ou *Arac*, ville de Judée et qui était du royaume d'Agrippa, coulait le fleuve sabbatique (g) dont on parlera ailleurs. *Raphanée* est peut-être la même qu'Arphad, dont il est parlé IV Reg. XVIII, 34 ; XIX, 13 ; *Isai.* X, 9 ; XXXVI, 19 ; XXXVII, 13 ; *Jerem.* XLIX, 23. Voyez ARPHAD.

RAPHIA, ville célèbre sur la Méditerranée, entre Gaze et Rhinocorure. Je ne trouve pas son nom dans les livres de l'Ancien Testament, ce qui est assez singulier, à moins que ce ne soit la ville de Geth, qui appartenait aux Raphaïm (h) ; d'où peut-être lui serait venu le nom de *Raphia* ou *Rapheia*. Geth ne devait pas être loin de là. Raphia est célèbre par la victoire que Philopator, roi d'Égypte, gagna en ce lieu-là sur Antiochus le Grand, roi de Syrie (i). C'est la première fois que je trouve le nom de Raphia dans les li-

vres des Juifs. Josèphe (j) dit que Raphia fut prise par le roi Alexandre Jannée, et qu'ayant été ruinée dans les guerres, elle fut rétablie par Gabinius (k). Le même Josèphe (l) et Polybe (m) mettent Raphia pour la première ville de Syrie que l'on rencontre en venant de l'Égypte. On trouve quelques anciennes médailles frappées à Raphia, et quelques évêques de cette ville dans les conciles d'Orient (n).

RAPHIDIM, station ou campement des Israélites dans le désert (o). Étant sortis du désert de Sin, ils arrivèrent à Raphidim, où le peuple, manquant d'eau, commença à murmurer contre Moïse, en disant : *Pourquoi nous avez-vous tirés de l'Égypte, pour nous faire mourir de soif dans ce désert, nous, nos enfants et nos bestiaux ?* Moïse cria au Seigneur et lui dit : *Que ferai-je à ce peuple ? Peu s'en faut qu'il ne me lapide.* Dieu lui répondit : *Menez le peuple au rocher d'Horeb et prenez avec vous quelques anciens. Je me trouverai avant vous sur ce rocher ; vous le frapperez avec la verge miraculeuse, et il en sortira de l'eau pour donner à boire au peuple.* Moïse fit en présence des anciens ce que le Seigneur lui avait ordonné. Il frappa le rocher, et il en sortit de l'eau en abondance pour désaltérer le peuple. Ce lieu fut nommé *Tentation*, à cause des plaintes des enfants d'Israël, et parce qu'ils y tentèrent le Seigneur en disant : *Le Seigneur est-il au milieu de nous, ou n'y est-il pas ?*

Raphidim ne devait pas être éloignée d'Horeb, puisque Dieu ordonne à Moïse d'aller au rocher d'Horeb pour en tirer de l'eau. C'est cette même eau qui servit aux Israélites non-seulement dans le campement de Raphidim et dans celui du mont Sinaï, mais aussi dans les autres campements, et peut-être jusqu'à Cadès-Barné. Saint Paul (p) dit que ce rocher les suivait dans leur voyage, et qu'il était la figure de Jésus-Christ : *Bibebant de spirituali consequente eos petra; petra autem erat Christus; soit que l'eau les suivît, ou qu'ils suivissent le coulant de l'eau; soit qu'ils portassent toujours de cette eau dans leur marche, comme Elien (q) dit que l'eau du Choaspe suivait toujours le roi de Perse; c'est-à-dire, qu'on en portait toujours à sa suite, parce qu'il n'en buvait point d'autre; soit enfin qu'on trainât le rocher d'Horeb sur un chariot, à la manière d'un gros muid toujours plein et toujours ouvert à quiconque en voulait boire.*

Ce dernier sentiment est suivi par les rabbins et par quelques anciens Pères; par exemple, Tertullien (r) : *Post mannae scatillum pluviam, post petrae aquatilem sequclam;* saint Ambroise (s) : *Nonne immobilis petra*

(a) I Par. xx, 6, 7.

(b) Psalm. LXXXVII, 11.

(c) Josue, xv, 8; xviii, 16.

(d) II Reg. v, 18, 22, et I Par. xi, 15; xiv, 9.

(e) Josue, xv, 8, et II Reg. v, 18.

(f) II Reg. xxiii, 15.

(g) Joseph. de Bello, l. VII, c. xxiv.

(h) I Par. xx, 7.

(i) III Mac. i, 41. An du monde 5787, avant Jésus-Christ 215, avant l'ère vulg. 217.

(j) Joseph. Antiq. l. XIII.

(k) Antiq. l. XIV, c. x.

(l) Joseph. de Bello, l. V, c. xiv.

(m) Polyb. l. V Hist.

(n) Reland. Palæst. l. III, p. 967, 968.

(o) Exod. xvii, 2, etc.

(p) I Cor. x, 4.

(q) Elian. Var. hist. l. XII, c. xl.

(r) Tertull. de Patientia.

(s) Ambrosius l. I, c. 1 de Sacramentis.

quæ populam sequebatur? Saint Chrysostome, l'Ambrosiaster, Photius cité par OEcuménus, saint Thomas et Cantacuzène dans leurs commentaires sur le dixième chapitre de la première Epître aux Corinthiens, parlent à peu près de même. Les Juifs ajoutent que ces eaux ayant été données aux mérites de Marie, sœur de Moïse, elles manquèrent aussitôt qu'elle fut morte; et de là vient qu'au campement de Cadès-Barné, qui suivit la mort de Marie, on voit le peuple tomber dans le murmure, parce qu'il manquait d'eau (a). On peut voir la critique de ces divers sentiments dans les commentateurs sur l'Exode, XVII, et sur la première Epître aux Corinthiens, chap. X, v. 4. Le lecteur judicieux prendra aisément son parti sur le seul exposé de ces opinions.

Le miracle de Raphidim arriva l'an du monde 2313, dans le second mois de la sortie d'Egypte. Les voyageurs disent que l'on voit encore aujourd'hui au pied du mont Horeb le ruisseau que Dieu tira du rocher par le moyen de Moïse. D'autres disent qu'effectivement il y a un ruisseau qui coule au pied de cette montagne; mais qu'à l'égard du rocher, il n'en coule plus d'eau: que seulement on y voit comme douze bouches d'où l'on croit que l'eau coulait autrefois (b).

Ce fut dans le même campement de Raphidim que Josué remporta cette fameuse victoire contre les Amalécites (c), dont nous avons déjà parlé plus d'une fois. Voyez AMALEC et JOSUÉ. Pendant que Josué avec les Israélites combattait contre Amalec, Moïse élevait les mains vers le ciel; et lorsqu'il commença à se lasser, Aaron et Hur, qui étaient avec lui sur la montagne, lui soutinrent les bras, parce qu'ils s'apercevaient qu'à mesure qu'il les abaissait, Amalec avait l'avantage, et que lorsqu'il les élevait, Israël prenait le dessus. Voyez Exod. XVII, 8, 9, 10, etc.

[Dans sa *Table chronologique*, placée à la tête de cet ouvrage (tom. I, pag. xv), dom Calmet dit que Raphidim est la douzième station des Israélites; au mot CAMPEMENT, il dit que c'est la quatorzième. Il prétend ici que les Israélites vinrent du désert de Sin à Raphidim, ce qui marque la station du désert de Sin immédiatement avant celle de Raphidim, c'est-à-dire, la onzième ou la treizième; cependant aux endroits indiqués, il la marque, dans l'un la neuvième, et dans l'autre la onzième.

Suivant Barbié du Bocage, le campement de Raphidim est le neuvième; le géographe de la Bible de Vence, et M. Léon de Laborde le comptent pour le onzième, et j'adopte leur opinion. Voyez MARCHES.

Voici comment s'exprime, à l'occasion de ce campement, M. Léon de Laborde dans son Commentaire sur l'Exode.

« Num. XXXIII, 14 : (Les Israélites) étant sortis d'Alus, vinrent dresser leurs tentes à Raphidim, où le peuple ne trouva pas d'eau à boire : Nous voici revenus, dit-il (pag. 98,

(a) Num. xx, 1, 2, 3, etc.

(b) Morizon, Voyage, 1 1, c. 1.

col. 1), au premier verset du chapitre XVII de l'Exode : *Ils campèrent à Raphidim, où il ne se trouva pas d'eau à boire pour le peuple.* J'ai placé Raphidim dans Ouadi-Boueb, pour deux raisons : 1° cette vallée n'a point d'eau; 2° elle se trouve sur la route du Sinaï, à une distance convenable du campement qui va suivre :

» *Ils campèrent à Raphidim... Ex. XVII, 1.*

» Les Israélites ont dû s'arrêter dans la petite plaine qui s'étend au sud du rocher que les Arabes appellent le Mokad-Sidna-Mousa (le siège de Moïse).

» Cette position est assez rapprochée du Sinaï, dont on aperçoit le sommet par l'ouverture de la vallée; elle est sur la route que les Amalécites suivaient naturellement en descendant de Ouadi-Safran, et, si elle fait un détour en approchant du Sinaï, c'est pour éviter les passages étroits et difficiles qu'on rencontre dans Ouadi-Salet en quittant Ouadi-Cheick.

» Je citerai un passage de mon Journal de voyage qui a rapport à cette station :

» On traverse plus loin (dans Ouadi-Cheick, qui est la partie supérieure de Ouadi-Feyran) un passage étroit laissé entre deux immenses rochers; cet endroit est appelé El-Boueb. Ici, les rochers, dans leur transition ou liaison du calcaire et de la craie au granit, donnent, en s'abaissant, plus de largeur à la vallée et laissent apercevoir une haute montagne primitive, qui n'offre au passage qu'une étroite ouverture entre des parois de granit d'une grande élévation. Au coude des deux détours que fait cette ruelle gigantesque, au point où son encaissement la protège contre les rayons du soleil et jette une ombre fraîche sur sa teinte harmonieuse, dans l'enfoncement où la voix de l'homme, le cri du chameau ou le bruit de leurs pas sont renvoyés par des échos sonores, s'élève un rocher isolé de sept pieds de hauteur.

» Arrivés près de ce bloc de granit, nos Arabes descendirent silencieusement de leurs montures, s'en approchèrent, passèrent leur main droite sur la surface usée par le frottement et la reportèrent à leur visage en criant : El-Fathe (Fatahat ou Fatihha, 1^{er} chap. du Coran, prière de tous les instants)! Nos chameaux s'étant arrêtés par habitude, nous fîmes comme nos Arabes; et notre sérieux, pendant cette pratique religieuse, sembla leur plaire.

» Le spectacle de notre caravane, arrêtée au milieu de ce superbe défilé, devait être pittoresque; l'impression de cette scène des mœurs du désert était imposante. La tradition porte que Moïse s'est reposé sur cette pierre; Moïse, berger; Moïse, méditant la délivrance d'un peuple entier, la conquête de tout un pays; et distrait de ses pensées par une des brebis du troupeau de Jéthro qui s'égare dans les ravins;

(c) Exod. xvii, 8, 9, 10.

» troupeau bien docile cependant, auprès
 » de celui dont la volonté divine allait lui
 » imposer la conduite. Une autre tradition
 » marque ce rocher comme un lieu de re-
 » pos de Mahomet, du prophète chamelier
 » Mahomet, qui passe avec les chameaux de
 » Cadige, pour aller vendre en Syrie quel-
 » ques parfums. Singulier pays, qui nous
 » montre dans leurs costumes vulgaires ces
 » hommes resplendissants de gloire, et dans
 » la simplicité de leurs occupations ces do-
 » minateurs de la pensée ! »

» Tous les pèlerins, en suivant la route du
 Sinaï à Gaza, parlent de ce défilé. Félix Fa-
 bri, qui, comme Breydenbach, a écrit la des-
 cription du Voyage des seigneurs allemands
 qu'il accompagnait (1843), s'exprime ainsi :
 « Comme le soleil allait se coucher, nous
 » arrivâmes sur une plaine entourée de
 » hautes et sauvages montagnes particuliè-
 » rement vers le Sinaï, et l'on apercevait
 » entre elles un passage étroit par lequel il
 » faut passer pour se rendre au Sinaï et au
 » mont Horeb. Nous campâmes près de ce
 » passage, que les Arabes appellent Abelha-
 » rocka, et nous passâmes la nuit dans cet
 » endroit. Moïse a gardé dans cette plaine
 » les troupeaux de son beau-père Jéthro, qui
 » était un prêtre des Madianites, et il con-
 » duisait ses brebis à travers ce passage jus-
 » qu'au mont Sinaï, ainsi que nous l'ap-
 » prend l'Écriture. A côté de l'endroit où
 » nous étions établis était un rocher sur
 » lequel Moïse s'asseyait quand il gardait
 » ses brebis, et où il était à l'ombre. »
 (Reyssbuch, *Beschreibung der Wallfahrt zum
 heil. Grab. Herrn Hans Werli von Zimber,*
 etc., etc., éd. de Francfort, in-folio, 1609.)

» Exod. XVII, 2 : *Donne-nous de l'eau.*
 C'est justement la fertilité et l'excellente eau
 de Ouadi-Feyran, qu'ils venaient de quitter,
 qui rendait le peuple hébreu si impatient ;
 dans son habitude de murmurer, il exagé-
 rait ses maux et criait à la mort dès la moi-
 ndre privation. *Peu s'en faut qu'il ne me la-
 pide,* dit Moïse au Seigneur, tant était grande
 l'irritation de cette multitude.

» *Ibid.* 5, 6 : Le Seigneur dit à Moïse : ...
*Prends avec toi plusieurs anciens d'Israel...
 va jusqu'à la pierre d'Horeb ; je m'y trouverai
 devant toi, sur la pierre d'Horeb.* Je suis
 obligé de réunir ces deux versets, qui con-
 tiennent le fait en entier et qui me permet-
 tront de l'exposer avec suite.

» Les Israélites sont arrivés vers le soir à
 Raphidim, ils ont dressé leurs tentes, ils ne
 trouvent point d'eau, ils murmurèrent. Dieu
 permet à Moïse de faire surgir une fontaine
 au pied du rocher d'Horeb, en présence des
 plus anciens d'Israel. Moïse ne pouvait plus
 remettre la caravane sur pied ; autrement,
 il est évident qu'il aurait préféré manifester
 devant tous cette nouvelle preuve de l'assis-
 tance divine qui les accompagne sans relâ-
 che ; mais le Seigneur l'autorise à menacer
 avec lui les anciens parmi le peuple, et aussi
 quelques-uns du peuple : *antecede populum,*
 sans doute pour rapporter l'eau dans ces
 grandes outres de peau de veau chargées sur

les chameaux, ou dans les outres de peau de
 chèvres portées à bras. Car c'était ainsi qu'à
 chaque source les distributions d'eau étaient
 possibles dans un aussi grand peuple, et
 qu'on transportait les provisions d'eau dans
 les campements qui en manquaient.

» De Raphidim au mont Horeb, du côté de
 la Ouadi-el-Arabein, il y a trois lieues, c'est
 assez loin ; cependant il faut considérer
 qu'actuellement encore les Arabes, dans
 quelques-uns de leurs campements, vont
 chercher de l'eau à de grandes distances ;
 qu'en voyage ils s'arrêtent à une lieue d'une
 source, et quelquefois beaucoup plus loin,
 quand ils comptent sur un réservoir d'eau qui
 se trouve épuisé. Les Hébreux ne s'étaient
 pas arrêtés avec intention à cette distance
 du mont Horeb, que Dieu jugea convenable
 au miracle qu'il voulait opérer.

» Le rocher d'où sortit la source miracu-
 leuse, n'est pas, à proprement parler, le
 mont Horeb ; c'est un rocher détaché qui
 est assis ou bien qui a roulé à sa base, au
 fond de Ouadi-el-Arabein. Il faut se garder
 de confondre, comme le font Adrichomius et
 d'autres commentateurs, la montagne avec
 le rocher, et surtout ce rocher avec celui de
 Cadès, où pareil miracle se répéta.

» Les moines du couvent du Sinaï mon-
 trent, depuis des siècles, et les Arabes sem-
 blent avoir toujours vénéré un rocher qui
 se trouve dans Ouadi-el-Ledcha, sur le côté
 occidental du mont Horeb. J'en ai donné le
 dessin dans mon *Voyage de l'Arabie Pétrée* :
 il peut avoir quinze pieds en tous sens, et il
 offre, sur sa face principale, une rigole qui
 porte les traces d'un cours d'eau. Tous les
 voyageurs, depuis nos plus anciens pèle-
 rins, parlent avec respect de ce monument
 religieux et de la tradition qui s'y rattache.
 Rien ne s'oppose à son authenticité ; elle pa-
 rait avoir été acceptée très-anciennement
 dans la contrée, puisque Mahomet semble
 l'avoir connue lorsqu'il parle des douze fon-
 taines qui découlent du rocher (*Coran*, v.
 60), faisant allusion aux douze ouvertures
 qui s'y remarquent.

» L'eau des pluies qui se précipitent des
 hauts sommets de ces montagnes de granit,
 qui n'ont pas sur leur surface la moindre
 terre végétale pour la humer et l'arrêter,
 forme des torrents auxquels rien ne résiste ;
 des blocs immenses ont été entraînés à cer-
 taines époques par leur courant, et ils ont
 excité l'étonnement et produit comme une
 sorte de culte d'admiration : celui-ci était de
 ce nombre ; les Arabes en montrent encore
 d'autres dans Ouadi-Hébran et dans Ouadi-
 Zackal. J'en ai remarqué un dans Ouadi-
 Magara, qui repose sur une base élevée for-
 mée de deux pierres, et qui bien ancienne-
 ment déjà, fut l'objet de la curiosité des
 voyageurs et des habitants ; car un tableau
 hiéroglyphique dont les légendes indiquent
 les plus anciennes dynasties a été gravé pro-
 fondément sur sa surface la plus en vue.
 J'en ai donné un dessin dans mon *Voyage
 de l'Arabie Pétrée*. Rien n'empêche donc que
 le rocher d'Horeb, semblable à celui de Ma-

gara, fût déjà, à une époque contemporaine de ces hiéroglyphes, l'objet d'une sorte de respect qu'il partageait avec la montagne sainte, et que Dieu l'ait choisi de préférence à tout autre pour manifester sa bonté.

» Mon rôle de commentateur ne m'oblige pas de citer tout ce qui peut avoir un rapport éloigné avec ces événements; je m'abstiens donc de copier un passage de Tacite, qu'on a rapproché fort mal à propos du texte dont nous nous occupons (*Hist.*, liv. V, chap. III); et je laisse également de côté les analogies tirées de la Vie ou des Mystères de Bacchus... »]

RAPHON, ville située au delà du Jourdain, sur un torrent, pas loin de Carnaïm (1). Cette ville n'est connue dans l'Écriture que par la victoire de Judas Machabée contre Timothée (a). Celui-ci après la défaite de son armée devant la forteresse de Dathman, avait rassemblé une nouvelle armée, composée d'Arabes et autres peuples ramassés au nombre de six vingt mille hommes de pied et de deux mille cinq cents chevaux (b), et ayant envoyé les femmes, les enfants et tout le bagage dans la ville de Carnaïm, ou Astaroth-Carnaïm, qui était une place au delà du Jourdain de très-difficile accès, il se campa à Raphon, ou peut-être *Saphon*, au delà et au nord du torrent de Jabok.

Judas n'avait alors que six mille hommes de troupes (c), il envoya reconnaître l'armée des ennemis, et on lui rapporta qu'elle était très-nombreuse et composée de toutes les nations qui étaient dans les pays circonvoisins, et que Timothée se préparait à le venir attaquer. Aussitôt Judas marcha contre eux et passa le torrent à la tête de sa petite armée; les ennemis, surpris de son audace, ne purent soutenir le choc et prirent la fuite, etc.

 *Observations* (2) *sur le passage du torrent de Jabok, et sur la déroute de Timothée près de Raphon par Judas Machabée. I Mach. V, 37, 38 et seq., et II Mach. XII, 20, 21 et seq.* — On remarque une audace et une hardiesse surprenante dans toutes les entreprises de Judas Machabée, et une conduite admirable dans l'exécution, non-seulement pour éviter les pièges de ses ennemis, mais même pour les y faire tomber eux-mêmes. Judas n'a pas plutôt appris que Timothée a levé une nouvelle armée, et qu'il est posté près de Raphon, au delà du torrent de Jabok, qu'il envoie reconnaître cette armée, et on lui vient dire : *Toutes les nations qui nous environnent se sont rassemblées près de Timothée, et l'armée qu'elles composent est extraordinairement grande.* Elle l'était en effet en comparaison de celle de Judas, puisque l'auteur sacré (d) dit que *Machabée ayant mis en ordre autour de lui six mille hommes, et les ayant divisés par cohortes, il marcha contre Timothée, qui avait six vingt mille hommes de pied et deux mille cinq cents chevaux.* Le nombre

de ses ennemis ne l'étonne point; il apprend qu'ils se préparent pour le venir attaquer; il ne juge pas à propos de les attendre, il se résout de les prévenir et d'aller sur-le-champ au-devant d'eux, et cette résolution le rend plus redoutable à ses ennemis.

Timothée, qui connaissait la valeur de Judas, semble prévoir ce qui allait arriver; et ce qu'il dit aux principaux officiers de son armée ne nous laisse aucun lieu de douter de sa lâcheté et de son peu de hardiesse à la tête d'une armée si nombreuse : *Lorsque Judas sera venu avec ses gens près du torrent, leur dit-il (e), s'il passe vers nous le premier, nous n'en pourrons soutenir le choc; parce qu'il aura tout l'avantage sur nous. Mais s'il craint de passer, et qu'il se campe au delà du fleuve, passons à eux, et nous les battons.* Le savant commentateur dit là-dessus que « Timothée veut de là tirer un présage de sa victoire ou de sa défaite future, par un mouvement libre de ses ennemis, ce qui est la chose du monde la plus incertaine et la plus superstitieuse ». Je répondrai à cela qu'il n'y a nulle superstition, et que l'expérience nous fait voir tous les jours qu'un général habile et prudent peut fort bien prévoir sans être prophète et sans être accusé de superstition; que si l'ennemi prend un tel parti, s'il fait un tel mouvement, il peut être battu; que s'il fait le contraire, il est assuré de la victoire. On se résout quelquefois à des manœuvres dangereuses par l'opinion où l'on est qu'un antagoniste ignorant ne s'en apercevra pas, et l'on se trompe quelquefois, si habile que l'on soit, voilà ce qu'il y a d'incertain: souvent les partis les plus sages et fondés sur les règles les plus fines de la guerre sont renversés et détruits par des manœuvres toutes contraires et auxquelles on ne s'attend pas; parce qu'on ne s'imagine pas que l'ennemi soit capable de les faire, et souvent il les fait sans les avoir prévues et par hasard. M. de Turenne avouait qu'il se trouvait en certaines occasions plus embarrassé contre un général ignorant que contre un très-habile; mais lorsqu'on connaît parfaitement le génie de son antagoniste, on prend si bien ses mesures, qu'on le bat autant de fois qu'il ose se présenter. La seconde réflexion du commentateur me paraît plus juste que la première. « Il faut pourtant reconnaître, dit-il, que Timothée demande pour présage de sa victoire une chose qui devait marquer une espèce de timidité dans les troupes de Judas. » *S'il passe le torrent, dit-il, nous serons battus; mais s'il craint de le passer, nous le battons.* Si ce capitaine eût été plus plus hardi, il n'eût pas resté au delà du torrent avec des forces si supérieures, rien ne l'empêchait de le passer et d'aller à la rencontre de Judas, qu'il eût sans doute enveloppé; mais il l'attendit au delà, et fut battu, et peut-être par sa faute, c'est-à-dire,

(a) I Mac. v, 57.

(b) I Mac. xii, 20.

(c) *Ibidem.*

(d) II Mac. xii, 20.

(e) I Mac. v, 40, 41.

(1) Barbié du Bocage dit : Raphon, place du pays de Galaad, au nord du Jabok et près de cette rivière.

(2) De Folard Voyez tom. I, préface, pag. vi.

pour avoir prévenu ses officiers généraux de sa défaite.

Judas étant arrivé au bord du torrent, dit l'auteur sacré (a), mit le long de l'eau les scribes du peuple, et leur dit : Ne laissez demeurer ici aucun homme; mais que tous viennent combattre. Il y a toute apparence que Judas appréhendait qu'il n'y eût dans son armée des gens timides et épouvantés par le grand nombre des ennemis, puisqu'il donna cet ordre : le torrent sans doute était guéable, et Judas ayant partagé ses six mille hommes par cohortes, sous différents chefs, c'est-à-dire, en plusieurs corps sur une grande profondeur, selon sa coutume ordinaire, en même temps il passa l'eau le premier, et toute l'armée le suivit. On pourrait accuser Judas de témérité d'oser risquer le passage d'une rivière avec si peu de troupes, à la vue d'une armée de plus de cent vingt-deux mille hommes, si on ne savait qu'il mettait toute sa force et toute sa confiance dans le Seigneur qui le protégeait, et qu'appuyé de cette invincible protection il osait tout entreprendre et faisait des prodiges de valeur. C'est ce que l'auteur du second livre des Machabées (b) exprime parfaitement bien : Et la première cohorte de Judas ayant paru, les ennemis furent frappés de terreur, par la présence de Dieu qui voit toutes choses, et ils furent renversés et mis en fuite les uns par les autres; en sorte qu'ils étaient percés plutôt par leurs propres épées que par celles de leurs ennemis. Judas les poursuivit sans quartier en punissant ces profanes, et il en tua trente mille.

Une chose très remarquable dans les Machabées, c'est qu'on ne voit point ou rarement de cavalerie dans leurs armées; on n'y trouve que de l'infanterie, mais si brave et si résolue, qu'elle ne faisait point difficulté d'attaquer la cavalerie, aussi l'extrême profondeur sur laquelle elle combattait, la rendait impénétrable. A l'égard de l'armée de Timothée, je range son infanterie en phalange et sa cavalerie sur les ailes, suivant la méthode des peuples de l'Asie, qui était celle de toutes les nations d'Occident, excepté les Romains. Judas l'attaqua brusquement et avec tant de vigueur, qu'il ouvrit l'ennemi partout où il donna, et le mit en fuite.

RAPINE. Voyez VOL, VOLER.

RASER. L'usage de raser sa barbe et les cheveux, et quelquefois tout le poil de son corps, était commun parmi les Hébreux. Les lévites au jour de leur consécration (c), les lépreux au jour de leur purification (d) se rasaient tout le poil du corps. Une femme (e) prise en guerre, lorsqu'elle devait épouser un Juif, se rasait le poil de la tête. Dans

le deuil les Hébreux et les peuples voisins de la Palestine se rasaient, de même que dans les grandes calamités publiques ou particulières (f). Dieu défend à ses prêtres de se couper ni les cheveux ni la barbe dans le deuil (g). Les nazaréens (h) de même ne touchaient point à leurs cheveux pendant tout le temps de leur nazaréat; mais s'il arrivait que pendant cet intervalle un homme vint à mourir en leur présence, ils devaient se raser les cheveux et recommencer de nouveau les exercices du nazaréat. La force de Samson consistait dans les cheveux qu'il portait sans les couper en qualité de nazaréen; dès qu'on les lui eut rasés, il devint faible comme un autre homme.

RASER toute la barbe et tous les cheveux, ou toute la moitié de la barbe ou des cheveux, était une insulte et une moquerie. Hanon, roi des Ammonites, ayant traité de la sorte les ambassadeurs de David (i), ce prince en tira vengeance par une guerre qui fut fatale aux Ammonites. Dieu dit qu'il se servira d'un rasoir emprunté (j) pour raser tout le poil du corps de son peuple : *Radet Dominus in novacula conducta, caput, et pilos pedum, et barbam universam*; c'est-à-dire, qu'il exercera sa vengeance contre son peuple par le glaive des peuples de delà l'Euphrate. Dans le deuil on laissait quelquefois croître sa barbe. Miphiboseth (k) n'avait point fait sa barbe tout le temps que David avait été chassé de Jérusalem par Absalom. Jérémie (l) désigne les Arabes voisins de la Judée par la manière dont ils se rasaient la tête. *Iis qui attonsi sunt in comam*. Ils se coupaient les cheveux en rond en l'honneur d'une divinité profane. Dieu défend à son peuple de les imiter (m) : *Neque in rotundinam attondebitis comam*. Voyez ci-après SISOÉ.

RASIN, roi de Syrie, s'étant ligué avec Phacée, fils de Romélie, pour attaquer Achaz, roi de Juda (n), ils firent ensemble irruption dans son royaume. La première année de son règne, ils mirent le siège devant Jérusalem : mais n'ayant pu la prendre, ils firent le dégât dans le pays, et s'en retournèrent. L'année suivante ils revinrent dans le pays de Juda, et le Seigneur leur livra l'armée et le pays d'Achaz. Les deux princes ligüés séparèrent après cela leurs armées. Celle de Rasin se mit à piller partout et à prendre des captifs. Elle le fit sans trouver de résistance, et conduisit à Damas les captifs et le hutin qu'elle avait pris (o). Phacée de son côté tua dans un jour, en un seul combat, jusqu'à cent vingt mille hommes de l'armée d'Achaz, et prit outre cela deux cent mille prisonniers. Mais comme on les menait à Samarie, le prophète Oded les fit renvoyer sur les terres de Juda.

(a) I Mac. v, 42.

(b) II Mac. xii, 22.

(c) Num. viii, 7.

(d) Levit. xiv, 8, 9.

(e) Deut. xxi, 12.

(f) Jerem. xlviii, 57; xli, 5 Baruc. vi, 50. Isai vii, 20; xv, 7.

(g) Levit. xxi, 5.

(h) Num. vi, 9, 18.

(i) II Reg. x, 1 II Par. xix, 4.

(j) Isai. vii, 20.

(k) II Reg. xix, 24.

(l) Jerem. ix, 26.

(m) Levit. xix, 27.

(n) IV Reg. xv, 37, 58; xvi, 3, 6, etc. An du monde 5262, avant Jésus-Christ 758, avant l'ère vulg. 742. Voyez aussi II Par. xxviii, 5, 6, 7, etc.

(o) II Par. xxviii, 5. An du monde 5265, avant Jésus-Christ 757, avant l'ère vulg. 741.

Vers le même temps, Rasin, roi de Syrie, attaqua Elath ou Ailat, sur la mer Rouge, la prit, en chassa les Juifs, et y mit les Iduméens, qui l'avaient apparemment engagé à cette guerre (IV Reg. XVI, 6. An du monde 3263. אֵלָתָה לְאִרָם. Lisez לְאֵדוֹם *Leedom*, au lieu de *Léaram*). Le texte hébreu et la Vulgate portent que Rasin, roi de Syrie, *conquit Ela pour les Syriens*; mais la suite du discours fait voir qu'il faut lire, pour les Iduméens, et que dans l'Hébreu, il faut lire *Edom* au lieu d'*Aram*. La différence de ces deux noms dans le texte original est presque imperceptible. Achaz, ne se sentant pas assez fort pour résister à Rasin et à Phacée, s'adressa à Téglatphalasar, roi d'Assyrie, et lui donna une très-grosse somme pour l'engager à venir à son secours. Téglatphalasar marcha d'abord contre Dimas, prit la ville, fit mourir Rasin, et transporta son peuple à Kir, apparemment sur le fleuve Cyrus, dans l'Ibérie (a).

RAT, *souris, mus*. Voyez SOURIS.

RATIONAL DU JUGEMENT. On appelle ainsi une pièce de broderie d'environ dix pouces en carré (b), d'un tissu fort précieux, que le grand prêtre des Juifs portait sur sa poitrine, et qui était chargé de quatre rangs de pierres précieuses, sur chacune desquelles était gravé le nom d'une des tribus d'Israël. Le Rational était double, c'est-à-dire, d'un tissu double et épais, ou composé de deux pièces repliées l'une sur l'autre, comme une espèce de maille, dans laquelle étaient renfermés l'*Urim* et *Thummim*, selon les rabbins. On donne à cette pièce le nom de *Rational*, ou de *Rational du jugement*, apparemment parce qu'il découvrait le jugement et la volonté de Dieu, ou parce que le grand prêtre qui le portait était le chef de la justice, et se revêtait de cet ornement lorsqu'il prononçait des jugements en matière de conséquence.

L'Hébreu (c) porte simplement *coschen*, et quelquefois *coschen mischphath*, que les Septante ont rendu par *logion*, ou *logion cri-seos*; et saint Jérôme par *Rationale*, ou *Rationale judicii*. On ne sait pas bien ce que veut dire *coschen* à la lettre. La plupart le dérivent de l'arabe *casan*, qui est gros, épais et inégal, comme était en effet la pièce dont nous parlons. On peut voir ce qui a été dit sur les articles EPHOD et PECTORAL, et ce qu'on dira ci-après sur *Urim* et *Thummim*. — [Voyez aussi AARON.]

RAVIR, dans sa signification commune, signifie ôter à quelqu'un quelque chose par violence : *Alii rapiunt non sua* (d); il se prend aussi pour l'enlèvement, ou le rapt d'une femme ou d'une fille (e) : *Sichem rapuit Di-*

nam, et dormivit cum ea. Et dans les Juges (f) : *Rapite ex eis singuli uxorem sibi*. Saül appelle par colère Jonathas son fils (g) : *Fili mulieris virum ultro rapientis*; fils d'une femme qui recherche un homme.

RAVIR la parole de la bouche d'un homme : *Rapuerunt verbum ex ore ejus* (h), ils saisirent le mot qu'il lâcha, et le prirent pour ainsi dire au mot.

RAVIR au ciel, au paradis, comme saint Paul fut ravi au troisième ciel (i), se dit d'un homme qui est élevé en esprit, dans un état surnaturel, jusque dans le paradis, quoique son corps demeure sur la terre. L'Esprit de Dieu ravit Philippe, l'emporta loin du lieu où il avait baptisé l'ennaque (j). Il l'emporta avec une si grande rapidité, que nulle force humaine n'aurait pu le mener si vite. Jésus-Christ dit dans l'Évangile que depuis Jean-Baptiste le royaume des cieux souffre violence, et que les violents le ravissent : *Vim patitur, et violenti rapiunt illud* (k); ce qu'on explique en deux manières. Pour gagner le royaume du ciel et parvenir à la vie éternelle, il faut user de violence envers soi-même, envers ses passions; il faut mortifier sa chair, porter sa croix, faire pénitence. Autrement depuis Jean-Baptiste le royaume des cieux, la prédication de l'Évangile, la vérité que Jésus-Christ prêche, souffre violence, est attaquée violemment par les méchants; le royaume des cieux est, pour ainsi dire, exposé au pillage, à la violence des méchants; ou enfin, Dieu ne refuse l'entrée du royaume des cieux à personne, il l'abandonne pour ainsi dire, au pillage; y entre qui veut.

Le Fils de Dieu n'a pas cru commettre un vol, une rapine, de s'égaliser à Dieu (l) : *Non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo*. Il est Dieu et égal à Dieu par sa nature; ce n'est ni usurpation, ni vol, ni injustice, s'il se dit égal à Dieu. Quand Lucifer dit : *Je serai égal au Très-Haut*, c'est un blasphème, c'est une usurpation, c'est un sacrilège, c'est le plus grand de tous les crimes.

RAZIAS, ou RHAZIZ, était un des plus considérables docteurs qui fussent à Jérusalem du temps de la persécution d'Antiochus Epiphane. Après la mort de ce prince et d'Antiochus Eupator, son fils, et sous le règne de Démétrius Soter, fils de Séleucus (m), Alcime, faux grand prêtre des Juifs, ayant obtenu la grande sacrificature en donnant de l'argent au roi Démétrius, fut envoyé en Judée avec Nicanor, qui avait ordre de le maintenir dans la possession de sa dignité. Mais Nicanor s'étant accommodé avec Judas Machabée, et vivant bien avec lui dans Jérusalem, Alcime en prit de l'ombrage, et alla accuser Nicanor

(c) Genes. xxiv. 2.

(f) Judic. xxi. 21.

(g) I Reg. xv. 30.

(h) III Reg. xx. 35.

(i) II Cor. xii. 2, 4.

(j) Act. viii. 39.

(k) Matth. xi. 12.

(l) Philipp. ii. 6.

(m) II Mac. xiv. 37. An du monde 3843, avant Jésus-Christ, 157, avant l'ère vulg. 161.

(a) IV Reg. xvi. 9. An du monde 3264, avant Jésus-Christ 736, avant l'ère vulg. 740.

(b) Exod. xxviii. 16, 17, 18. דָּוָדָה est la demi-coudée. Ezech. xliiii. 13, 17.

(c) Exod. xxv. 7, 27, etc. כֹּסֶשֶׁן *Coschen*. 70 : Δόρυον, ou ορέιον. Exod. xxviii. 13, 29, 30. הָאֵתָן הַבְּרִיטָה Δόρυον η̄; ορέιον. Ils traduisent aussi qu'on l'appelle par כֹּסֶשֶׁן, ou כֹּסֶשֶׁן talaris, et par כֹּסֶשֶׁן η̄, pectorale.

(d) Prov. xi. 24

de trahir les intérêts du roi, disant qu'il s'entendait avec Judas Machabée. Démétrius écrivit à Nicanor de se saisir de Judas Machabée et de le lui envoyer à Antioche. Nicanor se sépara donc de Judas, et commença à chercher les moyens de le prendre : mais Judas le prévint et se retira.

Nicanor ayant manqué son coup, voulut s'en prendre aux prêtres, et leur fit de grandes menaces. En ce même temps on accusa auprès de lui Razias, dont nous parlons ici, apparemment comme étant fort attaché au parti de Judas Machabée, et fort contraire à celui d'Alcime, à qui la grande sacrificature ne devait pas appartenir. L'Écriture ne dit pas précisément de quoi on l'accusa ; mais elle lui rend ce témoignage, qu'il était très-zélé pour les intérêts de la ville de Jérusalem et de toute sa nation : en sorte qu'on l'appelait le père des Juifs. Sa vie était pure et irrépréhensible, et dans le temps de la persécution, il avait déjà donné des preuves publiques de son attachement au judaïsme (II Mac. XIV, 38: *Ἦν γὰρ ἐν τοῖς ἑμπροσθεν χρόνοις τῆς ἀμείλιχας χριστοῦ εἰσεπισηγμένους Ἰουδαϊσμοῦ*) par sa résistance à ceux qui voulaient introduire l'idolâtrie dans Israël. Nicanor donc envoya cinq cents hommes pour le prendre, croyant que s'il venait à bout de le réduire, cela ferait une grande impression sur les autres Juifs.

Lors donc que Razias vit que les soldats voulaient forcer sa maison et y mettre le feu, et qu'il ne pouvait éviter de tomber entre leurs mains, il se donna un coup d'épée, aimant mieux mourir courageusement que se voir assujetti aux pécheurs, et souffrir des outrages indignes de sa naissance. Mais parce que dans la précipitation où il était, il ne s'était pas donné un coup mortel, voyant tous les soldats entrer en foule dans sa maison, il courut avec fermeté sur la plate-forme de son logis, et s'étant jeté de haut en bas dans la rue, il tomba la tête la première sur la terre. Sa chute ne l'ayant pas encore achevé, il fit de nouveaux efforts, se releva, et courant au travers du peuple, il monta sur une pierre escarpée, tira ses entrailles hors de son corps, les jeta avec ses deux mains sur le peuple, invoquant le dominateur de la vie et de l'âme, afin qu'il les lui rendit un jour, et mourut de cette sorte.

Les Juifs mettent Razias entre leurs plus illustres martyrs, et prétendent montrer, par son exemple et par celui de Saül et de Samson, qu'il est de certains cas, où le meurtre volontaire de soi-même est non-seulement permis, mais même louable et méritoire. Ces cas sont premièrement la juste défiance de ses propres forces et la crainte de succomber à la persécution. Alors il est permis, selon eux, de la prévenir, en se donnant la mort. Le second cas est lorsque l'on prévoit que si l'on tombe entre les

(a) Vide Lyran. Tirin. Ser. iv. in II Mac. xiv, et F. anticisc. Victoria Relect. de Homicidio.

(b) Aug. Epist. olim. 61, nunc 204, in nov. edit. l. 1, contra Gaudent. c. xxxi.

maines des ennemis, ils en prendront occasion d'insulter au Seigneur et de blasphémer son nom. Les circoncellions, célèbres hérétiques qui vivaient dans l'Afrique du temps de saint Augustin, se servaient de l'exemple de Razias pour s'autoriser dans les cruautés qu'ils exerçaient contre eux-mêmes, en se précipitant et se faisant mourir de mille manières diverses, pour procurer, disaient-ils, la gloire de Dieu. Quelques nouveaux théologiens (a) prétendent aussi justifier Razias par l'exemple de certaines vierges chrétiennes qui, pour éviter la souillure de leurs corps, se jetèrent dans l'eau, où elles moururent. Ils ajoutent que Razias n'agit en cela que par l'inspiration du Saint-Esprit ; que la manière dont il avait vécu auparavant et les sentiments dans lesquels il mourut ne permettent presque pas de douter de son salut et de la bonté de son action.

Toutefois saint Augustin (b), saint Thomas (c) et divers autres théologiens très-éclairés (d) ont soutenu que l'exemple de Razias étant non pas approuvé, mais simplement rapporté dans l'Écriture, on n'en peut rien conclure pour justifier son action dans le moral. On convient qu'elle est généreuse, qu'elle est digne des plus grands héros du paganisme ; mais il s'agit de savoir si elle est conforme à la loi de Dieu et à l'ordre éternel que Dieu commande de conserver et qu'il défend de troubler. De quoi l'Écriture loue-t-elle Razias ? D'avoir été fort attaché au judaïsme, qui était la vraie religion ; d'avoir été très-zélé pour sa patrie et pour ses frères, en sorte qu'il était regardé comme le père des Juifs ; d'avoir invoqué le Seigneur en mourant. Mais cela suffit-il pour justifier une action si notablement contraire à la loi de Dieu ? Si Razias n'est ni juste ni innocent, pourquoi veut-on l'imiter, dit saint Augustin ? Et s'il est juste et innocent, pourquoi met-il à mort un juste ; c'est-à-dire, pourquoi se tue-t-il soi-même ? Est-ce ainsi que nos martyrs en ont usé ? Il est dit qu'il est mort généreusement : mais ne vaudrait-il pas mieux qu'il fût mort humblement et patiemment ? *Dictum est quod elegerit nobiliter mori, dit saint Augustin : Melius vellem humiliter ; sic enim utiliter. Illis autem verbis historia gentium laudare consuevit, sed viros fortes hujus sæculi, non martyres Christi.*

RAZON, fils d'Elinda, s'étant enfui d'auprès d'Adarzer, roi de Saba, son maître (e), pendant que David lui faisait la guerre, et s'étant mis à la tête d'une troupe de voleurs, commença à faire des courses dans le pays de Damas. Il se rendit enfin maître de cette ville, et y fut reconnu pour roi. Il semble qu'il ne put s'y établir que sur la fin du règne de Salomon ; car David avait conquis Damas, de même que le reste de la Syrie, et Salomon conserva l'empire sur toutes les

(c) D. Thom. 2-2, q. 63, art. 5, ad 5.

(d) Est. in II Mac. Natal. Alex. Hist. V. T., etc.

(e) III Reg. xi, 25. An si... avant Jésus-Christ 1010, avant l'ère vulg. 1014.

provinces que David avait assujetties. Or si Razon n'a régné à Damas que sur la fin du règne de Salomon, il faut qu'il ait vécu très-longtemps ; car depuis les guerres de David contre Adarézer, arrivées au commencement du règne de David, vers l'an du monde 2960 jusqu'à la fin de Salomon, qui mourut en 3029, il y a soixante-neuf ans. Razon devait avoir au moins vingt-cinq ou trente ans lors de ces premières guerres, puisqu'il était déjà général des troupes d'Adarézer, et qu'il devint aussitôt après chef d'une troupe de voleurs. Ainsi il avait environ quatre-vingt-dix ans lorsqu'il commença à régner. Si cela paraît incroyable, on pourra supposer que Razon régnait à Damas peut-être sous les règnes de David et de Salomon, mais tributaire à l'un et à l'autre, et qu'il ne commença à se révolter que sur la fin du règne de Salomon.

REBÉ, ou REB, un des princes des Madianites (a) qui furent tués dans la guerre que Moïse, par l'ordre du Seigneur, leur fit faire par Phinée, fils du grand prêtre Eléazar, en punition du crime où ils avaient engagé les Israélites, lorsqu'ils envoyèrent leurs femmes dans leur camp pour les inviter aux fêtes de Phégor (b).

REBECCA, fille de Bathuel et épouse d'Isaac. Eliézer, intendant de la maison d'Abraham, alla la chercher à Haran, ville de Mésopotamie (c), et l'amena à Isaac, qui demeurait alors à Béersabée, dans la terre de Chanaan. Rébecca demeura vingt ans avec Isaac, sans en avoir d'enfants. Enfin Isaac, par ses prières, lui obtint la vertu de concevoir (d) ; elle devint enceinte, et les deux fils dont elle était grosse, se remuant avec violence dans son sein, cela lui donna de l'inquiétude, et elle alla consulter le Seigneur, qui lui répondit : Deux nations sont dans votre sein ; l'une des deux surmontera l'autre, et l'aîné sera assujéti au plus jeune. On n'est pas d'accord sur la personne que Rébecca alla consulter. Les uns veulent qu'elle soit allée trouver Sem, fils de Noé ; d'autres, Melchisédech ; d'autres, Héber ; d'autres, Abraham ; et d'autres croient qu'elle alla faire quelques sacrifices sur le mont Moria (e) ou sur l'autel qu'Abraham avait érigé dans le bois de Béersabée (f), et que pendant son sommeil Dieu lui révéla ce que nous venons de voir.

Le temps des couches de Rébecca étant venu, elle se trouva mère de deux jumeaux (g). Celui qui sortit le premier, était roux et velu comme une peau d'ours, et on lui donna le nom d'Esau. L'autre sortit aussitôt, tenant de sa main le pied de son frère, et on l'appela Jacob, ou Supplanteur. Quand ils fu-

(a) Num. xxv, 8.

(b) An du monde 2555, avant Jésus-Christ 1447, avant l'ère vulg. 1451. Quelques mois avant que les Israélites entrassent dans la terre promise.

(c) Genes. xxiv, 1, 2, 5, etc. An du monde 2118, avant Jésus-Christ 1852, avant l'ère vulg. 1856.

(d) Genes. xxv, 21, 22, etc. An du monde 2168, avant Jésus-Christ 1852, avant l'ère vulg. 1856.

(e) Petr. Comestor. Hist. scholast.

(f) Piodor et Procop in Gen. Theodoret qu. 76 in Gen.

rent grands, Esau s'adonna à la chasse et au labourage ; et Jacob était un homme droit et simple, qui demeurait dans la tente de son père. Isaac avait plus d'inclination pour Esau, et Rébecca aimait davantage Jacob. Elle trouva même moyen de lui faire obtenir la bénédiction d'Isaac, à l'exclusion d'Esau, contre la première intention d'Isaac, qui se croyant près de sa fin, voulait donner sa dernière bénédiction à Esau, son aîné (h). Nous avons déjà rapporté cette histoire si célèbre dans les articles de JACOB et d'ISAAC.

Une grande famine ayant obligé Isaac d'aller dans la ville de Gérare, au pays des Philistins, où régnait Abimélech (i), comme les habitants du lieu lui demandaient qui était Rébecca, il répondit qu'elle était sa sœur, parce qu'il craignait qu'ils ne le fissent mourir et ne lui enlevassent sa femme. Abimélech, qui avait autrefois enlevé Sara, femme d'Abraham (j), et à qui le Seigneur avait fait de grandes menaces à cause d'elle, se défia de la vérité de ce qu'Isaac disait que Rébecca était sa sœur. Il l'observa de si près, qu'il l'aperçut un jour qui se jouait avec elle d'une manière qui convenait plutôt à un mari qu'à un frère. Abimélech le fit donc appeler et lui dit : *Il est visible qu'elle est votre épouse. Pourquoi nous en avez-vous ainsi imposé ? Quelqu'un aurait pu abuser de votre femme, et vous auriez attiré sur nous un grand châtiment de Dieu.* Ensuite il fit publier cette ordonnance dans Gérare : *Si quelqu'un touche à la femme de cet homme, il sera puni de mort.*

Jacob ayant, par le conseil de Rébecca, sa mère, surpris la bénédiction d'Isaac, au préjudice d'Esau, celui-ci se mit étrangement en colère contre lui, et menaça de le faire mourir lorsque Isaac aurait les yeux fermés. Rébecca en ayant eu avis (k), conseilla à Jacob d'aller en Mésopotamie vers son oncle Laban, et d'y épouser une de ses filles : que quand la colère d'Esau serait passée, elle le ferait avertir, afin qu'il pût revenir. Elle disposa Jacob à consentir à ce voyage, en lui disant : *La vie m'est ennuyeuse, à cause des filles de Heth qu'Esau a épousées. Si Jacob prend pour femme une fille de ce pays-ci, je ne puis me résoudre à vivre davantage.* Depuis ce temps, l'Écriture ne nous dit plus rien de Rébecca. On ne sait pas l'année de sa mort ; mais il est sûr qu'elle mourut avant Isaac, puisqu'il est dit qu'Isaac fut mis dans le tombeau avec Rébecca sa femme (l), et que ce tombeau est le même où Abraham et Sara étaient déjà enterrés, et où dans la suite on mit encore Jacob et Lia. — [Voyez JOSUÉ, addition, § VII.]

REBLA, ou RÉBLATA, ou RIBLATA, ville de

(g) Genes. xxv, 24, 25, etc.

(h) Ibid. xxvii, 1, 2, 5, etc. An du monde 2245, avant Jésus-Christ 1755, avant l'ère vulg. 1759.

(i) Ibid. xxvi, 1, 2, 5, etc. An du monde 2187, avant Jésus-Christ 1815, avant l'ère vulg. 1817.

(j) Ibid. xx, 5, 6, 7, 8.

(k) Ibid. xxvii, 41, 42, etc. ; xxviii, 1, 2, 5, etc. An du monde 2245, avant Jésus-Christ 1755, avant l'ère vulg. 1759.

(l) Genes. xlix, 31

Syrie, dans le pays d'Emath. On n'en sait pas la situation. Saint Jérôme (a) l'a prise pour Antioche de Syrie, ou pour le pays des environs d'Emath ou d'Emmas, qui était encore de son temps le premier gîte de ceux qui allaient de Syrie en Mésopotamie. Nous ne savons pas quel était le nom ancien de la ville d'Antioche; mais nous savons que celui qu'elle porta depuis le règne des Séleucides, et qu'elle porte encore aujourd'hui, est nouveau. Saint Jérôme avait apparemment sur cela quelque connaissance particulière, puisqu'il assure si positivement, et en tant d'endroits, que l'ancienne Réblata était Antioche.

Cependant cela souffre beaucoup de difficulté. Antioche était assez éloignée d'Emèse ou d'Emath; elle n'était pas sur le chemin de la Judée en Mésopotamie. Moïse en décrivant les limites orientales de la terre promise, dit (b) qu'elles s'étendaient depuis Hazer-Enan jusqu'à Séphama, de Séphama à Réblat, vis-à-vis de la fontaine de Daphné. De là elles s'étendaient vers l'orient jusqu'à la mer de Cinéreth, ou de Tibériade, et elles passaient jusqu'au Jourdain, et enfin se terminaient à la mer Salée, ou à la mer Morte. Le nom de Daphné ne se lit pas dans l'Hébreu; mais les paraphrastes chaldéens et saint Jérôme expliquent la fontaine de Réblat de celle de Daphné, près d'Antioche. Ezéchiel (c) met les bornes septentrionales de la terre promise du côté du septentrion, depuis la mer Méditerranée jusqu'à Hazer-Enan, ou trium Enan. Il dit qu'Emath est la ville qui borne la terre promise du côté du septentrion, et que ses limites méridionales se prennent par le milieu d'Auran, de Damas et des montagnes de Galaad. Il ne parle point de Réblat; mais il marque *Emath*, dans le territoire de laquelle était Réblat.

La demeure de Réblat était des plus agréables de la Syrie; d'où vient que les rois de Babylone y faisaient volontiers leur demeure. Pharaon Néchao, roi d'Egypte, s'y arrêta, au retour de son expédition de Carchemise (d); et y ayant fait venir Joachaz, roi de Juda, il le dépouilla de la royauté, et mit en sa place Joachim. Nabuchodonosor, roi de Babylone, demeura à Réblat pendant que Nabuzardan, général de son armée, assiégeait Jérusalem (e), et après la reddition de cette place, on amena le roi Sédécias et les autres prisonniers à Réblat, où Nabuchodonosor fit crever les yeux à Sédécias, et fit tuer en sa présence les fils de ce malheureux prince, et ses autres principaux officiers. [Voyez ANTIOCHE de Syrie et DEBLATHA.]

REB-MAG, un des officiers généraux de l'armée de Nabuchodonosor, qui assista avec

(a) Hieronym. in Isai. xiii, 1, et in Amos vi, 2. Item in locis, in Reblata; et in Ezech. XLVII.

(b) Num. xxxi, 10, 11, 12.

(c) Ezech. XLVII, 17.

(d) IV Reg. xxiii, 33.

(e) Ibid. xxv, 6, 20, 21. Jerem. xxix, 3, et lu, 9.

(f) Jerem. xxxix, 5. An du monde 5116, avant Jésus-Christ 584, avant Père vulg. 588.

(g) רב־מג Reb-Mag. ou Rab-Mag.

(h) Num. xxxi, 8. An du monde 2557, avant Jésus-

Nabuzardan a la prise de Jérusalem (f). Je crois que *Reb-mag* (g) signifie le chef des mages.

RECCATH, ville de Nephtali. Jos XIX, 35.

RECEM, un des princes de Madian, qui fut mis à mort par Phinée, fils du grand prêtre Eléazar, après l'abomination de Béel-phégor (h).

RECEM, fils de Coré. I Par. II, 43.

[Il était le troisième fils d'Hébron, dont Coré était le fils aîné. Il fut père de Sammaï, Ibid., 44.]

RECEM, fils de Sarès. I Par. VII, 16. Il était de la tribu de Gad et de la famille de Machir.

RECEM, ville de la tribu de Benjamin, Josue, XVIII, 27 [sur la limite d'Ephraïm].

RECEM, autrement PETRA. Voyez RÉKEM, ou PETRA.

RECHA, ou RACHA. On ne sait de quelle tribu était cette ville, ni même si c'est une ville. Voyez I Par. IV, 12.

[Le géographe de la Bible de Vence croit avec beaucoup d'autres que c'était une ville, peut-être la même que *Recem*, de la tribu de Benjamin. Jos. XVIII, 28.]

RECHAB et BAANA sont les deux assassins d'Isboseth, fils de Saül (i). Voyez ISBOSETH, ou BAANA.

RECHAB, fils de Jonadab, instituteur des Réchabites. On ne sait en quel temps vivait Réchab, ni quelle est son origine. Quelques-uns le font sortir de la tribu de Juda (j). D'autres croient qu'il était prêtre, ou au moins lévite (k), parce qu'il est dit dans Jérémie (l) que l'on verra toujours des descendants de Jonadab attachés au service du Seigneur. Quelques rabbins veulent que les Réchabites ayant épousé des filles des prêtres ou des lévites, les enfants qui en étaient sortis furent employés au service du temple. D'autres (m) croient qu'à la vérité ils servaient au temple, mais simplement en qualité de ministres, de même que les Gabonites et les Nathinéens, qui étaient comme les serviteurs des prêtres et des lévites (n). On lit dans les Paralipomènes (o) que les Réchabites étaient Cinéens d'origine, et qu'ils étaient chantres dans la maison de Dieu: *Canentes atque resonantes, atque in tabernaculis commorantes; hi sunt Cinei qui venerunt de calore patris domus Rechab. L'Hébreu porte: Les portiers et les obéissants, qui logent sous des tentes; ce sont eux qu'on nomme Cinéens, qui sont descendus de Chamath, chef de la maison de Réchab.*

Les Cinéens ne sont pas de la race de Jacob, mais de celle de Madian, fils de Chus. Ils descendaient de Hobab ou de Jéthro, père de

Christ 1447, avant Père vulg. 1151.

(i) II Reg. iv, 2.

(j) Theodoret. in I Paral., initio.

(k) Hegesipp. apud Euseb. l. II, c. xxii Hist. Eccles.

(l) Jerem. xxxv, 19.

(m) Sanct. et Cornel. in Jerem. xxxv.

(n) Vide Josue. ix, 27. I Par. ix II Esdr. ii, 45, 55, 57 58, 70. II Esdr. vii, 57, etc

(o) I Par. ii, 55.

Séphora, et beau-père de Moïse. Ils entrèrent avec les Hébreux dans la terre promise, et demeurèrent dans le lot de la tribu de Juda, aux environs de la mer Morte. Ils ne furent distingués des Israélites que par leur vie champêtre, et par le mépris qu'ils faisaient des villes et des maisons. Quelques-uns (a) ont cru que Hobab ou Jéthro était lui-même le premier instituteur des Réchabites; que Réchab était un de ses noms; que Jonadab connu du temps de Jéhu, était un de ses descendants; que Héber le Cinéen était de l'institut des Réchabites. Serrarius distingue les anciens Réchabites, descendus et institués par Jéthro, des nouveaux, institués par Jonadab, fils de Réchab, qui vivait sous Jéhu, roi d'Israël.

Le Père Boulduc (b) a imaginé sur le sujet des Réchabites un système tout à fait extraordinaire. Il va chercher leur origine dès avant le déluge, dans Enos et ses descendants. Après le déluge, ils furent connus successivement sous les noms de Cinéens, de Cinézéens, d'Hébreux, de Nazaréens, d'enfants des prophètes; et enfin de Réchabites et de pharisiens. Tous ces gens étaient des religieux vivant en communauté, ayant leurs supérieurs généraux et particuliers, ainsi qu'on en voit aujourd'hui parmi les différents ordres religieux de l'Eglise latine. Mais d'où leur vient le nom de Réchab? L'étymologie en est remarquable. Elisée voyant son maître qui montait au ciel, lui cria (c) : *Mon père, mon père, qui êtes le chariot d'Israël et son conducteur.* Le roi Joas étant allé visiter Elisée dans sa dernière maladie, lui dit de même (d) : *Mon père, mon père, qui êtes le chariot d'Israël et son conducteur.* L'Hébreu porte : *Mon père, mon père, Réchab d'Israël.* C'est de là qu'est venu le nom de Réchabites aux disciples d'Elie et d'Elisée; fils des Réchabaïm, des deux chariots d'Israël. Ce n'est pas assez à cet auteur de faire venir les Réchabites du chariot d'Elie; il fait venir les pharisiens de ses chevaux. *Pharassim* en hébreu, signifie des chevaux.

Mais il est inutile d'aller chercher de ces étymologies forcées, éloignées, douteuses et puériles. L'Écriture (e) nous apprend que Jonadab, fils de Réchab, qui vivait du temps de Jéhu, roi d'Israël, ordonna à ses descendants de ne boire jamais de vin, de ne point bâtir de maisons, de ne semer aucun grain, de ne planter point de vignes, de ne posséder aucun fonds et de demeurer sous des tentes toute leur vie. Telle fut la règle des Réchabites et des enfants de Réchab. Elle n'obligeait point les autres Cinéens, ni les autres enfants de Jéthro. Cette observance subsista pendant plus de trois cents ans (f). La dernière année du règne de Joakim, roi

de Juda, Nabuchodonosor étant venu assiéger Jérusalem, les Réchabites furent obligés de quitter la campagne et de se retirer dans la ville, sans toutefois abandonner leur coutume de loger sous des tentes. Jérémie durant le siège, reçut ordre du Seigneur d'aller chercher les disciples de Réchab, de les faire entrer dans le temple, et de leur présenter du vin à boire (g). Jérémie exécuta les ordres du Seigneur; mais les Réchabites répondirent : *Nous ne boirons point de vin, parce que Jonadab, fils de Réchab, notre père, nous a défendu d'en boire, et nous lui avons obéi jusqu'aujourd'hui, nous et nos femmes, nos fils et nos filles. Et lorsque Nabuchodonosor est venu dans le pays, nous avons dit : Entrons dans Jérusalem devant l'armée des Chaldéens et des Syriens; et nous avons demeuré à Jérusalem. Alors le Seigneur dit à Jérémie : Dites au peuple de Juda et aux habitants de Jérusalem : Les paroles de Jonadab, fils de Réchab, ont eu assez de force sur l'esprit de ses enfants pour les obliger à ne point boire de vin jusqu'à cette heure; mais pour vous, vous n'avez point voulu m'écouter jusqu'aujourd'hui... Ensuite adressant sa parole aux Réchabites, il leur dit : Parce que vous avez obéi aux paroles de Jonadab, votre père, et que vous avez observé ses ordonnances, la race de Jonadab ne cessera point de produire des hommes qui serviront toujours en ma présence.*

Les Réchabites furent apparemment menés captifs après la prise de Jérusalem par les Chaldéens (h), puisqu'on lit dans le titre du psaume LXX, 1, qu'il fut chanté par les fils de Jonadab et par les premiers captifs, qui sont Ezéchiel et Mardochee, emmenés au delà de l'Euphrate par les Chaldéens, après la prise de Jérusalem, sous le roi Joakim. Ils revinrent de captivité, et s'établirent dans la ville de Jabès, au delà du Jourdain, comme il paraît par les Paralipomènes (i) : *La race des scribes qui demeuraient à Jabès, nommés portiers, obéissants et demeurant sous des tentes, sont les Cinéens, descendus de Chamath, père de la maison de Réchab.* Il y a quelque difficulté sur ce passage. Quelques-uns ont cru que Jabès en cet endroit marquait non une ville, mais un homme que les Cinéens honoraient comme leur maître. Quoi qu'il en soit, il n'est plus parlé des Cinéens dans les livres écrits depuis la captivité de Babylone.

Quelques-uns ont prétendu que les Assidéens, dont il est parlé dans les Machabées (j), étaient les successeurs et les imitateurs des Réchabites. D'autres (k) confondent les Réchabites avec les Esséniens. Mais si les Assidéens étaient les mêmes que les Esséniens, comme il y a assez d'apparence, ces deux sentiments reviendront au même. Il est sûr que la manière de vivre de ces derniers,

(a) Arias Montan. in Judic. 1. Sanctius in Jerem. xxxv, n. 5, 6, 7. Serrar. Hæres. l. III, c. ix. Mierval. c. xiii, xiv, xv.

(b) Jacob. Boulduc. de Ecclesia ante legem, l. III, c. xvi.

(c) IV Reg. II, 12.

(d) Ibid. xiii, 14.

(e) Jerem. xxxv, 6, 7.

(f) Jéhu commença à régner l'an du monde 3120.

Joakim, roi de Juda, fut mis à mort l'an du monde 3405, avant Jésus-Christ 595, avant l'ère vulg. 599.

(g) Jerem. xxxv, 1, 2, 3, etc.

(h) An du monde 3405, avant Jésus-Christ 595, avant l'ère vulg. 599.

(i) I Par. II, 55.

(j) I Mac. II, 42; VII, 17, et II Mac. XIV, 6.

(k) Ita ex Nilo et Suida. Serrar. in Hæres. l. III, c. ix.

qui nous sont bien connus, était fort différente de celle des Réchabites, comme il paraît dans ce qu'en dit Josèphe (a), qui nous apprend que les Esséniens avaient des champs qu'ils cultivaient en commun, qu'ils demeuraient dans des maisons, qu'ils n'avaient ni femmes ni enfants, et ne faisaient point leurs cérémonies avec les autres Juifs dans le temple de Jérusalem. Or tout cela était contraire aux pratiques des Réchabites. Hégésippe, cité par Eusèbe (b), raconte que comme on conduisait saint Jacques au supplice, un des prêtres de la race des Réchabites cria aux Juifs qui voulaient le lapider : *Qu'allez-vous faire? Le juste prie pour vous.* Il est certain, comme nous l'avons déjà dit, que les Réchabites n'étaient pas de la race des prêtres; mais comme ils servaient dans le temple, cet auteur aura cru qu'ils étaient prêtres; ou il aura pris le nom de prêtre, dans un sens générique, pour un ministre du Seigneur. — [Voyez NAZARÉENS.]

Benjamin de Tudèle (c) dit qu'il vit dans ses voyages un grand pays habité par les fils de Réchab. Voici ses paroles : « De Pundebite sur l'Euphrate, j'allai dans le pays de Séba, nommé aujourd'hui *Aliman*, qui confine au pays de *Sénaar*. Après vingt et un jours de marche par des solitudes, j'arrivai dans le pays où demeurent les Juifs nommés *fils de Réhab*, autrement *peuples de Théima*; car Théima est le commencement de leur État, qui est aujourd'hui gouverné par le prince *Hanan*. La ville de Théima est grande et bien peuplée. Le pays a vingt journées de long, entre les montagnes septentrionales. Il est rempli de bonnes et fortes villes, qui n'obéissent à aucun prince étranger. Les peuples de ce pays font des courses sur leurs voisins et même sur les peuples éloignés. Ils cultivent des champs et nourrissent des troupeaux, ayant un bon et vaste pays. Ils donnent la dîme de tout leur revenu pour l'entretien des disciples des sages, qui vaquent continuellement à la prédication, et pour la nourriture des pharisiens qui déplorent le malheur de Sion et la chute de Jérusalem; n'usant jamais ni de vin ni de chair, allant toujours vêtus de noir, et n'ayant point d'autre demeure que des cavernes; jeûnant tous les jours, à l'exception du jour de sabbat, et toujours appliqués à la prière, pour obtenir de Dieu la liberté et le retour de la captivité d'Israël.

» Tous les Juifs de Théima et de Thélimas font les mêmes prières au Seigneur, et ils sont au nombre d'environ cent mille hommes. Ils ont pour prince Salomon, frère de Hanan, tous deux de la race de David, comme ils le prouvent par leurs histoires généalogiques qu'ils ont en main. Ils vont ordinairement avec des habits de deuil et déchirés, et jeûnent quarante jours pour tous les Juifs qui

sont en captivité. La province comprend environ quarante villes, deux cents bourgs et cent châteaux. La capitale du pays est Thénai, et le nombre des Juifs qui habitent dans la province est d'environ trois cent mille. La capitale, dont on a parlé, est close de bonnes murailles, qui enferment dans leur enceinte un grand terrain, où l'on sème du froment en quantité; car elle a quinze milles de long et autant de large; (c'est-à-dire, cinq grandes lieues en carré et environ quinze lieues de tour). On y voit le palais du prince Salomon, avec de très-beaux jardins. » Voilà quel est le pays des Réchabites, selon ce voyageur, qui vivait au douzième siècle. Mais tout ce récit a si fort l'air fabuleux, qu'on n'y peut ajouter aucune créance.

RECHAT, ou RACHATH, ville d'Éphraïm. *Josue*, XIX, 35. [Voyez RECCATH.]

REDEMPTEUR. Ce nom se donne par excellence à Jésus-Christ, rédempteur et sauveur de tout le monde. Mais dans le style de la loi de Moïse on le donne aussi à celui qui est en droit de racheter l'héritage (d) ou même la personne de son proche parent (e), et de le retirer des mains d'un étranger ou d'un autre Juif qui les aurait achetés. Moïse, ou plutôt Dieu par son ministère, avait ordonné que ni les fonds de terre, ni les personnes des Hébreux ne fussent pas vendus pour toujours; et que chacun rentrât dans la possession de ses biens et de sa liberté en l'année sabbatique et en l'année du jubilé. Mais sans attendre ces années, lorsqu'il se trouvait un parent riche et en état de racheter les biens ou la liberté de son frère, la loi lui en donnait le pouvoir; et c'est là ce qu'elle appelle le droit de *rédemption* ou de *rachat*, donnant de même le nom de *rédempteur* au proche parent qui jouit de ce droit. Il y a sur cette matière plusieurs détails que l'on peut lire dans les chapitres XXV et XXVII du Lévitique.

On voit la pratique de cette loi dans l'histoire de Ruth (f). Booz, étant un des plus proches parents d'Elimélech, épousa Ruth, héritière d'Elimélech, et entra par là dans ses héritages qui étaient passés dans des mains étrangères. Jérémie (g) rachète de même un champ de son neveu *Hananéel*, qui était sur le point de le vendre à un autre.

On appelle aussi *rédempteur du sang*, en hébreu *goël haddam*, celui à qui il appartient de poursuivre la vengeance du sang de son parent mis à mort (h). Pour éviter les premiers effets du ressentiment de ces vengeurs ou de ces rédempteurs, Dieu avait ordonné des villes d'asile ou de refuge dans tous les cantons d'Israël, pour empêcher les meurtres et les excès de violence.

REEMA, autrement RHEGMA, fils de Chus, qui peupla un pays d'Arabie, d'où l'on amène

(a) *Joseph. Antiq. l. XVIII, c. II, et de Bello, l. II, c. XII, p. 785, 786, etc.*

(b) *Euseb. l. II, c. XXIII.*

(c) *Benjamin Itiner. p. 75, 76.*

(d) *Levit. XXV, 25.*

(e) *Levit. XXV, 47, 48.*

(f) *Ruth. II, 20; III, 9 et seq.*

(g) *Jerem. XXXII, 7, 8.*

(h) *Num. XXXV, 12, 19, 21, et Deut. XIX, 6, 12*

nait à Tyr des aromates, des pierreries et de l'or (a). Nous croyons que ce pays était dans l'Arabie Heureuse, vers l'entrée du golfe Persique.

REFUGE. *Villes de refuge.* Le Seigneur voulant pourvoir à la sûreté de ceux qui, par hasard et sans le vouloir, avaient tué un homme, de quelque manière que ce fût, ordonna à Moïse (b) d'établir six villes de refuge ou d'asile, afin que celui qui, contre sa volonté, aurait répandu le sang d'un homme pût s'y retirer et eût le temps de se justifier et de se défendre devant les juges, sans que le parent du mort pût l'y poursuivre et l'y tuer. De ces villes il y en avait trois en deçà, et trois au-delà du Jourdain. Celles de deçà le Jourdain étaient Cédès de Nephthali, Hébron et Sichem. Celles de delà le Jourdain étaient Bosor, Gaulon et Ramoth de Galaad. Elles servaient non-seulement aux Hébreux, mais aussi aux étrangers qui se trouvaient dans leur pays (c). Les rabbins restreignent ce nom d'étrangers aux seuls prosélytes; mais je ne sais si en cela ils ne s'éloignent pas de l'esprit de la loi. Le Seigneur veut de plus que quand les Hébreux se seront fort multipliés et auront étendu au loin les limites de leur pays (d), ils ajoutent trois villes d'asile à celles que nous venons de marquer. Et comme nous ne voyons pas que cela ait jamais eu son exécution, les rabbins disent que le Messie accomplira ce que Dieu avait ordonné à cet égard.

Maimonides, sur la tradition des anciens, assure que toutes les quarante-huit villes assignées pour la demeure des prêtres et des lévites étaient villes d'asile et de refuge, et que toute la différence qu'il y avait entre elles consistait en ce que les six villes déterminées par la loi étaient obligées de recevoir et de loger gratuitement ceux qui s'y retiraient; au lieu que les autres quarante-deux villes pouvaient ne pas recevoir ceux qui s'y réfugiaient, et que ceux-ci ne pouvaient exiger qu'on les y logeât. Outre les villes de refuge, le temple du Seigneur (e), et surtout l'autel des holocaustes, jouissaient du droit d'asile. Les rabbins disent que l'asile de l'autel n'était d'ordinaire que pour les prêtres. Ceux qui se retiraient dans le temple étaient aussitôt jugés par les juges, et s'ils se trouvaient coupables d'un meurtre volontaire, on les arrachait même de l'autel, et on les mettait à mort hors du temple. Mais s'ils se trouvaient innocents, on leur donnait des gardes pour les conduire en sûreté dans une ville de refuge.

Ces villes devaient être d'un accès aisé et avec des chemins bien entretenus et bien aplanis, et des ponts partout où il en était besoin. La largeur de ces routes devait être au moins de trente-deux coudées ou quarante-huit pieds. Quand il s'y rencontrait un chemin fourchu, on avait soin d'y mettre

des poteaux avec une inscription, pour montrer le chemin à la ville de refuge. Tous les ans, au 15 du mois adar, qui répond à la lune de notre mois de février, les magistrats des villes faisaient la visite des chemins, pour voir s'ils étaient en bon état. La ville devait être bien fournie d'eau et d'autres provisions de bouche. Il n'était pas permis d'y fabriquer des armes, de peur que les parents du mort ne prissent prétexte d'y en venir acheter pour satisfaire leur vengeance. Enfin il fallait que celui qui s'y réfugiait sût un métier pour n'être pas à charge à la ville. On envoyait quelques personnes sages et modérées au-devant de ceux qui poursuivaient la vengeance du mort, afin de les porter à la clémence et à attendre la décision des juges.

Quoique le meurtrier se fût retiré dans la ville de refuge, il n'était pas pour cela exempt des poursuites de la justice. On informait contre lui, on le citait devant les juges (f) et devant le peuple pour se justifier et pour prouver que le meurtre était casuel et involontaire. S'il se trouvait innocent, il demeurait en sûreté dans la ville où il s'était retiré; mais s'il était coupable, on le mettait à mort, suivant la rigueur des lois. Les textes de l'Écriture (g) ne sont pas bien exprès, pour savoir si l'on examinait l'affaire devant les juges du lieu où le meurtre avait été commis, ou si c'était devant les juges de la ville de refuge où le meurtrier s'était retiré; et les commentateurs sont partagés sur cela. Mais il nous paraît, par un passage de Josué, qu'il devait subir deux jugements: le premier, dans la ville de refuge, dont les juges examinaient sommairement son affaire, et sur son exposé à son arrivée; le second, lorsqu'il était ramené dans sa propre ville pour y être jugé par les magistrats du lieu, qui informaient de son action d'une manière plus exacte et plus sérieuse. Si ces derniers juges le déclaraient innocent, ils le faisaient reconduire sous bonne escorte dans la ville de refuge où il s'était d'abord retiré.

Il n'était donc pas mis en liberté; et il semble que la loi, pour inspirer une plus grande horreur du meurtre, voulait punir même l'homicide involontaire par cette espèce d'exil. Il était obligé de demeurer dans cette ville sans en sortir (h), jusqu'à la mort du grand prêtre; et s'il en sortait avant ce temps, le vengeur du sang de celui qui avait été mis à mort avait droit de le tuer impunément. Mais après la mort du souverain pontife, il était libre à celui qui s'était ainsi réfugié de se retirer où il voulait, sans que personne pût le poursuivre ou lui faire aucune insulte à cause du meurtre dont il avait été déclaré innocent par les juges. On peut voir les commentateurs sur le chapitre XXXV des Nombres, et sur le XX^e de Josué.

(a) *Ezech.* xxvii, 22, et *Genes.* x, 7. רֵעִמָּה Réémi, ou *Reyma*.

(b) *Exod.* xvi, 15. *Num.* xxxv, 11, 12, 15, etc.

(c) *Num.* xxxv, 15.

(d) *Deut.* xix, 8.

(e) *Philo, Legat. ad Caium.*

(f) *Num.* xxxv, 12.

(g) Comparez *Deut.* xix, 11, 12 *Josue*, xx, 1, 5, 6. *Num.* xxxv, 25

(h) *Num.* xxxv, 25, 26, 27, 28

A l'égard des asiles parmi les Grecs et les Romains (1), nous en avons déjà touché quelque chose dans l'article ASILE. Nous y avons parlé de l'asile consacré à Athènes par les Héraclides dans le temple de la Miséricorde. Thésée en bâtit un dans la même ville en faveur des esclaves et des pauvres qui s'y retiraient, pour se mettre à couvert de l'oppression des riches. Il y en avait un de même dans l'île de Calaurie. Les temples d'Apollon à Delphes, de Junon à Samos, d'Esculape à Délos, de Bacchus à Ephèse, et quantité d'autres dans la Grèce, jouissaient du droit d'asile (a). Romulus avait accordé ce privilège à un bois qui était joignant le temple de *Vejovis* (b). Ovide (c) parle d'un bois sacré près d'Ostie qui jouissait de la même prérogative. Saint Augustin (d) remarque que toute la ville de Rome était un asile ouvert à tous les étrangers. Le nombre des asiles était si fort augmenté dans la Grèce sous l'empire de Tibère, que ce prince fut obligé de révoquer ou de supprimer ce privilège dans tous les lieux qui en jouissaient auparavant (e); mais son ordonnance fut mal observée après sa mort.

Le droit d'asile passa du temple de Jérusalem aux églises des chrétiens. Les empereurs Gratien, Valentinien et Théodose le Grand (f) condamnèrent à l'exil, au fouet et à perdre les cheveux et la barbe ceux qui de leur autorité auraient tiré de l'église un homme qui s'y serait réfugié. Honorius et Théodose le Jeune (g) veulent qu'on punisse comme coupables de lèse-majesté ceux qui auraient violé ce droit. Dans la suite on fut obligé de modérer ces privilèges et d'excepter certains crimes du droit d'asile. L'empereur Justinien veut qu'on arrache de l'asile les homicides volontaires, les adultères, les ravisseurs ou ceux qui enlèvent des vierges. Innocent III excepte aussi les voleurs publics et ceux qui ravagent les champs pendant la nuit. Le droit d'asile subsiste encore dans l'Italie et dans quelques autres endroits. Voyez Masius et Serrarius sur le chapitre XX de Josué.

[En France, l'église de Saint-Martin de Tours était célèbre par son asile. Les églises de Paris qui jouissaient de ce droit étaient Notre-Dame, Saint-Jacques-la-Boucherie, Saint-Merri, l'Hôtel-Dieu, l'abbaye Saint-Antoine, les Carmes de la place Maubert et les Grands-Augustins. Outre cela, un grand nombre de chapelles, les maisons des évêques, même quelques cimetières jouissaient du droit d'asile. Comme il donnait lieu à de grands abus, Charlemagne y donna atteinte

(a) Vide *Marsham. Canon. Ægypt. sæculo xiii.*

(b) *Virgil. Æneid. 8, v. 542.*

(c) *Ovid. Fast. l. I.*

(d) *Aug. l. I de Civit., c. xxxiv.*

(e) *Sueton. in Tiberio. Tacit. Annal. l. III c. vi.*

(f) *Cod. Justin. l. IX, tit. 29.*

(g) *Ibid. l. I, tit. 12.*

(h) *Ephes. II, 5.*

(i) *Joan. I, 12, 15.*

(j) *Joan. III, 5, 4, 5.*

(k) *I Petr. I, 5.*

(l) *Tit. III, 5.*

le premier en défendant, l'an 779, qu'on portât à manger aux criminels. Louis XII l'abolit entièrement. Voyez l'*Histoire de l'académie des inscriptions*, tom. II, in-12, p. 52.

RÉGÉNÉRATION. Ce terme se prend en deux manières dans les auteurs sacrés du Nouveau Testament : premièrement pour la naissance spirituelle que nous recevons au baptême, et secondement pour la vie nouvelle que nous attendons à la résurrection générale. Par le péché du premier homme nous sommes tous nés *enfants de colère*, selon saint Paul (h). Pour effacer cette tache originelle qui nous rend enfants de démon, il faut une nouvelle naissance par la grâce, qui nous rende enfants de Dieu. Saint Jean (i) en parle en plus d'un endroit; par exemple, au commencement de son Évangile, il dit que tous ceux qui ont cru en Jésus-Christ et qui l'ont reçu sont devenus enfants de Dieu, non par la volonté de la chair ni par la volonté de l'homme, mais par une nouvelle naissance qui vient de Dieu; et le Sauveur parlant à Nicodème, lui dit (j) : *Celui qui n'est pas né de nouveau ne peut pas voir le royaume de Dieu. Nicodème lui répondit : Comment un homme peut-il naître de nouveau, lorsqu'il est vieux? Peut-il rentrer dans le sein de sa mère, et en sortir de nouveau? Jésus lui répondit : Je vous dis en vérité que celui qui ne renaît pas de l'eau et du Saint-Esprit ne peut entrer au royaume des cieux.*

L'apôtre saint Pierre (k) dit de même que Dieu nous a *régénérés*, c'est-à-dire, nous a donné une nouvelle naissance par la résurrection de Jésus-Christ, qui nous donne une vive espérance d'arriver à l'héritage incorruptible et éternel. Et saint Paul écrivant à Tite (l) : Le Sauveur nous a procuré le salut, non à cause des œuvres de notre justice, mais selon sa miséricorde, par le bain de la régénération et du renouvellement par le Saint-Esprit, c'est-à-dire, par le baptême. Et saint Jean (m) : *Tout homme qui est né de Dieu ne pèche point, parce que sa semence demeure en lui, et il ne peut pécher, parce qu'il est né de Dieu.* Voilà la renaissance ou la régénération qui vient de Dieu bien marquée, aussi bien que ses effets, qui sont de nous garantir du péché.

La seconde acception du terme de *régénération* regarde une sorte de renaissance pour une autre vie, pour l'éternité ou l'immortalité : la première régénération nous rend enfants de Dieu, nous accorde l'innocence et nous donne droit à la vie éternelle, qui est l'héritage des régénérés; mais la seconde régénération, la résurrection, nous

(m) *I Joan. III, 9.*

(1) Je suis convaincu que les gentils ont emprunté des Hébreux la pensée de fonder des lieux de refuge pour les criminels. Mais de qui les Hébreux l'ont-ils empruntée? Répondez, vous qui dites qu'ils ont tout pris des Egyptiens. Je lis dans le *Voyage en Abyssinie* de M. Combes et Tami-sier (tom. I, pag. 265, note) ces mots : « L'institution des lieux de refuge remonte à la plus haute antiquité : les premiers asiles furent établis à Athènes par les descendants d'Hercule. » Mais cette institution était en vogue chez les Hébreux qu'Athènes n'existait pas encore.

fait entrer en possession de cet héritage. *Je vous dis en vérité*, dit le Sauveur (a), *que vous qui m'avez suivi, lorsque le Fils de l'homme sera assis, au jour de la régénération, sur le trône de sa majesté, vous serez aussi assis sur douze trônes pour juger les douze tribus d'Israël.*

REGMA, ou RHEGMA, ou RÉÉMA, quatrième fils de Chus (b), et père des peuples de Rééma, dont parle Ezéchiel, XXVII, 22. Regma habita dans l'Arabie Heureuse, vers l'entrée du golfe Persique.

REGOM, fils de Jahaddaï, I Par. II, 47.

REGULUS, sorte de serpent (c), appelé aussi basiliscus. Voyez ci-devant BASILISCUS. Saint Jérôme a rendu par *regulus* l'hébreu *zipphoni*, צִפְפוֹנִי ou צִפְפֵּי, que les Grecs ont quelquefois traduit par *cérastes*, quelquefois par *aspic*. Voyez, par exemple, Prov. XXIII, 32, et Isai. XI, 8, et XIV, 29, et Jerem. VIII, 17. Isaïe rend par *regulus* l'hébreu *saraph* (Isai. XXX, 6, שָׂרָף בְּעִינַיִם; Sept. : Ἐγκομα ἀσπίδων πετομένω), qui signifie un serpent volant, dont nous parlerons sous le titre de SERPENT D'AIRAIN. Pour *zipphoni*, il signifie plutôt le basilic (Isai. LIX, 5 : רֵגוּלִים. Sept. : Βασιλίσκων. Alii : Viperæ). Voyez BOCHART.

REGULUS se prend aussi pour un petit roi, un prince tributaire et dépendant d'un autre : par exemple, Josué, XIII, 3 : *Quinque regulos Philistinorum.*

REGULUS se met aussi pour un officier du roi ; par exemple, Joan. IV, 46, 49 : *Erat quidam regulus.* Le Grec porte *basilicos*, d), que l'on peut traduire par *regius* ou *palatinus* (e).

REHUM, lévite, fils de Benni, revint de Babylone à Jérusalem avec Zorobabel. I Esdr. II, 2, et II Esdr. III, 17.

[Dom Calmet confond ici deux personnages de même nom. Réhum qui revint de Babylone avec Zorobabel était prêtre, Esdr. II, 2; Neh. XII, 3. Il est appelé Nahum, Neh. VII, 7, et Rhéum dans la Vulgate, Neh. XII, 3. — L'autre Réhum, fils de Benni, contribua à la reconstruction de Jérusalem, après le retour de la captivité, Neh. III, 17. Il est bien parlé des lévites dans ce verset, comme au 22^e il est parlé des prêtres ; mais je doute que les noms qui suivent soient des noms de lévites et de prêtres.]

REI. Saint Jérôme a pris ce terme, III Reg. I, 8, comme s'il signifiait quelque général des troupes ou quelque grand officier de la maison de David : *Semei et Rei, et robur exercitus David, non erat cum Adonia.* Les Septante l'ont pris de même. L'auteur des Traditions hébraïques sur les livres des Rois et des Paralipomènes veut que *Séméi* soit le même que Nabal, père de Jéroboam et maître de Salomon, et que *Rei* soit le même qu'Ira Jaraïtes, qui est nommé *Prêtre de David*, II Reg. XX, 26. On peut traduire l'Hébreu (III Reg. I, 8, שְׂמַעִי וְרֵאִי ou שְׂמַעִי וְרֵאִי. Sept. : καὶ Σμεῖν καὶ Ρησι, sorte Peoi. Edit. Compl. et Antwerp. et

Paris. : καὶ Σμεῖν καὶ οἱ ἐπαῖροι αὐτοῦ) *Séméi et Rei*, ou *Soméi et Roéi*, par les *écoutants et les voyants*, c'est-à-dire, le public, tout Israël, ou ceux qui agissaient avec circonspection et qui savaient les intentions du roi, ou enfin les prophètes et leurs disciples, les voyants et leurs auditeurs. Quelques exemplaires grecs lisent *Séméi et ses amis*.

REIA, fils de Micha, père de Baal, de la tribu de Ruben, I Par. V, 5.

REINE DU CIEL. C'est le nom que les Hébreux prévaricateurs donnaient à la lune. *Les enfants amassent le bois*, dit Jérémie (f), *les pères allument le feu, et les femmes mélangent de la graisse avec la farine pour faire des gâteaux à la Reine du ciel.* Et ailleurs, les Israélites rebelles aux ordres du Seigneur disent au même prophète (g) : *Nous n'écouterons point vos paroles, mais nous exécuterons tout ce qui est sorti de notre bouche, en sacrifiant à la Reine du ciel... Car depuis que nous avons cessé de sacrifier à la Reine du ciel et de lui présenter nos offrandes, nous avons été réduits à la dernière indigence.* Nous croyons que c'est la même qui est nommée *Méni* dans l'hébreu d'Isaïe (h) : *Vous qui dressez une table à la fortune, et qui lui offrez des liqueurs.* L'Hébreu : *Qui dressez une table à Gad, et qui répandez des liqueurs en l'honneur de Méni.* Voyez ci-devant l'article de MÉNI. Nous croyons que tout cela n'est autre que la *Lune, Astarté, Trivia, Hécaté, Diane, Vénus la Céleste, Isis*, selon les différentes superstitions des peuples. On lui dressait des autels sur les plates-formes qui servaient de toits aux maisons, on lui en dressait aussi aux coins des rues et auprès des portes, et dans les bois de futaie. On lui offrait des gâteaux pétris avec de l'huile ou avec du miel, et on lui faisait des libations avec du vin ou d'autres liqueurs. Les rabbins croient qu'on imprimait sur ces gâteaux la forme d'une étoile ou d'un croissant.

[Il y a peut-être de l'analogie entre les Juifs, qui offraient des sacrifices à la Reine du ciel, et les chrétiens hérétiques nommés collyridiens, qui rendaient à la sainte Vierge un culte exclusif de celui de Dieu même.]

Saint Epiphane, évêque de Salamine dans l'île de Chypre, décrit la secte des collyridiens. Il y avait dans cette île trois temples élevés à l'honneur de la Vénus Phénicienne ; on sait qu'ils étaient à Paphos, à Amathonte et à Idalie, et que l'île entière était regardée comme le sanctuaire de cette fausse divinité. Le savant Frédéric Münter a fait des recherches sur le temple de Vénus à Paphos (*Der Tempel der himmlischen Göttin zu Paphos*, in-4^o, Copenhague, 1824). D'après lui, les siècles n'ont pas encore effacé les traces du culte qu'on rendait à cette déesse ; la tradition parle encore de la *reine Aphroditis*, et un lieu voisin de Paphos rap-

(a) Matth. XIX, 28.

(b) Genes. X, 7.

(c) Prov. XXIII, 32. Isai. XI, 8.

(d) Βασιλικός, *Regius*. Quelques exemplaires grecs lisent Βασιλίσκος, *Regulus*.

(e) Hieron. in Isai. LXX, initio.

(f) Jerem. VII, 18.

(g) Ibid. XLIV, 16, 17, 18.

(h) Isai. LXX, 11.

pelle par son nom, *Ieroschipos* (ἱεροσολῶν) les jardins qui lui étaient consacrés. M. Münter ajoute que le temple fut bâti à l'imitation de ceux de Babylone et d'Ascalon.

Il y a aussi une *Reine du ciel* en Chine. L'*Asiatic Journal* du mois de juin 1829 rapporte (pag. 734) que « récemment à Macao, les officiers du gouvernement ont célébré de grandes fêtes en l'honneur de la *Reine du ciel*. Ces fêtes furent données par l'amiral du port, qui ouvrit la souscription par cent livres sterl.; elle s'éleva jusqu'à onze mille dollars. Les officiers publics, les marchands de hong, les marchands de riz, les maçons, les petits merciers, les fermiers, les jardiniers, etc., hommes, femmes, enfants, contribuèrent à l'envi pour honorer la Reine du ciel. Son temple, bâti sur le promontoire de Bar-Fort, et qui n'offrait que des ruines de briques éparses, a été reconstruit avec une façade imposante de granit. La vieille image de la Reine, qui n'avait pas plus d'un pied de hauteur, a été brûlée et remplacée par une nouvelle de même grandeur. Sur le chemin qui conduit au sommet de la colline sont rangées dans un ordre bizarre les statues des dieux du pays, les pierres divines. Arrivé au sommet d'un roc immense, on lit, gravés sur la pierre, en lettres rouges ces mots *Tao-yih* « le grand. » Mais leurs philosophes n'ont pas encore décidé si cette cause première est physique ou intelligente. Au jour indiqué pour la dédicace de l'image de la Reine et de diverses autres divinités, le comité du bâtiment et des réparations fit imprimer une invitation aux dieux et aux déesses de revenir dans leurs statues, lorsque les yeux de celles-ci seraient vivifiés par le contact du sang. C'est ainsi que les Chinois donnent la vie à des morceaux de bois et à des pierres.

» Après cette consécration, des hommes, des femmes et des enfants de toute condition, au son des *gongs*, des tambours et des cymbales, et faisant flotter dans les airs des flammes et des pavillons, se pressèrent en foule, pendant huit ou dix jours de suite, sur la montagne; exposés à l'ardeur du soleil, ils se précipitaient les uns sur les autres pour offrir leurs hommages à la Reine du ciel. Des chèvres, des porcs, de la pâtisserie, les fruits, des fleurs, du vin, fournis par tous les adorateurs, furent portés au nouveau séjour de la Vierge par le peuple qui formait cette bruyante procession. De jeunes femmes, vêtues en habit de cour, étaient portées sur des tables comme des nymphes des forêts. Les garçons et les filles se rendaient à cheval au palais de la Reine. Cette Reine du ciel était, d'après la tradition, il y a environ six cents ans, une jeune femme nommée *Jin*, de la province de Fokien. Les dernières nouvelles de Nankin portent que l'empereur a défié une autre vierge, qui, pendant la dy-

nastie de Sung, avait dissipé sa fortune à construire une jetée pour empêcher la mer d'envahir une province : cette digue, sur le point d'être terminée, fut emportée par le flux; alors, de désespoir et de douleur, elle se jeta dans la mer et s'y noya. Mais les habitants à qui cette tradition était chère, l'invoquent depuis quelque temps, quand il leur arrive l'accident qui a causé sa mort; et ils ont déclaré au gouvernement du pays qu'ils ont de temps à autre aperçu des signes lumineux qui indiquaient la présence d'une divinité. Tseang, gouverneur de Canton, a rendu compte de ce fait à l'empereur, qui a accordé au peuple l'autorisation de lui élever un temple et de lui rendre les honneurs divins. Dans ces circonstances, la superstition engage le peuple dans des dépenses ruineuses»].

REINS. Les Hébreux attribuent aux reins, la connaissance, la joie, la douleur, le plaisir; d'où vient qu'il est dit si souvent dans l'Écriture (a) que Dieu sonde les cœurs et les reins : *Scrutans renes et corda Deus*; qu'il éprouve le cœur et les reins (b) : *Probans renes et corda*. Ailleurs elle leur attribue l'amour et la source de la génération (c) : *Filius tuus qui egredietur de renibus tuis*. Dieu reproche aux Juifs qu'ils l'ont bien dans la bouche, mais non pas dans les reins et dans le cœur : *Prope es tu ori eorum, et longe a renibus eorum* (d) : Vous êtes loin de leur cœur, de leur affection. Le prophète prie le Seigneur d'embraser ses reins du feu de son amour : *Ure renes meos et cor meum* (e). Ailleurs il se plaint que la maladie a mis le feu dans son cœur, et a causé une grande inflammation dans ses reins : *Inflammatum est cor meum, et renes mei consummati sunt* (f).

Dans la douleur et dans la crainte les reins sont émus, tremblants : *Contremuerunt renes ejus* (g). Ils tombent en défaillance : *Defectio in cunctis renibus* (h). Ils se relâchent et laissent couler l'eau : *Compages renum ejus solvebantur* (i). Et Ezéchiel, XXIX, 7 : *Dissolvisti omnes renes eorum*. Le Psalmiste dit que ses reins l'ont excité, l'ont exhorté à louer Dieu : *Increpauerunt me renes mei* (j). Jérémie dit : Le Seigneur a mis les filles de son carquois dans mes reins : *Misit in renibus meis filias pharetræ suæ* (k); c'est-à-dire, il m'a percé de ses flèches, il a épuisé sur moi tout son carquois. Les filles du carquois sont les flèches. Par métaphore, on dit la *graisse des reins du froment* (l), pour marquer la plus pure farine, ou, comme l'a traduit la Vulgate : *Medulla tritici*, la moelle du froment.

REKEM, autrement PETRA, capitale de l'Arabie Pétrée. Voyez ci-devant PETRA.

RELIGION. Le terme latin *religio* se prend, dans l'Écriture, en trois manières : 1° pour le culte extérieur et solennel de la religion ju-

(a) *Psalm.* vii, 10. *Sap.* i, 6. *Apoc.* ii, 23. *Jerem.* xvii, 10; xx, 12.

(b) *Jerem.* xi, 20.

(c) III *Reg.* viii, 19.

(d) *Jerem.* xxxi, 2.

(e) *Psalm.* xxv, 2.

(f) *Psalm.* lxxii, 21

(g) I *Mac.* ii, 24.

(h) *Nahum.* ii, 10.

(i) *Dan.* v, 6.

(j) *Psalm.* xv, 7.

(k) *Thren.* iii, 15.

(l) *Deut.* xxxii, 14.

daïque: *Hæc est religio Phasæ (a)*: Voilà quelle est la cérémonie de la Pâque. *Quæ est ista religio? Que veut dire cette cérémonie? Vous affligerez vos âmes par une religion perpétuelle, religione perpetua (b)*, par un culte qui durera toujours. Après la mort d'Aman, plusieurs embrassèrent la religion des Juifs: *Plures eorum religioni et cæremoniis jungerentur (c)*.

2° RELIGIO se met pour la vraie religion, la meilleure manière de servir et d'honorer Dieu: *Religio munda et immaculata apud Deum et Patrem, hæc est: Visitare pupillos (d)*, etc. Saint Paul dit qu'il a vécu dans la secte des pharisiens, qui passe pour la plus parfaite de la religion des Juifs (e).

3° Enfin RELIGIO, dans l'Écriture, de même que dans les auteurs profanes, se prend pour marquer la superstition. N'imitiez pas ceux qui affectent de s'humilier devant les anges, et de leur rendre un culte superstitieux: *Nemo vos seducat, volens in humilitate et religione angelorum, etc. (f)*.

RELIGIOSUS (g), en grec, eusebès. Ce terme se met quelquefois pour un prosélyte, qui, sans faire profession de la religion des Juifs, craint le Seigneur, et observe les préceptes du droit naturel. Voyez ci-devant PROSÉLYTE.

RELIQUES, *reliquiæ*. Je ne pense pas que le nom de *reliquiæ* se prenne en aucun endroit de l'Écriture pour des reliques, dans le sens qu'on entend ce terme, dans le style ecclésiastique, pour les reliques des saints. Toutefois on ne peut douter que les Hébreux n'aient eu du respect pour les reliques: ils conservèrent longtemps l'urne qui contenait la manne, la verge d'Aaron, le serpent d'airain: ils avaient une singulière vénération pour les tombeaux des patriarches et des prophètes; ils les réparaient et les ornaient. Elisée garda précieusement le manteau d'Elie; mais ce n'est point ici le lieu de traiter cette matière.

RELIQUIÆ se met ordinairement pour la postérité: *Sunt reliquiæ homini pacifico (h)*: L'homme pacifique verra une nombreuse postérité; mais la postérité des méchants périra: *Reliquiæ impiorum interibunt*. Souvent il se prend pour un petit nombre qui échappe à la guerre, à la captivité, à la peste: *Perdat reliquias civitatis (i)*: Il ne laissera personne en vie dans la ville. *Salvatæ sunt reliquiæ populi (j)*: Le reste des Israélites qui était échappé à la cruauté de Jabin, ou qui avait évité son esclavage, fut sauvé par Débora et Bavaç. Les Israélites qui revinrent de la captivité de Babylone sont appelés *reliquiæ Israel* dans cet en-

droit de l'Écriture, par exemple: *De Jerusalem exhibunt reliquiæ (k)*: On verra encore des Hébreux sortir de Jérusalem; cette ville sera rétablie. *Audite verbum Domini, reliquiæ Juda (l)*: Restes de Juda, écoutez la parole du Seigneur. Les restes d'Israel ne commettront pas l'iniquité (m); les Israélites qui reviendront de la captivité ne tomberont pas dans l'idolâtrie comme leurs ancêtres. Les restes d'Israel ont été sauvés en croyant en Jésus-Christ (n), c'est-à-dire, quoique Dieu ait rejeté les Israélites à cause de leur endurcissement et de leur infidélité, toutefois il en a sauvé les restes, ceux à qui il a jugé à propos de donner son esprit et la grâce de la foi, comme un vainqueur qui épargne un petit nombre de rebelles, lorsqu'ils recourent à sa clémence.

RELIQUIÆ se met aussi pour les provisions (o): *Benedicta horrea tua, et benedictæ reliquiæ tuæ*. Les grenouilles dont Dieu frappa l'Égypte se répandirent dans les maisons et gâtèrent les provisions des Égyptiens: *In reliquiis ciborum tuorum (p)*. Enfin *reliquiæ* marque les restes de quelque chose. On ramassa douze corbeilles pleines des restes de ce qu'avaient laissé les troupes de cinq mille hommes que Jésus-Christ avait rassasiés avec cinq pains et deux poissons: *Tulerunt reliquias duodecim cophinos, etc. (q)*.

REMEIA, fils [descendant] de Pharos, chanteur qui revint de la captivité de Babylone, I *Esdr.*, X, 25.— [Il n'était pas chanteur, c'est à-dire lévite; c'était un simple citoyen. Il avait épousé une femme idolâtre; il la renvoya.]

REMISSIO (r), se prend quelquefois pour l'année du jubilé ou l'année sabbatique, dans lesquelles on rendait la liberté aux esclaves, et où chacun retournait dans ses héritages. Voyez JUBILÉ, et ANNÉE SABBATIQUE.

REMISSIO, se met aussi pour le pardon des péchés. Le Sauveur dit (s) que saint Jean est venu prêcher le baptême de la pénitence, pour disposer le peuple à recevoir la rémission des péchés. Et il est dit en plusieurs endroits du Nouveau Testament (t), que le sang de Jésus-Christ a été répandu pour nous procurer la rémission des péchés.

REMMON. Ce terme se peut prendre pour une hauteur. Il marque aussi une ville dans la tribu de Siméon (u), apparemment la même qui est attribuée à Juda dans Josué, XV, 32, et II *Esdr.* XI, 29, et qui se trouve nommée *Remmus*. Eusèbe (v) la met au midi de Juda, à seize milles d'Eleuthéropolis, vers le midi. On sait que plusieurs villes de Juda furent cédées à Siméon. C'est apparemment cette ville dont parle Zacharie, XIV, 10: *De colle*

(a) Exod. xii, 13.

(b) Levit. xvi, 5.

(c) Esth. viii, 17.

(d) Jacob. i, 27.

(e) Act. xxvi, 5.

(f) Coloss. ii, 18.

(g) Act. ii, 5; x, 2; xii, 59.

(h) Psalm xxxvi, 17.

(i) Num. xxiv, 19.

(j) Judic. v, 15.

(k) Isai. xxxvii, 52.

(l) Jerem. xlii, 13.

(m) Sophon. iii, 13.

(n) Rom. ix, 27; xi, 5.

(o) Deut. xxxii, 5, 17.

(p) Exod. viii, 5.

(q) Matth. xiv, 20.

(r) Levit. xxv, 10, etc. Num. xxxvi, 4. Deut. xv, 1, 2, 3, etc.

(s) Marc. i, 4. Luc. iii, 3.

(t) Ephes. i, 7. Coloss. i, 14. Matth. xvi, 28, etc.

(u) Josue, xix, 7.

(v) Euseb. in Erembon.

Remmon ad austrum. L'Hébreu : Depuis *Gabaa* jusqu'à *Remmon*, etc.

[*Remmon* est encore nommée *I Par.* IV, 32. Mais il faut remarquer qu'au livre de *Néhémie*, XI, 29, indiqué par dom Calmet, il y a dans l'Hébreu *Ain-Remmon*; ici les deux noms sont joints, tandis que dans les autres textes, *Jos.* XV, 32 et *I Par.* IV, 32, le nom de *Remmon* est séparé de celui d'*Ain* ou *Aën*, ou *En*, qui le précède immédiatement. Ce dernier ne se trouve pas dans le verset indiqué de *Zacharie*.]

REMMON, bourgade à quinze milles de Jérusalem, vers le septentrion (a).

REMMON, rocher où les enfants de Benjamin se sauvèrent après leur défaite. *Voyez Judic.* XX, 43; XXI, 13.

REMMON, ville de la tribu de Zabulon, *Jos.* XIX, 13, la même que *Remmono*, *I Par.* VI, 77. *Voyez* REMMONA, qui suit.

REMMONA [ou plutôt REMMONO], ville de Zabulon. *I Par.* VI, 77. Peut-être la même que *Damna*, ou *Dimona*. *Jos.* XXI, 33.

[Ce n'est pas seulement la même que *Damna*; c'est encore la même que *Remmon-Amtar*. *Voyez* cet article, qui suit.]

REMMON-ANTHAR, ou AMTAR, *Josue*, XIX, 13. Quelques-uns n'en font qu'une ville; mais il est visible que ç'en sont deux. *Josue*, XIX, 7. *Voyez* REMMON, de la tribu de Siméon.

[Il est certain que *Remmon*, nommée dans *Josue*, XIX, 13, est dans la tribu de Zabulon, et qu'*Amtar* est dans la même tribu; par conséquent ni l'une ni l'autre, supposé qu'il y en ait deux, ne doivent être confondues avec celle qui est mentionnée au chap. XIX, 7, et qui appartient à la tribu de Siméon. Aucune disjonctive ne séparant *Remmon* et *Amtar*, N. Sanson n'y a vu qu'une ville, et a joint les deux noms; j'ai déjà dit, au mot AMTAR, qu'il a probablement raison.]

REMMON-PHARES, campement des Israélites dans le désert (b). De *Rethma* ils allèrent à *Remmon-Pharès*; et de *Remmon-Pharès* à *Lebna*.

[Dans sa *Table chronologique* (Tom. I, pièces préliminaires, pag. xv, col. 2), dom Calmet marque *Remmon-Pharès* pour la dix-huitième station; tandis qu'au mot CAMPEMENT il marque cette localité pour la vingt-deuxième station.

Suivant *Barbié du Bocage* c'est le quinzième campement, et suivant le géographe de la Bible de *Vence* et M. *Léon de Laborde* c'est le seizième, ce qui me paraît plus admissible. *Voyez* MARCHES.]

REMMON DE BEROÏTH, père de *Bana* et de *Réchab*, meurtriers du roi *Isboseth* (c).

REMMON, idole des peuples de *Damas*. *Naaman* le Syrien confesse à *Elisée* qu'il a souvent été au temple de *Remmon* avec le roi de *Damas*, son maître (d), lorsque celui-ci s'appuyait sur son bras, en rendant ses

(a) *Euseb. in Remmon.*

(b) *Num.* xxiii, 19.

(c) *II Reg.* iv, 5, 9.

(d) *IV Reg.* v, 18.

(e) *Grot. in IV Reg. v.*

(f) *Selden. de Diis Syris, syntag.* 2, c. x.

(g) *Grot. in Amos v.*

adorations à *Remmon*. On croit que ce dieu n'est autre que le soleil, et qu'on lui donne le nom de *Remmon*, c'est-à-dire haut, à cause de son élévation. *Grotius* (e) croit que c'est *Saturne*, parce que cette planète est la plus élevée de toutes. *Selden* (f) veut que ce soit le dieu *Très-Haut*, le dieu *Elion* des Phéniciens. *Serrarius* croit que c'est la déesse *Vénus*. On ne connaît dans l'antiquité aucun dieu du nom de *Remmon* que celui-ci.

REMMON, *Adad-Remmon*, ou *Maximinianopolis*. *Voyez* ADAD-REMMON.

REMPHAN, ou RÉPHAN. *Amos* (V, 26 : קִיּוֹן *Kion. Sept.* : Τὸ ἄστρον τοῦ Θεοῦ ὑμῶν Παιφάν) reproche aux Hébreux d'avoir porté durant leur voyage du désert la tente de leur *Moloc*, l'image de leur idole, et l'étoile de leur dieu. Et saint *Etienne* dans les *Actes* (VII, 42 : Περφάν. *Alii* : Παιφάν, vel Περφά, vel Περφάν), citant cet endroit d'*Amos* suivant les *Septante*, dit qu'ils ont porté la tente de leur dieu *Moloc*, l'image de leur idole, et l'étoile de leur dieu *Remphan*. Ce dernier terme a donné occasion à une infinité de conjectures. *Grotius* (g) a cru que c'était la même divinité que *Remmon*, dont nous venons de parler. On a changé l'*u* voyelle en *v* consonne, et au lieu de *Remmon*, on a lu *Remvan*. Les *Septante* lisent *Remman*, au lieu de *Remmon*, dans le quatrième livre des *Rois*, chapitre V, 18. Ce *Remvan*, selon eux, est la planète de *Saturne*. D'autres dérivent *Réphhan*, de l'hébreu *rapha*, être négligent, mou et paresseux, parce que *Saturne* est la plus paresseuse et la plus lente des planètes. *Cappel* et *Hammond* dans leur commentaire sur le chap. VII, 44, des *Actes*, croient que *Remphan* est le nom d'un roi d'*Egypte*, qui fut mis par ses peuples au rang des dieux. *Diodore de Sicile* (h) dit que le roi *Remphis* succéda à *Protée*: mais cet auteur ne dit pas qu'il ait été mis au rang des dieux, et il en parle comme d'un prince très-indigne des honneurs divins.

Louis de Dieu (i) croit que *Réphhan* est un terme égyptien, et que dans cette langue il signifie *Saturne*. Dans un alphabet copte envoyé de Rome à *Scaliger*, la planète de *Saturne* est nommée *Réphhan*. L'arabe *reph* signifie la voracité; qualité qui convient fort bien à *Saturne*, qui, selon la Fable, a dévoré ses enfants. *Vossius* (j) a cru que *Réphhan*, ou, comme lit *Amos*, *Chion*, ou *Chevan*, était la Lune. Ceux qui rejettent *Réphhan* et qui s'en tiennent à l'hébreu d'*Amos* soutiennent que *Chion* ou *Chevan* signifie *Saturne* (k). Les Arabes, les Syriens, les Perses appellent ainsi cette fausse divinité. D'autres (l) ont cru que *Réphhan* des *Septante* est une pure faute de copistes, qui ont pris un *κ* pour *ρ*. Ainsi au lieu de *ΚΕΦΑΝ* ils ont lu *ΡΕΦΑΝ*. Les *Septante* ont pu mettre le *φ* pour un *ν* consonne, et au lieu de *Kevan*, lire *ΚΕΦΑΝ*.

(h) *Diodor. l. I, p. 39.*

(i) *Lud. de Dieu in Amos v et in Act. vii, 43.*

(j) *Vossius de Origine idololatr. l. II, c. xxiii.*

(k) *Vide Aben-Ezra. Kimchi, Lud. de Dieu, Grot. Castell. Lexicon. Pokoc. fol. ult.*

(l) *Drus. Mercet. Vitringa, Livell.*

Voilà les principales conjectures que l'on propose sur *Remphan*. On peut consulter notre Dissertation sur l'idolâtrie des Israélites dans le désert, imprimée à la tête du commentaire sur les douze petits prophètes.

REMPHTIS, ville de Palestine. La même que *Rama* ou *Ruma*, près de Lydda (a).

RENARD, en latin *vulpes*, en grec *alôpex*, en hébreu *sual* (b); animal fort connu et fort célèbre principalement par ses ruses. L'Écriture en fait mention en plusieurs endroits. Elle dit, par exemple, que Samson prit trois cents renards, qu'il attacha les uns aux autres deux à deux par la queue, et qu'ayant mis au milieu de la corde qui les liait un brandon ou un falot allumé, il les lâcha dans les moissons des Philistins, et que ces animaux y mirent le feu (c). De là ils passèrent dans les plants d'oliviers, qu'ils brûlèrent aussi. On s'étonne avec raison que Samson ait pu ramasser un si grand nombre de renards. Mais on répond (d) qu'en ce pays-là les renards sont très-fréquents; ce qui se prouve aisément et par l'Écriture et par le témoignage des voyageurs. Salomon, dans le Cantique des Cantiques (e), dit que les jeunes renards ravageaient ses vignes. Jérémie (f) dit que les renards parcourent le mont de Sion, qui est abandonné. On trouve quelques cantons et quelques villes de la Palestine qui tirent leur nom des renards, sans doute à cause du grand nombre de ces animaux qui y étaient : par exemple, *la terre de Sual*, ou du Renard, I Reg. XIII, 17. *Hazer-Sual*, la demeure du Renard, ville de Juda, ou de Siméon, Jos. XV, 28, et XIX, 3, et la ville de *Saalabim*, appartenant à la tribu de Dan (g), dont était Samson.

Belon (h) assure qu'il y a dans la Palestine, surtout aux environs de Césarée, une espèce d'animal, qui tient du loup et du renard, en si grande quantité, qu'on en voit quelquefois des troupes de deux et trois cents. M. Morizon (i), qui a voyagé dans le même pays, dit qu'il fourmille de renards, et qu'ils y sont en très-grand nombre dans les haies et dans les ruines. Ajoutez que Samson put employer beaucoup de monde pour attraper ce grand nombre de renards, et s'y prendre assez longtemps auparavant. Nul animal n'était plus propre que le renard à son dessein, surtout les ayant accouplés deux à deux; car cet animal court avec assez de rapidité; mais il use de détours, et ne va pas droit, courant tantôt d'un côté, et tantôt d'un autre; ainsi, pendant que l'un tirait d'une part, et l'autre de l'autre, ils portaient le feu dans tous les champs des Philistins, et ne pouvaient aisément gagner les bois, ni les trous des rochers, où leurs falots se seraient

éteints, et auraient rendu la ruse de Samson inutile. Voyez les commentateurs sur le chapitre XV des Juges.

Le renard fait d'ordinaire de grands dégâts aux vignes, quand elles sont chargées de fruits (j). Nous avons vu ci-devant que l'Époux du Cantique prie que l'on prenne les renards qui gâtaient ses vignes. Gallien (k) dit que les chasseurs mangent du renard pendant l'automne, parce qu'alors il est engraisé des raisins. On sait la fable du raisin et du renard. Le Sauveur dans l'Évangile (l), pour donner une idée de son extrême pauvreté, dit : *Les renards ont des tanières, et les oiseaux des nids; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête*. En effet les renards se creusent des tanières; mais ils y laissent plusieurs issues, afin que si les chasseurs mettent des lacets à une des sorties, ils s'échappent par les autres (m).

Ezéchiël (n) compare les faux prophètes aux renards : *Quasi vulpes in desertis prophetæ tui erant*; soit qu'il veuille par là relever leurs ruses et leur hypocrisie, qui leur faisaient imiter les vrais prophètes, et se couvrir de peaux de moutons, quoiqu'ils ne fussent que des loups ravissants; soit qu'il veuille marquer que ces faux prophètes, au lieu de soutenir Jérusalem, ne cherchaient qu'à la détruire, en creusant, pour ainsi dire, sous ses murailles, et en ébranlant ses fondements. Jésus-Christ (o) donne à Hérode, tétrarque de Galilée, le nom de renard, sans doute pour désigner ses ruses et les raffinements de sa politique. Tobie Ammonite voulant railler les Hébreux qui travaillaient à rebâtir les murs de Jérusalem (p), leur disait en leur insultant : *Laissons-les faire; s'il vient un renard, il sautera aisément par-dessus leur mur; ou il les démolira, s'il se met à le creuser par-dessous*.

RENGAN, lieu où les Philistins se campèrent (q), lorsqu'ils vinrent pour attaquer Saül dans le dernier combat où il mourut. Il y a apparence que *Rengan* est une faute de copiste, et qu'il faut lire *Sunam* dans Josèphe, au lieu de *Rengan*.

REPAS. Voyez ailleurs MANGER des Hébreux.

REPAS qu'on portait sur les tombeaux des morts, *cæna mortui*. [Voyez MORT.] Baruch en parle en ces termes (r) : *Rugiunt autem clamantes contra deos suos, sicut in cæna mortui* : Les païens hurlent en présence de leurs dieux, comme dans un repas qu'on fait pour les morts. Il parle de certaines solennités, où les idolâtres faisaient de grandes lamentations; par exemple, dans les fêtes d'Adonis. Quant aux repas pour les morts, on en distingue de deux sortes. Les uns se faisaient

(a) Euseb. in *Ruma*.

(b) שׁוּאֵל *alôpex*. *Vulpes*

(c) Judic. xv, 4, 5.

(d) Bochart. de *Animal. sacr.* part. 1, l. III, c. xiii.

(e) Cant. ii, 15.

(f) Jerem. Thren. iii, 18.

(g) Josue. xix, 42.

(h) Belon. apud Bochart, loco citato.

(i) Morizon, *Voyage*, l. II, c. xxxi.

(j) Vide Nicandr. in *Alexipharmacis*, v. 185. Theocrit.

Idyll. 1. Varro de *Re rust.* l. 1, c. viii.

(k) Galen. de *Aliment. facultatib.* l. III, c. ii.

(l) Matth. viii, 2. Luc. ix, 58.

(m) Appian. *Cyneget.* *Lactant.* de *Ira Dei*, c. vii.

(n) Ezech. xiii, 4.

(o) Luc. xiii, 32.

(p) II Esdr. iv, 5.

(q) Joseph. *Antiq.* l. VI, c. xiv, p. 205. f, g. Περὶ τῆς. Confer I Reg. xxviii, 4, *Sunam*.

(r) Baruc. vi, 51.

dans la maison du mort, au retour du convoi. On y invite les parents et les amis du mort, et on ne manque pas d'y faire éclater la douleur par des cris et des lamentations. Les autres se font sur le tombeau même du mort; on y servait à manger pour les âmes errantes; et on croyait que la déesse Trivia, qui préside aux rues et aux chemins, s'y trouvait pendant la nuit. Mais en effet c'étaient les pauvres qui venaient pendant les ténèbres enlever tout ce qui était sur le tombeau (a).

Est honor et tumulis animas placare paternas,
Parvaque in extractas muñera ferre pyras.

Quelquefois néanmoins les parents faisaient un petit repas sur le tombeau du mort (b) : *Ad sepulcrum antiquo more silicernium confecimus, id est, Περιδείπνον quo pransi discedentes dicimus alius alii : Vale.*

L'usage de mettre de la nourriture sur les sépulcres des morts était commun parmi les Hébreux. Tobie exhorte son fils (c) à mettre son pain sur la sépulture du mort, et de n'en point manger avec les pécheurs. C'est à-dire, de ne pas participer dans les repas avec les parents qui pratiquaient la même cérémonie. Et Jésus, fils de Sirach (d), compare les viandes mises sur le tombeau du mort aux biens répandus sur une bouche fermée. Ce qu'on met ainsi sur un tombeau est chose perdue pour le mort, il n'y peut prendre aucune part. Et ailleurs (e) : *Les présents sont agréables à tout homme vivant, et ne refusez point aux morts ce qui leur est dû.*

Cette coutume était presque générale; on la voyait chez les Grecs, chez les Romains, chez presque tous les peuples d'Orient. Encore aujourd'hui dans la Syrie, dans la Babylonie, dans la Chine, la chose est en usage. saint Augustin (f) remarque que de son temps en Afrique on portait à manger sur les tombeaux des martyrs et dans les cimetières. La chose se fit dans le commencement fort innocemment; dans la suite elle dégénéra en abus; et les plus saints et les plus zélés évêques, comme saint Augustin, saint Ambroise, eurent assez de peine à la déraciner. Sainte Monique étant à Milan (g) voulait à son ordinaire porter du pain et du vin aux mémoires des martyrs; mais le portier ne lui ayant pas voulu ouvrir, parce que saint Ambroise l'avait défendu, elle se soumit avec une humble obéissance.

[Chez les anciens Lithuaniens, suivant Glebovistch (*Mythologie lithuanienne*, citée dans les archives du Nord, *Siéverni arkhif*, de février 1824, pag. 191), quand il mourait une personne, ses parents l'habillaient de ses plus beaux habits, ils l'asseyaient sur un banc, s'asseyaient eux-mêmes autour de lui pour boire et manger, et chantaient d'un ton lamentable : « Pourquoi es-tu mort ? manquais-tu de nourriture et de boisson ?

(a) Ovid. *Fast.*

(b) *Nomus Marcell. ex Varrone.*

(c) *Tob. iv, 18.*

(d) *Eccli. xxx, 18.*

(e) *Ibidem, vii, 37.*

(f) *Aug. ep. 22 et 29, nov. edit.*

Pourquoi es-tu mort ? n'avais-tu pas une jeune et belle épouse ? » Cette cérémonie achevée, on faisait des cadeaux au défunt; si c'était une femme, on lui donnait du fil et une aiguille; un mouchoir si c'était un homme. Lorsqu'ils accompagnaient le corps à la fosse, ils agitaient leur sabre en disant : « Diables, fuyez dans l'enfer. » La femme du défunt devait le pleurer pendant trente jours, et les parents faisaient des invitations les 1, 3, 6, 9 et 40^e jours après l'inhumation. On jetait toujours un morceau de chaque plat sous la table pour le service des morts. A la fin du repas, le prêtre balayait la chambre et jetait les ordures par la fenêtre, en prononçant ces paroles : « Ames ! maintenant que vous avez bu et mangé, éloignez-vous. »]

Les repas qu'on faisait dans la maison du mort, parmi les Juifs, étaient encore de deux sortes. Les uns se faisaient pendant la durée du deuil, et ces repas étaient considérés comme souillés, parce que tous ceux qui y avaient part étaient impurs à cause des obsèques du mort. *Leurs sacrifices sont comme la nourriture de ceux qui pleurent un mort*, dit Osée (h), *quiconque en mangera sera souillé.* Et les Israélites dans la formule dont ils se servaient en offrant leurs prémices disaient : *Seigneur, je n'ai point négligé vos ordonnances, je n'ai point usé de ces choses étant dans le deuil... je n'en ai rien employé dans les funérailles des morts.* Dieu défend à Ezéchiel de faire le deuil de sa femme (i) ; *Vous ne vous couvrirez point le visage, et vous ne goûterez point des viandes de ceux qui pleurent les morts.* Et Jérémie (j) : *On ne donnera point de nourriture à celui qui pleure un mort, et on ne lui offrira point du vin pour le consoler.*

Les autres repas qu'on faisait dans le deuil sont ceux qui se donnaient après les funérailles. Josèphe (k) raconte qu'Arche-laüs, après avoir fait pendant sept jours le deuil du roi son père, traita magnifiquement tout le peuple. Il ajoute que c'est la coutume dans sa nation de donner de grands repas à la parenté, ce qui ne se peut faire sans incommoder bien des gens qui ne sont pas en état de soutenir de pareilles dépenses. Saint Paulin (l) loue Pammachius d'avoir fait un grand festin aux pauvres dans la basilique de Saint-Pierre, au jour des funérailles de son épouse Pauline.

REPENTIR. Voyez ci-devant PÉNITENCE. *Repentir dans Dieu*, expliqué là même.

REPHA, RÉPHAÏM. Voyez RAPHA, RAPHAÏM.

RÉPONDRE. Outre la signification ordinaire de ce terme qui est très-connue, il en a encore quelques autres. *Répondre* signifie chanter à deux chœurs, ou chanter avec refrain (*Exod. XV, 21 : והען להם מרים*). Par exemple, il est dit que Moïse ayant composé

(g) *Aug. confess. l. VI, c. II.*

(h) *Ose. ix, 4.*

(i) *Ezech. xxiv, 17.*

(j) *Jerem. xvi, 7.*

(k) *Joseph. l. II, de Bello, c. 1.*

(l) *Paulin. I lustrat p. 29, 30.*

le cantique d'actions de grâces, après le passage de la mer Rouge, *Marie, sa sœur, leur répondit, et dit: Chantez au Seigneur, etc.* C'est-à-dire, Moïse d'un côté avec les hommes, et Marie d'un autre côté avec les femmes, chantaient par reprises, et comme à deux chœurs le même cantique. Et dans le livre des Nombres (a) : *Alors Israel chanta ce cantique: Montez, puits; répondez-lui: Chantez-lui avec refrain, ou à deux chœurs; et au premier livre des Rois (b) : N'es-tu pas ce David auquel les femmes répondaient: Saül en a tué mille, et David dix mille? Elles chantaient en son honneur ce cantique à divers chœurs. La Vulgate traduit d'ordinaire l'hébreu hanah par concinere; mais on sait qu'il signifie proprement répondre*

Le terme se prend aussi pour accuser ou pour défendre quelqu'un en jugement. Par exemple (c) : *Respondebit mihi cras justitia mea: Ma justice répondra pour moi; elle sera mon avocate en votre présence; et au Deutéronome (d) : Le cantique que vous composerez et que vous leur apprendrez leur répondra en face, et servira de témoin contre eux.* Isaïe dit que l'impudence du visage des Juifs leur répondra (e) : *Agitatio vultus eorum respondebit eis.* Elle rendra témoignage contre eux, comme un témoin et un accusateur qui réplique à ce que l'accusé s'efforce de dire pour sa propre justification. Osée dit la même chose (f) : *Respondebit arrogantia Israel, etc.*

On dit souvent dans l'Écriture que Dieu nous répond lorsqu'il exauce nos prières : *Vous m'appellerez, et je vous répondrai (g) : Vous m'invoquerez, et je vous exaucerai; et Ezéchiel (h) : Espèrent-ils que quand ils m'interrogeront je leur répondrai? Cela se dit aussi lorsque les prophètes consultent le Seigneur, et qu'il leur répond, c'est-à-dire, qu'il leur découvre les choses sur lesquelles ils le consultent.*

RESPONDERE se prend aussi en mauvaise part, comme quand on dit qu'un fils répond insolemment à son père, ou un domestique à son maître. *Quis es qui respondeas Deo (i)? Qui êtes-vous pour répondre à Dieu, pour vous excuser, pour contester avec lui? Et sic respondes pontifici (j)? Est-ce ainsi que vous répondez au grand prêtre?*

Saint Paul dit qu'il avait dans lui-même une pensée de mort : *In nobismetipsis responsum mortis habuimus (II Cor. I, 9 : τὸ ἀπόκριμα τοῦ θανάτου ἐσχίζαμεν)* : comme des gens à qui l'on a signifié leur condamnation. Nous avons une assurance certaine de mourir. D'autres traduisent le grec : *Nous avons eu au dedans de nous-mêmes un presentiment de mort.* Heinsius soutient qu'il faut traduire : *Nous avons eu au dedans de*

nous-mêmes une caution de mort; c'est-à-dire, une assurance que nous ne mourrons point.

REPOS. Le repos était commandé aux Israélites le jour du sabbat, pour glorifier Dieu de ce qu'il s'était reposé après les six jours de la création. Voyez **SABBAT**.

REPOS marque aussi une demeure tranquille, fixe et assurée. Vous accompagnerez vos frères, jusqu'à ce que le Seigneur leur ait donné un lieu de repos (k) dans le pays dont ils vont faire la conquête. Et encore (l) : *Dieu ne vous a pas encore donné le repos; vous n'êtes pas encore établis dans le pays que vous devez posséder.* Et Noéma dit à Ruth (m) : *Je veux vous procurer un lieu de repos; je songe à vous établir.* Et David parlant de l'arche d'alliance qui, jusqu'à son temps, n'avait pas encore été placée dans un lieu fixe : *Seigneur, levez-vous, et entrez dans le lieu de votre repos (n).* Et l'Ecclesiastique : *Ayez pitié de Jérusalem, qui est la ville de votre repos (o).*

Dans le sens moral et spirituel, *requies* signifie l'état de repos fixe et permanent des bienheureux dans l'éternité.

Saint Paul fait l'application de ce qui est dit de l'établissement des Israélites dans la terre promise au repos dont les saints doivent jouir dans le ciel. *Quibus juravi in ira mea: Si introibunt in requiem meam (p):* Je leur ai juré dans ma colère qu'ils n'entreraient pas dans mon repos, dans la terre de Chanaan. Comme donc ils n'ont pu y entrer à cause de leur incrédulité, dit saint Paul (q), craignons que nous ne les imitions; car nous ne pouvons y entrer que par la foi et par une fidélité à pratiquer ses ordonnances.

REPRÉSENTATION. La loi de Dieu condamne toutes sortes de représentations d'hommes, de bêtes, d'astres ou d'autres choses faites pour leur rendre un culte superstitieux, soit en relief, en bosse, en peinture, en bois, en pierres, en terre, en cuivre, en or ou en argent, tout ce qui conduit à l'idolâtrie : *Vous n'aurez point de dieux étrangers en ma présence; vous ne vous ferez point d'images en sculpture, ni aucune représentation de ce qui est en haut dans le ciel, ou de ce qui est en bas sur la terre, ni de ce qui est dans les eaux sous la terre (r).* Mais les meilleurs interprètes remarquent qu'il faut limiter cette défense, qui est générale, par les paroles du Lévitique, XXVI, I, où le même précepte est répété : *Ut adoretis ea: Vous ne ferez point de ces choses pour les adorer.* On sait que Moïse lui-même fit des chérubins et les plaça sur l'arche; que Salomon mit aussi plusieurs figures de chérubins dans le sanctuaire, qu'il fit faire des figures de taureaux de bronze pour soutenir la mer d'airain. Lors donc qu'il n'y avait point de dan-

(a) Num. xxi, 17.
(b) I Reg. xxi, 11.
(c) Genes. xxx, 35.
(d) Deut. xxx, 21.
(e) Isai. iii, 5.
(f) Ose. v, 5.
(g) Job xiv, 13.
(h) Ezech. xiv, 5.
(i) Rom. ix, 20.

(j) Joan. xviii, 22.
(k) Deut. iii, 20.
(l) Deut. xii, 9.
(m) Ruth. iii, 1.
(n) Psalm. cxxxvi, 5, 8, 14.
(o) Eccli. xxxvi, 15.
(p) Psalm. xciv, 11.
(q) Heb. iii, 17, 18, 19, et iv, 1, 2, 3.
(r) Exod. xx, 5, 4.

ger d'idolâtrie, Dieu ne défendait point les figures ni les représentations faites simplement pour servir d'ornements.

Le terme hébreu *pesel* (פֶּסֶל, *sculptile*. Sept. : Ἐἰδωλον. Alias: Γλυπτόν, *sculptile*), que la Vulgate a rendu par *sculptile*, Exod. XX, 3, 4, c'est-à-dire, image de sculpture, est traduit dans les Septante par *idolum*, une vaine représentation; et dans Onkelos, par *zelum*, qui signifie *une image*, une peinture. Ainsi on peut entendre sous ce terme toute sorte de figures en relief; et sous le nom d'*omnem similitudinem*, que la Vulgate emploie ensuite (הַמִּשְׁכָּח Sept. : πᾶν ὁμοίωμα), toutes sortes de représentations, soit en peinture, en broderie, tapisserie, émail, gravure, etc.

RÉPROBATION. Le mot latin *reprobatio* se met souvent pour marquer que l'on rejette une chose que l'on avait d'abord embrassée, ou que l'on ne veut plus se servir d'une chose ou d'une personne que l'on avait d'abord employée. Par exemple, saint Paul (a) dit que Dieu a réprouvé, a rejeté la loi cérémonielle, à cause de son inutilité : *Reprobatio fit præcedentis mandati, propter infirmitatem ejus et inutilitatem*. On lit aussi (b) que la pierre que les bâtisseurs ont réprouvé est devenue la pierre angulaire, etc.

RÉPROUVER, marque assez souvent rejeter (c) : *Le Seigneur réproouve les pensées des méchants*, il les rejette, il les condamne. *On réproouvera la parabole de la bouche de l'insensé (d)*, on s'en moquera, on la méprisera. Jérémie (e) appelle les princes de Juda un argent réprouvé : *Argentum reprobum vocat eos, quia Dominus projecit illos*; c'est un mauvais argent, de mauvais aloi, qui n'a point de cours dans le commerce, etc.

Enfin *réproouver* marque le décret de Dieu d'abandonner les réprouvés au souverain malheur, en ne les tirant pas de la masse de corruption, dans laquelle nous sommes tous engagés par notre naissance, et en ne leur accordant pas toutes les grâces nécessaires pour parvenir très-certainement à la béatitude éternelle (f). Il y a des réprouvés qui reçoivent dans le baptême la rémission des péchés, et ensuite diverses autres grâces actuelles; mais qui ne reçoivent pas le don de la persévérance finale (g). D'autres périssent ou à cause de leur naissance corrompue par le péché originel, ou en punition de leurs péchés actuels dont ils se sont rendus coupables et dont ils n'ont pas fait pénitence. Or tous ceux que Dieu réproouve, il les réproouve non en les rendant mauvais, mais en ne leur accordant pas tous les effets de sa miséricorde toute gratuite (h) : *Merito namque peccati universa massa damnata est; nec obdurat Deus impertiendo malitiam, sed non*

(a) Heb. vii, 18.

(b) Psalm. cxvii, 22. Matth. xxi, 42. Marc. xii, 10. Luc. xx, 17, et I Petr. ii, 4, 7.

(c) Psalm. xxxii, 10.

(d) Eccli. xx, 22.

(e) Jerem. vi, 30.

(f) Vide Aug. l. I de Divers. Quæst. ad Simplic. n. 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.

(g) Aug. l. de Corrept. et Grat. c. xiii, n. 42, 43, etc. Item c. ix, n. 20, 21.

(h) Aug. Ep. 194, nov. edit. p. 719, n. 14, c. iii.

impertiendo misericordiam. Quibus enim non impertitur, nec digni sunt, nec merentur; ac potius ut non impertiatur, hoc digni sunt, hoc merentur.

REPTILES, en latin *reptilia*, en grec *herpeta*, en hébreu *ramisim* (i), signifient les animaux qui n'ont point de pieds, ou qui les ont si courts, qu'ils paraissent ramper sur la terre. Ainsi les serpents, les vers de terre, les sauterelles, les chenilles, les mouches passent pour reptiles. Les Hébreux mettent aussi au nombre des reptiles les poissons, de quelque nature et de quelque forme qu'ils soient (j). Ce nom s'étend même quelquefois aux animaux terrestres qui ne sont pas de la nature des gros animaux de service, ni des grandes bêtes sauvages. En un mot, *reperere super terram* se met quelquefois pour se mouvoir, aller et venir sur la terre, comme font tous les animaux à quatre pieds.

RÉPUBLIQUE DES HÉBREUX. Voy. GOUVERNEMENT et LOIS.

RÉPUDIATION, divorce. La loi de Moïse (k) tolérait la polygamie et le divorce parmi les Hébreux (1). Nous en avons parlé ci-devant sur l'article de DIVORCE, et plus au long dans la Dissertation sur le même sujet, imprimée à la tête du commentaire sur le Deutéronome. Nous rapporterons simplement ici ce que dit Léon de Modène (l) sur l'usage moderne des Juifs à cet égard. Une jeune fille au-dessous de dix ans, soit qu'elle ait son père ou non, si elle est devenue veuve après avoir épousé un mari du consentement de sa mère ou de ses frères, et que ce mari vienne à lui déplaire, peut se démarier jusqu'à ce qu'elle ait atteint l'âge de douze ans et un jour, qui est le temps où l'on a la qualité de femme. Il lui suffit de dire qu'elle ne veut point un tel pour son époux, dont elle prend deux témoins qui mettent par écrit ce refus; et avec cet écrit elle peut se démarier et se remarier à qui il lui plaît. Celui qui a violé une fille ou qui l'a corrompue de quelque autre manière est obligé, selon la sentence des juges, de la prendre pour femme, sans pouvoir jamais la répudier, et de donner cinquante sicles au père de la fille. Deut. XXII, 28, 29.

Moïse (m) permet à un homme de répudier sa femme lorsqu'il trouve en elle quelque laidetude ou quelque difformité : *Si acceperit homo uxorem, et habuerit eam, et non inveniit gratiam ante oculos ejus, propter aliquam fœditatem, scribet libellum repudii et dabit in manu illius, et dimittet eam de domo sua, etc.* On a fort raisonné sur ces termes, *propter aliquam fœditatem*. On peut voir sur cela les commentateurs (2). Mais voici l'u-

(i) רָמִיִּים Ramesch. Ἑρπετων. Reptile.

(j) Genes. i, 21. Levit. xi, 46. Psal. lxxviii, 35, etc.

(k) Vide Genes. i, 28, 30; vi, 7, 20; vii, 8, 14, etc.

Vide Heb. רָמִיִּים seu רָמִיִּים

(l) Léon de Modène, Cérémonies des Juifs, part. iv, c. iv.

(m) Deut. xxiv, 1.

(1) Voyez DIVORCE.

(2) Voyez M. Drach, Du Divorce dans la Synagogue.

sage des Juifs d'aujourd'hui, selon Léon de Modène (a) : Quand une femme ne donnerait aucun sujet de plainte par sa conduite à son mari, il peut la répudier, pourvu qu'il en soit dégoûté. Toutefois, à moins que d'être jaloux ou d'avoir quelque méchanceté à reprocher à sa femme, on ne doit point faire divorce. Or, pour empêcher qu'on n'abuse de la liberté que donne la loi, les rabbins ont inventé diverses formalités qui consomment bien du temps : en sorte qu'il arrive assez souvent qu'avant qu'on puisse écrire la lettre de divorce, les parties se repentent, se réconcilient et vivent bien ensemble.

La forme de ces lettres de divorce, qu'ils nomment *Ghet* (b) et qu'ils donnent à une femme, est faite par un écrivain en présence d'un ou plusieurs savants rabbins; elle doit être écrite sur un vélin qui soit réglé et ne contienne ni plus ni moins que douze lignes, et cela en lettres carrées, avec une infinité de petites minuties que l'on doit observer, tant dans les caractères que dans la manière d'écrire, et dans les noms et surnoms du mari et de la femme. De plus, ni l'écrivain, ni les rabbins présents, ni les témoins ne doivent pas être parents ni de l'homme, ni de la femme, ni entre eux. Voici la substance de cet écrit de divorce : *Un tel jour de tel mois, de telle année, moi tel te répudie volontairement, t'éloigne et te fais libre, toi telle, qui as été ci-devant ma femme, et te permets de te marier avec qui il te plaira.* Signé tels et tels comme témoins.

La lettre étant écrite, le rabbin interroge avec subtilité le mari, pour savoir si c'est avec une pleine liberté qu'il s'est porté à répudier sa femme. On fait en sorte qu'il y ait, s'il est possible, au moins dix personnes présentes à l'action, sans les deux témoins qui signent et deux autres témoins de la date. Après cela le rabbin interroge la femme, et le mari lui donne dans ses mains étendues, et mises l'une auprès de l'autre, le parchemin, en disant : *Voilà ta répudiation; je t'éloigne de moi et te laisse en liberté d'épouser qui tu voudras.* La femme le prend et le rend au rabbin, qui le lit encore une fois; après quoi elle est libre. Il y a encore quantité d'autres petites circonstances que l'on passe ici pour abrégé, et qui ne sont inventées que pour rendre cette action plus longue et plus difficile, et pour donner par là aux parties le loisir de se raccommoier. Le rabbin avertit la femme de ne se point marier de trois mois, de peur qu'elle ne soit grosse. Au partir de là, l'homme et la femme se séparent et ne peuvent plus demeurer ensemble, et chacun d'eux peut se remarier à qui il juge à propos. Voilà ce que dit Léon de Modène.

Moïse, par les termes de la loi, ne permet

qu'aux hommes de faire divorce; du moins il ne dit rien qui montre qu'il ait prétendu étendre cette liberté aux femmes, et nous n'avons dans l'Ancien Testament aucun exemple d'un divorce bien marqué fait par une femme. Salomé, sœur du grand Hérode, est la première que nous connaissions qui ait fait divorce avec Costobare, son mari; en quoi elle agit, dit Joseph (c), contre les lois des Juifs, qui ne permettent pas aux femmes de quitter leurs maris, et qui défendent à celles qui les auraient quittés d'en épouser d'autres, sans avoir auparavant reçu du premier des lettres de divorce. Hérodias, dont nous parle l'Évangile (d), avait aussi quitté son mari, comme on l'infère du récit de Joseph (e). Cet auteur (f) dit que sa propre femme, qu'il avait épousée depuis son affranchissement, le quitta à Alexandrie peu après son mariage. Jésus-Christ insinue le même usage, lorsqu'il dit (g) : *Si une femme quitte son mari et en épouse un autre, elle commet un adultère.* Les trois sœurs du jeune Agrippa, roi de la Trachonite et de la Batanée, usèrent toutes trois du droit (1) de répudier leurs maris. Bérénice, l'aînée, qui avait épousé en premières noces Hérode, roi de Calcide, son oncle, épousa ensuite Polémon, roi de Pont, et le répudia quelque temps après (h). Mariamne, sœur de Bérénice, quitta Archélaüs, son premier mari, pour épouser Démétrius, alabarque ou chef des Juifs d'Alexandrie (i). Enfin Drusille, après avoir été mariée à Aziz, roi d'Emèse, le quitta quelque temps après pour épouser Félix, gouverneur de Judée (j).

Quant à la répudiation usitée parmi les chrétiens, et limitée par notre Sauveur au seul cas d'adultère, nous en avons parlé ci-devant sous l'article *DIVORCE*. On peut voir notre dissertation sur le même sujet, *Selden, Uxor Hebraica*, et les commentateurs sur saint Matthieu, V, 32.

RÉPUTER, *reputare*. Ce terme est en quelque sorte consacré en notre langue pour signifier ce qui est dit dans saint Paul (k), que la foi d'Abraham lui fut réputée ou imputée à justice : *Credidit Abraham Deo, et reputatum est ei in justitiam*; ce qui est tiré de la Genèse. XV, 16. Que Dieu lui imputa à justice la foi et la confiance qu'il avait eue en lui : non-seulement il le tint pour juste, mais il le rendit tel, parce qu'il était véritablement juste, non par une simple réputation, mais par une justice réelle, vraie et intrinsèque.

RÉPUTER se met aussi pour l'idée qu'on se forme d'une personne (l) : *Il nous a réputés comme des étrangères*; il nous a traités comme si nous n'étions pas ses filles. Et encore (m) : *Ephraïm et Manassé seront réputés comme Ruben et Siméon*; on les considérera et ils seront partagés comme mes propres

(a) Léon de Modène, part. 4, c. 6, *Cérémon. des Juifs*.

(b) וְגַל Voyez le Talmud, tract. גִּטין.

(c) *Antiq. l. XV, c. xi.*

(d) *Matth. xiv, m. Marc. vi, 17*

(e) *Joseph. l. XVIII, c. vii.*

(f) *Joseph. lib. de Vita sua.*

(g) *Marc. x, 12.*

(h) *Antiq. l. XX, c. v, p. 695, e, f.*

(i) *Joseph. ibidem.*

(j) *Joseph. ibidem.*

(k) *Rom. iv, 5.*

(l) *Genes. xxxi, 15.*

(m) *Genes. xlviii, 5.*

(1) *Du droit?* Pourquoi dit-il *du droit*? Elles l'avaient donc? En ce cas, d'où leur venait-il? qui le leur avait donné?

fil. Tout ce qui n'a pas l'ongle du pied fendu sera réputé immonde (a); vous vous en abstiendrez comme d'une viande impure. La victoire ne vous sera point réputée (b); on ne vous en saura pas gré.

REPUTARE se met aussi pour dire ou penser en soi-même. *Saul autem reputabat intra se (c)*, Saül disait en lui-même : Je ne le ferai pas mourir, mais je l'exposerai aux armes des Philistins. *Aman reputans quod nullum alium rex, nisi se, vellet honorare (d)* : Aman se figura que le roi ne songeait pas à honorer un autre que lui. *Qu'est-ce que le fils de l'homme, pour que vous pensiez à lui (e)?*

Jésus-Christ, dans sa passion, fut réputé parmi les méchants (f). Sous le règne de Salomon, l'or et l'argent étaient réputés pour rien dans Jérusalem (g). Si l'insensé sait garder le silence, il sera réputé pour sage (h).

RESA, fils de Zorobabel, père de Joanna, un des aïeux de notre Sauveur (i).

RESEN, ville d'Assyrie, qui fut bâtie par Assur entre Ninive et Chalé (j). On connaît sur le fleuve Chaboras, dans la Mésopotamie, une ville de *Resine* ou *Resaine*, assez fameuse. On trouve même quelques médailles frappées en cette ville. Voyez notre Commentaire sur la Genèse, X, 12, et Cellar., *Asiæ l. III, c. xv, p. 733.*

[« On suppose, dit Barbié du Bocage, que ce doit être la même que la ville de *Larissa*, qui était bâtie sur le Tigre. Le nom de *Larissa* est une dénomination grecque; il paraît pour la première fois dans Xénophon (*Anab.*, III, 18). Cette ville, dit l'historien, était grande, mais déserte; ses murs avaient deux parasanges de tour et 25 pieds de largeur sur 100 de hauteur; ils étaient de briques; mais la partie inférieure était, jusqu'à la hauteur de 20 pieds, construite en pierre. De ce que *Larissa* est un nom grec, on doit douter que Xénophon ait exactement reproduit le nom de la ville qu'il désigna; c'est ce qui porte BOCHART à supposer que, quand les Grecs demandèrent, lors de leur passage, aux habitants du pays, de quelle ville ils voyaient les ruines, ceux-ci leur répondirent : *Laresen*, c'est-à-dire de *Resen*, et que les Grecs changèrent ce mot en celui de *Larissa*, déjà connu d'eux, puisqu'il existe en Grèce une ville de ce nom, et d'un son plus doux à leur oreille. »]

RESEPH, fils de Rapha, et petit-fils de Sara, fille d'Ephraïm (k). Le texte semble dire que Reseph est fils immédiat de Sara.

RESEPH, **RESIPH**, **RESAPHA** OU **RISAPHA**, ville de Syrie, connue dans le quatrième livre des Rois, XIX, 12, dans Isaïe, XXXVII, 12, dans Ptolémée, dans les Tables de Peutinger, et dans la Notice d'Orient.

(a) *Levit.* xi, 4.

(b) *Judic.* iv, 9.

(c) *I Reg.* xviii, 17.

(d) *Esth.* vi, 6.

(e) *Psalin.* cxxliii, 5.

(f) *Marc.* xv, 18.

(g) *II Par.* xii, 20.

(h) *Prov.* xvii, 28.

(i) *Luc.* iii, 27.

(j) *Genes.* x, 11.

[« On trouve dans Ptolémée, dit Barbié du Bocage, deux villes dont le nom se rapproche, quant à la forme, de celui de Reseph : l'une, appelée *Resapha*, au S. de l'Euphrate, était située entre ce fleuve et Palmyre; l'autre, nommée *Rescipha*, était sur la rive septentrionale de ce fleuve, mais plus à l'orient. Il est probable que quoiqu'on ait cru à l'identité de Reseph avec Reson, Reseph est représentée par l'une des villes que nous venons d'indiquer sur le bord de l'Euphrate. L'Écriture n'offrant aucune particularité sur cette ville, qu'elle se borne à nommer, ne nous permet point de mieux éclaircir ce fait. »]

RESEPH. Ce terme se trouve dans l'hébreu d'Habacuc, III, 5 (l), où la Vulgate porte : *Egredietur diabolus ante pedes ejus*; les Septante : *Egredietur in campos post pedes ejus*. Aquila a traduit *Reseph* par *volatile*; Symmaque, Théodotion et la cinquième édition, par *volucere*, un oiseau, un volatile. On peut fort bien traduire : *Le charbon marchera devant lui*, et l'expliquer du feu de la colère de Dieu, ou des maladies dont il frappe ses ennemis, ou du charbon, qui est une sorte de peste. Saint Jérôme (m) sur la tradition des Hébreux, dit que *Reseph* est un démon, qui exerce son empire sur ses semblables, de même que Béelsébul, prince des démons dont il est parlé dans l'Évangile; que l'Écriture lui donne le nom de *Reseph* ou d'oiseau, à cause de son extrême agilité et promptitude; que c'est lui qui tenta Eve dans le jardin, et qui fut maudit de Dieu; d'où lui vient le nom de *Reseph*, qui peut aussi signifier (n) *ramper sur la terre*; et qu'enfin ce serpent se présenta au Sauveur, lorsqu'il sortit des eaux du baptême, et le tenta dans le désert pendant quarante jours.

RESIA, fils d'Olla, de la tribu d'Aser. *I Par.* VII, 39.

RESPHA, fille d'Aïa, concubine, c'est-à-dire femme du second rang du roi Saül. Ce prince ayant, on ne sait à quelle occasion ni pour quelle raison, fait mourir un grand nombre de Gabaonites (o), Dieu pour venger ce massacre, envoya dans Israël une grande famine (p), qui dura trois ans. David, qui régnait alors, ayant appris par l'oracle du Seigneur que cette famine était une punition de la cruauté de Saül, fit venir les Gabaonites, et leur dit : Que puis-je faire pour réparer l'injure que l'on vous a faite, afin que vous bénissiez l'héritage du Seigneur? Ils répondirent : Qu'on nous donne sept des enfants ou des petits-fils de Saül, et nous les mettrons en croix pour apaiser le Seigneur. David leur donna donc les deux fils de Respha, fille d'Aïa, savoir : Armoni et Miphiboseth, qu'elle avait eus de Saül; et cinq fils,

(k) *I Par.* vii, 25.

(l) *Chald. Grot. Drus. Pisc. Jun Pagn. Mont.* ארספא. *Carbo morbus pesti affinis.*

(m) *Hieronym.* in *Abac.* iii, 5.

(n) Cette signification se trouve dans la langue syriaque.

(o) *I Reg.* xxi, 1, 2, 3 et seq.

(p) Depuis l'an du monde 2985 jusqu'en 2986, avant Jésus-Christ 1014, avant l'ère vulg. 1018. Il y avait 54 ans que Saül était mort, ayant été tué en 2949.

que Michol, fille de Saül, avait eus d'Hadriel, fils de Berzellai, ou plutôt de Phaltiel (a). Ils les mirent en croix sur la montagne voisine de Gabaa, au commencement de la moisson des orges.

Alors Respha, fille d'Aïa, prenant un cilice, l'étendit sur le rocher, et demeura là depuis le commencement de la moisson jusqu'à ce que l'eau du ciel tombât sur eux, c'est-à-dire jusqu'à ce que le Seigneur envoyât de la pluie sur la terre et lui rendît sa première fécondité, et elle empêchait les oiseaux de manger ces corps pendant le jour, et les bêtes carnassières de les dévorer pendant la nuit. Cette action de Respha ayant été rapportée à David, ce prince envoya prendre les os de Saül et de Jonathas, qui étaient à Jabès de Ga'aad, les fit apporter à Gabaa, et les mit dans le tombeau de Cis, père de Saül. Il y mit aussi ceux de ces sept hommes qui avaient été crucifiés par les Gabaonites.

Dans cette occasion on dérogea à la loi du Deutéronome (b), qui veut que l'on détache les corps du poteau ou de la croix, avant le coucher du soleil : *Non permanebit cadaver ejus in ligno; sed in eadem die sepelietur*. On y laissa les descendants de Saül peut-être depuis le commencement du printemps jusqu'à l'automne : soit parce que le crime de leur père méritait ce châtement, ou parce que les Gabaonites, étant simplement prosélytes de domicile, n'étaient point obligés à l'observation de cette loi de Moïse. Enfin Dieu ayant ordonné à David d'apaiser les Gabaonites, ce prince voulut leur laisser la liberté d'en user en cela comme ils voudraient.

Longtemps auparavant ce que nous venons de raconter, et peu d'années après la mort de Saül (c), Abner, général des troupes de ce prince, ayant conçu de l'amour pour Respha, la prit pour femme, ou du moins en abusa. C'était un crime dans l'idée de ces peuples, qu'un particulier s'approchât d'une des femmes du roi. Isboseth, fils de Saül, qui régnait à Mahanaïm, au delà du Jourdain, et qui ne se soutenait dans la royauté que par le crédit et la valeur d'Abner, lui fit des reproches de ce qu'il s'était approché de Respha, concubine de son père (d). Abner fut si outré de ce reproche, qu'il jura la ruine d'Isboseth, et dès ce moment il prit des mesures avec David pour faire revenir à lui toute cette partie du peuple qui obéissait encore à Isboseth. Voilà tout ce que nous savons de Respha.

RESSA, campement des Israélites dans le désert. Ils vinrent de Lebna à Ressa, et de Ressa ils allèrent à Céélatha. Num. XXXIII, 22.

[Pour dom Calmet, Ressa est tantôt le vingtième et tantôt le vingt-quatrième campement. C'est le dix-septième, suivant Barbié

du Bocage. Nous croyons, avec le géographe de la Bible de Vence et M. Léon de Laborde, que c'est le dix-huitième. Voyez MARCHES et l'article RESSA, ci-après.]

RESSA, ville assez célèbre dans l'Arabie Pétrée; apparemment la même que le campement des Hébreux dont on vient de parler. Josèphe (e) parle d'un château de Ressa dans l'Idumée; et saint Jérôme, dans la Vie de saint Hilarion, dit que ce saint convertit toute la ville de Ressa, située entre Cadès et Gaza. C'est peut-être la ville de Larissu, dont parle Guillaume de Tyr (f), et Arischi, ville épiscopale dans le désert des enfants d'Israël (g). Laris était ville maritime sur le chemin de l'Égypte.

RESTITUER, RESTITUTION. Zachée, dans saint Luc (h), s'engage à rendre quatre fois autant à ceux à qui il pouvait avoir fait tort dans son emploi de publicain : *Et si quid aliquem defraudavi, reddo quadruplum*. Les lois romaines condamnaient les publicains convaincus de concussion ou de fraude à rendre quatre fois autant. Zachée se condamne lui-même, et s'impose la peine que les lois ordonnaient : il y ajoute la moitié de tout son bien; ce que les lois n'ordonnaient pas.

Celui qui avait tué une bête de service ou une autre bête, comme un bœuf, en devait rendre un autre (i) ou la valeur.

Les Juifs attendaient Elie, qui devait tout restituer : *Elias venturus est, et restituet omnia (j)*. Ce qui fait allusion à ces paroles de Malachie (k) : *Je vous enverrai le prophète Elie, avant que le jour du Seigneur, ce grand et terrible jour arrive; et il rétablira les cœurs des pères avec les fils; et les cœurs des fils avec leurs pères, de peur que je ne vienne, et que je ne frappe d'anathème toute la terre*. Saint Pierre, dans les Actes (l), appelle aussi ce dernier jour le jour de la restitution de toutes choses : *Usque in tempora restitutionis omnium*. A la fin du monde Jésus-Christ réunira l'Eglise à la synagogue, la synagogue à l'Eglise, le juif au chrétien, le chrétien au gentil; alors toutes choses seront rétablies dans une parfaite union; il n'y aura plus qu'un pasteur et une bergerie.

RESTITUTION. Le droit naturel veut que l'on répare le tort qu'on a fait au prochain, soit dans son corps, ou dans ses biens, ou dans son honneur. La loi de Moïse (m) ordonne que l'on rende *âme pour âme*, ou vie pour vie, *œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied, brûlure pour brûlure, plaie pour plaie, meurtrissure pour meurtrissure*. Elle ordonne aussi (n) que l'on rende cinq bœufs pour un bœuf, et quatre brebis pour une brebis; que le voleur soit vendu, pour restituer ce qu'il aura pris; que si l'on trouve le voleur encore saisi d'un animal de service, comme d'un bœuf, d'un

(a) Vide I Reg. xxv, 45.

(b) Deut. xxi, 25.

(c) Vers l'an du monde 2936, avant Jésus-Christ 1044, avant l'ère vulg. 1048.

(d) II Reg. iii, 7, 8.

(e) Joseph. de Bello, l. I, c. xii.

(f) Guillelm. Tyr. l. XI, ad finem.

(g) Renaudot, Liturg. Orient. t. I, p. 448. Guillelm. Tyr.

(h) Luc. xix, 8.

(i) Levit. xxiv, 18, 21.

(j) Matth. xvii, 11, et Marc. ix, 11

(k) Malac. iv, 6.

(l) Act. iii, 21.

(m) Exod. xxi, 24, 27. Levit. xxiv, 20. Deut. xix, 21.

(n) Exod. xxi, 1, 2, 4, 5, 6, etc.

âne, ou même d'une brebis, il la restitue au double; que celui qui aura fait du dommage dans le champ d'un autre répare ce dommage selon l'estimation qui en sera faite. Celui qui, par ignorance (a), avait omis de donner au temple ce qui est ordonné par la loi, par exemple, dans les dîmes ou dans les prémices, était obligé de le rendre aux prêtres et d'y ajouter un cinquième; et outre cela, devait offrir un bélier pour l'expiation de son péché. Néhémie (b) obligea à restitution ceux des Israélites qui avaient tiré de l'intérêt de leurs frères : *Reddite eis hodie agros suos, et vineas suas, et oliveta sua, et domos suas; quin potius et centesimum pecuniæ. frumenti, vini et olei, quam exigere soletis, date pro illis.* L'Hébreu : *Rendez-leur le centième de l'argent du blé, etc., que vous exigez d'eux.*

RÉSURRECTION. Le dogme de la résurrection des morts est une créance commune aux Juifs et aux chrétiens. On le trouve clairement marqué dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament. Je ne parle pas de cette résurrection miraculeuse, qui consiste à revivre pour un temps, pour mourir ensuite de nouveau; comme Elie (c), Elisée (d), Jésus-Christ et les apôtres ont ressuscité quelques morts. Je parle de la résurrection générale des morts, qui doit arriver à la fin des siècles, et qui doit être suivie de l'immortalité bienheureuse ou malheureuse. Par exemple, le Psalmiste (e) : *Vous ne laisserez point mon âme dans l'enfer, ou dans le tombeau, et vous ne permettrez point que votre saint éprouve la corruption.* Job (f) : *Je sais que mon Rédempteur est vivant, et qu'au dernier jour je me relèverai de la terre, que je serai de nouveau revêtu de ma peau, et que je verrai mon Dieu dans ma chair; je le verrai moi-même, mes yeux le considéreront, et non pas un autre; et cette espérance que j'ai reposée dans mon sein.* Ezéchiël (g) dans la vision qu'il eut d'une grande quantité d'os qui étaient dans un grand champ et qui, au souffle de l'Esprit du Seigneur, commencèrent à se réunir et à se couvrir de chair, de nerfs et de peau, et enfin ressuscitèrent, nous a aussi laissé une preuve et une assurance de la résurrection générale. Voyez aussi Isaïe, XXVI, 19.

L'auteur du livre de la Sagesse (h) en parle encore d'une manière assez expresse, lorsqu'il dit que les âmes des gens de bien, et qui souffrent la persécution en ce monde en recevront la récompense au jour de la visite. C'est ainsi qu'il appelle la résurrection en plus d'un endroit. Dans le second livre des Machabées on voit la même vérité établie d'une manière encore plus distincte. Un des sept frères Machabées, qui souffrirent la mort à Antioche devant Antiochus Epiphane,

(a) Levit. v, 15.

(b) II Esdr. v, 11.

(c) III Reg. xxvii, 22.

(d) IV Reg. iv, 35.

(e) Psal. xv, 10.

(f) Job. xix, 25.

(g) Ezech. xxxvii, 1, 2, 5, etc.

(h) Sap. iii, 6, 13; iv, 15.

s'adressant à ce tyran, lui dit (i) : *Pour vous, méchant que vous êtes, vous nous faites périr en cette vie : mais le roi du monde nous ressuscitera après cette mort que nous souffrons pour la défense de ses lois.* La mère de ces saints martyrs les animait au combat par la même espérance de résurrection; et ils en étaient si remplis, qu'ils bravaient la mort, les tourments et les menaces du roi.

Lorsque notre Sauveur parut dans la Judée, la résurrection des morts était reçue comme un des principaux articles de la religion des Juifs par tout le corps de la nation (j), à l'exception des seuls saducéens, qui la niaient. Les Juifs les toléraient alors, et même il y en avait plusieurs qui occupaient les premières charges de la république (k) : mais aujourd'hui ils les traitent d'hérétiques, d'épicuriens, et soutiennent qu'ils n'auront aucune part au siècle futur (l). Notre Sauveur, dans l'Évangile, a expressément réfuté l'erreur des saducéens; il a promis à ses fidèles qu'ils jouiraient de la parfaite béatitude après la résurrection générale; et il est ressuscité lui-même pour nous fournir dans sa personne une preuve, un gage, un modèle de notre résurrection future. Saint Paul (m), dans presque toutes ses Lettres, parle de la résurrection générale : il réfute ceux qui la niaient, ou qui la combattaient; il la prouve à ceux qui avaient peine à la croire; il en découvre le mystère, la manière et diverses circonstances. Il dit que nier la résurrection des morts, c'est nier celle de Jésus-Christ (n) : *Si resurrectio mortuorum non est, neque Christus resurrexit;* et que si nous ne devons pas ressusciter, nous sommes les plus malheureux de tous les hommes : *Si in hac vita tantum in Christo sperantes sumus, miserabiliores sumus omnibus hominibus.*

Quelques Juifs enseignent que tous les hommes ne ressusciteront pas, mais seulement les Israélites; et encore les grands scélérats d'entre eux n'auront-ils point de part à ce bonheur. D'autres croient que généralement tous les hommes ressusciteront. Il y en a d'entre eux qui soutiennent que les hommes une fois ressuscités ne seront plus sujets à la mort. D'autres soutiennent qu'ils mourront de nouveau, et que les âmes seules jouiront de la béatitude éternelle. On peut voir sur cela Ménassé Ben-Israel dans son troisième livre de la Résurrection des morts.

Voici ce qu'en dit Léon de Modène, part. iv, ch. xi, des *Cérémonies des Juifs* : Il y a des Juifs qui croient, comme Pythagore, que les âmes passent d'un corps en un autre, ce qu'ils appellent *gilghul* ou roulement. Ils tâchent de s'appuyer de divers passages de l'Écriture, pris la plupart de l'Écclésiaste et

(i) II Mac. vii, 9, 14, 23, 29.

(j) Vide Matth. xxii, 23. Luc. xx, 28. Marc. xii, 13, 1. Joan. xi, 23, 24. Act. xxiii, 6, 8. Joan. v, 29.

(k) Act. v, 17. Joseph. Antiq. l. XVIII, c. ii.

(l) Ménassé Ben-Israel de Resurrect. mort. l. I, c. 1.

(m) Rom. vi, 8. I Cor. xv, 12, 13, 15, 16, etc. Philipp. iii, 10, 11. Hébr. xi, 35. Thessal. i et ii, et per totas fere Epistolas.

(n) I Cor. xv, 15, 16, 17, 19.

de Job ; mais cette opinion n'est pas universelle ; et soit qu'on la suive ou qu'on ne la suive pas , on n'est pas tenu pour hérétique parmi eux. Quant à la résurrection des morts, c'est un de leurs treize articles de foi que d'être persuadés que tous les morts ressusciteront à la fin des temps, et qu'ensuite Dieu fera un jugement universel de tous les humains en corps et en âme, comme il est écrit dans Daniel (a) : *La multitude de ceux qui dorment dans la poussière s'éveilleront, les uns à la vie éternelle, et les autres à la honte et à l'ignominie éternelles.*

C'est aussi un sentiment fort commun parmi les Juifs (b) que tous les hommes, du moins les Israélites, ressusciteront dans la terre d'Israel ; d'où vient l'ardent désir qu'ils ont eu de tout temps d'être enterrés dans ce pays. Ils croient que ceux qui auront cet avantage ressusciteront les premiers, et jouiront avant tous les autres du bonheur de voir le règne du Messie. Mais que deviendront donc les justes qui mourront et qui seront enterrés hors de la terre d'Israel ? Dieu leur ouvrira, disent-ils, des conduits et des canaux souterrains, par lesquels ils rouleront dans ce pays, et lorsqu'ils y seront arrivés, Dieu leur donnera l'esprit de vie, et ils ressusciteront. Ils croient que c'est pour cela que Jacob et Joseph témoignèrent tant d'empressement pour qu'on reportât leurs corps dans la terre de Chanaan. Et on lit dans quelques livres des rabbins, que souvent l'on apportait des pays éloignés les corps de certains Juifs plus dévots que les autres, pour être enterrés dans la terre d'Israel.

On a vu aussi dans l'Eglise chrétienne quelques varétés de sentiments sur la résurrection des morts. Plusieurs anciens Pères (c) ont reconnu une double résurrection. La première, qui devait précéder le règne du Messie, lequel devait régner mille ans sur la terre. La seconde devait suivre ce règne de mille ans, et commencer le règne des saints dans la bienheureuse éternité. Sentiment que ces Pères avaient pris des Juifs, puisqu'on le trouve d'une manière assez expresse dans le quatrième livre d'Esdras (d), dans le Testament des douze patriarches (e), et dans plusieurs rabbins.

Les anciens philosophes qui ont cru l'immortalité de l'âme ont enseigné aussi la résurrection, soit qu'ils aient appris l'un et l'autre de ces deux dogmes des peuples d'Orient chez qui ils avaient voyagé, soit qu'ils eussent inféré la résurrection de l'immortalité de l'âme comme une suite nécessaire, se persuadant qu'une âme ne pouvait être longtemps sans s'unir à un corps. Mais cette

résurrection, les uns l'ont expliquée d'une manière, et les autres d'une autre. Pythagore, qui le premier apporta aux Grecs le sentiment de l'immortalité de l'âme, reconnaissait la métempsycose, ou le passage de l'âme dans différents corps qu'elle animait successivement. Thalès (f) et Démocrite (g) tenaient aussi une sorte de résurrection ; mais on ignore la manière dont ils l'expliquaient. Pour Platon (h), nous savons mieux ce qu'il pensait de la résurrection : il était à peu près dans les mêmes sentiments que Pythagore. Il tenait que les âmes qui avaient animé nos corps passaient de là dans un état de liberté, d'où elles revenaient ensuite animer de nouveaux corps.

Le sentiment de Platon avait été suivi par les pharisiens (i) parmi les Juifs, et par Philon (j) ; et il paraît même par l'Evangile (k) que plusieurs Juifs admettaient une espèce de métempsycose parmi eux du temps de Notre-Seigneur. Mais on voit par d'autres autorités tirées du livre de la Sagesse (l) et du livre des Machabées (m) que le commun de la nation tenait la résurrection à peu près de même que nous ; et Jésus-Christ, dans l'Evangile, suppose ce dogme et l'enseigne sans aucune contradiction, si ce n'est de la part des saducéens, qui la niaient. Les apôtres l'ont enseignée de même ; et malgré les efforts des hérétiques qui l'ont combattue, l'Eglise catholique l'a toujours constamment enseignée, comme un dogme fondamental du christianisme.

Mais il y a divers sentiments tolérés dans l'Eglise sur le temps, les circonstances et la manière dont se doit faire la résurrection. Les apôtres ayant demandé à Jésus-Christ quand arriverait la fin du monde, et son avènement, il leur répondit que les anges mêmes n'en savaient rien, et il ne jugea pas à propos de la leur découvrir (n). Il nous avertit seulement que ce dernier jour viendra comme un voleur, et surprendra les hommes lorsqu'ils y penseront le moins (o). Saint Paul (p) dit qu'alors il y aura encore grand nombre de personnes en vie, et qui passeront de la vie à la mort, et de la mort à la résurrection, avec une si grande rapidité, qu'en un clin d'œil ils seront changés, en sorte que leur corps sera revêtu de l'incorruptibilité et de l'immortalité.

Il y a quelques Pères grecs (q) et quelques rabbins qui croient que ceux qui seront alors en vie ne mourront point du tout, mais éprouveront seulement cet heureux changement qui les fera passer tout d'un coup de la vie à l'immortalité. Mais le sentiment contraire paraît plus généralement

(a) Dan. xii, 2.

(b) Bereschith. Rabba, sect. 96.

(c) Papias, apud Euseb. l. III Hist. Eccl. c. xxxix. Irenæ. l. V, c. xxxiii. Justin. Dialog. cum Tryph. Tertull. l. III, contra Marcion, etc.

(d) IV Esdr. iv, 33, et vi, 18 et seq.

(e) Testament. xii patriarch. Testam. Judæ n. 23. Zabolon n. 10. Dan. n. 9. Levit. n. 18.

(f) Apud Arist. 13, de Anima, c. vi.

(g) Apud Theopomp. Philippic. viii, apud Laert. in Proem.

(h) Plaut. in Politico. Vide Aug. l. XIII de Civit., c. xix,

et l. XXII, c. xii.

(i) Vide Joseph. l. III, de Bello Jud. c. xiv, p. 852, 853, et alibi.

(j) Philo, de Gigan. p. 222, 225, et de Confus. ling. p. 270.

(k) Joan. ix, 2. Matth. xvi, 14.

(l) Sap. iii, 6, 15 ; iv, 15.

(m) II Mac. vii, 9, xiv, 23, 29.

(n) Marc. xiii, 32.

(o) Matth. xxiv, 43, 44.

(p) Thessal. v, 2, 5, 4.

(q) Vide Chrysost. Theodoret. Theophylact. in I Cor. xv, et Tertull. de Resurrect. c. xli. Hieron. ad Marcellam.

reçu : que tous les hommes subiront l'arrêt prononcé contre tous les enfants d'Adam : *Statutum est omnibus hominibus semel mori, post hoc autem iudicium* (a).

Saint Jérôme (b) assure que la tradition des Juifs est que les morts ressusciteront la nuit ou au point du jour, au même temps que Jésus-Christ sortit du tombeau : cette tradition est passée de la Synagogue à l'Église, comme on le voit par Lactance (c), par saint Chrysostome (d), et par les auteurs grecs qui le suivent d'ordinaire. Cette tradition est fondée sur cette parole de saint Pierre (e) : *Le jour du Seigneur viendra comme un voleur pendant la nuit*; et sur celles-ci de Jésus-Christ dans la parabole des dix vierges (f) : *Au milieu de la nuit on ouït un grand bruit : voici l'époux qui vient, allez au-devant de lui*. Prudence (g), dont l'Église emprunte les paroles dans son office, croit que le monde finira, et par conséquent que la résurrection se fera un matin. Saint Thomas, Tostat, Suarez (h), veulent au contraire qu'elle se fasse en plein jour. Saint Paul nous avertit qu'elle se fera au premier son de la trompette (i).

Ceux d'entre les Juifs qui admettent la métempsychose sont embarrassés sur la manière dont se fera la résurrection ; car, comment l'âme pourra-t-elle animer tous les corps dans lesquels elle est passée ? Si elle n'en anime qu'un, que deviendront tous les autres ? et sera-t-il à son choix de prendre celui qu'elle jugera le plus à propos ? Ces difficultés sont embarrassantes. Les uns croient qu'elle reprendra son premier corps ; d'autres, qu'elle se réunira au dernier ; et que les autres corps qu'elle a autrefois animés demeureront dans la poussière, comme des arbres stériles qu'on abandonne au milieu de la campagne. Je croirais plutôt que la plupart de ceux qui ont cru la métempsychose ne tenaient pas la résurrection générale, et que cette révolution, ou ce passage successif d'une âme dans différents corps, était ce qu'ils appelaient résurrection. C'était là, je pense, le sentiment des pharisiens dont parle Josèphe.

On demande quelle sera la nature des corps ressuscités, quelle sera leur taille, leur âge, leur sexe ? Jésus-Christ dans l'Évangile nous apprend (j) que les hommes, après la résurrection, seront comme les anges de Dieu ; c'est-à-dire, selon les Pères, qu'ils seront immortels, incorruptibles, transparents, légers, lumineux, et en quelque sorte spirituels, sans toutefois quitter les qualités corporelles, comme nous voyons que le corps du Sauveur ressuscité était sensible, et avait

(a) *Heb.* ix, 27.

(b) *Hieron. in Matth.* xxvi, 6.

(c) *Lactant. Instit. Epitome, et lib. VII, de Divin. præm. cap. xix.*

(d) *Chrysost. in Matth.* xxv.

(e) *II Petr.* iii, 10.

(f) *Matth.* xxv, 6.

(g) *Prudent. Hymn. cathemer.*

(h) *D. Thom., in parte, in Supplemento, q. 77, art. 3. Tostat. in Matth. xxv. Suarez, in parte, l. II, disp. 57.*

(i) *I Cor.* xv, 52, 53.

(j) *Matth.* xxii, 30.

de la chair et des os (k) ; mais au lieu que Jésus-Christ suspendait l'éclat de la gloire dont son corps était environné, et ne permettait pas qu'elle parût aux yeux de ses disciples, la gloire et l'éclat dont les corps des bienheureux seront environnés brilleront comme le soleil, selon l'expression du Sauveur (l).

Quelques anciens docteurs hébreux soutenaient (m) que les hommes ressusciteraient dans la même taille, avec les mêmes qualités et les mêmes défauts corporels qu'ils avaient eus dans cette vie ; que l'aveugle ressusciterait aveugle, le boiteux boiteux, et ainsi des autres. Ils confirmaient ce sentiment par l'exemple de Samuel, qui apparut à la Pythonisse sous la même figure qu'il avait eue sur la terre, et par ce passage de l'Écclésiaste : *La génération passe et la génération vient* (n). Quelques chrétiens soutenaient la même opinion du temps de saint Augustin, fondés sur ce que Jésus-Christ a conservé les stigmates de ses plaies après sa résurrection. Mais ce saint docteur (o) a réfuté ce sentiment, et a prétendu que si le Sauveur a conservé les marques de ses plaies, c'est par un effet de sa puissance et pour convaincre l'incrédulité de ses disciples. Voyez aussi ce qu'il dit, *Enchyr. de Fide, Spe et Charitate, c. ix.*

La résurrection des enfants enferme de grosses difficultés. S'ils ressuscitent petits, faibles, et dans la forme qu'ils ont eue dans le monde, de quoi leur servira la résurrection ? Et s'ils ressuscitent grands, bien faits, et comme dans un âge avancé, ils seront ce qu'ils n'ont jamais été ; ce ne sera pas proprement une résurrection. Saint Augustin (p) a traité cette question avec son exactitude et sa modestie ordinaires. Il n'ose décider si les enfants ressusciteront petits ou grands ; mais il penche plutôt pour l'opinion qui veut qu'ils ressuscitent comme dans un âge parfait. Et ailleurs (q), en parlant de la résurrection des enfants morts-nés, il dit que la résurrection leur donnera toute la perfection qu'ils auraient eue s'ils avaient eu le temps de grandir, et qu'elle les garantira de tous les défauts qu'ils auraient pu contracter en grandissant. Plusieurs (r), tant anciens que modernes, ont cru que tous les hommes ressusciteront à l'âge où Jésus-Christ est mort, c'est-à-dire, comme vers l'âge de trente-trois ou de trente-cinq ans ; en sorte que les vieillards et les enfants paraîtront tous à l'âge que nous venons de marquer, pour accomplir cette parole de saint Paul (s) : *Afin que nous arrivions tous à l'état d'un homme parfait, à la mesure de l'âge complet de Jésus-Christ*. Mais les plus éclairés expliquent saint Paul

(k) *Luc.* xxiv, 39.

(l) *Matth.* xiii, 43.

(m) *Bereschith Rabba Parasch. 95. Gemar. Sanhedrin. et Jalkut Rabati.*

(n) *Eccle.* i, 4.

(o) *Aug. serm. 212, n. 3, 4, et 250, c. iv, nov. edit.*

(p) *Vide Aug. serm. 212, c. iii, et epist. 167, nov. edit.*

(q) *Enchirid. de Fide, Spe et Charitate, c. lxxxv, et lib. XXII de Civit., c. xiii.*

(r) *Vide Aug. l. XXII de Civit., c. xv. Hieronym. Epitaph. Paulæ, c. xii. Anselm. seu D. Thom. et Est. in Ephes. iv, 15*

(s) *Ephes.* iv, 15.

des progrès que les fidèles font dans la foi et dans la vertu, jusqu'à ce qu'ils arrivent à l'âge parfait de la perfection.

Plusieurs anciens (a) ont douté que les femmes dussent ressusciter dans leur propre sexe. Ils se fondaient sur ces paroles de Jésus-Christ (b) : *Dans la résurrection ils ne se marieront pas, et n'épouseront point de femmes ; mais ils seront comme les anges de Dieu ;* et sur ce que dit saint Paul (c) : *Pour être rendus conformes à l'image du Fils de Dieu.* On ajoute à cela que, selon Moïse, l'homme seul a été créé de la terre ; que la femme a été tirée de l'homme comme un accident ou un accessoire. Mais on répond que si la distinction des sexes n'est pas nécessaire après la résurrection, elle ne l'est pas plus pour l'homme que pour la femme ; que la femme n'est pas moins parfaite en son genre que l'homme ; que la manière dont Eve a été formée, est en quelque sorte plus glorieuse que la création d'Adam, celui-ci ayant été immédiatement créé de la terre, et Eve de la chair de l'homme. Enfin le sexe de la femme n'est rien moins qu'un défaut, ou une imperfection de la nature : *Non est enim vitium sexus femineus, sed natura*, dit saint Augustin (d).

On peut voir les autres difficultés qui concernent cette matière, traitées avec plus d'étendue dans les Dissertations que nous avons faites sur la fin du monde, et sur la résurrection générale.

RÉSURRECTION des saints qui sortirent de leurs tombeaux au moment de la mort du Sauveur, et qui, après sa résurrection, vinrent dans la ville sainte et furent vus de plusieurs (e) : c'est une matière qui mérite d'être traitée ici en peu de mots. On ignore les noms de ceux qui ressuscitèrent dans cette occasion. Les uns veulent que ce soient tous les plus anciens des pères et des patriarches ; d'autres que ce furent les plus nouveaux, les plus connus aux Juifs qui vivaient alors. D'autres que cette faveur fut réservée à ceux qui étaient enterrés à Jérusalem ou aux environs.

On dispute encore sur l'heure de leur résurrection. Quelques-uns soutiennent qu'ils ne ressuscitèrent qu'après le Sauveur, qui est nommé dans l'Écriture (f) : *Primitiæ dormientium et primogenitus ex mortuis* ; Origène, saint Jérôme (g), saint Grégoire le Grand (h), Raban-Maur, Paschase Radbert, Bède, Drutmar, Liran, la Glose ordinaire et plusieurs autres sont de ce sentiment. Mais saint Chrysostome (i), et les auteurs grecs qui ont accoutumé de le suivre, saint Hilaire (j), et plusieurs autres croient qu'ils ressuscitèrent au moment de la mort du Sauveur, et que Jésus-Christ les ressuscita avant qu'il ressuscitât lui-même, pour faire éclater

d'une manière plus sensible son triomphe sur la mort. Il faut convenir que le texte de l'évangéliste saint Matthieu n'est décisif ni pour l'un ni pour l'autre sentiment ; mais s'il est vrai, comme il est malaisé de le révoquer en doute, que les âmes des saints patriarches ne sont sorties des limbes qu'après que Jésus-Christ y est descendu, il faut convenir aussi qu'elles ne sont ressuscitées qu'après cela ; ainsi il faut de nécessité reconnaître qu'il s'est passé quelque temps entre la mort du Sauveur et la résurrection des saints.

Mais ces saints ressuscités moururent-ils de nouveau, et rentrèrent-ils dans leurs tombeaux après l'ascension de Jésus-Christ, ou montèrent-ils aux cieux avec lui ? Il y a sur cela partage de sentiments. Ceux qui croient que Jésus-Christ les mena au ciel avec lui comme en triomphe citent ces paroles d'Osée (k) : *Je les délivrerai des mains de la mort : O mort, je serai ta mort.* Et celles-ci du psaume LXVII, 19 : *Vous avez monté en haut, vous avez pris vos captifs.* Et saint Paul (l) : *Il est monté au ciel, il a pris des captifs, il a donné des présents aux hommes.* Est-il croyable qu'après avoir rendu la vie à ces saints et illustres morts, Dieu voulût qu'ils rentrassent de nouveau dans le sein de la mort et du tombeau ? N'aurait-ce pas été les replonger dans l'amertume et dans la douleur, après leur avoir fait goûter un avant-goût de leur bonheur éternel ? Enfin n'était-il pas de la justice, de la bonté et de la majesté de leur divin libérateur d'achever son ouvrage, et de les conduire au ciel avec lui, après leur avoir rendu la vie sur la terre ?

On peut produire un grand nombre de Pères qui ont suivi ce sentiment. Saint Ignace le Martyr aux Magnésiens, Origène sur le c. XXVII de saint Matthieu, et sur le Cantique des Cantiques ; l'auteur des Questions aux Orthodoxes, question 84 ; saint Clément d'Alexandrie, livre VI des Stromates ; Eusèbe de Césarée, Démonstration Evangélique, c. XII ; saint Hilaire sur le psaume XI ; Bède le Vénéral, Raban-Maur, Drutmar, Paschase Radbert et un grand nombre de nouveaux interprètes soutiennent d'une manière très-positive que les saints patriarches ressuscités avec Jésus-Christ jouissent avec lui du bonheur du ciel, et ont été les compagnons de son triomphe et de son ascension.

Mais l'opinion contraire n'est pas moins soutenue d'autorité et de bonnes preuves. Saint Paul (m) dit expressément que les saints patriarches n'ont pas encore reçu la récompense qui leur avait été promise, Dieu ayant voulu, par une faveur particulière qu'il nous a faite, qu'ils ne reçussent qu'avec nous l'accomplissement de leur bonheur. Il ne les croyait donc pas encore ressuscités, ni en

(a) Origen. in Matth. xxiii, 30. Hilar. et Hieronym. in eund. loc. Athanas. serm. 5, contra Arian. Basil. seu alius in psalm. cxiv, alii apud Aug. l. XXII de Civit., c. xvii.

(b) Matth. xxiii, 30.

(c) Rom. viii, 29.

(d) Aug. de Civit. l. XXII, c. xvii.

(e) Matth. xxvii, 52, 53.

(f) I Cor. xv, 20.

(g) Origen. et Hieronym. in Matth. xxvii.

(h) Gregor. Magn. homil. 21, in Evang.

(i) Chrysost. in Matth. xxvii

(j) Hilar. in Matth. xxvii.

(k) Ose. xiii, 14.

(l) Ephes. iv, 8.

(m) Hebr. xi, 40.

possession de la gloire du ciel. Il dit ailleurs que Jésus-Christ *est les prémices de ceux qui sont endormis* (a) du sommeil de la mort, et qui doivent un jour ressusciter pour toujours. De plus, si quelqu'un a dû ressusciter avec le Sauveur, c'est sans doute le saint roi David (b), saint Jean-Baptiste, les patriarches et les prophètes enterrés à Jérusalem et dans la Palestine. Or saint Pierre, parlant aux Juifs de Jérusalem (c), dit expressément que le tombeau de David est encore connu parmi eux ; que David avait prédit la résurrection du Sauveur, sans parler de la sienne. Quelle force aurait eu ce raisonnement, si David était ressuscité et monté au ciel avec Jésus-Christ ? On sait qu'on a montré les reliques et le tombeau de saint Jean-Baptiste, avant comme après ce temps : on n'a donc pas cru qu'ils fussent montés au ciel et admis dans la gloire.

Les Pères qui ont traité cette matière avec plus de soin se sont rangés pour le sentiment que nous venons de proposer. Tertullien (d) réfute expressément ceux qui croyaient que les patriarches et les prophètes étaient montés aux cieux après la résurrection du Sauveur. Saint Chrysostome (e) dit que ceux qui étaient ressuscités pendant que Jésus-Christ était à la croix moururent de nouveau. Et écrivant sur l'Épître aux Hébreux (f), il reconnaît, après l'Apôtre, que les justes de l'Ancien Testament n'ont pas encore reçu leur récompense. Théodoret s'exprime de même. Théophylacte et Euthyme, expliquant le chapitre XXVII de saint Matthieu, reconnaissent que les saints patriarches ressuscitèrent pour servir de preuves à la résurrection du Sauveur ; mais qu'ils moururent ensuite pour ressusciter une seconde fois à la fin du monde. Saint Augustin, dans sa lettre à Evode, traite expressément cette question, et s'explique assez clairement pour la résurrection passagère de ces saints. Saint Thomas (g), après avoir rapporté les raisons pour l'un et l'autre sentiment, se déclare pour ceux qui tiennent qu'ils moururent de nouveau ; et c'est ce qui nous paraît le mieux fondé dans l'Écriture et dans les Pères. On peut voir sur cela la Dissertation que nous avons fait imprimer dans le nouveau recueil de nos Dissertations.

• **RÉSURRECTION** (*Eglise de la*) ou du Saint-Sépulcre. Voyez SÉPULCRE.

RETHMA, campement des Israélites dans le désert. *De Hazeroth ils arrivèrent à Rethma, et de Rethma ils allèrent à Remmon-Pharez* (h). Ce campement devait être dans le désert de Pharan, pas loin de Cadès-Barné.

[Suivant notre auteur, Rethma est tantôt la dix-septième station (Voyez sa *Table chronologique*, à la tête du tom. I, pag. xv), et tantôt la vingt et unième. Barbié du Bocage l'indique la quatorzième. C'est plutôt la quin-

(a) I Cor.

(b) Psalm. xv, 10.

(c) Act. II, 29.

(d) Tertull. l. de Anima, c. LV

(e) Chrysost. homil. 40, in I Cor. xv.

zième, comme le dit le géographe de la Bible de Vence et que le démontre M. Léon de Laborde, dans son *Commentaire sur l'Exode et les Nombres*. Voyez MARCHES et CAMPEMENTS. Nous allons emprunter de ce savant voyageur ce qu'il dit au sujet de la station de Rethma. (Pag. 120 et suiv.).

« Num. XXXIII, 18: *De Hazeroth les Israélites vinrent à Rethma*. Nous sommes dans le désert de Pharan à trois journées du Sinaï, et ici commence une période d'hésitation et d'irrésolution qu'il faut examiner, parce qu'elle va nous expliquer l'itinéraire indécis, et, pour ainsi dire, sans but que les Israélites vont suivre pendant quelque temps.

» Mais, avant d'entrer dans ce détail, fixons d'une manière plus précise la topographie, qui dévie sensiblement à partir du chapitre XXXIII des *Nombres*, qui contient le journal du voyage, en s'altérant dans le récit que les *Nombres* nous avaient donné précédemment, et en devenant presque contradictoire dans les réminiscences du *Deutéronome*. Hâtons-nous de dire que ces altérations et ces contradictions ne sont qu'apparentes, et qu'un examen sérieux rétablira entre les différentes parties du Pentateuque, dont Gœthe a vu, dans son imagination, sa rédaction si étrange et même si maladroite (1), une harmonie qui fait la valeur de cet ouvrage.

» En quittant *Hazeroth*, le peuple d'Israel se rend à *Rethma* (ceci se rapporte au journal, chap. XXXIII), qui est dans le désert de Pharan (voilà pour le récit Num. XIII, I). C'est d'ici que partent les espions ; mais c'est à Cadès qu'ils rapportent le résultat de leur mission ; c'est là qu'elle produit son effet fatal sur le courage des Israélites ; c'est là enfin que se dénoue le drame, là que le récit, de même que les réminiscences consignées dans le *Deutéronome* (chap. I) ont confondu le point de départ avec l'arrivée, en omettant une série de campements qui n'avaient aucun intérêt, puisque ce n'étaient que des stations d'attente, qui ne fournissaient aucun événement au récit.

» La position de *Rethma* est indiquée par trois raisons : sa distance à trois journées du Sinaï, sa direction sur la route de la Syrie, sa position près des montagnes qui bordent le plateau de la Syrie et en forment jusqu'à *Cadès* et *Ouadi Araba* les limites les plus étendues. Un lieu et une source, nommés *Ramathim* par les voyageurs, conviennent sous tous les rapports à cette station ; on remarquera même dans les noms une analogie, sur laquelle toutefois je ne veux pas insister, car ces analogies sont plus souvent l'occasion d'erreurs funestes que d'heureux rapprochemens : j'en citerai un exemple à propos de ce désert de Pharan. Il existe, comme on l'a vu, à l'ouest du Sinaï, une *Ouadi-Feyran* que les Israélites durent suivre

(f) Idem, homil. 28, in Heb. x

(g) D. Thom., in part. q. 85, art. 3.

(h) Num. XXXIII, 18

(1) Israel in der Wüste.

en venant de l'Égypte à la montagne de Dieu : c'est au milieu de ces palmiers, à côté de ces sources abondantes qu'on doit placer *Daphca* et *Alus*. Des voyageurs et bon nombre de commentateurs se laissèrent prendre à cette similitude de noms; mais Niebuhr (1) et après lui Burckhardt (2), qui eux aussi n'avaient pas entendu le nom de *Ouadi-Feyran* sans être frappés de cette analogie avec le *Pharan* de la Bible (3), combattirent cette opinion. Burckhardt traduit un passage de Makrisy, qui déjà affirmait que ce *Pharan* n'est pas le même que celui des livres de Moïse; l'un était au sud, l'autre au nord de la montagne de *Tyh*; le premier n'est qu'une vallée, le second tout un désert, qui forme, dans Dicuil, les limites septentrionales de l'Arabie Troglodyte ou Pétrée. Voici le passage de ce moine irlandais : « Les Arabes » sont bornés à l'orient par le golfe Per- » sique, à l'occident par le Nil, au nord par » *Pharan* et l'Arabie Nabathéenne, et au midi » par la mer Rouge (4). »

» Ce désert de *Pharan* est bien évidemment sur le parallèle du mont *Hor* et de l'Arabie Nabathéenne, dont *Pétra*, près du mont *Hor*, était la capitale : il ne peut être confondu avec le *Pharan* ou *Feyran* de la péninsule.

» Il est difficile de découvrir dans quelle source Dicuil avait puisé ses renseignements; son livre *De mensura orbis terræ*, publié pour la première fois par M. le baron Walckenaer, et refait, pour ainsi dire, par M. Letronne, avec une sagacité rétrospective admirable, semble n'être qu'un rapiécetage de lambeaux détachés d'ouvrages anciens et de descriptions de pèlerinages contemporains. Il s'y trouve de fort anciens fragments, et celui-ci pourrait être du nombre.

» *Rethma* est la station la plus rapprochée de la terre promise après les trois journées de marche; c'est celle qui suit *Hazeroth*, et qui correspond à la station du désert de *Pharan*; c'est donc le lieu d'où partirent les espions qui devaient examiner la fertilité de la terre promise.

» Depuis le *Sinai*, Moïse semblait avoir l'intention de surprendre ses ennemis et de pénétrer résolument sur leur territoire, en droite ligne et sans s'arrêter; mais à peine eut-on marché trois journées, que ce chef comprit aux murmures, aux séditions des Israélites, que ce n'était pas avec une armée aussi faible qu'il pouvait aborder de front les peuplades les plus aguerries. Lorsque Israël vint le prier d'envoyer reconnaître le pays (5), il y consentit, parce qu'il comptait sur l'aspect de sa fertilité comme sur un moyen propre à exciter le courage de cette multitude indécise. Il choisit donc dans chaque tribu un homme dont le témoignage pût servir à appuyer ses promesses, et je rappellerai les instructions qu'il donne à ces espions, à ces explorateurs d'un pays que les Hébreux devaient un jour conquérir par la

main de Dieu et malgré leur irrésolution.

» Num. XIII, 18-21 : *Moïse les envoya donc pour considérer la terre de Chanaan, et il leur dit : Montez du côté du midi, et lorsque vous serez arrivés aux montagnes, — considérez la terre, ce qu'elle est, et le peuple qui l'habite, s'il est fort ou faible, s'il est nombreux ou en petit nombre; — si la terre est bonne ou mauvaise; si les villes sont fortifiées ou sans murailles; si la terre est grasse ou maigre; s'il y a des bois ou si elle est sans arbres; ayez bon courage et apportez-nous des fruits de cette terre. Or, c'était le temps des raisins nouveaux.*

» Ces instructions sont aussi détaillées, aussi précises, que les envoyés peuvent le désirer; elles résument, on le comprend, les réponses à toutes les promesses et à toutes les espérances de Moïse, comme à toutes les incrédulités et à toutes les craintes des Israélites.

» Montez par le midi, et lorsque vous arriverez aux montagnes (*ceci nous indique la route qu'ils doivent tenir entre la Mer Morte et la côte de la Méditerranée*), considérez (*pour Moïse*) quelle est cette terre; si elle est bonne ou mauvaise, si le territoire est gras ou stérile, s'il porte des arbres ou s'il n'en porte pas; ayez bon courage, et apportez-nous des fruits de la terre. (*Pour les Hébreux*), quel est le peuple qui l'habite, s'il est fort ou faible, s'il a peu ou beaucoup d'habitants; s'il a des villes et quelles villes; si elles ont des murs ou si elles n'en ont pas.

» On était alors au printemps, c'est la saison qui précède le temps des raisins, des grenades et des figues; tous ces fruits succulents de la Palestine, au moment du départ des espions étaient arrivés à l'état de première maturité, et devaient être cueillis par eux, lors de leur retour, dans le mois d'août. J'adopte la traduction des Septante, qui souffre moins de difficultés que celle de la Vulgate : *Και αι ημέραι ημέραι ἔαρος, πρόδρομοι σαρυλῆς*; *Et c'étaient les jours du printemps précurseurs du raisin*. Même en admettant, comme on l'a fait, deux récoltes de raisins, l'une en août, l'autre en septembre, il est impossible de faire concorder la maturité des raisins avec le départ et avec le retour des envoyés, qui, pour parvenir à *Rehob*, à l'extrémité du nord de la Palestine, et à *Hamath*, sur les bords de l'*Oronte*, avaient besoin d'un long temps (le chiffre de 40 jours n'a pas un caractère de précision), car ils firent le tour du pays (*terra quam circumvimus*. Num. XIV, 7 et 24).

» La vallée des Raisins doit être cherchée dans les environs de *Bethléem*; encore aujourd'hui les Bethléémites y cultivent la vigne. La grappe de raisin, portée par deux hommes, est devenue célèbre et en même temps on en fait un texte d'incrédulité et de plaisanteries. Ce fait n'a cependant rien que de naturel, et encore aujourd'hui, si j'en voyais du désert deux Arabes chercher à Beth-

(1) *Reise Besch.*, 1, 240

(2) *Reise*, 956.

(3) *Gen.* xiv. 6; xxi, 21. *Nombres*, x, 12. *I Reg.* xi, 18.

(4) *Hæ* (Arabæ) sicutur ab oriente solis, sicut Persico;

ab occidente, Nilo; a septentrione, *Pharan* (*Pharon*, restitué par M. Letronne) et *Nabathæa Arabia* (*Vab Arabia-Nab*, restitution de M. Letronne); a meridie oceano *Erythræo*.

(5) *Deut.* 1, 22.

Iéem une grappe de raisin qu'ils eussent intérêt à rapporter intacte et dans sa plus grande conservation, ils ne feraient pas autrement; car il est impossible de supposer qu'on puisse porter à la main, dans un trajet de 65 lieues, une charge de 10 à 15 livres et de 2 à 3 pieds de longueur. C'est en effet à ce poids et à cette ampleur que le raisin parvient dans la Syrie et l'Asie Mineure. C'est une espèce qui se rapproche du raisin de Portugal pour le goût, et de notre plus énorme verjus pour la forme et la disposition des grappes. J'ai donné dans mon *Voyage d'Arabie* la proportion des grains du raisin, je la maintiens toujours pour exacte, et j'ajouterai que le tronc de la vigne atteint une grosseur, et les branches une étendue dont nous n'avons pas d'exemple en Europe. Ce n'est donc qu'un fait naturel; les espions marchaient à pied et n'avaient point avec eux de bêtes de somme; ils avaient dû, moins à cause du poids que par précaution, se mettre à deux pour rapporter aux Israélites un témoignage aussi évident de leurs assertions.

» Il me paraît inutile de rappeler les passages des voyageurs qui confirment cette manière de voir; si j'ai mérité quelque créance, mon témoignage suffira; il ne serait pas plus utile de rapporter les passages de *Plin* (1), *Strabon* (2), etc., etc., qui, sans connaître l'autorité respectable que nous possédons, croyaient à une fertilité aussi grande, par suite des témoignages de leurs informations ordinaires

» Je rappellerai seulement que dans la *Genèse* il est dit: « Il attachera son ânon à la vigne (3), » ce que suppose un véritable arbre, et « Il lavera son vêtement dans le vin, » ce qui indique la plus grande abondance; les espions ne faisaient donc que confirmer devant le peuple des faits dont ses ancêtres avaient été les témoins.

» Le Seigneur avait annoncé à son peuple cette richesse de la terre promise, cette fertilité de son sol; le rapport des espions n'était que la confirmation de ses promesses, il avait dit: « Quand le Seigneur t'aura livré de grandes et très-bonnes villes que tu n'as point bâties; — et des maisons remplies de richesses que tu n'as point construites, et des puits que tu n'as point creusés, des vignes et des oliviers que tu n'as point plantés (4), etc. »

» Voilà donc l'indication de ces villes fortes, dont nous n'avons à la vérité aucune idée exacte, mais telles que les Hébreux sous Josué nous aident par le récit de leurs attaques à en comprendre la disposition stratégique, les plantations des vignes et tout ce que nous savons être la richesse de la Syrie, ses torrents et ses sources dans certaines parties (5); dans d'autres ses citernes taillées avec tant de patience dans le roc vif, sous les maisons, en plein air: les premières, comme

de vastes salles, soutenues de colonnes; les autres, comme d'immenses bassins, de véritables lacs contenus dans des auges colossales.

» Les plantations d'oliviers ne sont pas aujourd'hui une des moindres richesses de la Syrie (6), et sont citées à bon droit dans les Écritures comme preuve de la bonté du pays (7) et comme terme de comparaison tiré d'un objet qu'on a continuellement sous les yeux (8).

» Les espions rapportèrent aussi des grenades et des figues, citées parmi les richesses du sol (9); le nom des premières, *rimmon*, désignait plusieurs lieux de la terre promise. Il est inutile de parler de ces fruits qui n'offrent en Orient rien de particulier que la grandeur de leurs feuillages et la grosseur de leurs proportions; on trouve d'ailleurs ces mêmes fruits en Europe, dans le midi de la France, dans l'Espagne, l'Italie. Je rappellerai seulement que les raisins et les grenades étaient restés dans les souvenirs que les Hébreux gardaient de leur séjour en Egypte, et qu'ils s'étaient plaints à Moïse de les avoir amenés dans un désert où ces fruits ne poussaient pas (10). C'était donc exciter leur espérance et leur courage que de s'adresser ainsi directement à leurs regrets.

» Les espions ne reviennent point à la station ou aux campements de *Rethma*, qu'ils avaient quittés; mais « ils vinrent voir Moïse dans le désert de *Pharan*, qui est vers *Cadès* (11), » c'est-à-dire qu'en partant, et comme cela se passe chez les peuples nomades, ils étaient instruits de la direction que prendraient les campements de manière à pouvoir les retrouver dans le désert. Moïse avait pu leur dire qu'après un mois ou deux, après avoir profité de la verdure des vallées du désert de *Pharan*, il se rapprocherait d'eux vers *Cadès*, aux extrémités de ce désert et de celui de *Sin*, et en effet, ils le rejoignirent dans ce lieu. La vie des pasteurs a ce genre d'exigences... »]

REU, fils de Phaleg (a), naquit l'an du monde 1787. Son père avait alors trente ans. Il engendra Sérug ou Sarug, étant âgé de trente-deux ans, l'an du monde 1819. Il mourut, âgé de deux cent trente-neuf ans, l'an du monde 2026, avant Jésus-Christ 1974, avant l'ère vulgaire 1978. Au reste, Réu ou Rehu est le même que *Ragau*. I Par. I, 25.

RÉVELATION, en grec, *apocalypsis*. On donne quelquefois le nom de *Révélation* à l'Apocalypse de saint Jean.

On appelle aussi révélation les choses que Dieu révèle aux hommes d'une manière surnaturelle, soit en songe, en vision, en extase ou autrement. Saint Paul, parlant de ses visions et de ses révélations (b), en parle en tierce personne, par modestie, et déclare qu'il ne sait s'il était alors dans le corps ou

(a) *Genes.* xi, 18, 20, 21.

(b) II *Cor.* xii, 1. 7.

(1) xiii, 6, 1.

(2) xvi. *Justin.* 1, 36.

(3) xlix, 11.

(4) *Deut.* vi, 10, 11. *Josue*, xxiv, 13.

(5) *Deut.* viii, 7.

(6) I *Chron.*, xxvii, 28, et *Deut.* xxviii, 40.

(7) *Exod.* xxii, 11. *Deut.* viii, 8; xxviii, 40. *Josue*, xxiv, 13. *Ezechiel*, xxvii, 17. *Isai.*, xli, 19.

(8) *Ps.* lxx, 10. *Jerem.* xi, 16.

(9) *Deut.* viii, 8.

(10) *Deut.* xx, 5.

(11) *Nombres*, xiii, 27.

hors du corps. Ailleurs il dit qu'il n'a pas reçu son Evangile par le ministère des hommes, mais par une révélation particulière de Dieu (a), et encore, qu'il n'est pas allé à Jérusalem, après sa conversion, par son propre esprit, mais en suite de la révélation qui lui en avait été faite (b) (1).

Enfin, le nom de *révélation* se met pour marquer la manifestation de Jésus-Christ aux Juifs et aux gentils (c), la manifestation de la gloire dont Dieu comblera ses élus et ses fidèles au jugement dernier (d), et la déclaration de ses justes jugements dans la conduite qu'il tient, tant envers les élus qu'envers les réprouvés (e).

Je ne parle point de l'acception commune de *revelatio* et *revelare*, en latin, qui signifie simplement découvrir ce qui est caché, comme révéler un secret : *revelare aurem*, dire à l'oreille, dire en secret ; *revelare turpitudinem* ou *ignominiam*, découvrir dans sa proche parente ce qui doit être caché, ne point s'approcher d'elle, ne point l'épouser, etc.

REVELER. Révélation. *Revelare aurem*. Voyez PROPHÉTIE, PROPHÈTE, OREILLES, BATH-KOL.

REUM-BEL-THÉEM. I Esdr. IV, 8, 9, 17, 23. Voyez ci-devant BELTÉEM.

RHAMNUS, sorte de buisson ou d'épine, nommé *nerprun*, ou *narprun*, ou *bouc-épine*. Le nom de *rhamnus* se trouve en trois endroits de la Vulgate, *Judic. IX, 14* : *Miserunt omnia ligna ad rhamnum*. Et verset 15 : *Egrediatur ignis de rhamno*. Et enfin *Psalm. LVII* : *Priusquam intelligerent spinæ vestræ rhamnum*. L'Hébreu, dans tous les trois endroits, porte *athad* (f), qui signifie proprement un chardon ou une épine. L'Écriture en parle comme d'une chose très-aisée à enflammer, et qui conçoit une flamme très-vive. Par exemple, dans le passage du psaume que nous avons cité : *Priusquam intelligerent spinæ vestræ rhamnum, sicut viventes, sic in ira absorbet eos* : Avant qu'ils puissent connaître que leurs épines sont parvenues à la force d'un arbrisseau, il les englutira comme tout vivants dans sa colère. Mais l'Hébreu porte : *Avant que vos chaudières aient senti la chaleur de vos épines allumées, la colère de Dieu, comme un tourbillon, les renversera*.

RHAZIAS, ou RHASIS. Voyez RAZIAS.

RHEGE, *Rhegium* ; ville d'Italie, dans le royaume de Naples. Saint Paul y aborda, en allant à Rome, l'an 61 de Jésus-Christ (g). Saint Luc, qui était en sa compagnie, n'ayant rien dit des prétendus miracles qu'on prétend qu'il fit en ce lieu, son si-

(a) Galat. I, 12.

(b) Galat. II, 2.

(c) Luc. II, 32.

(d) Rom. VIII, 19.

(e) Rom. II, 5.

(f) רָחַמְנוּ 70 : ῥάμνος. Vulg. : *Rhamnum*.

(g) Act. XXVIII, 12, 14.

(h) II Esdr. XII, 5.

(i) רָחַמְנוּ *Rheem*. *Monoceros*, ou *Rhinoceros*.

(j) D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*, p. 708 et 989.

(1) Saint Paul ne dit pas qu'il vint à Jérusalem d'après une révélation qui lui avait été faite à lui-même ; il dit

lence doit les faire tenir au moins pour fort suspects.

RHEUM, de la race des sacrificateurs, revint de Babylone à Jérusalem avec Zorobabel (h), l'an du monde 3468, avant Jésus-Christ 532, avant l'ère vulgaire 536. — [C'est le même que Réum. Voyez ce mot.]

RHINOCEROS, animal ainsi nommé, parce qu'il a une corne sur le nez. Il y a plusieurs animaux qui ont ainsi des cornes sur le nez ou sur le front, que l'on a souvent confondus ensemble, et qui ne sont pas encore trop bien distingués dans l'histoire des animaux. Voyez ce que nous avons dit ci-devant sous le nom de LICORNE. Le nom de *rhinocéros* se trouve dans la Vulgate en ces endroits : *Num. XXIII, 22* ; *XXIV, 8* ; *Deut. XXXIII, 17* ; *Job XXXIX, 9, 10*. L'hébreu *réem* (i) se traduit, dans la Vulgate et dans les Septante, assez indifféremment par *monoceros*, *unicornis*, ou *rhinoceros*.

Les Arabes et les Persans appellent *kerkhedan* l'animal que les Hébreux nomment *réem* (2), et nous *rhinocéros*. On le trouve principalement dans l'île de Rami, en la mer des Indes, éloignée de l'île de *Sérendib* de trois journées de navigation (j). Le *kerkhedan* est plus petit que l'éléphant, et plus gros que le buffle ; il a une bosse sous le ventre, semblable à celle que le chameau a sur le dos ; il porte une corne fort grosse sur le nez, dont les rois des Indes se servent à table ; car elle sue à l'approche de quelque venin que ce soit. Cette corne, étant fendue par le milieu, représente la figure d'un homme, tirée avec des lignes blanches, parmi lesquelles on voit aussi des figures d'oiseaux.

Le père le Comte dit que le rhinocéros est de la longueur de l'éléphant ; mais qu'il a les jambes plus courtes et la corne du pied fendue. C'est un des animaux les plus singuliers qui soient au monde. Il a quelque chose de semblable au sanglier, si ce n'est qu'il est beaucoup plus grand, que ses pieds sont plus gros et son corps plus lourd ; sa peau est toute couverte d'écaillés noirâtres, larges et épaisses, qui sont d'une dureté extraordinaire et divisées en petits carrés ou boutons élevés environ d'une ligne au-dessus de la peau, à peu près comme celle du crocodile ; ses jambes paraissent engagées dans des espèces de bottes, et sa tête enveloppée par derrière d'une espèce de capuchon aplati, ce qui lui a fait donner par les Portugais le nom de *moine des Indes*.

Sa tête est grosse, sa bouche peu fendue, son museau allongé, et armé d'une grosse et longue corne qui le rend terrible aux tigres même, aux buffles et aux éléphants. Mais

qu'il y alla d'après une révélation. Ce voyage de l'apôtre est le deuxième qu'il fit à Jérusalem depuis sa conversion. Je crois qu'il s'agit de la révélation que le prophète Agabus fit connaître en prédisant une famine ; révélation qui engagea les fidèles d'Antioche à envoyer par saint Paul et saint Barnabé des secours aux fidèles de Jérusalem. Act. XI, 28, 30, etc. Je crois avoir péremptoirement prouvé ce fait dans une dissertation intitulée : *Paul et Céphas*, chap. IV, troisième section.

(2) Le *reem* est probablement la licorne. Voyez ma note à ce mot. (S.)

ce qui paraît encore de plus merveilleux en cet animal est la langue que la nature a couverte d'une membrane si rude, qu'elle n'est guère différente d'une lime; ainsi il écorche tout ce qu'il veut lécher, et il mange avec plaisir des branches d'arbres, hérissées de toute part de grosses épines, il les plie avec adresse sur sa langue, et les brise dans sa bouche sans s'incommoder. Festus dit qu'on le chasse pour avoir sa peau, qui est très-dure et très-forte, étant toute couverte d'écaillés et épaisse de quatre doigts: on en fait des cottes d'armes, des boucliers et des soes de charrue.

RHINOCOLURA, ou *Rhinocorura*; mais *Rhinocolura* est plus correct. Ce terme signifie les narines coupées (*Strab.*, l. XVI.

Ρινοκόλουρα ἀπὸ τῶν εἰσχημισμένων τὰς ρῖνας οὕτω καλουμένη), parce que les anciens habitants de cette ville furent ainsi mutilés. Diodore de Sicile (a) raconte la chose de cette sorte: Actisarus, roi d'Éthiopie, voulant purger son royaume des voleurs qui le désolaient, et ne voulant pas toutefois les faire mourir, en amassa tant qu'il put, leur fit couper le nez, et les relégua dans un lieu désert et stérile, où ils bâtirent une ville qui, à cause de leurs nez coupés, fut nommée Rhinocolure. Sénèque (b) dit que ce fut un roi de Perse, apparemment Cambyse, qui leur fit souffrir cet ignominieux châtement.

Il y a près de Rhinocolure une rivière, que plusieurs ont prise pour le fleuve d'Égypte. Mais nous croyons que le fleuve d'Égypte (c) n'est autre que le Nil, et que le torrent qui coule près de Rhinocolure, est le torrent de Bézor (d), ou le torrent du désert (e), dont il est parlé ailleurs dans l'Écriture. Cette ville de Rhinocolure est attribuée tantôt à la Syrie et à la Palestine, dont en effet elle faisait partie anciennement, et quelquefois à l'Égypte (f), dont elle dépendit dans la suite. Son évêque était suffragant de Péluse. On dit (g) que ce fut à Rhinocolure que Noé partagea le monde à ses trois fils. On ignore quel était l'ancien nom de Rhinocolure, je veux dire, le nom hébreu que ce lieu portait, avant que les Grecs lui eussent donné celui de Rhinocolure, et qu'ils eussent inventé la fable des narines coupées. Saint Hilarion, célèbre anachorète de ce pays-là, demeura longtemps à Flacidie, village voisin de Rhinocolure (h).

RHODÉ, ou ROZE, jeune servante qui demeurait dans la maison de Marie, mère de Jean-Marc, et qui étant allée pour ouvrir la porte à une personne qui heurtait, fut si transportée de joie, lorsqu'elle eut ouï la voix de saint Pierre, que l'on croyait en prison, et qui venait en effet d'en être délivré miraculeusement par un ange (i), que sans

se donner le loisir de lui ouvrir, elle accourut en donner avis aux fidèles qui étaient assemblés dans cette maison. Ils la traitèrent de visionnaire et d'insensée: mais elle soutint toujours qu'elle avait ouï la voix de Pierre; et cet apôtre continuant à frapper, elle alla enfin et lui ouvrit. On ne sait que cette seule particularité de la vie de Rhodé; car pour son exil et son martyre qu'on prétend qu'elle souffrit en l'île de Sardaigne (j), nous les rangeons au rang des histoires apocryphes.

RHODES, île et ville célèbre de l'Archipel, ayant cent mille pas de circuit. Son nom ancien est Astérie, Ophiuse et Ethérée. Le nom de *Rhodes*, qui signifie en grec une rose, lui vient, ou de la nymphe Rhodie, qu'Apollon aima, et qui fut changée en rose, ou de la quantité et de la beauté des roses qu'on y voit. Cette ville est principalement fameuse par son colosse de bronze, haut de cent cinq pieds, qui fut fait par Charès de Lyndes. Il ne subsista dans sa perfection que cinquante-six ans, ayant été renversé par un tremblement de terre sous le règne de Ptolémée III, surnommé Evergètes, roi d'Égypte, qui commença à régner l'an du monde 3758, avant l'ère vulgaire 244. Les Sarrasins le brisèrent entièrement sous l'empire de Constantin II, et l'on chargea, dit-on, neuf cents chameaux de l'airain qu'on en tira. On fut douze ans à le faire, et on y dépensa trois cents talents. On dit que ce colosse était si grand, que nul homme n'aurait pu embrasser son pouce. On avait rempli la capacité de cette grande masse par de grosses pierres, pour lui donner du poids et pour empêcher qu'il ne fût renversé par les vents et par la tempête. Il était posé dans le port de Rhodes, ayant les deux jambes étendues et posées sur deux piédestaux; en sorte que les vaisseaux entrant dans le port, passaient aisément entre deux. Il y en a (k) qui veulent que les *Colossiens*, à qui saint Paul a adressé une de ses Epîtres, aient été les *Rhodiens*: mais ce sentiment n'est nullement fondé. Voyez *COLOSSIENS*. Saint Paul allant à Jérusalem l'an de Jésus-Christ 58 alla de Milet à Cos, de Cos à l'île de Rhodes (l), et de là à Patare en Lycie.

Les Septante dans la Genèse, X, 4, mettent les *Rhodiens* parmi les enfants de Jáva. Ils ont lu apparemment dans l'Hébreu (m) *Rhodanim*, au lieu de *Dodanim*. Le texte samaritain lit aussi *Rhodanim* dans ce même endroit, et l'Hébreu lit de même au premier livre des Paralipomènes, chap. I, 7. Eusèbe, saint Jérôme et saint Isidore suivent les Septante et croient que l'île de Rhodes a été peuplée par les *Rhodanim* descendus de Javan. Bochart ne refuse pas d'admettre la

(a) *Diodor. Sicul. l. I, c. LX.*

(b) *Senec. de Ira, l. III, c. xx.*

(c) *Josue, xv, 4, 47. Isai. xxvii, 12.*

(d) *I Reg. xxx, 9, 10, 21.*

(e) *Amos, vi, 14.*

(f) *Hieron. ad Isai. xix et xxvii.*

(g) *Epiphân. Ancorat. Chronic. Paschal. p. 26, etc.*

(h) *Hieron. in Vita S. Hilarionis.*

(i) *Act. xii, 15, 14, et seq. An de Jésus-Christ 47, ou de*

l'ère vulg. 44.

(j) On cite pour cela un certain Helcias, évêque d'Augsbourg; mais je ne trouve le nom de Rhodé dans aucun Martyrologe.

(k) *Suidas. Glycas, Zonar. Eustath.*

(l) *Act. xxi, 1.*

(m) *Genes. x, 4. דודנים Dodanim. I Par. i, 7. רודנים Rhodanim. Sept. ῥοδῖοι.*

reçon qui porte *Rhodanum* : mais il soutient que ce terme ne peut pas signifier en cet endroit les Rhodiens, qui sont trop récents pour avoir été établis par un fils immédiat de Javan. Il croit que Moïse en cet endroit a plutôt voulu désigner les peuples des Gaules, qui sont sur la Méditerranée, vers les embouchures du Rhône, aux environs de Marseille, où l'on trouve un canton nommé *Rhodanusia* et une ville de même nom.

Les mêmes Septante sur Ezéchiel (a) ont traduit, *les enfants des Rhodiens*, au lieu des *enfants de Dedan* qu'on lit dans l'Hébreu. Ils y lisaient apparemment *les fils de Redan* ou *Rodan* ; Mais dans la Genèse, chap. X, 7, ils ont lu comme l'Hébreu *Dedan*. Dans l'écriture hébraïque rien n'est plus aisé que de confondre le *Daleth* avec le *Resch*. Si le texte de la Genèse ne nous déterminait à *Dadan*, on pourrait recevoir les *Rhodiens* dans Ezéchiel ; car du temps de ce prophète il est très-croyable que cette île était bien peuplée.

RHODIUM, ou *Rhodiense Numisma*. C'est le nom que l'on donne parmi les savants à deux médailles d'argent que l'on conserve, l'une dans le trésor de l'église de Sainte-Croix en Jérusalem dans la ville de Rome, et l'autre dans celle de Saint-Jean de Latran à Paris, et que l'on prétend être de celles que l'on donna à Judas pour le prix de Notre-Seigneur, lorsque ce traître le vendit aux Juifs. Ces médailles sont certainement d'anciennes monnaies de Rhodes, comme le montre l'inscription *Rhodion*, et la rose qui y est imprimée d'un côté, et de l'autre la tête du colosse ou du soleil. Goltzius et Antoine Pison ont eu en main de pareilles médailles, et les ont fait graver. Il n'est pas impossible que par hasard on ait pu donner quelques pièces de cette monnaie à Judas, qui pouvait être encore alors en valeur dans l'empire, du consentement des Romains ; mais il est bien plus vraisemblable que l'on paya Judas avec la monnaie la plus commune du pays, qui était la monnaie romaine de l'empereur qui régnait alors (b), ou de quelques-uns de ses prédécesseurs. Voyez Selden, *de Jure nat. et Gent.* l. II, c. 8.

RHODOCUS, traître de l'armée de Judas Machabée (c), qui allait découvrir dans le camp du roi de Syrie à Antiochus Eupator, les secrets de son parti. Il fut enfin découvert, convaincu et mis en prison, l'an du monde 3841, avant Jésus-Christ 139, avant l'ère vulgaire 163.

RHOMPHÆA. Ce nom se trouve dans le texte latin du livre de l'Ecclésiastique (d) et de l'Apocalypse (e), et beaucoup plus souvent dans le texte grec des Septante. Il répond à l'hébreu *chanith*, une lance (f), et à *chereb*, qui signifie une épée (g). *Rhomphæa* signifie proprement une grande et longue épée, qui était autrefois en usage parmi les Thraces (h) : *Thracas quoque rhomphææ, ingentis et ipsæ longitudinis, inter adjectos un-*

dique ramos impediabant. Saint Isidore dit que *rhomphæa* est une épée longue et à deux tranchants, appelée autrement *spatha* ; d'où vient notre épée. Suidas dit que l'on donne aussi le nom de *rhomphæa* à la pique ou à un long dard.

RIBAI, père d'Ithai, de la tribu de Benjamin, II *Reg.* XXIII, 29. Ithai était un des braves de l'armée de David.

RICIN ou **PALMA - CHRISTI**. Plusieurs croient que c'est la plante nommée en hébreu *Kikaïon*, qui devient grande comme un arbre et qui abrita Jonas près de Ninive. Voyez *JONAS* et *KIKAION*. Le *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle* décrit cet arbuste dans les termes suivants : « Le ricin commun ou officinal, appelé aussi *palme de Christ*, *Ricinus communis*, Linn., à tige rougeâtre, rameuse, cylindrique, fistuleuse, lisse ; à feuilles palmées et dont les lobes sont pointus et dentés en scie ; à pétioles glanduleux ; à fruit verdâtre, couvert d'épines molles et renfermant des semences brunes, mouchetées de noir. Il est originaire des Indes et de l'Afrique. Dans son pays natal il est arborescent et s'élève jusqu'à vingt et vingt-cinq pieds. Dans nos climats où on le cultive, il est annuel et n'atteint guère que la hauteur d'un homme. On tire de ses semences une huile bonne à brûler et qui est purgative. » On a trouvé du ricin commun dans des momies égyptiennes faisant partie d'un de nos Musées. M. Bonastre qui a publié une notice sur les substances végétales trouvées dans ces momies dit, à propos du ricin, que *cette plante était connue des Hébreux qui rapportent que c'est sous son ombrage que Jonas vint se reposer*. Cela n'est pas exact. Voyez *KIKAION* et *JONAS*. M. Bonastre ajoute que « ce ricin est le *Kizi* d'Hérodote. »

Il y a d'autres espèces de ricin. Il en est une observée par Niebuhr et dont il parle en ces termes (*Description de l'Arabie*, part. I, ch. XX, art. 3, pag. 208) : « Je vis pour la première fois, dit-il, à Barra la plante *el-Kherroa*, dont il est parlé dans la quatre-vingt-septième question de M. Michaëlis. Elle a la figure d'un arbre : la tige m'a paru avoir plus de rapport aux feuilles qu'au bois : Cependant elle est plus dure que celle qui porte la *figue d'Adam*. Chaque branche de la *kherroa* n'a qu'une grande feuille à six, sept ou huit échancrures. Cette plante était près d'un ruisseau qui l'humectait suffisamment. A la fin d'octobre 1763, elle était montée en cinq mois d'environ huit pieds, et portait tout à la fois des fleurs, des fruits verts et des murs. Un autre arbre de cette espèce qui n'avait pas eu tant d'eau, n'avait pas crû davantage pendant une année. Les feuilles et les fleurs que j'en cueillis se flétrirent en peu de minutes, comme font toutes les plantes qui croissent vite. Il y a apparence que cet arbre est connu depuis longtemps des botanistes, car on le nomme à Haleb *palma Christi* : on

(a) *Ezech.* xxvii, 13. קִיָּאִוֹן בְּנֵי דֵדָן. Sept. viol. ῥοδιων.

(b) *Math.* xxii, 20, 21.

(c) II *Mac.* xiii, 21.

(d) *Eccl.* xx, 1, 4 ; xxvi, 27 ; xxxix, 36. ῥομφαία.

(e) *Apoc.* ii, 12.

(f) I *Par.* xi, 11, 20, et *Psal.* xxxiv, 5. חֶרֶב ῥομφαία.

(g) קִיָּאִוֹן ῥομφαία. *Passim apud Sept.*

(h) *T. Liv. an.* l. i. a. *Urte*.

en fait une huile appelée *oleum de kerva*, *oleum cicinium*, *oleum ficus infernalis*. Les chrétiens et les juifs de Mosul et de Haleb veulent que la *kerroa* ne soit point la plante dont l'ombre couvrit Jonas : mais ils disent que c'était une sorte de citrouille *elkerra*, qui a de très-grandes feuilles, porte un fruit très-gros, et qui d'ailleurs ne dure qu'environ quatre mois. »

RIMMON. Voyez REMMON.

RINNA, fils de Hanan, de la tribu de Siméon. I Par. IV, 20. — [La Vulgate dit : « Les fils de Simon (Siméon) sont ; Amnon et Rinna fils (*filii*) de Hanan et Thilon. » L'Hébreu porte : Les fils de Schimon (Siméon) sont : Amnon et Rinna, Ben-Hanan et Thilon. »]

RIPHAT, second fils de Gomer, et petit-fils de Japheth (*a*). Il est nommé *Diphath* dans les Paralipomènes (*b*). La ressemblance du *Resch* et du *Daleth* hébreux est si grande, que très-souvent on confond ces deux lettres. On ne convient pas du pays qui fut peuplé par les descendants de *Riphat*. Le Chaldéen et l'Arabe croient que c'est la France; Eusèbe, les *Sauromates*; la Chronique d'Alexandrie, les *Garamantes*; Josèphe, les *Paphlagoniens*. Méla (*c*) assure qu'anciennement les peuples de cette province s'appelaient *Riphataei*, ou *Riphaces*; et dans la Bithynie voisine de la Paphlagonie, on voit le fleuve Rhébée, les peuples *Rhébantes* et un canton de même nom. Ces raisons ont fait croire à Bochart que *Riphat* avait peuplé la Paphlagonie. D'autres croient qu'il peupla les monts *Riphées*; et ce sentiment nous paraît le plus vraisemblable, parce que les autres fils de Gomer ont peuplé les pays septentrionaux vers la Scythie et au delà du Pont-Euxin.

RIS, *Risus*. Il y a un ris de joie, un ris d'insulte, un ris de moquerie, un ris d'assurance, un ris d'admiration. Sara dans le transport de sa joie nomme son fils *Isaac* (*d*), c'est-à-dire, le ris. *Malheur à vous qui riez*, dit le Sauveur (*e*), *car vous serez dans les pleurs. Vous vous rirez de la faim et de la désolation* (*f*); Vous ne la craignez point, vous serez dans une pleine assurance contre ces maux. Dieu se rit des méchants et de l'impie (*g*); il méprise leurs vains efforts, il se rit d'eux dans le jour de leur perte; *Ego quoque in interitu vestro ridebo* (*h*). Ismael se riait d'Isaac (*i*), il lui insultait, il le maltraitait, selon l'explication de saint Paul (*j*). L'insensé regarde comme un ris, comme un jeu de faire l'abomination; *Quasi per risum stultus operatur scelus* (*k*).

LE RIS en général se met pour la réjouissance. *Il y a temps de rire et temps de pleurer*, dit Salomon; temps de se réjouir et temps

(a) Genes. x, 5. רִפְתָּהּ *Riphat*.

(b) I Par. i, 6. דִּפְתָּהּ *Diphath*.

(c) Méla, l. I.

(d) Genes. xxi, 6.

(e) Luc. vi, 25.

(f) Job. v, 22.

(g) Psalm. ii, 4.

(h) Prov. i, 26.

(i) Genes. xxi, 9.

(j) Galat. iv, 30.

(k) Prov. x, 23.

de s'affliger. *Bienheureux ceux qui pleurent à présent, parce qu'ils riront* (*l*). *J'ai considéré le ris, la joie, le plaisir, comme une erreur* (*m*), *Votre ris se changera en pleurs* (*n*); vos joies se termineront en douleurs, en repentir, en remords.

LE RIS ne convient point au sage. *L'insensé élève sa voix en riant; mais le sage à peine se fait-il entendre quand il rit; Vir autem sapiens vix tacite ridebit* (*o*). L'insensé quand il rit fait autant de bruit qu'un feu d'épines: *Sicut sonitus spinarum ardentium sub olla, sic risus stulti* (*p*).

LE RIS d'Abraham lorsque Dieu lui promet un fils (*q*), fut un ris d'admiration et de reconnaissance, et non pas un ris de doute. L'Écriture qui le rapporte, ne le désapprouve pas comme elle fait celui de Sara.

ROAGA, fils de Somer, de la tribu d'Aser. I Par. VII, 34.

ROBE D'AARON, couleur d'hyacinthe avec des sonnettes au bas. Voyez SONNETTES.

ROBOAM, fils et successeur de Salomon, était né de Naama, femme ammonite, que Salomon avait épousée (*r*). Il avait quarante-un ans lorsqu'il commença à régner, et par conséquent il était né la première année du règne de son père, ou l'année d'auparavant (*s*). Il commença à régner l'an du monde 3029, avant Jésus-Christ 971, avant l'ère vulgaire 975. Salomon son père avait environ dix-huit ou dix-neuf ans, lorsque Roboam naquit. Ce prince régna dix-sept ans à Jérusalem, et mourut l'an du monde 3046, avant Jésus-Christ 954, avant l'ère vulgaire 958.

Après la mort de Salomon (*t*), Roboam vint à Sichem, parce que tout Israël s'y était assemblé, pour l'y établir roi. Jéroboam, fils de Nabat, qui s'était soulevé contre Salomon, et avait été obligé, sur la fin de son règne, de se réfugier en Egypte, revint promptement en Judée dès qu'il eut appris la mort de ce prince, et se trouva aussi à Sichem avec le peuple assemblé. Les Israélites dirent à Roboam: *Votre père nous avait chargés d'un joug très-dur et très-pesant; diminuez donc maintenant quelque chose de la pesanteur de ce joug, et nous vous servirons, comme nous avons servi votre père*. Ces paroles font voir que la succession au royaume n'était pas encore bien établie dans la famille de David. Roboam leur dit: *Allez chacun chez vous, et dans trois jours revenez, et je vous rendrai réponse*. Alors ce prince consulta les anciens conseillers, qui avaient été du conseil du roi son père, et ils lui répondirent: *Si vous répondez avec douceur à ce peuple, et que vous leur accordiez leur demande, ils s'attacheront à vous pour toujours*.

(l) Luc. vi, 21, 25.

(m) Eccle. ii, 2.

(n) Jacobi, iv, ix.

(o) Eccle. xxi, 25.

(p) Eccle. vii, 7.

(q) Genes. xvii, 17.

(r) III Reg. xiv, 20, 21.

(s) L'an du monde 2989 ou 2990, avant Jésus-Christ 1011 ou 1010, avant l'ère vulg. 1015 ou 1014.

(t) III Reg. xii, 1, 2, 3, etc.

Mais Roboam n'approuva point ce conseil ; il aima mieux suivre celui que lui donnèrent les jeunes gens qui avaient été nourris avec lui, qui lui dirent : *Répondez à ce peuple : Le plus petit de mes doigts est plus gros que mon père ne l'était par le corps : mon père, à ce que vous dites, vous a imposé un joug très-pesant, et moi je le rendrai encore plus pesant ; mon père vous a battus avec des verges, et moi je vous battrai avec des scorpions.*

Le peuple étant donc revenu le troisième jour, ainsi qu'on en était convenu, le roi leur répondit durement, suivant l'avis de ses jeunes conseillers : mais il eut bientôt sujet de s'en repentir. Toute l'assemblée commença à dire : *Quelle part avons-nous avec David, et quel intérêt à démêler avec le fils de David ? Israel, retirez-vous dans vos demeures ; David, pourvoyez maintenant à votre maison.* Roboam envoya ensuite Aduram, intendant des tributs vers le peuple, pour le rappeler : mais le peuple le lapida, et il mourut. Roboam voyant cela, monta vite sur son char et s'enfuit à Jérusalem. Les tribus de Juda et de Benjamin demeurèrent attachées à Roboam : mais les dix autres tribus reconnurent pour roi Jéroboam, fils de Nabat, qui profita adroitement de cette mauvaise disposition du peuple pour exécuter le dessein qu'il avait conçu depuis longtemps de secouer le joug de la maison de David.

Roboam, étant arrivé à Jérusalem (a), rassembla les tribus de Juda et de Benjamin qui lui étaient demeurées fidèles, et marcha à la tête de cent quatre-vingt mille soldats choisis, pour réduire les dix tribus, qui s'étaient soustraites à son obéissance. Alors le prophète Séméias vint lui dire de la part de Dieu : *Vous ne vous mettrez point en campagne, et vous ne ferez point la guerre contre les enfants d'Israel, qui sont vos frères : que chacun retourne à sa maison ; car c'est moi qui ai fait ceci.* Ils écoutèrent la parole du Seigneur et s'en retournèrent chacun dans sa maison. Or, Roboam étant demeuré à Jérusalem (b), s'appliqua à fortifier son royaume et à s'affermir contre Jéroboam, son ennemi. Il fortifia plusieurs villes de ses Etats ; Bethléem, Etham, Thécué, Bethsur, Soco, Odollam, Geth, Marésa, Ziph, Aduram, Lachis, Azéca, Saraa, Aïalon, Hébron ; et après les avoir fermées de bonnes murailles, il y établit des gouverneurs et y fit de grands magasins de vin et d'huile, et des arsenaux pleins d'armes, de boucliers et de lances.

Le nombre de ses sujets fut aussi grossi par les prêtres et les lévites, qui étaient dans les villes des Etats de Jéroboam, lesquels voyant que le roi d'Israel avait changé le

culte du Seigneur, et établi pour prêtres des veaux d'or, les premiers de ses sujets qui avaient voulu entrer dans ce ministère, se retirèrent dans les terres de Juda et de Benjamin, pour y être à portée de faire leurs fonctions dans le temple du Seigneur à Jérusalem. Roboam et son peuple ne demeurèrent fidèles au Seigneur que pendant trois ans. Après ce terme si court, Juda fit le mal devant le Seigneur, et il l'irrita par ses crimes plus que n'avaient fait ses pères avant lui. Israel dressa des autels profanes et des statues ; il consacra des bois de futaie sur toutes les collines élevées. Il y eut aussi parmi eux des hommes et des femmes destinés à l'impudicité publique. Enfin ils commirent toutes les abominations qu'avaient commises les Chananéens que le Seigneur avait exterminés.

Roboam épousa dix-huit femmes, et il eut soixante concubines ou femmes d'un moindre rang. Elles lui donnèrent vingt-huit fils et soixante filles. Mais de tous ses fils, celui qu'il aima le plus, et qu'il destina pour être son successeur, fut Abia, fils de Maaca, fille d'Absalom. Lorsqu'il vit son royaume affermi, il abandonna le Seigneur, lui et tout son peuple ; et Dieu, pour punir leurs prévarications, envoya contre Juda, en la cinquième année de Roboam (c), Sésac, roi d'Egypte, qui enleva tous les trésors de la maison du Seigneur, les trésors du roi, les boucliers d'or qu'avait faits Salomon, désola tout le pays, menant avec lui une armée de douze cents chariots, de soixante mille chevaux et d'un nombre innombrable de troupes à pied, qui le suivaient. Il prit les meilleures places de Juda, et réduisit tout le pays jusqu'à Jérusalem. Alors le prophète Séméias vint trouver Roboam et les princes de Juda qui étaient avec lui dans cette ville, et leur dit de la part du Seigneur : *Vous m'avez abandonné, et moi à mon tour je vous ai aussi livrés entre les mains de Sésac (1).* Les princes, touchés de ces reproches, s'humilièrent et répondirent : *Le Seigneur est juste.* Alors Dieu dit à Séméias, qu'il ne les voulait pas entièrement délaissés, mais qu'il voulait seulement leur apprendre la différence qu'il y a entre servir le Seigneur et être assujéti à un prince étranger.

Après le départ de Sésac, Roboam fit faire des boucliers de cuivre, en la place des boucliers d'or que le roi d'Egypte avait enlevés ; et lorsqu'il allait au temple, ses gardes portaient ces boucliers de cuivre devant lui, et les remettaient ensuite dans leur arsenal. Le Seigneur eut donc compassion de ce prince, parce qu'il s'humilia devant lui, et qu'il se

(a) III Reg. xii, 21. L'an du monde 5050, avant Jésus-Christ 970, avant l'ère vulg. 974. Vide et II Par. x, 1, 2, 5, etc.

(b) III Reg. xiv, 22, et Par. xi, 5, 6, 7, etc.

(c) II Par. xii, 1, 2, 5, etc., et III Reg. xiv, 25. An du monde 5055, avant Jésus-Christ 967, avant l'ère vulg. 971.

(1) *In manu Sesac*, au pouvoir de Sésac. Ce qui ne veut pas dire, comme quelques-uns l'ont cru, que Sésac les emmena prisonniers ; mais seulement qu'ils lui furent assujettis comme tributaires. Voyez mon *Histoire de l'Ancien Testament*, liv. V, tom. I, pag. 517, col. 1. M. Poujoulat a fait aussi cette remarque. « Le roi d'Egypte, dit-il (*Hist.*

de Jérusalem, ch. IX, tom. I, p. 191), n'emmena point Roboam prisonnier, comme on l'a dit inexactement ; le texte de la Bible est formel à cet égard [Voyez III Rois xiv, 26, et II Par. xii, 9 et suivants]. Le bas-relief découvert à Thèbes, qui représente les Hébreux enchaînés avec d'autres nations par les victoires de Sésonchis, doit s'interpréter, quant aux Juifs, par une soumission et le paiement d'un tribut [Voyez II Par. xii, 8], et non point par une capitation. » Voyez Sésac ; PHARAONS, vingt-deuxième dynastie, et mon *Histoire de l'Anc. Test.*, ubi supra, col. 2 et suivantes.

trouva encore quelque bonne œuvre dans Juda. L'histoire du règne de Roboam avait été écrite au long, et avec grand soin, par les prophètes Séméias et Addo; mais ces histoires ne sont point parvenues jusqu'à nous, non plus que le détail des guerres qui furent toujours entre Jéroboam et Roboam, pendant tout le temps de leur règne. Roboam étant mort après dix-sept ans de règne, fut enterré dans la ville de David, et il eut Abia son fils pour successeur.—[Voyez ABIA.]

L'Écriture parle de ce prince d'une manière qui ne lui fait nullement honneur. Après avoir parlé de Salomon, voici ce que Jésus, fils de Sirach, dit de Roboam (a) : *Reliquit post se de semine suo gentis stultitiam, et imminutum a prudentia Roboam, qui avertit gentem consilio suo* : Salomon laissa après lui son fils, la honte de sa race (à la lettre, la folie de sa race), qui, par le mauvais conseil qu'il suivit, éloigna le peuple de son obéissance. Abia, fils de Roboam, parlant de son père, dit que ce fut un prince ignorant et malhabile dans l'art de régner, un homme faible et sans courage (b) : *Roboam erat rudis et corde pavido*. Enfin Salomon semble avoir eu son fils et son successeur devant les yeux, lorsqu'il a dit (c) : *J'ai détesté toute l'application dans laquelle je me suis fatigué sous le soleil, devant laisser après moi un héritier, que je ne sais s'il sera sage ou insensé, et qui profitera de mes travaux? Y a-t-il rien de plus vain et de plus inutile?*

ROC, rocher. La Palestine étant un pays de montagnes avait aussi beaucoup de rochers; et ces rochers faisaient une partie de la force du pays, puisqu'on s'y retirait dans les alarmes et qu'on y trouvait un asile contre les irruptions subites des ennemis. Les Benjamites ayant été vaincus et presque entièrement détruits par les Israélites des autres tribus se sauvèrent dans le rocher de Remmon (d). Samson se tenait dans le rocher d'Etham (e). David étant persécuté par Saül, se retira souvent dans des cavernes creusées dans le roc : par exemple, à Maon (f), à Odollam, à Engaddi (g), où il y avait une caverne extrêmement vaste, dans laquelle David était caché avec ses gens, et où Saül entra et demeura quelque temps, sans pouvoir les découvrir. Josué enferma les cinq rois chananéens qu'il avait battus, dans la caverne de Macéda (h). Pendant l'oppression que les Madianites firent souffrir aux enfants d'Israel, ceux-ci furent contraints de se cacher dans des cavernes creusées dans les rochers (i). Saint Jérôme (j) dit que la partie méridionale de Juda est remplie de creux sous terre et de cavernes dans les monta-

(a) Eccli. XLVII, 28.

(b) II Par. XIII, 7.

(c) Eccl. II, 18.

(d) Judic. XX, 47.

(e) Judic. XV, 8.

(f) I Reg. XXIII, 25, 28, et I Reg. XXII, 1.

(g) I Reg. XXIV, 2, 4, 5.

(h) Josue, X, 16, 17, etc.

(i) Judic. VI, 2.

(j) Hieronym.

(k) Num. XXIV, 21.

(l) Bellon. I. II, observat. c. LXI.

gnes, où les peuples se retirent. Les Cinéens demeuraient dans des creux de rochers (k). Encore aujourd'hui les villages de ce pays-là sont sous terre ou dans les rochers (l). Josèphe parle en plusieurs endroits des rochers creusés, où les voleurs se retiraient; et les voyageurs en remarquent encore un grand nombre dans la Palestine et dans les provinces voisines.

ROCHER. Ce nom se donne aussi à Dieu par métaphore, parce que Dieu est la force, le refuge, l'asile d'Israel, ainsi que les rochers étaient des lieux où les peuples se retiraient dans les cas d'attaques ou d'irruptions imprévues des ennemis (m) : *Le Seigneur est mon rocher; j'espérerai en lui. Où est le rocher autre que le Seigneur (n)? Soyez mon rocher et ma force (o). Israel a méprisé le rocher de son salut (p). Le rocher des autres nations n'est pas comme notre rocher (q).* Et ainsi du reste; car cette expression est très-commune dans le texte hébreu.

Les Hébreux donnent aussi en général le nom de rocher aux lieux de retraite et d'assurance où ils se retirent. *Seigneur, vous me conduirez à un rocher, où je serai en sûreté (r). Soyez mon rocher et mon refuge (s). Tenez-moi lieu de fort et de défense contre mes ennemis.*

Comme ils se servaient de couteaux de pierre pour la circoncision, on emploie aussi le nom de rocher, pour signifier ces couteaux. *Séphora prit un rocher pour circoncire son fils (t). Josué fit des couteaux de rocher pour circoncire les enfants d'Israel (u).*

Moïse (v) dit que le Seigneur a établi son peuple dans un pays élevé, afin qu'il suçât le miel de la pierre et l'huile du rocher; c'est-à-dire, qu'il l'a tirée de l'Égypte, qui est un pays plat et sujet aux inondations; et qu'il l'a établi dans la Palestine, qui est un pays de montagnes, très-fertile, dont les hauteurs sont chargées de vignes et d'oliviers, et dont les rochers mêmes sont remplis de mouches à miel, qui font une partie du bonheur du pays. Il dit en un autre endroit (x), que les pierres de la Palestine sont du fer, et que ses montagnes sont pleines d'airain; c'est-à-dire, qu'il y a quantité de bonnes mines de fer et d'airain.

LE ROCHER se met aussi pour une carrière; et dans un sens figuré, pour le patriarche d'une nation et le premier père, qui est comme la carrière d'où les hommes de cette nation sont sortis. Par exemple (y). *Jetez les yeux sur le rocher dont vous avez été tirés, et sur la caverne d'où vous avez été taillés. Considérez Abraham votre père, et Sara qui vous a engendrés.* Et Moïse parlant aux Juifs,

(m) Psalm. XVIII, 3. יְהוָה צוּרִי

(n) Psalm. XVII, 32.

(o) Psalm. XXXI, 3.

(p) Deut. XXXII, 15.

(q) Deut. XXXII, 51.

(r) Psal. LXI, 3.

(s) Psalm. LXXI, 5, et xciv, 21.

(t) Exod. IV, 25.

(u) Josue, V, 2, 3.

(v) Deut. XXXII, 15.

(x) Deut. VIII, 9.

(y) Isai. LI, 1.

leur dit (a) : Vous avez oublié le rocher qui vous a engendrés ; la carrière d'où vous avez été tirés.

Il est parlé de plusieurs rochers dans l'Écriture. Par exemple, les rochers d'Arnon (b) ; apparemment ceux qui bordent ce fleuve ou ce torrent, principalement à l'endroit où les Israélites le passèrent. On disait selon d'anciens proverbes, que le Seigneur avait abaissé et comme aplani les rochers d'Arnon au passage de son peuple : *Scopuli torrentium inclinati sunt.*

LES ROCHERS BOSÉS ET SENÉ. I Reg. XIV, 4. Ils étaient entre Machmas et Gabaa.

LE ROCHER DE DIVISION était dans le désert de Maon. On lui donna ce nom depuis que Saül fut obligé de se désister de la poursuite de David, pour secourir son pays contre les Philistins qui y avaient fait une irruption (c).

LE ROCHER D'OREB OU D'HOREB. Il y en a trois de ce nom bien marqués dans l'Écriture. Le premier est celui d'où Moïse fit sortir de l'eau pour désaltérer le peuple, qui était campé à Raphidim (d). Le second est celui qui était au haut du mont Oreb, dans lequel Dieu manifesta une partie de sa gloire à Moïse (e) et ensuite à Elie (f). Le troisième est celui où Oreb, prince des Madianites, fut mis à mort (g). Ce dernier s'écrit avec un O simple, Oreb. Les autres s'écrivent avec un H, Horeb.

LE ROCHER D'ODOLLAM était au voisinage de la ville de ce nom, dans la tribu de Juda.

LE ROCHER D'ETHAM (h), ou d'Etam ; apparemment près la ville de même nom, marquée dans le Grec. Josue, XV, 60 ; I Par. IV, 32, et II Par. XI, 6. Elle était dans la tribu de Juda, au midi de Jérusalem. Voyez ETHAM.

LE ROCHER DE JECHEEL est, selon plusieurs interprètes, le même que Pétra, capitale de l'Arabie Pétrée. Voyez PETRA et JECHEEL.

LE ROCHER, OU LA PIERRE DE ZOELETH, OU Zohemoth, III Reg. I, 9. Voyez ZOELETH.

ROCHER DES EAUX DE CONTRADICTION ; c'est le rocher où Moïse manqua de foi, et où l'Écriture lui reproche d'avoir hésité dans son cœur, et de n'avoir pas honoré Dieu comme il devait, aux yeux des enfants d'Israël (i). On lui donna le nom de rocher de contradiction ; et aux eaux qui en sortirent le nom d'eaux de contradiction, à cause des murmures du peuple, et de leur soulèvement contre Moïse.

* ROGATIONS, Voyez AGRICULTURE.

ROGEL. Fontaine de Rogel (j) ou du Foulon ; car en hébreu Rogel signifie un homme

qui foule aux pieds le linge ou les étoffes, pour les blanchir ou les dégraisser. C'est la même que la fontaine de Siloé, située à l'orient de Jérusalem, au pied du mont de Sion. Jonathas, fils d'Abiathar, et Achimaas, fils du grand prêtre Sadoc, se tinrent cachés près la fontaine de Rogel (k), afin de pouvoir informer David de tout ce qui arriverait à Jérusalem, quand Absalom y serait venu après sa révolte. Adonias, fils de David, fit un grand festin aux grands de la cour de son père, près la fontaine de Siloé (l), et la pierre de Zohemoth.

ROGELIM, lieu dans le pays de Galaad, au delà du Jourdain, d'où était Berzellai, ami de David. II Reg. XVII, 27.

ROGOM-MELECH et SARASAR envoyèrent une députation aux prêtres et aux prophètes de Jérusalem, pour savoir s'il devaient encore jeûner et s'affliger au cinquième mois de l'année sainte (m), en mémoire de la ruine et de l'incendie du temple, qui avait été brûlé par les Chaldéens, le dixième jour de ce cinquième mois (n). La réponse du prophète Zacharie fut que Dieu ne se mettait guère en peine de leurs jeûnes, qui n'étaient point accompagnés de justice et de charité ; mais il ne répondit point directement à la demande qu'ils lui avaient faite sur le jeûne du cinquième mois. Ce qui fut cause qu'ils continuèrent à l'observer, comme ils l'observent encore aujourd'hui.

On demande qui étaient Rogom-Melech et Sarasar. Les uns (o) croient que c'étaient des Babyloniens prosélytes, craignant Dieu, et officiers du roi David (1), qui observaient les pratiques religieuses des Juifs de leur pays. Théodoret conjecture que c'étaient des chefs des Chutéens établis dans la Palestine, ou de quelques autres peuples venus d'ailleurs dans ce pays. Grotius, Sanctius, Ménochius veulent que ç'aient été les Juifs habitant loin de Jérusalem, qui avaient à leur tête Sarasar et Rogom-Melech. En effet il y a beaucoup d'apparence que cette députation était des Juifs de delà l'Euphrate, dont Sarasar et Rogom-Melech étaient les principaux. Des Juifs de la Palestine auraient-ils pu ignorer ce qui se devait pratiquer dans le pays où ils vivaient, eux qui tous les ans venaient trois fois à Jérusalem ?

ROHOB, père d'Adarézér, roi de la Syrie de Soba. II Reg. III, 12.

ROHOB, ville de la tribu d'Aser (p), donnée pour demeure aux Lévités de la famille de Gerson (q). Cette ville était dans la Syrie, sur le chemin d'Emath, Num. XIII, 21, et II Reg. X, 6, 8, et apparemment entre le Liban et l'Antiliban. La ville de Laïs ou Dan

(a) Dent. xxxii, 18.

(b) Num. xxi, 14, 15.

(c) I Reg. xxiii, 28.

(d) Exod. xvii, 6.

(e) Exod. xxxiii, 21, 22, 23 ; xxxiv, 6, 7.

(f) III Reg. xix, 10, 11, 12, et seq.

(g) Judic. vii, 25. Isai. x, 26.

(h) Judic. xv, 8, 11, 15.

(i) Num. x, 10, 11.

(j) Josue, xv, 7 ; xviii, 16.

(k) I Reg. xviii, 17.

(l) III Reg. I, 9. An du monde 3989, avant Jésus-Christ 1011, avant l'ère vulg. 1015.

(m) Zach. vii, 2, 3, 4, etc.

(n) Jerem. lii, 12, 15. An du monde 5416, avant Jésus-Christ 584, avant l'ère vulg. 588.

(o) Ita Hebræi tempore D. Hieronym. ad Zach. vii.

(p) Josue, xix, 28.

(q) I Par. vi, 75, et Josue, xxi, 31.

(1) Il y a David dans toutes les éditions ; mais c'est évidemment une faute. Lisez Darius.

était située dans le canton de Rohob. *Judic.* XVIII, 28. Les Hébreux l'appellent *Rechob* (a).

[D'autres distinguent entre Rohob, ville de la tribu d'Aser: *Jos.* XIX, 28, 30. *Num.* XIII, 22. *Jos.* XXI, 31; *I Par.* VI, 75; et Rohob, capitale d'une des provinces de Syrie, *II Reg.* X, 6.]

ROHOB, Israélite qui revint de la captivité de Babylone. *II Esdr.* X, 11. — [Il était lévite.]

ROHOB, ou Roob, village à quatre milles de Scythopolis. *Euseb.*

ROHOBIA, premier fils d'Éliézer et petit-fils de Moïse. *I Par.* XXIII, 17. — [Rohobia fut fils unique d'Éliézer, le texte le dit formellement.]

ROHOBOTH, fleuve de l'Idumée. Saül descendant d'Esau, qui régna dans l'Idumée, était de dessus le fleuve *Rohoboth*. *Genes.* XXXVI, 37. et *I Par.* I, 48.

ROYAUME DES CIEUX. *Voyez* ci-après ROYAUME.

ROIS. Les Israélites n'ont commencé à avoir des rois de leur nation que depuis Saül. Avant lui, ils furent gouvernés d'abord par des anciens, comme dans l'Égypte; puis par des chefs suscités de Dieu, comme Moïse et Josué; puis par des juges, comme Othoniel, Aod, Samgar, Gédéon, Jephthé, Samson, Héli, Samuel: et enfin par des rois, comme Saül, David, Salomon, Roboam.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES ROIS DES HÉBREUX.

[*Voyez* pour les ans du monde et la durée des règnes la table chronologique tirée de *l'Art de vérifier les dates*, et placée parmi les pièces préliminaires, à la tête du premier volume.]

Saül, premier roi des Israélites, régna depuis l'an du monde 2909 jusqu'en 2949, pendant quarante ans entiers.

Isboseth, son fils, lui succéda et régna sur une partie d'Israël pendant six ou sept ans; depuis 2949 jusqu'en 2956.

David avait été sacré roi par Samuel l'an du monde 2934; mais il ne jouit de la royauté qu'à la mort de Saül, en 2949, et ne fut reconnu roi de tout Israël qu'après la mort d'Isboseth, en 2956. Il mourut en 2990, âgé de soixante-dix ans.

Salomon son fils lui succéda. Il reçut l'onction royale dès l'an 2989. Il régna seul après la mort de David, en 2990. Il mourut en 3029, après quarante ans de règne.

Après sa mort, le royaume fut partagé; et les dix tribus ayant choisi Jéroboam pour leur roi, Roboam, fils de Salomon, ne régna que sur les tribus de Juda et de Benjamin.

ROIS DE JUDA.

Roboam, fils et successeur de Salomon, régna dix-sept ans; depuis l'an 3029 jusqu'en 3046.

Abia, trois ans; depuis 3046 jusqu'en 3049.

Asa, quarante et un ans; depuis 3049 jusqu'en 3090.

(d) רהוב Rohob, ou Rechob.

Josaphat, vingt-cinq ans; depuis 3090 jusqu'en 3115.

Joram, cinq ans; depuis 3115 jusqu'en 3119.

Ochozias, un an; depuis 3119 jusqu'en 3120.

Athalie, sa mère, régna six ans; depuis 3120 jusqu'en 3126.

Joas est mis sur le trône par le grand prêtre Joïada, en 3126. Il régna pendant quarante ans, jusqu'en 3165.

Amasias, trente-neuf ans; depuis 3165 jusqu'en 3194.

Ozias, autrement nommé Azarias, régna pendant vingt-sept ans, jusqu'en 3221. Alors ayant entrepris d'offrir l'encens dans le temple, il fut frappé de lèpre et obligé de quitter le gouvernement. Il vécut encore vingt-cinq ans et mourut en 3246.

Joathan, son fils, prit le gouvernement dès l'an du monde 3221. Il régna seul en 3246, et mourut en 3262.

Achaz succéda à Joathan l'an du monde 3262. Il régna seize ans, jusqu'en 3278.

Ezéchias, vingt-huit ans; depuis 3278 jusqu'en 3306.

Manassé, cinquante-cinq ans; depuis l'an du monde 3306 jusqu'en 3361.

Amon, deux ans; depuis 3361 jusqu'en 3363.

Joachas, trois mois.

Eliachim, ou Joachim, onze ans; depuis l'an 3394 jusqu'en 3405.

Joachin, ou Jéchonias, règne trois mois et dix jours; dans l'année 3405.

Matthanias, ou Sédécias, règne onze ans; depuis 3405 jusqu'en 3416. La dernière année de son règne, Jérusalem fut prise, le temple brûlé, et Juda emmené captif au delà de l'Euphrate.

ROIS D'ISRAEL.

Jéroboam régna vingt-deux ans; depuis 3030 jusqu'en 3051.

Nadab, un an. Mort en 3052.

Basa, vingt-deux ans; depuis 3052 jusqu'en 3074.

Ela, deux ans. Mort en 3075.

Zamri, sept jours.

Amri, onze ans; depuis 3075 jusqu'en 3086. Il eut pour compétiteur Thebni, qui succomba et mourut on ne sait quelle année.

Achab, vingt-un ans; depuis l'an 3086 jusqu'en 3107.

Ochosias, deux ans; depuis 3106 jusqu'en 3108. Il fut associé au royaume dès l'an 3106.

Joram, fils d'Achab, lui succéda en 3108. Il régna douze ans. Mort en 3120.

Jéhu usurpe le royaume en 3120, règne vingt-huit ans, et meurt en 3148.

Joachas règne dix-sept ans; depuis 3148 jusqu'en 3165.

Joas règne quatorze ans; depuis 3165 jusqu'en 3179.

Jéroboam II règne quarante-un ans; depuis 3179 jusqu'en 3220.

Zacharie, douze ans ; depuis 3220 jusqu'en 3232.

Sellum règne un mois. Il est tué en 3233.

Manahem, dix ans ; depuis 3233 jusqu'en 3243.

Phacéia, deux ans ; depuis 3243 jusqu'en 3245.

Phacée, vingt ans ; depuis 3245 jusqu'en 3265.

Osée, dix-huit ans ; depuis 3265 jusqu'en 3283.

Fin du royaume d'Israel, qui a duré deux cent cinquante-trois ans.

Après le retour de la captivité, arrivé en 3468, les Juifs vécurent sous la domination des Perses pendant cent quatre ans, jusqu'au règne d'Alexandre le Grand, qui vint à Jérusalem l'an du monde 3672. Après sa mort, arrivée en 3681, la Judée obéit d'abord aux rois d'Egypte, puis aux rois de Syrie, jusqu'à ce qu'enfin Antiochus Epiphane ayant forcé les Juifs de prendre les armes pour la défense de leur religion, l'an du monde 3836, les Machabées recouvrèrent peu à peu leur ancienne liberté, et vécurent dans l'indépendance depuis le gouvernement de Jean Hircan, en l'an du monde 3874 jusqu'à ce que la Judée fut réduite en province par les Romains.

LISTE DES MACHABÉES

Ou des princes Asmonéens, qui ont gouverné la république des Juifs, en qualité de princes et de grands prêtres, jusqu'au règne d'Hérode le Grand.

Mattathias, père de Judas Machabée, mourut en 3838, au commencement de la persécution d'Antiochus Epiphane.

Judas Machabée gouverna cinq ans ; depuis l'an 3838 jusqu'à sa mort, arrivée en 3843.

Jonathas Machabée gouverna dix-sept ans ; depuis 3843 jusqu'en 3860.

Simon Machabée gouverna neuf ans ; depuis 3860 jusqu'en 3869.

Jean Hircan gouverna vingt-neuf ans ; depuis 3869 jusqu'en 3898. Il se mit en parfaite liberté après la mort d'Antiochus Sidétès, roi de Syrie, en 3874.

Aristobule prend le titre de roi, et règne un an. Mort en 3899.

Alexandre Jannée règne vingt-sept ans ; depuis 3899 jusqu'en 3926.

Salomé, ou *Alexandra*, femme d'Alexandre Jannée, gouverna neuf ans, pendant qu'Hircan son fils aîné exerçait la charge de grand prêtre. Elle mourut en 3935.

Hircan, roi et grand prêtre des Juifs, commença à régner après la mort de sa mère, en 3935 ; mais il ne régna paisiblement que trois mois.

Aristobule, frère d'Hircan, s'empara du royaume et de la grande sacrificature, dont il jouit trois ans et trois mois, jusqu'en l'an 3940 ; alors Pompée prit Jérusalem et rendit la grande sacrificature à Hircan, avec la qualité de roi, mais sans lui accorder l'usage du diadème. Aristobule fut pris dans

Jérusalem, et conduit à Rome par Pompée.

Hircan ne jouit pas paisiblement des honneurs et des dignités que Pompée lui avait rendus. Antigone, son neveu, fils d'Aristobule, fit venir les Parthes à Jérusalem, s'empara de la royauté et de la grande sacrificature, en l'an du monde 3964. Hircan fut pris, on lui coupa les oreilles, pour le rendre incapable d'exercer, à l'avenir, les fonctions du sacerdoce, et on le mena à Babylone, d'où il ne revint qu'en 3968. Il fut mis à mort par Hérode en 3974, quarante-huit ans après la mort de son père Alexandre Jannée, et trente-neuf après celle de sa mère Salomé ou Alexandra.

Antigone, son neveu, qui s'était emparé de la royauté et de la grande sacrificature, n'en jouit qu'environ deux ans et sept mois. Il fut pris dans Jérusalem par Sosius, en 3967, et ensuite décapité la même année à Antioche, par l'ordre de Marc-Antoine.

Hérode le Grand, fils d'Antipater, et Iduméen d'origine, fut déclaré roi des Juifs par le sénat romain, l'an du monde 3964. Il mourut après trente-six ou trente-sept ans de règne, étant âgé de soixante-dix ans, l'an du monde 4001, et l'an premier de Jésus-Christ, trois ans avant l'ère vulgaire.

Ses Etats furent partagés entre ses trois fils, *Archélaüs*, *Hérode Antipas* et *Philippe*.

Hérode Antipas eut la Galilée et la Pérée. Il fut relégué à Lyon, l'an 43 de Jésus-Christ, 39 de l'ère vulgaire. De là il fut envoyé en exil en Espagne, où il mourut. Il régna quarante-deux ans ; depuis l'an du monde 4001 jusqu'en 4042, de Jésus-Christ 42, de l'ère vulgaire 39. L'empereur Caïus donna sa tétrarchie à Agrippa I, dont on parlera ci-après.

Philippe eut pour partage la Batanée, la Trachonite et l'Auranite. Il mourut l'an 37 de Jésus-Christ, 33 de l'ère vulgaire. Sa tétrarchie fut alors réduite en province.

Archélaüs posséda le royaume de Judée sous le titre d'*ethnarchie*, depuis l'an du monde 4001, qui est la première année de Jésus-Christ, et trois ans avant l'ère vulgaire. Il fut relégué à Vienne en France l'an 9 de Jésus-Christ, de l'ère vulgaire 6.

Alors la Judée fut réduite en province et soumise à des gouverneurs [*lisez procureurs*], jusqu'à l'an de Jésus-Christ 40, qui est l'an 37 de l'ère vulgaire. Voyez la liste des gouverneurs qui ont gouverné cette province, sous l'article GOUVERNEURS.

Agrippa I, fils d'Aristobule et petit-fils d'Hérode le Grand et de Mariamne, reçut de Caïus une partie de la Judée, avec le titre de roi, l'an de Jésus-Christ 40, qui était l'an 37 de l'ère vulgaire. Quatre ans après, c'est-à-dire l'an 44 de Jésus-Christ, 41 de l'ère vulgaire, l'empereur Claude y ajouta tout le reste de la Judée. Caïus Caligula lui avait donné le royaume ou la tétrarchie de son oncle Hérode Antipas, relégué à Lyon avec Hérodiade, l'an 42 de Jésus-Christ, qui était

l'an 39 de l'ère vulgaire. Agrippa mourut l'an de Jésus-Christ 47, qui est l'an 44 de l'ère vulgaire, et la Judée retourna de nouveau aux Romains, et fut gouvernée par des gouverneurs jusqu'à son entière ruine, arrivée en l'an de Jésus-Christ 73, qui est le 70 de l'ère vulgaire. Voyez l'article GOUVERNEURS.

Agrippa II, son fils, dit le *Jeune*, n'étant point en âge de posséder le royaume de Judée (il n'avait que dix-sept ans à la mort de son père), l'empereur Claude y envoya Cuspius Fadus pour intendant; mais Agrippa obtint de l'empereur quelque autorité sur le temple, sur le sacré trésor, et le pouvoir d'établir et de destituer les grands prêtres; pouvoir dont il jouit jusqu'à la ruine de Jérusalem et du temple. Il fit tous ses efforts pour contenir les Juifs dans le devoir envers les Romains, et pour les empêcher de se révolter; mais n'en ayant pu venir à bout, il se trouva au siège de Jérusalem avec Tite, et employa ses armes à réduire les rebelles à l'obéissance des Romains. Claude lui donna, en l'an 52 de Jésus-Christ, 49 de l'ère vulgaire, le royaume de Chalcide; et en l'an 53 il lui donna la Trachonite, au lieu du royaume de Chalcide. En l'an 54, Néron ajouta quelques villes de Galilée à ses États. Agrippa II mourut après l'an 77 de l'ère vulgaire, et avant l'an 93; mais on ignore l'année précise de sa mort.

On peut voir la vie et le détail des actions de chacun de ces rois, dans leurs articles particuliers et sous leurs noms.

ROIS (LIVRE DES). Nous avons dans nos Bibles quatre livres qui portent le nom de *Livres des Rois*. Anciennement dans les Bibles hébraïques ils n'en faisaient que deux, dont le premier portait le nom de *Samuel*, et l'autre celui de *des Rois*, ou de *des Règnes*. A présent, dans les exemplaires hébreux comme dans les grecs et dans les latins, il y a quatre livres, dont les deux premiers portent dans l'Hébreu le nom de *Samuel*, et les deux derniers celui de *des Rois*. Les Grecs les citent tous quatre sous le nom de *Livres des Règnes*, et les latins sous le nom de *Livres des Rois*.

LE PREMIER LIVRE DES ROIS contient l'histoire de cent ans; depuis la naissance de Samuel en 2849 jusqu'à la mort de Saül en 2949. On y voit la naissance de Samuel, la guerre des Philistins contre les Hébreux, dans laquelle l'Arche du Seigneur fut prise; la mort du grand prêtre Héli et de ses fils Ophni et Phinéas, le retour de l'Arche renvoyée par les Philistins, Samuel reconnu pour juge d'Israël, l'élection de Saül pour roi; ses heureux commencements, ses guerres et ses victoires, sa réprobation; l'onction de David, ses actions de valeur, ses disgrâces, sa fuite, la guerre des Philistins contre Saül, la mort de ce prince.

LE SECOND LIVRE DES ROIS contient l'histoire de trente-neuf ans; depuis la seconde onction de David à Hébron, en l'an du monde 2949 jusqu'à l'an 2988, où David désigna Salomon pour lui succéder, deux ans avant sa mort, arrivée en 2990. On y voit

David reconnu pour roi par la tribu de Juda, tandis que les autres tribus d'Israël obéissaient à Isboseth, fils de Saül. Isboseth ayant été mis à mort sept ans après, en l'an 2936, David est reconnu roi de tout Israël. Il reçoit pour la troisième fois l'onction royale; il prend Jérusalem sur les Jébuséens, ramène l'Arche de Cariath-ïarim dans la cité de David, remporte divers avantages sur les Philistins, les Moabites, les Syriens et les Iduméens. Hanon, roi des Ammonites, ayant insulté les ambassadeurs de David, ce prince porte la guerre dans son pays, et le réduit à l'obéissance. Pendant cette guerre, David tombe dans le crime avec Bethsabée, et fait tuer Urie. Nathan le reprend de son adultère et de son homicide. David en fait pénitence. Dieu le châtie par la révolte d'Absalon. Après cette guerre, où ce fils dénaturé périt misérablement, David étant tranquille dans ses États, ordonne de faire le dénombrement de son peuple. Le Seigneur punit sa curiosité par la peste. Enfin David prépare tout ce qui est nécessaire pour la construction du temple.

LE TROISIÈME LIVRE DES ROIS comprend l'histoire de cent vingt-six ans; depuis l'onction de Salomon et son association au royaume par David, l'an du monde 2989 jusqu'à la mort de Josaphat, roi de Juda, en 3115. On y voit Adonias qui affecte la royauté, et qui donne par là occasion à Nathan et à Bethsabée de faire déclarer David sur son successeur, et de faire associer Salomon à la royauté. On y lit la mort de David, celles d'Adonias, de Joab, de Séméi; le temple du Seigneur bâti par Salomon, les richesses, la sagesse, la réputation de ce prince, sa chute dans l'idolâtrie, et sa mort. Roboam son fils aliène par son imprudence les esprits des Israélites, et donne occasion au schisme des dix tribus, et au choix qu'elles font de Jéroboam pour leur roi. Roboam eut pour successeurs Abia, Asa et Josaphat mort en 3115. Jéroboam eut Nadab, Basa, Ela, Zamri, Amri, Thebni, Achab et Ochosias. Ce dernier est mort en 3108. Le troisième livre des Rois nous donne l'histoire de tous ces princes.

LE QUATRIÈME LIVRE DES ROIS renferme l'histoire de deux cent vingt-sept ans, depuis la mort de Josaphat et le commencement de Joram, en 3115, jusqu'au commencement du règne d'Évilmérodach, roi de Babylone, qui tira Jéchonias de prison, en 3442. On y voit dans le royaume d'Israël une assez longue suite de princes impies; Ochosias, Joram, fils d'Achab, Jéhu, Joachas, Joas, Jéroboam II, Zacharie, Sellum, Manahem, Phacéia, Phacée, Osée, fils d'Ela, sous lequel Samarie fut prise par Salmanasar, et les dix tribus emmenées captives en Assyrie. On connaît durant cet intervalle dans le royaume des dix tribus plusieurs grands prophètes: Addo, Oded, Ahias, Elie, Elisée, Osée, Amos, Jonas et plusieurs autres.

Dans le royaume de Juda, on trouve un petit nombre de princes pieux, parmi plu-

sieurs autres très-corrompus. A Josaphat succéda Joram; puis Ochosias, Athalie, Joas, Amasias, Ozias, autrement Azarias, Joathan, Achaz, Ezéchias, Manassé, Amon, Josias, Joachaz, Eliacim ou Joakim, Jéchonias ou Joachin, Mathanias ou Sédécias, sous lequel Jérusalem fut prise par les Chaldéens, le temple brûlé, et le peuple de Juda emmené captif à Babylone, en 3416. On lit après cela la mort funeste de Godolias, que les Chaldéens avaient laissé dans le pays, pour gouverner les restes du peuple de Juda; la retraite de ce peuple en Egypte, et la bonté qu'Evilmérodach, roi de Babylone, exerça envers Joachin ou Jéchonias, roi de Juda, qu'il tira de prison et qu'il mit en honneur dans son palais.

Dans cet intervalle, le Seigneur suscita un grand nombre de prophètes dans Juda, comme Addo, Ahias, Séméias, Hanani, Azarias, Jéhu, Isaïe, Jérémie, Sophonie, Holda, Michée, Joel et plusieurs autres. Le quatrième livre des Rois nous a conservé plusieurs particularités de la vie de ces grands hommes, aussi bien que des prophètes qui vivaient en même temps dans le royaume d'Israel ou des dix tribus.

L'on n'est pas d'accord sur l'auteur des quatre livres des Rois. Plusieurs attribuent les deux premiers à Samuel, dont le nom se lit à la tête de ces livres dans l'original hébreu. Les Juifs (a) ne lui font honneur que des vingt-sept chapitres du premier, qui renferment l'histoire de sa vie et le récit de ce que firent Saül et David pendant qu'il vécut. Ils croient que le reste fut continué par Gad et Nathan, suivant ces paroles des Paralipomènes (b): *Les premières et les dernières actions de David ont été écrites dans le livre de Samuel le Voyant, et dans le livre de Nathan, et dans celui de Gad le Voyant.* Ce sentiment est assez probable; mais il ne laisse pas de souffrir d'assez grandes difficultés, puisqu'on y voit certaines remarques qui ne peuvent être du temps de Samuel, ni même du temps de Nathan: par exemple, ce qu'il dit que du temps de Samuel (c), *la prophétie était rare dans Israel*, insinue que du temps de l'auteur elle était plus fréquente. Il dit ailleurs que de son temps on donnait (d) à Béthel le nom de *Béthaven*, ou maison d'iniquité; nom qu'elle ne porta que depuis que Jéroboam y eut placé un des veaux d'or.

Il remarque aussi, à l'occasion des courses que David faisait dans le pays de Gessur et de Gersé, qu'anciennement (e) *ce pays était bien peuplé depuis Sur jusqu'à l'Egypte*; c'est-à-dire qu'il l'était encore du temps de David, mais qu'il ne l'était plus du temps de l'auteur. Il dit ailleurs (f) que de son temps on appelait *Nabi* ou *Prophètes* ceux qu'auparavant

on nommait *Voyants*. Or, du temps de Samuel, le nom de *Voyant* était encore tout commun. L'auteur de ces livres est donc plus moderne que lui. Il parle de Samuel comme d'un homme mort depuis assez longtemps, et il lui donne des louanges (g). Il remarque que la ville de Siceleg appartenait aux rois de Juda depuis la cession qu'Achis en avait faite à David (h). Cette remarque ne peut avoir été écrite que depuis la séparation des royaumes de Juda et d'Israel, et par conséquent cet auteur a vécu non-seulement après Samuel, mais même après David et après Salomon.

On fait diverses autres remarques de cette nature, qui font croire à quelques-uns que David, ou Ezéchias, ou Jérémie, ou Esdras compilèrent ces livres sur les mémoires qui avaient été dressés du temps de Samuel et des prophètes qui vécurent sous les règnes de David et de Salomon: et certes, en confrontant les différents caractères de ces deux livres, on y voit d'un côté que la plupart des circonstances, des faits et des remarques sont les mêmes. L'uniformité du style et la suite du récit prouvent aussi que l'auteur est unique et contemporain; mais d'un autre côté, certaines circonstances nouvelles font juger qu'un écrivain plus récent y a touché et y a ajouté quelques particularités et quelques termes propres à éclaircir ce que l'éloignement du temps rendait obscur et inexplicable. Or, en supposant qu'Esdras, qui était un auteur inspiré, a eu en main les écrits originaux de Samuel et des anciens écrivains du temps de Saül et de David, et qu'il les a rédigés et retouchés, on résout aisément toutes les difficultés et on concilie les contrariétés apparentes que l'on remarque dans le texte de ces livres.

Pour la canonicité et l'authenticité de ces ouvrages, elle n'est point contestée; la Synagogue et l'Eglise chrétienne unanimement les reçoivent comme Ecriture inspirée, et Jésus-Christ les cite dans l'Evangile (i).

Les troisième et quatrième livres des Rois fournissent à peu près les mêmes difficultés que les deux premiers sur leur auteur et sur le temps auquel ils ont été composés. Quelques-uns ont cru que David, Salomon, Ezéchias et quelques autres rois avaient écrit l'histoire de leur règne. D'autres ont donné ce soin aux prophètes qui ont vécu sous leurs règnes dans Juda et dans Israel; par exemple, à Isaïe, à Jérémie, à Gad et à Nathan. On sait très-certainement que plusieurs prophètes ont écrit la vie des rois de leur temps; les noms et les écrits de ces prophètes sont marqués en plus d'un endroit (j) des livres des Rois et des Paralipomènes. De plus, on cite presque à tout moment les mémoires et les annales des rois de Juda et d'Israel, qui

(a) *Thalmudistæ et Kimchi*

(b) I Par. xxix, 29.

(c) I Reg. iii, 1.

(d) I Reg. xiii, 5.

(e) I Reg. xxvii, 8.

(f) I Reg. ix.

(g) I Reg. vii, 15.

(h) I Reg. xxvii, 6.

(i) *Matth.* xii, 5. *Marc.* ii, 25. *Luc.* vi, 5.

(j) Voyez I Par. xxix, 29. II Par. ix, 29. II Par. xii, 15. II Par. xiii, 22. II Par. xvi, 7. II Par. xx, 54 et 57; xxvi, 22; xxxii, 32.

comprenaient le détail des actions des princes, dont nos livres sacrés ne nous ont conservé que des précis et des abrégés. — [Voy. HISTOIRE.]

On doit donc reconnaître deux sortes d'écrivains qui ont travaillé aux livres des Rois. Des auteurs originaux, primitifs et contemporains, qui avaient écrit les annales, les journaux et les mémoires de ce qui se passait de leur temps. C'est là ce qui forme le fond et la matière de notre histoire sacrée; c'est là où les auteurs qui sont venus depuis ont puisé ce qu'ils nous ont laissé. Ces anciens mémoires ne sont point parvenus jusqu'à nous; mais ils étaient certainement entre les mains des auteurs sacrés dont nous avons les écrits, puisqu'ils les citent et qu'ils y renvoient. Mais qui sont ces auteurs, qui ont compilé et rédigé les anciens, et en quel temps ont-ils vécu?

La plupart croient qu'Esdras est auteur des quatre livres des Rois et de ceux des Paralipomènes, en l'état où nous les avons; et voici les preuves sur lesquelles on fonde ce sentiment. 1° L'auteur qui a rédigé ces écrits vivait après la captivité de Babylone: il parle du retour de cette captivité à la fin du quatrième livre des Rois (a). 2° Il dit que de son temps les dix tribus étaient encore captives dans le pays des Assyriens, où elles avaient été menées captives, en punition de leurs péchés. 3° Dans le chapitre XVII du quatrième livre des Rois, il fait des réflexions sur les malheurs de Juda et d'Israël, qui sont voir qu'il écrivait après l'événement. 4° Il renvoie presque partout à d'anciens mémoires qu'il avait en main et qu'il abrégait. 5° L'auteur était prêtre, autant qu'on en peut juger, et fort attaché à la maison de David. Or tous ces caractères conviennent à Esdras, prêtre habile et très-curieux, qui vivait pendant et après la captivité, et qui pouvait avoir ramassé une infinité de monuments que le temps et les persécutions que les Juifs ont souffertes nous ont fait perdre.

J'avoue qu'il y a dans ces mêmes livres certains traits qui ne conviennent pas au temps d'Esdras: par exemple, il dit que de son temps l'arche d'alliance était encore dans le temple (b), que les royaumes de Juda et d'Israël subsistaient encore (c). Ailleurs (d) il parle des mois *sif* et *bul*, qui n'étaient plus en usage du temps d'Esdras. Enfin il s'exprime presque partout comme contemporain et comme aurait fait un auteur qui aurait été témoin de ce qu'il écrit. Mais il est aisé de concilier cette prétendue contrariété. Esdras, pour l'ordinaire, donne mot pour mot les mémoires qu'il avait en main; il se contente de les copier, sans se mettre en peine de les concilier. Cela prouve son exactitude, sa fidélité et sa bonne foi. Ailleurs il laisse couler quelques réflexions ou quelques éclaircissements qui naissent naturellement de son sujet. Cela montre qu'il était maître de la

matière, et qu'étant inspiré de Dieu, il ne craignait pas de mêler ses paroles avec celles des prophètes, dont il avait les écrits en main.

ROIS. DROITS DU ROI. Les Israélites ayant demandé à Samuel qu'il leur eût nommé un roi, comme en avaient les autres nations qui étaient autour d'eux, il leur dit (e): « Voici » quel sera le droit du roi qui vous gouvernera. Il prendra vos enfants pour conduire ses chariots et pour en faire des cavaliers qui marcheront devant ses chariots. Il en fera ses officiers pour commander, les uns mille hommes, et les autres cent. Il prendra les uns pour labourer ses champs et pour recueillir ses blés, et les autres pour faire ses armes et ses chariots. Il prendra de vos filles pour en faire ses parfumeuses, ses cuisinières et ses boulangères. Il prendra aussi vos meilleurs champs, vos vignes et vos plants d'oliviers, et il les donnera à ses serviteurs. Il vous fera payer la dime de vos blés et de vos vignes, pour avoir de quoi donner à ses eunuques et à ses officiers. Il prendra vos serviteurs et vos servantes, et les jeunes gens les plus forts, avec vos ânes, et il les fera travailler pour lui. Il prendra aussi la dime de vos troupeaux, et vous serez ses serviteurs. Vous crierez alors contre votre roi, et le Seigneur ne vous exaucera point, parce que c'est vous-mêmes qui avez demandé d'avoir un roi. »

On forme sur ces paroles une difficulté considérable. Il s'agit de savoir si Samuel prédit ici simplement ce qui arrivera aux Israélites de la part de leur roi, sans prétendre ni l'autoriser ni l'approuver, ou s'il leur annonce quel sera le vrai droit du roi et l'usage légitime de son autorité. Les sentiments sont partagés sur cela. Le plus grand nombre des commentateurs croit que le prophète marque ici l'abus que le prince fera de son pouvoir et l'excès de ses prétentions, plutôt que l'exercice juste et légitime de ses droits. On peut consulter sur ce dernier sentiment Grotius, de *Jure Belli et Pacis*, l. I, c. v, et c. iv, art. 3 et 4; et Séhicardus, de *Jure Regis*.

ROIS DU REPAS. Dans les grands festins on créait un roi qui assignait à chacun sa place. Ce roi était élu par le sort, ou était choisi par celui qui donnait le repas. Il commandait, et on était obligé de lui obéir. L'auteur du livre de l'Ecclésiastique parle de cette coutume (f): *Vous a-t-on établi roi du festin, ne vous en élevez point; soyez parmi eux comme l'un d'eux; ayez soin d'eux, et après cela asseyez-vous. Prenez votre place après que vous vous serez acquitté de tous vos devoirs, afin que vous vous réjouissiez en les voyant contents, et que vous receviez en récompense la couronne de grâces.* Il semble que cet usage était connu non-seulement chez les Grecs et chez les Latins, mais aussi chez les Perses. Dans le festin d'Assuérus (g) il n'y avait point de roi du repas: *Nec erat*

(a) IV Reg. xxv, 22, 23, et seq.

(b) III Reg. viii, 8.

(c) *Ibid.* xii, 19.

(d) *Ibid.* vi, 1 et 38

(e) I Reg. viii, 11.

(f) Eccl. xxxi.

(g) Esth. i, 8.

qui nolentes cogeret ad bibendum; chacun y buvait à sa soif, sans que le roi du repas prescrivît à personne le nombre de coups qu'il devait boire. Empédocle se plaignait d'un roi du festin qui lui avait commandé de boire, et qui avait ordonné, s'il ne buvait pas, qu'on lui versât du vin sur la tête.

ROIS. Les nations idolâtres et même les Hébreux donnaient à leurs dieux le nom de roi. *Moloch, Melchom, Adramelech et Anamélech* sont des noms de divinités dans lesquels entrait le nom de roi. Il semble que dans Isaïe XXVII, 13 : *Ubi est rex Emath, et rex Arphad, et rex urbis Sepharvaim Ana et Ava?* est parallèle à ces mots du chapitre précédent, XXVI, 19 : *Ubi est deus Emath et Arphad? Ubi est deus Sepharvaim?* Et dans Amos, chap. I, 15, Dieu menace Melchom, dieu des Moabites, de l'envoyer en captivité lui et ses princes : *Ibis Melchom in captivitatem ipse et principes ejus simul.* Dans l'Écriture le Seigneur est nommé roi des Hébreux à chaque page.

* **ROIS (SÉPULCRES DES).** Voyez ABSALOM, tom. I, col. 102, 103, 106. « Au nord de Jérusalem, en sortant par la porte de Damas, à environ une demi-lieue, on trouve une excavation dans le roc, formant une cour d'à peu près vingt pieds de profondeur, fermée de trois côtés par les parois du rocher taillées au ciseau, offrant l'aspect de murailles ornées de sculptures ciselées dans la pierre même, représentant des portes, des pilastres, des frises d'un très-beau travail; on peut présumer que l'exhaussement graduel du terrain a comblé de plusieurs pieds cette excavation, car l'ouverture qui existe à gauche pour entrer dans le sanctuaire est si basse, qu'on ne peut y pénétrer qu'en rampant. Nous parvînmes avec une extrême difficulté à nous y introduire et à y allumer des torches. Des nuées de chauves-souris, réveillées par notre invasion, nous assaillirent et combattirent, pour ainsi dire, afin de maintenir leur territoire; et si notre retraite avait été facile, nous aurions, je crois, reculé devant elles. Peu à peu le calme se rétablit, et nous pûmes examiner ces chambres sépulcrales. Elles sont excavées et taillées dans le roc vif. Les angles sont aussi nets et les parois aussi lisses que si l'ouvrier les avait polis dans la carrière. Nous en visitâmes cinq, communiquant entre elles par des ouvertures auxquelles s'appliquaient, sans nul doute, quelques blocs de pierres taillées en forme de porte, qui gisaient à terre et faisaient présumer que chaque chambre avait été fermée et scellée lorsque les niches pratiquées dans les parois pour recevoir les sarcophages ou les urnes cinéraires étaient remplies. Quels

(a) Genes. xxii, 24.

(b) Num. xxiv, 24, et Ezech. xxvi, 6.

(1) *Voyage en Orient*, par M. de Lamartine, tom. II, pag. 295, 296.

(2) « Les savants, dit M. Poujoulat (*Corresp. d'Orient*, lettr. cxxxvii, tom. V, pag. 524), ont beaucoup parlé des pasteurs phéniciens qui dominèrent pendant quelques siècles en Égypte, et en furent chassés par le roi Amasis [Ahmôsis] dix-huit cents ans avant l'ère chrétienne; ces

étaient ou devaient être les habitants de ces demeures préparées à si grands frais? c'est encore une question douteuse. Leur origine a été vivement contestée; l'intérieur, qui est simple et grandiose, peut remonter à la plus haute antiquité, rien n'y détermine une date. La sculpture extérieure semble d'un travail bien achevé et d'un goût bien pur pour être des temps reculés des rois de Judée. Mais, depuis que j'ai vu Balbek, mes idées se sont bien modifiées sur la perfection où était arrivé l'art avant les époques connues.

» Nous continuâmes notre promenade à travers quelques champs d'oliviers, et, redescendant dans la vallée de Josaphat, nous remontâmes au midi par les murs de Sion. — Le tombeau de David, le saint cénacle et l'église arménienne qui possède la pierre scellée à l'entrée du saint sépulcre, nous déterminèrent à rentrer par cette porte : *Bab el Daoud*; mais lorsque nous voulûmes visiter le souterrain où la tradition place les os du roi-prophète, les Turcs s'y opposèrent et nous dirent que l'entrée en était absolument interdite; ils supposent que des richesses immenses ont été ensevelies dans ce caveau royal, que les étrangers en possèdent le secret, et viennent pour les découvrir et les dérober (1). » Voyez DAVID, tom. II, col. 75-77.

* **ROIS PASTEURS** ou Hyc-sos. On nomme ainsi les rois qui régnèrent en Égypte pendant plus de deux siècles et demi, après que ce pays eut été envahi par un peuple qu'on ne connaît pas (2). M. Champollion-Figeac, qui est Égyptien d'inclination, en veut beaucoup aux rois pasteurs. Il est vrai, à ce qu'il paraît, que ces étrangers ont fait beaucoup de mauvaises choses en Égypte; mais il ne nous semble pas qu'ils méritent d'être plus durement traités que ne le sont les conquérants, vrais ravageurs, qui détruisent tout ce qui peut nuire à l'établissement de leur domination; ou pour mieux exprimer notre pensée, nous croyons que tous les conquérants méritent la même flétrissure, la même réprobation. Il est question ailleurs des *rois pasteurs*. Voyez EXODE, PHARAONS, *seizième et dix-septième dynasties*.

ROMA, concubine ou femme du second rang de Nachor, frère d'Abraham. Roma fut mère de Tabéé, de Gaham, de Tahas et de Maacha (a).

ROMAINS. Saint Jérôme semble avoir cru que *Cethim* marquait l'Italie, puisqu'il traduit ce terme (b) par *Italia*. *Ils viendront de Cethim dans des vaisseaux*, dit Balaam; *ils ruineront les Hébreux, et à la fin ils périront eux-mêmes*. Saint Jérôme traduit : *Ils viendront de l'Italie*. Mais ce passage doit plutôt s'entendre des Grecs, qui, sous la conduite

pasteurs étaient des Chananéens sortis de la Palestine; forcés de renoncer à leurs conquêtes, ils rentrèrent dans leur région natale. Les pasteurs phéniciens habitaient dans l'Égypte la contrée de Gessen, occupée un peu plus tard par les Hébreux. » Ces lignes sont hasardées pour ce qui regarde les rois pasteurs considérés comme Phéniciens, et manquent d'exactitude pour ce qui concerne l'étendue de leur domination en Égypte, et l'arrivée des Hébreux en ce pays.

d'Alexandre le Grand, vinrent attaquer les Hébreux, c'est-à-dire, les Perses, qui régnaient au delà de l'Euphrate. Ils renversèrent leur empire; mais à la fin ils furent ruinés eux-mêmes par les Romains. Le même saint dit dans Ezéchiël (a), que les ouvriers de Tyr ont employé ce qui vient des îles d'Italie, pour faire les logements des capitaines de vaisseau des Tyriens : *Prætoriola de insulis Italiae*. Mais qu'y avait-il de rare dans ces îles d'Italie, que l'on ne trouvât point dans la Phénicie et dans les provinces voisines?

L'Hébreu se traduit de deux manières : *Ils ont fait vos bancs de rameurs avec de l'ivoire foulé aux pieds et amené des îles de Cethim ou de Macédoine. L'ivoire foulé aux pieds est celui qui a été longtemps caché sous la terre, où les éléphants ont accoutumé d'enfourer leurs dents, lorsqu'ils s'en déchargent (b) : Dentis deciduos casu aliquo vel senecta defodiunt*. On sait que la Macédoine n'est pas un pays où l'ivoire soit commun, non plus que l'Italie. C'est pourquoi Bochart (c) et Glassius (d) soutiennent qu'il faut traduire l'Hébreu par : *Ils ont fait vos bancs avec de l'ivoire et du buis amené de Macédoine*. Le buis de la Macédoine était en réputation. *Plin., l. XVI, c. 16*. Nous avons montré sur l'article CETHIM, que ce nom signifiait la Macédoine.

Le même saint Jérôme traduit aussi par *Italia*, le mot hébreu *Thubal*, qui se trouve dans Isaïe (e), et qui signifie, selon les uns, l'Espagne, et selon d'autres, les *Tibaréniens*. Voyez l'article de THUBAL.

Enfin le même Père rend par *Romani* le mot hébreu *Cethim*, qu'il a rendu ailleurs (f) par *Italia*, et qui signifie, autant que nous en pouvons juger, la *Macédoine*. Il faut voir *Genes. X, 4*, et les commentateurs sur *Daniel, XI, 30*. Il est vrai que ce prophète en cet endroit parle des Romains; mais c'est que les Romains dont il parle, partirent de Délos sur une flotte macédonienne, qu'ils trouvèrent au port de l'île de Délos (g). Bochart (h) a employé toute son érudition pour soutenir le sentiment des rabbins, qui entendent Rome et l'Italie par *Cethim*. Il montre qu'on trouve en ce pays les villes de *Cethim*, *Echetia* et le fleuve *Cethus*; mais il rapporte aussi de très-bonnes preuves, qui font voir que *Cethim* se prend pour la Macédoine.

Les Juifs appellent ordinairement les Romains, *Iduméens*, et l'Empire romain, le cruel empire d'Edom. Il est malaisé de deviner la raison qui a pu faire donner cette dénomination à l'Italie et à Rome, si éloignées de l'Idumée, et qui n'ont jamais eu de commerce avec les Iduméens. Lorsqu'on en demande la cause aux plus savants rabbins, ils soutiennent avec opiniâtreté que les Iduméens ayant embrassé le christianisme, se jetèrent dans l'Italie et y établirent leur domination.

(a) *Ezech. xxvii, 6* : עשו שן בת אשורים כאיי כתיים

Lisez : באו בו ציים כתיים בת אשורים en un mot, au lieu de בת אשורים

(b) *Plin l. VIII, c. iii.*

(c) *Bochart. de Animal. part. 1, l. VIII, c. iii.*

(d) *Glass. Gram. l. III, c. 1.*

Abravanel, qui passe parmi eux pour un homme sensé, soutient qu'on peut appeler les Romains et en général les chrétiens, *Iduméens*, dans le même sens qu'Isaïe appelait les Juifs impies de son temps, peuple de Sodome et de Gomorrhe, parce qu'ils en avaient pris les mœurs et les sentiments. Comme Esau fit entrer dans la famille de Jacob plusieurs étrangers, ainsi l'on trouve dans l'empire romain et dans l'Eglise chrétienne un ramas de toutes sortes de nations qui irritent Dieu. Esau haïssait Jacob et tâchait de lui ravir son droit d'aînesse, les biens et la vie; les chrétiens font la même chose envers Israël. Les cabalistes soutiennent que l'âme d'Esau passa dans le corps de Jésus-Christ par la métempsycose, d'où vient qu'on trouve que le nom de Jesua et celui d'Esau en hébreu sont écrits par les mêmes lettres (h), mais dans un ordre différent. Esau était né sous la constellation de Mars, d'où vient qu'il était chasseur et sanguinaire. Les héros romains, qui sont descendus de ce roi, avaient les mêmes inclinations. Esau était roux; les empereurs romains étaient vêtus de pourpre, et les cardinaux portent encore le rouge. Jésus-Christ était né sous la même planète de Mars, il était homme de sang; c'est pourquoi il fut mis à mort avec une partie de ses disciples. Que d'impertinences!

Joseph, fils de Gorion, raconte la chose d'une manière plus historique ou pour mieux dire, plus fabuleuse. Tsépho, petit-fils d'Esau, détenu prisonnier en Egypte par Joseph, s'enfuit auprès d'Enée, roi de Carthage, qui le fit général de ses troupes; Enée passa d'Afrique en Italie et battit deux fois Turnus, roi de Bénévent, et lui enleva Lavinia qu'il voulait épouser. Pablus, neveu d'Enée, fut tué dans le combat, aussi bien que Turnus, et on leur éleva deux tours ou deux mausolées qui se voyaient encore entre Albe et Rome, lorsque cet historien écrivait; l'un s'appelait *Copablus*, et l'autre, *Cophurnus*.

Les Africains commandés par Tsepho passèrent souvent en Italie pour y faire le dégât. Ce fut dans une de ces expéditions qu'ayant perdu un jeune veau, il le retrouva dans une caverne, où une bête monstrueuse qu'il tua demi-bouc et demi-homme, le dévorait. Les habitants délivrés de ce monstre honorèrent Tsepho comme un héros, et lui firent des offrandes et des libations. Ils lui donnèrent le nom de *Janus*, que portait la bête qu'il avait tuée, et celui de *Saturne*, qui est le nom d'une étoile qu'on adorait alors. Tel fut Tsepho, petit-fils d'Esau.

Latinus lui succéda, puis Enée le Troyen; et longtemps après régna Romulus, fondateur de Rome. En ce temps-là David faisait la guerre aux Iduméens. Alors Adarezer et Zir, son petit-fils, officiers de David, abandonnèrent ce prince et se retirèrent en Italie, où ils bâtirent Albe l'Ancienne. Ils y régnè-

(e) *Isai. lxxvi, 19.*

(f) *Dan. xi, 50*. באו בו ציים כתיים

(g) *Vide Liv. l. XLIV et XLV.*

(h) *Bochart. Phaleg. l. III, c. v.*

(i) עשו Jesu. יסוע Esau.

rent, et leur postérité y demeurerait encore au temps de Joseph, fils de Gorion, auteur de toutes ces sottises. J'en passe encore beaucoup pour ne pas abuser de la patience de mon lecteur. Et voilà comment les Iduméens par le moyen de Tsepho, et les Juifs par le moyen d'Adarezer et de Zir, s'établirent en Italie. Il est bon de faire de temps en temps connaître le caractère du génie des Juifs, par des traditions et des histoires de leur fabrique. On peut voir Basnage, *Histoire des Juifs*, t. I, l. II, c. 5.

Cette tradition n'est pas particulière aux Juifs; elle est passée d'eux aux Arabes; et on lit dans presque tous les auteurs musulmans (a) qu'Esau eut un fils nommé *Roum*, duquel sont descendus tous les empereurs grecs et romains. Enfin c'est une tradition commune à presque toutes les nations du Levant, qui ont quelque connaissance des livres sacrés, que du temps d'Abdon, juge des Hébreux, une colonie d'Iduméens passa en Italie où elle s'établit; que Latinus régna parmi eux, et que Romulus, fondateur de Rome, tirait d'eux son origine. Il y a beaucoup d'apparence que ces fables n'ont d'abord été inventées que pour autoriser les Juifs à donner parmi eux aux chrétiens toutes les malédictions que les livres saints donnent à Edom et aux Iduméens; et ces choses une fois établies sont devenues la créance commune des Juifs et des Orientaux.

L'Empire Romain est désigné dans Daniel (b) par l'empire de fer, qui brise et qui met en pièces tous les autres empires. C'est l'explication de presque tous les interprètes. Mais nous croyons que c'est plutôt l'empire des Lagides en Egypte, et des Séleucides en Syrie. On peut voir notre commentaire sur Daniel, II, 40. Je ne trouve pas dans les livres de l'Ancien Testament écrits en hébreu, les noms de Rome, ni des Romains, ni de l'Italie.

Mais dans les livres des Machabées et dans le Nouveau Testament, il en est souvent fait mention. Par exemple, il est dit (c) que *la réputation des Romains vint aux oreilles de Judas Machabée. Il apprit qu'ils étaient puissants, qu'ils étaient toujours prêts à accorder toutes les demandes qu'on leur faisait, qu'ils avaient fait amitié avec tous ceux qui s'étaient venus joindre à eux, que leur puissance était fort grande. Il avait aussi ouï parler des grandes actions qu'ils avaient faites dans la Galatie, et comment ils s'étaient rendus maîtres de ces peuples, et les avaient rendus tributaires.* Il avait aussi appris les conquêtes qu'ils avaient faites en Espagne; qu'ils avaient assujetti à leur empire des pays très-éloignés, et avaient vaincu des rois qui les étaient venus attaquer des extrémités du monde; enfin qu'ils avaient vaincu Philippe et Persée, rois de Macédoine (ou des Célhéens), et Antiochus le Grand, roi de Syrie; qu'ils l'avaient dépouillé d'une grande partie de ses provinces; qu'ils avaient aussi réduit les Grecs, qui

avaient voulu leur tenir tête; en un mot, qu'ils faisaient régner tous ceux à qui ils voulaient assurer le royaume, et qu'au contraire ils le faisaient perdre à tous ceux à qui ils voulaient l'ôter; que toutefois nul d'entre eux ne portait ni le diadème, ni la pourpre; mais qu'ils avaient établi un sénat parmi eux composé de trois cent vingt sénateurs, qu'ils consultaient tous les jours sur les affaires de la république; qu'ils confiaient chaque année leur souveraine magistrature à un seul homme, pour commander dans tous leurs Etats; et qu'ainsi tous obéissaient à un seul, sans qu'il y eût d'envie ni de jalousie parmi eux.

C'est ce que la réputation publiait des Romains dans la Judée, et c'est ce qui porta Judas Machabée à envoyer à Rome deux ambassadeurs, pour faire amitié et alliance avec eux, et pour les prier de les délivrer du joug des Syriens, qui voulaient opprimer leur liberté et renverser leur religion. Ces ambassadeurs furent très-bien reçus des Romains; et voici le rescrit qu'ils envoyèrent à Jérusalem, et qui demeura écrit à Rome sur des tables d'airain: « Que les Romains et le peuple juif soient comblés de biens à jamais sur mer et sur terre, et que l'épée et l'ennemi s'écartent loin d'eux. S'il survient une guerre aux Romains ou à leurs alliés dans toute l'étendue de leur domination, les Juifs les assisteront avec une pleine volonté, selon que les circonstances le leur permettront, sans que les Romains soient tenus de rien fournir à ces troupes qui viendront à leur secours. Et réciproquement, s'il survient une guerre au peuple juif, les Romains les secourront de bonne foi, autant que les circonstances le leur permettront, sans que les Juifs soient obligés de rien fournir aux Romains qui les assisteront. Que si à l'avenir il plaît aux uns ou aux autres d'ajouter ou de retrancher à ce qui est écrit ici, ils le feront de concert; et tout ce qui sera ôté ou ajouté demeurera ferme et stable. Et à l'égard des maux que Démétrius Soter a fait souffrir aux Juifs, nous lui avons écrit en ces termes: Pourquoi avez-vous accablé d'un joug si pesant les Juifs, qui sont nos amis et nos alliés? Sachez donc que s'ils viennent se plaindre à nous de nouveau, nous leur ferons justice et nous vous attaquons par terre et par mer. »

Telle fut la première alliance que les Juifs firent avec les Romains, l'an du monde 3842, avant Jésus-Christ 158, avant l'ère vulgaire 162. Quelques années après, c'est-à-dire en 3860, avant Jésus-Christ 140, avant l'ère vulgaire 144, Jonathas, frère de Judas Machabée (d), voyant que le temps lui était favorable, envoya à Rome des députés pour renouveler l'alliance avec le sénat; et le sénat leur donna des lettres adressées aux gouverneurs de chaque province, pour les faire conduire en paix jusque dans la Judée.

(a) D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p. 80.

(b) *Dan.* II, 40.

(c) *I Mac.* VIII, 1, 2, 3, etc. An du monde 3842 et 3845,

avant Jésus-Christ 158 et 157, avant l'ère vulg. 162 et 161.

(d) *I Mac.* XII, 1, 2, 3, 4, etc.

Enfin Simon Machabée, frère de Judas et de Jonathas (a), envoya à Rome, pour le même sujet, un ambassadeur nommé Numénus, avec un grand bouclier d'or. Numénus y fut très-bien reçu; le sénat lui accorda tout ce qu'il désirait; et les Romains appelèrent les Juifs leurs amis, leurs alliés et leurs frères. Démétrius Nicator l'ayant appris, combla d'honneurs le grand prêtre Simon, le confirma dans la souveraine sacrificature, le déclara son ami et l'éleva à un haut degré de gloire.

Avant tout cela, et dès l'an 384, avant Jésus-Christ 159, avant l'ère vulgaire 163, les légats romains Quintus, Memmius et Titus Manilius (b), envoyés en Syrie pour traiter de quelques affaires avec le roi Antiochus Eupator, s'intéressèrent à la tranquillité des Juifs, et leur écrivirent en ces termes : *Nous vous accordons les mêmes choses que Lysias, parent du roi, vous a accordées. Et pour ce qui est de celles qu'il a cru devoir être représentées au roi, envoyez quelqu'un au plus tôt, après en avoir bien délibéré entre vous, afin que nous ordonnions ce qui vous sera plus avantageux; car nous allons à Antioche. C'est pourquoi hâtez-vous de nous écrire, afin que nous soyons informés de tout ce que vous souhaitez.*

Les Romains ont pris la ville de Jérusalem jusqu'à trois fois : la première, par les armes de Pompée, l'an du monde 394, avant Jésus-Christ 59, avant l'ère vulgaire 63; la seconde, par Sosius, l'an du monde 396, avant Jésus-Christ 33, avant l'ère vulgaire 37; et enfin la troisième, sous Tite, l'an du monde 4070, de Jésus-Christ 73, de l'ère vulgaire 70. Alors, et la ville et le temple furent entièrement détruits.

Ils réduisirent la Judée en province; c'est-à-dire ils lui ôtèrent la qualité de royaume et le gouvernement royal, 1° après le bannissement du roi Archélaüs, fils du grand Hérode, en l'an 9 de Jésus-Christ, qui était la sixième année de l'ère vulgaire; et le pays fut en cet état jusqu'à l'an 40 de Jésus-Christ, qui était le 37^e de l'ère vulgaire. 2° Elle fut de nouveau réduite en province après la mort du roi Agrippa, l'an de Jésus-Christ 47, qui est le 43^e de l'ère vulgaire; et elle demeura en cet état jusqu'à son entière ruine, arrivée l'an de Jésus-Christ 73, qui est le 70^e de l'ère vulgaire.

GOUVERNEURS [lisez PROCURATEURS] ROMAINS qui ont gouverné [administré] la Judée depuis qu'elle fut réduite en Province. Voyez l'article GOUVERNEURS.

ÉPÎTRE DE SAINT PAUL AUX ROMAINS a été mise à la tête des autres Épîtres de ce saint apôtre, non qu'elle soit la première des lettres qu'il a écrites, mais ou à cause de la dignité de l'Eglise romaine, à qui elle est adressée, ou à cause de l'excellence de sa matière, ou enfin à cause de la grandeur et de la sublimité des mystères qu'il y traite et qu'il y explique. Elle passe pour la plus relevée et la plus difficile des Épîtres de saint

Paul. Saint Jérôme (c) disait qu'il aurait fallu faire non un seul livre, mais plusieurs volumes, pour en donner l'explication; et quelques-uns croient que c'est principalement de l'Épître aux Romains que saint Pierre a voulu parler, lorsqu'il a dit (d) : *Paul, notre frère, vous a écrit selon la sagesse qui lui a été donnée, ainsi qu'il le fait dans toutes ses lettres, dans lesquelles il y a certaines choses difficiles à entendre, auxquelles des personnes peu instruites donnent un faux sens.* Mais il est bon de remarquer que d'autres croient, avec assez de fondement, que ces paroles de saint Pierre regardent l'Épître de saint Paul aux Hébreux.

Le dessein de saint Paul, dans l'Épître aux Romains, est de faire cesser certaines disputes domestiques qui régnaient parmi les fidèles de Rome, et qui divisaient entre eux les Juifs convertis et les gentils devenus chrétiens. Les Juifs, fiers de leur naissance et des promesses faites à leurs pères, prétendaient conserver dans l'Eglise une certaine primauté au-dessus des gentils convertis, qu'ils ne considéraient que comme des étrangers à qui l'on avait, par pure grâce, accordé l'entrée dans la société des fidèles et dans la participation des prérogatives du christianisme. Les gentils, de leur côté, se sentant piqués des reproches des Juifs, relevaient le mérite de leurs propres sages et de leurs philosophes, la prudence de leurs législateurs, la pureté de leur morale, leur fidélité à suivre les règles de la loi naturelle. En même temps ils accusaient les Juifs d'infidélité envers Dieu, du violement de ses lois; ils relevaient leurs crimes et ceux de leurs pères, qui avaient fait exclure la plupart d'entre eux de l'héritage des saints et du don de la foi; au lieu que les gentils, s'étant trouvés moins coupables qu'eux aux yeux de Dieu, avaient mérité d'être appelés à la foi, à leur exclusion.

Saint Paul, pour terminer ces différends, s'applique à réprimer la présomption des Juifs et des gentils convertis; il relève les égarements des uns et des autres, et montre que n'ayant d'eux-mêmes aucuns mérites, ils n'ont aucun sujet de se glorifier ni de se vanter de leur vocation, qui est une pure grâce de la miséricorde de Dieu. Il fait voir que quand même les Juifs auraient observé la loi de Moïse, et les gentils la loi naturelle, cela n'aurait pu leur mériter la grâce de la vocation ni de la justification; qu'il n'y a que la foi en Jésus-Christ, animée par la charité et accompagnée des bonnes œuvres morales, qui soit capable de nous justifier; que sans la foi le reste ne sert de rien. Il répond, en passant, à quelques objections qui se tirent des principes qu'il a établis : par exemple, sur la vocation gratuite et la réprobation absolue des Juifs et des gentils, sur l'inutilité des œuvres de la loi sans la foi, sur la supériorité des Juifs au-dessus des gentils, sur l'infailibilité des promesses de

(a) I Mac. xiv, 24, et seq. An du monde 3865, avant Jésus-Christ 145, avant l'ère vulg. 149.

(b) Il Mac. xi, 34, 35, 36.

(c) Hieron. Epist. 151, c. viii.

(d) Il Pet. iii, 15.

Dieu : ce qui le conduit dans la discussion du mystère de la prédestination et de la réprobation, qui, quoiqu'en quelque sorte étranger à son premier dessein, ne laisse pas de former la principale partie de cette Épître, et de renfermer ses plus grandes difficultés.

Dans les chapitres XII, XIII, XIV, XV, il leur donne d'excellentes règles de morale sur l'union qui doit régner entre eux et sur la condescendance mutuelle qu'ils doivent avoir, de peur de se scandaliser et de s'offenser par certaines libertés indiscrètes. Il attaque les faux apôtres et exhorte les fidèles à les éviter. Le chapitre XVI ne contient que des civilités et des recommandations qu'il fait à certaines personnes qu'il salue. La lettre fut écrite l'an 58 de l'ère vulgaire, dans la ville de Corinthe, d'où saint Paul devait partir incessamment pour porter à Jérusalem les aumônes des fidèles. Phébé, diaconisse de l'Eglise de Cenchrée, près Corinthe, fut la porteuse de cette lettre. On n'a jamais douté de son authenticité; et quoiqu'elle ait été envoyée aux Romains, elle a pourtant été écrite en grec (a). Tertius en fut le secrétaire.

Les Marcionites faisaient de grands retranchements dans les Épîtres de saint Paul, surtout dans celle aux Romains, dont ils supprimaient les deux derniers chapitres tout entiers. Il y a quelque apparence que saint Paul avait d'abord eu dessein de finir l'Épître aux Romains à la fin du chapitre XIV; mais, qu'ayant eu quelque loisir, il y ajouta les deux derniers chapitres. Le chapitre XV, où l'on voit cette conclusion : *Que le Dieu de paix soit avec vous tous. Ainsi soit-il*, paraît marquer une lettre achevée. On voit la même conclusion jusqu'à trois fois (b) dans le chapitre XVI, ce qui fait croire qu'il a été composé à diverses reprises.

ROME. La ville de Rome fut fondée par Rémus et Romulus, selon Ussérius, l'an 3966 de la période julienne, 3256 du monde, avant Jésus-Christ 744, avant l'ère vulgaire 748, sur la fin du règne d'Ezéchias, roi de Juda (1). Cette ville est si connue qu'il est inutile d'en faire ici l'histoire, et je ne crois pas que personne s'avise de la venir chercher dans un Dictionnaire de la Bible.

[Cependant il y a des choses relatives à l'origine et à l'illustration de Rome, à ses hautes destinées, à ses dieux, à la piété de ses citoyens, que l'on oublie et qui méritent d'être rappelées. Nous allons citer.

Tarquin n'eut rien tant à cœur que de bâtir le temple de Jupiter sur le mont Tarpéien, pour laisser un monument de son règne et de sa grandeur; mais afin que la place ne demeurât point consacrée aux dieux, et qu'elle fût tout entière à Jupiter, il fit détruire quelques temples qui étaient sur cette montagne. On dit que, comme on commençait cet ouvrage, la souveraine divinité obligea les au-

tres dieux de donner quelque signe de la grandeur de cet empire; car encore qu'on eût connu par les oiseaux que rien ne s'opposait à la démolition des autres temples, ils ne se déclarèrent point contre celui du dieu Terme; et l'on en tira ce présage que la domination de Rome demeurerait ferme et inébranlable, puisque le temple du dieu Terme n'avait point été démoli, et qu'il avait été le seul de tous les dieux qu'on n'avait pu faire sortir de la place qui lui était consacrée. Ce présage de la longue durée de Rome fut suivi d'un autre prodige qui annonçait la grandeur de cet empire. Une tête d'homme, qui avait le visage entier, apparut (dit-on) à ceux qui creusaient les fondements de ce temple : cela témoignait bien clairement que ce lieu serait quelque jour la forteresse de l'empire et le chef de tout l'univers. Ce fut aussi la prédiction et des devins qui étaient alors dans la ville, et de ceux qu'on avait fait venir d'Etrurie, pour les consulter sur ce sujet (TIT. LIV., lib. 1, n. 55).

En matière de religion, je me rends à ce que disent les grands pontifes Coruncanus, Scipion et Scævola, et non pas aux sentiments de Zénon, ou de Cléanthe, ou de Chrysippe. Je préfère ce qu'en a écrit Lélius, qui était de nos augures, et un de nos sages, à tout ce que les plus illustres stoïciens m'en voudraient apprendre; et comme la religion du peuple romain a d'abord consisté dans les auspices et les sacrifices, à quoi l'on a depuis ajouté les prédictions, qui, en conséquence des prodiges, sont expliquées par les interprètes de la Sibylle ou par les aruspices, j'ai toujours cru qu'on ne devait rien mépriser de ce qui a rapport à ces trois chefs; je me suis même persuadé que Romulus, par les auspices qu'il ordonna, et Numa, par les sacrifices qu'il établit, avaient jeté les fondements de Rome qui, sans doute, n'aurait pu s'élever à ce haut point de grandeur, si elle ne s'était attiré, par son culte, la protection des dieux (CICÉRON, de la Nature des dieux, l. III, n. 2).

Le même auteur, dans son livre des Réponses des aruspices, ch. ix, met les Romains en parallèle avec les autres nations, et ne leur donne la supériorité sur elles que par la religion et la piété envers les dieux. *Quam volumus licet, P. C., ipsi nos amemus : tamen nec numero Hispanos, nec robore Gallos, nec calliditate Pœnos, nec artibus Græcos, neque denique hoc ipso hujus gentis, ac terræ domestico nativoque sensu, Italos ipsos ac Latinos : sed pietate ac religione, atque hac una sapientia, quod deorum immortalium numine, omnia regi gubernarique perspeximus, omnes gentes nationesque superavimus.*

Ovide assure que l'empire de l'univers avait été promis à Rome par les dieux.

Montibus his olim totus promittitur orbis.
(Fast. l. I, v. 517.)

Il n'est pas surprenant, dit Valère-Maxime,

datation de Rome coïncide avec la cinquantième du règne d'Ozias, roi de Juda, aïeul d'Ezéchias, ou la 2^e avant sa mort, qui arriva la cinquante-deuxième année de son règne, du monde la 4212^e, et avant Jésus-Christ la 752^e.

(a) Salmeron. t. I Prolegom., 55, in fine, croit qu'elle a été écrite en latin. Je pense qu'il est seul de ce sentiment.

(b) Rom. xvi, 20, 24, 27.

(1) Suivant l'Art de vérifier les dates, l'année de la fon-

que la bonté des dieux ait toujours eu une attention particulière pour conserver et augmenter cet empire, puisque Rome a toujours apporté le soin le plus scrupuleux à pratiquer les petites cérémonies de la religion, et à ne rien omettre de ce qui regardait le culte des dieux (*Liv. I, c. 1, n. 8*).

Celse parle ainsi à un chrétien : Ne dites pas que si les Romains, ajoutant foi à vos paroles, abandonnaient le culte des dieux et n'adoraient que le Dieu suprême que vous prêchez, il viendrait à leur secours et les ferait triompher de leurs ennemis ; car ce Dieu qui non-seulement avait fait cette promesse, mais encore de plus grandes, comme vous le dites, à ceux qui l'honoraient, voyez quels avantages il leur a procurés, de même qu'à vous. Tant s'en faut qu'ils soient maîtres de toute la terre, qu'ils n'ont ni héritage ni maison : et si quelqu'un d'entre vous est encore çà et là et se tient caché, on le cherche pour le punir de mort (*Dans Origène, liv. VIII, n. 69*).

Les Romains, en adorant les dieux, et tous les dieux, ont mérité l'empire de l'univers.

Sic Romanorum potestas et auctoritas totius orbis ambitus occupavit, sic imperium suum ultra solis vias et ipsius Oceani limites propagavit, dum exercent in armis virtutem religiosam, dum urbem muniunt sacrorum religionibus, castis virginibus, multis honoribus ac nominibus sacerdotum : dum obsessi, et citra solum Capitolium capti, colunt deos, quos alius jam sprevisset iratos ; et per Gallorum acies mirantium superstitionis audaciam pergunt telis inermes, sed cultu religionis armati : dum capti in hostibus manibus adhuc ferociente victoria numina victa venerantur : dum undique hospites deos quærunt et suos faciunt : dum aras exstruunt etiam ignotis numinibus et manibus. Sic dum universarum gentium sacra suscipiunt, etiam regna meruerunt (*Cécilius, dans Min. Félix, p. 15 et 16*).

Les Juifs ont adoré un seul Dieu ; mais sa puissance est si inférieure à celle des dieux des Romains, que nous l'avons fait captif avec la nation qui l'adorait (*Cécilius, dans Min. Félix, p. 52*).

Un peu plus bas, il ajoute : Est-ce que les Romains, sans le secours de votre Dieu, ne sont pas maîtres de tout l'univers et de vous-mêmes (*p. 403*).

Je veux répondre à ce qu'on dit que les Romains n'ont été élevés à un si haut degré de puissance que par la grande exactitude de leur religion, et que leurs dieux sont véritablement des dieux, parce que ceux qui leur rendent le plus d'honneur se trouvent aussi les plus élevés (*TERTULLIEN, Apol., n. 25*).

Nous apprenons de la Sibylle et des autres devins remplis de l'esprit de Dieu que Jupiter donna à Rome des lois par l'entremise de Numa. Mettons-nous au rang de ses plus grands ou de ses moindres bienfaits l'ancile ou bouclier tombé du ciel, et la tête d'homme trouvée en fouillant sur la colline d'où le Capitole, le siège du grand Jupiter, a pris son nom ? Mais vous, chrétiens, les plus malheu-

reux des hommes, lorsque vous ne voulez pas adorer l'ancile que nous avons reçu du ciel, du grand Jupiter ou de Mars, notre père, comme un gage certain, gage donné, non par paroles, mais par une chose réelle et subsistante, qu'il protégerait perpétuellement notre ville, vous adorez le bois de la croix (*Dans S. Cyrille, liv. VI*) !

Julien parle ainsi ironiquement aux chrétiens : Pourquoi, méprisant nos dieux, avez-vous embrassé la religion des Juifs ? est-ce parce les dieux ont donné l'empire à Rome, et qu'ils ont tenu les Juifs dans une continuelle servitude, excepté un petit espace de temps ? Abraham, Isaac, Jacob, ont vécu dans une terre étrangère. Moïse, avec les siens, a été esclave en Egypte. Lorsqu'ils ont été dans la Palestine, tantôt ils ont eu des juges, plusieurs fois ils ont été asservis aux princes voisins. Enfin, après avoir eu des rois pendant quatre cents ans, ils ont été assujettis aux Assyriens, ensuite aux Mèdes, après aux Perses, enfin à nous (*Dans S. Cyrille, liv. VI*).

Un peu plus bas, Julien continue ainsi : Répondez-moi, lequel vaut mieux, d'être toujours libre et de commander pendant deux mille ans à la plus grande partie de la terre et de la mer, ou d'être assujetti à des étrangers ? Je ne crois pas que personne soit assez insensé pour préférer le second : car qui est assez stupide pour croire qu'il vaut mieux être vaincu que de vaincre ? Si cela est vrai, montrez-moi quelque capitaine parmi les Hébreux qui puisse être comparé à Alexandre ou à César. Il n'en est sûrement aucun parmi vous. J'atteste les dieux que j'outrage ces hommes célèbres lorsque je forme cette demande. Il y en a plusieurs fort inférieurs à ces grands capitaines dont chacun d'eux est fort au-dessus de tous ceux qui ont eu de la réputation parmi les Hébreux, même pris ensemble (*Dans S. Cyrille, liv. VII*).

Les païens opposant leur prospérité et leur puissance aux calamités et à la faiblesse des Juifs, dont ils regardaient les chrétiens comme une secte, en tiraient une preuve en faveur de leur religion.

Symmaque fait parler la ville de Rome en ces termes, dans sa requête aux empereurs Valentinien, Théodose et Arcade : Princes très-bons, *patriæ patres*, respectez cette longue suite d'années que je dois à ma religion. Qu'il me soit permis de pratiquer mes anciennes cérémonies : je n'ai pas lieu de me repentir d'y avoir été attaché jusqu'ici. Que je puisse vivre suivant mon ancien usage, parce que je suis libre. C'est ma religion, c'est le culte que je rends aux dieux qui m'a soumis l'univers ; ce sont mes cérémonies sacrées qui ont repoussé les Gaulois du Capitole et Annibal de nos murailles (*Lett. 51, liv. X*).]

Les auteurs sacrés de l'Ancien Testament, qui ont écrit en hébreu, ne l'ont jamais nommée [Rome], que nous sachions ; mais elle est fort connue dans les livres des Machabées et dans ceux du Nouveau Testament. S. Pierre, dans sa première Epître, ch. V, 13, l'a désignée sous le nom figuré de Babylone : *Salu-*

tat vos Ecclesia quæ est in Babylone. S. Jean, dans l'Apocalypse (a), la désigne aussi plus d'une fois sous ce nom; et il la caractérise d'une manière qui ne peut convenir qu'à elle seule par son empire sur tous les peuples, par sa cruauté envers les saints, et par les sept montagnes sur lesquelles elle est assise. *Apoc. XVII, 9.*

Les rabbins donnent ordinairement à Rome le nom d'*Edom*; et ils croient que les prophéties prononcées contre Edom, auront leur accomplissement dans la ruine de cette grande ville.

Quelques protestants ont nié, contre le consentement de toute l'antiquité, que l'apôtre saint Pierre ait jamais été à Rome. Ils prétendent que la ville de Babylone, dont il parle dans sa première Epître, est la Babylone de Chaldée ou celle d'Egypte. Ils rejettent, comme autant de fables, tout ce qu'on a publié des voyages de saint Pierre à Rome, de ses combats contre Simon le Magicien, et de son martyre dans la même ville. Mais, en vérité, si ce fait n'est pas certain, je ne sais ce qui le sera dans l'histoire ecclésiastique. Nous avons, pour l'attester, toute l'antiquité, qui l'a assuré sans que personne l'ait osé nier. Enfin nous avons des monuments, des tombeaux, des églises, des statues, des peintures, des lieux publics qui rendent témoignage à la prison et au martyre de saint Pierre à Rome. On peut voir sur cela les auteurs qui en ont parlé et notre dissertation sur ce sujet, imprimée dans le dernier tome de notre Commentaire.

Saint Paul est venu deux fois à Rome : la première en l'an 61 de Jésus-Christ, lorsqu'il appela à César; et la seconde en l'an 65, un an avant son martyre, arrivé en l'an 66 de l'ère vulgaire.

Saint Pierre a été aussi à Rome plus d'une fois. On croit qu'il y alla en l'an 42, et qu'alors il y établit son siège. Il put encore y retourner vers les années 45, 58 et 65 de l'ère vulgaire : il y fut martyrisé en l'an 66.

Saint Jean l'Évangéliste fut banni d'Éphèse et envoyé à Rome pendant la persécution de Domitien, en l'an 95 de l'ère vulgaire. Il y fut plongé dans l'huile bouillante sans en recevoir aucune incommodité; il en sortit même plus net et plus vigoureux qu'il n'y était entré (b).

[« Nul, s'il n'est catholique, ne sentira jamais tout ce que Rome a de puissance sur le cœur et sur la pensée du fidèle. Pour nous, sous le rapport religieux, tout est dans le souverain pontife, et le vicaire du Christ, et le Christ lui-même, et le genre humain tout entier remontant à Dieu, au moyen de cette chaîne sublime dont les anneaux unissent la terre au ciel : « Quelle consolation aux enfants de » Dieu ! s'écrie le grand Bossuet : mais quelle » conviction de la vérité, quand ils voient » que d'Innocent XI, qui remplit aujourd'hui » si dignement le premier siège de l'Église, on » remonte sans interruption jusqu'à saint

» Pierre, établi par Jésus-Christ prince des » apôtres : d'où, en reprenant les pontifes qui » ont servi sous la loi, on va jusqu'à Aaron » et jusqu'à Moïse; de là jusqu'aux pa- » triarches et jusqu'à l'origine du monde ! » Quelle suite, quelle tradition, quel en- » chînement merveilleux (1) ! »

» Quiconque reconnaît cette haute importance donnée à Rome dans l'économie de la réhabilitation du genre humain n'a pas de peine alors à voir l'histoire sous son aspect divin d'unité. Il comprend la succession des anciens empires qui se remplacent tour à tour sur la scène du monde, Assyriens, Mèdes, Perses, Macédoniens, préparant ainsi les voies à cette cité reine qui a reçu seule l'investiture de l'empire universel, et à laquelle la terreur, puis l'amour, doivent assujettir le monde. En vérité, quand on aperçoit, dans le lointain des âges, ces destinées inouïes, on sent que le poète n'était qu'historien religieux, quand il célébrait cette majesté d'un Dieu inconnu planant déjà sur les sept collines, avant que s'élançassent du repaire d'une louve les deux enfants dont l'un donna son nom au colosse.

Capitolia

Aurea nunc, olim silvestribus horrida dumis.

Jam tum religio pavidos terrebant agrestes

Dira loci : jam tum silvam saxumque tremebant...

Quis Deus, incertum est, habitat Deus... (2).

» Enfin cet empire, prédécesseur immédiat de celui du Christ, est fondé; il s'accroît, et on le voit, semblable à l'aigle de ses enseignes, saisir l'univers dans sa serre puissante. C'est alors que, arrachées de leurs fondements, les nations s'étonnent de se voir réduites à la condition de cités sous cette fortunée métropole. A voir le mouvement de ces peuples, enlevés de toutes parts à leur nationalité, sans assiette, sans équilibre, errant convulsivement par le monde, déracinés qu'ils étaient de leurs usages, de leurs lois et de leurs souvenirs, on eût cru assister à cette scène tragique du monde primitif où l'on vit les fleuves et les torrents, jusqu'alors fidèles à leur cours, tourbillonner sur toute la surface du globe à travers les flots d'un océan sans limites. Mais ce déluge, d'une si étrange nature, était miséricordieux. Ces déchirements étaient ceux de l'enfantement; et ce n'était plus une seule famille que Dieu allait sauver, mais la famille des nations. Encore un peu de temps et la Parole souveraine parcourra librement ce monde qu'elle créa quarante siècles auparavant. Rien ne l'arrêtera : il n'y a plus de Grecs, il n'y a plus de Gaulois, d'Africains, de Perses, d'Indiens : de toutes parts on n'aperçoit plus que des Romains, et ce nom de *Romain*, la terre ne le perdra plus; car le Christ en a fait un nom sacré.

» En effet tout ceci n'est qu'une préparation, et les destinées de Rome ne font que commencer. « Le Dieu bon, juste et tout-puissant qui n'a jamais dénié sa miséricorde au genre humain, dit encore saint Léon, et

(a) *Apoc.* xiv, 8; xvi, 19; xvii, 5; xviii, 2, 10, 21.

(b) *Tertull.* lib. de *Præscription.* c. xxxvi. *Hieron.* in *Jovinian.* . 1, cap. xv.

(1) *Discours sur Phis. univ.*, II^e partie, ch. xxxi.

(2) *Æneidos* lib. VIII.

qui, par l'abondance de ses bienfaits, a fourni à tous les mortels les moyens de parvenir à la connaissance de son nom, dans les secrets conseils de son immense amour, a pris en pitié l'aveuglement volontaire des hommes et la malice qui les précipitait dans la dégradation, et il leur a envoyé son Verbe qui lui est égal et coéternel. Or ce Verbe, s'étant fait chair, a si étroitement uni la nature divine à la nature humaine, que l'abaissement de la première jusqu'à notre abjection est devenu pour nous le principe de l'élévation la plus sublime. Mais, afin de répandre dans le monde entier les effets de cette innarrable faveur, la divine providence a préparé l'empire romain, et en a si loin reculé les limites, qu'il embrassât dans sa vaste enceinte l'universalité des nations. C'était en effet une chose merveilleusement utile à l'accomplissement de l'œuvre divinement projeté, que les royaumes formassent la confédération d'un empire unique, afin que la prédication générale parvînt plus vite à l'oreille des peuples, rassemblés qu'ils étaient sous le régime d'une seule cité (1). »

« Mais, quand toutes choses furent préparées, saint Pierre, répudiant au nom de Jéhovah l'étroite Jérusalem déshéritée des promesses qu'elle n'avait pas su comprendre, vint frapper aux portes superbes de la ville des Césars. Il ne se peut rien de plus important que l'entrée dans Rome de cet obscur pèlerin de Galilée, porteur de la fortune du genre humain. Eusèbe, malgré ses préjugés orientaux et son orthodoxie suspecte, la célèbre avec pompe : « Enfin, dit-il, aux jours de Claude Auguste, la tendre et miséricordieuse providence de Dieu dirigea, contre Rome, qui était devenue la corruptrice du genre humain, le plus fort, le plus grand, le prince des apôtres, Pierre, qui, comme un valeureux conducteur de la milice divine, muni des armes célestes, s'en vint de l'Orient apporter le précieux trésor de la lumière intellectuelle à ceux qui habitaient vers le couchant (2). »

« De ce jour, Rome, jusqu'alors le point central des destinées de la terre, devint la clef des desseins éternels, la boussole de l'humanité, le fanal de l'avenir. Si tous les événements de l'ancien monde se résument dans la préparation à l'avènement du Verbe et se consomment dans son habitation et conversation avec les hommes; si, depuis l'ascension du Réparateur vers son Père et le nôtre, l'Eglise, autour de laquelle se déroulent tant de vicissitudes diverses et s'accomplissent tant de révolutions, offre dans le seul fait de son existence la solution toujours plus claire du grand problème des temps, ce point de vue prophétique est susceptible de se simplifier encore, et la raison dernière des choses humaines d'apparaître plus lucide et plus rapprochée de notre faible regard. Or voici de quelle manière : C'est que, si le divin auteur et consommateur de notre foi, Jésus-Christ, est dans son Eglise, à qui il donne la lu-

(1) S. Leo, *ibid*

mière, la vie et même la forme, puisqu'elle est son corps, l'Eglise, elle-même, en un sens très-vrai et très-profond, est dans le pontificat romain, centre visible et permanent d'unité et d'action, chef de l'humanité régénérée, pasteur et docteur universel, suivant le concile de Florence, en un mot vicairé du Christ, comme disent les Pères de Trente. C'est pour cela que les promesses faites par le Sauveur au corps apostolique ont aussi été faites à Pierre en particulier, sauf la magnifique prérogative, que lui seul devait recevoir, d'être lui seul le fondement à la place duquel nul autre ne pouvait être posé.

« Cet ordre de vérités, si fécond pour le théologien, est surtout précieux pour l'historien de l'Eglise. Qu'il suive depuis l'origine jusqu'au temps présent le fil de la papauté, il verra dans celle-ci le miroir fidèle des diverses phases du catholicisme dans les siècles. *Le pape et l'Eglise, c'est tout un*, dit saint François de Sales; cette assertion dogmatique est aussi le résumé le plus clair des annales chrétiennes. Comme l'esprit de la famille est visible dans le père, comme les membres expriment au dehors la direction qu'ils reçoivent du chef, comme le pouvoir de chaque société renferme en lui l'élément qui constitue la matière gouvernée, ainsi la physionomie de l'Eglise a toujours été principalement saisissable dans les actes, la doctrine et les mœurs de la papauté; et on aurait toujours un immense avantage de conception à ne descendre à l'analyse qu'après s'être bien pénétré de cette lumineuse synthèse.

« Ainsi, voulez-vous vous former une idée des mœurs primitives du christianisme et de sa situation dans l'empire à l'âge des persécutions, considérez la suite des pontifes romains, de Lin à Melchiade, athlètes indomptables *résistant jusqu'au sang*, comme parle l'Apôtre; portant peu de lois, mais sachant au besoin faire éclat pour la vérité et la discipline, témoin Victor, Etienne et Marcel, et vous aurez vu l'Eglise d'alors telle qu'elle nous est visible dans le récit d'Eusèbe, dans les Actes des martyrs, les épîtres de saint Cyprien, la doctrine de saint Irénée. Etes-vous arrivé aux siècles des Sylvestre, des Jules, des Sirice, des Innocent, des Célestin, des Léon, des Grégoire le Grand, tout l'esprit de la hiérarchie entière se reflète dans ces grands législateurs du dogme et de la discipline, à cette époque où l'Eglise, émancipée par les empereurs, jetait les bases de son droit écrit et comprimait vigoureusement les hérésies qui s'attaquaient au grand mystère de l'Homme-Dieu. Bientôt les Grégoire II et III, les Adrien, les Léon III, les Nicolas I, mettant la main à la constitution de l'Occident, faisaient en grand ce qu'opéraient sur des milliers de points les évêques et les abbés; en sorte que, tandis que les évêques faisaient les royaumes de France et d'Espagne, et les moines celui d'Angleterre, les papes faisaient l'Europe. Au dixième siècle, les désastres de l'Eglise romaine se

(2) *Hist. Eccles.* lib. II, cap. xiv. Edit. Vales. p. 52.

reproduisaient lamentablement dans la société chrétienne tout entière. Durant ces tristes jours où la majesté du siège apostolique était opprimée, l'œil d'une foi timide eût cru que l'étoile du catholicisme avait pâli, lorsque tout à coup l'héroïque Grégoire VII vint, en rappelant la sainteté sur le trône du prince des apôtres, raviver la discipline et les mœurs ecclésiastiques qui s'éroulaient de toutes parts. Après lui, cette pléiade éclatante des grands papes, Urbain II, Pascal II, Alexandre III, Innocent III, Grégoire IX, Innocent IV, qui, dans des conciles fameux, rendaient la vie aux Eglises en promulguant des canons fondés sur l'esprit de Dieu, ou des décrétales dans lesquelles une équité surhumaine le disputait à la science du droit, en même temps qu'ils organisaient, par leur influence paternelle, ce moyen âge qui nous a légué de si grandes œuvres.

» Plus tard, lorsque, par la permission divine, le saint-siège se trouva momentanément transporté à Avignon, en même temps que la cour romaine perdait de sa dignité, le lien de la discipline se relâchait, et la simonie, le désordre des clercs, la mollesse des réguliers, étaient des malheurs auxquels on ne pouvait que se résigner, tant que le pasteur suprême n'était pas remonté sur cette montagne bénie, du sommet de laquelle il a reçu ordre de surveiller tout le bercail. S'ensuivit cette éclipse, sans égale en durée, qui voila aux peuples, durant quarante années, la face du pontife sur la chaire éternelle; épreuve redoutable, terrible vision du chaos dans lequel une révolte coupable allait bientôt plonger la moitié de l'Occident. Durant ces jours de désolante mémoire, les peuples étaient errants comme des brebis sans pasteur: on criait à la *réforme de l'Eglise dans son chef et dans ses membres*; mais déjà ce cri n'était plus entièrement pur dans toutes les bouches. L'unité reparut enfin; mais, *tandis que les hommes dormaient*, c'est-à-dire pendant que Léon X, successeur de ces quelques pontifes qui oublièrent de donner pour appui à leur pouvoir divin la sainte austérité de l'Evangile, tenait mollement les rênes du gouvernement ecclésiastique, *l'homme ennemi sema la zizanie dans le champ*, Dieu sauva encore son Eglise par la papauté. Convoqué par Paul III, le saint concile de Trente vint fixer le dogme ébranlé et relever avec force et douceur la discipline renversée; mais qui ne sait que cette grande tentative eût été sans résultats, si Dieu n'eût suscité cette admirable suite de pontifes intègres dans les mœurs et ardents pour la cause de Dieu, Pie IV, Paul IV, Pie V, Grégoire XIII, Sixte-Quint, Clément VIII? Plus tard, lorsque la criminelle sécularisation de la société n'avait pas encore refoulé, comme au dix-huitième siècle et aujourd'hui, la juridiction ecclésiastique bien en deçà des limites qui lui ont été assignées d'en haut, l'Eglise résista avec énergie en la personne

d'Innocent XI, d'Alexandre VIII, de Benoît XIII, même de Clément XIII; tandis qu'elle renversait le honteux proée du néocalvinisme, par Innocent X, Alexandre VII et Clément XI. Non moins purs que ceux-ci, mais prédestinés à une action toute pacifique, Innocent XII, Benoît XIV, Clément XIV, semblèrent avoir pris pour règle cette parole du Sauveur: *N'achevez pas de rompre le roseau déjà brisé, et n'éteignez pas la mèche qui fume encore*. Leur mission, comme celle de l'Eglise de leur temps, était de conserver les principes, de rendre témoignage à la vérité, mais de se retirer d'un monde dépourvu d'intelligence, de se laisser dépouiller de tout ce qu'ils estimaient moins que le salut des âmes. Mais bientôt, gênée dans l'usage de ces droits intimes dont l'exercice est le même pour tous les temps, l'Eglise se verra-t-elle obligée de transformer sa longanimité en combat? Elle saura être fidèle comme autrefois, jusqu'à la mort; mais pour marquer cette époque, il faut un pape martyr. Dieu y a pourvu, et Pie VI, comme Martin I, au fond d'un cachot, rendra par sa mort cruelle le seul témoignage qui pût être alors rendu à la liberté de la parole évangélique. Depuis lors il y a eu encore de grandes douleurs entremêlées d'ineffables consolations; mais tout cela est trop près de nous: nous dirons seulement que Rome a été mère fidèle aux Eglises affligées, et que celles-ci n'ont eu qu'à l'imiter pour savoir, suivant les temps, céder ou vaincre, résister ou souffrir (1). »]

ROMELIE, père de Phacée, roi d'Israël. *IV Reg. XV, 25.*

ROMENTHIEZER, fils d'Héman et chef de la vingt-quatrième classe des musiciens sous David. *I Par. XXV, 4, 31.*

ROMPRE LE PAIN, expression familière aux Hébreux pour dire *manger du pain*, ou même *faire un repas*. *Frange esurienti panem tuum (a)*. Et Jérémie (b): *Non frangent inter eos lugenti panem ad consolandum super mortuo*. Et encore (c): *Parvuli petierunt panem, et non erat qui frangeret eis*. Dans l'institution de l'Eucharistie, le Sauveur rompit le pain qu'il avait consacré en son corps, et le distribua à ses apôtres. D'où vient que *rompre le pain*, et la *fraction du pain (d)*, dans les livres du Nouveau Testament, se met aussi pour célébrer la sainte Eucharistie.

La raison naturelle et littérale de ces expressions vient de ce que les Hébreux, dans la Palestine, de même que les Syriens, les Arabes et les Egyptiens, cuisent ordinairement leur pain fort mince, en sorte qu'ils n'ont pas besoin de couteaux pour le couper. Ils le mangent frais, et le rompent avec les doigts. On peut voir ce que nous avons remarqué sur le nom PAIN.

ROOB ou ROOBA, ville de Syrie, dans le pays d'Emèse. *Voyez ci-devant ROBOB.*

ROOB, village à quatre milles de Scythople. *Euseb.*

ROS, fils de Benjamin. *Genes. XLVI, 21.*

(a) *Isai. LVIII, 7.*

(b) *Jerem. XVI, 7.*

(c) *Thren. IV, 4.*

(d) *Matth. XXVI, 10.*

(1) *Origines de l'Eglise romaine, ch. 1*

Ros. On trouve dans l'Hébreu d'Ezéchiel, XXXVIII, 2, 3, un peuple nommé *Ros*, qui ne paraît pas dans la Vulgate. Saint Jérôme l'a pris dans un sens appellatif, pour signifier la tête ou le chef : *Principem capitis Mosoch et Thubal*. Au lieu que l'Hébreu lit (*Ezech. XXXVIII, 2, 3* : נשיא ראש משך חובל) : *Principem Rosch, Mésech et Thubal*. Dans la Genèse (*Genes. X, 2* : תבל משך והירם), où il est parlé de *Thubal* et de *Mésech*, on lit aussi *Tiras*, qui a quelque rapport à *Ros*. Les Septante ont suivi l'Hébreu dans Ezéchiel ; et les meilleurs interprètes ne doutent pas que *Ros* ne soit un nom de peuple ; mais ils ne sont pas d'accord sur le pays qu'il habite ni sur le nom qu'il porte aujourd'hui.

Les Orientaux (a) tiennent que Japhet eut un huitième fils nommé *Rous*, dont il n'est pas fait mention dans Moïse, et qui peupla la Russie que nous appelons aujourd'hui Moscovie. Ils tiennent que *Rous* était d'une humeur fort inquiète et turbulente ; il possédait les terres de delà l'Étel ou Volga, et faisait souvent des courses sur les terres de son frère, nommé *Khozar*, qui, pour bien vivre avec lui, fut obligé de lui céder toutes les îles de ce grand fleuve qui se dégorge dans la mer Caspienne. *Rous* fit semer dans toutes ces îles du blé de Turquie, que les Turcs appellent encore aujourd'hui, dans leur langue, *du blé de Rous* ou de Bulgarie, et fit publier dans ses Etats des lois fort injustes, auxquelles il obligea tous ses sujets de se soumettre, une, entre autres, qui exclut les enfants mâles de la succession aux biens de leurs pères, qu'il transmet tout entière aux filles. De plus il introduisit la coutume de mettre une épée à la main des garçons aussitôt qu'ils étaient en âge de la porter, et de leur dire ces paroles : *Voici votre héritage*.

Les mêmes écrivains (b) racontent que Japhet eut un fils nommé *Séclab*, qui s'appliqua principalement à bâtir des maisons et des villes, à cause de la multitude de ses enfants. Ceux-ci, s'étant extrêmement multipliés, demandèrent à leurs frères, les enfants de *Rous*, des terres pour les cultiver ; mais elles leur furent refusées. Ils s'adressèrent ensuite aux descendants de *Khozar* et de *Gomari*, aussi leurs frères ; mais ils n'en furent pas mieux reçus, de sorte qu'ils furent obligés d'y entrer par force. Mais enfin, tous leurs voisins s'étant ligués contre eux, ils furent contraints de céder et de se retirer dans un pays fort froid, au delà du septième climat. Mirkond dit que les *Séclabes* habitent encore aujourd'hui dans le pays des *Hyperboréens*, où ils sont obligés de se retirer sous terre pendant la rigueur de l'hiver. M. d'Herbelot croit que ce sont les *Samoïèdes* ou les *Lapons*.

Le même Mirkond dit que *Séclab* eut un

(a) D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*, p. 722.

(b) *Idem*, p. 795.

(c) *Josue*, xvi, 8 ; xvii, 9. נהל קנה Vallis Arundineti, ou torrens Canna, ou torrens Arundineti.

(d) II Reg xviii, 12.

(e) *Judic* vi, 38.

fils dont la mère mourut en accouchant de lui, de manière qu'on fut obligé de le nourrir du lait d'une levrette, ce qui fut cause que cet enfant, étant parvenu à un âge plus avancé, sautait et courait avec une légèreté et une vitesse merveilleuse, qualités qui demeurèrent héréditaires à toute sa lignée. Le nom de *Séclabe* a tant de rapport à celui de *Selaves* ou *Esclavons* ; et, à ce que M. d'Herbelot dit ailleurs des *Selaves*, je suis fort porté à croire que c'est d'eux dont Mirkond veut parler. *Voyez Bibl. Orient.*, pag. 470.

Pour revenir à *Ros* ou *Rosch* d'Ezéchiel, nous ne doutons point qu'il ne signifie la Russie, ou les peuples qui habitent sur l'Araxe, appelée *Rofth* par les habitants, et qui est l'ancienne demeure des *Scythes*.

ROSEAU. VALLÉE DU ROSEAU, *vallis Arundineti*, ou *torrent de Canna* (c), était à l'extrémité de la tribu d'Ephraïm, du côté du septentrion, vers la tribu de Manassé. On n'en sait pas la vraie situation.

ROSEAU, que l'on mit entre les mains de notre Sauveur pour lui insulter dans sa passion. On croit que c'était un simple roseau, une canne qui pouvait servir de bâton, et qu'on donna par dérision au Sauveur comme pour lui servir de sceptre.

ROSÉE. La rosée, dans la Palestine, est très-abondante. Chusai compare une armée qui vient fondre sur l'ennemi à la rosée qui tombe sur la terre (d) : c'était comme une petite pluie qui tombait tous les matins. Gédéon remplit un bassin de la rosée qui tomba la nuit sur une toison (e). L'Époux du Cantique dit que ses cheveux sont tout mouillés de la rosée (f). Isaac, donnant sa bénédiction à Jacob (g), lui souhaita la rosée du ciel, qui engraisse ses champs. Dans ces pays chauds et où il pleut rarement, la rosée des nuits supplée en quelque sorte aux pluies. Le Sage dit que les nues se forment de la rosée (h) : *Nubes rore concresecunt* ; ou plutôt, selon l'Hébreu : *Les nues produisent ou distillent la rosée*. Et ailleurs (i) : La rosée et la bonne humeur du prince sont comme la rosée sur l'herbe : *Sicut ros super herbam, ita hilaritas ejus*.

Isaïe (j) parle de la pluie comme d'une rosée, parce qu'en effet elle en avait presque toute l'abondance : *Sicut nubes roris in die messis*. Le même prophète (XXVI, 19 : כל אורה בלך) dit que la rosée que Dieu fait tomber sur les siens est une rosée lumineuse : *Ros lucis, ros tuus* : Votre rosée est une rosée qui ranime, qui éclaire et qui rend la liberté à vos captifs. Il parle de la captivité de Babylone comme d'un état de mort. Il compare son peuple captif à une herbe desséchée et mourante. La rosée la ranime et la fortifie. Ainsi la visite que Dieu fera de son peuple lui rendra en quelque sorte la vie et la lumière. D'autres traduisent l'Hé-

(f) *Cantic*, v, 2.

(g) *Genes*, xxvii, 28.

(h) *Prov*, iii, 20.

(i) *Prov*, xix, 12.

(j) *Isai*, xviii, 4.

breu : *Votre rosée est une rosée des herbes*, au lieu d'une rosée de lumière ou de l'aurore. Cette comparaison de la visite de Dieu à une rosée se remarque en plus d'un endroit de l'Écriture. Voyez Osée, VI, 4; XIII, 3; XIV, 6; Mich. V, 7.

ROUE. Il est souvent parlé dans l'Écriture des roues des chariots de guerre, des chariots propres à la trituration du blé, et enfin des roues du char du Seigneur qui parut à Ezéchiel (a) et à Daniel (b) : celles-ci étaient d'une grandeur, d'une élévation, d'une beauté et d'un éclat merveilleux. On peut voir ce que ces prophètes en racontent. Ezéchiel dit qu'elles étaient vivantes et animées : *Spiritus vitæ erat in rotis*; qu'elles étaient chargées d'yeux, ou de pierreries enchâssées et brillantes comme des yeux; et qu'elles étaient faites comme une roue dans une autre roue : *Et opus earum, quasi fit rota in medio rotæ*; soit que les roues fussent l'une dans l'autre, comme le petit est dans le plus grand, ou qu'elles fussent toutes de même et égale grandeur, mais qu'elles se croisassent à angles droits, pour former une roue capable de rouler en tout sens. Voyez l'article CRÉ-RUBIN.

La roue subite et précipitée des méchants est représentée dans l'Écriture sous l'idée d'une roue qui tourne avec impétuosité. *Deus meus, pone illos ut rotam, et sicut stipulam ante faciem venti* (c). Et dans le livre des Rois (d) : *L'âme de vos ennemis sera roulée et agitée comme une pierre dans une fronde*. Le Psalmiste, décrivant la déroute de Pharaon et de son armée dans le passage de la mer Rouge, dit (e) que *les flèches du Seigneur, ses éclairs, ont été lancées, et que la voix de son tonnerre a éclaté pour renverser les roues des Égyptiens* : *Vox tonitruï tui in rota*.

Salomon, décrivant d'une manière énigmatique les effets de la vieillesse (f), dit que *la roue sera rompue sur la citerne*. Ce qu'on peut entendre du conduit naturel de l'urine et de l'organe de la génération, qui perd alors sa force. Saint Jacques (g) dit que *la langue enflamme la roue de notre naissance, ou de notre vie*. Toute notre vie est justement comparée à une roue, à cause de son inconstance et de sa volubilité. La langue y cause une infinité de malheurs et de péchés.

ROXANE, fille du grand Hérode et de Phèdre, sa huitième femme. Elle épousa un des fils de Phérotas.

ROYAUME DES CIEUX. Expression assez commune dans le Nouveau Testament, pour signifier le royaume de Jésus-Christ, la vocation des peuples à la foi, la prédication de l'Évangile. Les anciens prophètes, lorsqu'ils décrivaient les caractères du Messie, ne manquaient guère d'y mettre le nom de roi et de libérateur; et lors même qu'ils parlaient de

ses humiliations et de ses souffrances, ils y mêlaient des traits qui marquaient sa puissance, son règne, sa divinité. Par exemple, quand Zacharie (h) prédit l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem : *Voici, dit-il, votre Roi qui vient à vous, Juste et Sauveur; il est pauvre, et monté sur une ânesse, et sur un âne fils d'une ânesse*. Les Juifs et les apôtres, accoutumés à ces manières de parler des prophètes, attendaient le règne du Messie comme d'un roi temporel qui devait exercer sa puissance sur ses ennemis, faire de grandes conquêtes, rétablir la monarchie des Juifs et relever le trône de David dans toute sa splendeur, assujettir les nations à son empire, et récompenser ses amis et ses fidèles serviteurs à proportion de leur fidélité et de leurs services. D'où vient que si souvent les apôtres ont eu des contestations sur la préséance dans ce royaume (i), et que les enfants de Zébédée font demander à Jésus-Christ par leur mère les deux premières places dans ce royaume (j); et Jésus-Christ, pour leur prouver qu'il était le vrai Messie, leur annonçait souvent que le royaume des cieux était arrivé, ou qu'il était proche; et lorsqu'il parlait de ce qui devait arriver dans son Église, après sa résurrection, il disait de même que telle chose se verrait dans le royaume des cieux. Enfin il commençait assez souvent ses paraboles par ces mots *Le royaume des cieux est semblable à un homme riche, à un père de famille, à un trésor*.

Ainsi l'on peut remarquer dans l'Évangile plusieurs acceptions de ces termes, *le royaume des cieux*. 1° Ils se prennent pour le premier avènement du Fils de Dieu, pour sa naissance temporelle, pour sa prédication, pour sa manifestation au monde. Par exemple (k) : *Si c'est par le doigt de Dieu que je chasse les démons, certainement le royaume de Dieu est arrivé jusqu'à vous*. Ailleurs saint Matthieu (l) dit que *Jésus-Christ parcourait les villes et les bourgades, annonçant la bonne nouvelle de la venue du royaume de Dieu*. Et saint Luc (m) : *Le royaume de Dieu est au milieu de vous*. Ce qui est parallèle à ce que dit saint Jean (n) : *Vous avez au milieu de vous celui que vous ne connaissez pas*.

2° Ces termes sont mis pour marquer la vengeance que Dieu devait exercer contre les Juifs incrédules, et qu'il exerça en effet quelques années après la mort du Sauveur, contre Jérusalem, par les armes des Romains qui ruinèrent cette ville et son temple, et qui y commirent des cruautés, qui ont fait regarder ce dernier siège comme une des plus vives images du jugement dernier. C'est dans ce sens que le royaume des cieux se prend dans saint Matthieu (o) : *Faites pénitence, car le royaume des cieux est proche*. Dieu est près d'appesantir son bras sur les

(a) Ezech. i, 15, 16, etc.

(b) Dan. vii, 9.

(c) Psalm. lxxxii, 14.

(d) I Reg. xxv, 29.

(e) Psalm. lxxvi, 17.

(f) Eccle. xii, 6.

(g) Jacobi iii, 6.

(h) Zach. ix, 9.

(i) Matth. xviii, 11. Marc. ix, 15, 31.

(j) Matth. xx, 21.

(k) Luc. xi, 19.

(l) Matth. ix, 31.

(m) Luc. xvii, 21.

(n) Joan. ix, 2.

(o) Matth. iii, 2.

méchants; il a déjà la cognée à la main pour abattre les mauvais arbres. Voyez aussi la parabole des dix vierges (a), et celle des serviteurs à qui le père de famille a donné des talents pour les faire profiter (b). Les vierges folles exclues de la noce, et le serviteur inutile jeté dans le cachot, marquent les Juifs incrédules abandonnés de Dieu et livrés à la vengeance de leurs ennemis.

3° Le royaume des cieux marque la béatitude éternelle, la récompense des fidèles serviteurs de Dieu : *Celui qui fait la volonté du Père céleste, entrera dans le royaume des cieux (c)*. Et ailleurs (d) : *Laissez venir à moi les petits enfants; car à eux appartient le royaume des cieux*. Et encore (e) : *Bienheureux les pauvres d'esprit, car le royaume des cieux est à eux*.

4° Cette expression s'emploie pour désigner la vocation des gentils, à l'exclusion des Juifs. Par exemple, Jésus-Christ, après avoir parlé de la foi du centenier et de la réprobation des Juifs, en disant (f) : *Les enfants du royaume seront chassés dehors*. C'est au même sens que se rapportent les paraboles du festin où les étrangers sont appelés, au refus des amis que le père de famille y avait invités (g); et celle des fermiers de la vigne, qui chassent les domestiques du maître, et mettent à mort son propre fils (h).

5° Enfin le royaume des cieux marque le plus souvent l'Eglise de Jésus-Christ, la prédication de l'Evangile, la manière dont Dieu se conduit envers les élus pour les conduire à la foi, et ensuite à la béatitude. C'est dans ce sens que Jésus-Christ dit que le royaume des cieux est semblable à un trésor caché qu'un homme découvre et qu'il achète au prix de tout son bien (i), et à une pierre précieuse pour laquelle un marchand donne tout son bien (j). Ce trésor, cette pierre précieuse, ne sont autre chose que la foi en Jésus-Christ. Ailleurs il compare le royaume des cieux à un champ où l'on trouve de l'ivraie mêlée avec le bon grain (k), à un filet où l'on amasse de bons et de méchants poissons (l) : ce qui marque l'Eglise, qui est toujours mêlée de bons et de mauvais chrétiens en ce monde. Il dit souvent que son règne commencera après sa résurrection, c'est-à-dire que ce sera principalement alors que l'Evangile sera prêché, et qu'il appellera ses élus à la foi.

LE ROYAUME DE DIEU est souvent synonyme au royaume des cieux. Mais, dans l'Ancien Testament, le royaume, ou le règne de Dieu, marque sa puissance infinie, l'autorité souveraine qu'il exerce sur toutes les créatures, sur les royaumes du monde, sur les cœurs des hommes. L'auteur du livre de la Sa-

gesse (m) dit que Dieu fit voir son royaume à Jacob, qui fuyait la colère d'Eau : *Ostendit illi regnum Dei*. Il lui ouvrit les cieux en lui montrant l'échelle mystérieuse par où les anges montaient et descendaient. Et l'Ecclésiastique (n) dit que Dieu donna à David *testamentum regni*, l'alliance, l'assurance, la promesse du royaume pour lui et pour ses successeurs. Il est dit aussi que Dieu n'abandonna pas Joseph, et qu'il lui procura (o) *sceptrum regni*, le sceptre dans l'Egypte; non qu'il y ait régné en effet, mais qu'il y eut une autorité presque égale à celle du roi. Voyez Genèse XII, 40 : *Uno tantum regni solio te præcedam*. Nabuchodonosor jure par son trône et par son royaume qu'il se défendra et qu'il se vengera (p).

LE ROYAUME DE L'ENFER, le royaume de Satan, marque ou l'empire que le démon exerce sur les autres démons, ou celui qu'il exerce sur les méchants en cette vie, ou enfin celui qu'il a sur les âmes des méchants qui sont dans l'enfer. L'auteur du livre de la Sagesse dit que le règne de l'enfer n'était pas sur la terre avant le péché du premier homme : *Nec inferorum regnum in terra*. Ou, selon le Grec (q), et que Pluton n'avait pas alors son palais royal sur la terre; il n'exerçait pas son empire sur les hommes. Et le Sauveur, dans l'Evangile (r) : *Tout royaume divisé contre lui-même sera ruiné. Que si Satan chasse Satan, il est divisé contre lui-même. Comment donc son royaume subsistera-t-il?* Il répond à l'accusation des pharisiens, qui disaient qu'il ne chassait les démons qu'au nom de Bézébub, prince des démons. Il montre que cela ne se peut, parce qu'il faudrait dire que Satan travaille à la ruine de son empire, et que le royaume d'enfer est en discussion avec ses sujets.

Le Psalmiste nous représente les méchants dans l'enfer comme un troupeau de brebis dont la mort est le pasteur et le roi (s) : *Sicut oves in inferno positi sunt, mors depascet eos*. Les prophètes nous représentent l'enfer comme une république où les rois, les puissants de la terre conservent encore quelque vaine apparence de leur première grandeur. Voyez *Isai.* XIV, 9, 10 et suiv.; et *Ezech.* XXXI, 15, 16, 17, et XXXII, 20, 21 et suiv.

Dans le livre de Job (t), et dans le troisième des Rois (u) on nous représente Satan qui paraît devant le tribunal de Dieu, et qui reçoit les ordres de sa majesté pour affliger ou pour tromper les hommes. Ainsi les Hébreux ne lui croyaient pas un pouvoir absolu, ni un royaume indépendant, même pour faire le mal : ils reconnaissaient qu'il était le simple exécuteur des ordres de Dieu, et le ministre de sa justice, ou de sa

(a) *Math.* xxv, 1, 2, 3.

(b) *Math.* xxv, 23, 24, etc.

(c) *Math.* vii, 21.

(d) *Math.* xix, 14.

(e) *Math.* v, 3.

(f) *Math.* viii, 12.

(g) *Math.* xxii, 2.

(h) *Marc.* xii, 8.

(i) *Math.* xiii, 44.

(j) *Math.* xiii, 45.

(k) *Math.* xiii, 3, 4, 18.

(l) *Math.* viii, 47, 48.

(m) *Sap.* x, 10.

(n) *Eccli.* xlvii, 13.

(o) *Sap.* x, 14.

(p) *Judith.* i, 12.

(q) *Sap.* i, 14. Οὐδὲ ἔδου βασιλεὺς ἐν τῆς.

(r) *Math.* xii, 25.

(s) *Psal.* xlviii, 13.

(t) *Job.* i, 6.

(u) *III Reg.* xxii, 20, 21.

vengeance, ou de ses épreuves envers les hommes.

RUBEN, fils aîné de Jacob et de Lia (a), naquit l'an du monde 2246, avant Jésus-Christ 1754, avant l'ère vulgaire 1758. Un jour Ruben, étant encore jeune, alla à la campagne, et y ayant trouvé un fruit nommé en hébreu *dudaïm*, que la plupart expliquent des mandragores, il les apporta à Lia, sa mère (b). Rachel en fut curieuse, et les demanda à Lia. Celle-ci les lui céda, à condition que Jacob dormirait la nuit suivante avec elle. Rachel y consentit, et Lia devint grosse d'Issachar. Longtemps après, et Jacob étant déjà retourné dans la terre de Chanaan, Ruben abusa de Bala, concubine de son père (c); ce qui fut cause qu'il perdit le droit d'aînesse et les prérogatives qui lui étaient dues par sa naissance.

Lorsque ses autres frères eurent pris la résolution de se défaire de Joseph (d), Ruben chercha tous les moyens qu'il put pour le tirer de leurs mains. Il leur proposa de le descendre dans une vieille citerne, où il n'y avait point d'eau, afin qu'il pût ensuite l'en tirer, et le renvoyer à Jacob. En effet ses frères l'ayant dépouillé, le jetèrent dans une citerne. Mais, pendant que Ruben s'était éloigné pour un peu de temps, ils l'en tirèrent, et le vendirent à des Ismaélites qui passaient près de là. Ruben à son retour étant allé à la citerne, et ne l'ayant point trouvé, déchira ses vêtements, et vint dire à ses frères : L'enfant ne paraît point et où irai-je? Ils le tirèrent de peine, en lui disant qu'ils l'avaient vendu à des passants qui allaient en Égypte.

Jacob, au lit de la mort (e), reprocha vivement à Ruben la faute qu'il avait commise avec Bala, en lui disant : *Ruben, mon fils aîné, le commencement de ma force et de ma vigueur, vous deviez être le plus grand en dignité et le premier en autorité; mais vous vous êtes répandu comme l'eau; vous ne croîtrez point, parce que vous avez monté sur le lit de votre père, et que vous avez souillé sa couche.* Moïse avant de mourir, dit aussi à Ruben (f) : *Que Ruben vive, et qu'il ne meure point; mais qu'il ne croisse point en nombre.* En effet la tribu de Ruben ne fut jamais bien nombreuse, ni bien considérable dans Israël. Elle eut son partage au delà du Jourdain, dans la partie la plus méridionale de ce canton, entre les torrents d'Arnon au midi, et de Jazer au nord, ayant les monts de Galaad à l'orient, et le Jourdain au couchant. Le temps de la mort de Ruben n'est pas connu.

On lit dans le livre apocryphe intitulé : *Testament des douze patriarches*, que Ruben, âgé de trente ans, ayant vu Bala, servante de Rachel, et concubine de Jacob, son père, laquelle se baignait toute nue dans un lieu découvert, conçut pour elle une si violente

passion, qu'il n'eut point de repos qu'il ne l'eût satisfaite. Il en trouva l'occasion un jour que Jacob était allé visiter son père Isaac, et que ses fils étaient à Gader, près d'Ephrata ou Bethléem. Alors Ruben ayant trouvé Bala, qui était ivre et qui dormait dans sa tente dans une posture indécente, il se laissa aller à sa passion, et commit un inceste avec elle. Dieu révéla aussitôt à Jacob par le ministère d'un ange le crime que son fils avait commis; et le Seigneur, pour punir Ruben, le frappa d'une maladie qui dura sept mois, et qui fut si violente, qu'elle l'aurait conduit au tombeau si Jacob n'eût prié pour lui. Enfin Ruben conçut une telle douleur de sa faute, qu'il s'imposa pour pénitence de ne manger ni pain ni viande, et de ne point boire de vin pendant sept ans. Mais on sait que cet ouvrage n'est d'aucune autorité, ayant été écrit par un imposteur, qui a voulu autoriser le faux livre d'Enoch et d'autres traditions judaïques.

RUE, *rutha*; herbe domestique assez connue. Jésus-Christ reproche aux pharisiens (g) que, par une mauvaise affectation, ils payaient la dime de la menthe et de la rue qui croissaient dans leurs jardins, et qui, pour cette raison, n'étaient pas en rigueur soumises à la loi qui commandait la dime. Il ne blâme pas toutefois cette exactitude scrupuleuse, qui au fond n'a rien de mauvais; mais il les reprend principalement de ce qu'en observant ces minuties ils négligeaient les préceptes les plus importants de la loi : *Hæc autem oportuit facere, et illa non omittere.*

Josèphe l'Historien (h) raconte qu'il y avait dans le château de Maqueronte, au delà du Jourdain, une plante de rue d'une grandeur si extraordinaire, qu'il n'y avait aucun figuier qui l'égalât ni en hauteur ni en grandeur. On disait qu'elle était en cet endroit dès le temps du grand Hérode, c'est-à-dire au moins soixante-treize ans auparavant la fin de la guerre des Juifs, où elle périt.

RUFUS, fils de Simon le Cyrénéen, lequel Simon aida notre Sauveur à porter sa croix au Calvaire (i). Rufe était apparemment célèbre parmi les premiers chrétiens, puisque saint Marc le nomme par distinction : *Simonem Cyrenæum patrem Alexandri et Rufi.* Est-ce ce Rufe que saint Paul, dans l'Épître aux Romains (j), salue avec sa mère? Saint Polycarpe, dans sa lettre aux Philippiciens, écrite l'an 107, leur propose saint Ignace et un saint Rufe comme des modèles de patience. Usuard, Adon et d'autres anciens martyrologes mettent saint Rufe martyr le 18 de décembre, et ils insinuent que c'était le fils de Simon le Cyrénéen, puisqu'ils disent qu'il était un des anciens disciples par lesquels les premières Églises ont été fondées parmi les Juifs et parmi les gentils. La Chronique de Lucius Dexter, ouvrage sans

Christ 1685, avant l'ère vulg. 1689.

(f) Deut. xxxiii, 6.

(g) Luc. xi, 42.

(h) Joseph. de Bello l. VII, c. ii, p. 981, a.

(i) Marc. xv, 21.

(j) Rom. xvi, 13.

(a) Genes. xxix, 32.

(b) Genes. xxx, 14.

(c) Genes. xxxv, 22.

(d) Genes. xxxvii, 20, 21, etc. An du monde 2276, avant Jésus-Christ 1724, avant l'ère vulg. 1728.

(e) Genes. xlix, 5, 4. An du monde 2315, avant Jésus-

crédit et composé par un imposteur, parle de saint Rufe, évêque de Tortose en Catalogne, et honoré le 11 de novembre, ou plutôt le 14, selon Ferrarius; et de saint Alexandre, son frère, martyrisé à Carthagène le 11 de mars.

RUFUS, dont parle saint Paul dans son Épître aux Romains (a), est peut-être le même que saint Rufe, fils de Simon le Cyrénéen. Les anciens martyrologes de Bède, d'Usuard, d'Adon et le Romain mettent sa fête au 21 de novembre. Le faux Dorothee le fait évêque de Thèbes. Nous avons vu, dans l'article précédent, ce qu'en disent les Espagnols.

RUFUS (ANNIUS) fut fait gouverneur [procurateur] de Judée vers l'an 16 de Jésus-Christ, 13 de l'ère vulgaire. Il succéda dans cet emploi à Ambivius, et eut pour successeur Valérius Gratus, l'an 15 ou 16 de l'ère vulgaire.

RUFUS (TERENTIUS), ou, comme l'appellent les Juifs, *TURNUS RUFUS*, fût laissé par Tite à Jérusalem avec la dixième légion, après la ruine et la désolation de cette ville (b). Les Juifs assurent que Rufus y fit passer la charrue. Il envoya à Tite un des chefs des Juifs, nommé *Simon de Gioras*, qui était sorti des égouts du temple.

RUMA. Josèphe parle de *Ruma*, village de Galilée. *De Bello*, l. III, c. ix. Dans le quatrième livre des Rois (c) il est aussi parlé de *Ruma*; mais Josèphe y a lu *Abuma*. — [Nicolas Sanson met sur sa carte une ville de *Ruma* dans la tribu de Zabulon.]

RUMA, ville de la tribu de Juda, *Jos. XV*, 52, située vers le sud, dit Barbié du Bocage. C'est peut-être de cette ville de *Ruma* qu'il est question *IV Reg. XXIII*, 33. Voyez l'article précédent.

RUMA, ville de la tribu d'Ephraïm, *Judic. IX*, 41, au sud de Sichem, dit Barbié du Bocage, entre cette ville et le sommet du mont Garizim.

RUNCINA signifie proprement un rabet (d). Hermolaüs Barbarus et Calepin se sont trompés en le prenant pour une scie à scier de gros bois. Le traducteur latin d'Isaïe, *XLIV*, 13, se sert du mot *runcina*: *Artifex lignarius extendit normam, et formavit lignum in runcina*. L'hébreu *sared* (*Isai. XLIV*, 13: *שָׂרֵד יְהוֹרְרִי בְשָׂרֵד* *Sept. Εὐόρρωτος: ἢ ἀπὸ ἐν παραγραφῆσι*) signifie plutôt le cordeau que les charpentiers teignent en rouge ou en noir, pour tracer le bois qu'ils doivent tailler. Les Septante se servent du terme *paragraphis*, lequel, au jugement de Martinius, signifie la règle dont se servent les enfants pour régler leur papier. Isaïe veut donc dire que le charpentier prend d'abord un bois informe, qu'il le taille, et que pour l'équarrir il se sert du cordeau coloré pour tirer des lignes droites.

RUPTURE. *Confractio*. C'est une expres-

sion commune dans le texte original de l'Écriture que *faire une rupture*, pour dire *frapper de mort*. Le Seigneur fit une rupture dans Oza (e); il le fit mourir. *Purifiez-vous, de peur que le Seigneur ne se fâche et ne fasse une rupture au milieu d'eux* (f). Dans les psaumes (g): Dieu résolu de les perdre, et il l'aurait fait, si Moïse, son serviteur, ne se fût mis dans la rupture en sa présence, s'il ne se fût mis entre deux pour détourner la colère de Dieu.

Ruptura se met aussi pour une brèche. *On vous appellera réparateur des ruptures* (h), des brèches. *Vocaberis œdificator sepium*. L'Hébreu: *Sepiens rupturas*. Et Amos (i): *Je relèverai la tente de David qui est renversée, et je rebâtirai ses ruptures, ses brèches, etc.*

RUTH, femme moabite qui, ayant épousé Chéliou, fils d'Elimélech et de Noémi, qui s'étaient retirés dans la terre de Moab, demeura quelque temps avec lui sans en avoir d'enfants. Noémi ayant perdu son mari et ses deux fils, et voulant s'en retourner à Bethléem, sa patrie, ses deux brus, qui étaient veuves, voulurent aussi la suivre dans son pays; mais leur ayant remontré l'impuissance où elle se trouvait de les établir toutes deux, Orpha demeura dans la terre de Moab, et Ruth suivit Noémi à Bethléem (j). Cela arriva sur la fin du temps des juges et sous le gouvernement d'Héli, si l'on en croit Josèphe (k). Les rabbins veulent que Booz, qui épousa Ruth, soit le même qu'Abesan, juge d'Israel, qui gouverna pendant sept ans, vers l'an du monde 2823, entre Jephthé et Abialon. La grande Chronique des Hébreux place cette histoire au temps d'Aod et de la servitude des Israélites sous Eglon, roi de Moab. D'autres (l) la mettent sous Barach et Débora, d'autres sous Gédéon, d'autres sous Abimélech. Ussérius, que nous suivons, la place sous Samgar, environ six vingts ans après Josué. — [Voyez Booz.]

Noémi étant arrivée à Bethléem, se trouva réduite à une grande pauvreté, et Ruth alla glaner, afin d'amasser quelque chose pour vivre. Elle se rencontra par hasard dans le champ d'un riche bourgeois de Bethléem, nommé Booz, qui était parent d'Elimélech, son beau-père. Booz, étant venu pour voir ses moissonneurs, aperçut Ruth, loua son attachement à Noémi, sa belle-mère, lui dit qu'elle pouvait aller boire et manger avec ses gens, et ordonna à ceux-ci de laisser exprès quelque chose après eux, afin qu'elle trouvât une plus abondante glanure. Ruth s'en retourna le soir, et ayant raconté à Noémi ce qui lui était arrivé et les bonnes manières de Booz, qui l'avait même invitée de ne pas aller glaner ailleurs que dans son champ, Noémi bénit Dieu, qui avait mis ces

(a) *Rom. xvi*, 13.

(b) *Joseph. de Bello*, l. VII, c. xvii, p. 971. An de Jésus-Christ 73, de l'ère vulg. 70.

(c) *IV Reg. xxii*, 36.

(d) *Plin. l. XVI*, c. xlii: *Pampinato semper orbe se volvens, ad incitatos runcinatorum raptus*. *Arnob. l. VI contra Gentes*: *Simulacra runcinarum lavigatu de plume*.

(e) *I Reg. vi*, 7.

(f) *Exod. xix*, 10, 12.

(g) *Psal. cv*, 25.

(h) *Isai. lviii*, 12.

(i) *Amos, ix*, 11.

(j) *Ruth* 1.

(k) *Joseph. Antiq. l. V*, c. xi.

(l) *Tostat. Lyran. Tormel. Genebr.*, etc.

sentiments dans le cœur de Booz, et lui apprit que cet homme était son parent.

Sur la fin de la moisson, Noémi dit à Ruth : *J'ai dessein de vous établir et de vous procurer un repos solide. Allez cette nuit vous coucher aux pieds de Booz, qui doit aller ce soir pour vanner ses grains, et vous ferez ce qu'il vous dira.* Ruth obéit, et ayant remarqué le lieu où Booz était allé se coucher, apparemment sous quelque arbre dans son champ, Ruth y alla aussi pendant la nuit et se mit à ses pieds. Booz s'étant éveillé et voyant quelque chose près de lui, eut peur; et Ruth lui dit simplement : *Je suis Ruth votre servante; étendez votre manteau sur moi, parce que vous êtes mon proche parent.* Booz lui dit qu'à la vérité il était son proche parent, mais qu'il y en avait un autre plus proche; et que si celui-ci refusait de l'épouser, il la prendrait pour femme; et s'étant levé de très-grand matin, avant qu'il fût jour, il remplit de froment le manteau de Ruth, et la renvoya vers Noémi.

Lorsqu'il fut jour, Booz alla à la porte de Bethléem, et ayant assemblé les anciens de la ville, il somma celui qui était le plus proche parent d'Elimélec d'épouser Ruth, veuve de Chéliou, son fils. Cet homme ayant dit qu'il ne le pouvait, Booz lui répliqua : *Renoncez donc à votre droit.* Il le fit; et Booz déclara qu'il l'épouserait volontiers. Ainsi Ruth devint femme de Booz, dont elle eut un fils nommé Obed, qui fut père d'Isaï et aïeul du roi David.

[Lisez le livre de Ruth, qui est si court et si beau. Voici les réflexions qu'a faites un écrivain protestant sur l'histoire de Booz et de Ruth.

« Les indigents, dit-il, les étrangers, les veuves et les orphelins avaient droit (*Lev. XIX, 9, etc.; XXIII, 22; Deut. XXIV, 19, etc.*) de glaner pendant les moissons, de grappiller pendant les vendanges, et après les récoltes, celle surtout des olives, de cueillir les fruits oubliés parmi les feuilles. La législation de Moïse est sans nul doute la première qui ait pris quelque soin des pauvres; cette gloire appartient à l'Écriture; il fallait que le système précurseur de l'Évangile recommandât la charité. Que l'on compare sous ce rapport les législateurs païens à Moïse, et qu'on nous dise de quel côté est la supériorité. Il a fait pour les pauvres comme pour les esclaves tout ce que son siècle lui permettait de faire.

« Ces lois nous intéressent plus que celles qui donnaient à Booz le droit d'acquérir le domaine de Mahlon, et d'épouser sa veuve. Il paraît qu'il faut rapporter cette acquisition à la loi du rachat (*Lev. XXV, 25*) qui ordonnait au plus proche parent de racheter un bien que l'indigence faisait vendre, et ce mariage, à celle du lévirat, dont l'institution remontait aux patriarches, et qui donnait pour époux à une veuve sans enfant son beau-frère (*Deut. XXV, 5*). Cependant l'application de ces lois à l'histoire de Booz n'est pas sans de grandes difficultés. D'abord il

est certain que les femmes n'héritaient point de leurs maris (*Num. XXVII, 8, etc.*); d'où venait donc à Nahomi et à Ruth le bien qu'elles avaient vendu (*Ruth, IV, 3*) ou se proposaient de faire vendre? Ensuite il semble que l'obligation d'épouser une veuve ne s'étendait qu'aux frères et non aux parents du défunt. De plus on ne voit pas que l'obligation de racheter le champ aliéné pour cause d'indigence entraînaît celle d'épouser la veuve du possesseur (*Deut. XXV, 7, etc.*). Enfin les formalités par lesquelles on constatait le refus d'un beau-frère de se conformer à la loi du lévirat ne sont point observées. Nous ne rapporterons pas les recherches auxquelles ces difficultés ont donné lieu. On suppose qu'Elimélec et Mahlon, mourant en terre étrangère, avaient fait donation de leurs biens à leurs femmes; que l'usage avait étendu aux plus proches parents la loi du lévirat, qui, dans l'origine, n'était applicable qu'aux beaux-frères; que par cette extension le même parent devait racheter le bien et épouser la veuve; que cependant on était moins sévère sur les formalités à remplir envers un parent qu'envers le propre frère du défunt, et qu'ainsi le parent d'Elimélec, qui refuse la main de Ruth, n'a pas subi le traitement ignominieux que la loi prononçait. L'histoire de Ruth appartient au temps des juges; cette période est celle où Israël forme son état social; le gouvernement et le culte n'étaient pas réguliers, et il est peu surprenant que la législation ait été quelquefois altérée.

» La formalité (*Ruth IV, 7*) que remplit le parent d'Elimélec, de se déchausser, en cédant son droit à Booz, confirme la réflexion qui précède. Cet usage n'a aucun rapport avec celui que prescrivait la loi (*Deut. XXV, 9*). L'origine en est inconnue, mais l'emblème est facile à saisir; celui qui renonçait au privilège de racheter le bien détache son soulier et le remet à son subrogé, en signe qu'il se défait du droit de marcher dans ce champ, de fouler cette terre.

» On a examiné aussi pourquoi le parent d'Elimélec, après avoir annoncé l'intention de racheter le champ, se rétracte dès qu'il entend parler d'épouser Ruth, et l'on est réduit ici à deviner; cet homme pouvait être époux et père, et peu riche, Ruth était pauvre; il fallait soutenir Nahomi avec elle, et le moindre inconvénient de la polygamie était d'être dispendieuse.

» Un seul détail de la scène nocturne appartient à Booz (*Ruth III, 14*); il renvoie Ruth avant l'aube, avant qu'on puisse se reconnaître, afin, dit-il, qu'on ne sache pas qu'une femme est entrée dans l'aire. On comprend quel parti l'incrédulité tire de cette circonstance; la conduite de Ruth n'est-elle pas blâmable, puisque Booz prend soin de la tenir secrète? La réponse selon nous est facile; tout annonce dans Booz un strict observateur des lois de sa patrie; il n'était pas le plus proche allié de Ruth; il n'avait que le second droit; il a voulu laisser son parent entièrement libre d'user des siens; ce der-

nier l'aurait-il été, s'il avait su que Ruth s'était adressée à Booz plutôt qu'à lui?

» Le caractère de ce vieillard est l'un des plus beaux de l'Écriture; on y reconnaît la sagesse, la circonspection d'un homme sur le retour de l'âge, et la noble sensibilité d'un cœur que les années n'ont point refroidi; il estime, il aime, comme il fait le bien, avec réflexion, avec prudence. Sa piété est simple et habituelle; c'est au nom de Dieu qu'il salue ses moissonneurs. Son exemple montre que l'homme vertueux est sensible à la vertu d'autrui; touché du généreux dévouement de Ruth, sa bienfaisance lui sert à prouver son admiration; il appartenait à l'une des principales familles de Juda, et n'a pas eu honte d'épouser en présence de son peuple la jeune étrangère qui avait glané dans ses champs. Il n'est personne à qui l'on puisse mieux appliquer cette image, que sa simplicité et sa justesse ont rendue célèbre, que la vicillesse du juste est le soir d'un beau jour. »

Dans l'histoire de Ruth, « tout est conforme aux mœurs d'un peuple qui commence, dit encore l'auteur que nous citons, aux habitudes d'un temps où le luxe et la grandeur sont encore dans les champs. Ce dernier point importe beaucoup à la justification de Ruth, car on s'attend d'ordinaire à l'entendre justifier, et avant d'admirer sa générosité, on demande à ses panégyristes de défendre sa pudeur et sa retenue; mais cette prévention qui a cours contre elle et dont nous ne voulons pas chercher la source dans les plaisanteries d'une incrédulité honteuse, qui aimerait à voir l'exégèse devenir impudique, cette prévention ne viendrait-elle point de ce que notre imagination abusée se représente, presque malgré nous, l'entrevue de Ruth et de Booz sous des plafonds et des lambris? C'est en plein air, c'est en présence de la nature, c'est sous le ciel resplendissant de l'Asie, c'est au milieu d'une troupe de moissonneurs dormant sur les javelles, qu'il faut suivre la veuve de Mahlon, et là cette scène, telle que l'Écriture la raconte, n'a rien que tous les yeux ne puissent voir. L'action de Ruth est symbolique, comme son langage est figuré; se coucher aux pieds du vieillard, c'était exprimer par un signe la même demande qu'elle lui adresse en ces termes, dont la touchante métaphore est aussi noble que simple: Étends le pan de ta robe sur ta servante. Les idées de relation intime, mais aussi de protection d'une part, et de soumission, d'humilité de l'autre, sont rendues également par ses actions et ses discours. Il s'agissait d'une alliance, et non d'une intrigue; on ne recherche pas un hymen par une impudicité, et il y a aussi loin de Ruth à Thamar que de Booz à Juda. L'intérêt de Nahomi n'était pas de commencer par déshonorer sa belle-fille dans l'esprit d'un homme respectable, qui lui avait témoigné la plus haute estime. Si l'on s'obstine à s'étonner que Nahomi préfère cette voie, en apparence détournée, à une demande ouverte, c'est que dans les mœurs du temps

cette démarche n'avait rien d'inconvenant, rien d'étrange; que par conséquent cette manière de s'y prendre était aussi bonne que toute autre; que Ruth témoignait ainsi au vieillard une juste et noble confiance; qu'il est des circonstances où une femme aime mieux qu'on la devine que d'avoir à s'expliquer; enfin que dans un état social tel qu'alors celui des Hébreux, il était plus modeste et plus humble de venir ainsi se coucher en suppliante aux pieds de Booz, que d'aller en plein jour lui citer la loi et lui demander sa main. La pudeur a commencé sur la terre avec notre race; elle est la même toujours; mais ses formes ont changé et dépendent, non de ce que nous voyons, mais de ce que nous pensons; de là vient qu'une imagination impure met de l'impudeur où il n'y en a pas, tandis que l'innocence rend tout innocent.

» Le dévouement de Ruth envers Nahomi est d'autant plus admirable que, selon les mœurs de l'époque, elle avait le droit de retourner au sein de sa propre famille, comme le prouve le renvoi de Thamar par Juda (*Gen. XXXVIII, 11*).

» Nous ne reviendrons pas sur les questions de droit, qui concernent Booz plus encore que son épouse. L'extraction de Ruth est inconnue, et les fables débitées à ce sujet n'ont ni importance ni fondement; il est possible toutefois qu'elle sortit de sang israélite, issue de Jokim ou de Saharajim (1). La date de ces faits, qui remontent au temps des juges, est incertaine; on ne sait quel est l'auteur de ce livre, et nous n'entrerons point ici dans l'examen de la généalogie incomplète qui le termine. Remarquons seulement qu'il ne manque aucune beauté à l'antiquité sacrée; la vie nomade remplit la Genèse; l'établissement d'une religion et d'une législation, le reste du Pentateuque; une conquête, le livre de Josué; les commencements de l'état social, celui des juges; et voici, dans le livre de Ruth, la vie pastorale dans toute sa beauté. Aucun peuple ne possède un ensemble de monuments pareils, et l'histoire d'une jeune fille de Moab sert de complément à celle des patriarches, des prophètes et des rois.

» La formule de serment ou d'imprécation dont Ruth se sert dans ses promesses à Nahomi est une des plus anciennes; l'Écriture offre un grand nombre d'exemples analogues (*II Sam. III, 9, 35; I Reg. II, 23; II Reg. VI, 31*).

» Le caractère de Ruth est un admirable mélange de candeur et de constance, de générosité et de modestie; elle se résigne à partager la pauvreté d'une vieille parente, comme si elle faisait l'action la plus simple, et pour comble elle est soumise à Nahomi, quoique celle-ci lui doive tout. Il est utile de remarquer qu'elle n'avait aucune idée de l'avenir brillant qui l'attendait, lorsqu'elle sortit de sa patrie pour s'attacher à sa belle-mère. Un dévouement pareil, qui consent à toutes les privations, et qui recommence en

(1) *I Par. iv, 22, et Hebr. viii, 8.*

quelque sorte chaque jour, vaut bien mieux que ce qu'on nomme une belle action; ce n'est pas un trait de vertu, c'est la vertu même, et l'antiquité profane, plus riche peut-être en piété filiale qu'en tout autre héroïsme, n'a rien qui soit comparable à celle de la jeune Moabite. »]

Le livre de Ruth, qui contient l'histoire dont nous venons de donner le précis, est placé dans les Bibles entre le livre des Juges et le premier livre des Rois, comme étant une suite du premier et une introduction au second. Saint Jérôme (a) nous apprend que les Juifs le joignaient au livre des Juges, parce que l'histoire qu'il renferme arriva au temps d'un des juges d'Israël (b) : *In diebus unius judicis; quando iudices præerant*; et plusieurs anciens Pères ne font aussi qu'un livre des Juges et de Ruth. Mais les nouveaux Juifs, dans leurs Bibles, placent ordinairement après le Pentateuque les cinq *Megilloth*, qui sont : 1° le Cantique des Cantiques; 2° Ruth; 3° les Lamentations de Jérémie; 4° l'Ecclésiaste; et 5° Esther. Quelquefois Ruth est mis le premier des cinq, quelquefois le second et quelquefois le cinquième.

Le but de l'auteur de ce livre est de nous

faire connaître la généalogie de David; et il y a toute apparence que c'est le même auteur qui a composé le premier livre des Rois, lequel, ne pouvant pas commodément placer cette généalogie de David sans trop déranger son récit, a mieux aimé la donner à part. L'écrivain remarque à la tête de cet ouvrage que l'histoire qu'il va raconter arriva au temps que les juges gouvernaient. Ils ne gouvernaient donc plus de son temps. De plus, il parle de David à la fin de son livre : il l'a donc écrit au plus tôt sous le règne de David. J'y remarque, d'ailleurs, deux manières de parler qui ne se trouvent que dans les livres des Rois. La première (c) : *Hæc faciat mihi Deus, et hæc addat, si, etc.* La seconde (d) : *Je vous ai découvert l'oreille, pour Je vous ai dit.*

La canonicité de cet ouvrage n'est pas contestée. Nous avons marqué ci-devant qu'on n'était pas d'accord sur l'époque de l'histoire que l'on y raconte. Ruth, Moabite, se rencontre dans la généalogie de notre Sauveur. *Matth.* 1, 5.

RYDDA, ville que les Juifs conquièrent sur les Arabes, sous le règne d'Alexandre Jannée (e).

S

SABAB, lieu de Galilée, d'où était Eléazar fils de Samæus (f).

SAAL, fils de Banni, fut un de ceux qui quittèrent leurs femmes qu'ils avaient épousées contre la disposition de la loi. I *Esd.* X, 29.

SAANANIM, ville de la tribu de Nephthali (g). Voyez Michée, I, 11, dans l'Hébreu.

[Le géographe de la Bible de Vence dit que Saananim était une région de la tribu de Nephthali. Suivant Barbié du Bocage, c'était un petit canton situé sur la limite et au nord de cette tribu, et dans lequel se trouvait la ville d'Elon.]

SAARA, bourgade dans la dépendance d'Eleuthéropolis, à dix milles de cette ville, tirant vers Nicopolis (h).

SAARIM, ville de la tribu de Siméon. I *Par.* IV, 31. Apparemment la même que *Saraïm* de la tribu de Juda. *Josue*, XV, 36. Plusieurs villes de Juda furent cédées dans la suite à Siméon.

[*Saarim* et *Saraïm*, en hébreu l'une et l'autre *Schaaraïm*, sont encore la même que *Sarohen* ou *Scharouhen*, *Jos.* XIX, 6, et, suivant le géographe de la Bible de Vence, que *Sélim* ou

Schilim, XV, 32, qui avait appartenu à la tribu de Juda.]

SABA, fils de Chus (i). Josèphe (j) croit qu'il habita dans l'île de Saba, connue depuis sous le nom d'île de Méroé. Saint Jérôme, Bochart et plusieurs autres le placent dans l'Arabie Heureuse.

SABA, fils de Rhexma (k), habita aussi, à ce qu'on croit, dans l'Arabie Heureuse, où Rhexma, son père, avait eu sa demeure.

SABA, fils de Jectan (l). Bochart le met dans l'Arabie Heureuse. Mais nous croyons qu'on peut le placer dans la Perse ou dans l'Arménie. On y trouve des vestiges de son nom; et Jectan, son père, et ses autres fils ont eu leurs demeures aux environs de ce pays-là.

SABA, fils de Jecsan (m), demeura apparemment dans l'Arabie Déserte, ou au voisinage. Nous croyons avec Bochart que ce sont les descendants de ce Saba qui enlevèrent les troupeaux de Job (n).

SABA (LA REINE DE), dont il est parlé dans les livres des Rois (o), et qui est nommée dans l'Évangile (p) *la reine du Midi*, était, selon les uns (q), une reine d'Arabie, et selon

(a) Hieron. Prolog. Galeat.

(b) Judic. 1, 1.

(c) Ruth. 1, 17. Comparez I *Reg.* III, 16; XIV, 44; XX, 22, et II *Reg.* III, 9, 35; XIX, 15, et III *Reg.* II, 25; XIX, 1; XX, 10, et IV *Reg.* VI, 21.

(d) Ruth. IV, 4. Comparez I *Reg.* XX, 2, et II *Reg.* VII, 27.

(e) Antiq. I. XIV, c. II.

(f) Joseph. de Bello, I. III, c. IX.

(g) Josue, XIX, 35.

(h) Euseb. et Hieronym.

(i) Genes. x, 7. נִדְּ סָבָא.

(j) Vide Joseph. I. II Antiq., c. v, p. 58. Collatum cum I. I, c. VII, p. 14, a, b.

(k) Genes. x, 7. נִדְּ סָבָא.

(l) Ibid. x, 26. נִדְּ שָׁבָא.

(m) Ibid. XXV, 3.

(n) Job. 1, 15.

(o) III *Reg.* X, 1, 2, et I *Par.* IX, 1.

(p) *Matth.* XII, 42, et *Marc.* XI, 51.

(q) Raban. Hugo. Dionys. Tost. Jansen. Maldon. Cornet c.ii.

les autres, une reine d'Éthiopie (a) [ou d'Abbyssinie]. Josèphe dit que *Saba* était l'ancien nom de la ville de Méroé, avant que Cambyse lui eût donné celui de sa sœur; et que c'est de là qu'est venue la reine dont nous parlons. Ce sentiment a été fort suivi. Les Éthiopiens soutiennent encore aujourd'hui que cette princesse était de leur pays, et que ses descendants y ont régné pendant un long temps (b). Ils en conservent la liste, les noms et la succession. L'eunuque de la reine Candace, qui fut converti et baptisé par saint Philippe (c), était officier d'une princesse du même pays. Les anciens ont reconnu que les femmes y régnaient (d). L'île de Méroé est quelquefois comprise dans l'Éthiopie, et ce pays, aussi bien que l'Égypte, est au midi de la Palestine.

Ceux qui font venir cette princesse de l'Arabie se fondent, 1° sur ce que, du consentement de tout le monde, il y a des Sabéens et des Chuschims ou des Éthiopiens dans l'Arabie. Cette princesse était reine de Saba ou de Chus et d'Éthiopie. 2° L'Arabie est au midi de la Judée. 3° Ce pays, je parle de l'Arabie Heureuse, peut fort bien être appelé *le bout du monde*, comme il est dit (e) que la reine de Saba vint de l'extrémité de la terre pour entendre la sagesse de Salomon, parce que l'Arabie Heureuse, du côté du midi, est bornée de l'Océan, et qu'anciennement on ne connaissait point de terre au delà (f): *Terra finesque quæ ad orientem vergunt, Arabia terminantur*, dit Tacite. 4° L'Arabie abonde en or, en argent, en aromates, en pierres précieuses, qui sont les présents que cette princesse fit à Salomon; ce que l'on ne trouvera pas aisément dans l'île de Méroé. 5° Enfin plusieurs entendent des Sabéens de l'Arabie Heureuse ces vers de Claudien, qui dit que les femmes règnent en ce pays-là (g):

Medis, levibusque Sabæis
Imperat hic sexus; reginarumque sub armis
Barbariæ pars magna jacet.

Et si l'on compte pour quelque chose les traditions populaires, l'on peut produire celle des Arabes, qui croient que la reine *Balkis* sortit de la ville de Saba, autrement Marib, ou Mareb, située dans l'Yémen, pour venir visiter Salomon.

On peut voir ci-devant ce qui a été dit [sur BALKIR et] sur CANDAULE, qui est le nom que

(a) Hieronym. in Isai. lx. Theodoret. et Procop. in III Reg. Vatab. Sanct., etc.

(b) Voyez Ludolf et Hierôme Almêida, *Hist. d'Éthiopie*.

(c) Act. viii, 27.

(d) Strab. l. XVI, c. xvii. Plin. l. VI, c. xxvi

(e) Matth. xii, 42.

(f) Tacit. l. V Hist.

(g) Claudian. in Eutrop. l. II, v. 121

(1) Aroué signifie *serpent*. Voici ce qu'en dit Ludolf: « At de rege Aroue interrogatus, respondit (Gregorius meus): Traditionem antiquam inter suos esse vetustissimos Æthiopum ingentem serpentem pro Deo coluisse, atque hinc esse, quod quidam Aroueum pro primo rege habeant: illum autem a quodam *Angabo* occisum, qui ob audax facinus rex creatus, successores habuerit *Sabanutum* et *Gedurum*. » Ludolf, *Historia Æthiopica*, in-fol., livre II, chap. II, num. 13 et 14. — Il est très-remarquable que, comme les écrivains sacrés, les chroniqueurs abyssiniens aient donné à leurs anciens rois une existence de plusieurs siècles. (Note de MM. Combes et Ta-

Josèphe et plusieurs autres ont donné à la reine de Saba. Elle vint voir Salomon vers l'an du monde 3012, avant Jésus-Christ 988, avant l'ère vulgaire 992.

[Il y a une opinion qui prétend que la reine de Saba était de Java. Voyez OPIIR, parmi les notes.

Nous avons cité en note, au mot ÉTHIOPIE, les annales d'Axoum touchant l'origine des Abyssiniens, et les colonies chananéennes qui, au temps de Josué, allèrent chercher un refuge en Éthiopie. Cet événement, suivant la chronique du pays, eut lieu quatre mille ans après la création du monde.

Il est certain que la reine de Saba qui visita Salomon, régnait en Éthiopie. Voici, d'après MM. Combes et Tamisier (*Voyage en Abyssinie*, tom. III, pag. 39 et suiv. Paris, 1843), quelques-uns des faits qu'ils ont trouvés consignés dans les annales abyssiniennes.

« Les premiers rois qui ont régné en Abyssinie, sont :

Aroué (1) qui occupa le trône pendant 400 ans	
Za-Bizi,	200
Za-Gdur I,	100
Za-Zébas,	50
Za-Kaouafia	1

» Au dernier succéda la célèbre *Makéda*, reine de Saba. Cette princesse, qui était païenne, vivait du temps de Salomon; elle avait souvent entendu parler de la sagesse et de la magnificence du fils de David, et elle résolut d'aller elle-même à Jérusalem, pour le visiter et lui proposer la solution de plusieurs questions difficiles. Elle partit avec une suite nombreuse et brillante, et emporta de l'or et des parfums, pour les offrir au grand roi. *Makéda* était jeune, belle et vierge; arrivée à Jérusalem, elle présenta ses dons au monarque, qui fut frappé de sa beauté...

» ... *Makéda* conçut un fils, et peu de temps après elle retourna dans son royaume, comblée des présents du monarque (pag. 42). Arrivée en Abyssinie, elle mit au monde *Ménilek* (2), le premier roi de cette dynastie qui occupe encore le trône, quoique, depuis plus d'un demi-siècle, elle n'ait conservé qu'une puissance fictive.

» Nous avons rapporté cette histoire telle qu'on la trouve consignée dans les annales abyssiniennes... Le voyage de *Makéda*, dont il est fait mention dans l'*Ancien Testament*,

misier.)

(2) Nomen *Menilek* interpretantur aliqui, *Sicut ille*; alii, *Quomodo similem mihi Deus creavit*; quorum neutrum ex Æthiopica lingua exsculpi potest. Ludolf II, chap. iv.

Tellerius traditionum Æthiopicarum alias haud mitis judex, hac in re, ut in aliis, patriarchæ auctoritatem per omnia sequitur, addens: *Nemini mirum videri debere, Salomonem, qui Pharaonis filiam duxerit, atque Moabiticas (adde Ammoniticas), Idumæas, Sidonias, Hethiticas feminas amaverit, etiam Æthiopicam affinitatem delibare voluisse. Aethiosinos etiam nunc regum suorum posteros Israelitas vocare, neque alios præter Menileki generis masculos regio solio dignos putare; atque eam ob causam insignia regni habere cum symbolo: Vicit leo de tribu Juda; ut demonstrent quod ex tribu Judæ et stemmate Davidis oriundi sint; nec aliunde Candacis eunuchum doctrinam orthodoxam, quam e gente Israelitarum, hausisse.* Ludolf, liv. II, chap. III, num. 25, 26, 27, 28, 29. (Note de MM. Combes et Tamisier.)

ne peut être révoqué en doute. M. Salt prétend que cette reine avait quarante ans, lorsqu'elle se rendit à Jérusalem; mais, à cet âge, une Africaine a cessé d'être féconde, et il nous paraît bien plus naturel de s'en rapporter à la chronique, qui dit que Makéda était jeune, belle et vierge.

» Ainsi que nous l'avons observé, cette princesse était païenne, à l'époque de son voyage (1); elle se convertit au judaïsme, et envoya son fils à Salomon, qui le fit élever et oindre dans son temple. Le jeune prince revint alors en Abyssinie avec une suite nombreuse, et il amena en outre douze docteurs, et les *Umbarés* ou juges suprêmes, déchus de leur ancien pouvoir avec la royauté, se disent leurs successeurs (2).

» Avec Ménilek se trouvait encore Azarias, fils du grand prêtre Zadoch, qui reçut le titre de son père avec la charge de gardien du livre de la loi. Le chef des prêtres d'Axoum descend de ce docteur, et remplit aujourd'hui les mêmes fonctions....

» ... Makéda régna quarante ans selon les uns, et cinquante selon d'autres (pag. 45); elle mourut neuf cent quatre-vingt-six ans avant la naissance de Jésus-Christ (3), et laissa la couronne à son fils Ménilek, qui jura de maintenir ses dernières dispositions...

» Nous possédons plusieurs listes des rois qui ont régné depuis Ménilek; mais elles sont toutes incomplètes, et ne remplissent pas l'espace de neuf cent quatre-vingt-six ans, compris entre l'avènement de ce prince et la naissance de Jésus-Christ; elles diffèrent d'ailleurs sur le nombre des rois, sur leurs noms et sur la durée de leurs règnes... Voici quelques-unes de ces listes :

Ménilek régna	29 ans.	Ménilek on David I,	29 ans.
Za-Heudeida,	1	Za-Gdur II,	1
Za-Aouada,	11	Aonida,	11
Za-Aousiou,	5	Za-Aousiou,	5
Za-Tsaouai,	31	Za-Tsaouc,	5
Za-Gesaoion,	15	Za-Geziou,	4 mois.
Za-Katar,	15	Za-Moute,	8 ans.
Za-Moute,	20	Za-Bache,	9

(1) Les Fallachas ou juifs d'Abyssinie, prétendent que la reine était juive avant son voyage. Mahomet, qui écrivait dans le 10^e siècle, soutient l'opinion contraire. Il nous représente le royaume de Saba gouverné par une reine puissante qui adorait le soleil, ainsi que son peuple; il prétend que Salomon lui envoya une lettre de cette teneur : « Au nom du Dieu clément et miséricordieux, ne vous élevez pas contre moi et n'obéissez. » Makéda consulta ses principaux officiers et résolut d'envoyer à ce prince un ambassadeur avec des présents; mais Salomon le renvoya en le menaçant de sa colère, si sa maîtresse ne reconnaissait pas son autorité. Passant ensuite à l'arrivée de cette reine à Jérusalem, le prophète ajoute qu'on la pria d'entrer dans une galerie. Lorsqu'elle vit le pavé, elle crut que c'était de l'eau et releva sa robe de peur de la mouiller; mais Salomon lui dit que le parquet était de verre poli: il l'exhorta à embrasser la loi de son Dieu, et elle se rendit à ses prières (*Coran*, chapitre des Fourmis). Les chroniques abyssiniennes disent que la reine fit son voyage à dos de chameau; les Juifs prétendent qu'elle s'embarqua sur la flotte d'Hiram, et la version de la Bible vient à l'appui de leur croyance. (*Note de MM. Combes et Tamisier.*)

(2) Alvarez prétend que Ménilek fut renvoyé à sa mère à cause de sa mauvaise conduite. « Cependant sa petite géniture vint à atteindre l'âge de seize ans; et, entre tous les fils du roi, celui-ci se montra le plus superbe et hautain, tellement qu'il commençait déjà à tyranniser sur toute la terre de Judée; à cause de quoi le peuple se présenta devant Salomon, disant qu'il ne saurait supporter la

Za-Bshaz,	9	Za-Kaoula,	2
Za-Kaouoda,	2	Kanasi,	10
Za-Kansza,	10	Hadouna,	9
Za-Katzani,	9	Za-Ouasih,	1
Za-Ouazcha,	1	Za-Héjir,	2
Za-Hazer,	2	Za-Aouzena,	1
Za-Kauaz,	6	Za-Berouas,	29
Za-Salaia,	16	Za-Magassi,	1
Za-Falaca,	26	Bazen,	16
Za-Aglibou,	5		
Za-Azonena,	1		
Za-Bazen,	16		

» Une grande partie de l'Abyssinie se convertit au judaïsme, sous les règnes de Makéda et de Ménilek, et cette religion continua à se propager sous les règnes suivants. Bazen monta sur le trône, en l'an 8 avant Jésus-Christ, et régna encore huit ans après la naissance du Révéléteur. Il est inutile de faire remarquer qu'on est bien loin d'arriver, avec ces listes, au chiffre de neuf cent quatre-vingt-six.

SUCCESSIONS DE BAZEN

Za-Senatou,	26 ans.	Za Beesi,	4 ans.
Za-Les,	10	Za-Elasguaga,	76
Za-Masénéh	6	El-Heika,	21
Za-Soutoua	9	Za-Baesi,	1
Za-Adgaba,	10	Za-Ouakéna,	2 jours
Za-Agha,	6 mois.	Za-Godous,	4 mois.
Za-Malis,	6 ans.	El-Sejel,	2 ans.
Za-Hacali,	15	El-Asfa I,	14
Za-Demati	10	El-Segaba,	25
Za-Aoutet	2	El-Semera,	5
Za-Elaouada,	50	} El-Abréha et } 26	
Za-Gizon,	40		Atzbéha (4)
Za Kasal,	1		

» Le total de ces règnes est de 333 ans 10 mois 2 jours.

» Abréha n'est pas, sur cette liste, à la place qu'il occupe dans les chroniques; mais comme on sait que le christianisme s'est introduit en Abyssinie en l'an 330, et qu'en ajoutant les huit dernières années du règne de Bazen aux treize premières de celui d'Abréha, on aura, à quelques mois près, un espace de 330 ans, dans lequel tous les faits se coordonnent; nous avons jugé à propos d'adopter cette correction importante, que nous devons à M. Salt.

violence et jeunesse effrénée de tant de rois, même ment du fils de la reine de Saba, laquelle était plus puissante en terres et seigneuries que non pas lui, si que, tant pour l'une que l'autre raison, Sa Majesté en devait faire une fin et l'envoyer à sa mère; car, autrement, on n'était plus délibéré d'endurer ses jeunesses tyranniques. Ce qu'entendant, Salomon, pour satisfai e au juste vouloir du peuple, l'envoya fort honorablement... et ainsi ce jeune homme, se trouvant expédié, s'en alla trouver sa mère, vers laquelle étant parvenu, se rendit en peu de temps très-grand seigneur; car la chronique chantait (qui était fort ample, de laquelle ne copiai sinon le commencement) qu'il dominait d'une mer à l'autre, tenant ordinairement septante nefes sur la mer Indienne. » Alvarez, pages 135, 136. (*Note de MM. Combes et Tamisier.*)

(3) Suivant l'Art de vérifier les dates, Salomon monta sur le trône l'an 1001 avant Jésus-Christ, et mourut l'an 962, dans la quarantième année de son règne et la cinquante-sixième de son âge, suivant l'Écriture. Josèphe le fait régner 80 ans et vivre 94.

(4) Les liturgies abyssiniennes pourront être d'un grand secours pour l'éclaircissement de l'histoire, quand elles seront mieux connues. Voici ce qu'on lit dans la commémoration des morts : « Salut, Abréha et Atzbéha, qui avez régné simultanément avec le plus grand accord, qui avez prêché de votre bouche la religion du Christ à ceux qui pratiquaient la croyance de Moïse, et qui avez élevé des temples en son honneur. » (*Note de M. Combes et Tamisier.*)

» La conversion des Abyssiniens se rattache à des circonstances si extraordinaires, qu'il ne sera pas inutile de les faire connaître. Au quatrième siècle, un philosophe nommé Métrodore avait entrepris divers voyages dans la Perse et l'Inde ultérieure, pour explorer ces contrées alors peu connues. A son retour, il avait offert à Constantin le Grand des pierres précieuses et plusieurs objets de curiosité qu'il avait rapportés de ses courses. Enhardi par le succès de Métrodore, Mérope de Tyr, qui s'occupait aussi de philosophie, résolut de marcher sur ses traces, et il partit accompagné de ses deux neveux Frumentius et Edésius, dont il avait entrepris l'éducation. Mais arrivés dans un port de la mer Rouge, les naturels du pays se précipitèrent dans leur navire et massacrèrent impitoyablement tous ceux qui tombèrent entre leurs mains; Frumence et Edèse furent découverts par ces barbares, qui heureusement se laissèrent toucher par leur jeunesse et leur beauté.

» Néanmoins ils furent faits prisonniers et conduits chez le roi d'Abyssinie, qui résidait alors à Axoum. Le prince noir conçut pour ces deux jeunes enfants le plus vif attachement : Edèse fut nommé grand échanson, et Frumence reçut le titre de trésorier. Tout le temps de sa vie, le roi les honora de sa protection, et en mourant il leur donna la liberté. Son fils Abréha était mineur; et la régente chargea les deux blancs de l'éducation du jeune prince. Frumence, qui jouissait d'une grande considération, voulut profiter de son influence pour convertir l'Abyssinie au christianisme. Il instruisit son élève dans sa croyance, et conçut l'espoir magnifique de devenir l'apôtre de ces contrées à demi sauvages; mais un obstacle s'opposait à l'exécution de son dessein : il n'était pas prêtre, et ne possédait pas d'ailleurs les connaissances nécessaires pour s'élever à la hauteur du rôle sublime qu'il ambitionnait.

» Frumence ne crut pas cependant devoir renoncer à son entreprise : il quitta donc l'Abyssinie, et se rendit auprès de saint Athanase, qui occupait à Alexandrie le siège épiscopal. Il fit part à ce prélat du but de son voyage; et celui-ci le sacra évêque d'Axoum, après avoir assemblé un synode qui déclara avec raison que personne n'était plus capable que Frumence d'achever l'œuvre si heureusement commencée. Celui-ci, surnommé *Abba-Salama* (le père du salut), revint en Abyssinie et baptisa Abréha, avec les principaux personnages de la cour. Une grande partie du peuple ne tarda pas à suivre l'exemple des chefs; mais fétichistes, sabéens, polythéistes, juifs, tous ceux enfin

(1) Voici une prière adressée aux martyrs de Nagran par l'église abyssinienne :

« Saluto pulchritudinem vestram amœnam
 () sidera Nagran! gemmæ qui illuminatis mundum.
 Conciliatrix sit mihi (illa pulchritudo), et pacificatrix
 Coram Deo iudice si steterit peccatum meum
 Ostendite ei sanguinem quem effundistis propter pulchritudinem ejus. »

Liturgie abyssinienne.

(2) « Salut ! Kaleb qui abandonnâtes le signe de votre

qui par indifférence ou par antipathie refusèrent d'embrasser la foi nouvelle, restèrent libres de garder leurs anciennes croyances...

» A cette époque, l'arianisme préoccupait fortement le monde chrétien; mais Frumence, uni de sentiments avec saint Athanase, demeura toujours catholique. L'empereur Constance, qui favorisait les ariens de toute sa puissance, écrivit une lettre à la cour d'Éthiopie, pour ordonner au roi de livrer Frumence entre les mains de Georges, patriarche intrus d'Alexandrie; mais cette lettre fut considérée comme non avenue, et saint Athanase, qui en eut communication, l'inséra dans son *Apologie à Constance*.

ROIS CHRÉTIENS DEPUIS ABRÉHA.

El-Aïba régna	16 ans.	Asfa II,	3 ans.
Iscander I,	36	Arfoud.	
El-Chemo	9	Amosi.	
El-San,	13	Sela-Doha	
El-Aïga,	18	Anda II.	
Amda I,	40 ans 8 m.	Tazena.	
El-Haouïaia,	3 ans.	Kaleb.	

» Les annales se taisent sur les événements qui ont signalé les règnes des prédécesseurs de Kaleb.

» Un prince juif, nommé Dunaan, qui avait usurpé le pouvoir suprême en Arabie, persécuta les chrétiens et bannit, en 520, saint Grégence, Arabe de naissance et archevêque de Taphar, métropole de ce pays. Saint Arétas (523), gouverneur de Nagran (1), ancienne capitale de l'Yémen, n'avait pas voulu apostasier sa foi; il fut pris et conduit secrètement hors de la ville, où il fut mis à mort sur les bords d'un ruisseau. Dunaan, sa femme, et sa fille périrent aussi au milieu des supplices avec trois cent quarante chrétiens; et comme Dunaan continuait à martyriser ceux qui ne voulaient pas renier leur croyance, en 530 Kaleb envoya une expédition contre lui et le vainquit. Les troupes abyssiniennes, séduites par la beauté du climat et la richesse du sol, résolurent de s'établir dans cette partie de l'Arabie. Ce fut le gouverneur de l'Yémen qui fit contre la Mecke cette guerre connue sous le nom de guerre de l'Éléphant. Ce pays ne demeura pas longtemps au pouvoir des Abyssiniens : les Perses en firent la conquête vers l'an 590, et ceux-ci en furent chassés à leur tour par les généraux de Mahomet.

» Kaleb, dégoûté de la vie et du trône, envoya son diadème à Jérusalem (2) et abdiqua la souveraineté en faveur de son fils. Il s'enferma dans un monastère pour le reste de ses jours, et n'emporta avec lui qu'une coupe pour boire et une natte pour se coucher.

ROIS DEPUIS KALEB.

Guëbra-Mascal (3).	On-ssan-Sagued.
Constantinos.	P.a Sennaï (4).

puissance, lorsque vous envoyâtes votre couronne en offrande au temple de Jérusalem : vous n'abusâtes point de votre victoire, lorsque vous eûtes détruit l'armée des Sabéens. » *Liturgie abyssinienne.*

(3) « Pax tibi, rex gloriose,
 Qui letaris in virtute Domini,
 Guebra-Mascal, victor et dominator hostium. »
Liturgie abyssinienne.

(4) Les noms des rois qui suivent ne sont pas consignés dans Ludolf.

Addaraé.
Akoul-Ouedem.
Grim-Sofer.
Zer-Gas.
Dégna-Mikael.
Beer-Acla.
Goumâ.
Asgoungoun.
Letoum.

Thalatom.
Onodjo-Gouech.
Izour.
Didoun.
Onedem-Asfari I.
Arnach.
Degna-Jan.
Ambassa-Ouedem.
Del-Naad.

» On ignore la durée du règne de chacun de ces princes en particulier ; mais ils comprennent ensemble un espace de trois cent cinquante ans : et nous arrivons ainsi en 900, époque à laquelle Del-Naad, qui était mineur, monta sur le trône.

» Depuis que la famille royale s'était convertie au christianisme avec une grande partie du peuple, les Juifs, qui avaient conservé leur foi, étaient gouvernés par un roi indépendant qui résidait sur les hautes montagnes du Sémén. Une fille de Gédéon, Judith, qui régnait vers l'an 900, et que l'on appelle aussi Esther ou A-Sat (le feu), était mariée à un chef du Lasta, habité aussi par des Juifs. Cette femme ambitieuse résolut d'exterminer les descendants de Salomon : elle groupa autour d'elle un parti très-puissant, et s'étant emparée de la montagne de Dévra-Damô, où les membres de la famille royale se trouvaient relégués depuis Makéda, elle les fit tous égorger. Del-Naad, qui était fort jeune, fut conduit dans la province de Choa, où on le reconnut pour souverain.

» Contre les lois fondamentales de l'Etat, Judith fut assez forte pour se maintenir pendant quarante ans sur le trône, et le transmit à sa postérité.

DESCENDANTS DE JUDITH.

Totadem.	Harbai.
Jan.	Marari.
Garima.	

» Ces cinq rois professèrent tous la religion de Moïse ; et la famille des Zagué, qui régnait à Lasta et qui était chrétienne, leur succéda, sans qu'on sache comment cette substitution eut lieu : les Zagué étaient unis à Marari par les liens du sang. Ce fut probablement l'extinction de la race de Judith qui amena les rois du Lasta dans le Sémén. Leurs descendants persévérèrent dans le christianisme (1).

ROIS DE LA FAMILLE DE ZAGUÉ.

Técla-Haimanout I.	Lalibéla.
Harbe	Imérana-Christos.
Tibarek.	Nacuéto-Laab (2).

» Lalibéla (3) occupait le trône vers l'an 1200, et Judith l'avait usurpé en 900 : il faudrait donc que cette reine, ses cinq descendants et les quatre premiers rois de la famille de Zagué eussent régné pendant 300 ans. On voit que toute cette époque est couverte de ténèbres, et malgré nos recherches, il nous a été impossible de les dissiper.

(1) C'est à tort que quelques historiens ont confondu ces deux familles en une seule.

(2) « Nacueto-Laabo! Regi pacis et mutuæ charitatis. Ne terreret eum mors, nec metum incurreret ei, Dominus a facie mortis protexit eum, Et cum vivis conjunctim collocavit eum. »

Liturgie abyssinienne

» Lalibéla est encore en grande vénération parmi les Abyssiniens, et les prêtres l'ont canonisé. Ce roi était brave, éloquent, et il avait rêvé de grandes entreprises : ce fut lui qui fit creuser dans le roc ces fameuses églises dont nous avons déjà parlé....

» De 1200 à 1268, le trône fut occupé par Imérana-Christos et Nacuéto-Laab.

» Depuis la suite de Del-Naad à Choa, les descendants de ce roi avaient régné dans ce pays et s'étaient fixés dans la province de Tégoulet, sans être jamais inquiétés par les princes de Lasta.

» Voici leurs noms :

Del-Naal.	Asfa III.
Manerta-Ouedem.	Jacob I.
Ibga-Sion I.	Bahar-Seggned.
Zénaf-Araad.	Asgoul.
Zaré.	Icon-Amlac.

» Icon-Amlac et Nacuéto-Laab étaient contemporains et vivaient vers le milieu du XIII^e siècle.

» Sous leur règne, le moine Técla-Haimanout, qui avait le titre d'abouna, fonda le célèbre monastère de Dévra-Libanos, dans le pays soumis à Icon-Amlac ; en sa qualité d'évêque, il dirigeait spirituellement les Eglises chrétiennes, et il avait acquis une grande influence sur la famille des Zagué ; il résolut de profiter de son ascendant pour replacer Icon-Amlac sur le trône d'Abyssinie. Il fut assez heureux pour réussir dans son entreprise ; mais il fit payer chèrement son intervention.

» Icon-Amlac recouvra les domaines de ses ancêtres, et céda le Lasta à la maison des Zagué et à leurs successeurs, qui furent déclarés indépendants..... Au lieu d'aller résider à Axoum, il établit le siège de son empire à Tégoulet, au milieu des provinces qui étaient restées fidèles à sa famille. Il régna depuis 1268 jusqu'à 1283. »

MM. Combes et Tamisier disent qu'ici cessent le doute et l'incertitude répandus sur l'histoire de l'empire abyssinien, et que les règnes vont se succéder sans interruption. Ils ajoutent que les événements sont pour la plupart consignés dans les chroniques qu'on trouve à Axoum ou à Dévra-Libanos. Nous ne pouvons suivre plus loin ces voyageurs historiens. Nous rapporterons seulement que, sous le règne de Joas I (1753-1764), Mikael, gouverneur du Tigré, « résolut d'anéantir la puissance des rois ; il voulait réduire les souverains issus de la race de Salomon à une absolue nullité, » (pag. 121) et régner lui-même sans avoir le titre de roi. La monarchie déchu. Après Jounios, descendant du roi hébreu, qui régna trois mois en 1795 et 1796, perdit son trône et fut obligé de se retirer dans le pays montagneux du Lasta, Goxa, chef de tribus, qui l'avait détrôné, plaça la couronne sur la tête d'Adimo, qui régna deux ans

(3) « Salutem, Lalibela ædificator templorum artificiosorum

Ex rupibus siccis sine luto humido :

Ut demonstrantur ejus potentia et excellentia

Instar mellis, quod est in deliciis regum et plebis,

Die quo natus fuit circumdatus fuit ab apibus. »

Liturgie abyssinienne.

(1796-1798); puis sur celle de Goualou, qui le laissa gouverner paisiblement pendant dix-sept ans (1798-1816). A Goualou succéda un prince de son choix, nommé Joas, qui régna quatre ans (1816-1820), et fut détrôné par Heila-Mariam, qui voulut mettre sur le trône Bèda-Mariam. Il ne put l'y maintenir que quelques jours. Goxa y plaça le prince Guigar (1820), qui fut renversé et auquel on donna Joas pour successeur (1831). Joas fut bientôt détrôné à son tour; le ras Ali, petit-fils de Goxa, lui enleva la couronne et la donna à Guébra-Christos. Ce dernier fut empoisonné par l'ancien roi Guigar (1832?). « Depuis ce temps, disent MM. Combes et Tamisier, Oubi, chef du Sémén, est revenu tous les ans dans le Tigre pour combattre les fils de Sabagadis, qui se sont révoltés plusieurs fois contre lui, et qui résistaient encore pendant que nous nous trouvions dans Agami. Dans ces derniers temps, la puissance d'Oubi s'est considérablement accrue, et pour lutter avec succès contre le jeune Ali, dont il ambitionne le titre, il a accueilli un prince de l'ancienne dynastie nommé Técla-Gorghis, qu'il se propose de placer sur le trône, afin de régner lui-même sans concurrent.... »

» Le vieil empire d'Abyssinie se trouve aujourd'hui démembré : ces vastes régions, dont une grande partie a été envahie par les Galla, sont gouvernées par quatre princes indépendants par le fait, mais qui se disent tous soumis au descendant des anciens empereurs. Le rejeton de cette dynastie surannée occupe à Gondar un simulacre de trône et habite un palais délabré comme sa royauté. Ras Ali est le premier lieutenant de ce fantôme de souverain. » (Pag. 159, 160.)

SABACON, roi d'Égypte. Hérodote raconte que Sabacus ou Sabacon, roi d'Éthiopie, ayant fait irruption en Égypte (a), Anysis, qui y régnait alors et qui était aveugle, se sauva dans des lieux marécageux, et abandonna son pays à Sabacon, qui y régna cinquante ans. Sa maxime était de ne condamner personne à la mort, mais de contraindre les coupables à travailler à faire une certaine quantité de chaussée, ou de levée de terre, pour se précautionner contre les inondations du Nil. Il se retira à la fin dans son royaume d'Éthiopie, après avoir eu un songe qui lui commandait de mettre à mort tous les prêtres d'Égypte, et de les couper par le milieu. Il ne put s'y résoudre, et aima mieux quitter le pays, d'autant plus que le nombre des années que l'oracle lui avait prédit qu'il régnerait en Égypte était écoulé. Après sa retraite, Anysis sortit de ses marais, et reprit le gouvernement de son royaume. Il eut pour successeur Séthon qui vivait sous Sennachérib. Voyez son article.

Quelques-uns (b) racontent que Sabacon

(a) Herodot. l. II.

(b) Voyez Africainus dans Syncelle, viii, 74. Euseb. Chronic.

(c) IV Reg. xvii, 4.

(d) IV Reg. xviii, 9.

(e) Matth. xxvii, 46. Marc. xv, 34.

(f) Psalm. xxi, 2. לְבָה עִבְרָה

(g) Num. xxxii, 38. Josue, xiii, 19

ayant envahi l'Égypte, se saisit du roi Bocchoris qui y régnait, le fit cruellement brûler vif, et régna en sa place. [Voyez PHARAONS, vingt-quatrième dynastie.] Il y a assez d'apparence que Sabacon est celui que l'Écriture nomme Suâ (c). Cet usurpateur, s'étant rendu en peu de temps fort puissant, Osée, roi d'Israël, fit alliance avec lui, espérant par son secours s'affranchir du joug des Assyriens (d). Dans cette espérance il refusa de payer aux Assyriens le tribut qu'il leur devait. Pour l'en punir, Salmanasar marcha contre lui, ravagea tout le plat pays, et assiégea Osée dans Samarie. Il fut obligé de se rendre après trois ans de siège, l'an du monde 3233, avant Jésus-Christ 717, avant l'ère vulgaire 721. — [Le Sua de la Bible est plutôt Sévéchos, successeur de Sabacon. Voyez PHARAONS, vingt-cinquième dynastie.]

SABACTANI. On lit ce terme dans l'Évangile (e). Jésus-Christ étant à la croix s'écria : *Eli, Eli, lama sabactani* : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? C'est une corruption de l'hébreu *asabtani* ou *azabta-ni*, vous m'avez abandonné. Ce qui est tiré du psaume XXI (f).

SABÆI, les **SABÉENS**. Voyez ci-après leur titre.

SABAIM, *Isai. XLV, 14* : *Sabaim viri sublimes*. Ce sont apparemment les Sabéens de l'Arabie Heureuse, ou ceux de l'Asie. Ils se rendirent à Cyrus, et reconnurent son empire.

SABAIM. Voyez **ASEBAIM**.

SABAITES, ou **SABIENS**. Voyez **ZABIENS**.

SABAMA, ou **SÉBAMA**, ou **SIMBA**, ville de la tribu de Ruben (g). Isaïe parle des vignes de Sébama (h), qui furent coupées par les ennemis des Moabites. Ces derniers avaient pris la ville de Sébama et les autres du pays de Ruben (i), depuis que cette tribu eut été menée en captivité par Téglathphalasar (j). Saint Jérôme (k) dit qu'entre Hésébon et Sébama à peine y a-t-il cinq cents pas de distance. — [Sabama est appelée aussi Saban. Voyez l'article suivant.]

SABAN, ville de la tribu de Ruben. *Num. XXXII, 3*. Peut-être la même que *Sabama*, dont on vient de parler. — [Barbié du Bocage et le géographe de la Bible de Venée, après d'autres, n'en doutent pas.]

SABANIA, un des principaux des Juifs. *II Esdr. IX, 4*. — [Il était lévite et se nommait aussi Hasebnia. *Ibid. V, et X, 12*. Des auteurs le confondent avec *Sébénia*, lévite, *Ibid. X, et avec Sébénia*, prêtre, *XII, 3, 14*.]

SABAOOTH, ou plutôt **ZABAOOTH**; nom hébreu qui signifie les armées : *Jéhova sabaoth* (l), le Seigneur des armées; soit qu'on l'entende des armées du ciel, c'est-à-dire des anges, ministres du Seigneur (m), ou des astres, qui sont comme une armée rangée en bataille, exécutant la volonté de Dieu

(h) *Isai. xvi, 8*.

(i) *Jerem. XLVIII, 52*.

(j) *I Par v, 26. IV Reg. xv, 29*.

(k) *Hieronym. in Isai. xvi*.

(l) יהוה צבאות *Jehovah sabaoth*.

(m) *III Reg. xxii 19*

soit enfin qu'on l'explique du peuple du Seigneur de l'ancienne et de la nouvelle alliance, qui est véritablement l'armée du Seigneur, dont Dieu est le chef et le commandant. Le terme hébreu *zaba* s'emploie aussi quelquefois pour marquer le service que ses ministres lui rendent dans le temple (a), parce qu'ils y sont comme des soldats à la suite de la cour de leur prince. On emploie même ce nom pour exprimer l'exercice des femmes (*Exod. XXXVIII, 8* : כְּבָרְאוֹת הַצְּבָאוֹת) qui veillaient à la porte du tabernacle, et qui y faisaient garde pendant la nuit.

SABARIM, lieu aux environs de Haï et de Béthel [dans la tribu de Benjamin]. Les habitants de Haï poursuivirent les Israélites depuis la porte de leur ville jusqu'à *Sabirum* (*Josue, VII, 5* : עַל הַשְּׁבָרִים). Quelques-uns (*Sept.* : Ἐως σαρειρουμ ἀπεσσευ) prennent *Sabirum* dans un sens appellatif. Ils les poursuivirent jusqu'à ce qu'ils les eussent entièrement rompus ou défaits.

SABARIM, lieu qui servait de limites à la terre promise du côté du septentrion. Ezéchiel (b) dit que cette ville était entre les confins d'Emath et ceux de Damas. Je pense que c'est ce qu'Ismael Abulféla appelle *Hovvarin*, qui est, dit-il, un village du pays d'Ems, ou d'Emath, au sud-est de la ville.

SABATHA, troisième fils de Chus (c). Il peupla une partie de l'Arabie Heureuse, où l'on trouve une ville de *Sabta*, et des peuples *Sabthéens*.

SABATHACA, cinquième fils de Chus, peupla aussi, à ce qu'on croit, une partie de l'Arabie, ou quelque autre pays vers l'Assyrie, ou l'Arménie, ou la Caramanie; car on trouve dans ces régions des vestiges du nom de *Subathaca*.

SABBATH. Ce terme en hébreu, signifie *le repos* (d). Dieu ayant créé le monde dans l'espace de six jours (e), se reposa le septième jour; c'est-à-dire, il cessa de produire au dehors de nouveaux êtres sensibles. Il bénit ce jour-là et le sanctifia, parce qu'il s'y étoit reposé. Il le destina dès lors à son culte; et les Hébreux dans la suite pour conserver la mémoire de la création, sanctifièrent par son ordre le jour du sabbat, ou le septième jour, en s'abstenant de toute œuvre servile, et en s'employant au service du Seigneur, à l'étude de sa loi, et à la prière. Voyez SABBATHUM [et ASSEMBLÉES].

SABBATH, ou *Sabbathum*, se prend quelquefois simplement pour *le repos*; quelquefois pour la félicité éternelle. Voyez *Hebr.* XI, 9, et *ib.* 4 et suivants.

SABBATHA. Les jours de sabbat se prennent pour toutes les fêtes des Juifs (f) : *Sabbathu mea custodite*, Gardez mes fêtes, c'est-à-dire la fête de Pâques, la Pentecôte, les Tabernacles et les autres.

SABBATHUM se prend aussi pour toute la

semaine : *Jeju nobis in sabbatho* (g) : Je jeûne deux fois la semaine. *Una sabbathi* (h), Le premier jour de la semaine.

On dispute à l'occasion du sabbat, savoir si le Seigneur a créé tout le monde d'un seul *fit*, tout d'un coup, par une action simultanée, et par un seul acte; ou s'il s'y mit, pour ainsi dire, à six diverses reprises, et dans la suite de six jours; en sorte que le septième jour fût réellement le jour du repos du Seigneur, et la fin de la création successive [Voyez MONDE]. L'on est fort partagé sur cette question. Philon (i), Origène (j), saint Augustin (k), Procope et quelques nouveaux soutiennent (l) que Dieu créa non-seulement toute la matière tout d'un coup et en un moment, mais qu'il l'arrangea de même tout à la fois, et sans attendre le terme de sept jours; que le récit que Moïse nous fait, et la distribution qu'il marque de l'ouvrage du Seigneur en six jours, n'est pas une succession de temps, mais une succession d'ordre et de raison, proposée exprès pour se proportionner à la portée du peuple, et pour lui donner une notion plus distincte de la création des êtres, en les distribuant ainsi par partie, et dans un certain arrangement.

Mais la plupart des Pères et des interprètes soutiennent la création successive, conformément au récit de Moïse. Il n'y a nulle nécessité de quitter la lettre de l'Écriture en cet endroit. Les actes réitérés et les diverses reprises que Moïse a marquées doivent à la vérité s'expliquer d'une manière qui sauve l'infinie puissance et la parfaite simplicité des actes du Créateur, et qui exclue toute idée de faiblesse, de lassitude, d'imperfection. Mais on peut faire tout cela, sans donner atteinte à la création successive. Dieu, par sa toute-puissance, tira du néant toute la matière, tout le chaos; et par sa sagesse il lui imprima le mouvement nécessaire, pour que ce chaos se débrouillât, et que ses parties, dégagées les unes des autres et réunies chacune avec celles qui étoient de même nature, formassent ce que nous appelons l'univers en l'état où nous le voyons. Ce mouvement, conduit par l'esprit et la sagesse du Créateur, dura six jours; et après cela Dieu se reposa, et cessa de rien produire au dehors; mais il continua d'agir par son concours, et à conserver son ouvrage en l'état de beauté et de perfection où il l'avait mis.

Quant aux êtres particuliers qui ne peuvent être produits par une suite du mouvement général que Dieu imprima à la matière; par exemple, l'homme, les plantes, les animaux, il faut reconnaître que Dieu les forma successivement, comme nous le dit Moïse, en appliquant, formant, animant la matière, conformément aux desseins de sa sagesse, en inspirant par son souffle à l'homme une âme raisonnable, en donnant aux animaux

(a) Num. iv, 5, 23, 50, etc.

(b) Ezech. XLVII, 16.

(c) Genes. x, 7.

(d) שַׁבָּת *Sabbathum*. Requies.

(e) Genes. ii, 2, 5.

(f) Levit. xx, 5, 56.

(g) Luc. VIII, 12.

(h) Joan. xv, 1, 19. Luc. xxiv, 1, et Act. xx, 7, et I Cor. xvi, 2.

(i) Philo *Alloq.* l. I, et de mundi *Opificio*, p. 6 et 31.

(j) Origen. l. VI, *contra Cels.*

(k) Aug. l. IV, de *Genes ad liter.* c. xvii, et seq. lib. X, de *Civit.* c. vii, lib. XII; *Confess.* c. xxiv.

(l) Cajet. *Canus.*

l'instinct pour se conserver et pour se produire, en mettant dans les plantes les qualités qui les distinguent et les semences et les graines propres à les reproduire.

Une autre grande question que l'on forme sur le sabbat, c'est de savoir si dès le commencement du monde Dieu donna la loi du sabbat, et si ce jour fut toujours observé, au moins parmi les plus justes des premiers hommes, et parmi les patriarches, même avant le temps de la loi; si c'est là le sens de ces paroles (a) : *Il bénit le septième jour, et il le sanctifia*. Quelques Pères (b) et quelques docteurs juifs (c) ont soutenu l'affirmative; et Menassé Ben-Israel (d) assure, suivant la tradition des anciens, qu'Abraham et sa postérité, ayant conservé la mémoire de la création, honorèrent aussi le sabbat par une suite de la loi naturelle qui les y obligeait. Il y en a même qui croient que la religion du septième jour s'est conservée parmi les païens, et que cette observation est aussi ancienne que le monde.

En effet Philon (e) dit que le sabbat n'est pas une fête particulière à un peuple ou à un pays, mais qu'elle est commune à tout le monde, et qu'on peut la nommer la fête générale et publique, et celle de la naissance du monde. Josèphe (f) avance qu'il n'y a aucune ville, ni des barbares ni des Grecs; ni aucune nation, où la religion du sabbat ne soit parvenue. Aristobule, dans Eusèbe (g), cite Homère et Hésiode, qui parlent du septième jour comme d'un jour sacré et vénérable. Saint Clément d'Alexandrie (h) parle du sabbat dans les mêmes termes qu'Aristobule que nous venons de citer, et il y ajoute quelques passages des anciens, qui font aussi l'éloge du septième jour.

Il y en a (i) qui croient que Job observait le jour du sabbat, parce qu'au bout de sept jours il offrait un sacrifice au Seigneur pour ses enfants. Quelques rabbins (j) enseignent que Joseph observait de même le sabbat dans l'Égypte.

Mais le sentiment contraire n'est pas moins bien fondé en preuves. La plupart des Pères et des interprètes tiennent que la bénédiction et la sanctification du sabbat, marquée par Moïse au commencement de la Genèse, ne signifie autre chose que la destination qu'il fit de ce septième jour, pour être dans la suite chômé et sanctifié par les Juifs. Il ne paraît par aucun endroit de l'Écriture que les anciens patriarches aient observé le sabbat, ni que Dieu ait eu dessein de les y obliger, avant la loi. Philon (k) dit que les

Hébreux ayant oublié quel était le jour de la création du monde, l'apprirent de nouveau, lorsque Dieu ayant fait tomber de la manne tous les autres jours de la semaine, n'en fit point pleuvoir ce jour-là. Le septième jour que quelques païens honoraient, et dont ils ont parlé comme d'un jour sacré, était ou consacré en l'honneur d'Apollon, qu'on disait être né le septième jour du mois, ou c'était une imitation du sabbat des Juifs, que quelques païens par piété ou par superstition honoraient autrefois.

Ezéchiel (l) dit expressément que le sabbat et les autres fêtes des Juifs sont des signes que Dieu a donnés à son peuple pour le distinguer des autres nations : *Sabbatha mea dedi ipsis, ut essent signa inter me et ipsos*. Et encore : *Sabbatha mea sanctificate, ut sint signa inter me et vos*. Et Moïse dans le Deutéronome (m) : *Le Seigneur vous a tirés de l'Égypte; c'est pourquoi il vous a ordonné d'observer le repos du sabbat*. Saint Justin le Martyr (n), Tertullien (o), Eusèbe (p), saint Bernard (q), avancent, comme une chose incontestable, que ni les patriarches d'avant le déluge, ni ceux qui sont venus après, n'ont pas observé le sabbat. Saint Irénée (r) dit expressément qu'Abraham a eu la foi, et a été appelé l'ami de Dieu, sans la circoncision et sans l'observation du sabbat : *Abraham ipse sine circumcissione, et sine observatione sabbathorum, Deo credidit, et amicus Dei appellatus est*. On peut voir sur cette matière Selden, *De Jure naturali et gentium, juxta disciplinam Hebræorum*, l. III, c. XIII, XIV, XV; Spencer, *De Legibus Hebræorum Ritualibus*, l. I, c. IV, sect. 7 et seq., et notre commentaire sur la Genèse, chapitre II, § 3.

Dieu donna le précepte du sabbat aux Hébreux, lorsqu'ils furent arrivés à Mara (s), un mois après leur sortie d'Égypte, arrivée au 15 du mois Abib, qui répond au mois de mars, l'an du monde 2513, avant Jésus-Christ 1487, avant l'ère vulgaire 1491. La manne commença à tomber, selon plusieurs Pères (t), le dimanche, six jours avant le sabbat. D'autres veulent qu'elle soit tombée la veille même du sabbat. Quoi qu'il en soit, ce fut apparemment à l'occasion de la manne que Dieu ordonna aux Hébreux de garder le septième jour, et de n'en point aller recueillir ce jour-là, parce qu'il n'en doit point tomber. Le même précepte de chômer le sabbat se trouve réitéré plusieurs fois dans la loi (u) : *Souvenez-vous de sanctifier le jour du sabbat. Vous travaillerez pendant six jours, et vous ferez ce que vous*

(a) Genes. II, 2.

(b) Vide, si placet, Clem. Alex. l. V Strom. Euseb. Præpar. l. XIII, c. XII.

(c) Vide Rabb. apud Selden, de Jure nat. et gent. l. III, c. XIII, etc.

(d) Menass. Ben-Israel, de Creatione, problem. 8.

(e) Philo, de Opificio mundi.

(f) Joseph. contra Appion. l. II.

(g) Euseb. l. XIII, c. XII, Præpar.

(h) Clem. Alex. Strom. l. V.

(i) Aben-Ezra apud Boulduc, in Job. I, 2, 3.

(j) Bechaï Beresith. fol. 57.

(k) Philo, Vita Mos. l. I.

(l) Ezech. XX, 12, 20.

(m) Deut. V, 15. Vide Exod. XXXI, 15.

(n) Justin. Dialog. cum Tryphone.

(o) Tertull. l. IV, contra Judæos, c. IV.

(p) Euseb. Hist. Eccl. l. I, c. IV; Præpar. l. VII, c. III; Demonstr. l. I, c. VI, in Psalm. XCI, 1.

(q) D. Bernard. in Cantic. serm. 50.

(r) Irenæ. advers. hæres. l. IV, c. XXX.

(s) Exod. XVI, 25.

(t) Origen. homil. 7 in Exo l. Synod. Carsa, apud Bed. Ambrosiaster. in I Cor. X, 5. Athanas. serm. 23 de Tempore apud Aug.

(u) Exod. XX, 8, 9, 10, 11. Levit. XXIII, 5. Deut. V, 12.

aurez à faire; mais le septième jour est le sabbat du Seigneur votre Dieu. Vous ne ferez ce jour-là aucun ouvrage; ni vous, ni votre fils, ni votre fille, ni votre serviteur, ni votre servante, ni vos bêtes de service, ni l'étranger qui demeure parmi vous; car le Seigneur a fait en six jours le ciel et la terre, et tout ce qu'ils contiennent, et il s'est reposé le septième jour; c'est pourquoi il a béni le septième jour, et il l'a consacré à son service.

Dans un autre endroit (a), il dit que Dieu a établi son sabbat parmi les enfants d'Israël, comme un signe qui les fasse souvenir qu'il est le Seigneur qui les sanctifie. Il ajoute que quiconque aura violé le sabbat sera puni de mort; et on voit la pratique de cette loi dans cet homme qui, ayant ramassé du bois un jour de sabbat, fut lapidé par tout le peuple (b). Aux autres jours de fête, il était permis d'allumer du feu et de préparer à manger (c); mais cela était expressément défendu au jour du sabbat (d). Les rabbins limitent cette défense aux ouvrages serviles; comme de cuire du pain et de la viande, et de forger des métaux. Ils croient que pour ces sortes de choses il est défendu d'allumer du feu; mais non pas pour se chauffer. Les jours de sabbat, les ministres du temple entraient en semaine, et ceux qui avaient servi la semaine précédente en sortaient ce même jour. On mettait sur la table d'or de nouveaux pains de proposition, et on en ôtait les anciens (e). On offrait aussi ce jour-là des sacrifices particuliers de deux agneaux en holocauste, avec le vin et la farine qui accompagnaient toujours ces sacrifices. Enfin on célébrait le sabbat, de même que les autres fêtes, d'un soir à l'autre. Ils les commençaient au soir et les finissaient de même: *A vespera usque ad vesperam celebrabitis sabbatha vestra*. Voilà à peu près tout ce qui est ordonné dans la loi pour l'observation du sabbat.

Voyons à présent quelle a été sur cela la pratique des Juifs. La première obligation du sabbat marquée dans la loi est de le sanctifier (f): *Memento ut diem sabbathi sanctifices*. Or on le sanctifie par les bonnes œuvres morales, par la prière, par les louanges et les actions de grâces, par le culte public et particulier qu'on rend à Dieu, par l'étude de sa loi, par la justice, l'innocence et la paix du cœur. La seconde obligation est le repos (g): *Non facies omne opus in eo*. Il était défendu d'y faire des œuvres serviles et laborieuses, capables d'attacher le cœur et de le distraire de l'attention qu'il doit à Dieu, et dont il a besoin pour lui rendre un culte digne de sa majesté. Les Juifs ont souvent varié sur la manière dont ils croient devoir observer le repos du sabbat. Du temps des Machabées (h) ils portaient le respect dû à ce jour jusqu'à n'oser se défendre même

dans une juste guerre et dans la plus pressante nécessité. Depuis ce temps ils n'ont point fait de scrupule de prendre les armes pour leur défense (i); mais on voit par Joseph (j) qu'ils n'attaquaient point, qu'ils n'empêchaient point leurs ennemis d'avancer leurs travaux, et qu'ils ne marchaient jamais, même en guerre, et dans le pays ennemi, le jour du sabbat (k).

Du temps de notre Sauveur ils abreuvaient le bétail, et le tiraient d'un fossé s'il y était tombé le jour du sabbat; et par une mauvaise délicatesse, ils trouvaient mauvais que Jésus-Christ guérît les malades ce jour-là (l). Depuis ce temps ils ont établi qu'on donnerait à manger à une bête qui serait tombée dans un trou, mais qu'il n'était pas permis de l'en tirer. Les mêmes Juifs (m) se plaindrent que les disciples du Sauveur étant pressés de la faim, et passant un jour de sabbat au milieu des champs remplis de blés, en arrachassent quelques épis, et les froissassent dans leurs mains pour en manger; et Jésus-Christ n'excuse l'action de ses apôtres que sur la seule nécessité et sur le besoin où ils étaient de s'en nourrir; ajoutant que les prêtres mêmes dans le temple font des ouvrages qui partout ailleurs seraient censés des violements du sabbat, et que le Fils de l'homme était maître du sabbat, enfin que le sabbat était fait pour l'homme, et non pas l'homme pour le sabbat.

Les rabbins comptent trente-neuf défenses primitives, qu'on doit observer aux jours de sabbat, et plusieurs autres dérivées de celles-là qui sont aussi d'obligation. Leur nombre est si grand, qu'il est presque impossible de les observer toutes; et les rabbins ne font pas difficulté de dire que si le peuple d'Israël pouvait observer deux sabbats comme il faut, il se verrait bientôt délivré de tous les maux sous lesquels il gémit (n). Leur scrupule va jusqu'à défendre de peler ou de cuire une pomme, de tuer une puce, une mouche ou un autre insecte, s'il est assez gros pour qu'on puisse en discerner le sexe; de chanter, ou de jouer d'un instrument, en sorte qu'on puisse éveiller un enfant. Avec tout cela, les Samaritains (o) prétendent que les Juifs ne sont pas encore assez religieux observateurs du sabbat. Pour eux, ils n'allument point de feu ce jour-là, ils n'usent point du mariage, ils ne se remuent point de leur place, si ce n'est pour aller à la maison du Seigneur; et ne s'occupent à autre chose pendant tout ce jour-là qu'à lire la loi, à prier Dieu et à lui rendre des actions de grâces.

De toutes les fêtes que Dieu a commandées par sa loi il n'y en a aucune dont les Juifs soient plus jaloux et à qui ils donnent de plus grandes louanges qu'au sabbat. Ils l'ap-

(a) Exod. xxxi, 15; xxxv, 2.

(b) Num. xv, 32... 35.

(c) Exod. xii, 16.

(d) Exod. xxxv, 2, 3.

(e) Levit. xxiv, 4.

(f) Num. xxviii, 9, 10.

(g) Levit. xxiii, 32.

(h) I Mac. ii, 52, 53, 54, etc.

(i) I Mac. xli. Antiq. l. X2, c. vii, et l. XLII, c. p. 428.

(j) Joseph. l. I de Bello, c. 1, p. 719.

(k) Antiq. l. XLII, c. xvi, p. 430.

(l) Matth. xi, 11, 12.

(m) Matth. xii, 1, 2. Marc. ii, 27.

(n) Vide Buxtorf Synag. Jud. c. xi.

(o) Lettre des Samaritains à M. Huntington.

pellent leur *Epouse*, parce que Dieu l'a accordé à eux seuls, à l'exclusion de tous les autres peuples du monde (a). Voici le précis de ce qu'on en lit dans Léon de Modène (b), qui vaut lui seul tous les juifs modernes. Les rabbins, dit-ils, ont réduit tout ce qu'il est défendu de faire le jour du sabbat à ces trente-neuf chefs, qui ont chacun leurs circonstances et dépendances, savoir : labourer, semer, moissonner, botteler, lier des gerbes, battre le grain, cribler, moudre, bluter, pétrir, cuire, tondre, blanchir, peigner ou carder, filer, retordre, ourdir, taquer, teindre, lier, délier, coudre, déchirer ou mettre en morceaux, bâtir, détruire, frapper avec le marteau, chasser ou pêcher, égorger, écorcher, préparer, racler la peau, tanner, couper le cuir pour en travailler, écrire, raturer, régler pour écrire, allumer, éteindre, porter quelque chose d'un lieu en un autre, exposer quelque chose en vente.

Outre ces choses, il y en a d'autres qui sont défendues, comme des suites de celles-là : Par exemple, limer est compris sous la défense de moudre; cailler du lait, sous celle de bâtir, et ainsi des autres. Ils ne peuvent ni allumer, ni éteindre le feu ou une lampe; et pour l'ordinaire ils ont des domestiques chrétiens, qui font toutes ces choses dans leurs maisons au jour du sabbat. Ils ne portent sur eux non-seulement aucun fardeau, mais ils ne mettent même sur leurs habits ce jour-là précisément que ce qui est nécessaire, et poussent leur exactitude jusqu'à prendre garde aux ornements et aux habits des femmes, des enfants et des domestiques. Ils ne parlent ce jour-là d'aucune affaire; ils ne donnent ni ne reçoivent; ils ne vendent ni n'achètent, et ne font aucun contrat. Ils ne manient aucun outil, ni rien qui soit pesant; ils ne touchent point d'argent, ne vont ni à cheval ni en bateau. Ils ne se baignent point, et n'usent point de chirurgiens sans une grande nécessité. Ils peuvent marcher autant qu'ils veulent au delans de la ville et des faubourgs des lieux où ils demeurent; mais ils ne peuvent aller au dehors de la ville et des faubourgs, qu'à la longueur de deux mille coudées comme nous le dirons ci-après sous l'article : *Chemin qu'on peut faire le jour du sabbat*.

On n'entreprend point d'ouvrage le vendredi qu'on ne puisse aisément achever avant le soir. Environ une heure avant le coucher du soleil on met en un lieu chaud ce qu'on a préparé pour manger le lendemain, et environ une demi-heure avant le coucher du soleil tout ouvrage cesse, et on suppose que le sabbat est commencé. Alors les femmes sont obligées d'allumer une lampe dans la chambre, et cette lampe d'ordinaire a six lumignons, ou pour le moins quatre, et elle brûle une grande partie de la nuit. Elles dressent aussi une table couverte d'une nappe blanche, et mettent du pain pardessus, qu'elles couvrent d'un autre linge

long et étroit. Il y en a qui, pour bien commencer le sabbat, prennent du linge blanc, se lavent les mains et le visage. Ils vont tous à la synagogue, où l'on récite certaines prières marquées dans leurs livres; après quoi ils s'en retournent chacun chez eux, et en se saluant ils se souhaitent un *bon sabbat*.

Etant arrivés à la maison, les pères bénissent leurs enfants, et les maîtres leurs disciples, puis s'étant mis à table, le maître de la maison prononce certaines bénédictions sur le pain et le vin, et fait mémoire de l'institution du sabbat; il boit un peu de vin qu'il a béni, et en donne à boire à la ronde à tous ceux qui sont à table : il en use de même du pain : et ensuite ils font la meilleure chère qu'ils peuvent. Le matin du sabbat ils se lèvent plus tard que de coutume; et étant arrivés à la synagogue, ils récitent plusieurs psaumes et prières propres à la louange du sabbat, entremêlés du chant et des prières ordinaires. On tire aussi le Pentateuque, et sept personnes lisent la section où l'on en est; puis on lit une section des prophètes qui a rapport à la lecture qu'on a faite de la loi : ensuite celui qui tient le livre entre ses bras l'élève en haut et en donne la bénédiction à tous les assistants. Ils prient après cela pour les princes sous la domination desquels ils vivent, et on fait le sermon ou l'exhortation le matin ou l'après-dîner, selon l'usage des lieux.

Quand la nuit vient et qu'on peut découvrir dans le ciel trois moyennes étoiles, alors le sabbat est fini, et on peut retourner au travail. Ceux qui vont à la synagogue joignent à la prière ordinaire du soir certaines lectures et certaines bénédictions qui ont rapport au sabbat; et comme ils croient que les âmes du purgatoire ne souffrent point ce jour-là, ils en prolongent la durée tant qu'ils peuvent. Quand chacun est de retour dans sa maison, on allume un flambeau ou une lampe qui soit au moins à deux mèches; le maître du logis prend du vin dans une tasse et des épiceries de bonne odeur; après avoir prononcé quelques bénédictions, il bénit le vin et les épiceries, puis il flaire les épiceries, et jette le vin par terre, en signe d'allégresse, et prononce quelques bénédictions. Ainsi finit la cérémonie du sabbat. Ceux qui se rencontrent se souhaitent réciproquement une bonne semaine.

Quelques anciens Pères citent la loi qui ordonne le repos du sabbat, avec cette exception : Vous ne ferez aucune chose ce jour-là, sinon pour le salut de l'âme, ou pour la conservation de la vie, ou enfin sinon dans les choses où la vie est en danger : *Omne opus servile non facietis in eo, præterquam quod ad animam pertinet*, comme lit Tertullien (c); ou, comme il dit ailleurs (d), *Nisi quod fiet omnis animæ*; ou enfin, comme lit saint Jérôme (e) : *Lege præceptum est ne in sabbato opus servile faciamus... ut illa tantum faciamus, quæ ad animæ salutem pertinent* :

(a) Vide Selden. et Rabb. ab eo citatos, l. III, c. x de Jure nat. et gent.

(b) Léon de Modène, Cérémonies des Juifs, part. II, c. 1.

(c) Tertull. advers. Judæos, c. IV.

(d) Idem, contra Marcion. l. IV, c. XII.

(e) Hieron. in Isai. xxviii.

glose très-ancienne et autorisée par la pratique des anciens Juifs, qui tiraient d'un fossé un animal qui y était tombé et en danger de sa vie, et à plus forte raison qui se croyaient permises toutes les bonnes œuvres morales et de charité.

Les auteurs profanes, qui ont voulu parler de l'origine du sabbat, n'ont fait que découvrir leur ignorance des affaires des Juifs. Tacite (a) a cru qu'ils chômaient le sabbat en l'honneur de Saturne, à qui le samedi était consacré dans la religion païenne. Plutarque (b), au contraire, avance qu'ils le célébraient en l'honneur de Bacchus, qui est nommé *Sabbos*, et parce que, dans les fêtes de cette fausse divinité, on criait *Saboi*. Appion le Grammairien (c) soutenait que les Juifs célébraient le sabbat en mémoire de ce qu'ils avaient été guéris d'une maladie honteuse, nommée en égyptien *sabbosis*. Les auteurs païens parlent aussi assez souvent du jeûne du sabbat, comme si régulièrement les Juifs eussent jeûné ce jour-là : *Recuti-taque sabbatha palles*, dit Perse (d); et Pétrone : *Et non jejuna sabbathu lege premet*. Ils ignoraient que le jeûne est défendu aux Juifs le jour du sabbat; mais ou ils prenaient par une équivoque grossière le *sabbat* pour toute la semaine, pendant laquelle quelques Juifs jeûnaient deux jours, ou ils le prenaient dans un sens trop étendu pour toutes sortes de fêtes, et parce qu'ils jeûnaient au jour de l'expiation solennelle, ils en inféraient mal à propos qu'ils jeûnaient tous les jours de sabbat.

LE CHEMIN DU JOUR DU SABBAT. On a déjà vu par Josèphe (e), dans l'article de JEAN HIRCAN, que dans une expédition qu'il fit au-delà de l'Euphrate, avec le roi de Syrie, il fut cause que toute l'armée s'arrêta un jour de sabbat; ce qui prouve que les longs voyages étaient défendus aux Juifs ce jour-là. On voit la même chose dans le second livre des Machabées, VIII. 26, 27, où Judas ne peut poursuivre sa victoire remportée sur Nicanor, à cause de la rencontre du sabbat. *Priez Dieu que vous ne soyez pas obligés de fuir le jour du sabbat, ou pendant l'hiver et le mauvais temps*, dit Jésus Christ dans l'Évangile (f). Et Ovide (g) : *Ne craignez point la pluie, et que la rencontre du sabbat ne vous arrête point* :

*Nec pluvias vites, nec te peregrina morentur
Sabbatha.*

Mais il n'est pas moins certain qu'il leur était permis de faire une certaine quantité de chemin, puisque nous savons que l'on allait au moins au temple ou au tabernacle de l'extrémité de la ville ou du camp, et que

saint Luc (h) nous apprend que le mont des Oliviers était éloigné de Jérusalem de la longueur du chemin qu'on peut faire le jour du sabbat : *Sabbathi habens iter*. Les rabbins fixent ordinairement cet espace à deux mille coudées. Josèphe (i) dit que le mont des Oliviers était à cinq stades de Jérusalem, qui font six cent vingt-cinq pas. Ainsi le chemin qu'on pouvait faire le jour du sabbat était d'environ six ou sept cents pas, ou un peu plus; car le même Josèphe (j), en un autre endroit, met le mont des Oliviers à six stades de Jérusalem. Origène, cité par OEcuménien (*OEcumen.*, in *Acta* : Μύδιον ἐν ἡ τοῦ Σαββάτου ὁδός, ὡς φησὶν Ὀριγένης ἐν τῷ πέμπτῳ στροματί, δισχίλιον ἑπερχεν), dit que le chemin qu'on peut faire le jour du sabbat est d'un mille ou de deux mille coudées. Les Juifs (k) ont aussi accoutumé de donner au mille deux mille coudées. Ainsi il faut que leur coudée soit de deux pieds et demi, puisque leur mille comprend mille pas ou cinq mille pieds, à prendre le pas à cinq pieds chacun. Maimonides (l) veut que celui qui ne sait pas distinctement la distance d'un lieu puisse marcher le jour du sabbat deux mille pas médiocres, ce qui fait mille pas géométriques de cinq pieds l'un. Saint Epiphane (m) dit que les Juifs ne croient pas qu'il leur soit permis de marcher, le jour du sabbat, plus de six stades, ou sept cent cinquante pas. Le traducteur syriaque des Actes des apôtres met *environ sept stades* pour le chemin qu'on peut faire le jour du sabbat. Ce qui revient à ce que disent quelques rabbins (n), que le mille est de sept stades et demi. Voyez sur cela Selden, *De Jure nat. et gent.*, l. III, c. IX.

LE SABBAT SECOND - PREMIER, Sabbathum secundo-primum, dans saint Luc, chap. VI, 1, a fort partagé les interprètes. Les uns (o) l'ont pris pour le second, d'autres (p) pour le dernier jour des azymes, et quelques-uns (q) pour le jour de la Pentecôte. Pâques était le premier sabbat, selon eux, et la Pentecôte le second. D'autres ont cru que le premier grand sabbat était le premier sabbat de l'année civile, au mois de tizri, et que le second était le premier de l'année sainte ou du mois de nisan. Mais Joseph Scaliger (r), suivi en cela du grand nombre des plus habiles écrivains (s), a cru que c'était le premier sabbat qui suivait le second jour des azymes. Les Juifs comptaient ainsi leurs sabbats depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte. Le premier s'appelait *second-premier*, c'est-à-dire, le premier d'après le second jour des azymes. Le second s'appelait *second-second*, c'est-à-dire, le second jour du sabbat d'après

(a) Tacit. l. V Hist.

(b) Plut. Symposiac. l. IV, p. 671.

(c) Appian, l. II, p. 1051, 1062, 1065.

(d) Pers. Satyr. 5.

(e) Joseph. Antiq. l. XIII, c. xvi, p. 450.

(f) Math. xxiv, 20.

(g) Ovid. de Remed. amoris.

(h) Act. 1, 12.

(i) Antiq. l. XX, c. vi.

(j) De Bello, l. VI, c. iii.

(k) Reland. Palest. l. II, c. 1, p. 527.

(l) Maimon. in Hilcoth. Sabbath. c. xxvii, § 1.

(m) Epiph. an. hæc es. 66.

(n) Gemara Bava Metzia fol. 55, 1, et Gemar. Joma fol. 67, 1.

(o) Isidor. Petrus. l. III, ep. 110. Enthym.

(p) Epiph. hæc es. 51, n. 51. Osiand. Not. ad Harmon. Erang. Vat. Pisc. Drus. Bez.

(q) Maldon. Mercator.

(r) Joseph. Scalig. l. VI de Emend. tempor.

(s) Lightfoot in Luc. Casanbon exercit. 15 in Baron. Abn passim.

le second jour des azymes. Le troisième s'appelait *second-troisième*, c'est-à-dire, le troisième jour du sabbat d'après le second jour des azymes. Et ainsi des autres, jusqu'au *second-septième*, c'est-à-dire jusqu'au septième sabbat depuis le second jour des azymes. Ce septième sabbat précédait immédiatement la Pentecôte, qui se célébrait le cinquantième jour après ce second jour des azymes. Voyez les Commentateurs sur saint Luc chap. VII, 1.

PARA-CÈVE DU SABBAT, ou *Préparation du sabbat*. C'est le vendredi, parce que, comme il était défendu de faire du feu et de cuire du pain ou de la viande le jour du sabbat, on prévenait ce jour, et on préparait dès le vendredi tout ce qui était nécessaire pour la nourriture au jour du sabbat. Voyez ci-devant l'article **PARA-CÈVE**.

LE SABBAT TRANS-FÉRÉ AU DIMANCHE. L'obligation de donner à Dieu une partie de notre temps pour être employée à son culte et à son service est fondée sur le droit naturel. La loi de Moïse avait fixé ce jour au septième, ou au jour du sabbat. Les apôtres, pour honorer le jour de la résurrection de Jésus Christ, l'ont déterminé de même au septième jour, et l'ont fixé au dimanche qui est le premier jour de la semaine, selon les Hébreux, et le jour consacré au soleil selon les païens. Voyez l'article **DIMANCHE**.

SABBATIQUE. *L'année sabbatique* se célébrait, parmi les Juifs, de sept en sept ans (a), et on y laissait reposer la terre sans la cultiver. Ils rendaient la liberté aux esclaves, et chacun rentrait dans ses héritages aliénés. Voyez ci-devant l'article **ANNÉE SABBATIQUE**.

FLEUVE SABBATIQUE. Josèphe (b) dit que Tite, allant en Syrie, vit en passant entre la ville d'Arcès ou Arques, qui était du royaume d'Agrippa, et la ville de Raphanée en Syrie, le fleuve nommé *Sabbatique*, qui tombe du Liban dans la mer Méditerranée. Ce fleuve ne coule que le jour du sabbat, ou plutôt au bout de sept jours : tout le reste du temps son lit demeure à sec ; mais le septième jour il coule avec abondance, et même avec assez d'impétuosité dans la mer. De là vient que les habitants du pays lui ont donné le nom de fleuve *Sabbatique*. Pline (c) a voulu parler apparemment du même fleuve, lorsqu'il dit qu'il y a un ruisseau dans la Judée qui demeure à sec pendant tous les septièmes jours : *In Judæa rivus omnibus sabbathis siccatur*. Un peu auparavant, il parle d'une fontaine de l'île d'Andros qui, tous les sept jours, donne une liqueur qui a le goût du vin ; mais cette liqueur reprend la qualité d'eau dès qu'on l'éloigne du temple de Bacchus qui est dans cette île.

Le texte grec de Josèphe porte, comme

(a) Exod. xxiii, 10. Levit. xxv, 2, 5, et seq.

(b) De Bello, l. VII, c. xxviii, p. 976. πολλὸς γὰρ ὦν ὅτι βῆ, καὶ κατὰ τὴν φορὰν οὐ σχολαίος, ἔπειθα δὲ πᾶς ἐκ τῶν πηγῶν ἐπιλείπων, ἕξ ἡμερῶν ἀριθμῶν, ἔχρον παραδίδωσιν ὄρεσιν τὸν τόπον. εἰδ' ὡς περ οὐδεμίαν γινόμενα μεταβολῆς, ὁμοίως κατὰ τὴν ἰσθμὸν ἐκδίδωσι, καὶ ταύτην αὖ τὴν τῶν ἀριθμῶν τετάρτηται διαρροαίων.

(c) Plin. l. XXXI, c. ii.

(d) Casaubon. advers Baron, exercit 15, n 20. Fuller.

nous avons dit, que ce fleuve ne coule que le samedi ; mais pour le concilier avec Pline, qui dit au contraire qu'il ne tarissait que le samedi, et avec d'autres monuments peu assurés, qui parlent d'un certain fleuve *Sabbatique*, qui demeure à sec tout le jour du sabbat, Casaubon, Fuller, et quelques autres (d) font une transposition dans le texte grec de Josèphe, pour lui faire dire tout le contraire de ce qu'il dit. Il semble en effet que la rivière Sabbatique ne marquait pas bien le repos du sabbat, si elle ne coulait que ce jour-là. Pour bien faire, elle devrait cesser de couler, pour imiter le repos des Juifs.

Les rabbins (e) font mention d'un autre fleuve *Sabbatique*, ou *Sambation*, mais bien différent de celui dont nous venons de parler. Ils le mettent au delà de l'Euphrate, dans un pays fort éloigné, où ils prétendent que les dix tribus sont encore tout entières et subsistantes. Elles y possèdent de très-grands États et de grandes richesses. Le fleuve dont ils parlent coule toute la semaine avec une si grande rapidité, et fait un si grand bruit, qu'on l'entend pendant la nuit à la longueur d'une journée de chemin, et pendant le jour à une demi-journée. Il est si large, si profond et si rapide, qu'il est impossible de le passer ; et le jour du sabbat, auquel il ne coule point, on met des gardes sur ce fleuve, afin que les Israélites ne le passent point. Jonathan, fils d'Uziel, à qui l'on attribue une paraphrase chaldaïque, a parlé du fleuve Sabbation. Cet auteur est, dit-on, plus ancien que Josèphe. Mais on croit que la paraphrase que l'on a sous son nom n'est pas de lui, et que Josèphe est le seul et le premier auteur du fleuve Sabbatique, qui apparemment n'a jamais existé : du moins on n'en connaît point aujourd'hui, et aucun voyageur ni géographe n'en a fait mention ; car pour ce qu'en dit Pline, il l'avait apparemment tiré de Josèphe.

Il est vrai que Dominique Magri, dans son voyage qu'il fit en Syrie, âgé de dix-neuf ans, assure, qu'étant arrivé au bord du fleuve Sabbatique avec sa caravane un jour de vendredi, 21 juin, au soir, il vit le fleuve se tarir vers le coucher du soleil du vendredi, et demeurer à sec jusqu'au lendemain, que la caravane étant partie, il n'eut pas le loisir de voir si le samedi au soir, lorsque le repos du sabbat serait passé, le fleuve recommencerait à couler. Ce voyageur cite les marchands de sa caravane et les paysans des environs du lieu pour témoins de ce qu'il avance ; et il en infère que Josèphe s'est trompé, lorsqu'il a dit que ce fleuve ne coulait que le samedi, puisqu'au contraire il coule toute la semaine, excepté le samedi. Mais on voudrait

Miscellan. sacr. t. I, c. iv, p 2256. Voyez la traduction de M. Arnaud d'Andilly. Voici comme ils lisent le grec : πολλὸς γὰρ ὦν ὅτι βῆ, καὶ κατὰ τὴν φορὰν οὐ σχολαίος ἕξ ἡμερῶν ἰσθμῶν, ἔπειθα δὲ πᾶς ἐκ τῶν πηγῶν ἐκλείπων κατὰ τὴν ἰσθμὸν ἐκδίδωσι, καὶ ἔχρον παραδίδωσιν ὄρεσιν τὸν τόπον, εἰδ' ὡς περ μηδεμίαν γινόμενης μεταβολῆς, κατὰ τὴν ἰσθμὸν ἐκδίδωσι.

(e) Vide Rabbinos in Biblioth. Rabbiniæ Bartholocci, t. I, p 109 et seq.

que Magri eût observé non-seulement une nuit, mais une ou plusieurs semaines entières, pour pouvoir attester un fait aussi extraordinaire que celui-là. Il y a plusieurs causes qui peuvent faire tarir un torrent qui descend des montagnes, et il est fort possible que dans cette occasion le seul hasard ait causé cet effet le vendredi au soir. Voyez Bartolocci, *Bibliothèque rabbinique*, t. I, p. 117 et 118.

SABEC. Dans la Genèse (a), au lieu de ce que nous lisons dans la Vulgate, Abraham vit un bélier embarrassé par les cornes dans un buisson : *Vidit arietem inter repres hærentem cornibus*, les Septante et Théodotion lisent : Il vit un bélier qui était pris dans le buisson Sabec par ses cornes. Philon, saint Eucher, Diodore, aussi bien que les Septante et Théodotion, ont pris Sabec, qui est dans l'Hébreu, pour une espèce particulière d'arbrisseau. Eusèbe d'Emèse croit que Sabec signifie un bouc, à cause de ses cornes élevées. Mais les meilleurs interprètes traduisent ce terme par des branches entrelacées des épines et des buissons.

SABÉE, ville de la tribu de Siméon. *Josue XIX, 2*. — [Paraît être la même que *Bersabée*, ville d'abord donnée à la tribu de Juda, et ensuite cédée à celle de Siméon. *Ibid.* et *XV, 28*.]

SABÉENS, peuples d'Arabie, descendants de Saba; mais comme on connaît plusieurs hommes nommés Saba, qui ont tous été chefs de peuples, ou de tribus, il faut distinguer de même plusieurs Sabéens. Ceux qui enlevèrent les troupeaux de Job (h), étaient apparemment des peuples de l'Arabie Déserte, qui vivaient aux environs de Bozra, ou peut-être que c'était une troupe de Sabéens aventuriers qui couraient de ce côté-là. Nous avons parlé ci-devant de Saba, fils de Jecsan, qui pourrait bien être le père des Sabéens dont nous parlons ici.

LES SABÉENS descendants de Saba, fils de Chus (c), sont apparemment ceux de l'Arabie Heureuse, qui sont fameux par leurs encens, à qui les poètes donnent l'épithète de mous et légers, et qui avaient des femmes pour les commander : *Medis levibusque Sabæis imperat his sexus* (d). Plusieurs croient que c'est de là que vint la reine de Saba, pour entendre la sagesse de Salomon (e), et que c'est de ces Sabéens dont il est dit dans les psaumes (f) : *Reges Arabum et Saba dona Domino Deo adducunt*; et dans Jérémie (g) : *Ut quid mihi thus de Saba affertis?* et dans Isaïe (h) : *Omnes de Saba venient aurum et thus deferentes*. — [Voyez SABA (Reine de).]

LES SABÉENS fils de Saba, fils de Rhagma, habitaient aussi apparemment dans l'Arabie Heureuse. Je crois que ce sont ceux dont il est parlé dans Ezéchiel (i), et qui ve-

naient trafiquer aux foires de Tyr : *Venditores Saba, et Reema, ipsi negotiatores tui*. Et dans Joël (j). Je livrerai vos enfants aux fils de Juda, qui les vendront aux Sabéens, à ce peuple éloigné : *Venundabunt eos Sabæis genti longinquæ*.

LES SABÉENS descendants de Jectan pourraient bien être ceux dont il est parlé dans Ezéchiel (k) : *Saba, Assur, et Chelmad venditores tui*. Nous croyons qu'ils demeuraient au delà de l'Euphrate, d'où vient qu'il est mis ici avec Assur et Chelmad.

On met aussi des Sabéens dans l'Afrique en l'île de Méroé. Josèphe (l) fait venir de là la reine de Saba, et prétend que ce pays se nommait Saba avant qu'on lui eût donné le nom de Méroé. — [Voyez SABA (Reine de).]

SABÉENS, ou Sabiens, ou Zabiens, c'est le nom qu'on donne aux anciens idolâtres, ou adorateurs des simulacres dans la Perse; nous en parlerons au long sous l'article ZABIENS.

SABÉENS, secte de gnostiques. Voyez CHRÉTIENS DE SAINT-JEAN et GNOSTIQUES.

SABER, fils de Caleb et de Maacha, sa concubine. I Par. II, 48.

SABINUS, intendant d'Auguste en Syrie, voulut, après la mort d'Hérode le Grand et le départ d'Archélaüs pour Rome, se saisir de la forteresse de Jérusalem et des trésors qu'Hérode avait laissés en mourant; mais il trouva tant de résistance de la part du peuple, qu'il ne put d'abord s'en rendre maître. Cependant, après un assez grand combat contre les Juifs, où ceux-ci furent maltraités, il fit mettre le feu aux portes du sacré trésor, en enleva quatre cents talents pour sa part : les officiers et les soldats se partagèrent le reste. Ce qui irrita tellement le peuple, qu'il assiégea Sabinus dans le palais royal, et l'y pressa de telle sorte, que s'il n'eût promptement envoyé demander du secours à Varus, gouverneur de Syrie, il ne s'en serait point tiré, ni lui, ni les troupes qui étaient avec lui. Varus se mit donc en chemin avec des troupes, et vint à Jérusalem; mais Sabinus, qui se sentait coupable, n'osa se montrer en sa présence, et il jugea à propos de se retirer du côté de la mer, pour éviter le châtimement (m) qu'il avait mérité. Ceci arriva l'an du monde 4001, de Jésus-Christ 1, avant l'ère vulgaire.

SABLE. On se sert de la similitude tirée du sable de la mer pour marquer une très-grande multitude, ou un très-grand poids, ou une chose très-vile et de très-petite conséquence. Dieu promit à Abraham et à Jacob de multiplier leur race comme les étoiles du ciel, et comme le sable de la mer (n). Job compare ses maux à la pesanteur du sable de la mer (o); et Salomon dit que, quoique la pierre et le sable soient choses très-pesan-

(a) Genes. XXI, 13. הארץ בארץ בסבך. Sept : κατισχύουσιν ἐν σπηραία.

(b) Job. I, 13.

(c) Genes. x, 7.

(d) Claudian. in Eutrop. l. II.

(e) III Reg. x, 1, 2.

(f) Psalm. LXXI, 10.

(g) Jerem. VI, 20.

(h) Isai. LX, 6.

(i) Ezech. XXXVII, 22.

(j) Joel. II, 8.

(k) Ezech. XXXVII, 25.

(l) Joseph. Antiq. l. II, c. v.

(m) Joseph. Antiq. l. XVII, c. XII.

(n) Genes. XXII, 17; XXXII, 12.

(o) Job. VI, 5.

tes (a), toutefois la colôre de l'insensé est encore plus insupportable; et l'auteur de l'Écclésiastique (b), que l'insensé est plus insupportable que le poids du sable, du plomb et du fer.

Nous avons parlé, sous le nom de VERRE, des sables de la Palestine dont on se servait pour faire le verre. Voyez *Deut. XXXIII, 19*.

Nous avons aussi remarqué, sous le nom de PHOENIX, que l'endroit de Job que l'on traduit par *sicut palma*, ou *sicut Phœnix multiplicabo dies*, signifie, selon l'Hébreu: *Je multiplierai ses jours comme le sable. Job XXIX, 18*.

Les prophètes (c) relèvent la toute-puissance de Dieu, qui a donné pour bornes à la mer, le sable qui est sur ses bords, et qui lui a dit: *Tu viendras jusqu'ici, et tu y rompras les flots écumants, et tu ne passeras pas plus loin*.

Le Sauveur dit que l'insensé fonde sa maison sur le sable (d), au lieu que l'homme sage la fonde sur le rocher.

L'auteur de l'Écclésiastique (e) dit que les années de la plus longue vie de l'homme ne sont que comme une goutte d'eau et comme un grain de sable, et l'auteur de la Sagesse dit (f) que tout l'or du monde, comparé à la sagesse, ne vaut pas un petit grain de sable.

SAC. Ce terme est purement hébreu et a passé dans presque toutes les langues; outre sa signification ordinaire qui est très-connue, il se prend pour un habit de deuil dont on se revêtait à la mort de ses amis ou de ses proches. Dans les grandes calamités, dans la pénitence, dans la douleur, on portait le sac sur les reins. *Accingimini saccis, et plangite ante exsequias Abner (g)*: Ceignez-vous de sacs, et faites le deuil d'Abner. *Mettons des sacs sur nos reins, et allons implorer la clémence du roi d'Israel (h)*. Achab déchira ses habits, se revêtit d'un cilice sur la chair nue, jeûna et se coucha sur un sac, *dormivit in sacco (i)*.

Mardochée, ayant appris le malheur qui menaçait sa nation, se revêtit d'un sac et répandit de la cendre sur sa tête (j). Job dit qu'il a cousu un sac sur sa chair (k).

Au contraire, dans la joie, et lorsqu'on recevait quelque bonne nouvelle, si l'on était vêtu de sac, on déchirait le sac, on l'ôtait de dessus ses reins: *Concidisti saccum meum, et circumdedisti me lætitia*, dit le Psalmiste (l).

Les prophètes allaient ordinairement revêtus de sacs. Le Seigneur dit à Isaïe d'ôter le sac qui était sur ses reins et de marcher nu et déchaud (m). Zacharie dit que les faux prophètes ne se revêtiront plus de sacs

pour prophétiser et pour tromper les simples (n). Saint Jean, dans l'Apocalypse (o), dit que les deux prophètes que Dieu suscitera à la fin du monde prophétiseront mille deux cent soixante jours, revêtus de sacs. Baruch insinue que cet habit de sac était celui dont se revêtaient les gens de bien dans leurs prières (p): *Exui me stola pacis, indui autem me sacco obsecrationis*.

SACÆ, les Saques, sont un peuple d'Asie (q), et les fêtes Sacées sont connues dans la Perse (r). Hérodote dit que les Perses donnent le nom de Saques à tous les Scythes: ce peuple n'a point d'autre rapport à notre sujet, sinon que nous croyons que *Sechach*, dont il est parlé dans Jérémie, XXV, 26, et LI, 41, marque Babylone, et que les fêtes Sacées se célébraient en l'honneur de la lune. Voyez SESACH.

SACERDOCE, prêtrise, *sacerdotium*. On peut distinguer quatre sortes de sacerdoce: 1° celui qui convenait aux rois, aux princes, aux chefs de famille, aux premiers-nés; il peut être appelé sacerdoce naturel, parce que la nature et la raison veulent qu'on défère au plus digne l'honneur d'offrir des sacrifices à Dieu; 2° le sacerdoce selon l'ordre de Melchisédech, qui ne diffère de celui dont nous venons de parler que par sa dignité, puisque Melchisédech était suscité de Dieu pour représenter le sacerdoce de Jésus-Christ; 3° le sacerdoce d'Aaron et de sa famille, qui a subsisté aussi longtemps que la religion des Juifs a été la vraie religion; 4° enfin le sacerdoce de Jésus-Christ et de la nouvelle loi. Nous avons parlé de *Melchisédech* dans un article particulier. Pour le sacerdoce d'Aaron, voyez ci-devant AARON et PRÊTRES.

Le sacerdoce passa de la race d'Ithamar dans celle d'Eléazar, selon la prédiction que le Seigneur en avait faite au grand prêtre Héli (s). Mais cela ne se fit pas aussitôt; la famille d'Héli posséda encore le sacerdoce assez longtemps. Ce grand prêtre eut pour successeur *Achitob*, son troisième fils, ou, selon d'autres, *Achia*; à *Achia* succéda *Achimélech*, et ce dernier ayant été mis à mort par Saül, avec tous les prêtres qui étaient à Nobé (t), ce prince donna la grande sacrificature à Sadoc. Mais Abiathar, fils d'Achimélech, s'étant attaché à David, il fut continué dans l'exercice de la grande sacrificature dans le royaume de Juda; de manière que l'on vit pendant une grande partie du regne de David le sacerdoce exercé par deux grands prêtres, Sadoc et Abiathar, le premier de la famille d'Eléazar, et le second de celle d'Ithamar. Enfin, sur la fin du règne

(a) *Prov. xxvii, 5*.

(b) *Eccli. xxii, 18*.

(c) *Jerem. v, 22*.

(d) *Math. vii, 26*.

(e) *Eccli. xviii, 8*.

(f) *Sap. vii, 9*.

(g) *I Reg. iii, 31*.

(h) *III Reg. xx, 31*.

(i) *III Reg. xxi, 27*.

(j) *Esth. iv, 1, 2, 5*.

(k) *Job. xvi, 26*.

(l) *Psalm. xxix, 12*.

(m) *Isai. xx, 2*.

(n) *Zach. xiii, 4*.

(o) *Apoc. xi, 5*.

(p) *Baruch. iv, 20*.

(q) *Herodot. l. III*.

(r) *Athenæ. l. IV, c. x. Strabo, l. XI*.

(s) *I Reg. ii, 50, 51, 52, etc.*

(t) *I Reg. xxii, 16. I Par. vi, 33. Au du monde 2243, avant Jésus-Christ 1036, avant l'ère vulg. 1039.*

de David. Abiathar, ayant suivi le parti d'Adonias contre Salomon, fut disgrâcié (a) et Sadoc seul reconnu pour grand prêtre. Il commença alors à exercer son pontificat à Jérusalem, au lieu qu'auparavant il ne l'exerçait que sur l'autel de Gabaon (b).

Quelques-uns ont prétendu que le sacerdoce avait été exercé, même depuis la loi, par d'autres que par la famille d'Aaron. On cite pour cela les exemples de Moïse, de Josué, de Samuel et de Saül, qui ont sacrifié en quelques occasions; mais quand ces faits seraient incontestables, personne ne nie, 1° qu'un prophète ne puisse extraordinairement et par une révélation particulière offrir des sacrifices; 2° que cette liberté n'ait été beaucoup plus grande avant la construction du temple qu'après que le culte public du Seigneur fut fixé à Jérusalem; 3° qu'il n'est pas certain si Josué, Samuel et Saül n'ont pas fait offrir leurs sacrifices par des prêtres, car souvent l'Écriture dit que l'on fait soi-même ce que l'on fait faire par d'autres. Voyez l'article PRÊTRES.

Le terme hébreu *cohen*, qui signifie *prêtre*, se met quelquefois pour un *prince*. Par exemple, on dit que Jéthro, beau-père de Moïse (c), était prêtre de Madian, c'est-à-dire, selon quelques interprètes, qu'il était prince ou gouverneur de sa ville; dans les livres des Rois (II Reg. VIII, 18 : רבני דוד סנהנים Sept. : Ἀδελφοὶ ἦσαν) il est dit que les fils de David étaient prêtres, c'est-à-dire princes et considérés dans le pays comme des prêtres : *Filii autem David sacerdotes erant*. Les Septante : *Ils étaient maîtres à la cour*, les premiers de la cour. L'auteur du premier livre des Paralipomènes (I Par. XVIII, 17 : הרשנים ליד המלך) explique cela en disant qu'ils étaient les premiers à la main du roi : ils avaient les premiers emplois de la cour.

Quant au sacerdoce de Jésus-Christ, il est infiniment supérieur à tous les autres par sa durée, par sa dignité, par ses prérogatives, par son objet et par la puissance qui lui est attachée. Les prêtres de la loi nouvelle participent au sacerdoce royal de Jésus-Christ; ils exercent son sacerdoce et sa puissance. C'est Jésus-Christ proprement qui baptise, qui donne le Saint-Esprit dans la confirmation, qui lie et qui délie dans le sacrement de pénitence, qui offre son propre corps et son propre sang sur l'autel; en un mot, qui fait toutes les fonctions du sacré ministère par les mains des prêtres, ses ministres. Le sacerdoce d'Aaron devait prendre fin; celui de Jésus-Christ est éternel; celui d'Aaron était borné à une seule famille, il ne s'exerçait que dans un seul temple et parmi un seul peuple; son objet n'était que des sacrifices sanglants et des purifications qui ne touchaient point l'intérieur et qui ne remettaient point les péchés; mais le sacerdoce de Jésus-Christ réside dans l'Église chrétienne répandue dans tout l'univers et parmi tous

les peuples du monde; il exerce le pouvoir de Jésus-Christ même sur les âmes, en remettant et en retenant les péchés; il ouvre les canaux des grâces surnaturelles, il offre l'hostie d'expiation pour tous les péchés du monde. Il faut voir l'Épître de saint Paul aux Hébreux pour comprendre l'excellence du sacerdoce de la loi nouvelle par-dessus celui de la loi de Moïse. *Heb. IV, 14, 15 et seq. V, VI, VII, VIII, IX. Voyez aussi I Petr. II, 5... 9.*

Le sacerdoce, parmi toutes les nations, était une condition si honorable et si relevée et en même temps si commode, qu'elle était considérée avec quelque sorte de jalousie par les peuples; aussi le Seigneur, pour faire connaître aux Hébreux jusqu'à quel point il voulait les combler de ses faveurs, leur dit qu'il veut les faire rois et prêtres (d) : *Eritis mihi in regnum sacerdotale*. Et saint Pierre fait la même promesse aux chrétiens, ou plutôt il leur dit qu'ils sont véritablement ce que Moïse a promis aux Israélites (e) : *Vos autem genus electum, regale sacerdotium, gens sancta*. Et saint Jean, dans l'Apocalypse (f), dit que le Fils de Dieu nous a fait prêtres et rois à Dieu son Père : *Fecit nos regnum et sacerdotes Deo Patri suo*. Le sacerdoce des chrétiens ne leur donne pas la liberté d'offrir indifféremment le sacrifice de la loi nouvelle; mais il consiste dans la participation du sacerdoce de Jésus-Christ, qui est exercé dans l'Église par les prêtres légitimement ordonnés et consacrés; chaque fidèle peut immoler au Seigneur, en union du sacrifice de Jésus-Christ, son propre corps, ses inclinations, ses plaisirs, ses biens temporels; il peut offrir le divin sacrifice de l'autel en union de cœur et de sentiment avec le prêtre; enfin il peut à chaque moment offrir au Père les mérites du sacrifice que Jésus-Christ a offert sur la croix. Voilà en quoi consiste l'exercice du sacerdoce des simples fidèles. De plus, comme le sacerdoce de la nouvelle loi n'est plus successif, ni attaché à une seule famille, tous les chrétiens peuvent aspirer à la gloire du sacerdoce et travailler, par leur bonne vie, leur innocence et leur capacité, à s'en rendre dignes.

Nous avons parlé avec assez d'étendue des droits, prérogatives, fonctions, ornements et revenus des prêtres de l'ancienne loi sous l'article PRÊTRES; nous ne pouvons faire ici la même chose à l'égard des prêtres de la loi nouvelle, parce que ni Jésus-Christ dans l'Évangile, ni les apôtres dans les écrits qu'ils nous ont laissés, n'ont point marqué toutes les cérémonies dont on devait se servir dans l'administration des sacrements, ni toutes les circonstances qui les devaient accompagner. Les apôtres ont laissé quelques-unes de ces choses à régler à la sagesse des chefs de l'Église, quoiqu'ils en aient enseigné la plus grande partie de vive voix aux fidèles de leur temps, de qui nous

(a) An du monde 2989, avant Jésus-Christ 1011, avant l'ère vulg. 1014.

(b) II Reg. II, 26, 27. I Par. xvi, 59.

(c) Exod. II, 16. 772

(d) Exod. xiv, 6

(e) I Petr. II, 9.

(f) Apoc. I, 6.

les avons reçues par le canal de la tradition.

SACHACHA, ou **SÉCACHA**, ville de la tribu de Juda (a). Elle était dans la partie méridionale de cette tribu, et dans la solitude. — [Barbié du Bocage dit qu'elle était à l'est de la tribu de Juda.]

SACHAR, père d'Ahiam. I Par. XI, 34. Ahiam était un des braves de l'armée de David. — [Sachar est nommé Sarar, II Reg. XXIII, 35.]

SACHAR, ou **SECHAR**, signifie du vin de palmier, ou en général ce qui peut enivrer, ou même l'ivresse. Voyez ci-après **SICERA**.

SACREMENT, *sacramentum*; en grec, *mysterion*. Le nom de *sacramentum* se prend dans l'Écriture, 1° pour un secret: *Sacramentum rejis abscondere bonum est*: Il est bon de tenir caché le secret du roi (b). Et: *Nescierunt sacramenta Dei* (c): Les impies n'ont pas connu les secrets de Dieu. 2° Pour un mystère, une chose cachée et mystérieuse. Par exemple, le songe mystérieux que Nabuchodonosor avait eu, et qu'il avait oublié, fut révélé à Daniel avec son explication (d): *Ut quærerent misericordiam Dei super sacramento isto. Tunc Danieli mysterium per visionem nocte revelatum est*, etc. 3° Enfin il se met pour sacrement de la nouvelle loi, et pour les mystères de notre sainte religion. Tout cela revient au sens général de mystère, et de secret. Saint Paul appelle *sacramentum* le mystère de l'incarnation de Jésus-Christ, de la vocation des gentils (e), le sacrement de mariage (f); enfin toute l'économie du salut des hommes, et de la nouvelle alliance. Voyez I Timot. III, 16.

SACREMENTS DE LA LOI ANCIENNE. Ce sont toutes les cérémonies, sacrifices, expiations, onctions, bénédictions, consécérations, qui se pratiquaient dans la loi de Moïse. Toutes ces choses étaient mystérieuses et figuratives. La circoncision figurait le baptême; le sabbat, le repos éternel; l'agneau pascal, la mort de Jésus-Christ; les pains de proposition, la sainte Eucharistie; l'onction des prêtres, celle qui se fait dans le sacrement de l'ordre; les expiations, purifications, lustrations, le sacrement de pénitence; les sacrifices, oblations, libations, le sacrifice de Jésus-Christ, qui se renouvelle tous les jours l'une manière non sanglante sur l'autel; le tabernacle, l'arche d'alliance; l'autel des holocaustes, celui du parfum, et les autres cérémonies qui se pratiquaient dans le ministère du temple figuraient le corps de la religion chrétienne, et les cérémonies qui accompagnent l'administration des sacrements de la loi nouvelle, sans parler des autres rapports que cela peut avoir avec le ciel et la béatitude, dont saint Paul a découvert le mystère dans son Épître aux Hébreux, ch IX, 1, 2, etc.

(a) Josue, xv, 61.

(b) Tob. xii, 7.

(c) Sap. ii, 22.

(d) Dan. v, 18, 19.

(e) Ephes. i, 9; iii, 5, 9. Coloss. i, 27

(f) Ephes. v, 32.

(g) Galat. iv, 9.

LES SACREMENTS DE LA NOUVELLE LOI l'emportent infiniment sur ceux de la loi ancienne. Saint Paul a dit que ceux des Juifs étaient de faibles éléments qui, par eux-mêmes, étaient dépourvus de grâces et d'efficacité: *Infirma et egena elementa* (g); et que le sacerdoce et les cérémonies de la loi ont été abrogées, à cause de leur infirmité et de leur inutilité (h): *Reprobatio fit præcedentis mandati, propter infirmitatem ejus et inutilitatem. Nihil enim ad perfectum adducit lex; introductio vero melioris spei, per quam proximamus ad Deum*. Mais ceux de la nouvelle loi sont en bien moindre nombre, sont beaucoup plus excellents et plus aisés à pratiquer que ceux de la loi de Moïse (i): *Sacramentis numero paucissimis, observatione facillimis, significatione præstantissimis. Christus societatem novi populi colligavit*. Ils sont plus augustes dans ce qu'ils représentent, plus excellents dans ce qu'ils opèrent, plus utiles dans les biens surnaturels qu'ils nous procurent, plus aisés dans la pratique (j): *Virtute majora, utilitate meliora, actu facilliora, numero pauciora, quam antiqua*.

Les sacrements de la nouvelle loi sont des signes visibles de la grâce invisible, institués par Jésus-Christ pour la sanctification de nos âmes. Ils sont au nombre de sept, 1° le baptême; 2° la confirmation; 3° la pénitence; 4° l'Eucharistie; 5° l'extrême-onction; 6° l'ordre, et 7° le mariage.

LE BAPTÊME nous rend chrétiens et enfants de Dieu. Il fut institué par Jésus-Christ, lorsqu'il dit à ses apôtres (k): *Allez, instruisez toutes les nations, et baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit*. L'eau naturelle est la matière de ce sacrement; sa forme sont les paroles que nous venons de rapporter; ses effets sont la rémission du péché originel et des péchés actuels, et le caractère de chrétien, qu'il imprime à ceux qui le reçoivent.

LA CONFIRMATION nous rend parfaits chrétiens, et nous imprime un caractère ineffaçable. Son effet particulier est de nous donner l'Esprit de Dieu, et la force pour confesser son nom, et pour soutenir les vérités de notre religion, même au péril de notre vie. Jésus-Christ avait promis d'envoyer son Saint-Esprit à ses disciples (l); il le leur envoya en effet le jour de la Pentecôte (m), et les apôtres le communiquèrent par l'imposition des mains, aux fidèles qui avaient reçu le baptême (n). Les évêques, qui sont les successeurs des apôtres, sont les seuls ministres de ce sacrement, dont la matière est l'imposition des mains, avec l'onction du saint chrême, et la forme sont les paroles que l'évêque prononce en faisant cette cérémonie.

LA PÉNITENCE est instituée par Jésus-Christ pour remettre les péchés commis après le baptême. Le Sauveur l'institua, en donnant

(h) Hebr. vu, 18.

(i) Aug. Ep. 54, nov. edit. t. II p. 121, a.

(j) Aug. l. contra Faust. c. xii, t. VIII, p. 520, a.

(k) Matth. xxvii, 19.

(l) Luc. xii, 12. Jo. xiv, 17, 26; xv, 26, etc. Act. i, 5

(m) Act. ii, 2, 4.

(n) Act. viii, 13.

à ses apôtres le pouvoir de lier et de délier (a). Les péchés à remettre sont l'objet de ce sacrement ; les actes du pénitent, savoir, la contrition, la confession et la satisfaction, sont ses parties essentielles ; l'absolution que le prêtre donne en est comme le complément.

L'EUCCHARISTIE est le sacrement du corps et du sang de Jésus-Christ caché sous les apparences du pain et du vin. Le Sauveur l'institua dans le dernier souper qu'il fit avec ses apôtres la veille de sa passion, lorsqu'en prenant le pain, il dit (b) : *Prenez et mangez ; ceci est mon corps* ; et en prenant le calice, il dit : *Prenez et buvez ; ceci est mon sang*.

L'EXTRÊME ONCTION est un sacrement institué de Dieu, pour soulager spirituellement et corporellement les malades. Il leur donne de la force contre les tentations du démon et contre les horreurs de la mort ; il nettoie les restes du péché, et les péchés même, s'il y en a encore quelques-uns à expier ; et il rend aux malades la santé du corps, si elle est nécessaire pour leur salut. Saint Marc (c) dit que les apôtres étant envoyés prêcher l'Évangile dans les villes de Judée, guérissaient plusieurs malades en les oignant avec de l'huile. Et saint Jacques (d) : *Quelqu'un d'entre vous est-il malade ? Qu'il appelle les prêtres de l'Eglise, et qu'ils prient pour lui, l'oignant d'huile au nom du Seigneur ; et la prière de la foi sauvera le malade, le Seigneur le soulagera ; et s'il a commis des péchés, ils lui seront remis*.

L'ORDRE est un sacrement établi de Jésus-Christ pour consacrer des ministres à son Eglise, et pour leur donner le pouvoir de consacrer le corps de Jésus-Christ, et de faire les fonctions propres à leur ordre. Il y a plusieurs degrés dans l'ordre, comme il y a diverses fonctions dans le ministère ecclésiastique ; mais il n'y a qu'un seul sacrement d'ordre ou d'ordination, auquel les évêques, les prêtres, les diacres, les sous-diacres, et les moindres ordres participent chacun en sa manière. Outre la grâce sanctifiante que ce sacrement confère, il imprime aussi un caractère qui ne s'efface jamais. Le ministre ordinaire de l'ordination est l'évêque seul, qui est de droit divin supérieur aux prêtres. Jésus-Christ institua ce sacrement, lorsque, soufflant sur ses apôtres, il leur dit (e) : *Recevez le Saint-Esprit ; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez*.

LE MARIAGE est un sacrement institué de Jésus-Christ pour unir ensemble l'homme et la femme par des liens indissolubles, afin que devenant ensemble une même chair, ils produisent et élèvent des enfants dans la crainte du Seigneur. Jésus-Christ a sanctifié le mariage, en assistant aux noces de Cana (f). Il en a établi l'indissolubilité, en révoquant la loi du divorce, et ne le permettant que dans

le seul cas d'adultère (g), et encore sans permettre aux parties, ainsi séparées d'habitation, de se remarier. Enfin l'apôtre nous a appris que le mariage des chrétiens était un grand sacrement, ou un grand mystère, en ce qu'il représente l'union de Jésus-Christ avec son Eglise (h) : *Sacramentum hoc magnum est ; ego autem dico, in Christo, et in Ecclesia*.

On peut voir ce que nous avons dit sur chaque sacrement dans leurs articles particuliers. — [Voyez aussi APÔTRES.]

SACRIFICATEUR. Voyez PRÊTRE.

SACRIFICE. Le sacrifice est une offrande qu'on fait à Dieu sur les autels par la main d'un légitime ministre, pour reconnaître sa puissance et lui rendre hommage. Le sacrifice diffère de la simple oblation, en ce que dans le sacrifice il faut qu'il y ait changement réel, ou destruction dans la chose offerte, au lieu que l'oblation n'est qu'une simple offrande du don. Les sacrifices sont aussi anciens que le monde. Comme les hommes ont toujours été dans l'obligation de reconnaître le souverain domaine de Dieu sur leur personne et sur ce qui leur appartenait, et qu'il s'est toujours trouvé des personnes qui se sont fidèlement acquittées de ce devoir ; on peut dire qu'il y a toujours eu des sacrifices dans le monde. — [Voyez ALLIANCE.]

Adam et ses fils, Noé et ses descendants, Abraham et les siens, Job et Melchisédech avant la loi ont offert à Dieu des vrais sacrifices. La loi n'a fait que régler la qualité, le nombre, les circonstances des sacrifices. Auparavant tout cela était arbitraire. On offrait les fruits de la terre, la graisse ou le lait des animaux, les toisons des brebis, ou le sang et la chair des victimes. Chacun suivait sa dévotion, son zèle, son goût, sa reconnaissance ; mais la loi fixa aux Juifs ce qu'ils devaient offrir, et en quelle quantité. Avant la loi chacun était prêtre et ministre de ses propres sacrifices, du moins il lui était libre de choisir pour présenter ses victimes quel prêtre il jugeait à propos ; ordinairement on déférait cet honneur aux plus anciens, aux chefs de famille, aux princes, aux plus gens de bien. Depuis Moïse cela fut réservé à la seule famille d'Aaron.

On dispute si au commencement il y avait d'autres sacrifices que les holocaustes. Il n'en paraît point d'autres dans l'Écriture. Les talmudistes assurent qu'Abel n'offrit que des holocaustes, consumant toute la chair de l'hostie par le feu, parce qu'il ne lui était pas permis d'en manger. Grotius ne croit pas que ce patriarche offrit des sacrifices sanglants. Le texte de Moïse (*Genes. IV, 4* : *בבכורות צאנדי ובהל בהן*) porte qu'il offrait des premiers-nés de son troupeau et de leurs graisses. Mais l'Hébreu se peut traduire par, *des prémices et du lait*. On assure que les anciens n'offraient à Dieu que des fruits de la

(a) *Math. xvi, 19* ; *xvii, 18*.

(b) *Math. xxv, 26, 27, 28*. *Luc. xxi, 17, 18*. *Marc. xiv, 22, 23*, etc.

(c) *Marc. vi, 13*.

(d) *Jacob. v, 13, 14, 15*.

(e) *Joan. xv, 21, 22*.

(f) *Joan. ii, 1, 2*.

(g) *Math. v, 31, 32*.

(h) *Ephes. v, 32*.

terre, des herbes, des fleurs, du miel, du lait, du froment, des laines (a) :

Lacte, mero veteres usi narrantur et herbis,
Sponte sua si quas terra ferebat...

On assure (b) que les anciens ne mettaient pas le feu à leurs sacrifices ; mais qu'ils l'attiraient par leurs prières ; et la plupart des Pères (c) que c'est ainsi que Dieu fit connaître qu'il avait pour agréables les sacrifices d'Abel. Il les consuma, dit-on, par un feu envoyé du ciel, faveur qu'il ne fit pas à ceux de Caïn. Il embrasa de même les sacrifices qui lui furent offerts le jour de la consécration d'Aaron, et ceux qu'offrit Gédéon, et ceux que Salomon fit offrir au jour de la dédicace du temple, et ceux qui furent offerts par Elie sur le mont Carmel, et ceux que les Machabées offrirent au renouvellement du temple profané par Antiochus Epiphane.

Les Hébreux n'avaient proprement que trois sortes de sacrifices ; savoir, l'holocauste, le sacrifice pour le péché, ou le sacrifice d'expiation, et le sacrifice pacifique, ou d'actions de grâces. Il y avait outre cela différentes sortes d'offrandes, de grains, de farine, de gâteaux, de vin, de fruits ; et une manière de sacrifice, qui ne se rapporte à aucun de ceux que nous venons de nommer, qui est celui où l'on mettait en liberté l'un des deux passereaux que l'on offrait pour la purification du lépreux (d), et le bouc émissaire que l'on menait dans un lieu éloigné et escarpé, où on le laissait en liberté (e). Ces animaux, ainsi laissés à eux-mêmes, étaient considérés comme des victimes d'expiation, qui étaient chargées des péchés de ceux qui les avaient offertes.

L'HOLOCAUSTE était offert et brûlé tout entier sur l'autel des holocaustes, sans qu'il en revint aucune chose à celui qui donnait la victime, ni au prêtre qui l'immolait et qui l'offrait. Seulement le prêtre profitait de la peau (f) ; car on dépouillait ces hosties, on lavait leurs pieds et leurs intestins, pour être offerts au Seigneur. Voyez ci-devant HOLOCAUSTES, et Lévitique, chapitre I.

L'HOSTIE POUR LE PÉCHÉ, ou pour l'expiation, ou la purification d'un homme qui était tombé dans quelque faute contre la loi, n'était pas entièrement consumée sur le feu de l'autel. Il n'en revenait rien à celui qui l'avait donnée ; mais le prêtre qui l'immolait en avait sa part ; et voici les particularités qu'il y a à observer sur cela (g) :

1° Si c'était le grand prêtre qui eût péché par ignorance, il offrait un veau sans défaut. Il l'amenait à la porte du tabernacle, mettait la main sur la tête de cette hostie, confessait son péché, en demandait pardon, immolait et égorgeait le veau, en portait le sang dans le tabernacle, faisait avec son doigt sept aspersions du côté du voile qui séparait le

saint du sanctuaire, mettait un peu de ce sang sur l'autel du parfum, puis répandait tout le reste au pied de l'autel des holocaustes. Après cela il ôtait les graisses qui couvrent les reins, le foie et les intestins ; il mettait le tout sur le feu de l'autel des holocaustes ; et pour la peau, les pieds, les intestins et la chair de la victime, il les faisait brûler hors du camp dans un lieu pur, à l'endroit où l'on mettait les cendres qu'on avait ôtées de l'autel des holocaustes.

2° Si c'est tout le peuple qui ait péché, il offrira de même un veau. Les anciens l'amèneront à l'autel du tabernacle, mettront leurs mains sur sa tête, confesseront leur faute ; après quoi un prêtre égorgera la victime, portera le sang dans le saint, en fera sept aspersions du côté du voile, en mettra sur les cornes de l'autel des parfums, répandra le reste au pied de l'autel des holocaustes, fera brûler les graisses sur le même autel, et le reste du corps, les pieds, la peau et les intestins, hors du camp, comme il a été dit de l'hostie pour le péché du grand prêtre.

3° Si c'est le prince du peuple qui ait péché, il offrira un bouc (h), l'amènera à l'entrée du tabernacle, mettra ses mains sur sa tête, confessera son péché ; le prêtre l'immolera, mettra du sang de la victime sur les cornes de l'autel des holocaustes, répandra le reste du sang au pied du même autel, brûlera les graisses sur le feu de l'autel, et le reste de l'hostie sera pour lui ; il sera obligé de la manger dans le tabernacle, sans oser en porter au dehors.

4° Si c'est un simple particulier (i) qui soit tombé dans le péché, il offrira une brebis ou une chèvre sans défaut, la présentera au prêtre à l'entrée du tabernacle, mettra ses mains sur la tête de son hostie ; le prêtre l'immolera, en mettra du sang sur les cornes de l'autel des holocaustes, répandra le reste au pied du même autel, sur lequel il brûlera les graisses ; et tout le reste sera pour lui.

Que s'il n'a pas de quoi pour offrir une brebis ou une chèvre, il offrira deux tourterelles, ou deux petits de colombe ; l'un pour le péché, et l'autre en holocauste. Celui qui sera offert en holocauste sera consumé entièrement sur le feu de l'autel. Celui qui sera immolé pour le péché, sera présenté au prêtre, qui lui arrachera la tête, selon quelques-uns, ou la lui tournera simplement avec violence du côté des ailes, sans l'arracher, fera l'aspersion du sang de cet oiseau aux côtés de l'autel, répandra le reste du sang au pied du même autel, et la chair sera à lui.

Enfin, si la personne était tellement pauvre, qu'elle ne pût offrir ni une chèvre, ni deux tourterelles, elle pouvait offrir la

(a) Ovid. Fast. l. IV.

(b) Servius in Aeneid. l. XII. Vide et Solin. Polyhistor.

(c) Cyrill. l. II, in Genes. Hieron. Quæst. Hebr. Ephrem serm. 1, de Sacerdotio. Chrysost. in Epist. ad Hebr. c. XI, etc.

(d) Levit. xiv, 4, 5, 6, 7, 31, 32, 33.

(e) Levit. xvi, 10, 26.

(f) Philo, de Præmissis sacerdotum, et Levit. vii, 8.

(g) Levit. iv et v.

(h) Je crois que quand Moïse ordonne d'offrir un bouc, on doit entendre qu'on pouvait aussi offrir un bélier. Voyez Levit. vii, 1, 2, 3, 4, et comparez Levit. v, 6, 7.

(i) Levit. iv.

dixième partie d'un éphi de farine, c'est-à-dire, un peu plus d'un demi-setier de farine sans huile et sans encens; elle la présentait au prêtre, qui en prenait une poignée, la jetait sur le feu, et le reste était à lui. Il y a encore sur cela quelques autres détails que l'on peut voir dans le Lévitique, chapitre V, 15, 16, et VI, 1, 2, 3, qui regardent les fautes dans lesquelles il y a, outre le péché et l'hostie d'expiation, une espèce d'amende ou d'obligation de restituer au Seigneur, ou aux particuliers, selon la nature de la faute; car au reste c'étaient toujours les mêmes cérémonies.

Quant à l'hostie pour le péché, lorsqu'on offrait un bœuf, on faisait brûler sa queue, qui était fort grasse, avec le reste des graisses (a); mais si c'était un bouc, on ne faisait brûler que les graisses.

LE SACRIFICE PACIFIQUE s'offrait pour remercier Dieu de ses bienfaits, ou pour lui demander des grâces, ou pour satisfaire à sa propre dévotion, ou enfin simplement pour honorer Dieu. Les Israélites l'offraient quand ils voulaient; il n'y avait aucune loi qui les y obligeât. Il leur était libre de présenter quels animaux ils voulaient, pourvu qu'ils fussent de la nature de ceux dont il est permis de faire des sacrifices. On n'observait dans ces sacrifices ni l'âge, ni le sexe de la victime, comme il se pratiquait dans les holocaustes et les sacrifices pour le péché; la loi demandait simplement que les victimes fussent sans défauts (b). Celui qui la présentait, venait à la porte du tabernacle, mettait la main sur la tête de la victime, et il l'égorgeait; le prêtre en répandait le sang autour de l'autel des holocaustes, brûlait sur le feu de l'autel la graisse qui est dans le bas-ventre, celle qui couvre les reins, le foie et les intestins. Et si c'était un agneau ou un bœuf, il y joignait la queue de cet animal, qui est fort grasse en ce pays-là.

Avant que d'arranger ces choses sur le feu de l'autel, le prêtre les mettait sur les mains de celui qui fournissait la victime (c), puis les lui faisait élever en haut, et agiter vers les quatre parties du monde, le prêtre lui soutenant et lui dirigeant les mains. La poitrine et l'épaule droite de l'hostie appartenaient au prêtre qui était de service; et il paraît que l'une et l'autre étaient aussi mises sur les mains de celui qui les offrait, quoique Moïse n'exprime que la poitrine de l'animal. Après cela, tout le reste de cette hostie appartenait à celui qui l'avait présentée au prêtre, et il en pouvait manger avec ses amis et sa famille, comme d'une autre viande.

LES SACRIFICES, OU LES OFFRANDES DE FARINE OU DE LIQUEURS, qui se faisaient pour le péché, étaient en faveur des plus pauvres, qui ne pouvaient pas donner des hosties de bœufs, de chèvres ou de brebis. Ils se con-

tentaient d'offrir de la farine arrosée d'huile, avec de l'encens par-dessus (d); et le prêtre ayant pris une poignée de cette farine et tout l'encens, les répandait sur le feu de l'autel, et tout le reste de la farine était à lui; il devait la manger sans levain dans le tabernacle, et nul autre que les prêtres n'avaient droit d'en goûter. Quant aux autres offrandes, où l'on donnait des fruits, du vin, de la farine, des gâteaux, ou autre chose, le prêtre en jetait toujours une partie sur l'autel, et tout le reste était à lui et aux autres prêtres. Ces offrandes étaient toujours accompagnées de sel et de vin, mais sans levain. *Levit. II, 1, 2, 3, etc.*

LES SACRIFICES où l'on mettait un oiseau ou un bouc en liberté n'étaient pas proprement des sacrifices, puisqu'on n'y répandait pas le sang, et que la victime demeurait en vie et dans son entier. Voici comme on mettait en liberté le passereau qu'on offrait pour la purification du lépreux (e), ou d'une maison entachée de lèpre. L'on présentait au prêtre deux passereaux ou deux oiseaux puis, avec un bouquet composé de bois de cèdre et d'hyssope, et lié avec de l'écarlate. Le prêtre immolait l'un des oiseaux sur l'eau vive qui était dans un pot de terre neuf et pur, puis, liant le passereau vivant au bouquet de cèdre et d'hyssope, la queue tournée vers le manche, il le plongeait dans l'eau teinte du sang du premier passereau, en arrosait le lépreux ou la maison, puis mettait en liberté le passereau vivant, et le laissait aller où il voulait.

L'autre sorte d'animal qu'on mettait en liberté était un bouc; et voici dans quelle occasion cela se faisait (f). Au jour de l'expiation solennelle, la multitude des enfants d'Israël présentait au grand prêtre deux boucs pour le péché à l'entrée du tabernacle. Le grand prêtre jetait le sort pour voir lequel des deux serait immolé au Seigneur, et lequel serait mis en liberté, ou serait bouc émissaire, ou *Azazel*; car c'est le nom que l'Hébreu lui donne. Celui qui était destiné par le sort à être immolé était mis à mort et offert pour les péchés du peuple. Celui, au contraire, qui devait être mis en liberté était amené vivant devant le Seigneur. Le grand prêtre faisait sur lui certaines prières, mettait ses deux mains sur sa tête, confessait les péchés de tout Israël, en chargeait avec imprécations la tête de ce bouc, puis l'envoyait dans le désert par un homme destiné pour cela. *Voyez les articles BOUC ÉMISSAIRE et HAZAZEL.*

LES SACRIFICES D'OISEAUX s'offraient en trois occasions: 1° pour le péché, lorsque la personne n'était pas assez riche pour donner une hostie d'un animal à quatre pieds (g); 2° pour la purification d'une femme après ses couches (h); lorsqu'elle pouvait offrir un agneau et un pigeonneau, elle donnait l'un et l'autre: l'agneau, pour être offert en

(a) *Levit. v, 1, 2, 5.*(b) *Levit. iii.*(c) *Levit. vi, 50, 51, etc.*(d) *Levit. vi, 14, 15, etc.*(e) *Levit. xiv, 4, 5, etc.*(f) *Levit. xvi, 5 et seq.*(g) *Levit. v, 7, 8, etc.*(h) *Levit. xii, 6, 7.*

holocauste, et le pigeonneau pour le péché ; que si elle n'avait pas le moyen d'offrir un agneau, elle donnait deux tourterelles, ou deux petits de colombe, pour être offerts, l'un en holocauste, et l'autre pour le péché ; 3^e on offrait deux passereaux pour ceux qui étaient purifiés de leur lèpre (a) : l'un pour l'holocauste, et l'autre pour être mis en liberté, ainsi que nous l'avons dit ci-devant.

SACRIFICE DE L'AGNEAU PASCAL. Voyez PAQUE.

SACRIFICE PÉPÉTUEL, nommé par les Hébreux THAMID. Le Seigneur avait ordonné qu'on offrit sur l'autel des holocaustes (b), tous les jours, deux agneaux, l'un au matin et l'autre au soir. On les brûlait en holocaustes ; mais à petit feu, afin qu'ils durassent plus longtemps. Le mouton du matin s'offrait vers le lever du soleil, après qu'on avait fait brûler l'encens sur l'autel d'or, et avant tout autre sacrifice. Celui du soir s'offrait entre les deux crépuscules, c'est-à-dire sur le déclin du jour et avant la nuit. Avec chacune de ces hosties on offrait un demi-setier de vin, autant d'huile d'olive la plus pure, et un assaron ou environ trois pintes de fleur de farine.

Voilà quels étaient les sacrifices des Hébreux, sacrifices imparfaits et incapables par eux-mêmes de purifier les souillures de l'âme. Saint Paul a compris les sacrifices et les autres cérémonies de la loi sous le nom d'*infirmas et egenas elementa* (c). Ils figuraient la grâce et la pureté, mais ils ne la donnaient pas, dit saint Augustin (d) : *Gratiam multiplicatio victimarum significabat, non efficiebat*. Ils convainquaient le pécheur du besoin qu'il avait de se purifier et de satisfaire à Dieu ; mais ils ne lui donnaient point l'innocence (e) : *Convincebuntur peccatores potius quam mundabuntur*. Enfin tous ces sacrifices n'étaient que des prophéties et des figures du vrai sacrifice qui s'offre dans l'Église chrétienne, et qui renferme éminemment toutes les vertus et les qualités des autres sacrifices (f), étant tout à la fois holocauste, hostie pour le péché et pour l'action de grâces, mais avec cette différence qu'il contient toute la réalité et l'efficace dont les anciens sacrifices n'avaient que l'ombre et l'apparence.

LE SACRIFICE DE L'ÉGLISE CHRÉTIENNE est unique. Il consiste dans le corps et le sang de Jésus-Christ, offert et immolé par le ministère des prêtres sur l'autel sous les apparences du pain et du vin. C'est ce sacrifice qui était figuré par tous ceux des Juifs, et qui a fait l'objet de la confiance de tous les saints et de tous les prophètes de l'Ancien Testament, lesquels avaient en vue cette unique oblation dans tous les sacrifices sanglants qu'ils offraient au Seigneur. L'agneau pascal, les holocaustes de tous les jours, les offrandes de farine et de vin, et les autres oblations, de quelque nature qu'elles

ussent, promettaient et représentaient la mort de Jésus-Christ, dont le sacrifice de l'autel est le renouvellement et la réelle représentation. C'est ce sacrifice qui a été prédit d'une manière si expresse par Malachie, en ces termes (g) : *Je ne recevrai plus de présents de votre main*, dit le Seigneur ; *car, depuis l'orient jusqu'à l'occident, mon nom est grand parmi les nations, et l'on me sacrifie en tout lieu, et l'on offre à mon nom une oblation toute pure*. On voit dans cette prophétie deux points essentiels de notre religion admirablement établis : le premier, l'abolition des sacrifices et des cérémonies de l'ancienne loi ; et le second, un sacrifice nouveau offert au nom du Seigneur, en tout lieu et au milieu des nations. Voyez ci-devant l'article MESSE et MORTS.

SACRIFICE D'UN COEUR CONTRIT ET HUMILIÉ. C'est ce sacrifice qui fait de notre part tout le mérite des autres sacrifices que nous pouvons offrir à Dieu (h) : *Sacrificium Deo spiritus contribulatus ; cor contritum et humiliatum, Deus, non despiciet*. Les Juifs, sans ces dispositions, ne pouvaient offrir à Dieu aucune offrande qui lui fût agréable ; et le sacrifice même de nos autels, tout divin et tout excellent qu'il est en lui-même, devient inutile ou même dangereux à ceux qui l'offrent ou qui y participent avec des dispositions contraires à celles-là, ou, du moins, qui ne les désirent et ne les recherchent point. Dieu s'explique sur cela assez souvent dans les prophètes (i) : *Vous ne demandez ni sacrifice, ni oblation, ni hostie, ni holocauste ; vous ne désirez que l'obéissance et la promptitude à vous servir. Qu'ai-je à faire de la multitude de vos victimes ? dit le Seigneur (j) ? je suis rempli. Je ne veux ni vos holocaustes de béliers, ni la graisse de vos animaux gras, ni le sang de vos victimes.... Ne m'offrez plus ni vos oblations, ni vos parfums ; j'ai horreur de vos fêtes et de vos jours de sabbat.... Quand vous élèverez vos mains vers moi, je détournerai mes yeux, et je fermerai mes oreilles quand vous crierez. Vos mains sont teintes de sang. Nettoyez-vous, lavez-vous, ôtez de devant mes yeux l'iniquité de vos pensées, etc.* Voyez *Jerem., XXXV, 15 ; Amos, V, 21, 22 ; Osee, XIV, 2, 3, 4 ; Joel, II, 12, 13, etc. ; Psalm. XLIX, 9*.

SACRIFICES D'HOSTIES HUMAINES. L'idée naturelle que nous avons tous, que l'on doit offrir à Dieu tout ce qu'on a de plus cher et de plus excellent, a porté plusieurs peuples à immoler des victimes humaines. On n'est pas d'accord sur le premier auteur de cette coutume. Quelques-uns (k) l'attribuent à *Ilus*, nommé autrement Saturne, qui l'introduisit, dit-on, parmi les Phéniciens ; il immola aux dieux son fils *Jehid*, qu'il avait eu de la nymphe *Anobroth*. Philon le Juif (l) insinue que la coutume de faire de pareils

(a) *Levit. xiv, 4 et seq., 49, 50, 51.*

(b) *Exod. xxix, 38, 39, 40. Num. xxviii, 5.*

(c) *Galat. iv, 9.*

(d) *Aug. ep. cxlix, c. 1, n. 7, 8, t. II, p. 506, d.*

(e) *Aug. l. 1, de peccatorum Remissione, c. xxvii, n. 34, t. X, p. 29, a.*

(f) *Aug. l. 1, c. XX xviii, contra Faust. in Psal. xxxix,*

7, et passim.

(g) *Malach. i, 10, 11.*

(h) *Psalm. i, 19.*

(i) *Psalm. xxxix, 9, 10.*

(j) *Isai. i, 11, 12, 13.*

(k) *Sanchoniat. apud Euseb. Præparat. l. IV, c. xvi.*

(l) *Phil. lib. de Abraham.*

sacrifices était connue dans la terre de Chanaan avant Abraham; et quelques savants croient (a) que l'exemple de ces peuples diminua beaucoup l'horreur qu'Abraham aurait dû avoir d'immoler son propre fils, lorsqu'il en reçut le commandement de la part de Dieu.

Mais il y a plus d'apparence qu'Abraham est le premier qui voulut immoler son fils; et que c'est son exemple mal entendu qui a donné cours à cette coutume. Sanchoniaton, que l'on cite pour le sacrifice de Jehid immolé par Ilus, est un auteur sans autorité. Philon ne nie pas, à la vérité, que l'usage d'immoler des hommes ne fût peut-être reçu dans la Palestine avant Abraham; mais il soutient que ce patriarche, dans le sacrifice qu'il fut prêt de faire de son fils, n'a pas voulu imiter ces peuples dont il détestait les mœurs et l'idolâtrie. Quel motif aurait pu le porter à cette action? Est-ce la crainte, l'espérance, la vanité, l'ostentation, le désir d'acquiescer des louanges ou des biens? Isaac lui tenait lieu de tout; mais l'ordre de Dieu bien marqué ne lui permit pas de délibérer sur une chose qui était si opposée à son inclinations, et si contraire à ses intérêts.

Quant aux sacrifices d'hosties humaines, usités dans la Palestine, dans l'Afrique, dans les Gaules et dans presque toutes les parties du monde, on ne peut disconvenir qu'ils ne soient très-anciens, et qu'on n'immolât très-réellement des hommes aux faux dieux. Je sais que quelques savants (b) ont cru qu'on se contentait parmi les Chananéens et parmi les Moabites de faire passer les enfants sur les flammes, ou entre deux feux, ce qu'on appela *lustrare per ignem*, et je ne doute pas qu'en effet on en usât ainsi quelquefois; mais pour l'ordinaire on les consumait véritablement dans les flammes, ce qu'il est aisé de prouver.

Moïse dans le Lévitique (c) défend de faire passer les enfants par le feu en l'honneur de Moloch: *De semine tuo non dabis, ut consecretur idolo Moloch*. L'Hébreu: Vous ne donnerez point de vos enfants pour les faire passer à Moloch; ce que quelques-uns entendent d'une simple lustration semblable à celle dont il est parlé dans les profanes (d).

Moxque per ardentis stipulæ crepitantis acervos,
Trajicias celeri strenua membra pede.
Omnia purgat edax ignis.

D'ailleurs l'Écriture parle d'un fils du roi Achaz (e) qui avait été offert à Moloch, et qui ne laissa pas de régner après son père.

Mais on a tant d'autres preuves qu'on brûlait les enfants en l'honneur de ce faux dieu, qu'on n'en saurait raisonnablement douter. Voici comme l'Écriture parle de ce crime au Lévitique, chap. XX, 1, 2, 3: Si

(a) *Marshan. canon Egypti. chronol. Joan le Clerc in Genes. xxii.*

(b) *Spencer. de Legib. Hebr. Ritual. l. II. Rabbinum quidam.*

(c) *Levit. xviii, 21.*

(d) *Ovid. Fast. l. IV.*

(e) *1^o Reg. xvi, 3, comparé à IV Reg. xviii, 1.*

(f) *Amos, v. 26.*

un Israélite, ou un étranger qui demeure parmi eux, donne de ses enfants à l'idole de Moloch, qu'il soit puni de mort, et que le peuple du pays le lapide. *J'arrêterai mon visage dans ma colère contre cet homme, et je l'exterminerai du milieu de son peuple. Que si le peuple du pays laisse le crime impuni, j'arrêterai l'œil de ma colère sur cet homme et sur sa famille, et je le retrancherai du milieu de son peuple, lui et tous ceux qui auront consenti à la prostitution par laquelle il s'est abandonné au dieu Moloch.* Moïse réitère encore ces défenses au Deutéronome, chap. XVIII, 10. Et il paraît par Amos (f) que malgré ces défenses le peuple ne laissait pas de porter même dans le voyage du désert une tente consacrée au dieu Moloch.

Le passage qui parle de la consécration que fit le roi Achaz d'un de ses fils au dieu Moloch ne dit autre chose, à la vérité, sinon qu'il le fit passer par le feu (g): *Consecravit transferens per ignem*. Mais l'Écriture ajoute qu'il imita en cela les abominations des peuples de Chanaan que le Seigneur avait exterminés et chassés devant les enfants d'Israel. Or il est indubitable que les Chananéens faisaient mourir leurs enfants en l'honneur de leurs dieux (h): *Et immolaverunt filios et filias suas demoniis, et effuderunt sanguinem innocentem, sanguinem filiorum suorum et filiarum suarum, quas sacrificaverunt sculptilibus Chanaan*. Jérémie (i): *Ils ont bâti des hauts lieux à Baal, pour brûler leurs enfants en holocaustes à Baal*. Voyez aussi le même prophète, chap. XXXII, 35. Et il est indubitable que c'est principalement à cause de ces crimes que Dieu extermina les Chananéens. Voyez *Deut. XVIII, 10, 12*. Et *Sap. XII, 5: Odibilia opera tibi faciebant per medicamina et sacrificia injusta, et filiorum suorum necatores sine misericordia*.

Les Phéniciens, qui sont des restes des Chananéens, conservèrent dans leur pays cette barbare coutume, qu'ils voulaient autoriser par l'exemple d'Ilus ou de Saturne, comme nous l'avons montré; ils la portèrent dans leurs colonies en Afrique, où elle subsista fort longtemps. Gélon, roi de Sicile, ayant vaincu les Carthaginois (j), les obligea par le traité qu'il fit avec eux, de renoncer à la coutume où ils étaient d'immoler leurs enfants à Saturne. Justin (k) assure que Darius leur fit commandement par une ambassade qu'il leur envoya, de ne plus sacrifier d'hosties humaines; mais malgré tout cela ils continuèrent dans ces pratiques jusqu'au proconsulat de Tibère, qui fit pendre les prêtres de Saturne aux arbres qui étaient près de leurs temples (l). Diodore de Sicile (m) nous donne ainsi la description de Saturne adoré par les Carthaginois; c'était une figure de cuivre, dont les mains étaient renversées et penchées vers la terre,

(g) *IV Reg. xvi, 5.*

(h) *Psal. cv, 37.*

(i) *Jerem. viii, 5.*

(j) *Plutarch. Apophlegm.*

(k) *Justin l. XVIII.*

(l) *Tertull. Apologet.*

(m) *Diodor. Sicul. apud Euseb. Preparat. l. IV, c. xvi.*

de manière que quand on mettait sur ses bras un enfant pour le lui consacrer, il en tombait bientôt et allait mourir dans un brasier qu'on entretenait dans une fosse aux pieds de cette divinité.

Il est inutile d'entasser ici grand nombre d'exemples de sacrifices de victimes humaines. Porphyre assure que le livre de Sanchoniaton en était rempli. Ces sacrifices étaient fréquents non-seulement dans la Phénicie et dans la Palestine, dans le pays d'Ammon et de Moab, dans l'Idumée (a), dans l'Arabie et dans l'Égypte (b), mais aussi dans les Gaules, chez les Scythes, les Thraces, dans les îles de Rhodes, de Chio, de Cypré, et même parmi les Athéniens, et enfin dans l'Amérique.

Quant à ce qu'on dit qu'Achaz eut pour successeur le même fils qu'il avait fait passer par le feu en l'honneur de Moloch, on n'en peut donner aucune preuve. Il est vrai qu'il eut pour successeur Ezéchias; mais il pouvait avoir plusieurs autres fils. Nous lui en connaissons encore un autre nommé Maasia, qui fut mis à mort par les ordres du roi d'Israël (c).

SACRILEGE, *sacrilegium*; action de celui qui profane les choses saintes, ou qui outrage les personnes consacrées à Dieu. Le vol, l'abus, la profanation des choses saintes est un sacrilège. L'Écriture donne le nom de sacrilège à l'idolâtrie et aux autres crimes qui outragent plus directement la divinité.

SACRILÈGE, *sacrilegus*; celui qui commet un sacrilège, une impiété, une profanation des choses saintes, qui usurpe le sacerdoce, qui s'approche indignement des sacrements, qui pille les biens consacrés à Dieu.

SADAI, ou **SADDAÏ** (d). C'est un des noms de Dieu parmi les Hébreux, que les Septante et saint Jérôme traduisent ordinairement par *Tout-Puissant*. On le met le plus souvent seul. Par exemple (e) : *Celui qui voit la vision de Sudaï*; et : *Le Sadaï m'a comblée d'afflictions* (f); et : *Les flèches de Sadaï sont sur moi*. Job (g) s'en sert plus souvent qu'aucun autre auteur sacré. Il ne se trouve point dans les livres de Salomon. Quelquefois on le joint avec le terme *El* qui est un autre nom de Dieu; *El-Sadaï*, le Dieu tout-puissant. Il semble que ce nom de *Sadaï* dérive de l'hébreu *sadad*, ravager, ruiner, piller; comme qui dirait, le Dieu exterminateur, le Dieu des ravages. On peut aussi, suivant une autre dérivation, traduire, *le Dieu des champs*, ou *le Dieu des mamelles*.

SADOC, ou **SADOK**, ou **ZADOC**, fils d'Achitob, grand prêtre de la race d'Eléazar. La grande sacrificature, qui depuis Héli avait été dans

la famille d'Ithamar, rentra dans la famille d'Eléazar du temps de Saül, en la personne de Sadoc, qui fut substitué à Achimélech ou Abiathar, mis à mort par Saül (h), l'an du monde 2944, avant Jésus-Christ 1036. Dans le même temps que Sadoc faisait les fonctions du sacerdoce auprès de Saül, Abiathar, autrement nommé Achimélech ou Abimélech, les faisait auprès de David; de sorte que jusqu'au règne de Salomon, il y eut deux grands prêtres dans Israël: l'un de la race d'Eléazar, qui était Sadoc; et l'autre de la race d'Ithamar, qui était Abiathar (i). Car depuis la mort de Saül et d'Isboseth, David voulut bien conserver la grande sacrificature à Sadoc, quoiqu'il eût été dans le parti de Saül.

Voici ce que nous savons de Sadoc en particulier. Lorsque David fut obligé de sortir de Jérusalem pendant la révolte de son fils Absalom, Sadoc et Abiathar le suivirent avec l'Arche du Seigneur (j). Mais David ne voulut pas qu'ils l'accompagnassent dans sa retraite, disant : *Si je trouve grâce aux yeux de Dieu, il saura me ramener dans Jérusalem; sinon, il est le maître; je suis prêt à faire tout ce qu'il voudra*. Puis s'adressant à Sadoc, il lui dit : *O Voyant, retournez dans la ville avec Achimaas, votre fils; qu'Abiathar et Jonathas, son fils, s'y en retournent aussi. Pour moi, je me tiendrai caché dans la campagne, jusqu'à ce que vous me donniez des nouvelles de ce qui se passera*. Sadoc et Abiathar s'en retournèrent donc à Jérusalem; mais leurs deux fils, Achimaas et Jonathan, se cachèrent près la fontaine de Rogel, afin de pouvoir avertir David de toutes les démarches d'Absalom. En effet, Chusaï, ami de David, ayant détruit le conseil d'Achitophel, en avertit Sadoc et Abiathar, qui le firent savoir à David par le moyen des deux jeunes prêtres dont nous avons parlé (k).

Après la défaite d'Absalom, David envoya à Sadoc et à Abiathar, et leur fit dire (l) : *Faites savoir aux anciens de Juda de venir promptement au-devant du roi pour le ramener à Jérusalem; pourquoi vous laissez-vous prévenir par les autres tribus?* Les deux grands prêtres exécutèrent les ordres du roi, et engagèrent tous les anciens de Juda à venir inviter le roi à retourner dans son royaume.

Enfin le grand prêtre Sadoc n'entra point dans le parti d'Adonias, qui affectait la royauté au préjudice de Salomon (m); et le prophète Nathan ayant disposé David à déclarer sa dernière volonté au sujet de son successeur au royaume, le roi envoya Sadoc avec Nathan et les principaux de sa cour, pour donner l'onction royale à Salomon, et

(a) IV Reg. iii, 24.

(b) Porphyr. de Abstin. l. II, p. 202, et seq.—[M. Champollion-Figeac, qui exagère démesurément la sagesse des Égyptiens et le bien qu'on peut dire de la législation, des institutions et des usages de ce peuple, nie que les sacrifices humains aient eu lieu dans l'ancienne Égypte. Voyez son livre intitulé *Égypte*, et faisant partie de l'*Univers pittoresque* de Didot.]

(c) II Par. xxviii, 7.

(d) שדי Sadaï. שדי אלהי Ego Dominus omnipotens

(e) Num. xxiv, 4, 16.

(f) Ruth. i, 21.

(g) Job. vi.

(h) I Reg. xxii, 17, 18.

(i) II Reg. viii, 7.

(j) Ibid. xv, 24. An du monde 2980, avant Jésus-Christ 1020, avant l'ère vulg. 1024.

(k) Ibid. xxxv, 55, 56; xxxvi, 15, 16, 17, etc.

(l) Ibid. xix, 11, 12.

(m) III Reg. i, 8, 9, 10, etc. An du monde 2989, avant Jésus-Christ 1011, avant l'ère vulg. 1015.

pour le déclarer roi en sa place, ou du moins pour l'associer au royaume. Ce qui fut exécuté le même jour, pendant qu'Adonias avec ceux de son parti étaient encore assemblés près la fontaine de Rogel, où ils faisaient grande chère, en saluant déjà Adonias, comme s'il eût été roi.

Après la mort de David (a), Salomon exclut du sacerdoce Abiathar, qui s'était attaché au parti d'Adonias, et déclara Sadoc seul grand prêtre. On ne sait pas bien quand il mourut; mais il eut pour successeur Achimaas, son fils, qui exerça le sacerdoce sous Roboam.

SADOC, fils d'Azor et père d'Achim, du nombre des aïeux de Jésus-Christ. *Matth.* I, 14.

SADOC, fils d'Achitob et père de Sellum, grand prêtre des Juifs. On ne sait pas précisément son âge; mais il vivait sous le règne de Joathan, roi de Juda. — [Voyez SADOC, fils d'Helcias, qui suit.]

* SADOC, fils d'Helcias, grand prêtre, nommé aussi *Eliacim*, ou *Joachim*, dans l'Écriture, *Odéas* par Josèphe, et *Hosaiah* dans la Chronique des Juifs. Voyez les *Chronologies des grands prêtres*, d'après l'Art de vérifier les dates, et d'après la Bible de Vence, parmi les pièces préliminaires de notre premier volume, sous l'an 680.

* SADOC, père de Jérusa, qui fut épouse du roi Ozias et mère du roi Joathan. *IV Reg.* XV, 33. *II Par.* XXVII, 1.

* SADOC, de la tribu de Lévi, et peut-être prêtre, encore jeune, mais déjà vaillant, reconnu David pour roi et alla se réunir à lui à Hébron, avec la maison de son père, où il y avait vingt-deux princes ou chefs de famille. *I Par.* XII, 28.

* SADOC, fils de Baana, contribua à la reconstruction de Jérusalem après le retour de la captivité. *Neh.* III, 4.

* SADOC, fils d'Emmer, contribua aussi à la reconstruction de la sainte cité. *Ibid.*, 29.

* SADOC, prince du peuple, signataire du renouvellement de l'alliance avec le Seigneur. *Neh.* X, 21. Ce Sadoc est sans doute l'un des deux qui précèdent immédiatement.

* SADOC, scribe, préposé à l'intendance des greniers du temple sous Néhémie, *XIII*, 13.

SADOC, chef de la secte des saducéens. C'est ce que nous enseignent presque tous ceux qui ont traité de cette secte; mais ils ne nous apprennent que peu de chose touchant sa personne. On dit (b) que Sadoc avait succédé dans la tradition de la doctrine, et comme le disciple succède au maître, à un nommé *Antigone Socchæus*, qui avait succédé dans la même qualité à Simon le Juste, grand prêtre des Juifs. Or, Simon le Juste mourut l'an

du monde 3711, avant l'ère vulgaire 293. Ainsi Sadoc a pu vivre vers l'an du monde 3740.

Antigone, maître de Sadoc, fut, à ce qu'on croit, chef d'une secte particulière qui, par un excès de spiritualité, enseignait qu'il fallait rendre au Seigneur un culte pur et désintéressé. Ne soyez point comme des esclaves, disait Antigone à ses disciples; n'obéissez pas à votre Dieu seulement dans la vue des récompenses; obéissez sans vue d'intérêt et sans espérer aucune récompense de vos travaux: que la crainte du Seigneur soit sur vous. Sadoc, son disciple, ne pouvant s'accommoder d'une morale si désintéressée, et ne voulant pas aussi abandonner son maître, pour qui il avait du respect, donna à sa maxime un sens tout opposé à l'intention de celui qui l'avait proposée. Il en conclut qu'il n'y avait ni récompense à espérer, ni peine à craindre dans l'autre vie, et qu'il fallait faire le bien et éviter le mal, sans aucune vue ni de crainte ni d'espérance.

Quelques rabbins (c) font Sadoc disciple de Dosithée, et prétendent qu'il se retira à Samarie, qu'il fit schisme avec les autres Juifs, et adora sur le mont Garizim. Mais ce sentiment est insoutenable, puisque Dosithée le Samaritain vivait longtemps après Sadoc, et peu de temps après la mort de Jésus-Christ (d). D'autres (e) veulent qu'Alexandre le Grand ayant permis aux Samaritains de bâtir un temple sur le mont Garizim, Sadoc et Boétius, et plusieurs autres mauvais Juifs allèrent adorer à Garizim, se séparant ainsi de Simon le Juste et d'Antigone Socchæus, qui demeurèrent toujours fidèlement attachés au temple de Jérusalem. Enfin il y en a (f) qui, sans recourir à Sadoc, prétendent que le nom des Saducéens vient de l'hébreu *sedec*, qui signifie la justice; et qu'ils prirent ce nom pour se distinguer des autres, voulant passer pour grands justiciers. Josèphe (g) remarque qu'ils étaient fort sévères dans la punition des fautes.

SADUCÉENS, disciples de Sadoc, dont nous venons de parler. Ils formaient une des quatre principales sectes des Juifs. Ce qui les distinguait principalement des autres Juifs était le sentiment qu'ils avaient sur l'existence des anges et sur l'immortalité de l'âme. Ils ne niaient pas que nous n'eussions une âme raisonnable, mais ils soutenaient qu'elle n'était pas immortelle (h), et par une conséquence naturelle, ils niaient les peines et les récompenses de l'autre vie (i). Ils prétendaient aussi que ce que l'on dit de l'existence des anges et de la résurrection future, ne sont que des chimères (j). Saint Epiphane (k) et après lui saint Augustin (l) ont avancé que les saducéens niaient le

et *Jun. ibidem.*

(g) *Joseph. de Bello*, l. II, c. XII.

(h) *Joseph. l. II, de Bello*, c. XII.

(i) *Joseph. ibidem.*

(j) *Act. XXIII, 8. Matth. XXII, 25. Marc. XII, 18. Luc. XX, 27.*

(k) *Epiphane. hæres. 14.*

(l) *Aug. serm. 70, de Verbis Domini*, c. III, n. 5, p. 586, nov. edit.

(a) *III Reg. II, 53.* An du monde 2990, avant Jésus-Christ 1010, avant l'ère vulg. 1014.

(b) Vide *Bartolucci, Biblioth. Rabbin. t. I, p. 576. Alios in Thisbi. Auctor. Cozri, Pirke-avoth. Alios plures.*

(c) Vide *S. Epiphane. hæres. 14.*

(d) *Origen. in Matth. tract. 27.*

(e) *Rab. Abraham Levi in Cabbala Historica.*

(f) *Epiphane. hæres. 14. Hieronym. in Matth. XIII. Tostat.*

Saint-Esprit : mais ni Josèphe, ni les évangélistes ne les accusent point d'une semblable erreur. On leur a aussi imputé de croire Dieu corporel (a), et de n'admettre point les prophéties.

On a assez de peine de comprendre comment ils pouvaient nier l'existence des anges, puisqu'ils recevaient les livres de Moïse, où il est parlé si souvent des anges et de leurs apparitions. Il y a assez d'apparence qu'ils regardaient les anges, non comme des êtres particuliers et subsistant par eux-mêmes, mais comme des vertus inséparables de la divinité (b), à peu près comme les rayons sont inséparables du soleil ; ou peut-être qu'ils tenaient les anges non spirituels, mais mortels, de même que cette substance qui nous anime et qui pense en nous. Les anciens ne nous apprennent pas de quelle manière ils se tiraient de l'objection que l'on pouvait tirer contre eux de tous ces endroits du Pentateuque, où il est parlé des anges.

Comme les saducéens ne reconnaissaient ni peines ni récompenses dans l'autre vie, ils étaient inexorables dans les châtimens des méchants (c). Ils observaient les lois, et les faisaient observer aux autres avec la dernière sévérité. Ils n'admettaient point les traditions, les explications ni les modifications des pharisiens ; ils s'en tenaient au seul texte des lois ; ils soutenaient qu'on ne devait observer que ce qui est écrit (d).

On accuse les saducéens de rejeter tous les livres de l'Écriture, à l'exception de ceux de Moïse (e) ; et l'on remarque, pour appuyer ce sentiment, que notre Sauveur n'employa contre eux que des passages tirés du Pentateuque. Mais Scaliger (f) produit d'assez bonnes preuves, pour les justifier de ce reproche. Il remarque qu'ils n'ont paru dans Israël, que depuis que le nombre des livres saints fut fixé, et que s'ils avaient eu à choisir parmi les Écritures canoniques, le Pentateuque leur aurait été moins favorable qu'aucun autre livre, puisqu'il y est parlé si souvent et d'anges et d'apparitions. De plus, les saducéens assistaient au temple et aux autres assemblées de religion, où l'on lisait indifféremment les livres des prophètes, comme ceux de Moïse. Ils étaient dans les premiers emplois de la nation ; plusieurs même étaient prêtres. Les Juifs auraient-ils souffert dans ces emplois des personnes qui auraient rejeté la plus grande partie des Écritures ? Menassé Ben-Israel (g) dit expressément, qu'à la vérité ils ne rejetaient point les prophètes, mais qu'ils les expliquaient

dans un sens fort éloigné de celui des autres Juifs.

Josèphe (h) assure qu'ils niaient le destin, disant que ce n'est qu'un nom vide de sens, que tout ce qui nous arrive de bien ou de mal est une suite du bon ou du mauvais parti que nous avons pris par le choix libre de notre volonté. Ils disaient (i) aussi que Dieu est hors de portée de faire ou de connaître le mal, et que l'homme est maître absolu de ses actions. C'était là nier assez nettement la Providence ; et sur ce pied-là, je ne sais quelle pouvait être la religion des saducéens, ni quelle part ils donnaient à Dieu dans les choses d'ici-bas. Il est pourtant certain qu'ils étaient non-seulement soufferts dans le judaïsme, mais même qu'on en a vu dans la souveraine sacrificature. Cela fait voir quel était alors l'état de la religion des Juifs.

Jean Hircan, grand prêtre de la nation, se sépara avec éclat de la secte des pharisiens, et s'attacha à celle de Sadoc (j). On dit même qu'il ordonna à tous les Juifs, sous peine de la vie, de recevoir les maximes de cette secte (k). Aristobule et Alexandre Jannée, fils d'Hircan, continuèrent à favoriser les saducéens ; et Maimonide (l) assure que sous le règne d'Alexandre Jannée, ils s'emparèrent de toutes les charges du Sanhédrin, et qu'il n'y resta que le seul Simon, fils de Sécrâ du parti des pharisiens. Caïphe, qui condamna Jésus-Christ à mort, était saducéen (m), aussi bien qu'Ananus le Jeune (n), qui fit mourir saint Jacques, frère du Seigneur. Aujourd'hui les Juifs tiennent les saducéens qui sont encore, quoiqu'en petit nombre, parmi eux, pour hérétiques. Voyez sur cette matière Serrar. *Trihæres.* ; Menassé Ben-Israel, l. I, de *Resurrectione mortuorum* ; Basnage, *Histoire des Juifs* l. III, c. v, xiv et suivants, et notre *Dissertation sur les sectes des Juifs*, n. 13, à la tête du commentaire sur saint Marc. — [Voyez le *Calendrier des Juifs*, au 23 de marschevan, au 28 de thebet, au 14 de thamuz et au 24 d'ab.]

La secte des saducéens n'est point éteinte ; elle fut fort affaiblie par la ruine de Jérusalem et par la dispersion des Juifs, mais elle se releva. Dès le commencement du troisième siècle ils étaient si redoutables en Égypte, qu'Ammonim, (o) qui les voyait enseigner dans ce pays-là, se crut obligé d'écrire contre eux (p), ou plutôt contre les Juifs, qui toléraient les saducéens, quoiqu'ils niassent les points fondamentaux de la religion. L'empereur Justinien parle des saducéens dans une de ses nouvelles, les bannit de tous les lieux de sa domination, et les con-

(a) *Arnob.* l. III, p. 100.

(b) C'était le sentiment de quelques Juifs du temps de S. Justin, *Dialog. cum Tryphone*, p. 358. Voyez Grotius sur S. Matt. xxii, 23, et M. le Clerc sur les Actes, chap. xxiii, 8.

(c) *Joseph.* l. II, de *Bello*, c. xii.

(d) *Joseph.* *Antiq.* l. XIII, c. xviii.

(e) Vide Serrar. *Trihæres.* c. xxi, n. 1. *Ælian.* in *Thisbi.* Origen. in *Matth. tract.* 21. Tertull. *Præscript.* c. xlix. Hieronym. in *Matth.* c. xxii.

(f) Scaliger. *Elenchus trihæres.* c. xvi.

(g) Menasse Ben-Israel, de *Resurrect. mort.* l. I, c. vi.

(h) *Joseph.* *Antiq.* l. XIII, c. ix.

(i) *Idem.* de *Bello*, l. II, c. xii.

(j) *Antiq.* l. XIII, c. xviii.

(k) Abraham Ben Dior. *Cabbala.*

(l) Maimon. *Halac. Sanhedrin.* c. ii.

(m) *Act.* v, 17, et iv, 1.

(n) *Joseph.* *Antiq.* l. XX, c. viii, p. 698.

(o) *Essais de littérature*, an 1704, pag. 190.

(p) Ammonim fut le maître d'Origène.

damne aux derniers supplices, comme gens qui défendaient certains dogmes d'impiété et d'athéisme, niant la résurrection et le dernier jugement.

Annus, ou Ananus, disciple de Juda, fils de Nachman, rabbin célèbre au huitième siècle (a), se déclara, dit-on, en faveur des saducéens, et les protégea puissamment contre leurs ennemis. On leur donne encore un défenseur fameux au douzième siècle (b) en la personne d'Alpharag, rabbin espagnol. Ce docteur écrivit contre les pharisiens, ennemis déclarés des saducéens, et leur soutint par des écrits publics, que la pureté du judaïsme ne se trouvait que parmi les saducéens; que les traditions soutenues par les pharisiens étaient inutiles, et que les cérémonies qu'on avait multipliées à l'infini, étaient un joug insupportable. Le rabbin Abraham-Ben-David Hallevi répondit à Alpharag, et soutint la secte des pharisiens par deux grands arguments, celui de leur universalité et celui de leur antiquité. Il prouvait leur antiquité par une succession suivie depuis Adam jusqu'à l'an 1167, et leur universalité, parce que les Pharisiens sont répandus par tout le monde et se trouvent dans toutes les synagogues.

On voit encore aujourd'hui des saducéens en Afrique et en divers autres lieux. Ils nient l'immortalité des âmes et la résurrection des corps; mais ils sont rares, du moins il y en a peu qui se déclarent pour ces sentiments. On connaît aussi parmi les mahométans (c) des hérétiques nommés *zendik*, qui ne croient ni la résurrection ni l'autre vie; mais d'autres soutiennent que ce terme signifie proprement un *mage*, disciple de Zoroastre et adorateur du feu. Il est certain que chez les Arabes et les autres mahométans *zendik* signifie en général un impie qui n'est ni juif, ni chrétien, ni mahométan; ou qui étant dans l'une de ces trois religions, n'en croit pas les principes ou n'en observe pas, par mépris, les préceptes. On a aussi voulu confondre les saducéens avec ceux qui tenaient la métémpycose et avec les défenseurs des deux principes, c'est-à-dire les manichéens; mais il est certain que ces sectes sont différentes du saducéisme.

* SADRAC. Voyez ANANIAS.

* SAFAD, ancienne ville de Béthulie. M. Gilot de Kerhardène a donné sur Safad des renseignements utiles pour l'histoire de Judith, de cette héroïne d'Israël qui sauva Béthulie et sa patrie. Ces renseignements déterminent du moins la position de la cité de Judith. Ils sont consignés dans la *Correspondance d'Orient*, lettr. CLXXXIII, tom. VII, pag. 359 et suivantes. Son récit renferme des détails utiles sous d'autres rapports.

M. Gilot, accompagné d'Aucher-Eloi, autrefois libraire, et alors botaniste, partit le 9 juin 1831 du champ de bataille de Tibériade, et fit halte près de la fontaine de Hittin (Voyez BÉATITUDES (*Montagne des*). « C'é-

tait l'heure, dit-il, où les jeunes filles du village venaient en foule puiser de l'eau à cette source qui abreuya Gui de Lusignan sous la tente de Saladin. Après nous être désaltérés aux urnes qu'on nous présentait, nous descendîmes lentement au fond de la vallée. Ayant laissé derrière nous les délicieux jardins qui forment le territoire de Hittin, nous passâmes le paisible ruisseau qui coule entre deux rives fleuries. Un peu plus loin, au pied des hauteurs qui conduisent à la position de Nephtali, un second ruisseau assez abondant porte le nom de Nahr-el-Limoun, ou ruisseau des Limons; il serpente au milieu d'un bosquet de lauriers roses, puis, avant de se perdre dans le lac, au-dessous des restes de Bethsaïde, il forme une petite île verdoyante; nous passâmes à gué les deux bras de ce ruisseau qui descend en murmurant, des montagnes de Tyr, au delà de Safad. Ce site délicieux fut, dit-on, habité par Locman, ce sage pasteur qu'on confond avec Esope, et le souvenir de ce mystérieux personnage me fut rappelé par la vue d'un berger qui descendait avec son troupeau des hauteurs de Dothaïm, où fut vendu Joseph. Au delà du ruisseau des Limons, nous nous séparâmes pour quelques heures. M. Aucher-Eloi alla, avec un guide, explorer les bords du lac de Tibériade, et la petite caravane, continuant sa marche, commença à gravir les montagnes rocailleuses qui, comme autant de gradins, s'élèvent vers le ciel, et qui couronnent la ville de Safad. A mi-chemin on laisse à gauche le petit fort de Chenir, et on domine à droite le village de Robati. Des plantations d'oliviers embellissent la route, et des rochers de mille formes diverses étonnent le regard. M. Aucher-Eloi..., après avoir herborisé au pied des ruines de Magalon, aujourd'hui El Magdel, où la Madeleine habitait une villa délicieuse; après avoir dépouillé de fleurs sauvages les débris de Bethsaïde, patrie de saint Pierre, il nous rejoignit avec une belle collection de plantes auprès des rochers où s'élevait Nephtali; grâce à ce retard, j'avais eu tout le temps d'en examiner l'emplacement balayé par les orages du lac. *Etiam periere ruinae.*

» Après avoir escaladé en haletant les derniers rochers qui nous dérobaient la vue de la forteresse, nous arrivâmes enfin sur les trois heures aux portes de la cité. On ne compte que six lieues depuis Hittin, mais l'ascension est si pénible, qu'il faut plus de sept heures pour atteindre Safad. La route passe entre la forteresse à gauche et un vieil édifice dégradé, qui forme sur la droite une enceinte carrée. Cette ruine, sans forme bien distincte, a dû être un second château ou plutôt un kan établi pour les caravanes, Safad n'ayant plus, comme Naplouse et Nazareth, de kan public depuis que les caravanes s'arrêtent, à deux heures de la ville, au kan de la citerne de Joseph.

» On est surpris que cet édifice, plus mo-

(a) Vers l'an 753.

(b) Ganz. *Tzemath David*, p. 123.

(c) D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p. 929.

derne que la forteresse, soit en débris, tandis qu'elle-même élève fièrement ses créneaux intacts. Pour pénétrer dans la ville, il faut longer les fossés dont la culture a pris possession. Après avoir admiré cette citadelle assise sur le roc, nous descendîmes par la route des caravanes, traversant du midi au nord la vallée qui forme le centre de la ville actuelle. On nous donna d'abord l'hospitalité sur la gauche de la vallée, au-dessous du quartier juif; mais comme nous ne pouvions être seuls dans l'unique chambre dont l'hôte pût disposer, comme on nous assura même que nous n'y serions point en sûreté, et qu'il était plus prudent d'habiter le quartier turc que de rester dans une chambre mal fermée, nous délogeâmes avant la nuit, et on nous établit en face de la route, de l'autre côté, au milieu du grand village musulman qui s'élève en amphithéâtre dans toute la longueur de la vallée...

» Ne pouvant tirer aucun parti des Turcs, nous nous mîmes en relation avec les Juifs. Le quartier israélite occupe le revers occidental de la montagne qui porte la forteresse. Il est bâti en amphithéâtre, mais un tiers se compose de ruines et de masures. Nous visitâmes les deux synagogues, pareilles à celles de Tibériade; l'une est le lieu d'assemblée des Juifs qui ont quitté l'Europe pour revoir le pays de leurs aïeux, l'autre n'est fréquentée que par les indigènes. Nous les vîmes à la fin du jour; elles étaient désertes; des sièges de bois, une natte égyptienne, deux misérables lampes où l'on fait brûler de l'huile verte qu'on n'a pas soin de purifier, l'armoire mystérieuse où se dépose la Bible, voilà tout le mobilier. Les murs sont nus, et il n'y a point de galeries pour les femmes, pas même de tribunes; et cependant les synagogues de Safad ont une haute renommée. Avant la destruction de la ville, causée par le tremblement de terre de 1759, on y voyait une académie aussi célèbre que le fut celle de Tibériade sous les empereurs grecs. C'était une école normale où l'on formait des rabbins pour les diverses synagogues de la Syrie. On y a même imprimé le rituel que Moïse Galand, chef de l'académie, y composa en 1750. L'imprimerie juive de Safad n'a pu avoir la longue durée de l'imprimerie maronite du Liban, cependant c'est un fait curieux que cette importation des arts d'Europe dans le pays à qui nous devons l'écriture. La Haute-Galilée imprimait des livres avant qu'on eût songé à les introduire à Constantinople ou au Caire, et je crois bon de consigner ici cette singularité.

» Les Juifs ont Safad en vénération, parce qu'ils croient que le Messie y régnera quarante ans, avant d'établir à Jérusalem le siège de sa puissance. En attendant que le Messie les délivre, ils se résignent à la plus cruelle oppression. Ils sont comme prisonniers dans leur quartier, et ne peuvent approcher des maisons turques sans être assaillis à coups de pierres. Les femmes mêmes, si respectées en Orient, sont exposées

aux mêmes insultes; et plusieurs fois, soit auprès des fontaines, soit dans la vallée qui sépare les deux quartiers, j'ai eu occasion de protéger de pauvres Juives que les enfants turcs prenaient pour but dans de cruels jeux; ces tristes victimes me remerciaient avec tant de reconnaissance que j'en étais ému de pitié.

» Après la retraite des Français en 1799, le quartier juif fut saccagé par les Turcs, et depuis lors on les vexait à tout propos, sous mille prétextes; mais leur sort s'est un peu amélioré depuis quelque temps. Il y a deux ans que les Turcs pillèrent la maison et dépouillèrent les enfants d'un riche marchand juif qui venait de mourir. Pour prévenir de telles spoliations, le consul anglais de Beirut prit dès lors les Juifs sous sa protection; il entretient à Safad un agent européen dont la présence contient un peu les Turcs. Toutefois, en proie aux vexations du mutselim, les Juifs ne pourraient subsister sans le commerce avec la côte et avec Damas, où ils sont puissants. Le caratch ou impôt personnel qu'ils acquittent dès l'âge de seize ans n'est pas excessif, mais il est imposé arbitrairement. Souvent il faut payer deux fois pour échapper à la bastonnade. Pour les aider dans leur misère, il leur vient des aumônes d'Europe, et les deniers se partagent entre Jérusalem, Tibériade et Safad, les trois séjours qu'affectionnent aujourd'hui les enfants d'Israël. C'est à Safad qu'habite le grand rabbin des Juifs; supérieur au rabbin de Tibériade qui préside aussi deux synagogues, il décide en dernier ressort tous les points de culte ou de loi qui sont contestés. Au commencement du quatrième siècle, les Juifs avaient des établissements dans quatre villes de Galilée, Séphorie, Nazareth, Tibériade et Capharnaüm. Ils s'étaient peu à peu tellement approprié ces villes, qu'ils n'y voulaient souffrir aucun étranger. Leur révolte, sous Constance, amena la ruine de Séphorie et celle de Capharnaüm, qui ne s'est plus relevée. Ils sont exclus de Nazareth, et il ne leur reste à cette heure que Tibériade et Safad.

» Après avoir vu les pauvres demeures des Juifs indigènes, nous parcourûmes le village des Juifs occidentaux: tout était morne et solitaire. Nous ne vîmes point d'enfants jouant dans la rue, ni de mère assise sur le seuil; cependant nous rencontrâmes quelques femmes qui allaient, comme à la dérobee, d'une maison à l'autre. Leur ayant fait une question en arabe, nous nous aperçûmes qu'elles n'entendaient que l'allemand, leur langue maternelle. Étaient-elles Prussiennes ou Autrichiennes, je ne sais: leur costume était celui des femmes du peuple au moyen âge, et on reste étonné de rencontrer ainsi en Asie une colonie européenne qui a gardé ses mœurs et ses vêtements de l'Occident. Un béguin leur couvrait la tête et ne laissait voir que peu de cheveux blonds; une longue robe, de couleur brune, qui montait jusqu'au menton, dessinait leurs formes: point d'art, aucun ornement ne relevait cette naïve simplicité. Les Juives allemandes ont

un air doux et modeste, et semblent plutôt des nonnes que des bourgeoises. Rien d'oriental ne se montrait dans leur ajustement : elles n'avaient fait aucun sacrifice aux usages du pays, qui se rapprochent de ceux de la Perse dans le costume des femmes. Une timidité enfantine, un air délicat, de beaux yeux où se lit l'habitude de la résignation : voilà ce qui les caractérise. Elles ont toutes la taille un peu courbée et la démarche lente ; à les voir, on sent qu'elles sont douées d'une grande patience à force d'avoir appris à souffrir (1).

» Tel est l'état des Juifs aujourd'hui ; et j'ai insisté sur ce sujet afin qu'on puisse juger de leur triste avilissement dans ce pays de prodiges qu'ils ont illustré pendant deux mille ans.

» Safad n'a ni murs ni enceinte déterminée, ni centre, ni unité. Protée à mille formes, avec chaque siècle elle prend une nouvelle face, s'étendant, se resserrant, montant, descendant sans fin, telle qu'une île à laquelle l'alluvion ôte d'un côté et ajoute de l'autre : elle étonne par ce disloquement de parties, n'ayant rien de ce qui constitue une ville. Il semble que les Juifs et les Turcs aient voulu tout à la fois habiter la même ville et se séquestrer mutuellement : la vallée est entre eux une espèce de place neutre laissée à dessein d'empêcher tout contact immédiat. Safad ressemble donc à une ville dont on aurait tracé le plan, mais dont on n'aurait bâti que les faubourgs. C'est moins une cité que la réunion de cinq villages placés, avec des intervalles, à l'ombre de la même forteresse. Isolée sur des hauteurs où l'on n'arrive que par une sorte d'escalier naturel, n'ayant pas des abords plus faciles que Jérusalem, à cause des défilés qu'il faut franchir, elle offre une physionomie originale et qui plaît par la nouveauté. Ses communications continuelles avec l'Occident, au moyen des Juifs, avec Damas, au moyen des caravanes, lui donnent tout à la fois quelque chose d'européen, sans lui ôter son caractère asiatique et quelque chose de musulman ; où l'on sent qu'a pénétré à demi la civilisation occidentale. Notre admission dans le quartier turc en est la preuve. Safad est une sorte d'étape franque placée en avant au milieu des Turcs de la Syrie... » — [Voyez BÉTHULIE.]

» Au dix-huitième siècle, sous le cheik Daher, Safad était la capitale de la Galilée, comme elle l'avait été du temps de l'émir Fakardin : c'est l'époque la plus brillante de cette ville. Acre n'était alors qu'un village ouvert, où commandait un aga ; mais, quand Daher s'en fut emparé et en eut fait une ville forte, Safad commença à déchoir, parce que le commerce de la Galilée se déplaçant, comme le cheik, se porta à Acre, devenu l'entrepôt des négociants européens. Renversée par un de ces tremblements de terre si communs en Syrie, Safad est sortie de ses ruines, et me semble aussi florissante que le comporte la situation toujours incertaine du

(1) A l'époque des derniers troubles de la Syrie, en 1834, les Juifs ont éprouvé une nouvelle persécution.

pays. L'art de bâtir n'a point éprouvé de révolution depuis plusieurs mille ans. On songe à la solidité plutôt qu'à la commodité et à l'agrément. Toutes les maisons, isolées les unes des autres, sont en terrasses comme à Acre. Comme elles n'ont point d'âtre, il faut faire la cuisine dans la petite cour qui précède chaque demeure. La ville n'a pas un monument remarquable ; les bains publics y sont grossiers et les mosquées petites, communes et même sans minaret. Safad obéit à un mutselim qui dépend immédiatement du pacha d'Acre ; mais elle n'est pas, comme Nazareth, la ville d'affection d'Abdallah. Aujourd'hui la Galilée, partagée entre les deux mutselims de Safad et de Nazareth d'une part, et de l'autre entre les deux agas de Genin et de Tibériade, n'a plus de ville principale : toutefois, la plus importante par son commerce et sa forteresse, Safad, mériterait bien dès à présent le titre de capitale.

» Le croiriez-vous ? Dans une ville peuplée et commerçante on ne trouve rien à acheter, excepté le jour du grand bazar, pas même du pain. Pour renouveler nos provisions de route, il nous fallut recourir aux Juifs indigènes : seuls ils font du pain comme en Europe. Les Turcs et le mutselim lui-même se contentent de la galette à demi cuite des Arabes, ou font provision de biscuit de Damas. Les Juifs font aussi de l'eau-de-vie assez médiocre et du vin aussi bon que le vin d'or du Liban ; mais, comme ils mettent de la térébenthine dans les jarres de terre où ils le conservent, ce vin contracte un goût résineux auquel on a de la peine à s'habituer.

» Dans un siècle où les intérêts matériels l'emportent sur les sublimes besoins de l'intelligence, il faut bien se résigner à vous dire un mot de l'industrie obscure de Safad. Les hommes positifs veulent qu'un voyageur, fût-il poète, leur parle d'autre chose que de sites et de ruines : la poésie n'est pour eux que de brillantes bulles de savon soufflées innocemment vers le ciel.

» Toute l'industrie de Safad consiste en teintureriers d'indigo, dont l'art est héréditaire dans certaines familles israélites, en filatures de coton et en fabriques de belles toiles, aussi blanches que les lis. Les Damasquins, et surtout les Druses de l'Anti-Liban, font, de ces toiles de coton, des usses et des ceintures. Sans doute que ces tissus, d'un éclat éblouissant, sont le bysse oriental célèbre dans l'antiquité, et dont les lévites se paraient dans les solennités. Les tisserands turcs de Safad sont en réputation dans toute la Syrie ; mais les métiers sont peu actifs, car presque tout le coton s'exporte brut en Europe par la voie d'Acre, où le pacha s'en est réservé le monopole. Jadis Safad fabriquait aussi des étoffes de soie ; les métiers sont tombés peu à peu au milieu des révolutions politiques, et le Liban seul, plus abrité, a conservé la fabrique des soieries et des tissus mêlés.

» Il se tient tous les vendredis à Safad un grand bazar, semblable à celui qui a lieu tous

les lundis au pied du mont Thabor. C'est un bizarre pêle-mêle des costumes les plus divers, dont la vue est tout à fait curieuse pour un européen : des Mutualis des confins de Sour, les Bédouins du Ghor, et même les Druses de l'Anti-Liban, y viennent en foule. Là, un Juif est à côté d'un cavalier arabe, un Turc brillant heurte un sauvage mutuali, un mouere nazaréen fume le chibouk à côté d'un okal druse, et un riche marchand d'Acre près d'un fellah du Djolan. Les étoffes, les comestibles, les tentes, les cafés, les chevaux, les lances, les vendeurs, les acheteurs, les cris divers, la confusion des races, les nuages de poussière, l'effet du soleil sur cette foule en mouvement, tout cela forme un ensemble étrange, spectacle aussi neuf que surprenant. Le champ de la foire est le penchant occidental de l'antique montagne de Béthulie, que couvre du même côté, mais vers le sommet, le quartier juif. Le bazar s'étend au-dessous du bois d'oliviers jusqu'aux fossés de la forteresse, dans une étendue d'un demi-mille. Je ne puis omettre ici ces oliviers, plantés régulièrement sur une esplanade qui rappelle les promenades en terrasses qu'on voit dans les villes d'Europe. Excepté les oliviers de Gethsémani, je n'ai rencontré nulle part en Orient d'aussi beaux arbres. Ces oliviers, dont la circonférence égale celle des vieux chênes, ont vu sans doute l'époque des croisades : ce sont les nobles témoins du passé, et j'aime à me rafraîchir le cœur sous cette ombre mystérieuse, qui abrita les templiers et les preux pèlerins du douzième siècle.

» Quel spectacle offre à l'observateur une ville turque où deux races ennemies vivent ensemble en se maudissant ! Ici la race tartare opprime à son aise la race d'Israel. Le vainqueur et le vaincu sont à chaque pas en présence ; et si le vêtement était le même, il suffirait, pour les reconnaître, de voir l'un lever le front, l'autre courber la tête. Le Juif n'a qu'un méchant tarbouch entouré d'un sale mouchoir brun ; le Turc étale aux yeux un énorme turban, dont la usse, d'une éclatante blancheur, se roule en vastes contours.

» Pour le moment, je ne chercherai point à prouver que Safad est Béthulie, quoique la tâche soit d'autant plus facile que j'ai retrouvé la fontaine de Judith dans le ravin qui touche Safad au midi ; je ne veux que vous dire quelques mots de la forteresse, et passant de l'antiquité au moyen âge, vous ramener à nos iliades d'outre-mer. La forteresse sarrasine me semble un des plus curieux ouvrages de l'Orient : des murailles épaisses, construites en belles pierres de taille, et ayant plus de cent pieds d'élévation ; un fossé large et profond, creusé dans le roc vif ; la beauté des créneaux, qui dominant toute la contrée ; la porte, qui forme une ogive élégante ; le pont étroit qui traverse le fossé, et donne ainsi dans la place du côté du midi, et tout cela d'une conservation rare ; d'un fini d'exécution admirable, voilà la forteresse de Safad. Elle a la forme ovale et semble une immense tour, comme celle de Galata. Le

style en est mauresque, et elle me paraît être l'ouvrage des califes de Damas. Je serais assez porté à croire que la forteresse a été réparée par l'émir Fakardin, qui avait amené d'Italie d'habiles ouvriers. Il est facile de voir que la difficulté de transporter jusque là des machines de guerre rendait, du temps des croisades, cette place imprenable. Baudouin III s'y réfugia après la déroute de son armée, près du pont des Filles de Jacob ; et le comte de Tripoli, après le désastre de Tibériade, y trouva un asile. Mais le fait le plus intéressant dont l'histoire des croisades ait gardé le souvenir, est le martyre de la garnison chrétienne. Voici en abrégé ce que rapporte Sanuti : Bibars ayant soumis par capitulation la forteresse de Safad, en 1266, immola la garnison contre la foi jurée, car il avait promis de la faire conduire saine et sauve à Ptolémaïs. L'apostasie ou la mort, telle fut l'alternative à laquelle il réduisit les chrétiens. La nuit qui précéda l'exécution, le prieur des templiers et deux frères mineurs exhortèrent les soldats au martyre. Le sultan les fit d'abord écorcher vifs, puis décapiter. Six cents chrétiens tombèrent ensuite sous le glaive, et leur sang, dit la chronique, coulait comme un ruisseau sur le penchant de la montagne. Le féroce vainqueur n'épargna que le châtelain. Ce penchant de la montagne, arrosé du sang des martyrs, est aujourd'hui le champ de foire de Safad. J'aimais à venir rêver seul sur ce sol sacré où les cadavres, laissés sans sépulture, jetaient des clartés miraculeuses. J'ai recueilli là un peu de cette terre sacrée ; et si j'avais la facilité de me charger de reliques, je voudrais l'emporter en Occident.

» La même année, Hugues de Lusignan ayant fait à la tête de trois garnisons chrétiennes une excursion vers Tibériade, la garnison turque de Safad lui dressa une embuscade. Comme il revenait sans précaution à travers la Galilée, son avant-garde ayant devancé de trois lieues le gros de l'armée, il fut surpris dans un défilé du pays de Safad et mis en déroute. Les montagnes qui entourent la forteresse sont si favorables à un coup de main, que les croisés doivent en avoir été souvent victimes, d'autant mieux que cette manière d'attaquer l'ennemi à l'improviste est tout à fait dans le génie turc. Pendant le siège d'Acre, Murat vint s'emparer de la forteresse de Safad. Il a suffi de treize cavaliers français, me disaient hier les Juifs indigènes, pour épouvanter et faire fuir la garnison de Djézar et tous les Turcs de la ville. Aujourd'hui la forteresse sert de sérail au mutselim ; les cavaliers qu'il entretient y logent aussi, et forment la garnison. » *Voyez Asor.*

SAFRAN, *crocus* ; en hébreu, *carcos* ou *corcos* (a), fleur fort connue. Sa fleur est de couleur bleue, au milieu de laquelle il sort certains filets de couleur jaune, dont l'odeur est très-agréable. Salomon, dans le Cantique des cantiques, la joint à d'autres aromates : *Nardus*, et *crocus*, et *fistula*, etc. Jérémie parle des habits de couleur de safran : Qui

(c) כרכם *Carcos*. Sept. *κρόκος*.

nutriebantur in croceis (a). Mais l'Hébreu de Jérémie signifie plutôt la pourpre, ou le cramoisi.

SAGAN (b). Les Hébreux appellent ainsi le vicaire, ou le lieutenant du souverain pontife, qui suppléait à son office, et qui en faisait les fonctions en l'absence du grand prêtre, ou lorsqu'il lui était arrivé quelque accident qui le mettait hors d'état de les faire en personne, ce dont on a quelques exemples dans l'histoire de Josèphe. Les Juifs croient que l'office de ces Sagans est très-ancien parmi eux. Ils tiennent que Moïse était *sagan* d'Aaron. Je ne trouve pas le nom de *sagan* en ce sens dans l'Écriture : mais il est fréquent dans les rabbins (c).

SAGAN se met aussi pour les princes, les grands du royaume ; et ce terme se rencontre souvent en ce sens dans les livres d'Esdras et de Néhémie, dans Isaïe, Jérémie, Ezéchiel et Daniel. *Sagan* est plutôt chaldéen qu'hébreu, et il y a toute apparence que c'est des Chaldéens que les Hébreux l'ont pris, pour marquer les princes, les grands de la cour, les magistrats, les puissants, non-seulement parmi les Babyloniens, mais aussi parmi les Hébreux. Saint Jérôme traduit ordinairement ce terme par *les magistrats* ; et les Septante par *les satrapes, les princes, les chefs, les gouverneurs*.

SAGÉ, père de Jonathan. Ce Jonathan était un des héros de l'armée de David. I Par. XI, 33. *Jonathan filius Sage Ararites*. Mais le troisième livre des Rois, XXIII, 33, lit : *Jonathan et Semma d'Arari*.

SAGE. *Le Sage*. On donne ordinairement cette épithète par excellence à Salomon. On met aussi le nom de *sage*, pour un homme pieux, prudent, éclairé, savant, craignant Dieu, vertueux, etc. Voyez l'article SAGESSE.

SAGES-FEMMES des Hébreux qui conservèrent les enfants mâles, nonobstant les ordres du roi d'Égypte. Voyez PHUA.

SAGES DU PAGANISME. Voyez PHILOSOPHES.

SAGES DE CHALDÉE. Voyez MAGES.

SAGESSE ; en latin, *sapientia* ; en grec, *sophia* ; en hébreu, *chachmah* (d). Les Juifs donnent une bien plus grande étendue au nom de *sage* et à celui de *sagesse*, que ni les Grecs, ni les Latins. Chez eux la sagesse se met 1° pour l'intelligence, la connaissance des choses surnaturelles et divines. Elle se trouve souvent de cette sorte dans les psaumes et dans les livres Sapientiaux. C'est là proprement *la sagesse* que Salomon demanda à Dieu avec tant d'instance, et que Dieu lui accorda avec tant de libéralité.

2° LA SAGESSE se prend pour l'adresse à inventer et à exécuter les divers ouvrages,

où il faut plus d'invention et d'industrie que de force de corps. Par exemple, Dieu dit à Moïse (e) qu'il a rempli de sagesse, d'intelligence et de science, Béséléel et Ooliab, pour inventer et exécuter toutes sortes d'ouvrages pour la perfection du tabernacle.

3° LA SAGESSE est mise pour la ruse, la finesse ; et cela en bonne et en mauvaise part. Par exemple, Moïse dit que Pharaon usa de sagesse (f) ou d'industrie, pour opprimer le peuple juif dans l'Égypte. Il est remarqué que Jonadab, ami d'Amnon et neveu de David, était très-sage, c'est-à-dire très-rusé, très-adroit (g). Et Job (h) dit que Dieu surprend les sages dans leur sagesse. Et Salomon (i) : *La sagesse du rusé consiste à connaître sa voie*, etc.

4° LA SAGESSE se prend pour la doctrine, la science, l'expérience. Par exemple (j) : *La sagesse réside dans les vieillards* ; et : *Le sage vous découvrira-t-il la science des vents* (k) ? Vous en décrira-t-il la cause et la source ? *Qui fera le dénombrement des cieux par sa sagesse* (l) ? Et le Psalmiste (m) : *L'aspic n'écouterà pas la voix du sage enchanteur, ou de l'enchanteur habile, entendu*. Pharaon établit Joseph sur toute sa maison, pour enseigner la sagesse et la prudence à ses anciens et à ses conseillers (n). Enfin l'Écriture donne quelquefois le nom de sage aux magiciens, aux enchanteurs, aux tireurs d'horoscope, aux devins, aux interprètes des songes.

5° LA SAGESSE se met pour la SAGESSE ÉTERNELLE, le VERBE, le FILS DE DIEU. C'est par sa sagesse que Dieu a affermi les cieux et fondé la terre (o), c'est cette sagesse que Dieu a possédée au commencement de ses voies (p) ; c'est elle qui existait avant que Dieu créât aucune chose ; et qui accompagnait le créateur dans la production des êtres sensibles. Elle a été établie sur toutes les créatures, etc. Voyez aussi les livres de *la Sagesse* (VII, 22... 26 ; VIII, 1, 2, et seq. ; XVI, 12, 26 ; IX, 1, 2 ; XVIII, 15) et de *l'Écclésiastique* (XXIV, 5, 6, 7, etc.), où l'on trouve des éloges magnifiques non-seulement de la sagesse, comme vertu, mais aussi comme Verbe et Fils unique de Dieu, engendré avant tous les temps. — Voyez ci-après SAGESSE DIVINE OU ÉTERNELLE.]

6° Saint Paul (q) parle de la sagesse de la chair, de la sagesse du monde, de la sagesse humaine, opposée à la vraie sagesse, à la sagesse de Jésus-Christ, à la sagesse de l'esprit. Et saint Jacques (r) parle d'une sagesse terrestre, animale et diabolique, opposée à la sagesse qui vient d'en haut et qui est premièrement chaste, puis amie de la paix, modérée et équitable, susceptible de tout bien, pleine de miséricorde et des fruits des

(a) Thren. iv, 5. האמנים עלי תלע

(b) סגן Sagan. Les rabbins l'appellent אב בית הדין Père de la Maison du jugement.

(c) Vide Selden. de Synedriis, l. III, c. viii, et auctores de Reipub. Hebræ.

(d) Sapientia, σοφία. חכמה Chachma.

(e) Exod. xxxviii, 5, et xxxi, 3.

(f) Ibid. i, 10.

(g) II Reg. xiii, 3.

(h) Job. v, 13.

(i) Prov. xiv, 8.

(j) Job. xii, 12.

(k) Ibid. xv, 2.

(l) Ibid. xxxviii, 51.

(m) Psalm. lvi, 6.

(n) Psalm. civ, 22.

(o) Prov. iii, 19.

(p) Prov. viii, 22, 23.

(q) I Cor. i, 19, 20, 21, etc., et ii, 1, 4, 5, 6, 7, etc.

(r) Jacob. iii, 14, 15.

bonnes œuvres. Elle ne juge point, elle n'est point dissimulée, etc.

*SAGESSE DIVINE ou ÉTERNELLE. C'est le VERBE, le FILS DE DIEU, la seconde personne de la très-sainte Trinité. Elle a été connue dans sa personnalité par les Hébreux; leurs livres sacrés, leurs commentaires, leurs traditions en font foi. Voyez sur ce point le savant traité de M. Drach intitulé *De l'harmonie entre l'Eglise et la Synagogue*. Les docteurs juifs ont désigné la sagesse divine par le nom de *Memra*. Les païens, qui l'ont aussi connue, l'ont nommée *Minerve*. Delort de Lavour a mis en parallèle ce que les livres saints disent de la sagesse éternelle et ce que les poètes racontent de la *déesse de la sagesse*. Nous allons rapporter ce chapitre de sa *Conférence de la Fable avec l'histoire sainte*, 2^e édit., Avignon, 1835. Voyez auparavant l'article précédent, au 5^e, et les articles MEMRA et VERBE.

« *Minerve*, dit Delort de Lavour, est la déesse de la sagesse, et la sagesse elle-même, engendrée et sortie du cerveau de Jupiter, véritablement semblable à lui, point différente de l'esprit et de l'intelligence de ce dieu souverain. Elle est sans mère et unique; elle est avant tout ce qui a été fait. Elle est la puissante, la terrible, et l'invincible déesse des armées. C'est elle seule qui inspire, conduit et fait exécuter tous les desseins sages, justes et vertueux. Les personnes sages et prudentes ne font et ne peuvent rien sans son assistance immédiate et continuelle. Elle est l'inventrice et la déesse des sciences, des arts, de toutes les connaissances; elle seule peut les enseigner, et l'on ne peut les apprendre que par elle.

» Tous ces attributs méritent d'être considérés et justifiés dans le détail, et ne peuvent mieux l'être que par les significations des divers noms donnés à cette déesse pour les désigner, et par tout ce que nous en ont enseigné les premiers et meilleurs auteurs de la théologie païenne.

» Hésiode, dans sa *Généalogie des dieux* (1), conte que Jupiter, qui est le dieu souverain, produisit de sa seule intelligence, qui n'avait encore rien produit, et engendra de son cerveau *Minerve*, appelée aussi *Tritone*, ou *Tritogénie*, du mot grec *Trito*, qui veut dire *la tête*; forte, puissante, terrible, aussi puissante, aussi sage et intelligente que lui-même (2).

» Pindare, dans l'ode septième de ses *Olympiques*, pour chanter l'île de Rhodes favorisée de *Minerve* par les beaux arts qui y florissaient, dit que le grand roi des dieux y

(1) Depuis le vers 886 jusqu'au 924.

(2) Primam ex capite virginem, Tritogeniam par habentem patri robur et prudens consilium. v. 893 et 896. Acrem ducem exercitus, indomitam. v. 924 et 925.

(3) Quando Vulcani arte aëreo bipenni, Minerva ex supremo patris vertice prosiliit. *Pindare, Olymp. ode 7.*

(4) Ipsa cæsiis oculis dea præbuit illis ut in omni arte præstantissima opera manuum suarum mortales reliquos superarent. *Dans la même ode.*

(5) Vix urbis ferebant opera similia hominibus vivis et gradientibus, unde fuerat gloria ingens; narrabant vero prisca hominum sermones in profundo maris Rhodum fuisse salsis profunditatibus occultatam, tandem verbo ca-

avait fait tomber une pluie d'or, lorsque par un coup de hache donné par Vulcain, il avait fait sortir du plus haut de son cerveau la déesse *Minerve* (3). C'est de ce rare accouchement que Lucien s'est joué dans un de ses dialogues entre Jupiter et Vulcain.

» Pindare explique la fiction de la pluie d'or tombée à la naissance de *Minerve* dans l'île de Rhodes, quand il ajoute que les Rhodiens, par un don de cette déesse, surpassaient tous les autres mortels par les beaux ouvrages de leurs mains (4): que leurs rues étaient chargées de statues qui paraissaient animées et prêtes à marcher; que la gloire de cette île en devint si éclatante, qu'il semblait, disait une antique tradition, que Rhodes, autrefois cachée et ensevelie dans les profonds abîmes de la mer, eût été, par la force d'une parole de Jupiter, élevée au-dessus des flots et des autres îles (5).

» Cette pluie d'or dans Rhodes, lorsque *Minerve* sortit de la tête de Jupiter, est aussi marquée dans Strabon (6); et le poète Claudien (7) la chante comme une ancienne tradition, qu'il croit fabuleuse. On avait dit de ce don d'exceller dans les arts fait à cette île, qu'il y avait plu de l'or, comme on a dit d'un pays fertile et abondant, qu'il y coulait des ruisseaux de lait et de miel; et de la protection de cette déesse, comme il avait été écrit, que l'acquisition de la sagesse surpassait le prix de tout l'or qu'on pouvait acquérir (8).

» Il ne faut pas attendre d'avoir parcouru tous les attributs de cette déesse, pour en marquer les rapports avec le divin original dont elle est une image; ces rapports saisissent l'esprit au premier coup d'œil qu'on jette sur cette copie, quelque imparfaite et défigurée qu'elle soit. Dès le premier trait, où l'on voit *Minerve* sortir du cerveau du dieu suprême sans aucune mère, dès lors dans toute sa perfection (comme elle était représentée dans une statue qu'on honorait à Athènes) (9), et qu'on la reconnaît pour l'intelligence et la sagesse de ce dieu, avant et après être sortie de sa tête, il n'est pas possible que d'abord la génération du Verbe éternel, Sagesse incréée, émanée du Père par voie de connaissance, Lumière de la Lumière, Dieu de Dieu, ne se présente à l'esprit et ne se fasse reconnaître dans cette image.

» Ce que les poètes y ont ajouté, que Jupiter s'était fait fendre la tête d'un coup de hache par Vulcain (10), montre seulement qu'ils n'ont pu concevoir cette génération

put extulisse. *Dans la même ode.*

(6) Au 14^e liv. de sa Géographie.

(7) Au 5^e livre des *Lonanges* de Stilicon, v. 226.

(8) Et attulit sapientiam super aurum electum. *Ch. III, v. 50 du prophète Baruch.*

(9) In Atheniensium arce inter alia signa est Minerva de Jovis vertice prodiens. *Pausanias, in Atticis.*

An quia de capitis fertur sine matre paterni Vertice cum elypeo prosiliisse suo.

Ovide, au 5^e liv. des Fastes.

(10) Vulcanus Jovis caput securi percussit, deque illius vertice armata Pallas exsiluit. *Apollodore, liv. I de sa Bibliothèque, n. 8.*

véritablement ineffable (1), et ne fait que confirmer la vérité de l'original, qui s'est conservée dans leur copie, sans qu'ils en aient pu comprendre le mystère.

» Cette naissance de la tête de Jupiter est même prise de nos saints livres, où la sagesse divine dit elle-même qu'elle est sortie du visage, de la bouche ou de la tête du Très-Haut, avant tout ce qui a été créé (2).

» Le nom de Minerve, que les Grecs donnèrent à cette déesse, signifie *puisée, tirée*, (comme l'eau, d'une fontaine, et le rayon, du soleil) et *demeurant une même chose* avec celui duquel elle est puisée; il est composé des mots grecs, *erwon*, qui veut dire *puisé*, et *min* qui veut dire *être le même, la même chose*.

» Son autre nom grec était *Athéné*, que quelques-uns ont dit être pris d'*Athélé*, pour dire qu'elle n'avait pas eu besoin d'être allaitée; parce qu'elle était sortie de son père aussi grande que lui et dans un âge parfait: mais Platon, dans son Dialogue de la juste raison des noms (3), dit que les anciens, qui avaient porté plus haut leur intelligence, avaient appelé Minerve, *Athènes*, c'est-à-dire, *l'esprit et la pensée de Dieu même, l'intelligence divine*, et qu'ils avaient formé ce nom d'*Athéon* ou *Athéoné*, qui veut dire *la connaissance divine*.

» Le même Platon, dans le Philèbe, ou du Souverain Bien, dit que cette intelligence n'est autre que la vérité (4), qu'elle en est l'expression la plus parfaite et la plus vraie.

Phornutus, dans son Traité de la nature des dieux, dit, conformément à la pensée de Platon, que Minerve est l'esprit et l'intelligence de Jupiter, et la même que la propre sagesse et prudence de ce dieu sans aucune distinction (5). La sagesse divine, dans le livre qui porte son nom (6), est appelée le *Miroir de la majesté et l'image de la bonté de Dieu*; comme saint Paul (7) appelle le Fils de Dieu la *Splendeur de sa gloire et la figure de sa substance*.

» Platon, dans le Dialogue de l'âme (8), ajoute que cette intelligence a produit et orné tout l'univers. La sagesse éternelle est représentée de même dans les saintes Ecritures, on peut le voir au chapitre troisième de Baruch déjà cité.

» Lilio Grégorio Giraldi, célèbre par son érudition, a ramassé dans son Traité des dieux des Gentils, un grand nombre de noms qu'on avait donnés à Minerve pour ses différents attributs, et qu'il a recueillis de Pau-

sanias, qui rapporte le culte rendu à Minerve dans les divers lieux de la Grèce. Ces noms sont tous tirés des divers noms et attributs de la sagesse divine.

» Celui de *Tritonia*, ou *Tritogenia*, était un des plus ordinaires et des plus universels. C'était un monument de cette naissance singulière de la tête de Jupiter, du grec *trito*, la tête. Le lac Tritonide dans la Libye en avait pris son nom, parce qu'on disait que c'était là que cette déesse, après être sortie de la tête de son père, avait paru pour la première fois sur la terre (9). Démocrite a remarqué qu'on lui avait aussi donné ce nom du mot grec, *tres* ou *tria*, qui veut dire *trois*, pour marquer trois dons qu'elle a faits aux hommes: la prudence dans les conseils, la droiture dans les jugements, et la justice dans les actions; ce qui convient très-particulièrement et uniquement à la véritable sagesse éternelle.

» Pausanias dit qu'on voit à Patras, dans le temple de Jupiter, une statue qui le représente assis sur son trône avec Minerve à ses côtés (10); et ailleurs, le même auteur fait mention d'une statue de Minerve, sous un titre qui veut dire, *assise auprès de Jupiter* (11).

» Elle est aussi appelée d'un nom grec *Ametor*, qui veut dire *sans mère*; et, dans les hymnes d'Orphée, *Monogènes*, ou *Fille unique du Dieu souverain, sortie de sa tête*; la *Prudence et l'Inventrice des arts*. Elle était aussi appelée *Polyochos*, c'est-à-dire, la *Maîtresse qui conduit tout l'univers* (12).

» Le premier de ces noms est celui du Verbe éternel, Fils unique de Dieu (13), et le dernier ne lui convient pas moins, puisqu'il soutient et gouverne toutes les créatures par sa seule parole (14). Il y avait aussi à Erythrée, dit Pausanias (15), un temple de Minerve *Poliade*, c'est-à-dire *Gardiennne de la ville*, avec une fort grande statue, qui la représentait assise sur un trône et soutenant le ciel avec sa tête.

» L'invention des arts attribuée à Minerve l'avait fait appeler par les premiers Athéniens *Ergane* (16), qui signifie *Présidente et Protectrice des ouvrages*; nom qui convient particulièrement à la sagesse divine; de ce nom grec sont venus le nom et la fable de la célèbre ouvrière *Arachné*, par la transposition d'une lettre et sa métamorphose en araignée par Minerve. La ville d'Athènes, qui semblait être la première de l'univers pour les sciences et pour les beaux-arts, en avait pris le nom de cette déesse.

(1) Generationem ejus quis enarrabit. *Isaie, ch. liii, v. 8.*

(2) Ego ex ore Altissimi prodivi primogenita ante omnem creaturam. *Eccli. ch. xxiv, c. 5.*

(3) In Cratylô.

(4) Mens aut idem est quod veritas, aut omnium certe simillima atque verissima. *Vers la fin de ce Traité de Platon.*

(5) Minerva est Jovis intellectus, diversa non existens prudentiæ quæ Jovi inest. *Phornutus, de Natura deor.*

(6) *Sap. ch. vii, v. 26.*

(7) Chap. 1 de l'Épître aux Hébreux, v. 7.

(8) Mentem omnia exornare, omniumque causam esse. *Plato, in Phædonè.*

(9) Hanc et Pallas amat, patrio quod vertice nata, Terrarum primam Libyen (nam proxima cælo est, Ut probat ipse calor) tetigit, etc. *Lucanus.*

(10) In foro Jovis Olympii templum est, sedet ipse in solio prope assistente Minerva. *In Achaicis.*

(11) Signum Minervæ Parææ id est assistentis sub Jove. *In Laconicis.*

(12) Pausanias, *in Laconicis.*

(13) Unigenitus Dei Filius.

(14) Portans omnia verbo virtutis suæ. *Épître aux Hébreux, ch. 1, v. 5.*

(15) Pausanias, *in Achaicis.*

(16) Pausanias *in Atticis.*

» Le titre de *Ugeia* et *Soteira*, conservatrice de la santé et de la vie des hommes (1), que l'on donnait à Minerve, a un rapport assez sensible avec le divin original. Elle était aussi appelée *Niké* (2), la Déesse de la victoire; Virgile la nomme la Déesse des armes, la Conductrice des armées (3). Jephthé appelait Dieu le Victorieux (4), et lui attribuait la victoire; David et les Juifs le chantaient de même (5), et il est appelé en plusieurs endroits le Dieu des armées (6).

» Pausanias raconte qu'il y avait à Tégée, ville de l'Arcadie, un temple de Minerve sous le titre de *Patronne de la ville*, dans lequel il n'était permis au prêtre d'entrer qu'une fois l'année (7); cet usage n'est-il pas pris de ce qu'il n'était permis au grand-prêtre d'entrer dans la partie du tabernacle appelée le Saint des saints qu'une fois l'année (8)?

» Il y avait aussi, dans l'antiquité, des temples dédiés à Minerve la *Providence* (9); c'est de même qu'au Verbe la Sagesse et la Providence éternelle.

» Proclus et Marsile Ficin, et Lilio Giraldi après eux, ont écrit qu'en Egypte, au frontispice des temples de Minerve on avait gravé cette inscription en caractères d'or: *Je suis ce qui est, ce qui sera et ce qui a été; personne n'a pu lever et pénétrer le voile qui me cache; et si l'on veut savoir mes ouvrages, c'est moi qui ai fait le soleil* (10).

» A la vue de cette inscription on en reconnaît l'original. La première partie est tirée du nom que Dieu se donna lui-même parlant à Moïse, et dont il voulut être appelé par cet ambassadeur qu'il envoyait au roi d'Egypte. *Vous lui direz*, lui ordonna-t-il, *CELUI QUI EST m'a envoyé vers vous*. Ce qui est ajouté dans cette première partie de l'inscription (*ce qui a été et sera*) est aussi ce que le Saint-Esprit avait dicté, parlant de la Sagesse incréée: *J'étais avant tous les siècles, et je ne cesserai d'être jusqu'à la fin des siècles* (11). Ainsi dans saint Paul: *Jésus-Christ était hier, il est aujourd'hui et il sera dans tous les siècles* (12).

» Ces autres parties de l'inscription: (*personne n'a découvert le voile qui me cache, et le soleil est mon ouvrage*) sont aussi prises du même endroit de l'Écclésiastique, où la Sagesse de Dieu dit elle-même: *C'est moi*

qui ai fait paraître et qui ai allumé dans le ciel cette lumière qui luit et qui luira toujours (13); et elle ajoute: *Mon trône est au milieu d'une colonne de nuages*. Le prophète Isaïe avait dit: *Vous êtes véritablement un Dieu caché* (14); et Dieu dit à Moïse: *Vous ne pourrez voir mon visage, et nul homme ne me verra sans mourir* (15). Il était honoré à Athènes dans l'autel consacré au Dieu inconnu, dont personne n'avait levé le voile avant saint Paul, qui le fit connaître pour le créateur et le Seigneur du ciel et de la terre, qu'il annonçait aux Athéniens (16).

» Aussi, dans la ville de Saïs en Egypte, on avait gravé sur les portes d'un temple de Minerve des sphinx pour inscription (17), comme il y en avait un sur le haut de son casque, dans une statue décrite par Pausanias (18). C'était pour marquer les mystères et les énigmes sous lesquels les choses divines étaient représentées. Le grand nom même donné à Dieu, dans l'Hébreu (19), était inexplicable, et il était défendu de le prononcer. D'ailleurs le nom de sphinx est phénicien, de *sphikh*, qui signifie *intelligence* (20); ce qui convient au Verbe éternel, et marque l'origine phénicienne de la fable de Minerve.

» On lit dans Plutarque (21) quelque chose de bien singulier et qui paraît bien marquer ce que nous cherchons; c'est que les Pythagoriciens, qui ont honoré les nombres et les figures géométriques des noms des dieux, ont appelé le triangle équilatéral, *Minerve née du cerveau de Jupiter*, ou *Tritogénie*, parce qu'il se divise en trois espaces égaux par trois lignes tirées de chacun des trois angles. D'où peuvent-ils avoir puisé cette idée, que du triangle, qui de tout temps a été un symbole hiéroglyphique des trois personnes de la divine Trinité, égales en tout, dont le Verbe éternel, ou la Sagesse incréée, est une, et qui ne font qu'un seul Dieu? Ce symbole de l'adorable Trinité est bien marqué par Piérius dans son recueil des Hiéroglyphes (22).

» Macrobe (23) place Jupiter dans la moyenne région de l'air, Junon dans la plus basse et Minerve dans la plus haute; comme ils avaient trouvé dans nos saints livres, que le Verbe de Dieu, source de la Sagesse, est dans le plus haut des cieux (24).

(1) Pausanias, in Atticis.

(2) Pausanias, in Atticis.

(3) Armipotens belli præses Tritonia virgo. Æneis.

(4) Dominus Deus noster victor. Judic. c. xi, v. 24.

(5) Tua est, Domine, potentia, et gloria, atque victoria.

I Paralip. c. xx, v. 11.

(6) Dominus Deus exercituum. Exod. xii, v. 41; et IV Reg. cap. iii, v. 4.

(7) Minervæ Poliati di dedicatum, eo singulis annis semel tantum ingreditur sacerdos. Pausan. in Arcadicis.

(8) Exod. xxx, v. 10, et Levit. xvi, v. 34.

(9) Πρωταγ. Pausanias, in Phocicis.

(10) Ego sum quæ sunt, quæ crunt, et quæ fuerunt: velum meum revelavit nemo: quem ego fructum peperit? sol est natus. Giral. D. Syntagm. 11.

(11) Ab initio et ante sæcula creata sum, et usque ad futurum sæculum non desinam. Eccli. c. xxiv, v. 14.

(12) Jesus Christus heri et hodie; et ipse in sæcula. Exist. ad Hebr. ch. xii, v. 8.

(13) Ego feci in cælis ut oriretur lumen indeficiens, et thronus meus in columna nubis. Eccli. ch. xxiv, v. 6.

(14) Vere tu es Deus absconditus. Isaïæ c. xlv.

(15) Non videbit me homo et vivet, et faciem meam videre non poteris. Exod. ch. xxxiii, v. 20 et 23.

(16) Inveni aram in qua scriptum erat IGNOTO DEO, quod ergo ignorantes colitis, hoc ego annuntio vobis. Saint Paul parlant aux Athéniens dans l'Aréopage, chap. xvii des Actes des apôtres.

(17) Giraldi, au lieu cité.

(18) Pausanias, in Atticis.

(19) JEHOVA.

(20) Bochart, in Chanaan, liv. I, ch. xvi.

(21) Sur la fin de son traité d'Isis et d'Osiris

(22) Liv. XXXIX, ch. xxxviii, xxxix et xl de ses Hiéroglyphes.

(23) Dans ses Saturnales, liv. III, ch. iv.

(24) Fons sapientiæ verbum Dei in excelsis. Eccli. ch. i, v. 5.

» On donne à Minerve l'invention des sciences et des beaux arts ; elle avait à Mégalopolis un temple avec ce titre. Elle protège et inspire les savants et les ouvriers habiles (1) ; c'est d'elle qu'ils reçoivent leurs connaissances et leurs idées. Nulle vertu et nul grand talent sans elle et que par elle. Ni la nature, ni les maîtres, ni l'étude ne peuvent enseigner les sciences et les vertus ; c'est par son inspiration et son influence seules qu'on peut les acquérir ; on y travaille vainement sans le soutien et en dépit de Minerve ; comme c'est de la Divinité seule que la science et la vertu peuvent nous venir, c'est à elle seule que nous devons les demander (2). Les poètes recommandent de n'entreprendre aucun ouvrage, si l'on n'y est inspiré et conduit par Minerve (3).

» Rien n'est plus propre à la Sagesse divine, au Verbe éternel ; il est le Père des lumières, qui éclaire tous les hommes (4) ; il les enseigne lui-même et leur donne les connaissances, il en est le Dieu et le maître ; c'est lui qui prépare et qui forme les pensées, comme la lumière universelle et unique des esprits.

» Aussi saint Augustin en plusieurs endroits de ses ouvrages, mais particulièrement dans son traité intitulé *du Maître* (5), prouve qu'il n'y a point de maître sur la terre qui puisse enseigner les sciences et la vertu ; que les hommes n'enseignent que les signes, et non les choses ; et que l'unique maître qui peut nous enseigner, c'est la Sagesse qui est dans le ciel ; que Jésus-Christ seul est cette sagesse et ce maître, comme il nous l'apprend lui-même dans son Evangile (6). Il avait fait dire par Isaïe, que pour apprendre à instruire les autres, il faut être attentif aux instructions de cet unique maître, et recevoir plutôt de lui ce qu'on veut enseigner (7). L'illustre P. Malebranche (8) a travaillé à rendre sensible cette importante vérité, que Dieu est notre seule lumière, l'unique maître que nous devons consulter et écouter ; que c'est la Minerve qu'il faut toujours suivre, si l'on ne veut pas s'égarer.

» On voit dans les histoires du peuple juif, et surtout dans ses guerres, que Dieu y paraît partout : il inspire et concerté les desseins ; il conduit les armées, dont les chefs ne font que le suivre ; il détourne d'eux les coups que les ennemis leur portent, il dirige et pousse les leurs sur leurs ennemis ; s'ils les battent, c'est parce que Dieu les leur livre ; quand ils sont défaits, c'est parce qu'ils l'ont obligé par leur ingratitude de les livrer

à leurs ennemis. Cela règne si fort dans toutes leurs histoires, qu'elles sont moins l'histoire des hommes que celle de Dieu, qui les favorise ou les châtie, suivant qu'ils l'ont mérité.

» Les anciens poètes ont si exactement copié ce modèle, que tous leurs personnages sages, prudents, braves et habiles sont inspirés, conduits et soutenus par l'assistance visible et immédiate des dieux, et particulièrement de Minerve. Ce ne sont pas les Grecs, qui forcent, qui détruisent Troie, ce sont les dieux eux-mêmes en personne qui la livrent aux Grecs ; c'est Minerve qui se rend maîtresse des forteresses (9). C'est elle qui, dans Homère conduit le sage Ulysse, et qui dans cet excellent ouvrage, dont Homère lui-même aurait admiré les beautés, assiste Télémaque dans ses merveilleuses aventures. »

SAGESSE DES ÉGYPTIENS, dont Moïse fut instruit. Voyez EGYPTE, MOÏSE et SCIENCE.

SAGESSE. *Le livre de Sagesse*, ou, comme lisent les Grecs (a), *Sagesse de Salomon*, est cité par quelques anciens sous le nom grec de *Panaretos* ; comme qui dirait : Recueil ou Trésor de toute vertu, ou Instructions pour nous conduire à la vertu. La fin principale que l'auteur de cet ouvrage se propose est d'instruire les rois, les grands et les juges de la terre (b). Il leur adresse son discours, et proportionne ses maximes à leurs besoins. Pour les porter plus efficacement à l'étude de la sagesse, il emprunte le nom de Salomon, il leur parle au nom de ce grand prince, et le propose pour modèle. Il leur enseigne les moyens pour acquérir la sagesse, et leur fait voir que la voie, pour y parvenir, n'est nullement difficile. Il menace les méchants des jugements de Dieu ; il les représente dans le désespoir où ils seront dans l'autre vie à la vue du bonheur des justes. Il prouve les avantages que la sagesse procure aux hommes ; il fait l'éloge non-seulement de la sagesse vertu, mais aussi de la Sagesse éternelle et incréée. Enfin on ne trouve en aucun autre livre de l'Écriture des idées plus nobles et plus grandes de la Divinité, que dans celui-ci.

Le texte original de cet ouvrage est le grec ; et il n'y a nulle apparence qu'il ait jamais été écrit en hébreu, quoi qu'en aient pensé quelques auteurs (c). On n'y voit point les hébraïsmes et les barbarismes qui sont presque inévitables à ceux qui traduisent un livre sur l'Hébreu. L'auteur écrivait assez bien en grec, il avait lu Platon et les poètes grecs ; il emprunte même des expressions

(a) Σοφία Σολομώντος.

(b) Sap. i, 1 ; vi, 1, 2, 3, 10, 21, 22.

(c) Isidor. l. I. *Offic. Lorin. Præfat. in Sapient. Sixt. Sen. Biblioth. l. VI. Bellarmin. de Verbo Dei, l. I, c. xiii.*

(1) Pausanias, in *Arcadicis*.

(2) Virtutem doceri non posse per præceptores, neque natura neque doctrina illam acquiri, sed divina sorte adesse cuicumque adest ; et quia a Deo solo esse possunt et peti debent virtus et sapientia. *Plato, in Menone seu de virtute.*

(3) Tu nihil invita facies dicesve Minerva. *Horat. de arte poetica.*

(4) Pater luminum et qui illuminat omnem hominem.

S. Joan. ch. i, v. 9 et 17. Qui docet hominem scientiam, Psal. xcii. Deus scientiarum Dominus est, et ipsi præparantur cogitationes. I Reg. c. ii, v. 3.

(5) De Magistro.

(6) Unus est Magister vester ; et magister vester unus est Christus. *S. Matth., xxiii, v. 8 et 10.*

(7) Dominus dedit mihi linguam eruditam, mane erigit mihi aurem ut audiam quasi magistrum. *Isaïæ c. l, v. 4.*

(8) Dans la seconde partie, ch. vi du liv. 3^e de sa *Recherche de la vérité* ; et en d'autres endroits de ses ouvrages.

(9) Jam summas arces Tritonia, respice, Pallas Insedit. *Au 2^e liv. de l'Énéide.*

qui sont propres aux poètes grecs, comme l'ambrosie (a), le fleuve de l'oubli (b), le royaume de Pluton ou d'Adès (c), etc. Son style est enflé d'épithètes, guindé, obscur, poétique et figuré. Les auteurs juifs en ont eu quelque connaissance, et l'ont quelquefois cité : mais ce qu'ils en rapportent est pris sur le grec. Il cite toujours l'Écriture suivant les Septante, lors même que ceux-ci s'éloignent de l'Hébreu; ce qui est une preuve que le livre a été écrit originairement en grec.

La traduction latine que nous avons de ce livre n'est point de saint Jérôme; c'est l'ancienne Vulgate usitée dans l'Église dès le commencement, et faite sur le grec longtemps avant saint Jérôme. Ce saint docteur avoue qu'il n'a pas touché à la traduction de cet ouvrage (d). Le traducteur est très-ancien et très-attaché à son texte. Mais quoiqu'il ait vécu dans un temps où la langue latine était dans sa pureté, il emploie souvent des termes qui ne sont pas du bel usage. Par exemple, il met *honestas*, pour les richesses; *honestus*, pour un homme riche; *respectus* ou *visitatio*, pour la punition que Dieu exerce contre les impies; *supervacuitas*, pour la vanité, la vaine gloire; *animalia supervacua*, des animaux nuisibles et dangereux.

L'auteur du livre dont nous parlons est entièrement inconnu. Quelques-uns l'attribuent à Salomon (e), et veulent que ce prince l'ayant d'abord écrit en hébreu, il fut ensuite traduit en grec; et que le premier original s'en étant perdu, le grec ait depuis passé pour original. Ils remarquent que Salomon se déclare dans cet ouvrage autant ou plus clairement que dans aucun autre de ceux qui ne lui sont pas contestés, que le livre n'est pas indigne de ce sage prince; que les Pères le citent souvent sous son nom, et qu'il porte en tête le nom de Salomon. Mais si ce livre est véritablement de ce prince, d'où vient que les Juifs ne l'ont jamais reconnu pour canonique? d'où vient qu'il n'est point en hébreu, que personne ne l'a jamais vu en cette langue, que le traducteur n'en dit rien, et que le style de la version ne se ressent point de son prétendu original? Voyez saint Jérôme, dans le prologue *Galeatus*.

Saint Augustin (f) avait cru que le livre de la Sagesse et celui de l'*Ecclésiastique* étaient du même auteur; mais il ne fut pas longtemps sans reconnaître sa méprise. Il ne s'explique (g) pas sur l'auteur de la Sagesse; mais il reconnaît que les savants croient qu'il n'est pas de Salomon, et qu'il est très-croyable qu'il n'est point non plus de Jésus, fils de Sirach, auteur de l'*Ecclé-*

siastique. Saint Jérôme (h) dit que quelques anciens l'attribuaient à Philon le Juif: *Nonnulli scriptorum veterum hunc esse Judæi Philonis affirmant*. Paroles qui ont donné occasion à bien des disputes. Les uns (i) ont cru que Philon le Juif, d'Alexandrie, dont nous avons les ouvrages, et qui vivait sous l'empire de Cæsar, était auteur du livre de la Sagesse; d'autres (j) regardent ce sentiment comme très-dangereux, puisque Philon n'a jamais passé pour auteur inspiré; d'autres (k) enfin prétendent que ce Philon, dont parle saint Jérôme, est plus ancien que le Juif d'Alexandrie.

En effet, on connaît jusqu'à trois Philon. Le premier vivait, dit-on, du temps de Ptolémée Philadelphe. Le second est Philon de Biblos, qui est cité dans Eusèbe et dans Josèphe, et le troisième est Philon le Juif, qui vivait du temps de l'empereur Cæsar. Le premier Philon est inconnu, et nul auteur ancien n'en a parlé. Le second était un païen, qui avait écrit en grec l'histoire de Phénicie. Philon le Juif est assez connu. Ce ne peut être ni le premier, qui a composé la Sagesse, puisqu'apparemment il n'a jamais existé; ni le second, puisque c'était un païen; ni le troisième, puisqu'il n'a jamais été reconnu pour auteur inspiré, et qu'il n'était pas chrétien, dans un temps où le christianisme était la seule vraie religion. De plus, le style de Philon et celui de cet écrivain sont fort différents. Enfin nous ne connaissons aucun Père, ni avant, ni après saint Jérôme, qui ait attribué cet ouvrage à Philon; et saint Jérôme lui-même ne le lui attribue pas.

Grotius (l) veut que ce livre soit d'un Juif, qui l'écrivit, dit-il, en hébreu, depuis Esdras, et avant le pontificat du grand prêtre Simon. Il croit que c'est pour cela qu'on le place avant le livre de l'*Ecclésiastique*. Il fut, dit-il, traduit par un auteur chrétien, qui savait assez de grec, mais qui le traduisit avec beaucoup de liberté et sans s'attacher aux termes de son original. Il y ajouta même quelques traits et quelques sentiments tirés du christianisme. De là vient qu'on y remarque le jugement universel, le bonheur des justes, les supplices des méchants, d'une manière plus distincte que l'on ne les voit ordinairement dans les livres des anciens Hébreux. Voilà le jugement de Grotius, dont il serait à souhaiter qu'il eût donné quelques preuves; car un système aussi singulier valait bien qu'il se donnât la peine de nous en marquer les raisons.

Cornélius à Lapede (m) croit que ce livre a été écrit en grec par un auteur juif, depuis la captivité de Babylone, et vers le temps de Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte. Il soup-

(a) Sap. xix, 20.

(b) Ibid. vii, 13.

(c) Ibid. i, 14.

(d) Hieron. Præfat. in Libb. Salom.

(e) Sixt. Sen. l. VIII. Biblioth. Salmeron. t. I. Prolegom. 8. Christophor. a Castro. Gonzalv. Cervantes. Præf. in lib. Salom.

(f) Aug. l. II de Doctr. Christ., c. viii.

(g) Idem l. II, c. iv. Retruct., et l. XVII de Civit., c. xx

(h) Hieronym. Prolog. Galeato.

(i) Lyran. in Sap. Galatin. de Arcan. Cath. fid. l. I, c. iv. Ludov. Vives in Aug. de Civit. Dei, l. XVII, c. xx.

(j) Jacob. Faber. Vien. Ep. apud Lorin. in Sap. Præf. c. ii.

(k) Driedo, l. I de Eccles. Dogm., c. iv. Michael. Medin; de recta in decem fide, l. VI, c. xii. Genebr. ad an 5860. Melch. Canus de Locis Theol. l. I, c. ii.

(l) Grot. Præf. in Sapient.

(m) Cornel. a Lapede. Præf. in lib. Sapient.

bonne même que ce pourrait bien être un des Septante interprètes qui l'écrivit; car Aristée raconte que ce prince proposa à chacun de ces interprètes une question touchant le bon gouvernement de son Etat. Ce livre, qui est une instruction pour les princes, peut avoir été écrit en cette occasion. Il ajoute que l'opinion qui l'a attribué à Philon, pourrait bien n'être fondée que sur une équivoque. Salomon avait deux noms, *Salomon* et *Jedidiah*. Ce dernier signifie *l'ami de Dieu*; en grec, *Philon* ou *Philos* signifie *l'ami*. Les rabbins, lorsqu'ils citent Philon, lui donnent le nom de *Jedidiah*. On a cru en lisant dans le titre de ce livre : *La sagesse de Philon*, que cela signifiait Philon le Juif, au lieu qu'il marquait simplement Salomon. C'est la conjecture de cet écrivain, qui est certainement assez ingénieusement inventée.

Le livre de la Sagesse n'a pas toujours été reçu pour canonique dans l'Eglise; les Juifs ne l'ont jamais reconnu. Plusieurs Pères (a) et plusieurs Eglises particulières l'ont rejeté de leur canon. Lyran même (b) et Cajetan (c) ne le reconnaissent pas comme incontestablement canonique. Mais plusieurs autres anciens Pères l'ont connu et cité comme Ecriture sainte. Les auteurs sacrés du Nouveau Testament y font quelquefois allusion. Les conciles de Carthage en 397, de Sardique en 347, de Constantinople in *Trullo* en 692, le onzième de Tolède en 675, celui de Florence en 1438, et enfin celui de Trente, session quatrième, l'ont expressément admis au nombre des livres canoniques. On peut voir les auteurs qui ont commenté cet ouvrage, et en particulier Lorin, Cornélius à Lapide, et notre préface sur *la Sagesse*.

Le livre de la Sagesse est attribué par les musulmans à leur *Locman*. Voyez son titre ci-devant *LOCMAN*. Ils disent que ce fameux écrivain n'était pas *nabi* ou prophète, mais seulement *hakim*, c'est-à-dire, sage.

L'auteur de la Sagesse a souvent mis le *verbe de Dieu*, ou la *parole de Dieu*, pour Dieu même, et je ne doute pas que saint Jean l'Évangéliste ne l'ait eu en vue. Philon en a usé de même; ce qui pourrait bien avoir contribué à faire dire que Philon était auteur du livre de *la Sagesse*.

SAGUM. Saint Jérôme traduit quelquefois par *saga cilicina* (d), ou *saga de pilis caprarum* (e), les mots hébreux *jerioth hezim*, qui signifient des voiles ou des courtines de poil de chèvre, qui couvraient le Saint et le Sanctuaire. On peut voir, *Exod.* XXVI, 7, 8, etc., la description de ces courtines. *Sagum* se met aussi pour *un saye*, casaque, ancien habillement militaire, et on le trouve en ce sens

dans les *Juges*, c. III, 16 (מִהַה רִבְדִּי); *Sept.*: Ὑπὸ τὸν μασθάλον), où il est dit qu'Aod se fit faire un poignard qu'il cacha sous sa casaque au côté droit : *Accinctus est eo subter sagum in dextro femore*. L'Hébreu lit simplement, *sous ses habits*.

SAHARAIM, fils d'Oza, et père de Jobab, de Sébia, de Mosa, etc. Il était de la tribu de Benjamin. I *Par.* VIII, 8. — [C'est le seul endroit où il soit question de Saharaim; il n'y est pas dit de qui il était fils. La Vulgate est ici, d'ailleurs, différente de l'original.]

SAHARAIM, ou **SARAÏM**, ou **SAREM**. Voyez **SARAÏM**, ville de Juda, depuis cédée à Siméon.

SAÏDE, nom moderne de Sidon.

SAINT, **SAINTE**, **SANCTIFIER**. Ces mots se prennent en différents sens dans l'Écriture. 1° *Saint* signifie pur, exempt de toutes sortes de souillures et de péchés, qui peuvent rendre l'homme incapable de s'approcher des choses saintes; et *sanctifier* se met pour se purifier et se mettre en état de paraître devant le Seigneur, et de participer aux choses saintes. *Que ceux qui s'approchent du Seigneur se sanctifient* (f). Et encore: *Sanctifiez le peuple aujourd'hui et demain, qu'ils lavent leurs habits, et qu'ils soient prêts à recevoir ma loi dans trois jours* (g). *Vous donnerez à Aaron des habits de sainteté, et vous les sanctifierez*, etc. *Job* envoyait et *sanctifiait* ses enfants (h).

2° **SANCTIFIER** se met pour destiner à un usage saint: *Dieu sanctifia le septième jour* (i). *Il sanctifia tous les premiers-nés* (j). *Marquez les limites de la montagne de Sinaï, et la sanctifiez* (k). *Sanctifiez Aaron, afin qu'il exerce mon sacerdoce* (l). *J'ai sanctifié cet argent au Seigneur* (m). Il y avait dans le temple de Jérusalem plusieurs riches dépouilles que David et les rois ses successeurs avaient sanctifiées au Seigneur (n). Voyez ci-après **SANCTIFIER**.

3° **SAINT**, **SAINTE**, **SANCTIFICATION**. Ces épithètes conviennent principalement à Dieu, auteur de toute sainteté. Aussi les chérubins lui criaient sans cesse: *Saint, Saint, Saint* (o). Il est nommé par excellence *le Saint d'Israël* (p). Toute notre sainteté en sa présence n'est que souillure; son nom est saint, ou, son nom est le saint, et la sainteté même. Nous sanctifions le nom de Dieu, et nous prions que son nom soit sanctifié, lorsque nous le louons, que nous reconnaissons sa majesté, que nous l'adorons et que nous travaillons à le faire connaître, adorer, louer et aimer par tous ceux qui en sont capables.

4° **LE SAINT** marque aussi en particulier cette partie du temple qui était entre le vestibule et le sanctuaire, et dans laquelle se

(a) Athanas. in *Synopsi*. Epiphani. l. de *Ponderib.* et *Mensuris*, Hieron. *Prolog. Gateato*, et in *Zach.* viii, c. xi, et in *Epist.* 115. Origen. in *Psal.* li. Melito *Ep. ad Onesim.* Euseb. *Hist. Eccl.* l. IV, c. xxviii. Gregor. Nazianz. *Cyrill. Jeros. Laodicæna Synod.* Athanas. *Ep. Festali. Pamasen.* l. IV, c. xviii, de *Fide Orthodoxa*, etc.

(b) Lyran. in *Sapient.*

(c) Cajet. in *Esth. ad finem.*

(d) *Exod.* xxvi, 7. יְרִיעוֹת עֵרִים

(e) *Ibid.* xxv, 4.

(f) *Ibid.* xix, 22.

(g) *Exod.* xix, 10.

(h) *Job.* i, 5.

(i) *Genes.* ii, 3.

(j) *Exod.* xiii, 2.

(k) *Exod.* xiv, 25.

(l) *Ibid.* xxviii, 3.

(m) *Judic.* xvii, 5.

(n) II *Reg.* vii, 11. I *Par.* xxvi, 27

(o) *Isai.* vi, 3.

(p) *Isai.* x, 20. IV *Reg.* xix, 22, *alibi passim.*

voyaient le chandelier d'or, l'autel du parfum et celui des pains de proposition.

5° LE SAINT, ou LES SAINTS, *Sancta*, se prend pour tout le temple ou même pour le ciel : *Le Seigneur l'exaucera du ciel ; de son Saint (a). Le Seigneur a regardé du haut de son Saint ; il a regardé du ciel en terre (b). Louez le Seigneur dans son Saint ; louez-le dans son firmament (c).*

6° LE SAINT DES SAINTS, ou LE SANCTUAIRE, marque la partie la plus intérieure et la plus sacrée du temple où était l'Arche d'alliance, et où personne n'entrait jamais, sinon le grand prêtre, une fois l'année, au jour de l'expiation solennelle.—[Voyez AARON, dans l'addition à cet article.]

7° LES SAINTS se met quelquefois pour le peuple d'Israel, ou les chrétiens. Les Israélites de la faction de Coré et d'Abiron dirent à Moïse (d) : Vous devez savoir que toute l'assemblée du peuple est une assemblée de saints, et que le Seigneur est au milieu d'eux. Et en plus d'un endroit des Ecritures, les Hébreux sont nommés *la nation sainte (e)*. Rien n'est plus commun dans saint Paul, que le nom de *saints* donné aux premiers chrétiens. Voyez Rom. I, 4; VIII, 27, 28; XIII, 13; XV, 25, 26; XVI, 2, etc.

8° LES SAINTS marque les prêtres du Seigneur (f) : *Demain au matin le Seigneur fera approcher de lui son saint, et celui qu'il aura choisi, sera reconnu pour le saint ou pour grand prêtre. Aaron est nommé dans le Deutéronome (g), le Saint de Dieu : Vous avez donné l'Urim et Thummim à votre Saint. Et dans le psaume (h) : Ils ont irrité Moïse dans le camp, et Aaron, le Saint du Seigneur.*

9° LES SAINTS désignent aussi en particulier les gens de bien, les serviteurs de Dieu. Par exemple (i) : *La science des saints est de connaître Dieu. Et encore (j) : Je suis le plus insensé de tous les hommes, et je ne connais point la science des saints. Craignez le Seigneur, vous qui êtes ses saints, parce que rien ne manque à ceux qui le craignent (k).* Et ailleurs (l) : *Toute mon inclination est tournée vers les saints, vers les magnifiques qui sont sur la terre.*

10° LES SAINTS se mettent aussi souvent pour les anges (m) : *Auquel des saints vous adresserez-vous ? Et ailleurs (n) : Entre ses saints mêmes nul n'est immuable, et les cieux ne sont pas purs à ses yeux ; ce qui est parallèle à cet autre passage du même livre (o) : Ceux qui le servent ne sont point stables, et il a trouvé du désordre, même dans ses anges. Daniel (p) : Un saint est descendu du ciel et a crié à haute voix : Qu'on coupe cet urbre jusqu'à la racine. Et Moïse (q) : Le Seigneur*

(a) Psal. xix, 7.

(b) Psalm. ci, 20.

(c) Psalm. cx, 1.

(d) Num. xvi, 5.

(e) Exod. xix, 6. I Petr. ii, 9. Deut. vii, 6; xiv, 2, 21.

(f) Num. xvi, 5, 7.

(g) Deut. xxxiii, 8.

(h) Psalm. cv, 16.

(i) Prov. ix, 10.

(j) Prov. xxx, 5.

(k) Psalm. xxxiii, 10.

(l) Psalm. xv, 2.

a paru sur les monts de Pharan, et avec lui des milliers de saints.

11° SAINTS, SAINTES. Les Hébreux donnent par antiphrase ces noms aux prostitués et aux prostituées, principalement à ceux et à celles qui, suivant l'aveuglement de leur fausse religion, se prostituaient en l'honneur de quelque divinité profane. Par exemple, l'Hébreu donne ce nom à Tamar, que l'on prit pour une femme débauchée (r). *Il n'y aura ni prostitué, ni prostituée d'entre les enfants d'Israel. A la lettre (s) : Il n'y aura ni sanctifié, ni sanctifiée, etc. Voyez aussi III Reg. XIV, 24; XV, 12; XXII, 47, et IV Reg. XXIII, 7; Job. XXXVI, 14; Ose. IV, 14, où l'on trouve de pareilles expressions.*

SAINTE-SABBA. Voyez THÉCUBA.

SALABON, nom de lieu dans la Judée. Nous connaissons *Eliaba de Salabon*, un des braves de l'armée de David. II Reg. XXIII, 31, et I Par. XI, 32. Salabon est sans doute le même que *Selbon*, au delà du Jourdain, Ce devait être un lieu considérable, puisque Josèphe (t) le marque comme donnant le nom au canton *Selbonite*, qui borne la Pérée du côté de l'orient, avec Philadelphie et Gézare.

[Il n'y a pas *Salabon* dans le texte sacré, ni aux endroits indiqués, ni ailleurs; mais *Salaboni*, ou plutôt *Salabonite* : *Eliaba le Salabonite*, c'est-à-dire originaire de la ville de *Sélébim* ou *Salabim* (Judic. I, 35; III Reg. IV, 9), nommée *Salébin*, ou *Salabin* (Jos. XIX, 42), et appartenant à la tribu de Dan.]

SALAI, père d'Azuba, mère du roi Josaphat. III Regum, XXII, 42.

SALAMIEL, fils de Surisaddaï, prince de la tribu de Siméon (u). Il sortit d'Egypte à la tête de cinquante-neuf mille trois cents hommes portant les armes, et fit son offrande au tabernacle en son rang, comme chef de sa tribu.

SALAMINE, ville de l'île de Cypre. Saint Paul y vint avec saint Barnabé (v) en l'an 44 de l'ère vulgaire, et y convertit Sergius Paulus. Salamine est aujourd'hui nommée *Famagouste*. On y trouva l'an de Jésus-Christ 488 le corps de saint Barnabé, qui y avait été enterré, et qui était natif de l'île de Cypre.

SALAMIM. Voyez SALÉHIM.

SALAMIM, ou ZALAMIM. Il est parlé d'une ville de *Zalamim* dans les livres des Hébreux (Misn. Cod. Kilaïm, c. iv. Mis. 9; et Jévamoth, c. xvi. Misn. 6). Malala, Chronic., n. 296, dit qu'Auguste donna le nom de *Diospolis* à Salamine, ville de Palestine.

SALAMPISO, fille du grand Hérode et de Mariamne, asmonéenne. Salampiso fut d'abord fiancée à Phéroras. Ensuite elle épousa

(m) Job. v, 1.

(n) Id. xv, 15.

(o) Id. iv, 17, 18.

(p) Dan. iv, 10, 20.

(q) Deut. xxxiii, 2, 5.

(r) Genes. xxxviii, 21. *איה הקדשה Ubi sancta? seu prostituta.*

(s) Deut. xxiii, 17. *איה קדשה ולא יהיה קדוש*

(t) Joseph. l. III, de Bello, c. ii, p. 855.

(u) Num. i, 22; vii, 56, 37, et x, 19.

(v) Act. xiii, 5.

Phazael, son cousin germain, fils de Phazael, son oncle paternel, dont elle eut trois fils et deux filles; savoir, Antipatre, Hérode et Alexandre, et Alexandra et Cypros.

* SALATHI, un des chefs de la tribu de Manassé, qui se réunirent à David à Sicéleg. I Par. XII, 20.

SALATHIEL, fils de Jéchonias (a) et père de Zorobabel. Il mourut à Babylone pendant la captivité. Le même Salathiel était aussi fils de Néri, suivant saint Luc (b). Il descendait de Salomon par Roboam, selon saint Matthieu (c); et du même Salomon par Nathan, selon saint Luc. En Salathiel se réunirent les deux branches de cette illustre généalogie: en sorte que Salathiel était fils de Jéchonias selon la chair, comme il paraît par les Paralipomènes (d), qui marquent que Jéchonias eut pour fils à Babylone Asir et Salathiel (1); et il pouvait être fils de Néri par adoption, ou comme ayant épousé l'héritière de Néri, ou même comme étant sorti de la veuve de Néri, mort sans enfants; car en tous ces cas, il passait pour fils de Néri selon la loi. Saint Luc ne nous dit point en quel sens Salathiel était fils de Néri (2). — [Les fils de Salathiel furent: Melchiram, Phadaïa, Senezzer et Jécémia, Sama et Nadabia. I Par. III, 18. C'est par Phadaïa (3), père de Zorobabel, que se continue dans saint Matthieu la généalogie de Jésus-Christ.]

Les Juifs prétendent que Salathiel fut prince titulaire des Juifs pendant leur captivité, exerçant sur eux un petit reste d'autorité, subordonnée à celle des rois de Chaldée: ils prétendent de plus qu'il eut des successeurs de la maison de David, connus sous le nom de Princes de la captivité [Voyez ce titre au mot PRINCE]; lesquels étaient établis par les souverains du pays. Ils en donnent une suite non interrompue pendant plusieurs siècles; et il y a même des auteurs juifs (e) qui soutiennent que ces chefs de captivité subsistent encore aujourd'hui au delà de l'Euphrate, tout cela dans la vue d'avoir de quoi nous répondre, lorsque nous les pressons par l'oracle de Jacob (f), qui porte, que le législateur ne sortira point d'entre les pieds de Juda jusqu'à la venue du Messie. Ils répondent que le sceptre et le législateur subsistent encore parmi eux en la personne de ces princes de la captivité.

SALATHIEL, de la tribu de Ruben, et fils d'un nommé Siméon, fut un des aïeux de Judith. Judith. VIII, 1.

(a) I Par. III, 19.

(b) Luc, III, 27.

(c) Matth. I, 12.

(d) I Par. III, 17.

(e) Vide Selden de Synedriis, l. II, c. VII, § 5. Jacob. Altinq. l. Shilo, l. I, c. III.

(f) Genes. XLIX, 10.

(g) Genes. XI, 12, 14, 15.

(h) D'Herbelot, Bibl. Orient., p. 40.

(i) Euseb. in Locis Hebr.

(j) Hieronym. Comment. in Ezech. XLVIII.

(1) D'après la Vulgate, l'Hébreu dit, suivant les uns: Jéchonias, prisonnier à Babylone, n'eut d'enfants que Salathiel; suivant d'autres: Les fils de Jéchonias sont: Asir, dont le fils est Salathiel. Voyez PHADAÏA.

SALE, fils de Caïnan et petit-fils d'Arphaxad, ou plutôt, en rejetant Caïnan, qui ne se trouve pas dans les exemplaires hébreux, Salé naquit l'an 35 de son père Arphaxad, du monde 1693. Il engendra Héber étant âgé de trente ans, l'an du monde 1723. Il mourut âgé de quatre cent trente-trois ans, l'an du monde 2126 (g), avant Jésus-Christ 1874, avant l'ère vulgaire 1878.

Les Orientaux (h) nous ont conservé diverses traditions sur la personne de Salé, qu'il est bon de recueillir ici, quoiqu'on ne les tienne point pour indubitables. Ils tiennent que le patriarche Salé était rempli de l'esprit de prophétie, et que Dieu l'envoya au peuple de la tribu de Thémud, qui habitait dans cette partie de l'Arabie, qui est nommée Hagr, ou l'Arabie Pétrée; mais il fut fort mal reçu dans ce pays. Il prouva sa mission par un miracle éclatant, lorsqu'il fit ouvrir par sa seule parole un rocher, d'où sortit la femelle d'un chameau, laquelle se délivra aussitôt de son petit. Les Thémudistes, au lieu de se convertir à la vue de ce prodige, firent mourir la chamelle qui leur reprochait par sa présence leur incrédulité.

Après cela ils se mirent à insulter le prophète Salé et à se moquer de ses menaces; mais Salé s'adressa à Dieu, qui envoya contre eux l'archange Gabriel. Il n'eut pas plutôt paru parmi eux, qu'il les fit tous mourir, à la réserve d'un petit nombre qui avait cru au prophète, et qui le suivit dans le territoire de la Mecque, où il se retira et où il finit ses jours. Quelques-uns disent que Dieu, irrité par l'incrédulité et l'endurcissement des Thémudistes, suscita dans leur pays un tremblement de terre si violent, qu'ils furent tous renversés morts la face contre terre dans leurs propres maisons.

On lit dans quelques auteurs arabes que le prophète Salé, apôtre des Thémudistes, était plus récent que Salé, fils d'Arphaxad. Voici comme ils racontent sa généalogie: Salé fut fils d'Asaph, fils de Cassek, fils de Hauver, fils de Chaber ou Héber, fils de Thémud, fils d'Aram, fils de Sem, fils de Noé.

SALEBIM, ville de Palestine, dans la tribu de Dan. Josue, XIX, 42. Elle est jointe à Aïalon et à Harès, Jud. c. I, 35, et aux villes de Maccès et Bethsamès, III Reg. IV, 9. Tout cela nous montre à peu près sa situation. L'Hébreu d'aujourd'hui lit, *Schaalabim*. Eusebe (i) la nomme *Salaba* et la met dans le canton de Samarie. Saint Jérôme (j) l'appelle *Salebi* et la joint à Aïalon et à Em-

(2) Peut-être Néri est-il le même qu'Asir, et par conséquent faut-il suppléer ce dernier dans la généalogie de Jésus-Christ selon saint Matthieu.

(3) Le nom de Phadaïa n'est pas dans la généalogie de Jésus-Christ donnée, soit par saint Matthieu, soit par saint Luc; mais celui de Zorobabel, son fils (I Par. III, 19), est dans l'une et dans l'autre. Il est à croire que le nom de Phadaïa était primitivement dans le texte de saint Luc (II, 27), car saint Augustin (*Serm. LI, c. xxxiii*), saint Jérôme (*Epist. ad Damas., tom. II*) et saint Grégoire (*in Job., lib. IX, c. II*), comptent dans la généalogie donnée par cet historien sacré soixante-dix-sept générations, et maintenant le nom de Phadaïa ne s'y trouvant pas, on n'y en compte plus que soixante-seize.

maüs. Les Septante l'appellent *Salamin* (a), ou *Talamin* (b). — [Voyez SALARON.]

SALECHA, ou SELCHA, ou SALCHA, ville située à l'extrémité septentrionale du partage de Manassé au delà du Jourdain (c).

[Elle appartenait auparavant au pays de Basan, et était située sur sa limite orientale, dit Barbié du Bocage. Elle devint celle de la tribu de Gad, du moins c'est ce qu'il semble, I Par. V, 11. « Mais peut-être, dit le géographe de la Bible de Vence, faudrait-il lire les enfants de Galaad, qui eurent le pays de Basan. Jos. XVII, 1. N. Sanson suppose Salécha placée au nord; le texte sacré, la joignant à Edraï, semble la mettre au midi. Deut. III, 10. Et de même ailleurs le texte sacré oppose Hermon qui était au nord, et Salécha qui était apparemment au midi. Jos. XII, 4; XIII, 11.»

SALED, fils de Nadab, judaïte, mourut sans postérité. I Par. II, 30.

SALEM. On a donné le nom de Salem à Jérusalem, *Psalms*. LXXV, 3: *Sa demeure est dans Salem, et son temple dans Sion*. La Vulgate lit: *Factus est in pace locus ejus*; mais l'Hébreu porte *Salem locus ejus*. Le sentiment commun veut aussi que *Melchisédech, roi de Salem* (d), ait été roi de Jérusalem.

SALEM, ville des Sichémites, où Jacob arriva à son retour de la Mésopotamie (e). Eusèbe et saint Jérôme reconnaissent cette ville. Mais quelques commentateurs traduisent l'Hébreu par: *Il arriva sain et sauf près de la ville des Sichémites. Salem en hébreu peut signifier sain, entier, etc.*

SALEM. Saint Jérôme (f) dit qu'il y avait un lieu nommé *Salem*, près de Jérusalem, du côté du couchant.

SALEM, autrement *Salumias*, dans la campagne de Scythopolis, à huit milles de cette ville (g).

SALEM ou SALIM, lieu où saint Jean-Baptiste baptisait sur le Jourdain (h). Les manuscrits portent assez indifféremment *Salim* ou *Salem*.

SALEM, ville où régnait Melchisédech. Saint Jérôme (i), l'auteur de la Chronique pascale (j), M. Reland (k), croient que c'était une autre ville que Jérusalem. Saint Jérôme la place dans le territoire de Scythopolis, où l'on montrait encore de son temps des ruines que l'on disait être du palais de Melchisédech. Nous croyons avec Josèphe et le commun des Pères et des interprètes que Melchisédech régnait à Jérusalem. Voyez ci-devant l'article de JÉRUSALEM, — [tom. II, col. 952, note 1, et col. 955, not. 1.]

SALEM. Les Septante ont quelquefois appelé de ce nom la ville de *Silo*. Voyez *Jerem.*, XLI, 5; XLVIII, 5.

SALEMOTH, fils d'Asari [lisez d'Isaar], et

père de Jahath. I Par. XXIV, 22. — [Il est appelé Salomith au chap. précédent, vers. 8.]

SALEPH, second fils de Jectan. *Genes.*, X, 26. — [Son nom se retrouve dans celui de *Salapeni*, que Danville (*carte d'Asie*), place sous le nom d'*Alapeni*, dans les contrées du Nedjed, en Arabie.]

SALIM. *Joan.* III, 23. Voyez SALEM, et I Reg. IX, 4, où *Salim* pourrait bien marquer *Jérusalem*.

[Je ne vois pas comment Salim (*Joan.* III, 23), lieu où saint Jean baptisait, peut donner lieu à indiquer Salim (I Reg. IX, 4), pays par lequel passa Saül cherchant les ânesses de son père, ni comment ce pays pourrait être Jérusalem. Voyez SALISSA.]

SALINES. Vallée des Salines. Les interprètes la mettent communément au midi de la mer Morte, du côté de l'Idumée, parce qu'il est dit dans l'Écriture (l) qu'Abisaï y fit mourir dix-huit mille Iduméens, que Joab y en tua douze mille (m), et qu'Amasias, roi de Juda, plusieurs années après y en fit aussi mourir dix mille (n). [Voyez ABISAÏ et JOAB.] Galien (o) nous apprend que l'on se servait du sel du lac Asphaltite pour assaisonner les viandes, et qu'il était plus caustique et digérait beaucoup plus que les autres sels; parce, dit-il, qu'il est plus cuit. On voit aussi par les Machabées (p) que les rois de Syrie avaient des salines dans la Judée. Ezéchiel, XLVII, 11, dit que les bords et les marais que forme la mer Morte seront destinés à y faire des salines. M. Halifax, dans sa *Relation de Palmyre*, parle d'une grande plaine toute remplie de sel, d'où l'on en tire pour tout le pays. Cette plaine est environ à une lieue de Palmyre, et elle s'étend vers l'Idumée orientale, dont la capitale était Bozra. David battit les Iduméens dans la vallée des Salines, en revenant de la Syrie de Soba. Il est assez vraisemblable que cette plaine de sel est la vallée des Salines, dont parle l'Écriture.

[Barbié du Bocage et le géographe de la Bible de Vence persistent à croire que la vallée des Salines était au midi de la mer Morte, et je crois qu'ils n'ont pas tort.]

SALIS ou SALLIS, village d'Idumée où se sauvèrent les Juifs qui avaient été battus par les Romains dans la campagne d'Ascalon (q).

SALISSA, ou SALISA, ou BAAL-SALISA. Il est parlé de *Salisa* I Reg. IX, 4, et de *Baal-Salisa* IV Reg. IV, 42. *Salisa* ou *Baal-Salisa* était à quinze milles de Diospolis, dans le canton Thamnitique, au nord de Jérusalem (r). — [Salisa est un pays par lequel passa Saül en cherchant les ânesses de son père. Voyez BAAL-SALISA.]

SALIUNCULA, est le diminutif de *saliunca*. Or *saliunca* est la lavande, ou *orci tunica*,

(a) *Sept. in Græcis Josue*, xix, 42 et 47.

(b) *Judic.* i, 8.

(c) *Deut.* iii, 10. *Josue* xii, 4; xiii, 11.

(d) *Genes.* xiv, 18. *Hebr.* vii, 1, 2.

(e) *Genes.* xxxiii, 18.

(f) *Hieron. in Salem*.

(g) *Hieron.*, *ibidem*.

(h) *Joan.* iii, 23.

(i) *Hieron. Ep. ad Evangelium*.

(j) *Chronic. Pasch.* p. 50.

(k) *Reland. Palest. lib.* III, p. 976 et 855.

(l) II Reg. viii, 15; I Par. xviii, 12.

(m) *Psalms*. lxx, 2.

(n) IV Reg. xiv, 7. II Par. xxv, 11.

(o) *Galien. de simplic. medicament. Facult. l.* IV, c. xix

(p) I Mac. xi, 55, et x, 29.

(q) *Joseph. de Bello*, l. III, c. 1.

(r) Voyez Eusèbe et S. Jérôme in *Bethschalisa*.

ou le nard des montagnes. Cette plante est fort odorante; on la met parmi les habits, pour les garantir des vers et pour leur donner une bonne odeur (a). L'hébreu *naazutz* (b) se prend diversement par les interprètes. Les uns entendent d'une épine, d'un buisson; Aquila et Théodotion avaient traduit, la *conyse* ou chasse-puce, herbe puante et très-amère; les Septante, *stoibé*, qui est une herbe fine et mollasse, dont on se servait pour garnir les lits et les coussins.

SALIVE. La salive de celui qui est incommodé de la gonorrhée rendait impur celui sur qui elle tombait par hasard (c). Il demeurerait souillé jusqu'au soir, et n'était purifié qu'après s'être lavé avec ses habits. Cracher au visage de quelqu'un était un des plus grands outrages qu'on lui pût faire (d). Voyez Num. XII, 14: Si son père lui eût craché au visage, ne devait-elle point demeurer au moins sept jours chargée de confusion? La veuve d'un homme mort sans enfants pouvait cracher au visage du frère ou du proche parent de son mari, s'il ne voulait pas la prendre pour femme (e). Les soldats crachèrent au visage de notre Sauveur dans sa passion (f).

SALLEM, quatrième fils de Nephtali. Genes. XLVI, 24.

SALMA ou **SALMON** (g), fils de Naasson. I Par. II, 11 et 31, 34. Il est nommé père de Bethléem; c'est-à-dire, que sa race a peuplé Bethléem.

[Salma est nommé Salmon, Ruth IV, 19, et Matth. I, 4. C'est le père de Booz.]

SALMANA, un des princes des Madianites qui furent défaits par Gédéon (h), l'an du monde 2759, avant Jésus-Christ 1241, avant l'ère vulgaire 1245.

SALMANASAR, roi d'Assyrie, succéda à Téglathphalasar et eut pour successeur Sennachérib. Il commença à régner en 3276. Il régna quatorze ans et mourut en 3290. Il est assez croyable que c'est lui qui est nommé *Enemassar* dans le grec de Tobie (i), et *Salman* dans Osée, X, 14. Voici ce que l'Écriture nous apprend de Salmanasar. Ce prince étant venu dans la Palestine (j), subjuguait le royaume de Samarie, et obligea Osée, fils d'Éla, à lui payer tribut. Osée demeura pendant trois ans assujetti à Salmanasar (k); mais la troisième année, se lassant de lui payer tribut, il prit des liaisons secrètes avec Sua, roi d'Égypte, pour se tirer de cet assujettissement. Ce que Salmanasar ayant appris, il marcha contre lui, ravagea tout le pays de Samarie, assiégea Osée dans sa capitale; et malgré sa longue résistance, car il se défendit pendant trois ans (l), il prit la ville, mit Osée dans les liens, transporta tout le peuple au delà de l'Euphrate, et ruina ainsi la ville et

le royaume de Samarie, qui avait subsisté deux cent cinquante-quatre ans, depuis l'an du monde 3030 jusqu'en 3283, avant Jésus-Christ 717, avant l'ère vulgaire 721. Tobie, qui fut du nombre des captifs emmenés par Salmanasar (m), trouva grâce aux yeux de ce prince, qui lui donna la liberté de faire ce qu'il voudrait, et d'aller où bon lui semblerait. Il le fit même son pourvoyeur, selon le grec, c'est à-dire qu'il eut la charge de fournir les provisions de bouche à la maison du roi. C'est tout ce que nous savons de Salmanasar. Son successeur fut *Sennachérib*, dont nous parlerons ci-après. — [Voyez NINIVE.]

Outre ce que l'Écriture nous apprend de Salmanasar, les auteurs profanes (n) écrivent que ce prince fit aussi la guerre aux Tyriens. Elulée, roi de Tyr, voyant les Philistins affaiblis par la guerre qu'Ezéchias, roi de Juda, leur avait faite, se servit de cette occasion pour ramener à son obéissance la ville de Geth, qui s'en était soustraite quelque temps auparavant. Les Géthéens redoutant les forces du roi de Tyr, eurent recours à Salmanasar, qui marcha avec toutes ses forces contre les Tyriens. A son approche *Sidon*, autrement *Ace*, depuis Ptolémaïde, et maintenant *Acre* (1), et les autres villes maritimes de la Phénicie, qui jusqu'alors avaient obéi aux Phéniciens, en secouèrent le joug et se soumirent à Salmanasar.

Mais les Tyriens, dans un combat naval, ayant battu avec douze vaisseaux seulement, la flotte combinée des Assyriens et des Phéniciens, qui faisaient ensemble soixante vaisseaux, acquirent par là une si grande réputation sur mer, et se rendirent si redoutables, que Salmanasar n'osa plus se commettre avec eux sur la mer; il se retira dans son royaume, mais laissa une grande partie de son armée pour former le siège de Tyr. Comme le siège avançait peu à cause de la brave résistance des assiégés, les troupes de Salmanasar bouchèrent les aqueducs et coupèrent les conduits qui conduisaient l'eau dans la ville, ce qui réduisit les Tyriens à l'extrémité. Pour remédier à la disette de l'eau les Tyriens commencèrent à creuser des puits dans leur ville, et à la faveur de ce secours ils tinrent bon pendant cinq ans, et pendant ce temps le roi Salmanasar étant venu à mourir, ils furent délivrés pour cette fois. Ussérius met ce siège de Tyr l'an du monde 3287, avant Jésus-Christ 713, avant l'ère vulgaire 717.

SALMIAS est un de ceux qui répudièrent leurs femmes qu'ils avaient épousées contre la loi, au retour de la captivité de Babylone. I Esdr. X, 39.

SALMON, fils de Naasson, épousa Raab,

(a) Plin. l. XXI, c. vii.

(b) Isai. lv, 15. הַתָּה הַנְּעִיץ יְעִלָּה בְּרִדָּשׁ

(c) Levit. xv, 8.

(d) Job. xxx, 10. Isai. l, 6.

(e) Deut. xxv, 9.

(f) Marc. x, 34; xiv, 65; xv, 19. Luc. xviii, 38.

(g) Ruth. iv, 20, 21. Math. i, 4.

(h) Judic. viii, 5.

(i) IV Reg. xvii, 5.

(j) Tob. i, 2.

(k) Depuis l'an du monde 5276, jusqu'en 5279.

(l) IV Reg. xvii, 1, 5, 6, 7, etc., et xviii, 9, 10.

(m) Tob. i, 14.

(n) Menander apud Joseph. Antiq. l. IX, c. 14, et contra Appion. l. I.

(1) Sidon est maintenant Saïde; Acre ou Ptolémaïde était autrefois Acco, et non pas Sidon.

de laquelle il eut Booz (a). Il est nommé *Salma*. I Par. II, 11, 51.

SALMONA ou ZALMON, campement des Israélites dans le désert (b). Il y en a qui croient que ce fut en cet endroit que Moïse érigea le serpent d'airain. Voyez ce que nous avons dit sur PHUNON.

SALMONA, ville et port de mer dans l'île de Crète. Saint Paul passa près de cette ville (c), allant à Rome, l'an de Jésus-Christ 60.

SALO, fils de Mosollom, de la tribu de Benjamin. I Par. IX, 7.

SALOM ou SALOMI. Voyez SALOMI.

SALOM ou plutôt SELLUM (d), grand sacrificateur des Juifs, successeur de Sadoc II, et prédécesseur d'Helcias, sous le règne d'Ezéchiass.

SALOMÉ, fille d'Antipater et sœur du grand Hérode, fut une des plus méchantes femmes que l'on ait connues. Elle épousa en premières noces Joseph, son oncle, qu'elle accusa d'avoir eu trop de familiarité avec Mariamne, femme d'Hérode (e). Ce prince soupçonneux ayant su d'ailleurs par la confession de Mariamne même, que Joseph lui avait découvert un secret qu'il n'avait dit qu'à lui seul, fit mourir Joseph, sans vouloir seulement l'écouter. Salomé épousa ensuite Costobare; mais s'en étant encore dégoûtée, elle le répudia (f), par un exemple jusqu'alors inouï parmi les Juifs, dont la loi, dit Joseph, permet aux hommes de répudier leurs femmes, mais n'accorde pas la même liberté aux femmes; et après cela elle l'accusa de trahison auprès d'Hérode, qui le fit mourir.

Elle mit la division et le trouble dans la maison d'Hérode par ses mauvais rapports et ses calomnies, et on peut la regarder comme la principale cause de la mort des princes Alexandre et Aristobule, et de leur mère Mariamne (g). Salomé conçut une passion violente pour un nommé Silléus, prince arabe (h), qu'elle voulait épouser malgré son frère Hérode; elle le voyait avec si peu de précaution, que tout le monde en murmurait; et Hérode lui ayant fait épouser un nommé Alexas (i), elle continua à aimer Silléus. Salomé survécut à Hérode, et ce prince, par son testament, lui laissa les villes de Jamnia, d'Azoth et de Phazaélide, avec cinquante mille pièces d'argent (j). Elle favorisa Antipas contre Archélaüs (k), et mourut l'an 12 de Jésus-Christ, 9 de l'ère vulgaire, peu de temps après qu'Archélaüs eut été relégué à Vienne en Dauphiné (l). Hérode, peu de jours avant qu'il mourût, avait ordonné à Salomé, sa sœur, et à Alexas, son beau-frère, qu'aussitôt qu'il se-

rait expiré, ils fissent mourir tous les principaux de la Judée, qu'il avait fait venir peu de temps auparavant à Jéricho (m), où il était malade. Mais Alexas et Salomé eurent horreur d'une action si barbare, et renvoyèrent tous ces hommes aussitôt qu'Hérode eut rendu l'esprit. Salomé eut cinq enfants d'Alexas, savoir: *Bérénice, Antipater, Caléas*, et encore un fils et une fille dont les noms ne sont pas connus.

SALOMÉ, fille du grand Hérode et d'Elpide (n); elle épousa un des fils de Phétoras [lisez Phéroras].

SALOMÉ la Danseuse, fille d'Hérodiade et d'Hérode Philippe le Tétrarque. Elle épousa en premières noces Philippe le Tétrarque, son oncle, et ensuite Aristobule, fils d'Hérode, roi de Chalcide (o), dont elle eut trois fils: Hérode, Agrippa et Aristobule. Lorsque Hérodiade quitta Philippe le Tétrarque, Salomé, sa fille, la suivit, et saint Jean-Baptiste ne cessant de crier contre le mariage incestueux d'Hérodiade et d'Antipas (p), un jour que ce prince célébrait le jour de sa naissance ou de son avènement à la couronne, Salomé entra dans la salle du festin et dansa en présence du roi et des grands qui mangeaient avec lui. Antipas, charmé de la bonne grâce de Salomé, lui promit de lui accorder tout ce qu'elle lui demanderait, fût-ce même la moitié de son royaume. Cette fille sortit aussitôt et alla dire à sa mère ce que le roi venait de lui promettre, et lui dit: *Que demanderai-je?* Hérodiade lui dit: *Demandez la tête de Jean-Baptiste.* Salomé, étant rentrée, présenta un plat au roi et lui dit: *Donnez-moi dans ce plat la tête de Jean-Baptiste.* Le roi fut affligé de cette demande; mais comme il lui avait donné sa parole, il ne voulut pas la retirer: ainsi il envoya sur-le-champ couper la tête à Jean-Baptiste.

Nicéphore (q) et Métaphraste rapportent que Salomé suivit sa mère, Hérodiade, et son beau-père, Hérode, dans leur exil à Vienne en Dauphiné, et que l'empereur les ayant obligés d'aller en Espagne, comme elle passait sur une rivière glacée, la glace se rompit sous ses pieds, et elle enfonça jusqu'au cou; alors, la glace se réunissant, elle demeura ainsi suspendue et souffrit la juste peine du supplice qu'elle avait fait endurer à saint Jean-Baptiste. Mais aucun ancien ne parle de cette circonstance, et elle est contraire à Joseph, qui nous apprend qu'elle fut mariée d'abord à Philippe le Tétrarque, fils d'Hérode le Grand et de Cléopâtre, mort vers l'an 33 ou 34 de l'ère commune; et qu'ensuite elle épousa Aristobule, fils d'Hérode, roi de Chalcide, son cousin-germain, dont elle eut plusieurs enfants. Ainsi elle a

(a) An du monde 2553, avant Jésus-Christ 1447, avant l'ère vulg. 1451.

(b) Num. xxxiii, 41.

(c) Act. xxvii, 7.

(d) I Par. vi, 12.

(e) Antiq. l. XV, c. iv, p. 517.

(f) Antiq. l. XV, c. ix, p. 532.

(g) Vide Joseph. Antiq. l. XVI, c. vi, et l. XVII, c. vii.

(h) Antiq. l. XVII, c. xi.

(i) Antiq. l. XVII, c. i.

(j) Antiq. l. XVII, c. x, p. 559.

(k) De Bello, l. II, c. ii, p. 776.

(l) Antiq. l. XVIII, c. iii, pag. 619, a.

(m) Antiq. l. XVII, c. viii, p. 598.

(n) Antiq. l. XVII, c. i.

(o) Antiq. l. XVIII, c. vii, pag. 628.

(p) Marc. vi, 17, 18, 19. Luc. iii, 19.

(q) Nicephor. l. I, c. ix.

vécu plus de trente ans après l'exil d'Hérode, son beau-père.

SALOMÉ, mère des sept frères Machabées. Le livre de *l'Empire de la raison*, attribué à Josèphe, ne lui donne point de nom particulier. Les Grecs, dans leur calendrier, l'appellent *Salomé*; le fils de Gorion l'appelle *Anne*; d'autres la nomment *Machabæa*; Erasme, dans sa paraphrase du livre de *l'Empire de la raison*, l'appelle *Salomé*.

SALOMÉ. Les livres apocryphes (a) donnent ce nom à une femme qui voulut éprouver la virginité de Marie après son enfantement.

SALOMÉ, femme de Zébédée et mère de saint Jacques le Majeur et de saint Jean l'Évangéliste (b). Elle était une des saintes femmes qui avaient accoutumé de suivre le Sauveur dans ses voyages et de le servir (c). Ce fut elle qui demanda à Jésus-Christ que ses deux fils, Jacques et Jean, fussent assis à sa droite lorsqu'il serait arrivé à son royaume (d). Mais le Fils de Dieu lui répondit, et à ses deux fils qui l'accompagnaient : *Vous ne savez ce que vous demandez; pouvez-vous boire le calice que je boirai?* Ils lui répondirent : *Nous le pouvons.* Jésus répliqua : *Vous boirez à la vérité mon calice; mais pour la séance à ma droite ou à ma gauche, ce n'est point à moi à vous la donner; mais mon Père la donnera à ceux à qui elle a été préparée.*

Sainte Salomé donna une grande preuve de sa foi lorsqu'elle suivit Jésus-Christ au Calvaire, et qu'elle ne l'abandonna pas même à la croix (e). Elle fut aussi du nombre des saintes femmes qui achetèrent des parfums pour l'embaumer, et qui vinrent pour cet effet le dimanche dès le matin au sépulcre (f). En allant, elles disaient entre elles : *Qui nous ôtera la pierre de l'entrée du sépulcre? car elle était fort grande.* Mais quand elles y furent arrivées elles virent la pierre ôtée; et étant entrées dans l'intérieur du tombeau, elles y virent un ange qui leur apprit que Jésus-Christ était ressuscité. Et comme elles revenaient à Jérusalem, Jésus se fit voir à elles dans le chemin, et leur dit (g) : *Ne craignez point; allez dire à mes frères qu'ils se retirent en Galilée, et que là ils me verront.* Elles se jetèrent à ses pieds, les lui embrassèrent et l'adorèrent. C'est ce que l'Écriture nous apprend de la mère des fils de Zébédée.

Quelques-uns (h) lui donnent le nom de *Marie Salomé* : mais on n'a aucune bonne preuve qu'elle se soit appelée *Marie*; et ce que quelques méchantes histoires racontent des trois Maries, Marie, mère de Jésus, Marie, mère de Jacques, et Marie Salomé, ne mérite aucune attention. D'autres (i) la font fille de saint Joseph. Les martyrologes latins font la fête de sainte Salomé le 22 d'octobre.

(a) Vide *Protevangel. Jacob. n. 19, 20, et Not. Fabric. ibidem.*

(b) *Confer Matth. xxvii, 56, cum Marc. xv, 40.*

(c) *Matth. xxvii, 59.*

(d) *Matth. xx, 20, 21, 22, et vers l'an 50 de l'ère vulg.*

(e) *Marc. xv, 40. Matth. xxvii, 55, 56.*

(f) *Marc. xvi, 1, 2.*

(g) *Matth. xxviii, 9, 10.*

Le martyrologe romain met sa mort à Jérusalem; d'autres veulent qu'elle soit morte en Provence et que son corps y soit encore. — [Voyez MARIE SALOMÉ.]

SALOMÉ fut, selon quelques-uns, le troisième époux de sainte Anne. Jean Gerson, chancelier de Paris (j), cite quelques vers qui le font père de Salomé, dont nous venons de parler, et qui fut mère des deux apôtres saint Jacques le Majeur et saint Jean l'Évangéliste :

Anna tribus nupsit; Joachim, Cleophæ, Salomæoue.
Ex quibus ipsa viris peperit tres Anna Marias,
Quas duxere Joseph, Alphæus, Zebedæusque.
Prima Jesum; Jacobum, Joseph, cum Simone Judam
Altera dat. Jacobum dat tertia, datque Joannem.

Mais ce système généalogique n'ayant aucun fondement dans l'antiquité, nous ne pouvons y avoir aucun égard.

SALOMI, père d'Ahiud, de la tribu d'Aser. Cet Ahiud fut un de ceux qui furent nommés pour faire le partage de la terre promise (k).

SALOMI, père de Zambri, qui fut tué par Phinéas, dans l'abomination de Phogor. Le premier livre des Machabées (l) l'appelle *Salomi* ou *Salom*; et les Nombres (m), *Sallu* ou *Salu*.

SALOMITH, ou plutôt SALUMITH, fille de Dabri, de la tribu de Dan (n), et mère de ce blasphémateur qui, ayant blasphémé le nom du Seigneur dans le camp, fut condamné à être lapidé. L'Écriture dit que Salumith avait eu le blasphémateur dont nous venons de parler, d'un homme égyptien : ce qui s'entend naturellement d'un Égyptien qu'elle avait épousé; mais les rabbins l'expliquent autrement : ils disent que Salumith était une femme très-belle et très-vertueuse, laquelle ayant été sollicitée plusieurs fois au crime par l'Égyptien qui avait l'intendance des travaux des Hébreux, sans lui avoir rien voulu accorder, cet Égyptien se glissa durant la nuit dans la maison et dans le lit de Salumith, en l'absence de son mari, et abusa ainsi de sa simplicité.

Le lendemain au matin, cette femme ayant reconnu l'outrage et la tromperie que cet officier lui avait faite, s'en plaignit amèrement à son mari dès qu'il fut de retour. Celui-ci voulait d'abord la répudier et la chasser; mais il la retint néanmoins encore quelques mois, pour voir si elle n'était point enceinte du fait de l'Égyptien. Sa grossesse ayant paru quelques mois après, il la renvoya et attaqua de paroles l'officier égyptien qui lui avait fait cet outrage. Mais l'Égyptien le maltraita encore, et de paroles, et d'effet : de sorte que Moïse s'étant trouvé là par hasard, et ayant su l'injure que l'Égyptien avait faite à l'Israélite, prit la défense

(h) *Ita Martyrol. Rom. et alii.*

(i) *Epiphan. hæres. 78, c. viii. Græci recent. Auctuar. Bibl. PP. 5, p. 481, l. Menava. 8 Maii.*

(j) *Joan. Gers. serm. de Nativ. B. M. V*

(k) *Num. xxxiv, 27.*

(l) *1 Mac. ii, 26.*

(m) *Num. xxv, 14.*

(n) *Levit. xxiv, 10, 11.*

de ce dernier, tua l'autre et le cacha dans le sable.

Les frères de Salomith voyant que leur sœur avait été ainsi chassée comme adultère de la maison de son mari, voulurent en avoir raison et contraindre le mari de la reprendre. Celui-ci s'en défendit; et la querelle s'étant échauffée, ils en vinrent aux mains. Moïse, s'étant encore rencontré là pour cette fois, voulut les mettre d'accord; mais l'Israélite, mari de Salomith, lui dit de quoi il se mêlait, qui l'avait établi juge de son peuple, et s'il voulait encore le tuer, comme il avait le jour précédent tué l'Égyptien. Moïse, ayant ouï cela, eut peur et se retira hors de l'Égypte, dans le pays de Madian.

Le blasphémateur qui fut lapidé dans le désert (a) était, disent les Juifs, le fils de Salomith et de l'Égyptien. Le préfet qui avait inspection sur les travaux des Hébreux est celui dont parle Moïse, *Exod.* II, 11, 12; et l'époux de Salomith est marqué au même endroit, *Exod.* II, 13, 14. C'est ainsi que les Juifs défigurent quelquefois l'Écriture, en voulant ajouter à son récit et embellir ses histoires.

SALOMITH, fille de Zorobabel, prince de Juda. I *Par.* III, 19.

SALOMITH, fille de Séméï, lévite, de la famille de Gerson [fils de Lévi]. I *Par.* XXIII, 9.

SALOMITH, fils d'Isaar, lévite, de la famille de Gerson, fils de Moïse. I *Par.* XXIII, 18.

SALOMITH, fille [ou, selon d'autres, fils] de Roboam, roi de Juda, et de Maacha, fille d'Absalon. II *Par.* XI, 20.

SALOMON, fils de David et de Bethsabée, naquit l'an du monde 2971, avant Jésus-Christ 1029, avant l'ère vulgaire 1033. Son nom de Salomon signifie *Pacifique*. Le Seigneur l'aima (b) et envoya le prophète Nathan à David pour l'assurer de son affection envers cet enfant, et pour donner à Salomon le nom de *Jedidiah*, c'est-à-dire *Aimable au Seigneur*. Ce fut apparemment alors que Nathan assura David que ce fils lui succéderait, et que ce serait lui qui serait héritier des promesses que le Seigneur lui avait faites quelques années auparavant (c), lorsque, ayant conçu le dessein de bâtir un temple à Dieu (d), Dieu lui fit dire par Nathan : Vous ne me bâtirez point de maison; mais lorsque vos jours seront achevés pour aller avec vos pères, j'élèverai sur votre trône après vous un de votre race et de vos enfants, et j'affermirai son règne. Ce sera lui qui bâtilra une maison à mon nom,

(a) *Levit.* xxiv, 10, 11.

(b) II *Reg.* xii, 24, 25.

(c) An du monde 2960, avant Jésus-Christ 1040, avant l'ère vulg. 1044.

(d) II *Reg.* vii, 5. III *Reg.* viii, 17. I *Par.* xvii, 1, 2, 3, et *Psal.* cxxxi, 11.

(e) An du monde 2989, avant Jésus-Christ 1011, avant l'ère vulg. 1015.

(f) III *Reg.* i, 5, 6, 7.

(g) III *Reg.* i, 32, 33, 34.

(h) III *Reg.* i, 49.

et j'établirai son trône pour jamais. Je serai son père, et il sera mon fils, et je ne retirerai point ma miséricorde de dessus lui, comme je l'ai retirée de dessus votre prédécesseur; je l'établirai dans mon royaume et dans ma maison pour jamais, et son trône ne sera point ébranlé; je serai son père, et il sera mon fils; et s'il commet quelque chose d'injuste, je le châtierai de la verge dont on châtie les hommes, et je le punirai des plaies dont on punit les enfants des hommes, mais je ne retirerai point ma miséricorde de lui.

David, depuis ce temps, ne songea plus qu'à préparer ce qui était nécessaire pour le bâtiment du temple et pour procurer à Salomon une éducation proportionnée aux grands desseins que Dieu avait sur cet enfant. Or, sur la fin du règne de David (e), Adonias, fils aîné de David, commença à se donner un train et à agir comme devant succéder au royaume de son père. David ne l'en reprit point. Joab, Abiathar et plusieurs des principaux de la cour le favorisaient (f); mais ni le grand prêtre Sadoc, ni Banaïas, ni le prophète Nathan, n'étaient point de son parti. Un jour, Adonias ayant invité la plupart de ses amis à un grand repas, qu'il leur donna près de la fontaine de Rogel, il n'y appela ni Sadoc, ni Nathan, ni Banaïas. C'est pourquoi Nathan alla dire à Bethsabée, mère de Salomon : Savez-vous qu'Adonias veut se faire déclarer roi sans que David le sache? Allez donc vous présenter au roi, et dites-lui : O roi, mon seigneur! ne m'avez-vous pas promis avec serment que Salomon, mon fils, régnerait après vous? D'où vient donc qu'Adonias règne? Pendant que vous parlerez encore au roi, je surviendrai après vous, et j'appuierai tout ce que vous aurez dit.

Bethsabée suivit le conseil de Nathan; et David, informé de l'entreprise d'Adonias (g), fit venir le grand prêtre Sadoc, le prophète Nathan et Banaïas, fils de Joïada, et leur dit : Faites monter mon fils Salomon sur ma mule, et conduisez-le à Gihon; que Sadoc et Nathan lui donnent l'onction royale, et qu'on sonne de la trompette, en criant : *Vive le roi Salomon!* On exécuta les ordres du roi : Salomon fut sacré roi d'Israël. On le ramena au palais parmi les acclamations du peuple, et on le fit asseoir sur le trône de David. Ce prince en bénit le Seigneur, en disant : Béni soit le Seigneur, qui m'a fait voir aujourd'hui de mes propres yeux mon fils assis sur mon trône (1)!

Ceux qu'Adonias avait invités, ayant appris ce qui s'était passé (h), se levèrent de table saisis de frayeur, et chacun s'en alla

(1) « C'est son dernier fils que David a placé à la tête du royaume. Pour justifier cette préférence accordée à sa jeunesse, préférence qui attaquait les droits de ses frères et surtout de son aîné, il fallait que Salomon se présentât avec des instincts supérieurs, avec une grande intelligence; il fallait que le vieux roi eût reconnu dans le plus jeune de ses fils une étendue d'esprit, une hauteur de sagesse qui le missent au-dessus de ses frères, et qui garantissent le paisible accomplissement des merveilles promises au successeur de David. » M. POUJOLAT, *Hist. de Jérus.*, ch. ix, tom. I, p. 142.

de son côté. Adonias, craignant Salomon, s'en alla prendre la corne de l'autel, et fit prier ce jeune prince de lui promettre avec serment qu'il ne le ferait point mourir par l'épée. Salomon répondit : S'il se conduit en homme de bien, il ne tombera pas un cheveu de sa tête ; mais s'il se trouve dans quelque mauvaise action, il mourra. Adonias sortit donc de cet asile et vint rendre ses devoirs au roi Salomon.

Or, le jour de la mort de David étant proche (a), il fit venir son fils Salomon (b) et lui recommanda la fidélité et la piété envers Dieu. Il lui dit de ne pas laisser impunis Joab ni Séméï ; de témoigner toute sorte de reconnaissance envers les fils de Berzellai, qui l'avait secouru dans sa fuite. Il lui dit aussi (c) que Dieu lui ayant réservé l'honneur de lui bâtir un temple, il devait exécuter cette entreprise avec tout le zèle et la diligence possibles ; il lui remit les dessins qu'il en avait fait faire et l'état des richesses qu'il lui laissait pour achever cet édifice ; il lui donna aussi le rôle des prêtres et des lévites, et l'ordre dans lequel ils devaient servir dans le temple (d). De plus il lui remit l'état des officiers de sa maison et de son royaume, des trésoriers et des intendants des biens du roi (e). Enfin, dans une assemblée générale du peuple et des grands d'Israël, David délivra tout l'or, l'argent et les choses précieuses qu'il avait destinées au bâtiment du temple (f), et exhorta tous les assistants à faire chacun leur offrande au Seigneur, suivant leurs facultés et leur dévotion. Ils contribuèrent tous d'un cœur parfait, et la quantité d'or et d'argent fut tout extraordinaire. Après cela David mourut âgé de soixante-dix ans, après quarante ans de règne (g).

Salomon entra alors dans la pleine possession du royaume de son père, et il fut reconnu de tout Israël. En ce même temps Adonias, son frère, alla trouver Bethsabée (h) et lui dit de demander pour lui à Salomon, Abisag Sunamite, afin qu'il l'épousât. Bethsabée en fit la demande à Salomon ; mais ce prince, pénétrant les mauvaises intentions d'Adonias, qui ne demandait Abisag, qui avait été femme de David, que pour faire valoir un jour ses prétentions sur le royaume,

(a) An du monde 2990, avant Jésus-Christ 1010, avant l'ère vulg. 1014.

(b) III Reg. ii, 1, 2, 3.

(c) I Par. xxii, 2, 3, 4, 5, et xxviii

(d) I Par. xxiii, xxiv, xxv, xxvi.

(e) I Par. xxvii.

(f) I Par. xxix, 1, 2, 3, 4, etc.

(g) An du monde 2990, avant Jésus-Christ 1010, avant l'ère vulg. 1014.

(h) III Reg. ii, 13, 14.

(i) III Reg. ii, 26, 27.

(j) III Reg. ii, 28, 29, etc.

(k) III Reg. ii, 36, 37.

(l) An du monde 2991, avant Jésus-Christ 1009, avant l'ère vulg. 1013.

(m) III Reg. iii, 1, 2, 3.

(n) III Reg. xi, 1, et II Esdr. xiii, 26.

(o) III Reg. ix, 16, 17.

(p) An du monde 2991, avant Jésus-Christ 1009, avant l'ère vulg. 1013.

(q) III Reg. iii, 4, 5, 6, etc., et I Par. i, 3, 4, 5, etc.

(1) « Trois meurtres politiques et l'exil d'un grand

ordonna qu'on fit mourir Adonias. Il reléqua aussi le grand prêtre Abiathar à sa maison de campagne (i), parce qu'il avait été du parti d'Adonias. Enfin Joab ayant ouï ce qui était arrivé à Adonias et à Abiathar, se retira dans le tabernacle comme dans un asile (j) ; mais Salomon commanda qu'on l'en tirât et qu'on le fit mourir ; et Joab n'ayant pas voulu sortir de ce lieu, il le fit tuer au même endroit, ne voulant pas que le sang que cet homme avait si injustement répandu retombât sur son règne et sur la maison de David. [Voyez REFUGE.] Enfin Salomon ayant fait venir Séméï (k), il lui dit de se bâtir une maison dans Jérusalem et d'y demeurer sans en sortir. Séméï obéit ; mais trois ans après, ses serviteurs s'en étant enquis vers Achis, roi de Geth, Séméï les y poursuivit : ce qui ayant été rapporté à Salomon, il envoya Banaïas, fils de Joïada, qui le tua (1).

Or, le règne de Salomon s'étant affermi (l), il s'allia avec Pharaon, roi d'Égypte, et épousa sa fille. [Voyez PHARAONS, addition, vingt et unième dynastie.] Il l'amena à Jérusalem et la logea dans la cité de David, en attendant qu'il lui construisît un palais, comme eu effet il lui en bâtit un quelques années après, lorsqu'il eut achevé le bâtiment du temple (m). On croit que ce fut dans la cérémonie de ce mariage que Salomon composa le Cantique des Cantiques, qui en est comme l'épithalame. On rapporte au même temps et à la même occasion le psaume quarante-quatrième : *Eructavit cor meum verbum bonum*, etc. Ce mariage n'a pas été généralement approuvé. L'Écriture met la fille de Pharaon (n) au nombre de celles qui contribuèrent à le pervertir ; et il y a assez d'apparence que cette princesse, après avoir peut-être paru convertie au Seigneur dans les commencements, retourna dans la suite à l'idolâtrie, et y engagea le roi, son mari. Pharaon donna pour dot à sa fille la ville de Gazer (o), qu'il conquit sur les Chananéens, dans le pays des Philistins ; et Salomon la rebâtit et la fortifia dans la suite (2).

Après cela (p) Salomon, accompagné de toutes ses troupes et de tout Israël, alla à Gabaon (q), qui était un des hauts lieux les plus fameux de tout le pays. Il y offrit mille

prêtre ouvrent tristement le nouveau règne ; la justice du jeune monarque ressemble ici à de la cruauté ; mais la paix du royaume dépendait de ces mesures énergiques, et la raison d'Etat se trouve tout entière dans ces paroles des Paralipomènes : *C'est ainsi que Salomon, fils de David, s'affermi dans son règne.* » M. POUJOULAT, *Hist. de Jérusalem*, ch. ix, tom. I, pag. 144.

(2) « Le mariage d'un roi des Hébreux avec la fille d'un Pharaon marque tout d'abord un immense changement dans la destinée des enfants d'Abraham. Quatre siècles auparavant, ils étaient sortis de cette terre d'Égypte où ils avaient longtemps vécu de la vie des esclaves ; un Pharaon s'était élancé à leur poursuite avec ses armées ; maintenant ces Hébreux, dont les Égyptiens n'ont pas même prononcé le nom, sont devenus une nation enrichie des dépouilles de vingt nations vaincues ; les anciens esclaves du pays de Gessen ont une religion, des lois et une royauté dont les peuples d'Asie ne parlent qu'avec respect, et voilà qu'ils trouvent des alliés dans leurs oppresseurs d'autrefois. » POUJOULAT, *Hist. de Jérus.*, ch. ix, tom. I, pag. 143

hosties en holocauste sur l'autel d'airain qui était en ce lieu ; et la nuit suivante Dieu lui apparut en songe et lui dit : Demandez-moi ce que vous voulez que je vous donne. Salomon, après lui avoir rendu grâces de toutes les faveurs dont il avait comblé David, son père, et de l'honneur qu'il lui avait fait de le faire asseoir sur le trône de ce prince, le supplia de lui accorder la sagesse et les lumières nécessaires pour gouverner le peuple d'Israël, dont il lui avait confié le gouvernement. Le Seigneur eut cette demande pour agréable, et il lui dit : *Puisque vous ne m'avez demandé ni la gloire, ni les richesses, ni la victoire sur vos ennemis, mais que vous n'avez désiré que la sagesse, je vous l'accorde et j'y joins tout ce que vous auriez pu me demander d'autres choses : en sorte qu'aucun autre roi ne vous aura jamais égalé en ce point dans tous les siècles passés.* A son réveil il fit réflexion au songe qu'il avait eu, et il comprit que ce n'était point un songe ordinaire. Il revint à Jérusalem, où il offrit un grand nombre de victimes sur l'autel qui était devant l'arche du Seigneur, et fit un grand festin à ses serviteurs.

Alors (a) deux femmes de mauvaise vie vinrent trouver le roi et lui dirent que (b) l'une d'elles avait étouffé son enfant en dormant, et que l'autre ayant mis secrètement auprès de sa compagne, elle lui avait volé son enfant, et prétendait qu'il était le sien. Comme l'une et l'autre soutenait que l'enfant vivant était à elle, et que personne ne pouvait les convaincre, parce qu'il n'y avait point de témoins, le roi dit à un de ses gardes : *Coupez en deux l'enfant qui est vivant, et donnez-en la moitié à l'une, et la moitié à l'autre.* Alors la mère de l'enfant vivant se sentant émue, dit au roi ; *Seigneur, donnez-lui, s'il vous plaît, l'enfant vivant, et ne le tuez point.* L'autre disait au contraire : *Qu'il ne soit ni à elle, ni à moi ; mais qu'on le divise en deux.* Sur cela Salomon prononça cette sentence : *Donnez l'enfant à celle-ci, et qu'on ne le tue point ; car c'est elle qui est la mère.* Tout Israël ayant appris cela, fut saisi de crainte et rempli de respect pour le roi, voyant la sagesse qui était en lui.

Or Salomon jouissait d'une profonde paix dans son royaume ; tout Juda et Israël vivaient dans une entière assurance (c) : ses voisins lui payaient tribut ou étaient ses alliés et ses amis. Il dominait sur tous les pays et royaumes qui sont entre l'Euphrate et le Nil ; sa domination s'étendait même au delà de l'Euphrate (d). Il avait un très-grand nombre de chevaux et de chariots de guerre. Sa sagesse était aussi étendue que le sable de la mer, elle surpassait celle de tous les Orientaux et de tous les Egyptiens. En un mot il

était le plus sage de tous les hommes, et sa réputation était répandue parmi toutes les nations. Il composa trois mille paraboles, et écrivit mille et cinq cantiques. (Les Septante et plusieurs interprètes lisent *cinq mille*, au lieu de mille et cinq, qui est dans l'Hébreu.) Il traita de tous les arbres, depuis le cèdre qui est sur le Liban jusqu'à l'hyssope qui sort de la muraille. Il traita de même des animaux de la terre, des oiseaux, des reptiles et des poissons. Il venait des gens de tous les pays, pour entendre la sagesse de Salomon, et des ambassadeurs des princes qui entendaient parler de son extraordinaire sagesse. Il rendit l'or et l'argent aussi communs dans Jérusalem (e) que les pierres, et les cèdres aussi fréquents que les sycomores, qui naissent à la campagne.

Hiram, roi de Tyr, ayant appris que Salomon avait été reconnu roi de tout Israël, lui envoya des ambassadeurs pour le féliciter sur son avènement à la couronne ; et quelque temps après (f), Salomon lui députa aussi des ambassadeurs pour le prier de lui fournir du bois et des ouvriers pour lui aider à bâtir un temple au Seigneur (g). Hiram s'engagea avec plaisir à tout ce que Salomon demandait de lui. Il lui dit qu'il ferait couper des bois de cèdre et de sapin dans le Liban ; que ses gens les mettraient en radeaux, et les conduiraient par mer jusqu'au port de Joppé, et que de là Salomon les ferait mener à Jérusalem. Salomon de son côté s'obligea de donner à Hiram pour l'entretien de sa maison vingt mille mesures de froment, vingt mille (h) mesures d'huile. Josèphe (i) ajoute qu'il lui fournissait aussi du vin ; et en effet dans les Paralipomènes (j) il est dit que Salomon donnait aux ouvriers d'Hiram qui travaillaient dans le Liban, du froment, de l'orge, du vin et de l'huile.

Josèphe (k) dit de plus que de son temps on conservait encore dans les archives de Tyr les lettres que Salomon et Hiram s'écrivaient mutuellement. Il cite Dion et Ménandre, qui disaient que ces deux princes s'envoyaient l'un à l'autre des énigmes à expliquer ; que Salomon en ayant envoyé un jour au roi de Tyr, dont il ne put donner la solution, Hiram fut obligé de lui payer une grande somme d'argent ; mais qu'après cela un Tyrien nommé Abdemon les expliqua et en proposa d'autres à Salomon, dont ce prince ne put donner l'explication, et fut condamné de donner au roi de Tyr une grosse somme. C'est ce que raconte Josèphe.

Salomon commença à travailler au bâtiment du temple la quatrième année de son règne (l), et la seconde depuis la mort de David (m), quatre cent quatre-vingts ans après

d'huile, mais on croit qu'il faut lire 20 mille.

(i) *Joseph. Antiq. l. VIII, c. n, p. 238.*

(j) *II Par. n, 10.*

(k) *Joseph. Antiq. l. VIII, c. n, et l. I contra Appion, pag. 1012.*

(l) *III Reg. vi, 37.*

(m) *An du monde 2992, avant Jésus-Christ 1008, avant l'ère vulg. 1012.*

(a) Même année.

(b) *III Reg. iii, 16.*

(c) *III Reg. iv, 1, 2, 3, etc.*

(d) *III Reg. iv, 24. II Par. ix, 26.*

(e) *II Par. i, 15. II Par. ix, 27. III Reg. x, 21, 27.*

(f) *An du monde 2992, avant Jésus-Christ 1008, avant l'ère vulg. 1012.*

(g) *III Reg. v, 1, 2, 3, etc. II Par. ii, 2, 3, etc.*

(h) L'Hébreu et la Vulgate ne portent que 20 mesures

la sortie d'Égypte (a). Nous ne donnerons point ici la description de ce temple ; on la verra sous l'article TEMPLE de Salomon. Il employa à ce grand ouvrage soixante – dix mille prosélytes, qui étaient des restes des anciens Chananéens, pour porter les fardeaux sur leurs épaules, quatre-vingts mille pour tailler les pierres dans les montagnes, et trois mille six cents (b) pour conduire les ouvrages. Outre cela il employa trente mille Israélites pour travailler aux carrières du Liban. Ces trente mille hommes étaient commandés par Adoniram, et ils ne servaient que dix mille à la fois, et seulement un mois de suite ; en sorte qu'ils avaient toujours deux mois de repos (c). Hiram envoya aussi à Jérusalem un ouvrier très-habile nommé Hiram (d), dont la mère était de la tribu de Dan (e), et le père Tyrien de nation, qui savait travailler en or, en argent, en cuivre, en fer, en marbre, en bois et en toutes sortes d'ouvrages de laine, de broderie et de tapisserie. Il était l'intendant de tous les ouvrages du temple. Ce fut lui qui donna le dessin des principales pièces de fonte, et les exécuta lui-même. Voyez HIRAM.

Le temple du Seigneur ayant été commencé la quatrième année du règne de Salomon, fut achevé la onzième ; c'est-à-dire, qu'on ne fut que sept ans à faire ce grand ouvrage (f). On en fit la dédicace l'année suivante (g), qui est l'an du monde 3001. Pour rendre cette cérémonie plus auguste, Salomon choisit le huitième jour du septième mois de l'année sainte (h), qui était le premier de l'année civile, et qui répondait à notre mois d'octobre. La cérémonie de la dédicace dura sept jours, au bout desquels commença la fête des Tabernacles, qui dura encore sept jours. De manière que tout le peuple demeura à Jérusalem quatorze ou quinze jours ; depuis le 8 jusqu'au 22 du septième mois. Salomon fit venir à cette solennité tous les anciens d'Israël et tout le peuple. Les prêtres et les lévites portèrent dans le temple premièrement tous les présents que David y avait faits, et qui furent mis en dépôt dans les trésors du lieu saint ; ensuite on y plaça les ornements et les vases destinés au service de l'autel et du sanctuaire. Enfin on y porta en grande solennité l'arche d'alliance, le roi et tout le peuple marchant devant, pendant que les prêtres immolaient une infinité de victimes partout où l'arche passait.

Lorsque l'arche eut été placée dans le sanctuaire, les prêtres et les lévites chacun en son rang, faisant retentir les louanges du Seigneur, le temple fut rempli d'une nuée miraculeuse, en sorte que les prêtres par

respect ne pouvaient plus y demeurer, ni y faire les fonctions de leur ministère. Alors Salomon étant sur sa tribune (i) se prosterna le visage contre terre ; puis s'étant relevé et se tournant du côté du sanctuaire, il adressa sa prière à Dieu et le supplia d'avoir pour agréable la maison qu'il lui avait bâtie, de la bénir et d'exaucer les prières de ceux qui s'adresseraient à lui dans ce saint lieu. Il le pria aussi d'accomplir les promesses qu'il avait faites à David son serviteur, en faveur de sa famille et des rois d'Israël, ses successeurs. Aussitôt qu'il eut achevé sa prière, il se tourna du côté du peuple, le bénit (j) ; et le feu étant descendu du ciel (k), consuma les holocaustes et les victimes qui étaient sur l'autel, et la gloire du Seigneur remplit tout le temple, en sorte que les prêtres mêmes ne pouvaient entrer dans le temple, pour y faire leurs fonctions. Alors les enfants d'Israël qui furent témoins du miracle se prosternèrent la face contre terre, en adorant et louant le Seigneur.

Le roi fit immoler ce jour-là vingt-deux mille bœufs et cent vingt mille moutons en hosties pacifiques ; et parce que l'autel des holocaustes n'était pas suffisant pour contenir toutes ces victimes (l), le roi sanctifia le parvis du peuple, et y fit aussi offrir des sacrifices en grand nombre. Or le Seigneur apparut une seconde fois en songe à Salomon, apparemment la nuit qui suivit le premier jour de la dédicace du temple, et il lui dit : J'ai exaucé votre prière, et j'ai choisi ce temple pour en faire ma maison de sacrifice ; mes yeux seront ouverts et mes oreilles attentives à la prière de celui qui m'invoquera en ce lieu. Et pour vous, si vous marchez en ma présence, comme David y a marché, et que vous gardiez mes préceptes et mes ordonnances, je conserverai votre trône, et vous aurez toujours des successeurs de votre race, qui seront princes en Israël. Mais si vous ou vos enfants vous détournez de moi, je vous exterminerai de cette terre que je vous ai donnée, je rendrai mon peuple la fable du monde, et ce temple deviendra un sujet d'étonnement à toutes les nations, par la manière dont je traiterai.

Après les sept jours de la dédicace et sept autres jours de la fête des Tabernacles, Salomon congédia l'assemblée des Israélites, et tout le peuple s'en retourna dans ses demeures, comblant le roi de toutes sortes de bénédictions. Salomon songea ensuite (m) à se bâtir un palais, et un autre à son épouse, la fille du roi d'Égypte (n). Il fut treize ans à faire ces bâtiments, et il y employa tout ce que l'art et la richesse purent lui fournir pour les rendre dignes du plus grand prince

(a) III Reg. vi, 1, 2, 3, etc., et II Par. ii, 17, 18, et iii, 1, 2, 3, etc.

(b) Dans le III des Rois. v, 16, on ne lit que trois mille trois cents.

(c) III Reg. v, 4.

(d) II Par. ii, 13, 14, 15, etc.

(e) Le troisième des Rois, ch. vii, 11, dit que sa mère était de la tribu de Nephtali.

(f) III Reg. vi, 37, 38, etc. Depuis l'an du monde 3002 jusqu'en 3000.

(g) An du monde 3001, avant Jésus-Christ 999, avant l'ère vulg. 1003.

(h) II Par. v, 1, 2, 3, etc. III Reg. viii, 1, 2, 3, etc.

(i) III Reg. viii, 12, 13, etc., et II Par. vi, 1, 25.

(j) III Reg. viii, 55, 56.

(k) II Par. viii, 1, 2, 3.

(l) III Reg. viii, 64, 65, et II Par. viii, 7, 8, etc.

(m) An du monde 3004 et suiv. jusqu'en 3012, avant Jésus-Christ 988, avant l'ère vulg. 992.

(n) III Reg. viii, 2, 3, etc., et I Par. ii, 1, 2.

qui fût alors dans l'Orient. Le palais où il faisait sa demeure ordinaire fut nommé *la Maison du bois du Liban*, apparemment à cause de la grande quantité de cèdre qui y fut employée, ou à cause du grand nombre de colonnes qui y étaient. Pour témoigner à Hiram, roi de Tyr, la reconnaissance qu'il conservait pour tous les services qu'il lui avait rendus lorsqu'il bâtissait (a), il lui donna vingt villes dans le pays de Galilée (b). Hiram étant allé pour les voir, n'en fut pas content, et il dit : *Sont-ce là les villes que vous m'avez données, mon frère ?* Et il appela cette contrée la terre de Chabul. Voyez l'article CHABUL. Hiram avait aussi envoyé à Salomon six vingts talents d'or (c), qu'il lui prêta apparemment pendant qu'il était occupé à ses bâtiments (1).

Outre les grands ouvrages dont on vient de parler, Salomon bâtit encore les murs de Jérusalem (d), la place de Mello, dans la même ville ; il répara et fortifia Hézer, Maggeddo, Gazer, les deux Béthoron, la basse et la haute, Baalat et Palmyre, dans le désert de Syrie (2). Il fortifia de plus toutes les vil-

(a) An du monde 3012, avant Jésus-Christ 988, avant l'ère vulg. 992.

(b) III Reg. ix, 11, 12, etc., et II Par. viii.

(c) III Reg. ix, 14.—[Sept millions de notre monnaie.]

(d) III Reg. ix, 15, 16, 17, et II Par. viii, 1, 2, 3, etc.

(e) II Par. viii, 17, 18, et III Reg. ix, 26.

(f) III Reg. x, 11, 22. II Par. ix, 21.

(g) III Reg. ix, 28.

(1) Au milieu de la plaine de Tyr il y a un endroit nommé les *Puits de Salomon*. « Tous les voyageurs les ont décrits, dit M. de Lamartine (*Voyage en Orient*, tom. I, pag. 294) ; ce sont trois réservoirs d'eau limpide et courante qui sort, comme par enchantement, d'une terre basse, sèche et aride, à deux milles de Tyr ; chacun de ces réservoirs, élevé artificiellement d'une vingtaine de pieds au-dessus du niveau de la plaine, est rempli jusqu'au bord et déborde sans cesse ; le cours des eaux fait aller des roues de moulins ; les eaux vont à Tyr par des aqueducs moitié antiques, moitié modernes, d'un très-bel effet à l'horizon.

» On dit que Salomon fit construire ces trois puits pour récompenser Tyr et son roi Hiram des services qu'il avait reçus de sa marine et de ses artistes dans la construction du temple.

» Ces puits immenses ont chacun au moins soixante à quatre-vingts pieds de tour ; on n'en connaît pas la profondeur, et l'un d'eux n'a pas de fond ; nul n'a jamais pu savoir par quel conduit mystérieux l'eau des montagnes peut y arriver. Il y a tout lieu de croire en les examinant que ce sont de vastes puits artésiens inventés avant leur réinvention par les modernes. »

(2) Le nom de Baalat serait-il l'ancien nom de Balbek ? Je pose cette question en hésitant. M. de Lamartine a visité les ruines de Balbek et de Palmyre ; elles lui ont inspiré de belles pages dont je vais extraire quelques lignes. Parlant de Balbek, il dit :

« Craignant de nous égarer dans ces labyrinthes, nous n'en visitâmes qu'une petite partie. Le temple que je viens de décrire est placé à l'extrémité sud-ouest de la colline monumentale de Balbek ; il forme l'angle même de la plate-forme. En sortant du péristyle, nous nous trouvâmes sur le bord du précipice ; nous pûmes mesurer les pierres cyclopéennes qui forment le piédestal de ce groupe de monuments ; ce piédestal a trente pieds environ au-dessus du niveau du sol de la plaine de Balbek ; il est construit en pierres dont la dimension est tellement prodigieuse, que, si elle n'était attestée par des voyageurs dignes de foi, l'imagination des hommes de nos jours serait écrasée sous l'invraisemblance ; l'imagination des Arabes eux-mêmes, témoins journaliers de ces merveilles, ne les attribue pas à la puissance de l'homme, mais à celle des génies ou puissances surnaturelles. Quand on considère que ces blocs de granit taillé ont, quelques-uns, jusqu'à cinquante-six pieds de long sur quinze ou seize

les où il avait ses magasins de blé, de vin et d'huile, et celles où étaient ses chariots et ses chevaux. Il soumit à son empire tous les Héthéens, les Hévéens, les Amorrhéens et les Phéréséens qui étaient restés dans les terres d'Israël ; il se les rendit tributaires, et les obligea de travailler aux ouvrages publics qu'il entreprit. Mais pour les Israélites, il ne voulut point qu'ils fussent employés à ces travaux ; il s'en servit pour la guerre, et leur donna le commandement de ses armées, de sa cavalerie et de ses chariots.

Il équipa une flotte à Asiongaber et à Elat ou Ælan, sur la mer Rouge, pour aller à Ophir (e). Hiram, roi de Tyr, lui prêta de ses gens, qui savaient la marine et qui en instruisirent les sujets de Salomon. Ils firent le voyage en trois ans, et ils ramenaient de l'or, des bois précieux, de l'ébène, de l'ivoire, des paons, des singes et diverses autres choses (f). D'un seul voyage ils rapportèrent à Salomon quatre cent cinquante talents d'or, ou, comme porte le troisième livre des Rois (g), quatre cent vingt seulement. Vers ce même temps la reine de Sa-

pieds de large, et une épaisseur inconnue, et que ces masses énormes sont élevées les unes sur les autres à vingt ou trente pieds du sol, qu'elles ont été tirées de carrières éloignées, apportées là et hissées à une telle élévation pour former le pavé des temples, on recule devant une telle épreuve des forces humaines ; la science de nos jours n'a rien qui l'explique, et l'on ne doit pas être étonné qu'il faille alors recourir au surnaturel. Ces merveilles ne sont évidemment pas de la date des temples ; elles étaient mystère pour les anciens comme pour nous ; elles sont d'une époque inconnue, peut-être antédiluvienne ; elles ont vraisemblablement porté beaucoup de temples consacrés à des cultes successifs et divers. A l'œil simple, on reconnaît cinq ou six générations de monuments, appartenant à des époques diverses, sur la colline des ruines de Balbek. Quelques voyageurs et quelques écrivains arabes attribuent ces constructions primitives à Salomon, trois mille ans avant notre âge. Il bâtit, dit-on, Tadmor et Balbek dans le désert. L'histoire de Salomon remplit l'imagination des Orientaux ; mais cette supposition, en ce qui concerne au moins les constructions gigantesques d'Héliopolis, n'est nullement vraisemblable. Comment un roi d'Israël, qui ne possédait pas même un port de mer à dix lieues de ses montagnes, qui était obligé d'emprunter la marine d'Hiram, roi de Tyr, pour lui apporter les cèdres du Liban, aurait-il étendu sa domination au delà de Damas et jusqu'à Balbek ? comment un prince, qui, voulant élever le temple des temples, la maison du Dieu unique dans sa capitale, n'y employa que des matériaux fragiles et qui ne purent résister au temps, ni laisser aucune trace durable, aurait-il pu élever à cent lieues de son peuple, dans des déserts inconnus, des monuments bâtis en matériaux impérissables ? n'aurait-il pas plutôt employé sa force et sa richesse à Jérusalem ? et que reste-t-il à Jérusalem qui indique des monuments semblables à ceux de Balbek ? rien : ce ne peut donc être Salomon. Je crois plutôt que ces pierres gigantesques ont été rennées, soit par ces premières races d'hommes que toutes les histoires primitives appellent géants, soit par les hommes antédiluviens. » M. de Lamartine, *Voyage en Orient*, tom. II, pag. 157-159. Voyez GÉANTS.

L'illustre voyageur, parlant ailleurs de la route de Jéricho et des plaines fertiles arrosées par le Jourdain, s'exprime en ces termes (tom. I, p. 466) : « Elle menait aux possessions des tribus d'Israël qui avaient eu en partage tout le cours de ce fleuve et la plaine de Tibériade jusqu'aux environs de Tyr, et au pied du Liban. Elle conduisait en Arabie, en Mésopotamie et par là en Perse et aux Indes, pays par lesquels Salomon avait établi ses grandes relations commerciales. Ce fut lui sans doute qui créa cette route... » Voyez FONTAINE SCÉLÉE.

Le texte dit bien que Salomon bâtit Baalath et Tadmor (III Reg. ix, 18 ; II Par. viii, 4) ; mais cela veut dire qu'il les rebâtit, comme les autres villes mentionnées dans les mêmes textes, et qui avaient été bâties avant lui.

ba (a), pays de l'Arabie Heureuse ou, selon d'autres, de l'île de Méroé, autrefois appelée Saba, vint à Jérusalem, attirée par la grande réputation du roi Salomon. Elle y vint chargée de présents d'or, d'aromates, de pierres précieuses; et dans la vue d'éprouver si la sagesse de Salomon était telle qu'on la publiait, elle lui proposa diverses énigmes à résoudre. Mais Salomon la satisfit de telle sorte, qu'elle avoua que ce qu'elle avait ouï dire de sa sagesse et de sa magnificence n'égalait point ce qu'elle en voyait. Le roi, de son côté, la combla d'honneurs et de présents; elle reçut de lui beaucoup plus qu'elle ne lui avait apporté, et elle s'en retourna ainsi dans son royaume (1). On peut voir ce que nous avons dit de cette reine sur l'article NICAULÉ. [Voyez aussi les articles ETHIOPIE et SABA (Reine de).]

Salomon fut un des plus riches et peut-être le plus riche de tous les princes qui aient jamais paru; et l'Écriture (b) marque expressément qu'il surpassait en richesses [Voyez OR] et en sagesse tous les rois du monde. Nous avons déjà remarqué que de son temps l'argent était regardé comme rien, et qu'il était aussi commun à Jérusalem que les pierres. Le revenu annuel de son domaine était de six cent soixante-six talents d'or (c), sans compter les tributs que les rois et les peuples tributaires lui donnaient, ni les subsides que fournissaient les Israélites [Voyez OFFICIERS DE LA BOUCHE DU ROI], ni les sommes que les marchands payaient au roi pour les droits d'entrée, de sortie et autres. [Voyez OR] Les boucliers de ses gardes, le trône où il s'asseyait étaient revêtus d'or. Tous les vases de sa table et les meubles de son palais étaient du même métal (2). On lui envoyait de tous côtés des présents en vases d'or et d'argent, en étoffes précieuses, en aromates, en armes, en chevaux et en mulets; et toute la terre désirait de voir le visage de Salomon, et d'écouter la sagesse que Dieu avait mise dans son cœur.

(a) III Reg. x, 1, 2, 3, etc. II Par. ix, 1, 2, 3, etc.

(b) III Reg. x, 25.

(c) III Reg. x, 14, 15. II Par. x, 15, 14, 15 et seq.

(d) III Reg. xi, 1, 2, 3. Vers l'an du monde 3020, avant Jésus-Christ 980, avant l'ère vulg. 984.

(e) Joseph. Antiq. l. VIII, c. iii, initio.

(f) II Par. ix, 29, 30.

(1) « Le voyage de la princesse d'Arabie, tout en appartenant aux réalités de l'histoire, s'offre comme un de ces fabuleux récits d'Orient qui enchantent l'imagination des hommes. Les Musulmans ont gardé confusément le souvenir de la reine d'Arabie. On trouve dans le Coran, au chapitre de la *fourmi*, une huppe qui arrive du royaume de Saba et en apporte des nouvelles à Salomon; un démon, en un clin d'œil, va chercher le trône de la reine, et lorsque, arrivée à Jérusalem, la reine de Saba est introduite dans le palais du roi, elle prend le pavé pour de l'eau, et découvre sa jambe, levant sa robe de peur de la mouiller (traduction de Du Ryer). Salomon lui dit que le pavé était de verre poli. » M. POUJOLAT, *Hist. de Jérus.*, ch. ix, tom. I, pag. 172. Gélaledia commente cet endroit du Coran dans les termes suivants: « Le palais de Salomon était construit de verre transparent. Un ruisseau où l'on voyait nager les poissons coulait sous ce merveilleux édifice. Lorsque la reine y entra, elle releva ses habits, croyant passer un torrent. »

(2) « Un luxe prodigieux se montrait dans les festins de Salomon. Observons, en passant, qu'à cette époque les Hébreux mangeaient à table à peu près comme nous aujourd'hui, et qu'il s'écoula trois ou quatre siècles avant qu'ils eussent adopté l'usage de se coucher ou de s'éten-

Jusqu'ici nous n'avons rien vu dans Salomon que de grand et d'admirable: mais les dernières actions de sa vie défigurent étrangement son portrait. Il se livra à l'amour des femmes étrangères (d). Outre la fille de Pharaon, dont nous avons parlé, il épousa des femmes moabites, ammonites, iduméennes, sidoniennes, héthéennes. Il eut jusqu'à sept cents femmes, qui étaient comme des reines, et trois cents concubines. Ces femmes lui pervertirent le cœur dans sa vieillesse: en sorte qu'il adora Astarté, déesse des Sidoniens; Moloc, idole des Ammonites; et Chamos, dieu des Moabites; et il leur bâtit des temples sur la montagne des Oliviers, vis-à-vis et à l'orient de Jérusalem. Il en usa de même pour toutes ses femmes étrangères; il eut la complaisance de bâtir des temples pour les dieux à qui elles offraient de l'encens. C'est pourquoi le Seigneur lui dit en songe: *Puisque vous n'avez point gardé mon alliance, ni obéi à mes commandements, je déchirerai et diviserai votre royaume, et le donnerai à l'un de vos serviteurs; je ne le ferai pas néanmoins de votre temps, à cause de David, mon serviteur; mais je le diviserai entre les mains de votre fils, à qui je ne laisserai qu'une tribu, à cause de David, mon serviteur.* On a vu; sous l'article de ROBOAM, l'accomplissement de cette menace, et Salomon, dès avant sa mort, en vit les commencements et les dispositions dans la révolte de Jéroboam et dans celle d'Adad, Iduméen.

Salomon mourut après quarante ans de règne (3), l'an du monde 3029, avant Jésus-Christ 971, avant l'ère vulgaire 975. Nous croyons qu'il était âgé d'environ cinquante-huit ans. Il avait environ dix-huit ans lorsqu'il commença à régner. Josèphe (e) lui donne quatre-vingts ans de règne et quatre-vingt-quatorze ans de vie; mais c'est une erreur manifeste. L'histoire de ce prince avait été écrite par les prophètes Nathan, Ahias et Addon (f). Il fut enseveli dans la ville de David, et Roboam, son fils, régna

dre sur des divans ou des tapis pour prendre les repas. » M. POUJOLAT, *Hist. de Jérus.*, ch. ix, tom. I, pag. 165.

(3) « Sa gloire s'était couchée avant qu'il se couchât lui-même dans le tombeau de ses pères. Il avait survécu à l'éclat d'un règne devant lequel on s'était incliné jusqu'aux dernières limites de l'Asie; ses derniers regards virent s'avancer l'expiation de ses désordres, expiation prenant la forme de révolutions terribles. L'histoire, qui ne juge pas un homme d'après la faiblesse de ses derniers ans, mais d'après l'ensemble de sa vie, a placé le nom de Salomon parmi le petit nombre de ces noms que tous les âges et toutes les nations répètent. Il est resté l'expression de la plus haute puissance des Hébreux, et les peuples l'ont adopté comme un symbole de gloire, de justice et de science. L'Orient n'a pas de renommée plus poétique et plus merveilleuse; l'imagination musulmane a donné à Salomon des armées composées d'hommes, de démons et d'oiseaux; les enfants de l'Islamisme nous disent que cet ancien ami de Dieu savait le langage des habitants de l'air et tout ce qu'on peut savoir, que les vents lui obéissaient du couchant à l'aurore, et que les démons allaient lui chercher des pierres précieuses au fond des mers. Selon eux, toutes les constructions de Salomon sont l'ouvrage des génies; ces génies, esclaves des ordres du roi, le servirent encore après son trépas, dont ils ne furent avertis que par les vers qui rongeaient le bout du bâton sur lequel s'appuyait le corps mort de Salomon. Des traditions semblables nous révèlent toute l'impression profonde que laisse un nom dans la mémoire des peuples. » M. POUJOLAT, *Hist. de Jérus.*, ch. ix; suite, tom. I, pag. 182, 183

en sa place, mais non pas sur tout Israël.

Voici l'éloge que l'auteur de l'Écclesiastique a fait de Salomon (a) : « A David succéda un fils rempli de sagesse ; et à cause de lui le Seigneur détruisit toute la puissance de ses ennemis. Il régna dans un temps de paix, et Dieu lui soumit tous ceux qui lui étaient contraires, afin qu'il lui bâtit une maison et un sanctuaire éternel. Comment avez-vous été instruit dans votre jeunesse ? Vous avez été rempli de sagesse comme un fleuve, et toute la terre a été découverte à votre âme. Vous avez enfermé des énigmes dans une multitude de paraboles, et votre nom s'est rendu célèbre jusqu'aux îles les plus reculées. Toute la terre a admiré vos cantiques, vos proverbes, vos paraboles, et l'interprétation que vous avez donnée aux choses obscures. Vous avez fait des amas d'or comme on en ferait d'airain, et d'argent comme on en ferait de plomb. Mais après cela vous vous êtes abandonné à l'amour des femmes, vous avez asservi votre corps, vous avez imprimé une tache à votre gloire, vous avez profané votre race, pour attirer la colère sur vos enfants et la punition sur votre folie, en formant un schisme dans le royaume, et faisant sortir d'Ephraïm une domination dure et cruelle. » [Voyez l'histoire de Salomon dans mon *Histoire de l'Ancien Testament*, livre IV, ch. III, tom. I, pag. 267-300.]

On forme ici une question fameuse sur le salut de Salomon. Les uns la décident d'une manière favorable à Salomon. D'autres en parlent d'une manière désavantageuse : mais, à mon avis, les plus sages demeurent sur cela dans le silence et dans le doute. Voici ce qu'on dit de plus favorable au salut de ce prince. Dieu dit à David, en lui parlant de Salomon (b) : *Je lui servirai de père, et je le traiterai comme mon fils. S'il tombe dans quelque faute, je le corrigerai par la verge dont je frappe les enfants des hommes ; mais je ne retirerai point de lui ma miséricorde, comme je l'ai retirée de Saül, que j'ai rejeté de devant ma face.* L'Écriture, dans un autre endroit (c), dit que *Roboam et son peuple vécurent dans la piété, et suivirent les voies de David et de Salomon pendant les trois premières années de Roboam.* Plusieurs inter-

(a) *Eccli.* XLVIII, 14, 15, 16, 17, etc.

(b) *II Reg.* VII, 14, et *I Par.* XVII, 11.

(c) *II Par.* XI, 17.

(d) *Bacchiar. Epist. ul Januar. de recipiendis lapsis.*

(e) *Iren. l. IV, c. XLV.*

(f) *Hilar. in Psal. LVI et CXXVI.*

(g) *Cyrril. Jerosol. Catech. 2. Illumin.*

(h) *Ambros. seu alius auctor 2 Apolog. David.*

(i) *Hieron. in Ezech. l. XIII, c. XLIII, et in Ecclesiasten. c. II, et Ep. 9 ad Salvinam.*

(j) *Vide Rupert. Rabinos, Serrar. Salum. alios plures apud Pinedam de Reb. Salom. l. VIII, c. 1, sect. 1, n. 44.*

(k) *Prov.* XIV, 30, 31.

(l) *IV Reg.* XXIII, 13.

(m) *Tertull. l. II, contra Marcion. c. XXIII, et l. III, c. XX, et l. V, c. IX.*

(n) *Cyprian. Ep. 6, ad Rogatian. et lib. de Unit. Eccles.*

(o) *Aug. l. XXII, contra Faust. c. LXXI et LXXXVIII, et lib. V de Doctr. Christ., c. XXI, et in Psal. CXXVI.*

(p) *Greg. Mag. l. II. Moral. in Job. c. II.*

prètes croient que le livre de l'Écclesiaste est un monument de la pénitence de Salomon, et que ce prince le composa après sa chute. Bacchiarius, auteur du cinquième siècle (d), a écrit exprès pour prouver le salut de Salomon. Saint Irénée (e), saint Hilaire (f), saint Cyrille de Jérusalem (g), saint Ambrôise (h), saint Jérôme (i) et plusieurs nouveaux (j) soutiennent expressément que Salomon a fait pénitence et est sauvé.

D'autres doutent de sa pénitence et de son salut. L'Écriture parle clairement de sa chute et de son idolâtrie, et elle ne dit rien de bien assuré de sa pénitence. Ce qu'on avance que le livre de l'Écclesiaste est le fruit de sa conversion n'est nullement prouvé, et le passage des Proverbes que l'on cite ordinairement pour cela ne se trouve ni dans la Vulgate ni dans l'original hébreu. Voici ce que porte ce passage (k) : *Enfin j'ai fait pénitence, et je me suis appliqué à choisir une manière de vie plus réglée.* Et voici l'Hébreu : *J'ai passé par le champ d'un paresseux, et il était rempli d'épines et ses murailles abattues ; ce qu'ayant vu, je l'ai mis dans mon cœur, et par cet exemple j'ai appris ce que je devais faire.* S'il était vrai qu'il se fût sérieusement repenti de sa faute, aurait-il laissé subsister sur le mont des Oliviers les temples qu'il y avait bâtis en l'honneur des idoles, et qu'on y a vus encore si longtemps après lui, sous le règne de Josias (l) : L'auteur de l'Écclesiastique, qui a fait l'éloge de Salomon, a-t-il fait mention de sa pénitence ? En voit-on quelque effet dans la révocation de l'arrêt que Dieu avait porté contre lui ? Ne voit-on pas tout le contraire ? Enfin plusieurs Pères, comme Tertullien (m), saint Cyprien (n), saint Augustin (o), saint Grégoire le Grand (p), rangent Salomon parmi les réprouvés. Plusieurs autres (q), plus nouveaux, ne lui sont pas plus favorables ; en sorte que l'on peut conclure que le salut, ou du moins la pénitence de ce prince, est une chose fort problématique et fort douteuse. On peut voir les auteurs qui ont traité cette question exprès, et la dissertation que nous avons composée sur ce sujet, dans notre nouveau recueil.

De tous les ouvrages d'esprit de Salomon (1) il ne nous reste que les Proverbes, l'Écclesiaste et le Cantique des Cantiques, dont

(q) *Auct. l. de Promission. sub nomine Prosperi Beda. Lyr. Tostat., etc.*

(1) « La plupart de ces ouvrages ont péri à travers les siècles ; et la philosophie, la poésie et les sciences ont immensément perdu. En décrivant les animaux des forêts et des montagnes, les habitants des flots et les habitants de l'air, avec leurs formes, leurs mœurs et leurs instincts ; en observant les arbres, les plantes et les fleurs, Salomon avait fait peut-être en détail pour l'histoire naturelle ce que Moïse a fait dans un abrégé sublime pour l'histoire de la création ; la zoologie, l'ornithologie, la botanique, si elles avaient pu mettre à profit les études habiles de Salomon, seraient sans doute beaucoup plus avancées dans l'exploration des secrets de l'univers. Ces milliers de chants et de paraboles disparus dans le tombeau du passé, que de couleurs et de poétiques trésors, que d'enseignements profonds et salutaires ils nous eussent offerts ! — Les inspirations qui nous restent nous font sentir la valeur de celles que le temps nous a ravies. » M. POUJOLAT *Hist. de Jérus.*, ch. IX, suite, t. I, pag. 173, 174.

nous avons déjà parlé assez au long dans leurs articles. Quelques-uns lui ont aussi attribué le livre de la *Sagesse* et même celui de l'*Ecclésiastique* : mais nous avons montré sous leurs titres que ces sentiments n'étaient pas même vraisemblables. Les Juifs croient qu'il composa le psaume LXXI : *Deus, judicium tuum regi da* ; et le CXXVI : *Nisi Dominus ædificaverit domum*. On a aussi publié sous son nom le *Psautier de Salomon*, qui contient dix-huit psaumes, qui furent trouvés en grec dans la bibliothèque d'Augsbourg par André Schort, et qui ont été traduits en latin, et donnés au public par le père Jean-Louis de la Cerda, avec des explications de sa façon. Les savants (a) conviennent qu'ils ne sont pas de Salomon, mais de quelque juif helléniste, fort versé dans la lecture des auteurs sacrés, qui les a composés à l'imitation des psaumes de David, dont il a assez bien imité le style, et qui y a cousu divers fragments des prophètes Isaïe et Ezéchiel, qu'il a su accommoder à son dessein.

Ces dix-huit psaumes prétendus de Salomon n'ont point été inconnus aux anciens. Ils étaient autrefois dans le fameux manuscrit alexandrin qu'on conserve en Angleterre, comme on le voit dans l'index qui se trouve encore à la fin du Nouveau Testament, quoique ces psaumes aient été ou arrachés de ce livre, ou perdus par quelque autre accident (b). Lambécus fait mention d'un manuscrit de la bibliothèque de l'empereur où ces psaumes se trouvent placés entre le livre de la *Sagesse* et celui de l'*Ecclésiastique*. L'auteur de la Synopse sous le nom de saint Athanase, Zonare et Balsamon sur le canon 59 de Laodicée, Nicéphore, dans la *Stichometria*, ou dénombrement des versets que contient chaque livre de l'Écriture, font mention expresse des psaumes de Salomon (c). L'exemplaire d'Augsbourg, copié par André Schort, avait été envoyé de Constantinople à Hæschélius (d). Mais les Hébreux n'ont jamais eu connaissance de cet ouvrage ; les Latins ne l'ont point connu non plus, et les anciens Grecs, qui pouvaient l'avoir lu, ne l'ont jamais cité comme écriture divine.

Quelques Orientaux attribuent à Salomon l'invention des lettres syriaques et arabes (e) ; et la tradition des Syriens est que ce prince communiqua à Hiram, roi de Tyr, les caractères syriens, et qu'il traduisit en syriaque, à la prière de ce prince, non-seulement ses propres livres, mais aussi tous les autres de l'Écriture. Mais ces traditions ne méritent aucune créance. L'origine des caractères arabes, ni les versions de l'Écri-

ture en syriaque, ne sont pas si anciennes que Salomon ; et d'ailleurs de quel usage auraient été ces écritures traduites en syriaque pour un prince tyrien qui parlait phénicien, c'est-à-dire, la même langue que Salomon ?

Eupolème, cité dans Eusèbe (f), rapporte une lettre prétendue de Salomon à Vaphré, roi d'Égypte, et la réponse de Vaphré à Salomon. Salomon lui donne avis de son avènement à la couronne, et lui demande des ouvriers, pour lui aider à bâtir un temple au Seigneur ; et Vaphré lui répond qu'il lui envoie quatre-vingt mille ouvriers pour cet ouvrage. On lit au même endroit une lettre de Salomon à Suran, roi de Tyr, de Sidon et de la Phénicie, par laquelle Salomon lui donne aussi avis de son avènement au royaume, et le prie de lui envoyer des ouvriers ; et la réponse de Suran (il veut dire apparemment Iram, ou Hiram), par laquelle il dit qu'il lui envoie quatre-vingt mille ouvriers et entre autres un très-habile architecte, Tyrien de nation et fils d'une mère juive. Mais on tient ces lettres inventées à plaisir, de même que celles qu'on lit dans Joseph (g), qui sont à peu près dans le même goût et pour le même dessein, mais d'un style assez différent et plus conforme à ce qu'on lit dans l'Écriture.

Joseph (h) assure aussi que Salomon composa des livres d'enchantements et plusieurs manières de conjurer les démons et de les chasser des corps, en sorte qu'ils n'y retournent jamais. Il ajoute qu'il en a vu faire l'expérience à un Juif nommé Eléazar, qui guérit plusieurs possédés en la présence de Vespasien, de ses fils et des officiers de son armée. L'exorciste mettait sous le nez du possédé un anneau, dans lequel était enchâssée une racine indiquée par Salomon, et à la seule odeur de cette racine le démon sortait, renversant l'énergumène, et le laissant comme mort ; et pour plus grande preuve de la vérité de la guérison du malade, on mettait à quelque distance de là un vase plein d'eau, que le démon renversait en sortant. Origène (i) parle encore des conjurations que les Juifs employaient de son temps contre les démons, en se servant des écrits qu'ils prétendaient avoir reçus de Salomon. Les Orientaux (j) croient qu'il avait le secret de lier les démons, de les enchaîner et de leur commander. Les rabbins (k) disent que le démon Asmodée chassa Salomon de son trône, et régna en sa place pendant que ce prince parcourait les royaumes et les provinces ; mais qu'ensuite étant revenu à Jérusalem, il mit en fuite Asmodée et l'enchaîna, afin qu'il ne pût nuire à personne. Il força le

(a) Dan. Huët. *Demonstr. Evang. proposit.* 4. Vido et Joui. Georg. Neumann. *Dissert. de Psalterio Salom.* Viteberg. 1687.

(b) Bevereg. *Cod. Cam. Eccles. primitivæ vindic.* II, 9.

(c) Vide Fabricii *Notas in Scholia Lud. de la Cerda in Psalter. Salomonis*, p. 973, 974, apocryph. N. Test.

(d) Andr. Schotti *Ep. ad Menoch* XI. Cal. Novemb. 1613.

(e) Vide Abraham Echell. *Histor. Arab. parte* II, fol. 275. *Abuljarag. hist. Arab. Gabriel. Sionit. Prief. in Psalter. Syriac.*

(f) Eupolem apud Euseb. *Præpar. l. XI, c. XXXI.*

(g) *Antiq. l. VIII, c. II.*

(h) Joseph. *ibidem.* Vide Pined. *l. III, c. XXXIX, de Reb. Salom.*, et Naudé, *Apologie des grands hommes accusés de magie.*

(i) Origen. in *Matth.* XXVI, tract. 55, p. 65.

(j) Leont. *CP. t. I. Auctuar. nov. Combefis.*, p. 724. *Gregent. disput. cum Judæo.* p. 27, 28. Jacob Golius *ad Alfarag.* p. 48. Chardin, *Voyage de Perse*, l. X, p. 47. d'Herbelot, *Bibl. orientale.*

(k) Rabb. apud Bartholucci, *t. I, p. 490, 491.*

même démon de lui enseigner le secret de tailler les pierres du temple, sans faire aucun bruit.

Les Grecs (a) enseignent que ce prince avait composé divers ouvrages de médecine, et qu'il avait écrit sur la nature et les vertus des pierres, des végétaux et des simples; mais que le roi Ezéchias, voyant l'abus que l'on faisait de ces ouvrages, les supprima. Ce qui n'a pas empêché que depuis ce temps il n'ait encore paru différents livres de secrets, de magie, de médecine, d'enchante-ments, sous le nom de ce prince. On cite aussi sous son nom divers autres ouvrages; par exemple: *L'Instruction de Salomon à son fils Roboam*; *l'Hygromancie de Salomon, au même*; *le Testament de Salomon*; *le Livre du trône de Salomon*; *les Livres de magie composés par les démons sous le nom de Salomon* (b); *la Clavicule de Salomon*; *l'Anneau de Salomon*; *la Contradiction de Salomon*, et plusieurs autres de cette nature. On peut voir M. Fabricius dans ses Apocryphes du Nouveau Testament, pages 1040, 1041, 1042 et suiv. On a remarqué ailleurs que quelques-uns (c) attribuaient à Salomon le livre de Job.

Les Orientaux (d) se sont fait une si haute idée du mérite et des grandes qualités de ce prince, qu'ils donnent le nom de Salomon ou *Soliman* à tous les rois qu'ils ont cru avoir possédé l'empire universel de toute la terre. Ils en comptent jusqu'à quarante ou même jusqu'à soixante-douze qu'ils disent avoir régné successivement pendant un grand nombre de siècles avant la création d'Adam. Tous ces monarques commandaient chacun à des créatures de son espèce, qui étaient différentes de celle d'Adam, quoiqu'elles fussent raisonnables comme les hommes. Ils en attendent encore une autre lignée descendue d'Adam, après celle qui vit aujourd'hui, laquelle les surpassera toutes en majesté et en puissance, après laquelle il n'en paraîtra plus aucune autre sur la terre.

On dit que chacun de ces Solimaus possédait de père en fils un bouclier dont ils se servaient continuellement dans les guerres qu'ils faisaient aux démons, leurs ennemis, et qu'ils le transmettaient comme un gage de l'empire à celui qui leur devait succéder. Ils avaient aussi l'épée foudroyante et le bouclier qui les rendaient invincibles dans les combats. On dit de plus qu'ils avaient, comme Salomon, un esprit familier ou un génie qui, sous la figure d'un oiseau, faisait tous ses messages et exécutait tous ses ordres. Mais laissons toutes ces rêveries, et revenons à Salomon, fils de David.

Ils prétendent qu'il était non-seulement roi des Juifs et des nations voisines que David avait subjuguées, mais aussi qu'il possédait la monarchie universelle de toute la

terre. Son vizir, ou son premier ministre d'Etat, était Asaph, duquel il est parlé dans l'Écriture, et à qui David a adressé plusieurs de ses psaumes. Non-seulement tous les hommes du monde, mais les esprits bons et mauvais, les oiseaux, les vents même lui obéissaient. Il avait, disent-ils, un anneau merveilleux qui lui découvrait non-seulement les choses présentes, mais les passées et les futures. La forme et la matière de son trône étaient d'une magnificence qui surpasse tout ce qu'on en peut dire. Au lieu de dais et de pavillon, il était ombragé par les oiseaux qui voltigeaient continuellement au-dessus et autour de lui; douze mille trônes d'or étaient à sa droite, et douze mille trônes d'argent à sa gauche. Les trônes d'or étaient pour placer les patriarches et les prophètes, et les trônes d'argent pour les sages et les docteurs qui assistaient à ses jugements.

Les démons, jaloux de la gloire de Salomon, publièrent sous le nom de ce prince des livres pleins de superstition et de magie, pour persuader aux simples et aux ignorants que c'était dans ces ouvrages que Salomon puisait les lumières dont il se servait dans le gouvernement de son royaume, et qui le rendaient si célèbre dans le monde. Mais Salomon ayant fait une exacte recherche de tous ces pernicious ouvrages, les enferma dans un coffre qu'il ferma sous la clef, et qu'il fit enterrer sous son trône même, afin qu'on ne pût s'en servir. Mais il arriva qu'après la mort de ce prince les démons ou les magiciens tirèrent ces mêmes livres du lieu où ils étaient, et les répandirent dans le monde comme ayant été écrits par Salomon. En voilà plus qu'il n'en faut pour faire connaître le génie des Orientaux et la grande estime où Salomon est encore aujourd'hui parmi eux.

SALPHAAD, fils d'Hépher, de la tribu de Manassé. Il mourut sans enfants mâles, mais il laissa cinq filles, Maala, Noa, Eglâ, Melcha et Thersa, lesquelles reçurent leur partage dans la terre promise avec ceux de leur tribu (e).

SALTUS. Ce terme signifie une forêt. On lit dans les Rois et dans les Paralipomènes (f) le nom d'*Adeodatus filius saltus*: mais l'Hebreu porte: *Elchanan, fils de Jaré*, ou de *Jair de Bethléem*. Cet Elchanan est apparemment le même dont il est parlé II Reg. XXIII, 24. *Elchanan, fils de l'oncle paternel de Joab, qui était de Bethléem*. Cet Elchanan était un des braves de l'armée de David.

SALU [ou SALO,] père de Zambri, de la tribu de Siméon. Num. XXV, 14.— Il est nommé Salom ou Salomi. I Mac. II, 26.]

SALUMITH, fille de Dabri. Lev. XXIV, 17. Voyez SALOMITH.

SALUMIAS, ou SALOMIAS, village dans la

(a) Psell. apud Glycum parte II Annal. p. 182, 183. Suidas in Ezechia. Sijicell. p. 200. Cedren. p. 77 et 89. Anastas. q. 41. Justin. seu alius qu. 55 ad Orthodox. Procop. Gazæ ad III Reg. IV, 55.

(b) Alcoran, c. II.

(c) Vide Nazianz. orat. 9, et Nicetam in camd. Olympio-

dor. in Præf. in Job. Item Polychron. in Job, XIII, seu XIX, 25.

(d) D'Herbelot, Bibl. Orient., p. 819.

(e) Num. XXVI, 35, et XXVII, 1, 2. Jos. XVII, 5

(f) II Reg. XXI, 19, et I Par. XX, 5.

campagne aux environs de Scythopolis (a). C'est le même que Salem, où saint Jérôme dit qu'on voyait les ruines du palais de Melchisédech. Voyez ci-devant SALEM.

SALUSA, fils de Supha, de la tribu d'Aser. I Par. VII, 37.

SALUT, *salus*, *salutare*, ou *salutaris*, ou *salvatio*, se prennent en divers sens dans l'Écriture : 1° Pour le salut et la béatitude éternelle, qui fait l'objet de nos espérances et de nos désirs. Ainsi on dit, la science du salut (b), l'Évangile du salut (c), la pénitence qui opère le salut (d), c'est-à-dire, qui conduit à la vie éternelle.

2° Salut se met pour la vie : *Per salutem Pharaonis*, Par la vie de Pharaon (e) : *Salus nostra in manu tua est* (f) : Notre vie est entre vos mains : *Per salutem tuam et per salutem animæ tuæ*, etc.

3° Pour la délivrance ou la victoire (g) : *Cras erit vobis salus, cum incaluerit sol* : Vous serez demain délivrés après le lever du soleil ; et : A Dieu ne plaise que Jonathan soit mis à mort, lui qui a procuré cette délivrance ou cette victoire à Israël (h) : *Qui fecit salutem hanc magnam in Israel*. C'est là la flèche du salut contre la Syrie : *Sagitta salutis Domini contra Syriam* (i) ; c'est-à-dire, la flèche qui marque la victoire.

4° *Salus* se met pour la louange et la bénédiction que l'on rend à Dieu : *Salus et gloria, et virtus Deo nostro* (j), et : *Salus Deo nostro qui sedet super thronum*, etc. (k).

5° Enfin *salus* se prend pour le salut que l'on donne aux personnes que l'on salue et à qui l'on écrit, salut de civilité et d'amitié : *Salut aux douze tribus qui sont dans la dispersion* (l) : Le roi Alexandre à son frère Jonathas, salut (m) ; A Onias grand prêtre, salut, etc.

Les Hébreux se servent assez rarement de termes couverts, mais souvent de termes abstraits. Ainsi pour dire que Dieu les sauve et les protège ils disent que Dieu est leur salut ; ainsi *vox salutis*, *gaudium salutis*, *rupes salutis*, *scutum salutis*, *sagitta salutis*, *veritas salutis*, *cornu salutis*, *verbum salutis*, *arx salutis*, etc., c'est-à-dire une voix qui annonce la délivrance, la joie qui accompagne la sortie d'un grand danger, un rocher où l'on se sauve et où l'on se tient en sûreté contre ses ennemis, un bouclier qui nous met à couvert de leurs traits, une flèche qui procure le salut et la liberté à tout un peuple, une vérité qui nous sauve, une corne ou rayon de gloire, de bonheur, de salut, la gloire qui accompagne ceux qui sont échappés d'un grand danger, etc.

Ainsi *Facere salutem magnam in Israel* signifie délivrer les Israélites d'un grand danger, remporter sur leurs ennemis une grande victoire. *Fieri*, ou *esse in salutem*, sauver, garantir quelqu'un (n) ; *Magnificans salutes regis*, apporter un grand, un puissant secours au roi. *Visita nos in salutari tuo* (o) : Visitez-nous et sauvez-nous. *Exaltabit mansuetos in salutem* (p) : Il les comblera de gloire, et les tirera de tout danger. *Salutare vultus mei* (q) : Le salut de la face du Seigneur, c'est-à-dire, la faveur qu'il nous fait de nous regarder d'un bon œil ou de nous montrer son doux visage ; ou plutôt, le salut de ma face, le salut qui est devant moi, dans qui j'espère, que j'attends. *Qui mandas salutes Jacob* (r) : Qui commandez avec empire, et qui dites : Que Jacob soit sauvé ; qui le sauvez et le protégez efficacement. *Longe a salute mea verba delictorum meorum* (s) : Mes péchés crient contre moi, et vous détournent de m'accorder le salut. L'Hébreu : *Vous êtes loin de mon salut et des paroles de mon rugissement*. Vous refusez de me secourir, de me délivrer et même de m'écouter.

Une hostie ou un sacrifice pour le salut ; *Victimas pro salute vovi* (t), sont des hosties pacifiques qu'on offrait à Dieu, ou pour le remercier de ses bienfaits, ou pour lui demander des grâces, sa protection, son secours. *Fallax equus ad salutem* (u) : C'est en vain que vous mettez votre espérance dans les chevaux ; ils ne vous tireront point du danger sans le secours de Dieu. J'ai préféré la sagesse au salut et à la beauté : *Super salutem et speciem dilexi eam* (v) ; plus que la vie, la santé et la beauté. *Divitiæ salutis, sapientiæ et scientiæ* (x) : Les trésors du salut ou, selon l'Hébreu, la force des saluts, la sagesse et la science illustreront le règne du Messie. Il sauvera, il protégera, il défendra, il délivrera par sa puissance infinie ses élus ; il les comblera des dons de la sagesse et de la science.

Le Seigneur m'a revêtu de vêtements de salut (y) : *Induit me vestimentis salutis et indumento justitiæ*. Ces vêtements de salut peuvent marquer les habits de fête et de réjouissance dont on se pare aux jours de fête, et après avoir reçu de Dieu quelque grâce signalée, après avoir été délivré de quelque grand danger. *Erit tibi anima tua in salutem* (z), l'Hébreu à la lettre : *Erit tibi anima tua in spoliium* : Vous vous tirerez du danger, et vous aurez la vie sauve ; mais ce ne sera pas sans danger. Vous sauverez votre vie, comme on sauve une partie du butin : ou bien, ce sera là votre part du butin. Heu-

(a) Hieron. Onomast. ad Salem. Vide Euseb., ibidem.

(b) Luc. 1, 77.

(c) Ephes. 1, 13.

(d) II Cor. vii, 10.

(e) Genes. xlii, 13, 16.

(f) Genes. xlvii, 23.

(g) I Reg. xi, 9.

(h) I Reg. xiv, 45.

(i) IV Reg. xiii, 17.

(j) Apoc. xix, 1.

(k) Apoc. vii, 10.

(l) Jacob. 1, 1.

(m) I Mac. x, 18.

(n) Psalm. xvii, 31.

(o) Psalm. cv, 4.

(p) Psalm. cxlix, 4.

(q) Psalm. xlii, 5.

(r) Psalm. xliii, 5.

(s) Psalm. xxi, 2. דרוק בישועתי דברני שאגתי

(t) Prov. vii, 14. Vide et II Mac. iii, 32.

(u) Psalm. xxxii, 17.

(v) Sap. vii, 10.

(x) Isai. xxxiii, 6.

(y) Isai. lxi, 10.

(z) Jerem. xxxix, 18, et xlv, 5.

reux d'en être quitte à si bon marché : vous perdrez tout le reste, mais vous aurez la vie. Ezéchiel dit (a) : *Aqua non es lota in salutem*. Il parle d'un enfant nouveau-né qui n'a pas été lavé, ni salé, et à qui on n'a pas coupé l'ombilic. On croyait apparemment que cela contribuait à la santé, *ad salutem*. L'Hébreu lit : *Vous n'avez pas été lavé d'eau pour l'adoucissement*, pour vous rafraîchir et vous nettoyer.

SAMA, ville de la tribu de Juda, *Josue*, XV, 26.

SAMA [ou HOSCHAMA], fils du roi Jéchonias. I *Par.* III, 18. — [Il n'était pas fils de Jéchonias, mais de Salathiel. Voyez ma remarque sur MELCHIRAM.]

SAMA, fils d'Elphaad, Benjamite. I *Par.* VIII, 13.

SAMAA [ou plutôt SAMAAAM], prince d'une des familles de Benjamin, et fils de Maceloth. I *Par.* VIII, 38.

SAMAA, frère de David et père de Jonathas, un des héros de l'armée de ce prince. II *Reg.* XXI, 21; I *Par.* XX, 7.

SAMAA, lévite, fils de Michel, et père de Barachias. I *Par.* VI, 39.

SAMAA, père de Joas, de la tribu de Benjamin, fut un de ceux qui vinrent joindre David à Gabaa, pendant que Saül le persécutait. I *Par.* XII, 3.

SAMACHIAS, fils de Séméias, lévite, portier du temple. I *Par.* XXVI, 7.

SAMAD, fils d'Elphaad, de la tribu de Benjamin. I *Par.* VIII, 12.

SAMAEL. C'est le nom que les rabbins (b) dans leurs commentaires mystiques sur le Pentateuque donnent au prince des diables, qui attendait avec impatience l'heure du trépas de Moïse pour se saisir de lui et le conduire dans le lieu où les morts étaient détenus. Mais saint Michel le reprit et lui dit : *Quoi ! malheureux, tu t'abandonnerais à la joie, pendant que je répandrais des larmes !* Il lui cita ce passage de Michée (c) : *Mon ennemie, ne te réjouis point de ma disgrâce, je suis tombée, il est vrai, mais je me relèverai. Si je suis assise dans les ténèbres, Dieu sera ma lumière.* Il ajouta : Je suis tombé lorsque Moïse est mort; mais je me suis relevé, lorsque Josué lui a succédé et qu'il a introduit les Hébreux dans la terre promise. Voyez ci-après SAMMAEL.

SAMAI, ou SAMÆAS, fameux rabbin. Voyez SAMÉAS.

SAMAIA, père de Samaï [lisez Semri], de la tribu de Siméon. I *Par.* IV, 37.

SAMAIA, fils de [Gog et petit-fils de] Séméi, de la tribu de Ruben. I *Par.* V, 4.

SAMAIAS, de la tribu de Benjamin et de la ville de Gabaon, très-vaillant homme qui vint joindre David à Siceleg. I *Par.* XII, 4.

SAMAOTH de Jézer, un des généraux de l'armée de David et de Salomon, qui com-

mandait à vingt-quatre mille hommes. I *Par.* XXVII, 8.

SAMARÆUS, dixième fils de Chanaan (d) et père des Samaréens, que nous croyons avoir habité *Simyra*, ville de Phénicie, près d'Orthosie. Les deux Chaldéens et saint Jérôme veulent qu'ils aient demeuré à Emèse, dans la Syrie. Quelques-uns se sont imaginés qu'ils avaient donné ce nom à la montagne de *Someron*, sur laquelle dans la suite on bâtit Samarie (e); mais ils n'ont pas fait attention à la différence qui se rencontre entre les noms de (f) *Schomeronim*, les Samaritains, et *Zomerim*, les Samaréens.

SAMARAIM, ville de Benjamin, aux environs de Béthel. *Josue* XVIII, 22. Voyez aussi II *Par.* XIII, 4, selon l'Hébreu, *le mont Samaraïm*.

SAMARATH, fils de Séméi, de la tribu de Benjamin. I *Par.* VIII, 21.

SAMARIA, un des braves qui vinrent trouver David à Siceleg. I *Par.* XII, 5.

SAMARIA, un de ceux qui avaient épousé des femmes étrangères, et qui les répudièrent après la captivité. I *Esdr.* X, 32.

SAMARIE, ville capitale du royaume de Samarie ou des dix tribus, fut bâtie par Amri, roi d'Israël, qui commença à régner en l'an du monde 3079, et mourut en 3086. Ce prince acheta la montagne de *Someron* deux talents d'argent (g), ou la somme de neuf mille sept cent trente-quatre livres sept sols. Cette montagne appartenait à un nommé *Somer*, et quelques-uns croient qu'il y avait déjà quelques commencements de ville, fondés sur ce qu'avant le règne d'Amri il est déjà fait mention de Samarie (e). Mais d'autres reconnaissent une prolepse, ou anticipation dans le discours de l'homme de Dieu, qui parle de Samarie sous le règne de Jéroboam.

Quoi qu'il en soit, il est certain que Samarie ne fut ville considérable et ne devint capitale du royaume d'Israël que depuis le règne d'Amri. Avant lui, les rois d'Israël demeuraient à Sichem ou à Thersa. Samarie était située sur une montagne agréable et fertile, et d'une situation avantageuse, à douze milles de Dothaim, à douze milles de Merrom et à quatre milles d'Atharoth (i). Josèphe dit qu'elle est à une journée de Jérusalem (b). Au reste, quoiqu'elle fût bâtie sur une hauteur, il faut qu'il y ait eu des eaux en abondance, puisqu'on voit des médailles frappées dans cette ville où l'on a représenté la déesse Astarté foulant aux pieds un fleuve, ce qui fait voir qu'elle était bien arrosée; et Josèphe (k) remarque que Jean Hircan, prince des Juifs, l'ayant prise, la ruina de fond en comble et fit même passer le torrent sur ses ruines pour en effacer jusqu'aux moindres traces.

(h) III *Reg.* XIII, 22. An du monde 3030, avant Jésus-Christ 970, avant l'ère vulg. 974, et par conséquent 49 avant le règne d'Amri.

(i) Euseb. in *Dothaim*, in *Merrom*, et in *Atharoth*.

(j) Joseph. *Antiq.* l. XV, c. XI.

(k) *Antiq.* l. XIII c. XVII.

(a) *Ezech.* XVI, 4. במים לא רחצת למשתני

(b) *Rabboth.* in *Deuter.* cap. ult. fol. 302.

(c) *Mich.* VII, 8.

(d) *Genes.* X, 18.

(e) III *Reg.* XVI, 24.

(f) שְׁבוּרִיִּים *Schomeronim*. וְצְבוּרִיִּים *Zomerim*

(g) III *Reg.* XVI, 24

Les rois de Samarie n'oublèrent rien pour rendre cette ville la plus forte, la plus belle et la plus riche qu'il leur fût possible. Achab y bâtit un palais d'ivoire (a), c'est-à-dire où il y avait beaucoup d'ornements d'ivoire. Amos (b) décrit Samarie sous Jéroboam II comme une ville plongée dans les délices et dans la délicatesse. *Je détruirai, dit-il, vos appartements d'hiver et vos appartements d'été; vos maisons d'ivoire périront, et la multitude de vos maisons seront ruinées. Ecoutez ce que je vous dis, vaches grasses qui êtes à Samarie, qui accablez l'indigent par vos injustices et qui brisez les pauvres, qui dites à vos seigneurs : Apportez, et nous boirons, etc.*

Benadad, roi de Syrie (c), avait bâti des places publiques ou des rues à Samarie apparemment pour le commerce, où ses gens demeuraient pour trafiquer. Benadad, son fils, assiégea cette place sous le règne d'Achab (d), l'an du monde 3103, avant Jésus-Christ 897, avant l'ère vulgaire 901. Il vint à la tête de trente-deux rois, avec une nombreuse armée, mettre le siège devant Samarie (e). D'abord Benadad envoya des ambassadeurs au roi d'Israel pour lui demander ses trésors, ses femmes et ses enfants les plus chers. Achab, se sentant trop faible pour lui résister, lui accorda tout ce qu'il lui demandait; mais les ambassadeurs étant revenus lui demander encore tout ce qu'ils trouveraient à leur gré dans les maisons de ses sujets, alors Achab fit assembler tous les anciens du peuple et leur dit : Le roi de Syrie nous tend des pièges; je lui abandonne tout ce qui est à moi, et non content de cela, il veut encore avoir ce qui vous appartient. Tous les anciens répondirent : N'écoutez point ces propositions, et ne vous rendez point à ces injustes demandes. Achab renvoya donc les ambassadeurs, et leur dit : Je donnerai tout ce qui est à moi pour acheter la paix, mais je ne puis disposer ainsi des biens de mes sujets. Benadad, courroucé de la réponse du roi d'Israel, lui envoya faire des menaces, et ordonna que l'on fit l'investiture [lisez l'investissement] de la ville.

Alors il vint un prophète trouver Achab, et lui dire de la part du Seigneur (f) : *Vous avez vu toute cette multitude innombrable de Syriens; je vous la livrerai aujourd'hui entre les mains.* Le roi lui demanda : *Par qui?* Le prophète lui répondit : *Par les valets de pied des princes des provinces.* Achab ajouta : *Qui commencera le combat? Ce sera vous,* dit le prophète.

Le roi d'Israel fit donc passer en revue les valets de pied des princes, et il s'en trouva deux cent trente-deux; ensuite il fit la revue du peuple, et tous les enfants d'Israel se trouvèrent au nombre de sept mille. Ils firent une sortie sur le midi pendant que Benadad, dans sa tente, buvait et faisait bonne chère avec les trente-deux rois qui étaient venus avec lui. Les valets de pied des princes mar-

chaient à la tête de l'armée d'Israel. On vint dire à Benadad qu'il sortait du monde de Samarie; il répondit : *Soit qu'ils viennent pour demander la paix, soit pour combattre, prenez-les vifs.* La petite armée d'Israel s'avança, et chacun commença à tuer tout ce qui se présenta devant lui. Les Syriens se trouvant sans commandant à leur tête, prirent la fuite; l'armée d'Israel les poursuivit vivement, et Benadad fut obligé de monter à cheval et de se sauver avec les autres rois qui l'accompagnaient.

 *Observations (de Folard) sur l'investiture [l'investissement] de Samarie par Benadad, et sur la déroute de son armée par les valets de pied des princes d'Israel. III Reg. XX. — J'ai cru devoir me servir plutôt du terme d'investiture que de celui de siège dans cette entreprise de Benadad, roi de Syrie, contre la ville de Samarie. Ce prince y marcha accompagné de trente-deux rois ou du moins de trente-deux roitelets, dans l'intention d'en faire le siège, avec un grand appareil de machines et une armée innombrable. Voilà de quoi parler bien haut et agir sur de grandes espérances. Il campe devant la place et envoie sommer Achab, roi d'Israel, de se rendre. Les conditions que Benadad lui fait faire par ses ambassadeurs sont de la nature de celles que l'on fait subir aux villes prises d'assaut ou sur le point de l'être; comme s'il eût été bien assuré que des gens qui sont à couvert de bonnes murailles, qui ont les armes à la main, leur roi à leur tête, leur religion et leur liberté à conserver, se trouveraient d'humeur à se rendre sous de telles conditions. Voici ce que le roi de Syrie lui fait dire par ses ambassadeurs : *Votre argent et votre or sont à moi; vos femmes et vos enfants les plus chers sont à moi.* Je trouve dans Achab une soumission extraordinaire à ses ordres; jamais vassal n'en a marqué de plus grande; il ne se regarde pas comme son vassal et son tributaire, mais, à l'entendre parler aux ambassadeurs de Benadad, il semble que lui et tout son peuple sont au nombre de ses esclaves. Il fallait sans doute que le grand nombre des troupes syriennes l'épouvantât et qu'il se crût bien peu assuré dans sa place, quoiqu'avec près de huit mille hommes de combat. Que répond donc Achab à ces propositions? *O roi, mon seigneur, je suis à vous, comme vous le dites, et tout ce que j'ai est à vous.* Apparemment qu'il entendait tout ce qu'il avait et dont il pouvait disposer, et non ce qui était à son peuple et dont il n'était pas le maître; Benadad prétendait sans doute avoir le tout, c'est pourquoi il renvoya ses ambassadeurs lui dire : *Demain donc, à cette même heure, j'enverrai mes serviteurs vers vous; ils visiteront votre maison et la maison de vos serviteurs, et ils prendront tout ce qu'il leur plaira, et ils l'emporteront.* Il y a une grande différence (comme dit fort bien le savant commentateur) entre ce qu'entendait Achab et ce que*

(a) III Reg. xxii, 39.

(b) Amos, iii, 15; iv, 1, 2.

(c) III Reg. xx, 54.

(d) III Reg. xx, 1, 2, 3, 4, etc.

(e) III Reg. xx, 1, 2, 3, et seqq

(f) Ibid., 13.

prétendait le roi de Syrie. Celui-ci voulait disposer absolument de tous les biens, des personnes et des sujets appartenant au roi d'Israël, et Achab ne se soumettait que sous l'espérance qu'il lui accorderait des conditions modérées, et qu'il serait simplement obligé de payer le tribut ou à racheter la paix et le pillage de la ville; mais quand il vit qu'il n'en voulait pas moins à la liberté qu'aux biens de son peuple, il fit assembler tous les anciens et demanda leur avis là-dessus. Tous lui répondirent unanimement : *Ne l'écoutez point, et ne vous rendez point à ce qu'il désire.* Ainsi le roi répondit aux ambassadeurs : Je vous ai accordé vos premières demandes, mais pour la dernière, dites au roi mon seigneur que je ne puis m'y résoudre : *Hanc autem rem facere non possum.*

Sur le refus du roi d'Israël les ambassadeurs se retirèrent et firent leur rapport à Benadad, qui les renvoya avec des paroles pleines de menaces pour intimider Achab et ses sujets; et pour leur donner une idée plus grande de ses forces et de sa puissance, voyez ce qu'il leur fait dire (a) : *Que les dieux me traitent dans toute la sévérité, si toute la poussière de Samarie suffit pour remplir seulement le creux de la main de tous les gens qui me suivent.* Cette hyperbole surprend le lecteur; je n'en serais cependant pas surpris, si les termes *pulvis Samariæ* expriment la force de l'original; mais dom Calmet prétend que le Chaldéen est beaucoup plus fort : *Toute la terre du pays ne suffira pas pour mes gens, si chacun d'eux en emporte seulement autant qu'il peut s'en attacher sous ses souliers.* Cela surpasse les gasconnades les plus outrées. La réponse d'Achab est excellente et rabat beaucoup de cet orgueil démesuré : *Dites à votre maître : Que personne ne se glorifie, ni armé, ni désarmé.*

Benadad reçut cette réponse lorsqu'il buvait à l'ombre, apparemment sous une feuillée, avec les autres rois; et il dit aussitôt à ses gens : *Qu'on enferme la ville; et ils l'enfermèrent.* La réponse d'Achab le piqua tellement, qu'il résolut d'en faire le siège dans les formes; pour cet effet il fit investir de tous côtés la ville, et même fit tirer une ligne environnante tout autour pour empêcher que personne ne pût ni y entrer, ni en sortir.

En même temps, pour rassurer le roi d'Israël, il vint un prophète, qui lui dit de la part du Seigneur : Je confondrai l'orgueil de Benadad et de tous ces rois qui l'accompagnent. *Vous avez vu cette multitude innombrable; je vous déclare que je vous la livrerai aujourd'hui entre les mains; et ce sera par les valets de pied des princes des provinces que cette formidable armée sera mise en déroute, afin que vous sachiez que c'est moi qui suis le Seigneur.* Il est apparent que les valets de pied des princes d'Israël étaient, comme dit dom Calmet, des pages ou des jeunes gentilshommes, qu'on élevait à la cour auprès

du roi, qui en fit la revue; et il en trouva deux cent trente-deux; et ensuite celle du peuple, qui se trouvèrent au nombre de sept mille, tous enfants d'Israël

Ils sortirent de la ville sur le midi. Cependant Benadad était dans sa tente qui buvait et qui était ivre, aussi bien que les trente-deux rois qui étaient venus à son secours. Que peut-on attendre d'un général et d'un roi ivre, et même des trente-deux autres, qui sans doute en avaient pris comme lui avec abondance? On peut juger de quoi sont capables trente-trois ivrognes bien remplis : d'aller dormir plutôt que de se mettre à la tête d'une armée.

Les valets de pied des princes des provinces marchaient à la tête de l'armée. Benadad ayant envoyé voir ce que c'était, on lui vint dire : Ce sont des gens qui sont sortis de Samarie. Il dit à ceux qui lui parlaient : Soit, qu'ils viennent pour demander la paix, soit pour combattre, prenez-les tous vifs. Il n'était pas aisé de se saisir d'une telle ambassade, composée de sept mille deux cent trente-deux hommes, qui marchaient contre une armée sans chefs, partagée en différents quartiers autour de la ville, et dont il n'y avait peut-être pas un seul homme sain d'esprit et de jugement; car, à l'imitation de leurs chefs, ils pouvaient être aussi dans la débauche. *Cependant les valets de pied des princes des provinces s'avancèrent, et le reste de l'armée après eux, c'est-à-dire, que le petit corps composé des valets de pied des princes formait comme une avant-garde, qui attaqua d'abord les troupes syriennes qui se présentèrent pour tâcher de les saisir; mais elles furent repoussées et rechassées dans leur camp. Le gros de l'armée d'Israël suivait de près, qui, attaquant et taillant en pièces tout ce qui se rencontra à son passage, répandit le trouble et la terreur dans toute l'armée de Benadad, qui n'eut que le temps de monter à cheval et de se sauver avec les cavaliers qui l'accompagnaient.*

Je range l'armée d'Israël sur deux corps, l'infanterie au centre et la cavalerie sur les ailes; car dans la bataille d'Aphec, dont il est parlé immédiatement après, l'auteur sacré (b) dit qu'ils marchèrent contre les Syriens et campèrent vis-à-vis d'eux comme deux petits troupeaux de chèvres, c'est-à-dire partagés en deux corps, faisant comme deux petites armées. Joab, général des troupes de David, avait ainsi divisé son armée en deux dans la bataille où il défit les Syriens et les Ammonites (c). A l'égard de la cavalerie je présume qu'il y en avait, puisqu'ils poursuivirent les Syriens, qui en avaient un si grand nombre. Ce qu'il y avait de singulier, et en même temps de fort commun, c'est que les flatteurs du roi de Syrie attribuent la honte de leur défaite, non à l'orgueil et à l'ivrognerie de leur roi et des autres rois, mais aux dieux des Juifs. *Leurs dieux, disent-ils (d), sont des dieux des montagnes, et c'est pour cela qu'ils nous ont vaincus; il vaut mieux que nous*

(a) III Reg. xx, 10.

(b) Ibid., 27.

(c) II Reg. x, 9, 10.

(d) III Reg xv, 25.

combattions contre eux en pleine campagne, et nous les vaincrons. Voilà comme on colore les défauts des grands, lorsqu'ils ont fait des fautes; ce n'est pas à leur conduite déréglée que l'on s'en prend, c'est à la mauvaise fortune; sans elle la victoire ne pouvait échapper. Ces flatteurs conseillent donc à Benadad de renvoyer tous les rois de son armée, de mettre en leur place des officiers généraux et de remplacer tous les soldats, les chevaux et les chariots qu'il avait perdus; ce qu'il fit: mais ils ne lui conseillent point de chasser de son cœur cet orgueil démesuré, ce penchant à l'ivrognerie, et tous ses autres vices; c'est pourquoi le Seigneur livra encore une fois son armée entre les mains des enfants d'Israël, qui la taillèrent en pièces, et fit voir qu'il était le Seigneur tout-puissant, le Dieu des vallées comme des montagnes. [Ici se terminent les observations de Folard.]

L'année suivante, Benadad remit une armée sur pied, dans le dessein apparemment de marcher encore contre Samarie (a); mais cette armée fut taillée en pièces. Quelques années après il revint encore assiéger Samarie (b), et la réduisit à une telle famine, qu'une mère y mangea son enfant; mais la ville fut délivrée par un effet sensible de la protection de Dieu. Enfin elle fut assiégée par Salmanasar, roi d'Assyrie (c), la neuvième année d'Osee, roi d'Israël, qui était la quatrième d'Ezéchias, roi de Juda, du monde 3280, et elle fut prise trois ans après, savoir: l'an du monde 3283, avant Jésus-Christ 720, avant l'ère vulgaire 724. Le prophète Osee (d) parle des cruautés exercées par Salmanasar contre les assiégés; et Michée (e) dit que cette ville fut réduite en un monceau de pierres. Les Chutéens qui furent envoyés par Assaradon pour demeurer dans les terres de Samarie ne songèrent pas à s'établir dans les ruines de cette ville; ils demeurèrent à Sichem, dont ils firent la capitale de leur Etat (f). Ils étaient encore sur ce pied-là, lorsque Alexandre le Grand vint dans la Phénicie et dans la Judée (g).

Cependant les Chutéens avaient déjà rétabli quelques maisons à Samarie dès le temps du retour de la captivité, puisque Esdras (h) parle déjà des habitants de Samarie, et que les Samaritains, jaloux des faveurs qu'Alexandre le Grand avait accordées aux Juifs, se révoltèrent pendant que ce prince était en Egypte, et brûlèrent vif Andromaque, qu'il avait établi gouverneur de Syrie (i). Alexandre marcha contre eux, prit Samarie, et y mit des Macédoniens pour l'habiter (j), donnant le pays des environs aux Juifs pour le

cultiver, leur accordant l'exemption du tribut (k). Les rois d'Egypte et de Syrie, successeurs d'Alexandre, les dépouillèrent de la propriété de ce pays.

Mais Alexandre Ballès, roi de Syrie, rendit à Jonathas Machabée les villes de Lydda, d'Ephræm et de Ramatha, qu'il démembra du pays de Samarie (l). Enfin les Juifs rentrèrent dans la possession de tout ce pays sous Jean Hircan, Asmonéen, qui prit Samarie, et la ruina de telle sorte, dit Josèphe (m), qu'il fit passer les torrents sur ses ruines. Elle demeura en cet état jusqu'en l'an du monde 3947, qu'Aulus Gabinius, proconsul de Syrie, la rétablit et lui donna le nom de Gabinienne (n). Mais c'était encore peu de chose, jusqu'à ce que le grand Hérode lui rendit son ancien lustre et lui donna le nom grec de *Sebaste*, qui revient au latin *Augusta*, en l'honneur de l'empereur Auguste, qui lui avait accordé cette place en propriété (o).

Les auteurs sacrés du Nouveau Testament parlent assez peu de Samarie, et lorsqu'ils en parlent, ils expriment sous ce nom plutôt le pays que la ville dont nous parlons. Par exemple, quand on dit que *Jésus passait par le milieu de Samarie* (p), c'est-à-dire par le pays de Samarie. Et encore (q): *Jésus étant venu dans une ville de la Samarie nommée Sichar*. C'est là où il eut un entretien avec *une femme de Samarie*, c'est-à-dire, une Samaritaine de la ville de Sichar. Après la mort de saint Etienne (r), les disciples furent dissipés dans les villes de la Judée et de la Samarie, et le diacre saint Philippe vint dans la ville de Samarie, où il fit plusieurs conversions. Les apôtres, ayant appris que cette ville avait reçu la parole de Dieu, y envoyèrent Pierre et Jean pour donner le Saint-Esprit à ceux qui avaient été baptisés. C'est là où était Simon le Magicien, qui offrit de l'argent aux apôtres, afin qu'ils lui communiquassent le pouvoir de donner le Saint-Esprit. Samarie n'est jamais nommée *Sébaste* dans les livres du Nouveau Testament, quoique les peuples étrangers ne la connussent guère que sous ce nom-là. Saint Jérôme (s) dit qu'on croyait qu'Abdias était enterré à Samarie. On y montrait aussi les tombeaux d'Elisée et de saint Jean-Baptiste (t). On trouve plusieurs médailles anciennes frappées à Sébaste ou Samarie, et quelques évêques de cette ville ont souscrit aux anciens conciles.

ROIS DE SAMARIE. Voyez l'article ROIS.

[α De Samarie, capitale des dix tribus d'Israël, il était prédit: *Je ferai de Samarie une éminence qui s'élève dans un champ, et comme*

(a) III Reg. xx, 26, 27.
 (b) IV Reg. vi, 24; vii, 1, 2, 3, 4. An du monde 3119, avant Jésus-Christ 881, avant l'ère vulg. 885.
 (c) IV Reg. xvii, 6, 7, etc.
 (d) Osee x, 4, 8, 9, et xiv, 1.
 (e) Mich. i, 6.
 (f) Antiq. l. XI, c. ult.
 (g) En l'an du monde 3672, avant Jésus-Christ 528, avant l'ère vulg. 532.
 (h) I Esdr. iv, 17, et II Esdr. iv, 2.
 (i) Q. Curt. l. IV, c. xxi.
 (j) Euseb. Chronic. et Cedren.
 (k) Hecataeus apud Joseph. l. II, contra Appion. p. 1063.

(l) I Mac. x, 50, 58; xi, 28, 54.
 (m) Joseph. Antiq. l. XIII, c. xviii. An du monde 5993, avant Jésus-Christ 103, avant l'ère vulg. 109.
 (n) Syncell. Chronic. p. 508. Usser. ad an. 5979, avant Jésus-Christ 21, avant l'ère vulg. 23.
 (o) Joseph. Antiq. l. XV, c. xi.
 (p) Luc. xvii, 11, et Joan. iv, 4.
 (q) Joan. iv, 5.
 (r) Act. viii, 1, 2, 3.
 (s) Hieron. in Abdiam.
 (t) Idem, in Mich. i, et in Ose. i, et Epist. ad Marcellan.

un lieu propre à la plantation de la vigne ; j'en ferai rouler les pierres dans la vallée, et j'en mettrai à nu les fondements (*Mich. I, 6*). Hérode le Grand agrandit Samarie et l'embellit. Elle fut le siège d'un évêque pendant plusieurs siècles de l'ère chrétienne, et il existe encore plusieurs de ses médailles et de ses anciennes monnaies. Ce sont là tous les monuments d'une ville qui a cessé d'exister depuis longtemps. *Ses pierres ont été roulées dans la vallée*. Un des premiers voyageurs modernes nous la représente comme entièrement couverte de jardins ; une relation plus récente parle de la même manière de la colline où fut jadis Samarie, et montre que sa situation présente est marquée, trait pour trait, dans les menaces de Michée. » KEITH, *Accomplissement littéral des prophéties*, chapitre v.

« A quatre heures de Naplouse, au nord-ouest, nous nous arrêtaâmes, dit M. Gilot de Kerhardène, au pied de la montagne où est assise l'ancienne capitale du royaume d'Israël, dont les ruines couronnaient la cime du Someron. Pour y arriver, on laisse la route des caravanes, et on monte sur la gauche pendant une demi-heure. Je n'essayerai point de peindre l'effet que produit sur le voyageur l'aspect de cette cité. L'enceinte de Samarie, comme celle de Naplouse, est la moitié du circuit de Jérusalem, et du haut des murailles flanquées de tours, on jouit d'une vue magnifique qui s'étend jusqu'au Garizim. Parmi tant de ruines, entassées dans le même oubli, on remarque les débris de l'église de Saint-Jean-Baptiste, qui a été un temple païen, et qui serait maintenant une mosquée, si la ville consacrée à Auguste n'était un désert ; on y cherche en vain les restes du tombeau du fils de Zacharie. Nous continuâmes notre route et nous arrivâmes à Genine vers six heures. Des ruines de Sébaste jusque-là on compte six heures de marche. » *Correspond. d'Orient*, lettr. CXXXV, tom. V, pag. 476.]

SAMARIE (Royaume, province ou pays de), ainsi nommé de Samarie, sa capitale. C'est le royaume d'Israël. III *Reg.* XIII, 32 ; IV *Reg.* XVII, 24 ; *Jer.* XXIII, 13 ; *Ezech.* XVI, 46, 53 ; XXIII, 43 ; *Ose.* VIII, 5, 6 ; *Mich.* I, 1 ; *Luc.* XVII, 11 ; *Joan.* IV, 4, 5, 7 ; et plusieurs fois dans les *Actes*. La Samarie, « province de Palestine, s'étendait, dit Barbié du Bocage, de l'ouest à l'est, des bords de la Méditerranée au rivage du Jourdain, et du sud au nord, de la Judée à la Galilée, et renfermait les territoires de l'ancienne tribu d'Ephraïm et de la demi-tribu ouest de Manassé. Elle fut comprise avec la Judée dans la *première Palestine consulaire*. »

« Etant partis de Jérusalem le 5 juin 1831, à l'heure où le Christ expira, nous arrivâmes, dit M. Gilot de Kerhardène (*Correspond. d'Orient*, lettre CXXXV, tom. V, pag. 468-470), nous arrivâmes à six heures au village de Bir ; c'est le lieu de repos des caravanes qui vont de Jérusalem à Damas.... Après

avoir passé la nuit sur des rochers, nous partîmes au point du jour... Jusqu'à Bir on traverse un sol nu et désert, mais au delà le pays prend un aspect plus riant ; on commence à apercevoir sur la gauche, au nord-est de la montagne de Silo, des bouquets d'arbres qui pourraient bien être un reste de la forêt enchantée du Tasse, que vous (M. Michaud) aviez cru trouver dans le voisinage de Césarée. En effet les chroniqueurs placent cette forêt dans le pays de Naplouse, mais ce n'est pas le moment de prouver, en citant des textes, que c'est là qu'il convient de placer la scène des enchantements.

» En avançant dans les montagnes, on voit un pays cultivé avec soin ; ce n'est plus la sauvage Judée, c'est presque un autre Liban. Des vallées riantes, des ravins boisés, des collines parées de moissons, des sommets verdoyants, reposent les yeux. Des masses d'oliviers, des murs d'appui, qui font des flancs des montagnes des espèces d'amphithéâtres réguliers, s'élevant de terrasse en terrasse jusqu'aux plus hautes cimes, des villages assis à droite et à gauche sur des hauteurs, charment le voyageur qu'ont longtemps attristé les ruines de Jérusalem. La Samarie est un pays de montagnes dont Naplouse occupe le centre ; on n'y voit point de ruisseaux, mais pendant l'hiver des torrents se forment pour disparaître au printemps. Le pays, trois fois plus peuplé que la Judée, peut avoir neuf cents âmes par lieue carrée, c'est presque la population du Liban ; du temps du Christ, le nombre des habitants a dû être quintuple. Non moins accidenté que les environs de Jérusalem, le sol est florissant malgré la disette d'eau. Plus libre que la Judée, la Samarie a pu jouir en paix de ses récoltes et améliorer les cultures ; le blé, le coton, donnent de riches produits ; l'olivier est abondant ; mais, faute de savoir préparer l'olive, on n'en tire qu'une liqueur verdâtre dont on remplit les outres, et qui suffit à la consommation de Damas et de Jérusalem. La Samarie, plus à l'abri par sa position des incursions des Arabes que les autres parties de la terre sainte, n'a d'ennemis que les pachas ; du reste le commerce y est borné comme dans tous les pays qui n'ont point de débouché. Elle est sans chemins, on n'y retrouve plus de trace des routes ouvertes par les Romains, et on rencontre des gorges si horribles, qu'il suffirait d'une poignée de fellahs embusqués pour exterminer un régiment qui s'y engagerait sans précaution ; ainsi la nature a tout fait pour la défense du pays, et les hauts lieux couronnés de villages sont autant de citadelles qui, depuis des siècles, bravent la domination ottomane. »

SAMARITAIN. Ce terme se met pour une injure dans les livres des Juifs. *Vous êtes un Samaritain, et vous êtes possédé du démon* (a), disaient les Juifs à Jésus-Christ dans leur emportement. Le Sauveur défend à ses disciples d'aller prêcher dans les villes des Samaritains (b) : *In civitates Samaritanorum*

(a) I *Joan.* viii, 48.

(b) *Matth.* x, 5

ne intraveritis, pour montrer que les personnes pour qui nous avons plus d'éloignement sont toutefois notre prochain. Jésus-Christ, dans la parabole du Juif blessé entre Jérusalem et Jéricho (a), dit que ce fut un Samaritain qui en prit soin et le fit soulager. La Samaritaine s'étonne que Jésus-Christ lui parle et lui demande à boire, elle qui était Samaritaine; car, ajoute l'Évangéliste, les Samaritains et les Juifs n'ont aucun commerce ensemble (b) : *Non enim contuntur Judæi Samaritanis*. L'auteur de l'Écclésiastique (c) met les Samaritains au nombre des peuples pour lesquels il a une horreur invincible : *Il y a deux nations que je hais ; mais la troisième je l'abhorre sur toutes choses, ceux qui demeurent en Séir, c'est-à-dire les Iduméens, les Philistins, et le peuple insensé qui demeure à Sichem*; ces derniers sont les Samaritains les plus odieux de tous.

* SAMARITAIN (PARABOLE DU). Voyez ADOMMIM.

SAMARITAIN (PENTATEUQUE). C'est le recueil des cinq livres de Moïse, écrit en caractères samaritains, ou anciens caractères hébreux, qui étaient usités avant la captivité de Babylone. J'en ai déjà parlé ci-devant sous l'article PENTATEUQUE, et j'en parlerai encore ci-après sous celui des SAMARITAINS. Voyez ces articles. Voici encore quelques nouvelles remarques sur ce sujet. Les exemplaires du Pentateuque samaritain ont été inconnus en Europe jusqu'au seizième siècle. Le fameux Jacques Ussérius est le premier, ou un des premiers qui en ait fait venir d'Orient (d). Ce savant homme ayant remarqué qu'Éusèbe de Césarée, Diodore de Tharse, saint Jérôme, saint Cyrille d'Alexandrie, Procope de Gaze, Georges [le] Syncelle et quelques autres avaient cité le Pentateuque samaritain, n'eut point de repos qu'il n'en eût fait venir cinq ou six exemplaires de la Syrie, ou de la Palestine; et en examinant ces exemplaires avec soin, il crut avoir trouvé qu'ils avaient été corrompus par un certain Dosithée, dont parle Origène dans son premier livre contre Celse : sentiment dont les savants ne tombent pas d'accord.

Pietro della Valle en acheta un exemplaire parfaitement beau à Damas, l'an 1616, pour M. de Sansi, pour lors ambassadeur de France à Constantinople, et depuis évêque de Saint-Malo. Ce livre fut donné aux pères de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré, où il se conserve encore aujourd'hui; et c'est sur cet exemplaire que le père Morin fit imprimer, en 1632, le Pentateuque samaritain, qui se trouve dans la Polyglotte de M. Le Jay, qui est le premier exemplaire que l'on ait vu imprimé en cette langue. On l'a réimprimé plus correct dans la Polyglotte de Walton, sur trois manuscrits samaritains qui avaient appartenu à Ussérius. Voyez le P. Le Long, *Bibliothèque sacrée*, t. I, p. 124 et suiv.

Les critiques sont assez partagés sur le

Pentateuque samaritain. Le père Simon (e), dans son *Histoire critique de l'Ancien Testament*, a cru que le prêtre envoyé par le roi Assaradon aux Chutéens ne leur apporta pas les livres de la loi de Moïse, qui auraient été inutiles à ce peuple qui n'entendait pas l'hébreu, et à lui-même, puisque, sans avoir ce livre à la main, il pouvait pratiquer les cérémonies de la loi, à laquelle il était accoutumé dès l'enfance. Ce ne fut donc que longtemps après, lorsque Manassé alla bâtir un temple sur la montagne de Garizim, qu'on porta là l'exemplaire de la loi fait ou réformé par Esdras, et que les Juifs lisaient dans leur temple à Jérusalem.

M. Vandale (f) soutient qu'il faut distinguer et la loi et le Pentateuque. Le cahier de la loi ne contenait que les ordonnances dont l'observation était nécessaire pour garantir le peuple de la colère de Dieu; mais le Pentateuque renferme l'histoire de la création du monde, de leur servitude en Egypte, de leur délivrance, de leur voyage du désert, et le détail des lois données par Moïse. Le prêtre envoyé par Assaradon porta bien aux Samaritains la loi qui leur était nécessaire pour observer tous les rites des Hébreux; mais le Pentateuque, perdu ou enseveli sous les ruines de Jérusalem, fut réparé et refait par Esdras, et ne put être porté aux Samaritains que longtemps après : c'est le système de ce critique.

Un autre critique (g) croit remarquer dans le Pentateuque des Juifs et des Samaritains des marques d'un homme qui avait vécu au delà de l'Euphrate, qui connaissait ce pays, et qui en marque des particularités que n'aurait pas fait Moïse. Il s'imagine donc que le Pentateuque a été composé par le prêtre qui fut envoyé aux Chutéens ou Samaritains. Cet homme, venu de Chaldée pour instruire des idolâtres, jugea à propos de leur faire une Histoire de la Création du monde et de l'histoire des Hébreux, jusqu'à ce que la loi leur fut donnée, afin de leur faire connaître qu'il n'y avait qu'un Dieu. Comme il écrivait précisément la dix-huitième année de Josias, dans laquelle on trouva dans le temple l'exemplaire de la loi, il inséra dans son ouvrage cette pièce qui y était essentielle. Il écrivait le tout en hébreu, parce qu'il n'avait pas eu le loisir d'apprendre le chaldéen. Les Juifs ne firent pas difficulté de recevoir cet ouvrage, parce que l'auteur ne leur était point suspect, et que le livre ne contenait que leur histoire et leur loi. Cet auteur, qu'on croit être M. le Clerc, prétend que ce système lève toutes les difficultés qu'on forme sur le Pentateuque composé par Moïse, et sur les différences qui se remarquent entre celui des Juifs et celui des Samaritains :

Le commun des théologiens croit que le Pentateuque samaritain et celui des Juifs ne sont qu'un seul et même ouvrage, écrit en la même langue, mais en caractères diffé-

(a) Luc. x, 35.

(b) Joan. iv, 9.

(c) Eccli. i, 27, 28.

(d) Usser. Epist. ad Lud. Capell.

(e) Simon, *Hist. critique du Vieux Testament*, L. I, c. x.

(f) Vandale. Epist. ad Morin. in tract. de Idololatria.

(g) Sentiments de quelques théologiens de Hollande.

rents, et que les diversités qui se rencontrent entre ces deux textes ne viennent que de l'inadvertance, ou de la négligence des copistes, ou de l'affectation des Samaritains, qui y ont glissé certaines choses conformes à leurs intérêts et à leurs prétentions; que les additions y ont été faites après coup, et qu'originellement ces deux exemplaires étaient parfaitement conformes; suivant cela il faut dire que le Pentateuque des Juifs est préférable à celui des Samaritains, comme étant exempt des altérations qui se rencontrent dans ce dernier. D'autres au contraire donnent la préférence au Pentateuque samaritain, comme à l'original qui s'est conservé dans le même caractère et dans le même état que Moïse l'avait composé.

M. Prideaux (a), qui adopte le système de M. Simon qu'on a proposé d'abord, soutient que le Pentateuque des Samaritains n'est qu'une copie tirée en d'autres caractères sur l'exemplaire composé, ou réparé par Esdras. Que cette copie même a été altérée par des variations, des transpositions et des additions remarquables. Pour prouver que l'exemplaire des Samaritains n'est qu'une copie, il dit, 1° qu'il a toutes les interprétations de l'édition d'Esdras; s'il était donc plus ancien, il ne les aurait pas. 2° Il y a dans le Pentateuque samaritain plusieurs variétés qui viennent visiblement de ce qu'on a pris une lettre hébraïque pour une autre qui lui ressemble, quoique dans l'alphabet samaritain ces deux lettres n'aient rien d'approchant l'une de l'autre, et par conséquent le samaritain n'est que la copie du Pentateuque hébreu des Juifs. Cela prouve, dit-il, invinciblement que ce fut Manassé, gendre de Sanaballat, qui porta le Pentateuque aux Samaritains lorsqu'il se réfugia chez eux; et comme alors les Samaritains étaient accoutumés aux lettres phéniciennes, on écrivit en ce caractère le Pentateuque pour leur plus grande facilité.

Il avoue qu'Assaradon envoya un prêtre à sa nouvelle colonie de Samarie, pour leur enseigner la manière dont les Israélites, anciens habitants de ce pays, y avaient servi le Seigneur; mais il ne paraît point que ce prêtre l'ait fait en introduisant parmi eux la loi de Moïse: car, s'ils l'eussent reçue dès le commencement, seraient-ils demeurés dans leur idolâtrie comme ils firent, et auraient-ils mêlé le culte de leurs idoles et celui du Seigneur, ce qui est si expressément défendu par la loi. Il y a donc lieu de croire qu'ils ne furent instruits du culte de Dieu que par la tradition et par l'usage.

Pour les variations, les additions et les transpositions qui se trouvent dans le Pen-

(a) Prideaux, *Hist. des Juifs*, t. II, l. VI. An 409 avant Jésus-Christ, p. 295 et suiv.

(1) Ce *Mémoire* fait partie de la collection des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, tom. XLIX, pag. 1-199, in-4°. Il a aussi été extrait de ce volume et publié séparément.

(2) Voyez l'Évangile selon saint Jean, ch. iv, M. Gilot de Kerhardène a visité, au mois de juin 1831, le puits de la Samaritaine (*Correspond. d'Orient*, lettre CXXXV, tom. V, pag. 472). Il se rendait à Naplouse, l'ancienne Sichem ou Sichar, patrie de la Samaritaine.

tateuque samaritain comparé à l'hébreu, elles se trouvent toutes marquées avec la dernière exactitude dans le livre que Hottinger a écrit contre le père Morin, et dans la confrontation des deux textes, qu'on a insérée dans le dernier volume de la Polyglotte d'Angleterre. De ces interpolations les unes sont pour mieux faire entendre le texte, les autres sont une espèce de paraphrase qui exprime ce qui n'était qu'insinué dans l'original; d'autres sont des changements faits exprès par les Samaritains en faveur de leur prétention contre les Juifs, par exemple, lorsqu'ils mettent *Garizim* au lieu d'Hébal; les autres variétés ne sont pour l'ordinaire que des fautes de copistes.

Les Samaritains, outre le Pentateuque hébreu en caractères phéniciens dont nous venons de parler, en ont encore un autre dans la langue qu'ils parlaient dans le temps que Manassé vint se réfugier chez eux. Cette langue est un mélange de chaldéen, de syrien et d'hébreu ou de phénicien: et de même que les Juifs furent obligés, en faveur du peuple qui n'entendait plus l'hébreu pur, de faire des versions ou des paraphrases en chaldéen, ainsi les Samaritains eurent leur Pentateuque en samaritain vulgaire. C'est ce qu'on appelle la version samaritaine, qui diffère des paraphrases des Juifs, en ce que celles-ci sont des explications et des gloses, au lieu que la version samaritaine est littérale et exprime son texte mot à mot; elle est imprimée avec le texte samaritain dans la Polyglotte de Paris et dans celle de Londres; et à cause de sa grande conformité avec le texte, on n'y a mis qu'une seule version latine pour les deux.

[On peut voir, sur le Pentateuque Samaritain et les versions samaritaines, les *Nouveaux Eclaircissements* sur le Pentateuque samaritain, par un bénédictin; Silvestre de Sacy, *Mémoire sur la version arabe des livres de Moïse, à l'usage des Samaritains, et sur les manuscrits de cette version* (1); Gesenius, *de Pentateucho Samaritano*, en se tenant toutefois en garde contre les erreurs de ce dernier auteur; *Specimen ineditæ versionis Arabico-Samaritanæ Pentateuchi*, edid. A. C. Hwid. (S.)]

SAMARITAINE, convertie (2) par Jésus-Christ. Voyez ci-devant le titre PHOTINE. Les martyrologes mettent sa fête au 20 mars, et voici le précis de ce que les Grecs nous en apprennent: Photine ayant été convertie par Jésus-Christ, ou même par saint Pierre, car ces Actes marquent aussi saint Pierre, instruisit toute sa famille, composée de deux fils, Joseph et Victor, d'Anatoline, de Photo, Photis, Parascève et Cyriaque, qui étaient ses sœurs. Photine passa en Afrique et con-

Au mois de septembre 1829, « après avoir vu Cana, dit-il, je repris le chemin de la fontaine (de Cana); un cheik qui était venu y faire boire ses chèvres dans les auges de pierre, se retirait vers les hauteurs qui séparent Cana de Séphorie, et la fontaine resta solitaire quand je m'en approchai. Mais à peine m'étais-je arrêté qu'une femme de la ville arriva pour y puiser de l'eau; elle se plaça du côté opposé à celui que j'occupais. Après avoir rempli l'urne antique, elle la posa sur la margelle, comme la Samaritaine de l'Évangile, et se tint debout et immobile. » (*Ibid.*, lettre CXXXIV, pag. 459.)

vertit au christianisme toute la ville de Carthage, sous l'empire de Néron. Victor, fils de la Samaritaine, fut un des généraux de l'empereur, et les Grecs disent qu'il commanda ses armées contre les peuples nommés Avars. Mais les Espagnols disent qu'il fut envoyé contre les rebelles de Braga en Espagne, et qu'il était gouverneur de la ville d'*Italique*, dans l'Andalousie.

Victor reçut ordre de Néron de faire mourir tous les chrétiens de son gouvernement. Le général des troupes, informé que Victor avait été baptisé par saint Pierre, lui fit de grandes remontrances sur cela; mais il ne gagna rien sur l'esprit de Victor: Dieu frappa ce général, et lui ôta la parole. Il fut éclairé de Dieu au bout de trois jours, il recouvra la parole, et s'écria: *Il n'y a qu'un seul Dieu, qui est celui des chrétiens.* Il fut aussitôt catéchisé et baptisé par Victor.

Néron, informé de ce qui se passait en Afrique par les prédications de Photine, et en Espagne par la fermeté de son fils Victor, ordonna qu'on lui amenât à Rome toute la famille de Photine. Jésus-Christ leur apparut en chemin et les fortifia. Photine présenta à l'empereur ses deux sœurs Photo et Photis. Néron les fit tourmenter, puis leur envoya sa propre fille Aréthuse, chargée de perles et de pierreries pour les gagner. Photine, la voyant arriver, lui cria: *Épouse du Seigneur, soyez la bienvenue.* La princesse lui répondit: *Madame, ma maîtresse, la splendeur de Jésus-Christ, le Seigneur soit avec vous.* La princesse se convertit, et cent filles de sa suite, et elles furent aussitôt baptisées par Photine. Néron, irrité, voulut les faire empoisonner toutes: mais le magicien Lampadius, qui avait préparé le poison, se convertit dès qu'il vit qu'il ne produisait pas son effet. Il n'y eut point de supplices qu'on n'employât pour les ébranler; mais voyant que rien ne réussissait, on les écorcha. Il ne faut que lire ce récit, pour être persuadé qu'il est fabuleux. Il est inutile de s'arrêter à en faire voir la fausseté.

SAMARITAINS. Nous avons déjà parlé des Samaritains ci-devant sous le titre des **CHUTÉENS**. Les Samaritains sont les peuples de la ville de Samarie, et ceux de la province dont Samarie était la capitale. En ce sens il semble qu'on pourrait donner le nom de Samaritains aux Israélites des dix tribus, qui vivaient dans la ville et dans le royaume de Samarie. Toutefois les auteurs sacrés ne donnent communément le nom de Samaritains qu'à ces peuples étrangers que les rois d'Assyrie envoyèrent de delà l'Euphrate pour habiter dans le royaume de Samarie, lorsqu'ils en eurent emmené captifs les Israélites qui y habitaient auparavant. Ainsi on peut mettre l'époque des Samaritains à la prise de Samarie par Salmanasar, en l'an du monde 3283. Ce prince emmena captifs les Israélites

qui se trouvèrent dans le pays, et leur assigna des terres au delà de l'Euphrate et dans l'Assyrie pour y demeurer. Il envoya en leur place d'autres habitants (a) dont les plus célèbres furent les *Chutéens*, peuples descendus de Chus, et qui sont apparemment du nombre de ceux que les anciens ont connus sous le nom de Scythes.

Après Salmanasar, Assaradon, son successeur, ayant appris que les peuples qui avaient été envoyés dans la Samarie étaient infestés par des lions qui les dévoraient (b), ce qu'on attribuait à ce qu'ils ne savaient pas la manière dont le Dieu de ce pays voulait être adoré; Assaradon, dis-je, y envoya un prêtre du Dieu d'Israël, afin qu'il leur enseignât la religion des Hébreux. Mais ils crurent pouvoir allier cette religion avec celle dont ils faisaient profession auparavant; ils continuèrent d'adorer leurs idoles comme à l'ordinaire, adorant aussi le Seigneur, ne voyant pas l'incompatibilité de deux choses si opposées.

On ne sait combien de temps ils demeurèrent dans cet état; mais au retour de la captivité de Babylone il paraît qu'ils avaient entièrement abandonné le culte des idoles; et lorsqu'ils demandèrent aux Israélites qu'il leur fût permis de travailler avec eux au rétablissement du temple de Jérusalem (c), ils dirent que depuis qu'Assaradon les avait transportés dans ce pays, ils avaient toujours adoré le Seigneur (d); et l'Écriture, depuis le retour de la captivité, ne leur reproche en aucun endroit qu'ils adorassent les idoles, quoiqu'elle ne dissimule ni leur jalousie contre les Juifs, ni les mauvais services qu'ils leur rendirent à la cour de Perse par leurs calomnies, ni les pièges qu'ils leur tendirent pour tâcher de les empêcher de rétablir les murs de Jérusalem (e).

Il ne paraît pas qu'il y ait eu de temple commun pour tous ces peuples venus de delà l'Euphrate, dans la Samarie, avant la venue d'Alexandre le Grand dans la Judée. Avant ce temps, chacun suivait sa dévotion, et adorait le Seigneur où il jugeait à propos. Mais ils comprirent aisément par la lecture des livres de Moïse qu'ils avaient en main, et par l'exemple des Juifs leurs voisins, que Dieu ne voulait être adoré que dans le seul lieu qu'il avait choisi. Ainsi ne pouvant aller au temple de Jérusalem, parce que les Juifs ne le leur voulaient pas permettre, ils songèrent à bâtir un temple sur le mont Garizim, près de la ville de Sichem, qui était alors leur capitale. Sanaballat, gouverneur des Samaritains, s'adressa donc à Alexandre (f), et lui dit qu'il avait un gendre nommé Mannassé, fils de Jaddus, grand prêtre des Juifs, qui s'était retiré à Samarie avec un grand nombre de personnes de sa nation; qu'il souhaitait bâtir dans sa province un temple où il pût exercer la grande sacrificature; que

(a) IV Reg. xvii, 24.

(b) IV Reg. xvii, 25. An du monde 3295, avant Jésus-Christ 705, avant l'ère vulg. 709. Voyez aussi I Esdr. iv, 1, 2.

(c) An du monde 3469, avant Jésus-Christ 531, avant

l'ère vulg. 535.

(d) I Esdr. iv, 1, 2, 3.

(e) Voyez II Esdr. ii, 10, 19; iv, 2, 7, etc.; vi, 1, 2, etc.

(f) Antiq. l. XI, c. viii, pag. 584, 585. An du monde 3072, avant Jésus-Christ 528, avant l'ère vulg. 352.

cette entreprise serait même avantageuse au roi, puisqu'en construisant un temple dans la province de Samarie on partagerait la nation des Juifs, peuple remuant et séditieux, qui par cette division se trouverait affaibli, et moins en état d'entreprendre des nouveautés.

Alexandre accorda aisément à Sanaballat ce qu'il demandait, et aussitôt les Samaritains commencèrent à bâtir leur temple de Garizim, qu'ils ont toujours fréquenté depuis ce temps-là, et qu'ils fréquentent encore aujourd'hui, comme le lieu que le Seigneur a destiné pour y recevoir les adorations de son peuple. C'est de cette montagne et de ce temple que la Samaritaine de Sichem disait à Jésus-Christ (a) : *Nos pères ont adoré sur cette montagne, qu'elle montrait de la main, et qui était toute voisine de Sichem; et vous autres Juifs, vous dites que c'est à Jérusalem qu'il faut adorer. Voyez ci-devant l'article GARIZIM, où nous avons parlé des diverses fortunes arrivées à ce temple.*

Les Samaritains ne demeurèrent pas longtemps sous l'obéissance d'Alexandre. Ils se révoltèrent dès l'année suivante (b), et Alexandre les chassa de Samarie, mit en leur place des Macédoniens, et donna la province de la Samarie aux Juifs. Cette préférence qu'Alexandre donna aux Israélites servit à augmenter la haine et l'animosité qui étaient entre ces deux peuples. Lorsque quelque Israélite avait mérité punition, pour avoir violé la loi dans quelque point important, il se retirait à Samarie, ou à Sichem, et embrassait le culte qu'on rendait au Seigneur à Garizim (c). Lorsque les Juifs étaient dans la prospérité, et qu'il s'agissait d'affaires favorables, les Samaritains ne manquaient pas de se dire Hébreux et de la race d'Abraham; mais aussitôt que les Juifs étaient dans la disgrâce ou dans la persécution, les Samaritains soutenaient qu'ils n'avaient rien de commun avec eux et qu'ils étaient Phéniciens d'origine (d); ou qu'ils descendaient de Joseph et de son fils Manassé. C'est ainsi qu'ils en usèrent du temps d'Antiochus Epiphane (e).

Ce prince ayant voulu forcer les Juifs à quitter leur religion pour embrasser celle des gentils, ils lui résistèrent avec beaucoup de force, et s'exposèrent aux dernières extrémités, plutôt que de renoncer à ce qu'ils devaient à Dieu. Mais les Samaritains écrivirent à Antiochus qu'étant Sidoniens ou Phé-

(a) Joan. iv, 20.

(b) An du monde 3675. Vide Joseph. contra Appion. l. II, p. 1065. Q. Curt. l. IV, c. XXI. Euseb. in Chronico. Usser. ad an, 3675.

(c) Antiq. l. XI, c. ult.

(d) Antiq. l. XI, c. ult., p. 386, et l. XII, c. vii, pag. 410.

(e) Antiq. l. XII, c. vii. An du monde 3856, avant Jésus-Christ 164, avant l'ère vulg. 168.

(f) A la lettre, qu'il était dédié à un dieu sans-nom, ou plutôt que le temple était sans nom : ἱερὸν ἀνόμουν ἱερὸν.

(g) Antiq. l. XI, c. ult., p. 386.

(h) Antiq. l. XIII, c. vi, p. 453, 454. Vers l'an du monde 3854, avant Jésus-Christ 146, avant l'ère vulg. 150.

(i) Voyez la critique qu'en fait M. Basnage, Hist. des Juifs, l. VIII, c. 1, p. 38, 39, tom. VI, édit. de Paris.

niens d'origine, et s'étant habitués à Sichem, ils s'étaient vus obligés, par différents malheurs qui étaient arrivés à leur pays, de prendre certains usages propres aux Juifs, comme l'observation du sabbat; qu'ils avaient bâti un temple sur le mont Garizim, qui n'était dédié à aucune divinité particulière (f); que, puisqu'il avait jugé à propos de faire sentir aux Juifs les effets de son indignation, pour les châtier de leur malice, ils le priaient de ne les pas confondre avec ce peuple, et qu'ils étaient disposés, pour obéir à ses ordres, de consacrer leur temple à Jupiter le Grec. Antiochus agréa leur proposition et écrivit aux gouverneurs de la Samarie de ne plus molester les Samaritains pour leur religion.

Alexandre le Grand avait mené en Egypte (g) six mille Samaritains, que Sanaballat lui avait envoyés à Tyr en qualité de troupes auxiliaires. Il leur assigna des terres dans la Thébàide et leur confia la garde de cette province. Ces Samaritains conservèrent en ce pays et dans le reste de l'Egypte où ils se trouvaient leur ancienne antipathie contre les Juifs, soutenant que le mont Garizim était le vrai lieu où Dieu voulait être adoré, et les Juifs au contraire prétendant que c'était le temple de Jérusalem. La dispute s'échauffa de telle manière, qu'ils en vinrent à une espèce de sédition, et l'affaire fut portée au roi Philométor (h). Ce prince voulut qu'elle fût plaidée en sa présence, et les parties convinrent que l'on n'apporterait point de preuves qui ne fussent tirées des livres de la loi, et que les avocats qui perdraient leur cause seraient mis à mort. Un nommé Sabæus et Théodore défendaient les Samaritains; Andronique, fils de Messalami, était avocat des Juifs. Ceux-ci gagnèrent leur procès, et le roi condamna à mort les avocats des Samaritains.

Nous ne garantissons pas ce fait, quoique avancé par Josèphe d'une manière très-circostanciée (i); mais nous pouvons encore moins ajouter foi à tout ce que les Samaritains racontent d'eux-mêmes et à leur avantage dans leur *Chronique* (j), qui n'a été composée que depuis Constantin, et sous les empereurs chrétiens (1). Ils croient que Josué, chef du peuple de Dieu, fit bâtir un temple sur le Garizim, et y établit Rus, de la race d'Aaron, pour le desservir. Ils produisent une suite de grands prêtres, qu'ils prétendent avoir toujours servi le Seigneur dans

(j) Liber Josue, seu Chronic. Samarit. apud Hottinger. exercit. Anti-Morin

(1) On va voir plus loin que les Samaritains reconnaissent le Pentateuque ou les cinq livres de Moïse. Ils ont aussi un livre de Josué, mais ce livre est différent de celui qui nous est venu des Hébreux. « Le Josué des Samaritains, dit l'auteur de l'Introduction aux livres saints, est une chronique ou histoire qui contient une suite d'événements assez mal assortie depuis la mort de Moïse jusqu'au temps de l'empereur Adrien. C'est cette fameuse *Chronique* que l'on a cherchée si longtemps, et qui, étant enfin tombée entre les mains de Joseph Scaliger, fut léguée par ce savant à la bibliothèque de Leyde. Ce livre est en langue arabe, mais écrit en caractères samaritains. Hottinger, qui s'était engagé à le traduire en latin, mourut avant d'avoir exécuté sa résolution. Cette espèce de roman, qui est plein de fables, et qui porte partout les traces

cet endroit, depuis Josué jusqu'aujourd'hui, sans interruption. Ils ne reconnaissent point Jéroboam, fils de Nabat, pour auteur de leur schisme, ni la transmigration des Israélites causée par Téglathphalasar et Salmanasar. Ils disent que les rois de Syrie, ligués avec celui de Jérusalem, se soulevèrent contre Bachtnézer, roi des Perses (c'est ainsi qu'ils appellent Nabuchodonosor, roi de Babylone). Ce prince se mit en campagne, prit Jérusalem, passa de là à Sichem, ne donna aux habitants que sept jours pour sortir de leur pays, et menaça du dernier supplice ceux qui s'y trouveraient après le terme qu'il avait fixé.

En même temps il envoya dans la Samarie et dans la Judée d'autres peuples pour habiter les villes désertes; mais ces nouveaux habitants n'y purent vivre, parce que les fruits qui paraissaient beaux renfermaient un poison mortel qui les tuait. On en informa Bachtnézer, qui consulta sur cela les anciens habitants de ce pays. Ils lui déclarèrent que ce mal ne finirait pas qu'on n'y renvoyât les Hébreux qui en avaient été injustement chassés. On leur permit donc de s'y aller rétablir. Ils obtinrent un édit qui portait qu'ils se rassembleraient tous en un même lieu pour partir tous ensemble. Il s'éleva une dispute entre les Samaritains, fils de Joseph et d'Aaron, et les Juifs, savoir si l'on s'en retournerait à Jérusalem pour y rebâtir le temple de Sion, ou si l'on viendrait à Sichem pour y rebâtir celui de Garizim. Zorobabel, qui plaidait pour les Juifs, soutenait que Jérusalem était indiquée par les écrits des prophètes; Sanaballat, qui tenait pour Garizim, prétendit que les écrits que l'on alléguait étaient corrompus. Il fallut en venir à l'épreuve du feu. L'exemplaire de Zorobabel fut brûlé en un instant, et celui de Sanaballat résista au feu jusqu'à trois fois: ce qui fut cause que le roi honora Sanaballat, lui fit des présents, et le renvoya à la tête des dix tribus, qui allèrent reprendre possession de Garizim et de Samarie.

Nous ne nous arrêtons point à réfuter cette histoire; elle se détruit d'elle-même. Nous avons les histoires sacrées des Rois, des Paralipomènes, d'Esdras, de Néhémie, et les écrits des prophètes, qui nous apprennent le temps, la cause, les circonstances de la venue des Chutéens dans le pays de Samarie, la cause et la manière dont ils embrassèrent la loi des Juifs. Josèphe nous a marqué l'origine du temple de Garizim. Les monuments que produisent les Samaritains sont trop nouveaux; ils ont trop l'air de fictions, et sont démentis par des histoires

d'une main peu ancienne, ne mérite pas plus de confiance que les quatre lettres, les dix décrets ou règlements, et la formule de prières ou de louanges que les Juifs attribuent encore à Josué.

Quant à la *Chronique*, elle contient des endroits qui sont pris mot pour mot du livre de Josué, et d'autres qui sont tirés du livre des *Nombres*; et elle prouve par là que les Samaritains ont eu connaissance de l'histoire et du livre de Josué, mais qu'ils l'ont défiguré par leurs fables.

• Voyez J. Scaliger, *de Emendat. Temp.* l. VII, pag.

trop authentiques, pour pouvoir mériter la moindre créance.

Les rabbins ont ajouté à l'histoire de Néhémie quelques circonstances au désavantage des Samaritains. Ils disent que ces peuples, au nombre de cent quatre-vingt mille hommes, étant allés pour attaquer Jérusalem, Esdras et Néhémie rassemblèrent trois cents prêtres, qui les excommunièrent de la grande excommunication. Ces prêtres étaient suivis de trois cents jeunes garçons, portant un exemplaire de la loi d'une main et une trompette de l'autre; ils sonnaient de la trompette en même temps qu'on excommuniait les Chutéens et qu'on maudissait celui qui mangerait du pain avec eux, comme s'il avait mangé de la chair de porcelet. On demandait à Dieu qu'ils n'eussent aucune part à la résurrection future, et qu'il ne fût jamais permis d'en faire des prosélytes. Ce qui les effraya de telle sorte, qu'ils prirent tous la fuite.

Les Samaritains, ayant reçu le Pentateuque ou les cinq livres de Moïse du prêtre qui leur fut envoyé par Assaraddon, l'ont conservé jusqu'aujourd'hui dans la même langue et dans le même caractère qu'il était alors, c'est-à-dire dans l'ancien caractère hébreu ou phénicien, et que nous appelons aujourd'hui *samaritain*, pour le distinguer du caractère hébreu moderne, qui se voit dans les livres des Juifs. Ceux-ci, depuis la captivité de Babylone, changèrent leurs anciens caractères et prirent ceux des Chaldéens, auxquels ils s'étaient accoutumés à Babylone, et dont ils se servent encore aujourd'hui. C'est par abus qu'on lui donne le nom de caractère hébreu; ce nom ne convient, dans la rigueur, qu'au texte samaritain. Les critiques ont remarqué quelques différences entre le Pentateuque des Juifs et celui des Samaritains. Ces différences roulent principalement sur le nom de Garizim, que les Samaritains paraissent avoir mis exprès en certains endroits, pour favoriser leurs prétentions, qui veut que ce soit sur cette montagne que le Seigneur doit être adoré. Les autres variétés sont de peu d'importance.

La religion de ces peuples fut d'abord la païenne; ils adorèrent chacun la divinité dont ils avaient appris le culte dans leur pays (a). Les Babyloniens adoraient *Socoth-Bénoth*; les Cuthéens, *Nergel*; les Emathéens, *Asima*; les Hévéens, *Nébahas* et *Thartac*; les Sépharvaïmites, *Adramélech* et *Anamélech*. Si on voulait rechercher tous les noms des faux dieux auxquels les Samaritains ont rendu un culte sacrilège, on ne finirait point. Cette matière est si fort em-

669; Hottinger, *Exercit. Anti-Mor.*, pag. 64, 106. Item in *Emcade dissert.*, pag. 18, *seqq.*; et in *Hist. Orient.*, pag. 60, 131; J. A. Fabric., *Cod. pseudep. V. T.* pag. 871-895; A. Reland, *Dissert. vii, de Samaritanis*, pag. 15, *seqq.*; Basnage, *Hist. des Juifs*, t. II, l. II, c. xi. Quant aux dix règlements en particulier qu'on lit dans la Gemarre de Babylone, on les trouve traduits en latin dans Selden, *de Jur. natur. et gent.* l. VI, c. xi; ils sont encore rapportés dans D. Remy Ceillier, *Hist. des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, t. I, pag. 75, 76 et ailleurs.

(a) IV Reg. xvii, 25.

brouillée, à cause des noms divers que les différents peuples qui les adoraient leur ont donnés, qu'il serait presque impossible de les démêler. Nous nous contenterons de rapporter ici ceux dont il est parlé dans l'Écriture (a), et dont on trouve quelque chose dans les anciens monuments. On les peut voir représentés dans la planche que nous avons fait graver ci à côté. — [Cette planche se trouve dans l'atlas du *Cours complet d'Écriture sainte*. C'est la quarante et unième.]

EXPLICATION DES FIGURES.

1. *Socoth - Bénoth* signifie des tentes de jeunes filles. On croit (b) que l'Écriture veut marquer ici les lieux infâmes où les filles babyloniennes avaient coutume de se prostituer une fois en leur vie en l'honneur de Mylitta, et au profit de son temple. Selden (c) veut que le nom de Vénus dérive de Bénoth; c'est peut-être *Vénus la Propagatrice*, ou Vénus avec ses courtisanes, représentée sous la figure d'une poule avec ses poussins.

2. *Nergel*. C'était une déesse qu'on adorait sous la figure d'une poule de bois, selon les rabbins et plusieurs interprètes (d). D'autres croient que c'était le feu perpétuel qu'on adorait dans la Perse en l'honneur du soleil. L'hébreu *Nergal* (e) peut signifier à la lettre la lumière ou le feu qui flamboie, qui étincelle, qui roule.

3. *Asima*, ou *Mendès*. Les rabbins nous dépeignent cette divinité, les uns sous la forme d'un bouc sans poil (f), d'autres (g) comme un satyre ou comme les poètes nous représentent le dieu Pan; mais tout cela me paraît bien incertain.

4. *Nebahas*, ou *Anubis*, était représenté sous la figure d'un chien, selon les Juifs: la seule preuve qu'ils en donnent, c'est qu'en hébreu, *nabuch* signifie aboyer (h). On sait que les Égyptiens adoraient les chiens, et qu'Anubis, un de leurs dieux, avait la tête de chien (i).

Omnigenumque deum monstra, et latrator Anubis.

5. *Thartac* avait, disent les Juifs, la tête d'un âne. *Thartac* (j) n'est point hébreu: ce pourrait bien être le même que *Sar-Sak*. *Sar* (k), en hébreu, signifie un prince; *Sak* (l) était un prince ou un dieu babylonien fort célèbre. Les fêtes nommées *Sacées* sont connues dans les profanes (m). Ainsi, *Thartac*, suivant la prononciation chaldéenne, voudrait dire le dieu *Sak*.

6. *Adramélech* pouvait être Junon, représentée sous la forme d'un paon ou d'une espèce de faisau.

7. *Anamélech* est sous la figure d'un che-

val. La conformité qui se remarque entre les victimes qu'on offrait à ces divinités et à Moloch, dieu des Ammonites, et à Saturne, divinité des Phéniciens, a fait croire à plusieurs que ce n'était que la même idole sous différents noms.

8. *Kion*, ou *Remphan*, s'explique ordinairement par Saturne, une des sept planètes, figurée par une grande étoile. Les interprètes se sont donné la torture pour découvrir quelle était cette divinité. On peut voir ce que nous en avons dit dans la Dissertation sur l'idolâtrie des Israélites dans le désert, à la tête de notre Commentaire sur les douze petits prophètes.

9. *Mercure*. Cette divinité est assez connue. Il était dieu de l'éloquence et messenger ou interprète des dieux; c'est pourquoi les Grecs l'appelaient *Hermès*. Dans les Actes (n), saint Paul fut pris pour Mercure, à cause de son éloquence et de la véhémence de ses discours.

10. *Nesroch*. L'Écriture dit (o) que Sen-nachérib fut assassiné par ses deux fils, Adramélech et Sarazar, comme il adorait Nesroch, son dieu, dans son temple, à Ninive. On ne sait pas précisément qui est ce dieu. M. Basnage (p) croit que c'est *Janus*, représenté par l'arche de Noé, peut-être à cause que Noé a vu l'un et l'autre monde, et qu'il a vécu avant et après le déluge; car, comme on sait, Janus avait deux visages, l'un devant et l'autre derrière, parce qu'il embrassait, comme le dieu du temps, le présent et le passé. On a compris en quatre vers tous les dieux que les Samaritains adoraient.

Numina, quæ Samaria colat, vis scire ? tuere
Semihominemque asinum, semihominemque canem.
En capriceps, gallina, pavo, saxumque trigonum,
Et sidus cœli : numinis illa loco.

Les Samaritains mêlèrent ensuite à ce culte profane celui du Seigneur, du Dieu d'Israel (q). Ils donnèrent une preuve de leur peu d'attachement à la vraie religion, lorsque, sous Antiochus Epiphane, ils consacèrent leur temple de Garizim à Jupiter le Grec (r). Sous Alexandre le Grand ils célébraient l'année sabbatique, et par conséquent aussi l'année du Jubilé. On ignore s'ils les faisaient précisément dans le même temps que les Juifs, ou s'ils suivaient en cela une autre époque, et c'est assez en vain que quelques critiques se sont efforcés d'en fixer le commencement (s). Sous les rois de Syrie, ils suivirent l'époque des Grecs ou des Séleucides, de même que tous les autres peuples soumis à la domination des Séleucides.

(k) שר Princeps.

(l) שר ou שק Sac.

(m) Athen. l. XIV, c. x. Dio. Chrysost. orat. 4, de Regno.

(n) Act. xiv, 11.

(o) IV Reg. xix, 57.

(p) Basnage, République des Hébreux, tom. I, pag. 214.

(q) IV Reg. xvii, 29, 50, 51, 52.

(r) Joseph. Antiq. l. XI, c. ult.

(s) Petit. Eclg. Chronol. l. II, c. iv

(a) IV Reg. xvii, 50, 51, et alibi.

(b) Ita Grot. hic, et Selden. de Diis Syr. syntag. 2, c. vii.

(c) Ita sentire videtur Selden. loco citato.

(d) Grot. Mun. alii.

(e) Lampas כדר ou כדר Volvit גלל.

(f) Baularuch. Kimchi. Rab. Salo. Drus. in Genes. 1, 1.

(g) Elias Levita. Talmud. Jerosol.

(h) Latrare רבת Nebachas נבחה.

(i) Virgil. Æneid. viii, vers. 698.

(j) Thartak תרתק.

Depuis qu'Hérode eut rétabli Samarie, et qu'il lui eut donné le nom de Sébaste, les habitants de cette ville prirent, dans leurs médailles et dans leurs actes publics, l'époque de ce renouvellement. Mais ces habitants de Samarie, dont la plupart étaient païens ou Juifs, ne firent pas loi pour les autres Samaritains, qui comptèrent apparemment leurs années suivant le règne des empereurs auxquels ils étaient soumis, jusqu'au temps qu'ils tombèrent sous la domination des mahométans, sous laquelle ils vivent encore aujourd'hui; et ils comptent leur année suivant l'hégire, ou, comme ils parlent, suivant le règne d'Ismael ou des Ismaélites.

Quelques anciens, comme saint Epiphane (a) et saint Augustin (b), ont mis les Samaritains au rang des hérétiques; mais ils étaient plutôt schismatiques à l'égard des Juifs. Ils n'appartiennent pas plus à la religion chrétienne que les Juifs, puisqu'ils ne reconnaissent point Jésus-Christ pour le Messie, et qu'ils en attendent un autre. Quant à leur créance, on leur fait un crime de ne recevoir que le Pentateuque, et de rejeter tous les autres livres de l'Écriture, principalement les prophètes qui ont marqué plus expressément la venue du Messie. Ils disent pourtant dans leur lettre à M. Ludolf qu'ils reçoivent le livre de Josué; mais apparemment sous ce nom ils n'entendent autre chose que leur *Chronique*. On les a aussi accusés de croire Dieu corporel, de nier le Saint-Esprit (c) et la résurrection des morts (d). Jésus-Christ leur reproche d'adorer ce qu'ils ne connaissent pas (e). Saint Epiphane dit qu'ils adoraient les téraphim que Rachel avait emportés de chez Laban, et que Jacob enfouit dans la terre. Enfin on veut qu'ils aient rendu un culte superstitieux à un pigeon ou à sa figure (f), et qu'ils aient donné même la circoncision au nom de la colombe. M. Reland dans sa lettre à M. Basnage, soutient qu'ils nient l'existence des anges; et Léontius, parmi les anciens, avait déjà avancé qu'ils niaient les anges et l'immortalité de l'âme.

Jésus-Christ semble les exclure du salut, lorsqu'il dit que le salut vient des Juifs: *Salus ex Judæis* (g). Il est vrai que ces paroles peuvent signifier simplement que le Messie devait sortir des Juifs; mais le seul crime du schisme et de la séparation de la vraie Église suffisait pour leur mériter la damnation. La Samaritaine témoigne assez que les Samaritains attendaient le Messie (h), et qu'ils espéraient qu'il éclaircirait tous leurs doutes. Plusieurs habitants de Sichem crurent à la prédication de Jésus-Christ, et plusieurs de ceux de Samarie à celle de saint

Philippe; mais on dit qu'ils relombèrent bientôt dans leurs erreurs, séduits par Simon le Magicien (i). Josèphe (j) nous apprend qu'un certain imposteur, ayant persuadé aux Samaritains qu'il leur montrerait les vases sacrés que Moïse (k) avait cachés dans un creux de leur montagne, le peuple crédule le suivit et s'empara d'un gros bourg nommé Tirataba, en attendant le reste de la nation, qui devait s'assembler pour avoir part au spectacle. Mais Pilate, craignant quelque soulèvement, envoya quelques escadrons contre cette multitude qui fut aisément dissipée, et les auteurs de la sédition ou de ce mouvement furent punis de mort.

Quant aux Samaritains d'à présent, on voit par leurs lettres écrites à leurs frères prétendus d'Angleterre et à Scaliger qu'ils croient en Dieu, à Moïse son serviteur, à la loi sainte, à la montagne de Garizim, à la maison de Dieu, au jour de la vengeance et de la paix; qu'ils se piquent d'observer la loi de Moïse, même plus exactement que les Juifs en plusieurs articles. Ils gardent le sabbat dans toute la rigueur portée par la loi, sans sortir du lieu où ils se trouvent, si ce n'est pour aller à la synagogue. Ils ne sortent point de la ville, et n'usent point du mariage ce jour-là. Ils ne diffèrent jamais la circoncision au delà de huit jours. Ils sacrifient encore à présent dans le temple de Garizim, et donnent aux prêtres ce qui est porté par la loi. Ils n'épousent point leurs nièces, comme font les Juifs, et ne se permettent pas la pluralité des femmes.

Leur haine pour les Juifs se voit par toute l'histoire de Josèphe et par divers endroits du Nouveau Testament. L'historien juif (l) dit que sous le gouvernement de Coponius, une nuit de Pâques, comme on eut ouvert les portes du temple, quelques Samaritains y répandirent des os de morts pour insulter aux Juifs et pour troubler la dévotion de la fête. Les évangélistes nous apprennent que les Juifs et les Samaritains n'avaient point de commerce ensemble (m): *Non enim coutuntur Judæi Samaritanis*; et la Samaritaine de Sichem s'étonne que Jésus lui parle, et lui demande à boire, à elle qui était Samaritaine. Le Sauveur envoyant prêcher ses apôtres dans la Judée, leur dit de ne point entrer dans les villes des Samaritains (n), parce qu'il les regardait comme des schismatiques et comme étrangers à l'alliance d'Israël. Un jour, ayant envoyé ses disciples pour lui préparer un logement dans une des villes des Samaritains, ceux-ci ne le voulurent pas recevoir, parce qu'il paraissait qu'il allait à Jérusalem (o): *Quia facies ejus erat euntis in Jerusalem*. Et les Juifs, irrités des reproches de Jésus-Christ,

(a) Epiphon. hæres. 9.

(b) Aug. lib. de Hæres.

(c) Epiphon. hæres. 9.

(d) Idem ibidem. Greg. Mag. Moral. in Job. v. 1, c. vi; l. II, c. xix, etc.

(e) Joan. iv, 22.

(f) Ita Rabb. quidam in Talmud. Ganz. Zemach. David., p. 106.

(g) Joan. iv, 22.

(h) Joan. iv, 25.

(i) Vide Lightfoot. in Matth. x, 5.

(j) Joseph. Antiq. l. XVIII, c. v. An de l'ère vulgaire 36.

(k) L'erreur est grossière, puisque Moïse n'entra jamais dans la terre promise. La chronique des Samaritains dit qu'Oziz, cinquième souverain pontife depuis Aaron, enterra les vases sacrés.

(l) Joseph. Antiq. l. XVIII, c. iii, p. 618, 619. Au de l'ère vulg. 8, et de la naissance de Jésus-Christ xi.

(m) Joan. iv, 9.

(n) Matth. x, 5.

(o) Luc. ix, 52, 53.

lui disent qu'il est un Samaritain (a), ne pouvant à leur gré lui dire une plus grande injure. Josèphe (b) raconte que quelques Samaritains ayant tué plusieurs Juifs qui allaient à la fête à Jérusalem, cela alluma une espèce de guerre entre les uns et les autres. Ceux-ci demeurèrent dans la fidélité aux Romains, tandis que les Juifs se révoltèrent. Ils ne laissèrent pas toutefois d'avoir quelque part au malheur de leurs voisins. Voyez Josèphe, de Bello, l. III, c. xxii, p. 849.

La Chronique des Samaritains (c) dit que l'empereur Adrien, ayant rasé Jérusalem, passa à Naplouse, autrement Sichem, et leur enleva leurs livres, sans en excepter leur généalogie et leur histoire. On leur défendit de circoncire leurs enfants; mais ils les envoyaient, à mesure qu'ils naissaient, dans des cavernes, pour y recevoir le sacrement de l'alliance, et on ne les faisait revenir que quand ils étaient guéris. Les Romains mêlaient de la chair de pourceau dans les repas des Samaritains, qui étaient obligés d'user d'industrie pour s'en garantir. On plaça sur le mont Garizim une colombe pour les empêcher d'y aller adorer; on posta des troupes au pied de la montagne pour arrêter ceux qui voudraient y monter malgré la défense. Quelques-uns furent assez hardis pour oser y monter, et assez adroits pour tromper les gardes; mais l'oiseau les découvrit et cria: A l'Hébreu. Les gardes se réveillèrent et tuèrent ceux qui montaient.

Le mal continua jusqu'à ce que Babarraba envoya à Constantinople un de ses neveux nommé Lévi pour y faire ses études. Ce jeune homme y fit de si grands progrès, qu'il devint patriarche, et obtint de l'empereur la liberté de retourner au Garizim. Son dessein était de délivrer sa nation du joug des Romains et de lui rendre sa première liberté. On ne sait ce qu'il devint depuis; car c'est là que finit la Chronique des Samaritains, et ce qu'elle dit de la ville de Constantinople prouve assez qu'elle n'est point ancienne. Saint Justin le Martyr (d) assure que l'empereur Antonin le Pieux, accordant aux Juifs la liberté qu'Adrien leur avait ôtée de circoncire leurs enfants, en excepta les Samaritains. Ce saint, étant de Sichem même, pouvait être bien informé de ce fait. Symmaque, fameux traducteur des saintes Écritures d'hébreu en grec, était Samaritain. Il quitta sa patrie, et se fit juif, et reçut pour cela une seconde circoncision (e).

Sous l'empire de Zénon, les Samaritains se firent un roi dans la ville de Naplouse, et tuèrent un grand nombre de chrétiens; mais Zénon les punit sévèrement et fit mourir leur roi. Ils se soulevèrent encore sous l'empire de Justinien, brûlèrent les églises de la terre sainte, et massacrèrent plusieurs chrétiens, entre autres l'évêque de Naplouse.

(a) Joan. viii, 48.

(b) Joseph. Antiq. l. XX, c. v; de Bello, l. II, c. xxi, p. 794, 795, etc. An de l'ère vulg. 51, de Jésus-Christ 54.

(c) Liber Josue apud Hottinger. p. 116.

(d) Justin. Mart.

(e) Epiphani. de Ponderib. et Mensuris.

Leur fureur alla si loin, que l'empereur Justinien envoya contre eux des troupes réglées, qui exterminèrent la plupart de ces rebelles.

La Chronique des Samaritains, intitulée *Tarik Samari*, porte que les Samaritains se séparèrent des anciens Juifs après la mort de Samson, sous la judicature du grand prêtre Héli, parce que, disent-ils (f), ce fut alors que la présence et la grâce du Seigneur, qu'ils appellent *Ridhat* et *Redhouan*, se retira d'eux, et qu'alors les ténèbres prirent la place de la lumière, et couvrirent tous ceux qui étaient dans la Palestine, à la réserve de ceux qui se retirèrent pour lors au mont Garizim, où ils eurent toujours depuis ce temps-là des prêtres, et, dans la suite des temps, des rois particuliers qui les gouvernèrent. Ils disent de plus que le prophète Samuel fut un magicien, et que tous ses successeurs ont été des apostats du judaïsme.

Il y a encore aujourd'hui (g) quelques Samaritains à Sichem, autrement Naplouse. Ils y ont des sacrificateurs qui se disent de la race d'Aaron. Ils ont un grand sacrificateur qui réside à Sichem ou au Garizim, qui y offre des sacrifices et qui indique la fête de Pâques et toutes les autres fêtes à tous les Samaritains de la dispersion. On en voit quelques-uns à Gaza, à Damas et au Grand-Caire. Scaliger reçut une lettre des Samaritains de Sichem, imprimée en 1676. Ils ont encore depuis écrit à leurs prétendus frères d'Angleterre, et M. Ludolf fit imprimer en 1688 une lettre qu'il avait reçue d'eux.

Ceux qui voudront savoir plus à fond l'histoire, la créance, les cérémonies des Samaritains, pourront consulter les lettres dont nous avons parlé, Hottinger, Cellarius, les Heures hébraïques de Lightfoot, et la Continuation de l'Histoire de Josèphe par M. Basnage, dans tout le huitième livre, où il rapporte le précis des *Chroniques* des Samaritains et des ouvrages qui ont été composés à leur occasion.

[Nous aurions plusieurs observations à faire sur les Samaritains, ou plutôt nous voudrions reproduire ici le *Mémoire* qu'a publié sur ce peuple, dont il ne reste plus que deux cents individus, l'illustre Sylvestre de Sacy, qui est un des derniers Européens qui soient entrés en relation avec eux; mais nous ne pouvons qu'indiquer ce *Mémoire*: il se trouve dans les *Annales des voyages*, tom. XIX, et dans les *Annales de philosophie chrétienne*, tom. IV (Paris, 1832), où il remplit quarante-deux pages. Voyez aussi CARAÏTES, GARIZIM, NAPLOUSE.]

SAMBUQUE, *sambuca* (h), sorte d'instrument de musique ancien qui était usité en Chaldée, et que l'on croit être une espèce d'instrument à cordes, d'un son aigu, et qui n'avait ordinairement que quatre cordes. C'est ainsi qu'en parlent Athénée (i), Vi-

(f) D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p. 753.

(g) Voyez l'*Hist. des Juifs*, par M. Basnage, tom. VI, liv. VIII, c. II, édit. de Paris.

(h) Dan. iii, 5, 7.

(i) *Athenæ. Dipnos.* l. XIV, c. III, p. 653.

truve (a) et Festus. Athénée fait entendre que cet instrument était à peu près le même que *magadis*, *pectis* et *trigonos*, instruments à cordes dont la figure ne nous est pas connue, mais qui ne devaient pas être fort éloignés de notre psaltérion moderne, si ce n'est qu'ils avaient un moindre nombre de cordes. Voyez notre *Dissertation sur les instruments de musique des Hébreux*, à la tête du second tome du Commentaire sur les psaumes. Saint Isidore de Séville (b) semble avoir cru que c'était une sorte de flûte ou de hautbois, puisqu'il dit que *sambuca* tire son nom du sureau, nommé en latin *sambucus*, à cause que d'abord on fit cet instrument d'un tuyau de sureau.

SAMÉAS, ou SAMÉIAS, ou SCHAMMAÏ, fameux rabbin dont les Juifs racontent plusieurs choses. Ils disent qu'il fut chef de leurs écoles et maître d'une infinité de savants, entre autres du fameux Hillel, qui dans la suite se sépara de son maître et fut chef d'une autre école qui était dans des principes assez différents de ceux de Saméas ou Schammaï. Quelques-uns (c) croient que la division de Hillel et de Saméas produisit le pharisaïsme; mais ce sentiment est insoutenable, puisque les pharisiens étaient puissants et nombreux longtemps avant Saméas, qui vivait sous Hérode le Grand.

Josèphe (d) dit que Saméas était disciple de Pollion, pharisien. J'ai souvent conjecturé que ce Pollion pourrait bien être Hillel, car Josèphe ne dit rien de Hillel, et parle plus d'une fois de Pollion. Mais les rabbins font Hillel disciple de Saméas, et Josèphe fait Pollion son maître. Il est certain qu'il y eut deux Hillel, tous deux fort célèbres. L'un vivait avant Jésus-Christ, et l'autre a vécu depuis. Celui-ci fut prince de la captivité en Occident, et vivait, selon les Juifs, vers l'an 240. Saint Jérôme (e) dit que peu de temps avant la naissance de Jésus-Christ deux fameux rabbins, Saméas et Hillel, chefs de deux célèbres écoles, formèrent deux partis parmi les Juifs, et furent maîtres, l'un des scribes, et l'autre des pharisiens. Les Juifs du temps de ce saint docteur rapportaient leur Misne et leurs Deutéroses à Sammaï et à Hillel, ou, comme il dit ailleurs (f), à Siméon et à Hellès.

Voici ce que Josèphe (g) nous apprend de Saméas. Hérode, n'étant encore que gouverneur de la Galilée, fut cité devant le grand conseil de Hircan, prince de Judée, comme ayant commis plusieurs violences dans la province dont il avait le gouvernement. Hérode comparut, non en habit de suppliant, mais vêtu de pourpre, les cheveux bien peignés et parfumés, et accompagné d'une troupe de gens armés. Tous ceux qui se trouvèrent assemblés pour le juger furent si étonnés de sa présence, que nul n'osa seulement

ouvrir la bouche contre lui. Il n'y eut que Saméas qui parla avec beaucoup de liberté, et qui prédit aux juges que ce jeune homme qu'ils n'osaient condamner serait un jour leur roi, et les ferait tous mourir, et Hircan lui-même, qui, en qualité de prince des Juifs, présidait à l'assemblée.

L'événement ne vérifia que trop ces prédictions; car Hérode, étant parvenu à la royauté, fit mourir tous ces juges, à l'exception de Saméas, pour qui il conserva toujours beaucoup d'estime. Lorsque Hérode fut déclaré roi par les Romains, et qu'il vint avec Sosius assiéger Jérusalem (h), Saméas fut toujours d'avis qu'on lui ouvrît les portes et qu'on le reçût, disant que leurs péchés étaient tels, qu'ils ne devaient plus espérer que Dieu les garantît de la domination de ce prince: ce qui fut cause qu'Hérode favorisa toujours Saméas et ceux de son parti. Les rabbins disent par une manière de proverbe: *Soyez doux et humble comme Hillel, raide et violent comme Saméas.*

SAMÉAS (i). Voyez SÉMÉIAS.

SAMÉGA, ville de Judée, qui fut prise par Hircan. *Joseph, Antiq. l. XIII, c. xvii.* Il l'appelle *Samæa*, lib. I, c. II, de *Bello Jud.* Peut-être la même que *Sama* (j). *Josue XV, 26.*

SAMGAR, fils d'Anath, qui fut le troisième juge d'Israel, après Aod, et avant Barach (k). L'Écriture ne nous apprend aucune particularité de sa judicature, sinon qu'il défendit Israel et qu'il tua six cents Philistins avec le soc de sa charrue. Depuis la paix procurée en 2679 par Aod, auquel succéda Samgar, jusqu'à la servitude sous les Chananéens, arrivée en 2699, il y a vingt ans.

[L'Hébreu dit avec l'aiguillon de bœufs. La version des Septante dit de même. L'instrument dont se servent aujourd'hui en Palestine les laboureurs pour piquer les bœufs est une arme terrible. Maundrell (*Voyage d'Alexep à Jérusalem*, pag. 186) et Buckingham (*Voyage à Jérusalem*, pag. 57) en font la description. Suivant Maundrell, cet instrument est une pièce de bois qui n'a pas moins de huit pieds de long et six pouces de tour au gros bout; il est armé au petit bout d'une pointe qui sert à piquer les bœufs pour les faire avancer, et à l'autre bout d'une petite hêche ou ratissoire de fer forte et massive, destinée à ôter de la charrue la claie qui l'empêche de travailler. Ce voyageur ajoute qu'on peut bien conjecturer de là que c'est avec un instrument pareil que Samgar fit le massacre des Philistins. Ce n'était pas seulement chez les Hébreux que les aiguillons de bœufs pouvaient devenir, dans la main des laboureurs, une arme terrible. C'est avec cet instrument que, suivant Homère (*Iliad. VI, 134, 135*), Lycurgue, fils de Dryas, défit complètement les Bacchantes.

« Sur le prodige de Samgar, dit Delort de

avant Jésus-Christ 42, avant l'ère vulg. 46.

(h) *Joseph. loc. cit. p. 484, et l. XV, c. 1.* An du monde 3967, avant Jésus-Christ 55, avant l'ère vulg. 57.

(i) *Joseph. Antiq. l. VIII, c. iv, p. 179.*

(j) *Josue, xv, 26.* שָׁמָגָר Schana, ou Schamga

(k) *Judic. III, 31.*

(a) *Vitriv. l. VI, c. 1.*

(b) *Isidor. Origin. l. III.*

(c) *Hieron. in Isai. viii, 5.*

(d) *Joseph. Antiq. l. XV, c. 1.*

(e) *Hieron. in Isai. c. viii.*

(f) *Idem, Epist. ad Algasiam, qu. 10, et in Eccle. vii.*

(g) *Antiq. l. XIV, c. xvii, p. 484.* An du monde 3958,

Lavail, on a débité qu'à la célèbre bataille de Marathon, où douze mille Athéniens, sous Miltiade, défirent cinq cent mille Perses (1), parut un homme inconnu, vêtu en paysan, qui tua avec un soc de charrue un grand nombre de Perses, disparut après et ne fut point vu depuis. On a facilement adopté dans les actions extraordinaires quelques merveilles, d'après celles que Dieu avait faites, dans les guerres qui étaient proprement ses guerres, en faveur de son peuple.

» Pausanias ajoute que les Athéniens, curieux de savoir quel était celui auquel ils devaient un si important service, consultèrent l'oracle, qui leur répondit seulement de l'honorer sous le nom de *l'inconnu héros de la charrue* (2). De même le nom de *Samgar*, Hébreu, sur lequel ce héros est copié, signifie en sa langue *l'étonnement* ou *l'admiration d'un étranger inconnu*.

» Après cette victoire, continue Pausanias, les Athéniens élevèrent une pierre blanche pour monument de cette merveille, dans l'endroit où cet inconnu avait défait tant de Perses avec le soc de la charrue. C'est un usage pris de nos livres saints (3). Ainsi Jacob en avait élevé dans le lieu où il avait eu la vision céleste, et Josué (4) en avait fait élever de même pour monument du passage miraculeux du Jourdain par les Israélites. »]

SAMIR, fils de Micha, lévite. I *Paralip.* XXIV, 24.

SAMIR, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV, 48. Quelques exemplaires des Septante lisent *Saphir* au lieu de *Samir*.

SAMIR, ville de la tribu d'Ephraïm, dans les montagnes de cette tribu, où demeurait Thola, juge d'Israel. *Judic.* X, 1.

SAMIR ou *Schamir* (a). Ce terme se trouve en différents endroits du texte hébreu de l'Ancien Testament, et il signifie quelquefois des épines (b), des ronces, ou même un lieu rempli de ronces et d'épines; et d'autres fois (c), une pierre ou un instrument d'une dureté extraordinaire, et propre à polir les pierreries: d'où vient qu'on le traduit quelquefois par *diamant*. Les rabbins ont fort raisonné sur le *samir*. Ils ont prétendu que c'était un vermisseau, et qu'il était une des dix choses que Dieu avait créées le soir du samedi (d). Ils croient que Moïse s'en servit pour polir et graver les pierres précieuses du rational; que Salomon l'employa aussi pour polir et tailler les pierres qui servirent à la construction du temple, où l'Écriture (e) dit qu'on n'entendit ni le marteau ni la cognée, parce que, selon les rabbins, Salomon taillait sans bruit, par le moyen du *samir*, les pierres qu'on amenait de la carrière. Quelques Hébreux prétendent que le démon Asmodée, ayant été pris et enchaîné par ce prince, fut forcé de lui donner ce ver si mer-

veilleux. D'autres disent que Salomon ayant fait enfermer dans une boule de verre toute la nichée d'une huppe, cet oiseau, pour tirer ses petits de cette prison, alla chercher le vermisseau *samir*, par le moyen duquel elle rompit aisément le verre: ce qui fit connaître à Salomon la vertu de ce petit animal. Vincent de Beauvais, dans son *Doctrinal* (f), a connu cette fable; mais au lieu d'une huppe il a mis une autruche, et au lieu de *samir* il met *thamur*.

Bochart (g), après avoir beaucoup examiné ce que l'on a dit du *samir*, a fort bien montré que ce n'était ni un vermisseau, ni un rocher, ni un diamant, mais une pierre qui est si dure, que les lapidaires s'en servent communément pour polir les pierreries. Cet auteur montre, contre le sentiment de Cardan, que les anciens l'ont connu et employé à cet usage (*Dioscor.*, lib. V: *Σμόρις λίθος ἐστίν, ἣ τὰς ψήφους οἱ δακτυλιογλύφοι σμήχουσι*). Hésychius dit que c'est une espèce de sable; mais c'est parce qu'on le réduisait en poudre pour s'en servir à polir les pierreries.

SAMMA, fils de Rahucl, et petit-fils d'Esau. *Genes.* XXXVI, 13.

SAMMA, fils d'Isaï, et frère de David. I *Reg.* XVI, 9.

SAMMA, quatrième fils d'Hébron, et père de Raham. I *Par.* II, 43, 44.

SAMMA, fils de Joël et père d'Azas, de la tribu de Ruben. I *Par.* V, 8.

SAMMA, fils de Hetham [Hotham] Arorites. I *Par.* XI, 44. Il est nommé *Semma d'Harodi*, II *Reg.* XXIII, 25, et *Sammoth Arorites*, I *Par.* XI, 27.

SAMMAA, fils d'Oza, et père d'Aggia, lévite. I *Par.* VI, 30. Il y en a encore quelques autres de ce nom, desquels on ne sait rien de particulier.

SAMMAEL, mauvais ange dont les rabbins (h) racontent bien des choses. Ils disent qu'il trompa Eve, monté sur l'ancien serpent; qu'il est l'ange de la mort, le prince de l'air, le premier des démons. D'autres rabbins le regardent comme le prince des anges et croient qu'il présidera au jugement universel; c'est pourquoi ils lui font des offrandes au jour de l'expiation solennelle pour apaiser sa colère. Voyez ci-devant SAMAEL.

SAMMAI, fils de Récem, et père de Maon. I *Par.* II, 44. *Récem* est la même que *Pétra*, ville capitale de l'Arabie Pétrée. *Maon* est encore une ville du même canton. *Maon* est près de *Bethsure*, autre ville de la partie méridionale de Juda. Ces généalogies faites par villes désignent les peuples qui les ont peuplées.

* SAMMAI, un des fils d'Ezra. I *Par.* IV, 17.

SAMMOTH. Voyez SAMMA.

SAMMUA, fils de la Zéchur de la tribu de Ruben, *Num.* XIII, 5, fut un de ceux que

(a) שְׁמִיר Schamir: spinæ, adamas, lapis smiris.

(b) *Isai.* v, 6; vii, 25, 24, 25; ix, 18; x, 17; xxxvii, 4; xxxii, 13.

(c) *Jerem.* xvii, 1. *Ezech.* iii, 2. *Zach.* vii, 12.

(d) Vide *Pirka Aboth*.

(e) III *Reg.* vi, 7.

(f) Vincent. *Bellou.* l. XVI, c. cxxxiii

(g) Bochart. *de Animal. sacr. parte II, l. VI, c. xii.*

(h) Buxtorf. *Lexic. Rabbinic. in Samuel.*

(1) Pausanias, *in Atticis.*

(2) Ἐγελαίων ἦρωα, *Heroem Aratorem*

(3) Ch. xxviii de la Genèse, v. 18.

(4) Ch. iv de Josué, v. 8 9 et 10

autour de la maison, et aux portes de la ville, pour le tuer le lendemain au matin, lorsqu'il voudrait sortir. Mais Samson s'étant levé sur le minuit, alla prendre les deux portes de la ville, avec les deux montants, la barre et les liens qui l'attachaient, et les porta sur la montagne qui est du côté d'Hébron.

Quelque temps après (a), il aima une femme nommée Dalila, qui demeurait dans la vallée de Sorec. Plusieurs anciens (b) ont cru que Samson l'avait prise à titre de femme légitime; mais la plupart prétendent que Dalila était une débauchée et qu'elle ne fut jamais mariée à Samson. Les Philistins vinrent donc trouver cette femme, et lui promirent une grande somme d'argent, si elle pouvait leur découvrir en quoi consistait cette force si extraordinaire de Samson. Elle le leur promit, et n'oublia rien pour tirer ce secret de son amant. Samson éluda pendant assez longtemps ses demandes, et lui fit accroire que sa force consistait tantôt dans une chose, et tantôt dans une autre; et lorsque les Philistins étaient prêts de fondre sur lui, il rompait ses liens, et effrayait ses ennemis. Il se laissa lier pendant qu'il dormait, tantôt avec des cordes faites de nerfs encore tout frais, tantôt avec des cordes qui n'avaient jamais servi; puis on fit une tresse de ses cheveux avec le fil dont on fait la toile, et on la ficha fortement en terre avec un clou; mais tout cela n'y fit rien. Enfin Dalila l'importuna tant, qu'il lui dit que sa force consistait dans ses cheveux, parce qu'il était nazaréen dès le ventre de sa mère; et que si on lui coupait la chevelure, il deviendrait faible comme un autre homme. Dalila les lui coupa, comme il dormait sur ses genoux; et les Philistins étant tombés sur lui, le lièrent, lui crevèrent les yeux, et le menèrent à Gaze, où ils l'enfermèrent dans une prison, lui faisant tourner la meule, comme à un vil esclave (c).

On demande si les cheveux de Samson étaient la cause physique et naturelle de sa force, ou s'ils en étaient seulement la cause morale, et comme un gage de la présence du Saint-Esprit, qui avait bien voulu lui donner cette force prodigieuse comme une qualité permanente, tandis qu'il observerait les lois du nazaréat, et qu'il porterait sans y toucher sa chevelure, qui en était la marque la plus apparente. La plupart des Pères et des interprètes (d) soutiennent ce dernier sentiment, qui paraît en effet le plus vraisemblable: car encore que la chevelure rude, épaisse et bien nourrie, puisse être une

marque naturelle de force, celui qui est naturellement fort ne le sera pas moins quand ses cheveux seront coupés qu'auparavant. Mais cela n'était pas dans Samson. Ses cheveux n'étaient donc ni la cause ni la marque naturelle de sa force; cette force était surnaturelle et miraculeuse, et Dieu avait bien voulu l'attacher à la chevelure de Samson.

Samson demeura dans la prison à Gaze environ un an (e). Alors ses cheveux étant revenus (f), Dieu lui rendit sa première force; et les princes des Philistins firent une grande assemblée de religion dans leur temple de Dagon pour lui rendre grâces de ce qu'il les avait délivrés de leur ennemi. Après avoir fait des festins de réjouissance, ils firent venir Samson, afin qu'il jouât devant eux pour les divertir. On l'amena donc de prison; et après qu'il leur eut donné assez longtemps le divertissement qu'ils jugèrent à propos de prendre après un aveugle qui ne savait où il allait, ni ce qu'on lui faisait, Samson pria celui qui le conduisait, de lui laisser un peu toucher les colonnes qui soutenaient tout le temple, afin qu'il se reposât un moment. Or le temple était tout plein de monde, qui était tant dessous que dessus les galeries. Nous croyons que le temple était rond, et environné peut-être d'un double péristyle (g). Alors Samson, invoquant le nom du Seigneur, lui dit: O Seigneur mon Dieu, souvenez-vous de moi: rendez-moi maintenant ma première force, afin que je me venge en une seule fois de mes ennemis qui m'ont fait perdre mes deux yeux; et prenant les deux colonnes sur lesquelles le temple était appuyé, tenant l'une de la main droite, et l'autre de la gauche, il dit: Que je meure avec les Philistins, et ayant fortement ébranlé les colonnes, le temple tomba sur tous les princes et sur tout le peuple qui était là, au nombre d'environ trois mille personnes, et il en tua beaucoup plus en mourant, qu'il n'avait fait pendant sa vie. Il vécut en tout environ trente-huit ans, et fut juge d'Israël pendant vingt ans, *Judic. XVI, 20*, depuis l'an du monde 2867 jusqu'en 2887.

On forme quelque difficulté sur le salut de Samson. A-t-il pu se donner la mort et souhaiter en mourant de se venger de la perte de ses deux yeux? Saint Bernard (h) soutient que s'il n'avait eu pour cela une inspiration particulière du Saint-Esprit, il n'aurait pu sans péché se donner la mort. Saint Augustin (i) ne l'excuse non plus que dans la supposition qu'il y a été poussé par le mouvement intérieur de celui qui est maître de

(a) *Judic. xvi, 4, 5, 6*. L'an du monde 2886, avant Jésus-Christ 1114, avant l'ère vulg. 1118.

(b) *Chrys. homil. 17, de viriis in Matth. locis et in Ep. ad Philipp. c. xii, et Anast. Antioch. qu. 65, et Abbas Joseph. apud Cassian. coll. 17, c. xx, et Ephraim. contra improbas Mulieres; et Perer. in Genes., et alii apud Serrar. qu. 5 in Judic. xvi.*

(c) Quelques-uns prennent en cet endroit moudre dans un sens obscène, de même que dans *Job, ch. xxxi, 10, et Thren. v, 12*. Vide Hieron. in *Isai. XLVII.*

(d) *Ambros. l. II de Spiritu sancto in Prologo, et l. II Offic. c. xxxviii. Auct. de Mirabil. sacr. Scripturæ, l. II, c. vi. Paulin. Ep. 4. Serrar. in Judic. qu. 11. Menoch.*

Tirin. Bonfrer. Cornel. Grot. in Judic. xvi.

(e) Depuis l'an du monde 3886 jusqu'en 3887.

(f) *Judic. xvi, 22*. L'Hébreu à la lettre: *Les cheveux de sa tête commencent à pousser comme ils étaient rasés*. Ce que quelques-uns expliquent comme s'ils eussent été au même état qu'auparavant. *Fat. Jun.*

(g) Voyez la *Description* que Marc, diacre, a faite du temple de Mennas à Gaze, dans la *Vie de S. Porphyre, évêque de Gaze, c. ix et x, apud Boll.*

(h) *Bern. de Præcepto et Dispensat. c. iii.*

(i) *Aug. l. I de Civit. c. xxi et xxvi, et l. II contra Gauden.*

notre vie et de notre mort. D'autres (a) soutiennent que, sans recourir à cette voie surnaturelle, on peut justifier Samson sur sa qualité de juge et de défenseur d'Israël, qui, sans faire attention au danger auquel il s'exposait, pouvait n'envisager que la mort de ses ennemis et l'avantage de son peuple. Enfin, de quelque manière qu'on l'excuse, il faut avouer qu'il est au nombre des saints, puisque saint Paul (b) le met parmi ceux dont la foi est louée et récompensée.

[L'histoire de Samson devait être, on le comprend sans peine, exploitée par les poètes. Delort de Lavaur s'est attaché à faire voir qu'Hercule n'est qu'une copie de Samson. Voici ce qu'il dit là-dessus dans sa *Conférence de la Fable avec l'Histoire sainte*, chap. xviii, intitulé *Hercule*, seconde édition, in-8°, Avignon, 1835.

« Les poètes, dit-il, pour former à leur manière un héros qui fût un prodige de force et de valeur, composèrent leur Hercule sur le fond et sur le modèle de la vérité des histoires saintes, qui étaient la source commune où ils puisaient. Ils la défigurèrent par leurs fictions; et comme par son origine et par ses exploits ce héros se trouva élevé au-dessus de la nature, il fut mis par ces mêmes poètes, et reçu par les peuples, au rang de leurs dieux, même du premier ordre. Ils lui attribuèrent les merveilles de plusieurs illustres chefs du peuple de Dieu, qu'ils trouvaient décrites dans nos histoires saintes, plus anciennes que leurs plus anciens ouvrages, ou qu'ils apprenaient par la tradition et par le commerce des Egyptiens et des Phéniciens, fort répandus en divers pays, et surtout dans la Grèce.

« C'est aussi au temps de ces chefs et du gouvernement des Israélites par les juges que les héros et les grands événements de la Fable doivent leur origine, et qu'ils sont rapportés par le sentiment commun des auteurs sacrés et profanes.

« Chaque nation ancienne qui eut des écrivains et qui a laissé des monuments de sa gloire voulut avoir un Hercule de son pays, forgé sur ce même modèle. Varron en comptait plus de quarante. Cicéron (1) en compte six, dont le second est Egyptien, sorti du Nil, un Phénicien, et un Grec, fils de Jupiter, non pas, dit-il, du plus ancien, mais du troisième Jupiter et d'Alcmène; et il est en peine de savoir lequel de ces six on honorait à Rome comme un de leurs dieux.

« Hérodote, en son second livre, ne parle que de l'Egyptien et du Grec; et ce père de l'histoire (comme Cicéron l'appelle), le plus voisin des temps qu'il décrit, nous apprend, tout Grec qu'il est, que la Grèce avait emprunté son Hercule de l'Égypte, et qu'Amphitryon, son père, et Alcmène, sa mère, étaient Egyptiens. Ainsi, malgré l'affectation des Grecs de faire passer Hercule pour leur com-

patriote, ils n'ont pu effacer son origine égyptienne ou hébraïque; car les Grecs et les Phéniciens traitaient d'Egyptiens les Israélites établis dans le pays de Chanaan ou de Phénicie, dont les ancêtres étaient effectivement venus d'Égypte, où ils avaient demeuré plusieurs siècles.

« Diodore de Sicile parle au long de l'Hercule grec, et en a ramassé presque tout ce que les poètes en avaient conté dans leurs différents ouvrages. Plusieurs de ceux qui ont examiné ce fantôme de l'imagination de tant de poètes y ont trouvé bien des traits sensibles de Moïse, de Josué et de quelques autres.

« M. Jacquelot, dans son traité de l'Existence de Dieu (2), croit que l'Hercule tyrien, le plus ancien de tous (comme dit Arrian, dans son second livre), pourrait bien être Josué.

« Mais saint Augustin (3) a reconnu que c'était particulièrement d'après Samson (à cause de sa force prodigieuse et incomparable) qu'ils avaient forgé leur Hercule, premièrement en Égypte, de là dans la Phénicie; et qu'enfin les écrivains et les peuples de la Grèce avaient ramassé dans le leur les exploits et les merveilles de tous les autres Hercule.

« Il paraît en effet que Samson, juge des Hébreux, à peu près depuis l'an du monde 2867 jusqu'en 2887, célébré dans le livre des Juges de l'Écriture sainte, et dans le chapitre x du liv. v de l'Histoire des Juifs de Josèphe, est l'original du fond et de l'essentiel de l'Hercule de la Fable; et quoiqu'on y ait rassemblé bien des traits de Moïse et de Josué, et qu'on y en ait aussi ajouté de l'invention des poètes, les traits principaux et les plus considérables appartiennent à Samson, et sont marqués par des caractères si particuliers, qu'il est impossible de ne l'y pas reconnaître.

« Considérons le nom, la naissance et la mort si singulières de Samson, ses caractères les plus propres, particulièrement sa force et ses faiblesses, avec quelques-uns de ses plus considérables exploits et des merveilleux prodiges de son histoire.

« Hérodote, dans son second livre, enseigne que les Grecs ont pris des Egyptiens le nom même de leur Hercule, qu'ils faisaient fils d'Amphitryon et d'Alcmène, et qu'ils lui en ont donné un de la même signification qu'avait chez les Egyptiens ou Chanaanéens le nom du héros sur lequel ils ont copié leur Hercule: ce qui est conforme à la remarque de Platon dans le Critias, rapportée ailleurs.

« Le nom de Samson, en hébreu, veut dire *soleil*, et en syriaque, *subjection à quelqu'un*, et *service*. Macrobie nous apprend que le nom d'Hercule ne veut dire que le soleil (4); car, en grec, *héraclès*, dit-il, c'est la gloire de l'air, ou la clarté du soleil.

(a) Tost. qu. 54 in Judic. xvi. Lessius de Justitia, l. II, c. ix. Franc. Victoria de Homicidio, sub finem. Serrar. qu. 51. Bonfrer. in Judic. xvi.

(b) Hebr. xi, 32.

(1) Au liv. III de *Natura deorum*.

(2) Chap. xu, *De la communication que les nations avaient les unes avec les autres*.

(3) Au chap. xix du liv. XVIII de la *Cité de Dieu*.

(4) *Heracles quid aliud est nisi Heras, id est aeris; Cleos id est gloria; quæ porro alia aeris gloria, nisi solis illuminatio?* Macrobi. i, Saturn. c. xx.

» Les Grecs et les Egyptiens ont aussi exactement suivi la signification syriaque, par la nécessité qu'ils ont imposée à leur Hercule, de la part même des destins et par la loi de sa naissance, d'être toute sa vie et dans tous ses exploits soumis à Eurysthée, et d'en dépendre pour tous ses fameux travaux.

» Il n'y a qu'à voir la naissance de Samson dans l'Histoire sainte (1) et dans l'Histoire des Juifs (2). Manué, qui était le premier homme de sa tribu, avait épousé une belle femme qu'il aimait fort. Comme ils demandaient à Dieu des enfants, un jour que cette femme était seule à la campagne, un ange lui apparut sous la figure d'un beau jeune homme, et lui promit de la part de Dieu un fils d'une force extraordinaire, qui relèverait la gloire de sa nation et en humilierait les ennemis. Lorsque son mari vint, elle lui fit part de cette ambassade et de ce discours; il en prit de la jalousie, et, pour l'en guérir, l'ange revint lorsque ces deux époux étaient ensemble dans leur maison. Manué le vit de ses yeux, et pour calmer entièrement sa peine et ses soupçons, l'ange s'éleva à leur vue dans les cieux, après leur avoir confirmé les promesses qu'il avait faites à la femme, qui devint bientôt grosse et accoucha de Samson.

» La naissance d'Hercule, singulière et prodigieuse dans la Fable, est la même, avec une petite altération prise de l'idée que les païens avaient de leurs dieux. Amphitryon, le plus considérable et le chef des Thébains, avait épousé Alcemène, qu'il aimait éperdument, et n'en avait point encore d'enfants. Jupiter, voulant en faire naître Hercule, se rendit durant la nuit chez Alcemène en l'absence et sous la figure du mari; au retour d'Amphitryon, elle lui conta qu'elle l'avait déjà vu. Amphitryon, transporté de jalousie et de chagrin contre sa femme (quelque bonne opinion qu'il eût de sa vertu), ne put être apaisé et consolé que lorsque Jupiter revint pour la justifier, qu'il parut ce qu'il était, et s'éleva dans le ciel à la vue d'Amphitryon. Ce dieu l'assura que lui seul avait vu Alcemène; il lui répondit de sa vertu, et lui promit un fils distingué par sa force, et dont la gloire honorerait sa maison et son pays, humilierait leurs ennemis, et serait immortelle.

» On peut aussi remarquer dans cette figure de Samson comme Dieu a permis qu'on y conservât les traits de celui dont Samson était lui-même la figure. De saints personnages (3) ont observé que par ces origines fabuleuses de quelques hommes extraordinaires qui n'avaient aucun homme

pour père, comme Hercule, Persée, etc., Dieu a voulu accoutumer et disposer ceux qui avaient reçu ces fables à croire la naissance de Jésus-Christ d'une vierge, sans avoir aucun homme pour son père.

» L'esprit de Dieu, qui fut d'abord dans Samson, lui fit produire dès sa première jeunesse des prodiges de force. Il trouva sur son chemin un jeune lion furieux qui vint à lui; Samson, sans se détourner et sans aucune arme dans ses mains, déchira ce lion (4) comme il aurait déchiré un agneau. Il prit la résolution de faire tout le mal qu'il pourrait aux Philistins, qui accablaient les Israélites sous le joug d'une dure domination (5); il en fit de grands carnages; il les affaiblit prodigieusement, et commença à délivrer Israël de leurs mains (6), comme l'ange l'avait prédit.

» De même la Fable fait faire à Hercule des exploits d'une force prodigieuse; mais comme elle exagère sans bornes, elle lui fait saisir, étant encore enfant, deux serpents monstrueux qui se jetaient sur lui, et le premier et le plus illustre travail de sa jeunesse fut la défaite d'un lion affreux dans la forêt de Némée, qu'il abattit et déchira de ses mains, sans le secours d'aucune arme; il en porta sur lui la dépouille toute sa vie. Il forma et exécuta le dessein de délivrer son pays de la domination tyrannique des Minyens; il les vainquit et mit sa patrie en liberté.

» On ne doit pas être surpris que la Fable, qui déguise et qui veut faire des ouvrages de sa façon, altère les autres aventures de Samson, et qu'elle y en ajoute de son invention; qu'elle lui en attribue de plusieurs autres chefs, et en applique aussi de Samson à d'autres qu'à Hercule. Ainsi trouvons-nous dépaycée, mais conservée, l'histoire des trois cents renards que Samson prit et lia les uns aux autres par leurs queues, en y attachant des flambeaux allumés, et qu'il poussa ensuite dans les champs des Philistins, au milieu des blés, des vignes et des oliviers (7), qui furent entièrement consumés.

» C'est l'origine de la cérémonie rapportée par Ovide, dans laquelle, tous les ans, à Rome, on faisait paraître et courir dans le cirque des renards liés ensemble avec des torches attachées à leurs queues. Cela venait, dit ce poète, d'un pays où des renards attachés dans de la paille et du foin qu'on avait allumés, avaient porté le feu dans les moissons, et les avaient consumées; de là s'était établi l'usage de faire périr, tous les ans, à la vue du peuple, des renards, de la même manière qu'ils avaient fait périr les blés de ce pays. Cette cérémonie avait été transportée à Rome avec les religions et les

(1) Chap. xi du livre des *Juges*.

(2) Chap. x de l'Histoire de Josèphe.

(3) Saint Justin, martyr, dans son beau Dialogue avec Tryphon, Juif, p. 226 et 251, croit que les poètes ont pris cette idée de la prophétie d'Isaïe : *Ecce Virgo in utero concipiet*, etc. *Idipsum*, dit-il, *serpentem annulatum esse intelligo*.

(4) Chap. xiv des *Juges*.

(5) Chap. xx des *Juges*.

(6) Vers. 5 du ch. xiii des *Juges*.

(7) Chap. xv des *Juges*.

Cur igitur missæ junctis ardentia tædis
Terga ferunt vulpes, causa ducenda mihi est, etc.
Qua fugit, incendit vestitos messibus agros;
Dannosis viros ignibus aura dabat :
Factum abiit, monumenta manent; nam dicere certam
Nunc quoque lex vulpem Carseolana vetat.
Utque luat pomas genus hoc, Cerealibus ardet;
Quoque modo segetes perdidit, ipsa perit.
Ovide, au IV^e liv. des *Fastes*

superstitions de tous les pays que les Romains avaient subjugués. Il ne restait d'autre preuve de cet événement que cette fête annuelle et une vieille tradition. Voilà ce qu'Ovide en conte, et ce qui attestait la vérité de l'histoire de Samson. Mais la Fable a aussi mêlé cette aventure de Samson déguisée parmi celles d'Hercule; car elle a conté qu'à la considération d'Omphale, reine des Méoniens, il prit et lui amena attachés un grand nombre de certains brigands qui ravageaient ses terres, et qu'il brûla toutes leurs vignes. Elle appelle ces brigands, *Cercopes*, qui veut dire *rusés et malins*, et *animaux à longue queue*, tels que sont les renards. C'est ainsi qu'on travestit les renards liés par Samson avec le dégât des fruits des champs et des vignes. La Fable, dans Ovide (1), fait métamorphoser ces Cercopes en singes.

» Ensuite la Fable a emprunté en faveur d'Hercule la merveille que Dieu fit en faveur de Josué, lorsqu'il combattait pour les Gabaonites contre les cinq rois amorrhéens (2). Le ciel fit tomber sur ceux-ci de grosses pierres épaisses comme de la grêle, qui tuèrent tous ceux qui avaient échappé aux Israélites, en plus grand nombre qu'il n'en avait péri par l'épée. — [Voyez Josué, addition § VI et VII.]

» Ainsi parmi les merveilles de la vie d'Hercule on a inséré (3) que dans un combat contre les Liguriens Jupiter lui envoya le secours d'une pluie de cailloux; et la quantité de ces pierres qu'on voit encore dans la plaine de Crau (4) en Provence a donné lieu aux poètes de regarder cette plaine comme le théâtre de ce prodige.

» La fameuse mâchoire d'âne avec laquelle Samson défit mille Philistins (5) a été changée en la célèbre massue d'Hercule, avec laquelle il abattit les géants et défit tant d'autres ennemis contre lesquels il avait à combattre. La ressemblance des noms grecs peut y avoir donné lieu: *corré* veut dire *mâchoire*, et *cormos*, *massue*; le passage d'un de ces noms à l'autre n'a pas été difficile; et l'on y a été porté par la liberté de la tradition et de la Fable, d'autant qu'il a paru plus convenable d'armer Hercule d'une massue que d'une mâchoire d'âne.

» Mais la Fable a conservé plus clairement la merveille de la fontaine que Dieu fit sortir d'une dent de cette mâchoire (6) pour empêcher Samson de périr de la soif qui le pressait après la défaite des Philistins. Quand Hercule eut défait le dragon qui gardait les pommes d'or du jardin des Hespérides, et qu'il se vit en danger de périr de soif dans les ardeurs de la Libye, les dieux firent sortir une fontaine d'un rocher qu'il frappa de son pied (7).

» Le caractère de la force prodigieuse de

Samson était accompagné d'une faiblesse surprenante et continuelle pour les femmes. Ces deux caractères composent son histoire et règnent également dans toute sa vie. Le dernier l'emporta; et après l'avoir souvent exposé, il causa enfin sa chute et sa perte.

» La Fable n'a pas oublié ce même caractère de faiblesse pour les femmes, dans son Hercule. Il en avait pour toutes celles qui se présentaient; elle le porta à des bassesses indignes, et après l'avoir précipité en plusieurs occasions dangereuses, elle le fit enfin périr misérablement et dans la fureur.

» Samson, de qui la force était attachée à ses cheveux (8) et qui devait la perdre si on les lui coupait, ayant confié ce secret à Dalila, sa maîtresse, elle le trahit, lui coupa les cheveux pendant qu'il dormait, et le mit, dépouillé de toute sa force, entre les mains des Philistins, qui lui ôtèrent la liberté et la vue, et le firent servir comme le plus vil et le plus misérable des esclaves.

» La tradition, qui met en lambeaux les histoires anciennes et des pays éloignés, a transporté cette aventure à Nisus, roi de Mégare, et à Scylla, sa fille (Mégare était aussi le nom d'une des femmes d'Hercule, fille de Créon, roi de Thèbes); le nom de Scylla est pris du crime et de l'impiété de cette fille de Nisus, du verbe grec *scylao*, qui veut dire *dépouiller avec impiété*. La fortune de Nisus était attachée à un cheveu couleur de pourpre; Scylla ayant pris de la passion pour Minos, qui assiégeait Nisus dans sa capitale, trahit son père, lui coupa ce cheveu fatal dans le temps de son sommeil, et le livra entre les mains de son ennemi. Nisus (9) perdit la raison et la vie; suivant les fables, il fut changé en oiseau.

» Le trait de l'histoire de Samson le plus éclatant et le plus singulier (10) est celui par lequel il finit sa vie: lorsque les Philistins, faisant des sacrifices solennels en l'honneur de leur dieu pour lui rendre grâces de leur avoir livré leur redoutable ennemi, le firent amener de la prison pour s'en divertir, Samson pria ceux qui le conduisaient de le laisser s'appuyer, pour prendre quelque repos, sur l'une des deux colonnes qui soutenaient l'édifice, rempli d'une grande multitude de peuple et des princes des Philistins. Alors ayant invoqué le Seigneur, et ramassant ses forces, qui lui étaient revenues avec ses cheveux, il prit ces colonnes de ses deux mains et les ébranla si vigoureusement, que l'édifice tomba sur toute la multitude qui y était assemblée. Samson fit mourir de ce seul coup beaucoup plus de Philistins qu'il n'en avait tué pendant toute sa vie.

» La Fable ou la tradition n'avait pu effacer ce trait dans la copie de Samson, qui est Hercule. Hérodote le rapporte comme une tradition fabuleuse de l'invention des Grecs,

(1) Au XIV^e liv. des *Métamorphoses*.

(2) Chap. x de *Josué*, v. 11.

(3) Pline, liv. III, ch. iv. Pomponius Mela, de *Situ orbis*, lib. II, c. v.

(4) Appelée par les anciens *Campi lapidei*

(5) Au ch. xv des *Juges*, v. 25 et 16.

(6) Vers. 18 et 19 du même chap. xv des *Juges*.

(7) Apollonius, liv. IV de ses *Argonautes*, v. 1416

(8) Chap. xvi des *Juges*, v. 19, 20 et 21.

(9) Au livre VIII des *Métamorphoses* d'Ovide

(10) Chap. xvi des *Juges*, du vers. 25 jus qu'à la fin

et le rejette comme n'ayant point de fondement dans l'histoire ni dans les mœurs des Egyptiens, chez quiles Grecs contaient qu'elle s'était passée. Ils rapportent, dit cet historien dans son second livre, qu'Hercule étant entre les mains des Egyptiens, ils l'avaient destiné à être sacrifié à Jupiter; qu'ils l'avaient orné comme une victime, et fait amener avec pompe au pied de l'autel; que s'étant laissé conduire jusque-là, et s'y étant reposé un moment pour ramasser ses forces, il avait massacré tous ceux qui étaient assemblés, au nombre de plusieurs milliers, pour être les acteurs ou les spectateurs de la pompe et du sacrifice.

» La ressemblance de ces aventures de Samson et d'Hercule est visible et fait sentir, à n'en pouvoir douter, que la fable de l'un a été composée d'après l'histoire de l'autre. Ce qu'Hérodote y remarque de l'impossibilité de cette dernière aventure, suivant la tradition des Grecs, et de la ridiculité de l'attribuer aux Egyptiens, confirme qu'elle est empruntée et qu'elle n'est qu'une copie défigurée dont il faut chercher ailleurs l'original. »

L'histoire de Samson a fourni aussi plus d'un sujet à ce que M. Cyprien Robert appelle la hiéroglyphique chrétienne.

« Les apôtres, dit-il, terrassant les dieux sous la massue de la doctrine, sont quelquefois figurés par Samson, que des archéologues ont pris pour Hercule, et qui écrase sous sa massue les monstres et le lion : c'est ainsi qu'il est sculpté en ivoire à la chaire de bois de Saint-Pierre, conservée à la basilique vaticane. Les premiers chrétiens emprunté à l'histoire du héros juif leur fable d'Alcide. Une autre fois, dans une peinture des catacombes (1), on voit cet Atlas juif emporter de nuit, sur ses épaules, au haut des montagnes, les portes de Gaza, la ville païenne, comme Jésus montant au Calvaire enleva les portes de la mort. « Car, dit saint Grégoire (2), que signifie Samson, si ce n'est le Sauveur ? Que représente la ville de Gaza, si ce n'est l'enfer ? Et, ajoute saint Augustin, qu'est-ce qu'enlever les portes de l'enfer, si ce n'est reculer l'empire de la mort ? »

» Samson exprimait encore la puissance de l'homme du peuple sur qui la grâce divine descend. Mais comme ses exploits réveillaient trop l'idée de luttes et de triomphes matériels, l'Eglise s'en servit peu jusqu'au moyen âge, où l'esprit chevaleresque développa ce symbole en l'incarnant dans saint Christophe, le géant des cathédrales. Espèce d'Hercule chrétien, d'abord au service d'un simple seigneur féodal, Christophe le quitta

pour l'empereur; puis, dédaigneux du César même qui a peur de Dieu, il ne veut plus que Dieu, seul être à qui la frayeur est étrangère. Portant son Verbe enfant sur ses épaules, il traverse avec lui les monts neigeux, les fleuves, les mers, sans avoir de l'eau jusqu'aux genoux : énergique symbole que le peuple semble avoir d'un air railleur opposé, comme son image, à saint Georges et aux autres emblèmes aristocratiques. » M. CYPRIEN ROBERT, *Cours d'hiéroglyphique chrétienne*, dans l'*Université catholique*, tom. VII, p. 199.]

SAMUA, fils de David. II Reg. V, 14; I Par. XIV, 4. — [Il est nommé Samna, I Rois, XVI, 9, et Simmaa, I Par. II, 13; III, 5.]

* SAMUA, père d'Abda, lévite. Neh. XI, 17.

SAMUEL, fils d'Elcana et d'Anne (a), de la tribu de Lévi, et de la famille de Caath (b), fut prophète et juge d'Israel pendant plusieurs années. La demeure de son père fut Ramatha de Zophim, ou la ville de Ramatha, habitée par les lévites de la famille de Zoph ou Zuph, un des descendants de Caath (c). Samuel lui-même y demeura la plus grande partie de sa vie. Ramatha était dans les montagnes d'Ephraïm, entre Béthel et Gabaa. Voyez ci-devant RAMATHA. On dispute si Samuel a été prêtre. Quelques anciens ont cru qu'il avait été de la race d'Aaron (d), et qu'il avait exercé les fonctions de grand prêtre (e). Il portait l'éphod (f), il a sacré deux rois, Saül et David; il a offert des sacrifices, même hors du tabernacle. Le Psalmiste le met au rang des prêtres (g) : *Moïse et Aaron sont parmi ses prêtres, et Samuel parmi ceux qui invoquent son nom.* Josèphe (h) dit que Samuel apparut à Saül dans un habit sacerdotal. On ne voit personne dans la famille du grand prêtre Héli, après la mort d'Ophni et de Phinéas, qui ait pu exercer les fonctions sacerdotales. Il est donc très-probable que ce fut Samuel qui en fit les fonctions jusqu'à la majorité des petits-fils d'Héli.

Mais on répond que Samuel n'ayant point été de la race d'Aaron, il n'y a aucune apparence qu'il ait jamais été grand prêtre. S'il a porté l'éphod et sacré des rois, et même sacrifié en quelque cas extraordinaire, cela ne prouve pas qu'il ait été prêtre. David a bien porté l'éphod (i), Gédéon et Saül ont aussi sacrifié (j); quelques prophètes ont sacré des rois (k); Samuel est mis au nombre de ceux qui invoquent le Seigneur, c'est-à-dire, au nombre des lévites; et si l'on veut qu'il soit mis au rang des prêtres, il faut prendre le nom de prêtres dans un sens général, pour marquer tous ceux qui sont employés au service du Seigneur, et qui font l'office

(a) I Reg. i, 1, 2, 5, etc.

(b) I Par. vi, 29.

(c) I Par. vi, 26.

(d) Anq. in Psalm xcvi, et l. XII contra Faust. c. xxxi, et l. XVII de Civit. c. v, et l. II Retract. c. xliii et lv.

(e) Vide Ambros. in Psalm xcvi. Chrysost. homil. 1 et 2 de Anna. Bernard. in Sentent. Sulpit. Sever. lib. I Hist. Greg. Magi in lib. Reg. Alii plures apud Mendoz. in I Reg. ii, etc.

(f) I Reg. ii, 18.

(g) Psalm. xcvi, 6.

(h) Joseph. l. VII, c. xv.

(i) II Reg. vi, 14.

(j) I Reg. xiii, 9, 10; xv, 12. Judic. vi, 18.

(k) III Reg. xix, 15, 16. IV Reg. ix, 1, 2, 6, 12, etc.

(l) Bosio, p. 567.

(?) Quem nisi Redemptorem nostrum Samson ille significat? Quid Gaza civitas, nisi infernum designat? Quid est portas inferni tollere, nisi mortis imperium remove? (Homil. 21 in Evang.)

de médiateurs entre Dieu et le peuple. Enfin, dans cette question comme en beaucoup d'autres, on oppose autorité à autorité, et on cite des anciens et des modernes qui nient expressément qu'il ait été prêtre (a). Quant à l'âge des enfants d'Ophni et de Phinéas, on n'a rien de certain sur cela; et s'il fallut chercher un homme pour faire les fonctions de grand prêtre, on prit plutôt un prêtre qu'un simple lévite.

Venons maintenant à la vie de Samuel. Elchana, son père, avait deux femmes, dont l'une s'appelait Phénenna, et l'autre Anne. Phénenna avait des enfants, et Anne était stérile. Elchana aimait tendrement Anne, et souffrait impatiemment qu'elle n'eût point d'enfants. Un jour, étant allé avec toute sa famille à Silo, où était l'arche du Seigneur (b), il y offrit des sacrifices pacifiques, et en fit un festin à ses femmes et à ses enfants. Anne, qui se voyait seule, pendant que Phénenna était au milieu d'une troupe d'enfants, se mit à pleurer, et s'étant levée de table, alla au tabernacle et répandit son cœur devant le Seigneur. Le grand prêtre Héli l'entendant parler assez haut, crut qu'elle avait bu; mais Anne lui découvrit la douleur dont elle était remplie, et fit vœu, si Dieu lui donnait un fils, de le consacrer à son service tous les jours de sa vie, de lui faire observer les lois du nazaréat, et de ne permettre pas que le rasoir passât jamais sur sa tête. Héli la bénit, et pria Dieu de lui accorder l'effet de sa prière.

Etant retournée à Ramatha, elle conçut et enfanta un fils, à qui elle donna le nom de Samuel (c), disant : Je l'ai demandé au Seigneur (d). Quelques années après, l'enfant étant sevré, elle l'amena à Silo, en la maison du Seigneur, avec une offrande de trois veaux, de trois mesures de farine et de trois bathes de vin. Elle fit son offrande à Dieu, et dit au grand prêtre qu'elle était cette femme pour laquelle il avait prié le Seigneur quelques années auparavant. Voyez l'article d'ANNE. Le jeune Samuel servait dans le tabernacle, autant que son âge le lui permettait (e). Il était vêtu d'un éphod de lin, et sa mère lui faisait une petite tunique de lin, qu'elle lui apportait aux jours solennels, lorsqu'elle venait avec son mari pour offrir leurs sacrifices.

Or Héli était extrêmement vieux, et sa vue était tellement baissée, qu'il ne voyait plus. Ayant appris les dérèglements de ses deux fils Ophni et Phinéas, il n'eut pas la force de les réprimer, ni de leur faire réparer le scandale qu'ils donnaient à tout Israël. Un jour que Samuel était couché dans sa chambre, près du tabernacle du Seigneur (f), il ouït une voix qui l'appela de très-grand

(a) Hieron. contra Jovinian. l. I, et in Psal. xcviij. Auct. qu. in V. et N. Test. qu. 46. Genebr. in Ps. xcviij. Beda. Raban. Carthus. Hugo, Lir. Tost. Cajet. in Lib. I Reg.

(b) I Reg. i, 1, 2, 3, etc. An du monde 2848, avant Jésus-Christ 1152, avant l'ère vulg. 1156.

(c) I Reg. i, 19, 20. An du monde 2849, avant Jésus-Christ 1151, avant l'ère vulg. 1155.

(d) Samuel est mis pour Saül-me-el : שמואל סאול. De-

matin, et avant qu'on eût éteint les lampes du chandelier d'or qui brûlait dans le saint, vis-à-vis de la porte du sanctuaire. Samuel, croyant que c'était la voix d'Héli, courut promptement vers lui, et lui dit : Me voici; car vous m'avez appelé. Héli lui dit : Je ne vous ai point appelé, mon fils; retournez et dormez. Samuel s'en alla et se rendormit. La même chose arriva jusqu'à trois fois; et la troisième fois, Héli, jugeant qu'il y avait là quelque chose de surnaturel, renvoya Samuel et lui dit : Allez et dormez; et si on vous appelle encore une fois, répondez : Parlez, Seigneur, parce que votre serviteur vous écoute.

Il s'en retourna; et le Seigneur l'ayant encore appelé, il dit : Parlez, Seigneur, parce que votre serviteur vous écoute. Alors le Seigneur lui dit : Je vais faire une chose dans Israël, que nul ne pourra entendre que les oreilles ne lui en retentissent. J'accomplirai tout ce que j'ai résolu contre Héli et contre sa maison, parce que sachant l'iniquité de ses fils, il ne les en a pas repris. C'est pourquoi j'ai juré que l'iniquité de cette maison ne sera jamais expiée, ni par des victimes, ni par des offrandes. Lorsqu'il fut jour, Héli fit venir Samuel, et l'obligea de lui découvrir tout ce que le Seigneur lui avait dit. Samuel lui raconta tout, sans rien lui cacher; et Héli répondit : Il est le Seigneur; qu'il fasse tout ce qui est agréable à ses yeux. Alors tout Israël reconnut que Samuel était le fidèle prophète du Seigneur; et tout ce qu'il annonça, tant à Héli qu'au peuple, fut toujours suivi de l'exécution.

Nous avons raconté ailleurs (g) la manière dont l'arche du Seigneur fut prise par les Philistins, la mort du grand prêtre Héli, et celle de ses deux fils Ophni et Phinéas, la manière dont l'arche du Seigneur fut renvoyée à Bethsamès, et de là placée à Cariath-Iarim. On peut voir cela raconté au long dans le premier livre des Rois, chap. IV, V et VI.

Après la mort du grand prêtre Héli (h), Samuel fut reconnu par tout Israël pour juge et pour gouverneur du peuple. Ce fut apparemment dans l'assemblée qui se fit à l'occasion du transport de l'arche, de la ville de Bethsamès à celle de Cariath-Iarim. Alors Samuel dit au peuple : Si vous revenez au Seigneur de tout votre cœur, ôtez du milieu de vous les dieux étrangers et préparez vos cœurs à ne servir que le Seigneur, et il vous délivrera de tous vos ennemis. Les enfants d'Israël renoncèrent donc à tous les dieux étrangers, et s'attachèrent au service du seul dieu de leurs pères. Samuel convoqua ensuite une autre assemblée à Masphath, où tout le peuple se trouva en armes. Samuel pria pour

mandé de Dieu.

(e) I Reg. ii, 18, 19, 20.

(f) I Reg. iii, 1, 2, 3. An du monde 2861, avant Jésus-Christ 1159, avant l'ère vulg. 1145.

(g) Voyez les articles d'HÉLI, d'OPHNI et de PHINÉAS, de l'ARCHE et de DAGON.

(h) I Par. vii, 5, 4. An du monde 2888, avant Jésus-Christ 1112, avant l'ère vulg. 1116.

eux, ils jeûnèrent, ils prièrent, ils répandirent de l'eau devant le Seigneur (a), ils confessèrent leurs péchés, et Samuel les jugea au même endroit. Les Philistins, ayant appris qu'Israël était assemblé à Maspeth, marchèrent contre eux. Samuel invoqua le Seigneur et offrit en sacrifice un agneau qui tétait encore. Le combat étant commencé, on entendit un bruit effroyable de tonnerre, qui jeta le trouble parmi les Philistins. Ils prirent la fuite, et Israël les poursuivit jusqu'au-dessous de Bethcar. La défaite fut grande, et ils n'osèrent plus revenir de longtemps sur les terres d'Israël; car la main du Seigneur fut sur eux, tant que Samuel gouverna le peuple, et les Philistins furent obligés de rendre les villes qu'ils avaient prises sur les Israélites.

Or Samuel avait environ quarante ans, lorsqu'il commença à juger Israël. Il le jugea tout le temps de sa vie (b); car, sous le règne de Saül, il conserva beaucoup d'autorité à l'égard de tout le peuple, et à l'égard de Saül lui-même. Il allait tous les ans à Béthel, et de là à Galgal, et ensuite à Maspeth, puis il retournait dans sa maison à Ramatha, et rendait ainsi la justice à Israël. Il bâtit même un autel à Ramatha, tant pour satisfaire à sa propre dévotion, que pour entretenir la religion du peuple, qui y venait de tous côtés pour le consulter et pour subir son jugement. Lorsqu'il fut devenu vieux, il établit ses fils pour juges sur Israël (c), et ils exerçaient la charge de juges dans Bersabée, ville située à l'extrémité méridionale du pays de Chanaan; mais, au lieu de marcher sur les traces de leur père, ils se laissèrent gagner par les présents et corrompre par l'avarice, et rendirent des jugements injustes.

Alors tous les anciens d'Israël vinrent trouver Samuel, et lui dirent (d): Vous voyez que vous êtes devenu vieux, et que vos enfants ne marchent pas dans vos voies; établissez donc sur nous un roi, comme en ont toutes les nations, afin qu'il nous juge. Cette proposition déplut à Samuel, et il s'adressa à Dieu par la prière. Le Seigneur lui dit: *Écoutez la voix de ce peuple, et donnez-leur ce qu'ils demandent; car ce n'est pas vous, c'est moi qu'ils rejettent, afin que je ne règne point sur eux: mais déclarez-leur quel sera le droit du roi qui les dominera.* Samuel répondit à ceux qui lui avaient parlé, que le Seigneur ne s'opposait point à ce qu'ils eussent un roi, mais que ce roi prendrait leurs enfants pour s'en servir dans la guerre et dans sa maison, qu'il exigerait d'eux des corvées et des travaux tant à la ville qu'à la campagne; qu'il prendrait leurs filles pour en faire ses parfumeuses, ses cuisinières et ses boulangères; qu'il leur ferait

payer la dîme de leurs bies, de leurs vignes et de leurs troupeaux; qu'alors ils crieraient au Seigneur, et que le Seigneur ne les écouterait point. Ces raisons ne touchèrent point les Israélites; ils persistèrent à vouloir avoir un roi, et Dieu dit à Samuel qu'il leur en donnât un.

Peu de temps après (e), Saül, fils de Cis, étant allé chercher les ânesses de son père, vint pour consulter Samuel sur ces ânesses; mais le prophète lui apprit que Dieu le destinait pour roi à son peuple, et lui donna l'onction royale, ainsi que nous le dirons plus amplement ci-après, sous l'article de SAUL. Après cela, Samuel fit assembler tout le peuple à Maspeth, afin de procéder à l'élection d'un roi. Il fit jeter le sort séparément sur toutes les douze tribus, et le sort tomba sur la tribu de Benjamin. Il le jeta ensuite sur les familles de cette tribu, et il tomba sur la famille de Métri; enfin il tomba sur la personne de Saül, fils de Cis. On le chercha aussitôt, mais il ne se trouva point. On courut au lieu où était le bagage, parce qu'il s'y était caché, et on l'amena au milieu du peuple; et Samuel leur dit: Vous voyez quel est celui que le Seigneur a choisi, et qu'il n'y en a point dans tout le peuple qui lui soit semblable. Il écrivit ensuite la loi du royaume, en fit lecture à tout le peuple, et congédia l'assemblée.

A peine un mois s'était passé depuis l'élection de Saül, qu'arriva la guerre des Ammonites contre Jabès, ville du pays de Galaad (f). Saül, à la tête de tout Israël, marcha contre les Ammonites et délivra Jabès. (Voyez SAUL et JABÈS). Au retour de cette expédition, Samuel dit au peuple: Allons à Galgala, et y renouvelons l'élection du roi. On y alla, on reconnut de nouveau Saül pour roi, on y offrit des sacrifices pacifiques, et on y fit une très-grande réjouissance. Alors Samuel parla au peuple assemblé (g), et lui demanda s'il avait quelque plainte à faire contre lui. Le peuple répondit qu'il n'avait rien à dire contre sa conduite. Samuel continua, et leur dit: *Le Seigneur m'est donc témoin aujourd'hui, et son roi m'est témoin aussi, que vous n'avez rien trouvé dans mes mains.* Ils en sont témoins, répondit le peuple. Samuel leur dit ensuite, que Dieu leur ayant accordé un roi ainsi qu'ils l'avaient demandé, c'était à eux à demeurer soumis et fidèles au Seigneur; que s'ils le faisaient, Dieu les comblerait de bénédictions, eux et leur roi; que si, au contraire, ils abandonnaient le Seigneur, la main de Dieu serait sur eux, comme elle avait été sur leurs pères. Il ajouta: *N'est-il pas à présent la moisson du froment, temps auquel rien n'est plus rare que de voir tomber la pluie dans la Palestine? Et cependant je vois*

(a) Quelques-uns l'entendent des larmes qu'ils répandirent, d'autres de l'eau où ils se purifièrent; d'autres l'expliquent des libations d'eau qu'ils firent devant le Seigneur; peut-être parce qu'ils n'avaient point de vin. Voyez notre Comment. sur I Reg. vii, 6.

(b) I Reg. vii, 13.

(c) I Reg. viii, 1, 2, 5. An du monde 2908, avant Jésus-Christ 102, avant l'ère vulg. 1096.

(d) I Reg. viii, 4, 5, 6, etc. An du monde 2909, avant Jésus-Christ 101, avant l'ère vulg. 1095.

(e) I Reg. ix, x. An du monde 2909, avant Jésus-Christ 101, avant l'ère vulg. 1095.

(f) I Reg. xi, 1, 2, 5, etc. An du monde 2909, avant Jésus-Christ 101, avant l'ère vulg. 1095.

(g) I Reg. xii, 1, 2, etc.

invoquer le Seigneur, et il va faire éclater les tonnerres et tomber les pluies, afin que vous sachiez combien est grand devant le Seigneur le mal que vous vous êtes fait en demandant un roi.

En même temps il cria au Seigneur, et le Seigneur fit éclater les tonnerres et tomber la pluie en abondance; ce qui remplit le peuple de frayeur, lui fit demander pardon à Dieu de la faute qu'il venait de faire en lui demandant un roi. Samuel les exhorta à demeurer fidèles au Seigneur, et leur promit qu'il ne cesserait point de prier pour eux, et de leur enseigner la bonne et la droite voie. Après cela, chacun se retira dans sa maison; et voilà ce qui se passa la première année du règne de Saül.

La seconde année qui suivit son élection, il choisit (a) trois mille hommes de bonnes troupes (b), dont il retint deux mille avec lui, pour chasser les garnisons que les Philistins avaient à Machmas et à Béthel, et il donna les autres mille hommes à Jonathas, son fils, afin qu'il chassât les Philistins qui occupaient le poste de Gaba. Jonathas leur fit quitter ce poste, et Saül, voulant profiter de ce premier avantage, convoqua tout le peuple à Galgal. Les Philistins, de leur côté, s'assemblèrent en armes à Machmas au nombre de trente mille chariots, six mille chevaux et une multitude innombrable de gens de pied. Alors les Israélites, qui étaient à Galgal avec Saül, furent saisis de frayeur et se sauvèrent, qui d'un côté, qui d'un autre. Saül, après avoir attendu Samuel pendant six jours à Galgal, et voyant, le septième jour, qu'il ne venait point, il se fit apporter les victimes et offrit l'holocauste.

A peine avait-il achevé son sacrifice, que Samuel arriva. Saül alla au-devant de lui pour le saluer (c); Samuel lui dit: *Qu'avez-vous fait?* Saül lui dit que, s'étant vu pressé par les Philistins, et presque entièrement abandonné de ses troupes, il avait offert l'holocauste. Samuel lui répondit: *Vous avez fait une folie. Si vous eussiez observé le commandement du Seigneur, le Seigneur aurait affermi votre règne pour jamais sur Israël: mais votre règne ne subsistera pas; le Seigneur a cherché un homme selon son cœur, pour le mettre à la tête de son peuple.* De là Samuel alla à Gabaa, et Saül l'y suivit avec ses troupes qui n'étaient plus qu'au nombre de six cents hommes. Ce fut cependant avec

(a) L'an du monde 2911, avant Jésus-Christ 1089, avant l'ère vulg. 1094.

(b) I Reg. xiii, 1, 2, 3, etc. La Vulgate porte: *Filius unius anni erat Saul cum regnare cœpisset, duobus autem annis regnavit super Israel.* Mais voici l'Hébreu בן שנה אחת היה שאול כשחלם על ישראל. Saül était fils de l'année dans son royaume. Il régnait depuis un an. Et il régna deux ans sur Israël, et il choisit. La deuxième année de son règne sur Israël, il choisit. On peut voir dans les Commentaires sur I Reg. xiii, 1, les différents sens que l'on donne à ce passage.

(c) I Reg. xiii, 8, 9, 10, etc.

(d) An du monde 2950, avant Jésus-Christ 1070, avant l'ère vulg. 1074.

(e) I Reg. xv.

(1) « Saül est déclaré coupable parce qu'il a offert un sacrifice sans attendre le prophète, parce qu'il a épargné dans le carnage des Amalécites le roi de cette nation;

ce petit nombre de soldats que Saül battit les Philistins, ainsi que nous l'avons dit sous l'article de JONATHAS, et qu'on le verra sous le titre de SAUL, et comme on le peut voir aux chap. XIII, XIV, du premier livre des Rois.

Après cela (d), Samuel vint, de la part de Dieu, dire à Saül d'aller faire la guerre aux Amalécites (e): Taillez-les en pièces, lui dit-il; n'épargnez personne, détruisez tout et dévouez tout à l'anathème, depuis l'homme jusqu'à la femme, et jusqu'aux enfants, même ceux qui sont à la mamelle, jusqu'aux bœufs, aux chameaux, aux brebis et aux ânes. Saül marcha donc contre Amalec, le tailla en pièces, et saccagea tout son pays; mais il épargna tout ce qu'il y avait de plus beau et de meilleur, tant dans les meubles que dans les animaux. Alors Dieu dit à Samuel: *Je me repens d'avoir fait Saül roi, parce qu'il m'a abandonné, et qu'il a violé mes ordres.* Samuel en fut attristé, et cria au Seigneur toute la nuit. Le lendemain, il vint trouver Saül à Galgal, où il offrait un sacrifice des prémices qu'il avait prises sur Amalec. Saül le salua, et lui dit: *J'ai accompli la parole du Seigneur. D'où vient donc, dit Samuel, ce bruit de troupeaux de brebis et de bœufs qui retentit à mes oreilles?* Saül répondit: *Le peuple a amené ce qu'il y a de meilleur, pour en faire des sacrifices au Seigneur son Dieu.* Samuel lui reprocha fortement sa désobéissance. Saül voulut s'excuser en rejetant la faute sur le peuple; mais Samuel lui répondit: *Sont-ce les holocaustes et les victimes que le Seigneur demande? L'obéissance est meilleure que les sacrifices: mais c'est un crime égal à la magie que de lui désobéir, et lui résister est comme le péché d'idolâtrie. Comme donc vous avez rejeté la parole du Seigneur, le Seigneur aussi vous a rejeté, et ne veut plus que vous soyez roi.*

Saül dit à Samuel: *J'ai péché par ma trop grande complaisance pour le peuple; mais portez, je vous prie, mon iniquité, et revenez avec moi, afin que j'adore le Seigneur.* Samuel lui répondit: *Je n'irai point;* et en même temps il se tourna pour s'en aller: mais Saül le prit par le haut de son manteau, qui se déchira entre ses mains. Alors Samuel lui dit: *C'est ainsi que le Seigneur arrachera le royaume d'entre vos mains pour le donner à un autre, qui vaut mieux que vous.* Saül lui dit: *J'ai péché (1); mais ho-*

Samuel annonce à Saül que le Seigneur est irrité contre lui, et que la couronne va tomber de sa tête. Ce seraient là d'étranges façons d'agir, si on les jugeait au point de vue de nos mœurs et de nos idées. Pour ce qui est de l'accusation de miséricorde envers le roi des Amalécites, qu'on se rappelle l'observation faite plus haut [Voyez Josté] sur l'intérêt religieux qui interdisait tout ménagement vis-à-vis des nations dont le voisinage était si dangereux pour les Israélites; n'oublions pas aussi que la douceur ne fut jamais le caractère des mœurs politiques de l'Orient. Quant au sacrifice offert sans le prophète, et qui est reproché comme un crime à Saül, il est bien évident que le dessein de Samuel était de séparer solennellement les droits du pontife de ceux du roi, de proclamer que l'autel appartient au prêtre, et que la plus odieuse, la plus impie des usurpations, c'est la royauté prenant la place du sacerdoce. » POUJOLAT, *Hist. de Jérus.*, ch II, tom I, pag. 45, 46.

norez-moi devant les anciens de mon peuple et devant Israël, et revenez avec moi, afin que j'adore le Seigneur. Samuel le suivit et revint au camp de Galgal. Alors il se fit amener Agag, roi d'Amalec, à qui l'on avait conservé la vie, et que l'on avait conduit à Galgal avec le reste du butin. Samuel le coupa en pièces et lui dit : *Comme votre épée a ravi les enfants à tant de mères, ainsi votre mère parmi les femmes sera sans enfant.* Samuel s'en retourna ensuite à Ramatha, et Saül s'en alla à sa maison à Gabaa. Depuis ce jour, Samuel ne vit plus Saül; mais il le pleurait sans cesse, parce que le Seigneur l'avait rejeté, et se repentait de l'avoir établi roi.

Quelques années après (a), le Seigneur dit à Samuel (b) : *Jusqu'à quand pleurerez-vous Saül? Allez à Bethléem, et donnez l'onction royale à un des fils d'Isaïe, que j'ai choisi pour être roi de mon peuple.* Samuel répondit : *Comment irai-je? Saül l'apprendra, et il me fera mourir.* Le Seigneur lui dit : *Allez-y comme pour sacrifier; vous inviterez Isaïe au festin de la victime, et je vous montrerai celui que vous devez sacrer.* Samuel alla donc à Bethléem, et tous les anciens du lieu vinrent au-devant de lui par honneur. Il les invita au festin du sacrifice qu'il allait offrir. Lorsqu'il fut entré chez Isaïe, il fit venir tous les fils de ce bon vieillard, et lorsqu'ils furent arrivés, Samuel voyant Eliab, qui était l'aîné, dit intérieurement au Seigneur : *Est-ce là celui que mon Seigneur a choisi pour être son oint?* Le Seigneur lui répondit : *N'ayez égard ni à la bonne mine, ni à la taille avantageuse; ce n'est pas celui-là que j'ai choisi; je ne juge pas des choses par ce qui en paraît au dehors, j'en juge par le fond du cœur.* Isaïe fit venir ensuite ses sept fils les uns après les autres; mais Samuel lui dit : *Le Seigneur n'en a choisi aucun de ceux-ci.* Isaïe dit qu'il en avait encore un petit qui gardait les brebis. *Faites-le venir,* dit Samuel; *car nous ne nous mettrons point à table qu'il ne soit arrivé.* Ce huitième fils d'Isaïe était David. On l'envoya donc querir à la campagne, et aussitôt qu'il fut venu, le Seigneur dit à Samuel : *Sacrez-le présentement; car c'est celui-là.* Samuel versa sur sa tête l'huile qu'il avait apportée; et dès ce jour-là l'Esprit du Seigneur se reposa sur David et se retira de Saül.

Samuel étant retourné à Ramatha y demeura le reste de sa vie avec les prophètes qui vivaient en communauté sous sa conduite. Plusieurs années après (c), David, ayant encouru la disgrâce de Saül et s'étant à peine tiré de ses mains, vint se réfugier auprès de Samuel à Ramatha (d). Il lui raconta la manière dont Saül l'avait traité, et

ils s'en allèrent ensemble à Najoth, où ils demeurèrent quelque temps. On en vint donner avis à Saül, qui envoya incontinent des archers prendre David; mais les archers ayant trouvé Samuel qui prophétisait au milieu d'une troupe de prophètes, ils furent saisis de l'Esprit de Dieu, et se mirent à prophétiser avec eux, c'est-à-dire, à faire certains mouvements extraordinaires, et à préférer certaines paroles, comme font les prophètes durant leur enthousiasme. Saül l'ayant appris, y en envoya encore une seconde et troisième troupe, qui se mirent de même à prophétiser. Enfin il y vint lui-même, et fut saisi de l'Esprit de Dieu, et prophétisa comme les autres; ce qui donna le temps à David de se sauver et de se retirer ailleurs.

Samuel mourut âgé de quatre-vingt-dix-huit ans, environ deux ans avant la mort de Saül (e). Tout Israël s'assembla pour faire son deuil (f), et il fut enterré dans sa maison à Ramatha (g). Voici l'éloge que lui a consacré Jésus, fils de Sirach, auteur de l'*Ecclésiastique* (g) : « Samuel a été aimé de son Dieu; il a établi un gouvernement nouveau, et a sacré les princes de son peuple; il a jugé l'assemblée d'Israël selon la loi du Seigneur, et Dieu a regardé favorablement Jacob. Il a paru en vrai prophète, et a été reconnu fidèle dans ses paroles, parce qu'il a vu le Dieu de lumière. Il a invoqué le Dieu tout-puissant, en lui offrant un agneau sans tache, lorsque ses ennemis l'attaquaient de tous côtés. Le Seigneur tonna du ciel et fit entendre sa voix avec un grand bruit. Il tailla en pièces les princes de Tyr (h) et tous les chefs des Philistins. Avant la fin de sa vie il prit à témoin le peuple et son christ, en protestant qu'il n'avait jamais rien pris de personne, ni argent, ni quoi que ce soit, et il ne se trouva point d'homme qui pût l'accuser. Il dormit ensuite dans le tombeau. Il parla au roi et lui prédit la fin de sa vie. Il haussa sa voix sortant de la terre, pour prophétiser la ruine du peuple et la peine due à son impiété. »

Ce que l'auteur de l'*Ecclésiastique* vient de marquer arriva environ deux ans après la mort de Samuel (i). Voici ce qu'on en lit dans les livres des Rois (j) : Les Philistins étant entrés avec une puissante armée sur les terres d'Israël, et s'étant campés à Sunam, dans la vallée d'Esdrelon, Saül avec ses troupes se saisit des hauteurs de Gelboé. Ce prince, étonné de la multitude des ennemis, et ne pouvant tirer aucune réponse ni par les songes, ni par les prêtres, ni par les prophètes, jugea à propos de consulter quelque magicienne, pour apprendre quel serait le succès de cette guerre. On lui dit qu'il y

(a) An du monde 2934, avant Jésus-Christ 1066, avant l'ère vulg. 1070.

(b) I Reg. xvi, 1, 2, 3, etc.

(c) An du monde 2944, avant Jésus-Christ 1056, avant l'ère vulg. 1060.

(d) I Reg. xix, 18, 19, 20.

(e) An du monde 2947, avant Jésus-Christ 1053, avant l'ère vulg. 1057.

(f) I Reg. xxv, 1.

(g) Eccli. xlvi, 16, 17.

(h) On ne lit pas cette circonstance des rois de Tyr I Reg. vii, 11, 12. L'auteur sacré l'a suppléée en cet endroit.

(i) An du monde 2949, avant Jésus-Christ 1051, avant l'ère vulg. 1055.

(j) I Reg. xxviii, 1, 2, 3, etc.

(1) Dans le calendrier des Juifs, au 28 de jiar, on trouve un jeûne pour la mort du prophète Samuel.

avait une devineresse à Endor, lieu situé à deux ou trois lieues du mont Gelboé. Il y alla déguisé avec peu de suite, craignant d'être reconnu par la magicienne; car quelques années auparavant il avait chassé tous les devins du pays.

Étant arrivé chez cette femme, il lui dit de lui évoquer l'âme de Samuel. Elle fit ses conjurations, et ayant vu paraître Samuel, elle jeta un grand cri, et dit à Saül : *Pourquoi m'avez-vous trompée? car vous êtes Saül.* Saül la rassura, et lui dit : *Qu'avez-vous vu?* *J'ai vu,* lui dit-elle, *des dieux (a) qui sortaient de la terre.* Saül lui dit : *Comment est-il fait?* *C'est,* dit-elle, *un vieillard couvert d'un manteau.* Saül reconnut que c'était Samuel, et il se baissa jusqu'à terre pour l'adorer. Samuel lui dit : *Pourquoi avez-vous troublé mon repos en me faisant évoquer?* Saül lui répondit qu'étant dans une étrange extrémité, et ne sachant plus à qui s'adresser, parce que Dieu ne lui rendait aucune réponse, il s'était vu forcé de recourir à lui par l'art de la magicienne. Samuel lui dit que le Seigneur le traiterait comme il l'avait dit; que le royaume lui serait ôté et donné à David, son gendre; que Dieu livrerait Israël entre les mains des Philistins; et il ajouta : *Demain vous serez avec moi, vous et vos fils, et le Seigneur abandonnera aux Philistins le camp d'Israël.*

On forme sur cette histoire une question importante qui partage les anciens et les modernes; savoir si l'âme de Samuel a véritablement apparu à Saül, ou si tout ce qui est raconté ici n'est qu'un jeu et une friponnerie de la pythonisse ou de la magicienne qui parla à Saül, et qui feignit de voir Samuel. On demande si cela arriva par la puissance du démon et par les forces de l'art magique, ou si Dieu permit que Samuel apparût par un effet miraculeux de sa puissance, et non par aucun effet de la magie. Saint Justin le martyr (b), Origène (c), Anastase d'Antioche (d), ont cru que les démons avaient quelque pouvoir sur les âmes des saints, avant que Jésus-Christ descendît aux enfers et les tirât des mains de ce prince des ténèbres. Saint Augustin (e) ne trouve aucun inconvénient à dire que le démon fit paraître l'âme de Samuel, comme nous n'en trouvons point à dire que le démon se trouva parmi les enfants de Dieu devant le Seigneur, et qu'il transporta Jésus-Christ sur le toit du temple.

Le rabbin Menassé-ben-Israel (f) suivant les principes du livre *Zohar*, croit qu'il y a des démons qui ont tant de puissance sur les âmes pendant l'année qui suit leur mort, qu'ils en font presque tout ce qu'ils veulent,

(a) Le pluriel est mis ici par honneur au lieu du singulier. L'hébreu *Elohim* se prend pour signifier un dieu, un magistrat, un ange, un juge.

(b) Justin. *Dialog. cum Tryphone.*

(c) Origen. in I *Reg.* xxviii, et tract. 27 in Joan. et apud Eustat. Antioch.

(d) Anast. Antioch in Odego. qu. 12.

(e) Aug. l. II de *Divers. qu.* 4, ad *Dulcitium.* qu. 6, de *Doctr. Christ.* l. II, c. xxxii.

(f) Menasse-ben-Israel, l. II, c. vi, de *Resurrect. mort.*

et qu'ils les obligent à prendre quel corps ils jugent à propos. On ne convient pas que ceci se soit passé l'année de la mort de Samuel; nous croyons qu'il y avait environ deux ans que ce prophète était mort; et les principes du rabbin ne nous paraissent pas soutenables. Mais il est malaisé de résister à l'évidence du récit de l'Écriture, qui dit si expressément que Samuel parut, qu'il parla, qu'il prédit la mort de Saül, la victoire des Philistins, la défaite des Israélites.

Ceux qui soutiennent que Samuel n'apparut point à Saül sont partagés entre eux. Les uns (g) croient que le démon prit la forme de Samuel, et parla ainsi à Saül. Les autres (h) tiennent que la magicienne ne vit rien, mais qu'elle feignit de voir le vrai Samuel, qu'elle parla en son nom, et trompa ainsi Saül et les assistants. D'autres (i) enfin soutiennent que le démon ne parut point et ne prit point la forme de Samuel; mais que Dieu, à l'occasion des évocations de la pythonisse, fit, par sa propre vertu et indépendamment de l'art magique, paraître aux yeux de Saül une figure de Samuel, qui prononça à ce prince l'arrêt de sa mort et de sa perte entière. Le rabbin Lévi-ben-Gerson veut que tout ceci se soit passé dans l'imagination de Saül. Ce prince, frappé des menaces que Dieu lui avait faites et troublé par la vue du danger présent, s'imagina, dit-il, voir Samuel qui lui réitérait ses menaces et qui lui annonçait sa mort prochaine.

De tous ces sentiments celui qui nous paraît le plus probable et le mieux fondé est que Samuel apparut véritablement à Saül; mais nous n'avons garde de dire que ç'ait été par la force de la magie de la pythonisse, ni par la vertu du démon; ce fut uniquement par la vertu toute-puissante de Dieu, qui, pour punir Saül de sa vaine curiosité, permit qu'à l'occasion des évocations de la magicienne le vrai Samuel lui apparût et lui découvrit son dernier malheur. On peut consulter sur cela Allatius, dans ses *Notes* sur le traité d'Eustathe, intitulé : *de Engastrimytho*; et les commentateurs sur I *Reg.* XXVIII, et notre dissertation sur ce sujet, imprimée à la tête du premier livre des Rois.

On attribue à Samuel le livre des *Juges*, celui de *Ruth*, et le premier des *Rois*. Il y a en effet assez d'apparence qu'il composa les vingt-quatre premiers chapitres du premier livre des *Rois*, puisqu'ils ne contiennent rien qu'il n'ait pu écrire et à quoi il n'ait eu grande part. Il y a toutefois dans ces vingt-quatre chapitres quelques petites additions qui paraissent y avoir été mises depuis sa mort. Nous lisons dans les *Paralipomènes* (j),

(g) Auct. Qu. ad orthodox. qu. 52. Tertull. de Anima. c. LVII. Basil. in c. VIII. Isai. Nyssen. Epist. ad Theodos. episc.

(h) Eustat. Antioch. de Engastrimytho. Hieron. in c. VII Isai. et in Matth. VI. Cyrill. Alex. l. VI de Adorat. in spir. et verit. Alii plures.

(i) Vide Aug. l. XV de Cura pro mort. Ambros. in Luc. c. I. Zeno Veron. sermon. de Resurrect. D. Thom. 2-2, q. 174, art. 5, ad 4. Alii plures, ad I *Reg.* xxviii.

(j) I *Par.* ix, 22

qu'il travailla à régler la distribution que fit David des lévites pour le service du temple : ce qu'on peut expliquer, en disant que David suivit l'ordre que Samuel avait déjà établi, dans le temps qu'il était juge d'Israël, après la mort du grand prêtre Héli. On lit dans les mêmes livres (a) que Samuel avait enrichi le tabernacle du Seigneur de présents magnifiques et de riches dépouilles qu'on avait prises sur les ennemis d'Israël pendant le temps de sa judicature. Enfin on y lit (b) qu'il avait écrit l'histoire de David avec les prophètes Gad et Nathan. Il en écrivit apparemment les commencements, et les deux autres prophètes le progrès et la fin ; car Samuel était mort avant que David fût monté sur le trône. Les deux premiers livres des *Rois* portent le nom de Samuel ; mais on convient que ce prophète ne peut pas être auteur du second, qui comprend des choses arrivées longtemps après sa mort ; ni même de la fin du premier, puisque sa mort est marquée au commencement du chap. XXV de ce livre.

Il est dit au chap. X, 25, du premier livre des *Rois*, que Samuel écrivit dans un livre le droit du roi, ou du royaume, qui n'était autre que les droits, prérogatives et revenu du roi, son pouvoir et son autorité sur les peuples, en un mot, la répétition de ce qu'il avait proposé verbalement à Israël un peu auparavant. Le rabbin Lévi-ben-Gerson dit qu'après l'avoir écrit, il le mit dans l'arche ; et Bodin (c) assure, sur la foi des rabbins, que les rois, pour se mettre dans une plus grande liberté de faire à l'avenir ce qu'ils voudraient, avaient déchiré et supprimé ce livre.

Samuel commence la chaîne des prophètes, qui n'a plus été interrompue depuis lui jusqu'à Zacharie et Malachie. Voyez Act. III, 24 : *Omnes prophetæ a Samuel, et deinceps, qui locuti sunt, annuntiaverunt dies istos*. Le corps de Samuel fut transporté de la Palestine à Constantinople sous l'empereur Arcade. Saint Jérôme (d) dit qu'on transporta les cendres de ce prophète dans un vase d'or et enveloppées dans la soie ; que les évêques et les peuples les reçurent partout en foule avec des honneurs infinis. Le Martyrologe romain marque sa fête au 20 d'août.

Outre l'histoire véritable de Samuel que nous avons rapportée, on a conservé plusieurs traditions, la plupart très-peu certaines, touchant ce prophète. Les Orientaux (e) racontent, par exemple, que Samuel ayant témoigné à Dieu la résolution où étaient les Hébreux d'avoir un roi, Dieu lui donna deux choses, un vase ou une corne pleine d'huile, et un bâton ; il lui révéla que celui en la présence duquel l'huile bouillirait dans le vase, et dont la taille serait égale à ce bâton, était celui que Dieu destinait pour être leur roi. Dès que la chose fut divulguée dans le pays, tous les principaux des tribus vinrent en foule pour se mesurer au bâton et pour

éprouver si l'huile bouillirait en leur présence ; mais ce dernier signe ne se fit remarquer devant aucun d'eux, et nul ne se trouva égal au bâton fatal.

Saül, autrement *Schareck*, et surnommé *Thalout*, c'est-à-dire d'une haute stature, qui n'était qu'un simple porteur d'eau, ou un corroyeur de la tribu de Juda, vint aussi à tout événement chez le prophète, et aussitôt l'huile commença à bouillir dans le vase, et il se trouva précisément de la même hauteur que la verge miraculeuse. A ces marques Samuel le déclara roi ; mais les principaux des tribus, surtout ceux de Juda, à qui la royauté était promise, dirent : Comment celui-ci pourra-t-il être notre roi, lui qui n'a point de biens ? comment pourra-t-il soutenir la dépense et faire les honneurs de la royauté ? Mais Samuel leur répliqua : C'est le Seigneur qui l'a choisi, et c'est lui qui dispose absolument des royaumes en faveur de qui il lui plaît.

Les Israélites ne se rendirent pas encore ; ils demandèrent à Samuel un signe pour être assurés de la volonté de Dieu. Samuel leur répondit : *Voici le miracle que Dieu vous donne pour confirmer sa royauté. L'arche du Seigneur, qui a été prise par les Philistins, reviendra à vous rapportée par les anges.*

Cette arche, suivant la description qu'en font les musulmans, était un coffre composé de plusieurs métaux, autour duquel les portraits de tous les patriarches étaient gravés, et sur lequel la *Skinah* ou la majesté de Dieu reposait. Cette *Skinah* était le chérubin dont les yeux étaient semblables à deux lampes, dont l'éclat éblouissant jetait la terreur dans l'esprit de tous ceux qui les regardaient. Il avait la figure d'un léopard, et en temps de guerre il s'élevait et jetait un cri si épouvantable, qu'il renversait tous les ennemis d'Israël ; d'autres lui donnent la figure d'un homme, et disent que, quand on portait l'arche à l'armée, il s'élevait sur ses pieds et sortait comme un vent impétueux qui fondait sur les ennemis du peuple de Dieu, et les défaisait entièrement.

On gardait, disent-ils, dans cette arche, les tables de la loi, le bassin dans lequel les anges purifiaient le cœur des prophètes, la verge de Moïse, la tiare et les vêtements pontificaux d'Aaron, un vase plein de la manne, et un morceau du bois *aluah*, qui avait adouci les eaux de Mara.

Lors donc que l'élection de Saül fut publiée, les Philistins, fatigués des maux que la présence de l'arche avait causés dans leur pays, résolurent de la supprimer et la cachèrent dans un fumier. Mais ils furent tous frappés d'une maladie honteuse dans les parties qu'on cache avec plus de soin, de manière qu'enfin ils la renvoyèrent sur les confins des terres d'Israël ; elle ne fut pas plutôt arrivée en cet endroit, que les anges l'enlevèrent et la portèrent au tabernacle de Silo, et ce fut là le signe qui assura la royauté à

(a) 1 Par. xxvi, 28.

(b) 1 Par. xxxix, 22.

(c) Bodin. de Repub. l. I, c. x.

(d) Hieron. contra Vigilant.

(e) D'Herbelot, Bibl. Orient, p. 735 et 1024

Saül. Il est quelquefois utile de savoir même les choses qui ne méritent ni estime ni croyance, quand ce ne serait que pour acquiescer par là le droit de les mépriser.

[Voici sur Samuel des considérations dues à un protestant, M. Coquerel. J'espère que le lecteur ne me saura pas mauvais gré de les placer ici.]

« Ce prophète, dont la vie dans l'histoire des Juifs forme le passage du gouvernement aristocratique et républicain, qui durait depuis Hothniel, à la royauté, qui ne cessa qu'avec les calamités de la captivité de Babylone, subit le sort des personnages qui ont vécu en un temps de trouble et de révolution ; il est très-diversement jugé. Sa tâche a été triste et difficile ; elle commence au milieu des désastres de la maison d'Héli et finit au milieu de ceux de la maison de Saül. Successeur d'un pontife plus faible que méchant, il a été consécuteur d'un roi plus méchant que faible, sans avoir pu prévenir ou réparer leurs fautes et leurs malheurs ; entre ces deux époques d'iniquité, d'imprudences et d'infortune, le gouvernement et la vertu de Samuel apparaissent comme un jour de calme entre deux orages.

» Sa première révélation offre une scène touchante et prévient en sa faveur. L'erreur naïve où il tombe de croire qu'Héli l'appelle quand Dieu lui parle est peut-être l'exemple qui jette le plus de jour sur la manière dont l'Éternel se révélait à ses prophètes : ils entendaient une voix. Ce moyen, souvent employé, s'accorde parfaitement avec deux principes sur lesquels on ne saurait trop revenir : d'abord, qu'en toute révélation, si les pensées sont de Dieu, les paroles appartiennent au langage humain ; ensuite, qu'en tous les messages divins le plus grand soin est pris d'éviter tout ce qui pouvait donner lieu aux représentations et aux emblèmes de l'idolâtrie ; il était aussi impossible de peindre ou de sculpter la voix entendue par Samuel que les flammes du buisson d'Horeb, qui ne consumaient rien, ou la colonne de nuées qui conduisait Moïse. Cette vision d'ailleurs, qui commença la renommée de Samuel et lui annonçait la ruine de la famille d'Héli, tandis qu'il était attaché à la personne de ce pontife, le plaçait dans la position la plus délicate, et le jeune fils d'Anne y fit sans doute l'apprentissage de cette prudence, de cette modération, dont tout le reste de sa vie il devait tant avoir besoin.

» On est en doute s'il a été pontife. Sans entrer dans l'aride détail des preuves alléguées en faveur des deux opinions, il nous semble plus probable qu'Ahimélec portait déjà la tiare ; l'éphod de lin dont Samuel est revêtu, le haut lieu où il adorait, l'autel qu'il a bâti, les sacrifices qu'il a offerts ou fait offrir, les deux onctions royales, et une allusion des psaumes (*Ps. XCIX, 6*), ne prouvent pas, ce nous semble, la souveraine sacrificature. C'est ici le lieu de rappeler que le culte à cette époque n'était pas célébré sous des formes parfaitement légales, quelque honorable que soit le témoignage rendu à Sa-

me dans l'histoire de Josias (*II Chr. XXXV, 18*) ; tout, sous son gouvernement, était pour ainsi dire en état de passage ; l'autorité des juges allait se changer en celle des rois, et le culte de Moïse se compléter par les institutions de David et les magnificences de Salomon. Dans cet intervalle, comme nous l'avons déjà rappelé, l'arche resta déposée chez Abinadab, tandis que le tabernacle avec l'autel des holocaustes, sans que l'on sache comment ni pourquoi, passa de Silo, ville d'Ephraïm, située sur une montagne, à environ huit lieues au nord de Jérusalem, à Nob, ville lévitique et ensuite sacerdotale de Benjamin, et de Nob à Gabaon, où Salomon le trouva. Ce désordre, qu'il faut attribuer en partie à la négligence, en partie à la situation politique de la nation, qui ne permettait guère d'y remédier pour le moment, explique assez ce que l'on croit voir d'irrégulier dans les rites et les actes de culte célébrés par Samuel. Il paraît toutefois qu'il commença le rétablissement de l'ordre, fit diverses consécérations, dont on ne peut rien dire de certain, et prit quelques mesures dont David profita dans la suite (*I Chr. XXVI, 28 ; IX, 22*).

» S'il n'est pas probable que Samuel ait exercé la souveraine sacrificature, il est certain qu'il a été juge. Mais le commencement et la durée de son administration offrirent des difficultés que l'on doit désespérer de résoudre, et probablement une lacune considérable dans son histoire, qui a causé une grande confusion dans les faits. Une simple lecture du texte montre qu'on doit compter un interrègne de vingt années (*I Sam. VII, 2*) entre le retour de l'arche enlevée par les Philistins à la mort d'Héli, et l'assemblée du peuple tenue à Mitspa, où Samuel, pour la première fois, paraît comme chef d'Israël et détruit l'idolâtrie. Que faisait-il pendant ces vingt années ? Était-il trop jeune encore ? Attendait-il qu'un ordre du ciel ou que la voix du peuple l'appelât au maniement des affaires ? Mais déjà sa gloire, du vivant d'Héli, remplissait Israël ; personne ne songeait à lui disputer l'autorité ; il est impossible de trouver même un prétexte qui rende vraisemblable un si étrange retard, et pour croire à ce long intervalle d'anarchie et d'idolâtrie il faut admettre que Samuel en a été l'impassible témoin ou l'impuissant adversaire : la première conjecture est injurieuse à son zèle, la seconde à son génie ; et la Providence avait-elle donc préparé de si loin son ministère, pour le laisser oisif, quand Israël avait le plus besoin de lui ? C'est alors que le peuple aurait demandé un roi, plutôt que d'attendre la vieillesse du prophète. Ces doutes sont graves, et cependant le texte est formel. De ce tableau très-court du gouvernement de Samuel le récit passe immédiatement à la révolution qui y mit fin ; cette marche semble prouver que son histoire est incomplète, et que le rédacteur de ces annales l'a considérée comme le préambule de celle de David, à laquelle il se presse d'arriver.

» La libation qui eut lieu à l'assemblée de Mitspa n'a pas manqué d'exciter la curiosité des interprètes, parce qu'elle est unique dans l'Écriture. C'est sans le moindre fondement qu'on l'a comparée à la générosité délicate de David, refusant de boire l'eau de la fontaine de Bethléem, que Jasobham, Eléazar et Samma ont puisée au péril de leur vie. Les conjectures, pour l'expliquer, sont nombreuses; on l'a considérée comme une comparaison dont les poésies sacrées offrent des exemples nombreux (1 *Sam.* I, 15. *Lam.* II, 19. *Ps.* XLII, 4; LXII, 2; CXLII, 3), comme un signe de jeûne, comme un symbole de pureté (*Job.* IX, 30; XI, 16. *Ps.* XXVI, 6; LXXIII, 13. *Esa.* XII, 3), comme le simple lavage de l'endroit où les sacrifices ont été offerts; plusieurs y voient une cérémonie religieuse, imitation détournée d'une expiation des rites mosaïques (*Deut.* XXI, 6); d'autres encore une manifestation de joie publique, qui aurait fourni aux langues de l'Orient plusieurs expressions proverbiales; enfin une formule de serment. La question est restée incertaine et nous semble offrir peu d'intérêt.

» L'érection de la royauté est l'événement le plus grave de l'histoire de Samuel, et les conséquences en ont été immenses, tantôt heureuses, tantôt funestes. Les désordres de ses fils, la guerre de Nahas, ne sont que le prétexte et l'occasion de ce grand changement, comme plus tard les derniers événements du règne de Salomon et les premiers de celui de Roboam ont fait éclater le schisme des dix tribus dont l'origine remonte aux commencements d'Israël; un peuple, quel qu'il soit, sans avoir des raisons ou sans penser en avoir, ne demande pas unanimement un roi. L'administration des juges, incertaine et irrégulière, est ensanglantée par des dissensions civiles et plus souvent interrompue par des servitudes étrangères; le peuple mit sur le compte de la forme du gouvernement, des malheurs, suite de la jalousie de ses tribus ou châtiments de ses infidélités et de ses idolâtries. Les principales familles, affaiblies par tant de discordes et de guerres, décréditées par les excès des fils d'Héli et de Samuel, d'un côté, n'osaient s'opposer au vœu général, de l'autre, semblaient offrir peu de sujets dignes de revêtir selon les occurrences l'autorité de juge; Héli laissait Samuel à sa place, Samuel ne laissait personne pour lui succéder. La tiare même brillait d'un moindre éclat; le temps des Eléazar et des Phinéas était passé, et le tranquille Ahimélec, qui souffre en silence que Saül l'interrompe dans ses fonctions les plus saintes, n'en promettait pas le retour. Le souvenir de Moïse et de Josué, qui, sans être revêtus de la royauté, avaient exercé un pouvoir bien supérieur à celui des juges, plaidait en faveur du changement. Les tribus, si souvent divisées sous les juges, espéraient être plus unies sous des rois, et chacune se flattait, malgré l'oracle de Jacob (*Gen.* XLIX, 10), que le monarque sortirait de son sein; cet espoir devait surtout entraî-

ner les deux tribus prépondérantes, Ephraïm et Juda. Enfin l'exemple des peuples voisins aiguillonnait la vanité nationale; ce motif a séduit la multitude; les Amalécites, les Hammonites, les Iduméens peut-être et l'Égypte fleurissaient sous des rois; à l'exception de Gabaon, au centre du pays, du temps de Josué, et de Laïs, du temps de Mica, on ne voit point de république; les Philistins, dont le gouvernement était fédératif et républicain, alors affaiblis et tenus en respect, avaient même rendu leurs conquêtes. Quand on ajoute à ces puissants mobiles, l'attrait de la nouveauté et le plaisir d'un coup d'essai, les habitudes de peuple berger changées en celles de nation agricole, l'idée vague de la splendeur et de la gloire d'une cour, l'avantage enfin d'avoir toujours un chef à la tête des armées, la révolution est expliquée, et l'on n'y voit qu'une nouvelle preuve que l'Asie est la terre favorite du pouvoir absolu.

» Il est essentiel de remarquer, quoi qu'en aient pensé quelques interprètes souvent réfutés, que la théocratie n'a point souffert de ce changement, et que Dieu continua d'être véritablement le souverain d'Israël, comme David lui-même l'a formellement reconnu (*I Chr.* XXVIII, 5, etc.). La forme changeait bien plus que le fond; aussi c'est peut-être le seul exemple d'une révolution opérée sans révolte. Les Juifs veulent un roi, et ils le demandent, à qui? A leur prophète; c'était le demander à Dieu même par l'intermédiaire accoutumé, et c'est ce prophète qui choisit le nouveau prince, qui l'instruit et le sacre, qui ensuite le dépose et nomme son successeur: la théocratie est là évidente; elle l'est d'autant plus que les Juifs sans nul doute comptaient sur une royauté héréditaire, et qu'ils ne l'ont obtenue qu'avec Salomon, sous qui le royaume a été déchiré. Moïse lui-même, dont toutes les institutions et les lois sont si profondément théocratiques et dans leurs bases et dans leurs formes, avait bien compris que la royauté n'était pas incompatible avec la théocratie, puisqu'il avait tracé d'avance les devoirs des monarques futurs d'Israël (*Deut.* XVII, 15, etc.) et prévu que le peuple se donnerait un roi, lorsqu'il serait maître paisible de Chanaan. D'ailleurs l'histoire entière des douze tribus réunies sous un sceptre, et ensuite des deux royaumes d'Israël et de Juda, atteste à chaque règne, et presque à chaque guerre, à chaque idolâtrie, à chaque repentance, que la théocratie a continué et n'a diminué que progressivement. D'après ces considérations, et surtout d'après les prévoyances de Moïse, on cherche le crime que les Israélites ont commis en demandant un roi, et comme d'ordinaire on l'a cherché où il n'est pas, on leur a reproché la bassesse de courir au-devant du despotisme, tandis qu'ils ne songeaient qu'à relever la gloire de leur nom et le mépris de la liberté républicaine, comme si cette idée moderne pouvait s'appliquer à des Orientaux contemporains de Samuel. Le crime consiste en deux points d'une égale

gravité : d'abord dans l'atteinte portée, non au fond, pour ainsi dire, mais aux formes de la théocratie : elle devenait moins directe ; une autorité intermédiaire, non plus passagère, bornée, et créée pour les besoins du moment, comme celle des juges, mais stable, fixe, ne finissant que pour recommencer, sans intervalle et toujours active, s'établissait entre Dieu et son peuple ; c'était là une offense envers sa gloire, une ingratitude envers sa bonté. Gédéon l'avait bien senti (*Jug. VIII, 23*), quand il refusait si noblement la couronne ; ce reproche est exprimé avec la plus grande force dans la réponse que Samuel a reçue (*I Sam. VIII, 7*) : Obéis à la voix du peuple ; car ce n'est pas toi qu'ils ont rejeté ; c'est moi qu'ils ont rejeté, afin que je ne règne point sur eux ; et plus Israël témoignait le désir de ressembler aux nations étrangères, moins il montrait de respect et d'attachement pour ce titre auguste de peuple de l'Éternel que Moïse s'était tant efforcé de lui rendre précieux. Cependant, selon nous, sans que nous puissions nous arrêter à développer cette pensée, conforme aux prévisions du législateur, Israël ne pouvait remplir toute sa destinée et atteindre toute sa civilisation, sans la royauté qui tôt ou tard devait s'établir. Avec plus de sagesse, de piété et de foi, Israël aurait pu conserver une théocratie républicaine, et présenter au monde à travers tous les âges l'instructif exemple d'un peuple se gouvernant librement sous l'attentive protection de Dieu. Israël, il faut l'avouer, était au-dessus de tant de gloire, et la vraie religion aurait eu trop de risques à courir au milieu des constantes agitations d'un gouvernement républicain. Le temple de Jérusalem aurait trop souffert du voisinage d'un forum, et il est devenu nécessaire pour la conservation de la vérité religieuse que le peuple dépositaire eût pour chefs des rois et pour tribuns des prophètes. Le second tort qu'on doit imputer aux Hébreux, c'est qu'ils demandent impérieusement un roi, au lieu d'attendre avec confiance que Dieu leur en donne un. Que ne demandaient-ils simplement à celui qu'ils reconnaissaient pour prophète, et qui, en cette qualité, pouvait sans cesse consulter l'Éternel, si ce moment était venu ? Mais non ; l'orgueil, l'impatience et le mécontentement tiennent lieu d'oracles ; ils oublient que Dieu, depuis Moïse, leur a suscité tous les chefs dont ils ont eu besoin ; ils décident que le moment est venu ; ils exigent ce que Dieu retient ; ils hâtent ce que Dieu retarde ; ils imposent en quelque sorte à la Providence une dispensation qui leur plaît. Voilà leur crime et leur folie ; s'ils avaient su attendre, qui sait si le premier règne n'aurait pas été celui d'un Salomon ou d'un Josaphat, plutôt que d'un Saül ? Mais exaucer des vœux téméraires est une des voies les plus profondes et les plus équitables de la justice divine. En envisageant ce grand événement sous ces points de vue, on comprend que la royauté ait commencé sans que la théocratie ait fini, et au milieu des faits d'une révolution théo-

cratique pour ainsi dire, et qui par conséquent est unique dans l'histoire, on découvre, malgré les différences que ce caractère particulier aux Juifs devait amener, des preuves incontestables de cette universelle vérité, que les peuples, comme les individus, se font leur fortune et deviennent ce qu'ils veulent devenir.

» Le rôle de Samuel a été passif en ces moments difficiles. On l'a soupçonné de s'être opposé à l'établissement de la royauté dans son intérêt, dans le désir de garder le pouvoir ; toutes les circonstances, toutes les paroles de ces récits peuvent, a-t-on dit, être considérées comme des mesures de prudence, ou comme les réserves, les artifices, les délais d'un ambitieux qui espère encore ; on a mis beaucoup d'adresse à y voir partout cette arrière-pensée, et l'on s'est arrêté à soutenir que Samuel, forcé de plier, garde de l'autorité ce qu'il peut en conserver, jette la nouvelle couronne sur le front qui consent à s'humilier devant lui, choisit d'abord un guerrier rustique pour régner sous son nom, ensuite un jeune berger qui sera plus docile, et les oint tous deux pour sanctifier par la religion l'ascendant qu'il veut prendre ; dans ce système, Saül est rejeté, parce qu'il a le courage de ne plus obéir ; il n'y a pas un mot dans leurs entretiens qui ne trahisse ces desseins secrets, dont ils étaient tombés d'accord dans la conférence sur la terrasse de la maison de Rama ; le vénérable prophète disparaît, et il reste à sa place un politique astucieux et habile. Les faits répondent de toutes parts à ces accusations ingénieuses. Ce profond politique aurait mieux fait d'employer son art et son génie à prévenir cette révolution, dont il ne paraît pas avoir eu le plus léger soupçon avant de la voir éclater ; tant de sécurité avant l'événement s'accorde mal avec l'adresse qu'on lui suppose après ; on oublie, en attribuant toute sa conduite à une ambition trompée, que Samuel, déjà vieux, avait partagé l'autorité avec ses fils ; on oublie que rien ne lui aurait été plus facile que de se mettre à la tête des mécontents qui refusent de reconnaître le nouveau roi, au lieu de renouveler son couronnement pour les apaiser ; on oublie qu'il lui restait l'autorité de prophète, plus douce pour un vieillard et souvent égale à celle du trône ; on oublie qu'après avoir prononcé sur Saül les deux condamnations qu'il s'est attirées, on ne trouve pas dans la suite des récits un seul mot, un seul fait, qu'on puisse contourner de manière à en conclure que Samuel ait gagné même une ombre d'autorité à ces tristes jugements. Ces preuves en sa faveur sont scripturaires ; en voici une qui l'est moins, et à ce titre elle aura la force que donne l'impartialité. Sans doute c'est le trait d'un politique habile de donner le sceptre à un homme incapable de régner, et qu'il pourra conduire à son gré ; certes alors Samuel était à la fois très-habile et très-peu habile ; il connaissait bien mal les hommes ; car s'il avait cherché par tout Israël un caractère

moins flexible, un esprit plus rude, plus impatient, plus rétif que celui de Saül, on peut douter qu'il en eût trouvé ; et doué du talent nécessaire pour méditer et préparer ce choix qu'on lui impute, aurait-il choisi si mal ? Enfin, dans le système que nous combattons, le sacre de David est absolument inexplicable ; que, dans un âge très-avancé, Samuel, par intérêt, par intrigue et dans l'espoir d'en tirer parti, ait été, seul et sans amis, oindre, au milieu des terreurs des anciens de Bethléem, le fils cadet de l'un d'eux, sans songer à la jalousie des six frères ; qu'il ait voulu opposer ce jeune homme à Saül, vainqueur des Philistins et des Amalécites, encore au faite de sa puissance, dont rien n'annonçait le déclin ; que cette élection, communiquée peut-être à Isaï, ait été tenue secrète et se soit lentement ébruitée ; qu'après cette cérémonie, Samuel retourne dans sa retraite et laisse les événements suivre leur cours sans y prendre part : certes il faut que ce monde ait bien changé pour que ces faits aient été des menées ambitieuses en leur temps ; il est absurde d'y voir de la politique, mais il est facile d'y voir de la foi.

» Samuel a été nommé, avec plus d'esprit que de justesse, l'inventeur du sacre des rois. On a pensé qu'il empruntait cette cérémonie des nations voisines ; il est plus probable qu'il l'a imitée de l'onction des prêtres ; à un pontife hébreu, l'idée s'offrait d'elle-même ; il y avait ce rapport sensible entre la sacrificature et la royauté en Israël, que toutes deux émanaient directement de Dieu. Un signe d'ailleurs était nécessaire ; chez un peuple qui essayait pour la première fois du pouvoir monarchique, il importait de parler aux yeux et d'attacher un symbole connu et respecté à une autorité nouvelle, dépourvue de ces souvenirs qui recommandent une autorité antique. On serait injuste, en accusant Samuel du parti que les usurpations sacerdotales ont pu tirer de son exemple ; les imitations ne sont pas la faute du modèle. Le système de faire dépendre une légitimité royale d'une consécration pontificale, le dogme du droit divin dans tous ses principes et toutes ses applications, sont des idées modernes étrangères à la théocratie juive, et dont Samuel n'est ni auteur ni complice. Les faits le prouvent : l'onction n'est point devenue une cérémonie nécessaire à l'avènement des monarques hébreux ; elle n'avait lieu que lorsque les circonstances exigeaient une intervention plus positive de la Providence, une manifestation plus évidente de la théocratie ; aussi Saül et David, Salomon et Joas, seuls de tous les rois hébreux, ont été sacrés par l'onction religieuse en montant sur le trône. Il faut remarquer aussi que les deux consécérations faites par Samuel, et tous les détails, tous les discours de l'érection de la royauté sont remarquables par un caractère de rudesse et de simplicité qui ne peut être controuvé ; c'est bien là le langage et les mœurs du temps où les rois labourent et quittent la charrue pour régner. Il faut remarquer aussi que Samuel

ne dit pas un mot de sa fortune, et ne se réserve rien pour son avenir. L'entretien avec Saül à Rama doit avoir offert un immense intérêt, et l'on regrette de n'en rien connaître ; ce serait un thème digne d'un homme de génie, que de nous rendre la conversation du dernier juge et du premier roi des Hébreux. Enfin l'abdication de Samuel est aussi un des tableaux les plus sublimes de ce livre, où il y en a tant ; il faut être bien sûr de son intégrité, pour interroger tout un peuple, comme Samuel l'a fait, avant que le tonnerre eût grondé ; dans le témoignage qu'Israël lui a rendu on reconnaît cette sincérité populaire, qui n'est pas injuste, même quand elle est ingrate, et quand les éclats de la foudre ont confirmé les dernières paroles publiques du vieillard, il n'avait plus rien à désirer ; Dieu s'était déclaré pour lui. Aussi comme ce tonnerre a dû retentir au fond du cœur de Saül ! Quelle leçon, au premier jour de son règne, que cette scène solennelle ! Quelle gloire, s'il finit comme Samuel vient de finir ! Mais, hélas ! que le mont de Guilboé ressemble peu pour Saül aux plaines de Mitspa !

» Dans les circonstances du célèbre sacrifice qui servit d'épreuve à la foi de Saül, le ministère de Samuel se borne à prononcer les arrêts divins et à déclarer au nouveau roi qu'il est rejeté de Dieu, en d'autres termes, que le sceptre ne resterait point dans sa maison, et que sa dynastie commencerait et finirait avec lui ; jugement qui fut confirmé au retour de la guerre contre les Amalécites. Evidemment les torts de Saül doivent, dans les deux cas, expliquer et justifier la conduite de Samuel.

» L'extermination des Amalécites, commandée par Samuel, n'offre, comme les guerres de Josué, que les difficultés ordinaires de cette question. Ce peuple, l'un des plus anciens de ces contrées, et qui paraît avoir été longtemps l'un des plus civilisés et des plus puissants, mais aussi des plus cruels, fut le premier ennemi qui attaqua les Hébreux au sortir de l'Égypte (*Ex.* XVII, 8, etc.). C'était braver tous les prodiges de cette délivrance, à peine accomplis, et prendre parti pour les oppresseurs ; c'était, selon la belle expression de Moïse, lever la main contre le trône de l'Éternel. La sentence de condamnation fut alors divinement prononcée, renouvelée vers la fin du pèlerinage (*Deut.* XXV, 17, etc.), et remise au temps où Israël, en paix avec ses voisins, serait maître en Chanaan. Depuis lors, la haine contre Israël était devenue héréditaire, et les Amalécites avaient saisi toutes les occasions propices de faire des incursions sauglantes sur le territoire hébreu, sous Ehud (*Jug.* III, 13), sous Gédéon (*Jug.* VI, 3 ; VII, 12 ; X, 12). Samuel, comme prophète, a simplement déclaré que le jour était venu d'exécuter le jugement divin, qu'un antique oracle (*Nom.* XXIV, 20) appuyait. On a dit, contre la justice de la sentence, qu'elle n'a été remplie qu'environ 400 ans après avoir été rendue ; étrange objection de trouver mauvais que

Dieu accorde un long répit à un peuple qu'il a proscrit pour s'être opposé, dès le principe et sans relâche, à ses desseins hautement proclamés par une foule de prodiges. Le supplice d'Agag, que l'on a tant reproché à Samuel, en s'efforçant de faire croire qu'il l'avait mis à mort de ses propres mains, rentre dans la condamnation générale, et loin de présenter quelque difficulté particulière, est assez justifié par le peu que l'on sait de ce prince. Enfin il est tellement évident que toute la conduite de Samuel se borne ici à remplir un message divin, qu'il est impossible d'imaginer par quel motif d'intérêt, de vengeance ou de haine, un vieillard sort de sa retraite et vient commander l'extermination d'un peuple avec lequel il n'avait eu ni relation ni querelle. Il y a donc ici un oracle ou bien un trait de férocité gratuite étrangère au cœur de l'homme. Nous croirons à l'oracle, ne fût-ce que par respect humain.

» Samuel est le premier prophète que l'on trouve placé à la tête d'une école de prophètes (I Sam. XIX, 20). Il est probable qu'après la guerre des Amalécites, lorsqu'il se retira entièrement des affaires publiques, il a consacré ses dernières années à diriger cet établissement; peut-être même a-t-il été le fondateur de ces institutions dont l'Écriture fait mention si souvent sous les rois et pour la première fois lors de l'élection de Saül (I Sam. X, 5). Ces écoles se multiplièrent dans la suite; il s'en forma en diverses villes de Juda et d'Israël, et le système théocratique de la religion et de la royauté israélite les rendait indispensables. La foi y trouvait un asile dans les temps d'idolâtrie, la loi des interprètes, le gouvernement des conseillers, et Dieu des prophètes toujours prêts à rendre ses oracles. Tel était l'avantage de ces séminaires, que l'impiété même paraît avoir voulu les imiter, surtout sous Achab, et opposer école à école. Dans ces réunions, dont les règles d'admission et les habitudes intérieures sont incertaines, on se livrait à l'étude de la loi, des rites et de l'histoire d'Israël; on cultivait la poésie et la musique sacrée; on faisait des prières en commun; divers exercices de piété étaient en usage, et les pures traditions se conservaient. Il est probable que dans ces écoles les personnes pieuses se réunissaient, les jours de sabbat et de nouvelle lune (II Rois IV, 23), pour entendre lire et expliquer la loi. Du temps de la captivité, on s'assemblait ainsi auprès d'un prophète pour l'écouter et recevoir ses instructions (Eze. XIV, 1; XX, 1. Dan. VI, 11), et c'est probablement dans ces réunions qu'il faut chercher l'origine des synagogues. Il est permis de croire que la Providence avait un autre but, digne de sa sagesse et de sa bonté, dans la fondation de ces collèges dès le commencement de la royauté. Après le schisme des dix tribus, les lévites, pour la plupart, passèrent dans le royaume de Juda, et la vraie religion serait restée sans défenseurs dans le royaume d'Israël, si ces écoles, répandues dans le pays, n'avaient gardé le dépôt de la vérité : aussi c'est vers le temps de

l'impiété la plus effrénée, sous les Elie et les Elisée, qu'on les voit le plus fleurir, en dépit des persécutions d'Achab et de Jézabel. Dieu seul peut ainsi préparer d'avance des ressources contre les erreurs des peuples et des rois.

» Le caractère de Samuel nous semble facile à décrire; deux traits y dominent : le calme et l'intégrité. Il fait tout, il dit tout avec tranquillité, avec circonspection; dès sa jeunesse, accoutumé à cette contrainte continuelle à laquelle oblige le service d'un vieillard, on ne remarque aucune imprudence, aucune précipitation dans sa conduite; il reste maître de ses actions et de ses paroles lorsqu'il dirige les plus graves événements comme lorsqu'il préside les assemblées d'Israël, et sans avoir l'enthousiasme qui distingue plusieurs prophètes après lui, il a autant de zèle, autant de majesté. Ce calme habituel, nécessaire à sa mission, ne venait point d'un manque de sensibilité; il évite d'humilier devant les anciens du peuple (I Sam. XV, 30) le prince rejeté de Dieu, et il pleure le premier des condamnations qu'il prononce (I Sam. XV, 35; XVI, 1). Son intégrité a fait surtout sa gloire; il a traversé sans faillir un temps difficile. On croirait que la Providence l'a placé si près du trône de Saül, dont le règne a commencé la corruption d'Israël, pour être le modèle d'un véritable Israélite à la naissance de la monarchie, tel que Jérémie s'est montré au temps de sa fin. Il est à nos yeux, malgré l'extrême adresse que l'on a mise à le dénigrer, le Nathanael de l'ancienne alliance dans le cœur duquel il n'y a point eu de fraude (Jean I, 47). Aussi, quoique instrument presque passif de la Providence envers Héli, Saül et David, Samuel a trouvé moyen d'être un grand homme. Voilà le privilège de la vertu; la vie du juste, quelle qu'elle soit, suffit à sa gloire.

» Samuel mit par écrit le droit du royaume (I Sam. X, 25), et déposa ce livre devant l'Éternel, c'est-à-dire, dans le sanctuaire, à côté de l'arche. On a pensé que cet ouvrage était un résumé des discours qu'il prononça pour détourner le peuple de persister à demander un roi. Certes ce n'était pas là le droit du royaume, mais les abus du pouvoir royal, et il est juste de croire que ce code était un développement des principes posés par Moïse sur la royauté (Deut. XVII, 18). Il paraît même qu'à son avènement le roi prêtait serment de se conformer à ces institutions, et traitait ainsi alliance avec le peuple (II Sam. V, 3; I Chr. XI, 3; II Rois XI, 12; II Chr. XXIII, 11). Samuel avait composé sur les commencements de David des mémoires (I Chr. XXIX, 29) qui ont servi peut-être à la rédaction des livres connus sous son nom et dont on convient qu'il n'est pas l'auteur.

» Jérémie lui rend le plus beau témoignage (Jer. XV, 1); il le cite à l'égal de Moïse. Saint Pierre (Act. III, 24) et saint Paul (Act. XIII, 20) se servent de son nom comme marquant une des grandes époques de l'histoire, et ce dernier ne l'a pas oublié dans la

liste des grands hommes d'Israël (*Heb.* XI, 32). »]

SAMUEL, qu'on fait fils du prophète Urie, *Jérémie*, XXVI, 23, parle du prophète Urie, mais il ne dit rien de Samuel. L'Écriture n'en parle en aucun endroit, et ce que les Espagnols en racontent ne mérite aucune attention. Ils disent qu'étant venu en Espagne il y mourut, et que six cents ans après, saint Jacques le Mineur le ressuscita, le baptisa, le nomma Pierre, et le fit évêque de Brague, où il finit sa vie par le martyre.

SANABALLAT, chef ou gouverneur des Chutéens ou Samaritains, fut toujours grand ennemi des Juifs. Il était natif d'Heron ou Horonaïm, ville au delà du Jourdain, dans le pays des Moabites. Lorsque Néhémie fut arrivé de Suse à Jérusalem (a), et qu'il commença à rebâtir les murs de Jérusalem, Sanaballat, Tobie et Gossem s'en raillèrent, et lui envoyèrent demander pourquoi il faisait cette entreprise, et si ce n'était pas là une révolte contre le roi. Mais Néhémie leur répondit : *C'est le Dieu du ciel qui nous assiste, et nous sommes ses serviteurs. Pour vous, dit-il aux Chutéens, vous n'avez ni part ni droit à Jérusalem, et votre nom y sera toujours en oubli.* Et comme Néhémie continuait son entreprise avec ardeur, Sanaballat entra dans une grande colère (b), et dit devant les Samaritains : *Que font ces pauvres Juifs ? Les peuples les laisseront-ils faire ? Achèveront-ils leurs ouvrages, et en feront-ils la dédicace en un même jour ? Bâtiront-ils avec ces pierres que le feu a mangées et réduites en poussière ?* Tous ces discours ne ralentirent pas l'ardeur de Néhémie, et il travailla avec tant de diligence, qu'enfin les murs de Jérusalem furent entièrement achevés.

Alors Sanaballat, Tobie et Gossem (c) envoyèrent prier Néhémie de venir avec eux à la campagne, afin d'y faire alliance et d'y jurer amitié ensemble ; mais ce n'était que pour tâcher de le surprendre et de lui faire violence. Néhémie leur fit réponse qu'il était occupé à un grand ouvrage qu'il ne pouvait quitter. Ils lui firent quatre fois la même invitation, et autant de fois il leur fit la même chose. Enfin Sanaballat lui écrivit en ces termes : *Il court un bruit parmi les peuples, et Gossem le publie, que vous voulez vous révolter avec les Juifs ; que votre dessein dans le rétablissement des murs de Jérusalem est de vous faire roi des Juifs, et que, dans la même pensée, vous avez aposté des prophètes pour dire que vous êtes roi du pays. Et comme le roi doit être informé de ces choses, venez nous trouver, afin que nous en conférions ensemble.* Mais Néhémie lui envoya un homme pour lui dire qu'il n'était rien de toutes ces choses, et qu'il les inventait de sa tête. Le

même Sanaballat avait gagné un faux prophète nommé Séméias (d), qui vint consommer à Néhémie de se retirer dans le temple, de peur que l'on n'attentât à sa vie. Mais Néhémie évita encore ce piège par sa prudence.

Néhémie ayant été obligé de s'en retourner à Suse auprès du roi Artaxerxès (e), le grand prêtre Eliasib maria son petit-fils Manassé, fils de Joïada son fils, à une fille de Sanaballat, et il permit à un nommé Tobie, allié de Sanaballat, de se faire un appartement dans le temple. [Voyez ELIASIB.] Néhémie, à son retour à Jérusalem (f), chassa Tobie hors du temple, et ne voulut pas souffrir que Manassé, petit-fils du grand prêtre, demeurât dans la ville et continuât à faire les fonctions du sacerdoce. Manassé, ainsi exilé, se retira auprès de Sanaballat son beau-père, lequel lui procura le moyen d'exercer son sacerdoce sur le mont Garizim, par l'occasion que nous allons dire.

Alexandre le Grand étant entré dans la Phénicie (g), et ayant formé le siège de Tyr, Sanaballat quitta le parti de Darius, roi de Perse, et alla, à la tête de huit mille hommes, offrir ses services à Alexandre. Ce prince le reçut fort bien, et Sanaballat lui demanda avec instance qu'il lui permit d'ériger un temple sur le mont Garizim, où il pût établir son gendre Manassé pour grand sacrificateur. Alexandre y donna aisément les mains, et Sanaballat se hâta d'y travailler ; car il devait être fort vieux, puisque cent vingt ans auparavant, c'est-à-dire, l'an du monde 3550, il était déjà gouverneur des Samaritains. Quelques-uns même ont cru que Sanaballat, qui vivait du temps d'Alexandre, était différent de celui qui s'opposa si fort à Néhémie ; mais nous ne voyons pas de nécessité absolue de le faire. Toutefois Josèphe fait Sanaballat Cuthéen d'origine, et ne parle point de celui qui s'opposa à l'entreprise de Néhémie. Il nomme *Nicaso* la femme de Manassé, et dit que Sanaballat mourut neuf mois après qu'il se fut soumis à Alexandre. Voyez ci-devant l'article de MANASSÉ, gendre de Sanaballat.

SANAN, ville de la tribu de Juda. *Josue*, XV, 37.

SANCHONIATHON. On dit que ce nom en phénicien signifie *le zèle de la loi*. Porphyre, cité dans Eusèbe (h), dit que Sanchoniathon de Bérythe, qui vivait avant la guerre de Troie, voulant faire une histoire complète de ce qui regardait les Phéniciens, ramassa dans les archives publiques et dans les villes particulières tout ce qui pouvait contribuer à son dessein ; qu'il joignit à cela l'étude de l'histoire des Juifs, qu'il étudia dans les Mémoires de *Jérombal*, prêtre du dieu *Jévo*. Cet ouvrage de Sanchoniathon fut composé d'abord en phénicien, et ensuite traduit en

(a) I Esdr. II, 10, 19. An du monde 5550, avant Jésus-Christ 450, avant l'ère vulg. 454.

(b) II Esdr. IV, 1, 7.

(c) II Esdr. VI, 1, 2, 3, etc. An du monde 5550, avant Jésus-Christ 450, avant l'ère vulg. 454.

(d) II Esdr. VI, 12, 14.

(e) II Esdr. I, 2, 5, 4, 28. An du monde 5365, avant Jésus-Christ 457, avant l'ère vulg. 441.

(f) On ignore l'année précise de son retour.

(g) *Joseph. Antiq. l. XI, c. ult.* L'an du monde 3672 avant Jésus-Christ 528, avant l'ère vulg. 552

(h) *Euseb. Præparat. l. I, c. ix*

grec par Philon de Biblos. Porphyre en cite de grands fragments qu'Eusèbe a copiés et a insérés dans ses livres de la *Préparation évangélique*. Quelques savants (a) ont cru que *Jérombal*, prêtre du Dieu *Jévo*, n'était autre que Gédéon, à qui l'Écriture donne aussi le nom de *Jérobaal* (b), et qu'on a pu prendre pour un prêtre du dieu *Jévo*, parce qu'il avait sacrifié au dieu *Jéhovah* (c), et qu'il avait chez lui un éphod ou un vêtement sacerdotal. Mais d'autres savants (d), en grand nombre, révoquent en doute tout ce que l'on a dit sur Sanchoniathon; et il y en a même qui vont jusqu'à soutenir que c'est un auteur qui n'exista jamais, et qu'apparemment Porphyre, qui l'a cité et qui l'a voulu mettre en vogue, l'avait forgé et fabriqué lui-même.

Voici les principales raisons qui font juger que cet auteur n'a jamais existé, et que son ouvrage a été supposé pour affaiblir l'autorité des livres sacrés des Juifs, en faisant voir que leur théologie est prise de celle des Phéniciens, et en même temps pour ruiner la religion chrétienne, qui est fondée sur l'Ancien Testament. Le premier argument qu'on propose contre son authenticité est le silence des anciens. Quelle apparence que les Grecs, qui avaient fait tant de conquêtes en Orient, et qui étaient si curieux des livres anciens, eussent négligé ou oublié celui-là? On dit que Philon de Biblos ne le traduisit que du temps d'Adrien: c'est encore assez tôt pour être connu et cité par les anciens Pères grecs, comme Justin le Martyr, Tatien, Origène, qui vivaient en Égypte ou en Palestine, lesquels néanmoins n'en ont fait aucune mention. Eusèbe, qui l'a cité, ne l'avait pas vu entier; il n'en a connu que les fragments qu'il a tirés de Porphyre.

Le second argument est tiré du livre même, ou des fragments du prétendu Sanchoniathon. On voit par tout son récit qu'il a voulu copier Moïse, et l'ajuster avec les fables des Grecs; mais il y réussit si mal, qu'il se trahit à chaque pas. Il a connu le chaos de Moïse, l'esprit qui se remuait sur les eaux, la formation des animaux raisonnables et des animaux dénués de raison. Il exprime le *Fiat* tout-puissant du Créateur sous l'idée du tonnerre qui réveille ces animaux et leur donne la vie, et sous le nom du vent *Kol-pia* ou la parole de la bouche de Dieu. Le premier-né dont il parle est Adam, qui adore *Baal Samin*, ou le dieu du ciel. *Nemrum* est le même que Nemrod; le chasseur et le pêcheur sont apparemment les fondateurs de Sidon; *Zeida* en hébreu signifie la pêche et la chasse. Le *Laboureur* est Noé; *Misor* est Mezraïm, fondateur ou père des Égyptiens; *Berith* est femme d'*Elion*.

Elion en hébreu signifie le Très-Haut; *Berith*, l'alliance. *Baal Berith* est connu dans le livre des Juges. Jusque-là cela est tolérable.

Mais que veut-il dire, quand il dit que le dieu *Dagon* est dérivé du froment et est le même que Jupiter le Laboureur; que Saturne fut surnommé Israël par les Phéniciens; que le même Saturne immola son fils Jéhud; qu'on donna le nom d'Elohim aux alliés d'*Ilus* ou Israël?

Il avait quelque connaissance de l'histoire d'Abraham et d'Isaac; mais elle était si superficielle, qu'il confond le premier avec Jacob ou Israël, son petit-fils. Les Hébreux donnaient quelquefois à Dieu le nom de *Sadaï*, c'est-à-dire, qui se suffit à lui-même. Le prétendu Sanchoniathon le dérive d'une autre racine qui signifie les champs. Il a tiré plusieurs choses des fables des Grecs, qu'il brouille avec la théologie des Phéniciens et des Hébreux. Ce qu'il dit de l'Eon et du premier-né paraît pris de l'erreur des Valentiniens.

On prétend qu'il est tombé dans une erreur grossière en parlant de la ville de Tyr, qui devait lui être inconnue, supposé qu'il ait vécu du temps de Gédéon et avant la guerre de Troie; puisque l'on croit que Tyr ne fut bâtie que 240 ans avant le temple de Salomon (e). Mais ce dernier fait souffre difficulté par deux raisons: la première, parce que Gédéon vivait 240 ans avant Salomon, et la seconde, parce que l'ancienne Tyr, bâtie dans le continent vis-à-vis de la nouvelle, subsistait apparemment dès le temps de Josué. Voyez l'article de Tyr. Quant à Sanchoniathon, on peut consulter les auteurs que nous avons cités. — [Voyez aussi *Dissertation sur l'authenticité des fragments de l'Histoire phénicienne de Sanchoniathon*, par M. Séguier de Saint-Brisson, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, tom. XVIII et XIX.]

SANCTA. Le saint se met quelquefois pour tout le temple, et même pour le ciel, qui est le lieu de la demeure du Tout-Puissant. Par exemple (f): *Præsertim cum de sanguine illius non sit illatum intra sancta, et comedere debueritis eam in sanctuario*; où *sancta* et *sanctuarium* ne signifient que le temple ou le parvis des prêtres, qui est nommé *sancta* comparé au parvis du peuple, comme dans Ezéchiel, XLII, 14: *Sacerdotes non egredientur de sanctis in atrium exterius*; et dans les Machabées (g): *Ascendamus nunc mundare sancta*: Allons purifier le temple.

SANCTA se met quelquefois pour le ciel: Que le Seigneur vous envoie du secours de son saint (h), du ciel. Pour vous, Seigneur, votre demeure est dans le saint (i): *Tu au-*

Græc. l. I, c. xxviii. Voyez aussi une dissertation sur ce sujet dans les journaux de Trévoux, janvier 1714, etc.

(e) *Joseph. Antiq. l. VIII, c. ii.*

(f) *Levit. x, 18.*

(g) *I Mac. iv, 56.*

(h) *Psal. xix, 3.*

(i) *Psal. xxi, 4.*

(a) Vide Bochart. *Chanaan. l. II, c. xvii.* Huet. *Demonst. Evang. proposit. 4, c. iii, art. 2.* Voss. *de Hist. Græc. l. I, c. i.*

(b) *Judic. vi, 32.*

(c) *Judic. vi, 20, 26, 27; viii, 27, 29.*

(d) *Anton. Vandal. de Sanchon. Du Pin, Bibl. Eccles. Henric. Dodwel. Dissert. peculiari anglie edita. Henr. Ursinus de Zoroastr. et Sanchoniat. Albert. Fabric. Bibl.*

tem in sancto habitas. Le Seigneur a jeté les yeux du haut de son saint; il a regardé du ciel sur la terre, etc. (a). *Louez le Seigneur dans ses saints; louez-le dans son firmament* (b).

SANCTA se prend aussi en général pour toutes les choses saintes et consacrées à Dieu, et *sancta sanctorum* pour celles qui lui sont consacrées d'une façon plus particulière; par exemple, l'autel des holocaustes est nommé *sanctum sanctorum*. *Exod. XXIX, 37: Et erit sanctum sanctorum;* de même que l'huile de parfum dont on oignait l'autel et les vases sacrés. *Exod. XXX, 10.* Enfin on donne la même qualification à tous les ustensiles du saint et du sanctuaire, et aux offrandes et aux hosties dont l'usage était réservé à Aaron et à ses fils. *Voyez Exod. XXX, 36; Levit. II, 3, 10; VI, 17, 25, et ailleurs.*

SANCTIFIER se met aussi pour se préparer. Ainsi Josué (c) dit au peuple: *Sanctifiez-vous, car demain le Seigneur fera des merveilles au milieu de vous. Préparez-vous à passer le Jourdain.* Le Seigneur dans Isaïe (d) appelle les Mèdes *ses sanctifiés: Ego mandavi sanctificatis meis;* je les ai destinés et comme consacrés pour être les exécuteurs de ma vengeance contre Babylone. *Voyez aussi Num. XI, 18: Sanctifiez-vous, vous mangerez demain de la chair.* Et Josué VII, 13: *Sanctifiez le peuple, et dites-leur: Sanctifiez-vous, car l'un de vous a réservé de ce qui était dévoué à l'anathème.* Jérémie, VI, 4: *Sanctifiez la guerre contre Jérusalem. préparez-vous à lui faire la guerre.* Et XII, 3: *Rassemblez-les comme un troupeau qu'on destine à la boucherie; sanctifiez-les pour le jour du carnage.* Et ch. LI, 27, 28: *Rassemblez des troupes contre Jérusalem; sanctifiez les nations contre elle; qu'elles se préparent à lui faire la guerre.* Et Joel I, 14: *Sanctifiez le jeûne, ordonnez un jeûne solennel.* Michée, III, 5: *Les faux prophètes sanctifient la guerre contre ceux qui ne leur donnent rien; ils leur déclarent la guerre; ils leur annoncent toutes sortes de malheurs.* Sophonie ch. I, 7: *Le Seigneur a préparé ses hosties pour le jour de la vengeance, il a sanctifié les conviés.* Tout est prêt pour la vengeance.

Le terme *sanctifier* a plusieurs sens, de même que ceux de *saint* et de *sainteté*, dont on a parlé ci-devant sous l'article SAINT. Nous prions le Seigneur que son nom soit sanctifié, c'est-à-dire, honoré, loué, glorifié par tout le monde, et surtout par ceux qui ont l'avantage de le connaître; qu'ils le sanctifient par leur bonne vie, leur fidélité, leur soumission à ses ordres; et que ceux qui ne le connaissent pas parviennent à sa connaissance, écoutent sa parole, se rendent dociles aux instructions de ses prédicateurs. On comprend encore mieux ce que veut dire

sanctifier le nom de Dieu par ce qui lui est opposé, c'est-à-dire, profaner le nom de Dieu, en jurant en vain, en blasphémant, en donnant son nom à des idoles, en fournissant aux impies et aux incrédules l'occasion de le blasphémer par notre mauvaise vie et par nos scandales.

Il est dit que *Dieu est sanctifié dans ceux qui l'approchent* (e), dans ses prêtres, lorsque, par le châtement terrible et exemplaire de Nadab et d'Abiu, il fait voir quelle pureté il exige de ses serviteurs, quelle ponctualité il veut qu'on apporte dans son service. Le Seigneur se plaint dans un autre endroit que Moïse et Aaron ne l'ont pas sanctifié devant les enfants d'Israel: *Quia non credidistis mihi, ut sanctificaretis me coram filiis Israel* (f). Et comment ne l'ont-ils pas sanctifié? En témoignant quelque défiance en ses paroles: *Quia non credidistis mihi.* Dieu sanctifie le septième jour (g); il le consacre à son service. Il sanctifie tous les premiers-nés (h); il veut qu'on les lui offre et qu'on ne les considère pas comme choses profanes et destinées à des usages communs. Moïse (i) sanctifie les Israélites, et les dispose par le bain et l'abstinence de l'usage du mariage, par la pureté de leurs habits, à paraître devant le Seigneur, à le recevoir et à faire alliance avec lui.

Ceux qui touchent les choses saintes sont *sanctifiés* (j). Il n'est permis qu'aux prêtres, par exemple, d'offrir des sacrifices sur l'autel. Un laïque qui s'en serait approché aurait contracté une souillure qu'il aurait fallu expier. Ainsi *sanctifier* se prend assez souvent pour souiller, ou contracter une impureté, qui demandait qu'on se purifiât par des sacrifices, ou du moins par le bain et par le lavement de ses habits. *Voyez aussi Exod. XXX, 29: Qui tetigerit ea, sanctificabitur;* Levit. VI, 18, 27, comparez Levit. XXII, 15, 16, où Dieu défend si expressément aux laïques de manger des choses sanctifiées.

SAINT, SAINTETÉ. Ces deux termes se prennent tantôt dans le sens d'une sainteté et d'une pureté extérieure, et tantôt dans le sens d'une sainteté purement extérieure. Dieu est *saint* d'une manière transcendante et infiniment parfaite. Il est la source de la sainteté, de la pureté, de l'innocence. Il sanctifie ses saints, son peuple, ses prêtres. Il exige une parfaite sainteté de ceux qui l'approchent; il veut être sanctifié et honoré par ses serviteurs. Il rejette tout culte qui n'est pas sain et pur. Il ne suffit pas pour approcher de ses autels d'avoir la pureté intérieure. Il exige des Israélites l'exemption des souillures légales. *Soyez saints, leur dit-il, parce que je suis saint.*

Les prophètes donnent au Seigneur le nom (k) de *Saint d'Israel* comme si le nom

(a) Psalm. CI, 20.

(b) Psalm. CL, 1.

(c) Josue, III, 5.

(d) Isaï. XIII, 3.

(e) Levit. X, 3.

(f) Num. XX, 12.

(g) Genes. II, 3.

(h) Exod. XIII, 2.

(i) Exod. XIX, 10, 12, 14.

(j) Exod. XXIX, 37.

(k) Isaï. I, 4; V, 19; X, 20; XXIX, 19; XXXVIII, 27, XL, 14, 16, etc.

de saint était synonyme à celui de Dieu : *Blasphemarunt Sanctum Israel*. Et ailleurs : *Veniat consilium Sancti Israel*. Et encore : *Lætaberis in Sancto Israel*. Le Messie de même est nommé le Saint : *Non dabis Sanctum tuum videre corruptionem (a)*. Et dans Isaïe (b) : *Votre Redempteur est le Saint d'Israel*. Et dans l'Évangile (c) : *Je sais qui vous êtes, vous êtes le Saint de Dieu*. Et encore (d) : *Le Saint qui naîtra de vous sera nommé le Fils de Dieu*. Jésus-Christ est nommé simplement le Saint, dans les Actes (e) : *Vous avez fait mourir le Saint et le Juste, et vous avez demandé la vie d'un meurtrier*. Enfin on donne d'ordinaire pour épithète à la troisième personne de la Trinité le nom de Saint : *Spiritus Sanctus*.

Les Israélites dans l'Écriture sont communément appelés saints, parce qu'ils sont au Seigneur qui les sanctifie, qu'ils font profession de la vraie religion, qu'ils sont appelés à la sainteté, qu'ils doivent travailler à l'acquérir, et qu'en effet plusieurs y arrivaient sous l'ancienne loi. *Vous serez une nation sainte (f), gens sancta*. Vous vous conserverez dans la sainteté (g) : *Viri sancti eritis mihi*. Et encore (h) : *Soyez saints, parce que je suis saint*. Et ailleurs (i) toute la multitude est un peuple de sainteté : *Omnis multitudo sanctorum est*. Nous sommes les enfants des saints, disait Tobie à son fils (j).

Par une suite naturelle de la sainteté infinie de Dieu, tout ce qui lui appartenait était qualifié saint : son temple, ses ministres, ses solennités, le pays qu'il avait donné à son peuple. On trouve à tout moment ces expressions : ce jour est saint et solennel, des habits saints, de l'huile sainte, un camp saint, la terre sainte ; la ville sainte, le saint nom, le jour saint, les âmes saintes, etc.

Les chrétiens sont encore plus particulièrement dénommés saints, comme étant appelés et destinés à une plus sainte perfection et une plus excellente sainteté ; comme ayant reçu les gages du Saint-Esprit d'une façon plus parfaite et plus abondante. Saint Luc dans les Actes, et saint Paul dans ses Épîtres désignent d'ordinaire les chrétiens sous le nom de saints : *Seigneur, vous savez combien de maux cet homme a faits à vos saints (k)*. Saint Pierre arriva chez les saints qui étaient à Lydde ; il y ressuscita Tabyte et la rendit aux saints (l). Saint Paul adresse son Épître aux Romains : *Dilectis Dei vocatis sanctis*. Il parle en vingt endroits des cueillettes qui se faisaient pour les saints.

SANCTUAIRE. On appelle de ce nom la partie la plus secrète et la plus intime du temple de Jérusalem, dans laquelle était

l'arche d'alliance, et où nul autre que le grand prêtre n'entraît, et encore n'y entraît-il qu'une fois l'année au jour de l'expiation solennelle. On donnait le même nom de sanctuaire à la partie la plus sacrée du tabernacle qui fut dressé dans le désert, et qui subsista encore quelque temps après la construction du temple. On nommait l'un et l'autre *Sanctuarium*, ou *Sancta sanctorum*. On peut voir la description du sanctuaire, et ses dimensions dans l'article de **TABERNACLE**, et dans celui du **TEMPLE de Jérusalem**.

Quelquefois le nom de *Sanctuaire* se prend en général pour le temple ou pour le lieu saint, pour le lieu destiné au culte public du Seigneur. Il semble même que Moïse le mette pour la terre sainte (m) : *Introduces eos et plantabis in monte hæreditatis tuæ... sanctuarium tuum, quod firmaverunt manus tuæ*. Et ailleurs (n) il dit que ceux qui offrent leurs enfants au dieu Moloch souillent le sanctuaire du Seigneur ; il défend au grand prêtre de sortir du temple pour faire le deuil de ses proches, de peur qu'il ne profane le sanctuaire du Seigneur (o), c'est-à-dire, le temple désigné par sa principale partie. On croit que le sanctuaire est quelquefois mis pour le ciel (p) : *Respice de sanctuario tuo et de excelso cælorum habitaculo*. L'Hébreu : *Regardez de la demeure de votre sanctuaire, du haut du ciel*. — [Voyez **SANCTA**.]

SANCTUAIRE (POIDS DU). Voyez **POIDS**.

SANDALES. On trouve le nom de *sandales* dans trois endroits de l'Écriture. Judith allant au camp d'Holopherne mit à ses pieds des sandales (q), et Holopherne fut pris par les yeux, ayant vu les sandales de Judith (r) : *Sandalia ejus rapuerunt oculos ejus*. C'était donc une chaussure magnifique et d'une beauté extraordinaire, qui était propre aux dames de condition et aux personnes qui se piquaient de beauté. Elles avaient d'ordinaire des esclaves qui portaient leurs sandales, qui étaient quelquefois d'or ou d'autre matière précieuse, et souvent elles avaient des boîtes pour serrer ces sandales. Ces boîtes sont nommées dans Ménandre *sandalothecæ*, et les esclaves qui portaient ces chaussures sont appelés dans les auteurs latins *sandaligeruli pueri*, ou *sandaligerulæ puellæ (s)*. Saint Jean-Baptiste dit qu'il ne s'estime pas digne d'être le porteur des sandales du Sauveur (t) : *Cujus non sum dignus calceamenta portare*. Les profanes ont dit qu'Hercule, devenu l'esclave d'Omphale, reçut souvent des coups de sa sandale (u).

Mais il y avait aussi des sandales qui servaient aux hommes et qui n'étaient nullement précieuses. Jésus-Christ en permet l'u-

(a) *Psalm. xv, 10.*

(b) *Isai. xli, 54.*

(c) *Luc. iv, 14.*

(d) *Luc. i, 31.*

(e) *Act. iii, 24.*

(f) *Exod. xix, 6.*

(g) *Exod. xxii, 31.*

(h) *Levit. xi, 44, 45.*

(i) *Nun. xvi, 3.*

(j) *Tob. ii, 18.*

(k) *Act. ix, 13.*

(l) *Act. ix, 52, 41.*

(m) *Exod. xv, 17.*

(n) *Levit. xx, 5.*

(o) *Levit. xxi, 12.*

(p) *Deut. xxvi, 13.*

(q) *Judith. x, 5.*

(r) *Judith. xvi, 11.*

(s) *Plant. in Trinum, act. ii, scen. 1.*

(t) *Matth. iii, 11.*

(u) *Lucian. lib. de Scribenda Historia. Terent. Eunuch. act. v, scen. 8.*

sage à ses disciples (a). Des nations entières, comme les Nabathéens (b), en portaient. D'abord les sandales ne furent que des semelles liées par-dessus le pied par des liens ou des courroies; ensuite on les couvrit; enfin on nomma même les souliers sandales; et dans les auteurs qui parlent des rites et des ornements ecclésiastiques on trouve le nom de *sandales* pour marquer les souliers précieux que les prélats portent dans les cérémonies. On peut voir Benoît Baudouin dans son traité de *Calceo antiquo*; M. Du Cange, *Glossar.*, *Sandalia*; Saumaise sur Tertullien, de *Pallio*, etc.

SANG. Dieu défendit dès le commencement du monde (c) de manger ni le sang seul, ni le sang mêlé avec la chair, c'est-à-dire, les chairs étouffées et dont on n'aurait pas tiré le sang, parce que l'âme de l'animal est dans le sang (d); c'est-à-dire, la vie animale dépend tellement du sang, que l'animal ne peut vivre sans cela. De là viennent les diverses acceptions du terme *sang*.

1° Il se prend pour la vie. *Dieu répètera le sang de l'homme*; c'est-à-dire, il punira l'homicide, de quelque manière qu'il soit arrivé. *Que son sang soit sur nous*; qu'on nous impute sa mort. *La voix du sang d'Abel crie vers le Seigneur*; le meurtre commis sur sa personne crie vengeance. *Propinquus sanguinis* (e), *ultor sanguinis*; celui qui doit tirer vengeance d'un meurtre commis en la personne de son parent.

2° LE SANG se met pour la parenté. Nul ne s'approchera de la femme qui est sa proche parente: *Ad proximam sanguinis sui* (f). Aman était étranger au sang des Perses (g); il était d'une race étrangère.

3° LE SANG se met pour ce qui arrive d'ordinaire aux femmes (h): *Qui coierit cum muliere in fluxu menstruo, . . . ipsaque aperuerit fontem sanguinis sui, interficientur ambo.* Et (i): *Si coierit cum ea vir tempore sanguinis menstrualis, immundus erit septem diebus* (j). . . *Si pepererit masculum, triginta tribus diebus manebit in sanguine purificationis suæ.*

4° LA CHAIR ET LE SANG SONT souvent opposés à l'esprit et à la raison. Ce n'est pas la chair et le sang qui vous ont révélé cela; c'est mon Père qui est dans les cieux (k). La chair et le sang ne posséderont point le royaume de Dieu (l). *Vous n'avez point à combattre contre la chair et le sang*, contre des ennemis visibles, composés de chair et de sang, *mais contre les princes et les puissances de ce monde* (m), contre les démons, etc.

5° Le vin est aussi nommé le *sang de la vigne*: *Sanguinem uvæ biberet meracissi-*

mum (n). Et Juda lavera son manteau dans le sang du raisin (o).

6° Les prêtres sont établis de Dieu pour juger entre lèpre et lèpre, *entre sang et sang* (p); c'est-à-dire, pour juger dans les matières criminelles et où il s'agit de la mort d'un homme, si le meurtre est casuel ou volontaire, ou s'il est digne de pardon.

7° David dit qu'il ne boira point le sang (q) de ses héros qui avaient exposé leur vie pour lui aller querir de l'eau à la citerne de Béthléem; c'est-à-dire, qu'il ne boira pas de cette eau qui a failli leur coûter la vie.

8° Dieu s'était réservé le sang de toutes les victimes, comme maître absolu de la vie et de la mort. On devait répandre le sang des animaux sur son autel, ou au pied de son autel, selon la nature des sacrifices; et si l'on était trop éloigné du temple, on le versait à terre et on le couvrait de poussière. Ce sang des victimes de l'Ancien Testament n'était que la figure du sang que Jésus-Christ a versé pour nous, et qui nous a mérité le pardon de nos péchés.

HOMME DE SANG, époux de sang, c'est-à-dire, un homme cruel et sanguinaire; une ville meurtrière et coupable du sang des saints et des prophètes; un époux acheté au prix du sang, ou qui est l'occasion et la cause innocente de l'effusion du sang de ses fils: c'est ainsi que Séphora appela Moïse, son mari, lorsqu'elle eût donné la circoncision à ses fils pour les garantir de la mort dont ils étaient menacés. *Bâtir sa maison dans le sang* (r); c'est-à-dire, par l'oppression et le sang des malheureux. *Laver ses pieds dans le sang* (s); remporter une victoire sanglante et signalée. La Vulgate lit: *Laver ses mains*; mais l'Hébreu porte: *Il laveru ses pieds*. Le vengeur du sang (t) est celui qui, selon l'usage, était chargé comme plus proche parent de poursuivre la vengeance du meurtre de son parent. *Rechercher le sang*, c'est-à-dire, se venger.

Délivrez-moi du sang: *Libera me de sanguinibus* (u); pardonnez-moi le meurtre d'Urie que j'ai fait mettre à mort. *Je visiterai le sang de Jézabel* (v); je vengerai le sang qu'elle a répandu. *Sanguis sanguinem tetigit* (x): Ils commettent meurtre sur meurtre. Un sang n'est pas essuyé qu'ils en répandent un autre. La lune se changera en sang (y), elle paraîtra rouge comme le sang. *Vivez dans votre sang* (z). Je vous ai vue toute souillée du sang de votre naissance, et je vous ai dit: Malgré cette impureté dont vous êtes chargée, je veux vous donner la vie. *Tu quoque in sanguine testamenti tui emisisti*

(a) Marc. vi, 9.

(b) Strabo, Geograph. l. XVI.

(c) Genes. ix, 4, 5, 6.

(d) Levit. xvii, 11; Deut. xii, 23.

(e) Num. xxv, 24, 27.

(f) Levit. xviii, 6.

(g) Esth. xvi, 10.

(h) Levit. xx, 18.

(i) Levit. xv, 24.

(j) Levit. xii, 4.

(k) Matth. xvi, 17.

(l) I Cor. xv, 30.

(m) Ephes. vi, 12.

(n) Deut. xxxii, 14.

(o) Genes. xlix, 11.

(p) Deut. xvii, 8.

(q) I Par. xi, 19.

(r) Habac. ii, 11.

(s) Psalm. lvi, 11.

(t) Num. xxxv, 27.

(u) Psalm. l, 16.

(v) Osee, i, 4.

(x) Osee, iv, 2.

(y) Joel. ii, 31.

(z) Ezech. xvi, 6.

vinctos tuos de lacu (a). Il parle de Jésus-Christ. Vous avez délivré vos captifs, les saints Pères qui étaient dans l'enfer, vous les avez rachetés par le sang de votre alliance que vous avez répandu pour eux. Quelques-uns l'expliquent de la délivrance des Hébreux de l'Égypte : Dieu les a tirés de cette prison par le sang de son alliance, de son Agneau pascal. On dit que *le sang crié (b)* de dessus la terre, que *la terre a bu le sang*, qu'elle *est enivrée de sang (c)*; que le sang est dans les mains de quelqu'un; que le sang est sur la tête de quelqu'un, etc. Toutes ces expressions s'entendent mieux par la force qui les accompagne que par tous les commentaires qu'on pourrait faire pour les expliquer.

Le sang de Jésus-Christ est le prix de notre salut; c'est par son sang qu'il a acquis son Eglise (*d*) : *Quam acquisivit sanguine suo*. C'est par le mérite de son sang que nous acquérons la justification et la rémission de nos péchés : *Justificati in sanguine ipsius (e)*. Et encore (*f*) : *Habemus redemptionem per sanguinem ejus*. C'est par son sang qu'il a pacifié toutes choses au ciel et en la terre (*g*) : *Pacificans per sanguinem crucis sive quæ in terris, sive quæ in cælis sunt*. C'est par son sang qu'il est entré dans le ciel et qu'il nous en a procuré l'entrée (*h*) : *Per proprium sanguinem introivit semel in sancta, æterna redemptione inventa*. Son sang est le sang de l'alliance nouvelle et éternelle (*i*), qui a été répandu pour les péchés des hommes, qui nous sert de breuvage, et qui est en nous un gage de l'immortalité.

SANGLIER, *aper*, ou *singularis ferus*. Cet animal était impur, de même que le porc. Le prophète se plaint dans les psaumes que le sanglier de la forêt a ravagé la vigne du Seigneur (*j*) : *Singularis ferus depastus est eam*. Ce qu'on entend ou de Sennachérib, ou de Nabuchodonosor, ou d'Antiochus Epiphanes, qui ravagèrent la Judée. Le terme hébreu *sis* se met en général pour tous les animaux sauvages. Voyez psaume XLIX, 11. Le Syriaque l'entend, dans l'endroit cité, de l'âne sauvage, et le Chaldéen du coq sauvage.

SANGSUE, sorte de vermisseau aquatique, de couleur noire ou brune, qui s'attache à la chair, et qui ne la quitte point qu'elle ne soit entièrement pleine de sang (*k*) : *Non missura cutem, nisi plena cru-ris hirudo*. Salomon, dans les Proverbes (XXX, 15 : *לעלסה שתי בנהי Sept. : Τῆ βδέλλη τρεῖς θυγα-θέρεις*), dit que la sangsue a deux filles qui ne disent jamais : C'est assez. Cette

sangsue est la cupidité; ses deux filles sont l'avarice et l'ambition, qui ne sont jamais remplies. Les Septante portent *trois filles* au lieu de deux filles. Bochart (*l*) croit que le terme hébreu *halukah*, que les Septante et la Vulgate ont traduit par *sangsue*, signifie le destin, et que les deux filles de ce destin sont le tombeau et l'enfer, qui ne disent jamais : C'est assez.

SANHEDRIN, ou SANHEDRIA, mot corrompu, et formé sur le grec *synedrion*, qui signifie *assemblée*, comme celles des parlements et des cours souveraines, où plusieurs juges et plusieurs conseillers s'assemblent pour juger les grandes affaires. Les Juifs nomment *sanhedrin*, ou *Beth-din*, maison du jugement, une compagnie de soixante et dix sénateurs qui s'assemblaient dans une salle du temple de Jérusalem et qui y décidaient les plus importantes affaires de la nation. Le chef de cette assemblée était appelé (*m*) *Nasi*, ou *prince*; son lieutenant, *Ab-beth-din (n)*, père de la maison du jugement, et son sous-lieutenant, *Chacam (o)*, c'est-à-dire, *sage*. Les autres se nommaient *anciens*, ou sénateurs (*p*). La salle où ils s'assemblaient était sphérique. La moitié était bâtie au dedans du temple, et l'autre moitié au dehors; c'est-à-dire, qu'il y avait un demi-cercle de la salle qui était au dedans de l'enceinte du temple, et comme il n'était jamais permis de s'asseoir dans le temple, ils disent que c'est là où les parties demeuraient debout. L'autre moitié ou l'autre demi-cercle de la salle s'étendait hors du lieu saint, et c'est là où les juges étaient assis.

Le *Nasi* ou prince était sur un trône au fond de la salle, ayant le lieutenant à sa droite et son sous-lieutenant à sa gauche. Les autres sénateurs étaient rangés de suite à ses deux côtés. Cette salle était appelée *Liscath-haggazith (q)*, la salle au pavé de pierres, et quelques-uns croient que c'est elle qui est nommée dans saint Jean (*r*) *lithostrôtos*, pavée de pierres (*s*). Ils supposent, ce qui ne me paraît nullement probable, que les Juifs accusateurs de Jésus-Christ, n'ayant pas voulu entrer dans le prétoire, de peur de se souiller, Pilate eut la complaisance de se transporter au sanhedrin pour écouter leurs accusations contre le Sauveur.

Les rabbins prétendent que le sanhedrin a toujours subsisté dans leur nation depuis Moïse jusqu'après la ruine du temple par les Romains. Ils en trouvent l'établissement dans ce qui arriva dans le désert, quelque temps après que le peuple fut parti de Si-

(a) Zach. ix, 11.

(b) Genes iv, 10, 11.

(c) Isai. xxxiv, 7.

(d) Act. xx, 28.

(e) Rom. v, 9.

(f) Ephes. i, 7, et Coloss. i, 14.

(g) Coloss. i, 20.

(h) Hebr. ix, 14.

(i) Hebr. xiii, 20.

(j) Psalm cxxix, 14. *שדה ירעני 70 : Μοιλος ἄγριος.*

Iia et Sym.

(k) Horat

(l) Boch. de Animal. sacr. part. 1, l. I, c. ix.

(m) נשי *Nasi Princeps*.(n) אב-בת-דין *Ab-beth-din. Pater domus judicii*.(o) חכם *Chacam. Sapiens*.(p) זקנים *Senes, Senatores*.(q) לשכת הגזית *Liscath Haqazith*.(r) Joan. xix, 13. *Lithostrotos. Λιθόστρωτος.*

(s) Casaubon. in Sueton. l. I, c. XLVI. Selden. de Synedrion. l. I, c. xiii, § 4. Lightfoot. Hor. Hebr. in Joan. et aliu.

naï (a). Moïse, rebuté par les murmures continuels des Israélites, s'adressa à Dieu, pour le prier de le décharger au moins d'une partie du poids du gouvernement. Alors le Seigneur lui dit : *Assemblez-moi soixante et dix des anciens d'Israel ; vous les menerez à l'entrée du tabernacle, je vous y apparaitrai, et je prendrai de l'esprit qui est en vous pour le leur communiquer, afin qu'ils vous aident à porter le poids du gouvernement.* Le Seigneur répandit donc de son esprit sur ces hommes, qui commencèrent dès lors à prophétiser, et qui ne cessèrent plus depuis ce temps-là. Le sanhédrin était composé de soixante et dix conseillers, six de chaque tribu, et Moïse, comme président, faisait le soixante et onzième. Pour montrer une succession non interrompue des juges du sanhédrin, il n'y a rien que ses partisans ne mettent en œuvre. Ils le trouvent où d'autres n'en voient pas même l'ombre et l'apparence. On peut voir Grotius en plusieurs endroits de ses commentaires sur l'Écriture, et dans son premier livre de *Jure belli et pacis*, c. III, art. 20, et Selden dans son grand ouvrage divisé en trois tomes, où il traite de *Synedriis veterum Hebræorum*. Enfin on peut voir notre Dissertation sur la police des anciens Hébreux, imprimée à la tête de notre Commentaire sur les Nombres.

Quant aux qualités personnelles des juges de cette compagnie, leur naissance devait être pure. Souvent on les prenait de la race des prêtres ou des lévites, ou du nombre des juges inférieurs, ou du petit sanhédrin, qui n'était que de vingt-trois juges. (Voyez l'article Juges.) Ils devaient être savants dans la jurisprudence de la loi écrite et non écrite. Ils étaient obligés d'étudier la magie, la divination, les sortilèges, la médecine, l'astrologie, l'arithmétique et les langues. Les Juifs disent qu'ils devaient savoir jusqu'à soixante et dix langues ; c'est-à-dire, qu'ils les devaient savoir toutes ; car les Hébreux n'en reconnaissaient que soixante et dix, et peut-être en admettaient-ils un trop grand nombre. On excluait du sanhédrin les eunuques, à cause de leur cruauté ; les usuriers, les décrépits, les joueurs de jeu de hasard, ceux qui avaient des difformités corporelles, ceux qui dressaient des pigeons à en appeler d'autres dans les colombiers, et ceux qui faisaient trafic de fruits dans l'année sabbatique. Quelques-uns en excluent aussi le grand prêtre et le roi, à cause de leur trop grand pouvoir ; mais d'autres veulent que les rois y aient toujours présidé, tandis qu'il y en eut dans Israel. Enfin on voulait que les membres du sanhédrin fussent d'un âge mûr, riches et bien faits de corps et de visage. Nous parlons suivant l'idée des rabbins, sans prétendre garantir leurs sentiments. Nous nous en sommes assez expliqués dans la dissertation ci-devant citée.

L'autorité du grand sanhédrin était immense. Cette compagnie jugeait des grandes causes qui lui étaient portées par appel des tribunaux inférieurs. Le roi, le grand prêtre, les prophètes, y étaient soumis. Si le roi péchait contre la loi, par exemple, s'il épousait plus de dix-huit femmes, s'il avait trop de chevaux, s'il amassait trop d'or ou d'argent, le sanhédrin le faisait dépouiller et fouetter en sa présence. Mais la peine du fouet n'était pas, dit-on, ignominieuse parmi les Hébreux, et le roi prenait ce châtement par forme de pénitence, et choisissait lui-même celui qui devait lui donner les coups. Les affaires générales de la nation étaient aussi portées au sanhédrin. Le droit de juger à mort était réservé à cette compagnie, et ce jugement ne pouvait se prononcer ailleurs que dans la salle nommée *Laschat-haggazith* ; d'où vient que les Juifs quittèrent cette salle, dès que le droit de vie et de mort leur fut ôté, quarante ans avant la destruction de leur temple, et trois ans avant la mort de Jésus-Christ.

Du temps de Moïse, cette assemblée se tenait à la porte du tabernacle du Témoignage. Depuis que le peuple fut en possession de la terre promise, le sanhédrin suivit le tabernacle. On le vit successivement à Galgal, à Silo, à Cariatharim, à Nobé, à Gabaon, dans la maison d'Obédédom ; et enfin il fut fixe à Jérusalem jusqu'à la captivité de Babylone. Durant la captivité, il subsista à Babylone. Au retour de Babylone, il demeura à Jérusalem jusqu'au temps des sicaires ou des assassins. Alors voyant que ces malheureux, dont le nombre se multipliait tous les jours, évitaient quelquefois la mort par la faveur du président ou des juges, on le transporta à *Hanoth*, qui était certaines demeures situées, disent les rabbins, sur la montagne du Temple. De là il descendit dans la ville de Jérusalem, en s'éloignant toujours petit à petit du temple. Après il alla à Jamnia, et successivement à Jéricho, à Usa, à Sépharvaïm, à Bethsanim, à Séphoris, et enfin à Tibériade, où il demeura jusqu'à son entière extinction. Voilà à peu près ce que les Juifs nous apprennent du sanhédrin.

Mais les savants ne conviennent pas de tout cela. Le père Pétau (b) ne fixe le commencement du sanhédrin que sous Gabinus, gouverneur [lisez procureur] de la Judée, qui établit des tribunaux dans les cinq principales villes de Judée (c) : à Jérusalem, à Gadare, à Amathus, à Jéricho et à Séphora ou Séphoris, ville de Galilée. Grotius (d) en met le commencement sous Moïse avec les rabbins ; mais il en fixe la fin au commencement du règne d'Hérode. M. Basnage (e) dans son *Histoire des Juifs*, avait d'abord cru que le sanhédrin avait commencé sous Gabinus ; mais ensuite il le mit sous Judas Machabée, ou sous son frère Jona-

(a) Num. xi, 16. L'an du monde 2314, avant Jésus-Christ 86, avant l'ère vulg. 1490.

(b) Petav. de Doctr. temp. l. II, c. xxvi.

(c) Joseph. Antiq. l. XV, c. x, p. 476. Gr. ; et de Bello,

l. I, c. vi, p. 722, b.

(d) Grot. ad I Par. xvi, 4.

(e) Basnage, Hist. des Juifs, liv. I, c. iv, et liv. V, c. i, art. 12.

thas (a). En effet, sous Jonathas Machabée, en 3860, nous voyons le sénat avec le grand prêtre qui envoient des ambassadeurs aux Romains. Les rabbins disent qu'Alexandre Jannée, roi des Juifs, de la race des Asmonéens, comparut devant le sanhédrin et voulut s'y asseoir malgré les sénateurs. Joseph nous apprend qu'Hérode, n'étant encore que gouverneur de Galilée, fut cité devant le sénat et y comparut. Il faut donc avouer que le sanhédrin subsistait avant le règne d'Hérode. Il subsista encore depuis, ainsi qu'on le voit dans l'Évangile et dans les Actes. Jésus-Christ, dans saint Matthieu (b), distingue deux tribunaux : *Celui qui se mettra en colère contre son frère sera coupable du jugement* (c'est, dit-on, le tribunal des vingt-trois juges); *et celui qui lui dira raca sera jugé devant le conseil*, devant le grand sanhédrin, qui avait droit de vie et de mort, au moins ordinairement et avant qu'il lui eût été ôté par les Romains. Il y en a qui croient que le conseil des vingt-trois juges avait aussi ce droit; mais il est certain que le sanhédrin était au-dessus de ce tribunal de vingt-trois juges. Voyez aussi saint Marc, XIII, 9; XIV, 55; XV, 1. et saint Luc, XXII, 52, 66; saint Jean, XI, 47; Act. IV, 15, et V, 21, où il est parlé du synédron.

De tout cela on peut conclure que l'origine du sanhédrin n'est nullement certaine; car les soixante et dix anciens établis par Moïse n'étaient pas proprement ce que les Hébreux entendent sous ce nom. De plus on ne voit pas que cet établissement ait subsisté ni sous Josué, ni sous les juges, ni sous les rois. On n'en trouve rien après la captivité, jusqu'au temps de Jonathas Machabée. [Voyez ANCIENS d'Israel.] Les tribunaux établis par Gabinius étaient encore fort différents du sanhédrin. Celui-ci devait être unique et fixé à Jérusalem. Gabinius en établit cinq dans cinq villes différentes, et ces tribunaux ne paraissent pas avoir été subordonnés les uns aux autres. Enfin il est certain que ce sénat subsistait du temps de Jésus-Christ, et lorsque saint Matthieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean écrivaient, puisqu'ils en parlent dans leurs écrits : mais les Juifs nous apprennent eux-mêmes (c) qu'alors ils n'avaient plus le droit de vie et de mort. Voyez les auteurs que nous avons cités auparavant sur cette matière.

SANIM. Eusèbe (d) dit qu'il y a un lieu de ce nom dans le territoire de Samarie, dans le canton nommé Acrabatène.

SANIR, l'un des monts Hermon; au nord du pays de Galaad. Deut. III, 8, 9.

SANTIFIER. Voyez ci-devant les articles SAINT et SANCTIFIER.

SAOSDUCHIN. Nous croyons que c'est le même qui est nommé Nabuchodonosor dans

le livre de Judith. Il succéda à Assaradon l'an du monde 3336, avant Jésus-Christ 664, avant l'ère vulgaire 668. Il régna pendant vingt ans, et mourut l'an du monde 3356, avant Jésus-Christ 644, avant l'ère vulgaire 648. Il eut pour successeur *Chinaladan*, ou *Saracus*. Il est inutile de répéter ici ce que nous avons dit de ce prince sous l'article de NABUCHODONOSOR I, et d'HOLOPHERNE.

SAPH, ou SAPHAI, de la race des géants fut tué par Sobochaï de Husathi. Voyez I. Reg. XXI, 18, et I Par. XX, 4. Dans les livres des Rois il est dit que le combat où SAPHAI fut tué se donna à Gab, et dans les Paralipomènes qu'il se donna à Gazer.

SAPHAN, fils d'Assia, secrétaire du temple du temps du roi Josias (e). Ce fut Saphan qui avertit ce prince qu'on avait découvert dans le temple le livre de la loi du Seigneur. On trouve plusieurs fils de Saphan; savoir, Abicam, Elasa, Gamarias et Jézonias; mais je ne sais s'ils sont tous fils du même Saphan.

SAPHAN (f), animal dont il est parlé assez souvent dans l'Écriture, et qui est rendu quelquefois par (g) *chærogrillus*; d'autres fois par (h) *lepusculus*; et enfin par *herinacium* (i). Moïse (j) le déclare immonde, quoiqu'il rumine, parce qu'il n'a pas l'ongle fendu. Salomon, dans les Proverbes (k), dit que le saphan se tient parmi les rochers, et il insinue qu'il va en bande. Bochart croit que c'est une espèce de gros rat commun en Arabie, bon à manger, nommé *aliarbuho*. Il est moins gros que l'écureuil, de couleur grisâtre, avec les pieds de devant et la queue d'un rat. Le bout de la queue, les yeux et la tête ressemblent à ceux du lapin. Il a les jambes de derrière plus longues que celles de devant. Il rumine, aime la demeure des rochers et va en troupe, qualités qui conviennent au *saphan*. — [Voyez LAPIN.]

SAPHAN, fils [c'est-à-dire, descendant] de Gad, qui habita dans le pays de Basan. I Par. V, 12.

SAPHAN, fils de Machir. I Par. VII, 15.

SAPHAT, fils d'Huri, de la tribu de Siméon, et l'un des douze qui furent députés pour aller considérer le pays de Chanaan. Num. XIII, 6.

SAPHAT, de la ville d'Abelméhula, fut père du prophète Elisée. III Reg. XIX, 16, 19; IV Reg. III, 11; VI, 31.

SAPHAT, fils de Séméïa. I Par. III, 22. Il était de la race royale de David par Jézonias.

SAPHAT, un des descendants de Gad, qui habita en Basan. I Par. V, 12.

SAPHAT, fils d'Adli, intendant des troupeaux de bœufs que le roi David avait en Basan. I Par. XXVII, 29.

SAPHATIA, fils de David et d'Abithal. II Reg. III, 4, et I Par. III, 3.

(f) שפן Saphan.

(g) Levit. xi, 5.

(h) Prov. xxx, 26.

(i) Psalm. ciii, 18.

(j) Deut. xiv, 7.

(k) Prov. xxx, 26.

(a) I Mac. xii, 6.

(b) Math. v, 22.

(c) Joan. xviii, 51.

(d) Euseb. in Locis, in Zorap.

(e) IV Reg. xxi, 12. II Par. xxxiv, 20. Jerem. xxix, 5;

xxxvi, 10. Ezech. viii, 11.

SAPHATIA, fils de Raguel et père de Mossolam. I *Par.* IX, 8. — [Benjamites.]

SAPHATIA, un des braves qui vinrent trouver David à Sicéleg. I *Par.* XII, 5.

SAPHATIA, fils de Maacha, était prince de la tribu de Siméon, sous le règne de David. I *Par.* XXVII, 16.

SAPHATIA, un des fils du roi Josaphat. II *Par.* XXI, 2.

SAPHATIA, fils de Hathil. [Saphatia n'était pas fils de Hathil; l'auteur sacré paraît seulement dire qu'il était chef de famille.] Ses descendants revinrent en Judée après la captivité de Babylone. I *Esdr.* II, 4. Ils étaient au nombre de trois cent-soixante-douze. Voyez II *Esdr.* VII, 9. — [Ils revinrent avec Zorobabel. Il en revint de plus quatre-vingt-douze avec Esdras. *Esdr.* VIII, 8. Voyez l'article suivant.]

SAPHATIA, fils de Malaléel, de la race de Pharez. II *Par.* XI, 4. — [Fausse indication; lisez *Neh.* XI, 4. Je présume que ce Saphatia est le même que celui dont l'article précède. Il était de la tribu de Juda.]

SAPHATIA, fils de Mathan, fut un de ceux qui accusèrent Jérémie de jeter le peuple dans le découragement par ses prédictions tâcheuses. *Jerem.* XXVIII, 1.

SAPHEC, peut-être APHEC. Cette ville se trouve dans le Grec, I *Reg.* XXX, 29.

SAPHET, ou SAPHÉTA, ville de Galilée. Voyez SEPHET.

SAPHIR. Les exemplaires grecs, *Jos.* XV, 48, mettent une ville nommée *Saphir* dans les montagnes de Juda; mais l'Hébreu y lit *Samir*. Michée I, 11, parle aussi des habitants de *Saphir*: *Transite vobis habitatio pulchra*. L'Hébreu: *Passer dans un pays étranger, vous qui demeurez à Saphir (a)*. Mais peut-être que le prophète veut marquer par là la ville de *Sephoris* ou *Sephora* dans la Galilée. Eusèbe dit qu'il y a une ville du nom de *Saphir* entre Eleuthéropolis et Ascalon.

SAPHIR, pierre précieuse, qui porte aussi en hébreu le nom de saphir (b). Les Grecs et les Latins l'écrivent avec deux p, *sapphirus*. Il en est souvent parlé dans l'Écriture. Job (c) dit qu'il y a des lieux dont les pierres sont des saphirs; c'est-à-dire, que les saphirs sont communs dans certains pays. Pline dit que les meilleurs viennent de la Médie (d); peut-être du pays des Sapires, ou de Séphar dont parle Moïse (e). Le saphir oriental est de couleur d'un bleu céleste et bel azur; d'où vient que les prophètes (f) décrivent le trône de Dieu comme de couleur de saphir, c'est-à-dire, d'un bleu céleste azuré. *Saphir* ou *schaphar*, en hébreu, signifie aussi *la beauté*.

Les Hébreux, pour exprimer la beauté et

le prix des tables de Moïse et du bâton miraculeux de ce législateur, disent que l'un et l'autre étaient de saphir. Les Orientaux ont une estime extraordinaire pour cette pierre; ceux qui en portent croient qu'elle est la source de leur bonheur.

SAPHIRE, femme chrétienne, et épouse d'Ananie. Ayant vendu ensemble un champ qu'ils avaient, ils apportèrent aux pieds des apôtres une partie du prix de ce champ et réservèrent l'autre pour eux; mais ils furent l'un et l'autre frappés de mort (g), ainsi que nous l'avons vu ci-devant sous l'article d'ANANIE.

SAPHON, ville de la tribu de Gad, *Josue* XIII, 27. — [Elle est nommée *Sophan*, *Num.* XXXII, 35, et est probablement la même que *Raphon*. I *Mac.* V, 37.]

SARA ou SARAÏ, femme d'Abraham, fille de Tharé, mais d'une autre mère qu'Abraham, puisque Abraham (h) assure qu'elle est vraiment sa sœur, fille de son père, mais non pas fille de sa mère, Tharé ayant pu avoir plusieurs femmes à la fois, suivant l'usage du pays où il vivait, ou ayant épousé, après la mort de la mère d'Abraham, une autre femme, dont il aurait eu Saraï (i). Quoi qu'il en soit, ce sentiment nous paraît beaucoup mieux fondé que celui qui veut que Saraï soit la même que *Jescha*, fille d'Aran (j), nièce d'Abraham, et petite-fille de Tharé. C'est toutefois l'opinion de Josèphe (k), de saint Jérôme (l), de saint Augustin (m), de Tostat, de Générard, et d'un grand nombre de commentateurs.

Saraï naquit l'an du monde 2018, avant Jésus-Christ 1982, avant l'ère vulgaire 1986. Elle épousa Abraham avant que ce patriarche sortît de la ville d'Ur (n); et Abraham, sortant de son pays, convint avec elle qu'elle dirait toujours qu'elle était sa sœur (o), parce que, comme elle était d'une rare beauté, il craignait qu'on ne la lui ravît et qu'on ne le fit mourir à cause d'elle. La famine étant survenue dans la terre de Chanaan l'année qui suivit l'arrivée d'Abraham en ce pays (p), il fut obligé de se retirer en Égypte, où la famine ne régnait pas; et il dit à Saraï: *Dites, je vous prie, que vous êtes ma sœur, afin que les Égyptiens me traitent favorablement à cause de vous, et qu'ils ne m'ôtent pas la vie*. Abraham étant donc entré dans ce pays, Saraï fut enlevée et conduite dans le palais de Pharaon. Mais le Seigneur affligea ce prince et toute sa maison par de très-grandes plaies à cause de Saraï. Et Pharaon, ayant su qu'elle était femme d'Abraham, lui fit de grands reproches de ce qu'il lui avait dit qu'elle était sa sœur, et que par là il l'avait mis dans l'occasion de la prendre pour femme, si Dieu

(a) *Mich.* I, 11. *ושבי שפיר*.

(b) *Exod.* xxviii, 18. *שפיר Saphir*.

(c) *Job.* xxviii, 6.

(d) *Plin.* l. XXXVII, c. ix.

(e) *Genes.* x, 30.

(f) *Ezech.* i, 26; x, 1. Vide *Exod.* xxiv, 10.

(g) *Act.* v, 1, 2, 5, etc.

(h) *Genes.* xii, 13, et xx, 12: *Alias et vere soror meu est, filia patris mei, et non filia matris mee, et duxi eam in uxorem.*

(i) *Ita Eutyck. Alex. in Chronic.*

(j) *Genes.* xi, 29.

(k) *Joseph. Antiq. l. I, c. viii.*

(l) *Hieron. Quæst. Hebr. in Genes.*

(m) *Aug. contra Faust. l. XXII, c. xxxv.*

(n) *Genes.* xi, 29, 31. An du monde 2082, avant Jésus-Christ 1918, avant l'ère vulg. 1922.

(o) *Genes.* xx, 15.

(p) *Genes.* xii, 10, 11, 12, etc. An du monde 2084, avant Jésus-Christ 1916, avant l'ère vulg. 1920.

ne l'en avait empêché. Il la lui rendit donc, et le fit conduire par ses gens hors de l'Égypte, de peur qu'on ne lui fit quelque insulte.

On a fort raisonné sur cette conduite d'Abraham et de Sara. Abraham semblait exposer Sara à l'adultère, et Sara paraissait y consentir par la qualité qu'elle prenait de sœur d'Abraham, au lieu de convenir qu'elle en était femme. On a de la peine à justifier une telle conduite. Il y paraît du mensonge, du déguisement et une trop grande facilité dans Abraham d'exposer la pudeur de son épouse, et dans Sara d'y consentir. Origène (a), parlant de ce qui arriva à Abraham à l'égard d'Abimélech, roi de Gérare (b), où il courut le même danger que celui que nous venons de voir, dit que ce patriarche non-seulement fit un mensonge, mais même qu'il trahit et abandonna la chasteté de son épouse. Fauste le Manichéen (c) appelle Abraham un infâme marchand de la pudeur de sa femme, qu'il a vendue à deux rois, pour satisfaire son avarice et sa gourmandise. Saint Chrysostome (d), qui veut sérieusement excuser Abraham et Sara, reconnaît néanmoins que le patriarche a exposé Sara à commettre un adultère, et que Sara a consenti à s'exposer à ce danger pour sauver la vie de son mari. Enfin quelques nouveaux (e) ont témoigné d'une manière très-expresse qu'ils ne pouvaient approuver en tout cela la conduite d'Abraham, ni celle de Sara.

Saint Augustin (f) fait l'apologie d'Abraham, en disant, 1^o qu'il n'a point fait un mensonge en avançant que Sara était sa sœur; elle l'était en effet: il a tu une vérité qu'il n'était pas obligé de découvrir, en ne disant pas qu'elle fût sa femme. 2^o Exposé à la fois à deux dangers, l'un de perdre la vie, et l'autre de voir enlever ou déshonorer sa femme, ne pouvant éviter ni l'un ni l'autre en disant qu'elle était sa femme, et pouvant au moins éviter la mort en disant qu'elle était sa sœur, il prend ce dernier parti, et de deux maux il choisit le moindre, laissant à la Providence le soin de conserver la chasteté de son épouse, et sachant d'ailleurs qu'étant aussi vertueuse qu'elle l'était, quand elle souffrirait quelque injure dans son corps, sa volonté n'y aurait aucune part, et que l'adultère étant très-involontaire de la part de l'un et de l'autre, il serait aussi sans crime et sans infamie. On peut voir saint Chrysostome sur cet endroit, et les commentateurs sur la Genèse, chap. XII, 12, 13, etc.

Revenons à l'histoire de Sara. Voyant d'une part que Dieu avait promis une nombreuse postérité à Abraham, et de l'autre, se sentant stérile, elle crut que peut-être les promesses de Dieu s'exécuteraient par une

autre femme que son mari pourrait prendre. Elle dit donc à Abraham de prendre Agar, sa servante (g), afin qu'au moins par son moyen elle pût voir sortir de lui une nombreuse postérité. Abraham se rendit à la prière de Sara; il prit Agar sur le pied de femme du second rang, suivant l'usage de ce temps-là. Mais Agar, étant devenue enceinte, commença à mépriser sa maîtresse. Sara s'en plaignit à Abraham, et Abraham lui dit que son esclave était entre ses mains, et qu'elle en pouvait user comme elle jugerait à propos. Sara maltraita donc Agar, et Agar s'enfuit; mais elle revint quelque temps après, et s'humilia sous la main de sa maîtresse.

Quelques années après, Dieu apparut à Abraham (h), fit alliance avec lui, institua la circoncision, lui changea son nom d'Abraham, père élevé, en celui d'Abraham, père d'une grande multitude, et celui de Sarai, ma princesse, en celui de Sara, princesse, et lui promit qu'il lui naîtrait un fils de Sara; et la même année, ayant reçu dans sa tente trois anges sous la forme d'hommes (i), ils lui réitérèrent la promesse que Dieu lui avait faite de la naissance d'un fils, et ajoutèrent que l'année ne se passerait pas qu'il ne vît l'exécution de cette promesse. Sara, qui était derrière la porte de sa tente, ayant ouï cela, se mit à rire secrètement, en disant: Après que je suis devenue vieille, et que mon seigneur est avancé en âge, je goûterai du plaisir. Alors le Seigneur dit à Abraham: *Pourquoi Sara a-t-elle ri? Ya-t-il rien d'impossible à Dieu? Oui, dans un an Sara aura un fils.* Sara nia qu'elle eût ri: mais le Seigneur lui dit: *Cela n'est pas ainsi; car vous avez ri.*

Peu de temps après (j), Abraham étant allé demeurer à Gérare, ville des Philistins, Abimélech, roi de cette ville, enleva Sara, qui, quoique âgée de quatre-vingt-dix ans et pour lors enceinte d'Isaac, était encore une très-belle femme. Mais le Seigneur apparut en songe à Abimélech et le menaça de le punir de mort s'il ne la rendait à son mari. Le lendemain de très-grand matin, ce prince fit venir Abraham, et lui rendit sa femme, lui faisant de grands reproches de ce qu'il avait dit qu'elle était sa sœur. Abraham s'excusa, en lui disant que véritablement elle était sa sœur, née du même père, mais non pas de la même mère. Abimélech donna de grands présents à Abraham et offrit mille pièces d'argent à Sara pour lui avoir un voile pour couvrir son visage, et afin qu'une autre fois elle ne s'exposât plus à pareil danger.

L'année suivante, elle enfanta un fils (k), à qui elle donna le nom d'Isaac, c'est-à-dire, *Ris*, comme par allusion au ris qu'elle avait fait lorsque Dieu lui promit un fils, et pour

(a) *Origen. homil. 6 in Genes.*

(b) *Genes. xx. 12.*

(c) *Faust. Manich. apud August. l. XXII, c. xxxiii contra Faust.*

(d) *Chrysost. homil. 52 in Genes.*

(e) *Dictionnaire de M. Bayle, article Sara.*

(f) *August. l. I contra Meuaac. c. x, et l. XXII contra Faust. c. xxxiv, xxxv, xxxvi, et l. XVI de Civit. c. xix.*

(g) *Genes. xvi, 1, 2, 3, etc. Au du monde 2095, avant*

Jésus-Christ 1907, avant l'ère vulg. 1911.

(h) *Genes xvii, 1, 2, 3, etc. Au du monde 2107, avant Jésus-Christ 1895, avant l'ère vulg. 1897.*

(i) *Genes xviii, 1, 2, 3, etc. Au du monde 2107, avant Jésus-Christ 1895, avant l'ère vulg. 1897.*

(j) *Genes xx, 1, 2, 3. Au du monde 2107, avant Jésus-Christ 1895, avant l'ère vulg. 1897.*

(k) *Genes xxi, 1, 2, 3, etc. Au du monde 2108, avant Jésus-Christ 1892, avant l'ère vulg. 1896.*

marquer la joie que lui causait cette naissance. Elle allaita elle-même l'enfant, et lorsqu'il fut temps de le sevrer, c'est-à-dire, selon la plus probable opinion, après trois ans, Abraham fit un grand festin à ses amis. A quelque temps de là (a), Sara ayant vu Ismael qui jouait avec Isaac, ou, selon saint Paul (b), le voyant qui persécutait son fils, elle dit à Abraham : *Chassez cette servante avec son fils ; car Ismael ne sera point héritier avec Isaac.* Abraham eut quelque peine à s'y résoudre : mais Dieu lui ayant dit de faire ce que Sara désirait, il renvoya Agar avec Ismael, de la manière que nous avons dite sous leurs articles.

L'Écriture ne nous apprend plus rien de Sara jusqu'à sa mort (c), arrivée quelques années après la fameuse épreuve que Dieu fit de la foi d'Abraham, en lui commandant de lui immoler Isaac (d). Sara était âgée de cent vingt-sept ans lorsqu'elle mourut. Elle était alors dans la vallée d'Hébron, et Abraham vint de Bersabée pour en faire le deuil. On ignore la cause de cette absence d'Abraham ; mais l'Écriture nous dit expressément qu'il alla dans cette vallée pour la pleurer, et qu'après lui avoir rendu ce devoir, il entra dans la ville, et acheta auprès d'Ephron, Amorrhéen, un champ dans lequel il y avait une caverne creusée dans le roc, où étaient des tombeaux tout neufs. Le texte de la Vulgate appelle cette caverne double ; mais l'Hébreux porte *Macphela* (e), qui pourrait bien être le nom du champ où était cette caverne.

Quelques-uns ont cru que Sara n'avait rien su du dessein qu'avait eu Abraham d'immoler son fils, et qu'elle n'en fut informée qu'au retour de Moria. D'autres (f) ont avancé qu'elle était morte de douleur, ayant appris qu'Isaac avait été sacrifié par son père. C'était un faux bruit dont on voulut l'effrayer. Josèphe dit qu'elle mourut bientôt après cet événement ; mais, selon son calcul, elle a dû vivre encore douze ans depuis cela, puisque, selon lui, Isaac avait vingt-cinq ans lorsqu'Abraham voulut l'immoler, et que Sara avait quatre-vingt-dix ans lorsqu'elle enfanta Isaac, et cent vingt-sept lorsqu'elle mourut. Ussérius met aussi onze ou douze ans entre la tentation d'Abraham et la mort de Sara. Les Talmudistes et saint Epiphane placent Sara au nombre des prophétesses de l'Ancien Testament. — [Voyez Josué, addition, §§ VI, VII.]

SARA était, selon les Orientaux, fille de Nachor et petite-fille de Tharé, et par conséquent mère de ce patriarche. Sara eut pour mère une autre Sara, fille de Tharé et de Tahouiah, sa seconde femme ; car sa première femme, nommée *Jounah*, fut mère d'Abraham (g).

SARA, fille de Béria, de la tribu d'Ephraïm, laquelle fit bâtir ou réparer les villes de

(a) An du monde 2115, avant Jésus-Christ 1887, avant l'ère vulg. 1891.

(b) Galut. iv, 29.

(c) Genes. xxviii, 1, 19.

(d) Ussérius met l'épreuve d'Abraham en l'an du monde 2155, et la mort de Sara en 2145.

(e) מַכְפֵּלָה Duplex. Voyez *Macphélet*.

Béthoron-la-Haute, Béthoron-la-Basse, et Ozen-Sara. I Par. VII, 24.

SARA, fille du patriarche Aser. Num. XXVI, 46 ; I Par. V, 24, 30.

SARA, fille de Raguel et d'Anne, de la tribu de Nephtali, et de la parenté de Tobie. Sara était fille unique, et son père l'ayant mariée successivement à sept maris, Dieu les avait tous frappés de mort, sans qu'ils pussent consommer leur mariage (h). On disait qu'un mauvais esprit nommé Asmodée les empêchait de s'approcher d'elle. Un jour Sara ayant repris une de ses servantes pour quelque faute qu'elle avait faite, elle lui répondit : *Que jamais nous ne voyions de toi ni fils ni filles, meurtrière de tes maris ! Ne veux-tu point aussi me tuer, comme tu as déjà tué sept de tes maris ?* A ces mots, Sara monta à une chambre qui était au haut de la maison, et y demeura en prières trois jours et trois nuits sans boire et sans manger. Le troisième jour, en finissant sa prière, elle dit à Dieu : *Que votre nom soit béni, ô Dieu de nos pères ! Délivrez-moi, Seigneur, de ce reproche, ou retirez-moi de dessus la terre. Vous savez que jamais je n'ai désiré un mari et que j'ai conservé mon âme pure de tous mauvais desirs ; que je n'ai jamais cherché la compagnie des personnes qui se conduisent avec légèreté. Si j'ai consenti de recevoir un mari, je l'ai fait dans votre crainte, et non pour suivre ma passion. Ou j'ai été indigne de ceux qu'on m'a donnés, ou peut-être qu'ils n'ont pas été dignes de moi, parce que vous m'avez peut-être réservée pour un autre époux. O Dieu d'Israel, que votre nom soit béni dans tous les siècles !*

La prière de Sara fut présentée au Seigneur en même temps que celle de Tobie l'ancien, que Dieu avait affligé par la perte de la vue ; et le Seigneur envoya l'ange Raphael pour les guérir tous deux. On verra l'histoire de Tobie sous son article. Le jeune Tobie étant en chemin pour aller à Ragès avec Raphael, qui était revêtu d'une forme humaine, et étant arrivés près de la ville d'Écbatanes (i), Tobie demanda à Raphael : *Où voulez-vous que nous logions ?* L'ange lui répondit : *Il y a ici un homme nommé Raguel, qui est de vos proches et de votre tribu ; il a une fille nommée Sara, qui est unique. Tout son bien doit vous revenir ; et comme plus proche parent, vous êtes obligé, selon la loi, de l'épouser : demandez-la donc à son père, et il vous la donnera en mariage.* Le jeune Tobie répondit qu'il craignait que la même chose ne lui arrivât qui était déjà arrivée aux sept premiers maris de Sara ; mais Raphael l'ayant rassuré et lui ayant dit de quelle manière les gens de bien doivent s'engager dans le mariage, ils s'en allèrent chez Raguel (j). Tobie demanda Sara en mariage et l'obtint aisément ; surtout l'ange ayant

(f) Rabb. quidam apud Tostat. in Genes. xxiii.

(g) D'Herbelot, Bibl. Orient., p. 759.

(h) Tob. iii, 7, 8, 9. Vers l'an du monde 3522, avant Jésus-Christ 678, avant l'ère vulg. 682.

(i) Tob. vi, 10, 11, 12, etc. An du monde 3522, avant Jésus-Christ 678, avant l'ère vulg. 682.

(j) Tob. vii, 1, 2, 3, etc.

dit à Raguel de ne rien appréhender, que ce jeune homme craignait Dieu, que sa fille lui était réservée, et que c'était pour cela que nul autre ne l'avait pu avoir pour femme. Raguel ayant donc mis la main de sa fille dans celle de Tobie, il bénit leur mariage, écrivit le contrat et fit un grand festin.

Le soir étant venu, on introduisit Tobie dans la chambre de Sara (a). Alors, tirant de son sac une partie du foie d'un poisson qu'il avait pris dans le Tigre, il le mit sur des charbons ardents, et le démon Asmodée ne pouvant souffrir cette odeur, se retira, et l'ange Raphael le saisit et l'enchaîna dans la haute Egypte. Cela se passa invisiblement, et l'on ne s'aperçut de l'absence du mauvais ange que parce qu'il ne nuisit plus au jeune Tobie. Il n'est pas aisé de comprendre, suivant l'idée que nous avons aujourd'hui des anges et des démons, que la fumée et la mauvaise odeur soient capables de les faire fuir, ni qu'ils soient chatouillés par la bonne odeur des parfums. Les anciens n'en jugeaient pas de même. Mais indépendamment de leurs préjugés et des nôtres sur cela, on peut croire que cette fumée ne fut que la cause morale ou occasionnelle de la fuite du démon, et que ce qui le chassa véritablement fut l'ange Raphael, envoyé de Dieu pour cela. L'odeur bonne ou mauvaise du foie de ce poisson put aussi faire quelque impression sur les sens des deux jeunes mariés, et par là réprimer en eux les mouvements de la concupiscence, et les disposer à passer cette nuit et les deux suivantes dans la prière et dans la continence : ce qui était encore un moyen très-efficace pour éloigner d'eux le démon de l'impureté.

Au reste, l'Écriture parle assez souvent d'enchaîner le démon (b). Les profanes mêmes emploient quelquefois cette manière de parler pour exprimer l'action d'une force supérieure et d'un démon plus puissant, qui commande aux démons inférieurs et qui les empêche d'agir, soit qu'on parle des effets causés, par exemple, par la magie ou par les sortilèges, soit qu'on réprime les démons par des herbes ou des os de morts, etc. Mais, dans l'Écriture et dans l'Église, nous ne reconnaissons que la force du nom de Jésus-Christ, les prières des saints, les exorcismes et les autres armes spirituelles qui puissent produire réellement cet effet sur les démons. Ainsi, quand on dit que l'ange Raphael enchaîna le démon dans les déserts de la haute Egypte, on doit l'entendre de la puissance de Dieu, au nom et par les ordres duquel Raphael agissait dans tout cela. On peut voir notre Dissertation sur le démon Asmodée, imprimée à la tête du livre de Tobie.

Pour revenir à Sara, Tobie l'ayant prise pour femme, la ramena à Ninive, où demeu-

(a) Tob. viii, 1, 2, 3, etc.

(b) Matth. xii, 19. Marc. iii, 27. Apoc. xx, 2, et II Pet. ii, 4. Jude 6.

(c) Tob. xiv, 14, 15.

(d) II Par. xi, 10.

(e) צַרְחָה Tzarha.

(f) Josue, xix, 41.

rait Tobie l'ancien, son père. Elle y fut mère d'une nombreuse postérité; et après la mort de Tobie l'ancien, le jeune Tobie la conduisit avec ses fils et ses petits-fils auprès de ses parents, à Ecbatanes (c), parce que Tobie père leur avait dit avant sa mort que la ruine de Ninive était proche, et qu'ils en devaient sortir au plus tôt pour n'être pas enveloppés dans sa disgrâce. On ne sait pas l'année de la mort de Sara; mais elle a vécu jusqu'après l'an 3363, avant Jésus-Christ 637, avant l'ère vulgaire 641.

SARA. THAMNAT-SARA. Voyez THAMNAT-SARA.

SARAA, ville de Juda, qui fut bâtie ou fortifiée par Roboam (d). — [Voyez l'article suivant.]

SARAA ou TZORA, ville de la tribu de Dan (e) et lieu de la naissance de Samson (f). Elle était sur la frontière de cette tribu et de celle de Juda, pas loin d'Esthaol. Eusèbe la met à dix milles d'Eleuthéropolis, en tirant vers Nicopolis et assez près de Caphar-Sorec (g). Je crois que les *Saraites*, I Par. II, 53, et les *Sarathi*, I Par. IV, 2, sont les habitants de Saraa.

[Dom Calmet trouve deux villes de Saraa, de même que Huré; Barbié du Bocage et le géographe de la Bible de Vence n'en reconnaissent qu'une, et je crois qu'ils ont raison. Suivant eux, Saraa est encore la même que *Saréa*, Jos. XV, 33, et je partage encore leur opinion sur ce point, différente de celle de dom Calmet. Saraa est nommée dans *Neh.* XI, 29. Voyez SARAÏM.]

SARABALLA. Il est dit dans Daniel (h) que les trois Hébreux ayant été jetés dans la fournaise, le feu ne leur fit aucun mal, et que leurs *sarabales* demeurèrent entières : *Saraballa eorum non sunt immutata*. Ce terme, *saraballa*, est chaldéen, et on le lit dans l'original de l'édit de Nabuchodonosor, *Daniel*, III, 21. Aquila, Théodotion et Symmaque ont lu *sarabara*. Tertullien lit de même (i) : il dit qu'Alexandre le Grand n'eut pas de honte de quitter l'habit militaire des Grecs pour prendre les *sarabares* des peuples vaincus. Ces *sarabares* étaient des culottes ou des bandes qui enveloppaient les jambes et les cuisses. On trouve aussi quelquefois *sarabara* pour un habillement de tête. Voyez Saumaise sur Tertullien, *de Pallio*, c. iv, et M. Du Cange, *Glossar.*, *Sarabara*.

SARABATHA ou SABARATHA. Saint Epiphane (j) dit que c'est la patrie du prophète Sophonie.

SARABIA. Voyez ELIÉZER.

SARAC ou SARACUS, nommé autrement CHINALADAN, succéda à Saosduchin dans le royaume d'Assyrie, l'an du monde 3356, avant Jésus-Christ 644, avant l'ère vulgaire 648. Il régna vingt-deux ans, et mourut l'an du monde 3378, avant Jésus-Christ 622,

(g) Vide Enseb. in Sara et in Sorec.

(h) Dan. iii, 94. Vide et Chaldaicum in 21. סַרְבַּלָּה Sym. ἀναζυρίδας. Des culottes. Aqu. Theodot. Σαραβάρα. Sarabara.

(i) Tertull. de Pallio, c. iv, et de Trinit.

(j) Epiphani. de Vita et Morte prophet

avant l'ère vulgaire 626. Son règne est fameux dans l'histoire, parce que c'est de son temps que *Nabopolassar* et *Astyagès*, le premier Babylonien et général des troupes de Sarac, et le second fils de Cyaxarès, roi des Mèdes, s'étant ligués contre lui, assiégèrent Ninive, la prirent, dépouillèrent Sarac de l'empire et partagèrent ses Etats. *Astyagès* régna en Médie, et *Nabopolassar* en Assyrie. Cet événement est une époque fameuse parmi les chronologistes. Nous la plaçons, avec *Ussérius*, en l'an du monde 3378, avant Jésus-Christ 622, avant l'ère vulgaire 626.

SARAI. C'est le premier nom de Sara, femme d'Abraham. Voyez ci-devant **SARA**.

SARAI fut un de ceux qui, après la captivité de Babylone, renvoyèrent leurs femmes étrangères. I *Esdr.* X, 40.

SARAIA, secrétaire de David. III *Reg.* VIII, 17. — [Il est nommé *Siva*, XX, 25, et *Susa*. I *Par.* XVIII, 16.]

SARAIA, père d'un nommé *Joab*, de la tribu de Juda. I *Par.* IV, 14. — [Il était fils de *Cenez* et frère puîné d'*Othoniel*. Verset 13.]

SARAIA, fils d'*Asiel* et père de *Josabia*, I *Par.* I, 35, [siméonites.]

SARAIA, grand prêtre des Juifs, successeur d'*Azarias* [ou *Saraïa*, nommé aussi *Joachim*] et père de *Josédech*. Il fut le dernier grand prêtre d'avant la captivité de Babylone. Ayant été pris par *Nabuzardan*, il fut mené à *Nabuchodonosor*, qui était à *Réblata*. Ce prince le fit mourir au même lieu, avec soixante-dix des principaux de Jérusalem (a), l'an du monde 3416, avant Jésus-Christ 584, avant l'ère vulgaire 588. *Josédech*, fils de *Saraïa*, fut mené captif à Babylone.

SARAIA, un des principaux d'entre les Juifs qui revinrent de Babylone avec *Esdras*. I *Esdr.* II, 2; et II *Esdr.* X, 2, et XII, 1.

[Ce *Saraïa* revint de la captivité, non pas avec *Esdras*, mais avec *Zorobabel*, *Esd.* II, 2; il est appelé *Azarias*, *Neh.* VII, 7, et il était prêtre, XII, 1, 12. *Dom Calmet* le confond avec un autre *Saraïa*, prêtre aussi, et l'un des signataires du renouvellement de l'alliance avec le Seigneur, au temps de *Néhémie*, X, 2. Je dis qu'il le confond; car entre le retour de *Zorobabel* et le renouvellement de l'alliance il s'écoula plus de quatre-vingts ans, et il n'est guère possible d'admettre que le *Saraïa* qui revint avec *Zorobabel* soit le même que celui qui signa le renouvellement de l'alliance un peu moins d'un siècle après. Voyez **SARAÏA**, fils d'*Helcias*, dont l'article suit.]

* **SARAIA** ou **AZARIAS**, fils d'*Helcias* et grand prêtre, le vingt-sixième suivant la liste de l'*Art de vérifier les dates*, le vingt-septième suivant celle de la Bible de Vence, placées parmi les pièces préliminaires de notre premier volume. Ces deux listes mar-

(a) *Jerem.* LI, 24... 27. IV *Reg.* XXV, 18, 21.

(b) *Baruc.* I, 1. *Jerem.* XXXII, 12.

(c) *Jerem.* LI, 59, 60. שר בניודה.

(d) La Vulgate, *Jerem.* LI, 54, porte que *Sédécias* fit le voyage de Babylone, et que *Saraïas* ne fit que l'accompagner; mais l'Ébreu peut souffrir un autre sens, qui est suivi par plusieurs bons interprètes: *Saraïas* alla à Baby-

quent le pontificat de *Saraïa* sous l'an 610; et celle de la Bible de Vence indique, entre autres textes, *Neh.* XI, 11, où *Saraïa*, fils d'*Helcias*, est nommé parmi ceux qui étaient revenus de la captivité, à partir de l'an 536. Il y a donc là une difficulté.

SARAIA, fils de *Tanéhumeth*, natif de *Nétophath*. IV *Reg.* XXV, 23. Il est nommé *Sareas* dans *Jerem.* XL, 8.

SARAIAS, fils de *Nérie* et frère de *Baruch* (b), compagnon et secrétaire de *Jérémie*. *Saraïas* fut envoyé à *Nabuchodonosor*, à Babylone, l'an quatrième du règne de *Sédécias* (c), du monde 3409, avant Jésus-Christ 591, avant l'ère vulgaire 595. *Saraïas* était chef de la prophétie, *princeps prophetiæ*, ou chef de l'ambassade, chargé de porter la parole. L'Ébreu lit: Il était prince de *Menucha*; ce qu'on peut traduire par prince de *Mencha*, ville ou canton de la tribu de Benjamin (Voyez I *Par.* II, 52, 54, et VIII, 6); ou prince du repos, garde de la chambre ou du lit du roi; ou prince des présents, distributeur des libéralités du roi, ou intendant des offrandes que le roi faisait au temple; ou plutôt *Saraïas*, dans cette députation, fut chargé des tributs ou des présents que *Sédécias* envoyait à *Nabuchodonosor*; et ce sens revient à celui de la Vulgate, *princeps prophetiæ*, chef de l'ambassade ou de la députation.

Lors donc que *Saraïas* fut envoyé à Babylone par le roi *Sédécias* (d), *Jérémie* le chargea d'une lettre qu'il devait lire aux captifs qui y étaient. Cette lettre contenait une prophétie de la ruine de Babylone, et *Saraïas* avait ordre, après l'avoir lue, de l'attacher à une pierre et de la jeter au fond de l'*Euphrate*, en disant: C'est ainsi que Babylone sera submergée; elle ne se relèvera jamais de sa perte, et elle sera détruite pour jamais. *Baruch* accompagna son frère *Saraïas* dans cette députation. Voyez *Baruch* I, 1.

SARAIM, ville de la tribu de Juda (*Josue* XV, 36, et I *Reg.* XVII, 52; I *Par.* II, 54: *Dimidium requietionis Sarai*. Vide *Joseph. Antiq.* l. VIII, c. III). Elle est nommée *Soraa*, ou *Zoraa*, ou *Saraa*, II *Par.* XI, 10. Voyez ci-devant **SARAA**.

[*Dom Calmet* confond *Saraim* avec *Sara*; *Barbié du Bocage* et le géographe de la Bible de Vence les distinguent. *Barbié du Bocage* place *Saraim* dans la tribu de *Siméon*; mais le géographe de la Bible de Vence laisse cette ville dans la tribu de Juda, *Jos.* XV, 36, seul texte qu'il indique. *Barbié du Bocage* croit que *Saraim* est la même que *Sarohen*.]

SARAPH, nom d'homme, qui est traduit dans la Vulgate par *Incendens*, le Brûlant (e); *Securus et Incendens, qui fuerunt principes in Moab*. L'Ébreu porte: *Joab et Saraph, qui ont dominé dans Moab*. On croit que ces deux personnages sont les mêmes que *Chelion* et

lone de la part de Sédécias: בלכרו את צדקיהו. Comme s'il y avait: באת צדקיהו. On sait que את se met quelquefois pour באת. Voyez *Genes.* IV, 1; XLIV, 4; XLIX, 25; *Exod.* IX, 29, etc.

(e) I *Par.* IV, 22.

Mahalon, fils d'Élimélech, qui se marièrent dans le pays de Moab, et dont l'un épousa Ruth et l'autre Orpha. Voyez *Ruth*, I, 2, 4.

SARAPH, sorte de serpent ailé commun dans l'Arabie, et que Dieu envoya contre les Hébreux pour les punir de leurs murmures (a) : *Misit in eos ignitos serpentes*; l'Hébreu, *des serpents séraphins*. Nous en parlons sous l'article SERPENT.

SARAR, père d'Ahiam l'Arorite. II *Reg.* XXIII, 33.

SARASA. C'est ainsi que Josèphe appelle la ville de *Saraa*, où Samson fut enterré (b). *Joseph. Antiq. l. V, c. x.*

SARASAR, second fils du roi Sennachérib. Il assassina son père pendant qu'il priait dans le temple de son dieu Nesroch (c).

SARASAR et ROGOM-MELECH, Juifs de Babylone qui consultèrent le prophète Zacharie sur le jeûne du cinquième mois (d). Voyez ROGOM-MELECH.

SARASINS. Ce nom ne se trouve pas dans la Bible; mais on y trouve souvent les Arabes, les Agaréniens et les Ismaélites, qui sont confondus avec les Sarasins. Ceux-ci n'ont commencé à faire parler d'eux qu'au cinquième siècle. On ne convient pas de l'étymologie de leur nom. Les uns (e) le dérivent de Sara, épouse d'Abraham, comme si ces peuples, qui descendent d'Agar et d'Ismael, avaient eu honte de leur origine et avaient pris le nom de *Sarasins*, ou enfants de Sara, au lieu d'*Agaréniens*, ou enfants d'Agar. Mais ce qui renverse cette étymologie, c'est que les anciens les appellent *Sarakenoi*, et non pas *Sarænoi*, ou simplement *Sarasenoi*, comme il aurait fallu les nommer en faisant venir leur nom de Sara.

Scaliger fait venir le nom de *Sarakeni* de l'arabe *Sarak* (f) qui signifie voler, piller. D'autres tirent leur nom de la ville de *Scharakah*, ou *Scharakiah* en Arabie. Quoi qu'il en soit de l'origine de leur nom, on sait qu'ils embrassèrent le christianisme au septième siècle, leur prince, nommé Térébon, ayant été miraculeusement guéri d'une maladie par le nom de Jésus-Christ; mais ils quittèrent bientôt la vraie religion pour suivre Mahomet; ils furent des premiers qui le suivirent. Leur demeure était dans l'Arabie Heureuse, aux confins de l'Arabie Pétrée; *Satrippa*, aujourd'hui *Médine*, était leur capitale. On ne connaît plus aujourd'hui de nation du nom de Sarasins. Ils sont confondus parmi les Turcs et les Arabes.

SARAT-ASAR, ville de la tribu de Ruben, au delà du Jourdain, *Josue* XIII, 19 — [dans la chaîne des monts Abarim, au nord-ouest d'Hesebon, dit Barbié du Bocage].

SARATHI, marqués I *Par.* IV., 2, sont les mêmes que *Saraïtæ*, les habitants de *Saraa*, ville de Dan. I *Par.* II, 53.

SARDANAPAL, roi d'Assyrie. Il n'est pas

connu dans l'Écriture sous le nom de *Sardanapal*; mais il y a assez d'apparence que c'est le même qui fit pénitence à la prédication de Jonas (g), et qui fut vaincu par *Arbacès*, satrape de Mélie, et par *Bélésus*, satrape de Babylone. Nous croyons que *Phul* ou *Pul*, roi d'Assyrie, qui vint au secours de Manahem, roi d'Israël (h), était père de *Sardanapal*; comme qui dirait *Sardan-pul*. Voyez PHUL. Béésus, satrape de Babylone, est apparemment le même que *Baladan*, marqué dans *Isaïe*, XXIX, 1, et IV *Reg.* XX, 12, et qui est connu dans les profanes sous le nom de Nabonassar. Ussérius met la première année du règne de Sardanapal en l'an du monde 3237, avant Jésus-Christ 763, avant l'ère vulgaire 767. Il régna vingt ans à Ninive, selon Eusèbe et Jules Africain. Tout le monde sait que les richesses, le luxe et la mollesse de ce prince sont passés en proverbe. Caché au fond de son palais avec ses femmes, à peine paraissait-il jamais en public (i), négligeant entièrement les affaires de son royaume. Deux de ses satrapes, *Arbacès* et *Bélésus*, indignés de sa lâcheté et las d'obéir à un tel prince, se révoltèrent contre lui en l'an du monde 3254, avant Jésus-Christ 746, avant l'ère vulgaire 750, et l'attaquèrent avec une armée de quatre cent mille hommes, composée de Mèdes, de Perses, de Babyloniens et d'Arabes.

Cette armée fut battue dans les trois premiers combats; mais au quatrième, les troupes bactriennes étant passées de son côté, elle demeura victorieuse et chassa l'ennemi de son camp, l'ayant attaqué pendant la nuit. Sardanapal, ayant laissé le commandement de ses troupes à son beau-frère, nommé *Salænen*, se retira dans Ninive. *Salænen* fut vaincu dans deux combats, et perdit presque toute son armée. Ainsi les conjurés se disposèrent à assiéger Sardanapal dans Ninive. Ce prince, craignant les événements de la guerre, envoya ses trois fils et ses deux filles en Paphlagonie, à Cotta, gouverneur de cette province, afin qu'ils y demeurassent en sûreté. Il fit de grandes levées de soldats, et amassa de grandes provisions dans Ninive, pour se disposer à y soutenir un long siège. La ville fut assiégée pendant trois ans, et elle aurait soutenu le siège encore plus longtemps, si le Tigre, extraordinairement enflé par les pluies, ne se fût débordé et n'eût renversé vingt stades, ou trois mille cinq cents pas de la muraille.

Alors Sardanapal, voyant qu'il lui était impossible de résister, fit un bûcher au milieu de son palais, où il ramassa toutes ses richesses, qui étaient immenses, et où il se brûla avec ses concubines et ses eunuques, après avoir mis le feu au palais. Dès que les eaux furent écoulées, les conjurés entrèrent sans peine dans Ninive. Ainsi finit l'empire

(a) *Num.* XXI, 6.

(b) *Judic.* XVI, 51.

(c) IV *Reg.* XIX, 57. II *Par.* XXXII, 21. *Tob.* I, 24. *Isa.* XXXVII, 58.

(d) *Zach.* VII, 2.

(e) *Sozom. et alii nonnulli.*

(f) שָׂרָק *Sarak*, *surari*, *prædari*

(g) *Jonas*, III, 6.

(h) IV *Reg.* XIX, 20. I *Par.* V, 26.

(i) Vide *Justin. l. I. Diodor. Sicul. l. II. Ctesiam, Athenæum l. XII.*

d'Assyrie (a), après avoir duré cinq cent vingt ans, comme le dit Hérodote, l. I, c. xc. Arbacès fut proclamé roi des Mèdes, et Bélésus, ou Nabonassar, ou Baladan, roi de Babylone. Ce qui n'empêcha pas que les Assyriens n'établissent encore un nouveau roi qui domina sur l'Assyrie proprement dite, et réduite dans ses anciennes bornes. Ce roi est nommé par les profanes *Ninus le Jeune*, et par les auteurs sacrés : *Téglat-Phalassar*. Voyez *IV Reg. XV, 29; XVI, 7, 10, et I Par. V, 6, 26, et II Par. XXVIII, 20*.

SARDES, ville de l'Asie Mineure, autrefois capitale de Cræsus, roi des Lydiens (1). Saint Jean dans l'Apocalypse (b), écrivant de la part de Jésus-Christ à l'ange, c'est-à-dire à l'évêque de Sardes, lui dit : *Voici ce que dit celui qui a les sept Esprits de Dieu : Je connais vos œuvres ; vous êtes en réputation de vivre, mais vous êtes mort. Soyez vigilant, et affermissez le reste, qui est près de mourir : car je ne trouve pas que vos œuvres soient pleines devant mon Dieu. Souvenez-vous de quelle manière vous avez reçu et entendu la parole de vérité ; gardez-la et faites pénitence ; car si vous ne veillez, je viendrai à vous comme un larron, lorsque vous y penserez le moins. Vous avez néanmoins à Sardes quelque peu de personnes qui n'ont point souillé leurs vêtements. Ceux-là marcheront avec moi, habillés de blanc ; car ils en sont dignes. Celui qui sera victorieux sera ainsi vêtu d'habits blancs, et je n'effacerai point son nom du livre de vie, et je confesserai son nom devant mon Père et devant ses anges.*

On ignore le nom de l'évêque qui était alors à Sardes. Quelques modernes (c) ont voulu dire que c'était saint Méliton, célèbre évêque de cette ville et apologiste de notre religion, qui écrivait sous Marc-Aurèle, vers l'an 170 ou 175 de Jésus-Christ. Si cela était, il faudrait dire qu'il aurait été évêque plus de soixante-quinze ans ; ce qui n'est pas aisé à croire, aucun des anciens n'ayant dit qu'il ait été disciple des apôtres, ni qu'il ait vécu extraordinairement longtemps. On ne doit donc pas lui attribuer sans preuve une antiquité, qui d'ailleurs ne lui serait nullement honorable, puisque saint Jean parle de l'ange de Sardes en des termes peu avantageux.

[« Sardes, dont l'importance était grande au moyen âge, dit M. Poujoulat (*Corresp. d'Orient*, lettr. LXVII, tom. III, pag. 263), n'offre plus maintenant que des ruines. » Parmi ces ruines il y a quelques habitations, mais ces habitations, rapporte Keith (*Accomplissement des prophéties*, chap. VIII), « servent de misérables gîtes aux pâtres turcs qui en sont les seuls habitants. Comme

siège d'une Eglise chrétienne, Sardes a perdu tout ce qu'elle avait à perdre, le nom même de chrétien : *Nul chrétien ne réside en ce lieu.* »]

SARDOINE, *sardius lapis* (d), en hébreu *odem* (e). Ce terme signifie rougeur ; d'où vient que quelques-uns le traduisent par *rubis*, ou par *pyrope*. La sardoine est rouge, tirant sur le blanc, ainsi que l'ongle de l'homme.

SARDONIX, comme qui dirait une sardoine jointe à l'onix. Or l'onix est une pierre précieuse qu'on nomme communément *cornaline*. La cornaline a le fond blanc, comme l'ongle posé sur la chair vive. On a traduit par *sardonius lapis* l'hébreu *schohem* (f), qui signifie plutôt l'émeraude.

SAREA, ville de la tribu de Juda. *Josue XV, 33*. — [Elle fut ensuite cédée à la tribu de Dan, sous le nom de *Saraa*, *Jos. XIX, 41*, dit le géographe de la Bible de Vence. Voyez *SARAA*.

SAREAS. Voyez *SARAIAS*, fils de *Tanehameh*, et comparez *IV Reg. XXV, 23, et Jerem. XL, 8*.

SARED, fils aîné de *Zabulon* (g), et chef de la famille des *Sarébites*. — [Voyez *SARID*.]

SARÉDA, ville de la tribu d'Ephraïm, d'où était *Jéroboam*, fils de *Nabat*. *III Reg. XI, 26*. Peut-être la même que *Saredata* et que *Sarthan*. Voyez ci-après.

[*Barbié du Bocage* et le géographe de la Bible de Vence distinguent *Sareda* de *Saredata*, que notre auteur confond.]

SAREDATA (h), nommée autrement *Sarthan* (i), ville de la tribu d'Ephraïm, dans laquelle on jeta en fonte les plus grands ouvrages en cuivre que fit *Hiram* pour le temple de *Salomon*. Les eaux du Jourdain remontèrent jusqu'à *Sarthan* (j), lorsque les Hébreux passèrent ce fleuve sous *Josué*.

[On n'est pas d'accord sur la position de *Saredata*, qui est la même que *Sarthan* et *Sarhana*. *Dom Calmel* rejette l'opinion qui la place à l'orient du Jourdain, et il la met à l'occident de ce fleuve. *Barbié du Bocage* admet l'opinion rejetée par notre auteur. Suivant lui, cette ville était située « au delà du Jourdain, dans la tribu de *Gad*, et sur le bord même du fleuve. » Le géographe de la Bible de Vence ne prend pas *Saredata* ou *Sarthan* pour une ville, mais pour un « lieu situé près de *Socoth*. »]

SAREPTA, ville des Sidoniens, située dans la Phénicie, entre *Tyr* et *Sidon*, sur la mer Méditerranée. *Plin* et *Etienn* l'appellent *Sarapta* ; et les Arabes, *Tzarphand* ; *Josèphe* et les Grecs, *Sarephta* ou *Saraphta* ; les Juifs, *Zarphat*. Le géographe arabe *Scherif-ibn-*

(a) An du monde 3257, avant Jésus-Christ 145, avant l'ère vulg. 747.

(b) *Apoc. iii, 1, 2, 3*.

(c) Vide *Halloix. in Melitone*, p. 819, 820, 838, 839.

(d) *Exod. xxviii, 17, 39. Ezech. xxviii, 15. Apoc. xxi, 20*.

(e) *ודם Odem*.

(f) *Job. xxviii, 16. שחיה Schohem*.

(g) *Genes. xlii, 14. Num. xxvi, 26*.

(h) *II Par. iv, 17*.

(i) *III Reg. vii, 46*.

(j) *Josue, iii, 16*.

(1) « Sardes, ancienne ville capitale de la Lydie, au confluent du Pactole et de l'Hermus, et au pied du mont *Tmolus*, représentée aujourd'hui par le chétif village de *Sat*. Après avoir été le séjour des rois de Lydie, elle continua de l'être des satrapes perses, et même des rois, lorsque ceux-ci venaient dans l'Asie Mineure ; mais elle fut ensuite obligée de céder son rang à la ville d'Ephèse, qui devint le séjour du gouverneur de cette province pour les Romains. » *BARBIÉ DU BOCAZE*.

Idris la met à vingt milles de Tyr et à dix milles de Sidon. Sidon est au nord et Tyr au midi. Elle est fameuse par la demeure qu'y fit le prophète Elie (a), chez une pauvre femme, pendant que la famine désolait le royaume d'Israël. On y montrait au temps de saint Jérôme (b), et encore longtemps depuis, le lieu où le prophète Elie avait demeuré, qui était une petite tour. On bâtit dans la suite une église au même endroit, au milieu de la ville. Le vin de Sarepta est connu chez les anciens (c) :

Et dulcia Bacchi

Munera, quæ Sarepta ferax, quæ Gaza creatat.

Un auteur (d) dit que les vins de Sarepta sont si fumeux, que les plus hardis buveurs n'en sauraient boire un setier en un mois. Or le setier, *sextarius*, n'était que la pinte de Paris, selon Budée. *Sarepta* n'est aujourd'hui qu'un petit village au-dessus d'une montagne, à quinze cents pas de la mer. Quelques-uns ont cru que le nom de Sarepta venait des métaux ou du verre que l'on fondait en cet endroit. *Zaraph*, en hébreu, signifie fondre des métaux ou autre chose. C'est de la ville de Sarepta que Jupiter, sous la forme d'un taureau, ravit Europe.

[Cette ville est nommée Sarephtha ou Tsarphath, III *Reg.* XVII, 9, et *Abd.* 20; et Sarepta, *Luc.* IV, 26. Comme à Sidon, de qui elle dépendait, il y avait à Sarepta des verreries qui, suivant Pline, durèrent une longue suite de siècles. « Le mot Tsarphath, dont la signification peut être cabane de fondeur, de צרף, *purifier*, est le nom sous lequel on désigne en hébreu la France, » dit M. Cahen sur I (III) *Rois* XVII, 9. On peut voir dans la Vulgate comment est rendu le verset 20 d'Abdias. M. Cahen traduit l'hébreu de ce verset en ces termes : *Et les exilés de cette armée des enfants d'Israël qui (sont parmi) les Kédaméens jusqu'à Tsarphath, et les exilés de Jérusalem qui sont à Sepharad posséderont les villes du Midi.* Et dans sa note sur ce verset, il dit : « צרפת, *Tsarphath, Sarepta*, ville phénicienne.... ספרד, *Sepharad*, ne se trouve qu'ici. Les Septante ont Ἐφραθά, l'*Euphrate, Bosphorus*; saint Jérôme dit savoir par celui qui lui a appris l'hébreu que là Adrien a transporté des captifs israélites. Le Syriaque, le Chaldéen et les interprètes modernes disent *Espagne*. Raschi dit que צרפת c'est la France. Voici ce que dit à ce sujet Abarbanel : « Les fils de Jehouda sont allés » à Sepharad dès la ruine du premier temple; là les a conduits Piron (?), roi de Sepharad, et les a établis dans deux endroits, dont l'un est Lousine, qui était » alors une grande ville de l'Andalousie, du » royaume de Castille, et l'autre Toulitoula » (Tolède), comme je l'ai dit à la fin de mon » commentaire sur le livre des Rois. Et ne » trouve pas mauvais de ce qu'on dit jusqu'à » *Tsarphath (Sepharad)* sans mentionner

(a) III *Reg.* xvii, 9, 10.

(b) Vide Hieron. *Epitaph. Paulæ, et Itinerar. Antonini, Mart. et Phocæ.*

(c) *Coripp. l. III. et Fortunat. de Vide Vita S. Martini...*

» l'Angleterre, où ils sont allés également; » car cette île est comprise dans la France, » dont elle faisait autrefois partie : ainsi » l'ont-ils appelée dans leurs anciens livres, » *Ile de France*, quoiqu'elle ait été ensuite » distraite de la France pour former un » royaume à part. Et quoiqu'il ne se trouve » maintenant en France ni en Espagne aucun Israélite (Dieu n'est pas un homme, » pour mentir), l'assurance donnée ici s'accomplira sur eux et sur leurs enfants. Le » prophète peut avoir aussi en vue les Israélites qui, par suite des grandes calamités » et des conversions forcées, ont quitté la » religion et sont restés, par milliers et myriades de grandes assemblées, en France » et en Espagne. Ils reviendront à la religion et à leur Dieu, comme cela a lieu » actuellement. » Nous ne savons pas encore, après cette citation, ce qui a fait donner le nom de צרפת à la France, et de ספרד à l'Espagne et au Portugal, noms que les deux pays ont depuis longtemps. »

M. Poujoulat (*Corresp. d'Orient*, lettr. CXXXVII, tom. V, pag. 511, 513, 514), parle de Sarepta. « On marche, dit-il, sept heures pour venir de Tyr à Sidon.... A une lieue et demie de Tyr, au bord du chemin, j'ai remarqué les restes d'un palais bâti par l'émir Fakreddin.... A quelques pas de là coule la rivière appelée *Nahr-Kasmieh*, qu'on passe sur un pont élégamment construit; mon guide arabe a voulu que je m'arrêtasse un instant sur ses bords, me faisant signe d'écouter le bruit des cailloux que l'eau rapide roule dans son cours. Je n'ai point encore vu en Syrie des eaux aussi fraîches, aussi argentées, aussi abondantes que celles du *Nahr-Kasmieh*. Le voisinage de cette rivière offre un grand tapis de gazon, chose fort rare en Orient. Nos chroniqueurs du moyen âge l'ont prise pour l'Eleuthère des anciens. L'Eleuthère descend des montagnes à la mer, en face de la petite île d'Aradus, et se nomme en arabe *Nahr-el-Kébir* (la rivière Grande), et non point la rivière des Tombeaux, comme dit Mundrell. Je ne trouve point dans Strabon, ni dans aucun des auteurs que j'ai consultés, le nom ancien du *Nahr-Kasmieh*. Beaucoup de sépulcres apparaissent dans les flancs des collines environnantes. C'est là qu'il faut placer *Ornithopolis* (la ville des Oiseaux), dont parlent les anciens géographes.

» On se rend dans trois heures de *Nahr-Kasmieh* au village de *Zarfa* ou *Sarphan*, construit à côté des ruines de l'ancienne Sarepta, que les miracles d'Elie ont consacrée dans l'histoire. Au siècle des guerres de la croix, Sarepta avait un château et un évêché; cette place est une de celles qui tombèrent sous le glaive et les machines de Tancrede. Pendant le moyen âge, Sarepta porta aussi le nom de *château de Gerez*. Des plantations de figuiers, de mûriers et de vignes

Sarepta

Lucida perspicuis certantia vina lapillis

(d) *Fulgent. l. II Mytholog.*

couvrent le territoire de Sarepta : un de nos vieux voyageurs, le père Roger, a cru pouvoir comparer cette vallée à la vallée de Montmorency. Les auteurs anciens ont vanté ses vins et ses mines de fer. A trois quarts d'heure au delà de Sarepta, j'ai vu à droite, au bord du chemin, une longue montagne rocheuse toute percée de sépultures ; l'ouverture de la plupart de ces tombeaux est carrée ; j'ai remarqué aux flancs de la montagne funéraire des lits creusés pour déposer les cadavres, des degrés pour monter aux sépultures. En quelques endroits, au-dessus des rochers, s'offrent des plates-formes avec des cavités destinées sans doute à recevoir l'eau du ciel ou l'eau apportée pour la purification des morts. Les Arabes appellent ces chambres funèbres les *grottes d'Adnoun*. Le père Nau a fait une longue dissertation, à la seule fin de prouver que ces grottes n'ont jamais été des tombeaux, mais des cellules d'anachorètes. La science et la critique du savant jésuite se sont trouvées ici en défaut. Qu'aurait dit le père Nau, s'il avait vu des caveaux semblables dans beaucoup d'autres montagnes de l'Orient, même dans des contrées qui jamais ne furent connues des anachorètes chrétiens ? »]

SARERA. Saint Epiphane dit qu'Ezéchiel était de la terre de *Sarera*.

SARÈS, fils de Pharès et de Machir. I Par. VII, 16.

[Pour rectifier l'erreur qu'il y a ici, je vais citer le texte : « Et Maacha, femme de Machir, enfanta un fils, et le nomma Pharès ; le nom de son frère était Sarès ; ses fils étaient Ulam et Recem. »]

SARGON, roi d'Assyrie. Nous croyons que c'est Assaradon. *Isai.* XX, 1. Voy. ASSARADON.

* SARIA. Voyez ASEL.

SARID, ville de Zabulon. *Josue* XIX, 10. On lit *Saridim*, *Joel* II, 32, et Théodotion l'a pris pour un nom propre ; mais saint Jérôme l'a traduit par *reliquiæ*, les restes : il avoue pourtant que les Juifs le prennent pour un nom de lieu. — [Barbié du Bocage prend Sarid pour une ville, et le géographe de la Bible de Vence pour un lieu situé sur les frontières de Zabulon. Sarid est appelé Sared, *Jos.* XIX, 12]

SARION ou SCHIRION. C'est le nom que les Sidoniens donnent au mont *Hermon*, *Deut.* III, 9. Voyez HERMON.

SAROHEN, ville de la tribu de Siméon. *Josue* XIX, 6. Apparemment la même que *Saharem*.

[Suivant Barbié du Bocage, *Sarohen* est la même ville que *Saraïm*, ville de Siméon, à l'ouest, différente de *Saaraïm*, ville aussi de Siméon. Selon le géographe de la Bible de Vence, *Sarohem*, ville de Siméon, n'est pas la même que *Saraïm*, qu'il place dans la tribu de Juda, mais la même que *Saarim* ou *Saaraïm*, dans la tribu de Siméon, différente,

par conséquent, de *Saraïm*. *Sarohem* est encore, suivant ce dernier, la même ville que *Sélim*, donnée auparavant à la tribu de Juda.]

SARON. Nous connaissons trois cantons de la Palestine nommés *Saron*. Ce nom était comme passé en proverbe, pour marquer un lieu d'une beauté et d'une fertilité extraordinaires. Voyez *Isai.* XXXIII, 9 ; XXXV, 2.

SARON, canton entre le mont Tabor et la mer de Tibériade (a).

SARON, canton entre la ville de Césarée de Palestine et Joppé. (b).

SARON, canton au delà du Jourdain, dans le pays de Basan et dans le partage de la tribu de Gad (c). M. Reland soutient qu'il n'y avait point de Saron au delà du Jourdain, et que ceux de la tribu de Gad venaient paître leurs troupeaux jusque dans le canton qui est aux environs de Joppé, de Césarée et de Lydda (d) : ce qui ne nous paraît pas croyable, à cause de la distance des lieux. D'ailleurs le pays de Basan était si beau et si fertile ! — [Voyez SARON, ville, ci-après.]

SARON. Les nouveaux voyageurs donnent aussi ce nom à la plaine qui est entre Ecdippe et Ptolémaïde.

SARON ou SARONA, ville dont le roi fut pris et tué par Josué. *Josue* XII, 18. Saint Luc, dans les Actes (e), semble marquer aussi une ville de Saron : *Qui habitabant Lyddæ et Saronæ*. Et dans les Paralipomènes (f) on trouve un nommé Sétraï de Saron, *Setraï Saronites* ; mais ces passages peuvent fort bien marquer un pays ou un canton, et non une ville de *Saron*.

[Barbié du Bocage ne reconnaît, 1° que SARON, ville de la tribu de Gad. « Elle était située vers le sud-est, dit-il, et près d'elle était une montagne du même nom, où l'on faisait paître, ainsi que dans les vallées voisines, un grand nombre de bestiaux ; » et 2° « SARON ou SARONE, ville située non loin de Joppé, et qui donnait son nom à la grande plaine de Saron, qui s'étendait sur le bord de la mer Méditerranée, jusqu'à Césarée en Palestine. »

Le géographe de la Bible de Vence ne reconnaît, 1° que SARON, canton du pays de Basan (tribu de Gad), I Par. V, 16 ; et SARON, canton qu'Isaïe, XXXIII, 9 ; XXXV, 4, compare avec le Carmel, mais il dit que ces deux cantons ne sont vraisemblablement qu'un seul et même canton ; j'admets cela. Il ajoute que N. Sanson suppose qu'il y avait un lieu ou même une ville de ce nom. — Il reconnaît, 2° SARON, ville royale des Chananéens, *Jos.* XII, 18. On suppose, dit-il, qu'elle était dans la tribu d'Ephraïm, et on croit qu'elle est la même que *Sarona*, ville située près de Lydda (ou non loin de Joppé, comme dit Barbié du Bocage). Ainsi l'Écriture ne mentionne que Saron, ville et plaine au delà du Jourdain, et Saron, ville et plaine près de Lydda.]

(a) Euseb. et Hieronym. in *Saron*.

(b) Euseb. et Hieronym. in loco citato. Vide Hieronym. in *Isai.* xxxiii et lxxv.

(c) I Par. v, 16.

(d) Reland. *Palæst.* l. II, c. lv, p. 370, et l. III, p. 988.

(e) Act. ix, 35.

(f) I Par. xxxii, 29.

SARRASIN. Voyez SARASIN.

SAR-SACHIM, un des chefs de l'armée des Babyloniens (*Jerem.* XXXIX, 3 : שר שכימ, *Princeps Pincernarum*). Son nom est un nom de dignité : il signifie *le prince des échansons*.

SARTHAN ou SARTHANA, ville que quelques-uns placent à l'orient du Jourdain, mais qui était plutôt à l'occident de ce fleuve. Voyez IV *Reg.* IV, 12. Les eaux reculérent jusqu'à Sarthan, lorsque les Israélites passèrent le Jourdain (a). Le roi Salomon fit fondre entre Socoth et Sarthan les grands vaisseaux de cuivre qu'il fallut faire pour l'usage du temple (b). Sarthan est la même que Saredatha, II *Par.* IV, 17, et peut-être aussi que Sareda, III *Reg.* XI, 26, qui était la patrie de Jéroboam, fils de Nabat. — [Voyez SAREDA et SAREDATHA.]

SARUG, fils de Réhu ou de Ragau (c). Il naquit l'an du monde 1819. Il engendra Nachor à l'âge de trente ans, et vécut encore deux cents ans après, étant mort en l'an du monde 2049, avant Jésus-Christ 1951, avant l'ère vulgaire 1955.

[Voyez SERUG. Le nom de Sarug se trouve dans l'aride nomenclature généalogique depuis Noé jusqu'à Abraham; on peut néanmoins en tirer de précieuses notions géographiques et ethnographiques, suivant M. Buttman, qui a fait des recherches sur les anciens noms d'Osroène et d'Edessa, qui se trouvent dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, ann. 1822-1823, pag. 221-230. L'auteur suit, avec le secours de l'analogie, les permutations du mot *serug* (nom de Sarug), *srug*, *osrug*, *osruth*, d'où se sera formé le nom de contrée *Osroène*, appelée aussi *Edessa*. L'antiquité parle aussi d'une source *Callirhoë*, qui coulait à Edessa. M. Buttman est amené, par divers rapprochements, à rapporter ces noms divers à une même racine, qui reparaît dans le verbe grec *πέω*, *πόω*, *παίω*, et exprime l'action de couler et de sourdre.]

SARVA, en hébreu Tserouha, mère de Jéroboam. III *Reg.* XI, 26.

SARVIA, sœur de David et mère de Joab, d'Abisaï et d'Hazael [Asael]. II *Reg.* II, 18, et I *Par.* II, 16.

SASAI [ou Sesai], un des fils d'Enac, que Caleb extermina. *Josue* XV, 14.

SASSABASAR. Le roi Cyrus fit rendre aux Juifs les vaisseaux sacrés du temple de Jérusalem, qui avaient été emportés à Babylone par Nabuchodonosor (d). Il les fit remettre par compte à Sassabasar, prince de Juda. La plupart des interprètes croient que *Sassabasar* est le même que Zorobabel, et qu'il portait le nom de Sassabasar parmi les Babyloniens, comme Daniel y avait celui de Bal-

thasar. L'Écriture dit que Zorobabel a fondé le temple (e); elle en dit autant de Sassabasar (f). D'autres veulent que *Sassabasar* soit un officier perse, envoyé pour gouverner les Juifs. Il n'est pas trop certain que Zorobabel ait eu ce gouvernement. Les Grecs donnent à Sassabasar, ou, comme ils l'appellent, *Sammanasar*, la qualité de gouverneur de Judée (III *Esdr.* II : Προστάτη τῆς Ἰουδαίας). On peut voir les commentateurs sur I *Esdr.* I, 8. — [Gesenius suppose que le mot ששבצר, *Scheschbatsar* vient peut-être de ששבתצר, *adorateur du feu*.]

SATE, *satum*, en hébreu, *seah* (g), sorte de mesure creuse parmi les Hébreux, était de la capacité de neuf pintes, chopine, demi-setier, un poisson, quatre pouces cubes, et un peu plus. Voyez la *Table des mesures*.

SATHAN ou SATAN, *Satanas*. Ce terme est purement hébreu; il signifie *un adversaire* (h), *un ennemi*, *un accusateur*, et il est souvent traduit par *adversaire* dans les Septante et dans la Vulgate. Par exemple (i), les satrapes des Philistins disent à Achis : *Renvoyez David, de peur qu'il ne devienne notre ennemi* et qu'il ne tourne ses armes contre nous. Et : *Le Seigneur suscita des adversaires à Salomon*, en la personne d'Adad et de Razon (j).

Quelquefois saint Jérôme a conservé le nom de *Satan* dans le sens d'*adversaire*. Par exemple (k) : *Non est Satan, neque occursum malus* : Je n'ai ni ennemi ni mauvaise rencontre (l). *Cur effcimini mihi hodie in Satan?* Enfants de Sarvia, pourquoi êtes-vous devenus mes ennemis?

D'autres fois *Sathan* se met pour le démon. Par exemple, dans Job (m) : *Satan se trouva au milieu des enfants de Dieu, et Dieu lui dit : Satan, d'où viens-tu?* [Voyez JOB, note sur l'endroit où ce texte est cité.] Et dans les Psaumes (n) : *Que Satan soit à sa droite pour l'accuser*. Et dans Zacharie (o) : *Satan était à sa droite, et il dit à Satan : Que le Seigneur te réprime*.

Dans les livres du Nouveau Testament, *Satanas* se prend aussi et dans le sens d'*adversaire* et dans celui de démon. Par exemple, Jésus-Christ dit à saint Pierre (p) : *Retirez-vous de moi, Satan; vous m'êtes un sujet de scandale*; c'est-à-dire : *Retirez-vous, mon adversaire, vous qui voulez vous opposer à ce que je désire le plus*. Mais le plus souvent *Satanas* se prend pour le démon (q) : *Si Satan chasse Satan, comment son règne subsistera-t-il?* Et dans l'Apocalypse (r) : *Satan, qui est appelé le diable*.

Satanas se met souvent dans l'Écriture pour un accusateur, un demandeur dans un procès; et je pense que c'est sa signification

(a) *Josue*, III, 16.

(b) III *Reg.* VII, 46.

(c) *Genes.* XI, 20, 21, 22.

(d) I *Esdr.* I, 8.

(e) *Zach.* IV, 9.

(f) I *Esdr.* V, 16.

(g) סאה 70 : Σάτον. *Satum* ou μέτρον *mensura*, ou ἔπι, *Ephi*

(h) ששצן *Adversarius*.

(i) I *Reg.* XXIX, 4.

(j) III *Reg.* XI, 14, 23, 24.

(k) III *Reg.* V, 4.

(l) II *Reg.* XIX, 22.

(m) *Job.* I, 6, 7; II, 1, 8, etc.

(n) *Psam.* CIX, 6.

(o) *Zach.* III, 1, 2.

(p) *Math.* XVI, 23. *Marc.* VIII, 33.

(q) *Math.* XII, 16. *Marc.* III, 25.

(r) *Apoc.* XIX, 9; XX, 2.

la plus littérale : *L'ange me fit voir*, dit Zacharie (a), *le grand prêtre Jésus qui était debout devant l'ange du Seigneur ; et Satan était à sa droite, pour s'opposer à lui*. Les Septante ont traduit ce terme par *diabolos*, qui signifie aussi un adversaire, un calomniateur, un accusateur. Le *Satan* ou l'accusateur est à la droite de Jésus, de même que dans le psaume CVIII, 6 : *Constitue super eum peccatorem, et diabolus stet a dextris ejus*. L'Hébreu : *Et Satan stet a dextris ejus*. Zacharie continue : *Et le Seigneur dit à Satan : Que le Seigneur te réprime, ô Satan ! Qu'il méprise tes accusations, qu'il méprise ta mauvaise volonté*.

On rapporte à ce même passage ce qui est dit dans saint Jude (b) : *Lorsque l'archange Michel contestait avec le diable, au sujet du corps de Moïse (que le démon voulait découvrir aux enfants d'Israël pour les induire ensuite à lui rendre un culte superstitieux), Michel n'osa le condamner par des paroles de malédictions ; mais il lui dit : Que le Seigneur te commande, ou te réprime*. *Diabolus*, en ce passage, est le même que *Satan* dans Zacharie.

ANGE DE SATAN. Voyez ci-devant l'article ANGE.

RÈGNE DE SATAN. Jésus-Christ, dans l'Évangile (c), nous représente Satan comme un monarque qui a sous lui d'autres démons qui lui obéissent. Béelsébul est comme leur roi. Si Béelsébul, dit-il, chasse les autres démons, son empire est donc divisé ; il travaille donc à sa propre ruine : ce qui n'est nullement croyable. Il est donc faux que je chasse les démons au nom de Béelsébul. Saint Paul, dans les Actes (d), reconnaît que tous ceux qui ne sont pas dans la religion de Jésus-Christ sont dans l'empire ou dans la puissance de Satan. Saint Jean, dans l'Apocalypse (e), dit qu'après mille ans Satan sera délié, et sortira de l'enfer, et séduira les nations.

LA SYNAGOGUE DE SATAN, dont parle le même Évangéliste (f), sont apparemment les Juifs incrédules, les faux zélés pour la loi de Moïse, qui dans les premiers temps furent les plus ardents persécuteurs des chrétiens. Ils étaient nombreux à Smyrne, où saint Polycarpe, à qui saint Jean parle dans l'endroit cité, était évêque.

LES HAUTEURS, OU LES PROFONDEURS DE SATAN. Saint Jean écrit aux chrétiens de l'Église de Thyatire, et leur dit (Apoc. II, 24, τὰ βάθη τοῦ Σατάνου) : Vous ne connaissez point les hauteurs ou les profondeurs de Satan ; *qui non cognoverunt altitudines Satanæ* ; c'est-à-dire, les mystères des nicolaïtes et des simoniens qui cachaient leurs erreurs sous une mystérieuse profondeur ; ils parlaient de certaines intelligences qui avaient créé le monde, et qui étaient opposées au

Créateur ; ils enseignaient une science absurde sur la nature des anges et sur leurs divers degrés. Ils avaient des livres secrets écrits d'une façon mystérieuse et profonde ; c'est ce que saint Jean appelle les profondeurs de Satan.

ÊTRE LIVRÉ A SATAN, c'est être excommunié, et abandonné pour un temps au démon, qui possédait visiblement ces sortes de gens, qui avaient mérité ce châtement par leur crime ou par leurs erreurs. Saint Paul (g) livra à Satan *Hyménée et Alexandre, afin qu'ils apprissent à ne pas blasphémer*. Il lui livra aussi l'incestueux de Corinthe (h), *afin qu'il fût affligé dans son corps, et que son esprit fût sauvé au jour de Notre Seigneur Jésus-Christ*.

Jésus-Christ ayant envoyé ses disciples prêcher dans les villes et dans les bourgades de Judée (i), ils revinrent tout joyeux, et lui dirent : *Seigneur, les démons même nous sont soumis ; Jésus leur répondit : Je voyais Satan tomber comme une étoile qui tombe du ciel*. Il semble faire allusion à ce passage d'Isaïe (j) : *Quomodo cecidisti de caelo, Lucifer, qui mane oriebaris* ; et il marquait que le règne du démon allait finir. Ailleurs (k), il dit à Simon Pierre que Satan les a demandés à Dieu, *pour les cribler comme on crible le froment ; mais qu'il a prié pour lui, afin que sa foi ne manque point ; marquant par là les vains efforts que le démon devait faire pour ruiner l'Église naissante*.

[Cette interprétation est fautive ; en effet, il ne s'agit pas de l'Église naissante, mais de Pierre, c'est-à-dire, du fondement de l'Église (Mat. XVI, 18) devant durer jusqu'à la consommation du siècle. Cette prière de Jésus-Christ ne concerne pas saint Pierre seulement, mais aussi ses successeurs. De tous les apôtres, saint Pierre est le seul qui eut la promesse de l'indéfectibilité, à la suite de laquelle vient l'infailibilité ; autrement, que voudrait dire la suite du texte : *Confirma fratres tuos ?* Les successeurs de saint Pierre sont les seuls auxquels la foi n'a jamais manqué, et nous devons être assurés qu'ils sont les seuls auxquels elle ne manquera jamais. Qui pourrait douter de l'efficacité de la prière du divin Sauveur en faveur de Pierre ou du pape son unique vicaire ?]

On a déjà remarqué ailleurs que les Hébreux attribuaient à l'opération de Satan, la plupart des maladies corporelles (l) : *Ne fallait-il pas délivrer en un jour de Sabbat cette fille d'Abraham que Satan tenait liée depuis dix ans ?*

En rassemblant tous les passages où il est parlé de Satan ou du démon, on remarque qu'il est tombé du ciel avec toute sa troupe ; que Dieu l'en a précipité pour punir son orgueil ; que, par sa jalousie et sa malice, la mort et tous les maux sont entrés dans le

(a) Zach. III, 1. על-ימינו לשטן עבד על-ימינו לשטן Sept. : καὶ ὁ διάβολος ἐστὶν ἐκ δεξιῶν αὐτοῦ.

(b) Judæ 9.

(c) Matth. XII, 16. Marc. III, 23. Luc. XI, 18.

(d) Act. XXVI, 18.

(e) Apoc. XX, 7.

(f) Apoc II, 9, 13.

(g) I Timot. I, 20.

(h) I Cor. V, 5.

(i) Luc. X, 18.

(j) Isai. XIV, 12.

(k) Luc. XXII, 31.

(l) Luc. XIII, 16.

monde ; que par la permission de Dieu il exerce dans le monde une espèce d'empire sur ses suppôts , sur les anges apostats comme lui ; que Dieu s'en sert pour éprouver les bons et pour châtier les méchants ; qu'il est un esprit de mensonge dans la bouche des faux prophètes, des séducteurs et des hérétiques ; que c'est lui ou les siens qui tourmentent, qui obsèdent, et qui possèdent les hommes, qui leur inspirent de mauvais desseins, comme à David de faire le dénombrement de son peuple, et à Judas de trahir Jésus-Christ ; et à Ananie et Saphire de receler le prix de leur champ ; qu'il nous environne plein de rage comme un lion pour nous séduire et nous engager dans le crime.

Que son pouvoir et sa malice sont bornés et subordonnés à la volonté de Dieu ; qu'il apparaît quelquefois aux hommes pour les tromper ; qu'il se transforme en ange de lumière ; qu'il paraît aussi en forme de spectre, comme il parut aux Egyptiens pendant les ténèbres qui couvrirent l'Égypte au temps de Moïse, qu'il cause plusieurs maladies aux hommes ; qu'il préside principalement à la mort ; qu'il conduit les âmes des méchants en enfer ; qu'à présent il est enfermé comme en prison dans l'enfer, mais qu'il sera délié et mis en liberté à la fin du monde au temps de l'antechrist ; que le feu d'enfer lui est préparé à lui et aux siens, qu'il doit être jugé au dernier jour. Mais je ne vois pas distinctement dans l'Écriture qu'il tourmente dans l'enfer les âmes des méchants comme nous le croyons communément.

* SATIS, mot latin, assez. Voyez ASSÆZ.

SATRAPE, est un nom persan, qui dans son origine signifie proprement un général d'une armée navale ; mais depuis il a été communément donné aux gouverneurs des provinces et aux principaux ministres des rois de Perse. Nous le trouvons même bien longtemps avant les rois de Perse, dans les *Satrapies* des Philistins, qui subsistaient dès le temps de Josué, ou des juges. Il est vrai que les *Satrapes des Philistins* sont appelés dans l'Hébreu *Seranim* (a) ; d'où vint le nom de *Surènes*, qui était aussi un nom de dignité chez les Perses. Le général de l'armée des Parthes qui tua Crassus, se nommait *Surena* (b). Pour ce qui est du nom de *Satrape*, dont il s'agit ici, je le trouve dans le Chaldéen de Daniel (c), dans Esdras et dans Esther, sous le nom d'*Achasparné*, d'où les Grecs ont fait *Satrapæ*, par l'élision de quelques lettres du commencement et de la fin du mot. Ce terme, selon son étymologie, signifie un grand qui voit la face du roi, ou les portiers de la majesté. Voyez les auteurs de dictionnaires hébreux et chaldéens, et les commentateurs sur Daniel III, 2. On trouve aussi dans Jérémie (d) et dans Nahum (e) le nom de *Tapsar*, que les interprètes traduisent par *Satrapes*.

(a) Judic. III, 3. סְרַנִּים *Seranim. Satrapæ.*

(b) *Plutarch. in Crasso.*

(c) Dan. II, 1. אַחַשְׁדַּרְפָּנִיא *Achasdarpané. Ita et I Esdr. III, 36, et Esth. III, 12.*

Les satrapes des Philistins étaient comme des rois qui gouvernaient avec un pouvoir absolu les cinq satrapies, c'est-à-dire, les cinq villes principales des Philistins. Ces peuples avaient aussi quelques rois dans d'autres villes. Par exemple, Abimélech, roi de Gérare, et Achis, roi de Geth, étaient Philistins, mais différents des *Surènes* ou *Satrapes* des cinq satrapies dont il est souvent parlé dans le livre des Juges et dans le premier livre des Rois. Mais les satrapes des Perses étaient de simples gouverneurs de provinces envoyés de la part du roi, ou des officiers de ses troupes. Saint Jérôme traduit quelquefois par *satrapæ* (f), l'Hébreu *pachat*, qui signifie un chef de troupes, un gouverneur de province ; d'où vient le nom de *Bacha* ou *Pacha*, qui est encore aujourd'hui en usage chez les Turcs. Mais le vrai nom de *Satrape* est caché sous le terme *Achardrapné*, qu'on lit dans Daniel, dans Esdras et dans Esther, qui sont des livres écrits pendant ou depuis la captivité.

SATURNE, divinité païenne. L'Écriture ne nomme jamais ce faux dieu ; mais plusieurs interprètes croient qu'il est désigné sous le nom de *Rempham*, dans les Actes, VII, 43, où saint Etienne cite Amos, V, 26. On peut voir ci-devant l'article REMPHAM.

La mythologie, ou la fable, fait Saturne fils du ciel et de *Vesta*, qui est la terre. Il fit son père eunuque, de peur qu'il n'eût d'autres enfants. Il épousa *Cybèle*, ou *Rhèa*, dont il eut plusieurs enfants ; et sachant qu'un d'entre eux lui devait ôter l'empire, il les dévorait tous aussitôt qu'ils naissaient. Rhèa, voulant sauver son fils Jupiter nouveau-né, donna à Saturne, au lieu de l'enfant, une pierre enveloppée, qu'il dévora. Jupiter, devenu grand, fit la guerre à son père, le vainquit, le chargea de liens et le jeta dans les enfers, avec tous ceux qui l'avaient servi dans la guerre.

Saturne eut trois fils de Rhèa ; savoir, Jupiter, Neptune et Pluton, et une fille nommée Junon, sœur jumelle et épouse de Jupiter ; quelques-uns y ajoutent *Cérès* et *Vesta*. On dit que Saturne régna en Italie après Janus, qu'il y établit la communauté des biens et l'égalité des conditions ; de là vient que dans les fêtes nommées Saturnales qu'on célébrait au mois de décembre, les serviteurs se mettaient à table avec leurs maîtres, ou même les maîtres servaient à table leurs serviteurs. C'est ce règne de Saturne qu'on appelle le *Siècle d'or*. On dépeignait autrefois Saturne comme un vieillard courbé, ayant une faux à la main ; on lui attribuait le gouvernement des temps et des saisons, et on lui donnait en grec le nom de *Chronos*, qui signifie le temps.

Le nom de cette fausse divinité ne devrait pas naturellement entrer dans un dictionnaire de la Bible, qui ne doit être rempli que de noms consacrés par les livres saints. Mais

(d) Jerem. II, 27. תַּפְסָר *Tapsar.*

(e) Nahum.

(f) IV Reg. XVIII, 24, et II Par. IX, 14. סַטְרַפָּא *Satrapæ. סַטְרַפָּא*

comme Saturne renferme plusieurs traits de ressemblance avec le patriarche Noé, et que plusieurs fausses divinités, dont il est parlé dans l'Écriture, sont, au jugement de quelques savants, les mêmes que Saturne, on ne sera pas fâché de trouver ici un précis de son histoire. On a cru que Baal, que Moloch, que Remphan, étaient Saturne, que la coutume des sacrifices d'hosties humaines était venue de Saturne, qu'il était confondu avec Abraham, ou avec Israel : les anciens parlent de Saturne Phénicien, du Saturne Africain ou Carthaginois, du Saturne Egyptien. On peut voir ce qu'on a dit de BAAL, de MOLOCH et des SACRIFICES de victimes humaines.

Quant aux traits de ressemblance qui se trouvent entre Noé et Saturne, ils ne peuvent être plus sensibles. Il est représenté avec une faux comme inventeur de l'agriculture : Noé est nommé *Vir agricola* (a); et il est dit qu'il commença à cultiver la terre. Les saturnales qu'on célébrait dans le vin et dans la licence et où les serviteurs s'égalèrent à leurs maîtres, marquent l'ivresse de Noé, et sa malédiction qui assujettit Chanaan à ses frères, tout égal qu'il leur était par sa naissance. On disait que Saturnus avait dévoré tous ses enfants, à l'exception de Jupiter, de Neptune et de Pluton. Noé vit périr dans les eaux du déluge tous les hommes de son temps, dont plusieurs étaient ses parents, et plus jeunes que lui. Dans le style de l'Écriture on dit souvent que l'on fait ce qu'on n'empêche pas, ou même ce que l'on prédit.

Jupiter fit, dit-on, son père eunuque, parce que Cham vit Noé dans une nudité indécente, et ne le couvrit pas. Sem, Cham et Japhet, fils de Noé, sont manifestement Typhon ou Pluton, *Jupiter* et *Neptune*. Cham ou Jupiter eut l'Afrique pour partage; Japhet ou Neptune eut la mer, ou les îles; Sem ou Pluton eut l'Asie. Sem était le plus privilégié de ses frères, par rapport à la vraie religion; il s'attacha au Seigneur et lui demeura fidèle; il demeura auprès de son père Noé. Cet attachement le rendit odieux à ses frères et à leurs descendants. Ces grandes prérogatives excitèrent leur haine et leur jalousie : c'est pourquoi ils feignirent qu'il était dieu des enfers. [Voyez Noé.]

SATURNINUS, gouverneur de Syrie. Voy. SENTIUS.

SAVÉ. La vallée de Savé (b), autrement la vallée du Roi, était apparemment assez près de Jérusalem, puisque Melchisédech, roi de cette ville, et le roi de Gomorrhe vinrent au-devant d'Abraham, à son retour de la défaite des cinq rois, jusqu'à la vallée de Savé.

[Il n'est pas du tout certain que Melchisédech ait été roi de Jérusalem. Voyez JÉRUSALEM, au tom. II, col. 952, note 1, et col. 955, not. 1. Barbié du Bocage et le géographe de la Bible de Vence admettent cette opinion

fortement accréditée; cependant le premier dit que la vallée de Savé ou du Roi était dans la tribu de Ruben, près de la ville de Cariathaïm. Le géographe de la Bible de Vence remarque seulement que N. Sanson place la vallée de Savé à l'orient de la mer Morte, et que, suivant dom Calmet, elle devrait être près de Jérusalem. Voyez l'article suivant et CARIATHA.]

SAVÉ-CARIATHAIM. Les *Emim*, anciens peuples de delà le Jourdain, demeuraient à Cariathaïm (c). Codorlahomor et ses alliés les battirent la même année qu'ils attaquèrent les cinq rois de la Pentapole (d). Les Moabites dans la suite chassèrent les *Emim*, et les exterminèrent (e). *Savé-Cariathaïm* est apparemment une campagne près de la ville de Cariathaïm. Or cette ville était au delà du Jourdain, à dix milles de Médaba, vers l'occident, dit Eusèbe (f). Elle fut attribuée à la tribu de Ruben (g); mais ensuite elle fut occupée par les Moabites. Voyez *Ezech.*, XXV, 9.

[Barbié du Bocage confond la vallée de Savé et *Savé-Cariathaïm*, que dom Calmet et le géographe de la Bible de Vence distinguent. Je crois aussi qu'il ne faut pas les distinguer. Voyez CARIATHA, et l'article qui précède.]

SAUL, roi d'Idumée. *Genes.*, XXXVI, 37. Ce Saül était de Rohoboth, et il succéda à *Semla de Masreca*.

SAUL, fils de Simon et petit-fils de Jacob. *Num.* XXVI, 13.

SAUL, fils de Cis, de la tribu de Benjamin (h), premier roi des Israélites. Un jour Cis, ayant perdu ses ânesses, envoya Saül son fils pour les chercher (i). Après avoir parcouru un assez grand canton du pays, et comme il était sur le point de s'en retourner chez son père à Gabaa, un de ses serviteurs qui l'accompagnait, lui dit : *Il y a ici près un prophète qui est fort célèbre; allons le consulter; peut-être qu'il nous donnera quelque lumière sur le sujet qui nous a fait venir jusqu'ici.* Ils allèrent donc ensemble à Ramatha, et on leur dit que Samuel venait d'arriver dans la ville, et qu'il devait y faire un sacrifice solennel avec les principaux du peuple. Saül s'avança donc, et Samuel l'ayant aperçu, connut par révélation qu'il était celui qui devait régner sur Israel. Saül lui demanda où demeurerait le voyant, ou le prophète; et Samuel lui dit : *C'est moi qui suis le voyant. Venez avec moi, vous mangerez avec les principaux du peuple que j'ai invités, je vous renverrai demain, et je vous dirai tout ce que vous avez dans le cœur. Et à l'égard des ânesses que vous avez perdues, n'en soyez point en peine, parce qu'elles sont retrouvées. Et à qui sera tout ce qu'il y a de meilleur dans Israel, sinon à vous, et à toute la maison de votre père?* Saül lui répondit : *Ne suis-je pas*

(a) *Genes.* ix, 20.

(b) *Genes.* xiv, 17.

(c) *Genes.* xiv, 5.

(d) An du monde 2092, avant Jésus-Christ 1908, avant l'ère vulg. 1912.

(e) *Deut.* ii, 10.

(f) *Euseb. in Locis.*

(g) *Num.* xxxii, 37, et *Josue*, xiii, 19.

(h) *I Reg.* ix, 1, et seq.

(i) An du monde 2909, avant Jésus-Christ 1091, avant l'ère vulg. 1095.

de la tribu de Benjamin, qui est la plus petite d'Israel ? Et ma famille n'est-elle pas la moindre de toutes celles de cette tribu ? Pourquoi donc me parlez-vous de cette sorte ? Samuel fit entrer Saül avec son serviteur dans la salle du festin, les fit asseoir à la tête de tous les conviés, et fit servir par honneur devant Saül une épaule entière d'une victime. Après le souper, Samuel conduisit Saül sur la terrasse de la maison pour dormir, et le lendemain au matin, il le reconduisit, et descendit avec lui au bas de la ville de Ramatha.

Comme ils descendaient, Samuel dit à Saül : *Faites avancer votre serviteur, et demeurez un peu, afin que je vous fasse savoir ce que le Seigneur m'a dit.* En même temps Samuel prit une petite fiole d'huile, qu'il répandit sur la tête de Saül, il le baisa et lui dit (a) : *Le Seigneur par cette onction vous sacre aujourd'hui pour prince sur son héritage, et vous délivrerez son peuple de ses ennemis. Et voici la marque que vous aurez que le Seigneur vous a choisi pour prince : lorsque vous m'aurez quitté, vous rencontrerez deux hommes qui viennent du côté du sépulcre de Rachel, qui vous diront que les ânes de votre père sont retrouvés. De là, étant arrivé au Chêne de Thabor, vous rencontrerez trois hommes qui vont adorer le Seigneur à Béthel ; ils vous présenteront trois pains, et vous les recevrez de leur main. Enfin lorsque vous serez arrivé à la colline de Dieu, où est la station des Philistins, vous trouverez une troupe de prophètes qui descendront du haut lieu, avec toutes sortes d'instruments de musique. En même temps l'Esprit de Dieu se saisira de vous, vous prophétiserez avec eux, et vous serez changé en un autre homme. Après que tous ces signes vous auront été donnés, faites ce qui se présentera à faire, parce que le Seigneur sera avec vous.* Tout ce que Samuel lui avait prédit s'accomplit le même jour, et Dieu le changea en un autre homme. Etant arrivé près la troupe des prophètes, il se mit à prophétiser avec eux ; et tous ceux qui le virent commencèrent à dire : *Qu'est-il donc arrivé au fils de Cis ? Saül est-il aussi prophète ?* Et cette parole est passée en proverbe.

Quelque temps après (b), Samuel assembla tout le peuple à Masphat, pour leur donner un roi, ainsi qu'ils l'avaient demandé. Il jeta le sort sur toutes les tribus d'Israel, et le sort tomba sur la tribu de Benjamin. Il le jeta ensuite sur les familles de cette tribu, et il tomba sur la famille de Métri ; puis il le jeta sur la famille de Cis, et il tomba sur la personne de Saül. On le chercha aussitôt ; mais on ne le trouva point. Ils consultèrent le Seigneur, et il répondit : *A l'heure qu'il est, il est caché dans sa maison.* Ils y coururent et l'amènèrent, et lorsqu'il fut au milieu du peuple, il parut plus grand que tous les autres de la tête. Alors Samuel dit à tout le peuple . *Vous voyez quel est celui que le Seigneur a choisi ;* et tout le peuple cria : *Vive*

le roi ! Après cela Samuel prononça en présence de tout le peuple le droit du royaume, et tout le monde s'en retourna dans sa demeure. Saül revint à Gabaa, accompagné d'une partie de l'armée, qui étaient ceux dont Dieu avait touché le cœur. D'autres méprisèrent Saül, et dirent : *Comment cet homme pourra-t-il nous sauver ?* Mais Saül faisait semblant de ne pas les entendre.

Environ un mois après, Naas, roi des Ammonites, attaqua la ville de Jabès de Galaad ; et ceux de Jabès lui dirent qu'ils se rendraient à lui, si dans sept jours ils ne trouvaient personne dans tout Israel qui les voulût défendre. Naas y consentit ; et ceux de Jabès étant venus à Gabaa, firent leur rapport devant le peuple, et dirent que le roi des Ammonites les assiégeait, et les menaçait de leur arracher à tous l'œil droit, et de les rendre l'opprobre de tout Israel. Saül retournait alors des champs, suivant ses bœufs ; et voyant que tout le peuple était en pleurs, il en demanda la cause ; l'ayant apprise, il entra dans une grande colère, prit ses bœufs, les coupa en morceaux, et les fit porter par des envoyés dans toutes les terres d'Israel, en disant : *C'est ainsi qu'on traitera les bœufs de tous ceux qui ne suivront point Saül et Samuel.* Tout le peuple s'étant donc rendu à Bézech, Saül en fit la revue, et il s'en trouva trois cent mille hommes d'Israel, et trente mille de Juda. L'armée se mit en marche, passa le Jourdain, et arriva le lendemain au point du jour près le camp des Ammonites. Saül les attaqua par trois endroits et les mit en déroute, en tua un très-grand nombre, et les dissipa de telle sorte, qu'il n'en resta pas deux ensemble. Après cela tout le peuple revint à Galgal, et on y renouvela solennellement l'élection et l'inauguration du roi Saül. Voilà ce qui arriva la première année du règne de Saül. Voyez ce que j'ai remarqué sur SAMUEL sous l'an 2911.

Deux ans après (c), Saül choisit trois mille hommes de tout Israel, dont il donna mille à Jonathas, et en retint deux mille avec lui, pour tenir tête aux Philistins qui occupaient des postes à Machmas, à Béthel et à Gabaa. Jonathas défit la garnison qui était à Gabaa ; et tout le peuple en ayant reçu la nouvelle, prit cœur et eut qu'il était temps de secouer le joug des Philistins. Il s'assembla en armes à Galgal en très-grand nombre auprès de Saül. Les Philistins de leur côté l'ayant appris, vinrent avec une armée prodigieuse se camper à Machmas, vers l'orient de Béthel. Alors les Israélites se voyant resserrés, commencèrent à se débander, et à se retirer qui d'un côté, qui d'un autre. Saül demeura sept jours à Galgal, attendant l'arrivée du prophète Samuel. Enfin voyant qu'il ne venait point, quoiqu'il eût promis de le venir trouver dans sept jours, il commença à offrir des sacrifices à Dieu. Mais à peine avait-il achevé, que Samuel arriva, et lui dit qu'il

(a) I Reg. x, 1, 2, 3, etc.

(b) I Reg. x, 17, 18, etc. An du monde 2909, avant Jésus-Christ 1091, avant l'ère vulg. 1095.

(c) I Reg. xiii, 1, 2, 3, etc. An du monde 2911, avant Jésus-Christ 1089, avant l'ère vulg. 1095.

avait fort mal fait d'offrir le sacrifice, sans attendre l'ordre du Seigneur; que s'il l'avait fait, Dieu aurait affermi pour jamais son règne sur Israël. *Mais, ajouta-t-il, votre règne ne subsistera point à l'avenir; le Seigneur a cherché un homme selon son cœur, et il l'a destiné pour être chef de son peuple, parce que vous n'avez point observé, ce qu'il vous avait ordonné par ma bouche, d'attendre mon arrivée pendant sept jours (a).*

Samuel et Saül avec les six cents hommes qui étaient demeurés auprès de lui, s'en allèrent de Galgal à Gabaa; et les Philistins qui étaient à Machmas vinrent aussi se poster vers Gabaa. Un jour Jonathas étant allé avec son écuyer vers le camp des Philistins, et y étant entré de la manière que nous l'avons raconté sous l'article de JONATHAS, tout d'un coup le trouble se mit dans le camp des ennemis, et les sentinelles du camp de Saül virent toute la terre couverte de corps morts. On chercha aussitôt qui pouvait être hors du camp, et on trouva que c'était Jonathas. Saül fit consulter le Seigneur par le grand prêtre: mais avant que la cérémonie fût achevée, on entendit un grand bruit, et l'on vit que les Philistins s'étaient percés l'un l'autre, et qu'il s'était fait un grand carnage. Saül avec ses gens commencèrent à poursuivre les ennemis, et les Israélites, qui s'en étaient fuis auparavant, s'étant joints à lui, ils en tuèrent un très-grand nombre, et les poursuivirent d'un côté jusqu'à Béthel, nommée depuis Béthaven, à cause des veaux d'or qu'on y plaça; et de l'autre côté, jusqu'à Aïalon.

Or il arriva dans cette rencontre une chose qui jeta le trouble dans Israël. Saül avait prononcé ce jour-là une malédiction, en disant: *Maudit soit celui qui mangera jusqu'au soir.* Jonathas, qui ne savait pas ce qui s'était passé, en traversant un bois, prit un peu de miel au bout de son bâton, et en goûta. Sur le soir le peuple étant rassemblé après la victoire, Saül dit: *Jetons-nous cette nuit sur le camp des Philistins, et qu'il n'en reste pas un seul demain au matin.* Le peuple répondit: *Faites ce qu'il vous plaira.* Le grand prêtre lui dit: *Consultons le Seigneur.* Mais le Seigneur ne répondit point. Alors Saül jugeant que Dieu était irrité pour quelque crime commis, fit jeter le sort sur toutes les tribus et sur toutes les familles d'Israël; et le sort tomba sur Jonathas. Saül lui dit qu'il fallait qu'il mourût; mais tout le peuple s'y opposa, et le délivra de ce danger. Or Saül

(a) I Reg. xiv, 1, 2, 3, etc.

(b) I Reg. xv, 1, 2, 3, etc. Au du monde 2930, avant Jésus-Christ 1070, avant l'ère vulg. 1074.

(c) I Reg. xv, 12. וַהֲרֵגָה בְּיָדָאָהֱרָאֵל *Et ecce erexit sibi manum.* Confer I Reg. xvii, 18: *Absalom erexit sibi manum.*

(1) Il les dénombra en les faisant passer par un lieu étroit, comme font les bergers pour savoir le nombre de têtes dont se compose leur troupeau. L'hébreu porte: « Et il les compta avec des *telaim*, בְּלֵאִים. » Ce mot signifie agneaux; c'est-à-dire, chacun donna un agneau, de même que Moïse s'est fait donner, par l'ordre du Seigneur, un demi-sicle de chaque homme âgé de vingt ans pour faire le dénombrement d'Israël, « afin, lui dit le Seigneur,

ayant affermi son règne sur Israël, porta ses armes contre tous les ennemis de son peuple: contre Moab, Ammon, Edom, contre les rois de Soba dans la Syrie, et contre les Philistins (b); et de quelque côté qu'il tournât ses armes, il demeurait victorieux. On ignore le temps et les circonstances de ces guerres.

Après cela, Samuel lui vint ordonner de la part de Dieu d'aller faire la guerre aux Amalécites, d'exterminer ce peuple, de ne pardonner à personne, de n'épargner ni les hommes, ni les bêtes, ni les choses précieuses qui pourraient se rencontrer dans le butin. Saül [donna ses ordres au peuple dont il fit le dénombrement comme le berger compte les agneaux (1); il se trouva deux cent mille hommes de pied, plus dix mille hommes de la tribu de Juda,] marcha ensuite contre les Amalécites; il les attaqua, et les défit; mais il conserva le roi [Agag], les meilleurs animaux, et ce qui se rencontra de plus précieux dans les dépouilles. Il revint ensuite à Galgal; mais en passant par le mont Carmel, qui est au midi du partage de Juda, et fort différent du Carmel qui est situé sur la Méditerranée, il y érigea un arc de triomphe, ou, comme parle l'hébreu (c), *il y érigea unemain*, un monument. Samuel étant donc aussi venu à Galgal, Saül vint au-devant de lui, et lui dit: *J'ai accompli la parole du Seigneur.* Samuel lui répondit: *D'où vient donc ce bruit des troupeaux de bœufs et de brebis, qui retentit à mes oreilles?* Saül lui dit: *Le peuple a amené d'Amalec ce qu'il y a de meilleur dans les troupeaux, pour les immoler au Seigneur.* Alors Samuel lui dit: *Lorsque vous étiez petit à vos yeux, le Seigneur vous a établi chef de son peuple, et il vous a envoyé pour exterminer Amalec; et vous au contraire vous avez conservé ce qu'il vous a plu du butin de ce peuple.* Saül voulut s'excuser, et rejeta la faute de cela sur le peuple, qui avait conservé ces choses, pour en faire des sacrifices au Seigneur; mais Samuel lui dit: *Sont-ce des holocaustes que le Seigneur demande? Ne demande-t-il pas plutôt que l'on obéisse à sa voix? L'obéissance vaut mieux que les sacrifices; et Dieu regarde la désobéissance avec autant d'horreur que la magie et l'idolâtrie. Comme vous avez rejeté la parole du Seigneur, le Seigneur vous a rejeté, et ne veut plus que vous soyez roi.*

Saül dit à Samuel: *J'ai péché (2) en désobéissant à l'ordre du Seigneur; mais priez Dieu qu'il me pardonne cette faute, et venez avec moi, afin que j'adore le Seigneur.* Samuel

qu'il n'y ait point de mortalité parmi eux, si on les comptait eux-mêmes. » Voyez Exode, xxx, 11-15, et conférez II Rois xxiv. Selon la Paraphrase chaldaïque, Saül aurait fait ce recensement en se faisant donner l'agneau pascal de chaque hébreu. Les rabbins, malgré leur rage d'argumenter sur tout à tort et à travers, ne se sont pas aperçus que c'est une erreur manifeste, puisqu'il n'y avait qu'un agneau par famille, et souvent deux familles et plus se réunissaient pour manger un seul agneau. Voyez Exode, xii, 4. R. David Kimchi pense que *telaim* est un nom de lieu, lequel est, selon Hillerus, le même que Tèlem, cité dans Josué, xv, 24. Ce sentiment de Kimchi est suivi par J.-H. Michaëlis, et généralement par tous les herménéutistes allemands et anglais. (Note de M. DRACH.)

(2) Voyez SAMUEL, note de M. Poujoulat.

répondit : *Je n'irai point* ; et en même temps il se retourna, pour s'en aller : mais Saül le retint par le haut du manteau, qui se déchira entre ses mains. Alors Samuel lui dit : *Le Seigneur a déchiré votre royaume ; et il le donnera à un autre qui vaut mieux que vous* (I Reg. XV, 29. *נָהַי יְשׁוּ אֶל לֹא יִשְׁקַר וְלֹא יִנְחָם כִּלְיָהוּ אָדָם הוּא*), *car le Victorieux dans Israël ne mentira pas, et ne se repentira pas, parce qu'il n'est pas homme pour se repentir*. Quelques-uns rapportent ceci à Saül, comme si Samuel, par une ironie piquante, eût voulu lui dire qu'un prince comme lui, qui s'érigéait des arcs de triomphe, n'était pas homme à se repentir ; mais il semble qu'il vaut mieux le rapporter à Dieu, qui ne révoquera point l'arrêt qu'il a prononcé contre Saül. Samuel ne laissa pas de suivre Saül, et de revenir avec lui dans le camp à Galgal. Alors il se fit amener Agag, roi d'Amalec, et le mit en pièces de sa propre main.

Quelques années après (a), Samuel alla, par ordre du Seigneur, donner l'onction royale à David ; et dès lors l'esprit du Seigneur se retira de Saül, et Dieu permit qu'il fût agité par un mauvais esprit qui, se servant de la mauvaise disposition des humeurs de ce prince et de sa mélancolie, l'agitait et l'obsédait (b). Alors ses gens firent venir David pour le soulager par le son des instruments, dont il savait parfaitement jouer. Saül prit David en affection, il le fit son écuyer, et le retint près de sa personne. Environ huit ans après (c), les Philistins étant venus se camper entre Soco et Azéca, Saül avec l'armée d'Israël, se posta dans la vallée du Térébinthe. Or il y avait un géant nommé Goliath, dans l'armée des Philistins, qui venait tous les jours insulter l'armée d'Israël, demandant quelqu'un qui pût combattre contre lui. Saül avait promis sa fille en mariage à celui qui l'aurait vaincu ; mais nul n'avait osé l'attaquer. David, qui depuis assez longtemps s'en était retourné à Bethléem, fut envoyé vers ce temps-là par son père au camp, et ayant ouï les insultes de Goliath, s'offrit à le combattre ; il le fit en effet, et le vainquit, comme nous l'avons remarqué dans les articles de GOLIATH et de DAVID. Saül avait tellement perdu l'idée de David, qu'il ne le reconnut plus, lorsqu'il se présenta devant lui. Mais après la victoire qu'il eut remportée contre Goliath, il le retint toujours auprès de lui, et lui donna le commandement de quelques gens de guerre.

Il avait conçu quelque chagrin (d) contre lui, sur ce qu'au retour de l'expédition contre les Philistins, les femmes qui vinrent au-devant de l'armée victorieuse chantaient en dansant : *Saül en a tué mille, et David dix mille*. Un jour donc qu'il était dans sa maison transporté par l'agitation du mauvais esprit, et que David jouait des instruments devant

lui, il voulut le percer d'une lance qu'il tenait en main ; mais David se détourna et évita le coup. Il lui donna ensuite le commandement de mille hommes, et lui promit Mérob sa fille aînée ; sans avoir néanmoins aucune envie de la lui accorder ; il cherchait seulement occasion de le faire périr par la main des Philistins, en l'exposant souvent à des combats contre eux. Il maria ensuite sa fille Mérob à un autre, et lui promit Michol sa seconde fille ; et il lui fit dire qu'il ne lui demandait pour dot que cent prépuces de Philistins. David exécuta promptement cette condition, et épousa Michol.

Saül, voyant que David s'acquerrait tous les jours une nouvelle gloire par sa valeur, résolut de le faire mourir (e). Jonathas l'en détourna d'abord : mais ensuite Saül étant retombé dans sa mélancolie ordinaire, et le mauvais esprit l'agitant, il essaya une seconde fois de le percer avec la lance qu'il tenait en main. David ayant évité le coup, se retira dans sa maison ; et Saül l'envoya investir. Pendant la nuit, Michol le descendit par une fenêtre, et le fit sauver. Il se retira auprès de Samuel à Najoth de Ramatha. Saül y fit aller du monde pour le prendre : mais ceux qu'il y envoya jusqu'à trois diverses reprises, étant arrivés à Najoth, furent saisis de l'esprit de prophétie et commencèrent à prophétiser avec les prophètes, au milieu desquels était David. Saül lui-même y étant venu, se mit à prophétiser comme les autres (f). Cependant David se retira à Gabaa, et parla à Jonathas fils de Saül. Ils renouvelèrent là leur amitié, et Jonathas promit à David de lui déclarer deux jours après tout ce qu'il aurait pu découvrir des dispositions de Saül à son égard. En effet il parla à son père le lendemain, et il vit bien par sa réponse que la perte de David était résolue. Il lui en donna avis, et ils se séparèrent. *Voyez les articles de DAVID et de JONATHAS.*

David étant allé à Nobé (g), et ayant reçu du grand prêtre Achimélech une épée et quelques rafraîchissements, Saül en fut averti quelque temps après, par Doëg, Iduméen, qui s'était trouvé par hasard à Nobé, lorsque David y arriva (h). Saül envoya donc aussitôt querir tous les prêtres qui étaient à Nobé ; et lorsqu'ils furent arrivés, il leur fit de grands reproches de ce qu'ils avaient donné des vivres à son ennemi ; et sans vouloir entendre leurs raisons, il les fit égorger en sa présence au nombre de quatre-vingt-cinq hommes. Il alla ensuite lui-même à Nobé, et fit passer au fil de l'épée tout ce qu'il y trouva d'hommes, de femmes, d'enfants, sans épargner même ceux qui étaient à la mamelle ; ni les animaux qui s'y rencontrèrent.

Quelque temps après (i), Saül ayant appris que David était dans la ville de Cécila ; il dit : *Dieu me l'a livré entre les mains ;*

Christ 1057, avant l'ère vulg. 1061.

(f) I Reg. xix, 1, 2, 3, etc.

(g) I Reg. xxii, 1, 2, 3, etc. An du monde 2944, avant Jésus-Christ 1056, avant l'ère vulg. 1060.

(h) I Reg. xxii, 6, 7, 8, etc.

(i) I Reg. xxiii, 1, 2, 3, etc. An du monde 2945, avant Jésus-Christ 1055, avant l'ère vulg. 1059

(a) I Reg. xvi, 1, 2, 3, etc. An du monde 2934, avant Jésus-Christ 1066, avant l'ère vulg. 1070.

(b) *Ita Rabb. et interpretes.*

(c) I Reg. xvii, 1, 2, 3, etc. An du monde 2942, avant Jésus-Christ 1058, avant l'ère vulg. 1062.

(d) I Reg. xviii, 1, 2, 3, 4, etc.

(e) I Reg. xix, 1, 2, 3. An du monde 2945, avant Jésus-

puisqu'il s'est enfermé dans une ville murée. Mais David sortit de cette ville, et se retira dans le désert de Ziph; de sorte que l'attente de Saül fut frustrée. Une autre fois, ce prince ayant appris que David était dans le désert de Maon, il l'y poursuivit avec une armée; mais comme il était prêt de l'atteindre, on lui vint dire que les Philistins avaient fait irruption dans le pays: ce qui l'obligea d'abandonner son entreprise, et d'accourir au secours de ses propres sujets.

David s'étant ensuite retiré dans le désert d'Engaddi (a), Saül s'y rendit avec ses troupes; mais s'étant trouvé pressé par une nécessité naturelle, il fut obligé d'entrer dans une caverne où David était caché avec ses gens. David s'étant approché doucement par derrière, lui coupa le bord de sa casaque, sans qu'il s'en aperçût. Et lorsqu'il fut sorti et assez loin, David alla près de lui, et lui ayant montré le bord de sa casaque qu'il avait coupé, lui dit qu'il n'avait tenu qu'à lui de le tuer, mais qu'il s'était abstenu de porter la main sur l'oïnt d'Israel. Saül, touché de la générosité de David, ne put s'empêcher de répandre des larmes, et de reconnaître qu'il avait tort de poursuivre un homme qui ne cherchait point à lui faire de mal. Après cela, il se retira dans sa maison, et David alla dans le désert de Ziph (b). Les Ziphéens l'ayant su, allèrent aussitôt en donner avis à Saül, qui vint avec son armée sur la colline d'Achila. Comme il était campé en cet endroit, David entra la nuit dans son camp, pénétra jusqu'à la tente du roi, et ayant trouvé tout le monde endormi, prit la lance du roi, et sa coupe, puis sortit du camp.

Quand il fut de l'autre côté de la montagne, il cria qu'on envoyât quelqu'un pour reprendre la lance et la coupe du roi, et en même temps remontra à Saül sa propre innocence, et l'injustice qu'il lui faisait de le poursuivre ainsi, quoiqu'il ne lui en eût jamais donné aucun sujet. Saül reconnut le tort qu'il avait, et s'en retourna chez lui. Mais David, craignant de tomber enfin entre les mains de ce prince, se retira auprès du roi de Geth (c); et Saül l'ayant su, ne songea plus à le poursuivre. Quelques années après, les Philistins entrèrent sur les terres d'Israel avec une puissante armée (d), et se campèrent à Sunam dans la vallée de Jezrael. Saül et ses troupes se mirent aussi en campagne, et allèrent camper sur les montagnes de Gelboé. Or, Saül ayant vu l'armée des Philistins, qui était très-nombreuse, en fut troublée: il consulta le Seigneur par ses prêtres et par ses prophètes; mais le Seigneur ne lui rendit aucune réponse: de sorte que, ne sachant plus à qui s'adresser, il alla trouver une magicienne, qui avait un esprit de Python, ou un esprit familier, et qui était en réputation de savoir évoquer les morts.

Saül, quelque temps auparavant, avait banni d'Israel tous les magiciens et les magiciennes; et pour n'être point reconnu, il fut obligé de venir déguisé, et avec peu de suite, trouver cette magicienne. Il la pria de lui évoquer Samuel, qui était mort depuis quelque temps. Aussitôt qu'elle vit le prophète, elle jeta un grand cri, et dit à Saül: *Pourquoi m'avez-vous trompé, car vous êtes Saül?* Saül lui dit de ne rien craindre, et lui demanda ce qu'elle avait vu. Elle répondit: *J'ai vu des dieux (e)*, ou un grand homme, un prince, un juge d'Israel. L'Hébreu porte *Elohim*, qui est un nom que l'on donne aux princes et aux grands. *Comment est-il fait?* ajouta Saül. *C'est*, dit-elle, *un vieillard couvert d'un manteau.* Saül ayant donc reconnu que c'était Samuel, se prosterna en sa présence; et Samuel lui dit: *Pourquoi avez-vous troublé mon repos, en me faisant évoquer? Le Seigneur s'est retiré de vous, et il exécutera en faveur de votre rival tout ce qu'il lui a promis. Demain vous serez avec moi, vous et vos fils, et le Seigneur livrera le camp d'Israel entre les mains des Philistins.* Saül tomba aussitôt, et demeura étendu sur la terre, parce qu'il n'avait point mangé de tout ce jour-là.

La magicienne le supplia de prendre un peu de nourriture, et de ne se point laisser abattre par la douleur; Saül refusa d'abord de rien prendre; mais enfin ses gens et cette femme le pressèrent de telle sorte, qu'il mangea ce qu'on lui servit, après quoi il s'en alla, et marcha toute la nuit pour arriver à son camp. Le lendemain le combat se donna (f). Les Israélites furent mis en fuite devant les Philistins; les fils de Saül, savoir: Jonathas, Abinadab et Melchisua furent tués; tout l'effort du combat tomba sur Saül; les archers le joignirent, et le blessèrent dangereusement. Alors il dit à son écuyer: *Tirez votre épée, et tuez-moi, de peur que ces incirconcis ne m'insultent encore en m'ôtant la vie;* mais son écuyer, tout effrayé, ne le voulut point faire. Saül prit donc son épée, et se jeta dessus; et son écuyer voyant qu'il était mort, se jeta aussi sur son épée, et se tua. Ainsi mourut Saül, premier roi d'Israel, après quarante ans de règne. Un Amalécite, qui se trouva là par hasard, lui ôta son diadème et ses bracelets (g), et les porta à David. Il lui raconta que lui-même l'avait tué, parce que l'épée de Saül ne pouvait percer sa cuirasse. Nous croyons qu'il déguisa la vérité à David, et qu'il se vanta faussement d'avoir tué le roi d'Israel. Il espérait apparemment que David lui donnerait pour cela une grande récompense; mais il le fit mourir, pour avoir osé porter ses mains sur l'oïnt du Seigneur. David fit le deuil de Saül et de Jonathas, et composa en leur honneur un cantique lugubre, où il relevait leur valeur et leurs grands exploits.

(a) I Reg. xxiv, 1, 2, 3, etc. An du monde 2946, avant Jésus-Christ 1034, avant l'ère vulg. 1038.

(b) I Reg. xxvi, 1, 2, 3, etc. An du monde 2947, avant Jésus-Christ 1033, avant l'ère vulg. 1037.

(c) I Reg. xxxvii, 1, 2, 3.

(d) I Reg. xxviii, 1, 2, 3, etc. An du monde 2949, avant Jésus-Christ 1031, avant l'ère vulg. 1033.

(e) I Reg. xxviii, 12.

(f) I Reg. xix, 1, 2, 3, etc.

(g) II Reg. i, 1, 2, 3, etc.

Le lendemain du jour du combat (a), les Philistins étant venus pour dépouiller les morts, trouvèrent Saül et ses trois fils étendus sur la place. Ils coupèrent la tête à Saül, et lui ôtèrent ses armes, qui furent portées dans le temple d'Astaroth, et pendirent son corps aux murs de Bethsan, lesquels donnaient apparemment sur la place, puisqu'il est dit au second livre des Rois (b), que son corps fut pendu dans la place de cette ville. Pour sa tête, on lit dans les Paralipomènes (c) qu'elle fut mise dans le temple de Dagon. Quelque temps après, les habitants de Jabès de Galaad (d), ayant appris le traitement que les Philistins avaient fait au corps de Saül et à ceux de ses enfants, qu'ils avaient pendus aux murs de Bethsan, allèrent pendant la nuit les détacher, et les emportèrent dans leur ville au delà du Jourdain, où ils brûlèrent les restes des chairs de ces corps, et enterrèrent les os dans le bois qui était près leur ville. Ils jeûnèrent, et firent le deuil du roi pendant sept jours, en reconnaissance du service qu'il leur avait rendu au commencement de son règne, en les délivrant de la cruauté du roi des Ammonites. Plusieurs années après, David fit ôter les os de Saül de la forêt de Jabès, pour les mettre dans le sépulcre de Cis, son père, à Gabaa (e). Isboseth, quatrième fils de Saül, lui succéda dans le royaume, et régna à Mahanaïm au delà du Jourdain, sur onze tribus; car David régnait dès lors sur la tribu de Juda.

On demande si Saül a pu sans crime se donner la mort dans cette occasion, et ce qu'on doit penser de son salut. Les rabbins (f) louent Saül de sa soumission aux ordres de Dieu, et relèvent l'obéissance de ce prince qui, malgré les menaces de Samuel, et l'assurance qu'il avait de mourir lui et ses fils dans la bataille, ne laissa pas de s'y trouver. Ils ajoutent que ce qui le porta à se donner la mort, fut la crainte que le nom de Dieu ne fût blasphémé et outragé par les Philistins, si le roi de son peuple était tombé vivant entre leurs mains. Mais ces raisons sont peu solides. Il ne nous paraît dans les dernières actions de Saül, non plus que dans les premières, aucune marque certaine de pénitence. Nous ne voyons pas qu'il ait eu recours à Dieu, ni qu'il ait eu aucune vue de sa gloire, en se donnant la mort; et quand par une conscience erronée, il se serait imaginé que par là il empêchait que les Philistins ne blasphémassent le nom de Dieu, il ne s'ensuit pas que son action fût louable ni légitime. Saint Paul nous apprend qu'il ne faut pas faire le mal pour qu'il en arrive du bien (g). Or, l'homicide de soi-même est certainement un très-grand mal, et d'ailleurs, par sa mort Saül évitait-il que les Philistins ne blasphémassent le nom du Sei-

(a) I Reg. xxxi, 8, 9.

(b) II Reg. xxi, 12.

(c) I Par. x, 10.

(d) I Reg. xxxi, 11, 12, 13.

(e) II Reg. xxii, 12, 13, 14.

(f) Vide Rabb. in Hymno in I Reg. xxxi, et Grot. l. II,

gneur, puisqu'ils le pouvaient également blasphémer, soit qu'il tombât mort ou vivant entre leurs mains? Enfin, l'Écriture ne nous permet pas de douter de la perte de Saül, lorsqu'elle dit (h), que ce prince mourut dans ses iniquités, pour avoir désobéi aux ordres du Seigneur; et pour avoir consulté la pythonisse, au lieu de mettre sa confiance en Dieu. C'est pourquoi le Seigneur le fit mourir, et transféra son royaume aux fils d'Isaïe.

Quant à l'action de Saül, qui consulta la pythonisse, il est inutile de l'examiner selon le moral, puisqu'elle est si manifestement contraire à la loi de Dieu. Nous avons vu, sous l'article de SAMUEL, les divers sentiments que l'on forme sur l'apparition de ce prophète à Saül.

SAUL ou JOEL. I Par. VI, 24, 36. — Voyez AZARIAS, ELCANA.

SAUL, Saulus, surnommé PAUL. Voyez ci-devant l'article de saint PAUL.

SAULE, salix, arbre fort commun qui vient dans les lieux humides, et dont la feuille est à peu près semblable à celle de l'olivier. Dieu, parlant de la fête des Tentes, ordonne que les Hébreux prendront des branches des plus beaux arbres, et en particulier des branches de saules qui sont sur le torrent, et qu'ils les porteront en leurs mains devant le Seigneur en signe de réjouissance (Levit. XXIII, 40. Heb. ערבי נחל Salices torrentis. Ita Interp. passim. Sept. : Ἰτιάς καὶ ἄγνου κλάδους ἐκ χειμάρρου. Des saules et des branches d'agnus castus).

SAURA. C'est le surnom d'Eléazar, frère de Judas Machabée (I Mac. 43 : Ἐλεάζαρ ὁ Σαυράν). Quelques-uns croient que Saura était le nom de Mathathias, père d'Eléazar, parce que la Vulgate dit: Eleazar filius Saura. Mais le Grec porte: Eléazar, surnommé Savaran; et le Syriaque, surnommé Horam. On ne sait d'où lui vient le surnom de Saura. Il est surnommé Abaron I Mac. II, 5.

SAUTERELLES. Les Hébreux ont plusieurs noms pour signifier les sauterelles, et ils en reconnaissent de plusieurs sortes, qui sont inconnues parmi nous. Dieu frappa l'Égypte de la plaie des sauterelles (i), qui ravagèrent tout ce qui était resté à la campagne dans ce pays-là. Les anciens historiens et les nouveaux voyageurs remarquent que dans l'Afrique et dans plusieurs endroits de l'Asie, les sauterelles sont en très-grand nombre; que quelquefois elles viennent s'abattre dans un pays comme une nuée, et rongent tout ce qu'elles rencontrent; que leur quantité est même quelquefois si grande, qu'elles obscurcissent le soleil, et que les peuples les voyant en l'air sont saisis, dans l'incertitude si elles ne tomberont pas sur leur pays (j). Le prophète Joel (k), rapportant une stérilité arrivée dans la Judée en

de Jure B. et P. c. xix, n. 5.

(g) Rom. iii, 8.

(h) I Par. x, 13.

(i) Exod. x, 4, 12. etc. Psal. lxxvii, 46, et civ, 34, 35

(j) Plin. l. XI, c. xxix. Hieron. in Joel. Alii plures.

(k) Joel. i, 6, 7, etc., u, 5, 4, 5, etc.

suite d'une multitude de sauterelles qui l'avaient désolée, en parle comme d'une armée ennemie qui y aurait commis toutes sortes de dégâts. Isaïe (a) remarque que quand les sauterelles sont emportées par le vent dans la mer, et qu'ensuite elles sont rejetées par monceaux sur le sable, on fait de grands trous dans la terre pour les enterrer, ou bien on les brûle, pour empêcher l'infection qu'elles pourraient produire dans l'air. Et en effet, il est quelquefois arrivé qu'elles ont causé de grandes pestes (b).

[Alvarez, *Histoire d'Ethiopie*, pag. 3 et suiv., dit ceci : « Généralement, par tout le domaine de Prêtre-Jan, le pays est affligé d'une grande plaie de locustes sans nombre, qui mangent et consomment tous les blés et arbres ; la quantité de ces animaux étant si grande qu'elle excède le croire raisonnable ; tellement que leur infinie multitude couvre la terre et remplit l'air ; si bien qu'il est difficile que les rayons du soleil puissent pénétrer jusqu'en bas et transmettre leur lumière accoutumée... Et je ne veux passer outre sans vous donner à entendre ce que j'ai vu par trois fois, l'une desquelles et la première fut en Barva (Débaroa), où nous avions déjà demeuré l'espace de trois ans, pendant lesquels il nous fut dit souventes fois : Un tel pays ou royaume a été détruit cette année par les locustes... »

Aucher-Eloi, voyageant, le 1^{er} mai 1835, de Bagdad à Mossoul (*Relations de voyages en Orient*, pag. 197), fut témoin des ravages causés par les sauterelles. « Je trouvai sur la route, dit-il, une énorme quantité de sauterelles qui n'étaient encore qu'à l'état de larve, et qui se dirigeaient toutes du même côté. La terre en était couverte et semblait brûlée sur leur passage. C'est ainsi que, favorisées par le vent, elles ont quelquefois dévasté l'Asie et l'Europe. »]

Moïse (c) déclare impurs tous les animaux qui volent et qui marchent à quatre pattes ; mais il excepte ceux qui, ayant les pieds de derrière plus grands, sautent et ne rampent pas sur la terre. Ensuite il désigne quatre sortes de sauterelles, nommées en hébreu *arbé*, *salah*, *chargol* et *hachagab*, que saint Jérôme a rendues par *bruchus*, *attacus*, *ophiomachus* et *locusta*. On peut voir sur le sujet des sauterelles Bochart, dans son grand ouvrage de *Animalibus sacris*, partie II, l. IV, c. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8.

Après la défense (1) que Moïse fait d'user de sauterelles, on ne peut douter que l'on ne mangeât communément de ces animaux dans la Palestine et dans les pays voisins ; ainsi il n'y a nulle difficulté que le terme

acrides, dont se sert saint Matthieu (d) en parlant de ce qui servait à la nourriture de saint Jean, ne puisse signifier des sauterelles. Les anciens font foi que dans l'Afrique, dans la Syrie, dans la Perse et presque dans toute l'Asie, les peuples mangent communément de ces animaux (2). Il y a même des peuples entiers à qui l'on donne le nom d'*Acridophages* ou mangeurs de sauterelles, parce que c'est là leur principale nourriture. Plusieurs auteurs nouveaux (e) témoignent que l'usage en est encore commun aujourd'hui dans l'Afrique et dans l'Orient. Clénard, dans une lettre écrite de Fez l'an 1541, assure qu'il a vu apporter dans cette ville des chariots chargés de sauterelles que le peuple achète pour se nourrir. Kirsténus, dans ses Notes sur saint Matthieu, dit qu'il a appris de son maître arabe qu'il en avait souvent vu sur le Jourdain ; qu'elles sont de même forme, mais plus grosses que les nôtres ; qu'on leur arrache les ailes et les pattes, et qu'on pend le reste à son cou jusqu'à ce qu'elles viennent à s'échauffer et à se fermenter, et qu'alors on les mange, et que c'est un fort bon manger. Un religieux qui a voyagé en Egypte, assure qu'il a mangé de ces sauterelles, et qu'on s'en nourrit à la campagne pendant quatre mois de l'année. Voyez les commentateurs sur saint Matthieu, chap. III, 4, et Bochart, de *Animal. sacr.* p. 2, l. 4.

M. Ludolf, dans son commentaire sur l'histoire d'Ethiopie, a prétendu montrer que ce que la Vulgate et le commun des interprètes de l'Écriture explique des cailles (f) que Dieu envoya à son peuple dans le désert pour le nourrir, doit s'entendre des sauterelles. Il rapporte pour son opinion diverses preuves dont nous avons donné le précis ci-devant sous le mot CAILLES.

SAUVEUR. Ce nom est affecté à Notre-Seigneur Jésus-Christ, sauveur du monde, qui a été figuré par tous ceux à qui l'Écriture, dans l'Ancien Testament, donne le nom de Sauveur, comme Josué, les Juges d'Israël, les rois David, Salomon, Josias et les grands hommes suscités extraordinairement pour délivrer le peuple de Dieu, comme Mathathias, Judas Machabée et les autres. Les prophètes avaient désigné Jésus-Christ sous le nom de Sauveur. Par exemple (g) : *Vous puiserez des eaux des fontaines du Sauveur. Le Seigneur leur enverra un Sauveur, etc.* (h). *Il n'y a point d'autre Sauveur que moi* (i). Enfin, les apôtres et les écrivains sacrés du Nouveau Testament donnent ordinairement à Jésus-Christ le nom de Sauveur par excellence. L'ange annonçant sa naissance, dit

(a) *Isai.* xxxiii, 4, 5.

(b) *August.* l. III, de *Civit. c.* xxxi. *Paul.* *Oros.* l. V, c. x.

(c) *Levit.* xi, 22. אַרְבֵּה *Arbé.* *Bruchus.* סַלְעִיָּה *Sulah.* *Attacus.* חַרְגוֹל *Chargol.* *Ophiomachus.* הַחֲגָב *Hachagab.* *Locusta.*

(d) *Matth.* iii, 4.

(e) *Diodor.* *Agatharcides.* *Plin.* l. XVII, c. xxx. *Strabo,* lib. xvi.

(f) *Exod.* xvi, 1, et *Num.* x, 11.

(g) *Isai.* xii, 3.

(h) *Isai.* xix, 20.

(i) *Isai.* xlviii, 11.

(1) Moïse ne défend pas d'user de sauterelles, et sans doute ce n'est pas ce que l'auteur a voulu dire. Voyez ANIMAUX. Il a écrit *défense* pour *permission*, et cette faute n'a pas été aperçue par les précédents éditeurs.

(2) « Les récoltes du Tigré (Afrique) sont souvent ravagées par des nuées de sauterelles dont les musulmans seuls font leur nourriture : ceux d'entre les chrétiens qui mangent ces animaux sont considérés eux-mêmes comme musulmans. » M. M. COMBES et TAMISIER, *Voyage en Abyssinie*, tom. II, pag. 149, note.

qu'il s'appellera Jésus, c'est-à-dire, Sauveur, parce qu'il sauvera son peuple (a). Voyez saint Jean, IV, 42; Act. XIII, 23; Philipp. III, 20, et ailleurs en plusieurs endroits.

SAUVEUR, SAUVER, SALUT. Nous avons déjà examiné les diverses acceptions du mot de salut ci-devant sous son titre. Ce nom Sauveur est donné au patriarche Joseph; Pharaon changea son nom lorsqu'il le prit à son service, et l'appela en langue égyptienne Sauveur du monde (b); l'Hébreu lit simplement, il l'appela Zaphnath-phaneah; et ces termes sont plutôt hébreux qu'égyptiens. Saint Jérôme lui-même, dans ses questions hébraïques sur la Genèse, reconnaît qu'ils signifient en hébreu, celui qui révèle les secrets. Mais en Egypte ils pouvaient avoir une autre signification; et ceux que saint Jérôme consulta sur cela lui dirent apparemment qu'ils signifiaient le Sauveur du monde. Toutefois, Philon et Josèphe, et d'autres qui les croient aussi égyptiens, soutiennent qu'en cette langue Zaphnath-phaneah signifie celui qui révèle les secrets ou qui explique les songes. On cite le Syriaque et les Paraphrastes Chaldéens et deux ou trois anciens interprètes Grecs qui l'expliquent dans ce même sens.

Dieu prend souvent le nom de Sauveur d'Israel (c): Vivit Dominus salvator Israel. David le qualifie de même sa force et son Sauveur (d). Robur meum et salvator meus. Il n'y a point d'autre Sauveur que moi, dit le Seigneur dans Osée (e). Et Isaïe (f): Vous avez oublié le Seigneur qui est votre Sauveur. En effet, Dieu est le Sauveur des sauveurs, le Dieu des dieux; hors de lui il n'y a ni salut, ni délivrance, ni secours à espérer. C'est lui qui suscite des sauveurs à son peuple. Il leur suscita, par exemple, un sauveur en la personne d'Othoniel, fils de Cenez, contre le roi de Mésopotamie qui les opprimait (g). Il leur en suscita encore un nouveau en la personne d'Aod, fils de Gera, contre Eglon, roi des Moabites (h). Abdias (i) promet que le Seigneur enverra des sauveurs sur la montagne de Sion pour juger la montagne d'Esau: il parle apparemment des Machabées qui subjuguèrent les Iduméens.

SAUVER, se prend communément pour garantir de quelque péril. On le prend aussi pour fuir. Sauvez-vous sur cette montagne; je ne puis me sauver sur la montagne (j). Sauver se met aussi pour conserver, par exemple, ceux qui sont échappés d'un danger, qui se sont enfuis d'une déroute, ceux qui ont évité l'épée du vainqueur. Salvatae sunt reliquiae populi (k), dit Débora dans son

(a) Matth. I, 21.

(b) Genes. ALI, 43. זַפְנַת פְּנֵינָה Zapnat Phaanaeh. 70 :

ῥυθουμανίη.

(c) I Reg. IV, 59.

(d) I Reg. XXII, 2.

(e) Ose. XIII, 4.

(f) Isaï. XVII, 10.

(g) Judic. III, 9.

(h) Judic. III, 13.

(i) Abdias, 7 21.

(j) Genes. XIX, 17, 19.

(k) Judic. VI, 3.

(l) II Reg. XIX, 10, 12, 18.

cantique. Dieu a conservé son peuple et l'a garanti de la main du roi Jabin. David s'enfuit, et il fut sauvé: David fugit et salvatus est (l).

SAUVER SON AME (m), sauver sa vie. La race des justes sera sauvée (n), sera conservée; sauver les âmes, sauver et conserver les personnes. Vous m'avez sauvé de ceux qui descendent dans le tombeau (o): Vous m'avez protégé et conservé la vie; vous n'avez pas permis que je fusse réduit au nombre des morts. Sauvez-moi des hommes de sang (p), tirez-moi de leurs mains. Je vous sauverai d'une terre lointaine (q): Je vous en ramènerai, je vous tirerai de votre captivité. Homines et jumenta salvabis, Domine (r): Vous conservez les hommes et les bêtes; vous leur donnez la subsistance; votre providence s'étend sur les uns et les autres, quoique d'une manière fort différente. Il a sauvé les autres, qu'il se sauve lui-même (s), disaient les Juifs à Jésus-Christ; qu'il se tire du danger, qu'il se délivre de la mort, comme il en a délivré les autres.

SCANDALE, scandalum. Ce terme, dans les auteurs grecs anciens, signifie cette partie de la souricière qui est suspendue au lacet, selon Pollux, ou le bois plié sur lequel est appuyé ce qu'ils appellent le marteau, selon le Scoliaite d'Aristophane. En général, selon Hésychius, scandalum signifie un piège, un empêchement. Dans l'Écriture et dans les auteurs ecclésiastiques, le scandale se met pour tout ce qui se rencontre dans le chemin d'un homme, et qui peut le faire tomber. Ainsi, Moïse défend (t) de mettre un scandale devant l'aveugle, c'est-à-dire, ni bois, ni pierre, ni aucune autre chose qui soit capable de le faire tomber ou trébucher. Il défend ailleurs (u) de faire alliance avec les Chananéens, de peur qu'ils n'engagent les Israélites dans l'idolâtrie, ce qui serait pour eux un grand scandale. Saül donne à David sa fille Michol en mariage, espérant qu'elle lui deviendrait un piège et un scandale (v): Ut fiat ei in scandalum. Le Seigneur fera le bonheur et la sanctification de ceux qui le craignent; mais il sera une pierre d'achoppement et de scandale aux deux maisons d'Israel (x): Jésus-Christ dit à saint Pierre, qui voulait le détourner de sa passion (y): Retirez-vous de moi, Satan, vous m'êtes un sujet de scandale. Enfin il dit de lui-même (z): Bienheureux celui qui ne sera pas scandalisé en moi, ou pour qui je ne serai pas un sujet de scandale, à qui ma vie, ma pauvreté, ma naissance, ma mort, ma croix, ne donneront pas de scandale.

(m) Genes. XIX, 17.

(n) Prov. XI, 21.

(o) Psalm. XXIX, 4.

(p) Psalm. LVIII, 3.

(q) Jerem. XXX, 10.

(r) Psalm. XXXV, 7.

(s) Matth. XXVII, 40.

(t) Levit. XIX, 14, apud 70.

(u) Exod. XXIII, 33.

(v) I Reg. XVIII, 21.

(x) Isaï. VIII, 14.

(y) Matth. XVI, 23.

(z) Matth. XI, 6.

Le terme grec *scandale* (a), répond à l'hébreu *maschul*, qui vient de la racine *schacal*, tomber, renverser; et dans la conjugaison *hiphil*, faire tomber, renverser, tendre des pièges, etc. Dans le moral, il y a un scandale actif, et un scandale passif. Le premier est celui que nous donnons aux autres par notre conduite ou par nos paroles; et le second est celui que nous recevons en voyant les mauvaises actions, ou en écoutant les mauvais discours des autres. Jésus-Christ dans l'Évangile, dit qu'il faut qu'il arrive du scandale (b): mais, ajoute-t-il, malheur à l'homme qui est la cause du scandale! Si votre main ou votre pied vous scandalisent, retranchez-les, et les jetez loin de vous. Il vaut mieux que vous entriez dans le royaume de Dieu n'ayant ni pieds ni mains, que d'être jetés dans les ténèbres extérieures ayant tous vos membres. Et encore (c): Gardez-vous bien de scandaliser un de ces petits qui croient en moi; il vaudrait mieux pour celui qui les scandalise, qu'on lui mit au cou une meule de moulin, et qu'on le jetât dans la mer; que non pas qu'il leur soit un sujet de scandale. Jésus-Christ a été à l'égard des Juifs une pierre de scandale, contre laquelle ils se sont heurtés et se sont froissés (d).

Nous avons parlé du mot scandale, dans le sens qu'on lui donne en français. Mais dans le texte latin de la Vulgate, *scandalum* est souvent employé dans des sens différents, qu'il est bon d'expliquer ici, par exemple: *Usquequo patiemur hoc scandalum* (e): Jusqu'à quand Moïse sera-t-il pour nous un piège, jusqu'à quand nous poursuivra-t-il comme un chasseur fait son gibier? Ou bien, Jusqu'à quand souffrirons-nous parmi nous les Israélites, qui nous sont comme une pierre d'achoppement? Ou simplement, Jusqu'à quand souffrirons-nous tous ces maux qui nous accablent? *Pax multa diligentibus legem tuam, et non est illis scandalum* (f): Ils jouissent d'une paix profonde, sans trouble et sans malheur. *Scandalum iniquitatis eorum factum est* (g): Ils sont tombés dans les malheurs que méritaient leurs iniquités; ils ont porté la peine de leurs crimes. *Ne ponas scandalum animæ tuæ* (h). Ne vous exposez pas à la fureur d'un homme emporté, de peur qu'il ne vous en coûte la vie. La vie humiliée de Jésus-Christ, ses souffrances, sa croix, sont comme une pierre de scandale aux deux maisons d'Israel (i), parce qu'ils n'ont pu se persuader que ces qualités humiliantes pussent convenir au Messie qu'ils attendaient.

L'auteur de l'Écclésiastique prend d'ordinaire le verbe *scandaliser* dans le sens de s'exposer au danger. *Ne fueris hypocrita; et*

non scandalizeris in labiis tuis (Eccli. I, 37): Gardez-vous d'user d'hypocrisie et de dissimulation, et que vos lèvres vous exposent au danger de passer pour un cœur double. Le Grec (*μη ὑποκριθῆς ἐν στόμασι ἀνθρώπων, καὶ ἐν τοῖς χεῖλεσι μὴ πρόσεχε*): Ne vous formez point sur les paroles des hommes, et ne faites point d'attention à leurs discours; ne comptez point sur tout ce que les hommes pourront dire de vous, ni sur ce qu'ils vous diront; leurs discours ne doivent point être la règle de votre conduite. Et ailleurs (Eccli. XXIII, 7): *Doctrinam oris audite, filii; qui custodierit illam... non scandalizabitur in operibus pessimis*: Celui qui écouterait mes instructions ne tomberait point dans des actions criminelles: ou plutôt: Il ne sera pas renversé comme un homme qui se heurte contre une pierre, et on ne lui verra point commettre des actions criminelles. Et encore (Eccli. XXXII, 19): *Qui insidiose agit scandalizabitur in ea (sapientia)*: Celui qui ne cherche pas sincèrement la sagesse, au lieu de la trouver, tombera dans le piège et sera renversé.

SCANDALE; *Montagne du scandale, Mons offensionis*. C'est la montagne des Oliviers, sur laquelle Salomon bâtit des temples, et érigea des autels aux faux dieux, pour plaire aux femmes étrangères qu'il avait épousées. Voyez III Reg. XI, 4; et IV Reg. XXIII, 13.

SCEAU, *sigillum, signum, signaculum*. Les anciens Hébreux portaient leurs sceaux ou leurs cachets au doigt dans des bagues, ou dans des bracelets sur le bras. Aman scella les ordres du roi Assuérus contre les Juifs, avec l'anneau du roi (j). Les prêtres de Bel prièrent le roi de sceller de son anneau la porte du temple de cette divinité, pour faire croire qu'ils n'y entraient point la nuit (k). L'époux du Cantique (l) souhaite que son épouse le mette comme un sceau sur son bras: *Pone me ut signaculum super brachium tuum*.

Pline (m) remarque que l'usage des sceaux ou cachets était encore rare au temps de la guerre de Troie, et qu'on se contentait de fermer les lettres avec différents nœuds; mais chez les Hébreux ils sont bien plus anciens. Juda, fils de Jacob, laissa pour gage à Thamar qu'il ne connaissait pas, son cachet, son bracelet et son bâton (n). Moïse, dans le Deutéronome (o), dit que Dieu tient scellés dans ses trésors, qu'il tient sous le sceau les instruments de sa vengeance. Job (p) dit qu'il tient les étoiles comme sous le sceau, qu'il en est le maître, qu'il leur permet de paraître quand il juge à propos. Et ailleurs (q): *Vous avez scellé mes péchés comme dans votre bourse*.

Quand on voulait cacheter une lettre or

(a) Σκάνδαλον, ου πρόσκομμα, ου σκῶλον répondent à l'hébreu מַשְׁכּוּל *Maschul*, chute, ruine, péché, ce qui empêche de marcher, et qui peut faire tomber.

(b) *Matth.* xviii, 7.

(c) *Marc.* ix, 41.

(d) *Rom.* ix, 33. I *Petr.* ii, 8.

(e) *Exod.* x, 7.

(f) *Psalm.* cxviii, 163.

(g) *Ezech.* vii, 19.

(h) *Prov.* xii, 25.

(i) *Isai.* viii, 14. *Luc.* ii, 24. *Rom.* ix, 33. I *Pet.* ii, 7.

(j) *Esth.* iii, 10.

(k) *Dan.* xiv, 10.

(l) *Cant.* viii, 6.

(m) *Plin.* l. XXXIII, c. 1.

(n) *Genes.* xxxviii, 25.

(o) *Deut.* xxxii, 34.

(p) *Job.* ix, 17.

(q) *Job.* xiv, 17.

un livre, on l'enveloppait de lin ou de fil, et on appliquait la cire et puis le sceau par-dessus. Le Seigneur ordonne à Isaïe (a) de lier ou d'envelopper le livre où étaient ses prédictions, et de les cacheter, jusqu'au temps qu'il lui dirait de les publier : *Liga testimonium, et signa legem in discipulis meis.*

Il fait le même commandement à Daniel : *Tu autem, Daniel, signa sermones, et claude librum usque ad tempus (b).* Le livre que Dieu fit voir à saint Jean l'évangéliste dans l'Apocalypse (c) était scellé de sept sceaux, et écrit dedans et dehors. Nul n'osa l'ouvrir, ni le lui expliquer, que l'Agneau immolé dès le commencement du monde. Il était rare d'y mettre un si grand nombre de sceaux; mais cela marquait l'importance de la matière et sa profondeur.

Dans les contrats civils, d'ordinaire on faisait deux originaux, l'un demeurait ouvert et était conservé par celui au profit de qui était le contrat. L'autre était cacheté et mis en dépôt dans un lieu public. On le scellait afin qu'on n'y pût toucher ni le falsifier. Jérémie achète un champ auprès d'un nommé Hananéel dans Anathoth sa patrie. Il en écrit lui-même le contrat, il prend des témoins, il scelle le tout (d), et le mit entre les mains de Baruch son disciple, et il lui dit : *Prenez ces deux contrats, celui-ci qui est scellé et celui-là qui est ouvert, et mettez celui qui est scellé dans un vase d'argile, afin qu'il y puisse durer longtemps.* Les Grecs en usaient de même dans leurs écritures. Ils conservaient les originaux des contrats et des autres pièces de conséquence, dans des vases d'airain ou d'argile. Voyez les Scholiastes d'Aristophane sur le mot *Echinos, in vespis.*

SCCELLÉS (APPOSITION DE); l'histoire de Daniel en contient deux exemples. Des hommes, jaloux de la haute destinée du prophète à la cour de Darius, l'accusèrent de violer une loi qu'ils avaient exprès et par ruse arrachée au monarque, et pour avoir prié le vrai Dieu, il fut condamné à être jeté dans la fosse aux lions. Une pierre fut placée à l'ouverture de la fosse et scellée du sceau du roi et du sceau des grands de sa cour, de ceux qui avaient obtenu la condamnation, de peur qu'on ne changeât ce qui avait été exigé contre Daniel, ses ennemis voulant empêcher qu'on ne fit quelque chose pour le soustraire au supplice, et le roi qui l'estimait, et qui craignait plus la malice des hommes que la rage des lions, voulant de son côté empêcher qu'on ne fît aucun mal à Daniel, si, comme il l'espérait, protégé de Dieu, il était respecté des lions. *Dan. VI, 16, 17.* Dans une autre circonstance (XIV, 9, 10, 13, 16), les scellés furent mis sur la porte du temple de Bel. Le Nouveau Testament nous offre un

exemple à jamais mémorable d'apposition de scellés : c'est celle qui fut pratiquée par les Juifs déicides, autorisés par le procureur romain, sur le sépulcre de Jésus-Christ (*Matth. XXVII, 66*).

SCENOPEGIA (e), terme grec, qui signifie proprement l'érection des tentes, et qui se prend pour la fête des Tabernacles, dans laquelle les Hébreux demeuraient sous des tentes de verdure pendant huit jours, en mémoire du voyage de leurs pères dans le désert, où ils avaient logé pendant quarante ans sous des tentes. *Levit. XXIII, 34, 35, etc.* Voyez ci-après TABERNACLE, fête des Tabernacles.

SCEPTRE, *sceptrum*; en grec, *sceptron*; en hébreu, *schebet*. Ce terme signifie proprement, 1° un bâton de commandement, un sceptre que l'on met en la main des dieux, des rois, des gouverneurs de province, des chefs du peuple. Jacob prédit à Juda (*Genes. XLIX; 10* : שבט מיהרה לא יכור), que le sceptre ne sortira point de Juda, jusqu'à la venue de celui qui doit être l'attente des nations. Et Balaam, prédisant aussi la venue du Messie (f), dit qu'il sortira un sceptre d'Israel. Baruch (g) parle du sceptre que les Babyloniens mettaient entre les mains de leurs dieux : *Sceptrum habet ut homo, sicut judex regionis.* On en donne aussi aux scribes, aux commissaires, qui tiennent registre des troupes (h). Les prophètes parlent assez souvent du sceptre de la domination (i); et Amos désigne la souveraine puissance par, celui qui tient le sceptre (j). Assuérus avait en main un sceptre d'or, etc. *Esth. VIII, 4.*

2° LE SCEPTRE se met pour la verge de correction, pour l'autorité souveraine qui frappe et qui abaisse : *Vous les briserez avec un sceptre de fer (k).* Le Sage se sert ordinairement de l'hébreu *schebet*, pour marquer la verge dont on frappe l'enfant désobéissant et le serviteur indocile.

3. LE SCEPTRE se prend très-souvent pour une tribu, apparemment parce que les princes des tribus portaient un sceptre ou un bâton de commandement pour marque de leur dignité. Les Septante et saint Jérôme traduisent ordinairement ce terme hébreu par tribu : mais quelquefois aussi ils conservent le mot de *sceptrum*. Voyez pour les Septante, I Reg. IX, 21; X, 19, 20, 21; XV, 17; III Reg. VIII, 16; XI, 13, 32, 35; XII, 20, 21, et pour la Vulgate, Voyez Num. XVIII, 2; Jerem. LI, 19.

4. LE SCEPTRE, c'est-à-dire, l'hébreu *schebet*, signifie la verge du pasteur (l), le bâton d'un homme de guerre ou un simple bâton (m); le dard ou la lance d'un guerrier (n); la verge avec laquelle on bat les moindres grains (o).

(a) *Isai. viii, 16, 17.*

(b) *Dan. xii, 4.*

(c) *Apoc. v, 1, vi, 1, 2, et seq.*

(d) *Jerem. xxxii, 10, 11, 11, 14*

(e) *Joan. vii, 37. Σκηνοπηγια, Scenopogia, Tabernaculorum erectio; seu tentorii fixio.*

(f) *Num. xxiv, 17.*

(g) *Baruc. vi, 13.*

(h) *Judic. v, 14.*

(i) *Isai. iv, 5; xix, 11, 14*

(j) *Amos, i, 5, 8.*

(k) *Psal. ii, 9.*

(l) *Levit. xxvii, 32.*

(m) *II Reg. xxxiii, 21.*

(n) *III Reg. xviii, 14.*

(o) *Isai. xxvii, 27.*

SCEVA, *prince des prêtres* (a), c'est-à-dire, ou chef de la Synagogue d'Ephèse, selon quelques-uns, ou plutôt chef d'une des vingt-quatre familles sacerdotales (b) qui servaient chacune à leur tour dans le temple de Jérusalem. Enfin en donnait le nom de *princes des prêtres* aux grands prêtres déposés qui n'étaient plus en charge. Josèphe (c) parle du grand prêtre Jésus, fils de Siah, qui vivait neuf ou dix ans après la naissance de Jésus-Christ. Le même auteur parle aussi en plus d'un endroit (d) d'un autre prêtre nommé Jésus, fils de Sapha ou Saphia, qui eut grande part aux affaires des Juifs durant leur dernière guerre contre les Romains. Ce pouvaient être les fils de l'un ou de l'autre de ces prêtres qui allaient de ville en ville, comme plusieurs autres Juifs, pour exorciser les possédés. Ces exorcistes, étant à Ephèse, entreprirent d'invoquer le nom de Jésus sur ceux qui étaient possédés, en disant : Nous te conjurons par Jésus que Paul prêche. Mais le malin esprit leur répondit : Je connais Jésus et je sais qui est Paul, mais vous, qui êtes-vous ? En même temps celui qui était possédé se jeta sur deux de ces exorcistes et les traita si mal, qu'ils furent obligés de s'enfuir de la maison tout nus et blessés.

* SCHALISCHIM. Voyez OFFICIERS militaires.

SCHAMAI, fameux rabbin. Nous en avons parlé ci-devant sous le nom de SAMEAS.

SCHAMIR. Voyez SAMIR. C'est une pierre extrêmement dure avec laquelle les lapidaires polissent les pierres précieuses.

SCHEBET, cinquième mois de l'année civile des Hébreux. Voyez SEBAT.

SCHEKINAH. C'était la marque la plus sensible de la présence de Dieu, qui se faisait sentir parmi les Hébreux, et qui résidait sur le Propitiatoire ou sur les chérubins d'or, qui étaient adhérents au Propitiatoire ou au couvercle de l'Arche. La *schekinah* y résidait sous la forme d'une nuée. C'est de là que Dieu prononçait ses oracles d'une voix articulée lorsqu'il était consulté par le grand prêtre en faveur de son peuple. De là vient qu'il est dit si souvent dans l'Écriture que Dieu est assis sur les chérubins ou entre les chérubins, c'est-à-dire qu'il donne des marques sensibles de sa présence en répondant de ce lieu-là aux Israélites qui le consultaient. Les rabbins enseignent que la *schekinah* résida d'abord dans le tabernacle dressé par Moïse dans le désert, et qu'elle y descendit au jour de sa consécration sous la forme d'une nuée. Elle passa de là dans le sanctuaire du temple de Salomon, au jour que ce prince fit la dédicace du temple; elle y subsista jusqu'à la ruine de Jérusalem et du temple par les Chaldéens, et n'y fut jamais rétablie depuis.

(a) Act. xix, 14, 15, 16.

(b) I Par. xxiv, 7, 8, etc.

(c) Antiq. l. I, c. xv.

(d) Joseph. l. de Vita sua, p. 1005, e. 1008, 1009, 1020, 1021, et de Bello, l. II, c. xxv, p. 822.

(e) שכינה Schekinah.

(f) Voyez l'Hist. des Juifs, par M. Basnage, l. VI, c. v,

Rien n'est plus commun dans les écrits des Juifs que la *schekinah* (e), qu'ils prennent pour la présence du Saint-Esprit. On remarque dans les *Targums* ou Paraphrases chaldaiques les noms de *Jéhova* ou de Dieu, du *Memar* ou Verbe, et *Schekinah*, le Saint-Esprit (f). Ils placent le Saint-Esprit parlant et se communiquant aux hommes par la révélation, premièrement dans les Prophètes; 2° dans l'*Urim* et le *Thummim*, qui sont dans le Rational du grand prêtre, et 3° enfin la *Schekinah* réside dans la fille de la voix, nommée en hébreu *Bathkol*. La *Schekinah* ne leur fut donnée que depuis la ruine du premier temple, et lorsque la prophétie et l'oracle de l'*Urim* leur eurent été ôtés. La *Bathkol* est la tradition qui supplée à la révélation, et qui explique la loi. La *Schekinah* est la présence du Saint-Esprit, qui résidait dans le temple de Jérusalem et qui en écartait, disent les rabbins, les princes de l'air, et y communiquait une sainteté particulière.

Ils disent aussi qu'elle repose sur les débonnaires et sur les humbles, mais qu'elle s'envole et s'enfuit de l'homme fier et colère. Elle réside chez celui dont la maison est ouverte à l'étranger, et elle se trouve au milieu de deux ou trois personnes assemblées pour étudier la Loi. Enfin ils disent (g) que la *Schekinah* a changé dix fois de demeure, et qu'enfin étant allée sur le mont des Oliviers, elle y demeura trois ans et demi, criant aux Israélites : *Revenez à moi, mes enfants, et je retournerai à vous.* Mais voyant qu'ils ne voulaient pas se convertir, elle se retira en son lieu. Cette dernière circonstance semble marquer la prédication de notre Sauveur parmi les Juifs, et son ascension arrivée sur la montagne des Oliviers.

On peut voir ci-devant, sous l'article de SAMUEL, ce que nous avons rapporté des Orientaux sur la *Schekinah*.

SCHEM-HAMPHORASCH (h), c'est-à-dire, le nom exposé ou le nom distingué; le nom de *Jéhovah*, le nom incommunicable, que les Juifs ne prononcent jamais, et dont ils ne savent pas même la vraie prononciation. Voyez l'article JÉHOVAH.

SCHESCH (i). Ce terme est purement hébreu : on le traduit ordinairement pour du lin. Voyez ci-devant LIN.

SCHIBBOLETH ou SIBBOLETH (j), nom hébreu qui signifie un *épi*, *spica*. Après que Jephthé eut battu les Ammonites, ceux de la tribu d'Ephraïm, jaloux de cet avantage remporté par les tribus de delà le Jourdain (k), vinrent en armes dans ce pays et se plaignirent amèrement qu'on ne les eût pas appelés à cette expédition. Jephthé leur répondit avec beaucoup de modération. Ce qui n'empêcha pas que les Ephraïmites n'usassent de paroles de mépris envers ceux de art. 19.

(g) Echa Rabb. fol. 89, 1.

(h) שם המפורש Schem-hamphorasch. יהוה Jehovah.

(i) שש Schesch, linum.

(j) שבוּלֶת Schibboleth, spica.

(k) Judic. xii, 6. An du monde 2817, avant Jésus-Christ 1185, avant l'ère vulg. 1187.

Galaad, en leur disant qu'ils n'étaient que des fugitifs d'Ephraïm et de Manassé, ou des espèces de bâtards qui n'appartenaient ni à l'une ni à l'autre de ces deux tribus; en un mot, qu'ils étaient des échappés de Joseph, ce qui était très-faux puisque Machir, père de Galaad, était propre fils de Manassé. Num. XXVI, 29. On doute si ces reproches suivirent ou précédèrent le combat; mais il est certain qu'on en vint à une bataille où ceux de Galaad eurent l'avantage et tuèrent grand nombre d'enfants d'Ephraïm. Après cela ils se saisirent des gués du Jourdain, et lorsque quelqu'un d'Ephraïm, fuyant du combat, venait sur le bord de l'eau et disait à ceux de Galaad : Je vous prie de me laisser passer, ils lui disaient : *N'êtes-vous pas d'Ephraïm?* Celui-là répondant que non, ils lui répliquaient : *Dites donc : SCHIBBOLETH*, qui signifie un épi; mais comme il prononçait *sibboleth*, ne pouvant bien exprimer la première lettre de ce nom, ils le prenaient et le tuaient sur-le-champ; en sorte qu'il y eut bien quarante-deux mille hommes d'Ephraïm qui furent tués ce jour-là.

SCHILO. Ce terme est célèbre parmi les interprètes et les commentateurs de l'Écriture; il se trouve Genèse chap. XLIX, 10, pour marquer le Messie. Le patriarche Jacob en prédit la venue en ces termes : *Le sceptre ne sera pas ôté de Juda, et le Prince ne sortira point de sa race jusqu'à la venue de Celui qui doit être envoyé, et il sera l'attente des nations. Au lieu de Celui qui doit être envoyé, le texte hébreu lit Genes. XLIX, 10 :*

(עד כי יבא שלה) *Schilo; donec veniat Schilo.* Tous les commentateurs chrétiens conviennent que ce terme doit s'entendre du Messie, de Jésus-Christ; mais tous ne conviennent pas de la signification littérale et grammaticale. Saint Jérôme, qui l'a traduit par *qui mittendus est*, lisait apparemment *schiloach*, envoyé, au lieu de *schilo*. Les Septante traduisent : ἕως ἂν ἔλθῃ τὰ ἀποκείμενα αὐτῷ, οὐ ἕως ἂν ἔλθῃ ὃ ἀπόκειται, comme s'ils avaient lu *שלו* au lieu de *שלה* : *Jusqu'à la venue de Celui à qui il est réservé, ou jusqu'à ce qu'on voie arriver ce qui lui est réservé.*

Il faut convenir que la signification de l'hébreu *schiloh* n'est pas bien connue. Les uns traduisent : *Le sceptre ne sortira point de Juda jusqu'à la venue de Celui à qui il appartient* (ce sceptre) *שלה* ou *שלי* au lieu de *שלה* (לי שלה), D'autres : *Jusqu'à la venue du Pacificateur* (שלה, *Prosperatus est*), ou du *Pacifique*, ou de la prospérité. *Schahah* signifie être dans la paix, dans la prospérité. D'autres : *Jusqu'à la naissance de Celui qui naîtra d'une femme qui concevra sans le commerce de l'homme* (שול ou שלי, *Secundina, Fluxus*. Arab. *Lud. de Dieu*). Autrement : *Le sceptre ne sortira pas de Juda jusqu'à sa fin, jusqu'à sa ruine, jusqu'à la ruine du royaume des Juifs. Quelques rabbins ont pris le nom de siloh ou schilo, comme s'il signifiait la ville*

de ce nom dans la Palestine. *Le sceptre ne sera point ôté à Juda jusqu'à ce qu'il vienne à Silo* (שאל ou שלה il a cessé, il a fini. Le Clerc, *in Genes.*) jusqu'à ce qu'il lui soit ôté, pour être donné à Saül à Silo. Mais en quel endroit de l'Écriture est-il dit que Saül fut reconnu roi ou sacré à Silo? Si on veut l'entendre de Jéroboam, fils de Nabath, la chose est tout aussi incertaine. L'Écriture ne marque aucune assemblée pour le reconnaître roi à Silo. Un auteur plus nouveau (*Gousset, Comment. ling. Heb. p. 415. שׁוּר, fatigare*) dérive *siloh* de *schalah*, qui signifie quelquefois se fatiguer, souffrir jusqu'à ce que ses travaux, ses souffrances, sa passion arrive.

Mais sans se fatiguer à chercher la signification grammaticale de *siloh*, ou *schilo*, il nous suffit de montrer que les anciens Juifs sont d'accord en ce point avec les chrétiens; ils conviennent que ce mot signifie *le Messie Roi*. C'est ainsi que le paraphraste Onkèlos et Jonathan, que les anciens commentaires hébreux de la Genèse, que les Thalmudistes eux-mêmes l'expliquent. Si Jésus-Christ et les apôtres ne se sont pas servis de ce passage pour prouver la venue du Messie, c'est qu'alors l'accomplissement de cette prophétie n'était pas encore assez sensible. Le sceptre subsistait encore parmi les Juifs. Ils avaient encore des rois de leur nation, dans la personne des Hérodes (1). Mais bientôt après le sceptre leur fut entièrement ôté, et ne leur a jamais été rendu.

En vain les Juifs entêtés cherchent des sens forcés à la prophétie de Jacob, en disant, par exemple, que *le sceptre* marque la domination des étrangers, à laquelle ils sont soumis, ou l'espérance de voir un jour *le sceptre*, ou la souveraine puissance rétablie parmi eux; on voit bien que tout cela n'est inventé que pour se tirer d'embarras. En vain ont-ils recours à certains *princes de la captivité*, qu'ils prétendent avoir subsisté au delà de l'Euphrate, exerçant sur leur nation une autorité peu différente de la souveraine, et tirés de la race de David. Cette prétendue succession de princes est absolument chimérique, et quand on pourrait, en certains temps, en montrer une suite, elle a duré trop peu, et son autorité a été très-obscur et trop bornée, pour être l'objet d'une prophétie aussi magnifique que celle-ci. On peut voir ces matières traitées plus au long dans les commentaires sur la Genèse, et dans les auteurs qui l'ont traitée exprès. — [Voyez LIBER, addition, § XVI.]

SCHINUS, ou SCHINUM, un lentisque. Ce terme se trouve dans Daniel (a). Ce prophète ayant demandé à un des accusateurs de Susanne sous quel arbre il l'avait vue parlant à un jeune homme, le vieillard répondit : Sous un lentisque, *sub schino*; et Daniel, faisant allusion à ce terme, reprit : L'ange du Seigneur est tout prêt à vous couper par le milieu du corps, *schisei se*. Comme cette allusion ne peut subsister que dans le grec, cela fait douter que l'histoire de Susanne, où

Voyez ANTIPATER.

(a) Dan. xiii, 85.

(1) Ils n'étaient pas d'origine juive, mais iduméenne.

cela se trouve, ait été écrite en hébreu. Voyez ci-devant PRINUS.

SCHISME, terme formé sur le grec *schisma*, qui signifie *rupture*, *division*. Saint Paul (a) prie les Corinthiens de vivre dans une si grande union, qu'il n'y ait entre eux aucuns schismes : *Ut non sint in vobis schismata*. Saint Jean (b) dit que les Juifs étaient partagés entre eux à l'occasion de Jésus-Christ ; les uns disant qu'il était vrai prophète, et les autres, que c'était un séducteur : *Et schisma erat inter eos*. Lorsque Jéroboam se fut soulevé contre Roboam, et qu'il eut été reconnu pour roi des dix tribus, il fit schisme, et se sépara de la religion du Seigneur, quitta la communion de la tribu de Juda, et ne vint plus au temple de Jérusalem, qui était le lieu choisi et destiné pour rendre au Seigneur le culte qui lui est dû. Les Chutéens, autrement les Samaritains, qui vinrent de delà l'Euphrate, pour s'établir dans les villes des dix tribus, demeurèrent aussi dans le schisme jusqu'à l'établissement de la religion chrétienne. Les Juifs d'aujourd'hui regardent les Caraïtes comme schismatiques, parce qu'ils ne reçoivent point leurs traditions.

On a vu plusieurs schismes dans l'Eglise chrétienne, depuis son origine jusqu'aujourd'hui. La différence que l'on met entre le schisme et l'hérésie est que l'hérésie est fondée sur des erreurs capitales, que l'hérétique soutient opiniâtrément et au mépris des censures et des foudres de l'Eglise. Le schisme au contraire n'est pas précisément fondé sur les erreurs de celui qui est séparé de l'Eglise, mais sur son opiniâtreté à ne vouloir pas reconnaître son chef véritable, ou à demeurer séparé de sa communion. Ainsi on a souvent vu des schismes dans les Eglises d'Occident, parce que les unes obéissaient à un pape, et les autres à un autre, lorsqu'il y avait plusieurs compétiteurs qui s'arrogeaient la papauté. Les Grecs et la plupart des chrétiens d'Orient sont encore aujourd'hui schismatiques, parce qu'ils ne reconnaissent pas l'autorité du pape, et qu'ils ne communiquent pas avec les Eglises latines.

SCHUSCHAN (c), ou **SUSAN**. Ce terme hébreu signifie *un lis*. On le lit à la tête du psaume : *Deus, tu repulisti nos*, etc., qui est le soixantième dans l'Hébreu, et le cinquante-neuvième dans le Latin. Nous croyons que *schuschan* est le nom d'un instrument de musique à six cordes. La Vulgate porte : *Pro his qui immutabuntur*.

SCIE. Le supplice de la scie n'était pas inconnu parmi les Hébreux. Il en est parlé dans Daniel et dans l'Épître aux Hébreux. Je pense que ce supplice vient originairement des Perses ou des Chaldéens. On m'a assuré qu'il était encore connu chez les Suis-

ses ; et qu'ils l'exercèrent il y a peu d'années sur un de leur compatriote, coupable d'un grand crime, dans la plaine de Grenelle, près Paris. Ils le mirent dans une espèce de cercueil, et le scièrent en long, en commençant par la tête, comme on scie une poutre de bois. Parisatis, roi de Perse, fit scier en deux Roxane toute vivante (d). Valère-Maxime (e) dit que les Thraces faisaient quelquefois souffrir ce supplice à des hommes vivants : *Vivos homines medios secare*. Les lois des douze Tables, qui avaient été empruntées des Grecs par les Romains, soumettaient certains crimes au supplice de la scie. Mais l'exécution en était si rare, dit Aulu-Gelle (f), qu'on ne se souvenait pas de l'avoir vu pratiquer. Hérodote (g) raconte que Sabacus, roi d'Égypte, reçut ordre en songe de couper en deux tous les prêtres de l'Égypte. L'empereur Caius Caligula condamna souvent des gens de condition à être sciés en deux par le milieu (h), *aut medios serra dissecuit*.

La chose n'est pas moins commune dans l'Écriture. Saint Paul, dans l'Épître aux Hébreux (i), parlant des maux qu'on avait fait souffrir aux prophètes et aux saints de l'Ancien Testament, dit qu'il y en a qui ont souffert le supplice de la scie ; *secti sunt*. Origène (j), saint Justin le Martyr (k), saint Jérôme (l), l'auteur du poème contre Marcion, imprimé sous le nom de Tertullien (m), et plusieurs autres anciens ont expliqué ce passage de la mort d'Isaïe, qu'ont dit avoir été mis à mort par le roi Manassé, avec une scie de bois. Cette circonstance d'une scie de bois embarrasse ; car on ne fait point de scie avec le bois ; et d'ailleurs, on ne saurait scier un homme avec une telle scie. Nous avons proposé ailleurs quelque conjecture sur cela, en disant que cette scie de bois n'était peut-être que de certains traîneaux armés de pierre et de fer, avec lesquels on lissait les épis pour en tirer le grain. Mais ne pourrait-on pas l'entendre plus simplement d'une scie de bois, c'est-à-dire, d'une scie propre à scier du bois ; car il y a des scies de plusieurs sortes, scie pour la pierre, pour le marbre, pour le fer, pour les os, pour les arbres, à l'usage des jardiniers, pour le bois, à l'usage des charrons et menuisiers.

Daniel parle aussi du supplice de la scie (n) : *L'ange du Seigneur est prêt à vous scier en deux, dès que la sentence sera prononcée*. Saint Matthieu dit que le mauvais serviteur sera coupé en deux et rangé parmi les hypocrites (o). Le texte hébreu de l'Ancien Testament fait assez souvent allusion à cet usage, lorsqu'il emploie le verbe *couper en deux*, *diviser*, pour mettre à mort. Voyez I Reg. XVI, 31, 33 ; Exod. XIX, 14, et II Reg. VI, 8.

(a) I Cor. 1, 10.

(b) Joan. ix, 16.

(c) חֲשֻׁשָׁן Hal-schuschan.

(d) Glesias in Persic.

(e) Valer. Maxim. l. IX, c. 11, exempl. 4, extern.

(f) Aug. Gell. l. XII Noct. Attic. c. 11.

(g) Herodot. l. VI.

(h) Sueton. in Caio.

(i) Hebr. xi, 37. ἑκαστῶν, Serra secti sunt.

(j) Origen. ex lib. quodam apocrypho.

(k) Justin. Dialog. cum Tryphone.

(l) Hieron. in Isai. l. XV, ad finem.

(m) Tertull. poem. contra Marcion. l. III.

(n) Dan. xiii, 55.

(o) Matth. xxiv, 51.

SCIENCE. Dieu planta dans le paradis terrestre l'arbre de la science du bien et du mal (a) ; c'est-à-dire de la science de toutes choses ; car savoir le bien et le mal signifie une science générale, au moins dans le moral. On croit que cet arbre de la science était différent de l'arbre de vie, et qu'Eve se porta à manger du fruit de la science, dans la vue de devenir comme une petite divinité remplie de lumière et de connaissance : *Eritis sicut dii scientes bonum et malum* (b).

Le Seigneur est le Dieu des sciences (c), dit Anne dans son Cantique. C'est-à-dire, il sait tout, il voit tout, il connaît tout ; le présent, le passé, l'avenir, sont présents à ses yeux ; il pénètre le plus profond de nos pensées, de nos inclinations ; il est l'auteur de toute science, de toute connaissance.

Votre science, Seigneur, est infiniment relevée au-dessus de moi ; je n'y pourrai jamais atteindre. *Mirabilis facta est scientia tua ex me* (d). Il serait ridicule à l'homme, non-seulement de prétendre égaler la science de Dieu, mais même de croire qu'il peut se former une juste idée de sa science infinie. Nous pouvons bien savoir que nos connaissances sont très-bornées et très-imparfaites, et que les connaissances de Dieu n'ont aucune de nos imperfections ; mais vouloir connaître jusqu'où s'étend sa science, c'est vouloir compter les gouttes d'eau de la mer (1).

La science de Dieu, la science du salut, la science des saints, peuvent marquer les connaissances sérieuses et utiles qui regardent la religion, qui nous conduisent à Dieu et à la sainteté ; ou la science qui est donnée et inspirée de Dieu, et qui a pour objet les choses saintes.

Nec sapientia, nec scientia erunt apud inferos quo tu properas (e) : Il n'y aura ni sagesse ni science dans le tombeau, dans l'autre vie. Ces qualités de sage et de savant que le monde estime, et qui nous attirent quelque honneur et quelque réputation en cette vie, disparaîtront à la mort. Il ne sera plus question alors que de la bonne vie et des bonnes œuvres. Ce sont les seuls biens que nous emporterons et qui nous seront utiles à l'heure de la mort. On peut aussi l'expliquer dans le sentiment d'une objection de la part des impies : jouissons à présent du plaisir : tout périt avec le corps ; dans l'autre vie il n'y aura ni œuvre, ni raison, ni sagesse, ni science.

La science enfle, mais la charité édifie (f).

(a) Genes. ii, 9.

(b) Genes. iii, 5.

(c) I Reg. ii, 5.

(d) Psalm. cxxxviii, 6.

(e) Eccli. ix, 10.

(f) I Cor. iii, 1.

(g) II Cor. xi, 6.

(h) Luc. xi, 52.

(i) Exod. viii, 16.

(j) Origen. in Exod. homil. 4.

(k) Philo, de Vita Mosis, l. i, p. 618.

(1) On ne doit point, dans les spéculations scientifiques, se borner à enregistrer les faits et à simplement contempler les phénomènes de la nature ; mais on doit s'élever vers Dieu et le glorifier.

La vaine science des choses stériles et spéculatives, qui ne vont qu'à contenter la vanité, la curiosité, qui n'ont pour objet que des connaissances qui ne contribuent ni à notre salut, ni à celui du prochain, ni à l'utilité publique, ni à la gloire de Dieu ; ces sortes de connaissances sont bien plus dangereuses qu'utiles. La vraie science est celle du salut ; connaître Dieu et l'aimer, se connaître et se mépriser ; employer ses connaissances à se sanctifier, à glorifier Dieu et à édifier le prochain ; voilà la seule bonne science.

Saint Paul dit lui-même qu'il est *imperitus sermone, sed non scientia* (g) ; qu'il n'a pas cette science d'orgueil et de faste, qui consiste à en imposer aux autres par des discours pompeux, enflés, éloquentes ; sa science était humble et simple, mais solide, relevée, pure, et proportionnée à la portée de ceux qui l'écoutaient avec des dispositions saintes, et avec désir de s'instruire et de s'édifier.

Le Sauveur reproche aux Pharisiens (h) d'avoir pris la clef de la science, de ne pas entrer, et de ne pas laisser les autres entrer dans le royaume des cieux. Les Pharisiens faisaient profession particulière d'étudier la Loi. Ils passaient pour les plus savants des Juifs. Ils ne pouvaient souffrir que d'autres fussent en quelque réputation de savoir. En un mot ils s'étaient saisis de la clef de la science ; mais qu'en faisaient-ils ? Ce n'était pas pour mieux vivre. Ils n'entraient pas dans le royaume des cieux ; leur vie n'était qu'ostentation et qu'hypocrisie ; les traditions, dont ils avaient surchargé la Loi, étaient plutôt une corruption qu'une bonne explication de la volonté de Dieu. Ainsi, non-seulement ils ne suivaient pas la voie qui conduit au royaume du ciel ; ils en écartaient encore les autres par leurs mauvaises explications.

SCIENCES DES EGYPTIENS dont Moïse fut instruit. Voyez les articles SAGESSE et MOÏSE.

SCINIPHES ou CINIPHES. La troisième plaie dont Dieu punit les Egyptiens, fut celle des *sciniphes* (i), ou des moucheron, que quelques-uns ont pris pour ce que nous appelons des cousins. Origène (j) dit que le sciniphe est un moucheron si petit, qu'il est presque imperceptible à la vue ; mais que, quand il s'attache au corps, il y cause une très-vive douleur, et une piqûre très-cuisante. Philon (k) rapporte que ces petits insectes pénètrent dans les yeux, dans le nez et dans les oreilles, et y font sentir la pointe

« Les sciences, dit un de nos savants contemporains, quoi qu'on en ait dit, ne se bornent pas seulement à l'observation et à l'inscription des faits qui ressortent de toutes nos expériences, à la coordination et à la simple contemplation des phénomènes de la nature. Leur mission est plus noble et plus élevée : elles doivent, après la généralisation des faits, sans lesquels elles n'existeraient pas, se livrer à la recherche des causes cachées, mystérieuses, et trop souvent introuvables, qui les produisent, et tendre par là à diriger notre esprit vers la suprême Intelligence qui ordonne tout dans l'univers. » M. GAUCHAUD, *Recherches génér. sur la physiol. et l'organogénie des végétaux*, mémoire inséré dans le recueil des *Comptes-rendus des séances de l'Académie des sciences* ; séance du 27 juin 1842. Tom. XIV, pag. 985.

de leurs aiguillons. L'Hébreu *kennim* (d), que les Septante ont rendu par *scniphès*, signifie *des poux*, selon le Syriaque et plusieurs bons interprètes. Voyez Bochart, *de Animal. sacr.*, part. II, l. IV, c. XVIII, p. 572, 573.

[« Les commentateurs varient d'opinion sur la signification du mot hébreu כְּנִים que les Septante ont traduit par σκνίφης. Les uns pensent que ce sont des hannetons ou des scarabées; d'autres, comme les rabbins, Bochart (*Hieroz.*, III, 458) et Luther, traduisent par *poux*. Mais les critiques modernes ont adopté généralement la mouche connue sous le nom de *cousin*, en italien *moskito*, qui répond à la description de Philon, à celle d'Origène, et que les habitants du pays, ainsi que les voyageurs qui l'ont traversé, ne manqueront pas de dénoncer comme l'animal le plus inaperçu et cependant le plus terrible de la création. Je remarquerai que toute espèce de vermine, poux, puces, punaises, cousins, est commune en Egypte, et que ce ne pouvait être l'apparition d'un animal nouveau qu'ordonnait le Seigneur, mais une invasion qui faisait d'un inconvénient ordinaire une plaie insupportable. » M. LÉON DE LABORDE, *Comment. sur l'Exode*, XVII, 17, pag. 32, col. 1.]

SCITHOPOLIS, autrement BETHSAN. Voyez SCYTHOPOLIS et BETHSAN.

SCOPAS, étolien, général des armées de Ptolémée Épiphane, roi d'Égypte (b), fut envoyé par le roi, son maître, dans la Judée et dans la Cœlé-Syrie (c), pour reprendre les villes et les provinces qu'Antiochus le Grand avait conquises sur lui. Scopas eut d'abord tout l'avantage, apparemment parce qu'il fit cette expédition pendant l'hiver: mais l'été suivant, il fut battu par Antiochus, près de Panéas, vers les sources du Jourdain (d). Saint Jérôme, sur le chap. XI de Daniel, dit que Scopas, s'étant retiré dans la ville de Sidon, y fut assiégé par Antiochus; que Ptolémée Épiphane envoya, pour essayer de le délivrer, trois capitaines fort expérimentés, Ærope, Ménocle et Damoxène; mais, que n'ayant pu faire lever le siège, Scopas fut obligé de se rendre, heureux d'avoir la vie sauve avec ce qui lui restait de troupes. Etant de retour en Égypte, il ne demeura pas longtemps en repos; car deux ans après (e), il se mit en tête de se faire reconnaître roi d'Égypte (f), avec le secours des Étolien, qu'il commandait: mais son irrésolution le perdit; Aristomènes et Polyerates l'accusèrent de haute trahison, et il se trouva tellement étourdi, que ne sachant quoi répondre, il fut condamné tout d'une voix par tous ceux qui étaient présents. Aristomènes, la nuit suivante, le fit mourir en prison, en lui faisant avaler du poison.

SCOPOS, lieu à sept stades ou huit cent

soixante et quinze pas au nord de Jérusalem, où Tite plaça deux légions quand il vint attaquer Jérusalem (g).

SCORIA, l'écume des métaux. *Argentum tuum versum est in scoriam*, dit Isaïe (h); *Votre argent est changé en écume*. Mais le texte hébreu signifie plutôt un métal corrompu par le mélange du plomb et du cuivre. Voyez *Ezech. XXII, 18, 19*.

SCORPION, petit animal ayant la vessie pleine d'un dangereux venin. On peut le distinguer en trois parties: la tête, la poitrine et le ventre. La tête paraît jointe et continue à la poitrine. Il a deux yeux au milieu et deux vers l'extrémité de la tête, entre lesquels sortent comme deux bras, qui se divisent en deux comme les pinces ou les serres d'une écrevisse. Il a huit jambes qui sortent de sa poitrine, dont chacune se divise en six parties couvertes de poil, dont les extrémités ont de petits ongles ou serres. Le ventre se divise en sept anneaux, du dernier desquels sort la queue, qui se divise en sept petits boutons, dont le dernier est armé d'un aiguillon. Il y en a où l'on voit six yeux, et d'autres où l'on en découvre huit fort visibles. La queue est longue et faite en manière de patenôtre attachée bout à bout, l'une à l'autre, la dernière plus grosse que les autres, et un peu plus longue, à l'extrémité de laquelle il y a quelquefois deux aiguillons qui sont creux, remplis de venin froid, qu'il jette dans la partie qu'il pique.

Le scorpion est de couleur noirâtre comme de suie; il chemine de biais, et s'attache si fortement, par le bec et par les pieds, aux personnes qu'il saisit, que bien difficilement on le peut arracher. Il y en a qui ont des ailes semblables à celles de sauterelles, qui volent de régions à d'autres, et qui sont semblables aux fourmis volantes, comme parlent Pline et Strabon. Il y en a de diverses couleurs. Les anciens en ont connu de noirs, de jaunes, de cendrés, de roux, de verts, de blancs, de vineux, de couleur de suie. On dit que la mère fait onze petits qui sont de petits vers ronds, qui ne sont guère plus gros que des poux. La mère les couve, et on assure que quand ils sont couvés, ils tuent la mère qui leur a donné la vie. Ils font plutôt du mal aux femmes qu'aux hommes, et aux filles qu'aux femmes. Ceux qui ont sept nœuds en la queue, sont plus dangereux que ceux qui n'en ont que six.

On assure que dans les pays froids les scorpions ne sont point venimeux, non plus que ceux qui sont de couleur blanchâtre. Le meilleur et le plus sûr remède contre la morsure du scorpion, est de l'écraser sur la plaie. Moïse dit que les Hébreux ont passé dans des déserts affreux, où l'on trouvait le scorpion: (*Deut. VIII, 15. עֲקָרָב, Hakarab.*

(a) כְּנִים. Sept. : σκνίφης, *Scniphes*. Alius : φθίφης, *pediculi*.

(b) *Joseph. Antiq. l. XII, c. m. Polyb. hist. l. xvi.*

(c) An du monde 3806, avant Jésus-Christ 194, avant l'ère vulg. 198.

(d) *Excerpta Valesii, p. 77, 86. Liv. l. XXXIII.*

(e) An du monde 3808, avant Jésus-Christ 192, avant l'ère vulg. 196.

(f) *Polyb. l. XVII, p. 771, 772.*

(g) *De Bello, l. VI, c. 11, p. 908, d.*

(h) *Isai. i, 22, 25. אֶרֶב Sig. Argentum mixtum.*

Sept. : Σκορπίος), et le serpent nommé dipsas. Tertullien, au commencement de son livre intitulé *Scorpiaque*, a bien décrit le scorpion. [Voyez plus bas.] L'Hébreu lit *hakarab* ou *akrab*; d'où vient le nom d'*Acrabatène*, donné à un canton de la Palestine, et la montée d'*Acrabim*, ou des Scorpions.

Dans l'Écriture les scorpions, dans un sens figuré, marquent les méchants: Vous vivez avec des méchants et des mutins, *vous habitez avec des scorpions*, dit le Seigneur à Ezéchiel (a). *Celui qui tient une mauvaise femme est comme celui qui prend un scorpion*, dit l'Écclésiastique (b). Il court risque d'être infecté de son venin. Le même auteur met les scorpions parmi les instruments de la vengeance du Seigneur (c). Saint Jean, dans l'Apocalypse (d), décrit fort bien les qualités du scorpion et la douleur que cause sa morsure. *Il sortit du fond du puits de l'abîme une nuée de sauterelles qui avaient la même puissance que les scorpions de la terre: il leur fut donné, non de tuer, mais de tourmenter pendant cinq mois. Le tourment qu'elles causent est comme celui du scorpion, quand il a piqué un homme. Ils désireront la mort et ne la trouveront point*, etc.

SCORPIONS, sorte de fouets armés de pointes. Roboam répondit aux Israélites, qui se plaignaient de la pesanteur du joug dont Salomon les avait accablés (III Reg. XII, 11, 14, et II Par. X, 11, 14: בעקרבים. Sept.... Έν σκορπίοις): *Mon père vous a fouettés avec des verges; et moi, je vous fouetterai avec des scorpions*, avec des verges ou des fouets armés de pointes ou d'épines pointues comme la queue du scorpion. *Isidor.*

LA MONTÉE DU SCORPION (e), ou la *Montée d'Acrabim*, était vers l'extrémité de la mer Morte, au midi de la tribu de Juda. Quant à l'*Acrabatène* située dans le pays de Samarie, et qui tirait aussi son nom des scorpions, ou du lieu nommé *Acrabim*, voyez ACRABIM et ACRABATÈNE.

SCORPIONS, machine de guerre (f), avec laquelle on lançait des flèches. On donnait aussi à ces flèches le nom de scorpions. Cette machine est décrite en ces termes par Tertullien, au commencement de son livre intitulé *Scorpiaque*: *Bellicam machinam, et retractu tela vegetantem, de scorpio nominant. Id spiculum et fistula est, patula tenuitate in vulnus et virus, qua figit, effundit. Et Végèce, l. IV, c. XXII: Scorpiones dicebantur quos nunc manubalistas vocant: ideo sic nuncupati, quod parvis subtilibusque spiculis, inferunt mortem. Voyez Juste Lipse, l. III, *Poliorctic.*, Dialog. 4.*

SCRIBE, *Scriba* (g); en hébreu, *sopher*; en grec, *grammateus*. Le nom de scribe est

fort commun dans l'Écriture, et il a plusieurs significations.

1° Un écrivain, un secrétaire. Cet emploi était très-considérable dans la cour des rois de Juda, dont l'Écriture nomme assez souvent les secrétaires, comme des premiers officiers de la couronne. Saraïa était *scribe* ou secrétaire de David (h). Siva et Séméyas exercèrent le même emploi sous le même prince (i). Sous le règne de Salomon, nous connaissons Elihoreph et Ahia, secrétaires du roi (j); Sobna, sous Ezéchias (k), et Saphan, sous Josias (l). Comme il y avait peu de gens, en ce temps-là, qui sussent bien écrire, le nom et la qualité de scribe et d'écrivain étaient considérables.

2° SCRIBA se met pour un commissaire d'armée, qui fait la revue des troupes, qui en tient registre, qui en fait le dénombrement. Par exemple, il est dit que dans la guerre que Barach fit à Sisara, il y vint de Zabulon des scribes habiles à manier le stylet (m) ou le roseau à écrire. On marque, sous le règne d'Ozias, roi de Juda (n), Jéhiel, secrétaire, qui avait sous sa main les armées du roi. Jérémie (o) parle d'un scribe qui était prince ou chef des soldats, et qui faisait faire l'exercice aux jeunes soldats: *Scribam principem militum, qui probabat tirones*. L'Hébreu porte: *L'écrivain, prince de l'armée, qui fait aller à la guerre le peuple du pays*. Dans les livres des Machabées (p), Judas dit aux scribes de se tenir sur le bord du ruisseau que l'armée devait passer, et leur ordonne de ne laisser aucun homme au delà de l'eau, mais de les faire tous marcher à la guerre.

3° SCRIBA se met pour un homme habile, un docteur de la loi, un homme savant, et qui entend les affaires. Jonathan, oncle paternel de David, était scribe et fort habile (q). Baruc, disciple et secrétaire de Jérémie, est aussi nommé scribe, de même que Gamarias, fils de Saphan, et Jonathan, qui vivaient sous le règne de Josias (r). Jésus, fils de Sirach, dit (s) que le bonheur de l'homme est dans la main de Dieu, et que c'est lui qui comble d'honneurs le visage du scribe. On sait les éloges que l'Écriture donne à Esdras, qui est loué comme un écrivain habile dans la loi de son Dieu (t): *Scriba velox in lege Moysi*. Les scribes du peuple, dont il est parlé assez souvent dans l'Évangile, étaient des écrivains publics et des docteurs de profession, qui lisaient et expliquaient la loi et les saintes Écritures.

Quelques-uns (u) mettent l'origine des scribes sous Moïse; mais leur nom ne paraît, pour la première fois, que sous les Juges. *Judic. V, 14*. D'autres croient que

(a) Ezech. II, 6.

(b) Eccli. XXVI, 10.

(c) Eccli. XXXIX, 36.

(d) Apoc. IX, 5, 6.

(e) Num. III, 41. Josue XV, 3.

(f) I Mac. VI, 51.

(g) Scriba Heb. סופר Sopher. 70: Γραμματεὺς.

(h) II Reg. VIII, 17.

(i) I Reg. XX, 23. I Par. XXIV, 6.

(j) II Reg. IV, 5.

(k) IV Reg. XIX, 2.

(l) IV Reg. XXXII, 8, 9.

(m) Judic. V, 14.

(n) II Par. XXVI, 11.

(o) Jerem. LII, 23. Vide IV Reg. XXV, 10.

(p) I Mac. V, 42.

(q) I Par. XXVII, 32.

(r) Jerem. XXXVI, 10, 12, 20, 26.

(s) Eccli. X, 3.

(t) I Esdr. VII, 6.

(u) Vide Gasaubon. Exercit. in Baron. Exercit. I, n. 8.

David les institua, lorsqu'il établit les classes des prêtres et des lévites (I Par. XXIV, XXVI). Saint Epiphane met leur origine du temps où commença la secte des Saducéens. Il est parlé, dans les Actes, des scribes du parti des Pharisiens (a); ce qui a fait croire à quelques-uns que les scribes étaient tous de la secte des Pharisiens. Mais ils n'étaient attachés à aucune secte particulière, et il y en avait de toutes les sectes.

SCRIBES et docteurs de la loi, dans l'Écriture, ne veulent dire que la même chose. Et celui qui, dans saint Matthieu XXII, 35, est appelé *docteur de la Loi*, dans saint Marc XII, 28, est nommé scribe, *un des scribes*; et comme toute la science des Juifs, en ce temps-là, consistait principalement dans les traditions pharisiennes et dans l'usage qu'on en faisait pour expliquer l'Écriture, le plus grand nombre des docteurs de la loi, ou des scribes, étaient Pharisiens, et on les voit presque toujours joints ensemble dans l'Évangile. Les uns et les autres se piquaient de savoir la loi, de l'étudier, de l'enseigner; ils avaient la clef de la science (b), et étaient assis sur la chaire de Moïse (c). Saint Epiphane et l'auteur des *Récognitions*, attribuées à saint Clément, comptent les scribes parmi les sectes des Juifs; mais il est certain qu'ils ne faisaient point de secte à part, seulement ils se distinguaient par leur étude de la loi.

SCYTHES, peuple barbare du nord de l'Asie. Ce nom vague s'appliquait à tous les peuples qui habitaient au nord du Pont-Euxin, de la mer Caspienne et même de l'Inde. Faute de savoir leur nom particulier, ou plutôt de connaître les localités qu'ils habitaient, on les comprenait tous sous une dénomination générale. Magog aurait, suivant l'opinion commune, été leur père; ils appartiendraient donc aux races japhétiques. Presque tous ces peuples, vivant au milieu de steppes immenses, sans avoir de demeure fixe, errants et vagabonds, nomades en un mot, avaient naturellement contracté cette rudesse de mœurs et de caractère, qui frappent si fort les nations civilisées. Aujourd'hui, les habitants du même sol mènent à peu près le même genre de vie. Ptolémée partage la Scythie d'Asie; car il y avait aussi des Scythes en Europe, en *Scythie en deçà* et *Scythie au delà de l'Imaüs*. L'Imaüs est cette chaîne de montagnes qui occupe le centre de l'Asie, forme le Belur-Tag et l'Indou-Kouch actuels, et à laquelle se rattachent les gigantesques monts Himalaya. Un parti considérable de ces peuples, sorti des Palus-Méotides en Europe, se jeta à travers les défilés du Caucase, dans l'Asie, poursuivit ses conquêtes au midi et au centre, laissa quelques-uns des siens sur le bord du Jourdain, dans la ville de Bethsan, qui reçut de là le nom de Scythopolis, et domina en maître, dans la Médie, pendant vingt-huit ans. Cyaxare, premier roi de Médie, par-

vint enfin à se défaire de leurs principaux chefs et à les chasser de son royaume. (BARBIÉ DU BOUAGE.)

J'ai trouvé la note suivante dans un recueil historique et littéraire: « Dans le septième siècle avant l'ère chrétienne, lorsque les Scythes, après avoir ravagé une grande partie de l'Asie, arrivèrent à Ascalon, et pillèrent le temple de Vénus-Uranie (Voyez ASCALON), cette déesse, ainsi que le rapporte Hérodote, leur envoya, pour les punir, la maladie des femmes, qui, depuis, s'est maintenue chez eux parmi les Enares. Cette maladie a été souvent étudiée; mais personne n'en a encore mieux approfondi la nature que le docteur C. G. Skart, dans sa Dissertation intitulée: *De νόσῳ θηλείᾳ, apud Herodotum prolusio Ienensium* (64 pag. in-4°. Iéna, 1827). Il a comparé l'opinion qu'Hippocrate a émise sur cette maladie avec tous les passages des auteurs anciens qui en font mention. Un nouvel examen lui a démontré que la maladie avait consisté en une incapacité absolue de procréer, et que la perte de la barbe et des forces physiques en avaient été la suite. Il a cité la remarque que Larrey a faite de l'incapacité de procréer, dont les Français furent atteints en Egypte, non pour avoir pillé le temple de Vénus Uranie, mais pour avoir trop sacrifié à cette déesse. Nous sommes surpris que l'auteur ait passé sous silence les rapports si dignes de foi que Pallas, Georgi et Lesseps ont faits sur des maladies analogues, qu'ils ont observées chez des peuplades nomades de la Sibérie, et se soit borné à citer à cet égard MM. Reineggs et J. Klaporth, qui ne méritent pas la même confiance. »

SCYTHOPOLIS, autrement BETHSAN, ville sur le bord occidental du Jourdain, à quelque distance de l'endroit où ce fleuve sort du lac de Génézareth. Voyez ci-devant l'article de BETHSAN. — [Voyez aussi BLÉ, §§ VI, XII.]

SEBA, dixième fils de Jectan. Voyez SABA.

SEBA, fils de Bochri, de la tribu de Benjamin, homme séditieux, faillit d'engager les Israélites dans une guerre civile. La tribu de Juda, sans attendre les autres tribus, étant venue quérir le roi David, après la défaite d'Absalom, et lui ayant fait passer le Jourdain, pour le ramener à Jérusalem, les autres tribus s'en formalisèrent, en disant (d): *Pourquoi nous avez-vous enlevé notre roi, et lui avez-vous fait passer le Jourdain, sans nous attendre?* Ceux de Juda répondirent: *C'est que le roi nous touche de plus près.* Il y eut sur cela quelques autres discours un peu vifs; de sorte que Séba, fils de Bochri, sonna de la trompette, et se mit à la tête des mécontents d'Israel, en disant (e): *Nous n'avons que faire de David, et nous n'avons rien de commun avec le fils d'Isaï. Israel, retournez chacun dans votre maison.* Ainsi tout Israel se sépara de David et suivit Séba.

(a) Act. xxiii, 9.

(b) Matth. xxii, 32.

(c) Matth. xxi, 2.

(d) II Reg. xix, 41, 42, 45, etc. An du monde 2981, avant Jésus-Christ 1019, avant l'ère vulg. 1025.

(e) II Reg. xv, 1, 2, 3, etc.

David étant arrivé à Jérusalem, envoya Abisaï, avec ce qu'il y avait de troupes auprès de sa personne, à la poursuite de ce séditieux. Joab prit aussi tous les soldats qu'il commandait, et ayant traversé le pays qui est au nord de Jérusalem, il arriva à Abéla de Bethmaaca, ville située à l'entrée de la gorge qui est entre le Liban et l'Anti-liban, où Séba s'était retiré avec l'élite de son armée. Joab assiégea la place, et commençait à en saper les murailles, lorsqu'une femme de la ville, qui était fort sage, lui parla de dessus la muraille et lui demanda s'il venait pour ruiner Abéla. Joab lui répondit qu'il n'en voulait qu'à Séba, fils de Bochri, qui était un séditieux. Elle lui dit : *On va vous jeter sa tête par-dessus la muraille.* Elle persuada ensuite au peuple de couper la tête à Séba et de la jeter à Joab; ce qui fut exécuté le même jour; et Joab, avec ses troupes, se retira, sans entrer dans la ville.

 *Observations sur le siège d'Abéla (1).* Il des Rois, ch. XX, XXV. L'investiture des places et les lignes de circonvallation contre les attaques de ceux du dehors, et celles de contrevallation contre les ennemis du dedans, sont si anciennes, qu'en vain en cherchions-nous l'origine dans les auteurs de l'antiquité sacrée et profane, aussi bien qu'une infinité d'autres pratiques attribuées aux Grecs et aux Romains, je dis plus, aux modernes mêmes, et qui ne sont pas de moins vieille date que les lignes environnantes. Hérodote prétend, dans son premier livre, qu'Harpagè, général de l'armée de Cyrus, est l'inventeur de ces sortes de lignes, pour ôter toute espérance de secours aux assiégés et de tentatives sur le camp des assiégeants. Il dit nettement que la première ville qui fut prise par cette invention fut celle de Phocée, dans l'Ionie. Il s'en faut bien qu'il ait dit vrai; elles étaient en usage plusieurs siècles même avant que les Perses fussent connus dans le monde. Lorsque l'Écriture parle de l'investiture des villes, on ne voit rien qui puisse marquer que c'est pour la première fois, ou que ce fût une chose nouvelle ou fort peu commune: on n'est donc assuré de rien à cet égard, puisqu'on ne voit point l'origine de ces sortes de pratiques.

Il y a encore à observer dans ce siège, outre l'investiture de la ville, un fossé creusé dans la terre, sur le bord de celui de la ville, où les archers tiraient à couvert contre les défenses des assiégés, pour empêcher qu'aucun ne parût sur les murs, et pour favoriser les sapeurs (2). Ainsi, l'attaque en couronne était en usage chez les Hébreux, longtemps avant les Grecs et les Romains. Dom Calmet croit qu'ils élevèrent des terrasses ou cavaliers contre les murailles; je ne suis pas de son avis, et cela ne peut être, à cause de la grandeur de l'ouvrage, qui serait furieux et de trop longue haleine. Cette terrasse n'était

(a) Num. xxxii, 5.

(b) I Par. xv, 24.

(c) Genes. xxxvi, 2.

autre chose qu'un fossé tiré, comme je l'ai dit, sur le bord de la contrescarpe, et semblable à nos tranchées.

SEBA, ou SABÉE. Josue XIX, 2. La même ville que *Béersabée*, ou peut-être [plutôt] la même que *Sama*. Josue XV, 26.

SEBAMA, ville au delà du Jourdain, dans le partage de la tribu de Ruben (a). Voyez SABAMA, et Josue XIII, 19; Isai. XVI, 9; Jer. XLVIII, 32. Les Hébreux la nomment *Sibma*.

SEBAT, ou SÉBET ou SCHÉBET, cinquième mois de l'année civile des Hébreux, et onzième de l'année ecclésiastique. Il répond à notre lune de janvier. Les Juifs commençaient par *sébat* à compter les années des arbres qu'ils plantaient, et dont les fruits étaient censés profanes et impurs jusqu'à la quatrième année.

Le dixième de sébat était jeûne pour la mort des Anciens, qui succédèrent à Josué dans le gouvernement du peuple. Judic. II, 7, 10.

Le vingt-troisième de sébat, on fait un jeûne en mémoire de la résolution qui fut prise par les Israélites, de faire la guerre à ceux de Benjamin, pour venger l'outrage fait à la femme du Lévitain. Judic., XIX, XX.

Le trentième du même mois, Simon Machabée fut assassiné par Ptolémée, fils d'Abobi, son gendre. I Mach., XVI, 14, 15, 16, en l'an du monde 3869, avant Jésus-Christ 131, avant l'ère vulgaire 135.

SEBASTE. C'est le nom qu'Hérode le Grand donna à la ville de Samarie, lorsqu'il la rétablit et l'embellit en l'honneur d'Auguste. Voyez ci-devant SAMARIE.

SEBE, fils d'Abihaïl, de la tribu de Gad, qui demeura dans le pays de Basan. I Par. V, 13.

SEBENIA ou SCHEBANIA, lévite, un de ceux qui signèrent le renouvellement de l'alliance après le retour de la captivité. Neh. X, 10. Voyez SABANIA.

SEBENIA, prêtre qui revint de la captivité de Babylone avec Zorobabel. I Esdr. XII, 3. — [L'Hébreu le nomme Séchénia au verset indiqué; mais Sébénia, comme la Vulgate, au verset 14. Il fut un des signataires du renouvellement de l'alliance, X, 4.]

SEBENIAS, prêtre du temps de David (b). Il était à la cérémonie du transport de l'arche et y sonnait de la trompette.

SEBEON, Hévéen, père d'Ana, et aïeul d'Oolibama, femme d'Ésaü (c). — [Il y a eu plus d'un personnage nommé Sébéon. Voyez ADA et ANA.]

SEBETHAI, lévite, l'un de ceux qui furent préposés à l'enquête relative aux mariages contractés par des Juifs avec des femmes païennes. Esdr. X, 15.

SEBIA, père de Béersabée, mère de Joas, roi de Juda IV Reg. XII, 1. — [On lit dans ce texte et II Par. XXIV, 1, que la mère de Joas s'appelait *Sebia*, de *Bersabée*, c'est-à-dire qu'elle était née, non, pas d'un homme

(1) Par Folard. Voyez la préface.

(2) Voyez Dissert. sur la Poliorcétique des Hébreux, part. II, n. 8, à la tête du I^{er} vol.

nommé Bersabée, mais dans la ville de Bersabée.]

SEBIA, fils de [Saharaïm et de] Hodès. I Par. VIII, 9.

* SEBNIA. Voyez SÉBANIA.

SEBOÏM, une des quatre villes de la Pentapole, qui furent consumées par le feu du ciel (a). Eusèbe et saint Jérôme (b) parlent de Séboïm, comme d'une ville qui subsistait de leur temps sur le bord occidental de la mer Morte [Voyez PENTAPOLE.]. Il faut que, depuis le temps de Loth et d'Abraham, cette ville ait été rétablie vers le même lieu où elle était auparavant. Il est parlé de la vallée de Séboïm, I Reg. XIII, 18, et de la ville du même nom dans la tribu de Benjamin. II Esd. XI, 34.

[Barbié du Bocage dit que la vallée de Séboïm était « limitrophe d'Ephraïm et de Benjamin, et qu'elle tirait probablement son nom d'une ville qui fut rétablie après le retour de la captivité ; car il n'est pas présumable que la ville reconstruite par les Hébreux, plus religieux alors que jamais, fût la malheureuse Séboïm de la Pentapole, si cruellement châtiée par la Providence. »]

SECHEM, fils de Galaad, et chef de la famille des Séchemites (c) ; fort différent de Sichem et des Sichemites, dont on parlera ci-après.

SECHENIA, ou SÉCHENIAS. On trouve plusieurs personnes de ce nom. Il y en avait un fort connu sous Néhémie. Voyez II Esdr. III, 20 ; VI, 18.

SECHENIA, fils d'Obdia, et père de Séméia, de la race royale de Juda (d).

SECHENIA, prêtre, chef de la dixième famille des prêtres. I Par. XXIV, 11, et I Esd. VIII, 3, 5.

* SECHENIA, lévite, au temps d'Ezéchias. II Par. XXXI, 15.

* SECHENIA ou SÉCHANIA, fils de Jéhiel, et descendant d'Elam ou Alam, lorsque Esdras déplorait le malheur qu'avaient eu plusieurs Juifs d'épouser des femmes idolâtres, vint lui proposer au nom des coupables, lui qui ne l'était pas, de renvoyer toutes ces femmes. Esdr. X, 1-4.

* SECHENIA, père de Sémaïa. Neh. III, 29.

* SECHENIA, fils d'Aréa. Neh. VI, 18.

* SECHIA, fils de Saharaïm et de Hodès. I Par. VIII, 8-10.

SECHRONA ou SCHICRONA, ville de la tribu de Juda (e), qu'on croit avoir été cédée avec plusieurs autres, à la tribu de Siméon.

[D'autres, entre lesquels Barbié du Bocage, croient qu'elle appartenait à la tribu de Dan. Barhié du Bocage la place à l'orient d'Accaron.]

SECOND, *Secundus*, disciple de saint Paul,

Act. XX, 4. On ne sait aucune particularité de sa vie. Il était de Thessalonique, et suivit saint Paul de Grèce en Asie, l'an 58 de Jésus-Christ. Les Espagnols reconnaissent un saint Second (f), qu'ils prétendent avoir été envoyé dans leur pays, par les apôtres saint Pierre et saint Paul.

* SECOND ou VICAIRE DU-ROI. On appelait ainsi un des ministres des rois hébreux. Tel était Elcana sous Achaz, roi de Juda (1), Joseph sous Pharaon, roi d'Egypte (2), Aman sous Assuérus, roi de Perse (3). Jonathas parlant à David, lui disait : *Je sais que vous régnerez sur Israel, et je serai votre second* (4). Mardochee jouit de la même dignité dans la cour d'Assuérus, après la disgrâce d'Aman (5). Il serait difficile de déterminer quelles étaient les prérogatives de cette première dignité, mais on ne peut douter qu'elles n'aient été très-grandes. Le second du roi s'asseyait immédiatement au-dessous du prince (6) ; il exerçait sur tout le royaume et sur tous les officiers du roi une autorité peu différente de celle du roi même. Comme les rois d'Orient se montraient peu en public, et que presque toutes les affaires se traitaient par un intermédiaire, il est fort croyable que le second du roi était à cet égard à peu près ce qu'est parmi nous le premier ministre du royaume, et qu'il ne se faisait rien de considérable, soit au dedans, soit au dehors du royaume, à quoi il n'eût beaucoup de part. Nous voyons dans la personne d'Holopherne, qui était le second du royaume de Nabuchodonosor, roi de Ninive (7), quels étaient le crédit et le pouvoir de ces sortes de ministres ; ils étaient regardés comme des rois et en avaient tout l'éclat extérieur. Xerxès (8) offrit à son frère Ariamenès le second rang dans son royaume, si on lui déférait la royauté à lui-même. BIBLE DE VENCE, Dissert. sur les officiers de la cour et des armées des rois hébreux.

* SECRETAIRES DU ROI, סֵפֵרֵי. Ils sont ordinairement joints aux chaméliers dans l'Écriture. On connaît trois sortes de scribes ou de secrétaires (9). Les uns étaient de simples greffiers, qui écrivaient les contrats et autres actes publics dans les affaires des particuliers. Les seconds étaient des écrivains qui copiaient et expliquaient les livres sacrés ; c'étaient les savants et les docteurs d'entre les Hébreux. Les troisièmes étaient les scribes ou secrétaires du roi, dont il est parlé ici. Ils rédigeaient les ordonnances, les édits, les lettres patentes du roi ; ils tenaient les registres de ses troupes, de ses villes, de ses revenus, de sa dépense ; ils servaient dans les armées et dans le cabinet (10) : on peut juger de là de l'étendue de leur pouvoir et de leur autorité. Ils avaient leur ap-

(a) Genes. xix, 24.

(b) Euseb. et Hieron. in Locis. Sodoma et Adama.

(c) Num. xxvi, 51.

(d) I Par. iii, 21, 22.

(e) Josue xv, 11.

(f) Bolland. xv Mai. p. 442, a.

(1) II Par. xxviii, 7. Sept. : τὸν διάδοχον τοῦ βασιλέως, Hebr. :

מִשְׁנֵה הַמֶּלֶךְ.

(2) Genes. xxi, 40.

(3) Esther, xiii, 5, 6 ; xv, 2.

(4) II Reg. xxiii, 17.

(5) Esther, viii, 1, 2 ; ix, 4 ; x, 3.

(6) III Esdr. iii, 7. Joseph. Antiq. l. XI, c. iv.

(7) Judith, ii, 4. In Græco : δεύτερον ὄντα μετ' αὐτοῦ.

(8) Plutarch. : Περὶ ἐπιδαμνίας.

(9) Voyez notre commentaire sur le livre des Juges, v, 14.

(10) Vide notas Constant l'Emper. in cap. x ; Bertram de Repub. Hebr.

partement à la cour, et il semble que c'était chez le secrétaire du roi que s'assemblaient ordinairement les principaux officiers de la justice et de la police (1). Il est parlé dans le quatrième livre des Rois (2) du secrétaire du chef de l'armée, qui exerce les soldats à la guerre, ou plutôt qui les fait marcher à la guerre, ou qui tient registre des troupes du pays. Isaïe (3) parle de leur fonction de tenir registre des tours et des forteresses du royaume : « Où est le secrétaire, où est celui qui pèse l'argent, les revenus ? où est celui qui compte les tours ? » L'auteur du premier livre des Machabées (4) en parle d'une manière encore plus claire. Judas ordonna aux secrétaires de l'armée de demeurer le long du torrent, et de ne laisser au delà de l'eau aucun soldat sans le faire passer. Ces officiers composaient un corps distingué et considérable dans l'Etat ; leur pouvoir devint fort grand dans les temps qui suivirent la captivité ; sous Judas Machabée, on les voit venir en corps pour traiter au nom de tout le peuple, avec Alcime et Bacchides (5).

On remarque les mêmes officiers à la cour des rois de Perse. Xerxès, ayant fait le dénombrement de ses troupes, eut la curiosité d'en faire la revue et de les visiter rangées par nations. Il se fit conduire sur son chariot parmi cette multitude innombrable de peuples, et il demandait à chaque troupe séparément de quel pays et de quelle nation elle était ; les secrétaires qui étaient auprès de sa personne rédigeaient par écrit ce que chacun avait répondu au roi (6). Le livre d'Esther nous parle aussi des écrivains d'Assuérus, qui écrivaient ses ordonnances et ses édits (7). *BIBLE DE VENCE, Dissertat. sur les officiers des rois hébreux.*

SECTE. Ce nom latin a la même signification que le nom grec *hæresis*, quoiqu'il ne soit pas aussi odieux. L'on connaissait parmi les Juifs quatre sectes particulières, qui se distinguaient par la singularité de leurs pratiques ou de leurs sentiments, et qui demeuraient unies de communion entre elles, et avec le corps de leur nation. Ces sectes sont celles des pharisiens, des saducéens, des esséniens et des hérوديens, dont nous avons parlé sous leurs articles particuliers. Au commencement du christianisme, on voulait faire passer la religion de Jésus-Christ comme une secte du judaïsme. Tertulle, avocat des Juifs, accusant saint Paul devant Félix (a), dit qu'il est chef de la secte séditeuse des nazaréens ; et les Juifs de Rome disaient à saint Paul, lorsqu'il fut arrivé dans cette ville (b) : *Ce que nous savons de cette secte, c'est qu'on la combat partout.* Saint Pierre, dans sa seconde Epi-

tre (c), prédit aux fidèles qu'il y aura parmi eux de faux docteurs, qui y introduiront de pernicieuses sectes, et renonçant au Seigneur, qui les a rachetés, attireront sur eux une soudaine ruine. Il ajoute que ces gens, trop amoureux d'eux-mêmes, blasphèment la saine doctrine et ne craignent point d'introduire de nouvelles sectes. Mais, dans ce dernier passage, le nom de secte se prend dans le sens d'hérésie.

Ce qui a donné naissance aux différentes sectes qui ont paru parmi les Juifs est apparemment ce que l'on vit parmi les Grecs, où les philosophes étaient partagés en différentes sectes ; par exemple, des académiciens, des stoïciens, des péripatéticiens, des cyniques, des épicuriens, etc. Les Juifs, à l'imitation des Grecs, commencèrent à se partager en différentes sectes, vers le temps des Machabées. Il semble que les Corinthiens avaient envie d'introduire quelque chose de pareil dans le christianisme (d), lorsqu'ils disaient : *Pour moi, je suis disciple de Pierre, moi de Paul, et moi d'Apollon* : abus que saint Paul réprima si fortement dans sa première Eptre aux Corinthiens. Encore aujourd'hui, dans l'Eglise chrétienne et catholique, on souffre des espèces de sectes en philosophie, et même en théologie, à l'égard des questions que l'Eglise n'a pas décidées, et qu'elle laisse à la liberté des écoles. Ainsi nous voyons en philosophie des péripatéticiens, des scotistes, des nominaux, des cartésiens, des gassendistes, etc., et en théologie, des thomistes, des augustiniens, des scotistes, des molinistes, des congruistes.

SECURUS, et Incendens. I Par. IV, 22. Ce sont deux hommes, nommés en hébreu l'un Joas et l'autre Saraph, dont saint Jérôme traduit les noms en latin.

SEDADA, ville de Syrie, qui était à l'extrémité septentrionale de la Terre promise. Voyez Num. XXXIV, 8, et Ezech. XLVII, 15.—[Barbié du Bocage dit : Ville de la tribu de Nephthali, sur la frontière, vers l'entrée d'Emath.]

SEDECIAS, autrement **MATHANIAS**, dernier roi de Juda, avant la captivité de Babylone. Il était fils de Josias, et oncle de Jéchonias [dit aussi Joachim et Chonias], son prédécesseur dans le royaume (e). Nabuchodonosor, après avoir pris Jérusalem sur Jéchonias, transporta ce roi à Babylone, ses femmes, ses enfants, ses officiers, et ce qu'il y avait de meilleurs ouvriers dans Juda, et établit en sa place son oncle *Mathanias*, dont il changea le nom en celui de *Sédécias* (f), et lui fit promettre avec serment qu'il lui demeurerait fidèle (g). Il avait vingt et un ans

probatat tirones de populo terræ. (Hebr. : Scribam principis exercitus qui ad militiam exercebat [vel qui in exercitum conscribebat] populum terræ.)

(3) *Isai.* xxxiii, 18 : Ubi est literatus ? ubi legis verba ponderans ? ubi doctor parvulorum ? (Hebr. : Ubi est scriba ? ubi ponderator ? ubi numerans turres ?)

(4) *I Mach.* v, 42.

(5) *I Mach.* vii, 12.

(6) *Herodot. lib.* VII, c. 100.

(7) *Esth.* iii, 12 ; vii, 9.

(a) *Act.* xxiv, 5.

(b) *Act.* xxviii, 22.

(c) *II Petr.* ii, 1... 10.

(d) *I Cor.* i, 12, et iii, 22, etc.

(e) *IV Reg.* xxiv, 17, 18.

(f) L'an du monde 3405, avant Jésus-Christ 595, avant l'ère vulg. 599.

(g) *II Par.* xxxvi, 15, et *Ezech.* xvii, 13, 14, 18.

(1) *Jerem.* xxxvi, 12 : In domum regis ad gazophylacium. (Hebr. : ad cellam scribæ.)

(2) *IV Reg.* xxv, 19 : Sopher principem exercitus qui

lorsqu'il commença à régner dans Jérusalem et il y régna onze ans. Sa mère s'appelait Amithal, fille de Jérémie de Lobna. Il fit le mal devant le Seigneur et commit les mêmes crimes que Joakim (a). Il ne se mit point en peine des menaces que lui fit le prophète Jérémie, qui lui parlait de la part du Seigneur, et il endurcit son cœur, au lieu de se convertir à Dieu. Les princes du peuple et les habitants de Jérusalem imitèrent son impiété, s'abandonnèrent à toutes les abominations des Gentils et profanèrent le temple de Dieu. Ce qui irrita tellement le Seigneur, qu'il résolut de les perdre sans ressource.

Sédécias, la première année de son règne (b), envoya à Babylone Elasan, fils de Saphan, et Gamarias, fils d'Helcias, apparemment pour y porter les tributs à Nabuchodonosor. Jérémie chargea ces envoyés d'une lettre pour les Juifs captifs à Babylone. Quatre ans après (c), Sédécias y alla lui-même, ou du moins il y envoya; car le texte hébreu peut recevoir ces deux sens (Voyez ci-devant l'article de SARAIAS). Le principal objet de cette députation était de demander à Nabuchodonosor qu'il lui plût de rendre les vases sacrés du temple. *Baruch* I, 8. Enfin la neuvième année de son règne (d), il se révolta contre Nabuchodonosor. C'était une année sabbatique, et le peuple mit ses esclaves en liberté, suivant la loi (e). Le roi Nabuchodonosor marcha contre Sédécias et prit toutes les villes fortes du pays, à l'exception de Lachis, d'Azéca et de Jérusalem.

Il mit le siège devant Jérusalem le dixième jour du dixième mois de l'année sainte, qui répond au mois, ou plutôt à la lune de janvier. Quelque temps après, Pharaon Ephrée ou Hophra, roi d'Égypte, entra en campagne, pour venir au secours de Sédécias (f). Nabuchodonosor quitta le siège de Jérusalem, alla à sa rencontre, le battit et le contraignit de retourner en Égypte, puis revint au siège de Jérusalem [Voyez PHARAONS]. Cependant ceux de Jérusalem, se croyant déjà délivrés de la crainte de ce prince, reprirent leurs esclaves qu'ils avaient mis en liberté, ce qui leur attira de grands reproches et de grandes menaces de la part de Jérémie (g). Pendant le siège, le roi Sédécias consulta souvent ce prophète, qui lui conseilla toujours de se rendre, et lui annonça les derniers malheurs, s'il persistait dans sa rébellion (h). Mais ce malheureux prince n'eut jamais la force de prendre ni d'exécuter de bonnes résolutions. Enfin la onzième année de Sédécias (i), le neuvième jour du quatrième mois, qui revient au mois de juillet, la ville de Jérusalem fut prise. Sédécias et tous ses gens se sauvèrent pendant la nuit; mais les troupeaux chaldéennes le poursuivirent, et l'atteignirent dans la plaine de Jéricho.

Il fut pris et mené à Nabuchodonosor qui était alors à Réblata, ville de Syrie. Le roi de Chaldée, lui ayant reproché sa perfidie et son infidélité, fit tuer en sa présence tous ses enfants, puis lui fit crever les yeux [Voyez le *Calendrier des Juifs*, au 6 de mars-chevan], et l'ayant chargé de chaînes d'airain, il ordonna qu'on le menât à Babylone (j). Ainsi on vit l'accomplissement de deux prophéties qui paraissaient contraires: l'une de Jérémie, qui disait que Sédécias verrait et ne verrait pas de ses yeux le roi Nabuchodonosor (k); et l'autre d'Ezéchiél (l), qui portait qu'il ne verrait point Babylone, quoiqu'il y dût mourir. On ne sait pas l'année de sa mort. Les rabbins (m) disent qu'il mourut de déplaisir. Ayant été appelé à un festin que Nabuchodonosor donnait à ses amis, on y enivra Sédécias, et, dans son ivresse, il fit plusieurs mouvements et plusieurs actions très-indignes de sa naissance et de l'état où il était; ce qui lui causa, disent-ils, une telle douleur qu'il en mourut. Mais ces traditions ne sont pas d'une grande autorité, et les savants conviennent qu'elles portent faussement le nom de saint Jérôme. Jérémie (n) lui avait promis qu'il mourrait en paix, qu'on brûlerait son corps, comme on avait accoutumé de brûler ceux des rois de Juda, et qu'on ferait son deuil en disant: *Hélas, mon Seigneur!*

Les rabbins disent qu'aux obsèques de Sédécias, on disait: *Hélas! il est mort le roi Sédécias qui a bu la lie de tous les âges; c'est-à-dire, qui a souffert la peine qu'avaient méritée tous ses prédécesseurs.* Ils disent aussi qu'il s'enfuit de Jérusalem par un chemin souterrain, qui allait depuis le palais du roi jusqu'aux campagnes de Jéricho; mais qu'une biche l'ayant suivi au dehors, faisant autant de chemin sur la terre que le roi en faisait par dessous, les Chaldéens s'étant mis à suivre la biche, trouvèrent, sans y penser, Sédécias qui sortait de son chemin souterrain. Josèphe raconte (o) que Sédécias, pour sauver la ville et le temple, avait choisi un exil et une captivité volontaires; mais c'est déguiser la vérité. La fuite de Sédécias n'est point une chose qu'il ait choisie volontairement pour sauver sa patrie; mais il aurait pu la sauver en suivant les conseils de Jérémie et en se soumettant de bonne foi aux Chaldéens. Il régna onze ans à Jérusalem; après lui, le royaume de Juda fut entièrement supprimé.

(a) IV Reg. xxiv, 18, 19, 20, et II Par. xxxvi, 11, 12, 13.

(b) Jerem. xxix, 1, 2... 25. An du monde 3405, avant Jésus-Christ 595, avant l'ère vulg. 599.

(c) Jerem. li, 54... 59. Baruc. i, 1. Jerem. xxxii, 12. L'an du monde 3409, avant Jésus-Christ 591, avant l'ère vulg. 595.

(d) IV Reg. xxv, 1, 2, 3. An du monde 3414, avant Jésus-Christ 586, avant l'ère vulg. 590.

(e) Exod. xxi, 2, et Deut. xv, 1, 2, 12. Jerem. xxxiv, 8, 9, 10.

(f) Jerem. xxxvii, 3, 4, 5, 10.

(g) Jerem. xxxiv, 11... 22.

(h) Jerem. xxxvii, 5... 10, et xxi.

(i) IV Reg. xxv, 2, 3, 4. Jerem. xxxix, 2, 3, et lii, 5, 6, 7. L'an du monde 3416, avant Jésus-Christ 584, avant l'ère vulg. 588.

(j) IV Reg. xxv, 4... 7. Jerem. xxxii, 4... 7, et lii, 4... 11.

(k) Jerem. xxxii, 4, 5, et xxxiv, 5.

(l) Ezech. xii, 15.

(m) Tradit. Hebr. in Lib. Regg. et Paralipp. sub nomine Hieronymi.

(n) Jerem. xxxiv, 4, 5.

(o) Joseph. de Bello, l. VII, c. iv.

SEDECIAS, second fils du roi Joakim. *I Par.* III, 16.

SEDECIAS, fils de Chanana, et faux prophète de Samarie. Un jour que le roi Achab était avec Josaphat, roi de Juda, près de la porte de Samarie (a), délibérant sur la guerre qu'ils voulaient faire contre la ville de Ramoth en Galaad, Sédécias, fils de Chanana, se mit sur la tête des cornes de fer, et dit à Achab, roi d'Israël : *Voici ce que dit le Seigneur : Vous battrez et vous jetterez au vent la Syrie avec ces cornes.* Mais le prophète Michéo, fils de Jemla, étant venu et prédisant tout le contraire, Sédécias, fils de Chanana, s'approcha de lui, et lui frappant le visage, lui dit : *Est-ce que le Saint-Esprit m'a abandonné pour vous parler ?* Alors Michée lui répondit : *Vous le verrez vous-même, lorsque vous serez obligé de vous sauver de chambre en chambre pour vous cacher.* On ne dit point ce qui arriva de Sédécias ; mais toutes les prophéties de Michée se trouvèrent vérifiées. Voyez son article.

SEDECIAS, fils de Maasias, faux prophète qui fut toujours contraire à Jérémie (b). Un jour Jérémie prononça contre lui et contre Achab, fils de Cholia, cette terrible prophétie : *Voici ce que dit le Seigneur à Achab, fils de Cholia, et à Sédécias, fils de Maasias, qui vous prophétisent le mensonge, parlant faussement en mon nom : Je les livrerai entre les mains de Nabuchodonosor, roi de Babylone ; et il les fera mourir à vos yeux, et ils seront comme une formule de malédiction aux captifs de Juda qui sont à Babylone ; et on dira : Puissiez-vous devenir comme Achab et comme Sédécias, que le roi de Babylone a fait frire dans une poêle, parce qu'ils ont fait une folie dans Israël, et qu'ils ont commis l'adultère avec les femmes de leurs amis.* C'est tout ce que l'Écriture nous apprend de ces deux faux prophètes. Les rabbins, suivis de quelques commentateurs (c), croient qu'ils sont les mêmes que ceux qui attentèrent à la chasteté de Susanne, et dont l'imposture fut découverte par Daniel. Mais ce sentiment n'est nullement probable. Les calomnieurs de Susanne ne furent pas brûlés dans une poêle d'huile brûlante.

SEDECIAS, fils d'Hananas, et un des grands de la cour du roi Joakim. *Jer.*, XXXVI, 12.

SEDECIAS, un des principaux Juifs au temps de Néhémie, et l'un de ceux qui signè-

(a) *III Reg.* xxiii, 11, 24. An du monde 3107, avant Jésus-Christ 893, avant l'ère vulg. 897.

(b) *Jerem.* xxix, 21, 22.

(c) *Rabb. Hieron. in Jerem.* xxix. *Rabun. Hugo. Thom. Salian.*

(d) *Genes.* xix, 22.

(e) *Genes.* xiv, 2.

(f) זֹאֵר *Zoar.* Sept. : *ζώαρα. vel Σηγορ.*

(g) *Hieron. Onomast. in Bala.*

(h) *Hieron. Quæst. Hebr. in Genes.* xiv, et in xix, 30.

(i) *Theodoret. Qu. in Genes.*

(j) *III Reg.* xvi, 34.

(k) *Josue,* vi, 26. An du monde 2553, avant Jésus-Christ 1447, avant l'ère vulg. 1451. Achab, sous lequel Jéricho fut rétablie, commença à régner l'an du monde 3086.

(l) *Num.* xxi, 21, et seq. *Deut.* ii, 26, et seq.

(1) « Baudouin et ses compagnons, dit M. Michaud, *Hist. des Croisades*, tom. II, pag. 17, poursuivirent leur

rent le renouvellement de l'alliance avec le Seigneur. *Neh.* X, 1.

SEDECIAS, fils de Sédér et père de Maasias, bisaïeul de Baruch. *Baruc.* I, 1.

SEDEI, père de Sédécias dont on vient de parler. *Baruc.* I, 1.

SEDEUR, père d'Elisur, prince de la tribu de Ruben. *Num.* I, 5 ; II, 10 ; V, 30, 35 ; X, 18.

SEGOR, ville de la Pentapole, située à l'extrémité méridionale de la mer Morte. Elle était destinée, comme les cinq autres villes, à être consumée par le feu du ciel ; mais à la prière de Loth, qui désira s'y retirer, elle fut conservée (d). Elle se nommait auparavant *Bala* (e) ; mais on lui donna le nom de *Ségor*, à cause que Loth avait souvent insisté sur la petitesse de cette ville (en hébreu, *ségor* signifie petit) en demandant à l'ange qu'il pût s'y retirer. Voyez l'article BALA. Les Hébreux lisent *Zoara* au lieu de *Ségor* ou *Ségora* (f). Les Romains avaient une garnison à *Zoara* ou à *Ségor* (g). Saint Jérôme (h) remarque que le nom de *Bala* fut donné à cette ville, parce qu'aussitôt que Loth en fut sorti, elle fut engloutie par un tremblement de terre. *Bala*, en hébreu, signifie *engloutir*. Théodoret (i) parle de la même tradition. Le même saint Jérôme dit de plus que les Hébreux croient que *Ségor* porte aussi le nom de *Salisa* (*I Reg.* IX, 4), et celui de *Génisse* de trois ans, *Vitulu conterrans* (*Isai.* XLVIII, 34). Ils veulent que cette ville ait souvent été renversée par des tremblements de terre (1).

SEGUB, fils d'Hesrou et d'une fille de Machir, fut père de Jaïr. Voyez *I Par.* II, 21, 22.

SEGUB, Hiel de Béthel, ayant entrepris de rebâtir Jéricho, en fut puni de Dieu par la mort d'Abiram, son premier-né, qui mourut lorsqu'il en jeta les fondements, et par celle de Ségub, son second fils, qui eut le même sort lorsqu'il en pendit les portes (j), et cela à cause de l'imprécation que Josué avait faite (k), environ cinq cent trente-trois ans auparavant, contre celui qui la rebâtirait : *In primogenito suo fundamenta illius jaciatur, et in novissimo liberorum ponatur portus ejus.* -- [Voyez JÉRICHO.]

SEHESIMA, ville d'Issachar. *Jos.* XIX, 22.

SEHON, roi d'Hésébon, qui commandait aux Amorrhéens de delà le Jourdain. Moïse (l), voulant faire passer les Israélites par le pays de Séhon, lui envoya des dépu-

route vers le pays d'Hébron et descendirent dans la vallée ou s'élevaient autrefois Sodome et Gomorre, et que recouvrent maintenant les ondes salées du grand lac Asphaltite. Foulcher, qui accompagnait cette expédition, décrit longuement la mer Morte et ses phénomènes. « L'eau est tellement salée, nous dit-il, que ni quadrupèdes ni oiseaux ne peuvent en boire ; moi-même, ajoute le chapelain de Baudouin, j'en ai fait l'expérience : descendant de ma mule sur la rive du lac, j'ai goûté de son eau, que j'ai trouvée amère comme l'ellébore. » Suivant la côte méridionale de la mer Morte, les guerriers chrétiens arrivèrent à une ville que les chroniques appellent *Suzumé* ou *Ségor* ; tous les habitants avaient fui, à l'exception de quelques hommes noirs comme la suie, qu'on ne daigna pas même interroger et que les guerriers francs méprisèrent comme la plus vile herbe des mers. Au delà de Ségor commence la partie montagneuse de l'Arabie. »

tés pour lui dire : Permettez-nous de passer par vos terres ; nous irons par le grand chemin, sans nous écarter dans les champs ni dans les vignes ; nous achèterons tout ce qui sera nécessaire pour notre nourriture, nous paierons même l'eau que nous boirons ; permettez-nous donc de traverser votre pays (comme nous l'ont permis les enfants d'Ésaü qui habitent en Séir, et les Moabites qui demeurent à Ar sur l'Arnon), jusqu'à ce que nous soyons arrivés au bord du Jourdain, où est la terre dont le Seigneur doit nous mettre en possession. Mais Séhon leur refusa le passage et assembla une puissante armée, parce que le Seigneur avait endurci son cœur. Alors le Seigneur dit à Moïse : Je vais commencer à exécuter les promesses que j'ai faites à mon peuple, en lui livrant Séhon et toute son armée. Ce roi, à la tête de ses troupes, s'avança jusqu'à Jasa et livra la bataille aux Israélites, qui le battirent, taillèrent toute son armée en pièces, et se rendirent maîtres de ses Etats, depuis le torrent d'Arnon ; jusqu'à celui de Jahock, en firent passer tous les habitants au fil de l'épée, et s'y établirent comme dans un pays conquis, et qui leur avait été livré par le Seigneur.

 *Observations* (de Folard. Voyez la Préface, page xi) sur la défaite de Séhon par les Israélites. Num. XXI, 23, et Deut. II, 31 et seq. Un général habile, qui a dans la tête une entreprise importante, qu'il ne peut exécuter qu'en traversant un pays neutre, n'a garde d'abord d'en envoyer demander la permission ; trop de civilité le ferait soupçonner de crainte ; il doit commencer par y entrer, faire toute la diligence possible, et envoyer vers le souverain pour le prier de trouver bon qu'il traverse son pays ; c'est là la bonne politique. Mais Moïse en use autrement (1) : il envoie d'abord des ambassadeurs au roi des Amorrhéens lui porter ces paroles de paix : *Nous ne demandons qu'à passer par vos terres, nous marcherons par le grand chemin, nous ne nous détournerons ni à droite ni à gauche. Vendez-nous tout ce qui nous sera nécessaire pour manger, donnez-nous aussi de l'eau pour de l'argent ; afin que nous puissions boire, et permettez-nous seulement de passer par votre pays.*

Après des propositions si justes, si Séhon ne voulait pas laisser passer les Israélites par son pays, il devait se contenter de leur refuser le passage ; il ne paraît pas que ceux-ci eussent tenté ni menacé de passer malgré lui, et, comme disaient les Grecs, *les piques basses*. Si donc il n'eût voulu que les empêcher d'entrer dans son pays, il devait seulement se camper sur la frontière et se tenir sur la défensive, au cas qu'on l'eût voulu forcer ; mais se croyant le plus hardi et le plus fort, apparemment parce qu'il était chez lui, il se met à la tête de son armée et marche à eux pour les combattre. Cette guerre est des plus injustes, et même contraire au droit des gens ; aussi Séhon fut-il bien puni

de sa témérité et de son injustice, puisqu'il lui en coûta la vie.

L'auteur sacré n'entre dans aucun détail de cette grande journée qui décida du royaume de Séhon ; Josèphe n'en rapporte guère davantage (a). Il semble même couvrir l'injustice de Séhon, en disant que les Israélites *prirent les armes avec joie, se mirent en bataille et marchèrent contre les ennemis*. Cependant l'Écriture (b) dit positivement *qu'ayant assemblé son armée, il marcha au-devant d'Israel dans le désert, vint à Jasa, et livra la bataille*. Nous ignorons quelles étaient les forces et le nombre des troupes de l'armée de Séhon ; nous ne sommes pas mieux instruits de celles des Israélites, à moins qu'on ne s'arrête au dénombrement qui en est fait dans les Nombres (c), et qui se monte à plus de six cent vingt-quatre mille hommes ; alors il paraîtra presque impossible que Séhon eût eu des forces assez considérables pour oser attaquer une armée aussi nombreuse. Ainsi nous ne pouvons donner que des conjectures touchant la disposition des troupes des deux armées. Nous connaissons la tactique des peuples de l'Asie : les Juifs, qui sortaient de l'Égypte, se rangeaient en phalange ; en vain chercherait-on l'origine de cette manière de combattre ; elle est trop avant dans les siècles passés ; mais il est certain que la phalange des Juifs était distinguée par grands corps sur une très-grande profondeur, chaque corps plus ou moins gros, selon la force et la puissance des tribus, chacune fournissant son contingent.

La phalange des Grecs, lorsque Philippe la porta à son plus haut degré de perfection, était de seize mille hommes d'infanterie, pesamment armée ; ce nombre composait une armée, la cavalerie non comprise ; Philippe (d) partagea cette phalange en quatre corps, chacun de quatre mille hommes, et chaque corps s'appelait phalange. Cette division ne se remarque pas chez les peuples de l'Asie, et leur discipline militaire n'était pas à beaucoup près si parfaite que celle des Grecs ; ils se rangeaient comme ceux-ci, mais ils laissaient plusieurs petits intervalles pour laisser passer ceux qui portaient les ordres du général, et pour que les blessés pussent se retirer pendant le combat.

L'armée de Séhon se rangea donc en phalange selon la coutume ordinaire de ces temps-là. A l'égard de la cavalerie, comme l'Écriture n'en dit rien, je n'en suppose que par conjecture ; quant aux Juifs ils n'en eurent pas beaucoup, et ce ne fut que fort tard ; car je n'en vois point dans le commencement de la conquête de la terre promise. — [Ici finissent les observations de Folard.]

Cette guerre arriva la dernière année de la vie de Moïse, et quelques mois avant l'entrée des Israélites dans la terre promise, l'an du monde 2553, avant Jésus-Christ 1447, avant l'ère vulgaire 1451. Moïse remarque que Séhon avait conquis la meilleure partie

(a) Vide Joseph. Antiq. lib. 17, c. 17, 5.

(b) Num. XXI, 25.

(c) Num. XXVI.

(d) Arian. de Bello Alex. Magni.

(1) Il avait sans doute ses raisons.

du pays qu'il possédait, sur les Moabites, et qu'il s'y était établi en leur place; et c'est pour cela que du temps de Jephthé (a), les Ammonites et les Moabites répétaient le pays que les Israélites avaient autrefois conquis sur Séhon, prétendant qu'il devait leur être rendu. Mais Jephthé leur répondit que Moïse et les Hébreux l'ayant pris sur Séhon, qui en était alors paisible possesseur, et l'ayant pris en bonne guerre, il appartenait à Israël, et que ni Moab ni Ammon n'avaient rien à y prétendre.

SEHON, ou SICHON ou SIMON. *Jer.* XLVIII, 45, ville qui est la même que Hesebon, capitale des Moabites, nommée au même endroit.

SEIGNEUR, *Dominus*; en grec, *Kyrios*; en hébreu, *Adoni*, ou *Adonai*, ou *Elohim*, ou *Jehovah*; car les interprètes grecs et latins mettent souvent *Dominus*, le Seigneur, pour tous ces noms-là.

I. Le nom de *Seigneur* convient à Dieu par excellence, et en ce sens il ne doit jamais être donné à aucune créature. Jésus-Christ comme Dieu et Fils de Dieu, égal au Père, est aussi souvent nommé *Seigneur* dans l'Écriture de l'Ancien et du Nouveau Testament.

II. L'on donne quelquefois ce nom aux anges; soit qu'ils représentent la personne de Dieu, comme dans les apparitions de l'Ancien Testament, où les patriarches et les prophètes leur parlent dans les mêmes termes qu'à Dieu même; soit qu'on les considère comme de simples anges envoyés de Dieu. Par exemple, Daniel dit à l'ange, ou, comme il l'appelle, à l'homme qui lui parlait sous une forme humaine (b): *Domine mi, in visione tua dissolutæ sunt compages meæ; et quomodo poterit servus Domini mei loqui cum Domino meo?* — [Voyez ANGE].

III. On l'emploie en parlant aux princes, aux grands, aux personnes à qui l'on veut témoigner du respect, et il se trouve à chaque pas en ce sens dans l'Écriture. Mais pour l'ordinaire, on y joint le terme, mon: *Domine mi*, mon seigneur, et jamais on ne donne à la créature le nom de *Jehovah*, quoiqu'on lui attribue quelquefois ceux d'*Adoni*, ou d'*Elohim*.

SEILA. C'est le nom que quelques-uns donnent à la fille de Jephthé. Mais l'Écriture ne nous apprenant point son nom, il est inutile de le chercher; tout ce qu'on en pourra dire sera toujours incertain.

SEIN, *Sinus*. Nous mettons dans le sein les choses les plus précieuses. Job (c) cache dans son sein l'espérance de son rétablissement, et il y a serré les paroles et les promesses de son Dieu (d); l'impie reçoit des présents qu'on tire du sein (e); des choses les plus précieuses; et Jésus-Christ dans l'Évangile (f) dit que si nous faisons du bien

aux autres, nous en recevrons la récompense, que l'on répandra dans notre sein avec abondance.

L'ÉPOUSE DU SEIN, *Non zeles mulierem sinus tui* (g), ou, *celle qui repose dans votre sein*, est une expression très-familière dans l'Écriture pour marquer l'épouse légitime.

Le Lazare fut porté dans le sein d'Abraham (h), comme un enfant bien-aimé qui est reçu dans le sein et entre les bras de son père. Saint Jean (i) nous dit que le Fils de Dieu est dans le sein de son Père, pour marquer sa parfaite union avec lui. L'apôtre bien-aimé avait sa tête dans le sein de Jésus-Christ au dernier souper qu'il fit avec ses apôtres, parce qu'alors on était couché à table, la tête tournée vers la table et les pieds en dehors; ainsi saint Jean, qui était au-dessous de Jésus, se trouvait avoir la tête près de lui et comme dans son sein.

SEIR ou SÉHIR, Horréen, dont la demeure fut à l'orient et au midi de la mer Morte, dans les montagnes de Séir (j), où régnèrent d'abord les descendants de Séir le Horréen, dont Moïse donne le dénombrement *Genes.*, XXXVI, 20, 21... 30. Voyez aussi I *Par.* I, 38, 39, etc. Les descendants d'Esau occupèrent ensuite les montagnes de Séhir, et Esau y demeurait déjà lorsque Jacob revint de la Mésopotamie (k). Moïse nous dit (l) qu'Esau fit la guerre aux Horrreens et qu'il les extermina; mais nous ne savons aucune particularité de ces guerres. Pour revenir à Séhir, ou Séir, père des Horrreens, il faut qu'il soit très-ancien, puisque les Horrreens ou les Chorrreens, ses enfants, étaient déjà puissants et nombreux du temps d'Abraham et avant la naissance d'Isaac (m), lorsque Codorlahomor et ses alliés vinrent faire la guerre aux rois de la Pentapole (n). Au reste c'est mal à propos que quelques-uns (*Joseph. Antiq.* l. I, c. XIX: ὑπεχώρησε εἰς Σαειρά... τὸ χωρίον ἀπὸ τῆς αὐτοῦ τριχώσεως δασείας. Vide et c. XVIII) ont avancé qu'Esau avait porté le nom de Séir, ou velu; il n'a jamais porté ce nom, quoique son pays soit souvent nommé le pays de Séir, à cause des premiers habitants qui y demeuraient. — [Voyez ELIPHAZ].

SEIR; montagnes de Séir. Elles étaient à l'orient et au midi de la mer Morte. Moïse (o) dit qu'il y a onze jours de chemin entre Hored et Cadèsbarné, par le chemin de Séir; ou plutôt, en tournant autour des monts de Séir. *Deut.* II, 1, 4, 5, 8. Débora, dans son Cantique, dit que le Seigneur est sorti de Séir. *Judic.* V, 4. Moïse avance que le Seigneur a paru à son peuple à Séir, à Sinaï et à Pharan. *Deut.* XXXIII, 2. Cela prouve que les monts de Séir étaient au midi de la mer Morte, tirant vers Elat et Asiougaber, sur la mer Rouge.

(a) *Judic.* xi, 12, 13, 14.

(b) *Dan.* x, 16.

(c) *Job.* xix, 27.

(d) *Job.* xxiii, 12.

(e) *Prov.* xvii, 23.

(f) *Luc.* vi, 58.

(g) *Eccli.* ix, 1.

(h) *Luc.* xvi, 22, 23.

(i) *Joan.* i, 18.

(j) *Genes.* xxxvi, 20, et *Genes.* xiv, 6. *Deut.* ii, 12

(k) *Genes.* xxxii, 5; xxxiii, 14, et xxxvi, 8, 9.

(l) *Deut.* ii, 12.

(m) *Genes.* xiv, 6.

(n) An du monde 2092, avant Jésus-Christ 1908, avant l'ère vulg. 1912.

(o) *Deut.* i, 2.

Jacob, au retour de son voyage de la Mésopotamie (a), craignant qu'Esau ne vint fondre sur sa troupe, envoya vers lui en Séir; et Esau, peu de temps après, vint à sa rencontre entre Phanuel et le Jourdain, et s'en retourna le même jour à Séir. Il demeurait donc assez près de là, dans les montagnes qui sont à l'orient de la mer Morte. Josué semble dire qu'elles s'étendaient même encore plus loia vers le septentrion, puisqu'il raconte qu'il a fait la conquête de tout le pays (b), depuis Séir jusqu'à Baalgad, au pied du Liban et du mont Hermon, et qu'il a partagé tout ce pays aux enfants d'Israel. Or on sait que les Israélites n'ont rien possédé au delà du pays de Moab à l'orient, ni au midi. Enfin on joint ordinairement Moab et le mont Séir (c). Or Moab demeurait à l'orient de la mer Morte. Voyez ci-devant IDUMÉE. — [Voyez les articles suivants].

SEIR, montagne sur les frontières de la tribu de Juda et de celle de Dan. Voyez Josue XV, 10. — [Dans son commentaire sur ce verset, l'auteur paraît supposer qu'il s'agit des monts Séir au midi. N. Sanson suppose qu'il y avait un mont de Séir à l'extrémité septentrionale de Juda, entre Dan et Benjamin. Barbié du Bocage ne reconnaît de Séir que la chaîne de montagnes et le pays situés sur la limite de Juda, au sud, et s'étendant de la mer Morte à la mer Rouge.]

SEIRA. C'est le même que le mont ou le pays de Séir, habité par les Iduméens, IV Reg. VIII, 21 (צֵירָה Zeïra au lieu de צֵיר Seïra). Venit Joram Seira, percussitque Idumæos. Séirah, au lieu de Séir, marque le mouvement vers Séira, selon les règles de la langue hébraïque. L'Hébreu lit Zéïra; mais nous croyons que c'est une faute, et qu'il faut lire Séira.

SEIRATH. Aod, après avoir tué Eglon, roi de Moab, qui opprimait les Israélites, s'en alla à Séirath (d), qui était apparemment vers Béthel ou Galgal, près d'un lieu où il y avait des idoles ou des images (e) : Pertransivit locum Idolorum, unde reversus fuerat, venitque in Seirath. Il y a quelque apparence que ces gravures ou ces inscriptions, qui étaient à Séirah, sont celles que Josèphe (f) a voulu désigner, lorsqu'il a dit qu'il y avait dans la Syriade des colonnes chargées d'inscriptions, qui y étaient dès avant le déluge et qui avaient été faites par les enfants de Seth. Cette conjecture est proposée et suivie par plusieurs savants hommes, comme Vossius, M. Huet et M. Valois.

Voici ce que Josèphe raconte des colonnes placées à Séirath ou Syriade (g). « Les descendants de Seth ayant appris qu'Adam avait prédit que le monde périrait une fois par les eaux du déluge et une autre fois par les flammes, résolurent de conserver les découvertes qu'ils avaient faites dans

» l'astronomie et dans la connaissance des
» choses célestes; c'est pourquoi ils érigèrent
» deux colonnes, l'une de pierre et l'autre
» de briques, afin que si le déluge détruisait
» celle de briques, au moins celle de pierre
» subsistât pour instruire les hommes de ce
» qu'ils voulaient transmettre à la postérité.
» Et on dit, ajoute Josèphe, que la colonne
» de pierre qu'ils avaient érigée, subsiste
» encore aujourd'hui dans la Syriade. »

Ce récit de Josèphe est confirmé par Manéthon (h), qui dit que le second Mercure, roi d'Égypte, surnommé Trismégiste, traduisit, ou plutôt transcrivit en lettres communes, ce que le premier Mercure, ou Thoth avait autrefois fait graver en caractères hiéroglyphiques sur des colonnes qu'il avait fait placer dans la Syriade. Si Josèphe a pris ce qu'il raconte de Manéthon, il l'a visiblement corrompu, puisque les deux Thoth ou Mercure sont de beaucoup postérieurs au déluge; mais il pouvait avoir d'une autre source la tradition qu'il rapporte. M. Valois, dans ses Notes sur Ammien Marcellin (i), conjecture qu'au lieu de Syriadicé gé qu'on lit dans Manéthon, il faut lire Syringicé, de même que dans Ammien Marcellin, qui dit que les anciens, prévoyant un déluge futur, et craignant que la connaissance des cérémonies ne vint à se perdre, creusèrent des lieux souterrains nommés Syringas, avec beaucoup de travail, et en différents endroits, et gravèrent contre les rochers de ces cavernes diverses figures d'animaux, qu'ils nommèrent lettres hiéroglyphiques. Pausanias (j) dit qu'il y avait des Syringes, ou creux souterrains à Thèbes d'Égypte, de l'autre côté du Nil, assez près de cette statue de Memnon, qui rendait un son harmonieux au lever du soleil.

De tous ces passages rassemblés et comparés les uns aux autres, il est bien malaise de tirer une connaissance distincte, ni de ces anciennes inscriptions hiéroglyphiques, dont parlent Ammien Marcellin et Manéthon, et que l'un place dans la Syriade, et l'autre dans les Syringes en la Thébaidé. L'invention des lettres, et en particulier des hiéroglyphes dans l'Égypte, est sans doute plus nouvelle que le déluge; les deux Thoth sont aussi postérieurs à ce fameux événement; mais ce que Josèphe nous raconte doit être arrivé avant le déluge; et s'il est vrai que les colonnes de pierre, dont il parle, étaient dans la Palestine et à Séirath, il faut qu'elles soient différentes de celles de Manéthon. Ainsi rien de certain sur tout cela.

SEL, sal; en grec, hals; en hébreu, melach (k). Dieu avait ordonné qu'on employât le sel dans tous les sacrifices qu'on lui offrirait (l) : Quidquid obtuleris sacrificii sale condies, nec auferes sal fœderis Dei tui de sacrificio tuo. In omni oblatione tua offeres sal.

(a) Genes. xxxii, 5; xxxiii, 16.

(b) Josue, xi, 17; xii, 7.

(c) II Par. xx, 10, 22, 25. Ezech. xxv, 8.

(d) Judic. iii, 26.

(e) פסילים Pesilim, Sculpturæ.

(f) Joseph. Antiq. l. 1, c. ii.

(g) Joseph. Antiq. l. 1, c. iii.

(h) Manethon. apud Enseb. et Syncell. הַמֵּלָכִים מֵעֵדֶן

(i) Anonim. l. XXI.

(j) Pausan. l. 1, p. 78.

(k) מֵלַח Melach. מֶלַח Sul

(l) Levit. ii, 15.

Jésus-Christ, faisant allusion à cela, lorsqu'il parle des peines des damnés (a), dit que ces victimes de la colère de Dieu seront salées par le feu, de même que toute victime doit être salée par le sel ordinaire : *Omnis enim igne salietur, et omnis victima sale salietur. Voy. aussi Deut. XXIX, 23: Sulphure et salis ardore consumentur.*

On voit par Ezéchiel (b), qu'autrefois on frottait de sel les enfants nouveaux-nés : *Quando nata es, aqua non es lota in sulutem, nec sale salita.* Saint Jérôme (c) croit qu'on en usait ainsi pour dessécher l'humidité qui abonde dans les enfants, et pour resserrer les pores qui sont trop ouverts. Galien (d) dit que le sel durcit la peau des enfants et la rend plus ferme. Avicenne veut qu'on frotte les enfants avec une eau où l'on aura détrempe du sel, pour leur resserrer le nombril et leur durcir la peau. D'autres croient que c'est afin d'empêcher la pourriture qui pourrait naître du retranchement de l'ombilic.

Le prophète Elisée, étant prié de rendre potable et d'adoucir les eaux de la fontaine de Jéricho (e), demanda qu'on lui apportât un vase neuf et qu'on y mît du sel; il fut incontinent obéi; il jeta ce sel dans la fontaine, et dit : *Voici ce que dit le Seigneur : J'ai guéri ces eaux, et elles ne causeront à l'avenir ni mort ni stérilité;* et en effet les eaux furent bonnes à boire et perdirent toute leur mauvaise qualité. Le sel ne pouvait naturellement qu'augmenter l'amertume de cette source; mais le prophète employa exprès un remède qui paraissait contraire à l'effet qu'il voulait produire, afin que le miracle parût avec plus d'évidence.

Le Sage (f) met le sel au nombre des choses les plus nécessaires à la vie, avec l'eau, le feu, le fer, le lait, le miel, le raisin, l'huile et les habits. Job demande si quelqu'un pourra manger de ce qui n'est point salé (g) : *Aut poterit comedi insulsum, quod non est sale conditum.*

LE SEL DE LA TERRE est apparemment la marne avec laquelle on fume les terres dans certains pays, au lieu d'y mettre du fumier ordinaire. Voyez notre Commentaire sur saint Matthieu. V, 13.

LE SEL MINÉRAL est celui qui se tire des mines, en forme d'une pierre dure. On croit que la femme de Loth fut changée en une statue de sel minéral (h); qu'elle devint comme un rocher, une pierre de sel. — [Voyez STATUE DE SEL. D'après Hérodote, les Libyens bâtissaient leurs maisons en sel de roche : Chardin assure que les Caramaniens en font autant, et Pline prétend qu'en Arabie on af-

fermit les murs des maisons en aspergeant les blocs de sel dont ils se composent.]

LE SEL est le symbole de la sagesse : *Que tous vos discours soient assaisonnés de sel (i),* dit saint Paul. Et Jésus-Christ (j) : *Ayez toujours du sel dans vous-mêmes.*

LE SEL est le symbole de la perpétuité et de l'incorruption. Ainsi on dit un pacte ou une alliance de sel (k) : *Pactum salis est sempiternum.* Et ailleurs (l) : Le Seigneur a donné le royaume à David et à sa race, par un pacte de sel.

LE SEL est le symbole de la stérilité. Abimélech ayant pris la ville de Sichem (m), la détruisit, et y sema du sel, afin qu'elle demeurât toujours déserte et stérile. Sophonie menace (n) de la part du Seigneur les Ammonites et les Moabites de réduire leur pays au même état que Gomorrhe, comme une terre desséchée, salée, déserte, stérile : *Quasi Gomorrha, siccitas spinarum, et acervi salis, et desertum usque in æternum.* Voy. aussi Job, XXXIV, 6, et Psal. CVI, 3; Jerem. XVII, 6.

LE SEL est le symbole de l'hospitalité et de la fidélité que les serviteurs, les amis, les hôtes, les domestiques, doivent à celui qui leur donne à manger et qui les reçoit à sa table. Les gouverneurs des provinces de delà l'Euphrate, écrivant à Artaxerxès, lui disent : (o) *Nous nous souvenons du sel que nous avons mangé dans le palais, et nous ne pouvons souffrir qu'on donne atteinte aux intérêts du roi,* etc.

MER DE SEL (p). C'est la mer Morte ou le lac Asphaltite. L'Écriture et les profanes donnent quelquefois le nom de sel à l'asphalte et au bitume; d'où vient que Moïse parlant d'un sol brûlant (q) : *Salis ardore consumentur,* marque l'asphalte ou le bitume. Hérodote fait aussi mention de certaines lampes qu'on allumait en Egypte, et où l'on mettait du sel, c'est-à-dire, du bitume ou autre matière semblable.

LA VALLÉE DES SALINES, située dans l'Idumée. Voyez VALLÉE.

SELAH. Ce terme hébreu (r) se trouve jusqu'à soixante et dix fois dans le texte hébreu des Psaumes, et trois fois dans Abacuc. Les Septante le lisaient encore plus souvent, puisqu'ils ont *diapsalma* en quelques lieux, où nous ne lisons plus *selah* dans l'Hébreu. Ces interprètes (s), Symmaque et Théodotion, traduisent ordinairement *selah* par *diapsalma*, qui signifie une pause que l'on fait en chantant. *Diapsalma interpositum in canendo silentium*, dit saint Augustin; ou un changement de ton, suivant Théodoret (b) et Suidas. D'autres veulent que ce soit le commencement

(a) Marc. ix, 48.

(b) Ezech. xvi, 4.

(c) Hieron. in Ezech. xvi. Ita et Theodoret.

(d) Galen. de Simil. l. I, c. vii.

(e) IV Reg. ii, 21.

(f) Eccli. xxxix, 31.

(g) Job. vi, 6.

(h) Genes. xix, 26.

(i) Coloss. iv, 6.

(j) Marc. ix, 49.

(k) Num. xviii, 19.

(l) II Par. xiii, 5.

(m) Judic. ix, 43.

(n) Sophon. ii, 9.

(o) I Esdr. iv, 14.

(p) Genes. xiv, 3. Num. xxxiv, 12.

(q) Deut. xxix, 25.

(r) סֵלָה Selah. Sept. : Διαψαλμα.

(s) Origen. apud Hieron. Epist. ad Marcellam.

(t) Theodoret. Præfat. in Psalm. et Suidas, Μέσος
ἐλλασσι.

d'un nouveau sens ou une nouvelle mesure de vers. *Quidam Diapsalma dixerunt esse commutationem metri; alii prausationem spiritus, nonnulli alterius sensus exordium; sunt qui rithmi distinctionem*, dit saint Jérôme (a). Il ajoute que le *sélah* joint ce qui suit à ce qui précède, et montre que ce que l'on vient de dire mérite un souvenir éternel: *Ex quo animadvertimus hoc verbum superiora pariter, et inferiora connectere, aut certe dicere sempiternum esse quæ dicta sunt*. Il suit Aquila, la cinquième et la sixième édition, en traduisant *sélah* par *toujours*.

Quelques anciens (b) ont cru que *sélah* marquait l'interruption ou la cessation de l'inspiration actuelle du Psalmiste, ou des mouvements intérieurs de sa dévotion (c). Saint Hilaire et Cassiodore (d) croient que le *diapsalma* désigne un changement de voix, de personne ou de chant dans les Psaumes. Quelques modernes (e) prétendent que le *sélah* n'a aucune signification, et que c'est simplement une note de la musique ancienne, dont on ne sait plus l'usage aujourd'hui. En effet, on peut ôter le *sélah* de tous les lieux où il se trouve, sans que le sens du psaume en soit interrompu. Il ne fait qu'embarasser au lieu d'éclaircir le texte. D'autres (f) disent que c'était une note qui marquait l'élévation de la voix, et qu'en cet endroit il fallait se récrier et faire une exclamation. Aben-Ezra enseigne que c'est comme la conclusion de la prière, et qu'il répond à peu près à la signification de l'*amen*, ainsi soit-il. Les Juifs, à la fin de leurs épitaphes et de leurs livres, mettent ordinairement *sélah*, la fin, ainsi soit-il.

Nous ne doutons point que *sélah* ne marque la fin ou la pause. C'est sa propre signification. Mais comme on ne le voit pas toujours à la fin d'un sens, ni à la fin d'un cantique, nous conjecturons que les anciens musiciens mettaient quelquefois *sélah* aux marges de leurs livres des Psaumes, pour marquer où il fallait faire la pause et finir le chant; de même que dans d'anciens livres des Évangiles (g), que l'on lisait solennellement à la messe, on a écrit sur la marge en abrégé, ou tout au long, *telos* en grec, ou *finis* en latin, pour marquer l'endroit où le diacre devait finir; car alors on lisait le texte dans des livres qui contenaient les quatre Évangiles tout de suite. Ou bien, les anciens Hébreux chantaient à peu près comme font encore aujourd'hui les Arabes (h), avec de grandes pauses, finissant tout d'un coup, et reprenant de même tous à la fois. Pour cela il était important dans les cérémonies de marquer, sur la marge du cantique, l'endroit de la pause et de la fin, afin que tout le chœur cessât et reprit en même temps.

SELA, fils de Juda (i). Juda ayant donné successivement ses deux fils Onan et Her à

Thamar, et Dieu les ayant fait mourir à cause de leur méchanceté, Juda dit à Thamar de demeurer veuve, en attendant que Séla, son troisième fils, fût devenu grand. Mais Juda n'avait nulle envie de le lui donner pour mari, craignant qu'il ne lui arrivât la même chose qu'à ses frères. C'est pourquoi elle s'approcha de Juda, comme on le verra sous l'article de THAMAR, et comme on la déjà vu sous JUDA. Séla fut chef de la famille des Sélaïtes. Num. XXVI, 20.

SELA, ville de la tribu de Benjamin. Jos. XVIII, 28. On lit dans l'Hébreu, II Reg. XXI, 14, que Saül fut enterré à Séla, dans le tombeau de son père Cis.

[Séla n'était qu'un lieu, suivant Barbié du Bocage, qui le place près de Gabaon.]

* SELAHI, père d'Azuba, qui fut mère de Josaphat, roi de Juda. II Par. XX, 31.

SELCHA, ville du royaume d'Og, au pays de Basan, au delà du Jourdain. Deut. III, 10, et I Par. V, 11. — [Elle est la même que Salécha. Jos. XII, 4; XIII, 11.]

SELEBIN, ville de la tribu de Dan. Josue XIX, 42. Eusèbe et saint Jérôme parlent d'un lieu nommé *Salaba* ou *Sélaba*, dans le territoire de Samarie. On lit aussi *Salamin* dans le Grec de Josué, XIX, 42, 47. — [C'est la même que Salebim. Judic. I, 35. Ses habitants sont nommés Salabonites, II Reg. XXIII, 32; I Par. XI, 33.]

SELEC, Ammonite, un des héros de l'armée de David. II Reg. XXIII, 37, et I Par. XI, 39. — [Voyez AMMONI.]

SELEMIA, de la race des prêtres. II Esdr. XIII, 13. Il fut établi par Néhémie pour avoir l'inspection sur les prémices et les décimes qui s'apportaient au temple.

* SELEMIA, lévite, portier du temple, du côté oriental. I Par. XXVI, 14. Il descendait de Coré et se nommait aussi Mésélémia. *Ibid.*, vers. 1, 2. Il était père de Zacharie. *Ibid.*, vers. 2. 14.

* SELEMIA, père d'Hanania. Neh. III, 30.

* SELEMIA, fils de Chusi et père de Nathania. Jer. XXXVI, 14.

* SELEMIA, fils d'Abdél, et l'un de ceux qui furent chargés par le roi de Juda, Joakim, d'arrêter Jérémie. Jer. XXXVI, 26.

* SELEMIA, père de Juchal, qui fut l'un de ceux que le roi Sedécias envoya vers Jérémie pour lui demander ses prières. Jerem. XXXVIII, 3. Sélémia est encore nommé Jer. XXXVIII, 1.

* SELEMIA, fils d'Hanania et père de Jérémie. Jer. XXXVII, 12.

* SELEMIAN, un de ceux qui, ayant épousé des femmes idolâtres pendant la captivité, les renvoyèrent quand ils furent revenus dans la patrie. Esdr. X, 41.

SELEMITH, fils de Zéchri, descendant d'Éliézer, fils de Moïse, fut garde des trésors du temple. I Par. XXVI, 26.

(a) Hieron. ad Marcellan.

(b) Euseb. in Psalm. iv, p. 28. Vide et Præf. in Psalm. p. 8 Quidam apud Theodoret. Præf. in Psalm.

(c) Nyssen. Præf. in Psalm.

(d) Hilar. et Cassiodor. Præf. in Psalm.

(e) Vide Geier. Ham. Forster. Buxtorf

(f) Kimchi, Muis, Grot. Genebr. Mariana, etc.

(g) Voyez M. Simon, Hist. critique du Nouveau Test., ch. xxxiii.

(h) M. Darvieu, Coutumes des Arabes, p. 59, 60.

(i) Genes xxix, 11.

SELENE ou **HÉLÈNE**, femme de Simon le Magicien. Voyez **SIMON le Magicien**.

* **SELEPH**, père de Hanun. *Neh.* III, 30.

* **SELETHAI**, fils de Séméï, benjamite. *I Par.* VIII, 20, 21.

SELEUCIE. C'est le nom que le roi Séleucus donna à la ville de Gadare (a), située au delà et à l'orient de la mer de Tibériade. Voyez **GADARE**.

SELEUCIE, ville de la Gaulanite, située sur le lac Séméchon (b).

SELEUCIE, ville de Syrie, située sur la Méditerranée, vers l'embouchure de l'Oronte dans cette mer, [et ainsi appelée de Séleucus, son fondateur, dont le nom fut aussi appliqué au territoire où elle était située. Cette ville était en quelque sorte le port d'Antioche; elle ne présente plus aujourd'hui que des ruines. Aboulséda et Edrisi la désignent sous le nom de *Suweida*, et le lieu où elle était s'appelle aujourd'hui *Suveidieh*.] Saint Paul et saint Barnabé, étant arrivés à Séleucie, s'y embarquèrent pour aller en Chypre (c). C'est la même ville de Séleucie dont il est parlé dans le premier livre des Machabées (d), où il est dit que Ptolémée Philométor se rendit maître de toutes les villes maritimes jusqu'à Séleucie, qui est sur la mer.

SELEUCUS, roi de Syrie, surnommé **NICANOR**, chef de la race des Séleucides. Il commença à régner en l'an du monde 3682, un an après la mort d'Alexandre le Grand; il régna pendant quarante-deux ans, étant mort en 3724, avant Jésus-Christ 276, avant l'ère vulgaire 280. Nous ne voyons point qu'il ait aucun rapport avec l'histoire des Juifs, puisque de son temps la Judée obéissait à Ptolémée, fils de Lagus, roi d'Égypte. Josèphe (e) dit pourtant qu'il eut beaucoup de considération pour les Juifs qui étaient dans ses États, et qu'il leur accorda le droit de bourgeoisie dans les villes qu'il bâtit, et en particulier dans Antioche, capitale de Syrie.

SELEUCUS, surnommé **CALLINICUS** ou **POGON**, régna vingt ans, depuis l'an du monde 3759 jusqu'en 3779.

SELEUCUS, surnommé **CÉRAUNOS** ou la Foudre, régna trois ans, depuis l'an du monde 3779 jusqu'en 3781. Comme il n'est point parlé de ces deux princes dans l'Écriture, nous ne donnons que leur nom et les dates de leur empire.

SELEUCUS, surnommé **PHILOPATOR** ou **SOTER**, fils d'Antiochus le Grand, régna douze ans, depuis l'an 3816 jusqu'en l'an du monde 3828, avant Jésus-Christ 172, avant l'ère vulgaire 176. Ce fut lui qui envoya Héliodore à Jérusalem pour enlever les trésors du temple (f). On peut voir cette histoire sous le titre d'**HÉLIODORE**, et dans le second livre des Machabées, chap. III, 3 et suivants, où il est écrit que sous le règne de ce prince la Judée

(a) *Stephan. in Gadara.*

(b) *Joseph. Antiq. l. XIII, c. xxiii, l. XVIII, c. iii, lib. de Bello, c. xxv, et l. IV, c. i.*

(c) *Act. xiii, 4.*

(d) *I Mac. xi, 8.*

(e) *Antiq. l. XII, c. iii.*

(f) An du monde 3828, avant Jésus-Christ 172, avant l'ère vulg. 176.

jouissait d'une profonde paix : en sorte que Séleucus lui-même fournissait tout ce qui était nécessaire pour les frais des sacrifices. — [Voyez mon *Histoire de l'Ancien Testament*, tom. II, pag. 219, col. 1; 220, col. 2 et note 2.]

SELEUCUS, fils de Démétrius Nicanor, régna un an, c'est-à-dire l'an du monde 3880. Il eut pour successeur Antiochus Gryphus.

SELEUCUS, fils d'Antiochus Gryphus, fit la guerre à son oncle Antiochus de Cyzique, le vainquit, le prit dans un combat et le fit mourir (g). Quelque temps après, Antiochus surnommé le Pieux, fils d'Antiochus de Cyzique, vint à Arade, prit le diadème, fit la guerre à Séleucus, le battit et le fit sortir de toute la Syrie. Séleucus, s'étant retiré en Cilicie, voulut imposer de gros tributs aux peuples de cette province; mais ils ne voulurent pas s'y soumettre, et s'étant révoltés, ils le brûlèrent dans son palais avec tous ses amis (h).

SELIM, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV, 32. — [Elle fut détachée de cette tribu pour être donnée à celle de Siméon; alors elle est nommée *Sarohen*. *XIX*, 6. Ailleurs, *I Par.* IV, 31, elle porte le nom de *Saarim*.]

SELLA, femme de Lamech le Bigame. Elle fut mère de Thubalcain et de Noéma. Voyez *Genes.* IV, 21, 22. Voyez aussi **LAMECH le Bigame**.

SELLA. Joas, roi de Juda, fut assassiné dans Jérusalem ou près de cette ville, dans *Beth-Mello* ou dans la maison de Mello, et à la descente de *Sella*. *IV Reg.* XII, 20. On ne sait pas précisément où était ce lieu de Mello.

[*Sella* est le nom d'une chaussée qui conduisait du temple au palais construit dans le quartier de Mello, dit le géographe de la Bible de Vence, qui indique aussi *IV Reg.* XII, 20.]

* **SELLAI**, benjamite. *Neh.* XI, 8.

* **SELLAI**, un des principaux prêtres qui revinrent de la captivité avec Zorobabel; il est nommé aussi *Sellum* ou *Sellu*. *Neh.* XII, 6, 20.

SELLEM, fils de Nephtali, chef de la grande famille des Sellémites (i).

SELLES, fils d'Hélem, de la tribu d'Aser. *I Par.* VII, 35.

SELLU. Voyez **SELLAI**.

SELLUM, fils de Jabès, ou peut-être natif de Jabès, tua en trahison Zacharie, roi d'Israël, et usurpa son royaume; mais il ne le garda qu'un mois. Manahem, fils de Gadi, le tua dans Samarie (j). L'Écriture dit que Sellum fut l'exécuteur des menaces du Seigneur contre la maison de Jéhu.

SELLUM, fils de Thécué, ou natif de Thécué, était le mari de la prophétesse Holda (k), qui vivait sous Josias, roi de Juda.

(g) *Joseph. Antiq. l. XIII, c. xxi, p. 460.* An du monde 3910, avant Jésus-Christ 90, avant l'ère vulg. 94.

(h) An du monde 3911, avant Jésus-Christ 89, avant l'ère vulg. 95.

(i) *Num.* xxvi, 49.

(j) *IV Reg.* xv, 10, 11, 12. An du monde 3232, avant Jésus-Christ 768, avant l'ère vulg. 779.

(k) *IV Reg.* xxii, 14.

SELLUM, fils de Sisamoï et père d'Icamias. I *Par.* II, 40. Il était de la tribu de Juda.

SELLUM, fils d'un nommé Saül, et père de Mapsam, de la tribu de Siméon. I *Par.* IV, 23.

SELLUM, quatrième fils de Josias, roi de Juda. I *Par.* III, 15, et *Jerem.* XXII, 11. C'est le même que *Joachaz*, qui fut établi roi après la mort de Josias, et que le roi d'Égypte fit prisonnier (a) et mena en Égypte. Voyez ci-devant son histoire sous le titre de *JOACHAZ*.

SELLUM, fils de Nephtali. I *Par.* VII, 13. — [Il est nommé *Sallem*, Gen. XLVI, 24.]

SELLUM, fils du grand prêtre Sadoc et père du grand prêtre Helcias (b). Sellum est nommé *Mosollam* au chap. IX, 11. Sellum a vécu du temps d'Ezéchias ou d'Achaz, et il fut père immédiat d'Azarias, et seulement aïeul d'Helcias. Voyez notre dissertation sur la succession des grands prêtres des Juifs. Il semble que c'est lui aussi qui est nommé *Salom* dans Baruc, I, 7.

[Voyez les listes des grands prêtres, à la tête du premier volume.]

SELLUM, fils de Coré, I *Par.* IX, 19, 31, fut épargné dans le désert lorsque la terre s'ouvrit et engloutit son père. *Num.* XXVI, 11. Les descendants de Sellum avaient dans le temple l'intendance des gâteaux qu'on faisait frire dans la poêle.

[C'est par supposition que D. Calmet dit que ce Sellum était fils de Coré, et c'est à tort qu'il indique I *Par.* IX, 19, 31. J'admets toutefois la supposition, car il paraît qu'il y eut dans la famille de Coré un Sellum dont les descendants, ainsi que ceux d'Ater, de Telmon, d'Accub, d'Hatita et de Sobaï, tous portiers (Voyez *SELLUM*, père de Maasia), revinrent de la captivité avec Zorobabel, au nombre de cent trente-neuf (*Esdr.* II, 42) ou de cent trente-huit (*Neh.* VII, 46). Voyez *SELLUM*, lévite, contemporain de Zorobabel.]

SELLUM, fils de Cholhosa, premier du bourg de Maspha, rétablit à ses frais la porte de la fontaine de Jérusalem, après le retour de la captivité (c).

SELLUM, éphraïmite considérable, père d'Ezéchias, qui fut l'un de ceux qui incitèrent les Israélites vainqueurs à traiter avec beaucoup d'humanité les Judaïtes qu'ils avaient faits prisonniers, et à leur donner la liberté. II *Par.* XXVIII, 12 et suivants.

SELLUM, lévite contemporain de Zorobabel et descendant de Coré II, qui était fils d'Abi-Asaph, qui était le troisième fils de Coré I. Il était le chef des portiers, parmi lesquels sont nommés Accub et Telmon, descendants de lévites de même nom (Voyez *SELLUM*, fils de Coré, mon addition), et Ahimam. Voyez I *Par.* IX, 17-19. Mathathias, fils aîné de Sellum, avait l'intendance sur tout ce qu'on faisait frire dans la poêle (verset 31). Il est probable que c'est ce même

(a) IV *Reg.* xxiii, 50, 51, 54.

(b) I *Par.* vi, 12, 13.

(c) II *Esdr.* vi, 15.

(d) זלמן *Zalmon*.

(e) *Num.* xxxiii, 41.

Sellum qui avait épousé une femme idolâtre pendant la captivité, et qui la renvoya au retour. *Esdr.* X, 24.

SELLUM, simple citoyen qui, lui aussi, ayant épousé une femme idolâtre pendant la captivité, la renvoya lorsqu'il fut revenu dans la patrie. *Esdr.* X, 42.

SELLUM, fils d'Alohès, capitaine de la moitié d'un quartier de Jérusalem après la captivité, contribua avec ses filles à la reconstruction de la sainte cité. *Neh.* III, 12.

SELLUM, benjamite, fils de Mosollam, habita Jérusalem après le retour de la captivité. *Neh.* XI, 7. Il est appelé Salo, I *Par.* IX, 7.

SELLUM. Voyez *SELLAÏ*.

SELLUM, oncle de Jérémie. *Jer.* XXXII, 7.

SELLUM, père de Maasia, qui était contemporain de Jérémie et gardien du seuil ou de l'une des portes du temple. *Jer.* XXXV, 4.

SELMON (d), montagne au voisinage de Sichem. *Judic.* IX, 48. Il est parlé de la neige du mont *Selmon* dans le psaume LXVII, 15. — [Cela fait penser que cette montagne était fort haute.]

SELMON ou ILAÏ, un des trente braves de David. II *Reg.* XXIII, 9; I *Par.* XI, 12.

SELMONA ou SALMONA, ou plutôt ZELMONA, campement des Israélites dans le désert (e). Voyez ci-devant *SALMONA*.

SEM, fils de Noé (f), naquit l'an du monde 1538, avant le déluge 98 ans, avant Jésus-Christ 2442, avant l'ère vulg. 2446. Nous croyons qu'il était plus jeune que Japhet et plus âgé que Cham (g). Il entra dans l'arche avec Noé son père; et lorsque ce bon vieillard, ayant bu du vin, se trouva nu dans sa tente (h), Sem et Japhet le couvrirent et ne virent rien dans lui d'indécent. Noé, à son réveil, combla Sem de bénédictions et lui dit: *Que le Seigneur le Dieu de Sem soit béni, et que Chanaan soit esclave de Sem.* La plus grande prérogative de Sem est que le Messie est sorti de sa race et que le culte du vrai Dieu s'est conservé parmi sa postérité. [Voy. *ALLIANCE*.] Etant âgé de cent ans, il engendra Arphaxad, et mourut âgé de six cents ans, l'an du monde 2138, avant Jésus-Christ 1842, avant l'ère vulg. 1846.

Les descendants de Sem eurent pour partage les meilleures provinces de l'Asie, [depuis le rivage de la mer Méditerranée jusqu'au rivage des mers de la Chine. La *Genèse* lui donne cinq enfants: *Elam*, le père des Elamites ou des Perses; *Assur*, de qui sont issus les Assyriens; *Arphaxad*, de qui descendaient Abraham et les Hébreux; *Lud*, que quelques auteurs regardent comme le père des Lydiens; et *Aram*, la souche des Araméens ou Syriens. On se sert de l'expression *langues sémitiques* pour désigner une certaine famille de langues parlées dans l'Orient, mais il ne faut pas l'accepter comme devant s'appliquer rigoureusement aux des-

(f) *Genes.* vi, 10.

(g) Voyez le Commentaire sur la *Genèse*, v 21, 32, et ci-devant l'article de *Japhet*.

(h) *Genes.* ix, 23, 24, 25. An du monde 1665 ou environ

endants de Sem, car on y comprend quelquefois aussi l'idiome des peuples qui ne paraissent point avoir cette origine. (BARBIÉ DU BOGAGE et A. BALBI, *Atlas ethnogr. du globe*, in-8°, p. 104.)]

Les Juifs attribuent à Sem la tradition théologique des choses que Noé avait apprises des premiers hommes. Sem les communiqua à ses enfants, et de cette sorte la vraie religion s'est conservée dans le monde. Les rabbins croient aussi que Sem tenait une académie ou une école de religion sur le mont Thabor. Ils disent que Sem est le même que Melchisédech, et qu'il avait lui-même été à l'école de Mathusala avant le déluge, pendant soixante-dix-huit ans; qu'il donna à Abraham toute la tradition et les cérémonies des sacrifices et de la religion, suivant lesquelles ce patriarche offrit dans la suite ses sacrifices. Enfin les Hébreux croient qu'il enseignait aux hommes la loi de la justice et la manière de compter les mois et les années, et les intercalations des mois. On prétend que Dieu lui donna l'esprit de prophétie cent ans après le déluge, et qu'il prophétisa pendant quatre cents ans, avec assez peu de fruit, parmi les hommes, qui étaient fort corrompus. Méthodius dit qu'il demeura dans l'île du Soleil, qu'il inventa l'astronomie, et qu'il fut le premier roi qui ait dominé sur la terre. On lui attribue la fondation de *Septa*, ville maritime en Afrique, de Salerne en Italie, et de Salem en Judée. Ceux qui le confondent avec Melchisédech lui attribuent le psaume CIX, *Dixit Dominus Domino meo*, etc., et un livre de médecine qui se trouve manuscrit en hébreu dans la bibliothèque de l'électeur de Bavière. Il faut voir le R. P. Scipion Sgambat, *Archiv. Vet. Testam.*, lib. I, pag. 165.

SEM eut cinq fils, Elam, Assur, Arphaxad, Lud et Aram, qui peuplèrent les plus belles provinces d'Orient. On peut voir leurs titres. Moïse, dont le principal objet était l'histoire et les lois des Hébreux, a poussé la généalogie de Sem plus loin que celle des autres fils de Noé, qui ne faisaient qu'indirectement à son sujet. On prétend que Noé confia à Sem le corps d'Adam, et qu'il l'envoya l'enterrer sur le Calvaire. On veut aussi qu'il lui ait remis son testament, par lequel il partageait toute la terre à ses trois fils. On a quelque sujet de croire que les profanes l'ont confondu avec Typhon, fameux géant, ou divinité nuisible. *Cham* est Jupiter; *Japhet*, Neptune; *Sem*, Pluton. Il faut voir sur cela Bochart, *Phaleg*, l. I, c. 1.

[Contentons-nous d'écouter sur ce sujet Delort de Lavour qui nous dit ce qui suit dans sa *Conférence de la Fable avec l'Histoire sainte*, chap. x :

« Le troisième fils de Saturne et de Rhée est Pluton, à qui l'on donne pour son partage

(1) Cicero, *de Natura deor.*, lib. II, n. 66.

(2) Dans son traité d'*Isis*.

(3) Sem et Semama, ou Semma, destruction et désolation, liv. I, ch. 1 du *Phaleg* de Bochart.

(4) Bochart, au liv. I, ch. XII du *Chanaan*.

(5) Ch. 1 du *Phaleg*.

l'empire des morts et des enfers. Son nom vient du grec *Ploutos*, qui veut dire *richesses* (1), parceque, dit Cicéron, toutes choses retournent dans la terre comme elles en sont sorties. Par la même raison, les Latins l'ont appelé *le père des richesses*. Il est l'auteur et le dieu de toutes les cérémonies religieuses qui regardent les morts. Pindare lui donne une verge, avec laquelle il introduit les morts dans les enfers. Son nom grec est *Adès*, ou *Aëidès*, qui veut dire *triste* ou *ténébreux*; on l'appelle aussi le noir Jupiter. Plutarque (2) enseigne qu'en Égypte on l'appelait *Sérapis*, et Diodore dit que *Sérapis*, *Osiris*, *Denys* ou *Bacchus*, *Ammon*, *Jupiter* et *Pluton* ne sont qu'un même dieu sous tous ces divers noms. Telle est la vanité et la confusion des fables, prises des traditions anciennes, qui ont confondu et défiguré les originaux de l'Histoire.

» Pluton est la copie de Sem, troisième fils de Noé, qui avait eu l'Asie pour son partage. Le nom de *Sem*, en hébreu, veut dire *destruction et désolation* (3). Les noms Phéniciens de Pluton et de Proserpine sont de la même signification; *Axiokersos* et *Axiokersa* (4), c'est-à-dire, *destruction et mort*. C'est sous ces noms qu'ils étaient honorés dans l'île de Samothrace; on les y nommait aussi *dieux Cabires*, c'est-à-dire, en Phénicien, *grands et puissants*.

» La famille de Sem, bénie en sa personne par-dessus celle de ses frères; conserva le culte du vrai Dieu et se déclara contre les cultes des démons, ce qui lui attira l'envie et l'inimitié des autres peuples plongés dans l'idolâtrie, qui affectèrent de noircir cette famille et d'appeler son auteur le dieu des morts et des enfers, suivant la remarque de Bochart (5). Sa postérité régla les cérémonies de la religion. Sa discipline austère parut triste aux autres nations; elle vivait séparée de tous les peuples, dans l'obscurité. Ainsi, les descendants de Sem furent traités d'obscurs et ténébreux, et leur chef en fut surnommé *Adès*.

« Moïse, dit Tacite (6), institua des cérémonies et des lois opposées à celles de tous les autres hommes; les mœurs de ses sectateurs détruisaient toute raison et toute honnêteté; des villes illustres de leur pays furent même consumées par le feu; l'air, les eaux et la terre, les moissons et tous les fruits y étaient pestilents, le ciel et la terre étaient déclarés contre ce pays; il semblait une bouche de l'enfer. » Voilà donc les descendants de Sem habitants et maîtres de l'enfer.

» L'Asie, qui en hébreu signifie *bourbeuse*, tenue par Sem, et sa vaste étendue jusqu'aux extrémités de l'univers, alors impénétrables, la firent regarder comme en partie souterraine, au delà et au-dessous du monde connu; et ses richesses prodigieuses avec sa

(6) *Moses novos ritus contrarios cæteris mortalibus indidit, eorum mos absurdus sordidusque; in eorum regione urbes inclytæ igni flagravere; halium lacus infici terram, corrumpi aërem, fetus segetum et autumnii putrescere reor, solo cæloque juxta gravi*. Tacite, au liv. V de son *Histoire*.

fécondité donnèrent le nom de Pluton à celui qui y régnait. La Fable fait l'Asie fille de l'Océan et de Thétis, femme de Japhet et mère de Prométhée; c'est que l'Asie était sortie des eaux du déluge avec Japhet père de Magog, qui est Prométhée. Son limon en conservait les marques et la mémoire. On ne doit pas être surpris de tous ces mélanges qui confondent divers endroits de nos livres saints, après ce que nous avons vu de Diodore, que Pluton est le même que tous les dieux de l'Égypte, de l'Afrique et de l'Asie.»]

• SEMAATH ou ΣΕΜΑΑΘ, femme ammonite, mère de Josachar, l'un de ceux qui conspirèrent contre Joas, roi de Juda, et le tuèrent. IV Reg. XII, 21; II Par. XXIV, 26.

• SEMAIA, ou plutôt ΣΧΗΜΑΙΑ, fils de Dalaiä, faux prophète qui, gagné à prix d'argent par Tobie et Sanaballat, cherchait à perdre Néhémie, qu'ils prétendaient vouloir se faire roi des Juifs; ils voulaient avoir avec lui une conférence dans un village de la vallée d'Ono près du Jourdain; mais Néhémie, s'y étant refusé alla chez Sémaïa, qui menait une vie retirée et qu'il croyait un vrai prophète. Sémaïa lui dit: *Rendons-nous à la maison de Dieu au milieu du temple et fermons-en les portes, car Tobie et Sanaballat doivent venir pour vous ôter la vie...* Néhémie lui répondit: *Un homme comme moi ne s'enfuit pas; quel homme, semblable à moi, irait dans le temple pour y sauver sa vie?* Alors Néhémie reconnut que Sémaïa n'était point envoyé de Dieu; mais qu'ayant été suborné par ses ennemis, il affectait de mener la vie d'un prophète et d'en parler le langage, pour parvenir plus sûrement à le tromper et à lui tendre un piège. *Neh. VI, 1-14.*

SEMAINE. Les Hébreux avaient trois sortes de semaines: 1° des semaines de jours, qui se comptaient d'un sabbat à l'autre; 2° des semaines d'années, qui se comptaient d'une année sabbatique à l'autre, et qui étaient de sept années; 3° enfin des semaines de sept fois sept années, ou de quarante-neuf ans, qui se comptaient d'un Jubilé à l'autre. Tout cela se voit dans Moïse, et dans la pratique des Juifs. Voyez notre dissertation sur la Chronologie des Hébreux, imprimée à la tête du Commentaire sur la Genèse.

Semaines de Daniel. On convient que les fameuses semaines de Daniel sont des semaines d'années, et non des semaines de jours. Mais les uns les ont faites de soixante et dix ans (a); en sorte que les septante semaines, feraient quatre mille neuf cents ans. Quelques rabbins (b) les font de quarante-neuf ans, ou d'un Jubilé à un autre; en sorte qu'elles feraient trois mille quatre cent trente ans. D'autres les font de cent ans; ainsi les septante semaines seraient de sept

mille ans. Mais la plupart les font de sept années lunaires ou hébraïques; et à ce compte les septante semaines font quatre cent quatre-vingt-dix ans.

L'ange Gabriel dit à Daniel (c): *Septante semaines déterminées s'écouleront sur votre peuple et sur la ville sainte, jusqu'à ce que la prévarication soit abolie...., et que la justice éternelle vienne sur la terre, que les visions soient accomplies, et que le Saint des saints soit oint. Depuis l'ordre qui sera donné pour le rétablissement de Jérusalem jusqu'au Christ chef de mon peuple, il s'écoulera sept semaines, et soixante et deux semaines, et les murailles de la ville seront rebâties pendant des temps fâcheux et difficiles; et après soixante et deux semaines, le Christ sera mis à mort, et le peuple qui le doit renoncer, ne sera plus son peuple. La nation qui doit venir détruira la ville et le Sanctuaire. La ruine sera entière, et la désolation prédite arrivera après cette guerre. Il consommera son alliance avec plusieurs dans une semaine; et à la moitié de la semaine, les hosties et les sacrifices seront abolis. L'abomination de la désolation sera dans le temple, et la désolation durera jusqu'à la fin.*

Il y a plusieurs différents systèmes sur le commencement et sur la fin des septante semaines de Daniel, même parmi les auteurs chrétiens qui croient que ce prophète a voulu marquer le temps de la naissance et de la mort de Jésus-Christ. Les uns (d) les commencent à la première année de Darius le Mède, qui est l'époque de la prophétie de Daniel, et les finissent à la profanation du temple, arrivée sous la persécution d'Antiochus Epiphane. Les autres (e) les commencent à la première année de Cyrus à Babylone, et en mettent la fin à la destruction du temple par les Romains. D'autres en fixent le commencement à la première année de Darius le Mède, dans laquelle cette révélation fut faite à Daniel (f), et mettent la fin à la naissance de Jésus-Christ. Jules Africain (g) commençait les septante semaines à la seconde année d'Artaxerxès, qui renvoya en Judée Néhémie, avec pouvoir de rebâtir les murs de Jérusalem (h); et il les terminait à la mort du Messie arrivée, selon lui, la quinzième année de Tibère. Ce système paraît le meilleur de tous ceux qui ont été proposés par les anciens, et il est suivi par la plupart des commentateurs.

Les anciens Juifs, au rapport de saint Jérôme (i) commençaient les septante semaines de Daniel à Darius le Mède, et les finissaient à la destruction de Jérusalem. Les huit semaines qui restaient se terminaient à l'entière dispersion de leur nation sous l'empereur Adrien. Les Juifs modernes ne s'accordent pas entre eux, dans la crainte qu'on ne les convainque par cette prophétie, que le Messie est venu, et que c'est en vain qu'ils

(a) Origen. tract. 29 in Matth.

(b) Rabbini apud Lyr. in Dan. ix, et apud Galatin. l. IV, c. xiv.

(c) Dan ix, 24, 27.

(d) Vide I Mac. i, 17. Joseph. Antiq. l. X, c. ult., qu. 534. Sixt. Senens. Bibl. l. VIII. Est. in Dan. Marsham Can. Ægypti sæcul. 18, Hurduin. de LXX hebdom. Daniel

(e) Clem. Alex. l. I Stromat. Quidam apud Euseb. l. VIII Demonstr. alii.

(f) Dan. ix, 1.

(g) Jul. African. l. V Temporum apud Hieronym. in Dan ix.

(h) II Esdr. i, 1, et ii, 5.

(i) Hieron. in Dan. ix, p. 1116, 1117.

l'attendent. Les uns prononcent malédiction contre ceux qui supputent les temps ; ils disent qu'en vain on attend le Messie, qu'il est venu il y a longtemps. D'autres croient qu'il n'est pas venu ; mais qu'il le serait il y a longtemps, si les péchés des Juifs ne l'en empêchaient. D'autres placent le commencement des septante semaines à la ruine du premier temple par Nabuchodonosor, et la fin à la destruction du second temple par Tite. Entre ces deux événements, ils ne mettent que quatre cent quatre-vingt-dix ans ; ce qui est une preuve de leur ignorance en fait de chronologie. Ils croient que la désolation de Jérusalem doit durer jusqu'à la guerre de Gog et de Magog, qui seront exterminés par le Messie. C'est ainsi que l'entendent Jarchi et Abrabanel avec les principaux rabbins.

Notre dessein n'est pas de rapporter ici tous les différents sentiments des Pères, des interprètes et des chronologistes sur cette matière, ni de réfuter les systèmes qui nous paraissent dangereux ou défectueux. Ceux qui veulent s'instruire à fond sur cela peuvent consulter les auteurs qui en ont traité en particulier et à dessein. Nous nous contenterons d'exposer l'hypothèse qui nous paraît la plus suivie et la plus probable. C'est celle de Jules Africain (a), qui est aujourd'hui fort à la mode, et qui est adoptée, à quelques petites choses près, par la plupart des interprètes et des chronologistes, tant catholiques que protestants. Elle met la première année des septante semaines à la vingtième année du roi Artaxerxès à la longue main, qui donna à Néhémie le décret, ou la permission de rebâtir les murs de Jérusalem. De là jusqu'à la dernière semaine dans laquelle Jésus-Christ, l'Oint du Seigneur, fut immolé et mis à mort, on compte soixante et dix semaines ou quatre cent quatre-vingt-dix années lunaires.

Il y a quelques variétés sur le calcul de ces années. Les chronologistes diffèrent entre eux de quelques années ; mais la grande différence ne va qu'à neuf ou dix ans. Le Père Pétau, qui a écrit sur cela dans son douzième livre, de *Doctrina Temporum*, concilie toutes ces difficultés, en faisant voir que ces mots de la prophétie de Daniel, *Ab exitu sermonis, ut iterum ædificetur Jerusalem*, doivent s'entendre de l'entière exécution de l'ordre de rebâtir Jérusalem, qui ne fut exécuté que par Néhémie. Il montre aussi que la vingtième année d'Artaxerxès, marquée, II *Esdr.* chap. I, 1, doit s'expliquer, non de la vingtième année du règne d'Artaxerxès seul, mais de sa vingtième année, à commencer lorsque son père l'associa à l'empire dix ans avant sa mort. Ces dix ans soustraits de la somme des années qui se sont écoulées depuis l'édit d'Artaxerxès donné à Néhémie, jusqu'à la mort de Jésus-Christ, débarrassent les chronologistes, et font évanouir les difficultés qu'on formait sur ce qu'il se trouvait dix années de trop dans leur calcul des

(a) Ita Chrysost. Theodoret. Beda, Carthusian. Rupert. Zonar. S. Antonin. Galatin. Perer. in Dan. Usser. ad an. mundi 3350. Lamy, Apparatus. Chronolog. Samuel. Basnage

quatre cent quatre-vingt-dix ans qu'on donne les septante semaines de Daniel.

Ce prophète ajoute qu'après la mort du Christ, *le peuple qui l'a renoncé ne subsistera plus ; que le temple sera ruiné par le chef et le peuple étranger ; que cette guerre sera suivie de l'abomination de la désolation.* Tout cela marque clairement la rupture de l'alliance entre Dieu et les Juifs incrédules et meurtriers de Jésus-Christ, la destruction de Jérusalem et du temple, et la dispersion du peuple Juif par les Romains. *L'abomination de la désolation* marque la ruine, le saccagement, la profanation du temple, et les aigles romaines placées dans le lieu saint. *Pendant cette dernière semaine, l'alliance sera confirmée à l'égard de plusieurs.* Jésus-Christ est mort au milieu de la soixante et dixième semaine, et par sa mort il a affermi et scellé son alliance à l'égard de plusieurs, à l'égard de ceux qui ont cru en lui. *Au milieu de la semaine, les hosties et les sacrifices cesseront ; non qu'ils aient cessé réellement au moment de la mort du Sauveur, mais ils devinrent inutiles. Enfin on verra dans le temple l'abomination de la désolation, et cette désolation durera jusqu'à la fin.*

La ruine du temple et l'abomination de la désolation n'arriva que quarante ans après la mort du Sauveur ; mais elle était résolue, et en quelque sorte commencée dès le moment de sa mort. La ruine des Juifs fut suspendue pour quelques années, afin de leur donner le temps de retourner à Dieu par la pénitence. Depuis ce dernier malheur, leur nation n'a jamais pu se rétablir, et ne se rétablira jamais : *La désolation subsistera jusqu'à la fin ;* en sorte toutefois qu'il y aura toujours des Juifs dispersés dans le monde, pour rendre témoignage à la vérité des Ecritures et des prophéties, et pour servir de monument à la vengeance de Dieu contre une nation ingrate et infidèle. On peut voir Périus sur Daniel, M. Basnage, *Dissertation sur les septante semaines ;* le P. Hardouin, *Dissertation sur le même sujet, contre le R. P. Lamy de l'Oratoire ;* notre *Dissertation sur la même matière, imprimée à la tête de Daniel ;* et celle de J. Frischmuth dans le *Theaurus Dissertationum*, à la fin des Grands Critiques, etc.

SEMATHÉENS (b), une des six familles ou colonies sorties de Cariatharim. Les Sémathéens sont apparemment les habitants de Sama, ville de la tribu de Juda. *Josue XV, 26.* — [Voyez ΑΡΗΥΘΗΕΝΣ]

SEMEBER, roi de Séboïm, fut un des cinq rois qui furent défaits par Codorlahomor et ses alliés, *Genes. XIV, 2, etc.* L'an du monde 2092, avant Jésus-Christ 1908, avant l'ère vulgaire 1912.

SEMECHON, ou SAMÉCHON, lac au travers duquel passe le Jourdain. Il a soixante stades de long, et trente de large (c) ; c'est-à-dire qu'il a environ sept mille cinq cents pas de long, et trois mille sept cent cinquante de

Dissert. de lxx hebdom. Daniel., etc.

(b) I Par. II, 53.

(c) Joseph. de Bello, l. IV, c. 1.

large. Quelques-uns (a) croient que c'est ce même lac qui est nommé dans Josué (b) *les eaux de Mérom*, ou *les eaux de la hauteur*, ou les eaux supérieures; et dans les Juges (c), *le canton de Méromé*; mais nous croyons que *Mérom* était près de Dothaïm, assez loin du Séméchon. Voyez Eusèbe, et notre commentaire sur Josué, XI, 5. On ne sait d'où vient le nom de *Séméchon*. Quelques-uns le dérivent de *samach* qui, en arabe, signifie un poisson; d'autres du chaldéen *samak*, qui signifie rouge; comme si les eaux étaient rouges et boueuses. Il est certain qu'il y avait des marais autour de ce lac (d). La ville de *Hasor*, où régnait Jabin, roi chanaanéen, était sur le lac Séméchon (e); et depuis on y vit la ville de *Séleucie*.

Le lac Séméchon doit être assez près de la ville de Dan et des sources du Jourdain, et à cent vingt stades du lac de Tibériade, au midi. Josèphe (f) dit que les marais de ce lac s'étendent jusqu'à *Daphné*; mais il y a beaucoup d'apparence qu'au lieu de *Daphné* il faut lire *Dané*, puisqu'il dit au même endroit que les eaux du Jourdain tombent dans cet étang, au-dessous du temple du veau d'or. Or on sait que le temple du veau d'or était à Dan. Il est assez extraordinaire que ce lac ne soit connu, ni nommé en aucun endroit de l'Écriture, que nous sachions. On croit que Plin (g) en a voulu parler, lorsqu'il dit qu'il y a un lac éloigné de cent cinquante stades de la Méditerranée, pas loin du Liban, où l'on trouve la canne odorante.

[Le lac de Séméchon est maintenant le lac de Houlé. Voyez ASOR.]

SEMEGAR-NABU, un des généraux ou des grands officiers de l'armée de Nabuchodonosor. *Jerem.* XXXIX, 3.

[*Semegar-Nabu*, en hébreu סַמְגַר-נְבוּ, *Semgar-Nebo*. Le second de ces mots est le nom d'une idole; d'après le persan, *esclave de Nébo*; selon d'autres, *le glaive de Nébo*. M. CAHEN.]

SEMEI, et REI. III *Reg.* I, 8. Voyez REI.

SEMEI, fils de Gog, père de Micha, de la tribu de Ruben. I *Par.* V, 4.

SEMEI, fils de Zacur, de la tribu de Siméon. I *Par.* IV, 27. Il eut seize fils et six filles.

SEMEI, second fils de Gersom, et petit-fils de Lévi, *Exod.* VI, 17; *Num.* III, 18; I *Par.* VI, 17; XXIII, 7. Chef de la famille des Séméites. *Num.* III, 21; I *Par.* XXIII, 7, 10; *Zac.* XII, 13.

SEMEI, fils de Lobni, descendant de Caath, et père d'Oza. I *Par.* VI, 29.

SÉMÉI, fils de Géra, parent de Saül. David ayant été obligé de sortir de Jérusalem (h) à la révolte d'Absalon, lorsqu'il vint à Bahurim, Séméi s'avança, et commença à maudire

David, et à lui jeter des pierres, en disant : Sors, sors, homme de sang, homme de Béliel; le Seigneur a fait retomber sur toi tout le sang de la maison de Saül, parce que tu as usurpé le royaume, pour le mettre en sa place; mais maintenant le Seigneur a fait passer le royaume entre les mains de ton fils, et tu te vois accablé de maux. Alors Abisaï, fils de Sarvia, dit au roi : Pourquoi ce chien mort outrage-t-il mon Seigneur et mon roi? J'irai, et je lui couperai la tête. David lui dit : Qu'y a-t-il entre vous et moi, enfant de Sarvia? C'est le Seigneur qui lui a dit de maudire David; et qui osera lui dire : Pourquoi l'avez-vous fait? Ainsi Séméi continua à le poursuivre, marchant à côté de la montagne, jetant des pierres, et faisant voler la poussière pendant que le roi passait.

Mais lorsque David revint à Jérusalem, après la défaite et la mort d'Absalon (i), Séméi se hâta de venir avec ceux de Juda, et accompagné de mille hommes de Benjamin, au-devant de David; et lorsque ce prince eut passé le Jourdain, il se jeta à ses pieds, et le pria d'oublier la faute qu'il avait faite, lorsqu'il le chargea de malédictions. Abisaï, fils de Sarvia, répondit : Est-ce que pour cela Séméi ne sera pas mis à mort, lui qui a vomi mille imprécations contre le christ du Seigneur? Mais David réprima le zèle d'Abisaï, et promit à Séméi avec serment qu'il ne le ferait point mourir. En effet il le laissa en paix tant qu'il vécut. Mais comme il était d'un dangereux exemple de laisser de tels crimes impunis, et qu'il devait la justice et l'exemple à son peuple, avant sa mort il recommanda à Salomon (j) de ne pas laisser impuni le crime de Séméi, et d'en tirer vengeance, selon que sa sagesse lui en ferait naître l'occasion.

Salomon étant donc monté sur le trône (k), fit venir Séméi, et lui dit : Bâissez-vous une maison à Jérusalem, et demeurez-y sans en sortir; car si vous en sortez, vous serez mis à mort. Séméi obéit au roi, et vint demeurer à Jérusalem; mais trois ans après (l), quelques-uns de ses esclaves s'étant retirés auprès d'Achis, roi de Geth, et Séméi en ayant été averti, courut après et les ramena à Jérusalem. Le roi en fut informé, et l'ayant fait venir, il lui dit : Ne vous avais-je pas ordonné de ne pas sortir de Jérusalem, et ne vous avais-je pas dit qu'aussitôt que vous en sortiriez, vous seriez mis à mort? En même temps il donna ordre à Banaias, fils de Joïada, de l'aller tuer. Ainsi la justice de Dieu tira vengeance de ce méchant homme.

SÉMÉI, judaïte, fils aîné d'Oïnam et père de Nadab et d'Abisur. I *Par.* II, 28.

SÉMÉI, descendant du roi David, second fils de Phadaïa et frère puîné de Zorobabel. I *Par.* III, 19.

avant Jésus Christ 1019, avant l'ère vulg. 1025.

(i) II *Reg.* XIX, 16, 17. An du monde 2981.

(j) III *Reg.* II, 8, 9. An du monde 2989, avant Jésus-Christ 1011, avant l'ère vulg. 1018.

(k) III *Reg.* II, 36, 37. An du monde 2990, avant Jésus-Christ 1010, avant l'ère vulg. 1014.

(l) III *Reg.* II, 39, 40, etc. An du monde 2995, avant Jésus-Christ 1007, avant l'ère vulg. 1011.

(a) *Serrar. Bonfrer. Reland. Alii.*

(b) *Josue*, XI, 5, 7.

(c) *Judic.* V, 18.

(d) *Joseph.* I. III de *Bello*, c. XVII.

(e) *Antiq.* I. V, c. VI.

(f) *De Bello*, I. IV, c. I.

(g) *Plin. lib.* XII, c. XXII.

(h) II *Reg.* XVI, 5, 6, 7, 8, etc. An du monde 2981,

* SÉMÉI, lévite, fils de Jeth. I *Par.* VI, 42, 43. Mais, conférant ces versets avec le 20^e, il faut lire : Zamma, fils de Jeth (ou Jahath), fils de Séméi (second) fils de Gerson.

* SÉMÉI, prince benjamite, I *Par.* VIII, 21, nommé *Sama*, au verset 13.

* SÉMÉI, lévite, probablement fils de Jéhiel, et père de Salomith, d'Hosiel et d'Aran. I *Par.* XXIII, 9. Il ne faut pas le confondre avec *Séméi*, second fils de Gerson, dont il est parlé aux versets 7 et 10.

* SÉMÉI ou SÉMÉIAS, lévite, portier du temple, fils aîné d'Obédédom, et père de plusieurs fils qui devinrent chefs de famille. I *Par.* XXVI, 4, 6, 8.

* SÉMÉI, lévite qui, ayant épousé une femme idolâtre dans la captivité, la renvoya au retour. *Esdr.* X, 23.

* SÉMÉI, citoyen, descendant d'Hasom, renvoya, après le retour dans la patrie, la femme idolâtre qu'il avait épousée dans la captivité. *Esdr.* X, 33. — Un autre Juif du même nom, descendant de Bani, fit la même chose. Verset 38.

* SÉMÉI, benjamite, fils de Cis, père de Jaïr et grand-père de Mardochee. *Esth.* II, 5; XI, 2.

* SÉMÉI, fils de Joseph et père de Mathathias, tous ancêtres de Jésus-Christ. *Luc.* III, 26.

* SÉMÉI. Voyez CHONÉNIAS.

* SÉMÉI DE CARIATHIARIM, père du prophète Urie. *Jer.* XXVI, 20.

SÉMÉIA ou SÉMÉIAS, les suivants :

SÉMÉIA, prophète du Seigneur, fut envoyé à Roboam, roi de Juda (a), pour lui dire de la part de Dieu : Voici ce que dit le Seigneur : *Vous ne vous mettez point en campagne, et vous ne ferez point la guerre aux enfants d'Israel, qui sont vos frères. Que chacun retourne à sa maison; car c'est moi qui ai séparé Israel de Juda.* Ils écoutèrent la parole du Seigneur; et les cent quatre-vingt mille hommes que Roboam avait rassemblés pour combattre Jéroboam, s'en retournèrent, selon l'ordre du Seigneur.

Quelques années après cela (b), Sésac, roi d'Égypte, étant venu dans la Judée, fit la guerre à Roboam, et prit toutes les meilleures places du pays. Alors le prophète Séméia dit à Roboam et aux princes de Juda qui s'étaient retirés dans Jérusalem : *Vous m'avez abandonné, et moi, à mon tour, je vous ai livrés entre les mains de Sésac, roi d'Égypte.* Le roi et les princes consternés répondirent : *Le Seigneur est juste.* Et Dieu les voyant humiliés fit entendre sa parole à Séméias, et lui dit : *Puisqu'ils se sont abaissés sous ma main, je ne les perdrai pas entièrement, je leur donnerai un peu de secours, et ma colère ne fondra pas sur Jérusalem; mais je les assujettirai à ce prince étranger, afin qu'ils apprennent la différence qu'il y a entre ma domination et celle des rois de la terre.* Sésac entra dans Jérusalem, et se contenta d'enlever tout ce qu'il y avait de plus précieux dans les trésors

(a) III *Reg.* XII, 22, 23, etc. An du monde 3030, avant Jésus-Christ 970, avant l'ère vulg. 974.

(b) III *Reg.* XIV, 25, 26, etc. An du monde 3033, avant

du temple, et dans ceux du roi, puis il s'en retourna en Égypte. Ce même prophète Séméias écrivit l'histoire du roi Roboam (c). C'est tout ce que nous savons de ce prophète.

SÉMÉIA, fils de Séchénia, de la race royale de Juda, I *Par.* III, 22.

SÉMÉIA, fils d'Hassub, lévite. I *Par.* IX, 14.

SÉMÉIA, de la race d'Elisaphan, servait au tabernacle avec deux cents de ses frères dont il était le chef. I *Par.* XV, 8 et 11.

SÉMÉIA, fils de Galal, père d'Obdia et petit-fils d'Idithun. I *Par.* IX, 16.

SÉMÉIA, fils de Nathanael, secrétaire du temple. I *Par.* XXIV, 6. Je pense que c'est le même que *Séméias*, descendant d'Elisaphan, marqué ci-devant, et I *Par.* XV, 8, 11, et encore I *Par.* XXV, 17.

* SÉMÉIA, fils d'Idithun, et chef de la dixième classe des lévites musiciens au temps de David. I *Par.* XXV, 17.

SÉMÉIAS [ou SEMÉI], fils d'Obédédom, lévite et portier du temple. I *Par.* XXVI, 4, 7.

SÉMÉIAS, de Romathi, avait l'intendance des caves et du vin du roi David. I *Par.* XXVII, 27.

SÉMÉIA, lévite, qui vivait du temps de Josaphat, et qui fut envoyé avec plusieurs autres par ce prince, pour instruire le peuple dans les villes de Juda. II *Par.* XVII, 8. — [Voyez BEN-HAEL.]

SÉMÉIAS, lévite, de la race d'Idithun, du temps d'Ézéchias. II *Par.* XXIX, 14.

SÉMÉIAS, prêtre, sous le même règne d'Ézéchias. II *Par.* XXXI, 15.

SÉMÉIAS, prince des lévites sous Josias. II *Par.* XXXV, 9. — [Voyez CHONÉNIAS.]

SÉMÉIAS, un des principaux Israélites qui revinrent de captivité avec Esdras. I *Esdr.* VIII, 16; X, 21, 31, et peut-être II *Esdr.* VIII, 4.

[*Séméias* de *Esdr.* VIII, 16, est probablement le même que *Sémaïas* du verset 13; dans ce cas il est descendant d'Adonicam, et n'est sûrement pas le même que les Séméias nommés dans les autres endroits indiqués par l'auteur.]

* SÉMÉIA, prêtre, descendant d'Harim, épousa une femme idolâtre pendant la captivité, et la renvoya au retour dans la patrie. *Esdr.* X, 21. C'est peut-être le même que Séméias, l'un de ceux qui assistaient Esdras lisant la loi. *Néh.* VIII, 4.

* SÉMÉIAS, laïque, descendant d'Hérem, renvoya la femme qu'il avait épousée pendant la captivité.

SÉMÉIA, ou plutôt SÉMAÏA, fils de Dalai, faux prophète du temps de Néhémie, qui s'étant laissé gagner par Sanaballat et par les autres ennemis de Néhémie, voulut l'engager à se retirer dans le temple. II *Esdr.* VI, 10. — Voyez SÉMAÏA.

SÉMÉIAS de Néhélam, faux prophète, qui vivait à Babylone, pendant que Jérémie était Jésus-Christ 967, avant l'ère vulg. 974. Vide II *Par.* XII, 5.

(c) II *Par.* XII, 15.

en Judée et à Jérusalem. Jérémie (a) ayant envoyé quelques prophéties aux Juifs captifs à Babylone, Séméias de Néhélam récrivit au peuple de Jérusalem, pour décrier ce prophète ; et à Sophonias prince des prêtres, et aux autres prêtres, pour leur faire des reproches de ce qu'ils n'avaient point arrêté et mis en prison Jérémie, comme un possédé et un faux prophète. Jérémie à son tour écrivit à tout le peuple, qui était en captivité à Babylone, en ces termes : Puisque Séméias de Néhélam vous a parlé en mon nom, quoique je ne l'aie pas envoyé, et qu'il vous a donné de fausses espérances ; voici ce que dit le Seigneur contre Séméias de Néhélam, et contre sa postérité : Il n'aura jamais personne de sa race qui soit assis au milieu de ce peuple, et il n'aura point de part au bonheur dont je dois combler mon peuple.

SÉMÉIAS, père de Dalaïas, un des princes de Juda du temps du roi Joakim. *Jerem.* XXXVI, 12.

SEMER. C'est le nom de celui qui vendit la montagne de *Somer*, sur laquelle le roi Amri bâtit la ville de Samarie (b).

SEMERIA, citoyen, un des nombreux descendants de Bani, qui, ayant épousé des femmes idolâtres dans la captivité, les renvoyèrent lorsqu'ils furent revenus dans la patrie.

SEMERON. On donne aussi ce nom à la montagne de *Somer*, dont nous venons de parler. *II Par.* XIII, 4.

C'était une montagne agréable et fertile, et d'une situation avantageuse à douze milles de Dothaïm, à douze milles de Merrom, et à quatre milles d'Atharoth (c), sur laquelle le roi Amri bâtit la ville de Samarie. Avant ce temps cette montagne était déjà célèbre par la bataille qui se donna entre Abia, roi de Juda, et Jéroboam, roi d'Israel (d) ; Abia à la tête de quatre cent mille hommes, fut se camper sur la montagne de Séméron ; Jéroboam était plus fort du double, puisqu'il avait huit cent mille combattants, tous gens choisis et très-vaillants. Le roi de Juda voulut haranguer Jéroboam et les siens qui étaient campés dans la plaine, pour tâcher de les faire rentrer en eux-mêmes en leur représentant les crimes et l'injustice du parti qu'ils avaient embrassé. Pendant qu'il leur parlait, Jéroboam, dont l'armée était de la moitié supérieure en nombre à celle d'Abia, faisait défilier ses troupes par derrière pour tâcher de le surprendre et de l'envelopper ; mais il s'en aperçut et cria au Seigneur, et les prêtres sonnèrent des trompettes : en même temps toute l'armée de Juda jeta de grands cris, et le Seigneur répandit une terreur panique dans toute l'armée d'Israel qui prit la fuite, et les enfants de Juda tombant dessus en tuèrent une si grande quantité, qu'on en compta cinq cent mille de défaits ; Abia poursuivit sa victoire, et prit plusieurs villes sur les ennemis, et depuis ce temps Jé-

roboam ne fut plus en état de faire aucune entreprise sur Juda.

Observations (de Folard) (1) sur la défaite de Jéroboam par Abia au pied de la montagne de Séméron, *II Par.* XIII, 3 et seq. Voici une bataille célèbre entre deux armées dont le nombre serait presque incroyable, si l'on n'en voyait encore de plus nombreuses dans l'Écriture. Ici ce sont tous les sujets des deux rois en état de porter les armes, qui s'assemblent pour décider de leur sort, et du même coup terminer la guerre. Les Juifs étaient tous soldats, les guerres perpétuelles qu'ils eurent ou contre leurs voisins, ou entre eux-mêmes, les avaient extrêmement aguerris ; c'est pourquoi l'Écriture dit qu'ils étaient tous braves et tous vaillants ; cependant, s'il faut en croire Abia dans sa harangue, l'armée de son ennemi était composée d'une multitude de gens de néant, impies et sélérats.

Il est fâcheux aux sujets de deux royaumes d'être obligés d'exposer leur vie, et d'abandonner leurs femmes, leurs enfants, leurs biens, dans une entreprise si incertaine, et pour la querelle de deux princes méchants et impies : il est triste d'avoir de tels chefs, et de hasarder ce que l'on a de plus cher, pour satisfaire surtout à l'ambition d'un roi tel que Jéroboam, qui joint à l'impiété et à la scélératesse la lâcheté et le défaut d'expérience ; car c'est le comble des malheurs, et la perte d'une armée est assurée lorsqu'elle est commandée par un général qui n'a ni cœur, ni honneur, ni conduite, ni rien qui le rende digne de commander ; la supériorité, ni la valeur même de ses troupes n'est d'aucun effet, il suffit qu'elles le connaissent et le méprisent pour désespérer de la victoire.

Abia n'était pas le plus fort, il n'avait que quatre cent mille hommes contre Jéroboam qui en avait huit cent mille ; ainsi comme il n'était pas grand guerrier, il eut besoin de toute sa rhétorique pour encourager son armée. Il ne manqua pas de se servir du prétexte de la religion ; c'était le plus sûr moyen pour animer le courage d'un peuple plein de zèle pour le culte du Seigneur, et qui n'avait pas encore oublié les miracles qu'il avait faits en sa faveur, quoiqu'il n'en fut jamais digne, et toujours ingrat, comme on le voit ici, surtout Jéroboam et ses sujets, alors plongés dans les crimes et l'idolâtrie.

Lorsque deux généraux sont dans la résolution de se combattre, ils ne sont pas longtemps sans en trouver l'occasion. Abia, quoique inférieur à son ennemi, n'avait garde d'éviter le combat, il connaissait trop bien à qui il avait affaire : *il s'alla camper sur la montagne de Séméron qui était dans la tribu d'Ephraïm.* C'est là que les deux armées se trouvèrent en présence, et qu'Abia leur lit sa harangue ; elle est excellente et rusée ; je dis rusée, car il fait le dévot et la débite en apôtre ; il ne valait pourtant guère mieux

(a) *Jerem.* xxxix, 24, 25-31, 32.

(b) *III Reg.* xvi, 24. Vers l'an du monde 5079, avant Jésus-Christ 921. avant l'ère vulg. 925.

(c) *Enseb. in Dothaïm, in Merro, et in Atharo.*

(d) *II Par.* xiii.

(1) Voyez la préface, pag. xi.

que Jéroboam en matière de religion. Il n'était pas difficile de tromper les Juifs, ils étaient la plupart simples et ignorants; mais pour les réveiller et animer leur courage, il ne fallait que leur parler de la religion, ils étaient aussitôt zélés pour le culte du Seigneur; aussi donna-t-il la victoire à Juda, et son roi n'y eut guère de part, si c'est de lui que l'auteur sacré parle (a) : *Dieu le frappa, et il mourut.*

Il fallait que l'auditoire fût attentif à écouter Abia qui faisait le prédicateur et l'homme inspiré, car *comme il parlait ainsi, Jéroboam tâchait de le surprendre par derrière; et étant campé vis-à-vis des ennemis, il enferma Juda sans qu'il s'en aperçût.* Jéroboam faisait défiler des troupes par derrière les hauteurs pour l'environner de la multitude de son armée, et ensuite l'attaquer de front et à dos, et pour lui couper toute voie de retraite. Pour avoir le temps de faire un tel mouvement, il faut que la harangue d'Abia ait été plus longue que l'auteur sacré ne la rapporte; quoi qu'il en soit, les troupes de Jéroboam se mirent en bataille, et commencèrent à s'étendre et à gagner les derrières de l'armée d'Abia.

Il n'y a personne qui ne s'imagine, en lisant cette manœuvre, que je ne suis pas d'accord avec moi-même, que je donne Jéroboam pour un franc ignorant dans l'art de la guerre, et que ce mouvement qu'il fait contredit mon opinion, puisque Abia s'érige en harangueur tandis que son ennemi lui tend un piège où il est prêt à tomber. Je n'ai garde d'accuser Abia d'imprudence, quoique je ne croie pas qu'il fût fort habile dans la science des armes; mais je vois ici un trait d'un homme rusé, sans pourtant croire que ce soit le résultat d'un profond raisonnement, peut-être ne pensa-t-il jamais à cette ruse, et que Dieu seul conduisit tout cela, pour donner la victoire au petit nombre de son peuple qui lui était fidèle, et qu'il voulut que la ruse de Jéroboam fût la cause de sa perte et de la défaite de son armée réprouvée.

Pour bien comprendre ceci, il faut l'expliquer le plus clairement qu'il sera possible et en peu de mots. Il paraît d'abord que le piège de Jéroboam était fin, rusé, et profond, nullement; car en divisant ainsi ses forces pour tourner autour d'une grande armée et l'environner de toutes parts, il rend inutile la moitié de ses troupes, en faisant un mouvement qui ne se fait pas en peu de temps; ce qu'il oppose de front à son ennemi, n'est qu'égal à ce que son ennemi lui peut opposer, et ce mouvement du plus fort, qui n'est fait que dans le dessein d'envelopper le plus faible, le réduit au parti des désespérés, c'est-à-dire, à la nécessité de vaincre ou mourir.

Mais Juda ayant tourné la tête, vit qu'on allait fondre sur lui de front et par derrière; Abia qui s'aperçoit qu'il est près d'être en-

(a) II Par. XII, 20.

(b) שְׁבוּיִתֵי Octava, vel instrumentum octo chordis constans.

(c) Herodot. l. I, c. CLXXXIV.

veloppé, et qu'il faut encore plus de temps pour achever la manœuvre de son ennemi qu'il ne lui en faut pour l'attaquer à forces égales, profite d'un moment si précieux; *il cria en même temps au Seigneur, et les prêtres commencèrent à sonner des trompettes; et toute l'armée de Juda fit de grands cris: et comme ils criaient ainsi, Dieu jeta l'épouvante dans le cœur de Jéroboam et dans toute l'armée d'Israel.* C'est-à-dire, Juda attaqua vigoureusement et enfonça tout ce qui osa lui résister; la tuerie fut des plus affreuses, puisqu'il y eut cinq cent mille hommes des plus braves tués du côté d'Israel. Ainsi ce royaume fut presque tout dépeuplé par le glaive, pour la cause d'un prince sans cœur, sans expérience et sans religion.

SEMERON, ville [royale des Chananéens, Jos. XI, 1; XII, 20; elle fut donnée à la tribu] de Zabulon. Josue XIX, 15. Voyez ci-après SIMONIADE. — [Voyez aussi AMATHÉENS.]

SEMIDA, fils de Galaad, de la tribu de Manassé. Il fut chef de la famille des Sémidaïtes. Num. XXVI, 32; I Par VII, 19.

SEMINITH, ou SCHEMINITH (b). C'est le terme hébreu qui se trouve à la tête de quelques psaumes, et qui est ordinairement traduit par *octava*; mais il signifie ou un instrument à huit cordes, ou la huitième bande des musiciens du temple.

SEMIAMIS, fille de Dercétis, ou de Vénus la Syrienne, fameuse reine d'Assyrie, épouse de Ninus, gouverna assez longtemps l'empire d'Assyrie, sous la minorité de son fils Ninias. Elle entreprit plusieurs guerres, dont elle sortit très-heureusement, et fit à Babylone, et ailleurs, plusieurs beaux ouvrages. Hérodote (c) parle des levées et des digues qu'elle avait construites près de Babylone. Diodore de Sicile (d), Trogus (e), Strabon (f), et plusieurs autres lui attribuent l'honneur d'avoir bâti les murs de Babylone; mais les plus exacts chronologistes croient que Sémiramis ne fit rien à Babylone; et il y a assez d'apparence qu'on a encore beaucoup grossi ses autres exploits. Quoi qu'il en soit, comme l'Écriture ne nomme point cette princesse, nous nous contenterons de dire qu'elle commença à régner à Ninive l'an du monde 2789, avant Jésus-Christ 1211, avant l'ère vulgaire 1215, vers le commencement du grand prêtre Héli; et qu'elle mourut après quarante-deux ans de règne, âgée de soixante-deux ans, l'an du monde 2831, avant Jésus-Christ 1169, avant l'ère vulgaire 1173. Ninias son fils la tua, ayant horreur de la proposition qu'elle lui fit de coucher avec elle. Justin, l. I. Voyez Usser. sur les années du monde 2789 et 2831.

[Dans une dissertation lue à la Société royale de littérature de Londres, séance du 20 janvier 1830, M. Granville Penn, esq., fait remarquer que parce que les auteurs grecs ont confondu les noms de Syrie et d'Assyrie, les traditions relatives à Sémiramis ont offert

(d) Diodor. l. II Biblioth.

(e) Trog. seu Justin. l. I.

(f) Strab. l. II et XVI Geograph.

de grandes difficultés ; et que les dénominations de Syrienne et d'Assyrienne ne donnent aucune idée nette de son pays, ni du lieu de sa naissance. Diodore de Sicile, avec qui Alexandre Polyhistor, Philon et Plin s'accordent, nous présente cette reine comme une Syrienne, ou une Samaritaine d'Ascalon. Voyez ASCALON. Les racines du mot hébreu expriment *Σαμάρεια*, et Samarie fait naître l'idée de *Servata columba*, où semble être renfermée l'histoire fabuleuse de Sémiramis, exposée dans un désert, et nourrie par des colombes. L'auteur de cette dissertation pense que le nom de Sémiramis n'est autre chose que le nom de son pays *Sémiram*, en grec *Σεμίραμις*. Quant aux titres de cette reine pour être appelée Assyrienne, il commence par établir que l'époque à laquelle elle vivait appartenait à la moitié du huitième siècle avant Jésus-Christ. Celui qui offre le plus d'événements dans les rapports de la Syrie et de Samarie avec l'Assyrie, c'est la date du transport de toute la population des pays anciens au nouveau par les souverains d'Assyrie, et il fait voir qu'on est appuyé du témoignage de l'histoire païenne en croyant que l'élévation de Sémiramis au trône d'Assyrie fut la conséquence de ce qu'elle avait été enlevée lors de la dépopulation générale de son pays natal ; et de même qu'Esther, par son titre de captive Juive, elle captiva le monarque par ses charmes et ses qualités. Cette opinion est en outre confirmée par une tradition qui la concerne, et qui a été conservée par Marcellin, qui la montre comme une juive qui avait introduit dans sa famille les rites remarquables de sa nation. Vers l'époque de l'arrivée de Sémiramis en Assyrie, ou un peu avant, les souverains de Ninive avaient transporté le siège de leur empire de cette ville à Babylone. La reine introduisit dans cette ville le symbole de son pays natal, Ascalon, la colombe, qui devint l'étendard de son empire. Tous ceux qui vinrent se ranger sous ce signe furent appelés *Semarim* et *Samorim*, mots qui, dans les écrits orientaux, ne diffèrent que dans la variation dialectique de *m* ou *n* final des noms orientaux de son pays natal Samarie. Voyez DANIEL, note de MM. Raoul-Rochette et de Paravey.]

SEMIRAMOTH, lévite, portier du temple. I Par. XV, 18.

SEMIRAMOTH, autre lévite. Voyez BEN-HAÏL.

SEMLA, roi de Masréca, dans l'Idumée. Genes. XXXVI, 36. — [Voyez ELIPHAZ.]

SEMLAI, chef de Nathinéens, Esdr. II, 46, le même que Selmaï, Neh. VII, 48.

SEMMA d'Orori, ou d'Harodi, ou d'Arari, fils de Sagé ou d'Agé, un des braves de l'armée de David. II Reg. XXIII, 11. Il est nommé *Samma d'Arori*, ou *d'Aroër*, I Par. XI,

44, et *Sammoth Arorites* ou *Harodite*, au même livre, chap. XI, 27. [Voyez ARARI.]

SEMMAA, frère de David, et père de Jonadab. Ce Jonadab est celui qui conseilla à Amnon, fils de David (a), de faire le malade, afin qu'on lui envoyât sa sœur Thamar, dont il était éperdument amoureux.

SEMRAM, fils d'Issachar. Num. XXVI, 24. Il fut père de la famille des Semramites.

SEMRI, fils de Séméia [SAMAI], et père d'Idaïa, de la tribu de Siméon. I Par. IV, 37.

SEMRI, fils [d'Hosa, de la famille] de Mérari. I Par. XXVI, 10.

SEN, ou SCHEN (b). Ce nom en hébreu signifie *une dent*. On le donne aussi à un rocher escarpé et nu comme une dent. Voyez I Reg. VII, 12. Samuel érigea une pierre entre Masphat et Sen, pour servir de monument de la victoire que les Hébreux avaient remportée sur les Philistins, et il donna à cette pierre le nom de *Pierre du secours*. — [Voyez ABEN-ESER.]

SENAA. Les habitants [ou plutôt les descendants] de Senaa au nombre de trois mille six cent trente [ou plutôt trois mille neuf cent trente, en calculant tout. Neh. VII, 38], contribuèrent beaucoup au bâtiment de Jérusalem, après le retour de la captivité. I Esdr. II, 35. — [Les auteurs sacrés ne parlent ici que de ceux qui revinrent de la captivité avec Zorobabel, et non pas de ceux qui contribuèrent à la reconstruction de la sainte cité. Mais *Senaa* est peut-être le même qu'*Asnaa*, dont il est parlé dans un autre endroit. Voyez ASNAA. Voyez aussi SENNA.]

SENE, ou SCHENÉ (c). Ce nom est au pluriel, et signifie des dents, ou des rochers. Jonathan et son écuyer pénétrèrent dans le camp des Philistins, en passant entre deux rochers, dont l'un était appelé *Bosès*, et l'autre *Sené* (d).

SENEQUE. Lucius Annæus Sénèque, natif de Cordoue, disciple de Sotion stoïcien, précepteur de Néron, célèbre par ses écrits, n'entrerait point dans le *Dictionnaire de la Bible*, sans certaines lettres que l'on a qui portent le nom de saint Paul à Sénèque, et de Sénèque à saint Paul. Saint Jérôme (e) en fait mention, et c'est ce qui l'a déterminé à ranger Sénèque au rang des écrivains ecclésiastiques. Saint Augustin (f) fait aussi mention de ces épîtres ; et après lui plusieurs auteurs plus nouveaux. On les trouve imprimées en plusieurs endroits, et Jacques Lefèvre d'Étapes les a crues véritables, les a publiées avec celles de saint Paul, et les a commentées. Sixte de Sienna dans sa *Bibliothèque sacrée* les défend aussi de même qu'Antoine Possevin, Alphonse Salméron, François Bivarius, Jacques Pamélius, Margarin de la Bigue. D'autres (g) ont soupçonné que peut-être il y avait eu autrefois de véritables épîtres de saint Paul à Sénèque et de Sénèque à saint Paul, lesquelles avaient été connues à saint Jérôme et à saint Augustin ; mais qu'ayant

(a) II Reg. XIII, 3.

(b) *שן* Schen. Dens.

(c) Dentes, Scopuli.

(d) I Reg. XIV, 4.

(e) Hieron. in Catalog. Script. Eccles.

(f) Aug. ep. 155, nov. Edit.

(g) Lips de Vita Senec. c. x. Tillemont. Hist. des Empereurs, t. 1, p. 560.

été perdues, que quelque imposteur en aurait composé d'autres en leur place, qui sont celles que nous avons aujourd'hui. Mais comme on ne donne aucune preuve de cette conjecture, nous nous rangeons volontiers avec ceux qui tiennent que les épîtres dont on vient de parler, sont les mêmes qui ont été vues par les anciens, et qui pour cela n'en valent pas mieux, et ne méritent aucune considération. On peut voir ceux qui ont écrit des *Bibliothèques ecclésiastiques*, et en particulier, M. Fabricius dans ses *Apocryphes du Nouveau Testament*, tom. I, p. 880 et suiv., où il rapporte les jugements de plusieurs savants sur ces lettres à la tête de l'édition qu'il en a donnée. — [Voyez APÔTRES, mon addition.]

SENEVE, *Sinapis*. Jésus-Christ compare le royaume des cieux [c'est-à-dire, l'Eglise] au grain de sénevé, qui est la plus petite de toutes les graines, et qui, étant semée dans une bonne terre, devient un grand arbre, en sorte que les oiseaux du ciel viennent se reposer sur ses branches (a). Cela paraîtrait incroyable, si nous ne savions que dans la Palestine il croît des plantes beaucoup plus grandes que dans plusieurs autres pays. Les Talmuds de Jérusalem et de Babylone portent (b) qu'un certain Simon avait un pied de moutarde, qui devint si haut et si fort, qu'un homme aurait pu monter dessus, sans le rompre. On y parle aussi d'un autre pied de moutarde, qui avait trois branches, dont l'une servait d'ombrage à quelques potiers de terre, qui travaillaient sous elle pendant l'été. Cette branche seule donna, dit-on trois caques de moutarde.

SENNA, ou ZENNA, ville au midi de la terre promise, Num. XXXIV, 4. Peut-être la même que *Senea*, I Esdr. II, 35. Josue, XV, 3. Eusèbe met un lieu nommé *Migdal-Senna*, ou la *Tour de Senna*, à huit milles de Jéricho, vers le septentrion. Ce ne peut être Senna, marquée dans les Nombres et dans Josué; mais serait-ce celle d'Esdras?

[D'autres lisent *Sin* ou *Tsin* dans l'Hébreu de Num. XXXIV, 4; Il y a טִנְנָה. Ce nom se retrouve dans Josué, XV, 3, où la Vulgate lit *Sina*. Il s'agit du même lieu; et ce lieu, dit le géographe de la Bible de Vence, était situé sur les frontières méridionales de la terre de Chanaan. Il s'accorde en ce dernier point avec dom Calmet. Barbier du Bocage croit comme notre auteur (Voyez SENNA) que *Senea* était une ville dont 3630 individus revinrent de la captivité; c'est à raison de cette idée qu'il suppose à tort que cette ville appartenait à la tribu de Benjamin. Pour nous, *Senna*, *Sina* ou *Tsina* est un lieu, et *Senea* ou *Senaah* en hébreu, טִנְנָה, Esdr. II, 35; Neh. VII, 38,

(a) Matth. XIII, 31, 32.

(b) Talmud. Jerosolym. c. vii. Peach. et Talm. Babyl. cap. Cherub.

(c) Genes. XIV, 2. An du monde 2107, avant Jésus-Christ 1893, avant l'ère vulg. 1897.

(d) Genes. XIV, 2. An du monde 2092, avant Jésus-Christ 1918, avant l'ère vulg. 1922.

(e) Genes. XI, 2.

(f) Genes. X, 10.

(g) Genes. XIV, 1.

est un homme. Je ne comprends pas comment on a pu confondre ces deux noms.]

SENNAAB, roi de la ville d'Adama, une des quatre qui furent brûlées du feu du ciel, à cause des crimes de leurs habitants (c). *Sennaab* fut vaincu avec les autres rois de la Pentapole, par Amraphel et ses alliés (d).

SENNAAR, contrée de la Babylonie, où les hommes entreprirent de construire la tour de Babel (e). Calanné était bâtie dans le même pays (f). Amraphel, roi de Sennaar, était puissant dès le temps d'Abraham (g). Daniel dit que Nabuchodonosor transporta les vases sacrés du temple de Jérusalem, et les mit dans le temple de son dieu dans la terre de Sennaar (h). Il y a assez d'apparence que les monts *Singares* ou *Zagras*, de même que la ville et le fleuve de *Singare*, tirent leur nom de *Sennar* ou *Sengar* (i). — [Voyez ACHAD.]

SENNABRIS, lieu entre Scythopolis et Tibériade, à trente stades de cette dernière (j). On l'écrit aussi *Enabris*, et *Onnabris* (k).

SENNACHERIB, roi d'Assyrie, fils et successeur de Salmanasar, commença à régner l'an du monde 3290, avant Jésus-Christ 710, avant l'ère vulgaire 714. Il ne régna que quatre ans, ayant été tué par ses propres fils l'an du monde 3294, comme nous le dirons ci-après. Ezéchias, roi de Juda, ayant secoué le joug des Assyriens (l), que le roi Achas son père s'était laissé imposer par Téglathalassar, roi d'Assyrie (m); Sennachérib, averti de la révolte de ce prince, marcha contre lui (n), et prit toutes les villes fortes de Juda. Ezéchias voyant qu'il ne lui restait plus que Jérusalem, qu'il aurait peut-être assez de peine de conserver, envoya des ambassadeurs à Sennachérib, qui était alors occupé au siège de Lachis, et lui fit dire : *J'ai fait une faute; mais retirez-vous de dessus mes terres, et je souffrirai tout ce que vous m'imposerez*. Sennachérib lui demanda trois cents talents d'argent et trente talents d'or, qu'Ezéchias lui fit toucher bientôt après; mais le roi d'Assyrie ne se retira pas pour cela.

Il envoya de Lachis à Jérusalem trois de ses grands officiers, Tarthan, Rabsaris et Rabsacès, pour sommer Ezéchias de se rendre à lui. Rabsacès mêla dans son discours plusieurs blasphèmes contre Dieu, et plusieurs insultes contre Ezéchias. On peut voir l'article de RABSACÈS et celui du roi EZÉCHIAS. Cependant Sennachérib quitta le siège de Lachis (o), et s'attacha à celui de Lebna. Rabsacès lui ayant rendu compte de ce qu'il avait dit à Ezéchias, et lui ayant dit que ce prince ne lui avait fait aucune réponse, Sennachérib lui écrivit une lettre, dans laquelle il l'exhortait à rentrer dans son devoir, et à imiter tant d'autres peuples, qui s'étaient

(h) Dan. I, 2.

(i) טִנְנָה *Sinnaar*, ou *Singar*.

(j) Joseph. de Bello, l. III, c. xvi, p. 857.

(k) Lightfoot. Centur. Chronogr. in Mall. c. LXX.

(l) IV Reg. xvii, 7, 15.

(m) IV Reg. xvi, 11, et II Par. xxviii, 20, 21.

(n) An du monde 3291, avant Jésus-Christ 709, avant l'ère vulg. 715.

(o) IV Reg. xix, 8.

soumis à son empire. En même temps il partit avec toute son armée, pour aller à la rencontre de Tharaca, roi d'Éthiopie ou de Chus [roi éthiopien d'Égypte. Voyez THARACA], qui s'était avancé pour le combattre ; mais le Seigneur envoya son ange contre l'armée de Sennachérib, qui lui mit à mort en une seule nuit (a), cent quatre-vingt-cinq mille hommes. Sennachérib s'étant levé le matin, et se trouvant presque seul, fut obligé de s'en retourner promptement à Ninive. Mais il n'y fut pas longtemps en paix : car un jour qu'il rendait ses adorations à son Dieu Nesroch dans son temple, ses deux fils, Adramélech et Sarasar, le tuèrent à coups d'épée et s'enfuirent en Arménie (1). Assaraddon, son fils, régna en sa place, l'an du monde 3294, avant Jésus-Christ 706, avant l'ère vulgaire 710.

Tobie (b) nous apprend que Sennachérib étant de retour à Ninive, commença à persécuter les Israélites captifs, qu'il regardait comme la cause de sa disgrâce. Mais il ne se passa pas quarante-cinq jours, selon le texte latin, ou cinquante-cinq, selon le grec, que ce prince fût mis à mort par ses propres fils, ainsi que nous l'avons raconté. Les rabbins croient (c) que ce qui détermina les fils de Sennachérib à le traiter ainsi, fut qu'ils avaient appris que leur père voulait les immoler à son idole. C'est pourquoi ils jugèrent à propos de le prévenir.

Quant à la défaite de son armée par l'ange exterminateur, on peut voir notre Dissertation sur ce sujet, imprimée à la tête du Commentaire sur Isaïe. Les rabbins (d) croient que le feu du ciel tomba sur eux, et réduisit leurs corps en poudre, sans endommager leurs habits, dont il voulait que les Israélites profitassent. Ils fondent cette tradition sur un passage d'Isaïe, chap. X, 16, 17, 18, 19 : *Le Seigneur, le Dieu des armées enverra contre eux la maigreur, et une flamme, comme celle du feu, brûlera par-dessous leur gloire ou leurs habits magnifiques.* D'autres Hébreux (e) avaient dit à saint Jérôme que l'ange Gabriel avait été envoyé contre les Assyriens pour les exterminer. Il y en a (f) qui conjecturent que ce fut la peste, ou quelque maladie intérieure, qui les fit tous mourir en une nuit. D'autres veulent que cette grande armée ait été troublée par la tempête, et qu'étant saisie d'une terreur panique, et se prenant les uns les autres pour enne-

(a) IV Reg. xix, 33.

(b) Tob. i, 21.

(c) *Hebræi apud Hieron. in Isai. x, et apud Lyr. Grot. alios.*

(d) *Hebræi apud Hieron. in Isai. x, 16. Auctor serm. ad fratres in Eremo. Hugo cardinal. in IV Reg.*

(e) *Hebræi apud Hieron. in Isai. xxxiii, 5.*

(f) *Beros. apud Joseph. Antiq. l. X, c. ii. Vide Test. et Salian.*

g) *Herodot. l. II, c. cxli.*

(h) *Isai. v, 24, 25, 26.*

(i) *Beros. apud Joseph. Antiq. l. X, c. i.*

(j) *Joseph. Antiq. l. X, c. i.*

(k) *Auctor Tradit. in Libb. Reg et Paral.*

(l) *Isai. vii, 20.*

(1) Le Père Luc Indjidjian, vartabied ou docteur de la congrégation des Mekhitaristes de Venise, a publié, en 1822, une *Description de l'ancienne Arménie* (in-4° de 533 pages), dans laquelle il donne des fragments d'ouvrages

mis, ils aient tourné leurs armes contre eux-mêmes, et se soient ainsi tués sans se reconnaître.

Hérodote (g), parlant de Sennachérib, racontait sa disgrâce d'une manière fort différente de ce que nous venons de voir. Il citait les prêtres d'Égypte, qui la lui avaient racontée de cette sorte. Séthon, roi d'Égypte et prêtre de Vulcain, ayant été attaqué par Sennachérib, roi des Arabes et des Assyriens, et se voyant abandonné par ses propres soldats, s'adressa à Vulcain, et lui demanda un prompt secours. Vulcain lui apparut la nuit suivante, et lui promit de l'aider. Séthon se mit donc en marche avec le peu de troupes qui lui étaient demeurées, et s'avança jusqu'à Péluse. La même nuit, une troupe de rats champêtres vint fondre sur le camp des Assyriens, et rongea les courroies de leurs boucliers et les cordes de leurs arcs ; en sorte que le lendemain au matin, se trouvant hors d'état de se servir de leurs armes, ils furent obligés de prendre la fuite.

La plupart des commentateurs croient que l'armée de Sennachérib fut mise à mort devant Jérusalem, comme elle se disposait à faire le siège de cette ville ; mais il paraît clairement par Isaïe (h), que Sennachérib ne forma point le siège de Jérusalem, et que ce fut dans son voyage contre Tharaca que ce malheur lui arriva. Bérosee (i) disait que Sennachérib avait fait la guerre en Égypte, et avait assujéti toute l'Asie. Josèphe (j) raconte que ce prince ayant employé beaucoup de temps à faire le siège de Péluse, comme ses ouvrages étaient fort avancés, et qu'il était sur le point de se rendre maître de la ville, il fut obligé de lever le siège, dans la crainte que le roi d'Éthiopie, qui s'avancait avec de grandes forces au secours des Égyptiens, ne vint le surprendre dans son camp. Enfin les rabbins (k) disent que l'ange qui fit mourir en une nuit les cent quatre-vingt-cinq mille Assyriens, coupa aussi les cheveux, la barbe, et tout le poil du corps de Sennachérib, et qu'il s'en retourna ainsi chargé d'ignominie dans son pays. Ils fondent cette tradition sur ces paroles d'Isaïe (l) : *En ce temps-là le Seigneur rasera avec un rasoir emprunté, la tête, le poil des pieds, et toute la barbe dans le roi des Assyriens, et dans ceux qui sont au delà du fleuve.*

Le Talmud Babylonien veut que l'armée

arméniens inconnus parmi nous. Un de ces ouvrages est une histoire de la race des *Arzrouniens*. Or cette race remonte à l'antiquité la plus reculée ; M. de Saint-Martin pense, en effet, qu'elle remonte jusqu'aux enfants de Sennachérib. C'est, au reste, un fait reconnu par les Arméniens. Suivant eux, les *Arzrouniens* descendent de ces fils de Sennachérib, qui, selon l'historien sacré, s'enfuirent dans l'Arménie après le meurtre de leur père ; leur postérité se multiplia dans l'Arménie méridionale, et ils possédèrent, avec le titre de roi, jusque vers l'an 1020 de notre ère, les provinces arméniennes voisines du Kurdistan et de la Perse. Ils passèrent, à cette époque, dans l'Asie Mineure, où l'empereur Basile II leur donna la ville de Sébaste avec un vaste territoire, en échange de leurs possessions héréditaires, qui furent réunies à l'empire. — Cette histoire des *Arzrouniens* fut composée vers l'an 910 par l'évêque Thomas, attaché à la personne du chef de cette race ; elle trace la filiation, et remonte à l'origine de cette famille.

de Sennachérib ait été détruite par le tonnerre. On cite des Targums, ou Paraphrases chaldéennes qui disent la même chose. D'autres (a) croient qu'elle périt par un vent chaud que Dieu fit souffler contre elle; vent qui est fort commun dans ces régions-là (b), et qui y fait de grands ravages, étouffant dans un moment des milliers de personnes, comme il arrive souvent à ces grandes caravanes des mahométans qui vont tous les ans en pèlerinage à la Mecque. Jérémie, ch. LI, 1, appelle ce vent un *vent de destruction*. La menace qu'Isaïe (c) fait à Sennachérib d'un certain bruit que Dieu lui ferait entendre, semble encore insinuer ce grand vent.

[« Le verset 35 (de IV Reg. XIX) porte *Angelus Domini*, mais plus haut, au verset 7, il est dit : « *Ecce ego immittam ei spiritum*. Nous pensons, dit M. Drach (*de l'Harmonie entre l'Eglise et la Synagogue*, tom. II, pag. 374), que l'ange, pour faire périr l'armée de Sennachérib, s'est servi du terrible *hamsin*, vent empoisonné, appelé pour cette raison par les Arabes *samoum* ou *bared samoum*, qui souvent frappe de mort subite comme la foudre. Volney décrit les effets du *samoum* dans son *Voyage en Egypte*, ch. IV. Voyez aussi la *Chrestomathie arabe* de Sacy, tom. I, pag. 162 de la nouvelle édition. » Voyez ci-après SIMOUN.]

Khondemir (d) rapporte que l'an 18 de l'hégire, ou 640 de Jésus-Christ, sous le khalifat d'Omar pendant la conquête que les musulmans faisaient de la Syrie, et dans un temps que la peste y régnait, l'on trouva en un sépulcre souterrain, dans le mont Liban, le corps de Sennachérib, dans une chaire d'or avec des caractères syriens, ou chaldéens, qui portaient : « Le plus grand mal qui arrive aux hommes, est l'oubli de la mort, et celui du compte qu'ils doivent rendre à Dieu de leurs actions, quoique les sépulcres de leurs parents et amis qui les environnent, les avertissent de ces deux choses ». Je doute beaucoup que ce tombeau ait été celui de Sennachérib roi de Ninive; ils ajoutent que Sennachérib dont nous parlons, était de la race d'Esau, et qu'il avait souffert durant sa vie de grandes calamités : ce qui est encore incompatible avec le Sennachérib de l'Écriture.

[Delort de Lavaur pense, (*Conf. de la Fable*) que la destruction de l'armée assyrienne par l'ange exterminateur, « est une merveille de la toute-puissance du vrai Dieu si éclatante et si magnifique, qu'étant établie elle ne laisse aucune ressource à l'incrédulité pour douter de toutes les autres merveilles qui sont rapportées dans nos saints Livres.

« Cette Histoire, dit-il, est confirmée par le monument authentique qui la représentait, et que le premier des historiens (1) atteste qu'on voyait encore de son temps, près de trois cents ans après ce grand événement (2); c'était, dans un temple d'Égypte

dédié à Vulcain, une statue de pierre du roi Sennachérib, qui tenait un rat en sa main, avec cette inscription : *Qui que tu sois, prends, en me regardant, à craindre les dieux*.

» Tous ceux qui ont lu cet endroit d'Hérodote, ont été bien persuadés que c'était la même aventure de l'histoire rapportée dans la sainte Écriture. C'est le même nom de Sennachérib, roi des Assyriens, le même temps, et une semblable déroute de l'armée de ce prince. Hérodote fait le prince assiégé prêtre de son Dieu, parce qu'on l'avait confondu avec Isaïe qui, dans l'Histoire sainte, est uni au roi Ezéchias. Ce sont, dans l'une et l'autre histoire, la piété, les prières et l'état de ces princes qui obligèrent leur Dieu à les délivrer miraculeusement. On voit même dans l'histoire véritable les Égyptiens mêlés avec les Juifs. Une si parfaite ressemblance (avec la statue et l'inscription) n'a pas laissé lieu de douter que, dans l'original et dans la copie, ce ne fût le même événement. Mais les traditions populaires ne conservent jamais la pureté de l'histoire; elles ne manquent pas d'y mêler de quoi l'altérer et la corrompre.

» Les Égyptiens, pour s'en faire honneur, l'avaient transportée chez eux; car, outre qu'ils étaient alliés des Juifs, et particulièrement unis à eux contre le roi des Assyriens, qui étendit ses conquêtes dans la même guerre sur les uns et sur les autres, ils avaient presque autant d'intérêt que les Juifs à cette défaite de Sennachérib, qui se disposait à marcher contre eux avec toutes ses forces, après qu'il aurait pris Jérusalem.

» Hérodote rapporte donc, comme il l'avait appris des prêtres égyptiens (suivant une tradition corrompue par l'intervalle de près de trois siècles, et par une mauvaise explication de l'inscription hiéroglyphique de la statue), que Séthon, roi d'Égypte et prêtre du dieu Vulcain, se vit abandonné de tous les gens de guerre de son royaume et sans aucun secours, lorsque le roi Sennachérib vint envahir l'Égypte avec une armée nombreuse. Alors privé de tout moyen de se défendre, il se retira dans le temple où était la statue de son dieu; il y fit ses lamentations sur son état déplorable, et demanda avec des gémissements le secours de la divinité qu'il servait : le dieu, qui en eut pitié, lui apparut et lui promit son secours. Avec cette confiance il s'avança, accompagné seulement d'un petit nombre de gens qui n'avaient jamais porté les armes; et quand les ennemis furent près, une multitude innombrable de rats vinrent dans leur camp, et rongèrent toutes leurs flèches, leurs arcs et leurs boucliers; si bien que le lendemain ce qui se put sauver de cette nombreuse armée (dont la plus grande partie avait péri) étant sans armes, fut obligé de prendre la fuite. Voilà ce qu'Hérodote conte de la tradition des

(a) Prideaux, *Hist. des Juifs*, t. I, l. I, p. 43.

(b) Thevenot, *Voyage*, part. I, l. II, c. xx, et part. II, l. c. xx, l. II, c. xvi.

(c) *Isai.* xxxvii, 7.

(d) D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p. 804.

(1) Hérodote, en son liv. II.

(2) Vers l'an du monde 3540.

Egyptiens, pour l'explication de la statue de Sennachérib et de l'inscription qu'elle portait.

» Cette histoire, qui est la même que celle du Sennachérib de notre sainte Ecriture, est défigurée, parce qu'on n'a pas considéré ou entendu le symbole hiéroglyphique que la statue tient dans sa main.

» Il est assez connu que les Egyptiens, entre les autres peuples, s'expliquaient (particulièrement pour ce qui regardait la religion), dans des monuments publics et durables, par des caractères et des symboles hiéroglyphiques qui leur étaient propres. Diodore (1) enseigne que leurs premiers caractères n'étaient pas composés de lettres et de syllabes, mais de la représentation de divers animaux, ou des membres du corps humain, ou des instruments des arts. Dans le traité de la Philosophie mystique des Egyptiens, donné sous le nom d'Aristote (2), il est attesté que c'était l'usage des Chaldéens et des Egyptiens. On trouve dans Phérécide de Syros (3), maître de Pythagore, et dans Hérodote (4), qu'un roi des Scythes avait envoyé à Darius, qui avait passé le Danube avec une armée pour venir l'attaquer dans ses Etats, ces symboles au lieu de lettres : un rat, une grenouille, un oiseau et cinq flèches; ce qui fut expliqué par un mage qui était auprès du roi des Perses, en cette manière : Si nous ne nous cachons sous la terre comme des rats, ou sous les eaux comme les grenouilles, ou si nous ne nous envolons comme des oiseaux, nous serons percés par leurs flèches. On désignait notoirement la terre par le symbole des rats (5). Ainsi ce rat, dans les mains de la statue de Sennachérib, signifiait probablement que son armée avait été abattue et mise par terre, par la puissance du dieu qu'il avait méprisé, et que son exemple enseignait de craindre, comme l'inscription le criait à tous ceux qui voyaient ce monument. C'est ce que la tradition populaire avait corrompu dans la succession des temps, en y mêlant par l'ignorance ou par l'oubli du hiéroglyphe, une multitude de rats pour ronger et rendre inutiles les armes de l'armée de Sennachérib. Dans le fond, l'effet serait le même, mais une pareille explication change le sens véritable du monument, conforme à l'original de l'Histoire. Les rats signifiaient donc, ou être cachés dessous, ou être étendus sur la terre. »]

SENNESER, fils de Jéchonias, roi de Juda. I Par. III, 18.

[*Senneser* n'était pas fils de Jéchonias, mais de Salathiel, fils de Jéchonias. Voyez ma remarque sur MELCHISAM.]

(1) *Apud eos litteraria, non compositione syllabarum, sed descriptarum imaginum significatu.* Vers le commencement du liv. III de la Bibliothèque historique de Diodore.

(2) Chap. xv du liv. XIV.

(3) Rapporté par S. Clément, au livre V des Stromates.

(4) Au IV^e livre d'Hérodote.

(5) *Mures terram denotant.*

(6) Dans ses *Considérations sur les nouvelles traductions des Livres saints* (dans le *Journal des savants*, juin 1824), l'illustre Sylvestre de Sacy considère particulièrement les versions en langues asiatiques, indique leur insuffisance

'SENNIM. *Judic.* IV, 11. Voyez ASOR.

SENSENA, ville de la tribu de Juda. *Josue*, XV, 3. L'Hébreu la nomme *Sansanna*.

[Barbié du Bocage et le géographe de la Bible de Vence prennent Sensenna pour la même que *Haser-Susa*, cédée à la tribu de Siméon, *Ibid.* XIX, 5, et nommée *Hasar-Susim*, I Par. IV, 31.]

SENS DE L'ECRITURE. On peut distinguer cinq sens dans l'Ecriture. 1^o Le sens grammatical. 2^o Le sens littéral, ou historique. 3^o Le sens allégorique, ou figuré. 4^o Le sens anagogique. 5^o Le sens tropologique, ou moral.

LE SENS GRAMMATICAL, est celui que les termes du texte présentent à l'esprit, suivant la propre signification des termes. Ainsi quand on dit que Dieu se repent, qu'il se met en colère, qu'il monte, qu'il descend, qu'il a les yeux ouverts, et les oreilles attentives, etc., le sens grammatical de toutes ces expressions conduirait à croire que Dieu serait corporel, et sujet aux mêmes infirmités que nous. Mais comme la foi nous apprend qu'il n'a aucune de nos faiblesses et de nos imperfections, dans ces rencontres, on n'en demeure jamais au sens grammatical.

LE SENS LITTÉRAL ET HISTORIQUE, est celui qui s'attache à l'histoire, au fait, au sens que le récit et les termes de l'Ecriture présentent d'abord à l'esprit. Ainsi quand on dit qu'Abraham épousa Agar, qu'il la renvoya ensuite, qu'Isaac naquit de Sara, qu'il reçut la circoncision; tous ces faits, pris dans le sens historique et littéral, ne disent autre chose, sinon ce qui est exprimé dans l'histoire : le mariage d'Abraham avec Agar, la naissance d'Isaac, etc. (6).

LE SENS ALLÉGORIQUE ET FIGURÉ est celui qui recherche ce qui est caché sous les termes, ou sous l'événement dont il est parlé dans l'histoire. Ainsi le mariage d'Abraham avec Agar, qui fut ensuite répudiée et chassée à cause de son insolence et de celle de son fils, est une figure de la Synagogue, qui n'a jamais été qu'une esclave, et qui a été réprouvée, à cause de son infidélité et de son ingratitude. Sara est la figure de l'Eglise, et Isaac la figure du peuple choisi.

LE SENS ANAGOGIQUE, ou de convenance, est celui qui rapporte quelques expressions de l'Ecriture à la vie éternelle, à la béatitude, à cause de quelque conformité ou proportion entre les termes dont on se sert pour exprimer ce qui se passe en ce monde, et ce qui arrivera dans le ciel. Par exemple, à l'occasion du sabbat, ou du repos qui était commandé au peuple de Dieu, on parle du repos dont les saints jouissent dans le ciel. A l'occasion de l'entrée des Israélites dans la

et quelques-unes de leurs erreurs capitales. Elles paraissent provenir de la trop grande prédilection qu'on montre pour ce qu'on appelle *traduction littérale*, et de ce qu'on ne donne point assez de carrière aux traducteurs. Il lui paraît que, dans les passages obscurs, le traducteur, loin d'avoir recours à des expressions vagues ou amphibologiques, pour cacher son embarras, ne doit se refuser aucunes des libertés strictement nécessaires pour communiquer à l'intelligence de ses lecteurs le sens qu'il aura une fois adopté.

Terre promise, on traite de l'entrée des élus dans la terre des vivants, etc.

LE SENS MORAL, OU TROPOLOGIQUE, est celui qui tire des moralités ou des réflexions pour la conduite de la vie, et pour la réforme des mœurs, de ce qui est dit ou raconté historiquement et littéralement dans l'Écriture. Par exemple, à l'occasion de ces paroles du Deutéronome (a) : *Vous ne lierez point la bouche du bœuf qui foule le grain*, saint Paul dit (b) qu'il faut fournir aux prédicateurs, et à ceux qui nous instruisent de quoi se nourrir et s'entretenir.

Le sens littéral a pour objet les faits et l'histoire; l'allégorique, ce que nous croyons, ou les mystères de notre foi; l'anagogique, la béatitude, et ce qui y a rapport; le tropologique, le règlement de nos mœurs. Tout cela est compris dans ce distique :

Littera gesta docet; quid credas allegoria;
Moralis quid agas; quo tendas anagogia.

On peut remarquer les cinq sens dont nous venons de parler, dans le seul mot de Jérusalem. Selon le sens grammatical, il signifie la vision de paix; selon le littéral, une ville capitale de Judée; selon l'allégorique, l'Église militante; selon l'anagogique, l'Église triomphante; selon le moral, l'âme fidèle dont Jérusalem est une espèce de figure.

SENTIUS SATURNINUS, gouverneur de Syrie avant Quintilius Varus. Son consulat, célébré par Velleius Patereulus (lib. II, c. LXXVII, XCXII, CIX et CX), est marqué dans les Fastes consulaires à l'an 734 ou 735 de Rome. Tertullien lui attribue dans son traité contre Marcion (l. IV, c. XXIX), le recensement de la population, qui eut lieu à l'époque de la naissance de Notre-Seigneur. Il diffère en cela de saint Luc qui, au ch. II de son Évangile, l'attribue à Cyrinus (Quintus Sulpitius Quirinus). C'est un anachronisme de cinq ans, puisque Notre-Seigneur naquit l'an 752 de Rome, et que Quintilius Varus remplaça en 747 Saturninus dans le gouvernement de Syrie.

Nous tirons cet article d'une note de M. Seguiet sur la Traduction et explication d'une inscription recueillie par Burckhardt dans son voyage de Syrie, et publiée, d'après lui, par M. Letronne, dans les Recherches pour servir à l'histoire d'Égypte sous les Grecs et les Romains, p. 490. Voyez le Nouveau Journal asiatique, tom. II, pag. 380-385. Voyez aussi la liste des gouverneurs de Syrie, à la tête de notre premier volume, et l'article QUIRINUS.

SEON, ville de la tribu d'Issachar, Josue XIX, 19. L'Hébreu lit : Sion (c). Eusèbe (d) dit qu'on voyait encore de son temps un lieu nommé Séon, au pied du mont Thabor.

SEOR, père d'Ephron Héthéen, de la ville d'Hébron. Voyez Genes. XXIII, 8; XXV, 9.

SEORIM. La famille de Séorim était la quatrième dans l'ordre des vingt-quatre familles sacerdotales. I Par. XXIV, 8.

(a) Deut. xxv, 4.

(b) I Cor. ix, 10.

(c) שִׁיּוֹן Sion — [ou plutôt Schion]

(d) Euseb. Onomast. in Seon.

SEPHAAT, ou ZÉPHAT (e), ville de la tribu de Siméon. Judic. I, 17. C'est apparemment la même que Séphata ou Séphatha, qui était près de Marésa, dans la partie méridionale de Juda. II Par. XIV, 10. Elle fut appelée Horma, ou Anathème, depuis la victoire que les Israélites remportèrent sur le roi d'Arad. Num. XXI, 3; Judic. I, 17.

SEPHAM, benjamite, fils aîné de Hir. I Par. VII, 11.

SEPHAMA, ville de Syrie, qui servait de limites orientales à la terre promise (f). Ce pourrait être Apamée. — [Voyez APAMÉE.]

SEPHAMOTH. David envoya à Séphamoth des dépouilles qu'il avait prises sur les Amalécites. I Reg. XXX, 28. — [Elle était au sud de la tribu de Juda, probablement près d'Esthémô.]

SEPHAR, montagne d'Orient, apparemment aux environs de l'Arménie. Les fils de Jectan eurent leur demeure depuis Messa jusqu'à la montagne de Séphar (Genes. X, 29). Nous croyons que ces montagnes furent le lieu de la demeure des Sépharvaïm, dont l'Écriture fait mention, et des Saspies, dont parlent les géographes. Voyez ci-après SÉPHARVAÏM.

[Barbié du Bocage raisonne ainsi qu'il suit au sujet de cette montagne : « SEPHAR, montagne mentionnée par la Genèse comme formant la limite des pays occupés par la postérité de Jectan, vers l'orient, ce qui a fait supposer à quelques critiques qu'elle représentait le mont Imais. Mais il est à remarquer que les Hébreux regardaient les Arabes comme placés à leur orient, et que ce sont toujours eux que les écrivains bibliques indiquent lorsqu'ils se servent des expressions peuples de l'Orient. Il devient donc naturel de penser que le mont Saphar, situé vers l'orient, était en Arabie; mais dans quelle partie de l'Arabie? Ce nom ne pourrait-il pas se rapporter à celui d'Asar ou de Saphar, comme on le trouve écrit dans Plin (VI, xxvi), et dans Ptolémée Geog. VI, vii), et qui était celui d'une ville dépendante des Homérites, dans l'Arabie Heureuse. Le mot de montagne est quelquefois employé comme synonyme du mot pays : sous ce rapport il pourrait très-bien s'adapter au pays d'Asar ou de Saphar; en second lieu, Saphar est cité comme limite du pays occupé par la descendance de Jectan. Or, les enfants de Jectan s'établirent dans cette partie de l'Arabie. Cette dernière conjecture nous paraît donc de beaucoup la plus probable. »]

SEPHARAD. Ce terme hébreu se trouve dans Abdias (g). Voici le passage entier de ce prophète : *Transmigratio exercitus hujus filiorum Israel, omnia loca Chanæorum usque ad Sareptam, et transmigratio Jerusalem, quæ in Bosphoro est, possidebit civitates Austri.* Au lieu de Sarepta, le texte hébreu lit Zarrephath (h); et au lieu de Bosphore, il lit Se-

(e) זֶפְתָּא Tzephath

(f) Num. xxxiv, 10, 11.

(g) Abdias, 7 20.

(h) זַרְפָּתָה Usque ad Zarphath

pharad (a). Les Juifs, sous le nom de *Chanaanéens*, entendent l'Allemagne; sous celui de *Zarphath*, la France; et sous *Sepharad*, l'Espagne. [Voyez SAREPTA.] Le Juif qui montrait l'hébreu à saint Jérôme (b), l'avait assuré que *Sépharad* marquait le Bosphore, qui est, disait-il, le pays où l'empereur Adrien avait transporté les Juifs. Les Hébreux d'aujourd'hui entendent l'Espagne sous le nom de *Sepharad*. Mais il y a beaucoup plus d'apparence que ce terme signifie quelque une des villes de delà l'Euphrate, où les Juifs avaient été transportés; et peut-être celle de *Sippara*, ou *Sipparat* dans la Mésopotamie, un peu au-dessus de la division de l'Euphrate. Les Septante (c) semblent avoir entendu sous ce nom l'*Euphrate*, ou la ville d'*Ephrata* qui est Bethléem; mais *Ephrata* ne fait point de sens en cet endroit. Les Juifs de Jérusalem furent certainement conduits au delà de l'Euphrate par Nabuchodonosor. Cyrus les renvoya dans leur pays, et ils y possédèrent les villes du Midi, de l'Idumée et de l'Arabie Pétrée.

Les historiens juifs (d) content que Nabuchodonosor assiégea Jérusalem, aidé de grand nombre d'alliés, qui lui prêtaient des troupes. Un des principaux, à ce qu'ils disent, était Hispanus qui a donné son nom à l'Espagne. Il se trouva à ce siège avec Pyrrhus, son gendre, roi des Grecs. La ville étant prise, il fut aisé de partager le butin et les prisonniers, parce que la ville était séparée par trois enceintes de murailles. Nabuchodonosor prit pour lui tous les ouvriers et gens de métier, qui étaient dans la première enceinte, et donna à Pyrrhus tout ce qui était dans la seconde; c'était là la demeure de la maison de David et des sacrificateurs. Pyrrhus mena ses prisonniers en Andalousie et de là à Tolède; les descendants de David passèrent à Séville et dans le royaume de Grenade. Voilà, disent-ils, le dénouement de la prophétie d'Abdias. Mais comme tout cela est fabuleux, il est inutile de se donner la peine de le réfuter. Il en est de même d'autres monuments que l'on a, dit-on, trouvés en Espagne, et par lesquels on prétend prouver que le roi Salomon y exerçait son empire. Ce sont des inscriptions faites à plaisir, pour établir un empire chimérique.

SEPHARVAÏM. Salmanasar, roi d'Assyrie, ayant transporté les Israélites du royaume de Samarie au delà de l'Euphrate, fit venir en leur place dans la Palestine d'autres peuples, entre lesquels étaient les *Sépharvaïm* (e). On ne sait pas distinctement quel était le premier lieu de leur demeure. Quelques-uns (f) prétendent qu'ils habitaient la ville de *Siphéra*, ou la ville des *Sipharéniens*, sur l'Euphrate (g). Nous croyons que leur demeure était dans les monts *Séphar*, dont il

est parlé *Genes. X, 29*, et que les *Suspires*, qui étaient, selon Hérodote (h), les seuls peuples qui habitaient entre les Colchiens et les Mèdes, sont les mêmes que les *Sépharvaïm* de l'Écriture. Strabon, l. X, place les Satrapes dans l'Arménie. Dans le premier livre d'Esdras (i), on attribue au grand *Assanaphar*, qui est apparemment le roi Assaraddon, le transport des nations de delà l'Euphrate, dans les terres de Samarie; mais dans le dénombrement qu'on y fait de ces peuples, on n'y trouve pas les *Sépharvaïm*; à moins qu'on n'ait voulu les marquer sous le nom de *Tarplei*, qui peuvent désigner les *Tapires* ou *Sapires*, suivant la prononciation chaldéenne.

[Barbié du Bocage dit que « le pays des Sépharvaïm reste inconnu, à moins que l'on n'admette une sorte de concordance entre ce nom et celui d'une ville de *Siphara*, marquée par Ptolémée sur le bord de l'Euphrate, et à l'est de Séleucie. »]

L'Écriture (j) parle du roi de la ville de *Sépharvaïm*, qui était apparemment la capitale des peuples de ce nom; et le roi de Sépharvaïm n'est autre que le dieu de ces peuples. Cela paraît assez clairement par la confrontation des passages où il en est parlé (k) : *Où est le dieu d'Emath, et le dieu d'Arphad; le dieu de Sépharvaïm, Ana et Ava? Et ailleurs (l) : Où est le roi d'Emath et le roi d'Arphad? et le roi de la ville de Sépharvaïm, Ana et Ava?* Enfin il est dit au quatrième livre des Rois (m) : *Que ceux qui étaient venus de Sépharvaïm dans la Samarie, brûlaient leurs enfants à Anamélech et Adramélech, dieux de Sépharvaïm.* Il y a donc apparence qu'*Ana et Ava* sont les mêmes qu'*Anamélech et Adramélech*, dieux des Sépharvaïm. Or, *Anamélech* est apparemment la lune, et *Adramélech* le soleil. Le premier terme signifie le roi benin, et le second le roi magnifique. Les Orientaux donnaient à la lune le nom de dieu et de roi.

SEPHATA. La vallée de *Sephata*, près de *Marésa*, est marquée dans les Paralipomènes. II Par. XIV, 10. C'est peut-être la vallée qui était près la ville de *Séphat* ou *Horma*; ou bien il faut lire *Séphala*, au lieu de *Séphat*. Voyez SÉPHALA OU SAPHALA.

[La vallée de *Sephata* est nommée dans l'Hébreu *Sephatha*; ce qui donne lieu de conjecturer, dit le géographe de la Bible de Vence, qu'elle pourrait tirer son nom de la ville de *Séphaath*.]

SEPHATIA. Les enfants ou les habitants [les descendants] de *Séphatia* [ou *Saphatia*] revinrent de la captivité, au nombre de trois cent soixante et douze. I Esdr. II, 4, [II Esdr. VII, 9. Voyez SAPHATIA].

SEPHATIA, fils de David et d'Ahital. Voyez SAPHATIA. II Reg. III, 4.

(a) אֲשַׁר בְּסֶפְרַד *Quæ in Sepharad.*

(b) Hieron. in Abdiam.

(c) 70: Ἑσ; Ἐσφατα. Alias Ἐσφατα.

(d) Voyez Basnage, *Hist. des Juifs*, t. I, l. II, c. vi, F 558.

(e) IV Reg. xvii, 24, 31. An du monde 3285, avant Jésus-Christ 717, avant Père vulg. 721.

(f) Jun. *Malvend. Grot. ad IV Reg.*

(g) Ptolem. l. V, c. xviii, Abyden.

(h) Herodot. l. I, c. ciii, et l. III, c. xciv, et l. VII, c. lxxix.

(i) I Esdr. iv, 9.

(j) Isai. xxxvii, 13, et IV Reg. xix, 13.

(k) I Reg. xvii, 34.

(l) Isai. xxxvii, 15, et IV Reg. xix, 13

(m) IV Reg. xvii, 31.

SEPHÉLA, ou SÉPHALA. Ce terme hébreu signifie *une plaine, une campagne*. Les interprètes grecs et latins le traduisent d'ordinaire par une plaine (Hebr. : סֶפְהֵלָה *Sephela*. Sept. : Τὸ πεδῖον, ou τὰ τάπεινα, ou τὴν πεδῆν. Sym. Κοιλιάδα); mais les Septante ont quelquefois conservé le nom de *Séphéla* (Sept. in II Par. XXVI, 10. Σεφηλά; Jerem. XXXII, ult., et XXXIII, 13). Eusèbe et saint Jérôme (a) nous apprennent qu'encore de leur temps on appelait *Séphéla* tout le plat pays qui est aux environs d'Eleuthéropolis, au nord et au couchant. Simon Machabée (b) fortifia la ville d'Adiada, dans la *Séphéla*, ou dans la plaine dont nous venons de parler.

[La plaine de Séphéla, dit Barbié du Bocage, était située le long de la mer, dans la tribu de Dan, et faisait suite, au sud, à celle de Saron.]

SEPPER; le mont Sépher. Num. XXXIII, 23. Campement des Israélites dans le désert, entre Cécélata et Arad.

[Pour dom Calmet, le mont *Sepher* est tantôt le 22^e et tantôt le 26^e campement. Voyez sa *Table chronologique* et le mot CAMPEMENT. Pour Barbié du Bocage, c'est le 19^e, et pour le géographe de la Bible de Vence, le 20^e. Ce dernier s'accorde avec M. Léon de Laborde, dont nous préférons le système. Voyez MARCHES.]

SEPHET. Tobie (c) était de la ville de Nephtali, située dans la haute Galilée, ayant à sa gauche la ville de Séphet. C'est le seul endroit où l'on trouve le nom de *Séphet* dans la Vulgate; mais on le lit dans les Septante, Judic. I, 17, au lieu de *Séphaat*, ou *Zéphaat*, ou *Horma*. Mais *Séphet* de Galilée était bien éloignée de *Séphaat*, qui était au midi de Juda, ou de Siméon. Quelques modernes ont prétendu que *Séphet* de Galilée était Béthulie, mais sans aucune preuve. Elle est, dit-on, entre Ptolémaïde au couchant, et Naasson à l'orient, à douze milles du Carmel, et à six milles de Cana en Galilée. D'autres la placent à neuf milles de Bethzaïde, dans la haute Galilée. Je ne saurais concilier cela avec Tobie, qui met *Sephet* à la gauche, ou au nord de la ville de Nephtali, qui est apparemment Cédès. Quoi qu'il en soit, *Séphet* ou *Sapheta* est bâtie sur une montagne à trois croupes, et d'un très-difficile accès (d). Les Juifs y sont en grand nombre, et y ont une académie fameuse, où l'on envoie les enfants pour étudier la langue hébraïque et la loi de Moïse; et depuis quelques siècles l'académie de Saphéta est, à l'égard des Juifs, ce qu'était autrefois celle de Tibériade, dont elle a pris la place. Il y a apparence que cette académie n'était pas encore érigée à la fin du douzième siècle, puisque Benjamin de Tudèle n'en parle point; mais elle le fut bientôt après. — [Voyez SAFAD.]

SEPHI, ou SÉPHO, troisième fils d'Eliphaz, fils d'Esau (e). — [Voyez ELIPHAZ.]

SEPHI, fils de Sobal, de la race de Séir.

(a) Euseb. et Hieron. in Onomast. in Sephela.

(b) I Mac. XII, 38.

(c) Tob. I, 1.

(d) Stochove, Voyage du Levant, p. 342.

I Par. I, 38, et Genes. XXXVI, 23, un des anciens rois d'Idumée. — [Voyez ELIPHAZ.]

SEPHIM, et HOSA, lévites portiers. Ils étaient placés « à l'occident, *juxta portam quæ ducit ad viam ascensionis* (l'Hébreu : *Près de la porte Schalecheth, où le sentier monte*); garde en face d'une autre garde. » Josèphe (Antiq. XV, XIV) parle de ce chemin. Confér. avec II Par. II, 11, et III Reg. X, 12; il s'agit peut-être du même chemin dans ces textes.

SEPHION, [ou TSIPHION], fils aîné de Gad. Genes. XLVI, 16; Num. XXVI, 15.

SEPHIROTH. Ce terme hébreu signifie *les splendeurs*; et les Cabalistes donnent le nom de Séphiroths à la partie la plus secrète de leur science. La connaissance des Séphiroths ne s'acquiert qu'avec beaucoup d'étude et de travail; c'est le plus haut degré de la théologie contemplative. Ils comptent dix Séphiroths, que l'on représente quelquefois dans dix cercles différents enfermés l'un dans l'autre; et quelquefois sous la figure d'un arbre, à peu près comme dans les écoles on représente l'arbre de Porphyre, pour faire connaître les différentes catégories de l'être. Les dix Séphiroths sont : 1, *La couronne*; 2, *la sagesse*; 3, *l'intelligence*; 4, *la force* (ou *la sévérité*); 5, *la miséricorde* (ou *la magnificence*); 6, *la beauté*; 7, *la victoire* (ou *l'éternité*); 8, *la gloire*; 9, *le fondement*; 10, *le royaume*. Ce sont les perfections et les attributs de l'Essence divine, lesquelles sont liées inséparablement entre elles, et de l'assemblage desquelles dépend la création, la conservation et la conduite de l'univers.

Ils ont imaginé des canaux par où les influences d'une splendeur se communiquent à l'autre. Le monde, disait Siméon Jochaïd (f), le premier de tous les Cabalistes, ne pouvait pas être conduit par *la miséricorde seule*, et par *la colonne de la grâce*; c'est pourquoi Dieu a été obligé d'y ajouter *la colonne de la force* ou *de la sévérité*, qui fait le jugement. Il était encore nécessaire de concilier ces deux colonnes, et de mettre toutes choses dans une proportion et dans un ordre naturel; c'est pourquoi on met au milieu la colonne de *la beauté*, qui accorde la justice avec la miséricorde et met l'ordre sans lequel il est impossible que l'univers subsiste. De la *miséricorde*, qui pardonne les péchés, sort un canal qui va à *la victoire* ou à *l'éternité*. Enfin les canaux qui sortent de la *miséricorde* et de la *force*, et qui vont aboutir à *la beauté*, sont chargés d'un grand nombre d'anges. Il y en a trente-cinq sur le canal de la *miséricorde*, qui récompensent les saints, et un pareil nombre sur celui de la *force*, qui châtie les pécheurs.

Le rabbin *Schabte* (g) compare les Séphiroths ou splendeurs à un arbre, dans lequel on distingue la racine, le germe et les branches. Ces trois choses forment l'arbre; et la seule différence qu'on y remarque, est que la

(e) I Par. I, 36, et Genes. xxxvi, 15.

(f) Simeon Ben-Jochaï in Jezirah, cum notis Rittangel. p. 183, 186.

(g) Schabte in Jezirah.

racine est cachée, pendant que le tronc et les branches se produisent au dehors. Le germe porte sa vertu dans les branches, qui fructifient; mais au fond le germe et les branches tiennent à la racine et forment ensemble un seul et même arbre. On doit dire la même chose des splendeurs. La couronne est la racine cachée impénétrable. Les trois esprits, ou Séphiroths, sont le germe de l'arbre; et les sept autres sont les branches unies au germe, sans pouvoir en être séparées: car celui qui les sépare fait comme un homme qui arracherait les branches de l'arbre, qui couperait le tronc et lui offrirait la nourriture, après l'avoir séparé de sa racine. La couronne est la racine qui unit toutes les splendeurs, qui verse ses influences sur elles; elles sont

comprises dans son sein et dans sa vertu. Il faut aussi remarquer la liaison qui est entre ces splendeurs; celles qu'elles ont avec les créatures qui composent l'univers. A chaque Séphiroth on attache un nom de Dieu, un des principaux anges, une des planètes, un membre du corps humain, un des commandements de la Loi, et de là dépend l'harmonie de l'univers. D'ailleurs, une de ces choses fait penser à l'autre, et sert de degré pour parvenir au plus haut degré de la connaissance et de la théologie contemplative. Enfin, on apprend par là l'influence que les splendeurs ont sur les anges, sur les planètes et les astres, sur les parties du corps humain. Voici ces relations.

RELATIONS DES SEPHIROTHS

AVEC LES NOMS DE DIEU, LES ANGES, LES PLANÈTES, ETC.

Dix Séphiroths.	Dix noms de Dieu.	Dix membres de l'homme archétype, ou dix ordres des anges.	Dix planètes, ou dix membres de l'homme céleste.	Dix membres de l'homme terrestre.	Les dix commandements de la Loi.
La Couronne.	Je suis celui qui suis.	Haiot (a) Hakkodés, ou les Séraphins.	Le Ciel empyrée.	Le Cerveau.	Tu n'anras point d'autre Dieu.
La Sagesse.	Jah, l'Essence.	Ophanim, ou Chérubins.	Le premier Mobile.	Le Poumon.	Tu ne te feras point d'image taillée.
L'Intelligence.	Jéhovah.	Aralim, ou Trônes.	Le Firmament.	Le Cœur.	Tu ne prendras point le nom de Dieu en vain.
La Magnificence.	Dieu Créateur.	Haschemalim, ou Dominations.	Saturne.	L'Estomac.	Tu sanctifieras le jour du repos.
La Force.	Dieu Puissant.	Séraphim, ou Vertins.	Jupiter.	Le Foie.	Honore ton père et ta mère.
La Beauté.	Dieu Fort.	Melachim, ou les Puissances.	Mars.	Le Fiel.	Tu ne tueras point.
La Victoire.	Dieu des armées.	Elohim, ou les Principautés.	Le Soleil.	La Rate.	Tu ne paillarderas point.
La Gloire.	Le Seigneur Dieu des armées.	Ben Elohim, ou les Archanges.	Vénus.	Les Reius.	Tu ne déroberas point.
Le Fondement.	Le Tout-Puissant.	Chérubin, ou les Anges.	Mercure.	Les Parties nobles de l'homme.	Tu ne diras point faux témoignage.
Le Royaume.	Le Seigneur Adonai.	Ischim, ou les Ames.	La Lune.	La Matrice.	Tu ne convoiteras point.

Un savant (b), qui a beaucoup étudié les mystères de la Cabale, croit que les Séphiroths ne sont que des nombres, qui ont relation aux dix doigts de la main. D'autres croient (c) y trouver le mystère de la Trinité. Mais il est superflu d'y chercher d'autres mystères que ceux que les Cabalistes y trouvent. Ils désavoueront toujours tout ce qui ne sera pas de leur goût ou de leur invention. Il faut leur abandonner leurs mystérieux secrets, et ne pas perdre le temps à vouloir les approfondir. Voyez M. Basnage, *Hist. des Juifs*, tom. IV, l. vi, c. v. n. 7, 8, et tom. VI, l. ix, c. xi.

* SEPHO. Voyez les deux SEPHI.

* SEPHON. Voyez SEPHION.

SEPHOR, père de Balac, roi de Moab. Num. XXII, 2, etc.

SEPHORA, fille de Jéthro, femme de Moïse, et mère d'Éliézer et de Gerson. Moïse ayant été obligé de se sauver de l'Égypte (d), se

retira au pays de Madian; et ayant défendu les filles de Jéthro, prêtre ou prince de la ville de Madian, contre des pasteurs qui voulaient les empêcher d'abreuver leurs troupeaux, Jéthro le reçut chez lui, et lui donna en mariage sa fille Séphora, dont il eut Eliézer et Gerson, ou Gersam.

Plusieurs années après (e), Moïse pour obéir à l'ordre du Seigneur, s'étant mis en chemin pour s'en retourner en Égypte, avec Séphora et ses deux fils, comme il était dans l'hôtellerie publique, l'ange du Seigneur voulut le faire mourir. On ne voit pas clairement par le texte si l'ange en voulait à Moïse ou à Eliézer. Aussitôt Séphora prit une pierre tranchante, et ayant circoncis son fils, elle toucha les pieds de Moïse, en disant: *Vous m'êtes un époux de sang.* Après quoi l'ange laissa Moïse ou Eliézer, et Séphora s'en retourna avec ses deux enfants chez Jéthro son père.

(a) Notez que les noms hébreux sont ceux des cabalistes juifs; et les noms français sont ceux de quelques chrétiens qui mettent les anges dans un autre ordre.

(b) *Mori epist. in Cabbalam*, t. II, p. 55.

(c) Kircher. *OEdip. Aegypt. Gymnas. Hieroglyph class.*

4, c. ix, t. II.

(d) *Exod.* II, 16, 17, 18, 19, etc. An du monde 2475, avant Jésus-Christ 1527, avant l'ère vulg. 1531.

(e) *Exod.* IV, 20, 21, etc. An du monde 2513, avant Jésus-Christ 1487, avant l'ère vulg. 1491.

Quelque temps après que Moïse eut tiré de l'Égypte le peuple du Seigneur, et qu'il fut arrivé au camp de Sinai (a), Jéthro y amena Séphora et les deux fils de Moïse. Moïse les reçut avec toutes les marques d'amitié qu'il lui fut possible. On peut voir l'article de JÉTHRO, et celui de MOÏSE. L'Écriture ne nous apprend aucune particularité de la vie de Séphora; seulement on voit qu'il y eut une querelle entre elle, Aaron et Marie. Voici comme la chose est racontée dans les Nombres (b): *En ce temps-là Marie et Aaron parlèrent contre Moïse, à cause de sa femme, qui était Éthiopienne (ou Chusite), et ils dirent: Le Seigneur n'a-t-il parlé qu'à Moïse? Ne nous a-t-il pas aussi parlé comme à lui? Ce que le Seigneur ayant entendu (car Moïse était le plus doux de tous les hommes qui fussent sur la terre), il parla aussitôt à Moïse, à Aaron et à Marie, et leur dit de se trouver au tabernacle. Ils y allèrent; Dieu reprit Aaron et Marie, releva le mérite de Moïse: mais il n'y eut pas question de Séphora. C'est là tout ce qu'on en trouve dans l'Écriture.*

Les rabbins enseignent que Jéthro avait d'abord fait mettre Moïse en prison, dans le dessein de le renvoyer à Pharaon; mais que Séphora étant devenue amoureuse de Moïse, et lui ayant demandé son élargissement, Jéthro consentit de la lui donner en mariage, s'il pouvait arracher de son jardin une verge de saphir qui y était plantée. Jéthro fit publier dans tout le pays qu'il donnerait sa fille à celui qui pourrait l'arracher. Plusieurs se présentèrent pour cela, et essayèrent inutilement leurs forces. Nul ne put arracher cette verge: mais Moïse le fit sans peine; et Jéthro lui donna Séphora. La verge de saphir dont il s'agit, était, disent-ils, inscrite du nom sacré de *Jéhovah*; et c'est la même dont Moïse se servit pour faire tous les miracles qui sont rapportés dans l'Écriture.

Les mêmes auteurs racontent que le murmure d'Aaron et de Marie dont on a parlé était fondé sur ce que Moïse s'était séparé de sa femme, qui était parfaitement belle. Quelques-uns croient que la femme qui fut l'occasion de ce murmure n'était pas Séphora, fille de Jéthro, mais Tharbis, femme du roi d'Éthiopie, que Moïse avait abandonnée. D'autres enfin veulent qu'Aaron et Marie aient murmuré de ce que Moïse avait épousé Séphora, qui était étrangère, craignant que son exemple n'eût de fâcheuses suites dans Israël. Ils l'appellent *Chusite* ou *Éthiopienne*, parce que Madian était, ou dans le pays de Chus, ou fort près de ce pays. Abacuc (c) semble mettre *Chusan* ou *Chus* comme synonyme à Madian. Enfin d'autres croient avec plus de raison que Séphora avait donné occasion à cette querelle, en se glorifiant des faveurs que Dieu faisait à Moïse. La réponse de Marie et d'Aaron insinue qu'il y avait quelque chose de pareil. *Est-ce que le Seigneur n'a*

parlé qu'à Moïse, disent-ils? Ne nous a-t-il pas aussi parlé? Voyez les commentateurs sur Num. XII, 1, 2, 3.

SEPHORA, une des sages-femmes d'Égypte, qui conserva les enfants Hébreux (d). Quelques-uns croient qu'elle était Égyptienne; mais il y a plus d'apparence qu'elle était Israélite. *Voyez PHUA.*

SEPHORIS, ville célèbre de la tribu de Zabulon et capitale de Galilée. Elle porta dans la suite le nom de *Diocésarée*. Les Juifs la mettent (e) à dix-huit milles de Tibériade. D'autres la placent à dix milles de cette ville. Elle n'était pas loin du Thabor et du Grand-Champ. Je ne la remarque point dans Josué ni dans les auteurs sacrés. Josèphe en parle souvent. Il dit que Gabinus (f) y mit un des cinq tribunaux qu'il établit dans la Judée pour rendre la justice; que Séphoris était au milieu de la Judée; qu'elle était la plus grande et la meilleure ville de ce pays (g), et qu'elle en devint la capitale, après que Néron eut donné la Galilée au jeune Agrippa (h); qu'assez près de Séphoris est le mont Asamon, qui est comme le centre de la Galilée (i): la première ville de Galilée que l'on rencontrait en venant de Ptolémaïde était Séphoris.

[M. Gillot de Kerhardène, se rendant de Saint-Jean d'Acre à Nazareth, passa par le pays de Séphoris. Il rend compte de ce voyage dans sa lettre écrite de Nazareth le 8 septembre 1829, adressée à M. Michaud, historien des croisades, et insérée dans la *Correspondance d'Orient* (tom. V, pag. 437 et suiv.); c'est la CXXXIII^e.

« Nous sommes, dit-il, partis d'Acre le 2 septembre, au lever de l'aurore.... Après avoir côtoyé pendant une heure la baie de Saint-Jean d'Acre, et traversé de biais, pendant deux heures, la plaine où campèrent des armées de tous les âges, nous sommes arrivés à neuf heures sur la lisière de la Galilée, et nous sommes entrés dans l'ancienne tribu de Zabulon....

» Quand on a tout à fait perdu de vue la plaine d'Acre, on laisse à droite, au milieu des montagnes qui hérissent la partie occidentale du pays, le village d'*Obellin* éloigné d'Acre d'environ quatre heures; avant d'y arriver on traverse à gué en hiver, à pied sec en été, l'ancien fleuve *Bélus*... Dans la vallée où coule ce fleuve, nous avons rencontré une caravane qui venait de traverser la plaine d'*Esdreton* et se rendait de *Naplouse* à Saint-Jean d'Acre....

» Nous avons fait halte auprès d'un petit monticule, où se trouve un de ces puits ayant une roue que deux hommes font mouvoir pour élever un seau de cuir; ces puits sont communs en Syrie. Nous avons bu là d'une eau meilleure que celle de la plaine d'Acre...

» Je vous citerai le village de *Bedaoui* que nous avons vu sur notre chemin; la situation

(a) *Exod.* xviii, 2. An du monde 2514, avant Jésus-Christ 1486, avant l'ère vulg. 1490.

(b) *Num.* xii, 1, 2, 3, etc. L'année est inconnue.

(c) *Abac.* iii, 7.

(d) *Exod.* ii, 21.

(e) *Rabb. in Echa Rabbat.* fol. 75, 2.

(f) *Antiq. l.* XIV, c. x

(g) *De Bello, l.* III, c. 1.

(h) *De Vita sua, p.* 1025.

(i) *De Bello, l.* II, c. xxiii

de ce village est fort pittoresque; à deux heures de Bedaoui sont les ruines d'un khan. Ce lieu, qui servit d'hôtellerie aux caravanes asiatiques, est maintenant abandonné; il ne donne plus l'hospitalité qu'à d'énormes scorpions, habitants hideux de tous les lieux d'où l'homme s'est retiré.... C'est près de ce khan, entre des ruines et le lit desséché d'un ruisseau, que campa Napoléon; le nom de ce conquérant, jeté au milieu de ces débris, y laisse quelque chose de merveilleux qui semble appartenir plutôt à l'épopée qu'à l'histoire.

» Vers midi...., nous nous sommes arrêtés à l'endroit même où Bonaparte campa avant la victoire du Thabor. Le dix-neuvième siècle contraste sans doute avec les siècles des patriarches et du Christ; mais la France s'est tellement mêlée à l'Orient qu'en quelque endroit que l'on frappe le sol de la terre sainte, on entend toujours résonner un nom français.... Après avoir fait un léger repas, je suis allé chercher les ruines de *Zabulon*, que je savais avoir existé aux environs, vers le sud-ouest; je les ai trouvées, mais elles n'ont rien de remarquable.

» A deux heures et demie, nous nous sommes remis en selle, et bientôt le beau pays de Séphorie s'est déployé devant nous; au lieu d'un sol abandonné, nous commençons à voir des champs cultivés; nous avons passé un ruisseau maintenant à sec; les gens du pays le nomment le fleuve *de la Vallée du roi*. On continue à suivre les flancs des montagnes, mais peu à peu la route devient moins tortueuse et moins difficile; ce ne sont pas encore les belles campagnes de la vallée de Séphorie, mais ce n'est plus le nu des rochers et l'aridité d'un sol désert; les bosquets d'oliviers, les plantations de tabac donnent à la campagne une physionomie riante. Le pays de Séphorie n'a point de limites bien précises; je crois qu'il peut s'étendre de la plaine de Cana à celle d'Esdrélon, et de la montagne de Nazareth au revers oriental des collines boisées qui se rattachent au vaste plateau du Carmel; les bornes de la vallée de Zabulon sont un peu plus précises; cette vallée inégale, qui a le torrent de Kison au midi, forme une plaine entre Nazareth, la vallée de Hittin, et les hauteurs qui dominent Tibériade; elle a quinze milles de long sur trois à cinq milles de large; elle comprend dans ses ondulations les villages de Cana et de Loubi, l'un célèbre par un miracle du Christ, l'autre par un fait d'armes de l'armée française.

» Nous avons atteint, à une heure et demie avant le coucher du soleil, les vastes ruines de Séphorie ou *Diocésarée*, éloignées de Bedaoui d'environ trois heures; nous avons pris tout le temps de visiter l'enceinte des murs, les débris de la forteresse romaine, et les débris plus modernes de l'église consacrée à *saint Joachim*, dans son pays natal. Des monuments juifs, romains, chrétiens, sarrasins, composent le chaos de ruines qui marque le sol où fut Diocésarée. Les fortifications, réparées plusieurs fois par les

Romains, qui affectionnaient cette ville, subsistèrent jusqu'à Constance; la destruction des murs de Séphorie fut la punition de la dernière révolte des Juifs. Les débris d'une tour carrée s'élèvent à la place où fut l'acropole. Il ne reste dans l'intérieur de la cité que les débris de l'église consacrée au *père de la Vierge*; des colonnes de granit, élégamment travaillées, se confondent avec les arbres qui couvrent la cime bleuâtre de la montagne; elles offrent un de ces effets pittoresques que j'ai tant de fois remarqués, en contemplant les paysages de la campagne de Rome. Le misérable village de *Saphoureh* est situé à un demi-mille au-dessous des ruines.

» La destruction complète de Séphorie remonte à l'époque des croisades; après la sanglante victoire de Tibériade, Saladin, se disposant à assiéger Ptolémaïs, fit ravager les campagnes de la Galilée; Nazareth, Séphorie, Caïpha, Césarée, furent mis à feu et à sang; les hommes furent faits prisonniers, les femmes et les enfants amenés en esclavage; tel est encore aujourd'hui l'horrible droit de la guerre en Orient. Cette dévastation, fut à ce qu'il paraît, le coup de mort pour la patrie de saint Joachim, qui n'eut plus pour habitants que de misérables fellahs. En Syrie, presque partout où sont les ruines d'une ville, on rencontre un village. L'avantage de la position, la commodité des eaux, la facilité d'avoir des pierres taillées, tout cela devait déterminer le choix des Arabes.

» Après avoir parcouru longtemps l'enceinte de Séphorie, qui peut avoir une demi-lieue de tour, sans pouvoir rencontrer une inscription, nous sommes venus reprendre nos chevaux sur la route, à l'entrée du pauvre village de Saphoureh; en laissant les ruines sur la gauche, on voit, à droite, le lieu où campa Kléber, sur les hauteurs parallèles à la montagne de Séphorie. Le soleil était alors à son couchant; son disque semblait une auréole placée au-dessus des restes de l'église de Joachim; sa lumière mêlait des teintes de pourpre à la cime bleuâtre de la montagne, et l'effet qu'elle produisait sur les ruines était tel, que je me suis arrêté involontairement pour contempler ce spectacle de splendeur mélancolique.

» Au delà de Saphoureh, on remarque au sud-est deux vieux moulins abandonnés; plus loin, toujours du même côté, on voit jaillir à gros flots une fontaine dont on entend sourdement murmurer les eaux limpides. Kléber, avant d'aller aider Junot à vaincre dans la plaine de Loubi, campa auprès de la fontaine de Séphorie, comme y avaient campé six siècles auparavant les guerriers croisés; la même fontaine désaltéra sur le même lieu le vaincu de Tibériade et le vainqueur d'Héliopolis. Cette source abondante arrose une plaine assez étendue; les eaux qui s'y divisent forment plusieurs ruisseaux paisibles, roulant en tous sens entre deux rives fleuries.

» C'est dans ce lieu que les princes latins de Jérusalem avaient coutume de rassembler leurs vassaux quand le royaume était en péril. Suivant les chroniqueurs du moyen âge, qui ont raconté la bataille de Tibériade, ce fut là que Guy de Lusignan rassembla les forces les plus considérables qu'un roi latin eût jamais mises sur pied, et qu'arborant la vraie croix et les étendards d'Angleterre, il se disposa à marcher contre Saladin, occupé au siège de la citadelle de Tibériade.

» Au delà de la plaine, vers le nord, sont épars des débris de sépulcres sans signe ni inscription ; monuments inconnus, reliques d'une autre époque pour lesquelles les juifs caraïtes de Naplouse et les juifs orthodoxes de Tibériade et de Saphat ont une grande vénération. Plusieurs fois j'ai interrogé les rabbins du pays sur ces antiques débris, et n'ai pu obtenir des éclaircissements. Quelle mystérieuse tradition fait respecter ces vieux tombeaux qui ne sont marqués d'aucun nom et d'aucun souvenir positif ?

» Jusqu'ici, dans cet itinéraire, je ne vous ai point épargné les détails ; en décrivant un pays neuf pour les voyageurs, il vaut mieux, ce me semble, dire beaucoup que trop peu ; je continue donc à arpenter le sol antique de la Galilée, comme pourrait le faire un géomètre employé au cadastre.

» De Séphorie à Nazareth on compte, en ligne droite, une heure et demie ; plus on s'éloigne de la fontaine de Séphorie plus le sol devient inculte et rocailleux ; la fatigue recommence ; il faut gravir pour arriver à Nazareth une montagne stérile qui la domine au nord-ouest. De la fontaine de Séphorie à Nazareth on compte près d'une heure.

» La nuit nous a surpris près des tombeaux inconnus dont je vous ai parlé plus haut ; nous avons chevauché dans les ténèbres sur les flancs de coteaux arides. Les environs de Nazareth sont tristes comme les environs de Jérusalem. » *Voyez ZABULON.*]

SEPHRON, fils de Gad, chef de la famille des Séphronites. *Num. XXV. 13.*

[Il n'y a ni Séphron ni Séphronites dans la Bible ; l'auteur veut sans doute dire Séphon. *Voyez ce mot.*]

SEPHRAM [ou plutôt SEPHRAM], père de Camuel, de la tribu d'Ephraïm. *Num. XXXIV, 24.*

SEPHUPHAN, fils de Balé et petit-fils de Benjamin. *I Par. VIII, 8.*

SEPT. Le nombre de sept est consacré dans les livres saints et dans la religion des Juifs par un grand nombre d'événements et de circonstances mystérieuses. Dieu crée le monde dans l'espace de sept jours ; il consacre au repos le septième jour. Ce repos du septième jour, marque, selon saint Paul (a), le repos de l'éternité. Non-seulement le septième jour est en honneur chez les Hébreux

(a) *Hebr. iv, 4.*

(b) *Dan. ix, 24, 25, 26.*

(c) *Num. xxvii, 11 ; xxix, 17, 21, etc.*

(d) *Josue, vi, 4, 6, 8.*

(e) *Isai. iv, 4.*

(f) *I Reg. ii, 5.*

(g) *Levit. xxvi, 24.*

par le repos du sabbat ; toutes les sept années sont aussi consacrées au repos de la terre, sous le nom d'année sabbatique, de même que toutes les semaines de sept années ; c'est-à-dire les quarante-neuvièmes années, ou l'année du jubilé. Dans le style des prophètes *une semaine* marque souvent sept années (b). Jacob sert pendant sept années son beau-père Laban pour chacune de ses filles. Le songe mystérieux de Pharaon lui représente sept bœufs gras et sept bœufs maigres ; et sept épis pleins, et autant de vides et desséchés ; qui marquaient les sept années de fertilité et les sept années de stérilité. Le nombre de sept jours observés dans les octaves des grandes solennités de Pâques, des tabernacles, de la dédicace du tabernacle et du temple, les sept branches du chandelier d'or ; le nombre de sept victimes, ordonné dans plusieurs occasions (c) ; sept trompettes (d), sept prêtres qui en sonnent, sept jours pendant lesquels on fait le tour de Jéricho. Dans l'Apocalypse, sept églises, sept chandeliers, sept étoiles, sept lampes, sept sceaux, sept anges, sept fioles, sept plaies, etc. En un mot, le nombre de sept se trouve, pour ainsi dire, à chaque page dans l'Écriture.

Dans certains passages le nombre de sept est mis pour un grand nombre. Isaïe (e) dit que sept femmes prendront un homme pour lui demander qu'il les épouse. Anne, mère de Samuel (f), dit que celle qui était stérile a eu sept enfants ; ou selon la Vulgate, elle a eu plusieurs enfants : *Peperit plurimos.* Jérémie, XV, 9, se sert de la même expression. Dieu menace son peuple de le frapper sept fois pour ses péchés (g) ; c'est-à-dire plusieurs fois. Le Psalmiste (h), parlant d'un argent bien épuré, dit qu'il est épuré sept fois. Et ailleurs (i) : Rendez à nos voisins la pareille sept fois ; punissez-les sévèrement, et aussi souvent qu'ils le méritent. Le meurtrier de Caïn sera puni sept fois ; mais celui de Lamech le sera septante fois sept fois (j). Ne semez pas dans les sillons de l'injustice, si vous ne voulez en moissonner sept fois la peine ; c'est-à-dire plusieurs fois (k). Le paresseux s'estime plus sage que sept hommes qui prononcent des paraboles (l). Il croit mieux valoir que sept sages. Saint Pierre demande au Sauveur, Combien de fois pardonnerai-je à mon prochain ? Jusqu'à sept fois (m) ? Et Jésus-Christ lui répond : Je ne vous dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois. Amos (n) répète plusieurs fois : *Super tribus sceleribus, et super quatuor non parcam* : Je ne pardonnerai pas les sept péchés de Damas, d'Edom, de Gaze, de Tyr, d'Ammon ; etc. Mais je les punirai dans toute la rigueur, etc.

On peut voir SEMAINE, SABBATH, ANNÉE sabbatique, JUBILÉ, etc.

(h) *Psalm. xi, 7.*

(i) *Psalm. lxxviii, 12.*

(j) *Genes iv, 13, 24.*

(k) *Eccli. vii, 5.*

(l) *Prov. xxvi, 16.*

(m) *Matth. xvii, 21, 22.*

(n) *Amos, i, 3, 6, 9, 11, 13.*

SEPTANTE SEMAINES DE DANIEL. Nous en avons parlé assez amplement sous l'article **SEMAINE**. M. Prideaux (a), dans la nouvelle *Histoire des Juifs* qu'il a publiée depuis peu, la commence à la septième année du roi Artaxerxès à la longue main, l'année de l'édit qu'il donna à Esdras pour retourner à Jérusalem. Il traite cette matière avec étendue.

SEPTANTE DISCIPLES. C'est le nom qu'on donne aux soixante-douze disciples que Jésus-Christ choisit, et qu'il envoya prêcher devant lui, dans tous les lieux où il devait aller. *Luc, X, 1-17.* Voyez ci-devant l'article **DISCIPLES**.

SEPTANTE, ou *Septante interprètes*. On entend ordinairement sous ce nom les soixante et dix ou soixante-douze interprètes qui, selon l'opinion commune, traduisirent d'hébreu en grec les livres de l'Ancien Testament, ou du moins le Pentateuque, si l'on en veut croire saint Jérôme (b) et plusieurs autres critiques. Voici l'histoire de cette traduction, comme la raconte Aristée. [*Voyez ARISTÉE.*] Démétrius de Phalère, bibliothécaire du roi Ptolémée Philadelphie, ayant mis toute son application à amasser dans la bibliothèque d'Alexandrie une infinité de livres, le roi Philadelphie lui demanda un jour combien il en avait déjà. Démétrius répondit qu'il en avait deux cent mille, et qu'il se flattait d'y en mettre bientôt jusqu'à cinq cent mille : car, ajouta-t-il, j'ai appris que les lois des Juifs méritent bien d'y avoir place ; mais il faut premièrement les traduire d'hébreu en grec. Le roi repartit qu'il ferait écrire au grand prêtre des Juifs sur cela.

Alors Aristée, auteur de ce récit, qui était présent et qui avait l'honneur d'être garde du corps de ce prince, se souvint d'une chose qu'il avait depuis longtemps dans l'esprit, et dont il s'était ouvert à Sosibius de Tarente et à André, deux de ses amis et des premiers officiers de la garde du roi, qui était de procurer la liberté à un grand nombre de Juifs que le roi Ptolémée, fils de Lagus et père de Ptolémée Philadelphie, avait autrefois amenés captifs en Egypte, lorsqu'il faisait la guerre en Syrie et en Phénicie. Aristée, Sosibius et André prirent donc cette occasion de dire au roi que, puisqu'il voulait faire traduire en grec les livres sacrés des Juifs, il était de sa grandeur et de sa libéralité de délivrer de servitude un grand nombre de Juifs qui étaient dans ses terres, afin que toute leur nation, sensible à cette faveur, lui envoyât plus volontiers les livres qu'il souhaitait.

Le roi ayant demandé de combien pouvait être le nombre de ces captifs, ils répondirent qu'ils étaient environ cent mille. Ce grand nombre ne rebuta point Philadelphie, et il promit qu'il les remettrait en liberté. En même temps il donna ordre que l'on distribuât à tous ceux qui avaient des esclaves juifs, vingt drachmes par esclave, afin qu'ils les affranchissent ; et il fit publier en leur faveur

un édit, dans lequel il donnait la liberté non-seulement aux Juifs que son père ou lui avaient amenés en Egypte, mais aussi à tous les autres qui y pouvaient être en servitude pour quelque cause que ce fût. La dépense que le roi fit dans cette occasion fut de plus de six cents talents, qui font de notre monnaie un million quatre cent quarante mille livres, en prenant le talent sur le pied de deux mille quatre cents livres.

Après cela, Philadelphie fit écrire au grand prêtre Eléazar, pour le prier de lui envoyer les livres de la loi, avec des traducteurs capables de les rendre d'hébreu en grec. La lettre fut portée par des ambassadeurs chargés de riches présents, et André et Aristée furent du nombre de ceux que le roi envoya à Jérusalem. Eléazar obéit aussitôt aux ordres du roi, et lui envoya le livre de la Loi, avec soixante-douze Juifs, habiles en grec et en hébreu, afin qu'ils traduisissent les livres sacrés. Il écrivit en même temps au roi pour lui rendre grâces de ses riches présents, et louer sa piété envers Dieu, et la libéralité dont il avait usé envers les Juifs de ses Etats.

Philadelphie reçut les députés d'Eléazar avec beaucoup de bonté, témoigna un grand respect pour les livres saints qu'ils lui avaient apportés, les adorâ en se penchant devant eux jusqu'à sept fois, admira la beauté du vélin et de l'écriture en lettres d'or, comme aussi la variété des couleurs dont les feuilles étaient peintes. Il assura ces envoyés qu'il regarderait toute sa vie le jour de leur arrivée comme une fête ; et comme il se rencontrait avec le jour auquel ce prince avait vaincu Antigone en bataille navale, il voulut qu'ils eussent l'honneur de manger avec lui. Durant le repas, il leur fit diverses questions auxquelles ils satisfirent parfaitement ; et le roi en fut si content, qu'il voulut les traiter sept jours de suite, afin de les ouïr tous les uns après les autres.

Trois jours après, Démétrius de Phalère prit les soixante-douze Hébreux, et les conduisit dans l'île de Pharos par une levée longue de sept stades, et leur ayant fait passer le pont, il les introduisit dans une fort belle maison qui était au septentrion de l'île et sur le bord de la mer, éloignée du bruit, afin qu'ils pussent vaquer sans trouble à la traduction des livres saints. Ils commencèrent donc à y travailler ; et discutant entre eux tout ce qui souffrait quelque difficulté, lorsque la chose était arrêtée et en état d'être mise au net, ils la portaient à Démétrius, qui la faisait écrire par des copistes. Ils travaillaient ainsi depuis le matin jusqu'à la neuvième heure, c'est-à-dire jusqu'à trois heures avant le coucher du soleil. Alors ils retournaient à la ville, où on leur fournissait abondamment tout ce qui était nécessaire pour leur subsistance. Le lendemain de grand matin ils retournaient dans l'île de Pharos à leur travail, et après avoir lavé leurs mains et fait leurs prières, ils se

(a) Prideaux, tom. I, *Hist. des Juifs*, p. 15, 4 et suiv.

(b) Hieron. in *Ezech. v.*, et in *Mich. u*

remettaient au travail. Ils continuèrent ainsi pendant soixante et dix ou soixante-douze jours (a).

Quand tout l'ouvrage fut achevé, ils le mirent entre les mains de Démétrius, qui en fit la lecture dans l'assemblée des Juifs d'Alexandrie, afin qu'ils jugeassent de sa conformité avec l'original. Ils en furent très-contents, et comblèrent de louanges et Démétrius, qui leur avait procuré cette version, et les interprètes qui l'avaient faite. Après cela ils prononcèrent anathème contre quiconque ferait quelque changement au texte de cette version, de quelque manière que ce fût. Le roi étant informé de tout ce qui s'était passé, en témoigna beaucoup de satisfaction. Il se fit lire la loi de Moïse, et en admira la sagesse. Il demanda à Démétrius pourquoi nul historien ni aucun poète n'avait fait mention d'un ouvrage si divin. Démétrius lui répondit que c'était le respect qu'on avait toujours eu pour un livre si divin qui en avait détourné; que Théopompe, en ayant inséré quelque chose dans son Histoire, avait été frappé d'une maladie qui lui avait troublé l'esprit; et que Théodote, poète tragique, en ayant voulu mettre quelques parties dans ses poésies, en avait perdu la vue; et que l'un et l'autre avaient été guéris miraculeusement, lorsqu'ils avaient reconnu et confessé leur faute.

Philadelphie reçut donc l'ouvrage des interprètes avec de très-grandes marques de vénération, et le fit mettre dans sa bibliothèque, où il commanda qu'il fût gardé avec grand soin. Il combla de louanges les Septante traducteurs, les invita à le venir voir souvent, et les renvoya en Judée chargés de riches présents, tant pour eux que pour le grand prêtre Eléazar. Voilà le précis de l'histoire d'Aristée, que cet auteur a dédiée à son frère Philocrates, à qui il rend compte de tout cela comme témoin oculaire et parfaitement instruit de tout ce qu'il dit. On lit la même histoire dans Josèphe (b), qui l'a tirée d'Aristée. Philon (c) parle aussi de la version des Septante comme ayant été faite par des auteurs inspirés; mais il ne fait mention ni d'Aristée ni de Démétrius Phalériens.

Saint Justin le Martyr (d) est assez différent d'Aristée. Il dit que Ptolémée, roi d'Égypte, ayant appris qu'il y avait chez les Juifs d'anciennes histoires écrites en hébreu, fit venir de Jérusalem soixante et dix hommes pour traduire ces ouvrages d'hébreu en grec. Il fit mettre ces hommes dans l'île de Pharos, et dans soixante et dix cellules, afin qu'ils travaillassent sans distraction, et que, ne pouvant communiquer ensemble, on fût plus sûr de la fidélité de leur traduction. Dieu permit qu'ils traduisissent d'une manière si uniforme, que non-seulement ils employèrent les mêmes termes, mais aussi

(a) Ita Aristæus apud Joseph. ex versione Rufini. Euseb. Cyrill. Alexand. Cedren.

(b) Joseph. Antiq. l. XII, c. n.

(c) Philo, de Vita Mosis, l. II, p. 659, 660.

(d) Justin. Martyr Exhort. ad Græcos.

(e) Irene. l. III, contra Hæres. c. xxv, seu xxi,

en même nombre; ce qui remplit le roi d'une telle admiration, qu'il les combla de présents, et les renvoya avec honneur dans leur pays. Saint Justin ajoute que pendant qu'il était à Alexandrie on lui fit voir dans l'île de Pharos les ruines des cellules où ils avaient été enfermés.

Le même saint Justin, dans sa seconde Apologie, raconte la chose d'un autre manière. Il dit que le roi Ptolémée, dans le dessein de faire une bibliothèque très-nombreuse, écrivit à Hérode, roi des Juifs, de lui envoyer les livres des prophètes qui étaient dans son pays. Hérode les lui envoya. Mais comme ces ouvrages étaient couchés en hébreu, Ptolémée écrivit de nouveau à Hérode pour le prier de lui donner des hommes capables de les traduire en grec. Ce qui ayant été fait, ces livres furent mis dans la bibliothèque du roi d'Égypte, où ils sont encore à présent, dit saint Justin, entre les mains de tous les Juifs. Saint Irénée (e), saint Cyrille de Jérusalem (f), saint Chrysostome et saint Augustin parlent aussi des soixante et dix ou soixante-douze cellules des Septante interprètes; mais saint Epiphane n'en met que trente-six. Voici comme il raconte cette histoire (g).

Il dit qu'Aristée, dans son Histoire des Septante interprètes, nous apprend que Ptolémée Philadelphie forma une bibliothèque à Alexandrie, dans un lieu nommé *Bruchium*, et en confia la garde à Démétrius de Phalère. Un jour le roi ayant demandé à Démétrius combien il avait de livres, Démétrius lui répondit qu'il en avait environ cinquante-quatre mille huit cents; mais qu'il serait aisé d'en avoir un bien plus grand nombre, si l'on faisait traduire ceux qui étaient chez les Éthiopiens, les Indiens, les Perses, les Élamites, les Babyloniens, les Assyriens, les Chaldéens, les Romains, les Phéniciens, les Syriens, et ceux qui habitaient dans la Grèce, qui s'appelaient, dit-il, autrefois Latins, et non pas Romains. Il veut marquer apparemment les Grecs d'Italie, ou de la grande Grèce. Il ajouta que dans la Judée et à Jérusalem il y avait plusieurs livres tout divins, écrits par des prophètes, dont on pourrait avoir communication, si l'on voulait les demander aux Juifs.

Le roi écrivit donc aux Juifs une lettre, qui se trouve dans saint Epiphane, par laquelle il les prie de lui envoyer leurs livres. Les Juifs lui envoyèrent les vingt-deux livres de l'Ancien Testament, écrits en lettres d'or; et outre cela, soixante-douze livres apocryphes. Mais comme ces ouvrages étaient en hébreu, le roi leur écrivit de nouveau, pour les prier de lui dépêcher des interprètes pour les traduire en grec. On lui envoya soixante-douze hommes choisis, douze de chaque tribu (1); et pour faire que la traduction fût la plus correcte qu'il serait possible.

(f) Cyrill. Jerosol. catech. iv, p. 56, 57.

(g) Epiphan. de Ponderib. et Mensur. n. 9, 10, 11.

(1) Mais, douze de chaque tribu, cela fait deux fois soixante-douze.

sible, et que les interprètes ne pussent avoir de communication l'un avec l'autre, le roi fit construire dans l'île de Pharos trente-six cellules, dans chacune desquelles il enferma deux interprètes, afin qu'ils travaillassent ensemble; et il leur donna des serviteurs pour les servir, et des copistes pour écrire en notes, ou en abrégé ce qu'ils leur dicteraient. On ne fit point de fenêtres à ces cellules, afin que personne ne pût voir en dedans; mais elles prenaient du jour par le haut. On donna un livre aux deux interprètes qui étaient dans chaque cellule, et quand ils l'avaient traduit, on le faisait passer dans la cellule suivante; et ainsi de suite, jusqu'à ce que les livres fussent traduits trente-six fois.

Ils travaillaient ainsi enfermés depuis le matin jusqu'au soir; et sur le soir on les venait prendre dans trente-six nacelles, pour les amener au palais, où ils mangeaient avec le roi; puis on les menait dans trente-six chambres, où ils couchaient deux dans chaque chambre. Le lendemain de grand matin on les remenait de même dans leurs cellules. Lorsque tout l'ouvrage fut achevé, le roi s'assit sur son trône, et ordonna qu'on lui en fit la lecture. Trente-six lecteurs tenaient les trente-six exemplaires de la version, et un trente-septième tenait le texte hébreu. On trouva en confrontant toutes ces versions, qu'elles étaient si parfaitement semblables, que ce que l'une avait ajouté ou retranché, l'autre l'avait aussi ajouté ou retranché; et que ce qui avait été retranché était vraiment inutile et superflu. Ce qui fit juger à toute l'assemblée que ces interprètes avaient été inspirés du Saint-Esprit. Le roi fit mettre leur version dans la bibliothèque nommée *Bruchium*, qui était comme la mère de la seconde bibliothèque, nommée *Serapæum*.

Les Talmuds de Jérusalem et de Babylone disent que le roi Ptolémée ayant fait venir les soixante-douze vieillards, sans leur dire ce qu'il désirait d'eux, les enferma dans soixante-douze cellules, après quoi il leur déclara qu'il souhaitait qu'ils traduisissent les livres saints d'hébreu en grec. Ils satisfirent à la volonté du roi avec tant de succès, et Dieu les dirigea si heureusement, qu'ils les traduisirent tous de la même sorte.

Les Samaritains ont aussi prétendu à l'honneur de cette traduction. Ils racontent que le roi d'Egypte ayant fait venir le grand prêtre des Samaritains et celui des Juifs, avec des hommes chacun de leur côté, pour traduire en grec les saintes Ecritures, la traduction des Samaritains fut préférée à celle des Juifs, et mise dans la bibliothèque d'Alexandrie.

Philon (a) raconte que les Juifs d'Egypte eurent tant de joie de cette traduction de la

(a) Philo, de Vita Mos. l. II, p. 659, 660.

(b) Scaliger. Notis in Chronic. Euseb. ad an. 1154, p. 154.

(c) In Massechet Sopherim.

(d) Clem. Alex. l. I Stromat. Justin. Exhort. ad gentes, et Dialogo contra Tryphon. Cyrill. Jerosolym. catech. 4. Irenæ. l. III contra hæres. c. xxv, seu 21. Epiphani. de

loi en grec, qu'ils établirent une fête annuelle pour en célébrer la mémoire. Ils allaient tous les ans dans l'île de Pharos, accompagnés de plusieurs étrangers, qui s'y rendaient comme eux pour satisfaire leur dévotion; et après cela ils se réjouissaient dans des repas de piété, les uns sous des tentes, et les autres sur le rivage et sur le sable, pénétrés de respect pour un lieu qui avait été sanctifié par la présence des septante interprètes. Les Juifs hébraïsants au contraire conçurent tant de mépris et d'horreur pour cette version, qu'ils établirent un jeûne le huitième jour de thébet (b), qui répond au mois de décembre, pour témoigner combien ils désapprouvaient la liberté que les Juifs hellénistes s'étaient donnée de traduire la loi en une langue impure et étrangère. Il disent (c) que le jour que se fit cette traduction fut aussi fatal à Israël que celui auquel Jéroboam, fils de Nabat, fabriqua les veaux d'or; et qu'alors le ciel fut couvert de ténèbres pendant trois jours.

Plusieurs anciens Pères de l'Eglise (d) ont eu tant de respect pour cette version des Septante, qu'ils l'ont regardée comme infaillible et comme inspirée du Saint-Esprit; et saint Augustin a porté ce principe si loin, qu'il a cru que dans les endroits où les Septante s'éloignent du texte hébreu, ce qui leur arrive assez souvent, on doit croire que le Saint-Esprit qui les animait, de même qu'il avait animé les auteurs sacrés, a conduit leur plume par une providence particulière; de manière que les uns et les autres ne nous disent rien que de très-certain, quoique quelquefois ils paraissent opposés et différents les uns des autres. Ainsi ce saint docteur conserve l'autorité des Septante, sans donner atteinte aux textes originaux et authentiques. Saint Hilaire (e) veut que dans les endroits où les divers interprètes varient entre eux sur un passage de l'Ancien Testament on s'en tienne aux Septante, comme à la version la plus ancienne et la plus autorisée par l'usage des Eglises.

Ce sentiment des Pères sur l'inspiration des Septante, était fondé sur l'admirable conformité qui s'était trouvée entre les divers exemplaires de ces interprètes, quoiqu'ils n'eussent eu aucune communication ensemble, ayant été enfermés séparément dans trente-six ou dans soixante-douze cellules différentes. Mais comme ce dernier fait est absolument douteux, il n'a pu servir de fondement à un article de cette conséquence. Aussi l'Eglise n'a-t-elle jamais décidé sur l'inspiration de ces interprètes; et saint Jérôme (f) s'est fortement élevé contre le premier auteur qui a inventé la fable de soixante et dix cellules. Il soutient que ces interprètes conféraient ensemble, et s'aidaient l'un l'autre dans leurs traductions; en un mot,

Ponderib. et Mensur. Chrysost. homil. 4 in Genes. Aug. l. II de Doctr. Christ. c. xv, et l. II de Consensu Evangelist. c. LXVI.

(e) Hilar. in Psal. cxxxi, n. 24.

(f) Hieron. Præfat. in Pentateuch. ad Desiderium: Nescio quis primus auctor septuaginta cellulas Alexandria invidio suo exstruxerit.

qu'ils étaient de simples interprètes, et non pas des prophètes : *In una basilica congregatos contulisse, non prophetasse; aliud est enim esse vatem, aliud interpretem.* Il montre qu'il y a plusieurs fautes dans leurs traductions (1), et il ne croit pas qu'ils aient traduit toute l'Écriture, mais seulement les cinq livres de Moïse (a). Il dit que Josèphe et Philon, et toute l'école des Hébreux l'assurent de même; et Aristée, qui est le premier auteur de la version des Septante, dit simplement que l'on lut au roi *les livres de la loi.*

La plupart des critiques modernes s'inscrivent en faux contre ce que nous venons de dire sur la manière dont se fit la version des Septante; et il faut avouer que leurs raisons sont très-plausibles. Ils font valoir : 1° la diversité de sentiments qui se rencontre entre ceux qui ont parlé de cet événement. 2° Aristée, qui se dit auteur de la plus ancienne histoire que nous ayons, soutient mal son personnage. Il veut passer pour païen, et il parle et agit partout comme un Juif zélé. 3° Il parle de Ptolémée Philadelphie comme d'un prince sage et religieux, rempli de respect pour le vrai Dieu, pour son temple et pour ses écritures; et on sait par l'histoire, que c'était un prince très-corrompu et très-impie. 4° Il nous dit que Démétrius de Phalère était ami et bibliothécaire du roi Philadelphie; et nous savons (b) que Démétrius ayant conseillé à Ptolémée, fils de Lagus, d'exclure du royaume son fils Ptolémée Philadelphie, celui-ci en fut si irrité, qu'après qu'il fut monté sur le trône, il envoya Démétrius en exil, en attendant qu'il en eût ordonné autrement. Mais Démétrius ne pouvant résister à l'ennui de cet exil, se fit mourir en s'appliquant un aspic. 5° On remarque le même style, et un style plein d'hébraïsmes, dans toute l'histoire du prétendu Aristée (2), dans les lettres de Philadelphie au grand prêtre Eléazar, et dans celles d'Eléazar au roi, et dans la requête de Démétrius au même Philadelphie. On fait plusieurs autres remarques sur l'histoire d'Aristée, qui la rendent très-suspecte, et qui font juger que c'est l'ouvrage de quelque Juif, qui a emprunté le nom d'Aristée pour mieux déguiser sa fable.

Mais qu'est-ce donc que l'ancienne ver-

(a) Hieron. in cap. v Ezechiel. et in Mich. II.

(b) Hermippus, apud Laert, l. V in Demetrio. Ita et Suidas.

(1) Le célèbre Fréd. Münter, évêque de Sélande, s'est longtemps occupé d'une révision du texte de la version des Septante; il s'est, en conséquence, appliqué à tirer des inscriptions et des médailles grecques les renseignements utiles à ses vues. Il a produit, dans une dissertation, les notes qu'il avait recueillies dans le grec de l'inscription de Rosette, faite en Egypte, comme la traduction de la Bible, et le dialecte macédonien y domine. Voyez au mot *HISTOIRE* la citation tirée de la *Poliorcétique* de M. Dureau de la Malle.

(2) « Quelques critiques modernes pensent avec assez de fondement que la petite histoire de la version des Septante, publiée sous le nom d'Aristée, est un ouvrage supposé, mais dont l'objet est vrai et réel. Selon ces critiques, l'histoire d'Aristée a pour auteur, non Aristée, mais quelque écrivain anonyme postérieur à Aristée et à Ptolémée. Cette histoire a été composée d'après la tradition et la persuasion générale des Juifs sur l'origine de la version des Septante : mais elle n'a point fait naître cette tradition et cette persuasion, qu'elle trouva existantes et qui contribuèrent à l'accréditer. C'est ainsi que l'on pour-

sion grecque que nous avons aujourd'hui entre les mains, et que nous citons sous le nom des Septante? On convient que cette version est ancienne, et elle peut bien avoir été faite dès le temps de Ptolémée Philadelphie; du moins les cinq livres de Moïse, dont la version est plus exacte et plus fidèle que celle des autres livres; mais on n'en sait précisément ni le temps ni les auteurs. Les traductions des autres livres paraissent avoir été faites par d'autres interprètes, aussi inconnus que les premiers, et qui pouvaient vivre en différents temps; car on n'a aucune preuve qu'elles soient d'un même auteur; la diversité du style, et de la manière dont ils traduisent le même terme, font juger qu'ils sont différents entre eux. On ne sait pas non plus si c'est des interprètes ou des copistes qui viennent les renversements que l'on remarque dans le texte grec de l'Écriture, comparé au texte hébreu, et les changements que l'on a faits dans la Genèse sur l'âge des patriarches qui ont vécu avant et après le déluge, jusqu'à la tour de Babel : car ces altérations et ces additions ne paraissent nullement des effets du hasard, et elles sont en très-grand nombre, surtout dans Job, dans les Proverbes, dans les grands prophètes et dans les livres des Rois.

[« On a disputé longtemps, dit Para du Phanjas (3), et on dispute encore avec chaleur, pour décider quels ouvrages divins furent traduits par les Septante; les uns assurant qu'ils traduisirent tout l'Ancien Testament, les autres prétendant qu'ils ne traduisirent que le Pentateuque.

» Le plus probable, pour ne pas dire le plus certain, c'est que la traduction des Septante eut pour objet tous les livres hébreux de l'Ancien Testament, du moins tous ceux qui étaient alors regardés comme livres canoniques. La raison en est, en premier lieu, qu'au temps des apôtres et de Jésus-Christ il existait une ancienne version grecque de tous les livres hébreux de l'Ancien Testament, et que cette version, seule et unique (4), était généralement regardée comme l'ouvrage des Septante dans toutes ses parties indistinctement; en second lieu, que Ptolémée, dont le but général était d'enrichir sa bibliothèque rait aujourd'hui publier sous le nom de Christophe Colomb, une histoire de son voyage dans le nouveau monde : cette histoire serait supposée quant à son auteur, vraie quant à son objet. » PARA DU PHANJAS, *Philosophie de la religion*, n° 141, note.

(3) *Philosophie de la religion*, n° 141. Paris, 1774, 2 vol. Ouvrage reproduit dans la collection des *Démonstrations évangéliques* de Montrouge.

(4) « Il y avait longtemps avant les Septante une traduction grecque d'une partie de la Bible. Voyez la préface qui est à la tête de la Bible de Beyerling, Anvers, 5 vol. in-fol.; Fréret, *Défense de la chronologie*, page 264. *Leçons de l'histoire*, t. I, p. 616; Baltus, *Défense des Pères*, etc., chap. xx, Paris, in-4°, 1711, p. 614 et suiv.— On pourrait même à cet égard se dispenser de preuves; car la traduction officielle, ordonnée par Ptolémée, suppose nécessairement que ce livre était alors, je ne dis pas connu, mais célèbre. En effet, on ne peut désirer ce qu'on ne connaît pas. Quel prince a jamais pu ordonner la traduction d'un livre, et d'un tel livre, sans y être déterminé par le désir universel, fondé à son tour sur un grand intérêt excité par ce livre! » DE MAISTRE, *Soirées*, IX^e entretien, note II

de tous les livres existant dans le monde, avait un empressement égal et sans préférence pour tous les livres des Juifs; et que les désirs et vues de ce monarque auraient été visiblement très-mal remplis si les Septante, en traduisant les livres de Moïse, lui eussent caché ou n'eussent pas traduit les livres de Josué, des Juges, des Rois, d'Esdras, les ouvrages de David, de Salomon, des prophètes.

» Quoi qu'il en soit et de l'origine et de l'objet de la version des Septante, version que nous regardons comme un *ouvrage naturel*, fait de concert par des personnages éclairés qui se communiquent réciproquement leurs lumières, sur les différentes branches de leur travail, et que d'autres regardent comme un ouvrage surnaturel, fait par l'impulsion et comme sous la dictée de l'Esprit-Saint, il est certain que cette *version des livres hébreux de l'Ancien Testament* est très-ancienne et très-respectable, que les Juifs n'en ont point eu d'autre avant l'avènement du Messie, que le Messie lui-même s'en est servi lorsqu'il a cité l'Écriture, que les apôtres l'ont laissée à leurs Églises respectives comme la règle de leur foi. Il est certain que tous les saints Pères des six premiers siècles l'ont eue en grande vénération, l'ont regardée comme authentique, et l'ont employée contre les Juifs et contre les gentils; que depuis ce temps-là une foule de grands hommes du christianisme l'ont préférée même au texte hébreu, parce que, depuis l'avènement du Messie, le texte hébreu des livres saints a été altéré et corrompu en quelques endroits par les Juifs, qui n'ont pas eu la même facilité pour altérer et pour corrompre la version des Septante, trop répandue.»

Les questions qui se rattachent à cette célèbre traduction grecque des livres saints n'ont pas cessé encore d'exercer la critique des savants, sans qu'ils soient parvenus à les résoudre. Je vais rapporter ici le résultat de mes recherches sur ce sujet, déjà consignées dans mon *Histoire de l'Ancien Testament*, in-4°, liv. IX, ch. iv, n° 2, tom. II, pag. 190 et suivantes.

Ptolémée, fils de Lagus, surnommé Soter, se proposant, l'an 284 avant notre ère, de faire choix d'un successeur, consulta ses amis. L'usage désignait Céraunus, l'aîné de ses fils, qui était né d'Eurydice. Mais Ptolémée Soter préférait Ptolémée Philadelphie, premier-né d'une autre épouse nommée Bérénice. L'illustre orateur Démétrius de Phalère, exilé d'Athènes, son ingrate patrie, était alors à la cour d'Égypte; voyant le roi balancer entre ces deux fils, il employa, mais vainement, son éloquence pour le décider en

faveur de Céraunus. Soter proclama, au mois de novembre, Philadelphie son successeur; et, au mois de janvier suivant, il descendit du trône pour y placer le premier fils qu'il avait eu de Bérénice. Il mourut environ deux ans après, à la fin de l'an 282.

C'est, suivant nous, au temps qui s'écoula depuis l'abdication de Soter jusqu'à sa mort, qu'il convient de fixer enfin la date où fut faite la traduction grecque des livres sacrés des Juifs, connue et vénérée sous le titre de *version des Septante*. Nous n'ignorons pas qu'on a beaucoup écrit sur diverses questions qui se rattachent à cette version, et il nous semble que plus on a prétendu les éclaircir plus on les a embrouillées. Nous n'avons pas ici à examiner les difficultés que les critiques ont élevées sur ces questions, notamment sur l'existence d'Aristéas, un des capitaines du roi d'Égypte, auteur d'une *Histoire des septante interprètes*, sur l'époque où cette version fut faite et sur la manière dont on la fit. Quoi qu'on en ait dit, nous croyons qu'Aristéas est l'auteur de l'histoire de la version des Septante; mais nous reconnaissons que cette histoire, lorsque Josèphe s'en servit, environ trois cent cinquante ans après Aristéas, n'était plus telle que l'auteur l'avait écrite, c'est-à-dire que quelque Juif, vraisemblablement, l'avait défigurée en y ajoutant des circonstances fabuleuses. Aux suppositions et, disons-le, aux bévues qu'ont faites quelques critiques, et que d'autres ont adoptées comme choses certaines, nous opposons, non pas ce que Josèphe dit d'Aristéas et de son livre dans le deuxième chapitre du douzième livre des *Antiquités judaïques*, mais le témoignage d'Hécatee d'Abdère, qui était à la cour du roi d'Égypte (1) en même temps qu'Aristéas. Ce témoignage, qui paraît avoir échappé à ces critiques, est d'autant plus important et décisif, que Josèphe, dans un autre ouvrage, l'invoque pour prouver tout autre chose que l'existence d'Aristéas. Josèphe, réfutant les calomnies d'Appion, établit qu'Alexandre et ses successeurs en Égypte se sont plus à favoriser singulièrement les Juifs à cause de leur valeur et de leur fidélité. Après avoir prouvé, par un passage d'Hécatee que Ptolémée Soter les estimait et avait en eux une grande confiance, il passe à son successeur, et, continuant de citer cet historien, il dit : « Ptolémée Philadelphie ne mit pas seulement en liberté tous ceux de notre nation qui étaient captifs en son pays, mais il leur donna à diverses fois de grandes sommes; et, ce qui est plus considérable, il eut un tel désir de connaître nos lois et nos saintes Écritures (2), qu'il envoya chercher (en Judée) les personnes capables de

(1) Josèphe, *Contre Appion*, liv. I, chap. viii. — Hécatee l'Abalérite, dit Josèphe au même endroit, n'était pas seulement un grand philosophe, mais encore un grand homme d'État. Il avait fait un personnage considérable à la cour d'Alexandre le Grand, et jouissait du même crédit à celle de Ptolémée. Sa recommandation ne contribua pas peu à faire obtenir aux Juifs les faveurs que ce prince leur accorda. Instruit et convaincu par les entretiens d'Ézéchias (prêtre juif), Hécatee composa une histoire de la nation juive depuis Abraham jusqu'à son temps. Cette histoire

contenait sans doute des faits et des détails qui ne se trouvent ni dans celle de Josèphe ni dans les livres saints. Malheureusement l'ouvrage d'Hécatee est perdu, il ne nous en reste que les passages cités par Josèphe.

(2) *Et nos saintes Écritures*. Ceux qui d'entre les critiques prétendent que les Septante interprètes ne traduisent que les lois juives ignoraient donc aussi le passage que nous citons? — Voyez HISTOIRE, la citation empruntée de M. Dureau de la Malle.

les lui interpréter et de les traduire. Ceux qu'il chargea du soin de les lui amener n'étaient pas de peu de mérite : ce furent *Démétrius de Phalère*, qui passait pour le plus savant homme de son siècle (1), André et *Aristéas*, capitaines de ses gardes. » Voilà ce qui, en substance, est tiré de l'historien Hécatée. Josèphe ajoute : « Or ce prince aurait-il pu désirer avec tant d'ardeur être instruit de nos lois et de nos coutumes s'il eût méprisé ceux qui les observaient, et s'il ne les eût au contraire fort estimés (2)? »

Josèphe raisonnait ainsi contre un homme et devant un public qui connaissaient les ouvrages d'Aristéas et d'Hécatée; nulle contradiction, que nous sachions, ne s'est élevée parmi les anciens contre l'authenticité de ces ouvrages, dont l'un, celui d'Hécatée, est perdu, et dont l'autre, celui d'Aristéas, nous a été transmis chargé de contes qu'une critique éclairée peut élaguer. En vain des auteurs modernes, protestants et catholiques, ont-ils révoqué en doute l'existence d'Aristéas, ou prétendu que son histoire n'était qu'une pièce supposée dont le fonds même était très-incertain, il n'y a rien de fondé, rien de raisonnable à objecter contre le récit d'Hécatée.

Rien de plus facile à fixer que l'époque où fut faite la traduction grecque des livres saints, parce que rien de plus aisé à concilier que les particularités qui se rattachent à cette question et que l'on a jugées incompatibles. M. Champollion-Figeac (3) semble reconnaître pour moins incertaine la date donnée par les Samaritains dans leur Chronique d'*Aboul-Phatach*, qui indique la dixième année du règne de Philadelphie comme étant celle où se fit cette traduction. Nous ne saurions dire pourquoi le savant chronologiste a préféré cette date, si ce n'est parce qu'elle est positivement déterminée par la Chronique samaritaine; mais la jalousie des Samaritains contre les Juifs et leur usage de s'attribuer à eux-mêmes toutes les choses avantageuses dont leurs frères de Juda étaient l'objet, suffirent pour nous empêcher d'admettre la date qu'ils ont marquée dans leur Chronique, d'autant plus que les récits d'Aristéas et d'Hécatée nous en indiquent une autre, qui est confirmée par des témoignages que nous allons faire connaître.

« Puisque, au rapport de Plutarque (*Apothegmata regum*, II, pag. 189), Démétrius de Phalère engagea Ptolémée Soter à recueillir les livres de législation connus chez divers peuples et dans diverses contrées, ceux des Juifs ne purent pas être oubliés (4). » Un jour,

(1) « Un des plus grands hommes de cette ville, banni injustement de sa patrie (d'Athènes, qu'il avait gouvernée avec sagesse et modération pendant dix ans, et qui, disent Strabon, Diodore de Sicile et Plutarque, ne fut jamais plus heureuse que sous son administration), se retira à Alexandrie auprès du roi Ptolémée; et comme il avait été disciple de Théophraste, et qu'il excellait dans la philosophie, il composa de beaux ouvrages dans le malheur de son exil, non pour sa propre utilité, puisqu'il n'espérait plus rien, mais parce que la culture de l'esprit était pour lui une espèce de nourriture. » Cicéron, *De Finibus boni et mali*, liv. V, chap. xix. — Dom Calmet, dans sa *Dissertation sur la version des Septante*, indique à faux ce passage, entre

dit Aristéas, Ptolémée Philadelphie demanda à Démétrius de Phalère combien il y avait déjà de livres dans sa bibliothèque. Démétrius, lui ayant répondu, ajouta que les livres des Juifs, qui traitaient des lois et des coutumes de ce peuple, méritaient bien aussi d'y avoir leur place. Saint Irénée (*Contra hæreses*, l. III, c. XXI) dit que ces livres furent traduits sous Ptolémée Soter; et saint Clément d'Alexandrie (*Stromat.*) rapporte que, suivant les uns, cette traduction fut faite sous Soter, et, suivant les autres, sous Philadelphie. Tout cela est vrai. Le prêtre juif Ezéchias avait donné aux savants grecs dans ses entretiens avec eux, le désir de connaître les livres juifs (5). Démétrius de Phalère ne trouvait pas à Alexandrie des Juifs assez capables, assez versés dans les saintes lettres, ou lui offrant assez de garanties pour qu'il fût certain d'enrichir la bibliothèque du roi d'Égypte d'une traduction exacte des livres hébreux. Plutarque ne dit pas que Démétrius ait engagé Soter de se procurer, non pas ces livres, car les Juifs d'Alexandrie en avaient sans doute, mais des hommes compétents pour les traduire. La difficulté d'avoir ces traducteurs subsista jusqu'à la fin du règne de Soter, époque assez rapprochée de celle de la fondation de la bibliothèque; mais lorsque Philadelphie demanda compte à Démétrius de l'état de cette bibliothèque, il le chargea de prendre les mesures nécessaires pour l'enrichir enfin des livres juifs, sans s'effrayer des dépenses qu'elles nécessiteraient. Alors Démétrius présenta un rapport à Philadelphie. Celui-ci, ayant approuvé ce rapport, écrivit à Eléazar, qui remplissait les fonctions de souverain pontife pour son neveu Onias II, fils de Simon le Juste. Aristéas et André, chargés de remettre cette lettre avec de riches présents, remplirent avec succès leur mission. Eléazar, déférant aux désirs de Philadelphie, choisit dans les tribus soixante et dix ou soixante-douze Juifs vénérables par leur âge, possédant la science des Écritures et la connaissance de la langue grecque comme de la langue hébraïque. Ces soixante et dix savants, porteurs d'un exemplaire authentique et magnifique des livres divins, d'une lettre et de présents pour le roi d'Égypte, vinrent à Alexandrie avec les ambassadeurs de Philadelphie; ils traduisirent en grec soit seulement les livres de Moïse, soit encore, comme nous sommes portés à le croire, les autres livres saints. Cette version est dite des *Septante*, parce qu'elle fut faite par ces *soixante et dix* Juifs.

autres, desquels il se prévaut pour faire voir que Démétrius, exilé par Philadelphie, ne fut point employé par ce prince, comme le dit Aristéas, pour lui procurer la traduction des livres sacrés. Mais il est évident que dom Calmet confond les deux exils de Démétrius.

(2) Josèphe, *Contre Apion*, liv. II, chap. II. Nous avons cité tout ce passage afin que le lecteur apprécie tout le poids du témoignage d'Hécatée.

(3) *Annales des Lagides*, chap. V.

(4) Champollion-Figeac, *ibidem*.

(5) Voyez notre *Histoire de l'Ancien Testament*, tome II, page 175, col. 2.

Il n'est pas possible de savoir comment ils se distribuèrent et exécutèrent ce travail (1), ni de juger combien de temps ils y employèrent. Mais on conçoit que ce temps ne dut pas être fort long, en admettant même qu'ils eussent traduit tous les livres de l'Ancien Testament, ce qui nous paraît peu susceptible d'être contesté. Les livres historiques ou prophétiques et les livres moraux, méritaient sans doute aux yeux des Grecs l'honneur d'être placés dans la bibliothèque du roi d'Égypte bien plus que les livres purement littéraires qu'ils y admettaient. Ainsi cette traduction fut faite après l'avènement de Philadelphie au trône, à la demande et par les soins de Démétrius de Phalère, mais avant la mort de Soter, et, par conséquent, avant l'exil de Démétrius. Ceux qui disent qu'elle fut faite sous Soter le font régner jusqu'à l'époque de sa mort. Voilà toute leur erreur; et cette erreur nous sert à fixer l'époque où se fit cette traduction. Puisque Soter vivait et que Philadelphie régnait, on comprend qu'on a pu dire avec la même vérité, quoique ce ne fût pas avec la même précision, que la traduction des livres saints par les Septante fut faite et sous Soter et sous Philadelphie, c'est-à-dire dans l'espace de temps qui s'écoula depuis l'abdication publique et définitive de Soter, qui eut lieu au mois de janvier 4681 (2) (ou 283 avant notre ère) jusqu'à sa mort, qui arriva à la fin de 4682 (ou 282 avant notre ère). Une autre raison, plus décisive peut-être, nous indique la même époque. Puisque la traduction des Septante fut faite par les soins de Démétrius de Phalère, sous Philadelphie, et qu'il fut exilé fort peu de temps après la mort de Soter, il s'ensuit évidemment qu'elle fut faite avant son exil, c'est-à-dire dans les deux années (moins quelques jours) qui se passèrent depuis l'abdication de Soter jusqu'à sa mort. Mais qui croira, objecte-t-on, que Philadelphie ait chargé Démétrius de diriger cette grande entreprise, sachant qu'il avait fait tous ses efforts pour le priver de la royauté? Tous ceux qui croient qu'il ne se vengea de lui qu'après la mort de son père. Démétrius aimait beaucoup les livres, et Soter l'avait nommé son bibliothécaire; ce poste lui fut conservé tant que vécut celui qui le lui avait confié.]

SEPTRE, *sceptrum*. Voyez SCEPTRE.

SEPULCRE. Les Hébreux ont toujours eu un grand soin de la sépulture des morts. La plupart de leurs sépulcres étaient creusés dans le roc, par exemple, celui qu'Abraham acheta pour y mettre Sara (a), ceux des rois de Juda et d'Israël, et celui où notre Sauveur fut mis au mont Calvaire. Quelquefois aussi ils étaient en pleine terre et ordinairement hors des villes, dans des cimetières destinés pour cela. Voyez les figures [dans l'Atlas

(a) Genes. xxiii, 4, 6.

(b) Matth. xxiii, 27.

(c) Luc. xi, 44.

(d) Genes. xxiii.

(e) Jud. 9.

(f) OEcum. in Ep. Judæ, ex antiquor. traditione. Glycas parte II, Annal., etc.

(g) Philo, de Vita Mos., ad fin. Epiphanius, hæres. 9 et

de notre Cours complet d'Écriture sainte, planche 64 et suivantes]. Pour l'ordinaire, on mettait quelque pierre taillée ou autre chose par-dessus le tombeau, pour avertir qu'il y avait là une sépulture, afin d'avertir les passants de n'en point approcher, de peur de se souiller.

Jésus-Christ, dans l'Évangile (b), dit que les pharisiens étaient semblables à des sépulcres blanchis, qui paraissent beaux au dehors, et qui sont remplis de pourriture au dedans. Lightfoot montre que tous les ans, au 15 février, on avait soin de les reblanchir de nouveau. Dans un autre endroit (c), le Sauveur compare les pharisiens à des sépulcres cachés, sur lesquels on passe sans savoir que ce sont des endroits impurs; ce qui fait qu'on contracte une souillure inconnue et involontaire. Nous avons parlé des sépulcres des Juifs dans notre Dissertation sur leurs funérailles. On peut voir aussi le livre de Jean Nicolaï, de *Sepulcris Judæorum*; et pour les modernes, Léon de Modène, *Cérémonies des Juifs*, parties v et viii, et Buxtorf, *Synagog. Judæorum*, c. xxxv.

SEPULCRES DE CONCUPISCENCE. Voyez ci-devant *Kibroth-hattaavah* ou *Kibrothaba*.

SEPULCRE DE RACHEL. Nous en avons donné la description sous l'article de RACHEL.

SEPULCRE D'ABSALON, ou la main d'Absalon, ou le monument d'Absalon. On le montre aujourd'hui à l'orient de Jérusalem. Voyez l'article ABSALON.

SEPULCRE DE SARA. Abraham ne possédant pas un pouce de terre dans la terre de Chanaan, s'adressa aux enfants de Heth, qui habitaient à Hébron, et les pria de lui vendre le sépulcre qui était dans le champ d'Ephron, fils de Séhor (d). Il l'acheta quatre cents sicles de bon argent, et y enterra Sara. La Vulgate appelle le lieu où elle fut enterrée une caverne double, *speluncam duplicem*, soit à cause qu'elle comprenait deux chambres creusées dans le roc, ou parce qu'il y avait deux tombeaux dans la même caverne. Le texte hébreu la nomme caverne de *Macphela*. On peut voir MACPHELA.

SEPULCRE DE MOÏSE. Après la mort de ce fameux législateur, l'archange saint Michel eut une dispute avec le démon, au sujet de son corps (e). Mais quel était le sujet de cette contestation? C'est de quoi on dispute depuis longtemps. Les uns (f) ont cru que le démon s'opposait à la sépulture de Moïse, soutenant qu'il n'était pas digne de cet honneur, ayant injustement tué un Égyptien dans l'Égypte. D'autres (g) ont soutenu que Moïse avait été enterré par la main des anges, et cela à l'insu des Hébreux, de peur que ceux-ci ne voulussent, après sa mort, lui rendre des honneurs divins.

D'autres (h) enfin prétendent que le dé-

84, etc.

(h) Ambrosiast. in Galat. iii.

(1) Quelques-unes des fables qu'on lit à cet égard dans Aristéas et ceux qui l'ont copié se trouvent dans le récit du quatrième livre des *Machabées*, chap. II, qui offre quelques différences avec celui d'Aristéas.

(2) Nous suivons ici la chronologie de l'Art de vérifier les dates.

mon vouait qu'on l'enterrât en public et en solennité, afin que le peuple en prît occasion de fréquenter son tombeau comme celui d'un Dieu. Il y en a qui croient (a) qu'il n'est pas mort comme les autres hommes, mais qu'il a été enlevé du monde et transporté dans le paradis terrestre. Saint Clément d'Alexandrie (b) et Evode, dans saint Augustin (c), disent qu'après la mort de Moïse, on vit deux corps de ce législateur, l'un qui devait être mis dans le tombeau, et l'autre qui devait demeurer avec l'ange qui le conduisait.

Cédren (d) raconte que le tombeau de Moïse est toujours couvert d'un nuage éclatant qui le cache aux yeux des hommes et qui empêche qu'on n'en puisse approcher. Le texte du Deutéronome (e) dit précisément que nul homme jusqu'ici n'a connu le lieu de sa sépulture. Toutefois on raconte qu'en 1655 (f), au mois d'octobre, des pasteurs maronites, paissant leurs chèvres dans les montagnes de Nébo et d'Abarim, s'aperçurent que de temps en temps quelques-unes de leurs chèvres s'éloignaient du troupeau de deux ou trois jours de chemin, et qu'à leur retour elles étaient comme embaumées d'une odeur excellente. Pour approfondir la cause d'un effet si extraordinaire, ils suivirent leurs chèvres, et arrivèrent à des précipices d'une profondeur prodigieuse, au milieu desquels ils aperçurent une petite vallée, mais fort agréable, à laquelle on ne pouvait arriver qu'à travers quantité de rochers que des tremblements de terre avaient apparemment détachés des montagnes voisines.

Ils s'y rendirent avec assez de peine, et y trouvèrent un caveau creusé dans la roche vive, avec une inscription assez courte qu'ils ne purent déchiffrer. Toute la caverne exhalait une odeur admirable; les pasteurs en rapportèrent leurs habits tout parfumés. La chose fut bientôt rapportée à Mataxat, patriarche des Maronites, qui demeurait au mont Liban, dans le monastère de *Canobéon Kadischa Mariam*. L'odeur de leurs habits donnait un grand poids à tout ce qu'ils racontaient.

Le patriarche y envoya deux de ses prêtres, gens d'une sagesse et d'une prudence éprouvées, et en particulier Aben-Useph, recommandable par sa grande capacité. Ils trouvèrent le monument comme on le leur avait annoncé, et y lurent cette inscription : *Moïse, serviteur de Dieu*. Le patriarche, transporté de joie, va trouver *Morat*, bacha de Damas, et lui demande la garde du tombeau. Les Grecs, les Arméniens, les Juifs, les Franciscains, informés de cette aventure, se remuèrent et répandirent beaucoup d'argent pour avoir, à l'exclusion les uns des autres, la garde de ce précieux tombeau;

les Juifs surtout mirent tout en œuvre pour se la faire adjudger. Ils remontraient que cela les regardait plus qu'aucun autre, puisque Moïse était leur législateur. On flattait déjà les Ottomans de la gloire qu'ils avaient d'être les dépositaires des sépultures de Jésus-Christ à Jérusalem, de Moïse au mont Nébo, et de Mahomet à la Mecque.

Hornius ajoute que les jésuites, pour éluder les espérances et pour rendre inutiles les poursuites de tous les prétendants, obtinrent des Turcs que le tombeau et les avenues qui y conduisaient seraient fermées, et qu'on ferait défense, sous peine de la vie, à qui que ce fût, d'y aller. Ainsi le bacha Morat envoya ordre au sania de Jérusalem et de Saphet de faire boucher le tombeau et la caverne. Mais ce n'était pas là la vue de ceux qui avaient sollicité cet ordre. Leur dessein était d'enlever eux-mêmes le corps du tombeau, et de le transporter en Europe. En effet ils prirent avec eux les Druses du mont Liban, et allèrent clandestinement ouvrir le sépulcre; mais ils n'y trouvèrent rien. Toutefois, comme ils voulaient au moins arracher quelques pierres de ce tombeau, le sania de Jérusalem, averti de leur entreprise, envoya du monde qui les dissipa et les maltraita.

Cet événement fit grand bruit à la cour de Constantinople, et les savants furent partagés sur le jugement qu'on devait porter de cette découverte. Un savant Juif, nommé Jéchonias, fils de Gad, demeurant à Saphet, composa un livre pour faire voir que ce n'était point le sépulcre de Moïse législateur des Hébreux, mais d'un autre Moïse plus récent de plusieurs siècles. Ainsi s'évanouit l'espérance dont on s'était flatté à cette occasion. C'est ce que nous raconte Hornius. Mais Bartolucci (g), qui a examiné de près toute cette histoire, en fait voir la fausseté, ou du moins la rend fort suspecte par trois remarques. La première : le Juif Jéchonias, fils de Gad, est inconnu et paraît inventé à plaisir; 2^e le patriarche des Maronites qui vivait en 1655 ne s'appelait pas *Mataxat*, mais *Jean*, auquel succéda *Georges Besbebel*; 3^e le bacha de Damas d'alors s'appelait *Beschis*, et non pas *Morat*.

SÉPULCRE D'ELISÉE. Il nous est connu par une circonstance très-remarquable. L'année même de la mort et de la sépulture de ce prophète (h), quelques coureurs moabites étant venus faire des courses sur les terres d'Israel, il arriva que les Israélites, qui portaient en terre un homme, le jetèrent précipitamment dans le tombeau du prophète, pour s'enfuir; mais le cadavre n'eut pas plutôt touché le corps mort d'Elisée, qu'il ressuscita et se leva sur ses pieds. On n'est pas d'accord sur le lieu où était le tombeau

(a) Clem. Alex. l. I Stromat. Hilar. in Matth. xx. Vide et Ambros. in lib. I de Cain. et Abel. c. II, et Hieron. in Amos viii.

(b) Clem. Alex. l. VI Strom.

(c) Evod. Epist. ad Aug., ep. 259 inter Augustin.

(d) Cedren. Hist. l. I.

(e) Dent. xxxiv, 6.

(f) Vide Horn. Hist. Eccles. sæcul. xvii, art. 51.

(g) Bartolucci Bibl. Rabbinc. l. III, p. 950. Voyez l'Hist. des Juifs, par M. Basnage, tom. IV, lib. VI, cap. xvii, édit. de Paris.

(h) IV Reg. xiii, 20, 21.

de ce prophète. Saint Jérôme (a) et plusieurs autres après lui ont écrit qu'il était à Samarie ou aux environs; et on fonde ce sentiment sur ce que probablement il mourut à Samarie, et on présume qu'il y fut aussi enterré. D'autres veulent qu'il ait été enterré à Abel-Meula, sa patrie; d'autres, au mont Carmel. *Voyez* l'article d'ELISÉE.

SÉPULCRE DE DAVID. NOUS en avons déjà parlé sous le nom de DAVID, comme aussi des richesses qu'on dit y avoir été enfermées (1).

Voici la description qu'en donnent des voyageurs exacts (b). C'est un édifice superbe qui est aujourd'hui hors des murs de Jérusalem, mais qui apparemment était autrefois enfermé dans l'enceinte de la ville. On entre premièrement dans une grande cour d'environ six vingts pieds en carré, taillée et aplanie dans le rocher, qui est de marbre. A main gauche est une galerie taillée de même dans le roc, aussi bien que les colonnes qui la soutiennent; au bout de la galerie il y a une petite ouverture par où l'on passe le ventre à terre pour entrer dans une grande chambre d'environ vingt-quatre pieds en carré, autour de laquelle il y a d'autres chambres plus petites qui vont de l'une dans l'autre avec des portes de pierre qui y donnent entrée. Le toit, les portes comme le reste, leurs pivots, leurs montants, leurs montures, leur chambranle, sont du même rocher, ce qu'on regarde à bon droit comme une merveille; car les portes n'ont jamais été déplacées ni apportées d'ailleurs; elles ont été travaillées avant les chambres, et elles tiennent encore au même rocher dans lequel elles ont été travaillées. Aux côtés des petites chambres dont on a parlé, il y a plusieurs niches dans lesquelles les corps des rois étaient déposés dans des cercueils de pierre. Cet ouvrage est peut-être l'unique vrai reste de l'ancienne Jérusalem.

SÉPULCRE DE DANIEL, D'ÉZÉCHIEL, etc. *Voyez* les titres de ces personnes.

SÉPULCRE DES MACHABÉES, à Modin. *Voyez* la fin de l'article de JONATHAS Asmonéen.

SÉPULCRE DES ROIS DE JUDA. *Voyez* l'article de DAVID, et ci-devant **SÉPULCRE de David.**

[*Voyez* aussi ROIS (Sépulcres des).

« Trois tombeaux sont placés dans la vallée de Josaphat, dit M. le duc de Raguse (*Voyage*, etc., tom. III); ce sont ceux d'Absalom, fils de David, de Josaphat, roi de Juda, et de Zacharie. Ces monuments, d'une construction singulière, sont taillés dans le roc avec tous leurs ornements, colonnes, pilastres et architraves. Le style en est grave et digne de leur destination. Ils décorent convenablement cette triste vallée, et reçoivent des lieux environnants un encadrement qui les embellit. » *Pag.* 45.

« Le sépulcre des rois est situé à cinquante

pas des murs de la ville. L'excavation par laquelle on y entre ressemble à l'ouverture d'une ancienne carrière abandonnée; des constructions en ont régularisé la surface. La porte, d'ordre dorique, est taillée dans le roc. Une frise, d'une exécution très-soignée, et d'une composition bizarre, qui semblerait représenter un triomphe de Bacchus, l'orne dans sa partie supérieure et dans celles latérales. Un corridor en pente, où l'on ne pénètre plus aujourd'hui qu'en rampant et avec difficulté, conduit à trois grandes salles taillées aussi dans le roc. Trente chambres sépulcrales, disposées symétriquement, ont été l'objet d'un grand travail. Elles étaient toutes fermées par des portes en pierre, roulant sur des pivots également en pierre; on en voit encore plusieurs qui sont renversées, mais à peu près intactes, et on reconnaît la manière dont elles étaient placées. Ce genre de monument appartient à l'antiquité la plus reculée. Il rappelle ceux de la haute Egypte et de la Nubie; mais la nature des ornements démontre que celui-ci est de l'époque romaine: c'est une imitation d'ouvrages beaucoup plus anciens, quant à l'idée principale, mais qui porte le cachet du temps où elle a été exécutée.

« C'est une grande question que de savoir qui a occupé ces tombeaux et à qui ils ont été destinés. M. de Châteaubriand l'a traitée dans son *Itinéraire*. Il démontre qu'ils furent construits par Hérode le Tétrarque pour lui et sa famille, et que la plupart de ces chambres sépulcrales ne furent jamais remplies. Alors, comme à présent, il y avait des grandeurs passagères; et des tombeaux promis et élevés ne recevaient pas les cendres qui devaient les occuper. » *Pag.* 53-55.

Voyez SÉPULTURE.]

SÉPULCRE ou TOMBEAU DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, sur le mont Calvaire, au nord et au couchant de Jérusalem, est creusé dans le roc vif, comme l'Évangile (c) nous l'apprend. C'est une espèce de petite chambre presque carrée par dedans, haute de huit pieds un pouce depuis le bas jusqu'à la voûte, longue de six pieds un pouce, et de quinze pieds dix pouces de large. La porte qui regarde l'orient n'a que quatre pieds de haut sur deux pieds et quatre pouces de large. Cette porte se fermait par une pierre du même roc que celle du tombeau; et c'est sur cette pierre que les princes des prêtres appliquèrent leur sceau, et que les saintes femmes craignaient de ne pouvoir renverser (d): *Quis revolvat nobis lapidem ab ostio monumenti?* Enfin c'est sur cette même pierre que l'ange s'assit après que Jésus-Christ fut sorti du tombeau (e). Le lieu où le corps de notre Sauveur fut placé occupe tout un côté de cette grotte: c'est une pierre élevée de terre de deux pieds quatre pouces, longue de cinq

(a) Hieron. in Epitaph. Paulæ. Epiphani. seu alius, Vita Prophet. Isidor. Doroth. alii.

(b) Thévenot, Voyages, part. 1, t. II, c. XL. Maundrel, Voyage d'Alep à Jérusalem.

(c) Joan. XIX, 41.

(d) Marc. XVI, 5.

(e) Matth. XXVIII, 2.

(1) « Autrefois Jérusalem comprenait toute la montagne de Sion; à présent une partie est dans l'enceinte des murs, l'autre est extérieure: cette dernière est plus élevée, et c'est là qu'est le tombeau de David. » M. le duc de Raguse, Voyage, etc., tom. III, pag. 51.

pieds onze pouces, et large de deux pieds huit pouces, posée en long d'orient en occident. Elle subsiste encore aujourd'hui, mais toute incrustée d'un marbre blanc. On peut voir le *Voyage* de Paul Lucas dans l'Asie Mineure, tom. II, pag. 12 et suiv. Il a visité plusieurs fois ce saint lieu, et en fait une description exacte, tel qu'il est aujourd'hui. — [Voyez l'article suivant, et la *Correspondance d'Orient*, tom. IV.]

SÉPULCRE (*Eglise du Saint-*) ou de la *Résurrection*. « Les prophéties étaient accomplies : il ne restait plus à Jérusalem pierre sur pierre. Mais dans l'enceinte déserte on visitait encore un tombeau creusé dans le roc, tombeau d'un Dieu sauveur, resté vide par le miracle de la résurrection. Il y avait là une montagne où le sang du Christ avait coulé, où le mystère de la rédemption s'était consommé. Le sépulcre de Jésus et le Calvaire devaient naturellement devenir les principaux objets de la vénération et de l'amour des chrétiens ; la Judée était, à leurs yeux, la terre la plus sainte de l'univers. Aussi, dès les premiers temps de l'Eglise, les fidèles y venaient adorer les traces du Sauveur. Les faux dieux s'étaient montrés à la suite de l'empereur Elie-Adrien, dans la cité où leur puissance avait été vaincue : Jupiter avait pris possession du Golgotha ; Adonis et Vénus étaient adorés à Bethléem. Mais le règne profanateur de cette mythologie expirante devait bientôt passer ; la piété de Constantin fit disparaître ces images qui attristaient l'œil des chrétiens ; la ville sacrée, qui, tour à tour détruite et rebâtie par Elie-Adrien, avait porté le nom d'*Ælia Capitolina*, reprit son premier nom de Jérusalem ; un temple enferma le tombeau du Rédempteur et quelques-uns des principaux lieux de la passion (1) ; Constantin célébra la trente et unième année de son règne par l'inauguration de cette église, et des milliers de chrétiens se rendirent à cette solennité, où le savant évêque Eusèbe prononça un discours rempli de la gloire de Jésus-Christ.

» Lorsque l'empereur Julien, pour affaiblir l'autorité des prophéties, entreprit de rebâtir le temple des Juifs, on raconta les prodiges par lesquels Dieu avait confondu ses desseins, et Jérusalem, devenue plus chère encore aux disciples de Jésus-Christ,

(1) « Aujourd'hui le *Calvaire*, le *saint Sépulcre*, le *lieu de l'Invention de la Croix*, et plusieurs autres également révévés, sont enfermés dans la magnifique église de la *Résurrection* ou du *Saint-Sépulcre* ; aussi cette vaste basilique présente-t-elle dans sa construction une forme très-irrégulière. Cependant on y reconnaît la figure d'une croix de 20 pas de largeur sur 70 de longueur. Elle est surmontée de trois dômes qui lui donnent l'apparence de trois églises distinctes. Celui qui couvre le saint Sépulcre et la nef de l'église a 50 pas de diamètre, et est ouvert par le haut comme la rotonde de Rome. Cette coupole est appuyée sur 36 pilastres séparés par une arcade qui forme une tribune circulaire partagée entre les diverses communions admises dans la basilique. Autrefois on entrait dans l'église par trois portes, aujourd'hui, il n'y en a plus qu'une seule qui soit ouverte, et encore les Turcs en gardent-ils soigneusement l'entrée. Personne ne peut y pénétrer, même les moines qui desservent le temple, sans acquitter le paiement qu'il a plu aux Turcs d'imposer. La pierre d'onction sur laquelle le corps de Jésus-Christ fut oint de myrrhe et d'aloès avant que d'être mis dans le

voyait accourir tous les ans de nouveaux fidèles pour y adorer la divinité de l'Évangile. Parmi les pèlerins de ces temps reculés, l'histoire ne peut oublier les noms de saint Porphyre et de saint Jérôme. Le premier abandonna, à l'âge de vingt ans, Thessalonique, sa patrie, passa plusieurs années dans les solitudes de la Thébàide, et se rendit dans la Palestine ; après s'être longtemps condamné à la vie la plus humble et la plus grossière, il devint évêque de Gaza. Le second, accompagné de son ami Eusèbe de Crémone, quitta l'Italie, parcourut l'Égypte, visita plusieurs fois Jérusalem, et résolut de terminer ses jours à Bethléem. Paula et sa fille Eustochie, de l'illustre famille des Gracques, unies à Jérôme par une sainte amitié, renoncèrent à Rome, aux joies de la vie, aux grandeurs humaines pour embrasser la pauvreté de Jésus-Christ, et pour vivre et mourir à côté de la crèche. Saint Jérôme nous apprend que les pèlerins arrivaient alors en foule dans la Judée, et qu'autour du saint tombeau on entendait célébrer, dans des langues diverses, les louanges du fils de Dieu. En ce temps-là le monde était plein de révolutions et de malheurs : le vieil empire romain croulait sous les coups des barbares, l'ancien monde tombait comme tombe toute chose dont le destin est achevé ; un grand malaise avait saisi les âmes au milieu de ces calamités et de ces ruines ; on se dirigeait vers le lieu où s'était levée une foi nouvelle ; l'espérance était alors au désert, et c'est là qu'on allait la chercher. Ainsi avaient fait Jérôme et d'autres enfants de l'Occident. Jérôme ne se borna point à un simple pèlerinage, car Rome, avec sa civilisation corrompue et son éternité qui allait finir, n'avait rien qui pût remplir son cœur ; il se fit habitant de la Judée ; il resta là pour veiller au besoin des pieux voyageurs et des pauvres chrétiens du pays ; il resta dans sa chère Bethléem pour se livrer à une étude profonde des livres saints et pour composer, sous le cilice et la robe grossière, tant d'admirables commentaires, oracles de l'Eglise latine ; et aujourd'hui le voyageur qui descend dans l'étable de Bethléem salué, en passant, les trois tombeaux de saint Jérôme, de Paula et d'Eustochie....

» Vers la fin du quatrième siècle, les pèle-

sépulcre est le premier objet que l'on y rencontre. Elle est couverte de marbre blanc, entourée d'une balustrade en fer, et au-dessus, huit lampes sont continuellement allumées. A 50 pas de là, et au milieu du grand dôme, est la chapelle du Saint-Sépulcre. Cette chapelle, de forme carrée, est construite en marbre, éclairée par des lampes d'une grande richesse, et recouverte en entier d'une tenture en velours. Le sépulcre lui-même est en marbre et assez bas, il a sept pieds de longueur sur deux et demi de largeur. Un escalier de 22 marches conduit de l'église à une autre chapelle construite sur le haut du Calvaire, qui est assez peu élevé cependant pour avoir pu être enclos dans l'église elle-même ; cette chapelle, qui est revêtue de marbre en dedans, est séparée en deux par une arcade. La partie qui regarde le nord est l'endroit où Jésus-Christ fut attaché à la croix : il y a toujours 52 lampes ardentes entretenues dans ce lieu ; celle du midi est la partie de la montagne où fut plantée la sainte croix. Là aussi 50 lampes brûlent constamment. Le couvent des pères de la Terre-Sainte est à 400 pas de l'église. » BARBIÉ DU BOGAGE.

rinages à Jérusalem se multipliaient sans cesse ; mais la piété n'était pas toujours leur invariable règle... Dans les premières années du cinquième siècle, nous trouvons sur les chemins de Jérusalem l'impératrice Eudoxie, épouse de Théodose le Jeune. L'histoire a vanté son esprit et sa piété. A son retour à Constantinople, des chagrins et des inimitiés domestiques lui firent sentir le néant des grandeurs humaines ; elle reprit alors le chemin de la Palestine, où elle termina sa vie au milieu des exercices de la dévotion. Vers le même temps, le barbare Genséric s'empara de Carthage et des villes chrétiennes de l'Afrique. La plupart des habitants, chassés de leurs demeures, se dispersèrent en différentes contrées de l'Asie et de l'Occident ; un grand nombre alla chercher un asile dans la terre sainte. Lorsque l'Afrique fut reconquise par Bélisaire, on trouva parmi les dépouilles des barbares les ornements du temple de Salomon enlevés par Titus. Ces précieuses dépouilles, que les destinées de la guerre avaient transportées à Rome, puis à Carthage, furent portées à Constantinople, ensuite à Jérusalem, où elles ajoutèrent à la splendeur de l'Eglise du Saint-Sépulcre. Ainsi les guerres, les révolutions, les revers du monde chrétien contribuaient à augmenter l'éclat de la ville de Jésus-Christ.

» Au milieu des premières conquêtes des Sarrasins, leurs regards s'étaient d'abord portés sur Jérusalem. Selon la foi des musulmans, Mahomet avait honoré de sa présence la ville de David et de Salomon ; c'est de là qu'il était parti pour monter au ciel dans son voyage nocturne. Les Sarrasins regardaient Jérusalem comme la maison de Dieu, comme la ville des saints et des miracles (1). Deux lieutenants d'Omar, Amrou et Serdjyl, assiégèrent la ville sacrée, qui se défendit courageusement pendant quatre mois ; chaque jour les Sarrasins livraient des assauts, en répétant ces paroles du Coran : *Entrons dans la terre sainte que Dieu nous a promise*. Les chrétiens, dans leur longue résistance, espéraient des secours d'Héraclius ; mais l'empereur de Byzance n'osa rien entreprendre pour sauver Jérusalem. Le calife Omar vint lui-même dans la Palestine pour recevoir les clefs et la soumission de la ville conquise. Les chrétiens eurent la douleur de voir l'église du Saint-Sépulcre profanée par la présence du chef des infidèles. Le patriarche Sophronius, qui accompagna le calife, ne put s'empêcher de répéter ces mots de Daniel : *L'abomination de la désolation est dans le saint lieu*. Omar avait laissé aux habitants une sorte de liberté religieuse, mais la pompe des cérémonies leur avait été interdite : les fidèles cachaient leurs croix et leurs livres sacrés, la cloche n'appelait plus à la prière. Jérusalem était remplie de deuil. Une grande et magnifique mosquée, que le voyageur retrouve encore aujourd'hui, fut bâtie par le calife à la place où s'était élevé le temple de Salomon. L'aspect de l'édifice consacré au culte des infidèles ajoutait à l'affliction des

chrétiens. L'histoire rapporte que le patriarche Sophronius ne put supporter la vue de ces profanations, et qu'il mourut de désespoir.

» L'invasion musulmane n'avait point arrêté les pèlerinages. Vers le commencement du huitième siècle, un évêque des Gaules, saint Arculphe, passa les mers et resta neuf mois à Jérusalem ; le récit de son pèlerinage, rédigé par l'abbé d'un monastère des îles Britanniques, renferme beaucoup de détails sur les lieux saints...

» Vingt ou trente ans après le pèlerinage d'Arculphe, nous voyons arriver en Syrie un autre évêque, Guillebaut, du pays saxon, dont les courses aux lieux saints nous ont été racontées par une religieuse de sa famille.

» Arculphe avait vu douze lampes veillant dans l'intérieur du saint tombeau ; Guillebaut en trouva quinze. Au temps d'Arculphe, un pont jeté sur le Jourdain, à l'endroit où le Christ fut baptisé, aidait les pèlerins qui se baignaient dans les eaux sacrées ; Guillebaut ne mentionne point le pont, mais il parle d'une corde placée sur les deux rives du Jourdain. Une grande croix de bois était plantée au milieu du fleuve à l'époque du passage des deux pèlerins...

» Les Abbassides établis dans la ville de Bagdad, qu'ils avaient fondée, éprouvèrent plusieurs vicissitudes dont les effets se faisaient sentir parmi les chrétiens. Au milieu des changements qu'amenaient les caprices de la fortune ou ceux du despotisme, le peuple fidèle était semblable, dit Guillaume de Tyr (liv. I, chap. III), à un malade dont les douleurs s'apaisent ou s'augmentent selon que le ciel est serein ou chargé d'orage. Les chrétiens, toujours placés entre la rigueur de la persécution et la joie d'une tranquillité passagère, virent enfin naître des jours plus calmes sous le règne d'Aaron-al-Réhid, le plus grand des califes de la dynastie d'Abbas. A cette époque, la gloire de Charlemagne, qui s'était étendue jusqu'en Asie, protégea les églises d'Orient. Ses pieuses libéralités soulagèrent l'indigence des chrétiens d'Alexandrie, de Carthage et de Jérusalem. Les deux plus grands princes de leur siècle se témoignèrent une estime mutuelle par de fréquentes ambassades ; ils s'envoyèrent de magnifiques présents.

» La politique ne fut pas sans doute étrangère aux témoignages d'estime qu'Aaron prodiguait à l'empereur d'Occident : le calife faisait la guerre aux maîtres de Constantinople, et pouvait craindre avec raison que les Grecs n'intéressassent à leur cause les plus braves d'entre les peuples chrétiens. Les traditions populaires de Byzance représentaient les Latins comme les futurs libérateurs de la Grèce ; dans un des premiers sièges de Constantinople par les Sarrasins, le bruit seul de l'arrivée des Francs avait ranimé le courage des assiégés et jeté l'effroi dans les rangs musulmans. Au temps d'Aaron, le nom de Jérusalem exerçait déjà

(1) Jérusalem s'appelle en arabe *Et-Kouds*, la Sainteté, et aussi *Beith-el Mokadess*, la Maison du Sanctuaire.

une si puissante influence sur les chrétiens de l'Occident, qu'il suffisait de prononcer ce nom révéral pour réveiller leur enthousiasme belliqueux. Afin d'ôter aux Francs tout prétexte d'une guerre religieuse, qui aurait pu leur faire embrasser la cause des Grecs et les attirer en Asie, le calife ne négligea aucune occasion d'obtenir l'amitié de Charlemagne, et lui fit présenter les clefs du Saint-Sépulcre et de la ville sainte...

» Avant que le neuvième siècle se ferme, nous devons citer une importante pièce historique, datée de 881, qui va nous retracer l'état de l'Eglise latine de Jérusalem à cette époque, et nous montrer que déjà des rapports de fraternité s'étaient solennellement établis entre les chrétiens d'Orient et les chrétiens d'Europe. Cette pièce est une lettre d'Hélie, patriarche de Jérusalem, adressée à Charles le Jeune, à tous les princes très-magnifiques, très-pieux et très-glorieux de l'illustrer, ce du grand empereur Charles, aux rois de tous les pays des Gaules, aux comtes, aux très-saints archevêques, métropolitains, évêques, abbés, prêtres, diacres, sous-diacres et ministres de la sainte Eglise, aux saintes sœurs, à tous les adorateurs de Jésus-Christ, aux femmes illustres, aux princes, aux ducs, à tous les catholiques et orthodoxes de tout l'univers chrétien. Après avoir parlé des nombreuses tribulations que les chrétiens de Jérusalem ont eu à souffrir, et dont les pèlerins ont pu faire en Europe un fidèle récit, le patriarche dit que, par la miséricorde de la divine providence, le prince de Jérusalem s'étant fait chrétien, a permis aux fidèles de reprendre leurs saints édifices, et de rebâtir leurs sanctuaires détruits. N'ayant point d'argent pour suffire aux dépenses de sa restauration des lieux saints, les fidèles ont été obligés d'avoir recours aux musulmans. Comme ceux-ci n'ont point voulu prêter sans garantie, les chrétiens leur ont livré leurs oliviers, leurs vignes, leurs vases sacrés; mais, faute d'argent, ils ne peuvent reprendre les biens donnés en gage; dans cet état, les pauvres et les moines sont menacés de mourir de faim, les chrétiens esclaves ne sont point rachetés, et l'huile manque aux lampes des sanctuaires, comme, selon la parole du divin Apôtre, lorsqu'un membre souffre, tous les membres souffrent aussi, les chrétiens de Jérusalem ont songé à implorer la pitié de leurs frères d'Europe. Jadis les enfants d'Israël offrirent eux-mêmes leurs deniers pour relever le tabernacle; on fut obligé de faire annoncer par un crieur public que les dons offerts suffisaient, et cet avertissement n'arrêtait point l'empressement généreux du peuple de Dieu: le patriarche demande si les fidèles occidentaux, appelés au secours de l'Eglise de Jésus-Christ, se montreront moins zélés que les Israélites. Tels sont les principaux traits de cette lettre patriarcale. Nous ignorons ce que répondit l'Europe chrétienne, mais il est à croire que les deux moines chargés de la lettre d'Hélie ne retournèrent point les mains vides...

» ... Les califes de Bagdad, énervés par le

luxue et corrompus par une longue prospérité, abandonnèrent les soins de l'empire.... Les Arabes étaient amollis comme leurs chefs.... L'empire gigantesque des Abassides s'écroula de toutes parts, et le monde, selon l'expression d'un auteur arabe, demeura à celui qui put s'en emparer.... Les Grecs parurent alors se réveiller. Nicéphore Phocas reprit Antioche sur les musulmans.... Cette victoire ne servit qu'à faire persécuter les chrétiens de la Palestine... Zimiscès, successeur de Nicéphore, se mit en campagne et porta la guerre sur le territoire des Sarrasins. Il régnait alors une si grande confusion parmi les puissances musulmanes, les dynasties se succédaient avec tant de rapidité, que l'histoire peut à peine connaître quel prince exerçait sa domination sur Jérusalem. Après avoir vaincu les musulmans sur les bords du Tigre, et forcé le calife de Bagdad à payer un tribut aux successeurs de Constantin, Zimiscès s'avança dans la Syrie, s'empara de Damas, et soumit toutes les villes de la Judée... Zimiscès mourut empoisonné: cette mort fut le salut de l'islamisme, qui reprit partout son empire. Les Grecs, portant ailleurs leur attention, oublièrent leurs conquêtes; Jérusalem et tous les pays arrachés au joug des Sarrasins, tombèrent alors au pouvoir des califes fatimites, qui venaient de s'établir sur les bords du Nil, et qui profitaient du désordre jeté parmi les puissances de l'Orient pour étendre leur domination.

» Les nouveaux maîtres de la Judée traitèrent d'abord les chrétiens comme des alliés et des auxiliaires; ils favorisèrent le commerce des Européens et les pèlerinages dans les saints lieux. Les marchés des Francs furent rétablis dans la ville de Jérusalem; les chrétiens rebâtirent les hospices des pèlerins et les églises tombées en ruines.... Ils durent croire que leurs maux allaient finir, lorsqu'ils virent monter sur le trône d'Egypte le calife Hakem, qui avait pour mère une chrétienne, et dont l'oncle maternel était patriarche de la ville sainte...

» Hakem, le troisième des califes fatimites, signala son règne par tous les excès du fanatisme et de la démence....; il poussa le délire jusqu'à se croire un dieu. On lui éleva des autels dans le voisinage de Fostat (le vieux Caire). Seize mille de ses sujets se prosternèrent devant lui, et l'implorèrent comme le souverain des vivants et des morts.

» Hakem méprisait Mahomet; mais il n'osa persécuter les musulmans, trop nombreux dans ses Etats. Le dieu trembla pour l'autorité du prince, et fit tomber toute sa colère sur les chrétiens, qu'il livra à la fureur de leurs ennemis (les musulmans).... Le sang des chrétiens coula dans toutes les villes de l'Egypte et de la Syrie; leur courage, au milieu des tourments, ne faisait qu'accroître la haine de leurs persécuteurs. Les plaintes qui leur échappaient dans leur misère, les prières même qu'ils adressaient à Jésus-Christ pour obtenir la fin de leurs

maux, étaient regardées comme une révolte, et punies comme le plus coupable des attentats.... Dans la Palestine, toutes les cérémonies de la religion furent interdites; la plupart des églises converties en étables; celle du Saint-Sépulcre fut renversée de fond en comble. Les chrétiens, chassés de Jérusalem, se dispersèrent dans toutes les contrées de l'Orient....

» L'affliction des chrétiens de Jérusalem se trouva tout à coup adoucie par la mort du calife Hakem, leur oppresseur; le méchant calife Hakem, dit Guillaume de Tyr (liv. I), sortit de ce monde. Daher, qui lui succéda, permit aux fidèles de rebâtir l'église du Saint-Sépulcre. L'empereur de Constantinople fournit de son propre trésor les sommes nécessaires à cette reconstruction. Trente-sept années après que le temple de la Résurrection eut été renversé, il se releva tout à coup: image de Jésus-Christ lui-même, qui, vainqueur de la mort, sortit glorieux de la nuit du tombeau. » (MICHAUD, *Hist. des croisades*, tom. I, pag. 1-35, *passim*.) Ces derniers faits sont du dixième siècle.

Les Turcs ayant conquis la Perse, trente ans à peine s'étaient écoulés que leurs colonies militaires et pastorales s'étendaient de l'Oxus jusqu'à l'Euphrate, et de l'Indus jusqu'à l'Hellespont. « Un lieutenant de Maleck-Schah porta la terreur de ses armes sur les bords du Nil, et s'empara de la Syrie, soumise aux califes fatimites. La Palestine tomba au pouvoir des Turcs; le drapeau noir des Abbassides fut arboré sur les murs de Jérusalem. Les vainqueurs n'épargnèrent ni les chrétiens ni les enfants d'Ali, que le calife de Bagdad représentait comme des ennemis de Dieu. La garnison égyptienne fut massacrée, les mosquées et les églises furent livrées au pillage. La ville sainte nagea dans le sang des chrétiens et des musulmans. — C'est ici que l'histoire peut dire avec l'Écriture que Dieu avait livré ses enfants à ceux qui les haïssaient. Comme la domination des nouveaux conquérants de la Syrie et de la Judée était récente et mal affermie, elle se montra inquiète, jalouse et violente. Les chrétiens eurent à souffrir des calamités que leurs pères n'avaient point connues sous les règnes des califes de Bagdad et du Caire. » *Id.*, pag. 52. Ce fut pour arracher le tombeau de Jésus-Christ et ses adorateurs persécutés à la tyrannie de ces barbares qu'eurent lieu enfin les croisades, à partir de la fin du onzième siècle (1095).

M. de Lamartine, au mois d'octobre 1832, était à Jérusalem et visitait l'église du Saint-Sépulcre. « Nous nous trouvâmes, dit-il (*Voyage en Orient*, tom. I, pag. 445 et suiv.), sur une petite place ouverte au nord sur un coin du ciel et de la colline des Oliviers; à notre gauche, quelques marches à descendre nous conduisirent sur un parvis découvert. La façade de l'église du Saint-Sépulcre donnait sur ce parvis. L'église du Saint-Sépulcre a été tant et si bien décrite, que je ne la décrirai pas de nouveau. C'est, à l'extérieur surtout, un vaste et beau monument de l'é-

poque byzantine; l'architecture en est grave, solennelle, grandiose et riche, pour le temps où elle fut construite; c'est un digne pavillon jeté par la piété des hommes sur le tombeau du Fils de l'homme. A comparer cette église avec ce que le même temps a produit, on la trouve supérieure à tout. Sainte-Sophie, bien plus colossale, est bien plus barbare dans sa forme; ce n'est au dehors qu'une montagne de pierres flanquée de collines de pierres; le Saint-Sépulcre, au contraire, est une coupole aérienne et ciselée, où la taille savante et gracieuse des portes, des fenêtres, des chapiteaux et des corniches ajoute à la masse l'inestimable prix d'un travail habile, où la pierre est devenue dentelle pour être digne d'entrer dans ce monument élevé à la plus grande pensée humaine; où la pensée même qui l'a élevé est écrite dans les détails comme dans l'ensemble de l'édifice. Il est vrai que l'église du Saint-Sépulcre n'est pas telle aujourd'hui que sainte Hélène, mère de Constantin, la construisit; les rois de Jérusalem la retouchèrent et l'embellirent des ornements de cette architecture semi-occidentale, semi-moresque, dont ils avaient trouvé le goût et les modèles en Orient. Mais telle qu'elle est maintenant à l'extérieur, avec sa masse byzantine et ses décorations grecques, gothiques et arabesques, avec les déchirures mêmes, stigmates du temps et des barbares, qui restent imprimées sur sa façade, elle ne fait point contraste avec la pensée qu'on y apporte, avec la pensée qu'elle exprime; on n'éprouve pas à son aspect cette pénible impression d'une grande idée mal rendue, d'un grand souvenir profané par la main des hommes: au contraire on se dit involontairement: Voilà ce que j'attendais. L'homme a fait ce qu'il a pu de mieux. Le monument n'est pas digne du tombeau, mais il est digne de cette race humaine qui a voulu honorer ce grand sépulcre, et l'on entre dans le vestibule voûté et sombre de la nef sous le coup de cette première et grave impression.

» A gauche, en entrant sous ce vestibule qui ouvre sur le parvis même de la nef, dans l'enfoncement d'une large et profonde niche qui portait jadis des statues, les Turcs ont établi leur divan; ils sont les gardiens du Saint-Sépulcre, qu'eux seuls ont le droit de fermer ou d'ouvrir. Quand je passai, cinq ou six figures vénérables de Turcs, à longues barbes blanches, étaient accroupies sur ce divan, recouvert de riches tapis d'Alep; des tasses à café et des pipes étaient autour d'eux sur ces tapis; ils nous saluèrent avec dignité et grâce, et donnèrent ordre à un des surveillants de nous accompagner dans toutes les parties de l'église....

» Au bout de ce vestibule, nous nous trouvâmes sous la large coupole de l'église. Le centre de cette coupole, que les traditions locales donnent pour le centre de la terre, est occupé par un petit monument renfermé dans le grand, comme une pierre précieuse enchâssée dans une autre. Ce monument intérieur est un carré long orné de quelques pilastres, d'une corniche et d'une coupole de

marbre; le tout de mauvais goût et d'un dessin tourmenté et bizarre; il a été reconstruit en 1817, par un architecte européen, aux frais de l'Église grecque, qui le possède maintenant. Tout autour de ce pavillon intérieur du sépulcre règne le vide de la grande coupole extérieure; on y circule librement, et on trouve de piliers en piliers des chapelles vastes et profondes qui sont affectées chacune à un des mystères de la passion du Christ; elles renferment toutes quelques témoignages réels ou supposés des scènes de la rédemption; la partie de l'église du Saint-Sépulcre qui n'est pas sous la coupole est exclusivement réservée aux Grecs schismatiques; une séparation en bois peint et couverte de tableaux de l'école grecque divise cette nef de l'autre. Malgré la bizarre profusion de mauvaises peintures et d'ornements de tous genres dont les murs et l'autel sont surchargés, son ensemble est d'un effet grave et religieux; on sent que la prière, sous toutes les formes, a envahi ce sanctuaire et accumulé tout ce que des générations superstitieuses, mais ferventes, ont cru avoir de précieux devant Dieu; un escalier taillé dans le roc conduit de là au sommet du Calvaire où les trois croix furent plantées: le Calvaire, le tombeau et plusieurs autres sites du drame de la rédemption se trouvent ainsi accumulés sous le toit d'un seul édifice d'une médiocre étendue; cela semble peu conforme aux récits des Évangiles, et l'on est loin de s'attendre à trouver le tombeau de Joseph d'Arimathie taillé dans le roc hors des murs de Sion, à cinquante pas du Calvaire, lieu des exécutions, renfermé dans l'enceinte des murailles modernes; mais les traditions sont telles et elles ont prévalu. L'esprit ne conteste pas sur une pareille scène pour quelques pas de différence entre les vraisemblances historiques et les traditions; que ce fût ici ou là, toujours est-il que ce ne fut pas loin des sites qu'on nous désigne. Après un moment de méditation profonde et silencieuse donné, dans chacun de ces lieux sacrés, au souvenir qu'il retraçait, nous redescendîmes dans l'enceinte de l'église, et nous pénétrâmes dans le monument intérieur qui sert de rideau de pierre ou d'enveloppe au tombeau même; il est divisé en deux petits sanctuaires: dans le premier se trouve la pierre où les anges étaient assis quand ils répondirent aux saintes femmes: *Il n'est plus là, il est ressuscité*; le second et dernier sanctuaire renferme le sépulcre, recouvert encore d'une espèce de sarcophage de marbre blanc qui entoure et cache entièrement à l'œil la substance même du rocher primitif dans lequel le sépulcre était creusé. Des lampes d'or et d'argent, alimentées éternellement, éclairent cette chapelle, et des parfums y brûlent nuit et jour; l'air qu'on y respire est tiède et embaumé; nous y entrâmes un à un, séparément, sans permettre à aucun des desservants du temple d'y pénétrer avec nous, et séparés par un rideau de soie cramoisie du premier sanctuaire. Nous ne voulions pas qu'aucun regard troublât la

solennité du lieu ni l'intimité des impressions qu'il pourrait inspirer à chacun selon sa pensée et selon la mesure et la nature de sa foi dans le grand événement que ce tombeau rappelle; chacun de nous y resta environ un quart d'heure, et nul n'en sortit les yeux secs. Quelle que soit la forme que les méditations intérieures, la lecture de l'histoire, les années, les vicissitudes du cœur et de l'esprit de l'homme, aient donnée au sentiment religieux dans son âme, soit qu'il ait gardé la lettre du christianisme, les dogmes de sa mère, soit qu'il n'ait qu'un christianisme philosophique et selon l'esprit, soit que le Christ pour lui soit un dieu crucifié, soit qu'il ne voie en lui que le plus saint des hommes divinisé par la vertu, inspiré par la vérité suprême et mourant pour rendre témoignage à son père; que Jésus soit à ses yeux le Fils de Dieu ou le fils de l'homme, la divinité faite homme ou l'humanité divinisée, toujours est-il que le christianisme est la religion de ses souvenirs, de son cœur et de son imagination; qu'il ne s'est pas tellement évaporé au vent du siècle et de la vie, que l'âme où on le versa n'en conserve la première odeur; et que l'aspect des lieux et des monuments visibles de son premier culte ne rajeunisse en lui ses impressions, et ne l'ébranle d'un solennel frémissement. Pour le chrétien ou pour le philosophe, pour le moraliste ou pour l'historien, ce tombeau est la borne qui sépare deux mondes, le monde ancien et le monde nouveau; c'est le point de départ d'une idée qui a renouvelé l'univers, d'une civilisation qui a tout transformé, d'une parole qui a retenti sur tout le globe: ce tombeau est le sépulcre du vieux monde et le berceau du monde nouveau; aucune pierre ici-bas n'a été le fondement d'un si vaste édifice, aucune tombe n'a été aussi féconde, aucune doctrine ensevelie trois jours ou trois siècles n'a brisé d'une manière aussi victorieuse le rocher que l'homme avait scellé sur elle, et n'a donné un démenti à la mort par une si éclatante et si perpétuelle résurrection!

» J'entrai à mon tour et le dernier dans le saint sépulcre, l'esprit assiégé de ces idées immenses, le cœur ému d'impressions plus intimes, qui restent mystère entre l'homme et son âme, entre l'insecte pensant et le Créateur: ces impressions ne s'écrivent point; elles s'exhalent avec la fumée des lampes pieuses, avec les parfums des encensoirs, avec le murmure vague et confus des soupirs; elles tombent avec les larmes qui viennent aux yeux au souvenir des premiers noms que nous avons balbutiés dans notre enfance, du père et de la mère qui nous les ont enseignés, des frères, des sœurs, des amis avec lesquels nous les avons murmurés; toutes les impressions pieuses qui ont remué notre âme à toutes les époques de la vie, toutes les prières qui sont sorties de notre cœur et de nos lèvres au nom de celui qui nous apprit à prier son père et le nôtre; toutes les joies, toutes les tristesses de la pensée dont ces prières furent le langage so

réveillent au fond de l'âme, et produisent, par leur retentissement, par leur confusion, cet éblouissement de l'intelligence, cet attendrissement du cœur, qui ne cherchent point de paroles, mais qui se résolvent dans des yeux mouillés, dans une poitrine oppressée, dans un front qui s'incline et dans une bouche qui se colle silencieusement sur la pierre d'un sépulcre. Je restai longtemps ainsi, priant le ciel, le père, là dans le lieu même où la plus belle des prières monta pour la première fois vers le ciel; priant pour mon père ici-bas, pour ma mère dans un autre monde, pour tous ceux qui sont ou qui ne sont plus, mais avec qui le lien invisible n'est jamais rompu; la communion de l'amour existe toujours; le nom de tous les êtres que j'ai connus, aimés, dont j'ai été aimé, passa de mes lèvres sur la pierre du saint sépulcre. Je ne priai qu'après pour moi-même; ma prière fut ardente et forte; je demandai de la vérité et du courage devant le tombeau de celui qui jeta le plus de vérité dans ce monde, et mourut avec le plus de dévouement à cette vérité dont Dieu l'avait fait Verbe; je me souviendrai à jamais des paroles que je murmurai dans cette heure de crise pour ma vie morale. Peut-être fus-je exaucé: une grande lumière de raison et de conviction se répandit dans mon intelligence et sépara plus clairement le jour des ténèbres, les erreurs des vérités; il y a des moments dans la vie où les pensées de l'homme, longtemps vagues et douteuses, et flottantes comme des flots sans lit, finissent par toucher un rivage où elles se brisent et reviennent sur elles-mêmes avec des formes nouvelles et un courant contraire à celui qui les a poussées jusque-là. Ce fut là pour moi un de ces moments: celui qui sonde les pensées et les cœurs le sait, et je le comprendrai peut-être moi-même un jour. Ce fut un mystère dans ma vie qui se révélera plus tard. »

SÉPULCRE DE LA SAINTE VIERGE. Il y a deux traditions sur la sépulture de la sainte Vierge comme il y en a deux sur le lieu de sa mort. Ceux qui tiennent qu'elle suivit saint Jean l'Évangéliste à Ephèse et qu'elle y mourut, prétendent qu'on voyait encore son tombeau en 431, lors du concile d'Ephèse; et ce sentiment est bien marqué dans une lettre de ce concile (a). L'autre sentiment, qui la fait mourir à Jérusalem et qui y fait voir son tombeau, n'est pas moins suivi. Juvénal, évêque de Jérusalem, et qui ne pouvait ignorer ce qui s'était passé au concile d'Ephèse, puisqu'il y assistait, écrivit à l'impératrice Pulchérie et à l'empereur Marcien, qui lui demandaient des reliques de la sainte Vierge, que l'on montrait son tombeau à Gethsémani, près de Jérusalem (b), mais qu'il était vide. On ajoute que l'empereur, ayant appris cela, fit apporter ce tombeau à Constantinople avec un suaire que l'on avait mis dedans, et qu'il le fit poser,

vers l'an 455, dans la nouvelle église de Notre-Dame-des-Blaquernes.

On ne laissa pas depuis ce temps de montrer le tombeau de la Vierge à Jérusalem. Adamnan (c) dit qu'on le voyait dans la vallée de Josaphat, près de cette ville. Bède (d) témoigne qu'on le voyait de son temps à Jérusalem, mais vide. On le mit dans la basilique que l'impératrice Hélène y avait fait bâtir. Les voyageurs (e) assurent qu'on le voit encore dans la vallée de Josaphat, où passe le torrent de Cédron, mais de l'autre côté de ce torrent, et vis-à-vis de Gethsémani et de la montagne des Oliviers; que le monument qui en paraît hors de terre est fort peu élevé; qu'on descend dans ce sépulcre par cinquante degrés; qu'il est fait en forme de cellule ou de petite grotte, où l'on voit comme un autel de pierre sur lequel le cercueil ou le corps pouvait être posé; que tant la cellule que l'autel sont taillés dans le roc. Voilà ce qu'ils en disent; mais cela n'est pas suffisant pour persuader que c'est là le vrai tombeau de la sainte Vierge. [Voyez la figure dans l'Atlas du Cours complet d'Écriture sainte].

[« Dans le fond du vallon, dit M. le duc de Raguse (Voyage, tom. III, pag. 48, 49), soit qu'il y eût antérieurement une grotte, ou qu'on l'y ait creusée à main d'homme, on a construit une église souterraine dédiée à la sainte Vierge, et l'on y a mis un tombeau qui porte son nom. Aucune tradition ne fait mourir Marie à Jérusalem; c'est à Ephèse et dans l'île de Samos qu'il semble qu'après la mort de son Fils elle passa le reste de sa vie. Mais, que ce tombeau soit réel ou qu'il soit une simple image, il n'en est pas moins l'objet d'une piété universelle. Marie est un être sacré pour toutes les religions en Orient; et j'eus le spectacle touchant de femmes turques et de chrétiennes, réunies au pied de ce tombeau par le même sentiment, et qui priaient ensemble avec une égale ferveur. Les musulmans ont un oratoire, les diverses communions chrétiennes ont des chapelles, et les catholiques sont en possession du tombeau. On y arrive par un large et magnifique escalier de cinquante marches.

* L'église souterraine contient également le tombeau de saint Joseph et ceux de saint Joachim et de sainte Anne, père et mère de la sainte Vierge. Cette réunion donne trop l'idée d'un caveau de famille. Les souvenirs religieux n'ont pas besoin de cette symétrie pour arriver d'une manière digne et convenable à la postérité, et ce qui a été fait avec maladresse dans la vue de les embellir, leur ôte une partie de leur éclat. »]

SÉPULTURE. Les Hébreux ont toujours eu grand soin de la sépulture des morts. Parmi eux être privé de la sépulture était un des plus grands déshonneurs que l'on pût faire à un homme. On ne refusait ce devoir à personne, pas même aux ennemis. Mais on ne l'accordait à ceux qui s'étaient

(a) Concil. tom III, p. 561, 571

(b) Nicephor. Hist. l. II, c. XXXII, et l. XV, c. XIV.

(c) Adamnan. de Locis SS. c. IX.

(d) Bède, t. III, lib. de Locis SS. c. III.

(e) Brocard. de Locis SS. Adrichom. et Pietro della Valle, 15, etc.

donné la mort (a) qu'après le coucher du soleil; et on croyait que leurs âmes étaient précipitées dans l'enfer. Ce grand soin des sépultures venait de la persuasion où ils étaient de l'immortalité de l'âme (b). L'Écriture menace les méchants comme d'un souverain malheur d'être privés de la sépulture. Un homme qui vivrait longtemps, et aurait eu cent fils, s'il meurt et qu'il soit privé de la sépulture, je soutiens qu'il est pire qu'un avorton, dit le Sage (c). Jérémie (d) menace les rois et les prêtres, et les faux prophètes qui ont adoré les idoles, de faire jeter leurs os hors de leur sépulture, comme le fumier qu'on jette sur la terre. Le même prophète (e) prédit que Joakim, roi de Juda, qui bâtissait sa maison dans l'injustice, qui se livrait au crime, à l'avarice, à la violence; il lui prédit qu'il sera enseveli de la sépulture des ânes : *Sepultura asini sepelietur*; qu'il sera jeté à la voirie hors des portes de Jérusalem. On remarque (f) que Ja-on, qui avait privé plusieurs Juifs de la sépulture, fut traité de même, qu'il mourut dans une terre étrangère, et fut jeté aux champs comme une charogne, sans pouvoir être mis même dans un tombeau étranger : *Sepultura neque peregrina usus*. Les gens de bien faisaient consister une partie de leur dévotion à ensevelir et à enterrer les morts, comme on le voit par l'exemple de Tobie.

Il n'y avait rien de déterminé pour le lieu de la sépulture des morts. On voyait des tombeaux dans la ville, on en voyait à la campagne, on en voyait sur les chemins, dans les jardins, dans les montagnes. Ceux des rois de Juda étaient dans Jérusalem (g) et dans les jardins du roi (h). Ezéchiel (i) insinue qu'ils étaient creusés sous la montagne du temple, puisque Dieu dit qu'à l'avenir sa montagne sainte ne sera plus souillée par les cadavres de leurs rois. Le tombeau que Joseph d'Arimathie avait préparé pour lui-même, et dans lequel il mit le corps du Sauveur, était dans son jardin (j). Celui de Rachel était sur le chemin de Jérusalem à Bethléem; celui des Machabées était à Modin (k) sur une hauteur, d'où on le pouvait voir de loin tant de la terre que de la mer. Nous en avons donné la description sous les articles des MACHABÉES et de JONATHAS. Les rois d'Israël avaient leurs sépultures dans Samarie; Samuel fut enterré dans sa maison; Moïse, Aaron, Eléazar, Josué, dans des montagnes; le roi Saül et Débora, nourrice de Rébecca, sous des arbres. On assure que les tombeaux du peuple même de Jérusalem étaient dans la vallée de Cédron. Là étaient aussi les cimetières pour les étrangers.

Les Juifs appellent le cimetière *la maison*

(a) Joseph. de Bello l. III, c. xxv, in Græco p. 832, 833.

(b) Tacit. Annal. c. v.

(c) Eccle. vi, 5.

(d) Jerem. viii, 2.

(e) Jerem. xxii, 18, 19.

(f) II Mac. v, 10.

(g) III Reg. ii, 10; xi, 43; xiv, 51; xv, 8; xxiv

12, etc

(h) IV Reg. xxvi, 18, 26.

des vivants (l), pour marquer leur créance de l'immortalité de l'âme et de la résurrection; et lorsqu'ils y arrivent portant un corps mort (m), ils s'adressent à ceux qui y reposent, comme s'ils étaient encore vivants, et leur disent : *Béni soit le Seigneur qui vous a créés, nourris, élevés, et enfin tirés du monde par sa justice. Il sait le nombre de vous tous, et il vous ressuscitera dans le temps. Béni soit le Seigneur, qui fait mourir, et qui rend la vie*. Leur respect pour les tombeaux va jusqu'à bâtir des synagogues et des lieux de prières près de ceux des grands hommes et des prophètes. Par exemple, ils ont des synagogues près des tombeaux d'Ezéchiel, de Zacharie, de Mardochee et d'Esther. Ils vont prier auprès des sépulcres, persuadés comme nous de l'efficace des prières pour les morts, et de l'intercession des saints (n). Les rabbins enseignent qu'il n'est pas permis de renverser les tombeaux, ni de troubler le repos des morts en enterrant un autre mort dans la même fosse, même après un long temps, ni de traverser le cimetière par un aqueduc, ni par un grand chemin; ni d'y aller cueillir du bois, ni d'y laisser paître du bétail.

Lorsque les Juifs sont arrivés avec le convoi au cimetière, on récite la bénédiction adressée aux morts, comme on l'a vu ci-devant : on met le corps à terre; et si c'est une personne de considération, on fait son éloge, et une espèce d'oraison funèbre; puis ils font le tour de la fosse, en récitant une assez longue prière qu'ils appellent *la Justice du jugement*, parce qu'on y rend grâces à Dieu d'avoir prononcé un jugement équitable sur la vie et la personne du mort. Elle commence par ces paroles du Deutéronome (o) : *Le Dieu fort, son œuvre est parfaite*; et on met un petit sac rempli de terre sous la tête du mort; on cloue et on ferme le cercueil. Si c'est un homme, dix personnes font dix tours autour de lui, et font une prière pour son âme; le plus proche parent déchire un coin de son habit, on descend le mort dans la fosse, le visage tourné vers le ciel; on lui crie : *Allez en paix*, ou plutôt : *Allez à la paix*, selon les talmudistes. Les plus proches parents lui jettent les premiers de la terre sur le corps, puis tous les assistants avec la main, ou avec des pelles. Après cela ils se retirent marchant à reculons; et avant de sortir du cimetière, ils arrachent par trois fois quelque brin d'herbe, et la jettent derrière leur dos, en disant : *Ils fleuriront comme l'herbe de la terre* (p).

Je ne remarque dans l'antiquité aucun exemple d'épitaphe mise sur les tombeaux des Hébreux; car celui qu'on nous rapporte

(i) Ezech. xliii, 7, 9.

(j) Joan. xix, 41; xx, 15.

(k) II Mac. xiii, 25, 27, 28, 29.

(l) Léon de Modène, part. v, c. viii.

(m) Buxtorf. Synag. Jud. c. xxxv.

(n) Joan. Nicolai de Sepulcr. Hebr. l. IV, c. vi. Basnage, Hist. des Juifs, l. VII, c. xxiv, n. 24.

(o) Deut. xxxii, 4.

(p) Psalm. xvi, 16

d'Adoniram, trouvé en Espagne, et quelques autres de pareille autorité, nous n'y faisons aucune attention. L'on érigeait les monuments en mémoire d'un roi, d'un héros, d'un prophète, d'un guerrier : le tombeau parlait assez, et la mémoire de la personne se perpétuait parmi le peuple. Le roi Josias, détruisant les tombeaux des faux prophètes de Baal et des prêtres des veaux d'or, remarqua, parmi les autres, une pierre sépulcrale (a) qu'on lui dit être le tombeau de cet homme de Dieu qui vint annoncer à Jéroboam qu'un roi nommé Josias brûlerait sur l'autel de Béthel les os des faux prophètes (b). Il n'y avait donc point d'épithaphe. Absalon donna à son tombeau le nom de *Main d'Absalon* (c). Les tombeaux des rois, qui étaient dans des cavernes creusées dans le roc, n'étaient pas sans doute ornés d'épithaphe.

Voici la formule des épithaphe des Juifs d'aujourd'hui : *Cette pierre est placée à la tête de N., fils de N., qui a été enterré le jour de N., l'an N. Qu'il repose dans le Jardin d'Eden, avec tous les justes qui y sont dès le commencement : Amen, Amen, Sélah.* Ou bien : *Que son âme soit liée dans le Jardin d'Eden : Amen, Amen, Amen, Sélah.* Ou autrement : *Ce monument, ou cette colonne est érigée près la tête de très-illustre, très-sainte et très-pure vierge Rébecca, fille du sieur Samuel, lévite, qui est morte en bonne réputation le N. du mois N., l'an N. Que son âme soit liée dans le Jardin d'Eden : Amen, Amen, Amen, Sélah.* Mais ces formules ne sont ni anciennes, ni uniformes. Benjamin de Tudèle dit que, voyageant par la Palestine, il remarqua cette inscription sur le tombeau d'Abraham : *Ici est le sépulcre d'Abraham, notre bienheureux père.* Mais tout cela est fait après coup. Voyez ci-devant SÉPULCRE, et notre dissertation sur les funérailles des Hébreux, imprimée à la tête de l'Écclésiastique, et le livre de Jean Nicolaï : *de Sepulcris Hebræorum*, et ci-devant ce que nous avons dit sur l'article MORTS.

SER ou ZER, ville de la tribu de Nephtali. Josue XIX, 35.

SERANIM (d). C'est le nom des satrapes des Philistins. Voyez SATRAPE et SURENA.

SERAPHIM ou ZERAPHIM. Ce terme vient de l'hébreu *zaraph*, qui signifie brûler, fondre un métal, l'épurer. *Zéraphim* (e) se prend pour les orfèvres, les fondeurs. On donne aussi le nom de *séraphim* ou *saraphim* (f) aux serpents ailés qui firent mourir les Israélites dans le désert, et dont nous avons parlé sous l'article de SARAPH, et dont nous parlerons encore sous le titre de SERPENTS. Enfin *séraphim*, dans Isaï (g), signifie une sorte d'anges qui étaient au-dessus du trône

du Seigneur et qui avaient six ailes, deux dont ils voilaient leur face, deux dont ils couvraient leurs pieds, et deux dont ils voilaient. Ils criaient l'un à l'autre, et disaient : *Saint, saint, saint est le Seigneur, le Dieu des armées; la terre est toute remplie de sa gloire.* Le nom de *séraphim*, pris en ce sens, ne se trouve qu'en ce seul endroit de l'Ancien et du Nouveau Testament. Leur nom s'écrit avec un *schin* ou *sin*; mais c'est toujours la même signification que s'il s'écrivait avec un *tzadé*. Dans la distinction des neuf chœurs des anges, on met les séraphims au premier rang, et au-dessus des chérubims.

SERAPIS, divinité des Egyptiens. Son nom ne se trouve pas dans le texte de l'Écriture; mais on ne peut guère se dispenser de le mettre ici, à cause qu'on a prétendu que les Egyptiens avaient adoré le patriarche Joseph sous le nom de Sérapis. Ce sentiment se trouve dans quelques anciens, comme Julius Firmicus (h) et Rufin (i); et il a été embrassé par quelques savants modernes, comme Vossius, Onzélius, Spencer et quelques autres. On fonde cette opinion sur plusieurs vraisemblances entre Joseph et Sérapis. On dit que Sérapis avait mérité les honneurs divins en Egypte, pour avoir délivré le pays de la famine; on le dépeignait avec une corbeille et des épis sur la tête.

On prétend que Sérapis est le même qu'Apis, et qu'il n'y a de différence entre l'un et l'autre que comme entre un bœuf vivant et un bœuf mort, et mis dans le cercueil; tandis que le taureau Apis était vivant, il était adoré sous le nom d'Apis. Dès qu'il était mort, on lui donnait le nom de Sérapis, comme qui dirait en grec *Apis en soro*, Apis dans le cercueil, ou *Soros Apidos*, le cercueil d'Apis (j). On confondait aussi Sérapis avec Pluton, avec Jupiter, avec Osiris, avec le Soleil, avec Esculape. De plus, on lui donnait une étymologie hébraïque, qui revenait plus au caractère de Joseph. *Sar* (k), en hébreu, signifie prince; *Apis*, le taureau Apis ou *Sar-abir*, le prince puissant; et, comme on trouve encore entre Joseph, et *Apis*, et *Osiris* quelques traits de ressemblance, on s'est persuadé que les Egyptiens avaient voulu honorer Joseph sous les noms de ces différentes divinités.

Mais on oppose à cela une raison qui renverse tout ce système. Les historiens enseignent que Sérapis est une divinité nouvelle dans l'Égypte. Tacite (l) raconte l'histoire de sa translation de Sinope, ville de Pont, à Alexandrie, par les soins de Ptolémée, premier roi d'Égypte: Origène, parlant de ce Dieu (m), dit qu'il est récent dans l'Égypte; que son histoire est longue et peu assurée, et qu'il n'a été mis en crédit que par le roi

(a) IV Reg. xxiii, 17.

(b) III Reg. xiii, 2.

(c) II Reg. xviii, 18.

(d) Judic. iii, 5. סרנים Seranim, satrapæ.

(e) זרפים Zeraphim, aurifices, conflatores.

(f) Num. xxi, 6.

(g) Isaï. vi, 2. שרפים Seraphim.

(h) Jul. Firmic. de Erroribus profanæ religionis.

(i) Rufin. Hist. l. II, c. xxiii.

(j) Suidas ex Plutarch. Aug. de Civit. l. XVIII, c. v. Vide etiam Euseb. Præpar. l. X, c. xii.

(k) שר Princeps. אפס Apis Taurus, ou שר אביר Sar-abir, Princeps fortis.

(l) Tacit. Hist. l. IV. Vide et Plutarch. de Iside et Osiride. Clem. Alex. Protreptic.

(m) Origen. l. V contra Celsum, p. 257.

Ptolémée, qui avait entrepris d'introduire son culte dans son royaume. Sur ce pied-là, on ne peut pas dire que Sérapis soit le même que Joseph, ni que les Egyptiens aient voulu rendre leur culte à ce patriarche sous le nom de Sérapis, puisque Joseph est de tant de siècles plus ancien que Sérapis dans ce pays-là. Quant aux étymologies du nom de Sérapis qui sont tirées du grec, elles ne méritent aucune attention, puisque la langue grecque n'a été connue dans l'Égypte que depuis les Ptolémées; et d'ailleurs ces étymologies ne prouvent rien du tout pour le sentiment qui veut que ce soit le même que Joseph.

Il est vrai que quelques-uns croient (a) qu'il y a deux Sérapis connus en Égypte: l'un ancien, connu dans le pays longtemps avant celui qui fut apporté de Sinope, puisqu'il est le même qu'*Apis* et *Osiris*; l'autre, plus moderne, dont nous avons parlé ci-devant. Tacite (b) distingue clairement ces deux divinités, lorsqu'il dit que le roi Ptolémée fit bâtir à Sérapis un temple magnifique à Rachotis, au lieu où auparavant on voyait une chapelle consacrée à Sérapis et à Isis: *Fuerat illic sacellum Serapidi atque Isidi antiquitus sacratum*. Mais comment ce prétendu ancien Sérapis a-t-il échappé à la diligence d'Hérodote et aux autres anciens qui ont traité de la religion des Egyptiens? Tacite a donc mis sans doute Sérapis et Isis au lieu d'Osiris et d'Isis.

SEREBIA, lévite de considération, contemporain d'Esdras et de Néhémie. *Neh.* VIII, 7; IX, 4, 5.

SERESER ou SAR EZER, un des lieutenants de Nabuchodonosor. *Jerem.* XXXIX, 3. Son nom signifie *le prince du trésor*, parce qu'apparemment il avait la garde des trésors du roi.

SERGIUS PAULUS, ou SERGE PAUL, proconsul ou gouverneur de l'île de Chypre, qui fut converti par saint Paul (c), l'an de Jésus-Christ ou de l'ère vulgaire 44 ou 45. Ce proconsul, qui était un homme prudent, avait auprès de lui un magicien, qu'il prenait pour un homme éclairé et favorisé de Dieu. Ayant appris l'arrivée de Paul et de Barnabé dans l'île de Chypre, il les envoya querir, désirant entendre la parole de Dieu. Mais Elymas faisait ce qu'il pouvait pour l'en empêcher. Alors Paul, rempli de l'Esprit de Dieu, lui dit: *O ennemi de toute justice, ne*

(a) Voyez Basnage, *Antiq. Jud.* l. II, p. 625.

(b) Tacit. *hist.* l. IV, c. LXXXIV.

(c) Act. XIII, 7.

(d) Vide Bolland. 22 Mart. p. 571, 572, etc.

(e) *Auf. Confess.* l. VIII, c. iv. Hieronymi in Philemon. p. 259.

(f) I Mac. III, 15, 25.

(g) שָׂרָפִים *Serpens*.

(1) « Moïse nous dit que ce séducteur (*Gen.*, III, 1) fut un serpent. Non sans doute que ce ne fût autre chose, puisque l'Écriture nous dit ailleurs que le tentateur (*Joan.* VIII, 44. *II Cor.*, III, 14. *Apoc.*, XII, 9; XX, 2) fut le diable, et par conséquent un de ces esprits auparavant anges de lumière (*Jud.* 6), qui ne gardèrent pas leur première origine. On conçoit avec facilité que ces anges apostats, après s'être révoltés contre Dieu, ne virent pas le bonheur d'Adam sans envie, ou se firent un malin plaisir de le soustraire à l'empire de leur maître commun. Savoir néanmoins si celui qui exécuta cette funeste entreprise entra seulement dans le corps d'un serpent, ou s'il n'en prit que la forme

cesserez-vous jamais de pervertir les votes droites du Seigneur? Vous allez devenir aveugle, et vous ne verrez point le soleil jusqu'à un certain temps. En même temps il devint aveugle. Ce que Serge Paul ayant vu, il embrassa la foi, et admirait la doctrine du Seigneur. Quelques-uns (d) croient que Serge Paul est le même que l'Église de Narbonne honore comme son premier évêque; mais les plus habiles croient que celui-ci est postérieur à l'autre de plus de deux siècles. D'autres (e) veulent que saint Paul n'ait commencé à porter ce nom que depuis la conversion de Serge Paul, et qu'il l'ait pris comme un trophée de la victoire qu'il avait remportée à cette occasion sur le prince des ténèbres; mais ce sentiment n'est pas généralement suivi, quoique saint Luc ne commence à lui donner le nom de Paul que depuis cette rencontre.

SERMENT. Il est permis, ou défendu, selon les circonstances. Voyez JUREMENT.

SERON, général de l'armée d'Antiochus Epiphane (f), ayant appris la défaite d'Apollonius, et que Judas Machabée avait rassemblé une armée de Juifs zélés pour la loi de leurs pères, dit en lui-même: *Je vais m'acquérir de la réputation et de la gloire, en combattant Judas et ceux qui sont avec lui, et qui méprisent les ordres du roi.* Il vint donc avec une puissante armée, et s'avança jusqu'à Béth-oron. Judas marcha contre eux avec sa petite armée; et ses gens voyant la multitude des ennemis, lui dirent: *Comment pourrons-nous combattre contre un si grand nombre d'ennemis, surtout étant accablés par le jeûne, comme nous le sommes aujourd'hui?* Mais il les rassura, disant qu'il était égal auprès de Dieu, de donner la victoire au petit ou au grand nombre: et en même temps il fondit sur l'armée de Séron, la mit en fuite, la poursuivit jusqu'à Béth-oron, et jusqu'à la plaine. Il en tua huit cents, et le reste se sauva sur les terres des Philistins. Il n'est plus fait mémoire de Séron dans l'histoire depuis cette bataille, qui se donna l'an du monde 3838, avant Jésus-Christ 162, avant l'ère vulgaire 166.

SEROR, fils de Béchorath, bisaïeul de Saül. I *Reg.* IX, 1.

SERPENT, en latin *serpens*, en grec *ophis*, en hébreu *nachasch* (g). Les interprètes ont fort raisonné sur la nature du premier serpent, qui tenta Ève (1). Quelques-

c'est ce que l'historien sacré ne dit pas, quoique, à dire le vrai, ses expressions semblent autoriser l'ancienne tradition qui donne le nom de *séraphim* à l'un des ordres les plus glorieux des intelligences célestes, parce qu'elles se rendent visibles sous des corps de lumière et de feu qui ressemblent à des serpents volants et brûlants. En supposant la vérité de cette tradition, qui n'est rien moins qu'improbable, peut-on douter que nos premiers parents ne fussent tout accoutumés dans leur état d'innocence à se voir en commerce avec des intelligences semblables, et que comme il ne pouvait y avoir d'autorité qui pût être plus séduisante pour eux, il était aussi très-naturel que Moïse l'appelât un serpent? Mais sans affirmer rien là-dessus, et quelle que puisse avoir été la raison du nom que l'historien lui donne, il est visible, par les circonstances, que le tentateur fut un ange, connu pour tel par la femme, mais un ange apostat, et dont elle ignorait encore l'apostasie. » BURNET, *la Fraie Religion démontrée*, ch. XI. Voyez les articles suivants, *passim*.

uns ont cru qu'alors le serpent avait deux, ou quatre, ou plusieurs pieds; mais il n'y a aucune apparence que cet animal ait jamais été autre qu'il est aujourd'hui; et on ne peut douter que sous le nom de serpent on ne doive entendre le démon, qui se servit d'un serpent réel pour séduire la première femme. Dans la malédiction que Dieu donna au serpent, il lui dit : *La postérité de la femme te brisera la tête (a)*; parce qu'en effet le serpent ayant le cœur sous la gorge, et tout près de la tête, le moyen le plus sûr pour le tuer est de lui écraser ou de lui couper la tête. Plusieurs font consister sa principale finesse, ou sa prudence, comme parle l'Évangile (b), en ce qu'il expose tout son corps pour sauver sa tête.

Jésus, fils de Sirach, dit qu'il n'y a point de tête pareille à celle du serpent (c); mais sous le nom de tête, en cet endroit, il faut entendre le venin, parce que l'hébreu *rosch*, qui signifie la tête, signifie aussi le venin du serpent (d), que les uns mettent dans son fiel, les autres dans sa langue et les autres dans ses dents. L'Écriture, en différents endroits, s'exprime tantôt comme supposant que le fiel du serpent est son venin, Job. XXI, 14 : *Panis ejus in utero illius vertetur in fel aspidum*. David semble le placer dans la langue (e) : *Acuerunt linguas suas sicut serpentis*; et Salomon dans ses dents (f) : *Le vin entre agréablement; mais à la fin il mord comme un serpent, et il répand son venin comme un basilic*.

Une autre malédiction que Dieu donna au serpent, c'est qu'il se nourrirait de terre (g) : *Terram comedes cunctis diebus vite tue*. Isaïe dit de même que la nourriture du serpent est la poussière (h) : *Serpenti pulvis panis ejus*. Et Michée (i) : *Ils lécheront la poussière de la terre comme les serpents*. Il est pourtant vrai qu'ils mangent de la viande, des oiseaux, des grenouilles, du poisson, des fruits, de l'herbe, etc. Mais comme ils rampent continuellement sur la terre, il est impossible que leur nourriture ne soit souvent gâtée par la poussière et par la terre. Il y en a même qui mangent réellement de la terre dans la nécessité, ou du moins des vers de terre, qu'ils ne peuvent prendre qu'en avalant aussi de la terre (j).

La ruse, la prudence, les finesse du serpent, sont marquées dans l'Écriture comme des qualités qui le distinguent des autres animaux. Moïse (k) voulant disposer l'esprit de son lecteur à entendre le récit de la tentation d'Ève, dit que le serpent était le plus fin

de tous les animaux; et Jésus-Christ recommande à ses apôtres d'avoir la prudence du serpent (l). On rapporte diverses marques de cette finesse du serpent. On dit que le céreste se cache dans le sable pour mordre le pied du cheval et pour renverser le cavalier. Jacob, dans la bénédiction qu'il donne à Dan (m), fait allusion à cela : *Fiat Dan cerastes in semita, mordens ungulas equi, ut cadat ascensor ejus retro*. Saint Epiphane (n) rapporte quatre effets de la prudence du serpent. 1° Quand il est vieux, il a le secret de rajeunir, et de se dépouiller de sa vieille peau, en passant entre deux rochers. 2° Il se sauve quand il voit un homme vêtu, et il l'attaque quand il le voit nu. Mais il y a quelque apparence qu'il y a faute dans cet endroit de saint Epiphane, et qu'il a voulu dire tout le contraire; car la plupart (o) enseignent que le serpent craint l'homme nu, et attaque celui qui a ses habits. 3° Lorsqu'il est attaqué, sa principale attention est de conserver sa tête; ce qui est aussi attesté par un grand nombre d'auteurs (p). 4° Quand il va boire à une fontaine, il vomit premièrement son venin, de peur de s'empoisonner lui-même en buvant. Cette remarque n'est pas avouée de tout le monde, quoiqu'elle ait grand nombre de défenseurs.

On raconte encore d'autres ruses du serpent; par exemple, qu'il se bouche les oreilles, pour ne pas entendre la voix de l'enchanteur. Le Psalmiste (q) relève cette finesse de l'aspic : *Aspidis surdæ, quæ obturat aures suas, quæ non exaudiet vocem incantantium*. On dit qu'il applique fortement une de ses oreilles contre terre, et bouche l'autre avec le bout de sa queue. Nous avons fait une Dissertation sur cela, qui est imprimée dans notre second tome sur les psaumes. Voyez aussi Bochart, de Anim. sacr., part. II, l. III, c. VI, et les commentateurs sur le psaume LVII, 7. D'autres disent que la finesse du serpent consiste dans son agilité et dans sa souplesse, ou dans ce qu'il a le secret de recouvrer la vue par le suc du fenouil. Enfin chacun propose sur cela ses conjectures.

Nous avons parlé en particulier des serpents dont il est fait mention dans l'Écriture, sous leurs articles. On connaît onze espèces de serpents parmi les Hébreux (r); savoir :

1° *Ephé*, la vipère.

2° *Chéphir*, une sorte d'aspic, ou un lion.

3° *Ascub*, l'aspic.

4° *Pethen*, l'aspic.

5° *Tzeboa*, un serpent tacheté, nommé hyène par les Grecs et par les Égyptiens.

(a) Genes III, 15.

(b) Matth. X, 16. Vide Epiphani. hæres. 57, et Physiolog. Chrysost. in Psal. cxiv. Isidor. Hispal. Orig. l. XII, c. iv. Pelusiac. t. I, Ep. 126. Alii.

(c) Eccl. xxv, 22.

(d) Vide Deut. xxv, 55.

(e) Psalm cxxxix, 4.

(f) Prov. xxiii, 52.

(g) Genes III, 14.

(h) Isa. lxxv, 25.

(i) Mich. vii, 17.

(j) Nicander. Theriac. v. 572, et Philo. c. lxx. Vide Bochart. de Animal. sacr., parte I, c. iv.

(k) Genes III, 1

(l) Matth. x, 16.

(m) Genes XLIX, 17.

(n) Epiphani. Physiolog.

(o) Eustath. in Hexaemer. Hieronymi. seu alius. Epist. ad Præsidium. Isidor. l. XII, c. iv. Origin, etc.

(p) Vide Sup. et Cæsarum Dialog. 4, c. cxc.

(q) Psalm LVII, 7.

(r) 1. אֶפְהָי Ephé, vipère. 2. כֶּפֶר Chephur, sorte d'aspic. 3. אֲסֻבִּים Ascub, l'aspic. 4. פֶּתֶן Pethen, l'aspic. 5. צִבְיִי Tzebou, un serpent nommé hyène. 6. תַּזְמוּנִין Tammaon, un lien aride. Voyez Bochart. de Anim. sacr. p. II, l. III, c. viii. 7. תְּרֵפָה ou תְּרֵפֶה Tzepha, ou Tzephou, basilic.

6° *Tzimmaon* ; selon saint Jérôme, c'est le serpent nommé *dipsas*, à cause de l'altération qu'il cause par sa morsure ; mais Bochart soutient qu'il ne signifie pas un serpent, mais un lieu aride et brûlé.

7° *Tzepha* ou *Tziphoni*, un basilic ; non ce serpent fabuleux dont on raconte tant de puérilités, mais le vrai *regulus*, ou basilic, qui est un serpent fait comme les autres, mais plus dangereux, et dont le poison est plus subtil. Voyez ci-devant *BASILIC*, et Bochart, de *Animal. sacr.*, p. II, l. III, c. IX, X.

8° Le *kippos*, que les Septante, saint Jérôme, le Chaldéen, entendent de l'hérisson, mais que le même Bochart croit être le serpent nommé par les Grecs *acontias*, c'est-à-dire le *dard*, ainsi nommé à cause qu'il saute fort loin et fort haut après sa proie. Voyez Bochart, de *Animal. sacr.*, part. II, l. III, c. XI, et les auteurs qu'il a rapportés.—[Voyez *ACONTIAS*, et *SERPENT FLÈCHE*.]

9° Le *schephiphon*, que saint Jérôme a traduit par *céraste*, *Genes. XLIX, 17*. Ce serpent est de la couleur du sable dans lequel il se cache, et où il attend sa proie. Le nom de *céraste* lui vient de ce qu'on lui voit des espèces de cornes de chair, ou deux éminences en forme de grains d'orge (a).

10° Le *sachal*, dont il est fait mention dans le psaume XC, 13 : *Super aspidem et basiliscum ambulabis*, etc. : Vous foulerez aux pieds l'aspic et le basilic. Les Septante, le Syriaque et l'Arabe l'entendent ainsi. Bochart appuie leur sentiment (b), et montre que le nom de *noir*, car c'est la signification de *sachal*, convient à plusieurs serpents, et en particulier à l'aspic, au dipsas, à l'hydre, etc. Mais la plupart des plus savants interprètes croient que le terme *sachal* signifie en cet endroit un lion, et non un serpent, et ce sentiment nous paraît beaucoup plus probable ; il est certain que ce nom hébreu signifie tout communément un lion noir, comme cet auteur le montre lui-même (c).

11° Le *saraph* est un serpent volant, et c'est le seul serpent que nous connaissions qui ait des ailes. Le nom de *saraph* signifie proprement *brûler*, et on croit qu'on lui a donné ce nom, ou à cause de sa couleur, ou à cause de l'ardeur et de l'altération qu'il cause par sa morsure. Hérodote (d), qui avait vu de ces serpents, dit qu'ils avaient assez de ressemblance avec celui que les Grecs et les Latins ont appelé *hydre*. Bochart s'étend fort pour prouver que c'étaient de véritables hydres. Le même Hérodote dit qu'il fut exposé à la ville de Butus pour voir ces serpents volants, dont il avait ouï parler. Il vit près de cette ville de grands amas d'os et d'échines de ces animaux, qui avaient été

8. קפיד *Kippos*, le serpent nommé *Acontias*, le dard.

9. שכיפון *Schæphiphon*, est le *céraste*, ou *Phæmorroës*.

10. שחל *Sachal*. 70 : ἀσπίς. 11. שרף *Seraph*. *Serpens adurens, et volaccer*.

(a) Bochart. de *Animal. sacr.* part. II, l. III, c. XII

(b) *Idem*, t. II, l. III, c. III, p. 575, 576.

mis à mort et dévorés par les ibis. Le lieu, dit-il, où on les voit, est une gorge assez étroite qui s'ouvre du côté de l'Égypte. Lors donc qu'au commencement du printemps ces serpents veulent se jeter de l'Arabie dans l'Égypte, les oiseaux nommés ibis se jettent dessus, et en font périr un grand nombre. Les ailes de ces serpents ne sont pas de plumes, comme celles des oiseaux, mais semblables à celles des chauves-souris.

Il dit ailleurs (e) que ces serpents ne sont pas grands ; qu'ils sont tachetés ou de diverses couleurs ; qu'il y en a une si grande quantité dans l'Arabie, que les hommes n'y pourraient pas subsister si la Providence avait permis qu'ils se multipliasent autant qu'ils le devraient naturellement : mais les Arabes racontent que la femelle fait mourir le mâle dans leur accouplement, et que les petits font mourir leur mère en naissant. Ils aiment les odeurs, et assiègent les arbres qui portent les aromates et les marais où croît la casse aromatique. Les Arabes les chassent d'autour des arbres par la fumée du styrax ; et pour aller cueillir la casse, ils se couvrent de peaux et s'enveloppent la tête, à l'exception des yeux ; puis vont dans ces marais, d'où ils chassent les serpents ailés, dont le vol a quelque chose de terrible et dont la morsure est très-dangereuse.

Nous nous sommes un peu étendus sur ces serpents nommés *saraph* dans l'Écriture (f), parce que ce sont eux qui firent tant de dégât dans le camp d'Israel et qui firent mourir tant de monde dans le désert. C'est un de ces *saraph* que Moïse fit élever dans le désert, et à la vue duquel les Israélites recouvrèrent la santé. On peut voir sur ce sujet Bochart, de *Animal. sacr.*, p. II, l. III, c. XIII, et Cicéron, l. I, de *Natura deorum* ; Méla, l. III, c. IX ; Lucain, l. VI ; Solin, c. XXXII ; Ammien Marcellin, c. XXII ; Ælien, l. II, c. XXXVIII, et d'autres nouveaux, cités dans le même Bochart, qui parlent de ces serpents volants.

SERPENT D'AIRAIN. C'est une figure du serpent *saraph* dont on vient de parler, que Moïse fit mettre au-dessus d'une pique (g), assurant les Hébreux que tous ceux qui auraient été mordus des serpents et qui le regarderaient seraient guéris. L'effet suivit sa promesse. Le Sauveur, dans saint Jean (h), nous avertit que ce serpent ainsi élevé était une figure de sa passion et de son crucifiement : *Sicut Moyses exaltavit serpentem in deserto, ita exaltari oportet Filium hominis*. Ce serpent d'airain fut conservé parmi les Israélites jusqu'au temps du roi Ezéchias, qui, ayant appris qu'on lui rendait un culte superstitieux, le fit mettre en pièces et lui donna par dérision le nom de *nohestan*, c'est-à-dire, un certain je ne sais quoi d'airain (i).

(c) Bochart. de *Animal. sacr.* t. I, l. III, c. V.

(d) Hérodote. l. II, c. LXXV, LXXVI.

(e) *Idem*, l. III, c. C II, CVIII, CIX, CX.

(f) Num. XXI, 9. *Isai.* VI, 2 ; XIV, 29 ; XXX, 6.

(g) Num. XXI, 9.

(h) Joan. III, 14.

(i) IV Reg. XVIII, 4.

Voyez ci-devant EZÉCHIAS, NOHESTAN et l'article suivant.

Le SERPENT FLÈCHE, nommé en grec *acousias*, est un serpent volant qui est appelé par les Turcs *olcian* (a); on en voit souvent dans l'Archipel, et principalement dans l'île de Mételin, qui se battent en l'air, mais qui ne font point de mal aux hommes. C'est cette même espèce de serpents qui attaqua les Israélites dans le désert. Un savant anglais (b) a prétendu que l'activité et l'éclat qui accompagnent ces animaux a servi d'emblème pour exprimer le zèle et la pureté des anges, qui sont nommés *séraphim* dans l'Écriture, qui est le nom que les Hébreux donnent aux serpents dont nous parlons. Il croit que les anges, lorsqu'ils ont apparu aux hommes, étaient revêtus de la forme des *saraphs* ou serpents volants; que le démon parla à Eve sous la même forme, et que c'est ce qui la trompa et lui fit donner dans le piège, imaginant que c'était un ange ou un séraphin; il ajoute que c'est cela qui a donné origine à la bizarre pensée de quelques anciens hérétiques (c) qui prétendaient que le serpent qui avait tenté Eve était le Fils de Dieu, ou le Christ fort différent de Jésus, et qu'elle l'avait cru comme tel. Mais laissons toutes ces rêveries.

Je crois qu'on peut mettre dans le même rang une autre opinion d'un savant (d) qui s'est imaginé que le serpent d'airain était une espèce de talisman, c'est-à-dire, de ces pièces de métal qui sont fondues et gravées sous certaines constellations, d'où elles tirent une vertu extraordinaire de se faire aimer, de guérir les maladies; les uns attribuent ces effets au démon, d'autres à la nature du métal et à l'influence de la constellation. Cet auteur voudrait donc faire croire que le serpent d'airain élevé par Moïse guérissait les Hébreux mordus des serpents de la même sorte que les talismans guérissent certaines maladies par la proportion qui se rencontre entre les métaux dont ils sont composés, ou les influences des astres sous lesquels ils sont formés, et la maladie qu'ils guérissent. Buxtorf (e) au contraire croit que la vue de ce serpent d'airain devait naturellement augmenter le mal des blessés, au lieu de le guérir, et que Dieu fit éclater doublement sa puissance en guérissant par un moyen qui devait produire un effet contraire. Mais il est inutile de multiplier ici les miracles; celui que Dieu produisit par le moyen du serpent d'airain n'est que trop sensible.

On prétend garder à Milan, dans l'église de Saint-Ambroise, un serpent d'airain qu'on montre comme étant celui de Moïse; mais on en croit ce que l'on veut. Le serpent qu'on représente toujours avec Esculape et avec la déesse Santé, et souvent avec les divinités égyptiennes, est un symbole de la guérison

et de la santé, venu peut-être du serpent d'airain de Moïse.

Le culte du serpent est connu dans toute l'antiquité païenne. Le démon, qui tenta la première femme sous la figure d'un serpent, a pris plaisir de diviniser cet animal comme un trophée de sa victoire sur les hommes. Les Babyloniens, du temps de Daniel, adoraient un dragon que ce prophète fit mourir (f). On sait le culte qu'on rendait au serpent à Epidaure, la manière prétendue miraculeuse dont il fut amené à Rome. Les Egyptiens représentaient quelquefois leurs dieux avec des corps de serpents, et ils rendaient un culte superstitieux à ces animaux si odieux et si dangereux. Ils les appelaient les bons démons et les regardaient comme le symbole de la médecine, du soleil, d'Apollon; on les mettait au char de Cérès et de Proserpine. Hérodote (g) dit que de son temps on voyait près de Thèbes des serpents privés et consacrés à Jupiter. Ils ne font mal à personne; après leur mort on les enterre dans le temple de Jupiter. C'étaient des célastes; ils avaient deux cornes et étaient assez petits.

Elie (h) parle d'un dragon sacré qu'on nourrissait en Phrygie dans un bois consacré à Diane; il parle aussi des serpents domestiques qui étaient dans les maisons des Egyptiens, qu'on y nourrissait et qui étaient regardés comme des divinités domestiques; et d'un autre serpent (i) adoré dans une tour à Mélite en Egypte. Il avait un prêtre et des officiers: on lui servait tous les jours sur une table ou un autel de la farine détrempee avec du miel, qui se trouvait mangée le lendemain. Encore aujourd'hui les serpents sont honorés dans le Calicut; les rois et les bramins les regardent comme des animaux créés de Dieu pour affliger les hommes et les punir de leurs péchés.

Les ophites tiraient leur nom d'*ophis*, qui en grec signifie un serpent. Ces anciens hérétiques (j) adoraient le serpent qui séduisit Eve, et attribuaient à cet animal toutes sortes de sciences. Ils croyaient qu'il en était l'auteur et le maître. En un mot, ils prétendaient que le serpent qui tenta Eve était le Christ qui dans la suite descendit et s'incarna dans Jésus; que c'était Jésus et non le Christ qui avait souffert. C'est pourquoi ils faisaient renoncer Jésus à tous ceux qui entraient dans leur secte. Lorsque leurs prêtres célébraient leurs mystères, ils faisaient sortir d'un trou l'un de ces animaux, et après qu'il s'était roulé sur les choses qui devaient s'offrir en sacrifice, ils disaient que Jésus-Christ les avait sanctifiées, et les donnaient au peuple qui les adorait.

SERPENT LONG COMME UNE BARRE, *serpens rectis*. Ce serpent se trouve en deux endroits dans l'Écriture: 1° dans Isaïe, XXVII, 1 (נחש)

(a) *Bibl. Orient.*, p. 684.

(b) Thomas Tenison, of *Idol. Discours*, c. xiv, p. 554.

(c) *Tertull. de Præscript. hæretic.* c. iv, vii. *Epiphân. hères.* 57.

(d) *Mursham Canon. Chronic.*

(e) *Buxtorf fil. Hist. de serpente æneo.*

(f) *Dan.* xiv, 26.

(g) *Herodot.* l. II, c. LXXIV.

(h) *Ælian. de Anim.* l. XI, c. xxii.

(i) *Idem.* l. XI, c. xvii.

(j) *Epiphân hères.* 57. *Iren.* l. I, c. xxxiv. *Origen.* l. VI, *contra Cels.* *Tertull. de Præscript.* c. XLVII.

ברח) : *In die illa visitabit Dominus in gladio suo.... super leviathan serpentem vectem, et super leviathan serpentem tortuosum*; l'Hébreu : *Nachas beriach, et nachas aklaton*. Job (a) parle du même serpent; mais saint Jérôme a traduit l'Hébreu par *serpentem tortuosum*. Quelques-uns rendent l'hébreu *nachas beriach* par *serpent fuyant*, ou *serpent fermant*, comme une barre qui ferme la porte. Bochart (b) croit que ce *serpent vectis* n'est autre que la *baratelle*, poisson connu dans Oppien, Elien, Galien, Suidas, sous le nom de *zygæna*. Il n'a la tête ni ronde, ni haute, ni plate, ni en pointe, mais élargie des deux côtés et étendue transversalement comme une barre. On sait que les Hébreux rangent les poissons parmi les reptiles et parmi les serpents, et que le crocodile ou léviathan est aussi mis de ce nombre.

SERPENT se prend pour le démon. Le serpent invisible qui tenta Eve par l'organe du serpent sensible était le *démon*, comme l'Écriture et tous les commentateurs le remarquent. Quelques-uns expliquent aussi du démon ce que Job (c) dit du *serpent tortueux* et ce que dit Isaïe du *serpent vectis*. Voyez l'article précédent. Saint Jean, dans l'Apocalypse (d), marque clairement que le serpent ancien est le démon et Satan : *Draco ille magnus, serpens antiquus, qui vocatur diabolus et Satanus, et seducit universum orbem*. Les Juifs appellent aussi le démon l'*ancien serpent*.

SERUG ou SARUG, fils de Ragan et père de Nachor. *Genes. XI, 20, et I Par. I, 26*. On prétend que ce fut Sérug qui le premier après le déluge commença à adorer les créatures (e). De son temps les hommes formèrent quantité d'idoles par lesquelles les démons firent divers prodiges. Il crut qu'il fallait adorer les images des hommes qui s'étaient distingués par leurs vertus et par le bien qu'ils faisaient aux hommes. Cela introduisit le culte des morts, et par une suite naturelle l'idolâtrie et le polythéisme. — [Voyez SARUG.]

SERVITEUR. I. Ce terme signifie ordinairement un esclave; car anciennement, chez les Hébreux et les peuples voisins, la plupart des serviteurs étaient esclaves, c'est-à-dire, étaient absolument à leur maître, qui avait droit de disposer de leurs personnes, de leurs corps, de leurs biens, et même de leur vie, dans certains cas.

II. SERVITEUR. Les Hébreux avaient deux sortes de *serviteurs* (f) ou d'esclaves. Les uns étaient étrangers, ou achetés, ou pris à la guerre, et leurs maîtres les gardaient, les échangeaient ou les vendaient, en un mot, en disposaient comme de leurs biens. Les autres étaient des esclaves hébreux qui vendaient leur liberté, pressés par la pauvreté, ou étaient vendus pour leurs dettes, ou étaient livrés pour être esclaves par leurs

parents, dans les cas de leur nécessité. Ces sortes d'esclaves hébreux ne demeuraient en esclavage que jusqu'à l'année du jubilé. Alors ils pouvaient rentrer en liberté, sans que leur maître les pût retenir malgré eux. Que s'ils demeuraient volontairement chez leur maître, on les amenait devant les juges; ils y faisaient leur déclaration qu'ils renonçaient pour cette fois au privilège de la loi, on leur perçait l'oreille avec une alène, en les appliquant aux montants de la porte de leur maître (g); et dès lors ils ne pouvaient plus recouvrer leur liberté, sinon en l'année du jubilé, qui se célébrait au bout de quarante-neuf ans. — [Voyez ESCLAVAGE, LIBERTÉ.]

III. SERVITEUR se prend aussi pour marquer un homme attaché au service d'un autre par le choix de son inclination et de sa volonté; comme Josué était serviteur de Moïse, Elisée d'Elie, Giézi d'Elisée, saint Pierre, saint André, saint Philippe et les autres de Jésus-Christ.

IV. SERVITEUR se met souvent pour les sujets d'un prince. Les serviteurs de Pharaon, les serviteurs de Saül et ceux de David, sont leurs sujets en général, et leurs domestiques en particulier. De même aussi les Philistins, les Syriens et plusieurs autres peuples étaient serviteurs de David; ils lui obéissaient, ils étaient ses sujets, ils lui payaient tribut.

V. LES SERVITEURS DE DIEU, les serviteurs du Seigneur, sont les prêtres, les prophètes, ceux qui font profession d'une piété particulière. On donne souvent à Moïse le nom d'*homme de Dieu* et de *serviteur de Dieu* par excellence; et saint Paul prend souvent la même qualité. Il donne de très-beaux préceptes de morale aux esclaves chrétiens. Voyez I Cor. VII, 21, 22, etc. Ephes. VI, 5, 6, 7; Coloss. III, 22, et II Timoth. II, 9.

VI. SERVITEURS ou esclaves, opposés à libres et aux enfants des promesses, marque les Juifs opposés aux chrétiens. Les Juifs n'étaient que les esclaves, figurés par Agar et par Ismaël; les chrétiens sont les enfants de la liberté, figurés par Sara et par Isaac. Saint Paul établit cette vérité dans toutes ses Épîtres, surtout dans celle aux Galates.

SERVITUDE. Diverses servitudes des Israélites. Voyez ci-devant CAPTIVITÉ.

SERVITUDE DE L'ÉGYPTE. Voyez ÉGYPTE.

SESAC, roi d'Égypte, déclara la guerre à Roboam, roi de Juda, la cinquième année de ce prince (h). Le roi d'Égypte avait douze cents chariots de guerre, et soixante mille cavaliers, sans compter une multitude infinie de peuple qui le suivit d'Égypte, des pays de Lubim, de Suchim et de Chus. Il entra dans la Judée, se rendit maître des plus fortes places du pays, et s'avança jusqu'à Jérusalem. Alors le prophète Séméias vint trouver Roboam et les princes de Juda,

(a) Job. xxvi, 15. ברח נחש Vulg.: *Serpentem tortuosum*.

(b) Bochart. de Animal. sacr. part. II, l. V, c. xvi.

(c) Job. xxvi, 15. Isaï. xxvii, 11.

(d) Apoc. xii, 9, 14.

(e) Clem. Alex. Euseb. Epiphau. Theodoret.

(f) Levit. xxv, 44, 45, etc.

(g) Exod. xxi, 2, 5, 6, 7, etc.

(h) II Par. xii, 2, 3, 4, et III Reg. xiv, 25, 26, etc. An du monde 3055, avant Jésus-Christ 967, avant l'ère vulg. 971

qui s'étaient retirés à Jérusalem pour ne pas tomber entre les mains de Sésac, et il leur dit : Voici ce que dit le Seigneur : Comme vous m'avez abandonné, je vous ai livrés aussi au roi Sésac. Le roi de Juda et les princes, fort consternés, dirent : Le Seigneur est juste. Dieu, les voyant humiliés, dit à Séméias : Puisqu'ils se sont abaissés sous ma main, je ne les exterminerai point, et je ne ferai pas tomber toute ma fureur sur Jérusalem par les armes de Sésac; mais ils lui seront assujettis, afin qu'ils apprennent par là quelle différence il y a entre m'être assujetti et être assujetti aux rois de la terre.

Sésac entra dans Jérusalem; mais il se retira, après avoir enlevé les trésors de la maison du Seigneur et ceux du palais du roi. Il emporta tout avec lui, et même les boucliers d'or que Salomon avait fait faire. Les rabbins croient que le motif qui engagea ce prince à déclarer la guerre à Roboam est qu'il voulait enlever le trône d'ivoire qu'avait fait Salomon, et dont il était charmé. C'est le même Sésac (a), auprès duquel Jéroboam s'était enfui, sur la fin du règne de Salomon; et lorsque ce roi d'Égypte vint en Judée, il épargna les États de Jéroboam : peut-être même Jéroboam l'avait-il fait venir contre le roi de Juda. Jusqu'au temps de Sésac, l'Écriture n'a désigné les rois d'Égypte que sous le nom général de *Pharaon*, qui signifie *le roi*. Sésac est le premier dont elle marque le nom propre. Les chronologistes ne conviennent pas du rang que Sésac doit tenir dans les dynasties égyptiennes. Les uns veulent que ce soit *Sésonchis*, d'autres (b) *Sésostris* ou *Séthosis*. Ussérius croit que c'est *Sésonchis*, et il met le commencement de son règne en l'an du monde 3026, avant Jésus-Christ 974, avant l'ère vulgaire 978.

[Dans sa lettre écrite de Thèbes le 24 novembre 1828, M. Champollion le jeune s'exprime en ces termes : « Dans ce palais merveilleux (de Karnac), j'ai contemplé (hier 23) les portraits de la plupart des vieux Pharaons, connus par leurs grandes actions, et ce sont des portraits véritables... Là on voit... *Sésonchis*, traînant aux pieds de la trinité thébaine Ammon, Month et Khons; les chefs de plus de trente nations vaincues, parmi lesquelles j'ai retrouvé, comme cela devait être, et en toutes lettres, *Iouda hamalek*, le royaume des Juifs ou de Juda. C'est là un commentaire à joindre au chapitre XIV du premier (troisième) livre des *Rois*, qui raconte en effet l'arrivée de *Sésonchis* à Jérusalem et ses succès. Ainsi l'identité que nous avons établie entre le *Schéschonk* égyptien, le *Sésonchis* de Manéthon, et le *Sésac* ou *Schéschók* [ששק] de la Bible, est confirmée de la manière la plus satisfaisante. » Voyez PHARAONS, vingt-deuxième dynastie.]

SESAC [ששק *shaschak* ou *sheschak*], un

des descendants de Benjamin qui demeurèrent à Jérusalem, avec leurs enfants, apparemment au retour de la captivité de Babylone. I Par. VIII, 14, 25.

SESACH. Jérémie (c) entend sous ce nom Babylone : *Le roi de Sésach* [ששק *Scheschach*] boira du calice de la colère de Dieu après tous les autres. Et encore : *Quomodo capta est Sesach?* Mais d'où vient qu'il donne ce nom à Babylone? Saint Jérôme (d) croit qu'il le fait par prudence, pour ne pas aigrir Nabuchodonosor, qui assiégeait alors Jérusalem. Nous croyons que Sésach était une divinité païenne, qu'on révérait principalement à Babylone. Il donne à cette ville le nom de sa divinité tutélaire, comme ailleurs il dit (e) : *Babylone est prise, Bel est confondu, Mérodach est vaincu. Bel et Mérodach* étaient des dieux du pays. Sésach était apparemment la lune. On célébrait à Babylone (f) des fêtes nommées *Sacæa*, qui avaient beaucoup de rapport avec les Saturnales des Romains. Les valets y étaient les maîtres. Strabon (g) dit qu'on les célébrait en l'honneur d'Anaïs, qui est la même que Diane ou la lune. Voyez notre Commentaire sur Jérémie, XXV, 26, et Gérard Jean Voss., de *Origine et Progressu idololatr.*, l. II, c. xxii.

SESAI, géant, fils ou descendant d'Enach, fut chassé d'Hébron, avec ses frères Ahiman et Tholmaï, par Caleb, fils de Jéphoné. Josue, XV, 14.

SESAQUE. Voyez ci-devant SAQUES ou SCHAQUES.

SESOSTRIS, roi d'Égypte. Nous ne devrions point parler ici de ce prince, puisque son nom ne se trouve pas dans l'Écriture. Mais comme plusieurs prétendent qu'il est le même que Sésac, qui vint attaquer Roboam, fils de Salomon, roi de Juda, il est bon d'en dire un mot en cet endroit. Voici ce que nous en apprend Hérodote (h). Cet auteur dit que depuis *Maris* il n'y a aucun roi jusqu'à Sésostris qui mérite que l'on fasse mention de ses exploits. Ce prince, ayant assujetti les peuples qui sont au delà du golfe Arabique, ou de la mer Rouge, tourna ses armes contre les nations qui habitaient le continent, et les réduisit à son obéissance; mais celles qu'il trouvait belliqueuses, et qui avaient vaillamment défendu leur liberté, il les distinguait des autres par des inscriptions honorables qu'il érigeait dans leur pays, faisant mention de leur valeur et de leur brave résistance; celles au contraire qui ne se défendaient point, il les notait d'une espèce d'infamie, en érigeant dans leur pays des monuments qui marquaient qu'ils ne s'étaient défendus que comme des femmes, et cela était marqué sur ces monuments d'une manière également honteuse et ignominieuse, non-seulement par les lettres, mais aussi par les figures qu'on y avait gravées.

(a) III Reg. xi, 40. Vers l'an du monde 2029, avant Jésus-Christ 971, avant l'ère vulg. 975.

(b) Marsham Canon. Chronolog. sæcul. xiv, l. III.

(c) Jerem. xxv, 26, et li, 41.

(d) Hieron. in Jerem. xxv. Vide et Jarchi, et Kimchi.

(e) Jerem. l, 2.

(f) Athenæ. l. XIV, c. x, ex Beroso et Ctesia.

(g) Strab. l. XI, p. 531, 552.

(h) Herodot. l. II.

Il ne se contenta pas de subjuguier les nations de l'Asie, il passa dans l'Europe, et soumit les Thraces et les Scythes; et ce qui fait croire qu'il ne passa pas plus avant, c'est qu'on ne trouve plus de monuments de Sésostris au delà de ce pays. Hérodote croit que de là il passa dans le pays des Colchiens, de quoi il n'a point de preuves certaines, si ce n'est que les Colchiens, de même que les Egyptiens, reçoivent la circoncision, que leur langue est la même, et qu'ils travaillent le lin de la même manière. Hérodote assure qu'il a encore vu dans la Palestine des inscriptions et des monuments de Sésostris; avec des inscriptions et des figures honorables, qui marquaient le peu de générosité et de résistance de ces peuples. Les inscriptions écrites portaient ces paroles : *J'ai gagné ce pays par mes épaules.*

Pendant son absence, son frère s'était emparé du gouvernement de l'Égypte, et lorsque Sésostris revint, il fut invité par son frère à entrer dans une maison où il se vit aussitôt environné de flammes, qu'on avait mises au bois qui était tout autour. Sésostris suivit dans cette occasion le conseil de sa femme, qui l'avait accompagné dans toutes ses expéditions. Il jeta sur le bois allumé deux de ses six fils, et s'étant ainsi fait un passage, il passa sur leurs corps avec ses autres fils, et évita ainsi le danger. Il châtia sévèrement son frère, de ce qu'il avait fait contre lui, et employa une multitude de captifs, qu'il avait amenés avec lui, à faire divers ouvrages dans l'Égypte. Il eut pour successeur son fils *Phéron*. Voilà le précis de ce qu'Hérodote nous dit de *Sésostris*, où il ne dit qu'un mot des conquêtes de ce prince dans la Palestine. Et voilà toutefois le fondement de ceux qui croient que Sésac est le même que *Sésostris*.

[Il est certain que Sésostris n'est pas le même que Sésac. C'est Rhamsès III, roi de la XIX^e dynastie. Voyez PHARAONS. D'après un papyrus possédé par M. Sallier, et examiné par M. Champollion le jeune, M. Sallier, dans un rapport lu à la société académique d'Aix, le 2 août 1828, déclare que la date de ce papyrus est de la 9^e année du règne de *Sésostris Rhamsès*, et s'exprime en ces termes : « Il est à remarquer que la 9^e année indiquée par l'écrivain est celle que Diodore de Sicile désigne comme ayant été l'époque du retour de *Sésostris* en Égypte. Depuis neuf ans qu'il était sur le trône, il n'avait cessé de parcourir le monde en conquérant..... Cette époque touche aux temps de *Moïse*, et vraisemblablement le grand *Sésostris* était le fils du roi qui poursuivit les Hébreux aux bords de la mer Rouge. Peut-être est-il encore le même qu'*Ægyptus* qui força son frère Danaüs, ou Armaïs, à se réfugier en Grèce, parce qu'en son absence il avait tenté de s'emparer du trône. »]

SESTERCE, *sestertius*, monnaie romaine.

Son nom ne se trouve pas dans l'Écriture. Elle valait deux sous, dix sesterces faisaient une livre, cent sesterces faisaient dix livres, et mille sesterces cent livres.

Un grand sesterce, *unum sestertium*, valait deux mille petits sesterces, ou deux cents livres; deux grands sesterces, *duo sestertia*, quatre cents livres; cent grands sesterces, dix mille livres; mille grands sesterces, *mille sestertia*, cent mille livres.

SETH, fils d'Adam et d'Eve, naquit l'an du monde 130 (a). Seth, âgé de cent cinq ans, engendra Énos, l'an du monde 235. Il vécut encore après cela huit cent sept ans, en tout neuf cent douze ans, et mourut l'an du monde 1042, avant Jésus-Christ 2938, avant l'ère vulgaire 2962. Seth fut chef de la race des saints et des *enfants de Dieu*, comme les appelle l'Écriture (b), qui conservèrent la vraie religion et la piété dans le monde, pendant que les descendants de Caïn s'abandonnaient à toutes sortes de dérèglements. Le livre apocryphe, intitulé *la Petite Genèse* (c), portait que Seth, étant âgé de quarante ans, fut ravi au ciel par les anges, et apprit le crime que les veillants ou les anges devaient commettre, le déluge qui devait inonder la terre, et la venue du Sauveur dans le monde, et qu'il en avertit Adam et Eve, ses père et mère. On y lisait de plus que les descendants de Seth étaient demeurés jusqu'à la millième année après la création du monde, dans le pays qui est au-dessus d'Eden, jouissant d'une profonde paix; mais que le démon, jaloux de leur bonheur et de leur innocence, les porta à désirer la beauté des filles des hommes, dont Moïse a dit : *Les enfants de Dieu voyant les filles des hommes qui étaient belles, en prirent pour femmes toutes celles qui leur plurent.* Enfin ce même livre portait que Seth, âgé de cent quatre-vingt-onze ans, avait épousé sa propre sœur nommée *Azura*. Saint Epiphane (d) l'appelle *Orea*, et saint Irénée (e), ou plutôt les gnostiques dans saint Irénée, la nommaient *Norea*.

Les hérétiques *séthiens* croyaient que Seth était le Christ (f), et que Jésus-Christ n'était autre que ce patriarche, qui, après avoir été transporté du monde, était enfin revenu d'une manière miraculeuse et avait été nommé Jésus. Ils ne voulaient pas reconnaître sa naissance de la Vierge Marie, mais ils prétendaient qu'il avait paru de nouveau en ce monde d'une manière toute miraculeuse. On lui donna, dit-on (g), le nom de *Dieu* avant le déluge; car c'est de ses enfants dont il est dit que *les enfants de Dieu virent les filles des hommes*, etc., soit à cause de son éminente piété, ou parce qu'il inventa l'usage des lettres et de l'écriture, et les noms des planètes et des étoiles. Une ancienne chronique (h) dit que ce patriarche ayant été ravi au ciel, comme nous l'avons dit, son visage parut toujours tout éclatant de lumière, ainsi

(a) *Genes.* v, 3, 6, 10, 11.

(b) *Genes.* vi, 2

(c) *Syn. cell. Chronic.* v. 10, *ex parva Genesi.*

(d) *Epiphani. heresi* 59, *que est Sethianorum*, c. v.

(e) *Irenæ. l. I, c. xxxiv, ex Gnosticis.*

(f) *Epiphani. heres.* 59, c. 1.

(g) *Theodoret. qu. 47, in Genes. Suidas in Seth.*

(h) *Vide Rader. Animadvers. in Chronic. Alex.* p. 18.

que la face de Moïse, après qu'il eut parlé au Seigneur sur le mont Sinai (a).

On a attribué à Seth plusieurs mauvais livres. On sait ce que Josèphe (b) a dit de deux colonnes érigées avant le déluge par les enfants de Seth, l'une de briques, pour résister au feu, et l'autre de pierres, pour résister à l'eau, sur lesquelles ils avaient écrit leurs découvertes en fait d'astronomie. Lambécius (c) cite un manuscrit de la bibliothèque de l'empereur, intitulé : *L'astronomie donnée par un ange au patriarche Seth*. L'auteur de l'Ouvrage Imparfait sur saint Matthieu (d) parle d'un certain livre qui portait le nom de Seth, et qui parlait de l'étoile qui apparut aux mages, et des présents qu'ils firent au Sauveur. Saint Epiphane (e) dit que les gnostiques et les séthiens avaient plusieurs livres qui portaient le nom de Seth. Les mahométans (f) assurent que Dieu envoya à Seth jusqu'à cinquante volumes, qui lui furent apportés du ciel. Les Arabes, les Ethiopiens et les Samaritains prétendent aussi avoir des livres de cet ancien patriarche. Voyez M. Fabricius, *Apocryph. Vet. Test. artic. Seth*.

Les musulmans (g) tiennent, par une tradition fabuleuse, que ceux que l'Écriture appelle *les enfants de Dieu* (h) étaient d'une espèce particulière entre les hommes et les anges. Ils faisaient une guerre perpétuelle aux dives ou géants, qui sont les enfants de Caïn. Le patriarche Seth avait fait une loi qui était comprise dans un livre nommé *le livre de Seth*, qui contenait les prétendues révélations qu'il avait reçues pour autoriser sa mission, et ses descendants juraient d'ordinaire par *la loi véritable du prophète Seth*. Les mêmes musulmans croient que ce patriarche, après avoir visité le sépulchre d'Adam qui était au milieu de la terre, au lieu où, dans la suite, on bâtit Jérusalem et le temple, il vint dans l'Arabie Heureuse, et y bâtit la ville de *Médinath al-Scheit*, la ville de Seth, et *Médinath al-Iemen*, la ville capitale d'Iémen, qui portent encore aujourd'hui ces noms.

SETHAR, un des premiers officiers de la cour du roi Assuérus, époux d'Esther. *Esther*, I, 14.

SETHIENS, certains hérétiques qui tiraient leur nom du patriarche Seth. Voyez SETH.

SETHIM (i), sorte de bois précieux dont Moïse fit faire la plupart des tables, des autels et des ais du tabernacle. Saint Jérôme conserve ordinairement le mot hébreu *séthim*. Les Septante l'ont rendu par *des bois incorruptibles*. Le même saint Jérôme dit (j) que le bois de *séthim* vient dans les déserts

d'Arabie, qu'il est semblable à l'épine blanche par sa couleur et par ses feuilles, mais non pas par sa grandeur; car l'arbre en est si grand, qu'on en fait de très-longues planches: le bois en est dur, fort, poli, sans nœuds, et d'une très-grande beauté; en sorte que les riches et les curieux en font des vis et des écrous pour leurs presses. Cette sorte de bois ne croît point dans les lieux cultivés, ni dans tout le reste de l'empire romain, mais seulement dans les solitudes d'Arabie. Il dit encore ailleurs (k) que le bois de séthim ressemble à l'épine blanche, et qu'il est d'une beauté, d'une solidité, d'une légèreté et d'une force admirables. On croit qu'il veut parler de l'acacie noire, qui est, dit-on (l), le seul arbre qui se trouve dans les déserts d'Arabie. Elle est d'une dureté et d'une solidité qui la rendent presque incorruptible. Elle est de couleur d'alisier quand elle est coupée, et on en tire des ais de douze coudées de haut. Ses branches ne montent point en haut, ses feuilles sont rondes et grandes comme celles du poirier, de couleur de suie par-dessous, et vertes par-dessus.

Prosper Alpin (m) dit que l'acacie est nommée *sant* par les Egyptiens, qu'elle se trouve dans l'Égypte aux lieux éloignés de la mer, qu'elle est très-commune aux environs du mont Sinai, sur les montagnes qui bordent la mer Rouge, qu'elle croît à la hauteur d'un mûrier, que son tronc est de la grosseur d'un prunier, que son écorce est noire, âpre et chargée d'épines très-piquantes; elle a les feuilles oblongues, petites et coupées fort menu. Elle porte de petites fleurs pâles, jaunâtres ou blanches. Le mâle ne porte aucun fruit et est tout hérissé d'épines. La femelle porte du fruit deux fois l'année, et est bien moins chargée d'épines. Voilà, dit-on, la vraie description de l'acacie d'Arabie. Thévenot (n), parlant de l'acacie d'Arabie, dit qu'elle n'est ni plus grosse ni plus haute que nos saules ordinaires, mais qu'elle a la feuille fort déliée et des épines, et qu'on en tire une gomme nommée *akakia* par les Arabes. Or il est visible que le bois de *séthim* décrit par saint Jérôme ne peut être cet acacie de Prosper Alpin et de Thévenot. Cependant de fort bons auteurs disent qu'il ne vient point d'autres arbres dans les déserts d'Arabie. Voyez notre Commentaire sur l'*Exode*, chap. XXV, 5.

SETHON, roi d'Égypte, régnait dans ce pays lorsque Sennachérib attaqua Ezéchias, roi de Juda. Voici ce que dit Hérodote de ce roi Séthon (o): « Il succéda au roi Amysis, qui était aveugle; Séthon fit une faute essentielle dans le gouvernement, en méprisant

(a) *Exod.* xxxiv, 29, 30.

(b) *Joseph. Antiq.* c. ii.

(c) *Lamb.* l. VII, p. 261.

(d) *Auct. Oper. Imperf. in Matth. homil.* 2.

(e) *Epiphane. hæres.* 28. *Gnostic. c. viii, et hæres.* 59, c. v.

(f) *Compend. Theolog. Mahamedicæ, cum versione Reiland.* p. 75.

(g) D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p. 781, col. 2.

(h) *Genes.* vi, 2.

(i) *סֶתִּים* *Sethim*, ou *Sithim*, Sept. : *ἕδρα ἀσπυρία. Ligna imputribilia.*

(j) *Hieron. in Joel.* iii, *ad finem.*

(k) *Idem, in Mich.* vi, 5. *Vide et in Isai.* xli.

(l) *Vide Bellon. Observ.* l. II, c. lvi et lxxx, et *Etius*, l. IV, c. xi.

(m) *Prosper. Alpin. apud auctores Notarum in Theophrast.* l. IV, p. 510.

(n) *Thévenot, Voyage du Levant*, part. ii, c. xxxvi, p. 518.

(o) *Herodot.* l. II.

les gens de guerre comme inutiles, en les chargeant de confusion dans toutes rencontres, et en les dépouillant des terres dont les rois ses prédécesseurs les avaient récompensés. Ce qui fut cause que, dans la guerre que lui déclara Sennachérib, roi d'Assyrie et d'Arabie, ils refusèrent de le servir. Séthon, dans cet embarras, s'adressa à son Dieu, lui exposa avec larmes le danger où il se trouvait; après sa prière il s'endormit, et pendant son sommeil Dieu lui dit en songe de marcher hardiment à la rencontre de ses ennemis, et qu'il lui enverrait des troupes auxiliaires. Il prit donc avec lui tout ce qu'il avait de soldats, et s'alla camper à Péluse, qui est comme la clef de l'Égypte. Sa petite armée n'était composée que de bourgeois, de marchands, gens sans expérience dans la guerre, aucuns des guerriers de profession ne l'ayant voulu suivre. La nuit même de son arrivée à Péluse, une multitude de rats champêtres se jeta dans le camp des ennemis et rongea les carquois, les arcs et les tenons de leurs boucliers, de manière que le lendemain se trouvant hors d'état de se servir de leurs armes, ils prirent la fuite, après avoir perdu bien du monde. Pour conserver la mémoire de cet événement, on représenta Séthon dans le temple de Vulcain, en une statue de pierre, tenant un rat dans ses mains, avec cette inscription : *Que ceux qui me regardent apprennent à être pieux.* » On voyait encore cette figure du temps d'Hérodote.

C'est ainsi que les prêtres égyptiens racontaient la défaite de Sennachérib; mais les Hébreux la racontaient tout autrement, comme on l'a vu sous l'article de ce prince. — [Le Séthon d'Hérodote est sans doute Tharaca. Voyez ce nom.]

* SETHRI, lévite, fils d'Oziel *Exod.* V, 22.

SETIER, *sextarius*, mesure romaine des choses liquides. Le setier contenait deux hémimes ou dix onces romaines, dit Fannius :

Heminas recipit geminas sextarius unus.

Budée, l. V *de Asse*, croit que le setier était à peu près la pinte de Paris. Saint Jérôme, sur Ezéchiel, dit qu'un homme peut vivre en ne buvant par jour que deux setiers.

SETRAI, Saronite, intendant des bergers et des troupeaux de David, qui paissaient en Saron. I *Par.* XXVII, 29.

* SÉVÉCHOS, roi égyptien, successeur de Sabacon. C'est le même que Sua. Voyez ce nom.

SEXTARIUS, mesure romaine qui contenait une pinte de Paris, selon Budée, l. V *de Asse*. — [Voyez SETIER.]

* SIAA, chef de famille nathinéenne. *Esd.* II, 44; *Neh.* VII, 48.

SIAHA, canton de la ville de Jérusalem où demeuraient les nathinéens, ou les serviteurs du temple. I *Esdr.* XI, 21.

[Il y a dans le texte indiqué : Et les nathinéens habitèrent dans Ophel (ou sur la col-

(a) II *Reg.* ix, 2, 3, etc. An du monde 2965, avant Jésus-Christ 1035, avant l'ère vulg. 1039.

(b) III *Reg.* xvi, 1, 2, 3, etc. An du monde 2980, avant

line, quartier de Jérusalem); et Siaha et Gaspas (étaient) chefs des nathinéens.]

SIBA, serviteur de Saül (a). Le roi David, ayant pris la résolution de faire du bien à quelqu'un de la race de Saül, fit venir Siba, et lui demanda s'il ne restait pas quelqu'un de la race de Saül à qui il pût faire plaisir, en considération de Jonathas. Siba lui dit qu'il y avait encore un des fils de Jonathas, nommé Miphiboseth, qui était boiteux, et qu'il demeurerait dans la maison de Machir à Lodabar. David l'envoya querir et lui déclara qu'il voulait qu'il mangeât à sa table tout le reste de sa vie. Il dit à Siba : *J'ai donné à Miphiboseth tout ce qui était à Saül; faites donc valoir ses terres, afin que votre maître ait de quoi subsister.* Siba lui répondit : *Mon seigneur et mon roi, votre serviteur fera ce que vous lui avez commandé, et Miphiboseth sera servi à ma table comme l'un des enfants du roi, lorsqu'il voudra manger chez moi.* Or Siba avait quinze fils et vingt serviteurs, qui étaient tous employés au service de Miphiboseth et à faire valoir son bien; et Miphiboseth demeurait chez Siba, mais il mangeait à la table du roi.

Quelques années après (b), David ayant été obligé de sortir de Jérusalem, à cause de la révolte d'Absalom, Siba vint au-devant de lui avec deux ânes chargés de provisions de bouche. Le roi lui dit : *Que voulez-vous faire de cela?* Siba lui répondit : *Les ânes sont pour servir de monture aux officiers du roi, et les provisions sont pour ceux qui vous suivent.* David lui dit : *Où est Miphiboseth?* Il est demeuré, dit Siba, dans Jérusalem, en disant : *La maison d'Israel me rendra aujourd'hui le royaume de mon père.* Le roi dit à Siba : *Je vous donne tout ce qui était à Miphiboseth.* Siba répondit : *Ce que je souhaite, mon seigneur et mon roi, est d'avoir quelque part à vos bonnes grâces.*

Après la défaite d'Absalom (c), Siba vint au-devant du roi avec ses quinze fils et ses vingt serviteurs, et ils se hâtèrent de passer le Jourdain, pour aider au roi et à ses gens de passer le gué de ce fleuve. Miphiboseth vint aussi au-devant du roi, et il y vint dans un équipage qui marquait sa douleur; car depuis la sortie de David, il n'avait ni lavé ses pieds, ni fait sa barbe, ni pris aucun soin de ses habits; et étant venu faire la révérence au roi à Jérusalem, le roi lui dit : *Miphiboseth, pourquoi n'êtes-vous pas venu avec moi?* Miphiboseth répondit : *Mon seigneur et mon roi, Siba, mon serviteur, ne m'a pas voulu obéir; car étant incommodé des jambes comme je suis, je lui avais dit de me préparer un âne, pour vous suivre; et au lieu de le faire, il m'est venu accuser devant mon seigneur.* Il continuait à parler; mais le roi lui dit : *C'est assez; n'en dites pas davantage; ce que j'ai dit subsistera : vous et Siba, partagez le bien.* David ne jugea pas à propos d'approfondir cette affaire, peut-être par ménagement pour Miphiboseth; car est-il

Jésus-Christ 1020, avant l'ère vulg. 1024.

(c) II *Reg.* xix, 17, 24.

croyable qu'il eût laissé la moitié des biens de Saül à Siba, s'il l'eût cru calomniateur et serviteur désobéissant? Quelques-uns croient que David dédommagea Miphiboseth de cette moitié de son bien qu'il laissait à Siba.

SIBYLLES ou **SIBILLES**. L'Écriture ne parle en aucun endroit des sibylles, et tout ce qu'on en dit est très-incertain. Le nom de *sibylle* est grec (Σιβύλλη, quasi Σιὸς βουλή. *Jovis consilium*; Σιὸς, *Laconice pro Διός*), selon la plupart des étymologistes, et il signifie *le conseil de Dieu*. Les sibylles étaient, dit-on, parmi les païens ce que les prophétesses et les prophètes étaient parmi les Hébreux : elles prédisaient l'avenir et annonçaient aux peuples des vérités importantes. On en compte ordinairement dix : 1° la Cuméenne; 2° la Cumane; 3° la Persique; 4° l'Héllepontique; 5° la Libyque; 6° la Samienne; 7° la Delphique; 8° la Phrygienne; 9° la Tiburtine; 10° l'Erythréenne.

Saint Clément d'Alexandrie (a) cite, comme de saint Paul, ces paroles : *Prenez en main les livres des Grecs, lisez les Sibylles, et voyez ce qu'elles disent de l'unité d'un Dieu, et comment elles annoncent l'avenir, et vous y trouverez clairement le Fils de Dieu*. Plusieurs anciens Pères ont cité des vers attribués aux sibylles, et en ont tiré des arguments favorables à notre religion; mais les plus sages et les plus habiles critiques sont persuadés aujourd'hui que ces vers ont été composés après coup, et qu'ils ne furent jamais des sibylles.

Platon (b), Aristote (c), Varron, Denys d'Halicarnasse, Cicéron, Tite-Live, parlent des sibylles avec honneur. Virgile avait pris sans doute des vers sibyllins ce qu'il dit de la naissance du Messie; car on ne peut guère appliquer à d'autres ces vers de l'Églogue IV :

Ultima Cumæi venit jam carminis ætas,
Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo;
Jam redit et virgo, redeunt Saturnia regna :
Jam nova progenies cœlo dimittitur alto, etc.

C'est de la même source que Suétone (d) a pris qu'au temps de Vespasien il y avait une opinion constamment et généralement reçue dans tout l'Orient, que la destinée avait décrété qu'environ ce temps-là viendraient de la Judée ceux qui auraient l'empire du monde. Josèphe l'Historien, qui vivait, comme l'on sait, du temps de Vespasien (e), cite dans son *Histoire* un passage des Sibylles qui parlait du déluge. Saint Clément d'Alexandrie (f) assure que saint Paul, dans ses prédications, citait quelquefois les livres sibyllins et y renvoyait les gentils. Les anciens Pères de l'Église, comme saint Justin le Martyr, Athénagore, Théophile d'Antioche, Tertullien, Lactance, Eusèbe, saint Jérôme, saint Augustin et les autres, s'en sont servis utilement contre les païens; et le fréquent

usage qu'ils en faisaient leur fit donner par quelques-uns le nom de *sibyllistes* (g).

En voilà plus qu'il n'en faut pour nous autoriser à rapporter ici en peu de mots ce qu'on dit de ces fameuses et anciennes prophétesses. Leur vie et le temps auquel elles ont vécu ne nous sont pas bien connus. La plus fameuse de toutes est celle à qui les Grecs ont donné le nom d'*Erythrée*, parce qu'elle était née à Erythre en Ionie; et comme elle quitta son pays et vint s'établir à Cumes en Italie, les Latins lui ont donné le surnom de *Cuméenne*. Saint Justin le Martyr (h) dit « qu'on prétendait qu'elle était Babylonienne d'origine et fille de Bérosee, l'historien de Chaldée; qu'étant venue, on ne sait comment, dans la Campanie, c'est là qu'elle rendait ses oracles, dans une ville nommée Cumes, qui est à six milles de Baïes. J'ai vu l'endroit, ajoute-t-il : c'est un grand oratoire taillé dans le roc, qui doit avoir donné beaucoup de peine à faire; car il est très-bien travaillé et fort spacieux. Là, à ce que me dirent les habitants du lieu, qui le tiennent par tradition de père en fils, cette sibylle rendait ses réponses. Ils me montrèrent au milieu de la grotte trois endroits creux taillés aussi dans le roc, où ils disent qu'elle se baignait après les avoir remplis d'eau; qu'ensuite, s'étant habillée, elle se retirait dans l'appartement le plus enfoncé de la grotte, qui était une espèce de cellule aussi taillée dans le roc; et que s'y posant sur un siège élevé qui l'avancait vers le milieu, elle y prononçait ses oracles. »

Voilà ce que dit saint Justin de l'autre de la sibylle de Cumes. On assure (i) qu'on l'a vu au même état jusqu'en l'an 1539, qu'un grand tremblement de terre, qui secoua toute la Campanie et jeta du fond de la mer à Pouzzoles des montagnes de sable, de gravier et d'une matière bitumineuse, qui abimèrent cet autre de la sibylle. Si celle dont nous venons de parler est fille de Bérosee le Babylonien, il faut qu'elle ait vécu depuis le règne d'Alexandre le Grand. Virgile la fait vivre du temps du siège de Troie, puisque Enée, venant en Italie, la visita et la consulta. D'autres la mettent au temps de Tarquin le Superbe, dernier roi de Rome.

Denys d'Halicarnasse, Aulu-Gelle, Lactance (j) et quelques autres racontent que, sous le règne de ce prince, il vint à Rome une femme étrangère qui offrit au roi neuf volumes des oracles des Sibylles dont elle demandait trois cents pièces d'or. Tarquin ne voulant pas lui donner cette somme, elle en brûla trois de neuf, et lui offrit les six qui lui restaient pour le même prix. Tarquin la renvoya comme une folle, et se moqua d'elle. Elle en brûla encore trois en sa présence, et lui demanda s'il voulait lui donner les trois cents pièces d'or des trois qui lui restaient.

(a) Clem. Alex. l. VI Strom.

(b) Plato in Phædro.

(c) Aristot. de Admirandis.

(d) Sueton. in Vespasiano.

(e) Joseph. Antiq. l. I, c. v.

(f) Clem. Alex. l. VI Stromat.

(g) Vide Origen. l. VII contra Celsum.

(h) Justin. Martyr, Cohortatio ad Græcos.

(i) Onuphrius lib. de Sibyllis et Carminibus Sibyllinis.

(j) Dionys. Halicarn. l. IV. Aul. Gel. l. I, c. XIX. Noct. Attic. Lactant. de falsa Religione l. I, c. vi, etc.

Un procédé si extraordinaire fit soupçonner à Tarquin qu'il y avait là dedans du mystère. Il envoya chercher les augures pour savoir leur sentiment; ils répondirent qu'ils trouvaient par certains signes, que ce qu'il avait méprisé était un présent des dieux; que c'était grand dommage qu'il n'eût pas acheté les neuf volumes; ils le pressèrent de donner à cette femme ce qu'elle demandait pour les trois qui restaient. Il le fit; la femme livra ses livres, avertit qu'on les conservât précieusement; et qu'ils contenaient la destinée de Rome.

Après ces paroles elle se retira, et on ne sait ce qu'elle devint. Tarquin fit mettre ces trois volumes en une espèce de coffre de pierre dans une voûte souterraine au temple de Jupiter Capitolin, et en commit la garde à deux personnes de la première qualité de Rome, avec défense de laisser faire lecture ni tirer copie de ces livres, sans des ordres exprès du roi. Après l'abolition de la royauté à Rome, on continua d'avoir pour les livres le même respect, et les Romains en firent un des plus grands ressorts de leur politique, faisant accroire au peuple tout ce qu'ils jugeaient à propos comme tiré de ces livres, qu'on ne consultait et qu'on n'ouvrait jamais qu'en vertu d'un décret du sénat.

Pendant les guerres civiles de Marius et de Sylla (a), le feu ayant pris par hasard au Capitole, les livres sibyllins furent consumés par les flammes. Quelques années après le Capitole étant rétabli, le consul Scribonius Curion proposa au sénat de rétablir les vers des Sibylles. On apprit qu'il y avait quelques vers de la Sibylle Erythréenne dans la ville d'Erythre, sa patrie. On y députa trois sénateurs qui y firent un recueil d'environ mille vers grecs qui passaient pour les prophéties de cette Sibylle; ils les rapportèrent à Rome, on en fit en même temps divers recueils en différents autres lieux (b); le tout fut déposé au Capitole en la place de ceux que le feu avait consumés.

Mais comme il s'en trouvait plusieurs copies, et que chaque particulier ajoutait à son exemplaire tout ce qu'il jugeait à propos, les Romains, pour conserver à ces livres quelque crédit, firent défense, sous peine de mort, aux particuliers d'en garder des copies: ces ordres furent mal observés; et Auguste, au commencement de sa dignité de grand-pontife (c), renouvela les anciennes défenses, et ayant fait une sérieuse recherche de ces exemplaires, et les ayant fait examiner avec beaucoup de rigueur, il fit brûler tous ceux dont on découvrit la supposition, et fit mettre le reste avec ce qui était déjà au Capitole. Dans la suite Tibère (d) en fit encore une nouvelle révision, et en condamna au feu plusieurs volumes; et ces oracles sibyllins eurent cours jusque vers l'an 399, qu'ils furent entièrement détruits.

(a) Plutarch. in Sylla Dionys. Hæcarn. l. IV. Appian. de Bell. civil. l. I. Tacit. Histor. l. III, c. LXXII.

(b) Lactant. de falsa Religion. l. VI, et de Ira Dei, c. XXII, et de falsa Sapient. c. XXII.

(c) Tacit. Annal. l. VI. Justin. Martyr. apolog. 2.

(d) Dio Cassius, l. LVII. Tacit. Annal. l. VI.

Voici ce qui donna occasion à cet événement. Quelque temps auparavant, on avait fait courir à Rome (e) une prophétie tirée, disait-on, des livres sibyllins, qui portait que la religion chrétienne, fondée par les secrets magiques de Pierre, ne durerait que trois cent soixante-cinq ans, après quoi elle serait entièrement anéantie. Ce terme tombait en l'an 398, qui est le 368^e depuis l'ascension de Jésus-Christ; cependant la religion chrétienne était alors aussi florissante que jamais. L'empereur Honorius, prenant donc occasion de cette malice des païens, ordonna l'année suivante à Stilicon de faire brûler tous les livres des Sybilles; ce qui fut exécuté en 399, et on abattit jusqu'aux fondements le temple d'Apollon, où ces prétendues prophéties étaient gardées.

Cela n'a pas empêché qu'on n'ait vu depuis, et qu'on ne trouve encore aujourd'hui un recueil de vers grecs en huit livres, qu'on appelle les oracles des Sybilles; mais ce n'est ni l'ancien livre des Sybilles connu à Rome depuis Tarquin le Superbe, ni le recueil qui fut fait un peu après les guerres civiles de Marius et de Sylla, ni même celui qu'Auguste réforma et purgea. Celui que nous avons renfermé une partie des oracles sibyllins connus du temps d'Auguste et encore depuis; mais le reste est une rhapsodie composée par quelque chrétien qui a voulu imposer au public par le nom ancien des Sibylles; mais il l'a fait avec si peu d'esprit et de précaution, que l'imposture saute aux yeux à chaque pas; par exemple, il fait dire à la Sibylle qu'elle était femme d'un des trois fils de Noé (f), et qu'elle avait été avec lui dans l'arche pendant tout le déluge. L'auteur se déclare lui-même chrétien dans un endroit qui commence par ces mots (g): *Nos igitur Christi de stirpe creati*. Il parle de l'incarnation, de la naissance, de la circoncision, de la résurrection, de l'ascension de Jésus-Christ aussi clairement que les évangélistes. Il décrit le règne de Jésus-Christ sur la terre (h), suivant l'idée des millénaires; il donne la suite des empereurs romains (i) selon l'ordre de leur succession, depuis Jules-César jusqu'à Antonin le Pieux, et à l'adoption de Marc-Aurèle et de Lucius Verus. Tout cela prouve que ces livres, en l'état où nous les avons, ont été composés vers le milieu du second siècle de l'Eglise. On peut voir sur ce sujet Blondel, *des Sibylles*; Casaubon contre Baron, *exercit. I, sectione 10, c. XI*; Erasm. Schmith, *Dissert. de Sibyllis*; M. Dupin, *Proleg. de la Bible*; Servatius Galæus, *Sibyllina Oracula*, Amstelod., 1689; item, *Dissertationes de Sibyllis*, du même, Amstelod., 1688.

[Nous n'adoptons pas tout à fait le jugement de l'auteur sur les livres sibyllins. La question des Sibylles et de leurs livres est une de celles que la critique devrait repren-

(e) Aug. de Civit. Dei, l. XVIII, c. LIII, LIV.

(f) Lib. Sibyll. l. III, in fine.

(g) Ibid. l. VIII.

(h) Ibid. l. II et III.

(i) Ibid. l. V.

dre et traiter sans préjugé, sans prévention, avec indépendance, loyauté, conscience et amour de la vérité. M. Drach, dans son remarquable ouvrage, intitulé *de l'Harmonie entre l'Eglise et la Synagogue*, aborde à peine cette question, à l'occasion du Pollion de Virgile. Il est regrettable que ce savant ne l'ait pas traitée à fond. « La plupart des critiques modernes, dit-il dans une note du tome II, pag. 382, sont d'avis que les livres sibyllins qui nous restent ne sont pas plus anciens que les premiers siècles du christianisme. Ils ne raisonnent que sur les huit livres, seuls connus depuis Bétuléius, avant que le cardinal Maï en eût reconnu quatre autres (en 1827 et 1828), ainsi que nous l'avons déjà dit. Des vers chrétiens ont pu être intercalés dans les oracles de ces femmes inspirées, et cela nous paraît plus que probable; mais le fond et plusieurs témoignages en faveur de la vraie religion sont fort anciens, puisque les plus savants Pères des premiers siècles s'en servaient avec confiance pour convaincre les païens, et que des Pères postérieurs, Origène (*contra Celsum*, pag. 516) et Lactance (*de vera Sap.*, IV, 15), comme aussi Constantin (*Disc. aux fidèles*, chap. XIX), réfutent par de bons arguments ceux des infidèles qui poussaient la mauvaise foi jusqu'à prétendre que les livres des Sibylles étaient l'œuvre des chrétiens et supposés par eux. L'espace nous manquant pour traiter cette question avec l'étendue qu'elle demanderait, nous renvoyons à la préface du III^e tome des *Scriptores veteres* de S. Em. le cardinal Maï, et aux deux dissertations de Thorlacius, intitulées, l'une : *Libri Sibyllistarum veteris Ecclesiæ crisi, quatenus monumenta christiana sunt subjecti*; l'autre : *Conspectus doctrinæ christianæ, qualis in Sibyllistarum libris continetur* (1).

» En appelant les Sibylles *femmes inspirées*, nous suivons l'exemple de plusieurs Pères qui les qualifient de *prophétesses*. Saint Justin dit que la Sibylle, *inspirée naturellement, rendait des oracles* : Παρά τῆς παλαιᾶς Σιβύλλης ἕκ τινος ἐπινοίας διὰ χρησμῶν ὑμᾶς διδασκούσης (*Cohort. ad Græc.*, n^o 37, pag. 33, édit. de Venise, 1747); saint Théophile d'Antioche dit que *la Sibylle fut la prophétesse des Grecs et des autres nations* : Σιβύλλα δὲ ἐν Ἑλληνισμῷ καὶ ἐν τοῖς λοιποῖς ἔθνεσι γενομένη προφήτις (*Ad Autol.* II, 36). Constantin ne doutait pas que la vierge Sibylle dont il citait les vers ne fût *inspirée de Dieu* : Καὶ ταῦτα τῇ παρθένῳ δηλαδὴ θεοθεν ἐπέστη προκηρῦξαι. (*Ad SS. cæt.*, XVIII). Saint Jérôme assure que la chasteté virginale des Sibylles fut récompensée par le *don de prophétie* : Quid referam Sibyllas, ait-il, quarum insigne virginitas est, et *virginitatis*

(a) *Joseph. de Bello*, l. VI, c. II.

(b) *Antiq.* l. XX, c. vii, p. 697.

(c) *1 Reg.* xxvii, 5. An du monde 2947, avant Jésus-Christ 1053, avant l'ère vulg. 1057.

(d) *Josue* xix, 5.

(e) צִיקְלַיִךְ *Tziklay*. Græc. Σικλάγ.

(f) *Levit.* x, 9. בַּל שֶׁבַר 70 : Σικερα.

(g) *Chrysost. in Isai.* v, 11. *Ita et Theodoret. ibidem.*

(h) *Theophyl. Antioch. in Luc.* I, 13.

præmium divinationis (*Adv. Jovin.* I, 41) ? »]

SIBBOLETH. Voyez SCHIBBOLETH.

SIBONITE, ou SILBONITE, ou SIMONITE, région de delà le Jourdain (a). On n'en sait pas bien la situation. Peut-être était-ce un canton dont la capitale était Silbon; mais Silbon n'est pas connue.

SICAIRE, *sicarii*, ainsi nommés du mot latin *sica*, une dague (b). C'étaient des voleurs ou des assassins qui parurent en Judée quelque temps avant la guerre des Juifs contre les Romains. Josèphe dit que ces malheureux, portant secrètement leurs dagues, sans que personne s'en aperçût, se mêlaient avec la foule de ceux qui venaient aux grandes fêtes à Jérusalem, et perçaient ceux qu'ils jugeaient à propos, et après cela, étaient souvent les premiers à crier au meurtre. — [Voy. ZÉLATEURS.]

SICAMINUM, autrement ΕΡΦΑ, ou ΚΕΡΦΑ, ou CAIPHA, ville au pied du mont Carmel, du côté du midi, sur la Méditerranée, vis-à-vis de Ptolémaïde, qui n'en est éloignée que de la largeur de son port. Voyez CAIPHA.

SICELEG, ville qu'Achis, roi de Geth, donna à David (c), pendant le temps de sa retraite dans les terres des Philistins, et qui depuis ce temps demeura toujours en propre aux rois de Juda. Les Amalécites la prirent et la pillèrent en l'absence de David. Josué l'attribua à la tribu de Siméon (d). Eusèbe dit qu'elle est dans la partie méridionale du pays de Chanaan. Les Hébreux (e) la nomment *Ziklag*, ou *Tziklag*.

SICERA. On appelle ainsi tout ce qui peut enivrer : *Vinum et siceram non bibet*. L'auteur de la Vulgate conserve quelquefois le nom *sicera*; et d'autres fois il le traduit par *omne quod inebriare potest* (f). Saint Chrysostome (g), Théodoret et Théophile d'Antioche (h), qui étaient Syriens, et qui devaient savoir la signification et la nature de *sicera*, assurent qu'il signifie proprement le vin de palmier. Pline reconnaît que le vin de palmier était fort connu dans l'Orient, et qu'on le faisait (i) en prenant un *modius* de dattes de palmier, que l'on jetait dans trois congés d'eau; après quoi on en exprimait le jus, qui enivrait comme le vin. Voyez ci-après VIN DE PALMIER.

SICHAR, ou SICHEM, aujourd'hui NAPLOUSE, ville du pays de Samarie. Voyez SICHEM. Les Hébreux donnaient par moquerie le nom de *Sichar* à la ville de SicheM. *Sichar* en hébreu signifie l'ivrognerie, et Isaïe, chap. XXVIII, 1, appelle les Israélites d'Ephraïm, *Siccorim*, ivrognes : *Væ coronæ superbiam, ebriis Ephraim*; c'est ce qui avait donné lieu aux Juifs de changer le nom de SicheM en *Sichar*.

(g) *Plin. l. IV, c. xvi.*

(1) Ces dissertations ont été publiées en Allemagne, si nous ne nous trompons, la première vers 1815. MM. Firmin Didot frères ont publié en 1814, *Oracula sibyllina textu ad codices mss. recognito, Maianis supplementis aucto, cum versione metrica, commentario perpetuo, etc.*, curante Alexandre, 2 vol. in-8°. Nous confessons que nous ignorons le mérite de ces ouvrages. Nous désirons que M. Drach traite à fond la question de l'existence et des oracles des Sibylles.

SICHEM, fils d'Hémor, prince des Sichémmites, ayant enlevé Dina, fille de Jacob, qui était allée voir une des fêtes des Sichémmites (a), la déshonora; et l'ayant demandée en mariage, il l'obtint, à condition que lui et tous ceux de Sicheim se feraient circoncire. Mais le troisième jour, lorsque la plaie de la circoncision était le plus enflammée et le plus douloureuse, Siméon et Lévi, frères utérins de Dina, entrèrent en armes dans la ville de Sicheim, et tuèrent tous les mâles qu'ils y rencontrèrent. Après cela, les autres fils de Jacob et ses domestiques entrèrent dans la ville, et la pillèrent.

SICHEM (b), ville de la Samarie, nommée autrement **SICHAR**, **NÉAPOLIS** ou **NAPLOUSE**. Josèphe dit que les gens du pays l'appelaient *Mabartha*, peut-être à cause du val de *Moré*, qui était auprès. Josué (c) attribua cette ville à la tribu de Benjamin. Elle était dans les montagnes de cette tribu. Nous avons parlé ailleurs (d) du mont **GARIZIM**, situé auprès de Sicheim. Cette ville fut ruinée par les enfants de Jacob (e), et fut depuis rétablie. Jacob avait acheté un champ au voisinage de cette ville, qu'il donna par préciput à Joseph, son fils, qui y fut enterré (f). Abimélech la ruina une seconde fois, et fit semer du sel par-dessus (g). Elle était fortifiée d'une grande tour ou citadelle, qu'Abimélech n'ayant pu prendre, il y mit le feu et la brûla avec tous ceux qui s'y étaient réfugiés. Voyez ci-après **TOUR DE SICHEM**. Depuis, Jéroboam la rebâtit (h) et y établit sa demeure. L'on voyait près de cette ville la fontaine ou le puits de Jacob (i), auprès duquel Jésus-Christ eut un entretien avec une femme samaritaine. Depuis la ruine de Samarie par Salmanassar, Sicheim fut la capitale des Samaritains, et Josèphe dit qu'elle l'était encore du temps d'Alexandre le Grand (j). Elle était à dix milles de Silo (k), à quarante milles de Jérusalem, et à cinquante-deux milles de Jéricho (l). Saint Jérôme (m) dit que sainte Paule visita l'église qui était bâtie sur le puits ou la fontaine de Jacob. Antonin, martyr, Adamnanus et saint Villibalde, qui écrivaient au huitième siècle, parlent encore de cette église. Phocas, qui écrivait au douzième siècle, n'en dit rien.

[*Sicheim* est nommée *Sichar* dans l'Évangile (Joan. IV, 5). La Vulgate l'appelle *Sichima* dans un endroit, *Judic. IX, 31*. Peu de villes, dit Buckingham, l'emportèrent sur Naplouse par la beauté romantique de leur position. Ses édifices semblent s'élever au milieu de bosquets ornés de fleurs de toute espèce; ils sont environnés d'épais bocages et rafraîchis par des ruisseaux de l'eau la plus pure. Le commerce de Naplouse suffit

pour donner aux rues principales de cette ville l'aspect du mouvement et de l'activité, quoiqu'elles soient étroites et fangeuses. L'aga y possède un palais vraiment magnifique. « Au temps des juges et des rois d'Israël, dit M. Michaud (*Corresp. d'Orient*, lettr. CXIII, tom. IV, pag. 165), c'est du territoire de Naplouse qu'on tirait le bois pour les sacrifices du temple; aujourd'hui, comme au temps des Hébreux, comme à celui des croisades, le pays de Sicheim est encore en plusieurs endroits un pays boisé. »

« Placée dans une vallée verdoyante, à l'est du **Garizim**, dit M. Gillot de Kerhardène (*Corresp. d'Orient*, lettr. CXXXV, tom. V, pag. 473), Naplouse est l'antique Sicheim.... Assise entre le **Moria** samaritain et le mont **Hébal**, elle n'est, pour l'étendue des murs et la population, que la moitié de Jérusalem. Ses murailles basses, sans tours et sans fossés, dont on peut faire le tour en vingt-cinq minutes, renferment neuf mille habitants. Comme à Jérusalem, les Juifs forment le tiers de la population. Dominée par le **Garizim**, plus encore que Jérusalem par le mont des Oliviers, elle ne pourrait résister qu'à un coup de main; une pièce de canon aurait, en trois volées, enfoncé ses portes de bois. »]

SICHOR. C'est le nom du Nil (n). *Sichor*, en hébreu, signifie *trouble*. L'eau du Nil est ordinairement trouble. Voyez ci-devant **NIL**.

SICHOR, dans la tribu d'Aser. Voyez ci-après **SICHOR**. — [Cette faute est dans toutes les éditions. L'auteur a voulu dire : *Voyez SICHOR*.]

SICLE, *sichus*, en hébreu *schekel*, poids et monnaie hébraïque. Il dérive du verbe *sachal* (o), qui signifie *peser*. On emploie le nom de *sicle* (p) pour marquer toute sorte de poids, comme du fer, des cheveux, des aromates, et autre chose. Entre les différents sentiments qu'on a sur le poids et sur la valeur du sicle, nous nous sommes déterminés au sentiment de M. Le Pelletier, de Rouen, qui dit qu'il est du poids d'une demi-once, ou quatre drachmes romaines, ou deux cent soixante-six grains et 0,97 de grain, et que le sicle d'argent valait précisément trente-deux sous, cinq deniers et 0,27 de denier de notre monnaie. Moïse et Ezéchiel disent qu'il valait vingt *oboles* ou vingt *gerah*. Num. XVIII, 16, et *Ezech. XLV, 12*. Voyez la *Table des poids et mesures*.

Le **SICLE D'OR** était de même poids que le sicle d'argent, et il valait vingt-trois livres quatre sous et quatre deniers.

Le **SICLE DU SANCTUAIRE** était, selon plusieurs interprètes, le double du sicle commun; mais ce sentiment manque de bonnes preuves. Nous croyons que c'est le même

(a) Genes xxxiv, 1, 2, 3, etc. Vers l'an du monde 2265, avant Jésus-Christ 1755, avant l'ère vulg. 1759.

(b) סִיחָם Schechem. Νεάπολις, Neapolis. Σιχίμα, Sichima. Σιχάρ, Sichar. Μάβάρθα, Mabartha. Joseph. de Bello, l. V, c. iv. Flavia Neapolis.

(c) Josue, xvii, 7; xx, 7.

(d) Genes. XLVIII, 22.

(e) Genes. xxxiv, 27.

(f) Josue, xxiv, 32.

(g) Judic. ix, 45.

(h) III Reg. xii, 25.

(i) Joan. iv, 5.

(j) Antiq. l. XI, c. vii.

(k) Euseb. et Hieron. in locis.

(l) Vide Reland. in Sichem.

(m) Hieron. Epitaph. Paulæ.

(n) Josue, xiii, 5. A fluvio Turbido. Heb. A fluvio Sichor. שִׁיחֹר. Vide et Jerem. ii, 18.

(o) שֶׁקֶל Schekel, sichus.

(p) Exod. xxx, 25, 24. II Reg. xiv, 26.

que le sicle ordinaire, et que l'on n'ajoute ces mots, *du sanctuaire*, que pour marquer un poids juste et exact, tel que les étalons que l'on gardait dans le tabernacle ou dans le temple.

SICYONE, ville du Péloponèse ou d'Achaïe, à laquelle les Romains écrivirent en faveur des Juifs. I *Mac.* XV, 23.

[*Sicyone* s'appelait auparavant *Ægialée*, et était la capitale de la Sicyonie, pays du Péloponèse, auquel elle avait donné son nom. C'était la plus ancienne ville de la Grèce. Située à peu de distance du golfe de Corinthe, elle était sur un emplacement aujourd'hui couvert de ruines, au milieu desquelles s'élève le petit village de *Basilico*. Aratus, natif de Sicyone, réunit cette ville à la ligue achéenne. A l'époque des Machabées, entièrement soumise aux Romains, elle n'avait plus pour elle que ses anciens souverains.]

SIDÉ ou **SIDEX**, ville [maritime et port important] de la Pamphylie. Le sénat romain écrivit aux habitants de *Sidé* en faveur des Juifs, afin qu'ils les regardassent comme un peuple ami et allié. I *Mac.* XV, 23. An du monde 3865, avant Jésus-Christ 135, avant l'ère vulgaire 139.

[*Sidé* était située à l'entrée du Pamphylus sinus, à l'orient et vis-à-vis de Phasélis, qui était à l'occident.]

SIDON, fils aîné de Chanaan (a), et fondateur de la très-ancienne ville de Sidon, capitale de la Phénicie.

SIDON, ville très-ancienne et très-célèbre, fondée par Sidon, fils aîné de Chanaan. Strabon (b) met Sidon à quatre cents stades de Béryte, et deux cents de Tyr.

La plupart dérivent le nom de *Sidon* de Phébreu ou du syrien *zada* (c), qui signifie *pêcher*. Josué (d) la nomme *Sidon la Grande*, par excellence, d'où quelques-uns (e) ont pris occasion de dire que de son temps il y avait deux *Sidon*, une grande et l'autre petite; mais aucun géographe n'a fait mention d'une seconde Sidon distinguée de la grande. Josué assigna Sidon à la tribu d'Aser (f); mais cette tribu ne put s'en mettre en possession. Elle est située sur la Méditerranée, dans une belle campagne, à une journée de *Panéas* (g) ou des sources du Jourdain, ayant un bon port. Abulféda la met à soixante-six milles ou vingt-deux lieues de Damas. Cette ville a été de tout temps fameuse par son commerce. On l'appelle aujourd'hui *Zaïde* [autrement *Saïde* et *Séyde*]. On montre quelques anciennes médailles de Sidon, où l'on voit d'anciens caractères phéniciens qui sont les mêmes que les caractères hébreux dont se servaient les Juifs avant la captivité de Babylone. Les principales divinités des Sidoniens étaient *Baal* et *Astarté*, ou le soleil et la lune. Ils adoraient aussi Hercule. Les Hébreux ont souvent imité l'idolâtrie des Phéniciens, surtout depuis qu'Achab, roi d'Israël, eut épousé

Jézabel, fille d'Etbaal, roi de Sidon (h). Il est très-souvent fait mention de cette ville dans l'Écriture.

[« Une heure avant d'arriver à Sidon, dit M. Poujoulat (*Correspondance d'Orient*, lettr. CXXXVII, tom. V, pag. 514-528, *passim*), j'ai passé une rivière appelée *Nahr-Nosey*, près de laquelle est une fontaine nommée *el-Borok*, semblable aux fontaines de *Ras-el-Aïn*; un aqueduc portait à Sidon les eaux de cette fontaine, comme celui de *Ras-el-Aïn* allait abreuver la cité de Tyr. Je ne vous ai point indiqué, dans cet itinéraire [Voyez *SAREPTA*], plusieurs villages suspendus au penchant des montagnes. Ces villages, dont les principaux se nomment *el-Ourby*, *Gasih*, *Darbe-seiah*, occupent d'admirables positions. En général, la route de Tyr à Sidon présente une suite de situations heureuses, de points de vue qui saisissent le voyageur: c'est un continuel spectacle, avec de grandes scènes, avec d'imposants tableaux. Aux jours de la gloire de Tyr et de Sidon, une foule de petites cités, de palais, de maisons de plaisance devaient couvrir ces rivages; ce devait être quelque chose de semblable aux bourgades, aux kiosques, aux jardins répandus sur les deux rives du Bosphore. Tout est empreint de grandeur sur les chemins solitaires de Sidon...

» Séyde, entourée de jardins, de vergers, de bois de pin, bâtie au penchant d'une colline, au bord de la mer, conserve encore des airs de reine, grâce à sa magnifique situation. Cette ville, semblable à Saint-Jean-d'Acre par son étendue et sa population, qui est de six mille habitants, m'a paru animée. Les Sidoniens d'aujourd'hui offrent un mélange de musulmans, de Grecs catholiques, de Maronites et de Latins. Les khans, beaux et nombreux, attestent la haute importance de Séyde dans les derniers temps. Une corniche, placée au-dessus de la porte d'un de ces khans, représente un chien terrassant un cerf. J'ai vu en Chypre et dans plusieurs cantons de la Palestine des médailles représentant la même allégorie. Le fronton de la porte du même Khan montre une pierre de taille sculptée avec deux lions semblables à ceux qu'on voit sur le haut de la porte Saint-Etienne à Jérusalem. Les bazars de Séyde paraissent bien fournis. La ville est enfermée de murs; mais ces murs n'ont rien de redoutable, et ne tiendraient pas contre la moindre attaque. Une petite rivière, nommée *Aoula*, abreuve la cité au moyen de canaux découverts où les habitants peuvent puiser en liberté. Dans le siècle dernier, Séyde était la métropole du pachalik, et la résidence d'un consul français. C'est depuis Djezzar que Saint-Jean-d'Acre est devenue la demeure des pachas: de cette époque date la ruine des établissements français à Séyde....

» Le port, au nord de la cité, a peu d'étendue; et s'il ne songeait pas d'abord aux bouleversements que ce rivage a dû subir, le

(a) *Genes.* x, 15.

(b) *Strab.* l. XVI.

(c) פִּשְׁרֵי פִּשְׁרֵי.

(d) *Josue*, vi, 8.

(e) Vide Hieronym. *Onomast. in Cana.*

(f) *Josue*, xix, 28, et *Judic.* i, 51.

(g) *Joseph. Antiq.* l. V, c. ii.

(h) *III Reg.* xvi, 51.

voyageur s'étonnerait que ce fût là le port d'une cité qui couvrit de ses navires toutes les mers. On y trouve à peine deux pieds d'eau, excepté à son entrée, où les bateaux arabes peuvent encore mouiller. Ce manque d'eau, dans le port de Sidon, m'a fait ressouvenir que l'émir Fakreddin y jeta une grande quantité de terres et de décombres pour le fermer ainsi aux galères du sultan qui le menaçait. Les navires jettent l'ancre auprès d'un flot de rochers, situé à un mille de distance, au nord-nord-ouest. A droite du port est un château ou plutôt un amas d'habitations arabes surmonté d'une grande tour. Pour y aller, on passe sur un pont de pierre bordé à différents intervalles de dix petites colonnes de granit. Ces dix petites colonnes de granit sont, avec d'autres colonnes couchées autour de Séyde, les uniques restes de l'antique splendeur sidonienne.

» Je vous ai montré en quelques mots Sidon telle que le temps et les hommes l'ont faite : cité arabe sans éclat, sans importance. Ce n'est plus Sidon apportant la science au monde, parcourant toutes les mers en souveraine, recevant dans ses palais de marbre les trésors de la Perse et de l'Arménie, de l'Arabie, de l'Afrique et de l'Égypte, filant des étoffes et des tapis éclatants d'or pour les déesses, les femmes et les filles des rois d'Orient ; c'est Séyde, pauvre femme arabe, qui n'a plus ni palais de marbre sur sa rive ni vaisseaux sur les mers ; qui, pour vivre, est réduite à vendre à des sœurs, pauvres comme elle, des oranges, des citrons et des cédrats...

» Ce qui frappe d'abord dans les âges antiques de Sidon, c'est le génie inventeur, la science industrielle des habitants. Homère vante les Sidoniens comme *habiles en toutes choses*. Les annales les plus reculées sont remplies de la gloire des enfants de Sidon. C'est un sujet de haute pensée pour le voyageur que cette terre sidonienne, premier berceau des sciences humaines, premier berceau des arts, qui ont préparé la civilisation du monde. Les Phéniciens, peuple choisi, peuple unique, travaillés du besoin d'agir et de connaître, formaient une famille à part dans l'Orient. Peut-être avaient-ils reçu de l'Inde, de la Perse, de Babylone et d'Écbatane, quelques lumières primitives, quelques traditions fécondes ; mais ce qu'ils n'inventèrent point, ils le perfectionnèrent. Et toujours est-il vrai de dire que de ce peuple nous sont venues les plus grandes choses : on leur donna une étincelle, et ils en firent un soleil. La vieille Égypte, qui fit un mystère de sa sagesse et de sa science, voilait pour ainsi dire son flambeau, et n'éclairait point le reste de la terre ; mais la Phénicie, moins silencieuse et beaucoup plus communicative, chercha à répandre au loin ses lumières. L'Égypte des temps passés se présente à moi sous la figure d'un prêtre muet qui cache sa flamme sainte au fond du sanctuaire. La Phénicie, au contraire, se montre comme un de ces dieux antiques qui portaient un phare sur leur tête au milieu des mers.

» Il est surtout deux découvertes capitales

dont la gloire doit revenir à Sidon, je veux parler de la découverte de la navigation [Voyez Noé] et de celle de l'écriture....

» On m'a montré, dans un jardin près de la ville, à l'est, une petite mosquée, bâtie, dit-on, au lieu même où le Christ, passant par le pays de Sidon, guérit la fille de la Cananéenne. Une tradition que je ne prendrai pas la peine d'examiner, parce qu'elle ne repose sur rien, placé autour de Sidon le sépulcre du patriarche Zabulon, qui mourut en Égypte, celui du prophète Sophonias, et celui de Bézéléel, ouvrier célèbre, qui construisit le tabernacle du temple de Salomon. Quant au tombeau de ce Bézéléel, qui peut-être était Sidonien, il peut se faire qu'il ait été placé autour de la ville. On sait que le roi Hiram envoya à Salomon un grand nombre de Sidoniens pour travailler à la construction du temple de Jérusalem....

» Parcourons nos chroniques pour voir Sidon au temps des guerres saintes. Vous avez dit, dans votre *Histoire*, comment le roi Baudouin, en 1111, soumit cette ville au culte de la croix. Elle fut concédée, à titre héréditaire, à Eustache Grenier, et l'antique métropole de Phénicie devint une seigneurie française. Arnold de Lubek, en racontant une croisade d'Allemands sous les ordres du chancelier Conrad, en 1198, dit que les pèlerins trouvèrent Sidon sans habitants et sans provisions.

» Vous eussiez vu là, ajoute le chroniqueur, des maisons de pierre et de bois de cèdre ornées de diverses manières. Ces maisons, que naguère on se faisait gloire d'habiter, on s'empressait alors de les détruire de fond en comble. Que de guerriers changèrent en écuries ces beaux édifices pour y loger leurs chevaux ! que de croisés firent cuire leurs aliments avec du bois de cèdre ! »

» Ceci prouve qu'à l'époque des croisades Sidon gardait encore des restes de son ancienne magnificence. En 1152, saint Louis, comme je l'ai indiqué plus haut, releva les fortifications de Sidon, démolies par les musulmans de Damas. Pendant que les chrétiens s'occupaient paisiblement du rétablissement de la cité, elle fut tout à coup surprise par les Turcomans, et la population tout entière expira sous le fer des barbares. Le roi de France se trouvait à Tyr lorsqu'il apprit ce désastre. Il voulut venger ses frères massacrés, et s'en alla assiéger les Turcomans dans le château de Panéas, où ils s'étaient retirés. Revenus sur la rive sidonienne, le saint roi trouva les cadavres des chrétiens répandus autour de la ville. Déjà ces tristes restes tombaient en putréfaction, et le monarque ordonna de les ensevelir ; mais chacun s'éloignait, et c'est alors que saint Louis donna le plus touchant exemple de charité, en se chargeant lui-même d'un des cadavres... »]

MAARA DES SIDONIENS, *Maara Sidoniorum*, Josué, XIII, 4, ville apparemment assez près de Sidon. D'autres croient que c'était une caverne. *Maara* en hébreu peut signifier une caverne (a).

SIDRACH. C'est le nom chaldéen que l'on

(a) מַאֲרָה *Maara. caverna*

donna, dans la cour du roi Nabuchodonosor, à Ananias, compagnon de Daniel (a). Voyez ANANIAS.

SIÈCLE, *sæculum*, se prend d'ordinaire pour une durée de cent ans; mais je ne crois pas qu'il se trouve en ce sens dans l'Écriture.

SIÈCLE est mis pour un long temps. Par exemple (b) : *Les géants sont ces hommes fameux depuis longtemps : Potentes a sæculo viri famosi*. On donne aussi ce nom au temps qui s'écoule d'un jubilé à un autre. L'esclave hébreu qui ne voulait pas profiter du privilège que lui donnait l'année sabbatique pour rentrer en liberté, demeurerait chez son maître pour toujours, c'est-à-dire jusqu'à l'année sabbatique : *Erit ei servus in sæculum* (Exod. XXI, 6, comparé à Levit. XXV, 8).

SIÈCLE, *sæculum*, se met pour toujours, pour l'éternité (c) : *Eloignons Adam du jardin d'Eden, de peur qu'il ne prenne du fruit de l'arbre et qu'il ne vive, in sæculum*, dit l'Hébreu, c'est à dire pour toujours. L'Écriture appelle souvent une alliance du siècle, *fædus sæculi*, une alliance qui doit durer toujours. Les Hébreux appellent le tombeau (d) *la maison du siècle*, parce qu'on y demeure toujours et qu'on n'en revient point; et les bornes anciennes, *les bornes du siècle*, *terminos sæculi* (e); et d'anciennes ruines (f), *des ruines du siècle* : *Ædificabuntur in te deserta sæculorum*; et ceux qui sont dans le tombeau, *le peuple du siècle* (g), *populum sempiternum*; et les jours du siècle (h) marquent les temps passés : *Reædificabo illud sicut in diebus antiquis*; l'Hébreu, *diebus sæculi*. Voyez aussi Michée, VII, 14 : *Sicut dies sæculi*, comme autrefois; et Malac. III, 4.

LE SIÈCLE, *sæculum*, marque le monde, la vie. *Les inquiétudes de ce siècle* (i); *les enfants de ce siècle* (j); *la consommation de ce siècle* (k); la sagesse de ce siècle; les princes de ce siècle; ne vous conformez point à ce siècle corrompu, etc. Ces expressions sont fréquentes dans les livres du Nouveau Testament.

SIÈGE. Il est dit dans l'Exode, XVIII, 13 et suivants : *Moïse s'assit pour rendre justice au peuple qui se présentait devant lui depuis le matin jusqu'au soir. Et son beau-père ayant vu tout ce qu'il faisait pour ce peuple, lui dit, etc.*

Sur quoi M. de Laborde (Comment. sur l'Exode, pag. 101, col. 2) s'exprime en ces termes : *Moïse s'assit pour juger le peuple*. Attribut de la vieillesse et du rang, la justice s'exerce encore ainsi par le chef et devant la tente. Les conseils qui suivent, et que Jethro donne à son gendre, témoignent d'une longue expérience et d'un habile usage du commandement.

» Le texte dit positivement que Moïse était

assis, et que ceux qui venaient se soumettre à ses décisions étaient debout. Était-il, à la manière du peuple égyptien, des Orientaux et des Arabes du désert, accroupi sur ses pieds?

» Nous trouvons, dans les peintures égyptiennes et dans les monuments de sculpture de ce peuple si laborieux, des exemples de toutes les postures que prennent aujourd'hui les Orientaux; elles étaient donc dès lors habituelles.

» Mais autant un Turc, de quelque classe qu'il soit, se trouve mal à l'aise lorsqu'on l'oblige à s'asseoir sur une chaise, autant on aurait humilié les gens d'un certain rang ou d'un âge respectable, si on ne leur eût pas gardé une chaise, comme elles étaient en usage dans l'Égypte, et comme on les plaçait dans toutes les chambres chez les Hébreux (II Rois, IV, 10), ou devant la porte de la maison pour prendre l'air (Proverbes, IX, 14), ou à la table du roi, où chaque chaise avait sa destination, et où celle de David, pendant son absence, lui était réservée (I Sam. XX, 25); ou l'un de ces tabourets d'où tomba sans doute à la renverse le grand prêtre Héli lorsqu'il se cassa la nuque; ou bien ces sièges élevés qui servaient dans les palais comme chaises de conversation, ou comme trône, ou comme sofa de repos.

» La pose accroupie était considérée à peu près comme elle l'est aujourd'hui en Orient; les jambes croisées, c'est l'aisance, la possibilité de s'occuper, tout en étant assis, de lire, d'écrire, de fumer et de boire le café.

» Chacun emploie, à son tour, la pose accroupie sur les talons, quelque respectueuse qu'elle paraisse et quelque haute et superbe que soit la position que l'on occupe. Le grand seigneur l'adopte dans sa prière; ses ministres l'observent devant lui, leurs subalternes devant eux, et ainsi de suite de degré en degré, depuis le haut jusqu'au bas de l'échelle sociale, depuis le plus puissant jusqu'au plus pauvre, qui ne la quitte pas en demandant l'aumône aux passants.

» Quand David s'assit devant l'Éternel, il prit cette posture que les divinités égyptiennes ont toujours.

» Une autre pose, encore plus abaissée, est une sorte d'agenouillement assis et de longue durée auquel on peut résister; les personnages considérables ne la prennent pas, mais on l'observe devant eux pour manifester un respect qui se met quelque peu à l'aise.

» Quoi qu'il en soit de ce choix de poses, tant historiques que consacrées par l'habitude, j'aime à me représenter Moïse assis sur un rocher, rapprochant les dissidences, comblant les inimitiés; mais assis gravement et avec dignité. »

SIÈNE [ou plutôt SYÈNE], ville située vers

(a) Dan. 1, 7.

(b) Genes. vi, 4.

(c) Genes. iii, 22.

(d) Eccle. xii, 5, in Hebr.

(e) Prov. xxii, 28; xxiii, 10.

(f) Isai. lviii, 12.

(g) Ezech. xxvi, 20.

(h) Amos, ix, 11.

(i) Matth. xii, 22.

(j) Luc. xvi, 8.

(k) Matth. xi, 49.

les frontières d'Ethiopie, entre Thèbes et les grandes cataractes du Nil. On l'écrit ordinairement avec un *y*, *Syène*. Ezéchiél (a) la met à l'extrémité de l'Egypte, opposée au pays de Chus : *A turre Syenes, usque ad terminas Chus*. Or le pays de Chus est dans l'Arabie Pétrée, vers le fond de la mer Rouge. Mais on peut aussi traduire l'Hébreu (כמגדול סינה ועד גבול כוש) de cette sorte : *Depuis Migdole jusqu'à Siène et jusqu'aux frontières de Chus*. Le pays de Chus était aussi l'Ethiopie proprement dite, qui est au-dessus et au midi de Siène, qui est la dernière ville d'Egypte. *Migdol* signifie une tour, et on trouve une ville de ce nom dans Moïse (b). Dans le chapitre XXX, 6, Ezéchiél met encore *Migdol* et *Siène* comme les deux extrémités de l'Egypte : *A turre Syenes, gladio cadetis in ea*; ou selon l'Hébreu (סינה כמגדול) : *Depuis Migdol jusqu'à Siène, etc.* Joseph (c) donne deux mille stades de long à l'Egypte, depuis Péluze jusqu'à Siène.

Quant à la ville de *Siène*, elle est fort connue chez les anciens (d), qui en parlent comme de la dernière ville de l'Egypte, en tirant vers l'Ethiopie. Pline dit qu'elle est dans une péninsule sur le bord oriental du Nil, qu'elle a mille pas de circuit, et qu'il y a une garnison romaine. Strabon (e) dit qu'il y avait trois cohortes romaines pour empêcher les irruptions des Ethiopiens. Il ajoute qu'il y a dans cette ville un puits où le soleil paraît à plomb et sans faire aucune ombre à midi, lorsqu'il est vers le commencement du signe de l'Écrevisse. Pline (f) en parle aussi : *Solstitii die medio nullam umbram jaci*. Et Lucain (g) :

. . . Umbras nusquam flectente Syene.

Les géographes arabes donnent à la ville de Siène le nom d'*Asuan* [ou plutôt d'*Assouan*], et la placent dans le pays qu'ils appellent *Al-Vahat*, où l'on voit encore quantité de ruines qui prouvent que cette province était autrefois fort riche et fort peuplée. Siène est fort petite dans son enceinte (h), mais fort peuplée, tant de ses propres habitants que des étrangers qui y négocient, à cause des mines d'or et d'argent qui n'en sont pas éloignées. On tient même que la seule mine des émeraudes orientales qui soit connue dans le monde se trouve dans son terroir, qui d'ailleurs est abondant en toutes sortes de fruits, quoiqu'elle soit située sous le tropique. Les montagnes d'Alaki et de Giannadel, où sont les grandes cataractes du Nil, enferment tout son territoire. La première de ces montagnes est à son orient, et la seconde à son occident. L'on compté cinq petites journées de cette ville jusqu'à celle de Cous, qui est plus septentrionale et dont la

longitude est de 61 degrés 30 minutes, et la latitude de 24 degrés 30 minutes. Elles sont toutes deux dans le second climat.

SIFFLER, est une espèce d'insulte et de mépris. *Tous ceux qui verront ce temple détruit (i) seront frappés d'étonnement, siffleront et diront : D'où vient que le Seigneur a ainsi traité cette ville en ce temps? Et Job, parlant de l'impie humilié (j), dit qu'on frappera des mains et qu'on sifflera, en considérant le lieu où il était. Je rendrai cette ville un sujet de risée et de moquerie (k) : *Ponam civitatem hanc in stuporem et in sibilum; omnis qui præterierit per eam, obstupescet, et sibilabit super universas plagas ejus*. Jérémie répète cette même expression en plusieurs autres endroits. Voyez *Jerem. XLIX, 17; L. 13; Thren. II, 15, 16*. Voyez aussi *Ezech. XXVII, 36, et Sophon. II, 15*.*

SIFFLER, appeler quelqu'un en sifflant, est une marque d'autorité et de puissance. Le Seigneur dit que dans sa colère il sifflera et appellera les ennemis contre Jérusalem : *Sibilabit ad eum de finibus terræ (l)*. D'un coup de sifflet il les fera venir des extrémités de la terre. Et en un autre endroit (m), *le Seigneur sifflera, et fera venir à lui la mouche qui est sur les fleurs d'Egypte, et l'abeille qui est dans l'Assyrie; et elles viendront se reposer dans toutes les vallées et dans tous les creux des rochers*. Ces deux mouches que Dieu fait venir en sifflant sont les rois d'Egypte et d'Assyrie. Ils viendront avec leurs troupes dans les terres d'Israel et se répandront dans tout le pays. Théodoret et saint Cyrille d'Alexandrie écrivant sur Isaïe, remarquent qu'en Syrie et en Palestine les gardes de mouches à miel les font sortir de leurs ruches, les mènent à la campagne, et les ramènent dans leurs ruches, au son de la flûte et du sifflet. Zacharie, parlant du retour de la captivité de Babylone (n), dit que le Seigneur rassemblera et ramènera Juda dans son pays, comme par un coup de sifflet; ce qui marque la facilité et l'autorité avec laquelle il fera ce grand ouvrage : *Sibilabo eis, et congregabo illos*.

SIGAION, ou SCHIGGAION (o). Ce terme se trouve dans l'Hébreu au titre du psaume VII et dans Abacuc, III, 1. Les Septante l'ont traduit par *psaume* ou *cantique*; mais Aquila et Symmaque l'ont rendu par *l'ignorance, ou les péchés d'ignorance*. Théodotion, dans Abacuc, porte, *pour les péchés volontaires (p)*; mais il y a quelque sujet de douter que son texte soit bien entier. Quoi qu'il en soit, les uns croient que *sigaiôn* est un instrument de musique; les autres, que c'est un certain air sur lequel on chantait ce psaume. D'autres traduisent l'erreur de David; d'autres, *secret de David*; d'autres, dé-

(a) *Ezech. xxix, 10; xxx, 6.*

(b) *Exod. xiv, 2.*

(c) *De Bello, l. V, c. xi.*

(d) *Strab. Ptolom. Heroat. Plin. Stephan. Alfi.*

(e) *Strab. l. VII.*

(f) *Plin. l. II, c. lxxiii.*

(g) *Lucan. l. II, v. 587.*

(h) *D'Herbelot, Bibl. Orient., p. 141.*

(i) *III Reg. ix 8*

(j) *Job. xxvii, 25.*

(k) *Jerem. xix, 8.*

(l) *Isai. v, 16.*

(m) *Isai. vii, 18.*

(n) *Zach. x, 8.*

(o) *Psal. vii, 1. שיגיון ליד 70 : ψαλμός τῷ Δαυίδ. Aqu. et Symm., pro ignoratione*

(p) *Abac iii, 1. על שיגיונה. Vulg. Pro ignorantibus. Theodotion : ἵπκτῶν ἰκουσιασµῶν, Pro voluntariis, suppl. peccatis.*

lices de David; d'autres, inquiétudes de David. Nous croyons qu'il faut traduire : *Cantique de douleur*, ou *Cantique de consolation de David*. L'Arabe *schaga*, signifie être dans la douleur; et l'Hébreu (a) *schagah*, se réjouir, se consoler. Voyez notre Préface sur le psalme VII.

SIGNAL ou **SIGNE** qu'on élevait sur les montagnes dans les alarmes publiques, pour ramasser les troupes. Voyez ci-devant l'article **POSTES**.

SIGNE. Ce terme se prend pour ce qui sert à marquer quelque chose, comme quand le Seigneur donne à Noé l'arc-en-ciel comme un signe de son alliance (b); et qu'il ordonne la circoncision à Abraham, comme le sceau de l'alliance qu'il fait avec lui et avec sa postérité (c). Le soleil et la lune sont établis de Dieu pour être les signes des temps et des saisons. *Genes. I, 14.*

SIGNE, se met pour un miracle. Vous ferez ces signes au milieu de l'Égypte, dit le Seigneur à Moïse (d), et si les Égyptiens ne croient pas au premier signe, ils croiront au second, etc. Ce terme de *signum* est très-commun en ce sens dans l'Écriture.

Signum se met aussi souvent pour la preuve de quelque chose. Par exemple (e) : *Voici le signe que je vous ai envoyé : Donnez-moi un signe, une preuve, que c'est vous qui me parlez (f). Quel signe me donnez-vous pour me persuader que je serai guéri (g)?* etc. Cette acception revient à la première que nous avons marquée ci-devant; de même que ce qui est dit dans la Genèse, IV, 15, que le Seigneur mit un signe dans Caïn, il lui mit une marque pour le faire reconnaître.

LES SIGNES du ciel, les **SIGNES des magiciens**, sont les prestiges des magiciens et les phénomènes du ciel dont on veut se servir pour effrayer les simples. *Le Seigneur rend inutiles les signes des magiciens (h) et des devins. Et ailleurs (i) : A signis cœli nolite metuerè, etc. : Ne craignez point les signes du ciel.*

SIGNE, être un signe pour la maison d'Israël (j) : *Me voici, moi et mes enfants, que le Seigneur a établis pour être un signe à Israël; c'est-à-dire ce qui m'arrivera sera une prophétie de ce qui arrivera à tout le peuple du Seigneur. Voyez aussi Ezéchiel, IV, 3. Le Seigneur fait éclater sa vengeance sur les pécheurs (k), et il les rend comme un signe; et une preuve publique et sensible de sa colère.*

SIGO, ou **SIGORII**. Josèphe (l) parle d'une ville de ce nom dans la Galilée.

(a) Vide *Prov. v, 19, 20, et xx, 21*

(b) *Genes. ix, 12, 15.*

(c) *Genes. xvii, 11.*

(d) *Exod. iv, 17, 8, 9, etc.*

(e) *Exod. m, 12.*

(f) *Judic. vi, 37.*

(g) *IV Reg. xx, 8.*

(h) *Isai. xlv, 23.*

(i) *Jerem. x, 2.*

(j) *Isai. xiii, 48.*

(k) *Ezech. xiv, 8.*

(l) *De Bello, l. II, c. xxv.*

(m) *Reland. Palæst. l. III, p. 750.*

(n) *Plin. l. V, c. xix. Strabo, l. XVI.*

SIHA, fils d'Asupha, de la race des nathinéens. *I Esdr. II, 43; II Esd. VII, 43.*

SIHOR, ou **SICHOR**. Ce nom se prend quelquefois pour le Nil. Voyez ci-devant **SICHOR**, et le **NIL**.

SIHOR, ou **SICHOR**. On croit que c'est une ville dans la partie occidentale de la tribu d'Aser. [Barbié du Bocage la place sur la limite méridionale de cette tribu.] Cet endroit ne doit pas être loin du Carmel. M. Reland (m) conjecture que ce pourrait être la ville, ou le fleuve des Crocodiles, que Pline (n) et Strabon mettent dans ce pays-là. Strabon dit qu'elle est entre Ptolémaïde et la tour de Straton, ou Césarée de Palestine. L'Hébreu lit (o), *Sichor-Lebanath*; et nous croyons que *Lebanath* est le promontoire Blanc, entre Ecdippe et Tyr (p); et que *Sichor* est un ruisseau de ce canton-là. *Sichor* signifie trouble.

SILAS, ou *Sylvanus*, était, selon saint Luc (q), un des principaux d'entre les frères : ce qui fait juger qu'il était du nombre des soixante et dix disciples. Lorsque la dispute sur l'observation des cérémonies légales s'éleva à Antioche, on choisit Paul, Barnabé, Judas et Silas, pour aller consulter sur cela les apôtres à Jérusalem (1). On croit (r) que c'est le même Silas qui est marqué sous le nom de *Sylvanus* dans le titre des deux Epîtres de saint Paul aux Thessaloniens. Saint Pierre (s) l'avait chargé de sa première lettre écrite de Rome, où il l'appelle un frère fidèle. Silas s'attacha à saint Paul; et après que Paul et Barnabé se furent séparés à l'occasion de Jean Marc (t), Silas suivit saint Paul et alla visiter avec lui les Eglises de Syrie et de Cilicie. De là ils passèrent dans la Lycaonie, dans la Phrygie et dans la Galatie; et enfin ils traversèrent la mer et vinrent en Macédoine. On peut voir l'article de saint PAUL, qui eut la principale part à tout cela.

Étant à Philippes (u), saint Paul délivra de l'esprit de Python une fille qui en était possédée. Les maîtres de cette fille, qui perdaient beaucoup par la guérison de leur esclave, parce que le démon qui la possédait lui faisait auparavant prononcer des espèces d'oracles et de prédictions, se saisirent de Paul et de Silas, les traînèrent devant les magistrats et les accusèrent de vouloir introduire dans la ville des coutumes contraires à celles des Romains. Le peuple accourut au bruit; et les magistrats ayant fait battre publiquement de verges Paul et Silas, les envoyèrent en prison. La nuit il se fit un grand tremblement de terre, les portes de la prison s'ou-

(o) *Josue, xix, 16. שִׁיחַר לְבָנָת.*

(p) *Plin. l. V, c. xix.*

(q) *Act. xv, 22.*

(r) *Hieronym. Grot. Fromond.*

(s) *I Petr. v, 12. Au de Jésus-Christ 45.*

(t) *Act. xv, 37... 41. Au de Jésus-Christ 51.*

(u) *Act. xvi, 11, 12, etc.*

(1) Erreur. Lorsque la dispute se fut élevée, les fidèles d'Antioche résolurent que Paul et Barnabé, d'une part, et quelques-uns des judaïsants, d'autre part, iraient à Jérusalem consulter les apôtres (*Act. xv, 2*). Lorsque la question eut été décidée, les apôtres envoyèrent Judas et Silas à Antioche pour confirmer de vive voix la décision envoyée d'abord écrite (verset 27).

vrèrent, et les liens des prisonniers se rompirent. Le geôlier croyant que ses prisonniers s'étaient sauvés, voulait se tuer; mais Paul lui cria de ne se point faire de mal, parce qu'aucun des prisonniers n'était sorti. Après cela le geôlier se convertit et reçut le baptême avec toute sa maison, ainsi que nous l'avons raconté dans l'article de saint PAUL. Le lendemain les magistrats envoyèrent dire que l'on pouvait mettre en liberté Paul et Silas : Mais Paul répondit qu'on ne traitait point de cette sorte des citoyens romains, et que les magistrats vissent eux-mêmes les tirer de prison. Ces paroles de saint Paul font juger que Silas pouvait être aussi citoyen romain.

De Philippes ils allèrent à Thessalonique et à Bérée, où ils prêchèrent Jésus-Christ, et saint Paul s'étant retiré de Bérée à Athènes, il y manda Silas, lequel ne put néanmoins l'aller joindre qu'à Corinthe; et ce fut là qu'ils écrivirent ensemble les deux Epîtres aux Thessaloniens (a). Silas l'aïda beaucoup dans la prédication de l'Evangile (b). Le Martyrologe romain met la fête de saint Silas le 13 juillet. Adon dit qu'il mourut en Macédoine et semble marquer que ce fut par le martyre. Les Grecs distinguent mal à propos *Silus* et *Sylvain*, et font la fête de l'un et de l'autre le 30 juillet. Il y en a qui rapportent à Silas ce que dit saint Paul aux Corinthiens (c). *Je vous envoie mon frère, qui est devenu célèbre dans toutes les Eglises, et qui a même été choisi par elles pour être le compagnon de mes voyages.*

SILAS et CARPUS. On prétend que ce sont ces deux disciples que saint Jean-Baptiste envoya à Jésus-Christ pour lui demander s'il était le Christ (d); non qu'il en doutât, mais afin de procurer à ces deux disciples la connaissance du Sauveur, et pour donner au Sauveur occasion de les catéchiser et de se faire connaître à eux pour ce qu'il était. Voyez *Gerhard, Comment. ad Matth. XI*, et *Baron., Not. in Martyrol. Rom. XIII Jul. et XIII Octobr.*

Il y a sur le motif de cette députation de saint Jean à Jésus-Christ divers sentiments dans les anciens et les nouveaux commentateurs; les uns croyant que Jean avait conçu quelque doute sur Jésus-Christ; d'autres, que ses disciples seuls doutaient de sa mission; d'autres, que Jean lui demandait ses ordres pour l'autre vie. On peut voir sur cela notre Commentaire sur saint Matthieu, chap. XI.

SILENCE. Ce terme signifie non-seulement le silence ordinaire qui consiste à ne rien dire; mais dans le style des Hébreux il se prend aussi pour demeurer en repos, demeurer immobile. Par exemple (e): *Qu'ils se tai-*

sent comme une pierre. La Vulgate porte: *Fiant immobiles quasi lapis.* Que la fille de votre œil ne se taise point (f): que votre prunelle ne cesse point de répandre des larmes. *Le soleil et la lune se turent (g)*, ils s'arrêtèrent au commandement de Josué.

LE SILENCE se met pour une ruine entière, un assujettissement total. *Ar de Moab est réduite au silence (h)*, elle est ruinée sans ressource. *Nous nous taisons, parce que le Seigneur nous a réduits au silence (i)*, nous a accablés de maux. *Le silence fait votre louange, ô mon Dieu (j)*! Nous devons demeurer devant vous dans un silence de respect et de soumission. *Toute la terre demeura dans le silence devant Alexandre (k)*, etc.

LE SILENCE se prend pour la mort, pour le tombeau. *Si vous ne m'aviez secouru, mon âme serait demeurée dans le silence (l)*. *Ceux qui descendent dans le silence ne loueront pas votre nom (m)*.

SILIQUES. Il est dit dans saint Luc, XV, 6, que l'enfant prodigue, réduit à garder des pourceaux, aurait désiré pouvoir se rassasier des siliques des pores: *Cupiebat implere ventrem suum de siliquis quas porci manducabant.* Voyez ci-devant GOUSSES; c'est la vraie signification de *siliqua*.

SILLEUS, époux, ou plutôt poursuivant de Salomé, sœur d'Hérode. Voyez SYLLÆUS.

SILLON, *sulcus*. Les auteurs sacrés tirent quelquefois des similitudes des sillons, qu'il est important d'expliquer ici. Job (n): *Si adversum me terra mea clamat, et cum ipsa sulci ejus deflent*; Si ma terre élève sa voix contre moi, et si ses sillons gémissent avec elle; si j'ai fait labourer ma terre à de pauvres laboureurs sans leur payer leur peine. Le Psalmiste (o): *Rivos ejus inebria, multiplica genimina ejus: Seigneur, enivrez, arrosez ses sillons, brisez ses mottes.* Selon l'Hébreu, l'auteur de l'Ecclésiastique (p) dit que toute l'application du laboureur est de remuer la terre et de former des sillons: *Cor suum dubit ad versandos sulcos.* Voilà pour le sens littéral de ce terme.

Dans le sens figuré le même auteur dit (q): *Gardez-vous bien de semer des maux dans les sillons de l'injustice; car si vous semez l'injustice, vous recueillerez toutes sortes de maux et de disgrâces.* Voyez *Galat. IV, 7.* Le prophète Osée (r): *Germinabit quasi amaritudo judicium super sulcos agri*; le jugement et la colère de Dieu produira l'amertume sur les sillons de votre champ. C'est une double métaphore: *judicium* marque la vengeance de Dieu; elle germe, elle produit l'amertume, des herbes amères; ce sont les maux dont Dieu nous frappe, et elle les produit, *quasi super sulcos agri*, comme sur un champ labouré et prêt à recevoir la semence. Et le mémo

(a) An de Jésus-Christ 52.

(b) II Cor. I, 19.

(c) II Cor. VIII, 18, 19.

(d) Matth. XI, 2, 3, etc.

(e) Exod. XV, 16. ידברו כאבן.

(f) Thren. II, 18.

(g) Josue, X, 12, 13.

(h) Isai. XV, 1. ער נדבחה.

(i) Jerem. VIII, 14.

(j) Psalm. LXXXIII, 2.

(k) I Mac. I, 5.

(l) Psalm. XCIV, 17.

(m) Psalm. XCV, 17. בל ידבחה.

(n) Job. XXXI, 38.

(o) Psalm. LXIV, 11.

(p) Eccli. XXXVIII, 27.

(q) Eccli. VII, 3.

(r) Osee, X, 4.

l'y portèrent en secret pendant la guerre des Egyptiens. Mais on sait quel fond on doit faire sur le témoignage d'un tel livre.

Les fils de Siméon furent (a) Samuel, Jamin, Ahod, Jachim, Sohar et Saül. Leurs descendants étaient au nombre de cinquante-neuf mille trois cents combattants, lorsqu'ils sortirent de l'Égypte (b); mais il n'en entra que vingt-deux mille deux cents (c) dans la terre promise, les autres périrent dans le désert, à cause de leur murmure et de leur impiété. Le partage de Siméon (d) était au couchant et au midi du lot de Juda; ayant la tribu de Dan et les Philistins au septentrion, la Méditerranée au couchant et l'Arabie Pétrée au midi.

SIMÉON, aïeul de Mattathias, père des Machabées, de la race des prêtres et des descendants de Phinéas. I Mac. II, 1.

SIMÉON, un des Israélites qui répudièrent leurs femmes après la captivité, parce qu'elles étaient d'une nation étrangère. I Esdr. X, 31

SIMÉON, saint vieillard qui était à Jérusalem, rempli du Saint-Esprit, et attendant la rédemption d'Israël (e). Le Saint-Esprit lui avait promis qu'il ne mourrait point qu'il n'eût vu auparavant le Christ du Seigneur. Il vint donc au temple, poussé par une inspiration surnaturelle, dans le moment que Joseph et Marie y présentèrent Jésus-Christ pour obéir à la loi. Alors Siméon prit l'enfant entre ses bras, rendit grâces à Dieu, et dit : *C'est maintenant, Seigneur, que vous laissez aller votre serviteur en paix, suivant votre parole; puisque mes yeux ont vu le salut que vous avez préparé à la vue de tous les peuples, pour être la lumière des nations et la gloire de votre peuple d'Israël.* Après cela Siméon bénit Joseph et Marie, et il dit à Marie, en lui rendant l'enfant Jésus : *Celui-ci est établi pour être la ruine et la résurrection de plusieurs dans Israël; il sera comme un signe auquel on contredira, un but contre lequel on tirera, et votre âme sera comme percée d'un glaive de douleur, afin que les pensées qui sont dans le cœur de plusieurs soient manifestées.* C'est là tout ce que l'Évangile nous apprend de ce saint homme. On croit avec raison qu'il mourut bientôt après avoir rendu ce témoignage à Jésus-Christ.

Un ancien auteur nommé Celse (f), qui a fait une préface sur la dispute entre Jean et Papisque, qui est perdue, dit que Siméon était aveugle, et qu'ayant reçu Jésus-Christ entre ses bras, il recouvra la vue, et rendit témoignage au Sauveur, en présence de tout le peuple. D'autres (g) croient que Siméon était prêtre, et qu'il prit en cette qualité le Sauveur entre ses bras, comme un premier-

né qui appartenait au Seigneur; et qu'ensuite il le rendit à ses parents, après qu'ils l'eurent racheté selon la loi. En effet, plusieurs anciens (h) prétendent qu'il était prêtre; mais d'autres (i) le nient avec beaucoup de raison. Le silence seul de l'Écriture dans cette occasion en est une assez bonne preuve, puisque apparemment elle n'aurait pas oublié une circonstance comme celle-là.

Léon Allatius, dans sa Dissertation sur les écrits des Siméon, rapporte plusieurs particularités qui arrivèrent, dit-on, lorsque Siméon vint au temple pour voir le Messie. Il remarqua parmi les autres mères qui apportaient leurs enfants au temple la sainte Vierge toute rayonnante de lumière. Alors écartant la foule, il alla droit à elle, la combla de bénédictions, prit l'enfant Jésus entre ses bras, et dans son enthousiasme prononça le cantique : *Nunc dimittis*, etc. Nicéphore raconte que Siméon mourut aussitôt qu'il eut rendu l'enfant Jésus à sa mère; et saint Epiphane (j) ajoute que les prêtres hébreux ne voulurent pas lui donner la sépulture, parce qu'il avait parlé trop avantageusement du Sauveur. On comprend bien que ces sortes de traditions ne sont rien moins que certaines.

On a prétendu (k) que Siméon qui reçut Jésus-Christ entre ses bras était le même que Siméon le Juste, fils d'Hillel, et maître de Gamaliel, qui eut l'honneur d'avoir saint Paul parmi ses disciples. On dit de plus que Siméon expliquant un jour ce passage d'Isaïe : *Une vierge concevra et enfantera*, etc., et ne pouvant pénétrer la profondeur de ce mystère, il lui fut révélé qu'il ne mourrait point qu'il n'en eût vu l'accomplissement (l). D'autres (m) ont avancé une chose encore plus incroyable; savoir, que ce Siméon était un des septante interprètes qui traduisirent la loi d'hébreu en grec, sous le règne de Ptolémée Philadelphe; et qu'étant parvenu à l'endroit d'Isaïe dont nous venons de parler, il eut quelques sentiments d'incrédulité; mais que le Saint-Esprit lui promit qu'il en verrait l'exécution avant sa mort. Toutes ces circonstances, ajoutées à la vraie histoire de Siméon, font voir quel est l'esprit des nouveaux Grecs, et quelle foi on peut ajouter à leurs récits.

Les plus anciens Martyrologes latins mettent la fête de saint Siméon le cinquième de janvier. D'autres la mettent le deuxième ou le quatrième de février. Usuard et Adon la placent au huitième d'octobre; ce qui a été suivi par le Martyrologe romain. Le Ménologe publié par Canisius joint sa fête à celle de la Purification de la Vierge. Ceux de Ve-

(a) Exod. vi, 15.

(b) Num. i, 22.

(c) Num. xxvi, 14, 15.

(d) Vide Josue, xix.

(e) Luc. ii, 25, 26 et seq.

(f) Cels. Præfat. in disput. Joan. et Papisci. Inter Opera Cypriani.

(g) Vide Baron. anno J. C. 1, § 40.

(h) Method. Patar. Cyrill. Jerosol. orat. de Oecursu Domini. Athanas. lib. de Essentia communi. etc. Epiphani. de PP. V. T. Leon. Imperat. orat. de Purific. B. M. V. So-

phron. Jerosolym. Dionys. Carthus. Franc. Luc. Lyr. Tolet. Cajet. Alii plures apud Allatium de Simeonibus, p. 5.

(i) Phot. Euthym. Theophylact. Jansen, Barrad. Tillemont, note 6 sur Jésus-Christ, tom. I, p. 448.

(j) De Vita et Morte prophetarum.

(k) Galatin. I. I, c. m. Vide Allat. loco citato, p. 1, 2.

(l) Vide Nicéphor. Hist. Eccl. I. I, c. xu.

(m) Cedren. in Synopsi. Georq. seu Gregor. Parulus. Damascen. Thessalonic. Apud Allat. loc. cit. p. 2, 5.

nise et d'Hughelle la fixent au lendemain. On montrait autrefois son tombeau dans la vallée de Josaphat, près de Jérusalem. Ses reliques furent, dit-on, transportées de Constantinople à Venise, vers l'an 1220. Voyez M. de Tillemont, note 6 sur Jésus-Christ.

SIMÉON, fils de Juda et père de Lévi, un des aïeux de notre Sauveur. *Luc.* III, 30.

SIMÉON ou SIMON, cousin germain de Jésus-Christ, évêque de Jérusalem, fils de Cléophas et de Marie, sœur de la sainte Vierge; apparemment le même que celui dont parle saint Marc (a) sous le nom de *Simon*. Il y a assez d'apparence que Siméon fut un des premiers disciples de Jésus-Christ (b), et qu'il se mit de bonne heure à le suivre. Saint Epiphane (c) dit que lorsque les Juifs massacrèrent saint Jacques le Mineur, saint Siméon, son frère, leur reprocha cette cruauté. Après la mort de saint Jacques, l'an 62 de l'ère vulgaire, les apôtres, les disciples et les parents de Jésus-Christ s'assemblèrent pour lui donner un successeur dans le siège de Jérusalem (d), et ils élurent tout d'une voix saint Siméon pour remplir sa place. Il se retira apparemment avec les autres fidèles à Pella, au delà du Jourdain, pendant les trois années de la guerre des Juifs contre les Romains. Après la ruine de Jérusalem, ils revinrent dans cette ville (e), et l'Eglise de Jésus-Christ y parut avec un nouvel éclat, par le grand nombre de miracles que Dieu opéra par leur moyen. L'empereur Trajan ayant fait faire des recherches exactes de tous ceux qui étaient de la race de David, saint Siméon fut déféré à Attique, gouverneur de la Palestine (f). Il souffrit divers tourments durant plusieurs jours, au grand étonnement de tout le monde et d'Attique même; car il avait alors cent vingt ans: enfin il fut crucifié environ l'an 107 de l'ère vulgaire (g). Il avait gouverné l'Eglise de Jérusalem environ quarante-trois ans (1). Les Latins font sa fête le 18 de février, et les Grecs le 27 d'avril. Il eut pour successeur saint Juste dans l'épiscopat de Jérusalem. Voyez M. de Tillemont, *Hist. ecclés.*, t. II, p. 202 et suiv.

SIMERON, quatrième fils d'Issachar, I *Par.* VII, 1. Il est nommé *Semron*, *Genes.* XLVI, 13, [et *Semran*, *Num.* XXVI, 24].

SIMMAA, ou SEMMAA, fils d'Isaï et frère de David. II *Reg.* XIII, 3; XXI, 21, et I *Par.* II, 13. Il fut père de Jonathan et de Jonadab.

SIMMAA, fils de David et de Bethsabée. I *Par.* III, 5. — [Il est nommé Samua, I *Par.* XIV, 4, et II *Reg.* V, 14].

(a) *Marc.* vi, 5.

(b) *Euseb. Hist. Eccl.* l. III, c. xxxiii.

(c) *Epiphane. hæres.* 78, c. xiv.

(d) *Euseb. Hist. Eccl.* l. III, c. xi.

(e) *Epiphane. de Mensur.* c. xv. *Euseb. Demonst.* l. III.

(f) *Euseb. l. III, c. xxxiii Hist. Eccl.*

(g) *Chronic. Euseb.*

(h) *Antiq.* l. II, c. ii.

(i) *Eccl.* L, 2, etc.

(j) Vide *Misnah in Joma*, et *Maimon. in Jom. Haccipurim*.

(k) *Levit.* xvi, 7, 8, 9, etc.

(l) Cela n'est pas ordonné dans l'Écriture; mais la chose était autorisée par l'usage.

(m) *Isai.* i, 18.

SIMON, de la race de Juda, et père d'Ammon [Amnon] et de Rinna, etc. I *Par.* IV, 20.

SIMON ou SIMÉON I, surnommé LE JUSTE, grand prêtre des Juifs, établi en 3702 ou 3703, mort en 3711, avant Jésus-Christ 289, avant l'ère vulgaire 293. Il était fils et successeur d'Onias I (h). Il laissa un fils nommé Onias II, lequel n'étant qu'un enfant à la mort de son père, et ne se trouvant pas en état d'exercer la souveraine sacrificature, on en chargea Eléazar, son oncle paternel, qui la laissa en mourant à Manassé, son grand oncle, frère de Jaddus, auquel Onias II, fils de Simon le Juste, succéda en l'an du monde 3771. Plusieurs rapportent à Simon le Juste l'éloge que Jésus, fils de Sirach (i), fait de Simon, fils d'Onias; mais nous aimons mieux le rapporter à Simon II, fils d'Onias II, dont nous allons parler. Nous ne relevons point l'opinion de ceux qui veulent que *Simon le Juste* soit le même que le vieillard Siméon qui reçut Jésus-Christ au temple.

Les Juifs nous racontent des choses bien extraordinaires de ce grand prêtre. Il est dit dans le Talmud de Jérusalem (j) que pendant tout le temps de son pontificat le bouc Azazel, autrement le bouc émissaire, avant que d'être arrivé au milieu de la profondeur du précipice où on le jetait, était déjà tout en morceaux, mais qu'après la mort de ce grand homme le bouc se sauva dans le désert, et y fut mangé par les Sarrasins; ce qui fut regardé comme un grand malheur: de plus, que pendant sa vie lorsque le grand prêtre tirait les lots au jour de l'expiation solennelle pour les deux boucs, dont l'un devait être sacrifié à Dieu, et l'autre mis en liberté (k) et précipité dans le désert, le lot qu'il tirait de la main droite était toujours chargé de l'inscription *Prier Dieu*, et ceux qu'il tirait de la gauche portaient toujours pour *Azazel*, ou pour le bouc émissaire; au lieu qu'après sa mort cela variait, et le grand prêtre tirait quelquefois le lot pour *Azazel* de la main droite, ce qui passait pour un mauvais présage.

De plus, la languette d'écarlate (l) qu'on attachait à la tête du bouc Azazel, destiné à être précipité, paraissait toujours blanche tout le temps du pontificat de Siméon le Juste, ce qu'on prenait comme une preuve certaine de la rémission des péchés du peuple que Dieu accordait aux prières du grand prêtre, selon cette parole d'Isaïe (m): *Quand vos péchés seraient rouges comme le cramoisi, ils seront blancs comme la neige; au lieu qu'a-*

(1) En l'année 156, l'Eglise de Jérusalem énumérait une succession de seize évêques: saint Jacques, saint Siméon et saint Juste avaient rempli les 110 premières années; les treize autres évêques, vraisemblablement emportés par le torrent de la persécution, s'étaient ensuite rapidement succédés sans laisser dans l'histoire des traces bien marquées. Ils étaient tous de naissance juive et circoncis; saint Marc, en 157, est le premier évêque sorti de gentilité et non circoncis; c'est de lui que date l'abolition des observances légales, que les apôtres avaient tolérées pour ne pas révolter les préjugés judaïques, et pour ménager sans secousse la transition à la liberté chrétienne. M. l'abbé JAGER, *Cours d'hist. ecclésiast.*, XIX^e leçon, dans *l'Université cathol.*, tom. XIV.

près la mort de Siméon cela variait, et la bande d'écarlate paraissait tantôt rouge et tantôt blanche. Tant qu'il vécut la lampe la plus occidentale du chandelier d'or brûlait toujours; mais après sa mort elle s'éteignait quelquefois. Tant qu'il fut au monde le feu de l'autel fut clair; et après y avoir mis deux bûches le matin il n'y fallait plus mettre de bois de tout le jour; mais après sa mort le feu languissait, et il fallait y mettre continuellement du bois pour l'entretenir.

Tant qu'il vécut, la bénédiction de Dieu multipliait les deux pains des prémices qu'on offrait le jour de la Pentecôte (a), et les douze pains de proposition qui se mettaient sur l'autel d'or dans le saint, et qu'on y laissait pendant toute la semaine jusqu'au jour du sabbat suivant, qu'on y en mettait d'autres (b), ces pains, dis-je, se multipliaient de telle manière sous le pontificat de Siméon le Juste, que quand on les partageait à tous les prêtres qui servaient dans le temple comme une espèce de bénédiction, chacun en avait au moins gros comme une olive, ce qui lui suffisait pour sa réfection, et quelques-uns même en avaient de reste. Mais après sa mort cette bénédiction cessa; les parties qu'on distribuait aux prêtres étaient si petites, que les plus modestes remerciaient, et les autres tendaient encore les mains. C'est ce qu'enseignent les Hébreux.

SIMON II, grand prêtre des Juifs, fils d'Onias II, fut établi en l'an du monde 3785, et mourut en l'an 3805, avant Jésus-Christ 195, avant l'ère vulgaire 19). C'est de son temps, et en l'an du monde 3787, que Ptolémée Philopator vint à Jérusalem, et entreprit de pénétrer dans l'intérieur du temple, où il n'y avait que le grand prêtre qui eût la liberté d'entrer: mais Simon lui résista avec les autres prêtres, et Dieu frappa le roi d'Égypte, et l'empêcha d'exécuter son entreprise. On peut voir le troisième livre des Machabées. Nous croyons que c'est ce même Simon grand prêtre dont l'auteur de l'Écclesiastique a fait l'éloge en ces termes (c): *Simon fils d'Onias, grand prêtre, a soutenu la maison de Dieu durant sa vie. C'est lui qui a fait faire les fondements du temple, le double bâtiment, et les hauts murs. Les eaux des fontaines ont coulé en son temps dans les canaux, et ils se sont remplis extraordinairement comme une mer. Il a eu un soin particulier de son peuple, et l'a délivré de la perdition. Il a été assez puissant pour agrandir et fortifier la ville. Il s'est acquis de la gloire par la manière dont il s'est conduit avec le peuple. Il a éclaté pendant sa vie comme l'étoile du matin au milieu des nuages, et comme la lune lorsqu'elle est dans son plein. Il a lui dans le temple de Dieu comme un soleil éclatant de lumière, etc.*

(a) Levit. xxiii, 15, 21.

(b) Levit. xxiv, 5, 9.

(c) Eccl. xl, 1, 2, 5.

(d) I Mac ii, 65. An du monde 3858, avant Jésus-Christ 163, avant l'ère vulg. 166.

(e) I Mac. v, 17, 18. An du monde 3841, avant Jésus-Christ 139, avant l'ère vulg. 165.

(f) I Mac. x, 74, 75 et seq. An du monde 3836, avant Jésus-Christ 144, avant l'ère vulg. 145.

L'auteur continue son éloge, en représentant le grand prêtre Simon dans tout l'éclat de sa dignité, revêtu de ses ornements, et environné de ses prêtres, qui offre un sacrifice solennel d'actions de grâces. On conjecture que Jésus, fils de Sirach, veut nous décrire le sacrifice que le grand prêtre Simon II offrit en présence de Ptolémée Philopator, en actions de grâces de la victoire qu'il venait de remporter sur le grand Antiochus près de Raphia. Simon II eut pour successeur Onias III.

SIMON MACHABÉE, surnommé *Thasi*, fils de Mattathias, et frère de Judas et de Jonathas, fut chef, prince et pontife des Juifs, depuis l'an du monde 3860 jusqu'en 3839, avant Jésus-Christ 131, avant l'ère vulgaire 135. Il eut pour successeur Jean Hircan, son fils. Mattathias, père des Machabées, étant sur le point de mourir, et parlant de Simon, dit à ses fils (d): *Vous voyez ici Simon, votre frère; je sais qu'il est homme de conseil, écoutez-le toujours, et il vous tiendra lieu de père.* Il donna des preuves de sa valeur dans le combat que Judas Machabée, son frère, livra à Nicanor l'an du monde 3838 (II Mach. VIII, 22, 23), et encore dans une autre bataille contre le même, donnée l'an du monde 3843 (II Mach. XIV, 17). Dans une autre occasion (e), Simon fut envoyé dans la Galilée pour secourir les Juifs de cette province, qui étaient menacés d'une perte entière par les habitants de Tyr, de Sidon et de Ptolémaïde. Simon, n'ayant que trois mille hommes de troupes, livra plusieurs combats, dissipa les ennemis, en tua plus de trois mille, fit un grand butin, ramena en Judée les Israélites qui étaient en Galilée, et revint triomphant auprès de ses frères. Il signala encore sa valeur dans le combat que Jonathas, son frère, et lui livrèrent à Apollonius (f), gouverneur de la Cœlé-Syrie, qu'ils désirent, et lui tuèrent plus de huit mille hommes. Simon fut établi gouverneur de toute la côte de la Méditerranée, depuis Tyr jusqu'aux frontières d'Égypte, par le jeune roi Antiochus le Dieu (g). Il prit ensuite Bethsura (h) et Joppé (i), et bâtit Adiada, dans la plaine appelée Séphala (j). Il fit toutes ces choses pendant que son frère Jonathas était chef et grand prêtre des Juifs.

Jonathas ayant été arrêté par Tryphon (k), et le bruit s'étant répandu qu'il avait été mis à mort, Simon vint à Jérusalem, et ayant fait assembler tout le peuple, il leur dit pour les encourager: *Vous savez quels combats nous avons soutenus, mes frères et moi, et toute la maison de mon père, pour la défense de nos lois et du temple du Seigneur. Tous mes frères sont péris en combattant pour le salut d'Israël, et je suis demeuré seul; mais à Dieu ne plaise que je veuille épargner ma*

(g) I Mac. xi, 39. L'an du monde 3860, avant Jésus-Christ 140, avant l'ère vulg. 144.

(h) I Mac. x, 64, 65, 66.

(i) I Mac. xii, 55.

(j) Ibidem 38.

(k) I Mac. vii, 48, etc.; xiii, 1, 2, 3. An du monde 3860, 3861, avant Jésus-Christ 140 et 139, avant l'ère vulg. 144 et 145.

vie; je ne suis pas meilleur que mes frères, et je serai toujours prêt pour la défense de mon peuple contre les nations qui se sont assemblées pour l'opprimer, par la seule haine qu'elles lui portent. A ces paroles, tout le peuple fut rempli de courage, et ils lui dirent : Soyez notre chef en la place de Jonathas et de Judas, vos frères; conduisez-nous dans nos combats, et nous ferons tout ce que vous nous ordonnerez. Aussitôt Simon fit réparer les murs de Jérusalem; et ayant su que Tryphon venait dans le pays de Juda avec une grande armée, il marcha à sa rencontre, résolu de lui livrer la bataille.

Mais Tryphon lui envoya des ambassadeurs, pour lui dire : Nous avons retenu Jonathas, votre frère, parce qu'il était redevable de quelque argent au roi, à cause des affaires dont il a eu la conduite; mais envoyez-moi présentement cent talents d'argent, et ses deux fils en otage, et nous vous le renverrons en liberté. Quoique Simon reconnût qu'il ne lui parlait ainsi que pour le tromper, il commanda néanmoins qu'on envoyât l'argent avec les enfants, de peur d'attirer sur lui la haine de tout Israël. Tryphon manqua à sa parole, ne renvoya point Jonathas, et il entra dans le pays pour le ravager; mais Simon, qui le côtoyait toujours, l'empêcha d'exécuter son dessein. Tryphon étant arrivé à Bascaman, y tua Jonathas et ses deux fils; puis s'en retourna en Syrie. Simon envoya querir les os de son frère, et les fit enterrer honorablement à Modin dans le sépulcre de ses pères, qu'il fit orner de colonnes, de pyramides et de trophées en sculpture.

Tryphon ayant fait mourir le jeune roi Antiochus (a), et ayant usurpé son royaume, Simon Machabée reconnu pour roi de Syrie Démétrius Nicator, compétiteur de Tryphon, et le pria de rétablir la Judée dans ses franchises et de la délivrer des tributs. Démétrius accorda à Simon plus qu'il ne lui demandait, lui donna une amnistie générale pour le passé, rendit la liberté et la franchise à la Judée, et laissa à Simon les places qu'il avait fortifiées dans le pays; en sorte que l'on commença en cette année, qui était la cent soixante et dixième des Grecs, d'écrire sur les tables et sur les registres publics : *La première année, sous Simon, souverain pontife, grand*

(a) I Mac. xiii, 31, 32, 34, 35, etc. Au du monde 3861, avant Jésus-Christ 159, avant l'ère vulg. 143.

(b) I Mac. xiii, 45.

(c) I Mac. xiii, 54. Au du monde 3862, avant Jésus-Christ 158, avant l'ère vulg. 142.

(d) I Mac. xiv, 4, 5, 6, etc. Au du monde 3863, avant Jésus-Christ 157, avant l'ère vulg. 141.

(e) I Mac. xv, 15, 16, 17 et seq. Au du monde 3865, avant Jésus-Christ 155, avant l'ère vulg. 139.

(f) I Mac. xiv, 18, 19, 20, etc. Vers l'an du monde 3864 ou 3865.

(g) I Mac. xiv, 24, 25 et seq. Le texte latin porte, *le peuple romain*; mais le grec et le syriaque lisent simplement *le peuple*; et toute la suite du discours montre qu'il faut l'entendre du peuple juif. Ceci arriva l'an du monde 3865, avant Jésus-Christ 157, avant l'ère vulg. 141.

(h) I Mac. xv, 1, 2, 3, etc.

(i) On voit encore à présent quelques-unes des monnaies de Simon Machabée. Elles sont d'argent, de la valeur d'un sicle ou d'un demi-sicle, avec cette inscription : 1^{re}, 2^e, 3^e ou 4^e année de la délivrance de Sion ou d'Israël,

chef et prince des Juifs. Après cela il prit Gaza [Voyez le *Calendrier des Juifs*, au 23 de jiar], et reçut à composition les Syriens qui étaient dans la citadelle de Jérusalem, et établit une fête annuelle en mémoire de la réduction de cette forteresse, qui était depuis si longtemps entre les mains des nations (b).

Simon établit Jean Hircan, son fils, général de ses troupes (c), et lui ordonna de faire sa demeure à Gadare, qui était un poste important pour la défense de tout le pays. Pendant ce temps, Simon s'appliqua à faire goûter aux Juifs les fruits de la paix qu'il leur avait procurée (d). Tout Israël voyait avec plaisir la gloire de ce grand homme. Il ne chercha qu'à faire du bien à sa nation; il prit Joppé, en fit un port pour la commodité des Juifs, et il étendit les limites de sa nation. Chacun cultivait alors sa terre en paix; les campagnes produisaient toutes sortes de fruits; les vieillards, assis dans les places publiques, traitaient de ce qui était avantageux au pays; les jeunes hommes se paraient de vêtements magnifiques et d'habits de guerre; chacun était assis sous sa vigne et sous son figuier, et nul n'était en état de leur donner de la crainte. Enfin le nom de Simon devint célèbre jusqu'aux extrémités de la terre.

Il renouvela l'alliance avec les Romains (e) et les Lacédémoniens (f), et en reçut des réponses très-favorables. Tout le peuple juif (g) dressa un acte public des obligations qu'il avait à Simon et à toute sa famille, l'établit et le reconnut prince et pontife de sa nation pour toujours, jusqu'à ce qu'il s'élevât parmi eux un prophète fidèle; ordonna qu'on lui obéirait en toutes choses, que tous les actes publics se passeraient en son nom, qu'il serait vêtu de pourpre et porterait de l'or. Cette déclaration fut écrite sur une table de cuivre et placée dans les galeries du temple. On en mit aussi une copie dans le trésor du temple, pour servir à Simon et à ses enfants.

Antiochus Sidétès, roi de Syrie, fils de Démétrius Soter et frère de Démétrius Nicator, ayant su que Démétrius Nicator avait été pris par les Parthes, écrivit de Rhodes à Simon (h), pour tâcher de l'engager à prendre son parti contre Tryphon; il lui confirma tout ce que Démétrius Nicator lui avait accordé, et lui permit de battre de la monnaie (i) à son coin (i); lui remit toutes les

ou de Jérusalem, etc. — [Voyez la Dissertation sur les monnaies des Hébreux, et l'explication qui la suit, à la tête du 1^{er} volume.]

(1) « C'est la première fois que les rois d'Asie songent à accorder aux Juifs le privilège de battre monnaie, privilège qui est la marque essentielle de l'indépendance. Mais Simon n'avait point attendu la permission d'Antiochus. Depuis la reprise de la forteresse de Jérusalem, il battait monnaie; un côté des pièces portait le nom de Simon, l'autre côté, la date de l'affranchissement du pays et un palmier ou une grappe de raisin, symbole de la fécondité de la Palestine. Toutefois la répugnance des Hébreux à représenter l'image des choses de la nature les avait déterminés à fabriquer les pièces de bronze, d'argent ou d'or dans la Samarie, et à se servir des caractères babyloniens ou chaldaïques en usage dans ce pays; cette répugnance, jointe à l'inconvénient du nom d'un seul sur une monnaie républicaine, obligea Simon, au bout de quatre ans, à ne plus battre monnaie. » M. POUJOLAT, *Hist. de Jérus.*, ch. xv, suite, t. I, pag. 357, 358.

sommes qu'il pouvait devoir aux rois de Syrie, et déclara Jérusalem ville libre et sainte. Simon agréa les offres d'Antiochus et lui envoya des troupes et de l'argent pour lui aider à réduire Dora, ville au midi du mont Carmel, dans laquelle Tryphon s'était enfermé; mais Antiochus ne les voulut point recevoir, et ne garda aucun des articles du traité qu'il avait fait avec Simon. Il lui députa même Athénobie, pour lui redemander diverses places qu'il tenait, ou la somme de mille talents d'argent, le menaçant en cas de refus d'entrer en Judée et de le traiter en ennemi. Mais Simon, sans s'effrayer de ses menaces, répondit qu'il n'avait rien usurpé, mais qu'il s'était simplement remis en possession de l'héritage de ses pères. Il offrit de lui donner cent talents pour les villes de Joppé et de Gazare, dont il s'était rendu maître, parce qu'elles causaient de grands maux dans le pays.

Antiochus, peu satisfait de cette réponse, envoya Cendébée (a) avec des troupes dans le pays qui s'étend sur les côtes de la Méditerranée, et lui commanda d'y faire le dégât et de ravager la Judée. Jean Hircan, fils de Simon, qui avait sa demeure à Gazare ou Gadare, en donna avis à son père. Simon le renvoya avec Judas, son autre fils, à la tête de vingt mille hommes de bonnes troupes, et leur dit de livrer le combat à Cendébée. Ils obéirent et battirent ce général. Voyez l'article de JEAN HIRCAN. Trois ans après (b), Simon, allant faire la visite des villes de Judée, vint au château de *Doch* ou *Dagon*, où demeurait Ptolémée, fils d'Abobus, son gendre. Ptolémée le reçut et le régala fort bien; mais, au milieu de la bonne chair, il le fit massacrer avec deux de ses fils, Mattathias et Judas, espérant se rendre maître de Jérusalem et de tout le pays: mais Jean Hircan le prévint et arriva à Jérusalem avant lui. Il fut reconnu prince des Juifs et souverain pontife en la place de son père. On peut voir, sous le titre de PTOLEMÉE, fils d'Abobus, les suites du meurtre commis sur la personne de Simon.

SIMON, de la tribu de Benjamin, qui avait l'intendance du temple (c), s'efforçant de faire quelque entreprise injuste dans la ville, malgré la résistance qu'y apportait le grand prêtre Onias III, et ne pouvant y réussir, alla trouver Apollonius, fils de Tharsée, gouverneur de la Cœlé-Syrie, et lui déclara qu'il y avait de grandes richesses dans le temple de Jérusalem, et qu'il serait aisé de les faire tomber entre les mains de Séleucus, roi de Syrie. En effet, le roi envoya Héliodore à Jérusalem pour enlever ces trésors; mais Dieu ne permit pas qu'il y réussît. Voyez ci-devant HÉLIODORE. Simon, voyant qu'il n'avait pas réussi dans son mauvais dessein,

publia partout que c'était le grand prêtre Onias qui avait découvert au roi les trésors du temple, et, les amis d'Onias s'opposant à ces calomnies, les choses s'aigriront de telle sorte entre ces deux partis, qu'il se commettait même des meurtres par les partisans de Simon, qui se sentait soutenu par Apollonius, gouverneur de la Phénicie. Ce qui obligea le grand prêtre Onias III d'aller à Antioche, pour se purger auprès du roi Séleucus; car il voyait bien qu'il n'y avait que l'autorité royale qui pût faire cesser les folles entreprises de Simon (d).

Le roi Séleucus étant mort sur ces entreprises (e), et Antiochus Epiphane lui ayant succédé, Jason, frère d'Onias III, acheta de ce prince la souveraine sacrificature, et envoya, quelques années après, Ménélaüs, frère de Simon, dont nous venons de parler, à Antioche, pour porter au roi quelque argent. Mais Ménélaüs se servit de cette occasion pour acheter la souveraine sacrificature et pour en dépouiller Jason (f). Cette circonstance fait douter que ni Simon, ni Ménélaüs, son frère, aient été de la tribu de Benjamin, puisque l'on sait que cette tribu n'avait aucune part au sacerdoce, et par conséquent que Simon ne pouvait pas régulièrement être lieutenant ou capitaine du temple, et encore moins Ménélaüs, grand prêtre. Mais ils pouvaient bien prétendre être de la famille sacerdotale, quoiqu'ils n'en fussent pas; ou bien le texte qui lit *Benjamin* est corrompu. L'Écriture ne nous dit pas ce que devint Simon.

SIMON, fils de Boëthus, grand prêtre des Juifs, fut établi en l'an du monde 3981, et déposé en 3999, un an avant la naissance de Jésus-Christ, et quatre ans avant l'ère vulgaire. Simon était originaire d'Alexandrie, et Hérode le Grand l'éleva à la dignité de grand prêtre (g), pour pouvoir, avec plus de bienséance, épouser sa fille nommée Mariamne. Mais ce pontife étant soupçonné d'avoir trempé dans la conspiration de Phéroras et d'Antipater contre Hérode, ce prince le dépouilla du sacerdoce et mit en sa place Matthias, fils de Théophile (h).

SIMON, fils de Camithe, grand prêtre des Juifs, succéda dans cette dignité à Eléazar, fils d'Ananus, l'an du monde 4028. Il ne tint cette dignité que pendant un an; Gratus, gouverneur de Judée, l'en dépouilla en 4029. Il eut pour successeur Joseph, surnommé Caïphe (i).

SIMON, surnommé CANTHARA, fils de Simon Boëthus, grand pontife des Juifs, succéda à Théophile, fils de Jonathas (j), en 4044, et eut pour successeur Matthias, fils d'Ananus, en 4045, qui est la quarante-deuxième année de l'ère vulgaire. Il fut établi de nouveau dans cette dignité, en 4048, par Hérode

(a) I Mac. xv, 38, 39, 40, etc.; I Mac. xvi, 1, 2, 3, etc. L'an du monde 3866, avant Jésus-Christ 134, avant l'ère vulg. 158.

(b) I Mac. xvi, 11, 12 et seq. An du monde 3869, avant Jésus-Christ 131, avant l'ère vulg. 152.

(c) II Mac. iii, 4, 5. An du monde 3828, avant Jésus-Christ 172, avant l'ère vulg. 176.

(d) II Mac. iv, 1, 2, 3. Même année.

(e) II Mac. iv, 7, 8, 9. An du monde 3829, avant Jésus-Christ 171, avant l'ère vulg. 175.

(f) II Mac. iv, 25, 24, 25, etc. L'an du monde 3832, avant Jésus-Christ 168, avant l'ère vulg. 172.

(g) Antiq. l. XV, c. xii, p. 557.

(h) Antiq. l. XVII, c. vi, p. 589.

(i) Antiq. l. XVIII, c. iii.

(j) Antiq. l. XIX, c. v, p. 673, et l. VI, p. 675.

de Calcède (a). Il succéda cette seconde fois à Elionés, et eût pour successeur Joseph, fils de Canée.

SIMON, Galiléen, disait que les Juifs ne devaient pas payer le tribut aux Romains, ni les reconnaître pour maîtres (b). Le texte latin l'appelle *Simon*, mais le grec lit *Judas*; et s'est son véritable nom. Comparez *Antiq. l. XVIII, c. 1, n.* Mais Judas avait un fils nommé *Simon*, qui fut crucifié du temps de l'empereur Claude. *Antiq. l. XX, c. III, p. 699.*

SIMON LE CYRÉNÉEN. Lorsque Jésus-Christ allait au Calvaire, et succombait sous le poids de sa croix (c), les soldats trouvèrent un homme natif de Cyrène, dans la Libye, nommé Simon, et père d'Alexandre et de Rufe, qu'ils contraignirent de porter la croix derrière Jésus; c'est-à-dire, de la porter tout entière, selon quelques-uns; ou seulement de la porter en partie avec Jésus, et derrière lui. On demande si Simon était Juif ou païen. Plusieurs Pères (d) ont cru qu'il était gentil, et qu'il marquait le peuple idolâtre, qui devait, dans la suite, être appelé à l'Évangile, et porter la croix après Jésus-Christ. D'autres (e) tiennent qu'il était Juif. Le texte latin de saint Marc porte qu'il venait d'une métairie près de Jerusalem; et il y avait beaucoup de Juifs à Cyrène, dans la Libye, d'où il était originaire. Quelques-uns veulent (f) que ce soit le même que *Simon le Noir*, marqué dans les Actes. Si cela était, il faudrait dire, sans hésiter, que Simon était Juif. Il y en a qui croient qu'il fut évêque de Bostres en Arabie, et qu'il finit sa vie par le martyre, ayant été brûlé par les païens. Quant à ses fils, *Alexandre* et *Rufe*, on en a parlé sous leurs articles.

SIMON LE CANANÉEN ou LE ZÉLÉ, apôtre de Jésus-Christ. On doute si le nom de *Cananæus* lui vient de la ville de *Cana* en Galilée, ou s'il faut traduire ce terme par *Chananéen* (les Chananéens s'écrivent ainsi: כנעני *Chenani*); ou enfin, s'il le faut prendre dans sa signification hébraïque, en le dérivant du verbe *kana* (l'Hébreu כָּנָה, d'où vient כָּנָה ou כָּנָה *Kanani*), être zélé. Saint Luc (g) lui donne le surnom de *Zélé*, qui semble être la traduction du surnom de *Cananéen*, que lui attribuent les autres évangélistes (h). Quelques Pères (i) disent qu'il était de *Cana*, et de la tribu de Zabulon ou de Nephtali. On est encore partagé sur le nom de *Zélé* qu'il porte. Les uns le prennent simplement pour le zèle qui l'embrasait pour Jésus-Christ; et les autres (j) croient qu'il était d'une certaine secte de *zélés*, dont il est parlé dans *Josèphe* (k).

On ignore les particularités de sa vie, et on ne sait pas même distinctement où il a

prêché et où il est mort. Nicéphore et les nouveaux Grecs disent qu'il parcourut l'Égypte, la Cyrénaïque et l'Afrique; qu'il prêcha dans la Mauritanie, et dans toute la Libye; qu'il porta même la foi dans les îles Britanniques; et qu'après une infinité de miracles et de souffrances, il fut couronné du martyre par la mort de la croix, qu'il souffrit avec un courage incroyable. D'autres (l) veulent qu'il ait souffert le martyre dans la ville de *Sunir* en Perse; et l'ancien Martyrologe, donné par Florentinius, le marque ainsi au 28 d'octobre, où l'Église latine fait sa fête. Il met son martyre le premier de juillet, auquel Abdias dit qu'il fut massacré dans un tumulte que les prêtres des idoles excitèrent contre lui et contre saint Jude, dont on fait la fête le même jour. Les Grecs l'honorent le 10 de juin (m), et ils veulent que ce soit Nathanael, et l'époux des noces de Cana.

SIMON, frère du Seigneur (n), c'est-à-dire, son cousin germain, et fils de Marie, sœur de la sainte Vierge. Nous croyons que c'est le même que saint Siméon, évêque de Jérusalem, et fils de Cléophas, dont nous avons parlé sous le nom de SIMÉON.

SIMON LE PHARISIEN, chez qui Jésus dina, après avoir ressuscité l'enfant de la veuve de Naïm (o). Comme il était à table chez Simon, une femme de la ville, qui était connue pour pécheresse, entra dans la salle, et répandit un vase de parfum sur les pieds de Jésus, les essuya de ses cheveux, les arrosa de ses larmes, et ne cessa de les baiser tant qu'il fut à table. Simon voyant cela, dit en lui-même: *Si cet homme était prophète, il saurait sans doute quelle est cette femme, et il ne lui permettrait pas de le toucher; mais Jésus voyant sa pensée, lui dit: Un homme avait deux débiteurs, dont l'un lui devait cinq cents deniers, et l'autre cinquante. Il leur remit à tous deux leurs dettes: qui est donc celui des deux qui l'aime davantage? Simon répondit: Je crois que c'est celui à qui il a remis une plus grande somme. Jésus lui dit: Vous avez bien jugé. Puis se tournant vers la femme, il fit voir qu'elle avait fait pour lui beaucoup plus que Simon; et il en conclut: C'est pourquoi je vous dis: Plusieurs péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé: et celui à qui on remet moins, aime moins; ou bien: Plusieurs péchés lui sont remis; c'est pourquoi elle aime beaucoup, mais celui à qui on a moins remis, aime moins. Quia se traduit quelquefois par c'est pourquoi. Jésus voulait désigner Simon et ses semblables sous le nom de ceux à qui on remet peu, et qui aiment peu.*

SIMON LE LÉPREUX demeurait à Bétha-

(i) Theodoret. in psalm. LXXV, 18. Hieron. in Matth. x, p. 29, b.

(j) Joseph. de Bello. l. IV, c. II, et l. VI, c. 1.

(k) Hammond in Matth. x. Grot. Lightfoot. Scaliger, etc.

(l) Fortunat. Pictav. Carmin. l. VIII, c. IV. Beda Re-tract. in Acta, c. 1, 15. Abdias, l. VI.

(m) Menæa. Jun. p. 95.

(n) Matth. XIII, 55. Marc. VI, 5.

(o) Luc. VII, 36, 37, etc. L'an 51 de l'ère vulg.

(a) *Antiq. l. XX, c. 1, p. 685.*

(b) *De Bello, l. II, c. XII, p. 784.*

(c) *Matth. XXVII, 32. Marc. XV, 21.*

(d) *Ambros. in Luc. x. Hilar. in Matth. XXVII. Leo Magn. serm. 8, de Passione. Beda. Druthmar., etc.*

(e) *Maldon. Grot. Brug. Jansen.*

(f) *Vide Cornel. a Lapide in Matthæum XXVII.*

(g) *Luc. VI, 15, et Act. I, 15.*

(h) *Matth. X, 4. Marc. III, 18.*

nie, près de Jérusalem (a). Jésus, y étant venu quelques jours avant sa passion, fut invité à manger par Simon le Lépreux. Lazare, que le Sauveur avait ressuscité quelque temps auparavant, était à table avec eux ; Marthe, sa sœur, s'empressait à les servir ; et Marie, son autre sœur, pour témoigner son respect et son amour pour le Sauveur, apporta un vase de parfums, qu'elle répandit sur ses pieds. Ce repas est fort différent de celui que Jésus-Christ avait pris environ deux ans auparavant en la maison de Simon le Magicien ; de même que Marie, sœur de Lazare, est fort différente de la femme pécheresse de Naïm.

SIMON, fils de Jean, ou de Jona, surnommé CÉPHA, ou PIERRE. Voyez saint PIERRE

SIMON. père de Judas d'Ischarioth (b). On ne le connaît que par le malheur qu'il a eu d'être père d'un tel fils.

SIMON LE NOIR, dont il est parlé dans les Actes des apôtres (c), était du nombre des prophètes et des docteurs qui étaient dans l'Eglise chrétienne d'Antioche. Il fut un de ceux qui imposèrent les mains à saint Paul et à saint Barnabé, pour l'office auquel le Saint-Esprit les destinait. Quelques-uns croient que c'est le même que *Simon le Cyrénéen*, dont on a parlé ci-devant ; mais on n'a aucune preuve de cette opinion, que la seule ressemblance des noms ; et encore n'est-elle pas entière, puisque saint Luc nomme toujours Simon le Cyrénéen *Simon*, et Simon le Noir, *Siméon*. Saint Epiphane (d) met un Niger entre les soixante et dix disciples. L'Eglise ne fait aucune mention de *Simon le Noir* dans ses offices ni dans ses martyrologes.

SIMON LE CORROYEUR. Saint Pierre logea pendant plusieurs jours à Joppé chez Simon le Corroyeur (e) ; et il était dans sa maison lorsque les gens de Corneille le Centenier vinrent le prier de venir vers leur maître à Césarée (f). L'histoire ne nous apprend rien de particulier de Simon le Corroyeur.

SIMON LE MAGICIEN était, dit-on (g), du bourg de Gitton, dans le pays de Samarie. Saint Philippe (h), diacre, étant venu prêcher à Samarie, y convertit plusieurs personnes ; et entre autres Simon, qui crut et fut baptisé. « Voyant les miracles que faisait Philippe, il en était dans le dernier étonnement. Les apôtres saint Pierre et saint Jean, étant venus pour imposer les mains et pour donner le Saint-Esprit à ceux que saint Philippe avait baptisés, Simon, rempli d'admiration en voyant l'effet surnaturel de cette imposition des mains, offrit de l'argent aux apôtres, en leur disant : *Donnez-moi aussi ce*

pouvoir, afin que ceux à qui j'imposerai les mains reçoivent le Saint-Esprit. Mais Pierre lui dit : Que ton argent périsse avec toi, toi qui as cru que le don de Dieu peut s'acquérir avec de l'argent : tu n'as point de part, et tu ne peux rien prétendre à ce ministère ; car ton cœur n'est pas droit devant Dieu. Fais donc pénitence de cette méchanceté, et prie Dieu, afin que, s'il est possible, il te pardonne cette mauvaise pensée de ton cœur ; car je vois que tu es dans un fiel amer et dans les liens de l'iniquité. Simon répondit : Priez le Seigneur pour moi, afin qu'il ne m'arrive rien de ce que vous m'avez dit. »

Saint Luc (i) ajoute que Simon avait exercé la magie avant que saint Philippe fût venu à Samarie, et que, par ses prestiges et ses enchantements, il avait séduit le peuple de cette ville, se disant être quelque chose de grand ; de sorte qu'ils le suivaient tous, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, et disaient : *Celui-ci est la grande vertu de Dieu. Mais depuis que saint Pierre l'eut repris, et eut rejeté avec horreur la proposition qu'il lui faisait de lui vendre le pouvoir de donner le Saint-Esprit, il tomba dans des erreurs et des abominations beaucoup plus grandes ; il s'appliqua plus que jamais à la magie (j), fit gloire de résister aux apôtres ; et infecta de ses erreurs une infinité de personnes. Il quitta pour cela la Samarie (k) et parcourut diverses provinces, cherchant les lieux où Jésus-Christ n'avait pas encore été prêché, pour y prévenir les esprits.*

Étant à Tyr, en Phénicie (l), il y acheta une femme publique nommée Sélène ou Hélène, et la menait partout, commettant avec elle en secret toutes sortes de crimes. Il prétendait que c'était cette Hélène qui avait été l'occasion de la guerre de Troie. Après avoir couru diverses provinces, et s'être fait admirer par une infinité de personnes par ses faux miracles, et par ses prestiges, il quitta l'Orient, et vint à Rome, du temps de l'empereur Claude, et environ l'an 41 de Jésus-Christ. On dit (m) qu'il y fut honoré comme une divinité par les Romains et par le sénat même, qui lui fit ériger, dans l'île du Tibre, une statue avec cette inscription : *A Simon le saint et le dieu (n)* ; ou : *A Simon le dieu saint*. Ce fait est contesté par plusieurs habiles critiques, qui croient que saint Justin a pris une statue consacrée à *Semo Sancus*, divinité païenne, comme si elle eût été érigée à Simon le Magicien ; et en effet on a trouvé, depuis environ cent vingt-cinq ans, une statue dans l'île du Tibre, avec cette inscription, assez approchante de celle que rapporte saint Justin : *Semoni Sancto Deo Fidio Sacrum Sext. Pompeius Sp. F. Mutianus... donum dedit*. Nous n'entrons point ici

(a) Math. xxvi, 6. Marc. xiv, 8. Joan. xi, 1, 2 ; xii, 5, 4, 5. L'an 33 de l'ère vulg. 5 ou 6 jours avant la mort de Jésus-Christ.

(b) Joan. vi, 72.

(c) Act. xiii, 1. Vers l'an de l'ère vulg. 44.

(d) Epiphane. hæres. 20, c. iv.

(e) Act. ix, 43. En l'an 33 de l'ère vulg.

(f) Act. x, 6, etc.

(g) Epiphane. hæres. 21, et Justin. Apolog. 2, p. 60.

(h) Act. viii, 5, 13. L'an 34 de l'ère vulg.

(i) Act. viii, 9, 10, 11.

(j) Iren. l. 1, c. xx.

(k) Theodoret. Hæret. fabul. l. 1, c. 1.

(l) Theodoret. ibidem. Justin. Apolog. 2. Iren. l. 1, c. xx. Tertull. de Anim. c. xxxiv.

(m) Justin. Irenæ. Tertull. Euseb. Cyrill. Aug. Theodoret.

(n) Simoni Deo sancto. Ita Justin. Tertull. CuriU

dans l'examen de cette difficulté. On peut voir ceux qui l'ont traitée exprès ; comme Boronius, an. 44, § 55 ; Saumaise, notes sur Spartien, p. 39 ; le père Halloix, Vie de saint Justin ; M. du Pin ; M. de Tillemont, note 1, sur Simon le Magicien, t. II, p. 521, 522, etc.

Saint Pierre étant venu à Rome (a) quelque temps après que Simon y fut arrivé, ruina en peu de temps ce que cet imposteur y avait fait. Simon n'abandonna pas toutefois cette grande ville, où il était si aisé de répandre l'erreur ; et sous le règne de Néron, il y acquit de nouveau une grande autorité par ses enchantements. Il prétendit montrer qu'il était le Christ (b), et que, comme Fils de Dieu, il pouvait monter au ciel ; et en effet il se fit élever dans l'air par deux démons, dans un chariot de feu, se servant pour cela de la puissance de sa magie. Mais saint Pierre et saint Paul s'étant mis en prières, cet imposteur fut abandonné de ses démons, tomba par terre et se cassa les jambes ; et ayant été porté à Brunde, il se précipita, de douleur et de honte, du haut du logis où on l'avait mis. On dit qu'il tomba en présence de Néron, et on rapporte à cela ce que dit Dion Chrysostome (c), que Néron nourrit longtemps dans sa cour un homme qui avait promis de voler en l'air, et ce que raconte Suetone (d), que dans des jeux un homme ayant entrepris de voler en l'air en présence de Néron, dès le premier essor, il tomba par terre, et que son sang rejaillit jusque sur la loge où était l'empereur. Il mourut apparemment l'an 65 de l'ère commune.

Quant aux erreurs de Simon, outre celles qui lui sont reprochées dans les Actes, qu'il se disait la grande vertu de Dieu (e), et qu'il crut que le don de Dieu pouvait s'acheter avec de l'argent, les Pères (f) l'accusent d'avoir enseigné qu'il était la grande vertu de Dieu, et qu'il était descendu comme Père à l'égard des Samaritains, comme Fils à l'égard des Juifs, et comme Saint-Esprit à l'égard de toutes les autres nations ; mais qu'il ne se souciait pas quel nom les hommes lui donnassent. Saint Jérôme (g) cite ces blasphèmes d'un de ses livres : *Je suis la parole de Dieu, je suis la beauté de Dieu, je suis le Paraclet, je suis le Tout-Puissant, je suis tout ce qui est en Dieu*. Il a été l'inventeur des *Eons* (h), qui étaient comme autant de personnes dont ils composaient leur divinité fantastique. Il appelait son Hélène (i) la première intelligence, la mère de toutes choses ; il lui donnait quelquefois le nom de Saint-Esprit, ou de Prunique, ou de Minerve : il disait que par cette première intelligence il avait eu dessein d'abord de créer les anges ; mais qu'elle, connaissant cette volonté de son Père, était descendue plus bas, et avait produit les anges

et les autres puissances spirituelles, auxquelles elle n'avait donné aucune connaissance de son Père ; que ces anges et ces puissances avaient ensuite fait les anges et les hommes ; qu'Hélène était passée successivement dans des corps de femmes, et entre autres, en celui d'Hélène, femme de Ménélaüs, qui fut cause de la guerre de Troie ; et qu'elle était enfin descendue dans cette Hélène de Tyr, qu'il menait avec lui.

Il ne reconnaissait point Jésus-Christ comme Fils de Dieu ; mais il se considérait comme son rival, et prétendait lui-même être le Christ. Il ne croyait ni salut, ni résurrection de la chair, mais une simple résurrection de l'âme. Il enseignait qu'on ne devait point se mettre en peine des bonnes œuvres ; que toutes les actions étaient indifférentes par elles-mêmes, et que la distinction des bonnes et des mauvaises n'avait été introduite que par les anges pour s'assujettir les hommes. Il rejetait la loi donnée à Moïse, et disait qu'il était venu l'abolir. Il attribuait tout l'Ancien Testament aux anges ; et quoiqu'il se déclarât partout ennemi des anges, il leur rendait un culte idolâtre, prétendant qu'on ne pouvait être sauvé, sans offrir au souverain Père des sacrifices abominables par le moyen des principautés qu'il plaçait dans chaque ciel ; et il leur offrait ses sacrifices, non pour obtenir d'eux quelque assistance, mais pour empêcher qu'ils ne s'opposassent aux hommes. Simon forma une secte d'hérétiques qu'on nomma *simoniens*, et dont nous parlerons ci-après. On peut voir sur son sujet les auteurs qui ont écrit sur les hérésies, et en particulier, M. de Tillemont, *Hist. Eccl.* t. II, art. 5, pag. 37 et suivantes.

SIMON, esclave du grand Hérode (j), osa prendre le diadème après la mort de ce prince, n'ayant pour tout mérite que de la bonne mine et une taille avantageuse. Il brûla le palais de Jéricho et quelques autres édifices, dont il abandonna le pillage à ceux qui le suivaient : mais Gratus, gouverneur de la province, l'attaqua, le vainquit, et l'ayant atteint comme il fuyait par des défilés, le tua, trois ans avant l'ère vulgaire.

SIMON, fils de Gioras (k), s'étant mis à la tête d'une troupe de séditieux, commença à piller et à commettre même des meurtres dans cette partie de l'Idumée qu'on appelait Acra-batène. Ananus envoya des troupes contre lui ; ce qui l'obligea à se retirer dans le château de Masade ; d'où il faisait des courses dans l'Idumée. De là il vint jusqu'à Jérusalem, qu'il effraya par les cruautés qu'il exerça contre ceux qui osèrent lui résister. Les zéloteurs craignant le progrès de ses armes, le combattirent, mais ne le purent vaincre ;

(a) Euseb. l. II, c. iv. *Hist. Eccl.* Hieron. de *Viris Illustr.* c. 1. Theodoret. *Hæret. fabul.* l. I, c. 1.

(b) Arnob. l. II. Maxim. Tyrius *homil.* 54. Ambros. *Hexaemer.* l. IV. Cyrill. *catech.* 6, etc.

(c) Dio Chrysost. *orat.* 21.

(d) Sueton. l. VI, c. XII.

(e) Act. VIII, 10.

(f) Irénée. l. I, c. XX.

(g) Hieron. in *Math.* XXIV.

(h) Vide Nazianz. *orat.* 23 et 44. Euseb. in *Marcion.* l. IV, c. IX.

(i) Vide Irénée. l. I, c. XX. Epiphane. *hæres.* 21. Aug. de *Hæres.* l. I.

(j) *Antiq.* l. XVII, c. XII, p. 607, 608

(k) Joseph. de *Bello.* l. II, c. XLIV, p. 828. An de Jésus-Christ ou de l'ère vulg. 46 ou 67

et quelque temps après (a) le peuple de Jérusalem, poussé à bout par les zéloteurs et cherchant à se mettre à couvert de leur violence, fit venir Simon, fils de Gioras, à son secours. Simon fut reçu dans la ville aux acclamations du peuple, et il commença par attaquer Jean de Giscala et les zéloteurs dans le temple: mais ils lui firent plus de mal qu'il ne leur en fit. Il traita les habitants de Jérusalem, qui l'avaient appelé à leur secours, en tyran, et exerça contre eux toutes sortes de cruautés. Il fit tuer le grand prêtre Matthias (b), qui avait le plus insisté à ce qu'on le fit venir à Jérusalem.

Je n'entre pas dans le détail de tout ce que fit ce scélérat pendant tout le temps qu'il fut à Jérusalem, jusqu'à la prise de la ville par les Romains. Comme son nom ne se trouve pas dans les livres saints, je ne me crois pas obligé d'en parler aussi exactement que de ceux dont parle l'Écriture. Lors donc que les Romains eurent pris la ville et le temple (c), Simon se retira dans des égouts, avec des vivres. Il y demeura caché pendant quelques mois: mais enfin manquant de vivres, il sortit de dessous terre et parut au lieu où avait été le temple, revêtu d'un habit blanc, avec un manteau de pourpre, croyant apparemment étonner par là les Romains et les tromper. Ils furent en effet surpris lorsqu'ils le virent, et lui demandèrent qui il était. Il ne voulut point se nommer, et dit seulement qu'on fit venir le commandant. C'était Téreñtius Rufus; car Tite n'était plus alors à Jérusalem. Il vint; et ayant su qui il était, il le fit enchaîner, manda sa prise à Tite, et le lui envoya à Césarée. Tite le mena à Rome, où après qu'il eut servi d'ornement à son triomphe, il fut exécuté publiquement.

SIMONIENS, hérétiques, sectateurs de Simon le Magicien. Ils étaient dans tous les principes de leur maître que nous avons exposés plus haut; et pour la pratique ils vivaient, autant qu'ils pouvaient, dans toutes sortes de débordements (d), qui surpassaient, dit Eusèbe (e), tout ce que l'on en pourrait dire, et ils avouaient dans leurs livres que ceux qui entendraient parler pour la première fois de leurs mystères les plus secrets seraient surpris d'étonnement et d'effroi. Outre l'impudicité, ils s'adonnaient encore à toutes sortes de sorcelleries; et quoiqu'au dehors ils fissent en quelque sorte profession du christianisme, ils ne laissaient pas d'adorer Simon et Hélène, représentés sous la figure de Jupiter et de Mars, et de leur offrir des victimes et des libations de vin. Ils regardaient même le culte commun des idoles comme une chose indifférente, en sorte qu'ils ne s'exposaient point aux persécutions et aux tourments, comme les chrétiens, pour ne pas offrir de l'encens aux idoles; et les

païens les laissaient en repos, pendant qu'ils persécutaient le plus ouvertement les catholiques.

Il y a beaucoup d'apparence que saint Jean, saint Pierre et saint Paul, lorsque dans leurs Épîtres ils attaquent les hérétiques, les faux apôtres, ces gens qui corrompaient la saine doctrine par leurs profanes nouveautés de paroles, qui se vantaient faussement d'avoir une lumière et une science particulières sur les choses divines, ces ennemis de la croix de Jésus-Christ, ces hommes qui faisaient leur Dieu de leur ventre, et qui mettaient leur gloire dans ce qui devait les charger de confusion, entendent parler des disciples de Simon, de Cérinthe et de quelques autres hérétiques du premier siècle. La peinture que saint Paul en fait en plusieurs endroits de ses Épîtres (f) fait voir que la corruption de leurs mœurs était extrême, et que leur doctrine n'était pas plus pure que leurs sentiments.

La secte des simoniens dura jusqu'au quatrième siècle. Saint Justin (g) dit que de son temps, c'est-à-dire vers l'an 150, presque tous les Samaritains et encore quelque peu d'autres en divers pays reconnaissaient Simon pour le plus grand des dieux. Saint Clément d'Alexandrie (h) dit que ses sectateurs l'adoraient et tâchaient de se rendre semblables à lui. Saint Irénée (i) dit qu'on les appelait simoniens, et Origène (j) assure qu'on leur donnait aussi le nom d'héliéniens, à cause d'Hélène. Le même auteur dit en un endroit (k) que la secte des simoniens était réduite à environ trente personnes. Ailleurs il assure qu'il n'y en avait plus aucun (l). Mais on sait par d'autres témoignages qu'il y en eut jusqu'au commencement du cinquième siècle. Un auteur, qui a écrit sur le baptême contre saint Cyprien vers l'an 256 dit que quelques hérétiques descendus de Simon faisaient paraître du feu au-dessus de l'eau en donnant le baptême. Eusèbe (m) parle encore des simoniens qui se mêlaient aux catholiques et recevaient le baptême dans l'église, répandant ensuite en secret le venin de leur doctrine parmi les fidèles. Plusieurs furent découverts et chassés de l'Église vers le commencement du quatrième siècle.

SIMONIE, **SIMONIAQUES**. La simonie est lorsqu'on donne quelque chose de temporel pour une chose spirituelle ou qui est attachée à une chose spirituelle. Nous ne lisons pas (n) que Simon ou ses disciples aient enseigné expressément que cette sorte de trafic fût permise; mais l'exemple de Simon, qui présenta de l'argent aux apôtres pour avoir comme eux la puissance de donner le Saint-Esprit, a fait donner le nom de *simoniaques* à ceux qui, à son imitation, veulent acheter ou par argent, ou par leurs services, ou par

(a) *De Bello*, l. IV, c. xxxiv, p. 897. An de l'ère vulg. 69.

(b) *De Bello*, l. V, c. xxxiii, p. 938.

(c) *De Bello*, l. VII, c. vii. An de l'ère vulg. 70.

(d) *Iren.* l. I, c. xx.

(e) *Euseb.* l. II, c. xiii *Hist. Eccl.*

(f) Voyez II *Cor.* v, 10. *Coloss.* n, 4, 5, etc. *Philipp.* m, 2, 5, etc. II *Timot.* ii, 14, 15, 16, etc.

(g) *Justin.* *Apolog.* 2, p. 69.

(h) *Clem. Alex. Stromat.* l. II, p. 385.

(i) *Irenæ* l. I, c. xx.

(j) *Origen.* in *Celsum*, l. V, p. 272, b.

(k) *Idem*, l. I *contra Cels.*, p. 41 c. Vers l'an 249.

(l) *Idem*, l. V, p. 272.

(m) *Euseb.* l. II, c. i, p. 59, 40, *Hist. Eccl.*

(n) *Act.* viii, 18, 19, 20.

quelque autre voie que ce soit, une chose spirituelle ou ayant rapport à cela.

SIMONIADE. Josèphe (a) parle d'un bourg, frontière de Galilée, nommé *Simonias*. C'est apparemment le même que *Séméron* de la tribu de Zabulon. *Josue*, XIX, 15. Les Septante, dans quelques exemplaires, lisent *Simoon*; et les Talmudistes (b) disent expressément que ces deux noms ne marquent qu'un même lieu. Or il paraît par Josèphe que Simonnade était entre Tibériade et Ptolémaïde, environ à soixante stades de Gaba, ville située au pied du Carmel.

SIMOUN, vent mortel dont Dieu se servit peut-être pour détruire l'armée de Sennachérib devant Jérusalem. Voyez **SENNACHÉRIB**. M. de Lamartine a donné, dans le 3^e volume de son *Voyage en Orient*, le récit du séjour de *Fatala Sayeghir* chez les Arabes errants du grand désert; on y trouve, pag. 193-195, une description du *samoun*, et nous allons la rapporter ici.

Fatala Sayeghir était alors à Darkisch, capitale des Wahabis (1), où régnait Ebn-Sihoud, qui avait une grande vénération pour Napoléon, et pouvait réunir dans ses Etats quinze cent mille Bédouins capables de porter les armes.

En quittant Darkisch, « nous prîmes, dit *Fatala Sayeghir*, le chemin du pays de Heggias, couchant chaque nuit dans les tribus qui couvraient le désert. Le cinquième jour, après avoir passé la nuit sous les tentes de El-Henadi, nous nous levâmes avec le soleil, et sortîmes pour seller nos dromadaires, qu'à notre grand étonnement nous trouvâmes la tête enterrée dans le sable d'où il nous fut impossible de les faire sortir. Nous appelâmes à notre aide les Bédouins de la tribu, qui nous apprirent que l'instinct des chameaux les portait à se cacher ainsi pour éviter le *simoun*; que c'était un présage de ce terrible vent du désert qui ne tarderait pas à éclater, et que nous ne pouvions nous mettre en route sans courir à une mort certaine. Les chameaux, qui sentent deux ou trois heures à l'avance l'approche de ce terrible fléau, se tournent du côté opposé au vent, et s'enfoncent dans le sable. Il serait impossible de leur faire quitter cette position pour manger ou boire, pendant toute la tempête, durât-elle plusieurs jours. La Providence leur a donné cet instinct de conservation qui ne les trompe jamais. Lorsque nous apprîmes de quoi nous étions menacés, nous partageâmes la terreur générale, et nous hâtâmes de prendre toutes les précautions qu'on nous indiqua. Il ne suffit pas de mettre les chevaux à l'abri, il faut encore leur couvrir la tête et leur boucher les oreilles, autrement ils seraient suffoqués par les tour-

billons d'un sable fin et subtil que le vent balaye avec fureur devant lui. Les hommes se rassemblent sous les tentes, en bouchent les ouvertures avec un soin extrême, après s'être pourvus d'eau qu'ils placent à portée de la main; ensuite ils se couchent par terre, la tête couverte de leur *machlah*, et restent ainsi tout le temps que dure l'ouragan dévastateur.

» Ce matin-là, tout fut en tumulte dans le camp, chacun cherchant à pourvoir à la sûreté de son bétail, et se retirant ensuite précipitamment sous sa tente. Nous avions à peine abrité nos belles juments *nedgdis*, que la tourmente commença. Des rafales furieuses amenaient des nuages d'un sable rouge et brûlant qui tourbillonnait avec impétuosité et renversait tout ce qui se trouvait sur son passage; s'amoncelant en collines, il enterrait tout ce qui avait la force de lui résister. Si dans ces moments-là quelques parties du corps se trouvent atteintes, la chair s'enflamme comme si un fer chaud l'avait touchée. L'eau qui devait nous rafraîchir était devenue bouillante; et la température de la tente surpassait celle d'un bain turc. La tempête dura dix heures dans sa plus grande furie, et diminua ensuite graduellement pendant six heures; une heure de plus, et nous étions tous suffoqués. Lorsque nous nous hasardâmes à sortir de nos tentes, un affreux spectacle nous attendait: cinq enfants, deux femmes et un homme gisaient morts sur le sable encore brûlant, et plusieurs Bédouins avaient le visage noirci et entièrement calciné comme par la bouche d'une fournaise ardente. Lorsque le vent du *simoun* atteint un malheureux à la tête, le sang lui coule à flots par la bouche et les narines; son visage se gonfle, devient noir, et bientôt il meurt étouffé. Nous remerciâmes le Seigneur de n'avoir pas été nous-mêmes surpris par ce terrible fléau au milieu du désert, et d'avoir été ainsi préservés de cette mort affreuse.»

SIMPHONIE. Voyez **SYMPHONIE**.

SIMPLE, *simplex*, se prend quelquefois en mauvaise part. Par exemple, saint Paul (c) veut que les Romains soient prudents pour le bien, et *simples pour le mal*; qu'ils soient éclairés dans le choix du bien pour discerner la bonne de la mauvaise doctrine, mais qu'ils évitent tout ce qui a l'apparence du mal, comme les enfants qui, sans beaucoup raisonner, fuient tout ce qui les frappe sous l'idée de mal. C'est ce qu'il dit ailleurs (d): *Soyez enfants en malice, mais non pas en prudence.* Ne vous laissez pas surprendre comme des enfants.

SIMPLE est opposé à trompeur, injuste, méchant; il marque la droiture, la bonne

trouve rien à acheter, pas même sa nourriture. Chacun vit de son avoir, c'est-à-dire d'une terre ou jardin qui produit du blé, des légumes et des fruits, et nourrit quelques poulets; leurs nombreux troupeaux paissent dans la plaine, et tous les mercredi les habitants de l'Yémen et de la Mecque viennent échanger leurs marchandises contre des bestiaux. Cette espèce de foire est l'unique commerce du pays. » Pag. 187.

(a) *Joseph. in Vita sua*, p. 1007.

(b) *Cod. Megilla*, fol. 70, col. 1. *Gemar. Jerosol.*

(c) *Rom.* xvi, 19.

(d) *I Cor.* xiv, 20.

(1) « Cette ville, bâtie en pierres blanches, contient sept mille habitants, presque tous parents, ministres ou généraux d'Ebn-Sihoud. On n'y voit pas d'artisans. Les seuls métiers qui s'y exercent sont ceux d'armurier et de maréchal-ferrant; encore sont-ils en petit nombre; on ne

foi, innocence, la candeur. C'est en ce sens que *Jacob était simple* (a). Job était aussi un homme *simple, droit et craignant Dieu* (b). La sagesse se communique *aux simples* (c). *Celui qui marche simplement marche en assurance* (d). *Je l'ai fait dans la simplicité de mon cœur* (e), dans la droiture, dans l'innocence.

SIMPLE, *simplex*, ou SIMPLICITÉ, se met quelquefois pour la libéralité. *L'œil simple*, opposé à *l'œil mauvais* (f), marque l'âme libérale, opposée à l'âme avare. Saint Paul (g) veut que celui qui donne et qui fait l'aumône le fasse *dans la simplicité*, libéralement et de bon cœur. Voyez aussi II *Cor.* VIII, 2 : *Altissima paupertas eorum abundavit in divitiis simplicitatis eorum.* Et, IX, 11 : *Ut in omnibus locupletati abundetis in omnem simplicitatem, etc.,in simplicitate communicationis in illos.* Dans tous ces passages, saint Paul parle des aumônes des fidèles et de leur libéralité envers les pauvres de l'Eglise de Judée. David parlant des richesses qu'il laissait à Salomon pour le bâtiment du temple, dit au Seigneur (h) : *Omnis hæc copiade manu tua est..... unde et ego in simplicitate cordis mei lætus obtuli universa hæc.*

SIMYRA, ville maritime de Phénicie, sur la Méditerranée, entre le fleuve Eleuthère au midi, et la ville de Marathe au septentrion.

SIN, ville et désert au midi de la terre sainte, dans l'Arabie Pétrée. Elle donnait son nom au désert de Sin, dans le même pays. L'Écriture distingue deux villes et deux déserts de Sin, dont l'un est écrit simplement Sin, samech, jod, nun (i); et l'autre Zin ou Tzin, zadé, jod, nun (j). La première était plus près de l'Égypte et de la mer Rouge. Les Hébreux étant sortis de cette mer, se trouvèrent dans le désert de Sin (k), qui est entre Elim et Sinaï. C'est là où Dieu leur fit pleuvoir la manne.

La seconde était aussi au midi de la Palestine, mais plus en tirant vers la mer Morte. Cadès était dans le désert de Zin (l). C'est de ce désert qu'on envoya des hommes pour considérer la terre promise (m). C'est dans ce désert que Moïse et Aaron offensèrent le Seigneur aux eaux de contradiction (n). Le pays de Chanaan et le partage de Juda avaient pour limites, du côté du midi, le désert de Zin (o) ou Zina, comme il est nommé dans Josué, XV, 3.

[Suivant notre auteur, l'Écriture distingue deux villes et deux déserts de Sin; suivant Huré, l'Écriture ne mentionne, 1° qu'un désert de Sin, entre Elim et Sinaï, *Ex.* XVI, 1; XVII, 1; *Num.* XIII, 22; et 2° qu'un autre désert, Tsin, appelé Cadès, *Num.* XX, 1, 8, 9; XXVII, 14; XXXIV, 3; *Deut.* XXXII, 51;

(a) *Genes.* xxv, 17.

(b) *Job.* i, 1, 8.

(c) *Prov.* iii, 52.

(d) *Prov.* x, 9.

(e) *Genes.* xix, 5.

(f) *Matth.* vi, 21. *Luc.* xi, 34.

(g) *Rom.* xii, 8.

(h) I *Par.* xlix, 16, 17.

(i) *יִדְעַן* Sin.

Jos. XV, 1, 3. La différence de ces deux Sin, dit-il, paraît, *Num.* XXXIII, 11, 36. Il ajoute que Sina est le désert de Sin ou de Tsin, ou une ville qui lui a donné son nom. *Jos.* XV, 3.

Le géographe de la Bible de Vence admet aussi deux déserts de Sin; l'un, Sin, près de la mer Rouge, *Ex.* XVI, 1; *Num.* XXXIII, 11; et l'autre, Tsin, sur les frontières méridionales de Chanaan, *Num.* XIII, 22; XX, 1; XXXIII, 36. Il ne reconnaît pas de ville de ce nom.

Suivant Barbié du Bocage, la dénomination de Sin ou de Tsin « semble générale et devoir s'appliquer à toute l'étendue de désert comprise entre la mer Rouge, le mont Sinaï et la limite méridionale de Chanaan. S'il en était ainsi, ce désert porterait aussi le nom de Pharan et de Cadès-Barné; c'est ce que nous pensons en effet. Ce désert est fort vaste; il peut avoir été désigné comme présentant deux lieux de station différents par les livres de Moïse; mais toujours est-il que son nom se rapporte à l'ensemble du pays, car il apparaît dès que les Israélites mettent le pied hors d'Égypte, et lorsqu'ils vont quitter le désert, à ses deux limites au nord et au sud. »

Pour dom Calmet, le désert de Sin est tantôt le neuvième campement, et tantôt le onzième. Dans ses listes des campements, il ne marque pas ce qu'il considère comme le second désert de Sin ou Tsin; mais il marque Cadès, ici le trente-sixième et là le dix-neuvième. Voyez la *Table chronologique*, pag. 15, et le mot CAMPEMENTS.

Pour Huré, le géographe de la Bible de Vence et M. de Laborde, Sin fut le huitième campement, et Sin, ou Tsin, ou Cadès, le trente-troisième. Mais M. de Laborde ne reconnaît pas deux déserts de Sin. Voyez MARCHES.]

* SINA, lieu situé sur les frontières de la terre de Chanaan, *Jos.* XV, 3, nommé Senna, *Num.* XXXIV, 4. *Géogr. de la Bible de Vence.*

SINA, ou SINAI, montagne fameuse de l'Arabie Pétrée, sur laquelle Dieu donna la loi à Moïse (p). Elle est située dans une espèce de péninsule formée par les deux bras de la mer Rouge, dont l'un s'étend vers le nord et se nomme le golfe de Colsum, l'autre s'avance vers l'orient et s'appelle le golfe d'Élan ou le golfe Élanitique. Les Arabes appellent aujourd'hui le Sinaï *Tor*, c'est-à-dire la montagne par excellence, ou *Gibel-Mousa*, la montagne de Moïse. Elle est à deux cent soixante milles du Caire, et il faut ordinairement dix jours pour y arriver. Le désert de Sinaï, où les Israélites demeurèrent campés près d'un an, et où Moïse érigea le taberna-

(j) *יִדְעַן* Tzin. Vide *Num.* xiii, 22, et xxvii, 14, et xxxiv, 5.

(k) *Exod.* xvi, 1; xvii, 1.

(l) *Deut.* xxxii, 51.

(m) *Num.* xiii, 22.

(n) *Num.* xxvii, 14.

(o) *Num.* xxxiv, 5.

(p) *Exod.* xviii, 20; xiv, 16; xxxi, 18; xxxiv, 2, 4, etc. *Levit.* xxv, 1; xxvi, 45, etc.

cle de l'alliance, est considérablement élevé sur le reste de la contrée (a), et il y faut monter par un chemin très-âpre dont la plus grande partie est taillée dans le roc. On arrive sur un large espace de terre qui est une plaine environnée de tous côtés de rochers et de hauteurs, et longue à peu près de douze milles.

Vers l'extrémité de cette plaine, du côté du septentrion, s'élèvent deux hautes montagnes dont la plus élevée est *Sinaï*, et l'autre est *Oreb*. Ces deux têtes d'Oreb et de *Sinaï* montent fort droit et n'occupent pas beaucoup de terrain, en comparaison de leur extraordinaire hauteur. Celle de *Sinaï* est pour le moins plus haute d'un tiers que l'autre, et la montée en est beaucoup plus droite et plus difficile. Après qu'on est parvenu au sommet de la montagne, on trouve qu'elle se termine en une place inégale et raboteuse, qui peut contenir soixante personnes. Sur cette hauteur est bâtie une petite chapelle de Sainte-Catherine, où l'on croit que le corps de cette sainte a reposé trois cent soixante ans. Mais ensuite on le transporta dans une église qui est au pied de la montagne. Près de cette chapelle coule une fontaine dont l'eau est extrêmement fraîche; on la croit miraculeuse, n'étant pas concevable d'où pourrait venir de l'eau sur la croupe d'une si haute et si stérile montagne.

Oreb est au couchant de *Sinaï*, en sorte qu'au lever du soleil l'ombre de *Sinaï* couvre entièrement Oreb. Outre la petite fontaine qui est tout au haut de *Sinaï*, et dont nous avons parlé, il y en a encore une autre au pied de cette montagne, ou de celle d'Oreb, qui fournit de l'eau au monastère de Sainte-Catherine. A cinq ou six cents pas de là, on montre une pierre haute de quatre ou cinq pieds et large environ de trois, qu'on dit être celle d'où Moïse fit sortir de l'eau. Sa couleur est d'un gris tacheté, et elle est comme plantée dans un espace de terre où il ne paraît aucun autre rocher. Cette pierre a douze trous ou enfoncements qui ont près d'un pied de large, et d'où l'on croit que sortit l'eau pour désaltérer les Israélites. Nous n'entrons point ici dans le détail de ce qui arriva durant le campement des Hébreux au pied du mont *Sinaï*; on peut voir l'article de MOÏSE.

Les Arabes (b) comptent entre les enfants d'Israel un nommé *Thor*, ou *Thour*, qui a donné son nom à la montagne de *Sinaï*, qu'ils appellent *Thour-Sinaï*. Ils donnent aussi le nom de *Thour* à la ville qui est au pied de la même montagne, sur le bord de la mer Rouge. Mahomet commence le chapitre de son Alcoran, intitulé de la *Figue*, par le serment : *Je jure par la figue, par l'olive, par le mont Sinaï et par la ville sûre et fidèle. La figue* marque une montagne de la Palestine nommée *Thor-Lina*, la montagne de *Figue*; l'olive marque le mont des Olives, près de Jérusalem; le mont *Sinaï* est connu; la ville *fidèle* est la Mecque. *Sinaï* est en grande vénération parmi les musulmans, à cause de la

(a) Coppin, *Voyage d'Egypte*, c. x.

loi que Dieu donna aux hommes sur cette montagne. Ils l'appellent aussi quelquefois *la montagne de Moïse*.

Il y a sur cette montagne un monastère habité par des moines grecs qui n'avaient autrefois qu'une tour bâtie auprès du buisson ardent de Moïse. Ces moines, se trouvant exposés aux courses des Arabes qui mangeaient chez eux tout ce qu'ils trouvaient de provisions, et même jusqu'au pain consacré de l'Eucharistie, prièrent l'empereur Justinien de leur faire bâtir un monastère bien fermé pour les mettre hors d'insulte des Arabes. L'empereur accorda leur demande; mais l'on dit qu'il fit mourir l'architecte qui avait choisi ce lieu pour le monastère, à cause de la proximité du buisson ardent et pour la commodité de l'eau.

L'on a donné à ce monastère et à la montagne même le nom de Sainte-Catherine, à cause d'une tradition reçue dans le pays, que le corps de cette sainte y avait été transporté par les anges.

[Personne n'a mieux exploré, étudié, décrit la péninsule du *Sinaï* que M. Léon de Laborde; aussi allons-nous tirer de son *Commentaire sur l'Exode et les Nombres* les détails qui vont suivre.

Le savant voyageur fait d'abord connaître (pag. 8, col. 1) la tranquillité qui règne dans ce petit coin de l'univers et la sécurité dont on y jouit.

Plus loin (pag. 63, col. 1), après avoir examiné et admis le récit de l'*Exode*, touchant l'accroissement de la population des Israélites en Egypte [*Voyez ACCROISSEMENT*] et le chiffre de six cent mille hommes en âge de porter les armes, M. de Laborde examine la configuration de la presqu'île du *Sinaï*, et les ressources que ce pays offre aux hommes qui l'habitent aujourd'hui, et recherche comment les Israélites purent y séjourner. Mais laissons-le plutôt parler.

« Tous les commentateurs admettent que les Israélites entrèrent dans la péninsule du mont *Sinaï* vers le mois de mai, et en sortirent après y avoir séjourné onze mois et dix-neuf jours. Tous ceux qui se sont rendu compte des exigences et des ressources de la vie nomade savent que les unes sont uniformément les mêmes, et que les autres ne varient pas dans leur périodicité; et que, une fois vaincues les difficultés de la première année, on peut compter sur les mêmes ressources les années suivantes pour répondre aux mêmes besoins.

» Ces principes établis, nous examinerons, 1° la configuration du pays; 2° les ressources qu'il présente à la population qui l'habite aujourd'hui.

» En tirant une ligne de Suez à l'Akaba, sur les crêtes de la chaîne de Thyh, on obtient un triangle resserré au nord par le désert, à l'est et à l'ouest par les deux golfes de la mer Rouge. C'est la péninsule du *Sinaï*. Cette langue de terre est conformée d'une manière qui n'a rien de comparable en aucun pays. Composition et disposition de roches,

(b) D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p. 501.

formation des vallées, hauteur abrupte des montagnes, tout est insolite et particulier à ce petit coin du monde.

» J'ai cherché, au moyen de dessins fidèles et de travaux topographiques répétés, à rendre ce bizarre caractère. Je renvoie à l'ouvrage que j'ai publié il y a bientôt dix années. Ici je me contenterai d'en faire ressortir sommairement les principaux traits.

» Une croûte de rochers couvre tout cet espace que le géologue divise en deux grandes parts, dont l'une, de formation primitive, s'étend au sud d'une ligne qu'on tirerait depuis l'Akabah jusqu'à Ouadi-Mokatteb et Magara, et l'autre, composée secondairement de marbres et de calcaire, occupe la partie du nord. Comme disposition, elle est la même partout : c'est comme une vaste mer qui, sous l'impulsion d'une tempête, envoie ses vagues au ciel, et creuse entre elles de profonds sillons. Là c'est comme une cascade à ressauts violents; plus loin comme une avalanche menaçante; d'un côté il semble que c'est un fleuve qui entraîne avec lui son fond et ses rives, de l'autre on croit voir le résultat d'un tremblement de terre, d'un soulèvement intérieur. Supposons cet état violent surpris, fixé, glacé, pétrifié en masse de basalte, de granit et de porphyre, et nous aurons quelque idée du tableau qui se présente à la vue, lorsqu'on est parvenu au haut des sommets les plus élevés; tels que le Sinaï, le Serbal, le Salef, le Ferah ou le Gounné sur la chaîne de Thyh. De ce point, c'est un océan furieux de pierres silencieuses, un cahot menaçant, paisible et reposé; du fond de ces vallées, c'est le courant le plus rapide du torrent le plus violent, endormi, arrêté subitement. Au lieu d'eau, ce fleuve roule des rochers de toute forme, de toute grandeur, arrêtés dans toutes les positions, et il écume de pierres amoncelées en longues traînées. Ici point de sable, le pays est à nu; on dirait que le vent du désert a participé des mœurs de ses habitants; il a dépouillé la montagne, et ce vaste corps s'offrant aux yeux sans végétation semble n'avoir conservé que sa charpente osseuse, que son squelette gigantesque, que ses articulations éparses.

» Au nord de cette ligne que nous avons tracée, une aridité générale; au sud une verdure abondante au fond des vallées, qu'arrose chaque année le retour périodique des pluies.

» Formation primitive sans traces de volcans, sans apparence de grandes commotions modernes, elle s'offre à nous ce qu'elle a toujours été, sans que nous puissions supposer qu'à une époque historique quelconque elle fût autre que ce que nous la voyons. Dans un pays semblable, faisons la part des terrains habitables, je ne dis pas cultivables, mais seulement la part des terrains où le pied du chasseur arabe et de sa chèvre bondissante peuvent se placer et s'arrêter. Cette part n'est pas un vingtième..... »

M. de Laborde donne ici (pag. 64) une carte de la péninsule du Sinaï; il l'a dessinée

pour servir à l'intelligence de la route, des stations et du séjour des Israélites; on y voit à quel espace borné se réduisent les lieux habitables et les combinaisons des détours de l'itinéraire et de la position des stations.

Trente-huit choses y sont désignées: ce sont des plaines, des montagnes, des vallées et des positions.

Les plaines, au nombre de cinq, sont: El Debbe, El Ain, El Orfan, El Raba, Ouadi-Sebaye.

Les montagnes sont au nombre de sept, savoir: Horeb, Sinaï, Sainte-Catherine, Om-Schommar, Serbal, Ferah, Pharaoun.

Il y a treize vallées, qui sont: Taïb, Mokatteb, Feyran, Cheïck, Ledeha, Hebran, Nasseb, Chamile, Barak, Gounne, El Ain, Zackal, Araba.

Quant aux positions, il en marque treize, savoir: Magara, Sarbont-el-Cadem, El Nakous, Charm-el-Beit, Cherm, Dahab, Magna, Azioum, Akabah, le Couvent, le Couvent de Barabra, le Couvent du Serbal, Tor.

Cherchant ensuite le chiffre de la population de la presqu'île du Sinaï, et examinant les ressources que ce petit espace peut fournir aux habitants, qui vivent en partie de la vie de pasteurs, il trouve que ce chiffre est de cinq mille âmes. De là il est naturellement conduit à l'examen d'une difficulté touchant le séjour de la multitude des Hébreux dans cet endroit, où cinq mille habitants n'ont que des ressources insuffisantes. Citons le savant voyageur.

« Telle est donc, dit-il (pag. 65-67), la population de la péninsule du Sinaï, cinq mille âmes, qu'il faudrait réduire de moitié si elle devait se suffire à elle-même uniquement par la vie nomade; c'est-à-dire par les produits de ses troupeaux, employés comme nourriture, comme moyen de se vêtir et comme objet d'échange. Ajoutons à cet aperçu général du pays et de la population qui l'habite la description des chemins qui conduisent au Sinaï.

» La position de cette montagne n'est contestée sérieusement par personne (l'opinion de lord Lyndsay, de Kynnaer, de plusieurs autres voyageurs et de l'auteur d'une nouvelle Histoire de la Palestine, n'a aucune valeur, j'aurai l'occasion de le démontrer). On admet avec le texte que les Israélites campèrent pendant près d'une année au pied du Sinaï; il est donc bien entendu que les six cent mille combattants et tout ce que cette troupe d'hommes en état de porter les armes suppose de population, et toute la multitude du menu peuple et tous les troupeaux, sont parvenus jusqu'à la petite vallée qui s'étend au pied du groupe de rochers qui comprend le Sinaï (Tour-Sina), Horeb (Khoyreb) et la montagne de Sainte-Catherine (Djebel-Catherin); or, et c'est le résultat d'une investigation topographique des plus minutieuses, je n'ai pas trouvé pour arriver à cette vallée un seul chemin qui ne présentât

plusieurs défilés de moins de vingt mètres de large.

» Ces chemins sont aujourd'hui difficiles, ils sont coupés en cascades, obstrués de rochers, mais en les supposant déblayés et plus unis, on ne peut croire qu'ils aient été plus larges, car ils sont bordés des deux côtés par des masses de granit qui s'élèvent presque perpendiculairement à cinq cent et mille pieds de hauteur, et qui n'admettent, en considération de leur formation primitive, aucune altération. Rues gigantesques, dont les ravins semblent être des ruelles adjacentes, elles ne permettent ni déviation, ni incertitude; on les suit avec la trace des eaux qui les ont parcourues de tous temps, et l'on descend ainsi avec leur pente. (Voir *Voyage de l'Arabie Pétrée*, pag. 44, une description de Ouadi-Sackal.)

» Il est dit plusieurs fois, dans le texte, que les Israélites partent et s'arrêtent ensemble; vingt-quatre heures ne suffiraient pas pour faire défiler toute la multitude dont il est question, et le campement serait bien autrement difficile, même en supposant qu'elle marchât sur des rangs de vingt ou trente personnes de front. Moïse conduit et arrête son peuple dans Ouadi-Garandel, Taib, Feyran, Nasseb; dans cette suite de ravins qui, parce qu'ils sont plus larges que les autres, ont reçu des noms et ont été suivis, de temps immémorial, par les caravanes qui se rendent au Sinaï; mais aucun d'eux, en les prenant sur une lieue de longueur, n'offre un espace suffisant pour camper cent mille hommes seulement, et il s'agit de trois millions d'hommes et d'autant de bestiaux.

» Les chiffres, tels que les présente l'Écriture, peuvent-ils être discutés, réduits, rejetés: grave question. Je résumerai en peu de mots les deux dénombremens, en apparence plus exacts que celui-ci, qui sont donnés dans le livre des Nombres.

» Dans le chapitre 1^{er}, on lit, verset 45: *Fueruntque omnis numerus filiorum Israel per domos et familias suas, a vigesimo anno et supra, qui poterant ad bella procedere.* Verset 46: *Sexcenta tria millia virorum quingenti quinquaginta.*

» Et la tribu de Lévi n'était pas comprise dans ce chiffre.

» Dans le chapitre XXVI, on trouve, verset 51: *Ista est summa filiorum Israel, qui recensiti sunt sexcenta millia et mille septingenti triginta.*

» Ajoutons vingt-trois mille hommes de la tribu de Lévi.

» Ces trois dénombremens, y compris celui de l'Exode, malgré leur différence apparente, correspondent à peu près ensemble, et donnent un chiffre moyen de six cent mille combattants.

» Remarquons d'abord que cette manière de compter la population par le nombre d'hommes en état de porter les armes s'est conservée chez les nomades, qui répondent chaque fois qu'on les questionne sur le chiffre de la population d'une tribu: Elle compte mille lances, deux mille lances. On

était en état de porter les armes au-dessus de vingt ans. Les Arabes comptent parmi les combattants les jeunes gens au-dessus de quinze ans. La différence de longévité, à l'époque de Moïse et à la nôtre, donne l'explication de cette extension.

» En admettant une longévité double de la nôtre, ce qui diminue plutôt qu'il n'augmente le chiffre, et en appliquant à ce nombre de six cent mille combattants les tables de proportion que donne en Orient la population, proportion qui, vu la fécondité des Hébreux, diffère quelque peu de la nôtre, nous arrivons à un chiffre de trois millions d'âmes; il faut ajouter à ce chiffre la multitude du menu peuple, *vulgus promiscuum innumerabile*, qui, proportion gardée, devait être nombreuse, vu l'influence qu'elle a par ses murmures et par ses révoltes, dont elle menace le chef de la sainte expédition.

» Qu'on se figure, à la suite de cette énorme caravane, les nombreux troupeaux de brebis, de gros bétail et de bêtes de toutes sortes, *armenta et animantia diversi generis multa nimis* (*Exod. XII, 38*) qu'un peuple pasteur doit posséder en grand nombre.

» Ces chiffres, donnés par le texte d'une manière aussi positive, peuvent-ils être récusés?

» La manière dont les nombres sont exprimés en toutes lettres dans le texte hébreu (les signes numériques n'ayant été adoptés qu'à une époque moderne) prévient l'idée de l'altération par la fraude ou l'inattention des copistes; ce n'est même pas un total, nombre rond répété plusieurs fois sans variations et qui pouvait, une seule fois altéré dans un endroit, avoir conduit à l'altération de tous les autres passages, mais le chiffre divisé, fractionné, dans le dénombrement des douze tribus, se retrouve en addition à peu près le même, et les nombres affectés à chaque tribu varient selon des considérations particulières que nous ignorons, mais qui semblent présenter une garantie d'exactitude.

» Voici le tableau de deux dénombremens généraux qui eurent lieu à quarante années de distance, au départ de l'Égypte et à l'arrivée dans la terre sainte. On verra que, bien que les données varient pour chaque tribu, le total n'offre qu'une légère différence de 1,820 combattants.

	1 ^{re} Année.	XL ^e Année.	Augmen- tation.	Diminu- tion.
Ruben.	46,500	45,750	»	2,770
Siméon.	59,500	22,200	»	57,100
Gad.	45,650	40,500	»	5,150
Juda.	74,600	76,500	1,900	»
Isachar.	54,400	61,500	9,900	»
Zabulon.	57,400	60,500	5,100	»
Ephraïm.	40,500	52,500	»	8,000
Manasseh.	52,200	52,700	20,500	»
Benjamin.	55,400	45,600	10,200	»
Dan.	62,700	64,400	1,700	»
Asher.	41,500	55,100	11,900	»
Nephtali.	55,400	45,400	»	8 000
	605,550	601,750	59,200	51,020
	Diminution sur l'ensemble.			1,820
Lévités depuis l'âge d'un mois.	22,275	25,000	727	»

» Les résultats des augmentations dans certaines tribus, des diminutions dans d'autres, sont plus ou moins motivés dans le récit, l'ensemble même des chiffres est presque toujours en rapport avec celui des ennemis, soit Egyptiens, Madianites ou autres peuplades que les Israélites combattent, ainsi qu'avec l'importance du butin qu'ils prennent sur eux. Bien plus, il se retrouve, lorsque les Israélites poursuivent plus tard la conquête de la terre promise, en rapport avec la force de leurs hommes armés, au temps des juges, de 426,700 (*Juges*, XX), sous Saül, de 330,000, et sous David, de 1,500,000. Comment donc supposer qu'un système d'altération eût pu être poursuivi non-seulement dans le texte des cinq livres de Moïse, mais dans l'Ancien Testament tout entier, avec cet ensemble et cette concordance, sans frapper en même temps de discrédit la Bible entière. Une erreur de copiste est déjà un fait grave, difficile à admettre, pénible à avouer; mais une suite d'altérations combinées avec autant de perfidie est inadmissible.

» Nous restons donc en face d'un document historique incontestable, et qui devient inconciliable avec la connaissance que nous avons du pays qui fut le théâtre des faits décrits par la Bible. Ni la configuration des vallées, ni l'espace habitable, ni les ressources de la population actuelle, ne permettent d'admettre le passage et le séjour de 3,000,000 d'hommes et d'autant de bestiaux dans l'Arabie Pétrée, quelle que soit la route qu'on trace à cette énorme caravane, quelle que soit la durée du séjour qu'on veuille substituer aux dates précises de la Bible, quelle que soit l'assistance que ce peuple entier trouve dans l'envoi journalier de la manne.

» D'un autre côté cependant, si nous supposons une petite troupe de 600 hommes armés, ce qui donnerait proportionnellement un chiffre de 3,000 âmes réunies, chiffre qui est à peu près celui de toute la population actuelle de la péninsule, et si nous faisons suivre cette petite émigration de ses bagages, de ses tentes et de 3,000 bestiaux, nous trouvons alors sous le rapport géographique une exactitude dans les distances, une fidélité dans les descriptions qui ne laisse plus un doute sur la direction que les Israélites ont suivie et sur le pays qu'ils ont parcouru.

» Les descriptions géographiques données par la Bible concordent donc avec l'état actuel des localités; d'une autre part, la critique ne saurait voir une erreur de copiste dans les chiffres; reste donc la difficulté de faire mouvoir une aussi nombreuse population sur un théâtre aussi resserré. Comment sortir de cette difficulté qui nous présente deux faits exacts qu'il est impossible de rapprocher? Qui viendra concilier ces deux propositions contradictoires? La puissance divine. La main qui mena le peuple d'Israël hors de l'Égypte, à la face de ses ennemis consternés par dix plaies accablantes, qui le conduisit à travers les sables, et le nourrit dans le désert, cette main pouvait aussi aplanir les difficultés de la route, car sa puis-

sance est infinie, et la protection dont elle entourait le peuple d'Israël sans bornes. N'est-il pas écrit : 10. *Invenit eum in terra deserta, in loco horroris et vastæ solitudinis, circumduxit eum et docuit, et custodivit quasi pupillam oculi sui.* 11. *Sicut aquila provocans ad volandum pullos suos et super eos volitans, expandit alas suas et assumpsit eum, atque portavit in humeris suis.* 12. *Dominus solus dux ejus fuit.* Deut. XXXII, Exod. XIX, 4.»

Ailleurs M. de Laborde recherche pourquoi les Israélites allèrent au Sinaï. L'*Exode*, XIII, 17, dit : *Dieu ne conduisit point les Israélites par le chemin du pays des Philistins.*

« Ce verset, dit M. de Laborde (pag. 71, 72), renferme tout l'esprit de l'expédition des Israélites; nous nous y arrêterons. J'y vois une preuve de la mission divine de Moïse; car il serait inexplicable, et je dirai même sans excuses, que le chef des Israélites les fit sortir de l'Égypte, après leur avoir promis la possession facile d'un pays voisin, sans en avoir préparé ou prévu les moyens; que, chef d'une entreprise pareille, il hésitât, dès la première journée, sur la route qu'il devait suivre, et compromît l'ardeur et le courage de ses troupes en leur faisant prendre un aussi long et aussi pénible détour. Qu'avait-il à craindre, à la tête de 600,000 combattants, des petites peuplades échelonnées sur la route de Syrie? La présence d'une force aussi imposante suffisait pour les faire fuir l'une après l'autre, et pour leur passer sur le corps si elles résistaient. La démoralisation des Hébreux n'est pas un motif, car Moïse n'en avait pas encore fait l'épreuve, ni sur le bord de la mer Rouge, ni en face des ennemis, comme à Cadès. Il pouvait, au contraire, regarder leur sortie d'Égypte, le même jour, en grand ordre et après avoir dépouillé les Egyptiens, comme une garantie de leur courage devant l'ennemi.

» La décision de Moïse est donc étrangère à toute combinaison et indépendante de ses plans; elle était dans ceux du Seigneur, qui lui avait dit au Sinaï : *Cum eduxeris populum meum de Ægypto, immolabitis Deo super montem istum* (*Exod.* III, 12). Si nous cherchions un motif humain, nous trouverions difficilement autre chose que la crainte de longer la frontière de l'Égypte, et de s'exposer, dans ce voisinage, aux attaques des différentes garnisons qui gardaient la frontière; Moïse pouvait aussi redouter que la marche des troupes de Pharaon, dont il prévoyait la poursuite, ne fût favorisée à travers son propre pays, tandis que le désert l'entravait; il devait compter sur l'assistance des Madianites de Jéthro, qui occupaient la presqu'île du Sinaï, puisqu'il avait longtemps habité avec eux, et qu'il leur était allié. D'ailleurs il connaissait cette route, au moins jusqu'au Sinaï, tandis que l'autre lui était inconnue, ainsi qu'on le voit dans les Nombres. Nous pouvons encore supposer que ses relations avec les tribus voisines du Sinaï, vers Edom, lui avaient donné l'espérance de trouver un passage facile à travers leur territoire, mais

en admettant cette explication, le résultat du voyage, si contraire à ses prévisions, donne une faible idée de son habileté, comme chef d'une expédition aussi importante. On voit un homme qui compromet toute une nation en lui faisant quitter le pays fertile qu'elle habite depuis 215 années, et qui, dès le départ, a si mal combiné ses plans, si mal préparé ses ressources, qu'il est forcé de quitter la route la plus naturelle pour prendre la plus longue, la plus pénible, en même temps que la plus incertaine.

» En entraînant les enfants d'Israël hors de l'Égypte pour les conduire dans la terre promise, le Seigneur avait parlé par la bouche de Moïse. En s'enfonçant dans les pénibles vallées du Sinaï, Moïse suivait le doigt du Seigneur qui indiquait cette route. Il était l'instrument; d'une région plus élevée partait l'impulsion. »

C'est dans le désert de Sinaï que stationnèrent les Israélites venant de Raphidim (*Ex.* XIX, 2; *Num.* XXXIII, 15); et cette station est la douzième. A cette occasion, M. de Laborde s'exprime dans les termes suivants :

«... Nous ne devons, dit-il (pag. 104), examiner l'itinéraire des Israélites qu'avec la pensée qu'il ne s'agit que d'une troupe de six cents combattants ou d'une caravane de trois mille personnes, mettant ainsi les recherches positives, exactes et toutes matérielles de la géographie en contact avec le chiffre qui les rend possibles; nous nous réservons ensuite, dans les considérations historiques sur l'ensemble de l'expédition, de faire remonter ces chiffres aux nombres authentiques donnés par la Bible, nombres que nous n'avons pas plus le droit de discuter, qu'il n'est nécessaire de les récuser.

» Il y avait dans la péninsule du Sinaï une montagne par excellence, un lieu saint. Si nous ne possédions pas d'autres renseignements, nos yeux chercheraient sans doute les sommets les plus élevés, le mont de Sainte-Catherine ou Om-Schommar. Mais si l'on nous prouvait qu'une tradition s'est attachée à un pic de moindre hauteur, nous trouverions dans ce choix une preuve d'exactitude locale; et dans le Djebel-Mousa des Arabes, le Sinaï des géographes, les raisons de sa sainteté et des événements solennels qui se sont passés à sa base, sur ses flancs, à son sommet. C'est qu'en effet bien que le Sinaï ne soit pas le pic le plus élevé, c'est cependant une haute montagne, elle est exactement située au centre de la péninsule et la seule dont on puisse atteindre la cime, et de ce point dominer sans obstacle la contrée. C'est la plus hardie dans ses formes et la plus grandiose par la composition granitique et basaltique de ses roches. C'est de ce point central que, comme d'un foyer de lumières, partent dans tous les sens les vallées qui déversent leurs eaux dans les deux golfes. Ce n'est donc point à cause de sa hauteur que le Sinaï fut un lieu saint, il le devint par choix, et l'est resté par la fidélité de la tradition, et Saadi, dans le *Gulestan*, dit avec quelque raison,

quoiqu'en exagérant les proportions : « Le » mont Sinaï est la plus petite des montagnes, » mais elle est en très-grande considération » auprès de Dieu par sa dignité et par le rang » qu'elle tient par-dessus les autres montagnes. » Aussi les anciens pèlerins faisaient-ils déjà la remarque que le Sinaï était moins élevé que le sommet de Sainte-Catherine. Félix Fabri, qui voyageait avec Breydenbach en 1483, nous dit : « Le mont » Sinaï est un pic isolé et arrondi à sa cime; » il n'est pas le plus élevé, mais bien le plus » escarpé. »

» Lorsque Moïse conduit les troupeaux de Jéthro, il s'éloigne de Madian autant qu'un pasteur peut le faire, et vient dans les vallées qui s'étendent au bas de la haute montagne; lorsqu'il retourne en Égypte, son frère Aaron le rejoint au pied du mont Horeb; lorsque les Israélites, après le passage de la mer Rouge, s'enfoncent dans l'Arabie Pétrée, ils parviennent à cette montagne après dix journées, et séjournent pendant onze mois dans les vallées qui l'entourent.

» Nous trouvons dans ces faits des circonstances qui nous permettent déjà d'apprécier la nature et la position des lieux. Ainsi cette montagne a, dans les ravins qui approchent de son sommet, des pâturages propres aux troupeaux; elle est assez près de la route qui conduit de Dahab ou Madian à Suez, pour qu'on passe près d'elle et qu'on soit sûr de rencontrer dans ses environs ceux qui font ce voyage; elle est assez éloignée de Suez pour qu'on emploie dix journées pour y parvenir. Tous ces détails concordent ensemble et démontrent que le Djebel-Mousa actuel est le Sinaï de l'Écriture.

» Nous ne savons pas de quel genre de vénération cette montagne fut l'objet depuis le passage des Hébreux jusqu'à l'ère chrétienne; cependant il n'est pas douteux que non-seulement ce sommet, mais encore toutes les vallées environnantes, acquièrent un caractère de sainteté que les habitants du pays contribuèrent à entretenir en conservant les anciennes traditions. Josèphe (*Antiq.* III, c. v) parle de ses abords inaccessibles et de sa prodigieuse hauteur; les moines ont depuis lors construit des escaliers qui rendent son ascension possible. Saint Paul (dans l'Épître aux *Galates*, IV, 24, 25) savait que les Arabes appelaient de son temps le Sinaï *Hagar*, qui signifie rocher ou le *Rocher* par excellence. Depuis, cette montagne a reçu le nom de *Thour* ou *Tor-Sina*, de même que le port qui en est le plus voisin a été appelé *Thour* ou *Tor*. Quelques auteurs arabes dérivent ce nom, qui signifie *montagne*, de *Tour*, l'un des fils d'Ismaël; mais cette interprétation n'a point été acceptée généralement. »

M. de Laborde continue à rapporter les traditions et les témoignages relatifs à la position du Sinaï et à la vénération dont il était l'objet. Son travail est accompagné d'un *Plan topographique du massif de rochers du milieu desquels s'élèvent le Sinaï, Horeb et le mont Sainte-Catherine*. Il y marque la hauteur de ces montagnes au-dessus du niveau

mais au bas; et de ce point, ce mont célèbre semble un gigantesque mur monolithe granitique de 2,000 pieds, au haut duquel se dessinent en silhouette la mosquée, la chapelle, la pierre de Moïse, ainsi que les pèlerins qui visitent ces saints lieux. Je ne crois pas qu'il se puisse rencontrer dans les recherches archéologiques, qui ont pour but de fixer la place des champs de bataille de l'antiquité ou des événements de notre histoire, une réunion aussi complète de coïncidences. Ajoutons qu'il n'y a pas au monde un spectacle aussi grandiose que le Sinaï vu du fond de Ouadi-Sebaye, et une montagne aussi haute, coupée ainsi à pic, de manière à offrir la vue de son sommet à une aussi courte distance.

» Je finirai cette description en faisant remarquer que l'incertitude dans l'emploi des noms Horeb et Sinaï s'explique, de même que ceux de Nebo et Phisga, par le voisinage des deux montagnes, je dirai mieux, par la presque superposition de l'une au-dessus de l'autre. Tout le groupe de rochers était désigné par le nom de Horeb; aussi les événements qui se passent dans la vallée sont-ils donnés au mont Horeb, ceux qui adviennent sur le haut de la montagne, au Sinaï. Cette union du groupe de rochers est rendue par Moïse, qui nous dit que le Seigneur l'appela *sur la montagne*, Exode, XIX, 3, sans préciser autrement l'un des deux pitons.

» L'eau fut tirée du rocher au bas du mont Horeb, et c'est aussi à son pied que Moïse avait aperçu le buisson ardent; le rocher aux douze ouvertures est à la première place, le couvent à la seconde.

» Quand il s'agit de la montagne entière, par exemple, d'une station ou d'un long séjour près d'elle, le nom de Sinaï est alors employé; quelquefois l'un et l'autre paraît dans le récit et semble indifféremment servir à désigner le groupe en général; enfin il y a confusion pour nous: et comment ne serait-ce pas, quand aujourd'hui dans les longues descriptions de nos voyageurs il est impossible de trouver un accord quelconque? tous entendent les rapports exacts, uniformes, des moines et des Arabes, et tous reviennent en Europe parler à tort et à travers d'Horeb, de Sinaï, de Sainte-Catherine, de Djebel-Mousa, de Djebel-Aaroun, etc., etc. L'étendue du terrain compris dans le mont Sion (*Zijjon* צִיּוֹן) a également jeté une grande confusion dans la topographie de Jérusalem. Les collines de Morijja (מֹרְיָא), d'Akra, de Bezetha, se confondent avec le nom général de Sion, qui désigne lui-même, quelquefois d'une manière plus particulière, la colline qui domine la ville supérieure. »]

SINAGOGUE. Voyez SYNAGOGUE.

SINCÉRITÉ, SINCÈRE (Ἀκεραῖος, εὐλικρινής, ἀπλοῦς, etc.). Ce terme signifie proprement la vérité, la droiture, lorsque le cœur et la lan-

gue s'accordent. La sincérité est opposée à la duplicité, à la tromperie, lorsque les sentiments du cœur démentent le langage de la bouche. On dérive le latin *sincerus* de *sine* et de *cera*, sans cire, du miel séparé de la cire, du miel pur. Dans l'Écriture, *sincerus* signifie pur, sans mélange (a) : *Sapientia est emanatio quædam claritatis omnipotentis Dei sincera*. Saint Paul (b) veut que les *Philippiens* soient purs, que leur conduite soit si innocente, que personne n'en prenne sujet de scandale : *Ut sitis sinceri et sine offensa*. Et saint Pierre (c) exhorte l'esprit pur et sincère des fidèles : *Vestram excito in commotione sinceram mentem*. Saint Paul parle de la sincérité (d) et de la vérité, ou de la pureté et de la vérité, qu'il oppose aux pains levés de l'impureté et de la souillure. Il reproche aux faux apôtres de n'annoncer pas Jésus-Christ *sincèrement*, purement, dans des sentiments droits et désintéressés.

SINÆUS, *Sinéen*, huitième fils de Chanaan. *Genes. X, 16*. Les Sinéens habitaient près d'Arcé dans le mont Liban (e). Strabon parle d'une forteresse de Sinna dans ces montagnes. L'Arabe entend par *Sinæi* les habitants de Tripoli en Phénicie.

SINDON. Ce terme signifie proprement un linceul, et les évangélistes (f) s'en servent pour marquer le linge dans lequel Joseph d'Arimathie enferma le corps de Jésus-Christ après l'avoir embaumé, l'avoir enveloppé de bandelettes et lui avoir mis un suaire autour de la tête; car saint Jean (g) supplée ces circonstances que saint Matthieu a omises. Les saints suaires que l'on montre en différents endroits ne sont pas tous le vrai *sindon* qui enveloppa le corps de Jésus-Christ, mais d'autres faits sur son modèle.

Il est encore parlé de *sindon* dans l'histoire de Samson (h); il promet aux jeunes hommes de sa noce *triginta sindones et totidem tunicas*, s'ils pouvaient expliquer l'énigme qu'il leur proposa. L'Hébreu porte : Trente *sedinim* et trente *habits de rechange*. Les uns entendent par *sedinim* ou *sindonem* la tunique qu'on mettait immédiatement sur la chair, et par des habits de rechange des habits complets, une tunique et un manteau, car cela faisait l'habit complet, ou simplement trente manteaux, lesquels, avec les trente tuniques, formaient trente habits à changer.

La femme forte dont parle Salomon (i) faisait des *sindons* et des ceintures qu'elle vendait aux Phéniciens. Les filles de Jérusalem portaient de ces *sindons*, comme on le voit par Isaïe (j). C'était un habit propre aux Sidoniens ou aux Phéniciens, et peut-être tirait-il son nom de la ville de Sidon. Martial (k) dit que le *sindon* de Tyr ou de Phénicie couvre l'homme tout entier et le met en état de se moquer de la pluie et du vent.

Ridebis ventos hoc munere tectus et imbres,
Nec sis in Syria sindone tectus eris.

(a) Sap. vii, 25.

(b) Philipp. i, 10.

(c) II Petr. iii, 1.

(d) I Cor. v, 8.

(e) Hieron. Quest. Hebr. in Genes.

(f) Math. xxvii, 59. Marc. xv, 46. Luc. xxiii, 53.

(g) Joan. xx, 7.

(h) Judic. xiv, 12, 13. סַדְנִיָּים וְהַלְוִיָּהּ.

(i) Prov. xxxi, 21.

(j) Isai. iii, 25.

(k) Martial. l. IV, epigr. 19.

Le jeune homme qui suivait Jésus-Christ la nuit de sa passion (a), *amictus sindone super nudo*, s'était apparemment muni de cet habit contre le froid, comme d'une robe de chambre.

SINGE, *simia*, en hébreu *koph*. Les interprètes sont d'accord sur la signification de ce terme. L'Écriture (b) dit que la flotte de Salomon rapportait, entre autres choses, de l'ivoire et des singes. Les auteurs grecs parlent d'une sorte de singe qu'on trouvait dans l'Éthiopie et sur la mer Rouge, qui est appelé *képhos*, ou *kéipos*, ou *kébos* (c), d'un nom assez approchant de l'hébreu *kuph* ou *koph*. Le *képus* avait les pieds et les mains semblables à celles de l'homme, la face du lion et le corps de la panthère. Il était de la grosseur du chevreuil. Les Égyptiens de Babylone d'Égypte adoraient une espèce de singe que Strabon (d) appelle *kéipos*. On peut voir Bochart, *de Animal. sacr.*, p. 1, l. II, c. XXIII.

Le singe est de tous les animaux celui qui approche le plus de la figure de l'homme. On connaît plusieurs sortes de singes; les uns ont une queue, et les autres n'en ont point; les uns ont une tête ou un museau long, semblable à celui d'un chien, d'autres ont une tête plus ronde et le nez plus camard. Ils ont les doigts des pieds aussi longs que ceux des mains. Le singe est d'ordinaire d'un poil rouge, tirant sur le verdâtre. Dans l'Indostan il y en a de tout blancs; d'autres ont le dos roux, la poitrine, le ventre et le dedans des cuisses et des bras blancs ou gris. Ces animaux ont mille ruses pour se sauver et se défendre. Ils demeurent d'ordinaire au haut des arbres, sautant de branches en branches avec une dextérité admirable. Ils ont aux deux côtés de la mâchoire des poches où ils serrent tout ce qu'ils veulent garder. Les femelles n'ont jamais qu'un petit, qu'elles portent sur le dos comme une mère porte son enfant; quand elle veut lui donner à teter, elle le prend dans ses pattes et lui présente la mamelle comme une femme.

Les Égyptiens ne sont pas les seuls qui aient adoré les singes : dans les Indes on les adore encore en plusieurs endroits. Maffée (e) décrit un temple magnifique dédié au singe, avec un portique destiné à mettre les victimes qu'on lui sacrifie, et soutenu de sept cents colonnes qui ne le cèdent point, dit-il, à celles du Panthéon de Rome. Quand les Portugais, en 1554, pillèrent l'île de Ceylan, il y avait un temple magnifique au sommet du pic d'Adam ou de la montagne d'Adam, dans lequel ils ne trouvèrent rien qu'une petite cassette pleine d'or et de pierreries, avec une dent de singe. Les rois du pays voulurent racheter cette dent qu'ils adoraient, et firent offrir aux vainqueurs sept cent mille ducats pour la racheter; mais l'évêque em-

(a) Marc. xiv, 51.

(b) III Reg. x, 22. II Par. ix, 21. קופים *Kophim*. Bochart. *de Animal. sacr.* parte 1, l. II, c. xxxi.

(c) Πίθηκος, κίβος, κήπος, κίπος.

(d) Strab. l. XVII.

(e) Maffei *Hist. Ind.* l. I.

pécha qu'on n'acceptât l'offre, et fit brûler la dent et jeter les cendres dans la mer (f). Ceux de Goa n'oseraient tuer un singe non plus qu'un serpent. Ils croient que ce sont des esprits créés de Dieu pour affliger les hommes et les punir de leurs péchés.

SION ou ZION, montagne sur laquelle le temple du Seigneur fut bâti dans Jérusalem par Salomon, et où David bâtit la cité de David, vis-à-vis et au nord de l'ancienne Jébus (g) ou Jérusalem, qui occupait le coteau opposé à Sion. L'Écriture met ordinairement le mont Sion pour le lieu où était le temple du Seigneur; mais dans la rigueur il était plutôt sur le mont *Moria* (h), qui était un des coteaux qui composaient la montagne de Sion. M. Reland prétend que le mont Sion était au midi (i), et non pas au septentrion de Jérusalem. On peut voir ses raisons.

[Cet article nous paraît incomplet; en voici un autre que nous empruntons de Barbié du Bocage :

« Sion, une des montagnes renfermées dans l'enceinte de Jérusalem, et la plus élevée de toutes; ce qui lui fait donner par Josèphe (*Bel. Jud.*, VI, 6) le nom de *Haute-Ville*, opposé à celui de *Basse-Ville* appliqué au mont Acra, situé au N. de Sion. Lorsqu'ils s'emparèrent de la ville de Salem, les Jébuséens y élevèrent une forteresse qui devait leur assurer la possession de la ville. Plus tard, ils furent eux-mêmes trop heureux d'y trouver un refuge contre les Israélites, maîtres du plat pays et même du reste de la ville. Ils s'y maintinrent néanmoins pendant toute la durée du gouvernement des juges et du règne de Saül, inquiétant de temps en temps leurs voisins. David les soumit en s'emparant de la citadelle. Ce prince, maître de cette position, fit entourer la montagne de Sion, dont dépendait le vallon creux et étroit de Mello ou de Tyropæon, comme le nomme Josèphe, situé au N., d'une muraille capable de la défendre. Lui-même y établit sa demeure, y fit plusieurs constructions et prépara un lieu pour y placer l'arche du Seigneur : circonstance qui donna à la montagne de Sion un intérêt tout particulier aux yeux du peuple hébreu. Depuis lors en effet, bien que l'arche ait été transportée dans le temple par Salomon, la montagne n'en resta pas moins consacrée aux fêtes solennelles des Juifs, ce qui lui fit donner, à toutes les époques, le nom de *montagne Sainte*. C'était là aussi que les actes et avis importants de l'administration étaient exposés à la vue et à la connaissance de tous. Jusqu'au règne de Manassé, la cité de David ne paraît pas avoir dépassé ses limites naturelles; mais ce prince étendit le mur d'enceinte jusqu'à *Ophel*, qu'il fortifia. Depuis les ouvrages de David, la montagne, qui s'était couverte petit à petit d'édifices et d'habitations, fut appelée *ville de David* et *ville de Sion*, dénominations quel-

(f) Linschot. *F. Syrdard*.

(g) Psalm. XLVII, 5 : *Latera aquilonis civitas Regis magni*.

(h) II Par. III, 1.

(i) Reland. *Palæst.* t. II, p. 847, 848.

quelques étendues à toute la cité. Indépendamment de sa forteresse, nommée aussi *Mello*, Sion renfermait le palais du roi, que Salomon avait mis treize années à bâtir, et dont rien n'égalait, dit-on, la magnificence, et les tombeaux des rois, parmi lesquels se distinguait particulièrement le sépulchre de David. Le tribunal, les prisons, l'arsenal étaient attenants au palais même. Lorsque Jérusalem fut ruinée, incendiée, détruite par les Chaldéens, la ville de David partagea son sort; ses édifices s'ensevelirent également sous leurs monceaux de cendres et de décombres. Mais lors de la réédification de Jérusalem, Sion ne put manquer de recouvrer son ancienne importance. Elle fut, à diverses reprises, fortifiée de nouveau de hautes murailles et de fortes tours, surtout au temps des guerres des Machabées contre les rois de Syrie. A l'époque de la passion de Notre-Seigneur, elle renfermait les maisons des grands prêtres Anne et Caïphe. Depuis, la cité de David n'a plus été considérée à part du reste de la ville, et son existence se trouve désormais tout à fait liée à celle de Jérusalem. »]

SION, ville de la tribu d'Issachar (a). Elle est nommée *Séon* dans la Vulgate. Eusèbe et saint Jérôme disent qu'on voyait de leur temps un lieu nommé *Séon* près du mont Thabor. — [Voyez *Séon*.]

SION (b). C'est un des noms du mont Hermon. *Deut.* IV, 48. C'est apparemment de cette montagne dont il est parlé dans le psaume CXXXII, 3 : *Sicut ros Hermon qui descendit in montem Sion* (c). L'union et la bonne intelligence des prêtres et des lévites est aussi agréable que la rosée qui tombe sur Hermon et sur Sion, deux montagnes contiguës et qui ne font que la même chaîne de montagnes. Jésus, fils de Sirach (d), parle aussi du mont Hermon sous le nom de Sion : *Quasi cypressus in monte Sion*; le Grec : *In monte Hermon*.

SIOR, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV, 54.

SIRA, citerne qui n'était pas fort éloignée d'Hébron. II *Reg.* III, 26.

[Il y a dans la Vulgate : *Cisterna Sira*. Barbié du Bocage dit que Sira était une citadelle. M. Cahen rend l'hébreu par : *Fosse de Sira*, et dit en note : « מְבוֹר הַסִּירָה, selon Raschi, de *Bor-Hassira*, prenant ces mots comme un nom d'endroit. Mais comme un nom propre n'est pas précédé du ה déterminatif, le Biour dit que סִירָה signifie *des ronces*, une citerne entourée de ronces. Voyez *Isa.* XXXIV, 13, et *Gen.* XX, 10. »]

SIRACH, père de Jésus, qui a composé le livre de l'Écclésiastique : d'où vient qu'on l'appelle ordinairement Jésus, fils de Sirach.

SIRACIDES. C'est Jésus, fils de Sirach.

SIRBON. Le lac Sirbon, connu dans les anciens géographes, était entre la Palestine et l'Égypte, sur la mer Méditerranée, assez près du mont Casius. Il avait communication par

un petit bras avec la Méditerranée. Quelquefois on l'attribue à l'Égypte, et quelquefois à la Judée, parce qu'il était entre ces deux pays. Il y en a qui croient que ce lac est aujourd'hui desséché ou rempli de sable. L'Écriture ne le nomme nulle part que nous sachions.

SIRÈNES, monstres marins, célèbres dans les écrits des poètes. Ils disaient qu'elles étaient filles du fleuve Achéloüs et d'une des neuf Muses. Les uns veulent que ce soit Melpomène, d'autres Calliope, ou Terpsichore, ou Stérope : en un mot, on ne convient pas du nom de leur mère ni de leurs propres noms. Elles étaient au nombre de trois. Les uns les appellent *Aglaëpe*, *Pisinoë*, *Thelxiopia*; d'autres, *Thelxiopé*, *Molpé*, *Aglaophonos*; d'autres enfin, *Leucosie*, *Ligea*, *Parthenopé*. Leur demeure était sur la mer de Sicile, et elles chantaient si mélodieusement, que les mariniers qui passaient par là couraient risque de faire naufrage, en s'approchant trop de leur bord et en s'arrêtant pour les entendre (e) :

Monstra maris Sirenes erant, quæ voce canora
Quaslibet admissas detinuere rates.

Elles étaient semblables en partie à de belles femmes, et en partie à des oiseaux (f). Elles avaient les ailes et les pieds d'oiseaux, et le reste du corps d'une femme. Lorsque les Argonautes passèrent par là, les Sirènes firent ce qu'elles purent pour les attirer; mais Orphée ayant pris sa lyre, rendit leurs chants et leurs efforts inutiles; en sorte que les Sirènes, au désespoir d'avoir ainsi été vaincues, se jetèrent dans la mer et furent changées en rochers. D'autres disent qu'elles se précipitèrent dans la mer et furent métamorphosées en monstres marins, ayant la moitié du corps de femme, et l'autre moitié de poisson, et que cela arriva après qu'Ulysse eut trompé leur attente, en bouchant avec de la cire les oreilles de ses compagnons, et en se faisant attacher avec de bonnes cordes au mât de son navire, avec défense de l'en détacher, quelque instance qu'il en pût faire.

Mais nous n'entrons pas dans l'examen de ces fables. Ce qui nous a fait parler ici des Sirènes, c'est que leur nom se trouve dans *Isaïe*, XIII, 22 : *Respondebunt ululæ in ædibus ejus, et Sirenes in ædibus voluptatis*. Le prophète parle de la ruine de Babylone; il dit que cette fameuse ville sera réduite en un affreux désert, que les eaux couvriront ses ruines, qu'on y verra des monstres marins, des oiseaux de mauvais augure, des hiboux, des hutors, etc. Le texte latin y joint *des Sirènes*; les Septante, *des hérissons*. Le texte hébreu lit : תַּנִּינִים, *Thannim*; les Sept. : Ἐχίνου. Or, en comparant ensemble tous les passages où ce terme *thannim* se trouve, on remarque qu'il signifie un grand poisson, un monstre marin, un poisson qui jette de grands cris (g), qui nourrit ses petits à la mamelle (h),

(a) *Josue*, xix, 19. *Sion*. שִׁיאוֹן.

(b) *Deut.* ix, 48. *Sion*. שִׁיאוֹן.

(c) L'hébreu porte *Zion* צִיּוֹן, mais il est apparemment mis pour *Sion*, שִׁיאוֹן.

(d) *Eccl.* xxxiv, 17.

(e) *Ovid.* de *Art.* l. III, p. 511.

(f) *Apollon.* *Argonaut.* l. IV.

(g) Vide *Job.* xxx, 29, et *Mich.* i, 8.

(h) *Lament.* i, 5

et qui a sa demeure dans la mer et dans les lieux aquatiques (a) : qualités qui conviennent à la baleine ou au veau marin, qu'Isaïe a voulu apparemment désigner ici.

Peut-être que saint Jérôme, en traduisant *Sirènes*, a voulu marquer certains monstres marins que l'on dit être assez semblables à l'homme. — [M. Cahen, d'après Gésenius, rend le mot hébreu par *chakals*. Il traduit : *Les hiboux gémissent dans les palais, les chacals dans les asiles du plaisir*. Il remarque que, selon plusieurs, ce mot signifie *crocodile*, ou *serpent aquatique*.]

On dit qu'en 1672 on prit une sirène à Malte. Cornelius à Lapide parle d'une sirène qui fut prise dans la Frise, et qui vécut assez longtemps pour apprendre, dit-on, à filer. Entre l'île de Ceylan et la pointe de l'Inde, on prit neuf sirènes et sept tritons. Aux côtes de la Martinique, proche d'un rocher qu'on appelle *le Diamant*, on vit un homme marin, qui, depuis le haut jusqu'à la ceinture, avait la figure d'homme, et qui avait tout le bas de poisson. On pêche aux îles Philippines certains poissons semblables aux sirènes. On en voit aussi beaucoup dans la province d'Angola. Il s'en trouve de mâles et de femelles, ayant près de huit pieds de long et quatre de large. Leurs bras sont fort courts, mais les doigts de la main sont longs; la tête et les yeux sont ovales, le front est élevé, le nez plat, la bouche grande; mais ils n'ont presque point de menton, ni d'oreilles. Leurs cris, quand on les tue, sont comme d'un homme qu'on assassine. Il n'est pas impossible qu'Isaïe et saint Jérôme n'aient eu connaissance de ces monstres marins, et qu'ils n'aient voulu les désigner en cet endroit. Le nom de *Sirènes* peut dériver de l'hébreu *schir* ou *sir* (b), qui signifie *un cantique*. — [Voyez TANNIM.]

SIS. Le roi Josaphat remporta une victoire signalée sur les Ammonites et les Moabites (c), vers le désert de *Sis* ou *Ziz*, apparemment aux environs de *Ziza*, que Ptolémée place dans l'Arabie Pétrée.

[*Sis* est une petite montagne située près du désert de Jéruel, par conséquent dans la tribu de Juda, à l'orient.]

SISA, père d'Ahia. Cet Ahia était secrétaire de Salomon. III Reg. IV, 3.

SISAI, géant de la race d'Hénac. Num. XIII, 23; Jos. XV, 14.

* SISAI, un de ceux qui, ayant épousé des femmes idolâtres au temps de la captivité, les renvoyèrent lorsqu'ils furent revenus dans la patrie. Esdr. X, 40.

* SISAMOI, judaïte, fils d'Elasa et père de Sellum. I Par. II, 40.

SISARA, général de l'armée de Jabin, roi d'Asor (d), fut envoyé par son maître contre Barac et Débora, qui avaient assemblé une armée de dix mille hommes sur le mont Thabor. Sisara marcha contre eux avec neuf cents chariots armés de faux, et un grand nombre de gens de pied. Barac avec sa petite

(a) Psalm. LVII, 7. Isai. XXVII, 2. Ezech. XXVII, 2.

(b) שִׁיר Schir. Canticum.

(c) II Par. XX, 16.

armée, fondit avec tant d'impétuosité sur celle de Sisara, qu'il la mit en déroute et en tua un grand nombre. Sisara prit la fuite; et comme si ses chevaux n'eussent pas couru assez vite à sa fantaisie, il descendit de son chariot et se mit à fuir vers Harozeth des Gentils. Il arriva près de la tente de Haber le Cinéen, et Jahel, femme d'Haber, le pria d'entrer, le couvrit d'un manteau, et lui donna à boire du lait, pour le désaltérer. Alors Sisara lui dit : Tenez-vous à la porte de votre tente; et si quelqu'un vous demande s'il y a quelqu'un ici, vous direz qu'il n'y a personne. Jahel sortit donc sur la porte de sa tente; mais voyant Sisara profondément endormi, elle lui enfonça un de ces gros clous qui servaient à soutenir sa tente, dans la tempe, avec un marteau, contre la terre. En même temps Barac arriva, et elle lui fit voir Sisara nageant dans son sang et sans vie.

Voici quelques remarques sur la défaite de Sisara.

☞ Observations [de Folard (1)] sur la défaite de l'armée de Sisara, sur le torrent de Cison, au pied du mont Thabor. Judic. IV, 3 et seq. Les terreurs paniques arrivent plus communément dans les grandes que dans les petites armées; celles-ci en sont beaucoup moins susceptibles. Ce qui est arrivé à Sisara est arrivé à mille autres généraux, et il serait difficile de bien comprendre la cause de certaines terreurs paniques. Une imagination, un fantôme, un rien peut les produire, et ce rien nous est pourtant inconnu, comme s'il venait d'une impulsion céleste; car cela prend tout d'un coup, comme si une grande armée n'était composée que d'une seule tête : Une prévention, un saisissement, une crainte sourde dont on ignore la cause, gagnent en un instant, et enveloppent des armées de cent et de deux cent mille hommes. Tous fuient, tous se sauvent en tumulte, et souvent plusieurs lieues ne sont pas capables d'arrêter leur course; chacun s'entre-demande et s'informe de la cause d'un accident si étrange, et personne n'en sait la raison; ceux de la queue accélèrent la fuite de ceux qui sont à la tête; ils craignent plus, parce qu'ils se croient plus en danger; et s'ils ne voient, ni n'entendent rien derrière eux, ils se l'imaginent par cela seul que la confusion est générale, et que l'en ne doit pas fuir sans cause. On voit dans l'histoire une infinité d'exemples de ces sortes d'événements; ainsi il n'y a rien de surnaturel en cela, sans pourtant que je veuille conclure que la terreur dont Sisara et son armée furent frappés ne fût causée par la toute-puissance divine; mais venons à l'affaire dont il s'agit.

La prophétesse Débora eut bien de la peine par son discours à persuader à Barac de se mettre à la tête des Israelites pour les délivrer du joug du roi d'Asor; il semble douter de son inspiration; car les prophéteses étaient rares dans Israël; cependant l'ordre du Seigneur qu'elle lui annonce ne lui per-

(d) Judic. IV, 2. An du monde 2719, avant Jésus-Christ 1281, avant l'ère vulg. 1285.

(1) Voyez la préface, pag. XI.

met pas de différer : Ainsi *Barac lui répondit (a) : Si vous venez avec moi, j'irai : si vous ne voulez point venir avec moi, je n'irai point.* Il appréhendait avec raison que le peuple ne voulût point l'écouter, ni le suivre dans une entreprise qui paraissait si téméraire et si périlleuse ; c'est pourquoi, comme le peuple avait beaucoup de confiance en ce qu'elle disait, il voulut l'obliger à l'accompagner ; elle y consentit, et Barac ayant rassemblé dix mille hommes des tribus de Zabulon et de Nephtali, ils se mirent en campagne. *En même temps, Sisara fut averti que Barac, fils d'Ahinoem, s'était posté sur le mont Thabor, et il fit assembler neuf cents chariots armés de faux, et fit marcher toute son armée de Haroseth des Gentils, vers le torrent de Cison.* L'Écriture ne marque point le nombre des troupes de l'armée de Sisara ; mais on voit qu'elle était des plus nombreuses et infiniment supérieure à celle des Israélites, par ce que la prophétesse dit à Barac de la part du Seigneur (b) : *Je vous amènerai sur le torrent de Cison, Sisara, général de l'armée de Jabin, avec ses chariots et toute la multitude de ses troupes, et je vous les livrerai entre les mains.* Josèphe (c) lui donne trois cent mille hommes d'infanterie, dix mille de cavalerie et trois mille chariots.

Sisara vint donc dans la plaine au pied du mont Thabor, sur le bord du Cison, étaler toutes ses troupes, et faire parade de ses chariots. Alors la prophétesse exhorte Barac à ne rien craindre, elle anime son courage : *Allons, dit-elle, c'est en ce jour que le Seigneur doit livrer Sisara entre vos mains : voilà le Seigneur qui vous conduit lui-même.* Ce discours était bref, mais d'un grand poids dans la bouche d'une femme inspirée du ciel, et qui assure la victoire ; joint à cela le désir de se délivrer de la tyrannie d'un vainqueur insolent, la haine que l'on a naturellement pour les ennemis de sa religion, la nécessité de vaincre ou mourir : tout cela réveille et anime extraordinairement les esprits, et remplit de courage et d'espérance le capitaine et les soldats.

Il y a toute apparence que la grande opinion que Sisara avait de ses forces lui fit croire que les Israélites, qui s'étaient campés sur le haut du Thabor, ne l'auraient pas fait, s'ils n'avaient appréhendé un engagement dans la plaine ou dans un lieu moins avantageux ; car cela suppose qu'on craint beaucoup et que, loin d'avoir envie d'attaquer, on se croit trop heureux, si l'on peut se sauver par une vigoureuse résistance. Dans cette opinion, Sisara avait rangé son armée en bataille le long du torrent, sur un grand front, autant pour faire montre de ses forces et épouvanter l'ennemi, que pour gagner ensuite le haut de la montagne où les Juifs étaient postés, et les attaquer par différents endroits. Cette disposition paraît d'abord bien imaginée et fort prudente, et elle l'eût été en effet contre d'autres gens que des Israélites, qui étaient las de vivre dans l'oppression,

qui voulaient se mettre en liberté à quelque prix que ce fût, et qui plus est, qui étaient persuadés que le ciel combattrait pour eux.

Lorsqu'on a affaire à de telles troupes, si l'on n'agit avec beaucoup de prudence et de précaution, il n'y a pas trop à se fier au grand nombre des siennes. Si Barac fût resté dans son poste sur la défensive, Sisara l'eût fait attaquer de tous côtés, et n'eût pas manqué de le forcer. Il comptait que cela ne pouvait être autrement, et que son ennemi n'aurait jamais la hardiesse de descendre avec si peu de troupes. Il se trompa, et cette belle disposition de son armée se tourna bientôt en confusion.

Barac descendit donc de la montagne du Thabor, avec ses dix mille combattants, à travers des rochers et des précipices, et tomba sur l'armée de Sisara, qui était rangée en bataille sur le bord du torrent. Sisara prit d'abord ce mouvement pour une romantade, et ne crut pas sans doute qu'il eût envie d'abandonner l'avantage de la hauteur pour descendre jusqu'en bas, ce qui fit qu'il ne tira rien de ses ailes pour se fortifier au centre.

Les Israélites, arrivés au pied de la montagne, se forment en plusieurs corps sur le bord du torrent, en face de Sisara, qui admire l'audace et la hardiesse déterminée de Barac. De l'admiration d'une résolution si peu commune, il passe à l'étonnement, de l'étonnement à un trouble secret qui précède ordinairement la crainte. Enfin les dix mille hommes, résolus à tout événement et rangés sur une grande profondeur, selon la méthode des Juifs, passèrent le torrent et tombèrent si impétueusement sur le centre de cette formidable armée, qu'ils la séparèrent de ses ailes, et passèrent sur le corps de tout ce qui osa leur résister. C'est le plus grand malheur qui puisse arriver à une armée, que d'être ouverte et percée au centre ; c'est un rien en apparence dans une armée aussi prodigieusement forte qu'était celle de Sisara, mais ce rien augmente en un instant et devient très-sérieux dans une bataille : les ailes, séparées du corps, ne font plus qu'une faible résistance et prennent bientôt la fuite.

En même temps, le Seigneur frappa de terreur Sisara, défit tous ses chariots et toute l'armée par le tranchant de l'épée, devant Barac, en sorte que Sisara, sautant de son chariot en bas, s'enfuit à pied. De la manière dont l'auteur sacré s'explique ici, on dirait que toute l'armée de Sisara ne fit aucune résistance et prit la fuite à la vue des Israélites. Cependant, malgré la tempête que Josèphe produit (d), il fait assez entendre que les ennemis se défendirent, mais qu'ils furent enfoncés. Il y a des généraux qui ont été frappés de crainte pour de bien moindres sujets. Si c'était ici le lieu de citer des exemples, il n'y en aurait pas pour un.

On est surpris de voir que Sisara saute à bas de son chariot pour s'enfuir à pied, comme s'il eût eu les jambes d'un cerf, et

(a) *Judic. iv, 8.*

(b) *Ibid., 7.*

(c) *Josèphe. Antiq. l. V, c. vi.*

(d) *Ibid.*

que ses chevaux ne fussent pas aussi légers que lui à la course. Le savant commentateur remarque « qu'il faut que ce général ait eu l'esprit terriblement troublé pour sauter à bas de son chariot afin de mieux fuir. C'est ainsi, dit-il, que dans Homère un soldat troyen, effrayé, se jette à bas de son char pour fuir devant Diomède (a), et qu'un autre fait la même chose devant Achille (b); leurs chevaux n'allaient pas assez vite à leur gré. » Tant il est vrai de dire qu'il n'est rien qui nous précipite plutôt dans le danger que le désir inconsidéré que nous avons d'en être délivré.

Il faut, dit-on, du courage pour craindre : cette maxime est vraie; mais c'est lorsque la peur ne nous prive point du jugement, qu'elle ne nous trouble point le cerveau, et que l'on sait choisir de deux dangers le moindre sans préjudicier à son honneur. On a vu de nos jours un homme à cheval se précipiter dans un fleuve très-large et très-profond après une bataille perdue; il n'était guère possible qu'il le pût traverser à la nage sans une espèce de miracle. La peur l'avait si fort troublé, qu'il prit le fleuve pour un ruisseau, et se noyant malheureusement, il perdit la vie et son honneur; car il pouvait se tirer d'affaire s'il n'eût pas abandonné son poste, et faire une retraite honorable ou se rendre prisonnier de guerre; mais il avait perdu la tramontane, et il était hors d'état de prendre le parti le plus sage et le moins dangereux.

* SISARA, chef de famille nathinéenne. *Esd.* II, 53; *Neh.* VII, 55.

SISOË. Ce terme se trouve dans le texte des Septante, au Lévitique, chap. XIX, 27, où nous lisons dans la Vulgate : *Neque in rotundum attondebitis comam* : Vous ne vous couperez point les cheveux en rond; les Septante (Οὐδέ ποιήσετε Σισοήν ἐκ τῆς κόμης τῆς κεφαλῆς ὑμῶν) : *Vous ne ferez point de sisoë des cheveux de votre tête*; le texte hébreu (לא תקפי פאת ראשכם) : *Vous ne couperez point en rond l'angle de votre tête*. On demande ce que c'est que sisoë? L'ancien Scholiaste du Lévitique dit que c'était un bouquet de cheveux qu'on consacrait à Saturne (*Schol. in Levit.* : Κρόνικον ἀνάθεμα). Bochart soutient que c'était une tresse de cheveux qu'on laissait derrière la tête quand on avait tondue tout le reste en rond. Les Arabes portent encore une touffe de cheveux au-dessus de la tête, et cet usage est très-ancien dans ce pays-là et dans la Syrie. Lucien en fait mention dans son traité de la Peste de Syrie. Moïse veut donc défendre aux Hébreux d'imiter la manière dont les peuples se faisaient les cheveux, pour éviter sans doute quelque superstition; commune parmi les peuples d'Arabie, au milieu desquels les Israélites étaient alors. Voyez CHEVEUX.

SISTRE, instrument de musique fort commun autrefois chez les Egyptiens (c) :

Isiacos agitans mareotica sinistra tumultus.

- (a) *Homer. Iliad.* x.
(b) *Ibid. Iliad.* xx.
(c) *Auson. Ep.* 25.
(d) *Ovid. de Ponto.*

Isis inventa, dit-on, cet instrument, et ses prêtres le portaient ordinairement dans les cérémonies (d) :

Jactantem Pharia tinnula sinistra manu.

Le sistre était de figure ovale ou en demi-cercle allongé en forme de baudrier, traversé par quelques verges d'airain, qui jouent dans des trous où elles sont arrêtées par leurs têtes. On en joue en remuant le sistre en cadence, et par même moyen les verges de métal, qui rendent un son aigu et perçant. Voici la description qu'en donne Apulée (e) : *Dextra quidem gerebat aureum crepitaculum, cujus per angustam laminam, in modum baltei recurvatam, trajectæ mediæ paucæ virgulæ, crispante brachio, trigeminos jactus, reddent argutum sonum.*

Le nom de sistre se trouve dans deux endroits de l'Écriture : I *Reg.* XVIII, 6, les femmes d'Israël vinrent au-devant de Saül, *in tympanis lætitiæ et in sistris* (בשלישם). *Sept.* : Ἐν ζυμβάλοις; et II *Reg.* VI, 5, on conduisait l'arche du Seigneur au son de toutes sortes d'instruments de musique, *tympanis et sistris* (בסעננים). *Sept.* : Ἐν ζυμβάλοις, et *cymbalis*. Je ne remarque pas que les Septante se soient servis de ce terme. Les nouveaux interprètes croient que *zalzelim* signifie un sistre; mais les Septante le traduisent ordinairement par *cymbalon*, une cymbale. Isaïe a décrit apparemment un sistre au chap. XVIII, 1 : *Væ terræ cymbalo atarum, quæ est trans flumina Æthiopiæ!* L'Hébreu lit (*Isai.* XVIII, 1 : הוּ אֶרֶץ צִלְצִל כְּנָפַי) : *zalzel cenapei*, le zalzel ailé, ce qui revient assez au sistre que nous avons décrit, et dont les bâtons sont comme les ailes. Le premier instrument, que saint Jérôme a traduit par *sistre*, est nommé en hébreu *salisim* ou *schalischim*, qui peut signifier un instrument à trois cordes ou un instrument triangulaire; et le second est *mananim* ou *minnim*, que plusieurs entendent d'un instrument à cordes.

SISUTHRUS ou XISUTHRUS. On croit que les Babyloniens ont eu connaissance du déluge de Noé, et que ce patriarche leur est connu sous le nom de *Sisuthrus* (f). Ils disent que Saturne apparut en songe à Sisuthrus, et lui prédit que tous les hommes devaient périr par le déluge. Il lui ordonna d'écrire les origines, les progrès et la fin de toutes choses, de les enfouir dans la ville de Sipharis (apparemment *Kariat-Sépher* ou *Dabir*), de construire un vaisseau, d'y monter avec ses parents et ses amis, et de s'embarquer en pleine mer. Sisuthrus obéit, chargea son vaisseau de provisions de toutes sortes, y fit entrer de toutes les espèces d'animaux. Son vaisseau avait, dit-on, cinq stades ou 625 pas de long, et deux stades ou 250 pas de large.

Le déluge étant venu, tous ceux qui n'étaient pas avec Sisuthrus périrent et furent noyés. Lorsqu'il aperçut que les eaux diminuaient, il lâcha un oiseau, qui, n'ayant pu

(e) *Apul. Metamorph.* l. XI.

(f) *Vide Alex. Polyhist. apud Syncell. p. 50. Cyrill. Alex. l. I in Julian. Euseb. l. IX Præp., c. xu.*

trouver ou se reposer ni de quoi se nourrir, revint vers Sisuthrus. Quelque temps après, il en envoya d'autres, qui retournèrent ayant les pieds salis de boue. Enfin, à quelque temps de là, il en lâcha d'autres, qui ne revinrent plus. Alors il comprit que la terre était entièrement desséchée : il rompit le vaisseau, et en sortit avec sa femme, sa fille et le pilote ; il monte sur une montagne, adore la terre, érige un autel, sacrifie aux dieux ; après cela il ne parut plus sur la terre, ni lui ni ceux qui étaient sortis de l'arche avec lui. Les autres qui étaient demeurés dans le vaisseau, en étant sortis, cherchèrent inutilement Sisuthrus, et l'ayant appelé plusieurs fois, ils l'ouïrent qui leur recommandait la piété et la religion envers les dieux, et qui leur disait que pour lui il n'aurait plus désormais de commerce avec les hommes, et qu'il ne vivrait plus qu'avec les dieux ; c'est ce qu'on raconte de Sisuthrus, qui, comme l'on voit, a une extrême conformité avec l'histoire de Noé.

SIVA, secrétaire du roi David. II *Reg.* XX, 25.

SIVAN, nom de mois hébreu (a) ; il répond à la lune de mai, et est le troisième de l'année sainte et le neuvième de l'année civile.

SIZA, rubénite, père d'Adina, qui était un des héros de David. I *Par.* XI, 42.

SMERDIS, roi de Perse, le même qui est nommé *Artaxerxès* ou *Artachsarta* dans le premier livre d'Esdras, chap. IV, § 7. [Voyez *ARTAXERXÈS.*] Voici son histoire : Le grand Cyrus avait laissé deux fils, savoir : Cambyse et *Tanaoxare* (b), nommé autrement *Smerdis*, ou selon Justin, *Mergis*. Cambyse mena son frère avec lui en son expédition contre l'Égypte ; mais Smerdis étant le seul de son armée qui pût tendre l'arc que les Ethiopiens lui avaient envoyé, Cambyse en conçut tant de jalousie, qu'il ne voulut plus le souffrir dans son armée, et le renvoya en Perse. Quelque temps après, ayant songé une nuit qu'un courrier venait lui annoncer que Smerdis était assis sur le trône de Perse, il y envoya un de ses confidents, nommé Prexaspe, avec ordre de le faire mourir, ce qui fut exécuté.

Après avoir demeuré environ trois ans en Égypte, Cambyse reprit le chemin de la Perse (c). A son arrivée en Syrie, il y trouva un courrier dépêché de Suse, avec la nouvelle que Smerdis, fils de Cyrus, était monté sur le trône. En effet Pathisite, l'un des chefs des mages, à qui Cambyse avait laissé pendant son absence le gouvernement de ses États, avait placé sur le trône de Perse son propre frère, nommé Smerdis, qui ressemblait fort au prince de ce nom qui avait été tué par Prexaspe, et dont la mort n'était pas connue de tout le monde. Cambyse fit arrêter le courrier dont on a parlé, et ayant fait une recherche exacte de ce qui était arrivé à Smerdis son frère, il trouva qu'il avait été

véritablement mis à mort, et qu'un autre Smerdis régnait en sa place

Là-dessus il donna ordre à ses troupes de se mettre promptement en marche pour exterminer l'usurpateur ; mais, comme il montait à cheval avec trop de précipitation, son épée sortit du fourreau, lui fit une blessure à la cuisse dont il mourut bientôt après. Avant sa mort, il manda tous les principaux des Perses, leur raconta la mort de son frère Smerdis et l'usurpation du mage, et les exhorta fortement à ne se point soumettre à cet imposteur. Hérodote (d) l'appelle *Smerdis* ; Heschile, *Mardus* ; Ctésias, *Spondadate* ; et Justin, *Oropaste*.

Dès que, par la mort de Cambyse, il fut affermi sur le trône, les Samaritains, toujours ennemis des Juifs, lui écrivirent une lettre (e), que les Juifs, peuple remuant et inquiet, rebâtissaient leur ville de Jérusalem et leur temple, et qu'il était à craindre que, quand ils auraient achevé leur entreprise, ils ne se révoltassent et ne secouassent le joug des Perses, et que leur exemple ne donnât occasion aux peuples de la Syrie et de la Palestine d'en faire autant ; qu'on n'avait qu'à consulter les archives des Perses pour savoir la vérité de ce qu'ils annonçaient du dangereux caractère des Juifs. Cette lettre ayant été reçue à la cour, on rechercha dans les archives, et on y trouva qu'en effet les Hébreux avaient longtemps soutenu la guerre contre les rois d'Assyrie et de Babylone, et qu'à la fin ils avaient été vaincus par le roi Nabuchodonosor.

Sur cela un ordre fut envoyé aux Juifs, de ne pas continuer les ouvrages pour le rétablissement de Jérusalem et du temple (f), et on donna commission aux Samaritains de tenir la main à l'exécution de ces ordres. Ils ne l'eurent pas plutôt reçu, qu'ils se rendirent à Jérusalem ; et ayant notifié aux Juifs les intentions de la cour de Perse, ils les contraignirent par force et par autorité de suspendre leur entreprise. Ainsi l'ouvrage demeura interrompu jusqu'à la seconde année de Darius, fils d'Hystaspe (g), qui permit aux Juifs de continuer leur travail pour le rétablissement du temple (h). Mais la défense de travailler aux réparations des murs ne fut levée qu'en 3550, par Artaxerxès à la longue main.

Pour revenir à Smerdis, il n'oublia rien pour s'affermir sur le trône de Perse. Il épousa Atosse, fille de Cyrus, et accorda à ses sujets une exemption de taxes et de tous services militaires pendant trois ans ; et, comme il avait tout à craindre s'il était reconnu pour n'être pas le vrai Smerdis, il évitait sur toutes choses de paraître en public, ce qui n'était pas fort extraordinaire en Perse, où les rois, pour conserver le respect qui est dû à leur majesté, ne se présentent que très-rarement en public. Cependant,

(a) *Baruc.* 1, 8.

(b) *Xenophon. Cyropæd.*

(c) Vide *Herodot.* l. III.

(d) *Herodot.* l. III.

(e) I *Esdr.* iv, 7.

(f) An du monde 3485, avant Jésus-Christ 517, avant l'ère vulg. 521.

(g) An du monde 3485, avant Jésus-Christ 515, avant l'ère vulg. 519.

(h) I *Esdr.* vi, 1... 14

toutes ces précautions étudiées faisaient naître de grands soupçons contre lui. Ozanès, un des plus grands seigneurs de Perse, et dont la fille, Phédyme, était du nombre des femmes du roi, s'informa secrètement de sa fille si le roi était le vrai Smerdis. Elle lui fit dire que n'ayant jamais vu Smerdis, fils de Cyrus, elle n'en pouvait juger. Il lui fit dire ensuite de s'informer de la vérité auprès d'Atosse, fille de Cyrus, et sœur du vrai Smerdis; mais Phédyme répondit que les femmes du roi ne se voyaient point et n'avaient nulle habitude ensemble. Enfin Ozanès fit dire à sa fille de prendre garde si le roi avait ses oreilles, car Cyrus les avait fait couper au faux Smerdis, convaincu de quelque crime. Phédyme s'acquitta adroitement de cette commission, et pendant que le roi dormait profondément auprès d'elle, elle s'assura qu'il n'avait point d'oreilles, et en donna aussitôt avis à son père.

Ozanès découvrit la chose à six des principaux de la noblesse. Ils formèrent entre eux un parti, et étant entrés dans le palais, ils se jetèrent sur l'usurpateur et sur son frère Patisithe, auteur de toute cette intrigue. Ils les tuèrent tous deux (a), et ayant exposé leurs têtes au peuple, ils lui découvrirent toute l'imposture. Darius, fils d'Hystaspe, succéda à Smerdis de la manière dont nous avons parlé sous son article. Voyez DARIUS, fils d'Hystaspe.

SMIGMA ou SMEGMA. Suzanne étant au bain, envoya ses servantes lui quérir *oleum et smigmata* (b), du parfum et des pommades, ou du savon, et de toutes ces sortes de compositions dont les femmes se servent pour se parfumer et pour se rendre le teint frais et la peau lisse et blanche.

SMIRIS, certaine pierre extrêmement dure. Voyez SAMIR.

SMIRNE ou SMYRNE, ville de l'Asie Mineure, sur l'Archipel, avec un beau port. Saint Jean l'Évangéliste, ou plutôt Jésus-Christ, dans l'Apocalypse (c), par la bouche de saint Jean, parle en ces termes à l'ange ou évêque de Smirne : *Voici ce que dit celui qui est le premier et le dernier, celui qui a été mort et qui vit : Je sais quelle est votre affliction et votre pauvreté; mais vous êtes véritablement riche, et vous êtes noirci par les calomnies de ceux qui se disent Juifs et ne le sont pas, mais qui sont de la synagogue de Satan. Que rien de tout ce que vous pourrez souffrir ne vous effraye. Le diable doit envoyer en prison quelques-uns des vôtres afin de vous tenter, et vous serez dans la tribulation pendant dix jours. Soyez fidèle jusqu'à la mort, et je vous donnerai la couronne de vie. Que celui qui a des oreilles entende ce que l'esprit dit aux Églises : Celui qui demeurera victorieux, ne recevra point d'atteinte de la seconde mort.*

On demande qui était cet ange ou cet évêque de Smirne. La plupart (d) croient que

c'était saint Polycarpe, qui fut fait évêque de Smirne par l'apôtre saint Jean l'Évangéliste (e). Les éloges que le Saint-Esprit donne ici à l'ange de Smirne, conviennent parfaitement à saint Polycarpe, et il est remarquable qu'il n'y a pas un mot de reproches. Il y a quelque apparence que c'est le martyr de saint Germanique et des autres martyrs de Smirne qui furent martyrisés sous Marc-Aurèle, que saint Jean a voulu marquer ici en disant que le diable en fera mettre quelques-uns en prison.

SO, ou SAOS, ou Soos, roi d'Égypte. Voyez SUÉ ou SUAH.

• SOAM, fils de Mérari. I Par. XXIV, 27.

• SOAR, fils de Siméon. Exod. VI, 15.

Voyez SOHAR.

SOBA, Syrie de Soba ou Aram de Soba. Nous croyons que Soba était une ville qui donnait son nom à une partie de la Syrie. Mais cette ville ayant été détruite ou ayant changé de nom, on ne peut pas dire sûrement jusqu'où s'étendait la Syrie de Soba. Il nous paraît qu'elle devait être à l'extrémité septentrionale de la Célé-Syrie, et depuis le Liban et l'Anti-Liban jusque vers Antioche; car elle est différente de la Syrie de Damas, de celle d'Emath, de celle de Rohob, de celle de Maacha et de celle de Gessur. Soba est nommée Sobol et Sobal dans Judith, III, 1, 14. Je soupçonne que Soba ou Sobal pourrait bien être Hoba, ou Hobal, ou Abyla, située entre le Liban et l'Anti-Liban.

[Cette province de Syrie avait un roi au temps de Saül, I Reg. XIV, 47, et de David, II Reg. VIII, 3. C'était dans cette province qu'était Emath ou Hémath, I Par. XVIII, 3. Cette province se trouve aussi nommée Suba, II Par. VIII, 3. Géogr. de la Bible de Vence.]

SOBAB, fils de David et de Bethsabée. II Reg. V, 14; I Par. III, 5; XIV, 4.

• SOBAB, judaïte, fils de Caleb et d'Azuba. I Par. II, 18.

SOBACH, général de l'armée d'Adarézer, roi de Syrie, qui commandait les troupes que son maître avait fait venir de delà l'Euphrate. Mais David lui ayant livré la bataille à Hélam, le blessa de la blessure dont il mourut, et remporta sur lui une victoire complète. II Reg. X, 16, 17, etc.; vers l'an du monde 2968, avant Jésus-Christ 1032, avant l'ère vulg. 1036.

SOBACHAI [ou plutôt SOBOCHAI], de la ville de Husathi, un des braves de l'armée de David, tua le géant Saph, dans la bataille donnée à Gob, autrement Gazer (f.)

SOBAI, de la race des prêtres, revint de Babylone avec Zorobabel. I Esdr. II, 42 [II Esdr. VII, 46. Il n'était pas prêtre, mais lévite et portier].

SOBAL, ville [lisez fils] de Séir le Horéen. Genes. XXVI, 30.

SOBAL. La Syrie de Sobal, dans Judith, III, 14, est la même que la Syrie de Soba.

Est. Paræ.

(e) Ita Irenæ. l. III, c. III; Tertull. Præscript. c. XXXII Hieron. de Viris Illustr. c. XXXII. Alii.

(f) II Reg. XXI, 18; et I Par. XX, 4.

(a) Au du monde 3483, avant Jésus-Christ 517, avant l'ère vulg. 521.

(b) Dan. xiii, 17: *Afferte mihi oleum et smigmata.*

(c) Apoc. ii, 8, 9, 10.

(d) Aureolus Ribér. Perer. Elcazar. Liv. Cornel. Men.

Il semble donc que du temps de Josèphe les ruines des cinq villes subsistaient encore. Strabon (a) parle aussi des ruines de Sodome et de son circuit de soixante stades, qu'on voyait au bord de la mer Morte. Les notices font mention expresse de Sodome, ville épiscopale. On trouve un *Sévère*, évêque de Sodome, parmi ceux de l'Arabie qui souscrivirent au premier concile de Nicée. M. Reland ne peut se persuader que Sodome, ait jamais été rétablie; il croit que le nom de Sodome qu'on lit dans les souscriptions du concile de Nicée est une faute de copiste: mais je ne puis être de son sentiment. L'ancienne notice est très-formelle; elle met la ville épiscopale de Sodome entre Thamar et Engaddi. Etienne (b) le géographe met aussi Engaddi près de Sodome. Ainsi je ne vois pas qu'on puisse révoquer en doute que la ville de Sodome n'ait été rétablie, soit au même endroit où elle était autrefois, ou vis à vis de ce lieu-là; car encore qu'il me paraisse fort probable qu'elle ne fut pas couverte par les eaux de la mer Morte, et qu'elle était située sur le bord de cette mer, je ne voudrais pas toutefois beaucoup contredire le sentiment commun, qui tient le contraire. — [Voyez ADAMA et PENTAPOLE.]

(a) *Strab. Geograph. l. XV.*

(b) *Stephan. in Ἐγγάδα et in Σόδομα.*

(c) *Genes. xix, 5, 6, 25, 24, etc.*

(d) *Judic. xix, xx.*

(e) *Levit. xxiii, 22, et xx, 15.*

(f) *Rom. i, 27.*

(g) *Galat. iii, 28; I Cor. xi, 10; I Tim. i, 10.*

(h) *Genes. xii, 15, et xx, 12.*

Sodome et ses sœurs étaient civilisées comme elles. A ce propos, je me souviens d'une lettre écrite par M. Poujonlat, dans laquelle il parle des Turcs de Baba, et je vais rapporter ce qu'il en dit :

« A voir les mœurs et les habitudes de Baba, on dirait que ce coin de terre n'est habité que par une même famille; on dirait une communauté religieuse qui accomplit en silence les mêmes œuvres. La vie de Baba est simple et naïve comme aux anciens jours; vous prendriez ce petit peuple pour une tribu qui n'aurait jamais vécu que dans son désert, qui n'aurait jamais connu que ses propres mœurs et ses propres traditions. Baba est le pays où l'on sait le moins ce qui se passe en Orient. On ne s'inquiète ni de ce qu'on fait ni de ce qu'on dit sur les rives du Bosphore ou sur les bords du Nil; aucune nouvelle, aucun bruit du monde n'y arrive; un navire qui s'abrite sous le promontoire; un caïque venu de Mételin ou de Ténédos, voilà les seuls événements de Baba; il n'y a ici ni variété, ni modification, ni changement; ici tous les jours se ressemblent, la vie est un cercle monotone, une page immobile qu'on ne tourne jamais.

» Mais on est ainsi heureux à Baba; on n'envie point à l'Europe ces mœurs élégantes, cette science stérile qui ne peut rien pour le bonheur. Les Turcs de Baba ne demandent point que vous les éleviez au niveau du siècle; gardez-vous de les corrompre sous prétexte de les réformer; laissez couler le clair ruisseau dans ce vallou désert et n'allez pas le souiller sous prétexte d'embellir ses rives; ce que vous appelez des lumières est une flamme qui dévore, ce que vous appelez progrès est une ruine. Dans les bosquets d'Eden, le premier homme fut heureux jusqu'au moment où, trompé par le serpent maudit, il osa toucher à l'arbre de la science dont les fruits brillants donnaient la mort: tel est l'arbre de la civilisation; ses fruits sont beaux et dorés comme ceux de Sodome, mais malheur au peuple qui les cueille. »

(1) En plusieurs endroits de l'Écriture le mot *sœur* se met pour *femme*. Voyez ma scholie sur le 7 du chap. xxvi de la *Genèse*. (S.)

Voici cette scholie faite à propos de ce qu'Isaac dit aux habitants de Gérare que Rébecca, sa femme, était sa sœur: « En se servant de cette expression, Isaac pouvait prêter à l'équivoque; mais elle était vraie en elle-même,

LAC DE SODOME, OU MER DE SODOME. Voyez ci-devant ASPHALTE, LAC ASPHALTITE.

SODOMIE, crime contre nature, qui consiste dans l'usage abominable d'un homme comme si c'était une femme. Ce crime attira les plus terribles effets de la colère de Dieu contre les habitants de Sodome, de Gomorrhe, d'Adama et de Séboim (c). C'est ce même désordre, avec beaucoup d'autres, qui fut cause que Dieu extermina les Chananéens par les armes des Hébreux, sous la conduite de Josué. Les habitants de Gabaa étaient aussi adonnés à ce péché abominable (d), ce qui attira contre la tribu de Benjamin une guerre qui faillit la perdre entièrement. Moïse condamne ce crime et le défend sous peine de mort (e). Saint Paul remarque qu'il était très-commun parmi les païens (f), et il déclare que ceux qui tombent dans de pareils désordres ne posséderont pas le royaume de Dieu (g).

SOEUR, *soror*. Ce nom a, dans le style des Hébreux, à peu près la même étendue que celui de frère; il se met non-seulement pour la sœur de père et de mère, mais aussi pour celle qui n'est que sœur de père ou de mère, ou qui est simplement proche parente (1). Ainsi Sara est nommée sœur d'Abraham (h),

puisque'il était d'usage d'appeler sa femme du nom de sœur. Cet usage nous est démontré par le livre de Tobie, dans lequel, au ch. v, 26, d'après le texte original, Tobie appelle sa femme sa sœur: *Ne sollicita sis, mea soror*. Le même usage existait en Egypte, puisque nous voyons sur plusieurs inscriptions des Ptolémées ce nom de sœur donné à leurs épouses, quoique quelquefois elles ne fussent pas même leurs parentes. Telle est la suivante dont j'emprunte la traduction à M. Letrone, *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte*, p. 52. « La communauté des Lyciens honore par ce monument Ptolémée, » commandant des gardes du corps, grand veneur, fils de » Ptolémée, un des premiers amis et grand veneur, à » cause de sa vertu et du dévouement qu'il manifesta sans » cesse envers le roi Ptolémée, la reine Cléopâtre, sa » sœur, dieux épiphanes et eucharistes, et leurs enfants; » et envers la communauté des Lyciens. » Cependant Cléopâtre, femme de Ptolémée Épiphane, était la fille d'Antiochus, troisième roi de Syrie, et par conséquent elle n'était pas même parente de son mari. Le nom de sœur, pour désigner l'épouse, était donc en usage en Egypte. Citons encore le célèbre passage de Cicéron, *de rege Alexandrino*, publié par l'abbé Mai, dans ses fragments des *Trois orateurs*, p. 49: *Atque illud etiam constare video, regem illum, cum reginam sororem suam, charam acceptamque populo manibus suis trucidasset, interfectum esse impetu multitudinis. C'est bien sororem qu'il faut lire et non uxorem*. Comme l'a proposé M. Saint-Martin: *Recherches sur la mort d'Alexandre*, p. 110, n° 1, puisque la scholie du commentateur Asconius Pedianus, sur ce passage, est ainsi conçue: *Dein subdidit (Cicero) cum reginam sororem suam, ut atrocitas parricidii, et multo major in exitio reginæ, omnibus fuerit horrore*. Le mot *parricidium* montre bien que Cicéron avait écrit *sororem*. Or cette Cléopâtre ou Bérénice, assassinée par Alexandre II, était à la fois sa belle-mère, comme veuve d'Alexandre I^{er}, et sa cousine germaine, comme fille de Soter II, frère d'Alexandre I^{er}. On ne peut donc ici lui donner le titre de sœur, que parce qu'il était d'usage de le donner aux épouses par rapport à leurs époux. »

A l'exemple choisi dans l'histoire des rois grecs d'Égypte on pourrait objecter que ces rois, avant Ptolémée Épiphane, étaient, pour ainsi dire, dans l'usage d'épouser leurs sœurs (Voyez LAGIDES), et que les Lyciens ont pu croire que le Ptolémée dont il s'agit avait aussi épousé sa sœur, et en conséquence donner à sa femme la qualité de sœur. D'ailleurs il y a loin d'Isaac à Ptolémée Épiphane, et il ne m'est pas démontré que les anciens Pharaons n'épousaient pas aussi leurs sœurs: Isis était sœur et femme d'Osiris. Mais il y a plus, Isaac ne dit pas que Rébecca était sa sœur pour faire entendre qu'elle était sa femme, mais tout au contraire: car il craignait d'avouer qu'elle

quoiqu'elle ne fût que sa nièce, selon les uns, et sa sœur de père et non de mère, selon d'autres; ainsi dans le Lévitique (*Levit. XVIII, 18* : אשה אל אחתה לא תקח לצרל) il est défendu de prendre pour femme la sœur de sa femme, c'est-à-dire, d'épouser les deux sœurs; ou bien, selon plusieurs bons interprètes, d'épouser une seconde femme, quand on en a déjà une; le voici à la lettre : *Vous ne prendrez point une femme sur sa sœur pour l'affliger*; comme si ce passage défendait la polygamie. Dans l'Évangile (a) les frères et les sœurs de Jésus-Christ ne sont autres que ses cousins et cousines, fils et filles des sœurs de la sainte Vierge.

Dans le Cantique des Cantiques (b), le nom de sœur est un nom d'amitié entre l'époux et l'épouse. Quelquefois le nom de sœur marque la ressemblance des conditions et des inclinations. Les prophètes (c) appellent Jérusalem sœur de Sodome et de Samarie, parce qu'elle a imité ses désordres et son idolâtrie.

Jésus-Christ dit que ceux qui observent ses commandements sont ses frères et ses sœurs (d); Job dans sa disgrâce disait à la pourriture : *Vous êtes mon père; et aux vers : Vous êtes ma mère et ma sœur* (e). Le Sage conseille à son élève de dire à la Sagesse : *Vous êtes ma sœur* (f); c'est-à-dire, de l'aimer, de se familiariser avec elle. Saint Paul demande s'il ne lui est pas permis; comme aux autres apôtres, de mener avec lui dans ses voyages une femme chrétienne et pieuse; *mulierem sororem circumducere* (g). Comme les chrétiens entre eux s'appelaient frères, aussi ils appelaient sœurs les femmes chrétiennes : *Si un frère ou une sœur sont nus*, dit saint Jacques (h), suffira-t-il de leur dire de se réchauffer? etc.

SOGANE, bourgade de la Gaulonite, au delà du Jourdain. Josèphe (i) étant gouverneur de la Galilée, la fit fortifier. Il paraît qu'elle était à vingt milles de Gabare. *De Vita sua*, p. 1019. Il faut lire *de Gadara*, au lieu *des Arabes*, que le texte porte.

SOHAR, cinquième fils du patriarche Siméon. *Gen. XLVI, 10*; *Exod. VI, 15*. Il est nommé *Zara. Num. XVI, 13*; *I Par. IV, 24*.

SOHEM, sorte de pierre précieuse dont il est parlé assez souvent dans l'Écriture. Saint Jérôme et les Septante rendent ordinairement ce terme par l'onyx (j); mais nous croyons qu'il signifie plutôt l'émeraude. *Voyez Genes. II, 12*, et ci-devant l'article PIERRES PRÉCIEUSES. On trouve dans l'histoire d'Orient plu-

était sa femme, de peur que, frappés de sa beauté, ils ne le tuassent pour l'avoir à leur discrétion.

Dans l'Écriture le titre de sœur se donne à des personnes qui sont de la même race, *Num. xxv, 18*; *Tob. vii, 9*; *Job. xlii, 11*. Or Rebecca était de la même famille qu'Isaac.

Il se donne aussi à des personnes qui ne sont pas même nos parents, mais qui excitent notre compassion, *Jer. xxii, 18*, qui professent la même foi que nous, *I Cor. vii, 15*, ou qui nous sont chères, *Matth. xii, 50*, etc.

(a) *Matth. xiii, 55*; *Marc. vi, 5*.

(b) *Cant. iv, 9, 10, 12*; *v, 1, 2*.

(c) *Jerem. iii, 8, 10*; *Ezech. xvi, 46*.

(d) *Matth. xii, 50*.

(e) *Job. xvii, 14*.

(f) *Prov. vii, 4*.

(g) *I Cor. ix, 5*.

sieurs princes du nom de *Sohème*, qui dérive de l'hébreu *sohem*, l'émeraude ou l'onyx.

SOHORIA, benjamite, fils de Jérôham. *I Par. VIII, 26*.

SOIE ou SOYE, *sericum*. Il n'est fait mention de soie dans le texte latin de l'Écriture qu'en trois endroits, savoir, *Esther, VIII, 15*: Mardochee, élevé en la place d'Aman, allait vêtu d'un manteau de soie; *Ezéchiél, XXVII, 16*, met la soie parmi les marchandises qu'on apportait à Tyr; enfin saint Jean, dans l'*Apocalypse, XVIII, 12*, parlant de la ruine de Rome, dit qu'on n'y verra plus la soie et les autres riches marchandises qu'on y voyait auparavant. Mais l'hébreu *buz*, que l'on a traduit par *sericum* dans *Esther (k)*, signifie plutôt le vrai *byssus*, qui est une espèce de soie qui vient après le poisson à écailles, nommé *pinna*, et dont nous avons parlé ci-devant sous l'article *Byssus*. [Voyez ce mot.] Le terme *ramoth*, qui est rendu par *sericum* dans la Vulgate, signifie, selon le Chaldéen, *des pierres précieuses (l)*; selon Aquila, *des ouvrages de soie*; selon les nouveaux interprètes, *du corail*.

Mais la plupart (m) croient que l'hébreu *meschi*, que saint Jérôme a traduit dans *Ezéchiél, XVI, 10*, par *subtilia*, des toiles fines, signifie *de la soie*. Les Septante l'ont rendu par *trichapton (n)*, que les uns entendent d'un tissu fait avec des cheveux, que les femmes mettaient sur leurs têtes, comme une manière de perruque; d'autres, d'un voile tissu de soie, que les femmes mettaient sur leurs cheveux. Symmaque avait traduit *meschi* par *un habit*, et Aquila par *fleuri (o)*, le Syriaque par *un habit de femme*. Tout cela fait voir que les anciens n'étaient pas persuadés que *meschi* signifiait de la soie, et qu'il est fort douteux qu'Ezéchiél en ait voulu parler, ni que l'Écriture en fasse mention dans aucun endroit, si ce n'est dans *Isaïe (p)*, où l'on trouve *scherikoth*, que saint Jérôme a traduit par *subtilia*, et que d'autres traduisent par de la soie, ou du lin délié, ou du lin cru et de couleur jaune; les Septante, *du lin coupé*; Symmaque, *du lin cardé*. L'on peut croire que le nom de *sericum*, la soie, vient de *sorec*, qui signifie *jaune, Isaï. V, 2*; car telle est pour l'ordinaire la couleur naturelle de la soie; mais, dans l'endroit d'*Isaïe, XIX, 9*, que voudrait dire, *les ouvriers de lins de soie? Scherikoth* en cet endroit, signifie donc apparemment la couleur du lin.

Les anciens Grecs et les Romains n'ont pas

(h) *Jacob. ii, 5*.

(i) *Joseph. de Bello, l. II, c. xxv, in Vita, p. 1019*.

(j) *Genes. ii, 12. שֹהֵם Sohem*.

(k) *Esth. viii, 15. תְּבִרִין בִּזְעַ תְּבִרִין*.

(l) *Ezech. xxvii, 16. רַמְתִּים*.

(m) *Ezech. xvi, 10. מֶשְׁכִּי Meschi. Vulg. : Subtilibus. Rabb. Kimchi, Jarchi, Aben-Ezra, Abravanel, Jun. Munst. Pagn. Mont. Grot. Fuller. Atii. Serian.*

(n) *Τριχαπτον. Theodoret. : Πλέγμα ἀπὸ τριχῶν κατασκευασμῖνον τὰς τῶν γυναικῶν περιτιθέμενον κεφαλαίς. Hesychius : Τριχαπτον, βραβύκιον βρασμα ὑπὲρ τῶν τριχῶν κεφαλῆς ἀπτεμένον.*

(o) *Sym. : Ἰπίνδυμα. Aquil. : Ἄνθιμον*

(p) *Isai. xix, 9. עֲכָרוּ בְשֵׁתִים שְׂרִיקוֹת 70 : Ἄβρον σχετέον. Sym. : Ἄβρον κτενίστον.*

été fort instruits de la nature de la soie. Ils croyaient qu'elle venait dans le pays des Sères, peuple de Scythie; qu'une espèce d'araignée la tirait de ses entrailles, l'entortillait avec ses pieds autour de petites verges, ou branches d'arbres, qu'ils détachaient ces fils de soie en l'arrosant d'eau. *Seres lunificio silvarum nobiles, perfusam aqua deportantes silvarum canitiem* (a), dit Pline. Les Sères communiquèrent la soie aux Perses, et des Perses elle vint aux Grecs, et de là aux Romains; mais les Perses et les Orientaux conservèrent longtemps le secret de l'appréter, sans vouloir le communiquer aux autres. On ignorait encore comment elle venait, et comment on la mettait en œuvre du temps de Pline. On ne commença à en voir en Europe qu'après les conquêtes d'Alexandre le Grand. Elle y demeura si peu commune, qu'on la vendait réellement au poids de l'or. Vers le commencement du règne de Tibère, on fit une loi qui défendait aux hommes l'usage des habits de soie (b): *Ne vestis serica viros fœdaret*. Il n'y avait que les femmes de la première qualité qui en portassent. Vopiscus assure que l'empereur Aurélien refusa un habit de soie à l'impératrice sa femme, qui le lui demandait avec empressement.

L'empereur Justinien, curieux de savoir au juste la manière de faire la soie, et voulant s'épargner les dépenses qu'il fallait faire pour l'acheter des étrangers, envoya, dit-on, vers l'an 555, deux moines dans les Indes, pour s'instruire de la manière dont se faisaient les ouvrages de soie. Ces religieux à leur retour dirent qu'il était presque impossible de transporter des vers en vie de si loin, mais qu'on pourrait rapporter des œufs de vers à soie. L'empereur les envoya une seconde fois pour lui en apporter; ils le firent, on réussit à les élever à Constantinople, et bientôt l'usage s'en répandit dans l'Europe. Il s'en fit des manufactures à Athènes, à Thèbes et à Corinthe. On peut voir Saumaise dans ses *Notes* sur Solin, sur Tertullien et sur les écrivains *Historiæ augustæ*.

SOIXANTE ET DIX ANCIENS D'ISRAEL.
Voyez ANCIENS D'ISRAEL.

SOLARIUM (c). Saint Jérôme traduit ordinairement par *solarium* la terrasse ou la plate-forme qui servait de toit à la maison. Rahab mit coucher les espions de Josué sur la plate-forme de sa maison: *In solarium domus suæ* (d). Samuel y mit aussi coucher Saül (e). Ces plates-formes étaient toutes découvertes, et étaient munies tout autour d'un mur à hauteur d'appui, pour empêcher que l'on ne tombât de là dans la rue. Moïse l'avait ainsi ordonné dans sa loi (f). Il y avait aussi pour l'ordinaire, au milieu de cette plate-forme, une ouverture, qui répondait à

la salle qui était au-dessous. C'est par là que le roi Ochosias tomba de sa terrasse dans sa salle à manger, et qu'il se blessa mortellement (g). Enfin on descendait ordinairement de ces plates-formes par des escaliers qui étaient en dehors de la maison. Ainsi, dans l'Evangile, ceux qui portaient le paralytique (h), ne pouvant le faire entrer par la porte de la maison, à cause de la foule qui l'entourait, le portèrent sur la plate-forme, et ayant levé la trappe, le descendirent avec son lit, en présence de Jésus-Christ. On doit entendre de même ce que dit le Sauveur (i): *Que ceux qui sont sur le toit ne descendent pas pour prendre quelque chose dans leur maison, mais qu'ils se sauvent promptement*. Pour se sauver, il fallait descendre. Mais il veut qu'ils descendent par l'escalier en dehors, et qu'ils n'entrent point dans la maison pour s'y amuser à dire adieu, ou à prendre des habits et des provisions. Voyez notre Dissertation sur les demeures des anciens Hébreux, à la tête du Commentaire sur les Juges.

SOLEIL (j). C'est le grand luminaire que Dieu créa au commencement pour présider au jour (k), de même qu'il créa la lune pour présider à la nuit. Le soleil a été l'objet du culte et des adorations de la plupart des peuples d'Orient. Nous croyons que c'était lui principalement que les Phéniciens adoraient sous le nom de *Baal*, et les Moabites sous le nom de *Chamos*, et les Ammonites sous celui de *Moloc*, et les Israélites sous le nom de *Baal* et de *Roi de la saïlice du ciel*. Ils ne séparaient pas son culte de celui de la lune, qu'ils nommaient *Astarté* et la *Reine du ciel*. Ils leur rendaient leur culte sur les hauteurs, dans les bois, sur les toits des maisons. *Gardez-vous bien*, dit Moïse (l), *lorsque vous élèverez les yeux vers le ciel et que vous verrez le soleil, la lune et tous les astres du ciel, de les adorer et de leur rendre un culte superstitieux, puisqu'ils n'ont été créés que pour le service des nations qui sont sous le ciel*. Ailleurs (m) il condamne à mort ceux qui se laisseront aller au culte des dieux étrangers, du soleil et de la lune. Josias, roi de Juda (n), ôta du temple du Seigneur les chevaux, et brûla les chariots que les rois ses prédécesseurs y avaient consacrés au soleil (o). Job dit qu'il a regardé comme un très-grand crime et comme un renoncement du Dieu Très-Haut de baiser sa main en signe d'adoration, lorsqu'il a vu le soleil dans toute sa beauté et dans tout son éclat. Ezéchiel (p) vit en esprit, dans le temple du Seigneur, vingt-cinq hommes de Juda qui tournaient le dos au sanctuaire, et qui avaient le visage tourné vers l'orient et adoraient le soleil dans son lever.

Le soleil fournit la matière à la plupart des plus nobles similitudes dont se servent les auteurs sacrés. Pour désigner un extrême

(a) *Plin. l. VI, c. xvii*

(b) *Tacit. l. II Annal., c. xxxiii.*

(c) *Gag., Tectum, solarium Doma.*

(d) *Josue, II, 6.*

(e) *I Reg. ix, 25.*

(f) *Deut. xxii, 8.*

(g) *IV Reg. i, 2, 5.*

(h) *Luc. v, 19.*

(i) *Matth. xxiv, 17; Luc. xvii, 51.*

(j) *Heb. שֶׁשֶׁשׁ Sémès. Græc. ἥλιος, Helios.*

(k) *Genes. i, 16.*

(l) *Deut. iv, 19.*

(m) *Deut. xvii, 5, 4, 5.*

(n) *IV Reg. xxiii, 11.*

(o) *Job. xxxi, 26, 27, 28*

(p) *Ezech. viii, 16.*

désastre, un malheur extraordinaire, ils disent que le soleil est obscurci et que la lune a retiré sa lumière (a). Ils ne croyaient pas que le soleil fit le tour de la terre, ni que la terre tournât sur son axe dans le tourbillon du soleil; mais ils s'imaginaient que le soleil, étant arrivé au terme de son coucher, revenait au lieu de son lever par des routes inconnues (b). Voyez notre Dissertation sur le système du monde des anciens Hébreux, imprimée à la tête du Commentaire sur l'Écclésiastique.

L'Écriture nous marque trois miracles fort extraordinaires arrivés dans le soleil. Le premier, lorsqu'il s'arrêta au commandement de Josué (c); le second, lorsqu'il retourna en arrière du temps du roi Ezéchias (d); et le troisième, lorsqu'il se couvrit de ténèbres, quoique la lune fût dans son plein, pendant le temps que notre Sauveur fut attaché à la croix (e).

Pour marquer une longue durée d'une chose glorieuse et illustre, on dit, dans le style de l'Écriture, qu'elle durera autant que le soleil. Par exemple, on dit que le règne du Messie *permanebit cum sole et ante lunam* (f); et ailleurs que son trône est aussi durable que le soleil (g): *Thronus ejus sicut sol*; que, sous son heureuse domination, la lumière de la lune égalera celle du soleil, et celle du soleil sera sept fois plus grande qu'à l'ordinaire (h). Jésus-Christ est nommé le Soleil de justice (i): *Orietur vobis Sol justitiæ*.

L'étendue de toute la terre est désignée par les mots (j): *Depuis le lever jusqu'au coucher du soleil*, ou plutôt depuis le levant jusqu'au couchant. Être exposé à la potence aux yeux du soleil (k), être jeté par terre à la voirie à la chaleur du soleil (l), marque une ignominie particulière. J'ai vu tout ce qui se fait sous le soleil (m), dans le monde; une femme revêtue du soleil et ayant la lune sous ses pieds (n): c'est l'Église personnifiée.

* SOLEIL (FONTAINE DU). Voyez ENSÉMÈS.

SOLIDUS, d'où vient *un sol*, sorte de monnaie. Il est dit (o) que les princes du peuple, du temps de David, offrirent pour la construction du temple dix mille solidus. Au retour de la captivité, les chefs des familles contribuèrent pour la construction du temple (p) soixante mille solidus. Esdras rapporta de Babylone, entre autres vases précieux, vingt coupes du poids de mille solidus (q). L'auteur de l'Écclésiastique (r) dit qu'il y a des gens qui empruntent volontiers, mais qui ne rendent qu'en murmurant et qui rendent

(a) Vide Isai. xiii, 10; xxiv, 25; Jerem. xv, 9; Ezech. xxxii, 7; Joel. ii, 31; Amos viii, 9.

(b) Eccle. i, 5, 6.

(c) Josue, x, 12, 13.

(d) IV Reg. xx, 11.

(e) Math. xxvii, 45.

(f) Psalm. lxxxi, 5.

(g) Psalm. lxxxviii, 58.

(h) Isai. xxx, 26.

(i) Malac. iv, 2.

(j) Psalm. xlix, 1; cvi, 3; cxii, 3, etc.

(k) Num. xxv, 4.

(l) Jerem. viii, 2; Baruc. ii, 25.

(m) Eccle. i, 14, et passim.

(n) Apoc. xii, 2.

à peine *un demi solide*. Le Grec, en cet endroit, lit simplement *la moitié* et omet le nom de *solide*. Dans les passages précédents on lit dans l'Hébreu *darconim* ou *darmonim*, qui signifie apparemment *la darique*, monnaie des Perses, ainsi nommée du roi Darius. Or la darique était, selon M. le Pelletier de Rouen, de la valeur et du poids du sicle d'or, qui ne pesait, selon lui, que moitié du sicle d'argent et qui valait onze livres onze sous neuf deniers. Ceux qui croient que le sicle d'or était de même poids que celui d'argent n'ont qu'à doubler ce poids et multiplier cette valeur.

SOLITUDE (s), *désert*. Les Hébreux donnent le nom de *désert* à tous les lieux qui ne sont pas cultivés, mais qui sont principalement destinés à la pâture des animaux et occupés par des arbres sauvages. Ainsi, quand on parle de *solitude* dans l'Écriture, on ne doit pas se figurer un pays désert, abandonné, sans villes, sans habitants; ce terme marque seulement le terrain, près d'une ville ou d'un village, qui était destiné à produire des pâturages, et où l'on ne mettait point la charrue. Aussi, dans l'Écriture, il y a peu de villes auxquelles on ne donne un désert [c'est l'opinion de l'auteur]. Ainsi on trouve les déserts de Zin, de Cadès, de Thécué, d'Auran, de Damas, de Ziph, de Jéruel, de Jéricho, de Jérusalem, de Maon, de Gabaon, de Béthel, d'Engaddi, de Bethzaïde; et ainsi des autres. Voyez DÉSEPT.

SOLYMA ou SOLIMA. On donne quelquefois ce nom à Jérusalem. Voyez son titre.

SOLYMES. Homère (t) et le poète Chérilus (u) ont parlé des Solymes, peuple ancien et admirable qui parlait phénicien, qui portait les cheveux coupés en rond, et qui demeurait dans les montagnes Solymes, près d'un vaste lac: caractères que Josèphe et Tacite ont cru convenir aux Juifs, nommés ici *Solymes* à cause de la ville de Jérusalem, leur capitale; nation remarquable par la singularité de ses lois et de ses pratiques, parlant phénicien ou hébreu, habitant dans un pays de montagnes, à Jérusalem, situé dans des montagnes, et voisin du lac Asphaltite, un des plus grands lacs que l'on connaisse.

Malgré tout cela, plusieurs savants soutiennent que les Solymes dont parlent Homère et Chérile ne sont pas les Juifs. Une circonstance qui favorise extrêmement leur opinion, c'est que, selon Chérile, les Solymes portaient des cheveux coupés en rond; et c'est ce que Moïse défend expressément aux

(o) I Par. xxix, 7. אַדַּרְכּוֹנִים Adarconim

(p) I Esdr. viii, 27. דַּרְמוֹנִים Darmonim.

(q) I Esdr. viii, 27. אַדַּרְכּוֹנִים Adarconim.

(r) Eccli. xxix, 7. Κομίζεται τό ἤμισο.

(s) Heb. מִרְבָּר Mirbar. Græc. Ἐρημος, Erennis.

(t) Tacit. l. V Hist. c. ii: Clara aliis Judæorum mitia, Solymos carminibus Homerî celebratam gentem, condita urbi Jerosolymam nomen e suo fecisse.

(u) Chærilus poeta apud Joseph. l. I, contra Appion

τῶ δ' ὀπισθεν διέβαινε γένος θαυμαστὸν Ἰδίθηαι
 Πλωτταν μὲν φοίνισσαν, ἀπὸ στοματων ἀρίντες,
 Ἄκου δ' ἐν Σολύμοις ὄρωσι πλατὴν κατὰ λίαν
 Ἀρχαλίοι κορυφαί, τροχουραδαί

Juifs. Voyez *Levit. XIX, 7*, et ci-devant *Sr-soâ*. De plus, le lac Asphaltite était à sept ou huit lieues de Jérusalem. Les armes que le poète donne aux Solymes ne conviennent guère aux Juifs : il dit qu'ils portaient des casques composés du cuir de la tête d'un cheval séché à la fumée. Les Juifs n'ont jamais beaucoup usé de chevaux dans leur pays, qui est tout coupé de montagnes.

Mais qui sont donc les Solymes? Les uns croient que ce sont les Moabites ou les Madianites voisins du lac Asphaltite, comptés parmi les Arabes, qui, au rapport des historiens, coupaient leurs cheveux en rond. Il est vrai que nous ne les trouvons pas nommés *Solymes*; mais *Josèphe (a)* parle d'un bourg de ce nom, situé au delà du Jourdain, dans la Gaulonite. D'autres *(b)* croient que les montagnes Solymes étaient dans la Pysidie, proche de la Lycie, et que c'est là qu'il faut chercher les Solymes dont parlent *Homère* et *Chérile*.

SOLYMÉ, bourg de delà le Jourdain, dans le canton de Gaulon. *Joseph., lib. de Vita sua, p. 1013.*

SOMER est celui qui vendit à Amri, roi d'Israël, le village et la montagne de Samarie. *III Reg. XVI, 24*. On donne aussi le nom de *Somer* ou *Sémer*, ou *Sémeron* à cette même montagne. Voyez **SAMARIE** ou **SÉMERON**.

* **SOMER**, père de Josabad. *IV Reg. XII, 21*.

* **SOMER**, fils de Moholi et père de Boni, lévites mérarites. *I Par. VI, 44, 46, 47*.

* **SOMER**, deuxième fils d'Héber et père d'Abi, etc., asérites. *I Par. VII, 32, 34*.

* **SOMORIA**, fils de Roboam et d'Abihaïl. *II Par. XI, 18, 19*.

SONGE (c). On donne ordinairement ce nom aux songes envoyés de Dieu, qui sont prophétiques ou significatifs. Les Orientaux, et les Juifs en particulier, étaient fort attachés aux songes; ils les observaient et en demandaient l'explication à ceux qui se vantaient de les expliquer. On voit l'antiquité de cet usage parmi les Egyptiens dans l'histoire de l'échanson et du panetier de Pharaon *(d)*, et dans Pharaon lui-même *(e)*. On la remarque chez les Chaldéens dans la personne de Nabuchodonosor *(f)*. Dieu avait très-expressément défendu à son peuple *(g)* d'observer les songes et de consulter ceux qui se mêlaient de les expliquer. Il condamnait à mort *(h)* celui qui se vantait d'avoir des songes prophétiques et de prédire l'avenir, quand même ce qu'il aurait prédit serait arrivé, si après cela il voulait engager le peuple dans l'idolâtrie. Mais il ne leur était pas défendu, lorsqu'ils croyaient avoir eu quelque songe significatif, de s'adresser aux prophètes du Seigneur ou au grand prêtre

revêtu de l'éphod, pour en avoir l'explication.

Aussi le Seigneur dans l'endroit même où il défend aux Hébreux de consulter les devins, les magiciens et les interprètes des songes, leur dit *(i)*: *Les peuples dont vous allez posséder la terre consultent les devins et les augures : mais pour vous, ce n'est pas ainsi que vous avez été instruits. Le Seigneur suscitera du milieu de vous, et d'entre vos frères, un prophète comme moi; vous le consulterez, et vous l'écouteriez.* C'était donc à Dieu et à ses prophètes que les Israélites devaient s'adresser pour apprendre l'explication des songes, et la prédiction des choses futures. Saül, un peu avant la bataille de Gelboé, alla consulter une pythonisse *(j)*, parce que le Seigneur s'était retiré de lui, et n'avait pas voulu l'écouter, et lui faire connaître le succès de cette guerre, ni par le moyen des prophètes, ni par les songes, ni par l'urim et thummim.

Pour se proportionner aux préjugés et à l'idée de ces peuples, qui croyaient que souvent les songes étaient significatifs, et envoyés de Dieu, le Seigneur découvrait effectivement quelquefois ses volontés en songe, et suscitait des personnes qui en donnaient l'explication. Il avertit Abimélech en songe que Sara était épouse d'Abraham *(k)*. Il fit voir en songe à Jacob l'échelle mystérieuse *(l)*; il lui révéla en songe la manière de multiplier les troupeaux *(m)*. Joseph fut de très-bonne heure favorisé de songes prophétiques *(n)*, dont Jacob son père vit aisément la signification. Les songes du panetier et de l'échanson du roi d'Egypte furent expliqués par Joseph *(o)*, aussi bien que ceux de Pharaon *(p)*. Dieu dit qu'il parle aux autres prophètes en songe, mais à Moïse face à face *(q)*. Les Madianites croyaient aussi aux songes, comme il paraît par celui qu'un Madianite racontait à son compagnon, et dont Gédéon tira un heureux présage pour le succès de son entreprise *(r)*.

Jérémie *(s)* invective contre les faux prophètes, qui se vantaient d'avoir des songes, et qui abusaient de la crédulité du peuple qui les écoutait : *Audivi quæ dixerunt prophetæ prophetantes in nomine meo mendacium, atque dicentes : Somniavi, somniavi. Si quelqu'un a un songe ou une vision de ma part, qu'il parle, et qu'il annonce la vérité en mon nom. Qu'y-a-t-il de commun entre la paille et le grain, dit le Seigneur? Mes paroles ne sont-elles pas comme un feu, et comme un marteau qui brise les rochers? Joël promet de la part du Seigneur *(t)* que dans la nouvelle alliance, et sous le règne du Messie, l'effusion du Saint-Esprit sera plus abon-*

(a) *Joseph. lib. de Vita sua, p. 1013.*

(b) *Le Moine, Varia sacra, t. II, p. 826.*

(c) חלום *Chalom, Somnium. Græc. ὄνειδος*

(d) *Genes. XL, 5, 8.*

(e) *Genes. XLII, 15, 16, etc.*

(f) *Dan. II, 1, 2, 3, etc.; IV, 2, 3, etc.*

(g) *Levit. XIX, 26; Deut. XVIII, 10*

(h) *Deut. XIII, 1, 2, 3, etc.*

(i) *Deut. XIII, 13, 18, etc.*

(j) *I Reg. XXVIII, 6, 13.*

(k) *Genes. XX, 5, 6.*

(l) *Genes. XXVIII, 2, 3, etc.*

(m) *Genes. XXXI, 11, 12, etc.*

(n) *Genes. XXXVII, 5, 6, 7, etc.*

(o) *Genes. XL, 5, etc.*

(p) *Genes. XLII, 1, 3, 6, etc.*

(q) *Num. XII, 6.*

(r) *Judic. VII, 15, 15.*

(s) *Jerem. XXIII, 23, 27*

(t) *Joel. III, 1.*

dante qu'autrefois, et que les vieillards auront des songes prophétiques, et les jeunes gens des visions.

SONGE, se prend aussi pour ces vaines images qui se forment dans l'imagination pendant le sommeil, et qui n'ont aucun rapport à la prophétie, ni aux dons surnaturels du Saint-Esprit. Job (a) : *Velut somnium avolans non invenietur; transibit quasi visio nocturna.* Et Isaïe (b) : *Ces peuples étrangers, qui ont combattu contre Ariel, contre Jérusalem, seront dissipés comme un songe. Et de même qu'un homme qui a faim, et qui songe qu'il mange, ne se trouve point rassasié à son réveil; et celui qui a soif, et qu'il songe qu'il boit, n'est pas pour cela désaltéré à son réveil; il en sera de même de toutes les nations qui ont fait la guerre à la montagne de Sion.* Voyez aussi *Psal. LXXII, 20; Eccl. V, 2, 6.*

SONNETTES D'OR placées au bas de la robe du grand prêtre. Voyez ci-devant **CLOCHETTES**.

SOPATRE. Sopater et Dosithée, deux capitaines du parti de Judas Machabée, désirent dix mille hommes de l'armée de Timothée, qui s'étaient renfermés dans une forteresse (c).

SOPATRE, ou **SOSIPATRE**, dont saint Paul parle dans son Epître aux Romains (d), était, à ce qu'on croit, son parent : *Lucius, et Jason, et Sosipater cognati mei.* Il y a toutefois sur cela de la difficulté, puisque Jason était de Thessalonique, et *Sosipâtre* de Bérée en Macédoine, et par là bien éloignés de Tharse, patrie de saint Paul. Origène (e) croit qu'ils étaient originairement gentils, ce qui est encore une autre raison qui nous empêche de les croire parents de l'Apôtre. Mais en quel sens donc les appelle-t-il ses parents? Est-ce qu'ils étaient de la même nation, de la même tribu, de la même ville, de la même religion, ou qu'ils étaient simplement alliés? C'est ce qu'on ne peut décider qu'au hasard. Je crois même qu'on peut assurer hardiment que ce *Sosipâtre*, qui était à Rome en l'an 58 de Jésus-Christ, lorsque saint Paul écrivit son Epître aux Romains, ne peut pas être le *Sopâtre* de Bérée, puisque celui-ci accompagnait saint Paul en la même année 58 dans son voyage de Jérusalem, et qu'il était apparemment parti avec lui de Corinthe, d'où l'Epître aux Romains fut écrite, pour aller par la Macédoine à Jérusalem. Voyez *Act. XX, 4, 5, 6, etc.*

Voici ce que nous savons de *Sopâtre* ou de *Sosipâtre*. Il était, comme nous l'avons dit, de Bérée, et il y a assez d'apparence que saint Paul le convertit en l'an 52 de l'ère vulgaire, lorsqu'il vint en cette ville. Le texte latin des Actes (f) et quelques manuscrits grecs le nomment fils de Pyrrhus. Lorsque saint Paul partit de Corinthe pour aller à Jérusalem (g), en l'an 58 de l'ère vulgaire, il fut accompagné par *Sopâtre*, par *Aristarque* et par quelques autres disciples; ils vinrent

avec lui jusqu'à Philippes, d'où saint Paul les envoya devant jusqu'à Troade, où ils l'attendirent. Ainsi il ne pouvait être en ce même temps à Rome, comme nous l'avons remarqué. Nous ignorons ce que devint saint *Sopâtre* depuis ce temps-là. Mais les Latins font sa fête le 25 juin, et le qualifient disciple de saint Paul. Les Grecs l'honorent le 28 ou 29 d'avril. Ils le joignent avec saint Jason, et le qualifient parent de saint Paul. Ainsi ils confondent *Sosipâtre* de Bérée avec celui de Rome. Nous avons fait la même faute dans le Commentaire sur les Actes et sur l'Epître aux Romains, et je ne sais s'il y a quelque commentateur qui ne l'ait pas faite. [Voyez **SOSIPATRE**.]

SOPHA. Saint Epiphane dit que le prophète Malachie naquit dans la ville de *Sopha*, de la tribu de Zabulon.

SOPHACH, ou **SOBAC**, général de l'armée d'Adarézér. I *Par. XIX, 16.* Voyez **SOBACH**.

SOPHAI, fils d'Elcana, de la famille lévitique de Caath. I *Par. VI, 26.* [Voyez **ELCANA**.]

SOPHAN, ou **ZAPHAN** [ou **SAPHON**], ville de la tribu de Gad. *Num. XXXII, 36; Josue XIII, 27.* Les Juifs disent que dans la suite on la nomma *Amath*.

SOPHAR, de Nahamath, un des amis de Job. *Job. II, 11.* Les Septante l'appellent *Sophar*, *roi des Minéens*; l'interprète d'Origène, *des Nomades*. On ne sait si Nahamath est le nom de sa patrie, ou celui de son père.

SOPHER, un des chefs de l'armée de Sédécias, roi de Juda, IV *Reg. XXV, 19.* Mais il vaut mieux prendre *Sopher* pour un scribe, un secrétaire, un commissaire, qui avait l'intendance sur l'armée du roi. *Sopher* signifie un secrétaire.

SOPHERETH, chef de famille nathinéenne. *Esd. XI, 55; Neh. VII, 57.*

SOPHIM, ou **ZOPHIM**. C'est le pluriel de *Zuph* ou *Zoph*, un des descendants de Caath, de la race des lévites (h). Les descendants de *Zuph*, ou les *Zophim*, habitaient à *Ramatha*, patrie de Samuel; d'où lui vint le nom de *Ramatha de Sophim* [I *Reg. I, 1*], dénomination qui passa à tout le canton, qui est nommé la terre de *Zuph*. I *Reg. IX, 5.*

SOPHONIAS, fils de Maasias, est nommé dans le quatrième livre des Rois (i) : *Sacerdos secundus*, le second des prêtres, pendant que le grand prêtre *Saraïas* exerçait les fonctions de la grande sacrificature et de premier des prêtres : *Sacerdos primus*. On croit que *Sophonias* était comme son vice-gérant et son lieutenant, pour faire en sa place les fonctions, lorsque le grand prêtre était malade, ou qu'il lui arrivait quelque autre accident qui le mettait hors d'état de les faire par lui-même. Après la prise de Jérusalem par les Chaldéens, *Saraïas* et *Sophonias* furent pris et envoyés à *Nabuchodonosor*, qui était à *Réblata*, et qui les y fit

(a) Job. xx, 8.

(b) Isai. xxix, 7.

(c) II *Mac. xii, 29.* An du monde 3841, avant Jésus-Christ 159, avant l'ère vulg. 165.

(d) *Rom. xvi, 21.*

(e) *Origen. in Rom. xvi.*

(f) *Act. xx, 4.*

(g) *Act. xx, 4, 5, 6.*

(h) I *Par. vi, 26.*

(i) IV *Reg. xxv, 18.*

mourir, l'an du monde 3416, avant Jésus-Christ 584, avant l'ère vulgaire 588. Sophonias fut envoyé plus d'une fois par Sédécias (a) pour consulter Jérémie sur ce qui devait arriver à la ville. Je ne sais si Josias et Hem, dont il est parlé dans Zacharie, étaient fils de ce Sophonias, ou d'un autre. *Zach. VI, 10, 14.*

SOPHONIAS, lévite, de la famille de Caath. *I Par. VI, 36.* [Voyez AZARIAS, nommé aussi Ozias.]

SOPHONIE, fils de Chusi, et petit-fils de Godolias, était de la tribu de Siméon, selon saint Epiphane, et de la montagne de Sarabata, lieu inconnu dans l'Écriture. Les Juifs (b) croient que les aïeux de Sophonie, qui sont dénommés à la tête de sa prophétie, avaient tous le don de prophétie. Quelques-uns ont avancé sans aucun fondement, qu'il était d'une race illustre. On n'a aucune connaissance distincte de ses actions ni de sa mort. Il a vécu sous le roi Josias, qui commença à régner l'an du monde 3363, avant Jésus-Christ 637, avant l'ère vulgaire 641. La peinture que fait Sophonie des désordres qui régnaient de son temps dans Juda fait juger qu'il a prophétisé avant la dix-huitième année de Josias, c'est-à-dire avant que ce prince eût réformé les abus qui régnaient dans ses États (c). De plus il prédit la ruine de Ninive (d), qui n'a pu arriver avant la seizième année de Josias, en donnant, avec Béroze, vingt et un ans de règne à Nabopolassar sur les Chaldéens. Il faut donc nécessairement placer le commencement de la prophétie de Sophonie au commencement de Josias.

Le premier chapitre de ce prophète est une menace générale contre tous les peuples que le Seigneur destinait à la boucherie; contre Juda, contre ceux qui sautent par-dessus le seuil (il marque par là les Philistins. Voyez *I Reg. V, 5* : *Propter hanc causam, non calcant sacerdotes Dagon, et omnes qui ingrediuntur templum ejus, super limen Dagon.*) Après cela, au chap. II, il invective contre Moab, contre Ammon, contre Chus, contre les Phéniciens et les Assyriens. Il y prédit la ruine de Ninive arrivée l'an du monde 3378. Le chapitre III et dernier a deux parties. La première contient des invectives et des menaces contre Jérusalem; et la seconde, des consolations et des promesses du retour de la captivité, et d'une condition plus heureuse.

SOREC, torrent qui passait dans la tribu de Dan. C'est aussi l'endroit où demeurait la fameuse Dalila, maîtresse de Samson (e). Eusèbe dit qu'il n'était pas loin de Saraa et Esthaol, qui était le lieu ordinaire de la demeure de Samson (f).

(a) *Jerem. xi, 1; xxxvii, 5.*

(b) *Hebræi. Apud Hieron. in Sophon., initio.*

(c) *IV Reg. xxii, 5, 10, 12.*

(d) *Sophon. ii, 15.*

(e) *Judic. xvi, 4. שֹׂרֵק Sorek, Σοφίη.*

(f) *Euseb. in Locis, Sarau, et Caphar-Sorec.*

(g) *Isai. v, 2. טַעֲוֵהוּ שֹׂרֵק*

(h) *Isai. xvi, 8.*

(i) *Genes. xlix, 11; Jerem. ii, 21.*

[Il avait sa source dans la tribu de Juda, et se perd dans la Méditerranée, près d'Ascalon, dit Barbié du Bocage.]

CAPHAR-SOREC, ou le champ de Sorec, était un bourg près de Saraa, selon le même Eusèbe.

LE VIN DE SOREC était celui qui se recueillait dans la vallée de ce nom. Quelques-uns ont cru que c'était le même que celui d'Ascalon, qui est célèbre chez les anciens. Le torrent de Sorec n'était pas loin de cette ville. Les rabbins croient que Sorec est une espèce de plant de vigne particulier, qui porte du fruit excellent, en quantité, et dans toutes les saisons. Il est certain que Sorec ne signifie pas seulement le raisin, ou le vin de la vallée de Sorec, mais, en général une sorte de vin, et apparemment du raisin blanc, ou jaune, dont on faisait les vins blancs de ce pays-là. Le Seigneur dit qu'il a planté sa vigne de Sorec (g). Isaïe (h) nous parle du plant de Sorec, qui se voyait à Jazer, au delà du Jourdain. Le vin de Sorec était excellent (i); et la couleur de Sorec était apparemment le jaune, ou le blanc tirant sur le jaune. Isaïe (j) parle du lin de Sorec, ou couleur de Sorec; et Zacharie décrit (k) des chevaux de même couleur. Quelques-uns veulent que ce soit dans la vallée de Sorec, que l'on coupa le fameux raisin, qui fut apporté aux Israélites dans le désert (l): mais il n'est pas certain que ce raisin ait été coupé à Sorec.

SORI, autrement ISARI, fils d'Idithun Sa famille était la quatrième entre les vingt-quatre familles des lévites qui servaient au temple. *I Par. XXV, 3, 11.*

SORT, sors, en hébreu *goral* (m), en grec *kléros*, en persan *pur*; d'où vient la fête *Purim*, ou la fête des Sorts. On voit l'usage du sort en une infinité d'endroits dans l'Écriture. Dieu ordonne par exemple (*Levit. XVI, 8, 9, 10.* גִּירָל צִהָה לַיהוָה וְגִירָל אֶחָד לַעֲזָאוֹל) que l'on jette le sort sur les deux boucs que l'on offre pour les péchés de la multitude, le jour de l'expiation solennelle, pour savoir lequel des deux sera immolé, et lequel sera mis en liberté. Il veut aussi que l'on partage au sort la terre promise (n), lorsqu'on en aura fait la conquête; et c'est ce que Josué exécuta en effet (o). On donna de même aux prêtres et aux lévites les villes qui leur échurent par le sort (p). Enfin du temps de David on distribua par le sort les vingt-quatre classes des prêtres et des lévites, pour savoir en quel rang elles serviraient dans le temple (q). Dans le partage du butin après la victoire, on jetait aussi le sort, pour distribuer à chacun sa portion (r). Dans le Nouveau Testament, les soldats tirèrent au sort les habits

(j) *Isai. xix, 9.*

(k) *Zach. i, 8.*

(l) *Num. xiii, 26.*

(m) גִּירָל *Goral.* פִּיר *Pur.* Gr. κλήροσ

(n) *Num. xxxvi, 53, 56; xxxiii, 54; xxxiv, 15.* etc.

(o) *Josue xiv, xv, xvi,* etc.

(p) *I Par. vi, 54, 61,* etc.

(q) *I Par. xxiv, xxv.*

(r) *Abdias i, 11; Nahum, iii, 10,* etc.

de Jésus-Christ (a), ainsi qu'il avait été prédit par le prophète (b); enfin après la mort de Judas le traître, on jeta le sort sur les deux sujets qu'on avait choisis, pour connaître lequel des deux serait mis en la place de Judas (c).

Quant à la manière de jeter le sort, nous ne la voyons pas distinctement marquée dans l'Écriture, et les interprètes ne sont pas d'accord sur cela; car il y a plusieurs manières de tirer au sort. Salomon dans les Proverbes (d), en marque une sorte : *Les sorts sont jetés dans le sein; mais c'est le Seigneur qui les conduit*. On jetait donc les sorts ou dans le sein, ou dans un habit, ou dans un casque, ou dans un vase de terre, ou d'autre matière; on les y mêlait, et ensuite on les jetait, ou on les tirait; mais il y a toute apparence que tout cela dépendait du goût et de la volonté de ceux qui en usaient.

L'usage du sort en lui-même n'était pas défendu par la loi, puisque Dieu même l'ordonnait en quelques rencontres, et que les plus saints personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament l'ont pratiqué en certains cas. Le Sage même en reconnaît l'utilité, lorsqu'il dit (e) : *Le sort apaise les disputes, et décide les difficultés même entre les puissants*. Mais on ne peut nier que le sort ne soit quelquefois défendu; lors, par exemple, qu'on l'emploie sans nécessité, ou par un esprit de superstition, ou pour tenter Dieu, et dans des choses où l'on a d'autres moyens naturels pour découvrir la vérité, enfin lorsque la raison et la religion nous fournissent d'autres voies pour nous déterminer. Aman (f), par exemple, usa du sort non-seulement dans un esprit de superstition, mais aussi dans une manière injuste et criminelle, lorsqu'il entreprit de détruire les Juifs du royaume de Perse. Nabuchodonosor en usa de même d'une manière superstitieuse, lorsqu'étant sur le chemin de Jérusalem et de Rabbat-Ammon, il tira au sort à laquelle des deux villes il irait (g). Les navigateurs qui avaient Jonas dans leur vaisseau (h) tentèrent Dieu en tirant au sort pour savoir d'où venait la tempête dont ils étaient accueillis. Cet orage pouvait être naturel, et il était très-possible qu'ils fussent tous coupables. Enfin Dieu n'était pas obligé de leur découvrir par le sort qui était le coupable. Voyez notre Dissertation sur les élections par le sort, à la tête des Actes des apôtres.

Sort se met aussi pour le partage. Par exemple (i) : *Venez avec moi dans mon sort, dans mon partage* (j) : *Seigneur, c'est vous qui soutenez mon sort, qui défendez mon lot* (k) : *Vous ne permettrez point que le sceptre*

des méchants s'étende sur le sort des justes, sur le partage de vos serviteurs.

SORTIE D'ÉGYPTÉ. Voyez EXODE, — [Josué et le Calendrier des Juifs au 25 de sivan.]

SORTS, Sortes. La fête des Sorts. Voyez PURIM.

SOSANIM (l), ou SCHOSCHANIM. Ce titre se lit à la tête des psaumes XLIV et XLIX. Les Septante le traduisent par, *ceux qui seront changés*; saint Jérôme et Aquila par, *les lys*; Symmaque par, *les fleurs*. Nous croyons que *schoschanim* signifie un instrument à six cordes, ou un cantique de réjouissance. Voyez notre Préface sur le titre du psaume XLIV, *Eruclavit cor meum verbum bonum*.

SOSIPATER, que saint Paul salue dans son Épître aux Romains, cap. XVI, 21, a été confondu mal à propos avec *Sopater de Béryée*, Act. XX, 4. Voyez ci-devant SOPATER.

SOSIUS, général de l'armée romaine, aida Hérode à se rendre maître de Jérusalem (m), défendue par Antigone, fils d'Aristobule. Voyez les articles d'HÉRODE et d'ANTIGONE.

SOSTHÈNE, chef de la synagogue de Corinthe. Les Juifs de Corinthe s'étant saisis de saint Paul, le menèrent au tribunal de Gallion, et l'accusèrent de vouloir introduire parmi eux une nouvelle manière d'adorer Dieu. Mais le proconsul les renvoya, disant qu'il n'entraît point dans ces contestations, qui ne regardaient que leur loi. Alors ils se saisirent de Sosthène chef de la synagogue (n), et commencèrent à le battre devant son tribunal, sans que Gallion s'en mît en peine. Voilà ce que porte le texte des Actes. On dispute si ce furent les Juifs ou les gentils qui se saisirent de Sosthène, et qui le battirent. Le grec imprimé des Actes porte que ce furent les gentils. Saint Augustin et Bède (o) lisaient de même. Ils croyaient que les païens, ayant vu que Gallion avait mal reçu les Juifs, voulurent, pour leur insulter encore davantage, maltraiter le chef de leur synagogue, qui était à leur tête, soit qu'ils le fissent simplement en haine des Juifs, ou par amitié pour saint Paul. Ce sentiment est suivi par Cajetan, Lyran, Grotius et quelques autres.

D'autres (p) croient que Sosthène, tout chef de la synagogue qu'il était, pouvait être ami et disciple secret de saint Paul, et que les Juifs, se voyant rebutés par Gallion, déchargèrent leur mauvaise humeur sur Sosthène, chef de leur synagogue. Ceux-là veulent aussi que ce soit le même Sosthène dont le nom se lit avec celui de saint Paul à la tête de la première Épître aux Corinthiens, écrite d'Ephèse l'an 56 de l'ère vulgaire, trois ans après ce qui était arrivé à

(a) Joan. xix, 24, 25.

(b) Psal. xxi, 19.

(c) Act. i, 26.

(d) Prov. xvi, 33.

(e) Prov. xvii, 18.

(f) Esth. iii, 7, etc.

(g) Ezech. xxi, 18, 19.

(h) Jonas i, 7.

(i) Judic. i, 3.

(j) Psal. xv, 5.

(k) Psalm. cxxiv, 5.

(l) אֲשֶׁר יִשְׁתַּחֲוֶה אֱלֹהִים. Aquil. : Ἐκ τῶν κληρίδων. Symm. : Ἐκ τῶν ἀνθῶν.

(m) Antiq. l. XIV, c. ult. An du monde 5967, avant Jésus-Christ 53, avant l'ère vulg. 57.

(n) Act. xviii, 12, 13. An de Jésus-Christ 136, de l'ère vulg. 53.

(o) Aug. Ep. 95 et 7, nov. edit. Beda in Acta.

(p) Vide Chrysost. in Acta homil. 59; Oecumen. in Acta Theodoret. in I Cor. i, 1; Sanct. Fromond. Est., etc.

Corinthe. Il faut pourtant avouer que ce sentiment n'a pas toujours été commun dans l'Eglise, puisque, du temps d'Eusèbe (a) on croyait que Sosthène était un des soixante et dix disciples; et par conséquent il n'était pas chef de la synagogue de Corinthe vingt ans après la mort de Jésus-Christ. Les Grecs font sa fête le 8 de décembre, et lui donnent le titre d'apôtre, comme à l'un des septante disciples, et la qualité de premier évêque de Colophon. Les Latins l'honoraient dès le neuvième siècle comme un disciple de saint Paul, le 11 de juin et le 28 de novembre (b).

SOSTRATE, qui commandait de la part d'Antiochus Epiphane, dans la forteresse que les Grecs avaient dans la ville haute de Jérusalem (c), ayant pressé inutilement le grand prêtre Ménélaüs de porter l'argent qu'il devait au roi Antiochus, fut mandé à Antioche avec le même Ménélaüs, et on lui donna le gouvernement de l'île de Chypre. C'est ce que porte le texte latin. Mais le grec lit (Σώστρατος δὲ Κρατῆτα τὸν ἐπὶ τῶν Κυπρίων): *Et Sostrate laissa en sa place, dans la citadelle de Jérusalem, Cratès, qui avait été ou qui était gouverneur de Chypre, ou commandant des troupes que le roi de Syrie avait dans cette île.*

SOT, sottise, folie, imprudence. Ces termes se prennent dans l'écriture, non-seulement dans leur sens naturel et littéral, pour un homme qui a perdu le sens, et pour les discours et les actions des insensés et des fous; ils se prennent aussi pour le péché, et surtout pour ceux qui sont contraires à la pureté: *Mes plaies se sont corrompues à la vue de ma folie (d), de mon crime. Seigneur, ma folie vous est connue, et mes péchés ne vous sont point cachés (e). L'impatient fera des actions de folie (f). Et: La pensée de l'insensé est péché (g). Et Jérémie: Mon peuple est insensé, il ne m'a pas connu; ce sont des fous et des gens sans lumière: ils n'ont de sagesse que pour faire le mal (h). L'insensé a dit dans son cœur: Il n'y a point de Dieu (i). Seigneur, dit David (j), j'ai péché; pardonnez-moi ma faute, car j'ai fait une folie. Et Thamar disait à son frère Ammon qui voulait lui ravir l'honneur (k): Ne faites point cette folie, car je ne pourrai survivre à mon déshonneur, et vous passerez pour un insensé dans Israël, etc.*

La sagesse du monde est souvent une folie aux yeux de Dieu. Saint Paul (l): *Dieu n'a-t-il pas convaincu de folie la sagesse du monde? Car, voyant que le monde avec la sagesse humaine ne l'avait point connu, il lui a plu de sauver par la folie de la prédication ceux qui croiraient en lui. Et encore (m): Si quelqu'un d'entre vous pense être sage selon le*

monde, qu'il devienne fou, pour devenir sage; car la sagesse de ce monde est une folie devant Dieu, selon qu'il est écrit: *Je surprendrai les sages par leur fausse prudence. Le même apôtre (n) recommande à Tite et à Timothée d'éviter les sottises questions qui n'ont aucune utilité, et qui ne sont propres qu'à causer des disputes. Et ailleurs (o): La parole de la croix est une folie pour ceux qui périssent; mais pour ceux qui se sauvent, c'est-à-dire pour nous, c'est la vertu de Dieu, etc.*

SOUFRE, sulfur, minéral gras, inflammable et vitriolique. On distingue deux sortes de soufre, le soufre jaune ou commun, qui est dur, luisant, cassant, facile à fondre et à s'enflammer. On le tire du mont Vésuve, on le liquéfie sur le feu, et on le verse en des moules pour les former en bâtons. Les mines de soufre qui sont au fond du mont Vésuve et des autres montagnes de même nature, je veux dire, qui jettent des flammes, sont la cause de l'inflammation de la terre de ces montagnes. L'autre espèce de soufre est celui qu'on appelle soufre vis, qui est une matière grise, grasse, argileuse, inflammable, qu'on trouve en plusieurs lieux, et qui sert à faire le soufre jaune.

L'écriture parle d'un soufre en plus d'un endroit. Les Hébreux l'appellent *gofrith* (p), d'un nom qui a beaucoup de rapport à l'hébreu *gopher*, qui signifie le bois dont Noé se servit pour faire l'arche. Moïse dit que le Seigneur fit pleuvoir le feu et le soufre sur Sodome et Gomorrhe (q), c'est-à-dire par des exhalaisons sulfureuses et enflammées; et dans le Deutéronome, chapitre XXIX, 23, il dit que Dieu consuma ces villes par le soufre et par l'ardeur du sel. Les Hébreux donnent le nom de sel au nitre, au bitume, au soufre, qui sont des matières inflammables. Il est certain que le feu du ciel tomba sur ces villes criminelles. On sait encore que le terrain où elles étaient situées était tout rempli de nitre et de bitume. Encore aujourd'hui le fond de la mer Morte et les environs en sont pleins. Il est donc très-croyable que le feu du ciel ayant mis le feu à ces bitumes, à ce soufre, à ce nitre, réduisit en cendres non-seulement les cinq villes, mais aussi tout le terrain qu'occupe aujourd'hui le lac Asphaltite, ou la mer Morte.

Job (r), ou plutôt Baldad, un de ses amis, dit, par une manière d'imprécation, que la tête du méchant soit arrosée de soufre, que la foudre tombe sur sa maison, et qu'il y laisse une odeur de soufre. Autrement: que le méchant soit chassé de sa maison, et que ceux qui s'en saisiront la purifieront par l'odeur du soufre. C'était une fumigation ordinaire pour chasser le mauvais air, et pour purifier

(a) Euseb. Hist. Eccles. l. I, c. xii.

(b) Voyez M. de Tillemont, t. I, Hist. Eccl. Not. 45, sur S. Paul, p. 592.

(c) II Mac. iv, 26, 27. An du monde 3834, avant Jésus-Christ 166, avant l'ère vulg. 170.

(d) Psalm. xxxvii, 6.

(e) Psalm. lxxviii, 6.

(f) Prov. xiv, 17.

(g) Prov. xxiv, 9.

(h) Jerem. iv, 22.

(i) Psal. xiii, 1.

(j) I Par. xxi, 8.

(k) II Reg. xiii, 15.

(l) I Cor. i, 20, 21.

(m) I Cor. iii, 18, 19.

(n) Tit. iii, 9, et II Timoth. ii, 23.

(o) I Cor. i, 18.

(p) גופרית Gofrit. גופר Gopher.

(q) Genes. xix, 24.

(r) Job. xviii, 13.

les demeures infectées. Le Psalmiste (a) donne pour partage aux méchants le feu, le soufre, les vents impétueux, en un mot la foudre et la tempête, car voilà ce que veut dire, *Ignis et sulfur, spiritus procellarum*. Isaïe (b), décrivant l'incendie de la vallée de Topheth, souillée par l'idolâtrie, dit qu'on y a préparé un grand bûcher pour la purifier par le feu; et que le souffle du Seigneur, comme un torrent de soufre, l'enflammera : *Flatus Domini sicut torrens sulfuris succendens eam*.

Le même prophète (c), pour donner une vive idée de la vengeance que Dieu devait exercer contre les nations criminelles, dit qu'en sa présence les torrents seront convertis en poix, la terre en soufre et en poix ardente, qu'ils brûleront nuit et jour sans qu'on les puisse éteindre, et que leur fumée s'élèvera éternellement jusqu'au ciel. Quelle force dans cette peinture! Ezéchiël (d) menace l'armée de Gog des derniers effets de sa colère : la peste, le sang, les pluies impétueuses, les pierres de foudre, le feu, le soufre tomberont sur lui. On a déjà vu une pluie de soufre sur Sodome, et on la voit encore souvent dans l'Apocalypse. La foudre et le feu du ciel laissent d'ordinaire après eux une odeur de soufre.

SOUILLÉ, SOUILLURE. Voyez IMPUR, IMPURETÉ.

SOUILIERS. Nous en avons déjà parlé sous l'article CHAUSSURE des Hébreux. On peut voir aussi l'article SANDALES. Pythagore voulut que ses disciples portassent des souliers d'écorces d'arbres, apparemment afin qu'ils n'en portassent point de ceux qui sont faits de peaux d'animaux; car ils s'abstenaient de tout ce qui avait eu vie. Les anciens avaient des souliers qui couvraient entièrement le pied, comme les nôtres; d'autres qui n'avaient que la semelle par-dessous, et qui avaient des bandes de cuir par-dessus, qui laissaient une partie du pied découverte. Les premiers s'appelaient *calceus, mulleus, pero, phœcasium*; les seconds *caliga, solea, crepida, baxea, sandaleum*. Anciennement chez les Romains, les souliers étaient pour l'ordinaire de cuir cru, et non tanné. Il n'y avait que ceux qui avaient exercé la charge d'édile qui portaient le *mulleus*, qui était de cuir passé avec de l'alun et de couleur rouge. On dit que les sénateurs romains portaient aussi des souliers de cuir préparé, mais de couleur noire. Les femmes romaines portaient à peu près les mêmes chaussures que les hommes (e). Juvénal (f) parle de la lune ou lunule que l'on portait sur des souliers noirs :

Appositam nigræ lunam subtexit alutæ.

Isaïe, chapitre III, 18, parle aussi des lunes que les femmes juives portaient à leurs chaussures : *In die illa auferet Dominus*

(a) Psalm. x, 7.

(b) Isai. xxx, 33.

(c) Isai. xxxiv, 9.

(d) Ezech. xxxviii, 22.

(e) Ælian. Var. Hist. l. VII, c. xi.

(f) Juvenal. sat. 7.

(g) Vopisc. in Aureliano ad finem.

(h) Deut. xxxiii, 25.

ornamentum calceamentorum et lunulas. L'empereur Aurélien (g) fit défense de porter des souliers rouges, jaunes, blancs, verts, et n'en permit l'usage qu'aux femmes; et Héliogabale donna une déclaration pour marquer qui seraient celles à qui serait permis de porter de l'or et des pierreries dans leurs chaussures. Parmi les Hébreux nous savons que les femmes riches et de condition portaient des chaussures précieuses; mais nous ne savons sur le sujet de leurs ornements aucune particularité.

Quant à la chaussure militaire, on voit par Moïse qu'elle était quelquefois de métal : *Ferrum et æs calceamentum ejus*, dit-il, parlant d'Aser (h); et dans la description des armes de Goliath on met des bottes d'airain (i) : *Ocreas æreas habebat in cruribus*. Homère en donne à ses héros, aux uns d'étain, aux autres de cuivre, à Hercule d'oripeau. Végèce dit que les Romains en portaient de fer. Les soldats romains mettaient aussi beaucoup de clous sous leurs souliers; ils étaient fort pointus, et en grand nombre (j). Festus les appelle *clavatu calceamenta*. Josèphe (k) parle d'un soldat romain d'une hardiesse extraordinaire, qui se laissa tomber sur les murailles du temple, à cause que les clous qu'il avait sous ses souliers, de même que tous ses compagnons, le firent glisser. Dans l'armée du grand Antiochus le luxe était si public, que la plupart des soldats même avaient des clous d'or sous leurs souliers (l). On assure qu'encore aujourd'hui en Orient (m) tout le monde, les riches comme les pauvres, jusqu'aux femmes de l'empereur ture et des bachas, portent du fer au talon et au devant de leurs escarpins.

SOUPER. Voyez REPAS.

SOUR, nom de Tyr.

SOURD, *surdus*, en hébreu *cheresch* (n), en grec *kophos*. Tout le monde sait ce que c'est que la surdité naturelle. L'Évangile rapporte plusieurs miracles dans lesquels Jésus-Christ a guéri des sourds. La surdité produit les muets, parce que ceux-là n'entendant point les sons articulés que nous proférons, n'en peuvent produire de semblables pour se faire entendre. Aussi le verbe hébreu *charasch*, qui veut dire être sourd, signifie aussi être muet, ou se taire. Le nom de *sourd* se prend aussi, dans un sens métaphorique, pour celui qui n'est pas présent, ou qui ne peut pas entendre. Par exemple (o) : *Vous ne maudirez point le sourd*, vous ne direz point d'injure, vous ne calomniez point celui qui est absent. Si une femme fait un vœu, et que son mari ait fait le sourd (p), ait fait semblant de ne le pas entendre, ou qu'il ne lui ait pas contredit, elle sera obligée de l'acquitter. Les Israélites, qui n'avaient point approuvé l'élection de Saul,

(i) I Reg. xvii, 6.

(j) Isidor. Origin. l. XIX, cap. ultimo.

(k) Joseph. de Bello, l. VII, c. iii.

(l) Valer. Maxim.

(m) Bellon. Observ. l. III, c. xliv.

(n) שָׁרֵשׁ Choresch. κωφός, *Surdus*.

(o) Levit. xix, 14.

(p) Num. xxx, 8, 12.

ne lui apportèrent point de présent ; et il fit le sourd à leur égard (a), il dissimula, il fit semblant de ne le pas voir. Isaïe (b) dit dans plus d'un endroit qu'à la venue du Messie les oreilles des sourds seront ouvertes. Il l'entend des sourds spirituels, de son peuple, qui jusque-là avait été sourd à sa parole.

SOURIS, *Rat*; en grec et en latin *mus*, en hébreu, *achar* (c). Ce petit animal est connu de tout le monde. Moïse a déclaré le rat immonde (d); ce qui insinue qu'on en mangeait quelquefois. En effet on dit que les Juifs furent tellement pressés par la faim durant le siège de Jérusalem par les Romains, qu'ils furent contraints de manger des chiens et des rats (e). Et Isaïe (f) reproche aux Juifs de manger de la chair de souris, et de choses impures et abominables. Les rabbins (g) disent qu'une des raisons pourquoi la loi a défendu l'usage du rat, c'est que sa chair fait perdre la mémoire. D'où vient, disent-ils, que les chats n'ont point de mémoire? C'est qu'ils mangent les souris. Hérodote (h) attribue aux souris la ruine de l'armée de Sennachérib. Il dit que ces animaux ayant rongé en une nuit les courroies de leurs boucliers et les cordes de leurs arcs, Sennachérib fut obligé de se retirer. On sait le dégât que firent les souris dans les campagnes des Philistins (i), après que ces peuples eurent mené dans leur pays l'arche du Seigneur; et la résolution que prirent les principaux des Philistins de renvoyer l'arche avec des rats d'or pour expier l'irrévérence qu'ils avaient commise, et pour éloigner de leur terre ce fléau de la vengeance divine. Les Assyriens qui assiégeaient Béthulie, voyant les Hébreux qui sortaient de la ville en ordre de bataille (j), dirent : *Voilà les souris qui sortent de leurs trous.*

SOYE. Voyez SOIE.

SPARTIATES. Voyez LACÉDÉMONIENS.

SPECULA. Ce terme signifie une hauteur où l'on plaçait une sentinelle, et d'où l'on découvrait de loin. Il est mis pour un nom de lieu, II Par. XX, 24 : *Cum venisset ad speculam, quæ respicit solitudinem.* L'Hébreu lit *Mizpha*, ou *Mizphé du désert*, et peut marquer *Mazpha*, ville de Benjamin, Josué, XVIII, 26; III Reg. XV, 2; I Par. XVI, 6, etc.

SPITHAMA, sorte de mesure, longue de douze doigts. Ce nom ne se trouve pas dans le texte latin de l'Écriture; mais il est dans le grec, *Judic.* III, 16, où il répond à l'hébreu *gomed* (k), qui est une mesure dont on ignore la grandeur. Spithama se lit aussi dans le grec, *Exod.* XXVIII, 16; XXXIX, 7; et I Reg. XVII, 4; *Isai.* XL, 12; *Ezech.*

XLIII, 14, où il répond à l'hébreu *zereth* (l), qui signifie une demi-coudée, ou dix pouces, et quelque chose de plus.

STACTÉ. Ce terme grec signifie la goutte qui coule de l'arbre qui produit la myrrhe. Saumaise (m) distingue *stacté* de *plasté*, en ce que *stacté* est la partie liquide de la myrrhe, qui se tirait de la myrrhe par contusion, et qui en était la portion la plus précieuse. On l'appelait aussi simplement parfum, ou myrrhe. *Plasté* était la partie la plus dure, qui demeurait après qu'on en avait exprimé la myrrhe nommée *stacté*, et que l'on réduisait en bolus; en sorte qu'elle était plutôt une espèce d'encens qu'un parfum.

STACTÉ se trouve en plusieurs endroits de l'Écriture, par exemple, *Genes.* XXXVII, 25, où il est dit que les marchands ismaélites portaient en Égypte de la résine et du *stacté*; et *Genes.* XLIII, 11, où Jacob dit à ses fils de porter du *stacté* au gouverneur de l'Égypte, qui était Joseph. L'Hébreu porte (n) *zeri* et *lath*. On convient que le premier signifie la résine; mais on ignore la signification de *lath*. Les uns l'expliquent de la myrrhe, les autres de la térébinthe, ou des châtaignes, ou du *ladanum*, ou *ledum*, qui est une certaine liqueur résineuse, qui coule d'une espèce de *cistus*.

Moïse (o) parle encore du *stacté* dans le dénombrement des drogues qui devaient entrer dans la composition du parfum qui s'offrait dans le saint sur l'autel d'or; mais en cet endroit l'Hébreu lit *neeph*, qui signifie véritablement la myrrhe en liqueur, ou en huile de parfum.

Enfin Ezéchiël (p) parle aussi du *stacté*: mais l'Hébreu porte *kidda*, que les Septante traduisent par *iris*, et saint Jérôme, dans l'Exode, XXX, 24, par, *la casse odorante*. Il y a assez d'apparence qu'il signifie l'essence de l'*iris*.

STACHYS, disciple de saint Paul dont il est fait mention honorable dans l'Épître aux Romains (q). On ne sait aucune particularité certaine de sa vie. Nicéphore Caliste (r) assure que saint André étant venu prêcher à Byzance, qui depuis fut appelée Constantinople, y demeura quelque temps; mais qu'ensuite ayant été obligé d'en sortir, il y ordonna saint Stachys pour évêque. Les Ménées des Grecs marquent la fête de Saint-Stachys le 31 d'octobre; en quoi ils sont suivis par le Martyrologe romain, qui le fait aussi évêque de Byzance, et qui dit que c'est lui à qui saint Paul fait ses recommandations dans l'Épître aux Romains, et qu'il appelle son bien-aimé. Les Grecs lui donnent le titre d'apôtre, et le mettent au rang

(a) I Reg. x, 28.

(b) *Isai.* xxxv, 5; xlii, 18; xliii, 8.

(c) אַחַר *Acbar. Mus.*

(d) *Levit.* xi, 29.

(e) *Hist. Hebr. templi secundi*, p. 241.

(f) *Isai.* lxxvi, 17.

(g) *Beth Jacob.* fol. 181.

(h) *Herodot.* l. II, c. cxlii.

(i) I Reg. v, 6, 7, etc.

(j) *Judith.* xiv, 12.

(k) גוּמֵד *Gomed* ne se trouve dans le sens d'une mesure que *Judic.* iii, 16.

(l) זֵרֶת *Palmus, seu semicubitus.*

(m) *Salmas. ad Solin.* pag. 521.

(n) זֵרִי *Zeri.* לַח *Lat.*

(o) *Exod.* xxx, 34. נֶפֶת *Netaph.* 70: Στάκτι.

(p) *Ezech.* xxvii, 19. קִידָא *Kidda.* 70: *Iris.*

(q) *Rom.* xvi, 9.

(r) *Nicephor. Calist.* l. II, c. xxxix.

des septante disciples; mais nous ne voyons rien de tout cela dans les anciens avant Nicéphore.

STADE, *stadium*, mesure de chemin, qui était de cent vingt-cinq pas géométriques. Les huit stades font le mille, et les trois milles font la lieue commune. Voyez la table des mesures.

STADE, *stadium*, se dit aussi du lieu où l'on faisait les exercices publics de la course. Saint Paul fait allusion à ces spectacles et à ces exercices (a), lorsqu'il dit que plusieurs courent *in stadio*, mais qu'il n'y en a qu'un seul qui remporte le prix. Ces lieux étaient appelés *stadia*, à cause que les espaces y étaient distingués par stades; en sorte que certains coureurs ne couraient qu'une stade, d'autres deux, et d'autres trois, chacun selon ses forces.

STARBUZANAI, un des officiers du roi de Perse au deçà de l'Euphrate, qui écrivit en cour contre les Juifs revenus depuis peu de leur captivité. I *Esdr.* V, 6.

STATÈRE, pièce de monnaie qui valait un sicle. Notre Sauveur ayant envoyé saint Pierre pêcher dans le lac de Tibériade (b), cet apôtre y prit à la ligne un poisson qui avait dans la bouche un *stater*. Cela servit à payer ce que Jésus-Christ et lui devaient pour le temple, c'est-à-dire, chacun un demi-sicle (c). Dans le premier livre des Rois (d), le quart d'un sicle est traduit par *quarta pars stateris*: et dans Jérémie (e), saint Jérôme traduit le sicle par *stater*. Voyez aussi *Ezéchiel*, IV, 10; V, 1.

• **STATIONS DES ISRAÉLITES DANS LE DÉSERT**. Voyez **MARCHES** et **CAMPEMENTS**.

• **STATISTIQUE**, science qui tient à une autre science qu'on appelle économie politique. Beaucoup de gens, même de savants, croient que cette science est toute moderne; mais la Bible est pleine de monuments qui appartiennent à la statistique, et l'histoire n'en fournit pas de plus anciens. Les Hébreux ont donc connu la statistique, et il est telles pages de leurs livres qui donnent plus de renseignements sur ce sujet que les tombeaux des Pharaons, où l'on a cependant trouvé des journaux de dépenses et peut-être des mémoires d'apothicaires.

Suivant les statisticiens vénitiens, le gouvernement de Venise a été, dans les temps modernes, le premier à reconnaître l'utilité de la statistique dans les affaires administratives. «Auparavant, dit le rédacteur de la *Biblioteca ital.*, n° CXLIII, novembre 1827, on avait une idée étroite de cette science: nous voyons que depuis Moïse jusqu'au sénat vénitien, en 1768, c'est-à-dire, dans l'espace de trente-trois siècles environ, l'esprit

humain n'avait pas fait beaucoup de progrès dans cette branche des connaissances. En effet, avant de marcher à la conquête de la Palestine, Moïse voulut connaître le nombre d'hommes propres au service des armes, et aussi le nombre de ceux qui avaient plus de vingt ans, en omettant les classes d'un âge inférieur et les femmes (*Exod.* XXXVII, 25 et suivants). L'autre objet de ce dénombrement fut d'imposer à chacun le tribut d'un demi-sicle pour la construction du tabernacle, et voilà la première origine certaine de la formation des armées et des tribus. — Le sénat vénitien perfectionna dans l'exécution l'idée de Moïse... (1).»

En 1828 il parut à Louvain une histoire intéressante de la statistique (2) par M. Mone, qui distingue deux périodes: l'une où la statistique ne consistait qu'en une énumération aride de notices; l'autre, où elle a été traitée dans une forme systématique. La première remonte jusqu'à l'antiquité; c'est pourquoi la première section de l'ouvrage contient l'histoire de la statistique des peuples anciens, notamment des Juifs, des Persans, des Grecs et des Romains. L'auteur cite les principaux passages des historiens anciens qui contiennent des renseignements statistiques sur ces nations, les explique et en tire des conséquences relatives à leur population, aux richesses, etc. La statistique, chez les Hébreux, est traitée avec le plus de développements, dans le siècle de Moïse et de David. La statistique persane est présentée d'après Hérodote, celle de la Grèce d'après Thucydide, celle de Rome d'après César et Tacite surtout. De toutes les notions puisées dans les anciens auteurs, M. Mone conclut que, dans l'antiquité, la statistique était fille du besoin, qu'il n'en existait point de théorie, et que par conséquent elle ne méritait point le nom de science.

Cette conclusion est vraie pour les Romains, les Grecs et les Persans; mais quant aux Hébreux, je pense qu'il faut faire des réserves: car il me semble que sous David et Salomon la statistique était appliquée à peu près à toutes les parties de l'administration religieuse, civile et militaire. Les documents qui nous restent de la statistique chez les Hébreux sont abrégés et supposent des travaux plus étendus. Si, dans les temps antiques, la statistique a été une science quel que part, on peut dire que ce fut chez les Hébreux; du moins elle y reçut plus de développement que chez aucun autre peuple. On voit aussi qu'elle y était inspirée et dirigée par l'esprit d'ordre, et non pas nécessitée par le besoin.

Cependant la sagesse du sénat n'envisageait pas alors la statistique dans l'étendue qu'on lui donne aujourd'hui. Si, par exemple, il n'omit pas le dénombrement des femmes, comme l'avait fait Moïse, il se borna à en indiquer le nombre en masse et sans distinction d'âge.

(2) *Historia statistica adumbrata*, scripsit Franciscus Josephus Mone, præmissa est oratio de optimo genere tractandæ statisticæ, deque hujus doctrine utilitate; 208 pag., in-4°.

(a) I *Cor.* ix, 24.

(b) *Matth.* xvii, 25.

(c) *Exod.* xxx, 15.

(d) I *Reg.* ix, 8, 16, 18. רבע שקל

(e) *Jerem.* xxxii, 9. שבע שטלים *Septem stateres*.

(1) Dans l'ouvrage intitulé: *Anagrafi di tutto lo stato della serenissima Republica comandata dall' eccellentissimo senato*, formant cinq énormes volumes in-fol., et imprimé en 1768, au nombre de sept exemplaires seulement

Il serait possible de faire un traité raisonné de la statistique des Hébreux; on trouverait dans ce travail la solution de nombreuses difficultés. On y verrait, par surcroît, une nouvelle preuve que ce petit peuple fut le plus sage et le plus grand des anciens peuples.

Voici une partie des documents statistiques que nous fournit son histoire depuis l'arrivée en Egypte (1).

Etat ou dénombrement de la famille de Jacob ou Israel lorsqu'elle alla s'établir en Egypte, jusqu'à la sortie. *Gen.* XLVI, 8; *Exod.* I, 1-7.

— Des princes d'Israel. *Exod.* VI, 14 et suiv.

— Des ouvrages destinés au culte divin. XXXIX, 1 et suiv.

— Des hommes en état de porter les armes. *Num.* I, 11.

— De la tribu de Lévi, III.

— Des familles lévitiqes et de leurs emplois, IV.

— Des chefs de troupes, lors du décamement du Sinaï, X, 13.

— Des hommes âgés de vingt ans et au-dessus, XXVI.

— Des chefs des familles lévitiqes, XXVI, 57.

— Des offrandes qui doivent être faites le soir et le matin, chaque jour et les fêtes, XXVIII et XXIX.

— Du butin fait sur les peuples détruits, XXXI.

— Des rois vaincus. *Josué*, XII.

— Des villes conquises et partagées, XV et suiv.

— Des villes lévitiqes, XXI.

— Du peuple sous David. II *Reg.* XXIV.

— Des troupes et des officiers sous Asa, XVII.

— De la descendance de Juda. I *Par.* II.

— De celle de David, III, IV.

Arrêtons-nous. Qu'il nous suffise de dire que nous avons fait des omissions dans les livres indiqués, et que ceux des Paralipomènes, celui d'Esdras et celui de Néhémie contiennent beaucoup de documents statistiques de plusieurs sortes.

STATUE DE SEL. L'Écriture nous dit que la femme de Loth fut changée en statue de sel (a). On peut voir *LOTH*. On forme sur cette métamorphose de la femme de Loth en statue de sel plusieurs questions, et on propose divers systèmes d'expliquer d'une manière simple et littérale les paroles de Moïse. Son texte porte simplement : La femme de Loth regarda derrière elle, et elle fut statue

(a) *Genes.* XIX, 26. ותהי נציב כלה

(b) Voyez M. le Clerc, *Dissert. sur la statue de sel*

(c) Vide *Iren.* I. IV. *Sedul. et Claud. Victor.* I. III in *Genes*, etc.

(d) *Iren.* I. IV, c. LI.

(e) *Tertull. seu alius, proæm. de Sodom.*

(f) *Joseph. Antiq.* I. I, c. XII

(g) *Quidam apud Saurin.* Discours 18, p. 282.

(h) *Aventin. Annal. Boier. apud Heidegger Hist. patriarc.* tom. II, exercit. 8, p. 270.

(i) *Marcelli. Hist. Medic. mirabil. Bissel. Argon. Americ. Kircher Mund. subterr.* I. II, l. VIII, sect. 2, et c. II, p. 50.

(1) La Bible mentionne

de sel. Les uns (b) l'expliquent ainsi : Elle devint immobile comme une statue de sel. D'autres, Elle mourut de douleur au même endroit, et y demeura debout comme une statue permanente. Le sel est le symbole de la durée et de l'incorruptibilité. Autrement : Elle demeura comme une statue dans ce pays de sel, dans la terre de Sodome, qui est un pays de nitre et de sel. Mais ces explications paraissent un peu trop violentes.

Les anciens ont cru que la femme de Loth, ayant affecté de marcher avec lenteur, avait été subitement changée en statue de sel métallique et solide, comme on en voit dans quelques montagnes de Hongrie, de Pologne, de Moscovie; qu'elle avait conservé la forme de femme; et qu'encore que les voyageurs en prissent souvent des morceaux pour contenter leur curiosité, la statue ne diminuait point, et ne perdait rien de sa grosseur (c). Saint Irénée (d) et Tertullien (e) ajoutent qu'elle était encore sujette aux inconvénients communes à son âge :

Dicitur et vivens alio sub corpore sexus,
Munificos solito dispungere sanguine menses.

Josèphe (f) assure qu'il a vu cette statue, et les paraphrastes chaldéens de Jérusalem, et Jonathan, fils d'Uziel, disent qu'elle y demeurera jusqu'à la fin du monde. Plusieurs voyageurs assurent qu'ils l'ont vue (2); et c'est la créance commune et populaire qu'elle subsiste encore aux environs de la mer Morte.

D'autres (g) prétendent qu'on peut expliquer le texte de Moïse en disant que le feu qui tomba sur Sodome, et qui enflamma tout le pays d'alentour, ayant, par son activité, préparé le passage aux parties du sel ou du nitre dans les parties du corps de cette femme, le consolida et lui communiqua en quelque sorte son essence, et la rendit comme une statue de sel. Ces changements ne sont pas sans exemple. Aventin (h), dans ses Annales des Boïens, raconte que plus de cinquante paysans, occupés à traire leurs vaches, furent infectés d'un air empesté pendant un tremblement de terre, et changés en statues qui étaient comme de sel. On a plusieurs exemples de pareilles métamorphoses (i).

Nous avons proposé, dans notre Commentaire sur la Genèse, quelques conjectures sur la manière dont cela s'était pu faire. Nous avons remarqué que les environs de la mer Morte et de l'Arabie Pétrée avaient une vertu particulière pour pétrifier; que les corps solides qui y demeureraient quelque

Le dénombrement des enfants d'Adam. *Gen.* v, 1;

— Des fils de Noé après le déluge, x, 1;

— Des enfants de Nachor, xxii, 20;

— Des enfants d'Abraham par Célhura, xxv, 1.

— Des enfants d'Ismael, xxv, 42;

— Des enfants de Jacob, xxxv, 22;

— Des descendants d'Esau et de ceux de Séir, xxxvi. (V. ELIPHAS.)

(2) Je ne connais pas de voyageurs qui disent l'avoir vue, et Josèphe, à l'endroit indiqué, ne dit pas qu'il l'a vue. L'historien juif ne parle que d'après un oui-dire, et c'est sans doute de même qu'en parlent quelques voyageurs. Il est donc bien permis de n'ajouter pas foi à ce oui-dire.

temps s'y pétrifiaient aisément ; que les Egyptiens avaient des corps embaumés et raides comme des statues, que l'on pouvait appeler des *statues de sel* ou des statues salées. Hérodote et Diodore de Sicile se servent du verbe *saler* quand ils parlent de l'embaumement de ces corps que nous appelons momies. Ainsi Moïse a pu dire que la femme de Loth, étant tombée sur la terre, y devint en peu de temps comme une statue salée ou embaumée. On peut voir les commentateurs sur la Genèse, chap. XIX, § 26.

STATUE DE NABUCHODONOSOR, ou plutôt, la statue que Nabuchodonosor vit en songe (a), était très-haute et terrible à voir. Sa tête était d'or, et sa poitrine et ses bras d'argent, le ventre et les cuisses d'airain, les jambes de fer, et les pieds partie de fer et partie d'argile. L'explication que Daniel en donna fut que l'empire de Nabuchodonosor, c'est à-dire, l'empire des Chaldéens, était représenté par la tête d'or ; l'empire des Perses, fondé par Cyrus, était représenté par la poitrine et les bras d'argent ; l'empire des Grecs, fondé par Alexandre le Grand, était désigné par le ventre et les cuisses d'airain ; l'empire des Romains était marqué par les jambes de fer ; ou plutôt cet empire partagé en deux est celui des Séleucides en Syrie, et des Lagides en Egypte. Les efforts que les rois d'Egypte et de Syrie firent pour s'unir par des mariages qui ne réussirent pas sont représentés par les pieds moitié de fer et moitié d'argile. La petite pierre qui se détache de la montagne et qui renverse la statue est l'empire des Romains, sous lequel parut celui du Messie, qui vit la chute du colosse, opérée par les armes des Romains.

Le même Nabuchodonosor fit ériger une statue d'or de soixante coudées de haut et de six de large, et la fit mettre dans la province de Dura, dans la Babylonie (b), et fit publier une ordonnance à tous ses sujets, de se prosterner devant cette statue dès qu'ils entendraient le son des instruments, sous peine d'être jetés tout vivants dans la fournaise ardente. Daniel et ses compagnons, n'ayant pas voulu obéir à cet ordre, furent jetés dans la fournaise ; mais Dieu les en délivra miraculeusement. Voyez DANIEL.

On demande ce que c'était que cette statue, et ce qu'elle représentait. Quelques-uns croient que c'était celle de Nabuchodonosor lui-même ; d'autres, que c'était celle de son père, dont il voulait faire un dieu ; mais il nous paraît plus vraisemblable que c'était la statue du Dieu *Bel* [Voyez BEL], à qui il voulait qu'on rendit un culte particulier en certaines heures annoncées par le son des instruments. En effet, il ne se plaint pas que Daniel ait refusé de rendre ses adorations à sa personne ni à celle de son père, mais à ses dieux : *Verene Sidrach, Misael et Abde-*

nago, deos meos non colitis, et statuum auream non adoratis.

On forme quelques difficultés sur les proportions de cette statue. Les uns croient que c'était une colonne sur laquelle était posée la statue, et que Daniel a marqué la hauteur de la colonne et celle de la statue tout ensemble, en lui donnant soixante coudées de haut et six de large. On conjecture que la statue pouvait avoir quarante coudées de haut et six de large, et que sa base avait vingt coudées de haut, et de la largeur à proportion. On va même jusqu'à dire que cette statue est la même qui est décrite par Diodore de Sicile (c), ayant quarante pieds de haut, et posée dans le temple de Bélus. Elle était d'or, comme celle dont parle Daniel ; elle représentait la principale déité des Babyloniens : elle était adorée dans le plus auguste de leur temple. La proportion d'une statue de quarante coudées de haut est de six coudées de large ; car la hauteur ordinaire de l'homme est quatre fois et demie sa largeur, d'une épaule à l'autre : or quatre fois et demie six coudées sont vingt-sept coudées ou quarante pieds et demi, ce qui revient à très-peu de chose près à la mesure de Diodore de Sicile.

STÉPHANAS, nom d'un des premiers chrétiens de Corinthe que saint Paul baptisa avec toute sa famille (d), apparemment vers l'an 52 de Jésus-Christ ou de l'ère vulgaire. Saint Stéphane se consacra au service de l'Eglise, et en l'an 56 de notre Sauveur il vint trouver saint Paul à Ephèse (e), et lui apporta, selon saint Chrysostome (f), des lettres que l'Eglise de Corinthe lui écrivait pour le consulter sur le mariage, sur la continence, et peut-être sur d'autres sujets que saint Paul traite dans sa première Epître aux Corinthiens. L'apôtre l'écrivit d'Ephèse en l'an 56, et elle fut envoyée par Stéphane, Fortunat et Achaïque. Nous ne savons aucun détail de la vie de saint Stéphane ou Stéphane.

STIBINUS LAPIS. Ce terme se trouve dans les Paralipomènes, et il signifie, à la lettre, *des pierres d'antimoine*. Mais on croit que le texte sacré marque, *des pierres d'albâtre* ; l'Hébreu (g), *des pierres de phuc*. Or le *phuc*, en hébreu, signifie la couleur dont les femmes se peignaient les yeux (h), qui était la couleur noire. On voit par Isaïe (i) qu'on se servait aussi de pierres de *phuc* pour des pavés ; c'est ce qui fait croire qu'il signifie des pierres d'albâtre.

STIGMATES, *stigmata*, certaines marques ou incisions que les païens faisaient sur la chair en l'honneur d'une fausse divinité. Ces stigmates s'imprimaient, ou par un fer chaud, ou par une aiguille avec laquelle on faisait plusieurs piqûres que l'on emplissait ensuite d'une poudre noire, violette, ou d'une autre

(a) *Dan.* ii, 31 et seq. An du monde 3402, avant Jésus-Christ 538, avant l'ère vulg. 602.

(b) *Dan.* iii, 1, 2, 5 et seq. An du monde 3442 avant Jésus-Christ 538, avant l'ère vulg. 562.

(c) *Diodor. Sicul. Biblioth. l. II.*

(d) *Cor.* i, 16.

(e) *I Cor.* xvi, 17 ; vu, 1.

(f) *Chrysost. in I Cor. homil. 44, p. 486.*

(g) *I Par.* xxix, 2. אבני פיך

(h) *IV Reg.* ix, 40. *Jerem.* iv, 50.

(i) *Isai.* liv, 11.

couleur, qui s'incorporait avec la chair, et demeurait imprimée pendant toute la vie. La plupart des femmes arabes ont les bras et les joues chargés de ces sortes de stigmates. Lucien, dans son livre *De la déesse de Syrie*, dit que tous les Assyriens portaient de ces caractères, imprimés, les uns sur les mains, et les autres sur le cou. Moïse (*Levit. XIX, 28*: וְכָתַבְתָּ עָקֶיךָ לֹא תִהְיֶה בָּנָה. *Sept.*: Καὶ γράμματα στικτὰ οὐ ποιήσετε ἐν ὑμῖν) défend aux Israélites de se faire aucune figure ni aucun stigmate sur le corps. L'Hébreu, à la lettre: *Vous ne vous ferez aucune écriture de pointes, aucun stigmate imprimé avec des pointes.*

Ptolémée Philopator (*III Mac. II, 21*: Ἀπογραφόμενος χάρισεσθαι, καὶ διὰ πυρὸς εἰς τὸ σῶμα παραστήμῳ Διονύσου κισσοφύλλῳ) ordonna qu'on imprimât une feuille de lierre, qui est un arbre consacré à Bacchus, sur les Juifs qui avaient quitté leur religion pour embrasser celle des païens. Saint Jean, dans l'Apocalypse (*a*), fait allusion à cette coutume lorsqu'il dit que la bête a imprimé son caractère dans la main droite et dans le front de ceux qui sont à elle, et qu'elle ne permet de vendre ni d'acheter, qu'à ceux qui portent le caractère de la bête, ou son nom, ou le nombre des lettres de son nom.

Enfin saint Paul (*b*) déclare qu'il porte les stigmates du Seigneur Jésus dans son corps, c'est-à-dire qu'il porte les marques des coups qu'il a reçus pour son amour et pour son service, et qu'il les considère comme autant de stigmates et de marques honorables de sa consécration à son service.

Philon le Juif (*c*) dit qu'il y a des hommes qui, pour s'attacher au culte des idoles d'une manière plus solennelle et plus déclarée, se font sur la chair, avec des fers chauds, des caractères qui prouvent leur engagement et leur servitude. Procope (*d*) remarque l'ancien usage des chrétiens, qui se faisaient sur le poignet et sur les bras des stigmates qui représentaient la croix ou le monogramme de Jésus-Christ; usage qui subsiste encore aujourd'hui parmi les chrétiens d'Orient et parmi ceux qui ont fait le voyage de Jérusalem. Prudence (*e*) décrit en ces termes la manière dont les païens se faisaient des stigmates en l'honneur de leurs dieux:

Quid cum sacerandus accipit sphragitidas?
Acus minutas ingerunt fornacibus,
His membra pergunt urere; utque igniverint
Quaecumque partem corporis fervens nota
Stigmavit, hanc sic consecratam prædicant.

STOICIENS, sorte de philosophes païens, qui tiraient leur nom du grec *stoa*, qui signifie un portique ou vestibule, à cause que Zénon, chef des stoïciens, tenait son école dans un portique de la ville d'Athènes. On peut voir Diogène de Laërce, dans la vie de Zénon, et les autres qui ont traité des sectes des philosophes. Josèphe (*Joseph. de Vita sua*, p. 939: Τῆ Φαρισαίων αἰρέσει κατακοσμηθῶν,

ἡ παραπλήσιός ἐστιν τῆ παρ' Ἑλλήσι στοῖκῃ λεγομένη) dit que les pharisiens approchaient assez des sentiments des stoïciens. Ils affectaient leur raideur et leur patience, leur apathie, leur austerité et leur insensibilité. La secte des stoïciens était encore considérable à Athènes lorsque saint Paul y arriva (*f*), puisqu'il y eut des conférences avec eux. Les Stoïciens mettaient le souverain bien à vivre conformément à la nature et à la raison. Il semble qu'ils regardaient Dieu comme l'âme du monde.

STORAX. Jacob envoya du storax à son fils, qu'il ne connaissait pas encore, et qui était intendant de toute l'Égypte (*g*). L'Hébreu lit *necoth*, et les Septante du *parfum*. Saint Jérôme a suivi Aquila, qui a rendu *necoth* par *storax*. Or le storax est une plante qui, en grandeur et en forme, est à peu près semblable à l'arbre qui porte les coings. Il rend une liqueur nommée aussi *storax*. Sa fleur est blanche, et ses grumeaux sont pendus à de longs rejetons, couverts d'une peau légère, ronds et aigus au bout, de la grandeur d'une noix pontique, et où il y a de petits os, d'où la graine est prise. Le storax est une liqueur grasse, épaisse comme le baume et qui a une odeur fâcheuse. Quelques-uns confondent le storax avec le *stacté*, dont on a parlé ci-devant. Il n'est nullement certain que l'hébreu *necoth* signifie du storax. Saint Jérôme dans la Genèse, XXXVII, 23, et IV Reg. XX, 13, et Isai. XXXIX, 2, le rend par *aromata*; et au chapitre XLIII, 11, de la Genèse, par *storax*. Les Septante ont toujours mis *aromata*. D'autres croient que c'est de la cire, de la résine, du *stacté*, du baume, ou en général quelque chose de très-estimable.

STRATON. LA TOUR DE STRATON. Voyez ci-devant CÉSARÉE de Palestine. Cette fameuse ville fut bâtie par le grand Hérode au lieu où était auparavant la tour de Straton. On dit (*h*) que Straton était un Grec qui donna son nom à cet endroit, où il bâtit une tour.

STRATON. Tour de Straton. Lieu sombre et obscur dans le palais royal de Jérusalem, où Aristobule, fils de Jean Hircan, roi des Juifs, fit tuer son frère Antigone, au retour d'une expédition où Antigone s'était conduit avec beaucoup de valeur. Voyez les articles d'ANTIGONE et d'ARISTOBULE. Un certain Judas, de la secte des esséniens (*i*), qui avait prédit que ce jour-là Antigone serait mis à mort dans la tour de Straton, voyant revenir ce jeune prince de l'expédition dont nous avons parlé, sachant que la tour de Straton était à six cents stades de Jérusalem, ne pouvait se résoudre à vivre davantage, pour ne pas passer pour un visionnaire et un faux prophète; mais il ne savait pas qu'il y avait dans le palais une tour de Straton, dans laquelle on apprit peu de temps après,

(a) Apoc. XIII, 16, 17.

(b) Galat. VI, 17.

(c) Philo, de Monarch. I.

(d) Procop. in Isai XLIV.

(e) Prudent. Hymn. V.

(f) Act. XVIII, 18.

(g) Genes. XLIII, 11. L'Hébreu: נֶחֱוֹת *Necoth*. 70: Θυσίμα Αἰγ. Στόρακα.

(h) Praefatione nova, 103.

(i) Joseph. Antiq. I. XIII, c. XIX, et de Bello, I, c. VIII. An du monde 3899, avant Jésus-Christ 101, avant l'ère vulg. 103.

qu'Antigone avait été assassiné par l'ordre de son frère, qui crut qu'il venait pour lui ôter la vie.

STRUTHIO, *autruche*; sorte d'oiseau déclaré impur par Moïse. *Levit. XI, 16. Voyez* ci devant l'article AUTRUCHE.

STYLETTS A ECRIRE. Tout le monde sait que les anciens se servaient souvent de stylets pour écrire sur des tablettes enduites de cire. Ces stylets étaient de fer, de cuivre ou d'os; pointus d'un côté et aplatis de l'autre, ou même pointus d'un côté, et formés en manière d'une petite cuillère ronde de l'autre bout. La partie aiguë servait à écrire et à former des lettres; l'autre côté servait à effacer. La commodité était grande pour celui qui écrivait; il effaçait tant qu'il voulait sans que la rature parût. Le plat du stylet ne laissait aucune trace de ce qui avait été écrit. On écrivait de nouveau sur le même endroit tout ce qu'on jugeait à propos, sauf à effacer une seconde, une troisième, une quatrième fois, et tant qu'on voulait, sans qu'il y parût. De là ce conseil d'Horace : Tournez souvent le style, effacez souvent, si vous voulez écrire des choses qui méritent d'être lues :

Sæpe stilum veritas scripturus quæ digna legi sint.

L'écriture marque le même usage par ces paroles (a) : *Delebo Jerusalem sicut deleri solent tabulae : et delens veritatem et ducam crebrius stilum super faciem ejus* : J'effacerai Jérusalem comme on efface l'écriture tracée sur des tablettes; je tournerai et je ramènerai souvent le style sur la cire, jusqu'à ce qu'il ne paraisse plus rien; je ne laisserai pas la moindre trace de cette ville criminelle.

Isaïe (b) reçoit ordre du Seigneur d'écrire dans un grand rouleau de parchemin, avec un style d'homme, *stilo hominis*, ce qu'il lui dira. On demande ce que c'est que ce style d'homme. Il est certain que ce n'est pas de ces stylets de métal dont nous venons de parler. On ne les employait pas à écrire sur le vélin, mais sur le bois, sur l'ivoire, ou sur la cire. Il y a donc apparence que le style d'homme en cet endroit signifie une manière d'écrire intelligible, simple, naturelle, sans énigme, sans figure. D'ordinaire les prophètes s'exprimaient en style parabolique, énigmatique et obscur. Ici Dieu veut qu'Isaïe parle et écrive non comme les prophètes, mais comme le commun des hommes.

Job (c) souhaite que ses discours soient écrits ou gravés dans un livre avec un stylet de fer, ou sur une lame de plomb, ou sur la pierre, avec le ciseau ou le burin : *Quis mihi det ut exarentur in libro stilo ferreo et plumbi lamina, vel celte sculpantur in silice*. Les anciens manuscrits latins varient sur le mot *celte*. Les plus anciens et les meilleurs, pour l'ordinaire, lisent *certe*; les autres, *celte* (d). Or *celte* signifie un burin. Le texte hébreu ne parle point de burin. Le voici à

la lettre : *Que mes paroles soient écrites dans un livre avec un stylet de fer et sur le plomb pour toujours, et qu'ils le gravent sur le rocher*. Le stylet de fer servait à écrire sur le plomb, comme sur la cire et sur l'ivoire.

Jérémie (e) dit que le stylet des docteurs de la loi est vraiment un style d'erreur, et qui n'a écrit que le mensonge : l'Hébreu à la lettre : *Certes, voilà que le style des scribes a travaillé dans le mensonge*. Ils vous ont promis la paix, et voilà la guerre. Ailleurs il dit (f) que le crime de Juda est écrit avec un stylet de fer et une pointe de diamant; qu'il est gravé sur la table de leur cœur, ou qu'il est gravé sur leur cœur comme sur les tablettes. L'Hébreu, au lieu d'une pointe de diamant, porte un burin de samir. Or le samir est une pierre nommée *smyris*, dont on se servait pour polir les pierres précieuses et pour couper le verre (g). Voyez l'article SAMIR. Tous ces passages marquent clairement l'usage des tablettes et des stylets.

SUA, roi d'Égypte, ayant fait alliance avec Osée, roi d'Israël (h), et lui ayant promis toute sorte d'assistance, ne lui servit de rien, et n'empêcha pas que Salmanasar, roi d'Assyrie, ne prît Samarie et ne détruisît le royaume d'Israël, l'an du monde 3283, avant Jésus-Christ 717, avant l'ère vulgaire 721. Ussérius et Marsham croient que Sua, autrement Soos ou Soüs, est le même que Sabacôn, roi d'Éthiopie (i), que l'on donne pour le premier roi de la dynastie des Égyptiens [il veut sans doute dire des Éthiopiens] en Égypte. Ussérius dit qu'il commença à régner en Égypte l'an du monde 3277, ayant pris et brûlé vif Bocchoris, roi de ce pays. Il régna huit ans; depuis 3277 jusqu'en 3285, avant Jésus-Christ 723, avant l'ère vulgaire 727. Il eut pour successeur Sévéchos, qu'Ussérius croit être le même que Séthon, dont parle Hérodote, l. II, c. cxli.

[Sua n'est pas le même que Sabacôn, fondateur de la vingt-cinquième dynastie des rois d'Égypte, dite Éthiopienne, parce que Sabacôn était Éthiopien; mais il est le même que Sévéchos, son successeur, Éthiopien aussi. Sévéchos est le nom que les listes de Manéthon donnent au successeur de Sabacôn, et l'on trouve à Abydos le cartouche d'un roi qui se lit *Sévékouctph*, ainsi que sur deux stèles du musée égyptien de Paris. Quant à Séthon, M. Champollion-Figeac, qui nous fournit ces renseignements (*Égypte*, pag. 363, 364, 493), ne l'admet pas. Le successeur de Sévéchos, ou Sua, fut Tharaca. Voyez PHARAONS, 25^e dynastie, tom. III, col. 1042.]

SUA, frère de Caleb [en hébreu Chelub]. I Par. IV, 11. Il eut pour fils Mahir.

SUA, ou Sué, ou plutôt Scuouan, Chananéen dont Juda épousa la fille. Gen. XXXVIII, 2.

(a) IV Reg. xxi, 15.

(b) Isai. viii, 1.

(c) Job. xix, 23, 24.

(d) Voyez notre Commentaire sur Job, viii, 24.

(e) Jerem. viii, 8.

(f) Jerem. xvii, l. בַּעֲבָרֵי בַּבְּרֵן שְׂמִיר

(g) Bochart. de Animal. sacr. tom II, l. VI, c. xi.

(h) IV Reg. xvii, 4. An du monde 5279, avant Jésus-Christ 721, avant l'ère vulg. 725.

(i) Usser. ad an. M. 5279, Can. Ægypt. sæculo xvi, p. 484

SUA, [ou SUAA, ou ΣΧΟΥΑ], de la tribu d'Aser, était fille d'un nommé Héber. I Par. VII, 32.

SUAIRE. Ce mot vient du latin *sudarium*, qui signifie, selon plusieurs bons interprètes (a), une bande de toile dont on s'enveloppait la tête. Le nom *sudarium* vient de *sudor*, parce que ce linge servait principalement à recevoir et à essuyer la sueur. Nous traduisons ordinairement *sudarium* par *mouchoir*; mais il est certain que sa propre signification et son propre usage était d'essuyer la sueur de la tête et du visage; d'où vient que l'on a donné le nom de suaire au linge dont on enveloppait la tête des morts dans le tombeau.

Le mauvais serviteur de l'Évangile (b) rapporte à son maître son argent qu'il avait mis dans un linge: *Quam habui repositam in sudario*, au lieu de le faire profiter; et dans les Actes des apôtres (c) on lit qu'on apportait *sudaria*, des linges dont saint Paul se servait pour s'essuyer, et qui, étant appliqués aux malades, leur rendaient la santé.

Le nom de suaire est principalement affecté dans le langage ecclésiastique, à signifier les draps mortuaires dans lesquels on mit le corps de notre Sauveur dans le sépulcre. On montre à Besançon, à Turin, à Toulouse, à Sarlat et à Compiègne le *suaire*, où est imprimée l'image de Jésus-Christ; celui qui est à Toulouse fut conservé pendant près de trois siècles dans l'abbaye de Cadoin, et fut transporté à Toulouse pendant les guerres des Anglais. On raconte qu'il avait été retiré des mains d'un juif d'Antioche, 1098.

Mais ces *suaire*s sont plutôt des draps mortuaires que des *suaire*s proprement dits; car dans l'Évangile de saint Jean, on nous parle expressément et distinctement du *suaire* qui était sur la tête de Lazare, frère de Marie et de Marthe (*Joan. XI, 44: και η ὄψις αὐτοῦ σουδαρίῳ περιεδέδετο*), et sur celle de Jésus-Christ (*Joan. XX, 7: και τὸ σουδαρίον ἐν ἐπὶ τῆς κεφαλῆς αὐτοῦ*) dans leur tombeau. Et outre cela, des bandelettes dont ils étaient enveloppés, à la manière de ce pays-là, où l'on enveloppait ainsi les corps de ceux qui avaient été embaumés. Je ne prétends pas pour cela nier qu'outre ces bandelettes et ce suaire il n'y ait eu encore quelques draps pour envelopper le corps. Je n'en vois rien dans le texte original de l'Évangile de saint Jean. Mais saint Luc et saint Marc le marquent assez clairement sous le nom de *Sindon* (d).

SUAL, contrée dans les terres d'Israel où les Philistins firent irruption du temps de Saül (e). On ne sait pas la situation de ce canton de *Sual*, ou du Renard.

[Barbié du Bocage le place dans la demi-tribu ouest de Manassé, vers le nord-ouest; le géographe de la Bible de Venée, dans la même demi-tribu, et près d'Ephra.]

(a) *Theophylact. OEcumen. Drus. Hamm. Sanct. Lud. de Dieu in Act. xix, 2.*

(b) *Luc. xix, 20.*

(c) *Act. xix, 12.*

(d) *Luc. xxiii, 55. Marc. xv, 46.*

*SUAL, troisième fils de Supha, asérite. I Par. VII, 36.

SUAR, père de Nathanael, de la tribu d'Isachar. *Num. I, 8; XXV, 7, 18, 23; X, 15.*

*SUBA, province de la Syrie, II Par. VIII, 3, la même que Soba. Voyez SOBA.

SUBAEL, fils d'Amram et père de Jahédaïa. I Par. XXIV, 20. Subael, avec ses douze fils, occupait le treizième rang dans les vingt-quatre familles des lévites. I Par. XXV, 20.

SUBAEL, fils aîné de Gersom, fils de Moïse, I Par. XXIII, 16, avait la garde des trésors du temple. I Par. XXVI, 24. Il est nommé *Subuel*, I Par. XXIII, 16. Celui qui est dénommé I Par. XXVI, 24, ne peut être qu'un des descendants de *Subael*, petit-fils de Moïse.

[Il n'est guère possible d'admettre ces interprétations. Comment *Subael*, fils d'Amram, père de Moïse, serait-il le même que celui qui occupait le treizième rang dans les vingt-quatre familles lévites au temps de David? Et comment *Subael*, fils de Gersom, fils de Moïse, pourrait-il être désigné par David comme garde des trésors-du temple?

Le SUBAEL de I Par. XXIV, 20, était lévite et des descendants d'Amram (*de filiis Amram erat Subael*), par Gersom, son père, fils aîné de Moïse. Je dis *son père*, car il est le même que *Subuel*, fils aîné de Gersom, XXIII, 16. Jéhédaïa était des descendants de *Subael* (*de filiis Subael, Jehedeia*), XXIV, 20. Je ne saurais dire en quel temps vivait ce *Subael*.

Le SUBAEL de I Par. XXV, 20, était lévite, fils d'Héman, et se nommait aussi *Subuel*; il était contemporain de David, et c'est à lui que le sort donna le treizième rang parmi les familles lévites; il était le chef de la sienne. J'ai dit qu'il était fils d'Héman et qu'il était aussi nommé *Subuel*; c'est ce qu'on voit au verset 4 du même chapitre.

Le SUBAEL de I Par. XXVI, 24, est dit fils, c'est-à-dire, descendant de Gersom, fils de Moïse, et c'est lui que David désigna pour chef des trésors du temple.]

SUBUEL. Voyez SUBAEL, dans l'article précédent.—[On y trouvera deux lévites de ce nom.]

SUCOTH-BENOTH. Ces termes hébreux signifient *les tentes des jeunes filles*. Il en est parlé IV Reg. XVII, 30. Nous en avons traité ci-devant sous l'article SOOTH-BÉNOTH et sous l'article SAMARITAINS.

*SUCRE. « Parmi les productions des rivages de Phénicie, dit M. Michaud (*Hist. des croisades*, tom. I, pag. 305), une plante dont le suc était plus doux que le miel attira surtout l'attention des croisés. Cette plante était la canne à sucre; on la cultivait dans plusieurs provinces de la Syrie, et surtout dans le territoire de Tripoli, où l'on avait trouvé le moyen d'en extraire la substance que les habitants appelaient *zuera* (1). Au rapport d'Albert d'Aix, elle avait été d'un grand secours aux chrétiens, poursuivis par la fa-

(e) I Reg. xii, 17.

(1) Albert d'Aix et Jacques de Vitry donnent quelques détails sur la canne à sucre (Voyez Albert d'Aix, liv. V, § 57, et Jacques de Vitry, 85).

mine aux sièges de Marrah et d'Archas. Cette plante, qui est aujourd'hui une production si importante dans le commerce, avait été jusqu'alors ignorée dans l'Occident. Les pèlerins la firent connaître en Europe; vers la fin des croisades, elle fut transportée en Sicile et en Italie, tandis que les Sarrasins l'introduisaient dans le royaume de Grenade, d'où les Espagnols la transportèrent dans la suite à Madère et dans les colonies d'Amérique. »

SUÉ, sixième fils d'Abraham et de Céthura. *Genes. XXV, 2.*

SUÉ, fille d'Hiram, de la ville d'Odollam, et épouse du patriarche Juda. [Il y a dans le texte : « Juda s'éloigna de ses frères; il dressa ses tentes près d'un homme d'Odollam nommé Hiram. Là, ayant vu la fille d'un Chananéen nommé Sué, il la prit pour femme. »] Elle fut mère de Her, d'Ouan et de Séla (a). La tradition des Juifs est que Sué inspira à ses fils Her et Ouan la détestable résolution d'empêcher que Thamar, leur femme, ne devînt mère. On peut voir les articles de THAMAR et de HER. Le *Testament des douze patriarches* appelle cette femme *Beth-Sué*, fille de Barsan, roi d'Odollam. Elle ne pouvait souffrir Thamar, qui était Araméenne, et non pas Chananéenne comme elle. Juda, ayant su que Sué avait fait épouser une Chananéenne à son fils Séla, lui donna sa malédiction, et elle tomba morte, en punition de la malice qu'elle avait inspirée à ses trois enfants.

* SUEZ. Voyez BÉELSÉPHON.

SUHAM, fils de Husim et petit-fils de Dan (b). Suham fut chef de la famille des Suhamites. *Num. XXVI, 42.*

SUITES. Baldad Suïtes, ami de Job (c), était apparemment des descendants de Sué, fils d'Abraham et de Céthura, dont nous avons parlé ci-devant. L'Hébreu lit *Suchites*, ou fils de Suach. C'est le même Sué, selon notre manière de prononcer.

SULAMITE. C'est le nom qu'on donne à l'Épouse dans le Cantique des Cantiques, comme faisant allusion au nom de Salomon; *Salomithe* ou *Sulamite* (*Cant. VI, 12; VII, 1*), épouse de Salomon. Le texte hébreu et les meilleures éditions latines lisent *Sulamitis*; mais la plupart des anciennes portent *Sunamitis*, native de *Sunam*.

[A propos de ce mot *Sulamite*, la Bible de Vence dit : « Nom mystérieux de l'Épouse dans le Cantique de Salomon. On a cru que ce nom pouvait être pris pour *Sunamite* ou femme de *Sunam*; mais c'est plutôt un nom féminin dérivé du nom même de *Salomon* : l'un et l'autre pouvant également signifier *pacifique*. »]

SUNAM ou SUNEM, ville de la tribu d'Issa-

char. *Josue XIX, 18*. Les Philistins se campèrent à Sunam, dans le Grand-Champ (*I Reg. XXVIII, 4*), et le roi Saül se campa à Gelboé. Eusèbe met le lieu de *Sunam* ou *Sulem* à cinq milles du Thabor, vers le midi; ailleurs il dit qu'il y a un lieu nommé *Sanim*, dans l'Acrabatène, aux environs de Sébaste, ou Samarie.

[Abisag, qui fut donnée pour épouse à David, était de Sunam. *III Reg. I, 3, 15; II, 17*. C'est à Sunam qu'Elisée ressuscita l'enfant d'une femme qui lui réservait asile dans sa maison. *IV Reg. IV, 8* et suivants.]

SUNAMITE, fille ou femme native de *Sunam*. On donne ce surnom à Abisag, épouse de David, qu'il prit dans sa vieillesse afin qu'elle l'échauffât (d). On le donne aussi à l'hôtesse d'Elisée (e), qui avait accoutumé de recevoir ce prophète lorsqu'il passait par *Sunam*. Enfin on le donne à l'Épouse du Cantique (f), à cause de la mauvaise leçon qui porte *Sunamitis*, au lieu de *Sulamitis*. Voyez ci-devant SULAMITE.

SUNEM. *Jos. XIX, 18*. La même que *Sunam*.

SUNI, troisième fils de Gad, chef de la famille des Sunites. *Genes. XLVI, 16*, et *Num. XXVI, 15*.

SUPERBE, *Orgueil*. C'est un péché qui est très-odieux à Dieu et aux hommes, et que l'Écriture condamne en une infinité d'endroits : car que voit-on dans toute l'histoire sacrée, que l'orgueil, la présomption, la vanité de l'homme réprimés? Qu'y voit-on autre chose que l'humilité, la douceur, la connaissance de sa faiblesse, relevées, soutenues, récompensées (g)? *Dieu résiste aux superbes et accorde sa grâce aux humbles. L'humiliation suivra le superbe, et la gloire sera le partage de l'humble d'esprit (h). L'orgueil précède la ruine de l'âme, et l'esprit s'élève avant la chute. Il vaut mieux être humilié avec les humbles que de partager les dépouilles avec les superbes (i).*

SUPERBE se met aussi pour l'endurcissement et l'insolence du pécheur, par opposition aux péchés de faiblesse ou d'ignorance (j) : *Anima quæ per superbiam aliquid commiserit.... quoniam adversus Deum rebellis fuit, peribit de populo suo*. Et ailleurs (k) : *Qui autem superbierit, nolens obedire sacerdotis imperio.... et decreto judicis morietur homo ille*. Le Seigneur a traité les Egyptiens dans toute sa rigueur, parce qu'ils ont agi avec orgueil et insolence envers les Hébreux (l) : *Eo quod superbe egerint contra illos*. Job (m) et le Psalmiste (n) ont désigné Pharaon sous le nom de Superbe : *Prudentia ejus percussit superbum*, dit Job : *Humiliasti sicut vulneratum superbum*, dit le Psalmiste. Isaïe (o) emploie la même expression, pour marquer la perte de Pharaon : *Numquid non*

(a) *Genes. xxxviii, 1, 2, 3, 4, 5*, etc.

(b) *Genes. xlvi, 25*.

(c) *Job. ii, 11*.

(d) *III Reg. i, 2, 15; ii, 17, 21, 22*.

(e) *IV Reg. iv, 12, 25, 36*.

(f) *Cant. vi, 12; vii, 1*.

(g) *I Petr. v, 5*, et *Jacob. iv, 6*.

(h) *Prov. i, xix, 25*.

(i) *Prov. xv, 18, 19*

(j) *Num. xv, 30*.

(k) *Deut. xvii, 12*.

(l) *Exod. xviii, 11*.

(m) *Job. xxvi, 12*.

(n) *Psalm. lxxxviii, 11*.

(o) *Isai. li, 9*.

tu percussisti superbum? Et Ezéchiel (a) : *Vastabunt superbium Ægypti* : Les Chaldéens détruiront l'orgueil, l'insolence, la cruauté de l'Égypte. Voyez aussi II Esdr. IX, 16, 29.

L'Écriture reproche aussi assez souvent aux Moabites leur orgueil; elle les désigne sous le nom d'enfants de la hauteur ou de l'orgueil, car c'est ainsi que nous traduisons ce qui est dit dans les Nombres (b) : *Il détruira tous les fils de Seth*. L'Hébreu peut signifier : *Il détruira tous les fils de la hauteur ou de l'orgueil* : ce qui est confirmé par ce passage de Jérémie, qui fait allusion à celui des Nombres. Voici ce que porte Jérémie (c) : *Audivimus superbiam Moab; superbus est valde; sublimitatem ejus, et arrogantiam, et superbiam, et altitudinem cordis ejus, etc.* Comparez Num. XXI, 28, avec Jérémie XLVIII, 45, dans l'Hébreu. Voyez aussi Isai. XVI, 6.

L'ORGUEIL OU LA SUPERBE DU JOURDAIN est connue dans les prophètes; elle marque l'inondation de ce fleuve. Voyez Jerem. XII, 5; XIII, 9; XLIX, 19; Zach. XI, 3, et ce que nous avons remarqué sur cela dans l'article du JOURDAIN.

L'ORGUEIL et L'ORGUEILLEUX, *superbia* et *superbus*, désignent très-souvent Baby'one et les Babyloniens. Dans Isaïe (d), *incluta superbia Chaldæorum* marque Babylone : *Le Seigneur détruira Babylone, cette glorieuse ville, reine de tant de royaumes, qui fait le sujet de la gloire et de la vanité des Chaldéens; elle sera détruite comme Sodome et Gomorrhe*. Jérémie, parlant au roi de Babylone (e) : *Ecce ego ad te, superbe, lui dit-il, dicit Dominus exercituum, quia venit dies tuus, tempus visitationis tuæ, et cadet superbus, et corruet, etc.* Voyez aussi le psaume CXVIII, 21, 51, 69, 78, 85, 122.

SUPERHUMERALE. C'est la même chose que l'éphod, que le pectoral et que le rational, desquels nous avons déjà parlé sous leurs titres.

SUPERSTITION et SUPERSTITIEUX. Ces termes ne se trouvent que dans le Nouveau Testament. Festus, gouverneur [procurateur] de Judée, parlant au roi Agrippa, lui dit que Paul avait quelque difficulté avec les autres Juifs touchant leurs superstitions (f). C'est ainsi que ce païen parlait, ignorant également la religion chrétienne et celle des Juifs. Saint Paul, écrivant aux Colossiens (g), leur recommande de ne point écouter les faux docteurs qui veulent les engager à suivre des maximes humaines, qui ont à la vérité quelque apparence de sagesse, dans une superstition et une humilité affectés. Enfin le même apôtre, parlant aux Athéniens (h), leur dit qu'il les trouve superstitieux à l'excès.

Le nom latin *superstitio* peut venir ou de ce que le superstitieux ajoute quelque chose

au culte ordinaire : *Quod superstat et superfluit* : ainsi *superstitio* peut marquer *cultus superfluus*; ou de ce que le superstitieux regarde Dieu et la religion comme un joug insupportable : *Horribili super aspectu mortalibus instans*, dit Lucrèce (i). Les Grecs l'appellent *deisidaimonia* (δεισιδαιμονία : *Inanis terror deorum*), terreur des dieux, parce que le superstitieux regarde Dieu comme un maître cruel, et observe avec une exactitude inquiète et tremblante tout ce qu'il croit lui être agréable, de peur d'irriter sa colère et d'attirer ses châtimens. Varron dit : il que l'homme pieux honorait et craignait Dieu, et que le superstitieux le redoutait et était saisi de frayeur devant lui. Et Maxime de Tyr dit que l'homme vraiment pieux regarde Dieu comme un ami plein de bonté, et que le superstitieux le sert avec les sentiments d'une basse flatterie. Il y a une infinité de superstitions défendues dans l'Ancien Testament : toutes les sortes de divinations et d'observations superstitieuses des songes et du vol des oiseaux; les différentes sortes d'idolâtrie et de culte superstitieux des anges; les sacrifices d'hosties humaines; les traditions pharisaïques sur les âmes, sur l'observation du sabbat, sur les purifications, et une infinité d'autres que Jésus-Christ reproche aux pharisiens dans l'Évangile. Saint Paul s'est toujours fortement opposé aux docteurs juifs, qui voulaient introduire leurs superstitions et leurs vaines pratiques dans le christianisme. On peut voir Rom. XIV, 1, 2, 3, etc.; I Cor. VIII, 3, 4, 5, 6, etc.; Coloss. II, 18, 19, etc.

[On s'est fait une habitude de présenter la nation israélite ou juive comme la plus superstitieuse du monde. Tacite, je crois, l'a dit; et Tacite était païen, livré à des superstitions dont les Israélites avaient horreur. On l'a redit après Tacite, et cette opinion erronée a traversé les siècles. Toutefois il faut distinguer : oui, les Juifs ont été trop souvent superstitieux; mais ils ne l'étaient que par périodes, que quand ils cessaient d'être fidèles à la loi, qui proscrivait jusqu'à ce qui pouvait conduire à la superstition. Mais ordinairement, et en général, il n'est pas vrai que les Israélites aient été un peuple superstitieux : je prétends même que c'était la seule nation qui eût une religion raisonnable (je me sers à dessein de ce mot, quoiqu'il ne rende pas ma pensée). Comparez leurs institutions religieuses avec celles des autres peuples, et jugez : c'est par les institutions qu'il faut apprécier un peuple; car elles constituent son état normal, habituel. Il est évident qu'il ne saurait y avoir deux dieux : les Israélites n'en reconnaissaient qu'un; tandis que les Grecs et les Romains, qui sont les peuples les plus fameux, en admettaient des milliers, sans compter ceux qu'ils fabriquaient de leurs propres

(a) Ezech. xxi, 12.

(b) Num. xxi, 17.

(c) Jerem. xlvi, 29.

(d) Isai. xli, 19.

(e) Jerem. l, 51, 52

(f) Act. xv, 19.

(g) Colo. s. ii, 25.

(h) Act. xvii, 22.

(i) Lucet. l. i.

maïns. Sans doute les Hébreux, éclairés par les traditions primitives, conservées chez eux plus pures qu'ailleurs, et par les institutions mosaïques, se sont jetés néanmoins à diverses reprises dans les superstitions des peuples qui les avoisinaient; mais il est vrai de dire qu'ils furent, de quelque manière qu'on les considère sous ce rapport, le peuple le moins superstitieux.

Je me souviens d'une petite anecdote recueillie par Eusèbe, dans sa *Préparation évangélique*, liv. IX, ch. iv : « Je rapporterai, dit-il, ce qui est raconté par Hécatée d'Abdère, homme également versé dans l'étude de la philosophie et dans le maniement des affaires. au sujet d'un Juif qui faisait partie de l'armée du roi Alexandre (le Grand) : *Lorsque je m'avançais vers la mer Rouge, c'est Hécatée qui parle, il y avait, parmi les cavaliers juifs qui nous servaient de guides, un certain Mosomane, soldat d'un esprit pénétrant, d'une grande force de corps, et reconnu pour le meilleur archer, tant des Grecs que des barbares. L'armée, qui était en marche, s'arrêtant tout à coup pour consulter le vol des oiseaux, Mosomane demanda pourquoi on s'arrêtait ainsi. Alors le devin, lui faisant apercevoir un oiseau, déclara que si l'oiseau s'arrêtait on devait s'arrêter, continuer la route s'il prenait son vol en avant, rétrograder s'il volait en arrière. Le Juif ne répond rien; mais, saisissant son arc, il lance une flèche qui atteint l'oiseau et le tue. Le devin et plusieurs autres, transportés de fureur, accablent l'archer de malédictions. — Malheureux, leur répond Mosomane, d'où vient donc ce délire? — Puis, prenant l'oiseau dans ses mains : — Comment, dit-il, n'ayant pas pu pourvoir à sa propre conservation, aurait-il pu révéler quelque chose d'heureux au sujet de notre voyage? Certes, s'il avait su prévoir l'avenir, il ne serait pas venu dans un lieu où il devait être percé par la flèche du Juif Mosomane. »]*

SUPH. La mer de Suph, ou la mer du Jonc, est la mer Rouge, qui est toujours appelée la mer de Suph dans l'Hébreu (a).

SUPH, ou **ZUPH**, ou **ZOPH**, levite, bisaïeul d'Elcana (b), père de Samuel et chef de la famille des *Suphim*, ou *Sophim*, qui habitèrent à Ramatha; d'où vient à cette ville le nom de *Ramathaim des Sophim* (c), et le nom de terre de *Suph* (d), donné au canton où elle était.

SUPHA, fils [ainé] d'Hélem, de la tribu d'Aser. Supha fut père de Sué, d'Arnapher, de Sual et de plusieurs autres (e).

SUPHAM, fils de Benjamin, chef de la famille des *Suphamites*, Num. XXVI, 39, nommé *Mophim*, Gen. XLVI, 21.

SUPPLICES DES HÉBREUX. On remarque plusieurs sortes de supplices usités parmi les Hébreux et marqués dans l'Écriture. On peut les réduire à ceux-ci : 1° le supplice de la croix; 2° la suspension ou la corde;

3° la lapidation; 4° le feu; 5° le tympanum ou le fouet; 6° la prison; 7° l'épée, ou le supplice [qui consiste à] trancher la tête; 8° précipiter à bas d'un rocher; 9° être écrasé sous des épines ou sous les pieds des animaux; 10° être scié par le milieu du corps; 11° être précipité dans une tour remplie de cendres; 12° couper les cheveux des coupables; 13° faire perdre les yeux; 14° les étendre sur le chevalet. Il y en a encore un bon nombre d'autres marqués dans le livre des Machabées ou dans le livre de l'Empire de la raison, comme celui d'une poêle ardente, d'arracher la peau avec les cheveux de la tête; brûler les côtés et les entrailles avec des torches ardentes; les déchirer avec des peignes de fer; étendre sur la roue; couper les extrémités des pieds et des mains.

Nous avons déjà parlé de la plupart de ces supplices dans leurs articles particuliers; par exemple, la CROIX, la LAPIDATION, le TYMPANUM, la SCIE, le FOUET, la précipitation dans une tour remplie de CENDRES. Nous parlerons ici succinctement de ceux dont nous n'avons rien dit en particulier.

Les rabbins racontent plusieurs formalités qui accompagnaient et qui suivaient la décision des juges en matière criminelle. Quand il était question de décider de la vie ou de la mort d'un homme, on y procédait avec beaucoup de maturité. Lorsque les témoins avaient été ouïs, on renvoyait l'affaire au lendemain; les juges se retiraient chez eux, mangeaient peu et ne buvaient point de vin; le lendemain ils se rassemblaient deux à deux pour examiner de nouveau, plus à loisir, les circonstances du procès. Après cet examen on pouvait encore réformer le jugement, de manière que celui qui avait été pour la condamnation pouvait changer de sentiment et absoudre, au lieu que celui qui avait absous, ne pouvait varier ni condamner.

La sentence étant confirmée et prononcée, on conduisait le criminel au supplice. Un homme placé à la porte de la cour, tenait un mouchoir à sa main; un peu plus loin était posté un cavalier ou un héraut à cheval. S'il se présentait quelqu'un pour parler en faveur du condamné, la première sentinelle faisait signe avec son mouchoir, et le cavalier courait et faisait ramener le coupable. Deux juges marchaient à ses côtés pour entendre s'il avait lui-même quelque chose à dire pour sa justification. On pouvait ramener le criminel jusqu'à cinq fois, pour entendre ceux qui voulaient produire quelque chose pour sa justification. S'il n'y avait rien qui arrêtât l'exécution, on publiait à haute voix : *Un tel est abandonné pour un tel crime. Tels et tels ont déposé contre lui. Si quelqu'un a des preuves de son innocence qu'il les produise.*

Les Juifs croient que la mort des suppli-

(a) יָם סוּפְיָן *Jam Supti. Mare Junci.*

(b) I Reg. i, 1, et I Par. vi, 53.

(c) I Reg. i, 1.

(d) I Reg. ix, 5.

(e) I Par. vii, 53, 56.

ciés peut leur être d'un grand mérite pour le salut, s'ils la souffrent pour satisfaire la justice de Dieu et pour l'expiation de leurs péchés. On leur conseille de confesser leur faute, et de dire : Que ma mort serve à l'expiation de tous mes péchés. Ils ont pour maxime, *Que celui qui confesse sa faute a part au siècle futur.*

On donnait aux suppliciés à boire du vin mêlé d'encens, de myrrhe, ou d'autres drogues fortes et capables d'engourdir les sens et de leur faire perdre le sentiment de la douleur. Salomon conseille de donner du vin à ceux qui sont accablés de douleur (a) ; et nous voyons la pratique de cette œuvre d'humanité envers Jésus-Christ dans sa passion. On lui offrit du vin de myrrhe avant qu'il fût crucifié, et du vinaigre lorsqu'il était à la croix (b). Ces remarques sont générales et regardent tous les suppliciés.

LA SUSPENSION ou le supplice de la corde. Je ne vois aucun crime dans la loi, dont le coupable soit condamné à être pendu. On pendait souvent les hommes après leur mort, mais je ne sais si on les pendait vivants. Les Juifs soutiennent qu'il n'y avait que les idolâtres et les blasphémateurs qui fussent soumis à ce supplice. Achitophel se pendit lui-même (c), et Judas aussi (d). Moïse dit que celui qui est pendu au bois est maudit (e) ; il veut qu'on l'en détache avant le coucher du soleil. Aman et tous ses enfants furent pendus à une haute potence (f). Le panetier de Pharaon fut décapité et ensuite pendu à une potence (g). Moïse fit pendre à des poteaux les princes d'Israël qui avaient en part au crime de ceux qui avaient adoré Belphégor (h). Josué fit pendre le roi de Haï (i) ; et il demeura attaché au poteau jusqu'au soir. Une autre fois il fit encore pendre cinq rois chananéens (j). Les Philistins suspendirent les corps de Saül et de Jonathas aux murs de Bethsan, II Reg. XXI, 12. Jérémie dit que les princes d'Israël avaient été pendus par la main (k), après leur mort, par les Chaldéens. Les gens d'Antiochus Epiphane pendaient les enfants morts au cou de leurs mères qui les avaient circoncis (l).

De tous ces exemples on peut inférer que l'on pendait quelquefois les hommes vivants, et que souvent on pendait leurs cadavres après leur mort.

LE SUPPLICE DU FEU était assez commun parmi les Hébreux. Juda ayant appris que Tamar, sa belle-fille, était enceinte, voulut la faire brûler comme adultère (m). La loi de Moïse (n) impose la peine du feu aux filles

des prêtres qui tombent dans l'impureté : *Sacerdotis filia, si deprehensa fuerit in stupro, et violaverit nomen patris sui, flammis exuretur.* Les peuples de delà l'Euphrate punissaient du même supplice ceux qui tombaient dans des crimes contraires au respect qu'on devait aux dieux, selon leurs faux préjugés. Abraham (o) fut jeté dans le feu pour n'avoir pas voulu adorer les dieux des Chaldéens. Nabuchodonosor fit jeter dans une fournaise ardente Daniel et ses compagnons pour un pareil sujet (p). Moïse veut qu'on brûle viv celui qui aura épousé la mère et la fille (q).

Jérémie (r) nous apprend que Nabuchodonosor fit brûler dans une poêle Sédécias et Achab, qui avaient fait l'iniquité dans Israël, et qui abusaient des femmes de leur prochain. Antiochus Epiphane employa le même supplice contre les frères Machabées ; il en fit mourir quelques-uns dans des chaudières et des poêles brûlantes ; d'autres furent brûlés par des broches ardentes qu'on leur appliqua sur le dos et qu'on leur enfonça dans les entrailles (s). L'auteur de l'Ecclésiastique (t) dit que la chair de l'impie sera punie par les vers et par le feu ; apparemment parce qu'on le jetait à la voirie et qu'on le brûlait dans la vallée d'Hinnon. On assure qu'on y brûlait les cadavres des hommes et des animaux, pour empêcher que leur puanteur n'infectât la ville, et que c'est à quoi Jésus-Christ fait allusion, en disant (u) que le ver des damnés ne meurt point, et que leur feu ne s'éteint point.

Les auteurs juifs prétendent qu'on ne brûlait point dans des flammes celui qui était condamné au feu. On l'enterrait jusqu'aux genoux dans du fumier, on lui enveloppait la gorge d'un grand linge, qui était tiré à deux, tant que le patient était obligé d'ouvrir la bouche ; s'il ne voulait pas l'ouvrir, on la lui tenait ouverte de force par deux tenailles ; puis on lui faisait couler du plomb, qui consumait ses entrailles. Ils fondent ce genre de supplice sur ce qui est dit (v) que le feu ne consuma point les corps des enfants d'Aaron ; ainsi ils ne croient pas devoir consumer les corps de leurs frères. D'ailleurs ils croient ce genre de mort des plus doux. Le rabbin Eléazar n'approuvant pas cette décision et disant qu'il avait vu brûler la fille d'un prêtre qui était tombée en faute, on lui répondit qu'alors le sanhédrin était composé d'ignorants, ou de Chutéens et de profanes qui ne savaient pas la loi.

LA PRISON pour l'ordinaire n'est pas réputée un supplice ; elle sert à garder et à s'as-

(a) Prov. xxxi, 6.

(b) Matth. xxvii, 34, 48.

(c) II Reg. xvii, 23.

(d) Matth. xxvii, 5. Act. i, 18.

(e) Deut. xxi, 15.

(f) Esth. xvi, 18.

(g) Genes. xli, 15.

(h) Num. xxv, 4.

(i) Josue, viii, 23.

(j) Josue, x, 26.

(k) Thren. v, 12.

(l) I Mac. i, 62.

(m) Genes. xxxviii, 2.

(n) Levit. xxi, 9.

(o) Genes. xi, 31, et II Esdr. ix, 7.

(p) Dan. iii, 6.

(q) Levit. xx, 4.

(r) Jerem. xxix, 22.

(s) II Mac. vii, 3, 5, et Joseph de Imperio rationis, c. ix.

(t) Eccli. vii, 22.

(u) Marc. ix, 45, 46, 47.

(v) Levit. xx, 1, 2, 3. Cela n'est pas marqué expressément dans l'Écriture, mais il est dit qu'on les porta hors du camp dans leurs habits ; ce qui fait voir qu'ils n'étaient pas consumés par le feu.

surer d'une personne accusée ou soupçonnée. Joseph retint Siméon son frère en prison, pour s'assurer de la vérité de ce que ses frères lui avaient dit de son père Jacob et de son frère Benjamin (a). Le blasphémateur qu'on amena à Moïse (b) et l'homme qu'on surprit amassant du bois le jour du sabbat (c) furent mis en prison en attendant que le Seigneur eût déclaré sa volonté sur le genre de leur supplice. Jérémie (d) et saint Jean-Baptiste (e) furent enfermés en prison, pour les empêcher de parler trop librement au peuple.

Mais souvent aussi la prison était un supplice accompagné de honte et de rigueurs. Joseph, injustement accusé par la femme de Putiphar, est mis en prison et chargé de chaînes (f). Samson, ayant été pris par les Philistins, fut jeté dans un cachot, aveuglé, et obligé à tourner la meule (g). Osée, roi d'Israël, Joachaz et Manassé, rois de Juda, furent enfermés en prison par les rois d'Assyrie et de Chaldée, leurs vainqueurs. Sédécias souffrit le même traitement, et on y ajouta le supplice de lui crever les yeux. Achab, roi d'Israël, ordonna qu'on mît le prophète Michée en prison (h), qu'on le nourrit de pain de tribulation, et qu'on lui donnât de l'eau d'angoisse jusqu'à son retour de l'expédition contre Ramoth de Galaad.

Les liens, les menottes, les entraves, les chaînes qui accompagnaient pour l'ordinaire l'emprisonnement, doivent être regardés comme un supplice qui aggravait beaucoup celui de la prison. Les liens, les cordes, les menottes sont connues et usitées encore aujourd'hui. Mais les anciens Hébreux avaient une espèce de joug, composé de deux pièces de bois longues et larges, dans lesquelles on faisait une entaille pour passer le cou du criminel. Jérémie (i) reçut ordre du Seigneur de se faire des liens et des jougs, de se les mettre sur le cou, et d'en envoyer aux rois d'Edom, de Moab, d'Ammon et de Tyr, pour leur annoncer leur future captivité entre les mains du roi de Chaldée. Ils se servaient aussi de ceps ou d'entraves, qui étaient des bois ouverts de distance en distance, dans lesquelles on faisait passer les jambes des prisonniers à une plus grande ou à une moindre distance, selon qu'on voulait les tourmenter plus ou moins. Voyez Job. XIII, 27; XXXIII, 11; Prov. VII, 22. Prudence a exprimé ce supplice par ces deux petits vers (j):

Lignoque plantas inserit
Divaricatis eruribus.

PRÉCIPITER A BAS D'UN ROCHER, ET JETER

DANS LA MER AVEC UNE PIERRE AU COU, n'étaient pas des peines ordinaires. Si quelquefois on les a employées parmi les Hébreux, c'a été dans des cas singuliers. Amasias, roi de Juda (k), fit sauter à bas d'un rocher dix mille Iduméens qu'il avait pris à la guerre. Il y en a qui croient que l'on précipita de même du rocher d'Horeh, le roi de même nom qui fut pris dans la défaite des Madiannites par Gédéon (l): *Interfecit Oreb in petra Oreb*. Les Juifs de Nazareth voulurent précipiter Jésus-Christ du haut de leur montagne (m). Saint Jacques le Juste fut jeté à bas de l'endroit le plus élevé du temple dans la vallée qui était au pied. Zacharie, fils de Baruch, fut mis à mort au milieu du temple, et son corps jeté dans la profondeur qui était au-dessous des murailles de ce saint lieu (n). Jésus-Christ parle du supplice de précipiter un homme avec une pierre au cou dans le fond de la mer (o): *Expediit ei ut suspendatur mola asinaria in collo ejus, et demergatur in profundum maris*. C'était, dit-on (p), un supplice usité chez les Syriens.

LE SUPPLICE DE L'ÉPÉE. On a plusieurs exemples dans l'Écriture de personnes décapitées. Le panetier de Pharaon eut la tête tranchée, et après cela son cadavre fut pendu à un poteau (q). Abimélech, fils de Gédéon, fit décapiter soixante et dix fils de Gédéon sur une seule pierre (r); ceux de Samarie firent couper les têtes aux soixante et dix fils d'Achab, et les envoyèrent dans des paniers au roi Jéhu (s). Saint Jean-Baptiste fut décapité dans sa prison par les ordres d'Hérode (t). Il est inutile de s'étendre davantage sur cette matière, elle ne fournit aucune remarque particulière, ni sur la matière, ni sur l'instrument du supplice.

ÉCRASER SOUS DES ÉPINES, SOUS DES TRAINÉAUX, SOUS LES PIEDS DES ÉLÉPHANTS, SONT des choses qui furent inusitées dans les mœurs des peuples d'Occident; mais on en trouve quelques exemples dans l'Écriture. Gédéon, étant de retour de la poursuite des Madianites, écrasa sous les épines et les ronces du désert les principaux de la ville de Socoth, qui lui avaient insulté (u). On croit que David en usa à peu près de même envers les Moabites. *Il les fit coucher par terre (v), et les partagea en trois lots; l'un fut conservé, et les deux autres furent mis à mort*. Ce qui est dit dans le texte qu'il les fit coucher par terre favorise cette explication.

Il fit souffrir un supplice encore plus cruel aux Ammonites (x): *Populum (regis Ammon) adducens serravit; et circumegit super eos ferrata carpenta, divisitque cultris, et tra-*

(a) Genes. XLIII, 19.

(b) Levit. XXIV, 12.

(c) Num. XV, 34.

(d) Jerem. XXXII, 2, 8.

(e) Matth. XIV, 5.

(f) Genes. XXXIX, 20.

(g) Judic. XVI, 21.

(h) III Reg. XXII, 27.

(i) Jerem. XXXVII, 2.

(j) Prudent. Hymn. 1.

(k) II Par. XXV, 12.

(l) Judic. VII, 25.

(m) Luc. IV, 29.

(n) Joseph. de Bello, l. V, c. 1.

(o) Matth. XVIII, 6.

(p) Grot. et le Clerc in Matth. XVIII.

(q) Genes XL, 19.

(r) Judic IX, 11.

(s) IV Reg. X, 7.

(t) Matth. XXIV, 8, 11.

(u) Judic. VIII, 16.

(v) II Reg. VIII, 2.

(x) II Reg. XII, 31.

duxit in typo laterum : Il les coupa avec des scies, il fit passer sur eux des chariots armés de fer, les fit couper en pièces avec des couteaux, et les fit jeter dans des fourneaux où l'on cuit les briques. On a parlé ci-devant du supplice de la scie. Voyez SCIE. Les chariots, dont il est parlé ici sont des machines propres à briser les pailles, et en faire sortir le grain ; il y en avait de plusieurs sortes ; mais tous étaient armés de fer ou de pierre pour briser la paille. Voyez ci-après TRAÎNOIRS. Enfin il les fit passer par les couteaux de fer, et par un lieu où l'on fait la brique : soit qu'on entende ces derniers termes d'un four à brique, ou du lieu où l'on broie la terre des tuilliers, dans lequel on écrasa ces malheureux. Ces supplices font horreur ; mais ils étaient tolérés parmi ces peuples, qui se permettaient de mettre à mort tout ce qui était pris en guerre.

Lex nulla capto parcit, aut pœnam impedit (a).

Ptolémée Philopator, roi d'Égypte (b), ayant voulu entrer par force dans le sanctuaire du temple de Jérusalem, et en ayant été empêché par les prêtres, résolut d'exterminer tous les Juifs de ses États qui ne voudraient pas embrasser la religion païenne. Il en fit faire le dénombrement, et ordonna à celui qui avait soin de ses éléphants, de donner à ces animaux quantité de vin pur mêlé avec de l'encens pour les mettre en fureur par cette boisson enivrante, et ensuite d'exposer les Juifs pour être écrasés sous leurs pieds. Mais Dieu ne permit pas que ce barbare dessein fût exécuté. Les éléphants se tournèrent contre les soldats qui les suivaient, les foulèrent aux pieds, et les écrasèrent. Le prophète Michée fait allusion à ce genre de supplice, lorsqu'il dit (c) : *Le Seigneur a ramassé les nations comme les gerbes dans l'aire. Levez-vous, fille de Sion, battez le grain, parce que j'ai rendu l'ongle de vos pieds aussi dur que le fer, et votre corne aussi forte que l'airain. Vous foulerez aux pieds, et vous écraserez plusieurs peuples.* Amilcar, général des Carthaginois (d) fit fouler aux pieds des éléphants quelques Carthaginois et quelques étrangers, qui avaient trahi les intérêts de la république, en abandonnant son parti.

COUPER LES CHEVEUX DES COUPABLES paraît être un supplice plus ignominieux que douloureux ; cependant on croit que l'on joignait la douleur à la honte, et qu'on ne se contentait pas de raser ou de couper les cheveux, on les arrachait avec violence, et comme on plume un oiseau vivant. C'est la propre signification de l'hébreu et du grec qui se lit dans Néhémie (II Esdr. XIII, 25) : *אברטתי Decalavi, depilavi* ; Sept. : *εμαδύρωσα αὐτούς* : *Je trouvai des Juifs qui avaient épousé des femmes étrangères : je les en repris*

fortement, je leur donnai ma malédiction ; j'en battis quelques-uns, je leur coupai ou arrachai leurs cheveux. Quelquefois on jetait de la cendre chaude sur la peau dont on avait arraché le poil, pour rendre la douleur plus aiguë et plus vive. C'est ainsi qu'on en usait à Athènes envers les adultères, comme le remarque le Scholiaste d'Aristophane (e).

Ce supplice était commun en Perse. Le roi Artaxerxès y apporta quelques changements (f) ; il ordonna qu'au lieu d'arracher les cheveux à ceux de ses généraux qui avaient commis quelque faute, on les obligerait à quitter la tiare. L'empereur Domitien fit raser les cheveux et la barbe au philosophe Apollonius (g). En France on coupe les cheveux aux sorciers. On a souvent fait souffrir cette peine aux martyrs de la religion chrétienne. Les Juifs, dans le livre impie qu'ils ont composé de la vie de Jésus-Christ sous le nom de *Toledos Jesu*, disent que leurs ancêtres lui firent couper les cheveux, et lui firent après cela frotter la tête d'une liqueur qui empêcha les cheveux de croître, et qui le rendit chauve pour toute sa vie. Il est parlé dans le livre intitulé *de l'Empire de la raison*, et que l'on cite sous le nom de quatrième des Machabées (h), qu'Antiochus Epiphane fit arracher la peau de la tête avec les cheveux à quelques uns des sept frères Machabées.

ARRACHER LES YEUX ET FAIRE PERDRE LA VUE sont des supplices peu communs, et encore que Moïse ait ordonné que l'on donne œil pour œil (i), dent pour dent, toutefois les commentateurs (j) croient qu'il était très-rare qu'on en vint à l'exécution littérale, et qu'on se contentait de condamner les coupables à une amende pécuniaire au profit de celui qui avait été blessé. Les Philistins ayant pris Samson, et voulant le mettre hors d'état de leur nuire dans la suite, le jetèrent dans une prison et lui crevèrent les yeux : *Eruerunt oculos ejus* (k) : ils les lui arrachèrent. Nahas, roi des Ammonites, faisant la guerre à la ville de Jabès de Galaad (l), leur fit dire qu'il ne les voulait recevoir à composition qu'à condition de leur crever à tous l'œil droit. Nabuchodonosor prit le roi Sédécias, fit mourir ses enfants en sa présence (m), et lui arracha les yeux à lui-même, puis le fit conduire chargé de chaînes à Jérusalem.

COUPER LES EXTRÉMITÉS DES PIEDS ET DES MAINS est une cruauté exercée autrefois par Adonibéze (n), roi de Beseth, sur soixante et dix rois qu'il avait vaincus, et qui mangeaient sous sa table les restes de ce qu'on lui servait. Dieu permit qu'il fût traité avec la même rigueur qu'il avait traité les autres. Les Israélites le vainquirent, le prirent et lui coupèrent les extrémités des pieds et des mains. David fit le même traitement aux

(a) Senec. Tragic. Troad.

(b) Jos. l. II, contra Appion. In Latino, et lib. III Mac. c. v.

(c) Mich. iv, 15.

(d) Porphyr. de Abst. l. II, p. 227

(e) Aristophan. Nubib.

(f) Ptolemaeu. Apophthegm.

(g) Philostrat. l. III, c. xxiv.

(h) IV Mac. vii. II Mac. vii, 4.

(i) Exod. xxi, 24. Deut. xix, 18, 19, 20. Levit. xxiv, 20

(j) Ita Rabb. et Interpp. passim.

(k) Judic. xvi, 21. וְנִקְדָּוּ אֶת עֵינָיו

(l) IV Reg. xi, 2

(m) IV Reg. xxv, 7.

(n) Judic. i, 6, 7.

meurtriers d'Isboseth (a) et fit pendre leurs corps sur la piscine d'Hébron. Antiochus Epiphane (b) fit aussi couper l'extrémité des pieds et des mains à un des sept frères Machabées. Alexandre le Grand étant arrivé près de Persépolis, une troupe de huit cents Grecs vint se présenter à lui, en lui demandant sa protection et la liberté (c). C'étaient des captifs qui avaient été pris par les rois de Perse, et à qui l'on avait coupé, aux uns les pieds ou les mains, et à d'autres le nez, ou les oreilles; et auxquels on avait imprimé des marques de servitude, en gravant sur leurs peaux des caractères barbares, qui ne pouvaient s'effacer.

LE SUPPLICE DE LA ROUE n'est pas connu dans les livres canoniques de l'Ancien ni du Nouveau Testament. Mais on le voit dans le quatrième des Machabées, autrement le livre de l'Empire de la raison, qu'on attribue ordinairement à l'historien Josèphe. Il dit (d) que le cinquième et sixième des sept frères Machabées furent mis sur la roue. Le premier fut d'abord traîné sur une machine que l'auteur appelle *catapulte*, sur laquelle ils lui lièrent les genoux par de fortes chaînes, et lui courbèrent violemment les reins sur une roue de manière qu'il était tout brisé comme un scorpion autour de la roue. Le second fut aussi conduit et attaché avec violence sur la roue en sorte que les os en furent tous disloqués. Alors on lui brûla les côtes et les entrailles avec des broches que les soldats faisaient chauffer dans le feu.

Je ne doute pas que ce qu'on appelle ici roue ne soit à peu près la même chose que le chevalet, sur lequel on a tant écrit. On n'a qu'à comparer ce qui est dit du supplice de la roue avec ce qui est dit du chevalet, on trouvera que presque tous les caractères de l'un se remarquent dans l'autre. On étendait violemment les coupables sur le chevalet, en leur tirant les membres avec des cordes ou des poulies, on les y fouettait, on leur y disloquait les membres, on leur y brûlait les côtes, on leur y déchirait la peau avec des ongles de fer, on les y tenait tantôt couchés sur le dos, tantôt sur le ventre, tantôt élevés la tête en haut, tantôt recourbés en rond, tantôt attachés la tête en bas. La forme de la roue donnait de la facilité à mettre les patients dans toutes ces pénibles postures. La roue à laquelle était attaché Ixion roulait toujours, selon la Fable. Suidas dit qu'on attachait les esclaves à la roue et qu'on les y fouettait. Les actes des martyrs disent souvent qu'on a étendu les corps de ces saints sur le chevalet, et qu'on les y a fait souffrir divers supplices.

ÊTRE EXPOSÉ AUX BÊTES, et combattre contre les bêtes, est un supplice très-connu parmi les Romains. Il a quelque rapport à celui que nous avons touché d'être écrasé sous

les pieds des éléphants. Saint Paul dit qu'il a combattu contre les bêtes étant à Ephèse : *Ad bestias pugnari Ephesi (e)*. On peut voir ce que nous avons dit sur saint PAUL. Quelquefois on était exposé simplement pour être dévoré des bêtes, comme saint Ignace le Martyr le fut aux lions, ou pour leur servir de jouet, comme sainte Perpétue, qui fut exposée à une vache furieuse, étant enfermée dans des réts, afin qu'elle ne pût fuir; ou enfin pour combattre contre les bêtes comme saint Paul à Ephèse.

Quelquefois on détruisait la maison des coupables, et on la réduisait en lieu commun, destiné aux ordures et aux immondices; ainsi fut traité le temple de Baal par le roi Jéhu (f) : *Destruerunt ædem Baal et fecerunt pro ea latrinas*. Nabuchodonosor menaçait les devins de Chaldée de leur faire souffrir la même peine, s'ils ne lui expliquaient son songe (g) : *Domus vestra publicabuntur*. Il ordonna ensuite le même châtement contre ceux qui n'adoreraient pas le Dieu de Sidrach, Misach et Abdenago (h). Et le roi Darius fait la même menace contre ceux qui s'opposeraient aux Juifs (i) : *Domus ejus publicetur*. Il y a toutefois de bons interprètes qui expliquent ces passages d'une simple confiscation au profit du roi.

Quelques-uns croient que la peine de l'empalement n'était pas inconnue aux Perses, et qu'il en est parlé dans Esdras (j) : *Tollatur lignum de domo illius, et erigatur et configatur in eo*. D'autres (k) veulent qu'on ait pendu le coupable au bois qui était demeuré droit après la démolition de sa maison; d'autres (l), qu'on les attachait à un bois tiré de leur maison, et qu'on leur y faisait souffrir la peine du fouet.

SUR, prince de Madian, et père de Cosbi, qui fut tuée avec Zambri par Phinéas dans l'exercice d'une action honteuse et criminelle. *Num. XXV, 15*. Sur fut pris et mis à mort avec les autres princes de Madian. *Num. XXXI, 8*; *Jos. XIII, 21*. L'an du monde 2553, avant Jésus-Christ 1447, avant l'ère vulgaire 1451.

SUR, fils de Jébiel [lisez Jéhiel ou Abigabon] et de Macha [lisez Maacha] (m), de la tribu de Benjamin, et habitants de la ville de Gabaon.

SUR, ville dans l'Arabie Pétrée qui a donné son nom au désert du Sur, dans le même pays. *Genes. XVI, 7*; *Exod. XV, 22*; *1 Reg. XV, 7*; *XXVII, 8*. Ptolémée, avant que d'avoir passé la mer Rouge, parle de la ville de *Suratte*, dans l'Arabie Pétrée.

[C'est par une supposition toute gratuite que l'auteur admet une ville de Sur. Au mot CAMPEMENT il prétend que les Israélites, venant d'Égypte, campèrent à Sur; ce qui est une double erreur, quand bien même par Sur il entendrait Etam. Comparez ses deux

(a) *1 Reg. iv, 12*.

(b) *1 Mac. xv, et 11 Mac. vii, 4*.

(c) *Diodor. Sicul. Quint. Curt. Justin.*

(d) *11 Mac. seu de Imperio rationis, c. ix. In Græc. in.*

(e) *1 Cor. xv, 32*.

(f) *11 Reg. x, 27*

(g) *Dan. ii, 27*.

(h) *Dan. iii, 26*

(i) *1 Esdr. vi, 11*.

(j) *Ibid.*

(k) *Vat. Grot.*

(l) *Shindler et Lud. de Dieu in 1 Esdr.*

(m) *1 Par. ix, 36, et vii, 30*.

listes des campements jusqu'à celui de Daphca, dans la Table chronologique et au mot **CAMPLEMENT**.

Barbié du Bocage dit que *Sur* est un « désert qui fait suite, si toutefois il n'est le même, à celui d'Etham, le premier que les Israélites rencontrèrent après avoir franchi la mer Rouge. Son nom paraît avoir désigné, en général, la partie du désert qui avoisine l'Égypte; aussi le trouve-t-on fréquemment mis en opposition avec celui d'Hévila, qui appartient à une contrée de l'Arabie orientale baignée par le golfe Persique. » *Voyez MARCHES ET CAMPLEMENTS*, addition.]

SUR. La porte de Sur était dans le temple du Seigneur (a). Elle est nommée la porte du Fondement dans les Paralipomènes (b). On n'en sait pas la situation.

SURENA, ou **SURÉNIM**, ou **SÉRANIM** (c). C'est le nom que les Philistins donnaient à ceux qui les gouvernaient, et que l'Écriture traduit ordinairement par *satrape*. *Voyez* ci-devant l'article **SATRAPE**. *Suréna* était aussi apparemment un nom de dignité chez les Parthes. Le général de l'armée des Parthes qui tua Crassus, se nommait *Suréna* (d).

SURIEL, nom d'ange, connu dans les livres des Juifs et dans les écrits apocryphes. Les Hébreux disent que c'est un de ceux qui voient toujours la face de Dieu, qui sont en sa présence, et qu'il envoie dans ses ambassades les plus importantes. Je pense que *Suriel* est le même qu'*Uriel*. Il est invoqué dans les liturgies des Orientaux. *Voyez* M. Renaudot, t. I, *Liturg. Orient.*, p. 293.

SURIEL, fils d'Abihaïl [Abihaiel], chef des familles des Moholites et des Musites, *Num.* III, 33, 35. — [Lévites mérarites.]

SURISADDAI, père de Salamiel. Ce Salamiel était chef de la tribu de Siméon au temps de la sortie d'Égypte. *Num.* I, 6.

SUSA, un des secrétaires de David. I *Par.* XVIII, 16. — [Il est appelé *Saratas*, II *Reg.* VIII, 17; et *Siva*, XX, 25.]

SUSAN. C'est la fameuse ville de Suse. *Voyez* **SUSE** — [et l'art. suivant].

SUSANECHÆI, peuples qui étaient venus de delà l'Euphrate, pour habiter dans le pays de Samarie (e). Il y a assez d'apparence que leur première demeure était la Susiane, ou la ville et la contrée de Suse.

SUSANNE, fille d'Heleias (f), et femme de Joakim, de la tribu de Juda. Elle demeurait à Babylone, y ayant été menée en captivité avec son mari, apparemment dans le même temps que Daniel, c'est-à-dire, l'an du monde 3398, avant Jésus-Christ 602, avant l'ère vulgaire 606. Or Susanne était d'une rare beauté, et avait beaucoup de piété, et de crainte de Dieu. Les Juifs captifs qui étaient à Babylone, s'assemblaient chez Joakim, pour la décision de leurs affaires, et l'on établissait chaque année deux juges, pour terminer les difficultés qui survenaient parmi eux. Su-

sanne avait accoutumé tous les jours d'aller sur le midi se promener dans le jardin de son mari. Les juges, dont on a parlé, qui s'assemblaient chez Joakim, l'y voyant entrer, conçurent une ardente passion pour elle. Ils demeurèrent quelque temps sans se découvrir leur dessein: mais enfin s'étant tous deux rencontrés au même lieu pour observer le temps de voir Susanne, ils se déclarèrent leur passion, et convinrent des moyens de surprendre cette femme seule dans son jardin. Ils allèrent donc s'y cacher; et Susanne y étant entrée, et voulant se baigner, envoya ses servantes dans la maison, pour lui aller chercher des parfums et des pommades.

Alors les deux juges accoururent à Susanne, lui avouèrent leur passion, et la menacèrent, si elle n'y voulait pas consentir, de l'accuser d'avoir introduit un jeune homme dans son jardin, pour se divertir avec lui. Susanne jeta un profond soupir, et leur dit: *Je ne vois que périls de toute part; car si je fais ce que vous désirez, je suis morte; et si je ne le fais point, je n'échapperai pas de vos mains; mais il vaut mieux que je tombe entre vos mains, sans avoir commis le mal, que de pécher en la présence du Seigneur.* Aussitôt elle jeta un grand cri, les vieillards crièrent aussi contre elle; et l'un d'eux courut à la porte du jardin, et l'ouvrit. On y accourut; et les deux juges ayant dit qu'ils avaient surpris Susanne avec un jeune homme, tous les serviteurs de la maison de Joakim en furent extrêmement surpris, parce qu'on n'avait jamais rien dit de semblable de Susanne.

Le lendemain le peuple s'étant assemblé chez Joakim, à l'ordinaire, les deux juges envoyèrent querir Susanne, afin qu'elle comparût devant eux. Elle vint accompagnée de son père, de sa mère, de ses enfants, et de toute sa famille. Alors les deux juges se levèrent, mirent leurs mains sur sa tête, et assurèrent qu'ils l'avaient vue dans son jardin avec un jeune homme, qu'ils les avaient surpris en flagrant délit; et qu'ayant voulu arrêter le jeune homme, il s'était sauvé; mais que, pour Susanne, il l'avaient prise, et qu'ils attestaient par serment tout ce qu'ils venaient de dire. Toute l'assemblée les crut, comme étant anciens et juges du peuple; et Susanne fut condamnée à mort. Elle adressa sa prière à Dieu, le prit à témoin de son innocence, et le conjura de la manifester.

Le Seigneur exauça sa prière; et comme on la conduisait au supplice, un jeune homme nommé Daniel cria à haute voix: *Je suis innocent du sang de cette femme.* A ces paroles tout le monde s'arrêta, et Daniel leur ayant fait des reproches de leur trop grande facilité à condamner sans une exacte information, il leur dit: *Retournez pour la juger de nouveau, parce qu'ils ont porté un faux*

(a) IV *Reg.* XI, 6. שַׁעַר סוּר *porta Sur*.

(b) II *Par.* XXIII, 5. שַׁעַר הַיְסוּד *porta Hajesod*, seu *portu Fundamenti*.

(c) *Josue*, XII, 5. סֶרָנִים *Seranim*. Vide et *Judic.* III, 5; XI, 5, et *passim*.

(d) *Plutarch. in Crasso*.

(e) I *Esd.* IV, 9

(f) *Dan.* XIII, 1, 2, 5, etc. Cette histoire arriva vers l'an 5491, avant Jésus-Christ 599, avant l'ère vulg. 605.

jugement contre elle. Le peuple étant donc retourné à la maison de Joakim, Daniel dit : *Séparez les anciens l'un de l'autre, et je les jugerai.* Après cela, ayant fait venir le premier, il lui dit : *Sous quel arbre les avez-vous vus parler ensemble?* Il répondit [*Dan. XIII, 54* : Ὑπὸ σχίνου... ἤδη γὰρ ἄγγελος τοῦ Θεοῦ σχίσει σε μέσον. Et γ' 58 : Ὑπὸ πρένου... τῆν βουβαίαν ἔχων πρίσει σε μέσον (a)] : *Sous un lentisque.* Daniel lui dit : *C'est justement que votre mensonge va retomber sur vous, car voilà l'ange du Seigneur qui est prêt à vous scier en deux.* Après cela, il fit venir l'autre vieillard, à qui il fit la même demande; il répondit : *Je les ai vus sous une yeuse.* Daniel lui dit : *Vous allez recevoir la juste peine de votre calomnie, car l'ange du Seigneur est tout prêt pour vous couper par le milieu du corps.* Alors tout le peuple jeta un grand cri; et ils firent souffrir aux deux vieillards la même peine qu'ils avaient voulu faire souffrir à Susanne, c'est-à-dire qu'ils les lapidèrent.

L'histoire que nous venons de raconter ne se lit pas dans l'Hébreu de Daniel, mais seulement dans le Grec. Plusieurs autrefois ont contesté sa canonicité, et ont prétendu que ce n'était qu'une fable pieuse inventée pour donner un modèle d'une épouse chaste et fidèle. Jules Africain ayant attaqué la vérité de cette histoire, elle fut fort bien défendue par Origène (b); et saint Jérôme, qui, dans quelques endroits (c), ne lui paraît pas favorable, et la traite même de fable, dit ailleurs (d) qu'il n'a prétendu autre chose dans ces endroits que proposer le sentiment des autres; et que non-seulement les Grecs et les Latins, mais aussi les Syriens et les Egyptiens, la lisaient et la recevaient. Voyez notre Préface sur Daniel, et ci-devant l'article DANIEL. Et quant à l'objection que l'on tirait des allusions entre les mots *schinon* et *chisei*, *prinon* et *prisei*, voyez ci-devant ces mots sous leurs articles, et ici un peu plus haut la note a.

Plusieurs interprètes (e) ont cru que ces deux juges ou vieillards, qui furent convaincus de faux par Daniel, étaient *Achab* et *Sédécias*, faux prophètes de Babylone, que le roi Nabuchodonosor fit brûler dans une poêle ardente, à cause de leurs impudicités (f) : *Quos frixit rex Babylonis in igne, pro eo quod fecerint stultitiam in Israel, et mœchati sunt in uxores amicorum suorum.* Mais l'histoire que nous venons de lire fait voir que les deux accusateurs de Susanne furent condamnés et mis à mort par le peuple, et apparemment lapidés, comme l'aurait été Susanne

(a) Ces allusions, qui ne peuvent subsister que dans la langue grecque, ont fait douter que cette histoire ait jamais été écrite en hébreu. Mais il n'est pas impossible que l'ancien traducteur grec, ayant trouvé une certaine allusion dans l'Hébreu, n'en ait cherché une dans le Grec, en substituant un arbre à un autre arbre.

(b) Vide Origen. *Epist. ad Jul. Afric.*, et *tract. 51, in Matth.*

(c) Hieron. in *Jerem. xxxix, 22*, et in *Jovinian. l. II*, et *Præf. in Daniel.*

(d) Hieron. *Apolog. Ruffin. l. II*, et *Præf. in Daniel.*

(e) Lyran. *Salim. Delr. Alii*

(f) *Jerem. xxxix, 21, 22.*

(g) *Luc. viii, 2, 5.*

si Daniel n'eût découvert leur malice, et que le roi de Babylone n'eût aucune part à tout cela.

SUSANNE était une sainte femme qui suivait Jésus-Christ avec quelques autres femmes, comme Marie Madeleine et Jeanne, femme de Chusa, lesquelles l'assistaient de leurs biens et fournissaient aux besoins de Jésus-Christ et à ceux des apôtres (g). Cela se pratiquait communément par les femmes pieuses parmi les Juifs, sans que personne en prit sujet de scandale (h). On ne sait rien davantage de cette Susanne; car tout ce que l'on dit de son arrivée à Marseille avec Lazare, Marthe et Marie est absolument apocryphe.

SUSE ou SUSAN, ville capitale de la Susiane ou du pays d'Élam, c'est-à-dire, de la Perse (i). Daniel lui donne toujours le nom de château, *le château de Suse*, parce que les rois de Chaldée y avaient un palais. Depuis Cyrus, les rois de Perse prirent la coutume d'y passer l'hiver, et de passer l'été à Ecbatane (j). L'hiver était fort modéré à Suse; mais les chaleurs de l'été y étaient si grandes, que les lézards et les serpents qui y étaient surpris dans les rues pendant l'été, étaient saisis et comme brûlés par l'ardeur du soleil (k). Le nom de Suse vient de l'hébreu *susan* (l), qui signifie un lis. Cette ville est située sur le fleuve Euée. C'est dans cette ville, et sur ce fleuve, que Daniel eut la vision du bélier à deux cornes et du bouc qui n'en avait qu'une, etc., la troisième année du règne de Balthasar (m).

C'est aussi dans la ville de Suse ou Susan qu'arriva l'histoire d'Esther. C'est là qu'il régnait et que demeurait ordinairement Assuérus ou Darius, fils d'Hystaspe (n). Plin dit qu'il rebâtit Suse, c'est-à-dire qu'il l'augmenta et l'embellit, l. VI, ch. xxvii. Néhémie était aussi à Susan (o) lorsqu'il obtint du roi Artaxerxès la permission de retourner en Judée et de réparer les murs de Jérusalem. Benjamin de Tudèle et Abulfarage mettent le tombeau de Daniel à Chuzestan, qui est l'ancienne ville de Suse, capitale du pays d'Élam.

Cette ville porte aujourd'hui, parmi les Perses, le nom de *Tousther* ou *Schousther*; elle est la capitale du Khusistan. Le roi Sapor y fit construire une digue d'une prodigieuse hauteur, pour faire remonter la rivière de Choaspe (p). Le Tarik-Montékeb dit qu'on y voyait encore de son temps le tombeau du prophète Daniel. Quelques historiens de Perse attribuent la fondation de cette ville à Husehenk, fils de

(h) Hieron. *ad Matth. xxvii*; Bedu, *Strabus*, etc.

(i) *Dan. viii, 2.*

(j) Vide *Strab. l. XV*, *Xenophon., Cyroped., l. VIII*; *Athen. l. XII*, etc.

(k) *Strab. l. XV.*

(l) שושן *Susan. Lilium.* Vide Bochart, *Chanaan l. II*, c. xxxiv.

(m) *Dan. viii, 1, 2, 5*, etc. An du monde 5447, avant Jésus-Christ 553, avant l'ère vulg. 557.

(n) *Esther i, 2, 5 et seq.* An du monde 5490, avant Jésus-Christ 510, avant l'ère vulg. 514.

(o) II *Esd. i, 1.* An du monde 5530, avant Jésus-Christ 450, avant l'ère vulg. 454.

(p) D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p. 464, 829, 836.

Siameen, second prince de la première dynastie de Perse.

[« On voyait à Suse, dit Barbié du Bocage, toute sorte d'édifices, des palais, des cours, des jardins d'une étendue immense; mais le temps en a détruit jusqu'aux dernières traces; en sorte qu'il a laissé même de l'incertitude sur le véritable emplacement de cette ville, que l'on a pensé retrouver dans la ville moderne de *Schuster*, arrosée par le *Karun*, mais que d'autres (RENDEL, *ap. Kinneir's Mem.*, p. 101) portent à vingt lieues plus à l'est que cette position, au lieu appelé *Schuch*, dans le voisinage du fleuve *Kérah*. Suse était située sur le bord de l'*Eulæus*, appelé *Ulai* par l'Écriture. Les Cissiens étaient au nombre des principaux habitants de la province qui aujourd'hui porte le nom de *Khosistan* (Voyez CHUS), mais qui, bien changée de ce qu'elle était autrefois, ne présente plus que l'apparence d'un désert. Il paraît que Suse était la demeure d'un grand nombre d'anciens captifs juifs. »]

Lightfoot (a) dit que la porte extérieure du mur oriental du temple fut nommée la porte de Suse, et qu'on grava sur cette porte la figure de la ville de Suse, en reconnaissance de l'édit daté de Suse, et accordé par Darius, fils d'Hystaspe, qui permit le rétablissement du temple.

SUSI, père de Gaddi, de la tribu de Manassé. *Num.* XIII, 12.

SUTHALA, fils d'Ephraïm et père de Bared, chef de la famille des Suthalaïtes. *Num.* XXVI, 35.

SYBILLES. Voyez SIBYLLES.

SYCOMORE, arbre appelé *figuier d'Égypte*. Son nom est composé de *sycé*, figuier, et *morea*, un mûrier. Il participe de l'un et l'autre de ces deux arbres : du mûrier par ses feuilles, et du figuier par son fruit, qui est assez semblable à la figue par sa forme et par sa grosseur. Ce fruit ne vient ni en graines ni à l'extrémité de ses branches, mais attaché au tronc de l'arbre. Son goût est à peu près comme les figues sauvages. Il ne mûrit point qu'on ne l'égratigne (b) avec des peignes de fer, et il est mûr quatre jours après que l'égratignure est faite. Amos (c) fait voir la même chose lorsqu'il dit : *Je ne suis pas prophète; je suis un simple pasteur, qui me mêle d'égratigner les sycomores*. Plin (d) et les autres naturalistes remarquent que ces figues ne mûrissent point qu'on ne les égratigne : *Scalpendo tantum ferreis unguibus, aliter non maturascit*; et saint Jérôme, sur Amos, dit que sans cela leurs figues sont d'une amertume insupportable : *Sycomori agrestes afferunt ficus, quæ si non vellicentur, amarissimas cariculas faciunt*.

Pour rendre fécond cet arbre, il faut faire des fentes dans l'écorce. Il découle continuellement du lait de ces fentes, ce qui fait qu'il

s'y forme un petit rameau chargé quelquefois de six ou sept figues. Elles sont creuses, sans grains, et on y trouve une petite matière jaune qui est ordinairement une fourmière de vers. Ces figues sont douces. Elle ne sont pas bonnes pour l'estomac; elles affaiblissent et dégoûtent, mais elles humectent et rafraîchissent.

Il croît beaucoup de sycomores en Égypte, surtout aux environs du Caire, et il y en a qui sont si gros, qu'à peine trois hommes les pourraient embrasser. Il y en avait aussi en Judée, puisque Zachée monta sur un sycomore pour voir passer Jésus-Christ (e), la petitesse de sa taille l'empêchant de le pouvoir voir autrement dans la foule.

SYÈNE, ville à l'extrémité méridionale de l'Égypte. Voyez ci-devant SIÈNE.

SYLLÆUS, prince arabe, étant venu à Jérusalem de la part d'Obodas, roi d'Arabie, pour traiter de quelques affaires, devint amoureux de Salomé, sœur d'Hérode, qui était alors veuve de Costobare (f). Il lui parla de l'épouser. Salomé n'y témoigna pas de répugnance, et bientôt on s'aperçut à la cour d'Hérode que Syllæus et Salomé étaient fort bien ensemble. Quelque temps après, Syllæus s'en retourna vers Obodas; mais il fut obligé de faire un second voyage en Judée pour les mêmes affaires qui l'y avaient amené auparavant. Alors il demanda au roi Hérode Salomé en mariage. Hérode en parla à sa sœur, et elle y consentit aisément. Mais quand on parla à Syllæus de faire profession du judaïsme, qui était une des conditions qu'on lui proposait pour ce mariage, il ne put jamais s'y résoudre, disant qu'on le lapiderait dans son pays s'il changeait de religion. Alors il s'en retourna vers Obodas.

C'est le même Syllæus (g) qui, s'étant engagé de fournir à Ælius Gallus des guides et des vivres pour l'expédition qu'il devait faire en Arabie, le trompa, et manqua à sa parole. Il usa aussi de perfidie envers son roi Obodas, qu'il dépouilla du gouvernement, ne lui laissant que le nom de roi; et comme Hérode lui répétait soixante talents qu'il lui avait prêtés pour le roi Obodas, son maître (h), Syllæus, au lieu de rendre cette somme, comme il s'y était engagé par serment en présence des gouverneurs de Syrie, il alla à Rome, où il commença à calomnier Hérode auprès d'Auguste. L'empereur, ajoutant trop aisément foi aux discours de ce fourbe, conçut une grande indignation contre Hérode. Mais Hérode l'ayant désabusé, Auguste renvoya Syllæus dans la province afin qu'il satisfît à ses créanciers et qu'on le punit comme il le méritait. Il revint en effet en Judée et en Arabie; mais il n'exécuta rien de ce que l'empereur lui avait ordonné. Il s'en retourna ensuite à Rome, où Antipater, fils d'Hérode, renouvela contre lui les mêmes accusations

(a) *Lightfoot de Templo*, c. iii.

(b) *Plin. l. XIII, c. vi* Hieron. in *Amos. Theophrast. Hist. l. IV, c. ii. Dioscorid.*, l. i.

(c) *Amos*, vii, 14. בִּלְמַעַן שֶׁאֵין נִבִּיָא : *Κυβερν. αναμνησε*

(d) *Plin. l. XIII, c. vii.*

(e) *Luc.* xix, 4.

(f) *Antiq. l. XVI, c. xi, p. 566, b, c, d.*

(g) *Strab. l. XVI, p. 780, 781.* An du monde 5980, avant Jésus-Christ 20, avant l'ère vulg. 24.

(h) *Antiq. l. XVI, c. xiii, xiv, xv, xvi.* An du monde 5997, 5998, avant Jésus-Christ 5 et 2, avant l'ère vulg. 7 et 8.

qu'on avait formées auparavant (a). On le convainquit de plus d'avoir voulu faire empoisonner Hérode par un nommé Corinthe, qui était du nombre de ses gardes; en sorte, qu'il y reçut enfin la juste peine de tant de crimes.

SYLVA. Voyez FLAVIUS SYLVA.

SYLVAIN, disciple de saint Paul. Voyez SILAS.

SYMBOLE. Ce terme vient du grec *symbolon* (σύμβολον, *symbolum*. Dérivé de *συμβάλλω*, *confero*), qui signifie une marque ou gage dont on convenait pour se reconnaître, par exemple, entre les personnes qui étaient liées par les liens de l'amitié ou de l'hospitalité. Quand on allait l'un chez l'autre, on portait ces symboles ou marques pour montrer qu'on était d'une telle famille, d'une telle société, d'un tel lieu, d'une telle religion. *Symbolé* signifie ce que chacun contribuait dans les repas qui se faisaient à frais communs, soit qu'on y donnât chacun une pièce d'argent, ou qu'on y apportât chacun sa portion de vin ou de viande. L'on trouve le nom de *symbolé* en ce sens dans les Proverbes (XXIII, 20, 21 : Μηδὲ ἐκταίρου συμβολαῖς): *Noli esse in comessationibus eorum qui carnes ad vescendum conferunt; quia vacantes potibus, et dantes symbola consumentur*: Ne vous trouvez pas dans les repas de ceux qui apportent des viandes pour manger ensemble; car, passant le temps à boire et à faire de ces repas, où chacun fait une partie de la dépense et paye son écot, ils se ruineront. Mais l'Hébreu lit simplement: *Ne vous trouvez point avec ceux qui boivent du vin et qui mangent de la chair, car celui qui aime à boire et à manger s'appauvrira*.

Dans le langage ecclésiastique, on appelle *symbole* ce qui fait la matière des sacrements, ce qu'il y a de sensible et d'exposé aux yeux. Ainsi, dans le baptême, l'eau est le symbole de ce sacrement et de la purification intérieure; et dans l'eucharistie, le pain et le vin sont les symboles du corps et du sang de Jésus-Christ, qui sont réellement présents dans ce sacrement. On peut voir Suicer dans son *Thesaurus Ecclesiasticus ex Patribus Græcis*, sous le mot *symbolum*, où il traite savamment cette question, quoique nous n'approuvions point ses sentiments sur l'eucharistie.

SYMBOLE se dit en particulier du *Symbole des apôtres*, qui est comme l'abrégé de la doctrine de Jésus-Christ et de l'Eglise chrétienne. C'était comme la marque, le signal à quoi les chrétiens se reconnaissaient entre eux. Rufin (b) dit qu'il a appris par la tradition que les apôtres étant près de se séparer, s'assemblèrent et, conférant ensemble les pensées que chacun d'eux avait sur les principaux articles de notre foi, et en composèrent

(a) *Antiq. l. XVII, c. iv.* An du monde 3999, avant Jésus-Christ 1, avant l'ère vulg. 5.

(b) *Rufin. de Symbol. p. 359.*

(c) *Hieron. Ep. 61, c. ix.*

(d) *Leo Ep. 27, p. 491, 492.*

(e) *Vide Baron., an. 44, § 17. Vide Aug., serm. 42, apud Lovan., et 241 in Append. nov. edit. t. V.*

(f) *Rufin. de Symbolo. Aug. serm. 8. Leo, Ep. 24. Hilar.*

le Symbole, qui en est comme le précis et l'abrégé. Saint Jérôme (c) attribue aussi aux apôtres le Symbole que nous avons sous leur nom. Saint Léon (d) dit qu'il comprend douze articles des douze apôtres. Quelques-uns (e) prétendent même que chaque apôtre a fait son article, et désignent en particulier l'article que chacun a composé. Mais il n'y a aucune autorité considérable pour ce sentiment, et même il n'y a point d'uniformité entre ceux qui l'ont avancé.

L'on récitait ordinairement le Symbole avant le baptême (f); et en quelques endroits on le prononçait publiquement sur le jubé, en présence de tout le peuple (g). On l'avait reçu des apôtres sans écriture, et même il était défendu de l'écrire, comme plusieurs Pères le témoignent (h). Il paraît, par ce qu'ils en rapportent, qu'il était plus court que celui que nous récitons aujourd'hui, ce qui fait croire qu'il n'était pas le même partout. Saint Ambroise croit (i) que l'Eglise de Rome l'a conservé longtemps tel qu'elle l'avait reçu d'abord, sans y ajouter quoi que ce fût. Mais celui dont nous nous servons aujourd'hui est plus ample que celui de l'Eglise romaine, comme on le voit par ce qu'en dit Rufin et par les copies qui en sont venues jusqu'à nous. On peut voir ceux qui ont traité cette matière exprès, comme Vossius et Ussérius, de *Symbolo*, le père Alexandre, *Dissert. sur l'Hist. ecclési.*, t. I, M. Du Pin, et les Remarques des pères bénédictins de Saint-Vanne sur son ouvrage. On croit que ce fut vers l'an 36 de l'ère vulgaire que les apôtres, avant de se séparer, composèrent le Symbole dont nous parlons. — [Voyez CONCILE, avant-dernier alinéa de l'addition.]

SYMMAQUE, fameux traducteur des livres de l'Ancien Testament d'hébreu en grec. Il était samaritain de naissance, et vivait à la fin du second siècle, sous l'empire de Sévère. Saint Epiphane (j) dit qu'il était en réputation dans son pays et tenait rang entre les sages de Samarie; mais en ayant voulu devenir le chef et le maître, piqué du refus qu'on lui fit de cette dignité, il quitta Samarie et se retira chez les Juifs. Il se soumit même à y recevoir une seconde circoncision; car la haine entre les Samaritains et les Juifs était telle, qu'ils obligeaient réciproquement ceux qui venaient de l'une ou de l'autre religion à prendre une seconde fois la circoncision.

Depuis cela Symmaque embrassa le christianisme (k) et se jeta dans la secte des ébionites. Ce fut pour défendre ces hérétiques contre les catholiques qu'il entreprit une nouvelle traduction des livres de l'Ancien Testament en grec. Ainsi, il s'y étudia à donner au texte le tour le plus favorable qu'il lui est possible aux intéressés de sa secte,

de Trinit., l. IX.

(g) *Aug. l. VIII Confess., c. II.*

(h) *Aug. serm. 212. Hieron. Ep. 61. Cyrill. Catech.*

(i) *Ambros. Ep. 7.*

(j) *Epiphane. de Ponder. et Mensur.*

(k) *Euseb. Hist. Eccl. l. VI, c. XVII, et Demonstr. Evang. l. VII, c. 1.*

qui reconnaissait bien Jésus-Christ pour le Messie, mais ne croyait pas qu'il fût Dieu, ni le Fils de Dieu: il ne croyait pas non plus au jugement dernier, et soutenait encore diverses autres erreurs.

La méthode de Symmaque est assez différente de celle d'Aquila et de Théodotion. Aquila s'étudie à rendre servilement et à la lettre le sens et la signification de chaque mot du texte, sans se mettre beaucoup en peine de la suite du discours et du sens du texte; en sorte que sa traduction était plutôt un dictionnaire pour apprendre la signification littérale des termes, qu'une traduction pour exprimer le sens du texte. Symmaque (a), au contraire, s'étudiait beaucoup davantage à exprimer ce qu'il s'imaginait être le sens du texte, que la valeur de chaque mot. Théodotion tient un milieu entre Aquila et Symmaque. Sa version ne ressemble pas à une paraphrase, comme celle de Symmaque, ni à un dictionnaire, comme celle d'Aquila; il tâche de donner le sens du texte hébreu par des mots grecs qui répondent aux hébreux, autant que le génie des deux langues pouvait le lui permettre. Nous n'avons plus que des fragments des versions de ces anciens traducteurs, lesquels ont été ramassés avec grand soin par le révérend père dom Bernard de Montfaucon, dans deux volumes *in-folio* intitulés *Hexaples d'Origène*. Les anciens Pères ont parlé de certains hérétiques nommés *Symmaquiens*, que quelques-uns ont cru avoir été disciples et sectateurs de Symmaque, l'interprète dont nous venons de parler.

SYMPHONIE. Ce terme se prend ou pour un accord de plusieurs voix et un concert de divers instruments, ou pour une sorte d'instrument particulier. Saint Luc, XV, 25, le prend au premier sens lorsqu'il dit que le frère de l'enfant prodigue, retournant des champs, ouït dans la maison de son père le concert des instruments et les cris de joie de ceux qui dansaient, ou les voix de ceux qui chantaient : *Audivit symphoniam et chorum*. Daniel (b) le prend dans le second sens, pour un instrument de musique qui était la vielle ou quelque chose d'assez approchant. Voyez notre dissertation sur les instruments de musique des anciens Hébreux, imprimée à la tête du second tome des Psaumes.

SYNAGOGUE (c). Ce terme grec signifie, ou une assemblée, ou le lieu de l'assemblée. Dans le premier sens, on l'entend d'ordinaire de l'Eglise des Juifs comparée ou opposée à celle des chrétiens. Ainsi l'on dit que la synagogue est esclave, qu'elle est réprouvée, qu'elle est la rivale de l'Eglise chrétienne. Saint Jean, dans l'Apocalypse (d), parlant des hérétiques qui corrompaient la saine doc-

trine de Jésus-Christ, les appelle *la Synagogue de Satan*.

Saint Jérôme, dans le texte latin de la Vulgate, donne le nom de princes de la synagogue ou de l'assemblée, *Principes synagogæ (e)*, aux principaux des Juifs qui avaient rang dans les assemblées du peuple dans le désert. On trouve aussi : *Synagoga deorum, synagoga potentium, synagoga peccatorum, synagoga populi, synagoga superbiorum*, pour l'assemblée des juges, des grands, des pécheurs, des superbes et du peuple. Il est fait mention dans les Machabées (f) de *la synagogue des assidés*, qui était apparemment une sorte de secte ou d'ordre de Juifs qui faisaient une profession particulière de piété.

SYNAGOGUE signifie plus souvent le lieu où les Juifs s'assemblaient pour prier, pour lire et entendre la lecture des livres saints et les autres instructions. Il en est souvent parlé dans l'Evangile et dans les Actes, parce que Jésus-Christ et les apôtres allaient ordinairement prêcher dans les synagogues. L'origine de ces synagogues n'est pas bien connue, et plusieurs savants les ont crues assez nouvelles. Cependant on en voit des vestiges dès le temps d'Elisée. Les personnes de piété du temps de ce prophète s'assemblaient auprès de lui au jour du sabbat pour entendre la lecture de la loi (g). Judith passa la nuit en oraison dans le lieu de la prière à Béthulie (h). On place d'ordinaire son histoire sous le règne de Manassé. L'auteur du psaume LXXIII (i), décrivant les ravages que l'armée de Nabuchodonosor avait faits à Jérusalem, dit qu'il brûla les synagogues du Seigneur. Les Juifs captifs de delà l'Euphrate s'assemblaient auprès d'Ezéchiel (j) pour entendre la parole du Seigneur. Mardochee fit venir tous les Juifs de Suse dans le lieu de prières, pour recommander à Dieu l'entreprise d'Esther (k). L'auteur du troisième livre des Machabées, qui vivait sous Ptolémée Philopator, roi d'Egypte (l), assez longtemps avant la persécution d'Antiochus Epiphane, dit que les Juifs d'Egypte, délivrés du danger dont ils avaient été menacés, établirent près d'Alexandrie un lieu de prières. Voyez ci-devant PROSEUQUE. Saint Jacques, dans les Actes (m), dit que Moïse avait établi dans les temps anciens des gens qui lisaient et enseignaient ses écrits dans les synagogues tous les jours de sabbat.

Depuis les Machabées, les synagogues devinrent si fréquentes dans Israel, qu'il y en avait presque dans tous les lieux du pays. On dit (n) que dans la seule ville de Jérusalem il y en avait jusqu'à quatre cent soixante ou même quatre cent quatre-vingts. Chaque corps de métier y avait la sienne, et

(a) Vide Hieron. Præfat. ad Chronicon. Euseb., et in Amos III.

(b) Dan. III, 5, 7, 10, 15.

(c) *Συναγωγή Synagoga. Heb. בית הכנסת. Domus congregationis.*

(d) Apoc. II, 9; III, 9.

(e) Exod. XXXIV, 31. Num. IV, 34; XVI, 2, etc.

(f) I Mac II, 42.

(g) IV Reg. IV, 25.

(h) Judith. VI, 21.

(i) Psalm. LXXIII, 8. כַּעֲדֵי אֵל

(j) Ezech. XXXIII, 31.

(k) Esth. IV, 16.

(l) III Mac. c. ult.

(m) Act. XV, 31.

(n) Gemarr. ad tit. Megilah, c. III, ad tit. Cethuboth, c. XIII.

les étrangers mêmes y en bâtirent en particulier pour ceux de leur nation. De là viennent, dans les Actes des apôtres (a), les *synagogues des Alexandrins, des Asiatiques, des Ciliciens, des Affranchis, de ceux de Cyrène*, destinées pour ceux de ces villes ou de ces nations qui se trouvaient à Jérusalem. Nous parlerons ci-après à part de la synagogue des Affranchis, *synagogu Libertinorum*.

La synagogue était un édifice public situé au dedans ou au dehors de la ville, et ordinairement dans un lieu élevé. Les Juifs veulent qu'elles dominent tous les autres édifices ou maisons particulières, et ils ne manquent point à cela, à moins qu'ils n'en soient empêchés par une puissance supérieure. Pour l'ordinaire elles sont couvertes, à la différence des *proseuques*, qui sont ordinairement à la campagne et découvertes. Voyez l'article PROSEUQUE. Au milieu de la synagogue est une tribune ou pupitre, sur lequel on lit le livre ou rouleau de la loi en cérémonie. C'est là où se place celui qui veut parler au peuple. Au fond de la synagogue, du côté de l'orient (b), et vis-à-vis de la porte, qui est toujours au couchant, autant que faire se peut, est l'armoire où se conserve le livre ou rouleau de la loi, enveloppé de quelque linge précieux, et chargé d'ouvrages en broderie. Les femmes y sont séparées des hommes, et placées sur une tribune fermée de jalousies : en sorte qu'elles peuvent voir et écouter sans être vues.

Chaque synagogue a son chef, ou ses chefs et ses officiers, en plus grand ou en moindre nombre, selon la qualité des lieux. Il y a un homme nommé *Chazan* (c), qui ordonne et entonne les prières. Il y en a un autre qui en tient les clefs et qui en est comme le marguillier ; ils l'appellent *sciamas*, ou *serviteur*. Le prince de la synagogue, nommé *archisynagogus* dans l'Évangile (d), et *ange de la synagogue*, ou *sage*, en hébreu *chacham*, préside aux assemblées et aux jugements qui s'y rendent quelquefois contre ceux qui ont causé quelque scandale et violé la loi dans quelque point important. Ils imposent aux coupables trente-neuf coups de fouet. Les mêmes présidents invitent à parler dans la synagogue ceux qu'ils en croient capables, et défèrent cet honneur aux étrangers, s'il s'en trouve qui aient le talent de la parole. Ainsi notre Sauveur parla souvent dans ces assemblées (e) ; et saint Paul, étant à Antioche de Pisidie (f), fut invité par les princes de la synagogue de leur dire quelque chose d'édification.

Le nom de *synagoga*, comme signifiant lieu d'assemblée, s'emploie aussi pour marquer les églises chrétiennes. Par exemple, saint Jacques (g) : *Si introierit in conventum ve-*

strum (le Grec lit, *in synagogam vestram*) *vir aureum annulum habens* : S'il entre dans votre assemblée un homme avec un anneau d'or, etc. Et saint Paul (h) : *Non deserentes collectionem nostram* (le Grec, *synagogam nostram*) : Ne vous séparez point de notre assemblée.

SYNAGOGUE DES AFFRANCHIS, *synagoga Libertinorum*, était, selon plusieurs interprètes, celle des Juifs (i) qui, ayant été menés captifs en Italie par Pompée et par Sosius (j), avaient ensuite recouvré leur liberté, et s'étaient retirés à Jérusalem, lorsque Tibère chassa les Juifs de toute l'Italie (k). D'autres veulent que saint Luc ait écrit *Libystinorum*, au lieu de *Libertinorum*, et que *Libystini* soient les peuples de la Libye joignant l'Égypte. *Libertini* n'est pas un mot grec ; et *Libystini* reviendrait mieux à la suite du discours de saint Luc. Mais les manuscrits ne favorisent point cette conjecture. Voyez les commentateurs sur les Actes, VI, 9.

Les auteurs juifs (l) donnent cette règle générale pour la construction des synagogues ; partout où il y avait dix *batelnim*, on devait bâtir une synagogue. On dispute sur la signification de *batelnim* ; Buxtorf (m) a cru que c'étaient des personnes gagées pour assister réglément à l'office divin, afin qu'il y eût toujours assemblée au moins de dix personnes. Lightfoot s'est imaginé que c'étaient les ministres et les officiers de la synagogue ; mais le sentiment le plus probable est que c'étaient des personnes d'un âge mûr, libres et en état d'assister constamment au service tous les jours d'assemblée, qui sont au moins deux jours sans le sabbat ; en sorte que ces jours-là il y eût toujours ce nombre d'assistants, sans quoi le service ne se pouvait pas faire. Les trois jours d'assemblée sont le lundi, le jeudi et le samedi, sans compter les jours de jeûne et de fête solennelle. Ces jours-là on se trouve trois fois à la synagogue, le matin, après midi et le soir, et on y fait la prière. Pour les autres jours, ils prient aussi trois fois en leur particulier. Voyez ci-devant l'article PRIÈRE.

GRANDE SYNAGOGUE. Les Hébreux (n) donnent ce nom à une compagnie de cent vingt personnes, à la tête desquelles E dras était au retour de la captivité de Babylone : cette compagnie était principalement établie pour deux choses : la première, pour travailler à rétablir l'observation de la loi selon la pratique ancienne, et approuvée avant la captivité ; et la seconde, à rassembler en un corps les livres sacrés, en composer ce qu'on appelle le Canon des Écritures sacrées, et en donner une édition exacte et correcte. Ils tiennent qu'après Esdras, Daniel et ses trois compagnons, Sidrac, Misac et Abdénago te-

(a) Act. vi, 9.

(b) Maimon. apud Joan. Selden. l. III, c. xvi, n. 1, de *Synedriis veter. Hebr.*

(c) Léon de Modène, *Cérémon. des Juifs*, part. 1, c. x.

(d) Matth. v, 22, 53.

(e) Luc. iv, 16 Matth. iv, 13 ; ix, 53, et passim.

(f) Act. xiii, 13, 14, 15.

(g) Jacob. ii, 2.

(h) Heb. x, 25.

(i) Act. vi, 9.

(j) Antiq. l. XIV, c. vii, viii, xviii, et de Bello, l. I, c. v, p. 719.

(k) Voyez Tacit. Annal. l. II. Sueton. in Tiberio, c. xxxvi, et Joseph. Antiq. l. XVIII, c. v.

(l) Megillah, c. 1, § 5. Maimonid. in Tephill. Vide et Lightfoot Harm c. xvii, et in Matth. iv, 25

(m) Buxtorf. Lexic. Rabbiniç. p. 292

(n) Daxia. Ganz. Chronic. Buxtorf. Tiberius, c. x.

naient les premières places ; que Simon le Juste était à la queue de cette assemblée ; que tous ces membres étaient contemporains.

Cet arrangement ne peut se soutenir suivant la chronologie, puisque Simon le Juste a vécu si longtemps après Daniel et Esdras. Mais les chronologistes hébreux n'y regardent pas de si près. Ce qui paraît plus certain dans tout cela, c'est qu'Esdras ayant commencé la réforme dont nous venons de parler, elle fut continuée par les plus sages et les plus éclairés des Juifs, et fut enfin achevée, surtout quant au canon des Ecritures, sous Simon le Juste, lequel fut établi grand prêtre des Juifs l'an du monde 3702, avant Jésus-Christ 298, avant l'ère vulgaire 302, et qui mourut l'an du monde 3711, avant Jésus-Christ 289, avant l'ère vulgaire 292.

SYNTIQUE, dont parle saint Paul aux Philippiens (a), était une femme illustre par ses vertus et ses bonnes œuvres, et qui était comme à la tête de l'Eglise de Philippes (b), avec une autre femme nommée Evodie. On croit que saint Paul les désigne par ces paroles : *Assistez celles qui ont travaillé avec moi pour l'établissement de l'Évangile*. Mais il était survenu entre elles quelque difficulté et quelque brouillerie, et l'Apôtre les prie de se réunir dans les mêmes sentiments en Notre-Seigneur. On ne sait aucune autre particularité de leur vie. Syntique est marquée au nombre des saintes au 22 de juillet, et les martyrologes portent que son corps repose à Philippes en Macédoine.

SYRACUSE, ville très-célèbre en Sicile, située sur la côte orientale de cette île. Saint Paul y aborda en allant à Rome (c), et y demeura trois jours. De là il alla à Rhége, l'an 62 de l'ère vulgaire.

[De toutes les colonies grecques, celle de Syracuse, fondée par les Corinthiens 757 ans avant Jésus-Christ, sur le rivage oriental de la Sicile, fut sans contredit une des plus importantes sous le rapport politique, de même que sous le rapport commercial. Elle était, en l'an 480, parvenue à une puissance assez grande pour mettre sur pied une armée capable de lutter contre les Carthaginois. Cette ville s'élevait sur un plateau qui venait finir dans la mer sous la forme d'une presque île resserrée par deux petits golfes, dont l'un, au nord, formait le port de Trogyte, et l'autre, au sud, était le grand port. Ce dernier était fermé par une petite île nommée *Ortygie*. La circonférence de la ville était de 180 stades. Cicéron en fait une description magnifique ; alors elle comprenait cinq quartiers ou villes différentes : *Ortygie*, *Achradine*, *Tychè*, *Néapolis* et *Epipoles*. Voyez M. Letronne, *Essai sur la topographie de Syracuse*, in-8°.]

(a) Philipp. iv, 2.

(b) Chrysost. Theodoret. Est. Zanch. Menoch., etc., in Philipp. iv.

(c) Act. xxviii, 22.

(d) Deut. xxvi, 5 : *Syrus persequeretur patrem meum*. Heb. : *Syrus oppressus pater meus*.

(e) Amos, ix, 7.

(f) אֲרָם נַחְרַיִם Aram Naharaim.

(g) אֲרָם דַּמַּשְׁקָא Aram Dameschek.

SYRIE, nommée dans l'Hébreu *Aram*, du nom du patriarche qui en peupla les principales provinces (*Gen. X, 22*, אֲרָם, *Aram*). Nous en avons déjà parlé sous l'article d'*Aram*. Les *Araméens*, ou les *Syriens*, occupaient la Mésopotamie, la Chaldée, une partie de l'Arménie, la Syrie proprement dite, comprise entre l'Euphrate à l'orient, la Méditerranée à l'occident, la Cilicie au nord, la Phénicie, la Judée et l'Arabie Déserte au midi. Les Hébreux étaient Araméens d'origine, puisqu'ils venaient de Mésopotamie, et qu'il est dit que Jacob était un *pauvre Araméen* (d). Il est pourtant certain qu'il ne descendait pas d'*Aram*, mais d'*Arphaxad*, autre fils de Sem. Amos (e) semble dire que le Seigneur a fait venir *Aram de Kir*, comme les *Philistins de Caphtor* ; c'est-à-dire, qu'*Aram* ou ses descendants sont venus habiter dans la Syrie, après avoir quitté le voisinage du fleuve *Cyrus*, qui est dans l'Arménie.

LA SYRIE DES DEUX FLEUVES, OU LA MÉ-SOPOTAMIE DE SYRIE, comme elle est nommée dans la Vulgate, ou *Aram Naharaim*, comme elle est appelée dans l'Hébreu (f), est comprise entre les fleuves de l'Euphrate et du Tigre.

LA SYRIE DE DAMAS (g) est celle dont Damas était la capitale, et qui s'étendait à l'orient le long du Liban. Ses limites ne sont point fixes ; elles ont varié selon que les princes qui ont régné à Damas ont été plus ou moins puissants.

LA SYRIE DE SOBA (h), ou Zoba, ou de Sobal, comme l'appellent les Septante, était apparemment la *Célé-Syrie*, ou la *Syrie Creuse*. Sa capitale était *Soba*, ville inconnue, à moins que ce ne soit la même ville que *Hoba* ou *Hobal*, à la gauche, c'est-à-dire, au nord de Damas (i). Voyez HOBA ou ABILA.

LA SYRIE DE MAACHA (j), ou DE BETH MAACA, ou DE MACHATI, était aussi vers le Liban. Voyez II Reg. X, 6, 8, et III Reg. XIII, 20, et IV Reg. XV, 29. Elle s'étendait au delà du Jourdain, et fut donnée à Manassé. Deut. III, 14, et Jos. XII, 4. Voyez MAACHA.

LA SYRIE DE ROHOB (k) était cette partie de la Syrie dont Rohob était la capitale. Or Rohob était à l'extrémité septentrionale de la terre promise, Num. XIII, 21, sur le chemin ou sur le défilé qui conduisait à Emath. Elle fut donnée à la tribu d'Aser (l), et elle est jointe à Apher, qui était dans le Liban. Laïs, nommée autrement *Dan*, située aux sources du Jourdain, était dans la contrée de Rohob (m). Adarezer, roi de la Syrie de Soba, était fils de Rohob, ou peut-être originaire de la ville de ce nom (n). Les Ammonites appelèrent à leur secours contre David le Syrien de Rohob, celui de Maacha et celui d'Isob (o).

(h) אֲרָם צוֹבָה Aram Soba, ou Zoba.

(i) Genes. xiv, 15.

(j) אֲרָם בֵּית־מַאכָה Aram Maacha.

(k) אֲרָם רֹהוֹב Aram Rohob, ou Rochob.

(l) Josue, xix, 28, 52, et xxi, 51. Judic. i, 51.

(m) Judic. xviii, 28.

(n) II Reg. viii, 5, 12.

(o) II Reg. xx, 6, 8.

LA SYRIE DE TOB (a), OU D'ISTOB, OU DE LA TERRE DE TOB (b), OU DES TUBIÉNIENS, comme ils sont appelés dans les Machabées (c), était aux environs du Liban et à l'extrémité septentrionale de la Palestine. Voyez Tob. Jephthé, chassé de Galaad, se retira dans le pays de Tob. *Judic. XI, 3, 5.*

LA SYRIE D'EMATH est celle dont la ville d'Emath sur l'Oronte était la capitale. Voyez EMATH.

[A propos de la Syrie, le géographe de la Bible de Vence se borne à ceci :

« Syrie, province de la grande Asie, qui est toujours nommée en hébreu *Aram*, comme ayant été d'abord habitée par les descendants d'Aram, fils de Sem, *Gen. X, 22.* Elle est désignée sous le nom de *Syrie* simplement dite dans le Nouveau Testament, *Luc. II, 2 et alibi.* Dans l'Ancien Testament elle est divisée en trois provinces, savoir : *Syrie de Damas*, dont Damas était la capitale, *II Reg. VIII, 5*; *Syrie de Rohob*, dont la capitale était Rohob, *II Reg. X, 6*; *Syrie de Soba*, dans laquelle se trouvait Emath, *II Reg. X, 6*; *I Par. XVIII, 3.* »]

LA SYRIE simplement, marque le royaume de Syrie, dont Antioche devint la capitale, depuis le règne des Séleucides. Avant ce temps il est rare de trouver le nom de Syrie mis absolument ; on désigne ordinairement les provinces de Syrie par la ville qui en était la capitale.

LA CÉLÉ-SYRIE, OU BASSE SYRIE, est connue dans plus d'un endroit des Machabées (d). Le nom de *Célé-Syrie*, selon la force du Grec, signifie *la Syrie Creuse*, *Syria Cava*, ou profonde. Elle peut être considérée ou dans un sens propre et resserré, et alors elle ne comprend que ce qui est entre le Liban et l'Antiliban ; ou dans un sens plus étendu, et alors elle comprend tout le pays qui obéissait aux rois de Syrie, depuis Séleucie jusqu'à l'Arabie et l'Égypte. C'est ce que nous apprenons de Strabon. Nous avons déjà remarqué que la Syrie de Soba était à peu près la même que la Syrie Creuse ou la Célé-Syrie.

LA SYRIE DE PALESTINE, *Syria Palæstina*, est connue dans quelques anciens (e), et Joseph lui-même (f) comprend quelquefois la Palestine sous la Syrie. C'est que cette province fut longtemps sous la domination des rois de Syrie, et qu'ils y établirent des gouverneurs, qui se disaient gouverneurs de Syrie.

Nous avons parlé assez au long des rois *Benadad*, *Hazael*, *Adarezer*, *Adad*, *Razin* et autres, rois de Syrie. On peut voir leurs articles. Comme on ne sait ni la succession de ces princes, ni la durée de leur règne, on n'en saurait donner une liste ; mais nous

(a) *II Reg. x, 6, 8.* אֲרָם אִשְׁטוֹב *Aram Istob.*

(b) *Judic. xi, 5, 5.*

(c) *I Mac. v, 15, et II Mac. xii, 17.*

(d) *I Mac. x, 69*; *II Mac. iii, 5, 8*; *iv, 4*; *viii, 8.* *Κελευσία*. *Cæle-Syria.* *Strabo l. XVI.* *Ἰσθμὸς ἢ τῆς Ἀραβίας καὶ Ἀντιλίβανος ἰσχυροτάτης.*

(e) *Hærodot. l. III, c. v, et l. II, c. civ, etc.* *Ammian. Marcell. l. XIV Hist.*

donnerons ci-après celle des rois de Syrie connus sous le nom de SÉLEUCIDES.

La Syrie, dans les commencements, fut gouvernée par ses propres rois, qui régnaient chacun dans leurs villes et dans leur canton. David les assujettit (g) vers l'an du monde 2960, avant Jésus-Christ 1040, avant l'ère vulgaire 1044, et encore en 2969, avant Jésus-Christ 1031, avant l'ère vulgaire 1035, à l'occasion de la guerre qu'il fit aux Ammonites, auxquels les Syriens voulurent donner du secours (h). Ils demeurèrent dans l'obéissance jusqu'après la mort de Salomon (i). Alors ils secouèrent le joug et ne purent être réduits à leur devoir que par Jéroboam II, roi d'Israël (j), qui commença à régner en 3179, avant Jésus-Christ 821, avant l'ère vulgaire 825. Rasin, roi de Syrie, et Phacée, roi d'Israël, ayant déclaré la guerre à Achab, roi de Juda, ce prince se vit obligé, pour se délivrer de ces deux ennemis, de recourir à Téglatphalassar, roi d'Assyrie (k), qui fit mourir Rasin, prit Damas, et transporta les Syriens de ce pays-là au delà de l'Euphrate. Depuis ce temps la Syrie demeura assujettie aux rois d'Assyrie. Elle passa ensuite sous la domination des Chaldéens, puis sous celle des Perses, et enfin sous celle d'Alexandre le Grand, sujette à toutes les révolutions des grands empires d'Orient.

SÉLEUCIDES, OU ROIS DE SYRIE.

Après la mort d'Alexandre le Grand, arrivée l'an du monde 3681, avant Jésus-Christ 319, avant l'ère vulgaire 323, son empire fut partagé entre ses principaux officiers, qui d'abord se contentèrent du titre de gouverneurs, et prirent ensuite celui de rois. *Séleucus I*, surnommé *Nicator* ou *Nicanor*, chef de la famille des rois *Séleucides*, prit le diadème et le nom de roi de Syrie en 3682, et régna quarante-deux ans ; mort en 3724, avant Jésus-Christ 276, avant l'ère vulgaire 280.

Antiochus I, surnommé *Soter*, régna dix-neuf ans, depuis l'an du monde 3724 jusqu'en 3743.

Antiochus II, surnommé *le Dieu*, régna quinze ans, depuis l'an du monde 3743 jusqu'en 3759.

Séleucus II, surnommé *Callinicus* ou *Pogon*, c'est-à-dire le Barbu, régna vingt ans, depuis l'an du monde 3758 jusqu'en 3778.

Séleucus III, surnommé *Keraunos* ou *la Foudre*, régna trois ans, depuis l'an du monde 3778, jusqu'en 3781.

Antiochus III, surnommé *le Grand*, régna trente-six ans, depuis l'an du monde 3781 jusqu'en 3817.

Séleucus IV, surnommé *Philopator*, régna douze ans, depuis l'an du monde 3817 jusqu'en 3828.

(f) *Antiq. l. X, c. vii, et de Bello, l. V, c. xiv.*

(g) *II Reg. viii, 5.*

(h) *II Reg. x, 6, 8, 15, 18, 19.*

(i) An du monde 5029, avant Jésus-Christ 971, avant l'ère vulg. 975.

(j) *IV Reg. xiv, 24, 25.*

(k) *IV Reg. xv, An du monde 5245, avant Jésus-Christ 755, avant l'ère vulg. 759.*

Antiochus IV, surnomme *Épiphanes*, fils d'*Antiochus le Grand*, et frère de *Séleucus IV*, régna onze ans, depuis l'an du monde 3828 jusqu'en 3840.

Antiochus V, surnommé *Eupator*, régna deux ans, depuis l'an du monde 3840 jusqu'en 3842.

Démétrius I, surnommé *Soter*, fils de *Séleucus IV*, régna douze ans, depuis l'an du monde 3842 jusqu'en 3854.

Démétrius II, surnommé *Nicanor*, régna dix ans dans le trouble. Il eut pour compétiteurs *Alexandre Balas* ou *Ballès*, et *Antiochus le Dieu*, fils de Balas. *Démétrius Nicanor* mourut en 3864, *Alexandre Balas* en 3859, et *Antiochus le Dieu*, son fils, ayant commencé à régner sous la régence de *Tryphon*, en 3860, fut tué en 3861, et le royaume fut usurpé par *Tryphon*, qui fut mis à mort en 3866.

Antiochus VI, surnommé *le Pieux*, ou *Soter*, ou *Sidétès*, c'est-à-dire le Pécheur ou le Chasseur, frère de *Démétrius Nicanor*, régna environ dix ans, depuis 3864 jusqu'en l'an 3873, qu'il fut mis à mort par les Parthes.

Démétrius II, surnommé *Nicanor*, étant remonté sur le trône, eut pour concurrent *Alexandre Zébina*. *Démétrius* fut vaincu et mis à mort en 3878, et *Zébina* en 3882.

Séleucus V, fils de *Démétrius Nicanor*, régna deux ans dans le trouble, depuis l'an du monde 3878 jusqu'en 3880.

Antiochus VII, surnommé *Gryphus* ou *Philométor*, dépoilla *Zébina* en 3882, et régna huit ans en paix, jusqu'en 3890. Alors *Antiochus*, surnommé *de Cyzique*, son frère, s'éleva contre lui et le vainquit en 3892. Ils partagèrent le royaume. *Antiochus Gryphus* mourut en 3910, ayant régné en tout vingt-neuf ans; et *Antiochus de Cyzique*, son frère, fut vaincu et mis à mort la même année par *Séleucus*, fils de *Gryphus*.

Séleucus VI, fils de *Gryphus*, ne régna qu'un an. Il fut vaincu et dépouillé du royaume en 3911 par *Antiochus Eusèbès*, ou *le Pieux*, fils de son oncle *Antiochus de Cyzique*; et il fut mis à mort la même année 3911, à Mopsueste en Cilicie.

Antiochus VIII, surnommé *le Pieux*, régna dans le trouble environ deux ans. Il eut pour concurrents *Antiochus* et *Philippe*, frères de *Séleucus* son oncle, et *Démétrius Eucærus*, fils d'*Antiochus Gryphus*, qui le vainquit et l'obligea de se sauver chez les Parthes, l'an du monde 3912.

Ainsi la Syrie fut partagée entre *Philippe* et *Démétrius Eucærus*. Celui-ci régna à Damas. Mais les Syriens, voyant que le royaume

était ruiné par les guerres civiles qui avaient été entre les divers concurrents qui s'étaient contesté le royaume pendant tant d'années, eurent recours à une puissance étrangère pour soutenir leur monarchie. Les uns voulaient qu'on appelât *Mithridate*, et les autres *Ptolémée Lathure*, roi d'*Egypte*. Enfin ils s'accordèrent tous à faire venir *Tigrane*, roi d'*Arménie*, qui gouverna la Syrie pendant dix-huit ans, depuis l'an du monde 3921 jusqu'en 3939.

Antiochus IX, surnommé *l'Asiatique*, et son frère, fils d'*Antiochus le Pieux*, qui possédaient encore cette partie de la Syrie qui n'était point occupée par *Tigrane*, allèrent à Rome en 3932 pour demander au sénat le royaume d'*Egypte*, qu'ils prétendaient leur appartenir par le droit de leur mère, *Cléopâtre*, surnommée *Sélène*. Mais *Tigrane* ayant fait mourir *Sélène* en 3934, *Antiochus l'Asiatique* perdit l'espérance qu'il avait eue d'obtenir le royaume d'*Egypte*, et revint en Syrie en 3935, où il régna pendant quatre ans, jusqu'à ce que *Pompée* ayant réduit la Syrie en province des Romains, l'an du monde 3939, cette monarchie fut entièrement éteinte, après avoir subsisté pendant deux cent cinquante-sept ans.

* SYRIENS. Voyez EVANGILE.

* SYRIENS DE CYRÈNE. « Il ne saurait être question ici de la ville africaine de Cyrène : le texte ne parle même point de Cyrène, mais bien de *Kir*. Or le nom de *Kir* dont il s'agit doit être celui du fleuve *Cyrus*, qui coula it dans la Perse non loin de *Persépolis*. De cette manière le texte d'*Amos* s'explique, aussi bien que le transport des Syriens et des Israélites, que *Salmanasar* fit dans ses Etats; autrement, en considérant le nom de *Kir* comme se rapportant à la capitale de la Cyrénaïque, ce dernier fait surtout devient inintelligible. » BARBIÉ DU BOGAGE.

SYRO-PHÉNICIE. C'est la Phénicie proprement dite, dont *Sidon* était la capitale, et qui ayant été unie par droit de conquête au royaume de Syrie, joignit son ancien nom de *Phénicie* à celui de *Syrie*; de même que la *Palestine* fut surnommée *de Syrie*, parce qu'elle était considérée comme faisant partie de la Syrie. Dans l'*Évangile* (a), la *Chananéenne* est nommée *Syro-Phénicienne* par saint *Marc*, parce qu'elle était de Phénicie, qui était alors regardée comme faisant partie de la Syrie, et obéissant au gouverneur de cette province. Saint *Matthieu* (b) qui avait écrit en hébreu ou en syriaque, l'appelle *Chananéenne*, parce que ce pays était véritablement peuplé de Chananéens, *Sidon* étant le fils aîné de Chanaan (c)

T

TABATHE, bourgade à cinq milles de la ville de Gaze, vers le midi. C'est à Tabathe

(a) Marc. vi, 26.

(b) Matth. xx, 22.

(c) Genes. x, 15.

que saint *Hilarion* avait pris naissance (d). *Nicéphore Caliste* (e) met *Tabathe*, ou,

(d) Hieron. Vita S. Hilarionis.

(e) Nicephor. Calist. Hist. l. IX, c. xv.

comme il l'appelle, *Thabase*, à quinze milles de Gaze.

TABBAOTH, ou TERBAOTH, chef de famille nathinéenne. *Esdr.* II, 43; *Neh.* VII, 47.

TABÉE, fils de Nachor et de Roma ou Rama, sa concubine. *Genes.* XXII, 24.

TABEEL fut un de ceux qui s'opposèrent au rétablissement du temple. I *Esdr.* IV, 7.

TABEEL. Les rois Rasin et Phacée, ayant déclaré la guerre à Achab, avaient résolu de mettre sur le trône de Juda le fils de *Tabéel* (a). On n'a aucune connaissance de cet homme que par ce seul endroit.

TABEERA, campement des enfants d'Israël dans le désert. *Num.* XI, 3; *Deut.* IX, 22. Il est nommé *Incendium* dans le latin; et c'est la signification littérale du terme hébreu, *Tabééra*. On lui donna ce nom, parce que le feu sortit du tabernacle du Seigneur, et brûla une grande partie du camp d'Israël, en punition des murmures du peuple. *Num.* XI, 1, 2, 3, 4.

[*Tabéera* n'est point un campement. Voyez KIBÉROTH-ΤΑΥΑ, addition.]

TABELIAS, lévite mérarite, au temps de David. I *Par.* XXVI, 11.

TABERNACLE, en latin *tabernaculum*; en grec *scéné*; en hébreu *ohel* (b). Ce terme signifie proprement *une tente*. Les anciens patriarches ont habité dans des tabernacles, c'est-à-dire dans des tentes. Il y avait dans le camp d'Israël, du temps de Moïse, deux tabernacles ou tentes, dont il est souvent fait mention dans l'Écriture: le premier, nommé *tabernaculum conventus*, la tente de l'assemblée, où le peuple s'assemblait pour ses affaires ordinaires; le second, *tabernaculum Testimonii*, la tente du Témoignage ou le tabernacle du Seigneur, ou simplement le Tabernacle, qui était le lieu où les Israélites, durant leur voyage du désert, faisaient leurs principaux actes de religion, offraient leurs sacrifices et adoraient le Seigneur.

Voici la description de ce tabernacle (c): c'était un carré oblong, de trente coudées de longueur et de dix de largeur et de hauteur. Il était partagé en deux parties. La première s'appelait le saint, qui avait vingt coudées de long et dix de large. C'est là où étaient placés la table des pains de proposition, le chandelier d'or à sept branches, et l'autel d'or, où l'on servait le parfum. La seconde partie était le sanctuaire ou le saint des saints, long de dix coudées et large aussi de dix coudées. C'est là où était l'arche d'alliance. Le sanctuaire était séparé du saint par un voile précieux qui pendait à quatre colonnes de bois de séthim couvertes de lames d'or; et le saint était aussi fermé par devant par un autre voile suspendu à cinq colonnes de bois de séthim couvertes de lames d'or, ayant les bases d'airain.

(a) *Isai.* VII, 6.

(b) *Ohel*. טהרה. *Tabernaculum*.

(c) Vide *Exod.* XXVI, XXVII.

Le tabernacle était fermé du côté de l'occident, du septentrion et du midi, par des ais de bois de séthim couverts de lames d'or, ayant leurs bases d'airain. Ces ais étaient au nombre de huit du côté de l'occident, et il y en avait vingt, tant du côté du septentrion que du côté du midi. Ils étaient tous d'une égale hauteur, c'est-à-dire de dix coudées et d'une coudée et demie de large, et emboîtés l'un dans l'autre par deux tenons, l'un en haut et l'autre en bas. Et comme toute la machine du tabernacle était amovible et devait se démonter souvent, ces ais étaient portés par deux bases, où il y avait deux mortaises dans lesquelles ils s'emboîtaient; et pour les soutenir, il y avait à chacun cinq anneaux d'or à différente distance, dans lesquels on passait cinq bâtons de bois de séthim couverts de lames d'or, qui soutenaient toute la machine.

Le tabernacle n'avait aucun jour. Il était couvert de divers rideaux (d), dont les premiers de dedans étaient de couleur d'hyacinthe, rayés de pourpre, d'écarlate ou de cramoisi. Au-dessus de ces voiles il y en avait d'autres de poil de chèvre qui empêchaient que la pluie ne pénétrât et ne mouillât les voiles précieux qui étaient au-dessous. Ceux-ci ne pendaient pas par devant, mais seulement par les côtés et par derrière; en sorte qu'on voyait à l'entrée du tabernacle le premier voile précieux dont nous avons parlé et qui en fermait l'entrée. Au-dessus de ces voiles de poil de chèvre il y en avait deux autres: l'un composé de peaux de moutons teintes en rouge; et l'autre de peaux de moutons teintes de couleur d'hyacinthe ou bleu céleste. Ainsi le tabernacle était couvert de quatre rideaux: le premier et le plus précieux était de couleur de pourpre d'hyacinthe et de cramoisi; le second était de poil de chèvre; le troisième, de peaux de moutons avec leurs toisons teintes en rouge; le quatrième, aussi de peaux de moutons teintes en couleur d'hyacinthe ou bleu fort foncé.

Autour du tabernacle régnait un grand parvis carré oblong, de la longueur de cent coudées, et de la largeur de cinquante (e). Tout cet espace était environné de colonnes revêtues de lames d'argent, avec leurs chapiteaux de même matière; mais leurs bases étaient d'airain. Il y avait dix colonnes du côté de l'occident, six du côté de l'orient, vingt du côté du septentrion et vingt du côté du midi. A ces colonnes pendaient des rideaux faits de fil de lin retors en manière de réseau, qui environnaient le tabernacle de tous côtés, à l'exception de l'entrée du parvis, qui était fermée par un autre rideau plus précieux, d'hyacinthe, de pourpre et d'écarlate, en ouvrage de broderie. Cette entrée avait vingt coudées de large, et le voile dont nous avons parlé avait la même longueur et était soutenu par quatre colonnes revêtues de lames d'argent,

(d) *Exod.* XXVI, 1, 2, 3, etc.

(e) *Ibid.* XXVII, 9, 10, 11, 12, etc.

avec leurs chapiteaux et leurs bases d'airain.

C'est dans ce parvis, et vis-à-vis l'entrée du tabernacle ou du saint, qu'était placé l'autel des holocaustes (a), sur lequel on brûlait toutes les victimes qui étaient offertes au Seigneur. Il y avait aussi une piscine et une fontaine pour l'usage des prêtres. Il était permis aux laïques d'amener leurs hosties jusqu'à l'autel. Là on les égorgeait, on les dépouillait et on les offrait au Seigneur, suivant les diverses cérémonies marquées dans le Lévitique. *Voyez* ci-devant les articles AUTEL DES HOLOCAUSTES, PRÊTRES, SACRIFICES, etc.

Le tabernacle était posé de manière que l'entrée regardait l'orient, le sanctuaire le couchant, et les deux côtés le septentrion et le midi. Cette tente était comme le palais du Très-Haut, la demeure du Dieu d'Israël, qui était considéré comme au milieu du camp de son peuple. Autour de lui étaient campées toutes les tribus, selon leur rang. Juda, Zabulon et Issachar étaient à l'orient (b) ; Ephraïm, Benjamin et Manassé étaient à l'occident ; Dan, Aser et Nephtali étaient au septentrion ; Ruben, Siméon et Gad étaient au midi. La tribu de Lévi comme étant tout entière occupée au service du Seigneur était répandue tout autour du tabernacle ; en sorte que Moïse et Aaron étaient à l'orient, la famille de Gerson à l'occident, celle de Mérari au septentrion, et celle de Caath au midi.

Les prêtres entraient tous les jours au matin dans le saint pour y présenter le parfum et pour y éteindre les lampes ; et le soir ils y entraient pour les allumer. Tous les matins ils offraient un agneau en holocauste, sur l'autel d'airain, et tous les soirs ils en offraient un autre sur le même autel.

Le tabernacle de l'alliance fut érigé et consacré au pied du mont Sinaï, le premier jour du premier mois de la seconde année après la sortie d'Égypte, l'an du monde 2514, avant Jésus-Christ 1486, avant l'ère vulgaire 1490. — [*Voyez* AARON, addition.]

Spencer (c) a prétendu montrer que le tabernacle de l'alliance dans lequel Moïse avait enfermé l'arche, le chandelier d'or, les autels des pains de proposition, des holocaustes et du parfum, et où il voulait que les Israélites rendissent au Seigneur leurs adorations et leur culte public et solennel ; que ce tabernacle, dis-je, que l'arche, les chérubins et tout le reste, n'étaient qu'une imitation du culte que les Égyptiens et d'autres peuples idolâtres rendaient à leurs dieux, et que le Seigneur ne les ordonna à son peuple que par pure condescendance et dans la vue de mettre une barrière au penchant qu'ils avaient à l'idolâtrie, en sanctifiant ces usages et en les rectifiant par le retranchement des pratiques impies, supersti-

tieuses et idolâtres, dont les païens les accompagnaient.

Il tâche de prouver ce sentiment par le parallèle qu'il fait des temples portatifs des païens ; des tentes dans lesquelles ils enfermaient ce qu'ils avaient de plus saint et de plus inviolable dans leur religion. Il lui est aisé de montrer que les gentils portaient leurs dieux dans leurs voyages, dans des processions, sur les épaules des prêtres. Apulée décrit la pompe ou la procession de la déesse Isis (d) ; Virgile parle des divinités troyennes qu'Enée porta dans tous ses voyages (e).

Errantesque deos, agitataque numina Trojæ.

Il se fonde sur le fameux passage d'Amos (f) : *Maison d'Israël, m'avez-vous offert des sacrifices et des oblations pendant quarante ans dans le désert ? Mais vous avez porté le tabernacle de Moloch, et l'autel de votre Dieu Rempham, ces figures que vous avez faites pour les adorer.* Voilà, dit-il, le tabernacle de Moloch et de Rempham que les Israélites portent dans le désert aux yeux même de Moïse. Pour guérir donc cet entêtement prodigieux qu'ils avaient pour les divinités sensibles et pour leur culte, Moïse leur accorde un tabernacle, une arche, des sacrifices et des pratiques semblables à celles des idolâtres, mais épurées de superstition et d'idolâtrie. C'est le sentiment de ce savant. — [Il est bien permis de ne pas l'adopter.]

TABERNACLE DE MOLOCH. *Voyez* ci-devant les articles NICHES et MOLOCH, et SOCOTH-BÉNOTH.

TABERNACLE dans le sens d'une demeure ou d'une maison. Les livres de l'Ancien Testament sont pleins de cette expression : *Israël demeura en paix dans ses tabernacles. Israël, retournez dans vos tabernacles. Japhet demeurera dans les tabernacles de Sem. Chacun s'en retourna dans ses tabernacles.* Ces manières de parler doivent s'entendre à la lettre dans certains cas : par exemple, lorsqu'on parle des patriarches qui ont vécu dans la terre de Chanaan avant leur entrée en Égypte. Leur demeure ne fut que sous des tentes ; ils ne bâtirent point de maisons et ne demeurèrent point dans les villes. On doit l'expliquer de même quand il est question d'une armée en campagne, qui s'enfuit dans ses tabernacles ou dans ses tentes ; mais dans une infinité d'autres endroits le mot *tabernacle* ou *tente* doit s'entendre d'une maison. Le long temps que les Hébreux avaient demeuré sous des tentes avant leur venue en Égypte et depuis leur sortie de ce pays dans leur voyage du désert mit ces expressions en usage dans le langage populaire.

On donne aussi ce nom au temple de Salomon, quoique bâti d'une manière très-solide, parce qu'il avait dans sa construction beaucoup de rapport au tabernacle dressé par Moïse. Par exemple (g), David dit qu'il

(a) Exod. xxvii, 1, 2, 3, etc.

(b) Num. ii, 1, 2, 3, etc.

(c) Spencer de Legib. Hebr. Ritual. Dissert. 1, l. III.

(d) Apulæi Metamorph. l. XI.

(e) Virgil. Æneid. VI, 58.

(f) Amos, v, 26. Act. vii, 42.

(g) Psalm. cxxxvi, 5.

ne se donnera aucun repos qu'il n'ait bâti un tabernacle au Seigneur. Ailleurs (a) l'auteur du psaume soixante-treize dit que les Chaldéens ou les Syriens ont souillé le tabernacle du Seigneur.

TABERNACLE se met quelquefois pour le ciel, pour la demeure des bienheureux (b). *Seigneur, qui habitera dans votre tabernacle... Celui qui a les mains innocentes et le cœur pur.* Et ailleurs (c) : *Seigneur, j'habiterai éternellement dans vos tabernacles.* Et encore : *Que vos tabernacles sont aimables ! mon âme tombe en défaillance dans l'ardent désir qui la transporte de se rendre dans vos parvis (d).* J'avoue que ces passages peuvent aussi s'expliquer à la lettre du temple de Jérusalem. Mais il paraît par les auteurs du Nouveau Testament, que les Juifs entendaient souvent le ciel sous ces manières de parler : par exemple, le Sauveur nous conseille de nous faire des amis des richesses d'iniquités, afin qu'ils nous reçoivent dans les tabernacles éternels (e). Et saint Paul aux Hébreux (f) dit que Jésus-Christ est le grand prêtre du vrai tabernacle bâti, non de la main des hommes, mais de celle de Dieu. Et encore (g) : *Amplius et perfectius tabernaculum non manu factum, etc.* Voyez aussi Apoc. XIII, 6; XXI, 3. Le même saint Paul parle de son corps comme d'une tente ou d'un tabernacle : *Nous autres qui sommes dans cette tente, nous gémissons, etc. (h);* et saint Pierre (i) : *Tandis que je suis dans cette tente, je crois qu'il est juste de vous avertir, etc.* Et encore (j) : *Cette tente doit être bientôt renversée.*

Le TABERNACLE DE DAVID que Dieu doit relever, Amos IX, 11, et Act. XV, 16, n'est autre que l'Église de Jésus-Christ, qui est la maison de Jésus-Christ, rejeton de David et héritier des promesses qui ont été faites à ce patriarche.

La FÊTE DES TABERNACLES, nommée dans l'Évangile (k) la *Scénopégie*, qui signifie en grec la fête où l'on dresse des tentes. Le nom de *Scenopégia* se trouve aussi dans les Machabées (l). Les Hébreux l'appellent (m) *Chag-hassuchoth*, la fête des Tentes, parce qu'elle se célébrait sous des tentes de verdure, en mémoire de la demeure que les Israélites avaient faite sous des tentes dans le désert (n). C'était une des trois grandes solennités des Hébreux, où tous les mâles étaient obligés de se présenter devant le Seigneur. Elle se célébrait après les moissons, le quinzième jour du mois tizri, qui était le premier de l'année civile, et qui répond à la lune de septembre. On y rendait grâce à Dieu de toute la récolte qu'on avait faite (o). La fête durait huit jours ; mais le premier et le dernier jour étaient les plus solennels. Levit. XXIII, 34, 35, etc. Il n'était pas permis d'y travailler,

et on y offrait des sacrifices particuliers, dont nous donnerons le détail ci-après. — [Voyez le *Calendrier des Juifs*, au 15, 21, 22 de tizri, et au 19 de marschevan.]

Le premier jour de la fête (p) on prenait des branches des plus beaux arbres, avec leur fruit, des branches de palmier, des rameaux des arbres les plus touffus et des saules qui croissent le long des torrents ; on choisissait les plus belles de ces branches, on les portait en cérémonie à la synagogue, et on faisait ce qu'ils appelaient *Lulab* ; c'est-à-dire en tenant de la main droite une branche de palmier, trois branches de myrte et deux de saule liées ensemble, et ayant dans leur main gauche une branche de citronnier avec son fruit ; ils les approchaient les unes des autres, en les agitant vers les quatre parties du monde et en chantant quelques cantiques. On appelait aussi ces rameaux *Hosanna*, parce qu'en les portant et les agitant, ils criaient *Hosanna* ; à peu près comme firent les Juifs à l'entrée de Notre-Seigneur à Jérusalem (q). Le huitième jour on faisait cette cérémonie plus souvent et avec plus de solennité que les autres jours de la fête. C'est pourquoi ils appelaient ce jour-là, *Hosanna Rabba*, la grande Hosanna.

Les Juifs enseignent que chaque Israélite était obligé d'apporter dès le matin du jour de la fête, ces branches d'arbres dont nous avons parlé, sous peine de ne pas manger ce jour-là ; alors on faisait une procession autour de l'autel des holocaustes, en remuant ces branches et en chantant. A présent ils portent ces branches dans leur synagogue, et font provision d'oranges et de citrons dans les pays où il n'en croît point, afin qu'il ne manque rien à cette fête. Ils font en cérémonie le tour du pupitre, qui est au milieu de la synagogue, au moins une fois par jour, et ils ne mangent point qu'ils ne l'aient fait.

Le psaume CXVII, *Confitemini Domino, quoniam bonus...* *Dicat nunc Israel quoniam bonus, etc.*, paraît avoir été chanté à la fête des Tabernacles. Le Psalmiste y fait une allusion visible dans les versets 23, 24, 25, 26 : *O Seigneur, sauvez-moi ; ô Seigneur, donnez-moi un heureux succès : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.* L'Hébreu : *Ana Jehovah, hosiana ; ana, Jehovah, hat chilana, etc.*, qui sont les paroles que les Juifs chantent encore aujourd'hui, en faisant la procession autour de la tribune, à la fête des Tabernacles, et que l'on chanta au jour de l'entrée triomphante de Jésus-Christ à Jérusalem. Le Psalmiste continue : *Nous vous bénissons de la maison du Seigneur, où nous sommes : le Seigneur est le vrai Dieu, et il a fait briller sa lumière sur nous. Faites des tentes de branches touffues au jour de votre solennité, faites-en jusqu'aux cornes de l'autel.*

(a) Psalm. LXXIII, 7.

(b) Psalm. XIV, 6.

(c) Psalm. IX, 5.

(d) Psalm. LXXXIII, 2.

(e) Luc. XVI, 9.

(f) Hebr. VIII, 2.

(g) Hebr. IX, 11.

(h) II Cor. V, 4.

(i) II Petr. I, 15.

(j) Ibid. 7 14.

(k) Joan. VII, 2. Σκηνοπηγία.

(l) I Mac. X, 21. II Mac. I, 8, 18.

(m) חַג־הַסּוּכּוֹת Chag-Hassuchoth.

(n) Levit. XXIII, 42, 43, 44.

(o) Exod. XXIII, 16.

(p) Levit. XXIII, 40. II Esdr. VIII, 16.

(q) Matth. XXI, 8, 9.

C'est apparemment de ces cérémonies que Plutarque (a) a pris occasion de dire que les Hébreux faisaient cette fête en l'honneur de Bacchus. Ils entrent, dit-il, dans leur temple, ayant en main des branches de vigne et des thyrses; mais je ne sais ce qu'ils y font. Il nomme cette fête *Cladophoria*, et *Thyrsophoria*; et comme dans les fêtes de Bacchus on portait des branches de verdure qui enveloppaient des lances, ce que les Grecs appelaient *thyrsus*, il en a conclu qu'apparemment les Juifs voulaient honorer Bacchus dans cette solennité. Josèphe (*Antiq. l. III, c. 10, pag. 92, g.*) en parlant de cette fête s'exprime en ces termes : *φέρουτας ἐν ταῖς χερσὶ εἰρεσιώων μυρσίνης καὶ ἰτιάς σὺν κράτῃ φοίνικος πεποιημένη, τοῦ μήλου τοῦ τῆς περσέας προσόντος*. Il se sert du mot *eiresiōnen*, qui signifie un bouquet composé d'une branche d'olivier, enveloppé de laine, duquel pendaient toutes sortes de fruits, qu'un enfant qui avait encore son père et sa mère allait mettre à la porte du temple d'Apollon. C'est là ce que voulait dire *eiresiōnen* chez les Grecs. Mais Josèphe s'explique en disant que, chez les Hébreux, c'était un bouquet de myrte, de saule et de palmier, d'où pendaient des citrons. Il est à remarquer qu'encore que Moïse ne parle point expressément de myrte, cependant Néhémie (b) et Josèphe, et après eux, les rabbins et le Syriaque, le marquent comme nécessaire dans cette cérémonie; et les Juifs entendent de cet arbre ce que dit Moïse, *des branches d'un arbre touffu. Levit. XXIII, 40.*

Le premier jour de la fête, outre les sacrifices ordinaires, on offrait en holocauste (c) treize veaux, deux béliers et quatorze agneaux, avec les offrandes de farine et les libations de vin, qui les devaient accompagner. On offrait aussi un bouc pour le péché.

Le second jour, on offrait douze veaux, deux béliers et quatorze agneaux, en holocauste, avec leurs offrandes de farine, d'huile et de vin, qui devaient toujours être joints à ces sacrifices. Outre cela, on offrait un bouc pour le péché, sans compter les sacrifices ordinaires du soir et du matin, qu'on n'interrompait jamais, ni ceux que les Israélites pouvaient offrir par dévotion, ou pour l'expiation de leurs fautes. Ceux dont nous parlons étaient immolés au nom de tout Israël. Les troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième jours de la fête, on offrait les mêmes sacrifices que le second jour, avec cette différence que tous les jours on diminuait d'un veau; en sorte que le troisième jour, on en immolait onze; le quatrième, dix; le cinquième, neuf; le sixième, huit; et le septième, seulement sept veaux. Pour les autres victimes on en offrait le même nombre tous les jours. Mais le huitième jour, qui était plus solennel que les précédents, on n'offrait qu'un veau, un bélier et sept agneaux en holocauste, et un bouc pour le

péché, avec les offrandes et les libations ordinaires.

On assure que le huitième jour de la fête les Juifs présentaient au temple les prémices des fruits tardifs, qu'on allait puiser de l'eau dans la fontaine de Siloé, qu'on l'apportait au temple, et que les prêtres la répandaient mêlée avec du vin, au pied de l'autel des holocaustes. Le peuple chantait cependant ces paroles du prophète Isaïe (d) : *Vous puiserez des eaux des fontaines du Sauveur*, etc. On prétend que cette cérémonie avait été instituée par Aggée et Zacharie, au retour de la captivité; et quelques-uns ont cru que Jésus-Christ y faisait allusion, lorsqu'il criait dans le temple (e) le dernier jour de la solennité des Tabernacles : *Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, qu'il boive. Si quelqu'un croit en moi, comme dit l'Écriture, il sortira de son ventre des fleuves d'eau vive*. Ce qui marquait, selon la réflexion de saint Jean, le Saint-Esprit que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui. Quelques commentateurs croient qu'on récitait pendant cette fête les psaumes intitulés : *Pro torcularibus*, pour les pressoirs, qui sont le XX, le LXXX, et le LXXXIII, selon notre Vulgate. Mais Léon de Modène (f) dit qu'on y récite les psaumes qui ont pour titre *Alleluia*, ou, *Louez Dieu*, qui sont, selon notre manière de compter, les CXII, CXIII, CXIV, CXV, CXVI, CXVII, CXVIII, ou, selon les Hébreux, les CXIII, CXIV, CXV, CXVI, CXVII, CXVIII, CXIX.

Le même auteur dit que les Juifs d'à présent, n'ayant plus la commodité d'aller au temple, ni de faire toutes les cérémonies ordonnées par Moïse, font chacun chez soi, en un lieu découvert, une cabane couverte de feuillages, tapissée à l'entour et ornée autant qu'on le peut. Ils y boivent et mangent; quelques-uns même y couchent; mais du moins on y passe tout le temps qu'on a accoutumé d'être à la maison, et cela, pendant les huit jours de la fête. On dispense de cette observance (g) ceux qui sont malades ou qui sont accablés de vieillesse; et lorsqu'il pleut bien fort, on peut se retirer dans la maison; car ces cabanes ne sont pas tellement fermées, qu'il n'y pleuve point. Léon de Modène ajoute qu'encore que Moïse n'ait ordonné que huit jours pour cette fête, toutefois la coutume et la dévotion des peuples y en ont ajouté un neuvième. Les deux premiers et les deux derniers jours sont fort solennels; mais les cinq d'entre eux ne le sont pas tant. Le septième jour de la fête, qu'ils appellent *Hosanna Rabba*, ils quittent les branches de myrte et de palmier, pour en prendre seulement de saules, avec lesquelles ils font sept fois le tour de la tribune, qui est au milieu de la synagogue, en chantant le psaume XXVIII : *Afferte Domino, filii Dei*, etc. Et ce jour de la fête est plus solennel de moitié que les autres. Le neuvième et dernier jour, qui est de l'institution des rabbins,

(a) *Plutarch. Symposiac. problem. 5.*

(b) *II Esdr. viii, 16.*

(c) *Num. xxix, 12, 13, 14, etc.*

(d) *Isai. xli, 3.*

(e) *Joan. vii, 37, 38.*

(f) Léon de Modène, *Cérémon. des Juifs, part. II, c. vii.*

(g) *Munster. in Levit. xxii.*

est appelé *la joie de la loi*, parce qu'on y achève la lecture du Pentateuque. On peut voir sur cette matière les auteurs qui ont traité exprès des fêtes des Juifs; la Misne, au titre *Suca*, avec ses commentateurs; les écrivains qui ont fait des traités de la république des Hébreux, comme Sigonius, Bertrand, Cunæus et Godvin; de *Ritibus Hebræorum*, l. V. c. vi, etc.

TABITHA. Il y avait à Joppé une veuve chrétienne nommée Tabithe (a), qui était remplie des bonnes œuvres et des aumônes qu'elle faisait. Étant tombée malade l'an 34 de l'ère vulgaire, elle mourut; et après qu'on l'eut lavée, selon la coutume, on la posa sur une table dans une chambre haute, en attendant qu'on la mit dans le cercueil; et comme on savait que saint Pierre était à Lydde, qui n'est pas loin de Joppé, on l'envoya prier de venir. Il vint aussitôt; et lorsqu'il fut arrivé, on le mena en la chambre où était Tabithe. Alors toutes les veuves se présentèrent à lui en pleurant et en lui montrant les habits que Tabithe leur faisait. Pierre ayant fait sortir tout le monde, se mit en prières, et se tournant vers le corps, il dit: *Tabithe, levez-vous.* Aussitôt elle ouvrit les yeux, et ayant vu Pierre, elle se mit sur son séant; et Pierre lui donnant la main, la leva entièrement: et ayant appelé les saints et les veuves, il la leur rendit vivante.

TABLES DE LA LOI, que Dieu donna à Moïse sur le mont Sinaï, étaient écrites par le doigt de Dieu, et contenaient les dix préceptes de la loi, contenus dans le chapitre XX de l'Exode. On forme plusieurs questions sur ces tables, sur leur matière, leur forme, leur nombre, l'auteur qui les a écrites et ce qu'elles contenaient. Quelques auteurs orientaux (b) en comptent jusqu'à dix, d'autres sept; mais les Hébreux n'en comptent que deux. Les uns les font de bois, et les autres de pierres précieuses. Ceux-ci sont encore partagés: les uns les font de rubis ou d'escarboucle; mais la plupart les font d'escarboucle; ceux qui les font de bois les composent d'un bois nommé *sedr* ou sédras, qui est une espèce de lot que les musulmans plantent dans le paradis.

Moïse remarque que ces tables étaient écrites des deux côtés (*Exod. XXXII, 15*: להותבו בהם משני עותבי). Plusieurs croient qu'elles étaient percées à jour, en sorte qu'on pouvait lire des deux côtés; d'un côté à droite, et de l'autre à gauche. D'autres veulent que le législateur fasse simplement cette remarque, que les tables étaient écrites des deux côtés, parce que pour l'ordinaire on n'écrivait que d'un côté sur les tablettes. D'autres (c) traduisent ainsi le texte hébreu: *Elles étaient écrites des deux parties*, qui se regardaient l'une l'autre; parce que étant formées l'une sur l'autre, les deux faces chargées d'écriture se tou-

chaient; en sorte qu'on ne voyait rien d'écrit en dehors. Il y en a qui croient que les mêmes dix préceptes étaient écrits dans chacune des deux tables; d'autres que ces dix préceptes étaient partagés, cinq sur une table, et cinq sur l'autre. Quelques-uns font les tables de dix ou douze coudées.

Moïse dit expressément que les tables dont nous parlons étaient écrites de la main de Dieu: *Scriptus digito Dei*. Ces derniers termes sont expliqués diversement: les uns l'entendent simplement et à la lettre, elles étaient écrites par l'opération de Dieu même; d'autres l'entendent du ministère d'un ange, d'autres de l'esprit de Dieu, qui est quelquefois nommé *le doigt de Dieu* (d); d'autres l'expliquent de l'ordre que Dieu donna à Moïse de les écrire. Ce sentiment se peut soutenir par le chapitre XXXIV, 27, 28, où en parlant des secondes tables que Dieu donna à Moïse, Dieu lui commande d'écrire les paroles de l'alliance qu'il a faite avec Israël, et un peu après Moïse raconte qu'il écrivit les paroles de l'alliance sur les tables. Au même chapitre il est dit qu'il tailla deux tables semblables aux premières qu'il avait rompues. D'où saint Augustin (e) et saint Cyprien (f) ont conclu que les secondes tables n'avaient pas été écrites de la main de Dieu, comme les premières. Mais Moïse dans le Deutéronome (g), répétant ce qui est dit ci-devant des secondes tables que Dieu lui donna, marque expressément que Dieu les écrivit: *Scriptis in tabulis, juxta id quod prius scripserat*. D'où il s'ensuit que ni les unes ni les autres n'ont été écrites par le doigt de Dieu, ou que toutes les deux y ont été écrites; mais s'il suffit, pour vérifier les paroles de Moïse, que Dieu l'inspira et le remplit de son esprit pour les écrire, il paraît superflu de recourir à un autre miracle.

Les musulmans (h) disent que Dieu commanda au burin céleste d'écrire ou de graver ces tables; ou qu'il commanda à l'archange Gabriel de se servir de la plume, qui est l'invocation du nom de Dieu, et de l'encre, qui est puisée dans le fleuve des lumières, pour écrire les tables de la loi. Ils ajoutent que Moïse ayant laissé tomber les premières tables, elles furent rompues et que les anges en reportèrent les morceaux dans le ciel, à la réserve d'une pièce de la grandeur d'une coudée, qui demeura sur la terre et qui fut mise dans l'arche d'alliance.

TABLE DES PAINS DE PROPOSITION. Voyez AUTEL.

TABLE DU SEIGNEUR. C'est l'autel des holocaustes. Voyez son article. On considérait le Seigneur dans son temple comme un monarque dans son palais. On lui dressait des tables, on lui servait des pains, du vin, du sel, des viandes; on lui allumait des lampes, on lui brûlait des parfums. Le nom de *table de Moïse* est plus particulièrement affecté à l'autel des pains de proposition,

(a) Act. ix, 36. *Tabitha, quæ interpretatur Dorcas.* Syr.

טביתה Græc. Δορκας. Un chevreuil.

(b) D'Herbelot, *Bibl. Orient.* p. 649.

(c) *Oleaster. et Rivet. in Exod.* xxxii.

(d) Vide *Exod.* viii, 19. *Luc.* xi, 20.

(e) Aug. qu. 186 in *Exod.*

(f) Cyprian. l. de *Spiritu sancto.*

(g) *Deut.* x, 4.

(h) D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p. 649.

parce qu'on y servait le pain, le vin et le sel. Malachie (a) se plaint que la table du Seigneur est méprisée : *Mensa Domini despecta est*, parce qu'on immolait sur l'autel des holocaustes des animaux vils et qui n'avaient pas les conditions que la loi demandait dans les hosties. Dans les livres du Nouveau Testament, la table du Seigneur est le saint autel sur lequel on offre le sacrifice non sanglant du corps et du sang de Jésus-Christ (b) : *Non potestis mensæ Domini participes esse, et mensæ dæmoniorum*. Jésus-Christ dans l'Evangile représente son royaume, le royaume céleste, comme un festin, où les élus sont assis à sa table (c) : *Dispono vobis sicut disposuit mihi Pater meus regnum, ut edatis et bibatis super mensam meam in regno meo*.

TABLES DU CIEL. Voyez CIEL.

TABOR, montagne. Voyez THABOR.

TABREMON, père de Benadad, roi de Syrie. III Reg. XV, 18. — [Le texte indiqué dit qu'il était fils d'Hézion (Voyez ADAD). Le verset suivant dit qu'il y eut un traité d'alliance entre lui et Abiam, roi de Juda; c'est aussi ce que dit Nicolas de Damas, qui donne à Tabremon le nom d'Adad IV. Tabremon eut pour fils et successeur Ben-Hadad I (Benadad), ou Hadad V.]

TACHAS, troisième fils de Nachor et de Rama. Genes. XXII, 24.

TADMOR; c'est Palmyre. Voyez ce nom.

TALED, sorte d'habit que les Juifs portent principalement lorsqu'ils récitent leurs prières dans la synagogue. Il leur tient lieu de ce manteau carré qu'ils portaient autrefois et auquel Moïse avait ordonné qu'on attachât aux quatre coins (d) des houppes de couleur bleu céleste, et des franges ou un galon tout le long des bords. Mais à présent, pour ne se pas exposer à la risée des peuples par la trop grande singularité de leurs habits, ils se contentent de porter pardessus un morceau carré d'étoffe, avec quatre houppes aux quatre coins; et lorsqu'ils sont dans la synagogue et qu'ils font leurs prières, ils se couvrent la tête d'un voile carré de laine, qui a quatre houppes aux quatre coins (e). C'est ce voile qu'ils appellent *thaled* ou *taled*.

TALENT, *talentum*, en hébreu *chiccar* (f). Le talent hébraïque valait trois mille sicles, Exod. XXXVIII, 24, 25, 26, et était par conséquent du poids de quinze cents onces romaines ou vingt-cinq livres romaines, et de notre poids de marc, de quatre-vingt-six livres quatorze onces et cinq gros, et de la valeur de quatre mille huit cent soixante-sept livres trois sols neuf deniers de notre monnaie. Le sicle d'or était de même poids et de la valeur de soixante-neuf mille cinq cent trente et une livres trois sols de notre monnaie.

(a) Malac. 1, 7, 12.

(b) I Cor. x, 21.

(c) Luc. xxii, 30.

(d) Vide Num. xv, 38. Deut. xxii, 12.

(e) Léon de Modène, *Cérémon. des Juifs*, part. 1, c. v et c. ii.

(f) *כִּיכָר* Chiccar. *כִּיכָר*.

Le talent commun d'Athènes était de la valeur de deux mille quatre cents livres.

Plusieurs auteurs ont prétendu qu'il y avait parmi les Hébreux deux sortes de talents, le grand et le petit, le talent du sanctuaire et le talent commun. Le premier était, dit-on, double de l'autre. Mais je ne trouve point cette distinction fondée dans l'Écriture. On peut voir la réduction du talent à nos monnaies dans les tables imprimées à la tête de ce dictionnaire, et les auteurs qui ont fait des traités exprès sur les monnaies anciennes.

TALION. La peine du talion est ordonnée par la loi de Moïse contre ceux qui ont blessé leur prochain dans leur corps (g). *Vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied, brûlure pour brûlure, plaie pour plaie, meurtrissure pour meurtrissure*. Les interprètes sont partagés sur le sens de ces lois. Les uns les prennent dans toute leur rigueur, et le texte du Deutéronome (h) les favorise : *Auferes malum de medio tui, ut audientes cæteri timorem habeant.... non misereberis ejus, sed animam pro anima, oculum pro oculo*, etc. Les saducéens n'y admettaient aucune mitigation. Mais les autres Juifs et plusieurs commentateurs chrétiens prétendent que ces lois, dans l'exécution littérale, emportant de grands inconvénients, on doit les prendre dans un sens adouci et mitigé, et que l'on faisait payer aux coupables une amende pécuniaire ou quelque autre peine proportionnée à la faute. Un homme qui avait fait perdre l'œil à son prochain était condamné à perdre un de ses yeux, ou à le racheter par une bonne somme, et ainsi du reste.

Dieu ne permet pas par là la vengeance, mais il la modère : *Non fomes, sed limes furoris est*, dit saint Augustin (i) : il retient la main des particuliers, en établissant la loi du talion et en les menaçant d'une peine pareille à celle qu'ils auront fait souffrir aux autres. Cette loi, dit encore saint Augustin (j), est une justice d'hommes injustes : non qu'il y ait de l'injustice à punir les coupables, mais l'envie de se venger est injuste : *Oculum pro oculo*, etc.... *injustorum justitia est, non quia iniquum est ut recipiat unusquisque quod fecerit.... sed quia ulciscendi libido vitiosa est*.

Philon (k) assure que la loi du talion ne s'exécutait point à la rigueur, à moins que l'injure ne fût faite à un homme libre. Mais les rabbins ne reconnaissent point cette distinction. Et Josèphe (l) enseigne qu'il était au pouvoir de celui qui avait été blessé de poursuivre la vengeance réelle de sa blessure, et qu'on ne pouvait l'obliger malgré lui à prendre de l'argent pour s'indemniser. Les lois grecques et romaines, et même les

(g) Exod. xix, 25, 24, 25.

(h) Deut. xix, 18, 19, 20.

(i) Aug. l. XIX, c. xxv, *contra Faustum*.

(j) *Idem*, in psalm cvm.

(k) Philo, de Legib.

(l) Joseph. Antiq. l. IV, c. viii.

lois ecclésiastiques et canoniques autorisent la loi du talion. Voyez ci-après VENGEANCE et VENGEUR.

TALISMAN. On donne ce nom à certaines figures ou caractères d'un signe céleste, d'une constellation ou d'une planète gravée sur une pierre sympathique ou sur un métal correspondant à l'astre, pour en recevoir les influences. Les uns croient que le terme *talisman* est purement arabe, d'autres qu'il est persan et signifie une gravure constellée; d'autres le dérivent du grec *talesma*, conservation; M. du Cange le fait venir de *talemasca*, qui signifie *illusion*, *fantôme*; d'où viennent *litteræ talemascæ*, lettres ou caractères inconnus, dont se servent les sorciers. Quelques rabbins, et après eux le chevalier Marsham, ont prétendu que le serpent d'airain dont Moïse se servait pour guérir les Israélites mordus par les serpents était un talisman. Les Arabes donnent à Apollonius de Thiane le surnom de Talismatique, parce qu'il se servait de talisman pour opérer les faux miracles dont il éblouissait les ignorants de son siècle. Abulpharage rapporte qu'il disait: *Malheur à moi de ce que je suis venu au monde après le Fils de Marie.* Les Juifs croient que Jésus-Christ faisait ses miracles par le moyen du nom de *Jéhovah* qu'il avait volé dans le temple, et dont il savait la vraie prononciation, qui leur est inconnue. — [Voyez AMULLETTE, ANNEAU.]

TALITHA-CUMI, *Marc.* V, 41: מליהא קומי *Tô παράσιον, ἔγειραι.* Ce sont les paroles dont Jésus-Christ se servit en ressuscitant la fille de Jaïr, chef de la synagogue de Capharnaüm. Elles ne sont pas hébreu pur, mais syriaque, et signifient: *Ma fille, levez-vous.*

TALMUD, ou **TUJALMUD** (a). Le Talmud comprend le corps de la doctrine, de la religion et de la morale des Juifs. Ils ont deux ouvrages qui portent ce nom. Le premier s'appelle *Talmud de Jérusalem*, et l'autre, *Talmud de Babylone*. Le premier a été compilé par le rabbin Johanan, qui avait présidé à l'académie de Palestine pendant quatre-vingts ans, et qui l'acheva, dit-on, l'an 230 après la ruine du temple, c'est-à-dire, vers l'an 200 de l'ère vulgaire, en faveur des Juifs qui demeuraient en Judée. Ce Talmud est plus abrégé et plus obscur que celui de Babylone; mais il est plus ancien.

Il est composé de deux parties; savoir: *la Misne* et *la Gemare*. La Misne est l'ouvrage du rabbin Juda, surnommé le Saint, qui la compila vers l'an 120 après la ruine du temple de Jérusalem par les Romains, et l'an 190 de l'ère vulgaire. *La Misne* signifie *la seconde loi*. C'est un recueil de toutes les traditions des docteurs Juifs, que juda ramassa en un seul corps, de peur que par la disper-

sion des Israélites et la ruine de leurs écoles, elles ne vissent à se perdre et à s'oublier dans sa nation. Environ cent ans après, le rabbin Johanan composa *la Gemare*, c'est-à-dire, *le complément* ou *la perfection*, pour ajouter à *la Misne* du rabbin Juda le Saint. Et ces deux ouvrages forment le corps du *Talmud de Jérusalem*, dont nous parlons ici.

LE TALMUD DE BABYLONE est composé de *la Misne* de Juda le Saint, dont nous avons parlé, et de *la Gemare* composée par le rabbin Asé, qui vivait à Babylone environ cent ans après le rabbin Johanan (b). Ce recueil est appelé *Talmud de Babylone*, parce qu'il a été compilé à Babylone, et qu'il était principalement à l'usage des Juifs de delà l'Euphrate. Les Juifs se servent plus volontiers de celui-ci que de celui de Jérusalem, parce qu'il est plus étendu et plus clair. Il est rempli d'une infinité de fables et de contes ridicules, dont pourtant il ne leur est pas permis de douter, à moins de vouloir passer pour hérétiques. Ils préfèrent l'autorité du Talmud à celle de l'Écriture. Ils comparent la Bible à l'eau, la Misne au vin, et la Gemare à l'hypocras. Ils croient que les traditions et les explications contenues dans ce livre sont venues de Dieu même; que Moïse les a révélées à Aaron, à ses fils et aux anciens d'Israel; que ceux-ci les ont communiquées aux prophètes, les prophètes aux membres de la grande synagogue, et ceux-là de main en main aux docteurs qui ont rédigé la Misne et la Gemare. La Misne est écrite en hébreu, d'un style serré et obscur, et la Gemare est écrite d'un style mêlé d'hébreu, de chaldéen et de divers termes des autres langues.

Comme le rabbin Asé fut prévenu de la mort avant que d'avoir achevé son ouvrage, ses enfants ou ses disciples, qui le continuèrent, ne l'achevèrent qu'assez tard; c'est-à-dire, suivant Serrarius (c), Bartolucci (d), Triglande (e) et plusieurs autres, vers l'an de Jésus-Christ 500 ou 505. Le P. Morin (f) soutient même que la Misne n'a pu être composée avant l'an 500, et que le Talmud de Babylone n'a été achevé que vers l'an 700 ou environ; et à l'égard du Talmud de Jérusalem, il ne croit pas qu'il soit antérieur au cinquième siècle. Et certes, si la Misne elle-même n'est que de l'an 500 ou environ, le Talmud de Jérusalem doit être encore plus récent. On peut consulter sur ces matières la *Bibliothèque rabbinique* de Bartolucci, les *Exercitations bibliques* du P. Morin et la *Continuation de l'Histoire des Juifs* par Joseph, t. VI, l. IX, c. III et IV, edit. Paris.

Le Talmud de Jérusalem et la Misne sont, après les paraphrases chaldaïques d'Onkélos et de Jonathan, ce que les Juifs ont de plus ancien en fait de livres de doctrine, à l'ex-

(a) תלמוד Talmud dérive de למד enseigner. Ainsi Talmud se peut traduire par *Doctrinale*.

(b) Il tenait son école à Sara, près de Babylone, et ce fut là qu'après avoir régenté 40 ans, il produisit son Commentaire sur la Misne. Il ne l'acheva pas, mais ses disciples ou ses enfants y mirent la dernière main.

(c) Serrar. de Rabbin. l. I, c. IX.

(d) Bartolucci t. II, p. 448, et t. III, p. 539, Biblioth. Rab.

(e) Trigland. Dissert. de Caraitis, p. 17 et 55.

(f) Morin. Exercit. Biblic. l. II, exercit. 6, c. II et III.

ception des livres sacrés. Lightfoot en a tiré beaucoup de lumières pour expliquer quantité de passages du Nouveau Testament, en comparant les expressions de la Misne à celles des évangélistes et des apôtres. Maimonides a fait un extrait ou un abrégé du Talmud de Babylone, qui, au jugement des plus savants, vaut mieux que le Talmud même, parce que, écartant ce qu'il y a de fabuleux, de puéril, d'inutile dans le Talmud, il s'est appliqué à recueillir uniquement les décisions des cas dont ce gros ouvrage est rempli. Il a donné à cet ouvrage le titre de *Jad-Hachazakah*, ou *main forte*; c'est un digeste des lois des Juifs des plus complets qui se soient jamais faits, non par rapport au fond, mais pour la clarté du style, la méthode et la belle ordonnance de ses matières.

LES TALMUDISTES, c'est-à-dire ceux qui enseignent les traditions des Juifs contenues dans le Talmud, ont eu parmi eux différents noms, selon les temps. Depuis la grande synagogue jusqu'à la Misne, on les nommait *Thannoïm*, comme qui dirait *traditionnaires*, dérivé du nom *Tanach*, qui en chaldéen signifie donner par tradition; depuis la Misne jusqu'au Talmud, on les nomma *Amoraïm*, prononçants, disants, dictants, parce qu'ils expliquaient et dictaient à leurs élèves les explications dont la Gémare est composée. Après le Talmud, ils sont nommés *Suburaïm*, c'est-à-dire *opinants*. Ensuite on leur donna le nom de *Géonim*, excellents, sublimes. Aujourd'hui ces noms fastueux sont supprimés parmi eux; ils se contentent du nom de *Rabi* ou de *Chachan*: le premier signifie *maître*, et le second *sage*.

Vers l'an 1236, un juif de la Rochelle, s'étant converti et ayant reçu le nom de Thomas au baptême, alla trouver le pape Grégoire IX, la douzième année de son pontificat, c'est-à-dire en 1238, et lui découvrit les erreurs du Talmud; le pape les envoya en 35 articles aux archevêques de France en 1239, avec une lettre par laquelle il leur ordonnait de se saisir de tous les livres des Juifs et de faire brûler ceux où il y aurait des erreurs. Il en écrivit autant aux rois de France, d'Angleterre, d'Aragon, de Castille, de Léon, de Navarre et de Portugal. En conséquence de cet ordre on brûla en France la valeur de vingt charrettes de livres hébreux.

Innocent IV, successeur de Grégoire, donna commission à Eudes de Châteauroux, son légat, d'examiner le Talmud et les autres livres des Juifs; et après les avoir examinés soigneusement, il les toléra en ce qui ne serait pas contraire à la religion chrétienne, et les leur rendit. Le légat écrivit au pape que les tolérer serait les approuver; c'est pourquoi le quinzième jour de mai 1248, il les condamna juridiquement.

Les deux Talmuds sont imprimés, celui de

Jérusalem en un bon volume *in-folio*, celui de Babylone en 12 vol. *in-folio*, à Amsterdam et encore ailleurs.

TAMMUS, dixième mois de l'année civile. Voyez THAMMUS.

TAMMUZ, autrement ADONIS. Voyez ci-devant ADONIS et ci-après THAMMUZ.

TAMNA OU THAMNATHE. Voyez THAMNA.

TANAC. Voyez THANAC.

TANIS, ville d'Egypte, nommée en hébreu *Zoan* [ou mieux *Tsoane*] (a). Moïse dit que Thanis ou Zoan est plus nouvelle de sept ans que la ville d'Hébron, dans le pays de Chanaan, et le Psalmiste (b) avance que Moïse fit ses miracles dans les campagnes de Tanis, *in campo Taneos*. Cette ville était dans le Delta. Isaïe (c) apostrophe les princes de Tanis, qui se piquaient de sagesse et de prudence; il se moque de leur mauvaise politique. Il paraît que, du temps de ce prophète, Tanis était encore la capitale de la basse Egypte. *Ezéchiël*, XXX, 14, parle de *Zoan*; mais saint Jérôme a traduit *Taphnis* au lieu de *Tanis*. Ces deux villes étaient fort différentes l'une de l'autre. Tanis était située sur le bras du Nil le plus voisin de celui de Damiette, en tirant vers l'occident. Nous parlerons ci-après de *Daphnæ* ou TAPHNIS.

[Voici l'article de Barbié du Bocage: « Tanis, ville de la basse Egypte, construite dans une plaine, sur le bord oriental de la branche du Nil qui reçut d'elle le nom de *branche Tanitique*. Capitale du nome de Tanis, elle fut en outre une ville très-considérable. Son enceinte renfermait de très-grands monuments, et ses ruines occupent encore un vaste espace de terrain. Sept obélisques de granit en partie brisés, des fragments de monolithes, des débris d'un colosse et des arrachements d'édifices égyptiens d'une dimension très-remarquable, gisent sur le sol et attestent l'ancienne importance de cette cité (1). A quelle époque remonte sa fondation? Suivant le livre des *Nombres* (XIII, 23), Tanis n'aurait été construite que sept ans après la ville d'Hébron, laquelle fut, dit-on, élevée peu de temps après le déluge. Il suivrait de là que Tanis serait une ville extrêmement ancienne; et cependant avant elle ont dû se montrer beaucoup de villes égyptiennes importantes, dont quelques-unes étaient déjà considérables lorsque Tanis ne pouvait encore exister. On serait porté à croire que, tout ancienne qu'elle peut être, Tanis est récente comparativement aux villes de la haute et même de la moyenne Egypte; car celles-ci, recevant la civilisation par le sud, ont dû être bâties avant les villes du Delta, qui reposent d'ailleurs sur un terrain en quelque sorte nouveau. Voy. NIL. Strabon et Etienne de Byzance la qualifient encore du titre de *grande ville*; mais au temps de Titus elle est tellement déchue, que ce n'est plus

(a) Num. xiii, 25. זֹאן *Zoan. Tanis.*

(b) Psalm. lxxvii, 12, 41.

(c) Isai xix, 11, 15, et xxx, 2.

(1) M. Malus a vu les ruines de Tanis et en a publié la description, qui se trouve dans les *Mémoires de la société*

des sciences de Strasbourg (tom. II, pag. 254). Et c'est sans doute d'après lui que Barbié du Bocage en parle. La brique abonde parmi ces ruines, ainsi que les débris de poterie. On y a trouvé aussi les fragments d'une petite statue égyptienne de lapis lazuli.

qu'une *petite ville*. Aujourd'hui ses ruines portent le nom de *Ssan* ou *Tzan*. »

Deux dynasties de pharaons sortirent de Tanis, la vingt et unième et la vingt-troisième.]

TANNIM ou THANNIM (a) signifie en général de grands poissons, des monstres marins, des dragons. Moïse ayant jeté devant Pharaon la verge qu'il tenait en main, elle fut changée en dragon; l'Hébreu (b), en *thannim*. Et ailleurs : *Leur vin est un venin de thannim* (c). Nous croyons qu'il marque quelquefois le crocodile. Par exemple, dans le psalme LXXIII, 13: *Vous avez brisé la tête au dragon, au tannim ou thannim, et vous l'avez donné à manger aux peuples de Chus*. Les Septante et même saint Jérôme traduisent quelquefois *tannim* par des sirènes [Voyez SIRÈNES], supposant que ce terme signifie des monstres marins dont la figure tient de l'homme et du poisson. Voyez, par exemple, *Job*, XXX, 29; *Isai.* XXXIV, 13; XLIII, 20, dans la version des Septante, et *Isai.* XIII, 22, dans la Vulgate. Dans un endroit, saint Jérôme rend *thannim* par *lamia* (d), des sorcières, des magiciennes. Mais la version la plus ordinaire et la meilleure est, des dragons, des monstres marins.

* TAPHETH, fille de Salomon et femme de Ben-Abinadab. III Reg. IV, 11.

TAPHNÉ [ou TAPHENESSE], reine d'Égypte. Pharaon, roi d'Égypte, prit tellement en affection Adad, fils du roi d'Idumée, qui s'était retiré auprès de lui, qu'il lui fit épouser la sœur de la reine Taphné, son épouse. III Reg. XI, 19, 20. — [Voyez PHARAONS.]

* TAPHNÈS. Voyez TANIS.

TAPHNIS, ville d'Égypte. Jérémie (e) en parle souvent, et on assure qu'il y fut enterré. On croit que *Taphnis* ou *Taphnæ* est la même que *Daphnæ Pelusiæ*, à seize milles de Péluse, vers le midi, suivant l'Itinéraire d'Antonin. Jérémie et les Israélites qui étaient avec lui se retirèrent à *Taphnis*; et lorsqu'ils y furent arrivés, le Seigneur fit connaître à Jérémie que Nabuchodonosor prendrait cette ville et qu'il y établirait son trône au même endroit où le prophète avait enfoui des pierres (f). C'était alors une ville royale. Hérodote (g) dit que du temps de Psammétichus, roi d'Égypte, il y avait une garnison à *Daphnæ Pelusiæ*, contre les incursions des barbares.

[Ezéchiel, XXX, 14, parle de *Tanis* ou *Tsoane*, comme l'a remarqué notre auteur au mot TANIS; mais il parle aussi, au verset 18, de *Taphnis* ou *Téchapnenès*. N. Sanson a cru que *Tanis* et *Taphnis* étaient la même ville; mais il y a bien de la différence dans l'Hébreu entre *צן*, *Tsoane*, et *תחפנח*, *Téchapnechès*. Voici l'article de Barbié du Bocage :

(a) *Genes.* 1, 21. תנים הגדלים *Vulg. Cete grandia. Sept.:*

תנין.

(b) *Exod.* vii, 9. יהי לתנין

(c) *Deut.* ii, 13.

(d) *Lament.* iv, 3.

(e) *Jerem.* ii, 16; XLIII, 7, 8, 9; XLIV, 1; XLVI, 14

(f) *Id.* XLIII, 7, 8, 9.

* « TAPHNIS ou TAPHNÈS, ville importante de la basse Égypte, située sur la branche Pélusiaque du Nil, à cinq lieues au S. de Péluse. Hérodote la nomme *Daphnes*, et Etienne de Byzance *Daphnè*. Sous les princes égyptiens, cette ville était une place militaire importante où on entretenait une forte garnison pour résister aux incursions fréquentes des Arabes et des Syriens. Il paraît que les rois y avaient un palais (*Jerem.* XLIII, 9). On l'a quelquefois confondue à tort avec *Tanis*. »]

TAPHSAR. Ce nom se trouve dans Jérémie (h), où saint Jérôme l'a laissé sans le traduire, et dans Nahum (i), où il l'a traduit par *des petits enfants*, ayant lu *tapphapim* au lieu de *taphsarim*. Nos meilleurs interprètes croient que ce terme est un nom de dignité, le même peut-être que *achasdrapné*, dont on a fait *satrape*. Quelques-uns ont cru que *taphsar* était un nom de province; mais on n'a aucune preuve qui appuie cette conjecture.

TAPHU [lisez TAPHETH], fille de Salomon, avait épousé Ben-Abinadab, intendant de tout le canton de Dor. III Reg. IV, 11.

TAPHUA, ville sur les frontières de la tribu de Manassé, mais appartenant à la tribu d'Ephraïm. *Jos.* XVII, 8. C'est apparemment la même que *En-Taphuah* de Josué, XVII, 7, nommée dans la Vulgate la *Fontaine de Taphua* ou du *pommier*.

TAPHUA, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV, 34. Ce pourrait bien être la même que *Beth-Thaphua*, XV, 53, qui est aussi attribuée à la tribu de Juda, et qu'Eusèbe (j) place au delà de Raphia, à quatorze milles de cette ville, en tirant vers l'Égypte.

[Nous trouvons :

TAPHUA, *Jos.* XVII, 7, fontaine et probablement faubourg de la ville de Taphua, située sur la limite de la demi-tribu ouest de Manassé et de la tribu d'Ephraïm.

TAPHUA, pays échu à la demi-tribu ouest de Manassé. *Jos.* XVII, 8.

TAPHUA, ville échue à la tribu d'Ephraïm, *Jos.* XVII, 8. Cette ville était la capitale d'un des États chananéens, dont les rois furent tués par Josué, XII, 17. Elle est encore nommée, XVI, 8. Le géographe de la Bible de Vence dit qu'elle pourrait être la même que *Thopa*.

TAPHUA, ville de Juda. *Jos.* XV, 34. Dom Calmet et Barbié du Bocage pensent que c'est celle-ci qui était la résidence d'un roi chananéen avant la conquête.

* TAPHUA, nom d'homme. Voyez THAPHUA.

TAPISSIER. Voyez ci-devant POLYMITARIUS.

TAPSAQUE. Voyez THAPSAQUE.

TARGUM (k), au pluriel *Targumim*, c'est-à-dire exposition ou explication. C'est le nom que l'on donne aux paraphrases chaldaïques des livres de l'Ancien Testament. On les appelle *paraphrases* ou *expositions*, parce que

(g) *Herodot.* l. II, c. xxx.

(h) *Jerem.* li, 27. תפסר *Thaphsar*.

(i) *Nahum.* iii, 17.

(j) *Euseb. in Beth-taphu*.

(k) תרגום *Thargum*, dérivé du chald. תרגום *Expositus, interpretatus est*.

ce sont plutôt des explications que des traductions littérales du texte. Elles sont écrites en langue chaldéenne, qui devint familière aux Juifs depuis la captivité de Babylone, et qui leur était plus connue que la langue hébraïque : en sorte que, quand on lisait le texte hébreu de l'Écriture dans le temple ou dans la synagogue, on y joignait d'ordinaire une explication en langue chaldéenne, en faveur du peuple, qui n'entendait plus que très-imparfaitement la langue hébraïque. Il y a quelque apparence que, dès le temps d'Esdras, on en usait ainsi, puisque ce scribe, lisant la loi au peuple dans le temple (a), l'exposait avec les autres prêtres qui étaient auprès de lui, et la faisait entendre aux assistants, soit qu'ils l'expliquassent en langue hébraïque, soit, ce qui nous paraît plus probable, qu'ils l'exposassent en chaldéen ou en syriaque : car ces deux langues étaient alors très-semblables (b) et presque entièrement les mêmes, et encore aujourd'hui elles ont entre elles beaucoup de conformité; soit, dis-je, qu'ils exposassent en syriaque ou en chaldéen ce qu'ils lisaient en hébreu.

Mais quoique l'usage de faire ces sortes d'expositions en langue chaldéenne, soit si ancien parmi les Juifs, ils n'ont toutefois des paraphrases ou des targumims écrites que depuis Onkélos et Jonathan, que l'on croit avoir vécu vers le temps de Notre-Seigneur. On met même Jonathan environ trente ans avant Jésus-Christ, sous le règne du grand Hérode. Onkélos est un peu plus récent. Le Targum d'Onkélos est le plus estimé de tous, et on trouve encore des exemplaires où il est inséré verset par verset après le texte hébreu. Il est si court et si simple, qu'on ne peut pas le soupçonner d'avoir été corrompu. Voyez ci-devant l'article d'ONKÉLOS. Ce paraphraste n'a écrit que sur les cinq livres de Moïse, et son style approche assez de la pureté du chaldéen que l'on trouve dans Daniel et dans Esdras. Ce Targum est cité dans *la Misne*; mais ni Eusèbe, ni saint Jérôme, ni Origène n'en ont point eu de connaissance.

LE TARGUM DE JONATHAN, fils d'Uziel, est sur les grands et les petits prophètes. Il est beaucoup plus diffus qu'Onkélos, et surtout sur les petits prophètes, où il se donne de grandes libertés et se répand en allégories. Son style est assez pur et approche assez du chaldéen d'Onkélos. On croit que des docteurs juifs qui ont vécu plus de sept cents ans après lui y ont fait quelques additions. Voyez ci-devant l'article de JONATHAN-BEN-UZIEL. On lui attribue une paraphrase sur le Pentateuque, qui n'est point de lui.

LE TARGUM DE JOSEPH L'AVEUGLE est sur les agiographes. Cet auteur est beaucoup plus récent et moins estimable que ceux dont nous venons de parler. Il a écrit sur les

psaumes, Job, les Proverbes, le Cantique des Cantiques, l'Écclésiaste, Ruth et Esther. Son style est un chaldéen fort corrompu et mêlé de mots de langues étrangères. Voyez l'article de JOSEPH L'AVEUGLE.

LE TARGUM DE JÉRUSALEM n'est que sur le Pentateuque; encore n'est-il pas entier, ni parfait. Il y a des versets entiers qui manquent; d'autres sont transposés; d'autres sont mutilés : ce qui fait croire à plusieurs que ce n'est qu'un fragment d'une ancienne paraphrase que l'on a perdue.

On peut voir sur cette matière les *Prolégomènes* de Walton, prolegomen. 12; le P. Morin dans ses *Exercitations bibliques*, et le P. Le Long, *Bibliot. sacr.* c. II, sect. 2, p. 132, etc. On n'a point de Targum sur Daniel, ni sur les deux livres d'Esdras et de Néhémie. On a publié depuis peu celui qui est sur les Paralipomènes (1). Les éditions des paraphrases chaldaïques qui sont dans les Polyglottes de Complute, d'Anverset de Paris, et même dans les Bibles rabbiniques imprimées à Venise par Bomberg, sont mutilées; celles de Bâle et celles de la Polyglotte d'Angleterre sont plus entières.

TARICHEE, ville de Galilée dont Josèphe a souvent parlé. Il dit qu'elle était à trente stades de Tibériade (c). Il insinue qu'elle était maritime, puisqu'il dit qu'il s'y embarqua pour venir à Tibériade (d). Pline la place au midi du lac de Génésareth, et Tibériade au couchant.

TARSE, ville capitale de Cilicie, est apparemment la même que *Tharsis*, dont il est parlé dans l'Écriture. Nous en parlerons sous THARSIS. Saint Paul était natif de Tarse en Cilicie (e). Quelques-uns croient qu'elle mérita les privilèges de colonie romaine par son fidèle attachement à Jules César, et que, ce privilège communiquant à tous ses citoyens la qualité de citoyens romains, saint Paul, qui en était, jouissait de ce droit par sa naissance. D'autres soutiennent que Tarse était seulement ville libre, mais non pas colonie romaine, du temps de saint Paul, et que l'on ne remarque dans les médailles aucun vestige de cette qualité de colonie romaine avant le règne de Caracalla ou d'Héliogabale, et qu'ainsi le privilège de citoyen romain n'appartenait pas à l'apôtre simplement comme bourgeois de Tarse, mais par quelque droit particulier que son père ou ses aïeux avaient acquis. Voyez les commentateurs sur Act. XVI, 37. Voyez aussi ci-après THARSIS.

TARTAC. Voyez THARTAC.

TATIEN (*Évangile de*). Voyez EVANGILE.

TAU. Voyez THAU.

TAUPE, animal déclaré impur par Moïse (f). L'hébreu *tinschameth* est entendu par le Syriaque d'un animal à plusieurs pieds, peut-être la scolopendre. Chasteilion traduit l'Hé-

(a) II Esdr. vii, 8, 9, שכל בפרש ושיים

(b) Voyez Esdr. iv, 7, et IV Reg. xviii, 26, et Dan. ii, 4, où la langue chaldéenne est appelée araméenne ou syriaque.

(c) Joseph, in Vita sua, p. 1010

(d) De Bello, l. II, c. xxxvi.

(e) Act. ix, 11; xxi, 39.

(f) Levit. xi, 30, תנשמת *Tinschameth*. Sept. : λσαλαζ. Vulp. Talpa. Chald. Aschuta. אשונה Talpa.

(1) Assemani et de Rossi ont publié le Targum sur les fragments d'Esther. (S.)

breu par *crapaud*; d'autres par *une belette*. Bochart croit qu'il signifie *le caméléon* [parce que le mot hébreu *tinschameth* vient du verbe *נשם*, *nuscham*, qui signifie *respirer*, et que, suivant les anciens naturalistes, le caméléon ne vit que de l'air qu'il respire.] Mais le Chaldéen et les rabbins l'entendent de *la taupe*. Le même Bochart croit que le vrai nom de la taupe est *choled*, *Levit. XI, 29 (a)*, que la Vulgate a traduit par *la belette*.

On trouve encore le nom de *taupe* dans la Vulgate, *Isai. II, 20*; mais l'Hébreu lit *chaphor-pheroth (b)*, qui dérive d'une racine qui signifie *fouir*; et du consentement des interprètes, il signifie en cet endroit *des taupes*. On voit par ce passage d'Isaïe jusqu'à quel point allait l'aveuglement des Juifs de rendre les honneurs divins à de tels animaux.

TAUREAU. Cet animal était réputé pur parmi les Hébreux, et on s'en servait ordinairement pour les sacrifices. Les Septante et la Vulgate ont souvent rendu par *bœuf* ce qui signifie *un taureau (c)*, comprenant sous le nom de *bœuf* plutôt l'espèce que le sexe ou la qualité de l'animal. En général les anciens Hébreux ne coupaient aucun animal *(d)* [Voyez **CASTRATION**], et quand on lit *bœuf* dans le texte, il faut entendre un taureau.

La beauté du patriarche Joseph est comparée à celle du taureau *(e)*. Les Egyptiens avaient une vénération particulière pour cet animal; ils lui rendaient des honneurs divins, et les Juifs les ont imités dans le culte qu'ils ont rendu dans le désert et dans le royaume d'Israël aux veaux d'or, c'est-à-dire, aux taureaux d'or.

Jacob reproche à ses fils Siméon et Lévi d'avoir percé la muraille des Sichémmites *(f)*, ou, selon une autre traduction de l'Hébreu, d'avoir coupé les jarrets à un taureau. C'est ainsi que les Septante ont traduit, et plusieurs anciens Pères *(g)* ont suivi cette traduction, et ont expliqué ce passage de Jésus-Christ mis à mort par les Juifs. L'hébreu *sehor* signifie *un mur et un taureau*.

Ce dernier terme, dans un sens allégorique et figuré, se prend aussi pour des ennemis puissants, fiers, insolents. *Tauri pingues* (l'Hébreu: *Tauri Basan*) *obsederunt me*, dit le Psalmiste *(h)*. Et ailleurs *(i)*: *Increpa feras arundinis, congregatio taurorum*: Seigneur, frappez dans votre colère ces animaux qui paissent dans de grands pâturages, ces troupes de taureaux. Et Isaïe *(j)*: Le Seigneur fera égorger ses victimes dans le pays d'Edom; il va faire un terrible carnage; il tuera les licornes et les taureaux gras, c'est-à-dire, ces princes superbes et cruels qui ont opprimé les faibles.

TEBBAOTH. Voy. **TABBAOTH**

(a) *Levit. XI, 29*, הוֹלֵךְ חֲלָד *Chald.* Vide Bochart. *de Animal. sacr. part. 1, l. III, c. xxxv.*

(b) *Isai. II, 20*, פִּרְוֹת דֵּבִיר dérivé de פִּיר *Fourir*; ce qui convient à la taupe.

(c) שׁוֹר *Schor*, *Taurus* ou *Bos*.

(d) *Lev. I, xxii, 24.*

(e) *Genes. xxxiii, 17.*

(f) *Ibid. xlix, 6*, שָׁקִיר שׁוֹר 70, Ἐνευκρότησαν ταύρος

TEBBATH. Les Madianites campés dans la vallée de Jezrael du temps de Gédéon, ayant tourné leurs armes contre eux-mêmes *(k)*, s'enfuirent jusqu'à Bethsetta et jusqu'à la hauteur d'Abelméhula à *Tebbath*. On ne sait où était *Tebbath*, si ce n'est la ville de *Thèbes*, à trois milles de Scythopolis.

[*Tebbath*, suivant Barbié du Bocage, était un petit pays, et il était situé à l'occident du Jourdain, dans la demi-tribu de Manassé, et où se trouvait la ville d'Abel-Méhula.]

TEBETH, ou **THÉVET**, quatrième mois de l'année civile des Hébreux, et dixième de leur année ecclésiastique, répondait à la lune de décembre. Il n'a que vingt-neuf jours. Le second jour de ce mois est le dernier de l'octave de la dédicace du temple purifié par Judas Machabée. Voyez *I Mach. IV, 59*, et *Joan. X, 22*.

Le dixième jour, les Juifs jeûnent à cause de la traduction qui fut faite de la loi d'hébreu en grec, par les soins de Ptolémée Philadelphe. Ce jeûne dure, dit-on, pendant trois jours. Voyez l'article des **SEPTANTE interprètes**.

TEGLATPHALASSAR. Voyez ci-après **THEGLAT-PHALASSAR**.

TEHINNA, fils d'Eston, de la famille de Caleb [ou Cheluh]. *I Par. IV, 12*. Téhinna fut père de la famille de Naas. — [Il y a dans le texte: *Pater urbis Naas*.]

* **TELAÏM.** Voyez **TÉLEM**.

TELEM, ville de la tribu de Juda. *Josue, XV, 24*. Apparemment la même que *Telaïm*, dans la même tribu. *I Reg. XV, 4*.

* **TELEM**, un de ceux qui, ayant épousé des femmes étrangères pendant la captivité, les renvoyèrent au retour. *Esdr. X, 24*.

TELMON, lévite, portier du temple. *I Par. IX, 17*. [*Esdr. II, 42*; *Neh. VII, 46*; *XI, 19*; *XII, 25*. Je pense que dans ces textes il s'agit de deux lévites du même nom et de la même famille; mais vivant à deux époques différentes, l'un après la captivité, et l'autre avant.]

* **TEMANI.** Voyez **AHASTARI**.

TEMOIGNAGE, *testimoniūm*. Ce terme se prend, 1° pour le témoignage que l'on rend en justice, en affirmant ou en niant quelque chose lorsqu'on est interrogé juridiquement. L'Écriture condamne le faux témoignage en plusieurs endroits. Voyez *Exod. XX, 16*. *XXIII, 1*.

2° **TÉMOIGNAGE** se prend pour un monument; par exemple *(l)*: *Ce monceau de pierres sera comme un témoignage entre vous et moi*; et il fut appelé le Monceau du témoignage. Les tribus d'Israël qui demeuraient au delà du Jourdain érigèrent une espèce d'autel très-élevé au bord du Jourdain *(m)*, pour servir de témoignage et de monument de leur

(g) Origen. *homil. 17, in Genes. Tertull. contra Judæos, c. x.*

(h) *Psalm. xxi, 15.*

(i) *Psalm. lxxvii, 31.*

(j) *Isai. xxxiv, 7.*

(k) *Judic. vii, 23.*

(l) *Genes. xxxi, 43, 47.*

(m) *Josue, xxii, 27.*

union avec leurs frères, qui demeuraient au delà de ce fleuve.

3° **TÉMOIGNAGE** se met souvent pour la loi du Seigneur, parce que le Seigneur, en la donnant aux Israélites, les prit à témoin des prodiges qu'il avait faits en leur présence, et exigea d'eux le serment qu'ils lui demeureraient fidèles. *Testimonium* est en quelque sorte équivalent à *juramentum*. Ainsi on appelle l'arche du témoignage, parce qu'elle contenait les tables de la loi; le *tabernacle du témoignage*, parce que c'était la tente où étaient gardées les tables de la loi. Dans le psaume CXVIII *testimonia* est souvent mis pour la loi du Seigneur, pour les merveilles qu'il a opérées et pour les instructions qu'il a données à son peuple.

Testimonium. Saint Jérôme traduit souvent l'hébreu *moed* par *testimonium*; ainsi *tabernaculum testimonii*, les tentes du témoignage, au lieu que *moed* (a) signifie plus proprement *assemblée, convocation*, parce que c'est à la porte de cette tente qu'on assemblait le peuple et que Moïse lui signifiait les ordres du Seigneur.

Testimonium se prend quelquefois dans le sens de louange; par exemple, on dit que Corneille le Centenier avait bon témoignage de toute la nation des Juifs: *Vir justus et timens Deum, et testimonium habens ab universa gente Judæorum* (b). Et ailleurs (c): Des hommes de bon témoignage: *Viros boni testimonii septem*; des personnes de qui tout le monde dit du bien.

Quelquefois l'arche d'alliance est nommée absolument *testimonium*, parce qu'elle renfermait les tables de la loi ou du témoignage. Par exemple, il est dit qu'Aaron mit un gomor de manne dans le témoignage. (d). La Vulgate lit, *in tabernaculo*; mais l'Hébreu lit, *in testimonio*. Dans le quatrième des Rois, le livre de la loi (e) ou le volume qu'on avait accoutumé de mettre sur la tête du roi au jour de son couronnement, est nommé *testimonium*: *Produxit filium regis, et posuit super eum diadema et testimonium* (m). Isaïe (f) appelle *testimonium* un écrit qu'il avait fait par l'ordre du Seigneur, et dans lequel était contenue une prophétie qu'il avait prononcée et écrite en présence de deux témoins. Dieu lui dit de la sceller jusqu'au temps marqué: *Liga testimonium, signa legem*, etc.

Dans le Nouveau Testament, *testimonium* est mis pour le témoignage qu'on rend de la probité de quelqu'un. Jean-Baptiste est venu pour rendre témoignage à la lumière (g), pour annoncer que Jésus-Christ est venu, pour assurer qu'il est le vrai Messie et Jésus-Christ; que s'il se rend témoignage à lui-même, son témoignage n'est pas vrai (h),

(a) *וּמִדְּבַר מוֹעֵד* *Ohel Moed, Tabernaculum conventionis, ou cætus.*

(b) *Act. x, 22.*

(c) *Act. vi, 5.*

(d) *Exod. xvi, 34. וְהָיָה הַמָּן בְּפִי הַתְּמוּנָה coram Testimonio.*

(e) *IV Reg. xi, 12.*

(f) *Isai, viii, 16.*

(g) *Joan. I, 8.*

(h) *Joan. v, 31.*

(i) *Deut. xvii, 6, 7.*

c'est-à-dire on n'est pas obligé de s'en rapporter à celui qui est juge dans sa propre cause et qui annonce ses propres qualités. On présume qu'il se flatte et qu'il veut se mettre en crédit et en honneur. Le Père céleste et les œuvres de Jésus-Christ, aussi bien que Jean-Baptiste, lui rendaient témoignage, et leur témoignage devait passer pour irréfutable.

TÉMOIN, celui qui rend témoignage à quelque chose. Ainsi on dit: Vous êtes témoin, un témoin fidèle, un faux témoin, Dieu m'est témoin, etc.

La loi veut qu'on croie, en justice, deux ou trois témoins; mais un témoin n'est pas cru: *In ore duorum aut trium testium peribit qui interficietur. Nemo occidatur uno dicente contra se testimonium* (i). Lorsqu'on condamnait un homme à mort, les témoins le frappaient les premiers (j); ils lui jetaient par exemple la première pierre s'il était lapidé. La loi condamne le faux témoin à la même peine qu'il voulait faire souffrir à son prochain (k). Jérémie (l) dit que Dieu est juge et témoin, c'est-à-dire qu'il n'attend pas qu'on vienne accuser devant lui les méchants, qu'il n'a que faire du témoignage et de l'accusation des hommes pour savoir le mérite des coupables. Il les accuse, il les châtie, il les condamne; il connaît tous leurs désordres par sa sagesse, sa justice, sa pénétration infinie.

TÉMOIN. En grec, *martyr* ou *martyr* (m) signifie un martyr, celui qui rend témoignage à la vérité aux dépens de son sang, de sa vie, de ses biens, etc. *Jésus-Christ est le témoin fidèle* (n), le martyr de la vérité et de la justice. Dieu promet de donner à ces deux témoins (o), qu'on croit être Hénoc et Elie, l'esprit de prophétie; et après cela, dit-il, ils seront mis à mort, et leurs corps seront jetés sur la place de la grande ville, nommée, dans le sens spirituel, *Sodome et Egypte*.

Isaïe donne aussi au Messie le nom de témoin (p): *Ecce testem populis dedi eum, ducem ac præceptorem gentibus*: Il l'a envoyé aux hommes pour rendre témoignage à la vérité et pour les ramener dans les voies de la justice et du salut. Osée (q) dit que, pendant qu'Ephraïm trompait le Seigneur et renonçait à son culte pour adorer les veaux d'or, Juda marchait avec son Dieu comme un témoin fidèle: *Judas* (r) *testis descendit cum Deo*. Les Juifs enseignent que la tribu de Juda signala sa fidélité et son courage, en entrant la première dans la mer Rouge, pendant que les autres tribus, remplies de défiance, n'osaient s'y hasarder, quoique Moïse les assurât de la protection et du secours de Dieu. C'est cette action de Juda que Dieu voulut récompenser en donnant la royauté à sa

(j) *Ibid. 7*

(k) *Deut. xix, 16, 17, 18, 19.*

(l) *Jerem. xxvii, 25.*

(m) *Testis μάρτυς, ou μάρτυρ.*

(n) *Apoc. i, 15.*

(o) *Apoc. xi, 5.*

(p) *Isai. lv, 4.*

(q) *Osee, vi, 12.*

(r) *Apud Hieron. in Osee, xii.*

tribu. Malachie (a) menace les parjures, les calomnieux, les adultères et les autres méchants, de la vengeance du Seigneur, et dit que le Seigneur sera un témoin prompt contre eux : *Ero testis velox maleficis*. Il est juge et témoin, ainsi qu'on l'a déjà vu plus haut. On l'explique de la venue du Messie ou du dernier jugement. Jésus-Christ a été juge et témoin contre les Juifs endureis et incrédules. Voyez saint Jean, XVI, 8.

Les prophètes sont les témoins de notre créance et de la vérité de notre religion. Saint Paul les nomme une nuée de témoins (b). Les apôtres sont encore d'autres témoins de la venue, de la mission, de la doctrine de Jésus-Christ. Si Jésus-Christ n'est pas ressuscité, nous sommes donc de faux témoins, dit saint Paul (c). Nous sommes témoins de tout ce qu'il a fait dans la Judée, dit saint Pierre (d). Il a choisi un petit nombre de personnes pour lui rendre témoignage; et, lorsqu'ils voulurent mettre un apôtre en la place de Judas, ils dirent qu'il fallait choisir avec eux encore un témoin de sa résurrection (e).

TEMPLE, maison de Dieu, sanctuaire, tabernacle du Seigneur, palais du Très-Haut, etc. Ces termes sont ordinairement synonymes dans l'Écriture, quoique dans la rigueur ils signifient des choses assez différentes; car le sanctuaire n'est qu'une partie du tabernacle ou du temple, et le nom de temple ne convient pas au tabernacle ni celui de tabernacle au temple. Enfin, quoique les Hébreux n'aient point eu proprement de temple avant Salomon, ils ne laissent pas quelquefois de se servir du nom de temple pour désigner le tabernacle; comme au contraire ils emploient quelquefois le nom de tabernacle du Seigneur pour désigner le temple bâti par Salomon.

Depuis que le Seigneur eut révélé à David que Jérusalem était le lieu qu'il s'était choisi pour y établir sa demeure, ce prince pieux ne songea plus qu'aux moyens d'exécuter le dessein qu'il avait conçu de préparer au Seigneur un temple digne de sa majesté. Il s'en ouvrit à Nathan (f), et lui témoigna qu'il était honteux de demeurer dans une maison de cèdre pendant que l'arche du Seigneur était encore dans une tente de peaux. Mais le Seigneur ne jugea pas à propos que David accomplît ce dessein, qui était si louable; il lui fit dire, par le prophète que nous venons de nommer, que cet honneur était réservé à Salomon, son fils et son successeur, qui devait être un prince pacifique, et que pour lui, il avait trop versé de sang dans les différentes guerres qu'il avait faites. Ainsi Dieu se contenta de la bonne volonté de David, et David s'appliqua à amasser l'or, l'argent, le fer et l'airain, et les autres choses nécessaires pour l'exécution de cette entreprise.

(a) Malach. iii, 6.

(b) Heb. xii, 1.

(c) I Cor. xv, 15.

(d) Act. i, 39, 41.

(e) Act. i.

Salomon jeta les fondements du temple l'an du monde 2992, avant Jésus-Christ 1008, avant l'ère vulgaire 1012, et il fut achevé (g) l'an du monde 3000, et dédié en 3001, avant Jésus-Christ 999, avant l'ère vulgaire 1003. Le lieu qu'on choisit pour placer ce célèbre édifice fut un coteau du mont Sion nommé Moria. Son entrée était du côté de l'orient, et la partie la plus sainte du temple regardait l'occident. L'auteur du troisième livre des Rois et du second des Paralipomènes s'est principalement attaché à nous décrire le temple proprement dit, c'est-à-dire le sanctuaire, le saint, et les appartements qui leur étaient joints, comme aussi les vases, les instruments et les ornements du temple, sans nous apprendre presque aucun détail des parvis, qui faisaient toutefois une des principales parties de cet auguste édifice. Mais Ezéchiel y a suppléé par le plan exact qu'il nous en a tracé. Il faut pourtant avouer que le temple décrit par Ezéchiel ne fut jamais rétabli, depuis la captivité de Babylone, suivant le modèle et les mesures que ce prophète en avait données. Mais comme les mesures qu'il marque pour le saint et le sanctuaire sont à très-peu de chose près les mêmes que celles du temple de Salomon, et que ce prophète, qui était prêtre, avait vu le premier temple, il est à présumer que la description qu'il nous donne du temple de Jérusalem est la même que celle du temple de Salomon.

La plate-forme sur laquelle était bâti le temple avait en carré six cents coudées (h), ou mille vingt-cinq pieds de roi. Cet espace était environné d'une muraille haute de six coudées, et large d'autant. Au delà de cette muraille était le parvis des gentils, large de cinquante coudées. Après cela on voyait un grand mur qui environnait tout le parvis d'Israel. Ce mur avait cinq cents coudées en carré. Le parvis d'Israel avait cent coudées en carré, et tout autour il était environné de galeries magnifiques, soutenues par deux ou trois rangs de colonnes. Il avait quatre portes, l'une à l'orient, l'autre au couchant, la troisième au septentrion, et la quatrième au midi. Elles étaient toutes d'une même forme et de même grandeur; et on y montait par sept marches. Le parvis était pavé de marbre de différentes couleurs, et n'avait aucune toiture; mais le peuple pouvait se retirer sous les galeries qui régnaient tout autour.

Le parvis des prêtres était placé au milieu du parvis du peuple. C'était un carré parfait, ayant cent coudées en tout sens. Il était environné par dehors d'une grande muraille de cent coudées en carré; et au dedans c'étaient des galeries couvertes, et des appartements tout autour. Ces appartements étaient pour le logement des prêtres, et pour serrer les provisions nécessaires à l'usage du temple. Il n'y avait que trois portes, à l'orient,

(f) II. Reg. vii, et I Par. xvii et xxii, 8, 9, 10, etc. An du monde 2960, avant Jésus-Christ 1040, avant l'ère vulg. 1044.

(g) Vide III Reg. i vii, et II Par. v, vi.

(h) Ezech. xlv, 2.

au septentrion et au midi, et on y montait par des escaliers de huit marches. Devant, et vis-à-vis de la porte du parvis des prêtres, était placée dans le parvis d'Israël la tribune du roi, qui était une estrade magnifique où le prince se mettait quand il venait au temple. Au dedans du parvis des prêtres, et vis-à-vis de la même porte orientale, était l'autel des holocaustes, de douze coudées en carré, selon Ezéchiel, XLIII, 12, 13, ou de dix coudées de haut, et vingt de large, selon I Par. IV, 1. On y montait par un escalier du côté de l'orient.

Au delà, et au couchant de l'autel des holocaustes, était le temple proprement dit, c'est-à-dire le sanctuaire, le saint et le vestibule. Le vestibule avait vingt coudées de large, sur dix de long. Sa porte était de quatorze coudées de large. Le saint avait quarante coudées de long, sur vingt de large. C'est là où étaient le chandelier d'or, la table des pains de proposition, et l'autel d'or sur lequel on offrait le parfum. Le sanctuaire avait vingt coudées en carré. Il n'y avait dans le sanctuaire que l'arche d'alliance, qui renfermait les tables de la loi. Le grand prêtre y entraît une fois l'année, et nul autre que lui n'avait droit d'y entrer. Salomon avait enrichi le dedans de ce lieu saint par des palmiers en relief et des chérubins de bois, couverts de lames d'or; et, en général, tout le sanctuaire était orné, et comme incrusté de lames d'or.

Autour du saint et du sanctuaire régnaient trois étages de chambres, au nombre de trente-trois. Ezéchiel ne leur donne que quatre coudées de large; mais le troisième livre des Rois, chap. VI, § 3, donne cinq coudées au premier étage, six au second, et sept au troisième. Mais on distinguera mieux tout cela, en jetant les yeux sur la carte ci-jointe, et sur la description par renvoi qui y est jointe. [Voyez l'Atlas du Cours complet d'Écriture sainte.] D'ailleurs nous avons parlé en particulier de la plupart des parties du temple, dans leurs articles particuliers, qu'on peut consulter.

EXPLICATIONS ET PREUVES

du plan du temple de Salomon, selon l'auteur.

La coudée hébraïque était de vingt pouces et $\frac{4}{3}$, mesure de Paris c'est-à-dire vingt pouces et presque demi.

AAAA. Première enceinte, ou mur de six cents coudées, c'est-à-dire de mille vingt-cinq pieds de roi en longueur de ses quatre côtés. *Ezech.* XLV, 2. Haut de six coudées, ou dix pieds trois pouces, et large d'autant. *Ezech.* XL, 5.

BBBB. Parvis des gentils, ou première cour, large de cinquante coudées, ou de quatre-vingt-cinq pieds cinq pouces. *Ezech.* XLV, 2.

CCCC. Mur extérieur du parvis d'Israël, ou enceinte de cinq cents coudées en carré, c'est-à-dire de huit cent cinquante-quatre pieds et deux pouces. Ce mur pouvait être haut de trente coudées, depuis la première retraite,

que nous prenons du niveau de la porte.

DDDD. Parvis d'Israël, de cent coudées, ou cent soixante et dix pieds dix pouces de large. *Ezech.* XL, 19.

EEEE. Mur extérieur, ou enceinte du parvis des prêtres, de deux cents coudées, ou trois cent quarante et un pieds huit pouces en carré; nous lui donnons trente coudées, ou cinquante et un pieds trois pouces de haut.

FFFF. Parvis des prêtres, de cent coudées, ou cent septante pieds dix pouces en carré. *Ezech.* XL, 47, et XLI, 14, 15.

G. Sanctuaire, de vingt coudées en carré, ou trente-quatre pieds deux pouces. *III Reg.* VI, 2, et *Ezech.* XLI, 4.

H. Saint, de quarante coudées de long sur vingt de large, c'est-à-dire soixante-huit pieds quatre pouces de long, sur trente-quatre pieds deux pouces de large. *Ezech.* XLI, 2, et *III Reg.* VI, 2.

I. Vestibule, de vingt coudées de large sur dix (ou onze, selon Ezéchiel) de long; c'est-à-dire trente-quatre pieds deux pouces de long sur dix-sept pieds un pouce de large. *Ezech.* XL, 48, 49. Sa porte de quatorze coudées de large. *Ezech.* XL, 48, et *III Reg.* VI, 3.

K. Autel des holocaustes de douze coudées, ou vingt pieds et demi en carré, selon *Ezech.* XLIII, 12, 13 et *suiv.*, ou de dix coudées de haut, et de vingt de large; c'est-à-dire dix-sept pieds un pouce de haut, et trente-quatre pieds deux pouces de large, selon *II Par.* IV, 1.

LL. Mur de séparation qui environnait l'autel des holocaustes. L'Écriture n'en marque pas les dimensions. Il était à vingt coudées des édifices du parvis des prêtres, et cinq coudées du temple. *Ezech.* XLI, 9, 10. Josèphe lui donne trois coudées de haut. *Antiq. lib.* VIII, c. II, pag. 262.

MMMMMM. Portes du parvis d'Israël et du parvis des prêtres, ayant toutes les mêmes dimensions. Voyez *Ezech.* XLI, 1... 22 jusqu'au 36. Chacun des vestibules avait cinquante coudées de long, c'est-à-dire quatre-vingt-cinq pieds et cinq pouces. autant que la profondeur des ailes, *Ezech.* XL, 15; et vingt-cinq coudées, ou quarante-deux pieds huit pouces et demi de large dans œuvre, et soixante coudées de haut, c'est-à-dire cent deux pieds six pouces. *Ezech.* XL, 14. Aux deux côtés du vestibule il y avait trois chambres, chacune de six coudées en carré, *Ezech.* XL, 6, et des séparations entre ces trois chambres, de cinq coudées d'épaisseur. *Ezech.* XL, 6.

NNNN. Galeries autour du parvis d'Israël. Voyez *Ezech.* LX. Nous y mettons trente colonnes sur deux cents coudées de long, par proportion avec le nombre des colonnes, données pour cent coudées de long, *III Reg.* VII, 2, 3, 4, au parvis du palais de Salomon.

OOOOOOOO. Chambres ou appartements autour du parvis d'Israël: il y en avait trente aux deux côtés de la porte, ou quinze de chaque côté. Voyez *Ezech.* XL, 17.

PPPP. Cuisines du temple de quarante coudées, ou soixante-huit pieds quatre pou-

ces de long, sur trente coudées, ou cinquante et un pieds trois pouces de large. *Ezech.* XLV, 21, 22, 23, 24.

Q. Porte septentrionale du parvis des prêtres, où l'on préparait les victimes, et où l'on égorgeait les animaux pour les sacrifices. *Ezech.* XL, 38, 39.

RRRR. Galeries autour du parvis des prêtres. *Ezech.* XLII, 3.

SSSSSSSS. Appartements qui règnent sur le parvis des prêtres. L'aile qui était au midi de la porte orientale était pour les prêtres occupés à la garde du temple. *Ezech.* XL, 45. L'aile qui était au nord de la même porte, et le retour vers la porte septentrionale, était destinée pour les chantres. *Ezech.* XL, 44. L'aile qui était à l'orient de la porte méridionale était pour les prêtres occupés au service de l'autel. *Ezech.* XL, 46. Les ailes qui étaient au couchant de la porte septentrionale et de la porte méridionale comprenaient les salles où les prêtres mangeaient. *Ezech.* XLIII, 13.

TTTT. Cuisines du parvis des prêtres, où l'on cuisait les viandes sanctifiées et offertes pour le péché, longues de quarante coudées, ou soixante-huit pieds quatre pouces, et larges de trente coudées, ou cinquante et un pieds cinq pouces. *Ezech.* XLVI, 20 (il ne parle que de celle du nord).

VVVV. Escaliers qui conduisent au parvis du peuple. Il y avait sept marches à chaque escalier. *Ezech.* XL, 22... 26.

XXX. Escaliers qui conduisent au parvis des prêtres. Ils étaient de huit marches chacun. *Ezech.* XL, 31, 34, 37.

Y. Escalier qui conduit au vestibule du temple. Il était de huit marches. *Ezech.* XL, 49.

ZZZZ. Escaliers pour monter aux chambres et aux appartements des prêtres.

aaa. Chambres autour du temple au nombre de trente-trois. Ezéchiel leur donne quatre coudées de large, *Ezech.* XLI, 5. Mais le troisième livre des *Rois*, VI, 5, leur donne cinq coudées au premier étage, six au second et sept au troisième.

bb. Escalier à vis pour aller dans les chambres autour du temple. *Ezech.* XLI, 7, et III *Reg.* VI, 8.

c. Degrés de l'autel des holocaustes, tournés du côté de l'orient. *Ezech.* XLIII, 15, 16.

dddd. Tables de marbre qui étaient dans le portique de la porte septentrionale du parvis des prêtres, où l'on égorgeait les victimes, où on les dépouillait, où on les coupait, etc. Ces tables avaient une coudée et demie en carré. *Ezech.* XL, 38, 39, 40, 41.

Les grands murs du temple sont tous épais de six coudées, ou de dix pieds trois pouces; c'est-à-dire, le mur qui forme la première enceinte, le mur du parvis d'Israël, le mur du parvis des prêtres et les murs du temple. Mais le mur extérieur des trente-trois chambres qui étaient autour du saint et du sanctuaire n'avaient que cinq coudées de large et quinze de haut, c'est-à-dire huit pieds six pouces et demi de haut, et vingt-cinq pieds

sept pouces et demi d'épaisseur. Voyez *Ezech.* XLI, 9, 12.

Toutes les portes des deux parvis, tant d'Israël que des prêtres, ont les mêmes dimensions. Le mur où est l'ouverture a six coudées, ou dix pieds trois pouces d'épaisseur. La porte a huit coudées, ou treize pieds huit pouces de large, et l'embrasure de la porte est d'une coudée; la porte a treize coudées, ou vingt-deux pieds deux pouces et demi de haut. Voyez *Ezech.* XL, 9, 11.

La porte occidentale du temple n'est pas marquée dans Ezéchiel, parce que, selon le plan qu'il dressait, le palais des rois ne devait plus être près du temple, et par conséquent la porte occidentale, qui était celle par où le roi entrait ordinairement, ne devait plus subsister. Mais sa disposition ne fut pas suivie: il y eut, depuis le retour de Babylone, des portes au temple du côté de l'occident, selon Josèphe, et avant la captivité, la porte occidentale subsistait certainement, comme il paraît par *Ezech.* XLIII, 8; et II *Reg.* X, 12; XI, 6; XVI, 18; XXIII, 11; et I *Par.* IX, 24; et XXVI, 16, 18.

La porte du vestibule du saint était de quatorze coudées de large, ou vingt-trois pieds onze pouces. *Ezech.* XL, 48; et III *Reg.* VI, 3.

La porte du saint, de dix coudées ou dix-sept pieds un pouce de large. *Ezech.* XLI, 1, 2.

La porte du sanctuaire était de six coudées de large, ou de dix pieds trois pouces. Le mur de séparation n'avait que deux coudées. *Ezech.* XLI, 1, 3.

La porte orientale du parvis des prêtres devait demeurer fermée toute la semaine, et ne devait s'ouvrir que le jour du sabbat, suivant Ezéchiel. C'est là où le roi avait sa tribune. *Ezech.* XLIV, 2, 3, 4; et XLVI, 1, 2 et suiv.

Nous ne donnons aux appartements qui régnaient autour du parvis d'Israël que deux étages. Mais les appartements qui étaient autour du parvis des prêtres, avaient trois étages. *Ezech.* XLII, 3, 5, 6. Il y avait aussi une autre différence entre le bâtiment du parvis des prêtres et celui du parvis d'Israël, c'est que les murs du premier étaient bâtis avec du bois entremêlé avec la pierre. III *Reg.* VI, 36. *Ædificavit Salomon atrium interius tribus ordinibus lapidum politorum, et uno ordine lignorum cedri*: Salomon fit bâtir le parvis intérieur de trois rangs de pierres polies et d'un rang de bois de cèdre. Ce qui ne se remarque pas dans la structure du parvis extérieur ou du peuple.

Dans l'Ancien Testament nous ne trouvons pas le nom de *parvis des gentils*; on ne nous parle que de deux parvis: l'un des prêtres, et l'autre du peuple: l'un, nommé extérieur, et l'autre intérieur. Mais il est certain que la première cour, que nous avons nommée parvis des gentils, subsistait.

L'Écriture ne nous marque en aucun endroit la hauteur des ailes ou appartements qui régnaient autour des deux parvis. Nous les avons fixés à trente coudées, parce que

l'édifice du temple n'en avait pas davantage, non plus que le palais de Salomon. III Reg. VII, 2.

Après avoir donné la description du temple de Salomon, selon notre sentiment, avec les preuves tirées de l'Écriture; il ne sera pas hors de propos de faire ici quelques réflexions sur les magnifiques descriptions qu'en ont faites Villalpande et M. Prideaux.

Remarques sur la description du temple de Jérusalem, par Villalpande.

Le père Jean-Baptiste Villalpande, jésuite espagnol, qui mourut le 22 de mai 1638, et qui fut employé par le roi d'Espagne à travailler sur la description du temple et de la ville de Jérusalem, s'est acquis par cet ouvrage, imprimé en trois volumes *in-folio*, une gloire immortelle. Ce qu'il a fait sur ce sujet a été regardé jusqu'ici comme la chose la plus achevée que nous ayons en ce genre. Comme il était très-habile architecte, il s'est trouvé plus en état d'y réussir que le commun des interprètes de l'Écriture qui n'ont point cette qualité, et qui, pour l'ordinaire, sont très-peu versés dans l'architecture.

Toutefois il y a de fort habiles gens qui croient que ce savant homme, tout rempli des grandes idées qu'il avait de l'architecture des Grecs et des Romains, et trop prévenu en faveur du temple de Salomon dont Dieu même avait donné le modèle à David, et qui avait été conduit et ordonné par Salomon, le plus sage, le plus riche et le plus éclairé de tous les rois, s'était imaginé qu'il ne pouvait le donner ni trop beau ni trop grand, ni trop superbe, et avait épuisé toutes ses recherches et ses plus grandes idées pour décrire un temple tout le plus magnifique qu'il a pu.

Il y a mis plusieurs embellissements qui ne sont pas exprimés dans le texte sacré, mais qui devaient y être selon les règles de l'architecture, que l'on a supposé que Salomon n'avait pu ignorer: comme si le goût de l'architecture était le même chez tous les peuples et dans tous les siècles, et comme si Salomon, si longtemps avant les premiers architectes de la Grèce, avait dû suivre les règles qu'ils ont données depuis. De plus, Villalpande a multiplié les cours et les portiques, et pour trois cours qui sont exprimés dans l'Écriture, il en a marqué jusqu'à onze dans son plan; savoir: le parvis des gentils ou le parvis extérieur, le grand parvis ou le parvis d'Israël, et outre cela neuf cours toutes environnées de portiques ou de colonnades.

Cette multitude de cours n'est fondée que sur les versets 3 et 6 du chap. XLII d'Ezéchiel, où le prophète dit que l'ange lui montra dans le parvis extérieur du temple un portique joint à un triple portique: *Ubi erat porticus juncta porticui triplici*; comme si cela signifiait trois portiques de front, au lieu qu'il ne signifie que trois rangs de colonnes, ou trois galeries, ou, si l'on veut, trois étages. Comparez Ezéchiel, ajoutez que l'étendue du terrain, qui était sur la croupe

du mont Moria, ne pouvait suffire à tant de vastes édifices.

Villalpande suppose que tous les parvis étaient environnés de trois rangs de colonnes, et que sur ces colonnes il y avait trois étages de chambres, ce qui ne me paraît nullement fondé dans l'Écriture; car le passage du prophète Ezéchiel, ch. XLII, 3, 4, 5, 6, ne le dit point clairement: il porte à la lettre que chaque parvis avait trois galeries par-dessous, et par le haut trois rangs, dont celui du milieu était une galerie ouverte qui servait de dégagement aux chambres qui étaient des deux côtés; mais il est fort douteux qu'il y ait eu trois étages sur les colonnades ou sur les portiques: les Orientaux ne bâtissent pas d'ordinaire ainsi plusieurs étages les uns sur les autres; et ceux-ci auraient dû être d'une hauteur bien extraordinaire.

Ce qu'il dit des pavés de porphyre et des murs bâtis de marbre de Paros est assez peu vraisemblable; en tout cas il n'est pas marqué dans l'Écriture, quoiqu'il n'y ait rien en tout cela qui ne soit fort au-dessous de la majesté d'un lieu si saint et de la richesse de Salomon; mais on ne cherche pas ici ce qui est le plus beau, le plus riche, le plus convenable; on cherche ce qui est le plus vrai et le plus conforme au texte sacré.

Réflexions sur le temple de Jérusalem, suivant le système de M. Prideaux.

On peut dire en général que le système de M. Prideaux, tiré des livres des rabbins, est très-commode en ce qu'il donne des explications assez plausibles de tout ce qui est dit dans l'Écriture touchant les diverses parties du temple et touchant leurs différents usages. On y trouve tout ce qui est indiqué dans l'Évangile, la belle porte, le portique de Salomon, les troncs du temple où l'on jetait ses offrandes, le *gazophylacium* ou la trésorerie; enfin ceux qui ont dressé ce plan ont pourvu à tout: il n'y a qu'une chose, mais qui est essentielle, qui y manque c'est que les auteurs du Talmud et les autres rabbins n'ont pas prouvé et ne prouveront jamais leurs suppositions, ni par l'Écriture ni par des auteurs qui aient vu le temple, ou qui aient consulté ceux qui l'avaient vu: car ni les Talmudistes ni les rabbins ne sont ni d'une antiquité ni d'une autorité suffisante à nous persuader, quand il est question d'une chose de fait dont ils n'ont pas été témoins, ni eux ni ceux dont ils rapportent le témoignage, je veux dire leurs pères ou leurs aïeux; le Talmud de Jérusalem n'a été composé au plus tôt qu'environ 300 ans après la ruine du temple, celui de Babylone est encore de cent ans plus nouveau que celui de Jérusalem. Les rabbins les plus célèbres dont nous ayons les écrits n'ont vécu que depuis le onzième ou douzième siècle de Jésus-Christ. Nous savons très-certainement qu'ils sont très-peu versés dans l'étude de l'antiquité, et qu'ils n'ont aucun monument ancien, hors les livres sacrés et Josèphe, qui puissent les instruire de la véritable forme du

temple. Comment donc pourraient-ils nous apprendre tant de particularités différentes de ce qu'en disent l'Écriture et Josèphe?

Si les rabbins se contentaient de nous décrire le temple tel qu'il était lorsque les Romains le détruisirent, on pourrait tâcher ou de les concilier avec Josèphe, ce que je crois impossible, ou dire qu'ils ont eu quelque tradition ou quelque écrit secret plus fidèle et plus exact que Josèphe. Mais de vouloir que le temple qu'ils nous décrivent, soit le même que celui de Salomon ou d'Ezéchiel, c'est ce qui est absolument insoutenable.

Ce qu'ils disent de la cour des femmes, par exemple, ne se prouve par aucun endroit de l'Écriture. Le *Chel*, c'est-à-dire le mur qui séparait le parvis des gentils de celui d'Israël, n'était pas au dedans, mais au dehors du temple. Les colonnes *Jachin* et *Booz* ne se voyaient pas dans le second temple. Il est très-incertain si le voile qui se rompit à la mort de notre Sauveur est celui qui séparait le saint du sanctuaire. Il est bien plus vraisemblable que c'est celui qui distinguait le saint du vestibule. La largeur du vestibule du temple de Salomon n'excédait pas la largeur du même temple. Et où trouverait-on que ce fut sur une des ailes du temple que le diable mit Notre-Seigneur? *Matth.* IV, 5. Comment prouverait-on l'existence de toutes ces portes tant occidentales que méridionales du temple et de tant de petits appartements, dont on marque jusqu'aux usages les plus précis?

Je ne prétends pas décrier ici le travail de M. Prideaux; mais je soutiens que la plupart des choses marquées dans le plan du temple qu'il a donné sont très-peu certaines, que les auteurs juifs qu'il a suivis, sont des guides peu assurés dans cette matière et que pour connaître l'ancien temple de Salomon il faut s'en tenir au texte des livres des *Rois* et d'*Ezéchiel*, et qu'à l'égard de celui d'Hérode, détruit par les Romains, on doit s'en rapporter uniquement à Josèphe.

Explication du plan du temple de Jérusalem, suivant l'idée de M. Prideaux

AAAA. L'enceinte extérieure du temple qui renfermait un carré, dont le tour était de 2,000 coudées, et le côté de 500. C'était une muraille de 25 coudées par le dedans; et c'était là la hauteur de toutes les autres murailles du temple, hormis celle du *Chel*. La coudée était d'un pied et demi.

B. La porte orientale, appelée autrement, la porte de *Shasham*.

CC. Boutiques où l'on vendait le vin, l'huile, le sel, la farine et les autres choses qu'on employait dans les sacrifices. Il y avait des chambres par-dessus, des deux côtés.

D. La porte septentrionale, nommée *Tédi*.

EE. Appartements hauts et bas des portiers de chaque côté. Entre cette porte et le coin oriental, sur une pointe de la montagne qui avançait un peu, était la forteresse *Antonia*, appelée autrefois *Baris*; où les Romains entretenaient une garnison pour

tenir le temple en respect. De là vient que le commandant était appelé le capitaine du temple. *Saint Luc* XXII, 32; *Act.* IV, 1. C'était un carré de deux stades de tour, assez proche de la muraille du temple, et il y avait une communication par un escalier qui aboutissait par le bas dans des galeries du coin du nord-ouest. Ce fut par là que descendirent les soldats qui apaisèrent le tumulte à l'occasion de saint Paul, *Act.* XXI, 32, et ce fut de là aussi que saint Paul fit le discours dont parle le verset 40.

FF. Les deux portes méridionales, nommées les *Portes de Huldah*.

GGGG. Appartements des portiers des deux côtés.

H. La porte *Shallecheth*, ou de *Coponius* à l'occident.

I. La porte de *Parbor*, du même côté.

KKKK. Appartements des portiers.

LL. Les deux portes *Asuppin*, du même côté d'occident.

MMMM. Appartements de ces deux portes, où était le trésor du temple. Le côté de ces portes était de 15 coudées, et la hauteur de 30. L'ouverture de 10 de large et de 20 de haut. Toutes les portes du temple par dedans et par dehors avaient ces mêmes dimensions.

N. Le portique ou la galerie couverte qui faisait le tour du temple. Du côté méridional on l'appelait le *portique du Roi*. Aussi était-il là bien plus spacieux qu'ailleurs, car il avait trois allées, dont celle du milieu avait 42 coudées et demie de large et 50 de hauteur; les deux autres n'en avaient que 15 de large et 25 de haut, et ces dernières dimensions étaient celles de tous les autres de cette cour. Celui de l'orient s'appelait le *porche de Salomon*, parce qu'il était bâti sur la grande terrasse que Salomon avait élevée dans l'enfoncement de la vallée, qui avait 400 coudées de profondeur. C'était le seul ouvrage de Salomon qui restât au temple du temps de Notre-Seigneur. Ce nom lui est donné dans saint Jean. X, 23, et *Act.* III, 11.

O. La cour extérieure du temple, ou le *parvis* qu'on appelait aussi la *cour des Gentils*.

P. L'enceinte extérieure des cours intérieures. C'était un beau mur de trois coudées de haut, dans l'enclos duquel il n'était permis à aucun gentil d'entrer, non plus qu'à ceux qui s'étaient souillés auprès d'un mort.

Q. La muraille qui renfermait la seconde cour du temple.

R. L'espace entre cette dernière muraille et l'enceinte extérieure de cette cour. Il était de dix coudées, et c'est ce qu'on nommait le *Chel*.

S. Le perron de l'orient par où l'on montait de la cour des gentils dans le *Chel*. Il avait 14 marches, chacune de 9 pouces de haut.

T. Le perron du *Chel*, qui montait à la cour des femmes, de 5 marches de 9 pouces chacune.

V. La porte qui entraînait dans la cour des

femmes à l'orient. Elle s'appelait *la Belle*; Act. III, 2, à cause de sa magnificence et de sa beauté.

W W. Deux autres portes qui entraient dans la cour des femmes, l'une au sud et l'autre au nord.

X. *La cour des Femmes*, ainsi nommée, parce qu'il était permis aux femmes d'y entrer pour assister au service divin, et non pas plus loin. C'était un carré de 133 coudées.

Y Y Y. Portiques de trois côtés de la cour des femmes, au-dessus desquels il y avait des galeries pour les femmes.

Z Z. Deux chambres souterraines sous la cour d'Israel où les musiciens mettaient leurs instruments.

1 2 3 4. Quatre petites cours qui flanquaient les quatre coins de celle des femmes. C'étaient des carrés longs de 40 coudées sur 30 de large.

1. Où les nazaréens s'acquittaient de leurs vœux.

2. Où les prêtres qui avaient quelque tare ôtaient la vermoulure du bois avant qu'on s'en servit.

3. Où se faisait la purification des lépreux.

4. Où l'on serrait l'huile et le vin pour l'autel dans des caves bâties tout autour en dedans.

5. Les trones ou caisses du trésor du temple, où notre Sauveur vit mettre à la veuve ses deux petites pièces de monnaie, pendant qu'il était assis sur les bancs sous le portique; car il y en avait dans tous ceux du temple tout le long de la muraille en dedans, aussi bien que dans cette cour. Et c'est de quelque endroit près de ces trones qu'il faut entendre ce qui est dit dans *saint Jean*, VIII, 20, que Notre-Seigneur prêchait dans *la Trésorerie*.

6. Le perron en demi-cercle qui montait de la cour des femmes à la grande porte d'airain. Il avait 17 marches.

7. La grande porte d'airain, ou *la porte Nicanor*. C'était le grand portail de la dernière cour dans laquelle étaient le temple et l'autel. Cette cour représentait le tabernacle, et renfermait ce qu'on appelait proprement le sanctuaire. Elle avait 133 coudées de large, et 187 de long.

8. La muraille qui séparait le sanctuaire de la cour des femmes.

9. La place du sanctuaire qu'on appelait proprement *la cour d'Israel*. Car c'était là que se tenaient ce qu'on appelait les résidentiels, qui représentaient dans le culte public tout le corps du peuple d'Israel. Enfin c'était là aussi que venaient tous les autres Israélites, quand ils avaient quelque sacrifice à offrir. Car, pour le simple culte sans offrande particulière, c'était dans la cour des femmes qu'on se tenait; les hommes sur la place, et les femmes dans les galeries. Cette cour contenait d'abord à l'entrée, qui était du côté de l'orient, un double portique; et aux côtés du septentrion et du midi un seulement, ou une seule allée.

10. La place qu'on appelait proprement *la cour des Prêtres*. Elle contenait la seconde

allée du portique double qu'on vient de voir. Les lutrins des musiciens formaient un rang de deux coudées sous ce porche, tout joignant la cour. Le reste était la place où se tenaient pendant le service les prêtres qui n'officiaient pas alors.

11. La tribune où se plaçait le roi, près d'une des colonnes. 1 *Chron.* VI, 13.

12. Escaliers des chambres d'au-dessus de la porte Nicanor : celui de la droite allait à la garde-robe où l'on serrait les habits des prêtres, l'autre à la chambre où l'on mettait les gâteaux pour l'offrande continuelle du matin et du soir que faisait le souverain sacrificateur.

13. La salle nommée *Gazeth*, où s'assemblait le sanhédrin. Une partie de cette salle était dans le sanctuaire, et l'autre partie dehors. C'était dans celle de dehors qu'ils se plaçaient.

14. La salle de la Fontaine. C'était de la fontaine de cette salle que se puisait l'eau dont on se servait dans le temple.

15. Trois portes du sanctuaire du côté du midi. La première et la plus proche de la salle de la Fontaine s'appelait par cette raison *la porte de la Fontaine*, au-dessus de laquelle était la chambre d'*Abtinez*, où se préparait l'encens. La seconde était *la porte des Premiers-Nés*, et la troisième celle des *Allumeurs*.

16. La chambre au bois, où l'on mettait le bois pour l'autel, après qu'on en avait ôté la vermoulure. Au-dessus de cette chambre était celle du souverain sacrificateur, nommée *Paredrin*, où se tenait le conseil du temple, dont il était président.

17. Salle d'un corps de garde de lévites.

18. Une des chambres de la trésorerie.

19. La salle à feu commun où était la grande garde des lévites.

20. La salle à feu commun où était la grande garde des prêtres.

21. Une pierre au milieu de cette salle, sous laquelle on mettait tous les soirs les clefs du temple.

22. Cabinet où on mettait les agneaux pour le sacrifice continu du matin et du soir.

23. Le bain où les prêtres se lavaient quand ils avaient quelque souillure.

24. Le cabinet où se faisait le pain de proposition.

25. Le cabinet où les Machabées mirent les pierres de l'autel souillé par Antiochus.

26. Trois portes du sanctuaire du côté du nord. La 1^{re} et la plus orientale s'appelait *Nitzots*, ou du Chant; la 2^e la porte des Femmes; et la 3^e *la porte du Corban*.

27. La chambre où l'on gardait le sel pour l'usage de l'autel.

28. Chambre où se mettaient les peaux des victimes.

29. Chambre où se lavaient les entrailles des victimes.

30. Autre corps de garde des lévites, au-dessus duquel il y en avait aussi un pour les prêtres.

31. La chambre où était séquestré pendant

sept jours le prêtre qui devait brûler la vache rousse.

32. Boucles auxquelles on attachait les victimes pour les tuer.

33. Huit poteaux auxquels on pendait les victimes pour les écorcher.

34. Tables de marbre sur lesquelles on découpait les victimes.

35. L'autel des holocaustes, dont le carré par le haut était de 24 coudées le côté, et par le bas de 32.

36. Le talus qui montait à l'autel, de 32 coudées.

37. Les tables de marbre sur lesquelles on mettait les pièces de la victime, qui étaient prêtes à être mises sur l'autel.

38. La mer d'airain.

39. Le perron du porche. Il avait 12 marches.

40. L'entrée du porche. Elle avait 20 coudées de large, et 40 de haut.

a. Les deux colonnes, *Jachin* et *Booz*, des deux côtés de l'entrée.

b. Le porche, de onze coudées de large, et de 60 de long.

cc. Les chambres où l'on serrait les instruments qui servaient pour les victimes.

d. La muraille extérieure du porche.

e. La muraille intérieure du porche.

f. La porte qui entraînait du porche dans le lieu saint.

g. Le guichet par où passait le prêtre pour entrer et défaire les barres par dedans, et ouvrir la porte le matin, et la refermer, et les remettre le soir, et ressortir.

h. Le lieu saint. Il avait 20 coudées de large, et 40 de long. C'était là qu'étaient les trois pièces qui suivent, i, k et l.

i. Le chandelier d'or à sept lampes.

k. La table des pains de proposition.

l. L'autel des parfums.

m. Le lieu très-saint. C'était un carré de 20 coudées, où étaient les trois pièces suivantes, n, o, p.

n. L'arche d'alliance.

o. Les deux chérubins, de dix coudées de haut, le visage en dedans, et les ailes étendues l'une vers l'autre par-dessus l'arche, et jusqu'à la muraille des deux côtés.

p. Le voile du temple, qui séparait le lieu saint, et le lieu très-saint. Il se déchira du haut en bas à la mort de Notre-Seigneur.

q. Les chambres du trésor des deux côtés et au fond du temple: elles avaient trois étages, et on y serrait les dîmes.

r. Les passages qui allaient à ces chambres.

s. Les galeries au-devant des chambres.

t. Les escaliers pour monter à celles du haut.

u. Escaliers pour monter aux appartements du haut du porche et du temple.

xx. Les ailes du temple.

(a) III Reg. xiv, et II Par.

(b) IV Reg. xi, 4, 5 et seq. Item II Par. xxiv, 7, 8, 9, etc.

(c) II Par. xxviii, 21, 22, etc. An du monde 3264, avant Jésus-Christ 736, avant l'ère vulg. 740.

(d) IV Reg. xvi, 10, 11, 12, etc.

* La longueur du temple proprement dit, en y comprenant l'épaisseur des murs, était de cent coudées. La largeur du temple avec les deux ailes, cent coudées; sans les ailes, 70. La hauteur du temple, 100 coudées; celle des ailes, 120. Ce fut sur une de ces ailes que le diable mit Notre-Seigneur. *Matth.* IV, 5.

Depuis la consécration du temple faite en 3001 par Salomon (1), cet édifice a souffert un grand nombre de révolutions, qu'il est bon de marquer ici.

En l'an du monde 3033, avant Jésus-Christ, 967, avant l'ère vulgaire 971, Séac, roi d'Égypte, ayant déclaré la guerre à Roboam, roi de Juda, prit Jérusalem, et enleva les trésors du temple (a).

En 3146, Joas, roi de Juda, fit ramasser de l'argent pour travailler aux réparations du temple (b); et on commença à y travailler sérieusement en 3148, avant Jésus-Christ 852, avant l'ère vulgaire 856.

Achaz, roi de Juda, ayant appelé à son secours Téglathphalassar, roi d'Assyrie, contre les rois d'Israël et de Damas, qui lui faisaient la guerre, dépouilla le temple du Seigneur de ses richesses pour les donner à ce roi étranger (c); et après cela il profana ce saint lieu en y plaçant un autel pareil à celui qu'il avait vu étant à Damas, et en faisant ôter l'autel d'airain que Salomon avait fait faire (d). Il fit aussi ôter la mer d'airain de dessus les bœufs d'airain qui la portaient, et les bassins d'airain qui étaient dans le parvis de dessus leurs bases ou leur socles, et la tribune ou prie-Dieu du roi, qui était d'airain. Il fit ôter tout cela, de peur que le roi d'Assyrie ne les enlevât. Il n'en demeura pas là; il porta son impiété (e) jusqu'à immoler aux dieux étrangers, et à ériger des autels profanes dans tous les coins de rues de Jérusalem. Il pilla le temple du Seigneur, brisa les vases sacrés, et ferma enfin la maison de Dieu. Cela arriva depuis l'an 3264, avant Jésus-Christ 736, avant l'ère vulgaire 740, jusqu'à sa mort arrivée en 3278, avant Jésus-Christ 722, avant l'ère vulgaire 726.

Ezéchias, fils et successeur d'Achaz, ouvrit et répara les portes du temple que son père avait fermées et dépouillées de leurs ornements (f). Il y rétablit le culte et les sacrifices, et fit refaire des vases sacrés en la place de ceux qu'Achaz avait pillés et brisés. Mais la quatorzième année de son règne (g), Sennachérib, roi d'Assyrie, étant venu avec une armée sur les terres de Juda, Ezéchias fut obligé de prendre toutes les richesses du temple, et même les lames d'or qu'il avait mises lui-même sur les portes du temple, pour les donner au roi d'Assyrie. Mais après le retour de Sennachérib dans son pays, on ne doute pas qu'Ezéchias n'ait rétabli toutes choses dans leur premier état.

(e) II Par. xxviii, 24, 25.

(f) II Par. xxix, 3, etc. An du monde 5278, avant Jésus-Christ 722, avant l'ère vulg. 726.

(g) IV Reg. xviii, 13, 16. An du monde 5291, avant Jésus-Christ 709, avant l'ère vulg. 713.

(1) Voyez le *Calendrier des Juifs*, au 25 de Tizri.

Manassé, fils et successeur d'Ezéchias, profana le temple du Seigneur en érigeant des autels à toute la milice du ciel, jusque dans les parvis de la maison du Seigneur (a); il y plaça les idoles et les adora. Dieu le livra entre les mains du roi de Babylone (b), qui l'emmena, chargé de chaînes, au delà de l'Euphrate. Il reconnut son péché; et étant revenu dans ses Etats, il répara les profanations qu'il avait faites dans le temple du Seigneur: il en ôta les idoles, détruisit les autels profanes et rétablit l'autel des holocaustes, sur lequel il fit offrir des sacrifices.

Josias, roi de Juda, travailla de tout son pouvoir à rétablir les édifices du temple (c), qui avaient été ou négligés ou démolis par les rois de Juda, ses prédécesseurs. Il ordonna aussi aux prêtres et aux lévites de remettre l'arche du Seigneur dans le sanctuaire en sa place ordinaire, et leur dit qu'ils ne la portassent plus désormais de place en place, comme ils avaient fait durant les règnes des rois impies ses prédécesseurs. II *Par.* XXXV, 3.

Nabuchodonosor enleva une partie des vases sacrés du temple du Seigneur, et les mit dans le temple de son dieu, en Babylone, sous le règne de Joakim, roi de Juda (d); il en emporta encore d'autres sous le règne de Jéchonias (e). Enfin il prit la ville de Jérusalem et ruina le temple de fond en comble (1), la onzième année de Sédécias (f), du monde 3416, avant Jésus-Christ 584, avant l'ère vulgaire 588.

Le temple demeura enseveli sous ses ruines pendant l'espace de cinquante-deux ans, jusqu'à la première année de Cyrus à Babylone, du monde 3468, avant Jésus-Christ 532, avant l'ère vulgaire 536. Alors Cyrus permit aux Juifs de s'en retourner à Jérusalem et d'y rebâtir le temple du Seigneur (g). L'année suivante on jeta les fondements du second temple (h); mais à peine y travailla-t-on un an, que Cyrus ou ses officiers, gagnés

par les ennemis des Juifs, firent défense de continuer cet ouvrage (i). Après la mort de Cyrus et de Cambyse, on leur fit de nouvelles défenses, de la part du mage qui régnait depuis la mort de Cambyse et que l'Ecriture appelle Artaxerxès (j). Enfin ces défenses furent levées sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe (k), et le temple fut achevé et dédié quatre ans après (l), en l'an du monde 3489, avant Jésus-Christ 511, avant l'ère vulgaire 515, vingt ans après le retour de la captivité.

Le temple fut profané par l'ordre d'Antiochus Epiphane, l'an du monde 3837. Les sacrifices ordinaires y furent interrompus, et l'idole de Jupiter Olympien fut placée sur l'autel (m). Il demeura en cet état pendant trois ans. Judas Machabée le purifia (2), et y rétablit les sacrifices et le culte du Seigneur (n), l'an du monde 3840, avant Jésus-Christ 160, avant l'ère vulgaire 164.

Hérode le Grand entreprit de rebâtir tout à neuf le temple de Jérusalem, l'an 18 de son règne (o), du monde 3986, et il commença à en jeter les fondements l'an du monde 3987, et quarante-six ans avant la première Pâque de Jésus-Christ, comme les Juifs le marquent en disant à Jésus-Christ (p): *On a été quarante-six ans à bâtir ce temple. et vous dites que vous le rebâtirez en trois jours?* Ce n'est pas à dire qu'Hérode ait mis quarante-six ans à le faire: Josèphe (q) assure qu'il l'acheva en neuf ans et demi. Mais depuis ce prince on n'avait pas cessé d'y faire quelques nouveaux ouvrages; et le même Josèphe (r) dit que l'on continua à y travailler jusqu'au commencement de la guerre des Juifs.

Le temple bâti par Hérode ne subsista qu'environ soixante-dix-sept ans, ayant été détruit l'an du monde 4073, de Jésus-Christ 73, de l'ère vulgaire 70 (3). Il fut commencé par Hérode en 3987, achevé en 3993, brûlé et détruit par les Romains en 4073 (4).

Le temple d'Hérode était assez différent de

(4) L'empereur Julien écrivit à la communauté des Juifs une lettre par laquelle il leur donne avis qu'il les décharge des contributions injustes qu'ils avaient payées sous le règne de son prédécesseur, afin qu'ils redoublent leurs vœux pour la prospérité de son empire auprès du grand Dieu créateur, qui a daigné le couronner: « Obtenez de sa bonté, leur dit-il en finissant, que je revienne victorieux de la guerre de Perse, pour rebâtir Jérusalem, cette ville sainte, après le rétablissement de laquelle vous soupirez depuis tant d'années, pour l'habiter avec vous, et pour y rendre gloire au Tout-Puissant (Julien, lettre XXV, à la communauté des Juifs).

Ammien-Marcellin raconte ainsi l'entreprise que ce prince forma de rétablir le temple de Jérusalem:

Julien, qui avait été trois fois consul, entra pour la quatrième fois dans cette souveraine magistrature, s'associant pour collègue Salluste, préfet des Gaules. Il paraissait étrange de voir un particulier associé à l'empereur: événement dont l'histoire ne nous fournit pas d'exemple depuis les règnes de Dioclétien et d'Aristobule. Quoique l'esprit de ce prince fût sans cesse occupé de la variété des choses qu'il fallait prévoir et des différents préparatifs pour les expéditions qu'il méditait, il avait néanmoins l'œil à tout, et se partageait en quelque façon lui-même. Il entreprit, pour éterniser la gloire de son règne par quelque action d'éclat, de rebâtir à des frais immenses le fameux temple de Jérusalem, qui, après plusieurs guerres sanglantes, n'avait été pris qu'avec peine par Vespasien et par Tite. Il chargea du soin de cet ouvrage Alypius d'Antioche, qui avait gouverné autrefois la Bretagne à la place des préfets. Pendant qu'Alypius et le gouver-

(a) IV *Reg.* xxi, 4, 5, 6, 7; II *Par.* xxxiii, 5, 6, 7. An du monde 3506, et les suivants.

(b) II *Par.* xxxiii, 11, 12, 15. An du monde 5328, avant Jésus-Christ 672, avant l'ère vulg. 676.

(c) IV *Reg.* xxii, 4, 5, 6, etc. II *Par.* xxxiv, 8, 9, 10. An du monde 5580, avant Jésus-Christ 620, avant l'ère vulg. 624.

(d) II *Par.* xxxvi, 6, 7. An du monde 5598, avant Jésus-Christ 206, avant l'ère vulg. 606.

(e) II *Par.* xxxvi, 10. An du monde 5405, avant Jésus-Christ 595, avant l'ère vulg. 599.

(f) IV *Reg.* xxv, 1, 2, 5, etc., et II *Par.* xxxvi, 18, 19.

(g) I *Esdr.* i, 1, 2, 5, etc.

(h) I *Esdr.* iii, 8.

(i) I *Esdr.* iv, 5. An du monde 3470, avant Jésus-Christ 550, avant l'ère vulg. 554.

(j) I *Esdr.* iv, 7, 17, 18. An du monde 5485, avant Jésus-Christ 517, avant l'ère vulg. 521.

(k) I *Esdr.* v, 1, vi, 1, 14; *Agg.* i, 1... 15. An du monde 5485, avant Jésus-Christ 515, avant l'ère vulg. 519.

(l) I *Esdr.* vi, 15, 18. An du monde 5489.

(m) I *Mac.* i, (2)

(n) I *Mac.* iv, 56.

(o) *Antiq.* l. XV, c. xiv.

(p) *Jean.* ii, 20.

(q) *Antiq.* l. XV, c. xiv, p. 545, f.

(r) *Antiq.* l. XX, c. viii.

(1) Voyez le *Calendrier des Juifs*, au 9 d'ab.

(2) *Ibid.* au 25 de caslen.

(3) *Ibid.* au 9 d'ab.

celui de Salomon et de celui qui fut rebâti par Zorobabel après la captivité. Voici la description que Josèphe, qui l'avait vu, nous en a laissée :

Le temple proprement dit n'avait que soixante coudées de haut et autant de large ; mais il y avait, des deux côtés de la face, comme deux bras ou deux épaulements qui s'avançaient de vingt coudées de chaque côté : ce qui donnait en tout à la face cent coudées de large, autant que de hauteur (a). Les pierres qui furent employées à ce bâtiment étaient blanches et dures, longues de vingt-cinq coudées, hautes de huit et larges de douze.

La face de ce superbe bâtiment ressemblait à un palais royal. Les deux extrémités de chaque face étaient plus basses que le milieu ; et ce milieu était si élevé, que ceux qui se trouvaient vis-à-vis du temple ou qui

neur de la province employaient tous leurs efforts à le faire réussir, d'effroyables tourbillons de flammes, qui sortaient par des élancements continuels des endroits contigus aux fondements, brûlèrent les ouvriers et leur rendirent la place inaccessible. Enfin cet élément, persistant toujours avec une espèce d'opiniâtreté à repousser les ouvriers, on fut obligé d'abandonner l'entreprise (Amm. Marcell., l. XXIII, c. 1).

Julien parle de ce prodige, quoiqu'en termes un peu couverts, dans un de ses ouvrages. Un aven plus clair eût été trop humiliant pour lui. Écoutez néanmoins ce qu'il dit : « Que ceux par conséquent qui ont vu ou qui ont entendu parler de ces hommes assez sacrilèges pour insulter aux temples et aux images des dieux ne forment aucun doute sur la puissance et la supériorité de ces mêmes dieux.... Qu'ils ne prétendent pas nous en imposer par leurs sophismes, et nous épouvanter par le cri de la Providence. Il est vrai que les prophètes parmi les Juifs nous ont reproché tous ces désastres ; mais que diront-ils eux-mêmes de leur propre temple détruit trois fois, et qu'on n'a pu rétablir jusqu'à présent ? Ce n'est pas que je veuille insulter à leur fortune, puisque j'ai moi-même voulu rebâtir ce temple en l'honneur de la Divinité qu'on y invoquait. Je ne cite cet exemple que pour faire voir qu'il n'est rien de durable dans les choses humaines, et que les prophètes, qui n'avaient d'autre occupation que celle d'amuser les bonnes gens, ne nous ont rapporté que des rêveries. Tout cela ne prouve pas à la vérité que leur Dieu ne soit grand ; mais il est certain qu'il n'a eu parmi les Juifs ni de bons prophètes, ni de savants interprètes de sa volonté. La raison en est claire : ils n'ont se sont jamais appliqués à cultiver et à perfectionner leur esprit par l'étude des sciences humaines ; ils n'ont jamais tenté d'ouvrir des yeux que fermait l'ignorance, ni de dissiper les ténèbres qu'entretenait leur aveuglement. Ils sont semblables à ces hommes qui, à travers des nuages et des exhalaisons grossières, aperçoivent la lumière éclatante du firmament. Cette vue trop indistincte leur fait confondre la splendeur éternelle avec un feu terrestre et impur. Aveugles qu'ils sont sur tout ce qui les environne, ils s'écrient comme des forcenés : « Craignez, tremblez, habitants de la terre, le feu, la foudre, le glaive et la mort ; » employant avec emphase les expressions les plus terribles pour désigner la chose du monde la plus simple, la propriété destructive du feu ; mais il est plus convenable de ne parler qu'en particulier de toutes ces choses, qui, pour le dire en passant, font bien voir que ces prétendus maîtres de la sagesse, qui se vantent de nous donner les idées les plus simples de la Divinité, sont bien inférieurs à nos poètes. » (Fragment d'un discours ou d'une lettre de Julien, p. 540, 541 et 542.)

Bullet (*Hist. de l'établissement du christ.*) a fait sur ce passage les réflexions suivantes :

« 1^o Julien dit que le temple de Jérusalem a été détruit trois fois ; il n'aurait pas pu compter trois destructions de cet édifice, s'il n'eût renfermé dans ce nombre celle qui est arrivée de son temps, puisque l'histoire ne nous parle que de deux autres avant lui ; la première faite par les Assyriens, la seconde par l'armée romaine commandée par Titus.

« 2^o Julien dit qu'il avait entrepris de rebâtir le temple de Jérusalem ; il insinue par là que son dessein n'a pas été

y venaient de loin le pouvaient voir, quoiqu'ils en fussent éloignés de plusieurs stades. Les portes étaient presque de la hauteur du temple ; et du haut de la porte pendaient des voiles ou des tapisseries de diverses couleurs, embellies de fleurs de pourpre. Aux deux côtés de la porte étaient deux colonnes dont les corniches étaient ornées de branches de vigne d'or, qui pendaient avec leurs grappes et leurs raisins, si bien travaillés, que l'art ne cédait point à la nature. Hérode fit faire autour du temple des galeries très-larges et très-élevées, qui répondaient à la magnificence du reste et surpassaient en beauté toutes celles qu'on avait vues auparavant.

Le temple était bâti sur une montagne fort rude (b), et à peine y avait-il au commencement, sur son sommet, assez de plain pour la place du temple et de l'autel : le

accompli. Si cette inexécution était venue par un changement de sa volonté, il n'aurait pas manqué de le faire renverser, et en même temps de le colorer de quelque raison apparente : il aurait prétexté que les circonstances, l'état des affaires de l'empire, ne lui avaient pas permis d'exécuter son projet. Le silence qu'il garde sur ce qui a empêché l'accomplissement de ses desseins marque assez qu'il a été arrêté par une cause supérieure.

« 3^o L'affectation de Julien à dire que la propriété destructive du feu est la chose du monde la plus simple montre qu'il voulait faire envisager le désastre causé par cet élément comme purement naturel.

« M. Warburton (*Dissertation sur les tremblements de terre et les éruptions de feu qui firent échouer le projet, formé par l'empereur Julien, de rebâtir le temple de Jérusalem*, t. I, p. 107), qui reconnoît que Julien parle dans ce fragment du prodige qui empêcha le rétablissement du temple de Jérusalem, ne veut pas que cet événement miraculeux soit désigné par ces paroles, *trois fois détruit* ; il prétend que ces trois destructions que désigne Julien sont celles qui ont été faites, la première par les Assyriens, la seconde par Hérode le Grand, lorsqu'il rebâtit le temple avec plus de magnificence qu'il n'avait été construit au retour de la captivité, la troisième par l'armée romaine. Voici les deux raisons sur lesquelles il se fonde pour s'écarter en ce point du sentiment commun.

« 1^o Le terme grec ἀναρπάζεσθαι exprime, dit-il, une démolition proprement dite ; or, lorsque la Providence déconcerta le projet de Julien, elle n'attendit pas pour s'y opposer qu'il fût exécuté ; elle commença par y mettre des obstacles : le temple ne fut point achevé, et par conséquent il ne fut point détruit. On ne peut donc point à la rigueur se servir des paroles de Julien contre lui-même, sans faire violence au texte.

« 2^o Les mots ἡγερομένους διὰ τρεῖς μῆνας (non rétabli jusqu'à présent) ne peuvent s'appliquer à un temple détruit depuis deux mois : l'application serait peu naturelle.

« Je réponds qu'on ne convient pas unanimement qu'Hérode ait entièrement démoli le temple de Zorobabel. Plusieurs savants, appuyés sur des preuves solides, prétendent que ce prince ne fit que l'augmenter et l'embellir. En effet les Juifs n'ont jamais compté que deux temples. La démolition de celui de Zorobabel, pour lui en substituer un plus somptueux, ne peut passer pour un désastre, pour une démolition fâcheuse, pour une démolition qu'un peuple souffre avec douleur, puisqu'au contraire les Juifs virent avec joie relever leur temple avec plus de magnificence qu'il n'en avait auparavant : or Julien ne parle ici que des destructions fâcheuses, des destructions que l'on regarde comme des désastres.

« Les deux raisons de M. Warburton paraissent extrêmement faibles. Pour détruire un édifice, il n'est pas besoin qu'il soit achevé. Le temple de Jérusalem ayant été renversé par les Assyriens, par les Romains, et ce qu'on avait commencé depuis peu n'ayant pu être conduit à sa perfection par l'obstacle que la main de Dieu y avait mis, pourquoi est-ce que l'on ne pourrait pas dire, en parlant de ce temple deux mois après ce dernier événement, qu'il n'a pas été rétabli jusqu'à présent ? »

(a) De Bello, l. VI, p. 917, c.

(b) Joseph. de Bello, l. VI, p. 915, 916, 119. 13. ; et Antiq. l. xv, c. xiv.

reste était penchant et escarpé. Mais quand le roi Salomon le bâtit, il fit élever un mur du côté de l'orient, pour soutenir les terres de cette partie; et après qu'on eut comblé ce côté-là, il y fit construire un des portiques. Il n'y avait alors que cette face qui fût revêtue; mais, dans la suite des temps, le peuple ayant travaillé pour élargir cet espace, et le sommet de la montagne se trouvant de beaucoup accru, ils rompirent le mur qui était du côté du septentrion et enfermèrent un second espace aussi grand que celui que contenait au commencement tout le contour du temple. Enfin ce travail fut, contre toute espérance, poussé si avant, que l'on environna d'un triple mur toute la montagne. Mais pour achever ces travaux il fallut des siècles entiers; et on y employa tous les trésors sacrés, que la dévotion des peuples avait apportés dans le temple de toutes les provinces du monde. Dans quelques endroits, ces murailles avaient plus de trois cents coudées de hauteur, et les pierres que l'on employa à cet ouvrage avaient jusqu'à quarante coudées de long; elles étaient liées ensemble avec du fer et du plomb, pour pouvoir résister à toutes les injures du temps. La plate-forme où était bâti le temple avait un stade, ou cent vingt-cinq pas en carré.

On entrait dans la première enceinte carrée, d'un stade en tous sens, par une porte du côté de l'orient, une du côté du midi et une du côté du septentrion; mais elle en avait quatre du côté de l'occident, dont l'une allait au palais, l'autre dans la ville et les deux autres dans les champs. Cette enceinte était fermée en dehors par un mur fort haut et fort solide; et par dedans il y avait tout autour, aux quatre côtés, des portiques ou galeries magnifiques, soutenues de colonnes si grosses, qu'à peine trois hommes pouvaient les embrasser: car elles avaient chacune vingt-sept pieds de grosseur. Ces colonnes étaient au nombre de cent soixante-deux; elles portaient un lambris de cèdre fort bien travaillé, et formaient trois galeries, dont celle du milieu était la plus haute et la plus large, ayant quarante-cinq pieds de largeur et cent pieds de hauteur; celles des deux côtés n'avaient que trente pieds de large et cinquante de haut.

La cour ou le parvis qui était devant ces galeries était pavé de marbre de diverses couleurs; et à une petite distance des galeries était une seconde enceinte, fermée par une belle balustrade de pierres, avec des colonnes d'espace en espace, chargées d'inscriptions en grec et en latin, pour avertir les étrangers et ceux qui n'étaient pas purifiés qu'il leur était défendu, sous peine de mort, d'avancer plus avant. Cette enceinte n'avait qu'une porte du côté de l'orient; mais du côté du nord et du côté du midi elle en avait trois, placées à distances égales.

La troisième enceinte, qui comprenait le temple et l'autel des holocaustes, était fermée d'un mur haut de quarante coudées; elle était carrée, comme les précédentes; et

la hauteur du mur ne paraissait pas, au dehors, telle qu'elle était réellement, parce qu'elle se perdait derrière les degrés dont elle était environnée et couverte en partie. On trouvait d'abord quatorze degrés, au-dessus desquels était une terrasse d'environ dix coudées de large, qui régnait tout autour de l'enceinte; de là on montait encore cinq degrés, pour parvenir au plain-pied d'une porte: de manière qu'en dedans le mur n'avait que vingt-cinq coudées de haut. On entrait dans ce portique par une porte du côté de l'orient, par quatre du côté du midi, et par autant du côté du nord. Il n'y avait point de porte au couchant; mais un grand mur y régnait tout le long, du nord au midi. A l'entrée de chaque porte, en dedans, il y avait des salons, en forme de pavillons, de trente coudées en carré et de quarante de haut, soutenus chacun d'une colonne de douze coudées, ou dix-huit pieds de circonférence.

Au-dessus de cette enceinte il y avait aussi des galeries couvertes et doubles ou à deux rangs de colonnes, à l'orient, au septentrion et au midi, mais il n'y en avait point du côté de l'occident. Les femmes avaient une porte particulière du côté de l'orient et une du côté du midi et du septentrion, pour entrer dans le lieu qui leur était destiné et qui était séparé de celui des hommes.

L'autel des holocaustes était haut de quinze coudées, et large de quarante en tout sens. On y montait par une rampe sans degrés, du côté du midi. Aux quatre coins s'élevaient quatre éminences comme autant de cornes, et il avait été bâti de pierres brutes, sans qu'on y employât le fer, ni aucun instrument de métal.

La façade du temple, qui, comme on l'a déjà dit, avait cent coudées de haut et autant de large, était ornée de quantité de riches dépouilles que les rois des Juifs avaient consacrées à Dieu, comme des monuments de leurs victoires. Hérode, après avoir achevé le temple, les consacra de nouveau et y en ajouta des siennes, qu'il avait prises dans les guerres contre les barbares.

Le vestibule du temple avait quatre-vingt-dix coudées de haut et cent de longueur, du septentrion au midi. La porte était de soixante et dix coudées de haut et de vingt-cinq de large. Je ne parle pas du saint et du sanctuaire, ni des chambres qui régnaient aux deux côtés du temple; tout cela n'a rien de singulier que l'on n'ait déjà vu ailleurs. Josèphe remarque que dès qu'il fut question de bâtir le temple et l'autel, Hérode n'osa entrer dans le parvis des prêtres, n'étant que laïque. Il laissa aux sacrificateurs le soin de travailler seuls à cet ouvrage. Ils l'achevèrent en dix-huit mois, et on avait été huit ans à faire tout le reste.

Au dedans de cette enceinte, il y avait un mur haut d'une coudée qui environnait le temple et l'autel des holocaustes, et qui séparait les prêtres du reste des Hébreux. Cet endroit était interdit aux laïques; ils venaient jusqu'à ce mur pour offrir leurs hos-

lies et leurs offrandes. mais ils n'avançaient pas plus avant.

Josèphe raconte une chose qu'il disait tenir de la tradition de ses pères, qui est que tout le temps qu'on travailla à la construction du temple, il ne tomba point de pluie pendant le jour, mais seulement pendant la nuit, afin que les ouvriers ne fussent point empêchés de travailler.

Lorsque le temple fut achevé de bâtir, on en fit la dédicace avec beaucoup de solennité. Le peuple rendit à Dieu de grandes actions de grâces et combla le roi de toutes les louanges qu'il avait méritées dans l'exécution de ce grand travail (1). Hérode offrit à Dieu trois cents bœufs en sacrifice, et tout le peuple à l'envi amena des victimes pour célébrer cette auguste cérémonie. Le nombre en fut si grand, qu'il serait malaisé d'en faire le dénombrement. Ce qui contribua encore à rendre cette fête plus célèbre, c'est qu'elle arriva le même jour que le roi Hérode était monté sur le trône, jour qu'il solennisait tous les ans avec grande pompe.

Au coin du côté septentrional de la première enceinte du temple était une tour extrêmement forte, bâtie par les rois asmoneens, qui possédaient ensemble la royauté et la grande sacrificature. C'est là où ils gardaient les ornements sacrés dont se servait le grand prêtre dans les grandes cérémonies. Après eux, Hérode continua à les y conserver, et après Hérode les Romains les eurent en leur pouvoir jusqu'au temps de l'empereur Tibère. Mais durant son règne, Vitellius étant venu à Jérusalem en qualité de gouverneur de Syrie, les habitants de Jérusalem le reçurent avec tant d'honneur, que pour leur en témoigner sa reconnaissance il obtint de Tibère qu'on leur remit la garde de ce sacré dépôt. Ils jouirent de cette grâce jusqu'après la mort du roi Agrippa. Alors Cassius Longinus, gouverneur de Syrie, et Cuspius Fadus, gouverneur [procurateur] de Judée, commandèrent aux Juifs de le mettre dans la tour Antonia, afin qu'il fût comme auparavant au pouvoir des Romains. Les Juifs l'envoyèrent redemander à l'empereur Claude, et le jeune roi Agrippas'étant alors trouvé à Rome, pria qu'on lui en confiât la garde, ce qui lui fut accordé.

Avant cela, voici la manière dont on en usait à l'égard de ce précieux vêtement. Il

(1) Sous le nom de temple de Salomon on entend ordinairement le saint monument rebâti par Zorobabel et ensuite par Hérode. A sa place les musulmans ont élevé une mosquée. « J'ai contemplé, dit le duc de Raguse (*Voyage, etc.*, tom. III, pag. 52), l'emplacement où s'élevait le temple bâti par Salomon, que l'Écriture représente comme un des plus admirables ouvrages qu'aient jamais exécutés les hommes. Aujourd'hui une belle mosquée l'occupe ; son architecture élégante, le vaste parvis qui l'environne, et que décorent des constructions légères, donnent à ce monument un caractère tout particulier. L'imagination l'embellit encore, car elle ne peut séparer ce que l'on voit de ce qui fut autrefois. »

« Le gouverneur de Jérusalem, dit M. de Lamartine (*Voyage en Orient*, tom. I, pag. 455), a son séraï dans un édifice attenant aux jardins et aux murs de la fameuse mosquée qui tient la place du temple de Salomon. »

« D'après la plupart des relations, dit M. Poujoulat (*Corresp. d'Orient*, lettre CXVIII, tom. V, pag. 150), il

était gardé dans la tour Antonia, sous le sceau du grand prêtre et des trésoriers du temple. La veille des fêtes solennelles, ils allaient trouver celui qui commandait dans la tour de la part des Romains, où, après avoir visité et reconnu si leurs sceaux étaient entiers, ils recevaient de sa main ce saint habit, et le lui reportaient après que la fête était passée, et le scellaient de même comme auparavant. Cette tour était déjà très-forte, mais Hérode la fortifia encore davantage et la nomma Antonia, en mémoire d'Antoine, son protecteur. Hérode avait fait pratiquer sous terre une allée en voûte qui allait depuis la tour Antonia jusqu'à la porte orientale du temple, près de laquelle il fit aussi bâtir une tour, afin que s'il arrivait quelque sédition, lui ou les rois ses successeurs pussent s'y retirer.

Explication du plan du temple, rebâti par Hérode le Grand, selon les dimensions données par Josèphe.

AAAA. Le temple avait quatre stades de tour ou un stade en carré. Le stade est de cent vingt-cinq pas ou de six cent vingt-cinq pieds. *Josèphe, Antiq.*, liv. XV, chap. XIV, p. 544, b, c.

BBBB. Il avait quatre grandes portes, larges de quinze coudées et hautes de trente. Elles étaient placées aux quatre côtés du temple, à l'orient, au couchant, au septentrion et au midi. *Josèphe, de la Guerre des Juifs*, l. VI, c. VI, ou id., p. 916, 917.

CCCC. Mais ailleurs il dit que du côté du couchant il y avait quatre grandes portes, dont l'une conduisait au palais, l'autre à la ville, et les autres aux champs. *Antiq.*, l. VI, c. XIV, p. 544, g, et 545, a.

DDDD. Autour de la première enceinte du temple en dedans il y avait, des quatre côtés du parvis, quatre grandes galeries soutenues par quatre rangs de colonnes, dont il y en avait un rang attaché au mur et les trois autres dégagés. Elles étaient en tout cent soixante-deux, ayant vingt-sept pieds de hauteur, et de grosseur autant que trois hommes pouvaient embrasser. La galerie du milieu était la plus haute et la plus large, ayant quarante-cinq pieds de large et cent pieds de haut. Celles des deux côtés n'avaient que trente pieds de large et cinquante de haut. Leur lambris était de bois de cèdre

semblerait que sous le nom de el-Haram (maison de Dieu) il n'existe qu'une seule mosquée, celle d'Omar, fondée en 640 ; les mosquées el-Akra et el-Sakhra ont été confondues, quoique, par le fait, elles soient distinctes l'une de l'autre. Non-seulement les voyageurs modernes, mais même les chroniqueurs, ont négligé d'établir une différence bien précise entre les deux sanctuaires. La mosquée d'Omar (el-Akra) représente pour les chrétiens l'ancien temple de Salomon ; el-Sakhra (la Roche) est bâtie à l'endroit où vécut Marie depuis l'âge de trois ans jusqu'au temps de ses fiançailles avec Joseph, occupée du soin de servir le temple avec d'autres jeunes filles qui grandissaient comme elle à l'ombre des autels du Seigneur ; là aussi demeura Anne la prophétesse, dont les jours se passaient en oraisons et en austérités ; ce lieu était à cette époque une dépendance du temple de Salomon, comme aujourd'hui el-Sakhra est une dépendance de la mosquée d'Omar ou el-Akra. »

travaillé, et orné de moulures et de dorures. *Antiq.*, l. XV, c. xiv, p. 545, a, b, c, d.

EEEE. Au delà du portique dont on vient de parler était une séparation ou balustrade de pierre, avec des colonnes d'espace en espace, chargées d'inscriptions en latin et en grec qui défendaient, sous peine de la vie, aux étrangers et aux Juifs qui n'étaient pas purifiés, d'entrer plus avant. *Antiq.*, l. XV, c. xiv, p. 545, d, e, et de la *Guerre des Juifs*, l. VI, c. vi, ou id, p. 916, c, d.

FFFF. Cette balustrade avait trois portes à distances égales, tant du côté du midi que du septentrion. Mais du côté de l'orient elle n'avait qu'une seule porte, par laquelle tous les Juifs qui étaient purifiés pouvaient entrer, hommes et femmes indifféremment. *Antiq.*, l. XV, c. xiv, p. 545, e, f.

GGGG. Le parvis des prêtres, qui était une seconde enceinte du temple, où les prêtres faisaient leurs fonctions et qui enfermait le temple proprement dit et l'autel des holocaustes, ce parvis, dis-je, était carré et fermé d'un mur haut de quarante coudées par le dehors; mais une partie de cette hauteur était occupée ou couverte par des degrés, en sorte qu'en dedans le mur n'avait que vingt-cinq coudées de haut: car il y avait d'abord quatorze degrés (HH) que l'on montait, puis on trouvait une terrasse de dix coudées de large (II); de là on entra dans la porte, et on montait encore cinq degrés (K) pour parvenir au plain-pied du parvis et de ses portiques, lesquels n'avaient que vingt-cinq coudées de haut, non plus que le mur en dedans. *Josèphe*, de la *Guerre des Juifs*, liv. VI, c. vi, ou id, p. 916, d. Comparez aussi l. V, c. v, p. 906, e, f.

LLL. Ce parvis était carré et environné de galeries doubles de tous côtés; savoir: du côté de l'orient, du septentrion et du midi; mais il n'y avait point de galerie du côté du couchant. Les colonnes étaient sans ornements, hautes de vingt-cinq coudées, d'une seule pierre. Les galeries étaient de trente coudées de large. De la *Guerre des Juifs*, l. VI, c. vi, ou id, p. 916, b, c, f, g, et *Antiq.*, l. XV, c. xiv, p. 544, b, c.

MMM. Joignant les portes du parvis des prêtres en dedans, il y avait deux salons carrés, en forme de tours, soutenus de deux colonnes, ayant chacune douze coudées, ou dix-huit pieds de diamètre ou de grosseur. Ces salons avaient trente coudées en carré, et quarante de haut. De la *Guerre des Juifs*, l. VI, c. vi, p. 917, a, b.

NNNN. Ce parvis n'avait point de portes du côté de l'occident; mais il en avait une du côté de l'orient, quatre du côté du septentrion, et quatre du côté du midi. Celle qui était à l'orient, était pour les femmes; et du côté du nord et du midi il y en avait encore une de chaque côté pour les femmes. De la *Guerre des Juifs*, l. VI, c. vi, p. 916, e, f, g. En sorte qu'elles avaient trois portes pour entrer dans leur lieu de prière.

OO. Le lieu où les femmes se tenaient dans le temple était à l'orient, vis-à-vis de

l'autel des holocaustes et du vestibule du temple.

PP. Les côtés du septentrion et du midi étaient pour les hommes. Voyez de la *Guerre des Juifs*, l. VI, c. vi, p. 916, e, f, 917, a.

QQQQ. Les prêtres étaient séparés du peuple par un mur qui avait trois coudées de haut, selon *Josèphe*, *Antiq.*, l. VIII, c. II, p. 262, ou seulement une coudée, de la *Guerre des Juifs*, l. VI, c. vi, p. 918, d, e.

RR. L'autel des holocaustes avait quinze coudées de haut, et quarante de long, et autant de large. On y montait par une rampe du côté du midi. De la *guerre des Juifs*, l. VI, p. 918, d, e.

SS. La façade du temple du côté de l'orient avait cent coudées en carré. De la *Guerre des Juifs*, l. VI, c. vi, p. 917. Ailleurs *Josèphe* dit que le temple avait eu cent coudées de largeur, et cent vingt de hauteur; mais que, s'étant affaissé de vingt coudées, il fut réduit à cent coudées de haut. *Antiq.*, l. XV, c. xiv, p. 543, e, f.

Cette façade était celle du vestibule du temple, lequel était beaucoup moins large que cela; car la façade avait cent coudées de large, et le temple n'avait que vingt coudées dans œuvre.

T. La porte du vestibule avait soixante et dix coudées de haut, et vingt-cinq de large. De la *Guerre des Juifs*, l. VI, p. 917, d, e.

V. Le saint avait quarante coudées de long et vingt de large. *Là même*, p. 917, b, c.

X. Le sanctuaire n'avait que vingt coudées en carré. *Là même*, p. 918, a.

YYY. Il y avait à côté du temple des chambres qui lui étaient contiguës, en grand nombre et de différentes grandeurs. De la *Guerre des Juifs*, l. VI, c. vi, p. 918, b.

TEMPLE DU VRAI DIEU, bâti en Egypte. Voyez ONION.

L'Écriture parle encore de quelques autres temples qui étaient dans la Palestine; par exemple, le temple de Dagon, à Gaze, *Judic.* XVI, 23; et un autre à Azoth, *I Reg.* V, 1, 2, 3, et *I Mach.* X, 84. — [Voyez DAGON et GAZA.]

LE TEMPLE DES SAMARITAINS sur le mont Garizim. *II Mach.* V, 23; VI, 2. — [Voyez GARIZIM et SAMARITAINS.]

LE TEMPLE D'ASTAROTH, un des principaux des Philistins. *I Reg.* XXXI, 10.

LE TEMPLE DE BAAL, qu'Achab bâtit à Samarie. *III Reg.* XVI, 32.

LE TEMPLE DE REMNON, à Damas. *IV Reg.* V, 18.

LE TEMPLE DE NESROCH, à Babylone. *Isai* XXXVII, 38.

LE TEMPLE DE BEL, à Babylone. *Dan.* XIV, 9.

LES TEMPLES DE CHAMOS et DE MOLOCH, bâtis par Salomon sur le mont des Ohviers, vis-à-vis du temple du Seigneur. *III Reg.* XI, 7.

LE TEMPLE DE NANNÉE, qu'Antiochus Epiphane entreprit de piller. *II Mach.* I, 13.

LE TEMPLE DE BABYLONE, où Nabuchodo-

nosor mit les vases du temple du Seigneur. *Dan.* I, 2, etc.

LE TEMPLE DU VEAU D'OR, à Béthel et à Dan. Josèphe (a) dit que de son temps on voyait encore à Dan, près de la rivière appelée le petit Jourdain, le temple du Bœuf d'or, ou du Veau d'or. Son texte porte *Daphné*; mais il est visible qu'il faut lire *Dan*.

TEMPLE se dit aussi de l'Église de Jésus-Christ (b) : *Celui qui demeurera victorieux, je le rendrai comme une colonne au temple de mon Dieu.* Et saint Paul (c) dit que l'Antechrist *s'assiéra dans le temple, et se fera adorer comme un Dieu.*

TEMPLE marque quelquefois le ciel : *Le Seigneur est dans son temple (d), le Seigneur est dans le ciel.* Les martyrs qui sont dans le ciel (e), *sont devant le trône de Dieu, et le servent dans son temple.*

LE TEMPLE DE DIEU, dans le sens spirituel, est l'âme du juste (f) : *Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous?* etc. Et ailleurs (g) : *Ne savez-vous pas que vos membres sont le temple du Saint-Esprit, qui est en vous?* Et encore (h) : *Vous êtes le temple du Dieu vivant, comme dit le Seigneur; je demeurerai avec eux,* etc.

TEMPS. Ce terme se prend ordinairement pour la mesure du mouvement, ou pour la durée d'une chose, de même qu'en notre langue et en toutes les autres. Il se prend aussi pour le moment favorable de faire ou de ne pas faire quelque chose. Le temps de quelqu'un signifie le temps de sa venue. *Isaïe XXV, 1 : Prope est ut veniat tempus ejus, et dies ejus non elongabuntur.* Jésus-Christ parlant du temps de sa mort, dit que son temps n'est pas encore venu (i) : *Tempus meum nondum advenit... Tempus meum nondum impletum est.*

Le temps de la vengeance de Dieu est quelquefois appelé le temps du Seigneur, le temps de sa visite : *Væ eis, quia venit dies eorum, tempus visitationis eorum.... Ecce ego ad te, superbe, dicit Dominus, quia venit dies tuus, tempus visitationis tuæ (j).*

RACHETER LE TEMPS, se trouve dans Daniel, II, 8 : *Certe novi quod tempus redimitis.* Et saint Paul aux Ephésiens, chap. V, 16 : *Redimentes tempus, quoniam dies mali sunt.* Ces expressions peuvent marquer gagner du temps, tirer une affaire en longueur, attendre une meilleure occasion. Ainsi les mages de Nabuchodonosor *gagnaient du temps*, demandoient du temps au roi, pour expliquer son songe, espérant que son envie se passerait, ou que la mémoire de son songe lui reviendrait. Saint Paul conseille aux fidèles de gagner du temps, parce que les jours sont

(a) *De Bello*, l. IV, c. 1, p. 863.

(b) *Apoc.* III, 12.

(c) *II Thessal.*, II, 4.

(d) *Psalm.*, X, 5.

(e) *Apoc.* VII, 15.

(f) *I Cor.* III, 16, 17.

(g) *I Cor.* VI, 19.

(h) *II Cor.* VI, 16.

(i) *Joan.* VII, 6, 7.

(j) *Jerem.* I, 27, 31.

mauvais; c'est-à-dire qu'ils laissent passer le temps de la colère des méchants, et qu'ils attendent des circonstances plus favorables.

Le roi Assuérus consulta les sages (k) qui *connaissaient les temps*, c'est-à-dire qu'il consulta les conseillers instruits de l'histoire, des usages, des lois des Perses. La connaissance de l'histoire est une des principales qualités d'un homme d'Etat. Comment connaîtra-t-il les intérêts d'un pays dont il ignore les temps, les révolutions, les événements fameux? Saint Jérôme, dans sa traduction, lit : *Il consulta les sages qui étaient toujours auprès de lui, selon la coutume des rois.* Le paraphraste chaldéen veut qu'il ait consulté les enfants d'Issachar, habiles dans la science des temps et des saisons. Moïse dit que ceux de cette tribu inviteront les peuples à venir à la montagne (l) : *Populos vocabunt ad montem.* Ils seront d'habiles astronomes et sauront exactement les jours de fêtes, ils inviteront leurs voisins à se rendre à Jérusalem, à la montagne sainte.

Jésus-Christ dit à ses apôtres qui lui demandoient s'il rétablirait bientôt le royaume d'Israël (m) que *ce n'est point à eux de savoir les temps et les moments que le Père céleste a mis dans sa puissance.* Ils croyaient encore que le royaume du Messie était temporel; mais dans la suite ils furent détrompés, et le Saint-Esprit qu'ils reçurent à la Pentecôte leur apprit que le règne parfait du Messie, le rétablissement de toutes choses, n'arriverait qu'à la fin du monde. Saint Pierre, parlant aux Juifs, appelle ce temps (n) *tempus refrigerii, et tempus restitutionis omnium.* Et saint Paul aux Thessaloniens (o) se sert à peu près des mêmes termes dont Jésus-Christ s'était servi en parlant à ses apôtres de son dernier avènement. *De temporibus autem et momentis, dit cet apôtre, non indigetis ut scribamus vobis, car vous savez que le jour du Seigneur viendra comme un voleur de nuit.*

Tempus et tempora et dimidium temporis, dans Daniel (p) et dans l'Apocalypse (q), marquent les trois ans et demi que durèrent les persécutions contre les Juifs du temps d'Antiochus Epiphane, et des chrétiens du temps de Dioclétien.

TEMPUS, un an; tempora, deux ans; dimidium temporis, un demi-an. Dans le même Daniel *septem tempora* sont pris pour sept ans (r) : *Donec septem tempora mutantur super eum.* Cela marque les sept années que dura la métamorphose du roi Nabuchodonosor. Dans Ezéchiel (s), *a tempore usque ad tempus comedes* : Vous mangerez ces trois cent quatre-vingt-dix pains, pendant les trois cent quatre-vingt-dix jours que je vous ai

(k) *Esth.* I, 15, לְדַמְנִים יָרַע יְהוֹנָתָן

(l) *Deut.* XXXIII, 18, 19.

(m) *Act.* I, 7.

(n) *Act.* III, 20, 21.

(o) *I Thessal.* V, 1.

(p) *Dan.* XII, 7.

(q) *Apoc.* XII, 14.

(r) *Dan.* IV, 13.

(s) *Ezech.* IV, 10, 11.

marqués. Depuis un temps jusqu'à un autre temps, depuis le commencement de ce terme jusqu'à la fin.

Tempus acceptabile, *tempus beneplaciti*, *tempus placitum*, *tempus visitationis*, le temps de la faveur, de la bonté et de la miséricorde de Dieu, opposé à *tempus furoris*, *tempus correctionis*, *tempus malum*, *tempus ultionis*, au temps de la colère, de la vengeance, au temps mauvais, etc.

Tempus nostrum se met pour le temps de la mort (a) : *Si appropiavit tempus nostrum, moriamur in virtute propter fratres nostros*. Les démons se plaignent que Jésus-Christ est venu pour les tourmenter avant le temps (b), c'est-à-dire avant le jugement dernier, auquel les démons seront pour toujours précipités dans le feu qui leur est préparé. La plénitude des temps (c), marque le temps de la venue du Messie. Les derniers temps marquent aussi quelquefois le temps du Messie, et quelquefois le jugement dernier, et le temps de la persécution de l'Antechrist. *Ante tempora secularia* (d), dans saint Paul, marque l'éternité qui a précédé le temps et la création du monde. Avant le monde il n'y avait proprement point de temps ; les temps qui s'écoulaient depuis Adam jusqu'à nous sont *tempora secularia*, le temps des siècles, opposé au temps de l'éternité, qui a précédé la création, et qui est un temps improprement dit.

Nous lisons dans le psaume XXX, 16 : *In manibus tuis sortes meæ* : Mon sort est entre vos mains. Mais l'Hébreu (e) : *In manibus tempora mea*, Mes temps, la durée de ma vie sont entre vos mains. Plusieurs exemplaires latins lisent de même, comme les psautiers romains, de Saint-Germain-des-Prés, et celui de Saint-Pierre de Chartres.

David dit qu'il ne donnera aucun repos *temporibus suis* (f), jusqu'à ce qu'il ait trouvé un lieu propre pour le temple du Seigneur ; mais en cet endroit *tempora* signifie les temples. Il veut dire qu'il ne dormira pas en repos, qu'il n'ait bâti une maison au Seigneur.

TÉNÈBRES, obscurité. Les ténèbres étaient sur la face de l'abîme (g), c'est-à-dire le chaos était plongé dans des ténèbres épaisses, parce que la lumière n'était pas encore créée. La plaie des ténèbres dont Moïse frappa l'Égypte est une des plus terribles. Elles étaient si épaisses, qu'elles étaient comme palpables, et que personne ne pouvait découvrir aucun objet ; si horribles, que nul n'osa se remuer de sa place ; et si longues, qu'elles durèrent trois jours et trois nuits (h). L'auteur du livre de la Sagesse les décrit ainsi : « Les Egyptiens étaient liés par une chaîne de ténèbres et d'une longue nuit, et renfermés dans leurs maisons, ils y languissaient en cet état, malgré les efforts qu'ils

faisaient pour s'en délivrer... Le cachot où ils étaient enfermés ne les défendait pas de la crainte, parce qu'il s'élevait des bruits qui les effrayaient, et qu'ils voyaient paraître des spectres affreux qui les remplissaient d'épouvante. Il n'y avait point de feu si ardent qui leur pût donner aucune clarté, et les étoiles les plus brillantes ne pouvaient éclairer cette horrible nuit. Il leur paraissait tout d'un coup des feux qui les remplissaient de frayeur, et étant épouvantés par ces fantômes, qu'ils ne faisaient qu'entrevoir, tous ces objets leur en paraissaient encore plus effroyables (i) ».

Les ténèbres arrivées à la mort de notre Sauveur commencèrent à la sixième heure du jour, c'est-à-dire à midi, et ne finirent qu'à la neuvième heure, c'est-à-dire à trois heures après midi. Ainsi, elles durèrent pendant presque tout le temps que Notre-Seigneur fut à la croix, ayant été crucifié un peu avant la sixième heure, et étant mort un peu après la neuvième. Comparez saint Matthieu, chap. XXVII, 45, à saint Jean, chap. XIX, 14, et à saint Marc, chap. XV, 25, et voyez les commentateurs et les auteurs des Concordances sur ces endroits. Origène sur saint Matthieu, Maldonat, Erasme, Vatable et plusieurs autres ont cru que ces ténèbres n'avaient couvert que la Judée, qui est quelquefois désignée sous le nom de toute la terre. Saint Chrysostome, Euthyme, Théophylacte et quelques autres prétendent qu'elles s'étendirent sur tout notre hémisphère, ou au moins sur sa plus grande partie. Origène enseigne qu'elles étaient causées par un brouillard épais, qui déroba aux hommes la vue du soleil ; et certes on ne peut guère les concevoir autrement, puisque la lune étant alors dans son plein, l'éclipse du soleil était naturellement impossible.

Cependant Jules Africain, Eusèbe et saint Jérôme dans leurs chroniques, ont rapporté au temps de la mort de Notre-Seigneur une éclipse du soleil, dont parle Phlégon, qui est, dit cet auteur, la plus grande qu'on eût encore vue, puisqu'à l'heure de midi on distinguait des étoiles au ciel. Cette éclipse arriva la quatrième année de la cent deuxième olympiade, qui est celle de la mort de Jésus-Christ. Tertullien (j) renvoie les païens aux archives publiques, pour y trouver les ténèbres arrivées en plein midi le jour de la mort de Jésus-Christ. L'auteur connu sous le nom de Denys l'Aréopagite (k) dit qu'étant en Égypte, et voyant l'éclipse qui arriva alors contre toutes les règles d'astronomie, Allophanes, qui étudiait alors avec lui, s'écria : *Ce sont là, mon cher Denys, des changements surnaturels et divins*. Suidas (l) fait dire à saint Denys lui-même dans cette occasion : *Où la Divinité souffre, ou elle compatit à celui qui souffre*. On peut voir sur cet événement

(a) I Mac. ix, 10.

(b) Matth. viii, 24.

(c) Galat. iv, 4.

(d) II Tim. i, 9 ; Tit. i, 2.

(e) בודך עהותי Sept. : ΟΙ Κληροί μου. Ag., Sym., Theod. :

ΟΙ κληροί μου.

(f) Psalm. cxxxvi, 4.

(g) Genes. i, 1, 2.

(h) Exod. x, 21, 22.

(i) Sap. xvii, 2, 5, 4, etc.

(j) Tertull. Apolog. c. xxi.

(k) Dionys. Areopag. ep. vii, ad Polycarp.

(l) Suidæ in Dionys.

les commentateurs sur saint Matthieu, XXVII, 45, les historiens ecclésiastiques, comme Baronius, M. de Tillemont, et notre dissertation sur les ténèbres arrivées à la mort de Notre-Seigneur, imprimée dans le nouveau recueil de nos dissertations.

LES TÉNÈBRES se mettent quelquefois pour la mort. *La terre des ténèbres* (a) est le tombeau. *Ceux qui sont assis dans les ténèbres, et dans l'ombre de la mort* (b) sont les trépassés. Les faux dieux des païens sont semblables aux morts, qui sont jetés dans l'obscurité du tombeau, dit Baruch (c).

LES TÉNÈBRES, la nuit, l'obscurité, marquent aussi très-souvent les plus grands malheurs, les disgrâces. *Ce jour fut un jour de ténèbres* (d), un jour malheureux. *Que ce jour soit changé en nuit* (e), que l'obscurité le cache; qu'il soit compté parmi les jours infortunés. *Je me suis trouvé enveloppé de ténèbres* (f). *Le soleil s'est couché pour eux en plein midi : je couvrirai le soleil de ténèbres. Le soleil sera couvert de ténèbres, et la lune changée en sang*, Joel. II, 31. Toutes ces expressions ne marquent autre chose que de très-grandes calamités.

LES TÉNÈBRES, dans le sens moral, marquent le péché. *Les enfants de lumière, opposés aux enfants de ténèbres*, désignent les justes, par opposition aux méchants; les fidèles, par opposition aux incrédules et aux infidèles. *Vous étiez autrefois ténèbres, mais à présent vous êtes lumière; marchez comme des enfants de lumière* (g). *Dieu nous a appelés des ténèbres, dans son admirable lumière* (h).

LES TÉNÈBRES marquent aussi le règne du démon, qui est appelé *l'ange des ténèbres*; et Jésus-Christ appelle l'exercice du pouvoir du démon (i), *potestas tenebrarum*. *Les œuvres de ténèbres* (j) sont les œuvres du démon; le péché, les actions honteuses.

TENTATION. On donna ce nom à un campement des Israélites dans le désert (l). Voyez MASSA, qui signifie en hébreu *tentation*. Le même campement est aussi nommé *Raphidim*. C'est là où Moïse tira de l'eau du rocher d'Oreb.

TENTATION (MONTAGNE DE LA). Voyez MONTAGNE.

TENTE, tabernacle. Ces noms se mettent souvent pour une demeure, une maison. *La tente du témoignage*. Voyez TABERNACLE DU TÉMOIGNAGE.

TENTES. Fête des Tentes. Voyez Fête des TABERNACLES.

TENTES DES FAUX DIEUX. Voyez aussi TABERNACLES, et NICHES, et SOCOth BÉnoth.

TENTER, éprouver (k). *Dieu tenta Abra-*

ham, et lui dit de lui immoler son fils Isaac. Il voulut par là éprouver son obéissance et sa foi, l'affermir et le fortifier par cette épreuve, et donner à tous les siècles, dans la personne d'Abraham, le modèle d'une parfaite obéissance. Dieu ne tente pas les hommes pour connaître leurs dispositions, comme s'il les ignorait; mais il les éprouve pour exercer leur vertu, pour la purifier, pour la faire remarquer aux autres, pour leur donner lieu de mériter. Ainsi, quand on lit dans l'Écriture (l) que Dieu tente son peuple pour voir s'il marche dans ses voies ou non, et qu'il permet qu'il s'élève parmi eux des mauvais prophètes qui leur annoncent des choses vaines afin de les tenter, pour voir si c'est de tout leur cœur qu'ils cherchent le Seigneur (m), toutes ces expressions ne doivent pas se prendre à la lettre, mais il faut les expliquer par saint Jacques, qui dit (n) : *Que personne, quand il est tenté, ne dise qu'il est tenté de Dieu; car Dieu est incapable de tenter et de pousser au mal : Deus enim intentator malorum est; ipse autem neminem tentat*. A Dieu ne plaise qu'on dise que Dieu nous tente pour nous faire commettre ce qu'il défend et ce qu'il punit (o) : *Deus non est auctor eorum quorum est ultor*.

Le démon nous tente, pour nous induire au mal, au péché, à la défiance, au mépris de Dieu et de ses lois, à l'orgueil et à la vanité. Il nous tend des pièges jusque dans nos meilleures actions, pour tâcher de nous en faire perdre le fruit, en nous en attribuant la gloire à nous-mêmes, ou en ne l'attribuant pas à Dieu. Satan tenta David, et l'engagea à faire faire le dénombrement de son peuple par une vaine curiosité (p); il tenta Notre-Seigneur dans le désert (q), pour tâcher de le faire tomber dans l'orgueil, ou de lui inspirer des sentiments d'ambition; il tenta Ananie et Saphire (r), pour les faire mentir au Saint-Esprit. Saint Paul (s) recommande aux Corinthiens de ne point s'exposer à la tentation de l'incontinence, sous prétexte de vouloir vivre dans une plus grande perfection dans le mariage. Enfin dans la prière que Jésus-Christ nous a enseignée (t) nous prions le Seigneur de ne nous pas induire en tentation; et un peu avant sa mort (u) il exhorte ses disciples à la vigilance, afin qu'ils n'entrent point en tentation. Saint Paul dit que le Seigneur ne permettra pas que nous soyons tentés au delà de nos forces (v).

Les hommes tentent le Seigneur, lorsqu'ils lui demandent mal à propos des preuves de sa présence, de son pouvoir, de sa bonté. Il est permis sans doute de demander à Dieu

(a) Job. x, 22.

(b) Psalm. cvi, 10.

(c) Baruc. vi, 70.

(d) Esth. xi, 8.

(e) Job. iii, 4, 5.

(f) Psalm. liv, 6.

(g) Ephes. v, 8, 11.

(h) I Petr. ii, 9.

(i) Luc. xxii, 53. Vide et Coloss. i, 15.

(j) Rom. xiii, 12. Ephes. v, 11.

(k) Genes. xxi, 1.

(l) Exod. xvi, 4.

(m) Deut. xiii, 5.

(n) Jacob. i, 13.

(o) Fulgent. ad Monim. l. I.

(p) I Par. xxi, 1.

(q) Matth. iv, 1. Marc. i, 13. Luc. iv, 2.

(r) Act. v, 5.

(s) I Cor. vi, 5.

(t) Matth. vi, 15.

(u) Matth. xxvi, 41.

(v) I Cor. x, 13.

son assistance, et de le prier de nous donner ce dont nous avons besoin; mais il n'est pas permis de le tenter ni de lui demander, par exemple, des miracles, ni de s'exposer à des dangers d'où nous ne pouvons sortir sans un effet miraculeux de son secours. Dieu n'est point obligé de faire des prodiges en notre faveur, et il ne demande point de nous des actions qui soient au-dessus de nos forces. Les Israélites dans le désert ont souvent tenté le Seigneur (a), comme s'ils avaient eu sujet de douter de sa présence au milieu d'eux, ou de sa bonté et de sa puissance, après tout ce qu'il avait fait en leur faveur. Dieu nous défend de le tenter (b) : *Avant la prière, préparez votre cœur, afin que vous ne soyez pas comme un homme qui tente Dieu* (c).

Les hommes se tentent l'un l'autre, lorsqu'ils veulent savoir si les choses sont telles qu'on les dit, ou si les hommes sont vraiment tels qu'on les croit ou qu'on souhaite. La reine de Saba vint tenter la sagesse de Salomon, en lui proposant des énigmes à résoudre (d). Daniel prie celui qui avait soin de sa nourriture et de celle de ses compagnons de tenter, pendant quelques jours (e), si l'abstinence des viandes souillées les fera devenir plus maigres. Les scribes et les pharisiens (f) ont souvent tenté Jésus-Christ dans l'Évangile, pour essayer de le faire tomber dans leurs pièges.

TÉPHILIM (g), ou **TÉPILIM**, autrement **ТОРАПОТ** (h), frontaux ou phylactères dont les Juifs se servent durant leur prière du matin, et que quelques dévots mettent aussi à la prière de l'après-midi : mais, excepté le chantre, il y en a peu qui le mettent à cette heure-là. Voyez la description qu'en donne Léon de Modène (i), et que nous avons rapportée sous l'article **PHYLACTÈRES**. Les Juifs qui prennent à la lettre le commandement que Dieu fait à son peuple de porter les paroles de sa loi comme un signe sur leur front, les devraient porter continuellement; mais pour n'être pas exposés à la raillerie, et pour n'y pas exposer une chose qu'ils tiennent pour sacrée, pour laquelle ils ont une si grande circonspection, ils ne les portent que dans le temps de leur prière (j).

Les Juifs portaient autrefois des manteaux carrés, aux quatre coins desquels pendait une houppe qu'ils appellent *Zizith*. C'était pour les distinguer des autres peuples par cette espèce d'habit. Au lieu de cela ils portent aujourd'hui sous leurs habits un morceau d'étoffe carré avec quatre cordons et quatre petites houppes aux quatre coins. C'est ce qu'ils appellent *Arbah casoth*. Lorsqu'ils sont à la synagogue pour faire leurs prières, ils prennent un voile carré, avec les quatre houppes aux quatre coins; c'est ce voile

qu'ils appellent *Thaled*. Les uns le tournent autour du col, et les autres s'en couvrent la tête.

Ils mettent ensuite les *téphelim* ou *frontaux*. Ils tiennent ces *téphelim*, ou *frontaux*, ou *phylactères*, si sacrés, que quelques-uns se persuadent que Dieu les porte à la tête et aux bras, aussi bien que les Juifs. Et ce n'est point là une de ces allégories sous lesquelles les docteurs enferment des sens figurés (k); car ils soutiennent que Dieu, promettant à Moïse de se laisser voir par derrière, avait seulement dessein de lui montrer le nœud du cordon, qui attachait le *téphelim* de sa tête, et que la face qu'il refusa de découvrir à ce législateur était proprement, véritablement et substantiellement la face de Dieu. Mais tout cela ne va qu'à relever l'origine et l'excellence de leur *téphelim*.

Ils n'ont pas tort d'en rapporter l'origine à Dieu même, supposé qu'il faille prendre à la lettre ces expressions de Moïse (l) : *Vous lierez ces paroles pour un signe sur vos mains; elles seront comme des frontaux entre vos yeux; vous les écrirez sur les poteaux de vos maisons et sur vos portes*. Comme on prend à la lettre ces dernières paroles qui regardent les paroles de la loi, qu'on devait écrire sur les poteaux des maisons, ainsi on ne doit pas prendre comme une simple allégorie le commandement de les porter sur le front. On remarque que comme les païens portaient des phylactères, ou des *amulettes*, sur plusieurs parties de leur corps, ainsi Dieu ordonna à son peuple de porter des *téphelim* sur leur front et sur leurs bras, pour se souvenir de la loi de Dieu, et pour prévenir son peuple contre les abus et les superstitions des talismans et des phylactères des païens.

Mais saint Jérôme, suivi de plusieurs savants commentateurs, soutient que les paroles de Moïse doivent s'entendre dans un sens figuré, que les anciens Juifs ne les prenaient pas autrement, que ce n'est que depuis le temps des pharisiens qu'on a commencé à les interpréter à la lettre. Jésus-Christ n'a pas absolument condamné l'usage des *téphelim*; mais il a blâmé l'affectation des pharisiens, qui les portaient plus grands et plus larges que les autres; je veux dire ceux qui en portaient : car il n'est pas croyable que tous en portassent sans exception. Voyez les commentateurs sur saint Matthieu, chap. XXIII, 5, et ci-devant l'article **TALED**.

TÉRAPHIM. Voyez ci-après **THÉRAPHIM**.

TÉRÉBINTHE. L'auteur de la Vulgate et les Septante traduisent ordinairement par *terebinthus* le mot hébreu *elah* (m), que d'autres rendent par un *chêne*, un *orme*, un *châtaignier*, ou en général un *arbre*. Saint Jérôme n'est pas non plus constant dans la

(a) Exod. xv, 2, 7, 17. Num. xiv, 22, etc. Psalm. lxxvii, 18, 41, etc.

(b) Deut. vi, 16.

(c) Eccli. xviii, 23.

(d) III Reg. x, 1. II Par. ix, 1.

(e) Dan. i, 12, 14.

(f) Matth. xvi, 1; xix, 3; xxii, 18, et passim.

(g) תְּפִילִים *Tephilim*, du verbe תְּפִילָה *oraie*.

(h) Deut. xi, 18; vi, 8, תְּפִילִים

(i) Léon de Modène, *Cérémon. des Juifs*, part. i, c. xi

(j) *Ibid.*, c. v.

(k) Vide Basnage, *Hist. des Juifs*, t. V, l. VII, c. xvii, n. 15 Bartolocci, *Bibl. rabbin.* t. I, p. 557.

(l) Deut. vi, 8.

(m) Genes. xxxv, 4. תְּרֵבִיתִים *Ela. Sept.* : Τερέβινθος. *Vulg.* : *Terebinthus. Sept. aliquando*, Βερίβινθος. *Genes xxxv, 8, etc.* ; *aliquando*, Βερίβινθος. *Quercus*.

traduction de ce terme ; il le traduit quelquefois par *quereus*, ou *ilex*, un *chêne*. Le térébinthe est un arbre dont le bois et l'écorce ressemblent au lentisque, et qui a ses feuilles comme le frêne, mais un peu plus grosses et plus grasses. Sa fleur ressemble à celle de l'olivier, et son fruit en sort en forme de grappes. Ce fruit est dur, résineux, gros comme celui du genièvre, et a de petites cornes rouges, de même que celles des chèvres, dans lesquelles s'engendrent certains moucheron. Elles ont aussi quelque liqueur comme le lentisque. Sa résine vient du tronc, comme aux autres arbres qui en jettent. Cet arbre était commun dans la Judée.

Le térébinthe sous lequel Abraham reçut les trois anges (a) est très-fameux dans l'antiquité. Josèphe (*De Bello*, l. IV, c. vii ; *in Græc.* κερ. λα', p. 893, e. : *Φασί τὸ δένδρον ἀπὸ τῆς κτίσεως μέχρι νῦν διαμένειν*) dit qu'on montrait à six stades d'Hébron un fort grand térébinthe, que les peuples du pays croyaient aussi ancien que le monde. Eusèbe assure qu'on voyait encore de son temps le térébinthe d'Abraham, et que les peuples des environs, tant chrétiens que gentils, l'avaient en singulière vénération, tant à cause de la personne d'Abraham qu'à cause de ceux qu'il y reçut. Saint Jérôme dit que ce térébinthe était à deux milles d'Hébron. Sozomène (b) le met à quinze stades de cette ville, et un ancien itinéraire à deux milles. Ces diversités pourraient faire douter que ce térébinthe dont parle Josèphe soit le même que celui que l'on montrait du temps d'Eusèbe, de saint Jérôme et de Sozomène.

Quelques anciens (c) ont avancé que ce térébinthe était le bâton d'un des trois anges qui furent reçus et traités par Abraham, et qui, ayant été fiché en terre, prit racine et devint un grand arbre. On voyait au pied du térébinthe un autel sur lequel on immolait des sacrifices profanes. L'empereur Constantin (d) en ayant eu avis écrivit à Eusèbe, évêque de Césarée, et lui ordonna de renverser l'autel et de faire bâtir un oratoire au même endroit.

L'on dit que quand on mettait le feu à ce térébinthe, tout d'un coup il paraissait enflammé ; mais qu'après qu'on avait éteint le feu, l'arbre se trouvait sain et entier comme auparavant. Le concours du peuple qui venait de toutes parts au térébinthe avait donné occasion à une foire qu'on y établit. Saint Jérôme (e) et quelques autres assurent qu'après la guerre que l'empereur Adrien fit aux Juifs on y vendit une infinité de captifs de cette nation, qui furent donnés à vil prix, et

que ceux qu'on n'y put pas vendre furent transportés en Egypte, où la plupart périrent misérablement. Sanute (f) assure qu'on montrait encore de son temps le tronc du térébinthe, et qu'on en tirait des morceaux auxquels on attribuait une grande vertu.

Le térébinthe où Jacob enfouit les faux dieux que ses gens avaient apportés de la Mésopotamie (g) était derrière la ville de Sichem, et fort différent de celui près duquel Abraham avait sa tente, aux environs d'Hébron. On n'a pas laissé de les confondre très-mal à propos. On croit que c'est sous ce même térébinthe (que la Vulgate appelle *chêne*, *Josue*, XXIV, 26) que l'on renouvela l'alliance avec le Seigneur sous Josué (h), et qu'Abimélech, fils de Gédéon, fut sacré roi par les Sichémites (i).

* TEREBINTHE (VALLÉE DU). Voyez VAL-LÉE.

TÉRÉNTIUS RUFUS. Voyez RUFUS

TERPHALÆI, peuples envoyés de delà l'Euphrate dans la Samarie (j). Quelques-uns croient que les *Therphaléens* sont les *Saspies* ou les *Saspies* (Voyez ci-devant SÉPHAR), ou les *Tripolitains*, ceux de Tripoli.

TERRE (k), *terra*. Ce terme se prend : 1° pour l'élément terrestre et grossier qui nous soutient et nous nourrit. La terre donne son fruit ; la terre est stérile, est arrosée, etc. *Le Seigneur donna le nom de terre à l'élément aride* (l)

2° LA TERRE est mise pour toute la matière grossière qui fut créée au commencement. Moïse dit que Dieu créa alors *le ciel et la terre* (m), c'est-à-dire la matière de tous les êtres sensibles.

3° LA TERRE se met pour le globe terraque, pour la terre et tout ce qu'elle contient, hommes, animaux, plantes, métaux, eaux, poissons, etc. : *Domini est terra et plenitudo ejus* (n). Les cieux des cieux sont la demeure du Seigneur, et il a donné la terre aux enfants des hommes (o). Il leur a dit (p) : *Entrez sur la terre, et rendez-vous-en les maîtres*, etc.

4° LA TERRE se prend souvent pour ceux qui l'habitent : *Toute la terre n'avait qu'une langue* (q). *Toute la terre était remplie d'iniquité* (r). *Que toute la terre loue le Seigneur* (s).

5° LA TERRE marque souvent le pays des Israélites, ou en général le pays ou le canton dont on parle ; la terre de Chanaan, la terre d'Egypte, la terre d'Assur, la terre de Moab. Quelquefois *toute la terre* ne signifie

(a) *Genes.* xviii, 1, 2, etc.

(b) *Sozomen.* l. II, c. iv. *Histor.*

(c) *Vide Eustath.* ab *Allatio editum*, et *Jul. Afric.* apud *Synzell.*

(d) *Vide Socrat. Histor.* l. I, c. xviii, et *Euseb. de Vita Constantini.* l. III, c. lxi.

(e) *Hieron in Jerem.* xxxi, et in *Zach.* x. *Vide et Chronic.* Paschal. p. 233.

(f) *Sanut. in Secret. fidel. crucis*, p. 248.

(g) *Genes.* xxxv, 4.

(h) *Josue*, xxiv, 26

(i) *Judic.* ix, 6.

(j) I *Esdr.* iv, 9.

(k) ארץ *Aretz*, *Terra.* r, Gé.

(l) *Genes.* i, 10.

(m) *Genes.* i, 1.

(n) *Psalm.* xxiii, 1.

(o) *Psalm.* cxiii, 13, 16.

(p) *Genes.* viii, 17.

(q) *Genes.* xi, 1

(r) *Genes.* vi, 13.

(s) *Psalm.* xcix, 1.

que toute la Judée (1), ou tout l'empire de Chaldée et d'Assyrie. Ainsi Cyrus dit que le Seigneur lui a donné l'empire de toute la terre (a) : *Omnia regna terræ dedit mihi Dominus*. Dans les psaumes on invite toute la terre, c'est-à-dire tout Israël, à louer et à servir le Seigneur (b).

L'homme n'est que terre et cendre (c), ou que poussière et cendre. Toute la terre est devant vous (d) : Vous êtes le maître de vous établir et d'aller où vous jugerez à propos. Le serpent est condamné à manger la terre tous les jours de sa vie (e). Noé est nommé *Vir terræ* (f), ou *Vir agricola*, laboureur. Dieu menace son peuple de rendre le pays qu'il doit habiter une terre de fer (g), stérile, sèche, dure, intraitable.

Les Hébreux qui furent envoyés pour considérer la terre promise rapportèrent que c'était une terre qui dévorait ses habitants : *Terra devorat habitatores suos* (h), remplie de peuples guerriers, environnée d'ennemis, exposée à des dangers continuels.

Naaman ayant été guéri de sa lèpre par Elisée, le pria de lui permettre d'emporter la charge de deux mulets de terre du pays d'Israël, afin que sur cette terre il pût rendre ses adorations au Seigneur ; croyant ne le pouvoir faire comme il faut sur une terre impure comme l'était, à son avis, celle de Syrie.

Demander à un peuple de la terre et de l'eau était une chose usitée parmi les anciens Perses, lorsqu'ils demandaient que ce peuple reconnût leur domination : ainsi Nabuchodonosor, dans le grec de Judith (i), ordonne à Holopherne de marcher contre les peuples de l'Occident qui n'ont pas voulu obéir à ses ordres, et de leur annoncer de sa part qu'ils aient à préparer de la terre et de l'eau, parce qu'il est résolu d'aller contre eux dans sa fureur, etc. Darius fit de même demander aux Scythes de la terre et de l'eau (j) ; et Mégabyse envoya faire la même demande à Amyntas, roi de Macédoine, de la part de Darius, son maître (k). Polybe et Plutarque parlent de la même coutume des Perses. Il y en a qui croient que ces demandes symboliques désignaient l'empire de la terre et de la mer ; d'autres que ces deux choses marquaient les deux choses les plus nécessaires à la vie, comme qui dirait le pain et l'eau. Par la terre ils désignaient les aliments qu'on tire de la terre, le froment et les fruits ; et par l'eau, la boisson, qui est la

seconde partie de la nourriture de l'homme.

C'est à peu près dans le même sens que l'Ecclesiastique a dit : *Le Seigneur a mis devant vous le feu et l'eau ; étendez vos mains vers celui des deux qu'il vous plaira* (l) ; et ailleurs (m) : Le feu et l'eau sont les choses les plus nécessaires à la vie : *Initium necessariæ rei vitæ hominum, aqua, ignis*, etc. Le feu et l'eau étaient considérés par les anciens comme les premiers principes de la génération, de la naissance et de la conservation de l'homme. On en interdisait l'usage aux proscrits ; et on les faisait toucher à l'épouse dans la cérémonie de ses noces (n).

An quod in his vitæ causa est, hæc perdidit exsul?
His nova sit conjux, hæc duo magna putant.

TERRE, dans le sens moral, est opposée au ciel, à l'esprit : *Celui qui vient de la terre parle de la terre* (o) ; mais *celui qui vient du ciel est au-dessus de tous*. Si vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ, n'ayez plus de sentiments pour les choses de la terre (p). L'homme terrestre est opposé à l'homme céleste (q) ; la demeure terrestre à la demeure céleste (r).

LA TERRE DES VIVANTS marque la demeure des bienheureux dans l'autre vie, ou même la Palestine, par opposition au pays de captivité, où les Juifs se considéraient comme dans le tombeau. Voyez *Psalms*. XXVI, 13 ; LI, 7 ; LV, 13 ; CXXI, 6. *Isai*. XXXVIII, 11 ; LIII, 8, etc.

LA TERRE DE L'OUBLI, de l'obscurité, marque le tombeau, *Psalms*. LXXXVII, 13. *Job*. X, 21, 22. *Psalms*. LXII, 10, etc.

TERTIUS servit de secrétaire à saint Paul, lorsqu'il écrivit l'Épître aux Romains (s), en l'an 58 : *Saluto vos, ego Tertius*. Quelques-uns (t) croient que Tertius copia cette lettre sur l'original de la main de saint Paul. Lightfoot (u) conjecture que Tertius est le même que Silas, qui accompagna saint Paul dans une partie de ses voyages. Silas en hébreu signifie le troisième, de même que Tertius en latin. Quelques éditions grecques, au lieu de Tertius, lisent Terentius. Les Grecs font sa fête le dixième de novembre, et en font de grands étoges. Ils le font succéder à saint Sosipâtre dans l'épiscopat d'Icône.

TERTULLUS, Tertulle, avocat qui plaida contre saint Paul devant Félix, gouverneur [procurateur] de Judée (v), l'an 58 de l'ère vulgaire. Quelques-uns ont cru que Tertulle s'était converti.

TERUMAH, ou THRUMAH, terme hébreu (x)

(a) I Esdr. i, 2.

(b) *Psalms*. xxxii, 8, 14 ; XLIV, 17 ; XLVII, 5 ; LVI, 6, 12 ; LV. 1, 4, etc.

(c) *Eccli*. x, 9.

(d) *Genes*. xx, 15.

(e) *Genes*. iii, 14.

(f) *Genes*. ix, 20.

(g) *Dent*. xxviii, 25.

(h) *Num*. xiii, 35.

(i) *Judit*. i, 5.

(j) *Herodot*. l. IV, c. cxxxvi.

(k) *Idem*, l. V, c. xv

(l) *Eccli*. xv, 17.

(m) *Eccli*. xxxix, 51.

(n) *Ovid*. *Fast*. l. IV.

(o) *Joan*. iii, 31.

(p) *Coloss*. iii, 4.

(q) I *Cor*. xv, 47, 48.

(r) II *Cor*. v, 1.

(s) *Rom*. xvi, 22.

(t) *Grot*. *Tolet*. *Bez*.

(u) *Lightfoot*. *Chorograph*. p. 123.

(v) *Act*. xxiv, 1... 9.

(x) תְּרוּמָה *Therumah*, de l'Heb : רומ *Rum*. Sept. : ἀπαρχή, *primitiæ* ; ὀστροπά, *oblatio* ; ἀφαίρεμα, *separatio*.

(1) Ceci a excité la critique de Voltaire contre les Hébreux. Il en voulait beaucoup aux Hébreux de ne pas parler comme parlent les Français. Voyez ce qui suit et MONDE, note.

qui signifie en général offrande, oblation, et qui est ordinairement traduit par les Septante et par saint Jérôme, *oblatio, primitia, separatio, donarium*. L'Hébreu *terumah*, d'où dérive *terumah*, signifie élever; parce qu'ordinairement on élevait en haut devant le Seigneur les offrandes qu'on lui faisait au tabernacle, et qu'on les agitait vers les quatre parties du monde. Le nom de *terumah* ou *thrumah* ne se lit pas dans le texte latin de l'Écriture.

TESTAMENT se prend dans l'Écriture pour alliance. Il répond à l'Hébreu (a) *berith*, que les Grecs ont rendu par *diathéké*, qui signifie l'acte de la dernière volonté d'une personne qui, en vue de la mort, dispose de ses biens et ordonne de ce qu'elle veut qu'on fasse après son décès. Le nom de *testamentum* ne se trouve jamais, que je sache, en ce sens dans l'Ancien Testament, mais seulement dans le sens de *pacte, d'alliance*. Mais saint Paul, dans l'Épître aux Hébreux, raisonnant sur le terme grec *diathéké*, qui signifie le testament d'une personne qui fait connaître ses dernières volontés, dit ces paroles (b) : *Jesus-Christ est le médiateur du testament nouveau, afin que par la mort qu'il a soufferte pour expier les iniquités qui se commettaient sous le premier testament ceux qui sont appelés de Dieu reçoivent l'héritage éternel qu'il leur a promis : car où il y a un testament il est nécessaire que la mort du testateur intervienne, parce que le testament n'a lieu que par la mort, n'ayant point de force tant que le testateur est en vie. C'est pourquoi le premier même ne fut confirmé qu'avec le sang, etc.* Où l'on voit qu'il parle de l'alliance ancienne et de la nouvelle comme de deux testaments dans le sens d'une disposition de la dernière volonté d'une personne.

Dans l'Épître aux Galates (c) il parle aussi de l'alliance que Dieu fit avec Abraham sous l'idée d'un testament ordinaire. *Mes frères, dit-il, je parle à la manière des hommes : Lorsqu'un homme a fait un testament approuvé, nul ne peut ni le casser, ni y ajouter. Or les promesses de Dieu ont été faites à Abraham et à sa race : donc la loi qui n'est venue que quatre cent trente ans après cette promesse, ce testament, cette alliance, n'a pu ni l'abroger, ni la rendre nulle.*

Mais dans tout l'Ancien et le Nouveau Testament, le nom de *testamentum* signifie d'ordinaire l'alliance, la loi, les promesses. Par exemple, l'arche du testament (d) marque le coffre où les tables de la loi de l'alliance étaient enfermées. *Testamentum pacis* (e), alliance de paix; *testamentum regni* (f), la promesse par laquelle Dieu s'engage de

(a) בְּרִית Berith. בְּרִית, testamentum.

(b) Hebr. ix, 15, 16, 17.

(c) Galat. iii, 15, 17.

(d) Exod. xxx, 26.

(e) Eccli. xlv, 30.

(f) Ibidem, xlvii, 13.

(g) Psalm lxxiii, 20.

(h) Isai. xiv, 13.

(i) Malact. iii, 1.

donner le royaume. *Respice in testamentum tuum* (g) : Souvenez-vous de vos promesses, de votre alliance. *Non profanabo testamentum meum* : Je ne manquerai point d'exécuter mes promesses. *Sedebo in monte testamenti* (h) : Je m'assiérai sur la montagne du temple où est l'arche d'alliance. *Angelus testamenti* (i) : Le Fils de Dieu qui doit renouveler l'alliance. *Sanguis novi testamenti* (j) : Le sang qui confirme la nouvelle alliance. *Dedit illi testamentum circumcisionis* (k) : Dieu fit alliance avec Abraham, en lui commandant la circoncision.

On peut remarquer dans l'Écriture plusieurs alliances ou testaments de l'homme avec Dieu : la première est celle que Dieu fit avec Adam, en lui promettant la béatitude et l'immortalité s'il lui demeurait fidèle et obéissant, en ne mangeant pas d'un certain fruit (l). La seconde est celle que Dieu fit avec Noé et avec ses enfants, par laquelle il leur promet de ne plus envoyer de déluge général sur la terre (m). La troisième est celle que Dieu fit avec Abraham et avec sa race, lorsqu'il lui ordonna la circoncision (n). La quatrième est celle que Dieu fit avec le peuple d'Israël, par la médiation de Moïse, au pied du mont Sinaï (o). — [Voyez ALLIANCE.]

Cette alliance a été renouvelée plusieurs fois : par Moïse, quelque temps avant sa mort (p); par Josué, âgé de cent dix ans (q); par Josias, par Néhémie et par les Machabées.

Les livres de l'Ancienne Alliance sont:

La Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome, Josué, les Juges, Ruth, les quatre livres des Rois, les deux livres des Paralipomènes, les deux livres d'Esdras, Tobie, Judith, Esther, Job, les Psaumes, les Proverbes, le Cantique des Cantiques, l'Ecclésiaste, le livre de la Sagesse, l'Ecclésiastique, Isaïe, Jérémie, Baruch, Ezéchiel, Daniel.

Les douze petits prophètes, qui sont : Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Abacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie.

Les deux livres des Machabées.

Tous ces livres sont déclarés canoniques par le concile de Trente, et reconnus pour tels par l'Église catholique, de même que les suivants :

Livres du Nouveau Testament.

Les quatre Évangiles, savoir : Saint Matthieu, saint Marc, saint Luc, saint Jean.

Les Actes des apôtres.

Les Épîtres de saint Paul, savoir : aux Romains, I et II aux Corinthiens, aux Ga-

(j) Math. xxvi, 28.

(k) Act. vii, 8.

(l) Genes. ii, 16, 17.

(m) Genes. ix, 9, 10 et seq.

(n) Genes. xvii, 1, 2, 3, 4 et seq.

(o) Exod. xix, xx.

(p) Deut. xxxii, 1, 2, etc.

(q) Josue xxiv, 28, 26, 27.

lales, aux Ephésiens, aux Philippiens, aux Colossiens, I et II aux Thessaloniens, I et II à Timothée, à Tite, à Philémon, aux Hébreux.

Les Epîtres canoniques, au nombre de sept : de saint Jacques, I et II de saint Pierre, I, II, III, de saint Jean, de saint Jude apôtre.

L'Apocalypse de saint Jean

On peut consulter ce que nous avons dit ci-devant sur l'article de la BIBLE, et voir la critique que nous avons faite de chaque livre de l'Écriture, sous leurs titres particuliers ou sous le nom de leurs auteurs. A l'égard des livres apocryphes, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, nous en avons déjà traité sous le titre d'APOCRYPHE, et sous le nom de ceux à qui on les attribue, par exemple, ESDRAS, MACHABÉES (les), APOCALYPSE, etc. Et si l'on veut voir cette matière traitée encore plus au long, on pourra consulter nos Préfaces sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament en particulier, et les deux tomes que M. Fabricius a donnés sous les noms de *Codex pseudepigraphus Veteris Testamenti*, etc., et *Codex apocryphus Novi Testamenti*.

Ce terme se prend quelquefois pour la loi de Dieu : *Inique non egimus in testamento tuo* (a) : Nous n'avons pas violé vos lois ; et ailleurs (b) : *Quare tu assimis testamentum meum per os tuum* : Pourquoi prononcez-vous les paroles de ma loi ; et encore (c) : *Non custodierunt testamentum Dei, et in lege ejus noluerunt ambulare* : Ils n'ont pas observé les lois du Seigneur.

Testamentum inferorum : L'alliance de l'enfer (d), ou l'arrêt qui a été prononcé que nous devons aller au tombeau. Le Grec : *L'alliance du dieu de l'enfer ne vous a pas été montrée* ; Pluton ne vous a pas dit combien de temps il vous a donné à vivre. Cette expression est tirée de la religion des païens ; mais il est facile de la réduire à un bon sens, en substituant le vrai Dieu au dieu Pluton.

Daniel dit que pendant la persécution d'Antiochus Epiphanes (*Dan. XI, 32* : מִן שָׁמַיִם בְּרִית יִהְיֶה בְּהַלְיוֹת) les impies dissimuleront l'alliance sainte : *Testamentum simulabunt fraudulentem*. L'Hébreu : *Il obligera par ses caresses les prévarications de l'alliance à déguiser leur créance*. En effet plusieurs Juifs abandonnèrent leur religion : d'autres déguisèrent lâchement leur sentiment. Et le second des Machabées (*II Mach. VII, 36* : Ἀδελφῶν ζωῆς ὑπὸ διαθήκης θεοῦ πεπρωμένης) : *Fratres mei sub testamento æternæ vitæ effecti sunt* : Mes frères sont morts dans l'espérance de la vie éternelle ; le Grec se peut traduire : Ils sont morts pour l'alliance que Dieu leur a donnée, qu'il leur a jurée d'une vie éternelle.

(a) Psalm. XLIII, 18.

(b) Psalm. LXXIX, 16.

(c) Psalm. LXXV, 10.

(d) Eccli. XVII, 12. διαθήκη ἄδου οὐκ ὑπεδέχθη σοί.

(e) Elmacin. et Eulych. Alex. apud Fabric. Apocryph. V. T. t. II, p. 53.

(f) Lib. de Generat. Mahomet. apud Sgarbat p. 111.

Les Orientaux, féconds en fictions, nous ont débité les testaments d'Adam, de Noé, d'Abraham, de Job, de Moïse et de Salomon, et des douze patriarches fils de Jacob. On sait le peu de foi que méritent ces sortes de choses ; mais au moins devons-nous mettre le lecteur en état de les mépriser avec connaissance. Ils enseignent (e) qu'Adam, peu avant sa mort, appela Seth, Enoch, Caïnan et Malaléel, et leur dit de prendre son corps après sa mort et de l'enterrer au milieu de la terre, c'est-à-dire sur le Calvaire près de Jérusalem. Un auteur mahométan (f) dit que le premier père fit son testament, et le fit écrire et signer par l'ange Gabriel et 60 mille anges, et qu'il le déposa entre les mains du patriarche Seth, son fils.

Quant au testament de Noé, on prétend (g) qu'étant âgé de 934 ans il fit le partage des parties du monde à ses trois fils. Il donna à Cham les noirs, à Japhet les rouges, et à Sem les bruns ; qu'il ordonna à Sem de prendre avec lui Melchisédech, et de porter le cercueil et le corps d'Adam au lieu où l'ange du Seigneur le conduirait ; ce que Sem ne manqua pas d'exécuter.

Lambécus (h) parle d'un manuscrit grec intitulé : *le Testament d'Abraham*, mais c'est un ouvrage récent et tout fabuleux.

Dans le catalogue des livres apocryphes condamnés par le pape Gélase on lit : *le Testament de Job*. Mais les meilleurs exemplaires, au lieu de Job, lisent *le Testament de Jacob*.

Saint Athanase, dans la Synopse de la sainte Ecriture, et quelques autres anciens font mention du *Testament de Moïse*, qui était un livre apocryphe, composé apparemment par les hérétiques séthiens. M. Gilbert Gaulmin cite en quelque endroit de ses notes sur Psellus un manuscrit grec intitulé : *le Testament de Salomon* ; mais il avertit que c'est un mauvais ouvrage composé par quelque nouveau Grec, qui lui a donné ce beau nom de testament de Salomon pour lui concilier de l'autorité.

TESTAMENT DES DOUZE PATRIARCHES. C'est un ouvrage apocryphe composé en grec par quelque Juif converti, au premier ou second siècle de l'Église. Origène (i) avait vu cet ouvrage, et il y trouvait quelque bon sens, quoique les Juifs ne l'eussent pas mis dans leur canon. Il fut longtemps inconnu aux savants de l'Europe, et même aux Grecs Robert Grosseteste, évêque de Lincoln, en ayant eu connaissance par le moyen de Jean de Basingstker, diacre de Legies, qui avait étudié à Athènes, en fit venir un exemplaire grec en Angleterre et le traduisit en latin, par le secours de maître Nicolas, Grec de naissance et clerc de l'abbé de Saint-Alban, vers l'an 1252. Depuis il a été donné en grec par monsieur Grabe, dans son Spicilege des

(g) Georg Syncell Abulpharag. Donost. p. 9, 10. Eulych. t. I. Annot. p. 44.

(h) Lambec. Bibliot. Vindob. col. 557.

(i) Origen. in Josue 1, homil. 15. M. Grabe conjecture que Tertullien l'a aussi connu. Præf. in Testam. XII patriarch.

Pères, et encore depuis par M. Fabricius, dans ses *Apocryphes de l'Ancien Testament*. L'auteur y donne diverses particularités de la vie et de la mort des douze patriarches, qu'il fait parler, et à qui il fait raconter et prédire ce qu'il juge à propos. Il parle de la ruine de Jérusalem, de la venue du Messie, de diverses actions de sa vie, et même des écrits des Evangélistes, d'une manière qui ne peut convenir qu'à un chrétien, mais apparemment converti du judaïsme et encore rempli de divers préjugés de sa nation.

TÊTE, *caput*. Ce terme a plusieurs significations, outre celle qui lui est naturelle, qui est de signifier le chef ou la tête de l'homme. Être à la tête, *in capite*, commander, conduire, gouverner : Vous avez imposé des hommes sur nos têtes (a) ; vous nous avez donné des maîtres. Vous m'avez établi à la tête des nations (b) ; vous m'avez élevé à la royauté. Ses ennemis ont été sur sa tête (c) : *Facti sunt hostes ejus in capite*. Et Moïse (d) : *Constituet te Dominus in caput, et non in caudam* : Vous serez toujours le maître et jamais soumis.

TÊTE, pour commencement. *In capite libri scriptum est de me* (e) : Il est écrit de moi au commencement du livre. L'Hébreu : *In volumine libri* ; dans le volume du livre, ou dans le livre roulé en volume, à la manière des anciens. Le fleuve du paradis terrestre se divisait en quatre têtes, *in quatuor capita* (f), en quatre sources, quatre branches. La pierre qui a été rebulée par les bâtisseurs a été mise *in caput anguli* (g), la première de l'angle, soit qu'on la mit au haut de l'angle pour le couronner et l'orner, ou au fond de l'angle pour le soutenir. Vos enfants sont mis à mort et jetés par terre à la tête de tous les chemins, au commencement des chemins (h) : *In capite omnium viarum*.

TÊTE se prend quelquefois pour le poison, parce que l'Hébreu *rosch*, qui signifie tête, signifie aussi le poison. *Caput aspidum sugget* (i) : Il sucera le venin des aspics. Et l'Écclésiastique (j) : *Non est caput nequius super caput colubri, et non est ira super iram mulieris* : Il n'y a point de poison plus dangereux que celui du serpent ; et il n'y a point de colère plus forte que la colère de la femme.

Dans le deuil on se couvrait la tête, on se coupait et on s'arrachait les cheveux : *Super omne caput calvitium* (k), disent les prophètes en parlant des temps de disgrâce ; au contraire dans la prospérité on s'oignait la tête de parfums : *Oleum de capite tuo non deficiat* (l).

BRANLER LA TÊTE sur quelqu'un est quelquefois un geste de mépris et d'insulte : *Subsannavit te, virgo filia Sion ; post se caput*

movit filia Jerusalem (m). Quelquefois c'était un signe d'admiration et de joie. Les parents et amis de Job, après sa guérison et son rétablissement, vinrent manger et se réjouir avec lui : *Et moverunt caput super eum* (n).

TETRAGRAMMATON, *Τετραγράμματον*, *Nomen quatuor litterarum*, ou *Nom de quatre lettres*. C'est ainsi qu'on appelle souvent le nom de *Jehovah*, que les Hébreux, par respect, ne prononcent plus. Ils disent en sa place *Adonai* ou *Eloim*, et quand ils parlent de ce nom sacré, ils l'appellent *schem hamphorasch*, c'est-à-dire *nom expliqué*. Les Grecs se servent plus volontiers du mot *Tétragrammaton*, qui marque les quatre lettres dont ce nom est composé, savoir, *jod, hé, vau, hé*, יהוה, *Jehovah*. Voyez l'article *JÉHOVAH*.

TETRUPLE d'Origène. C'est ainsi qu'Origène appela son édition de la Bible, dans laquelle il mit en quatre colonnes rangées vis-à-vis l'une de l'autre les quatre versions des Septante, d'Aquila, de Symmaque et de Théodotion. Le terme *Tétruple* en grec signifie proprement *Quadruple*, ou composé de quatre parties.

TETRARQUE, *τετράρχης*, *tetrarcha*. Ce terme, selon la force du Grec, signifie un seigneur, qui a la quatrième partie d'un État, d'une province ou d'un royaume, en toute souveraineté, sans toutefois porter le diadème ni le nom de roi. Le nom de *tétrarque* se trouve quelquefois dans l'Écriture (o), et il a été fréquent parmi les descendants du grand Hérode, auxquels les empereurs romains partagèrent ses États comme ils le jugèrent à propos. Au reste, quoique le nom de *tétrarque* et de *tétrarchie* ne marque que la quatrième partie d'un royaume ou d'une province, cela ne doit pas s'entendre dans la rigueur. On donne le nom de *tétrarque* à celui qui possède une moitié ou un tiers d'un État, d'une province. Souvent même on a donné le nom de *roi* à ceux qui n'étaient que *tétrarques*, et celui de *royaume* à ce qui n'était qu'une simple *tétrarchie*.

TEXTE DE L'ÉCRITURE. Quelquefois le *texte* de l'Écriture se prend par opposition à la glose et à l'explication, sans faire attention à la langue dans laquelle ce *texte* est écrit, si elle est originale ou si c'est une simple version. Par exemple, le *texte* porte que *Dieu se fâcha*, ou qu'il se repentit, et la glose avertit que cela doit s'entendre dans un sens figuré, et comme s'il y avait : Dieu agit comme s'il était en colère, etc.

Le **TEXTE DE L'ÉCRITURE** se met par opposition aux traductions qui en ont été faites. Ainsi le *texte* hébreu de l'Ancien Testament et le *texte* grec du Nouveau sont comme les sources d'où sont sorties toutes les tra-

(a) Psalm. lxxv, 12.

(b) Psalm. xvii, 44.

(c) Thren. i, 5.

(d) Dent. xxviii, 15.

(e) Psalm. xxviii, 8. כַּפֹּתֵי מוֹתֵי

(f) Genes. ii, 10.

(g) Psalm. cxvii, 22

(h) Isai. li, 20.

(i) Job. xx, 16. אֵשׁ שֶׁחַיִּים יִשָּׁק

(j) Eccli. xxv, 22.

(k) Amos, viii, 10.

(l) Eccli. ix, 8.

(m) Isai. xxxvii, 22

(n) Job. xlii, 11.

(o) Matth. xiv, 1. Luc iii, 1, 19; ix, 7. Act. xiii, 1.

ductions. C'est à ces sources qu'il faut recourir pour bien connaître le sens des traductions.

Le texte original de tous les livres de l'Ancien Testament qui sont reçus dans le canon des Juifs est l'hébreu. Mais l'Eglise chrétienne reçoit aussi comme canoniques certains autres livres de l'Ancien Testament dont le grec passe pour l'original : par exemple, la Sagesse, l'Ecclésiastique, Tobie, Judith, les Machabées, les chapitres XIII et XIV de Daniel, les additions qui sont à la fin du livre d'Esther, et cette partie du chapitre III de Daniel qui est depuis le γ 24 jusqu'au γ 91. Tobie, Judith, l'Ecclésiastique, et apparemment le premier livre des Machabées ont été écrits originairement en syriaque ou en hébreu mêlé de chaldéen et de syriaque ; mais comme les originaux écrits en ces langues ne sont pas parvenus jusqu'à nous, le Grec qui est la plus ancienne version, est regardé comme l'original. Nous n'avons aucune preuve certaine que le livre de la Sagesse et le second des Machabées aient été écrits originairement ni en syriaque ni en hébreu.

Le texte original des livres du Nouveau Testament est le grec, quoiqu'il soit certain que saint Matthieu a écrit son Evangile en hébreu, et que quelques-uns croient que saint Marc a écrit son Evangile en latin, et que saint Paul a écrit son Epître aux Romains en latin, et celle aux Hébreux en hébreu. Mais comme le texte hébreu original de saint Matthieu est perdu, et qu'on a de très-bonnes preuves que tous les autres livres du Nouveau Testament ont été écrits en grec, le grec passe pour la langue originale de tout le Nouveau Testament.

Pour le texte samaritain. Voyez ci-devant SAMARITAINS.

Quoiqu'on ne puisse soutenir que les textes originaux, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, soient entièrement exempts de fautes, il faut toutefois convenir qu'ils sont parfaitement authentiques, et que les fautes que la longueur des siècles ou la négligence des copistes ont pu y faire glisser ne sont pas de telle conséquence, qu'elles doivent les faire regarder comme des sources gâtées et des monuments sans autorité. Ces fautes ne sont pas en grand nombre, elles ne sont pas de grande importance, elles ne touchent point au fond des choses. Ce sera, par exemple, quelque date, quelque nom propre, quelque nom de ville ou chose pareille qui seront altérés ou changés. Défaut que l'on peut aisément corriger, ou par le moyen des anciens exemplaires manuscrits, ou par les anciennes versions faites avant que ces fautes fussent survenues dans le texte. Quelques anciens Pères (a) ont accusé les Juifs d'avoir

corrompu exprès plusieurs passages de l'Ancien Testament, qui étaient trop favorables à Jésus-Christ ; mais cette accusation a été mal soutenue. Les passages qu'on les accuse d'avoir ôtés du texte n'ont apparemment jamais été dans l'Hébreu. Enfin ce sentiment est aujourd'hui presque entièrement abandonné de tous les critiques. Voyez saint Jérôme sur le chap. VI d'Isaïe ; Eusèbe, l. III, c. x, *Hist. Eccl.* ; saint Aug., l. XV, c. xiii, *de Civit. Dei*, etc.

THAAN, fils de Thalé, et père de Laadan, de la tribu d'Ephraïm. I *Par.* VII, 23.

THABOR, montagne de Galilée, nommée par les Grecs *Ithaburius* ou *Athaburius* (תבור *Thabor. Ithabyrius*, Ἰθαβύριος, ou Ἀθαβύριος). Eusèbe (b) dit qu'elle est sur les frontières de Zabulon, au milieu de la Galilée, à dix milles de Diocésarée, vers l'orient, et qu'elle confine aussi avec les tribus d'Issachar et de Nephtali. Josué, XIX, 22, la place sur les confins de la tribu d'Issachar. Le nom de *Thabor*, en hébreu, signifie une hauteur et le nombril, parce que cette montagne s'élève au milieu d'une grande campagne nommée la vallée de Jezrael ou le Grand-Champ. Josèphe (c) dit que le Thabor est haut de trente stades, et qu'à son sommet il y a une plaine de vingt-six stades de circuit, environnée de murailles et inaccessible du côté du septentrion. Polybe (d) assure qu'il y avait une ville sur son sommet ; et Josèphe l'insinue, lorsqu'il dit qu'il fit fermer de murailles, dans l'espace de quarante jours, le haut du mont Ithabyrius, dont les habitants n'avaient pas d'autres eaux que des eaux de pluie. Il ajoute que le Thabor est situé entre le Grand Champ et Scythopolis ; ce qu'on ne peut expliquer du Grand-Champ de Jezrael, au milieu duquel le Thabor était placé, mais d'un autre Grand-Champ, qui est au pied du mont Carmel (e), et qui s'étend au midi, à l'orient et au septentrion de cette montagne.

Le Thabor est entièrement isolé au milieu d'une grande campagne où il s'élève comme un pain de sucre : *Est autem Thabor mons in Galilæa, situs in campestribus, rotundus atque sublimis et ex omni parte finitus æqualiter*, dit saint Jérôme (f). C'est ce qui est confirmé par tous les voyageurs, qui ajoutent qu'il est fort beau à voir, étant revêtu d'arbres et de verdure ; et qu'au haut de son sommet il y a une plaine assez vaste où il y avait autrefois une ville, et où l'on bâtit depuis un grand monastère (g). Cette montagne est aujourd'hui entièrement déserte. Il est parlé de la ville du Thabor I *Par.* VI, 77. Sanutus (h) parle d'un fleuve qui prenait sa source au pied du Thabor, du côté de l'orient, et qui tombait dans le Jourdain à l'extrémité du lac de Genezareth. Le Thabor était opposé au mont Hermon, qui était de l'autre côté de la

(a) Justin. *Dialog. cum Tryphone*. Tertull. *de Habitu mulier.* c. iii. Origen. *ho. il.* 12, in *Jerem. Idem, epist. ad Jul. Afric.* Chrysost. *ho. il.* 3 in *Matth.* Vide et Hieron. in *Galat.* iii.

(b) Euseb. in *Locis*, in $\Theta\alpha\beta\omicron\rho$.

(c) Joseph. l. IV, c. ii, scilicet , in *Gr. de Bello*, p. 866, f. g.

(d) Polyb. l. V, c. LXX.

(e) Voyez M. Reland, *Palaestin.* l. I, c. LV, p. 566, 567, etc.

(f) Hieron. in *Osee* v.

(g) Adammann. et S. Villbrod l. II, de *Locis SS*

(h) Sanut. *Secret fidel. cruc.* p. 252.

vallée de Jezrael, vers le midi. Hermon était stérile et désert, et le Thabor était habité et chargé de bois et de verdure. Le Psalmiste oppose ces deux montagnes (a) : *Thabor et Hermon in nomine tuo exsultant*.

Déhora et Barac (b) rassemblèrent leur armée sur le Thabor, et livrèrent la bataille au pied de cette montagne à Sisara, général de l'armée de Jabin, roi d'Asor, l'an du monde 2719, avant Jésus-Christ 1281, avant l'ère vulgaire 1285. *Voyez* ci-devant l'article de SISARA.

Osée (c) reproche aux princes d'Israel et aux prêtres des veaux d'or de tendre des pièges à Maspha, et de mettre des filets sur le Thabor. Ces pièges et ces filets étaient apparemment des idoles ou des autels superstitieux, que l'on avait dressés à Maspha, au delà du Jourdain et sur le Thabor, dans la Galilée, pour engager les peuples d'Israel dans l'idolâtrie et la superstition.

Quelques-uns croient que c'est sur le Thabor que Melchisédech vint au devant d'Abraham, et que c'est là qu'il offrit son sacrifice au Seigneur; Adrichomius dit qu'on y montra l'encense de son temps l'autel sur lequel ce sacrifice avait été offert. On lit dans quelques histoires apocryphes (d) que Melchisédech demeura sept ans dans l'exercice de la pénitence sur le Thabor, et qu'Abraham l'étant allé trouver par l'ordre de Dieu, il en reçut l'onction sainte et la bénédiction. Mais on ne doit faire aucun fond sur de pareils récits.

Josèphe l'historien, étant gouverneur de la Galilée, fit fortifier le haut du mont Thabor (e), voulant en faire une place imprenable. Mais Vespasien envoya un de ses officiers nommé Placide, qui attira par adresse en pleine campagne les Juifs qui étaient sur cette montagne et les tailla en pièces.

On croit, depuis plusieurs siècles, que ce fut sur le Thabor que Jésus-Christ se transfigura (f) en présence de saint Pierre, de saint Jacques et de saint Jean. Eusèbe le dit expressément sur le psaume LXXXVIII, 13, et saint Jérôme, dans l'épithaphe ou éloge historique de sainte Paule, et dans sa lettre 17 à Marcelle. Saint Jean Damascène (g) l'assure aussi, et depuis très-longtemps la chose a été regardée presque comme indubitable. Cependant Maldonat, Lightfoot, M. Reland (h) et quelques autres en ont douté. L'ancien Itinéraire de Bordeaux veut que Notre-Seigneur se soit transfiguré sur le mont des Oliviers. Les anciens Pères qui ont parlé de la transfiguration n'ont pas marqué le mont Thabor. Les évangélistes ne le nomment point, et le chemin qu'ils font faire à Jésus-Christ ne paraît pas favorable à l'opinion qui veut qu'il se soit transfiguré sur le Thabor. *Voyez* notre Commentaire sur saint Matthieu, chapitre XVII, 1.

(a) *Psalm. LXXXVIII, 13.*

(b) *Judic. iv, 6, etc.*

(c) *Osée, v, 1.*

(d) *Vide apud Athanas. Edit. R. P. de Monfauc. t. III, p. 259.*

[Barbié du Bocage remarque que « l'opinion qui place sur le Thabor le théâtre de la transfiguration de Notre-Seigneur est aujourd'hui contestée. » C'est une chose improbable, suivant M. de Lamartine, que cette scène sacrée se soit passée sur le Thabor, « parce qu'à cette époque le sommet du Thabor était couvert par une citadelle romaine. La position isolée et l'élévation de cette charmante montagne, qui sort comme un bouquet de verdure de la plaine d'Esdreton, l'ont fait choisir, dans le temps de saint Jérôme, pour le lieu de cette scène sacrée. On a élevé une chapelle au sommet, où les pèlerins vont entendre le saint sacrifice; nul prêtre n'y réside: ils y vont de Nazareth. »

« Le Thabor est la plus haute montagne de la Galilée, dit M. Gillot de Kerhardène (*Corresp. d'Orient*, lettr. CXXXV, tom. V, pag. 477). J'ai visité, à différentes époques, ce mont sacré, que les Arabes appellent *Gebel-el-Nour* (montagne de la Lumière). Le sommet du Thabor présente une étendue d'une demi-lieue de tour, environnée de murailles, débris d'une citadelle. On y remarque aussi les ruines de deux monastères et d'une église bâtie en mémoire de la transfiguration. Les flancs nord-ouest de la montagne sont boisés; les flancs sud-est offrent une complète nudité. »

« Le mont Thabor, si célèbre dans l'Ancien et le Nouveau Testament, dit M. Michaud (*Hist. des croisades*, tom. III, pag. 307), s'élève comme un dôme superbe à l'extrémité orientale de la belle et vaste plaine d'Esdreton. Le penchant de la montagne est couvert en été de fleurs, de verdure et d'arbres odoriférants. De la cime du Thabor, qui forme un plateau d'un mille d'étendue, on aperçoit le lac de Tibériade, la mer de Syrie et la plupart des lieux où Jésus-Christ opéra ses miracles.

» Une église, qu'on devait à la piété de sainte Hélène, élevée au lieu même où le Sauveur s'était transfiguré en présence de ses disciples, avait longtemps attiré la foule des pèlerins. Deux monastères bâtis au sommet du Thabor rappelèrent pendant plusieurs siècles la mémoire d'Elie et de Moïse, dont ils portaient le nom; mais depuis le règne de Saladin, l'étendard de Mahomet flottait sur cette montagne sainte. L'église de Sainte-Hélène, les monastères d'Elie et de Moïse avaient été démolis, et sur leurs ruines s'élevait une forteresse d'où les musulmans menaçaient les établissements chrétiens.

» On ne pouvait arriver sur le Thabor sans affronter mille dangers; rien n'intimida les guerriers chrétiens. Le patriarche de Jérusalem, qui marchait à la tête des croisés, leur montrait le signe de la rédemption et les animait par son exemple et ses discours. D'énormes pierres roulaient des hauteurs

(e) *Joseph. de Bello, l. IV, c. vi, p. 866, 867. L'an de l'ère vulg. 67.*

(f) *Matth. xvii, 1. Luc. ix, 27, 28, etc.*

(g) *Damasceu. homil. de Transfigur.*

(h) *Reland Palest. l. I, c. LI, p. 554, 555, etc.*

occupées par les infidèles ; l'ennemi faisait pleuvoir une grêle de javelots sur tous les chemins qui conduisaient à la cime de la montagne. La valeur des soldats de la croix brava tous les efforts des Turcs ; le roi de Jérusalem se signala par des prodiges de bravoure, et tua de sa main deux émirs. Parvenus au sommet du Thabor, les croisés dispersèrent les musulmans, ils les poursuivirent jusqu'aux portes de la forteresse : rien ne pouvait résister à leurs armes. Mais tout à coup quelques-uns des chefs redoutèrent les entreprises du prince de Damas, et la crainte d'une surprise agit d'autant plus vivement sur les esprits, que personne n'avait rien prévu. Tandis que les musulmans se retiraient pleins d'effroi derrière leurs remparts, une terreur subite s'empara des vainqueurs ; les croisés renoncèrent à l'attaque de la forteresse, et l'armée chrétienne se retira sans rien entreprendre, comme si elle ne fût venue sur le mont Thabor que pour y contempler le lieu consacré par la transfiguration du Sauveur.

» On ne pourrait croire à cette fuite précipitée sans le témoignage des historiens contemporains. Les anciennes chroniques, selon leur usage, ne manquent pas d'expliquer par la trahison un événement qu'elles ne peuvent comprendre ; il nous paraît cependant plus naturel d'attribuer la retraite des croisés à l'esprit de discorde et d'imprévoyance qu'ils portaient dans toutes leurs expéditions. D'ailleurs il n'y a ni sources ni fontaines sur le mont Thabor, et le manque d'eau put empêcher les croisés d'entreprendre le siège de la forteresse. »

On sait que le mont Thabor a des souvenirs de la France plus rapprochés de notre temps ; le général Bonaparte et ses compagnons les y ont gravés pour toujours. Voyez ASOR et BÉATITUDES (*Montagne des*).

THABOR, ville située sur le sommet du mont Thabor. Elle fut donnée aux lévites de la famille de Mérari. I Par. VI, 77. Nous en avons déjà parlé dans l'article précédent. Polybe et Josèphe en font mention.

[Barbié du Bocage ne mentionne pas de ville au sommet du Thabor, mais il en reconnaît une petite au pied. « Thabor, dit le géographe de la Bible de Vence, était une ville lévitique de la tribu de Zabulon, I Par. VI, 77, nommée ailleurs Céséleth-Thabor, Jos. XIX, 12, ou Cartha, Jos. XXI, 35. Voyez CARTHA.]

CASALOTH, ou CÉSÉLETH-THABOR, Josue XIX, 12, 18, ou *Chasalus*, comme elle est nommée dans Eusèbe et saint Jérôme, était au pied du mont Thabor, à dix milles de Diocésarée, vers l'orient. — [Voyez mon addition à l'article précédent.]

THABOR, ville de la tribu d'Issachar, Jos. XIX, 22, reconnue par N. Sanson et ad-

mise par le géographe de la Bible de Vence.

THABOR. *Le chêne de Thabor*, dont il est parlé I Reg. X, 3, ne pouvait être près du Thabor de Galilée, comme il paraît à l'endroit où ce nom se rencontre. Ce chêne devait être entre Bethléem et Béthel. On peut traduire *le chêne de la hauteur*. On trouve encore le nom de *Thabor* dans un sens appellatif, pour signifier une éminence, dans l'Hébreu, Judic. IX, 86.

THACASIN, ville de la tribu de Zabulon, Josue, XIX, 13. Elle est nommée *Ittakazin* dans le texte hébreu (יִתְאֲכָזִין *Itta-Kazin* Josue, XIX, 13).

THADAL, roi des gentils, ou *roi de Goïm*, selon l'Hébreu (a). Quelques-uns croient qu'il était roi de la Galilée des gentils, qui était au delà du Jourdain (b). Symmaque traduit : *Roi de Pamphylie* ; le Syriaque : *Roi des Galites*. Josué parle d'un *roi de Goïm près de Galgal* (c), ou dans la Galilée, suivant les Septante.

THADAMOR, ou THADMOR, ville bâtie par Salomon (d). C'est la ville de Palmyre. Voyez PALMYRE.

THADÉE. C'est le surnom de saint Jude, l'apôtre, dont nous avons parlé sous le nom de JUDAS ou *Jude*. On lui donne assez volontiers le nom de *Thadée* simplement, pour éviter le nom de Judas, et de peur qu'on ne le confonde avec Judas d'Isarioth, qui est justement en horreur, à cause de sa trahison. On a attribué quelquefois à saint Thadée l'apôtre (e) ce qui ne convient qu'à saint *Thadée* le disciple de Jésus-Christ, dont nous allons parler.

THADÉE, ou TATTÉE, ainsi que l'appelle Rufin, était, à ce qu'on croit (f), frère de saint Thomas, apôtre, et l'un des septante disciples. Peu de temps après que Jésus-Christ fut monté au ciel, saint Thomas l'envoya de Jérusalem à Edesse, vers le roi Abgare (g), qui y régnait alors, et dont nous avons parlé sous son titre. Jésus-Christ avait, dit-on, écrit à ce prince qu'il lui enverrait un de ses disciples pour le guérir d'une maladie dont il était travaillé. Thadée, étant arrivé à Edesse, se logea d'abord chez un nommé Tobie, où il commença bientôt à éclater par un grand nombre de miracles qu'il faisait au nom de Jésus-Christ.

Abgare, en ayant été informé, jugea que c'était celui que le Sauveur lui avait promis, et se le fit amener par Tobie. Abgare se jeta à ses pieds, et lui demanda si c'était lui qui le devait guérir. Thadée lui répondit que oui, et qu'il était venu pour récompenser sa foi ; ensuite, lui ayant demandé s'il croyait en Jésus-Christ et en son Père, Abgare lui répondit qu'il y croyait de tout son cœur ; et au même instant Thadée lui imposa les mains et le guérit parfaitement. Il fit encore beaucoup

(a) Genes. xiv, 1. מֶלֶךְ גּוֹיִם *Malech Goïm*.

(b) Math. iv, 15.

(c) Josue, xii, 25.

(d) III Reg. ix, 18. פַּלְמַיְרָה *Palmyra*.

(e) S. Jérôme sur S. Matth. x, 3, semble avoir confondu S. Thadée l'apôtre avec S. Thadée l'un des 70 disciples.

(f) L'édition d'Eusèbe à Genève en 1612, p. 25, et la traduction latine de Musculus, p. 15, lisent que Thadée était frère de S. Thomas ; mais ni la plupart des manuscrits, ni la version de Rufin, ni Nicéphore ne lisent point cette particularité.

(g) Euseb. Hist. Eccl. l. I, c. xiii, p. 53, 55.

d'autres miracles, et convertit toute la ville d'Edesse. Abgare lui offrit une grande quantité d'or; mais il s'excusa d'en rien prendre, disant : *Si nous avons abandonné notre bien, comment prendrions-nous le bien des autres ?* On ignore ce que fit saint Thadée depuis ce temps-là. [Voyez ABGARE, CALDÉE, EDESSE, ÉVANGILE.] Son culte n'est pas même bien célèbre dans l'Église, parce qu'on l'a ordinairement confondu avec saint Jude. Les Latins honorent, le 11 mai, un saint Thadée, qu'ils semblent faire martyr en Asie; et les Grecs célèbrent sa mémoire le 21 d'août. Ils disent qu'il est mort en paix à Béryte en Phénicie, après y avoir baptisé beaucoup de personnes.

[Eusèbe dit que Thadée guérit Abgare en l'année 340. « Cette année 340, dit M. de Fortia d'Urban, se rapporte vraisemblablement à l'ère des Séleucides des Grecs, par laquelle on compte la *chronique* d'Edesse, d'où Eusèbe dit que cette histoire est tirée. Cette *chronique* a été publiée par M. Assemani (*Biblioth. orient.*, tom. I). Or cette ère commence l'an 312 avant notre ère (*Art de vérif. les dates*, tom. I, pag. 46, édition in-8°); donc l'an 1 avant notre ère correspond à l'an 312 de l'ère des Séleucides, et l'an 1 de notre ère à l'an 313. Ainsi l'an 340 correspond à l'an 29 de notre ère. C'est sans doute l'époque à laquelle le roi Abgare écrivit à Jésus, qui avait reçu le baptême de Jean le 6 janvier de cette année (1). C'était celle à laquelle ses prédications et ses miracles commencèrent, en sorte qu'il n'est pas étonnant que le bruit en soit venu à Edesse.

» Jésus mourut le 3 avril de l'an 33 (2). Ce fut cette année que Thadée fit le voyage d'Edesse; Rufin l'appelle Tattée....

» Edesse était une ville de Mésopotamie, située sur la rive gauche de l'Euphrate, mais non sur les bords du fleuve même. Si l'on en croit Isidore, elle avait été fondée par Nemrod. Eusèbe dit qu'elle avait été rebâtie par Séleucus, roi de Syrie. Pline assure qu'elle se nommait autrefois *Antioche*, et qu'elle fut aussi appelée *Callirhoé*, à cause d'une fontaine qui y coulait. Elle devint la capitale de l'Osroène. Ce n'était qu'une toparchie dont les seigneurs prenaient la qualité de rois, dit Sabbathier (*Dict. pour l'intellig. des auteurs classiques*, tom. XV, art. *Edesse*).

» Les anciens noms d'Edesse sont *Arach*, *Rhoa*, *Orrhoa* et *Orpha*. Voyez la *Chronique* de cette ville, composée en langue syriaque l'an 540, et publiée par Assemani, dans la *Bi-*

liotheca orientalis, anno 1719, tom. I, p. 387. C'est *Arach*, selon dom Calmet, qui avait été bâtie par Nemrod; cet auteur ne les confond nullement; *Arach*, suivant lui, était une ville de Chaldée, située sur le Tigre, au-dessous de sa jonction avec l'Euphrate. [Voyez ARACH.] Le docte Michaëlis, dans son *Spicilegium geographiæ Hebræorum extera post Bochartum* (pars prima, pag. 220-226), prouve qu'*Arach* de la Vulgate, nommée comme une des villes de Nemrod, est *Edesse*....

» Le voyageur Niebuhr a vu Edesse; il croit que c'est la ville d'Orfa, dont il a donné le plan.

» Comme je l'ai dit, Edesse est une ville de Mésopotamie (3), bâtie sur les bords d'un fleuve que l'on voit encore dans les médailles. On a cru que ce fleuve était l'Euphrate (4), mais Edesse en est éloignée d'une journée de chemin (5), et cette rivière est le Seytus, dont les débordements sont fréquents et dangereux. En effet une partie des églises fut abattue, et un grand nombre des habitants furent submergés sous l'empire de Justin, qui la rétablit dans le vi^e siècle, et qui lui donna le nom de *Justinopolis*; elle a changé depuis. Basnage dit que de son temps elle s'appelait Oursa (6); mais je lui laisserai celui d'Edesse, qui est plus connu. Cette ville avait son roi depuis que les Arabes, profitant de la division élevée entre les Séleucides pour la succession d'Antiochus, leur père, s'en emparèrent et y créèrent un nouveau royaume, dont les princes portaient ordinairement le nom d'Abgar. Le premier s'appelait ainsi; Abgar II, qui lui succéda, se rendit maître de toute la province d'Osroène. Ayant fait alliance avec Pompée contre Tigrane le Grand, roi d'Arménie, il fournit à son armée tous les vivres dont elle avait besoin, l'an 64 avant notre ère. Dans les guerres des Romains contre les Parthes, une correspondance secrète fut la principale cause de la défaite des Romains à Carrhes, l'an 53 avant notre ère (7). C'est Abgar III, petit-fils du précédent, qu'Eusèbe a rendu célèbre dans l'Histoire ecclésiastique par les deux lettres que j'ai rapportées. Casaubon, Gretser, Tillemont, Basnage, du Pin et le père Alexandre en ont discuté l'authenticité. On a d'abord observé que les deux lettres auraient dû être écrites en grec, et non en syriaque, mais à tort; car, quoiqu'on parlât grec à Césarée, et même dans toute la Mésopotamie, cependant

(1) C'est ce que j'ai prouvé dans la *Chronologie de Jésus-Christ*, pag. 117. Dom Calmet, à l'article ABGARE, prétend que la prédication de Jésus-Christ n'a commencé que l'année suivante. Mais son baptême l'avait fait connaître dès l'an 29, qui est celui de la *chronique* d'Edesse, ainsi que le reconnaît dom Calmet, qui explique fort mal le passage de Procope, et y trouve des difficultés qui n'y sont point. *Note de M. de Fortia, ainsi que les suivantes.*

(2) Voyez ma *Chronologie de Jésus-Christ*, pag. 108.

(3) Elle s'appelait autrefois *Bombyce* et *Hierapolis*; c'était là qu'était le temple célèbre de la déesse de Syrie, sur laquelle on trouve une longue dissertation dans les œuvres de Lucien. Voyez Strabon, p. 748, et Elien, de *Animalibus*, liv. XII, chap. n. Cette déesse, appelée *Atargatis*, avait aussi un temple dans la ville de Béséhana, située de même sur l'Euphrate, mais beaucoup plus bas

qu'Edesse. C'est Isidore de Charax qui nous l'apprend. Voyez le *Périple de Marcien d'Héraclée*, par M. Miller. Paris, 1839, p. 250 et 265.

(4) *Noris.*, *epocha Syro-Maced.*, dissert. 2.

(5) De quatre schènes, selon Strabon, p. 748.

(6) *Histoire des Juifs*, par Basnage. Rotterdam, 1707, tom. I, pag. 202, l. I, chap. vii.

(7) *L'Art de vérifier les dates*, avant l'ère chrétienne, tom. II, p. 446. J'ajoute ici la *chronologie* des rois d'Edesse telle qu'elle se trouve dans cet ouvrage. Mais dans une autre publication je donnerai la liste plus exacte et plus complète d'après Assemani, *Bibliotheca Orientalis, Romæ*, 1719, page 417. Je dirai seulement ici que le premier roi d'Edesse ne s'appelait pas Abgare, mais Osrhoès. C'est lui qui a donné son nom à l'Osroène.

le commerce que l'on était obligé d'avoir avec le peuple et les Juifs naturels du pays faisait qu'on ne pouvait pas ignorer une langue qui retentissait toujours aux oreilles, et que tant de gens parlaient. C'est pourquoi la traduction qu'Eusèbe en fit faire en sa présence devait être conforme à l'original, et personne ne peut douter de l'exactitude et de la fidélité d'Eusèbe, qui avait recueilli avec tant de soin tous les anciens monuments de l'Eglise chrétienne. Il n'y a rien que l'on ne puisse révoquer en doute, si l'on se donne la liberté, sur de frivoles conjectures, de s'inscrire en faux contre une pièce compulsée sur des archives et des registres publics, publiés par un grand évêque très-éclairé, et qui jouissait d'un grand crédit à la cour de l'empereur Constantin (1). Cependant le pape Gélase, l'an 494, dans un concile qu'il tint à Rome, distinguant les livres authentiques des apocryphes, rangea parmi ces derniers la lettre de Jésus-Christ et celle d'Abgar à Jésus-Christ, quoiqu'il permette la lecture de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe où elles se trouvaient. Mais on sait que ce jugement du pape Gélase n'est pas sans appel; la variété des anciens exemplaires peut même faire douter qu'il ne s'y soit glissé quelques noms d'auteurs que le concile n'avait pas condamnés: c'est ce qu'observe le savant Bâluze, cité par l'abbé Fleury (2). »

THAHATH, campement des Israélites dans le désert. De *Maceloth*; ils allèrent à *Thahat*, et de *Thahat* à *Thuré*. Num. XXXIII, 26, 27. — [Voyez MARCHES et CAMPEMENTS.]

THAHATH, fils [descendant] de Caath, et père d'Uriel. I Par. VI, 24, 37. — [Voyez ELICANA.]

THAHATH, fils de Bared, et petit-fils d'Ephraïm. I Par. VII, 20.

THAHATH, fils d'Elada, éphraïmite. I Par. VII, 20.

THALASSAR, province d'Asie. Rabsacès, échanson du roi Sennachérib, dit à Ezéchias (a): Les dieux des nations ont-ils pu garantir des mains de mon maître les enfants d'Eden qui étoient à *Thalassar*, ou à *Thélassar*, comme lit le quatrième livre des Rois. On ignore la situation précise de *Thalassar*; mais on juge que cette province était vers l'Arménie et la Mésopotamie, et aux environs des sources de l'Euphrate et du Tigre, à cause des enfants d'Eden, qui habitaient ce pays.

[*Thalassar* ou *Thélassar*, dit Barbié du Bocage, était un petit pays situé probablement au nord de la Sittacène, à peu de distance à l'est du Tigre, au lieu où Ptolémée indique une ville de *Thelbe*.]

THALASSE, ville ou port au midi de l'île de Crète. *Thalasse* est aussi appelée *Lassos*, Act. XXVII, 8.

THALCA, ville de la tribu de Siméon (b). Elle n'est pas dans l'Hébreu, mais seulement dans les Septante. Eusèbe et saint Jérôme parlent d'un lieu nommé *Thala*, à seize milles d'Eleuthéropolis, vers le midi.

THALÉ, fils de Réseph, de la tribu d'Ephraïm, et père de *Thaan*. I Par. VII, 25.

[Il y a dans le texte: Le fils de lui (d'Ephraïm, selon les uns, vers. 22, 23; de Béria, selon les autres, vers. 23; ou le fils d'elle, c'est-à-dire de Sara, vers. 24) était *Rapha*; les fils de *Rapha* (furent): Réseph et *Thalé*, et le fils de celui-ci (fut) *Thaan*.]

THALLUS (c). On lit ce terme dans le second livre des Machabées, chap. XIV, 4. *Super hæc et thallos, qui templi esse videbantur*. Or *thallus* signifie un bâton environné de branches de verdure, ou même de simples branches d'olivier ou d'autres arbres. D'où vient le mot de *thallophores*, qui étaient des enfants ou des vieillards qui portaient de ces sortes de branches, ou des caducées environnés de rameaux d'olivier, en l'honneur de Pallas ou Minerve.

THALMUD. Voyez TALMUD.

THAMAR, bru du patriarche Juda, épouse de Her et d'Onan, et mère de Pharès et de Zara. Le livre du Testament des douze patriarches dit que *Thamar* était de Mésopotamie, et fille d'Aram, c'est-à-dire Syrienne d'origine; que *Bessué*, femme de Juda, ne la pouvant souffrir, parce qu'elle était d'une autre nation qu'elle, inspira sa haine à son fils Her, lequel ne voulant pas traiter *Thamar* comme sa femme, fut tué le troisième jour de ses noces par l'ange du Seigneur. D'autres (d) croient que ce malheureux, trop passionné pour la beauté tout extraordinaire de sa femme, empêchait malicieusement qu'elle ne devînt mère, de peur que cela ne la flétrît. Mais l'Ecriture ne nous dit rien de particulier sur Her, sinon qu'il était un très-méchamment homme devant le Seigneur, et que Dieu le frappa de mort (e).

Juda dit ensuite à Onan, son second fils: *Prenez pour femme Thamar, la veuve de votre frère; vivez avec elle, et suscitez des enfants à votre frère*. Onan la prit; mais sachant que les enfants qui naîtraient de son mariage ne seraient point à lui, il empêchait, par une action détestable, qu'elle ne devînt mère. C'est pourquoi le Seigneur le fit mourir. Juda dit donc à *Thamar*: *Demeurez veuve dans la maison de votre père, jusqu'à ce que Séla, mon fils, soit en âge de vous épouser; car il craignait que Séla ne mourût comme ses frères*. *Thamar* demeura donc chez son père pendant un long-temps, sans que Juda songeât à exécuter sa promesse. Et quelques années après, comme Juda allait avec *Hiras* d'Odollam à *Thamnas*, à la tondaille de ses brebis, *Thamar* en fut avertie, et alla déguisée en courtisane sur le chemin de *Thamnas*, et s'assit à un lieu où Juda devait passer. Juda, la

(a) Isai xxxvii, 12. IV Reg. xix, 12.

(b) Josue, xiv, 7.

(c) ἄλλοις, *Thallus*. ἠαλλοφόροι, *Thallophoro*.

(d) Ita Rabbim.

(e) Genes. xxxviii, 7.

(1) Histoire des Juifs, par Basnage, t. I, p. 203.

(2) Histoire ecclésiastique, liv. XXX, chap. xxxv.

prenant pour une femme de mauvaise vie, lui promit un chevreau, s'approcha d'elle, et lui donna pour gage son anneau, son bracelet et son bâton.

Peu de temps après, ayant envoyé quelqu'un pour lui porter le chevreau, on ne la trouva plus, et personne ne sut qu'elle eût été là. Mais après quelques mois, sa grossesse ayant commencé à paraître, on en avertit Juda, qui voulut la faire brûler vive; et comme on la conduisait au supplice, elle montra l'anneau, les bracelets et le bâton, et dit qu'elle avait conçu de celui à qui étaient ces gages. Juda les reconnut, et avoua qu'elle était plus juste que lui. Etant prête d'accoucher, elle se trouva grosse de deux jumeaux, dont l'un s'appela Pharès et l'autre Zara (a), ainsi que nous l'avons dit sous leurs articles. Ceci arriva vers l'an du monde 2277, avant Jésus-Christ 1723, avant l'ère vulgaire 1727.

L'auteur de l'Ouvrage Imparfait sur saint Matthieu (b) dit que la mère de Her, fils de Juda, étant Chananéenne, ne pouvait approuver le mariage de son fils avec Thamar, qui était Araméenne ou Syrienne; elle conseilla donc à son fils de ne pas s'approcher de sa femme. Her suivit ce conseil, et Dieu le frappa de mort. Onan son frère l'ayant épousée, et considérant que les enfants qui naîtraient de lui et de Thamar seraient réputés enfants de Her, empêchait, par une action détestable, que Thamar ne devînt mère, et Dieu le fit mourir; de sorte que Thamar demeura vierge. Juda, affligé de la mort de ses deux fils et de l'opprobre de sa bru, dont il ignorait la cause, demeura longtemps dans les larmes et dans l'exercice de la pénitence. Dieu touché de sa douleur, lui fit connaître ce qui s'était passé, et Juda eut la religion de ne vouloir pas épouser Thamar, quoiqu'il fût informé que son mariage n'avait pas été consommé avec ses deux fils.

Le Testament des douze patriarches (c), dont la plupart de ces particularités sont tirées, porte qu'Onan demeura un an avec Thamar sans vouloir la traiter comme sa femme; que Juda l'ayant menacé de sa colère, s'il ne consommait son mariage, il feignit de le vouloir faire, mais empêcha que Thamar ne devînt mère, comme on l'a déjà vu, ce qui fut cause que Dieu le frappa de mort. Juda voulait donner Thamar pour femme à Séla, le troisième de ses fils; mais Bessué, femme de Juda, l'empêcha, et fit prendre à Séla une femme chananéenne, ce qui affligea si fort Juda, qu'il donna à sa femme sa malediction, dont elle mourut. Deux ans après, Juda étant allé pour paître ses troupeaux, Thamar, sa bru, se para comme une jeune épousée, et se mit à la porte de la ville; la coutume des Amorrhéens étant, dit cet au-

teur, que les jeunes épousées se prostituassent pendant sept jours à la porte de leur ville. Juda étant pris de vin, s'approcha d'elle sans la connaître. Voilà ce qu'on lit dans ce livre apocryphe.

THAMAR, fille de David et de Macha, et sœur d'Absalon. Sa rare beauté fut cause que son frère Amnon conçut pour elle une passion violente (d). Il feignit d'être malade, et pria le roi son père d'envoyer Thamar pour lui préparer quelque chose à manger. Thamar vint, et lui servit ce qu'elle avait préparé. Amnon fit retirer tout le monde, et viola Thamar, malgré les remontrances et les prières qu'elle lui fit de ne la pas charger d'un opprobre éternel, et de ne s'attirer pas à lui-même une tache si honteuse. Amnon l'ayant ainsi déshonorée, son amour se changea en haine, et il la chassa honteusement de sa présence. Thamar, se chargeant la tête de poussière et se couvrant le visage de ses mains, déchira sa tunique et sortit en pleurant. Absalon, son frère de père et de mère, la rencontra, et ayant aisément deviné la cause de ses larmes, la retira dans sa maison et lui dit de ne rien dire: pour lui il conserva dans le cœur un vif ressentiment de cette injure, et il en tira bientôt après une vengeance éclatante sur la personne d'Amnon, qu'il fit mourir (e). Voyez les articles d'ABSALON et d'AMNON.

THAMAR, fille d'Absalon, qui était d'une beauté extraordinaire (f). Quelques exemplaires grecs et latins portent qu'elle épousa Roboam, roi de Juda, et qu'elle fut mère d'Abia, successeur de Roboam: mais l'Hébreu ni la Vulgate ne reconnaissent point cette addition, qui n'est d'aucune autorité. On lit dans les Paralipomènes (g) que Roboam épousa Maacha, fille d'Absalon; c'est-à-dire apparemment la petite-fille d'Absalon par Thamar: car souvent le nom de fille se met pour petite-fille. — [Voyez ABSALON, tom. I, col. 103, et note 1.]

THAMAR, ville de Judée, qui est marquée dans Ezéchiel (h) comme un terme des limites méridionales de ce pays. Elle devait être vers la pointe méridionale de la mer Morte. Eusèbe (i) dit que Thamar est à une journée de Malis, ou Malathe, en tirant du côté d'Élia, ou de Jérusalem. Il ajoute qu'il y avait là une garnison romaine. Ptolémée et les tables de Peutinger marquent aussi THAMAR ou THAMARE, dans la Judée.

[N. Sanson et Barbié du Bocage confondent Thamar avec Asason-Thamar ou Engaddi, II Par. XX, 2. Notre auteur les distingue. « En effet, dit le géographe de la Bible de Vence, Ezéchiel même paraît distinguer Thamar d'avec Engaddi. Il nomme l'une et l'autre. Ezech. XLVII, 10, 19. »]

THAMMUZ. Voyez THAMUZ ci-après.

THAMNA, ville célèbre dans la Palestine,

(a) Genes. xxxviii.

(b) Opus Imperfect. in Matth. homil. 1.

(c) Testament. xii patriarch. in Juda.

(d) II Reg. xii, 1, 2, 3 et seq. An du monde 2971, avant Jésus-Christ 1229, avant l'ère vulg. 1055.

(e) II Reg. xiii, 28, 29, 30. An du monde 2974, avant

Jésus-Christ 1026, avant l'ère vulg. 1050

(f) II Reg. xiv, 27.

(g) II Par. xi, 20.

(h) Ezech. xlvii, 19: xlviii, 27.

(i) Euseb. in Thama: a.

sur le chemin de Jérusalem à Diospolis (a). Elle était capitale de la toparchie Thamnique, qui devint fameuse dans les derniers temps de la république des Juifs.

THAMNA OU THAMNAS, ville de la tribu de Juda. *Josue*, XV, 10, 57. Juda allait à la ville de Thamna, lorsqu'il rencontra Thamar et commit un inceste avec elle. *Genes.* XXXVIII, 12. Cette ville peut bien être la même que celle qui est entre Jérusalem et Diospolis.

THAMNA OU THAMNATHA (*Judic.* XIV, 1 et seq.), ville des Philistins où Samson se maria. C'est peut-être la même que la précédente, qui pouvait alors appartenir aux Philistins, car elle était fort proche de leur pays.

[Le géographe de la Bible de Vence reconnaît en effet que dans les textes indiqués par notre auteur il ne s'agit que d'une seule et même ville de Thamna. Il cite encore d'autres passages, et voici ce qu'il dit :

« THAMNA, ville située sur les limites de la tribu de Juda. *Jos.* XV, 10. Elle est nommée ailleurs *Themna*, et fut attribuée à la tribu de Dan. *Jos.* XIX, 43. Elle est nommée aussi *Thamnatha* dans l'histoire de Samson, *Judic.* XIV, 1 et suivants; *Thamnata* dans le 1^{er} livre des Machabées, IX, 50; *Thamnas* dans l'histoire de Juda, l'un des douze fils de Jacob, *Gen.* XXXVIII, 12 et suivants; et ailleurs *Thamnan*, II *Par.* XXVIII, 18. »]

THAMNA, ville de la tribu de Juda, *Jos.* XV, 57, probablement différente, suivant N. Sanson, de celle dont il vient d'être parlé.

THAMNA, fils d'Eliphaz, et petit-fils d'Esau. I *Par.* I, 36. Mais il vaut mieux dire que *Thamna* était mère d'Amalec, et femme d'Esau, pour concilier les Paralipomènes avec la Genèse, XXXVI, 12. — [Voyez AMALEC et ELIPHAZ.]

THAMNA, concubine d'Esau, et mère d'Amalec. *Genes.* XXXVI, 12. C'est apparemment la même que *Thamna* dont nous venons de parler.

THAMNA, duc ou chef de l'Idumée, après la mort d'Adad. I *Par.* I, 51, et *Genes.* XXXVI, 40. — [Voyez ELIPHAZ.]

THAMNAN, ville située près d'Aïalon et de Socho. II *Par.* XXVIII, 18. N. Sanson suppose qu'elle est la même que Thamna de la tribu de Dan, *Jos.* XIX, 43. Voyez THAMNA. Le géographe de la Bible de Vence semble la distinguer de Thamna; Barbié du Bocage croit aussi qu'elle est la même.

THAMNAS. Voyez THAMNA.

THAMNATA OU THAMNATHA. Voyez THAMNA.

THAMNAT-SARAA, OU THAMNAT-SARÉ, ville de la tribu d'Ephraïm, où Josué choisit sa demeure et sa sépulture. *Josue*, XIX, 50; XXIV, 30.

THAMUS, OU THAMMUS, mois des Juifs qui répondait à la lune de juin, et qui était le quatrième de l'année sainte, et le dixième de l'année civile. Il n'a que vingt-neuf jours. Le dix-septième jour de ce mois, les Juifs célèbrent un jeûne, en mémoire de l'adoration du veau d'or et du châtiment qui le suivit (b). Dans ce même mois, ils font mémoire de ce qui arriva à Marie, sœur de Moïse, qui fut frappée de lèpre pour avoir murmuré contre Moïse (c).

Les Syriens (d) se servent du nom de *Thamus*, ou *Thamouz*, pour exprimer dans leur calendrier le mois qui répond à celui de juillet. Les Arabes, les Persans et les Turcs s'en servent aussi pour exprimer la plus grande chaleur de l'été. Les astronomes juifs, encore aujourd'hui, appellent *tekupha Thammus*, ou la révolution de *Thammus*, l'entrée du soleil dans le signe du Cancer.

THAMUZ, OU THAMMUZ, divinité païenne, que l'on croit être la même qu'Adonis. Il en est parlé dans Ezéchiel (e) : *Mulieres plangentes Adonidem*; l'Hébreu : *Plangentes Thammuz*. Le rabbin David Kimchi dit que *Thammuz* était une idole de bronze, dont les païens remplissaient les yeux de plomb, puis faisant du feu dans le creux de l'idole, le plomb se fondait, et l'image paraissait verser des larmes. D'autres rabbins croient que *Thammuz* était un prophète idolâtre qui avait fait une image du soleil toute d'or, qui était suspendue entre le ciel et la terre, et que le roi de Babylone ayant fait mourir ce prophète, toutes les idoles du pays s'étaient rassemblées pour pleurer sa mort devant l'image du soleil dont nous venons de parler. Ce qui donna occasion à l'établissement d'une fête qui se célébrait au commencement du mois *Thammus*, pour y pleurer la mort du prophète de ce nom. D'autres Juifs disent que *Thammuz* était un animal à qui les païens rendaient des honneurs divins. Toutes inventions produites uniquement du cerveau des rabbins.

Saint Jérôme a rendu *Thammuz* par *Adonis* (f); et il y a beaucoup d'apparence que c'est sa vraie signification. Le nom *Am-muz*, qui est le même que *Thammuz*, signifie *abstrus*, *caché*. La manière dont le texte hébreu d'Ezéchiel est construit fait juger que *Thammuz* y est mis dans un sens appellatif. Or rien ne convient mieux à *Adonis* que le nom de *caché*, soit qu'on considère le secret sous lequel on enveloppait ses mystères, soit qu'on fasse attention à l'état où on le représentait durant ses fêtes. On le mettait dans un cercueil, et on le pleurait comme un mort. Moïse (g) le nomme en quelques endroits *le Mort* par dérision. Enfin la constance des femmes qui pleurent *Thammuz* a déterminé la plu-part des commenta-

(a) Euseb. in Adv.

(b) Exod. xxxii.

(c) Num. xii, 1... 10.

(d) Bibl. Orient., p. 870.

(e) Ezech. viii, 11. עֲלֵמֵי הַמָּוֶת שֶׁלֹּא יָדְעוּ שֶׁלֹּא יָדְעוּ שֶׁלֹּא יָדְעוּ. Sell. : τὸν θάνατον.

Alius : βδελύγματα, abominationes. Alius : παρασκευές, iritationes.

(f) Manetho apud Plutarch. de Iside et Osiride.

(g) Levit. xiv, 27, 28. Deut. xiv, 1. Vide et Psal. cv, 28.

teurs à expliquer l'endroit d'Ezéchiel des fêtes d'Adonis. *Voyez son titre.*

On croit que les femmes israélites qui pleuraient Thammuz, dans Ezéchiel, VIII, 15, avaient pour objet de leur faux culte le même soleil que les hommes adorent au même endroit d'Ezéchiel, § 16 : *Je vais vous faire voir des abominations encore plus grandes. Il m'introduisit dans le parvis intérieur du temple, ou dans le parvis des prêtres; et il me montra entre le vestibule et l'autel des holocaustes vingt-cinq hommes qui tournaient le dos au temple du Seigneur, et, regardant l'orient, rendaient leurs adorations au soleil*

Cela n'est nullement contraire à l'opinion de ceux qui croient que Thammuz est Adonis, puisque dans la théologie païenne Adonis était aussi le soleil.

Les savants qui ont le plus étudié l'antiquité profane, par rapport à l'Écriture, croient remarquer dans Thammuz les patriarches Cham, Joseph et Moïse. On fonde le sentiment qui veut que Thammuz et Cham soient la même personne sur la conformité des noms, et sur le culte qui était commun à Cham et à Thammuz dans l'Égypte. Ceux qui tiennent que Thammuz est Joseph, remarquent que Thammuz ou Adonis est le symbole du soleil, de même qu'Apis et Osiris, et comme Apis représentait le patriarche Joseph, Adonis ou Thammuz pouvait aussi le représenter. Faibles raisons, et conjectures frivoles. On peut voir Vossius, *de Idololatr. l. 1, c. xxix, p. 112.*

M. Huet, ancien évêque d'Avranches (a), croit que Thammuz était Moïse. Il suppose que le roi d'Égypte sous lequel naquit Moïse s'appelait Thammuz ou Thetmosis; que sa fille Thermuthis ayant sauvé Moïse lui donna le nom de son père, et l'appela Thammuz. On pousse ensuite les caractères prétendus de ressemblance entre Moïse et Adonis; mais tout cela est si peu solide qu'il ne mérite nulle attention. La religion païenne est le fruit de la fantaisie et du dérèglement du cœur de l'homme; c'est vouloir s'abuser que d'y chercher de la raison et du système. Les systèmes de la théologie païenne n'ont été inventés qu'après coup et fort tard, pour tâcher d'en couvrir la honte, la vanité et l'extravagance.

THANAC [ou plutôt THANACH], ville de la demi-tribu de Manassé au delà du Jourdain (b). Elle fut cédée aux lévites. Eusèbe, saint Jérôme et Procope de Gaze disent que c'était encore de leur temps un grand lieu, à trois milles de Légion.

[*Thanach* était à l'ouest de la demi-tribu ouest de Manassé, dit Barbié du Bocage, près de la source du Chorseus. C'était une ville assez considérable, dont les Israélites ménagèrent les habitants. Les eaux de Mageddo

(a) Huetius, *Demonstr. Evang. proposit. 4, c. vi, iv.*

(b) *Josue, xxi, 25; xii, 21, et Judic. 1, 27.*

(c) *Euseb. et Hieron. in Locis Heb.*

(d) *IV Reg. xv, 16, 17. An du monde 3255, avant Jésus-*

en étaient peu éloignées. Elle est nommée *Thenac*, *Jos. XVIII, 11, et Thanac*, *III Reg. IV, 12.* Elle avait été capitale d'un des États chanaanéens, *Jos. XII, 21, et paraît être la même qu'Aner. I Par. VI, 70.]*

THANATH. C'était un bourg à dix milles de Sichem, du côté du Jourdain (c). Saint Jérôme l'appelle *Thénath*. Ptolémée met aussi *Thena* dans la Samarie.

• THANATH-SELO, ville d'Ephraïm, suivant les uns, ou petit pays situé sur la limite de cette tribu et de la demi-tribu ouest de Manassé, à l'ouest de Janoé, suivant d'autres. *Jos. XVI, 6.*

• THANNIM ou THANNIN. *Voyez TANNIM.*

• THAPHUA, judaïte, fils d'Hébron. *I Par. II, 43.*

THAPSA, ville de la tribu d'Ephraïm. [Barbié du Bocage et le géographe de la Bible de Vence la reconnaissent avec raison dans la demi-tribu ouest de Manassé, non loin de Thersa.] Sellum, fils de Jabès, ayant mis à mort Zacharie, roi d'Israël, Manahem, général des troupes de ce prince, se fit reconnaître pour roi (d); et la ville de Thapsa lui ayant fermé les portes, il la prit de force et exerça contre ses habitants les dernières cruautés, jusqu'à ouvrir les femmes enceintes, pour faire mourir leur fruit. *Voyez Joseph, Antiquit. l. IX, c. xi.*

• THAPSA, *III Reg. IV, 21, ou THAPSAQUE*, ainsi nommée par les profanes, « ville et place forte importante, sur le bord de l'Euphrate, au nord de la Syrie, limite de la domination de Salomon de ce côté, » dit Barbié du Bocage.

THAPSAQUE [Voyez l'article précédent], ville fameuse sur l'Euphrate, où l'on passait ce fleuve pour venir de la Mésopotamie dans l'Arabie Déserte, et pour aller de l'Arabie Déserte dans la Mésopotamie. Elle n'était pas loin de l'embouchure du Chaboras dans l'Euphrate. Les anciens géographes en ont beaucoup parlé. Il nous paraît par la route que tenaient les rois d'Assyrie en venant vers la Palestine, qu'ils devaient passer l'Euphrate à Thapsaque.

THARA, l'un des deux eunuques qui avaient conspiré contre le roi Assuérus, et qui furent découverts par Mardochée. *Esth. XII, 1.*

THARAA, fils de Micha, et petit-fils [de Méribbaal ou Miphiboseth, fils] de Jonathas, fils de Saül. *I Par. VIII, 34, 35; IX, 41.*

THARACA, roi d'Éthiopie, c'est-à-dire du pays de Chus, situé sur le bord oriental de la mer Rouge. Ce prince s'étant mis en campagne à la tête d'une puissante armée pour venir au secours d'Ezéchias, attaqué par Sennachérib (e), Sennachérib, qui était alors occupé au siège de Lachis, alla à sa rencontre; mais l'ange du Seigneur frappa son

Christ 767, avant l'ère vulg. 771.

(e) *IV Reg. xx, 9. An du monde 3291, avant Jésus-Christ 709, avant l'ère vulg. 715.*

armée et lui tua en une seule nuit quatre-vingt-cinq mille hommes. Il ne paraît pas que ce prince ait livré la bataille à Tharaca : son armée fut défaite avant qu'il vint jusqu'à lui. *Tharaca* est nommé *Théarchon* par Strabon (a). Ce géographe cite Mégasthène, qui racontait que ce prince avait porté ses conquêtes jusqu'en Europe et jusqu'aux colonnes d'Hercule.

[*Tharaca* était Ethiopien et roi d'Éthiopie et d'Égypte. M. Caillaud (*Voyage à Méroé, etc.*) a trouvé près du mont Barkal des monuments qui rappellent ce roi. D'abord on ne pouvait bien lire son nom sur plusieurs de ces monuments; mais sur un bas-relief (planche 54 de l'ouvrage de M. Caillaud) gravé sur un autel du grand temple, « on lit sans difficulté les lettres THRK, qui donnent le mot *Tharak*; c'est le *Taracus* des listes de Manéthon, et le premier roi de la dynastie éthiopienne qui envahit l'Égypte et forma la 25^e dynastie du canon chronologique de Manéthon. Ce roi éthiopien, régnant sur l'Égypte, s'appliqua donc à élever dans sa propre patrie de grands monuments qui constatent de plus en plus entre l'Égypte et l'Éthiopie cette communauté de religion, de langue et d'écriture que d'autres faits avaient déjà démontrée. Ainsi ce grand temple du mont Barkal remonte au règne de ce *Taracus*, au VIII^e siècle avant l'ère chrétienne... La décoration du sanctuaire porte aussi le cartouche du roi *Taracus*; il y est représenté absolument en costume égyptien, faisant des offrandes aux dieux Ammon, Phtha, etc., caractérisés par les mêmes attributs que sur les monuments de Thèbes. Le plan du temple et l'architecture sont encore les mêmes qu'en Égypte. »

Ce que nous venons de copier est de M. Champollion-Figeac, rendant compte dans le *Bulletin de Féruccac* (Sciences hist., tom II, pag. 248) de l'ouvrage de M. Caillaud. Nous ne ferons d'autres remarques que celle-ci, savoir : qu'ici M. Ch.-Figeac présente *Tharaca* comme étant le premier roi de la 25^e dynastie, et cela d'après Manéthon, tandis qu'ailleurs il le place le troisième, encore d'après Manéthon. Voyez PHARAONS, mon addition, tom. III, col. 1042. Voyez aussi EZÉCHIAS et SÉTHON.]

THARBIS. C'est le nom que l'on donne à cette reine d'Éthiopie que l'on veut que Moïse ait épousée, lorsqu'il faisait la guerre en Éthiopie et qu'il assiégeait la ville de Méroé (b). Voyez ci-devant l'article de Moïse.

THARÉ, fils de Nachor, et père de Nachor, d'Aran et d'Abraham, naquit (c) l'an du monde 1878, avant Jésus-Christ 2122, avant l'ère vulgaire 2126. Il eut Abraham étant âgé de cent trente ans, l'an du monde 2008, avant

Jésus-Christ 1992, avant l'ère vulgaire 1996. Il sortit avec Abraham d'Ur de Chaldée pour aller à Haran de Mésopotamie, l'an du monde 2082, et il y mourut la même année, âgé de deux cent soixante-quinze ans (d), l'an 1918 avant Jésus-Christ, et 1922 avant l'ère vulgaire.

L'Écriture dit clairement que Tharé avait été engagé dans l'idolâtrie (e) : *Vos pères, Tharé, père d'Abraham et de Nachor, ont habité anciennement au delà du fleuve d'Euphrate; et ont adoré des dieux étrangers.* Quelques-uns croient qu'Abraham lui-même fut d'abord attaché au culte des idoles, mais qu'ensuite Dieu lui fit la grâce de reconnaître la vanité de ce culte, et qu'il en détrompa aussi son père Tharé. Voyez notre Commentaire sur la *Genèse*, XI, 31, et *Judith*, V, 7, et *Isaïe*, XLIII, 23.

Les Arabes et les Turcs donnent pour père à Abraham un nommé Azor, et pour aïeul Tharé (f). Plusieurs orientaux croient qu'Azor est le même que Tharé, et qu'il fut père d'Abraham. Les Persans et les Turcs l'appellent *Pour-Tirasch*, c'est-à-dire sculpteur d'idoles, car la tradition des musulmans est qu'il était non-seulement idolâtre, mais aussi faiseur et marchand d'idoles; qu'il eut de grandes contestations avec Abraham, son fils, à ce sujet; qu'il l'accusa auprès de Nemrod, qui le fit jeter dans une fournaise ardente.

Justin (g) dit qu'Adores, Abraham et Israël régnèrent l'un après l'autre à Damas. Suidas (h) assure qu'Abraham convertit son père Tharé, qui était idolâtre; et Georges le Syncelle (i) assure qu'il jeta au feu les idoles de Tharé, et qu'Aran, ayant voulu éteindre le feu où elles brûlaient, fut saisi des flammes et y mourut; que Tharé, ayant d'abord abandonné le culte des faux dieux et étant allé à Haran, retomba dans ses premières erreurs et y demeura obstiné jusqu'à la mort.

Les Juifs (j) racontent que Tharé était non-seulement idolâtre, mais aussi sculpteur et marchand d'idoles; qu'un jour Tharé, étant allé en voyage, laissa à Abraham le soin de sa boutique : mais Abraham, qui était déjà persuadé de la vanité des idoles, demandait à tous ceux qui venaient pour acheter des dieux : *Quel âge avez-vous ?* Ceux-ci lui disaient bonnement leur âge. Alors Abraham répliquait : *Ce dieu que vous voulez acheter et adorer est plus jeune que vous; il n'y a que quelques jours qu'il est fait d'une matière vile et méprisable : ainsi, croyez-moi, renoncez à cette vanité.* Les acheteurs, frappés de ces reproches, s'en allaient tout chargés de confusion. Un jour il y vint une vieille femme portant un potage, et disant qu'elle voulait l'offrir à tous les dieux de la boutique de Tharé. Alors la patience échappa à Abraham, et prenant un bâton il mit en pièces

(a) *Strab.* l. I, et l. XV, pag. 685.

(b) *Joseph. Antiq.* l. II, c. v.

(c) *Genes.* xi, 24.

(d) *Genes.* xi, 31, 32.

(e) *Josue*, xxv, 2, 14.

(f) *Biblioth. Orient.*, p. 12.

(g) *Justin.* l. XXXVI.

(h) *Suidas in Abraham.*

(i) *Syricell. Chronic.* p. 99.

(j) *Vagenseil. in Sota*, p. 192, ex *Schatschelet Hakka-bala*, p. 8.

toutes ces idoles, à l'exception de la plus grande de toutes, entre les mains de laquelle il mit le bâton dont il s'était servi pour faire cette exécution. Tharé étant enfin revenu, et voyant ses dieux renversés et mis en pièces, en demanda la cause à Abraham, qui lui dit qu'une personne étant venue pour offrir un potage à tous ces dieux, ils avaient commencé à se disputer à qui l'aurait; mais que le plus grand avait pris ce bâton, les avait mis d'accord à force de coups, et s'était saisi seul de l'offrande. Tharé comprit aisément qu'Abraham voulait insulter à sa vaine superstition. Il alla déferer son fils, comme ennemi du culte des dieux, au roi Nemrod, qui le fit jeter dans le feu; mais il en sortit miraculeusement sain et sauf. Fables.

THARÉ, campement des Israélites dans le désert. Ils y arrivèrent de Thahat, et en partirent pour aller à Metca. *Num.* XXXIII, 27. Ptolémée parle d'une ville de *Thana*, dans l'Arabie Pétrée; et Josèphe, *Antiq.*, l. XIV, c. II, parle d'une ville de *Tharabasa*, que les Juifs prirent aux Arabes.

[Suivant notre auteur, Tharé fut le vingt-sixième campement; ailleurs il dit le trentième. Voyez la *table chronologique* et le mot **CAMPEMENTS**. Barbié du Bocage, le géographe de la Bible de Venise, et M. Léon de Laborde marquent ce campement le vingt-quatrième. Voyez **MARCHES**.]

THARELA, ville de la tribu de Benjamin, *Josué*, XVIII, 27, — [à l'occident de Jérusalem].

THARGUM. Voyez ci devant **TARGUM**.

THARICHÉE. Voyez **TARICHÉE**.

THARSE. Voyez ci-devant **TARSE**.

THARSÉE ou **THARSÆAS** [ou **THRASÆAS**], père d'Apollonius, gouverneur de la Célé-Syrie. II *Mach.* III, 5.

THARSIS, second fils de Javan. *Genes.* X, 4. Nous croyons qu'il fonda Tharse en Cilicie et qu'il communiqua le nom de *Tharsis* à toute cette province.

THARSIS, frs de Balan, de la tribu de Benjamin. I *Par.* VII, 10.

THARSIS, un des premiers satrapes des Perses, et des plus en crédit auprès d'Assuérus. *Esth.* I, 14

THARSIS. Pays de Tharsis, où Salomon envoyait ses flottes (a). Il y a sur ce pays un très-grand nombre de sentiments divers. Josèphe, le paraphraste chaldéen et l'Arabe l'expliquent de Tharse, ville de Cilicie; les Septante, saint Jérôme, Théodoret, l'entendent de Carthage. Eusèbe fait descendre les Espagnols de Tharsis. Le géographe arabe veut que Tharsis soit Tunis en Afrique, et Bochart que ce soit Tartessus, île dans le détroit de Gadès. M. Le Clerc entend par *Tharsis* Thassus, île et ville dans la mer Egée. Grotius croit que tout l'Océan est nommé Tharsis, à cause de la fameuse ville de Tartessus, dont nous avons parlé. Sanctius croit que la mer en général est nommée

(a) III *Reg.* x, 22. II *Par.* ix, 11. תרשיש *Tharsis*.

(b) *Judith.* i, 12, 13.

(c) *Jonas*, i, 3 et seq.

Tharsis, et que les vaisseaux de Tharsis sont ceux qu'on emploie dans les voyages de mer, par opposition aux nacelles et aux barques dont on se sert dans les fleuves. Les Septante traduisent quelquefois Tharsis par la mer, et l'Écriture donne également le nom de *vaisseaux de Tharsis* à ceux qu'on équipait à Asiongaber, sur la mer Rouge, et qui allaient dans l'Océan, comme à ceux qu'on équipait à Joppé et dans les ports de la Méditerranée. Nous ne voyons guère d'autre moyen que celui-là pour expliquer tous les passages où il est parlé des vaisseaux de Tharsis. Car, d'un côté, nous voyons assez clairement que Tharsis signifie la ville de Tharse et la Cilicie; et de l'autre, nous remarquons qu'on équipait des vaisseaux de Tharsis, ou des vaisseaux pour aller à Tharsis, dans des lieux d'où l'on ne peut présumer qu'on voulût aller à Tharse en Cilicie. Par exemple, l'auteur du livre de Judith (b), décrivant la route d'Holopherne, dit qu'il alla en Cilicie et qu'il *pilla tous les enfants de Tharsis*. Jonas (c), fuyant de devant la face du Seigneur, s'embarqua à Joppé pour aller en Tharsis, apparemment à Tharse en Cilicie. Les prophètes Isaïe (d) et Ezéchiël (e) mettent parmi les vaisseaux marchands qui venaient trafiquer à Tyr ceux de Tharsis. La Cilicie était tout à fait à portée de Tyr, et il n'y a guère d'apparence qu'on y vint trafiquer des côtes de l'Océan. Enfin le Psalmiste (f) met les rois de Tharsis avec ceux des îles: *Reges Tharsis et insulæ*. Or les îles marquent ordinairement celles de la Méditerranée et les pays maritimes où les Hébreux avaient accoutumé d'aller par cette mer.

De tous ces passages on peut conclure que le pays de Tharsis était sur la Méditerranée, et qu'apparemment c'est la Cilicie.

Lors donc qu'on voit équiper des vaisseaux destinés à aller à Tharsis dans la mer Rouge et à Asiongaber, on doit conclure l'une de ces deux choses, ou qu'il y a deux pays de Tharsis, l'un sur l'Océan, et l'autre sur la Méditerranée, ce qui ne nous paraît nullement probable; ou que les vaisseaux de Tharsis en général ne signifient autre chose que des vaisseaux de long cours, de grands vaisseaux, opposés aux barques et aux nacelles. On peut voir notre Commentaire sur la Genèse, X, 4.

[Le capitaine Seely, dans les *Merveilles d'Elora*, ou Récit d'un voyage aux temples d'Elora (Indes Orientales), semble vouloir que ce fût à Elora, ou dans cette partie des Indes, que la flotte de Salomon allait une fois tous les trois ans chercher de l'or et de l'argent, de l'ivoire, des singes et des paons (III *Reg.* X, 22), parce qu'on y voit des figures de singes et de paons sculptées dans un grand nombre de temples.

Barbié du Bocage, après avoir dit que « si la position d'Ophir est des plus controversées, il en est de même de celle relative à Thar-

(d) *Isai.* xxxiii, 1 et 11; ix, 19.

(e) *Ezech.* xxvii, 12 et 25; xxviii, 13.

(f) *Psalm.* lxxi, 10.

sis, » continue en ces termes : « Les uns, se fondant sur ce que les vaisseaux de Tyr, de même que ceux d'Asiongaber, prenaient part aux navigations de Tharsis, ont cru entrevoir qu'il y avait deux lieux ou pays de ce nom, l'un situé sur la côte de la mer Méditerranée, et l'autre sur la mer des Indes (Gosselin, *Recherch.*, II, 127); les autres, n'admettant qu'un seul Tharsis, lui ont assigné des places arbitraires. Ainsi on l'a marqué sur la côte méridionale de l'Arabie, sur les côtes orientales de l'Afrique, dans l'Inde, à Ceylan, dans la mer Noire et dans la Thrace, à Tharse de Cilicie, à Tunis, à Carthage et même sur les côtes occidentales de l'Afrique. Toutefois l'opinion la plus commune l'indique à Tartessus en Espagne, au delà du détroit des colonnes d'Hercule. Heeren (*Politiq.*, etc., II, 46.) voit dans l'expression de Tharsis un mot d'une acception générale désignant les contrées occidentales de l'Europe. Le savant Gosselin, dans sa *Dissertation sur les voyages de Tharsis (Recherch.)*, émet une opinion différente, énoncée vaguement avant lui, il est vrai, par quelques auteurs, mais non discutée. Il fait de mot *Tharsis* du texte hébreu, rendu tantôt par le mot *mer*, tantôt par le mot *Carthaginois*, tantôt par le mot *Tharsis* lui-même, une expression synonyme du mot *mer*, d'où il suit que les expressions *vaisseaux de Tharsis* devraient toujours se traduire par les mots *vaisseaux de la mer*. Cette opinion, conforme à la traduction de Luther, comme l'observe Heeren, a été observée par le savant docteur Vincent, dont le nom peut faire autorité en pareille matière. Et en effet, rendue de la sorte, l'expression *Tharsis* s'explique facilement dans le plus grand nombre des circonstances où il est cité. Dans ce cas il indique la *mer*, une *mer quelconque*, aussi bien la mer Rouge, le golfe Arabe et la mer des Indes, que la Méditerranée. »]

THARTHAC, fausse divinité des Hévéens (a). Les rabbins disent qu'il avait la forme d'un âne. En prononçant *Sarsac* (b) au lieu de *Tharthac*, on trouverait aisément sous ce nom le dieu *Sesac*, dont Jérémie parle en quelques endroits (c), et dont les païens (d) ont connu les fêtes sous le nom de *Sacca* ou *Sacca*. Voyez ce que nous avons dit dans le commentaire sur Jérémie.

THARTHAN, ou THANATHAN, ou *Thathanaï*, officier du roi Sennachérib qui fut envoyé avec Rabsacès pour parler au roi Ezéchias (e). Le nom de Thanathan peut signifier celui qui préside aux présents ou aux tributs.

THASI. C'est le surnom de Simon Machabée, fils de Mattathias. I *Mach.* II, 3.

(a) IV *Reg.* xvii. תרתק Thartak.

(b) שר-סך Sar-sac.

(c) *Jerem.* xxv, 26; LI, 40. שרסך Ses c.

(d) *Athen.* I. XIV, c. x. Dio Chrysos'. *orat.* 4, de Regno.

(e) IV *Reg.* xviii, 17. תרתן Thartan. I *Esd.* v, 5, 6, 15.

תרתני Thathanaï. Ita et *Isai.* xx, 1 Sept. : τασθιν.

THATHANAI, gouverneur de la Samarie et des provinces de deçà le fleuve du Jourdain, s'opposa à l'entreprise des Juifs, qui voulaient rebâter le temple et les murs de Jérusalem. Il en écrivit à Darius, roi de Perse, qui ordonna qu'on continuerait lesdits édifices. I *Esd.* V et VI. An du monde 3485, avant Jésus-Christ 515, avant l'ère vulgaire 519.

THAU (f), dernière lettre de l'alphabet hébreu, qu'on prétend avoir eu autrefois la forme d'un X ou d'une croix (g). Et c'est en effet ce qu'on remarque dans les médailles samaritaines et dans d'autres anciens monuments (h), où il se trouve des *thau* à peu près de la forme de l'X ou de la croix; et la plupart de nos commentateurs croient que dans ce passage d'Ezéchiel (i) : *Signa thau super frontes virorum gementium*, on doit entendre qu'on imprimait sur leurs fronts la lettre *thau* ou la forme de la croix. Mais pourquoi le *thau* ת plutôt qu'une autre lettre? C'est, disent quelques uns, que cette lettre est la première du mot *Thorah*, la loi. Les Septante ont traduit simplement (j) : *Mettez une marque sur le front de ceux qui gémissent*. Le Chaldéen et le Syriaque l'ont entendu de même, comme aussi Aquila et Symmaque, suivant le témoignage de saint Jérôme.

Origène, dans un fragment donné dans la nouvelle édition des Héxaples, dit qu'Aquila et Théodotion portent : *Mettez la marque du thau sur les fronts de ceux qui gémissent*. Mais saint Chrysostome, Théodoret, Eusèbe de Césarée et les autres Grecs ont suivi les Septante, et l'ont entendu d'une simple marque imprimée sur les fronts de ces personnes, afin qu'on ne les confondit pas avec la foule de ceux qui devaient être mis à mort, et les Pères latins qui ont vécu avant que l'édition de saint Jérôme eût paru ont lu de même que les Septante, et n'ont pas cru qu'on ait imprimé un *thau* ni une croix sur le front des gens de bien qui se trouvaient à Jérusalem. Voy. les commentateurs sur *Ezéchiel*, IX, 4.

On a accusé longtemps les Samaritains d'avoir retranché trois lettres de leur alphabet; mais on a reconnu leur innocence, depuis qu'on a vu leurs manuscrits et leurs médailles anciennes frappées dans la Phénicie, voisine de leur pays. On leur reproche seulement d'avoir changé la forme de la lettre *thau*, qu'Origène et les Pères qui l'ont suivi assurent avoir eu la forme d'une croix. Saint Jérôme (k), qui avait pu voir les anciens exemplaires du Pentateuque samaritain, avance de même que leur *thau* avait la figure d'une croix. On convient qu'aujourd'hui cette lettre a une autre forme, et on

(f) תי Thau.

(g) *Itu quidam Judaei ad Christ. conversi apud Ori. cu. Hieron. Smct. Prado, etc., in Ezechiel.* IX.

(h) Vide *Palaograph. Graec.* D. Bernard. de Montfauc. l. II, c. I, p. 120, 121.

(i) *Ezech.* IX, 4. הָרַקְוּ תַי עַל בִּימֵהֶם הָאֲנָשִׁים הַזֵּאתִים

(j) Sept. : Δὲ; τὸ σημεῖον ἐστὶ τὸ πλῆγμα. Et ita Aquil. et Symm. apud Hieron. in *Ezech.*

(k) Hieron. Qu. Hebr. in *Genes.* c. ix, et in *Ezech.* c. ix.

sait par les médailles que véritablement le *thau* était à peu près fait comme une croix. Ce changement est-il simplement l'effet du hasard ou de la longueur du temps, ou serait-ce une affectation des Samaritains pour nous ôter une preuve du mystère de la croix consacrée dans la prophétie d'Ezéchiel? C'est sur quoi je ne voudrais rien assurer; il est toujours certain que ces sortes de changements ne sont pas fort ordinaires, à moins qu'il n'y ait du dessein. En comparant les anciennes lettres samaritaines aux modernes, il paraît une plus grande différence entre l'ancien *thau* et le nouveau qu'entre les autres lettres du même alphabet comparées l'une à l'autre. Voyez notre Dissertation si Esdras a changé les anciens caractères hébreux, imprimée à la tête du commentaire sur Esdras, et les médailles samaritaines gravées à la tête du premier tome de ce Dictionnaire. — [L'explication seulement y est; mais les médailles sont dans l'Atlas du Cours d'Écriture sainte.]

THÉÂTRE, *theatrum*, lieu où l'on représentait les spectacles publics. Ces sortes d'édifices étaient en demi-cercle, dans lequel les assistants regardaient les jeux qui se représentaient vis-à-vis sur la scène. Les joueurs d'instruments étaient placés dans l'orchestre. On peut voir ces choses traitées plus au long par les auteurs qui ont écrit sur les antiquités romaines. Le nom de théâtre ne se trouve qu'en un seul endroit de l'Écriture. Dans la sédition que l'orfèvre Démétrius excita à Ephèse (a) à l'occasion du culte de Diane : *Toute la ville fut remplie de confusion, et ils coururent en foule au théâtre, entraînant Gaius et Aristarque, Macédoniens, qui avaient accompagné saint Paul dans son voyage.*

THÉBAT [ou **TEBUATH**], ville de Syrie [de la Syrie-Soba, dit Barbié du Bocage], qui fut prise et pillée par David (b). Le géographe Étienne parle d'une ville de Thèbes en Syrie. Il semble que *Thébat* est nommée *Bétach* ou *Bété*, II Reg. VIII, 7.

THÈBES, ville de la tribu d'Ephraïm, au siège de laquelle Abimélech, fils de Gédéon, fut tué. *Judic. IX, 50 et seq.*, l'an du monde 2771, avant Jésus-Christ 1219, avant l'ère vulgaire 1233. Eusèbe dit qu'il y a une bourgade nommée *Thèbes* à treize milles de Sichem, tirant du côté de Scythopolis.

[Barbié du Bocage place Thèbes dans la demi-tribu ouest de Manassé, au nord-est de Sichem. Le géographe de la Bible de Vence, entre Sichem et Scythopolis.]

THÈBES, ville très-célèbre dans la haute Égypte et capitale de la Thébaidé. Son nom ne se trouve pas dans le texte de la Vulgate,

(a) *Act. xix, 29.* An de l'ère vulg. 57.

(b) I Par. xviii, 8. An du monde 2960, avant Jésus-Christ 1040, avant l'ère vulg. 1044.

(c) Bochart. *Phaleg. l. IV, c. xxvii.*

(d) *Ezech. xxx, 14. Nahum iii, 8. Jerem. xlvi, 25.*

(e) *Nahum. iii, 8.* אַמּוֹן *No Ammon. Jerem. xlvi, 25* אַמּוֹן *Ammon de No.* Dans Ezéchiel, xxx, 14 et 16, elle est nommée simplement אַמּוֹן *No*, et au 15, אַמּוֹן

et on ignore quel nom les anciens Hébreux lui donnaient. Bochart (c) a prétendu que c'était la ville de *No-Ammon*, dont il est assez souvent parlé dans les prophètes (d), et que l'on traduit ordinairement par *Alexandrie*; mais nous avons essayé sur Nahum de montrer que *No-Ammon* signifie plutôt la ville de Diospolis dans la basse Égypte.

Voici les raisons qui peuvent persuader que Thèbes, la grande Thèbes qui avait cent portes, célèbre dans Homère, est désignée dans l'Écriture (e) sous le nom de *No*, ou *Ammono*, ou *No-Ammon*, et dans la Vulgate sous celui d'*Alexandrie*. Nahum décrit la situation de *No-Ammon*, ou de *No* la Peuplée, ou la Grande; *No* signifie une demeure, et *Hammon* des troupes de peuple, une multitude d'habitants. Je ne sais si l'on peut soutenir l'étymologie qui fait venir *No-Ammon* de *Cham*, comme qui dirait demeure de Cham ou d'Hammon, car l'Hébreu ne l'écrit jamais avec un *heth* ou *cheth*, mais avec un *aleph* ou avec un *he* (f).

Nahum décrit ainsi la situation de *No-Ammon* : *Elle est au milieu des fleuves, les eaux l'environnent de tous côtés, la mer fait ses richesses, les eaux lui servent de remparts.*

Thèbes, capitale de la Thébaidé, est située sur le Nil. Ce fleuve est souvent exprimé sous un nom pluriel, à cause de ses bras, de ses conpures, de ses canaux. Une ville aussi grande que Thèbes, ayant quatre cents stades de tour (g), qui font treize lieues ou quarante mille pas, et cent portes très-fréquentées, remplie d'une multitude innombrable de peuple, ne pouvait manquer d'être bien arrosée par des canaux faits de la main des hommes, lorsque les eaux du Nil, qui coulent par delà, ne pouvaient s'étendre naturellement dans tous ses quartiers ni dans ses campagnes. Il ne faut que connaître l'Égypte et les anciens Égyptiens pour s'en persuader.

Nahum ajoute que *la mer fait ses richesses*. Il est constant que Thèbes est fort éloignée de la mer; mais elle pouvait, par le moyen du Nil, faire un grand commerce dans la Méditerranée, y envoyer ses marchandises en faisant descendre ses vaisseaux, et profiter des richesses de toutes les côtes de cette mer, par les vaisseaux qui remontaient jusqu'à elle. D'ailleurs sous le nom de *mer* les auteurs sacrés désignent souvent les grands fleuves, et en particulier le Nil et l'Euphrate. Nous en avons donné des preuves ci-devant sous l'article *MER*.

Diodore de Sicile (h) remarque que les Grecs donnaient à Thèbes le nom de *Diospolis*, c'est à-dire, la ville de Jupiter. Les Septante la nomment de même dans Ezéchiel, XXX, 14 et 16. Mais ce nom de *Diospolis* est moderne, comparé avec les auteurs

אֲמוֹן *Hamon No.*

(f) אַמּוֹן *Cham.* אַמּוֹן אוֹ אֲמוֹן *No-Hamon*, ou *No-Ammon.*

(g) *Cato apud Stephan. Byzant.* Eustate lui donne 420 stades, *Comment. in Noimum.* Diodore de Sicile, l. I, ne lui donne que 140 stades; mais il parle apparemment de la nouvelle Thèbes, ou *Diospolis*.

(h) *Diodor. l. I, Biblioth.*

sacrés. Ce furent les Grecs, après les conquêtes d'Alexandre, qui lui donnèrent le nom de *Ville de Jupiter*. L'ancienne Thèbes fut désolée et détruite, selon les prédictions des prophètes que nous avons cités; mais on bâtit près de là la ville de Diospolis ou la nouvelle Thèbes, qui fut détruite et saccagée par Cornelius Gallus. On peut voir *Strabon*, l. XVII. M. d'Herbelot, dans sa Bibliothèque orientale (a), croit que la ville de Coss, située dans la Thébaine supérieure et sur le bord du Nil, est l'ancienne et la fameuse Thèbes dont nous parlons. La Thébaine est divisée en haute, moyenne et basse. Les villes d'*Asovan*, autrement Siéné, celle d'*Asna*, celle de *Coos*, et celle de *Kiphe*, qui est l'ancienne *Coptos*, et *Aksur* sont dans la haute Thébaine. *Abdelmoal*, géographe arabe, dit qu'après le Grand-Caire, Coos est la plus grande ville qui soit en Egypte.

[On parle de deux villes de Thèbes, l'ancienne et la nouvelle; il n'en reste que des ruines; mais quelles ruines! Nous allons citer sans discuter.

« A Thèbes, dit M. Champollion-Figeac (*Univers pittoresque* de Didot, *Egypte*, p. 2), des portions ruinées de divers édifices permettent de reconnaître des restes de constructions antérieures employés comme matériaux dans ces mêmes édifices qui existent aujourd'hui depuis trente-six siècles. Où remonte donc la véritable souche de ces générations successives de ruines? Il faut le craindre: les origines de l'Egypte sont peut-être dérobées pour toujours à notre légitime curiosité. Arriva-t-elle par la voie si lente de l'expérience et du progrès au point d'avancement social où ses plus anciens ouvrages nous l'ont montrée? ou bien, reçut-elle une science toute faite d'un autre peuple qui l'avait précédée dans cette voie de primitifs essais d'organisation sociale? Que de jours et d'années dans l'une et l'autre supposition! De telles difficultés n'émeuvent, il est vrai, que les esprits qui les comprennent; on n'en trouvera la solution que lorsqu'on aura fixé avec certitude l'époque où l'homme apparut sur la terre et celle où il s'essaya à la société avec une aptitude et des inclinations dont le degré et la force sont encore le secret du Créateur. »

M. Dureau de la Malle, dans sa *Poliorcétique des anciens* (p. 14 et 417-422, s'exprime sur Thèbes dans les termes suivants :

« Les sujets d'Osiris, dit-il, bâtirent dans la Thébaine d'Egypte une ville à cent portes, à laquelle ils donnèrent le nom de sa mère,

(a) *Bibl. Orient.*, p. 274.

(1) Diospolis est le NOAMMON de la Bible, qui signifie aussi VILLE D'AMMON ou de Jupiter. Voyez Bochart, *Géogr. sacr.*, p. 414.

(2) *Diod. Sic. lib. I, cap. xv*, p. 48.

(3) [J'ai déjà remarqué ailleurs, sur ce même passage de M. Dureau de la Malle, que ce savant confond ordinairement les Hébreux avec les hommes qui vécurent au premier âge du monde. M. de la Malle sait pourtant très-bien que les Hébreux sont sortis d'Abraham; mais il entend sans doute par ce mot ceux dont parlent les livres des Hébreux.]

(4) *Mémoire sur le nilomètre de l'île d'Eléphantine*,

mais que leurs descendants ont appelée Diospolis (1) (ville de Jupiter), et quelques-uns Thèbes (2). Ce fait nous semblerait incroyable à une époque aussi reculée, et M. Farther l'a omis dans son Canon chronologique, si on n'avait pour l'appuyer un témoignage correspondant dans les livres sacrés. Les Hébreux et les Egyptiens, presque en même temps, trouvent le blé, travaillent la terre, inventent l'agriculture, et aussitôt les premiers bâtissent la ville d'Hénoch, les seconds celle de Thèbes (3). Quand la terre a été cultivée, quand elle a produit des richesses, il est devenu nécessaire de mettre ces trésors à l'abri. Voilà pourquoi la fondation des villes suit immédiatement l'invention du labourage et de la culture des céréales. C'est aussi ce qui m'a engagé à citer et à rapprocher, chez les Egyptiens et chez les Hébreux, cette première invention de l'agriculture, qui ne précède que de peu de temps, chez tous les peuples, l'art de bâtir et ensuite d'entourer et de fortifier les cités.

» L'époque de la fondation de Thèbes (pag. 417-422), l'une des premières villes bâties par les hommes, était extrêmement importante à déterminer. M. Girard est parvenu, par un grand nombre d'observations sur les deux nilomètres d'Eléphantine et du Caire (4), par une quantité de fouilles, de nivellements, de calculs dont il faut voir les détails dans l'ouvrage même (5), à fixer l'exhaussement séculaire moyen du lit du Nil, et celui du sol de la vallée d'Egypte, à 0 m. 126, environ 5 pouces (6).

» Depuis l'époque de l'établissement du monticule factice sur lequel la ville de Thèbes fut bâtie, le sol de la vallée s'est exhaussé de 6 mètres (7). D'après ces données, M. Girard conclut la fondation de ce monticule à quatre mille sept cent soixante ans de la date de ces observations, deux mille neuf cent soixante ans avant notre ère (8). Ce calcul, donné par l'observation de la nature, pourra servir à fixer l'époque de la fondation de la ville d'Hénoch par Caïn, inventeur de l'agriculture, et né en Palestine, de même qu'Osiris.

» On sent aussi combien la détermination de cette base peut être utile pour éclaircir plusieurs points obscurs de la chronologie égyptienne, et pour fixer la date de la fondation des anciens monuments égyptiens dont l'histoire ne nous a pas transmis l'époque (9).

» Ainsi, par exemple, le sol sur lequel a été

(pag. 11, p. vi, t. I. *Antiquit., Description générale de l'Egypte*

(5) *Observations sur la vallée d'Egypte*, troisième livraison, pag. 42-48.

(6) Le fond du Nil et le sol de la vallée qu'il arrose s'exhaussent simultanément de quantités à peu près égales, ce qui rend nécessairement constante la hauteur des inondations moyennes au-dessus des terres de cette vallée, malgré leur exhaussement progressif. *Mémoire sur le nilomètre*, ouvrage cité, pag. 41.

(7) *Observations sur la vallée d'Egypte*, troisième livraison, p. 47.

(8) *Ibid.*, p. 48.

(9) Si l'on répétait de semblables observations sur plu-

fondé le petit temple situé au sud du palais d'Karnac à Thèbes est plus élevé que celui du grand d'environ 2 m. 092, ce qui résulte des nivellements. Il résultera donc de la loi établie par M. Girard sur l'exhaussement du sol de l'Égypte, dans la plaine de Thèbes, que le petit temple du sud est d'environ deux mille ans plus récent que le grand (1).

» Les monuments de Philé confirment encore l'antiquité de la fondation des villes égyptiennes. Les faces des pierres cachées dans l'intérieur de la colonne du grand temple (2) offrent des hiéroglyphes sculptés, et même encore coloriés. Il fallut bien demeurer convaincu que cette colonne avait été construite de débris qui antérieurement avaient appartenu à d'autres édifices; et depuis, cette idée s'est trouvée confirmée en répétant les mêmes remarques dans d'autres lieux (3).

» Sans prétendre assigner l'âge de ces monuments antérieurs, nous ferons deux observations. La première, c'est que les Égyptiens, si religieux, si respectueux pour tout ce qui était ancien, ne devaient pas se déterminer légèrement à détruire un temple: il fallait sans doute pour cela qu'il fût bien dégradé, qu'il menaçât de s'écrouler bientôt, ou que même il se fût en effet écroulé. Or, si les monuments que nous voyons aujourd'hui, et dont les plus modernes ont au moins deux ou trois mille ans d'antiquité, sont cependant encore si intacts, et, pour ainsi dire, si neufs, combien ne faut-il pas supposer de siècles à ceux qui tombaient en ruines lorsqu'on a construit le grand temple, le plus ancien édifice de l'île? La deuxième observation, c'est que les sculptures des débris qui composent la colonne sont aussi parfaitement exécutées que celles des monuments plus modernes: et autant qu'on peut en juger par un petit nombre de figures, c'est le même système de décoration, la même pureté de ciseau, ce sont aussi les mêmes couleurs. Il faut donc concevoir, à l'époque où ces monuments antérieurs ont été élevés, les arts déjà parvenus au degré de perfection qu'ils n'ont guère passé depuis chez les Égyptiens; ce qui suppose que cette nation avait été réunie, et que sa civilisation avait commencé longtemps avant cette époque.

» C'est ainsi que, par une suite d'inductions qui ont l'avantage de se présenter naturellement, on est déjà conduit à concevoir

siècles points du globe, dans le lit des grands fleuves et dans les grandes vallées le plus anciennement habités, on obtiendrait une *chronologie physique*, s'il est permis de s'exprimer ainsi, qui suppléerait aux traditions obscures de la naissance des sociétés. Peut-être encore le calcul de l'exhaussement séculaire du lit des fleuves et du sol des vallées pourrait-il nous conduire à une connaissance approximative de l'époque de la dernière révolution qui a donné aux continents leur forme actuelle, et qui a creusé les vallées où coulent à présent les eaux qui arrosent notre terre.

(1) *Description générale de Thèbes*, par MM. Jollois et Devilliers. *Antiq.*, chap. ix, sect. 8, art. 4, p. 269. Le sol s'est élevé de 25 p. anglais depuis l'érection des obélisques de Luxor. *This ground is raised at least five and twenty feet above what it was when the obelisks were erected*, dit M. W. Hamilton, *Voyage en Turquie*, part 1.

chez les Égyptiens une antiquité que d'autres faits et des preuves d'un autre ordre porteront jusqu'à l'évidence (4).

« Ainsi Syène était regardée comme placée directement sous le tropique, et sa position, telle qu'elle a été déterminée par les observations astronomiques de M. Nouet, est de 24° 5' 23" pour la latitude, et de 30° 34' 49" pour la longitude au méridien de Paris. L'observation récente excède toutes les hauteurs qu'on avait jusqu'ici attribuées à cette ville. La conséquence de ce fait (qui tient à la variation de l'obliquité de l'écliptique) et de la plus grande latitude de Syène, aujourd'hui bien reconnue, c'est que l'origine de cette tradition astronomique remonte à une époque d'autant plus reculée, c'est-à-dire à plus de trente siècles avant l'ère chrétienne; c'est la plus ancienne observation du solstice dont le souvenir soit parvenu jusqu'à nous (5). » Ce fait, si l'observation qui, du reste, était si facile à faire, peut être regardée comme exacte, atteste encore l'ancienneté de la civilisation égyptienne.

» Dans les Mémoires de M. Fourier sur la sphère égyptienne, je trouve un résultat qui confirme l'opinion que j'ai émise sur l'antiquité de la fondation de Thèbes, sur l'antique origine des arts, de la guerre, de la mécanique et de l'astronomie chez les Égyptiens.

« Voici, dit M. Fourier (6), la conséquence la plus générale que l'on peut déduire de l'explication plus détaillée des antiquités astronomiques :

» La comparaison de ces monuments montre que la sphère égyptienne, telle qu'elle est représentée dans tous les édifices subsistants, se rapporte au XXV^e siècle avant l'ère chrétienne. A cette époque l'observation avait déjà fait connaître les premiers éléments de l'astronomie; on les réunit alors, et l'on en forma une institution fixe qui servit à régler l'ordre civil des temps, et devint une partie de la doctrine sacrée.

» Plusieurs de ces sculptures ne remontent point à la même origine; elles expriment un déplacement de la sphère qui a été observé quelques siècles après. Quant à l'époque de l'institution, elle est celle de la splendeur de Thèbes: nous l'avons vue écrite en caractères astronomiques dans les plus beaux ouvrages d'architecture des

Égypt., note de la pag. 113.

(2) M. Lanerèt, par des inductions tirées des monuments astronomiques de l'Égypte, en fixe la construction vers l'an 2500 avant l'ère chrétienne. *Description de l'île de Philé*, par Lanerèt, pag. 58, tom I *Antiq.*, première livraison, *Description générale de l'Égypte*.

(3) A Ermont ou Hermonthis; voyez sa *Description*, par M. Jomard, *ibid.*, ch. viii, p. 3. Ce temple d'Hermonthis, en partie bâti des débris d'un autre, est lui-même en ruines, et la couleur de ses murailles, aussi bien que son état de destruction, atteste que c'est un des temples le plus anciennement construits.

(4) *Mémoire de Lanerèt*, *ibid.*, p. 58, 59.

(5) *Description de Syène*, par M. E. Jomard, *Antiq.*, première livraison, chap. ii, pag. 2 et 3.

(6) *Recherches sur les sciences et le gouvernement de l'Égypte*, p. 2, introduction.

» Egyptiens. Ainsi l'origine de leurs lois et de leurs arts est plus ancienne. Leur monarchie s'est conservée pendant un grand nombre de siècles ; car elle subsistait encore dans tout son éclat sept cents ans environ avant l'ère chrétienne. Elle subit le joug des Perses, et ensuite elle fut soumise aux Macédoniens et aux Romains.

» Cette époque de la sphère de Thèbes est donc intermédiaire ; elle ne fixe point l'âge de la monarchie, mais celui des principales institutions égyptiennes. On la déduirait aussi des traditions astronomiques qui se sont répandues dans l'Orient, de l'établissement des périodes Cyniques, et de la position de la sphère que les Grecs ont décrite et imitée. Elle s'accorde avec les mesures du progrès séculaire de l'exhaussement du sol. Elle est confirmée par la chronologie et les annales des Hébreux, qui nous font connaître l'état du gouvernement et des arts à Memphis au XXI^e siècle et au XVI^e siècle avant l'ère chrétienne. Enfin cette époque est une conséquence directe de l'histoire des Egyptiens : le nombre des rois qui les ont gouvernés ne permet pas d'assigner une moindre durée à leur empire. »

« La Thébaïde, dit M. de Rozière, ingénieur en chef des mines, et membre de la commission d'Égypte, la Thébaïde, riche surtout en monuments et en souvenirs anciens, semble vraiment un pays enchanté : c'est l'impression qu'elle produit jusque sur les esprits les moins cultivés. Vingt cités et beaucoup de lieux inhabités offrent au voyageur toujours surpris ces grands édifices antiques, chefs-d'œuvre de l'architecture, non-seulement par leurs masses imposantes, leur caractère grave et religieux, mais par leur belle et simple ordonnance, par l'élégante et sage disposition des sculptures emblématiques qui les décorent, et par la richesse inconcevable de leurs ornements, qui ne sont jamais insignifiants.

» Thèbes, bouleversée par tant de révolutions, Thèbes, maintenant déserte, remplit encore d'étonnement ceux qui ont vu les antiques merveilles de Rome et d'Athènes. Thèbes, à l'aspect de laquelle nos armées victorieuses de tant de pays célèbres dans les arts, s'arrêtèrent spontanément, en poussant un cri unanime de surprise et d'admiration ; Thèbes, célébrée par Homère, et de son temps la première ville du monde, après vingt-quatre siècles de dévastation en est encore la plus étonnante ! On se croit dans un songe, quand on contemple l'immensité de ses ruines, la grandeur, la majesté de ses édifices et les restes innombrables de son ancienne magnificence..... »

Position, monuments et étendue de la ville de Thèbes.

« Jamais, dit M. de Rozière, jamais point de géographie comparée ne fut moins équivoque que la position de Thèbes. Les antiques monuments de Karnac et de Luxor, sur la rive droite du Nil, semblables à des

villes par leur étendue ; sur la rive gauche, le majestueux palais de Medynet-Abou, décoré, comme les précédents, de bas-reliefs historiques, attestent les triomphes des souverains de l'Égypte ; le vaste édifice d'Osimaudyas, avec l'énorme colosse de ce prince, dont le trône gisant et mutilé semble encore accuser le génie destructeur de Cambyse et les fureurs de ce conquérant, jaloux de la splendeur de Thèbes et de la gloire de ses rois ; la statue résonnante de Memnon, assise sur sa oase, au milieu de la plaine voisine, et couverte d'inscriptions où les voyageurs de l'antiquité attestent les prodiges dont ils furent témoins ; plusieurs temples encore debout et presque entiers ; de grands édifices dont les vestiges se découvrent sous les alluvions du fleuve ; les magnifiques hypogées de *Bybân-el-Molouk*, asiles sacrés où reposèrent si longtemps les rois de Thèbes ; les grottes, les catacombes particulières, décorées de sculptures, de peintures emblématiques, et dont les ouvertures se voient de toutes parts dans la chaîne Libyque ; à l'opposite, quatre obélisques d'un seul morceau de granit de cent pieds de longueur, encore dressés sur leurs bases ; plusieurs autres renversés et brisés par violence ; des allées entières de colosses en granit couchés sur la place même où ils furent érigés ; des forêts de colonnes de 20 coudées de circonférence et d'une hauteur proportionnée ; des statues monolithes sans nombre, en grès, en pierre calcaire, en granit, dont plusieurs ont plus de 20 pieds de proportion ; des portiques non moins admirables que les palais eux-mêmes, et d'où partent, dans plusieurs directions, des allées de sphinx gigantesques, pour aller lier à travers les plaines des édifices distants de 20 stades ; des hippodromes de 60 stades de circuit, c'est-à-dire, d'une lieue et un tiers de nos mesures ; des vestiges d'anciens édifices, des débris sans nombre, des ruines, des décombres épars dans une étendue de plusieurs lieues carrées, ne laissent aucune incertitude, et attesteront pendant bien des siècles aux voyageurs qui nous succéderont, de manière à ne pas s'y méprendre, le lieu où florissait la ville de Thèbes. »

Après avoir comparé et éclairci les renseignements transmis par les auteurs anciens, l'auteur fixe d'après eux la pointe méridionale de Thèbes à 25° 37' 40" de latitude, près du parallèle d'Hermonthis, ville presque contiguë. L'étendue de Thèbes était de plus de 7 lieues de circonférence, sa distance d'Éléphantine était, suivant Hérodote, de 820 stades, de 30 au schœne, ainsi compté au-dessus de Thèbes, ou de 540 au degré, le stade évalué à 300 coudées. La distance de cette ville à Héliopolis était de 48° 0 stades, ou 4° 30', précisément la 80^e partie de la circonférence de la terre, ce qui est confirmé rigoureusement par les observations astronomiques modernes et par la carte française. Les positions d'Héliopolis et de Thèbes, où résidaient les deux plus anciens collèges de prêtres astronomes, sont les plus

certaines de toute l'Égypte ancienne, et forment une belle et grande base pour les mesures itinéraires de ce pays. La distance de Thèbes à la mer, c'est-à-dire au port de Canope, était de 6,120 stades, toujours d'après Hérodote : distance qui correspond précisément aux 5° 40', déterminée par les observations modernes, etc.

Écoutez aussi M. Champollion le jeune : « C'est, dit-il, dans la matinée du 20 novembre (1828) que le vent, lassé de nous contrarier depuis deux jours, et de nous fermer l'entrée du sanctuaire, me permit d'aborder enfin à Thèbes ! Ce nom était déjà bien grand dans ma pensée ; il est devenu colossal depuis que j'ai parcouru les ruines de la vieille capitale, *l'ainée de toutes les villes du monde* ; pendant quatre jours entiers j'ai couru de merveille en merveille. Le premier jour, je visitai le palais de *Kourma*, les colosses de *Memnonium*, et le prétendu tombeau d'*Osimandyas*, qui ne porte d'autres légendes que celles de *Rhamsès le Grand*, et de deux de ses descendants ; le nom de ce palais est écrit sur toutes ses murailles ; les Égyptiens l'appelaient *Rhamesséion*, comme ils nommaient *Aménophion* le *Memnonium*, et *Mandouéion* le palais de *Kourna*. Le prétendu colosse d'*Osimandyas* est un admirable colosse de *Rhamsès le Grand* (1).

» Le second jour fut tout entier passé à *Médinet-Habou*, étonnante réunion d'édifices où je trouvai des propylées d'*Antonin*, d'*Hadrien* et des *Ptolémées*, un édifice de *Nectanébe*, un autre de l'Éthiopien *Tharaca*, un petit palais de *Thoutmosis III* (*Mœris*), enfin l'énorme et gigantesque palais de *Rhamsès-Méiamoun* couvert de bas-reliefs historiques.

» Le troisième jour, j'allai visiter les vieux rois thébains dans leurs tombes, ou plutôt dans leurs palais creusés au ciseau dans la montagne de *Biban-el-Molouk* : là, du matin au soir, à la lueur des flambeaux, je me laissai à parcourir deux enfilades d'appartements couverts de sculptures et de peintures, pour la plupart d'une étonnante fraîcheur ; c'est là que je recueillis, en courant, des faits d'un haut intérêt pour l'histoire ; j'y ai vu un tombeau de roi, martelé d'un bout à l'autre, excepté dans les parties où se trouvaient sculptées les images de la reine sa mère et celles de sa femme qu'on a religieusement respectées, ainsi que leurs légendes. C'est, sans aucun doute, le tombeau d'un roi condamné par jugement après sa mort. J'en ai vu un second, celui d'un roi thébain, *des plus anciennes époques*, envahi postérieurement par un roi de la XIX^e dynastie, qui a fait couvrir de stuc tous les vieux cartouches pour y mettre le sien, et s'emparer ainsi des bas-reliefs et des inscriptions tracées pour son prédécesseur. Il faut cependant dire que l'usurpateur fit creuser une seconde salle funéraire pour y

(1) Ces observations mettent hors de doute l'opinion soutenue par M. Letronne, il y a quelques années, et que ce savant a reproduite récemment dans un Mémoire spé-

mettre son sarcophage, afin de ne point déplacer celui de son ancien. A l'exception de ce tombeau-là, tous les autres appartiennent à des rois des XVIII^e et XIX^e ou XX^e dynasties : mais on n'y voit ni le tombeau de *Sésostris*, ni celui de *Mœris*. Je ne parle point ici d'une foule de petits temples et édifices épars au milieu de ces grandes choses : je mentionnerai seulement un petit temple de la déesse *Hutâr* (*Vénus*), dédié par *Ptolémée Epiphane*, et un temple de *Thôth* près de *Médinet-Habou*, dédié par *Ptolémée Evergète II* et ses deux femmes ; dans les bas-reliefs de ce temple, ce *Ptolémée* fait des offrandes à tous ses ancêtres mâles et femelles, *Epiphane* et *Cléopâtre*, *Philopator* et *Arsinoë*, *Evergète* et *Bérénice*, *Philadelphie* et *Arsinoë*. Tous ces *Lagides* sont représentés en pied avec leurs surnoms grecs traduits en égyptien, en dehors de leurs cartouches. Du reste, ce temple est d'un fort mauvais goût à cause de l'époque.

» Le quatrième jour (hier 23), je quittai la rive gauche du Nil, pour visiter la partie orientale de Thèbes. Je vis d'abord *Louqsor*, palais immense, précédé de deux obélisques de près de 80 pieds, d'un seul bloc de granit rose, d'un travail exquis, accompagné de quatre colosses de même matière et de 20 pieds de hauteur environ, car ils sont enfouis jusqu'à la poitrine. C'est encore là du *Rhamsès le Grand*. Les autres parties du palais sont des rois *Mandouei*, *Horus* et *Aménophis-Memnon* ; plus, des réparations et additions de *Sabacon* l'Éthiopien et de quelques *Ptolémées*, avec un sanctuaire, tout en granit, d'*Alexandre*, fils du conquérant. J'allai enfin au palais ou plutôt à la ville des monuments, à *Karnac*. Là m'apparut toute la magnificence pharaonique, tout ce que les hommes ont imaginé et exécuté de plus grand. Tout ce que j'avais vu à Thèbes, tout ce que j'avais admiré avec enthousiasme sur la rive gauche, me parut misérable en comparaison des conceptions gigantesques dont j'étais entouré. Je me garderai bien de vouloir rien décrire, car ou mes expressions ne vaudraient que la millième partie de ce qu'on doit en dire en parlant de tels objets, ou bien si j'en traçais une faible esquisse, même fort décolorée, on me prendrait pour un enthousiaste, peut-être même pour un fou. Il suffira d'ajouter qu'aucun peuple ancien ni moderne n'a conçu l'art de l'architecture sur une échelle aussi sublime, aussi large, aussi grandiose que le firent les vieux Égyptiens ; ils concevaient en hommes de 100 pieds de haut ; et l'imagination qui, en Europe s'élance bien au-dessus de nos portiques ; s'arrête et tombe impuissante aux pieds des 140 colonnes de la salle hypostyle de *Karnac*.

» Dans ce palais merveilleux, j'ai contemplé les *portraits* de la plupart des vieux Pharaons connus par leurs grandes actions,

cial, où il établit que cet ancien édifice ne peut être le monument d'*Osimandyas*, décrit par *Diodore de Sicile*.

et ce sont des *portraits* véritables, représentés cent fois dans les bas-reliefs des murs intérieurs et extérieurs ; chacun conserve une physionomie propre et qui n'a aucun rapport avec celle de ses prédécesseurs ou successeurs, etc. »

Quant à la *population de Thèbes*, M. Letronne a fait des recherches dont nous allons faire connaître le résultat. Ce savant a publié un mémoire intitulé : *Examen des passages relatifs à la population de l'ancienne Thèbes d'Égypte* ; il se propose dans ce travail, qu'il a détaché d'un ouvrage plus considérable, 1° de réfuter les idées exagérées qu'on s'est formées jusqu'à présent de la ville de Thèbes et de son immense population, que des écrivains modernes ont élevée à plusieurs millions d'habitants ; et 2° de démontrer qu'on ne trouve pas dans toute l'antiquité un *seul passage* qui s'applique à la population de cette ville. Il conclut en disant que « il est impossible de connaître maintenant la population de l'ancienne ville de Thèbes par le moyen des témoignages historiques ; mais que d'après des considérations tirées de l'emplacement de cette ville et de son étendue, dont on peut juger par plusieurs textes anciens, jusqu'ici mal compris, elle a pu contenir, au temps de sa splendeur, environ deux cent mille habitants. »]

THÉBÉT, ou THÉVET, mois des Hébreux. Il répond à la lune de décembre, et est le dixième mois de l'année sainte, et le quatrième de l'année civile.

THEBNI, fils de Gineth, compétiteur d'Amri dans le royaume d'Israel (a). Mais le parti d'Amri l'emporta sur celui de Thebni, et celui-ci mourut. L'Écriture ne marque pas le genre de sa mort ; mais il semble qu'il mourut dans le combat, l'an du monde 3079, avant Jésus-Christ 921, avant l'ère vulg. 923.

THÉCEL, ou THÉCHEL, c'est-à-dire, il a pesé. C'est un des mots qui parurent écrits sur la muraille pendant le festin sacrilège du roi Balthasar. Dieu voulait marquer par là que ce prince impie avait été mis dans la balance, et qu'il avait été trouvé trop léger (b). Voyez les articles de **BALTHASAR** et de **DANIEL**.

* **THÉCEMINE**. Voyez **ANNE** ou **ANNO**.

* **THÈCLE (SAINTE)**, disciple de saint Paul, naquit dans l'Isaurie ou dans la Lycaonie, et devint fort savante dans les lettres et les sciences humaines. Elle était sur le point de s'engager dans le mariage, quand les prédications de saint Paul la firent changer de résolution : elle se consacra à la virginité. Voyez **GODESCARD**, *Vies des saints*, 23 septembre. Nous allons citer M. Drach :

« Lors de sa mission à Icone (Act. XIV), dit-il (1), Paul convertit la célèbre vierge sainte Thècle, considérée comme la première martyre de son sexe. Elle était fiancée à un

jeune homme d'une grande distinction et fort riche, mais qui refusait d'embrasser la vraie foi. La sainte, voyant qu'elle ne pourrait pas cohabiter avec cet homme *sine contumelia Creatoris* (voyez **DIVORCE**, parmi les notes), n'hésita pas à le répudier (2). Saint Epiphane dit *εὐλόγηται γάμος*, ce que la version latine rend de cette manière : *Nuptias dissolvit*. Saint Ambroise, qui a tracé une de ses pages les plus belles et les plus éloquentes en l'honneur de sainte Thècle, commence ainsi le chapitre II du livre II de son traité de *Virginibus* :

« Sancta Maria disciplinam vitæ infor met, » Thecla doceat immolari, quæ copulam sū- » giens nuptialem, et sponsi furore dam- » nata, etc. »

« Comme la ville d'Icone était alors peuplée de païens et de Juifs (Act. XIV), il n'est pas facile de décider à quelle classe appartenait notre sainte avant sa conversion ; mais je rapporterai une réflexion de dom Calmet à ce sujet. « Saint Paul conseille aux femmes chré- » tiennes de ne pas quitter leurs maris, même » infidèles, s'ils veulent bien vivre avec elles ; » ce qui suppose qu'autrement cela leur était » permis ; et nous lisons que sainte Thècle, » disciple de cet apôtre, fit divorce avec » son époux depuis qu'elle eut embrassé le » christianisme, qui ne passait alors que pour » une réforme de la religion des Juifs (3) »

« Il faut ajouter une circonstance que nous apprend saint Méthode dans son *Banquet des vierges* : Thècle, déjà fort versée dans la philosophie profane, devint, après sa conversion, très-habile dans la connaissance de la religion. »

THÉCUÉ, ou THÉCUA, ville de la tribu de Juda, II Par. XI, 6. Elle est aussi dans le Grec, *Josue*, XV, 60. Mais on ne la voit pas dans l'Hébreu. Eusèbe et saint Jérôme mettent Thécué à douze milles de Jérusalem, vers le midi. Ailleurs saint Jérôme dit qu'elle est à six milles de Bethléem, du côté du midi. Voyez son Prologue sur Amos. Elle était située sur une montagne, et c'était le dernier lieu qu'on rencontrât de ce côté : à jusqu'à la mer Rouge. Josèphe (c) dit que Thécué était assez voisine du château *Hérodiunum*. Il est parlé du désert de Thécué II Par. XX, 20, et ce désert n'est pas loin de la mer Morte. I Mac. IX, 4.

[M. Poujoulat (*Corresp. d'Orient*, lettr. CXXI, tom. V, pag. 196-198, 203-209) parle en ces termes du lieu où fut la ville de Thécua, et du désert de ce même nom, portant aujourd'hui celui de Saint-Sabba :

« La montagne où fut Thécua, dit-il, se trouve à deux heures de Bethléem, au midi. Les terres environnantes sont pierreuses, incultes et inhabitées. La seule verdure, le seul spectacle qui ait un peu charmé mes yeux dans le voisinage de Thécua, c'est un assez grand espace de terrain tout entier

(2) III Reg. xv, 21.

(3) Dan. v, 23.

(c) *Joseph de Bellis*, l. V, c. vii.

(1) *Du Divorce dans la Synagogue*, pag. 98, 99, 100.

(2) Les lingailles, selon la loi mosaïque, constituaient le véritable lien. Voyez **FARÇAILLES**.

(3) tom. I, part. II, pag. 581, de l'édition in-folio, Paris, 1724.

couvert de beaux coquelicots ; on eût dit un immense tapis de pourpre jeté sur la colline. Une étroite et longue vallée, appelée la *vallée Perdue*, mène à l'emplacement de la cité, patrie du prophète Amos. Quelques débris de murs, une trentaine de citernes vides, voilà ce qui reste de la cité. Une fontaine baptismale en porphyre, revêtue de nos fleurs de lis, indique la place de l'ancienne église de Saint-Nicolas. Ces fleurs de lis m'ont rappelé que Thécua avait été ville française, alors que l'épée de notre nation était reine sur cette terre maintenant abandonnée.

» Thécua, comme j'ai eu déjà occasion de le dire, fut donné aux chanoines du Saint-Sépulchre, en échange de Béthanie, qu'ils avaient cédé à la reine Mélisende pour y fonder un monastère. Guillaume de Tyr raconte, sous la date de 1138, que le roi Fouleque et ses chevaliers s'étant portés au delà du Jourdain pour assiéger une caverne de brigands, des guerriers musulmans, profitant de l'absence de l'armée chrétienne, attaquèrent Thécua et s'en emparèrent sans peine. Au bruit de leur arrivée, les habitants avaient pris la fuite, emmenant avec eux leurs femmes, leurs enfants, leur gros et leur menu bétail, et s'étaient réfugiés dans la caverne d'*Odolla*, dont je vous parlerai plus tard. L'ennemi, devenu maître de la ville, égorga le peu de monde qui y était resté. Dans le même temps, des affaires avaient amené d'Antioche à Jérusalem le seigneur Robert Bourguignon, né dans la province d'Aquitaine, maître des chevaliers du Temple. Robert courut en toute hâte vers Thécua, suivi de plusieurs de ses frères et de quelques chevaliers restés à Jérusalem ; à leur approche, l'ennemi abandonna la ville et s'en alla du côté d'Hébron. Les chevaliers, sachant que les infidèles avaient pris la fuite, et se croyant déjà victorieux, se répandirent imprudemment de divers côtés ; les musulmans fugitifs, informés que les guerriers chrétiens étaient épars dans les collines, se rallièrent, fondirent sur eux et les taillèrent en pièces. L'archevêque de Tyr nous dit que, depuis Hébron jusqu'à Thécua, le pays était jonché de cadavres ; entre autres nobles seigneurs qui périrent, l'histoire cite Odon de Montfaucon, frère du Temple, dont le trépas fut pleuré de tous les chevaliers. Cette page d'histoire, très-peu connue, animait pour moi la solitude de ces montagnes. Je me rappelais aussi que le roi Josaphat, marchant à la tête d'une armée contre les Moabites, les Ammonites et les habitants de Seïr, avait fait halte dans le désert de Thécua. [*Voyez Amos.*]

» Maintenant venez avec moi dans le désert le plus sombre que l'œil du pèlerin ait jamais rencontré, le désert de Saint-Sabba, situé au sud-est de Bethléem, à une distance d'environ quatre lieues. Pour arriver au monastère grec de Saint-Sabba, il faut traverser des montagnes jaunes et pelées qu'on croirait être des monts de sable, un sol aride qui n'enfante que des pierres, sol maudit où la vie n'est plus, où les oiseaux du ciel ne

peuvent découvrir un peu d'herbe, région oubliée des hommes, et dont Dieu lui-même semble ne plus se souvenir. Les tentes noires des Bédouins, semblables de loin à des vêtements de deuil jetés sur une terre désolée, ajoutent à la tristesse de ces lieux. Dans une telle solitude, solitude sans fleur, sans verdure et sans eau, l'esprit se sent accablé ; il semble que la mort vous frappe de ses froides ailes.

» A une demi-heure du couvent de Saint-Sabba, on laisse à gauche un chemin qui conduit à la mer Morte. Là s'ouvre un vallon qui va du nord au midi, et se prolonge au delà du monastère. Le vallon est étroit et profond ; ce sont deux lignes de rochers taillés par la nature en forme de hautes murailles, et présentant d'imposantes horreurs. Le torrent de *Cédron* passe au fond de la vallée, et s'en va au lac de Sodome. Le monastère, bâti au bord de ce grand ravin, sur des rocs et dans des précipices, est environné de murs et surmonté de tours. Les portes, étroites et basses comme celles de tous les couvents de ce pays, sont les unes en fer, les autres d'un bois très-solide. Les cénobites de Saint-Sabba ont ainsi fortifié leur demeure pour se mettre à l'abri des Bédouins. Quelques Arabes, nourris par le monastère, gardent la principale porte. Dans l'une des tours du couvent veille un caloyer chargé d'annoncer l'approche des Arabes et des voyageurs ; à l'aide d'une corde, qui descend de la tour au monastère, le caloyer ébranle une cloche, et la famille religieuse est avertie. Il est quelquefois arrivé que des Bédouins, poussés par la faim, ont pu s'introduire dans le cloître et enlever les provisions des cénobites grecs.

» L'église du couvent, ornée avec assez d'éclat, offre sur les murs des tableaux ou des peintures à la manière des Grecs modernes ; le pinceau Roumiote y a retracé l'image des principaux anachorètes qui ont passé dans cette retraite, et différentes scènes tirées des livres saints. Au milieu d'une cour, tenue avec une propreté extrême, s'élève une petite chapelle renfermant le tombeau de saint Sabba ; ce n'est qu'un sépulchre vide, car Venise reçut ses dépouilles sacrées. La petite chapelle, de construction récente, est richement décorée ; une lampe y veille nuit et jour ; la face du Sauveur, peinte en traits éblouissants, occupe tout le plafond de cet oratoire. A côté de la chapelle, les pauvres frères ont leur caveau sépulchral ; les autres principales chapelles du couvent sont celles de Saint-Georges et de Saint-Jean-Damascène, qui mérita par son éloquence le surnom de *Fleuve d'or*. J'ai vu, dans une de ces chapelles, à travers une grille de fer et aux clartés d'une lampe, un amas de têtes que les chrétiens révèrent comme étant les têtes des quarante-quatre solitaires égorgés par les soldats de Cosroës, peu de jours avant la prise de Jérusalem par ces barbares.

» Vous avez lu dans les annales de l'Eglise que des milliers d'anachorètes peuplèrent autrefois le désert de Saint-Sabba ; la partie de la

vallée que domine le monastère est remplie de grottes et de cellules. Le renard habite aujourd'hui ces étroites demeures, où le repentir pleura, où retentirent les accents de la prière. J'ai vu dans la vallée et sur les tours du monastère des colombes bleues, douces compagnes des cénobites chrétiens. Les pèlerins visitent au bas du couvent la grotte où saint Sabba demeura pendant cinq ans, et la source qu'il obtint, dit-on, de la bonté divine en un temps de sécheresse et de malheur. Le couvent suit la règle de saint Basile : de l'eau et du pain noir, quelques légumes grossiers et des olives, telle est, durant toute l'année, la nourriture des caloyers. Les pâles hôtes de ce monastère ont dans leur réfectoire une longue table de belle pierre, plutôt faite pour des rois que pour de pauvres caloyers vivant d'herbe et de pain noir. Les solitaires sont au nombre de dix-sept, dont cinq Russes. Un de ces derniers m'a demandé des nouvelles de sa nation, et m'a adressé quelques questions sur les affaires politiques de l'Europe. J'aurais pu répéter au caloyer moscovite ce que M. de Châteaubriand disait dans une occasion semblable à un religieux du même monastère : « Hélas ! mon père, où cherchez-vous la paix si vous ne la trouvez pas ici ? » — Le palmier que l'auteur de *l'Itinéraire* avait remarqué dans un mur, sur une des terrasses du couvent, se voit encore ; ce petit palmier est en effet le seul arbre qui croisse dans ce désert. J'ai entendu dire que le couvent de Saint-Sabba jouit de quelques privilèges ; un musulman qui s'introduirait dans cette demeure chrétienne serait condamné à payer cinq cents dollars à la grande mosquée de Jérusalem. Je ne pense pas qu'une semblable peine ait été souvent appliquée

» Vous pouvez voir dans la Relation du P. Roger un assez fidèle dessin du monastère de Saint-Sabba. Qu'il me suffise de vous redire que jamais demeure de cénobites n'a été placée dans un lieu plus sauvage et plus affreux ; pour qui habite ce cloître, le monde et la nature elle-même ne sont plus rien ; là toute verdure cesse, toute joie expire, tout souvenir de la terre s'efface ; ce n'est plus la vie, et ce n'est point encore la mort ; c'est un passage effrayant de ce monde à l'autre, un pont lugubre jeté entre le temps et l'éternité. »]

THÉCUÉ, père de Sellum, II Par. XXXIV, 22. Peut-être que cela veut dire simplement que Sellum était natif de Thécué.

[Il y a dans le texte : ... *La prophétesse Oлда* (ou *Holda*), femme de *Sellum*, fils de *Thécuath*, fils de *Hasra* (ou *Araas*) ; et de même dans le texte parallèle de IV Reg. XXII, 14. Cela veut dire que *Hasra* était

(a) *Alian. l. XII Hist. animal., c. XII.*

(b) I Par. v, 6, 26, et II Par. XXXIII, 20

(c) IV Reg. xv, 29 ; xvi, 7, 10.

(d) IV Reg. xvi, 7, 8, 9, etc. An du monde 5264, avant Jésus-Christ 756, avant l'ère vulg. 740.

(e) II Par. XXXIII, 20, 21.

(f) I Par. v, 26.

père de Thécuath, et Thécuath père de Sellum.]

THECUÉ, père de Jaasia. *Esd. X, 15.*

THEGLATPHALASSAR, roi d'Assyrie, fils et successeur de Sardanapale, commença à régner à Ninive l'an du monde 3257, avant Jésus-Christ 743, avant l'ère vulgaire 741. Il est ordinairement nommé dans les profanes *Ninus le jeune*. *Elien* (a) le nomme *Thilgam*, et l'Écriture *Thelgathphalnasar* (b), ou *Théglatphalasar*, ou *Théglatphalassar* (c). Ce fut lui qui rétablit le royaume d'Assyrie, et qui le posséda après le démembrement qu'en avaient fait *Bélésis* et *Arbacès*. Voyez leurs articles et celui de *Sardanapale*.

Achaz, roi de Juda, se voyant rudement attaqué par Razin, roi de Syrie, et par Phacée, roi d'Israel, et ne se sentant pas assez fort pour leur résister (d), députa des ambassadeurs à Théglatphalassar, pour le prier de venir à son secours contre les rois de Syrie et de Samarie. En même temps il lui envoya tout l'or et l'argent qui se trouva dans les trésors du temple et dans ceux du palais. Théglatphalassar marcha donc contre Razin, le tua, ruina Damas, et en transféra les habitants sur le fleuve Cyrus. Achaz alla au-devant de ce prince jusqu'à Damas. Mais Théglatphalassar, ne se contentant pas de ce qu'Achaz lui avait donné, entra dans la Judée, et ravagea tout le pays sans y trouver de résistance (e). Il fit la même chose dans les terres de Samarie, enleva les tribus de Ruben et de Gad et la demi-tribu de Manassé, et les emmena à Lahéla, à Habor et à Ara, sur le fleuve de Gozan (f). De plus il prit les villes d'Aïon, d'Abel-beth-Maca, de Janoé, de Cédès, d'Azor, la Galilée, et les pays de Galaad et de Nephtali, et en emmena les habitants en Assyrie (g). Théglatphalassar, après avoir régné dix-neuf ans à Ninive, mourut l'an du monde 3276, avant Jésus-Christ. 724, avant l'ère vulgaire 728. Il eut pour successeur *Salmanasar*.

THÉHEN, fils d'Ephraïm, chef de la famille des *Théhénites*. *Num. XXXVI, 35.*

THÉLASSAR, province d'Assyrie. Voyez *THALASSAR*.

THELGATHPHALNASAR. Voyez *THÉGLATPHALASSAR*.

THÉLHARSA, ville peut-être la même que *Thélassar* ou *Thalassar*. Ceux qui revinrent de ce pays avec Zorobabel (h) ne purent prouver leur généalogie, ni même montrer qu'ils fussent de la race d'Israel.

THELLA, bourg sur le Jourdain (i), qui est à une extrémité du Jourdain opposée à Méroth.

THELMA [ou *THELMALA*.] Ceux qui revinrent de Thelma avec Zorobabel (j) ne purent prouver qu'ils fussent de la race d'Israel. On

(g) IV Reg. xv, 29.

(h) I Esdr. ii, 59. An du monde 3468, avant Jésus-Christ 552, avant l'ère vulg. 556.

(i) *Joseph. l. III, de Bello, c. II.*

(j) I Esdr. ii, 59. An du monde 3468, avant Jésus-Christ 552, avant l'ère vulg. 556.

ne sait pas la situation de Thelma.

[*Thelmala* ou *Thelméla* était vraisemblablement, suivant Barbié du Bocage, le *Thelme* de Ptolémée, lieu situé sur les confins du désert de l'Arabie en Chaldée, non loin de l'embouchure du Tigre et de l'Euphrate.]

THÉMA, fils d'Ismael (a). On croit qu'il peupla la ville de *Théma* dans l'Arabie Déserte. Job (b) parle des caravanes de *Théma* et de *Saba*. Ptolémée met une ville de *Thema* ou *Thamma* dans l'Arabie Déserte, vers les montagnes des Chaldéens.

[« Dans le nord de l'Arabie, dit Barbié du Bocage, Ptolémée place une ville de *Thæma*, aujourd'hui encore existante sous le nom de *Tima*, et dont la position semble convenir à celle que dut prendre dans cette région *Théma* et sa descendance. »]

THÉMAN, fils d'Eliphaz, et petit-fils d'Esau (c) [Voyez ELIPHAZ]. On trouve un roi d'Idumée, nommé *Husam*, du pays des *Thémaniens* (d). Jérémie (e) et Amos (f) parlent de *Théman*, et Eusèbe (g) met *Théman* dans l'Arabie Pétrée, à cinq milles de Pétra, et dit qu'il y avait là une garnison romaine.

THÉMANI, fils d'Assur et de Naara. I Par. IV, 6.

THÉNAC-SELO. Voyez THANAC.

THÉOCRATIE. Ce terme est employé par Josèphe (h) pour marquer la forme du gouvernement des Juifs. Entre les différents peuples, dit-il, les uns ont choisi le gouvernement monarchique, les autres le gouvernement populaire; mais notre législateur a établi une manière de gouverner toute différente de celle des autres, c'est-à-dire une *théocratie*, s'il est permis de parler ainsi, qui donne à Dieu le pouvoir et la conduite de toute la nation, en nous inspirant cette maxime que Dieu voit tout, et qu'il est la cause de tous les biens qui nous arrivent.

Le gouvernement des Juifs, que Josèphe nomme une *théocratie*, a souvent varié. On a vu dans cette nation successivement le législateur Moïse, Josué, son successeur, les juges, les rois, les grands prêtres, la gouverner. Dans toutes ces révolutions, Dieu était à la vérité toujours regardé comme le monarque d'Israël, mais il s'en faut bien qu'il exerçât toujours son autorité et son domaine de la même sorte.

Sous Moïse, il gouvernait, pour ainsi dire, immédiatement. Il révélait à ce législateur, dans chaque circonstance, ce qu'il voulait qu'il fit; il habitait au milieu de son peuple comme un roi dans son palais et au milieu de son camp, toujours prêt à répondre à ceux qui le consultaient, à réprimer ceux qui violaient ses lois, à instruire ceux qui avaient quelques doutes sur le sens de ses ordonnances, à déterminer ceux qui étaient

en suspens sur quelque entreprise importante. C'est là proprement le temps de la théocratie prise dans toute son étendue et toute sa rigueur.

Elle parut à peu près de même sous le gouvernement de Josué. Ce grand homme, rempli de l'esprit de Moïse, ne faisait rien sans le consulter. Du moins il le consultait dans toutes les affaires de conséquence, et quelquefois il lui est arrivé de suivre son propre esprit, comme dans l'affaire des Gabaonites et dans celle de Hai. On sait de quelle manière Dieu a fait éclater son courroux, et a rappelé le chef et le peuple à l'obéissance. Dans ces heureux temps où toutes les démarches du commandant et des soldats étaient réglées par l'ordre du Seigneur, la victoire et les heureux succès les accompagnaient partout. Dieu récompensait leur fidélité et leur obéissance par une suite de prodiges, gages assurés de sa protection et de sa bienveillance. — [Voyez ACHAN, addition.]

Les juges qui succédèrent à Josué étaient des héros que Dieu suscitait de temps en temps pour délivrer son peuple; il les revêtait d'une force extraordinaire, les remplissait de son esprit, et opérait d'ordinaire par leur moyen des merveilles en faveur des Hébreux. Tantôt on voyait couler une génération entière sans juges, comme cela arriva après Josué; tantôt ces interruptions étaient plus courtes; tantôt c'était une héroïne, comme Débora, que Dieu faisait paraître pour juger et pour délivrer son peuple: tantôt leur valeur se bornait à tirer de servitude une tribu, et tantôt elle mettait tout Israël en liberté. Les servitudes, qui furent fréquentes dans ces temps-là, ne s'étendaient pas toujours sur tout ce pays: les unes se bornaient au delà du Jourdain, comme celle dont Jephthé délivra ses compatriotes; les autres ne s'étendaient qu'au deçà de ce fleuve. D'autres étaient plus générales et plus étendues; mais toutes étaient les justes peines des iniquités d'Israël, à qui Dieu faisait sentir la différence qu'il y a entre la douceur d'un père et d'un Dieu miséricordieux qui nous domine, et la cruelle sévérité d'un conquérant qui nous maîtrise.

La première démarche que firent les Israélites, lorsque plusieurs années après la mort de Josué (i) ils se virent réduits dans l'oppression par les Chananéens, montre parfaitement quelle était alors la forme de leur gouvernement. *Ils consultèrent le Seigneur et lui dirent: Qui marchera à notre tête contre le Chananéen? Ce sera le chef de la guerre. Le Seigneur leur répondit: Judas marchera à votre tête; je lui ai livré le pays entre les mains (j).* Voilà encore la vraie théocratie, et l'exercice du pouvoir de Dieu dans

(a) Genes. xxy, 13.

(b) Job. vi, 19.

(c) Genes. xxxvi, 13.

(d) Ibidem, § 51.

(e) Jerem. xlv, 7, 20.

(f) Amos, i, 11, 12.

(g) Euseb. in *Thémân*.

(h) Joseph. *contra Appion* l. II, p. 1071, c, d: *Θεοκρατία* ἀπὸ τοῦ ἐπισημοῦ, οὐκ ἄλλου μόνου τῆν ἀρχὴν εἶναι τὸ κράτος, ἀλλ' αὐτοῦ.

(i) Judic. ii, 7, 10.

(j) Josue, i, 2.

La désignation des chefs qui devaient, en son nom, gouverner et commander le peuple. Tous les juges à proportion ont de même reçu de lui leur mission et leur autorité. Lorsque les Israélites voulurent déférer à Gédéon la royauté pour lui et pour ses successeurs, il répondit : Je ne vous dominerai point (a), ni moi, ni mon fils ; mais le Seigneur vous dominera : *Dixerunt omnes viri Israel ad Gedeon : Dominare nostri tu, et filius tuus, et filius filii tui, quia liberasti nos de manu Madian ; quibus ille ait : Non Dominabor vestri nec dominabitur in vos filius meus, sed dominabitur vobis Dominus.*

Quand les Israélites demandèrent à Samuel qu'il leur donnât un roi comme en avaient toutes les autres nations qui étaient autour d'eux (b), ce prophète en fut sensiblement affligé comme d'une espèce d'outrage et de mépris qu'on faisait à la majesté de Dieu, qui était leur chef et leur roi. Samuel fit sa prière à Dieu dans l'amertume de son cœur, et le Seigneur lui répondit : Ecoutez les demandes de ce peuple ; car ce n'est pas vous qu'ils ont rejeté, c'est moi-même : *Non enim te abjecerunt, sed me, ne regnem super eos.* Dieu leur accorda donc un roi dans son indignation, et il le leur ôta dans sa fureur (c) : *Dabo tibi regem in furore meo, et auferam in indignatione mea.*

En même temps il dit à Samuel de proposer au peuple le droit du roi (d) : Il prendra vos fils pour en faire ses gardes, ses coureurs, ses officiers, ses laboureurs et ses fourbisseurs ; il prendra vos filles pour en faire ses cuisinières, ses parfumeuses et ses boulangères. Il s'emparera de vos champs, de vos vignes et de vos plants d'oliviers et les donnera à ses serviteurs ; il prendra la dîme de vos champs, de vos vignes et de vos animaux pour les donner à ses eunuques et aux domestiques de sa maison. Alors vous crierez vers moi, mais je ne vous écouterai point, parce que c'est vous-mêmes qui avez demandé un roi. Dans tout cela on voit toujours la souveraine autorité de Dieu. C'est lui qui donne le roi, c'est lui qui règle son droit, c'est lui qui le dépose et qui le réprouve dans son indignation, dès qu'il manque à l'obéissance qu'il lui doit.

Dans le Deutéronome (e), Moïse, prévoyant que les Israélites voudraient avoir un roi, leur dit : Vous prendrez pour roi celui que le Seigneur votre Dieu aura choisi du nombre de vos frères ; vous ne pourrez prendre pour roi un homme d'une autre nation et qui ne soit pas votre frère. Lorsqu'il sera établi, il ne fera pas amas de chevaux pour ramener le peuple en Egypte, le Seigneur vous ayant expressément défendu de retourner dans ce pays. Il n'aura ni plusieurs femmes, ni grande quantité d'or et d'argent. Et lorsqu'il aura pris possession du royaume, et qu'il se sera assis sur son trône, il recevra de la main des prêtres un exemplaire de cette loi qu'il conservera, et

qu'il lira tous les jours de sa vie, afin qu'il apprenne à craindre le Seigneur, et à observer ses lois et ses cérémonies.

Tel devait être le gouvernement des Hébreux sous les rois. Ils devaient être choisis du choix de Dieu, instruits par ses prêtres, soumis à ses ordres, n'entreprenant rien de conséquence sans le consulter, et dans une telle dépendance de sa volonté, qu'il pût les rejeter, comme il fit Saül, dès qu'ils s'oublièrent de leur devoir. Si Dieu promet à David de rendre en sa faveur la royauté successive, c'est une dérogation aux premières maximes de la monarchie, qui voulaient que les rois fussent électifs, et donnés au peuple de la main de Dieu même.

Il faut avouer que depuis David les rois de Juda et ceux d'Israel ont souvent voulu gouverner par leur propre esprit, et que depuis le schisme arrivé sous Roboam, peu de princes ont suivi les règles de la théocratie dont on a parlé. Ils voulurent se mettre en liberté, et s'affranchir de l'heureux assujettissement où avaient été les juges et les premiers rois des Hébreux. Mais ils éprouvèrent à leur malheur combien il est dur de se révolter contre Dieu, et de vouloir se soustraire à sa main. Tous les maux fondirent sur eux et sur leurs Etats. Ils furent en proie à leurs ennemis, ils n'eurent ni paix ni bonheur, ni au dedans ni au dehors, Dieu leur suscita une infinité de traverses, et à la fin les dispersa dans des terres éloignées.

En même temps pour leur faire sentir leur dépendance et les rappeler à leur devoir, le Seigneur fit paraître un grand nombre de prophètes remplis de zèle, de force et de courage, qui les reprirent hardiment de leurs prévarications et de leurs impiétés, et qui s'opposèrent comme un mur d'airain aux entreprises qu'ils faisaient contre les droits de Dieu. Ces hommes divins ne parurent pas seulement dans le royaume de Juda, où le culte public s'était maintenu, mais aussi dans le royaume d'Israel, tout schismatique et tout souillé qu'il était par le culte des veaux d'or. Ainsi on peut avancer que malgré la dépravation presque générale de ces deux royaumes, Dieu sut y maintenir sa théocratie, tant par la vengeance qu'il exerça contre les rois impies, que par un petit nombre de bons princes et soumis à ses ordres, comme Ezéchias et Josias, et par les prophètes qu'il suscita de temps en temps dans le pays, jusqu'à la grande captivité de Babel.

Tout le temps que dura cette captivité, on ne doit pas chercher dans Israel une forme certaine de gouvernement, ni une police réglée. C'est en vain que les Juifs prétendent en trouver au delà de l'Euphrate, ni avant, ni après Cyrus. On n'en vit pas même une bien soutenue après le retour de la captivité, pendant que les Hébreux de la Pales-

(a) *Judic. viii, 22, 25.*(b) *1 Reg. viii, 5, 7.*(c) *Osée, viii, 11.*(d) *1 Reg. viii, 11, 12, 13, etc.*(e) *Deut. xvii, 14, 15.*

time furent soumis aux rois de Perse et aux Grecs successeurs d'Alexandre. Si l'on me demande quelle était alors la forme du gouvernement de la nation juive, je dirai que c'était une espèce d'aristocratie, dépendante de la monarchie des Perses ou des Grecs. A la tête des principaux de la nation était le grand prêtre, dont le pouvoir, limité par l'autorité souveraine, ne s'étendait que sur les choses qui regardaient la loi et la religion ; c'était une juridiction comme volontaire qu'il exerçait sur le peuple, autant qu'il plaisait au peuple et que les rois dominants voulaient bien le souffrir. Le grand prêtre Jaddus reçut Alexandre à Jérusalem, à la tête du peuple; mais c'est que dans cette circonstance la ville était abandonnée des gouverneurs du roi de Perse, et que la terreur des armes d'Alexandre leur faisait dissimuler une démarche qu'ils n'auraient pas sans doute soufferte dans toute autre occasion.

Les princes asmonéens forment une cinquième période, qui nous offre une nouvelle forme de gouvernement. Les Machabées, après avoir défendu la religion dans leur pays au péril de leur vie, et avoir résisté avec une valeur extraordinaire aux ordres impies d'Antiochus Epiphane, secouèrent enfin le joug des rois de Syrie et, s'étant mis en liberté, prirent le titre de princes des Juifs et de rois ; et réunirent, du consentement du peuple, la souveraine sacrificature, avec la suprême autorité.

Dans leur gouvernement on voit encore des traces sensibles de la *théocratie* dont nous parlons ici, puisque celui qui gouvernait souverainement était revêtu du caractère sacerdotal, en sorte que le règne était proprement ce que Moïse avait appelé un royaume sacerdotal (a) : *Eritis mihi in regnum sacerdotale*, ou, comme parle saint Pierre (b) : *Vos autem genus electum regale sacerdotium*. La puissance royale et la sacerdotale réunies formaient une police d'un ordre singulier, sous des princes tout dévoués au service de Dieu, instruits, dès la jeunesse, de ses lois, intéressés même par les règles de la politique à les soutenir et à les faire observer. On ne pouvait manquer de voir bannir de l'Etat l'idolâtrie, l'ignorance, l'impiété et les désordres grossiers, qui avaient régné sous les rois. Aussi la république des Juifs ne fut jamais plus fidèle à pratiquer les lois de Dieu, ni plus exempte des crimes que les prophètes leur reprochent si souvent, que sous les princes asmonéens.

Ce fut sous leur règne que les Romains se rendirent maîtres de la Judée, et qu'ils y établirent leur domination. Ils ne touchèrent point à la religion, et laissèrent même aux derniers princes Asmonéens une autorité assez étendue. Hérode, qui leur succéda, sa-

crifia tout à son ambition et à sa politique ; et quoiqu'il fit profession de la religion des Juifs, il se mettait peu en peine de la pratiquer ; il la viola en cent manières ; mais les prêtres et le peuple y demeurèrent fortement attachés, et lorsque Jésus-Christ parut dans la Palestine, la religion y était très-florissante. Quand il commença sa prédication, il déclara principalement la guerre aux pharisiens, qui, à force de vouloir subtiliser et raffiner sur l'observation de la loi, en avaient détruit le vrai sens et ruiné la véritable observation. Le Sauveur découvrit leurs erreurs, déconcerta leur hypocrisie, rappela toutes choses à la vérité primitive, et donna aux Juifs les règles d'un culte pur et sincère en esprit et en vérité.

THÉODAS, ou THEUDAS. Gamaliel, dans les Actes des apôtres (c), dit qu'un certain Théodas s'était élevé quelque temps auparavant, et avait prétendu être quelque chose de grand. Il y eut environ quatre cents hommes qui s'attachèrent à lui ; mais il fut tué, et tous ceux qui avaient cru en lui se dissipèrent et furent réduits à rien. Ussérius croit que ce Theudas est le même que Judas, qui se révolta à la mort d'Hérode, et dont parle Josèphe (d).

THÉODAS, ou THEUDAS, imposteur qui parut en Judée (e) du temps du gouverneur [procurateur] Cuspius Fadus. Cet homme se donnait pour prophète et pour inspiré ; il trompa beaucoup de Juifs, leur persuadant de quitter tout ce qu'ils avaient et de le suivre jusqu'au Jourdain, et leur promettant de le leur faire passer à pied sec, comme avait fait autrefois Josué. Fadus envoya après eux quelques troupes de cavalerie, qui en tuèrent et en prirent plusieurs, et apportèrent la tête de Theudas à Jérusalem. Ce Theudas est beaucoup plus nouveau que celui dont parlait Gamaliel dans le discours qu'il fit pour les apôtres (f). Gamaliel fit ce discours l'an 33 de l'ère vulgaire, et la défaite de Theudas par Fadus n'arriva qu'en l'an quarante-cinq. Cela n'a pas empêché que quelques-uns n'aient confondu ces deux Theudas. Voyez les commentateurs sur Act. V, 36.

THÉODOTION était selon quelques-uns (g) de Synope dans le Pont, et selon d'autres (h) d'Ephèse. Ceux qui veulent concilier ces deux sentiments disent qu'il était né dans la première de ces deux villes, et qu'il demeurait dans la seconde. Il a vécu sous Commode, vers l'an de Jésus-Christ 175. Il fit d'abord profession du christianisme, et fut disciple de Tatien ; puis il tomba dans l'hérésie de Marcion, et enfin, s'étant brouillé avec les marcionites, il se fit juif. Ayant appris l'hébreu, il entreprit de traduire en grec les livres de l'Ancien Testament ; sa traduction est la troisième après celle des

(a) Exod. xix, 6.

(b) 1^{re} Pet. ii, 9.

(c) Act. v, 36. Gamaliel disait ceci l'an 33 de l'ère vulg.

(d) Josep. Antiq. l. XVII, c. xii, p. 607, 608. Au du

monde. 4001, de Jésus-Christ 1, avant l'ère vulg. 3.

(e) Josep. Antiq. l. XX, c. ii, de l'ère vulg. 45.

(f) Act. v, 36.

(g) Epiph. de Ponder. et Mensur.

(h) Iren. de Hæres. l. III, c. xxiv et Synops. Athanas.

Septante. Celle d'Aquila est la seconde, et celle de Symmaque la quatrième. Saint Irénée cite Aquila et Théodotion, et ne dit rien de Symmaque, ce qui fait juger que sa version n'était pas encore faite de son temps.

Théodotion entreprit sa traduction pour contredire les marcionites, du milieu desquels il était sorti. Sa méthode tient le milieu entre les Septante et Aquila (a). Il ne se rendit pas esclave des mots, comme avait fait Aquila, et ne donna pas dans l'excès comme Symmaque, qui paraphrasait plutôt qu'il ne traduisait; il s'attacha principalement aux Septante, dit saint Jérôme (b), dont il imitait la manière simple de traduire; il s'étudiait à exprimer le sens du texte par des termes grecs qui répondissent aux hébreux, autant que le génie des deux langues le permettait. Sa version a été préférée par les chrétiens à celles de Symmaque et d'Aquila; mais les Juifs ont préféré celle d'Aquila, tant qu'ils se sont servis d'une version grecque; ils l'ont préférée à celle des Septante, parce qu'elle était plus littérale, et plus attachée aux mots. De là vient que dans le Talmud il est souvent parlé de la version d'Aquila, et jamais de celle des Septante.

Cette estime que les Juifs hellénistes témoignèrent pour cette version grecque excita la jalousie des hébraïsants, qui ne virent qu'avec peine que l'on se fût éloigné de l'usage ancien des synagogues en y lisant des versions en langues étrangères. Ils prétendirent qu'on n'y pouvait lire que le texte hébreu et les anciennes paraphrases chaldaiques; et qu'on en devait bannir toutes les versions grecques. Mais comme il n'était pas aisé de ramener les Juifs hellénistes à des langues qu'ils n'entendaient plus, cette affaire causa de grandes divisions parmi les Juifs, et les empereurs furent obligés de s'en mêler. Justinien (c) publia une ordonnance, qui se trouve encore parmi ses nouvelles constitutions, portant permission aux Juifs de lire l'Écriture dans leurs synagogues, dans la version grecque des Septante, dans celle d'Aquila, ou dans quelle autre langue il leur plairait, selon le pays de leur demeure. Mais les docteurs juifs ayant décidé la chose autrement, l'ordonnance de l'empereur ne produisit que très-peu d'effet. Les versions grecques furent entièrement abandonnées; et, depuis ce temps, la lecture de l'Écriture sainte s'est toujours faite en hébreu et en chaldéen, car on se sert encore aujourd'hui du chaldéen dans quelques-unes de leurs synagogues, comme à Francfort en Allemagne.

Pour revenir à Théodotion, les anciens chrétiens firent tant de cas de sa version, que s'étant aperçus que celle des Septante sur

Daniel était très-défectueuse, ils la supprimèrent entièrement et lui substituèrent celle de Théodotion, qui y est toujours demeurée depuis (d). Par la même raison quand Origène (e), dans ses Hexaples, était obligé de suppléer dans les Septante quelque chose de ce qui y manquait, il le prenait de Théodotion, en le marquant avec des astérisques ou petites étoiles. Théodotion avait fait deux traductions, ou, si l'on veut, avait fait une révision de la version; mais l'une et l'autre sont perdues: il ne nous en reste d'entier que le livre de Daniel et des fragments du reste, qui ont été recueillis depuis peu dans les Hexaples d'Origène donnés par le révérend Père de Montfaucon.

C'est de Théodotion que l'Église a reçu l'histoire de Susanne (f), que les Juifs rejettent, mais qui se lit dans tous les livres des Églises chrétiennes, non-seulement chez les Grecs et les Latins, mais aussi chez les Syriens et les Égyptiens. Saint Jérôme (g) nous apprend même que l'histoire de Susanne était à la tête des prophéties de Daniel dans les éditions ordinaires, Théodotion l'ayant placée en cet endroit, comme au lieu qui lui convenait, à cause du temps où elle est arrivée.

THÉOBOTIUS, Syrien, fut un des députés que Nicanor envoya pour traiter de paix avec Judas Machabée (h).

THÉOPHILE est celui à qui saint Luc dédie les livres de l'Évangile et des Actes qu'il a composés (i). On doute si le nom de *Théophile* est le nom propre d'un homme, ou un nom commun qui désigne, selon son étymologie, un homme de bien, un ami de Dieu. Quelques-uns (j) croient que ce nom est générique, et que saint Luc a eu dessein d'adresser son ouvrage à tous ceux qui aiment Dieu: mais il est beaucoup plus probable que ce Théophile était un chrétien à qui l'Évangéliste a adressé ces deux ouvrages; et l'épithète de *très-excellent* qu'il lui donne marque que c'était un homme de grande qualité. OEcuménius en conclut que c'était un intendant ou gouverneur de province, parce qu'on leur donnait pour l'ordinaire le titre de *très-excellent*. D'autres croient que c'était un évêque d'Antioche: mais alors il n'y en avait point en cette ville qui portât ce nom. Grotius conjecture que ce pouvait être un magistrat d'Achaïe converti par saint Luc.

THÉRAPEUTES (k), terme grec qui signifie serviteurs de Dieu. C'est aussi le nom d'une secte parmi les Hébreux dont Philon a décrit la manière de vie dans son livre de la *Vie contemplative*. Plusieurs anciens Pères (l) ont cru qu'ils étaient chré-

(a) Vide Hieron. præfat. in Job.

(b) Hieron. Commentar. in Ecclesiast. c. ii.

(c) Justinian. novell. 116. Photii Nomocan. xi, 3.

(d) Hieron. præfat. in version. Daniel. in præfat. ad Comment. in ennd.

(e) Idem, præfat. in Pentateuch et præfat. ad libb. Paralip. et epist. ad August.

(f) Hieron. præf. in Dan.

(g) Idem, in Isai. ii.

(h) II Mac. xiv, 19. Au du monde 3815, avant Jésus-Christ 157, avant l'ère vulg. 161.

(i) Act. i, 1. Luc. i, 5.

(j) Ita fere Origen. homil. i, in Luc. Ambros. in Luc. Epiphani. hæres. 51. Bedæ. Camerac. Hammond. in Luc.

(k) Θεραπευται. Vide Philo. de Vita contemplativa.

(l) Euseb. Hist. Eccl. l. II, c. xvii. Hieronym. de Viris Illust. c. viii. Epiphani. hæres. 29, c. v. Cassian. Instit. l. II c. v, etc.

tiens, et que Philon, voyant leur admirable manière de vie, en avait voulu faire honneur à sa nation. Ils étaient différents des esséniens, en ce que les thérapeutes s'appliquaient à la vie contemplative, et les esséniens à la vie active. Voici un abrégé de la manière de vie des thérapeutes, qui a servi de modèle à l'institution des anciens moines, tant dans l'Orient que dans l'Occident. Ils quittaient leurs biens, leurs parents, et quelquefois même leur patrie. Ils fuyaient les villes et le concours des hommes, et demeuraient à la campagne dans des cellules séparées, pour mieux garder la solitude, mais non pas éloignées, afin qu'ils pussent se défendre des voleurs, et vivre en société. Ces maisons étaient simples, et n'avaient que le nécessaire.

Philon décrit les thérapeutes de cette sorte : « Ils se nomment *thérapeutes* et les femmes qui embrassent le même institut *thérapeutides* ; ce nom leur convient parfaitement dans ses deux significations de *guérir* et d'*adorer* : car ils sont effectivement *médecins*, non pas du corps, qui est l'objet de la médecine ordinaire, mais de l'âme, qu'ils guérissent de ses maladies, bien plus opiniâtres et plus difficiles à traiter que celles du corps. Ces maladies de l'âme sont : la volupté, la concupiscence, la tristesse, la peur, l'avarice, l'extravagance, l'injustice, et une infinité d'autres passions criminelles. Dans l'autre sens du mot *thérapeutes*, ils sont de véritables adorateurs ou serviteurs de Dieu. Cet être admirable, meilleur que le bon, plus simple que l'unité, plus ancien que l'unité même, ils le servent et l'adorent suivant les règles de la nature et les saintes lois des livres sacrés.....

» Ceux qui embrassent cet institut ne le font pas par coutume pour suivre une mode établie, ni par condescendance pour ceux qui les y exhortent, mais par un mouvement d'amour céleste qui les jette dans une espèce d'enthousiasme, comme celui qui saisit les bacchantes et les corybantes dans la célébration de leurs mystères ; et cet enthousiasme les possède jusqu'à ce qu'ils soient dans l'état de la contemplation auquel ils aspirent. Alors se regardant comme déjà morts au monde, et ne songeant plus qu'à la bienheureuse immortalité, ils laissent tous leurs biens à leurs enfants, ou à leurs parents, à qui ils en font une cession volontaire ; ou s'ils n'ont point de parents proches, ils les donnent à leurs amis, ou à des gens de leur connaissance.... Alors, dégagés de tous les liens qui les retenaient, ils fuient sans regarder derrière eux, et laissent frères, enfants, femmes, pères et mères, et parents ; ils évitent même leurs anciens amis et leurs compatriotes, afin que rien ne les retienne et ne les porte à quitter la vie qu'ils ont embrassée.

» S'ils quittent une ville ou une demeure, ce n'est point pour en aller chercher une

autre, comme ces esclaves qui, changeant de maîtres, ne changent pas de condition. Car toutes les villes et les États, ceux mêmes qui sont gouvernés par les meilleurs lois, sont pleins de tumulte et d'embarras, choses insupportables à ceux qui ont une fois pris goût à la véritable sagesse.

» La plupart des thérapeutes ont leur demeure aux environs d'Alexandrie, et les principaux se retirent presque tous sur une éminence qu'ils ont près du lac Mœris, lieu très commode pour la sûreté, et où l'air est très-bon. Ils s'y rendent de toutes parts, comme dans leur patrie commune. Les maisons qu'ils y ont sont bâties d'une extrême simplicité, n'ayant attention qu'à deux choses, l'une de se garantir du froid en hiver et des ardeurs du soleil pendant l'été ; elles ne sont pas si proches les unes des autres que dans les villes ; ce n'est point là ce qu'il faut à des gens qui cherchent la solitude ; ni aussi éloignées qu'ils ne puissent quelquefois se voir et s'entretenir sur les devoirs de leur état, et s'entraider lorsque les voleurs les attaquent.

» Chacun a son petit oratoire qu'ils appellent *semneion* ou *monasterion*, destiné à la méditation et aux exercices de piété. Il n'y entre jamais dans ce saint lieu rien de ce qui ne sert qu'à la nourriture du corps ; on n'y voit pour tout meuble que la loi, les divins oracles, les livres qui contiennent les hymnes et les instructions concernant la connaissance de Dieu et la piété. Leur esprit est toujours occupé de la présence de Dieu ; en sorte que même en dormant leurs songes n'ont pour objet que les perfections et l'excellence de Dieu, et ils ne sont remplis que des discours et des raisonnements qui concernent cette admirable philosophie.

» Ils font constamment leurs prières deux fois le jour, le matin et le soir. Au lever du soleil ils demandent à Dieu sa bénédiction pour ce jour-là afin qu'elle éclaire et chauffe leurs âmes de sa lumière céleste. Sur le soir ils prient Dieu que leurs esprits, dégagés des sens et des choses sensibles, puissent dans un parfait recueillement découvrir la vérité. Ils ont parmi eux plusieurs anciens écrits des chefs de leur secte, qui sont des monuments de la science allégorique qu'ils étudient, et qu'ils tâchent d'imiter (a).»

La tempérance passait chez eux pour le fondement des vertus. Ils ne buvaient ni mangeaient qu'après le soleil couché. Quelques-uns ne mangeaient qu'une fois en trois jours, d'autres une fois en six jours. Leur nourriture n'était que du pain, à quoi les plus délicats joignaient du sel et de l'hyssope. Ils ne buvaient que de l'eau. Leurs habits étaient simples. L'hiver ils portaient un gros manteau, l'été un habit plus léger. Ils fuyaient en tout la vanité, comme fille du mensonge. Ils priaient deux fois le jour, le matin et le soir. Tout l'intervalle s'em-

(a) Philo, de Vita contemplativa.

ployait à la lecture et à la méditation. Leur lecture était des livres sacrés, qu'ils expliquaient d'une manière allégorique : en quoi ils suivaient l'exemple des premiers chefs de leur secte, persuadés que les termes du texte ne sont que comme un chiffre sous lequel sont cachées des choses mystiques, et qu'il faut les prendre figurément pour les entendre et en trouver la clef. Ils composaient des cantiques et des hymnes de diverses mesures. Ils pensaient à Dieu continuellement, et même en dormant ils avaient des songes pieux.

Le jour du sabbat, ils s'assemblaient dans un oratoire commun, séparé en deux par une muraille de deux ou trois coudées de haut, afin que les femmes fussent séparées des hommes, et pussent ouïr l'instruction sans être vues. Là ils étaient assis de rang selon leur âge, les mains cachées, la droite sur la poitrine, la gauche au-dessous. Le plus ancien et le plus instruit s'avancait, et leur parlait. Son regard était doux, sa voix modérée, son discours solide et sans ornement. Tous écoutaient en silence, et ne témoignaient leurs sentiments que par quelques signes des yeux et de la tête. Leur principale fête était la Pentecôte. Ce jour-là ils s'assemblaient, vêtus de blanc, pour prier et manger ensemble avec joie. Leur festin commençait par la prière ; après quoi ils se mettaient à table, couchés sur des nattes de jonc, les vierges à gauche, et les hommes à droite. On y gardait un tel silence que pas un n'osait respirer trop fort. Cependant quelqu'un proposait une question de l'Écriture sainte, et l'expliquait simplement à loisir, et d'une manière allégorique.

Après cela on servait à manger du pain levé, du sel et de l'hyssope, de l'eau froide pour les plus jeunes et les plus robustes, et de l'eau chaude pour les plus délicats d'entre les vieillards. Après le repas ils se levaient tous ensemble au milieu de la salle, et faisaient deux chœurs, l'un d'hommes, et l'autre de femmes, et chantaient divers cantiques à l'honneur de Dieu, tantôt tous ensemble, et tantôt alternativement ; et cependant ils dansaient, et paraissaient comme transportés, suivant l'esprit et les paroles du cantique. Ensuite ils s'unissaient en une seule danse, à l'imitation de celles des Israélites au sortir de la mer Rouge. Toute la nuit qui précédait la Pentecôte se passait ainsi ; et le matin, au lever du soleil, ils élevaient les mains au ciel et demandaient à Dieu qu'il leur fît connaître sa vérité. Après cela chacun retournait dans sa cellule, et commençait ses exercices ordinaires.

Ceux qui ont cru que les thérapeutes étaient chrétiens se fondent principalement sur ces raisons. Les thérapeutes quittaient leurs biens, leurs frères, leurs enfants, leurs pères et tous leurs parents pour vaquer à la contemplation, et pour s'unir plus étroitement à Dieu. Ils avaient plusieurs livres des anciens et des chefs de leur secte, où les Écritures étaient expliquées allégorique-

ment. Ils étaient répandus en diverses parties du monde ; ils vivaient en commun, avaient des prêtres, des diacres, des vierges, des monastères ou semnées, une table sacrée et mystique, faisaient des assemblées la nuit, pour la passer à chanter des hymnes, priaient Dieu tournés vers l'orient, lisaient et expliquaient les livres sacrés de l'Ancien Testament d'une manière allégorique, composaient des hymnes et les chantaient pendant leurs veilles en l'honneur de Dieu ; ils s'assemblaient le septième jour pour s'entretenir de discours de piété, et rendre leur culte en commun au Seigneur. Leurs églises, ou les lieux de leur assemblée revenaient à la forme des anciens chrétiens ; les femmes y étaient séparées des hommes par un mur élevé seulement de trois coudées : ils observaient cinquante jours depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte ; leur vie était austère, cachée, retirée, humble ; ils vivaient dans l'abstinence et dans le jeûne.

Tous ces caractères conviennent à des chrétiens, et l'assemblage de toutes ces circonstances ne convient à nulle autre secte, ni juive ni païenne. Philon, parlant de leur table sacrée, s'exprime d'une manière obscure, parce que les premiers chrétiens avaient très-grand soin de cacher ce mystère. Cependant il appelle ce qu'on servait sur cette table le plus saint et le plus sacré de tous les aliments ; il dit incontinent après que cette sainte nourriture était du pain levé et du sel mêlé avec de l'hyssope ; il parle du privilège que les principaux de la tête avaient de toucher et d'administrer ces choses si sacrées. Les diacres apportaient les tables ; les premiers chrétiens ne se servaient que de tables de bois et portatives pour célébrer les saints mystères. Cet usage subsistait encore du temps de saint Athanase, et il se conserva dans plusieurs villes et villages de l'Égypte jusqu'au cinquième siècle, comme nous l'apprenons de Sozomène.

Où trouve-t-on du temps de Philon une autre secte que celle des chrétiens répandue partout, comme Philon le dit des thérapeutes ? Si cette secte est différente de celle des chrétiens, qu'est-elle devenue ? Comment a-t-elle été inconnue à saint Paul et aux autres apôtres ? Si les thérapeutes étaient une ancienne secte des Juifs, d'où vient que Philon ne relève pas leur antiquité, et que Josèphe n'en a pas parlé ? Si Philon, qui seul les a connus, ne les nomme pas *chrétiens*, c'est qu'alors ce nom n'était pas encore commun dans l'Égypte. Les Pères qui ont avancé qu'ils étaient chrétiens ne l'ont pu savoir que par la tradition ou par la ressemblance qu'ils ont remarquée entre les sentiments et les pratiques des thérapeutes et des premiers fidèles. Le nom de *monastère*, affecté dès le commencement aux demeures des solitaires chrétiens dans l'Égypte, et connu de même parmi les thérapeutes ; ces cellules ou monastères situés sur une éminence au delà du lac Mœris, c'est-à-

dire, sur le mont de Nitrie (a), célèbre dans l'histoire de nos solitaires, de même que dans le portrait que Philon nous a laissé des thérapeutes, fournissent encore une preuve que les moines sont les successeurs des thérapeutes, et que les demeures de ceux-ci sont passées aux autres par voie de succession. Car y a-t-il apparence que des Juifs les aient cédées aux chrétiens, ou que les chrétiens, qui ont été persécutés jusqu'au quatrième siècle, aient pu s'en rendre maîtres au milieu des persécutions?

Eusèbe, Cassien et le patriarche Méthodius ont avancé que saint Marc avait bâti des monastères en Egypte; on avoue que le nom et la profession des moines, telle que nous la voyons aujourd'hui, n'a pas été connue au temps des apôtres; mais on peut croire que quand ces anciens écrivains ont parlé de *monastères*, ils n'ont eu en vue autre chose que les demeures des thérapeutes bâties ou, si l'on veut, établies par le conseil de saint Marc, évêque d'Alexandrie. Si l'on refuse aux thérapeutes le nom de moines, on ne peut au moins se dispenser de reconnaître qu'ils abandonnaient tous leurs biens, suivant le conseil de Jésus-Christ, et qu'ils vivaient en commun comme les premiers fidèles de Jérusalem. Et il est certain qu'à cette première institution de la vie commune succéda bientôt après la vie monastique, dont il y avait déjà des exemples avant la retraite de saint Antoine, c'est-à-dire, avant l'an 271, puisque cette année saint Antoine, allant dans le désert, rencontra un vieillard qui faisait profession de la vie monastique (b).

Eusèbe (c) est le premier entre les Pères qui ait adapté aux chrétiens ce que Philon a dit des thérapeutes. Saint Jérôme (d) a suivi Eusèbe. Saint Epiphane (e), allant plus loin, a cru que tout ce que Philon a dit non-seulement des thérapeutes, mais encore des esséniens, qu'il appelle jesséens, devait s'entendre des chrétiens. Cassien, à la fin du prologue sur les *Institutions*, et au liv. II, c. v, dit que les monastères des chrétiens furent fondés en Egypte dès les temps apostoliques, et par saint Marc même. Sozomène (f) croit que les thérapeutes de Philon étaient des Juifs convertis à la foi de Jésus-Christ, qui donnèrent commencement à la vie solitaire, qui, dans la suite, se multiplia beaucoup en Egypte. Photius (g) reconnaît que les monastères des thérapeutes et la vie qu'ils y menaient ont servi de modèle aux moines; il remarque que quelques-uns croyaient que Philon avait embrassé le christianisme, et qu'ayant eu commerce à Rome avec saint Pierre, il avait fait l'éloge des premiers chrétiens d'Egypte, disciples de saint Marc, élève de cet apôtre et son successeur dans la chaire d'Alexandrie.

Le christianisme des thérapeutes est donc fondé sur l'autorité et le témoignage de plu-

sieurs anciens Pères, sur la convenance des temps, des lieux, et sur les caractères de la vie des thérapeutes, comparée à celle des chrétiens. Il paraît que c'a été le sentiment dominant dans l'Eglise pendant plusieurs siècles: aujourd'hui la chose est réduite en problème; et voici quelques-unes des raisons que l'on propose contre.

On dit que tous les auteurs qui ont parlé du christianisme des thérapeutes ont simplement copié Eusèbe; ils n'ont appuyé ce fondement que sur son autorité et son témoignage, et n'ont point eu d'autre sentiment de ce qu'ils ont dit que ce que nous lisons dans Philon. Or tout ce que dit Philon ne prouve pas que les thérapeutes aient été chrétiens. On peut très-bien expliquer tout cela d'une secte de Juifs plus religieuse et plus épurée dans ses sentiments et dans ses pratiques que le commun de sa nation. Les austérités, le silence, la retraite, le mépris des richesses, la continence même, ne sont pas des preuves univoques du christianisme: tant de païens ont été retirés, désintéressés, austères, continents. Tous les thérapeutes n'étaient pas obligés d'observer la virginité. Il n'y avait que ceux dont les femmes et les enfants ne voulaient pas observer le même genre de vie. Les veilles, l'observance du sabbat et du jour de la Pentecôte, les hymnes et les explications allégoriques sont plus du caractère des Juifs que des chrétiens. Les diacres ou ministres sont connus dans les assemblées des Hébreux et dans leur synagogue. Le repas mystique de pain levé et du sel mêlé avec de l'hyssope ne peut être le repas eucharistique, où il entrait toujours du vin, et jamais ni sel ni hyssope. Et ce que Philon ajoute que ce repas ou cette table était instituée *par une distinction respectueuse pour la table sainte, posée au vestibule du temple, sur laquelle on ne mettait que du pain sans levain et du sel tout pur*, prouve encore que c'était une cérémonie purement judaïque.

Le terme de *monastères* ou de *semmées* ne doit imposer à personne. Les anciens moines ont pu emprunter ce terme des thérapeutes, ainsi que plusieurs de leurs pratiques, de même que l'Eglise a emprunté plusieurs termes et plusieurs pratiques des Juifs, sans qu'on en puisse conclure qu'elle a emprunté ses sentiments.

Aux réflexions générales tirées des convenances qui se trouvent entre les thérapeutes et les chrétiens on peut répondre qu'elles ne suffisent pas pour prouver que les thérapeutes étaient des chrétiens; il faudrait trouver en eux quelque caractère particulier aux chrétiens qui ne pût convenir à ceux d'une autre religion, par exemple, le nom de *chrétiens*, quelque dogme qu'ils ne pussent avoir appris que de Jésus-Christ, quelque pratique particulière qui ne pût

(a) Vide Pallad. Lausiaca. c. vii.

(b) Athanas. in Vita Antonii.

(c) Euseb. Hist. Eccles. l. II, c. xvii.

(d) Hieron. de Scriptorib. Eccles. in Marco.

(e) Epiphani. hæres. 29.

(f) Sozom. l. II, c. xviii.

(g) Phot. 104 et 105.

leur être commune avec ceux d'une autre religion.

Ce qu'on ajoute, que tous les caractères des thérapeutes rassemblés ne conviennent qu'à des chrétiens, peut encore être contesté: car encore que cet assemblage ait quelque chose de plus spécieux et de plus imposant, toutefois, si chaque caractère en soi est douteux et équivoque, il est impossible que réunis ils forment une preuve certaine et décisive. D'ailleurs cette conformité du thérapeutisme et du christianisme devient inutile pour montrer que les thérapeutes étaient des chrétiens, lorsqu'on trouve qu'ils sont différents en des articles importants, et qui ne peuvent convenir à des chrétiens. Par exemple, les thérapeutes quittaient leur patrie, leurs biens et leurs parents, et se retiraient dans la solitude; il est certain que ce caractère ne convient pas à tous les chrétiens, pas même aux premiers chrétiens, qui vivaient dans les villes, dans leurs propres maisons, et avec leurs parents, leurs femmes et leurs enfants. L'usage de quitter les villes et de se retirer dans des solitudes n'est venu que longtemps après Philon et lorsqu'on ne parlait plus de thérapeutes.

Philon reconnaît que les thérapeutes étaient répandus en plusieurs endroits de la terre, mais surtout qu'ils étaient nombreux en Egypte. Cela peut-il désigner les chrétiens, qui, comme on sait, étaient bien plus nombreux dans la Palestine et dans la Syrie que dans l'Egypte, du temps de Philon? De plus, comment Philon, qui était certainement bon Juif, a-t-il pu donner tant de louanges aux thérapeutes s'ils étaient chrétiens, vu que partout les chrétiens étaient si odieux aux Juifs?

Les thérapeutes étudiaient les Écritures saintes, et les écrits que leurs ancêtres avaient laissés touchant la manière allégorique de les expliquer. Ceci convient mieux à des Juifs d'Egypte qu'aux chrétiens, qui du temps de Philon ne faisaient que de naître, qui n'avaient point d'auteurs anciens ni de livres allégoriques, et qui ne se sont jamais beaucoup appliqués à ce genre d'étude, lequel au contraire était fort à la mode parmi les Juifs d'Egypte, et Philon était grand partisan de cette manière d'expliquer les saintes Écritures. Les danses et les mouvements par lesquels les thérapeutes terminaient leurs assemblées ne paraissent guère convenir à la simplicité et à la modestie des premiers fidèles.

De tout ce que nous venons de dire touchant les thérapeutes, et qui est le précis de ce que l'on dit communément pour et contre leur christianisme, on peut, ce me semble, conclure que la chose est très-douteuse et très-problématique, et que même le sentiment qui en fait des Juifs est le plus

probable. On peut voir ceux qui ont traité plus au long cette matière. Voyez Philon dans le livre de la *Vie contemplative*; Eusèbe, *Hist. Eccles.*, liv. II, ch. xvii; saint Jérôme des *Hommes illustres*, chap. viii; saint Epiphane, *hérésie* 29, chap. v; Cassien, *Institut.* liv. II, chap. v; Sosom., liv. I, chap. xii, et le père de Montfaucon dans ses *Observations* sur le livre de la *Vie contemplative* de Philon, et ceux qui ont écrit contre son sentiment, pour prouver que les thérapeutes n'étaient pas chrétiens.

THERAPHIM. Il est dit dans la Genèse, chapitre XXXI, 19, que *Rachel déroba les idoles*; l'Hébreu (a) : *les théraphim de son père*. On demande ce que c'était que ces théraphim. Les Septante traduisent ce terme quelquefois par *oracle* (b), et quelquefois par *figures vaines* (c). Aquila le traduit ordinairement par *des figures* (d). Il paraît en effet, par tous les passages où ce terme se trouve, que c'étaient des idoles ou des figures superstitieuses. Les Juifs disent que c'était une tête d'homme arrachée du tronc et embaumée, sous la langue de laquelle on mettait une lame d'or, avec le nom d'une fausse divinité; qu'on plaçait cette tête dans une niche, qu'on lui allumait des cierges et qu'elle rendait des oracles.

D'autres croient que les théraphim étaient des talismans, c'est-à-dire, des figures de métal, fondues et gravées sous certains aspects des planètes, auxquels on attribuait des effets extraordinaires, mais proportionnés à la nature du métal, aux qualités des planètes et aux figures représentées dans les talismans. Ce sentiment paraît le plus probable. Tout l'Orient est encore aujourd'hui entêté de la superstition des talismans. Les Perses les appellent *telefin* (e), d'un nom fort approchant de celui de théraphim. On ne voit point d'homme en ce pays-là qui n'en porte; il y en a qui en sont chargés. Ils leur attribuent plusieurs vertus. Ils en pendent au cou des animaux et aux cages des oiseaux. Mais ceux de Rachel devaient être des figures assez grosses et d'un métal précieux. Voyez les commentateurs sur la Genèse, XXXI, 19, et I *Reg.* XV, 23; *Ezech.* XXI, 21, et *Zach.* X, 2, où le nom de *théraphim* se trouve aussi pour une idole, une figure superstitieuse.

On demande pourquoi Rachel avait dérobé les théraphim de son père Laban? Les uns (f) ont cru que c'était afin de se dédommager du tort qu'elle prétendait lui avoir été fait par Laban; d'autres (g) qu'elle voulait lui ôter par là le moyen de découvrir leur fuite, en lui prenant les oracles qu'il pouvait consulter à cet effet; d'autres, qu'elle croyait enlever avec ces théraphim, tout le bonheur de la maison de son père, et le transporter dans celle de son mari. Quelques-uns (h) s'imaginent qu'elle voulait ravir à son père les

(a) תרפִים *Theraphim*. Sept. : εἰδωλα. Aquil. : Μορφήματα, *Figureæ*. Sym. et Theodot. : Θεραφείμ.

(b) Osce II, 4. Δῆλοι. Zach. X, 2. ἄποφθεγγόμενοι.

(c) I *Reg.* xv, 15. Κενοτάφια

(d) Aquil. : Μορφήματα. Alibi : Πρῶτομα, des bustes.

(e) Chardin, *Science des Perses*, tom. II, ch. x.

(f) Perer. Jansen. et alii.

(g) Aben-Ezra.

(h) Theodoret. qu. 90. Nazianz. orat. de sancto Pascha Rab. Salomon.

objets de son culte, pour l'empêcher de continuer à adorer ces idoles. Enfin il y en a qui croient qu'elle-même et sa sœur Lia étaient attachées à ce culte superstitieux (a), et qu'elles avaient envie de le continuer dans la terre de Chanaan. Mais Jacob les obligea de se défaire de ces fausses divinités, et il les enfouit sous le térébinthe qui était derrière Sichem (b).

Outre ces *theraphim* superstitieux que Rachel enleva de la maison de son père, et les autres de même nature, dont nous venons de parler, l'Écriture en marque encore de deux autres sortes. Les premiers sont ceux que Michol mit dans le lit de David, feignant que c'était lui qui y était malade (c) : *Tulit Michol statuam, et posuit eam super lectum*. L'Hébreu au lieu de *statuam* lit *théraphim*. C'était apparemment une figure faite à la hâte avec quelque bois, que l'on revêtit de linges, comme une grosse poupée, ou comme un de ces épouvantails que l'on met dans les champs pour chasser les oiseaux. Michol le mit dans le lit de son mari, pour faire croire à ceux qui le cherchaient de la part du roi, qu'il était malade.

L'autre sorte de *théraphim* dont les livres saints font mention sont ceux que les Juifs consultaient, sans prétendre pour cela renoncer entièrement au culte du Seigneur. Tel fut le *théraphim* que Michas fit faire, et qu'il plaça dans sa maison (d), à qui il donna un prêtre de la race de Lévi, avec un éphod, et en vertu duquel il se flattait que Dieu bénirait sa maison. C'est ce *théraphim* qui fut enlevé par ceux de Dan (e), et emporté dans leur nouvel établissement de Laïs, et qui y demeura jusqu'au transport des Israélites au delà de l'Euphrate. C'était apparemment quelque figure hiéroglyphique, à qui les Juifs superstitieux attribuaient des oracles et le don de prédire l'avenir. Il y aurait de la témérité à vouloir en donner la description; mais on peut présumer qu'ils étaient à peu près comme les chérubins, c'est-à-dire un composé de plusieurs membres d'animaux, dont l'assemblage ne subsistait point dans la nature; par exemple, un homme ailé, ayant les pieds de bœuf et la tête d'un oiseau, ou quelque autre figure de cette nature.

Le prophète Osée (f), menaçant les Israélites des dix tribus, leur dit qu'ils demeureront pendant longtemps *sans roi, sans prince, sans sacrifice, sans autel, sans éphod et sans théraphim*; c'est-à-dire qu'après leur captivité ils seront sans aucun exercice public de leur religion. Encore avaient-ils auparavant des autels, des éphod, des *théraphim* pendant qu'ils rendaient leur culte aux veaux d'or. Mais depuis qu'ils eurent été emmenés captifs au delà de l'Euphrate, ils n'eurent plus ni prêtres, ni autels, ni sacrifices, ni éphod, ni *théraphim*, ni veaux d'or, ni au-

cune figure superstitieuse à qui ils pussent s'adresser pour en recevoir des réponses vraies ou fausses, et pour leur rendre un culte, quel qu'il pût être. Osée ajoute au 5 : *Mais après cela les enfants d'Israel reviendront et rechercheront le Seigneur leur Dieu, et David leur roi, etc.*; c'est-à-dire qu'après leur retour de la captivité ils se réuniront à la tribu de Juda et retourneront au temple du Seigneur, à Jérusalem, dont ils s'étaient auparavant séparés par le schisme.

Spencer (g) a prétendu que le nom de *théraphim* est chaldéen, et que c'est la même chose que *séraphim*, en changeant, comme il est ordinaire, le *schin* hébreu en *thau*, c'est-à-dire l's en t. Il prétend que les signes de *théraphim* viennent originairement des Amorrhéens, des Chaldéens et des Syriens. Il ajoute que le dieu Sérapis des Egyptiens est le même que les *théraphim*. On peut encore dire de plus, que la figure du serpent volant nommé *séraph* a sans doute donné lieu d'appeler *séraphins* les anges qui apparaissent aux prophètes, et qu'on nous représente comme volant autour du trône de Dieu. Les païens donnaient à leurs figures superstitieuses et magiques des formes à peu près pareilles. On sait que les *abraxas*, qui sont de vrais talismans ou *théraphim*, sont chargés de figures grotesques, composées de mille manières : tantôt c'est un serpent dressé avec une tête rayonnante (h); tantôt c'est une figure humaine ayant la tête de coq, et les bras finissant en deux serpents qui tiennent lieu de pieds et de cuisses à la figure. Enfin le serpent y est représenté de plusieurs manières. Le dieu Sérapis est aussi presque toujours accompagné de serpents qui l'enveloppent (i) ou qui l'accompagnent. On a des figures de Mithras ou du soleil, ayant quatre ailes, comme nous en donnons aux *séraphins*, avec une tête de lion surmontée d'une tête de serpent, dont le corps enveloppe toute la statue (j).

Tout cela nous représente fort bien, à mon avis, les *théraphim*. Comme ces talismans superstitieux étaient communs à presque toutes les nations d'Orient, il est à croire que chacun y gravait et y représentait sa divinité la plus favorable et la plus puissante. Le soleil était adoré presque par tout le monde; le serpent était un de ses symboles. Le soleil était un dieu bienfaisant, le dieu de la bonne fortune. Les Orientaux le représentaient volontiers sur leurs talismans, tantôt sous un emblème, et tantôt sous un autre. Les Juifs, qui avaient demeuré longtemps en Egypte, conservèrent toujours plus de penchant à adorer les divinités de ce peuple que celles des autres. De là vient leur culte du veau d'or dans le désert et dans le royaume de Jéroboam. Il est donc croyable que les *théraphim* de Laban, qui furent pris par Rachel, étaient des figures hiéroglyphiques et des

(a) Vide *Cyrrill. in Genes. lxi. Chrysost. in Genes.*

(b) *Genes. xxxv, 4.*

(c) *I Rey. xix, 15.*

(d) *Judic. xvi, 5 et seq.*

(e) *Judic. xviii, 14, 17, etc.*

(f) *Osee, iii, 4.*

(g) *Spencer. tract. de Urin Thummim.*

(h) *Antiquité expliquée, t. II, part. II, et ailleurs.*

(i) Là même, tom. II, *Supplém.*, planche 42.

(j) *Diarium Italic. et Antiq. expliq. t. I, p. I, p. 578.*

talismans figurés à la manière des Syriens ; que les théraphim de Michas approchaient beaucoup des chérubins de Moïse ou des séraphins décrits par Isaïe ; en un mot, que ces figures n'étaient nullement uniformes, non plus que les chérubins et les séraphins décrits dans l'Écriture. Chacun les faisait ou les faisait faire suivant son goût et sa dévotion.

Les rabbins prétendent que les théraphim n'étaient pas de simples idoles, mais que c'étaient des idoles qui rendaient des oracles et qui découvraient l'avenir (a). Le rabbin David de Pomire dit qu'elles avaient la forme humaine, et que, quand une fois elles étaient élevées et dédiées, elles parlaient et rendaient des réponses à certaines heures et sous certaines constellations, par l'influence des corps célestes, et cette influence leur était communiquée par l'art de celui qui les faisait d'un certain métal, avec certains caractères, et sous certain aspect des astres.

Le rabbin Eliézer, chap. XXXVI, prétend que les théraphim parlaient. Il le prouve par ces paroles d'Osée, chap. X, v. 2 : *Les théraphim disent des choses vaines*. Pour faire un théraphim, voici comme on s'y prenait suivant ce rabbin. On tuait un enfant premier-né, on lui fendait la tête, on la saupoudrait de sel et d'huile, on écrivait sur une lame d'or le nom d'un esprit immonde, on mettait cette lame sous la langue du mort, on plaçait cette tête dans une niche à la muraille, on allumait des lampes, on la priaient, on l'interrogeait, et elle parlait.

Ce récit d'Eliézer a tout l'air de fable ; toutefois le rabbin Tanihuma et le paraphraste Jonathan (b) le rapportent de même. Mais, comme nous l'avons dit, il ne faut pas s'imaginer qu'il n'y eût des théraphim que d'une façon : on donnait ce nom à des choses fort différentes tant par leurs figures que par leur matière. Les théraphim qu'on coucha dans le lit de David pour faire croire qu'il y était lui-même, devaient être d'assez grandes figures. Ceux dont parle Osée, et que les Israélites des dix tribus consultaient, et ceux de Michas, représentaient apparemment, ou les chérubins de l'arche d'alliance, ou quelque autre figure superstitieuse, mais cependant telle que les Israélites croyaient pouvoir allier leur culte avec celui du Seigneur. La plus grande partie des abraxas, qui étaient certainement des espèces de talismans ou de théraphim, sont chargés des noms de dieu *Jao, Adonai, Elohim*, etc.

Le P. Kircher (c), et après lui Cunéus, dans sa République des Hébreux, soutiennent que toute l'ancienne idolâtrie vient des Egyptiens, et que l'usage des théraphim est passé de ce pays-là en Orient, parce que Cham, ou Mezraïm son fils, furent les inventeurs des statues, et que les Egyptiens en avaient un si grand nombre, qu'il n'y avait ni ville ni

bourg, ni chemin, ni carrefour où l'on n'en trouvât. On leur attribuait plusieurs vertus, surtout à celles que l'on formait sous l'aspect de certaines constellations et de certains astres. On croyait qu'elles avaient la vertu de révéler l'avenir et les choses cachées, de détourner les maux dont on était menacé, et de procurer certains avantages, comme celui de plaire, d'être heureux au jeu, dans le commerce, etc. Les rabbins avouent que le nom de théraphim est étranger à la langue hébraïque, d'où l'on conclut qu'il était égyptien, et que c'est le même que Sérapis. Abénéphius assure qu'Abraham ayant fait quelque séjour en Egypte, ses domestiques s'accoutumèrent à cette espèce d'idolâtrie, et la portèrent dans la terre de Chanaan, d'où elle passa dans la maison de Laban. Tout cela est fort hasardé, et il serait bien malaisé d'en donner quelques preuves.

Un auteur nouveau (d) a proposé sur les théraphim une autre conjecture. Il croit que les théraphim que Rachel vola pourraient bien être les dieux pénates et domestiques de Laban. Les dieux qu'on mettait sur les grands chemins étaient en même temps les gardes de la maison. Ovide (e), parlant de Lariunda, mère des dieux *lares* et *viales*, dit qu'elle enfanta deux fils, qui furent les gardiens des carrefours et des maisons particulières.

*Fitque gravis, geminosque parit, qui compita servant,
Et vigilant nostra semper in æde Lares.*

Ces dieux lares et des grands chemins étaient les âmes des héros des familles qu'on avait déifiés et qu'on adorait. Ainsi les théraphim de Laban, selon cet auteur, étaient les images de Noé, restaurateur du genre humain, et de Sem, chef de la famille de Laban. Telle fut, selon lui, la première institution des dieux domestiques. Il n'y en avait que deux, et leur culte commença bientôt après le déluge. Laban ne se plaignit pas seulement qu'on lui a dérobé des dieux ou des statues en qui il avait confiance et à qui il rendait un culte religieux, il dit qu'on lui a ravi ses dieux (f) : *Cur furatus es deos meos*, c'est-à-dire les dieux de sa maison.

Mais cette conjecture n'est pas plus solide que la précédente. Il n'est nullement croyable que le culte des dieux lares et pénates ait été connu du temps de Laban ; je doute même qu'il l'ait été parmi les Orientaux plusieurs siècles après ce patriarche.

Et puis est-il croyable que Laban ait mis au rang des dieux Noé et Sem, qui étaient morts depuis si peu de temps ; car Noé mourut l'an du monde 2006, et Sem l'an du monde 2158, c'est-à-dire 87 ans avant que Jacob arrivât en Mésopotamie auprès de Laban.

THERISTRUM, terme grec qui signifie une écharpe, un voile, dont les femmes de qualité se couvraient le visage pendant l'été contre les ardeurs du soleil. Saint Jérôme

(a) R. David Kimchi.

(b) Jonathan Targum in Genes. xxxi, 19.

(c) Kircher. *Œdip. Ægypt. synt.* 4, c. iii, p. 259.

(d) Jurieu. *Histoire des cultes*

(e) Ovid. *Fast.* l. II.

(f) Genes. xxxi, 30.

emploie ce nom pour marquer le voile dont Thamar se couvrit lorsqu'elle voulut se déguiser (*Genes. XXXVIII, 14.* ותכס בצניף Sept. : *Περίβαλε τὸ θέριστρον*). Il répond à l'hébreu *zaiph*, qui se traduit par un voile, une écharpe, un manteau dont les femmes d'Orient se couvrent la tête et le visage. On lit le même terme *Genes. XXIV, 65*, où la Vulgate porte que Rébecca se couvrit de son manteau : *Acceptit pallium suum*. On lit aussi *theristrum* dans le texte latin d'Isaïe (*Isai. III, 23.* חרדידים *Hardidim*; Sept. : *Θέριστρα κατάκλιτα*); mais l'hébreu porte *Hardidim*, que les Septante rendent par des voiles pour se coucher, ou pour se mettre à table; d'autres, des voiles fort déliés dont les femmes se servaient pendant l'été.

Quand les femmes sortaient de la maison pour aller à la synagogue ou ailleurs, elles avaient un voile qui leur couvrait entièrement le visage, la gorge, le sein et les épaules : ce voile était une espèce de crêpe; en sorte qu'elles pouvaient voir à travers, ou il était percé à l'endroit des yeux pour pouvoir se conduire. Les bracelets qu'elles portaient aux bras et aux jambes étaient sur la chair nue, leurs ceintures étaient précieuses, et leurs sandales apparemment enrichies de semelles d'or.

THERMUTHIS. C'est le nom que Josèphe donne à la fille du roi d'Égypte (*Joseph. Antiq. l. II, c. v, p. 56, 57.* *Θερμουθίς*), laquelle tira Moïse des eaux du Nil, qui l'adopta pour son fils, et qui le fit élever dans toutes les sciences des Égyptiens. L'Écriture ne nous apprend pas le nom de cette princesse. D'autres l'appellent *Pharia (a)*.

* **THERPHALÉENS.** Voyez **DINÉENS**.

THERSA, cinquième fils de Salphaad. *Num. XXVI, 33; XXVII, 1; XXXVI, 2, 3; Josue XVII, 3.*

[Le texte dit en toutes lettres que Salphaad n'eut pas de fils, mais seulement des filles.]

THERSA, ou **THERZA**, ville de la tribu d'Ephraïm [de la demi-tribu ouest de Manassé, suivant Barbié du Bocage], qui fut le siège des rois d'Israël, ou des dix tribus, depuis Jéroboam, fils de Nabat, jusqu'au règne d'Amri, qui acheta la montagne de *Séméron*, et y fit bâtir la ville de Samarie, qui fut dans la suite capitale de cet Etat. Josué tua le roi de Thersa (*b*). Manahem, fils de Gasi de Thersa, fit mourir Sellum, usurpateur du royaume d'Israël, qui régnait à Samarie, et usurpa le royaume : mais la ville de Thersa lui ayant fermé les portes, il en fut si indigné, qu'il lui fit ressentir les plus terribles effets de son indignation. Voyez *IV Reg. XV, 14, 17*, et *Joseph. Antiq. lib. IX, c. xi*.

THESBÉ, ou **THISBÉ**, ville du pays de Galaad, au delà du Jourdain, et patrie du prophète Elie, qui en a pris le nom de Thesbite, *Elias Thesbites (c)*. Saint Epiphane (*d*) dit que Thesbé était dans le pays des Arabes, parce que, de son temps, le pays de delà le Jour-

dain était aux Arabes. Josèphe (*e*) appelle cette ville *Thesbon*.

[Quelques auteurs la placent dans la tribu de Gad, et cependant elle paraît être la même ville que *Thèbes*, dans la partie orientale de la demi-tribu ouest de Manassé. **BARBIÉ DU BOCAGE.**]

THESSALONIQUE, ville célèbre dans la Macédoine, et capitale de ce royaume, et située sur le golfe Thermaïque. Étienne de Byzance dit qu'elle fut embellie et augmentée par Philippe, roi de Macédoine, et appelée Thessalonique, en mémoire de la victoire qu'il avait remportée sur les Thessaliens. Son nom ancien était *Thesma*. Mais Strabon et quelques autres veulent qu'elle ait pris son nom de *Thessalonique*, épouse de Cassander et fille de Philippe. Il y avait un assez grand nombre de Juifs qui y possédaient une synagogue. Saint Paul y vint (*f*) l'an 52 de l'ère vulgaire, et étant entré dans la synagogue selon sa coutume, il entretint l'assemblée des Écritures durant trois jours de sabbat, leur faisant voir que Jésus était le Christ, et qu'il avait fallu qu'il souffrît et qu'il ressuscitât d'entre les morts. Quelques Juifs crurent en Jésus-Christ, comme aussi une grande multitude de gentils craignant Dieu, et plusieurs femmes de qualité : mais les autres Juifs, poussés d'un faux zèle, excitèrent un grand trouble dans toute la ville, et vinrent en tumulte à la maison de Jason, voulant arrêter Paul et Silas, qui y logeaient, et les mener devant les magistrats : mais n'y ayant point trouvé saint Paul ni Silas, ils traînèrent Jason et quelques-uns des frères devant les magistrats, faisant grand bruit, et disant que ces gens étaient rebelles aux ordres de César, puisqu'ils soutenaient qu'il y avait un autre roi nommé Jésus. Toutefois Jason et les autres ayant donné caution, on les laissa aller; et dès la nuit même, les frères conduisirent hors de la ville Paul et Silas, pour aller à Bérée.

[Thessalonique s'appelle aujourd'hui *Saloniki*.]

THESSALONICIENS, chrétiens de Thessalonique. Saint Paul ayant été obligé de quitter Thessalonique, ainsi que nous l'avons dit dans l'article précédent, se retira à Bérée, où il laissa Silas et Timothée, pour confirmer les Églises de Macédoine. De là il alla à Athènes, et d'Athènes à Corinthe, où, après quelques mois, Silas et Timothée le vinrent trouver, et lui rapportèrent l'état de l'Église de Thessalonique, qui persévérerait dans la foi, malgré les persécutions et les souffrances auxquelles elle était exposée. Ils lui dirent aussi qu'il y en avait parmi eux qui s'affligeaient trop de la mort de leurs proches, et qui n'étaient pas assez instruits de ce qui regarde l'avènement du Seigneur et le jugement dernier. Ils l'avertirent aussi que quelques-uns d'entre eux étaient oisifs, curieux, inquiets.

(a) *Syncelli. Chronolog. p. 120, 121.*

(b) *Josue, xii, 24.*

(c) *III Reg. xvii, 1.*

(d) *Epiphane. de Vitis prophet.*

(e) *Joseph. Antiq. l. VIII, c. v.*

(f) *Act. xvii, 1, 2, 3, etc.*

Première Epître aux Thessaloniens. — Saint Paul leur écrivit donc sur la fin de l'année 52, ou au commencement de l'année 53 de l'ère vulgaire; et cette *première Epître aux Thessaloniens* est la première de toutes celles de saint Paul. Les anciennes souscriptions grecques, et les inscriptions latines, le Syriaque, l'Arabe, le Copte, Théodore et saint Athanase croient qu'elle fut écrite d'Athènes. Mais nos plus habiles critiques soutiennent, et la suite de l'histoire du voyage de saint Paul montre assez qu'elle fut envoyée de Corinthe. L'apôtre les instruit sur le jugement dernier et sur la manière dont les chrétiens doivent s'affliger à la mort de leurs proches. Il leur témoigne beaucoup d'affection et de tendresse, et un ardent désir de les aller voir. Il les reprend avec beaucoup de douceur et de prudence, mêlant aux répréhensions qu'il leur fait des traits de louange et des marques de bonté.

Seconde Epître aux Thessaloniens. Cette Epître fut écrite de Corinthe peu de temps après la première, vers le commencement de l'an 53 de l'ère commune. Saint Paul y rassure les Thessaloniens contre les frayeurs que certaines personnes leur avaient inspirés, sur une fausse interprétation de sa première lettre, comme s'il eût dit que le jour du Seigneur était proche, ou même en lui supposant une fausse lettre, qu'il n'avait point écrite. Il les exhorte à demeurer fortement attachés à la doctrine et aux traditions qu'il leur avait enseignées, à souffrir constamment les persécutions qu'on leur suscitait. Il reprend avec plus de force qu'il n'avait fait auparavant, ceux qui vivaient dans l'oisiveté et dans une curiosité inquiète; il veut qu'on marque ces sortes de gens et qu'on s'en sépare, afin qu'au moins ils aient honte de leur fainéantise, et qu'ils s'en corrigent. Il signe sa lettre de son seing, et les avertit de le bien remarquer, de peur qu'on ne les trompe, en faisant passer sous son nom des lettres qu'il n'aurait pas écrites.

Nous croyons que Néron et Simon le Magicien sont la figure, l'un du méchant qui opère le mystère d'iniquité (a), et l'autre de l'ennemi de Dieu (b) qui doit s'élever au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu; et que la révolte des Juifs contre les Romains est la figure de la dernière révolte des peuples contre l'empire romain, et de l'apostasie des chrétiens contre Jésus-Christ et contre son Eglise. Le mystère d'iniquité s'opérait déjà sous l'empire de Claude, et lorsque saint Paul écrivait cette Epître; mais il n'éclata que sous l'empire de Néron, lorsque ce prince découvrit toutes ses mauvaises inclinations, et qu'il appuya de sa protection Simon le Magicien, le plus dangereux de tous les imposteurs. Mais et Simon et Néron n'étaient eux-mêmes que la figure de l'An-

techrist, qui doit paraître à la fin des siècles, persécuter l'Eglise de Jésus-Christ et mettre fin à l'empire romain.

Quelques anciens ont cru que cette Epître avait été envoyée d'Athènes; d'autres, qu'elle avait été écrite de Rome ou de Laodicée; mais on n'a aucune bonne preuve de ces sentiments. Grotius veut qu'elle ait été écrite longtemps avant la première aux Thessaloniens, et qu'elle soit adressée à Jason, Juif, parent de Silas et de Timothée, et aux autres chrétiens judaïsants qui, s'étant retirés de la Syrie et de la Palestine après la persécution excitée à la mort de saint Etienne, étaient venus jusqu'à Thessalonique. Il fixe l'époque de cette Epître à la seconde année de Caius. On peut voir la réfutation de ce sentiment dans Bochart, lettre à M. de Sarrau, tome III, page 1044, édit. Leid.; Henric. Maurus, livre II, chap. XXI, et notre Préface sur la seconde Epître aux Thessaloniens.

THEUDAS. Voyez ci-devant THÉODAS.

THIDON, fils de Simon, descendant de Caleb. I Par. IV, 20.

THIRAS, septième fils de Japheth, fils de Noé (c). Les interprètes conviennent qu'il fut père des Thraces.

THIRATABA. Voyez TYRATABA.

THIRATHÉENS. Ce nom ne se trouve pas dans la Vulgate, mais seulement dans l'Hébreu du premier chapitre des Paralipomènes (d). Les Tirathéens, en chaldéen, signifient des portiers. Ils descendaient de Chamath, chef de la famille des Réchabites.

THIRIA, fils de Jaléléel, descendant de Caleb. I Par. IV, 16.

THISBÉ, patrie de Tobie (Tob. I, 2. *Ἐξ Θεσβῆς*). Elle était à la droite, c'est-à-dire, au midi de la ville de Cadès, capitale de Nephthali. Quelques-uns (e) ont cru qu'Elie de Thesbé était natif de cette ville de Thisbé en Galilée; mais qu'il avait été longtemps habitant du pays de Galaad (f). *Thesbites de habitatoribus Galaad.*

[Thisbé n'est pas dans la Vulgate. Ni Barbié du Bocage ni le géographe de la Bible de Vence ne mentionnent Thisbé.]

THOB-ADONIAS, lévite et docteur de la loi qui fut envoyé avec quelques autres par le roi Josaphat dans les villes de Juda, pour y instruire les peuples sur la religion (g).

THOBIAS, lévite et docteur de la loi, qui fut du nombre de ceux que le roi Josaphat envoya dans les villes de Juda pour instruire les peuples. II Par. XVII, 8.

THOCHEN, ville de Siméon. I Par. IV, 32. Les Grecs l'appellent *Tocca*.

[Suivant Barbié du Bocage, elle était probablement voisine de Remmon et d'Aïn. Le géographe de la Bible de Vence fait voir qu'elle pourrait bien être la même qu'Arthur (Jos. XIX, 7), ou Ether (XV, 42).]

THOGORMA, troisième fils de Gomer (h).

(a) II Thessal. II, 7.

(b) II Thessal. II, 4.

(c) Genes. x, 2 תירש Thiras.

(d) I Par. II, 55. תירתיים Tirathim. Vulg.: *Camentes*.

(e) Reland. I II Palest. p. 1033.

(f) III Reg. XVII, 1.

(g) II Par. XVII, 8. An du monde 3092, avant Jésus-Christ 906, avant l'ère vulg. 910.

(h) Genes. x, 3.

On est partagé sur le pays qu'il a peuplé. Josèphe et saint Jérôme ont cru que Thogorma était père des Phrygiens; Eusèbe, Théodoret et saint Isidore de Séville, qu'il avait peuplé l'Arménie; le Chaldéen et les talmudistes, l'Allemagne. Plusieurs nouveaux croient que les fils de Thogorma peuplèrent la Turcomanie dans la Tartarie, et la Scythie. Bochart est pour la Cappadoce. Il se fonde sur ce qu'Ezéchiel (a) fait venir de Thogorma des chevaux et des mulôts aux foires de Tyr. Il montre que la Cappadoce était célèbre par ses excellents chevaux et par ses ânes. Il remarque aussi que certains Gaulois, sous la conduite de Trocmus, s'établirent dans la Cappadoce, et furent appelés *Trocmi*, ou *Trogmi*. Le sentiment qui met Thogorma dans la Scythie et dans la Turcomanie nous paraît le mieux fondé. Voyez notre Commentaire sur la Genèse, X, 3.

[« Les descendants de Thogorma, dit Barbié du Bocage, vinrent habiter les pays au nord de la Syrie, c'est-à-dire, une partie de l'Arménie. Ces contrées formaient la partie la plus riche de l'Arménie en chevaux et mulets. D'après une ancienne tradition des Arméniens, eux, les Géorgiens, les Lesghiens, les Mingréliens et les peuples du Caucase seraient descendus de Thogorma, petit-fils de Japheth, dont ils prennent eux-mêmes le nom. Lors de la dispersion des peuples, Thogorma partit avec sa famille, et se fixa auprès de l'Ararat; il y vécut six cents ans, et eut une nombreuse postérité qui s'étendit au loin. A l'orient, elle fut limitée par la mer Caspienne, au midi par l'Assyrie et la Médie, à l'occident par la mer Noire et l'Asie Mineure, et au nord par le Caucase. »]

THOHU, fils de Suphaï ou de *Suph*, père d'Elieï ou d'*Eliu*, et aïeul de Samuel. I *Reg.* I, 1, et I *Par.* VI, 34. — [Voyez ELCANA.]

THOLA, fils aîné d'Issachar, chef des Tholaïtes. *Num.* XXVI, 23; *Genes.* XLVI, 13; I *Par.* VII, 1, 2.

THOLA, dixième juge d'Israel, succéda à Abimélech, et mourut après avoir jugé Israel pendant vingt-trois ans, depuis l'an du monde 2771 jusqu'en 2794, avant Jésus-Christ 1306, avant l'ère vulgaire 1310. L'Écriture dit que Thola était fils de Phua, oncle paternel d'Abimélech, et par conséquent frère de Gédéon; et cependant Thola était de la tribu d'Issachar, et Gédéon de celle de Manassé. Pour concilier cela, on dit que Gédéon et Phua pouvaient être frères utérins, nés d'une même mère, qui aurait successivement épousé un homme de la tribu de Manassé, d'où serait sorti Gédéon, et ensuite un autre de la tribu d'Issachar, qui aurait été père de Phua. Voyez saint Augustin, question XLVII, in *Judic.*, et les autres commentateurs sur *Judic.* chap. X, § 1. Thola fut enterré à Samir, ville de la mon-

tagne d'Ephraïm, où il demeurerait, et eut pour successeur Jaïr de Galaad.

THOLAD, ville de Siméon, I *Par.* IV, 29, apparemment la même qu'*Eltholad*, *Josue* XV, 30, et XIX, 4. Elle fut cédée par la tribu de Juda à celle de Siméon. Les Grecs l'appellent *Molada*.

THOLMAI, fils d'Enach, de la race des géants. Il fut un de ceux qui furent détruits par les Israélites. *Num.* XIII, 23; *Josue*, XV, 14.

THOLMAI, [ou THOLOMAÏ, II *Reg.* XIII, 17], fils d'Ammiud, roi de Gessur, et père de Maacha, femme de David (b) et mère d'Absalon et de Thamar. Absalon, après avoir tué son frère Amnon, se retira auprès de son aïeul à Gessur (c).

THOMAS (SAINT), apôtre, autrement nommé *Didyme*, c'est-à-dire en grec *jumeau*. Le nom hébreu de *Thomas* signifie la même chose (d). Eusèbe (e) semble dire qu'il s'appelait aussi *Jude*, lorsqu'il raconte que Jude, autrement nommé Thomas, envoya le disciple saint Thadée à Edesse vers *Abgare*. Quelques éditions d'Eusèbe appellent ce Thadée frère de saint Thomas. On ne doute point que saint Thomas ne soit Galiléen, de même que les autres apôtres; mais on ignore le lieu de sa naissance, et les circonstances de sa vocation. Il fut désigné apôtre l'an 31 de l'ère vulgaire (f), et continua de suivre le Sauveur pendant les trois ans de sa prédication. On ne sait aucune particularité de sa vie jusqu'à la trente-troisième année de l'ère vulgaire, et peu de temps avant la passion du Sauveur, que Jésus-Christ voulant aller en Judée pour ressusciter Lazare (g), Thomas dit : *Allons mourir avec lui*, allons mourir avec Lazare, ou allons mourir avec Jésus-Christ; car les interprètes le prennent en l'un et en l'autre sens. Saint Thomas voulait dire par là qu'en allant en Judée ils allaient s'exposer à une mort certaine, sachant la haine des Juifs contre Jésus-Christ. Les uns l'expliquent comme s'il voulait encourager les apôtres. Les autres (h) regardent ces paroles, comme une marque de la frayeur dont saint Thomas était saisi.

Dans la dernière cène (i), saint Thomas demanda à Jésus-Christ où il allait, et quelle était la voie qu'il voulait prendre. Le Sauveur lui répondit : *Je suis la voie, la vérité et la vie*. Après la résurrection, Jésus-Christ s'étant apparu aux apôtres, en l'absence de saint Thomas (j), et celui-ci ayant témoigné qu'il ne croirait pas qu'il fût ressuscité, comme ils l'assuraient, à moins qu'il ne mit sa main dans l'ouverture de son côté, et ses doigts dans les ouvertures de ses pieds et de ses mains, Jésus s'apparut de nouveau huit jours après à tous les apôtres, et à saint Thomas avec eux. Alors Thomas l'ayant vu

(a) *Ezech.* xxvii, 14.

(b) II *Reg.* iii, 5. I *Par.* iii, 2.

(c) II *Reg.* xiii, 37. An du monde 2774, avant Jésus-Christ 1026, avant l'ère vulg. 1030.

(d) *Jean.* xx, 24. Θωμας ὁ λεγόμενος διδύμος. L'hébreu תומא signifie aussi *jumeau*.

(e) *Euseb.* l. i, c. xiiii.

(f) *Luc.* vi, 13... 13.

(g) *Joan.* vi, 16.

(h) *Chrysost.* in *Joan* homil 61, p. 398, b.

(i) *Joan.* xiv, 3, 6.

(j) *Joan.* xv, 19... 29.

et l'ayant touché (a), ne douta plus que ce ne fût lui, et s'écria : *Mon Seigneur et mon Dieu !* Alors Jésus lui dit : *Thomas, vous avez cru, parce que vous avez vu : mais bienheureux ceux qui croiront sans avoir vu.*

Peu de jours après (b), saint Thomas et quelques autres disciples étant allés pêcher sur la mer de Galilée, Jésus s'apparut à eux, leur fit faire une pêche très-abondante, se manifesta à eux, et dîna avec eux. L'ancienne tradition est que dans la distribution que les apôtres firent entre eux des parties du monde où ils devaient aller prêcher l'Évangile, le pays des Parthes échut à saint Thomas (c). On ajoute qu'il prêcha aux Mèdes, aux Perses, aux Carmaniens, aux Hircaniens, aux Bactriens et aux Mages, peuples composant alors l'empire des Parthes. L'auteur de l'*Ouvrage Imparfait* sur saint Matthieu (d), dit qu'étant arrivé au pays où vivaient encore les mages qui étaient venus adorer Jésus-Christ à Bethléem, il les baptisa, et les employa avec lui à la prédication de l'Évangile. Plusieurs Pères (e) enseignent qu'il a prêché dans les Indes ; d'autres, qu'il a prêché dans l'Éthiopie. Voyez t. VI, *Chrysost. Append. homil. 31.*

On n'a aucune histoire certaine qui nous apprenne ce que saint Thomas a fait pendant le cours de sa prédication. On lisait dans certains livres apocryphes, dont les manichéens faisaient grand cas, que ce saint ayant reçu un soufflet d'un certain homme, il lui donna sa malédiction, et qu'ensuite cet homme fut dévoré par un lion. On lit cette histoire dans Abdias, et saint Augustin en parle en plusieurs endroits (f) : mais il rejette et l'histoire et les livres qui la contenaient comme apocryphes et de nulle autorité. Saint Clément d'Alexandrie (g) rapporte d'Héracléon, hérétique valentinien, que saint Thomas n'a pas souffert le martyre : mais les autres Pères marquent expressément qu'il est mort par la main des infidèles ; et on croit qu'il mourut à Calamine dans les Indes, et que de là son corps fut transporté à Edesse, où il a toujours été honoré. Les Portugais prétendent que ce saint a été martyrisé à *Maliapus* dans les Indes, et qu'on voit dans cette ville une ancienne inscription qui porte qu'il fut percé d'une lance au pied d'une croix, près de cette ville ; que son corps y fut trouvé dans ces derniers temps, et transporté à Goa, où on l'honore aujourd'hui.

Mais on oppose à cela la tradition des Grecs, la vénération des Esséniens [*lisez Edesséniens*] pour le corps de saint Thomas, les témoignages des Pères et des martyrologes, qui ont parlé du corps et des reliques de saint Thomas, tant de siècles avant la découverte qu'on prétend en avoir fait à *Maliapus* dans les Indes. [*Voyez CHALDÉE.*] Enfin

on soutient qu'on ne peut donner aucune bonne preuve que Calamine soit la même que *Maliapus*. Mais nous n'avons pas dessein d'entrer ici dans l'examen de ces choses ; on peut consulter ceux qui ont travaillé exprès sur l'histoire ecclésiastique, comme Baronius, sur l'an 44 de Jésus-Christ et M. de Tillemont sur l'article de saint Thomas, t. I, p. 394 et suiv., où il indique les auteurs qui ont parlé de ce saint, et les sources que l'on peut consulter. Les martyrologes marquent la mort de saint Thomas, ou sa translation à Edesse, le 21 de décembre, auquel l'Église latine célèbre encore aujourd'hui sa fête. Les Grecs la font le 6 d'octobre. Le martyrologe de saint Jérôme marque une fête de ce saint le 3 de juin, et une de sa mort le 9 de février. Voyez Florentinius, *Notes* sur le martyrologe de saint Jérôme.

On a attribué à saint Thomas plusieurs ouvrages apocryphes ; comme des *Actes*, des *Voyages*, un *Évangile*, un *Apocalypse*, qui ont été condamnés par le pape Gélase. Abdias parle d'un livre qui contenait le voyage de saint Thomas dans les Indes, et le récit de ce qu'il y avait fait. On trouve les *Actes* de saint Thomas en grec manuscrits en différentes bibliothèques (h). Le faux *Évangile* de saint Thomas avait été composé par Thomas, disciple de Manès (i), et cet *Évangile* était apparemment le même que le faux *Évangile de l'enfance de Jésus*, que M. Fabricius a fait imprimer dans ses *Apocryphes du Nouveau Testament*. Nous avons déjà parlé de l'histoire d'un homme qui, ayant été maudit par saint Thomas, fut déchiré par un lion. Cette histoire était apparemment tirée des faux *Actes* de saint Thomas, et on la lit dans Abdias. On cite aussi de ses *Actes*, qu'il baptisait non avec de l'eau, mais avec de l'huile ; ce qui était imité par les manichéens.

[Thilo a publié les *Actes* de saint Thomas : *Acta sancti apostoli Thomæ*. In-8° de CXXVI et 198 pages. Leipzig, 1823. Ce volume est divisé en trois parties : la première est une notice sur ces *Actes* apocryphes ; la deuxième en contient le texte, et la troisième offre des notes concernant l'histoire ecclésiastique.]

Il y a dans les Indes des chrétiens qu'on appelle de *Saint-Thomas*, parce qu'ils croient que saint Thomas leur a annoncé l'Évangile. Ils demeurent dans la presque île de l'Inde, au deçà du golfe. Il y en a aussi beaucoup dans le royaume de Cranganor, et dans les lieux circonvoisins, de même qu'à Nagapatan, à Melcapar, à Engamar au-dessus de Cochin, où réside leur archevêque, qui est sous la juridiction du patriarche de Babylone. On dit que les premiers chrétiens des Indes convertis par saint Thomas retombèrent dans l'infidélité, et oublièrent tellement

(a) C'est le sentiment commun des Pères qu'il le toucha. Toutefois, l'Évangile ne le marquant pas expressément, S. Augustin croit que la chose n'est pas indubitable. *Aug. in Joan. homil. 121, p. 228, et serm. 158, p. 762.*

(b) *Joan. xxi, l. 15.*

(c) Origen. X, apud Euseb. l. III, c. 1, *Hist. Eccl. Rufin. l. X, c. ix. Recognit. l. IX, c. xxix.*

(d) *Opus Imperfect. in Matth. homil. 2.*

(e) *Greg. Naz. orat. 25. Hieron. Ep. 148. Ambros. in Psalm. xlv. Paulin. carm. 26, et alii plures.*

(f) *Aug. l. I, c. xx, de Serm. Domini in monte. In Adimant. c. xvii, in Faust. l. XXII, c. lxxix.*

(g) *Clem. Alex. l. IV Strom. p. 502.*

(h) *Vide Fabricii Notas in Abdiam, p. 689 et 768 et seqq.*

(i) *Cyrrill. cateches. 6*

les instructions qu'ils avaient reçues de cet apôtre, qu'ils ne se souvenaient pas même qu'il y eût jamais eu des chrétiens dans leur pays, jusqu'à ce qu'un saint homme nommé *Mar-Thomé*, ou *Seigneur Thomas*, Syrien de nation, vint de nouveau apporter la lumière de l'Évangile à ces peuples. Il en convertit un grand nombre, avec le secours de quelques prêtres de Syrie et d'Égypte, qu'il y attira. Les chrétiens de Saint-Thomas sont infectés de diverses erreurs, principalement du nestorianisme ; et j'aurais beaucoup de penchant à croire qu'ils n'ont pris le nom de chrétiens de Saint-Thomas qu'à cause de ce *Mar-Thomé*, leur apôtre, dont nous venons de parler (a).

[On ne connaît, je crois, l'existence de ces chrétiens dans l'Inde que depuis que les Portugais eurent été dans ce pays. Plusieurs disent que les Portugais, en arrivant dans l'Inde, y trouvèrent des chrétiens *nestoriens* qui, depuis, furent appelés chrétiens de Saint-Thomas.

La tradition qui veut que saint Thomas ait prêché l'Évangile aux Indiens a été réfutée par quelques écrivains modernes comme étant une fable ; mais M. Hohlenberg est de l'avis de Buchanan (*Christian Researches in India*), qui a récemment pris la défense de la tradition. Le jeune théologien danois, dans une *disquisition* historique intitulée : *de Originibus et Fatis Ecclesie Christi : nœ in India Orientali* (in-8°, 165 pag., Copenhague, 1822), examine les raisonnements qui ont été opposés à la tradition, et s'efforce de prouver que c'est effectivement l'apôtre saint Thomas qui a fondé l'Église chrétienne dans l'Inde. L'auteur trace ensuite l'histoire de cette Église jusqu'à l'époque de l'arrivée des Portugais. Buchanan a fait connaître six inscriptions qui contiennent, à ce que l'on suppose, d'anciens statuts de l'Église indienne ; il est fâcheux qu'on n'ait pu les lire jusqu'à présent, on en tirerait probablement quelque lumière pour l'histoire de cette Église.]

On dépeint ordinairement saint Thomas avec une règle de maçon et une équerre ; et dans sa Vie écrite par Abdias, on raconte que ce saint s'engagea à bâtir un palais magnifique à Gondofare, roi des Indes, et qu'il déclara à ce prince qu'il était serviteur d'un savant architecte, et qu'il était fort entendu dans tout ce qui regardait les ouvrages de bois et de pierres, et toute sorte de bâtiments. Mais l'édifice dont il parlait était celui que les bienheureux espèrent dans le ciel, et qu'ils bâtissent sur la terre par la pratique des bonnes œuvres ; et l'inscription de Malabar porte que saint Thomas arriva dans ce pays, ayant en sa main *regulam fabri lignarii et pulum*, une règle de charpentier et un pieu de bois. On dit aussi qu'étant arrivé dans les Indes, il s'engagea de traîner et de remuer lui seul une grosse poutre que

l'on n'avait pu mouvoir de sa place, que'que effort qu'on eût fait pour cela : il l'attacha avec sa ceinture, et la traîna comme si ç'eût été un petit bâton. Le roi de Maliapus fut tellement touché de ce miracle, qu'il se convertit avec son peuple. Ces faits sont très-peu assurés, mais ils ont suffi pour autoriser les peintres et les sculpteurs à représenter saint Thomas sous une forme de maçon.

Plusieurs (b) ont avancé que saint Thomas avait aussi prêché dans la Chine. On établit ce sentiment sur le Bréviaire des Syriens, où on lit ces paroles : *Par saint Thomas l'erreur de l'idolâtrie a été dissipée dans les Indes. Par saint Thomas les Chinois et les Ethiopiens ont été convertis à la connaissance de la vérité. Par saint Thomas le royaume des cieux a volé et est monté jusqu'à la Chine.* De là on veut qu'il soit venu aux Indes, où ce saint souffrit le martyre, selon la tradition des Églises de Malabar, dans la ville de Calamine, ville inconnue et qui peut-être n'a jamais existé. Il est certain que la connaissance de la religion chrétienne est ancienne dans la Chine. Dans une collection de canons, on en trouve une qui parle des métropolitains de la Chine. Les deux Arabes dont on a donné depuis peu le voyage (c) reconnaissent que le roi de la Chine avait quelque connaissance de Jésus-Christ et des apôtres. Ils disent qu'ils passèrent sur leur route par *Bezomma*, c'est-à-dire, l'Église de Saint-Thomas ; toutefois le Père Couplet a témoigné plusieurs fois que les histoires de la Chine ne font aucune mention de la prédication du christianisme dans la Chine, pas même dans celle qui se trouve dans l'inscription chinoise et syriaque dont nous allons parler.

Cette inscription fut trouvée en 1628 dans la ville de Sigafu, capitale de la province de Xensi ; elle est en caractères chinois, avec plusieurs lignes syriaques ; elle fut faite l'année de Jésus-Christ 780 (d), qui répond à l'ère des Grecs ou des Séleucides 1092. Elle dit que l'an qui répond à 636 de Jésus-Christ un saint homme, nommé *Olopuen* ou *Lopuen*, conduit par les nues bleues, et en observant la règle des vents, vint de Tacin, ou de Syrie, ou de Judée, dans la Chine, et y prêcha la religion chrétienne. Mais il est aisé de voir que tout cela ne peut regarder saint Thomas, qui vivait six cents ans auparavant. Ce n'est point *Olopuen* qui fit l'inscription, mais les chrétiens ses successeurs. Au reste, on ne sait rien de cette mission que par les paroles de l'inscription que l'on a trouvée, et que l'on a eu assez de peine à déchiffrer. Ceux qui établirent cette Église chinoise étaient de la secte des nestoriens. Les auteurs de l'inscription nomment Hananjuhna, patriarche des nestoriens, qui vivait alors ; et dans les Notices des métropoles de l'Église nestorienne on trouve un métropolitain de la Chine.

(a) D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p. 894.

(b) *Mémoires de la Chine*, t. II, p. 193. Kircher *Sina illustrata Trigant.*, etc.

(c) *Anciennes Relations des Indes* traduites de l'arabe.

A Paris, 1718, p. 13 et 146.

(d) Le christianisme était connu dans la Chine dès l'an 636, et par conséquent 146 ans avant l'érection du monument chinois.

Mais rien de tout cela ne décide que saint Thomas l'apôtre ait prêché en ce pays-là.

Voici la traduction (1) de la fameuse inscription chinoise trouvée en 1628. M. l'abbé Renaudot l'a corrigée après ceux qui, les premiers, en avaient donné l'explication, et l'a fait imprimer dans ses *Notes sur la Relation du Voyage de deux Arabes mahométans à la Chine*, imprimée à Paris, in-8°, chez Coignard, 1718.

« L'an des Grecs MXCII (a), Marc Isdebuzid, prêtre et corévêque de Cumdan (b), cité royale d'Orient, autrement appelée Milice (ou Méléce), prêtre de Balth, ville de Turkhestan, éleva cette table de pierre dans laquelle est décrit le mystère de la vie de notre Sauveur, et la prédication de nos pères auprès des rois de la Chine, du temps du père des pères Hanajuhnah, catholique patriarche (c).

« Adam, diacre, fils d'Isdebuzid, corévêque.

» Marsargis, prêtre et corévêque.

» Sbar-Jésua (c'est-à-dire, *Espérance de Jésus*, prêtre.

» Gabriel, prêtre et archidiacre, et chef de la cité de Cumdan et Disrag.

» Adam-So, diacre du corévêque, papas des Chinois.

» Dans les jours du père des pères Hanajuhnah, catholique patriarche. »

Les noms des hommes apostoliques qui sont inscrits sur les bords de la pierre, sont en caractères syriaques.

Premier rang. Aaron. Pierre. Job. Luc. Matthieu. Jean. Sbar-Jésua. Jesu-Adad. Luc. Constance. Noé.

Second rang. Atdaspha. Jean. Anusc. Marsargis. Isaac. Siméon. Isaac. Joël.

Troisième rang. Mar-Juhanon, évêque. Isaac, prêtre. Joël, prêtre. Maher, prêtre. George, prêtre. Mahada-Gunnesph, prêtre. Maschadad, prêtre. André, prêtre. II André, prêtre. David, prêtre. Moïse, prêtre.

Quatrième rang. Isaac, prêtre. Elie, prêtre. Moïse, prêtre. Adad-Jésua. Siméon, prêtre. Gabriel. Jean Siméon. Isaac. Jean.

Cinquième rang. Jacob, prêtre. Marsargis, prêtre et corévêque. Aggée, prêtre, archidiacre de la cité de Cumdan. Paul, prêtre. Siméon, prêtre. Adam, prêtre. Elie, prêtre. Isaac, prêtre. Jean, prêtre. II Jean, prêtre. Siméon, prêtre.

Sixième rang. Jacob, prêtre. Adad-Jésua, prêtre. Jesu-Adad, prêtre. Jacob. Jean. Subholmoran. (Louange à Notre-Seigneur.) Mor Joseph. Siméon. Ephrem. Ananie. Syriaque. Cus. Amiun.

A la tête de chacune des six colonnes qui composent le monument chinois est une explication chinoise de quelqu'un des mystères de la religion chrétienne. A la tête de la première colonne est établie l'existence d'un seul Dieu en trois personnes, Créateur de

toutes choses : on s'y sert du nom *Eoho*, qui signifie Dieu en syriaque.

La seconde et la troisième colonne contiennent à expliquer la création du monde, la chute du premier homme par la séduction du démon, qui y est appelé *Sathan*, nom étranger à la langue chinoise.

La quatrième explique l'avènement de Jésus-Christ par son incarnation, en ces termes : *Donec personarum trium una communicavit seipsum clarissimo venerabilissimo-que Mixio, operiendo, abscondendoque veram majestatem, simul homo prodiit in sæculum* : paroles qui marquent clairement la manière dont les nestoriens expliquent le mystère de l'incarnation. Il parle de l'annonciation de l'ange, de l'apparition de l'étoile et de l'adoration des mages.

La cinquième colonne, la sixième et les suivantes parlent du sacrement de baptême et des autres cérémonies de la religion chrétienne, comme, qu'ils sacrifient tournés vers l'orient; qu'ils font sept fois par jour des prières pour les vivants et pour les morts; qu'ils font leur sacrifice le premier jour de la semaine; qu'ils portent de longues barbes; qu'ils rasant le haut de leur tête; qu'ils n'ont point de suite d'esclaves; qu'ils n'amassent point de richesses; qu'ils font de grandes aumônes; qu'ils jeûnent, etc. Caractères qui conviennent aux chrétiens syriens d'Orient.

• THOPHEL, lieu situé au delà du Jourdain. *Deut.* I, 1.

THOPHO [ou THOPO dans le latin], ville fortifiée dans la Judée par Bacchides. *I Mac.* IX, 50. C'est la même que TAPHUA. Voyez ci-devant.

[Mais quelle *Taphua*? car il y en a deux, l'une en Ephraïm et l'autre en Juda. La Judée, au temps des Machabées, ne se composait pas seulement de la tribu de Juda. « La ville de *Thopo*, dit le géographe de la Bible de Vence, au mot *Thopo*, pourrait être *Taphua*, soit celle de la tribu de Juda, *Jos.* XV, 34, soit celle des frontières de Manassé [mais appartenant à Ephraïm, *Jos.* XVII, 8]. On incline pour celle-ci, parce que *Thopo* se trouve nommée après *Phara*, ou, selon le Grec, *Pharaton*, qui en était voisine dans la tribu d'Ephraïm. » Voyez TAPHUA.]

THOR, petite ville et port de mer sur la mer Rouge, au pied et au couchant du mont Sinaï, dont elle est éloignée d'environ cinquante milles. On montre, à une demi-lieue de Thor, un jardin où il y a douze fontaines et plusieurs palmiers. On croit que c'est cet endroit que l'Écriture (d) nomme *Elim*, et où il y avait douze fontaines et soixante et dix palmiers. Les douze fontaines s'y voient encore; mais elles sont devenues amères; et au lieu des soixante et dix palmiers, on en voit à présent plus de deux milles. Je ne sais s'il est parlé de Thor dans aucun endroit de l'Écriture. C'est en cet endroit que quel-

(a) De Jésus-Christ 780.

(b) C'est la ville de Nankin, qui était alors la capitale de la Chine. Les Arabes l'ont connue sous le nom de Cumdan.

(c) Il était patriarche en 782.

(d) *Erod.* xv, 27.

(1) Ce n'est ici que la traduction du texte syriaque de cette inscription. La traduction du texte chinois a été donnée par Visdelou dans le supplément à la Bibliothèque orientale de d'Herbelot. (S.)

ques-uns mettent une montagne de pierres d'aimant, qui attirait, dit-on, les vaisseaux où il y avait du fer, et leur faisait faire naufrage; à quoi l'on remédiait, en les joignant avec des chevilles de bois sans fer. Quelques auteurs arabes attribuent cela à la montagne d'Almandabe, sur les côtes d'Ethiopie, au commencement de la mer Rouge du côté du midi. Mais les modernes n'ont point reconnu cette vertu attractive, ni sur la côte de Thor, ni au cap d'Almandabe; et il y a beaucoup d'apparence que tout ce qu'on en dit est fabuleux.

THOR, AL-THOR, ou AL-TOUR. C'est le nom que les Arabes donnent au mont Sinaï.

THOSA, Jédihel et Joha, fils de Samri, étaient de Thosa. I *Par.* XI, 45. On ne sait où était cette ville de *Thosa*.

THOU, roi d'Emath en Syrie, ayant appris que David avait défait le roi Adarézer, envoya Joram, son fils, pour lui en faire compliment, et pour lui offrir des vases d'or, d'argent et d'airain (a).

THRACES, peuple d'Europe, habitant à l'est et au nord de la Macédoine, et s'étendant jusqu'au rivage du Pont-Euxin. Ce peuple était un des moins civilisés du monde connu des anciens, même à l'époque de la puissance des rois de Syrie. Les Thraces paraissent avoir été bons cavaliers; il y en avait dans les armées de ces princes (II *Mac.* XII, 35). On suppose les Thraces descendus de Thiras, fils de Japheth. BARBIER DU BO-CAGE.

THRESOR. Voyez TRÉSOR.

THRONE. Voyez TRÔNE.

THUBAL, cinquième fils de Japheth. L'Écriture joint ordinairement Thubal et Mosoch; ce qui fait juger qu'ils ont peuplé des pays voisins les uns des autres. Les interprètes chaldéens entendent par Thubal et Mosoch, l'Italie et l'Asie, ou plutôt l'Ausonie; Josèphe, l'Ibérie et la Cappadoce. Saint Jérôme veut que Thubal marque les Espagnols, nommés autrefois Ibériens. Bochart s'étend beaucoup pour montrer que Mosoch et Thubal marquent les Mosques et les Tibariens. Voyez les commentateurs sur la Genèse, chap. X, § 2.

THUBAL-CAIN. Voyez TUBALCAÏN.

THYATIRE, ville que les uns attribuent à la Mysie, et les autres à la Lydie ou à la petite Asie, parce qu'elle est sur les frontières de ces trois provinces. [Son nom de Thyatire lui fut donné par les Macédoniens. Auparavant elle s'appelait *Pelopia*; maintenant c'est *Ak-Hissar* ou le *Château-Blanc*.]

Voici ce que saint Jean dans l'*Apocalypse* dit à l'ange de Thyatire (b) : Je sais quelles sont vos œuvres, votre foi, votre charité, l'assistance que vous rendez aux pauvres, votre patience, et que vos dernières œuvres ont surpassé les premières : mais j'ai quelque chose à vous reprocher, qui est que vous souffrez que Jézabel, cette femme qui se dit

prophétesse, enseigne et séduise mes serviteurs, pour les faire tomber dans la fornication, et leur faire manger de ce qui est sacrifié aux idoles. Je lui ai donné du temps pour faire pénitence, et elle n'a point voulu se repentir de sa prostitution. Mais je m'en vais la réduire au lit, et accabler de maux ceux qui commettent l'adultère avec elle, s'ils ne font pénitence de leurs mauvaises œuvres. Je frapperai de mort ses enfants, et toutes les Eglises connaîtront que je suis celui qui sonde les reins et les cœurs; et je rendrai à chacun de vous selon ses œuvres. Mais je vous dis à vous, et à tous ceux qui sont à Thyatire, et qui ne suivez point cette doctrine, et ne connaissez point les profondeurs de Satan, ainsi qu'ils les appellent, que je ne mettrai point de nouvelles charges sur vous : mais gardez bien seulement ce que vous avez jusqu'à ce que je vienne, etc.

Quelques-uns croient que l'ange de Thyatire, ou l'évêque de cette Eglise, à qui ces paroles s'adressent, était saint Carpe, ou saint Irénée; mais le premier est très-douteux, et le second n'a aucun fondement. On ne sait au juste qui était cet ange de Thyatire. Saint Epiphane (c) dit que quelques hérétiques niaient l'authenticité de l'*Apocalypse*, parce que, de leur temps, il n'y avait plus d'Eglise chrétienne à Thyatire; comme si c'était une preuve qu'auparavant il n'y en avait point. Quant à Jézabel, qui se disait prophétesse, on croit que Jézabel est un nom figuré, pour marquer une très-mauvaise femme; mais on ignore qui elle était. Plusieurs manuscrits grecs lisent : *Votre femme Jézabel*, et quelques anciens Pères ont cru que c'était l'épouse même de l'évêque de cette ville. D'autres croient que c'était les nicolaïtes qui corrompaient les mœurs des fidèles, en les attirant dans leurs hérésies. Mais la plupart jugent avec plus de raison que sous le nom de Jézabel saint Jean a voulu marquer quelque femme puissante et présomptueuse, qui séduisait les peuples par ses vaines prophéties.

THYINUM LIGNUM, en hébreu *almugim* ou *algunim*, sorte de bois d'une beauté extraordinaire. Voyez ce que nous en avons dit ci-devant sur *ALMUGIM*, et les commentateurs sur III *Reg.* X, 11, 12.

THYRSUS, nom que les Grecs et les Latins donnent à un javelot ou lance enveloppée de lierre que l'on met en main aux soldats de Bacchus, ou à ceux qui célèbrent les fêtes de cette divinité. Ovide les représente environnées de pampres de vigne (d) :

*Ipse racemiferis frontem circumdatus uvis,
Pampineis agitat velatam frondibus hastam.*

Il est fait mention de *thyrses* dans les *Machabées* (e) : *Propter quod thyrsos, et ramos virides, et palmas, præferebant ei, qui prosperavit mundare locum suum*. Mais ces *thyrses* n'avaient rien de commun avec ceux des fêtes de Bacchus, sinon la figure, puisqu'ils

(a) II *Reg.* viii, 9, 10, 11. An du monde 2960, avant Jésus-Christ 1040, avant l'ère vulg. 1044.

(b) *Apoc.* ii, 18, 19 et seq.

(c) *Epiph. hæres.* 51.

(d) Ovid. *Metamorph.* III, v. 666.

(e) II *Mac.* x, 7.

étaient destinés à célébrer la puissance du Dieu d'Israël, et à lui rendre grâces de la protection qu'il avait accordée à son peuple. Les Juifs les portèrent pendant la fête des Tabernacles; et ils portent encore à présent quelque chose de semblable dans leur *hassonna*. Ce sont des branches de saule, de myrthe et de palmier, liées ensemble avec des pommes de citron ou d'orange, et qu'ils agitent d'une manière religieuse vers les quatre parties du monde. *Voyez* ci-devant la fête des TABERNACLES.

TIARE. On donne souvent ce nom au bonnet, ou à la mitre du grand prêtre. *Voyez* ce que nous avons remarqué ci-devant sur le nom de CIDARIS. — [*Voyez* aussi COURONNE]

TIBARÉNIENS, peuples voisins de la Cappadoce. *Voyez* ci-devant THUBAL.

TIBÈRE-ALEXANDRE LYSIMAQUE, neveu de Philon le Juif, et fils d'*Alexandre Lysimaque*, alabarque ou chef des Juifs d'Alexandrie, et frère de Philon le Juif. Tibère-Alexandre était donc Juif d'origine et même de la race sacerdotale; mais il quitta la religion de ses pères et se fit païen. Il fut nommé pour succéder à Cuspius Fadus dans le gouvernement de la Judée (a), l'an 46 de l'ère vulgaire. Il n'innova rien dans la province, non plus que son prédécesseur, et ainsi il la maintint toujours en paix. Il fit crucifier Jacques et Simon, fils de Judas le Galiléen, qui avait fait soulever le peuple quarante ans auparavant. Il gouverna la Judée jusqu'en l'an 88 de Jésus-Christ ou de l'ère vulgaire, et il eut pour successeur Ventidius Cumanus (b). Il fut donné en otage aux Parthes lorsque Corbulon engagea Tiridate à venir à Rome pour recevoir la couronne de Tibère (c), en l'an 63 de l'ère vulgaire. Il fut fait préfet d'Égypte en l'an 66. Il fut le premier qui reconnut Vespasien pour empereur, le premier de juillet de l'an 69, et fut lieutenant général de Tite au siège de Jérusalem (d), en l'an 70. Tite avait pour lui de grands égards, et Tibère-Alexandre était comme chef de son conseil.

TIBÈRE. L'empereur Tibère, fils de Livie, femme d'Auguste, et de Tibère Néron, de la famille patricienne des Claude, fut adopté par Auguste en l'an 4 de Jésus-Christ ou de l'ère vulgaire, et il lui succéda en l'an 14 de Notre-Seigneur, et régna vingt-deux ans sept mois sept jours. Nous n'entrons point dans le détail de ce qui regarde sa vie et son gouvernement; il nous suffit de marquer ici ce qui peut avoir rapport à l'histoire sacrée et à l'éclaircissement de l'Écriture, qui est le principal objet que nous nous sommes proposé dans cet ouvrage. Les Juifs donc demandèrent à Tibère, en l'an 17 de Jésus-Christ, quelques diminutions des impôts dont ils étaient accablés (e). L'empereur remit

cela à Germanicus, qui devait partir cette année-là pour aller en Orient. Mais nous ne savons point ce que Germanicus ordonna sur cela.

Quelques années après, c'est-à-dire en la dix-neuvième année de Jésus-Christ, cinquante et sixième de Tibère, le sénat défendit d'exercer dans Rome les cérémonies judaïques; il ordonna même, selon Tacite, que les Juifs sortiraient d'Italie s'ils ne changeaient de religion dans un certain temps, sous peine à ceux qui n'obéiraient pas d'être réduits pour toujours en servitude; mais ni Josèphe ni Suétone ne disent point qu'on les ait chassés de toute l'Italie. Philon attribue (f) cette persécution aux intrigues de Séjan, qui appréhendait, dit-il, leur fidélité dans les mauvais desseins qu'ils formaient. Josèphe (g) dit qu'elle vint de quatre Juifs qui, faisant profession à Rome d'enseigner le judaïsme, persuadèrent à une dame romaine nommée Fulvie, d'embrasser cette religion, et de leur mettre en main de riches présents pour les envoyer, disaient-ils, au temple de Jérusalem, mais en effet pour s'en accommoder eux-mêmes. Tibère en ayant été averti par Saturnin, mari de Fulvie, fit chasser tous les Juifs de Rome. On en enrôla quatre mille pour les envoyer en Sardaigne contre des voleurs (h).

Ce fut vers l'an 26 de l'ère commune que l'empereur envoya en Judée Ponce-Pilate pour succéder à Gratus. Pilate y demeura depuis l'an 26 jusqu'en l'an 35. Nous avons parlé de son gouvernement sous son article. *Voyez* PILATE. Ce gouverneur [procurateur] entreprit de consacrer à Tibère des boucliers d'or (i) dans le palais d'Hérode à Jérusalem. Les Juifs en furent très-indignés; ils supplièrent Pilate avec de grandes instances d'ôter ces boucliers, ou du moins de leur permettre de députer à l'empereur ou de lui écrire. Ils lui écrivirent en effet, et l'empereur commanda qu'on les ôtât promptement. Pilate donna encore un nouveau sujet de mécontentement aux Juifs, en faisant entrer des troupes romaines à Jérusalem avec leurs drapeaux, où étaient les armes de l'empereur (j); mais la constance et les prières des Juifs l'obligèrent enfin à faire reporter ces enseignes à Césarée.

Quarante ans avant la ruine de Jérusalem, c'est-à-dire l'an 30 de Jésus-Christ, 16 et 17 de Tibère, les Romains ôtèrent aux Juifs le pouvoir de vie et de mort (k). Mais l'année suivante, 31 de Jésus-Christ, Tibère ordonna au gouverneur de ne rien innover touchant les coutumes des Juifs, et de ne faire aucun tort à leurs personnes. Jésus-Christ étant mort l'an 33 de l'ère vulgaire, Pilate écrivit, dit-on, à Tibère, et lui envoya la relation de sa mort et des prodiges qui l'avaient sui-

(a) *Joseph. Antiq. l. XX, c. III, et de Bello, l. II, c. XIX, p. 795.*

(b) *Antiq. l. XX, c. III, p. 694.*

(c) *Tacit. Annal. l. XV, c. XXVI... XXIX. Dio. l. LXII.*

(d) *Joseph. de Bello, l. V, c. VI, et lib. VI, c. XXIV, p. 956, et de Vita, p. 1050.*

(e) *Tacit. Annal. l. II, c. XLII.*

(f) *Philo, Legat. p. 1014, 1015.*

(g) *Joseph. Antiq. l. XIII, c. V, p. 625.*

(h) *Sueton in Tiber. cap. XXXVI.*

(i) *Philo, Legat. p. 1055.*

(j) *Joseph. Antiq. lib. XVIII, c. IV.*

(k) *Joan. XVIII, 32. Judæi apud Casaub. exerc. XV, 71. Phil. Legat. p. 1015.*

vie (a). Ainsi l'empereur apprit les preuves que Jésus-Christ avait données de sa divinité. [Voyez *ABGARÉ.*] Il en écrivit au sénat d'une manière qui témoignait assez qu'il souhaitait qu'on décernât les honneurs divins à Jésus-Christ ; mais le sénat refusa d'admettre le culte du Sauveur, soit pour maintenir son autorité, empêchant que d'autres n'adorassent un dieu sans sa permission, et prétendant que nulle divinité ne devait être reconnue qu'avec son agrément. Tibère ne laissa pas de continuer à témoigner de l'inclination pour les chrétiens, et menaça même de mort ceux qui les accuseraient et leur feraient de la peine. En effet nous ne voyons point que sous ce prince on ait persécuté l'Église. Il mourut au mois de mars de l'an 37 de Jésus-Christ.

TIBÉRIADE, ville célèbre de Galilée, située à l'extrémité méridionale et sur le bord occidental du lac de Génézareth, autrement nommé *mer de Tibériade*. On croit que son nom ancien était *Cinnéreth*, ou *Chammath*, ou *Emath*, ou *Raccat*, ou *Recchath* ; mais M. Reland (b) montre assez bien que cela est fort douteux, et n'est fondé que sur ce que *la mer de Cinnéreth* fut depuis nommée *mer de Tibériade*, ce qui ne prouve point du tout que Cinnéreth et Tibériade soient la même chose. De plus il remarque que le lot de Nephtali ne commençait, du côté du midi, qu'à Capharnaüm, qui est plus septentrionale que Tibériade (c) ; et toutefois Cinnéreth, Emath et Recchath sont du lot de Nephtali (d). Tibériade n'en peut donc pas être, puisqu'on sait qu'elle était tout au midi du lac de Tibériade.

Josèphe (e) nous apprend que cette ville fut bâtie en l'honneur de Tibère, par le roi Hérode Agrippa. Il y avait assez près de là des bains d'eau chaude ; et elle était située dans un lieu où il y avait quantité de tombeaux et de corps morts (f), ce qui était tout à fait contraire aux usages des Juifs. Tibériade était à trente stades d'Hippos, à soixante de Gadare, à cent vingt de Scythopolis (g), et à trente de Tarichée (h).

Hérode, qui avait bâti cette ville, la combla de bienfaits. Sa situation avantageuse la rendit bientôt une ville considérable ; elle devint la métropole de toute la Galilée. Agrippa, obligé de quitter Rome, s'y retira avec Hérode, son oncle. L'empereur Claude la lui donna dans la suite, c'est pourquoi elle porte le nom de *Claudia Tiberias* dans les médailles. Josèphe s'en empara pendant la guerre des Juifs, et elle chargea de coups l'officier qui venait lui offrir la paix de la part des Romains. Vespasien voulait faire passer au fil de l'épée tous ses habitants ; mais Agrippa, à qui elle appartenait, obtint qu'il se contentât d'abattre une partie de ses murailles. Tibériade était remplie de pêcheurs et de matelots, d'où vient qu'on voit

(a) Euseb. l. II, c. II, *Hist. Eccl. Tertull. Apologet. c. v.*

(b) Reland. t. II, p. 1037.

(c) S. Matth. iv, 13, dit que Capharnaüm était aux confins de Zabulon et de Nephtali. Et Josué, xix, 34, dit que Nephtali passe dans Zabulon du côté du midi.

(d) Josué, xix, 35.

(e) Joseph. *Antiq. l. XVIII, c. III, et de Bello, l. II, c.*

une barque sur le revers de quelques médailles qui furent frappées dans cette ville. Dans une autre médaille qui fut frappée sous Trajan, on voit la déesse Santé ceinte d'un serpent et assise sur une montagne d'où sort une grande abondance d'eau, pour montrer que Tibériade était célèbre par ses bains d'eaux chaudes, dont les malades tiraient de grands secours pour leur santé.

Ce fut dans cette ville que se rassemblèrent, après la ruine de Jérusalem par les Romains, quelques Juifs et quelques-uns de leurs plus savants sacrificateurs, et y jetèrent les fondements d'une académie qui devint célèbre par la composition de la *Misne*, par le célèbre ouvrage des Massorètes, auteurs des points voyelles, et par la réputation des docteurs qui y tinrent leurs écoles ; c'est dans la même ville que résidait le patriarche de toute leur nation.

Saint Epiphane (i) remarque que le comte Joseph découvrit, du tems du grand Constantin, dans les archives ou dans le trésor de Tibériade, l'Évangile de saint Jean et les Actes des apôtres traduits en hébreu, et qu'avant ce temps, il n'était permis à aucun chrétien de demeurer à Tibériade, ni à Capharnaüm, ni à Nazareth, ni à Diocésarée, et que le comte Joseph, ayant obtenu de Constantin la permission d'y bâtir une église au nom de Jésus-Christ, il se servit d'un grand temple nommé *Adrianeum*, qui n'avait jamais été achevé ni consacré. Il le fit achever et consacrer pour l'usage des chrétiens. Lampride (j) nous apprend que les empereurs Alexandre, Sévère et Adrien avaient eu dessein de mettre Jésus-Christ au rang des dieux et de lui consacrer des temples, d'où vient qu'encore aujourd'hui, dit cet auteur, on voit dans toutes les villes des temples sans statues, que pour cette raison on appelle *des Adriens*.

[M. de Lamartine était parti de Nazareth et visitait la Galilée ; il voulait voir Tibériade et son lac ou sa mer, qu'il appelle *la mer de Jésus-Christ* (*Voyage en Orient*, tom. I, pag. 327), à cause des actions que le divin Sauveur a faites sur ses rives et sur ses eaux.

« Les bords de la mer de Galilée, de ce côté de la Judée, dit l'illustre voyageur (pag. 334-336), n'étaient, pour ainsi dire, qu'une seule ville. — Ces débris multipliés devant nous, et la multitude des villes, et la magnificence des constructions que leurs fragments mutilés témoignent, rappellent à ma mémoire la voûte qui longe le pied du mont Vésuve, de Castellamare à Portici. — Comme là, les bords du lac de Génézareth semblaient porter des villes au lieu de moissons et de forêts. — Après deux heures de marche, nous arrivâmes à l'extrémité d'un promontoire qui s'avance dans le lac, et la ville de

viii. An de Jésus-Christ 47, de Tibère, 3, 4.

(f) *Antiq. l. XVIII, c. III.*

(g) *Idem, l. de Vita sua, p. 1025.*

(h) *Ibidem, p. 1010.*

(i) *Epiph. l. I, advers. hæres. p. 127, 128.*

(j) *Lamprid. in Severo.*

Tibériade se montra tout à coup devant nous comme une apparition vivante et éclatante d'une ville de deux mille ans. — Elle ouvre la pente d'une colline noire et nue, qui s'incline rapidement vers le lac. Elle est entourée d'une haute muraille carrée, flanquée de quinze à vingt tours crénelées. Les pointes de deux blancs minarets se dressent seules au-dessus de ces murs et de ces tours, et tout le reste de la ville semble se cacher de l'Arabe à l'abri de ces hautes murailles, et ne présenter à l'œil que la voûte basse et uniforme de ses toits gris, semblables à l'écaille découpée d'une tortue.

» Tempête sur le lac, que je désirais voir. — Eau verte comme les feuilles de jonc qui l'entourent. — Ecume livide et éblouissante. — Vagues assez hautes et très-pres-sées. — Grand bruit des lames sur les cailloux volcaniques qu'elles roulent, mais point de barques en péril ni en vue. — Il n'y en a pas une seule sur le lac. — Entré à Tibériade par un orage et une pluie du midi. — Réfugié dans l'église latine. — Fait apporter du feu allumé au milieu de l'église déserte, la première église du christianisme.

» Tibériade ne vaut pas même, pour l'intérieur, ce coup d'œil rapide. — Assemblage confus et boueux de quelques centaines de maisons, semblables aux cahutes arabes de boue et de paille. Nous sommes salués en italien et en allemand par plusieurs juifs polonais ou allemands, qui, sur la fin de leurs jours, lorsqu'ils n'ont plus rien à attendre que l'heure incertaine de la mort, viennent passer leurs derniers instants à Tibériade, sur les bords de leur mer, au cœur même de leur cher pays, afin de mourir sous leur soleil et d'être ensevelis dans leur terre comme Abraham et Jacob. — Dormir dans la couche de ses pères. Témoignage de l'extinguible amour de la patrie. — On le nierait en vain. — Il y a sympathie, il y a affinité entre l'homme et la terre dont il fut formé, dont il est sorti. — Il est bien, il est doux de lui rapporter à sa place ce peu de poussière qu'on lui a empruntée pour quelques jours. Faites que je dorme aussi, ô mon Dieu, dans la terre et auprès de la poussière de mes pères.

» Neuf heures de marche sans repos nous ramènent à Nazareth par Cana, lieu du premier miracle du Sauveur.... »

M. Gillot de Kerhardène avait visité Tibériade avant M. de Lamartine. Le 23 septembre 1829 il écrivait à M. Michaud (*Corresp. d'Orient*, lettr. CXXXIV, tom. V, pag. 455) : « Tibériade est située sur la rive occidentale du lac; la ville moderne n'est pour l'étendue que le tiers de la ville bâtie par Hérode en l'honneur de Tibère; elle a la forme d'un carré long. Ses murailles, bâties par les croisés, ont été reconstruites par le cheick Duher, vers le milieu du siècle dernier.

» Comme j'ai peu de choses à vous dire de cette cité dépeuplée et tombée en ruines, je veux vous entretenir des lieux célèbres qui

l'environnent. Parti de Tibériade le 19 septembre, je gravis d'abord la colline par où l'on monte vers Nazareth; je m'arrêtai, et tourna le dos au soleil, qui mettait en feu le mont Thabor, je promenai mes yeux sur Tibériade et sur le lac, dont le bassin se déployait à mes pieds comme un tapis de diamants. Ces murailles flanquées de tours qui environnent une enceinte dont la moitié n'est qu'un désert, ces flots étincelants qui se jouaient sur les rives en reflétant la lumière, cette fontaine et cette montagne *de la multiplication des pains* qui apparaissait vers la gauche sur les hauteurs du lac, ces monts bizarres de la décapole dont les sommets arrondis semblaient des masses de nuages lumineux, tout cela formait un tableau que je ne me lassais point de contempler, et dont mes yeux s'enivraient comme d'une vision ou d'un mirage. Après avoir joui de cet immense panorama, je repris le chemin de Cana. »

Tibériade fut prise par les croisés, ayant Tancrede à leur tête; elle tomba ensuite au pouvoir de Saladin. Dans son voisinage furent livrés une multitude de combats. Elle fut détruite par un tremblement de terre. Voyez MICHAUD, *Histoire des croisades*. Longtemps après, les Français reparurent sur ce grand théâtre de la valeur de leurs pères. En 1799, le grand vizir ayant fait une démonstration offensive, Bonaparte s'avança contre lui avec moins de cinq mille hommes, et le battit en vue du Thabor. Notre cavalerie poursuivit les Turcs jusqu'à Tibériade, qui lui ouvrit ses portes, et de là jusqu'au pont de Jacob, où elle acheva de les disperser. Voyez BÉATITUDES (*Montagne des*).

LAC DE TIBÉRIADE, ÉTANG DE TIBÉRIADE, MER DE TIBÉRIADE, c'est la même que le lac de Génésar ou Génésareth, ou la mer de Ciné-reth ou de Cenné-reth, ou simplement la mer de Galilée. [Il vient d'en être parlé à propos de la ville de Tibériade.] Voyez ci-devant GÉNÉRETH [et GÉNÉSARETH].

TICHON. Ezéchiel (a) parle de la maison de Tichon ou de Beth-Tichon, qui est sur les confins de l'Auranite. On n'en sait pas la situation; mais elle ne devait pas être loin de Damas ni de la Trachonite. Pline (b) parle des Bethacines.

TIÈDEUR est dans la vie religieuse ce qu'est l'indolence dans la vie active. Jésus-Christ avertit et menace les tièdes par les paroles suivantes, qu'il chargea le seul prophète du Nouveau Testament d'écrire à l'évêque de Laodicée : *Je connais tes œuvres, je sais que tu n'es ni froid ni chaud... Parce donc que tu es tiède, ... je suis près de te vomir de ma bouche* (1). On peut dire des tièdes dans l'exercice de la piété et des indifférents en matière de religion (Voyez INDIFFÉRENCE), ce qu'un médecin a dit des indolents dans le monde; et je le dirai en introduisant une courte variante dans sa phrase. *Il y a*, dit-il, *des gens si indolents* (si tièdes, si indifférents), *qu'ils ne sont affectés ni du bien ni du mal* (ni

de Bethaceni.

(1) Apoc. iii, 15, 16.

(a) Ezech. XLVII, 16.

(b) Plin. l. V, c. XXIII. D'autres lisent *Bætarreni*, au lieu

de la piété qui leur donne des exemples multipliés de perfection, ni de l'impiété qui devrait exciter leur charité); *ce sont des mollusques, passez-nous le mot, ce sont les huitres de l'espèce humaine* (1).

TIGRE, fleuve célèbre, qui prend sa source dans l'Arménie, et qui se dégorge dans le golfe Persique. Moïse l'appelle (a) *Chidkel*. Les anciens le nommaient *Diglito*; et encore aujourd'hui il est appelé *Tegil* ou *Tigil*. Joseph, le paraphraste chaldéen, les traducteurs arabes et persans le nomment *Diglat*. Pline (b) dit qu'à sa source, et tandis qu'il coule plus doucement, on l'appelle *Diglito*; mais qu'étant devenu plus rapide, on lui donne le nom de *Tigris*, qui, dans la langue des Mèdes, signifie *une flèche*. Il ajoute qu'il prend sa source dans la grande Arménie, au milieu d'une campagne nommée *Elégosine*. Il entre dans le lac *Aréthuse*, et passe au travers sans y mêler ses eaux. Après cela il rencontre le mont *Taurus*, rentre dans la terre, passe sous la montagne et va réparaître de l'autre côté. La caverne où il entre s'appelle *Zoroanda*; et une preuve que c'est lui-même, et que ce n'est pas un nouveau fleuve qui sort au delà de la montagne, c'est qu'il rend à sa sortie ce qu'on y avait jeté à l'entrée de la caverne. Ainsi parle Pline. Ptolémée met aussi la source du Tigre au milieu de l'Arménie, au trente-neuvième degré de latitude et un tiers.

Mais Strabon (c) semble avoir pris pour la source du Tigre sa sortie du mont *Taurus*, puisqu'il la met hors de l'Arménie, et qu'il dit qu'il naît au midi du mont *Niphate*, qui fait partie du mont *Taurus*. Le Tigre à l'orient, et l'Euphrate au couchant, bordent la Mésopotamie, qui est entre deux. Après avoir parcouru beaucoup de pays du septentrion au midi, ces deux fameux fleuves se dégorgeant dans le golfe Persique. Aujourd'hui ils y tombent par un canal commun; mais autrefois ils y tombaient séparément, comme Pline l'a remarqué (d); et on voyait encore de son temps les vestiges de leurs anciens canaux. Le Tigre avait sa source dans le pays d'Eden (e), et c'était un des quatre fleuves qui sortaient du paradis terrestre. Le Tigre se déborde au commencement du printemps (f), à cause de la fonte des neiges des montagnes d'Arménie.

« Le Tigre, dit M. Boré (*Hist. de l'Arménie*, pag. 9, col. 1, dans l'*Univers pittoresque* de Didot), prend sa source dans l'ancienne province de Haschéan, et il sort des montagnes appelées monts des Kurdes. En arménien on l'appelait *Tegghath*. Il coule parallèlement à l'Euphrate, et le pays renfermé entre ces deux fleuves forme la Mésopotamie. Après avoir reçu sur son passage le tribut d'une infinité de petites rivières, il va se jeter dans le golfe Persique. »

« D'après le géographe (arménien) Vartan,

(a) Genes. II, 14. חִידְקֵל *Chidkel*.

(b) Plin. l. VI, c. XXVII.

(c) Strab. l. XI, p. 539.

(d) Plin. l. VI, c. XXVII et XXVIII.

(e) Genes. II, 14.

dit ailleurs le même savant voyageur (*Mémoire sur la Chaldée*, 1^{re} part., § 7), les monts de Gordjik sont les montagnes des Gordiens; et Moïse de Chorène nous les représente comme la barrière que la nature avait élevée entre sa patrie et la terre assyrienne. Là sont les sources du *Tigre*, nommé encore par les Chaldéens *Zaba*, parce que ses flots, disent-ils, resserrés en des ravins profonds et s'ouvrant avec violence un passage, *hurlent comme le loup.* »]

TIGRE. Cet animal farouche a la figure d'un chat, avec des griffes, mais il est plus grand. Oppien dit qu'il est le plus beau des animaux à quatre pieds, comme le paon est le plus beau des oiseaux. Il est si vite et si prompt que les poètes ont dit qu'il était conçu des vents: la Fable donne des tigres à Bacchus pour tirer son char, comme pour marquer que le vin dompte les hommes les plus fiers et les plus féroces. Dans la cour du Mogol on fait des combats d'hommes contre les tigres.

Il n'est parlé du tigre qu'une seule fois dans le texte latin de l'Écriture: *Le tigre est mort, parce qu'il n'a point trouvé à manger*, dit Job (g). L'hébreu *lais*, qu'on a traduit par *un tigre*, signifie plutôt un *vieux lion*. Il est certain que le tigre est une espèce de lion; et qu'à l'exception des taches dont la peau du tigre est marquée, ces animaux sont assez semblables en tout le reste (h). La peau du tigre est variée par de longues bandes, au lieu que celle de la panthère est tachetée et marquée de taches rondes. On peut voir Bouchart, de *Animal. sacr.*, p. I, l. VII, c. 8, p. 792 et seq.

TIMÉE, père de l'aveugle que Jésus-Christ guérit à Jéricho, et qui est nommé dans l'Évangile *Bar-Timée*, ou fils de *Timée*. Marc. X, 46.

TIMON, un des sept premiers diacres choisis par les apôtres. Act. V, 5. On n'en sait rien de particulier. Les Grecs honorent quatre des premiers diacres le 28 de juillet: Ils disent en particulier de saint Timon, qu'ayant été fait évêque de Bostres en Arabie, il fut brûlé par le commandement des impies. Les Latins mettent la mort de saint Timon à Corinthe, au 19 d'avril. Ils disent qu'ayant prêché quelque temps à Bérée, il vint à Corinthe, où les Juifs et les païens le jetèrent au feu; et voyant qu'il en était sorti miraculeusement, ils l'attachèrent à une croix. Dorothee le fait évêque tantôt de Bostres et tantôt de Tyr et de Sidon. Voyez Bollandus au 19 avril.

TIMOTHÉE, général d'une armée du roi Antiochus Epiphane, avec Bacchide, autre général du même prince, fut vaincu deux fois par Judas Machabée. La première, en l'an du monde 3840, peu de temps après la purification et la nouvelle dédicace du temple, Judas lui ayant tué plus de vingt mille hom-

(f) Eccl. XXIV, 33.

(g) Job. IV, 11. לַיִשׁ *Laisch*.

(h) Varro, de *Lingua Lat.* l. IV: *Tigris est ut leo varius*. Vide et Oppian. *Cyngnet*.

(1) Ed. Auber, *Hygiène des femmes nerveuses*, c. x, p. 242.

mes (a), et ayant pris sur lui un grand butin. Il le battit encore la même année au delà du Jourdain (b), lui livra plusieurs combats où Timothée eut toujours du désavantage. Il fut tué peu de temps après (c) avec Chéréas, son frère, à Gazara, où il s'était enfui après la perte d'une grande bataille où Judas lui avait tué vingt mille six cents hommes et six cents chevaux.

TIMOTHÉE, général des troupes du roi Antiochus Epiphane, et gouverneur des pays de delà le Jourdain, fort différent de Timothée dont on vient de parler. Il rassembla une puissante armée au delà du Jourdain (d) en l'an 3841; mais il fut vaincu par Judas Machabée, et par Jonathas, son frère. Dès que les gens de Timothée eurent aperçu la première troupe de l'armée des Juifs, ils lâchèrent le pied et s'enfuirent. Judas en tua ce jour-là huit mille. Timothée s'était retiré dans un autre lieu, et avait encore six vingt mille hommes de pied, et deux mille cinq cents chevaux. Judas le suivit, n'ayant que six mille hommes avec lui. Dès qu'il parut, l'armée de Timothée fut saisie de frayeur, et prit la fuite. Judas la poursuivit, et en tua trente mille. Timothée étant tombé entre les mains de Dosithée et de Sosipâtre, les conjura avec instance de lui sauver la vie, promettant de rendre la liberté à plusieurs Juifs qu'il tenait captifs; et leur ayant donné sa parole qu'il leur rendrait les prisonniers, ils le laissèrent aller sans lui faire aucun mal. Depuis ce temps, nous ne savons ce qu'il devint. Voyez le détail de ces guerres dans le second livre des Machabées, chapitre XII, § 1, 2 et suivants, jusqu'au § 26, et le premier des Machabées, chap. V, § 11, 12 et suivants, et § 24, 25.... jusqu'au § 44. Tout cela arriva l'an du monde 3841, avant Jésus-Christ 159, avant l'ère vulgaire 163.

TIMOTHÉE, disciple de saint Paul, était de Derbes, ou plutôt de Lystres, toutes deux villes de Lycaonie (e). Son père était gentil; mais sa mère était Juive. Elle s'appelait Eunice, et son aïeule avait nom Loïde. On les remarque à cause que saint Paul loue leur piété et la bonne éducation qu'elles avaient donnée à saint Timothée (f). Lorsque saint Paul vint à Derbes et à Lystres, vers l'an de Jésus-Christ 51 ou 52, les frères rendirent un témoignage très-avantageux au mérite de Timothée, et l'apôtre voulut qu'il le suivit; et il le circoncit à Lystres, avant que de le prendre en sa compagnie (g). Timothée se mit à travailler avec lui pour l'Évangile, et il lui rendit de très importants services dans tout le cours de sa prédication. On ne sait quand il fut fait évêque; mais on croit qu'il reçut de très-bonne heure l'imposition des

mains de l'apôtre même, et cela en suite d'une prophétie et un ordre particulier du Saint-Esprit (h). Saint Paul l'appelle non-seulement son très-cher fils, mais aussi son frère, le compagnon de ses travaux, un homme de Dieu. Il assurait qu'il n'y avait personne qui fût plus uni avec lui d'esprit et de cœur que Timothée.

Ce saint disciple accompagna saint Paul en Macédoine, à Philippes, à Thessalonique, à Bérée (i); et l'apôtre ayant quitté Bérée, y laissa Timothée et Silas pour y fortifier les fidèles. Etant arrivé à Athènes, il manda à Timothée de l'y venir trouver (j). Lorsqu'il y fut venu, et qu'il lui eut rendu compte de l'état des Eglises de Macédoine, saint Paul le renvoya à Thessalonique, d'où il revint ensuite avec Silas, le trouver à Corinthe (k). Il y demeura avec lui; et l'apôtre le nomme avec Silas, à la tête des deux Epîtres qu'il écrivit en ce temps-là aux Thessaloniens.

Quelques années après (l), saint Paul envoya en Macédoine Timothée et Eraste (m), et donna aussi ordre à Timothée d'aller à Corinthe (n) pour entretenir dans l'esprit des Corinthiens les vérités qu'il leur avait apprises; et quelque temps après, écrivant aux mêmes Corinthiens (o), il leur recommande d'avoir soin que Timothée soit chez eux en assurance, et de le reconduire en paix. Après cela Timothée retourna en Asie trouver saint Paul, qui l'attendait. Ils passèrent ensemble en Macédoine, et l'apôtre met le nom de Timothée avec le sien, à la tête de la seconde Epître aux Corinthiens, qu'il leur écrivit de Macédoine vers le milieu de l'an 57 de Jésus-Christ, et il fait ses recommandations aux Romains (p) dans la lettre qu'il leur envoya de Corinthe la même année.

Quoiqu'on ne voie pas par les Actes que Timothée ait été avec saint Paul pendant les deux années qu'il fut prisonnier à Césarée, ni durant tout son voyage de Rome, toutefois, comme Timothée avait fait avec lui le voyage de Jérusalem (q), où il fut arrêté, il y a apparence qu'il le suivit à Césarée et à Rome, et il est certain qu'il était dans cette dernière ville, lorsque l'apôtre écrivit aux Philippiens, aux Colossiens et à Philémon, puisqu'il est nommé conjointement avec lui dans le titre de ces trois lettres écrites en 60, 61 et 62. Et l'année suivante, saint Paul écrivant aux Hébreux (r), leur dit que Timothée est sorti de prison; mais il ne nous apprend aucune circonstance de l'emprisonnement ni de la délivrance de ce disciple.

Saint Paul, revenant de Rome en 64, laissa Timothée à Ephèse (s), pour avoir soin de cette Eglise, dont il a été le premier évêque,

(a) II Mac. xiii, 50.

(b) I Mac. v, 6, 7.

(c) II Mac. x, 37.

(d) I Mac. v, 11, 12, et II Mac. xii, 20, 21 et seq.

(e) Vide Act. xvi, 1; xiv, 6.

(f) II Timoth. i, 5, et iii, 15.

(g) Act. xvi, 5.

(h) I Timot. iv, 14. II Timoth. i, 6.

(i) Act. xvii, 14, 15, 16, etc.

(j) An de Jésus-Christ 52.

(k) Act. xvi, 15.

(l) Sur la fin de l'an 56 de l'ère vulg.

(m) Act. xix, 21, 22.

(n) I Cor. iv, 17.

(o) I Cor. xvi, 10, 11.

(p) Rom. xvi, 21.

(q) Vide Act. xx, 4.

(r) Hebr. xiii, 25. An de l'ère vulg. 64.

(s) I Timot. i, 5, 4; ii, 1, 8, 9; iii, 1, 8; v, 17, 20

ainsi que le reconnaît le concile de Chalcedoine (a). Saint Paul lui écrivit de Macédoine la première des deux lettres qui lui sont adressées. Il lui recommande de modérer ses austérités et de boire un peu de vin à cause de la faiblesse de son estomac et de ses infirmités fréquentes (b). Et lorsque l'Apôtre fut arrivé à Rome en l'an 65, et déjà fort près de sa mort, il lui adressa sa seconde lettre, qui est toute pleine des marques de sa tendresse pour ce cher disciple, et que l'on considère avec raison comme le testament de saint Paul. Il le prie de le venir trouver à Rome avant l'hiver, et de lui apporter diverses choses qu'il avait laissées à Troade (c). Si Timothée alla à Rome, comme il y a quelque apparence, il y fut témoin l'année 66 de Jésus-Christ du martyre de cet apôtre.

Il revint à Ephèse apparemment l'an 67 et continua de gouverner cette Eglise en qualité d'évêque; car saint Jean l'Évangéliste, qui y était dans le même temps, avait soin des Eglises de toute l'Asie, par une autorité supérieure à celle des évêques. Les Actes de saint Timothée, dont Photius nous a conservé l'abrégé (d), portent que le 22 janvier (de l'an 97) les païens d'Ephèse faisant une grande fête, dans laquelle ils portaient les images de leurs dieux, étant masqués et armés de grosses massues, saint Timothée se jeta au milieu d'eux, pour empêcher cette superstition; mais ils le tuèrent à coups de pierres et de massues. Ses disciples l'ayant retiré de là, le portèrent sur une montagne voisine de la ville, où il fut enterré. Les Grecs, Usuard et quelques autres Latins marquent sa fête le même jour 22 de janvier; mais Bède, Raban, Adon et les autres la mettent au 24 du même mois. Les anciens martyrologes qui portent le nom de saint Jérôme en font mémoire le 27 de septembre.

S'il n'est mort qu'en l'an 97, on ne peut guère douter qu'il ne soit l'ange de l'Eglise d'Ephèse à qui saint Jean écrit dans l'Apocalypse (e), quoique les reproches que lui fait le Saint-Esprit d'avoir abandonné sa première charité ne paraissent pas convenir à un aussi saint homme que Timothée. Voici ce qu'il lui dit : *Je sais quelles sont vos œuvres, votre travail et votre patience; que vous ne pouvez souffrir les méchants, et qu'ayant éprouvé ceux qui se disent apôtres et ne le sont point, vous les avez trouvés menteurs; que vous êtes patient, que vous avez souffert pour mon nom, et que vous ne vous êtes point découragé. Mais j'ai un reproche à vous faire, qui est que vous vous êtes relâché de votre première charité. Souvenez-vous donc de l'état d'où vous êtes déchu, et faites-en pénitence; sinon je viendrai à vous et j'ôterai votre chandelier de sa place.* La plupart des interprètes croient que ces reproches regardent moins la personne de saint Timo-

thée que celle de quelque membre de son Eglise, dont la ferveur s'était ralentie; mais d'autres sont persuadés qu'on peut les attribuer même à saint Timothée, lequel sut bien réparer par le martyre qu'il souffrit le reproche que le Saint-Esprit lui fait en cet endroit. On ne doit pas croire que les saints soient impeccables, et que leur ferveur ne souffre jamais de diminution. On croit que Timothée eut pour successeur saint Onésime.

TISRI, *Tizri*, premier mois hébreu de l'année civile, et septième de l'année ecclésiastique ou sacrée. Les Hébreux le nomment (f) *Rosch haschana*, c'est-à-dire, *le commencement de l'année*. Il répond à la lune de septembre. On célébrait au premier jour de ce mois la fête des Trompettes, parce qu'on y annonçait le commencement de l'année par le son de ces instruments. Ce jour-là on s'abstenait de toute œuvre servile, et on offrait en sacrifice un veau, un bélier et sept agneaux (g).

On croit que Josué mourut le premier jour de Tisri. Les années sabbatiques et du jubilé commençaient le même jour.

Troisième jour, jeûne pour la mort de Goliath, fils d'Ahichan, qui fut tué à Maspha. *IV Reg. XXV, 25; Jerem. XLI, 2.*

Cinquième jour, jeûne pour la mort de vingt des principaux docteurs juifs, et en particulier pour celle d'Akiba.

Huitième jour. La dédicace du temple de Salomon qui commença ce jour-là, et dura quatorze jours, jusqu'au 22 du mois. *III Reg. VIII, 35, et II Par. VII, 9, 10.*

Dixième jour, fête de l'Expiation solennelle. *Levit. XVI, 29; XXIII, 29. Voyez EXPIATION.*

Quinzième de Tisri. Fête des Tabernacles. Elle durait sept jours. *Levit. XXIII, 34 et suiv. Voyez TABERNACLES.*

Vingt-troisième jour. Les Juifs font la fête qu'ils appellent *la réjouissance de la loi*. Ils rendent grâces à Dieu de la leur avoir donnée. Ils lisent le testament et l'histoire de la mort de Moïse, qui se trouve au Deutéronome, chap. XXXIII, XXXIV.

On peut voir à la fin [au commencement] de ce Dictionnaire, l'ancien calendrier des Juifs.

TITANS, géants fameux dans l'histoire, ou plutôt dans la Fable, qu'on fait fils du Ciel et de la Terre, et qu'on dit avoir employé leurs forces pour tâcher de détrôner Jupiter. Ce nom de *Titan* ne se trouve qu'une seule fois dans le texte latin de l'Écriture. Judith dans son cantique dit (h) qu'Holopherne n'a pas été tué par la main des jeunes hommes pleins de vigueur, ni par les enfants de Titan, c'est-à-dire, par les géants. Les Septante ont rendu *la vallée des Réphaïm*, *II Reg. V, 18, par la vallée des Titans.*

Apollodore ne compte que six Titans, savoir :

(e) *Apoc. ii, 1, 2, 3, etc.*

(f) תִּזְרִי *Tizri*. ראש־השָׁנָה *Rosch-Haschana*. *Initium* ou *caput anni*

(g) *Levit. xxiii, 24, et Num. xxix, 1.*

(h) *Judith. xvi, 8*

(a) *Chalcedon. Concil. t. IV, p. 699, c. Vide et Constit. Apost. l. VII, c. XLVI.*

(b) *I Timoth. v, 23. Vers l'an 64 ou 65.*

(c) *II Timoth. iv, 10, 11, 12, 15.*

(d) *Phot. Cod. 254. Voyez les Bolland. 24 janv.; M. de Tillem., t. II, p. 161 et 564.*

l'Océan, Cœur [n'est-ce pas une faute? ne faudrait-il pas Cœlus ou Cronos?], Hypérion, Crius, Japhet et Saturne; Hygin les nomme Briarée, Gygès, Steropès, Atlas, l'Hypérion et Ptolus. Hésiode raconte que Cœlus avait eu de la Terre les Cyclopes, savoir : Harpès, Steropès et Brontès, et les avait enchaînés et enfermés dans le noir Tartare. La Terre, leur mère, indignée de ce traitement, souleva les Titans contre son mari, leur père. Tous, à la réserve de l'Océan, lui firent la guerre et le détrônèrent. Ils mirent Saturne leur frère en sa place. Il n'en usa pas mieux que le Ciel; il les mit dans les fers et les jeta dans le Tartare.

Jupiter dans la suite traita Saturne comme Saturne avait traité le Ciel. Il tira des fers les trois Titans à cent mains et à cinquante têtes, que Saturne y avait jetés, et ces trois géants, Cottus, Briaréeus et Gygès, lui aidèrent beaucoup dans la guerre que lui firent les Titans. Cette guerre dura dix ans; mais enfin les Titans furent vaincus, Jupiter demeura maître du ciel et plongea les Titans dans les enfers, et les accabla du poids des montagnes qu'il mit sur eux. Voyez la *Théogonie* d'Hésiode.

On ne peut guère douter que cette fable n'ait pour fondement quelque ancienne histoire. On trouve dans le nom des Titans *Japhet*, *Gygès* ou *Gog*, *Cottus* ou *Chut*, ou *Chus*, fils de Cham : le nom de *Titan* peut venir de *Dodanim*, fils de Japhet. La guerre des géants contre le Ciel peut marquer les crimes des premiers hommes d'avant le déluge, de ces anciens et fameux géants dont parle Moïse, et qui avaient corrompu toutes leurs voies, qui avaient, pour ainsi dire, déclaré la guerre à Dieu même, et qui furent punis de leur révolte par les eaux du déluge qui les noyèrent tous. Job nous les représente qui gémissent sous les eaux; les prophètes nous les décrivent relégués et enfermés au plus profond de l'abîme, dans des cachots ténébreux. Les guerres des géants contre le peuple de Dieu sont connues dans Moïse, dans Josué, dans les livres des Rois. Il y en avait encore dans la Palestine au temps de David; et leur existence dans presque tous les pays du monde est bien prouvée par toutes les histoires. Les anciens Grecs et les Phéniciens ont défiguré toutes les anciennes histoires par les fictions qu'ils y ont mêlées; les poètes ont encore enchéri sur cela par les embellissements de la poésie.

Le P. Pezron (a) a prétendu que les Titans sont les anciens Celtes ou Gaulois; que ce sont les *Gomarim* descendus de Gomer, fils de Japhet (b). Ils furent premièrement appelés *Sagues*, puis prirent le nom de Titans. Ils entrèrent d'abord dans l'Arménie, puis dans la Cappadoce et ensuite dans la Phrygie. Le premier de leurs princes fut *Acmon*, le second fut *Urane*, prince belliqueux, qui porta ses conquêtes depuis la petite Asie jusqu'aux

Espagnes. Le troisième fut Saturne ou Croné, le quatrième fut Jupiter. Ce fut le premier des Titans, qui osa prendre le diadème, et donna la forme à l'empire des Titans. Son fils *Tensat*, autrement Mercure, est celui qui après son oncle *Dis*, autrement Pluton, établit les Titans dans les provinces de l'Europe, et surtout dans les Gaules, c'est lui qui les polica et leur donna des lois. L'empire des Titans a duré environ trois cents ans, soit dans la petite Asie, dans la Grèce, dans l'Italie ou dans le reste de l'Europe. Il fixe le commencement de cette monarchie vers le temps du patriarche Tharé. Il dérive le nom de *Titans* du celtique *tit*, la terre, et *den*, un homme, comme qui dirait des enfants de la terre. Ce système, que l'on peut voir dans l'auteur, souffre d'assez grandes difficultés; mais nous n'entreprenons pas une dissertation.

TITE, fils et successeur de l'empereur Vespasien, frère et prédécesseur de l'empereur Domitien, fut un des meilleurs princes qu'ait eus l'empire romain : libéral, généreux, clément, sage, vaillant. Il croyait avoir perdu la journée, lorsqu'il l'avait passée sans rendre service à quelqu'un. Il fut surnommé l'Amour et les Délices du genre humain. Il n'entre dans le dessein de ce Dictionnaire qu'en tant que la Providence l'a employé à détruire la ville et le temple de Jérusalem, et par là à accomplir les menaces que le Fils de Dieu avait faites contre cette ville meurtrière des prophètes et de Jésus-Christ (c).

Vespasien était en Achaïe avec Néron, lorsque cet empereur le nomma pour avoir la conduite de la guerre des Juifs, en l'an 66 de l'ère vulgaire. Il n'arriva en Judée que l'année suivante, et commença à former son armée en l'an 67. Tite, son fils, qu'il avait choisi pour l'un de ses lieutenants, le vint joindre à Ptolémaïde (d) avec deux légions qu'il lui amenait d'Alexandrie. Ils commencèrent donc la guerre par la Galilée, voulant donner à ceux de Jérusalem le temps de se reconnaître. Tite donna dans cette guerre diverses marques de sa valeur; et Vespasien, son père, ayant été reconnu empereur en l'an 69 et étant obligé de s'en aller en Italie, Tite son fils demeura seul chargé du soin de la guerre des Juifs. Il assiégea Jérusalem au commencement d'avril de l'an 70 de l'ère vulgaire. La première muraille fut emportée le 28 d'avril, la seconde le 3, et encore le 7 de mai. La tour Antonia fut forcée le 5 de juillet. Le sacrifice perpétuel fut interrompu et cessa entièrement le 7 ou 10 du même mois. Le temple fut brûlé, malgré Tite, le 10 d'août. [Voyez le *Calendrier des Juifs*, au 9 d'ab.] Les Romains forcèrent la troisième muraille de la ville le 7 de septembre, et Tite y entra le lendemain 8.

Après cela Tite fit raser le temple et toute la ville, à la réserve des trois tours Hippique, Phazaële et Mariamne, avec la muraille qui environnait la partie occidentale de la ville (e).

(a) Pezron, *Antiquité de la langue des Celtes*.

(b) *Genes.* x, 2.

(c) *Math.* xxiv, 1, 2, 5, etc.

(d) *Joseph. de Bello*, l. III, c. v, p. 854, e, f, *Sucton. in Vespas.* c. iv.

(e) *Joseph. de Bello*, l. VII, c. i, p. 970, et c. xxxiv pag. 995.

Les Juifs tiennent par tradition (a) qu'il fit passer la charrue sur la ville ou au moins sur le temple; ce qui était une marque de la dernière désolation; mais on croit que cela arriva plutôt sous Adrien. [Voyez TEMPLE.] Ainsi fut vérifiée la prédiction de Jésus-Christ, qui avait dit que les ennemis ne laisseraient pas pierre sur pierre dans ces édifices du temple que les apôtres admiraient (b). Tite laissa à Jérusalem la dixième légion sous le commandement de Térentius Rufus, et comme l'hiver qui était proche ne lui permettait pas de s'embarquer pour aller trouver son père à Rome, il alla visiter diverses villes de Syrie où il fit souvent représenter des jeux aux dépens des Juifs, dont le carnage faisait toujours une partie de ces divertissements (c).

Il demeura quelque temps à Bérée, et alla enfin à Antioche au commencement de l'an 71 de l'ère vulg. De là il alla à Zeugma sur l'Euphrate, où il conféra avec les ambassadeurs de Vologèse, roi des Parthes. Il revint ensuite à Antioche, où il ne voulut point toucher aux privilèges des Juifs, ni les chasser de cette ville, comme les bourgeois d'Antioche l'avaient demandé avec instance (d). Il repassa à Jérusalem, pour se rendre en Egypte, et il ne put retenir ses larmes en voyant l'état où cette ville était réduite; et il fit des imprécations contre ceux qui l'avaient forcé à en venir à cette extrémité, contre son inclination (e). D'Alexandrie il vint à Rome par mer, où il triompha des Juifs, avec son père Vespasien. Parmi les dépouilles on remarqua la table d'or et le chandelier d'or à sept branches, avec le rouleau de la loi des Juifs, qui furent portés en triomphe (f). Le livre de la loi fut conservé dans le palais avec les tentures de pourpre qui avaient servi au temple; les vases d'or furent mis dans le temple que Vespasien fit bâtir sous le nom de la Paix (g).

Vespasien étant mort l'an 79 de l'ère vulg., Tite lui succéda et gouverna l'empire pendant deux ans deux mois vingt jours. Son frère Domitien lui succéda.

TITE, surnommé LE JUSTE, natif de Corinthe, hôte de saint Paul dans cette ville-là. On lit dans les Actes (h) que saint Paul étant sorti de la maison d'Aquila, où il logeait auparavant, entra chez un nommé Tite Juste, qui craignait Dieu, et dont la maison tenait à la synagogue, comme pour montrer que s'il abandonnait les Juifs, ce n'était qu'à regret et qu'il était toujours disposé à revenir à eux dès qu'ils voudraient renoncer à leur endurcissement. Quelques manuscrits grecs lisent simplement Tite, et non pas Juste. D'autres lisent Tite, fils de Juste. Saint Chrysostome (i) et Grotius ont cru que ce Tite

était le même que celui qui fut fait évêque de Crète et à qui saint Paul a adressé une de ses Epîtres. Mais le sentiment contraire qui distingue ces deux personnages est généralement suivi. On ne sait rien de particulier sur Tite Juste.

TITE, disciple de saint Paul, était gentil de religion par sa naissance (j); mais il fut converti par saint Paul, qui l'appelle son fils (k). Saint Jérôme (l) dit qu'il était interprète de saint Paul, et apparemment qu'il écrivait ce que saint Paul lui dictait, ou il expliquait en latin ce que cet apôtre voulait dire en grec; ou il expliquait en grec ce que saint Paul disait en hébreu ou en syriaque. Saint Paul le mena avec lui à Jérusalem (m), lorsqu'il y alla en l'an 51 de l'ère vulg. pour faire décider la question, s'il fallait assujettir les gentils convertis aux cérémonies de la loi (1). Quelques-uns voulurent alors l'obliger à le faire circoncire; mais ni lui ni Tite n'y consentirent jamais. Tite fut envoyé par le même apôtre à Corinthe (n), à l'occasion des disputes qui partageaient cette Eglise. Il y fut très-bien reçu des Corinthiens, et très-satisfait de leur soumission; mais il ne voulut rien recevoir d'eux, pour imiter le désintéressement de son maître.

De là il alla joindre saint Paul en Macédoine (o), et lui rendit compte de l'état où il avait laissé l'Eglise de Corinthe. Peu de temps après, l'apôtre l'ayant prié de retourner à Corinthe, afin d'y disposer toutes choses avant qu'il y vînt lui-même, Tite s'exposa de nouveau à cette fatigue et partit aussitôt (p), portant la seconde lettre que saint Paul écrivait aux Corinthiens. Tite fut établi évêque de l'île de Crète, vers l'an 63 de Jésus-Christ, lorsque saint Paul fut obligé de quitter cette île pour les besoins des autres Eglises (q). L'année suivante il lui écrivit pour le prier que, quand il aurait envoyé Tychique ou Artémas en sa place en Crète, il le vînt trouver à Nicopole en Macédoine (r), ou à Nicopole dans l'Epire, sur le golfe d'Ambracie, où il devait passer l'hiver.

Epître à Tite écrite en l'an 64 de l'ère vulg.

Le sujet de cette Epître est de marquer à Tite quelles sont les qualités que doit avoir un évêque. Comme la principale fonction que Tite devait exercer dans l'île de Crète était d'y ordonner des prêtres et des évêques, il lui était important de les bien choisir. L'Apôtre lui marque aussi les instructions et les avis qu'il doit donner à toutes sortes de personnes, aux vieillards, aux femmes âgées, aux jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, aux esclaves. Il l'exhorte à prendre beaucoup d'autorité sur les Crétois, et à les re-

(a) Vide Scalig. Isagog. l. III, p. 311.

(b) Matth. xxiv, 2.

(c) Joseph. de Bello, l. VII, c. vi, viii, xiii, p. 971, 972, 976.

(d) Ibid., c. xiv, p. 976, 977.

(e) Ibid., c. xv, p. 977.

(f) Ibid., c. xvii, p. 979.

(g) Ibid., c. xix, p. 980.

(h) Act. xvii, 7.

(i) Chrysost. in Ep. ad Tit. I. Ita et Grot. ibidem.

(j) Galat. ii, 3.

(k) Tit. i, 4.

(l) Hieron. Ep. 150, qu. 11.

(m) Galat. ii, 1.

(n) II Cor. xii, 18. Sur la fin de l'an 56 de Jésus-Christ.

(o) II Cor. vii, 6, 15.

(p) II Cor. vii, 5, 16, 17.

(q) Tit. i, 5.

(r) Tit. iii, 12.

(1) Cela n'est exact ni quant à l'époque ni quant aux circonstances. Voyez ma Dissertation intitulée : Paul et Céphas, ou Examén, etc.

prendre avec sévérité, comme gens menteurs, méchants, paresseux, gourmands; et comme il y avait dans l'Eglise de Crète beaucoup de Juifs convertis, il exhorte Tite à s'opposer à leurs vaines traditions, aux fables judaïques, et à leur montrer que l'observation des cérémonies légales n'est plus nécessaire, que la distinction des viandes ne subsiste plus, que tout est pur à ceux qui sont purs. Il lui dit d'exhorter les fidèles à la soumission envers les puissances temporelles, à fuir les disputes, les querelles, la médisance, à s'occuper à des travaux honnêtes, à éviter la compagnie d'un hérétique après une première et une seconde correction.

L'Épître à Tite a toujours été reconnue pour canonique dans l'Eglise. Les marcionites ne la recevaient pas (a), non plus que les basilidiens et quelques autres hérétiques (b). Mais Tatien, chef des encratites, la recevait et la préférait à toutes les autres (c). L'on ne sait pas précisément d'où elle a été écrite, ni par qui elle a été envoyée.

Saint Tite fut député en Dalmatie pour y prêcher l'Évangile (d); et il y était encore en l'an 65, lorsque l'Apôtre écrivit sa seconde Épître à Timothée. Il retourna ensuite en Crète, d'où il porta, dit-on, l'Évangile dans les îles circonvoisines. Il mourut et fut enterré dans l'île de Crète, âgé de quatre-vingt-quatorze ans (e). On assure que la cathédrale de la ville de Candie est dédiée sous son nom et qu'on y conserve son chef tout entier (f). Les Grecs font sa fête le 25 d'août, et les Latins le 4 de janvier.

TITHEA, ou TITHIRI, c'est le nom que quelques-uns donnent à la femme de Noé.

TITRE, *titulus*. Ce terme se prend, 1° pour un monument. Par exemple (g), Jacob, se levant le matin, prit la pierre qui lui avait servi de chevel et l'érigea en monument : *Erexit in titulum*. Le même Jacob, conjointement avec Laban, érigèrent un titre ou un monument de leur alliance, en amassant un grand monceau de pierres sur le mont Galaad (h). Après la mort de Rachel, Jacob lui érigea un titre (i), etc. Absalon, pendant sa vie, s'était fait faire un monument ou un titre, qu'il nomma (j) *la Main d'Absalon*. Dans la plupart de ces endroits, l'Hébreu porte (k) *matzbah*, qui signifie en général tout ce qui est érigé en monument, soit statue, colonne, pierre, monceau, etc. Moïse défend d'ériger des titres superstitieux dans toute l'étendue du pays d'Israel (l).

2° *Titre* se prend pour ce qui se met sur quelque chose; le titre d'un psaume, le titre d'un livre. Ainsi on trouve souvent dans les inscriptions des psaumes (*Psalm. XV, LVI, LVII, LVIII, LIX, Hebr. בְּתוֹמֵי לְדָוִד Sep. : Σηλογραφία τῶ Δαυίδ. Aquil. Ταπεινόφρονος καὶ*

ἀπλοῦ. *Sym. : Ταπεινόφρονος καὶ ἀμώμ. Hieronym. : Humilis et simplicis David*) : *Psalmus David in tituli inscriptionem*. L'Hébreu lit : *Michtam le-David*. Ce que saint Jérôme, Aquila et Symmaque ont expliqué ainsi : *Psaume de David l'humble et le simple*; d'autres : *Psaume doré de David*. Nous croyons qu'il marque simplement psaume inscrit, scellé, marqué du nom de David.

Isaïe (m) dit que le temps viendra qu'on verra un titre au Seigneur sur les frontières d'Égypte, qu'il y aura un autel ou un monument inscrit de son nom. Les évangélistes disent qu'on mit sur la croix de notre Sauveur son titre, c'est-à-dire le sujet de sa condamnation, écrit en trois langues, en hébreu, en grec et en latin, qui portait : *Jésus de Nazareth, roi des Juifs*; c'est-à-dire Jésus de Nazareth a été condamné pour s'être voulu attribuer la qualité de Roi des Juifs.

[Je ne comprends pas cette explication. Saint Jean (XIX, 19-22) rapporte ce qui suit : « Pilate fit aussi un écriteau qui fut mis au sommet de la croix; et voici ce qu'il portait : JÉSUS DE NAZARETH, ROI DES JUIFS. Et parce que le lieu où Jésus avait été crucifié était proche de la ville, beaucoup de Juifs lurent cet écriteau, qui était en hébreu, en grec et en latin. Les princes des prêtres dirent donc à Pilate : *Ne mettez pas roi des Juifs, mais qu'il s'est dit roi des Juifs*. Pilate répondit : *Ce que j'ai écrit est écrit*. » Cela me paraît clair. Jésus s'était en effet déclaré *roi des Juifs*, à Pilate lui-même, dans le sens propre du mot, mais il ne fut condamné pour ce fait ni par les Juifs ni par Pilate. Voyez mon explication du texte *Regnum meum non est de hoc mundo*.]

3° *Titre* semble aussi marquer les épitaphes ou les inscriptions, ou enfin les colonnes, les tombes ou autre chose, qu'on mettait sur les tombeaux des morts. Nous avons déjà marqué en ce sens les titres de Rachel et d'Absalon. Voyez aussi, IV Reg. XXIII, 17, le titre de l'homme de Dieu qui fut envoyé pour reprendre Jéroboam, et qui fut épargné par le roi Josias; et ces titres dont parle Ezéchiel, XXXIX, 15, que l'on mettait auprès des corps morts, afin qu'on les enterrât.

TOB, pays de TOB, de TUBIN ou DES TUBIÉNIENS, situé au delà du Jourdain, dans la partie la plus septentrionale du partage de Manassé. [Nicolas Sanson le place au midi, et Barbié du Bocage sur les confins du désert et du pays de Galaad.] C'est dans le pays de Tob que Jephté, chassé par ses frères, se retira (n). Ce pays est nommé *Tubin*, I Mac. V, 13, et les Juifs de ce canton sont appelés *Tubiæni*, II Mac. XII, 17, ou *Tubianæi*.

* TOB-ADONIAS. Voyez BEN-HAÏL.

* TOBIAS. Voyez BEN-HAÏL.

(a) Tertull. l. V, contra Marcion., c. ult.

(b) Hieron. Prolog. in Epist. ad Tit.

(c) Hieron. ibid.

(d) II Timoth. iv, 10.

(e) Menæa. p. 259, 277.

(f) Bolland. 4 Januarii, p. 163, 164.

(g) Genes. xxxviii, 18.

(h) Ibid. xxxi, 45.

(i) Genes. xxxv, 20.

(j) II Reg. xviii, 18.

(k) מַצְבֵּה *statua, columna, quidquid statuitur et erigitur in monumentum.*

(l) Levit. xxvi, 1. Num. xxxiii, 52.

(m) Isai. ix, 19.

(n) Judic. xi, 5, 6.

TOBIE, ou TOBIT, était fils de Tobiel (a) et petit-fils d'Ananéel de la tribu de Nephtali. D'autres le font fils d'Ananéel (b). Il avait sa demeure dans la ville capitale de la tribu de Nephtali, qui était Cadès. Le texte grec porte qu'il était de *Thisbé* qui était à la droite de Cadès de Nephtali. Tobie avait épousé une femme de sa tribu, nommée Anne, et en avait eu un fils nommé Tobie comme lui (c). Quoiqu'il vécut au milieu de la Galilée et dans le royaume des dix tribus, où le culte des veaux d'or était établi depuis très-longtemps, il ne laissait pas d'aller secrètement à Jérusalem au temple du Seigneur aux jours des fêtes solennelles, et d'y offrir très-fidèlement ses dîmes et ses prémices; et il continua ces pieux exercices depuis sa jeunesse jusqu'au temps que Salmanasar ayant pris Samarie, il fut emmené captif à Ninive avec sa femme et son fils.

Etant en ce pays, il s'abstint des viandes des gentils et conserva son âme pure de leurs souillures. Dieu lui fit trouver grâce devant le roi Salmanasar, qui lui laissa non-seulement la liberté d'aller où il voudrait, mais même le fit son acheteur ou son pourvoyeur, selon le Grec (*Tob. c. I, v. 14*: "Ἡμῶν αὐτοῦ ἀγοραστής). Etant un jour allé à Ragès de Médie, il prêta ou il donna en dépôt, selon le Grec (*Tob. I. Gr. : Παρεθέμην Γαβήλω. Ambrós. de Tob, c. II: Commendaverat*), une somme de dix talents qui font quarante-huit mille six cent soixante-onze livres, dix-sept sous six deniers de notre monnaie, à un Juif son parent, nommé Gabélus. Après la mort de Salmanasar, Tobie encourut la disgrâce du roi Sennachérib, son successeur. Il fut privé de son emploi et tomba dans une grande pauvreté, ayant même été obligé de se cacher pour éviter la mort, et le roi ayant confisqué tous ses biens.

Mais après la mort de Sennachérib, il revint dans sa maison, et on lui rendit tous ses biens. Il continua comme auparavant dans ses exercices de piété. Pour l'éprouver, Dieu permit qu'étant un jour allé pour donner la sépulture à un mort qu'on avait laissé sur la place (d), et au retour n'ayant osé rentrer dans sa maison, à cause de l'impureté qu'il avait contractée par l'attouchement de ce cadavre, il se coucha contre la muraille de sa cour; et pendant qu'il dormait, il tomba d'un nid d'hirondelles de la fiente chaude sur ses yeux, ce qui le rendit aveugle. [*Voyez HIRONDELLE.*] Ce malheur ne fut pas capable de le jeter dans l'impatience, et il demeura toujours inébranlable, malgré les insultes et les reproches de ses parents et de sa femme même, qui lui demandaient où était le fruit de toutes les œuvres de charité qu'il avait faites.

Alors voyant qu'il ne pouvait plus servir de rien au monde, et qu'il y devenait à charge à lui-même et aux autres, il pria le Seigneur

de le tirer de cette vie (e). Mais Dieu avait résolu de le délivrer d'une autre manière toute miraculeuse. Tobie se croyant donc près de sa mort envoya son fils à Ragès vers Gabélus, pour répéter la somme qu'il lui avait prêtée ou seulement laissée en dépôt, comme nous l'avons dit. Le jeune Tobie y alla, épousa Sara, fille de Raguel, rapporta l'argent que son père répétait; et par le moyen du fiel d'un poisson qu'il prit sur le bord du Tigre il rendit la vue à son père, ainsi que nous le dirons dans l'article du jeune Tobie.

Tobie voulant récompenser l'ange Raphaël, qui avait conduit son fils à Ecbatane (f), et qu'il ne prenait que pour un simple homme, lui offrit la moitié de tout ce que son fils avait apporté de Médie; mais l'ange les ayant tirés en secret, leur parla ainsi: Bénissez le Dieu du ciel qui a fait éclater envers vous sa miséricorde. La prière accompagnée du jeûne et de l'aumône vaut mieux que les trésors du monde, puisqu'elle délivre de la mort, qu'elle efface les péchés et qu'elle fait trouver miséricorde et obtenir la vie éternelle. Je vais donc vous découvrir la vérité. Dieu a écouté vos prières, il a vu vos larmes et vos bonnes œuvres; et parce que vous lui étiez agréables, il a été nécessaire que la tentation vous éprouvât. Je suis l'ange Raphaël que Dieu a envoyé pour vous secourir; mais il est temps que je retourne vers celui qui m'a envoyé: pour vous, bénissez Dieu et publiez ses merveilles.

Alors les deux Tobie, père et fils, se prosternèrent contre terre, adorèrent Dieu pendant trois heures, et s'étant levés racontèrent toutes les grâces que Dieu leur avait faites; et Tobie l'ancien composa un cantique (g) d'actions de grâces, dans lequel il relève la grandeur, la puissance et la bonté de Dieu. Il prédit le rétablissement de Jérusalem, la fin de la captivité, la magnificence de la ville sainte, de son temple, et le grand nombre de ses habitants. Depuis que Tobie eut recouvré la vue, il vécut encore quarante-deux ans (h), et vit les fils de ses petits-fils. Il avait cinquante-six ans lorsqu'il perdit la vue, et il la recouvra à soixante. Lorsque l'heure de sa mort fut venue, il appela Tobie, son fils, et sept jeunes enfants qu'il avait, qui étaient ses petits-fils, et leur dit: La ruine de Ninive est proche; car la parole du Seigneur n'est point tombée à terre; et nos frères qui ont été dispersés hors de la terre d'Israel y retourneront. Tout le pays d'Israel qui a été désert sera repeuplé, la maison de Dieu qui a été brûlée sera rebâtie de nouveau, et tous ceux qui craignent Dieu y reviendront. Les nations abandonneront leurs idoles, elles viendront à Jérusalem, elles y demeureront et tous les rois de la terre y seront dans la joie, en adorant le Dieu d'Israel. Mes enfants, servez le Seigneur dans la vérité, travaillez à faire ce qui lui est agréable, recommandez

(a) Ita edit. Rom. Sept. Hebræi. Munster.

(b) Ita Hebr. Fagii et antiq. edit. Latin.

(c) Tob. i, 1, 2, 3, etc. Il naquit l'an du monde 5262. Il épousa Anne vers l'an 5280. Il en eut le jeune Tobie vers 5281. Il fut mené captif à Ninive en 5285, avant Jésus-Christ 717, avant l'ère vulg. 721.

(d) Tob. ii, 1, 2, 3, etc.

(e) Id. iii, 1, 2, etc.

(f) Id. xii, 1, 2, 3 et seq.

(g) Id. xiii, 2, 3 et seq.

(h) Id. xiv, 1, 2, 3 et seq.

à vos enfants de faire des œuvres de justice, des aumônes, de se souvenir du Seigneur et de le bénir. Pour vous, mes enfants, ne demeurez point ici; mais aussitôt que vous aurez enseveli votre mère auprès de moi dans un même sépulcre, ne pensez plus qu'à vous hâter de sortir d'ici; car je vois que l'iniquité de cette ville la fera périr.

Tout ce que Tobie avait prédit arriva, et le jeune Tobie, son fils, exécuta fidèlement tout ce qu'il lui avait recommandé. Après donc qu'il eut vécu cent deux ans, il mourut en paix et fut enseveli honorablement dans la ville de Ninive. Il devint aveugle l'an du monde 3317; il envoya son fils à Ecbatane en 3322; il recouvra la vue la même année; il mourut, âgé de cent deux ans, en 3363, avant Jésus-Christ 637, avant l'ère vulgaire 641.

TOBIE, fils de Tobie dont nous venons de parler, et d'Anne, son épouse, de la tribu de Nephtali, naquit l'an du monde 3281, avant Jésus-Christ 719, avant l'ère vulgaire 723. Il était fort jeune lorsqu'il fut mené en captivité avec son père, à Ninive, par le roi Salmanasar, l'an du monde 3283. Tobie, son père, l'éleva dans la crainte du Seigneur et dans la pratique de ses lois. Son père se croyant près de sa mort l'appela (a) et lui donna diverses instructions pour son salut, lui recommanda surtout l'aumône, la charité, de ne faire jamais à un autre ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fit, d'éviter l'orgueil et l'infidélité dans le mariage, de demander toujours conseil à un homme sage, de bénir Dieu et de le prier en tout temps. Enfin il lui dit de faire ses diligences pour retirer une somme de dix talents qu'il avait autrefois laissés à Gabélus, qui demeurait à Ragès, dans le pays des Mèdes. Il ajouta : Ne craignez point, mon fils; il est vrai que nous sommes pauvres : mais nous aurons beaucoup de bien si nous craignons Dieu, si nous nous retirons du péché et que nous pratiquions les bonnes œuvres.

Le jeune Tobie lui répondit (b) qu'il ferait tout ce qu'il ordonnerait, mais qu'il ne connaissait ni Gabélus, ni le chemin d'Ecbatane. Tobie lui dit : J'ai l'obligation de Gabélus entre les mains; et aussitôt que vous la lui montrerez, il vous rendra cet argent. Allez seulement chercher un guide, qui vous conduise au pays des Mèdes. Le jeune Tobie étant sorti, trouva sur la place un jeune homme qui paraissait tout prêt à marcher; il l'amena à son père, et étant convenu de lui donner son salaire, ils se mirent en chemin. Cet homme prétendu était l'ange Raphaël, que Dieu avait envoyé pour conduire le jeune Tobie. Voyez ci-devant l'article RAPHAËL.

Lorsqu'ils furent arrivés à l'hôtellerie (c), dans un lieu sur le fleuve du Tigre, Tobie étant allé laver ses pieds, un grand poisson s'élança hors de l'eau pour le dévorer. Tobie s'écria de frayeur; mais l'ange lui dit : Sai-

sissez-le par les ouïes, et le tirez à vous; ce qu'ayant fait, le poisson commença à palpi-ter à ses pieds. Alors l'ange lui dit : Ouvrez ce poisson, et prenez-en le cœur, le fiel et le foie, parce qu'ils sont nécessaires pour en faire des remèdes très-utiles. Après cela ils firent rôtir une partie de sa chair, qu'ils emportèrent avec eux, et salèrent le reste, pour leur servir jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à Ragès. Lorsqu'ils furent près d'Ecbatane, Tobie dit à l'ange : Où voulez-vous que nous logions? L'ange lui répondit : Il y a ici un homme nommé Raguel qui a une fille unique nommée Sara; vous êtes son plus proche parent, et tout son bien vous doit revenir. Il faut que vous l'épousiez et que vous la demandiez à son père.

Tobie lui dit : J'ai ouï dire qu'elle avait déjà épousé sept maris, mais qu'ils étaient tous morts et qu'un démon les avait lués. Je crains que la même chose ne m'arrive et que je ne conduise la vieillesse de mes parents au tombeau, par la douleur que ma mort leur causera. L'ange lui répartit : Je vais vous dire qui sont ceux sur qui le démon a du pouvoir. Il a du pouvoir sur ceux qui ne s'engagent dans le mariage que pour satisfaire leur passion et leur brutalité. Pour vous, quand vous aurez épousé cette fille, vivez avec elle en continence pendant les trois premières nuits de votre mariage, et la première nuit, mettez sur le charbon du foie du poisson que nous avons réservé, et il fera fuir le mauvais esprit.

Etant donc entrés dans la ville, ils allèrent chez Raguel, qui les reçut avec joie (d). Il remarqua dans le jeune Tobie beaucoup de traits de ressemblance avec Tobie l'ancien; et ayant appris que c'était son fils, il se jeta à son cou, l'embrassa avec larmes; et ayant ordonné qu'on préparât à manger, Tobie lui dit qu'il ne se mettrait point à table qu'il ne lui promît sa fille Sara en mariage. Raguel, craignant qu'il ne lui arrivât ce qui était arrivé aux autres maris de Sara, n'osait lui répondre. Mais l'ange le rassura et lui dit : Ne craignez point de donner votre fille à ce jeune homme, parce qu'il craint Dieu et que votre fille lui est due pour épouse; c'est pourquoi nul autre ne l'a pu avoir pour femme. Raguel lui accorda donc sa fille en mariage; et prenant la main droite de Sara et la mettant dans celle de Tobie, il dit : Que le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob soit avec vous; qu'il vous unisse et accomplisse sa bénédiction en vous. Et ayant dressé le contrat de mariage, ils firent un grand festin, en bénissant Dieu.

Après le souper (e), on fit entrer le jeune Tobie dans la chambre nuptiale; et ayant mis du foie du poisson sur les charbons, l'ange Raphaël saisit le démon et l'alla enchaîner dans les déserts de la haute Egypte. (Voyez les articles de RAPHAËL et d'ASMODEË.) Alors Tobie et Sara se mirent en priè-

(a) Tob. iv, 1, 2, 3 et seq. An du monde 3322, avant Jésus-Christ 678, avant l'ère vulg. 682.

(b) Tob. v, 1, 2, 3 et seq.

(c) Tob. vi, 1, 2, 3, etc.

(d) Id. vii, 1, etc.

(e) Id. viii, 1, 2, 3, etc.

res et passèrent cette nuit dans la continence. Le lendemain de très-grand matin Raguel envoya ses servantes pour voir si Tobie n'était pas mort, et fit même par avance préparer une fosse pour l'y mettre. Mais lorsqu'on lui vint dire qu'il était vivant et en santé, il fit remplir la fosse, rendit grâces à Dieu; et ayant fait préparer un grand festin, il y invita tous ses voisins et ses amis.

Alors Tobie appela l'ange (a) et le pria d'aller à Ragès pour retirer des mains de Gabélus l'argent qui était le principal sujet de son voyage. Raphael y alla, reçut l'argent et revint en diligence à Ecbatane, ramenant avec lui Gabélus, qui était bien aise de voir le jeune Tobie. Cependant Tobie l'ancien et Anne, sa femme, étaient en peine de leur fils (b) et craignaient qu'il ne lui fût arrivé quelque malheur. Anne surtout était inconsolable, et elle allait tous les jours regarder du côté qu'il devait revenir, pour voir si elle l'apercevrait de loin. Le jeune Tobie de son côté mourait d'envie de s'en retourner vers ses parents. Raguel voulait le retenir; mais Tobie lui fit tant d'instances, qu'enfin il le laissa aller avec Sara, sa femme, les comblant l'un et l'autre de bénédictions et leur souhaitant toutes sortes de prospérités.

S'étant donc mis en chemin (c) et étant arrivés à Charan, Raphael dit à Tobie: Vous savez en quel état vous avez laissé votre père; si donc vous jugez à propos, allons-nous-en devant, et que vos domestiques et votre femme suivent lentement avec vos bestiaux. Ayant résolu d'aller de la sorte, ils partirent, et Anne, mère de Tobie, les ayant aperçus de loin, courut en porter la nouvelle à son mari. En même temps arriva le chien qui avait suivi Tobie, comme pour annoncer aussi le retour de son maître. Tobie l'ancien, tout aveugle qu'il était, se leva et, donnant la main à un serviteur, courut au-devant de son fils; en l'accueillant, il l'embrassa. Sa mère en fit de même, et ils commencèrent tous deux à pleurer. Alors Tobie prenant du fiel du poisson, en frotta les yeux de son père, et après qu'il eut attendu environ une demi-heure, une petite peau blanche semblable à celle qui couvre l'intérieur de l'œuf commença à sortir de ses yeux, et aussitôt il recouvra la vue. Sept jours après, Sara, femme du jeune Tobie, arriva avec ses domestiques et ses bêtes. Tobie l'ancien ayant appelé ses amis, leur fit un festin pendant sept jours; après quoi ayant voulu rendre à Raphael, qu'il ne connaissait encore que comme un simple homme, la récompense qui lui était due, l'ange leur déclara qui il était, ainsi que nous l'avons dit dans l'article précédent de Tobie l'ancien.

Dieu bénit le mariage du jeune Tobie et lui donna sept enfants. Il vécut avec son père depuis son retour, environ quarante-

(a) Tob. ix, 1, 2, 3, etc.
(b) Id. x, 1, 2, 3, etc.
(c) Id. xi, 1, 2, 3.

deux ans. Il lui rendit les derniers devoirs; et après avoir rendu les mêmes devoirs à sa mère, il quitta la ville de Ninive avec sa femme et ses enfants (d), et retourna chez son beau-père et sa belle-mère à Ecbatane. Il les trouva encore en santé dans une heureuse vieillesse; il eut soin d'eux, leur ferma les yeux, vit les enfants de ses enfants jusqu'à la cinquième génération; et après avoir vécu quatre-vingt-dix-neuf ans, il mourut en paix et fut enterré par ses enfants. Il fut envoyé à Ragès en 3322. Il mourut en 3380, avant Jésus-Christ 620, avant l'ère vulgaire 624. — [Voyez NINIVE, addition.]

Le livre de Tobie contient l'histoire des deux Tobie, que nous venons de raconter. On croit qu'il a été composé par eux, ou du moins qu'ils en ont laissé la matière et les mémoires; car on y remarque quelques réflexions qu'ils ne paraissent pas avoir pu écrire. On ne doute pas que l'original de cet ouvrage n'ait été hébreu ou chaldéen; mais nous ne l'avons plus aujourd'hui. Saint Jérôme en ayant recouvré un exemplaire chaldéen, prit un homme qui savait parfaitement cette langue et qui rendait en hébreu ce que saint Jérôme mettait sur-le-champ en latin. C'est cette traduction latine que nous suivons et qui a été déclarée authentique par le concile de Trente. Avant cette traduction latine, il y en avait une autre faite sur le grec, dont l'auteur et le temps sont inconnus. Elle était faite sur un autre original que la latine de saint Jérôme, et elle s'en éloignait assez souvent. Les anciennes traductions latines, qui étaient faites sur la grecque, n'étaient pas entièrement conformes entre elles; et les exemplaires grecs encore aujourd'hui ne se ressemblent pas tous.

Nous avons l'histoire de Tobie en hébreu, imprimée par Fagius et par Munster. Origène avait appris (e) que les Juifs lisaient Tobie en leur langue. M. Huët, ancien évêque d'Avranches, possède un manuscrit hébreu de Tobie. Nous ne saurions juger de celui des Hébreux dont parle Origène, puisqu'il ne nous est pas connu. Ceux de Fagius et de Munster sont différents du latin et du grec, et ils ne peuvent passer que pour des copies ou des traductions assez récentes des versions grecques ou latines. La version syriaque est tellement conforme à la grecque, qu'on voit bien que l'une a été faite sur l'autre. Mais il n'est pas aisé de décider quelle est la plus ancienne des deux. Enfin la version latine étant la plus simple, la plus claire et la plus dégagée de circonstances étrangères, a par conséquent plus de caractères de vérité qu'aucune autre.

Le livre de Tobie n'étant pas dans le canon des Juifs, n'a pas été mis dans le catalogue des livres sacrés par les anciens auteurs chrétiens qui se sont bornés à n'y mettre que ceux qui étaient reconnus pour canoniques

(d) Tob. xiv, 15, 16, etc.
(e) Origen. Ep. ad African.

par les Juifs. Saint Jérôme (a) ne le range point au nombre des livres sacrés. Quelques nouveaux en ont parlé avec peu de respect, et Paul Fagius a prétendu qu'il ne contenait pas une histoire véritable, mais une fiction pieuse, où l'on représente le parfait modèle d'un père et d'un fils vraiment religieux, et de quelle manière Dieu récompense dès cette vie la pratique des bonnes œuvres et surtout le soin de donner la sépulture aux morts.

Mais nonobstant ces raisons, on peut assurer que les Juifs ont toujours eu du respect pour ce livre. Origène, dans son Epître à l'Africain, dit qu'ils lisaient cet ouvrage, mais qu'ils le comptaient parmi les apocryphes. Saint Jérôme (b) reconnaît qu'encore qu'ils le retranchent du canon, ils le conservent parmi les écrits hagiographes: *Quem Hebræi de catalogo divinarum Scripturarum secantes, his quæ hagiographa memorant, manciparunt*. Grotius (c) avoue qu'ils lisent cet ouvrage et qu'ils le regardent comme une histoire véritable.

Quant à l'Eglise chrétienne, il est aisé de prouver que plusieurs anciens Pères ont reconnu ce livre pour canonique. Saint Cyprien (d) le cite en plus d'un endroit comme Ecriture divine et dictée par le Saint-Esprit. Saint Polycarpe dans son Epître, saint Clément d'Alexandrie, Origène (e), l'auteur des Constitutions apostoliques (f), saint Basile, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin et d'autres Pères l'ont souvent cité, comme ils citent les autres livres canoniques. Tobie est expressément nommé dans les catalogues des livres sacrés dressés au concile d'Hippone (g), dans le troisième de Carthage (h), dans l'Epître d'Innocent I à Exupère, dans le synode romain tenu sous Gélase, dans tous les auteurs plus récents qui ont dressé des catalogues des livres de l'Ecriture, comme Cassiodore, Raban Maur, saint Isidore de Séville, le Décret d'union entre les Grecs et les Latins sous Eugène IV, et enfin le concile de Trente (i).

TOBIE. Le Seigneur ordonna au prophète Zacharie (j) de demander à Tobie, à Holdaï, autrement *Helem*, à Idaïe et à Josias, autrement *Hem*, fils de Sophonie, qui étaient revenus depuis peu de Babylone, une certaine quantité d'or et d'argent qu'ils avaient destinée au temple, et d'en faire des couronnes pour mettre sur la tête de Jésus, fils de Josédach, grand prêtre des Juifs. Les rabbins croient que ces quatre personnes de qui Zacharie reçut cet or étaient les mêmes que Daniel, Ananie, Azarias et Misaël.

TOBIE, beau-frère du grand prêtre Onias II, père de Joseph et aïeul d'Hircan, dont

(a) Hieron. Prolog. Galeat., et in cap. viii Dan. et præfat. in Jonam.

(b) Hieron. Ep. Chromat., et ad Hesiod.

(c) Grot. in Præfat. in Tob. Vide et Sixt. Sen. l. VIII. Biblioth.

(d) Cypr. l. III Testim., et l. de Opere et Eleemos.

(e) Origen. l. III, contra Cels.

(f) Constit. Apost. l. I, c. 1, et l. III, c. xv.

(g) Concil. Hippon. an. 395, can. 98.

(h) Concil. Carthag. iii, an. 397, can. 47.

(i) Concil. Trident., sess. 4.

parle Josèphe, *Antiq. l. XII, c. iv, p. 401 et suiv.* Ce Tobie est peu connu; mais Joseph, son fils, et Hircan, son petit-fils, le sont beaucoup. Le second livre des Machabées (k) donne à Hircan le surnom de Tobie, lorsqu'il dit que quand Héliodore vint à Jérusalem de la part du roi Séleucus pour enlever les trésors du temple (l), on lui représenta que la plupart de cet argent appartenait à *Hircan-Tobie*, qui était un homme de grande considération, que Séleucus avait établi receveur de ses tributs dans tout le pays de delà le Jourdain.

TOBIE, Ammonite, ennemi des Juifs, fut un de ceux qui s'opposèrent le plus à la construction du temple au retour de la captivité de Babylone (m). Ce Tobie est qualifié *esclave* en quelques endroits de Néhémie. Apparemment qu'il était de condition servile. Il ne laissait pas d'être fort considéré dans le pays des Samaritains, dont il était gouverneur avec Sanaballat. Ce Tobie épousa la fille de Séchéniás, un des principaux Juifs de Jérusalem (n), et il avait dans cette ville un parti puissant, opposé à celui de Néhémie. Il entretenait un commerce de lettres avec ceux de son parti contre Néhémie (o); mais Néhémie, par sa sagesse, rendit tous ses efforts inutiles. Cependant Néhémie ayant été obligé de s'en retourner à Babylone, après avoir rétabli les murs de Jérusalem (p), Tobie vint demeurer à Jérusalem, et obtint même d'Eliásib, intendant de la maison de Dieu, un appartement dans le temple. [Voyez ELIASIB.]

Mais Néhémie étant de retour de Babylone quelques années après, chassa Tobie du parvis du temple, et jeta ses meubles hors du lieu saint (q). Depuis ce temps l'Ecriture ne nous parle plus de ce Tobie. Il y a toute apparence qu'il se retira à Samarie avec Sanaballat.

TOBIE, fils de Nécoda. Ses enfants ou ses petits-fils revinrent de la captivité. *Esdr. II, 60.* — [Il n'est pas dit dans le texte indiqué, ni dans le texte parallèle, *Neh. VII, 62*, que Tobie était fils de Nécoda. Il est visible au contraire qu'ils étaient chefs de deux familles différentes.]

TOCHEN [dans la Vulgate THOCHEN], ville de Juda. I *Par. IV, 32.*

[Barbié du Bocage et le géographe de la Bible de Vence la reconnaissent dans la tribu de Siméon. Notre auteur lui-même, à l'article THOCHEN. Voyez cet article.]

TOIT, *tectum, doma, solarium*. La plupart des toits, dans la Judée, étaient en plate-forme. Voyez ci-devant SOLARIUM.

TOMBEAU. Voyez ci-devant SÉPULCRE.

TONDRE, TONSURE, se prennent pour la

(j) Zac. vi, 10, 14.

(k) II Mach. iii, 11.

(l) An du monde 3828, avant Jésus-Christ 172, avant l'ère vulg. 176.

(m) II Esdr. ii, 10; iv, 1; vi, 1, 12, 14. An du monde 5350, avant Jésus-Christ 450, avant l'ère vulg. 454.

(n) II Esdr. vi, 18.

(o) II Esdr. vi, 17, 18, 19.

(p) An du monde 3362, avant Jésus-Christ 458, avant l'ère vulg. 442.

(q) II Esdr. xiii, 4. . . Année incertaine.

tondaille des brebis et pour la tonsure des cheveux et de la barbe d'un homme. Les tondailles des troupeaux se faisaient dans la joie ; c'était une fête à laquelle on invitait ses amis. Nabal, époux d'Abigail, faisant sa tondaille, avait préparé un repas comme un festin de roi (a). David crut que, dans cette circonstance, il ne lui refuserait pas quelque secours pour sa troupe. Absalon invita toute la famille royale aux tondailles de ses troupeaux.

Dans le deuil, les Hébreux coupaient leurs cheveux et laissaient croître leur barbe (b). Job ayant appris la mort de ses fils et de ses filles, et la perte de ses biens (c), déchira ses habits, se coupa les cheveux et se prosterna pour adorer Dieu. Jérémie reçoit ordre du Seigneur de couper ses cheveux, de les jeter et de faire le deuil (d). Michée dit à la fille de Sion de se couper les cheveux et de faire le deuil de ses enfants (e) : *Decalvare et tondere super filios deliciarum tuarum ; dilata calvitium tuum.*

Dieu avait défendu aux Israélites de couper leurs cheveux à la manière des Arabes, qui les coupaient en rond (f) : *Neque in rotundum attondebitis comam.* Jérémie désigne en plusieurs endroits ces mêmes peuples par la forme de leur tonsure (g) : *Qui attonsi sunt in comam.*

Les prêtres, dans le temple, portaient les cheveux courts, mais ils ne les faisaient pas au rasoir (h) ; ils les coupaient aux ciseaux de temps en temps et ne les coupaient point jusqu'au cuir, selon les Septante (Τὰς κόμας ἀτῶν οὐ ψιλώσουσι). Mais plusieurs entendent l'Hébreu, qui porte à la lettre : *Ils n'enverront point leurs cheveux, comme s'il y avait, ils ne les laisseront pas croître.* Dans le Lévitique (Theodoret. ex Heb. et Syr. : τὰς κόμας οὐ θρέψουσι), Dieu défend à Aaron, après le malheur arrivé à Nadab et Abiu, ses fils, de découvrir sa tête, c'est-à-dire de raser ses cheveux comme les autres Israélites le pratiquaient dans le deuil (i). Les talmudistes remarquent que les prêtres qui étaient actuellement occupés au service du temple se coupaient les cheveux aux ciseaux tous les trente jours, et que le grand prêtre était obligé de se les faire couper de même tous les vendredis au soir, en sorte que la peau de la tête ne fût pas entièrement découverte. Saint Jérôme, sur Ezéchiel, remarque que, dans cet endroit, Dieu défend deux choses à ses prêtres : l'une pleine de superstition, qui est de couper leurs cheveux avec le rasoir, à la manière des prêtres d'Isis (j) ; l'autre de les porter trop longs, comme les hommes

(a) I Reg. xxv, 2.

(b) I Esdr. ix, 5.

(c) Job. i, 20.

(d) Jerem. vii, 29.

(e) Mich. i, 16.

(f) Levit. xix, 27.

(g) Jerem. ix, 26 ; xxv, 25 ; xlix, 32.

(h) Ezech. xlv, 20, ראגלהו ופרע

(i) Levit. x, 6 :

(j) Juven. Sat. 6 : Qui grege limigero circumdatur et grege calvo.

(k) Genes. xli, 14.

efféminés qui frisent leurs cheveux et les portent le plus longs qu'ils peuvent.

Lorsqu'on tira Joseph de prison par ordre du roi (k) on le rasa, on lui fit changer d'habit, et on le présenta ainsi devant Pharaon. Dans sa prison il avait laissé croître ses cheveux, mais on les lui coupa quand il fut obligé de paraître à la cour ; car les Egyptiens se font raser ou couper les cheveux dès leur jeunesse, dit Hérodote (l) ; ils ne les laissent croître que dans le deuil (m). Il n'était pas du respect dû au roi de paraître en sa présence dans un extérieur négligé et lugubre. Le même Joseph, dans sa plus grande faveur, n'alla point demander à Pharaon d'aller enterrer son père dans la terre de Chanaan, il lui fit parler par d'autres (n), parce qu'il était dans le deuil.

On lit dans les livres des Rois (o) qu'Absalon, qui avait la plus belle chevelure qui fût dans tout Israël, se faisait couper les cheveux tous les ans une fois, parce que leur poids et leur quantité l'incommodaient ; ils pesaient deux cents sicles du poids du roi. Ce prince ne coupait pas sans doute tous ses cheveux, ç'aurait été une difformité ; les Hébreux ne se les coupaient que dans le deuil, comme on l'a vu ci-devant ; il n'en faisait couper qu'autant qu'il fallait pour se soulager de l'embarras et de la chaleur que cette quantité de cheveux lui causaient, et nonobstant ils pesèrent deux cents sicles ; ce qu'on doit entendre apparemment, tant de ce qu'il en laissait que de ce qu'il en faisait couper, en faisant la compensation de l'un avec l'autre. On peut voir sur cela l'article ABSALON.

TOPARCHIE, terme qui vient du grec *toparchia*, qui signifie seigneurie, gouvernement d'un lieu, d'un canton, qui ne donne à celui qui le possède aucun titre particulier, ni de gouverneur, ni de président, ni d'ethnarque, ni de roi. Il est souvent parlé dans les Machabées (p) des trois toparchies *Apherema, Lydda* et *Ramatha*. Pline (q) marque dix toparchies de la Judée, savoir : Jéricho, Emmaüs, Lydda, Joppé, l'Acrabatène, la Gophnitique, la Thamnitique, la Bettephtéphène, la Montueuse où était Jérusalem, et enfin Hérodium. Josèphe (r) en nomme aussi dix, dont Jérusalem était comme le chef : Gophna, Acrabate, Thamna, Lydda, Ammaüs, Pella, l'Idumée, Engaddi, Hérodium, Jéricho. Ailleurs (s) il nomme trois toparchies ajoutées à la Judée, savoir : la Samarie, la Galilée, la Pérée. En un autre lieu (t) il fait mention des trois toparchies Samarie, Joppé, la Galilée.

TOPAZE, *topazius* ; en hébreu *pitdath* (u).

(l) Herodot. l. III, c. xii.

(m) Idem, l. II, c. xxxvi.

(n) Genes. l, 4.

(o) I Reg. xiv, 24, 26.

(p) I Mac. xi, 28, et I Mac. x, 50, 58.

(q) Plin. l. V, c. xiv.

(r) Joseph. l. III, de Berlo, c. iv.

(s) Antiq. l. XIII, c. v.

(t) Antiq. l. XIII, c. viii.

(u) Exod. xxiii, 17, פִּיטְדָתַח Pitdath. Topazius, Vide Exod. xxviii, 18, xxxix, 8. Job. xxviii, 19. Ezech. xxviii, 13.

Les Septante, saint Jérôme, Pagnin, Léon de Juda, Junius et la plupart des nouveaux traduisent *pitdath* par le topaze; les paraphrastes Onkèlos et Jonathan par *une pierre verte*. Kimchi traduit de même; ce qui convient parfaitement au topaze, dont les plus beaux sont verts. Pline (a) : *Egregia topazio gloria est, suo virenti genere*. Cependant d'autres (b) soutiennent que les plus beaux topazes sont couleur d'or. Quoi qu'il en soit, il y a assez d'apparence que Moïse a voulu marquer le topaze par l'hébreu *pitdath*, qui a beaucoup de rapport à *topazios*, en retournant les lettres. On prétend que cette pierre a pris le nom de topaze d'une île de la mer Rouge qui a le même nom. Pline veut que Juba, roi de Mauritanie, soit le premier qui l'ait trouvée. Mais si Moïse l'a connue, elle est bien plus ancienne que Juba. Job parle du *pitdath de Chus* (c), ce qui peut revenir au sentiment qui fait venir le topaze de la mer Rouge, puisqu'il y avait un pays de Chus sur le bord oriental de cette mer.

D'autres (d) soutiennent que le *pitdath* signifie l'émeraude. Pline dit que l'émeraude est d'un beau vert et qu'il vient dans l'Éthiopie (e). Le pays de Chus marque souvent l'Éthiopie, et Job parle des *pitdath de Chus*, comme nous l'avons vu. Cette pierre était la seconde du premier rang du rational, et était gravée du nom de Siméon. *Exod.* XXVIII, 18.

Les Septante, au psaume CXVIII, 127, traduisent par *topazion* le mot hébreu *pas* ou *phas* (f), qui signifie plutôt l'or le plus pur, l'or du Phase ou du Phison. Comparez *Jerem.* X, et III *Reg.* IX, 28; *Dan.* X, 5; *Psal.* XX, 4; *Job.* XXVIII, 17.

TOPHETH. On croit que *Topheth* était la voirie de Jérusalem, située au midi de cette ville, dans la vallée des enfants d'Ennon. On dit de plus qu'on y entretenait toujours du feu pour brûler les charognes et les immondices qui s'y apportaient de la ville. C'est au même endroit qu'on jetait les cendres et les débris des statues des faux dieux, lorsqu'on avait démoli leurs autels, et brisé leurs statues. Isaïe (g) paraît faire allusion à la coutume de brûler les cadavres dans *Topheth*, lorsqu'il dit en parlant de la défaite de l'armée de Sennachérib : *Il y a déjà longtemps que Topheth est préparée; le roi la tient toute prête, elle est profonde et étendue, un grand amas de bois et de feu lui doit servir de nourriture, et le souffle du Seigneur est comme un torrent de soufre qui l'embrase.*

D'autres croient que le nom de *Topheth* est donné à la vallée d'Ennon, à cause des sacrifices qu'on y faisait au dieu Moloch, en frappant du tambour, nommé en hébreu *toph*. Voici comme se faisaient ces sacrifices : la statue de Moloch était de cuivre, creuse par dedans, ayant les bras étendus et un peu

penchés par devant. On allumait un grand feu au dedans de la statue et un autre au-devant d'elle. On mettait sur ses bras l'enfant qu'on voulait lui immoler; lequel tombait bientôt dans le feu qui était au pied de la statue, jetant les cris que l'on peut s'imaginer. Pour étouffer le bruit de ces cris et de ces hurlements, on faisait autour de l'idole un grand tintamarre de tambours et d'autres instruments, afin que les spectateurs ne fussent pas attendris par les clameurs de ces misérables victimes. Voilà, dit-on, quelle sorte de sacrifices on offrait dans *Topheth*.

Jérémie (h) reproche aux Israélites d'avoir bâti des temples à Moloch dans la vallée d'Ennon, à *Topheth*, pour y brûler leurs enfants par le feu : *Ædificaverunt excelsa Topheth, quæ est in valle filiorum Ennon, ut incenderent filios suos et filias suas igni*. On voit par le même prophète, que *Topheth* était un lieu souillé (i) où l'on jetait les cadavres à qui l'on ne donnait pas la sépulture. Le roi Josias souilla le lieu de *Topheth* où était le temple de Moloch, afin que personne n'y allât pour sacrifier ses enfants à cette cruelle divinité (j).

TORRENT, *torrens*, en grec *cheimarros*, en hébreu *nachal* (k). On distingue le torrent du fleuve, en ce que le fleuve coule toujours, et que le torrent ne coule que de temps en temps; par exemple, après les grandes pluies ou la fonte des neiges. Comme le terme hébreu *nachal* signifie une vallée aussi bien qu'un torrent, souvent dans l'Écriture on met l'un pour l'autre; par exemple, le *torrent de Gérare* pour la *vallée de Gérare*. L'équivoque en cela n'est pas fort dangereuse, puisque les torrents se trouvent ordinairement dans les vallées; mais il est bon de la remarquer, parce qu'on attribue quelquefois à la vallée ce qui ne convient qu'au torrent; par exemple, à la vallée de Cédron ce qui doit s'entendre du torrent de même nom.

On n'observe pas toujours dans l'Écriture la distinction qui se trouve entre le torrent et le fleuve, et souvent on prend l'un pour l'autre, en donnant le nom de torrent à de grandes rivières, comme l'Euphrate, le Nil, le Jourdain; et à des rivières qui coulent toute l'année, comme le Jabok et l'Arnoa. On donne au Nil le nom de *torrent d'Égypte* dans les *Nombres*, XXXIV, 5, *Josue*, XXV, 4 et 47, *Isaïe*, XXVII, 12, et à l'Euphrate, *Psal.* CXXIII, 5; et dans *Isaïe*, ce fleuve est nommé le *torrent des Saules*. *Isaï.* XV, 7.

Dans la Palestine, dans l'Arabie et dans les pays voisins, où les eaux sont rares et les chaleurs excessives, trouver un torrent dans le désert et dans un voyage est une chose fort agréable et fort avantageuse; Dieu promet à son peuple que dans son retour de la captivité de Babylone il lui procurera des

(a) *Plin.* l. XXXVII, c. viii.

(b) Voyez *Danteus* et le *Dictionnaire des arts et des sciences*.

(c) *Job* xxviii, 19.

(d) *Schindler et Civalhrins in Job. Rab. Jonan. in Pagnino.*

(e) *Plin.* l. XXXVII, c. v.

(f) *Plin.* l. XXXVII, c. v.

(f) *Psal.* cxviii, 27. *סופר וזבין Super aurum et topazion.*

(g) *Isai.* xxx, 55, *ערוך תופת*

(h) *Jerem.* vii, 31.

(i) *Jerem.* vii, 32; xix, 11, 12, 15.

(j) *IV Reg.*, xxiii, 10, 11.

(k) *נחל Nachal.* *נחל*.

torrents dans les déserts par où il sera obligé de passer (a) : *Scissæ sunt in deserto aquæ et torrentes in solitudine*; et Jérémie (b) : *Adducam eos per torrentes aquarum in via recta*; et le Psalmiste nous décrit le Messie comme un conquérant à la tête de son armée, qui trouve des eaux en abondance sur sa route (c), *de torrente in via bibet*.

Dans le sens figuré un torrent signifie ordinairement l'abondance, soit en bien ou en mal. Un torrent de larmes (d), un torrent d'iniquité (e) ou des torrents de Bélial, selon l'Hébreu. Mon âme a passé le torrent (f), elle a été comme submergée dans les eaux; mais Dieu l'en a garantie. Un torrent de soufre (g), etc., et dans un sens contraire, un torrent de délices (h), un torrent de paix (i), des torrents d'or (j), des torrents de beurre et de miel.

Le TORRENT DES ÉPINES, marqué dans Joel (k), est nommé dans l'Hébreu, le torrent de Sethim, et dans les Septante, le torrent des Cordes. Je crois que ce torrent est le même que celui de Cédron, qui allait se dégorger dans la mer Morte.

Le TORRENT DE CÉDRON, qui coule entre la ville de Jérusalem au couchant, et le mont des Oliviers à l'orient. Voyez CÉDRON.

TORRENT D'EGYPTE. C'est apparemment le Nil ou le bras le plus oriental de ce fleuve. Voyez EGYPTE.

TORRENT DE BESOR. On le place ordinairement entre Gaze et Rhinocorure : mais saint Jérôme, sur le chap. VI d'Amos, dit qu'il est entre Rhinocorure et Péluse. Voyez BESOR, et I Reg. XXX, 9, 21.

TORRENT DU RAISIN, OU DE LA GRAPPE; en hébreu *Nehel-Eschol* (l), le torrent, ou la vallée du Raisin. Nous croyons qu'il était au midi du lot de Juda et de Siméon, pas loin de la vallée de Sorec. — [Voyez ESCOL ou NEHEL-ESCOL.]

TORRENT DE ZARED. Num. XXI, 12, Deut. II, 13, 14. Il est plus avant vers le midi que le torrent d'Arnon.

TORRENT D'ARNON. L'Arnon est plutôt un fleuve qu'un torrent. Voyez ARNON.

TORRENT DE JABOK. C'est plutôt un fleuve qu'un torrent. Voyez JABOK.

Le TORRENT OU LA VALLÉE DE GÉRARE, près de la ville de ce nom, au midi de la terre promise, dans l'Arabie Pétrée. — [Le petit torrent de Gérare, dit Barbié du Bocage, venait tomber dans celui de Besor, un peu au-dessous de la ville dont il emprunte le nom.]

Le TORRENT DE JÉRUEL, ou plutôt le torrent qui est vis-à-vis de la solitude de Jéruel (m), dans la partie méridionale de Juda.

(a) Isai. xxxv, 6.

(b) Jerem. xxx, 9.

(c) Psalm. cix, 7.

(d) Jerem. Thren. II, 18.

(e) Psalm. xvii, 5.

(f) Psalm. xx, 15; xxii, 5.

(g) Isai. xxx, 33.

(h) Psalm. xxxv, 9.

(i) Isai. lxvi, 12.

(j) Job. xxii, 24.

(k) Joel. III, 18 נוֹר הַשִּׁטִּים נָוֶה Κεῖμαρρον τῶν ὀρνίθων, *Torrentem Fumium*

(l) Num. xiii, 25 נַחַל אֶשְׁכּוֹל *Nehel Eschol*, ou *Nahal*

Le TORRENT DE CISON prend sa source au pied du mont Thabor, et tombe dans la Méditerranée entre le Carmel et Ptolémaïde. Voyez CISON.

Le TORRENT CADUMIM. Je pense que c'est le même que *Cison*. Voyez *Judic. V, 21*.

Le TORRENT DE CARITH, au delà du Jourdain, vers Socoth. Voyez CARITH, et III Reg. XVII, 3.

Le TORRENT DE GAAS, II Reg. XXIII, 30, et I Par. XI, 32, était apparemment dans la tribu d'Ephraïm, au pied du mont Gaas (n), sur lequel était la ville de Thamnath-Saara, et le tombeau de Josué, *Josue, XXIV, 30*. On montrait encore ce tombeau au mont Gaas, du temps d'Eusèbe (o).

Le TORRENT DE MAMBRÉ (p). C'est la vallée de Mambré. *Genes. XIII, 18; XIV, 13*, etc. On a déjà remarqué que l'hébreu *nachal* signifiait également une vallée et un torrent.

Le TORRENT DU MIDI, *Psalm. CXXV, 11: Sicut torrens in Austro*, marque apparemment les torrents qui sont au midi de la Palestine, ou simplement les écoulements que l'on voit lorsque le vent du midi fait fondre les neiges. L'Hébreu (q) ne porte pas le nom *nachal*, qui signifie un torrent, mais *aphikei*, qui signifie des écoulements, des débordements.

LES TORRENTS OU LES FLEUVES D'ETHAN (r). Voyez ETHAN.

TORTA PANIS. Ces mots latins signifient un pain ou gâteau fait de figues et de farine, et pétri avec de l'eau : *Panis ex pinguibus palmulis, farina et aqua confectus* (s). D'autres croient que c'est un gâteau, un tourteau ou une tourte, en général une pièce de pâtisserie (t). Mais dans l'Écriture il signifie un pain, et il répond à l'hébreu *ciccar* (u), qui signifie un morceau gros et massif, et qu'on emploie pour désigner le talent, qui est la plus grosse pièce de métal et la plus grande somme que l'on eût dans le commerce. Quelques-uns veulent que *ciccar* en hébreu et *torta* en latin signifie un morceau de pain; mais nous croyons qu'il signifie toujours un pain entier.

TORTOSE, ou ANTARADE, dont il a déjà été question. Ici nous allons laisser parler M. Ponjoulat, qui va nous décrire une partie de son itinéraire de Tripoli à Lattaquié ou Laodicée (*Correspond. d'Orient*, lettre CLX, adressée à M. Michaud, tom. VI, pag. 425 et suivantes).

« On pourrait difficilement trouver une terre qui, dit-il, sur un espace de vingt-cinq lieues,

Eschol. Torrens, ou Vallis Botri. Num. xiii, 24; xxxii, 9. Deut. I, 24.

(m) II Par. xx, 16.

(n) *Josue, xxiv, 30, Judic. II, 9.*

(o) *Enseb. in Locis, in Gaas.*

(p) *Judic. II, 14.*

(q) *Hebr. אֶפְיָקַיִם אֶשְׁכּוֹל Effusiones in Austro.*

(r) *Psalm. lxxiii, 15.*

(s) *Erotian. in Onomastico.*

(t) *Althel. de Laudib. virginil. c. xxviii.*

*Punica mala vident granis sertisque referta;
Botros, et ficos, et plures ordine tortas.*

(u) *Exod. xxix, 29. כֹּכַר לֶחֶם*

renfermât autant de noms historiques et de vieilles ruines que la côte depuis Tripoli jusqu'à Lattaquié, l'ancienne Laodicée *ad mare*. Le pays compris entre Laodicée et Tortose avait à lui seul huit villes; toutes ces cités, il est vrai, ne devaient pas avoir une très-grande importance, mais pourtant ces cités ont laissé un nom dans l'histoire. Remarquons d'ailleurs que les plaines de cette côte égalent en fécondité les plus heureux cantons de la Syrie; des rivières sorties des flancs du Liban portent de tous côtés leurs eaux bienfaisantes, et ces riches campagnes, ces belles eaux et le voisinage de la mer invitaient l'homme à s'y bâtir des demeures.

» Il faut compter huit heures de marche de Tripoli à Tortose; on rencontre dans ce trajet le village de *Ménié*, après deux heures de chemin; ensuite la Nahr-el-Baarid (rivière froide), le village d'*Abou-Hamien*, les rivières Nahr-Akkar, Nahr-el-Habrak, Nahr-el-Kebir; cette dernière, qu'on passe sur un pont à trois arches, représente l'*Eleuthère* des anciens; elle marque, du côté du nord, les limites des montagnes du Liban et du pays de Phénicie. Une distance de trois heures sépare le Nahr-el-Kebir de Tortose. Avant d'arriver à cette ville, le voyageur trouve d'intéressantes ruines à visiter; ce sont des tours d'une forme étrange, de grands sépulcres et des sanctuaires pratiqués dans le roc, et d'autres antiquités à demi cachées dans d'épaisses broussailles. Ces curieuses ruines, situées à une heure au sud de Tortose, près d'une fontaine nommée *Aïn-el-Hya* (fontaine des Serpents), semblent appartenir à des époques fort reculées. Vous en verrez une description dans les *Voyages de Mundrell et de Pokoke*.

» Tortose, l'ancienne *Antaradus*, peut-être aussi l'ancienne *Orthosia*, montre ses ruines au bord de la mer et regarde en face le rocher d'Aradus, célèbre autrefois par ses rameurs intrépides, renommé aujourd'hui encore par son peuple de marins. Le silence de Strabon à l'égard de Tortose ne permet pas de penser que cette ville soit d'une antiquité reculée; Pokoke place sa fondation vers le cinquième ou le sixième siècle. A l'époque de la première croisade, le chevalier Raymond Pelet, à la tête d'une troupe de braves, s'empara de Tortose, abandonnée de ses habitants. En 1188, au temps des conquêtes de Saladin, Tortose retomba sous le pouvoir des musulmans; elle fut prise et brûlée par les soldats de Pierre de Lusignan en 1366, et ne se releva plus.

» Vous avez parlé, dans votre *Histoire*, de la vierge de Tortose, dont les miracles furent tant vantés au moyen âge; on allait en pèlerinage à l'église de Tortose, la première qui eût été bâtie en l'honneur de Marie. Si nous en croyons Jacques de Vitry, les musulmans eux-mêmes conduisaient leurs enfants dans ce sanctuaire pour leur faire donner le baptême, persuadés que cette cérémonie, grâce à la protection de la Vierge, devait prolonger la vie de leurs enfants et les défendre contre toute maladie. Vous avez lu dans les *Mémoires* du sire de Joinville

que le bon sénéchal se rendit en pèlerinage à *Nostre-Dame de Tourtouze*; l'historien de saint Louis rapporte un miracle qui eut lieu de son temps, d'un *pauvre homme démoniaque*, lequel un jour fut amené devant cet autel de *notre Dame de Tourtouze*; et ainsi, poursuit le sire de Joinville, comme l'on priaient Dieu et notre Dame pour sa guérison, le diable, que le pauvre homme avait dedans le corps, répondit : *Nostre Dame n'est pas ici, elle est en Egypte pour aider au roi de France et aux chrétiens, qui aujourd'hui arrivent à la Terre-Sainte, à pied, contre les payens, qui sont à cheval*. Le sénéchal ajoute que le jour même où le démon prononçait ces paroles l'armée française débarquait en Egypte. Cette vierge de Tortose, qui abandonne son sanctuaire pour aller en Egypte porter secours au roi de France, n'est-ce pas là le sublime du merveilleux? Trouvez-vous quelque chose de pareil dans les plus brillantes fables homériques? Ce trait de la vierge de Tortose me paraît l'imitation d'un trait que vous connaissez sans doute, et qui appartient à nos vieilles chroniques françaises. Dans le treizième siècle, à l'époque même de la bataille de Bouvines, l'église de Saint-Germain d'Auxerre fut la proie des flammes, et comme on demandait à saint Germain pourquoi il avait laissé brûler son sanctuaire, le saint répondit que ce jour-là il était à Bouvines. Vraiment ce n'est pas seulement dans les traditions religieuses de l'antique Orient qu'il faut chercher la poésie, la muse de l'épopée aimerait aussi les vieilles annales de notre pays.

» L'église de Tortose, maintenant convertie en étable et en caravansérai, est le seul édifice de l'ancienne ville que le temps n'ait pas trop endommagé; l'édifice, situé à l'orient du château, est formé de trois nefs et conserve ses voûtes, ses piliers et ses murailles dont les pierres ont la beauté du marbre. Mundrell, qui a mesuré ce monument, lui a trouvé cent trente pieds de long, quatre-vingt-treize de large, et soixante et un pieds de hauteur. Le château subsiste sous le nom de *Palais de la fille du roi*. Lors du passage de Pokoke, toute la nouvelle ville était renfermée dans l'intérieur de ce château; aujourd'hui quelques pauvres familles chrétiennes vivent au milieu des débris du Kalu. Le gros de sa population, composé d'une centaine de familles musulmanes et de huit ou dix familles chrétiennes, habite à côté du château. Les musulmans ont une mosquée et un oratoire de santou, les chrétiens n'ont pas de sanctuaire. L'aga de Tortose dépend du mutselim de Tripoli. »

TOTAPHOTH (תֹּתָפּוֹת *Totaphot*. Sept. : Ἀσάλευτον. *Aqu.* : Ἐνεκτά). Ce terme se trouve dans l'Exode, XIII, 16, et dans le Deutéronome, VI, 8; XI, 18. Saint Jérôme l'a traduit par *appensum quid*, un pendant; et ailleurs un signe. Plusieurs commentateurs croient que *totaphoth* est un nom égyptien, et qu'il signifie une sorte d'ornement qui ne nous est pas bien connu. Les Septante le traduisent ordinairement par *des choses immobiles*,

Aquila, *des pendants*. Les paraphrastes chaldéens le traduisent tantôt par *théphilim*, des préservatifs, et tantôt par une tiare, une couronne, un bracelet, faisant apparemment attention à l'usage des Juifs de leur temps, qui prenaient les *totaphoth* pour des bandes de parchemin qu'ils portaient sur le front. Le Syriaque, *un mémorial devant vos yeux*. Pagnin, *des bandeaux devant les yeux*.

Quelques rabbins veulent que *totaphot* signifie un miroir; plusieurs savants (a) prétendent qu'en égyptien il signifie *des lunettes*. Scaliger et Lightfoot (b) l'expliquent par *amuleta*, des phylactères, des préservatifs; Samuel Petit (c) par des figures obscènes que les païens portaient en forme de préservatifs. Saint Jérôme a conçu que c'étaient des bandes de parchemin qui étaient mobiles devant ou entre les yeux des Juifs. Deutéronome, VI, 8: *Movebuntur ante oculos suos*, et ch. XI, 18: *Inter oculos vestros collocat*; et dans l'Exode XIII, 16: *Quasi appensum quid*; et dans son commentaire sur saint Matthieu, ch. XXIII. Quoiqu'il cite les Septante, qui traduisent *totaphoth* par des choses immobiles, il ne laisse pas de dire que les pharisiens expliquant trop à la lettre les paroles de Moïse, écrivaient le Décalogue sur des bandes de parchemin, les pliaient et les mettaient sur leur front, et s'en faisaient comme une couronne qui était en mouvement sur leurs yeux. Il remarque que les Juifs des Indes, de la Babylonie et de la Perse le pratiquaient encore de son temps, et que ceux qui portaient ces bandes passaient pour les plus dévots.

Pour conclusion, je croirais que le terme *totaphoth* signifie des pendants qu'on mettait sur le front et qui pendaient entre les yeux, Voyez Genèse, XXIV, 22, et que Moïse veut que la loi de Dieu soit toujours présente au cœur et à l'esprit des Israélites, comme ces ornements du front sont toujours devant les yeux de celles qui les portent. Le terme *totaphoth* pourrait bien être égyptien. Je remarque dans la plupart des figures des prêtres représentés dans le tableau d'Isis un petit ornement relevé sur le front, attaché à leur bonnet. Cet ornement ne paraît pas flottant sur le front, mais comme une feuille recourbée; par les termes de Moïse, ce devait être un ornement propre aux hommes, parce qu'il exhorte les hommes à ne pas oublier les commandements de Dieu, et à ne les point quitter de vue, non plus que les *totaphoths* qui sont entre leurs yeux.

TOUCHER, *tangere*, prendre. Dieu nous a défendu de toucher à ce fruit (d); c'est-à-dire, de le prendre pour le manger. Toucher une femme. *Non dimisi ut tangeres eam* (e): Je

(a) Oleast. Munst. Meyer. Grot., etc.
 (b) Lightfoot. Hor. Heb. in Math. xxiii.
 (c) Samuel. Petit. Var. Lect. c. xx. פודנדה *Pudenda e luto efformata*. Il lit dans les Septante ἀλάουτα, d'ἀλά, la poussière, et λῶτα, *Pudenda*, au lieu d'ἀλάουτα que nous lisons dans les Septante.
 (d) Genes. iii, 3.
 (e) Ibid. xx, 6.
 (f) I Cor. vii, 1.
 (g) Isai. lvi, 11.
 (h) Deut. xvii, 5. Josue, viii, 15.
 (i) I Reg. vi, 9.

n'ai pas permis que vous l'épousassiez. Et saint Paul (f): *Bonum est homini mulierem non tangere*; il est avantageux à l'homme de vivre dans la continence. *Pollutum nolite tangere* (g): Ne touchez et ne mangez rien de ce qui est souillé. L'attouchement des choses impures souillait ceux qui étaient purs, et l'attouchement des choses saintes souillait ceux qui étaient impurs ou qui n'étaient pas de qualité à les pouvoir toucher. Voyez Lévit. V, 2, 3; VI, 18, 27, etc. Dieu défend de lui ériger un autel de pierres que le fer ait touchées: *De lapidibus quos ferrum non tetigit* (h). On croyait que le fer ou la façon y apportait quelque espèce d'impureté.

TOUCHER se met aussi pour punir ou pour faire mourir. Nous reconnaitrons par là si c'est la main de Dieu ou non qui nous a frappés (i), qui nous a envoyé ce fléau. Je toucherai encore Pharaon d'une plaie (j). *Nolite tangere christos meos* (k). Et dans Job (l): *Tange cuncta quæ possidet*. Et la Sagesse (m): *Non tanget illos tormentum mortis*. Et ailleurs (n): *Tetigit et justos tentatio mortis*. Les justes mêmes et les Israélites furent frappés de mort.

DIEU TOUCHE LE CŒUR de ceux à qui il inspire des sentiments de conversion, de repentir. *Jerem. IV, 18*; et I Reg. X, 26. Dieu même est touché de repentir et de douleur: *Tactus dolore cordis intrinsecus*. Genèse, VI, 6, ou plutôt, il agit comme s'il se repentait, etc.

Jésus-Christ reproche aux pharisiens de ne pas toucher du bout des doigts les fardeaux qu'ils imposent aux autres (o); et Dieu dit que les mauvais Israélites n'attendent pas d'être purifiés de leurs premiers meurtres, qu'ils en commettent de nouveaux (p): *Sanguis sanguinem tetigit*.

TOUCHER LES PIEDS se met pour supplier. Voyez Exod. IV, 25; et IV Reg. IV, 27, 37.

TOUR, *turris*, en grec *pyrgos*, en hébreu *migdal* (q). L'Écriture parle de plusieurs tours dont nous avons déjà touché quelque chose sous l'article MIGDAL.

LA TOUR DE STRATON. C'est le lieu où l'on bâtit depuis la ville de Césarée de Palestine. Voyez STRATON.

LA TOUR DE SILOE, était apparemment près de la fontaine de ce nom, à l'orient de Jérusalem.

LA TOUR DU TROUPEAU (r), ou la TOUR D'ADER. On dit que cette tour était au voisinage de Bethléem, Genes. XXXV, 21, et que les pasteurs à qui l'ange annonça la naissance de notre Sauveur (s) étaient près de cette tour (t), où dans la suite on bâtit une église. [Voyez EDER et ma note.] Plu-

(j) Exod. x, 1.
 (k) I Par. xvi, 22, et Psalm. civ, 15.
 (l) Job. i, 11.
 (m) Sap. iii, 1.
 (n) Ibid. xviii, 20.
 (o) Luc. xi, 46.
 (p) Osee, iv, 2.
 (q) מִגְדָּל *Migdal*, πύργος, *Turris*.
 (r) Mich. iv, 8.
 (s) Luc. ii, 8, 15.
 (t) Hieron. Ep. 27.

sieurs interprètes (a) prétendent que le passage de Michée, où il est parlé de la tour du Troupeau : *Et tu, turris Gregis, nebulosa filia Sion*, désignait la ville de Bethléem, d'où devait sortir le Sauveur du monde. D'autres soutiennent que le prophète a voulu marquer la ville de Jérusalem. Voyez les commentateurs sur cet endroit.

La TOUR DES GARDES. On trouve souvent cette manière de parler dans l'Écriture : *Depuis la tour des Gardes jusqu'à la ville fortifiée (b)*, pour marquer généralement tous les lieux du pays, depuis les plus petits jusqu'aux plus grands. Les tours des Gardes ou des Bergers étaient seules au milieu de la campagne, pour loger les bergers et les autres pasteurs qui gardaient leurs troupeaux, ou pour placer des sentinelles. Le roi Ozias fit bâtir plusieurs tours de bergers dans les déserts, et y fit creuser beaucoup de citernes, parce qu'il avait grand nombre (c) de troupeaux ; la tour du Troupeau dont nous avons parlé ci-devant, celle dont parle Isaïe, qui fut bâtie au milieu d'une vigne (d), étaient de cette sorte.

Il est parlé dans l'Écriture de la *tour de Phanuel*, de celle de *Soccoth*, de celle de *Sichem* et de quelques autres, qui étaient comme les citadelles et les forteresses de ces villes.

La TOUR DE BABEL, dont nous avons parlé sous le nom de BABEL, devait être aussi comme la forteresse de Babylone : *Faciemus civitatem et turrim. Genes. XI, 4, 5*. Les Septante sur Isaïe, chap. X, vers. 9, lisent : *ὅτι ἔλαβον τὴν χώραν τὴν ἐπάνω Βαβυλωνος καὶ Καλάνης, ὃ ὁ πύργος ὠκοδομήθη* : *N'ai-je pas pris le pays qui est au-dessus de Babylone et de Calanné, où la tour a été bâtie*. Les Pères grecs (e), qui se servaient de cette version et qui la croyaient conforme à l'Hébreu, ont cru qu'en effet cette fameuse tour avait été bâtie au-dessus de Babylone, et que Calanné était le lieu où elle avait été construite. Mais le texte hébreu porte : *Calanné n'est-elle pas comme Carchemis ? Hémath n'est-elle pas comme Arphad, et Samarie comme Damas ? N'ai-je pas assujetti toutes ces villes ?*

Saint Jérôme (f) remarque que les Septante se servent souvent du mot grec *baris*, qui est un terme propre à la Palestine, où l'on appelait de ce nom les maisons fermées de toute part et faites en forme de tours ; et c'est apparemment ce qu'il nous a voulu marquer dans les Paralipomènes (g), en disant que Josaphat avait bâti dans Juda des maisons en forme de tours : *Ædificavit in Juda domos ad instar turrum*. L'Hébreu porte *biranioth* ; ce qui vient du chaldéen *biru* ; un palais.

Il est aussi parlé de plusieurs autres tours de la ville de Jérusalem, que l'on peut voir sur les plans de cette ville, et dont la vraie

situation, pour la plupart, est très-peu connue. C'est pourquoi nous ne nous hasardons pas de la fixer ici.

[TOUR DE DAVID. « La fameuse citadelle de David, située à côté de la porte de Bethléem, a fait place à une forteresse nouvelle qui porte encore le nom de tour de David, et se nomme aussi *château des Pisans*. » POUJOLAT, *Corresp. d'Orient*, lettr. CXIV, tom. V, pag. 161.]

Ezéchiel parle en deux endroits (h) de la tour de Syènes : *A turre Syenes usque ad terminos Æthiopiæ*. Mais nous avons fait voir, sous l'article *Syène*, qu'il faut ainsi traduire l'Hébreu : *Depuis Migdol, ou Magdolum, ville dans la basse Egypte, jusqu'à la ville de Syène, située à l'extrémité de l'Egypte et sur les frontières de l'Ethiopie*.

TOUR DE SICHEM. Cette tour était comme une citadelle ou une forteresse, située dans un endroit plus élevé que le reste de la ville, et assez grande pour contenir plus de mille personnes (i). Abimélech, après avoir pris et rasé la ville de Sichem, voulut aussi se rendre maître de cette tour, dans laquelle une grande partie des Sichémmites s'étaient réfugiés ; mais, ne pouvant la prendre, parce qu'elle était extrêmement forte, il résolut d'y mettre le feu : pour cet effet, il alla sur la montagne voisine, coupa une branche d'arbre, la chargea sur ses épaules, et dit à ses gens d'en faire de même. Ils apportèrent donc à l'envi des branches d'arbre, en comblèrent le fossé, y mirent le feu ; en sorte que tous ceux qui s'étaient retirés dans la tour y périrent par les flammes ou par la fumée.

 Observations [de Folard] (1) sur la prise de Sichem et sur l'embrasement de la tour de cette ville, où plusieurs des habitants s'étaient renfermés. *Judic. IX, 45, 46*. Nous ne nous arrêterons pas beaucoup sur la prise et la destruction de la ville de Sichem ; car les exemples en sont si peu rares dans l'histoire ancienne et moderne, qu'il faudrait ne l'avoir pas lue pour en être surpris. La ville de Sichem était forte ; cependant Abimélech dans l'ardeur de la victoire qu'il venait de remporter sur les Sichémmites, dans cette ardeur, dis-je, qui nous aveugle souvent sur les dangers, il insulta la ville, c'est-à-dire qu'elle fut escaladée ; et, l'ayant prise, l'épée à la main, il en tua tous les habitants et la détruisit, de manière qu'on sema du sel sur le lieu où elle avait été. Le sel que le vainqueur répandit sur les ruines de cette ville servit (dit dom Calmet) plutôt pour montrer l'indignation d'Abimélech et l'envie qu'il avait, s'il eût été possible, de la rendre inhabitable à jamais, qu'à la rendre réellement stérile et maudite. L'histoire nous fournit plusieurs exemples d'une semblable vengeance : la ville de Milan, en 1162, fut attaquée, prise

(a) Hieron. Qu. Heb. in Genes. Theodoret. et Cyrill. in Mich. Alii plures.

(b) IV Reg. xvii, 9 ; xviii, 8.

(c) II Par. xxvi, 10.

(d) Isai. v, 2.

(e) Cyrill. Basil. Greg. Nazianz.

(f) Hieron. ad Principiam.

(g) I Par. xvii, 12.

(h) Ezech. xxix, 10 ; xxx, 6. בִּירַנְיֹתֶיךָ Biranioth.

(i) Judic. ix, 46 et seq.

(1) Voyez la Préface, pag. xi.

d'assaut, saccagée, brûlée et rasée totalement. Sigonius (a) dit qu'on fit passer la char-rue par-dessus, et qu'on y sema du sel. Brantôme rapporte qu'anciennement en France on semait du sel dans la maison d'un homme qu'on déclarait traître à son roi, comme on fit dans celle de l'amiral Châtillon.

L'attaque de la tour de Sichem, ou, pour mieux dire, de la forteresse, puisqu'il y avait un si grand nombre d'habitants qui s'y étaient retirés, se trouva plus difficile que celle de la ville, car l'auteur sacré (b) dit formellement que ce lieu était extrêmement fort. L'insulter et la prendre d'assaut, comme on avait fait la ville, l'entreprise n'était nullement praticable, tant par la force du lieu que par le nombre de ceux qui s'y étaient réfugiés et qui se seraient défendus en désespérés : les investir et vouloir les prendre par la famine, la chose aurait traîné en longueur ; Abimélech trouva un expédient plus prompt ; il monta sur la montagne de Selmon avec tous ses gens, coupa une branche d'arbre avec une hache, la mit sur son épaule et dit à ses compagnons : *Faites promptement ce que vous me voyez faire. Ils coupèrent tous à l'envi des branches d'arbre et suivirent leur chef ; et environnant la forteresse de ces branches d'arbre, ils y mirent le feu, qui y prit de telle sorte, que mille personnes, hommes et femmes, y furent étouffées par le feu ou par la fumée.*

Ce stratagème n'est pas difficile à exécuter, et pourvu que le vent soit favorable, on ne manque guère de réussir, surtout contre une tour ou contre un fort qui n'occupe pas un grand espace, témoin l'exemple de Platée. Les Lacédémoniens l'ayant assiégée et ne pouvant en venir à bout par la valeur des assiégés et l'intelligence de leurs chefs « désespérèrent de forcer la place, dit Thucydide (c), et se résolurent à la bloquer ; mais ils essayèrent auparavant d'y mettre le feu, croyant la brûler aisément à cause de sa petitesse, en prenant l'occasion de quelque grand vent ; car ils recherchaient toutes les occasions imaginables pour s'en rendre maîtres promptement et sans dépense. Ils jetèrent donc des fascines entre la plate-forme et le mur, et en remplirent en moins de rien cet espace, à cause de la multitude de leurs gens ; ils en firent autant en divers endroits du fossé, où la hauteur du terrain leur donnait plus de commodité de le faire, afin de mettre le feu en même temps en divers quartiers ; puis ils l'allumèrent avec de la poix et du soufre, ce qui causa tout à coup un si grand embrasement, qu'il ne s'en est jamais vu de semblable, si ce n'est peut-être dans les montagnes, où le feu s'allume quelquefois par la violence du vent qui fait entrechoquer les arbres. Cette invention faillit perdre la ville, qui avait résisté à toutes les autres : car on ne pouvait aborder en plusieurs quartiers, et si le temps eût été favorable, comme l'espéraient les ennemis, c'était fait de la place ; mais il survint en un

instant une grosse pluie qui éteignit le feu. »

Cet exemple est remarquable et au-dessus de celui de la tour de Sichem. En voici encore un autre que je vais rapporter ici, et qui ne cède en rien à celui de Platée ; je le tire de Quinte-Curce dans l'attaque d'un roc escarpé, où les Perses s'étaient retirés comme dans une forteresse inexpugnable après la défaite de Satibarzanes. « C'était un roc escarpé, du côté de l'occident, dit l'auteur (d), mais qui vers l'orient prenait une assez douce pente, toute couverte de bois et pleine de ronces, d'où coulait une grande abondance d'eaux. Il avait trente-deux stades de tour, et au sommet une plaine qui n'était que de prairies, où les barbares logèrent les gens inhabiles au combat, et pour les autres qui étaient treize mille hommes armés, ils se retranchèrent sur les avenues avec des troncs d'arbres et des quartiers de rochers. Le roi laissa Cratéus pour les y bloquer et se mit à la poursuite de Satibarzanes jusqu'à ce qu'apprenant qu'il était déjà bien loin, il retourna tout court au siège de la montagne, où il fit d'abord nettoyer tout ce qui pouvait nuire à ses approches ; mais ne rencontrant plus après cela que des précipices et des rochers escarpés, il semblait qu'il y avait de la manie à vouloir forcer la nature. Toutefois, comme c'était un courage à se raidir toujours contre les difficultés, voyant qu'il était impossible de passer outre et dangereux de retourner en arrière, il roulait en son esprit toutes sortes d'expédients, qu'il condamnait tous l'un après l'autre, comme c'est l'ordinaire de l'irrésolution, et dans cette perplexité la fortune fit ce que l'esprit n'avait su faire. Il s'éleva un vent impétueux du côté de l'occident, et il se rencontrait que les soldats, pour s'ouvrir un chemin dans les rochers, avaient coupé force bois, que le soleil avait séché : si bien qu'il fit entasser dessus force bûches les unes sur les autres, tant qu'elles eurent bientôt égalé la hauteur de la montagne, alors on y mit le feu, qui prit incontinent partout, même aux forêts voisines. Le vent portait la flamme droit au visage des barbares, avec une fumée si épaisse qu'ils en perdaient la vue et la respiration, de sorte que pour éviter le dernier de tous les supplices, ils tâchaient de se sauver par où le feu faisait tant soit peu de jour ; mais, échappant des flammes, ils rencontraient l'ennemi, et ainsi ils périssaient tous misérablement en différentes façons. »

Abimélech ne fut pas si heureux à la tour de Thèbes, qu'il avait été à celle de Sichem ; il voulut l'emporter d'insulte, elle était au milieu de la ville, dont il se rendit le maître, bien que l'auteur sacré ne le dise pas formellement : *Il était au pied de la tour, combattant vaillamment ; et, s'approchant de la porte, il tâchait d'y mettre le feu. En même temps une femme jetant d'en haut un morceau de meule de moulin, cassa la tête à Abimélech et en fit sortir la cervelle. Aussitôt il appela*

(a) Sigonius de Regno Ital. l. XIII, XIV.

(b) Judic. ix, 46.

(c) Thucydi l. I, II.

(d) Quint. Curt. l. VI.

son écuyer et lui dit : Tirez votre épée et tuez-moi, de peur qu'on ne dise que j'ai été tué par une femme. L'écuyer fit ce qu'il lui avait commandé, et le tua. Je ne sais si un homme qui a reçu une blessure comme celle d'Abimélech est bien en état d'appeler son écuyer pour se garantir de la honte d'avoir été tué par une femme; et supposé qu'il le fût, pouvait-il savoir s'il avait été blessé de la main d'un homme ou d'une femme (1); le roi Pyrrhus eut un sort semblable à celui d'Abimélech, il fut tué d'une tuile qu'une femme lui jeta de dessus un toit sans savoir de quelle main il avait reçu le coup qui le jeta par terre; et quand il l'aurait su, il ne s'en serait pas autrement embarrassé s'il eût pu guérir; car n'arrive-t-il pas tous les jours que les plus braves sont tués par les plus lâches.

TOURTE, TOURTEAU. Voyez ci-devant **TORTA PANIS.**

TOURTERELLE, oiseau pur dont il est assez souvent parlé dans les livres saints, et qu'on offrait quelquefois en sacrifice. On pouvait offrir ou des tourterelles, ou de jeunes pigeons. Ces sacrifices étaient institués en faveur des pauvres qui n'avaient pas de quoi donner de plus grosses victimes. Dès avant la loi, Abraham offrit à Dieu (a) un holocauste d'une vache, d'une chèvre et d'un bélier, ayant chacun trois ans, et de deux oiseaux, savoir : une tourterelle et une colombe, et lorsqu'il coupa en deux les autres victimes, il laissa entiers les deux oiseaux. Moïse avait ordonné (b) qu'une femme qui venait après ses couches au tabernacle pour se purifier, si elle n'avait pas de quoi offrir un agneau pour le péché, et un autre en holocauste, elle présentât deux tourterelles ou deux petits de colombe, l'un en holocauste, et l'autre pour le péché. C'est ainsi qu'en usa la sainte Vierge au jour de sa purification. *Luc. II, 24.*

Les nazaréens (c) offraient deux tourterelles ou deux petits de colombe à la porte du tabernacle, l'un pour être immolé pour le péché, et l'autre en holocauste, lorsque pendant leur nazaréat ils avaient été souillés malgré eux par la présence d'un mort. Lorsqu'un lépreux (d) était pauvre et ne pouvait offrir de plus grandes victimes, la loi lui ordonnait, au jour de sa purification, d'offrir deux tourterelles ou deux petits de colombe, l'un pour le péché, et l'autre en holocauste. Un homme qui était incommodé de la gonorrhée, ou une femme qui souffrait un flux déréglé, étaient obligés l'un et l'autre d'offrir deux tourterelles ou deux petites colombes, l'une pour le péché, et l'autre pour l'holocauste, et cela au huitième jour qui suivait leur guérison. Un homme qui avait touché sans y penser quelque animal immonde, ou qui avait proféré sans réflexion quelques promesses ou quelques serments

inconsidérés, lorsqu'il s'apercevait de sa faute, s'il était pauvre, il offrait au Seigneur deux tourterelles ou deux petits de colombe, l'un pour le péché, et l'autre pour l'holocauste. Voilà les endroits et les cas où l'on offrait des tourterelles en sacrifice.

Jérémie (e) dit que la tourterelle, l'hirondelle et la cigogne ont connu le temps de leur retour. En effet la tourterelle est un oiseau de passage, aussi bien que l'hirondelle et la cigogne. L'Époux du Cantique compare les joues de son Épouse (*Cant. I, 9*) à la beauté de la tourterelle : *Pulchræ sunt genæ tuæ sicut turturis*; mais l'Hébreu porte : *יְהוּיָךְ בְּהַרְיִים* : Vos joues sont belles dans les colliers. Les femmes de ce pays-là portent des espèces de colliers autour du visage. Voyez le Voyage de M. Darvieux au camp du grand émir, p. 27, 28.

TRACHONITE, ou **TRACONITE**, ou **DRACONITE**. Saint Luc (f) parle de la Trachonite. Il dit que la quinzième année de Tibère, Philippe, fils du grand Hérode, était tétrarque de l'Iturée et de la Trachonite. Cette province avait l'Arabie Déserte à l'orient, la Batanée à l'occident, l'Iturée au midi, et le pays de Damas au septentrion. La Trachonite est souvent attribuée à l'Arabie, et elle lui appartient plutôt qu'à la Palestine. Joseph (g) dit qu'elle est située entre la Palestine et la Cœlé-Syrie, et qu'elle a été peuplée par Hus, fils d'Aram. Le chemin de la Trachonite était aux environs du lac Phiala, où sont les sources du Jourdain. Cette province était remplie de rochers, qui servaient de retraite à une infinité de voleurs, qui donnèrent souvent bien de l'exercice au grand Hérode, comme on le peut voir dans Joseph. Eusèbe (g) dit que la tribu de Manassé s'étend dans la Trachonite, vers Bostra; et ailleurs, que l'Iturée s'étend aussi dans la Trachonite et dans le désert qui est voisin de Bostra. Enfin saint Jérôme dit que la Trachonite est au-delà de Bostra, en tirant du côté de Damas. Strabon parle de deux montagnes nommées *Trachones*, qui étaient au-dessus de Damas, du côté de l'Arabie et de l'Iturée, où l'on trouve des montagnes escarpées avec des cavernes, où mille hommes se peuvent retirer.

TRADITION. La tradition est la parole de Dieu qui n'est point écrite dans les livres saints, mais qui nous est venue par succession et comme de main en main depuis les apôtres. La règle certaine et infaillible qu'a l'Église pour discerner les vraies traditions d'avec les fausses, c'est que l'Église ne reçoit au nombre des traditions apostoliques que ce qui est généralement enseigné ou pratiqué par toute l'Église sans qu'on en connaisse le commencement.

Les Juifs n'avaient pas écrit leurs traditions avant les guerres que leur firent les

(a) *Genes. xv, 9.*
 (b) *Levit. xii, 6, 7, 8.*
 (c) *Num. vi, 10.*
 (d) *Levit. xiv, 22.*
 (e) *Jerem. viii, 7.*

(f) *Luc. iii, 1.*
 (g) *Joseph. Antiq. l. I, c. vii.*
 (h) *Euseb. in Loc. voce Kanath.*
 (1) Le récit est abrégé; l'intelligence du lecteur doit suppléer aux détails.

Romains sous Vespasien, et ensuite sous Adrien et sous Sévère. Alors le rabbin Judas, surnommé le Saint, composa la *Misne*, comme qui dirait la *seconde Loi*, qui est le plus ancien recueil de traditions qu'aient les Juifs. On y ajouta la Gémarré de Jérusalem et celle de Babylone, qui, jointes à la Misne, forment le Talmud de Jérusalem et celui de Babylone, lesquels sont comme le supplément et l'explication de la Misne ou du code principal de leurs traditions.

Jésus-Christ, dans l'Évangile, s'est souvent élevé contre les fausses traditions des Pharisiens : il leur a reproché qu'ils préféraient ces traditions à la loi, et que, pour les conserver, ils violaient les commandements de Dieu : *Relinquentes mandatum Dei, tenetis traditiones hominum... Bene irritum facilis præceptum Dei, ut traditionem vestram servetis* (a). Il donne plusieurs exemples de leurs falsifications de la loi, de leur attachement superstitieux à de vaines observances, pendant qu'ils négligeaient les plus essentielles. Il leur dit qu'à la bonne heure ils peuvent observer ces minuties, pourvu qu'ils n'omettent pas les plus importants préceptes. Depuis ce temps, les Pharisiens et les autres Juifs n'ont rien rabattu de leur entêtement pour les traditions de leurs pères, et ceux qui n'ont point pour elles un respect aveugle et une soumission sans bornes, sont traités parmi eux d'hérétiques. C'est ainsi qu'ils en usent envers les Caraïtes, qui s'en tiennent au texte de l'Écriture, et qui n'admettent de traditions que celles qui sont bien approuvées, et conformes à l'esprit et aux paroles du législateur.

Les Juifs appellent les traditions la *Loi orale*, et prétendent que Dieu les enseigna de vive voix à Moïse sur le mont Sinai, en même temps qu'il lui donnait la loi écrite, et que ce législateur en instruisit les anciens du peuple, et les leur confia comme en dépôt, pour faire passer à leurs successeurs toutes les traditions qu'il avait reçues immédiatement de Dieu. C'est par ce canal que les Juifs prétendent que leur sont venues toutes celles qu'ils lisent aujourd'hui dans leurs Talmuds; et de là le souverain respect qu'ils ont pour elles, et qui va quelquefois jusqu'à les préférer aux textes les plus près de l'Écriture.

Les chrétiens ont aussi leurs traditions, qu'ils ont reçues de Jésus-Christ et de ses apôtres. Ils les regardent avec raison comme un dépôt sacré et inviolable, et comme une règle infailible de leur créance et de leur conduite, puisqu'elles sont émanées de la même source et du même esprit qui a dicté les saintes Écritures. Saint Paul, dans sa seconde Épître aux Thessaloniens, chap. II, § 15, exhorte les fidèles à demeurer fermes dans les traditions qu'ils ont apprises, soit par ses paroles, soit par sa lettre : *Itaque,*

fratres, state, et tenete traditiones quas didicistis, sive per sermonem, sive per Epistolam nostram. Le concile de Trente a clairement exprimé le respect qui est dû aux traditions (b), lorsqu'il a dit que la vérité et la discipline de l'Église catholique sont comprises, tant dans les livres sacrés que dans les traditions qui ont été reçues de la bouche de Jésus-Christ même ou de ses apôtres, et qui ont été conservées et transmises jusqu'à nous, par une chaîne et une suite non interrompue. Les anciens Pères (c) en ont parlé de même : ils ont reconnu la vérité et l'autorité des traditions apostoliques, soit qu'elles fussent écrites ou non. Mais ils n'ont pas prétendu qu'on dût recevoir légèrement pour traditions apostoliques [tout] ce que l'on voyait donner pour telles. Il faut du choix et du discernement pour distinguer les vraies des fausses. Nous ne sommes obligés d'admettre que celles qui sont approuvées et autorisées par l'Église et par le corps des pasteurs.

[« Il est important d'avertir, que lorsque les docteurs du Talmud et d'autres livres anciens citent un passage de l'Écriture à l'occasion d'une doctrine qu'ils enseignent, cela ne veut pas toujours dire qu'ils la tirent des expressions de tel ou tel verset; bien au contraire, cette doctrine vient toujours, selon eux, d'une tradition constante qui remonte jusqu'à Moïse. Son origine est indépendante de la loi écrite. Le verset dont un rabbin semble tirer le point qu'il enseigne, n'est invoqué dans ce cas que pour servir de signe, de souvenir, ou, comme disent les théologiens juifs, il n'est qu'un simple appui, בעלמא אסמכתא. Rabbi Isaac Abahab développe ceci parfaitement bien dans l'introduction de son livre *Menorat Hammaor*, מנורת העצמא. »

» Ceci est encore un avis que les rabbins donnent aux protestants. » M. DRACH. *Du Divorce dans la Synagogue*, note f, pag. 200.]

TRADUCTION DE L'ÉCRITURE. Voyez ci-après VERSION.

TRAFIC. Voyez ARGENT et MONNAIE.

TRAGÉLAPHE ou CHEVREUIL, qui tient du bouc et du cerf, comme le marque son nom, qui dérive de *tragos*, un bouc, et *élapnos*, un cerf. Moïse le met au nombre des animaux purs dont on peut manger (*Deut.* XIV, 5; אַקּוֹ, *Akko*, Τραγέλαφος). Pline (d) dit que le tragélaphe ne se trouve que sur le Phase, et qu'il ne diffère du cerf que par la barbe et par la longueur de son poil. Diodore de Sicile (e) assure qu'il y en a aussi dans l'Arabie. Quelques anciens ont cru que cet animal était fabuleux. Bochart (f) montre par l'Arabe, que l'hébreu *akko* signifie un bouc sauvage.

TRAINEAU, espèce de char nommé en latin *traha* ou *plaustrum*, dont on se servait dans la Palestine pour tirer le grain de son

(a) Marc. vii, 7, 8, 9, 10 et seq. Math. xv, 1, 2, 3, 4 et seq.

(b) Concil. Trident. c. 1.

(c) Vide Irenæ. l. III, contra hæres. c. iii, 4. Tertull. de Corona militis, c. iii. Basil. ad Amphilocho. de Spiritu sancto,

c. xxix. Chrysost. in II Thessal. 11. Epiphani. hæres. 61. August. ep. olim 118, nunc 51, ad Januar.

(d) Plin. l. XXXIII, c. viii.

(e) Diodor. l. II Biblioth.

(f) Bochart. de Animal. sacr. part. II, l. VI, c. I.

épi et pour briser la paille ; il en est souvent parlé dans l'Écriture. Par exemple, Isaïe (a) : *Triturabitur Moab sicut teruntur paleæ in plastro*. Et ailleurs, chap. XXVIII, † 27 : *Non enim in serris triturbabitur gith, nec rota plastrum super cyminum circuibit*. Et encore, chap. XLI, 15 : *Ego posui te sicut plastrum triturans novum, habens rostra serrantia*. Et Amos, I, 3 : *Eo quod trituraverit in plastris ferreis Galaad*. Ces traîneaux ou ces chariots étaient portés sur des roues fort basses et fort épaisses, garnies de fer, qu'on roulait sur les gerbes et sur la paille pour les briser et en tirer le grain. C'est la description qu'en donne saint Jérôme dans son commentaire sur Isaïe, chap. XXV : *Sunt autem carpenta ferrata, rotis per medium in serrarum modum se volventibus, quæ stipulam conterunt et comminunt in palea*.

Il y avait de ces machines de plusieurs sortes ; en certains lieux, c'étaient de gros rouleaux de bois armés de pointes de fer, ou de pierres, que l'on faisait passer sur les gerbes. Virgile (b) parle de ces machines nommées *plaustra, tribulæ, trahæ* :

Tardaque Eleusinae matris volventia plaustra
Tribulæque, trahæque.

Sur quoi Servius remarque, que *trahæa* est un chariot sans roue, et *tribula* une espèce de chariot armé de dents de toutes parts : *Omni ex parte dentatum*, dont on se servait principalement en Afrique pour battre le grain.

Les Septante et saint Jérôme nomment quelquefois ces chariots des espèces de scies : *Plastrum habens rostra serrantia* (Isai. XLI, 15 ; Sept. : *τροχούς περιστηροειδείς*), parce qu'en effet, ils avaient toute leur superficie hérissée de dents comme ceux d'une scie. David s'étant rendu maître de la ville de Dabbat, capitale des Ammonites, fit écraser sous des roues armées de fer, et sous des traîneaux, comme ceux dont nous venons de parler, tous les habitants de cette ville (c) : *Populum adducens serravit, et circumegit super eos ferrata carpenta*. Amos (d) dit que le roi de Damas traita de même les Israélites du pays de Galaad. Cela avait assez de rapport à celui que les Romains, les Carthaginois et les anciens Germains avaient, et qui consistait à faire mourir un homme sous une claie chargée de grosses pierres : *Sub crate necare* (e). Plaute : *Sub cratim ut jubeas sese supponi, atque eo lapides imponi multos, ut sese neces*. Voyez l'article SUPPLICES.

TRAINOIRS. Voyez TRAINÉAU.

TRANS, au delà. Voyez DELÀ.

TRANSFIGURATION. Après que le Sauveur eut demandé à ses disciples ce que les autres hommes, et ce qu'eux-mêmes pensaient de lui, et que saint Pierre lui eut dit qu'il était le Fils du Dieu vivant, Jésus-Christ commença à leur parler de sa passion, qui

était prochaine, et il ajouta (f) : *Je vous dis en vérité qu'il y en a ici quelques-uns qui n'éprouveront point la mort qu'ils n'aient vu le Fils de l'Homme venir en son règne*. Six jours après cette promesse (g) Jésus ayant pris avec lui Pierre, Jacques et Jean son frère, les mena à l'écart sur une haute montagne, et il se transfigura en leur présence. Son visage devint brillant comme le soleil, et ses vêtements blancs comme la neige. En même temps ils virent paraître Moïse et Elie, qui s'entretenaient avec lui.

Le sujet de leur entretien, dit saint Luc, était de ses supplices et de la mort qu'il devait souffrir à Jérusalem. Il ajoute que saint Pierre et ses deux compagnons se trouvèrent accablés de sommeil, et que s'étant éveillés, ils aperçurent le Fils de Dieu dans sa majesté. Alors Pierre dit à Jésus : *Seigneur, nous sommes bien ici ; faisons-y, s'il vous plaît, trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, et une pour Elie*. Lorsqu'il parlait encore, une nuée lumineuse les couvrit, et il sortit une voix de la nuée, qui fit entendre ces paroles : *Celui-ci est mon fils bien-aimé, dans qui j'ai mis toute mon affection ; écoutez-le*. Les disciples les ayant ouïes, tombèrent le visage contre terre, et furent saisis d'une grande crainte. Mais Jésus s'approchant, les toucha, et leur dit : *Levez-vous, et ne craignez point*. Alors levant les yeux, ils ne virent plus que Jésus seul.

Nous croyons que cette transfiguration arriva pendant la nuit ; et de là vient le sommeil dont les apôtres se trouvèrent accablés. De plus saint Luc (h) remarque que le lendemain ils descendirent de la montagne. Ils y avaient donc passé la nuit. Le principal dessein du Fils de Dieu dans cette transfiguration, selon les Pères, était pour accomplir la promesse qu'il avait faite quelques jours auparavant, qu'il ferait voir un échantillon de sa gloire à quelques-uns de ses disciples, avant leur mort, et pour les prémunir contre le scandale de sa croix et de la mort qu'il devait bientôt souffrir, en leur donnant cette preuve si éclatante qu'il était le Messie. On remarque avec beaucoup de raison, que l'état dans lequel Jésus-Christ paraissait au milieu des hommes, humble, faible, pauvre, méprisé, était une vraie et continuelle transfiguration ; au lieu que la transfiguration, dans laquelle il se fit voir dans l'éclat de sa gloire, était son état naturel.

Le sentiment commun des interprètes veut qu'il se soit transfiguré sur le mont Thabor. Ce sentiment souffre néanmoins de grandes difficultés. Nous en avons dit quelque chose sous l'article du THABOR.

Quant à l'apparition de Moïse et d'Elie, on demande comment les apôtres les purent reconnaître ? On répond que Jésus-Christ put les appeler par leurs noms, ou qu'il dé-

(a) Isai. xlv, 10.

(b) Virgil. Georgic. 4.

(c) II Reg. xii, 31.

(d) Amos, 1, 3.

(e) Tit. Liv. l. IV. Plaut. Pœnulo. Tacit. de Morib. German.

(f) Math. xv, 28.

(g) S. Matth. xvi, 1, S. Marc, ix, ne mettent que six jours. S. Luc, ix, 27, 28, en met huit ; apparemment qu'il a compté le jour de la promesse et celui de l'exécution, au lieu que les autres évangélistes n'ont fait attention qu'aux six jours d'entre deux.

(h) Luc. ix, 57.

clara, au retour, que c'étaient ces deux grands hommes ; ou enfin les apôtres remarquèrent que c'étaient eux, sur la peinture et la tradition qu'ils en avaient reçues de leurs ancêtres ; car on ne doute pas qu'il n'y eût sur cela parmi les Juifs une certaine tradition, de même qu'il y en a dans l'Eglise chrétienne, sur la figure, par exemple, de saint Pierre et de saint Paul. Les Pères remarquent dans cette apparition, que la loi figurée par Moïse, et les prophètes figurés par Elie, rendent ici témoignage au Sauveur. On croit que Moïse ressuscita dans cette occasion. Pour Elie, il n'est pas mort ; et il vint du lieu où il est aujourd'hui inconnu aux hommes, sur la montagne de la transfiguration. Quelques-uns ont cru que ces deux saints personnages n'avaient paru qu'en figure, et non en réalité.

TRANSMIGRATIONS. Voyez ci-devant, **CAPTIVITÉ.** On forme de grandes difficultés sur le pays où les dix tribus d'Israel furent transportées. L'Ecriture nous apprend que Téglatphalassar (a) enleva les tribus de Néphthali, de Ruben, de Gad et la demi-tribu de Manassé, qui était au delà du Jourdain et qu'il les transporta à *Lahela*, à *Habor*, et à *Ara*, l'an du monde 3264. Environ 20 ans après et en 3283, Salmanasar ayant pris Samarie, emmena le reste du peuple du royaume d'Israel, en Assyrie, à *Halé*, à *Habor*, sur le fleuve de *Gozan*, et dans les villes des *Mèdes* (b).

Lahela et *Halé* sont sans contredit les mêmes, et marquent apparemment le pays d'*Hévila* ou la Colchide : *Habor* ou Chabor, c'est le fleuve Chaboras, et le pays qu'il arrose ; *Gozan*, ou *Gauzan* est le nom de la province où coule le fleuve Chaboras, selon le quatrième livre des Rois, ch. XXVIII, 11 : *In Habor fluvii Gozan* ; et ch. XVII, 6 : *In Habor, juxta fluvium Gozan*. Il y a aussi un canton nommé *Gauzan* dans la Médie, entre les rivières Cyrus et Cambyse. Benjamin de Tudèle met *Gozan* dans la Médie, à quatre journées de Hemdam. Les Juifs sous le nom de *Gozan* entendent le fleuve Sabbatique, qui ne coule pas le jour du sabbat, et qui, ce jour-là, est tout environné de feu, en sorte qu'on ne le peut passer.

Hara, ou *Ara*, est dans la Médie. C'est apparemment la province des Aréens, connue dans les anciens géographes, et située dans la Médie. Benjamin de Tudèle assure qu'il y avait dans la Médie, jusqu'à cinquante villes peuplées par des Israélites. Nous voyons par le livre de Tobie (c), qu'il y avait des Israélites à Ninive, à Ragès de Médie, à Suses et à Ecbatanes : Du temps de notre Sauveur, il y avait des Israélites répandus dans toutes les provinces d'Orient, dans la Perse, la Médie, le pays d'Elam, la Mésopotamie, la Cappadoce, le Pont, l'Asie, la

(a) IV Reg. xv, 29, et I Par. v, 26.

(b) IV Reg. xvii, 6, et xviii, 10.

(c) Tob. i, 11, 16 ; iii, 7 ; v, 8.

(d) Act. ii, 9, 10, 11.

(e) Jacob. i, 1.

(f) Philo, legat. ad Caium.

(g) Joseph. Antiq. l. XI, c. v.

Phrygie, la Pamphylic, l'Egypte, la Cyrénaïque, l'île de Crète, et l'Arabie (d). Saint Jacques écrit aux douze tribus de la dispersion (e) : Philon (f) met des Juifs en grand nombre dans tout l'Orient, sous l'empire des Perses : Josèphe (g), parlant des dix tribus, dit que de son temps elles étaient encore sans nombre au delà de l'Euphrate ; et saint Jérôme (h) assure que jusqu'à son temps les dix tribus étaient encore captives dans les montagnes et dans les villes de Médie.

L'auteur du quatrième livre d'Esdras (i) avance que les Israélites qui avaient été emmenés captifs par Salmanasar, résolurent de se tirer du milieu des nations, pour pouvoir servir Dieu avec plus de liberté ; qu'à cet effet ils passèrent l'Euphrate, Dieu leur ayant ouvert le lit de ce fleuve, et ayant fait en leur faveur un miracle semblable à celui qu'il avait fait lorsque les Hébreux passèrent le Jourdain sous la conduite de Josué. Ils marchèrent un an et demi avant que d'arriver au lieu qu'ils cherchaient. Enfin ils s'établirent à *Arzeret*, où ils doivent demeurer jusqu'aux derniers temps, et alors le Tout-Puissant les rappellera et leur ouvrira de nouveau un passage à travers l'Euphrate.

Mais quel est ce pays d'*Arzeret* ? les Hébreux eux-mêmes ne le connaissent pas. Joseph, fils de Gorion, dit qu'Alexandre le Grand, ayant voulu passer les montagnes ténébreuses qui séparent le pays des Israélites des autres nations, en fut empêché par une voix qui lui cria : Gardez-vous bien d'entrer dans la maison de Dieu. Benjamin de Tudèle raconte qu'après un voyage de vingt-un jours, en s'avancant vers le septentrion, il arriva au royaume des Réchabites, qui a seize journées de chemin d'étendue : il raconte plusieurs particularités des villes de ce royaume ; mais il ne dit pas que ce royaume soit celui d'*Arzeret*.

Menassé-Ben-Israel (j) prétend que les Israélites des dix tribus se retirèrent d'abord dans la Tartarie, et que delà plusieurs se jetèrent dans l'Amérique. Ce sentiment ne lui est pas particulier. Plusieurs savants (k) ont cru que les dix tribus étaient encore à présent dans la Tartarie ; et que c'est par là qu'ils se sont répandus dans la Russie, dans la Moscovie, la Pologne, la Lithuanie, où ils sont en plus grand nombre qu'en aucun lieu de l'Europe. Les Tartares ont conservé plusieurs pratiques judaïques ; ils ne mangent point de pores, prennent la circoncision à neuf ans, observent la loi du lévirat, c'est-à-dire, le frère épouse la veuve de son frère, si celui-ci meurt sans enfants. Davity raconte (l) que le roi de Thabor en Tartarie vint en France sous le règne de François I, et proposa à ce prince de se faire juif. Il fit la même proposition à divers princes de l'Europe, qui la reçurent avec mépris.

(h) Hieron. in Ezech. xxiii.

(i) IV Esdr. xiii, 41, et seq.

(j) Menasse-Ben-Israel, *La Esperanza di Israel*.

(k) Philipp. Mornay de Verit. Relig. Christ. c. xxvi. Genebr. Chronic. Religions du monde, l. II. Vide Grol. d) Origin. Gent. Americ.

(l) Davity, *Etats du Turc en Asie*, p. 124.

On croit que plusieurs Juifs passèrent de la Tartarie dans la Chine; nous en avons parlé assez au long ci-devant dans l'article CHINE.

Quant à l'opinion qui veut que les Israélites des dix tribus soient passés, au moins en partie, dans l'Amérique, voici sur quoi elle est fondée: Montésini, dans sa relation adressée à Menassé-Ben-Israel, dit qu'il a trouvé beaucoup d'Israélites cachés derrière les montagnes Cordilleron qui bordent le Chili dans l'Amérique. Il ajoute qu'étant avancé dans ce pays, il arriva sur le bord d'une rivière, et en donnant le signal, on vit paraître des gens qui prononçaient en hébreu ces paroles du Deutéronome: *Ecoutez, Israel, le Seigneur notre Dieu est le seul Seigneur.* Ils tenaient Abraham, Isaac et Jacob pour leurs pères, et prétendaient en descendre par Ruben. Ils racontaient qu'ils avaient été conduits dans ce pays par une conduite particulière et miraculeuse de Dieu; qu'à l'instigation des mages, les Indiens leur avaient déclaré la guerre jusqu'à trois fois; mais que les Israélites étaient toujours demeurés victorieux; qu'enfin quelques mages, échappés du carnage, avaient déclaré que le Dieu d'Israel était le seul vrai Dieu, et qu'à la fin des siècles les Israélites deviendraient maîtres du monde.

La relation de Montésini trompa Menassé, qui composa sur cela son traité intitulé: *L'Espérance d'Israel*, dans lequel il établit que l'Asie et l'Amérique étaient autrefois un continent, que Dieu sépara par le détroit d'Anian; et que ce fut avant cette séparation que les Israélites y passèrent, et s'y cantonnèrent contre les habitants du pays. Il appuie ce sentiment par ces paroles de l'Ecriture (a): *Les îles espéreront en moi, ou m'attendront*, dit le Seigneur; et encore (b): *Les îles attendront sa Loi.* C'est l'Amérique, dit Menassé, que le prophète Isaïe a désignée sous le nom d'îles en cet endroit.

Le chevalier Pen, dans sa Lettre sur l'état présent des terres des Anglais dans l'Amérique, se persuade que les Américains viennent des Hébreux. Leurs visages, surtout celui des enfants, ressemblent si parfaitement à celui des Juifs, qu'on croirait voir des Hébreux en les voyant. Leurs yeux sont petits et noirs. Ils comptent par lunes; ils offrent les prémices des fruits; ils ont une espèce de fête des tabernacles; on dit que leur autel est composé de douze pierres; leur deuil dure un an; leurs femmes suivent les mêmes coutumes que celles des Juifs; leur langage est mâle, court, serré, plein d'énergie; un mot sert pour trois, et le reste est suppléé par ceux qui l'entendent.

D'autres ajoutent que les Mexicains reçoivent la circoncision; qu'on a vu autrefois des géants dans ce pays; que les Américains ont quelque idée du déluge et du passage de la mer Rouge; qu'en quelques endroits du Pérou on tue un agneau blanc, dont on mêle le sang avec de la farine et qu'on distribue

au peuple, qui fait une marque avec ce sang sur le seuil de sa maison. Quelques-uns croient la résurrection, conservent un feu perpétuel en l'honneur de leurs dieux, font l'année du Jubilé au bout de cinquante ans, et le sabbat toutes les semaines. Ces conformités et plusieurs autres qu'on remarque entre les Américains et les Israélites, ne peuvent être casuelles. Il faut donc avouer que les Israélites ont pénétré dans l'Amérique, ou par la Chine, ou par quelques autres endroits.

Il y a des Juifs qui les y font passer de l'Espagne même, ou de la France, et qui expliquent de ce passage un passage d'Abdias (c) qui porte, selon le texte hébreu: *Les captifs d'Israel qui sont sortis de Chanaan pour aller à Sarphat (c'est-à-dire en France), et les captifs tirés de Jérusalem qui sont à Sarphad (c'est-à-dire, selon eux, en Espagne) posséderont les villes du Midi.* On peut voir sur cela un livre français intitulé: *Conformité des coutumes des Indiens orientaux avec celles des Juifs*, par M. de la C... à Bruxelles en 1704, in-12; un livre anglais composé sur le même sujet par Thomas Thorowgood, et quelques autres auteurs cités par M. Fabricius, *Bibliograph. antiquar.* p. 16, 17, 18.

Mais quand on envisage toutes ces preuves avec plus d'attention, et qu'on veut vérifier tous les faits qui servent de fondements à ces opinions, on trouve qu'une partie de ces caractères sont faux, les autres sont douteux et les autres équivoques; et si l'on remarque parmi les Américains quelques traces du judaïsme, on y en trouve aussi quelques-unes du christianisme, et surtout un paganisme et une idolâtrie déclarée et publique; de sorte qu'on n'en peut rien conclure en rigueur pour l'origine des Américains comme venus des Israélites, ni comme descendus des chrétiens. Nous n'entrons pas dans un plus profond examen de ces choses, on peut voir ceux qui les ont traitées exprès; par exemple M. Basnage, *Hist. des Juifs.* l. VII, c. 1, notre Dissertation sur le pays où les dix tribus ont été transportées; Wolfius, *Biblioth. Hist. Hebr.*, tom. I; le Père Lafiteau, *Mœurs des Sauvages américains*, t. II, et en général ceux qui ont écrit sur l'histoire et les coutumes des Américains.

Il y a longtemps qu'on dit que les dix tribus, ou du moins une partie d'entre elles, se sont retirées dans l'Ethiopie. On dit que, dès le temps de Salomon, plusieurs y suivirent la reine de Saba. [Voyez SABA]. Le rabbin Eliézer (d) enseigne que du temps de Jéroboam, la tribu de Dan se rendit dans ce pays, et que les tribus de Nephtali, de Gad, d'Aser et de Moïse y allèrent quelque temps après. La tribu de Moïse, dont l'Ecriture ne dit rien, était, dit-il, idolâtre. Mais s'étant convertie elle s'occupait à bâtir des palais dans le pays où elle s'était retirée. Ces tribus réunies avaient de leur nation un puissant monarque, qui pouvait mettre sur pied une armée de six vingt mille chevaux, et de cent mille

(a) *Isai.* LI, 5.(b) *Isai.* XLII, 4.(c) *Abdias*, 7 20.(d) Vide *Bar tolocchi, Bibl. Rabb. t. I, p. 129.*

hommes de pied. Fables. Ce qui est certain, c'est qu'il y a en Ethiopie beaucoup de Juifs, qu'ils sont braves et guerriers, qu'il y en a même d'assez puissants, puisqu'il y en eut un au milieu du siècle dernier qui entreprit de se faire roi d'un petit pays de montagnes de très-difficile accès; ainsi que le racontaient deux ambassadeurs du roi d'Ethiopie, que M. Bernier (a) vit en la cour du Mogol. Mais ces Juifs se disent descendus de Juda, et on n'a aucune preuve qu'ils viennent des autres tribus dont on vient de parler.

Olaüs Rudbek, fils du fameux M. Rudbek, auteur de l'Atlantique, dans la *Laponie illustrée*, soutient que ce n'est ni dans l'Asie ni dans l'Afrique et beaucoup moins dans l'Amérique que l'on doit chercher les restes des dix tribus d'Israel, mais dans le fond du Nord, dans la Laponie, sa patrie. Il appuie sa prétention sur certaines probabilités générales, et sur la conformité des mœurs et des cérémonies des Lapons avec celles des Juifs. Mais sur ce pied-là il n'y aura aucun pays au monde où l'on ne trouve les Juifs et les dix tribus.

Il est certain 1° qu'il n'y a aucun endroit de la terre qui nous soit connu, où l'on trouve les dix tribus réunies, et ne composant qu'un seul peuple. 2° Qu'il y a très-peu de pays où il n'y ait des Juifs et des Israélites, et des vestiges de leur religion. 3° Qu'un très-grand nombre d'Israélites captifs revinrent dans leur pays pendant la domination des Perses et des Grecs. 4° Que les tribus de Juda et de Benjamin et les dix tribus d'Israel sont à présent tellement confondues ensemble, qu'il est presque impossible de les distinguer, et qu'ainsi il est inutile de se fatiguer à chercher les dix tribus en aucun endroit du monde. Voyez ci-devant CAPTIVITÉ, Chefs [PRINCES] de la captivité, etc.

TRAVAIL. Dans l'écriture le terme *labor*, qui signifie le travail, se met quelquefois pour le péché, l'iniquité, le mensonge, la peine du péché, par exemple (b) : *Il a conçu le travail, et a enfanté le mensonge*; où l'on voit que le travail est comme synonyme au mensonge. Ailleurs (c) : *Sub lingua ejus labor et dolor*; il a sous la langue le travail et la douleur, ou, selon l'Hébreu, *le travail et l'iniquité*. Il ne pense qu'à faire le mal, qu'à nuire, qu'à affliger son prochain. Et ailleurs : *Labor in medio ejus et injustitia* (d) : Le crime et l'injustice sont au milieu de la ville. Et encore (e) : *Labor labiorum ipsorum operiet eos* : La peine de leur crime, de leur mauvais discours tombera sur eux. Et Isaïe, ch. LIX, 4 : *Conceperunt laborem et pepererunt iniquitatem*. Ces paroles étaient comme passées en proverbe. On les a déjà vues dans le psaume VII, et elles se trouvent encore dans Job, ch. XV, v. 15. Et Habacuc parlant à Dieu, ch. I, v. 3 : *Pourquoi m'avez-vous montré l'iniquité*

(a) Bernier, *Voyage de Cachemire*, t. IV, p. 218.

(b) *Psalm.* VII, 15. הרה עמל וילד שקר

(c) *Psalm.* X, 7, in Heb.

(d) *Psalm.* LIV, 11.

(e) *Psalm.* CXXXIX, 10.

(f) *Num.* XX, 14.

et le travail? c'est-à-dire, l'iniquité et les crimes des méchants qui conspirent contre moi.

Le TRAVAIL se met souvent pour toutes sortes de maux, de fatigues, de peines. *Nos: omnem laborem qui apprehendit nos* (f) : Tous les maux que nous avons soufferts. *Narravit universum laborem qui accidisset eis in itinere* (g) : Les peines qui ont accompagné leurs voyages.

TRAVAIL se prend aussi pour le fruit du travail : *Labores populorum possederunt* (h) : Ils ont possédé les travaux des peuples. Et ailleurs : *Que des étrangers ravissent leurs travaux, et les prémices de leurs travaux*, etc.; c'est-à-dire, ce qu'ils ont acquis par leurs travaux.

Le TRAVAIL se met quelquefois pour la peine qu'on fait aux autres. *Labor labiorum ipsorum operiet eos* (i) : Le mal qu'ils ont fait aux autres retombera sur eux-mêmes, ou la peine de leur mauvais discours et leurs calomnies les opprimeront. L'Ecclésiaste (j) : *Labor stultorum affliget eos* : Les méchants seront punis par cela même qu'ils ont voulu faire souffrir aux autres; et le Psalmiste (*Psalm.* XCIII, 20 : יצר עמל עלי הק) *Sept. Aquil. πλάσσων κοπόν. Sym. : πλάσσων ταλαιπωρίαν*) : *Numquid adhæret tibi sedes iniquitatis, qui fingis laborem in præcepto?* Le trône d'iniquité est-il d'intelligence avec vous, lui qui forme le mal (le travail, l'iniquité), par ses préceptes? car l'Hébreu lit en la troisième personne *fingit*, et non pas *fingis*. Le trône d'iniquité sont les méchants, ceux qui abusent de la puissance que Dieu leur a mise en main; ils forment le travail par leur commandement. Ils accablent les faibles par leur autorité, ils les affligent, ils les oppriment. Voyez MENDIER, et *Genes.* III, 17, 18, 19, et *Psalm.* CXXVII, 1, 2, 3, 4, et *Prov.* VI, 6, 7, 8, 9, 10, 11; *Ecclesiast.* XXIX, 28, 29, 30, 31; *Act.* XVIII, 1, 2, 3, 4, et XX, 33, 34, 35, et I *Thess.* II, 9, 10, etc.

TREMBLEMENT DE TERRE. L'écriture parle de plusieurs tremblements de terre naturels. Un des plus fameux est celui qui arriva la vingt-septième année d'Ozias (k), roi de Juda, l'an du monde 3221, avant Jésus-Christ 779, avant l'ère vulgaire 783. Il est parlé de ce tremblement dans Amos, IV, 1, et dans Zacharie, XIV, 5, et dans Josèphe, qui ajoute qu'il fut si violent, qu'il détacha la moitié de la montagne qui était à l'occident de Jérusalem, et la fit rouler dans l'espace de quatre stades, ou cinq cents pas; en sorte qu'elle ne fut arrêtée que par la rencontre de la muraille qui est du côté de l'orient de Jérusalem; la terre ayant fermé le chemin et couvert les jardins du roi.

Un autre tremblement de terre fort célèbre est celui qui arriva (l) à la mort de notre Seigneur. Plusieurs ont cru que ce mouve-

(g) *Exod.* XXII, 8.

(h) *Psalm.* CIV, 44.

(i) *Psalm.* CXXXIX, 10.

(j) *Eccle.* X, 15.

(k) II *Par.* XXVI, 19, et IV *Reg.* XV, 5, 6, 70. *Joseph. Antiq.* I, IX, c. II.

(l) *Matth.* XXVII, 51.

ment se fit sentir par tout le monde ; d'autres tiennent qu'il ne fut sensible que dans la Judée, ou même dans le temple, dont il ébranla les portes et dont il rompit le voile. Saint Cyrille de Jérusalem (a) dit qu'on montrait encore de son temps, sur le Calvaire, des rochers fendus par la force de ce tremblement. Il faut qu'il ait été accompagné de circonstances fort effrayantes, puisque le centurion et ceux qui étaient avec lui en furent si touchés, et reconnurent l'injustice de la condamnation de Jésus (b). Plégon, afran-chi d'Adrien, racontait qu'avec l'éclipse qui arriva au milieu du jour, en la quatrième année de la deux cent deuxième olympiade, et qui revient à l'an 33 de l'ère commune, il y eut aussi un très-grand tremblement de terre, qui se fit principalement sentir en Bithynie.

L'Écriture exprime assez souvent sous le nom de tremblement de la terre, d'agitations des montagnes, de secousses des fondements de l'univers, les effets de la puissance, de la présence, de la colère ou de la vengeance du Seigneur. Mais on ne doit pas toujours prendre ces expressions d'une manière littérale, comme si réellement la terre avait tremblé ou que les montagnes eussent été ébranlées. Ce sont des exagérations qui nous font sentir la grandeur, la force, le souverain pouvoir de Dieu. Voyez psaume CIII, 32 : *Qui respicit terram, et facit eam tremere* ; psaume XVII, 8 : *Fundamenta montium conturbata sunt, et commota sunt* ; et psaume XLV, 3, 4 : *Non timebimus dum turbabitur terra, et transferentur montes in cor maris.....: Conturbati sunt montes in fortitudine ejus* ; et psaume CXIII, 4 : *Montes exsultaverunt ut arietes*, etc. *A facie Domini mota est terra*, etc.

[Il y eut, au temps des croisades, plusieurs tremblements de terre en Syrie. Ces affreux malheurs arrivaient ordinairement après d'autres calamités. En l'année onze cent treize, « des nuées de sauterelles, venues de l'Arabie, dit M. Michaud (*Hist. des Croisades*, tom. II, pag. 49), achevèrent de ravager les campagnes de la Palestine [qui venaient de l'être par la guerre]. Une horrible famine désolait le comté d'Edesse et la principauté d'Antioche. Un tremblement de terre se fit sentir depuis le mont Taurus jusqu'aux déserts de l'Idumée : plusieurs villes de Cilicie n'étaient plus que des monceaux de ruines ; treize tours de la ville d'Edesse et la citadelle d'Alep s'écroulèrent avec fracas ; les plus hautes forteresses couvrirent la terre de leurs débris, et leurs commandants, musulmans ou chrétiens, cherchèrent un asile avec leurs soldats dans les forêts et les lieux déserts ; une tour d'Antioche, plusieurs églises et d'autres édifices de la ville furent renversés. On attribua ce terrible fléau aux péchés des chrétiens. Gauthier le Chancelier (Voyez *Biblioth. des Croisades*, 1^{re} partie) nous fait une peinture hideuse des scandales et des prostitutions dont il avait été lui-même témoin. La

pénitence fut excessive, comme l'avait été le désordre des mœurs : tout le peuple d'Antioche priaït jour et nuit, se couvrait du cilice, couchait sur la cendre. Les femmes et les hommes allaient séparément de place en place, d'église en église, nu-pieds, la tête rasée, se meurtrissant le sein, et répétant à haute voix : *Seigneur, épargnez-nous!* Ce ne fut qu'après cinq mois que le ciel se laissa toucher par leur repentir et que les tremblements de terre cessèrent d'effrayer les cités. »

En 1170, « Si la guerre (*ibid.* 240) avait cessé un moment ses ravages, cet intervalle de paix n'était dû qu'à un horrible fléau qui venait désoler la Syrie. Un tremblement de terre avait ébranlé toutes les cités : Tyr, Tripoli, Antioche, Emèse, Alep, n'offraient plus que des pierres entassées ; la plupart des places fortes virent tomber leurs plus solides remparts, et perdirent à la fois leurs habitants et leurs défenseurs. »

En 1200, les plus grandes calamités repa-rurent avec plus de fureur que jamais.

« Tandis que la Grèce était en proie à tous les ravages de la guerre (*idem*, tom. III, pag. 252-255), des fléaux plus cruels désolaient l'Égypte et la Syrie. Le Nil, suspendant son cours accoutumé, cessa d'inonder ses rivages et de fertiliser les moissons. La dernière année de ce siècle s'annonça, dit un auteur arabe, comme un monstre dont la fureur allait tout dévorer. Quand la famine eut commencé à se faire sentir, le peuple fut condamné à se nourrir de l'herbe des champs et de la fiente des animaux (1). On voyait les pauvres fouiller les cimetières et disputer aux vers les déponilles des cercueils. Quand le fléau devint plus général, la population des villes et des campagnes, comme si elle eût été poursuivie par un ennemi impitoyable, fuyait en désordre, errait au hasard de cité en cité, de village en village, et trouvait partout le mal qu'elle voulait éviter. Dans tous les lieux habités, on ne pouvait faire un pas sans être frappé de la vue d'un cadavre ou de quelque malheureux sur le point d'expirer.

• Ce qu'il y avait de plus affreux dans cette calamité universelle, c'est que le besoin de vivre faisait commettre les plus grands crimes et rendait tous les hommes ennemis les uns des autres. Dans les premiers temps, on voyait avec horreur ceux qui se nourrissaient de chair humaine ; mais les exemples d'un aussi grand scandale se multiplièrent tellement, qu'on n'en parla plus qu'avec indifférence. Les hommes, aux prises avec la faim, qui n'épargnait pas plus les riches que les pauvres, ne connurent plus la pitié, la honte, le remords, et ne furent retenus, ni par le respect des lois, ni par la crainte des supplices. Ils en vinrent enfin à se dévorer entre eux comme des bêtes féroces. Au Caire, trente femmes, en un seul jour, périrent sur un bûcher, convaincues d'avoir tué et mangé des enfants. L'historien Abdallatif raconte

(a) *Cyrril. Jerosol. Catech. comac.* 15.

(b) *Luc xxiii, 47.*

(1) La relation de cette famine et des désastres dont

elle fut suivie, se trouve avec de grands détails dans les *Relations de l'Égypte*, par Abdallatif, ouvrage traduit en français par M. Silvestre de Sacy.

une foule de traits barbares et monstrueux dont le récit fait frémir d'horreur et que nous ne rapporterons point dans cette histoire, de peur d'être accusé de calomnier la nature humaine. Bientôt la peste vint ajouter ses ravages à ceux de la famine. Dieu seul, dit l'histoire contemporaine, connaît le nombre de ceux qui moururent de faim et de maladie. La capitale de l'Égypte, dans l'espace de quelques mois, compta cent onze mille funérailles. A la fin, on ne pouvait suffire à enterrer les morts; on se contentait de les jeter hors des remparts. La même mortalité se fit sentir dans les villes de Damiette, de Kous, d'Alexandrie. Ce fut à l'époque des semailles que la peste redoubla ses ravages; ceux qui ensemencèrent ne furent pas les mêmes que ceux qui avaient labouré, et ceux qui avaient ensemencé moururent avant d'avoir fait la moisson. Les villages étaient déserts, et rappelaient aux voyageurs ces expressions du Coran : *Nous les avons tous moissonnés et exterminés; un cri s'est fait entendre, et ils ont tous péri.* Des cadavres flottaient sur le Nil, aussi nombreux que les plantes bulbeuses qui, dans un certain temps, couvrent les eaux du fleuve. Un pêcheur en vit passer sous ses yeux plus de quatre cents dans une journée; on n'apercevait de toute part que des amas d'ossements humains; les chemins, pour nous servir de l'expression des auteurs arabes, étaient comme *un champ ensemencé de corps morts*, et les provinces les plus peuplées, comme *une salle de festin pour les oiseaux de proie.*

» L'Égypte perdit plus d'un million de ses habitants. La famine et la peste se firent sentir jusqu'en Syrie, et n'épargnèrent pas plus les villes chrétiennes que les cités musulmanes. Depuis les bords de la mer Rouge jusqu'aux rives de l'Oronte et de l'Euphrate, toutes les contrées n'offraient que des scènes de deuil et de désolation. Comme si la colère du ciel n'eût pas été satisfaite, elle ne tarda pas à se manifester par un troisième fléau, non moins terrible que tous les autres.

» Un violent tremblement de terre (1) dévasta les villes et les provinces que la famine et la peste avaient épargnées. Les secousses ressemblaient au mouvement d'un crible, ou à celui que fait un oiseau lorsqu'il relève et abaisse ses ailes. Le soulèvement de la mer et l'agitation des flots présentaient un aspect horrible. Les navires se trouvèrent tout à coup portés sur la terre; une grande quantité de poissons furent jetés sur le rivage. Les hauteurs du Liban s'entr'ouvrirent et s'abaissèrent en plusieurs endroits. Les peuples de la Mésopotamie, de Syrie et de l'Égypte crurent voir le tremblement de terre qui doit

précéder le jugement dernier. Beaucoup de lieux habités disparurent totalement; une multitude d'hommes périrent; les forteresses de Hamah, de Balbec, furent renversées; il ne resta debout, dans la ville de Naplouse, que la rue des Samaritains; Damas vit s'érouler ses plus superbes édifices; la ville de Tyr ne conserva que quelques maisons; les remparts de Ptolémaïs et de Tripoli n'étaient plus qu'un amas de ruines. Les secousses se firent sentir avec moins de violence sur le territoire de Jérusalem, et, dans la calamité générale, les chrétiens et les musulmans se réunirent pour remercier le ciel d'avoir épargné dans sa colère la ville des prophètes et des miracles. »]

TRESOR ou **THRÉSOR**, en latin *thesaurus*, et en grec, *thesauros*; en hébreu (a), *ozér*. Le nom de *trésor*, chez les Hébreux, signifie toute sorte d'amas, de provisions, de magasins. Ainsi, on dit un trésor de blé, de vin et d'huile; des trésors d'or, d'argent et de cuivre; des trésors d'argent monnayé. La neige, les vents, la grêle, la pluie, les abîmes, sont dans les trésors de Dieu. *Dieu fait sortir les vents de ses trésors*; psaume CXXXIV, 7, et Jerem. LI, 16. On dit aussi des trésors de bonnes œuvres, des trésors d'iniquités; amasser des trésors dans le ciel; tirer du bien ou du mal du fond du trésor de son cœur. Les mages ouvrirent leurs trésors (b), c'est-à-dire, leurs malles, leurs valises, pour offrir des présents au Sauveur. Joseph fit dire à ses frères, lorsqu'ils trouvèrent leur argent dans leurs sacs, que Dieu leur avait donné des trésors (c). Moïse dit à Dieu : *Seigneur, ouvrez votre trésor à ce peuple; faites-lui venir une source d'eau vive.* Num. XX, 6. Les trésors de la maison de Dieu, soit en argent, en blé, en vin ou en huile, étaient sous la garde des lévites qui étaient portiers du temple. Les rois de Juda avaient aussi de semblables gardes de trésors, tant à la ville qu'à la campagne (d), et les lieux où étaient ces magasins étaient nommés *villes des trésors*.

TRESOR se met pour *magasin*. Pharaon obligea les Hébreux à lui bâtir des villes de *trésors*, de *magasins*; *urbes tabernaculorum* (e), dit la Vulgate; mais les meilleurs interprètes traduisent l'Hébreu par *trésor*. Ce terme s'emploie assez souvent pour marquer l'abondance de quelque chose que ce soit; par exemple (f), dans Jésus-Christ sont cachés *tous les trésors de la science et de la connaissance de Dieu*; et le Sage : La sagesse enferme dans ses trésors l'intelligence, la science de la religion (g), etc.; et saint Paul (h) : Vous vous amassez un trésor de colère au jour de la vengeance, etc. Le pro-

(a) אוֹזֵר *Ozer*, ἠθησαυρος, *Thesaurus*

(b) *Math.* II, 11.

Genes. XLIII, 25.

I Par. XXXIII, 25, et *II Par.* XXII, 17, etc.

(c) *Exod.* I, 11. עָרֵי מִסְכָּנֹתָא

(f) *Coloss.* II, 3.

(g) *Eccli.* I, 26, 31.

(h) *Rom.* II, 25. Vide *Jacob.* V, 3.

(1) Les circonstances de ce tremblement de terre sont rapportées par Abdallatif (voyez aux p. 414 et suiv.); les historiens latins indiquent à peine un si grand désastre.

Cependant saint Antonin rapporte que, le 30 mai, avant l'Ascension, on entendit en Syrie un bruit terrible; une partie de la ville d'Acre et le palais du roi s'éroulèrent; Tyr fut couverte de ruines. La forteresse que les chroniques nomment *Acra* fut renversée, et les habitants ensevelis sous ses ruines; l'île d'Ataradus, où, suivant la chronique, saint Pierre avait dédié la première église à la sainte Vierge, resta intacte. Saint Antonin ajoute que ces calamités furent suivies de maladies épidémiques. Le récit de saint Antonin est rapporté dans Baronius, *Annales eccles.*, ad ann. 1202.

phète Amos (a) : *Ils thésaurisent l'iniquité : ils amassent des trésors d'iniquité, qui leur attireront mille malheurs.*

LES TRÉSORS D'IMPIÉTÉ ou d'iniquité (b), marquent les richesses mal acquises. *Les trésors d'impiété ne profiteront point*, dit le Sage, dans le même sens que Jésus-Christ dit les richesses d'iniquité : *Mammona iniquitatis*, les biens mal acquis.

La foi est le trésor des justes ; mais nous portons ce trésor dans des vaisseaux d'argile, dit saint Paul (c). *La crainte de Dieu est le trésor de l'homme de bien* (d), dit Isaïe. *Mettez votre trésor dans l'accomplissement des volontés de Dieu*, dit le Sage (e). L'homme de bien tire le bien de son trésor, et le méchant n'en tire que le mal, dit le Sauveur (f). Il ne peut sortir de nous que le bien ou le mal qui y est.

Sous le nom de *trésor*, on entend assez souvent une chose cachée, précieuse, inconnue : *Ouvrez-leur votre trésor* (g), et faites-leur sortir du rocher une fontaine. *Dieu vous ouvrira son riche trésor*, qui est le ciel, et vous donnera la pluie (h). Les redoutables effets de la vengeance du Seigneur ne sont-ils pas cachés dans ses trésors (i) ; *avez-vous pénétré jusque dans les trésors de la neige, et avez-vous vu les trésors de la grêle* (j) ? Toutes ces choses sont inconnues aux mortels : Dieu les tient cachées dans ses trésors.

TRÉSOR : chambre du trésor, garde du trésor. Voyez GAZOPHYLACIUM.

TRIBUN, nom de dignité chez les Romains. Il y avait des tribuns de plusieurs sortes. Les uns avaient le commandement des troupes, les autres avaient part au gouvernement de la république. On en connaît qui étaient nommés *Tribuni celerum*, et qui commandaient des espèces de chevaux-légers ; d'autres, *Tribuni ærarii*, qui avaient quelque inspection sur le trésor public ; d'autres, *Tribuni fabricarum*, qui avaient soin de la fabrique des armes ; d'autres, *Tribuni maritimum*, qui avaient l'intendance des ports de mer, du cours des rivières, des salines. *Tribuni plebis*, qui étaient comme les protecteurs du peuple, et qui contrebalançaient la puissance des grands ; enfin, *Tribuni militiæ*, qui étaient divisés en grands et petits tribuns : les premiers étaient les tribuns des légions ; et les seconds, les tribuns des cohortes.

Dans l'Écriture on emploie assez souvent le nom de *Tribun*, même dans l'Ancien Testament ; parce que les traducteurs n'ont point connu de termes plus propres pour exprimer certains emplois qui ont quelque rapport à celui des tribuns de la république romaine. Par exemple, saint Jérôme (k) a traduit par *tribunos*, ce que l'Hébreu ap-

pelle *prince de mille* ; et les Septante, *chiliar-chæ*, qui a la même signification que l'Hébreu. Dans le Nouveau Testament. le nom de *tribun* a plus de rapport aux charges et aux emplois des Romains, puisque c'étaient en effet des officiers des troupes romaines ; par exemple, dans saint Jean, XVIII, 12, et Act. XXI, 31, 32, 33, 37, etc. Saint Marc parle des tribuns de la cour d'Hérode le Tétrarque ; Marc. VI, 22. Les uns et les autres sont appelés dans le Grec *chiliarchoi*, chefs de mille hommes ; tels qu'étaient les tribuns des légions. Mais celui qui arrêta saint Paul, et qui le tira des mains des Juifs, Act. XXI, 31, était simplement chef d'une cohorte.

TRIBUNAUX, lieu où l'on rend la justice. Moïse (l) avait ordonné que l'on établît dans chaque ville des juges et des magistrats pour terminer les différends qui survenaient dans le pays, et que s'il arrivait quelque affaire d'une discussion plus difficile, on se transportât au lieu que le Seigneur aurait choisi, pour y examiner la difficulté devant les prêtres de la race d'Aaron et devant le juge que le Seigneur aurait suscité en ce temps-là. Voyez ce qu'on a dit sur l'article JUGE, et sous celui de SANHÉDRIN. Les rabbins prétendent qu'il y avait trois sortes de tribunaux dans Israël, un de trois juges, un de vingt-trois, et un de soixante. Le tribunal de trois juges se trouvait dans chaque bourgade, et jugeait les procès où il ne s'agissait que d'argent et de choses mobilières. Le tribunal de vingt-trois juges se tenait dans les villes, et pouvait juger même des choses où il s'agissait de la vie et de la mort. Enfin, le troisième tribunal était unique et ne se tenait que dans Jérusalem, dans une salle du temple ; c'est ce que les Juifs appellent le grand Sanhédrin, à l'autorité duquel le roi, le grand prêtre, les tribus d'Israël, les faux prophètes, les affaires de religion étaient soumises. Les rabbins enseignent que le droit de vie et de mort lui fut ôté quarante ans avant la ruine du temple et de la ville de Jérusalem, c'est-à-dire, l'an 30 de l'ère vulgaire, sept ans avant la mort de Notre-Seigneur. Aussi les Juifs dirent-ils alors à Pilate qu'il ne leur était pas permis de faire mourir personne : *Nobis non licet interficere quemquam* (m).

TRIBUNE d'airain de Salomon, placée dans le grand parvis du temple. Voyez ESTRADE.

TRIBUS. Jacob ayant eu douze fils, qui furent chefs d'autant de grandes familles, et qui toutes ensemble formèrent un grand peuple, chacune de ces grandes familles fut nommée tribu. Mais comme Jacob, au lit de la mort, adopta Ephraïm et Manassé (n), fils de Joseph, et voulut qu'ils composassent deux tri-

(a) Amos, III, 10.

(b) Prov. X, 2.

(c) II Cor. IV, 7.

(d) Isai. XXXIII, 6.

(e) Eccli. XXXIX, 14.

(f) Matth. XII, 35.

(g) Num. XX, 6.

(h) Deut. XXXVIII, 12.

(i) Deut. XXXII, 34.

(j) Job. XXVIII, 22.

(k) Exod. XXIII, 21, 25. שר אלפים Principes millium. Sept. : χιλιάρχους. Vide et Num. XXXI, 14, 48, 52. Deut. I, 15, et I Reg. VII, 12, et XVII, 18, et passim.

(l) Deut. XVI, 18, et XVII, 8, 9. Ezech. XLIV, 24, et Joseph. Antiq. I, X, c. ult.

(m) Josue, XVIII, 31.

(n) Genes. XLVIII, 5.

bus d'Israel, au lieu de douze tribus, il s'en trouva treize, celle de Joseph ayant été partagée en deux. Toutefois, dans la distribution des terres que Josué fit au peuple par l'ordre de Dieu, on ne compta que douze tribus et on ne fit que douze lots, la tribu de Lévi, qui était attachée au service du tabernacle du Seigneur, n'ayant point eu de partage dans la terre, mais seulement quelques villes pour y demeurer, et les prémices, les dîmes et les oblations du peuple pour leur subsistance.

Les douze tribus étaient campées dans le désert autour du tabernacle de l'Alliance, chacune selon son rang. A l'orient étaient Judas, Zabulon et Issachar. Au couchant étaient Ephraïm, Manassé et Benjamin. Au midi se trouvaient Ruben, Siméon et Gad. Au septentrion, Dan, Aser et Nephtali. Les lévites étaient distribués autour du tabernacle plus près du saint lieu que les autres tribus; en sorte que Moïse et Aaron, avec leurs familles, étaient à l'orient, Gerson au couchant, Caath au midi, et Mérari au septentrion.

Dans les marches de l'armée d'Israel, les douze tribus étaient partagées en quatre gros corps composés chacun de trois tribus. Le premier corps, qui faisait comme l'avant-garde de l'armée, était composé des tribus de Juda, d'Issachar et de Zabulon. Le second était composé des tribus de Ruben, de Siméon et de Gad. Entre ce second corps de troupes et le troisième venaient les lévites et les prêtres avec l'arche du Seigneur, les tentures, les ais, les colonnes et tous les autres instruments du tabernacle.

Le troisième corps de l'armée d'Israel était composé des tribus d'Ephraïm, de Manassé et de Benjamin. Enfin, le quatrième et dernier, qui faisait comme l'arrière-garde, comprenait les tribus de Dan, d'Aser et de Nephtali. *Voyez ci-devant l'article MARCHES ET CAMPEMENTS des Israélites dans le désert.*

Dans le partage que Josué fit de la terre de Chanaan aux tribus d'Israel, Ruben, Gad et la moitié de la tribu de Manassé eurent leur lot au delà du Jourdain. Toutes les autres tribus et l'autre moitié de celle de Manassé eurent leur partage au deçà de ce fleuve. Nous avons marqué, sous le titre de chacune des douze tribus, l'histoire du patriarche qui en est le chef, et ce qui peut concerner la tribu dont il est auteur, son partage, ses aventures, etc. Ainsi on peut voir les articles de JUDA, de SIMÉON, de LÉVI, de BENJAMIN, de DAN, d'ÉPHRAÏM, MANASSÉ, RUBEN, GAD, ASER, ZABULON, ISSACHAR et NEPHITALI.

Les douze tribus demeurèrent unies sous un même chef, ne formant qu'un même Etat, un même peuple et une même monarchie, jusqu'après la mort de Salomon. Alors dix tribus d'Israel quittèrent la maison de David et reconnurent pour roi Jéroboam, fils de Nabat, et il ne demeura sous la domination de Roboam que les tribus de Juda et de Ben-

jamin. Cette division peut être regardée comme la cause des grands malheurs qui arrivèrent dans la suite aux deux royaumes et à toute la nation des Hébreux; car, premièrement, elle causa l'altération ou le changement de l'ancien culte et de l'ancienne religion, Jéroboam, fils de Nabat, ayant substitué le culte des veaux d'or à celui du Seigneur, ce qui fut cause que les dix tribus abandonnèrent le temple du Seigneur; secondement, cette séparation causa une haine irréconciliable entre les dix tribus et celles de Juda et de Benjamin, et suscita entre eux une infinité de guerres. Le Seigneur, irrité, les livra à leurs ennemis. Téglathphalasar enleva d'abord les tribus de Ruben, de Gad, de Nephtali, et la demi-tribu de Manassé qui était au delà du Jourdain, et les transporta au delà de l'Euphrate (a), l'an du monde 3264, avant Jésus-Christ 736, avant l'ère vulgaire 740.

Quelques années après, Salmanasar, roi d'Assyrie, prit la ville de Samarie, la ruina, enleva tout le reste des habitants du royaume d'Israel, les fit transporter au delà de l'Euphrate (b), et envoya d'autres habitants dans le pays pour le cultiver en leur place. Ainsi finit le royaume des dix tribus d'Israel, l'an du monde 3283, avant Jésus-Christ 717, avant l'ère vulgaire 721. C'est un grand problème parmi les Pères et les interprètes, savoir si ces dix tribus sont encore aujourd'hui au delà de l'Euphrate, ou si elles sont revenues dans leur pays. La plupart croient qu'elles n'y sont jamais retournées; mais l'opinion contre nous paraît mieux fondée dans l'Écriture, qui promet en plusieurs endroits le retour de ces tribus, et qui nous représente toute la Palestine bien peuplée par des Israélites de toutes les tribus, longtemps avant la venue de Jésus-Christ. Il faut toutefois avouer que ce retour n'a pas été marqué dans l'histoire, parce qu'il s'est fait insensiblement et qu'il n'a pas empêché qu'il ne soit resté un très-grand nombre d'Israélites au delà de l'Euphrate; en sorte que saint Pierre adresse encore sa première épître aux Juifs convertis qui étaient répandus dans les provinces de Pont, de Cappadoce, de Bithynie, d'Asie, etc. — [*Voyez TRANSMIGRATIONS.*] On peut voir notre Dissertation sur cette question : *Si les dix tribus sont revenues de leur captivité*, à la tête du second livre des Paralipomènes.

Quant aux tribus de Juda et de Benjamin, qui demeurèrent sous la domination des rois de la famille de David, elles subsistèrent plus longtemps dans leur pays; mais enfin, ayant rempli la mesure de leurs iniquités, Dieu les livra à leurs ennemis. Nabuchodonosor ayant pris Jérusalem, fit mettre le feu au temple, ruina la ville et transporta tout le peuple de Juda et de Benjamin à Babylone et dans les autres provinces de son empire (c). Cela arriva l'an du monde 3416, avant Jésus-Christ 584; avant l'ère vulgaire 588.

La captivité de Juda dura soixante et dix

(a) IV Reg. xv, 29. I Par. v, 26.
(b) IV Reg. xvii, 6; xviii, 10, 11.
(c) IV Reg. xxv, 1, 2, 3, etc., et II Par. xxxvi, 17, 18, etc.

ans, ainsi que les prophètes (a) l'avaient prédit. On en peut fixer le commencement en 3398, et la fin en 3468, qui est la première année de Cyrus à Babylone; ou en mettre le commencement en l'an 3416, qui est celui de la prise de Jérusalem et de sa ruine par Nabuchodonosor, et la fin en 3486, qui est le commencement de Darius, fils d'Hystaspe, époux d'Esther et protecteur des Juifs. Le retour de Juda est bien marqué à la fin du second livre des Paralipomènes (b) et dans les livres d'Esdras et de Néhémie. L'édit de Cyrus qui leur permet de retourner dans leur pays, est de l'an du monde 3468, avant Jésus-Christ 532, avant l'ère vulgaire 536.

TRIBUS D'ISRAËL. Voyez JUIFS, CAPTIVITÉ, PRINCE, TRANSMIGRATIONS.

TRIBUT, *tributum*; en grec, *phoros*; en hébreu, *mas* (c), qui dérive du verbe *masas*, fondre, liquéfier. Les Hébreux ne reconnaissaient proprement pour souverain que Dieu seul, d'où vient que Josèphe (d) appelle leur gouvernement *une théocratie* ou gouvernement divin. Ils reconnaissaient le souverain domaine du Seigneur par un tribut ou capitation que chaque Israélite lui payait par chacun an d'un demi-sicle par tête (e). Aussi Notre-Seigneur, dans l'Évangile, fait ce raisonnement à saint Pierre (f) : *De qui est-ce que les rois de la terre reçoivent le tribut? Est-ce de leurs propres enfants, ou des étrangers?* Voulant dire qu'en qualité de Fils de Dieu, il devait être exempt de cette capitation (1). Je ne vois pas que ni les rois, ni les juges des Hébreux, quand ils étaient de leur nation, exigeassent d'eux aucun tribut.

Salomon, au commencement de son règne (III Reg. IX, 21, 22, 23, et II Par. VIII, 9), obligea les Chananéens qui étaient demeurés dans le pays de lui payer tribut et de servir par corvées aux ouvrages publics qu'il avait entrepris. Et pour les enfants d'Israël, il ne permit point qu'aucun fût employé à ces ouvrages; mais il en fit ses hommes de guerre, ses ministres, ses principaux officiers, pour commander ses armées, ses chariots et sa cavalerie. Toutefois, sur la fin de son règne, il leur imposa des tributs et les fit servir par corvées à ses travaux (Vide III Reg. V, 13, 14, et IX, 15, et XI, 27) : ce qui aliéna beaucoup les esprits et jeta les semences de la révolte qui commença par la rébellion de Jéroboam, fils de Nabat, qui fut d'abord obligé de se sauver en Égypte, mais qui éclata enfin par le soulèvement total des dix tribus : d'où vient que les Israélites di-

(a) Jerem. xxv, 11, 12; xxix, 40.

(b) II Par. xxxvi, 20, 21, 22, 23.

(c) מַס Mas. φόρος, *tributum*.

(d) Joseph. contra Appion. l. II, p. 1071, c. d.

(e) Exod. xxx, 15.

(f) Math. xvii, 24.

(1) Non-seulement lui, mais encore ses apôtres, ses disciples, ses frères, en un mot.

(2) Des philosophes indignes de ce nom, si nous l'entendons dans sa signification originelle, ont attaqué le mystère de la Trinité, parce qu'ils ne pouvaient comprendre l'existence de *trois personnes distinctes en un seul ETRE*. Ils avaient oublié qu'il s'agissait d'un mystère, et qu'un mystère est aussi un fait. On a cherché des analogies, non pour expliquer ce mystère, mais pour faire voir qu'il fallait rationnellement l'admettre; on en a trouvé

à Roboam, fils de Salomon (III Reg. XII, 4) : *Votre père nous a chargés d'un joug très-dur; diminuez donc quelque chose de la dureté et de la pesanteur de ce joug, et nous vous demeurerons assujettis*, etc.

Il est inutile de remarquer que les Israélites furent souvent soumis à des princes étrangers qui les accablèrent de tributs. La crainte et la nécessité les obligeaient à subir ce joug; cependant, dans les derniers temps, c'est-à-dire, après qu'Archélaüs eut été relégué à Vienne, en France, l'an 6 de l'ère vulgaire, et que la Judée eut été réduite en province (Joseph. Antiq., l. XVII, c. 15), Auguste ayant envoyé Quirinius dans ce pays pour faire un nouveau dénombrement des personnes et une nouvelle estimation des biens, pour pouvoir régler le tribut que chacun devait payer aux Romains, Judas, surnommé *le Galiléen* ou *le Gaulonite*, parce qu'il était de Gamala en Galilée, dans le canton de la Gaulonite, se souleva et forma une faction pour s'y opposer, prétendant qu'il n'était pas permis de payer le tribut aux Romains, que c'était là une véritable servitude, et qu'il ne leur était pas permis de reconnaître pour maîtres ceux qui n'avaient pas Dieu pour Seigneur. C'est là l'origine de la secte des *Galiléens* ou des *Hérodiens*, dont nous avons parlé sous l'article de *Judas le Galiléen* et sous celui des *HÉRODIENS*.

Voyez dans saint Matthieu, XXII, 16, 17, 18, etc., la réponse que Jésus-Christ fit aux Pharisiens qui étaient venus lui demander, pour le tenter, s'il était permis de payer le tribut à César, ou non; et dans saint Jean, VIII, 33, où les Juifs se vantent de n'avoir jamais été esclaves de personne : *Nemini servivimus umquam*; d'être une nation libre, qui ne reconnaît que Dieu seul pour maître et pour souverain. Comme il y avait alors plusieurs Juifs qui étaient dans les principes de Judas le Gaulonite, et qui inspiraient aux peuples des sentiments d'indépendance et d'une vaine liberté, les apôtres saint Pierre et saint Paul, dans leurs Epîtres, ont pris à tâche de recommander aux fidèles la soumission et l'obéissance aux souverains, et la fidélité à payer les tributs. Voyez Rom. XIII, 1, 2, 3..., 7, 8, et I Petri II, 13.

TRINITÉ. C'est le nom dont se servent les théologiens et les fidèles pour exprimer le plus grand des mystères de la religion chrétienne, qui est celui d'un seul Dieu en trois personnes : le Père le Fils, et le Saint-Esprit (2).

dans l'homme une qui est aussi un mystère, et aussi un fait. La grammaire elle-même révèle une sorte de trinité sans laquelle il n'y aurait point de langage. Il n'y a, dit-elle, qu'un verbe, *ETRE*, et, dans ce verbe, il y a trois personnes, *je, tu, il*, ou *moi, toi, lui*; et ces trois personnes sont de même nature, elles sont distinctes, égales, et pourtant ne font qu'un, dans le verbe, dont on ne peut les séparer, dont on ne peut rien leur enlever : *je suis, tu es, il est* . . . Ces trois personnes, prises ensemble, sont tout le verbe; chacune d'elles, prise séparément, est aussi tout le verbe. Néanmoins aucune ne peut être sans les deux autres, puisque l'essence du verbe est d'être *en trois* : on ne peut le concevoir autrement. Dès qu'il est, chacune des trois personnes est aussi; et pourtant, de même que le fils ne se conçoit pas sans le père qui l'a engendré, la seconde ne peut être sans la première, et la

Le nom de Trinité ne se trouve pas dans l'Écriture; mais les trois personnes divines y sont très-bien marquées. Par exemple : Dieu créa le ciel et la terre. Voilà Dieu le Père. Le Fils est désigné, dans toutes les Écritures, sous le nom de Verbe, de Sagesse, de Sauveur, de Libérateur. Le Saint-Esprit, qui anime les prophètes, est nommé dans l'Évangile l'Esprit consolateur. Le Père et le Fils sont marqués au premier verset du psaume CIX : *Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis*, etc. Dans le Nouveau Testament, les trois personnes sont distinctement exprimées dans plusieurs endroits. Par exemple (*Matth. XXVIII, 19*) : *Allez, instruisez toutes les nations, en les baptisant au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit.* Et lorsque Jésus-Christ sortit de l'eau après son baptême, le ciel fut ouvert; on vit l'Esprit de Dieu qui descendit sur lui en forme de colombe (*Matth. III, 16, 17*), et l'on entendit une voix du ciel qui dit : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis ma complaisance.* Voilà encore le Père, le Fils et le Saint-Esprit bien distingués. Tout l'Évangile de saint Jean, surtout son premier chapitre, marque distinctement le Père, le Verbe, qui est Dieu, et le Saint-Esprit, à qui saint Jean-Baptiste rend témoignage (*Joan. I, 32, 33, 34*), disant qu'il a vu le Saint-Esprit descendant sur Jésus en forme de colombe. Il ajoute que le même Esprit, qui l'a envoyé baptiser, lui a dit : *Celui sur qui vous verrez l'Esprit descendre et demeurer, c'est lui qui baptise dans le Saint-Esprit.* Il est inutile d'entasser une foule de passages pour prouver la Trinité. Nous n'entreprenons pas d'écrire ici un traité de théologie ou de controverse. — [Voyez mon *Dictionnaire de l'Écriture sainte*, au mot TRINITÉ.]

On a cru que Platon et ses disciples avaient connu la distinction des trois personnes; et quelques nouveaux ont osé assurer que c'était de leurs écrits que les Pères de l'Église avaient emprunté la plupart de leurs expressions sur la Trinité. On peut voir le livre intitulé *le Platonisme dévoilé*, et le père Baltus, dans la *Défense des Pères injustement accusés de platonisme*. [M. l'abbé Morel, maintenant curé de Saint-Roch, à Paris, a publié une nouvelle édition de ce savant ouvrage sous un autre titre.] Voyez aussi M. Basnage, *Histoire des Juifs*, tom. IV, lib. VI, chap. 4, édit. Paris.

On ne peut nier que quelques anciens Juifs qui vivaient avant Jésus-Christ, et ceux aussi qui vivaient de son temps, n'aient connu le mystère de la sainte Trinité. Ce mystère est trop bien marqué dans les livres de l'Ancien Testament, et fait une partie trop considérable de la créance des vrais fidèles, pour qu'il ait été ignoré par les patriarches, les prophètes et les plus éclairés

(a) *Raymund. Mart. Pugio fidei.*

(b) *Galatin. de Arcanis Catholicae verit. l. II, c. 1.*

(c) An du monde 3642, avant Jésus-Christ 358, avant l'ère vulg. 362.

troisième, qui ne peut être non plus sans la première ni la seconde, procède de toutes les deux. D'où il suit que

des anciens Hébreux. Raymond Martin (a), Galatin (b) et divers autres ont même prétendu que les paraphrastes chaldéens et d'anciens rabbins avaient fait mention expresse de la Trinité et des trois personnes. On trouve en effet dans leurs écrits les noms de *Schalischith* (שלישית, *Trinitas*), qui signifie Trinité; celui de *Memra* (מימרה, *Memra, Verbum*), qui signifie le Verbe; et celui de *Ruah Hakadoscha* (רוח הקדשה, *Sanctus Spiritus*), qui signifie le Saint-Esprit. On y trouve Dieu le Père, Dieu le Fils et Dieu le Saint-Esprit. Enfin, un en trois et trois en un (שלושה באחד, *tres in uno*; אחד בשלושה, *unus in tribus*); et *Jéhovah*, pour marquer le Père; *Memera-Ja*, pour le Verbe du Père; et *Séchinah*, pour le Saint-Esprit.

Il est vrai que les nouveaux rabbins s'inscrivent en faux contre une partie des livres où se trouvent ces paroles, soutenant qu'ils n'ont jamais été écrits par des Juifs. Ils expliquent les autres dans un autre sens; et non-seulement ils ne reconnaissent pas la Trinité, mais ils la combattent et la nient expressément, soit qu'ils aient varié en cela et qu'ils se soient éloignés du sentiment de leurs ancêtres, soit que leur antipathie et leur haine contre les chrétiens les aient portés à nous contester cette vérité, qui a été si clairement enseignée par Jésus-Christ et par ses apôtres, soit que ce mystère, dès le commencement, ait été inconnu au plus grand nombre des Juifs, et que le peuple n'en ait eu qu'une idée fort confuse; et certes la grossièreté des Juifs était telle, qu'ils auraient aisément passé de la créance de la Trinité à celle de la pluralité des dieux. C'est pourquoi Dieu, par un effet de sa sagesse, n'a pas jugé à propos de leur découvrir ce mystère d'une manière si distincte. On peut consulter sur cela M. Basnage et les auteurs qu'il cite, *Histoire des Juifs*, tom. IV, liv. VI, chap. 4 et 5, édit. Paris.; et le *Lexicon de Suicérus*, sous le nom *Trias*; et M. Cudwort, *This true Intellectual. Systeme. of the universe. Boock. I, c. 4*; et Josue Arndt *Diatriba, de mysterio Trinit. e Scriptis Rabb. Voyez ci-devant MEMRA.* — [Voyez aussi *Harmonie de l'Église et de la Synagogue*, par M. Drach.]

TRIPOLI, ville de Phénicie située sur la Méditerranée, entre Botrys, au midi, et Arca, au septentrion. Elle est arrosée d'une rivière qui descend du Liban. Il en est parlé dans le second livre des *Machabées*, XIV, 4, où il est dit que trois ans après la mort d'Antiochus Epiphane, Démétrius, fils de Séleucus, à qui le royaume de Syrie appartenait de droit, s'enfuit de Rome et vint aborder à Tripoli (c). Le nom de *Tripolis*, en grec, signifie trois villes, parce qu'en effet elle était composée de trois villes éloignées l'une de l'autre de la

chacune des trois personnes est aussi ancienne que les autres. Comment cela se fait-il? Nous ne le savons; mais cela est. L'existence du fait seul importe; et le fait, le voilà, même dans la grammaire.

Les philosophes le comprennent-ils mieux dans la grammaire que dans la religion?

longueur d'une stade. L'une de ces villes était aux Aradiens, l'autre aux Sidoniens, et la troisième aux Tyriens (a). Elle est encore aujourd'hui considérable, à cause de son port; il est fait en forme de péninsule et ressemble assez à celui de Jaffa, ayant une infinité de petits rochers ou d'écueils à son entrée : ce qui oblige les vaisseaux de prendre le large et de demeurer au loin à la rade. La ville n'a aucunes fortifications; les édifices et les maisons lui servent de murailles; ses rues sont fort étroites. Au pied du château passe un fleuve nommé *Nahar Kadischa*, ou le Fleuve Saint; il tire sa source des fontaines et des neiges fondues qui descendent du Liban, et spécialement de la fontaine appelée dans l'Écriture (b) fontaine des Jardins. La ville est arrosée des eaux de ce fleuve, que les habitants conduisent, par de petits canaux, où ils veulent, et en bouchent les sorties pour inonder la terre et les jardins des environs. Cette ville est encore fameuse par le grand commerce qui s'y fait de toutes sortes de marchandises qui y arrivent tant par mer que par terre.

[« Dans l'année 1108, dit M. Michaud (*Hist. des Croisades*, tom. II, pag. 41-43), Bertrand, fils de Raymond, comte de Saint-Gilles, vint en Orient avec soixante-dix galères génoises; elles devaient l'aider à conquérir plusieurs villes de la Phénicie. On commença par Biblos, qui, après quelques assauts, ouvrit ses portes aux chrétiens; on alla ensuite assiéger la ville de Tripoli (1). La conquête de cette place avait été la dernière ambition du vieux comte Raymond; pour réussir dans ses tentatives souvent renouvelées, il implorait les armes de tous les pèlerins qui arrivaient de l'Occident. Avec leur secours il avait bâti, sur une colline du voisinage, une forteresse qu'on appelait *le château ou le mont des Pèlerins* (2). L'infatigable athlète du Christ tomba d'un toit de ce château et mourut de sa chute, avec le regret de n'avoir pu arborer l'étendard de la croix sur la ville infidèle. Le roi de Jérusalem vint au siège de Tripoli avec cinq cents chevaliers; sa présence redoubla le zèle des assiégeants. La ville, dès longtemps menacée, avait demandé des secours à Bagdad, à Mossoul, à Damas. Abandonnée par les puissances musulmanes de la Perse et de la Syrie, elle avait tourné ses dernières espérances vers l'Égypte; mais, tandis que les

assiégés attendaient les flottes et les armées égyptiennes, un messenger arriva sur un vaisseau, leur demanda, au nom du calife, *une belle esclave qui était dans la ville, et du bois d'abricotier propre à fabriquer des luths et des instruments de musique*. L'historien arabe Novairi, qui rapporte ce fait, ajoute que les habitants de Tripoli reconnurent alors qu'il n'y avait plus de salut pour leur ville : ils proposèrent donc aux chrétiens de leur en ouvrir les portes, à la condition que chacun serait libre de sortir avec ce qu'il pourrait emporter, ou de rester dans la cité en payant un tribut. Cette capitulation fut acceptée, et reçut son exécution de la part du roi Baudouin et du comte Bertrand; mais, si l'on en croit quelques historiens, la soldatesque génoise se conduisit à Tripoli comme elle l'avait fait naguère à Ptolémaïs.

» Le territoire de Tripoli était renommé par la richesse de ses productions : dans les plaines et sur les collines voisines de la mer croissaient en abondance le blé, la vigne, la canne à sucre [*Voyez SUCRE*], l'olivier et le mûrier blanc, dont la feuille nourrit le ver-à-soie. La ville comptait plus de quatre mille ouvriers instruits à fabriquer des étoffes de laine, de soie et de lin. Une grande partie de ces avantages furent perdus pour les vainqueurs, qui, pendant le siège, ravagèrent les campagnes, et, après la conquête de la cité, ne s'occupèrent pas des établissements de l'industrie. Tripoli renfermait encore d'autres richesses, peu recherchées sans doute par les guerriers de la Croix. Une bibliothèque y conservait en dépôt les monuments de la littérature des Persans, des Arabes et des Grecs; cent copistes y étaient sans cesse occupés à transcrire des manuscrits (3); le cadi, maître de la ville, envoyait dans tous les pays des hommes chargés de découvrir des livres rares et précieux. Après la prise de Tripoli, cette bibliothèque fut livrée aux flammes. Quelques auteurs orientaux ont déploré cette perte irréparable; mais aucune de nos anciennes chroniques n'en a parlé : et leur silence en cette occasion montre assez l'indifférence profonde avec laquelle les soldats francs furent témoins d'un incendie qui dévora cent mille volumes.

» Tripoli, avec les villes de Tortose, d'Archas, de Gibel, forma un quatrième État dans la confédération des Francs au delà des mers; Bertrand, fils de Raymond de Saint-

(a) *Diodor. Sicul. l. XVI, c. xli. Strabo, l. XVI, p. 519. Plin. l. V, c. xx.*

(b) *Cant. iv, 15: Fons hortorum, puteus aquarum viventium, que fluunt impetu de Libano.*

(1) Tripoli, comme l'indique son nom, se composait autrefois de trois villes. Dans le temps des anciens, la cité, placée aux bords de la mer, était la plus importante des trois : c'est celle qui existait au moyen-âge sous le nom de Tripoli. L'emplacement de la cité du temps des croisades est couvert de ruines; les gens du pays appellent cet endroit *El-Karab*, les ruines. La ville d'aujourd'hui est bâtie à trois quarts d'heure de la mer. (*Voyez la Correspondance d'Orient*, lettre CLVIII.) *Note de l'historien des Croisades.*

(2) *Le château des Pèlerins*, bâti par le comte de Toulouse, est ce qu'on appelle aujourd'hui le château de Tripoli. Construit sur une hauteur, il domine la ville actuelle, et se trouve à deux milles environ de l'emplacement de la

ville du moyen âge. (*Voyez la Correspondance d'Orient*, lettre CLVIII.) *Note de l'historien des Croisades.*

(3) Ibn-Abou-Taï, historien arabe, dit que les chrétiens montrèrent à la prise de Tripoli la même fureur de destruction que les Arabes qui brûlèrent la bibliothèque d'Alexandrie. Un prêtre, attaché au comte Bertrand de Saint-Gilles, entra dans la salle où se trouvaient rassemblés un grand nombre d'exemplaires du Coran, et, comme il déclara que la bibliothèque de Tripoli ne renfermait que des livres impies de Mahomet, elle fut livrée aux flammes. Le même historien parle du nombre incroyable de trois millions de volumes. Nous avons préféré la version de Novairi, qui réduit le nombre des volumes à cent mille. Ce dernier auteur raconte que la bibliothèque de Tripoli avait été fondée par le cadi *Aboutaleb Hasen*, qui lui-même avait composé plusieurs ouvrages. (*Voyez, pour tous ces détails, la Bibliothèque des Croisades*, t. I § 5.) *Note de M. Michaud.*

Gilles, en prit possession immédiatement après la conquête, et prêta serment de fidélité au roi de Jérusalem, dont il devint le vassal ou l'homme lige. »

Après la mort de Raymond, la ville et le comté de Tripoli appartenirent à Bohémond, prince d'Antioche. Environ quatre-vingts ans après que cette ville était au pouvoir des croisés, Saladin tenta inutilement de s'en emparer. Vers l'an 1200 elle fut en partie détruite par un tremblement de terre (Voyez TREMBLEMENT DE TERRE). Plus tard elle fut exposée à un nouveau siège, par Malek-Adhal; et plus tard encore prise et en partie détruite par le sultan Kelaoun. Enfin elle fut reprise par les croisés et livrée aux flammes. Voyez la *Correspond. d'Orient*, lettr. CLVIII et CLIX, tom. VI, pag. 284.]

TRISTESSE, passion de l'âme qui resserre le cœur, abat l'esprit et altère la santé. L'Écriture nous conseille de ne nous point laisser abattre à la tristesse (a). Saint Paul (b) distingue deux sortes de tristesses : l'une selon Dieu, et l'autre selon le monde. *La tristesse qui est selon Dieu produit pour le salut une pénitence stable; mais la tristesse du siècle produit la mort. Considérez combien cette tristesse selon Dieu, que vous avez ressentie, a produit en vous de soins, de vigilance, de désirs, de zèle, etc.* Il reprend ailleurs (c) les Thessaloniens de la trop grande tristesse qu'ils témoignaient à la mort de leurs proches (1). Le Sage (d) loue une sorte de tristesse qui est plutôt un air sérieux et un éloignement de la vaine joie qu'une tristesse véritable : *Là colère vaut mieux que le vin, parce que le cœur de celui qui pêche est corrigé par la tristesse qui paraît sur le visage. Le cœur des sages est où se trouve la tristesse, et le cœur des insensés est où la joie se trouve.* Il veut dire que l'air sérieux d'un maître qui nous reprend vaut beaucoup mieux que les caresses et les ris de ceux qui nous flattent.

Jésus-Christ reprochait aux Pharisiens d'affecter un air triste et mortifié, lorsqu'ils jeûnaient : mais il veut (e) que ses disciples évitent ces manières affectées que l'amour-propre produit, pour attirer l'estime des hommes. Isaïe, décrivant les qualités du Messie, dit qu'il ne sera pas triste, ni précipité, jusqu'à ce qu'il exerce son jugement sur la terre (*Isai. XLII, 4 : אל יכהולא ירוץ*). Le texte hé-

(a) *Prov. xxv, 20. Eccli. xiv, 1, 2, 5; xxx, 24, 25, etc.*

(b) *I Cor. vii, 10.*

(c) *I Thessal. iii, 12, 13, 14.*

(d) *Eccl. vii, 5.*

(e) *Math. vi, 16.*

(f) *Jacob. v, 15.*

(g) *Prov. xxv, 25.*

(h) *Mich. iv, 15.*

(i) *Isai. xxi, 20.*

(j) *Jerem. xxi, 35.*

(1) [Ceci rappelle un passage de saint Jean Chrysostome : « Vous pleurez les morts avec excès, je vous le demande, êtes-vous leur ami ou leur ennemi ? Quoi ! vous pleurez de voir celui que vous aimiez introduit dans le palais d'un grand monarque, y recevoir d'immortelles couronnes ! — Ce n'est pas lui, dites-vous, que je pleure, c'est moi. — L'étrange marque d'amour que de souhaiter à celui qui en est l'objet, qu'il eût encore à subir des épreuves et des

breu porte : *Il n'éteindra point, et ne brisera point*; son règne sera un règne de douceur et de miséricorde. Saint Jacques (f) conseille à ceux qui sont dans la tristesse de prier : *Tristatur aliquis vestrum ? oret.* Salomon dit que le visage triste déconcerte le médisant, de même que le vent du septentrion dissipe la pluie (g) : *Ventus aquilo dissipat pluvias, et facies tristis linguam detrahentem. Le visage triste en cet endroit marque l'air froid, sérieux, méprisant, avec lequel on entend les médisances.*

TRITURER. Fouler le grain, ou plutôt la paille aux pieds des animaux pour en faire sortir le grain : *Vous ne lierez point la bouche du bœuf, qui triture*, dit saint Paul (I Cor. IX, 9, et I Timoth. V, 18) après Moïse (*Deut. XXV, 4*); on donnait des muselières à ces animaux, ou on leur frottait le museau avec de la fiente de vache, afin qu'ils ne pussent toucher aux grains qu'ils foulaient. Or voici comme se fait la trituration. On prépare à la campagne une aire bien battue, et bien nette autour d'un arbre, autant qu'il est possible. On dresse les gerbes les unes auprès des autres fort serrées en rond autour du tronc de l'arbre; ensuite on fait monter à coup de fouet des bœufs ou des chevaux sur ces gerbes ainsi dressées, et on les fait courir en rond tous ensemble autour de l'arbre sur les gerbes pour les écraser, les réduire en menues pailles et en faire sortir le grain : cela se fait d'ordinaire durant la plus grande chaleur du jour : sur le soir on nettoie l'aire, en jetant en l'air la paille et le grain, la menue paille s'envole au vent au dehors de l'aire et le grain retombe dans l'aire.

L'Écriture fait souvent allusion à ces manières de triturer et de vanner le grain : par exemple (h) : *Levez-vous, fille de Sion, et triturez; car je rendrai votre corne dure comme le fer, et l'ongle de vos pieds comme l'airain; vous briserez plusieurs peuples, et vous les réduirez en poudre.* Isaïe (i) appelle Babylone, au moment de sa ruine, *ma trituration*, enfants de mon aire; Vous êtes comme ma moisson assemblée dans l'aire, et toute prête à être foulée aux pieds des animaux. Vos ennemis vont commencer la trituration; vous allez être réduite en poussière. Jérémie (j) se sert de la même similitude en parlant de la même chose : *Filia Babylonis quasi areu, tempus triturationis ejus : adhuc modicum et venit tempus messianis ejus.* L'auteur du quatrième

angoisses, qu'il fût exposé à toutes les vicissitudes de la vie, et cela pour votre bon plaisir, quand déjà la palme brille à ses yeux; qu'il se trouvât rejeté en pleine mer, en butte à ses tempêtes, quand il est entré dans le port. — Ce mort, je ne sais pas dans quel lieu il est allé. — Vous ne le savez pas? comment cela se fait-il? S'il a bien ou mal vécu, on sait où il est allé. — Hélas! je ne sais que trop qu'il fut pécheur. — Vous le saviez de son vivant; et vous n'avez pas employé tous vos efforts pour le ramener à des mœurs plus chrétiennes? Affligez-vous, à la bonne heure, de ce qu'il a quitté le monde étant dans le péché; mais que ce ne soit pas non plus une médiocre consolation de penser que le terme de sa vie a été le terme de ses péchés; s'il eût vécu plus longtemps, il eût été plus longtemps criminel et plus sévèrement puni. Mais vous pouvez le secourir plus efficacement que par vos pleurs, en priant pour lui, en l'assistant par vos aumônes, par l'oblation du saint sacrifice. » S. Chrys. hom. XXI in I ad Cor.]

livre des Rois (a) dit que le roi de Syrie avait réduit la Judée en l'état d'une aire où l'on a battu le grain ; il y avait mis tout en poussière : *Redegerat quasi pulverem in tritura areæ.*

L'ouvrage de la trituration était fort pénible, d'où vient que Dieu, pour inspirer aux hommes des sentiments d'humanité et de douceur envers leurs semblables, avait défendu, comme on l'a dit, de mettre des muselières aux bœufs qui travaillaient à cet ouvrage. Le prophète Osée (b) compare Ephraïm à une génisse accoutumée à triturer, nourrie grasement, et qui ne veut pas subir le joug pour labourer : *Ephraïm vitula docta diligere trituram.* Mais, dit le Seigneur, je la dompterai, je la saisirai au cou, et je lui mettrai le joug : *Transivi super pulchritudinem colli ejus.*

Il y avait une autre manière de triturer avec des chariots armés de fer, ou des traîneaux. Voyez TRAINÉAUX.

Quant à l'aire de la trituration. Voyez AIRE.

TROADE, ville de Phrygie ou de Mysie, sur l'Hellespout, entre la ville de Troie au septentrion, et celle d'Assos au midi. Quelquefois le nom de *Troas* signifie le pays des Troyens, la province où était la ville de Troie ; mais dans le Nouveau Testament, où se trouve le nom de *Troas*, il signifie toujours une ville particulière de ce nom qui est aussi quelquefois appelée Antigonie et Alexandrie : *Ipsa Troas, Antigonie dicta, nunc Alexandria*, dit Pline (c). Quelquefois on joint les deux, *Alexandria-Troas*. Saint Paul étant à Troade, en l'an de l'ère vulgaire 52 (d), eut la nuit cette vision : Un homme de Macédoine se présenta devant lui, et lui fit cette prière : Passez en Macédoine, et venez nous secourir. Il s'embarqua donc à Troade, et passa en Macédoine. On croit que cet homme qui lui apparut, était l'ange de la Macédoine, qui l'invitait à venir prêcher dans ce royaume. L'Apôtre fut encore quelques autres fois à Troade ; mais on ne sait rien de particulier de ce qu'il y fit. Voyez Act. XX, 5, 6, et II Cor. II, 14. Il avait laissé à Troade, chez un nommé Carpe, quelques habits et quelques livres, qu'il prie Timothée de lui apporter à Rome, en l'an 65 de l'ère vulgaire, peu de temps avant sa mort, arrivée en l'an 66. Voyez II Timoth. IV. 13.

TROGLODYTES. Ce terme signifie en grec (*Τρογλοδυται, Troglodytæ a, τρώγη foramen, δύω, ou δύμι subeo*) ceux qui ont leur demeure dans des trous ou dans des cavernes. Il y avait plusieurs de ces peuples aux environs de la Palestine, dans l'Arabie, sur la mer Rouge, et sur le golfe Persique, et en Egypte.

(a) IV Reg. xiii, 7.

(b) Osee, x, 11.

(c) Plin. l. V, c. xxx.

(d) Act. xvi, 8, et seq.

(e) Plin. l. VI, c. xxix.

(1) Exod. xix, 13 : *Cum cœperit clangere buccina* (Hebr., *yobel*).

(2) Jos. vi, 5 : *Cumque insouaverit vox tubæ longior atque concisior* (Hebr. : *Cumque protraxerint in cornu yobel* בַּסֶּרֶן הַיֹּבֵל).

(3) Exod. xix, 13 : *Cum cœperit clangere buccina* (Hebr., *yobel*). 16. *Clangorque buccinæ vehementius perstrepebat* (Hebr. : *Voxque schophar invaluit valde*). 19. *Et sonitus buccinæ paulatim crescebat in majus, et pro-*

L'Écriture ne parle des Troglodytes qu'en un seul endroit, qui est II Paral. XII, 3 : *Libyæ et Troglodytæ, et Æthiopes*. L'Hébreu : לִבִּים וְכוּשִׁים וְעִתְיוֹת : *Les Lubim, les Suchim, et les Chuschim.*

La plupart des interprètes sont persuadés que *Suchim* signifie véritablement les Troglodytes. On peut voir pour ce sentiment Bochart, *Phaleg*, liv. IV, chap. 29, où il montre que *Succha* en hébreu, signifie un trou, ou une caverne, et que Pline (e) place la ville de *Succha* sur le bord de la mer Rouge, dans le pays des Troglodytes. Grotius et quelques autres aiment mieux croire que les *Suchim*, dont parlent les Paralipomènes, et qui étaient dans l'armée de Sésac, roi d'Égypte, signifient des peuples qui demeurent sous des tentes, comme les Arabes Scénites. Il y avait beaucoup de ces sortes d'Arabes dans l'Arabie Pétrée, et aux environs de l'Égypte, lesquels ne prenaient pas la peine de cultiver la terre, ni de bâtir des maisons. — [Sur les Troglodytes Ethiopiens Voyez Combes et Tamisier (*Voyage en Abyssinie*, tom. IV, pag. 269-273), qui citent Bruce (*Voyage aux sources du Nil*, tom. I, pag. 431-435) et le réfutent.]

TROIS-HOTELLERIES ou TROIS-LOGES (les). Voyez APPIUS (*Marché d'*).

TROMPETTE. [Il y avait plusieurs espèces de trompettes. « *Schophar*, שׁוֹפָר, qui est traduit dans les Septante par *salpinx*, σαλπιγξ, ou *ceratina*, κερατινη, et dans la Vulgate ordinairement par *buccina*, est aussi appelé *yobel* (1), qui, selon les rabbins, signifie une corne de bélier. Ce n'est pas que cet instrument dût être réellement une corne de bélier, puisque cette corne n'étant pas creuse, mais solide, ne pouvait servir à former cet instrument ; mais ce pouvait être une espèce de cor qui avait la forme d'une corne de bélier, et en effet, ailleurs on le nomme *keren-ha-yobel*, ou *corne de yobel* (2). Il est souvent parlé de cet instrument dans l'Écriture. Moïse voulant exprimer le bruit que le Seigneur fit retentir sur le mont Sinai lorsqu'il y donna sa loi, dit qu'on entendit le son du *schophar* ou *yobel* (3). Il donne aussi le même nom de *schophar* à l'instrument dont on devait se servir pour annoncer l'arrivée du jubilé (4) ; et les rabbins prétendent que ce fut du nom même de cet instrument, appelé aussi *yobel*, que cette année fut appelée *yobel* ou jubilé (5). Les instruments dont on se servit au siège de Jéricho, et au son desquels les murs de cette ville furent renversés, sont appelés *schopharoth yobelim* ou *cornes de*

lixius tendebatur (Heb. : *Et factum est ut vox schophar iret et invalesceret valde*).

(4) Levit. xxv, 9. Et clausas buccina (Hebr. : *Transtre facies schophar*) in universa terra vestra.

(5) Levit. xxv, 10 : *Sanctificabisque annum quinquagesimum. Et vocabis remissionem eunctis habitatoribus terræ tuæ : ipse est enim jubilæus. Revertetur homo ad possessionem suam, etc.* (Hebr. : *Yobel ipse erit vobis, et revertimini unusquisque ad possessionem suam*). *Yobel* dérive de הִיבִיל *hiphil* de הִבִיל, qui signifie *amener, ramener* ; on peut croire que cette année fut nommée *yobel* ou jubilé, parce qu'alors toutes choses étaient ramenées à leur premier état ; c'est ce qu'insinue la construction même de l'hébreu : *Yobel ipse erit vobis, et revertimini*, etc.

yobel (1). Le *schophar* ne devait pas être rare dans le pays, puisque Gédéon en donna aux trois cents hommes qu'il choisit pour attaquer les Madianites (2). Dans la guerre, on faisait usage du *schophar* pour assembler les troupes, charger l'ennemi, sonner la retraite (3). Salomon et Jéhu furent proclamés et mis sur le trône au son du *schophar* (4). Les sentinelles se servaient aussi du *schophar* pour donner le signal (5).

» *Hhatsotserah*, חצוצרה, que les Septante traduisaient aussi par *salpinx* (6) et la Vulgate par *tuba*, est le nom des deux trompettes d'argent que Moïse fit faire dans le désert (7). C'était avec ces instruments qu'on rassemblait le peuple ou les chefs (8), et il n'y avait que les prêtres qui eussent le droit de sonner de ces trompettes (9). On en usait aussi à la guerre et dans les grands jours de cérémonie, comme aux jours de néoménie et lorsqu'on offrait des sacrifices publics et solennels (10). On ignore si ces trompettes étaient droites ou recourbées, l'Écriture ne nous en dit rien; et les trompettes des autres peuples, dont on a des descriptions dans les auteurs, ne font rien à notre sujet et ne sont point uniformes. Nous croyons que les *hhatsotseroth* étaient longues et droites, pour les distinguer des *schopharoth*, qui étaient recourbées en forme de cornes. Ces deux instruments se trouvent distingués dans Osée : *Sonnez du schophar à Gabaa; et de la hhat-sotserah à Rama* (11).

» L'instrument dont on devait se servir à la fête du septième mois, appelée communément *la fête des Trompettes*, n'est point nommé dans l'hébreu, il est seulement parlé du son qui doit annoncer cette fête, et l'expression qui désigne ce son ne peut convenir qu'au son (12) du *schaphar* ou de la *hhatsotserah*. Mais Dieu n'avait pas encore ordonné à Moïse de faire faire les deux *hhatsotseroth* (13) lorsqu'il lui ordonna d'établir la fête du septième mois (14). De plus, lorsqu'il lui ordonna de faire faire les deux *hhatsotseroth*, il dit qu'on s'en servira pour les néoménies, mais il ne dit pas qu'on doive s'en servir pour la fête du septième mois. Il y a donc lieu de croire que la fête du septième mois s'annonçait au son du *schophar*, de même que l'an-

née du jubilé. » BIBLE DE VENCE, *Dissert. sur les instruments de musique*, tom. IX, p. 425-427, cinquième édition.

» Le signal de la bataille, dit dom Calmet dans sa *Dissertation sur la milice des Hébreux* (insérée dans la Bible de Vence, tom. VI, p. 265-267, 5^e édit.), se donnait par le son des trompettes, et c'étaient les prêtres qui sonnaient de cet instrument : « Les prêtres enfants d'Aaron sonneront de la trompette, dit Moïse, et ce sera une loi perpétuelle dans toutes vos races. Lorsque vous irez à la guerre contre vos ennemis, vous sonnerez de la trompette, et le Seigneur se souviendra de vous pour vous délivrer des mains de vos ennemis (15). » Parmi les autres peuples comme parmi les Hébreux, surtout parmi les Egyptiens, la trompette était un instrument sacré. L'usage en était réservé aux personnes libres, et souvent les plus distingués en sonnaient eux-mêmes (16). Dans la guerre contre les Madianites (17), on envoya Phinéès, fils du grand prêtre Eléazar, avec les instruments sacrés, c'est-à-dire, les *trompettes* du Seigneur, pour en sonner dans l'armée. Le son de la trompette était comme un gage de la protection du ciel et un signe de la présence du Seigneur. Balaam, envisageant le camp d'Israel, s'écriait : « Il n'y a point d'idole dans Jacob ni de simulacre dans Israel; le Seigneur son Dieu est avec lui, et on entend au milieu de lui le son de la trompette de son roi (18). » Abia, roi de Juda, disait aux troupes de Jéroboam, roi d'Israel : « Nous avons avec nous et à notre tête Dieu, et ses prêtres avec les trompettes sacrées, pour en sonner contre vous. Enfants d'Israel, ne combattez point contre le Seigneur Dieu de vos pères (19). » Les troupes d'Abia, qui étaient bien moins nombreuses que celles de Jéroboam, se voyant enveloppées de tous côtés, commencèrent à crier et les prêtres à sonner de la trompette. En même temps Dieu répandit la terreur dans l'armée de Jéroboam, et il en fut tué ce jour-là cinq cent mille.

» Josaphat, roi de Juda, marchant contre les Moabites, les Iduméens et les Ammonites, place à la tête de son armée les lévites avec les instruments de musique du temple, comme s'il eût marché au triomphe, parce que

baa, tuba (Hebr. : *Hhatsotserah*) in Rama.

(12) *Levit. xxii, 24* : *Mense septimo, prima die mensis, erit vobis sabbatum memoriale clangentibus tubis, et vocabitur sonitum* (Hebr. : *erit vobis sabbatum memoriale clangoris, convocatio sanctitatis*). *Num. xxix, 1^o* *Dies clangoris est et tubarum.* (Hebr. : *Dies clangoris erit vobis.*)

(13) *Num. x, 2.*

(14) *Levit. xxiii, 24.*

(15) *Numer., x, 8-9.*

(16) *Vide Lips., lib. iv, de Milit. Rom., cap. x.*

(17) *Num. xxxi, 6* : *Vasa quoque sancta et tubas ad clangendum tradidit ei* (Hebr. alit. : *Et vasa sanctitatis, id est tubas clangoris in manu ejus.*)

(18) *Num. xxiii, 21* : *Non est idolum in Jacob, nec videtur simulacrum in Israel : Dominus Deus ejus cum eo est, et clangor victoriae regis in illo* (Hebr. : *Et clangor regis in illo.*)

(19) *II Par., xiii, 12* : *Ergo in exercitu nostro dux Deus est, et sacerdotes ejus, qui clangunt tubis et resonant contra vos* (Hebr. : *Et ecce nobiscum in capite Deus et sacerdotes ejus, et tubæ clangoris ad clangendum contro vos*) filii Israel, etc.

(1) *Jos. vi, 4* : *Tollant septem buccinas quarum usus est in jubilæo* (Hebr. : *Septem schopharoth yobelin*). 5. *Cumque insonuerit vox longior tubæ atque concisior* (Hebr. : *Cumque protraxerint in cornu yobel*).

(2) *Judic. vii, 16* : *Dedit tubas* (Hebr. : *Schopharoth*) *in manibus eorum* (Hebr. : *omnium eorum*).

(3) *Judic. iii, 27* : *Insonuit buccina* (Hebr. : *Schophar*). *I Reg. xiii, 5* : *Cecinit buccina* (Hebr. : *Schophar*). *II Reg. ii, 28* : *Insonuit buccina* (Hebr. : *Schophur*); *xviii, 16*. *Cecinit buccina* (Hebr. : *Schophar*).

(4) *III Reg. i, 24* : *Et canetis buccina* (Hebr. : *Schophar*). *IV Reg. ix, 13* : *Et cecinerunt tuba* (Hebr. : *Schophar*).

(5) *Ezech. xxxiii, 2*, *Et populus constituerit speculatorem et ille viderit gladium venientem, et cecinerit buccina* (Hebr. : *Schophar*) *et annuntiaverit populo, etc.*

(6) *Sept.* : *Σάλπιγξ.*

(7) *Num. x, 2* : *Fac tibi duas tubas* (Hebr. : *Hhatsotseroth*) *argenteas ductiles, quibus convocare possis multitudinem.*

(8) *Num. x, 2-7.*

(9) *Num. x, 8* : *Filii autem Aaron sacerdotis clangent tubis* (Hebr. : *Hhatsotseroth*).

(10) *Ibid.* 9 et 10.

(11) *Os. v, 8*. *Clangite buccina* (Hebr. : *Schophar*, in Ga-

le Seigneur lui avait promis la victoire par le prophète Jahaziel (1). Enfin, du temps des Machabées, Jean et Judas, fils du grand prêtre Simon, mirent en fuite l'armée de Cendébee par le seul son des trompettes sacrées (2).

» On ne doit pas confondre les trompettes dont on vient de parler, et dont les prêtres seuls avaient droit de sonner, avec les cors dont les généraux se servaient pour assembler leurs troupes et pour donner le signal de la retraite. Aod ayant mis à mort Eglon, roi de Moab, sonna du cor dans les montagnes d'Ephraïm, et, ayant rassemblé du monde, voulut fondre sur les Moabites (3). Gédéon se servit du même moyen pour assembler des troupes contre les Madianites (4). Saül sonna du cor, et donna le signal de la guerre contre les Philistins, après que Jonathan eut défait la garnison qu'ils avaient à Gabaa (5). Joab sonna la retraite, et arrêta, par le son du cor, l'impétuosité de ses troupes qui poursuivaient celles d'Abner (6). Il finit de même la bataille contre Absalon (7). Séba, fils de Bachri, excita le peuple à le suivre en sonnante du cor (8). Par ce moyen on pouvait assembler en peu de temps de nombreuses troupes, le son se communiquant aisément et passant de lieu en lieu en peu d'heures, dans un pays fort serré, fort peuplé, où les villages étaient très-près les uns des autres, et le peuple naturellement léger et ami de la nouveauté. On se servit aussi du cor dans deux occasions singulières : lorsque les Israélites furent arrivés devant Jéricho, Dieu ordonna que les Israélites fissent le tour de la ville pendant sept jours, et, qu'au septième, les prêtres sonnassent des sept cors dont on se servait pour annoncer le jubilé, et ce fut au son de ces instruments que les murailles de cette ville furent renversées (9); lorsque Gédéon marcha avec trois cents hommes contre les Madianites, il leur donna à tous des cors, et il en tenait un lui-même (10); et ce fut au son de ces instruments qu'il mit en déroute l'armée des Madianites. »]

Le Seigneur ordonne à Moïse (a) de faire deux trompettes d'argent battu au marteau, afin de s'en servir pour assembler le peuple lorsqu'il faudra décamper. Il ajoute : « Après que vous aurez sonné de ces trompettes, tout le peuple s'assemblera auprès de vous à l'entrée du tabernacle de l'Alliance. Si vous ne sonnez qu'une fois, les princes et les chefs de la multitude d'Israël viendront vous trouver. Mais si le son de la trompette est plus long et plus entrecoupé, ceux qui sont du

côté de l'orient décamperont les premiers. Au second son de la trompette, ceux qui sont au midi détendront leurs tentes; au troisième coup, ceux qui sont au couchant; et au quatrième, ceux qui sont au septentrion, décamperont. Mais lorsqu'il faudra seulement assembler le peuple, les trompettes sonneront d'un son plus uni, et plus simple, et non de ce son entrecoupé et serré.

» Les prêtres enfants d'Aaron auront seuls le droit de sonner des trompettes, et ce sera pour vous une loi inviolable dans toute la suite de vos générations. Ils en sonneront lorsque vous irez à la guerre contre vos ennemis, et le Seigneur votre Dieu se souviendra de vous secourir. Ils en sonneront aussi lorsque vous ferez des festins de religion, que vous célébrerez vos fêtes solennelles, que vous offrirez vos holocaustes et vos hosties pacifiques, et aux premiers jours du mois. »

On se servait aussi principalement de ces trompettes pour annoncer le commencement de l'année civile, le commencement de l'année Sabbatique (b), et le commencement du jubilé (c). Josèphe dit (d) que ces trompettes étaient longues de près d'une coudée, et avaient le tuyau de la grosseur d'une flûte ordinaire. Elles n'avaient qu'autant d'ouverture qu'il en fallait pour les emboucher. Le bout était semblable à celui d'une trompette. Il n'y en eut d'abord que deux dans le camp; mais ensuite on en fit un plus grand nombre. Dès le temps de Josué (e), il y en avait sept. A la dédicace du temple de Salomon (f), il y avait jusqu'à six-vingts prêtres qui sonnaient de la trompette. Josèphe (g) veut que ce prince ait fait deux cent mille trompettes, ainsi que Moïse l'avait ordonné. Je ne sais où il a pris ce grand nombre de trompettes.

Outre les trompettes sacrées du temple, dont l'usage était réservé aux prêtres seuls, même à la guerre et dans les combats, il y en avait d'autres dont les généraux se servaient quelquefois pour assembler leurs troupes. Par exemple, Aod sonna de la trompette (h), pour assembler les Israélites contre les Moabites qui les opprimaient, et dont il venait de tuer le roi Eglon. Gédéon prit en sa main une trompette, et en donna une à chacun de ses gens (i), lorsqu'il attaqua les Madianites. Joab sonna de la trompette pour donner le signal de la retraite à ses gens, dans la bataille contre ceux du parti d'Abner (j), et dans celle contre Absalon (k), et enfin dans la poursuite de Séba, fils de Bochi (l). On voit la même chose dans vingt

(a) Num. x, 2, 3, 4, 5, etc.

(b) Levit. xxiii, 24, et Num. xxix, 1.

(c) Levit. xxv, 9, 10.

(d) Joseph. Antiq. l. III, c. II.

(e) Josue, vi, 5.

(f) II Par. v, 12.

(g) Antiq. l. II, c. VIII, pag. 262, c.

(h) Judic. vi, 27.

(i) Judic. vii, 8, 16.

(j) II Reg. II, 28.

(k) II Reg. xviii, 16.

(l) II Reg. xx, 22.

(1) II Par., xx, 14, 21.

(2) I Mach., xvi, 8.

(3) Judic., III, 27 : Statim insonuit buccina in monte

Ephraim, descenderuntque cum eo filii Israel.

(4) Judic. vi, 54.

(5) I Reg. xiii, 5.

(6) II Reg. II, 28.

(7) II Reg. xviii, 16.

(8) II Reg. xx, 1.

(9) Jos. vi, 4 et seqq. : Sacerdotes tollant septem buccinas, quarum usus est in jubilæo. . . Cuique insonuerit vox tubæ (Hebr., cornu Jabel, i. e. buccina jubilæi) longior atque concisior, etc. Voyez ci-dessus la distinction que l'on doit mettre entre buccina et tuba. Buccina était le cor, tuba était la trompette.

(10) Judic. vii, 16 et seqq. : Dedit tubas (Hebr., buccinas) in manibus eorum... et dixit... : Quando personuerit tuba (Hebr., buccina) in manu mea etc.

autres endroits de l'histoire des Hébreux.

FÊTE DES TROMPETTES. Elle se célébrait le premier jour du septième mois de l'année sainte, qui était le premier de l'année civile. Ce mois s'appelait *tizri*, et répondait à la lune de septembre. On annonçait le commencement de l'année au son des trompettes (a). [Voyez TROMPETTE.] Ce jour était solennel; toute œuvre servile y était défendue; on y offrait un holocauste solennel au nom de toute la nation, d'un veau, de deux béliers et de sept agneaux de l'année, avec les offrandes de farine et de vin, que l'on avait accoutumé d'offrir avec ces sacrifices. L'Écriture ne nous dit point la raison de l'établissement de cette fête. Théodoret (b) croit que c'était en mémoire du tonnerre que l'on avait ouï sur le mont Sinaï, lorsque Dieu y donna sa loi. Les rabbins veulent que ce soit pour faire souvenir de la délivrance d'Isaac, en la place duquel Abraham immola un bélier.

Aujourd'hui les Juifs ont coutume ce soir-là de se souhaiter l'un à l'autre une bonne année, de faire meilleure chère qu'à l'ordinaire, et de sonner de la trompette à trente diverses fois (c). Léon de Modène remarque (d) qu'il y a eu autrefois dispute entre les rabbins sur le temps auquel le monde a commencé, les uns en mettant le commencement au printemps, et les autres en automne; mais que le sentiment qui le met en automne a prévalu, et que c'est sur cela qu'est fondée la fête des Trompettes, qui se célèbre au commencement de *tizri*, qui répond au mois de septembre. Pendant cette fête, qui dure pendant les deux premiers jours du mois, le travail et les affaires sont suspendus. Les Juifs tiennent par tradition que ce jour-là Dieu jugé particulièrement des actions de l'année précédente, et dispose des événements de l'année où l'on va entrer. C'est pourquoi, dès les premiers jours du mois précédent, ou du moins huit jours avant la fête des Trompettes, la plupart vaquent aux œuvres de pénitence et de mortification, et la veille plusieurs se font donner trente-neuf coups de fouet, par forme de discipline.

Le premier soir qui commence l'année, et qui précède le premier jour de *tizri*, en revenant de la synagogue, ils se disent l'un à l'autre : *Soyez écrit en bonne année.* L'autre répond : *Et vous aussi.* Etant dans leur maison, on sert sur la table du miel et du pain levé, et tout ce qui peut faire augurer une année abondante et douce. Il y en a plusieurs qui vont, le matin de ces deux fêtes, vêtus de blanc à la synagogue, en signe de pureté et de pénitence. Parmi les Allemands, quelques-uns portent alors l'habit qu'ils ont destiné pour leur sépulture; et cela dans un esprit de mortification. On récite ce jour-là dans la synagogue plusieurs prières particulières, et plusieurs bénédictions. On y tire

solennellement le Pentateuque de l'armoire, et on y lit à cinq personnes le sacrifice qui se faisait ce jour-là. Ensuite on sonne trente fois du cor, tantôt d'une manière fort lente, et puis d'une manière fort brusque. Ils disent que c'est pour faire songer au jugement de Dieu, et pour intimider les pécheurs, et les porter à la pénitence. Après quelques prières, ils s'en retournent à la maison, ils se mettent à table, et passent le reste du jour à ouïr quelques sermons, et à d'autres exercices de dévotion. Les deux jours de la fête sont entièrement semblables.

Pour se préparer à la fête des Trompettes ou du commencement de l'année civile, plusieurs Juifs se plongent dans l'eau froide, et à mesure qu'ils s'y plongent ils confessent leurs péchés et se frappent la poitrine. Ils s'y plongent entièrement, afin de paraître entièrement purs aux yeux de Dieu. Ils croient que ce jour-là Dieu assemble son conseil, ou ses anges, et qu'il ouvre ses livres pour juger tous les hommes. On ouvre trois sortes de livres, *le livre de vie*, pour les justes; *le livre de mort*, pour les méchants; *le livre des hommes qui tiennent le milieu*, pour ceux qui ne sont ni tout à fait bons, ni tout à fait mauvais. Il y a dans les deux livres de vie et de mort deux espèces de pages, l'une pour cette vie, et l'autre pour l'éternité: car il arrive souvent que les méchants ne sont pas châtiés en cette vie selon leur démerite, et que les justes y sont traités avec rigueur, comme s'ils avaient encouru la colère de Dieu. Cette conduite du Seigneur fait qu'on n'est jamais sûr de son état, et qu'on est toujours dans l'incertitude si l'on est digne d'amour ou de haine. Pour les mi-toyens, qui ne sont ni tout à fait bons, ni tout à fait mauvais, ils ne sont écrits nulle part, disent les Juifs; Dieu attend jusqu'au jour de l'expiation, qui est le dixième de l'année, pour voir s'ils se convertiront. Ce jour-là il porte contre eux son jugement, ou de vie, ou de mort, selon leur mérite.

TRONE, ou **THRONE**, se dit d'un siège magnifique où un prince souverain reçoit les hommages de ses sujets ou les visites des ambassadeurs, où il paraît dans les cérémonies d'éclat, d'où il rend la justice: en un mot le trône, le sceptre, la couronne, sont les marques ordinaires de la royauté. L'Écriture nous représente ordinairement le Seigneur assis sur un trône. Quelquefois on dit que le ciel est son trône, et la terre son marchepied: *Cælum sedes mea; terra autem scabellum pedum meorum* (e). Le Psalmiste en plus d'un endroit dit que Dieu a affermi son trône dans le ciel de toute éternité (f): *Dominus in cælo paravit sedem suam.* Et ailleurs (g): *Parata sedes tua ex tunc.* Et: *Sedes tua, Deus, in sæculum sæculi* (h). Ce trône était soutenu par la justice et par l'équité (i). Le trône du Seigneur qui fut montré à Ezéchiel (j),

(a) Levit. xxiii, 2. Num. xxix, 1, 2, 3, 4, etc

(b) Theodoret. qu. 32 in Levit.

(c) Buxtorf. Synag. Jud. c. xix.

(d) Léon de Modène, Cérémon. des Juifs, part. iii, c. v.

(e) Isai. lxxvi, 1.

(f) Psalm. cii, 19.

(g) Psalm. xcii, 2.

(h) Psalm. xlv, 7.

(i) Psalm. xcvi, 2.

(j) Ezech. 1, 2, 3.

est en même temps la chose la plus terrible et la plus magnifique que l'on puisse s'imaginer. C'était comme un chariot animé, porté sur quatre chérubins d'une figure extraordinaire; les roues étaient d'une grandeur et d'une beauté inexplicables, et avec cela animées et conduites par l'esprit. Le trône du Seigneur, qui était sur les roues et sur les chérubins, était comme un cristal étincelant qui portait un trône de saphir. Celui qui était assis sur le trône était environné d'un éclat semblable à celui du feu ou d'un métal embrasé, et autour de lui comme les couleurs de l'arc-en-ciel. On peut voir aussi la description que fait Isaïe (a) du trône du Seigneur.

Les chérubins qui étaient sur l'arche d'alliance étaient aussi considérés comme une espèce de trône de Dieu; d'où vient qu'il est dit en plusieurs endroits que Dieu est assis sur les chérubins (b) : *Qui sedes super cherubim*; soit qu'on considère les chérubins de l'arche dont nous venons de parler, ou les chérubins dont Isaïe et Ezéchiel nous ont donné la description, et qui sont au-dessous et autour du trône du Tout-Puissant, et c'est apparemment ces mêmes chérubins que saint Paul a désignés sous le nom de trônes (c) : *Sive troni, sive dominationes*.

LE TRÔNE DE SALOMON mérite encore une attention particulière; l'Écriture nous le décrit comme le plus beau et le plus riche trône du monde (d) : *Non est factum tale opus in universis regnis*. Il était tout d'ivoire, et revêtu d'or pur; on y montait par six degrés; le dossier en était rond, et deux bras soutenaient le siège; douze lions d'or, un de chaque côté des six degrés, en faisaient le principal ornement.

Les Juifs juraient quelquefois par le trône de Dieu, ou par le ciel (e). Le Fils de Dieu défend ces sortes de jurements: car, dit-il, celui qui jure par le ciel jure par le trône de Dieu, et celui qui jure par le trône de Dieu jure aussi par celui qui est assis sur ce trône. Il y a un passage dans l'Exode (f) que l'on pourrait entendre dans le sens d'un serment fait par le trône de Dieu. *Quia manus solii Domini, et bellum Domini erit contra Amalec*: Le Seigneur a levé la main de dessus son trône (il a juré par son trône) qu'il ferait la guerre contre Amalec. Ainsi dans Judith (g) Nabuchodonosor jure par son trône qu'il fera la guerre à tous ceux qui ont rejeté ses ambassadeurs.

Dans l'Écriture le Fils de Dieu est représenté assis sur un trône à la droite de son Père (h). Et Jésus-Christ promet à ses apôtres de les faire asseoir sur douze trônes pour juger les douze tribus d'Israël (i); et dans l'Apocalypse (j) nous voyons vingt-quatre vieillards assis sur autant de trônes en pré-

sence du Seigneur; et dans Daniel (k), lorsque Dieu veut entrer en jugement avec les hommes, on prépare les trônes pour les juges : *Throni positi sunt*; l'Ancien des jours s'assit, son trône est comme une flamme de feu, ses roues comme un feu dévorant; un fleuve de feu sortait de sa face; des milliers de milliers d'anges le servaient, et des millions de millions étaient autour de lui.

TRÔNES (l), dans le sens d'un ordre de la hiérarchie céleste, peut signifier, comme nous avons déjà dit, les chérubins, que l'on considérerait comme le trône de Dieu assis sur les chérubins, au-dessus de son arche. Saint Paul, dans l'Épître aux Ephésiens, ch. III, § 10, et ch. VI, § 12, ne fait pas mention des trônes parmi les autres esprits célestes qui composent la hiérarchie des anges. Quelques nouveaux prétendent que saint Paul, sous le nom de trônes, de puissances et de dominations, n'a prétendu parler que des puissances temporelles subordonnées les unes aux autres; les trônes marquent les rois, les principautés les gouverneurs des provinces, les puissances les juges et les magistrats des villes, etc.

TROP, *nimis*. L'adverbe *nimis*, qui signifie trop, se met ordinairement pour beaucoup, ou pour exagérer quelque chose. Il répond à l'hébreu *meod* (*valde, multum*). Et comme dans l'hébreu on met quelquefois *meod meod*, ainsi on met dans la Vulgate *nimis valde* ou *vehementer nimis*, par exagération.

TROPHIME, disciple de saint Paul, était gentil de religion, et natif d'Ephèse. Saint Paul l'ayant converti, Trophime s'attacha à lui, et ne le quitta plus dans la suite. Il vint d'Ephèse à Corinthe avec l'apôtre, et il l'accompagna (m) dans le voyage qu'il fit de Corinthe à Jérusalem, l'an 58 de Jésus-Christ. Là, comme saint Paul était dans le temple, les Juifs se saisirent de lui en criant (n) : *Asserit, Israëlites; voici celui qui dogmatise partout contre ce peuple, contre la loi et contre ce lieu saint, et qui de plus a encore amené les gentils dans le temple, et a profané ce saint lieu*. Or ils disaient cela, parce que quelques Juifs d'Ephèse qui ne regardaient Trophime que comme un gentil, l'ayant vu avec saint Paul dans la ville, s'imaginèrent qu'il l'avait introduit dans le temple. Aussitôt donc toute la ville fut émue, et saint Paul fut arrêté, ainsi que nous l'avons vu dans son article. Il y a assez d'apparence que Trophime le suivit à Rome, et qu'il ne l'abandonna pas dans ses liens. On prétend que l'apôtre, après sa délivrance, en l'an 63, alla en Espagne, et que, passant par les Gaules, il laissa Trophime à Arles en qualité d'évêque. Voyez Baronius, an 62, § 4. Mais cela est assez difficile à concilier avec ce que saint Paul écrit à Timothée (o), en l'an 65, qu'il a

(a) *Isai. vi, 2, 3, 4.*(b) *I Reg. iv, 4. II Reg. vi, 2. IV Reg. xix, 15. Psalm. xvii, 10; lxxix, 2; xcvi, 1. Isai. xxxvii, 16.*(c) *Coloss. i, 16.*(d) *II Reg. x, 20.*(e) *Matth. v, 34, et xxiii, 22.*(f) *Exod. xvii, 16.*(g) *Judith. i, 12.*(h) *Psalm. cix, 1. Vide Hebr. i, 8. Apoc. vi, 21.*(i) *Luc. xxii, 30.*(j) *Apoc. iv, 4.*(k) *Dan. vii, 9.*(l) *Coloss. i, 16.*(m) *Act. xx, 4.*(n) *Act. xxi, 28, 29.*(o) *II Timot. iv, 20.*

laissé Trophime malade à Milet. Il faudrait que Trophime fût repassé en Asie environ un an après que saint Paul l'aurait laissé à Arles. Les Grecs font mémoire de saint Trophime le 14 d'avril, et ils disent qu'il eut la tête tranchée avec saint Paul par ordre de Néron. Ceux d'Arles en font la fête le 29 de décembre.

[Nous avons rapporté au mot *Gaules* comment saint Trophime, évêque d'Arles, est le premier apôtre des Gaules sur lequel nous ayons quelques documents certains. Lisez d'abord cet article GAULES, dont ce que nous allons rapporter ici est la continuation.

« Je sais, dit M. Ed. de Bazelaire, que Grégoire de Tours met au troisième siècle la mission de saint Trophime, et que Sulpice Sévère dit que les premiers martyrs des Gaules furent vus sous Marc-Aurèle (1); mais il n'est question dans ce dernier auteur que des premiers martyrs, et non des premiers chrétiens; et il fallait apparemment, pour qu'il y eût des martyrs en 177, que la foi eût été prêchée dès longtemps, puisque la chrétienté était assez nombreuse pour attirer les regards inquiets du pouvoir. Quant à Grégoire de Tours, il fait venir Trophime sous le consulat de Dèce et de Gratus, avec sept autres évêques qu'il dit envoyés de Rome, et pour les accoler ainsi, il se fonde uniquement sur la relation du martyr de Saturnin, l'un d'eux, dans laquelle on lit (2): « Sous Dèce et Gratus, consuls, la cité de Toulouse eut Saturnin pour évêque. » Cependant, de ce que Saturnin fut évêque de Toulouse en 250 il ne suit nullement que Trophime l'ait été d'Arles en même temps; et Grégoire, ignorant l'année de la mission de tous les évêques qu'il cite, aura conclu de l'époque certaine assignée à celle de Saturnin la date de l'arrivée de tous les autres. Si Trophime ne vint à Arles que vers 250, comment en 232 Marcien était-il le quatrième (3) évêque de cette ville (4)?

» Il faut ou que Grégoire de Tours se soit trompé, ou que ce Trophime dont il parle soit le successeur de Marcien, déposé à cause de son hérésie, et par conséquent le cinquième évêque d'Arles. Cette dernière opinion a été adoptée par M. de Fortia (5).

» En 417 le pape Zosime reconnaît à l'église d'Arles le droit de métropole sur toute la Narbonnaise, parce que Trophime, son premier évêque, a été pour les Gaules la source de vie d'où coulèrent les ruisseaux de la foi: *Ex cujus fonte tota Gallia fidei rivulos accepit* (6). En 450 dix-neuf évêques de la Narbonnaise écrivent au pape saint Léon:

(1) Aurelio Antonii filio imperatore, persecutio quinta agitur, ac tum primum intra Gallias martyria visa, serius trans Alpes religione Dei suscepta. — Sulpice Sévère ne jette que ces mots sur un sujet aussi important de son *Histoire sacrée*: il faut se souvenir qu'il écrivait en Bretagne et pour le nord de la Gaule, où la foi parut fort tard.

(2) Greg. Tur., *Hist. lib. I, cap. xxviii.*

(3) *Gall. Christ.*, t. I, p. 52.

(4) Saint Cyprien, *Epist.* 67.

(5) *Annales du Hainault*, xvi, 475.

« Les Gaules savent, et Rome ne l'ignore pas, que la cité d'Arles a reçu la première un évêque envoyé par saint Pierre, et que d'elle la foi s'est répandue dans le reste des Gaules (7). » Comment ce pape et ces évêques eussent-ils pu dire que Trophime, venu en 250, était le premier missionnaire des Gaules, tandis qu'en 177 Irénée, Pothin et de nombreux martyrs étaient morts à Lyon? ils devaient savoir, mieux peut-être que les critiques modernes, ce qui se passait deux cent soixante et dix ans avant eux, et ce qui les intéressait si vivement.

« Il est difficile, dit un savant historien de l'Eglise d'Arles (8), de fixer précisément l'époque de la prédication de l'Évangile à Arles. Il est arrivé à cette ville ce qui est arrivé aux empires les plus célèbres. L'antiquité qui en fait la gloire en a rendu l'origine obscure, mais on ne peut sans injustice refuser à cette Eglise l'honneur d'avoir eu pour son premier fondateur un disciple même des apôtres. Des monuments respectables donnent cette qualité à saint Trophime: il semble d'ailleurs que ce ne serait pas se former une idée assez noble du zèle de saint Pierre et de saint Paul que de croire que, pendant le séjour qu'ils ont fait à Rome, ils aient négligé une ville si distinguée et si voisine de l'Italie.

» Il faut cependant reconnaître que les monuments de l'histoire ne nous apprennent presque rien de certain touchant les combats et les conquêtes de notre premier apôtre; la tradition de notre Eglise sur les travaux de son fondateur pourrait y suppléer, si elle avait plus de certitude. Je fais profession de la respecter, cette tradition; mais comme je dois aussi respecter les auteurs éclairés, et ne rien avancer que sur des preuves solides, j'ai cru devoir.... On en conclura que saint Trophime ne recueillit pas une abondante moisson, et que la semence qu'il avait jetée, pour être longtemps à croître et à fructifier, n'y devint dans la suite que plus féconde. »

» Le saint et vénérable Dulau, le Chévérus de son siècle, dernier archevêque d'Arles, premier martyr, immolé le 2 septembre 1792 aux Carmes de la rue de Vaugirard, appelait l'Eglise d'Arles, *la mère et la fondatrice des autres Eglises* (9).

» A côté des monuments écrits que je ne cite pas tous, parce que cela m'entraînerait trop loin, se placent les témoignages des pierres et des marbres des églises. Il faut voir cette tradition respirer, et vivre, et par-

(6) Ap. Sismond., *Concil. Gall.*, t. 1, p. 45.

(7) *Ibid.*, p. 89.

(8) *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Eglise d'Arles*, par Laurent Bonnement, chanoine de cette métropole. Cet ecclésiastique, émigré en 1795, mourut à Nice, laissant en manuscrit ses *Mémoires*. On les obtint, il y a peu d'années, par voie diplomatique, du gouvernement sarde, et ils sont aujourd'hui à la bibliothèque d'Arles.

(9) Lettre pastorale du 17 novembre 1791, dans ses *Ouvrages*, 2 vol. in-8°. Arles, 1816.

ler, dans ce magnifique portai de la métropole d'Arles, réminiscence la plus heureuse du ciseau grec, et en même temps première insurrection contre le classique, proclamée par le génie chrétien. J'ai remarqué surtout dans la basilique une inscription attribuée à Virgile, évêque d'Arles au septième siècle, dont les premières et les dernières lettres, jointes à celles du milieu, forment *Tro. Gal. Apo.*, c'est-à-dire, *Trophimus Galliciarum Apostolus*.

» Si la mission de Trophime est pleinement historique, il ne faut pas s'attendre à en trouver les détails. Ce n'est pas que les légendes manquent; dans leurs pieuses fictions, elles ont créé des faits merveilleux, d'éclatantes conversions, qui coûtaient moins sans doute à imaginer qu'à opérer; mais nous n'osons nous appuyer sur elles, et nous sommes réduits à des conjectures. Trophime l'Ephésien ne fut point un étranger sur ce rivage massaliote devenu complètement grec, et en traversant Massalie, il retrouva cette grande Diane d'Ephèse contre laquelle saint Paul avait tant parlé déjà sur les côtes d'Asie. Elle était, avec Minerve et Apollon Delphien, la principale divinité de la colonie phocéenne (1). Arles était un comptoir massaliote, et le grec y était l'idiome vulgaire; elle avait même changé son nom contre celui de Théliné, la féconde, mais elle ne le garda pas plus que celui de Constantine, que lui donnait la langue officielle du quatrième siècle; le nom gaulois prévalut toujours. Les superstitions grecques et romaines, ajoutées aux mythes indigènes, la corruption des mœurs, l'égoïsme qui naît du développement de l'industrie, les intérêts matériels excités par le commerce et les richesses, opposaient bien des obstacles à une religion toute de simplicité, de pureté et d'amour. D'un autre côté, l'hospitalité des Provençaux, leur curiosité, qui leur faisait arrêter tous les voyageurs qui passaient pour apprendre d'eux des nouvelles, les attireraient aussi sans doute près des nouveaux venus, qui parlaient d'un Dieu inconnu et racontaient tant de merveilles. Le grec favorisa aussi beaucoup le développement du christianisme (2). Cette langue était, au premier siècle, le dialecte vulgaire des côtes méridionales et des rives du Rhône jusqu'à Lyon, en relations continuelles de commerce avec les Massaliotes; toutes les villes maritimes avaient reçu des noms grecs: *Nicea*, *Antipolis*, *Rodanonsia*, *Agatha* (Agde), *Heraclea* (Saint-Gilles); au quatrième siècle on faisait encore le panégyrique de Constantin le Jeune en grec; et au sixième saint Césaire employait cette langue dans les offices de l'Eglise, qui se faisaient alors

en langue vulgaire (3). Le dialecte provençal de nos jours renferme un grand nombre de mots purement grecs.

» Trophime fit peu de prosélytes à Arles, et après lui le paganisme, enraciné dans les mœurs et favorisé par les empereurs, sembla étouffer la foi nouvelle; d'où vint que, languissante et obscure jusqu'au deuxième siècle, elle parut à quelques historiens ne s'être montrée qu'à cette époque (4). On lit, dans les leçons nocturnes d'un bréviaire manuscrit de l'abbaye du Mont-Majour, que les Arlésiens immolaient tous les ans, aux calendes de mai, sur un immense autel qui a donné son nom à la ville (5), trois jeunes esclaves engraisés aux frais du trésor public. Trophime, voyant les apprêts du supplice, accourt, parle à ce peuple fanatique du Christ dont le sang a rendu inutile les sanglants sacrifices, et obtient que l'on renoncera à l'exécrable coutume des immolations annuelles. Si au milieu du premier siècle chrétien on offrait encore à Arles des victimes humaines, ce n'était sûrement pas dans la ville, mais dans quelque bois obscur et reculé, car les mœurs grecques avaient dû adoucir ces usages barbares, et les empereurs avaient expressément défendu les sacrifices, permettant seulement aux prêtres de faire une légère incision aux fanatiques qui persisteraient à se dévouer (6). Cependant les lois romaines étaient impuissantes (7) à arrêter les effets de cette antique et terrible croyance à la nécessité du sang pour effacer le crime (8). Le christianisme seul pouvait la déraciner, parce que seul il pouvait offrir en échange des boucs et des génisses l'hostie sans tache, et pour prix des crimes de l'homme l'expiation d'un Dieu. Et d'ailleurs était-il plus humain de faire combattre des esclaves dans un cirque que de les immoler sur un autel, et le peuple romain était-il une divinité plus digne des offrandes humaines que les dieux gaulois?

» Trophime n'avait pas voulu planter la croix dans la ville du luxe et des plaisirs; il s'était retiré à quelque distance, et c'était parmi les tombeaux qu'il avait dressé le premier, sur la terre des Gaules, son précieux symbole d'immortalité. Le christianisme a toujours aimé la mort, ses graves enseignements, ses hautes et solennelles rêveries; il a aimé la mort, il l'a fécondée, et des cendres du sépulcre il a formé le germe d'une éternelle vie: les premiers sanctuaires furent des cryptes de martyrs; aujourd'hui encore nos autels renferment des ossements; quand un de ses fils expire, il dit qu'il cesse de mourir et commence à vivre; et dans les martyrologes le jour de la mort des

v. 450 :

Et vos barbaricos ritus moremque sinistrum
Sacrorum, druidæ, positis repetistis ab armis.

On trouve le long du Rhône les traces du culte sanguinaire de Mithra. Au musée d'Arles on en voit un torse. A Tain, à Valence, à Fourvière, à la Batte-Mont-Salion, on trouve des autels tauroboliques.

(8) Voyez de Maistre, *Soir. de Pétersb. Staël, Allemagne*, vi^e partie.

(1) Strab., liv. IV. — Améd. Thierry, t. II, 159.

(2) Voyez Herder, *Idées sur la philos. de l'histoire de l'humanité*, t. III, t. 17.

(3) S. César., t. I, n. 11.

(4) Conc. Gall., t. I, p. 548.

(5) Ara-lata. Selon M. Amédée Thierry, la véritable étymologie est *ar*, sur, *lath* ou *laeth*, marais.

(6) Mel., liv. III, chap. II. Strab., liv. IV.

(7) Suet., in Claud., c. xxv. Lucain, *Bell. civ.*, lib. VI,

saints est désigné par ces mots : *Natalis dies*.

Arles était, comme on le sait, la grande nécropole des Gaules, la terre privilégiée du repos, et dans ses Champs-Élysées, nommés aujourd'hui *Aliscamps*, les villes envoyaient leurs illustres morts (1). Portés par le Rhône, les tombeaux de marbre de ceux qui avaient été puissants et riches arrivaient à la colline du Moleyres, comme à un vaste rendez-vous de la mort, où les prémices des nations, comme dit saint Paul, venaient saluer l'aurore de l'Évangile. Trophime s'arrêta au milieu d'eux, délimita par des croix dont on voit des restes, un enclos dans lequel il bâtit une chapelle, au point culminant de la colline (2). Là prirent place successivement Genès, martyr; Honorat, évêque, fondateur de Lérins; Hilaire, Césaire, et d'autres encore... Nous avons vu leurs sarcophages mêlés aux fastueux tombeaux, monuments de l'orgueil des païens, et nous nous sommes agenouillés avec amour près de ces doux et vénérés souvenirs. On n'y lit point de pompeuses inscriptions : une palme d'olivier, une colombe, un cœur, l'*alpha* et l'*oméga*, le commencement et la fin, sont les touchants symboles de ces morts obscures, mais chères au Seigneur. Quelquefois elles sont voilées sous l'emblème des moissonneurs qui cueillent les olives ou lient les gerbes, des voyageurs qui traversent la mer Rouge ou le désert, guidés par une nuée lumineuse, d'Abraham immolant son fils, de Jésus naissant ou guérissant des malades et faisant lever les morts. Nous avons perdu aujourd'hui le secret de ce profond et consolant symbolisme ; nous ne savons plus mettre sur nos cercueils que le matérialisme même de la mort : des os, des têtes décharnées et hideuses, des larmes qui ne parlent que de la terre et ne disent rien de la patrie (3). »]

TROUVER, rencontrer, se met quelquefois pour *attaquer, surprendre ses ennemis, découvrir ses embûches* ; et c'est en ce sens que quelques critiques expliquent ce passage de la Genèse (*Genes. XXXVI, 24* : אנה מצא את המימ) : *Iste est Ana qui invenit aquas calidas in solitudine*. L'Hébreu : *Il trouva les Emim*. On croit que ces *Emim* sont des peuples puissants : *Emim populus magnus et validus, et tam excelsus, ut de Enacim stirpe quasi gigantes crederentur*, dit Moïse dans le Deutéronome (a). Ana trouva donc une troupe de ces peuples, il les surprit, il les attaqua, il les battit. [Voyez ANA.] Le verbe *trouver* se prend dans le même sens, *Judic. I, 5* : *Invenerunt Adonibezec in Bezec*. Ils attaquèrent Adonibezec à Bezec. Et *I Reg. XXXI, 3*, selon l'Hébreu : Les archers des Philistins

trouverent Saül, l'attaquèrent ; et *III Reg. XIII, 24* : *Un lion le trouva dans le chemin, et le tua*, il l'attaqua, et le mit à mort.

TROUVER, découvrir, punir, comme un père qui découvre le péché de ses enfants, ou un juge qui découvre le crime d'un criminel : *Vous ne trouverez point l'iniquité dans ma langue (b)*. Et le Psalmiste (c) : *Quæretur peccatum illius, et non invenietur* : On punira l'iniquité du pécheur, et on ne le trouvera pas lui-même ; il sera exterminé, il périra ; on bien, en lisant avec une interrogation : *On recherchera ses iniquités, et ne les trouvera-t-on pas*, comme il s'en est flatté, en disant : *Dixit enim in corde suo, non requiret ?* Et encore (d) : *Que votre main trouve vos ennemis*, qu'elle les punisse. *Et pericula inferni invenerunt (e)* : Les dangers de l'enfer ou du tombeau m'ont trouvé ; je m'y suis vu exposé.

TROUVER GRACE AUX YEUX DE QUELQU'UN est une façon de parler commune dans l'Écriture, et qui a été même reçue dans notre langue.

DES MAUX NOUS ONT TROUVÉS. Autre façon de parler fort significative pour marquer une calamité subite et non attendue : *Adjutor in tribulationibus quæ invenerunt nos nimis (f)*. Et Job (g) : Si je me suis réjoui du malheur de mon ennemi... *quod invenisset eum malum*.

On dit d'un homme qui a été frappé de Dieu, qu'il ne s'est plus trouvé : *Et non inventus locus ejus (h)* ; qu'il a disparu.

TRYPHÈNE et TRYPHOSE (SAINTES), femmes chrétiennes dont parle saint Paul écrivant aux Romains (i) : *Salvez Tryphène et Tryphose, qui travaillent pour le service du Seigneur*. Il est fort parlé de ces deux femmes dans l'histoire de sainte Thècle ; mais cette histoire étant, à ce qu'on croit, corrompue, ne peut guère concilier d'autorité à la vie de ces saintes. Le Martyrologe romain marque leur fête le 10 de novembre. On dit qu'étant allées à Rome pour servir les saintes et pour y acquérir la couronne du martyre, Dieu ne permit pas que leurs désirs fussent accomplis en cette ville. Elles s'en retournèrent en Orient, où elles versèrent leur sang pour Jésus-Christ.

TRYPHON, roi de Syrie. Voyez ci-devant DIODOTE, et *I Mac. XI, 39, 54, etc.* ; *XII, 42, 49* ; *XIII, 1, 12, etc.* ; *XV, 10, 15, etc.*

TUBAL-CAÏN, fils de Lamech le Bigame et de Sella (j). L'Écriture dit qu'il fut le père ou l'inventeur et le maître de l'art de battre et de forger le fer et de toutes sortes d'ouvrages d'airain. On ne doute pas que ce ne soit lui dont les profanes ont fait leur Vulcain. Le nom de *Tubal-Cain* y revient assez.

TUBIANÉENS (k), ou TUBIÉNIENS, sont le

(a) *Deut. II, 10, 11.*

(b) *Job. VI, 30.*

(c) *Psalm. X, 39.*

(d) *Psalm. XX, 9.*

(e) *Psalm. CXLV, III.*

(f) *Psalm. XLV, 2.*

(g) *Job. XXXI, 29.*

(h) *Psalm. XXXVI, 36.*

(i) *Rom. XVI, 12.*

(j) *Genes. IV, 22.*

(k) *II Mac. XII, 13.*

(1) Lalangière, *Hist. d'Arles*, I, 306.

(2) Gilles Duport, *Hist. d'Arles*, 404. Bouche, *Chron. de Prov.*, 314.

(3) ED. DE BAZELAIRE, *Prédication du christianisme dans les Gaules*, — dans l'Université catholique, tom. IX, pag. 200-203.

mêmes que les *Tubins*, I *Mac.* V, 13, et que les peuples du pays de *Tob*, au nord de la *Batanée*. Voyez *Tob*.

TUNIQUE. *Tunique sans couture de Notre-Seigneur.* Voyez **VÊTEMENTS**.

TYCHIQUE, disciple de saint Paul, que l'apôtre employa souvent pour porter ses lettres aux Eglises. Il était de la province d'Asie, et il accompagna saint Paul lorsqu'il fit, en l'an 58, le voyage de Corinthe à Jérusalem (a). Ce fut lui qui porta la lettre aux Colossiens, écrite en 61, et celle aux Ephésiens, écrite en 65, et la première à Timothée, écrite l'an 64. Saint Paul ne l'envoyait pas simplement pour porter des lettres, mais aussi pour savoir l'état des Eglises, et pour lui en faire le rapport. C'est pourquoi il l'appelle son cher frère, un fidèle ministre du Seigneur, et son compagnon dans le service de Dieu (b). Il songea même à l'envoyer en Candie pour y gouverner cette Eglise en l'absence de Tite (c). On croit (d) aussi qu'il était député à Ephèse pour gouverner cette Eglise, pendant que Timothée serait à Rome, lorsqu'il porta une lettre aux Ephésiens de la part de l'apôtre. Les Grecs font la fête de Saint-Tychique au 8 ou 9 de décembre, et lui donnent le titre d'un des septante disciples et d'évêque de Colophon, dans la province d'Asie. Usuard, Adon et d'autres martyrologes marquent sa fête à Paphos en Cypre le 19 d'avril. Usuard ne le qualifie que diacre.

TYMPANUM, instrument de musique dont il est souvent parlé dans l'Écriture. Les Hébreux l'appellent *toph* (e), et je pense que sous ce nom ils comprennent en général toutes les sortes de tambours. Je ne remarque pas que les Hébreux s'en soient servis à la guerre, mais seulement dans leurs réjouissances, et d'ordinaire on le met entre les mains des femmes. Après le passage de la mer Rouge, Marie, sœur de Moïse, prit un *tympanum* et se mit à en jouer et à danser avec les autres femmes (f). La fille de Jephthé vient au-devant de son père avec des *tympanum* et d'autres instruments de musique (g). C'était apparemment une espèce de tambour de basque, ou de ces anciens tambours que l'on met entre les mains de Cybèle, mère des dieux : *Tympana habet Cybele, sunt et mihi tympana cribri*.

Les anciens marbres représentent ordinairement Cybèle avec un *tympanum*. On en jouait aussi dans les fêtes de Bacchus. Sa figure n'est pas uniforme ; quelquefois il est représenté comme un tambour de basque avec des grelots ou sonnettes (h) ; d'autres fois comme un instrument de cuivre creux, ayant aussi des sonnettes et un bâton avec quoi on frappait, mais il n'y paraît point de peau tendue sur son ouverture ; ailleurs ce

sont deux espèces de bonnets de bronze que l'on frappe l'un contre l'autre du côté qu'ils sont ouverts.

TYMPANUM, dans le sens d'un supplice, se trouve dans le grec de saint Paul aux Hébreux, chap. XI, 35 : *Distenti sunt. Græc. : Ετυμπατιστησαι*. Les anciens et les nouveaux interprètes sont fort partagés sur le sens de ce terme. Quelques-uns l'ont expliqué du chevalet, ancien supplice fort fréquent dans l'antiquité, mais fort inconnu aujourd'hui. Saint Chrysostome et les autres interprètes grecs qui l'ont suivi, et qui devraient avoir mieux connu la valeur de ce nom que les Latins, ont cru que l'apôtre, dans l'endroit où il parle du *tympanum*, a fait allusion à la mort de saint Jean-Baptiste et à celle de saint Jacques, qui furent décapités. Hésychius, Suidas et OEcuménus croient que le verbe *tympanizein* signifie *écarter viv.* D'autres (i), plus nouveaux, le prennent dans un sens générique pour toutes sortes de supplices et de morts violentes ; et il est vrai que le verbe grec dont nous parlons se prend quelquefois en cette manière.

Mais nous croyons que l'apôtre a voulu marquer en l'endroit que nous examinons la bastonnade ou le supplice du fouet, et qu'il fait allusion au supplice du saint vieillard Eléazar et des sept frères Machabées. Le second livre des Machabées (VI, 19 : 'Ελεάζαρος ἀθαιρέτως ἐπὶ τὸ τύμπανον προσήγε. ἡ 28 : τὸσαῦτα δὲ εἰπὼν ἐπὶ τὸ τύμπανον εὐθέως ἤλθε), parlant du martyre d'Eléazar, dit : qu'il allait au *tympanum*, et qu'étant sur le point d'expirer sous les coups de bâtons (ou de verges) il dit en gémissant : *Le Seigneur, qui connaît toutes choses, sait que, pouvant éviter la mort, je souffre de violentes douleurs dans mon corps accablé de coups de bâtons, ou de verges.* Saint Paul paraît visiblement faire allusion à ce passage, lorsqu'il dit : *Quelques-uns ont souffert la peine du tympanum sans vouloir se racheter de ce supplice, espérant une meilleure résurrection.* Les sept frères Machabées furent aussi tourmentés à coups de fouets et de verges : *Flagris et taureis cruciatus* (j). Le scholiaste d'Aristophane (k), parlant du supplice du *tympanum*, dit qu'on appelle *tympana* les bois sur lesquels on frappait ceux qui étaient condamnés à la bastonnade par les juges. Ce supplice est encore usité aujourd'hui dans l'Orient. Voyez l'article SUPPLICE.

TYPHON, divinité des Égyptiens. Ces peuples admettaient deux principes, l'un du bien, l'autre du mal (l). Du principe du bien venait la génération, et du principe du mal la corruption de toutes choses. Le principe du bien avait la supériorité sur celui du mal, mais non pas jusqu'au point de le détruire,

(a) Act. xx, 4.

(b) Ephes. vi, 21, 22, et Coloss. iv, 7, 8.

(c) Tit. iii, 12.

(d) Vide Est. in Ephes. p. 855.

(e) תוף *Toph*.

(f) Exod. xv, 20.

(g) Judic. xi, 34.

(h) Voyez Supplém. de l'Antiquité expliquée, t. III, p. 197, 198.

(i) Camerar. Castal. Grot. Gataker, etc.

(j) II Mac. vii, 1.

(k) Aristophan. Scholiast. in Plutum. Εἰλα ἰσ' οὐκ ἔτυμπατιστον.

(l) Vide Plutarch. de Iside et Osiride.

et d'empêcher ses opérations. Isis, Osiris et Orus étaient les principes du bien, Typhon était le principe du mal ; Osiris était dans le monde ce qu'est la raison dans l'homme, Typhon tenait lieu des passions qui répugnent à la raison. Dans le corps humain le bon tempérament venait d'Osiris, les maladies et les indispositions avaient Typhon pour cause ; on lui imputait aussi les tempêtes, les inondations, les tremblements de terre, les éclipses du soleil et de la lune, et tout ce qui passait pour dérangement de la nature. L'âne était son symbole aussi bien que le crocodile. On lui rendait les honneurs divins dans le canton d'Égypte nommé Pa-premis.

Typhon était frère d'Osiris (a) : celui-ci régnait en Égypte dans la justice et dans l'équité. Typhon, homme violent et cruel, tua son frère et coupa son corps en vingt-six parties, dont il en donna une à chacun de ceux qui avaient conjuré avec lui pour les engager par là, en les rendant également coupables, à le soutenir dans son usurpation du royaume d'Égypte. Mais Isis, femme et sœur d'Osiris, et Orus, leur fils, vengèrent sa mort, firent mourir Typhon et tous ses conjurés après les avoir vaincus : il fut noyé dans le fleuve Oronte.

On dit qu'il fut enterré sous l'île de Sicile, et que cette île à peine put suffire à couvrir son corps, tant il était d'une énorme grandeur.

Nous ne parlerions pas ici de Typhon, puisqu'il n'en est point fait mention dans la Bible, si quelques critiques n'avaient pas avancé que Typhon est le même que Sem, fils de Noé ; et que plusieurs traits de sa vie et de sa mort ont un très-grand rapport de ressemblance avec le roi de Basan. Les Égyptiens donnaient à Typhon le nom de *Seth* (b) ou de *Smy*, qui a beaucoup de rapport à celui de Sem ; Marsham (c) croit que la ville de Phithom, marquée dans l'Exode (d), tire son nom de Typhon, les Hébreux, à qui il était défendu de nommer les dieux étrangers, ayant exprès changé et déguisé le nom. Les Égyptiens ont donné à Sem, béni par Noé (e), les noms odieux de mauvais principe et d'usurpateur, qui convenaient bien mieux à Cham, leur père.

On a dit que Typhon avait été noyé dans le fleuve Oronte, ou dans le lac Sirbon, voisin de l'Égypte (f). Les Égyptiens chargent d'outrages cette divinité en certaines de leurs solennités (g) ; ceux de Coptos précipitent un âne en haine de Typhon, parce que ce dieu était roux et de la couleur des ânes. On dépeint d'ordinaire Typhon avec des serpents. Homère (h) dit que le lit de Typhon

était à *Arymes* ou *Arame*, c'est-à-dire, en Syrie. Le même Homère dit que Typhon fut tué à Ydes, dans un pays plein de chênes, au milieu d'un peuple fort gras. La plupart de ces caractères conviennent au roi Og : c'était un géant d'une grandeur énorme. Typhon était si grand, que la Sicile suffisait à peine à le couvrir. Il fut précipité dans le lac Sirbon ; Job dit que les anciens géants gémissent sous les eaux. Og persécuta les Hébreux et leur fit la guerre ; il mourut dans la Syrie, dans le pays d'*Aram*, au delà du Jourdain, dans un pays gras et fertile, dans la terre de Basan. Ydes d'Homère peut marquer la Judée. Le nom des *Hévéens* signifie des serpents. Og était du nombre des géants hévéens et amorrhéens : mais avouons que tout cela est bien tiré de loin, et ne peut guère servir ni à éclaircir ni à illustrer l'histoire sacrée.

TYR, ville fameuse de Phénicie. Son nom hébreu est (i) *Zor* ou *Tzor*, qui signifie un rocher. Aulu-Gelle (j) dit que son ancien nom était *Sara*. Plaute (k) l'appelle *Sara* : *Purpuram tibi ex Saru attuli* ; et Silius Italicus (l) met *Sarranus murex* pour *Tyrius* : *Sarrano murice fulgens*. La ville de Tyr fut attribuée à la tribu d'Aser (m), de même que les autres villes maritimes du même canton ; mais il ne paraît pas que les Asérites en aient jamais chassé les Chananéens. Il y a toutefois de fort habiles gens qui soutiennent que Tyr n'était pas encore fondée du temps de Josué, et que *Mibzarzor*, que l'auteur de la Vulgate a traduit par *urbem munitissimam Tyrum*, n'est point la ville de Tyr. Isaïe (n) nomme Sidon la fille de Tyr, c'est-à-dire, sa colonie. Homère ne parle jamais de Tyr, mais seulement de Sidon. Josèphe (o) dit que Tyr ne fut bâtie que deux cent quarante ans avant le temple de Salomon, ce qui revient à l'an du monde 2760, et à deux cents ans depuis Josué. Hérodote (p) dit que les prêtres de Tyr disaient que le temple d'Hercule de cette ville avait été bâti avec la ville deux mille trois cents ans avant le temps auquel il écrivait, c'est-à-dire, avant l'an 3596 (q). En sorte que Tyr aurait été fondée en l'an du monde 1296, et six cent cinquante-six ans avant le déluge, ce qui est insoutenable.

Mais il semble qu'on peut concilier ces diversités, en reconnaissant deux villes de Tyr, l'une ancienne, connue des anciens sous le nom de *Palæ-tyros* ; et l'autre nouvelle, nommée simplement *Zor* ou *Tyr*. La première était bâtie sur le continent, et c'est là où était le temple d'Hercule, dont les prêtres de Tyr vantaient avec exagération l'antiquité à Hérodote. C'est dans ce temple où les Ty-

(a) Diodor. Sicul. Bibl. l. I, p. 18.

(b) Plutarch. de Iside et Osiride.

(c) Marsham Can. chr. Ægypt. sæcul. viii.

(d) Exod. i, 11.

(e) Dikinson. Delphi Phœnicisantes, c. 1, 2. Fascic. 1, Grenii.

(f) Herodot. l. III, c. v.

(g) Plutarch. de Iside.

(h) Homer. Iliad. ii.

(i) צר ou צר Theodoret. in Ezech. xxvi. 24. Sor.

(j) Aul. Gell. l. XIV, c. xvi.

(k) Plaut. in Trucul.

(l) Sil. Italic. l. XV.

(m) Josue, xix, 29. צר צר Urbem munitissimam Tyrum.

(n) Isai. xxiii, 12.

(o) Joseph. Antiq. l. VIII, c. ii.

(p) Herodot. l. II, c. xliv.

(q) Vide Usser. ad um. mundi 3559.

riens répondirent à Alexandre qu'il pouvait aller sacrifier, lorsqu'il leur fit dire qu'il souhaitait aller dans leur ville pour offrir ses sacrifices à Hercule (a) : *Tyrum se ire velle ad vota Herculi reddenda dixit. Legati responderunt esse templum Herculis extra urbem, in ea sede quam Pulæ-tyron, sive veterem Tyrum ipsi vocant, ibique in antiquiore templo rectius id eum esse facturum*, etc. L'autre Tyr était dans une île, vis-à-vis de l'ancienne, dont elle n'était séparée que par un bras de mer assez étroit. Pline (b) dit qu'il n'y avait que sept cents pas de distance de l'île à la terre ferme. Alexandre le Grand avait comblé tout cet espace pour prendre la ville, et l'île était encore jointe à la terre ferme du temps de Pline : *Tyros quondam insula, præalto mari septingentis passibus divisa; nunc vero Alexandri oppugnantis operibus continens*.

C'est donc de l'ancienne Tyr que parle Josué. La nouvelle n'était pas encore bâtie du temps de Salomon. Il n'y avait dans l'île qu'un temple dédié à Jupiter Olympien. Dios et Ménandre Ephésien (c), qui a écrit l'histoire phénicienne, racontent que Hiram, ami de Salomon, avait joint à la ville de Tyr le temple d'Hercule, qui était seul dans l'île, par une levée qu'il fit en jetant dans la mer beaucoup de terre et d'autres matières. Il est vrai que Hiram écrivait à Salomon, lui demanda du blé, parce, dit-il, que nous en avons besoin, demeurant dans une île où notre ville est bâtie. Mais il y a beaucoup d'apparence que cette circonstance a été ajoutée par Josèphe (d), puisqu'on lit les mêmes lettres dans Eupolème (e) d'un style assez différent, et où cette circonstance ne se trouve point. On voit encore aujourd'hui quelques vestiges de l'ancienne Tyr, comme de grandes citernes et des restes d'un aqueduc qui conduisait l'eau depuis la terre ferme jusque dans l'île. Cette île avait vingt-deux stades ou 3190 pas de tour, et l'ancienne Tyr avait dix mille pas.

Ménandre d'Ephèse (f) raconte que Salmanasar, roi d'Assyrie, subjuga toute la Phénicie. Car les habitants de Sidon, d'Acc et de quelques autres villes de ce pays, s'étant séparés de l'alliance des Tyriens, et s'étant donnés au roi d'Assyrie, Salmanasar marcha contre ces derniers, qui ne voulaient pas se soumettre à sa domination, avec une flotte de soixante vaisseaux et de huit cents rameurs. Les Tyriens, n'ayant que douze vaisseaux, lui livrèrent la bataille et la gagnèrent, ayant dissipé la flotte du roi et lui ayant pris cinq cents prisonniers. Salmanasar fut donc obligé de s'en retourner à Ninive, mais il laissa au siège de Tyr son armée de terre, qui se saisit des eaux du fleuve et des aqueducs, ce qui ayant duré cinq ans, les Ty-

riens furent obligés de creuser des puits dans leur ville. Ussérius met cette expédition de Salmanasar sous l'an du monde 3287, sous le règne d'Ezéchias, roi de Juda, avant Jésus-Christ 713, avant l'ère vulgaire 77.

Ezéchiel (g) nous décrit assez au long le siège de Tyr formé par Nabuchodonosor l'an du monde 3419, avant Jésus-Christ 581, avant l'ère vulgaire 585. Les savants sont partagés, savoir s'il parle de l'ancienne Tyr ou de la nouvelle. Saint Jérôme (h) croit que c'est de la nouvelle, puisqu'il dit que Nabuchodonosor joignit l'île au continent par la terre, les pierres et le bois qu'il jeta dans l'eau. Marsham (i), Périsonius (j) et quelques autres croient au contraire que c'est de l'ancienne. Il faut convenir qu'il y a des expressions dans Ezéchiel qui favorisent l'un et l'autre sentiment; ce qui fait que nous n'osons rien déterminer sur cela. Quoiqu'il en soit, Nabuchodonosor ruina la ville de Tyr; et les prophètes (k) marquent assez clairement qu'elle ne fut jamais rétablie: ce qui ne peut s'entendre à la rigueur que de l'ancienne Tyr; car on sait que la nouvelle fut très-florissante depuis Nabuchodonosor. Elle se releva même de sa chute depuis Alexandre.

Isaïe (l) dit que *Tyr demeurera en oubli pendant soixante et dix ans, et qu'après cela le Seigneur la visitera, qu'il la mettra en état de recommencer son premier trafic, et qu'elle se prostituera comme autrefois à tous les royaumes qui sont sur la terre; mais enfin que tout le gain qui reviendra de son commerce sera consacré au Seigneur et à l'entretien de ses ministres*. Il n'est pas aisé de fixer ni le commencement ni la fin de ces soixante et dix ans de l'oubli de la ville de Tyr; car si l'on en met le commencement à sa prise sous Nabuchodonosor ou sous Alexandre le Grand, il faudra prendre le mot d'oubli dans un sens exagéré, puisque nous lisons que Nabuchodonosor laissa *Ithobal* (m) pour roi à Tyr, et qu'Alexandre y laissa *Abdolonyme*, ou *Ballonyme*, ou *Straton*; car on trouve tous ces noms dans les anciens (n), et que ces princes et leurs successeurs y ont régné longtemps; et nous ne voyons pas que les Tyriens, avant le temps de Jésus-Christ, aient fait paraître aucun zèle pour le Seigneur ni pour son culte. Pour concilier donc les prophéties entre elles, il faut dire que, lorsque les prophètes parlent de la ruine totale de Tyr, ils l'entendent de l'ancienne Tyr, qui ne s'est jamais rétablie; et que, quand ils prédisent le rétablissement de la même ville, il faut l'entendre de la nouvelle, qui devint très-florissante et qui se releva toujours de ses malheurs; et qui, ayant enfin embrassé la religion chrétienne, offrit au Seigneur le fruit de ses travaux et de son commerce. Dès le temps de saint

(a) Quint. Curt. l. IV, c. v. Justin. l. II, c. 1.

(b) Plin. l. V, c. xix.

(c) Dios et Menand. apud Joseph. l. I, contra Appion. p. 1042, 1043, et lib. VIII, p. 267.

(d) Joseph. Antiq. lib. VIII, c. ii, p. 258.

(e) Euseb. Præpar. lib. X, c. xxxiii, xxxiv.

(f) Joseph. Antiq. l. IX, c. ult.

(g) Ezech. xxvii, xxviii.

(h) Hieron. in Ezech. xxvi et xxviii, et in Amos. 1.

(i) Marsham. Canon Chron. sæcul. xviii, p. 578.

(j) Perison. Orig. Babylon.

(k) Isai. xxiii, Jerem. xxvii, 3, et xxvii, 4. Ezech. xxvii, xxviii et xxviii.

(l) Isai. xxiii, 15, 17.

(m) Joseph. l. I, contra Appion.

(n) Diodor. Sicul. Justin., etc.

Paul (a), il y avait déjà un bon nombre de fidèles dans Tyr; et dans la suite l'Église de Tyr devint très-célèbre. Elle a donné quantité de martyrs, des évêques illustres, et on y a tenu des conciles.

[Tyr fut assiégée et prise par les croisés en 1125. « Dans un conseil tenu à Jérusalem, dit M. Michaud (*Hist. des croisades*, tom. II, pag. 67-71), en présence du régent du royaume et du doge de Venise, on proposa d'aller assiéger Tyr ou la ville d'Ascalon. Comme les avis étaient partagés, on convint d'interroger Dieu et de suivre sa volonté. Deux billets de parchemin sur lesquels on avait écrit les noms d'Ascalon et de Tyr furent déposés sur l'autel du saint sépulcre. Au milieu d'une foule nombreuse de spectateurs, un jeune orphelin s'avança vers l'autel, prit l'un des deux billets, et le sort tomba sur la ville de Tyr....

» L'armée chrétienne partit de Jérusalem, et la flotte des Vénitiens du port de Ptolémaïs, vers le commencement du printemps. L'historien du royaume de Jérusalem, qui fut longtemps archevêque de Tyr, s'arrête ici pour décrire les antiques merveilles de sa métropole. Dans son récit à la fois religieux et profane, il invoque tour à tour le témoignage d'Isaïe et de Virgile; après avoir parlé du roi Hiram et du tombeau d'Origène, il ne dédaigne point de célébrer la mémoire de Cadmus et la patrie de Didon. Le bon archevêque vante surtout l'industrie et le commerce de Tyr, la fertilité de son territoire, ces teintures si célèbres dans l'antiquité, ce sable qui se changeait en vases transparents, et ces cannes à sucre [*Voyez SUCRE et TRIPOLI*] dont le miel, dès ce temps-là, était recherché dans toutes les régions de l'univers. La cité de Tyr au temps du roi Baudouin rappelait à peine le souvenir de cette ville somptueuse, dont les riches marchands, au rapport d'Isaïe, étaient des princes; mais on la regardait comme la plus peuplée et la plus commerçante des villes de Syrie. Elle s'élevait sur un rivage délicieux que les montagnes mettaient à l'abri des vents du nord; elle avait deux grands môles qui, comme deux bras, s'avançaient dans les flots pour enfermer un port où la tempête ne trouvait point d'accès. La ville de Tyr, qui avait soutenu plusieurs sièges fameux, était défendue d'un côté par les flots de la mer et des rochers escarpés, de l'autre par une triple muraille surmontée de hautes tours....

» Les musulmans, sans espoir de secours, furent obligés de se rendre après un siège de cinq mois et demi. Les drapeaux du roi de Jérusalem et du doge de Venise flottèrent ensemble sur les murailles de Tyr; les chrétiens firent leur entrée triomphante dans la ville, tandis que les habitants, d'après la capitulation, en sortaient avec les femmes et leurs enfants.

» Le jour où l'on reçut à Jérusalem la nouvelle de la conquête de Tyr fut une fête pour tout le peuple de la ville sainte. Au bruit des cloches on chanta le *Te Deum* en

(a) Act. XXI, 3, 4, etc.

actions de grâces; des drapeaux furent arborés sur les tours et sur les remparts de la ville; des branches d'oliviers et des bouquets de fleurs étaient semés dans les rues et sur les places publiques; de riches étoffes ornaient les dehors des maisons et les portes des églises. Les vieillards rappelaient dans leurs discours la splendeur du royaume de Juda, et les jeunes vierges répétaient en chœur les psaumes dans lesquels les prophètes avaient célébré la ville de Tyr. »

Plus tard Saladin, voulant faire la conquête de Tyr sur les chrétiens, assiégea deux fois cette ville, et ce fut en vain; mais dans la suite elle fut détruite par un tremblement de terre (*Voyez TREMBLEMENT DE TERRE*), et tomba enfin au pouvoir des musulmans.

Dans la description que M. de Lamartine a faite de son voyage de Bayruth à Jérusalem, au mois d'octobre 1832, nous lisons (*Voyage en Orient*, tom. I, pag. 290-296) un passage que nous devons rapporter ici. L'illustre voyageur marque son itinéraire de Bayruth « à Saïde, l'antique Sidon, belle ombre encore de la ville détruite, dont elle a perdu jusqu'au nom; » puis « à une fontaine charmante, au bord de la mer, nommée *el-Kantara*. — Nuit sous la tente.... — De Kantara parti avant le jour. — Gravi quelques collines arides et rocailleuses, s'avançant en promontoire dans la mer, puis, du sommet de la dernière et de la plus élevée de ces collines, voilà *Tyr* qui m'apparaît au bout de sa vaste et stérile colline.

» Entre la mer et les dernières hauteurs du Liban, qui vont ici en dégradant rapidement, s'étend une plaine d'environ huit lieues de long, sur une ou deux de large: la plaine est nue, jaune, couverte d'arbustes épineux, broutés en passant par le chameau des caravanes. Elle lance dans la mer une presqu'île avancée, séparée du continent par une chaussée recouverte d'un sable doré apporté par les vents d'Égypte. Tyr, aujourd'hui appelée *Sour* par les Arabes, est portée par l'extrémité la plus aiguë de ce promontoire, et semble sortir des flots mêmes; — de loin vous diriez encore une ville belle, neuve, blanche et vivante, se regardant dans la mer; mais ce n'est qu'une belle ombre, qui s'évanouit en approchant. — Quelques centaines de maisons croulantes et presque désertes, où les Arabes rassemblent le soir les grands troupeaux de moutons et de chèvres noires, aux longues oreilles pendantes, qui défilent devant nous dans la plaine, voilà la Tyr d'aujourd'hui! Elle n'a plus de port sur les mers, plus de chemins sur la terre; les prophéties se sont dès longtemps accomplies sur elle.

» Nous marchions en silence, occupés à contempler ce deuil et cette poussière d'empire que nous foulions. — Nous suivions un sentier au milieu de la campagne de Tyr, entre la ville et les collines grises et nues que le Liban jette au bord de la plaine. Nous arrivions à la hauteur même de la ville, et nous touchions un monceau de sable qui

semble aujourd'hui lui fournir son seul rempart, en attendant qu'il l'ensevelisse. Je pensais aux prophéties, et je recherchais dans ma mémoire quelques-unes des éloquentes menaces que le souffle divin avait inspirées à Ezéchiel. Je ne les retrouvai pas en paroles, mais je les retrouvai dans la déplorable réalité que j'avais sous les yeux. Quelques vers de moi jetés au hasard en partant de la France pour visiter l'Orient, remontaient seuls dans ma pensée :

Je n'ai pas entendu sous les cèdres antiques,
Les cris des nations monter et retentir,
Ni vu du noir Liban les aigles prophétiques
Descendre au doigt de Dieu sur les palais de Tyr.

» J'avais devant moi le noir Liban ; mais l'imagination m'a trompé, me disais-je à moi-même : je ne vois ni les aigles ni les vautours qui devaient, pour accomplir les prophéties, descendre sans cesse des montagnes, pour dévorer toujours ce cadavre de ville réprouvée de Dieu et ennemie de son peuple. Au moment où je faisais cette réflexion, quelque chose de grand, de bizarre, d'immobile, parut à notre gauche, au sommet d'un rocher à pic qui s'avance en cet endroit dans la plaine jusque sur la route des caravanes. Cela ressemblait à cinq statues de pierres noires, posées sur le rocher comme sur un piédestal ; mais à quelques mouvements presque insensibles de ces figures colossales, nous crûmes, en approchant, que c'étaient cinq Arabes bédouins, vêtus de leurs sacs de poil de chèvre noire, qui nous regardaient passer du haut de ce monticule. Enfin, quand nous ne fûmes qu'à une cinquantaine de pas du mamelon, nous vîmes une de ces cinq figures ouvrir de larges ailes et les battre contre ses flancs, avec un bruit semblable à celui d'une voile qu'on déploie au vent. Nous reconnûmes cinq aigles de la plus grande race que j'aie jamais vue sur les Alpes, ou enchaînés dans les ménageries de nos villes. Ils ne s'envolèrent point, ils ne s'émurent point à notre approche : posés comme des rois de ce désert sur les bords du rocher, ils regardaient Tyr comme une curée qui leur appartenait, et où ils allaient retourner. Ils semblaient la posséder de droit divin ; instruments d'un ordre qu'ils exécutaient, d'une vengeance prophétique qu'ils avaient mission d'accomplir envers les hommes et malgré les hommes. Je ne pouvais me lasser de contempler cette prophétie en action, ce merveilleux accomplissement des menaces divines, dont le hasard nous rendait témoins. Jamais rien de plus surnaturel n'avait si vivement frappé mes yeux et mon esprit, et il me fallait un effort de ma raison pour ne pas voir, derrière les cinq aigles gigantesques, la grande et terrible figure du poète des vengeances, d'Ezéchiel, s'élevant au-dessus d'eux et leur montrant de l'œil et du doigt la ville que Dieu leur donnait à dévorer, pendant que le vent de la colère divine agitait les flots de sa barbe blanche, et que le feu du courroux céleste brillait dans ses yeux de prophète. Nous nous arrêtâmes à quarante pas : les aigles

ne firent que tourner dédaigneusement la tête pour nous regarder aussi : enfin deux d'entre nous se détachèrent de la caravane et coururent au galop, leurs fusils à la main, jusqu'au pied même du rocher ; ils ne furent pas encore. — Quelques coups de fusil à balle les firent s'envoler lourdement, mais ils revinrent d'eux-mêmes au feu, et planèrent longtemps sur nos têtes, sans être atteints par nos balles, comme s'ils nous avaient dit : Vous ne nous pouvez rien, nous sommes les aigles de Dieu.

» Je reconnus alors que l'imagination poétique m'avait révélé les aigles de Tyr moins vrais, moins beaux et moins surnaturels encore qu'ils n'étaient, et qu'il y a dans le *mens divini* des poètes, même les plus obscurs, quelque chose de cet instinct divinateur et prophétique qui dit la vérité sans la savoir.

» Nous arrivâmes à midi, après une marche de sept heures, au milieu de la plaine de Tyr, à un endroit nommé les Puits de Salomon....

» Parti à cinq heures des Puits de Salomon ; — marché deux heures dans la plaine de Tyr ; — arrivé à la nuit au pied d'une haute montagne à pic sur la mer et qui forme le cap ou Raz-el-Abiad ; la lune se levait au-dessus du sommet noir du Liban, à notre gauche, et pas assez haut encore pour éclairer ses flancs ; elle tombait, en nous laissant dans l'ombre, sur d'immenses quartiers de rochers blancs où sa lumière éclatait comme une flamme sur du marbre ; — ces roches, jetées jusqu'au milieu des vagues, brisaient leur écume étincelante, qui jaillissait presque jusqu'à nous ; le bruit sourd et périodique de la lame contre le cap retentissait seul et ébranlait à chaque coup la corniche étroite où nous marchions suspendus sur le précipice ; au loin, la mer brillait comme une immense nappe d'argent, et, çà et là, quelque cap sombre s'avancait dans son sein, ou quelque ancre profond pénétrait dans les flancs déchirés de la montagne ; la plaine de Tyr s'étendait derrière nous ; on la distinguait encore confusément aux franges de sable jaune et doré qui dessinaient ses contours entre la mer et la terre ; l'ombre de Tyr se montrait à l'extrémité d'un promontoire, et le hasard, sans doute, avait seul allumé une clarté sur ses ruines, qu'on eût prise de loin pour un phare ; mais c'était le phare de sa solitude et de son abandon, qui ne guidait aucun navire, qui n'éclairait que nos yeux et n'appelait qu'un regard de pitié sur des ruines. Cette route sur le précipice, avec tous les accidents variés, sublimes, solennels, de la nuit, de la lune, de la mer et des abîmes, dura environ une heure, — une des heures les plus fortement notées dans ma mémoire, que Dieu m'ait permis de contempler sur sa terre l sublimé porte pour entrer le lendemain dans le sol des miracles l dans cette terre du témoignage, tout imprimée encore des traces de l'ancien et du nouveau commerce entre Dieu et l'homme. »

[Voyez KEITH, *Accomplissement des prophé-*

ties, et POUJOLAT, *Corresp. d'Orient, lettr. CXXXVI, tom. V, pag. 489-510.*]

TYRAN. Ce terme se prend ordinairement en un sens odieux dans notre langue, pour un prince qui abuse de son autorité pour opprimer ses sujets et pour vexer ses voisins. Mais dans le Grec et dans le Latin *tyrannus* se prend souvent en bonne part; et anciennement il n'y avait point de différence entre la signification de *tyrannus* et de *rex*: *Nihil intererat (a) apud majores inter tyrannum et regem*. Dans la suite, le nom de *tyran* devint odieux, surtout dans les villes libres.

Les auteurs sacrés se servent quelquefois du nom de *tyrannus* pour marquer un prince, un roi. Par exemple, Esther, VI, 9 : *Primus de regibus principibus ac tyrannis*. L'Hébreu (b) lit : *Parthumim*, qui paraît répondre au grec *paratimios*, un homme illustre. On lit le même terme de *Parthumim* dans Daniel, I, 3, où il est aussi traduit par *tyrannus*. Mais dans le même Daniel, III, 2, 3, on lit dans l'Hébreu *gedabræi* au lieu de *tyrannus*, qui est dans le Grec et dans le Latin. Dans Job, XXXIV, 19, *tyrannus* répond à l'hébreu *sar*, un prince; et au chap. XXXV, 9, il répond à *rabbim*, des puissants. Dans Ezéchiël, XXIII, 23, *tyrannus* se met pour l'hébreu (c) *schuah*. Dans Abacuc, I, 10, *tyrannus* est mis pour l'hébreu *rasen*, qui signifie un satrape, un gouverneur, et qui est apparemment le même que *saren* ou *suren*, un grand seigneur. Je ne parle point des livres écrits en grec, comme la Sagesse, l'Ecclésiastique et les Machabées, où le nom de *tyrannus* se met tantôt en bonne et tantôt en mauvaise part, comme parmi les autres auteurs grecs.

TYRAN. Il est dit dans les Actes des apôtres (d) que saint Paul étant à Ephèse, et voyant que les Juifs auxquels il prêchait, au lieu de se convertir, s'endurcissaient de plus en plus, se retira de leur compagnie, n'alla plus prêcher dans leur synagogue, et se mit à enseigner tous les jours dans l'école d'un certain *Tyran*. On dispute quel est ce *Tyran*. Quelques-uns (e) croient que c'était un prince ou un grand seigneur qui lui fournissait sa maison pour y rassembler ses disciples. Mais la plupart sont persuadés que ce *Tyran* était un gentil converti et ami de saint Paul chez qui il se retira. Le nom de *certain Tyran* se peut dire également d'un homme de ce nom et d'un prince souverain. D'ailleurs le nom de *Tyran* était alors trop odieux pour le donner sans correctif à un homme dont on n'aurait eu à dire que du bien. Quelques manuscrits grecs lisent *Tyrannios* au lieu de *Tyrannos*; et d'autres exemplaires portent qu'il enseignait depuis la cinquième jusqu'à la dixième heure. On trouve dans l'histoire plus d'un homme du nom de *Tyrannus*.

TYRATABA, bourgade près de la montagne de Garizim (f), où plusieurs Samaritains s'étant assemblés en armes à la suite d'un imposteur, qui leur promettait de leur découvrir des vases sacrés que Moïse y avait autrefois enfouis, Pilate, qui en fut averti, marcha contre eux, leur livra bataille, les mit en fuite, en tua un grand nombre et prit plusieurs prisonniers, dont il fit ensuite décapiter les plus considérables. Cela arriva l'an de Jésus-Christ ou de l'ère vulgaire 36.

U

UBIL, Ismaélite, intendant des chameaux de David (I Par. XXVII, 30 : אביל, *Obil* ou *Abil*). *Ubil* ou *Ubal*, en arabe, signifie un chamelier. David donna le soin de ses chameaux à un Ismaélite, parce que ces peuples connaissent mieux que d'autres la manière d'élever et de conduire ces animaux, qui étaient fort communs dans leur pays.

ULAI. C'est le fleuve *Eulée*, qui coule près de la ville de Suse en Perse. Daniel (g) eut une fameuse vision sur le fleuve d'*Eulée*, et à la porte de ce fleuve, c'est-à-dire, vers la porte de la ville qui regardait l'*Eulée*. Il eut cette vision la troisième année de Balthasar, roi de Perse, du monde 3447, avant Jésus-Christ 553, avant l'ère vulgaire 557.

ULAM, [fils de Sarès et petit-] fils de Machir et de Maacha, et père de Badan, de la tribu de Benjamin. [Lisez de la tribu de Manassé.] I Par. VII, 16, 17.

(a) Servius, in *Aeneid.* l. IV

(b) *Esth.* vi, 9. פרתים

(c) שׁוּחַ Schuah. *Ezech.* xxiii, 25.

(d) *Act.* xix, 9. An de Jésus-Christ 54 ou 55.

(e) *Lyr. Erasm. Cajet. Gagn. Cnaetbull.*, etc.

(f) *Joseph. Antiq. l. XVIII, c. v, p. 623.*

ULAM, fils d'Esec, de la tribu de Benjamin. [Voyez ASEL et le verset 40 de l'endroit indiqué.] I Par. VIII, 39, 40.

ULAM, nom de lieu. Eusèbe (h) dit qu'il y a un bourg nommé *Ulama*, à douze milles de Diocésarée, vers l'orient.

ULAMAIS. Les Septante disent que l'ancien nom de la ville de Dan était *Ulamais*: mais l'Hébreu porte (i) *Ulam-Laïs*, qui se traduit par autrefois *Laïs*, et le vrai nom ancien de Dan était certainement *Laïs*, comme il paraît par *Judic.* XVIII, 7, 14.

ULAM-US, ou ULAM-LUZ. Les Septante l'ont pris comme si c'était l'ancien nom de Béthel; mais l'Hébreu porte (j) *Ulam-Luz*, c'est-à-dire, autrefois *Luz*. La ville qui s'appela dans la suite Béthel se nommait auparavant *Luz* (k).

ULATHA, ville située entre la Galilée et le Trachonite. *Joseph. Antiq. l. XV, c. xiii.*

(g) *Dan.* vii, 2, 16.

(h) *Euseb. in* Ὀλλάμοις.

(i) *Judic.* xviii, 29. אֵלָם לַיִשׁ

(j) *Genes.* xviii, 19. אֵלָם לִזְ

(k) Vide Hieron. in *Bethel*.

UMMA, ou AMMA, ville de la tribu d'Aser. *Josue*, XIX, 30.

UR, ville de Chaldée, patrie de Tharé et d'Abraham. Dieu fit sortir Abraham de la ville d'Ur (a), pour le conduire dans la terre de Chanaan, qu'il avait dessein de donner en héritage à lui et à ses descendants. Mais comme il y allait avec Tharé, son père, et Loth, son neveu, lorsqu'ils furent arrivés à Haran, ville de Mésopotamie, Tharé y tomba malade et y mourut. Après lui avoir rendu les derniers devoirs, Abraham continua sa route, et alla dans la terre de Chanaan. Cette vocation d'Abraham arriva l'an du monde 2082, avant Jésus-Christ 1918, avant l'ère vulgaire 1922.

La ville d'Ur était dans la Chaldée, comme le dit l'Écriture en plus d'un endroit; mais on ignore sa vraie situation. Les uns (b) croient que c'est la même que *Camarine* dans la Babylonie. D'autres la confondent avec *Orché*, ou *Orchoé*, dans la Chaldée, suivant Ptolémée et Strabon. D'autres croient que c'est *Ura* ou *Sura*, dans la Syrie, sur l'Euphrate. Bochart et Grotius soutiennent que c'est *Ura* dans la Mésopotamie, à deux journées de Nisibe (c). On remarque que souvent la Chaldée et la Mésopotamie sont confondues, et qu'on dit assez indifféremment qu'une ville est dans l'une ou dans l'autre de ces deux provinces.

[Ur devint *Edesse*, et est maintenant *Orfa*. Voyez *EDESSE*. Edesse, en arabe, est appelée *Ourrha* ou *Rouha*: c'est le nom d'Ur, ainsi qu'*Orfa*. Edesse, suivant Buckingham, fut bâtie sur les ruines d'Ur. Voyez à ce sujet Bochart, *In Phaleg*, lib. I, c. XXI; Cellarius, *in Geogr. ant.*, p. II, pag. 729-760; Michaelis, *Bibl. orient.*, p. XVII, pag. 76, et les auteurs indiqués au mot *EDESSE*. La tradition s'est conservée dans toute sa force à *Orfa*, capitale actuelle du Kurdistan, que cette ville représente l'ancienne patrie d'Abraham. Près de la ville est un lac que l'on appelle encore *Birket-el-Ibrahim-el-Kalil*, et sur les bords duquel les musulmans, pleins de vénération pour Abraham, ont construit leur mosquée.]

Le nom d'Ur, en hébreu (d), signifie *le feu*; et quelques auteurs ont prétendu que Moïse, en disant que Dieu avait tiré Abraham d'Ur de Chaldée, voulait simplement marquer qu'il l'avait délivré du feu où les Chaldéens l'avaient jeté, à cause qu'il méprisait leurs idoles et attaquait leur idolâtrie. Voyez ce qu'on a dit sur les articles d'ABRAHAM et de THARÉ. Saint Jérôme a fait attention à ce sentiment, lorsqu'il a traduit, II *Esdr.* IX, 7: *Vous avez tiré Abraham du feu des Chaldéens*, au lieu de traduire: *d'Ur des Chaldéens*. Mais dans ses *Questions hébraïques* (e) il traite de fables ce que les Juifs débitaient sur cette prétendue délivrance d'Abraham du feu des Chaldéens. On peut voir les commentateurs

sur la Genèse, XI, 31. — [Voyez ZOROASTRE.]

On prétend que ce nom d'Ur, qui signifie le feu, fut donné à cette ville à cause qu'on y adorait cet élément. Le feu était le symbole du soleil, et on sait qu'on adorait cet astre par tout l'Orient. On entretenait un feu sacré et perpétuel en son honneur dans certains temples ou enclos, qui étaient fermés de toute part, mais qui n'étaient point couverts. Nous en avons parlé sous les articles CHAMANIM et PYROEIA, comme aussi de la manière dont les anciens Perses entretenaient ces feux et sacrifiaient au soleil. — [Voyez ma note au mot FEU; voyez aussi SUPPLICES DU FEU.]

Rufin (f) raconte que les Chaldéens portèrent autrefois le feu, qui était leur dieu, par toutes les provinces pour combattre avec toutes les autres divinités, afin que celle qui triompherait dans ce combat fût censée la véritable; les dieux d'airain, d'or, d'argent, de bois et de pierre étaient facilement consumés par le feu, qui avait la supériorité partout. Un sacrificateur de Canope en Egypte s'avisait de cette ruse: les Egyptiens ont de certains vases de terre qui ont de petites ouvertures de tous côtés, et qui sont destinés à filtrer l'eau du Nil. Il remplit d'eau un de ces vases, en fermant toutes les ouvertures avec de la cire; il y attachait une tête qu'on disait être celle de Ménélas, et il l'érigea en divinité. Les Chaldéens voulurent faire essai de la puissance de leur dieu contre Canope: ils allumèrent du feu autour de Canope, afin que ces deux divinités combattissent ensemble; mais le feu ayant bientôt fondu la cire qui bouchait les ouvertures de la cruche, il fut incontinent éteint par l'eau qui en sortit, et le sacrificateur de Canope remporta la victoire.

UR, roi d'une ville de Madian, fut tué avec d'autres rois du même pays, dans la guerre que Phinéas fit aux Madianites par l'ordre du Seigneur (g), l'an du monde 2553, avant Jésus-Christ 1447, avant l'ère vulgaire 1451.

URAI, fils de Béla, de la tribu de Benjamin. I *Par.* VII, 7.

URBAIN, dont saint Paul parle en ces termes dans l'Épître aux Romains (h): *Saluez Urbain, qui a travaillé avec moi pour le service de Jésus-Christ*. Les Grecs en font la fête le 31 d'octobre, et disent qu'il a été ordonné évêque de Macédoine par saint André. Les Latins mettent saint Urbain le 30 d'octobre. On n'en sait rien de particulier. Les Grecs veulent qu'il soit du nombre des septante disciples.

URI, père du fameux Béséléel, de la tribu de Juda. *Exod.* XXXI, 2.

URI, père de Gaber, qui fut intendant pour Salomon dans la province de Galaad. III *Reg.* IV, 19.

URIE, célèbre par son malheur, Héthéen

(a) Genes. XI, 13.

(b) Eupolem. apud Euseb. Præp. l. IX, c. XVII.

(c) Ammian. l. XXV, c. XXVI.

(d) Ur. אור Lux, ignis.

(e) Hieron. Qu. Heb. in Genes.

(f) Rufin. Hist. Eccle. l. II, c. XXVI. Voyez aussi Suidas sous le nom de Canopus.

(g) Num. XXXI, 8, 9.

(h) Rom. XVI, 9.

d'origine, et mari de Bethsabée. Bethsabée étant tombée dans l'adultère avec David, et se sentant enceinte, en donna avis à David, afin qu'il mit son honneur à couvert (a). Alors David écrivit à Joab de lui envoyer Urie, Héthéen. Joab le lui envoya; et quand il fut venu, David lui demanda des nouvelles de l'armée, et lui dit d'aller chez lui, de laver ses pieds, de se reposer, et il lui envoya des mets de sa table. Urie sortit du palais et n'alla point à sa maison; mais il passa la nuit avec les officiers de la garde du roi. David en ayant été averti, lui dit : *Pourquoi revenant d'un voyage, n'avez-vous pas été chez vous?* Urie répondit à David : *L'arche de Dieu, Israël et Juda sont sous des tentes, et Joab, mon seigneur, et ses serviteurs couchent à plate terre; et moi cependant j'irais en ma maison boire et manger, et dormir avec ma femme? Par la vie de mon roi, je ne le ferai jamais.* David lui dit : *Demeurez ici encore aujourd'hui, et je vous renverrai demain.* David le fit venir ce jour-là manger à sa table, et l'enivra. Urie sortit et alla, comme les jours précédents, dormir hors du palais avec les officiers de la garde.

Le lendemain, David le renvoya au camp avec une lettre écrite à Joab en ces termes : *Mettez Urie hors de la bataille, et faites en sorte qu'il soit abandonné et qu'il périsse.* Joab exécuta ces ordres; et les habitants de Rabba'h ayant fait une vigoureuse sortie, Urie fut exposé à tous leurs efforts, et y succomba. Joab en donna aussitôt avis à David, lequel fit dire à Joab de ne se point décourager, mais de continuer toujours avec vigueur le siège de la place. Bethsabée ayant su la mort d'Urie, le pleura; et après que le temps du deuil fut passé, David la fit venir en sa maison, et l'épousa. Les rabbins prétendent justifier David et Bethsabée, en disant que c'était une loi dans Israël que quand un homme allait à l'armée il laissait un billet de divorce à sa femme, afin qu'elle pût librement se marier à qui elle voudrait; que Bethsabée avait usé de cette liberté, en épousant David. Mais pourquoi vouloir excuser un crime que l'Écriture condamne en tant d'endroits, et que David a pleuré avec des larmes si amères? Ceci arriva l'an du monde 2969, avant Jésus-Christ 1031, avant l'ère vulgaire 1035.

URIE [ou MARAJOTH], souverain pontife des Juifs sous Achaz. Ce roi de Juda étant allé à Damas au-devant de Téglathphalassar, roi d'Assyrie, qui était venu à son secours, et ayant vu dans cette ville un autel profane, dont la forme lui plut, il en envoya au pontife Urie un modèle, avec ordre d'en ériger un semblable dans le temple de Jérusalem. Urie exécuta trop exactement les ordres du roi, et lorsque Achaz (b) fut de retour de Damas, il vit cet autel, le révéra, offrit dessus des victimes et des libations, et ordonna au pontife de transporter l'autel d'airain qui était de-

(a) II Reg. xi, 5, 6. An du monde 2969, avant Jésus-Christ 1031, avant l'ère vulg. 1035.

(b) IV Reg. xvi, 10, 11, 12.

(c) Jerem. xxi, 20, 21.

vant le Seigneur, de mettre en sa place le nouvel autel qu'il venait de faire, et d'y offrir les holocaustes du matin et du soir, et les sacrifices pour le roi et pour le peuple, disant qu'il se réservait d'ordonner du grand autel d'airain à sa volonté. Urie obéit en toutes choses aux ordres de ce roi impie. Ceci arriva l'an du monde 3264, avant Jésus-Christ 736, avant l'ère vulgaire 740. Urie avait succédé à Sadoc II, et il eut pour successeur Sellum.

URIE, prophète du Seigneur, fils de Séméi de Cariath-ïarim (c), prophétisait au nom du Seigneur en même temps que Jérémie, et prédisait contre Jérusalem et contre tout le pays les mêmes choses que ce prophète. Joachim, roi de Juda, et les grands de sa cour l'ayant entendu, résolurent de l'arrêter et de le faire mourir. Urie le sut et se sauva en Egypte. Joachim envoya des gens après lui, qui le tirèrent d'Egypte et l'amènèrent au roi Joachim. Ce prince le fit mourir par l'épée, et ordonna qu'on l'enterrât sans honneur dans les sépulcres des derniers du peuple. Ceci arriva vers l'an du monde 3395, avant Jésus-Christ 605, avant l'ère vulgaire 609.

URIE, père de Mérémoth, prêtre Esdr. VIII, 33. Il était fils d'Accus, Neh. III, 3, 21. C'est lui, ou un autre, qui assistait Esdras lisant la loi au peuple. Neh. VIII, 4.

URIEL, signifie en hébreu (d) : *Dieu est ma lumière.* C'est le nom d'un ange. Les Juifs et quelques chrétiens croient que c'est un ange de lumière. Son nom se lit dans un livre apocryphe des Juifs intitulé : *la Prière de Joseph*, dans lequel on introduit le patriarche Jacob, qui a un entretien avec les anges Uriel et Raphael. Le quatrième livre d'Esdras (e) parle d'Uriel comme d'un bon ange, aussi bien que saint Ambroise, liv. III, c. III, de *Fide* : *Non moritur Gabriel, non moritur Raphael, non moritur Uriel.* Les liturgies orientales et les livres de prières des Grecs font souvent mention de l'ange Uriel ou Suriel, et on l'y invoque comme un bon ange : *Honoremus Surielem quartum inter angelos*, dit l'Eucologe des Coptes; et dans l'édition du Nouveau Testament éthiopien on voit l'image de l'ange Uriel avec cette inscription : *Saint Uriel, qui fut avec Adam et Eve, lorsqu'ils sortirent du paradis.* On le trouve aussi dans plusieurs anciennes litanies et, entre autres, dans celles que le R. P. Mabillon a publiées au tome second de ses *Analectes*, et qu'il nomme *Carolines*, comme étant du temps de Charlemagne. Surius raconte qu'en 1544 on découvrit à Rome, dans le tombeau de l'impératrice Marie, femme de l'empereur Honorius, une lame d'or, où l'on lisait en caractères grecs, les noms de Michel, de Gabriel, de Raphael et d'Uriel. On peut voir les *Notes* de M. Baluze sur les *Capitulaires*, et celles de M. l'abbé Renaudot sur les *Liturgies orientales*, t. II, p. 299, et Glycas, *Annal.*, part. II, p. 171.

(d) אֱלֹהֵי לִי אֱרִיֵּל Uri-el. *Lux mea Deus.*

(e) IV Esdr. iv, 56 : *Jeremiel archangelus.* IV Esdr. v, 20 : *Sicut mandavit mihi Uriel angelus*

M. Thiers, dans son épître dédicatoire au R. P. D. Luc Dachery, à la tête de son traité *De retinenda voce Paraclitus*, imprimé à Lyon en 1669, soutient qu'*Uriel* est le nom d'un mauvais ange. Il reconnaît qu'on l'invoque dans le rituel de Chartres; mais il dit qu'il ne récite jamais les litanies où son nom se rencontre qu'il n'en soit comme scandalisé. Il montre que les conciles et les Pères ne parlent jamais que de trois bons anges, savoir, Gabriel, Raphael et Michel; et que le concile romain II, tenu en 745, art. 3, condamne une prière dont se servait un certain Adalbert, où il invoquait les saints anges *Uriel*, *Raguel*, *Tubuel*, *Michel*, *Inias*.

Les Pères de ce concile (a) soutiennent que tous les noms dont on vient de parler, excepté celui de saint Michel, sont, non pas des noms d'anges, mais des noms de démons: *Non enim nomina angelorum, præter nomen Michaelis, sed nomina dæmonum sunt*; et que l'Eglise ne reconnaît que les noms de trois anges, savoir, Michel, Gabriel et Raphael. C'est ce qu'on lit dans les actes de cette assemblée. Il est toutefois bon de remarquer que l'objet de ce concile était de rejeter les noms nouveaux et inusités des anges, que cet homme voulait introduire dans l'Eglise. Mais celui d'*Uriel* n'y était pas nouveau, et on l'y a reconnu longtemps depuis, même chez les Latins, comme on le voit dans le quatrième livre, ch. xxxiii, n. 20, de Guillaume Durand, évêque de Mende, qui vivait au treizième siècle, mort en 1296.

Quelques livres apocryphes (b) assurent que depuis le commencement du monde jusqu'à la cent soixantième année d'Hénoch on ne comptait pas par années, mais par semaines, et que ce fut l'archange *Uriel* qui révéla à Hénoch ce que c'était que le mois, l'année et les révolutions des saisons ou des astres.

URIEL, fils de Thahat et père d'Ozias, de la race des lévites de la famille de Caath. Il était le chef de cette famille du temps de David. I Par. VI, 24; XV, 3, 11. — [Voyez **AZARIAS**, nommé aussi **Ozias**, et **ELCANA**.]

URIEL, de Gabaa, fut père de Michaïa, femme du roi Roboam et mère du roi Abia (c), qui succéda à son père en l'an du monde 3046, avant Jésus-Christ 954, avant l'ère vulgaire 958. — [Voyez **ABESSALOM** et **ΜΑΑΧΑ**.]

URIM et **THUMMIM**. Ces deux termes signifient à la lettre, selon l'Hébreu (*Exod. XXVIII, 30* : האורים והתמים; Sept. : ἀλώσειν καὶ ἀλήθειαν), les lumières et la perfection, ou les brillants et les parfaits; saint Jérôme, la doctrine et le jugement; les Septante, la déclaration et la vérité, ou la manifestation et la vérité. Quelques-uns veulent qu'*urim* et *thummim* soient des épithètes des pierres du rational: Vous y placerez des pierres éclatantes et sans défaut. D'autres croient que ces deux termes sont plutôt égyptiens qu'hé-

breux, et que les Septante en ont exprimé la vraie signification en les traduisant par la déclaration et la vérité. L'auteur de l'Écclésiastique (d) s'exprime comme si la manifestation et la vérité étaient des qualités du grand prêtre, qui était revêtu de l'éphod: *Viri sapientis, judicio et veritate præditi*. On voit la même chose encore plus clairement dans le premier livre d'Esdras, chap. II, v. 63: *Donec surgeret sacerdos doctus atque perfectus*. L'Hébreu: *Donec surgeret sacerdos cum urim et thummim*.

Mais Josèphe (e) et après lui plusieurs autres, tant anciens que nouveaux, ont prétendu que l'*urim* et *thummim* n'étaient autre chose que les pierres précieuses du rational du grand prêtre, lesquelles, par leur éclat extraordinaire, lui faisaient connaître la volonté de Dieu et le succès des événements pour lesquels on le consultait. Mais lorsque ces pierres ne rendaient point d'éclat, ou du moins qu'il n'y paraissait rien d'extraordinaire, on jugeait que Dieu n'approuvait point la chose dont il était question. Josèphe ajoute qu'il y avait deux cents ans, lorsqu'il écrivait son Histoire, que ces pierres ne jetaient plus cette lueur. Ainsi elle aurait cessé seulement cent dix ou douze ans avant la naissance de Jésus-Christ.

D'autres croient que l'*urim* et *thummim* étaient quelque chose d'ajouté au rational; mais on ne convient pas de ce que ce pouvait être; et, ce qui est assez extraordinaire, ni Moïse ni aucun autre auteur sacré ne nous ont marqué distinctement ce que c'était. Saint Epiphane (f) et Suidas croient qu'outre les douze pierres du rational il y avait un diamant d'une beauté extraordinaire, qui, par la vivacité de son éclat, faisait connaître au grand prêtre si Dieu approuvait l'entreprise pour laquelle on le consultait. Procope, Arias, Montanus et quelques autres y mettent deux pierres, outre les douze dont parle Moïse. Mais saint Augustin (g) n'approuve point ces pierres qu'on ajoute ainsi sans preuves au rational, ni ce qu'on avance de l'éclat prétendu miraculeux de ces pierres, puisque l'Écriture n'en dit rien.

Saint Cyrille (h) semble dire que la manifestation et la vérité étaient écrites sur deux pierres précieuses ou sur une lame d'or: sentiment qui a été assez commun parmi les anciens et les modernes. D'autres tiennent que ces mots *urim* et *thummim* étaient écrits en broderie sur le pectoral, entre les rangs de pierres ou sur deux bandes ajoutées, l'une au haut et l'autre au bas du pectoral. Le rabbin Salomon, suivi d'Eugubin, croit que le nom de Jéhovah écrit sur une lame d'or était ce que l'Écriture appelle ici *urim* et *thummim*. Spencer, dans sa dissertation sur *urim* et *thummim* (i), croit que c'étaient deux petites figures d'or qui rendaient des

(a) Tom. VI, Concil. Labb p. 1561.

(b) Vide Salmas. lib. de Annis climactericis.

(c) II Par. xiii, 2.

(d) Eccli. xlv, 12.

(e) Antiq. l. III, c. viii.

(f) Epiphan. tract. de 12 gemmis. Suidas in Επεροδ.

(g) Aug. qu. 117, in Exod.

(h) Cyrill. in Exposit. Symboli.

(i) Spencer de Urim et Thummim, dissert. 7, sect. 2, 3 & seq.

oracles, qui étaient enfermées dans le rational comme dans une bourse, et qui répondaient d'une voix articulée aux demandes que le grand prêtre leur faisait. Il appuie son opinion de l'autorité de saint Jérôme et de Cédreus, parmi les anciens; de quelques rabbins, de Cornélius à Lapidé et de Louis de Dieu, parmi les nouveaux. Philon (*a*) semble avoir eu la même pensée: il dit qu'il y avait sur le rational deux figures de vertus en broderie, dont l'une représentait la vérité et l'autre la manifestation. M. le Clerc veut qu'*urim* et *thummim* soient des noms de pierreries qui composaient un grand collier qui pendait jusque sur la poitrine du grand prêtre: ce qui pourrait être imité des Egyptiens, dont le chef de la justice portait au col une figure de la vérité gravée sur des pierres précieuses et pendue à une chaîne d'or (*b*). Pierre la Vallée (*c*), dans une lettre écrite du Caire, dit qu'il a vu en Egypte une momie très-ancienne avec un grand collier qui pendait sur son estomac, au bout duquel était une plaque d'or où l'on remarquait un oiseau gravé.

Il n'est pas aisé de dire si les Hébreux ont imité les Egyptiens, ou si les Egyptiens ont pris modèle sur les Hébreux; mais on peut conjecturer que l'*urim* et *thummim* des Hébreux avaient quelque rapport avec cette image de la vérité des Egyptiens. Toutefois il n'est pas probable que Moïse ait représenté en relief, en broderie ou en gravure, aucune figure d'hommes ni d'animaux; mais il n'y a aucun inconvénient à dire qu'il y fit représenter quelques figures hiéroglyphiques, comme les chérubins.

Il y a plusieurs diversités de sentiments sur la manière dont on consultait Dieu par l'*urim* et *thummim* (*d*). On convient, 1° qu'on n'employait cette manière de consultation que dans des affaires de très-grande conséquence; 2° que le grand prêtre était seul ministre de cette cérémonie; qu'il fallait qu'il fût revêtu pour cela de ses habits pontificaux, et en particulier du pectoral ou rational, auquel étaient attachés l'*urim* et *thummim*; et 3° qu'il ne lui était pas permis de faire cette consultation solennelle pour une personne privée (*e*), mais seulement pour le roi, pour le président du sanhédrin, pour le général de l'armée d'Israël ou pour d'autres personnes publiques, et cela non pour aucune affaire particulière (*f*), mais pour des choses concernant l'intérêt public de l'Eglise ou de l'Etat: en un mot, pour l'intérêt commun des douze tribus, dont le grand prêtre portait le nom dans son pectoral.

Lorsqu'il était question de consulter l'*urim* et *thummim*, le grand prêtre, revêtu de ses habits de cérémonie, se présentait, non dans

(a) Philo, de Vita Mos. l. III; de Monarch. l. II.

(b) Diodor. Sicul. l. II, c. m. Biblioth. Ælian. Varia. Hist. l. XIV, c. xxxiv.

(c) Petr. Vall. Epist. xi.

(d) Voyez Spencer de Urim et Thummim. c. vi, sect. 1, 2, 3, etc.

(e) Misna in Joma, c. vii, § 5. Maimon. in Cœle Hammikdasch. c. x.

(f) Abarbanel in Exod. xxviii, et in Deut. xxxiii. Rab.

le sanctuaire, où il ne pouvait entrer qu'une fois l'année, mais dans le saint (*g*), au devant du voile qui séparait le saint du sanctuaire. Là, étant debout et le visage tourné du côté de l'arche d'alliance, sur laquelle reposait la présence divine, il proposait la chose pour laquelle il était consulté. Derrière lui et sur la même ligne, à quelque distance de là, et hors du lieu saint, se tenait la personne pour laquelle on consultait, et attendait avec respect et humilité la réponse qu'il plaisait au Seigneur de donner. Les rabbins (*h*) croient qu'alors le grand prêtre, ayant les yeux fixés sur la pierre du rational, qui était devant lui, y lisait la réponse du Seigneur: les lettres qui s'élevaient hors de leur rang et qui jetaient un éclat extraordinaire formaient la réponse désirée. Par exemple, David ayant demandé à Dieu s'il monterait dans une des villes de Juda, il lui répondit (II Reg. II, 1 : עלע : *Ascende*) : *Allé* : Montez. Les trois lettres *ain*, *lamed* et *hé* sortirent pour ainsi dire de leur place et se levèrent au-dessus des autres, pour former le mot qui marquait la réponse demandée.

Ce sentiment est ancien parmi les Hébreux, puisque Josèphe (*i*) et Philon (*j*) l'ont entendu de même; et c'est sur leur autorité que plusieurs anciens Pères (*k*) ont donné dans cette manière d'expliquer les réponses de l'*urim* et *thummim*. Mais on y trouve des difficultés. 1° Toutes les lettres de l'alphabet hébreu ne se trouvent pas dans le pectoral; il en manque quatre, savoir: *heth*, *theth*, *zadé* et *koph*. Pour y suppléer, les rabbins avancent qu'on y lisait encore les noms d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; et comme malgré ce supplément la lettre *theth* ne s'y trouvait pas encore, ils ont dit qu'on y lisait ce titre: *Col-elle-schibté Israel*: Voici toutes les tribus d'Israel. Mais tout cela se dit sans preuve et sans la moindre vraisemblance.

Une seconde difficulté, c'est que quand on avouerait tout ce que les docteurs hébreux nous débitent sur cela, il resterait encore une autre chose à savoir, c'est-à-dire comment le grand prêtre faisait la combinaison et l'assemblage de ces lettres; car il n'est pas dit qu'elles sortaient de leurs places, mais seulement qu'elles s'élevaient hors de leur rang. Supposons, par exemple, que six lettres s'enflaient et brillassent à la fois d'un éclat extraordinaire, comment le grand prêtre les arrangeait-il? laquelle mettait-il la première? On répond que dans cette circonstance il était toujours inspiré et rempli de l'esprit de prophétie; et si cela était, l'*urim* et *thummim* étaient superflus. Pourquoi multiplier ainsi les miracles sans nécessité? Le

Leri Ben Gerson et Maimon. *ibid.*

(g) Maimon. *ibid.* Jalkuth, fol. 248.

(h) Maimon. in Cœle Hammikdasch. c. x. Zohar in Exod. Jalkuth. ex lib. Siphre. R. Bechai in Deut. xxxiii, 8. Ramban. Alii.

(i) Joseph. Antiq. l. III, c. ix.

(j) Philol. de Monarchia, l. II.

(k) Vide Chrysost. homil. 57, in Judæos. Aug. l. II, Quæst. in Exod. Alii plures.

grand prêtre n'avait qu'à parler; et peut-être tout l'effet de l'*urim* et *thummim* consistait-il à le remplir intérieurement d'une lumière surnaturelle qui lui découvrait l'avenir et lui faisait connaître la volonté de Dieu sur ce qu'on demandait.

D'autres croient, avec assez de vraisemblance, que Dieu rendait alors ses réponses par des voix articulées qui se faisaient entendre du fond du sanctuaire et du milieu des chérubins qui couvraient l'arche et le propitiatoire, qui est si souvent appelé *oracle* dans l'Écriture (a). Lorsque les Israélites firent la paix avec les Gabaonites, ils furent blâmés de n'avoir pas consulté la bouche du Seigneur : ce qui insinue qu'il avait accoutumé de leur faire entendre sa voix lorsqu'on le consultait.

Cela s'observait apparemment dans l'armée et dans le camp d'Israel, de même que dans le tabernacle et dans le temple. On avait soin de porter l'arche d'alliance dans les expéditions militaires; on lui dressait une tente, et on la consultait de la même manière que dans le tabernacle. On sait que l'arche était dans le camp, avec les deux fils du grand prêtre Héli, lorsqu'elle fut prise par les Philistins (b); elle était aussi dans l'armée de Joab devant la ville de Rabbath, puisque Urie disait: *L'arche du Seigneur, Israel et Juda logent sous des tentes à la campagne; et moi j'entrerais dans ma maison pour manger et boire* (c). Saül avait sans doute aussi l'arche d'alliance auprès de lui, lorsqu'il disait à Achias (d): *Applica arcam Dei; erat enim ibi arca Dei in die illa cum filiis Israel.*

Mais les rabbins l'entendent autrement; ils soutiennent que l'arche de Dieu n'était jamais transportée hors du sanctuaire; que cela n'arriva que cette seule fois, qui fut si fatale aux Israélites, lorsque les Philistins la prirent; que dans toutes les autres occasions où il est dit que l'arche était dans l'armée, il faut l'expliquer d'un coffre, dans lequel on mettait l'éphod et le pectoral du grand prêtre, et d'où on les tirait lorsqu'on était obligé de consulter le Seigneur par l'*urim* et *thummim*. C'est ainsi que Moïse envoya Phinéas à la guerre contre les Madiantites, et lui donna les vases du sanctuaire (e), avec les trompettes sacrées; c'est-à-dire, dit Jonathan, fils d'Uziel, il lui mit en main l'*urim* et *thummim*, afin de pouvoir consulter le Seigneur dans le besoin. Ainsi lorsque David dit à Abiathar: *Applica ephod* (f); c'est-à-dire, Revêtez-vous de l'éphod, pour consulter pour moi le Seigneur; tirez l'éphod du coffre où il est, et commencez à consulter Dieu. Ils entendent de même du coffre qui contenait les ornements sacrés, ce que dit Urie de l'arche du Seigneur qui était sous des tentes.

(a) Exod. xxv, 18, 20; xxxvii, 6; xl, 18; Levit. xvi, 2, et passim.

(b) I Reg. iv, 5 5, et seq.; v, 1, 2, etc

(c) II Reg. xi, 11.

(d) I Reg. xiv, 18.

(e) Num. xxxi, 6.

(f) I Reg. xxiii, 9.

Ils ajoutent que dans ces cas ce n'était pas le grand prêtre qui allait au camp et qui consultait Dieu dans l'armée, c'était un autre prêtre; et pour être autorisé à cette grande fonction, il recevait l'onction sainte, de même que le grand prêtre (g), et était nommé *l'oïnt pour la guerre*; c'est ce que prétendent les docteurs hébreux.

Mais toutes ces particularités sont fort suspectes. Nous ne voyons dans l'Écriture aucun vestige de ce coffre ou de cette arche envoyée dans le camp et dépositaire des ornements du grand prêtre; nous n'y remarquons aucune trace de ce prétendu prêtre oïnt pour la guerre, ni de la défense de porter l'arche d'alliance dans l'armée. Outre les deux exemples que nous en avons produits, le premier lorsqu'elle fut prise par les Philistins, et le second lorsque Joab était au siège de Rabbath, elle était aussi à Galgal lorsque Saül y sacrifia (h), et qu'il dit à Achias de consulter le Seigneur devant son arche; car, ajoute l'historien sacré, l'arche était là avec les enfants d'Israel. Lorsque David fut obligé de sortir de Jérusalem devant Absalon, le grand prêtre Sadoc le suivit avec l'arche; mais David les renvoya (i). Du temps du roi Josias (j) les prêtres portaient l'arche de lieux en lieux: mais ce prince ordonna qu'on la remit dans le sanctuaire et qu'on ne l'en tirât plus.

Nous ne prétendons pas toutefois qu'il fût absolument nécessaire que l'arche fût présente pour consulter Dieu par l'*urim* et *thummim*; nous savons que David pendant sa fuite sous Saül consulta le Seigneur en trois différentes occasions (k), quoique l'arche ne fût pas dans sa petite armée; savoir: deux fois à Célilat, et une fois à Sicleg: je crois même que l'arche n'était pas en son pouvoir lorsqu'il consulta Dieu une quatrième fois après la mort de Saül, savoir s'il irait faire sa demeure en une des villes de Juda. Or il s'agit de savoir, dans ces occasions, comment on consultait le Seigneur par l'*urim* et *thummim*.

L'Écriture insinue que quelquefois cela se faisait assez à la hâte. Saül voyant tout le camp des Philistins en tumulte, et ne sachant pas ce que venait d'y faire Jonathas, son fils, dit au grand prêtre: *Applica arcam Dei* (l). Et comme le prêtre étendait ses mains apparemment pour faire sa prière et pour consulter Dieu, Saül lui dit: Abaissez votre main; et sans attendre la réponse, on cria aux armes et on marcha à l'ennemi. Il paraît dans tout cela peu de préparation et peu de cérémonie, encore que l'arche fût présente. Mais quand elle n'était pas sur le lieu, on consultait le Seigneur apparemment dans la chapelle domestique du roi ou dans le lieu de sa tente le plus retiré, et alors le Seigneur faisait connaître sa volonté au

(g) Maimon. in Cœle Hanmikdasch. c. 1, § 7, et in Melachim, c. vii.

(h) I Reg. xiii, 9, et xiv, 18, 19.

(i) II Reg. xv, 21.

(j) II Par. xxx, 2.

(k) I Reg. xxiii, 2 et 4, et xxx, 8.

(l) I Reg. xiv, 18, 19, 20.

prêtre, ou par une voix articulée, comme on l'a dit, ou par une illustration intérieure, qui éclairait l'esprit du prêtre et lui inspirait ce qu'il avait à dire.

Reste à savoir combien de temps a duré dans Israël l'usage de consulter Dieu par l'*urim* et *thummim*. Les rabbins croient qu'il ne subsistait que sous le tabernacle. C'est une maxime parmi eux que le *Saint-Esprit* parla aux enfants d'Israël tant que le tabernacle subsista, par l'*urim* et *thummim*, sous le premier temple, c'est-à-dire, sous le temple de Salomon, par les prophètes; et sous le second temple, après la captivité de Babylone, par *Bath-Kol*, c'est-à-dire, la fille de la voix; ils entendent par là une voix envoyée du ciel, comme celle qui se fit entendre au baptême de Jésus-Christ (a), et à sa transfiguration (b). — [Voyez *BATH-KOL*.]

Spencer (c), qui a adopté ce sentiment, l'appuie de ces deux raisons. La première, que l'*urim* et *thummim* était une suite du gouvernement divin ou de la théocratie des Hébreux. Tandis que le Seigneur gouverna immédiatement son peuple, il fut nécessaire qu'il y eût un moyen toujours prêt et toujours présent pour le consulter en tout temps. 2° Ce moyen était établi pour consulter Dieu sur les choses qui concernaient l'intérêt commun de toute la nation. Or la théocratie cessa, dit-on, lorsque le royaume devint héréditaire dans la personne de Salomon; les intérêts de la nation cessèrent d'être communs depuis la division d'Israël en deux monarchies, l'une gouvernée par Roboam, et l'autre par Jéroboam. Enfin, ce qui paraît plus fort que ces raisons de convenance, il ne paraît dans l'histoire sacrée aucun vestige de consulter par l'*urim* et *thummim* depuis la construction du temple de Salomon jusqu'à sa destruction; et depuis sa destruction, tout le monde convient qu'elle n'a pas été rétablie. — [Voyez *AARON* et *ACHAN*. Il a paru, en 1824, à Berlin, un ouvrage intitulé: *Die Urim und Thummim, die ältesten Gemmen*, c'est-à-dire: Sur les plus anciennes pierres gravées appelées *Urim* et *Thummim*, pour servir à l'histoire des antiquités hébraïques, par Bellermann. In 8° avec une planche.]

US (יִזְרַע *Us* ou *Huz*, *Genes.* X, 23), premier fils d'Aram, et petit-fils de Sem. On croit qu'il peupla la Trachonite, province au delà du Jourdain, ayant l'Arabie Déserte à l'orient, et la Batanée au couchant. Ce sentiment est proposé par saint Jérôme et par Josèphe. Les anciens nous apprennent qu'Us fonda la ville de Damas. Les Hébreux nomment *Us* la campagne de Damas, et les Arabes *Gaut* ou *Gauta*. On pourrait aussi placer Us vers les sources du Tigre. Diodore de Sicile, Strabon et Pline y mettent des peuples nommés *Uxii* ou *Oxii*. On peut voir ci-devant *Hus* ou *Huz*.

* *USAL*. Voyez *UZAL*.

USURE, *usura*, ou *fenus*. C'est ce qu'on reçoit au delà du principal, en vertu du

prêt usuraire. Si vous prêtez de l'argent à ceux de mon peuple qui seront pauvres parmi vous, vous ne les presserez point comme un exacteur impitoyable, et vous ne les accablerez point par des usures (*Exod.* XXII, 25, 26). Et ailleurs (*Levit.* XXV, 35, 36, 37): Si votre frère est tombé dans la pauvreté, et qu'il ait besoin de votre secours, après que vous l'aurez reçu chez vous comme un hôte et un étranger et que vous l'aurez nourri avec vous, vous ne tirerez point d'intérêt de lui, et n'en exigerez pas plus que vous ne lui aurez donné; vous ne lui donnerez point votre argent à usure, et vous n'exigerez pas de lui plus de fruit qu'il n'en a reçu de vous. On peut traduire ainsi l'Hébreu: Lorsque votre frère sera tombé dans la pauvreté et dans la misère, vous le soutiendrez. Et à l'égard de l'étranger, et de celui qui est habitué dans le pays, qui vit avec vous (γ 36), vous ne prendrez point d'usure de lui, vous ne lui donnerez point votre argent à usure, etc. En sorte que ce passage renfermerait deux préceptes: l'un, de soutenir son frère dans sa pauvreté; et le second, de soulager même l'étranger, et de ne lui pas prêter à usure.

Et dans le Deutéronome (XXIII, 19, 20): Vous ne prêterez à usure à votre frère ni argent, ni grain, ni quelque chose que ce soit, mais seulement aux étrangers. Vous prêterez à votre frère ce dont il aura besoin, sans en tirer aucun intérêt, afin que le Seigneur votre Dieu vous bénisse en tout ce que vous ferez. En cet endroit le Seigneur semble tolérer l'usure envers les étrangers, c'est-à-dire, envers les Chananéens et les autres peuples dévoués à l'anathème; mais non pas envers les étrangers avec qui les Hébreux n'étaient point en guerre, et contre qui le Seigneur n'avait rien prononcé.

Exiger l'usure est ici un acte d'hostilité, dit saint Ambroise (d); c'est une manière de faire la guerre aux Chananéens que de les ruiner par ce moyen: Exigez l'usure de celui que vous pouvez tuer sans crime: *Cui enim jure inferuntur arma, huic legitime indicantur usuræ... Ab hoc usuram exige, quem non sit crimen occidere*. Et encore les lois ne permettent-elles point d'exercer l'usure envers nos ennemis, quoique en juste guerre elles permettent seulement de les dépouiller de leurs biens, dont ils se servent contre nous. Ainsi le plus vrai est de dire que Dieu tolérait, mais n'approuvait point l'usure que les Hébreux exerçaient sur les Chananéens. Il avait accordé cela à la dureté de leurs cœurs, ne pouvant l'empêcher entièrement. [Voyez *PRÊT*.]

Mais Jésus-Christ, dans l'Évangile, a révoqué toutes ces sortes de tolérances qui étaient en usage sous la loi ancienne (e): *Donnez à tous ceux qui vous demandent; et ne demandez point votre bien à celui qui l'emporte... Si vous prêtez à ceux de qui vous espérez de recevoir la même grâce, quel gré vous en saura-t-on, puisque les gens de mauvaise*

(a) *Math.* III, 7.

(b) *Math.* XVII, 7, et *II Petr.* I, 17.

(c) *Spencer de Urim et Thummim*, c. II, § 2.

(d) *Ambros. de Tobia*, c. XV.

(e) *Luc.* VI, 30, 31, 32, 35.

vie s'entreprérent de la sorte pour recevoir le même avantage? C'est pourquoi, aimez vos ennemis, faites du bien à tous, et prêtez sans rien espérer. Ces derniers mots : prêtez sans rien espérer : *Mutuum date nihil inde sperantes*, se peuvent expliquer en trois manières : 1° prêtez même au plus pauvre, de qui vous n'espérez pas qu'il puisse vous le rendre ; 2° prêtez sans espérer qu'on vous rende un pareil service ; 3° prêtez sans désespérer votre prochain, ou prêtez sans que la crainte de tomber dans l'indigence vous empêche de faire le bien. Mais nous croyons que la vraie explication est celle-ci : Prêtez aux plus pauvres, quand même vous n'espéreriez pas qu'ils dussent vous le rendre. Saint Augustin (a) n'a osé décider si ce qui est acquis par l'usure est injuste, et si l'on est obligé de le restituer. Que dirai-je de l'usure, dit-il, que les lois civiles condamnent, et que les juges obligent à restitution? Est-il plus cruel de ravir quelque chose aux riches que d'ôter en quelque sorte la vie aux pauvres, en les opprimant par l'usure? Tout ce qui est acquis par cette voie est sans doute mal acquis, et je voudrais qu'on le restituât ; mais on n'a point de juges devant qui on en puisse répéter la restitution : *Quid dicam de usuris, quas etiam leges et iudices reddi jubent?... Hæc atque ejusmodi male utique possidentur, et vellem restituerentur; sed non est quo iudice repetantur.* Il parle

apparemment de l'usure secrète. Néhémie (b) oblige les Juifs de retour de la captivité de restituer à leurs frères ce qu'ils en avaient injustement exigé : *Reddite eis hodie agros suos, et vineas suas, et oliveta suo, et domos suas, quin potius et centesimam pecuniæ, frumenti, vini et olei, quam exigere soletis ab eis, date pro illis.* L'Hébreu : *Reddite illis.* Mais il est inutile de s'étendre plus au long sur l'usure, qui est condamnée par toutes les lois naturelles, divines et humaines. Voyez les casuistes et les commentateurs sur l'*Exode*, chap. XXII, 25, 26.

USURPATEUR. Voyez ABIMÉLECH, ma note, tom. I, col. 59.

UTHAI et ZACHUR, descendants de Bégui ou Béguai, revinrent de la captivité avec Esdras. C'étaient probablement des chefs de famille ; car ils avaient avec eux soixante et dix hommes. *Esdr.* VIII, 14.

UZAL, sixième fils de Jectan (*Gen.* X, 27; ou HUZAL, *1 Par.* I, 21). On le place ordinairement dans l'Arabie Heureuse. On trouve dans le livre Juchasim la ville d'Uzal, capitale du royaume d'Aljeman ou Sabas. Les Latins ont fait d'Uzal *Auzar*, et ont nommé *myrrha Auzaritis* (*Plin.* lib. XII, c. vi) une sorte de myrrhe qui vient de ce pays-là. — [Le géographe de la Bible de Vence dit que les descendants d'Uzal se répandirent du côté de l'Arménie.]

UZI, grand prêtre. Voyez ci-devant OZI.

V

VACHE ROUSSE (c). Le Seigneur dit à Moïse : « Commandez aux enfants d'Israel de vous amener une vache rousse entière et sans défauts, et qui n'ait jamais porté le joug. Vous la mettrez entre les mains du prêtre Eléazar, qui l'ayant menée hors du camp, l'immolera devant tout le peuple. Il trempera son doigt dans le sang de cette vache, il en fera sept fois les aspersions vers l'entrée du tabernacle, et il la brûlera en présence de tout le peuple, en mettant sur les flammes tant la peau et la chair que le sang et les excréments de l'hostie. Le prêtre jettera aussi dans le feu qui consume la vache un bouquet composé de bois de cèdre, d'hyssope et d'écarlate teinte deux fois. Après avoir lavé ses vêtements et son corps, il reviendra au camp, et sera impur jusqu'au soir.

» Celui qui aura brûlé la vache lavera aussi ses vêtements et son corps, et sera impur jusqu'au soir. Un homme qui sera pur amassera les cendres de la vache, et les portera hors du camp dans un lieu pur, afin que les Israélites en prennent, qu'ils les conservent soigneusement, et qu'ils s'en servent pour faire une eau d'aspersion, parce que cette vache a été brûlée pour le péché. Celui qui aura porté ces cendres lavera son

corps et ses vêtements, et sera impur jusqu'au soir. Cette ordonnance sera sainte et inviolablement observée, tant par les enfants d'Israel que par les étrangers qui sont parmi vous.

» Celui qui aura touché le corps d'un homme mort, et qui pour cette raison aura contracté une souillure qui dure sept jours, sera arrosé de cette eau le troisième et le septième jour, et il sera ainsi purifié. Que s'il ne reçoit point d'aspersion le troisième jour (mais seulement le sixième), il ne pourra être purifié le septième (mais seulement le dixième ou l'onzième). Quiconque, ayant touché le corps mort d'un homme, n'aura pas été arrosé de l'eau mêlée avec la cendre de la vache rousse, souillera le tabernacle du Seigneur (s'il s'y présente en cet état), et il périra du milieu d'Israel. Il sera impur parce qu'il n'a point été nettoyé par l'eau d'expiation, et son impureté demeurera sur lui. »

Voilà ce que Moïse ordonne sur cette matière, et voici les réflexions qu'y font les commentateurs. Spencer (d) croit que cette cérémonie a un rapport d'opposition avec les superstitions égyptiennes. Les Égyptiens n'immolaient jamais de vaches, et les Hébreux n'immolaient ordinairement que des animaux

(a) *Aug. Epist.* 155.

(b) *II Esdr.* v, 11.

(c) *Num.* xviii, 2, 3, 4 et seq.

(d) *Spencer l.* II, c. xv, de *Leg. Hebr.* vii.

mâles. Les premiers avaient en horreur le poil roux et tous les animaux de la même couleur. Les Hébreux ne faisaient aucune distinction de la couleur des victimes que dans cette seule occasion. Saint Jérôme (a) et plusieurs autres croient qu'on immolait la vache rousse tous les ans, et qu'on en distribuait la cendre dans toutes les villes et bourgades des Israélites. Quelques rabbins soutiennent qu'on n'en brûla qu'une depuis Moïse jusqu'à Esdras, et que depuis Esdras jusqu'à la destruction du temple par les Romains, on n'en immola que six ou au plus neuf. Le même saint Jérôme enseigne que cette cérémonie se fit toujours sur le mont des Oliviers, vis-à-vis du temple, depuis que l'arche fut fixée à Jérusalem, et les Juifs enseignent que ce fut toujours le grand prêtre qui immola cette victime depuis la construction du temple.

Il y a des auteurs qui mettent le sacrifice de la vache rousse au rang de ceux qu'on offrait au nom de tout le peuple : il fallait que cette vache fût sans tache ou sans défaut (b), aussi bien que les victimes des autres sacrifices ; qu'on fit aspersion de son sang par sept fois vers l'entrée du tabernacle (c) ; qu'on la brûlât entièrement, après quoi les cendres qui en restaient servaient à se purifier des souillures contractées à l'occasion d'un mort, et à empêcher qu'on ne souillât le sanctuaire et les choses saintes (d). La vache rousse, dit Abrabanel, était un sacrifice pour le péché de tout le peuple d'Israël. Je crois que l'on peut dire que c'était un sacrifice pour le péché ; mais je ne crois pas que l'on puisse lui donner le nom d'oblation ; car l'Écriture ne le donne qu'à ce qu'on offrait à Dieu solennellement sur l'autel des holocaustes. On doit porter le même jugement de cette autre vache, à laquelle on coupait la tête pour l'expiation d'un homicide dont l'auteur était inconnu (e). Ce sacrifice ne peut être appelé oblation, à cause qu'il ne se faisait point sur l'autel des holocaustes : cependant c'était un véritable sacrifice pour le péché, puisqu'il expiait l'homicide.

La vache rousse, immolée hors du camp, était la figure de Jésus-Christ, dont le sang nettoie notre conscience de tous nos péchés. Car (f) si le sang des boucs et des taureaux, et l'aspersion de l'eau mêlée avec la cendre d'une génisse, sanctifie ceux qui ont été souillés, en leur donnant une pureté extérieure et charnelle, combien plus le sang de Jésus-Christ, qui par le Saint-Esprit s'est offert lui-même à Dieu comme une victime sans tache, purifiera-t-il notre conscience des œuvres mortes, pour nous faire rendre un vrai culte au Dieu vivant ? Voyez les commentateurs sur les Nombres, chap. XIX.

(a) Hieronym. Epistol. 27.

(b) Num. xix, 2.

(c) Ibid. 7 4.

(d) Ibid. 7 15.

(e) Deut. xxi, 1... 9.

(f) Hebr. ix, 13.

(g) Amos iv, 1.

(h) Osee, iv, 16.

(i) Osee, i, 5.

VACHES. Comme le nom de bœuf et de taureau, dans le sens figuré, signifie les riches et les puissants, les grands qui vivent dans l'opulence, dans l'oubli de Dieu, dans le mépris des pauvres ; ainsi à proportion les vaches se prennent pour les femmes riches, délicates et voluptueuses, qui font leur Dieu de leur plaisir. Voyez comme les apostrophe le prophète Amos (g) : *Ecoutez ceci, vaches grasses, qui êtes dans la montagne de Samarie, qui opprimez les pauvres et brisez les indigents, qui dites à vos maris : Apportez et nous boirons.* Et le prophète Osée (h) : *Israël s'est écarté du droit chemin comme une génisse qui bondit. Mais ci-après le Seigneur les paîtra comme un agneau dans la solitude.*

Les prophètes donnent souvent aux veaux d'or de Jéroboam le nom de vaches ou de génisses (i) : *Vaccas Bethaven coluerunt habitatores Samariæ.* Les Septante, et après eux Josèphe et les Pères grecs les appellent des génisses d'or (j). Le terme hébreu *hegel* signifie proprement un veau ; mais on ne doute point que les Hébreux n'aient voulu en cela imiter les Egyptiens, qui rendaient leur culte au taureau Apis.

Isaïe (k) et Jérémie (l) donnent à la ville de Ségor, et à celle d'Oronaïm l'épithète de vache ou de génisse de trois ans : *A Segor usque ad Oronaim vitula conternante.* Les uns croient que ces mots marquent leur vivacité et leur indocilité. Ce sont des villes indomptées et incapables de subir le joug. D'autres, qu'ils signifient la vigueur, la force de Ségor et d'Oronaïm. Ces deux villes sentent leur force, et ne veulent pas se soumettre. Nous croyons que les mots hébreux *agela*, et *salissa*, une génisse de trois ans, marquent deux villes, l'une nommée *Béthagla*, et l'autre *Baal-Salissa*. La première était sur la mer Morte. Voyez *Josue*, XV, 5 ; XVIII, 19, 21 ; et l'autre est marquée, I *Reg.* IX, 4, et IV *Reg.* IV, 42.

Dans le style des prophètes, les nations sont quelquefois comparées à des génisses. *L'Égypte est une génisse d'une beauté charmante ; il lui viendra du côté de l'aquilon des maîtres qui la piqueront avec l'aiguillon (m).* Il veut parler des Chaldéens qui devaient subjuguier l'Égypte. Et le prophète Osée (n) parlant du royaume des dix tribus : *Ephraïm est comme une génisse bien nourrie accoutumée à fouler le blé, et à vivre dans l'abondance ; mais je la dompterai, je lui ferai subir le joug.*

Samson, dans le livre des Juges (o), accuse les jeunes hommes de sa nocé d'avoir abusé de la facilité de sa femme pour tirer son secret : *Si non arassetis in vitula mea, non invenissetis propositionem meam : Si vous n'aviez pas labouré avec ma génisse, vous n'au-*

(j) Sept., Joseph, PP. Græci : ἀπαλαίνας ἰσοπέλας. לַעֲגֵלָה בֵּית אִוֵּן יְגֹרֵר שֶׁכֶן

(k) Isai. xv, 5.

(l) Jerem. XLVIII, 34.

(m) Jerem. XLVI, 20.

(n) Osee, x, 11.

(o) Judic. xiv, 18.

riez pas deviné mon énigme. Moïse ordonne (a) que si l'on trouve le corps d'un homme tué dans le finage d'une ville ou d'une bourgade, et que le meurtrier soit inconnu, les anciens et les juges du lieu prennent une génisse qui n'ait pas encore porté le joug, qu'ils la mènent dans un vallon inculte, et qui n'ait jamais été labouré; là on coupera la tête à la génisse, les anciens du lieu laveront leurs mains en présence des lévites sur la tête de la génisse, et diront : Nos mains n'ont point répandu le sang de cet homme, et nos yeux ne l'ont point vu; Seigneur, ayez pitié de votre peuple d'Israël, et ne lui imputez point le sang qui a été répandu. Voyez l'article MEURTRE.

VAFRES. Voyez VAPHRÈS, et EPHRÉE, roi d'Égypte.

VAGAO, valet de chambre d'Holopherne, qui introduisit Judith dans la tente de son maître, espérant qu'elle contenterait la brutale passion de cet homme. Le nom de *Vagoas*, ou plutôt, *Bagoa*, se prend pour toute sorte d'eunuque en général (b).

Quem penes est dominam servandi cura bagoæ (c).

Dans l'Hébreu d'Esther, les eunuques sont nommés Bagata; et dans le Grec, Bugaios.

VAIN. Voyez ci-après VANITÉ. Vain se met très-souvent pour faux. Vous ne prendrez point le nom de Dieu en vain (d) : Vous ne jurerez point faussement (e), ou vous ne prendrez point inutilement et sans de très-bonnes raisons le nom de Dieu à témoin de ce que vous dites. Le nom hébreu *schave*, que l'on traduit ici par *vanum*, se met pour *falsum* en plusieurs endroits de l'Écriture, comme Deut. V, 20. Exod. XX, 16. Levit. XIX, 12. Psalm. IV, 3; XXXVII, 13; LXI, 10. Ezech. XII, 24; XIII, 6. Osee X, 4; XII, 2. Jonas II, 9. Zach. X, 2. Matth. V, 33. Tertullien (f) et quelques autres anciens Pères ont cru que ce passage défendait de donner le nom de Dieu aux faux dieux, aux idoles. Il est certain que *vana* se prend souvent pour les faux dieux; mais ce n'est point le sens littéral de cet endroit.

VAIN est opposé au vrai, au réel. Leur cœur est vain (g), plein de vanité, de mensonge; *Vana locuti sunt unusquisque ad proximum suum* (h) : Ils ont trompé leur prochain par de vains discours, par des paroles pleines de mensonges et de tromperies; les faux prophètes *vident vana et divinant mendacium* (i), n'ont que des songes creux et des visions vaines; ils ne prononcent que de vaines et de fausses prédictions. Voyez aussi Isaïe, LVI, 10 : *Speculatores ejus cæci... Videntes vana, dormientes et amantes somnia*. Ce sont des rêveurs.

(a) Deut. xxi, 5.

(b) Plin. l. XII, c. iv.

(c) Ovid. Amor. l. II.

(d) Exod. xx, 7. לשוא

(e) Ita plerique interpretes וְשָׁוַרְתָּ pro falso sumitur. Deut. 20. Exod. xx, 16, etc.

(f) Tertull. de Idololatr. c. xx. Cyrill. Clem. Alex., etc.

(g) Psalm. v, 10.

(h) Psalm. xi, 5.

(i) Ezech. xiii, 6.

(j) I Reg. xii, 21.

VAIN. Choses vaines, sont les idoles (j) : *Nolite declinare post vana* : Ne courez pas après ces dieux de rien, qui ne pourront vous garantir; car ils ne sont rien. Voyez Act. XIV, 14 : *Annuntiantes vobis ab his vanis converti ad Deum vivum*.

PRENDRE SON ÂME EN VAIN (k), c'est-à-dire, jurer par sa propre vie, et jurer en vain et faussement. *Ils ont cherché mon âme en vain* (l). Ils ont inutilement cherché à m'ôter la vie, Dieu m'a conservé et garanti de leurs pièges; ou plutôt, ils ont sans raison et sous de vains et de faux prétextes cherché à me faire mourir.

DES HOMMES VAINS ne signifient pas seulement des gens enflés d'orgueil et remplis de vanité, mais aussi des gens de néant, sans religion, sans règle de conduite, des écerclés; par exemple : *Viri vanissimi, et filii Belial* (m). L'Hébreu, *des hommes vides de sens*, ou des gueux, des misérables enfants sans joug, ou enfants de néant. *Rekim*, que la Vulgate a rendu par *vanissimi*, est le même que *Raka* que l'on trouve dans l'Évangile (n) : *Qui dixerit fratri suo raka*. Au lieu de *vanissimi*, les Septante portent : *Des hommes pestilentiels et dangereux*.

Celui qui amasse des richesses par le mensonge est vain et sans cœur, *Vanus est et excors* (o). L'Hébreu : *C'est une vanité poussée par le vent*, c'est comme un fétu qui est le jouet des vents. Et ailleurs (p) : *Qui vanus est et excors patebit contemptui* : Celui qui est vain et sans intelligence sera exposé au mépris; l'Hébreu, *Celui qui a le cœur pervers et corrompu*, etc. *Vani sunt omnes homines in quibus non subest scientia Dei* (q) : Ceux qui n'ont pas la science de Dieu ne sont que vanité. Toutes leurs autres qualités, leurs sciences, leur habileté n'est qu'ignorance, sans la science des saints. Le Grec porte : *Tous les hommes sont vains de leur nature*. Ils ne font rien d'eux-mêmes, ils ne tendent qu'au néant, etc.

VALENTIN. Voyez ÉVANGILE.

VALLÉE. Il y a plusieurs vallées dont il est parlé dans l'Écriture. Par exemple, la *vallée de Bénédiction*, dans la tribu de Juda, à l'occident de la mer Morte. Voyez II Paralip. XX, 26.

La VALLÉE DES BOIS, *vallis Silvestris*, Genèse, XIV, 3, 8, 20. L'Hébreu (r) porte la *vallée d'Hassidim*, que quelques-uns traduisent la *vallée des Champs*; d'autres la *vallée de la Chaux*; les Septante, la *vallée Salée*. C'est dans cette vallée qu'étaient bâties Sodomé et Gomorrhe, et où se forma depuis le lac Asphaltite, ou la mer Morte.

La VALLÉE DE SAVÉ, autrement la *vallée*

(k) Psalm. xxiv, 4.

(l) Psalm. lxxii, 10.

(m) II Par. viii, 7. רָקִים בְּנֵי בְרוּעַל Sept. : ἄσημοι

(n) Matth. v, 22.

(o) Prov. xxi, 6. הַבַּל נִדְרָה

(p) Prov. xii, 8. לֵב נַעִיָה לֵב Perversus corde.

(q) Sap. xiii, 1.

(r) Genes. xiv, 3. גֵּיא הַשִּׁידִים

Royale. Gen. XIV, 17, et II Reg. XVIII, 18. Savé est une ville située dans la vallée du Roi, vis-à-vis de Jérusalem, selon Eusèbe. C'est dans cette vallée où Melchisédech vint au-devant d'Abraham, à son retour de la victoire contre les cinq rois. Mais quelques-uns croient que cette entrevue se fit au pied du mont Thabor (Vide *Vit. Melchisedech, c. III Oper. S. Athanas., pag. 239; et Brocard, Descript. terræ sanctæ*).

La VALLÉE DES SALINES, *vallis Salinarum. II Reg. VIII, 13, et IV Reg. XIV, 7.* La plupart mettent cette vallée dans l'Idumée méridionale, vers le midi de la mer Morte. C'est là, dit-on, où les Iduméens furent battus par David, ou par Joab, et encore par Amasias, fils de Joas, roi de Juda. Nous la plaçons dans l'Idumée orientale, entre Thadmar et Bosra. Voyez SALINES.

La VALLÉE DES RAPHAÏM, ou *vallée des Géants. II Reg. V, 18, et XXIII, 13.* Voyez l'article RAPHAÏM.

La VALLÉE DU RAISIN, *vallis Botri. Num. XXXII, 9.* Voyez ci-devant NEHEL ESCHOL.

La VALLÉE DE JEZRAEL. C'est la même que la *vallée d'Esdreton* ou le *Grand-Champ*, qui s'étend de l'orient à l'occident, depuis Scythopolis jusqu'au pied du mont Carmel.

La VALLÉE DE MAMBRÉ, près d'Hébron. Voyez MAMBRÉ.

La VALLÉE DE MORÉ, près de Sichem. Voyez MORÉ. Elle est aussi nommée la *vallée Illustre. Genes. XII, 6.*

La VALLÉE D'ACHOR, *Josue, VII, 24, 26; Isai. LXV, 10 et Osee, II, 15,* au septentrion de Jéricho, selon saint Jérôme. C'est là où le malheureux Achan fut lapidé. Voyez ACHOR.

La VALLÉE D'AIALON. Voyez AIALON. C'est cette ville qui donnait le nom à la vallée.

La VALLÉE DES ROSEAUX, *vallis Arundinis. Josue, XVI, 8, et XVII, 9.* L'Hébreu (a) lit la *vallée* ou le *torrent de Kanna*. Elle n'était pas loin de la mer Morte, ni de Taphna.

[Le texte de Josué, dit le géographe de la Bible de Vence, paraît mettre la vallée des Roseaux du côté de la mer Méditerranée, dans la tribu d'Ephraïm.]

La VALLÉE DE JOSAPHAT. On l'entend ordinairement de la vallée où coule le torrent de Cédron, à l'orient et au midi de Jérusalem. Voyez JOSAPHAT, et *Joel. III, 12.*

La VALLÉE D'ENNON, ou la *vallée des enfants d'Ennon*, en hébreu (b) *Ge-hennon* ou *Gebéné-hennon*, d'où vient le mot de *Gehenna*, était à l'orient et au midi de Jérusalem. Voyez HENNON, ou ENNON, ou TOPHET.

La VALLÉE DU ROI. Voyez ci-devant la VALLÉE DE SAVÉ, ou simplement SAVÉ.

La VALLÉE DES OUVRIERS, *vallis Artifi-*

oum. Voyez I Par. IV, 14, et II Esdr. XI, 35; en hébreu (c), Géharasim. On la place sur le Jourdain, dans la tribu de Benjamin. Voyez ONO.

La VALLÉE DE CASIS (a), dans la tribu de Benjamin. [C'était une ville, dit le géographe de la Bible de Vence.] On n'en sait pas au juste la situation. Quelques-uns traduisent l'hébreu par la *vallée de l'Incision*. Ils conjecturent qu'on put lui donner ce nom, parce que peut-être on y cultivait le baume, qui se tirait par incision. Mais y cultivait-on cette plante du temps de Josué? Je ne le crois pas.

La VALLÉE DE JEPHTAEL (e), prenait apparemment son nom de la ville de Jephthael, frontière de Zabulon. On n'en sait pas au vrai la situation.

[Le géographe de la Bible de Vence la place entre la tribu de Zabulon et d'Aser.]

La VALLÉE DE SOREC (f), dans laquelle était la ville de Sorec, dans la tribu de Dan. Peut-être la même que la *vallée du Raisin*. Voyez SOREC.

La VALLÉE DE SÉBOÏM (g). Séboïm était une des quatre villes qui furent consumées avec Sodome par le feu du ciel (h). La vallée de Séboïm était donc sur la mer Morte; mais on n'en sait pas la situation. Peut-être que dans la suite on rétablit Séboïm. (Voyez *II Esdr. XI, 34*), ainsi que Sodome. Quelques-uns (i) prennent *Séboïm* ou *Tzéboïm* dans un sens générique, pour *des serpents, des basilics* ou *des hyènes*.

La VALLÉE DE GAD (j), vallée située au delà du Jourdain, dans le partage de Gad, et apparemment le long de l'Arnon.

La VALLÉE DES LARMES (k), apparemment la même que la *vallée des Pleurs* ou *des Pleurants*, ou de *Bochim*. Voyez *Judic. II, 1, et II Reg. V, 23*, et ci-devant l'article BOCHIM ou CLAUTHMON. Cette vallée était au midi de Jérusalem.

La VALLÉE DE VISION (l), dans le style prophétique et figuré, signifie Jérusalem. Elle est nommée *vallée* par antiphrase, parce qu'elle est située sur une montagne; et on lui donne le surnom de *vision*, parce qu'elle est le sujet de la prophétie d'Isaïe, ou parce que le temple de Jérusalem fut bâti sur le mont Moria, qui est la *montagne de Vision* (m).

La VALLÉE GRASSE, *vallis Pinguium* (n). C'est la vallée qui est au pied et aux environs de la ville de Samarie. Ce pays était fort gras et fort fertile. Samarie était assise sur la hauteur qui commandait cette vallée: *In vertice vallis pinguisimæ*.

La VALLÉE DU CARNAGE, *vallis Interfectionis* (o). C'est le nom que Jérémie prédit que l'on donnera à la *vallée d'Ennon* ou de *Topheth*. Voyez TOPHETH, et *Jerem. VII, 32;*

(a) גיא קנה *Ge-kanna*.

(b) גיא הנון *Ge-hennon*.

(c) גיא הרשים *Ge-harasim*.

(d) *Josue, XVIII, 21 עמק קציץ*

(e) *Josue, XIX, 14, 27.*

(f) *Judic. XVI, 4.*

(g) *I Reg. XIII, 18.*

(h) *Genes. X, XVIII, XIX.*

(i) *Ila Ch. Hebr. Vatab*

(j) *II Reg. XXIV, 5.*

(k) *Psal. LXXXIII, 7.*

(l) *Isai. XXII, 1... 5.*

(m) *Genes. XXII, 14.*

(n) *Isai. XXXI, 1, 4.*

(o) *Jerem. VII, 32.*

XIX, 6; XXI, 40. Elle est nommée *vallis Concisionis* dans Joel, chap. III, 14, et dans le même chapitre, *vallée de Josaphat* ou du Jugement de Dieu.

La VALLÉE DES CADAVRES (a), *vallis Cadaverum*. La même que *Topheth*. C'était la voirie de Jérusalem.

La VALLÉE DES VOYAGEURS ou des Pèlerins, *vallis Viatorum ad orientem maris* (b). Nous croyons que cela marque le grand chemin qui était au pied du mont Carmel, pour aller de la Judée, de l'Égypte et du pays des Philistins, dans la Phénicie; et réciproquement de la Phénicie dans le pays des Philistins, dans la Judée et dans l'Égypte. Ce chemin était à l'orient de la Méditerranée.

La VALLÉE DE LA MULTITUDE DE GOG (c), ou le cimetière de l'armée de Gog. C'était apparemment la vallée de Jezrael, dans laquelle nous croyons que l'armée de Cambyse fut défaite après la mort de ce prince. Voyez le Commentaire sur Ezéchiël, XXXIX, et les articles de CAMBYSE et de GOG.

La VALLÉE DES MONTAGNES, *vallis Montium* (d). C'est ainsi que le prophète Zacharie appelle les vallées qui étaient autour de Jérusalem, et où les habitants de cette ville se sauvèrent dans leur dernier malheur, lorsque la ville fut assiégée par les Romains.

La VALLÉE ILLUSTRE, près de Sichem. La même que la *vallée de Moré*. L'Hébreu porte *Elon-Moré* (e), le chêne ou la chenaie de Moré.

La VALLÉE DE CÉDRON (f), à l'orient de Jérusalem, entre cette ville et la montagne des Oliviers.

La VALLÉE DE GIHON (g), à l'occident de la même ville. Elle prenait son nom de la fontaine de Géhon, qui a sa source en cet endroit, et qui coule de l'occident au midi, pour aller se jeter dans le torrent de Cédron.

La VALLÉE DES TENTES, *convallium Tabernaculorum* (h); l'Hébreu, la *vallée de Socoth*, au delà du Jourdain et aux environs de la ville de Socoth. Le Psalmiste met la *vallée de Socoth* pour tout le pays de delà le Jourdain.

La VALLÉE DE SENNIM, où demeurait *Haber* ou *Héber le Cynéen* (i). Elle était dans la Galilée, aux environs de Sennaa et de Cadès de Nephtali.

La VALLÉE DU TÉRÉBINTHE (j), où Saül était campé avec l'armée d'Israël lorsque le géant Goliath vint insulter les troupes des Hébreux. Cette vallée était au midi de Jérusalem, vers Soco et Azéca. On peut aussi donner le nom de vallée du Térébinthe à la vallée de Mambré, à cause du térébinthe sous lequel Abraham reçut les trois anges.

(a) *Jerem.* xxxi, 40.

(b) *Ezech.* xxxix, 11.

(c) *Ezech.* xxxix, 11, 15.

(d) *Zach.* xiv, 5.

(e) *Genes.* xii, 6. אֵלֶן מוֹרֶה *Elon-Moré*.

(f) *I Reg.* xxiii, 4, 6.

(g) *II Par.* xxxiii, 14.

(h) *Psal.* lxx, 6. et cvii, 8.

(i) *Judic.* iv, 11.

(j) *I Reg.* xvii, 2. עֵמֶק אֵילָה La vallée d'Elas, ou du

Voyez ci-devant l'article de TÉRÉBINTHE.

[M. le duc de Raguse (*Voyage*, tome III, pag. 10) appelle avec raison la vallée de Térébinthe, *théâtre de la gloire et de l'héroïsme de David*. « Cette vallée, que les Septante appellent la *vallée du Chêne*, est une des plus riantes de la Judée, dit M. Michaud (*Correspond. d'Orient*, lettr. XCIII, tom. IV, pag. 185). C'est là que se livra le fameux combat de Goliath et de David. Nous avons traversé le torrent dans lequel David ramassa les cinq cailloux avec lesquels il devait terrasser son redoutable adversaire. Nous avons, d'un côté, la montagne sur laquelle campait l'armée d'Israël; de l'autre, celle où campaient les Philistins. Les croisés avaient bâti une ville appelée Kalonia, en mémoire du triomphe de David; il ne reste plus rien de Kalonia; mais un petit village, bâti au même lieu, porte encore le nom de Kaloni. » Voyez ANATHOTH, DAVID.]

La VALLÉE DE SEPHATA (k). C'est là où Asa, roi de Juda, défit une grande armée d'Éthiopiens ou de *Chuschim*. Cette ville était vers *Maresa* et *Eleuthéropolis*.

VALERIUS GRATUS, gouverneur [procureur] de Judée. Voyez GRATUS.

VANGEANCE. Voyez VENGEANCE.

VANIA, fut un de ceux qui répudièrent leurs femmes étrangères après le retour de la captivité de Babylone. *I Esdr.* X, 36.

VANITÉ. Les interprètes de l'Écriture traduisent d'ordinaire par *vanitas* ou *vanum* les mots hébreux *schavée* (l) et *habel* (m), dont le premier signifie plutôt ce qui est opposé au vrai; et le second, ce qui est opposé au réel, au solide. Aussi le nom de *vanité* se prend en plusieurs sens dans les auteurs sacrés.

VANITÉ se met pour la vaine gloire, l'orgueil, qui fait qu'on s'estime, qu'on se vante, qu'on s'en fait accroire. Par exemple (n) : *Détournez mes yeux, afin qu'ils ne voient point la vanité*; et : Ils profèrent des paroles de vanité et d'orgueil (o) : *Superba vanitatis loquentes*.

VANITÉ se prend pour le mensonge (p) : *Pourquoi aimez-vous la vanité et recherchez-vous le mensonge ? Et : Ils ont proféré des paroles de vanité, de mensonge, et ils ne s'occupent que de fraudes tout le jour* (q). Et : *Vous ne prendrez point le nom du Seigneur votre Dieu en vain* (r), vous ne jurerez point pour assurer la fausseté; vous ne prendrez point le Seigneur à témoin de vos mensonges. Des visions de vanité, des paroles de vanité, marquent des discours de fausseté et des paroles de mensonge.

VANITÉ se prend pour le néant. Par exemple : *Vanité des vanités, et tout n'est que vanité* (s). Je n'ai vu que vanité et affliction

Chêne.

(k) *II Par.* xiv, 9, 10.

(l) וָנִיָּה *vanitas, mendacium*

(m) הַבֵּל *Habel, vanitas, inutilitas.*

(n) *Psal.* cxviii, 37.

(o) *II Petr.* ii, 18.

(p) *Psal.* iv, 5.

(q) *Psal.* xxxvii, 13.

(r) *Exod.* xx, 7.

(s) *Eccle.* i, 2.

d'esprit dans tout ce qui se passe dans le monde ou sous le soleil. *Tout homme vivant n'est que vanité: Universa vanitas, omnis homo vivens.* L'homme est comme un néant; ses jours passent comme l'ombre: *Homo vanitati similis factus est; dies ejus sicut umbra prætereunt (a).*

VANITÉ se prend pour les idoles: *Ils ont irrité le Seigneur dans leurs vanités, c'est-à-dire par leurs idoles, leurs riens (b).* Ils ont suivi des vanités: *Secuti sunt vanitates (c).* N'y a-t-il point de Seigneur dans Sion, puisqu'ils ont couru après des dieux étrangers, pour irriter le Seigneur dans leurs vanités par ces dieux de rien? *Quare ergo me ad iracundiam concitaverunt in sculptilibus suis et in vanitatibus alienis (d)?* Ils ont suivi la vanité, et sont devenus vains: *Secuti sunt vanitates, et vane egerunt (e);* l'Hébreu: *Et vani facti sunt.* — [Voyez VAIN.]

VAPHRES. C'est le même que Pharaon Ephrée ou Hophra, dont on a parlé ailleurs. Voyez EPHRÉ, et Jerem. XLIV, 30. On trouve une lettre de Salomon, en grec, à Vaphrès, roi d'Egypte, par laquelle Salomon lui donne avis de son avènement à la couronne, et lui demande des ouvriers pour bâtir le temple de Dieu. Vaphrès fait réponse à Salomon, le félicite sur son élévation sur le trône d'Israel, et lui mande qu'il lui envoie quatre-vingt mille ouvriers pour faire les ouvrages qu'il désirera, et lui marque les noms des provinces d'où sont tirés les ouvriers. Mais ces deux pièces ne méritent aucune créance, quoi qu'elles soient tirées d'Eupolème, d'où Eusèbe les a prises pour les insérer dans sa *Préparation évangélique*. IX, 31.

[Vaphrès est le même qu'Apriès ou Ephrée, par conséquent il n'était pas contemporain de Salomon, mais de Sédécias. Voyez APRIÈS, EPHRÉE, PHARAONS, 26^e dynastie, tom. III, col. 1044.]

VAPSI, nephtalite, père de Nahabi, Num. XIII, 15.

VARUS. Voyez QUINTILIUS VARUS.

VASSENI, fils aîné de Samuel, selon ce texte des Paralipomènes: *Filii Samuel, primogenitus Vasseni, et Abia.* Quelques exemplaires latins portent Vasseni, Joel et Abia; mais cet endroit (f) est visiblement corrompu. Vasseni, qu'on a mis pour un nom propre, signifie en hébreu *et le second*. Il faut y suppléer de cette sorte: *Les fils de Samuel furent Joel, son fils aîné, et le second Abia.* Voyez I Par. VI, 33.

VASTHI, femme du roi Assuérus (g). Ce prince ayant fait un grand festin à tous les grands de son royaume, et même à tout son peuple, la reine Vasthi fit aussi un grand festin aux femmes dans son palais. Le septième jour, lorsque le roi était plus gai qu'à l'ordinaire, et dans la chaleur du vin, il or-

onna à ses principaux officiers de faire venir la reine Vasthi, le diadème en tête, afin de faire voir son extraordinaire beauté à tous les grands et à tout son peuple; mais elle refusa fièrement de venir. Ce qui ayant mis le roi dans une grande colère, il consulta ses principaux conseillers, et leur demanda quelle peine méritait Vasthi de n'avoir pas voulu obéir au roi. Mamucan, le principal de ses conseillers, répondit que la colère du roi était très-juste, que l'exemple de Vasthi pourrait avoir des suites très-fâcheuses dans tout le royaume, puisque toutes les autres femmes se croiraient autorisées, à son imitation, à ne vouloir pas obéir à leurs maris. Il conclut que le roi devait la répudier, lui ôter le diadème et le donner à une autre. Vasthi fut en effet répudiée, et Esther mise en sa place. Voyez l'article d'ESTHER. Cela arriva l'an du monde 3486, avant Jésus-Christ 514, avant l'ère vulgaire 518.

On demande quelle était cette reine Vasthi? Quelques-uns ont cru que c'était la même qu'Athosse, fille de Cyrus, laquelle avait épousé en premières noces Cambyse, son propre frère, puis le mage qui voulut passer pour Smerdis, et enfin Darius, fils d'Hystaspe, que nous croyons être le même qu'Assuérus. Elle était d'une rare beauté, et Hérodote (h) assure que Darius en eut quatre fils, et qu'elle eut longtemps part aux affaires. Ce ne peut donc être Vasthi, qui fut répudiée la troisième année de ce prince. D'autres croient qu'elle était propre fille d'Assuérus. Les Perses ne se faisaient point de scrupule de ces sortes de mariages, et la polygamie était usitée parmi eux. Mais l'histoire ne nous donne aucun jour qui favorise cette conjecture. Hérodote (i) parle encore d'Aristone, femme de Darius, fils d'Hystaspe: nous croyons que ce pourrait bien être Esther.

Les Hébreux enseignent que ce qui obligea Vasthi à désobéir au roi fut que ce prince voulait qu'elle parût nue devant tout le peuple; à quoi elle ne put jamais se résoudre.

VAUTOUR, oiseau de proie déclaré impur par Moïse (j). On assure que les vautours se repaissent de chair humaine, d'où vient que les anciens les ont mis au rang des oiseaux de mauvais augure. Il est pourtant certain que les Romains en avaient une autre idée. Les Indiens, les Perses et les anciens Espagnols exposaient les corps morts aux vautours, afin qu'ils leur arrachassent les yeux et qu'ils les mangeassent (k):

Tellure, ut perhibent, is mos antiquus Ibera,
Ex anima obscœnis consumat corpora vultur.

On dit que le vautour, dans les hiéroglyphes, marquait la miséricorde et une vue perçante, et qu'il était consacré à Junon.

(a) Psalm. cxliii, 4.

(b) Deut. xxxii, 21.

(c) IV Reg. xvii, 15.

(d) Jerem. viii, 19.

(e) IV Reg. xvii, 15, et Jerem. ii, 3.

(f) I Par. vi, 28.

(g) Esth. i, 9 et seq.

(h) Herodot. l. VII, c. iii.

(i) Herodot. l. VII, c. lxx.

(j) Levit. xi, 14, et Deut. xiv, 13.

(k) Silius Italic. l. XIII

Moïse l'appelle en hébreu (a) *daah* ou *daïa*; mais les interprètes ne conviennent pas tous qu'il signifie un vautour. Bochart distingue *aïa* de *daïa*, et il soutient que le premier signifie un émérillon, et le second un vautour. D'autres croient que *daah* ou *daïa* signifie un milan, et *aïa* un vautour ou un corbeau. *Daah* est traduit par un aigle dans Jérémie, XLVIII, 40; XLIX, 22, et *daïa* par un milan, dans Isaïe, XXXIV, 15. Les Septante et saint Jérôme rendent, dans Job, par un vautour (b), l'hébreu *haït*, qui signifie plutôt un oiseau en général. — [Voyez AIGLE.]

VEAUX. Il est parlé très-souvent de veaux dans l'Écriture, parce qu'on les employait communément pour les sacrifices. Mais, en plusieurs occasions, *vitulus* est mis pour un jeune taureau qui, selon notre manière de parler, ne serait plus simplement veau. *Vitulus de armento*, le veau du troupeau, se met apparemment par opposition au veau qui tette encore et qui est sous sa mère. *Vitulus* se prend quelquefois pour un taureau déjà grand (c) : *Circumdede runt me vituli multi*. Le veau gras, *vitulus saginatus* (d), était un veau engraisé exprès pour faire une noce ou un festin de religion.

VEAU D'OR, que les Israélites adorèrent au pied du mont Sinaï (e). « Le peuple d'Israël, voyant que Moïse différait trop longtemps à descendre de la montagne, s'assembla autour d'Aaron, et lui dit : *Faites-nous des dieux qui marchent devant nous; car nous ne savons ce qui est arrivé à ce Moïse qui nous a tirés de l'Égypte*. Aaron leur répondit : *Otez les pendants d'oreilles qui sont aux oreilles de vos femmes, de vos fils et de vos filles, et apportez-les moi*. Ils les lui apportèrent, et Aaron en forma, par l'art du fondeur, un veau jeté en fonte. Alors le peuple dit : *Voilà vos dieux, Israël, qui vous ont tirés de l'Égypte*. Aaron ayant vu cela, dressa un autel devant le veau, et fit publier par un héraut : *Demain sera la solennité du Seigneur*. Et le peuple s'étant levé du matin, ils lui immolèrent des holocaustes et des hosties pacifiques; et ils s'assirent pour boire et pour manger, et ils se levèrent ensuite pour jouer.

» Le Seigneur, ayant averti Moïse de ce qu'avait fait le peuple, lui dit de descendre; et Moïse étant arrivé près du camp, et voyant le peuple qui dansait autour du veau, il jeta par terre les tables de la loi qu'il tenait dans ses mains, et les brisa au pied de la montagne; et ayant pris le veau d'or, il le jeta au feu, le réduisit en poudre, en répandit les cendres dans l'eau dont le peuple buvait, fit de grands reproches à Aaron de la faiblesse qu'il avait eue de consentir ainsi à la demande du peuple : il se mit à la porte du camp, et dit : *Si quelqu'un est au Seigneur,*

qu'il se joigne à moi. Les lévites s'assemblèrent autour de lui, ils prirent chacun leur épée, et passant et repassant au travers du camp, ils tuèrent sans distinction tous ceux qu'ils rencontrèrent; et il y eut ce jour-là près de *vingt-trois mille hommes de tués*. » Mais l'Hébreu, le Samaritain, le Chaldéen, les Septante, la plupart des anciens Pères grecs et latins, ne lisent que trois mille au lieu de vingt-trois mille.

On ne doute pas (f) que les Hébreux, dans cette occasion, n'aient voulu imiter le culte du dieu Apis, qu'ils avaient vu dans l'Égypte (g). On adorait cette fausse divinité sous la figure d'un taureau vivant et réel, et sous celle d'une figure de taureau, et enfin sous la figure d'un homme avec la tête d'un taureau; et certes plusieurs anciens Pères (h), en parlant du veau d'or, se sont exprimés comme s'il n'y avait eu qu'une tête de veau ou de taureau : *Aureum caput bovis*, dit Lactance; et, *Bibulum caput*, dit Tertulien; et, *Conflatum est bibulum caput*. Mais, quoi qu'il en soit, on ne peut disconvenir qu'ils n'aient eu dessein de faire une figure superstitieuse, dans le dessein de lui rendre un culte idolâtre, comme ils le marquent assez en disant : *Israel, voilà vos dieux qui vous ont tirés de l'Égypte*.

Monceau, dans son livre intitulé, *Aaron purgatus*, a tâché de faire voir que le veau d'or fabriqué par Aaron était une figure toute semblable aux chérubins sur lesquels il prétend que le Seigneur était assis lorsqu'il se fit voir à Moïse sur la montagne de Sinaï. Ces chérubins étaient, selon lui, des bœufs ailés, sur le modèle desquels Moïse fit faire dans la suite les chérubins du propitiatoire. C'est l'idée de cet auteur. Il ajoute que le péché d'Aaron ne consistait pas à avoir fait le veau d'or, en tant qu'il représentait les chérubins sur lesquels le Seigneur était assis, mais à avoir donné occasion au peuple de lui rendre une adoration superstitieuse et idolâtre; que le peuple aurait pu, sans crime, adorer le Seigneur à la vue de ce chérubin ou de ce veau d'or, et que son péché négit qu'en ce qu'il a transporté le culte qu'il ne devait qu'au Seigneur à une créature et à une figure sensible. Il croit de plus que les veaux d'or que fit Jéroboam après la séparation des dix tribus, étaient de vrais chérubins, et que ni Jéroboam, ni les dix tribus ne quittèrent pas le culte du Seigneur en recevant celui du veau d'or, mais seulement qu'ils firent schisme en se séparant de leurs frères qui adoraient à Jérusalem le même Dieu assis sur les chérubins, que les autres tribus adoraient comme assis sur les veaux d'or à Dan et à Béthel. Sentiment singulier, qui a été justement censuré et combattu par plus d'un auteur.

(a) דַּיָּא *Daïa*, ou דַּאָה *Daah*.

(b) Job. xxxiii, 7. חַיִּית *Haït*. 70 : רִשְׁפִּי. *Vulg.* : *Vultur*.

(c) *Psal.* xxi, 15.

(d) *Luc.* xv, 25. *Prov.* xv, 18. *Jerem.* xlvi, 21.

(e) *Exod.* xxxii, 4, 19, 20, etc. An du monde 2315, avant Jésus-Christ 1487, avant l'ère vulg. 1491, le quatrième mois de l'année sainte.

(f) Philon a cru que les Hébreux avaient en envie d'a-

dorer Typhon, divinité égyptienne, que cet auteur confond ordinairement avec Osiris. Voyez de *Vita Mos.* l. III.

(g) *Ambros.* ep. 66, nov. edit. ad *Romul.* *Hieron.* in *Osee* v. *Aug.* l. XII, c. xcii. *contra Faust.* *Alii plures.*

(h) *Lactant.* l. IV, c. x. *Tertull.* *advers. Judæos*, c. 1. *Hieronym.* in *Osee* iv. *Aug.* in *Psal.* xli *Ambros.* Ep. 66. *Optat.* *Milevit.* l. III

Aaron, en annonçant la fête du veau d'or, dit au peuple : *Demain sera la solennité du Seigneur*. Pour tâcher de disculper ce grand prêtre, on remarque qu'il se servit du terme de *Jéhovah*, pour essayer, disent les interprètes (a), de porter le peuple à l'adoration du Seigneur en la présence de ce veau, comme si cette figure eût été consacrée au vrai Dieu ; mais le peuple ne s'en tint pas là : il rendit ses adorations à un veau qui broute l'herbe (b) : *Et fecerunt vitulum in Horeb, et adoraverunt sculptile, et mutaverunt gloriam suam in similitudinem vituli comedentis fœnum*. Certes il est inutile de vouloir excuser Aaron dans cette rencontre ; il ne s'excuse pas lui-même, et on lit dans le Deutéronome (c) que Dieu, irrité de son crime, voulait le faire mourir, si Moïse n'eût employé ses prières pour désarmer la colère du Seigneur.

Quelques rabbins (d) enseignent que Moïse ayant réduit en poudre le veau dor, et en ayant jeté la poussière dans le torrent d'Horeb, tous ceux qui burent de cette eau et qui se trouvèrent coupables de l'adoration de cette idole, éprouvèrent les mêmes effets que l'eau de jalousie produisait sur les femmes coupables d'adultère. Ils furent frappés d'ulcères, qui les firent distinguer par Moïse, et qui lui donnèrent lieu de les châtier avec la dernière sévérité. D'autres (e) avancent qu'en buvant de cette eau les plus zélés adorateurs du veau d'or virent avec étonnement leur barbe prendre la couleur de l'or, marque qui passa même, dit-on, à leurs enfants (f).

Nam rutilans auro monstrabat barba nocentes,
Dum patulo latices fluminis ore bibunt.

[Sur le veau d'or d'Aaron, voyez plus bas dans l'article de ceux de Jéroboam.]

VEAUX D'OR DE JÉROBOAM, FILS DE NABAT.
Ce prince ayant été reconnu roi par les dix tribus d'Israël, et voulant séparer pour toujours ces dix tribus de la maison de David, jugea à propos de leur donner des dieux nouveaux qu'ils adorassent dans leur propre pays, sans être obligés d'aller au temple de Jérusalem pour y rendre leur culte au Seigneur (g). Il dit en lui-même : « Si ce peuple va à Jérusalem pour y offrir des sacrifices au Seigneur, son cœur se retournera bientôt vers Roboam, roi de Juda, son Seigneur ; ils me tueront et se donneront à lui. C'est pourquoi il fit deux veaux d'or et dit au peuple : *Israël, voilà vos dieux qui vous ont tirés de l'Égypte* ; et il les mit l'un à Béthel, et l'autre à Dan, aux deux extrémités de son royaume. Ce qui devint un sujet de chute au peuple d'Israël, qui allait à Dan et à Béthel adorer ces veaux. »

Nous avons déjà remarqué que Mon-

(a) *Val. Est. Lyran. Bock. le Clerc.*
(b) *Psal. cv, 19.*
(c) *Deut. ix, 20.*
(d) *Vide Rabb. apud Monæum in Aaronne purgato, l. II, c. viii.*
(e) *Rabb. Rupert. Petr. Comestor. Nauclet. Lyr.*
(f) *Petrus de Riga in Aaronne.*
(g) *III Reg. xii, 26, 27, 28, etc. An du monde 3030, avant Jésus-Christ 970, avant l'ère vulg. 974.*

ceau (h) avait cru que les veaux d'or de Jéroboam étaient une imitation des chérubins que Moïse avait mis sur l'arche d'alliance, et que l'on considérait comme le trône du Seigneur ; en sorte qu'on devait considérer Jéroboam et les Israélites des dix tribus plutôt comme schismatiques que comme idolâtres. Et il faut avouer qu'en effet tout Israël ne renonça pas tout à fait au culte et à la religion du Seigneur en adoptant le culte des veaux d'or, et en cessant d'aller au temple de Jérusalem. Le Seigneur n'abandonna pas entièrement Israël, et il lui envoya des prophètes, et il se conserva parmi ce peuple un grand nombre de fidèles adorateurs, qui ont pu parvenir au salut. Mais lorsque Jézabel introduisit dans Israël, sous le règne d'Achab, le culte de Baal et d'Astaroth, et des autres dieux des Chananéens, alors Elie se plaignit amèrement au Seigneur que tout le monde avait abandonné son culte, qu'il était demeuré seul (i) : *Je suis brûlé de zèle pour le Dieu d'Israël, parce que les enfants d'Israël ont abandonné votre alliance ; ils ont détruit vos autels, ils ont tué vos prophètes, et je suis demeuré seul*. Le Dieu d'Israël avait donc auparavant ses prophètes et ses autels dans le royaume d'Achab, et lorsque le même Elie eut assemblé le peuple sur le mont Carmel, il leur dit de choisir entre le Seigneur et Baal (j) : *Jusqu'à quand boîterez-vous des deux côtés ? Si le Seigneur est Dieu, que ne le suivez-vous ? Et si Baal est votre dieu, attachez-vous à lui*. Voilà ce qu'on dit pour justifier le culte des Israélites des dix tribus.

Mais saint Jérôme (k), et la plupart des commentateurs ont cru que Jéroboam avait voulu imiter par ses veaux d'or le culte du bœuf Apis, qu'il avait vu pratiquer dans l'Égypte pendant le temps qu'il y demeura sur la fin du règne de Salomon (l). Le crime de ce prince n'est point équivoque ; l'Écriture lui reproche en cent endroits d'avoir fait pécher Israël : *Jeroboam filius Nabat, qui peccare fecit Israel*. Lorsque l'Écriture veut faire le portrait d'un mauvais prince, elle dit qu'il a imité le péché de Jéroboam. Elle dit que Jéroboam a séparé Israël du Seigneur, et l'a engagé dans un grand crime (m) : *Separavit Jeroboam Israel a Domino, et peccare eos fecit peccatum magnum*. Le prophète Ahias ne dit-il pas à la femme de ce prince (n) : *Vous vous êtes fait des dieux étrangers et jetés en fonte pour m'irriter, et vous m'avez jeté derrière vous ?* Combien de fois les prophètes ont-ils invectivé contre le faux culte des veaux d'or ? Osée ne les menace-t-il pas de la part du Seigneur de perdre les hauteurs de Béthel, les lieux consacrés à l'idole (o) : *Vaccas Bethaven co-*

(h) *Monæus in Aaronne purgato, l. I, c. viii. Vide et Grot. in III Reg. xii.*

(i) *III Reg. xix, 10.*

(j) *III Reg. xviii, 21.*

(k) *Hieron. in Osee iv, 25, et in cap. v.*

(l) *III Reg. xi, 40.*

(m) *IV Reg. xxvii, 21.*

(n) *III Reg. xiv, 9.*

(o) *Osee x, 5. Vide et xiii, 5.*

luerunt habitatores Samariae... Et disperdentur excelsa idoli, peccatum Israel.

J'avoue qu'édans Israel il y avait des saints et des prophètes, qui étaient fidèles au Seigneur, et qui pouvaient arriver au salut; mais ils n'adoraient point les veaux d'or, et ne prenaient aucune part ni au schisme, ni au nouveau culte introduit par Jéroboam; où ils allaient secrètement au temple de Jérusalem, comme Tobie (a); ou ils adoraient le Seigneur dans leurs maisons, et sous la direction des prophètes, comme la femme de Sunam (b).

Les Septante et les Pères grecs lisent ordinairement *les vaches d'or*, au lieu des veaux d'or; et quelques-uns en parlent comme s'il n'y avait eu qu'une tête de veau ou de vache. On croit que Manahem roi d'Israel fut obligé d'envoyer un des veaux d'or (c) à Phul, roi d'Assyrie, pour l'engager à venir à son secours (d). Les rabbins (e) racontent qu'Osée, roi d'Israel, ayant été obligé d'envoyer à Salmanasar, roi d'Assyrie, un des veaux d'or, pour satisfaire aux sommes qu'il lui demandait, les prêtres de cette idole au lieu de lui envoyer le veau d'or, lui en envoyèrent un autre d'airain bien enveloppé. Le peuple qui ne savait rien de leur friponnerie, faisait un grand deuil, pleurant l'enlèvement de leur veau d'or; mais les prêtres se réjouissaient en secret croyant leur fourberie bien à couvert. On applique à cela ce passage d'Osée (f): *Luxit super eum populus ejus, et æditui ejus super eum exsultaverunt.* Mais Salmanasar ayant développé le présent qu'on lui envoyait, et n'ayant trouvé qu'un veau d'airain au lieu d'un veau d'or, marcha contre Samarie, la saccagea, et enleva les veaux d'or avec tout le peuple qui les adorait.

Saint Jérôme (g) nous rapporte encore une autre tradition des Juifs sur le sujet des veaux d'or, en expliquant ces paroles d'Osée: *Divisum est cor eorum. Nunc interibunt.* Tandis que le peuple d'Israel et leurs rois furent d'accord sur le culte du veau d'or, Dieu suspendit sa vengeance. Le peuple avait une excuse, il obéissait à son roi. Mais Osée, dernier roi d'Israel, moins attaché que ses prédécesseurs aux superstitions du pays, ayant déclaré qu'il ne prétendait forcer personne, et qu'il laissait la liberté d'aller adorer à Jérusalem, le peuple s'y opposa, et dit qu'il ne voulait point user de cette liberté. Cela mit la division parmi eux: *Divisum est cor eorum.* C'est pourquoi le Seigneur résolut de les perdre: *Nunc interibunt.*

On a vu sous l'article de JÉROBOAM, ce qui

(a) Tob. 1, 5.

(b) IV Reg. iv, 25.

(c) Osee x, 5, 6. Vide Osee v, 6.

(d) IV Reg. viii, 19, 20.

(e) Seder Olam, et Hieronymus

(f) Osee x, 5.

(g) Hieron. in Osee v, 2.

(h) III Reg. xii, 55; xiii, 1, 2, 5, etc.

(i) Joseph. de Bello, l. IV, c. 1, p. 863, b, c.

(j) Osee x, 5.

(k) Osee viii, 5, 6.

(l) שְׁבָרִין עֲגַל שְׁבָרִין Sept. : *Decipiens.*

arriva dans la cérémonie où ce prince dédia l'autel du veau d'or à Béthel (h); comme l'homme de Dieu envoyé du pays de Juda, prononça cette prophétie contre l'autel: *Autel, autel, voici ce que dit le Seigneur: Il naîtra un fils dans la maison de David qui s'appellera Josias, il immolera sur toi les prêtres des hauts lieux qui t'encensent maintenant, et brûlera sur toi les os des hommes. Cet autel va tout présentement se rompre, et les cendres qui sont dessus tomberont par terre.* Le roi ayant voulu étendre la main, elle se sécha aussitôt; mais elle fut rétablie à la prière du prophète. Voyez III Reg. XIII, 1, 2, 3 et seq. Joseph (i) parle du temple du veau d'or, qui subsistait encore de son temps, vers Dan, et non pas près de Daphné, comme portent ses exemplaires, sur le petit Jourdain.

Comme la gloire d'Israel était son Dieu, sa loi, son arche d'alliance; ainsi les adorateurs des veaux d'or, considéraient ces idoles comme leur gloire: *Æditui ejus exsultaverunt in gloria ejus (j), quia migravit ab eo.* Ils se faisaient un honneur de les adorer; ce qui aurait dû les charger de confusion. Aussi les prophètes leur disaient en raillant (Osée, XIII, 2: *יְהוָה אֱלֹהֵי שֵׁקֶץ Sept. : Θύσατε ἀνθρώπους, μόσχοι γὰρ ἐκλελοίπασιν*): *Vous qui adorez des veaux, venez immoler des hommes.* Peut-on voir une plus grande folie? Vous adorez des veaux, et vous sacrifiez des hommes à Moloc et à Saturne. Les Septante: *Ils disent, les veaux nous manquent; immolons des hommes.* On ne trouve plus de veaux à immoler, qu'on nous amène des hommes. On peut donner à l'Hébreu un autre sens: *Que ceux qui veulent immoler, viennent baiser ou adorer les veaux.* C'est ce que disait Jéroboam aux Israélites des dix tribus (1).

Osée prédit la destruction et la captivité des veaux de Samarie en ces termes (k): *Le veau de Samarie a été jeté par terre; ma fureur s'est allumée contre ce peuple... C'est Israel qui a inventé cette idole... Le veau de Samarie deviendra aussi méprisable que les toiles d'araignées.* Les Assyriens s'étant rendus maîtres de Samarie, enlevèrent les veaux d'or que le peuple adorait; ces vaines divinités ne leur servirent pas davantage que des toiles d'araignées; elles ne purent les garantir de la main de leurs ennemis. Le texte hébreu, qu'on traduit par *des toiles d'araignées (l)*, est fort inconnu. Les Septante traduisent: *Le veau de Samarie est trompeur, ou il s'égaré; Symmaque: Il est inconstant; la cinquième édition: Il est vagabond.* Tout cela revient à

Ita Aqu. et Theod. Symmac. : ἀκαταστατών. Quinta editio Ἰερμώων. Ag. errans.

(1) Le seul fait constaté de la religion des Druses, c'est dit M. de Lamartine, qu'ils adorent le veau. « Dans mon opinion, ajoute-t-il (Voyage en Orient, tom. II, pag. 111-115), les Druses sont un de ces peuples dont la source s'est perdue dans la nuit des temps, mais qui remontent à l'antiquité la plus reculée; leur race, au physique, a beaucoup de rapport avec la race juive, et l'adoration du veau me porterait à croire qu'ils descendent de ces peuples de l'Arabie Pétrée qui avaient poussé les Juifs à ce genre d'idolâtrie, ou qu'ils sont d'origine samaritaine. »

peu près au même. Les rabbins : Il est *comme de la poussière*, de la sciure de bois. La plupart des nouveaux interprètes : *Il est réduit en pièces*, en morceaux. Saint Jérôme avait appris de son maître en hébreu qu'il signifie des toiles d'araignées qui volent en l'air et se dissipent bientôt.

On forme sur le veau d'or fabriqué dans le désert par Aaron, plusieurs questions. Quelques rabbins veulent disculper Aaron du péché qu'il commit en faisant le veau d'or. Ils prétendent que ce ne fut pas lui, mais quelques magiciens d'Égypte et quelques prosélytes mal convertis de la même nation, qui le firent contre l'intention d'Aaron. Josèphe a dissimulé et omis cette histoire du veau d'or. Les Septante (*Exod. XXXII, 4* : ἐπλασεν αὐτὸν ἐν τῇ γραφίδι) portent qu'Aaron le dessina avec le burin; mais que le peuple le fit et le jeta en fonte. Quelques Juifs croient que d'abord on fit un veau de bois, et qu'ensuite on le couvrit de lames d'or. Selden (a) conjecture qu'il se servit du burin pour graver sur le veau d'or les marques qui distinguaient le taureau Apis, c'est-à-dire un croissant sur le côté et une tache blanche carrée sur le front.

Il y en a qui croient qu'il voulut le jeter en fonte, afin de tirer l'ouvrage en longueur, et afin que cette idole sortant du fourneau n'eût rien de beau et de brillant dans sa figure. D'autres, au contraire, veulent qu'Aaron n'ait rien omis pour le rendre le plus beau et le plus parfait qu'il lui fut possible; et que c'est pour cela qu'il est dit qu'il se servit du burin : *Formavit opere fusorio*. L'Hébreu (b) : *Il leur forma un veau avec le burin*. Mais le paraphraste chaldéen s'éloigne de l'une et de l'autre de ces deux versions. Il porte : Aaron reçut de leurs mains les pendants d'oreilles, les lia dans une bourse et en forma le veau d'or. Bochart (c) soutient que cette version est la meilleure de toutes, et que l'hébreu *cheret* signifie une bourse, et non un burin.

Les mahométans (d) ont sur le veau d'or une tradition fort singulière. Ils tiennent que cette figure, qui n'était qu'un corps sans âme, mugissait néanmoins comme un bœuf; et voici comme ils ajustent cette fable. Les Israélites ayant emprunté des Égyptiens, avant leur sortie d'Égypte, plusieurs vases d'or et d'argent, et ayant recueilli plusieurs riches dépouilles des Égyptiens noyés dans la mer Rouge, et rejetés sur le bord, commencèrent à trafiquer entre eux de ces bijoux. Sameri, un des principaux chefs des Hébreux, en avertit Aaron, qui commandait en l'absence de son frère Moïse, et lui dit que ce commerce ne lui paraissait pas légitime. Aaron ordonna sur-le-champ à Sameri de recueillir tous ces ornements et de les garder en dépôt jusqu'au retour de Moïse, qui était alors sur le mont Sinaï.

Sameri, qui était habile dans la fonte des métaux, crut qu'il était avantageux de ré-

duire tout cet or et cet argent en une masse, afin que Moïse pût dans la suite l'employer à ce qu'il jugerait plus à propos. Il le fit, jeta tous ces bijoux dans un creuset, et il en sortit, sans qu'il en eût dessein, une espèce de veau de fonte. A la vue de cette figure que le hasard avait produite, les Israélites, accoutumés à l'idolâtrie de l'Égypte, conçurent quelque respect pour le veau; Sameri, voulant augmenter leur vénération, prit de la poussière et la jeta dans la gueule du veau, qui commença aussitôt à mugir; alors les Hébreux se prosternèrent devant lui et lui rendirent leurs adorations. Et d'où venait cette poussière miraculeuse à Sameri? Il l'avait prise, disent-ils, sous les pieds de la monture de l'archange Gabriel, qui marchait à la tête des Hébreux dans le désert.

Le VEAU GRAS dont il est parlé en quelques endroits de l'Écriture, comme *Prov. XV, 18*; *I Reg. XXVIII, 24*; *Luc. XV, 23*; *Jerem. XXVI, 21*, était un veau qu'on engraisait exprès pour quelques fêtes ou pour quelques sacrifices extraordinaires. Les païens en usaient de même (e).

Pascitur in vestrum reditum votiva juvenca.

Le VEAU DU LIBAN, dont il est parlé au psaume XXXVIII, 6 : *Comminuet eos tamquam vitulum Libani*, se peut prendre tout simplement pour un veau ou un jeune taureau qui paît dans le Liban. La voix de Dieu, son tonnerre, la tempête brise un cèdre du Liban avec autant de facilité qu'elle renverse un veau du Liban. L'Hébreu se peut traduire autrement : La voix du Seigneur fera sauter les cèdres du Liban comme un veau qui hondit dans la prairie : il agitera les montagnes du Liban et du Sirion comme le petit du rhinocéros.

Les VEAUX DES LÈVRES, dont parle Osée (XIV, 3, פִּיִּם שִׁפְתֵינוּ Sept. : Κάρπων τῶν χειλέων ἡμῶν. Ils ont lu פִּרְיָ, Peri au lieu de Perim) : *Reddemus vitulos labiorum nostrorum*, marquent les sacrifices de louanges, les prières que les captifs de Babylone adressaient au Seigneur, n'étant plus à portée de lui offrir des sacrifices dans son temple. Les Septante ont lu le fruit de nos lèvres, au lieu des veaux ou des taureaux de nos lèvres, et leur leçon a été suivie par le Syriaque et par l'Apôtre aux Hébreux, chap. XIII, 15.

Jérémie (f) parle d'une cérémonie remarquable, qui n'est point marquée dans les livres historiques de l'Écriture. Le Seigneur dit : *Je livrerai les hommes qui ont violé mon alliance et qui n'ont point observé les paroles de l'accord qu'ils avaient fait en ma présence, comme le veau qu'ils ont coupé en deux, et entre les moitiés duquel ils ont passé*. On ignore quand cette alliance fut jurée, et à propos de quoi : mais il y a apparence que la chose n'était pas fort ancienne, puisque ceux qui l'avaient autrefois jurée étaient encore vivants. L'usage de couper une victime en deux, mettre les moitiés sur deux autels différents, et de faire passer entre deux ceux

(a) Selden. de Diis Syr. Syntagm. 1, c. II.

(b) Exod. XII, 4. יָצַר אֶתִּי בַחֲרֹב.

(c) Bochart de Animal sacr. part. 1, l. II, c. XXXIV.

(d) D'Herbelot, Bibl. Orient., p. 650.

(e) Horat. l. 1, epist. 3.

(f) Jerem. XXXIV, 18, 19.

qui contractent alliance, est connu dans l'Écriture et dans les profanes. Voyez *Genèse*, XV, 9, 10, 17.

VECTIS, sorte de poisson dont il est parlé dans *Isaïe* (XXVII, 1 : על לוייתן נהש ברה) : *Super leviathan serpentem vectem*. C'est, à ce qu'on croit, la baratelle, connue dans les auteurs grecs sous le nom de *zygæna*. Voyez **LÉVIATHAN**.

VEILLANTS. On donne quelquefois ce nom aux anges : *Vigil et sanctus de cælo descendit*, dit *Daniel* (IV, 10, 14 : עיר וקדש) ; et un peu après : *In sententia vigilum decretum est*. Le chaldéen *hir* ou *ir*, qu'on traduit par *veillants*, pourrait bien, selon la pensée de saint Jérôme (a), avoir donné origine au nom d'*Iris*, messagère des dieux. Les Chaldéens concevaient ces anges ou ces *veillants* comme une compagnie de juges qui décidaient du sort des hommes. Cela paraît par ces paroles, γ 14 : *C'est ce qui a été ordonné par les veillants, c'est l'ordre et la demande des saints*. Les saints et les *veillants* en ces endroits, sont la même chose. Les Septante dans le chap. IV des *Lamentations* (IV, 14 : Ἐσαλεύθησαν οἱ ἐγρηγόροι αὐτῆς), ont lu *hirim*, les *veillants*, au lieu de *hiverim*, les aveugles, que nous y lisons aujourd'hui. L'auteur du livre apocryphe d'*Enoch* parle souvent des *egregoroi* ou *veillants*, et les Syriens reconnaissent un ordre d'anges dans le ciel nommé *egregoroi*. Ce sont ces *veillants* qui épousèrent les filles des hommes et qui devinrent pères des fameux géants d'avant le déluge.

VENDANGES, VENDANGER. Voyez **VIGNES**.

VENDRE. Les Hébreux pouvaient vendre leur propre liberté; les pères pouvaient vendre celle de leurs enfants (b) : *Si paupertate compulsus vendiderit se tibi frater tuus, non eum opprimes servitute famulorum* : Si votre frère se vend à vous, vous ne l'opprimerez point, en le traitant ou en le vendant comme un esclave. Il demeurera chez vous comme un ouvrier à gage. Maimonide dit qu'un Hébreu ne pouvait vendre sa liberté que dans la dernière nécessité. *Si quelqu'un vend sa fille pour être servante, elle ne sortira point comme les autres servantes* (c). Son maître ne la renverra pas comme on renvoie un autre esclave en l'année sabbatique. Il la prendra pour sa femme ou la fera épouser à son fils. S'il ne veut faire ni l'un ni l'autre, il la mettra en liberté.

On vendait aussi des débiteurs insolvables et même leurs enfants, comme on le voit par l'Évangile (d) et par les livres des Rois (e). On vendait quelquefois les hommes libres pour esclaves, comme Joseph fut vendu par ses frères; et ce crime s'appelait *plagium*, et la loi le punissait de mort (f) : *Qui furatus*

fuerit hominem, et veniderit eum, convictus noxæ, morte morietur. Les Juifs restreignent ceci au vol d'un homme de leur nation. Esau vendit son droit d'aînesse, et on croit que c'est pour cela que saint Paul le nomme profane (g). Il est dit dans les prophètes (h) que le Seigneur a vendu son peuple à leurs ennemis, comme un maître qui se défait d'un esclave vicieux, pour le punir de son infidélité.

Etre vendu pour faire le péché, comme Achab (i), *qui venundatus est ut faceret malum in conspectu Domini*. Et les mauvais Israélites dont il est parlé dans les *Machabées*, I *Mach.* I, 16 : *Venundati ut facerent malum* : Ils se vendirent étant des esclaves du péché, des hommes assujettis à toutes leurs mauvaises inclinations, comme des esclaves à leurs maîtres. Ces expressions sont assez familières aux Hébreux. Voyez *Judith*, VII, 13.

Saint Paul (j) parlant de lui-même, ou plutôt parlant de tout le genre humain en sa personne, n'a pas fait de difficulté de dire : *Ego autem carnalis sum venundatus sub peccato* : Je suis tout charnel et vendu sous le péché; esclave de la concupiscence et du péché par la nature, mais affranchi du péché par le baptême, et fortifié contre la concupiscence par la grâce de Jésus-Christ.

VENGEANCE. La vengeance, en tant qu'elle enferme du ressentiment et de la douleur de l'injure qu'on nous a faite, ne convient point à Dieu. Nulle créature ne peut troubler sa paix, ni lui causer de la douleur et du ressentiment. *Ultio doloris confessio est*, dit Sénèque (k). L'homme ne cherche à se venger, que parce qu'il est blessé et sensible à l'injure. Lors donc que l'Écriture dit que Dieu se venge, elle parle d'une manière impropre et populaire. Il venge les injures faites à sa justice, à sa majesté, à l'ordre qu'il a établi dans le monde, mais sans émotion et sans plaisir. Il venge les torts faits à ses amis, parce qu'il est juste, et qu'il doit conserver l'ordre et la justice. L'homme se venge parce qu'il est faible, qu'il est blessé, qu'il s'aime trop. Une âme grande méprise les injures; une âme éclairée des lumières de la foi en laisse la vengeance et le jugement à Dieu.

Dans l'Ancien Testament, Dieu tolérait la vengeance dans certains cas, pour éviter de plus grands maux. Par exemple, il voulait qu'on donnât *dent pour dent* (l), *œil pour œil*, etc. [Voyez **TALION**.] Il permettait, ou plutôt il tolérait que les parents d'un homme qui avait été mis à mort tirassent vengeance du meurtrier (m) : *Propinquus occisi statim ut invenerit eum, jugulabit*. Et si un meurtrier volontaire s'était sauvé dans une ville d'asile, on l'en arrachait, et on le livrait entre les mains des parents du mort, pour en

(a) Hieron. in Dan.

(b) Levit. xxv, 39.

(c) Exod. xxi, 7.

(d) Matth. xviii, 25.

(e) IV Reg. iv, 1

(f) Exod. xxi, 16. Deut. xxiv, 7.

(g) Heb. xii, 16.

(h) Isai. l, 1; LII, 3. Joel. iii, 8. Baruc. iv 6

(i) III Reg. xxi, 20, 25.

(j) Rom. vii, 14.

(k) Senec. de Ira. l. III, c. v.

(l) Exod. xxi, 24.

(m) Num. xxxv, 16, 17, 18, et seq

faire justice (a) : *Mittent seniores civitatis illius, et arripiunt eum de loco effugii, traduntque in manu proximi cujus sanguis effusus est, et morietur.* La parenté se croyait obligée de poursuivre la vengeance de tels meurtres, et les Hébreux appelaient *Goel* ou *Rédempteur* celui à qui cette sorte de vengeance appartenait. — [Voyez RÉDEMPTEUR et VENGEUR (1).]

Mais ces tolérances n'étaient accordées qu'à la dureté du cœur des Juifs : *Ad duritiam cordis vestri*, comme dit Jésus-Christ à l'occasion du divorce. Dieu s'était assez déclaré pour faire comprendre aux gens de bien que la vengeance lui appartenait : *Mea est ultio, et ego retribuam* (b). Il défend la haine et la vengeance en termes exprès ; il ne veut pas que l'on conserve de l'animosité dans son cœur contre son frère (c) : *Non oderis fratrem tuum in corde tuo..... Non quæras ultionem, nec memor eris injuriæ civium tuorum.* Et lorsque Dieu semble établir la loi du talion, il ne permet pas la vengeance, mais il la modère : *Non fomes, sed limes furoris est*, dit saint Augustin (d). Il n'entend pas irriter la colère, mais en arrêter les progrès et les suites : *Non ut id quod sopitum erat hinc accenderetur ; sed ne id quod ardebat ultra extenderetur.*

Le JOUR DE LA VENGEANCE, marque quelquefois le dernier jour de son jugement, auquel Dieu se vengera de tous ses ennemis ; et quelquefois le jour de la vengeance marque la peine que Dieu tire de ses ennemis, lorsque les iniquités sont montées à leur comble. Voyez *Exod. XXXII, 34 ; Isai. XXXIV, 8, et LXI, 2, et LXIII, 4 ; et Luc. XXI, 22.*

La VENGEANCE est ordinairement exprimée dans l'Hébreu sous le nom de consolation ; et quoique saint Jérôme ait ordinairement mis le mot de *venger*, il n'a pas laissé quelquefois de laisser les mots de consoler et de consolation dans le sens de vengeance. Par exemple (e) : *Heul consolabor super hostibus meis, et vindicabor de inimicis meis.* Et dans les Ma-

(a) Deut. XIX, 12.

(b) Deut. XXXIII, 35.

(c) Levit. XIX, 17, 18.

(d) Aug. contra Faust. l. XIX, c. xxv.

(e) Isai. I, 24.

(f) II Mac. VII, 6.

(g) Isai. LVII, 18.

(h) Judith. I, 12 ; II, 1.

(i) Ezech. XXV, 12.

(j) Psalm. XVII, 48.

(k) Num. XXXV, 25, 27.

(l) Josue, XX, 5.

(1) Voici quelques détails sur le droit de la vengeance particulière parmi les Arabes de nos jours, d'après John Lewis Burckhardt, *Notes on the Bedouins and Wahabys*, Notes sur les Bédouins et les Wahabys, in-4°, 1850.

Le principe de la vengeance particulière, avec tous ses détails, le droit du sang et le prix du sang, ne sont nullement le fait seul des Arabes. Il a lieu dans chaque communauté où un gouvernement régulier et la force de la justice n'ont pu encore l'emporter. Mais il semble qu'on ne pourrait pas trouver une seule nation, excepté celle des Arabes, où l'on en ait fait un système aussi régulier. Le Koran a voulu le limiter aux coupables ; cette modification n'a jamais été admise par les Bédouins, qui continuent à étendre à toute la parenté des deux côtés le droit et le devoir d'exiger et de payer le sang. M. Burckhardt a construit des figures qui expliquent comment ces droits se ramifient ; d'où l'on peut généralement conclure qu'ils ne

chabées : *Deus consolabitur in nobis, quemadmodum in protestatione cantici declaravit Moyses ; et in servis suis consolabitur* (f). Et dans Isaïe : *Vias ejus vidi, ... et reddidi consolationes ipsi* (g). Mais les exemples en sont bien plus fréquents dans l'Hébreu.

LA VENGEANCE se met quelquefois dans l'Écriture pour la sainte attaque, ou pour l'injure que l'on fait à un autre, mais que l'on ne manque pas de colorer du titre de juste vengeance. Ainsi Nabuchodonosor jure par son trône qu'il se vengera de ceux qui n'ont pas voulu se soumettre à son empire (h), comme s'il avait eu droit d'exiger d'eux cette soumission. De même les Iduméens ont exercé leur vengeance contre Juda, *pro eo quod fecit Idumæa ultionem, ut se vindicaret de filiis Juda* (i). Il faut entendre sous ces expressions, exercer sa haine, satisfaire sa mauvaise volonté.

Quand on dit que Dieu accorde la vengeance à quelqu'un (j), *Deus qui das vindictas mihi*, cela marque, ou qu'il lui livre ses ennemis entre les mains pour en tirer vengeance, ou qu'il punit lui-même, par un effet de sa justice, ceux qui ont affligé ses serviteurs.

VENGEUR. On donne ce nom dans l'Écriture à celui qui est chargé, suivant les mœurs des Juifs, de tirer vengeance de celui qui a tué un de ses proches parents : *Ultor sanguinis*. Si un homme a fait un meurtre involontaire et casuel, il se retirera dans une ville d'asile, et on le garantira de la main de celui qui est le vengeur du sang de son proche (k) : *Liberabitur innocens de ultoris manu*. Et lorsque le vengeur le poursuivra pour le tuer, on ne le lui livrera pas (l) : *Cumque ultor sanguinis eum fuerit persecutus, non tradent in manus ejus*.

Le roi vengeur ou défenseur, dans Osée, V 13 ; X, 6, signifie, selon les apparences, *Phul*, roi d'Assyrie, qui vint au secours de Manahem, roi d'Israël. IV Reg. XV, 19.

VENT, *ventus*, est souvent appelé *spiritus*

s'étendant point latéralement au delà du cinquième cousin, mais que la progression descendante ne cesse jamais que l'on n'ait obtenu satisfaction. La satisfaction régulière, et strictement la satisfaction honorable, est celle de répandre le sang du meurtrier, ou de tous ceux qui sont alliés avec lui dans le *Khouse*, ou à des degrés déterminés. Cependant on leur accorde l'intervalle sacré de trois jours et un tiers, dont souvent ils profitent pour s'enfuir jusqu'aux tentes d'une tribu éloignée. En général depuis quelque temps on aperçoit une disposition croissante à négocier. Divers principes commencent à agir même sur ces cœurs aliés. Les prétentions élevées de vengeance et d'affection blessée cédant aux plus vils motifs, et l'on fonde sur toutes les parties de l'offense des calculs pour satisfaire l'avarice. On a l'habitude de prendre entre les amis communs des arrangements pour le payement du *desy* ou le prix du sang. Les tableaux de M. Burckhardt varient quant au montant, probablement selon la différence des tribus ; quelquefois c'est 50, et quelquefois 100 chameaux, auxquels on ajoute quelques articles de peu d'importance. On obtient ordinairement quelque rabais par grâce et par faveur. Tous les parents qui sont enveloppés dans la dette du sang, et orgueilleux d'un allié qui a tué son homme, contribuent à former le montant exigé. Dès qu'on est d'accord sur les conditions, les amis des deux côtés se réunissent, on tue la femelle d'un chameau ; et quand la fête est finie, le débiteur ou le meurtrier attache un mouchoir blanc au fer de sa lance comme un témoignage qu'il a acquitté sa dette du sang.

et en quelques passages on est partagé de sentiments, savoir, s'il signifie le vent ou le Saint-Esprit; par exemple (a) : *Spiritus Domini ferebatur super aquas*. Ce que les uns entendent du Saint-Esprit, et les autres d'un vent violent. Isaïe XI, 7 : *Exsiccatum est fenum, quia spiritus Domini sufflavit in eo*. Mais ordinairement la suite du discours fait assez distinguer si *Spiritus* signifie le Saint-Esprit, ou le vent, ou l'âme qui nous anime.

Les Hébreux reconnaissaient comme nous quatre vents principaux. *Ezech.* XLII, 16, 17, 18 : Le vent d'orient, en hébreu *Kadim*, כדום קדים; le vent du nord, *Tzaphon*, צפון רדה; le vent du midi, *Darom*, דרום רדה; et le vent d'occident, ou de la mer Méditerranée, en hébreu *Rouah-Haïam*, רווח הים.

Saint Jérôme traduit assez souvent (b) le vent *Kadim*, qui est celui d'orient, comme nous venons de voir, par *ventus oriens*, un vent brûlant; les Septante, le vent du midi. Le vent du midi est extrêmement brûlant dans l'Égypte, aussi bien que celui d'orient. — [Voyez SENNACHÉRIB.]

Le VENT DU NORD était froid, comme il paraît par l'Écclésiastique, XLIII, 22 : *Frigidus ventus aquilo flavit et gelavit crystallus*. Salomon, dans ses Proverbes, XXV, 23 : ריה צפון ההלל נשם, dit que ce même vent dissipe les nuées et la pluie; mais d'autres interprètes traduisent : *Il produit la pluie*. Le vent *Typhonicus*, dont parle saint Luc dans les Actes (c), est celui qui souffle entre le levant et le nord. *Euro-aquilo*, ou *Euro-clydon*. C'est un vent très-dangereux, qui ressemble à un tourbillon, qui tombe tout à coup sur les vaisseaux, leur fait faire la pirouette, et les brise quelquefois. Voyez Pline, liv. II, c. XLVIII.

VENTRE. Le fruit du ventre, sont les enfants : *Privavit te Deus fructu ventris tui* (d); et le Psalmiste (e) : *Merces Domini, fructus ventris* : Les enfants sont la bénédiction du mariage. *De fructu ventris tui ponam super sedem tuam* (f) : Je vous donnerai pour héritier de votre trône un de vos fils. Seigneur, vous êtes mon Dieu dès le sein de ma mère : *De ventre matris meæ Deus es tu* (g).

Le VENTRE se prend souvent pour la gourmandise. *Les Crétois sont toujours menteurs, mauvaises bêtes, ventre paresseux* (h). Et ailleurs (i) : *Il y en a plusieurs qui font leur dieu de leur ventre*. Et aux Romains (j) : Ces sortes de gens ne servent pas Jésus-Christ, mais sont esclaves de leur ventre.

Le VENTRE se met aussi pour le cœur, le fond de l'âme. Les paroles d'un homme qui n'est pas sincère pénètrent jusqu'au fond du ventre (k), font des plaies jusqu'au fond de l'âme. Et ailleurs (l) : *Lucerna Domini spiraculum hominis, quæ investigat omnia secreta ventris* : L'esprit de l'homme est comme

la lumière de Dieu qui pénètre jusqu'au fond de l'âme. Et encore (m) : Conservez les leçons de la sagesse; si vous la gardez dans votre ventre, dans votre cœur, elle éclatera sur vos lèvres.

Le VENTRE DE L'ENFER, c'est le tombeau ou un danger imminent de mort. L'Écclésiastique dit qu'il a été délivré de *altitudine ventris inferi* (n); et Jonas, qu'il a crié vers le Seigneur, *de ventre inferi* (o), du fond de la mer et du ventre du poisson.

VENTRILOQUE, en latin *ventriloquus*, en grec *engastri-mythos*; celui qui parle du ventre, du fond de l'estomac; un devin ou une devineresse qui avait ou feignait avoir un esprit familier, un esprit de Python, qui lui parlait du fond de l'estomac. Voyez PYTHON.

VENUS, déesse de l'impudicité adorée par les païens. Quelques-uns croient que son nom vient de l'hébreu *Socoth-Bénoth* (p) ou *Venos*, selon une autre prononciation. Voyez ce qu'on a remarqué sur ces termes. Elle était adorée sous différents noms. Les Égyptiens la nommaient *Nephtis*; les Assyriens, *Militta*; les Arabes, *Alitta*; les Perses, *Mitra*. Elle était aussi connue sous le nom de Tanaïs à Babylone, d'*Erycine* en Sicile, d'*Aphrodite* parmi les Grecs. En général, je crois qu'on l'adorait dans les terres d'Israël sous le nom d'*Astarté*, ou *Astaroth*, ou *Avera*, ou la déesse des bois. On la confond avec la lune, etc'est ce que les païens appelaient *Vénus la céleste*, et les Hébreux *la reine du ciel* ou la déesse *Méni*. Le dieu *Dagon* était aussi apparemment *Vénus*. La colombe était consacrée à cette fausse divinité. — [Voyez ASTARTÉ, DAGON, etc.]

[En Égypte, *Vénus* s'appelait *Hathôr*, et Vulcain *Phtha*. « Les débris du temple de *Phtha* à Memphis existent encore; ils ont été vus par les voyageurs français en 1828, et leurs recherches se sont même étendues jusqu'à reconnaître la carrière d'où furent tirés les matériaux de ce temple : c'est de la montagne de *Thorra*, sur la rive orientale du Nil et en face même de l'ancien emplacement de Memphis.... Un immense bois de dattiers couvre l'emplacement de *Memphis*. Passé le village de *Bédrechéin*, qui est à un quart d'heure dans les terres, on s'aperçoit qu'on foule le sol antique d'une grande cité aux blocs de granit dispersés dans la plaine et à ceux qui déchirent le terrain et se font encore jour à travers les sables qui ne tarderont pas à les recouvrir pour jamais. Entre ce village et celui de *Mit-Rahinèh* s'élèvent deux longues collines parallèles, éboulements d'une enceinte immense renfermant jadis les principaux édifices sacrés de *Memphis*. Dans l'intérieur de cette enceinte existe le grand colosse exhumé il y a quelques

(a) Genes. 1, 2.

(b) Genes. xli, 27, et Exod. x, 13. Sept. : vtroc.

(c) Act. xxvii, 14.

(d) Genes. xxx, 2.

(e) Psalm. cxxvi, 5.

(f) Psalm. cxxxi, 11.

(g) Psalm. xxi, 11.

(h) Tit. 1, 12.

(i) Philipp. iii, 9.

(j) Rom. xvi, 18.

(k) Prov. xviii, 8.

(l) Prov. xx, 27.

(m) Prov. xxii, 18.

(n) Eccli. iii, 7.

(o) Jonas ii, 5.

(p) 1^o Reg. xvii, 30.

années, et dont la physionomie suffit pour le faire reconnaître comme une statue de Sésostris. Au nord de ce colosse exista jadis un temple de Vénus (Hathôr), construit hors de la grande enceinte, du côté de l'orient. Les fouilles faites par Champollion le Jeune ont constaté dans cet endroit même l'existence d'un temple orné de colonnes pilastres en granit rose, et ce temple était dédié à Phtha et à Hathôr (Vulcain et Vénus), les deux grandes divinités de Memphis. » M. CHAMPOLLION-FIGEAC, *Hist. d'Égypte*, pag. 63, dans *l'Univers pittoresque* de Didot.

On a aussi trouvé dans le nouveau monde des traces du culte de Vénus, suivant M. Frédéric Münter. Voyez son ouvrage sur le temple de Vénus Uranie à Paphos. }

A trois lieues de Carthage (a) on voyait un temple nommé *Sicca Veneria*, qui avait d'autant plus de rapport à *Socoth-Bénoth* de l'Écriture, que les filles y sacrifiaient leur virginité en l'honneur de Vénus et y gagnaient les dots avec quoi elles se mariaient. *Siccæ enim sanum est Veneris, in quod se matronæ conferebant, atque inde procedentes ad quæstum, dotes corporis injuria contrahebant : honesta nimirum tam inhonesto vinculo conjugia juncturæ.*

VER, *vermis, vermiculus*. L'Écriture, voulant marquer la bassesse et la faiblesse de l'homme, le compare à un ver de terre, parce qu'en effet dans la nature on ne connaît rien de plus méprisable (b). *Je suis un ver de terre, et non un homme, l'opprobre des hommes et le rebut du peuple*; paroles que le Fils de Dieu a bien voulu adopter pour marquer l'état d'humiliation où il s'était réduit. *Ne craignez point, ver de Jacob*, Hébreux qui êtes aussi humiliés que des vers de terre (c) : *Noli timere, vermis Jacob.*

Le ver des damnés ne meurt point, dit le Sauveur après Isaïe (d), et le feu qui les brûle ne s'éteint point. Voyez ci-devant ce qu'on a dit sur l'article FEU.

Ces expressions d'un ver qui ronge et qui ne meurt point sont tirées des bêtes jetées à la voirie et abandonnées aux vers rongeurs et aux oiseaux du ciel, et quelquefois consumées par les flammes pour éviter la puanteur et l'infection de l'air (e) : *Vindicta carnis impii ignis et vermis.*

On n'est point en peine de savoir ce que c'est que le ver et le feu qui consomment les charognes et les cadavres à la voirie; mais on est fort partagé sur la nature du ver qui ronge les damnés. Origène (f) a cru que c'était un feu métaphorique. Saint Ambroise (g) nie expressément que ce ver soit corporel. Il soutient que ce n'est que le remords de la conscience, qui ne donne aucun repos au pécheur. *Neque vermis est corporalis..... vermis est, eo quod animæ peccata mentem rei, sensumque compungunt, et quædam exce-*

dunt viscera conscientiæ. Saint Jérôme (h) reconnaît que c'est le sentiment de plusieurs, que ce ver ne consiste que dans le déchirement de la conscience. Saint Thomas (i) a adopté ce sentiment, qui a été suivi par plusieurs docteurs scolastiques.

Mais saint Augustin (j), après avoir examiné l'une et l'autre opinion et pesé les raisons qu'on peut dire pour et contre, sans condamner ceux qui croient que les flammes ne marquent que la douleur cuisante des damnés, et le ver qui ne meurt point les remords de la conscience, se déclare à la fin toutefois pour le sentiment qui tient l'un et l'autre corporel : *Ego tamen facilius est ut ad corpus dicam utrumque pertinere, quam neutrum.* Saint Chrysostome, saint Cyrille d'Alexandrie, Théophylacte, saint Prosper liv. III de la Vie contemplative, saint Anselme, Hugues de Saint-Victor se sont déclarés pour le même sentiment. Saint Bernard (k), dans ses livres de la Considération, s'exprime d'une manière qui favorise l'un et l'autre sentiment. Il marque clairement que ce ver est le remords de la conscience; mais en même temps il parle de sa morsure et de sa nourriture comme d'une chose réelle et sensible. Il dit, en parlant d'une mauvaise conscience : *Hic est vermis qui non moritur, memoria præteritorum, semel injectus vel potius innatus per peccatum, hæsit firmiter, nequaquam deinceps evellendus, nec cessat rodere conscientiam, eaque pastus, esca utique inconsumptibili, perpetuat vitam. Horreo vermem mordacem, et mortem vivacem.*

On convient qu'il est difficile de comprendre comment un ver peut agir sur une âme séparée du corps, mais est-il impossible à Dieu de faire qu'en la présence d'un ver immortel et insatiable l'âme soit affligée et tourmentée comme elle le serait si ce ver agissait sur un corps auquel elle serait unie par la volonté du Créateur? L'action du corps sur l'âme qu'elle anime n'est pas plus immédiate que le peut être par la volonté de Dieu celle d'un ver sur une âme qui mérite que Dieu lui fasse souffrir le supplice d'un ver toujours rongeur, toujours vivant, toujours avide et jamais rempli.

VERMISSEAU, *vermiculus*, se prend pour l'écarlate. Moïse se sert souvent de ce terme dans le dénombrement qu'il fait des étoffes et des couleurs qui entraient dans les voiles du tabernacle de l'alliance. L'Hébreu, *tolahat schani*, que la Vulgate a traduit par *coccum bis tinctum* ou *vermiculum*, et que les Septante (l) ont rendu par une couleur rouge comme l'écarlate, signifie proprement le vermisseau du coccus. *Tolahat* signifie certainement un vermisseau, et *schani* un ver particulier, comme qui dirait le ver nommé *schani*. *Tolahat* seul ne signifie précisément qu'un ver en général; mais *schani*, même

(a) Valer. Maxim. l. II, c. vi.

(b) Psalm. XXI, 7.

(c) Isaï. XLI, 14.

(d) Isaï. LXVI, 24. Marci IX, 45, 46.

(e) Eccli. VII, 19.

(f) Origen. homil. 25, in Exod., et l. II, de Princip.

(g) Ambros. l. VII, in Luc. c. XIV.

(h) Hieronym. in Isaï. LXVI.

(i) D. Thom. in 4, distinct. 50, q. 2, art. 5, ad 1 et 2.

(j) Aug. de Civit. l. XXI, c. IX.

(k) Bernard. l. V, de Consider., c. XII, et de Conversione ad clericos, c. V.

(l) Exod. XXV, 4. יְצַיֵּן תְּוֹלֵהֶת. Sept. : ποικιλόν. Rubrum. 4 qu : διαφανον. Translucens. Sym. : διαφανον. Transparens.

seul, signifie une couleur fort rouge. Quand vos péchés seraient comme les schanim, ils deviendraient blancs comme la neige, dit Isaïe (a). Et l'Époux dit à l'Épouse du Cantique (b) : Vos lèvres sont comme un ruban de schani.

Comme ce terme schani peut signifier deux ou double (c), saint Jérôme l'a pris en quelques endroits pour une laine teinte deux fois, *coccum bis tinctum*, et les Septante pour une étoffe à doubles fils; mais il vaut mieux l'entendre du vermisseau nommé en latin *coccus*, et en arabe *kermès* ou *karmès*, d'où vient le nom de *cramoisi*, parce qu'on se sert de ces petits vers pour teindre en cette couleur. Le *kermès* ou *coccus* est une petite coque ronde, membraneuse, fort fine, lissée et luisante, de couleur d'un rouge brun mêlé de blanc cendré, d'environ trois lignes de diamètre, divisée ordinairement en deux cavités inégales dont la plus grande est remplie d'un nombre presque infini de petits œufs ovales fort rouges et fort vermillis, et la plus petite cavité est remplie d'une espèce de liqueur pareillement rouge, qui ne ressemble pas mal à du sang. Cette coque naît après une espèce de chêne vert qui ne monte qu'à la hauteur d'un arbrisseau.

On trouve de ces arbrisseaux dans la Palestine, en Provence, en Languedoc, en Espagne, dans l'île de Crète et ailleurs (d). On détache ces coques ou ces grains des feuilles auxquelles elles sont attachées, et les vers dont ils sont pleins en sortent par le trou qui s'y trouve du côté qu'ils étaient attachés à la feuille; on sépare ces petits animaux des grains par le moyen d'un crible, et on les met ensemble en les pressant légèrement; on en fait des boules de la grosseur d'un œuf de poule: on s'en servait autrefois beaucoup pour la teinture du cramoisi, on s'en sert moins aujourd'hui depuis l'invention de la cochenille. L'origine du *kermès* vient de ce qu'une espèce de cousin ou de vermisseau piquant le chêne vert pour en tirer sa nourriture, y fait naître comme une vessie dans laquelle il pond ses œufs qui deviennent rouges comme nous les avons décrits, et de là, si on leur en laisse le temps, ils éclosent et forment une quantité prodigieuse de petits cousins de couleur rouge qui, roulant çà et là sur cet arbrisseau qui leur a servi de matrice, y laissent pour l'année suivante le germe d'un de ces grains dont nous avons parlé.

VERMICULATUS, se trouve dans le Cantique des Cantiques, ch. I, v. 10 : *Murenulas aureas faciemus tibi vermiculatas argento*. Nous vous ferons des bracelets d'or marquetés d'argent. A la lettre, vermoulu d'argent, car *vermiculari* signifie être vermoulu, et, dans un sens figuré, être fait de pièces de rapports, de marqueterie. L'Hébreu porte (Cant. I, 11, תרוני זהב עם נקודות הכסף) : Des colliers d'or avec

(a) Isaï 1, 18.

(b) Cantic. iv, 3.

(c) Κόκκον διπλοῦν.

(d) Vide Bellon. Observat. l. I, c. xvii; l. II, c. lxxxviii, etc.

(e) Hieron. ad Marcellam, ep. 15.

(f) Exod. ix, 5, 6.

(g) I Reg. iii, 11.

trous d'argent. Les Septante : Ὁμοιώματα χρυσοῦ.... μετὰ στιγματῶν τοῦ ἀργυρίου : Nous vous ferons des figures avec des points d'argent. Saint Jérôme (e) décrit ces colliers appelés *murenulæ* dans sa lettre à Marcelle, dame romaine. Il dit qu'on les fait de fils ou d'anneaux d'argent entrelacés l'un dans l'autre. On leur donna apparemment le nom de murène ou de lamproie, à cause de la variété des couleurs et des trous qu'on y marquait, comme on en voit sur le dos de la lamproie.

VERBE, *verbum*. Ce terme se met souvent dans l'Écriture pour marquer une chose (f) : Le Seigneur fera demain cette parole, cette chose (g). Je m'en vais faire une parole dans Israël, que nul ne pourra entendre que les oreilles ne lui en retentissent (h). Le reste des paroles de Salomon est écrit dans le livre des paroles des jours; c'est-à-dire le reste de la vie, des actions de Salomon, est écrit dans le livre qui contient les journaux, etc.

Verbum Domini se prend, ou pour la parole intérieure que Dieu faisait entendre à ses prophètes par son inspiration, ou pour la parole qu'il leur faisait entendre extérieurement lorsqu'il leur parlait : comme, par exemple, à Moïse face à face et comme un ami parle à son ami (i); ou pour la parole que les ministres de Dieu, les prêtres, les apôtres, les serviteurs de Dieu annonçaient aux peuples de la part et au nom du Seigneur. Aod, juge d'Israël, étant entré dans l'appartement d'Eglon, roi de Moab, lui dit (j) : Sire, j'ai à vous parler en secret de la part de Dieu. Ce prince se leva, par respect, de son trône et fit sortir tout son monde. Enfin la parole de Dieu se prend pour ce qui est écrit dans les livres sacrés de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il y a encore une autre sorte de parole de Dieu, qui est parvenue jusqu'à nous par le canal d'une tradition constante. Nous avons parlé des traditions des Juifs sous les articles de CABALE, et de BATH-COL, ou fille de la voix; et de celles des chrétiens sous l'article TRADITION.

VERBE ou parole marque aussi le commandement de Dieu : *Misit verbum suum et sanavit eos* (k) : Il a envoyé sa parole et les a guéris. Il n'a dit qu'un mot, et il leur a rendu la santé. Et ailleurs (l) : *Il enverra sa parole et les réduira en eaux*; il parle de la glace ou de la grêle. Un mot les fera fondre. C'est ainsi que le bon centenier disait à Jésus-Christ (m) : Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison; mais ordonnez à votre parole, et mon serviteur sera guéri.

Les paroles de mes péchés, les paroles de mensonge, d'iniquité, de cantiques; les paroles de science, d'intelligence, de discipline ou de conduite, tout cela s'entend assez. On peut l'expliquer, ou des péchés, du mensonge, de

(h) III Reg. xi, 41.

(i) Exod. xxxiii, 11.

(j) Judic. iii, 19, 20.

(k) Psalm. cxvi, 20.

(l) Psalm. cxlvii, 18.

(m) Luc. vii, 7.

la science même, ou des discours qui les accompagnent ou qui les suivent.

Verbum regis, les ordres du roi. *Verbum malum*, une médisance. *Loquar verbis meis* : Je dirai mes raisons. *Verbis tuis facite stateram* : Faites une balance à vos paroles, ne parlez jamais qu'après avoir bien pesé ce que vous voulez dire. *Dedit confessionem Excelso in verbo gloriæ* (a) : David a loué le Très-Haut par les paroles de son cantique, par ses psaumes composés pour sa gloire. *La parole des promesses, la parole de la foi, la parole de la croix, la parole de la sagesse, la parole de vie, la parole de la vérité évangélique, la parole saine, verbum sanum et irreprehensibile*, sont des expressions connues dans saint Paul, et qu'il est aisé de comprendre. Quelquefois le terme de *parole* est superflu, comme dans ce passage : *Posuit in eis verba signorum suorum* : Dieu mit en eux les paroles de ses prodiges, c'est-à-dire simplement, il les fit dépositaires de sa puissance pour faire des miracles. Ainsi *verba promissionis* signifient simplement les promesses. *La parole de la croix*, la prédication qui annonce Jésus-Christ crucifié. *La parole de joie*, celle qui annonce la vie future et qui donne la vie à l'âme. *La parole saine*, opposée aux discours vains, trompeurs, dangereux, menteurs des méchants et des hérétiques.

VERBE. Ce terme est consacré pour signifier le Fils unique du Père, sa sagesse incarnée, la seconde personne de la très-sainte Trinité, égale et consubstantielle au Père. Nous avons déjà remarqué, en parlant de MEMRA, que les paraphrastes chaldéens, qui sont les plus anciens écrivains juifs que nous ayons, se servent ordinairement du nom de *Memra*, qui signifie le *Verbe*, dans les lieux où Moïse met le nom de *Jéhovah* (b) : par exemple, ils disent que c'est le *Memra* ou le *Verbe* qui a créé le monde, qui apparut à Moïse sur le mont Sinaï, qui lui donna la loi, qui lui parla tête à tête, qui tira Israël de l'Égypte, qui marcha à la tête du peuple, qui fit ce grand nombre de prodiges qui sont racontés dans l'Exode. C'est ce même *Verbe* qui apparut à Abraham dans la plaine de Mambré, qui se fit voir à Jacob à Béthel, à qui Jacob fit un vœu et qu'il reconnut pour Dieu en disant (c) : *Si le Verbe me conduit et me ramène dans la maison de mon père, il sera mon Dieu*, etc.

L'auteur du livre de la Sagesse, qui vivait avant Jésus-Christ, s'exprime à peu près de même; il dit que Dieu a créé toutes choses par son *Verbe* (d) : *Qui fecisti omnia Verbo tuo*. Que ce n'est pas ce que la terre produit qui nourrit l'homme, mais que c'est la parole toute-puissante de Dieu qui le sustente (e) : *Quoniam non natiuitatis fructus pascunt homines, sed sermo tuus hos qui in te crediderint conservat*. C'est cette parole qui a nourri les Israélites dans le désert; c'est le même

Verbe qui les a guéris des morsures des serpents (f) : *Neque herba, neque malagma sanavit eos, sed tuus, Domine, sermo, qui sanat omnia*. C'est le même *Verbe* qui par sa puissance a exterminé les premiers-nés des Égyptiens : *Omnipotens sermo tuus de caelo a regalibus sedibus, durus debellator in mediam exterminii terram prosilivit* (g), etc. Enfin c'est par la même parole qu'Aaron arrêta l'impétuosité du feu qui s'était allumé dans le camp, et qui menaçait de consumer tout Israël (h) : *Non in virtute corporis, sed Verbo illum qui se vexabat subiecit*, etc. — [1] oyez MEMRA.]

Philon, fameux Juif qui a vécu du temps de Jésus-Christ, et qui avait beaucoup étudié Platon, se sert à peu près des mêmes manières de parler. Il dit, par exemple, que Dieu a créé le monde par son *Verbe* (*Philo, de mundi Opificio, pag. 5* : Οὐδὲν ἄν ἕτερον εἴποι τὸν νοητὸν εἶναι κόσμον. ἢ Θεοῦ Λόγον ἤδη κοσμοποιούτος. Et p. 6 : Τὸν δὲ ἀόρατον καὶ νοητὸν θεῖον Λόγον καὶ Θεοῦ Λόγον εἰκόνα λέγει Θεοῦ. Et p. 714, e, et lib. de Somniis, pag. 578 : Ἠλίον λέγει τὸν θεῖον Λόγον, τὸ τοῦ καθ'οὐρανὸν περιπαλοῦντος παράδειγμα); que le monde intelligible n'est autre que le *Verbe* de Dieu qui créa le monde; que ce *Verbe* invisible est la vraie image de Dieu. Les platoniciens, pour marquer le créateur de toutes choses, se servaient quelquefois du mot *Logos*, qui est employé dans saint Jean pour signifier le *Verbe* éternel. Les stoïciens s'en servaient aussi contre les épicuriens, qui soutenaient que tout était fait au hasard et sans raison; au lieu que les platoniciens et les stoïciens prétendaient que tout avait été fait par le *Logos*, ou la raison et la sagesse divine. Mais on doute avec raison que les platoniciens, les stoïciens et Philon aient entendu par ce terme le *Verbe* de Dieu et Dieu lui-même de la manière que nous l'entendons.

Quoi qu'il en soit, l'apôtre saint Jean, dans son Évangile, dans sa première Épître et dans son Apocalypse, nous a parfaitement éclaircis sur la nature du *Verbe* divin, surtout lorsqu'il a dit : *Au commencement était le Verbe, et le Verbe était avec Dieu, et le Verbe était Dieu. Il était au commencement avec Dieu; toutes choses ont été faites par lui, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui* (i). Les conciles ont fixé le langage de l'Église sur cette importante matière, et l'Église a réprimé par ses décisions la témérité des hérétiques qui ont osé attaquer sa doctrine sur la consubstantialité du *Verbe*, sa nature, son unité et la divinité de sa personne.

VERGE. *virga*, se met quelquefois pour des branches d'arbres : *Tollens Jacob virgas populeas* (j), des branches de peuplier; d'autres fois pour un bâton, une verge : *Virgam hanc sume in manu tua* (k); ou pour la houlette d'un berger (l), ou pour la verge dont Dieu

(a) Eccli. XLVII, 9.

(b) מְרָא מְרָא Memra, Jehovah, Verbum Domini

(c) Genes. XXVIII, 20.

(d) Sap. IX, 1.

(e) Sap. XVI, 26.

(f) Sap. XVI, 12.

(g) Sap. XVIII, 15. Exod. XU, 29, 50.

(h) Sap. XVI, 22. Vide Num. XVI, 46.

(i) Joan. I, 1.

(j) Genes. XXX, 57.

(k) Exod. IV, 17.

(l) Levit. XXVII, 52.

se sert pour punir les hommes : *Arguam illum in virga virorum* (a); et : *Auferat a me virgam suam* (b); et : *Væ Assur, virga furoris mei*; ou pour un sceptre royal : Assuérus étendit son sceptre d'or vers Esther (c) : *Auream virgam ad eam tetendit*; et : *Virga æquitalis, virga regni tui*, *Psal. XLIV, 7*, et *Hebr. I. 8*. L'empire du Messie est quelquefois désigné par la verge de fer, qui marque sa puissance et sa force (d) : *Reges eos in virga ferrea*. Voyez la même expression dans l'Apoc., II, 27; XII, 5, et XIX, 15. Ailleurs *virga* est mis pour un rejeton, et pour désigner la naissance miraculeuse du Messie, qui est sorti d'une mère vierge : *Consurget virga de Israel* (e) : Il sortira de Jacob une étoile, et une verge naîtra d'Israel. Et Isaïe : Il sortira une verge de la racine de Jessé : *Egredietur virga de radice Jesse* (f). Enfin *virga* se met pour une tribu, un peuple : *Vous avez racheté la verge de votre héritage* (g); et : *Israel est la verge de l'héritage du Seigneur* (h). Dans Jérémie, la verge veillante (i) : *Virgam vigilantem ego video*, marque, selon l'Hébreu, une branche d'amandier ou un bâton d'amandier. Cet arbre fleurit avant tous les autres; et le Seigneur voulait marquer par là Nabuchodonosor, qui était prêt à venir fondre sur la Judée.

VERGES DE MOÏSE, D'AARON, DE SAINT JOSEPH.

I. LA VERGE DE MOÏSE est celle que Dieu lui donna, ou plutôt c'est le bâton dont Moïse se servait ordinairement en conduisant ses troupeaux, et que Dieu lui ordonna de prendre avec lui pour opérer les miracles qu'il devait faire en Egypte devant Pharaon et devant tout le peuple. *Que tenez-vous en votre main*, dit le Seigneur à Moïse (j) : *Une verge*, répondit Moïse (l). *Le Seigneur lui dit : Jetez-la par terre. Il la jeta, et elle fut changée en serpent; en sorte que Moïse se mit à fuir. Le Seigneur lui dit : Etendez votre main et prenez-la par la queue; il la prit, et elle devint une verge comme auparavant.* Moïse la conserva jusqu'à la mort, et elle fut l'instrument d'une infinité de miracles qu'il opéra dans tout le temps de sa vie. L'Écriture ne nous dit point ce qu'elle devint après sa mort. On pourrait croire qu'elle fut donnée à Josué, comme au successeur de Moïse dans le commandement du peuple; mais on n'en a

aucune preuve. Les musulmans disent qu'elle fut conservée dans l'arche d'alliance. Ils la confondent avec celle d'Aaron.

Les rabbins racontent bien des merveilles de cette fameuse verge. Ils disent qu'elle avait d'abord été créée de Dieu pour Adam; qu'elle passa par succession à Abraham, et de là au patriarche Joseph, qui la laissa aux rois d'Egypte comme un gage de sa reconnaissance. Jéthro, étant en Egypte, la déroba et l'emporta dans son pays. Il la planta dans un jardin où elle prit tellement racine, que personne ne pouvait l'arracher. Jéthro, qui en savait toute la vertu, promit sa fille en mariage à celui qui pourrait l'arracher. Divers jeunes hommes se présentèrent et essayèrent de la tirer de la terre; mais nul n'en put venir à bout jusqu'à Moïse, qui l'arracha sans peine. Séphora en fut la récompense. Le nom de Dieu était écrit sur cette verge, et c'est ce qui en faisait tout le mérite et la vertu.

La verge ou le caducée de Mercure, que l'on nous représente toujours environné de deux serpents, et les effets prodigieux qu'on lui attribue sont une imitation de ce que l'histoire sainte nous raconte de la verge de Moïse, convertie en serpent, et des miracles que Dieu opéra par son moyen.

II. VERGE D'AARON. C'est le bâton dont le grand prêtre se servait ordinairement. Dans la conjuration de Coré, Dathan et Abiron contre Moïse et Aaron, Dieu ordonna à Moïse (k) de recevoir une verge de chacun des chefs de tribu, et d'y joindre celle d'Aaron, afin que le Seigneur fit connaître par un miracle quelle était la tribu qu'il choisissait pour l'exercice de son sacerdoce. On ramassa donc douze verges, selon le nombre des tribus; celle d'Aaron faisait la treizième. On écrivit sur chacune d'elles le nom du prince de la tribu qui l'avait offerte; on les mit dans la tente de l'assemblée, où le Seigneur avait accoutumé de se manifester à Moïse; et le lendemain on retira ces verges, et on remarqua que pendant cette nuit la verge d'Aaron avait poussé des boutons, avait fleuri, et que ces fleurs s'étaient formées en amandes.

Il ne pouvait y avoir aucun lieu de soupçon qu'on eût changé les verges. Le nom de chacun était écrit sur la sienne; celle d'Aa-

(a) II Reg. vii, 11.

(b) Job. ix, 54.

(c) Esth. iv, 11.

(d) Psal. ii, 9.

(e) Num. xxiv, 17.

(f) Isai. xi, 1.

(g) Psal. lxxvi, 2.

(h) Jerem. x, 16.

(i) Jerem. i, 11.

(j) Exod. xv, 2.

(k) Num. xvii, 1, 2, 5.

(l) M. Léon de Laborde (*Comment. sur l'Exode*, pag. 11, col. 1) fait sur ce texte les remarques suivantes : « Tous les Arabes du désert, dit-il, et tous ceux qui habitent la lisière des pays cultivés, portent des bâtons à tête recourbée. Ces bâtons servent pour guider les chameaux et les dromadaires; ils sont en outre comme une manière de contenance, et dans les cercles d'Arabes chacun joue avec son bâton et frappe la terre, pour dissimuler une intention ou cacher un embarras. Le bâton de Moïse pou-

rait donc avoir cette forme, qui se retrouve dans toutes les scènes des peintures égyptiennes. Les moines du couvent de Sainte-Catherine, au mont Sinaï, cultivent dans leur jardin la *colutea halepica*, qu'ils appellent *sferai*, et qui, selon eux, est la même plante qui fournit aux lois la verge de Moïse. Rien ne combat cette opinion, et depuis longtemps les pèlerins rapportent pieusement des rameaux de cet arbuste. Breydenbach, au quatorzième siècle, écrivait : *Nous achetâmes au bois de quoy fut faite la verge de Moïse, de laquelle tant de merveilles seist en Egypte des dix plaies de Egypte.* — La culture et le respect d'un tel arbuste est l'objet ont excité les railleries d'une classe de voyageurs qui parcourent la Terre Sainte, on ne sait trop pourquoi, car ils semblent n'y recevoir que des impressions désagréables, si l'on en juge par l'amertume de leurs remarques. Ici c'est en inventant un conte qu'ils se sont vengés de la fixité d'une tradition. Ils ont prétendu que les moines cultivaient dans leur jardin le *misson ardent*, dont ils vendaient des rameaux aux pèlerins. Cette triste plaisanterie n'a aucun fondement.

ron était bien connue : nulle industrie humaine ne pouvait en une nuit produire un si grand changement. Ainsi le sacerdoce fut confirmé par ce prodige à Aaron et à sa postérité. Pour conserver la mémoire d'un événement si miraculeux, Dieu ordonna à Moïse de mettre cette verge dans la tente du témoignage ou de l'assemblée, afin qu'elle servît de monument de ce qui était arrivé dans cette occasion.

Quelques-uns croient qu'elle conserva ses feuilles et ses fruits tandis qu'elle demeura ainsi dans le lieu saint : et en effet il fallait, dans le dessein de Dieu, qu'elle conservât les marques du miracle pour en convaincre la postérité.

On demande si elle fut mise dans l'arche d'alliance, ou simplement auprès d'elle. Dieu ordonne simplement à Moïse de la mettre dans le tabernacle, pour y être conservée (a) ; mais saint Paul (b) dit qu'elle était dans l'arche, avec l'urne pleine de manne et les tables de la loi. D'autres soutiennent qu'elle fut mise non au dedans, mais à côté de l'arche : ils se fondent sur un passage du troisième livre des Rois (c), qui porte qu'il n'y avait dans l'arche que les tables de la loi. Mais d'autres prétendent qu'on doit prendre le passage de saint Paul à la lettre ; qu'il n'y a nul inconvénient que l'on ait mis le bâton d'Aaron dans l'arche : elle avait cinq pieds de long et beaucoup plus de capacité qu'il n'en fallait pour le contenir. Ce bâton était une chose sanctifiée par le miracle qui y était arrivé. Et quand l'Écriture dit qu'il n'y avait dans l'arche que les tables de la loi, on peut l'entendre avec cette exception : il n'y avait originairement que ces tables. L'arche ne fut d'abord destinée que pour les contenir ; mais cela n'empêchait pas que postérieurement on n'y mît autre chose.

Artapan, dans Eusèbe (d), enseigne que la verge de Moïse, dont Aaron se servit pour faire tant de prodiges dans l'Égypte, en présence de Pharaon, devint dans la suite des siècles un objet du culte des Egyptiens ; qu'ils la placèrent dans un temple d'Isis, et lui rendirent des hommages religieux. On dit aussi qu'encore à présent on la montre à Rome, dans l'église de Saint-Jean de Latran, où elle est honorée comme une précieuse relique.

Quelques savants (e) ont cru que le thyrs, qu'on met entre les mains de Bacchus et des Bacchantes, et qui nous est représenté comme une lance ou un dard environné de pampres et de feuilles de vignes, est une imitation de la verge d'Aaron qui fleurit. Euripide raconte qu'une des prêtresses de Bacchus frappa avec son thyrs un des rochers du mont Cythéron, et qu'elle en fit sortir une source abondante, par une autre imitation du miracle arrivé à Horeb, où

Moïse et Aaron tirèrent l'eau d'un rocher par le moyen de la verge miraculeuse.

III. VERGE DE SAINT JOSEPH, époux de la sainte Vierge. On lit dans le faux évangile de la nativité de la sainte Vierge (f), que quand Marie fut parvenue à un âge nubile, et qu'on voulut, selon la coutume, la renvoyer à ses parents pour la marier, elle répondit qu'elle ne pouvait consentir au mariage, parce qu'elle avait fait vœu de virginité. Comme ce cas était singulier, le grand prêtre consulta le Seigneur, qui répondit d'une voix intelligible, qui fut ouïe de tout le monde, qu'il fallait voir à qui cette vierge devait être confiée, pour être le gardien de sa virginité ; que pour cela tous les hommes de la maison de David qui n'étaient point mariés eussent à se présenter devant l'autel, tenant chacun une verge à la main ; et que celui dont la verge germerait et fleurirait, et sur laquelle l'esprit du Seigneur se reposerait en forme de colombe, serait celui que le Seigneur aurait choisi pour être l'époux et le gardien de la Vierge, suivant cette parole d'Isaïe (g) : *Il sortira de la racine de Jessé une verge, et une fleur en sera produite, et l'esprit du Seigneur reposera sur elle : l'esprit de sagesse et d'entendement, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété, et il sera rempli de l'esprit de la crainte du Seigneur.*

Ceux donc qui étaient désignés se présentèrent au temple, tenant chacun une verge à la main. Joseph y vint aussi, mais n'apporta pas la sienne. Le grand prêtre n'ayant point remarqué sur aucune des verges le signe que Dieu avait promis, consulta de nouveau le Seigneur, et il lui fut répondu *que celui qui n'avait point de verge était le seul que Dieu avait choisi.* En effet, il n'eut pas plutôt apporté sa verge, qu'une colombe venue du ciel vint se reposer sur elle : et à cette marque, tout le monde reconnut qu'il était destiné pour être l'époux de Marie.

Le protévangile de saint Jacques (h) raconte la même chose, mais avec quelques différences. Il dit que la Vierge ayant atteint l'âge de dix ans, les prêtres dirent au grand sacrificateur Zacharie qu'il fallait songer à la marier, de peur que le lieu saint ne fût exposé à quelque souillure ; que Zacharie consulta le Seigneur, qui lui fit dire par un ange d'assembler tous les veufs d'Israel, de leur ordonner d'apporter chacun une verge, et que celle sur qui on verrait arriver un prodige serait reconnue pour époux de Marie. On publia la chose dans tout le pays, au son de la trompette sacrée. Il vint au temple une infinité de prétendants ; Joseph quitta sa boutique de charpentier et y vint avec tous les autres.

Le grand prêtre reçut les verges d'eux tous, entra dans le temple, fit sa prière, rendit à chacun sa verge : Joseph ayant reçu la

(a) Num. xvii, 20.

(b) Hebr. ix, 4.

(c) III Reg. viii, 9.

(d) Artapan. apud Euseb. Præpar. l. IX, p. 455.

(e) Gerard. Voss. de Idololat. c. xii, v. 86. Bochari.

Phaleg. l. I, p. ii, c. xvi, p. 451.

(f) Apud Fabricium Apocryph. N. Test. p. 50, 51.

(g) Isaï. xi, 1.

(h) Apud Fabric. Apocryph. N. T. p. 87, 88.

sienne, une colombe en sortit et alla se reposer sur sa tête. Alors le souverain sacrificateur lui déclara que la volonté de Dieu était qu'il prit Marie pour femme. Joseph s'en défendit, disant : *J'ai des enfants, je suis vieux, elle est jeune : je crains de me rendre la fable d'Israel.* Le grand prêtre lui répondit : *Craignez le Seigneur ; souvenez-vous de ce qui arriva à Coré, Dathan et Abiron.* Ne résistez point à la volonté de Dieu, qui s'est déclaré par ce prodige. Joseph se rendit et prit Marie; mais il la laissa dans une maison et retourna chez lui travailler de son métier de charpentier.

C'est de ces anciens évangiles et de la tradition des Orientaux qu'est venue la coutume de nos peintres de représenter saint Joseph avec un bâton fleuri. Mais comme la source d'où cela est tiré n'a aucune autorité dans l'Eglise, que la narration d'elle-même paraît fort mal assortie, et que le miracle n'est nullement nécessaire, on peut rejeter tout cela au rang des fables. Voyez saint Jérôme sur saint Matthieu, liv. II.

VÉRITÉ se prend en plusieurs sens dans l'Écriture. 1° Pour ce qui est opposé à la fausseté, au mensonge, à l'erreur, à la tromperie. Par exemple : Il n'y aura personne parmi vous qui consulte les morts pour en apprendre la vérité (a) : *Aut quærat a mortuis veritatem;* et le Psalmiste, parlant des impies (b) : *Non est in ore eorum veritas;* et saint Paul (c) : *Veritatem dico in Christo, non mentior.*

2° La vérité se met pour la fidélité, la sincérité et l'exactitude à tenir ses promesses. Ordinairement on joint la vérité prise en ce sens avec la miséricorde; par exemple. Genès. XXIV, 27, Eliézer, serviteur d'Abraham, rend grâces à Dieu de ce qu'il a usé de sa miséricorde et de sa vérité envers son pastre Abraham : *Benedictus Dominus qui non abstulit misericordiam et veritatem suam a domino meo.* Il l'a comblé de biens par sa miséricorde, et il a parfaitement accompli en lui toutes ses promesses. *Misericordia et veritas* peuvent aussi marquer une miséricorde stable, constante, permanente. Loué soit le Seigneur qui a favorisé d'une manière si constante mon seigneur et mon maître Abraham.

Ces expressions, *misericordia et veritas* sont très-fréquentes dans l'Écriture. Par exemple, Genès. XXIV, 49 : *Si facitis misericordiam et veritatem cum Domino meo, judicate mihi;* et Genès. XLVII, 29, Jacob dit à son fils Joseph : *Si j'ai trouvé grâce à vos yeux, vous ferez miséricorde et vérité avec moi, que vous ne m'ensevelirez point en Egypte, vous me promettrez cette grâce, et vous l'effectuerez fidèlement.* Et dans Josué II, 14, les espions Israélites promettent à Rahab qu'ils lui feront miséricorde et vérité, qu'ils lui tiendront fidèlement tout ce qu'ils lui ont promis. Et II Reg. II, 6, David

envoie dire aux habitants de Jabès de Galaad que le Seigneur leur rendra miséricorde et vérité pour avoir donné la sépulture aux os de Saül, que lui-même leur en marquera sa bienveillance. Enfin ces manières de parler qui se rencontrent, pour ainsi dire, à chaque page dans l'Écriture, peuvent, à mon avis, signifier que Dieu comblera de ses grâces, de ses faveurs et de ses bontés ceux à qui il promet la miséricorde et la vérité, et qu'il le fera d'une manière ferme, constante et persévérante.

Il y a des personnes à qui il fait des promesses, mais seulement conditionnelles; d'autres à qui il fait des grâces, mais seulement pour un temps; d'autres sont prévenus de ses premières bénédictions, mais n'obtiennent pas la grâce de la persévérance finale. Dieu a fait aux Israélites plusieurs promesses, mais simplement à condition qu'ils lui demeureraient fidèles. Il a donné la royauté à Saül, mais seulement pour un temps. Salomon a été comblé de ses premières grâces, mais on doute s'il a eu le don de la persévérance : Dieu leur a fait en ce sens miséricorde, mais non pas vérité. Au contraire il a fait l'un et l'autre à David d'une manière éclatante, et au Messie d'une manière encore plus parfaite. David dit de lui-même (d) : *Misericordia tua et veritas tua semper susceperunt me.* Et encore Psalm. LVI, 4 : *Misit Deus misericordiam suam et veritatem suam, eripuit animam meam de medio catulorum leonum,* etc. Et ailleurs en parlant du Messie (e) : *Misericordiam autem meam non dispergam ab eo, neque nocebo in veritate mea,* etc.

Les Septante traduisent ordinairement par justice le mot hébreu *chesed*, que la Vulgate a rendu par miséricorde. Béni soit le Seigneur qui n'a point retiré sa justice et sa vérité de mon maître. Mais dans ces endroits, comme dans plusieurs autres, la miséricorde et la justice, même dans l'Hébreu, sont synonymes.

Isaïe demande au Seigneur que la paix et la vérité règnent dans ses jours : *Sit pax et veritas in diebus meis* (f). Ou, selon l'Hébreu : *Y aura-t-il paix et vérité pendant ma vie?* puis-je me flatter que Dieu suspendra jusqu'après ma mort les effets de sa vengeance? La paix et la vérité marquent une paix, une prospérité constante et persévérante. Jérémie, XXXIII, 6, se sert à peu près de la même expression : *Revelabo illis deprecationem pacis et veritatis :* Je leur découvrirai une manière de prier efficace pour obtenir la paix et la vérité, ou une paix fixe et durable. Autrement : Je leur ferai goûter ce solide bonheur après lequel ils soupiraient : *Deprecationem pacis,* c'est-à-dire, *pacem quam enixe precuntur.* Et Zacharie, VIII, 19 : *Pacem et veritatem diligite;* ce qui est relatif à ce qu'il a dit un peu auparavant, verset 16 : *Veritatem et judicium pacis judicate :* Jugez

(a) Deut. xxxii, 11.
(b) Psalm. v, 5.
(c) Rom. ix, 1.

(d) Psalm. xxxix, 12.
(e) Psalm. lxxviii, 54.
(f) IV Reg. xv, 19. Isaï. xxxix, 8.

dans la vérité et dans la paix ; vivez en paix, et pratiquez la justice envers vos frères. Que les juges et les magistrats rendent la justice à leurs inférieurs dans la vérité, dans l'équité, et qu'ils les maintiennent en paix ; ou bien *judicium veritatis et pacis* marquera un jugement qui leur procure une paix, un bonheur constant. Ou enfin *judicium veritatis et pacis* est mis pour *judicium verum et perfectum*, un jugement accompagné d'une équité parfaite. Le mot hébreu *shalom*, qui signifie la paix, se prend aussi pour la perfection.

Jésus-Christ est la vérité éternelle et essentielle : *Ego sum via, veritas et vita* (a). Et encore dans la première Épître de saint Jean chap. V, verset 6 : *Quoniam Christus est veritas*. Il est le verbe rempli de grâce et de vérité (b) : *Plenum gratiæ et veritatis*. C'est lui qui nous a donné et communiqué la plénitude de l'une et de l'autre (c) : *Gratiæ et veritas per Jesum Christum facta est*. C'est lui qui a envoyé à ses apôtres l'esprit de vérité (d) : *Spiritum veritatis qui a Patre procedit*.

LA PAROLE DE VÉRITÉ, la voie de la vérité, la science de la vérité, marcher dans la vérité, parler dans la vérité, rendre témoignage à la vérité, dans les auteurs sacrés du Nouveau Testament, signifient la vérité de l'Évangile, les vérités saintes du christianisme.

Le Psalmiste dit que la miséricorde du Seigneur s'étend jusqu'aux cieux, et sa vérité jusqu'aux nues (e), pour marquer leur grandeur, leur étendue, leur immensité, et qu'elles se répandent sur toutes les créatures. Ailleurs (f) il dit que la miséricorde et la vérité se sont rencontrées ; que la justice et la paix se sont embrassées ; que la vérité est sortie de la terre, et que la justice a regardé du haut du ciel. Le prophète en cet endroit décrit le bonheur du pays de Juda après le retour de la captivité, et dans un sens plus relevé, les avantages dont jouira l'Église après la venue du Messie. La miséricorde et la justice, la paix et la vérité peuvent être considérées comme synonymes dans ces passages. On verra régner dans Juda la miséricorde et la vérité, la justice et la paix, une miséricorde constante et permanente, une justice pleine et parfaite. Il est certain que la justice se met souvent pour la clémence, la bénignité, la miséricorde.

David, dans le psaume LXXXVIII, relève en plusieurs manières la vérité de Dieu, ou sa fidélité dans ses promesses ; c'est un cantique d'actions de grâces pour les faveurs que Dieu a faites à la maison de David. La fécondité de l'esprit du prophète lui fournit vingt manières de publier la grandeur des miséricordes de Dieu, et l'efficacité de ses promesses. Verset 1 : J'annoncerai éternellement ses miséricordes, je publierai sa vérité de race en race. Verset 3 : Sa miséricorde est bâtie

(a) Joan. vi, 6

(b) Joan. i, 14.

(c) Ibid. 17.

(d) Joan. xv, 26.

(e) Psalm. xxxv, 6, et lvi, 11.

dans le ciel ; il y a affermi sa vérité. Verset 6 : On louera sa vérité dans l'assemblée des saints. Verset 9 : Sa puissance est grande, et sa vérité l'environne de toutes parts. Verset 14 : La justice et l'équité sont la base de son trône. Verset 15 : La miséricorde et la vérité marchent devant lui. Verset 24 : Sa miséricorde et sa vérité seront toujours avec David. Toutes ces expressions et ces tours ne signifient autre chose que la miséricorde qui prévient et qui promet, et la vérité qui exécute.

• VERMICULATUS. Voyez VER.

• VERMICULUS. Voyez VER.

VERMILLON. Ce terme vient du latin *vermiculus*, un vermisseau, parce que le cramoisi et l'écarlate se teignent avec de petits vermisseaux que l'on ramasse sur une espèce de chêne vert qui porte le kermès ou la graine d'écarlate. Voyez ci-devant l'article VER. Mais le vrai vermillon est tout autre chose, et il n'a aucun rapport avec le *vermiculus* que par la couleur. Le vermillon connu des anciens (g) se trouvait en Espagne sur des rochers inaccessibles. C'étaient des pierres qu'on abattait avec des flèches. Il s'en trouvait aussi dans la Colchide : l'artificiel se faisait d'un sable rouge qui se voyait auprès d'Ephèse, après qu'on l'avait lavé plusieurs fois. Le vermillon dont on se sert présentement se fait avec le cinabre artificiel, qui a été broyé longtemps sur le porphyre et réduit en une poudre très-fine.

Le livre de la Sagesse (h) parlait du vermillon dont on frottait anciennement les statues des dieux : *Perliniens rubrica, et rubicundum faciens fuco colorem illius, et omnem maculam quæ in illo est perliniens*. Le statuaire ayant formé une statue d'un bois tortu et plein de nœuds, le frotte avec du vermillon, le peint de rouge, lui donne une couleur empruntée, et cache sous ce fard toutes les difformités de son bois. Les anciens faisaient grand cas du vermillon, et n'en usaient qu'avec beaucoup d'économie, à cause de son grand prix, et de sa rareté (i). Du temps de Vitruve il était déjà plus commun, et l'on voyait des murailles entières qui en étaient peintes. Verrius, cité dans Pline (j), assure qu'aux jours des grandes fêtes c'était une cérémonie et une espèce de somptuosité de frotter de vermillon la face de Jupiter. J'ai vu une tête de Diane, où le vermillon était encore fort sensible lorsqu'on la frottait avec un peu d'eau. Les censeurs du temps de Pline donnaient au rabais le soin de peindre avec du vermillon la statue de Jupiter. *A censoribus Joveminiandum locari*. Camillus triompha fardé avec du vermillon. Tel était le goût et la délicatesse des anciens Romains. Parmi les Éthiopiens on donnait cette teinture aux statues des dieux, et les grands seigneurs s'en frottaient tout le corps

• VERMISSEAU. Voyez VER.

(f) Psalm. lxxxv, 11, 12

(g) Vide Plin. Theophrast. Dioscorid. Vitruv.

(h) Sap. xiii, 11.

(i) Vitruv. l. VII, c. 3.

(j) Plin. l. XXXIII, c. 31

VÉRONIQUE. La tradition du peuple est que Jésus-Christ allant au Calvaire, une femme nommée Véronique, ou peut-être Bérénice, lui présenta son mouchoir pour s'essuyer le visage, et que Notre-Seigneur, en s'en essuyant, y imprima sa face. C'est-là l'image du chef de Jésus-Christ que l'on appelle *la sainte Face*, ou *la Véronique*. On en conserve une à Rome, une à Jérusalem, et une autre à Iénes en Espagne; apparemment que l'une a été prise sur l'autre. Quelques modernes ont mis la Véronique au nombre des saintes le 4 de février; mais elle n'est point dans le Martyrologe romain, quoiqu'on prétende qu'elle est morte à Rome, et que son corps y est encore. Marianus Scotus, qui écrivait sur la fin du onzième siècle, en dit diverses choses, qu'il cite d'un certain Méthodius, que quelques-uns ont pris pour saint Méthodius de Tyr; mais d'autres soutiennent que l'auteur qu'on a sous le nom de Méthodius est beaucoup plus récent. Il est certain qu'il conte beaucoup de fables, et que la bonne antiquité, avant le dixième siècle, n'a pas connu sainte Véronique. Il y en a même qui croient que ce nom est formé de *vera icon*, la vraie image, dont on a fait une femme. Voyez Bollandus sur le quatrième de février, page 449 et suivantes, et M. de Tillemont, note 33 sur Jésus-Christ. — [Voyez ARCHITRICLINUS, JUIF ERRANT.]

VERRE, vitrum. Le verre est aujourd'hui fort commun, et personne n'ignore ce que c'est. On ne convient pas de son origine; je veux dire de celui qui en est le premier inventeur. Pline (a) raconte que quelques marchands étant arrivés avec leur navire au bord de Ptolémaïde, et voulant faire du feu pour cuire à manger, prirent dans leur vaisseau quelques mottes de nitre qu'ils portaient, parce qu'il ne se trouva pas de pierres communes sur le rivage propres à leur dessein, et ayant allumé un grand feu, ils virent avec étonnement que le sable se fondait et formait la liqueur transparente dont on a fait le verre. Cette invention se perfectionna bientôt, et les Phéniciens, toujours laborieux et industrieux, répandirent l'usage du verre dans tous les lieux où ils trafiquèrent; c'est-à-dire, sur toutes les côtes et dans toutes les îles de la Méditerranée. On ne nous dit pas quand ceci arriva; on ne donne pas même cette histoire comme chose fort certaine; mais il paraît indubitable que c'est dans la Palestine et aux environs de Ptolémaïde et de Sidon, que l'on trouva la manière de faire le verre.

Moïse (b) semble avoir voulu marquer le verre et le grand trafic qui s'en faisait dans les lieux dont nous avons parlé, lorsqu'en donnant sa dernière bénédiction à Zabulon, qui avait son partage dans ces cantons-là, il dit : *Ils suceront comme le lait les richesses de*

la mer et les trésors cachés dans le sable. Ces richesses de la mer et ces trésors cachés dans le sable ne sont autres, selon le paraphraste Jonathan, le rabbin Salomon, et quelques autres interprètes, que la pourpre que l'on teignait à Tyr et le sable dont on faisait du verre dans le même pays. Josèphe (c) parle du sépulcre de Memnon, près de Ptolémaïde et du fleuve Bélus, dont le sable sert principalement à faire du verre. C'est, dit-il, une espèce de vallon d'environ cent coudées, où s'amasse quantité de sable propre à faire du verre, et quoiqu'on en tire souvent de quoi remplir plusieurs vaisseaux, il ne s'épuise jamais, mais se remplit d'un nouveau sable. Pline (d) parle du même fleuve Bélus, qui se dégorge dans la mer proche de Ptolémaïde. Le sable qui est à son embouchure, à la longueur de cinq cents pas, fournit depuis tant de siècles la matière pour faire le verre : *Quingentorum est passuum non amplius litoris spatium, idque tantum multa per sæcula gignendo fuit vitro.* Strabon (e) assure pourtant que tout le sable du bord de la mer, depuis Ptolémaïde jusqu'à Tyr, est propre à faire ces sortes d'ouvrages. Quoi qu'il en soit, l'hébreu *chol*, ou *hol*, ou *hul* (f), qui signifie du sable, est apparemment la racine du grec *yalos* (g), qui signifie du verre.

Job parle aussi du verre sous le nom de *séchochit* (Job. XXVIII, 17 : *לֹא יִעֲרַכְנָה הַחַב וְהַיַּכֶּנֶת אֹרֶךְ*) : *Sept. : Οὐκ ἰσωθήσεται αὐτῇ χρυσίον καὶ ὕαλος* : *Non adæquabitur ei aurum vel vitrum* : L'or et le verre ou le cristal ne sont pas comparables au prix de la sagesse. Le nom *sechochit* vient d'une racine qui signifie briller, être pur, net, transparent, ce qui convient parfaitement au verre et au cristal. Ces matières autrefois étaient beaucoup plus précieuses et plus recherchées qu'elles ne sont aujourd'hui. Ces deux passages de Moïse et de Job prouvent l'antiquité du verre.

On trouve assez souvent dans l'Écriture le nom de *crystallus*; mais le plus souvent il signifie de la glace ou de la gelée: par exemple (Psalm. CXLVII, 17 : *בְּלֵךְ קָדְדוּ בַשָּׁמַיִם*) : *Sept. : Βάλλοντος κρύσταλλον ὡσεὶ ψωμοῦς*) : *Mittit crystallum suam sicut buccellas*. Dieu envoie la glace ou la grêle comme des morceaux de pain; l'Hébreu : *Il envoie la glace comme des bouchées*. La grêle est une glace ou une eau gelée et comme coupée en morceaux. L'Écclésiastique parle aussi de cristal ou plutôt de glace (h) : *Gelavit crystallus ab aqua*; et Ezéchiel (i) : *Quasi aspectus crystalli*. Il y avait au-dessus des quatre animaux comme un ciel de cristal ou de glace, selon l'Hébreu. Et saint Jean dans son Apocalypse (j) décrit une mer de verre semblable au cristal ou à la glace : *Mare vitreum simile crystallo*. Comme dans le grec *crystallos* se prend pour la glace, et pour le cristal, on ne peut deviner s'il a voulu désigner l'un ou l'autre.

VERS. Plusieurs ont cru que les Hébreux

(a) Plin. l. XXXVI, c. xxvi.

(b) Deut. xxxiii, 19.

(c) Joseph. de Bello Jud. l. II, c. xvii.

(d) Plin. l. XXXVI, c. xxvi.

(e) Strabo, l. XVI.

(f) חֹל ou חֹלָה Chol. Arena.

(g) ὕαλος, Vitrum.

(h) Eccl. xlvi, 22.

(i) Ezech. i, 22.

(j) Apoc. iv, 6.

avaient des vers mesurés à la manière des Grecs et des Romains, d'autres que toute leur poésie était rimée, d'autres enfin que leur poésie était composée de vers libres, dont la beauté ne consistait que dans la hardiesse des pensées et des expressions, et dans certaines chutes agréables. Voyez notre dissertation sur la poésie des Hébreux, à la tête de l'Exode, et ci-devant l'article POÉSIE.

VERSIONS DE L'ÉCRITURE (1). Les livres de l'Ancien Testament ne furent traduits en langue étrangère qu'assez tard. Les Hébreux, jaloux de leurs prérogatives ou du privilège qui les distinguait parmi toutes les autres nations d'être les seuls dépositaires des oracles des prophètes et des lois de Dieu, ne se communiquaient pas volontiers aux étrangers, et demeuraient resserrés dans leur pays, qu'ils regardaient comme le plus beau et le meilleur pays du monde; ils s'en éloignaient le moins qu'ils pouvaient, et contents de leur propre langue et de l'étude de leurs lois, ils méprisaient le commerce des étrangers et l'étude des sciences profanes: C'est Josèphe, historien, qui nous fournit cette dernière remarque (a).

Ils ne songèrent à traduire les livres en grec que depuis le règne des successeurs d'Alexandre le Grand [Voyez SEPTANTE]. Auparavant, quoiqu'ils fussent dispersés dans la Perse, la Médie, l'Assyrie et la Chaldée, ils n'avaient pas songé à traduire leurs livres saints en d'autres langues; la proximité et la ressemblance des langues de ces pays avec la langue hébraïque, ou plutôt le soin qu'ils avaient pris de conserver l'usage de leur propre langue au milieu de ces peuples, furent cause qu'on ne s'aperçut pas encore alors de la nécessité de traduire les livres hébreux en aucune de ces langues. On se contenta de les interpréter de vive voix à ceux qui n'entendaient plus l'Hébreu; c'est ainsi qu'en usa Esdras au retour de la captivité, et son exemple fut imité par ceux qui lui succédèrent dans l'emploi de lire et d'interpréter la loi au peuple. On n'écrivit rien de ces paraphrases ou interprétations en chaldéen que vers le temps de Notre-Seigneur, lorsque Onkélos et Jonathan composèrent leur *Targum*. On peut voir leur titre.

Mais après les conquêtes d'Alexandre le Grand, les Juifs se trouvant répandus dans tout le vaste empire de ce conquérant, et la langue grecque, qui y devint comme la langue commune et de commerce dans toutes les provinces, n'ayant aucun rapport de ressemblance avec la langue hébraïque, plusieurs Juifs se virent hors d'état d'entendre les livres sacrés, et par conséquent dans la nécessité de recourir à quelque traduction grecque; c'est ce qui produisit d'abord la version dite des Septante interprètes, dont nous avons donné l'histoire et la critique, sous l'article des SEPTANTE INTERPRÈTES; puis celles d'A-

quila, de Symmaque et de Théodotion, lesquelles nous avons aussi parlé sous le nom de leurs auteurs.

Les autres versions de l'Écriture, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, faites en latin, en syriaque, en arabe, et dans les langues vulgaires de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, ont été procurées pour la plupart par les chrétiens. Ceux-ci, poussés par un esprit tout différent de celui des Juifs, n'ont point eu de plus ardent désir que de faire connaître à tout le monde les vérités du salut, et de répandre en tout lieu les lumières de la loi et de l'Évangile. Nous ne nous étendons pas ici sur les diverses traductions de l'Écriture, parce que nous en avons déjà parlé sous le nom de BIBLES.

VERTU. Ce terme est fort équivoque. Il se prend, 1° pour la *vertu* qui nous rend agréables à Dieu et aux hommes, et qui répond au grec *aretè*; 2° pour *puissance*, *valeur*, et répond au grec *dynamis*; 3° pour *miracle* ou vertu surnaturelle; 4° pour les vertus ou les puissances célestes; il faut donner des exemples de toutes ces significations.

1° **VIRTUS**, dans le sens de vertu morale, se trouve rarement dans l'Écriture. Je ne connais point de nom hébreu qui lui réponde en ce sens; et même *aretè*, dont les Grecs se servent pour exprimer la vertu morale, se met souvent pour marquer la force, même dans le Nouveau Testament; par exemple, I *Petr.* II, 9 : *Ut virtutes annuntietis ejus qui de tenebris vos vocavit.* Le grec *aretus* signifie visiblement en cet endroit la puissance, de même que II *Petr.* I, 3 : *Qui vocavit nos propria gloriâ et virtute.* Mais au § 5 du même chapitre *virtus* se prend pour la vertu : *Ministrate in fide vestra virtutem, in virtute autem scientiam.*

2° Rien n'est plus commun dans l'Ancien et le Nouveau Testament que le nom de vertu pour puissance, valeur, force, armée; ce terme répond aux noms hébreux (b), *on*, *ail*, *gebourah*, *chail*, et *coah*, et au grec *dynamis* et *aretè*. Ruth, III, 11 : *Scit omnis populus mulierem te esse virtutis*; une femme de force, une brave femme [lisez femme brave]. Et II *Par.* IX, 5 : *In manu tua virtus et potentia*, la force et la puissance sont entre vos mains. Judith, II, 7 : *Virtus Assyriorum*, les armées des Assyriens. I *Mac.* I, 4 : *Congregavit virtutem*, il assembla une armée, il mit sur pied de grandes forces.

3° **VIRTUS** se prend pour *miracles*, Matth. VII, 22 : *Nonne in nomine tuo virtutes multas fecimus?* N'avons-nous pas fait plusieurs merveilles en votre nom? et XIII, 58 : *Non fecit ibi virtutes multas*; et Act. XIX, 11 : *Virtutes non quaslibet faciebat Deus per manum Pauli.*

4° Le nom de vertus, *virtutes*, pour marquer les puissances célestes, se trouve dans saint Paul (c) : *Certus sum quia neque virtutes, neque instantia, neque futura... neque creatura alia poterit nos separare a charitate*

(a) *Joseph. contra Appion.* l. II, p. 1058, 1059

(b) אֵין אֵיל גְבוּרָה, הַיֵּל כּוֹחַ

(c) *Rom.* VIII, 38.

(1) Consultez notre note au mot BIBLE, des traductions des livres de la Bible. (S) — Voyez aussi PIERRE (Saint).

Dei. Et saint Pierre (a) : Jésus-Christ montant au ciel a soumis à sa majesté les anges, les puissances et les vertus.

VESCE, ou VE-SE, *vicia*; plante qui se traîne sur terre et qui a plusieurs tiges, qui s'entrelacent et jettent de petites feuilles longuettes, étroites et moindres que celles de la lentille. Sa fleur est petite, tirant sur le rouge, et quelquefois blanche. Ses gousses ressemblent à celles des pois, si ce n'est qu'elles sont plus courtes et plus grêles. Le grain qu'elles renferment est rond et noirâtre, et on s'en sert pour la nourriture des pigeons, qui en sont friands.

Il est parlé de la vesce dans Isaïe, XXVIII, 25 : *Viciam in finibus suis.* L'Hébreu (b) porte *cusmeth*, que quelques-uns traduisent par *spelta*, de l'épeautre; d'autres, *zea*, sorte de froment. Ezéchiel, IV, 9, emploie le même terme, et les Septante le rendent par *olyra*, qui est une espèce de froment. On a déjà averti plus d'une fois que l'on n'a rien de bien certain sur les plantés de l'Écriture.

VESPASIEN fut nommé par l'empereur Néron pour conduire la guerre contre les Juifs (c), en l'an de l'ère vulgaire 66. Il était alors en Achaïe avec l'empereur, et il commença aussitôt à ramasser les troupes dont il avait besoin pour cette entreprise, dont il voyait toute l'importance. Il ne passa en Judée qu'en l'an 67. Il commença la guerre par la Galilée, où il prit Gadare et Jotapate, dont la dernière était défendue par Josèphe en personne. De là il revint à Ptolémaïde, et de là à Césarée, où il fit reposer son armée pendant quelque temps. Enfin il recommença la guerre, et prit Tibériade, Tarichée et Gamala, et se rendit ainsi maître de toute la Galilée. L'année suivante, 68 de Jésus-Christ, Vespasien, pour se disposer au siège de Jérusalem, songea à se rendre maître de tous les postes des environs.

Cependant Néron étant mort en l'an 68, Galba fut reconnu pour empereur, et fut tué au commencement de l'année suivante. Vitellius fut proclamé empereur à Cologne, et Othon fut reconnu à Rome en la même qualité. Othon ayant perdu la bataille de Bébriac, se tua au 15 d'avril de l'an 69, et Vitellius fut reconnu seul empereur, et régna environ huit mois. Pendant ces mouvements, Vespasien fut déclaré empereur par les troupes qui étaient à Alexandrie, le premier jour de juillet de cette année, et par sa propre armée à Césarée, le troisième. Aussitôt tout l'Orient se déclara pour lui, et bientôt après presque tout l'Occident le reconnut aussi pour empereur. Des affaires plus pressantes le rappelant en Italie, il laissa la conduite de la guerre des Juifs à Tite, son fils, qui assiégea et prit Jérusalem en l'an 70 de l'ère vulgaire, de Jésus-Christ 73.

(a) 1 Petr. iii, 22.

(b) *Isai.* xxviii, 25. כִּימֵת גְּבֵל הַזֶּה

(c) Sueton. *in Vespas.* c. iv. Tacit. *Hist.* l. V. *Joseph. de Bello*, l. III, c. 1.

(d) *Joseph. de Bello*, l. VII, c. xvi, p. 977.

(e) *De Bello* l. VII, c. xxviii, p. 985.

(f) *Dio* l. LXXI, p. 748. Vide *Oigen ad African.*

(g) Euseb. l. III, c. xii, *Hist. Eccl. ex Regesimo.*

Vitellius arriva à Rome avec son armée vers la fin-juillet de l'an 69, et les légions d'Illyrie, qui tenaient le parti de Vespasien, conduites par Antonius Primus, défirent en deux batailles, près de Crémone, l'armée de Vitellius. Ce prince fut tué le 20 décembre, et Vespasien arriva à Rome quelque temps après. Tite, son fils, y étant venu en l'an 71 de Jésus-Christ, après avoir réduit la Judée et ruiné Jérusalem, ils triomphèrent ensemble des Juifs (d). Vespasien vendit toutes les terres de la Judée (e); mit une colonie à Emmaüs, qu'il appela Nicopolis, obligea les Juifs de payer au Capitole le demi-sicle par tête, que jusque-là ils avaient payé au temple de Jérusalem (f). Enfin il fit chercher tous ceux qui étaient de la race de David (g), pour les exterminer, s'il avait pu. Ces ordres s'exécutèrent avec beaucoup de rigueur; mais il ne vint pas à bout de détruire cette tige si illustre. Voilà à peu près ce qui peut avoir rapport à notre dessein dans l'histoire de ce prince. Il mourut le 24 juin de l'an 73 de Jésus-Christ, âgé de soixante-neuf ans sept mois sept jours, après avoir régné dix ans moins six jours. Tite lui succéda.

VÊTEMENTS Les Hébreux n'avaient pour habits que la tunique, nommée *chetonet* (h), et le manteau, nommé en hébreu *mehil* (i). La tunique était l'habit de dessous, qui couvrait immédiatement la chair. Le manteau était l'habit de dessus : ces deux habits ensemble faisaient ce que l'Écriture appelle *mutatorias vestes*, des habits à changer, ou *mutatoria vestium* (j), que Naaman portait par présent au prophète Elisée. La tunique d'ordinaire était de lin, et le manteau d'étoffe. Comme les manteaux n'étaient qu'une grande pièce d'étoffe qui n'était pas taillée, on en avait souvent de réserve et on en faisait des présents. Les Hébreux ne changèrent jamais de mode pour les habits, que nous sachions; mais ils s'habillaient suivant l'usage des pays où ils demeuraient. La couleur blanche, ou la couleur de pourpre était la plus estimée. Salomon, dans l'Écclésiaste (k), conseille à celui qui veut vivre agréablement d'avoir toujours ses habits bien blancs : *Omni tempore sint vestimenta tua candida.* Josèphe remarque que ce prince, le plus magnifique de tous les rois, allait communément vêtu d'un blanc éclatant (l). Les anges apparaissent d'ordinaire avec cette couleur; et dans la transfiguration du Sauveur, ses habits parurent blancs comme la neige. Moïse ne donne aux prêtres que des tuniques blanches.

Il est parlé dans l'Écriture d'une tunique de passim, dont Josèphe était habillé (m). Thamar, fille de David, en portait une de même (n). Les interprètes sont partagés sur la signification de ce terme. Les uns le tra-

(h) כִּתְוֹנֶת *Chetonet.*

(i) מֵעִיל *Mehil.*

(j) IV Reg. v, 13

(k) *Eccle.* ix, 8.

(l) *Joseph. Antiq.* l. VIII, c. ii.

(m) *Genès.* xxxvii, 5. כִּתְוֹנֶת פַּסִּים

(n) II Reg. xii, 18.

duisent par une tunique, une robe traînante ; d'autres, une robe rayée de différentes couleurs ; et d'autres, une robe à grandes manches. Les Arabes portent de très-grandes manches à leurs tuniques. Ces manches ont une vaste ouverture vers l'extrémité, qui pend quelquefois jusqu'à terre ; mais à l'endroit de l'épaule, elles sont beaucoup plus étroites. Dans la maison, on laissait la tunique traînante ; mais hors de là, on la retroussait pour marcher, ou du moins on la serrait avec une ceinture.

Moïse (a) nous apprend que les habits dont les Hébreux se servirent dans le désert ne s'usèrent point : *Voici la quarantième année que vous êtes en chemin ; les habits dont vous étiez couverts ne se sont point rompus par la longueur de ce temps, et vos pieds n'ont point été foulés.* Saint Justin le Martyr (b) et quelques interprètes (c), après les rabbins, prennent ces paroles à la lettre, et croient que non-seulement les habits des Israélites ne vieillirent et ne s'usèrent point, mais que ceux des enfants croissaient avec eux et se proportionnaient à leur grandeur à mesure qu'ils avançaient en âge. Saint Jérôme avance même que ni leurs ongles ni leurs cheveux ne crurent point (d) : *Frustra tonsores et artificia didicerunt, scientes Israelitarum populum per quadraginta annos nec unguium, nec capillorum incrementa sensisse.* Mais d'autres (e) croient avec beaucoup plus de vraisemblance que Moïse n'a voulu dire autre chose, sinon que Dieu pourvut de telle sorte à leurs besoins, qu'ils ne manquèrent jamais d'habits.

Pour distinguer les Israélites des autres peuples, le Seigneur leur avait ordonné de porter aux quatre coins de leurs manteaux des houppes (f) ou franges de couleur d'hyacinthe ou bleu céleste, et une bordure ou galon sur les bords du même habit. On voit par l'Évangile (g) que notre Sauveur portait de ces sortes de franges au bas de son manteau : *Si je touche seulement la frange de son habit, je serai guérie*, disait l'hémorroïsse. Les pharisiens, pour se distinguer des autres (h), portaient ces houppes et ces franges plus longues que le commun du peuple : *Magnificans fimbrias.* Saint Jérôme (i) ajoute que, pour faire parade d'une plus grande austérité, ils y attachaient des épines, afin que, venant à frapper contre leurs jambes nues, elles les fissent continuellement souvenir de la loi de Dieu.

On dispute si les anciens Hébreux doubleaient leurs habits. Il est assez souvent parlé dans l'Écriture d'habits doubles. On promet à Michas dix pièces d'argent par an, *et vestem duplicem* (j). Giézi demande à

Naaman un talent d'argent et des habits doubles : *Et vestes militariis duplices* (k). Les domestiques de la femme forte sont tous vêtus d'habits doubles ou doublés : *Vestiti sunt duplicibus* (l). Mais on croit que sous ces expressions on doit entendre des habits à changer, une paire d'habits, deux tuniques et deux manteaux, ou simplement une tunique et un manteau, un habit complet, ou peut-être un habit si vaste que l'on puisse le redoubler. Il faut toutefois reconnaître que *duplex*, en parlant d'habits, se prend quelquefois pour un habit réellement double ou doublé ; par exemple, Moïse veut que le rational ou le pectoral du grand prêtre soit carré et double : *Quadrangulum et duplex* (m).

Les Juifs d'aujourd'hui (n), pour obéir à la loi de Dieu, qui leur défend de se servir d'une étoffe tissée de lin et de laine (o), ne cousent pas même un habit de laine avec du fil, ni un habit de toile avec de la laine. Ils observent aussi de ne se travestir jamais, suivant ce précepte de la loi (p) : *L'homme ne portera point un habit de femme, ni une femme l'habit d'un homme.* A l'égard des houppes et des franges dont nous avons parlé, et dont l'obligation ne regarde que les hommes, les Juifs, pour ne se pas rendre ridicules parmi les autres peuples, s'habillent à peu près comme les autres au dehors ; mais, par dessous leurs habits, ils portent un morceau d'étoffe carré avec quatre houppes ou *zizit*. Ces houppes sont composées de huit fils de laine filée exprès pour cela, avec cinq nœuds chacune, qui occupent la moitié de la longueur. Ce qui n'est pas noué est effilé, et achève de faire une espèce de houppe. Mais, dans le temps des prières qu'ils font à la synagogue, ils se couvrent d'un voile de laine nommé *taled*, où sont ces houppes aux quatre coins. Voyez **TALÉD**.

Les vêtements de deuil, parmi les Hébreux, étaient le sac et le cilice ; leur couleur était sombre, brune ou noire. Comme les prophètes faisaient profession de pénitence, leurs vêtements d'ordinaire étaient des vêtements de deuil ; les veuves s'habillaient de même à proportion. Judith jeûnait tous les jours hors les jours de fête et de sabbat, et portait sur ses reins un cilice (q). Les prophètes Elie (r) et saint Jean-Baptiste (s) allaient vêtus de peaux ou d'étoffes grossières, et portaient une ceinture de cuir. Saint Paul dit que les prophètes portaient des *melotes*, des peaux de brebis ou des peaux de chèvre (t). Les faux prophètes imitaient ces habits de deuil et de pénitence pour séduire les peuples (u) : *Non operientur pallio saccino ut mentiantur*, dit Zacharie. Léon de Modène (v) dit que les

(a) *Deut.* viii, 4.

(b) *Justin. Martyr Dialog. cum Tryphon.*

(c) *Vide Gral. Bonfr. Jansen., etc.*

(d) *Hieronym. Ep.* 58, nov. edit. p. 523.

(e) *Aben-Ezra, Cosm. Monach. l. V, p. 203. Vide Est Jun. Drus. Joan. Cleric.*

(f) *Num.* xv, 38. *Deut.* xxii, 12.

(g) *Matth.* ix, 20.

(h) *Matth.* xxiii, 5.

(i) *Hieron. in Matth.* xxiii.

(j) *Judith.* xvii, 10.

(k) *IV Reg.* v, 22.

(l) *Prov.* xxxi, 21.

(m) *Exod.* xxviii, 16, et xxxix, 9.

(n) Léon de Modène, *Cérémonies des Juifs.* part. I, c. v.

(o) *Levit.* xix, 19. *Deut.* xxii, 11.

(p) *Deut.* xxii, 1.

(q) *Judith.* viii, 6.

(r) *IV Reg.* i, 7, 8.

(s) *Matth.* iii, 4.

(t) *Hebr.* xi, 57.

(u) *Zach.* xiii, 4.

(v) Léon de Modène, *Cérémonies des Juifs* part. V, c. ix.

Juifs d'aujourd'hui s'habillent de deuil à la manière du pays où ils demeurent, sans y être obligés par aucun commandement.

Nous ne parlons pas ici des voiles ou des manteaux dont les femmes se couvraient lorsqu'elles paraissaient en public; nous en avons dit quelque chose sous l'article *THERISTRUM*. Isaïe, chap. III, 16, 17, 18 et suivants jusqu'au 23, fait un long dénombrement des parures des femmes de son temps. Nous n'entreprenons point de les expliquer. La plupart des termes dont se sert l'Hébreu sont inconnus aux interprètes. On peut voir les commentateurs sur ce chapitre.

Souvent les tuniques étaient sans coutures et faites au métier, et n'avaient aucune ouverture ni sur la poitrine ni sur les côtés, mais simplement au haut, pour passer la tête. Telles étaient apparemment les tuniques des prêtres (a) et celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ (b), que les soldats ne voulurent pas rompre, mais qu'ils tirèrent au sort pour savoir à qui elle appartiendrait tout entière. Saint Chrysostome, Théophylacte et Théophraste croient qu'elle était composée de deux pièces de laine faites au métier, et rentrées à l'aiguille avec de la laine, comme on joint les pièces de bas faits au métier, en sorte que le tissu en paraît d'une seule pièce. D'autres veulent qu'elle ait été faite à l'aiguille depuis le haut jusqu'en bas. Mais on peut voir notre Commentaire sur saint Jean, chap. XIX, 23, et Braunius, *de Vestitu sacerdotum Hebræorum*, l. I, c. xvi, pour se persuader qu'elle était faite au métier.

Voir des chemises entières avec les manches et les quartiers du même tissu faites au métier n'est pas une chose rare dans l'Orient. On dit que dans les îles Maldives (c) il y a des ouvriers ou tisserands si industrieux, qu'ils font avec l'étoffe du coco des chemises entières et des demi-vestes de la manière que nous venons de dire; et dans d'autres endroits (d) on voit des habits tissus de coton d'une façon si particulière, qu'il n'y en a pas ailleurs de semblables. Ce sont des vestes rondes pour la plupart, tissues avec tant de délicatesse, qu'elles passent par le trou d'une aiguille de médiocre grandeur.

C'est une ancienne tradition (e), que la sainte Vierge elle-même avait tissé la tunique de son Fils. C'étaient les femmes autrefois qui faisaient les étoffes et la toile de leurs propres habits, de ceux de leurs maris et de leurs enfants. Cela paraît par l'exemple de la femme forte, dont Salomon fait l'éloge (f), et par celui de la reine Pénélope, femme d'Ulysse. Alexandre le Grand, Auguste, Charlemagne, portaient des habits faits de la main de leurs mères, de leurs femmes, ou de leurs filles. C'est une autre tradition populaire, que la tunique de Jésus-Christ que les soldats tirèrent au sort était la même qu'il avait reçue de la sainte Vierge

étant encore tout enfant, laquelle était crue avec lui, sans s'user jamais. Mais cette tradition n'a aucun fondement dans l'antiquité. On conserve encore aujourd'hui la sainte tunique de Notre-Seigneur dans l'église cathédrale de Trèves; elle est sans couture, a de longueur cinq pieds moins un demi-doigt (g); sa largeur du bout d'une manche à l'autre, est de cinq pieds quatre doigts, chaque manche a de longueur un demi-pied, et de largeur un pied; et comme la tunique est plus étroite au-dessous des manches, et qu'elle va en s'élargissant vers le bas, elle n'a au-dessous des manches de largeur que deux pieds trois pouces. Celle qu'on voit au prieuré d'Argenteuil, près de Paris n'est pas une tunique, mais un manteau couleur de pourpre.

[Dom Calmet a commis plus d'une méprise sur ce sujet. Il paraît certain que véritablement la robe de Notre-Seigneur est conservée dans la cathédrale de Trèves, et que sa tunique l'est à Argenteuil. C'est ce que M. L.-F. Guérin a établi, pour ce dernier vêtement, dans un ouvrage récemment publié, et qui a pour titre : *La sainte tunique de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Recherches religieuses et historiques sur cette relique et sur le pèlerinage d'Argenteuil*, 2^e édition, in-18 de près de 400 pages. Paris, 1845. Nous allons en extraire quelques passages.

« De même que les Israélites; dit l'auteur (liv. I, chap. III) Jésus-Christ avait une tunique, une robe et un manteau. Etant sur le point de laver les pieds à ses apôtres, cet adorable Sauveur quitte ses vêtements, et ceint sa tunique avec un linge (*Joan. XIII, 4*). Et lorsqu'il est attaché sur la croix, les soldats partagent ses vêtements, excepté sa tunique. Cette tunique était sans couture, comme celle du grand prêtre, etc. Saint Jean le dit formellement dans les paroles suivantes : *La tunique était sans couture et d'un seul tissu, depuis le haut jusqu'en bas (Joan. XIX, 23)*. Or c'était celle qui touchait immédiatement la chair. De plus, ce saint vêtement était de laine et de couleur brune, selon l'usage des plus pauvres d'entre les enfants d'Israël, comme le témoignent saint Chrysostome (*In Joan. Homil. LXXXIV*) et saint Isidore (*Orig.*, lib. XIX, chap. XXII)... Quant à la forme de cette tunique, on juge assez ce qu'elle devait être, puisque c'était le vêtement qui touchait la chair. Ouverte par le haut, elle s'étendait également sur le dos et sur la poitrine, et descendait assez bas pour couvrir tout le corps. C'est la description que nous en donne saint Chrysostome (*Loc. cit.*). »

Plus loin (liv. V, chap. VI), M. Guéria s'exprime en ces termes : « Mais, se demandera-t-on, est-il bien certain que la tunique de Notre-Seigneur soit réellement à Argenteuil, puisque l'église de Trèves revendique la possession d'un vêtement semblable? En se

(a) *Exod. xxviii, 32*.

(b) *Exod. xxxv, 25*.

(c) *Voyage de la Chine par deux Arabes au neuvième siècle*. A Paris, 1718, in octavo, p. 2.

(d) *Ibid.* p. 21.

(e) *Vide Eulhym in Joan. xix.*

(f) *Prov. xxxi, 13*.

(g) *Mosen. Adit. id Annal. Bruneri*, tom I, p. 585.

reportant à ce que nous avons dit au liv. I, chap. III et V, touchant les vêtements de Jésus-Christ, on comprendra facilement que puisque ce divin Maître en avait plusieurs, la cathédrale de Trèves peut bien aussi avoir le bonheur d'en posséder un. — On ne saurait douter en effet que Jésus-Christ n'eût plusieurs vêtements. L'Écriture ne laisse aucun doute à cet égard. Déjà nous avons cité le texte de Notre-Seigneur lui-même : *Si quelqu'un vous prend votre manteau, laissez-lui aussi prendre votre tunique* (Luc. VI, 29). Or, dans le cas où l'on n'aurait eu que deux vêtements, le Sauveur aurait donc ordonné que dans cette circonstance l'on restât nu; ce qui n'est pas même supposable. Nous voyons encore dans saint Jean qu'au moment de laver les pieds à ses apôtres, Jésus se lève de table, *quitte ses vêtements, ponit vestimenta sua*; ce qu'il n'eût point fait assurément s'il n'avait eu sur son corps adorable une tunique qui lui permit ainsi de ne pas manquer à la pudeur. Et lorsque le texte sacré dit que les soldats, ayant crucifié Jésus, prirent ses vêtements, *vestimenta*, il fait assez entendre que Notre-Seigneur en avait plus de deux.

» Indépendamment de ces textes, qui suffiraient à eux seuls, nous pouvons encore invoquer d'autres témoignages. Le savant Maldonat (sur saint Jean) dit que dans cette action du lavement des pieds, Notre-Seigneur garda sa tunique qui était immédiatement sur sa chair. Dom Gerheron dit à cette même occasion « que l'on doit juger que » Jésus-Christ quitta seulement sa robe et son » manteau, et qu'il retint sa tunique. Mais, » ajoute-t-il, quoique Jésus-Christ eût plusieurs vêtements, il n'avait qu'un habit; et » ainsi il a gardé exactement la défense qu'il » avait faite aux apôtres d'avoir deux habits. » Dom Calmet lui-même est pour notre sentiment, bien que dans un endroit de ses *Commentaires* sur saint Jean il veuille que Notre-Seigneur n'eût qu'un manteau et une tunique. Mais, par une contradiction flagrante, en parlant, dans son *Commentaire* sur saint Marc, du grand prêtre qui déchira ses vêtements, il dit qu'il pouvait en avoir deux, et que c'étaient ses *habits ordinaires et non ses ornements de cérémonie* (sur Marc. XIV, 63); ce qui confirme la coutume où étaient les Juifs de porter trois vêtements.

» Maintenant donc qu'il est bien établi que Notre-Seigneur avait une *tunique* qui couvrait immédiatement sa chair sacrée, une *robe* plus ample qui était par dessus la tunique et un *manteau* qui recouvrait le tout, il peut bien se faire que l'église de Trèves possède la sainte robe. Il n'y a rien en cela que de très-naturel, et chacune des églises, Argenteuil et Trèves, ne peuvent que se réjouir de leur privilège insigne.

» Il n'y a pas seulement ici une probabilité: il y a une tradition, il y a des faits historiques. On connaît la tradition constante et continue qui donne la sainte tunique à Argenteuil; on sait sur quelles preu-

(a) *Genes.* XXXIII, 6, 7, 8, 9.

ves elle est appuyée, sur quels témoignages elle est fondée: depuis les plus anciens chroniqueurs jusqu'à Fleury lui-même, nous avons montré que tous l'ont confirmée... Or, si la tradition d'Argenteuil est solide, comme on ne saurait en douter après les preuves que nous avons accumulées, celle de Trèves, qui lui attribue la possession de la sainte robe, l'est aussi; c'est du moins ce qu'on s'efforce d'établir dans l'ouvrage publié dernièrement sous ce titre: *Histoire de la robe de Jésus-Christ conservée dans la cathédrale de Trèves*, par J. Marx.....

» Maintenant, nous passons à l'assertion de dom Calmet qui annonce qu'il n'y a au prieuré d'Argenteuil qu'un manteau couleur de pourpre. Il est vraisemblable que cet auteur n'a pas étudié ce point d'histoire, et qu'il s'en est rapporté à des versions peu exactes. Quoi qu'il en soit, notre réponse sera facile. Comment avancer une pareille assertion lorsque toute une tradition, des monuments antiques, tels que médailles, images, et que plusieurs auteurs prouvent le contraire et affirment tous que c'est une tunique ou robe, car ce dernier mot, souvent employé indifféremment pour signifier plusieurs sortes de vêtements, semble être générique? D'ailleurs plusieurs témoins ne sont-ils pas plus croyables qu'un seul? Ce ne peut donc être que par distraction que dom Calmet a parlé d'un manteau, et c'est en vain que l'on voudrait en faire une autorité contre la pieuse croyance d'Argenteuil. N'est-il donc pas aussi susceptible qu'un autre de se tromper? Le savoir et l'érudition ne sauraient être une garantie du contraire. D'ailleurs ne sait-on pas que le *Dictionnaire de la Bible* de ce docteur, vénérable pour sa science et pour sa vertu, n'est pas tout à fait exempt de graves inexactitudes, jusque-là que Jean-Dominique Mansi, archevêque de Lucques, qui entreprit une version latine de ce *Dictionnaire*, s'est vu obligé d'en rectifier plusieurs dans différents articles. » J'ignorais qu'il eût été fait une traduction du *Dictionnaire de la Bible*; M. Guérin, qui me l'apprend aujourd'hui, renvoie, au sujet de cette traduction même, à l'*Histoire crit. et rel. de N. D. de Lorette*, par M. l'abbé Caillau, pag. 243 et suiv.]

VEUVE. Chez les Hébreux, même avant la loi, la veuve qui n'avait point eu des enfants de son mari, devait épouser le frère de son époux décédé, afin de lui susciter des enfants qui héritassent de ses biens, et qui fissent passer son nom et sa mémoire à la postérité. Nous voyons la pratique de cet usage avant la loi dans la personne de Thamar, qui épousa successivement Her et Onan fils de Juda (a), qui devait encore épouser Séla, troisième fils de ce patriarche, les deux premiers étant morts sans lignée.

La loi qui ordonne ces mariages est conçue en ces termes (b): *Lorsque deux frères demeurent ensemble, et que l'un d'eux meurt sans enfants, la femme de celui qui est mort n'en épousera point d'autre que le frère de*

(b) *Deut.* XXV, 7.

son mari, qui la prendra pour femme, et suscitera des enfants à son frère, et il donnera le nom de son frère à l'aîné des fils qu'il aura d'elle, afin que le nom de son frère ne soit point éteint dans Israël; que s'il ne veut épouser la veuve de son frère, selon la loi, cette femme se rendra à la porte de la ville, et s'adressera aux anciens et leur dira: Le frère de mon mari ne veut pas susciter dans Israël le nom de son frère, ni me prendre pour femme; et aussitôt ils le feront appeler, et ils l'interrogeront; et s'il répond: Je ne veux point épouser cette femme-là, la femme s'approchera devant lui en présence des anciens, lui ôtera son soulier du pied, et lui crachera au visage, en lui disant: C'est ainsi que sera traité celui qui ne veut pas établir la maison de son frère; et sa maison sera appelée dans Israël la maison du déchaussé.

Il y avait deux motifs de cette loi: le premier, la conservation des biens dans la même famille, et le second, de perpétuer le nom d'un homme dans Israël. On regardait comme un grand malheur de mourir sans héritier, et de voir passer son héritage dans une autre famille; on faisait peu d'attention à l'indécence de faire épouser la belle-sœur à son beau-frère, ce qui était d'ailleurs, et en tout autre cas, défendu par la loi (a). On regardait apparemment un mariage dont il n'était point sorti d'enfants comme non consommé. Cette loi ne se bornait pas au seul beau-frère, elle s'étendait aux parents plus éloignés de la même ligne, ainsi qu'il paraît par l'exemple de Ruth, qui épousa Booz, au refus d'un autre parent plus proche.

Nous avons déjà traité la matière de ces mariages entre le beau-frère et la belle-sœur, ci-devant, sous le titre de LÉVIRAT. Ce mariage se devait faire sans solennité, et seulement en vertu de la loi; le beau-frère prenait sa belle-sœur sans autre cérémonie. Cependant la coutume avait voulu que cela se fit en présence au moins de deux témoins, que l'époux donnât une pièce d'argent à l'épouse; on y ajouta même la bénédiction nuptiale, et un écrit pour assurer la dot de la femme. Les Juifs depuis la captivité de Babylone, selon Fagius, ou seulement depuis la destruction du second temple, selon d'autres, ne pratiquent plus cette loi, à cause de la confusion des familles et des héritages.

Dieu recommande souvent à son peuple d'avoir grand soin de soulager la veuve et l'orphelin (b). Saint Paul veut qu'on honore les veuves, qui sont vraiment veuves et désolées (c); c'est-à-dire, que l'évêque ait beaucoup d'égard pour elles, et qu'il pourvoie à leurs besoins, car c'est ce que signifie souvent le verbe honorer. Dieu défend à son grand prêtre d'épouser une femme veuve ou répudiée (d). Dans l'Eglise chrétienne, il y avait autrefois des veuves qui, à cause de

leur pauvreté, étaient entretenues aux dépens des fidèles, et qui étaient sur le catalogue des personnes qui étaient à la charge de l'Eglise.

Il y en avait aussi d'autres qui avaient certains emplois dans l'Eglise, comme de visiter les femmes malades, de leur aider lorsqu'elles recevaient le baptême, enfin de faire sous les ordres de l'évêque certaines choses que la bienséance ne lui permettait pas de faire par lui-même. Saint Paul (e) ne souffre pas qu'on choisisse ces sortes de veuves, à moins qu'elles n'aient au moins soixante ans. Il veut qu'elles n'aient eu qu'un mari, qu'on leur rende bon témoignage à cause de leurs bonnes œuvres, qu'elles aient bien élevé leurs enfants, qu'elles aient exercé l'hospitalité, qu'elles aient lavé les pieds des saints, qu'elles aient secouru les affligés. Il défend d'admettre dans ces emplois les jeunes veuves: car, dit-il, après avoir mené une vie molle au service de Jésus-Christ, elles veulent se remarier. Elles sont dignes de condamnation, pour avoir violé leur premier engagement.

L'Ecriture nous propose plusieurs exemples de vraies veuves qui vivaient dans les exercices de la piété, dans la retraite, et dans l'humiliation de leur état; par exemple, Judith, Tabithe, Anne, fille de Phanuel, la mère des sept frères Machabées, la veuve de Sarepta, qui logea et nourrit Elie pendant quelque temps. Jésus-Christ reproche aux Pharisiens que, sous prétexte de prières, ils mangent les maisons des veuves (f), abusant de leur simplicité et de leur crédulité, en flattant leur passion, et entretenant leurs vaines superstitions.

Le VEUVAGE, ou la VIDUITÉ, de même que la stérilité, était une espèce de honte et d'opprobre dans Israël: Vous oublierez la honte de votre jeunesse, passée dans la stérilité et le célibat, et vous ne vous souviendrez plus de l'opprobre de votre viduité, dit Isaïe (g). On présumait qu'une femme de mérite et de bonne réputation aurait trouvé un mari, ou dans la propre famille de son époux décédé, s'il était mort sans enfants, ou dans une autre maison, s'il avait laissé quelques enfants. Il est vrai néanmoins qu'on louait une veuve, qui, par un principe d'amitié pour son mari défunt, ne voulait pas se remarier, et demeurait dans le deuil et dans la viduité comme Judith.

C'était aussi un des plus grands malheurs qui pût arriver à un homme que de mourir sans être pleuré de sa veuve, c'est-à-dire, sans recevoir les honneurs solennels de la sépulture, dont les pleurs et les louanges de la veuve faisaient la principale partie. L'impie et ses enfants mourront, et leurs veuves ne les pleureront point, dit Job (h). Le Psalmiste, parlant de la mort funeste d'Ophni et de Phinéès, remarque comme un grand dé-

(a) Levit. xviii, 16.

(b) Exod. xxii, 22. Deut. x, 18. xv, 29, et passim.

(c) I Timot. v, 5, 8, etc.

(d) Levit. xxi, 14.

(e) I Timot. v, 9.

(f) Matth. xxiii, 14. Luc. xii, 47.

(g) Isai. liv, 4.

(h) Job. xxvii, 13.

sastre qu'ils ne furent pas pleurés par leurs veuves (a) : *Viduae eorum non plorabantur* ; ou plutôt : *Non plorabant*, selon l'Hebreu.

Les veuves des rois demeuraient dans la virginité. Adonias fut puni de mort pour avoir demandé en mariage Abisag de Sunam, qui avait été épouse de David, quoiqu'il n'eût point consommé son mariage avec elle (b). On enferma dans le palais, pour y demeurer jusqu'à la mort, les concubines du roi David dont Absalon avait abusé (c).

VIANDES. Les Hébreux avaient plusieurs sortes d'animaux, dont ils ne mangeaient pas. Nous en avons parlé sous l'article d'ANIMAUX. Entre les animaux domestiques, ils ne mangeaient que de ce qui naît de la vache, de la brebis et de la chèvre ; ils avaient aussi l'usage de la poule et du pigeon, qui sont oiseaux domestiques, et de divers autres animaux sauvages. Il leur était défendu de manger la viande avec le sang, et à plus forte raison le sang pur et séparé de la viande. On peut juger de leur goût pour la viande et pour le manger, de ce que l'Écriture raconte de la table de Salomon (d). On y fournissait chaque jour trente mesures de fleur de farine, et le double de farine ordinaire, vingt bœufs engraisés, vingt bœufs de pâturages, cent moutons, outre la venaison de cerfs, de chevreuils, de daims et la volaille. L'agneau ou le chevreau passait pour une viande délicieuse. Rebecca en prépare à Isaac pour le disposer à donner sa bénédiction à Jacob. Moïse l'ordonne pour le repas pascal. Manué offre un chevreau bouilli à l'ange qui lui annonce la naissance de Samson. Samson en porte à sa femme pour se réconcilier avec elle.

La graisse des animaux qu'on offrait en sacrifice était réservée au Seigneur : on la brûlait sur le feu de son autel (e) ; on lui offrait la graisse qui couvre les reins et les intestins, et la queue des moutons qui, dans ce pays-là, était fort grosse et fort grasse (f). Dieu se plaint quelquefois par ses prophètes que son peuple ne lui offrait que des victimes d'animaux maigres (g).

Il ne paraît pas que les anciens Hébreux aient été fort délicats sur l'assaisonnement de leurs viandes. On remarque parmi eux du bouilli, du rôti et des ragoûts. On rôtissait l'agneau pascal, on faisait cuire au pot les viandes immolées ; puisque les enfants du grand prêtre Héli tiraient la chair du pot de ceux qui offraient les sacrifices, disant qu'ils la voulaient avoir crue (h), pour la cuire à leur mode. Rebecca fit un ragoût à Isaac, et lui servit à manger comme elle savait qu'il l'aimait (i). Le sel est le seul assaisonnement que je remarque dans les viandes qu'on cuisait au temple. La plupart de nos épices étaient alors inconnues aux Hébreux. On dit que l'on emploie aujourd'hui le miel dans plusieurs ragoûts dans la Palestine.

(a) *Psalm. lxxxviii, 64*

(b) *III Reg. ii, 15, 14, 15.*

(c) *II Reg. xv, 5.*

(d) *III Reg. vi, 22, 25.*

(e) *Levit. i, 16, etc.*

(f) *Levit. ii, 10.*

L'huile, et peut-être quelques herbes aromatiques y entraient aussi. L'agneau pascal se mangeait avec des herbes amères, ou peut-être avec de la moutarde. V. ASSAISONNEMENT.

Moïse défend de cuire le chevreau dans le lait de sa mère (j), ce que l'on peut expliquer, en disant qu'il est défendu de l'immoler, tandis qu'il tette encore, ou tout simplement de le cuire dans le lait de sa mère. Les Hébreux l'expliquent dans ce dernier sens. Ils ne mêlent jamais de lait dans aucun ragoût de viandes, et ne mangent pas dans la même heure de la viande, puis du lait, du beurre ou du fromage (k), de peur qu'il ne reste de la viande entre leurs dents, et qu'elle ne se mêle au fromage ; mais ils peuvent manger du fromage quelque temps auparavant, et de la viande après. Ainsi, bien loin de préparer de la viande avec quelque chose fait de lait cuit ou crû, ils ne se servent pas même des mêmes ustensiles pour la viande et pour le beurre, le lait ou le fromage. Ils ont des plats, des écuelles et des couteaux différents pour chacune de ces choses. Et s'il arrivait que par mégarde on eût préparé ou dressé l'un de ces deux mets dans les ustensiles de l'autre, non-seulement ils n'en mangent point, mais si le vaisseau est de terre, on ne peut plus s'en servir.

Ils ne mangent point de fromage dont ils n'aient vu faire le caillé, de peur que l'on n'y ait mêlé du lait de quelque animal défendu, ou qu'il n'y ait quelque partie de la peau mêlée avec le caillé, qui puisse passer pour de la chair ou du fromage ; ou qu'on ne l'ait fait chauffer dans un chaudron qui ait servi à cuire quelque viande défendue ; ils mettent donc une marque au fromage dont ils ont vu faire le caillé. J'ai vu dans les montagnes des Vosges des juifs qui venaient eux-mêmes faire leurs fromages dans les maisons des chrétiens qui nourrissent des troupeaux de vaches.

Ils ne peuvent égorger en un même jour la vache et son veau, ni une brebis et une chèvre, et leurs petits en un même temps. Ils ne peuvent couper une partie d'un animal vivant, ni la manger ni cuite ni crue. Si quelque bête ou quelques oiseaux, de ceux qu'il est permis de manger, venaient à mourir de soi-même, ou qu'il fût étouffé sans qu'on eût fait écouler son sang, il ne serait pas permis d'en goûter. Si l'on trouvait aussi dans les oiseaux quelque épine ou aiguille qui les eût entamés, ou quelque abcès dans les bêtes à quatre pieds, ou qu'ils eussent les poumons affectés, ou qu'ils aient été mordus par quelques bêtes, on n'en mange pas, selon ces paroles de la loi (l) : *Carnem quæ a bestiis prægustata fuerit, non comedetis, sed projicietis canibus.* Voyez aussi *Levit. V, 2 ; VII, 24 ; XVII, 15.* Celui qui aurait mangé par mégarde d'un animal mort de soi-même, ou d'un animal tué et pris par

(g) *Malac. i, 15, 14*

(h) *I Reg. ii, 15*

(i) *Genes. xxvii, 4, 14.*

(j) *Exod. xxiii, 19 ; xxxiv, 26.*

(k) Léon de Moûtène, part. I, c. vi

(l) *Exod. xxii, 31. Levit. xvii, 8.*

une bête, était souillé jusqu'au soir et n'était purifié qu'en lavant ses habits.

Si un animal étant en vie a eu un os rompu dans un des membres déclarés par les rabbins, ou qu'il soit blessé et en danger d'en mourir, on n'en peut manger, de peur de manger sans le savoir de la viande de quelque animal impur. Ils ne mangent rien de cuit par d'autres que des Juifs, et n'apprêtent point à manger avec des ustensiles de cuisine appartenant à d'autres qui ne soient pas de leur nation; ils ne se servent pas même des couteaux d'autrui.

Les rabbins avaient établi qu'on ne mangeât point de chair et de poisson dans un même repas, sous prétexte que cela est malsain; mais on ne l'observe pas aujourd'hui. Et, à l'égard des poissons, ils mangent indifféremment tous ceux dont il leur est permis de manger selon la loi, sans y rien observer, ni pour le sang, ni pour la graisse, ni pour les rejeter quand ils sont morts et défectueux, parce que la loi n'a rien d'exprès pour cela.

La défense de manger du sang, ou d'un animal étouffé, a toujours été exactement observée par les Juifs. Il ne mangent pas même d'un œuf où il paraît le moindre filet de sang. Quand il est question d'égorger un animal, il faut que cela s'exécute par une personne qui l'entende, à cause des circonstances qu'il faut observer; car il faut prendre le temps propre à l'action, avoir un couteau qui coupe bien et qui soit sans dents, afin que le sang coule vite et sans interruption. On le laisse couler sur la terre ou sur la cendre, dont on le recouvre ensuite; et, pour mieux exécuter cela, ils laissent pendant une heure les viandes dans le sel, avant de les mettre au pot, afin que le sang en sorte tout à fait; autrement ils ne peuvent manger de la viande, à moins qu'ils ne la rôlissent. Et comme le foie est plein de sang, ils le font bien griller sur les charbons avant que de le faire bouillir.

Ils ont grand soin d'ôter le nerf de la cuisse des animaux dont ils veulent manger, conformément à ce qui est dit dans la Genèse, chap. XXXII, v. 32: *Quam ob causam non comedunt nervum filii Israel, qui emarcuit in femore Jacob, usque in presentem diem*; et même, en plusieurs endroits d'Allemagne et d'Italie, ils ne mangent point du tout des quartiers de derrière, parce qu'il faut beaucoup d'exactitude pour en bien ôter le nerf, et que peu de personnes savent s'en acquitter comme il faut.

Quant à la graisse, ils s'abstiennent de toute graisse de bœufs, d'agneaux, de chèvres, et des animaux de cette espèce, suivant le texte exprès de Moïse, *Levit.*, chap. VII, v. 23: *Adipem ovis, et bovis, et capræ non comedetis*. Mais pour toute sorte de graisse, ils se la croient permise, même celle des

animaux morts d'eux-mêmes: *Adipem cadaveris morticini habebitis in varios usus, etc.*; mais il ne leur était pas permis de la manger; c'est-à-dire, la graisse, ou plutôt l'animal ainsi mort de lui-même. Voyez l'Hébreu de tout ce passage, *Levit.* VII, 23: *Omniem adipem bovis, et agni, et capræ non comedetis, et v. 24: Et adeps cadaveris, et adeps rapti a bestia fiet in omnem usum, sed comedendo non comedetis illum*. Ils croient donc qu'il ne leur est pas permis de manger de la graisse des animaux dont on vient de parler (a), mais qu'il leur est permis d'user de la graisse des autres animaux purs. Quant à la graisse des animaux morts par eux-mêmes, ils n'en peuvent pas manger, mais ils peuvent l'employer à toute autre sorte d'usage.

Il y a toutefois de fort bons commentateurs qui soutiennent que la graisse des animaux purs n'était défendue aux Juifs que dans le cas qu'ils les offrirent en sacrifice, et que la graisse qui est répandue dans les chairs n'était interdite en aucun cas, si ce n'est de ceux où la chair même était défendue. Voyez les commentateurs sur le *Lévitique*, chap. VII, 23, 24, et *Levit.*, III, 26, 27.

Dans l'Eglise chrétienne, l'usage de s'abstenir des viandes suffoquées et du sang a subsisté longtemps. Dans le concile des apôtres (b), tenu à Jérusalem quelques années après l'ascension du Sauveur (c), il fut ordonné que les fidèles nouvellement convertis du paganisme ne seraient point asservis aux cérémonies légales, mais qu'on se contenterait d'exiger d'eux qu'ils s'abtinssent de l'idolâtrie, de la fornication, de l'usage du sang, et des animaux étouffés et dont le sang n'a pas été exprimé. Cette ordonnance a été observée pendant plusieurs siècles dans l'Eglise. Tertullien (d) Athénagore, Minutius Félix (e), saint Justin le Martyr (f), dans leurs *Apologies* pour la religion chrétienne, la sainte martyre Biblide, qui souffrit vers l'an soixante-dix-neuf, pour répondre aux païens qui accusaient les chrétiens de tuer des enfants et d'en boire le sang dans leurs assemblées, leur disent que la religion chrétienne défend même d'user du sang d'aucun animal.

Le concile de Gangre, tenu en l'an 324 (g), le concile in Trullo de l'an 692 (h), le second d'Arles de l'an 533 (i), celui de Vormes de l'an 868 (j), la constitution 58 de l'empereur Léon, le pape Zacharie (k) écrivant à saint Boniface en 715; marquent unanimement la défense du sang et des animaux suffoqués, comme subsistant de leur temps. Saint Jérôme (l) remarque que de son temps on observait religieusement la coutume de s'abstenir des viandes suffoquées et du sang, dans les Eglises orientales et dans la Romaine. Sous le pape Léon IX, dans le onzième siècle, le cardinal Humbert,

(a) *Joseph. Antiq. l. III, c. x, p. 94. C. Rabb. Leo Metuens. part. II, c. vi.*

(b) *Act. xv, 20, 29; xxv, 23.*

(c) An de Jésus-Christ 34, de l'ère vulg. 31.

(d) *Tertull. Apolog. c. ix.*

(e) *Minut. Felix in Octavio.*

(f) *Justin. Apolog. I.*

(g) *Concil. Gangren. c. II.*

(h) *Can. LXIX.*

(i) *Can. XX.*

(j) *Can. LXIV.*

(k) *Zachar. PP. ep. XII.*

(l) *Hieron. in cap. XLIV. Ezech.*

tégat du saint siège à Constantinople (a), répondant aux Grecs, montre que dans l'Église on s'abstient de viandes étouffées par la négligence des hommes, mortes d'elles-mêmes, ou noyées, et qu'on impose une sévère pénitence à ceux qui, sans une pressante nécessité, violent quelque-une de ces règles.

Mais en même temps il avoue qu'on ne se fait aucun scrupule de manger des oiseaux pris à la chasse, et le gibier pris avec les chiens; que dans tout cela on suivait le précepte de l'Apôtre, qui veut que l'on mange indifféremment de tout ce qui se vend à la boucherie et de tout ce qui se peut manger, sans s'informer d'autre chose (b) : *Nihil interrogantes propter conscientiam*. Saint Augustin (c), beaucoup plus ancien que le cardinal Humbert, dit qu'on a observé dans l'Église la distinction de certaines viandes, tandis que le mur de séparation qui était entre le juif et le gentil converti n'a pas entièrement été rompu, et que l'Église chrétienne, formée de ces deux peuples, n'a pas été bien formée. Mais depuis que l'on ne voit plus d'Israélites selon la chair, on ne voit plus personne se faire un scrupule de manger un animal tué sans répandre son sang, et ceux qui ont encore quelque faiblesse sur cela sont exposés à la raillerie des autres.

Cela prouve le sentiment de ce Père et la pratique de l'Église d'Afrique de son temps: on n'a pas laissé dans plusieurs autres lieux d'observer le canon des apôtres, jusqu'au dixième et onzième siècle. Les Grecs observent encore aujourd'hui de ne pas manger du sang pur et séparé de la chair (d); et plus d'un savant, dans le dernier siècle, voulait que cette défense subsistât encore à présent. On nomme pour ce sentiment Saumaise, Blondel, de Courcelles, Gérard, Vossius et Grotius.

Plusieurs anciens (e), en parlant de la défense faite par les apôtres au concile de Jérusalem, ne marquent que la défense de manger du sang, sans parler de celle des animaux suffoqués. Saint Augustin (f) et saint Gaudence de Bresse (g) regardent ces termes *a suffocato*, comme une glose ajoutée au texte, pour expliquer ce que veut dire la défense de manger du sang. Mais les manuscrits et les imprimés grecs et latins presque tous, de même que les Pères, prennent comme deux défenses différentes, celle de manger des animaux étouffés, et celle de manger du sang. Quelques anciens, sous ce terme *a sanguine*, ont entendu la défense du meurtre, ou de l'effusion du sang; mais il était inutile de faire cette défense dans le concile de Jérusalem. Il y a plusieurs

manuscrits grecs et quelques latins qui ajoutent après ces mots *a suffocato et sanguine*; et ne faites à autrui ce que vous ne voudriez pas vous être fait; qui est une glose ajoutée sans aucune nécessité.

VIANDES IMMOLÉES AUX IDOLES, nommées en grec *idolothyta* (h). Il y eut au commencement de l'Église d'assez grosses disputes sur l'usage de ces viandes immolées aux idoles. Quelques chrétiens nouveau-convertis, persuadés que l'idole n'est rien, et que la distinction des viandes pures et impures ne subsiste plus, depuis que le Sauveur nous a prouvé [procuré] la liberté des enfants de Dieu, mangeaient indifféremment tout ce qui leur était servi, même chez des païens, sans se mettre en peine si ces viandes avaient été offertes aux idoles ou non; et qui usaient de la même liberté dans l'achat des viandes qui se vendaient au marché, ne s'informant point si elles étaient pures ou impures, selon l'idée des Juifs, ou si elles avaient été offertes aux idoles; car il y avait chez les païens, comme chez les Hébreux, plusieurs sacrifices dans lesquels on n'offrait qu'une partie de la victime sur l'autel, tout le reste était à celui qui fournissait l'hostie, il en faisait son profit, et en mangeait avec ses amis.

D'autres chrétiens, plus faibles ou moins instruits, étaient offensés de cette liberté, et croyaient que manger de la viande immolée aux idoles était en quelque sorte participer à un sacrifice impie et sacrilège. Cette diversité de sentiments et de pratiques, produisit quelque scandale et quelque altération de la charité à laquelle saint Paul crut devoir apporter du remède. Il décide donc que tout est pur à celui qui est pur (i); que l'idole n'est rien (j); que l'on peut manger de tout ce qui se vend à la boucherie (k), sans s'enquérir d'où il vient par un scrupule de conscience. Que si un infidèle prie un fidèle à manger chez lui, que le fidèle mange de tout ce qui lui sera servi, sans se mettre en peine d'où il vient par un scrupule de conscience.

Mais en même temps il veut que l'on observe les lois de la charité et de la prudence, que l'on évite de scandaliser et d'offenser les âmes faibles; que tout est permis, mais que tout n'est pas expédient (l); que personne ne doit chercher sa propre satisfaction, mais celle de son prochain; que si quelqu'un nous dit: Cela est immolé aux idoles, nous n'en devons pas manger, à cause de celui qui nous a donné cet avis, de peur de blesser non notre conscience, mais la sienne; en un mot, que celui qui est faible et qui ne croit pas pouvoir user indifféremment de toutes sortes de viandes, mange des légumes (m).

(a) Humbert. cardinal. dialog. contra calum. Græcorum, l. IV, Bibl. PP.

(b) I Cor. x, 27.

(c) Aug. l. XXI, contra Faust. c. xiii.

(d) Zonar. ad Gangrens. can. Balsamon. Vide Boch. de Anim. sacr. part. 1, l. 1, c. 11.

(e) Iren. l. III, c. xii. Tertull. de Monogam. c. v, et de pudicitia, c. xii. Cyprian. ad Quirin. l. III. Aug. contra Faust. l. XXXII, c. xii. et ep. 82, nov. éd. Huron in

cap. v, ad Galat. Ambrosiast. in Galat. n.

(f) Aug. l. XXXII, c. xii, contra Faust.

(g) Gaudent. serm. 15.

(h) I Cor. vii, 7, 10. ἰδωλόθυτα ἰσθαι.

(i) Rom. iv, 20. Tit. 1, 15.

(j) I Cor. viii, 4.

(k) I Cor. x, 25, 26, 27, etc.

(l) I Cor. x, 25, 24.

(m) Rom. xiv, 1, 2.

Il est pourtant vrai qu'en général les chrétiens s'abstenaient des viandes immolées aux idoles. Voyez l'Apocalypse (a), où le Saint-Esprit reprend l'évêque de Thiatire de ce qu'il souffre dans son Eglise une Jézabel qui se dit prophétesse, qui séduit les serviteurs de Dieu et qui leur enseigne à commettre l'impureté et à manger des viandes immolées aux idoles. Tertullien (b) dit que saint Paul nous a mis en main la clef de la boucherie en nous permettant d'user de toutes sortes de viandes, à l'exception de celles qui sont immolées aux idoles : *Ad constituendam idolothytorum exceptionem*. On sait que dans les persécutions des empereurs romains (c) on a souvent souillé les viandes de la boucherie en les offrant aux idoles, afin d'empêcher les chrétiens d'en acheter.

Quant aux Juifs, il est inutile de parler de leur éloignement des viandes immolées aux idoles. On sait avec quelle constance le vieillard Eléazar souffrit le martyre pour ne vouloir pas même faire semblant de toucher à des viandes qui avaient été offertes en sacrifice aux faux dieux (d) : *Rogabant afferrī carnes, quibus vesci ei licebat, ut simularetur manducasse de sacrificii carnibus*.

Les Israélites qui offraient au temple des sacrifices pacifiques, c'est-à-dire pour rendre grâces à Dieu ou pour obtenir de lui quelques bienfaits, pouvaient manger une partie de leurs chairs, après avoir donné aux prêtres ce qui leur était dû et brûlé sur l'autel ce qui était ordonné par la loi. Ils pouvaient, dis-je, manger de la chair de ces victimes le premier et le second jour, mais le troisième jour, s'il en restait quelque chose, on le jetait au feu; et si on en avait mangé étant impur, cette faute était punie du dernier supplice (e).

Dans les holocaustes, il n'y avait rien pour celui qui offrait la victime; elle était entièrement consumée sur le feu de l'autel. A l'égard des sacrifices pour l'expiation du péché, la chair de la victime était pour le prêtre qui l'avait immolée. Il n'y avait que les mâles de la race d'Aaron qui eussent droit d'en manger, et encore ne le pouvaient-ils faire hors de l'enceinte du temple (f).

VICTIMES. Voyez HOSTIES, SACRIFICES.

VICTIMES HUMAINES. Voyez SACRIFICES

VIE FUTURE, VIE ÉTERNELLE, ou VIE simplement, signifie l'état de bonheur où les justes et les prédestinés sont reçus dans le ciel après leur mort.

LA VOIE QUI CONDUIT A LA VIE EST ÉTROITE, dit le Sauveur (g). Si vous voulez entrer dans la vie, gardez les commandements (h). Maître, que faut-il que je fasse pour avoir la vie éternelle (i)?

Jésus-Christ est quelquefois nommé la

vie. Je suis la voie, la vérité et la vie (j). Et encore (k) : Je suis la résurrection et la vie. Et ailleurs (l) : La vie était en lui, et la vie était la lumière des hommes. Et : Celui qui a le Fils a la vie, et celui qui n'a pas le Fils n'a pas la vie (m). Jésus-Christ est la vie de l'âme, il l'éclaire, il la console, il la comble de ses grâces, il la conduit à la vie éternelle; il est lui-même sa vie, sa nourriture, sa lumière, son honneur.

LE LIVRE DE VIE est le livre de la prédestination, dans lequel sont écrits tous les élus : *Quoniam nomina sunt in libro vitæ*, Philip. IV, 3. Et non delebo nomen ejus de libro vitæ, Apoc. III, 5. Voyez aussi Apoc. XIII, 8; XXI, 27; XXII, 19. Et Moïse : *Si non facis, dele me de libro tuo*. Exod. XXXII, 32, 33. Voyez ci-devant LIVRE.

L'ARBRE DE VIE, planté dans le paradis terrestre pour conserver la vie à Adam, s'il était demeuré fidèle à Dieu. Voyez ARBRE.

Dans l'Ancien Testament, Dieu promet souvent à ceux qui observent ses lois une longue vie et des prospérités temporelles qui étaient la figure et l'ombre de la vie éternelle et des biens futurs que Dieu promet d'une manière plus développée dans le Nouveau Testament. Les Juifs charnels bornaient leurs espérances à ces biens passagers, mais les saints patriarches, les prophètes les plus éclairés parmi les Hébreux, portaient plus loin leurs vues et leurs attentes. Moïse dit aux Israélites (n) : *J'ai proposé aujourd'hui devant vos yeux d'un côté la vie et le bien, et de l'autre la mort et le mal*. Et un peu plus bas : *Je vous ai proposé la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction. Choisissez donc la vie, afin que vous viviez vous et votre postérité, que vous aimiez le Seigneur votre Dieu..... car il est votre vie et celui qui doit vous donner une longue suite d'années*. De là vient que Baruch appelle la loi de Dieu les commandements de la vie : *Audi, Israel, mandatu vitæ* (o). Et le Psalmiste (p) : *La voie de la vie*.

La sagesse, la connaissance des vérités du salut, la conduite sage et réglée, sont aussi nommés la voie de la vie, l'arbre de vie, la fontaine de la vie, la vie simplement. Comme la vie est le premier de tous les biens du corps, aussi la sagesse est le souverain bien de l'âme; elle nous procure une vie heureuse en ce monde, elle est une source de bonheur pour l'éternité. La principale sagesse et la plus sérieuse étude des Hébreux consistait dans la science de leur loi; aussi le Saint-Esprit donne à la loi comme à la sagesse le nom de vie et de source de vie, parce que l'une et l'autre produisent les mêmes effets pour le temps et pour l'éternité.

LA VIE se met quelquefois pour la subsis-

(a) Apoc. ii, 20.

(b) Tertull. de Jejunio.

(c) Theodoret. Hist. Eccles. l. II, c. ii, etc.

(d) II Mac. vi, 25.

(e) Levit. vii, 18, 19, 20.

(f) Levit. vii, 1, 7, 8, 10.

(g) Matth. vii, 14.

(h) Matth. xix, 17.

(i) Matth. xix, 16.

(j) Joan. xiv, 16.

(k) Joan. xi, 25.

(l) Joan. i, 4.

(m) Epist. I Joan. v, 12.

(n) Deut. xxx, 15, 19, 20.

(o) Baruch. iii, 9.

(p) Ps. lxxv, 11.

tance (a) : *Initium vitæ hominis aqua et panis*. Et encore (b) : *Panis egentium pauperum est*. En ces passages, *vita* est synonyme à *victus*. Il est dit dans saint Marc (c) qu'une pauvre veuve qui mit deux petites pièces d'argent, *duo minuta*, dans le trésor du temple, y mit plus qu'aucun des autres, puisque c'était là toute sa vie, *omnem victum suum*, son nécessaire.

Dans un sens figuré et hyperbolique, on dit quelquefois que Dieu rend la vie, qu'il ressuscite ceux qu'il tire de quelque grand danger. Cette expression est fréquente dans les psaumes : *Posuit animam meam ad vitam*. Et ailleurs : *Tu conversus vivificasti me, et vivifica me, et custodiam sermones tuos*. Et : *Vivificabis nos, et nomen tuum invocabimus*. Il représente la captivité comme une mort, et la liberté comme la vie.

La VIE se prend aussi pour la conduite. *Nous regardions leur vie comme une folie (d)*. *Sa vie est différente de celle des autres (e)*. *Votre vie est cachée en Dieu (f)*.

On trouve dans Moïse (g) et dans Job (h) une expression qui demande quelque explication : *Erit vita tua quasi pendens ante te, timebis die ac nocte, et non credes vitæ tuæ*. *Votre vie sera comme suspendue devant vos yeux, vous serez rempli de frayeur nuit et jour, et vous ne croirez point à votre vie*. Quelques Pères (i) ont entendu ceci de Jésus-Christ crucifié aux yeux des Juifs incrédules qui ne veulent pas croire à ce Sauveur, qui est leur vie et leur salut. Mais le sens littéral est celui-ci : Vous serez perpétuellement en crainte et en inquiétude, et vous ne serez point en assurance de votre propre vie. On doit donner le même sens à ces paroles de Job : *Cum steterit, non credet vitæ suæ*. Lorsque l'impie paraîtra le plus ferme, il ne sera pas assuré de sa vie; ou selon l'Hébreu : *Lorsqu'il se lèvera au milieu de ses gardes, il ne sera pas sûr de sa vie*.

VIERGE, *virgo*; en grec *parthenos*, en hébreu *almah* (עַלְמָה *Halmah*; *παρθένος*, *virgo*). Ces termes signifient proprement une fille non mariée et qui a conservé la pureté de son corps; mais quelquefois par abus on les emploie pour signifier une jeune personne, soit qu'elle ait gardé la virginité ou non; et

(a) *Eccli. xxix, 26*.

(b) *Eccli. xxx v, 25*.

(c) *Marc. ix, 144. Luc. xxi, 4*.

(d) *Sup. v, 7*.

(e) *Sup. i, 15*.

(f) *Coloss. i, 3*.

(g) *Deut. xxviii, 66*.

(h) *Job xxxv, 22*.

(i) *Irenæ. l. IV. Tertull. contra Judæos, c. xi. Cyprian. de Idol. vanitat. Lactant. l. IV, c. xviii. Cyrill. Jerosol. catech. 15. Athanas. l. I, de Incarn. Aug. l. XVI, c. xxii, contra Faust.*

(j) *Genes. xxiv, 16. Num. xxxi, 17*.

(k) *Joel. i, 8*.

(l) *II Reg. xiii, 2*.

(m) *II Mac. iii, 19*.

(n) *Isai. vii, 14. Math. i, 25*.

(1) « Quoique la virginité ne fût en Israël que la vertu d'une saison, et qu'elle dût bientôt faire place aux vertus conjugales, elle n'y était pas sans prérogatives et sans honneurs. Jéhovah aimait les prières des enfants chastes, des vierges pures, et c'était une vierge, et non une reine, qu'il avait choisie pour opérer la rédemption du genre

assez souvent l'Écriture, pour marquer plus expressément la virginité, ajoute au nom de fille ou de vierge ces mots : *qui n'a été connue d'aucun homme (j)*, ou quelques autres semblables. Quelquefois *virgo* signifie une jeune femme (k) : *Pleurez comme une vierge qui pleure la mort de son mari qu'elle a épousé dans sa jeunesse*. Et dans les Proverbes, Salomon reconnaît que les marques de la virginité sont très-équivoques (*Prov. XXX, 19* : בעלמה) : *Quartum penitus ignoro... viam viri in adolescentia*; l'Hébreu *in adolescentula*.

Le nom hébreu *almah* signifie une personne cachée, parce que les filles qui n'étaient pas mariées demeuraient dans des appartements séparés où les hommes ne fréquentaient point; et quand les filles étaient obligées de sortir, elles étaient toujours voilées, et ne paraissaient découvertes que devant leurs plus proches parents. Amnon, fils de David, ayant conçu une passion violente pour sa sœur Thamar, ne pouvait seulement la voir que parce qu'elle était vierge et gardée de fort près (l) : *Quia cum esset virgo, difficile ei videbatur ut quidpiam inhoneste ageret cum ea*. Lorsque Héliodore vint à Jérusalem pour enlever les trésors du temple, les filles les plus resserrées parurent les unes dans les rues, les autres aux fenêtres, et les autres sur les murs (m) : *Virgines quæ conclusæ erant, procurrebant ad Oniam*.

VIERGE se met souvent dans l'Écriture pour un peuple, une ville, une nation. La vierge fille de Babylone, la vierge fille de Sion, la vierge fille d'Israël, la vierge fille de l'Égypte, la vierge fille de Sidon, etc. Toutes ces manières de parler signifient la province, le pays et le peuple de Babylone, d'Égypte, de Sidon, de Jérusalem, d'Israël.

VIERGE (La) par excellence se dit de la très-sainte Vierge Marie, mère de Jésus-Christ, Vierge après, comme avant et dans l'enfantement; Vierge désignée par ces paroles d'Isaïe (n) : *Une [ou plutôt la] Vierge concevra et enfantera un fils, qui sera nommé Emmanuel*.

L'état de virginité n'était pas en honneur dans l'Ancien Testament (1). La fille de Jephthé, se voyant sur le point d'être immolée

humain.... Les vierges, ou *almas*, figuraient dans les cérémonies du culte judaïque avant que ce culte eût un temple. Nous les voyons sous la conduite de Marie, sœur de Moïse, célébrer par des danses et des cantiques de triomphe le passage de la mer Rouge. Ces chœurs dansants de jeunes filles, transplantées d'Égypte au désert, se maintinrent longtemps parmi les Hébreux. Les vierges de Silo, qui semblent avoir été, du temps des juges, plus particulièrement consacrées au culte d'Adonai que les autres filles d'Israël, dansaient au chant des cantiques et au son des trompes, à peu de distance du lieu saint, pendant une fête du Seigneur, lorsque les Benjamites les enlevèrent. Ce grave événement ne fit point tomber cet usage, qui ne cessa qu'à l'époque désastreuse où l'arche fut perdue et le premier temple détruit.

» Toutes les *almas* étaient probablement admises à ces chœurs sacrés, lorsque leur réputation n'était ternie d'aucune tache; mais on distingue dans la foule une portion choisie qui se groupe autour de l'autel avec plus de fervent et de persévérance. Tandis que l'arche du Seigneur campait encore sous les tentes, les femmes qui veillaient et priaient à la porte du tabernacle offrirent à Dieu les miroirs d'airain qu'elles avaient apportés d'Égypte. C'était

(Voyez JEPHTÉ) par son père (a) avant que d'avoir pu être mariée, va pleurer sa virginité sur les montagnes. La stérilité était un opprobre dans Israël. Isaïe (b) voulant montrer la rareté des hommes qu'on devait voir dans Israël, dit qu'elle sera telle, cette rareté, que sept femmes viendront d'elles-mêmes s'offrir en mariage, en disant : Nous ne vous demandons rien, nous nous entretiendrons d'habits et de nourriture; seulement prenez-nous pour femmes, et délivrez-nous de l'opprobre de la stérilité où nous sommes : *Aufer opprobrium nostrum*. Le même prophète console Jérusalem, et lui dit (c) : Vous ne serez plus dans la confusion; vous oublierez la honte de votre jeunesse et l'opprobre de votre veuvage : *Confusionis adolescentiæ tuæ oblivisceris, et opprobrii viduitatis tuæ non recordaberis amplius*.

Mais, dans le Nouveau Testament, Jésus-Christ a recommandé la virginité, en disant : *Il y a des eunuques qui se sont rendus tels pour le royaume des cieux; que celui qui le peut comprendre le comprenne (d)*. Saint Paul a mis dans son jour le conseil du Sauveur : *Je n'ai point reçu de commandement du Seigneur sur l'obligation de garder la virginité; mais voici le conseil que je donne, comme étant fidèle ministre du Seigneur : Je crois donc qu'il est avantageux à l'homme, à cause des fâcheuses nécessités de la vie présente, de ne se point marier. Etes-vous lié avec une femme, ne cherchez point à vous délier. N'êtes-vous point engagé dans le mariage, ne cherchez point à vous y engager.... Je désire de vous voir dégagé de soins et d'inquiétudes. Celui qui n'est point marié s'occupe du soin des choses du Seigneur et des moyens de plaire à Dieu; mais celui qui est marié s'occupe du soin des choses du monde et de ce qu'il doit faire pour plaire à sa femme; et ainsi il se trouve partagé (e)*. — [Voyez mon *Repertorium biblicum*. — Voyez VIRGINITAS.]

VIEUX, ancien. Nous disons le *Vieux Testament* par opposition au Nouveau. Moïse a été le ministre du Vieux Testament, de la vieillesse de la lettre (f); et Jésus-Christ est le médiateur du Nouveau Testament ou de la nouvelle alliance (g), qui consiste, non dans la lettre, mais dans l'esprit.

sans doute de pieuses veuves qui avaient refusé de former de nouveaux liens, pour s'occuper plus constamment des choses du ciel, et des *almas* vouées par leurs parents au service du sanctuaire, et placées sous l'égide de ces femmes justes Après le retour de la captivité, l'influence des Perses, qui bannissaient les femmes de leurs solennités religieuses, pesa sur l'institut des *almas* : elles cessèrent de former en quelque sorte un corps dans l'Etat, et de figurer ostensiblement dans les cérémonies du culte. Sous les pontifes-rois, elles vivaient renfermées, et leurs jours s'écoulaient dans une si profonde retraite, que lorsqu'elles coururent éperdues auprès du grand prêtre Onias, au moment où l'attentat sacrilège d'Héliodore mettait tout Jérusalem en rumeur, les historiens juifs trouvèrent le fait si insolite et si merveilleux, qu'ils les consignèrent dans leurs annales.

» Il y avait donc, quoi qu'on eût pu dire, des vierges attachées au service du second temple, lors de la présentation de Marie. » M. l'abbé ORSINI, *Histoire de la Mère de Dieu, complétée par les traditions d'Orient*, etc. Voyez l'*Harmonie de la Synagogue et de l'Eglise*, par M. Draeh. Voyez aussi ZACHARIE, prêtre de la famille d'Abia, ci-après.

Le VIEIL HOMME, le *vieil Adam (h)*, est dans le sens moral ce que nous tirons de la nature corrompue, et que nous devons crucifier avec Jésus-Christ, afin de faire mourir le corps du péché : *Vetus homo noster simul crucifixus est ut destruat corpus peccati*. Dans un autre endroit (i) il veut que nous nous dépouillions du vieil homme avec ses actes, et que nous nous revêtions du nouveau, qui par la connaissance se renouvelle en l'image de celui qui l'a créé; et encore ailleurs (j) il dit que nous devons nous dépouiller du vieil homme qui se corrompt dans ses désirs trompeurs, etc.

Le VIEUX LEVAIN est la concupiscence et l'attache aux observations littérales et cérémonielles de la loi. Saint Paul veut que nous célébrions la Pâque (k), *Non in fermento veteri, nec in fermento malitiæ et nequitiae, sed in azymis sinceritatis et veritatis*. C'est aussi à peu près la même chose que Jésus-Christ a voulu marquer, lorsqu'il dit (l) que l'on ne mettait pas le vin nouveau dans de vieilles outres, de peur que, venant à s'échauffer, il ne les rompît.

Anne, mère de Samuel, dans son cantique, dit : *Recedant vetera de ore vestro (m)* : Que ces anciens reproches de stérilité que vous me faisiez ne sortent plus de votre bouche.

Les anciens fruits et les nouveaux qui se succèdent et qui se touchent l'un l'autre, et dont il est parlé dans le Lévitique (n) et dans le Cantique des Cantiques (o), marquent une très-grande abondance. Vous en aurez tant, que pour faire place aux nouveaux vous serez obligés de jeter les vieux.

VIGNES, vignobles. Il y avait dans la Palestine plusieurs excellents vignobles. [Voyez BLÉ, §§ V, VI, VIII.] L'Écriture loue les vignes de Sorec, de Sébama, de Jazer, d'Abel. Les profanes parlent des excellents vins de Gaze (1), de Sarepta (2), du Liban (3), de Saron, d'Ascalon, de Tyr (p) :

Dulcia Bacchi

Munera, quæ Sarepta ferax, quæ Gaza creatat

Jacob, dans la bénédiction qu'il donne à Juda (q), dit qu'il liera son ânesse à la vigne, et son ânon au cep de la vigne, pour marquer l'abondance des vignes qui devaient être dans son partage. L'Épouse du Cantique (l) compare son bien-aimé au raisin de cy-

(a) *Judic.* x, 37, 38.

(b) *Isai.* iv, 1.

(c) *Isai.* liv, 4.

(d) *Matth.* xix, 12.

(e) *1 Cor.* vii, 25, 26, etc.

(f) *Heb.* ix, 19, 20.

(g) *Hebr.* ix, 15.

(h) *Rom.* vi, 6.

(i) *Coloss.* iii, 9.

(j) *Ephes.* iv, 22.

(k) *1 Cor.* v, 8.

(l) *Luc.* v, 37.

(m) *1 Reg.* ii, 5.

(n) *Levit.* xxv, 2; xxvi, 10.

(o) *Cant.* vii, 15.

(p) *Coripp.* l. III.

(q) *Genes.* xlix, 11.

(r) *Cant.* i, 15.

(1) Grégoire de Tours dit que sous le règne de Gontran le vin de Gaze était renommé en France.

(2) Voyez ci-après VIN DE LIBAN, à la fin.

(3) Voyez VIN DE LIBAN.

pre qui croît dans les vignes d'Engaddi. Le cypre est un arbrisseau qui porte certaines grappes fort odorantes. Voyez ci-devant les articles COPHER et CYPRE. Ceux qui venaient à Engaddi étaient célèbres. Ces vignes d'Engaddi ne sont donc pas des vignes de raisin à faire du vin, mais des plants de cypre. C'est au même lieu qu'étaient les plants de baume, que l'on peut encore mettre au rang des vignes.

Noé planta la vigne après le déluge (a) et commença à la cultiver. Plusieurs tiennent que le vin n'était pas inconnu avant le déluge, et que ce patriarche continua de cultiver la vigne après ce grand événement, ainsi qu'il avait fait auparavant; mais les Pères (b) croient qu'il ignorait la force du vin, n'en ayant jamais usé auparavant, et n'ayant vu personne qui en usât. Il fut le premier qui ramassa le jus du raisin, et qui le réduisit en liqueur. Avant lui on se contentait de manger le raisin comme un autre fruit.

Dieu compare souvent son peuple à une vigne (c) qu'il a tirée de l'Égypte, qu'il a plantée dans la Palestine comme dans un bon terroir, mais qui, au lieu de lui produire de bons fruits, ne lui a donné que des grappes d'amertume, des raisins sauvages. Jésus-Christ dit que le père de famille ayant loué cette vigne à des vigneron, qui lui en devaient rendre du fruit, au lieu de cela, ils ont maltraités ses serviteurs et tué son propre fils, qui était allé pour leur demander ce qu'ils devaient. Dans un autre endroit (d) le Sauveur dit à ses disciples : *Je suis la vigne, et mon Père est le vigneron. Il retranchera toutes les branches qui ne portent point de fruit en moi, et il émondra celles qui en portent, afin qu'elles en portent davantage*, etc.

La loi de Moïse ne permettait pas au propriétaire qui plantait une vigne d'en manger le fruit avant la cinquième année (e). On ne touchait point aux vignes la septième année. Le raisin qu'elles produisaient alors était pour le pauvre, l'orphelin et l'étranger (f). Il était permis à un passant de cueillir et de manger du raisin dans la vigne qu'il trouvait sur le chemin; mais il était défendu d'en porter dehors (g). Il était aussi défendu de semer dans la vigne d'autres choses (h) : *Non seres vineam tuam altero semine*.

VIGNE SAUVAGE, autrement LAMBRUSQUE. Elle était sans culture le long des chemins et proche des haies. Son fruit est un fort petit raisin, qui, quand il mûrit, devient noir. Mais souvent il ne mûrit point. Voyez RAISIN SAUVAGE, et Isaïe, v. 2 et 4.

La vigne sauvage dont il est parlé IV Reg. iv, 39, n'est pas la lambrusque; c'est une

plante qui produit la coloquinte, qui est d'une amertume mortelle. Voyez COLOQUINTE.

La VIGNE DE SODOME dont parle Moïse (i), est une vigne du plant de Sodome, qui ne produit que du raisin amer, et dont on ne peut faire aucun usage, du vin aussi mauvais que du fiel de dragon, des raisins aussi amers que le fiel : *Fel draconum vinum eorum... Uva eorum uva fellis, et botri amarissimi*. Tout le monde sait que les fruits qui croissent autour de la mer Morte sont tous gâtés en dedans, et s'en vont en poussière lorsqu'on les veut ouvrir : *Cuncta sponte edita aut manu sata sive herba tenus aut flore, seu solitam in speciem adolevere, atra et inania velut in cinerem vanescunt* (Tacit. Hist. l. V. Vide et Joseph. de Bello, l. V, c. v. Solin. c. XLIV).

La VIGNE DE NABOT est passée en proverbe, pour marquer un héritage envahi par une puissance supérieure, sur un pauvre et incapable de la défendre. On en peut voir l'histoire III Reg. XXI, 1, 2 et suiv.

Pour marquer un temps heureux, une profonde paix, on dit que chacun vit en repos sous sa vigne et sous son figuier (j). Tout le temps du règne de Salomon, Juda et Israël demeurait dans son pays sans aucune crainte; chacun se reposait sous sa vigne et sous son figuier, depuis Dan jusqu'à Bersabée. Et le prophète Michée (k) : *En ce temps-là ils forgeront des socs et des charrues du fer de leurs épées, et ils feront des hoyaux de leurs lances; un peuple ne prendra plus les armes contre un autre peuple; on n'apprendra plus à fuir la guerre, chacun s'assoira sans crainte dans sa vigne et sous son figuier*, etc. Et le premier livre des Machabées (l), sous le gouvernement du grand prêtre Simon : *Chacun cultivait sa terre en paix; le pays de Juda était rempli de biens, et les arbres de la campagne étaient chargés de fruits. Les vieillards étaient assis dans les places publiques, délibérant sur les intérêts de la nation, et les jeunes gens allaient vêtus magnifiquement et parés de riches armes. La paix régnait dans le pays, et tout Israël était dans la joie. Chacun était assis sous sa vigne et sous son figuier, sans que personne osât les troubler*.

VENDANGE. Cette récolte, chez les Hébreux, était accompagnée de festins et de réjouissances. Le Seigneur préparera à tous les peuples sur la montagne de Sion un festin de viandes délicieuses, un festin de vendanges, un festin d'animaux gras, d'une vendange épurée (m). L'Hébreu à la lettre : *Un festin de graisse, un festin de lie, de graisses moelleuses, de lies éclaircies*. Et ailleurs (n) : *On ne verra plus de réjouissance ni d'allégresse dans les vignes*. L'Hébreu : *dans le Carmel*. Carmel signifie une excellente vigne. *On n'y entendra plus les cris de joie*. Ceux

(a) Genes. ix, 20.

(b) Hieron. l. I, contra Jovinian. Chrysost. homil. 29, in Genes. Theodoret. qu. 56. Basil. de Jejunio, homil. 1. Ambros. de Noe et Arca. c. xxix.

(c) Psalm. LXXIX, 9. Isai. v, 1, 3, etc. Jerem. ii, 21. Ezech. xvii. Joel. i, 7. Matth. xx, 1.

(d) Joan. xv, 1, 2, 3, etc.

(e) Deut. xx, 6. Levit. xix, 24, 25.

(f) Levit. xxv, 3, 4.

(g) Deut. xxiii, 14.

(h) Deut. xxii, 9.

(i) Deut. xxxii, 32.

(j) III Reg. iv, 23.

(k) Mich. iv, 4.

(l) I Mac. xiv, 8... 12.

(m) Isai. xxv, 6.

(n) Isai. xvi, 10.

qui avaient accoutumé de fouler le vin dans le pressoir ne le fouleront plus; je rendrai muettes les voix de ceux qui foulent le raisin. Et Jérémie (a) : *La joie et la réjouissance ont été bannies du Carmel (ou des vignes) et de la terre de Moab (fertile en vignes). J'ai fait cesser le vin des pressoirs, et ceux qui foulaient le raisin ne chanteront plus leurs chansons ordinaires. L'Hébreu à la lettre : On ne foulera plus le raisin, et celui qui crie Hédad! ne criera plus Hédad. Hédad!* Ce dernier terme est le cri des vendangeurs, d'où s'est formé *Heth* et de *Heth*, manière de parler qui veut dire, avec vigueur, avec courage, *alacriter*.

VENDANGER, dans le sens figuré, se prend souvent pour ravager un pays, y faire une guerre sanglante. Les prophètes se servent volontiers de cette métaphore pour exprimer la vengeance que le Seigneur exerce contre ses ennemis. Vous avez planté votre peuple comme une vigne, et aujourd'hui tous les passants la vendangent (b) : *Et vindemiant eam omnes qui prætergrediuntur viam.* Et Jérémie, dans ses Lamentations, fait parler ainsi Jérusalem (c) : *Vindemiavit me sicut locutus est Dominus, in die furoris sui.* Elle ajoute : *Traitez-les, Seigneur, comme vous n'avez traitée; vendangez-les comme vous n'avez vendangée, à cause de mes iniquités.* Et Isaïe, parlant d'un conquérant qui vient d'une grande expédition, ayant ses habits encore tout couverts de sang, le dépeint ainsi (d) : *Qui est celui-ci qui vient d'Edom? qui est ce conquérant qui vient de Bosra, avec sa robe toute teinte de sang, qui éclate par la beauté de ses vêtements, et qui marche avec tant de force? C'est moi qui parle dans la justice, et qui viens pour défendre et pour sauver. Pourquoi donc votre vêtement est-il comme d'un homme qui foule le pressoir? J'ai été seul à fouler le raisin, sans le secours d'aucun homme? Je les ai foulés dans la fureur, je les ai écrasés dans ma colère, et leur sang a rejilli sur ma robe, et tous mes habits en sont tachés. Voyez aussi Jérémie, *Thren.* I, 13. *Apoc.* XIV, 20; XIX, 13, etc. Voyez ci-après **VIN**. — [Voyez aussi PHILIPPE, diacre, note.]*

VILLES SACERDOTALES ET LÉVITIQUES. Il y avait quarante huit villes assignées aux prêtres et aux lévites, qui étaient divisés en quatre familles, celle des prêtres descendants d'Aaron, et celles des lévites descendants de Caath, de Gerson et de Mérari.

Josué, au chapitre XXI, donne aux enfants d'Aaron neuf villes des tribus de Juda et de Siméon, et quatre de la tribu de Benjamin; ce qui fait treize villes. Il donne aux descendants de Caath quatre villes de la tribu d'Ephraïm, quatre de la tribu de Dan, et deux de la demi-tribu de Manassé en deçà du Jourdain; ce qui fait dix villes. Il donne aux descendants de Gerson deux villes de la demi-tribu de Manassé au delà du Jourdain, quatre de la tribu d'Issachar, quatre de la tribu d'Aser, et trois de la tribu de Nephtali; ce qui

fait treize villes. Enfin il donne aux descendants de Mérari quatre villes de la tribu de Zabulon, quatre de la tribu de Ruben, et quatre de la tribu de Gad; ce qui fait douze villes.

Les treize villes des enfants d'Aaron, les dix des descendants de Caath, les treize des descendants de Gerson, et les douze des descendants de Mérari, forment ensemble le nombre de quarante huit villes marqué au livre de Josué, XXI, 39, et prescrit au livre des Nombres, XXXV, 6, 7. Le chap. XXI du livre de Josué renferme le dénombrement exact des noms de toutes ces villes. Mais au premier livre des Paralipomènes, chap. VI, où l'intention de l'écrivain sacré était de rapporter le dénombrement des mêmes villes, il en manque quelques-unes.

Voici, selon la Vulgate, les noms des villes sacerdotales et lévitiqes.

Villes sacerdotales, ou villes données aux enfants d'Aaron.

Josué, xxi, 13 et suiv.		1 Par. vi, 57 et suiv.	
1 Hébron,	} Neuf villes des deux tribus de Juda et de Siméon. v. 16.	1 Hébron,	} Des tribus de Juda et de Siméon. v. 65.
2 Lobna,		2 Lobna,	
3 Jether,		3 Jether,	
4 Estemo,		4 Estemo,	
5 Holon,		5 Helon,	
6 Dabir,		6 Dabir,	
7 Aïu,		7 Asan,	
8 Jeta,		9 Bethse-	
9 Beth-sa-		mès,	
10 Gabaon,	} Quatre villes de la tribu de Benjamin. v. 18.	11 Gabée,	} De la tribu de Benjamin. v. 60 et 65.
11 Gabaé,		12 Almathi,	
12 Anathoth,		13 Anathoth.	
13 Almon.			

Ce qui fait treize villes. v. 19.

Treize villes. v. 60.

Villes lévitiqes données aux descendants de Caath.

Josué, xxi, 20 et suiv.		1 Par. vi, 66 et suiv.	
1 Sichem,	} Quatre villes de la tribu d'Ephraïm. v. 22.	1 Sichem,	} De la tribu d'Ephraïm. v. 66.
2 Gazer,		2 Gazer,	
3 Gibsaïm,		3 Jecmaam,	
4 Bethoron,		4 Bethoron,	
5 Eltheco,	} Quatre villes de la tribu de Dan. v. 24.	7 Helon,	} De la tribu de Dan. . . .
6 Gabathon,		8 Geth rem-	
7 Aïdon,		mon,	
8 Geth-rem-			
mon,	} Deux villes de la demi-tribu de Manassé. v. 25.	9 Auer,	} De la demi-tribu de Manassé. v. 70.
9 Thanach,		10 Baalam.	
10 Geth-rem-			

Ce qui fait dix villes. v. 26.

Dix villes. v. 61.

Il faut remarquer que ces dix villes n'étaient pas tirées toutes de la demi-tribu de Manassé, comme on le lit au premier livre des Paralipomènes, VI, 61; mais les quatre premières étaient de la tribu d'Ephraïm, comme on le voit au verset 66; les quatre suivantes de la tribu de Dan, comme on le voit par le texte de Josué; et il n'y avait que les deux dernières qui fussent de la demi-tribu de Manassé, comme on le voit au verset 70.

(c) *Thren.* I, 12
(d) *Isai.* LXIII, 2.

(a) *Jerem.* XLVIII, 35.
(b) *Psal.* LXXIX, 13.

Villes lévitiqnes données aux descendants de Gerson.

Josué, xxi, 27 et suiv.		I Par. vi, 71 et suiv.	
1 Gaulon,	} Deux villes de la demi-tribu de Manassé. v. 27.	1 Gaulon,	} De la demi-tribu de Manassé. v. 71.
2 Bosra,		2 Astaroth,	
3 Cesion,	} Quatre villes de la tribu d'Issachar. v. 29.	3 Cedès,	} De la tribu d'Issachar. v. 72.
4 Dabereth,		4 Dabereth,	
5 Jaramoth,		5 Ramoth,	
6 Engan-nim,		6 Anem,	
7 Masal,	} Quatre villes de la tribu d'Aser. v. 31.	7 Masal,	} De la tribu d'Aser. v. 74.
8 Abdon,		8 Abdon,	
9 Helcath,		9 Hueac,	
10 Rohob,		10 Rohob,	
11 Cedès,	} Trois villes de la tribu de Nephthali. v. 32.	11 Cedès,	} De la tribu de Nephthali. v. 76.
12 Hammoth-Dor,		12 Hamon,	
13 Carthan.		13 Cariathi.	
Ce qui fait treize villes. v. 33.		Treize villes. v. 62.	

Villes lévitiqnes données aux descendants de Mérari.

Josué, xxi, 34 et suiv.		I Par. vi, 77 et suiv.	
1 Jecnam,	} Quatre villes de la tribu de Zabulon. v. 35.	} De la tribu de Zabulon. v. 77.
2 Cartha,		
3 Damna,		3 Remmono	
4 Naalol,		4 Thabor,	
5 Bosor,	} Quatre villes de la tribu de Ruben. v. 36.	5 Bosor,	} De la tribu de Ruben. v. 78.
6 Jaser,		6 Jassa,	
7 Jethson,		7 Cademoth	
8 Mephaath		8 Mephaat,	
9 Ramoth,	} Quatre villes de la tribu de Gad. v. 37.	9 Ramoth,	} De la tribu de Gad. v. 80.
10 Manaim,		10 Manaim,	
11 Hésébon,		11 Hésébon,	
12 Jaser.		12 Jezer.	
Ce qui fait douze villes. v. 38.		Douze villes. v. 65.	

Il y a donc six villes lévitiqnes ou sacerdotales, qui manquent dans le texte du premier livre des Paralipomènes; savoir deux villes sacerdotales, dont l'une est de la tribu de Juda, et l'autre de la tribu de Benjamin; deux villes lévitiqnes des descendants de Caath, qui sont toutes deux de la tribu de Dan; et deux villes lévitiqnes des descendants de Mérari, qui sont toutes deux de la tribu de Zabulon. Par le texte de Josué il est très-facile de les reconnaître et de les rétablir. — N. Sanson, cité par le géographe de la Bible de Vence, tom. XXIV, pag. 553-555.

VIN. Plusieurs anciens ont cru que le vin n'était pas en usage avant le déluge, et que Noé est le premier qui ait mis en vogue cette liqueur. Si le vin, dit-on, eût été connu avant le déluge, Abel n'aurait pas manqué d'en offrir au Seigneur, et Noé se serait bien gardé d'en prendre avec excès. Mais d'autres soutiennent qu'il y a bien plus d'apparence que les premiers hommes se servaient du vin, qui est une liqueur si utile et si agréable, qu'Adam ne pouvait en ignorer l'utilité. Jésus-Christ dit (a) que les premiers hommes furent surpris par le déluge lorsqu'ils buvaient et mangeaient: *Edentes et bibentes*; ce qui se dit ordinairement de ceux qui boivent du vin. Enfin, sans vouloir faire un crime à Noé de son ivresse, on peut dire

que, quoiqu'il sût que le vin avait la vertu d'enivrer, il ne crut pas que la quantité qu'il en prit fût capable de causer dans lui l'effet qu'elle y causa.

On ne faisait ordinairement point de sacrifice tant soit peu considérable au Seigneur où l'on n'y fît des libations de vin (b).

Nous avons déjà remarqué dans les articles de la VIGNE et du RAISIN, qu'il y avait plusieurs excellents vignobles dans la Palestine; et pour faire voir la grande quantité qu'il y en aurait dans le partage de la tribu de Juda, le patriarche Jacob dit à Juda, son fils (c): *Il lavera son manteau dans le vin et ses vêtements dans le sang du raisin*. L'usage du vin était défendu aux prêtres pendant tout le temps qu'ils étaient dans le tabernacle et occupés au service de l'autel (d). Cette liqueur était aussi interdite aux nazaréens (e); et quand le vin était défendu, d'ordinaire on comprenait sous la même défense toute liqueur capable d'enivrer et exprimée dans la Vulgate sous le nom de *sicera*. Les Réchabites (f) observaient une rigoureuse abstinence de vin tous les jours de leur vie, suivant l'ordre qu'ils en avaient reçu de Réchab, leur père.

Dans le style des auteurs sacrés, le vin ou le calice marque souvent la colère de Dieu: *Vous nous avez abreuvés du vin de componction (g), de douleur; à la lettre: du vin de lie, ou du vin de tremblement. Le Seigneur tient en sa main une coupe pleine de vin trouble et mêlé avec les liages (h); il en fera boire à tous les pécheurs de la terre. Le Seigneur dit à Jérémie (i): Prenez cette coupe du vin de ma colère et faites-en boire à tous ceux à qui je vous enverrai.*

On donnait du vin à ceux qui étaient dans le deuil et dans la tristesse (j): *Ne donnez point de vin aux rois, parce qu'il n'y a point de secret où règne l'ivrognerie; donnez à ceux qui sont affligés une liqueur capable de les enivrer, et du vin à ceux qui sont dans l'amertume de cœur. Qu'ils boivent et qu'ils oublient leur pauvreté.* etc. Les rabbins (k) enseignent que l'on donnait à boire du vin et des liqueurs fortes à ceux qui étaient condamnés au dernier supplice, pour leur ôter une partie de la frayeur et du sentiment de leurs peines. Il y avait, dit-on, à Jérusalem des femmes charitables qui se mêlaient de faire la mixtion de certaines drogues avec le vin, afin de le rendre plus fort et plus capable d'amortir le sentiment de la douleur. L'Hébreu porte: *Donnez du vin à celui qui périt, au lieu de celui qui est affligé.* On croit que c'est de cette sorte de vin mixtionné qu'on donna à boire à Jésus-Christ, avant qu'il fût attaché à la croix. Nous lisons dans les évangélistes trois sortes de boissons que l'on donna à Jésus-Christ dans sa passion. Saint-Matthieu, XXVII, 33, dit qu'étant arrivé au Calvaire, on lui donna à boire du vin mêlé avec du fiel;

(a) Math. xxiv, 38.

(b) Exod. xxix, 40. Deut. xv, 5, 7.

(c) Genes. xlix.

(d) Levit. x, 9.

(e) Num. vi, 3.

(f) Jerem. xxxv, 1, 2, 3.

(g) Psalm. lxx, 5. יין תרעלה

(h) Psalm. lxxiv, 9.

(i) Jerem. xxv, 15.

(j) Prov. xxxi, 4, 5, 6, etc.

(k) Tract Sanhedrin.

mais qu'en ayant goûté, il n'en voulut pas boire. Saint Marc, racontant la même chose, chap. XV, 22, dit qu'on lui présenta du vin de myrrhe, *myrrhatum vinum*, mais qu'il n'en prit point. Le même saint Matthieu, ch. XXVII, 48, dit que Jésus-Christ étant en croix et ayant crié : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ? un soldat courut, et ayant rempli une éponge de vinaigre, la mit au bout d'un roseau et lui en présenta à boire. Nous parlerons de cette dernière boisson sous l'article VINAIGRE ; on convient qu'elle est toute différente des premières ; il est question de concilier ici saint Matthieu avec saint Marc, et de savoir si le vin mêlé avec du fiel dont il est parlé dans saint Matthieu est le même que le vin mêlé avec de la myrrhe dans saint Marc.

Le texte de saint Matthieu, dans plusieurs exemplaires grecs, porte qu'on offrit à Notre-Seigneur du vinaigre mêlé avec du fiel (*Matth. XXVII, 33* : *Ὄζος μετὰ χολῆς μεμιγμένον. *Ita Syr. Origen. Hieronym.*). Mais plusieurs excellents manuscrits, de même que la Vulgate, lisent du vin, de même que saint Marc et plusieurs anciens, tant grecs que latins. D'ailleurs on sait que la matière du vinaigre est le vin, et que plusieurs mettent le vin et le vinaigre dans la même catégorie (a).

Pour concilier nos deux évangélistes, les uns (b) ont dit que saint Matthieu ayant écrit qu'on donna à Jésus-Christ du vin mêlé avec du fiel, saint Marc a voulu exprimer l'amertume du fiel par le terme de myrrhe, qui est elle-même très-amère. D'autres ont cru que saint Matthieu, ayant écrit en hébreu, s'était servi du mot *rosch*, qui signifie du poison, de l'amertume ; que saint Marc avait spécifié de quelle sorte était cette amertume, en mettant de la myrrhe ; mais que l'interprète grec de saint Matthieu l'avait traduit par du fiel, s'imaginant que c'était cela que saint Matthieu avait voulu désigner.

Quelques-uns se sont imaginé que ces deux potions furent offertes à Jésus-Christ en différents temps ; que les femmes dévotes qui le suivaient lui offrirent du vin de myrrhe, pour lui diminuer le sentiment de la douleur, mais que les soldats y mêlèrent du fiel (c) ; tout cela se dit uniquement par conjecture ; celle qui nous paraît la plus probable est que le fiel de saint Matthieu et la myrrhe de saint Marc ne marquent qu'une même chose, c'est-à-dire quelque chose de très-amère. Voyez Thomas Bartholin, de *Vino myrrhato*, § 5.

Quant au vin de myrrhe de saint Marc, les anciens connaissent une sorte de vin qu'ils appellent *murinum vinum*, qui était un vin doux et délicieux : *Murina, genus potionis, quæ Græce dicitur nectar. Hoc mulieres vocabant muriolum, quidam narratum vinum*, dit

Festus. Mais ce n'est point là celui qu'on présenta à boire à Jésus-Christ, puisque saint Matthieu, ou son ancien interprète, l'explique d'un vin amer et mêlé de fiel. Le vin de myrrhe est donc celui où l'on a mêlé de la myrrhe. Les anciens y mélaient de cette drogue, ou pour le rendre plus ferme et pour le conserver plus longtemps (d), ou pour hâter la mort des patients à qui on le faisait boire, si on en croit Maimonide, Kimchi et Fagius.

D'autres (e) croient que la myrrhe faisait dans le vin à peu près le même effet que l'encens : qu'elle étourdissait le patient, lui causait une espèce d'ivresse et lui ôtait le sentiment de ses douleurs. Il est certain qu'on donnait du vin mêlé avec de l'encens aux éléphants pour les enivrer et leur ôter l'horreur du sang : on en voit la preuve dans le troisième livre des Machabées. Apulée (f) dit qu'un certain homme s'était prémuni contre la violence des coups par une potion de myrrhe : *Sese multimodis conculcat ictibus myrrhæ contra præsumptione munitur*. Et ailleurs, *Métamorph.*, l. X : *Sed obfirmatur myrrhæ præsumptione, nullis verberibus ac ne ipsi quidem succubuit igni*. C'est apparemment dans cette vue qu'on donna au Sauveur *myrrhatum vinum* : et c'est le vrai sens de saint Matthieu et de saint Marc. Voyez aussi ce qu'on a dit ci-devant sous le nom de FIEL.

VIN DE CHELBON. Ezéchiel parle de cette sorte de vin, qui était exquis et que l'on vendait aux foires de Tyr. Il l'appelle du vin gras : *In vino pingui* ; l'Hébreu, *Du vin de Chelbon* (*Ezech. XXVII, 18* : בַּיַּיִן הַלְבִּי). Ce vin est fort connu des anciens ; ils l'appellent *Chalibonium vinum*. On le faisait à Damas, et les Perses y avaient exprès planté des vignes, dit Posidonius, cité dans Athénée (g). Cet auteur assure que les rois de Perse n'en usaient point d'autre pour leur boire.

VIN DU LIBAN. Osée en parle (h) : *Son nom répandra une bonne odeur, comme le vin du Liban*. Les vins des côtes les mieux exposées du Liban étaient autrefois fort estimés. On loue celui de Biblos ; et Gabriel Sionite assure qu'encore aujourd'hui ceux du Liban sont en réputation. Mais quelques-uns (i) croient que le texte hébreu, *vin du Liban*, peut marquer du vin odorant, du vin où l'on a mêlé de l'encens ou d'autres drogues, pour le rendre plus agréable au goût et à l'odorat. Les vins odoriférants n'étaient pas inconnus aux Hébreux. Il est parlé dans le Cantique des cantiques du vin mixtionné (j) : *Vinum conditum* : Du vin mêlé de parfum. L'auteur de la Sagesse fait mention d'un vin précieux qui était apparemment parfumé (k) : *Impleamus nos vino pretioso et unguentis*. Le nectar était aussi une sorte de

(a) Vide Bartholin. de *Vino myrrhato*, § 2.

(b) Vide Aug. l. III de *Consensu Evang.*, c. XI.

(c) Vide Beilan et Strabum in *Matth.*, xxvii.

(d) Aelius Tel 4, serm. 41, c. cxxiii.

(e) Hieron. ad *Matth.*, xxvii. Rab. Inchasin, 114, 2, in tit. *Sanhedrin*.

(f) Apulæi *Metan* l. VIII.

(g) Athen. l. I *Dipnosoph.* Vide et Strabo. l. XV, et *Plutarch. de Fortun. Alexandr.*

(h) Osee xiv, 8.

(i) Vide Hieron. et Sancti. in Osee xiv.

(j) Cant. vii, 2.

(k) Sap. ii, 7.

vin de même nature. L'hébreu *nectar* signifie être parfumé (נבדר, *nectar. Suffiri, suavi odore perfundi*).

Comme les vins de la Palestine étaient fumeux, on avait accoutumé de les mêler avec de l'eau, pour les boire sans s'incommoder (a) : *J'ai mêlé mon vin et j'ai dressé ma table ; venez à mon festin, buvez le vin que je vous ai mêlé. Et : Le Seigneur tient en sa main une coupe pleine de vin mêlé (b). Sire, mêlez vous-même le vin et mettez les viandes sur l'autel de Baal (c),* disaient les prêtres de Bélus au roi de Babylone. Mêlez dans la coupe de la prostituée le double de ce qu'elle a mêlé aux autres (d). Fulgence, dans le livre second de ses *Mythologiques*, dit que le vin de Sarepta, ville de Phénicie, était si violent, que les plus grands buveurs auraient eu peine d'en boire en un mois un *sextarius*, qui était à peu près la pinte de Paris, selon Budée (e). Or un homme pouvait sans s'incommoder boire deux *sextarius* dans un repas, comme il paraît par les anciens.

Le VIN DE COMPOCTION, dont il est parlé dans les psaumes (*Psalm. LIX, 5* : יין הרעלה), peut marquer le calice de la colère de Dieu dont il enivre tous les méchants; ou bien, selon l'hébreu, le calice de vin trouble et chargé de ses lies. Dieu menace les grands pécheurs de leur faire boire son calice jusqu'aux lies, jusqu'à la dernière goutte (f). L'hébreu se peut aussi traduire : *Du vin de tremblement; du vin qui donne la mort, qui empoisonne, qui assoupit. Les Septante, Du vin qui pique intérieurement, qui cause de l'affliction, de la componction; Aquila, Du vin d'assoupissement; Symnaque, Du vin d'agitation.*

Le VIN DE PALMIER, c'est celui que la Vulgate (g) appelle *sicera*, et qui se fait de jus de palmier; il est fort commun dans l'Orient. Le vin de palmier est blanc; quand on le boit frais, il a le goût de coco et est doux comme le miel; quand on le conserve plus longtemps, il est fort et enivre comme du vin; si on le garde plusieurs jours, il se tourne en vinaigre (h).

Le VIN DE LIBATION (i), *vinum libaminum*; c'est le plus excellent vin, tel qu'on le versait sur les victimes dans le temple du Seigneur; ou bien c'est le vin pur, parce qu'on ne le mêlait point dans les libations.

Les méchants mangent le pain d'impunité et boivent le vin d'iniquité (j). C'est-à-dire, ils se nourrissent de biens mal acquis; ou ils abusent des dons que Dieu leur a faits; ils l'offensent par le mauvais usage qu'ils font des choses nécessaires à la vie.

Le VIN DE DROITURE, dont il est parlé en quelques endroits du Cantique des cantiques (*Cant. 1, 3* : יין בישון, et VII, 9; et *Prov. XXXIII, 31*), est un bon vin, un vin droit, un excellent vin. Saint Jérôme a tra-

duit l'hébreu des Proverbes, XXIII, 31, par *vinum quod ingreditur blande*, au lieu de *vinum rectitudinum*, que porte le texte. Horace a bien exprimé cette pensée par ces vers (k) :

Generosum et leno requiro,
Quod curas abigat, quod cum spe divite manet
In venas animumque meum

Le VIN D'ENCENS, dont il est parlé dans Osée, XIV, sous le nom de *vin du Liban*, car *Lebanon* en hébreu signifie le *Liban* et l'*encens*, est du vin parfumé où l'on a mêlé des drogues odorantes. Tel était le vin qu'on donnait aux criminels pour leur ôter le sentiment de la douleur, et celui qu'on donna aux éléphants de Ptolémée Philopator pour les enivrer, afin qu'ils écrasassent sous leurs pieds les Juifs de l'Égypte.

Convivium vini, un festin de vin, est celui où le vin n'est pas épargné. Voyez l'Écclésiastique, chap. XXXI, 41; XXXII, 7; XLIX, 2; ou même un festin de solennité, un repas d'invitation : car régulièrement on ne buvait point de vin dans les repas ordinaires. Voyez aussi Isai. XXII, 13 : *Ecce gaudium et lætitia : occidere vitulos, et jugulare arietes, comedere carnes, et bibere vinum. Le même, XXIV, 9, 11 : Cum cantico non bibent vinum... Clamor erit super vino in pluitis, etc.*

Osée, IX, 2 : *Vinum mentietur eis* : Le vin leur manquera; leurs vignes ne donneront point de vin.

VIN DE DAMNATION. *Vinum damnatorum bibent*. Amos II, 8. On peut l'entendre du vin qu'on donnait aux criminels condamnés à mort, dont nous avons parlé ci-devant, et dont il est encore parlé dans les Proverbes, chap. XXXI, 6 : *Date siceram mœrentibus, et vinum his qui amaro sunt animo.* Diodore de Sicile (l) parle d'un vin inventé à Diospolis d'Égypte pour chasser la tristesse et apaiser la colère. Homère (*Odyss. Δ*) dit que ce fut en Égypte qu'Hélène apprit la composition du *népenthé*, qui faisait oublier tous les maux. Mais on peut fort bien donner un autre sens au passage d'Amos (II, 8 : וְלֵן עֲשִׂיבִים) : *vinum damnatorum bibent* : Ils boivent le vin, ils font bonne chère aux dépens de ceux qu'ils ont injustement condamnés. Les Septante : (Οἶνον ἐκ στυγερῶν κακῶν) : *Ils boivent le vin gagné par des calomnies.* Le Chaldéen : *Du vin de rapine.*

Le VIN QUI FAIT GERMER LES VIERGES (*Zach. IX, 17*) : *Vinum germinans virgines*. L'hébreu (הַיַּיִן הַיּוֹרֵשׁ בְּהַוֵּלוֹת) : *Du vin qui donne l'éloquence aux vierges*, qui les fait parler ou qui les rend fécondes. Il les fait parler, il leur inspire la hardiesse, les remplit d'un saint enthousiasme et leur fait entonner des cantiques de louanges. On l'explique des dons du Saint-Esprit répandus sur les fidèles au jour de la Pentecôte, ou des effets de la sainte eucharistie.

(a) *Prov. ix, 12.*

(b) *Psalm. lxxiv, 9.*

(c) *Dan. xiv, 10.*

(d) *Apoc. xviii, 6.*

(e) *Budæus de Asse, l. xv.*

(f) *Psalm. lxxiv, 9, 10.*

(g) *Deut. xiv, 26, et passim.*

(h) Renaudot, *Notes sur le Voyage de la Chine*, p. 12.

(i) *Deut. xxxii, 38. Est. xiv, 17.*

(j) *Prov. iv, 17.*

(k) *Horat. l. 1, ep. 15.*

(l) *Diodor. Sicul. l. 1, p. 62.*

Le VIN NOUVEAU qui ne doit pas être mis dans de vieilles outres, dont il est parlé dans l'Évangile (a), n'est autre que le Saint-Esprit, dont les apôtres devaient être remplis après l'ascension du Sauveur.

Les anciens Juifs n'avaient pas l'usage des tonneaux de bois, à la manière d'aujourd'hui. Ils conservaient leur vin dans des cuves souterraines bien enduites et bien solides, comme des citernes, d'où ils le tiraient pour le mettre dans de grands vases de grès ou d'argile bien vernissés ou bien poissés; et quand il était question de le transporter ailleurs, on en remplissait des outres et on les chargeait sur des animaux ou sur les épaules des hommes, sans crainte ni que ces vaisseaux se rompissent, ni que la liqueur se répandit. Nous avons traité cette matière assez au long dans le Commentaire sur Jérémie, ch. XLVIII, 11. Il y a grand nombre d'expressions dans l'Écriture qu'il est malaisé de bien entendre si l'on ne sait ces anciens usages.

VINAIGRE. On fait du vinaigre de vin, de bière, de cidre, et même avec de l'eau; le vin de palmier se tourne en vinaigre si on le garde trois ou quatre jours. Les anciens avaient plusieurs sortes de vinaigre, dont ils se servaient pour boire. L'empereur Pescennius Niger (b) avait ordonné que ses soldats ne boiraient que du vinaigre dans les expéditions: *Neminem in expeditione vinum bibere, sed aceto universos esse contentos*. Booz disait à Ruth (c) de venir tremper son pain dans le vinaigre avec ses gens: *Intinge buccellam tuam in aceto*. Les moissonneurs se servaient de cette liqueur pour se rafraîchir: *Aceto summa vis in refrigerendo*, dit Pline (d). Il y a beaucoup d'apparence que le vinaigre que les soldats romains donnèrent à Jésus-Christ pendant qu'il était à la croix (e) était du vinaigre dont ils se servaient eux-mêmes pour leur boisson. Le grand Constantin leur permit le vin à l'alternative avec le vinaigre de deux jours l'un.

Ce vinaigre n'était pas de ces sortes de vinaigre dont nous nous servons dans les salades et dans les sauces, mais un petit vin nommé *pesca* ou *sera*, dont les auteurs de *Re rustica* (f) nous ont donné la composition. On s'en sert encore beaucoup en Espagne et en Italie pendant les moissons; on s'en sert aussi en Hollande et dans les vaisseaux pour ôter à l'eau son mauvais goût. L'Écriture défend aux nazaréens le vinaigre (Num. VI, 3. *הַמֵּץ וְיַיִן וְהַמֵּץ שֶׁבַר*) et toute sorte de boisson qui vient de la vigne, et qui est capable d'enivrer. L'Hébreu porte: *Du vinaigre fait de vin, et du vinaigre fait de secar*, ou de vin de palmier. Pline, l. XIV, c. xvi, parle de diverses sortes de vinaigre dont on peut boire.

Il faut toutefois avouer qu'il y avait certain vinaigre fort dont on ne pouvait pas boire, ou dont on n'usait qu'après l'avoir bien dé-

layé. Le Psalmiste se plaint que ses ennemis lui aient donné du vinaigre à boire (g): *Et insiti mea potaverunt me aceto*; et Jésus-Christ, pour accomplir en sa personne cette prophétie, ne voulut pas boire le vinaigre qu'on lui présenta. Et Salomon dans les Proverbes (h): *Tel qu'est le vinaigre aux dents, tel est le paresseux à l'égard de ceux qui l'ont envoyé*. Le vinaigre passait donc pour une boisson fort agréable à boire; mais, comme on l'a dit, il faut distinguer le vinaigre ou petit vin dont on buvait, et dans quoi les moissonneurs trempaient leur pain, du vinaigre qu'on mettait dans les sauces.

Le même Salomon (i) dit dans un autre endroit que *chanter des cantiques devant celui dont le cœur est corrompu, c'est mettre du vinaigre dans le nitre*. Le vinaigre dissous dans le nitre augmente la force détersive du nitre, et le rend plus propre à ôter les taches de la peau et la graisse ou l'ordure du linge. Chanter des cantiques devant un homme dont le cœur est corrompu, c'est augmenter sa corruption, c'est allumer de plus en plus le feu de ses passions; les airs les plus touchants et les plus passionnés, loin de le guérir, le feront empirer.

VIPÈRE, sorte de serpent nommé *vipera*, comme qui dirait *vivipara*, parce qu'elle produit ses petits en vie. La vipère d'ordinaire n'est pas fort longue. Les plus grandes n'excedent pas une demi-aune. Sa grosseur n'est que d'un pouce. Elle a la tête plate, et le museau élevé comme celui du cochon. Le mâle n'a que deux dents dans la bouche; mais la femelle en a plusieurs. Le mâle est ordinairement plus noir que la femelle. On dit que les petits de la vipère tuent leur mère en naissant; mais cela est démenti par l'expérience. Elle produit ses petits vivants, mais enveloppés de petites peaux, qui se rompent le troisième jour. Le venin de la vipère est très-dangereux, et sa chair est utile contre un grand nombre de maladies.

Il est parlé de vipère en plus d'un endroit de l'Écriture (Job XX, 16: *לשון אשׁ Sept. : Γλώσσα ὄφραως*): *La langue de la vipère le fera mourir*. L'Hébreu *peten* signifie, dit-on, plutôt l'aspic, que la vipère. Isaïe (XXX, 6: *עֶפְרַיִם Sept. : Ἄσπιδης*) parle aussi de la vipère, et l'Hébreu porte *éphée*, qui est, à ce qu'on croit, le vrai nom de la vipère. On peut voir Bochart, de *Animal. sacr. parte II, l. III, c. I, pag. 338 et suiv.* Saint Jérôme dans Isaïe, LIX, 5, traduit *éphée* par *le basilic, regulus*. Les Septante traduisent de même.

VIRGINITÉ. Voyez VIERGE.

VISION, *visio*, se dit des diverses manières dont Dieu se manifeste aux patriarches, aux prophètes, aux autres saints. Il leur envoie des anges prophétiques, il leur apparaît en songe pendant la nuit, il éclaire leur esprit, il leur fait entendre sa voix, il les ravit hors

(a) Matt. ix, 17. Marc. ii, 22. Luc. v, 37.

(b) Spartian. in Pescennio.

(c) Ruth. ii, 14.

(d) Plin. l. XXIII, c. 1.

(e) Matth. xxvii, 48.

(f) Columel. l. I, de Re Rustic., et lib. XII, c. xi. Cato. Plin., etc.

(g) Psalm. lxxviii, 26.

(h) Prov. x, 26.

(i) Prov. xxv, 20.

d'eux-mêmes et leur fait entendre des choses que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point entendues, et que le cœur de l'homme n'a point comprises. Le Seigneur se fait voir à Moïse, et parle devant lui pendant qu'il est à l'entrée d'une caverne; Jésus-Christ se manifeste à ses apôtres dans sa transfiguration sur le Thabor et en plusieurs autres rencontres après sa résurrection. Dieu apparaît à Abraham sous la figure de trois voyageurs; il se montre à Isaïe et à Ezéchiel dans l'éclat de sa gloire: tout cela dans le style de l'Écriture s'appelle la *vision*.

Le Seigneur se fit voir à Abraham en *vision* (a), et lui dit: *Ne craignez point, je suis votre protecteur et votre récompense.... Ceci arriva la nuit, puisqu'il le conduisit dehors et lui dit: Regardez le ciel et comptez les étoiles si vous pouvez: c'est ainsi que sera votre postérité.* Le Seigneur apparut aussi à Jacob pendant la nuit, et lui parla: *Audivit eum per visionem noctis vocantem se,* etc. Il lui dit de ne pas craindre de descendre en Egypte (b). Moïse ayant aperçu le buisson qui brûlait sans se consumer, dit (c): *J'irai, et je verrai cette grande vision.* Aaron et Marie ayant murmuré contre Moïse (d): *S'il se trouve parmi vous un prophète du Seigneur, je lui apparaîtrai en vision, ou je lui parlerai en songe: mais il n'en est pas ainsi de Moïse, mon serviteur; je lui parle bouche à bouche, et il voit le Seigneur, non en figure et par énigme, mais visiblement et manifestement.* Balaam, ce mauvais prophète dont le cœur était si corrompu, dit de lui-même qu'il voit les visions du Tout-Puissant (e): *Qui visionem Altissimi intuitus est.* En effet Dieu lui fit paraître son ange qui l'arrêta en chemin, et il lui mit en la bouche d'excellentes prophéties concernant la venue du Sauveur. Du temps du grand prêtre Héli, la parole du Seigneur était rare et précieuse dans Israël, et la vision n'y était pas manifeste (f). Il n'y avait point de prophète reconnu. En voilà assez pour donner une juste notion du terme *vision*.

Vision se prend pour les prophéties écrites des prophètes: *Visions d'Abdias. Liber visionis Nuhum. Visio Isaïe filii Amos. Scriptum est in visione Ado videntis,* etc.

Vision se met aussi pour les instructions ou les maximes de sagesse contenues dans les chapitres XXX et XXXI des Proverbes. Le premier est attribué à Agur, et le second à Lamuel (g): *Verba congregantis* (Hebr. Agur) *fili vomentis, visio quam locutus est vir cum quo est Deus.* Et chapitre XXXI, 1: *Verbu Lamuelis regis; visio quam erudit eum mater sua.*

Vision signifie souvent une simple appa-

(a) Genes. xv, 1, 2, 5.

(b) Genes. xlvj, 2.

(c) Exod. iii, 5.

(d) Num. xii, 6, 7, 8.

(e) Num. xxiv, 14, 16.

(f) I Reg. iii, 1.

(g) Prov. xxx, 1, et xxxi, 1.

(h) Isai. xi, 3.

(i) Ezech. i, 16.

(j) Ezech. viii, 2.

(k) Apoc. iv, 3.

rence, ce qui paraît aux yeux. Le Messie ne jugera pas selon l'apparence (h): *Non secundum visionem oculorum judicabit.* Ezéchiel décrivant le trône de Dieu, dit que les roues sur lesquelles il était porté ressemblaient à la mer (i): *Opus earum quasi visio maris.* Et ailleurs il dit que la majesté de Dieu lui parut depuis les reins jusqu'en bas comme un métal tout en feu (j). *Quasi visio electri.* Saint Jean dans l'Apocalypse (k) dit qu'il vit autour du Seigneur comme l'iris de couleur d'émeraude, *Similis visioni smaragdinae.*

Vision marque quelquefois les vaines prophéties des visionnaires. Les faux prophètes n'ont que des visions trompeuses (l): *Visionem mendacem loquentur. Ceux qui voient des visions, les visionnaires, seront confondus* (m).

Vision en quelque endroit marque les spectres et les fantômes qui paraissent quelquefois et qui effrayent les méchants. Moïse semble vouloir désigner les horribles visions de cette nature qu'eurent les Egyptiens pendant que leur pays fut couvert de ténèbres (n): *Horribiles visiones juxta omnia quæ fecit Dominus in Ægypto.* L'auteur de la Sagesse en parle distinctement, Sap. XVII, 9, 10, et XVIII, 19: *Visiones enim quæ illos turbaverunt, hæc præmonebant ne inscii quare mala patiebantur perirent.* Eliphaz dans Job, décrit la frayeur dont il fut saisi lorsque l'esprit lui parla pendant la nuit (o): *Dans l'horreur d'une vision nocturne la frayeur me saisit, je fus tout tremblant, tous mes os furent frappés de crainte, les cheveux me dressèrent, lorsque l'esprit passa devant moi. Il se présenta en ma présence sous un visage inconnu, etc. Voyez aussi Job, VII, 14.*

VISITER. Le terme visiter se prend en bonne et en mauvaise part. Dieu visite Sara dans sa miséricorde, en lui donnant un fils (p). Il visite les Israélites dans l'Égypte, en leur envoyant Moïse pour les délivrer (q). Il visite Anne (r), mère de Samuel; enfin il visite et rachète son peuple par la venue du Messie (s).

Il nous visite aussi dans sa colère et dans sa vengeance. Il visite l'iniquité des pères sur les enfans jusqu'à la troisième et quatrième génération (t). Il menace de visiter l'iniquité des adorateurs du veau d'or (u) au jour de sa vengeance. Il dit qu'il visitera la terre de Chanaan, dont les crimes sont montés à leur comble (v). Enfin rien n'est plus commun dans le langage des prophètes que le verbe *visiter* pris dans le sens de punir, de châtier, de venger.

VISITER se prend aussi pour passer en revue, par exemple une armée, ou pour

(l) Jerem. xviii, 16.

(m) Mich. iii, 7.

(n) Deut. iv, 54.

(o) Job. iv, 15.

(p) Genes. xxi, 1.

(q) Exod. iii, 16.

(r) I Reg. ii, 21.

(s) Luc. i, 48.

(t) Exod. xx, 5.

(u) Exod. xxxii, 34.

(v) Levit. xviii, 25.

faire la revue d'un troupeau (a). *Ego requiram oves meas, et visitabo eas, sicut visitat pastor gregem suum.* Et Zacharie (b) : *Ma fureur est allumée contre les pasteurs : je visiterai, je ferai la revue des boucs, qui en sont les premiers. Le Seigneur visitera, fera la revue de son armée, de son troupeau, de la maison de Juda et d'Israel.*

L'Écclésiastique (c) a pris le nom de visiter dans un sens fort extraordinaire, lorsqu'il a dit que les os du patriarche Joseph ont été visités et ont prophétisé après sa mort : *Ossa ipsius visitata sunt; et post mortem prophetaverunt.* Dans le Grec on ne lit pas ces mots : *Post mortem prophetaverunt.* Joseph avait prédit à ses frères que le Seigneur les visiterait après sa mort (d), et il les avait conjurés de ne pas laisser son corps en Egypte, mais de l'emporter avec eux dans la terre de Chanaan; c'est ce qui fut exécuté sous Moïse. *Ses os furent visités, on les tira du tombeau; et ils prophétisèrent en quelque sorte, en vérifiant la prophétie de Joseph.*

Visitans speciem tuam non peccabis, dit Job, ch. V, 14. Quelques-uns l'ont entendu du commerce légitime du mariage. Mais l'Hébreu signifie, *Vous visiterez, vous ferez la revue, vous gouvernerez votre demeure, et vous ne pécherez point.* Eliphaz parle de la conduite d'un homme sage et prudent.

VISITER se prend aussi pour rendre des visites de civilité, d'amitié, de devoir; comme lorsque Isaïe envoya David son fils visiter ses frères à l'armée pour savoir ce qu'ils faisaient (e); et lorsque David alla visiter Amnon, son fils, qui était malade (f); et lorsque Ochosias, roi de Juda, vint rendre visite à Joram, roi d'Israel (g); ou quand saint Paul et Barnabé allèrent visiter les Eglises qu'ils avaient fondées (h).

VISITE, *visitatio*, se prend de même que visiter, quelquefois pour une visite de miséricorde de la part de Dieu, et plus souvent pour une visite de rigueur et de vengeance. *Dies visitationis, annus visitationis, tempus visitationis*, ou simplement *visitatio*, signifie d'ordinaire le temps de la vengeance de Dieu.

VITELLIUS (L.) le Censeur, père de l'empereur A. Vitellius, fut fait gouverneur de Syrie au sortir de son consulat, en l'an 35 de l'ère vulgaire, et l'empereur Tibère lui confia le soin des affaires d'Orient, qui étaient alors extrêmement embrouillées. La même année, ou au plus tard l'année suivante, il vint à Jérusalem (i) pour la fête de Pâques, et y fut reçu magnifiquement. En reconnaissance de l'affection des Juifs, il déchargea la ville des impôts qui avaient accoutumé de se lever sur les fruits qui se vendaient. Il remit aussi à la garde du grand

prêtre l'habit pontifical avec tous ses ornements, qu'Hérode et les Romains avaient gardés jusque-là dans la forteresse Antonia. Il déposa Joseph Calphe du souverain pontificat, mit en sa place Jonathas, fils d'Ananus, puis s'en retourna à Antioche.

L'empereur Tibère lui ayant ordonné de faire la guerre aux Arabes, il s'avança jusqu'à Ptolémaïde (j), dans le dessein de faire passer son armée sur les terres des Juifs, pour aller droit à Pétra. Mais les principaux des Juifs l'étant venus prier de prendre une autre route, parce que leur loi ne leur permettait pas de laisser paraître dans leur pays des dieux étrangers et des figures dont les enseignes romaines étaient chargées, il consentit à leur désir, fit prendre une autre route à son armée, alla à Jérusalem, accompagné seulement de ses amis et d'Hérode le Tétrarque; il y offrit des sacrifices, et ôta la grande sacrificature à Jonathas, à qui il l'avait donnée deux ans auparavant, et en revêtit Théophile, frère de Jonathas. Il était encore à Jérusalem lorsqu'il apprit la mort de l'empereur Tibère; il y fit aussitôt prêter le serment de fidélité aux Juifs au nom du nouvel empereur Caligula, pour lequel on offrit au Seigneur des sacrifices solennels (k).

Il avait dès l'année précédente, 36 de Jésus-Christ, envoyé Pilate, gouverneur [procurateur] de Judée, à Rome, pour se justifier devant l'empereur de la violence qu'il avait exercée contre quelques Samaritains qui s'étaient assemblés à Thirabata, sans aucun dessein de révolte (l). C'est à peu près ce que nous savons de ce Lucius Vitellius gouverneur de Syrie, qui acquit autant d'estime dans la province par son bon gouvernement qu'il mérita de mépris à Rome pour ses basses flatteries pour Caius et pour Claude (m).

VIVIFIER, rendre la vie, ressusciter, se prend dans le sens littéral, par exemple (n), *Dominus mortificat et vivificat, deducit ad inferos et reducit.* Et Osée (o) : *Ipse percutiet et curabit nos; vivificabit nos post duos dies, in die tertia suscitabit nos.* Il nous rendra la vie après deux jours. Il nous ressuscitera au troisième jour. Elisée avait rendu la vie au fils de la veuve de Sunam (p) : *Cujus vivificaverat filium.*

VIVIFIER se met aussi pour conserver la vie. David n'épargnait ni homme ni femme de ceux qu'il prenait sur les terres des ennemis; il ne conservait la vie à aucun : *Virum et mulierem non vivificabat David* (q). Pharaon ordonna aux Israélites d'exposer leurs enfants et de ne les pas nourrir, de ne leur pas conserver la vie : *Ut exponerent infantes suos ne vivificarentur* (r). Quand l'impie se convertira et fera la justice, il conservera sa vie : *Ipse animam suam vivificabit* (s).

(a) Ezech. xxxiv, 11, 12

(b) Zach. x, 5.

(c) Eccli. xlix, 18.

(d) Genes. i, 42.

(e) I Reg. xvii, 48.

(f) II Reg. xiii, 6.

(g) IV Reg. ix, 16.

(h) Act. xv, 36.

(i) Antiq. l. xviii, c. vi.

(j) Antiq. l. xviii, c. vii, p. 627. An de l'ère vulg. 57.

(k) Philo, Legat. p. 1041.

(l) Antiq. l. xviii, c. vii.

(m) Tacit. Annal. l. vi, c. xxxii.

(n) I Reg. ii, 6.

(o) Osee vi, 3.

(p) IV Reg. viii, 5.

(q) I Reg. xxvii, 11

(r) Act. vii, 19.

(s) Ezech. xlii, 27.

Que le Seigneur le conserve et le vivifie; qu'il lui accorde la santé et une heureuse vie (a).

Dans le sens figuré, *vivifier* se met pour délivrer d'un grand danger, tirer de captivité, d'une grande maladie, garantir d'un grand péril. Les captifs de Babylone demandent souvent à Dieu dans les psaumes (b) de leur rendre la vie; de les tirer de l'état de mort, d'oppression, de douleur où ils gémissaient. Vivifiez-moi par votre miséricorde; rendez-moi la vie selon votre parole, etc.

RENDRE LA VIE s'emploie quelquefois dans l'Hébreu pour marquer le rétablissement d'une ville, d'une maison, d'une muraille; par exemple (c) : *Rendront-ils la vie à ces pierres calcinées*, pour rebâtir les murs de Jérusalem? David bâtit la ville de Jérusalem depuis Mello, tout autour (d); et Joab vivifia le reste de la ville. Il rebâtit tout le reste des murs. Habacuc prie le Seigneur de faire éclater de nouveau ses anciens prodiges (e) : *In medio annorum vivifica illud*; et saint Paul (f) dit que ce qu'on sème ne pousse point, *n'est point vivifié qu'il ne pourrisse et ne soit mort auparavant*.

Dans les écrits des apôtres, *vivifier* se met le plus souvent pour rendre la vie de l'âme, qui consiste dans la foi, dans la charité, dans la justice, dans la grâce, dans l'innocence. Celui qui veut sauver sa vie aux dépens de la vérité perdra son âme, et celui qui perdra la vie pour conserver sa foi et pour soutenir la vérité sauvera son âme (g), *vivificabit eam*. La lettre tue et l'esprit vivifie (h). La loi ne peut pas vivifier (i), ne peut pas donner la justice, sans la foi, animée de la charité.

VIVRE, VIE. Ces deux termes, de même que ceux de mourir et de mort, dont nous avons parlé ailleurs, sont équivoques et se prennent dans le sens propre et dans le sens figuré, et s'entendent de la vie du corps et de la vie de l'âme; de la vie de la foi, de la grâce et de l'innocence; de la vie temporelle et de la vie éternelle. *Anima vivens* signifie un animal vivant, une personne vivante, *ut vivat anima mea ob gratiam tui* (j). Que l'on me conserve la vie en votre considération. *L'homme ne me verra point et vivra* (k); c'est-à-dire, si un homme a une vision surnaturelle, si Dieu lui apparaît, il est en danger de perdre la vie. Nul homme ne pourra soutenir l'éclat de ma majesté. *Vive le Seigneur et vive votre âme* (l). Je jure par la vie de Dieu et par la vôtre. Le Seigneur jure par sa propre vie (m) : *Levabo ad cælum manum meam, et dicam : Vivo ego in æternum*.

DES EAUX VIVANTES (n) sont des eaux pu-

res, des eaux de sources, des eaux coulantes. On immolait un passereau sur les eaux vivantes dans un vase de terre, à la purification d'un lépreux. Les enfants du grand prêtre Héli ne se contentaient pas de recevoir de la chair cuite de la part de ceux qui venaient au temple, *ils voulaient de la chair vive* (o), c'est-à-dire, de la chair crue, pour pouvoir l'accommoder à leur fantaisie : *Non enim accipiam a te carnem coctam, sed crudam*. L'Hébreu, *carnem vivam*.

Le Seigneur est nommé le Dieu vivant, par opposition aux dieux des nations qui n'étaient que des hommes morts, ou des astres, ou des animaux, qui ne vivent que d'une vie empruntée et passagère; mais le Seigneur est vivant, immortel, et auteur de la vie de tout ce qui vit : c'est dans lui et par lui que nous vivons, que nous avons le mouvement et l'être (p) : *In ipso enim vivimus et movemur et sumus*.

LE JUSTE VIT DE LA FOI (q), dit saint Paul. C'est la foi qui donne la vie à l'âme; mais cette foi doit être animée par la charité (r), et accompagnée des œuvres : car la foi sans les œuvres est morte (s). Ceux mêmes qui sont morts par le péché ressuscitent et vivent d'une vie nouvelle, s'ils croient en Jésus-Christ; et ceux qui ont une foi vive et agissante ne meurent jamais, ou plutôt jouissent après leur mort d'une vie éternelle (t). *Ego sum resurrectio et vita; qui credit in me, etiam si mortuus fuerit, vivet; et omnis qui vivit et credit in me, non morietur in æternum*. La veuve qui vit dans les délices est morte, quoiqu'elle paraisse vivante (u) : *Vivens mortua est*. Jésus-Christ est ma vie, disait saint Paul (v) : *Mihi vivere Christus est*. Je ne respire que sa gloire; je ne vis que pour lui, heureux si je puis donner ma vie pour lui; *et mori lucrum*.

VOCATION. Ce terme est consacré principalement pour marquer la grâce de la vocation à la foi et à la religion chrétienne, vocation toute gratuite de la part de Dieu, puisque, comme dit saint Paul (x), *il nous a appelés par sa vocation sainte; non selon nos œuvres, mais selon le décret de sa volonté, et selon la grâce qui nous a été donnée en Jésus-Christ avant tous les siècles*. La grâce de la prédestination précède celle de la vocation, et celle de la vocation celle de la justification. Tel est l'enchaînement des grâces que Dieu nous fait, pour nous conduire au salut : *car il a appelé ceux qu'il a prédestinés; il a justifié ceux qu'il a appelés, et il a glorifiés ceux qu'il a justifiés* (y). C'est à nous, aidés du secours de Dieu, d'assurer notre vocation par la pratique des bonnes œu-

(a) Psalm. xl, 5.

(b) Psalm. lxxix, 19; cxviii, 17, 25, 107, 159, etc.

(c) II Esdr. iv, 2. הַחַיִּים הָאֵלֶּיךָ

(d) I Par. xi, 8. בָּאֵב יְהוָה אֶת שֹׁמֵר הָעִיר

(e) Habac. iii, 2.

(f) I Cor. xv, 36.

(g) Luc. xvii, 33.

(h) II Cor. iii, 6.

(i) Galat. iii, 21.

(j) Genes. xii, 13.

(k) Exod. xxxiii, 20.

(l) I Reg. xx, 3.

(m) Dent. xxxii, 40.

(n) Levit. xiv, 5; xv, 17.

(o) I Reg. ii, 15.

(p) Act. xvii, 28.

(q) Rom. i, 17.

(r) Galat. v, 6.

(s) Jacob. ii, 20.

(t) Joan. xi, 25, 26.

(u) I Tim. v, 6.

(v) Philip. i, 21.

(x) I Timot. i, 8, 9.

(y) Rom. viii, 30.

vres (a), et de vivre d'une manière qui soit digne de l'état auquel nous avons été appelés (b) : car, comme dit notre Sauveur, il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus (c).

VOËU, *votum*, promesse que l'on fait à Dieu d'un plus grand bien. L'usage des vœux se remarque dans toute l'Écriture. Jacob, allant en Mésopotamie, voua à Dieu la dîme de tous ses biens (d), et promit de l'offrir à Béthel en son honneur. Moïse fait diverses lois pour régler les vœux et leur exécution. Un homme pouvait se vouer soi-même ou ses enfants au Seigneur. Jephthé lui voua sa fille, et on croit qu'il la lui immola en sacrifice (e). [Voyez JEPHTÉ.] Samuel fut voué et consacré au service du Seigneur (f), et il fut réellement offert, pour servir au tabernacle. Si un homme ou une femme se vouait au Seigneur, il était obligé de s'attacher à son service, suivant les termes de son vœu, sinon il devait se racheter. L'homme, depuis vingt ans jusqu'à soixante, donnait cinquante sicles d'argent, et la femme trente (g). Depuis l'âge de cinq ans jusqu'à vingt, l'homme donnait vingt sicles, et la femme dix. Depuis un mois jusqu'à cinq ans, l'on donnait pour un garçon, cinq sicles et pour une fille trois. Le sexagénaire et au-dessus donnait quinze sicles, et la femme dix. Que si la personne était pauvre et ne pouvait pas fournir cette somme, le prêtre jugeait de ses facultés, et lui imposait quelque chose qu'elle pût payer.

Si l'on avait voué un animal pur, on n'avait pas la liberté de le racheter ni de l'échanger; il fallait l'immoler au Seigneur. Si c'était un animal immonde et dont il ne fût pas permis de faire un sacrifice, le prêtre en faisait l'estimation, et si le propriétaire le voulait racheter, il y ajoutait encore un cinquième par forme d'amende. On en usait de même à proportion, si l'on avait voué une maison ou un champ. On ne pouvait vouer les premiers-nés, parce que, de leur nature, ils appartenaient au Seigneur. Tout ce qui était dévoué à l'anathème (h) ne se pouvait racheter, de quelque nature et qualité qu'il fût. L'animal était mis à mort, et les autres choses étaient dévouées pour toujours au Seigneur. La consécration des nazaréens était une espèce particulière de vœu, dont nous avons parlé plus au long dans l'article des NAZARÉENS, et sur les *Nombres*, chap. VI.

Les vœux et promesses des enfants de famille étaient nuls, à moins qu'ils ne fussent ratifiés par le consentement exprès ou tacite de leurs parents (i). Il en était de même des vœux des femmes; ils n'avaient point de force, à moins que leurs maris n'y consentissent d'une manière expresse ou tacite. Mais les femmes veuves ou répudiées étaient

obligées de satisfaire à tout ce qu'elles avaient voué : *Si vous avez fait un vœu au Seigneur votre Dieu (j), vous ne différerez point de l'accomplir, parce que le Seigneur votre Dieu vous en demandera compte, et si vous différez de le rendre, il vous sera imputé à péché, etc. Voyez l'Ecclésiaste, V, 3, 4, etc.*

Sous le Nouveau Testament on voit aussi l'usage des vœux. On croit que la sainte Vierge avait fait vœu de virginité perpétuelle, parce qu'elle répondit à l'ange (k) : *Comment cela s'exécutera-t-il, puisque je ne connais point d'homme? Saint Paul avait fait un vœu de nazaréen, lorsqu'il partit du port de Cenchrée pour aller à Jérusalem (l). Quand il fut arrivé à Jérusalem (m), l'apôtre saint Jacques et les frères lui conseillèrent de se joindre à quatre chrétiens judaïsants qui avaient fait vœu de nazaréat, et de se présenter au temple pour contribuer à la dépense de leur purification. Le même apôtre (n) conseille à Timothée d'éviter les jeunes veuves, parce, dit-il, qu'après avoir vécu avec mollesse dans l'Église, elles veulent se remarier, s'engageant ainsi dans la condamnation, par le violement de la foi qu'elles avaient donnée auparavant. Enfin on a vu, dans tous les siècles, une infinité de chrétiens et de chrétiennes s'engager, par des promesses publiques ou particulières, à l'observation des conseils évangéliques, et en particulier de la chasteté.*

Les vœux que les Juifs faisaient, et qui enfermaient toujours, au moins implicitement, quelque espèce d'imprécation contre eux-mêmes, s'ils manquaient à leurs promesses, ces vœux, pour l'ordinaire, étaient exprimés d'une manière claire et distincte. Mais la peine n'était marquée que dans des termes conditionnels et suspendus. Par exemple (o) : *J'ai juré dans ma colère, s'ils entreront dans le lieu de mon repos; j'ai juré qu'ils n'entreraient point dans la terre promise, et j'ai dit : Que je sois menteur, ou autre chose qu'il n'exprime pas, s'ils entrent dans le lieu que je leur ai préparé. Et David fait vœu au Seigneur de lui bâtir un temple, en disant (p) : Si j'entre dans ma maison, si je monte sur mon lit, si je donne le repos à mes yeux, le sommeil à mes paupières, jusqu'à ce que j'aie trouvé un lieu propre pour y bâtir un temple au Seigneur; où l'on voit qu'il n'exprime pas la peine à laquelle il se dévoue, s'il manque à ses promesses; comme s'il disait : Que Dieu me traite dans toute sa rigueur, si je me donne le moindre repos que je n'aie trouvé un lieu propre à mon dessein.*

Quelquefois ils exprimaient la peine ou l'imprécation; mais ils la faisaient contre leurs ennemis ou contre des bêtes. Par

(a) I Petr. 1, 20.

(b) II Thessal. 1, 11.

(c) Matth. xxii, 14.

(d) Genes xxviii, 22.

(e) Judic. xi, 30, 31.

(f) I Reg. i, 21, 22, etc.

(g) Levit. xxvii, 5.

(h) Levit. xxvii, 28, 29.

(i) Num. xxx, 1, 2, 3, etc.

(j) Deut. xxiii, 21, 22.

(k) Luc. 1, 34.

(l) Act. xviii, 18.

(m) Act. xxi, 18, 19, 20, etc.

(n) I Timot. v, 11.

(o) Psalm. xciv, 11.

(p) Psalm. cxxxi, 2, 3, 4.

exemple (a) : *Hæc faciat Deus inimicis David, et hæc addat, si reliquero, etc., min-gentem ad parietem.* Il ne dit pas : Que Dieu me traite comme un parjure, si je laisse un homme vivant dans la maison de Nabal ; mais que Dieu traite les ennemis de David... et si je laisse un chien vivant. Pour l'ordinaire, l'Écriture exprime les imprécations par les seules paroles : *Hæc faciat mihi Deus, et hæc addat, etc.,* sans y ajouter ni spécifier aucune peine ni aucune imprécation, soit que la personne qui voue et qui jure n'en ait exprimé aucune, soit que, par sagesse, elle ne veuille pas les marquer. Voyez l'article DÉVOUEMENT et IMPRÉCATION.

Du temps de notre Sauveur, les pharisiens avaient étrangement altéré les lois du vœu et du serment par leurs vaines explications et par leurs mauvaises subtilités. Voyez ce qu'on a dit sur CORBAN.

Voici ce que Léon de Modène (b) nous apprend, touchant les pratiques des juifs d'aujourd'hui, au sujet des vœux : « Les vœux ne sont pas fort approuvés parmi eux ; mais quand on en a fait, ils doivent être acquittés. Un mari pourtant peut dispenser sa femme, quand même elle ne le voudrait pas, des vœux de toute abstinence où elle s'est engagée ; mais il faut que ce soit dans les premières vingt-quatre heures qu'il en a connaissance. Le père peut aussi rompre les vœux de sa fille qui n'est point mariée, comme il est dit au chap. XXX des Nombres, 4.

» Ils tiennent même par tradition qu'un homme ou une femme qui ont fait un serment ou un vœu, pourvu qu'il ne préjudicie point à un tiers, et qu'ils aient une bonne excuse pour s'en repentir ; ils tiennent, dis-je, qu'ils peuvent en être dispensés par un rabbin d'autorité, ou par trois autres hommes, quoique sans titre. Celui donc qui demande d'être dispensé de son vœu, représente ses raisons à un rabbin, ou à trois particuliers qui, les trouvant bonnes, lui disent par trois fois : *Sois délié*, etc., et moyennant cela, il demeure libre. »

VOIANT ou PROPHÈTE. Voyez PROPHÈTES.

VOIE, *chemin, via.* Ce terme se prend dans le sens moral, 1° pour la conduite. Par exemple : *Redressez vos voies* ; les voies des méchants sont tortues ; le Seigneur connaît la voie des justes, etc. 2° La voie se met pour les lois du Seigneur. Suivre la voie du Seigneur, abandonner la voie du Seigneur ; Seigneur, conduisez-moi dans votre voie, etc. 3° Ce mot se met pour la coutume, les mœurs, la manière de vie : *Toute chair avait corrompu sa voie* ; la voie de toute chair (c) ; l'usage de toutes les nations ; les voies des enfants d'Adam (d). 4° La voie du Seigneur marque la conduite qu'il tient à notre égard :

Nul ne peut savoir ses voies : mes voies sont autant au-dessus des vôtres, que le ciel est éloigné de la terre. Isai, LV, 9. *Le Seigneur a produit la sagesse au commencement de ses voies* (Prov. VIII, 22). Qui pourra découvrir ses voies ? Toutes les voies du Seigneur sont miséricorde et justice (Psalm. XXIV, 10), etc. Enfin on trouve à tout moment dans l'Écriture ces manières de parler : La voie de la paix, de la justice, de l'iniquité, de la vérité, des ténèbres. *Entrer dans la voie de toute chair*, Josué, XXIII, 14, marque la mort, le tombeau.

LA VOIE DURE marque souvent le chemin des pécheurs, de l'impiété : *Non dimiserunt viam durissimam, per quam ambulare consueverunt* (e). Les méchants dans la Sagesse se plaignent qu'ils ont suivi des voies difficiles (f) : *Ambulavimus vias difficiles, viam autem Domini ignoravimus* ; et l'Écclésiastique, chap. XXXII, 25 : *Ne credas te viæ laboriosæ, ne ponas animæ tuæ scandalum.* Dans un sens contraire les voies de Dieu, la voie de la piété est souvent nommée dure, étroite, serrée, difficile à trouver et à tenir (g) : *Propter verba labiorum tuorum ego custodivi vias duras* : Je me suis conduit avec la circonspection d'un homme qui marche à travers des précipices. Et Jésus-Christ dans l'Évangile (h) : *Quam angusta porta et arcta via est, quæ ducit ad vitam, et pauci sunt qui inveniunt eam.*

LA VOIE DE LA VIE : *Vous m'avez fait connaître la voie de la vie*, dit le Psalmiste (i) ; vous m'avez fait connaître vos volontés, vos commandements : *Quæ faciens homo vivet in eis* (j) ; qui donnent la vie à l'homme, à l'observance desquels vous avez attaché la promesse d'une longue vie. Jésus-Christ par sa résurrection nous a montré la voie de la vie, une voie auparavant inconnue aux hommes. Le sage dans les Proverbes (k), dit dans le même sens : *Mandatum lucerna est, et lex lux, et via vitæ increpatio disciplinæ.* Les commandements de Dieu et sa loi sont une lumière brillante, et les répréhensions d'un homme sage sont la voie de la vie ; elles conduisent à la vie, elles procurent une longue et heureuse vie. Les livres de l'Ancien Testament sont pleins de ces promesses, mais les saints les plus éclairés élevaient leurs pensées et leurs espérances à une autre vie que celle-ci. Voyez encore Prov. X, 17 : *Via vitæ custodienti disciplinam.*

VOIE se prend pour tous les moyens dont quelque chose se fait, et vient jusqu'à nous. *Savez-vous bien quelle est la voie de la lumière, où elle demeure* (l), le chemin qui conduit à son palais, et par quelle voie elle se répand sur la terre, et la voie du tonnerre ? Le sage (m) avoue qu'il y a trois choses qui lui paraissent très-difficiles, et une quatrième qui lui est entièrement inconnue : la voie de

(a) I Reg. xxv, 22.

(b) Léon de Modène, part. II, c. IV.

(c) Genes. XIX, 51.

(d) Jerem. XXXII, 19.

(e) Judic. II, 19.

(f) Sap. V, 7.

(g) Psalm. XVI, 4.

(h) Math. VII, 14.

(i) Psalm. XV, 11.

(j) Levit. XVIII, 13.

(k) Prov. VI, 25.

(l) Job. XXXVIII, 19, 24, 25.

(m) Prov. XXV, 19, 20.

l'aigle dans l'air; la voie du serpent sur la terre; la voie d'un vaisseau sur la mer; la voie de l'homme dans sa jeunesse; ou selon l'Hébreu : *Via viri in adolescentula*. L'Ecclésiastique (a) : Vous ignorez la voie du vent : *Ignoras quæ sit via spiritus*.

Dans certains endroits de l'Écriture il est dit que Dieu nous détourne de ses voies (b) : *Errare nos fecisti, Domine, de viis tuis; indurasti cor nostrum ne timeremus te?* Et le Psalmiste (c) : *Declinasti semitas nostras a via tua*, etc. Mais toutes ces expressions marquent seulement que Dieu permet le dérèglement des hommes, qu'il pourrait empêcher si les lois de sa justice et de sa miséricorde le demandaient, et si les hommes par leur malice et l'endurcissement de leurs cœurs ne mettaient souvent obstacle à ses grâces et à ses miséricordes. Dieu n'endurcit pas le pécheur en lui inspirant la malice, mais en ne lui accordant pas sa miséricorde, dit saint Augustin.

Les pharisiens font dire à Jésus-Christ par leurs disciples (d) : *Maître, nous savons que vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité*; c'est-à-dire, les vraies maximes de la religion sans respect humain (e). *Préparez la voie du Seigneur*, disposez les cœurs et les esprits à recevoir Jésus-Christ, et à écouter les paroles de vie. Le Sauveur dit qu'il est *la voie, la vérité et la vie* (f); il enseigne la voie du ciel, il est le plus parfait modèle de la perfection; il est la vérité essentielle, et la source de toute vérité; il est la vie de l'âme. Saint Paul sortit de Jérusalem dans la résolution d'arrêter tous ceux qui faisaient profession de cette voie du christianisme (g) : *Ut si quos invenisset hujus viæ viros ac mulieres, vinctos perduceret in Jerusalem*. La voie de la vérité est blasphémée par les hérétiques, dit saint Pierre (h); c'est-à-dire, les vérités de la religion chrétienne sont corrompues par les faux docteurs. *Ils ont marché dans la voie de Caïn*, dit saint Jude, § 11. Ils ont imité sa conduite.

VOILE DES FEMMES JUIVES. Voyez **THERISTRUM**.

VOILES DU TABERNACLE. Voyez **TABERNACLE**.

VOIR se dit non-seulement du sens de la vision, par lequel nous discernons les objets extérieurs, mais aussi du discernement intérieur, de la connaissance des choses spirituelles, et même de la vue surnaturelle des choses cachées, de la prophétie, des visions, des extases; d'où vient qu'on appelait anciennement *voyants* ceux qu'on appela dans la suite *nabi*, ou prophètes, et qu'on appelle les prophéties *visions* : *visio Amos*, *visio Abdæ*, etc.

De plus le verbe *voir* s'emploie pour mar-

quer presque toutes sortes de sensations : il est dit dans l'Exode (i) que les Israélites voyaient *les voix*, les tonnerres, *les feux*, *le son de la trompette*, et toute la montagne de *Sinai chargée de brouillards* ou de fumée; et saint Augustin (j) remarque que le verbe *voir* s'attribue aux cinq sens de la nature; voir, ouïr, flairer, goûter, toucher : *Non enim tantum dicimus, vide quid l ceat, sed etiam vide quid sonet; vide quid oleat, vide quid sapiat, vide quid caleat*.

VOIR LE BIEN, ou les biens; c'est-à-dire, les éprouver : *Credo videre bona Domini in terra viventium* (k) : J'espère que Dieu me fera retourner dans mon pays, dans la Judée, et d'y vivre encore dans la prospérité. Job (l) : *Non revertetur oc ilus meus ut videat bona* : Je mourrai, et je ne verrai plus; je ne jouirai plus des biens de ce monde. Et le Psalmiste : *Plusieurs disent : Qui nous fera voir les biens* (m)? Pouvons-nous espérer de jouir encore de quelque bonheur pendant cette vie?

VOIR LA FACE DU ROI, être son domestique, l'approcher de près. Les rois de Perse, sous prétexte de conserver le respect dû à leur majesté, se laissaient rarement voir à leurs sujets, et ne se montraient presque jamais en public. Il n'y avait que leurs plus intimes amis, ou leurs serviteurs les plus familiers qui eussent cet avantage : *Erant primi et proximi qui videbant faciem regis*, dit Esther (n). Souvent dans l'Écriture on fait allusion à cet usage, lorsqu'on parle des sept principaux anges qui ont l'honneur de voir la face du Seigneur, et de paraître en sa présence. Voyez Tobie XII, 15 : *Ego sum Raphael angelus, unus de septem qui astamus ante Dominum*. Voyez Apocal. I, 4.

VOIX. Fille de la voix, nommée en hébreu *Bath-kol*, manière surnaturelle dont Dieu découvrit ses volontés aux Juifs après la cessation de la prophétie dans Israël. Voyez ci-devant **BATH-KOL**.

VOIX. Sous ce nom on entend non-seulement la voix d'un homme ou d'un animal; mais aussi toutes sortes de son, de bruit, de cris; et même assez souvent on donne au tonnerre le nom de *voix de Dieu*; par exemple Moïse dit que tout le peuple voyait ou entendait *les voix* qui se faisaient entendre sur *Sinai* (o); c'est-à-dire, le bruit et le tonnerre. Samuel dit aux Israélites assemblés (p) : *N'est-il pas à présent la moisson du froment? Je vais invoquer le Seigneur, et il donnera des voix et de la pluie*; du tonnerre et de la pluie. Job (q) : *Le Seigneur sonnera par la voix de sa majesté; et on ne pourra découvrir ce que c'est, quand on aura ouï sa voix*. Et le Psalmiste (r) : *Vox Domini super aquas, Deus majestatis intonuit, vox Domini in virtute*,

(a) Eccli. xi, 5.

(b) Isai. lxiii, 17.

(c) Psalm. xliii, 17.

(d) Matth. xxii, 16.

(e) Marc. i, 5.

(f) Joan. xiv, 6.

(g) Act. ix, 2.

(h) II Petr. ii, 2.

(i) Exod. xx, 18.

(j) Aug. ep. 167, nov. edit. c. 1, p. 476.

(k) Psalm. xxvi, 13.

(l) Job. vii, 7.

(m) Psalm. iv, 6.

(n) Esth. i, 10 et 14

(o) Exod. xx, 18.

(p) I Reg. xv, 17

(q) Job. xxxvii, 4.

(r) Psalm. xxviii, 3.

vox Domini in magnificentia ; vox Domini confringentis cedros ; vox Domini intercidentis flammam ignis ; vox Domini concutientis desertum ; vox Domini præparantis cervos, etc.

ÉCOUTER LA VOIX DE QUELQU'UN, c'est lui obéir. *Si Israël avait écouté ma voix, j'aurais humilié ses ennemis (a). Si vous écoutez la voix du Seigneur votre Dieu ; si vous faites ce qui est juste en sa présence, et si vous obéissez à ses commandements, il vous garantira de tous les fléaux dont il a frappé l'Égypte (b). Si au contraire vous ne voulez point écouter la voix du Seigneur votre Dieu pour observer et pratiquer ses commandements, toutes sortes de malédictions tomberont sur vous (c).*

La mère des sept frères Machabées leur parlait (d) *patria voce*, c'est-à-dire, en hébreu ou en syriaque, car on les interrogeait en grec ; et toute cette scène de leur martyre se passait à Antioche, où le grec était la langue vulgaire. Elle leur parlait donc en langue hébraïque, qui était leur langue naturelle, afin que les assistants n'entendissent pas ce qu'elle leur disait.

Saint Paul dit qu'il n'y a rien dans le monde qui n'ait sa voix (e) : *Nihil sine voce est ; les instruments de musique, la trompette, la cithare, etc. Quæ sine anima sunt vocem dantia, sive tibia, sive cithara... si incertam vocem det tuba, quis parabit se ad bellum?*

LA VOIX DU SANG D'ABEL crie au Seigneur de dessus la terre (f). Judas Machabée prie le Seigneur d'avoir compassion de la ville sainte, *et d'écouter la voix du sang qui lui demandait vengeance (g).*

VOL. Voyez LARCIN, LOI, § XX, et VOLEURS.

VOLEURS. La loi condamne le vol : *Non furtum facies (h).* Mais elle n'y ajoute aucune peine, sinon la restitution plus ou moins grande, selon la nature du vol. Mais le vol d'un homme libre ou d'un Hébreu, pour le réduire en servitude, est puni de mort (i) : *Qui furatus fuerit hominem, convictus noxæ, morte moriatur.* Les Juifs ne croient pas que le vol d'un homme d'une autre nation mérite la peine de mort, mais seulement le vol d'un homme hébreu libre ; si on vole un étranger, on est seulement condamné à restitution. Ils fondent cette distinction sur une loi du Deutéronome (j) qui limite la loi dont nous parlons : *Si furatus fuerit hominem de filiis Israël.* Exception que les Septante et Onkélos ont même exprimée dans le texte de l'Exode, XXI, 16. Les lois des Athéniens condamnaient à mort le *plagium (k)* ou vol d'un homme libre ; et les lois romaines condamnent à la même peine le vendeur et l'acheteur de l'homme libre, s'ils connaissent sa condition (l).

(a) Psalm. LXXX, 14, 15.

(b) Exod. xv, 26.

(c) Deut. xxviii, 15.

(d) II Mac. vii, 8, 21, etc.

(e) I Cor. xiii, 7, 8, 10.

(f) Genes. iv, 10.

(g) II Mac. viii, 3.

(h) Exod. xx, 15.

(i) Exod. xxi, 16.

Le voleur d'un bœuf était puni par la restitution de cinq bœufs ; celui d'une brebis ou d'une chèvre, par la restitution de quatre brebis ou de quatre chèvres (m). On croit que le vol du bœuf et de son espèce est puni plus sévèrement, parce que cet animal est d'une plus grande utilité que les autres. Le législateur limite cette loi un peu après, en disant *¶ 4 : Que si ce qu'il a volé se trouve chez lui encore vivant, soit que ce soit un bœuf, un dne ou une brebis, il rendra le double ; ou, selon l'Hébreu : Si l'on trouve entre ses mains ce qu'il a volé, il en rendra deux vivants, pour un qu'il a volé.*

Le voleur nocturne pris sur le fait pouvait être tué impunément. Mais il n'était pas permis de tuer un voleur qui volait pendant le jour (n). On présume que celui qui se présente pour percer un mur et pour voler la nuit en veut à la vie de celui qu'il attaque, et celui-ci, dans cette présomption, peut prévenir celui qui vient pour le tuer ; mais il n'en est pas de même de celui qui vole pendant le jour : on peut se défendre contre lui s'il attaque ; et s'il vole, on peut poursuivre devant les juges la restitution de ce qu'il a pris.

Si le voleur n'avait pas de quoi restituer le vol, selon la loi, on pouvait le vendre ou le réduire en esclavage (o) : *Si non habuerit quod pro furto reddat, ipse venundabitur.* Les enfants mêmes des débiteurs insolubles étaient vendus pour les dettes de leurs pères. Nous en voyons la pratique dans le quatrième des Rois (p). Une femme veuve vint trouver Elisée et lui dit que son mari, qui était craignant Dieu et disciple des prophètes, était mort ; et que son créancier venait pour enlever ses deux enfants et les réduire en servitude. Le prophète multiplia en sa faveur un peu d'huile qu'elle avait en sa maison, afin qu'elle la vendit pour payer son créancier. Et dans l'Évangile (q) un débiteur qui se trouvait en arrière de dix mille talents fut vendu, lui, sa femme, ses enfants et tout ce qu'il avait, pour satisfaire à ce qu'il devait à son maître.

Les rabbins enseignent qu'une femme qui était convaincue de vol ne pouvait être vendue ; qu'on ne vendait jamais un voleur, à moins que son vol ne fût plus grand que le prix qu'il valait lui-même ; s'il valait vingt écus, il n'était pas vendu pour un vol de dix écus, et le voleur ainsi vendu n'était obligé de demeurer en servitude que jusqu'à la concurrence de la valeur de ce qu'il avait volé : c'est la doctrine des rabbins. Quant à la restitution au double, au triple ou au quadruple, elle ne se faisait que quand il était mis en liberté.

On demande si le vol, outre la peine de la

(j) Deut. xxiv, 7.

(k) Xenoph. l. 1, Comment.

(l) Digest. 48, l. XV.

(m) Exod. xxii, 1.

(n) Exod. xxii, 2.

(o) Exod. xxii, 3.

(p) IV Reg. iv, 1.

(q) Matth. xviii, 25.

restitution, n'était pas soumis à quelques peines corporelles ? Quelques-uns croient qu'on mettait quelquefois le voleur à mort, parce que Jacob dit à Laban (a) : *Et quant à ce que vous m'accusez de vol, si vous trouvez vos dieux chez quelqu'un, qu'il soit mis à mort en présence de nos frères.* Estius croit que s'il était insolvable, il était châtié à coups de fouet, ou même qu'il était pendu, s'il était convaincu d'avoir volé plusieurs fois. Mais je ne crois pas que chez les Hébreux le simple vol fût puni de mort, ni même de peines corporelles. La loi n'impose la peine de mort qu'au *plagium*, ou au vol d'un homme libre.

Salomon, dans les Proverbes (b), dit que *celui qui s'associe avec un voleur hait sa propre vie.* Il s'expose à faire une mauvaise vie; non que toute sorte de vol emporte la peine de mort, mais parce qu'il y a certains cas où le vol était puni du dernier supplice, ainsi qu'on l'a vu; et d'ailleurs parce qu'il s'expose à faire un faux serment et à se parjurer à l'occasion du vol, auquel cas il mérite la mort, non pas précisément à cause du vol, mais à cause du parjure : *Adjurantem audit, et non judicat*, dit Salomon; et Moïse (c) : *Si quelqu'un est interrogé en justice et qu'il ne veuille pas déclarer ce qu'il sait, ou ce dont il a été témoin, ou complice, il portera son iniquité.* Il sera puni du dernier supplice, à cause du parjure et de la profanation du nom de Dieu. Voyez aussi Prov. XXX, 9 : *Seigneur, ne me donnez ni les richesses ni la pauvreté, de peur que je ne sois contraint de voler, et qu'ensuite je ne me parjure et que je ne profane le nom de Dieu.*

Il semble que le simple vol parmi les Hébreux n'emportait point une infamie particulière. *Ce n'est pas une grande faute qu'un homme dérobe; car il vole pour se rassasier*, dit le Sage (d); ou selon l'Hébreu : *On ne méprise point un homme qui a volé pour se rassasier*; la loi ne lui inflige aucune peine particulière, et on ne lui fait souffrir aucun supplice honteux et infamant. Salomon ajoute : *S'il est pris, il en rendra sept fois autant, et il donnera tout ce qu'il a dans sa maison.* Voilà à quoi il s'expose en volant.

Plusieurs peuples des environs de la Judée faisaient une espèce de profession de volerie (e). Isaac avait prédit à Esaü qu'il vivrait de son épée, c'est-à-dire qu'il vivrait de brigandages. Ismael, fils d'Abraham, n'eut point d'autre métier que la guerre et que le brigandage; il devint *ferus homo* (f) et *juvenis sagittarius* (g), et il fut toujours en guerre avec ses voisins : *Manus ejus contra omnes, et manus omnium contra eum.* Les Ismaélites, ses descendants, ont imité leur père, et ils ne se font nul scrupule de dérober sur les grands chemins (h); ils s'en font même une gloire et une espèce de métier. Ils ne font point

d'autre mal aux passants, quand ils se dépouillent volontairement et qu'ils leur donnent toutes leurs hardes sans résistance et sans leur donner la peine de mettre pied à terre. Dès qu'ils aperçoivent quelqu'un en chemin, ils se couvrent le bas du visage jusqu'aux yeux avec leur *turban* ou *bustmani*, qui pend sur leurs épaules, afin de n'être point connus; ils lèvent la lance et viennent dessus à toute bride; ils disent d'abord en leur langue : *Dépouille-toi, maudit, ta tante est toute nue.*

Ils veulent marquer sous ces paroles leur femme, qu'il serait très-indécent de nommer, selon leurs mœurs. Ils l'appellent tante de celui qu'ils attaquent, supposant que tous les hommes sont parents. Cependant ils tiennent la lance devant la poitrine du pauvre voyageur jusqu'à ce qu'ils en aient ce qu'ils désirent. Ils lui laissent quelquefois un caleçon ou la chemise, lorsqu'après s'être dépouillé de bon gré il les prie de ne le pas renvoyer tout nu; ils lui laissent encore sa monture, parce qu'ils n'en ont que faire et qu'elle pourrait les faire reconnaître. Si toutefois le cheval du voyageur avait une bonne selle ou un bon harnais, ils l'échangent contre le leur s'il vaut moins. Si le passant s'est défendu et les a blessés jusqu'au sang, ils ne lui pardonnent point, et s'ils ne peuvent s'en venger sur lui, ils en tuent tout autant qu'ils en peuvent rencontrer. Ainsi se vérifie l'horoscope d'Ismael, père des Ismaélites ou Arabes.

L'Écriture parle souvent des troupes de voleurs de Moab, de Syrie, de Chaldée, d'Ammon et d'autres semblables gens qui exerçaient leur brigandage partout où ils le pouvaient faire impunément. Jephthé, qui devint chef du peuple de Dieu, était d'abord à la tête d'une troupe de voleurs (i); David et ses gens eurent souvent affaire à ces voleurs des environs de la Palestine (j). Ce furent de ces sortes de gens qui pillèrent Siceleg, et dont David tira vengeance à son retour de l'expédition où il avait accompagné Achis, roi de Geth (k). Isboseth, fils de Saül, avait à son service deux chefs de voleurs (l) qui lui tranchèrent la tête pendant qu'il dormait. Razon, qui devint roi de Damas, était auparavant chef de voleurs (m). Les trois troupes de Chaldéens qui enlevèrent les chameaux de Job (n) étaient de ces troupes de voleurs.

Le vol, parmi ces peuples, n'était pas si odieux ni si honteux qu'il l'est parmi nous; cela paraît aussi dans les temps héroïques, et même encore d'puis parmi les Grecs. On ne se cachait point d'être venu dans un pays pour voler; il paraît, par Homère, qu'on s'en faisait une espèce de gloire, comme de faire une conquête légitime. On demande tranquillement à une troupe de gens qui

(a) Genes. xxxi, 32.

(b) Prov. xxix, 24.

(c) Levit. v, 1.

(d) Prov. vi, 30.

(e) Genes. xxvii, 40.

(f) Genes. xvi, 12.

(g) Genes. xxi, 20.

(h) Mœurs des Arabes, par M. d'Arvieux, c. xiii, p. 221.

(i) Judic. xi, 5.

(j) II Reg. iii, 22.

(k) I Reg. xxx, 8, 25.

(l) II Reg. iv, 2.

(m) III Reg. xi, 25, 24.

(n) Job. i, 17.

abondent dans une province, ou dans une île, s'ils y viennent pour voler ou pour quelque autre affaire : Nos ancêtres, dit Josèphe (*lib. I, contra Appion., p. 1038. Οὐ μὴν οὐδέ πρὸς ληστείας ὡσπερ ἄλλοι τινές, ἢ τὸ πλέον ἔχειν ὁτιοῦν πολεμοῦντες ἐτράπησαν ἡμῶν οἱ πατέρες*), contents de leur pays, qui est très-fertile, ne se sont appliqués ni au commerce, comme les Phéniciens, qui habitent sur les côtes de la Méditerranée, ni aux voyages, ni même à la guerre, pour faire des conquêtes, ni enfin au brigandage, comme plusieurs autres. Il veut apparemment marquer les Arabes, et même les anciens Grecs; ils se sont appliqués à cultiver leurs terres, à élever leurs enfants, à étudier leur loi.

VOLONTAIRE, VOLONTAIREMENT. Dans l'Écriture *voluntarius* se met d'ordinaire pour celui qui s'offre de son plein gré à faire quelque chose; celui qui de son propre mouvement et par un pur mouvement de son zèle entreprend quelque chose pour la gloire de Dieu : *Omnis voluntarius et prono animo offerat primitias Domino* (a). Que chacun offre volontairement et de son bon gré ce qu'il voudra offrir à Dieu. Et ailleurs (b) : *Voluntaria oris mei beneplacita fac, Domine.* Les vœux que j'ai faits volontairement, ou les louanges que je vous offre par le seul mouvement de mon cœur. Et Amos : *Vocate voluntarias oblationes* (c). Les aumônes au son de la trompette, les offrandes volontaires, les sacrifices pacifiques qu'on doit offrir au Seigneur. Et saint Paul (d) : Les églises de Macédoine ont été libérales au-dessus de leurs forces : *Supra virtutem voluntarii fuere.*

Le Psalmiste (e) : *Pluviam voluntariam se-gregabis, Deus, hæreditati tuæ* : Vous avez destiné à votre peuple une pluie volontaire, libérale, abondante. On peut l'entendre de la manne que Dieu fit tomber avec abondance sur son peuple dans le désert. Et ailleurs : *Voluntarie sacrificabo tibi* (f). Je vous offrirai un sacrifice d'actions de grâces, un sacrifice pacifique. Voyez Lévit. III, 1, 2, 3, etc. Et saint Paul (g) : *Voluntarie peccantibus, nobis, post acceptam notitiam veritatis, jam non relinquitur pro peccatis hostia.* Dans l'ancienne loi les sacrifices pour l'expiation des péchés commis contre les cérémonies de la loi se réitéraient aussi souvent qu'on avait péché : mais dans la loi nouvelle ceux qui sont tombés volontairement dans quelques grands crimes ne doivent plus attendre que Jésus-Christ vienne de nouveau mourir pour eux; il n'est mort qu'une fois, et ne mourra pas davantage. Ceux qui commettent de grands crimes peuvent à la vérité toujours espérer le pardon en recourant au remède de la pénitence; mais ce retour et ce remède ne sont point aisés, ils sont bien différents du baptême, qui ne se reçoit qu'une fois. Plusieurs entendent par ces cri-

(a) Exod. xxxv, 5.
 (b) Psalm. cxviii, 108.
 (c) Amos iv, 5.
 (d) II Cor. viii, 3.
 (e) Psalm. lxxvii, 10.
 (f) Psalm. lmi, 8.
 (g) Hebr. x, 26.

mes volontaires dont parle ici saint Paul l'impénitence finale, l'endurcissement, le désespoir ou le péché contre le Saint-Esprit. On peut voir sur cela les commentateurs.

VOLONTÉ. Outre l'acception ordinaire de ce terme pour signifier la faculté qui est en nous de vouloir, d'aimer et de désirer, le nom de *volonté* se prend, 1° pour la volonté absolue de Dieu, à laquelle rien ne résiste. *Voluntati ejus quis resistit* (h)?

2° Pour une volonté qui n'est pas absolue. Ainsi Jésus-Christ souhaitait que le calice de sa passion passât loin de lui, si c'eût été la volonté de Dieu (i). La volonté de Dieu n'est pas que le méchant périsse (j) : *Numquid voluntatis meæ est mors impij?* Il veut qu'il se convertisse, et qu'il vive. Mais s'il veut périr, et ne veut pas se convertir, Dieu n'est pas obligé de l'en empêcher.

3° La volonté se prend souvent pour ce qu'on appelle *une volonté de signe*. Par exemple, Dieu veut que tous les hommes l'aiment et lui obéissent, puisqu'il leur commande à tous de l'aimer et de le servir; cependant il est certain que peu de gens satisfont à ces devoirs. D'ailleurs il y a des théologiens qui enseignent que Dieu n'accorde aucune grâce aux infidèles à qui l'Évangile n'a point été annoncé, ni aux endurcis. Il faut donc dire que la volonté qu'il a à leur égard, qu'ils lui rendent leur culte, leur amour et leur obéissance, est, selon ces théologiens, une simple volonté de signe, opposée à la volonté qu'on appelle de bon plaisir.

4° On distingue encore en théologie en Dieu une volonté antécédente, par laquelle Dieu veut une chose en général, sans la considérer revêtue de toutes ses circonstances; une volonté conséquente, par laquelle Dieu veut une chose considérée en tant qu'elle est revêtue de toutes ses circonstances; Dieu veut le salut de tous les hommes d'une volonté antécédente, mais Dieu veut d'une volonté conséquente donner le bonheur éternel à ses élus.

5° *Volonté* se prend pour l'amour, l'approbation, la complaisance : *Non est mihi voluntas in vobis* (k) : Je ne prends point plaisir dans tout ce que vous faites. On ne vous appellera plus la ville déserte et abandonnée, mais la ville dans laquelle j'ai mis ma complaisance (l) : *Sed vocaberis voluntas mea in ea.*

6° *La volonté* se met pour la propre volonté de l'homme. D'où vient que vous n'avez eu aucun égard à nos jeûnes? C'est que votre propre volonté s'y trouve (m) : *Ecce in die jejunii vestri invenitur voluntas vestra.* Et Jésus, fils de Sirach (n) : *A voluntate tua avertere* : Gardez-vous de suivre votre propre volonté. Siméon et Lévi ont percé le mur des Sichémites pour contenter leur propre vo-

(h) Rom. ix, 19; Genes. l, 41; Isai. xlvi, 10.
 (i) Matth. xxvi, 42.
 (j) Ezech. xviii, 13.
 (k) Malach. i, 10.
 (l) Isai. lxxii, 4.
 (m) Isai. lviii, 3.
 (n) Eccli. xviii, 30.

lonté, leur vengeance, leur cruauté (a) : *In voluntate sua suffoderunt murum.*

7° *Faire la volonté de Dieu*, se met pour, observer sa loi, se soumettre à ses ordres, etc. *Ceux qui me diront : Seigneur, Seigneur, n'entreront pas tous dans le royaume des cieux; mais ceux-là seulement y entreront qui feront la volonté de mon Père (b).* Et : *Celui qui fait la volonté de mon Père qui est dans le ciel, c'est celui-là qui est mon frère, ma sœur et ma mère (c).*

VULGATE. On donne le nom de *Vulgate* au texte latin de nos Bibles qui a été déclaré authentique par le concile de Trente. Voici les termes du concile (d) : *Le saint concile, considérant que l'Eglise de Dieu ne tirerait pas un petit avantage, si de plusieurs éditions latines que l'on voit aujourd'hui, on savait qui est celle qui doit passer pour authentique, ordonne et déclare qu'on doit tenir pour authentique l'ancienne et commune édition qui a été approuvée dans l'Eglise par un long usage de tant de siècles; qu'elle doit être reconnue pour authentique dans les leçons publiques, dans les disputes, dans les prédications, et dans les explications théologiques; et veut que nul ne soit si osé que de la rejeter, sous quelque prétexte que ce soit.* Le saint concile en cet endroit ne compare pas la Vulgate aux originaux, il n'en était pas question alors; mais seulement aux autres versions latines qui couraient en ce temps-là, et dont plusieurs étaient suspectes, comme venant d'auteurs inconnus ou hérétiques. C'est donc mal à propos que les ennemis de l'Eglise accusent le concile d'avoir préféré la Vulgate aux originaux. Salméron (e), qui avait assisté au concile, et Pallavicin (f), qui en a fait l'histoire, nous assurent que le concile n'eut point d'autre intention que de déclarer que la Vulgate était la seule des versions latines qu'il approuvât et qu'il tint pour authentique, comme ne contenant rien ni contre la foi, ni contre les mœurs.

On ignore le temps auquel l'ancienne version latine de l'Ecriture a été faite, et qui en est le premier auteur; mais on est persuadé que ce n'est que depuis l'établissement du christianisme que l'on traduisit les Ecritures de grec en latin (1). On n'a nulle connaissance que les Juifs en aient jamais fait aucune de leurs livres saints en latin, quoiqu'ils fussent fort nombreux dans Rome et dans l'Italie. Mais pour les chrétiens, leur zèle les porta de bonne heure à travailler à l'envi, à faire connaître la vérité à tout le monde par le moyen des traductions qu'ils firent de l'Ecriture. Il y en eut une infinité qui s'y appliquèrent, dit saint Augustin (g) : *Qui Scripturas ex Hebræa lingua in Græcam*

verterunt, numerari possunt; Latini autem interpretes, nullo modo. Dès qu'un homme se sentait quelque capacité pour tourner du grec en latin, il se hâta de rendre en cette langue le premier texte grec qui lui tombait entre les mains : *Ut enim cuique primis fidei temporibus in manus venit codex Græcus, et aliquantulum facultatis sibi utriusque linguæ habere videbatur, ausus est interpretari.*

De là cette multitude d'exemplaires latins de la Bible, si peu d'accord entre eux; ce qui faisait dire à saint Jérôme (h), que l'on voyait presque autant de versions diverses, qu'il y avait de livres : *Cum apud Latinos tot sint exemplaria fere quot codices, et unusquisque pro arbitrio suo vel addiderit, vel subtraxerit quod ei visum est.* Mais parmi ces anciennes versions il y en eut toujours une plus autorisée et plus universellement reçue; c'est celle qui est connue dans l'antiquité sous le nom d'*Italique*, de *Commune* et de *Vulgate*, et qui fut appelée *Ancienne*, depuis que saint Jérôme en eut composé une nouvelle sur l'hébreu. La première était faite sur le grec, et on lui avait donné le premier rang parmi les éditions latines, parce qu'elle était la plus attachée à la lettre, et la plus claire pour le sens (i) : *Verborum tenacior cum perspicuitate sententiæ.*

Quoiqu'en général les personnes éclairées comprissent assez la nécessité d'une nouvelle version qui fût fidèle et exacte, et qui pût tenir lieu de toutes les autres, toutefois on demeura jusqu'à la fin du quatrième siècle ou au commencement du cinquième, sans rien entreprendre sur cela; et lorsque saint Jérôme commença à donner quelque essai de sa traduction latine faite sur l'hébreu, il souffrit de grandes contradictions de la part même des personnes qui étaient très-bien intentionnées, mais qui craignaient que l'on ne donnât atteinte à l'autorité des Septante, que plusieurs tenaient pour inspirés, et qu'on ne causât du scandale aux peuples accoutumés à l'ancienne version, en leur en offrant une nouvelle différente de la première. Le saint docteur fit d'abord quelques tentatives, pour essayer de réformer les versions latines faites sur le grec; il retoucha jusqu'à deux fois le Psautier (j); il travailla aussi sur plusieurs autres livres de la Bible (k); mais son travail n'eut qu'un succès fort médiocre; l'ancien usage prévalut. Enfin il se laissa aller aux prières de plusieurs de ses amis, qui le sollicitèrent d'entreprendre une version latine entière de la Bible sur l'hébreu (l).

Il traduisit d'abord les quatre livres des *Rois*, à la prière des saintes Paule et Eustochium; 2° il traduisit le livre de *Job*, qu'il semble avoir destiné à Marcelle, dame ro-

ques, *Job* et les Paralipomènes. Voyez le second Prolégomène de la nouvelle édition de saint Jérôme.

(l) *Hieronym. Præf. in Paralip. Item Præf. in Job, in Esdr., in Josue.*

(1) Le docteur Wiseman pense que la première version latine a été faite dans le second siècle de notre ère en Afrique. Voyez les preuves qu'il donne de ce sentiment, adoptées aujourd'hui par plusieurs, dans ses lettres sur le 7^e du chap. 1^{er} de la 1^{re} Epître de saint Jean, vol. XVI des *Démonstrations*. (S.)

(a) Genes. XLIX, 6.

(b) Matth. VII, 21.

(c) Matth. XII, 50.

(d) Concil. Trid. sess. 4, cap. II.

(e) Salméro Prolegomen. III.

(f) Pallavicin. Hist. concil. Trident.

(g) August. de Doctr. Christ. I, II, c. XI, n. 16.

(h) Hieronym. Præf. in Josue.

(i) Greg. Mag. Præf. in Moral. in Job.

(j) Vers l'an 382, et vers l'an 389.

(k) Les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques.

maine; 3° il mit en latin les grands et les petits prophètes; et quelque temps après, le livre d'Esdras; 4° il fit la traduction des psaumes sur l'Hébreu et les donna à Sophronius, pour les mettre en grec; 5° il traduisit, à la sollicitation d'Héliodore et de Chromace, les trois livres de Salomon, savoir, les *Proverbes*, l'*Ecclésiaste*, et le *Cantique des Cantiques*; 6° il entreprit de traduire le *Pentateuque*, à la prière d'un de ses amis nommé Didier; mais il ne put achever cet ouvrage qu'à diverses reprises, à cause de sa longueur; 7° il accorda aux prières d'Enstochium la version de *Josué*, des *Juges*, de *Ruth* et d'*Esther*; 8° enfin il traduisit les *Paralipomènes* à la prière de Chromace.

Il est impossible de marquer précisément le temps auquel chacun de ces ouvrages a été fait; mais on sait qu'en l'an 392 les quatre livres des Rois, Job, les grands et les petits prophètes, les psaumes et les livres de Salomon étaient déjà traduits; que les livres d'Esdras et la Genèse furent mis en latin entre l'an 392 et 394. Il ne put achever le reste du Pentateuque, c'est-à-dire, l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome, avant l'an 404 ou 405, c'est-à-dire, après la mort de sainte Paule, arrivée en 404 (a). Après cette année, il traduisit Josué, les Juges et Ruth. Il n'acheva la traduction des Paralipomènes qu'en l'an 395. C'est ce que l'on peut inférer des lettres et des préfaces de saint Jérôme. Il ne toucha point aux livres de l'Ancien Testament qui ne se trouvent qu'en grec, comme la Sagesse, l'Ecclésiastique, les deux livres des Machabées, la prophétie de Baruch, la lettre de Jérémie, les additions qui sont à la fin d'Esther, les deux derniers chapitres de Daniel, qui sont encore de l'ancienne Vulgate. Le Psautier même tel que nous le chantons, est presque tout entier de l'ancienne italique. La version que saint Jérôme en avait faite sur l'Hébreu ne se trouve pas dans nos Bibles. Notre Vulgate du Psautier n'est pas même l'ancienne version latine réformée sur le grec par saint Jérôme; c'est un mélange de cette ancienne italique et des corrections de ce saint.

Il traduisit aussi le Nouveau Testament sur le grec, à la sollicitation du pape saint Damase (b). Avant sa traduction, il y avait si peu d'uniformité dans les exemplaires latins, que l'on voyait presque autant d'exemplaires différents, que de livres: *Tot enim sunt exemplaria pene quot codices*. Mais pour ne pas trop choquer les peuples, accoutumés à l'ancienne Vulgate, il s'étudia à conserver, autant qu'il put, les manières de parler qui se trouvaient déjà dans le texte: *Ita calamo temperavimus, ut his tantum quæ sensum videbantur mutare correctis, reliqua pateremur manere ut fuerant*. Ce qui ne contribua pas peu à faire recevoir sa traduction par toute l'Eglise latine, et à faire oublier l'ancienne

Italique, qui ne se trouve plus entière dans aucun endroit, que l'en sache, et dont il ne reste que quelque partie dans les anciens manuscrits, ou quelques fragments dans les écrits des Pères, qui ont vécu avant saint Jérôme.

Le progrès de cette nouvelle traduction fut si prompt, que presque en même temps que le saint docteur en publiait quelque livre, il était aussitôt répandu par les villes et par les provinces. Rufin (c), rival de saint Jérôme, ne put voir cela sans quelque chagrin, et il lui en fit des reproches. Lucinius (d), espagnol très-zélé pour les divines Ecritures, envoya, dès l'an 394, à Bethléem, six écrivains en notes pour copier les versions et tous les autres ouvrages de saint Jérôme. Saint Augustin, qui dans les commencements n'avait pas été fort favorable à la version de saint Jérôme, l'approuva tellement dans la suite, qu'il en composa son *Speculum*, ou *Miroir*, qui est un tissu de passages de l'Ecriture, à l'usage des simples fidèles. Le prêtre Philippe, contemporain de saint Jérôme, a suivi dans son commentaire sur Job toute la version de saint Jérôme. Saint Grégoire le Grand (e) en a presque toujours usé de même dans ses *Morales* sur Job, quoiqu'il dise que de son temps l'Eglise romaine se servait assez indifféremment de l'ancienne Italique, comme de la nouvelle traduction faite sur l'hébreu. Saint Isidore de Séville (f), qui vivait vers l'an 630, dit sans restriction que toutes les Eglises suivaient la version de saint Jérôme: *Cujus editione omnes Ecclesie usquequaque utuntur*. Enfin Hugues de Saint-Victor (g) avance que l'Eglise latine fit un décret, par lequel elle ordonnait qu'à l'avenir on ne se servirait point d'autre version que de celle dont nous parlons. Nous ne connaissons point de tel décret, et il est très-possible qu'il n'y en ait jamais eu de pareil; mais l'usage et l'acceptation de l'Eglise sont équivalents aux décrets les plus absolus.

L'ancienne Vulgate, qui était en usage avant celle de saint Jérôme, quoique faite dans un temps où la langue latine était dans sa plus grande pureté, était toutefois fort barbare, et ce qui nous en reste aujourd'hui en est une bonne preuve. Les premiers interprètes s'appliquèrent beaucoup moins à parler purement et élégamment qu'à s'exprimer d'une manière claire et intelligible aux plus simples, et à rendre en latin très-fidèlement et très-littéralement le texte grec de l'Ecriture. Saint Jérôme est plus pur pour le style, quoique sans affectation. Il s'est beaucoup plus étudié à traduire clairement qu'à bien parler. Et pour le fonds, on peut dire que sa traduction est excellente, quoiqu'on ne puisse pas l'excuser entièrement de fautes. Les plus habiles protestants mêmes ont loué la Vulgate, et l'ont préférée aux autres

(a) Voyez la Préface de saint Jérôme sur Josué, et les Prolegomènes sur la nouvelle édition de saint Jérôme.

(b) Hieronym. Præf. in quatuor Evangel.

(c) Rufin. l. II, *Invectiva* in Hieronym.

(d) Vid. *Epist. D. Hieronym. Lucinio Bætico. olim xxviii*,

nunc lxi, nov. edit.

(e) Greg. Mag. Præfat. Moral. in Job.

(f) Isidor. Hispal. l. I, de Officiis Eccles.

(g) Hugo Victor. l. de Scripturis sacris, c. ix

versions latines. Louis de Dieu (a) reconnaît que l'ancien traducteur latin est un très-savant homme. Il a ses défauts et ses barbarismes, ajoute-t-il; mais je ne puis m'empêcher de louer et d'admirer sa bonne foi et son jugement même dans les lieux où il paraît barbare. Grotius (b) rendant raison de ce qui l'a porté à prendre la Vulgate, pour faire sur elle ses Notes sur l'Écriture, dit ces paroles remarquables : *J'ai toujours fait grand cas de l'auteur de la Vulgate, non-seulement parce qu'il ne contient aucun sentiment contraire à la foi, mais aussi parce qu'il est rempli d'érudition.* Fagius (c) traite de demi-savants et d'impudents ceux qui osent mal parler de cette fameuse traduction.

Le concile de Trente (d) ayant ordonné que *l'Écriture sainte serait imprimée au plus tôt le plus correctement qu'il serait possible, particulièrement selon l'édition ancienne de la Vulgate*, le pape Sixte V donna ses principaux soins à procurer une édition parfaite de la Vulgate latine, qui pût servir de modèle à toutes celles que l'on ferait dans la suite pour toute l'Église catholique. Il em-

ploya à cet ouvrage plusieurs savants théologiens, qui y travaillèrent avec beaucoup d'application. Son édition fut faite dès l'an 1589; mais elle ne parut qu'en 1590. Et comme elle ne se trouva pas encore dans toute la perfection que l'on désirait, le pape Clément VIII en fit une autre édition en 1592, qui a toujours depuis été considérée comme le modèle de toutes celles que l'on a imprimées. C'est cette édition que l'Église latine tient pour authentique, suivant la déclaration du concile de Trente, et selon la bulle de Clément VIII. Il ne faut pas toutefois s'imaginer que cette dernière édition soit entièrement exempte de défauts. Le cardinal Bellarmín (e), qui avait travaillé avec d'autres théologiens à la corriger, reconnaît dans sa lettre à Luc de Bruges qu'il y a encore plusieurs fautes, que les correcteurs n'ont pas jugé à propos d'en ôter pour de justes causes : *Scias velim Biblia Vulgata non esse a nobis accuratissime castigata; multa enim de industria justis de causis pertransivimus*

X

XALOTH, bourgade située dans le Grand-Champ, bornant la Galilée inférieure du côté du midi. *Joseph., de Bello, lib. III, cap. xi.*

XERXÈS, fils de Darius fils d'Hystaspe, et son successeur dans le royaume de Perse, monta sur le trône l'an du monde 3519, avant Jésus-Christ 481, avant l'ère vulgaire 485. Il était fils d'Atosse, fille de Cyrus, et Darius son père l'avait déclaré roi peu de temps avant sa mort. On lui applique ces paroles de Daniel (f) : *On verra encore trois rois dans la Perse (ces trois sont Cyrus, Cambyse et Darius fils d'Hystaspe), et le quatrième possédera de très-grandes richesses, et surpassera ceux qui ont été avant lui; et lorsqu'il se verra maître de ces grandes richesses, il animera tout le monde contre le règne de la Grèce.* En effet, Xerxès, ayant assujetti les Egyptiens, les Phéniciens, l'île de Chypre, la Cilicie, la Pamphylie, la Pisidie, la Lycie, la Carie, la Mysie, la Troade, l'Hellespont, la Bythinie et le Pont, à qui il fit la guerre pendant l'espace de trois ou quatre ans, envoya ses ambassadeurs en Grèce, pour demander la terre et l'eau en signe de soumission (g). Ce qui lui ayant été refusé, il partit l'année suivante, et attaqua les Grecs par mer et par terre, avec des forces si prodigieuses, qu'on n'avait jamais rien vu de semblable. Mais son entreprise eut tout le mauvais succès qui est connu de tout le monde. Il revint à Suse, et

de là se rendit à Ecbatane. Il fut tué l'an du monde 3531, avant Jésus-Christ 469, avant l'ère vulgaire 473, et eut pour successeur Artaxerxès, surnommé à la Longue Main. Xerxès n'avait régné que douze ans.

Nous apprenons de Josèphe (h) que ce prince confirma aux Juifs tous les privilèges qui leur avaient été accordés par Darius, fils d'Hystaspe, son père, et particulièrement celui qui leur assignait les tributs de Samarie pour les frais des victimes qu'on offrait au temple de Jérusalem.

La seconde année de son règne, il marcha contre les Egyptiens (i), et après les avoir vaincus, il appesantit le joug de leur servitude. Il donna le gouvernement de ce royaume à son frère Achemènes, et revint sur la fin de l'année à Suse.

Enflé de cet heureux succès il résolut, à l'instigation de Mardonius, fils de Gobrias, qui avait épousé une de ses sœurs, de porter la guerre dans la Grèce (j). Josèphe (k) croit que les Juifs furent commandés pour marcher à cette expédition, et il leur applique ce que dit le poète Chérile dans la description qu'il fait des diverses nations dont l'armée de Xerxès était composée. *Il y avait, dit-il, un peuple qui avait quelque chose d'extraordinaire dans sa mine et dans son habillement : leur langue est la phénicienne; ils habitent les montagnes de Solymes, le long desquelles il y a un grand lac. Ils portent les che-*

(a) *Lud. de Dieu in notis ad Evangelia.*

(b) *Grot. Præf. in Amolat. suas in vet. Testam.*

(c) *Fagius Præf. ad Collat. transl. vel. Testam.*

(d) *Conc. Trident. sess. 4.*

(e) *Bellarmin. Litteris datis Capua, 6 Decemb. 1605.*

(f) *Dan. xi, 2, 3 et seq.*

(g) *Herodot. l. VII, c. xxv et seq. An du monde 5825,*

avant Jésus-Christ 477, avant l'ère vulg. 481.

(h) *Antiq. l. XI, c. v. Vers l'an du monde 3520, avant Jésus-Christ 480, avant l'ère vulg. 484.*

(i) *Herodot. l. VII. An du monde 3521.*

(j) *Herodot. l. VII.*

(k) *Joseph. l. I, contra Appion*

veux coupés en rond. Saumaise (a) est du sentiment de Josèphe, et puisque les Juifs étaient sujets de Xerxès, quelle raison aurait pu les dispenser de marcher comme tous les autres à cette guerre? Cependant Scaliger, Bochart, Annæus, et la plupart des savants soutiennent aujourd'hui que Chœrile a voulu parler des Solymes de Pisidie. Voyez ci-devant SOLYMES.

Au retour de cette fameuse et fatale expédition, Xerxès donna ordre de démolir tous les temples des villes grecques d'Asie (b), ce qui fut exécuté. Il n'y eut d'épargné que celui de Diane à Ephèse, apparemment à cause de sa beauté. Il en usa de même par tous les lieux où il passa, détruisant dans le cours de cette expédition tous les temples idolâtres qu'il rencontra dans son chemin. Ce ne fut ni par aversion pour les peuples, ni par bizarrerie, qu'il se porta à cela. Ce fut par zèle pour la religion des mages, dont Zoroastre l'avait instruit, et qui lui avait inspiré une extrême horreur pour les idoles et les simulacres. Il passa par Babylone à son retour, et y détruisit l'idolâtrie et les idoles (c) par le même motif qui l'avait porté à renver-

ser les temples des Grecs. Ainsi furent vérifiées les prophéties de Jérémie, qui portent (d) : *Bel est chargé de confusion, Mérodach est brûlé; leurs statues sont dans la honte; leurs images sont mises en pièces.* Et encore (e) : *Je punirai Bel à Babylone; j'arracherai de sa bouche ce qu'il avait englouti (f); je tirerai vengeance des images taillées à Babylone.*

XYLOPHORIE, fête des Hébreux, dans laquelle on portait en solennité du bois au temple, pour l'entretien du feu sacré qui brûlait toujours sur l'autel des holocaustes. Nous ne trouvons point cette fête marquée dans aucun endroit de l'Écriture; mais Josèphe en fait mention, livre II de la *Guerre des Juifs*, chap. xvii, pag. 811. Selden veut que cette provision se fit dans le mois *ab*, qui revient à peu près à juillet. D'autres la mettent au mois *élul*, qui répond au mois d'août. Les rabbins enseignent qu'on préparait avec grand soin le bois qui devait être brûlé sur l'autel, qu'on le nettoyait très-proprement, et qu'on n'y laissait ni pourriture, ni rien de gâté et de vermoulu.

XYSTHRUS. Voyez SISUTHRUS.

Y

YEUX, *oculi*. Dieu, dans la formation des yeux, a employé d'autant plus d'adresse, que le sens de la vue surpasse tous les autres sens extérieurs en noblesse et en dignité.

Il n'y a guère de nom qui ait plus d'expressions métaphoriques que l'œil; par exemple : *Mettre ses mains sur les yeux des mourants*, Genèse, XLVI, 5, lui fermer les yeux, lui rendre le dernier devoir. *Mettre les yeux sur quelqu'un*, le regarder favorablement, avoir soin de lui, de ses intérêts. *Les yeux du Seigneur sont sur les justes*, Psal. XXXIII, 16; il les favorise, il les comble de bénédictions. *Vous humilierez les yeux des superbes*, Psalm. XVII, 28; vous abaisseriez leur orgueil, leur insolence. *Les yeux du Seigneur regardent les nations*; sa providence s'étend sur elles. *Trouver grâce aux yeux de quelqu'un*, Ruth, II, 10, etc.; gagner ses bonnes grâces, son amitié. *Les yeux des serviteurs sont dans les mains de leurs maîtres*, Psal. CXXII, 2; les serviteurs ont toujours les yeux attachés sur les mains de leurs maîtres, pour observer leurs moindres mouvements et obéir au moindre signal.

L'œil mauvais, le jaloux ou l'avare; *l'œil bon et l'œil simple*, le libéral. *Leurs yeux furent ouverts*, Genèse, III, 7; ils commencèrent à comprendre ce qu'ils ne comprenaient pas auparavant. *Les yeux du sage sont dans sa tête*, Eccli. II, 14; il sait où il va, et ce

qu'il doit faire; il ne se conduit pas à l'aventure, *Je serai humble à mes yeux*, II Reg. VI, 22; je me mépriserai moi-même. *Les yeux ne se rassasient point de richesses*. Eccli. IV, 8. La convoitise est insatiable, etc. Voyez OEIL.

YVOIRE ou IVOIRE. L'Hébreu appelle l'ivoire *schen*, c'est-à-dire une dent, parce que l'ivoire est une dent d'éléphant. Ezéchiél (g) l'appelle *corne de dent*, parce que c'est une dent en forme de corne, et qu'il a plutôt la nature de la corne que celle d'une dent, étant maniable et aisée à travailler comme la corne. Varron (h) soutenait que le nom de dent ne convenait nullement à l'ivoire, et que c'était une vraie corne : *Nam quos dentes multi vocant, sunt cornua*. Dans le troisième livre des Rois, chap. X, 22, il est dit qu'on apportait du pays d'Ophir à Salomon des dents d'éléphants : *Dentes elephatorum*. L'Hébreu porte ; *Schen-abim* (i); et Bochart croit que *schen-abim* est mis pour *schen kahabim*, prétendant que *kahabim* signifie des éléphants; de quoi il ne donne aucune preuve. Nous croyons qu'il faut lire ces deux mots séparément, *schen-habenim*, des dents, ou de l'ivoire et de l'ébène. *Habenim* signifie l'ébène dans Ezéchiél, XXVII, 15.

Dioscoride écrit qu'en faisant cuire l'ivoire pendant six heures avec la racine de mandragore, il s'amollit en sorte qu'on en peut faire tout ce que l'on veut. L'ivoire de l'île

(a) Salmas. Ossileg. linguæ Hellenisticæ.

(b) Strabo, l. XIV. Cicero, de Legib. l. II. Æschyl. in Persis. Herodot. l. VIII.

(c) Strabo, l. XVI. Herodot. l. I. Dioaor. l. II. Arrian. de Expediit. Alex. l. VII.

(d) Jerem. L, 2.

(e) Jerem. LI, 44.

(f) Jerem. LI, 47, 52.

(g) Ezech. xvii, 15. קרנית שן

(h) Varro de Lingua Latina, l. VI.

(i) שן קבים Schen-habbim. שן קבים Dens fuscorum, seu elephatorum.

de Ceylan et de l'île d'Achem a cela de particulier, qu'il ne jaunit point comme celui de Terre-Ferme et des Indes Occidentales; ce qui le rend plus cher que l'autre (a). L'Écriture parle de l'ivoire rouge : *Rubicundiores ebare antiquo*, plus rouges qu'à l'ancien ivoire. Homère (*Iliad.*, Δ) parle de cette couleur qu'on donnait à l'ivoire :

ὤ; δ' ὅτε τις τ' ἄλλαντα γυνή φοίνικι μιγνῆ-
Μηρός ἢ Κάρφα παρτίον ἔμειναι ἰππων.

On se servait de cet ivoire ainsi coloré pour en orner les brides des chevaux. Ovide insinue qu'on teignait ainsi l'ivoire pour empêcher qu'il ne se jaunît, comme il fait ordinairement quand il est vieux (b).

Aut quod ne longis flavescere possit ab annis
Mæonis Assyrium femina tinxit ebur.

L'Hébreu du passage de Jérémie que nous avons cité est différent de la Vulgate; il porte (*Jerem. Thren.* IV, 7 : אדמו עֵסם מַפְנִימִים) : *Leur corps est plus brillant, ou plus rouge que les perles.* On sait que les perles sont blanches, et non pas rouges; il faut donc prendre l'Hébreu, qui signifie ordinairement *être rouge*, dans le sens d'*être brillant*, comme il se prend quelquefois dans l'Écriture et même dans les profanes (c); ou bien expliquer le rouge de la perle de ce beau rouge incarnat qui se remarque dans le naere de la perle, où le blanc et le rouge sont si tempérés, qu'on peut très-bien leur comparer un teint blanc et vermeil : *Candidiores Nazaræi ejus nive, nitidiores lacte, rubicundiores pinnis, seu perulis.*

Le trône de Salomon était tout d'ivoire et revêtu d'or pur; on y montait par six degrés, et douze lions d'or placés un à un à chaque côté des degrés en faisaient un admirable ornement.

L'Écriture parle aussi quelquefois de maisons d'ivoire (d). Amos, invectivant contre la mollesse et la somptuosité des riches de Samarie, dit que leurs maisons d'ivoire périront : *Peribunt domus eburnæ.* Le roi Achab avait bâti une de ces maisons d'ivoire (e) : *Et domus eburnea quam ædificavit.* Il en était parlé au long dans les annales des rois d'Israël. Le Psalmiste (f), décrivant la magnificence des présents que l'on fit à l'épouse de Salomon dans la cérémonie de ses noces, dit que les filles des rois lui présentèrent la myrrhe, la casse et les plus excellents aromates dans des maisons d'ivoire : *Myrrha et gutta et casia a vestimentis tuis, a domibus eburneis ex quibus delectaverunt te filia regum in honore tuo.* Ces coffrets d'ivoire servaient à serrer les habits, l'or, les pierreries et ce qu'on avait de plus précieux; cela est connu même chez les profanes. On faisait quelquefois ces cassettes de cèdre, comme on le voit par Ezéchiel, XXVII, 24, suivant l'Hébreu; et par Euripide, qui les appelle *des maisons de cèdre* :

- (a) *Jerem. Thren.* iv, 7.
(b) *Ovid. l. II Amor. eleg.* v.
(c) Vide *Bochart. de Animal. sacr. part. II, l. V, c. VI*
(d) *Amos*, III, 15.
(e) *III Reg.* xxii, 39.
(f) *Psalm.* xlv, 9.
(g) *Amos*, vi, 4.

Ἐκ δ' ἰνῶσα κερύινω δόμων,
Ἐθήητα κύσμον τ' εὐπεριπῶς ἡσκήσατο.

Quant aux maisons d'ivoire dont parlent Amos et le troisième des Rois, il y a assez d'apparence que c'étaient de véritables maisons, ornées de quantité de meubles d'ivoire, comme de lits, de tables, de cassettes et d'autres embellissements où l'on avait employé l'ivoire; ces ouvrages étaient apparemment plus en usage et plus en estime en ce temps-là qu'à présent.

Le même Amos parle des lits d'ivoire (g) : *Qui dormitis in lectis eburneis, et lascivitis in stratis vestris.* Saint Jean, dans l'Apocalypse (h), parlant de la chute de Rome, qu'il désigne sous le nom de Babylone, dit qu'on n'y verra plus les vases d'or, d'argent et d'ivoire qu'on y voyait auparavant. On a parlé ailleurs du trône d'ivoire de Salomon. Ezéchiel, XXVII, 6 : קִרְטֵף עֵסם שֶׁן בַּת אַשְׁרִים בְּאֵי כְּתִים, dit que les Tyriens avaient porté la magnificence jusqu'à faire les bancs des rameurs avec de l'ivoire des Indes : *Translata tua fecerunt tibi ex ebore Indico.* C'est une somptuosité qui paraît assez mal placée; aussi on traduit l'Hébreu diversement; les uns : *Ils ont fait vos ais d'ivoire foulé aux pieds* (à la lettre : *d'ivoire fille des pas*) et *venu des îles de Céthim.* Mais que veut dire de l'ivoire foulé aux pieds? C'est que l'éléphant a coutume de cacher sous terre ses dents, lorsqu'elles lui tombent de hasard ou de vieillesse (i) : *Dentes deciduos casu aliquo, vel senecta defodiunt.* D'autres traduisent : *Ils ont fait vos bancs avec de l'ivoire travaillé en Assyrie, et venu des îles de Céthim ou de Macédoine.* Mais on sait que la Macédoine n'est pas un pays où l'on trouve des dents d'éléphant. Il y en a d'autres qui traduisent ainsi (j) : *On a fait vos bancs d'ivoire, enchâssés dans du buis venu des îles de Macédoine* : עֵסם שֶׁן בַּת אַשְׁרִים בְּאֵי כְּתִים. Les Hébreux donnent le nom d'îles aux péninsules et aux pays maritimes, aussi bien qu'aux îles proprement dites, et la Macédoine produisait du buis dont on faisait cas (k). On enchâssait quelquefois l'ivoire dans du buis, comme on le voit par Virgile (l) :

Quale per artem
Inclusum buxo, aut oricia therebintho
Lucet ebur.

YVRAIE, ou XYROIE, *zizanium, lolium.* C'est une plante qui a la feuille longue et velue, et assez difficile à distinguer du blé et des autres grains, au milieu desquels elle croît. Sa tige est plus menue que celle du froment, et à la cime de cette tige il sort un épi long et garni de petites gousses qui l'environnent inégalement, et qui renferment trois ou quatre grains amoncelés et couverts d'une bourre, que l'on ne rompt pas aisément. Le pain où l'on met beaucoup d'yvraie est dangereux pour la santé; il enivre, il charge

- (h) *Apoc.* xviii, 12.
(i) *Plin. l. VIII, c. III.*
(j) *Bochart. de Anim. sacr. part. I, l. III, c. xxxv*
(k) *Ass. Grammat. l. III, c. I.*
(l) *Plin. l. XVI, c. xvi.*
(m) *Virgil. Æneid.* X.

l'estomac, et cause des assoupissements et des maux de tête à ceux qui en ont mangé. Lorsque la plante est grande et près de fleurir, on la distingue fort aisément du froment. D'où vient que notre Sauveur, dans la parabole de l'yvraie et du bon grain, dit à ses moissonneurs d'attendre le temps de la moisson pour arracher l'yvraie, pour en faire des fagots et les jeter au feu (a).

L'épi de l'yvraie est de la longueur d'un pied, d'une forme particulière; car il est divisé en plusieurs parties rangées alternativement, de manière que chacune paraît un petit épi, ou paquet composé de quelques grains plus menus que ceux du froment, peu farineux, de couleur rougeâtre. Sa feuille est assez différente de celle du froment; mais on la distingue principalement lorsqu'elle devient grande et qu'elle commence à fleurir.

On dit qu'on lui a donné le nom d'yvraie ou d'yvroie, à cause qu'elle enivre ceux qui mangent du pain, ou qui boivent de la bière, où il est entré considérablement de cette graine. Quelques botanistes croient que l'yvraie s'engendre des grains de froment et d'orge corrompus, et qui dégénèrent de leur nature, d'où vient qu'il y a certaines années et certains cantons où l'on recueille beaucoup d'yvraie, quoiqu'on n'y ait semé que de bon grain; et au contraire on assure que l'yvraie se change quelquefois en froment, lorsqu'elle est reçue dans une bonne terre. J'ai vu des personnes qui disent avoir fait l'expérience de l'un et de l'autre (1).

Dans l'Eglise, l'yvraie sera mêlée avec le bon grain, les méchants avec les bons, les réprouvés avec les élus, jusqu'au jour du jugement. Les pasteurs en arrachent quelquefois les hérétiques, les schismatiques et les pécheurs scandaleux, par l'excommunication, qui doit être regardée comme un pré-lude du jugement de Dieu.

YVRE, YVROGNE, YVRESSE. Ces termes, dans l'Écriture, ne doivent pas toujours se prendre dans le sens odieux qu'on leur

(a) *Matth.* vi, 26, 27, 28, 29, etc.

(b) *Genes.* xliii, 34.

(c) *Cant.* v, 1.

(d) *Aggée* i, 6.

(e) *Prov.* xi, 24.

(f) *Jouan.* ii, 10.

(g) *I Cor.* xi, 22.

(h) *Isai.* li, 21.

(i) *Deut.* xxix, 19.

(j) *Deut.* xxxii, 42.

(k) *Psalm.* lvi, 11.

(l) *Isai.* xlix, 26.

(m) *Ezech.* xxiii, 33.

(1) Ces personnes avaient mal expérimenté. Elles avaient sans s'en douter porté aux champs des graines d'yvraie avec la semence ou avec les fumiers. On compte trois ou quatre espèces d'yvraie, genre de plantes de la famille des graminées. L'yvraie dont il s'agit ici (*lolium temulentum* Lin.) est annuelle ou enivrante, à épi muni de barbes et composé d'épillets de la longueur du calice, renfermant chacun plusieurs fleurs. On l'appelle aussi *zizanie*, *herbe d'yvrogne*; c'est celle qui, malheureusement, croît dans les champs avec le blé, l'avoine et l'orge. L'abbé Rozier (*Cours d'agriculture*), considérant que cette plante est annuelle, conclut qu'il est au pouvoir de l'homme d'en purger ses champs, et conseille de sarcler rigoureuse-

donne communément. Assez souvent ils ne signifient que boire autant qu'on peut et qu'on doit dans un repas d'amis, où le vin n'est pas épargné. Par exemple, il est dit (b) que les frères de Joseph s'enivrèrent avec lui, la seconde fois qu'ils le virent en Egypte, et ne sachant pas encore qu'il était leur frère; il n'est pas croyable que dans cette occasion ils se soient oubliés jusqu'au point de manquer à la bienséance et au respect qu'ils devaient à un homme de la considération de Joseph. L'Épouse, dans le Cantique (c), dit à ses amis: *Venez, mes amis, buvez, enivrez-vous*; c'est-à-dire, *buvez, mangez, faites bonne chère*. Et Aggée: *Vous avez semé beaucoup, et vous avez recueilli peu; vous avez bu, et vous ne vous êtes pas enivré* (d); c'est-à-dire, vous n'avez pas recueilli assez de vin pour vous mettre dans l'abondance. Et le Sage (e): *Celui qui enivre, sera enivré à son tour*; l'homme libéral et bienfaisant sera libéralement récompensé. Et dans l'Évangile (f): *Tout homme sert d'abord le bon vin, et lorsque les conviés sont enivrés, il leur sert le moindre*. Croira-t-on que Jésus-Christ ait attendu que ces conviés fussent ivres pour faire en leur faveur le miracle qu'il fit à Cana? Et saint Paul (g): *Alius quidem esurit, alius autem ebrius est*; l'un est dans le besoin, et l'autre dans l'abondance.

L'yvresse se prend quelquefois pour l'accablement et l'affliction (h): *Paupercula et ebria non a vino*, dit Isaïe; vous qui avez été enivrée du calice de la colère de Dieu. Voyez CALICE. *Absumat ebria sitientem*, dit Moïse par une espèce de proverbe (i): Celle qui est ivre dévorera celle qui a soif. Le riche consumera le pauvre: le fort accablera le faible. Le même (j): *J'enivrerai mes flèches de sang*. Et le Psalmiste (k): *La terre sera enivrée de pluie*. Et Isaïe (l): *Je rassasierai tes ennemis de ta chair, je les enivrerai de ton sang*. Et Ezéchiel (m): *Ebrietate et dolore repleberis*. Et encore XXXIX, 19: *Bibetis sanguinem in ebrietatem*: Vous vous enivrerez du sang de ma victime.

ment les blés lorsqu'ils sont encore en herbe; mais il reconnaît que cette opération ne suffit pas: « Il est prudent, dit-il, de la répéter lorsque les blés commencent à monter en épi; c'est alors qu'on distingue très-bien cette plante dangereuse. On peut encore, lorsqu'on moissonne, plier des femmes, des enfants en avant des moissonneurs, afin d'arracher l'yvraie, d'en faire des gerbes, de les porter hors des champs et de les brûler. »

L'yvraie pousse des tiges ou chaumes de deux à quatre pieds, semblables à ceux du blé. Lorsqu'elle est grande et sur le point de fleurir, on la distingue facilement du froment par la position de ses épillets, qui regardent l'axe par une de leurs faces, et non par un de leurs côtés.

La bière et le pain dans la confection desquels on a laissé beaucoup de grains d'yvraie, enivrent et causent des vertiges, des nausées et des vomissements. *Infelix lolium*, dit Virgile. Lorsque le grain de l'yvraie a été cueilli peu mûr, ses effets sont beaucoup plus dangereux que quand il l'a été dans sa parfaite maturité. C'est particulièrement dans son eau de végétation que résident ses qualités malfaisantes. Aussi Parmentier assure-t-il qu'on peut dépouiller les graines de cette plante de leurs qualités nuisibles, en les exposant à la chaleur du four avant de les faire moudre; on doit ensuite faire bien cuire le pain, et attendre, pour le manger, qu'il soit parfaitement refroidi.

Z

ZABAD, fils de Nathan, et père d'Ophal, de la race de Juda. I Par. II, 36, 37.

ZABAD, fils de Tahath, et père de Suthala, de la tribu d'Ephraïm. I Par. VII, 20.

ZABAD, fils de Semmaar [*lisez Semmaath*], femme du pays d'Ammon, avec Jozabad, fils de Sémarith, femme du pays de Moab, tuèrent Joas, roi de Juda. II Par. XXIV, 26, en l'an du monde 3163, avant Jésus-Christ 835, avant l'ère vulgaire 839.

[Zabad est nommé Josachar, et Semarith est nommée Somer. IV Reg. XII, 21.]

ZABAD, fut un de ceux qui se séparèrent de leurs femmes, qu'ils avaient prises contre la défense de la loi. I Esdr. X, 27.

[Un autre Zabad, se trouvant dans le même cas, fit la même chose. *Ibid.* vers. 43.]

ZABAD, fils d'Oholi, fut un des héros de David. I Par. XI, 41.

ZABADIA [benjamite], fils de Baria. I Par. VIII, 15, 16.

ZABADIA [benjamite], fils d'Elphaal. I Par. VIII, 17, 18.

ZABADIA, fils de Jéroram, de la ville de Gédor, fut un de ceux qui suivirent le parti de David pendant la persécution de Saül. I Par. XII, 7.

ZABADIA, lévite, fils de Mésellémia, portier du temple. I Par. XXVI, 2.

ZABADIA, fils d'Asael, et petit neveu de David, succéda à son père comme général. I Par. XXVII, 7.

ZABADIA, lévite au temps de Josaphat. Voyez BEN-HAÏL.

ZABADIA, fils d'Ismahel, et prince de Juda, fut ministre du roi Josaphat. II Par. XIX, 11.

ZABADIENS, Arabes qui demeuraient à l'orient des montagnes de Galaad. Jonathas Machabée les défit en 3860. Voyez I Mac. XII, 31. Mais il y a beaucoup d'apparence, qu'au lieu de Zabadien, qui est un nom inconnu, il faut lire Nabathéen, avec Josèphe. On sait qui étaient les Nabathéens.

ZABBAÏ, fils [descendant] de Bébaï, fut un de ceux qui, au retour de la captivité, se séparèrent de leurs femmes, qu'ils avaient épousées contre la loi. I Esdr. X, 28.

ZABDI, fils de Zaré, aïeul d'Achan. Josue, VII, 1.

ZABDI, benjamite, fils de Séméi. I Par. VIII, 19, 21.

ZABDIAS, intendant des celliers de vin du roi David. I Par. XXVII, 27.

ZABDIEL, fils de Jesbaam, commandait les vingt-quatre mille hommes qui servaient pendant le premier mois, auprès de la personne de David. I Par. XXVII, 2.

ZABDIEL, l'un des princes de l'Etat, commandait cent vingt-huit hommes à Jérusalem après le retour de la captivité. Neh. XI, 14.

ZABDIEL, roi d'Arabie, tua Alexandre Ballès, roi de Syrie, qui s'était réfugié auprès de lui, et envoya sa tête à Ptolémée Philométor, roi d'Egypte (a), qui était alors en Syrie, et qui poursuivait Alexandre Ballès. Diodore de Sicile (b) donne à ce Zabdiel le nom de Dioclès. Les historiens profanes (c) racontent la chose un peu autrement. Ils disent que les généraux d'Alexandre Ballès, pensant à leurs intérêts et à leur sûreté, après que leur maître se fut retiré en Cilicie, traitèrent en particulier avec Démétrius Nicanor, gendre de Ptolémée Philométor, et tuèrent en trahison Alexandre, dont la tête fut envoyée à Ptolémée par Zabdiel, dont on vient de parler.

ZABIENS (זַבִּיִּים *Zabiim*): On dit que les Zabiens sont d'anciens Chaldéens attachés à l'astrologie et au culte des astres, et dont la principale occupation était de former des talismans sous certains aspects des astres. On doute si les Zabiens étaient un peuple particulier, ou une secte de philosophes; ou si leur nom marque simplement leur religion, leur pays, ou leur situation. On propose sur cela cinq ou six sentiments divers (d). Les uns croient que le nom de Zabiens vient de Zaba, ou plutôt Saba, fils de Chus; ou de zaba, une armée, parce qu'ils adoraient l'armée du ciel; ou de l'arabe *tzabin*, qui signifie le vent d'orient, parce que ces peuples étaient Chaldéens, et connus sous le nom d'Orientaux. Spencer (e), qui a fort examiné cette matière, croit que la meilleure étymologie est celle qui a été proposée par Scaliger (f), qui croit que *Zabiim* signifie les Orientaux, ou les Chaldéens; mais il prétend qu'on ne doit pas borner ce nom aux seuls Chaldéens, et qu'il doit s'étendre à tous les peuples qui ont suivi leurs principes, comme les Egyptiens, les Nabathéens, les Chananéens, les Syriens et autres, en sorte que le nom de Zabien marquerait une espèce de secte fort répandue dans tout l'Orient (1).

Mais quelle était la religion et la philosophie des Zabiens? Quelques-uns croient que c'était la plus ancienne religion du monde. Il y en a qui en mettent l'origine sous Seth, fils d'Adam; d'autres, sous Noé; d'autres (g), sous Nachor, père de Tharé, et aïeul d'Abraham. Maimonide (h) croit qu'Abraham suivait les principes et la religion des Za-

(a) I Mac. xi, 17. An du monde 3869, avant Jésus-Christ 141, avant l'ère vulg. 145.

(b) Diod. Sicul. l. XXXII.

(c) Polyb. Diodor. apud Usset. ad an. M. 3859.

(d) Vide Spencer. de Legib. Hebr. ritual. l. II, c. 1, de Zabiis.

(e) Spencer., loco cit.

(f) Scaliger. Epist. l. 1.

(g) Seïdes *Patricid.*

(h) Maimonid. *More Nevoch.* l. III, p. 411.

(1) On trouve, dans l'ouvrage intitulé: *the Reasons of the laws of Moses*, ou *Motifs des lois de Moïse*, tirés du *More Nevochim*, de Maimonides, par J. Townly (Londres, 1827), une curieuse dissertation sur les Zabiens, ou idolâtres anté-mosaïques.

biens, avant qu'il fût sorti de la Chaldée. Un des principaux articles de cette religion était le culte des astres, et une sorte de magie; ce qui fait dire à Spencer qu'ils étaient païens, et que leur religion, telle qu'elle a été connue par les auteurs juifs et arabes, qui en parlent, n'a été formée que sur le déclin du judaïsme, et qu'elle a emprunté diverses choses des anciens Chaldéens, des Juifs, des platoniciens et des gnostiques; qu'ils ont fait un mélange de tout cela, dont leur religion est composée. Il ajoute que le nom des *Zabiens*, et même leur religion, comme elle est aujourd'hui, est fort récente, et ne surpasse pas les temps de Mahomet, puisqu'on ne trouve ni leur nom, ni leur religion marqués dans aucun auteur ancien, ni grec, ni latin, ni dans aucun ouvrage écrit avant l'Alcoran.

M. Hyde, dans son *Histoire de la religion des Perses*, s'est appliqué à prouver que les anciens *Zabiens* n'étaient point gentils. Il prétend que Sem et Elam sont les premiers auteurs de leur religion; que si dans la suite elle se trouva chargée de quelques superstitions, Abraham la réforma, et soutint sa réformation contre Nemrod, qui la persécuta; que Zoroastre vint ensuite, et rétablit le culte du vrai Dieu, qu'Abraham avait auparavant enseigné. Il est vrai que les *Zabiens*, ou les anciens Perses, entretenaient un feu éternel sur leurs autels et dans leurs temples; mais on voyait la même chose sur l'autel du temple de Jérusalem, où les prêtres avaient soin de nourrir un feu qui ne s'éteignait jamais. Ils paraissaient adorer le soleil; mais on prétend que ce n'était qu'un culte subalterne, et subordonné au culte du vrai Dieu. Les restes des anciens Perses, qui sont encore aujourd'hui dans l'Orient, soutiennent à ceux qui les interrogent, que le respect qu'ils ont pour le soleil, est un culte purement civil, semblable à celui qu'on rend aux rois et à leurs ministres.

On prétend que la religion des *Zabiens* est la plus ancienne des religions du monde, après la religion d'Adam et des patriarches, qui était la seule véritable. L'unité d'un Dieu et la nécessité d'un médiateur étaient originellement une persuasion générale et régnante parmi tous les hommes (a). L'unité d'un Dieu se découvre par la lumière naturelle; le besoin que nous avons d'un médiateur pour avoir accès à l'Être suprême est une suite de cette première idée. Mais les hommes n'ayant pas eu la connaissance, ou ayant oublié ce que la révélation avait appris à Adam des qualités du médiateur, ils en choisirent eux-mêmes, par le moyen desquels ils pussent s'adresser au Dieu suprême. Ce fut le premier pas vers l'idolâtrie. Ne voyant rien de plus beau ni de plus parfait que les astres, dans lesquels ils supposaient que résidaient des intelligences, qui animaient et qui gouvernaient ces grands corps; ils crurent qu'il n'y en avait point de plus propre pour servir de médiateur entre

(a) Voyez Prideaux, *Hist. des Juifs*, première partie, III, p. 519, et les auteurs qu'il cite.

Dieu et eux. Et comme les planètes étaient de tous les corps célestes les plus proches de la terre, et celles qui avaient le plus d'influence sur elle, ils leur donnèrent le premier rang parmi ces médiateurs, et sur ce pied-là ils en firent l'objet de leur culte.

Telle fut l'origine de toute l'idolâtrie qui a eu cours dans le monde. D'abord on dressa des tentes ou des chapelles à ces puissances, puis on leur dressa des statues ou des images. Ces chapelles n'étaient, dans les commencements, regardées que comme des demeures sacrées où les intelligences avaient leurs habitations; et ceux qui les y adoraient ne leur rendaient qu'un culte relatif à la planète qui en était la maîtresse. Ils s'avisèrent ensuite de faire des statues, dans lesquelles ils croyaient qu'après leur consécration, ces intelligences étaient aussi présentes par leurs influences que dans les planètes, et que les prières qu'on leur adressait, avaient autant d'efficace devant l'une que devant l'autre. Ce fut là l'origine de l'adoration des statues ou simulacres.

On leur donna le nom de planètes qu'ils représentaient, et qui sont les mêmes que ceux qu'elles ont aujourd'hui. Aussi trouvons-nous Saturne, Jupiter, Mars, Apollon, Mercure, Vénus et Diane placés dans le premier rang dans le culte des anciens. C'était là ce qu'ils appelaient les grands dieux. Ensuite l'opinion que les âmes des gens de bien pouvaient après leur séparation du corps servir de médiateurs et d'intercesseurs auprès de Dieu pour les hommes, ayant prévalu dans les esprits, on défia plusieurs de ceux qu'on croyait justes et dignes de cet honneur; ainsi le nombre des dieux s'augmenta dans le monde.

Cette religion prit son origine chez les Chaldéens. La connaissance qu'ils avaient de l'astronomie contribua à les y porter. C'est ce qui obligea Abraham à quitter la Chaldée. Des Chaldéens ce culte se répandit dans tout l'Orient, de là en Egypte, de l'Egypte en Grèce, et de la Grèce parmi toutes les nations d'Occident. Les premiers auteurs de cette superstition étaient connus dans l'Orient sous le nom de *sabbéens* ou de *zabiens* (b). Les restes de cette ancienne secte subsistent encore aujourd'hui dans l'Orient sous le nom de *sabbéens*, qu'ils prétendent avoir reçu de Sabius fils de Seth; ils ont encore parmi eux un livre qu'ils attribuent à Seth, et qui contient la doctrine de leur secte.

A cette secte des *sabbéens* était diamétralement opposée celle des mages, qui avaient horreur des images et des idoles, et n'adoraient Dieu que par le feu. Ils prirent naissance dans la Perse et s'étendirent dans les Indes, où ils subsistent encore aujourd'hui. Ils reconnaissaient deux principes, l'un du bien, l'autre du mal. On peut voir ce que nous avons dit sous l'article *MAGES*.

Pour revenir aux *Zabiens*, comme tout le système que nous venons d'exposer sur leur origine et leur progrès n'est fondé ni

(b) Maimonid. *More Nevochim*. Pocok. *Specimen histor. Arab. Thom. Hyd. Hist. relig. veter. Persarum*.

sur des preuves de fait, ni sur le récit des historiens anciens, ni sur aucun monument authentique, nous sommes obligés d'avertir le lecteur que tout cela n'est qu'une hyperbole, probable à la vérité, mais peu assurée; voici quelque chose de plus précis tiré des auteurs orientaux, qui nous apprennent quelle est la secte des zabiens, et quels sont leurs sentiments.

Le nom de *sabbéens* (a) ou *zabiens*, n'est pas le nom d'une nation particulière, mais celui d'une religion connue dans l'Orient, et de ceux qui la professent; il n'est pas bien certain en quoi consiste principalement la religion des zabiens. Les Orientaux mêmes sont fort différents sur ce sujet; mais il est très-constant que cette religion est une des trois auxquelles Mahomet a donné sa protection, et une espèce d'approbation dans l'Alcoran; ces trois religions sont le judaïsme, le christianisme et le zabéisme, parce qu'elles ont ou prétendent avoir des livres composés par des patriarches et des prophètes, que Mahomet et les musulmans reconnaissent.

Selon Houssain Vaez, dans sa paraphrase persienne de l'Alcoran, les zabiens ont diverses observances tirées du judaïsme, du christianisme et du mahométisme; ils honorent les anges d'un culte religieux; ils lisent les psaumes de David; ils prient tournés tantôt au midi et tantôt au septentrion. Il y en a qui croient qu'ils sont dans les principes des saducéens.

Ils ont aussi, dit M. d'Herbelot, un livre qu'ils attribuent à Adam, et qu'ils regardent comme leur Bible, dont les caractères sont tout à fait particuliers, mais dont la langue est presque entièrement chaldaïque. Ils ont une grande vénération pour saint Jean-Baptiste, duquel ils se disent disciples; ils pratiquent une espèce de baptême, ce qui leur a fait donner par nos voyageurs le nom de **CHRÉTIENS DE SAINT-JEAN**. Voyez ce que nous avons dit sur cet article. [Voyez aussi **GNOSTIQUES**.] Leur langage est presque entièrement syrien ou chaldéen.

Ben-Schunab, auteur persan, nous dit encore quelque chose de plus précis sur les zabiens, qu'il nomme *Sirians* ou *Syriens*. Ils sont, selon lui, les descendants de la plus ancienne nation du monde, ils parlent encore aujourd'hui, au moins dans leurs livres, la langue d'Adam et de ses enfants; ils ont reçu leur religion et leur loi de Seth et d'Enoch, dont ils prétendent avoir encore aujourd'hui les livres, remplis d'instructions morales pour fuir le vice et pratiquer la vertu. Ils prient Dieu sept fois le jour, avec une application si sérieuse, qu'ils n'y mêlent aucune autre action. Ils jeûnent pendant le cours entier d'une lune, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, sans boire ni manger chose quelconque. Ce jeûne finit toujours à l'équinoxe du printemps.

Ils honorent le temple de la Mecque, et ont

aussi beaucoup de respect pour les pyramides d'Égypte, à cause qu'ils croient que Sabi, fils d'Edon ou d'Enoch est enterré sous la troisième. Mais leur principal pèlerinage se fait en un lieu proche de Haram, qui est l'ancienne *Carræ* en Mésopotamie, que quelques-uns croient être le lieu de la naissance d'Abraham, et qui est certainement le lieu d'où il partit pour se rendre avec toute sa famille dans la terre de Chanaan [Voyez **CHARAN** et **HARAN**]. Quelques uns veulent que les zabiens respectent particulièrement ce lieu à cause de *Sabi, fils de Mari*, qui vivait du temps d'Abraham, et duquel ils tirent plus probablement leur origine, et peut-être leur religion, que de *Sabi, fils d'Enoch*, qui vivait avant le déluge.

Ben-Hazem dit que la religion des zabiens est non-seulement la première et la plus ancienne, mais aussi la générale et la seule religion du monde jusqu'au temps d'Abraham, duquel toutes les autres religions sont descendues; et les Arabes, dans toutes leurs *histoires*, disent ordinairement que les anciens Perses, Chaldéens, Assyriens, Grecs, Égyptiens et Indiens étaient tous zabiens avant qu'ils eussent embrassé le judaïsme, le christianisme ou le mahométisme, et les chrétiens orientaux ne font point difficulté de dire que le grand Constantin quitta la religion des zabiens pour prendre celle des chrétiens.

Quelques-uns confondent les zabiens avec les mages, ou guèbres, ou gaures, adorateurs du feu dans la Perse; mais les plus exacts les distinguent.

On ne trouve pas le nom de *zabiens* dans l'Écriture; et si nous en traitons ici, ce n'est qu'à cause que les rabbins et les commentateurs en parlent assez souvent, et prétendent que Moïse les a eus en vue dans plusieurs de ses lois cérémonielles, soit pour les contredire ou pour rectifier les usages et les cérémonies des zabiens. On peut voir Spencer dans son second livre de *Legibus Hebræorum ritualibus*.

ZABINÁ, un de ceux qui avaient épousé des femmes étrangères pendant la captivité, et qui furent obligés de les renvoyer après leur retour. I *Esdr.* X, 43.

ZABUD, fils de Nathan, et favori de Salomon. III *Reg.* IV, 5.

ZABULON, sixième fils de Jacob et de Lia (*b*), naquit dans la Mésopotamie, vers l'an du monde 2256, avant Jésus-Christ 1744, avant l'ère vulgaire 1748. Il eut pour fils (*c*) Sared, Elon et Jahélel. Moïse ne nous apprend aucune particularité de la vie de ce patriarche; mais Jacob au lit de la mort, et donnant sa dernière bénédiction à ses enfants, dit à Zabulon (*d*): *Il habitera sur le bord de la mer, et dans le port des vaisseaux, et il s'étendra jusqu'à Sidon. Ce qui marquait visiblement que le partage de Zabulon devait s'étendre, comme il s'étendit en effet, sur la*

ses autres femmes.

(c) *Genes.* XLVI, 14.

(d) *Genes.* XLIX, 13.

(a) D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*, p. 725. *Sabi*.

(b) *Genes.* xxx, 20. — Zabulon était bien le sixième fils de Jacob et de Lia; mais il était aussi le dixième de ce patriarche, en tenant compte de ceux qu'il avait eus de

Méditerranée, tenant d'un bout à cette mer, et de l'autre jusqu'à la mer de Tibériade (a). Moïse, dans les dernières paroles qu'il dit aux tribus d'Israël, joint Zabulon et Issachar (b) : *Réjouissez-vous, Zabulon, dans votre sortie; et vous, Issachar, dans vos tentes. Ils appelleront les peuples sur la montagne, où ils immoleront des victimes de justice; ils suceront comme le lait les richesses de la mer, et les trésors cachés dans le sable.* Il veut dire que ces deux tribus, qui étaient les plus reculées du côté du septentrion, viendraient ensemble au temple de Jérusalem, à la montagne sainte, et y amèneraient avec eux les autres tribus qui se rencontraient sur le chemin; et que se trouvant par leur situation près de la mer Méditerranée, ils s'appliqueraient au trafic et à la fonte des métaux et du verre, désignés par ces termes, *les trésors cachés dans le sable.* Le fleuve Bélus, dont le sable est si propre à faire du verre, se trouvait dans la tribu de Zabulon.

Lorsque la tribu de Zabulon sortit d'Égypte, elle avait pour chef (c) Eliab, fils d'Helon, et elle comprenait cinquante-sept mille quatre cents hommes capables de porter les armes. Dans un autre dénombrement (d), qui se fit trente-neuf ans après le précédent, cette tribu était de soixante mille cinq cents hommes en âge de porter les armes. Les tribus de Zabulon et de Nephtali se distinguèrent fort dans la guerre de Barac et de Débora contre Sisara, général des armées de Jabin (e). On croit que les mêmes tribus furent des premières emmenées en captivité au delà de l'Euphrate (f) par Phul et par Téglatphalassar, roi d'Assyrie; mais elles eurent aussi l'avantage d'ouïr et de voir Jésus-Christ dans leur pays, plus souvent et plus longtemps qu'aucune des autres tribus (g). Voilà ce que l'Écriture nous apprend de plus particulier sur la tribu de Zabulon.

Le *Testament des douze patriarches*, livre ancien, mais apocryphe, que nous avons souvent cité, dit que Zabulon sur le point de mourir, et étant âgé de cent quatorze ans, trente-deux ans après la mort de Joseph, fit venir ses fils, et leur déclara qu'il n'avait eu aucune part au crime que commirent ses frères, en vendant Joseph; qu'il avait fait tout ce qu'il avait pu pour les détourner de cette résolution, et qu'il avait eu beaucoup d'envie d'en informer son père Jacob; mais que la crainte qu'il eut de ses frères l'en avait empêché. Il dit de plus que pendant le séjour de sa famille dans le pays de Chanaan il inventa et fabriqua un vaisseau; qu'il y mit un gouvernail, un mât et des voiles; et qu'il s'appliqua à la pêche avec tant de succès, qu'il fournissait abondamment du poisson à toute la maison de son père, et même

(a) Vide *Josue*, xix, 10, et seq.

(b) *Deut.* xxxiii, 18.

(c) *Num.* i, 8 et 30. An du monde 2514, avant Jésus-Christ 1486, avant l'ère vulg. 1490.

(d) *Num.* xxvi, 26, 27. An du monde 2553, avant Jésus-Christ 1447, avant l'ère vulg. 1451.

(e) *Judic.* iv, 5, 6, 10; v, 14, 18. An du monde 2719, avant Jésus-Christ 1281, avant l'ère vulg. 1285.

(f) *I Par.* v, 26.

aux étrangers pendant l'été; et que pendant l'hiver, il s'occupait avec ses frères à paître les troupeaux de son père.

Il ajoute : « J'ai lu dans l'écriture de mes pères, que dans les derniers temps vous vous séparerez du Seigneur, vous vous diviserez dans Israël, et vous suivrez deux rois. Vous vous livrez aux abominations de l'idolâtrie; vos ennemis vous enlèveront captifs, et vous demeurerez parmi les nations accablés de douleurs et d'afflictions. Après cela vous vous souviendrez du Seigneur, vous vous repentirez; et le Seigneur vous ramènera, parce qu'il est plein de miséricorde; après quoi Dieu même, le soleil de justice, se lèvera sur vous; la santé et la miséricorde sont dans ses ailes (h). Il rachètera les enfants des hommes, que Bélial tient en captivité; tout esprit d'erreur sera foulé aux pieds; le Seigneur convertira toutes les nations; et vous verrez Dieu sous une forme humaine, parce que le Seigneur a choisi Jérusalem, et que son nom est le Seigneur. Enfin vous l'irriterez de nouveau, et il vous rejettera jusqu'au temps de la consommation des siècles ». On voit dans tout cela les péchés de la tribu de Zabulon, le schisme des dix tribus, leur captivité, leur retour, la venue du Messie, le salut des hommes, l'incrédulité et la réprobation des Juifs.

ZABULON, ville de la tribu d'Aser (i), mais qui fut apparemment ensuite donnée à la tribu de Zabulon, de qui elle prit le nom. Elle était au voisinage de Ptolémaïde, puisque Josèphe (j) met la longueur de la basse Galilée depuis Tibériade jusqu'à Ptolémaïde. On lui donnait le surnom de *Zabulon andrôn*, c'est-à-dire, des hommes (k), apparemment parce qu'elle était très-peuplée. Cestius y étant entré, la donna au pillage à ses soldats, puis y mit le feu, quoiqu'il en admirât la beauté; car ses maisons étaient bâties comme celles de Tyr, de Sidon et de Bérythe. C'est ce que dit Josèphe, *lib. II de Bello*, c. xxii, pag. 817. Elon, juge d'Israël, était de Zabulon. Il fut enterré dans cette ville. *Judic.* XII, 12. — [Voyez SEPHORIS.]

ZABULUS, ou ZABOLUS, se met pour *diabolus*, suivant la manière de prononcer du dialecte dorique, qui met le *tzeta* pour le *delta*; *tzaballein*, pour *diaballein*, calomnier.

ZACHAI. Ses enfants revinrent de Babylone au nombre de sept cent soixante. *I Esdr.* II, 9; *II Esdr.* VII, 14.

ZACHARIE, de la tribu de Ruben, prince d'une des familles de cette tribu (l).

ZACHARIE, roi d'Israël (m), succéda à son père Jéroboam II, l'an du monde 3220, avant Jésus-Christ 780, avant l'ère vulgaire 784. Il ne régna que six mois, et fit le mal de-

(g) *Isai.* ix, 1; *Matth.* iv, 13, 15. Vide *Hieron. et alios in Isaia* ix.

(h) Vide *Malach.* iv, 2.

(i) *Josue* xix, 27.

(j) *De Bello*, l. III, c. n.

(k) *Joseph. de Bello*, l. II, c. xxii.

(l) *I Par.* v, 7.

(m) *IV Rea.* xiv, 29; *II Par.*

vant le Seigneur. Sellum, fils de Jabès, ayant conspiré contre lui, l'attaqua et le tua publiquement, et régna en sa place. Ainsi fut accompli ce que le Seigneur avait prédit à Jéhu : *Vos enfants seront assis sur le trône d'Israel jusqu'à la quatrième génération.*

ZACHARIE, fils de Mosollamia, portier du tabernacle du Seigneur, était de la race de Coré. I Par. IX, 21.

ZACHARIE, lévite et docteur de la loi, fut un de ceux que le roi Josaphat envoya dans les villes de Juda, pour instruire son peuple, II Par. XVII, 7, l'an du monde 3092, avant Jésus-Christ 908, avant l'ère vulgaire 912.

[Ce Zacharie n'était point lévite, mais un prince de la cour de Josaphat. Voyez BEX-HAIL.]

ZACHARIE, fils de Joïada, grand prêtre des Juifs; apparemment le même qui est nommé Azarie, I Par. VI, 10, 11, fut mis à mort par l'ordre de Joas, l'an du monde 3164, avant Jésus-Christ 836, avant l'ère vulgaire 840. Voici ce que l'Écriture en a dit : « Les peuples de Juda ayant abandonné le Seigneur (a), l'esprit de Dieu remplit le grand prêtre Zacharie, fils de Joïada, et il vint se présenter devant le peuple, et leur dit : *Voici ce que dit le Seigneur : Pourquoi violez-vous les préceptes de votre Dieu ? Cela ne vous sera point avantageux. Pourquoi avez-vous abandonné le Seigneur, pour le porter aussi à vous délaïsser ?* Le peuple s'étant élevé contre lui, ils le lapidèrent dans le vestibule du temple, selon l'ordre qu'ils en avaient reçu du roi. Ainsi Joas ne se souvint point des extrêmes obligations qu'il avait à Joïada, père de Zacharie; mais il fit tuer son fils, qui, étant sur le point d'expirer, dit : *Que Dieu voie le traitement que vous me faites, et qu'il venge ma mort.* » L'année suivante Dieu envoya l'armée de Syrie contre Juda; elle entra dans Jérusalem, fit mourir les princes du peuple, et envoya au roi de Damas un grand butin, qu'elle avait fait dans cette expédition.

Saint Jérôme (b), suivi d'un très-grand nombre de commentateurs, a cru que ce Zacharie, fils de Joïada, était celui dont parle Jésus-Christ dans l'Évangile, en ces termes : *Je vous envoie des prophètes, des sages et des savants dans la loi; vous tuerez les uns, et vous crucifierez les autres,..... afin que le sang qui a été répandu sur la terre depuis le sang d'Abel le juste, jusqu'à celui de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez tué entre le temple et l'autel, retombe sur vous* (c). La différence du nom du père de Zacharie, fils de Joïada, et de Zacharie, fils de Barachie, n'arrête ni saint Jérôme, ni ceux qui l'ont suivi. Ils remarquent premièrement que dans l'Évangile hébreu de saint Matthieu, dont se servaient les Nazaréens, on lisait Joïada au lieu de Barachie; 2° que parmi les Hébreux rien n'était plus ordinaire que d'avoir deux noms. Les exemples en sont très-communs dans l'Écriture, et il est très-aisé que la même personne ait été appelée Barachie et Joïada.

(a) II Par. xxiv, 20, 21, 22.

(b) Hieronym in Matth. xxiii.

Mais on oppose à ce sentiment trois choses. La première, que Zacharie fils de Barachie, semble être, selon l'intention de Jésus-Christ, le dernier des justes mis à mort par les Juifs, comme Abel le juste est le premier des saints qui ait souffert une mort violente. 2° Zacharie, fils de Joïada, fut lapidé dans le parvis de la maison de Dieu : *In atrio domus Domini*; au lieu que Zacharie, fils de Barachie, fut tué entre le temple et l'autel, *inter templum et altare*. 3° Enfin, quoiqu'il soit vrai que souvent les Hébreux avaient deux noms, il n'est guère croyable que Jésus-Christ ait voulu omettre ici le nom de Joïada, qui était si connu, pour lui substituer le nom de Barachie, qui ne l'était point. Ainsi nous croirions plutôt que Notre-Seigneur aurait voulu désigner Zacharie, fils de Baruch, dont nous parlerons ci-après, et dont Josèphe fait mention dans le livre quatrième de la Guerre des Juifs, chap. xix, suivant le grec; ou liv. V, c. 1, pag. 883, selon le latin.

Sozomène (d) raconte que, sous l'empire de Valentinien, on découvrit près de Caphar-Zacharie, bourgade de la dépendance d'Eleuthéropolis, ville de Palestine, le corps du prophète, ou plutôt du grand prêtre Zacharie. Ce saint homme apparut la nuit à un nommé Calémérus, intendant d'un maître à qui ce terrain appartenait, et lui dit d'aller fouir en un certain endroit qu'il lui désigna à la campagne, et qu'il y trouverait deux cercueils, l'un de bois, et l'autre de plomb; celui de bois enfermé dans celui de plomb; et auprès du cercueil, un vase de verre plein d'eau, et deux serpents d'une médiocre grandeur, mais sans venin, et aussi doux que s'ils étaient apprivoisés. Calémérus se transporta au lieu marqué, fit creuser la terre; et lorsqu'on eut ouvert le cercueil, on y trouva Zacharie vêtu d'une robe blanche, comme un prêtre. A ses pieds, et hors du cercueil, était un enfant qui avait une couronne d'or sur la tête, une chaussure d'or, et des habits précieux. Et comme les savants du pays étaient en doute qui pouvait être cet enfant, l'abbé Zacharie qui gouvernait alors le monastère de Gérare, dit qu'il avait trouvé dans un ancien livre hébreu, mais qui n'était pas canonique, que Joas, roi de Juda, ayant fait mourir, comme nous avons vu, le grand prêtre Zacharie, perdit sept jours après un de ses fils qui lui était très-cher; et qu'il le fit enterrer aux pieds du grand prêtre, comme pour lui faire satisfaction de l'injure qu'il lui avait faite.

ZACHARIE, le onzième des douze petits prophètes, était fils de Barachie, et petit-fils d'Addo. Il revint de Babylone avec Zorobabel, et commença à prophétiser la seconde année du règne de Darius, fils d'Hystaspe, du monde 3484, avant Jésus-Christ 516, avant l'ère vulgaire 520, le huitième mois de l'année sainte, et deux mois après qu'Aggée eut commencé à prophétiser. Ces deux prophètes de concert excitaient en même temps

(c) Matth. xxiii, 35.

(d) Sozomen. l. IX, c. xvii Hist. Eccl.

le peuple à reprendre l'ouvrage du temple, qu'on avait interrompu quelques années auparavant (a). On ignore le temps et le lieu de la naissance de Zacharie. Les uns veulent qu'il soit né à Babylone pendant la captivité. D'autres le font naître à Jérusalem avant le transport des tribus de Juda et de Benjamin. Quelques-uns soutiennent qu'il était prêtre, et lui attribuent ce que nous avons dit dans l'article précédent sur l'invention du grand prêtre Zacharie. D'autres soutiennent qu'il n'a pas été prêtre. Plusieurs prétendent qu'il était fils immédiat d'Addo (b). D'autres croient avec beaucoup plus de raison, qu'il était fils de Barachie et petit-fils d'Addo.

On l'a confondu avec un Zacharie, fils de Barachie, qui vivait du temps d'Isaïe (c), et avec Zacharie, père de saint Jean-Baptiste : opinion visiblement insoutenable. Enfin on a voulu que ce soit ce Zacharie, fils de Barachie, dont parle Jésus-Christ, et qu'il dit avoir été tué entre le temple et l'autel; quoiqu'on ne lise rien de pareil de notre prophète. On montre aujourd'hui au pied du mont des Oliviers, un tombeau que l'on prétend être celui du prophète Zacharie. Dorothee soutient qu'il fut enterré en un lieu nommé Bétharie, à cent cinquante stades de Jérusalem. Saint Epiphane lui attribue quelques prophéties qu'il fit étant encore à Babylone. Il y prédit la naissance de Jésus, fils de Josédech, et celle de Zorobabel, fils de Salathiel, et il annonça à Cyrus la victoire qu'il devait remporter sur Crésus et sur Astyages, et que ce prince rétablirait à Jérusalem l'exercice public de la religion. Mais nous faisons peu de cas de ces particularités, qui ne se trouvent point dans l'Écriture.

Zacharie commence sa prophétie par une exhortation qu'il fait au peuple de se convertir, et de ne pas imiter l'endurcissement de leurs pères. Trois mois après, le Seigneur lui fit voir un ange à cheval, au milieu d'un bois de myrte planté sur un fleuve. Plusieurs autres anges vinrent faire rapport à ce premier ange que tout le pays était en paix et rempli d'habitants. Ce premier ange en prit occasion de demander au Seigneur qu'il eût compassion des villes de Juda. Le Seigneur lui répondit d'une manière consolante, et lui accorda ce qu'il demandait. Le prophète vit ensuite quatre cornes, et quatre hommes prêts à les briser à coups de marteaux; et on lui dit que ces cornes marquaient les puissances qui avaient opprimé son peuple; mais que le temps était venu qu'elles seraient renversées et mises en pièces. C'est ce qu'on lit dans le premier chapitre.

Dans le second chapitre, Dieu lui fit voir un homme qui mesurait Jérusalem avec un cordeau; et on dit à Zacharie que désormais Jérusalem serait tellement peuplée, qu'elle ne pourrait contenir ses habitants. Il raconte, dans le troisième chapitre, qu'il vit le grand prêtre Jésus, fils de Josédech, debout devant l'ange du Seigneur, et accusé par Sa-

tan. Jésus fut absous, et comblé d'honneurs. Dieu lui dit qu'il allait susciter l'Orient ou le Germe, c'est-à-dire le Messie, son serviteur, et qu'il serait comme une pierre précieuse sur laquelle il y avait sept yeux.

Il eut ensuite la vision du chandelier à sept branches, placé entre deux oliviers, d'où découlait l'huile dans les lampes du chandelier. C'est ce qu'on voit dans le chapitre quatrième. Au chapitre suivant, le prophète vit un livre volant, où était écrit le jugement de toute la terre, et un vase rempli d'une femme sur laquelle tombait une masse de plomb qui fermait l'orifice de ce vase. Ensuite il vit deux femmes avec des ailes, qui élevèrent le vase entre le ciel et la terre. Cette femme enfermée dans le vase marquait l'iniquité de Babylone; le plomb qui tombait sur elle, la vengeance du Seigneur; et les deux femmes qui l'élevaient en l'air, les Mèdes et les Perses qui détruisirent l'empire de Babylone.

Au chapitre six, Dieu fait voir à Zacharie quatre chariots qui sortaient d'entre deux montagnes d'airain, et qui marquaient les Perses, les Grecs, les Egyptiens et les Syriens, qui devaient être employés chacun en leur temps, pour exercer la vengeance du Seigneur contre les pays du septentrion et du midi. Après cela, Zacharie reçoit d'Holdaüs, de Tobie et d'Idaïe une certaine quantité d'or, dont il fait deux couronnes; l'une pour le grand prêtre Jésus, et l'autre pour l'Orient ou le Germe, c'est-à-dire Zorobabel, comme figure du Messie.

La quatrième année de Darius, du monde 3486, avant Jésus-Christ 514, avant l'ère vulgaire, 518, le quatrième jour du neuvième mois, le prophète fut consulté par Sarasar, Rogommelec et quelques autres, s'il fallait continuer de jeûner au cinquième mois, ainsi qu'ils avaient fait depuis la ruine du temple. Il leur répondit que ces jeûnes étaient de leur invention, que ce que Dieu demandait principalement d'eux, était la pratique de la piété et de la justice, et qu'enfin leurs jours de jeûnes seraient bientôt changés en jours de joie. C'est ce qu'on lit aux chapitres sept et huit.

Le chapitre neuvième contient des prophéties menaçantes contre le pays d'Adrac, contre la Syrie et contre les Philistins. Il prédit ensuite d'une manière fort expresse la venue de Jésus-Christ, sauveur et pauvre, monté sur une ânesse et sur son ânon. Il parle, au chapitre dixième, du règne du Messie et de la vengeance que le Seigneur exercera contre les persécuteurs d'Israel. Enfin, au chapitre onzième, il parle de la guerre des Romains contre les Juifs, de la rupture de l'alliance qui était entre Dieu et son peuple, des trente pièces d'argent données pour récompense au pasteur, des trois pasteurs mis à mort dans un mois.

Le chapitre douze décrit la guerre d'Antiochus Epiphane contre les Juifs, les victoires des Machabées, le deuil pour la mort de

(a) I Esdr. v, 1.

(b) Ibid.

(c) Isai. viii, 2.

Judas Machabée. Au chapitre treize, il décrit l'état florissant des Juifs depuis la mort d'Antiochus Epiphane, jusqu'à celle du Messie. Dans le verset sept, et dans les deux suivants du même prophète, on voit les malheurs qui doivent fondre sur les Juifs après la mort de Jésus-Christ. Il continue la même matière au chapitre suivant. Il décrit le siège de Jérusalem par les Romains; il prédit la grandeur de l'Eglise chrétienne, la conversion des peuples gentils, les persécutions qu'on excitera contre les fidèles, et le châtiement que Dieu exercera contre les persécuteurs.

Zacharie est le plus long et le plus obscur des douze petits prophètes (a). Son style est coupé et précipité. Ses prophéties qui regardent le Messie sont plus précises et plus expresses que celles des autres prophètes. Quelques nouveaux critiques, comme Médus (b) et Hammon (c), ont cru que les chapitres IX, X, XI, de ce prophète étaient de Jérémie, parce que dans saint Matthieu, chapitre XXVII, 9, 10, on trouve, sous le nom de Jérémie, le verset 12 du chapitre XI de Zacharie; et, comme les chapitres IX, X, XI, ne sont qu'un même discours, ils en ont conclu que tous les trois étaient de Jérémie. Mais il est bien plus naturel de dire que le nom de Jérémie s'est glissé mal à propos, au lieu de celui de Zacharie, dans le texte de saint Matthieu.

Le prophète Zacharie prédit d'une manière très-expresse le siège de Babylone par Darius, fils d'Hystaspe. Ce prince attaqua cette ville rebelle au commencement de la cinquième année de son règne (d), et la réduisit au bout de vingt mois de siège. Les prophètes Isaïe et Jérémie, longtemps auparavant, avaient prédit son malheur, et avaient averti les Juifs qui y étaient, d'en sortir, lorsqu'ils verraient la chose près de s'exécuter : *Sortez de Babylone*, leur dit Isaïe (e); *sauvez vous du milieu des Chaldéens, annoncez dans l'allégresse, et criez jusqu'aux extrémités de la terre : Le Seigneur a racheté son peuple.* Et Jérémie (f) : *Sortez du milieu de Babylone, et retirez-vous du pays des Chaldéens, etc.* Et ailleurs (g) : *Fuyez du milieu de Babylone, que chacun sauve son âme, sa vie; ne dissimulez point ses iniquités, parce que le temps de la vengeance est venu contre elle de la part du Seigneur; ses crimes sont montés jusqu'au ciel, etc.* Enfin Zacharie, peu de temps avant sa chute, écrit aux Juifs qui étaient encore dans cette ville (h) : *Fuyez de la terre d'Aquilon, dit le Seigneur, parce que je vous ai dispersés aux quatre vents du ciel, dit le Seigneur. O Sion, qui habitez chez la fille de Babylone, retirez-vous, car voici ce que dit le Seigneur : Je lève ma main sur eux, et ils seront en proie à ceux qui leur étaient assujettis; et vous saurez que c'est le Dieu*

des armées qui m'a envoyé. Il y a beaucoup d'apparence que les Juifs profitèrent de ces avertissements, et qu'ils revinrent de Babylone dans leur pays, ou, du moins, qu'ils se retirèrent en lieu de sûreté jusqu'après la prise de la ville. Nous ne voyons ni dans l'histoire, ni dans les prophètes, qu'ils aient rien souffert à l'occasion de ce siège, ni que Darius, fils d'Hystaspe, leur ait su mauvais gré pour la révolte de Babylone : ce qui fait croire qu'ils n'y prirent aucune part.

Les mahométans confondent le prophète Zacharie avec Zacharie, père de saint Jean-Baptiste (i). Les uns le font de la race de David, et les autres de celle de Lévi. Ceux-ci, par un anachronisme encore plus insoutenable, confondent Marie, mère de Jésus-Christ, avec Marie, sœur de Moïse, ce qui est tiré de l'Alcoran même. L'auteur du Tarrik Monthékeb raconte que Jésus-Christ étant né de la Vierge, le prophète Zacharie ne put croire qu'un enfant pût naître sans père, et que s'étant déclaré sur ce sujet, les Juifs l'eurent pour suspect et l'obligèrent de prendre la fuite. Il se retira donc, et se sauva dans le tronc d'un chêne, que les Juifs scièrent par le milieu. Telle est l'ignorance des musulmans sur l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament.

ZACHARIE, fils de Barachie, dont il est parlé dans Isaïe, chapitre VIII, 2, ou, selon saint Jérôme (j), c'est le prophète dont il est parlé dans les Paralipomènes sous le règne d'Ezéchias, ou plutôt sous le règne d'Azarias ou Ozias (k) : *Exquisivit Ozias Dominum in diebus Zachariæ intelligentis, et videntis Deum.* Ce Zacharie a pu vivre jusqu'au règne d'Achaz, en l'an 3262, que le Seigneur lui dit : *Prenez un grand livre, et écrivez-y en caractères bien lisibles : Hâtez-vous de prendre les dépouilles, prenez vite le butin.* Isaïe ajoute : *Je pris des témoins fidèles; Urie sacrificateur, et Zacharie, fils de Barachie.* Ces deux personnes purent rendre témoignage qu'en un tel temps il avait prédit qu'il aurait un fils, et qu'avant que ce fils pût nommer son père et sa mère. Rasin et Phacée les deux ennemis de Juda, seraient détruits. — [Voyez ZACHARIE, prophète, ZACHARIE, fils de Joïada, et ZACHARIE, prêtre de la famille d'Abia.]

ZACHARIE, père d'Abi, mère du roi Ezéchias. IV Reg. XVIII, 2, et II Par. XXIX, 1.

ZACHARIE, lévite, de la race d'Asaph. II Par. XXIX, 13.

ZACHARIE, père de Joseph du temps des Machabées. I Mach. V, 18, 56.

ZACHARIE, prêtre de la famille d'Abia, père de saint Jean-Baptiste (l) et époux de sainte Elisabeth. Voici ce que nous en apprenons par l'Evangile. Zacharie et Elisabeth étaient tous deux justes devant Dieu, et ils vivaient d'une manière irrépréhensible. Ils n'avaient point de fils, parce qu'Elisabeth était stérile, et qu'ils étaient tous deux avancés

(a) Hieronym. Præfat. in l. I Zach.

(b) Medus, l. IV, Epist. xxxi.

(c) Hammon. in Matth.

(d) Herodot. l. III. Justin. l. I, c. x. Polyæn. l. VII.

(e) Isai. XLV, 20.

(f) Jerem. x, 8.

(g) Jerem. LI, 6, 9, 45.

(h) Zach. II, 6, 7, 9.

(i) D'Herbelot, Biblioth. Orient., p. 922.

(j) Hieron. in Isai. viii.

(k) II Par. xxxi, 8.

(l) Luc. I, 5, 12, etc.

en âge. Or, en l'an du monde 3999, environ quinze mois avant la naissance de Jésus-Christ, Zacharie étant de semaine, et faisant ses fonctions de prêtre dans le temple suivant le rang de sa famille, il arriva par le sort, que ce fut à lui à entrer dans le temple, pour offrir le parfum sur l'autel d'or, qui était dans le saint. Alors un ange lui apparut, se tenant debout à la droite de l'autel des parfums. Zacharie le voyant, en fut troublé. Mais l'ange lui dit : Ne craignez point, Zacharie, parce que votre prière a été exaucée; et Elisabeth votre femme vous enfantera un fils, auquel vous donnerez le nom de Jean..... Zacharie répondit à l'ange : A quoi connaîtrai-je la vérité de ce que vous me dites? car je suis vieux, et ma femme est déjà avancée en âge. L'ange lui répondit : Je suis Gabriel, qui suis toujours présent devant Dieu; j'ai été envoyé pour vous annoncer cette heureuse nouvelle, et dans ce moment vous allez devenir muet, jusqu'au jour que ceci arrivera, parce que vous n'avez pas cru en mes paroles, qui s'accompliront en leur temps.

Cependant tout le peuple attendait que Zacharie sortît du lieu saint, et on était dans l'étonnement qu'il y demeurât si longtemps. Mais étant sorti, il ne pouvait leur parler; et comme il leur faisait des signes, pour se faire entendre, ils jugèrent qu'il avait eu une vision dans le temple; et il demeura muet. Quand les jours de son ministère furent accomplis, c'est-à-dire, à la fin de la semaine, il s'en retourna dans sa maison; et sa femme Elisabeth conçut un fils, et elle l'enfanta heureusement à son terme. Ses voisins et ses parents vinrent s'en réjouir avec elle; et le huitième jour, on vint pour circoncire l'enfant, et ils l'appelaient Zacharie du nom de son père; mais Elisabeth prenant la parole, dit : Non; mais il sera nommé Jean. En même temps ils demandaient par signe au père comment il voulait qu'on le nommât; et ayant demandé des tablettes, il écrivit : Jean est son nom. Ce qui remplit tout le monde d'admiration.

Au même instant sa bouche s'ouvrit, sa langue se délia, et il parlait en bénissant Dieu. Tous ceux qui demeuraient au voisinage furent saisis de crainte et d'étonnement; et Zacharie étant rempli du Saint-Esprit, prophétisa, en disant : *Béni soit le Dieu d'Israel, de ce qu'il a visité et racheté son peuple, et de ce qu'il a suscité un puissant Sauveur dans la maison de David son serviteur, ainsi qu'il l'avait promis par ses anciens prophètes.* Il s'adresse ensuite au jeune Jean-Baptiste, à qui il prédit qu'il sera le prophète et le précurseur du Messie, pour lui préparer les voies, et pour donner à son peuple la science du salut. Voilà ce que nous trouvons dans l'Écriture touchant la personne de Zacharie. Les particularités de sa

(a) Ambros. l. I, in Luc. Ita Beda, Theophyl. Strab. Brug. in Luc.

(b) Aug. in Joan. homil. 49.

(c) Protevangel. Jacob. n. 23.

(d) Origen. in Matth. xxvi. Petr. Alex. c. xiii. Basil. l. I, homil. 25. Nyssen. l. III homil. de Natal. Christi. Epiphani. de Vita et Morie Prophet. Theophylactus, etc.

vie et de sa mort ne nous sont point connues.

Saint Ambroise (a), saint Augustin (b), saint Chrysostome et divers autres ont cru que Zacharie était grand prêtre, dans la fausse supposition que l'offrande de l'encens dans le saint était réservée au grand prêtre. Mais il paraît par saint Luc même qu'il n'était que simple prêtre, de la famille d'Abia; et il est certain d'ailleurs que les simples prêtres entraient tous les jours dans le saint. Le protévangile de saint Jacques, et le faux évangile de la nativité de la Vierge disent ou supposent aussi que Zacharie, père de saint Jean, était grand prêtre; mais nous comptons pour rien l'autorité de semblables ouvrages.

Le même protévangile de saint Jacques (c) porte qu'Hérode ayant fait chercher le jeune Jean-Baptiste, pour le faire mourir avec les autres enfants de Bethléem, et ne l'ayant pu trouver, parce qu'Elisabeth l'avait emporté dans le désert, le roi envoya demander à Zacharie, qui était alors auprès de l'autel occupé à son ministère, où était son fils. Zacharie répondit qu'il n'en savait rien. Hérode envoya de nouveau des soldats, avec ordre de le tuer, s'il ne leur découvrait où était son fils. Mais Zacharie leur ayant protesté avec serment qu'il n'en savait rien, ils le tuèrent dans le vestibule de l'autel, et dans l'enceinte qui environnait l'autel des holocaustes. Ni les prêtres, ni les enfants d'Israel ne surent pas quand il fut tué; et un prêtre voyant qu'il tardait trop à sortir, entra dans le temple, le trouva mort, et son sang figé sur la terre. En même temps il ouït une voix, qui dit : Zacharie a été mis à mort, et son sang ne sera point effacé que celui qui le doit venger ne soit venu.

C'est sans doute sur ce fondement que plusieurs anciens (d) ont cru que Zacharie, père de saint Jean, était ce Zacharie fils de Barachie, dont parle Jésus-Christ dans l'Évangile, et dont il dit que le sang a été répandu entre le temple et l'autel. Tertullien (e) parle du sang de Zacharie, dont on voyait encore les traces sur le pavé du temple. Ces marques du sang se montraient encore du temps de saint Jérôme (f), qui n'y avait aucune foi, comme il le témoigne assez dans son commentaire sur saint Matthieu. Eustate d'Antioche, et plusieurs anciens, comme Origène, saint Basile et saint Grégoire de Nysse (g), que nous avons cités un peu plus haut, croient qu'il y avait dans le temple un lieu destiné pour les filles, entre le temple et l'autel; que la sainte Vierge ayant voulu s'y mettre comme auparavant, après la naissance de Jésus-Christ, les prêtres voulurent l'en faire sortir; mais Zacharie soutint qu'elle y devait demeurer, parce qu'elle était vierge (1) : Ce qui fut cause que le peuple le lapida dans le temple même. D'autres (h)

(e) Tertull. Scorpia. c. viii.

(f) Hieron. in Matth. xxiii, 35. Vide, si placet, et Athanas. l. II, p. 697.

(g) Vide Boron. an. 1, § 55. Menya, 5. Septemb. p. 81. Tillen., Note 5, sur saint Jean-Baptiste.

(h) Apud Hieron. in Matth. xxiii.

(1) Voyez MARIE et VIERGE.

croient que Zacharie fut mis à mort, pour avoir annoncé la venue du Messie dans son cantique.

Les Grecs honorent saint Zacharie le cinq de septembre, comme un prêtre, un prophète, et un martyr. Usuard, Adon et d'autres Latins l'honorent aussi comme un prophète, le cinq de novembre. Le martyrologe romain joint avec lui sainte Elisabeth. Baronius dit qu'on conserve la tête de saint Zacharie, à Rome, dans l'église de Saint-Jean de Latran, et qu'on prétend qu'il en est autrefois sorti du sang.

* ZACHARIE, lévite, fils de Jéhiel. I Par. IX, 37. Il est nommé *Zacher*, ibid. VIII, 31.

* ZACHARIE, lévite mérarite, au temps du roi David, était portier et musicien. I Par. XV, 18, 20; XVI, 5.

* ZACHARIE, prêtre, musicien, au temps du roi David. I Par. XV, 24.

* ZACHARIE, lévite, fils de Jésia. I Par. XXIV, 25.

* ZACHARIE, lévite mérarite, fils d'Hosa, vivait au temps de David. I Par. XXVI, 14.

* ZACHARIE, lévite, fils de Sélémia, vivait au temps de David. I Par. XXVI, 14. Sélémia est le même que Mésélémia, ainsi nommé aux versets 1, 2, 9.

* ZACHARIE, père de Jaddo. I Par. XXVII, 21.

* ZACHARIE, père de Jahaziei, lévites de la famille d'Asaph, II Par. XX, 14.

* ZACHARIE, un des fils du roi Josaphat. II Par. XXI, 2.

* ZACHARIE, II Par. XXVI, 5, que saint Jérôme croit être fils de Zacharie, fils de Joïada. L'historien sacré dit que tant que vécut ce Zacharie, *intelligent dans les visions de Dieu*, le roi Ozias servit le Seigneur et prospéra. Voyez ZACHARIE, fils de Joïada, et ZACHARIE, fils de Barachie.

* ZACHARIE, Isa. VIII, 2 que Théodoret croit être le même que Zacharie, petit-fils de Joïada, II Par. XXVI, 5. Voyez l'article précédent.

* ZACHARIE, descendant de Pharos par Séchénia, revint de la captivité avec Esdras et à la tête de deux cent-cinquante hommes de sa famille. Esdr. VIII, 3, 16. Voyez ELIÉZER.

* ZACHARIE, descendant de Bébaï, revint de la captivité avec Esdras et suivi de dix-huit hommes de sa famille. Esdr. VIII, 11.

* ZACHARIE, descendant d'Élam, fut un de ceux qui ayant épousé des femmes étrangères pendant la captivité, les renvoyèrent au retour. Esdr. X, 26.

* ZACHARIE, un de ceux qui assistaient Esdras lorsqu'il lut la loi au peuple. Neh. VIII, 4.

* ZACHARIE, judaïte, descendant de Malaléel, était fils d'Amarias et père d'Aziam. Neh. XI, 4.

ZACHARIE, fils de Baruch (d), était un homme ennemi de toute injustice, de tout

mal, et de plus très-zélé pour la liberté de sa patrie. Les zéloteurs ayant résolu de se défaire de lui, comme d'un personnage qui leur était contraire, et avec cela fort riche et fort puissant, ils voulurent toutefois garder quelque espèce de formalité dans sa condamnation; et ayant assemblé soixante et dix juges des plus notables du peuple, pour en composer une espèce de sanhédrin et de conseil, ils firent comparaître devant eux Zacharie, fils de Baruch, et l'accusèrent de vouloir livrer la ville aux Romains; ce dont ils ne donnaient ni preuves ni indices.

Zacharie voyant bien que ses accusateurs étaient résolus de le faire périr, et qu'il n'avait aucun moyen de se tirer de leurs mains, au lieu de se laisser abattre par la vue du danger, il sentit son courage se ranimer; et après avoir succinctement réfuté les accusations de ses ennemis, il commença à relever tous leurs crimes, et tout ce qu'ils faisaient pour troubler le repos public. Cependant les zéloteurs trépignaient de dépit, et avaient peine à se contenir. Mais comme ils voulaient continuer jusqu'au bout à donner à ce jugement quelque apparence de justice, ils permirent à ces soixante et dix juges de prononcer. Ceux-ci tout d'une voix le déclarèrent absous.

A ces mots, les zéloteurs jetèrent un cri de fureur, et deux de ces scélérats fondirent sur Zacharie, le tuèrent au milieu du temple; et lui insultant encore après sa mort, disaient: Reçois maintenant cette absolution que nous te donnons, qui est beaucoup plus assurée que n'était l'autre. Ils jetèrent ensuite son corps dans la vallée qui était au-dessous du temple. Ceci arriva l'an de l'ère vulgaire 67, trois ans avant la prise de Jérusalem, et la ruine du temple. Plusieurs savants commentateurs (b) ont cru que c'était ce Zacharie, fils de Baruch ou de Barachie, dont Jésus-Christ avait voulu parler dans l'Évangile, en disant aux Juifs qu'il leur enverrait des prophètes, des sages et des savants; qu'ils les tueraient, et les crucifieraient..., afin que le sang de tous les justes, depuis le sang d'Abel jusqu'au sang de Zacharie de Barachie, qu'ils avaient tué entre le temple et l'autel, retombât sur eux. Jésus-Christ parlait à la manière des prophètes. Il mettait le passé pour le futur. Ce système nous paraît un des plus probables que l'on propose sur le passage dont on vient de parler.

On objecte contre l'opinion de ceux qui croient que c'est lui dont parle le Sauveur en saint Matthieu XXIII, 35: *Usque ad sanguinem Zachariæ filii Barachiæ, quem occidistis inter templum et altare*, 1° que le Sauveur prédit aux Juifs qu'ils porteront la peine de la mort de ces hommes justes; or Dieu ne punit pas un mal qui n'est pas encore arrivé. Les Juifs à qui il parlait ne connaissant pas ce Zacharie, et ignorant sa mort future, il était inutile de leur faire des menaces à son

(a) Joseph. de Bello, l. IV, c. xix, in Græco, seu l. V, c. 1, in Lat. p. 885.

(b) Grotius, Hammond, Louis de Dieu, Constantin l'Emper. Jansen. sur saint Matth. xxiii. M. de Tillem. t. I des

Emper. Ruine des Juifs, art. 54, p. 525. Voyez aussi Fabric. Not. in Protevang. Jacobi. p. 121, apocryph. N. T.

sujet. Il ne parlait dans l'endroit cité de saint Matthieu que des crimes passés des Juifs et de ce qui était arrivé avant sa venue; 2° Zacharie, fils de Baruch, tué par les zélés, était un Juif, et selon toutes les apparences un Juif incrédule. Josèphe ne dit pas un mot qui insinue qu'il ait embrassé le christianisme. Les anciens écrivains ecclésiastiques ne l'ont point connu pour tel. Les zélés qui le firent mourir n'en voulaient point à sa religion, ils en voulaient à ses grands biens; ils craignaient que par son crédit il ne les fit chasser; ils l'accusaient d'intelligence avec les Romains. Les nouveaux chrétiens de Jérusalem n'étaient guère en état de donner de la jalousie, ni de l'inquiétude aux mécontents, ni par leurs grands biens, ni par leur autorité dans la ville. Ils se tenaient fort heureux lorsqu'ils n'étaient point persécutés. 3° Les chrétiens de Jérusalem s'étaient sauvés de cette ville quelque temps avant le siège et s'étaient retirés à Pella, au delà du Jourdain, à ce qu'on croit, dès l'an 66 de l'ère vulgaire. Si Zacharie eût été de leur nombre, il est croyable qu'il ne se serait pas trouvé dans la ville un an après, c'est-à-dire l'an 67 de la même ère, auquel il fut mis à mort par les zélés.

Ces raisons ne sont pas sans réplique, non plus que celles qui ont fait croire aux savants que nous avons nommés ci-devant, que ce Zacharie était celui dont Jésus-Christ parle dans l'Évangile. On convient que régulièrement on ne menace pas de vengeance de Dieu pour un crime qui n'est pas encore commis; mais il n'est pas rare dans les prophètes de voir prédire la ruine d'une ville, la désolation d'un peuple, la mort d'un prince, comme si leurs crimes étaient déjà montés à leur comble, quoique la mesure de leurs excès ne soit pas encore remplie, et que leur châtement soit encore fort éloigné. Il est vrai que ni Josèphe, ni aucun écrivain ancien n'a dit que Zacharie ait été chrétien, mais aussi nul n'a dit le contraire. Josèphe parle de saint Jacques le Mineur, mis à mort par Ananus, comme d'un Juif. On regardait alors les chrétiens comme une secte de Juifs. Quoique les chrétiens pour l'ordinaire ne fussent ni riches, ni puissants, ni accrédités, il y en a eu pourtant, même du vivant de Jésus-Christ, qui avaient de grands biens et des emplois considérables, comme Joseph d'Arimathie, Nicodème, Gamaliel. Enfin, quoique les chrétiens de Jérusalem aient pu commencer à se retirer à Pella dès l'an 66 de Jésus-Christ et quatre ans avant le siège de la ville, il était encore assez temps de le faire en l'an 67, deux ans avant que la ville fût investie. Ainsi jusque-là rien n'empêche que Zacharie, fils de Baruch, n'ait été chrétien, et que Jésus-Christ n'ait pu le marquer

comme le dernier des justes mis à mort dans Jérusalem, et qui mit le comble à leurs iniquités.

Dans la vallée de Josaphat, vis-à-vis de Jérusalem, on voit un monument que l'on dit être le tombeau de ce Zacharie; il est taillé dans la roche vive; quatre colonnes de chaque côté portent sur leurs chapiteaux un comble qui s'élève en pointe, et qui fait une espèce de pyramide; ce monument est carré et a quatre-vingts pieds de tour; au côté de derrière est une petite fenêtre, par laquelle on ne voit en dedans que quelques pierres les unes sur les autres.

ZACHÉE. Judas Machabée ayant laissé Simon, Joseph et Zachée, pour forcer les fils de Béan, qui s'étaient retirés dans deux tours (a), les gens de Simon, qui s'étaient laissés gagner par de l'argent, laissèrent échapper quelques-uns de ceux qui étaient dans les tours; mais Judas Machabée fit mourir ces traîtres. Il n'est pas clair si Joseph, Simon et Zachée avaient eu part à cette trahison.

ZACHÉE, prince des publicains, c'est-à-dire fermier général. « Comme Jésus-Christ passait par Jéricho (b), Zachée qui avait grande envie de le voir, mais qui ne le pouvait à cause de la foule, parce qu'il était fort petit, courut devant, et monta sur un sycomore, pour le voir, parce qu'il devait passer par là. Jésus étant arrivé en cet endroit, leva les yeux et lui dit : Zachée, hâtez-vous de descendre, parce qu'il faut que je loge aujourd'hui dans votre maison. Zachée descendit aussitôt, et le reçut avec joie. Or tous ceux qui le virent disaient en murmurant : Il est allé loger chez un homme de mauvaise vie. Cependant Zachée dit à Jésus-Christ : Seigneur, je m'en vais donner la moitié de mes biens aux pauvres; et si j'ai fait tort à quelqu'un en quoi que ce soit, je lui en rendrai quatre fois autant. (Les lois romaines (c) condamnaient les publicains convaincus de concussion ou de fraude de restituer le dommage au quadruple.)

» Sur quoi Jésus-Christ lui dit : Cette famille a reçu aujourd'hui le salut, parce que celui-ci est aussi enfant d'Abraham; car le Fils de l'homme est venu pour sauver, et pour chercher ce qui était perdu. » C'est tout ce que l'Écriture nous apprend de Zachée le publicain. Quelques-uns (d) ont cru qu'il était gentil avant sa conversion; mais le sentiment des commentateurs est qu'il était Juif. Il y en avait plusieurs de cette nation qui exerçaient l'office de publicain. Saint Clément d'Alexandrie (e) dit que plusieurs ont confondu Zachée avec saint Matthias, prétendant qu'il avait été élevé à l'apostolat après la mort de Judas. D'autres (f) ont avancé que saint Pierre l'avait ordonné évêque de Césarée en Palestine; mais ils l'ont

(a) II Mac. x, 19; I Mac. v, 4, 5. An du monde 3840, avant Jésus-Christ 160, avant l'ère vulg. 161.

(b) Luc. xix, 1, 2, 3, etc. An de Jésus-Christ 37, de l'ère vulg. 33, peu de temps avant la mort du Sauveur.

(c) L. Hoc edicto, in fine digesti de Publican.

(d) Cyprian. l. II, ep. 5, et lib. de Opere et Eleemosyn.;

et Tertull. l. IV, contra Marcion. Chrysost. hom. de Zachæo. Ambros. in Luc. Bedu in Luc. xix.

(e) Clem. Alex. l. IV Stromai.

(f) Constitut. Clement. l. VII, c. XLVI; Recognit. l. III, c. LXXV, LXXIV. Rufin. Præfat. Recognit. Vide et Chrysolog. homil. de Zachæo.

apparemment confondu avec un autre Zachée, évêque de cette Eglise, qui vivait au second siècle (a).

Le faux Evangile de l'Enfance de Jésus-Christ donne au Sauveur un maître nommé Zachée (b). Saint Irénée (c) parle aussi de ce maître qui, ayant demandé à Jésus-Christ qu'il dît A, Jésus répondit A. Le maître lui ayant dit de dire B, il lui répondit : Enseignez-moi premièrement ce que veut dire A, puis je vous dirai ce que veut dire B; voulant marquer, dit saint Irénée, que lui seul savait le mystère caché sous la lettre A. L'Evangile de l'Enfance que l'on a en grec porte que Zachée ayant dit à Jésus-Christ, dites Aleph, Jésus répondit Beth, Gimel, et tout le reste de l'alphabet sans hésiter, et qu'ensuite il expliqua à son maître les écrits des prophètes d'une façon qui le ravit en admiration. L'Evangile de l'Enfance imprimé en latin raconte à peu près la même chose, mais d'une manière plus étendue. Il nomme aussi ce maître Zachée.

* ZACHER, lévite, fils de Jéhiel, I Par. VIII, 31, est le même que Zacharie, *ibid.*, 37.

ZACHUR, fils de Hamuel et père de Séméi. I Par. IV, 26.

ZACHUR, lévite de la famille de Mérari. I Par. XXIV, 27.

ZACHUR, lévite et chantre, fils d'Asaph. I Par. XXV, 2, 10.

ZACHUR, fils d'Amri [*lisez* descendant de Bégui], revint de la captivité de Babylone avec son frère Uthai et soixante et dix personnes de leur famille. I Esdr. VIII, 14.

[Dom Calmet confond Zachur, descendant de Bégui, avec Zachur, fils ou descendant d'Amri, dont il va être parlé.]

* ZACHUR, fils ou descendant d'Amri, contribua à la reconstruction de Jérusalem après la captivité. Neh. III, 2. — On trouve un Zachur parmi les lévites signataires du traité d'alliance. *Ibid.*, X, 12. C'est peut-être le même que le fils de Mathanias, *ibid.* XIII, 13.

ZAMBRI, fils de Salu, chef de la tribu de Siméon, étant entré à la vue de tout le monde dans la tente d'une fille madianite nommée Cozbi, y fut suivi par Phinéas, fils du grand prêtre Eléazar, qui le perça d'un seul coup avec Cozbi au milieu de leurs honteux embrassements (d).

ZAMBRI, qui commandait la moitié de la cavalerie d'Éla, roi d'Israël (e), se révolta contre son roi; et pendant que ce prince buvait à Thersa, Zambri se jeta sur lui, le tua et s'empara du royaume. Il extermina toute la famille de son maître, sans épargner même ses proches ni ses amis; tout cela en exécution de la parole que le Seigneur avait fait dire à Baasa, père d'Éla, par le prophète Jehu. Zambri ne régna que sept jours, car l'armée d'Israël, qui assiégeait alors Gebbèthon, ville des Philistins, établit roi Amri, son général, et vint assiéger Zambri dans la

ville de Thersa. Zambri voyant la ville sur le point d'être prise, se brûla dans le palais avec toutes les richesses qui y étaient. Il fit le mal devant le Seigneur et mourut dans ses iniquités. Le reste de ses actions, sa conspiration et sa tyrannie étaient écrites plus au long dans les annales des rois d'Israël. — [*Voyez* AMRI.]

* ZAMBRI, ou ZAMRI, ou ZIMRI, pays dont les rois sont cités par Jérémie, XXV, 25, comme devant éprouver le même sort que les rois d'Élam et ceux des Mèdes, mais dont la situation est ignorée. On croit, tant parmi les Juifs que parmi les chrétiens, que ce pays fut peuplé par les descendants de Zamram ou Zimran, fils d'Abraham et de Céthura, Gen. XXV, 1, 2, et qu'il était situé, suivant les uns, dans l'Arabie, ou, suivant les autres, dans la Perse.

ZAMIRA, fils de Béchor, de la tribu de Benjamin. I Par. VII, 8.

* ZAMMA, fils de Jahath et père de Joah, lévites. I Par. VI, 20, 21.

ZAMRAM, premier fils de Céthura et d'Abraham. Il demeura dans l'Arabie avec ses frères. Genes. XXV, 2. — [*Voyez* ZAMBRI.]

ZAMRI, fils de Zaré et petit-fils de Juda et de Thamar. I Par. II, 6.

* ZAMRI, benjamite, fils de Joada et père de Mosa. I Par. VIII, 36.

ZAMRI, roi d'Israël. *Voyez* ZAMBRI.

ZANOÉ, fils d'Icuthiel. Mais je pense que Zanoé est une ville qui fut bâtie ou habitée par Icuthiel et sa postérité. I Par. IV, 18. — [*Voyez* les deux articles ZANOÉ, qui suivent.]

ZANOÉ, ville de la tribu de Juda. Josue, XV, 56, et II Esdr. III, 13. *Voyez* l'article précédent. On n'en sait pas la situation.

ZANOÉ, ville de Juda, dans la plaine. Josue, XV, 34.

[Le géographe de la Bible de Vence reconnaît deux villes de Zanoé dans la tribu de Juda, une d'après Jos. XV, 34, et l'autre d'après Jos. XV, 56. Barbié du Bocage paraît n'en admettre qu'une. Il la place « auprès du mont Carmel, à l'orient d'Hébron. On a supposé, dit-il, qu'il y avait une autre ville de Zanoé vers les sources du Sorec. Ses habitants contribuèrent à la reconstruction de la ville de Jérusalem, et elle-même fut relevée à la même époque.»]

ZARA, de Bozra, fils de Rahuel, et petit-fils d'Esau, et père de Jobab. *Voyez* Genes. XXXVI, 13, 17, 33.

[Suivant moi, il faut distinguer entre Zara de Bosra, et Zara, fils de Rahuel. Ce dernier appartenait à la famille d'Esau (versets 13, 17); mais le premier à celle de Séir (verset 33). *Voyez* ELIPHAS.]

ZARA, fils de Juda et de Thamar. Sa mère étant sur le point d'accoucher, Zara présenta sa main, et la sage-femme y mit un ruban d'écarlate, en disant : Celui-ci naîtra le premier; il sera le premier-né. Mais l'en-

(a) *Prædestinat. Sirm. c. XI, XIII, p. 15.*

(b) *Apocryph. N. T. a Fabricio edit., p. 163 et 207.*

(c) *Irenæ. lib. 1, c. xvii, contra hæres. et apud Epiphani. hæres. 51.*

(d) *Num. xxv, 14.* L'an du monde 2535, avant Jésus-Christ 1447, avant l'ère vulg. 1451.

(e) *III Reg. xvi, 9, 10.* An du monde 3078, avant Jésus-Christ 925, avant l'ère vulg. 929.

fant ayant retiré sa main, son frère sortit, et fut nommé Pharès (a). Zara eut cinq fils; savoir : Ethan, Zamri (b), Eman, Chalchal et Dara.

ZARA, fils de Siméon et petit-fils de Jacob, père de la famille des Zaráites. *Num.* XXVI, 13.

ZARA, roi d'Ethiopie, ou plutôt, roi du pays de Chus, dans l'Arabie, sur la mer Rouge, à l'orient de l'Egypte (c). Ce prince vint attaquer Aza, roi de Juda, avec une armée d'un million d'hommes de pied et avec trois cents chariots de guerre. S'étant avancé jusqu'à Maréza, Aza marcha contre lui, et rangea son armée dans la vallée de Saphéta, près de Maréza. Il invoqua le Seigneur, et Dieu jeta l'épouvante dans le cœur des Ethiopiens, qui commencèrent à prendre la fuite. Aza et toute son armée les poursuivit jusqu'à Gérare, pilla toutes leurs villes et remporta un grand butin. Nous avons fait le récit de cette fameuse victoire, sous l'article d'Aza; nous allons ici donner quelques nouvelles conjectures sur le pays de Zara et sur les causes d'une guerre si formidable, si prompte et de si peu de durée.

[Ce Zara est Osarchon, deuxième roi de la vingt-deuxième dynastie des Pharaons.]

Observations [de Folard. Voyez la préface, pag. xi] sur la bataille de Séphata près de Maréza, II Par. XIV. Aza nous fournit d'abord une excellente maxime dans les versets 7 et 8 du chapitre XIV des Paralipomènes. Il fait réparer ses villes, il y ajoute de nouvelles fortifications; il lève une armée de trois cents mille hommes choisis, et cela tandis que son royaume est en paix : ceci est d'une instruction admirable pour les princes et pour ceux qui sont chargés du gouvernement des États.

Quoique l'Écriture nous apprenne partout les sujets des différentes guerres du peuple du Seigneur contre ses ennemis; cependant l'auteur sacré ne nous dit rien du sujet de celle de Zara, roi d'Ethiopie, contre Aza, roi de Juda; nous ne voyons rien même par le commencement et les suites du combat qui puisse nous faire remarquer l'ordre et la manière dont les deux armées combattirent; c'est ici la baguette devinatoire de Nabuchodonosor, que l'auteur ne m'enlève pas si souvent que j'aie lieu de m'en plaindre, comme on l'a pu remarquer dans les différentes observations que j'ai données sur les principales batailles de l'Écriture. Cet événement, arrivé longtemps après la prise de Troie, n'est fondé que sur le rapport unique de l'auteur sacré; mais quel rapport? la vérité même : ce qui prouve que les historiens grecs ont été très-peu informés des guerres des peuples de l'Asie, quoiqu'ils en fussent voisins, et qu'ils eussent envoyé dans ce pays plusieurs colonies que je crois beaucoup plus anciennes que le règne de Salomon, et que le temps d'Homère, qui

naquit 168 ans après la prise de Troie, selon la période julienne.

Il est surprenant qu'Hérodote, qui a écrit des guerres de la Grèce et de l'Asie, ait été si mal informé; à l'entendre, ne dirait-on pas qu'il a parcouru toute l'Asie et lu tous les historiens de ce pays; cependant jamais historien, pour avoir entrepris un si grand dessein, n'a moins voyagé ni moins lu que lui : qu'avait-il vu? l'Egypte seulement; aussi en parle-t-il en homme qui n'a pas perdu son temps; on voit assez qu'il y est allé par mer, qu'il est revenu en son pays par la même route, et qu'il ne connut jamais les Juifs, ni leurs historiens, ni ceux des peuples de leur voisinage, ni leur langue, ni celles des autres nations de l'Asie, pas même celle des Egyptiens. Il ne faut donc pas s'étonner si nous n'avons d'autres témoignages que les livres sacrés, des grandes actions des Hébreux; car si cet auteur eût entendu leur langue, eût-il négligé de nous apprendre quelque chose de leurs guerres, ou du moins les événements les plus remarquables? Et sans doute que la bataille de Séphata près de Maréza n'eût pas échappé à la plume d'un si grand et si judicieux écrivain. De là on doit conclure que les historiens ont ignoré les affaires de l'Asie, quoique cette partie du monde, comme nous l'avons déjà dit, fût remplie de colonies grecques le long de la mer, et dans les terres de ce pays. Cette digression m'a paru nécessaire pour faire connaître la vérité de l'histoire du peuple juif, attestée par sa propre suite, et par la religion de ceux qui l'ont écrite, comme dit fort bien un auteur célèbre (d).

Quoique les causes de la guerre de Zara contre Aza nous soient inconnues, je hasarderai cependant mes conjectures, puisque les commentateurs n'ont osé le faire. Aza pouvait se l'être attirée pour deux raisons qui me paraissent très-probables et presque convaincantes; l'auteur sacré nous les fournit lui-même : *Aza, dit-il (e), fit ce qui était juste et agréable aux yeux de son Dieu, il détruisit les autels des cultes superstitieux, et les hauts lieux, brisa les statues, abattit les bois des faux dieux.... Il renversa aussi les autels et les temples consacrés aux fausses divinités dans toutes les villes de Juda, et il régna en paix pendant dix années.* N'est-ce pas là un sujet de guerre pour des peuples voisins de ceux qu'ils regardaient auparavant comme leurs alliés, et qui venaient de renverser les temples des mêmes dieux qu'ils adoraient comme eux? Ces principes ne sont pas nouveaux, on ne croyait pas en ce temps-là, non plus qu'aujourd'hui, que ces sortes de guerres fussent injustes; Dieu les ordonna toujours contre les peuples qui adoraient des divinités si ridicules, et le monde en était alors tellement rempli, que cet Etre suprême n'était connu et servi que dans un petit coin de la terre, lui qui avait fait tant de prodiges

(a) *Genes.* xxxviii, 28, 29. Vers l'an du monde 2277, avant Jésus-Christ 1725, avant l'ère vulg. 1727.

(b) I Par. ii, 6.

(c) II Par. xiv, 9, 10 et seq. An du monde 5065, avant

Jésus-Christ 957, avant l'ère vulg. 911.

(d) M. Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*

(e) II Par. xiv, 2... 5.

en faveur de son peuple qu'il voyait très-souvent tomber dans l'idolâtrie : faut-il donc s'étonner de tant d'affreux châtimens dont il le punissait ?

La seconde raison qui avait pu occasionner cette guerre est purement politique, et aujourd'hui même nos jurisconsultes militaires la tiennent pour légitime, et elle l'est en effet : c'est une leçon aux princes de se tenir sur leurs gardes, de profiter du temps pour se mettre à couvert des entreprises de leurs ennemis, et de se préparer à la guerre pendant la paix.

C'est pourquoi, continue l'auteur sacré (a), il dit au peuple de Juda : Travillons à réparer ces villes ; fortifions-les de murailles, et ajoutons-y des tours, avec des portes et des serrures, pendant que nous n'avons point de guerre, parce que nous avons cherché le Seigneur, le Dieu de nos pères, et qu'il nous a donné la paix avec tous nos voisins. Ils se mirent donc à bâtir, et à fortifier les places, et personne ne les en empêcha.

Aza prévint bien qu'en détruisant les temples et les autels des faux dieux dans son pays, il indignerait et révolterait contre lui ses voisins qui professaient l'idolâtrie : et lorsqu'on s'engage dans de telles entreprises, il faut être sur ses gardes, et en état de soutenir la guerre ; aussi avait-il pris toutes les précautions nécessaires, et s'était-il préparé à tout événement ; il avait fait fortifier ses places pour arrêter les premiers efforts des ennemis, et lui donner le temps, s'il était nécessaire, de lever de bonnes armées pour arrêter leurs progrès, et renverser leurs projets par quelque action éclatante.

Dom Calmet dit que les interprètes sont partagés sur le pays de ce roi, que l'Écriture nomme roi d'Éthiopie : je n'en suis nullement surpris ; je le suis cependant beaucoup qu'il s'en soit trouvé qui aient cru que cette armée formidable soit venue par l'Égypte ; à moins que Zara n'eût commencé par en faire la conquête, ce qui ne se voit nulle part dans l'histoire profane, qui remonte bien plus haut que le règne d'Aza ; aussi nul savant n'a donné dans une telle absurdité. — [Voyez PHARAONS, 22^e dynastie.]

Le nom d'Éthiopie n'est peut-être pas si équivoque qu'on dirait bien : cet empire était si formidable et d'une si vaste étendue, qu'il pouvait bien s'étendre jusque dans l'Arabie, et Zara pouvait venir de ce pays-là, pour attaquer Juda : cette conjecture me semble probable ; mais, dira-t-on, comment une armée d'un million d'hommes a-t-elle pu traverser les déserts d'entre l'Arabie et la Judée, où on ne trouve ni vivres, ni fourrages, ni eau, ni arbres ; rien en un mot que des sables et des rochers ? Je leur demande à mon tour, comment Alexandre le Grand a pu passer ces déserts immenses en certains endroits qui séparent la Perse d'avec les Indes ? Il est vrai, me répondra-t-on : mais si vous comparez les forces d'Alexandre à celles de ce roi d'Éthiopie, il en faudra beaucoup rabattre ;

(a) II Par. xiv, 7.

(b) Ibid. 10.

rien du tout, puisqu'à la façon des caravanes, chacun en particulier peut faire provision de vivres, d'eau, de fourrages, etc., tant qu'il en faut pour traverser ces déserts. Rapprochons-nous de nos temps ; l'armée de Timurbec ou de Tamerlan n'était guère moins nombreuse que celle dont parle l'Écriture ; cependant elle traversa avec une diligence incroyable les déserts de Ségistan, et une infinité d'autres de plus de vingt marches d'étendue.

Aza, qui, pendant la paix, s'était préparé à la guerre, ne fut nullement surpris ; il alla même à l'ennemi, tant un prince qui est sur ses gardes, et qui se trouve armé, est hardi et audacieux. *Il marcha au-devant de lui, dit l'auteur sacré (b), et rangea son armée en bataille dans la vallée de Séphat après de Marésa : à la tête d'une armée de trois cent mille hommes, qui portaient des boucliers et des piques ; et dans Benjamin, deux cent quatre vingt mille hommes, armés aussi de boucliers, et qui tiraient des flèches, tous gens de cœur et d'exécution.* Voilà des troupes bien armées, bien déterminées, et conduites par un roi courageux et très-entendu ; on en juge assez par le poste qu'il occupe : la crainte d'être enveloppé par la multitude de ses ennemis, lui fit ranger son armée dans la vallée, en appuyant les ailes de son armée des deux côtés aux montagnes, de sorte que son ennemi ne put combattre que sur un front de même étendue ; c'est justement ce qui rend inutiles les armées trop nombreuses.

Comme les peuples de l'Asie combattaient en phalange, et sur une très-grande profondeur, je ne saurais guère me tromper dans la disposition des deux armées ; je suis persuadé que les Éthiopiens suivaient la même méthode que les Juifs.

Zara avait trois cents chariots de guerre : on les rangeait ordinairement à la tête de la ligne ; mais je ne vois pas qu'ils aient jamais fait un grand effet dans les batailles : il paraît au contraire que les Hébreux ne s'en mettaient guère en peine, et qu'ils savaient bien les éviter. L'Écriture ne parle point en cet endroit de cavalerie ; cependant elle en fait mention ailleurs (c) ; mais les principales forces des peuples de l'Asie consistaient en infanterie ; à peine y avait-il six mille chevaux dans une armée de soixante mille hommes. Les Grecs et les Romains, si grands maîtres dans la science des armes, n'en avaient pas davantage. Le grand nombre de cavalerie n'est venu que dans le temps de la barbarie, c'est de toutes les armes la plus ruineuse à un Etat, et rarement décide-t-elle dans une action : je m'en rapporte aux gens éclairés.

ZARA, lévite gersomite, fils d'Addo. I Par. VI, 21.

ZARA, ville de Moab. Josèphe, *Antiq.* XIII, chap. xxiii, dit qu'Alexandre Jannée prit cette ville.

ZARAIAS, fils du grand prêtre Ozi, et père de Méraïoth. *Voyez* I Par. VI, 6. — [Voyez

(c) II Par. xvi, 8.

les listes des grands prêtres, à la tête du 1^{er} volume.]

* ZARÉ, judaïte, de qui descendait Achan. *Jos.* VII, 1, 17, 18, 24; XXII, 20.

ZARÉD, torrent au delà du Jourdain, et frontière des Moabites. Il se dégorge dans la mer Morte. Voyez *Num.* XXI, 12; *Deut.* II, 13, 14.

[Il se jette dans la mer Morte, vers le sud, dans un enfoncement situé près du gué existant, dit Barbié du Bocage.]

* ZARÉHÉ, père d'Élioénaï, descendant de Phabath-Moab. *Esdr.* VIII, 4.

ZARÈS, femme d'Aman, laquelle conseilla à son mari de faire périr Mardochee. *Esther*, V, 10, 14. An du monde 3495, avant Jésus-Christ 503, avant l'ère vulgaire 509.

ZATHAN, fils de Lédan [ou plutôt de Jéhiel, ou de Jéhéli, ou de Jahiel, fils de Lédan], était un des trésoriers du temple. *I Par.* XXVI, 22. — [Voyez ZETHAN.]

* ZAVAN, fils de Séir. *Gen.* XXXVI, 27. Voyez ELIPHAS.

ZEB, un des princes de Madian, fut trouvé dans un pressoir et mis à mort par les Ephraïmites (a), qui prirent sa tête et la portèrent à Gédéon au delà du Jourdain, où ils poursuivaient les ennemis.

ZÉBÉDÉE, lévite, fils d'Asaph, et père de Micha (b). C'était un excellent musicien du temple.

ZÉBÉDÉE, père des apôtres saint Jacques et saint Jean l'Évangéliste. Nous ne savons rien de particulier ni d'assuré sur la personne de Zéhédée, sinon que ses deux fils l'abandonnèrent pour suivre le Seigneur, qu'il était pêcheur de profession, et que sa femme s'appelait Salomé. Voyez *Matth.* IV, 21.

ZÉBEDIA, fils de Michel (c), revint de la captivité de Babylone, avec quatre-vingts hommes. — [Il descendait de Saphatia.]

* ZÉBEDIA, descendant d'Emmer; ayant épousé une femme étrangère pendant la captivité, il la renvoya au retour. *Esdr.* X, 20.

ZÉBÉE était un prince des Madianites, que Gédéon lui-même perça de son épée. *Judic.* VIII, 5, 21; *Psal.* LXXXII, 8. L'an du monde 2759, avant Jésus-Christ 1247, avant l'ère vulgaire 1251. Gédéon ayant pris Zébée et Salmana dans leur fuite, leur demanda :

Comment étaient faits ceux que vous avez mis à mort dans le Thabor? Ils répondirent : Ils étaient faits comme vous, et l'un d'eux était comme un fils de roi. Gédéon répondit : Ils étaient mes frères, et fils de ma mère; vive le Seigneur! Si vous les eussiez épargnés, je ne vous ferais pas mourir. Alors il dit à Jéther, son fils aîné : Jetez-vous sur eux, et les tuez; mais il ne tira pas son épée, parce qu'il n'était qu'un enfant et qu'il craignait. Alors Zéhée et Salmana dirent à Gédéon : Tuez-nous vous-même. Il tira son épée, et les tua.

ZEBIDA, mère de Joachim, roi de Juda. Elle était fille de Phadaïa de Ruma (d).

ZEBOIM. Voyez SÉBOÏM.

ZEBUL, fut établi gouverneur de la ville

de Sichem (d) par Abimélech, fils de Gédéon. Gaal, fils d'Obéd, ayant engagé les Sichémistes dans la révolte, Zébul en donna avis à Abimélech, qui, ayant marché toute la nuit, parut dès le matin sur les hauteurs de Sichem. Gaal étant sorti de la ville, et se tenant à la porte avec Zébul, lui dit : *Voilà bien du monde qui descend des montagnes. Zébul lui répondit : Ce sont les ombres des montagnes qui vous paraissent des têtes d'hommes. Mais les troupes d'Abimélech s'avancant toujours, et Gaal ne pouvant plus douter que ce ne fussent des hommes, Zébul lui dit : Où est maintenant cette audace avec laquelle vous disiez : Qui est Abimélech, pour que nous lui soyons assujettis? Ne sont-ce pas là ces gens que vous méprisiez? Sortez donc maintenant, et combattez-les. Il se mit en effet à la tête des Sichémistes, mais il fut aisément vaincu par Abimélech. Voyez l'article d'ABIMÉLECH.*

ZÉCHRI, fils d'Isaar, et petit-fils de Caath. *Exod.* VI, 22.

ZÉCHRI, de la tribu d'Ephraïm, homme puissant et vaillant, tua Maasias, fils du roi Achaz, Ezrica, intendant du palais, et Alcana, qui était le second après le roi. *II Par.* XXVIII, 7.

* ZÉCHRI, benjamite, fils de Séméi. *I Par.* VIII, 19, 21.

* ZÉCHRI, benjamite, fils de Sésac. *I Par.* VIII, 23, 25.

* ZÉCHRI, lévite, fils d'Asaph et père de Micha. *I Par.* IX, 15. Il est nommé Zéchur *Neh.* XII, 34.

* ZÉCHRI, lévite, fils de Joram et père de Sélémith. *I Par.* XXVI, 25.

* ZÉCHRI, prince de la tribu de Ruben. *I Par.* XXVII, 16.

* ZÉCHRI, père d'Amasias, qui était prince de la tribu de Juda. *II Par.* XVII, 16.

* ZÉCHRI, père d'Elisaphat, qui soutint, avec Joïada et autres, Joas contre Athalie. *II Par.* XXIII, 1.

* ZÉCHRI, chef de famille sacerdotale, de celle d'Abia, après la captivité. *Neh.* XII, 17.

* ZÉCHUR, lévite, fils d'Asaph, *Neh.* XII, 34; le même que Zéchri, *I Par.* IX, 15.

ZÉCHUR, père de Sammua, de la tribu de Ruben. *Num.* XIII, 5.

ZEDEKIEL, nom d'un ange du premier ordre; son nom signifie la justice de Dieu. Les Juifs le donnent pour précepteur au patriarche Abraham. Voyez Fabricius, tom. I, p. 4, *Apocryph. Veter. Testam.*

ZELA. Voyez SELA.

ZÉLATEURS, ou ZÉLÈS. On donna ce nom à certains Juifs qui parurent dans la Judée vers l'an 66 de l'ère vulgaire, et quatre ou cinq ans avant la prise de Jérusalem par les Romains. Ils prirent le nom de zélateurs, à cause du zèle mal entendu qu'ils prétendaient avoir pour la liberté de leur patrie. On leur donna aussi vers le même temps le nom de sicaires ou assassins, à cause des fréquents assassinats qu'ils commettaient avec des da-

(a) *Judic.* v, 25. An du monde 2759, avant Jésus-Christ 1247, avant l'ère vulg. 1251.

(b) *II Esdr.* xi, 17.

(c) *I Esdr.* viii, 8.

(d) *IV Reg.* xxiii, 57.

(e) *Judic.* ix, 28. An du monde 2271, avant Jésus-Christ 1229, avant l'ère vulg. 1253.

gues nommées en latin *sica*. Nous croyons que ce sont les mêmes que les *hérodiens*, dont il est parlé dans l'Évangile (a). Voyez les articles des **HÉRODIENS** et des **GALILÉENS**. Tous ces gens étaient disciples de Judas le Galiléen (b), auteur d'une quatrième secte parmi les Juifs, différente de celles des pharisiens, des saducéens et des esséniens. Josèphe (c) attribue aux disciples de Judas tous les maux qui arrivèrent à la Judée sous le gouvernement de Florus, et sa perte entière par les armes des Romains. On peut voir l'article de **JUDAS le Galiléen**, et Josèphe dans son livre **XVIII des Antiquités**, et tout son ouvrage de la *Guerre des Juifs*. Voyez aussi ci-après l'article **ZÈLE, Jugement du zèle**.

ZÈLE, en latin, *zelus*. en hébreu *kanah* (d), se prend, 1^o pour l'ardeur que nous avons pour quelque chose (e) : *Zelo zelatus sum pro Domino exercituum* : Je brûle de zèle pour le Seigneur des armées. Phinéas est loué pour avoir été rempli de zèle contre les méchants qui violaient la loi du Seigneur (f) : *Quia zelatus est pro Deo suo*. Judith dit que Siméon et ses frères furent remplis du zèle du Seigneur, pour venger l'outrage fait à leur saint (g) : *Zelaverunt zelum tuum*.

II. *Zelus* se met pour la colère : *Zelus Domini exercituum faciet hoc* (h) : La colère du Seigneur fera cela. *Usquequo accendetur velut ignis zelus tuus* (i) ? Jusqu'à quand votre colère sera-t-elle allumée comme un feu ? *In igne zeli mei devorabitur omnis terra* (j) : Le feu de ma colère détruira toute la terre.

III. *Zelus* est pris pour la jalousie (k) : *Zelus et furor viri non parcat* : La jalousie d'un mari en fureur ne pardonnera point. *Zelatus sum Jerusalem et Sion zelo magno* (l) : J'ai aimé Jérusalem et Sion d'un amour de jalousie.

IV. *Zelus* se met pour l'envie. N'ayez point d'envie contre les méchants; n'enviez point leur bonheur passager (m) : *Noli æmulari in malignantibus, neque zelaveris facientes iniquitatem*. N'êtes-vous pas encore charnels, puisque l'envie et les disputes règnent encore parmi vous (n) ? *Cum enim sint inter vos zelus et contentio, nonne carnales estis?* Voyez aussi *Jacobi III, 6*. Le zèle d'amertume, *Jacobi III, 14*, est opposé au zèle de la charité, qui ne s'irrite point, dit l'Apôtre, *I Cor. XIII, 4, 5* : *Non irritatur... non æmulatur*. Mais le faux zèle, le zèle d'amertume, est rempli d'aigreur et d'animosité.

ZÈLE, Jugement du zèle. On donnait ce nom, parmi les Hébreux, à l'action d'un Israélite qui, transporté de zèle, sans attendre la sentence des juges, et sans observer

les formalités ordinaires de la justice, frappait ou mettait à mort un Juif, qu'il trouvait dans le violement manifeste et scandaleux de quelque point important de la loi, où à qui il entendait proférer quelque blasphème contre le nom de Dieu, ou contre son temple, ou son peuple. Dans ces cas, il était permis à tout Israélite de lui courir sus, et de le mettre à mort, s'il pouvait. Et de même si les prêtres dans le temple, voyaient un de leurs confrères qui fit ses fonctions dans un état de souillure, ils étaient autorisés par la coutume à l'arracher du lieu saint, à le tirer hors du parvis, et à lui casser la tête à coups de bâtons (o). Mais afin qu'on pût se servir de cette liberté, il fallait que le mal se commît au moins en présence de dix Israélites, et que celui qui était en faute y persévérât, et ne s'en retirât point, lorsqu'il se voyait averti et attaqué; car s'il cessait de mal faire, il était défendu de le tuer, sans l'avoir auparavant fait condamner en jugement.

On fonde ce droit sur une tradition qu'ils prétendent avoir reçue de Moïse, et sur l'exemple de Phinéas (p), qui, transporté d'un saint zèle, perça d'un seul coup Zamri, chef de la tribu de Siméon, et Cozbi, fille d'un prince de Madian. C'est en vertu du même droit que Matthathias, père des Machabées (q), tua Apelles, que le roi de Syrie avait envoyé à Modin, pour contraindre les Juifs de sacrifier. On rapporte à la même pratique la vengeance que les Juifs d'Égypte (r) tirèrent de trois cents de leurs frères qui avaient lâchement abandonné leur religion. Enfin on peut dire que c'est par le même zèle que Notre-Seigneur chassa du temple les banquiers, ceux qui trafiquaient, et qui y vendaient des colombes, et des animaux pour les sacrifices (s). L'Évangéliste remarque que dans cette occasion les apôtres se souvinrent de cette parole de l'Écriture (t) : *Le zèle de votre maison m'a dévoré*. Voyez *Grotius, de Jure belli et pacis, l. II, c. xx, § 8*; *Selden., de Jure nat. et gent. l. IV c. iv, v*.

L'**IDOLE DU ZÈLE**, *idolum zeli*, dont parle Ezéchiel (u), est, à ce qu'on croit, le faux dieu Adonis, justement appelé l'*idole de jalousie*, à cause qu'il était aimé de Vénus, et que Mars, piqué de jalousie, envoya contre lui un sanglier, qui le tua d'un coup de dent. De plus, en suivant le récit d'Ezéchiel, on voit que le même simulacre qui est nommé au *ÿ. 5*, l'image de jalousie, est appelé *ÿ 14*, Thammuz, en l'honneur duquel les femmes faisaient des lamentations, comme tout le

(a) *Matth. xxii, 16*; *Marc. iii, 6*, et *xii, 15*.

(b) *Joseph. Antiq. l. XVIII, c. i, p. 617, c. ii, p. 618. De Bello, l. II, c. xii, p. 781. Antiq. l. XVIII, c. ii, et de Bello, l. II, c. xxxii, p. 812, a, f, et l. VII, c. xxx, p. 985, e*.

(c) *Joseph. Antiq. l. XVIII, c. i, p. 616, 617*.

(d) זֵלָה *Zelus, zelari*.

(e) *III Reg. xix, 10, 14*.

(f) *Num. xxv, 13*.

(g) *Judith. ix, 5*.

(h) *IV Reg. xix, 31*.

(i) *Psalm. lxxviii, 5*.

(j) *Sophon. i, 18, et iii, 8*.

(k) *Prov. vi, 34*.

(l) *Zach. i, 14*; *viii, 2*.

(m) *Psalm. xxxvi, 1*.

(n) *I Cor. iii, 3*.

(o) *Misna, tit. Sanhedr. c. ix*; *Gemarr. Babylon. et Jerosol. ibidem*.

(p) *Num. xxv, 7, 8*.

(q) *I Mac. ii, 24*.

(r) *III Mac. cap. ultimo*.

(s) *Matth. xxi, 12*; *Joan. ii, 14, 15*.

(t) *Psalm. lxxviii, 10*.

(u) *Ezech. viii, 3, 5*. עֵבֶל הַקִּנְאָה בְּהַקּוֹר

monde sait qu'on en faisait aux fêtes d'Adonis. Saint Jérôme (a), suivi de plusieurs commentateurs, croit que l'idole de jalousie, est le dieu Baal, qui ayant été placée dans le temple du Seigneur par le roi Manassé, fut enfin ôtée par Josias. D'autres croient que sous le nom d'image de jalousie, qui excite la jalousie, le prophète avait voulu marquer toute sorte d'idoles, qui irritent la colère de Dieu, et allument son zèle contre leurs adorateurs.

L'oreille du zèle entend toutes choses: Auris zeli audit omnia. Dieu est comme un époux jaloux qui écoute toutes choses, qui est attentif à tous les discours des méchants, qui les réprimera et les châtiara.

Nolite zelare mortem in errore vitæ vestræ: Cessez de chercher la mort avec tant d'ardeur; ne témoignez pas tant de zèle pour votre propre perte: autrement, n'accusez point la mort, ne lui imputez point votre perte. Le verbe *zelare* se met quelquefois pour tirer vengeance. *Phinées fut emporté de zèle contre les prévaricateurs (b)*, il s'arma pour les mettre à mort. Saül fit mourir les Gabaonites par un zèle à contre-temps, pour venger la tromperie qu'ils avaient faite à Israël: *Voluit Saul percutere eos zelo, quasi pro filiis Israel et Juda (c)*. L'auteur de la Sagesse (d) nous représente le Seigneur qui va s'armer de zèle contre ses ennemis; c'est-à-dire, qui va tirer vengeance de leur malice. Isaïe (e) dit qu'Ephraïm n'aura plus de guerre contre Juda; que ces deux royaumes vivront en paix: *Auferetur zelus Ephraim et hostes Juda peribunt; Ephraim non æmulabitur Judam, et Judas non pugnabit contra Ephraim.* Où l'on voit que *zelari* et *æmulari* sont mis comme synonymes à *hostis* et à *pugnare*. Ezéchiël (f) dit que le Seigneur va venger l'outrage fait à son nom: *Assumant zelum pro nomine sancto meo.*

Dans le Deutéronome (g), Dieu dit que les Israélites, ingrats et infidèles, l'ont voulu comme piquer de jalousie, ou de zèle, en adorant des dieux qui ne sont point dieux; et moi, dit le Seigneur, je les piquerai de jalousie et de zèle, en aimant un autre, qui n'est point un peuple; et je les irriterai en substituant en leur place une nation insensée, comme un époux irrité et piqué de jalousie contre une épouse infidèle, qui s'est abandonnée à des amants indignes au mépris d'un mari infiniment digne de respect; il la menace de la répudier, de la rejeter, et de prendre en sa place un peuple qui ne mérite pas le nom de peuple, pour lui causer par ce parallèle un zèle, une jalousie, un dépit de désespoir. Cela s'est parfaitement accompli dans la réprobation du peuple juif, et dans la vocation des gentils à la religion chrétienne.

(a) Hieronymus, in Ezech. viii. Ita Cornel. Menoch. Grot. unius.

(b) Num. xxv, 11.

(c) II Reg. xxi, 2.

(d) Sap. v, 18.

(e) Isai. xl, 13.

(f) Ezech. xxxix, 25.

(g) Deut. xxxii, 21.

ZELOTES. SIMON ZÉLOTÈS. Voyez SIMON.

ZELPHA, servante de Liah, devint femme du second rang du patriarche Jacob, et fut mère de Gad et d'Aser. *Genes. XXX, 9; XLVI, 18.*

ZEMMA, lévite, père de Joab, de la race de Gersom. II Par. XXIX, 12.

ZENAS, docteur de la loi (h), et disciple de saint Paul. On n'en sait rien autre chose, sinon qu'il était un homme apostolique, bien instruit des lois des Juifs, et fort considéré de saint Paul. Cet apôtre manda à Tite de le lui envoyer à Nicopole avec Apollo, et d'avoir soin qu'ils ne manquent de rien dans leur voyage. Dorothee, évêque de Tyr, le fait évêque de Diospolis en Palestine.

ZEPHRONIE, ville qui était au septentrion de la terre promise. *Num. XXXIV, 9.* On ne la connaît plus aujourd'hui. Saint Jérôme sur Ezéchiël, XLVII, dit que c'est *Zephyrium*, dans la Cilicie.

ZERETH, mesure hébraïque, qui était la demi-coudée, ou dix pouces $\frac{1}{2}$. Saint Jérôme l'a traduit par *palmus*, I Reg. XVII, 5. Le rational du grand prêtre avait un *zereth* (i), ou une demi-coudée en carré. *Exod. XXVIII, 16, et XXXIX, 9.* Isate semble dire qu'à l'égard de Dieu les cieux n'ont qu'un *zereth* de long: *Et caelos palmo ponderavit; l'Hébreu, In zereth direxit; Isai. XL, 12.* Mais dans ce passage, *zereth* signifie plutôt la main étendue.

ZETHAN, fils de Balan, fils de Jadhel, de la tribu de Benjamin. I Par. VII, 10.

ZETHAN, fils de Léédan, de la tribu de Lévi, et de la famille de Gersom. I Par. XXIII, 8. — [C'est le même que Zathan.]

ZETHAR, un des sept eunuques, ou des sept principaux officiers d'Assuérus. *Esth. I, 10.*

ZETHU, fut un de ceux qui, après le retour de la captivité de Babylone, renouvelèrent et signèrent l'alliance avec le Seigneur. II Esdr. X, 14, l'an du monde 3551, avant Jésus-Christ 449, avant l'ère vulgaire 453. — [Voyez l'article suivant.]

ZÉTHUA, revint de la captivité de Babylone avec neuf cent quarante personnes de sa famille (j). C'est apparemment le même que *Zéthu* de l'article précédent.

[Il faut distinguer *Zéthua* dont les descendants revinrent de la captivité, avec Zorobabel, *Esdr. II, 8; X, 27; Neh. VII, 13;* et *Zéthu*, prince du peuple, qui, au temps de Néhémie, fut un des signataires de l'alliance. Ils n'étaient pas contemporains; mais il est probable que *Zéthu* descendait de *Zéthua*.]

ZIA, ville de delà le Jourdain, à cinq milles de Philadelphie, vers l'occident, *Euseb. in Zem.*

ZIÉ, fils d'Abigaïl [lisez Abihaïl], de la tribu de Gad. I Par. V, 13.

(h) Tit. iii, 13. Ζηνά τον νομαβν. Vulg. Zenam, Legis peritum, Zénas, le juriconsulte. Mais *Legis peritus*, en cet endroit, est le même que *Scriba*, ou docteur de la loi. Voyez *Matth. xxii, 35, et Luc. vii, 50. Item x, 27; xi, 45, etc.*

(i) I Reg. xvii, 5. זרת Zereth.

(j) I Esdr. ii, 8. — [Néhémie, viii, 13, n'en porte que 845.]

ZIN. Désert de Zin. *Voyez* SIN.

ZIO, second mois de l'année sainte des Hébreux. C'est le même qu'on a depuis nommé *Jiar*. Il répond à la lune d'avril. On ne trouve le nom de *Zio* ou *Ziv*, que dans le troisième livre des Rois, chap. VI, 1.

ZIPH, ou ΖΙΦΑ, fils de Jaléléel, de la tribu de Juda, et de la famille de Caleb. I *Par.* IV, 16. C'est lui apparemment qui donna son nom à la ville de Ziph, située dans la tribu de Juda. — [Comparez le texte indiqué avec I *Par.* II, 42.]

ZIPH, ville de la tribu de Juda (a). Saint Jérôme dit que l'on montrait encore de son temps la bourgade de Ziph, à huit milles d'Hébron, vers l'orient. David demeura quelque temps caché dans la solitude de Ziph (b).

Il paraît qu'il y avait encore une autre ville de Ziph, aux environs de Maon et du Carmel de Juda. *Voyez* Josue, XV, 54.

[Barbié du Bocage ne reconnaît qu'une ville de Ziph. « située dans la partie orientale de la tribu de Juda, vers l'est d'Hébron, à l'entrée du désert du même nom, où était une montagne couverte de bois sur laquelle David se retira. »

Le géographe de la Bible de Vence reconnaît deux villes de Ziph, l'une d'après Jos. XV, 24, et il remarque que N. Sanson, joignant ensemble deux noms, la suppose nommée *Jethnam-Ziph*; et l'autre, d'après Jos. XV, 55, près de laquelle il y avait une forêt dans un désert du même nom. I *Reg.* XXIII, 15. *Voyez* I *Par.* II, 42, et IV, 16.]

ZIZA, fils de Jonathan, de la race de Jéréméel, fils d'Hesron, de la tribu de Juda. I *Par.* II, 33.

ZIZA, fils de Séphéi. I *Par.* IV, 37.

ZIZA, fils de Séméi, lévite. I *Par.* XXIII, 10, 11.

ZIZA, fils de Ronoam, roi de Juda, et de Maacha, fille ou petite-fille d'Absalom ou d'Abessalom. II *Par.* XI, 20.

ZIZANIE, *zizania*. *Voyez* YVRAIE. Le terme de zizanie ne se dit point au propre, mais on l'emploie souvent au figuré. Semer la zizanie dans une famille, y répandre la discorde. L'ennemi a semé la zizanie dans le champ de l'Eglise. L'hérétique y a répandu ses erreurs. Le démon y a jeté la division.

ZIZITH. C'est ainsi que les Juifs appellent les houppes qu'ils portaient autrefois aux quatre coins de leurs manteaux (c), et qu'ils ne portent maintenant que par-dessous leurs habits, et attachées à une pièce carrée qui représente le manteau dont ils étaient couverts anciennement dans leur pays, avant leur dispersion. Le *zizith* des Juifs d'aujourd'hui est une houppette composée de huit fils de laine filée exprès pour cela, avec cinq nœuds chacun, qui occupent la moitié de la longueur. Ce qui n'est pas noué étant effilé, achève de faire une espèce de houppette (d). *Voyez* ci-devant les articles VÊTEMENTS et TALED.

(a) Josue, xv, 24.

(b) I *Reg.* xxiii, 14, 15.

ZOARA. C'est la même que *Ségor* ou *Bala*. *Voyez* SÉGOR.

ZODIAQUE. Dans ces derniers temps on a soutenu sur le zodiaque des discussions que nous n'avons pas besoin de caractériser. La Bible y a été trop souvent mêlée pour que nous omettions de placer ici un sujet que certains hommes ont eu si à cœur d'exploiter dans un intérêt contraire à celui de la révélation. M. Desdouts, professeur de physique au collège Stanislas, a consacré la quatorzième leçon de son *Cours d'astronomie*, inséré dans l'*Université catholique*, à l'histoire du zodiaque; nous allons rapporter ici cette leçon tout entière :

De l'origine du zodiaque.

199. Si la découverte des zodiaques égyptiens, dit ce savant, donna tant de vivacité et d'intérêt à la discussion sur l'antiquité des représentations zodiacales, il ne faut pas croire que cette question ait été soulevée par ces monuments eux-mêmes. S'ils firent leur entrée avec tant de fracas au sein de nos académies, et si tout le monde se passionna d'abord sur la question de leur âge, c'est que des thèses monstrueuses sur l'antiquité du zodiaque avaient excité récemment une vive agitation; et je ne doute guère que, sans cet ébranlement général des esprits, les zodiaques égyptiens n'eussent passé à peu près inaperçus. Mais les idées de Dupuis s'étaient déjà infiltrées partout. Chez les uns la mode, chez les autres une fascination réelle, avaient fait de chauds adeptes à sa thèse; et la voix de quelques esprits raisonnables, étouffée par les clameurs de la foule, avait laissé l'opinion antibiblique maîtresse du terrain. Les zodiaques d'Esné, apparaissant dans de telles circonstances, devenaient une confirmation de ces idées; confirmation qui ne pouvait manquer de frapper vivement les esprits, et qu'on eût été tenté d'appeler providentielle, si ce mot n'eût été un barbarisme et un non-sens dans la langue de ce temps-là.

Systèmes de Dupuis, — de Pluche, — de Newton.

200. Or voici quel était le système de Dupuis sur l'origine du zodiaque. Posant d'abord en principe trois hypothèses très-gratuites, qui auraient eu besoin d'être appuyées tout au moins de quelques données historiques, il admit, 1° que le zodiaque avait été formé tout d'une pièce; 2° qu'il avait pris naissance en Egypte; 3° que les signes zodiacaux étaient les emblèmes des phénomènes physiques du climat de l'Egypte aux époques correspondantes. Partant de là, et reconnaissant tout d'abord que la succession de ces phénomènes n'est nullement en harmonie avec celle des emblèmes, si l'on fait correspondre les points équinoxiaux et solsticiaux aux signes qui les contiennent dans le zodiaque actuel, il conçut l'idée hardie de faire faire une demi-révolution aux colures; c'est-à-dire, de supposer qu'en conséquence de la précession des équinoxes le

(c) Num. xv, 38, et Deut. xxii, 12.

(d) Léon de Modène, *Cérémon. des Juifs*, part. I, c. v.

signe occupé aujourd'hui par l'équinoxe du printemps l'avait été par l'équinoxe d'automne à l'époque qu'il envisageait. Ainsi le signe du Capricorne correspondait alors au solstice d'été, celui du Cancer au solstice d'hiver; l'équinoxe du printemps commençait le signe de la Balance; celui d'automne ouvrait le signe du Bélier. Or, comme la coïncidence des colures avec le premier degré de chaque signe dans le système actuel correspond à 400 ans avant notre ère, l'époque rêvée par Dupuis la précédait d'une demi-révolution équinoxiale, ou environ 13,000 ans, de sorte que cette époque précéderait d'environ 15,000 ans l'époque actuelle.

Or, comme ce n'est pas au berceau de sa civilisation qu'un peuple imagine une institution semblable, il résultait de l'hypothèse de Dupuis que la civilisation égyptienne et par suite l'établissement de la nation remontaient à une époque encore fort antérieure. Ce système, il est vrai, abstraction faite de ce qu'il a de gratuit, présentait une grave objection, tirée du silence complet de l'histoire, pendant au moins environ 12 000 ans; période qu'on ne retrouve d'ailleurs ni dans l'histoire sérieuse des autres peuples, ni dans celle des Egyptiens eux-mêmes, dût-on accepter les chiffres de Manéthon. Soit pour échapper à cette difficulté, soit par manière de concession aux esprits moins audacieux que le sien, Dupuis suggéra un autre système. Il admit que les signes zodiacaux emblématiques avaient pu être, non ceux dans lesquels se trouvait le soleil aux époques qu'ils figuraient, mais ceux qui lui étaient opposés à l'horizon, qui se levaient quand il se couchait, et réciproquement. Cette hypothèse, qui ne satisfait pas tous les esprits, était cependant assez naturelle, puisqu'elle représentait également la succession des signes, et qu'elle répondait à un système dans lequel les observations étaient beaucoup plus faciles. Abandonnée par Dupuis lui-même, mais admise par Fourier, elle ne donnait au zodiaque qu'une antiquité de 2,700 ans avant notre ère. Quoique ce résultat puisse s'accorder très-bien avec la chronologie biblique des Septante, comme il déborde de beaucoup la chronologie usitée, ses partisans, aussi bien que ceux du chiffre le plus hardi, s'accordaient sur ce point que l'histoire mosaïque se trouvait convaincue d'erreur dans ses dates.

201. Examinons donc la valeur intrinsèque du système de Dupuis, non pas au point de vue historique ou philosophique; car, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, comme il repose sur plusieurs hypothèses fort gratuites, dont la fausseté même est aujourd'hui démontrée, on le réfute suffisamment en opposant à ces hypothèses une négation pure et simple. Mais il s'agit d'apprécier la valeur morale du système, c'est-à-dire le plus ou moins de vraisemblance que peuvent présenter les rapprochements au moyen desquels il tente d'interpréter les emblèmes du zodiaque, considérés dans leurs rapports avec l'Égypte. Certes, pour admettre qu'une

œuvre d'imagination est la véritable histoire d'une institution aussi vieille, pour la mettre dans la balance avec le témoignage désintéressé de l'histoire de tous les peuples, il faut tout au moins trouver dans l'interprétation des emblèmes, des harmonies frappantes, des caractères tranchés, des lumières sans ombre; rien d'arbitraire, de forcé, d'équivoque; rien à quoi l'on puisse donner une interprétation différente. Or sont-ce bien là les conditions que remplit le système de Dupuis?

En plaçant le *Capricorne* au solstice d'été, les Egyptiens indiquaient par là, nous dit-il, que le soleil, semblable à une chèvre, était parvenu au point le plus élevé de sa course; mais la queue de poisson avec laquelle on représente cet animal était l'indice de la crue du Nil, qui commençait en Égypte à l'époque du solstice d'été. Le *Verseau* qui vient ensuite, marquait le débordement du fleuve; et les *Poissons*, qui le suivent, indiquaient que la surface du pays était entièrement couverte par les eaux. Le *Bélier* montrait les troupeaux se précipitant sur les verts pâturages après que les eaux avaient abandonné la plaine; le *Taureau* marquait le labour; les *Gémeaux*, la germination, ou l'époque à laquelle les bestiaux mettaient bas. Le *Cancer* correspondait au solstice d'hiver, et indiquant la rétrogradation du soleil. Dans le *Lion* il faut voir la végétation à l'époque de sa plus grande activité; ou bien, comme le mois correspondant suit le solstice d'hiver, le soleil reprend sa force dont le lion est le symbole. La *Vierge* indique par son épi l'époque où l'Égyptien moissonne; la *Balance* est l'emblème de l'équinoxe du printemps; le *Scorpion* figure les maladies causées par l'excessive chaleur et les vents éthiopiens; enfin le *Sagittaire*, qui clôt la série, serait l'emblème des vents du nord, précurseurs de l'inondation, et chassant les vents malfaisants du sud; aussi est-il représenté poursuivant le Scorpion, vers lequel il dirige une énorme flèche.

Sur ces douze interprétations la moitié à peine est assez plausible, et seulement comme pure hypothèse. Mais encore faut-il remarquer que sur cette moitié il y a trois ou quatre emblèmes qui s'expliquent tout aussi bien dans un système diamétralement opposé à celui de Dupuis. Car, si le Capricorne et le Cancer indiquent que le soleil grimpe ou qu'il rétrograde, l'application s'en fait tout aussi bien en mettant le Cancer au solstice d'été et le Capricorne à celui d'hiver. Si la Balance indique l'équinoxe, ce n'est pas plutôt celui du printemps, comme le suppose Dupuis, que celui d'automne, comme on l'admet dans le système contraire. En laissant le Cancer au solstice d'été, le signe de la Vierge correspond presque partout à l'époque de la moisson; de sorte que, jusqu'ici, les explications de Dupuis n'ont aucun avantage sur celles qu'on donne de ces signes dans un système tout opposé. Voyons maintenant ce qu'il faut penser des autres.

D'abord la queue de poisson du Capricorne fait un double emploi avec le signe des Poissons, qui vient après, et ne le suit même pas immédiatement; et de plus on ne voit pas pourquoi un pareil emblème indiquerait l'élévation du niveau du fleuve; s'il est bien placé après le débordement, il l'est mal avant le phénomène. Le *Verseau* et les *Poissons* sont bien expliqués; mais on va voir plus bas qu'ils le sont tout aussi bien dans le système contraire. L'interprétation que Dupuis donne au signe du *Bélier* est grossièrement absurde. Car, l'inondation du Nil durant environ cent jours, la terre se trouve encore couverte par les eaux pendant la moitié du mois correspondant au signe du Bélier; et, pendant l'autre moitié, elle n'offre qu'une boue qui ne peut donner aux troupeaux aucun pâturage. L'interprétation du *Taureau* est exactement la même dans le système contraire à celui de Dupuis; elle est même beaucoup meilleure: car on peut objecter à Dupuis que le labourage devait suivre immédiatement en Egypte la retraite des eaux, et au besoin on le prouverait par le témoignage d'Hérodote; de sorte que les deux emblèmes du Bélier et du Taureau seraient dans un ordre renversé: le labourage devait venir d'abord, et l'herbe tendre à sa suite. Les *Gémeaux*, quelque figure qu'on leur donne, présentent partout la double idée de dualité et d'égalité: or il fallait être Dupuis pour trouver un rapport quelconque entre ces idées et l'état de la végétation. Cependant il n'était pas impossible de s'écarter encore davantage du sens commun, et Dupuis n'y a pas manqué en interprétant l'emblème du *Lion*. Cette grande et vigoureuse figure doit avoir un sens décidé et représenter quelque phénomène large et imposant, dont l'analogie avec le roi des déserts éclate à tous les yeux. Or Dupuis vous dira qu'à l'époque correspondante la végétation est active en Egypte l... premier rapport avec le Lion; et puis que le soleil, remontant du solstice d'hiver, reprend sa force en entrant dans ce signe. Cela revient à dire, d'une part, que le développement des choux, des oignons et des concombres rappelle à tous les esprits le roi des animaux; et, en second lieu, qu'on plaçait l'emblème des ardeurs du soleil à peu près à l'époque où il fait le moins chaud! C'est absolument comme si dans notre climat on attachait au mois de février l'emblème des grandes chaleurs.

Après ce beau tour de force on ne daignera guère examiner sérieusement si le *Scorpion* indique d'une manière plus ou moins naturelle une époque de maladies; si le *Sagittaire* représente plus ou moins clairement les vents du nord ou toute autre chose analogue; si l'on ne peut pas trouver facilement dans nos climats et dans un système très-différent quelque phénomène auquel l'interprétation de ce mythe s'applique aussi bien. Voilà donc ce merveilleux produit d'une intelligence philosophique! les voilà, ces éclatantes lumières, ces analogies décisives, auxquelles des esprits sérieux n'ont pas rougi de don-

ner le pas sur le témoignage de l'histoire, et malgré une foule d'invéraisemblances morales. Conçu *a priori*, et pétri d'hypothèses sans consistance, ce système ne se recommandait que par sa hardiesse et le mérite alors fort goûté de heurter dédaigneusement l'histoire de Moïse; et il ne lui en fallait pas davantage pour lui assurer quelques années d'une vogue exorbitante. Disons cependant qu'il se rencontra un jour un savant, lequel se crut en mesure de l'appuyer par une preuve sérieuse et directe. Remy Raige, orientaliste très érudit et judicieux tout autant que vous allez le voir, ayant remarqué dans Ptolémée que le mois égyptien nommé *épifi* commençait le 20 juin, au solstice d'été, et sachant d'ailleurs que ce mot signifie *Capricorne*, en conclut que, lorsque les Egyptiens avaient formé le signe du Capricorne et donné son nom à un de leurs mois, l'un et l'autre correspondaient au solstice d'été, ce qui rentrait admirablement dans les idées de Dupuis. Or ce n'était là qu'une méprise grossière de l'orientaliste. Le mois d'*épifi* était, comme tous ceux de l'année égyptienne, un mois vague dont le commencement parcourait tous les points du zodiaque. Au temps dont parle Ptolémée, ce mois commençait, mais seulement par hasard, à l'époque du solstice. 120 ans avant et après, il commençait 30 jours plus tard et plus tôt, pour se retrouver au solstice après une grande révolution sothiaque de 1461 ans.

202. Si le succès du système de Dupuis avait été déterminé par sa valeur intrinsèque, c'est-à-dire par le bonheur supposé de ses explications, les esprits se fussent montrés plus indulgents à l'égard du système de Pluche, qui, en abordant le problème de l'origine du zodiaque, donnait des solutions tout aussi plausibles et certainement même beaucoup plus satisfaisantes. Plaçant l'invention du zodiaque chez un peuple habitant d'une zone tempérée, à l'époque où le *Bélier* coïncidait avec l'équinoxe du printemps, Pluche voyait dans ce signe l'emblème des troupeaux abandonnant leurs prisons d'hiver. Le *Taureau* figurait le labourage, les *Gémeaux* la naissance du bétail; le *Cancer* indiquait le solstice d'été et la rétrogradation du soleil; le *Lion*, hôte des déserts brûlants, répondait à l'époque des plus grandes chaleurs de l'année; la *Vierge*, avec son *épi*, présidait aux moissons; la *Balance* représentait nettement l'équinoxe d'automne, le *Sagittaire* l'époque de la chasse; le *Capricorne*, au solstice d'hiver, était le symbole du retour ascendant du soleil, le *Verseau* celui des pluies d'hiver, les *Poissons* celui du débordement des fleuves. Le *Scorpion* seul et peut-être les *Gémeaux* n'avaient que des interprétations équivoques; et, malgré cela, l'ensemble de ce système a une supériorité manifeste sur celui de Dupuis, dont il est le contre-pied. Comme l'équinoxe a atteint le premier degré du Bélier, quatre cents ans avant notre ère, en rétrogradant, et qu'il avait occupé cette constellation pendant plusieurs siècles, on voit qu'on peut placer assez

arbitrairement l'origine du zodiaque, sans néanmoins la porter au delà de l'époque du déluge, même dans le système de la chronologie restreinte. L'époque moyenne correspond au quinzième siècle avant notre ère.

203. L'origine du zodiaque se trouve encore plus rapprochée de nous dans le système de Newton. Cet immortel génie qui ébranla un instant tout le système de la chronologie reçue, se méprenant, comme beaucoup d'autres, sur le sens d'Hipparque, crut qu'Eudoxe avait décrit une sphère primitive; qu'elle avait été composée par Chiron, à l'usage des Argonautes, dont ses calculs, fondés sur le mouvement supposé des équinoxes, jusqu'à l'époque d'Hipparque, fixaient l'expédition à l'année 936. Ce résultat a peu d'intérêt pour nous; mais je dois cependant signaler l'origine de ce système de Newton fondé sur une méprise. Eudoxe plaçait les points équinoxiaux et solsticiaux au milieu des signes. Hipparque, au contraire, jugea à propos de les placer à l'origine de ces mêmes signes; de là une différence de 15° entre toutes les longitudes de ces deux astronomes qui n'avaient pas le même point de départ, et c'est de quoi Hipparque nous avertit expressément. Or cette différence avait été attribuée de prime abord à la précession des équinoxes, et comme un mouvement de $15'$ suppose un intervalle de 1100, tandis qu'à peine deux siècles séparent Eudoxe et Hipparque, on en conclut qu'Eudoxe avait décrit une sphère antérieure à son époque, sphère qu'on supposa la sphère primitive, et dont on rechercha l'époque avec beaucoup de soins et de calculs. La chose n'en valait cependant pas la peine. La critique habile de Delambre a prouvé que la sphère primitive d'Eudoxe n'existait pas; que la description que ce Grec avait donnée du ciel était d'une complète incohérence, et ne représentait aucune époque antérieure; qu'elle n'était que le résultat et l'indice d'une astronomie grossière; ce qui, soit dit en passant, rend un témoignage peu flatteur pour les savants de l'Égypte, dont Eudoxe était le disciple (1).

Intérêt de la question au point de vue de la chronologie biblique.

204. Si l'on met de côté la stupide prétextation de Dupuis aux 15,000 ans d'antiquité du zodiaque, et voulût-on même adopter avec Fourrier sa seconde hypothèse, qui n'est cependant pas plus fondée, il n'y aura aucune opposition réelle entre cette prétendue vicillesse du mythe zodiacal et la chronologie biblique. Je dis plus. Pour peu qu'on voulût prendre au sérieux les prétentions de quelques savants qui le font remonter plus haut encore, jusqu'à l'époque par exemple où l'équinoxe était dans le Taureau, ce à quoi ils se pensent autorisés par des raisons qui ne valent pas la peine d'être exposées ici; si l'on veut même pousser la condescendance jusqu'à admettre que le solstice

(1) Quelques savants se refusent encore à admettre ces conclusions. C'est dans leur système que nous avons ré-

d'été a été observé dans la Vierge, comme le demandent les plus audacieux, l'histoire mosaïque n'y mettra pas d'opposition, bien que cette hypothèse nous rejette moyennement à 4700 avant notre ère. Cette concession de ma part étonnera sans doute quelques-uns de mes lecteurs; la théorie en est cependant d'une sûreté et d'une simplicité extrêmes.

En effet, si nous adoptons la chronologie des Septante, qui place le déluge 3,000 ans environ avant Jésus-Christ, et 2262 ans après la création, il se trouve que le solstice d'été a parcouru la Vierge, pendant les douze premiers siècles. Or rien n'empêche d'admettre que le zodiaque n'ait été formé pendant cette première époque, et que ce zodiaque primitif n'ait été conservé, puis transmis par la famille de Noé aux premiers peuples qui se formèrent après le déluge. Parmi les monuments allégués, les uns, contemporains de cette première époque postdiluvienne, nous retraceraient l'image du zodiaque primitif; les autres, qui placent le solstice dans le Lion, puis dans le Cancer, l'échelonnent sur des temps postérieurs, et nous donneraient des dates de plus en plus rapprochées. Remarquons en outre qu'en l'an 3000, époque moyenne du déluge, l'équinoxe correspondait à Aldébaran, principale étoile du Taureau, et le solstice tombait près de δ du Lion. On peut donc supposer, si l'on veut, que les zodiaques orientaux, qui représentent cette position des colures, ou sont contemporains du déluge, ou ont été composés postérieurement, mais de manière à figurer l'état du ciel à la grande époque du cataclysme général et de la renaissance du genre humain.

L'importance de ce point de vue est facile à saisir. Non-seulement les choses ont pu absolument se passer ainsi, mais encore cette manière d'envisager le problème est tellement naturelle, qu'il en résulte une véritable probabilité pour cette hypothèse. Si les hommes antédiluviens avaient un zodiaque, la transmission à travers le déluge par Noé et ses enfants est non-seulement possible, mais très-vraisemblable, pour ne rien dire de plus; de sorte qu'en admettant l'existence d'un zodiaque antédiluvien, la haute antiquité qu'on attribuera à ce cycle d'emblèmes, bien loin de contrarier la Bible, serait une sorte de corollaire à ses chiffres.

L'existence d'un zodiaque antédiluvien semble d'ailleurs d'une haute probabilité. La longévité des hommes de cette époque et leur genre de vie concouraient à favoriser pour eux l'étude du ciel, et il n'y a pas lieu de douter qu'ils n'aient dû posséder de bonne heure un corps de science astronomique assez respectable. Les débris de cette science ont pu et dû traverser le déluge par le canal de la famille de Noé, et il serait facile d'expliquer de cette manière comment certains peuples auraient possédé de fort bonne heure des connaissances astronomiques très-précises, qui ne s'accordent guère avec l'état

d'enfance de leur civilisation. Je parle ici dans le sens de quelques savants naïfs, qui s'imaginent avoir trouvé ces formules prérites chez les vieux Egyptiens, les Chaldéens, les Perses. Ce sont, à mon avis, autant de rêves absurdes; mais, au point de vue biblique, je n'ai aucun intérêt à y mettre opposition. La grande période luni-solaire de Josèphe, dont j'ai parlé (n° 143), est un débris probable de cette science antédiluvienne; c'est le seul, il est vrai, auquel il me semble qu'on puisse supposer cette origine; mais on pourra l'escorter de tant d'autres qu'on voudra, sans aucune objection de ma part.

Fausse idée sur l'antiquité de notre zodiaque.

205. Voilà donc la Bible tout à fait désintéressée dans la question de l'origine du zodiaque. Mais si solide que soit la théorie que nous venons d'établir, en accordant la très-haute antiquité du zodiaque, il est possible que rien de tout cela n'ait de réalité, et nous allons même établir qu'il en est ainsi. Le peu d'ancienneté de cette institution est un fait maintenant acquis à l'histoire. Nous ne doutons pas que les hommes antédiluviens n'aient fait beaucoup de science astronomique, n'aient eu un zodiaque quelconque, et ne l'aient transmis à leurs successeurs, sur la terre, par le moyen que j'ai indiqué; mais il me paraît certain que leur zodiaque n'est pas le nôtre, et que celui qu'ils ont pu transmettre au monde postdiluvien est tombé dans l'oubli, ce qui se conçoit du reste: car les premières familles, les premières tribus, les premières nations avaient autre chose à faire que de s'occuper des signes zodiacaux. Le genre de vie auquel les condamna longtemps la nécessité de pourvoir à leurs besoins matériels dut les détourner d'une étude à laquelle les Grecs étaient encore étrangers au temps d'Homère; car, comme tout le monde en convient, ils ne connaissaient qu'un fort petit nombre de constellations, et ne soupçonnaient pas le zodiaque.

Il est d'origine grecque, et dû à l'école d'Alexandrie.

206. La thèse que je vais établir ici, véritable paradoxe que M. Letronne a fait passer au rang des vérités démontrées (1), se résume dans cette proposition unique: *Notre zodiaque en douze signes, qui se retrouve en Egypte et dans presque tout l'Orient, est d'origine grecque.* Cette proposition est à peu près l'inverse de tout ce qui avait été dit sur ce sujet; car, s'il y avait autant d'avis que de têtes sur l'objet et l'époque originaires du zodiaque, tout le monde s'accordait sur ce point, que le zodiaque grec venait de l'Asie ou de l'Égypte. Cette idée, adoptée de confiance, avait son origine dans la supposition que le zodiaque existait depuis longtemps chez des peuples déjà vieux à l'origine de la civilisation grecque; la découverte des zodiaques égyptiens, différents du nôtre, en apparence, n'était pas de nature à ébranler cette opinion.

(1) Revue des deux mondes, août 1837.

Il y a, pour en sortir, tant de chemin à faire, que nous concevons, malgré la puissance des preuves, la répugnance et l'obstination des esprits qui s'y refusent encore. Mais abordons directement la question.

Il n'y a d'abord aucun doute sur l'identité de notre sphère avec celle des Grecs. La nôtre, qui nous vient de Ptolémée, est la même que celle décrite par Eudoxe dans le quatrième siècle de notre ère. Si la description en est fautive, du moins les constellations sont les mêmes. En second lieu, le planisphère de Dendérah, qui est le plus complet de tous les monuments astronomiques trouvés en Égypte, contient, outre les douze signes, un certain nombre de constellations extrazodiacales, sinon même tout le ciel visible sur l'horizon de Dendérah; c'est là un fait sur lequel on s'accorde. Mais si l'on remarque que les signes zodiacaux sont les mêmes sur la sphère grecque et sur celle de Dendérah, tandis que les constellations extrazodiacales sont tout à fait différentes de l'une à l'autre, il en résulte avec évidence: 1° que les deux sphères grecque et égyptienne étaient différentes au fond; 2° que l'un des deux peuples a pris à l'autre ses constellations zodiacales, et les a introduites dans sa propre sphère parmi ses autres figures. Il ne s'agit plus que de savoir lequel des deux peuples a fait cet emprunt à l'autre.

207. Si l'on traite cette question par les moyens archéologiques, la présomption est d'abord tout entière en faveur des Grecs. En effet sur tous les zodiaques égyptiens connus jusqu'à présent il n'en est aucun qui ne soit d'une date postérieure à notre ère. Il est à remarquer qu'on n'en a trouvé aucun dans les temples de l'Égypte et de la Nubie, dont l'époque remonte avant la domination romaine; aucun dans les tombes royales qu'on a pu ouvrir, et qui contiennent néanmoins des scènes astrologiques; aucun dans les momies anciennes, qui ont été ouvertes. Ainsi, historiquement parlant, le zodiaque grec d'Eudoxe est très-antérieur à ceux de l'Égypte.

Mais si l'on considère la composition même du zodiaque, on en tire une preuve fort simple et décisive en faveur de l'antériorité des Grecs. Il est bien établi qu'au temps d'Aratus et d'Hipparque le zodiaque grec ne contenait pas encore le signe de la *Balance*, mais que la constellation du *Scorpion* était divisée en deux parties, dont l'une, sous le nom de *Χηλαί* ou des *Serres* du *Scorpion*, formait le douzième signe. Plus tard, on jugea convenable d'avoir *douze figures* au lieu de *onze*, comme on avait douze signes, et l'on créa en conséquence la constellation et le signe de la *Balance*, qui remplaça les *Serres* du *Scorpion*. C'était là d'ailleurs un emblème parfaitement convenable pour représenter l'équinoxe d'automne. La coïncidence avait lieu à l'époque d'Hipparque; et si ce n'est pas cet astronome qui a inventé le signe de la *Balance*, l'introduction de ce signe dans le zodiaque ne lui est pas postérieur de beaucoup, puisqu'on le trouve indiqué dans Var-

ron et dans Géminius, venus un siècle après lui. Ce sont d'ailleurs les plus anciens auteurs qui en fassent mention.

Ce fait bien établi, voici ce qui en résulte. Puisque chez l'un des deux peuples, à une époque quelconque, il a existé un zodiaque composé de douze figures, et que ce zodiaque a passé de l'un chez l'autre, il est évident qu'il a dû passer tout entier. Il serait grossièrement absurde de supposer que le peuple qui aurait emprunté à l'autre un zodiaque en douze figures, en aurait négligé une, et précisément une figure caractéristique, pour n'en conserver que onze; et qu'il se serait bêtement plié en conséquence à la nécessité d'en couper une en deux, pour avoir ses douze signes complets. Au contraire, il est très-naturel que si, après avoir divisé la course du soleil en douze parties, on avait rattaché ces douze parties aux constellations voisines, et que si, faute d'en trouver douze toutes faites, on en avait coupé une en deux, il est, dis-je, naturel qu'un jour, ennuyés de cette discordance, les astronomes aient formé une douzième figure, pour en rattacher une à chacun de leurs douze signes. Or le zodiaque grec d'Aratus et d'Hipparque ne se composait que de onze figures: donc il n'a pu être emprunté à un peuple qui en aurait eu douze. *Donc ce zodiaque est d'invention grecque.* A moins donc qu'on ne signale un autre peuple, qui aurait eu un zodiaque endécatomorphe, ce qu'on n'a pas fait jusqu'à présent, il restera certain que le zodiaque grec n'a été importé de nulle part ailleurs; et, comme nous le retrouvons avec cette modification de la Balance en Égypte, et chez beaucoup de nations orientales, il en résulte nécessairement que l'Égypte et l'ancienne Asie ont reçu, par une voie quelconque et à une époque assez tardive, le zodiaque des Grecs.

Cette conclusion est confirmée pour l'Égypte en particulier par ce fait que j'ai signalé plus haut, savoir que de tous les zodiaques trouvés en Égypte et en Nubie aucun n'est antérieur à la domination romaine.

208. L'importance de cet argument m'engage à m'y arrêter et à répondre aux objections qu'on a cru pouvoir faire contre l'introduction tardive de la Balance dans le zodiaque. On a d'abord fait remarquer que la Balance se trouve souvent figurée dans les bas-reliefs de l'Égypte. Cela est vrai, mais elle y est comme le crocodile, l'épervier ou toute autre chose, et nullement comme astérisme zodiacal. Dupuis objecta les sphères de l'Orient où l'on trouve cette figure; ce qui était une pétition de principe, puisque l'ancienneté relative de ces sphères est contestée. Enfin, de ce que le mot ζυγός, *balance*, se trouve dans un traité d'Eratosthènes ou d'Hipparque (1), il en conclut que cette constellation était connue avant ces astronomes. Cette observation donne lieu à deux sortes de réponses.

On fait remarquer d'abord que le traité en (1) *Potav. Uranolog.*, p. 257.

question est apocryphe, et qu'il n'appartient ni à Eratosthènes, ni à Hipparque, auxquels il serait postérieur tout au moins d'un siècle, et de beaucoup plus peut-être. En effet il y est question du mois de *juillet* et du mois d'*août*; et l'on y remarque le mot *écliptique*, qu'on ne trouve point ailleurs avant le quatrième siècle. D'où il suivrait que ce traité pseudonyme n'aurait été rédigé qu'assez tard.

Malgré ces objections, je crois l'ouvrage non sans doute de la main d'Eratosthènes ou d'Hipparque, mais d'une époque à peine plus récente que celle de ce dernier astronome; et bien loin d'y trouver un argument en faveur des prétentions de Dupuis, j'y reconnais des faits qui déposent précisément en sens contraire. En effet, partout on y trouve le signe des *Serres*, soit dans la description du zodiaque, soit ailleurs. Dans la nomenclature des signes zodiacaux, au commencement du traité, on y lit, après le nom du signe de la Vierge, *χηλὰς ὁ ἐστὶ ζυγός*...., c'est-à-dire, les *Serres*; *ce qui est la même chose que la Balance*. Cette remarque prouve manifestement que les *Serres* formaient un signe à l'époque de l'auteur du traité, et que les mots *ὁ ἐστὶ ζυγός* ont été ajoutés après coup par quelque annotateur plus récent. Autrement l'auteur aurait toujours employé la Balance au lieu des *Serres*, si la substitution avait été déjà faite, tandis qu'il fait *constamment* le contraire. Or on conçoit aisément qu'un transcripteur ait cru devoir faire remarquer plus tard que le vieux signe des *Serres* était celui que de son temps on appelait la Balance. Cela posé, on conçoit également qu'il ait substitué à des dates exprimées dans un ancien style, celles qui leur correspondaient dans le calendrier julien, et cela, dans l'intérêt des lecteurs de son temps. Enfin l'emploi du mot *écliptique* qu'on y lit peut se justifier d'une manière semblable. Le cercle qui divise le zodiaque sur la largeur, y est-il dit, « se nomme *héliaque*, et aussi *écliptique*; ce dernier nom vient de ce que les éclipses ont lieu quand le soleil et la lune sont dans le plan de ce cercle. » Or cette remarque et cette explication, qui étaient nécessaires à une époque où l'écliptique n'était connue que sous ce nouveau nom, permettent de croire que cette phrase est le fait d'un annotateur. Le mot *héliaque*, qui précède, vient à l'appui de cette idée; car on ne voit pas pourquoi l'auteur aurait mis là cet ancien mot, qui cessa d'être usité quand on lui substitua celui d'écliptique. Rien n'empêche donc d'admettre que cet ouvrage ne soit fort ancien. Il n'est pas d'Hipparque, puisque cet astronome y est cité à propos de son catalogue d'étoiles; mais il doit être antérieur à Ptolémée; car, autrement, on aurait cité cet auteur préférablement à Hipparque au sujet du dénombrement des astres. Il peut même être antérieur à Géminius; celui-ci employant habituellement le signe de la Balance, tandis que l'ouvrage en question n'emploie que celui des *Serres*. Mais, en tout cas, et quelle que soit la date de ce livre, il est évident que

si le signe de la Balance eût existé originai-
rement dans le zodiaque, on ne lui eût pas
substitué les *Serres* du Scorpion, comme on
le fait *toujours* dans cet ouvrage, et dans tous
ceux qui sont antérieurs au premier siècle
avant notre ère.

Il résulte généralement de tout ce qui pré-
cède que tout zodiaque composé comme le
nôtre n'est autre chose que le zodiaque d'Hip-
parque ou dérivé de celui-là, par l'admission
du signe de la Balance. A l'appui de cette
conclusion on peut encore citer quelques faits
que voici. Les configurations de la sphère
grecque ont subi à diverses époques des mo-
difications qu'on reconnaît par la diversité
des descriptions qui en ont été données. Pour
se borner aux figures zodiacales, on peut
citer le *Capricorne* et le *Sagittaire*. Le pre-
mier, comme le prouve son nom (*αἰγοκέρας*, à
cornes de chèvres), ne pouvait indiquer une
chèvre, « animal grimpeur, » comme disent
tous nos OEdipes du zodiaque; ce devait être
quelque chose de très-différent d'une chèvre,
mais qui en avait les cornes; aussi, dans les
anciennes descriptions, le Capricorne est-il
figuré sous forme humaine, telle que celle
de *Pan* ou d'un *satyre*. Ce n'est que plus tard
qu'on en fit une chèvre à queue de poisson,
figure qui ne paraît sur aucun monument
avant le règne d'Auguste. Quant au *Sagit-
taire*, il est figuré sous la forme d'un *cen-
taure* sur tous les zodiaques, même ceux
trouvés en Egypte. Or cette figure est tout
à fait étrangère à l'art et à la religion des
Egyptiens, à tel point qu'on ne la rencontre
pas une seule fois dans les peintures et sculp-
tures si nombreuses des monuments de ce
pays. Nouvelle preuve que les zodiaques
egyptiens étaient une importation de la Grèce.

Il n'a été formé que successivement.

209. Mais, si notre zodiaque est d'origine
grecque, on peut encore rechercher l'époque
de sa formation. Or je dis que cette époque
n'existe pas, c'est-à-dire que le zodiaque n'a
pas été formé tout d'une pièce. En voici les
preuves.

Si le zodiaque était une formation homo-
chrone, il y aurait dans la disposition des
signes une certaine régularité qui n'a nulle-
ment lieu. Les constellations zodiacales sont
rangées d'une manière fort irrégulière par
rapport à l'écliptique, plusieurs s'en écar-
tent beaucoup soit au nord, soit au midi.
Leur étendue est extrêmement inégale; car
le cancer n'occupe qu'une vingtaine de de-
grés, tandis que la Vierge en occupe jusqu'à
cinquante. Plusieurs sont séparées par de
longs intervalles; d'autres sont tellement
rapprochées qu'elles se touchent et se con-
fondent. Or, vu l'extrême facilité de for-
mer des groupes d'étoiles d'une manière
tout à fait arbitraire, il est évident que si
l'on avait formé le zodiaque tout d'une pièce,
on aurait créé les constellations qui don-
nent leurs noms aux signes, de manière à
ce qu'elles fussent à peu près égales, à peu
près équidistantes, à peu près traversées

(1) Pline, t. II, chap. vi.

par l'écliptique, tandis qu'il en est tout au-
trement. Il est évident que les constellations
étaient déjà composées, lorsqu'on parta-
gea l'écliptique en douze parties et qu'on fit
correspondre à ces douze parties les diverses
constellations qui se trouvèrent sur leur
route d'une manière telle quelle. C'est ainsi
qu'on ne trouva d'abord que onze astérismes,
et qu'on se crut obligé plus tard d'en former
un douzième, qui fut la Balance.

Outre l'époque tardive de l'introduction de
celui-ci dans le zodiaque, un fait historique
vient à l'appui de ces considérations: c'est
que deux des constellations zodiacales ont
été inventées à une époque connue. Selon
Pline, Cléopâtre de Ténédos inventa et plaça
au ciel le *Bélier* et le *Sagittaire*, vers la 71^e
olympiade (1); et Hygin lui attribue égale-
ment la petite constellation des *Chevreaux*.
Ces faits détruisent de fond en comble toutes
les explications qu'on voudrait donner des
signes du zodiaque considérés comme em-
blèmes. J'ajouterai à ce point de vue que
l'ancienne et véritable figure du Capricorne
se trouve sans aucun rapport avec l'idée du
solstice et de l'ascension du soleil, quoi qu'en
aient pu dire les modernes, et Macrobe avant
eux. Je ferai remarquer encore que si la
Balance, inventée si récemment, est l'em-
blème de l'équinoxe, ce qui est très-vraisem-
blable, il n'y a aucun emblème pareil à l'é-
quinoxe opposé. Or on n'aurait pas manqué
d'y placer aussi un emblème significatif, si
l'on en avait appliqué un à l'autre équinoxe,
et deux aux solstices, comme on le suppose
communément. Cette remarque seule suffit à
renverser toute idée d'un système de repré-
sentation emblématique.

On demandera sans doute comment le zo-
diaque complet a pu venir si tard; car c'est
dans Éudoxe qu'on en trouve la plus ancienne
mention. La réponse est simple. C'est que
longtemps les levers héliques d'étoiles firent
toute l'astronomie par leurs rapports avec
les phénomènes de l'année agricole; aussi ne
trouve-t-on autre chose chez les Egyptiens
que les observations du lever de Sirius, qui
se reproduisit longtemps après des intervalles
exacts de 365 jours et 6 heures. Ajoutez que
le zodiaque en lui-même est chose parfaite-
ment inutile; et lorsqu'on étudia avec quel-
que soin les mouvements solaires le long de
l'écliptique, on n'en dut pas trouver l'emploi
plus nécessaire que ne le trouvent aujour-
d'hui nos astronomes, qui ne s'en servent
pas. Or, tant qu'on n'observa que les levers
héliques et qu'on ne rapporta pas à l'éclip-
tique les mouvements célestes, il était à peu
près impossible de remarquer le déplacement
du point équinoxial. Voilà ce qui explique
comment les Egyptiens ont ignoré la préces-
sion des équinoxes; et comment les Chinois,
qui faisaient depuis deux mille ans de l'as-
tronomie à leur manière, et qui mesuraient
l'obliquité de l'écliptique, 1100 ans avant Jé-
sus-Christ, n'ont connu la précession que
400 ans après Hipparque, et probablement
par une influence occidentale.

Il nous reste à nous expliquer sur les

sphères de l'Orient, qui retracent notre zodiaque, et qui seraient d'une époque fort antérieure à celle où nous le supposons formé chez les Grecs.

Tous les zodiaques orientaux n'en sont que des copies.

210. 1° On a prétendu trouver le zodiaque dans le livre de Job, et l'on croit avoir remarqué entre autres la constellation du Scorpion et celle des Pléiades, qui est située sur le dos du Taureau. Mais la plus complète incertitude règne à cet égard, à en juger par la variété des interprétations. Cette incertitude générale du sens des mots hébreux est telle, que la traduction grecque du livre de Job, qui cite les *Pléiades*, *Orion* et *Hesperus*, a conservé le mot original *Nazzaroth*, sans oser l'interpréter; mot que la Vulgate traduit par *Lucifer*, et dans lequel Goguet veut voir les douze signes du zodiaque, sans en donner d'autres preuves qu'une racine très-équivoque qui signifierait *entourer*. Ce n'est pas sur de telles bases qu'on peut raisonner sérieusement.

2° Encore moins le fera-t-on sur les trois sphères tirées d'Aben-Ezra par Scaliger, lesquelles, en les supposant même authentiques, ne représentent que de l'astrologie pure, et ne remonteraient pas à beaucoup près au voisinage de l'ère chrétienne.

3° Plusieurs auteurs, tels que Sextius Empiricus, Achille Tatius, Macrobe, Théon d'Alexandrie et Servius, parlent des signes de notre zodiaque comme employés par les Chaldéens et les Egyptiens. Mais ces textes se rapportent à des siècles postérieurs à l'ère chrétienne, après que le zodiaque grec s'était répandu partout, et était employé par les *astrologues* égyptiens et chaldéens.

4° Ce dernier nom donne lieu à une remarque très-importante. Vers l'époque chrétienne, l'astrologie commença à se répandre sous l'influence des prétendus savants chaldéens, et envahit en peu de temps l'empire romain tout entier. Il en résulta que tous ceux qui faisaient profession de haute astrologie invoquaient les Chaldéens, comme plus tard on invoqua Aristote, dans lequel on prétendait tout trouver; et, en second lieu, que le nom de chaldéen fut appliqué généralement à tous les astrologues. Cette homonymie a dû jeter de la confusion dans les traditions astronomiques; on a pu, on a dû même attribuer aux Chaldéens différentes découvertes astronomiques qui n'appartenaient pas aux Chaldéens considérés comme corps de nation.

Ce qu'on connaît de la sphère chaldéenne proprement dite n'est rien ou presque rien. Tout ce qu'on sait d'elle se résume, tant bien que mal, dans une phrase de Diodore de Sicile qui rapporte que les Chaldéens avaient un zodiaque en douze signes, « et ajoute « qu'ils avaient douze constellations au nord et douze au sud. » Or le zodiaque en douze signes peut signifier très-bien l'*écliptique en douze parties*. Cette confusion est d'autant

plus naturelle que le vulgaire connaît mieux le zodiaque que l'écliptique, et que la seconde partie de la phrase de Diodore témoigne un homme très-étranger à l'astronomie. Que, si l'on veut prendre celle-ci à la lettre et au sérieux, il en résulte tout au moins que la sphère chaldéenne était tout à fait différente de la sphère grecque. Rien ne prouve donc que notre zodiaque fût celui des Chaldéens; et soit qu'on suppose qu'ils en eussent un autre, soit qu'ils n'aient eu rien de semblable, ce que je crois plutôt, cela n'empêche pas qu'ils n'aient pu faire depuis longtemps de l'astronomie, à la manière des Chinois, et les observations d'éclipses citées par Ptolémée.

211. Mais je trouve une démonstration historique du point en litige dans le fait si connu des 1903 ans d'observations astronomiques envoyées de Babylone à Aristote par Callisthènes, son disciple. Il est évident que le zodiaque chaldéen devait jouer un certain rôle dans un pareil corps d'observations; et la Grèce en aurait ainsi reçu connaissance. Donc Aratus, et tous les autres astronomes grecs postérieurs auraient connu ce zodiaque chaldéen supposé en douze signes; et Hipparque surtout n'aurait pu l'ignorer. Or Hipparque n'avait que le zodiaque en onze figures. Remarquez encore que les relations de la Grèce avec la Chaldée étaient ouvertes et faciles depuis l'époque d'Alexandre; que les Grecs s'étaient établis dans le pays, comme ils le firent en Egypte; que le zodiaque chaldéen ne pouvait leur rester inconnu; que le musée d'Alexandrie possédait entre autres choses tout ce qu'on avait pu trouver de livres chaldéens; enfin qu'Hipparque lui-même cite des observations chaldéennes. Donc le zodiaque chaldéen, en douze signes et douze figures, ce zodiaque qui aurait contenu, comme on le prétend, le signe de la Balance, aurait été connu d'Hipparque, de tous les savants d'Alexandrie et même de toute la Grèce. Or ni Aratus, ni Eratosthènes, ni Hipparque ne connaissaient la Balance. Ils ne parlent jamais que du signe des *Serres* du Scorpion. Donc notre zodiaque en douze figures et douze signes était tout à fait étranger aux astronomes chaldéens.

5° Dans les livres sacrés des Perses, tels que nous les a transmis Anquetil-Duperron, on ne découvre aucune trace d'astronomie zodiacale. Dupuis n'a pu en trouver que dans le *Boudehesh*, où les signes de notre zodiaque sont en effet cités. Mais ce livre est une compilation formée postérieurement à la domination sassanide, et même à l'introduction du mahométisme en Perse; donc elle est d'une époque bien plus récente que l'importation du zodiaque grec en Orient. Aussi y trouve-t-on le *Bélier* et la *Balance* comme répondant aux équinoxes; le *Cancer* et le *Capricorne* correspondent aux solstices. Or c'est justement là la sphère d'Hipparque. D'ailleurs, vu cette position des colures, ce zodiaque ne pouvait guère être plus ancien que cet astronome. Comment donc la sphère grecque, à son époque, aurait-elle en précisé-

ment onze des signes de la sphère persane, qui en aurait eu douze?

6° On a allégué les monuments mithriaques comme représentant l'époque où le Taureau était équinoxial et le Lion solsticial. Mais il n'y a pas la moindre preuve que le taureau qui y joue le principal rôle soit le Taureau du zodiaque. Rien ne prouve que ces emblèmes ne soient pas des types religieux : et certes, cela est bien plus naturel que d'admettre une représentation si ancienne et si multipliée de la position de l'équinoxe dans telle ou telle constellation ; car quel intérêt si grave un pareil fait astronomique pouvait-il offrir aux peuples primitifs ? Dans ces monuments on voit le taureau accompagné quelquefois d'un lion, d'un scorpion qui lui mord le ventre (pourquoi ?), d'un chien, d'un serpent. Que font là ces autres animaux, et qu'y a-t-il d'équinoxial dans tout cela ? De plus l'on sait que le type principal offert par ces monuments est emprunté à l'art grec ou romain ; que dans tout l'Orient on ne trouve pas de traces d'un pareil type, ce qui autorise à croire que le culte ancien de Mithra n'est pas celui que ces monuments représentent. Enfin il est bon de faire remarquer que le plus ancien bas-relief mithriaque ne remonte pas au delà du règne d'Adrien.

7° Les Chinois n'ont employé anciennement que le zodiaque lunaire divisé en vingt-huit parties. Quant au zodiaque en douze signes qui leur est commun avec nous, il est hors de doute qu'il a été importé en Chine à une époque que l'histoire chinoise elle-même nous a conservée. « En l'an 164 de l'ère chrétienne, des étrangers envoyés par Gan-toun (Antonin), roi de Ta-tsin (empire romain), arrivèrent à la Chine et y apportèrent la connaissance de la sphère. C'est alors qu'on y fit des armilles et un globe céleste, et qu'on y connut les douze signes (1). »

8° Le zodiaque indien en douze signes a une origine semblable. Le véritable zodiaque indien est le zodiaque lunaire, divisé par la révolution périodique en vingt-sept *nakschatras* ; c'est celui dont il est fait mention dans les *Védas* et les plus anciens livres de l'Inde, suivant Colebrooke. La plus ancienne mention du zodiaque en douze signes se trouve dans l'*aryabhata*, dont l'époque est indiquée par Colebrooke entre 200 et 400 de notre ère, c'est-à-dire après que le zodiaque grec avait pu se répandre dans tout l'Orient ; et cette origine est d'autant plus manifeste que dans ce zodiaque les équinoxes sont placés au premier degré du Bélier et de la Balance, comme ils l'ont été par Hipparque.

Le zodiaque trouvé par J. Call dans une pagode présente la même succession de signes que le nôtre, avec les mêmes points de division ; mais l'édifice où il fut trouvé est fort moderne, et il retrace le système d'Hipparque. On en peut dire autant de plusieurs autres.

On a prétendu reconnaître le zodiaque solaire dans un passage du Ramahâna et un

(1) Gaubil, *Hist. de l'astr. chin.*, p. 24-26.

autre des lois de Manou : mais il est reconnu que ces passages sont très-équivoques, sinon interpolés. Le zodiaque est mentionné dans un dictionnaire indien, composé entre l'an 100 et l'an 800, et de plus les signes zodiacaux y sont figurés par les mêmes caractères que nous employons. Mais rien n'empêche que le zodiaque grec n'ait été connu aux Indes à l'époque de la composition de ce livre, qui présente précisément la division d'Hipparque ; et il n'y a pas même besoin de recourir à l'hypothèse d'une interpolation subséquente, ce qui pourtant est très-admissible et très-naturel quand il s'agit d'un dictionnaire qui se modifie essentiellement par la succession des temps.

212. Or non-seulement le zodiaque grec a pu passer aux Indes avec d'autres éléments astronomiques à une époque voisine de notre ère, ou peut-être beaucoup postérieure, mais encore il existe des indices irréfragables de cette importation. Nous en trouvons la preuve évidente dans certaines dénominations purement grecques dont se servent les astrologues indiens. Ainsi la vingt-quatrième partie du jour se nomme *hora* (ώρα), l'équation du centre *kendra* (κέντρον), les moyens mouvements *midya* (μέσα), la minute de degré *lipta* (λεπτά), certains points du cours des planètes *anapha* (ἀναφή), et *sunapha* (συναφή). L'origine grecque est ici palpable, et il n'y a pas lieu d'admettre l'intermédiaire des Arabes, puisque leurs astrologues ne se servent d'aucune de ces expressions.

Mais il y a mieux encore que tout cela. On trouve dans un auteur indien du sixième siècle, cité par Colebrooke, les noms des douze signes de notre zodiaque, que je produis ici en écrivant au-dessous les noms grecs correspondants :

Kria, Tavourou, Joudima, Colira, Leia,
Κριός, Ταῦρος, Δίδυμοι, Κρκύριος, Λέων,
Partona, Jouka, Corpia, Toehica, Agokera,
Παρθένος, Ζυγός, Σκορπίος, Τοξευτήρ, Αἰγολέριος,
Idroka, Ictiis.
Ἰδροχόος, Ἰχθύες.

On remarquera que le mot *colira* est le seul qui soit sans analogie évidente avec le mot grec correspondant ; encore faut-il observer qu'il représente le mot *colure*, et que le colure des solstices passe par le Cancer dans la sphère d'Hipparque. Pour la plupart de ces noms il y a identité véritable ; or, de l'aveu de Colebrooke, ils n'ont pas d'analogues dans le sanscrit.

Tout atteste donc que l'astronomie grecque a été importée aux Indes ; ce qui eut lieu sans doute lorsque les communications s'établirent entre ce pays et l'Egypte des Ptolémées, et surtout au premier siècle de notre ère. Alors les relations s'étendirent entre les Indes et l'empire romain, au point de donner lieu à une ambassade réciproque sous le règne de Claude. On peut voir sur ce sujet le *Périple de la mer Erythrée*.

Ce fut sans doute à cette époque ou dans les siècles suivants que l'influence de l'astrologie fit passer jusqu'aux Indes l'institution de la semaine planétaire. Le christianisme

lui-même avait adopté les noms païens des jours de la semaine, dont chacun était dédié à une planète. Les communications qui mirent les astrologues grecs et leurs tables en rapport avec les Indiens, qui les leur empruntèrent, durent amener chez ceux-ci le même ordre dans la répartition des jours et même un accord initial dans leur rapprochement. C'est ainsi que les Indiens comptent les mêmes jours de la semaine que nous, et que les mêmes ont lieu au même instant physique : phénomène singulier qui avait beaucoup exercé jusqu'ici l'imagination des critiques et des astronomes.

213. De tout ce qui précède il résulte que l'histoire du zodiaque, telle qu'on l'avait conçue jusqu'en ces derniers temps, n'était qu'un roman dont l'imagination des astronomes avait fait les frais. En dehors même des folies de l'auteur de *l'Origine des cultes*, tous les systèmes ne reposaient que sur des idées admises de confiance, sur des pièces sans authenticité, sur des préjugés, en un mot, que la main de la critique avait jusque-là respectés, sans qu'on sache trop pourquoi. Un examen attentif a renversé cet échafaudage, et le zodiaque a été forcé de suivre une route précisément inverse de celle qu'on s'était accordé jusque-là à lui faire tenir. Cette péripétie, en détruisant le prestige de son antiquité, lui a fait perdre la plus grande partie de son importance et de son intérêt, parce qu'il reste une autorité muette dans la question de l'âge du monde. Si ce résultat n'apparaît pas à tous les yeux avec le même degré d'évidence, s'il existe des esprits qui ne puissent se détacher de cette idée de haute vieillesse et d'origine fantastique dont on avait jusqu'ici gratifié le zodiaque, libre à eux de rester fidèles à ce système. Nous leur offrons jusqu'à 6000 ans d'antiquité, si ce chiffre peut les satisfaire; et j'avoue que je ne me suis pas détaché sans peine de la foi au zodiaque antédiluvien. Dans tous les cas, l'autorité biblique est hors d'atteinte, et vraiment c'est merveille de voir comme elle se joue des passions des hommes et de leurs systèmes. Chaque système passe à son tour, étouffé sous les huées du système qui lui succède; il passe après avoir vécu un siècle, un lustre, un seul jour peut-être. Or voilà plus de 3000 ans que notre Ecriture parle et jette ses révélations au monde. Trente-trois siècles ici-bas! n'est-ce pas là le caractère et le sceau de l'éternité?

L. DESDOUITS,

Professeur de physique au collège Stanislas.

(Quatorzième leçon de son *Cours d'astronomie*, dans *l'Université catholique*, tom. IX, pag. 16-28.)

ZOHELETH. La pierre de Zohéleth était près de la fontaine de Rogel (a), au pied des murs de Jérusalem. Les rabbins disent que cette pierre servait aux exercices des jeunes hommes, qui éprouvaient leurs forces à la jeter, ou plutôt à la rouler et à la soulever. D'autres croient qu'elle servait aux foulons ou aux blanchisseurs, pour battre sur elle leurs étoffes ou leurs toiles, après les avoir lavées.

(a) III Reg. 1, 9.

ZOHEETH, fils de Jési, de la tribu de Siméon I Par. IV, 20.

ZOLEIKA, fille de Pharaon et femme de Putiphar. L'amour désordonné que cette femme conçut pour Joseph est assez connu par les livres saints. Les auteurs musulmans, et en général les Orientaux se servent souvent de l'exemple de ces deux amants, pour exprimer les sentiments de l'amour, non-seulement naturel et humain, mais aussi surnaturel et divin; à peu près comme parmi les chrétiens on se sert des sentiments et des expressions de l'Époux et de l'Épouse du Cantique de Salomon, pour élever l'âme à Dieu, et lui inspirer les transports qui doivent la porter vers son Créateur. On peut voir ce que nous avons raconté de cette femme dans l'article de JOSEPH.

ZOMZOMIM, anciens géants, qui demeuraient au delà du Jourdain, dans le pays qu'occupèrent depuis les Ammonites. Deut. II, 20.

[Il paraît, dit le géographe de la Bible de Vence, que ce sont les mêmes qui sont nommés ailleurs *Zuzim*, Gen. XIV, 5.]

ZOOM, fils de Roboam et d'Abihail, fille d'Eliab. II Par. XI, 19.

ZORA, ou Zor. Voyez TYR.

ZOROASTRE. Je ne parlerais pas ici de cet homme si fameux, si l'on ne le confondait avec Abraham, et si dans l'Écriture il n'était parlé des *chamanim*, ou temples consacrés au feu, qui est le principal objet du culte des disciples de Zoroastre.

L'on est fort partagé sur le temps auquel a vécu Zoroastre. Nous proposerons d'abord les sentiments des Orientaux, puis nous viendrons à ceux des Grecs et des Latins. Les Orientaux le nomment pour l'ordinaire *Zerdascht*, ou *Zaradascht*, ou *Zerdoust* (b). L'ouvrage intitulé : *Livre du philosophe Giamasb*, dit que l'an 1300 après le déluge, Zoroastre commença à paraître et enseigna aux hommes le culte et l'adoration du feu. Qu'après sa mort Kistab, fils de Lohorasb, qui régnait en Perse, embrassa sa religion, et y demeura fort attaché.

Sous le règne de ce prince vivait le grand philosophe Giamasb, surnommé le Mage, qui dit dans son livre *des grandes conjonctions* que pendant la grande conjonction des planètes, qui arriva 1300 ans après le déluge, au mois de *schébat*, sous le règne de Féri-doun, roi de Perse de la première dynastie, Dieu envoya le prophète Zerdascht ou Zoroastre.

Il dit plus bas : Après Zoroastre et depuis la construction des pyrées, ou temples destinés au culte du feu, arriva la seconde conjonction appelée *très-grande*, et il sortit alors des montagnes du troisième climat un personnage surnommé le *Maître de la Verge* (c'est Moïse), lequel fonda une autre religion que celle de Zoroastre. Voilà ce qu'on a de plus ancien touchant Zoroastre. Le livre de Giamasb n'est point supposé, aussi bien qu'un autre qu'on attribue à Zoroastre même, et qui porte le nom de Késab-al-Kéranat. Il

(b) D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*, p. 950

remarque comme le premier, que le Maître de la Verge ou Moïse parut dans la seconde grande conjonction des planètes ; et ils sont conformes en cela au sentiment des anciens Persans, qui veulent tous que Zoroastre soit plus ancien que Moïse.

Sur ce pied là, Zoroastre aura paru dans le monde treize cents ans après le déluge ; c'est-à-dire, selon la chronologie que nous suivons, l'an du monde 2936, avant Jésus-Christ 1044, avant l'ère vulgaire 1041, et par conséquent longtemps après Moïse, qui sortit de l'Égypte l'an du monde 2313, avant Jésus-Christ 1487, avant l'ère vulgaire 1484. Ainsi la chronologie des Persans, qui veulent que Zoroastre soit beaucoup plus ancien que Moïse, et qui croient toutefois qu'il a paru 1300 ans après le déluge, est défectueuse, et il faut dire qu'il ne commença à paraître qu'au commencement du règne de David sur tout Israël, après la mort d'Isboseth.

Les mages de Perse (a), pour autoriser leur doctrine, soutiennent que leur maître Zoroastre est le même que le patriarche Abraham, qui ayant été jeté dans une fournaise ardente par l'ordre de Nemrod, duquel il condamnait l'idolâtrie, en sortit miraculeusement sans en ressentir la moindre impression. La vue de ce prodige convertit plusieurs personnes et attira à Abraham, qu'ils appellent *Ibrahim Zerdascht*, comme qui dirait *Abraham l'ami du feu*, une infinité de sectateurs, auxquels il n'eut pas de peine à persuader de rendre leur adoration au feu. Aussi ce fut dans la Mésopotamie et dans la Chaldée que les premiers pyrées ou temples du feu furent établis.

Mais ce sentiment est encore plus insoutenable que le premier pour plusieurs raisons, la première tirée de la chronologie. Nemrod naquit bientôt après le déluge, puisque l'Écriture, aussitôt après la construction de la tour de Babel, le représente comme fondant des villes et établissant une grande monarchie. Ainsi en mettant sa naissance sous l'an du monde 1660, quatre ou cinq ans après le déluge, il aura dû être âgé de 423 ans lorsque Abraham sortit de la ville d'Ur pour aller dans la terre de Chanaan, l'an du monde 2083, avant Jésus-Christ 1917, avant l'ère vulgaire 1914. Or il est rare de voir des hommes nés depuis le déluge vivre aussi longtemps.

Mais accordons que Nemrod l'ait pu voir, et même qu'il l'ait persécuté ; quelle preuve a-t-on qu'il l'ait fait jeter dans le feu, et qu'Abraham en soit sorti sain et sauf ? Les Juifs et les Orientaux l'enseignent ainsi, il est vrai, mais sur quel fondement ? C'est qu'il est dit qu'il sortit d'Ur. Ur signifie le feu, donc il sortit d'une fournaise ardente. Moïse aurait-il raconté si succinctement un fait d'une si grande conséquence ? La manière même dont il raconte la chose ne prouve-t-elle pas qu'Ur signifie une ville (b) ? *Aran mourut avant son père Tharé, dans la terre de sa naissance, dans Ur de Chaldée ; et*

*ensuite : Tharé prit donc Abram son fils, et Lot fils d'Aram, et Saraï sa bru et il les fit sortir d'Ur de Chaldée. Et ailleurs, Genes. XV, 7 : C'est moi qui vous ai fait sortir d'Ur de Chaldée. Tous ces passages réunis ne prouvent-ils pas qu'Ur est un nom de ville ? car qui a jamais dit que Tharé, Abram, Lot et Saraï aient été jetés dans le feu par les Chaldéens ? Saint Jérôme à la vérité traduit II Esdr. IX, 7 : Vous avez tiré Abraham du feu des Chaldéens, parce qu'il a jugé à propos de rendre littéralement le nom d'Ur. Mais dans ses *Questions hébraïques*, il traite de fable ce que les Juifs disent du feu d'où Abraham fut délivré. — [Voyez Ur, etc.]*

C'est faire injure à la religion et à la piété d'Abraham de dire qu'il établit dans l'Orient le culte du feu. Il ne paraît pas par sa véritable histoire racontée dans la Genèse qu'il ait jamais rendu aucun honneur particulier à cet élément, ni qu'il en ait inspiré la dévotion à ses enfants. Les Israélites anciens, bien instruits sans doute des sentiments de leur père, ont toujours détesté ce culte, et tout autre culte de la créature. Je ne m'informe pas si les sectateurs de Zoroastre ont rendu autrefois, et rendent encore aujourd'hui une adoration absolue, ou un culte seulement relatif à l'élément du feu ; il me suffit de montrer qu'Abraham n'a rien fait ni rien enseigné de pareil, et par conséquent qu'il est très-différent de Zoroastre.

Les autres auteurs orientaux (c) font vivre Zoroastre longtemps après Abraham. Kondemir, dans la Vie de Kischstab, fils de Lohorasb, dit que Zoroastre, ayant appris par les règles d'astrologie qu'il devait naître un grand prophète, se mit en tête de persuader au monde que c'était lui-même. Pour y réussir, il invoquait souvent le démon, qui lui apparaissait au milieu du feu, et lui imprimait une marque lumineuse sur le corps. Cet éclat avec lequel il paraissait de temps en temps, et la hardiesse avec laquelle il déc arait qu'il était envoyé de Dieu, lui acquirent la créance de plusieurs ; il composa un livre sous le nom de *Zend*, qui contenait toute sa doctrine et tout ce que le diable transformé en ange de lumière lui avait fait entendre du milieu du feu. Le même auteur dit que ceux qui ne font pas Zoroastre si ancien, veulent qu'ayant appris par les livres des Hébreux qu'il viendrait après Moïse un autre grand prophète désigné par Balaam sous l'idée d'un astre et d'une lumière, entreprit de se faire passer pour cette lumière.

Le Tarik Monthekeb enseigne que Zoroastre fut disciple des prophètes Elie et Elisée et des Réchabites, desquels il avait appris le secret des prophéties des Juifs ; mais que les ayant corrompues par le mélange de ses rêveries particulières, il en composa son *Livre de vie*. Il est, dit le même auteur, le premier qui ait enseigné la doctrine des deux principes du bien et du mal, et que le nom de mégiousch ou de mages, qu'on donne à ses

(a) D'Herbelot, p. 931.

(b) Genes. xi, 28, 31.]

(c) D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*, p. 931.

sectateurs, est un nom corrompu du persien *méikousch* qui signifie *aigre-doux*, à cause des deux principes bon et mauvais qu'il établissait.

Selon ces deux auteurs persans que nous venons de citer, Zoroastre était contemporain de Kischtasb, fils de Lohorasb, cinquième roi de Perse, de la dynastie des Caïaniens, que ce prince embrassa la doctrine de cet imposteur, la fit recevoir par tous ses sujets, et fit bâtir des pyrées par toute la Perse. Or le roi Kischtasb est le même que Hystaspe, ou Darius, fils d'Hystaspe des Grecs, et par conséquent Zoroastre n'aura vécu qu'après la captivité de Babylone; d'autres le font contemporain de Jérémie, de Daniel et d'Esdras; et font son père Lohorasb contemporain de Nabuchodonosor et de Balthasar. Tout cela éloigne extrêmement Zoroastre du temps d'Abraham.

Les chrétiens orientaux (a) font Zoroastre contemporain de Cambyse. Quelques-uns le font natif de Médie, et d'autres d'Assyrie, et veulent qu'il ait été disciple d'Elie, apparemment parce que ce prophète fut enlevé par un chariot de feu (b), et qu'il fit descendre le feu sur ceux qui étaient envoyés pour le prendre (c), et ensuite sur les victimes qu'il offrit au Seigneur sur le mont Carmel (d). Abulfarage dit de plus que Zoroastre prédit à ses sectateurs la venue du Messie, les avertit qu'il paraîtrait une nouvelle étoile à sa naissance, que ce Messie naîtrait d'une Vierge, et qu'ils en auraient la première nouvelle, et qu'ils ne manquassent point de lui aller offrir leurs présents; c'est à quoi obéirent les Mages qui vinrent adorer Jésus-Christ à Bethléem. L'anachronisme est sensible de faire Zoroastre contemporain de Cambyse et d'Elie, qui ont vécu en des temps si éloignés les uns des autres. Cambyse est mort l'an du monde 3483, et Elie a été enlevé du monde vers l'an 3108.

Ebn-Batrik, autrement Euty chius, patriarche d'Alexandrie, croit que Zoroastre fut contemporain de Smerdis, successeur de Cambyse, et prédécesseur de Darius, fils d'Hystaspe, et qu'il a vécu sous Thamurath, roi de Perse de la première dynastie des Pischdadiens. L'auteur du Tarik Monthekeb semble croire que Zoroastre était le même que Smerdis dont on vient de parler, et chef de la secte des guèbres, que les mages firent monter sur le trône; car le nom persien de Mikhousch, qui est un abrégé de *Mickgousch*, convient fort bien à Smerdis, qui avait les oreilles coupées.

Ben-Schunah prétend que Zoroastre était disciple d'Esdras, et que ce prophète lui donna sa malédiction à cause qu'il soutenait des sentiments fort opposés à ceux du judaïsme; que Dieu, pour le punir de son im-

piété, le frappa de lèpre, comme autrefois Giézi; qu'ayant été à ce sujet chassé de Jérusalem, il se retira en Perse, où il se rendit chef d'une nouvelle religion. Les Perses étaient alors zabiens; il leur enseigna le culte du feu, et fit un mélange du zabiisme et du magisme, dont il est l'inventeur; d'où vient que plusieurs confondent les zabiens avec les mages.

D'autres auteurs persans veulent que Zoroastre soit du nombre de ceux qui ont bâti la tour de Babel; d'autres le confondent avec Dohac, un des rois de Perse de la première dynastie des Pischdadiens; d'autres le font descendre de Manougeher, roi de Perse de la même dynastie: tant les Perses eux-mêmes sont peu d'accord sur l'âge de ce fameux imposteur.

Plusieurs auteurs anciens et modernes parmi les Orientaux veulent que Zoroastre n'ait été que le réformateur, et non pas l'inventeur du magisme. En effet nous lisons dans les histoires des plus anciens rois de Perse que le culte du feu avait commencé dès le temps de Caïumarrath, premier fondateur de cette grande monarchie des Perses, selon les Orientaux, ou plutôt des Assyriens, selon les Grecs et les Latins. Or voici, selon eux, l'origine de ce culte. Caïumarrath ayant perdu son fils Siamek, qui avait été assassiné par des brigands, fit allumer un grand bûcher sur le lieu où il fut enterré. Tous ses sujets, à l'envi l'un de l'autre, firent de même allumer des feux par toute la Perse, pour marquer la part qu'ils prenaient à la perte du jeune prince. Ces feux devinrent peu à peu l'objet de leur culte et le fondement de leur religion.

Venons à présent aux auteurs grecs qui ont parlé de Zoroastre. Eudoxe (e) le met six mille ans avant la mort de Platon; Aristote en fait de même. Hermodore (f), Hermippe (g) et Plutarque (h) veulent qu'il ait vécu cinq mille ans avant la guerre de Troie. Mais Xanthus le Lydien (i) et un autre auteur anonyme que Suidas a suivi (j) se contentent de mettre, l'un cinq cents ans avant la guerre de Troie, et l'autre six cents ans avant l'expédition de Xerxès contre la Grèce. Ce dernier sentiment est celui de Xanthus le Lydien, que Suidas fait vivre sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe, et dont le témoignage serait beaucoup plus considérable, si l'on était sûr que les ouvrages qui portent son nom fussent véritablement de lui; mais Athénée (k) nous apprend que les ouvrages qui portaient son nom avaient été composés par un Grec nommé Denys Scythobrachion, qui vivait peu de temps avant Jules César. — [Voyez DARIUS, fils d'Hystaspe.]

Justin (l) dit que Zoroastre était roi de la Bactriane et contemporain de Ninus, roi d'Assyrie; qu'il inventa l'art magique, et

(a) *Apud Abulpharag. 5 Dynastic.*

(b) *IV Reg. II, 11.*

(c) *IV Reg. I, 10, 12.*

(d) *IV Reg. XVIII, 38.*

(e) *Eudoxus apud Plin. I. XXX, c. 1.*

(f) *Hermodor. apud Diogen. Laert. in proœm.*

(g) *Hermipp. apud Plin. I. XXX, c. 1.*

(h) *Plutarch. de Iside et Osiride.*

(i) *Diogen. Laert. in proœmio.*

(j) *Suidas in voce Ζωροάστρης.*

(k) *Athenæ. I. XII.*

(l) *Justin. I. I, c. 1.*

fut très-habile dans l'astronomie et dans la connaissance de l'antiquité; que Ninus lui fit la guerre, le vainquit, et lui ôta la vie. Pline (a) reconnaît deux Zoroastre; l'un très-ancien, qui a vécu, dit-il, plusieurs milliers d'années avant les factions de magie de Moïse, de Jamnès et de Jotape [sic]. Ce Zoroastre était de Perse, et on le tient pour le plus ancien inventeur de la magie; l'autre était de Proconèse, et vivait peu de temps avant Ostane, qui accompagna Xerxès dans l'expédition contre la Grèce. Il est certain qu'on ne peut concilier ni les auteurs orientaux entre eux, ni les auteurs grecs et latins entre eux ni avec les orientaux, si l'on admet deux ou même plusieurs Zoroastre.

Jean Cassien, Pierre le Mangeur, le faux Bérosee, le P. Kircher, le P. Scipion Sgambat et quelques autres (b) ont cru que Cham était le même que Zoroastre, inventeur de la magie. L'auteur des *Récognitions*, sous le nom de saint Clément (c), croit que c'est Mizraïm, fils de Cham; l'auteur de la *Chronique pascale* a suivi ce dernier sentiment. Grégoire de Tours a confondu Zoroastre avec Chus, fils de Cham; celui qui a donné les écrits prétendus de saint Clément le confond avec Nemrod, François Patricius avec Japhet; l'Évangile (d) de l'Enfance de Jésus croit que les mages qui vinrent adorer Jésus-Christ à Bethléem avaient appris sa naissance de Zoroastre leur maître; et Georges Hornius a prétendu que Zoroastre était le même que Balaam de Moïse. Il faut avouer qu'il est très-malaisé de faire un choix juste et assuré au milieu de toutes ces diversités de sentiments, et que vouloir les concilier c'est entreprendre l'impossible; qu'enfin une des plus grandes preuves d'incertitude en fait d'histoire est la diversité de sentiments, qui n'est nulle part si grande que dans cet endroit.

Si, pour nous frayer un chemin à la connaissance de Zoroastre, nous recherchons l'origine du culte du feu, nous nous trouverons dans de nouveaux embarras, puisque Moïse, au jugement de plusieurs savants, a parlé des pyrées ou des temples consacrés au culte de cet élément dans le Lévitique (e) sous le nom de *chamanim*. Dieu y menace les Israélites désobéissants à ses ordres de renverser leurs hauts lieux, d'exterminer leurs *chamanim*, ou leurs lieux consacrés au culte du feu ou du soleil, et de jeter leurs cadavres sur les cadavres de leurs dieux d'ordure. Isaïe se sert du même terme de *chamanim* (f), il menace de même les Juifs infidèles de renverser leurs bois profanes et leurs *chamanim*.

Il y en a qui croient que les *chamanim* marqués dans le quatrième des Rois (g), dans Osée (h) et dans Sophonie (i), ne sont autres que les prêtres ou les mages qui entretenaient le feu sacré dans les pyrées. Le terme

chamanim signifie *noircis*, nom que l'on donne par dérision à ces prêtres qui, comme des charbonniers, étaient perpétuellement occupés à attiser, et à entretenir le feu. Le roi Josias (j) détruisit les autels de Baal, et renversa les *chamanim* qui étaient en haut au-dessus d'eux, et les bois consacrés aux faux dieux. Tout cela fait voir l'antiquité de cette superstition.

Quelques-uns croient que ce feu perpétuel que Moïse ordonna qu'on entretint sur l'autel du Seigneur (k), était une imitation du feu des mages, et une condescendance de Moïse pour les Hébreux, accoutumés de longue main à voir de ces sortes de feux entretenus dans les temples des païens. Théophraste, cité dans Eusèbe (l), met cette coutume de conserver le feu toujours allumé dans les temples parmi les plus anciennes pratiques de religion. Ammien Marcellin (m) dit que les mages prétendaient que le feu de leurs temples était descendu du ciel. On portait toujours le feu devant les rois de Perse. On ne peut pas dire que Zoroastre et les mages aient imité en cela les Juifs, puisque Moïse parle déjà des *chamanim*, qui subsistaient encore dans Israël du temps d'Isaïe, et après lui sous Josias, roi de Juda.

Si donc Zoroastre est le premier auteur du culte du feu, il faut avouer qu'il est plus ancien que Moïse; s'il n'en est que le réformateur, on pourra le mettre quelque temps après Cyrus; et s'il y a eu plusieurs hommes du nom de Zoroastre, cela donnera encore une plus grande carrière aux conjectures et aux variétés de sentiments sur sa personne. Nous n'osons donc prendre aucun parti sur le temps précis auquel il a vécu. Mais il nous paraît que le Zoroastre qui parut en Asie un peu après Cyrus, et qui forma la religion des mages, était purement païen; qu'il rendait un culte impie aux astres et au feu, et aux deux principes, dont l'un était subordonné à l'autre, et que cette ancienne religion était assez différente de celle des guèbres, ou gaures d'aujourd'hui, qui se disent disciples de Zoroastre, et qui adorent le feu; mais ils ont mêlé à l'ancienne religion de leur maître plusieurs sentiments pris des Juifs et des chrétiens. Nous avons parlé des anciens mages et de leurs principes de religion, ci-devant, sous le nom de MAGES. Nous allons donner ici ce qui regarde les guèbres, ou adorateurs du feu, qui se voient aux Indes et dans la Perse.

M. Hyde, qui a fort étudié l'ancienne religion des Perses, prétend que Zoroastre est le plus grand imposteur qui ait paru dans le monde, à l'exception de Mahomet. Celui-ci était ignorant, et ne savait ni lire ni écrire; au lieu que Zoroastre était, dit-il, très-versé dans toutes les sciences des Orien-

(a) Plin. l. XXX, c. 1.

(b) Vide Apocryph. V. T. Fabricii, p. 299.

(c) Clem. l. IV Recoguit., c. xxvii.

(d) Apud Fabric. Apocryph. N. T., p. 175.

(e) Levit. xxvi, 30. חַמָּוֹת

(f) Isai. xxvii, 9.

(g) IV Reg. xxiii, 5.

(h) Osee, x, 5.

(i) Sophon. i, 4. חַמָּוֹת *Chamanim*.

(j) II Par. xxxiv, 4.

(k) Levit. vi, 9, 12.

(l) Theophrast. apud Euseb. Præpar. l. I, c. ix.

(m) Ammian. l. xxiii.

taux, et surtout dans la religion des Juifs, et dans les livres de l'Ancien Testament : ce qui lui fait croire qu'il était Juif d'origine, et natif de la terre sainte. Il conjecture qu'il était disciple du prophète Daniel, et qu'ayant vu ce grand homme élevé aux premières dignités, il résolut de s'ériger aussi en prophète, et de tenter de parvenir à une pareille fortune. Il ne fonda pas une nouvelle religion ; il entreprit seulement de réformer celle des mages, qui, pendant plusieurs siècles, avait été la religion dominante des Mèdes et des Perses.

Mais il paraît que M. Hyde s'est laissé trop prévenir en faveur des disciples de Zoroastre, et qu'il n'a pas assez distingué la créance des anciens mages de celle des guèbres ou gaures d'aujourd'hui. Il prétend que les anciens Perses avaient des idées justes de la Divinité, qu'ils n'admettaient qu'un seul Dieu ; qu'à la vérité, ils admettaient deux principes, mais l'un incréé, et l'autre créé ; que le culte qu'ils rendaient au soleil et au feu, était purement civil. Mais les anciens auteurs qui nous ont parlé de la religion des Perses conviennent unanimement qu'ils adoraient le soleil et le feu, l'un et l'autre sous le nom de Mithras. Si les nouveaux adorateurs du feu s'expliquent différemment, et s'ils ont adopté divers sentiments, tirés de la religion des Juifs, des mahométans ou des chrétiens, on ne doit pas les mettre sur le compte de Zoroastre, leur maître.

Les guèbres, par exemple, tiennent qu'il y a un Être souverain et indépendant, qui existe par lui-même de toute éternité ; que sous cet Être il y a deux anges, l'un de lumière, qui est l'auteur du bien, et l'autre des ténèbres, qui est l'auteur du mal ; que ces deux anges ont formé du mélange de la lumière et des ténèbres toutes les choses qui existent. Anciennement les mages élevaient des temples découverts, consacrés au feu, sur le sommet des montagnes et sur d'autres lieux élevés en plein air ; mais comme la pluie, les tempêtes, les orages, éteignaient souvent leur feu sacré, on bâtit sur ces autels des temples, afin que ce feu sacré ne s'éteignît plus, et qu'on y pût mieux pratiquer le culte divin. C'était devant ces feux qu'ils exerçaient tous les actes de leur religion. Les anciens enseignent unanimement qu'ils leur rendaient un culte suprême ; mais ceux d'aujourd'hui nient constamment qu'ils adorent le feu, mais seulement Dieu dans le symbole du feu ; ils s'approchent toujours de ces feux du côté de l'Occident ; en sorte qu'ils ont toujours le visage tourné vers le feu et le soleil levant.

Le prophète Isaïe (a) paraît avoir eu en vue les erreurs des mages sur le sujet des deux principes, lorsqu'il dit : *Je suis le Seigneur, et il n'y a point d'autre Dieu que moi. C'est moi qui forme la lumière et qui crée les ténèbres, qui fais la paix et qui crée la diversité : je suis le Seigneur qui fait toutes choses.* C'est le Dieu d'Israël qui adresse ces paroles à Cyrus, roi de Perse. Ezéchiel, par-

(a) *Isai.* XLV, 5, 6, 7

lant des idolâtres (b), dit qu'il les vit qui étaient prosternés entre le parvis et l'autel des holocaustes, ayant leurs visages tournés vers l'orient, et se prosternant devant le soleil. Tout cela fait une allusion sensible au culte des mages, disciples de Zoroastre.

Cet imposteur feignit qu'il avait apporté du ciel un feu sacré, et il le déposa sur l'autel du premier temple qu'il fit bâtir dans la ville de Xiz en Médie, d'où il fut répandu dans tous les autres temples qui suivirent le rit des mages. Le respect que les prêtres avaient pour ce feu prétendu sacré était tel, qu'ils veillaient jour et nuit pour l'entretenir, et qu'ils ne le soufflaient jamais ni avec la bouche, ni avec des soufflets, de peur de le souiller. Cela leur était défendu sous peine de la vie ; et ils poussaient si loin cette superstition, que les prêtres mêmes n'osaient approcher de ce feu sacré qu'avec un linge sur la bouche, de peur que leur souffle ne le souillât : de là vient aussi qu'en faisant leurs cérémonies, ils murmuraient plutôt entre leurs dents qu'ils ne prononçaient leurs prières d'une manière articulée.

De la Médie Zoroastre passa dans la Bactriane, où il établit sa demeure dans la ville de Balch ; de là il se rendit dans les Indes, et devint habile dans toutes les sciences qui y étaient en honneur. Il revint à Balch, située sur le fleuve Oxus, aux confins de la Perse, des Indes et du Cowaresman, y bâtit le principal de ses temples, et voulut que tous ses sectateurs y fissent leur pèlerinage. Mais depuis le ravage de la Perse par les mahométans au septième siècle, l'archimage a fixé sa demeure à Kerman, et le temple de ce lieu n'est pas moins respecté que l'était celui de Balch auparavant.

Les mages ont encore aujourd'hui un livre, composé, à ce qu'ils prétendent, par Zoroastre ; il le composa dans une caverne, où il s'était retiré ; il était écrit en douze volumes, dont chacun contenait cent peaux réduites en vélin. Ce livre est nommé *Zendavesta*, et par contraction *Zend*. Ce mot signifie à la lettre : Allume-feu, comme est parmi nous une boîte à fusil. La première partie de ce livre contient leur liturgie, dont ils se servent encore aujourd'hui dans leurs temples ; le reste traite des autres matières de leur religion. Les mages ont pour ce livre le même respect que nous avons pour la Bible ; il est écrit en vieux langage et en vieux caractères persans, ou chaldéens. M. Hyde s'était offert de publier cet ouvrage avec une traduction latine, pourvu qu'on voulût l'aider à soutenir les frais de l'édition. Mais ce projet, faute de secours, n'a pas eu son exécution.

On trouve dans ce livre plusieurs choses prises de l'Ancien Testament, et une grande partie des psaumes de David. Zoroastre y fait Adam et Eve chefs du genre humain : il y donne l'histoire de la création du monde, à peu près de même que Moïse, avec cette différence, qu'au lieu que Moïse dit que Dieu

(b) *Ezech.* VIII, 16.

créa le monde en six jours, Zoroastre veut qu'il l'ait créé en six temps différents, composés chacun d'un certain nombre de jours, qui font en tout trois cent soixante-cinq, c'est-à-dire, un an entier. Il y parle aussi d'Abraham, de Joseph de Moïse et de Salomon, de la même manière que l'Écriture. Il appelle son livre, le livre d'Abraham; et sa religion, la religion d'Abraham. Il donne les mêmes lois que Moïse touchant les animaux purs et impurs, touchant le paiement des dîmes aux prêtres, touchant le soin qu'on doit avoir d'éviter toutes sortes de souillures, tant intérieures qu'extérieures; touchant la manière de s'en corriger, touchant la conservation du sacerdoce dans la même tribu, touchant l'ordination d'un souverain pontife. Le reste de ce livre contient l'histoire de la vie et des prophéties de l'auteur, et des exhortations à la vertu. Sa morale est pure, à l'exception de l'inceste qu'il regarde comme une chose indifférente.

Tous ces caractères prouvent invinciblement que Zoroastre est postérieur à Moïse, et d'autres particularités que les guèbres racontent de l'auteur de leur secte, copiées sur l'histoire de Jésus-Christ, prouvent qu'ils ont mêlé leurs anciennes superstitions à quelques vérités de la religion chrétienne, et à quelques pratiques des chrétiens, qu'ils ont toutefois altérées et corrompues en différentes manières. Ils disent, par exemple, que la mère du prophète qui les a fondés se trouva enceinte après la visite qu'elle reçut d'un ange, que les astrologues connurent par la vertu de leur art que le fils qu'elle mettrait au monde serait un prophète qui formerait une nouvelle secte. Ils en avertirent Neubrom, ou Nemrod, qui régnait alors. Ce prince ordonna qu'on mît à mort toutes les femmes qui se trouveraient enceintes dans son empire. L'ordre fut exécuté. Mais la grossesse du futur prophète ne parut point: elle fut sauvée; l'enfant naquit heureusement, et fut nommé *Ebrahim-Zer-Atcucht*. Le roi ayant été averti de sa naissance, se le fit apporter, et tirant son sabre, voulut le tuer de sa propre main; mais le bras lui sécha sur le champ. Il fit allumer un grand feu, et y fit jeter l'enfant, qui y reposa comme sur un lit de roses. Après plusieurs autres prodiges opérés, le prophète disparut, et fut enlevé, selon les uns, dans le ciel en corps et en âme; selon d'autres, s'étant mis dans un cercueil de fer, il fut emporté par les anges.

Après qu'*Ebrahim-Zer-Atcucht* fut entré dans le paradis, Dieu envoya à ses disciples, par son moyen, sept livres, qui contenaient la véritable religion, puis sept autres de l'explication des songes, et enfin sept de la médecine. Alexandre, devenu maître de l'Orient, fit brûler les sept premiers, parce que personne n'entendait la langue dans laquelle ils étaient écrits, et garda les quatorze au-

tres pour son usage. Après la mort de ce conquérant, les gaures rétablirent, autant que leur mémoire leur put fournir, les sept livres qui avaient été brûlés, et en composèrent un assez gros, que les gaures conservent encore aujourd'hui, mais dont ils n'entendent pas le langage, et dont ils ne connaissent pas même le caractère, qui est différent de l'arabe, du persan et de l'indien. C'est ce qu'en disent certains nouveaux voyageurs, moins instruits que les auteurs que nous avons cités plus haut, touchant le caractère et la langue des livres de Zoroastre.

Les guèbres ou gaures ont encore du respect pour le feu, ils le gardent encore avec soin, et le distribuent chaque mois à ceux de leur secte: ils le nomment *feu céleste*, et jurent par cet élément; mais ils ne l'adorent point; ils ne reconnaissent qu'un seul Dieu créateur du ciel et de la terre. Ils lavent leurs enfants après leur naissance dans de l'eau chaude, pendant qu'un gazi ou gazi récite quelque prière. Quand ils se marient, un gazi frotte le front des mariés avec une certaine eau sur laquelle le gazi a prononcé quelques prières. Ils croient la résurrection universelle, et ils croient qu'avant ce temps toutes les nations se réuniront en une seule religion, qui sera celle de leur prophète. Tous ces caractères paraissent empruntés du christianisme. Chaque gaure peut avoir cinq femmes; mais il y en a toujours une qui a la supériorité sur les autres; ce qui est pris du judaïsme.

La plupart de ceux qui ont écrit touchant Pythagore veulent qu'il ait été disciple de Zoroastre à Babylone, et qu'il ait tiré de lui toutes ces grandes connaissances qui l'ont rendu depuis si fameux dans tout l'Occident. C'est ce qu'en disent Apulée, Jamblique, Porphyre, et Clément d'Alexandrie (a). Le *Zabratus*, ou *Zaratus* de Porphyre, et le *Nazaratus* de Clément d'Alexandrie ne sont autres que Zoroastre. Cambyse ayant conquis l'Égypte, y trouva Pythagore qui y voyageait, le prit prisonnier, et l'envoya avec les autres captifs à Babylone; il y fit connaissance avec Zoroastre ou *Zabratus*, qui y était alors (b); *Zabratus* le purifia des souillures de sa vie précédente, l'instruisit des choses dont un homme vertueux doit être affranchi, lui apprit ce qui concerne la nature, et quels sont les principes de l'univers. Nous n'entrons pas ici dans l'examen de toutes ces choses. N'en voilà déjà quetrop pour un dictionnaire de la Bible. On peut voir sous le titre d'*EZÉCHIEL* que quelques-uns ont cru que Pythagore avait connu ce prophète, et que c'était lui que les anciens avaient voulu désigner sous le nom de *Nazaratus*, ou de *Zaratus*.

ZOROBABEL, fils de Salathiel, de la race royale de David. Saint Matthieu (c) et les Paralipomènes donnent pour père à Salathiel Jéchonias, roi de Juda; mais ils varient pour le père de Zorobabel. Les Paralipo-

(a) Apulæi Florid. 2. Jamblic. Vita Pythagor. c. iv. Porphyr. Vita Pythagor. Clem. Alex. Strom. I.

(b) Porphyr. Vita Pythag. p. 183. Edit. Cantabrig.
(c) Matth. 1, 12, et I Par. iii, 16.

mènes veulent que Phadaïa soit père de Zorobabel ; mais saint Matthieu, saint Luc, Esdras et Aggée lui donnent toujours pour père Salathiel. Il faut donc prendre le nom de *fils* dans le sens de *petit-fils* , et dire que Salathiel ayant eu soin de l'éducation de Zorobabel, fut dans la suite regardé comme son père. [Voyez ma note sur SALATHIEL.] Quelques-uns croient que Zorobabel portait aussi le nom de *Sassabasar* , et qu'il est désigné sous ce nom dans Esdras (a). Voyez ci-devant l'article SASSABASAR. Joseph (b) et le troisième livre d'Esdras veulent que Zorobabel ait été un des trois fameux gardes du corps de Darius, fils d'Hystaspe, et que dans la dispute qui fut entre eux pour savoir laquelle de ces trois choses était la plus forte, le roi, les femmes, le vin ou la vérité, il ait soutenu que c'était la vérité, et ait remporté le prix au jugement du roi et de ses conseillers. Mais cette histoire est fort apocryphe. Zorobabel était de retour à Jérusalem longtemps avant le règne de Darius, fils d'Hystaspe. Il revint tout au commencement de Cyrus, l'an du monde 3468, avant Jésus-Christ 532, avant l'ère vulgaire 536, et quinze ans avant Darius.

Voici ce que l'Écriture nous apprend de Zorobabel. Cyrus lui remit en main les vases sacrés du temple, qu'il renvoyait à Jérusalem (c). Il est toujours nommé le premier, comme étant chef des Juifs qui retournèrent en leur pays (d). Il jeta les fondements du temple (e), et y rétablit le culte du Seigneur, et les sacrifices ordinaires. Les Samaritains s'étant offerts pour rebâtir avec les Juifs le temple du Seigneur, Zorobabel et les principaux de Juda leur répondirent qu'ils ne pouvaient partager cet honneur avec aucun autre, Cyrus n'en ayant donné la permission qu'aux seuls Juifs (f).

Cet ouvrage ayant été interrompu pendant un assez long temps, les prophètes Aggée et Zacharie furent inspirés du Seigneur (g) pour encourager Zorobabel et les autres Juifs à continuer cet ouvrage ; ce qu'ils firent la seconde année de Darius, fils d'Hystaspe, du monde 3485, avant Jésus-Christ 515, avant l'ère vulgaire 519. Le Seigneur ayant fait voir au prophète Zacharie deux oliviers à côté du chandelier d'or à sept branches (h), l'ange qui fut envoyé pour expliquer cette vision au prophète, lui fit entendre que ces deux oliviers, qui fournissaient l'huile au

(a) I Esdr. i, 8.

(b) Joseph. Antiq. l. XI, c. iv.

(c) I Esdr. i, 11. An du monde 3468, avant Jésus-Christ 532, avant l'ère vulg. 536.

(d) I Esdr. ii, 2 ; iii, 8 ; v, 2.

(e) I Esdr. iii, 8, 9. Zach. iv, 9, etc.

(f) I Esdr. iv, 2, 3.

(g) Agg. i, 1 ; ii, 5. Zach. iv, 6, 7. I Esdr. v, 1, 2, 5.

grand chandelier, étaient le prince Zorobabel et le grand prêtre Jésus, fils de Josédéch. L'Écriture ne nous apprend rien de la mort de Zorobabel ; mais elle nous dit dans les Paralipomènes (i) qu'il eut sept fils et une fille ; savoir, Mosollam, Hanania et Salomith leur sœur, et Hysaban, Ohol, Barachias, Hasadian et Josablésed. Saint Matthieu (j) lui donne pour fils *Abiud* , et saint Luc (k) *Besa* . Il faut par conséquent que quelqu'un des sept fils que nous venons de nommer ait eu deux noms.

Quelques-uns ont voulu distinguer un deuxième *Zorobabel* , fils de Phadaïa, dont il est parlé dans le premier livre des Paralipomènes (l), chap. III, 19 ; mais nous croyons qu'il est inutile de recourir à cette solution, et qu'il suffit de dire que Phadaïa était fils de Salathiel et père de Zorobabel, et que l'Écriture donne ordinairement à Zorobabel le nom de fils de Salathiel, à cause que Salathiel, son aïeul, était plus célèbre, et que peut-être il avait eu soin de son éducation. — [Voyez ma note sur Salathiel, et I Par. III, 17-19].

D'autres, pour concilier le troisième livre d'Esdras avec l'Histoire sainte, prétendent que Zorobabel, après avoir demeuré à Jérusalem pendant dix-sept ans, depuis la première année de Cyrus jusqu'à la deuxième de Darius, fils d'Hystaspe, s'en retourna à Babylone, où il exerça son emploi de garde du corps de Darius. Mais rien ne nous oblige à recevoir cette histoire des trois gardes du corps de Darius, laquelle porte en elle-même plusieurs caractères de fausseté.

ZUZIM, certains géants qui habitaient au delà du Jourdain, et qui furent vaincus par Codorlahomor et ses alliés (m), l'an du monde 2079, avant Jésus-Christ 1921, avant l'ère vulgaire 1925. Saint Jérôme dit que l'Hébreu lisait qu'ils furent vaincus à *Hem* ; mais l'Hébreu d'aujourd'hui lit, à *Cham* . On ne sait pas la situation de ce lieu, supposé que c'en soit un. La Vulgate et les Septante disent qu'ils furent vaincus avec les Réphaïm d'Astaroth-Carnaïm. Le Chaldéen et les Septante ont pris *Zuzim* dans un sens appellatif, pour des hommes puissants et robustes. Nous conjecturons que les *Zuzim* sont les mêmes que les *Zomzomim* , Deut. II, 20. On trouve un Sévère, évêque de *Zuzumes* , sous la métropole de Bostres, parmi ceux qui ont souscrit au 1^{er} concile de Nicée (n).

(h) Zach. iv, 6, 7, 8.

(i) I Par. iii, 19.

(j) Matth. i, 15.

(k) Luc. iii, 27.

(l) I Par. iii, 16.

(m) Genes. xiv, 5.

(n) Arab. Canon. Concil. Nicœni.

PRÉFACE.

Le respect que la religion chrétienne a inspiré aux fidèles pour les saints livres, et la persuasion où ils ont toujours été que tout y était plein de mystères et d'instructions, les a portés à rechercher avec soin jusqu'à la signification littérale et grammaticale des noms propres, que les interprètes de la Bible ont conservés dans leurs traductions, sans les traduire. Ils savaient que, suivant la parole du Sauveur (a), un *iota* ou un point de l'Écriture ne passerait pas sans avoir son accomplissement. Ils étaient informés que plusieurs de ces noms avaient été dictés par le Saint-Esprit, annoncés par les prophètes, imposés de Dieu même ; que dans la langue sainte tout est significatif, jusqu'aux noms des animaux et des plantes ; que leurs noms représentent parfaitement la nature des choses dénommées. C'est dans cet esprit que les Pères ont si souvent recherché dans ces noms des moralités édifiantes, pour nourrir la piété des fidèles, et quelquefois même des preuves pour fortifier leur créance.

Quoiqu'à cet égard le goût d'aujourd'hui soit assez différent de celui des anciens, il faut avouer toutefois que si l'on demeure dans les justes bornes, sans vouloir à tout propos moraliser sur les termes, et trouver partout du mystère et de l'allégorie, on peut utilement et avec édification se servir des lumières que fournissent les noms propres du texte de l'Écriture traduits à la lettre.

Quelques-uns (b) ont cru qu'Hénoch, dès avant le déluge, avait composé un livre tout rempli de mystères touchant la signification des noms hébreux ; mais on l'a cru sur un endroit d'Origène (c) mal entendu. Cet auteur, après avoir cité ce passage du psaume CXLVI, 4 : *Dieu sait le nombre des étoiles, et il les appelle toutes par leurs noms*, dit que dans les petits livres qu'on appelle d'Hénoch ; on trouve plusieurs mystères sur les noms de ces étoiles ; mais, ajoute-t-il, ces livres ne paraissent pas autorisés parmi les Hébreux. Or certainement ce passage ne dit pas qu'Hénoch ait écrit un livre des noms hébreux, mais seulement que l'on voyait sous son nom un livre apocryphe qui expliquait mystiquement certains noms des étoiles. Ce qui est bien différent.

Philon (d), le plus éloquent des Juifs, avait autrefois donné une espèce de dictionnaire des noms hébreux de l'Ancien Testament, avec le grec à côté, qui en marquait la signification et l'étymologie. Origène, pour rendre l'ouvrage de Philon plus complet et plus utile aux Églises chrétiennes, et pour mettre la dernière main à l'édifice que ce savant Juif avait commencé, traduisit en grec les noms hébreux qui se trouvent dans le Nouveau Testament.

Ces deux ouvrages étaient entre les mains des savants, et remplissaient toutes les bibliothèques du monde, lorsque saint Jérôme entreprit de les traduire en latin, à la prière de deux pieux frères Lupulien et Valérien. Mais il trouva des dérangements si extraordinaires dans la liste de ces noms, et si peu de conformité entre les exemplaires de ces dictionnaires, qu'il fut obligé de faire en quelque sorte un nouvel ouvrage, en parcourant tous les livres de l'Écriture, pour en extraire et pour ranger par ordre tous les noms propres, qu'il rendit ensuite en latin : *Singula per ordinem Scripturarum volumina percurri, et vetus ædificium nova cura instaurans, fecisse me reor quod a Græcis quoque appetendum sit.*

Sa méthode est de rapporter de suite, selon l'ordre alphabétique, les noms propres hébreux et grecs qui se rencontrent dans chaque livre de l'Écriture, et d'en donner une interprétation latine ; en sorte que chaque livre a son dictionnaire distingué de celui des autres. Dans l'arrangement, il se contente de mettre sous l'A tous les noms qui commencent par un A, suivant notre manière de les prononcer, quoique souvent en hébreu ils commencent par une autre lettre, par exemple, Aleph, Haïn, Hé ; sans se contraindre non plus à suivre trop scrupuleusement la méthode des dictionnaires et l'arrangement des lettres de notre alphabet. Ainsi on trouve, par exemple, Azia avant Acan, Aram avant Adad, et ainsi des autres.

De plus il suit communément la prononciation des Septante, qui était alors la seule en usage, mais qui pour l'ordinaire est différente de celle de la Vulgate d'aujourd'hui. Enfin en plusieurs endroits il donne les interprétations de Philon et d'Origène plutôt que les siennes, faisant en cela plutôt le devoir de traducteur que celui d'auteur : et comme ces interprétations ne sont pas toujours ni correctes, ni heureuses, ni exactes, et qu'elles sont toutes tirées de l'Hébreu, lors même qu'il s'agit de noms grecs, quelques savants en ont mal à propos inféré que ni Philon ni Origène n'étaient pas fort habiles dans la langue hébraïque, puisqu'ils avaient si mal réussi dans ces explications. Le R. P. dom Jean Martianay a pris avec chaleur la défense de saint Jérôme contre M. le Clerc, et l'a bien vengé dans son Commentaire sur le livre des noms hébreux dont nous parlons ici ; mais il a abandonné Philon et Origène (e), à l'imitation de M. Huet et de quelques autres critiques, qui

(a) Matth. v, 18.

(b) Voyez la préface sur l'explication des noms hébreux, dans la dernière édition de la Bible in-fol. de M. de Sacv.

(c) Origen. Homil. 28 in Numer.

(d) Vide Hieronym. Prologo in lib. de Interpret. nomin. Hebraic.

(e) Vide tom. II nov. edit. Hieron., p. 178, 179.

reconnaissent que Philon, Josèphe et Origène n'avaient qu'une assez médiocre teinture de la langue hébraïque.

Quoi qu'il en soit, il faut convenir ingénument que le travail de ces grands hommes ne nous paraît pas aujourd'hui d'une aussi grande utilité qu'on pourrait croire; car il est certain que dans ce que Philon et Origène avaient écrit, et qui n'est pas parvenu entier jusqu'à nous, la traduction des mots hébreux n'était pas toujours juste ni fidèle, et que dans le travail d'Origène les mots grecs mêmes étaient interprétés comme venant de l'Hébreu; ce qui rendait ces interprétations frivoles et puériles. De plus ils suivaient en tout la prononciation des Septante, qui est différente de celle de notre Vulgate; avec cela l'ordre alphabétique y était mal observé, et il serait difficile de s'en servir aujourd'hui, que nous ne manions que la version latine de saint Jérôme, et les Concordances latines qui en sont tirées.

Pour ce qui est de l'ouvrage de saint Jérôme, quelques efforts qu'ait faits le père Martianay pour le remettre dans sa première perfection, jusqu'à demeurer quelquefois, comme il dit, quinze jours sur un seul mot (a), et à lire jusqu'à trois fois les livres du Lévitique ou des Nombres, pour y rencontrer dans les Septante un seul nom propre qu'il cherchait; toutefois comme le saint docteur ne fait, pour l'ordinaire, que traduire Philon et Origène, on retrouve dans son écrit presque tous les mêmes inconvénients que l'on peut reprocher à ces anciens écrivains; on y voit les mêmes embarras dans l'ordre, dans l'arrangement, dans la méthode et dans la prononciation des noms, et surtout ce défaut essentiel de dériver de l'hébreu les noms grecs du Nouveau Testament.

Les anciennes éditions des Bibles latines sont presque toutes terminées par une interprétation des noms hébreux rangés selon l'ordre de l'alphabet. Mais ces interprétations sont différentes de celles de saint Jérôme, et quant à l'ordre et à l'arrangement, et même quant au sens. J'ai une Bible de 1478, imprimée à Venise, où ces explications se trouvent à la fin. On les lit aussi dans la Bible imprimée en 1512 par Simon Vostre, et dans la Bible latine de Sébastien Munster.

Robert Estienne, dans sa Bible *in-folio*, imprimée à Paris en 1528, y ajouta les noms hébreux dans leur caractère original, avec leurs explications et la citation des livres et des chapitres où ces noms se rencontraient. Il paraît avoir copié l'édition de Complute, quoiqu'il parle de son Dictionnaire comme d'un ouvrage tout nouveau. Plantin, en 1565, imprima à part, dans un petit *in-douze*, les mêmes interprétations des noms propres hébreux, chaldéens, grecs et latins, qu'il avait déjà données dans sa Polyglotte; mais il avertit qu'il n'avait fait que suivre l'édition de Complute, laquelle fut publiée en 1520.

Marius de Calasio dans ses Concordances hébraïques imprimées en 4 vol. *in-fol.*, à Rome, en 1621, ajouta considérablement aux anciennes interprétations des noms hébreux, en justifiant par les racines du texte original les explications qu'il donnait à chaque terme; chose qui manquait dans ceux qui l'avaient précédé. Depuis ce temps tous ceux qui se sont mêlés d'écrire sur cette matière n'ont fait que copier ceux dont nous venons de parler; et pour dire le vrai il y a plutôt à retrancher qu'à ajouter à ces sortes d'ouvrages: car dans ce grand nombre d'interprétations il y en a qui sont visiblement violentes, frivoles et inutiles, et c'est, à mon sens, ce qui est cause que dans la suite on les a beaucoup abrégées, et que dans la plupart des Bibles imprimées depuis cent ans on s'est contenté d'expliquer environ 600 noms hébreux et grecs, au lieu de plus de 3,000, qui se rencontrent dans la Bible et les anciennes éditions.

Il aurait été seulement à souhaiter que l'on eût fait un meilleur choix, et que l'on y eût donné des explications plus sûres et plus exactes. Car, par exemple, en quelle langue *Ægyptus* signifie-t-il *angoisses, tribulations*? *Artaxerxès*, lumière ou malédiction? *Assuérus*, prince et chef? *Carmel*, connaissance de la circoncision, ou agneau circoncis? *Colossenses*, puni, chassé? *Cléophas*, toute gloire? *Damascus*, ressemblance d'incendie? et ainsi des autres. Mais on a cru bien faire de multiplier les significations du même terme, pour fournir aux chercheurs d'allégories une plus ample matière: car souvent l'étymologie la moins vraie a été embrassée avec plus d'avidité, parce qu'elle a paru ouvrir un plus beau champ aux moralités et aux sens mystiques.

Pour parler à présent de ce que nous avons eu dessein de faire ici, nous déclarons premièrement que nous tenons un très-grand nombre des interprétations que l'on donne aux mots hébreux pour très-douteuses, très-incertaines et très-équivoques; et que l'utilité qu'on en peut tirer est très-médiocre. Nous sommes persuadé qu'il est impossible de marquer au juste ce que signifie un très-grand nombre de noms propres qui se lisent dans la Bible. On ne le marque, et on ne le marquera jamais qu'au hasard. Par exemple, les mots égyptiens, persans, assyriens; la plupart des noms d'animaux, de plantes, de pierres précieuses, de villes et de bourgades.

A l'égard des noms grecs et persans, il est aussi ridicule d'en vouloir trouver l'étymologie dans l'hébreu, qu'il le serait de chercher celle des noms hébreux dans le grec ou dans le persan. C'est néanmoins ce qu'on a voulu faire, et ce qu'on a fait en effet très-mal à propos. On dira que le public veut une interprétation de tous les noms étrangers qui sont dans la Bible; mais on ne saurait la donner de tous, sans tomber dans les inconvénients que nous venons de marquer, et sans hasarder infiniment.

(a) *Prolegomen in tom. II Operum S. Hieronymi.*

Les noms propres parmi les Hébreux, de même que parmi les autres nations, sont pris de différentes circonstances. Le hasard, la fantaisie, la superstition, la tendresse, en ont imposé aussi bien que la piété, la religion et l'esprit de prophétie. Il y a des sobriquets, des noms de raillerie pris des défauts du corps et de l'esprit. L'un est nommé *Nabal*, l'insensé; l'autre *Edom*, le roux; l'autre *Laban*, le blanc; l'autre *Seraa*, le lépreux; l'autre *Hamor*, l'âne; celui-ci *Caleb*, le chien; celui-là *Nahas*, le serpent; *Coré*, le corbeau; *Saphan*, le lapin; *Aia*, le vautour; *Hagab*, la sautereille; *Zeb*, le loup; *Caath*, le pélican; *Pharos*, le moucheron; *Elon*, le cerf; *Hazi*, le porc; *Suzi*, le cheval, ou l'hirondelle; *Thachar*, le blaireau, etc.

Plusieurs femmes ont eu des noms d'animaux, comme *Sephora*, la poule; *Debora*, l'abeille; *Rachel*, la brebis; *Nohesta*, la couleuvre; *Holda*, la belette; *Tabita*, la chèvre sauvage; *Egla*, la génisse; *Sebia*, la gazelle. D'autres ont des noms pris de leur taille ou de leurs autres qualités. Par exemple, *Thamur*, le palmier; *Oholibama*, ma tente est élevée; *Axa*, parée; *Edissa*, le myrte; *Sara*, la princesse; *Jocabed*, glorieuse; *Anne*, gracieuse, etc.

Le nom de Dieu est joint à une infinité de noms propres: tantôt c'est par un principe de piété et de reconnaissance; par exemple: donné de Dieu, demandé à Dieu, ami de Dieu, Dieu est mon secours, Dieu est ma force, Dieu est mon conseil, Dieu est mon salut, Dieu est mon rocher, Dieu est ma hauteur, mon père, ma frayeur, ma gloire, l'objet de mes louanges. Quelquefois ce nom de Dieu est simplement employé pour exagérer, ou pour diminuer; ainsi ardeur du Seigneur, douaire du Seigneur, force du Seigneur, demeure du Seigneur, élévation de Dieu, conseil du Seigneur: tout cela marque principalement l'excellence de la chose à laquelle le nom de Dieu est joint par forme d'épithète.

Dans les derniers temps de la république des Hébreux, et depuis la domination des Grecs dans la Syrie et dans l'Égypte, la plupart des Juifs avaient deux noms, l'un hébreu ou syriaque, et l'autre grec. Par exemple, la reine *Alexandra* s'appelait aussi *Salomé*; ce dernier nom est hébreu, et le premier grec. *Onias* s'appelait autrement *Ménélaüs*. *Lévi* s'appelait aussi *Matthieu*. *Simon* avait aussi le nom de *Pierre*; *Saul* celui de *Paul*; *Silas* celui de *Sylvanus*, et peut-être de *Tertius*; *Lucas* celui de *Lucius* ou *Lucanus*. Quelquefois ils se contentaient de greciser leurs noms hébreux, et de leur donner une terminaison qui fût significative en grec, et qui revint à peu près à la signification de l'hébreu. Par exemple, de *Jesus* ils faisaient *Jason*. Le premier signifie celui qui sauve, et le second celui qui guérit. Ainsi de *Joachim* ou *Jacim* ils faisaient *Alcime*, fort; de *Cléophas*, *Alphée*; et ainsi des autres.

La langue hébraïque se sert souvent de noms abstraits, au lieu de noms concrets; c'est ce qui rend quelquefois les étymologies si obscures et si bizarres en notre langue. Par exemple, la flèche d'élévation, au lieu de flèche élevée, et qui est tirée fort haut. *L'homme de grâces*, ou de miséricorde, ou de désir, pour un homme gracieux, aimable et miséricordieux. *La femme de beauté*, le rocher de force, l'épée de carnage, les vases de cantiques, l'homme de perdition, de confusion, de péché, la ville d'iniquité, enfant de lumière, enfant d'iniquité, et ainsi des autres. D'autres fois ils se servent du futur, au lieu du participe. Il haïra, il sauvera, il fera, il combattra, il régnera; au lieu de dire le ris, le sauveur, le créateur, le combattant, le roi, etc.

On demandera peut-être pourquoi nous donnons à part ces explications, et pourquoi nous ne les avons pas insérées dans le corps du Dictionnaire. Nous en avons deux raisons principales: la première, c'est que d'abord nous n'avions pas dessein de nous engager à ce travail, que nous regardions comme assez peu nécessaire; la seconde est que nous ne voulions pas trop bigarrer cet ouvrage, en y mêlant beaucoup de langues étrangères. Nous ne nous sommes déterminé à travailler à ce Dictionnaire des noms hébreux, qu'après coup, et par l'avis de certaines personnes pour qui nous avons beaucoup de considération et de déférence.

Nous nous sommes contenté ici de marquer nûment la signification des noms hébreux, sans entrer dans l'explication des choses, ni dans l'histoire des personnes, ni dans la position des lieux, parce que cela est déjà fait dans le corps du Dictionnaire. Nous n'y avons pas même expliqué en termes de grammaire les noms des lettres, ni les temps et les nombres des noms et des verbes, ni bien d'autres détails qui auraient ennuyé les lecteurs sans aucun profit considérable.

Nous n'avons pas rapporté non plus toutes les significations que l'on peut donner à un mot, nous nous sommes contenté des plus probables, et encore en avons-nous peut-être mis un trop grand nombre. Par exemple, *saal* signifie demander; cependant sous ce nom nous avons rapporté demandant, comme s'il y avait *soël*; demandé, comme s'il y avait *Saïl*; l'enfer, comme s'il y avait *seol*. De même sous *samer* nous mettons gardien, comme s'il y avait *somer*; diamant, comme s'il y avait *samir*; des liages, comme s'il y avait *samerim*; des épines, comme s'il y avait *semir* ou *semer*. Ainsi *schaar* signifie une porte; *saar*, des cheveux; *seïr*, velu comme un bouc; *seïrim*, des démons. Nous mettons tout cela sous le même nom, parce que nous ignorons quelle était anciennement la vraie prononciation du terme dont il s'agit, et que les trois lettres qui forment le thème ou la racine des noms peuvent avoir toutes ces significations, selon les diverses manières dont on les prononce.

Il est assez malaisé de faire entendre ces raisons à ceux qui ne savent pas la langue hébraïque; et ceux qui la savent trouveront peut-être mauvais que nous ayons rapporté ainsi indistinctement toutes ces significations sous le même mot. Mais aussi comment faire toutes ces distinctions dans un abrégé comme celui-ci? D'ailleurs ç'aurait été un jargon insupportable à ceux qui ne sont pas au fait de ces matières grammaticales.

TRADUCTION LITTÉRALE DES NOMS HÉBREUX, CHALDÉENS, SYRIAQUES ET GRECS DE LA BIBLE.

A

אהה אדנו A, A, A, *Domine Deus*, hélas, hélas, Seigneur, mon Dieu!

אהרן AARON, fils d'Amram, *Exod.* iv, 14, et I *Paral.* vi, 12, montueux ou montagneux, du mot הר liar, montagne. Saint Jérôme, montagne de force.

אהסבי 'Αχασβὰ AASBAI, fils de Machati; II *Reg.* xxiii, 34, qui se confie en moi, du mot הסה hasa, confiance: autrement frère, qui environne, du mot אח ach, proche parent, et du mot סבב sabab, environner. [Disons mieux: la véritable étymologie de ce nom n'est pas connue (1).]

אבא ABBA, père; *Marc.* xiv, 36. Ce mot est syriaque. L'Hébreu est אב ab, père.

ABACUC. *Vid.* HABACUC.

אבדון ABADON, ou Abaddon, abîme; *Apoc.* ix, 11, autrement, qui extermine, ou perdition [de אבד perdre, ruiner]; *Job.* xxviii, 22; *Prov.* xv, 11.

אבנה ABANA, nom d'un fleuve de la province de Damas; IV *Reg.* v, 11, qui est de pierre, ou un édifice, du mot אבן aben, pierre, ou de בנה bana, bâtir. [Ce nom qui se lit dans le Chethibh est pour אמנה amana, et signifie le fleuve dont les eaux ne tarissent jamais, de אמן durer.]

עברים ABARIM, montagne des Moabites, *Nomb.* xxxiii, 48, les passages, ou les passants, du mot עבר abar ou avar, passer; autrement, fureurs, du mot עברה abara ou avara, colère.

העברום 'Αβραμ ABARON, surnom d'Eléazar, fils de Mathathias, et frère de Judas Machabée, I *Machab.* ii, 5, passant, emporté, colère; de l'Hébreu עבר habar, passer, être en colère. Il a été surnommé fils de Saura, I *Mach.* vi, 43, c'est-à-dire, le fils d'un lézard ou d'une salamandre.

עבדא ABDA, père d'Adoniram, III *Reg.* iv, 6, serviteur ou servitude, du mot abad ou avad עבד.

עבדי 'אבדי ABDAL, ou Abdi, père de Cis, lévite, II

Paral. xxix, 12, nuée, ou servitude abondante, ou mon serviteur.

עבדאל ABDEEL, père de Sélémia; *Jerem.* xxxvi, 26, serviteur de Dieu, du mot ebed עבד, et de אל el, Dieu, autrement, nuée de l'abondance de Dieu.

עבד-מלך ABDE-MELECH, eunuque éthiopien, *Jerem.* xxxviii, 8, serviteur du roi, du mot ebed, עבד, serviteur, et מלך melech, roi.

עבדנאגו ABDENAGO, le même qu'Azarias, compagnon de Daniel, *Dan.* i, 7, esclave de la lumière, du mot עבד ebed, serviteur, et נגה naga, luire, avoir de l'éclat; autrement, serviteur de Nago, que l'on croit avoir été une divinité des Babyloniens.

עבדי ABDI, fils de Maloch, fils d'Azabias. I *Paral.* vi, 44. *Voyez* אבדאי, ci-dessus. C'est mon serviteur, du mot עבד ebed, et du pronom י i, mon.

עבדיה ABDIAS, intendant de la maison d'Achab, III *Reg.* xviii, 3, serviteur du Seigneur, du mot עבד abed, et de יה Jah, qui signifie Seigneur. Un des douze petits prophètes porte aussi ce nom; *Abdias*, I, 1.

עבדאל ABDIEL, fils de Guni, de la tribu de Gad. I *Paral.* v, 15, serviteur de Dieu. *Voyez* ABDÉEL ci-dessus.

עבדון ABDON, fils de Michaï ou Micha. II *Paral.* xxxiv, 20. Quelques-uns croient que c'est le même qu'Achobor, IV *Reg.* xxii, 12. C'est aussi le nom d'une ville de la tribu d'Aser, *Josue*, xxi, 50, et le nom d'un des juges, *Judic.* xii, 15, serviteur ou nuée du jugement, du mot עבד abed, serviteur, ou abda, nuée, et de דון dun, jugement.

עבד 'אבד ABED, fils de Jonathan. I *Esdr.* vii, 6, serviteur ou ouvrier.

עבל ABEL, par un א aleph, ville, I *Reg.* vi, 18, denil; autrement vallée ou plaine, selon Pagnin.

(1) Toutes les additions de cette dernière partie du Dictionnaire de la Bible sont de M. TEMPESTINI, tra-

ducteur de la grammaire hébraïque de Gesenius, auteur d'un dictionnaire hébreu, etc., etc.

ainsi Abel-Maïm, vallée des eaux. [De l'arabe **אבל** arroser.]

אבל ABEL, par un **ה** hé, second fils d'Adam, *Gen.* iv, 2, vanité ou respiration, souffle ou vapeur.

אבלה ABELA, nom d'une ville. *II Reg.* xx. 15, deuil.

אבל-מאימ 'Αβελμαίμ ABEL-MAIM, ville, *II Paral.* xvi, 4, le deuil des eaux, ou vallée des eaux.

אבל-מהולה 'Αβελμολά ABEL-MEHULA, nom d'un lieu, *Judic.* vii, 13, deuil d'infirmité ou de maladie, du mot **חלה** chala; autrement, deuil du chœur des chantres ou danseurs, du mot **מחול** machol, ou du tambour ou de la flûte, du mot **חליל** chalil. [Suivant *Gesen.* la prairie de la Danse, ou la prairie des Danseurs.]

אבלה-שטימ 'Αβελσάτιμ ABEL-SATIM, lieu proche du Jourdain, dans le désert, *Nomb.* xxxiii, 49, le même qu'Abel-Setim ou Sittim, denil des épines; autrement, prévarications, du mot **שטח** sata, décliner. [Mieux encore la prairie des Acacias.]

אבן-בוהן Δίθος Βοών ABEN-BOEN, nom de lieu, *Josue* xviii, 18, la pierre du pouce, de la force; nom d'un des fils de Ruben. *Josue* xviii, 17.

אבן-העזר ABEN-EZER, la pierre du secours, du mot **עזר** hazer, secours, et **אבן** aben, ou eben, une pierre.

אבץ 'Αεθής ABÈS nom d'une ville, *Josue* xix, 20, un œuf, du mot **ביץ** bits; autrement, bourbeux, du mot **בץ** bots; autrement, du byssus, du mot **בוץ**, en chaldéen et syriaque, travail fatigant. [Et mieux, riche en étain, du chald. **אבצא** étain, de **אבץ** être d'un blanc pâle.]

אבצן ABESAN, le nom d'un des juges d'Israel, *Judic.* xii, 8, père du bouclier, ou le bouclier du père, du mot **אב** ab, père, et **צן** tsan, bouclier. [Couleur d'étain, *stanneus* de **אבץ** être d'un blanc pâle.]

אבישלום ABESSALOM, ou Abeschalom, père de Maacha, mère d'Abiam, *III Reg.* xv, 2, c'est-à-dire, père de la paix [c.-à.-d. le pacifique], ou la paix du père, du mot **שלום** schalom, la paix, et **אב** ab, le père, ou l'accomplissement, ou la récompense du père.

אבגתא 'Αβαγθα ABGATHA, mot mède ou persan, eunuque d'Assuérus, roi des Perses, *Esther*, i, 10, peut marquer en hébreu, père du pressoir, ou le pressoir du père, de **גת** gath, pressoir, et **אב**, père. [C'est le même que **בגתא** avec un **א** épenthétique; il signifie jardinier, en chald.; en syriaq., du persan **בג** jardin.]

אבי ABI, mère d'Ezéchias, roi de Juda. *IV Reg.* xviii, 2. Elle est appelée Abia. *II Paral.* xxix, 1. Abi signifie mon père, du mot **אב** ab, père, et du pronom **י** jod, mon; et abia, Dieu est mon père. [Pour **אביה** le Seigneur est mon père, nom qui se lit dans le passage parallèle *II Par.* xxix, 1; et même dans quelques éditions *II Reg.* xviii, 2.]

אביה ABIAH; le même qu'Abi ci-dessus, *III Paral.* xxix, 1, autrement, le second fils de Samuel, *I Reg.* viii, 2, père du Seigneur, ou le Seigneur est mon père, du mot **יה** Jah, le Seigneur; ou, en les déri-

vant du **אבה** aba, ou ebé, volonté; le Seigneur est ma volonté ou la volonté du Seigneur.

אבי-אלבון ABI-ALBON, nom d'homme, *II Reg.* xxiii, 31. Il est nommé Abiel, *I Paral.* xi, 32, père très-intelligent, de la préposition **אל** super, et de **בון** bun, intelligent; ou père est sur l'édifice, du mot **בנה** banah, bâtir; ou père de l'injure, en prenant sa racine de l'hébreu et du syriaque. [Et mieux père de la force, c.-à.-d. homme robuste, de l'arabe **عبل** prévaloir.]

אביא 'Αβία ABIAM, roi de Juda, fils de Roboam, *III Reg.* xiv, 31, père de la mer, du mot **ים** jam, la mer. Voyez **אביא**, ci-dessus. [Père de la mer, dans le style oriental, signifie homme qui habite les bords de la mer, *vir maritimus.*]

אבי-אספ ou **אבי-אספ** ABI-ASAPH, ou Abisaph, fils de Coré, *Exod.* vi, 24, et *I Par.* vi, 37, ou fils d'Elcana, *I Paral.* vi, 23, père qui assemble ou qui ajoute, ou mon père qui a ajouté, du mot **אספ** asaph. [c.-à.-d. qui fait les collectes, collecteur, percepteur des impôts.]

אביתר ABIATHAR, fils du prêtre Achimélech, ou, selon d'autres, le même qu'Achimélech, *Marc.* ii, 26, père excellent, ou père de celui qui a survécu. [Père de l'abondance, homme riche et opulent.]

אבידע ABIDA, fils de Madian, fils d'Abraham, *Gen.* xxv, 4, père de la science, ou la science du père, du mot **ידע** jada, savoir. [c.-à.-d. le savant.]

אבידן 'Αβιδάν ABIDAN, fils de Gédéon, *Nomb.* i, 11, père du jugement, ou mon père est juge, du mot **דן** dun; ou, selon le syriaque et l'hébreu, celui-là est mon père.

אבי-אל ABIEL, fils de Sérór, *I Reg.* ix, 1, père de Ner, *ibid.* xiv, 51. Il est appelé Abi-albon, *II Reg.* xxiii, 31, Dieu mon père, ou mon Dieu le père, du nom **אבי** abi, mon père, et **אל** el, Dieu. [Remarquons ici, une fois pour toutes, que dans la composition du mot **אב** père avec un autre mot, la lettre *iod* n'est point l'affixe de la première personne, comme le croyaient quelques anciens, mais seulement une voyelle euphonique placée entre les deux mots pour en rendre la liaison plus facile et plus harmonieuse à l'oreille.

אבי-עזר ABIEZER, fils de Manassé, *Josue* xvii, 2, et l'un des forts de David, *II Reg.* xxiii, 27, et un autre dont il est parlé *Judic.* vi, 34, père du secours, ou secours du père, ou mon père est mon secours, dérivé du mot **עזר** hazar, secourir. [Nous avons en français un nom propre qui rend exactement l'hébreu, c'est celui d'Adolphe, composé également de deux mots gothiques *atta*, père, et *holf*, secours.]

אבי-גבון Πατήρ Γαβαών ABI-GABAON, mari de Maacha, *I Par.* viii, 29, père de la colline, du mot **גבעה** ghibba; autrement, père de la coupe, du calice, du mot **גבע** gabah; autrement, père du dos, du pécheur, du mot **גב** gab, dos, et **עון** havon, péché; autrement, père de Gabaon, ou auteur des Israélites qui ont habité Gabaon. [Ce nom signifie proprement père de Gabaon ou des habitants de Gabaon; or

Gabaon veut dire bâtie sur une colline ; c'était en effet une ville fortifiée de la tribu de Benjamin, *Jos.* xviii, 23.]

אביגיל ABIGAIL, ou Abigal, femme de Nabal, *I Reg.* xxv, 5, depuis femme de David, *I Par.* ii, 16 ; autrement, fille de Naas, sœur de Sarvia, mère de Joab, *I Paralip.* ii, 16. Son nom signifie père de la joie, ou la joie du père, du mot גול gul, ou גיל gil, se réjouir.

אביחיל אביחיל ABIHAIL, ou Abihaiel, ou Abichail, par un ה heth à la pénultième, père de Suriel, prince des Moabites, *Nomb.* iii, 35 ; autrement, femme de Roboam, fils de Salomon. *II Par.* xi, 18, père de la force, du mot חיל hail, ou chail, qui signifie valeur, richesse, munition, armée, bastions, ou père de douleurs, du mot חיל hil, ou chil.

אביחיל אביחיל ABIHAIL, par un ה hé à la pénultième, femme d'Abisur, fils de Séméi ; *I Paral.* ii, 29, père de lumière ou de la louange, du mot חיל hillul, qui signifie briller, et חיל qui signifie louer. [Ce nom est probablement le même que אביחיל.]

אבילינה אבילינה ABILINA, *Luc.* iii, 1, province entre le Liban et l'Antiliban ; le père du logement ou du murmure. Ce mot, à ce que l'on croit, vient d'abela, le deuil, les pleurs.

אבימאל אבימאל ABIMEEL, ou ABIMÉEL, fils de Jectan, *Gen.* x, 25, père qui est envoyé de Dieu, ou mon père vient de Dieu ; de la préposition מ mem, de, et du mot אל el, Dieu. [Ce nom signifie proprement le père de Mael ; or Mael était un peuple d'Arabie que Bochart croit reconnaître dans le μάλι de Théophraste, le même sans doute qu'on voit à la Mecque, et que Strabon appelle Μειναῖοι. Quant au mot מאל ou n'en connaît pas la signification.]

אבימלך אבימלך ABIMELECH, roi de Gerara, *Gen.* xx, 3, et fils de Gédéon, *Judic.* viii, 51 ; autrement, fils de Jérobeth ou Jérobaal, *II Reg.* xi, 21, père du roi, du mot מלך melech ; autrement, mon père roi, en prenant le י jod, pour une affixe de la première personne. [Voy. la remarque sur ABIEL.]

אבנאדב אבנאדב ABINADAB, frère de David, et fils d'Isaïe, *I Reg.* xvi, 8, un autre fils de Saül, *I Paral.* viii, 33, père de bon gré, du mot נדב nadab, ou mon père est prince [ou encore père de la noblesse, c'est-à-dire homme noble et illustre].

אבנועם אבנועם ABINOEM, père de Barac, chef de l'armée des Juifs, *Judic.* iv, 6, père de la beauté ou de l'agrément ; ou mon père est beau, du mot נעם naham, beau, agréable.

אבירם אבירם ABIRAM, fils aîné d'Hiel, qui rebâtit Jéricho, *III Reg.* xvi, 34, père de l'élévation, du mot נעם ram ; autrement, de la fraude, du mot רמה ramah, frauder, tromper.

אבירון אבירון ABIRON, ou, selon l'hébreu, Abiram, fils d'Eliab, *Nomb.* xvi, 1, père de l'élévation.

אבישאג אבישאג ABISAG, Sunamite, jeune fille que David épousa sur la fin de sa vie, *III Reg.* i, 5, l'ignorance du père [c'est-à-dire père de l'ignorance, ou de l'erreur ; ce qui signifie dans le style oriental l'ignorante],

du mot שגג schagag ; autrement, mon père a saisi, a pris, est arrivé, du mot גשג naschag, atteindre, saisir.

אבישי אבישי ABISAI, fils de Sarvia, sœur d'Abigail, et frère de Joab, *I Reg.* xxvi, 6, le présent de mon père, ou le père du présent [c'est-à-dire le donateur, le prodigue], du mot שי schai ; autrement, le père du sacrifice, ou le sacrifice de mon père.

אבישוע אבישוע ABI-SUE, fils de Phinée, fils d'Éléazar, fils d'Aaron, *I Paral.* vi, 4 ; un autre fils de Bela, ou Bala, *I Par.* viii, 4, père du salut [c'est-à-dire le Sauveur] ou de la magnificence, ou le salut de mon père, du mot שועה schoah, qui signifie aussi qui crie, ou clameur, le père de la clameur.

אבישור אבישור ABISUR, fils de Séméi, *II Paral.* ii, 29, père du mur [c'est-à-dire le constructeur du mur, l'architecte ou le maçon] ou du taureau, du mot שור schur ou sur ; ou, en le dérivant de ישר jaschar, être droit, père de la droiture, ou mon père est droit.

אביטל אביטל ABITAL, mère de Saphatia, fils de David, *II Reg.* iii, 4, père de la rosée [c'est-à-dire douce, agréable comme la rosée], du mot טל tel, selon l'Ébreu, ou, selon le Syriaque, père de l'ombre. On change le ט teth en צ tsadé en cette langue très-ordinairement.

אביתוב אביתוב ABITOB, fils de Mehusim, *I Paral.* viii, 11, père de la bonté, ou mon père est bon, du mot טוב tob, bon, excellent.

אביו אביו ABIU, fils d'Aaron, *Exod.* vi, 25. Il est mon père, ou son père, du pronom הו hu ; autrement, père du Seigneur, abrégé pour יהוה אב ab Jehovah.

אביוד אביוד ABIUD, fils de Bela ou Balé, *I Paral.* viii, 5, père de la louange ou la gloire de mon père : il tire sa racine du mot הוד hod, la gloire. [Ce nom est pour אבי יהודה qui a Juda pour père. Voy. JUDA.]

אבנר אבנר ABNER, un des capitaines de Saül, *I Reg.* xiv, 50, père de la lumière, ou la lampe du père, ou le fils du père, du mot נר nur, ou נר ner, lampe, lumière, fils.

אבוב אבוב ABOBI, nom d'homme, *I Mach.* xvi, 15, père des enchantements ou des choses cachées.

אברה אברה ABRA, mot chaldéen qui signifie une servante, une fille de chambre, *Judith.* viii, 52, et xiii, 11.

אברם אברם ABRAM, fils de Tharé, *Gen.* xvii, 5, le père de l'élévation, du mot רם ram, et du mot אב père.

אברהם אברהם ABRAHAM, fils de Tharé, *Gen.* xvii, 5, le père d'une grande multitude, autrement, de plusieurs nations, abrégé de ces mots hébreux רב הבון ab, rab, hamon, père d'une grande multitude.

אברן אברן ABRAN, ou ABRON, nom d'une ville, *Josue* xix, 28, du mot עבר habar, ou havar, ou heber, passer, ou passage ; autrement, qui est de delà le fleuve, ou qui est emporté ; selon d'autres, la nuée du Cantique [ou encore la ville élevée, bâtie sur une élévation, de אבר élever, s'élever].

אבשלום אבשלום ABSALOM, fils de David et de Maachia, *II Reg.* iii, 5, père de la paix [c'est-à-dire le

pacifique], ou la paix du père, ou de la consommation, ou de la récompense. Voyez ci-dessus ABESSALOM.

Ἀβσάλωμος ABSOLOMI, nom d'homme, I *Machab.* XIII, 11. Voyez ABSALOM ci-dessus.

עֲקָן יִסּוּחָם ACAN, fils d'Eser, fils de Séir, Horrhéen, *Gen.* xxxvi, 27, tumulte, soufflement ou grinement de dents; autrement, rempart, avant-mur.

עֲקָר יִזָּאָר ACAR, fils de Ram, fils aîné de Jéréméel, I *Paral.* II, 27, stérile; autrement, qui arrache, ou tronqué, arraché [ou encore eunuque].

עֲקָיִן עֲזֵיב ACCAIN, nom d'une ville, *Josue* xv, 57, possession, du mot קָנָי kana, d'où מִקְנָה mikna, achat, jouissance; autrement, un nid, du mot קִנְיָן kinen.

עֲקָרוֹן ACCARON, nom de ville, *Josue* XIII, 5. Voyez le mot ACAR ci-dessus; stérilité, arraché.

עֲקָשׁ עֲזִישׁ ACCÈS (c dur), père d'Hiran, II *Reg.* XIII, 26, méchant et corrompu, pervers, dangereux.

עֲבֹ ACCO, nom de ville, *Judic.* I, 51, c'est Ptolémaïde; serré, pressé, brisé, du mot עֹקַב huk, presser, ou du mot עָקָה baka, renfermer.

עֲבֹיִן ACCOS, un des enfants de Joïasib, I *Paral.* XXIV, 10, épine ou été, du mot קֹצֵץ kots, chagrin, veille; autrement, fin ou extrémité, du mot קֵץ kets ou ketsa.

עֲקוּב אֲחוּשׁ ACCUB, fils d'Elioēnāi, fils de Naarias, I *Par.* III, 25, vestige, talon; autrement, qui supplante, qui fraude, du mot עָקַב akab, qui a toutes ces significations.

ACELDAMA. Voyez HACELDAMA.

אֲחָאָב אֲחָאָב ACHAB, fils d'Amri, roi d'Israel, II *Reg.* XVI, 29, frère du père, oncle ou père du frère, du mot אַח ach, frère ou proche parent, et de אָב ab, père.

אֲחָד אֲרָחָד ACHAD, ville où régnait Nemrod; *Genes.* X, 10, une cruche, un flacon, un baril, du mot אָד cad; autrement, une étincelle, du mot כִּידוֹד kidod. [Fortification, citadelle, château-fort, de אָד לִי lier, fortifier une ville.]

Ἀχαιῶν ACHAIA, Achaïe, pays, *Rom.* XV, 26, signifie en grec douleur ou tristesse. [Ce nom signifie proprement le royaume d'Achæus, fondé par Achæus; quant à la signification d'Achæus, je ne crois pas qu'on en puisse donner une explication raisonnable.]

Ἀχαιῶς ACHAICUS, nom d'homme, I *Cor.* XVI, 15, natif d'Achaïe.

עֲחָן ACHAN, fils de Charmi, petit-fils de Judas, *Josue* VII, 1, qui trouble et qui brise, du mot עָחָר achar; autrement, couleuvre, *ibid.*

עֲחָר ACHAR, le même qu'Achan, I *Paral.* II, 7. Voyez ACHOR, ci-après.

Ἀχάρης ACHARIS, désagréable.

Ἀχάτης ACHATES, agate, pierre précieuse.

אֲחָז ACHAZ, fils de Joathan, roi de Juda, IV *Reg.* XVI, 1, qui prend et qui possède, et qui voit; car le mot de voir הָיָה signifie assez souvent dans l'hébreu Jouir et posséder. Cet Achaz est différent de celui de la généalogie de saint Luc, III, 9.

אֲחָזִיב AHAZIB, ville, *Judic.* I, 51, qui est dite Achiba, *Josue* XIX, 29, menteur et mensonge, du

mot אָבָב casab, mentir; autrement, qui coule, du mot זָב zub; autrement, qui cesse.

אֲחִיאָחִי ACHIA, ou Achias, fils d'Achitob, de la tribu de Lévi, frère d'Ichabob, I *Reg.* XIV, 5, frère du Seigneur, du mot אַח ach, frère, et du mot יָה Jah, Seigneur.

אֲחִימָאָשׁ ACHIMAAS, père d'Achinoam, femme de Saül, I *Reg.* XIV, 50; autrement, fils de Sadoc, prêtre, II *Reg.* XV, 56, frère du conseil, ou mon frère est conseiller, du mot אַח ach, frère, et de celui de יָאֵחַ ach, conseiller; autrement, la beauté du frère. [Ou encore frère de la colère, homme violent et emporté. Nous ferons pour le *iod* de אֲחִיאָחִי la même remarque que pour celui de אֲחִיבָּנִי, c'est que c'est une voyelle de liaison.]

אֲחִימָן אֲחִימָן ACHIMAN, fils d'Enac, *Nomb.* XIII, 25, frère préparé, du mot מָנָה manah, préparer; autrement, frère de la droite, du mot יָמִין jamin, la droite. ou le quel, du pronom מָן man. [Ou encore frère du don, généreux.]

אֲחִימֵלֵךְ ACHIMELECH, nom d'un prêtre, I *Reg.* XXI, 1, mon frère est roi, ou frère de mon roi, du mot אַח ach, frère, du jod, affixe, qui signifie mon, et de מֶלֶךְ melech, roi.

אֲחִימוֹת ACHIMOTH, fils d'Elcana, I *Par.* VI, 25, frère de la mort, ou mon frère est mort; autrement, le frère des jours, du mot יוֹם jom, qui a au pluriel יוֹמוֹת jomoth.

אֲחִימָן ACHIN, ou Achim, fils de Sadoc; *Matth.* I, 14, je préparerai ou j'affermirai, de אָחִי ou אֲחִי.

אֲחִינוֹם אֲחִינוֹם ACHINOAM, femme de Saül, I *Reg.* XXV, 45, la beauté et l'agrément du frère, du mot נָחַם naham; autrement, frère du mouvement.

אֲחִיֹּר אֲחִיֹּר ACHIOR, capitaine des enfants d'Ammon, *Judith.* V, 5, frère de la lumière, ou la lumière de mon frère.

אֲחִירָם ACHIRAM, ou Ahiram, fils de Benjamin, *Nomb.* XXVI, 58, l'élévation de mon frère, du mot רָמַם ramam, élever; autrement, la fraude du frère, du mot רָמָה rama, qui signifie aussi jeter, lancer.

אֲחִישׁ ACHIS, roi de Geth, I *Reg.* XXI, 4. *Item* le fils de Maoch, I *Reg.* XXVII, 2, cela est ainsi, du mot אַח ach, certainement, et de יֵשׁ jesch, il est; autrement, comment cela est-il?

אֲחִישָׁמֵךְ אֲחִישָׁמֵךְ ACHISAMECH, père de Ooliab, de la tribu de Dan, *Exod.* XXXI, 6, frère de la fermeté ou de l'appui, ou mon frère me soutient, du mot סָבַךְ soubek, soutenir, et אַח ach, frère.

אֲחִיתוֹב ACHITOB, père d'Achias, I *Reg.* XIV, 5, ou père d'Achimélech, I *Reg.* XXII, 9, etc.; frère de la bonté, ou mon frère est beau ou bon, du mot תוֹב tob, ou tub.

אֲחִיתוֹפֵל ACHITOPHEL, conseiller de David, II *Reg.* XV, 12, père d'Eliam, II *Reg.* XIII, 54, frère de la ruine, ou de la fadeur, ou de la folie [ou de l'impie, c'est-à-dire homme impie, insensé], du mot תָּפֵל tophel ou taphel.

אֲחֹבוֹר אֲחֹבוֹר ACHOBOR, père de Balanan, septième roi d'Edom, *Gen.* XXXVI, 58, ou fils de Michaï, ou Micha,

IV Reg. xxii, 12, un rat ; autrement, brisant ou serrant, le puits, du mot עכס êkès, serrer, et du mot בור bor, le puits.

עכיר ACHIOR, vallée, *Josue*, xv, 7, différente de celle qui a reçu le nom d'Achan, *Josue*, vii, 26, trouble, du mot עכר achar, troubler.

עכסא אכסה ACHSA, fille de Caleb, I Paral. ii, 49, la même qu'Axa, *Judic.* i, 12, être ornée, du mot עכס echès ou êkès, chaînes, ornements des pieds.

עכשא ACHSAPH, ville, *Josue* xi, 1, la même qu'Axaph, *ibid.* xix, 29, poison, prestiges, du mot עכשא chischeph : ou qui brise, du mot עכשא schapha, selon sa racine chaldaïque, ou autrement, lèvres, bord de quelque chose עכשא [ou ville située sur une pente, de עכשא incliner].

עכזיב ACHIZIB, ou ACHZIBA, nom d'une ville, *Josue* xv, 44, et xix, 29. Voyez ci-dessus ACHAZIB, et *Mich.* i, 14, où ce mot est traduit par, mensonge et tromperie.

עקרין ACRON, ville, *Josue* xix, 45, stérilité. Voyez ACAR, ci-dessus, et ACCARON.

עדה ADA, seconde femme de Lamech ; *Genes.* iv, 20, autrement fille d'Elon, femme d'Esau, *Genes.* xxxvi, 2, assemblée, ou selon le Chaldéen, qui passe ; autrement, ornée, du même mot עדה hada ; autrement, butin, du mot עוד eved ; ou qui rend témoignage, du mot עד hed, témoin.

עדה ADAD, par un א aleph, nom d'un Iduméen, III Reg. xi, 17 ; ce même nom s'écrit par un ה hé, aux versets 14 et 19 suivants ; mort, ou vapeur, du mot איד ed. [Avec un א il signifie infortuné, malheureux, de l'arabe אدد le malheur est survenu ; avec un ה il veut dire brisé, rompu.]

עדה ADAD, par un ה hé, fils de Badad, quatrième roi d'Edom, *Genes.* xxxvi, 36, bruit, clameur, cri de nautonniers ; autrement, amelle ou amitié, du mot דד ou dod.

עדה ADADA, nom de ville, *Josue* xv, 21. Voyez ci-dessus le mot ADA ; autrement, le butin de son butin, ou l'éternité de son témoignage, ou le témoignage de l'assemblée, du mot עד had ou hed.

עדה ADADZER. Voyez ADAREZER.

עדה ADADREMMON, ville, *Zach.* xii, 11, cri de la grenade, de עדה hadad, cri, clameur, et de רמון rimmon, grenadier. Rimmon était un dieu des Syriens, l'invocation du dieu Rimmon. [Adad ou Adod, une divinité en honneur en Syrie ; en sorte que le nom qui nous occupe ici peut encore signifier la ville placée sous l'invocation d'Adod et de Rimmon.]

עדה ADALA, autrement, ADIA, ou ADAJAS, fils d'Etlian, fils de Zamma, I Paral. vi, 41 ; autrement, fils de Jéroboam, I Paral. ix, 12 ; père d'Idida, mère de Josias, IV Reg. xxii, 1 ; du mot עד ada, témoin, etc. Voyez ADADA et ADA, ci-dessus, et de יה jah, du mot יה jah, le Seigneur, le témoignage du Seigneur.

עדה ADALIA, fils d'Aman, fils d'Amatha ; *Esther.* ix, 8 [en persan on en ignore la signification], qui puise, du mot דלה dala, puiser ; autrement, pauvreté, du mot דל dal ; autrement, nuée, vapeur,

mort. Mais ce mot n'étant pas hébreu, on n'en doit pas tirer son étymologie.

אדם ADAM, nom du premier homme, et de l'homme en général, *Genes.* ii, 19, et donné également à sa femme, *Genes.* i, 26 ; c'est aussi le nom d'une ville, *Josue* iii, 16 ; qui est dite Adom, et selon la Vulgate, Adam, c'est-à-dire, homme terrestre, roux, de couleur de sang, du mot אדם adam, rouge, rubicond.

אדמה ADAMA, ville, *Genes.* x, 19, sanguine, terrestre [ou bâtie en briques de terre rougeâtre].

אדמאס ADAMAS, diamant ; à la lettre, indompté. L'Hébreu, samir עמיר

אדמי ADAMI, ville qui est surnommée Neceb, *Jos.* xix, 35, mon homme, rouge, terrestre, humain.

עין ADAN. Voyez ADIN עדין voluptueux, délicieux.

הדר ADAR, autrement, ADAB, I Paral. i, 46, le huitième roi d'Edom, *Genes.* xxxvi, 39, gloire, beauté, splendeur ; autrement, habitation, du mot דור dur, selon son étymologie chaldaïque, ou du mot דר dor.

הדר-עזר ADAR-EZER, fils de Rohob, roi de Soba, II Reg. viii, 3. Quelques exemplaires portent Adadezer, beauté du secours, du mot הדר adar, beauté, et עוד ezer, secours.

אדארסא ADARSA, nom de lieu, I *Machab.* vii, 40. Le Grec lit Adasa ; il peut signifier le soleil, le sourd, ou celui qui laboure, en supposant qu'on lisait dans l'Hébreu הרים cherès, qui veut dire soleil, ou הרש cherisch, qui veut dire sourd et laboureur.

אדאזר ADAZER, ville, I *Mac.* vii, 45, témoignage du secours, du mot ada, et de celui d'ezer, secours. Voyez ci-dessus ADARSA.

אדבעל אדבעל ADBEEL, fils d'Ismael, *Gen.* xxv, 15, vapeur, nuée de Dieu, du mot איד ed. Voyez le mot ADAD par א ci-dessus, et אל El, Dieu ; autrement, qui contriste Dieu, du mot אדב adab, contrister, et אל El, Dieu.

אדר ADDAR, ou ADDARA, ville et nom d'un mois, *Josue* xv ; I *Esdr.* vi, 5, 15 ; autrement, fils de Balé, I *Par.* viii, 2, manteau ; autrement, puissance, grandeur du même mot אדר adar [c'est-à-dire, de אדר en arabe *amplus fuit*].

עדי ADDI, père de Melchi, *Luc.* iii, 28, mon témoin, orné, passage, butin.

עדי ADDO, fils de Joah, I *Par.* vi, 21 ; autrement, père de Barachie, père de Zacharie, *Zach.* i, 1, son témoin, son ornement.

אדון ADDON, nom de lieu, II *Esdr.* vii, 61 ; autrement, adon, I *Esdr.* ii, 59, base, fondement, Seigneur, du mot adon אדון ou אדן aden.

אדוס ADDUS, nom de lieu, I *Mac.* xiii, 15, nouveauté, du mot אדש addesch, ou selon une autre leçon אדש chodesch, le mois, le premier jour de la lune. Le Grec lit Adida, et le Syriaque Adira.

אדודאד ADEODATUS, mot latin, en hébreu אלהאן Elchanan, II Reg. xxi, 19, Dieu donné, ou don, grâce, miséricorde de Dieu, du mot אדוד adod, grâce, du mot אל El, Dieu.

עֲדֵיתַי אֲדֵתְהַיμ ADETHAIM, ville, *Josue xv, 36*, assemblées; autrement, témoignages, de l'hébreu עֲדָה ada, le témoignage.

אֲדִיָּדָא ADIADA, ville, *I Mac. xii, 38*, témoin de la main, ou butin de la main; du mot עֲדָה ada, témoignage, et du mot יָד jad, la main. On croit que c'est la même que l'ancienne Adada, *Josue xv, 25*.

אֲדִיֵּל ADIEL, nom d'un prince, *I Par. iv, 36*; autrement, fils de Jezra, *I Par. ix, 12*, témoignage du Seigneur; du mot עֲדָה ada, et du nom אֵל El, le Seigneur.

אֲדִינָא ADIN, nom d'homme, *I Esdr. ii, 15*, orné; du nom עֲדָה ade; autrement, voluptueux, délicieux, du mot עֲדֵן eden; autrement, en syriaque, temporel, ou le temps.

אֲדִינָא ADINA, fils de Siza, *I Paral. xi, 42*, volupté, délices.

אֲדִלֵּי ADLI, père de Saphal, *I Par. xxvii, 29*, mon témoin, mon ornement; de l'hébreu עֲדָה ada.

אֲדִמָּתָה ADMATHA, nom d'un prince, *Esth. i, 14*, nuée de mort, vapeur mortelle, du mot אֵד ed, vapeur et מוֹת moth, la mort. Ce nom est persan ou mède, et ne doit pas tirer son étymologie de l'hébreu.

אֲדִמִּיμ ADOMMIM, nom de lieu, *Josue xv, 7*, terrestre, roux, couleur de sang; du mot אָדָם Adam.

אֲדֹן ADON, nom de lieu, *I Esdr. ii, 59*, Seigneur; autrement, base, de l'hébreu אֲדֹן adon, ou אֲדָן aden.

אֲדֹנָי ADONAI, mes Seigneurs. [Cette forme est un ancien pluriel d'excellence pour אֲדֹנִי adonim.] Saint Jérôme a traduit ainsi le nom de Dieu écrit dans l'Exode, vi, 1, par ces quatre lettres יהוה Jehovah, et en d'autres lieux il l'a traduit par Seigneur, *Dominus*. La paraphrase chaldaïque au lieu de ce nom ineffable, que les Juifs ne prononçaient jamais par respect, a mis trois י jod, ainsi יי יי יי

אֲדֹנִיָּא ADONIAS, ou ΑΔΟΝΙΑ, fils de David et d'Aggith, *II Reg. iii, 4*, le Seigneur est mon maître, de l'hébreu אֲדֹן Adon, Seigneur, et יה Jah, Dieu.

אֲדֹנִיבֶשֶׁח ADONIBESECH, nom d'homme, *Judic. i, 5*, l'éclair du Seigneur, ou le Seigneur de l'éclair; du mot אֲדֹן Adon, Seigneur, et du mot בֶּשֶׁח bazac; autrement, Seigneur de Besech: en effet il était prince de cette ville.

אֲדֹנִיקָם ADONICAM, nom d'homme, *I Esdr. ii, 15*, le Seigneur est ressuscité, ou mon Seigneur m'a ressuscité; du mot אֲדֹן Seigneur, et du mot קָם kum, s'élever, ressusciter.

אֲדֹנִירָם ADONIRAM, fils d'Abda, qui était intendant des tributs de Salomon, *III Reg. iv*, mon Seigneur est très-haut, ou le Seigneur de la grandeur, ou de l'élevation, du mot adon, et de רָם ramam, s'élever.

אֲדֹנִיμ ADONIS, en hébreu Thamuz, nom d'une idole, *Ezech. viii, 14*, consommation, incendie, selon l'étymologie syriaque; ou caché, parce qu'on tenait Adonis dans un cercueil. [Du reste le mot

Adonis vient évidemment de l'hébreu אֲדֹנָי adonai. Voyez plus haut.]

אֲדֹנִי־שֶׁדֶךְ ADONI-SÉDECH, roi de Jérusalem, *Josue x, 1*, justice du Seigneur, ou le Seigneur de la justice, du mot Adon, Seigneur, et de שֶׁדֶךְ tsédek, justice.

אֲדֹרָא ADOR, nom de lieu, *I Mac. xiii, 20*, génération, ou habitation, du mot דֹּר dor; autrement, témoignage de la lumière, ou du feu, de l'hébreu עֲדָה hada, témoignage, et du mot אֵר or, feu et lumière.

אֲדֹרָם ADORAM ou ADURAM, fils de Jeclan, *Gen. x, 27*, leur beauté, leur manteau, du mot אֲדָר eder, et du pronom מֵם mem, d'eux; autrement, louange, ou cri élevé, du mot רֹם rom, le même, à ce que l'on croit, qu'Adoniram.

אֲדֹרָמֶלֶךְ ADRAMELEC, fils de Sennachérib, roi des Assyriens, *IV Reg. xix, 36*, manteau, ou gloire, ou grandeur, ou puissance du roi, du mot אֲדָר eder, מֶלֶךְ mélech, roi.

אֲדֹרִיָּא ADRIA, nom de ville qui donne son nom à la mer Adriatique, aujourd'hui golfe de Venise; *Act. xxvii, 27*.

אֲדֹרִימֶת ADRUMETUM, ville, *Act. xxvii, 2*, solidité pure, ou plutôt parvis de la mort, demeure de la mort, de l'hébreu הַצִּיר parvis, et מוֹת moth, la mort. Adrumète était capitale de la première Bizacène; c'est le même nom qu'*Azarmoth*.

אֲדֹלָלָם ADULLAM; Vulgate, Odollani, ville; *Josue xii, 15*. Voyez ODOLLAM.

אֲדֹרָם ADURAM, intendant des tributs de David, *II Reg. xx, 24*, leur manteau, leur puissance, leur grandeur; du mot אֲדָר eder, ou vapeur, ou nuée élevée, douleur, ou perte de la grandeur.

אֲדֹרָם ADURAM, dans l'hébreu *Adoraïm*, nom d'une ville bâtie par Roboam, *II Paral. xi, 9*; autrement, force, ou puissance de la mer; du mot אֲדָר eder, et du mot יָם jam, ou amas d'eau; Aduram, leur manteau, leur puissance.

אֲדֹרִיָּא AEGYPTUS, Egypte; hébreu מִצְרַיִם, *Gen. xvi, 1*, qui serre, qui étrecit, ou qui trouble et opprime, du mot מִצָּר metzar. On ignore la vraie signification du grec *Aegyptos*.

אֲדֹרִיָּא AEGYPTIUS, *Gen. xxxix, 1*; hébreu, מֶלֶךְ מִצְרַיִם Melseri.

אֲדֹלָם AELAM, fils de Sem, *Gen. x, 22*, ou fils de Sésac, *I Par. viii, 24*; autrement, le pays des Elamites, un jeune homme vicieux; autrement, caché, ou le siècle, du mot אֲדָלָם halam ou holam.

אֲדֹלָמִיָּא AELAMITÆ, les Elamites, *Gen. xiv, 1*; *Act. 11, 9*.

אֲדֵן AEN, nom de ville, *Josue xv, 32*, la même qu'Aïn, *Josue xix, 7*, œil ou fontaine.

AENGANNIM. Voyez ENGANNIM, ci-après.

אֲדֵיָּא AENEAS, nom d'homme, louable, *Act. ix, 35*, dérivé du grec. *Αἰνέω, laudo*.

AENON. Voyez ENON.

אֲדֵיָּא AETHIOPIA, Ethiopie; hébreu, חֹשׁ, nom d'homme et de pays, *Gen. ii, 13*, brûlé, en grec signifie ardeur, incendie; de *αἶψα, je brûle*, et *ὄψις, visage*

כְּרִשִׁי AETHIOPS, Ethiopien, hébreu, Chusi, II Paral. xiv, 9.

כְּרִשִׁי Χουσιμ AETHIOPES, Ethiopiens, hébreu, Chusim, II Paral. xii, 3; autrement, siim צִיִּים Psalm. lxxi, 9, selon l'hébreu; LXXII, du mot צִי tsi, navire, sec et aride, ou le démon.

כִּישִׁית AETHIOPISSA, Ethiopienne, en hébreu, Chusithe, Num. xii, 1, noire, incendie, ardeur.

AFRICA. Voyez APHICA.

Ἄγαθος AGABUS, nom d'homme, Act. xi, 28, sauterelle, du mot גֹּב gob; autrement, la fête du père, du mot חַג chag ou hag, réjouissance, אב ab, père.

אֶגַּג Ἄγαγος AGAG, nom du roi d'Amalec, I Reg. xv, 9, toit, plancher, du mot גַּג gag, tectum. [Brûlé, de אֶגַּג en arabe brûler.]

אֶגַּגִּיתִּים AGAGITES, Vulgate, qui est de la race d'Agag, Esth. ii, 1; autrement, du pays d'Agag, dont il est parlé Num. xxiv, 7.

אֶגַּר AGAR, servante d'Abraham, Gen. xvi, 1, étranger, ou qui craint, du mot גַּר ger, ou גֹּר gur, ou qui rumine, du mot גֵּרֶה gerah. [De אֶגַּר en arabe s'enfuir : AGAR signifie donc fugitive.]

אֶגַּרִּי אֶגְרִי AGARAI, nom d'homme, I Paral. xi, 38, de même qu'Agar.

אֶגַּרִּיִּים אֶגְרִיִּים AGARENI, la Vulgate, Agarei, de la famille d'Agar, I Paral. v, 10, de même.

AGARENUS, Vulgate, Agareus, I Par. xxvii, 35, de même.

אֶגֶּה AGÉ, père de Semma, II Reg. xxiii, 11, vallée ou profondeur, du mot גֵּה ghe, vallon. [Fugitif, de אֶגֶּה en arabe fuir.]

אֶגְגֵּוּס אֶגְגֵּוּסִים AGGEUS, nom d'un prophète, Agg. i, 1, fête, solennité, du mot חַגַּג chagag, danser, tourner, tourner en rond, célébrer une fête.

אֶגְגִּי אֶגְגִּיִּים AGGI, fils de Gad, Gen. xlvi, 16, de même Aggitai de la famille d'Aggi, Num. xxvi, 15, de même.

אֶגְגִּיתִּים אֶגְגִּיתִּים AGGITII, mère d'Adonias, fils de David, II Reg. iii, 4, réjouissance, tiré de la même racine qu'Aggi.

אֶגְרִיפּוֹס אֶגְרִיפּוֹסִים AGRIPPA, fils d'Hérode Agrippa, qui fit mourir saint Jacques et emprisonna saint Pierre, Act. xxv, 13. Ce nom est latin, et signifie celui qui cause des douleurs en naissant, qui naît les pieds devant, *ager partus*.

אֶחְלָב אֶחְלָבִים AHALAB, nom de ville, Judic. i, 31 [dont le territoire est fertile, de חֶלֶב chalab, gras, fertile], qui est de lait, ou qui est gras, du mot חֶלֶב chalab, lait; autrement, frère du cœur, du mot אַח ach, proche parent, et de לֶבֶב lebab, cœur.

אֶחָרָה ACHARA, fils de Benjamin, I Par. viii, 1, frère qui a de l'odeur, du mot אַח ach, frère, proche parent, et de רִיחַ réach; autrement, pré odoriférant, du mot אַחֵי achu, et du nom רִיחַ riach [qui vient après son frère, de אַחֵר après, et de אַח frère]. Il est appelé Géra, Gen. xlvi, 21. Voyez ci-après.

אֶחָרָאֵל אֶחָרָאֵלִים AHARÉEL, fils d'Aram, I Paral. iv, 8, une seconde armée, du mot אַחֵר acher, l'autre, et du mot חַיִּל chail, ou ehil, armée ou douleur;

autrement, la brebis du frère, du mot רַחֵל Rachel, brebis, et de אַח ach, frère [ou mieux enfin : qui est né au pied d'un rempart. C'est l'interprétation de Gésenius lui-même.]

אֶחָסְבַּי אֶחָסְבַּיִם AHASBAI, fils de Machati. Voyez ci-dessus AASBAI.

אֶחָשְׁתָּרִי אֶחָשְׁתָּרִי אֶחָשְׁתָּרִי AHAŠTHARI, fils d'Ashur de Naara, I Par. iv, 6, coureur, postillon; autrement, diligence, ou hâte de la tourterelle, du mot חֹשֶׁשׁ chusch, aller vite, et du mot תֹּרֵר thor, tourterelle; autrement, de la sentinelle, ou de l'emploi; autrement, selon le syriaque et l'hébreu, prince de la tourterelle, ou de la sentinelle. [Ce mot, d'origine persane, signifie proprement muletier.]

אֶחָוָה אֶחָוָהִים AHAVA, nom de fleuve, I Esdr. viii, 31, essence ou génération. [La fraternité.]

אֶחָז אֶחָזִים AHAZ, fils de Micha, fils de Méribaal, I Par. viii, 35, qui prend, qui jouit, qui voit; selon l'hébreu הִוִּה voir, signifie jouir et posséder. [Ou mieux de אֶחָז prendre, recevoir.]

אֶחָזִי אֶחָזִיִּים AHAZI, nom d'homme, II Esd. xi, 13; de même qu'Achaz.

אֶחָרֵר אֶחָרֵרִים AHER, nom d'homme, I Par. vii, 12, l'autre, le dernier, celui d'après.

אֶחָי אֶחָיִים AHI, fils de Somer, fils d'Héber, I Par. vii, 34, mon frère, du mot אַח ach, proche parent, et du pronom י mon; autrement, mes frères. Le nom de frère, ach, se trouve dans la plupart des noms suivants, et il est inutile de le répéter si souvent.

אֶחָיָה אֶחָיָהִים AHIA, ou AHIAS, fils de Sisa, lieutenant général des armées de Salomon; autrement, père de Baasa, IV Reg. ix, 9; autrement, Alias Silonite, prophète, III Reg. xii, 15, frère du Seigneur, du mot אַח ach, frère, et de יָה Jah, Seigneur.

אֶחָיָם אֶחָיָםִים AHIAM, Vulgate, *Ajam*, fils de Sarar, II Reg. xxx, 33, ou Sachar, I Par. xi, 35, frère de la mère, du mot אַח ach, frère, et de אִם am, mère; autrement, frère de la nation, du mot אִם om, nation et ach, frère. [La véritable étymologie est אַח frère et אִם pour אב père, le frère du père, c.-à.-d. l'oncle.]

אֶחָיָקִים אֶחָיָקִים AHICAM, fils de Saphan, IV Reg. xxii, 12, frère, qui ressuscite, du mot קָם kum, s'élever, ressusciter.

אֶחָיָעֶזֶר אֶחָיָעֶזֶרִים AHIEZER, fils d'Amisaddaï, Num. i, 12, frère du secours, du mot עָזַר hazar, secourir; autrement, du parvis, du mot עֲזָרָה hasarah.

אֶחָיָהוּד אֶחָיָהוּדִים AHIIUD, nom d'homme, I Par. viii, 7, frère de l'union, du mot יָחַד jachad, joindre, uni; autrement, de la pointe, du mot חָד chad, aigu, pointu; autrement, de l'énigme, du mot חָד chud; autrement, de la joie, du mot חָדָה cada, se réjouir.

אֶחָיָלוּד אֶחָיָלוּדִים AHILUD, père de Josaphat, secrétaire de David, II Reg. viii, 16, frère né, du mot יָלַד jillod, ou frère unique, du mot יָחִיד jachid, unique, et du mot אַח ach, frère.

אֶחָיָמָן אֶחָיָמָןִים AHIMAN, nom d'homme, I Par. ix, 17, autrement, fils d'Enac, Josue xv, 14, frère préparé; du mot מָן man, qui tire sa racine du mot מָנָה mana; autrement, frère de la droite, du mot יָמִין jamin; autrement, mon frère, quoi? du mot אַח ach, frère,

et du pronom י jod, et de מן man, qui, quoi? [Et mieux encore frère du don, homme généreux et libéral, suivant l'interprétation de Gésénius.]

אֲחִימֶלֶךְ AHIMELECH, un des enfants d'Ichamar, I *Par.* xxiv, 3, le roi mon frère, de l'hébreu אָחִי frère, du pronom י jod, mon, et de מֶלֶךְ mélech, roi.

אֲחִין AHIN, fils de Sémidas, fils de Galand, I *Paral.* vii, 19, frère du vin, du mot יַיִן jain, ou frères [plur. chaldéen].

אֲחִינָדָב AHINADAB, fils d'Addo, III *Reg.* iv, 14, frère volontaire ou libéral, du mot נָדָב nadab, qui signifie aussi vœu et offrande; autrement, du prince, du mot נָדִיב nadib, prince.

אֲחִיו אֲדִיגָבָאֹן AHIO, fils d'Adigabaon, I *Par.* viii, 31, son frère, du mot אַחֵר ach, frère, et du pronom י, ou ses frères.

אֲחִיוֹן אֵין AHION, nom de ville, III *Reg.* xv, 20, regard, œil, fontaine, du mot עֵינַי hain.

אֲחִירָע AHIRIA, fils d'Enan, prince de la tribu de Nephtali, *Num.* i, 13, frère d'iniquité, du mot יָרַע jarah, méchant; autrement, frère du compagnon, ou du pasteur, du mot רֹעֵה rohé, autrement, frère de celui qui brise, du mot רָעַע rahah.

אֲחִישָׁר AHISAR, intendant de la maison de Salomon, III *Reg.* iv, 6, frère du prince, du mot שָׂר sar; autrement, frère du cantique, du mot שֹׁרֵר schur, qui signifie aus-i ennemi; autrement, frère de la direction, ou frère droit, du mot יָשָׁר jaschar, droiture, et du mot אָח ach, frère.

אֲחִישָׁחַר AHISAHAR, fils de Balam, fils de Jadhel, I *Par.* vii, 10, frère de l'aurore, ou du matin, ou de la noirceur, du mot שָׁחַר schachar.

אֲחִיּוּד אֲדָזָר AHUD, fils de Salomi, prince de la tribu d'Azer, *Num.* xxxiv, 27, frère de la louange, du verbe יָדָה jada, louer. [Ou mieux frère ou ami de Juifs, pour יָדָה יהוד.]

אֲחִיבָּם אֲבִיסוּר AHOBAM, fils d'Abisur, fils de Séméi, I *Par.* ii, 29, frère du fils, ou le fils du frère, du mot אָח ach, frère, et de בֶּן ben, fils; autrement, de l'intelligence, du mot בִּינָה binah, ou du bâtiment, du mot בִּינָן binjan; autrement, caché חָבָה chabah, d'où חֶבְיוֹן chebjon, cachette.

אֲחִוָּד AHOD, fils de Siméon, 'fils' de Jacob, *Genes.* xlvii, 10; autrement, Ohad; le même qui est appelé Jarib, I *Par.* iv, 24, qui loue, du mot יָדָה jada, louer.

אֲחִוָּד AHOD, fils de Balan, fils de Jadhel, I *Par.* vii, 11, de même.

אֲחִוָּד AHOD, nom d'homme, I *Paral.* viii, 6, une unité, etc. Voyez ci-dessus אֲחִיּוּד.

אֲחִוֵּי אֲבֵלָה AHOE, fils de Béla, fils de Benjamin, I *Paral.* viii, 4, fraternité, du mot אָח ach; autrement, épine, du mot חֹשֶׁךְ choach; autrement, haméçon, du mot חָח chach.

אֲחִוִּיטִים AHOHITES, hébreu, Achochi ou Ahoi, de la famille d'Ahoc, II *Reg.* xxiii, 9, frère vivant, du mot אָח ach, frère, et de חַיָּה chaja, vivant; autrement, mon épine, du pronom י jod, mon, et de חָח chach, épine.

אֲחִוַּמַּי AHUMAI, fils de Jahath, fils de Jabal, I

Paral. iv, 2, frère des eaux, du mot מַיִם maim; autrement, le pré des eaux, pré aquatique, du mot אָחֵךְ achu, pré, et de מַיִם maim, des eaux.

AI, ville des Ammonites. Voyez II ai.

אִיָּה ou אִיָּה AJA, par un א aleph, fils de Sébéon, *Gen.* xxxvi, 24; autrement, père de Respha, femme de Saül, II *Reg.* iii, 7, vautour; selon d'autres, pie ou corneille, du mot אִיָּה aja, ou hélas! autrement, où est-il? [Oiseau criard.]

אִיָּה ou אִיָּה AJA, Vulgate, Haï, par un ה hé, enfant de Benjamin, II *Esd.* xi, 31, amas ou tas.

אִיָּלֹן AJALON, nom de ville bâtie par Roboam, *Paral.* viii, 13, et une vallée, *Josue* x, 12, un chêne, du mot אֵלָה alah; autrement, force ou cerf, du mot אֵיל ail ou ajal.

אִיָּת אֲגָגַי AJATH, ville, *Isai.* x, 28, tas, amas. Voyez AJA, ci-dessus. Autrement, heure.

אִילָה ou אֵילָה ou אֵילָתָה אֵלֶּאֱתַל AILA; la Vulgate, *Ælath*, ville qu'Azarias bâtit, IV *Reg.* xiv, 22. Voyez ci-après אֵילָתָה, chenaie, la force, une biche.

AILAM. Voyez *ÆLAM*.

אֵילָתָה אֵלֶּאֱתַל AILATH, nom d'une ville d'Idumée; la même qu'*Ælath*, et Aïla (Voyez ci-dessus), III *Reg.* ix, 26.

אֵינַי אֵין AIN, ville sur les confins de la tribu de Juda, *Josue* xxi, 16. Enan, *Num.* xxxiv, 11; autrement, Aën, *Josue* xix, 7, fontaine ou œil. Voyez AEN ci-dessus.

אֵילָם אֵלֶּאֱמַל ALAM, ou אֵילָם, nom d'homme, I *Esd.* viii, 7, secret, caché, du mot אֵילָם alam; autrement, mépris.

אֵילָמָתָה אֵלֶּאֱמֶת ALAMATH, ou ALAMETH, fils de Joïadâ, I *Paral.* viii, 36, cachée, vierge. Voyez ALMATH, ci-après.

אֵלְכִימוֹס ALCIMUS, nom d'un prêtre impie, I *Mach.* vii, 5, fort, vigoureux, du mot grec ἄλκιμος, fort.

אֵלְעִזְאֲדָרוֹס ALEXANDRE, nom de roi des Macédoniens, I *Mach.* i, 1, ou celui que saint Paul livra à Satan, I *Tim.* i, 20, qui secourt les hommes, ou qui secourt fortement, ou qui détourne le mal. C'est ce que signifie ce mot grec; il répond à peu près à l'hébreu Salomon.

אֵלְעִזְאֲדָרֵיִס ALEXANDRINI, les peuples d'Alexandrie, *Act.* vi, 9.

אֵילָן אֲלוּאֵן ALIAN, fils de Sobal, I *Paral.* i, 40; autrement, *Alvan*, *Gen.* xxxvi, 23, des feuilles, du mot אֵלָה alah; autrement élevé, du mot אֵילָן helion. [Il est plus raisonnable d'interpréter ce mot par fort, robuste comme un chêne.]

אֵלְעִימוֹס ALIMIS, nom de ville, I *Mach.* v, 26, vestibule, portique, du mot אֵילָם ulam, apparemment la même qu'*Elim* dans Moab, *Isai.* xv, 8.

אֵילָן אֲלוּוָן ALLON, père de Séphéi, père de Ziza, I *Paral.* iv, 57, chêne, du mot אֵלָה alla; autrement, fort, du mot אֵיל el.

אֵילָמָתָה אֵלֶּאֱמֶת ALMATH, ville, I *Paral.* vi, 60, caché; autrement la jeunesse, les siècles, du mot אֵילָם alam, elem, ou ulam; autrement, au-dessus de la mort, du mot אֵל al, au-dessus, et de celui de מוֹתָה moth, ou maveth, mort.

עֲלֹמוֹן *Elmon* ALMON, ville, la même qu'*Almath*, *Josue* xxi, 18. Voyez ALMATH ci-dessus.

אֱלֹחִים ALOHES, nom d'homme, II *Esdr.* iii, 12, enchanteur, du mot לֹחֵשׁ lachasch; autrement, qui se tait, du mot חֶשֶׁה cascha.

Ἀλφῆος ALPHÉE, père de saint Jacques l'apôtre, *Math.* x, 3, mille, du mot hébreu אֵלֶף eleph, ou aleph, qui enseigne; cela signifie docte, chef.

עֲלֵה גֵלָּא ALVA, ville de l'Idumée, *Gen.* xxxvi, 40, son ascension ou élévation, à ce que l'on croit, du mot עָלָה hal, ascension, et du pronom הֵה hé, son; autrement, prévarication, du mot עֲלִילָה halila.

עֲלָוִן *Alvan* ALVAN, fils de Sobal, *Gen.* xxxvi, 25, le même qui est dit *Alian*, I *Paral.* i, 40, élévation. Voyez ALIAN ci-dessus; autrement, prévarication. Voyez ALVA.

עֲלוּשׁ *Alus* ALUS, nom de lieu, *Num.* xxxiii, 15, pâte, farine pétrie, du mot לֹשׁ lusch, pétrir.

עֲמָאָד AMAAD, ville, *Josue*, xix, 26, le peuple du témoignage, du mot עֲמָה umma, et de עָד had, témoignage, ou du butin, et de l'éternité; autrement, du passage, du mot עָדָה hada.

עֲמָדָתִי AMADATHI, hébreu, *Amadathæ*, *Esth.* iii, 1, père d'Aman, qui trouble la loi, du mot עָמַד hum, troubler, et du mot דָּת de la loi; autrement, mesure, du mot מֵדָד madad. Amadathi est un mot persan, dont l'étymologie ne se peut aisément prendre de l'hébreu. [Cet mot est composé de l'article הֵ et de עֲמָדָת mot persan dont la signification est inconnue. Peut-être a-t-il le même sens que עֲמָדָה le Mede: l'adjonction de l'article le ferait assez supposer.]

עֲמָל AMAL, fils d'Hélem, I *Paral.* vii, 55, labeur et iniquité.

עֲמָלֶעֶךְ AMALEC, fils d'Eliphas et de Thamna, *Gen.* xxxvi, 12, peuple qui lèche, ou qui enlève tout, du mot עַם ham, peuple, et du mot לָקַק lakak, lécher, enlever tout, d'où vient le mot יֵלֶק jelek, chenille; autrement, peuple qui frappe, ou qui maltraite, du mot עָמַל hamal, etc. Voyez ci-dessus.

עֲמָלֶעִיתִי AMALECITÆ, peuples descendus d'Amalec, *Gen.* xiv, 7.

עֲמָנָם AMAN, ville, *Josue* xv, 26, leur mère, ou leur crainte, du mot עָמָם am, la crainte; autrement, coudée, du mot עֲמָה amma, et de l'afixe מֵ mem, leur. [Proche, voisine, de עֲמָם en arabe il s'est rapproché.]

עֲמָנָן AMAN, nom d'un prince, *Esth.* iii, 1, bruit, tumulte, du mot עֲמָנָה hama, autrement, qui prépare, du mot עֲמָנָה manah. Ce nom n'est point hébreu, ainsi on ne doit point y chercher son étymologie. [En persan HOMAN, magnifique, illustre.]

עֲמָנָה ou עֲמָנָה AMANA, fleuve du territoire de Damas, *Cant.* iv, 8, qui est aussi appelé *Abana*, ou plutôt c'est une montagne qui était jointe à Samir et à Hermon [et qui donne son nom à la partie de l'Anti-liban], d'où il prend sa source, IV *Reg.* v, 12. Voyez ci-dessus ABANA, la bonne foi, la vérité, du mot hébreu עֲמֻנָה emun. [Ce nom signifie en hébreu le fleuve

dont les eaux ne tarissent jamais, de עֲמָנָה ferme, stable, qui dure.]

עֲמָרִיָּה ou עֲמָרִיָּה AMARIA, ou AMARIAS, père de Godolias, *Saphon.* i, 4; autrement, fils de Mérojath, I *Paral.* vi, 7, le Seigneur dit, du mot עֲמָרָה amar, dire, et de עָה Jah, Seigneur; autrement, élévation, du mot עֲמָרָה raam; autrement, l'agneau de Dieu, du mot עֲמָרָה ammera, en chaldéen, un agneau, et de עָה Jah, Seigneur.

עֲמָסָא AMASA, fils d'Ahigaïl, II *Reg.* xvii, 15; autrement, fils d'Adali, II *Paral.* xxviii, 12, peuple qui pardonne, du mot עַם ham, peuple, et du mot עֲמָסָא nascha, pardonner, ou s'élever; autrement, fardeau du peuple, dérivé du même mot עֲמָסָא nascha, porter.

עֲמָסָאִי AMASAI, la première, par un א aleph, fils de Boni, fils de Soller, I *Paral.* vi, 46, fort et robuste, du mot hébreu עֲמָסָא amats.

עֲמָסָאִי AMASAI, la première par un ע ain, fils d'Elcana, I *Paral.* vi, 25; autrement, père de Mabath, II *Paral.* xxix, 12, le présent du peuple, du mot עַם ham, peuple, et de עָשׂ schi, présent; autrement, avec un présent, de la préposition עִם hem, avec, et du mot hébreu עָשׂ schai, présent.

עֲמָסִיָּה AMASIA, ou AMASIAS, père de Josa, I *Paral.* iv, 54; autrement, fils d'Elcias, I *Paral.* vi, 45; autrement, le nom d'un prêtre, *Amos* vii, 12; autrement fils de Joas, roi de Juda, IV *Reg.* xiv, 1, la force du Seigneur, du mot עֲמָסָא amats, force, et du mot עָה Jah, Seigneur. [Que le Seigneur fortifie, de עֲמָסָא fortifier et de עָה Seigneur.]

עֲמָסִיָּה AMASIAS, fils de Zéchri, II *Paral.* xvii, 16, fardeau, ou poids du Seigneur, du mot עֲמָסָא amias, fardeau, et de עָה Jah, Seigneur.

עֲמָסָאִי AMASSAI, fils d'Azréel, II *Esdr.* xi, 13, oppression du peuple, du mot עַם ham, peuple, et du mot עֲמָסָא schassa, piller, opprimer.

עֲמָתִי AMATHI, père de Jonas le prophète, IV *Reg.* xiv, 25, véritable, du mot עֲמָתָה emeth, fidèle, véritable; autrement, coudée; autrement, serviteur, du mot עֲמָתָה amma; autrement, qui craint.

עֲמֵלֶךְ AMELECH, père de Joas, III *Reg.* xxii, 26, le roi ou le conseiller, du mot עֲמֵלֶךְ melech, roi, et de l'article הֵ.

עֲמֵן AMEN, qu'il soit fait ainsi, il est vrai, du mot עֲמֵן vrai, fidèle, *Deut.* xxvii, 15.

עֲמִי AMI, chef des principaux d'Asebaïm, I *Esdr.* ii, 57, ma nation; autrement, ma mère, du mot עֲמָם amam; autrement, ma coudée, du mot עֲמָה ama; autrement, crainte. [Ce nom est une corruption de עֲמָן ouvrier, artisan, architecte.]

עֲמִינָדָב AMINADAB, fils de Ram, I *Paral.* ii, 10; autrement, père de Nahasson, *Num.* i, 7, mon peuple est libéral, du mot עַם ham, peuple, et du mot עֲמִינָדָב nadab, de bon gré, libéral, ou prince du peuple; autrement, peuple qui voue.

עֲמִיסָבָד *Ausisabad* AMISABAD, fils de Banaïas, I *Paral.* xxvii, 6, la dot de mon peuple, du mot עַם ham, peuple, et du mot עֲמִיסָבָד zabad, dot ou domination.

אמיתל AMITAL, mère de Sédécias, fils de Josias, *IV Reg.* xxiii, 31; autrement, mère de Sédécias, *4 Reg.* xxiv, 18, l'ombre de sa chaleur, du mot **חם** cham, chaleur, et du mot **לל** lelel, l'ombre; ou en le dérivant du mot **לל** tal, rosée, chaleur de la rosée. [Proprement alliée de la rosée, c'est-à-dire, dont la vue est aussi agréable que celle de la rosée, de **חם** gendre, allié, et de **לל** rosée.]

עמה AMMA, ville, *Josue* xix, 50, caché, couvert, du mot **עם** hamam; autrement, son peuple, du mot **עם** ham, peuple, et du pronom **ה** hé, son; autrement, avec elle, de la préposition **עם** im, avec, et du pronom **ה** hé, son.

אמניט AMMANITES, ou Ammonites, peuples, *II Esdr.* ii, 19, mon peuple.

AMMANITIS, descendante d'Ammon, *III Reg.* iv, 31.

Ἀμμαουμ AMMAUM, ville, *I Mac.* ix, 50, peuple méprisé, ou obscur, du mot **עם** ham, peuple, et de **עם** hamam, caché, couvert ou plutôt chaude, de l'hébreu **חמת** chamath. On donnait ce nom aux villes où il y avait des bains d'eau chaude.

עמיאל AMMIEL, père de Beth-sua, Vulgate, Bethsabée, *I Paral.* iii, 5; autrement, fils de Gémalli, *Num.* xiii, 15; autrement, père de Machir, *II Reg.* ix, 4; autrement, fils d'Obéd-edom, *I Paral.* xxvi, 5, peuple de Dieu, du mot **עם** ham, peuple, et de **אל** El, Dieu; ou mon peuple est à Dieu.

אמישדי AMMISADDAI, père d'Ahiezer, peuple du Tout-Puissant, du mot **עם** ham, peuple, et du mot **שדי** schaddaï, Tout-Puissant, ou le Tout-Puissant est avec moi, de la préposition **עם** im, avec, et du pronom **י** i, moi; autrement, qui ravage avec moi, du mot **שד** schod, ravager.

Σαμιουδ AMMIUD, père d'Elisama, *Num.* i, 10; autrement, père de Samuel, *Num.* xxxiv, 20; autrement père d'Hutaï, Vulgate, Othéï, *I Paral.* ix, 4; autrement, de Tholomaï, *II Reg.* xiii, 37. Voyez ci-après **Αμμιαυρ**. Peuple de louange, du mot **עם** ham, peuple, et du mot **הוד** hod, louange, ou la louange est avec moi, de la préposition **עם** im, avec, et du pronom **י** jod, moi.

עמיור AMMIUR, père de Tholmaï, Vulgate, Tholomaï. La Vulgate a lu *Ammiud*, un **ד** dalet pour un **ר** resch, *II Reg.* xiii, 37, de même. Voyez **Αμμιαυρ**, peuple de la liberté, de la blancheur, ou du trou, du mot **הור** elur.

עמון AMMON, peuple, *I Reg.* xi, 11, son peuple (populeux), du mot **עם** ham, peuple, et du pronom **ו** on, son.

עמון AMMON, fils de Loth et de sa fille cadette, *Genes.* xix, 58, père des Ammonites, qui est appelé au même endroit, Ben-Ammi, et est interprété par la Vulgate, le fils de mon peuple; **בן-עמי** ben-ami, du mot **בן** fils, de **י** jod, mon, et de **עם** ham, peuple.

מעוניים AMMONITÆ, autrement, *Meonitæ* **מעוניים** *II Paral.* xxvi, 8, du mot **מעון** mahon, ou affligés, ou qui manquent, du mot **עני** honi; autrement, qui répondent, du mot **ענה** hana, il a répondu.

אמנון AMNON, le fils aîné de David et d'Achinoam, *II Reg.* iii, 2; autrement, **עמינין** Aminon, *II Reg.* xiii, 20; autrement, Amnon, fils de Simon, *I Paral.* iv, 20, fidèle et véritable, du mot **אמן** amen, ou aman, ou nourricier, du mot **אמון** amon, ou pédagogue, ou nourrisson; autrement, le fils de la mère, du mot **אמן** aman, mère, et du mot **נין** nin, fils.

עמוק AMOC, un des prêtres qui revinrent avec Zorobabel à Jérusalem, *II Esdr.* xii, 6, vallée, ou profondeur, du mot **עמק** hamak, vallée.

אמון AMON, fils de Manassé, roi de Juda, *IV Reg.* xxi, 18, et père de Josias, *Jerem.* i, 2; un autre prince d'une des villes de Samarie, *III Reg.* xxii, 26; autrement aïeul de Phocereth, *II Esdr.* vii, 5, fidèle, véritable, etc. Voyez **אמנון**, ci-dessus.

πολύανδριον AMONA, ville, *Ezech.* xxxix, 16, qui compte, tumulte, multitude, du mot **הבן** haman, et **עמון** hamon, selon le syriaque, vérité.

Ἀμορράϊος AMMORRHÆUS, fils de Chanaan, *Gen.* x, 16, amer, du mot **מרר** marar; autrement, rebelle, du mot **מרה** marah; autrement, babillard, parleur, du mot **אמר** amar.

אמוץ AMOS, par un **א** aleph au commencement, père d'Isaïe prophète, *Isai.* i, 1, fort, robuste, du mot **אמץ** amats.

עמוס AMOS, par un **ע** ain au commencement, l'un des douze petits prophètes, *Amos* i, 1, chargeant, pesant, du mot **עמוס** amas.

אמוסה AMOSA, nom de ville, *Josue* xviii, 26, azyme, pain sans levain, du mot **מטסה** matsa, ou qui presse; autrement, dispute, querelle. Voyez **נצץ** natsats.

Ἀμφίπολις AMPHIPOLIS, ville, *Act.* xvii, 1, ville environnée de la mer, du mot grec **ἀμφί**, qui signifie autour, et de **πόλις** ville. [Ville baignée tout autour par la mer.]

Ἀμφίλιος AMPLIATUS, ami de saint Paul, *Rom.* xvi, 8, mot latin, qui signifie ample, augmenté.

עמרם **Ἀμβράμ** AMRAM, fils de Caath, *Exod.* vi, 18, peuple élevé, du mot **עם** ham, peuple, et du mot **רם** rum, ou **רם** ram, élevé; autrement, leurs gerbes, ou poignées de grains, du mot **עמר** homer, de l'afixe **אם** am, leurs; autrement, avec le Très-Haut, de la préposition **עם** him, avec, et du mot **רם** rum, ou **רם** ram, haut, élevé.

עמרמי **Ἀμβράμ** AMRAMITES, peuples, *I Paral.* xxvi, 25, de même.

אמרפאל AMRAPHEL, roi de Sennaar, *Gen.* xiv, 1, qui parle des choses cachées, du mot **אמר** amar, parler, et de **פאל** phala, caché, mystérieux [et mieux **פאל** aphal, obscur, ténébreux]; autrement, qui parle du jugement, du mot **פאל** pillal, juger; autrement, de la ruine, du mot **פאל** palach.

אמרי AMRI, par un **א** aleph, père de Zachur, *II Esdr.* iii, 2, amer, du mot **מרר** marar; autrement, qui parle, du mot hébreu **אמר** amar; autrement, élevé, du mot **רמה** rama.

עמרי **Ἀμרי** AMRI, par un **ע** hain, roi d'Israel, *III Reg.* xvi, 16; autrement, père d'Athalie, *IV Reg.* viii,

26; autrement, fils de Béchor, I *Paral.* vii, 8, gerbe ou poignée de grains, du mot עמר rébellion, du mot ברה marah; autrement, amer, du mot מרר mara.

אמצי 'Αμασι AMSI, fils de Zacharie, II *Esd.* xi, 12, fort, robuste, du mot אמצ amats.

אמחר 'Αμαθάρ AMTHAR, nom de lieu, *Josue* xix, 43, forme, figure, du mot hébreu תאר thoar; autrement, qui maudit la mort, du mot hébreu אר ar avar, maudire, et du mot מת meth ou moth, mort.

אנא 'Εναν ANA, fils de Sébéon, et père d'Oolibama, femme d'Esau, *Gen.* xxxvi, 2, qui répond, ou qui chante, du mot hébreu ענה hana, répondre, chanter avec refrain; autrement, pauvre, ou affligé, et dans la misère, du mot hébreu עני hani.

אנא ANA, idole, IV *Reg.* xviii, 34, mouvement, trouble. C'est, à ce que l'on croit, l'Anaïs des Perses; autrement, Νανά, Vénus, l'étoile de Vénus, ou Lucifer. Sa racine n'est point proprement hébraïque. [Quelques savants modernes pensent que ce mot désigne une terre plus basse que le niveau de la mer, qui n'est autre que le pays de Chanaan, patrie des Phéniciens, הנע pour כנען. *Voy.* Hitzig, commentaire sur Isaïe xxxvii, 13.]

אנאב ANAB, nom de ville, ou de montagne, *Josue* xi, 21, raisin; autrement, nu, lien, du mot ענד hanad.

אנאחרת ANAHARATH, ville, *Josue* xix, 19, sécheresse, inflammation, du mot חרר charar; autrement, colère, du mot חרה chara; autrement, hennissement, selon le syriaque, suffocation.

אנאמלך ANAMELECH, l'un des dieux de la ville de Sépharvaïm, ville des Assyriens, IV *Reg.* vii, 31, réponse, ou cantique du roi et du conseil, du mot ענה hana, réponse, et de מלך melech, du roi ou du conseil, selon l'étymologie chaldéenne, ou le roi. [Ou de אנא chald, moi, et de מלך roi: C'est moi qui suis roi, le roi véritable.]

אנאמי 'Ανεμια ANAMIM, fils de Mezraïm, *Gen.* x, 13, fontaine, ou œil, du mot עין hain, du mot מים main, les eaux; autrement, réponse, cantique, affliction, du mot ענה hana, etc.

אנאן ANAN, un de ceux qui signèrent avec Néhémie l'alliance du Seigneur, II *Esd.* x, 26, nuée; autrement, augure, l'art de deviner.

אנאני ANANI, fils d'Elieōnāi, fils de Naarias, I *Paral.* iii, 24, mon augure, ma nuée.

אנאניה ANANIA, ou ANANIAS, ville, II *Esd.* xi, 32; autrement, nom d'homme, *Act.* v, 1. *Voyez* HANANIA, nuée du Seigneur, du mot ענן anan, et de יה Jah, Seigneur. *Voyez* ANAN ci-dessus.

אנאח ANATH, père de Samgar, *Judic.* iii, 31, réponse, cantique, du mot ענה hana; autrement, affliction, pauvreté, du mot עני honi.

אנאחתי ANATHOTH, ville, *Josue* xxi, 18, autrement, fils de Béchor, I *Paral.* vii, 8, de même qu'Anath.

אנאחתי ANATHOTHIA, fils de Sésac, I *Paral.* viii, 24, les réponses, les cantiques, etc., du Seigneur. *Voyez* ANATH.

אנאחתי 'Ενανθωθ ANATHOTHITES, *Jerem.* xxix, 27, natif d'Anathoth, de même.

Ανδρέας ANDREAS, nom d'un apôtre, *Matth.* iv, 18, mot grec qui signifie viril et homme fort.

Ανδρώνικος ANDRONICUS, nom d'homme, II *Machab.* iv, 34, mot grec qui signifie homme qui surpasse les autres par sa hauteur, homme victorieux [de ἀνθρ, homme, et de νίκη, victoire].

Ανέμ ANEM, ville, I *Paral.* iv, 73, leur réponse, leur cantique, leur affliction, ou pauvreté. *Voyez* ANATH, ci-dessus, du pronom אני mem, et עני ani.

אנער ANER, frère de Mambré, *Gen.* xiv, 13; autrement, ville, I *Paral.* vi, 70, réponse, cantique, affliction de la lumière, du mot עני hani, affliction, et du mot נור nor, ou nur, lumière.

אני ANI, nom d'un portier ou chantre, I *Par.* xv, 18, pauvre ou affligé.

אניה ANIA, nom d'homme, II *Esd.* viii, 4, réponse ou affliction du Seigneur, du mot יה Jah, Seigneur, et du mot עני hani.

אניעם ANIAM, fils de Samidas, I *Paral.* vii, 19, je suis peuple, du mot אני hani, moi, et du mot עם ham, peuple; autrement, navire du peuple, du mot אני oni; autrement, affliction ou force du peuple, du mot און on, ou anan, et עם le peuple.

אנימ ANIM, nom de ville, *Josue* xv, 15, ceux qui répondent, qui affligent. *Voyez* ci-dessus ANATH.

אנה ANNA, hébreu Hanna, femme d'Elcana, I *Reg.* i, 2. De plus le nom d'une prophétesse, *Luc.* ii, 36; *Joan.* xvi, 15; et du beau-père de Caïphe, *Luc.* iii, 2, gracieux, miséricordieux; ou celui qui donne, du mot חנן chanan.

אנאס ou ענה אנה ANNAS, Vulgate, beau-père de Caïphe, *Joan.* xviii, 24, qui répond, qui afflige, et qui humilie, du mot anah; ou gracieux, miséricordieux, de חנה chana.

אנאב ANOB, fils de Cos, I *Paral.* iv, 8, raisin, du mot ענב hanob, ou hanav; autrement, nœud, en syriaque.

Αντιλίβανος ANTILIBANUS, montagne à l'opposite et vis-à-vis du Liban.

Αντιόχεια ANTIOCHIA, ville, I *Mach.* iii, 37 autrefois Emath, *Zach.* ix, 2, ville ainsi nommée par le roi Antiochus.

Αντιοχος ANTIOCHUS, nom d'homme, I *Mach.* i, 11, qui égale la vitesse d'un chariot.

Αντιπας ANTIPAS, un des témoins tués par ceux de Pergame. *Apoc.* ii, 13, pour tous et contre tous, mot grec composé de deux autres, de αντι, contre, et de πας, tout: il se peut mettre aussi pour Antipater, égal au père.

Αντιπατρος ANTIPATER, fils de Jason, I *Mach.* xii, 16, qui vaut un père mot composé de deux mots grecs, αντι, contre, et πατήρ, père.

Αντιπατρις ANTIPATRIS, ville, *Act.* xxiii, 31, qui tire son nom d'Antipater.

אוד AOD, fils de Géra, *Judic.* iii, 15, louange, ou qui loue, du mot יהודה jada [ou mieux union, de דוד unir].

בַּדְנָן APADNO, nom de lieu, *Dan.* xi, 45, notre ornement, du mot בַּדְנָן éphod, ornement, et de l'afixe נַ notre, mot étranger à la langue hébraïque; c'est Padanaram, la Mésopotamie. Saint Jérôme traduit son trône, son habit, ou sa couverture. [Ce mot est syriaque, il faut le traduire par son palais, en arabe tour élevée, citadelle, de בַּדְנָן ceindre, entourer, fortifier.]

Ἀπάμεια APAMEA, ou ΑΡΑΜΙΑ, ville, *Judith.* iii, 14, mot grec qui signifie, qui chasse, qui éloigne.

Ἀπελλῆς APELLES, homme que saint Paul recommande, *Rom.* xvi, 10, mot grec, du verbe ἀπελάω, j'exclus, j'éloigne. ou d'ἀπελλαί, discours public.

APHADNO. Voyez ci-dessus APADNO.

אֶפְרַיִם APHARA, ville, *Josue* xviii, 25, vache, du mot פַּר par; autrement; abondante en fruit, du mot פַּרַּא para; autrement, cendre, du mot אֶפְרַיִם apher, cinis.

אֶפְרַיִם אֶפְרַיִם APHARSATHACHÆI, peuples, *I Esdr.* iv, 9, qui divise ou qui déchire les paons, du mot פַּרַּא paras, couper, mettre en morceaux, et de תְּחֹחַ thoch, d'où תְּחִיִּים tuchiim, des paons; autrement, des perroquets ou oiseaux de proie. Ces étymologies sont étrangères à la langue hébraïque. D'Arpharsatachæi vient le nom de satrapes. [L'étymologie de ce nom est aussi inconnue que les peuples qu'il désigne. Quant à ces derniers, quelques savants supposent avec raison qu'ils pourraient bien être les mêmes que les Parétacéniens dont parle Hérod. i, 104, et qui habitaient un pays situé entre la Perse et la Médie.]

אֶפְרַיִם אֶפְרַיִם APHARSACHÆI, *I Esdr.* v, de même.

אֶפְרַיִם אֶפְרַיִם APHARSÆI, *I Esdr.* iv, 9, de même.

אֶפְרַיִם ou אֶפְרַיִם APHEC, ou *Apheca*, ville, *Josue* xii, 18. Il y en a une autre nommée אֶפְרַיִם Aphek, *Judic.* i, 51, l'écoulement, un torrent impétueux; autrement, force, ou vigueur.

אֶפְרַיִם APHIA, fils de Gémini, *I Reg.* ix, 4, qui souffle, qui respire, ou qui parle, du mot פַּחַח puach; autrement, qui lie et qui enchaîne; du mot פַּח pach.

אַפְרִיָּה אֶפְרַיִם אֶפְרַיִם pulvis אֶפְרַיִם cinis. AFRICA, une des parties du monde; en particulier elle désigne la Libye, *Nahum.* iii, 9. Le grec Ἀφρική, en le dérivant de l'hébreu *Haphar* ou *Epher*, réduite en poussière.

אַפְרִיָּה APHSES, l'un des chefs des familles sacerdotales, *I Paral.* xxiv, 15, qui diminue, qui arrache, qui détruit, du mot פַּצָּא patsa, d'où פַּצָּא patsam, détruire.

אֶפְרַיִם APHUTÆI, gras, gros, de l'hébreu פֹּתֵי פֹתֵי

Ἀποκάλυψις APOCALYPSIS, *Apocal.* i, 1, révélation, mot qui vient du verbe ἀποκαλύπτω, je révèle, je découvre.

Ἀπόλλωσ APOLLO, natif d'Alexandrie, *Act.* xviii, 24, qui perd et qui détruit: mot grec qui vient du verbe ἀπόλλυμαι, je péris, ou je suis perdu, ou Ἀπολέω, je perds.

Ἀπολλοφάνης APOLLOPHANES, qui fut tué par Judas Machabée. *II Mach.* x, 57, qui découvre Apollon, ou Apollon qui se manifeste.

Ἀπολλωνία APOLLONIA, ville, *Act.* xv, 4, perdition, destruction, de même.

APOLLONIUS, un de ceux qui furent tués par Judas Machabée, *I Mach.* iii, 10, de même qu'Apollon. Voyez ci-dessus.

Ἀπολλύων אֶפְרַיִם APOLIYON, en hébreu Abaddon, *Apoc.* ix, 11, qui extermine, etc., de même.

Ἀπόστολος APOSTOLUS, apôtre, mot grec, *Luc.* vi, 16, envoyé, légat.

Ἀποθήκη APOTHECA, boutique, lieu de réserve.

אֶפְרַיִם APPHAIM, fils de Nadab, *I Par.* ii, 50, visage, face, du mot פֶּה qui signifie aussi le nez, ou la colère, אֶפְרַיִם anaph, colère; autrement, boulanger, du mot אֶפְרַיִם apha.

Ἀφρία APPHIA, nom d'une femme dont parle saint Paul, *Épît. à Philémon*, verset 2, qui produit, qui est féconde.

Σαπροῦς APPUS, fils de Mathathias, *I Mach.* ii, 5, conseil d'indignation; autrement, qui usurpe le conseil, ou qui le pénètre, du mot אֶפְרַיִם chaphas, pénétrer.

Ἀκυλᾶς AQUILA, Juif, natif du Pont. Ce nom est latin; *Act.* xviii, 2, aigle.

עַר AR, ville des Moabites, *Num.* xxi, 15. C'est pourquoi il est appelé, *Isai.* xv, 4, *Ar de Moab*, réveil, veille, évacuation, dénuement.

אֶרַא ARA, ville des Assyriens, *I Paral.* v, 26, montagne, du mot אֶרַא har; autrement, qui est prête d'enfanter, du mot אֶרַא hara; autrement, démonstration.

אֶרַא ARA, fils de Jéther, *I Paral.* vii, 58, méditant, qui maudit, du mot אֶרַא arar, selon quelques-uns; autrement, voyant, du mot אֶרַא raâ.

אֶרַא אֶרַא ARAAS, père de Thécua, *IV Reg.* ii, 14, colère de confiance, ou colère de protection, du mot אֶרַא chara, colère, ou chaleur, et du mot אֶרַא chasa, miséricorde, bonté.

אֶרַא ARAB, nom de ville, *Josue*, xv, 25, qui dresse des embûches; autrement, qui multiplie, du mot אֶרַא rabab; autrement, sauterelles, du mot אֶרַא arabé; autrement, fenêtre, du mot אֶרַא aruba.

עֲרַבִּים ARABES, peuples, *II Paral.* xxvi, 7, du mot hereb, le soir [l'occident]; ou lieu champêtre, désert; ou otages, gages, corbeaux, mélanges, mixtions, doux: ce mot a tous ces sens, toutes ces significations; mélanges, du mot עֲרַבִּים arabim, parce que ce pays était habité par différents peuples.

אֶרַבֹּת אֶרַבֹּת ARABOTH, nom de ville, *III Reg.* iv, 10, cataractes, fenêtres, sauterelles, du mot אֶרַבֹּת aruba, ou arbé; autrement, des embûches, du mot אֶרַב areb, ou ereb.

עֲרַק אֶרַבֹּת ARACEUS, fils de Chanaan, *Gen.* x, 17, nerf, artère, du mot עֲרַק arak, ou orek; autrement, selon le syriaque, fugitif.

אֶרַח אֶרַח ARACH, ville, *Gen.* x, 10, longueur, ou qui allonge; autrement, sauté, médecine, du mot אֶרַח arocca.

אֶרַחִי אֶרַחִי ARACHITES, habitants d'Arach, *II Reg.* xv, 52, de même.

עֲרַד ARAD, ville, *Num.* xxi, 4, âne sauvage; ou, selon le syriaque, un dragon.

אֶרַדִּי ARADIUS, fils de Chanaan, *Gen.* x, 18, plé-

nitude, ou engraissement de malédiction, du mot אָרָר arar, malédiction, et du mot רָוָה rava; autrement, qui défend, du mot יָרַד jarad; autrement, qui commande, du mot רוּד rud.

ARADIUS, habitants d'Arad, *Ezech.* xxvii, 8, de même.

Ἄραδος ARADOS, fle d'Arad, *I Mach.* xv, 23. Voyez ci-devant ARAD.

ARAJA. Voyez HARAJA, ci-après.

אָרָם ARAM, fils de Sem, *Gen.* x, 23; autrement, fils de Somer, *I Paral.* vii, 34, élévation, grandeur, du mot רָמַם ramam, ou רוּם rum; autrement, qui trompe, du mot רַמִּיָּה ramija; autrement, leur malédiction, du mot אָרָר arar et du pronom אֲנִי am, d'eux. Ce nom d'Aram signifie la Syrie, ou le père des Syriens.

אָרָם ARAM, en hébreu Ram, fils d'Esron, *Ruth* iv, 19, de même.

הַרְמָה RAMÁ ARAMA, ville, *Josue* xix, 36, de même; autrement, ver, du mot רָמָה rama, ou élévation, de רָמַם ramam.

הָרָן ARAN, fils de Tharé, *Gen.* xi, 26, montagne, ou pays montagneux, du mot הָר har; autrement, qui est enceinte, du mot הָרָה hara; autrement, chant, cri, du mot רָנָן ranan.

אָרָן ARAN, Vulgate, Aram, fils de Disan, *Gen.* xxxvi, 28, autrement, fils de Jéraméel, *I Paral.* ii, 25, arche, du mot אָרוֹן aron; autrement, chant, cri de joie, du mot רָנָן ranan; autrement, leur malédiction, du mot אָרָר arar, maudire, et de l'affixe אֲמִי am.

הַרְפָּאָה RÍγας ARAPHA, nom de certains géants, *II Reg.* xxi, 16, médecine, ou pardon, du mot רָפָא rapha, guérir et pardonner; autrement, la bouche, ou l'ouverture de la montagne, du mot פֶּה pé ou phé, bouche, et du mot הָר har, montagne.

אַרְרָט ARARAT, Vulgate, Arménie, pays, province, *IV Reg.* xix, 37, malédiction de tremblement, du mot אָרָר arar, maudire, et du mot רָטַט retet, crainte, tremblement. Voyez ci-après ARMENIA. Selon le syriaque, la lumière de celui qui court, du mot אָרָר or, lumière, du mot יָרַד jarad, ou arat, courir, se promener; ou, selon d'autres, de רָטָה rata, courir.

הַרְרִי ARARI, Vulgate, Ararites, peuples, *I Paral.* xi, 34, qui est des montagnes, du mot הָר har, montagne.

אַרְבַּטְטִי ARBATIIS, nom, *I Mach.* v, 23, caution, répondant, du mot عَرَب arab. C'est apparemment les Araboth, ou les plaines de Moab. Voyez *Num.* xxii, 1; xxvi, 63, etc.

עֲרַבְתִּי Αραβαθίτης ARBATIITES, qui est d'Arbat, ou d'Arbée, *II Reg.* xxiii, 31.

עֲרַבְעִי ARBEE, ville. Voyez CARIATH-ARBÉE, *Gen.* xxiii, 2, ou Hébron et Mambré, la ville des quatre, du mot רָבַע rabah; autrement, qui est couché, du mot רָבַץ rabats.

אַרְבֵּלִי ARBELIA, ville qui bornait la Judée vers l'orient, *I Mach.* ix, 2, renouvellement de la vieillesse, du mot עָרָה her, s'éveiller, et du mot בָּלָה bala,

vieillesse; autrement, embûches, du mot אֲרָב arab; autrement, la plaine de Dieu, en le dérivant de עֲרַבָה et de אֵת ou la sauterelle de Dieu, du mot אֲרַבָה sauterelle.

אֲרָבִי ARBI, nom de lieu, *II Reg.* xxiii, 35, de même. Il signifie encore ma fenêtre, du mot אֲרַבָה aruba, ou ma sauterelle, de אֲרַבָה

Ἀρχέλαος ARCHELAUS, fils du grand Hérode, *Math.* ii, 22, prince du peuple, du mot grec ἀρχών, premier prince, et de λαός, peuple.

Ἀρχιθαβάρωθ ARCHI, nom de ville, *Josue* xvi, 2, qui bornait le partage des enfants de Joseph, longeur, du mot אָרָך arac: il signifie aussi la santé; autrement, cicatrice, du mot אֲרוּכָה arucha.

Ἀρχιππος ARCHIPPUS, nom d'homme, *Coloss.* iv, 17, prince ou préfet des chevaux, ou de la cavalerie, du mot grec ἄρχων, premier ou prince, et du mot ἵππος, cheval.

Ἀρχιτρικλίνος ARCHITRICLINUS, nom d'office, *Joan.* ii, 8, prince des trois lits, mot grec composé de trois autres, d'ἄρχων, prince ou premier, de τρεῖς, trois, et de κλίνη, lit; parce qu'on se couchait à table sur des lits, et que ces tables étaient d'ordinaire environnées de lits de trois côtés.

אַרְדּוֹן ARDON, fils de Caleb, et d'Azuba, *I Paral.* ii, 18, qui commande, du mot רָדָה rada; autrement, qui descend, du mot יָרַד jarad; autrement, jugement de malédiction, du mot אָרָר arar, malédiction, et du mot דּוֹן dun, jugement.

אַרְעָה AREA, ou ARAC, nom d'homme, *I Esdr.* ii, 5, chemin, voie ou voyageur; autrement, provision journalière de bouche, אֲרוּכָה arucha; autrement, flairer, du mot רִיחַ riach.

הַרְבֵּבָה AREBBA, nom de ville, *Josue* xv, 60, grande, ou puissante, du mot רָבַב ou רָבָה raba; autrement, contentieuse, ou plaideuse, du mot רוּב rub.

הַרְקִין ARECON, nom de ville, *Josue* xix, 46, vain, vide, du mot רָקַק rakak, ou רִיק rik; autrement, montagne de lamentations et de pleurs, du mot הָר har, montagne, et du mot קוֹן kun, se lamenter; autrement, montagne de jouissance, du mot קָנָה kana, posséder, jouir.

אַרְדָּה ARED, fils de Benjamin, *Gen.* xlvii, 21, qui commande, du mot רָדָה rada; autrement, qui descend, du mot יָרַד jarad.

אֲרָה AREE, fils d'Olla, *I Paral.* vii, 39, voie, chemin. Voyez ci-dessus AREA, ou ARAC.

אַרְאֵלִי ARELI, fils de Gad, *Gen.* xlvii, 16, le même qu'Ariel, lumière de Dieu, du mot אָרָה or, lumière, et du mot אֵל El, Dieu; autrement, vision de Dieu, et du mot רָאִי roi, ou רָאָה vision, etc.

AREOPAGITA, qui est du conseil de l'aréopage.

Ἀρεοπαγίτης AREOPAGUS, lieu, *Act.* xvii, 34, colline de Mars, mot grec composé de deux autres, ἀρείος, de Mars, et de πάγος, colline, où les sages et les grands d'Athènes tenaient leur conseil souverain.

Ἀρέτας ARETAS, roi des Arabes, *II Machab.* v, 8,

mot grec qui vient d'ἀρεστος, qui est agréable, qui plait, et qui est vertueux. Je crois qu'il était roi d'Arad, et que de là est venu le nom d'Arétas.

אֲרוּנָה AREUNA, nom d'homme, II Reg. xxiv, 16, qui est le même qu'Ornan, I Paral. xxi, 15, arche, du mot אֲרוֹן aron; autrement, chant, cri de joie, malédiction. Voyez ARAN ci-dessus.

אֲרֻגָּב ARGOB, nom d'une province du royaume de Basan, Deut. iii, 13, motte de terre, du mot רֶגֶב regeb, ou terre grasse. Le pays de Basan était fort gras. Autrement, malédiction du puits, du mot אֲרָר arar, malédiction, et du mot גִּבְעָה ghebé, ou ghevé, puits; autrement, lumière profonde, du mot אֹר or, lumière, du mot גָּבַהּ gavah, hauteur, élévation.

אֲרִידָי ARIDAI, fils d'Aman, Esth. ix, 9, lion, abondant, du mot אֲרִי ari lion, et du mot דִּי di, abondance. C'est un nom persan, dont on ignore la vraie étymologie [fort, puissant, du persan art, ard].

אֲרִידָתָא ARIDATHA, fils d'Aman, Esth. ix, 8, la loi du lion, du mot אֲרִי ari, lion, et du mot דָּת dath, loi, ou loi de malédiction, du mot אֲרָר arar, malédiction. C'est encore un nom persan, dont on ne devrait pas chercher l'étymologie dans l'hébreu [même signification que le précédent].

אֲרִיָּה ARIE, nom d'homme, IV Reg. xv, 25, lion; autrement, lumière du Seigneur, du mot אֹר or, lumière, du mot יָה Jah, Seigneur.

אֲרִיֵּאל ARIEL, nom d'homme, ou ville des Moabites. C'est la ville capitale de Moab. Lion de Dieu, Ezech. xliiii, 16, donne ce nom à l'autel des holocaustes; lion de Dieu, de l'hébreu אֲרִי ari lion, et de אֵל El, Dieu.

Ἀριμαθαῖα ARIMATHÆA, nom de ville, Matth. xxvii, 27, lion mort au Seigneur, du mot אֲרִי ari lion, et du mot מוּת muth, mort, et du mot יָה Jah, Seigneur; autrement, lumière de la mort du Seigneur, du mot אֹר or, lumière, etc.; ou simplement Ramatha, ou Rama, ville où demeurait Samuel, I Reg. i, 19, élévation, du mot אֲמִים ramaim.

אֲרִיֹּחַ ARIOCH, roi du Pont, Gen. xiv, 1, long, grand, haut, du mot אֲרָךְ arac; autrement, votre ivresse, du mot רָוָה rava, s'enivrer, et de l'affixe חַ cha, vôtre; autrement, votre lion, du mot אֲרִי ari, et du même affixe חַ cha, vôtre.

אֲרִיסָי ARISAI, fils d'Aman, Esth. ix, 9, époux, mot persan dont il est inutile de chercher l'étymologie dans l'hébreu. [Semblable à un lion, de אֲרִי ari lion, et de la terminaison persanne סָא sa semblable.]

Ἀριστάρχος ARISTARCHUS, nom d'homme, Act. xix, 29, bon prince, mot grec qui vient du verbe ἀρισταρχέω, je gouverne bien, composé d'ἀριστά, bien, bon, et d'ἀρχέω, je gouverne.

Ἀριστόβουλος ARISTOBOLUS, précepteur de Ptolémée, II Mach. i, 10, un bon consultant, un bon conseil, du mot grec ἀριστά, bon, bien, et de βουλή, conseil.

Ἀρμαγεδών ARMAGEDON, nom de lieu, Apoc. xvi,

16, montagne de Magédo, montagne de l'Évangile, du mot אֲרָר ar, montagne, et du mot הַגִּיד haggid, j'annonce, ou je découvre; autrement, montagne des fruits, ou des pommes. Voyez MAGEDO, ci-après.

אֲרָמֵיָא ARMENIA, Arménie, province: on croit qu'elle tire son nom d'Aram, nom d'un des fils de Sem et de Menni. Elle est aussi appelée par la Vulgate Ararat, Gen. viii, 4, et Isai. xxxvii, 58.

אֲרָמוֹן אֲרָמוֹן ARMON, nom de lieu, Amos, iv, 3. La Vulgate, selon quelques-uns, a mis le nom d'un lieu en la place de la signification littérale de l'hébreu; et aurait dû traduire: Et le Seigneur dit: Vous rejetterez le palais. [אֲרָמוֹן signifie proprement la partie d'une citadelle qui est la plus élevée, אֲרָם.] L'hébreu אֲרָמוֹן armon signifie autrement, grenadier, du mot רִמּוֹן rimmon, montagne de dénombrement, ou de préparation, du mot אֲרָר arar, montagne, et du mot מָנָה mana, nombrer, ou préparer; autrement, montagne du don, du mot מָנָה manac, offrande, don.

אֲרָמוֹנִי ARMONI, fils de Saül et de Respha, II Reg. xxv, 8, mon palais, du mot אֲרָמוֹן armon; autrement, malédiction de l'énumération et de la préparation, du mot אֲרָר arar malédiction. Voyez ci-dessus.

אֲרָנָן ARNAN, fils de Raphaïa, I Par. iii, 21, leur coffre, leur cassette, du mot אֲרוֹן aron, coffre, et du pronom אֲנִי an, d'eux; autrement, cri de joie, de l'hébreu רָנָן; ou malédiction, du mot אֲרָר arar; autrement, lumière du fil, du mot אֹר or, lumière, et du mot נֵיץ nin, fil [אֲרָן, en arabe, agilis fuit].

אֲרָנוֹן ARNON, fleuve des Moabites, Num. xxi, 14, sautant de joie, ou leur coffre, de la même racine qu'Arnon. [Proprement bruit, frémissement, murmure, c'est-à-dire, le fleuve dont le cours est rapide et bruyant, de אֲרָן qui signifie tout à la fois frémir, vibrer, et être agile.]

אֲרֹד AROD, fils de Gad, Num. xxvi, 17. Voyez ci-dessus ARAD par אֲ א aleph.

אֲרֹדִי AROD, I Paral. viii, 15, fils de Baria. Voyez ci-dessus ARAD par אֲ א aleph; autrement, un âne sauvage, du mot אֲרֹדִי harod.

אֲרֹדִי ARODI, fils de Gad, Genes. xlvi, 16, qui descend. Voyez ARAD par אֲ א aleph.

אֲרֹעֵר AROER, ville des Moabites, Num. xxxii, 34, bruyère, tamarin; autrement, nudité de la peau, du mot אֲרֹעֵר herva, nudité, et du mot אֲרֹעֵר hor, peau; autrement, exultation, réveil, des mots אֲרֹעֵר her, אֲרֹעֵר hor; ou nudité de la veille, ou de l'ennemi, du mot אֲרֹעֵר har, nudité, ou ennemi, et du mot אֲרֹעֵר her, veille.

אֲרֹרִיטֵי ARORITES, du mot d'Aroër, habitant de la ville d'Aroër, I Paral. xi, 44. Voyez AROER.

אֲרָפָד ARPHAD, île de la Phénicie, IV Reg. xviii, 34, la lumière de la rédemption, du mot אֹר or, lumière, et du mot פָּדָה pada, racheter; autrement, qui se couche, ou fait un lit, du mot רָפָד raphad. [Ville et province de Syrie, non loin d'Illemath. Ce nom signifie proprement appui, fortification; de אֲרָפָד fortifier, appuyer.]

אַרפַּחַשַׁד ARPHAXAD, fils de Sem, *Genes.* x, 22, qui guérit, du mot רפא rapha; autrement, qui relâche, du mot רפה rapha, et de כשׁל caschal, qui renverse, et du mot דד dad, mamelle. Ce nom n'est pas hébreu, et il est inutile de chercher sa racine dans la langue hébraïque. [Troisième fils de Sem et nom propre d'un peuple et d'un pays que Bochart place dans l'Assyrie. C'est de ce peuple que sortent les Chaldéens, d'après l'étymologie même du nom, qui signifie terme, limite, ou origine des Chaldéens, de l'éthiopien ארך terme, et de רשד Chaldéen. *Voy.* Josèphe, *Antiq.* I, vi, § 4.]

אַרְצָא ARSA, nom du préfet de la ville de Thersa, *III Reg.* xvi, 9, la terre, du mot ארץ erets; autrement, volonté, du mot רצה ratsa, vouloir; autrement, courses, du mot רוצ ruts, courir.

Ἀρσάκης ARSACES, nom d'homme, *I Mach.* xv, 22, qui élève le bouclier, du mot grec ἄρσις, élévation, et d'ἀκμή, qui signifie la pointe d'une lance, ou d'une épée. Ce mot est persan, et il n'est pas possible de trouver sa racine dans l'hébreu. [D'une signification inconnue.]

Ἀρταβὰζι ARTABA, une sorte de mesure, *Dan.* xiv, 2. On n'en trouve pas l'étymologie dans l'hébreu. L'artabe, selon saint Epiphane, contient soixante-douze setiers.

אַרְתַּחְשַׁתָּא ARTAXERXÈS, nom commun aux rois de Perse, *I Esdr.* iv, 7, et chap. vii, 1; en hébreu Artachsasta, silence de la lumière, ou lumière qui impose silence, du mot אור or, lumière, et de חרש cheresch, silence; autrement, la joie qui s'empresse et se hâte, du mot חיש cusch, et de שוש sus, joie. Au chap. vii, 21, ce même nom s'écrit ainsi ארתחשתא artestathia, et signifie la même chose. On ne doit point s'attendre de trouver la vraie étymologie de ce nom dans l'hébreu, puisqu'il est persan. [Ce nom, qui se prononce en grec Ἀρταξέρξης, en arménien Artaschir, en persan moderne Ardeschir, et sur les anciennes inscriptions *Artachschetr*, *Artachschatra*, signifie proprement le grand roi, formé de deux mots persans, *art* fort, grand, puissant, et de *schatr* roi. Hérodote le traduit par le grand guerrier (vi, 98), signification identique, puisque les rois dans l'origine étaient choisis parmi les soldats les plus courageux.]

Ἀρτεμᾶν ARTEMAN, nom d'homme, *Tit.* iii, 10, mot grec qui signifie homme de bien, qui est sans reproche, qui est saint, agréable et beau.

אַרְיֹא ARUM, père d'Aharéhel, *I Paralip.* i, 8, élevé, grand, du mot רום ruin; autrement, qui rejette et éloigne, du mot רמה rama.

אַסָּא ASA, fils d'Abiam, roi, *III Reg.* xv, 8; autrement père de Barachie, *I Par.* ix, 16, médecin, ou guérison, selon le syriaque.

אַסְאֵל ASAEL, fils de Servia, *II Reg.* ii, 18, et le frère de Joab, *II Reg.* xxiii, 24, œuvre, ou créature de Dieu, du mot עשה hascha, faire, et du mot אלה El, Dieu.

אַסַּיָּא ASALA, un des officiers du roi Josias, *IV Reg.*

xxii, 14. Il signifie aussi un prince, *I Paral.* iv, 36, ou créature du Seigneur, du mot עשה hascha, faire, et du mot יה Jah, Seigneur.

אַסְלֵלְפִיּוּנִי Ἀσελαφώνι ASALELPHUNI, fille d'Etham, *I Paral.* iv, 5, ombre et tristesse du visage; autrement, submersion de la face, du mot צלל tsalal, attrister, et l'ombre, et du mot פנים panim, la face.

אַסְלִיָּא ASALIA, père de Saphan, *IV Reg.* xxii, 5, près, ou délivré du Seigneur, du mot אצל atsal, ou du mot חֵסִיל hihsil, et du mot יה Jah, Seigneur.

אַסָּן ASAN, nom de ville, *Josue* xv, 42, fumée, ou qui fume.]

Ἀσάνη ASANA, père d'Oduia, *I Paral.* ix, 7, buisson, du mot כנה sené; autrement, ennemi, selon le syriaque.

אַסָּפָּח ASAPH, fils de Barachie, *I Par.* vi, 39; autrement, père de Zacharie, *I Par.* ix, 15, qui assemble; autrement, qui finit, qui consomme.

אַסָּר־אַדֹּדֶן Ἀσαρδάν ASAR-ADDON, fils de Sennachérib, *IV Reg.* xix, 37, qui lie la joie, ou qui resserre de la pointe, du mot אסר asar, lier, et du mot חָדָד chadad, aiguïser, et affiler, ou du mot חָדָא cada, la joie; ou, selon le syriaque, qui interdit ou défend la nouveauté, ou l'unité.

אַסָּר ASAR. Voyez HASOR-PARVIS, de même.

Σαραμῆλ ASARAMEL, nom de lieu, *I Macc.* xix, 27, la place de Mello dans Jérusalem, béatitude du peuple de Dieu, du mot אשׁר aschar, être bienheureux, et du mot אִם om, peuple, et du mot אלה El, Dieu; autrement, vestige de la circoncision, אשׁר aschar, la marche, et du mot כול mul, retrancher, circoncire.

אַסְרֵלָא ASARELA, nom d'homme, *I Par.* xxv, 2, béatitude, ou conduite de Dieu; autrement, qui regarde le chêne, ou le fort, du mot אלה alla, un chêne, et du mot אלה el, fort; autrement, qui voit Dieu, ou félicité de Dieu.

אַסָּרְמוֹת ASARMOTH. Voyez HASARMOTH, parvis de la mort.

אַסָּסֹן-תְּחָמָר ASASON-THAMAR. Voyez HASASON-THAMAR.

אַסְבַּיִם Ἀσβαίμ ASBAIM, Vulgate, Sabaim, nom d'homme, *II Esdr.* viii, 59, chevreuil, gazelles, ou les beautés, du mot צבי tsabi; autrement, les armées, du mot צבא tsaba.

אַסְבֵּל Ἀσβή ASBEL, fils de Benjamin, *Gen.* xli, 21. Le même est appelé Jadiel, *I Paral.* vii, 11, feu de la vieillesse, du mot אש esch, feu, et du mot בלה bala, vieillir; autrement, qui se consume, et s'éteint, du mot בלה bala, et אש l'homme.

אַסְבֵּלִיתַיִם Ἀσβηλιτῆ ASBELITÆ, de même, *Num.* xxvi, 38.

אַסְקָלוֹן ASCALON, ville, *Judic.* i, 18, poids ou balance, du mot שקל schacal; autrement, feu d'infamie, du mot אש esch, feu, et du mot קלון kalon, infamie, ou ignominie. [Lieu de migration, du syriaque, שקל émigrer.]

אַסְקָלוֹנִיתַיִם ASCALONITÆ, peuples d'Ascalon, *Josue*, xiii, 5, de même.

אֲשַׁנֵּז ASCENEZ, fils de Gomer, *Gen.* x, 5; *Jerem.* xv, 27, un feu qui distille, ou qui se répand, du mot אֵש esch, feu, et du mot נָזַח naza, arroser. [Nom d'un peuple descendant de Gomer. Il habitait très-probablement soit l'Arménie, soit un pays voisin de l'Arménie.]

מַעֲלֵה עֲקָרִימִים Προσανάβυσις ἀκαρβίως ASCENSUS SCORPIONIS, hébreu, Maleakerabbim, nom de lieu, *Josue*, xv, 3, la montée des Scorpions, du mot עָלָה hala, monter, et du mot אַקְרַב akrab, scorpion.

אֶסְבַּיִם ASEBAIM, nom d'homme, *I Esdr.*, ii, 57. Voyez ASBAIM ci-dessus.

אֶסְדוֹתִי ASEDOTH, nom d'un pays et d'une ville des Amorrhéens, *Josue* x, 40, effusion, du mot אֶשְׁדֹּח eschod, épanchement, pente; autrement, lieu champêtre, ou pillage, du mot שָׁדַח schod, piller, ravager.

אֶסֶל ASEL, fils d'Elasa, *I Paral.* viii, 37, proche, vis-à-vis, ou séparé et ôté.

אֶסֶם ASEM, ou אֶסוֹם, ville, *Josue* xix, 3, os, force, autrement, clôture, ou clore, cligner les yeux, du mot אֶסַּם hatsa; autrement, leur bois, du mot אֶץ ets, bois, et de l'afixe מֵ mem. C'est la même qu'Asom, *I Paral.* iv, 29. Voyez ASOM ci-après.

אֶסְמוֹנָה ASEMONA, ville, *Josue* xv, 4, os, ou force, maintenant, du mot אֶסֶם atsem, et du mot נָא na, maintenant; autrement, notre os, notre force ou clôture, du mot אֶסַּם atsa, et nôtre, de l'afixe נָה na; autrement, bois, du mot אֶץ ets; autrement, conseil de celui qui compte, ou de celui qui prépare, du mot אֶץ jahats, conseiller, et du mot מָנָה manah, qui compte, ou qui prépare.

אֶסְנָה ASENA, nom d'homme, *I Esdr.* ii, 50, buisson, du mot אֶסְנָה sené; autrement, malheur, infortune, du mot אֶסֶן ason.

אֶסְנָה ASENA, nom de ville, *Josue* xv, 33, feu, maintenant, du mot אֵש esch, feu, et du mot נָא na, maintenant; autrement, changement, du mot אֶסְנָה schana changer; autrement, duplicité, du mot אֶשְׁנִי scheni, double.

אֶסְנַפְּהָר ASENAPHAR, nom d'homme, *I Esdr.* iv, 40, malheur, infortune du taureau, du mot אֶסֶן ason, infortune, et du mot פָּר par, taureau, ou jeune veau; autrement, fécondité, ou accroissement de périls, du mot אֶסֶן asan, péril. Ce nom est assyrien, et ne tire point proprement sa racine de l'hébreu. [On n'en connaît pas la véritable étymologie.]

אֶסְנֶתֶת ASENETH, fille de Putiphar, *Genes.* xli, 45, péril, ou infortune. Voyez ASENA par un ס samech, ci-dessus. Ce mot est un nom égyptien qui ne peut tirer sa racine ni son étymologie de l'hébreu. [Ce nom en égyptien est composé de as consacrée, vouée, et de neith, la déesse Neit (la Minerve de l'Egypte); ainsi אֶסְנֶתֶת, vouée au culte de Minerve.]

אֶסֶר ASER, ou ASIR, fils de Caath, *Exod.* vi, 24, et *I Paral.* vi, 22, lié, ou emprisonné; ou, selon le syriaque, empêché, interdit, défendu.

אֶסֶר ASER, huitième fils de Jacob et de Zelpha; *Genes.* xxx, 13, béatitude, ou félicité.

אֶסְרוֹתִי ἄσροτος ASEROTH, nom d'une idole, *Judic.*

ii, 7. La Vulgate lit *Astaroth*; un bois dédié aux faux dieux; du mot אֶשְׁרָה assera, le bois. C'est apparemment Astaroth, la déesse des bois. [Ce nom signifie probablement la fortune. C'est la déesse Astarté, qui, dans les théogonies phéniciennes, était la compagne et l'épouse de Baal. Je croirais volontiers que ces deux divinités ne sont que la personnification du soleil et de la lune, dont le culte est certainement le plus ancien.]

אֶשְׁרוּר 'Ασῶρ ASHUR, fils d'Esron, *I Paral.* ii, 24, brun, noir, du mot שָׁחַר schachar; autrement, feu de la blancheur, ou feu du trou, ou de la caverne, du mot אֵש esch, feu, et du mot חֹר חור, caverne, ou חָרַח char, blancheur, feu de la liberté, du mot חָרַח charar, libre.

Ἀσία ASIA, une des parties du monde, *I Mac.* viii, 6, fangense, boueuse, du mot grec ἄσις.

אֶשְׂיֵאל ASIEL, fils de Saraïa, *I Paral.* iv, 35. Voy. ci-dessus ASAEL, la force de Dieu, le bouc du Seigneur.

אֶשִׁימָה ASIMA, nom d'une idole, *IV Reg.* xvii, 50, crime, du mot אֶשְׁמָה ascham; autrement, position, du mot שָׁמַם shum, mettre; autrement, feu de la mer, du mot אֵש esch, et du mot יָם jam, mer. Ce nom est étranger à la langue hébraïque. [Il signifie le ciel ou une partie du ciel, du persan asuman, en zend açmanô le ciel.]

אֶשִׁיחַ גַּבֵּר ASION-GABER, ville, *III Reg.* ix, 26, le bois de l'homme, ou du fort, du mot אֵש ets, bois, et du mot גַּבֵּר gaber, l'homme, ou le fort; autrement, le conseil, du mot אֶץ jahats, conseiller.

אֶסִּיר ASIR, fils de Jéchonias, *I Paral.* iii, 17, prisonnier, enchaîné.

ASLIA. Voyez ci-après ESELIAS.

ἄσμοδαῖος אֶשְׁמוֹדָי ASMODÆUS, non d'un démon, *Tob.* iii, 8, qui mesure le feu, du mot אֵש esch, et du mot מַדַּד madad, mesurer; autrement, crime abondant, du mot אֶשְׁמָה ascham, crime, ou plutôt destructeur, exterminateur, du mot שְׁמַד schamad.

אֶסְנָאָה ASNAA, nom d'homme, *II Esd.* iii, 5, buisson, du mot אֶסְנָה sené; ou, selon le syriaque, ennemi.

אֶסוֹם ASOM, sixième fils d'Isaï, *I Paral.* ii, 15, ou le fils de Jérémieel, *I Paral.* ii, 25, qui jeûne, du mot אֶסוֹם tsum, jeûner; ou leur empressement, du mot אֶץ uts, empressement, et de l'afixe אֶ am, leur, ou d'eux.

אֶסוֹם ASOM, ville, la même qu'Asem, *Josue*, xix, 3; *I Paral.* iv, 29, os, force, ou clôture, du mot אֶסַּם hatsa. Voyez ci-dessus ASEM.

ASOR, ou ASAR, ville ou terre d'Arabie, *Judic.* iv, 2, et *Jerem.* xlix, 28. Voyez HASOR.

אֶסְרָדָן 'Ασραδάν ASOR-ADDAN, roi d'Assur, *I Esdr.* iv, 2, lié, emprisonné, etc. Voy. ASOR, par un ס samech, et ASER-ADDAN, ci-dessus.

אֶסוֹתִי ASOTH, fils de Jephlat, *I Par.* vii, 55, qui fait, ou qui est fait, du mot אֶסַּה hasa, faire; autrement, la teigne des vêtements, du mot אֶסַּה hasc, teigne, vermisseau.

Ἄσφαρ ἀσφαλτος ASPHAR, nom d'un lac, I *Mac.* ix, 33, empressement du taureau, du mot פֶּאִס pis, empressement, et du mot פַּר par, jeune veau, ou taureau. Il vaut mieux le faire venir d'*asphaltos*, qui en grec signifie bitume.

אַשְׁפָּנָא ASPHENEZ, préfet des eunuques de Nabuchodonosor, *Dan.* i, 3, earquois, du mot אֲשַׁפְּנָא aschpha; autrement, interprète ou astrologue; אֲשַׁפָּא aschaph, aspersion, et du mot נָסָא nasa. Ce nom est assyrien, et il est inutile d'en chercher la vraie étymologie dans l'hébreu. [Selon Hôdiger, ce mot se compose du persan אֲשַׁפָּא cheval, et du sanscrit *nasa*, latin *nasus* nez, le nez du cheval; par allusion sans doute à quelque difformité de cette partie du visage.]

אַשְׁרָאֵל 'Ἀσραήλ ASRAEL, ville de Jaleléel, I *Paral.* iv, 16, la béatitude du Seigneur, ou du fort, du mot אֲשַׁר ascher, la béatitude, et de אֱלֹהִים El, Dieu, fort.

אַשְׁרִיאֵל ASRIEL, ville de Galaad, *Num.* xxvi, 31, autrement, Esriel, *Josue* xvii, 2, de même qu'*Asrael*.

אַשְׁרֵי־אֵלֵינוּ 'Ἀσρηιλι ASRIELITÆ, *Num.* xxv, 34, descendants d'Ariel.

אַשְׁדִּים ASSEDIM, ville, *Josue* xix, 35, chasses, du mot אֲשַׁדָּא tsada, chasser, ou dresser des embûches; autrement, côtés, et selon le syriaque, destructions, ou désolations.

אַשְׁמַם ASSEM, nom d'homme, I *Paral.* xi, 39, nom ou nommée, du mot אֲשַׁמֵּם sem, le nom; autrement, placé, mis, de אֲשַׁמֵּם placer.

אַשְׁמֵדִים 'Ἀσμηδῖος ASSIDÆI, nom d'hommes et de peuples, I *Mac.* vii, 13, miséricorde, pieux, religieux, du mot אֲשַׁמֵּד chesed, miséricorde.

Ἄσσον ASSON, ville, *Act.* xx, 13, approche, du mot ἄσσον, voisin, proche.

אַשְׁוֵרֻשׁ ASSUERUS, père de Darius, *Dan.* ix, 1, prince, chef, du mot אֲשַׁרֻּשׁ rosch. Ce mot est étranger à la langue sainte; ainsi il n'est pas certain d'y trouver son étymologie. [La véritable prononciation de ce mot, d'après les inscriptions en caractères cunéiformes, est *khschversche*, d'où les Grecs ont fait leur *Χέρσης*. Il signifie en persan, lion roi, ou le roi lion.]

אַשְׁוּר ASSUR, fils de Sem, *Genes.* x, 21, qui est bienheureux, qui marche, qui regarde, du mot אֲשַׁר aschar, être heureux, regarder, marcher.

אַשְׁוּרִים ASSURIM, fils de Dedan, *Gen.* xxiii, 3, de même les heureux.

אַשְׁוּרִי ASSYRII, les Assyriens, peuples. *Gen.* ii, 14, descendus d'Assur.

אַשְׁתָּרוֹת ASTAROTH, ville des Moabites, *Deut.* i, 4, les troupeaux, les brebis, du mot אֲשַׁתָּר hasthar; autrement, les richesses, parce que les troupeaux font la richesse de leur maître; autrement, la ligne de la loi, du mot אֲשַׁח asch, ligne, et du mot תּוֹרָה thora, loi; autrement, qui fait recherche, du mot אֲשַׁח hascha, faire, et du mot תּוֹרֵר thur, recherche. Astaroth signifie aussi une déesse des Chananéens, Astarthé, la lune. Voy. ASEROTH.

אַשְׁתָּרוֹתִים ASTAROTHITES, peuples, I *Paral.* xi, 44, habitants d'Astaroth.

ASTARTHEN, déesse des Sidoniens, III *Reg.* xi, 5, la même qu'*Astaroth* et *Aseroth*.

Ἀστύαγης ASTIAGES, roi de Perse, *Dan.* xiii, 63, le chef, ou capitaine de la ville, du mot grec ἄστυ, ville, et du mot ἀγίτωρ, chef, capitaine. Ce nom est persan : on ne peut trouver sa véritable étymologie dans l'hébreu, non plus que dans le grec.

Ἀστυκρίτος ASYNCRITUS, nom d'homme, *Rom.* xvi, 14, incomparable, mot grec.

אַטָּד ATAD, lieu au delà du Jourdain, *Genes.* v, 10, buisson, épine.

אַתָּרָה ATARA, seconde femme de Jéraméel, I *Paral.* ii, 26, couronne.

אַתָּרוֹת ATAROTH, ville, *Num.* xxxiii, 3, ou pays, *Josue* xvi, couronnes. C'est le pluriel d'*Athara*.

אַתָּרוֹת-אֲדָר ATAROTH-ADDAR, ville, *Josue*, xvi, 5, couronne de la magnificence, ou de la robe, du mot אֲדָר et *atharoth*.

אַתֵּר ATER, autrement, *Ather*, nom d'homme, I *Esd.* ii, 16, clos, renfermé, sinistre.

אַתָּחַח ATHACH, par un y ain, ville, I *Reg.* x, 3, votre heure, votre temps, du mot אֲתַחְח heth, temps, et du pronom féminin הֵךְ votre.

אַתָּחַח־הַתָּחַ ATHACH, par un הֵךְ hé, nom d'un eunuque, *Esth.* iv, 5, qui frappe. Nom étranger à la langue sainte dont on ne peut savoir certainement l'étymologie. [En persan, vérité.]

אַתָּחַיָּא 'Ἀθαια ATHAJAS, nom d'homme, II *Esd.* xi, 4, temps du Seigneur, du mot אֲתַחְח heth, temps, et du mot יְהוָה Jah, le Seigneur.

אַתָּחַלַּי ATHALAI, nom d'homme, I *Esd.* x, 28, mon temps, du mot אֲתַחְח heth, temps, et de l'affixe יֵי mon.

אַתָּחַלִּיאַת 'Ἀθαια ATHALIA, mère d'Ochosias, IV *Reg.* viii, 26, le temps du Seigneur, du mot אֲתַחְח heth, temps, et de יְהוָה Jah, Seigneur.

אַתָּחַנַּי 'Ἀθαια ATHANAI, fils de Zara, I *Paral.* vi, 41, fort, du mot אֲתַחְח eth; autrement, âne, du mot אֲתַחְח athon; autrement, donneur, du mot נָתַן nathan. [Ou encore généreux, magnifique, de אֲתַחְח don, racine תָּנָה.]

אַתָּחַר ATHAR, ville, *Josue* xix, 7, prière, oraison.

Ἀθῆναι ATHENÆ, ville, *Act.* xvii, 16, mot grec qui tire son origine d'Athènes, ou d'Athénaïa, Minerve.

Ἀθηναῖοι ATHENIENSES, peuples d'Athènes, *Act.* xvii, 21.

Ἀθηνόβιος ATHENOBIUS, nom d'homme, *Mac.* xv, 32, l'arc de Minerve, du mot grec Ἀθηναια, Minerve, et du mot βίος, arc.

אַתָּחַרְשָׁתַּח ATERSATHA, fils d'Achélaï, II *Esd.* x, 4, qui renverse le fondement, du mot אֲתַחְח schathoth, fondement, et du mot תּוֹרֵר thor ou thur, qui renverse; autrement, selon le syriaque, qui regarde le temps ou l'année. Comme ce nom est étranger à la langue sainte, il est difficile de trouver sa véritable étymologie dans l'hébreu.

אַתָּמַתָּא ATMATHA, autrement, *Humeta*, ou *Chemeta*, *Josue* xv, 54, lézard, ou limaçon, du mot חֲבִיט comel.

Ἀττάλια ATTALIA, ville, *Act.* xiv, 24, qui augmente, ou qui nourrit, du verbe grec ἀτάλλω.

Ἀττάλος ATTALUS, nom d'homme, I *Mach.* xv, 22, nourri, augmenté, engraisié.

Αὔγουστος AUGUSTUS, nom latin qui tire sa racine du mot *augur*, ou du mot latin *augere*, augmenter, *Luc.* ii, 1, acerré, augmenté.

Αὐλών AULON, une vaste vallée, campagne. Il y en avait plusieurs de ce nom dans la Palestine.

אורן AURAN, lieu, *Ezech.* xlvii, 17, hébreu *hauran*, trou, creux [pays rempli de cavernes], blancheur, du mot חור chor, ou hor, selon les diverses leçons; autrement, liberté.

אוסית AUSITIS, hébreu *Hus*, nom de lieu, *Jerem.* xxv, 20, conseil; autrement, bois, arbre, du mot עץ liets, ou, selon le syriaque, ajouté, attaché [ou encore de עש se rassembler, lieu de rassemblement: cette étymologie est bien plus naturelle]. Nom étranger à la langue hébraïque.

אבה AVA, hébreu, *Avah*, nom de pays, ou d'une idole, IV *Reg.* xviii, 34.

אבא AVAII, hébreu, *Ava*, nom de pays, ou d'une idole, IV *Reg.* xvii, 24, iniquité. Il paraît que c'est le même, quoiqu'il s'écrive différemment.

אבם AVIM, nom de ville, *Josue* xviii, 23, les méchants, du mot אבא *ava*. Voyez ci-dessus.

Αβήμ AVITH, nom de ville, *Gen.* xxxvi, 35, l'iniquité; autrement, temporel, du mot אביה *havia*.

אכסא AXA, fille de Caleb, *Josue* xv, 16, autrement, *Achsa*, I *Paral.* ii, 49, ornée, parée, du mot אכס *hekes*, ornement; autrement, rupture du voile, du mot אבה *sava*, voile, et du mot אכס *chassach*, abatre, retrancher.

אכספח AXAPHI, ville, *Josue* xix, 25, autrement, *Achsaph*, *Josue* xi, 1, car la Vulgate écrit ce mot en ces deux manières, magicien qui use de prestiges, du mot אכספח *kischeph*; autrement, qui brise, du mot אכספח *schapha*, briser, selon le chaldéen.

AZA. Voyez GAZA.

אזא AZA, nom d'homme, I *Esdr.* ii, 49, force, du mot אזז *hazaz*; autrement, chèvre ou bouc, du mot אזז *hez*.

AZAEI. Voyez HAZAEI.

אזניה AZANIAS, nom d'homme, II *Esdr.* x, 9, l'oreille du Seigneur, du mot אזן *ozen*, oreille, et du mot זן *Jah*, Seigneur; autrement, arme du Seigneur, du mot זן *zan*, arme.

אזנת-תבור AZANOTH-THABOR, ville au voisinage du Thabor, *Josue* xix, 34, les oreilles du Thabor [c'est-à-dire, les sommets, les hauteurs du Thabor], du mot אזן *ozen*, oreilles.

אזרעל AZAREEL, nom d'homme, I *Paral.* ii, 6, secours de Dieu, du mot אזר *hazar*, secours, et du mot אל *El*, Dieu; autrement, le parvis de Dieu, du mot אזרה *hazera*, parvis.

אזריה AZARIAS, fils d'Amasias, IV *Reg.* xiv, 21, le fils de Johanan, II *Paral.* xxviii, 12, et le fils d'Ethian, I *Paral.* ii, 8, secours ou parvis du Seigneur; autrement, qui écoute le Seigneur, ou que le Seigneur écoute.

אזריקם Ἐριζάμ AZARICAM, nom d'homme, II *Esdr.* xi, 15, mon secours est levé, ou mon secours, levez-vous! du mot אזר *hasar*, secours, et du pronom י *jod*, mon, et de אקם *cum*, se lever.

אזאז AZAU, hébreu *Hazo*, fils de Nachor, *Genes.* xxii, 22, voyant, ou prophète.

אזז AZAZ, père de Bala, I *Paral.* v, 8, fort.

אזזיהו Ὀζίας AZAZIAS, nom d'homme, I *Paral.* xxxi, 13. Quelques exemplaires de la Vulgate portent *Azarias*, par une méprise de copiste; force du Seigneur, du mot אזז *azaz*, et du mot יה *Jah*, Seigneur.

אזבאי AZBAI, père de Naaraï, I *Paral.* xi, 37, mon hyssope, du mot אזב *azob*, et du pronom י *i* ou *ai*, mon. [Ou peut-être encore l'homme aux cheveux hérissés, de l'arabe אזب *hérissé*.]

אזבוק Ὀζούκ AZBOC, père du Néhémias, II *Paral.* iii, 16, bouc, du mot אזז *bez*; autrement, force vaine et inutile; autrement, une forte dissipation; du mot אזז *azaz*, force, et du mot אבוק *bakak*, dissiper, épuiser, répandre, du mot אבוק *buk*, vider.

אזקה AZECA, ville, *Josue* xv, 35, force des murailles, du mot אזז *azaz*, force, et du mot אקה *ko*, muraille; autrement, ligne dont on mesure et on dresse les murailles, et l'on dessine l'enceinte d'une ville, du mot אקה *hizek*; autrement, selon le syriaque, un anneau.

אזר Ἄσορ AZER, fils de Josué, II *Esdr.* iii, 19, secours de Dieu, ou parvis du Seigneur. Voyez ci-dessus AZARIAS.

אזגד Ἀζγάδ AZGAD, l'un des chefs qui revinrent de Babylone avec Zorobabel, I *Esdr.* ii, 12, une forte armée, ou la force de la fortune, du mot אזז *azaz*, force, et du mot גד *gad*, fortune, ou une troupe de brigands, ou un parti de soldats.

אזיה AZIA, père d'Athaias, II *Esdr.* xi, 4, force du Seigneur, du mot אזז *azaz*, force, et du mot יה *Jah*, Seigneur; autrement, bouc du Seigneur, du mot אזז *hez*.

אזיזה AZIZA, un des fils de Jéthua, I *Esdr.* x, 27, force ou fort.

אזמות AZMAVETH, ou Azmoth, nom d'homme, II *Reg.* xxiii, 31, la force de la mort, ou du bouc, du mot אזז *hazaz*, force; ou du mot אזז *hez*, et du mot מות *muth*, mort.

AZMOTH, fils de Joïada, I *Paral.* viii, 36, a la même signification qu'*Azmaveth*.

אזם AZOM (Voyez AZEM), I *Paral.* iv, 29, force.

אזור Ἀζώρ AZOR, fils d'Eliacim, *Matth.* i, 44, qui se court, du mot אזר *hazar*, ceint, ou du mot אזר *azar*, ceindre, environner.

אזודיות Ἀζωθιοὶ AZOTIDÆ, en hébreu *Azdodioth*, femmes d'Azoth, II *Esdr.* viii, 23, qui pillent et qui détruisent, du mot אשד *esched*; autrement, le feu des dilections, du mot אש *esh*, feu, et du mot דוד *dod*, amitié, ou oncle. [La véritable signification est lieu fortifié, citadelle, château fort, de אשד avec un א *épenhémique*.]

אזודים AZOTH, en hébreu *Asdodim*, peuples d'Azoth, *Josue* xiii, 3, de la même racine. [Voyez le précédent.]

אֲזוֹטוֹס AZOTUS, en hébreu *Asdoth*, ville. *Josue* xi, 22, pillage. volerie. [Voyez le précédent.]

אֲזַרְיֵל AZRIEL. Voyez AZAREEL ci-dessus.

אֲזוּבָה AZUBA, mère de Josaphat, III *Reg.* xxii, 44, abandonnée, délaissée, du mot עָזַב hazab, abandonner; autrement, sa force est en elle, du mot עָזַז azaz, force, et de בָּהּ, en elle; comme s'il y avait azuz-bah.

בַּעַל BAAL, idole des Moabites, *Num.* xxii, 41, celui qui domine et qui soumet; autrement, maître, ou seigneur, ou mari.

בַּעֲלָה BAALA, nom de ville, *Josue* xv, 9, son idole, du mot בעל *Baal*, idole, et du pronom הָא, sa; autrement, qui est dominée et sujette, épouse. Voyez ci-dessus; autrement, baalah, dans l'élévation, de la préposition בֵּת beth, dans, et du mot הָלָה hala, élévation.

בַּעֲלָתַי BAALATH, ville, *Josue* xix, 8, de même.

בַּעַל-בְּרִית BAAL-BERITH, nom d'une idole des Sichémmites, *Judic.* ix, 4, idole de l'alliance; autrement, qui possède, ou se soumet à l'alliance, du mot baal, et de בְּרִית berith, alliance, pacte.

בַּעַל-גַּד BAAL-GAD, montagne où Gad était adoré, *Josue* xi, 17, idole de la fortune ou de l'armée, du mot baal, et du mot גַּד gad, fortune, armée, félicité, ou capture; autrement, le Seigneur est maître de la fortune.

בַּעַל-הַחַמּוֹן BAAL-HAMON, nom de lieu, *Cant.* viii, 11, lieu peuplé, du mot baal, qui signifie, qui possède ou qui domine, et du mot חַמּוֹן hamon, peuple, multitude, trouble, richesses. [Ou temple du dieu Ammon (*Jupiter*).]

בַּעַל-הַצֹּר BAAL-HASOR, nom de lieu, II *Reg.* xiii, 23, le parvis de l'idole, la demeure de Baal, du mot חָצֵר chatser, et baal, idole; autrement, seigneur, ou maître du parvis.

בַּעַל-הַרְבּוֹן BAAL-HERMON, montagne, *Judic.* iii, 5, qui est le possesseur ou l'auteur de la destruction, du mot baal, possesseur, et du mot חֶרֶם cherem, anathème. Le même mot signifie aussi dévoué et consacré à Dieu.

בַּעַלִּי BAALI, Vulgate, *Baalim*, *Osee* ii, 17, mon idole, du mot baal (Voyez ci-dessus) et de l'affixe יִי, ma ou mon, etc.

בַּעֲלִיָּה BAALIA, nom d'homme, I *Par.* xii, 5, le Seigneur de l'idole, du mot baal, et du mot יָהּ Jah, Seigneur; autrement, le Seigneur Dieu est mon maître, mon souverain, ou mon mari.

בַּעֲלִים BAALIM, idoles, maîtres, faux dieux, I *Reg.* vii, 4. C'est le pluriel du mot baal.

בַּעַל-יָדָה BAAL-JADA, fils de David, I *Paral.* xiv, 7, idole manifeste, ou maître de la science, du mot baal, idole, maître, et du mot יָדָה jadah, manifester, connaître.

בַּעַל-מֵעוֹן BAAL-MEON, ville des Amorhéens, *Num.* xxiii, 58, l'idole, le maître de la mai-

עֲזוֹר AZUR, père d'Ananie, prophète, *Jerem.* xxviii, 1, celui qui secourt, ou celui qui est secouru, du mot עָזַר hazar.

אַזְיִמּוֹס AZYMI, ou *Azymus*, pain sans levain, *Act.* xii, 3, d'α privatif, et de ζύμος, levain.

אֲזִי AZZI, fils de Banni, II *Esdr.* xi, 22, ma force du mot עָזַז azaz, force, et de l'affixe יִי, ma.

B

son, du mot baal, et du mot מַחְנֵה maison, demeure; autrement, qui domine par le péché, du mot baal, et du mot חָוֹן havon, péché. [Remarquons ici que dans les noms propres de villes, le mot בעל signifie, d'après les hébraisants modernes, le lieu où se trouve une chose, parce qu'il est censé la posséder; ainsi le nom dont il s'agit ici se traduira très bien par le lieu d'habitation; le nom suivant בעל-פְּצִים le lieu des divisions, ou mieux encore des défaites; בעל-תְּמָר le lieu aux palmes, etc.]

בַּעַל-פְּרָצִים BAAL-PHARASIM, nom de lieu, II *Reg.* v, 20, maître ou dieu des divisions, ou qui possède et jouit des divisions et dissipations, du mot baal, et du mot פָּרַץ parats, rompre, diviser. [Voy. BAAL-MEON.]

בַּעַל-תְּמָר BAAL-THAMAR, ville, *Judic.* xx, 55, maître du palmier, du mot baal, et du mot תְּמָר thamar, palmier. [Voy. BAAL-MEON.]

בַּעֲנָה BAANA, fils de Remmon, II *Reg.* iv, 2, dans la réponse, de la préposition בֵּת beth, dans, et du mot עָנָה hana, répondre, chanter, être dans l'affliction, ou dans le chant. [La véritable signification de ce nom est fils de l'affliction; il se compose de בֶּן ben, fils, et de עָנָה affliction. Il arrive souvent que la seconde consonne de בֶּן disparaisse en composition, ou s'assimile à la lettre suivante.]

בַּעַשָּׂא BAASA, nom d'un des rois d'Israel, III *Reg.* xv, 17, dans l'ouvrage, de la préposition בֵּת beth, dans, et du mot עָשָׂה hasca, faire; autrement, dans la tigne, du mot עָשָׂה asch; autrement, dans la compression, du mot עָשָׂח haschach; autrement, qui cherche et demande, du mot בָּהָה baha, ou qui déssole, du mot שָׂחָה schaa. [Ou mieux encore: méchant, mauvais, de בעש en chaldéen, *malus fuit*.]

בָּבֶל BABEL, ville, *Gen.* xi, 9, confusion, ou mélange, du mot בָּלַל balal, mêler, confondre.

BABYLONE, ville, *Gen.* x, 10, hébreu, *Babel*, de même.

בַּקְבָּקַר BACBACAR, nom d'homme, I *Esdr.* ix, 15, qui est vain, ou vide, du mot בָּקַק bakak, vider; autrement, vaine recherche, du mot בָּקַר bikker, rechercher; autrement, de grand matin, du même mot; autrement, flagellation, du mot בָּקָרֶת bikoreth; autrement, évacuation de bœufs, du mot בָּקַק bakak, évacuer, et du mot בָּקַר baker, bœuf. [Ou encore changement de la montagne, de בקבקר et הַר; c'est le sentiment de Gésénius.]

בַּקְבוּס BAKBUK, chef de famille, I *Esdr.*

11, 51, bouteille vide. [Il vaudrait mieux dire, bouteille qui se vide, car בקבוק est un mot onomatopique qui représente à l'oreille le son d'un liquide qui s'échappe par un orifice étroit. Ce nom est l'équivalent du grec βομβύλος, βομβύλη.]

Βαχχιδης BACCHIDES, nom d'homme, I *Mac.* vii, 8, mot grec qui signifie fils de Bacchus, ou semblable à Bacchus. [La terminaison ειδης, d'εἶδω ressembler, est patronymique.]

Βααχχνώρ BACENOR, nom d'homme, II *Mac.* xii, 55, le même que *Bachenor*, ivrogne, qui aime le vin, du mot grec *Bacchos*, et *Enor*, l'homme de Bacchus.

BACHENOR. Voyez ci-dessus BACENOR.

Βαδεκάρ BADACER, nom d'un des chefs de l'armée de Jéhu, IV *Reg.* ix, 25, dans la componction, ou dans la douleur perçante, dans la plaie; de la préposition ב beth, dans, et du mot דקר dacar, percer. [Ou plutôt le fils de la blessure, c'est-à-dire, l'homme qui perce ou blesse, de בן et de דקר. [Voyez l'observation que nous avons faite sur le nom בענה.]

בדד Βαράδ BADAD, père d'Adad, quatrième roi d'Edom, *Gen.* xxxvi, 55, seul, solitaire, du mot בד bad; autrement, dans l'amitié, ou dans le sein, ou la mamelle, de la préposition ב beth, dans, et du mot דד dad, mamelle, ou du mot דוד dod, ami, ou amitié. [L'auteur devrait dire le contraire. La racine de בד est בדד qui en hébreu et en arabe veut dire séparer, diviser.]

בדיה BADAJAS, l'un des enfants de Bani, I *Esdr.* x, 55, le seul Seigneur, du mot בד bad, seul, et du mot יה Jah, Seigneur, autrement, le levier du Seigneur, du même mot בד bad, etc. [Disons mieux : il signifie proprement celui qui est sous la garde de Dieu, de ב, אד et יה littéral. *in tutela Jehovæ.*]

בדן BADAN, nom d'homme, I *Reg.* xii, 11, seul, ou levier, du mot בד bad; autrement, dans le jugement, ou selon le jugement, de la préposition ב beth, dans, et du mot דן dun, jugement. [Cette leçon paraît être fautive. Les Sept., les versions syriaque et arabe ont la ברק baratha; si l'on conserve בדן, on devra traduire avec l'interprète chald., le fils de Dan, c'est-à-dire, Sanson, comme s'il y avait בן-דן; etymologie d'autant plus vraisemblable que le nom de BADAN ne se lit point dans le livre des Juges, ce qui serait extraordinaire si ce n'était pas un nom patronymique.]

בגתה BATHA ou BAGATHAN, nom d'un eunuque, *Esth.* i, 10, dans le pressoir, de la préposition ב beth, dans, et du mot גת gath, pressoir. Nom persan ou mède, dont on ne trouve point la véritable étymologie dans l'hébreu. Les Perses donnaient aux eunuques le nom de bagoas, qui a quelque rapport à Bagatha. [Ou mieux par jardinier, du persan bagh, jardin.]

בצדוא BATHALOS, roi des Ammonites, *Jerem.* xl, 11, dans la joie, ou dans l'orgueil, de la préposition ב beth, dans, et du mot חלס halas, se divertir, ou du mot חלה hala, élévation.

בצנח BATHEM, mot grec qui signifie une branche, ou rameau d'or de palmier, nommé βαῖς en grec, le syriaque, veste ou baudrier; autrement, en eux, ou

avec eux, de la préposition ב beth, et du pronom אנ am, eux.

בחרים Βαχουρίμ BACHURIM, nom de ville, II *Reg.* iii, 16, choisis, ou jeunes hommes [c'est-à-dire, le bourg des jeunes hommes], du mot בחר bachar; autrement, dans les trous ou cavernes, ou dans la liberté, de la préposition ב beth, dans, et du mot חר חur, caverne, ou liberté.

בלה בלה Βάλλα ou Βαλάχ BALA, nom de femme et de ville, *Josué* xix, 5; *Genes.* xxix, 28, qui est vieilli; autrement, troublée, ou confuse, du mot בלל balal; autrement, qui se répand, du même mot בלה bala.

בלע Βαλέα ou Βαλάα BALA, nom de ville, la même que Ségor, *Genes.* xiv, 2, et un fils d'Aziz, I *Paral.* v, 8, engloutie, détruite.

בלעם BALAAM, fils de Béor, *Num.* xxii, 5 [ville de la tribu de Manassé, située au delà du Jourdain I *Paral.* vi, 56], vieillesse ou absorption, du mot בלל balal, vieillesse ou absorption, et du mot עם ham, peuple; autrement, sans le peuple, de l'adverbe בל bel, sans, et du mot עם ham, peuple [c'est-à-dire, qui n'est pas du peuple, qui est étranger]; autrement, leur destruction du mot בלע balah, englouti, et de l'afixe אנ am, eux, ou leur.

בלהם Βαλαάμ BALAAN, fils d'Aser, *Gen.* xxxvi, 27, qui est vieilli, ou troublé, du mot בלה bala.

בלק BALAC, fils de Séphor, *Num.* xxii, 2, qui déssole, et qui détruit; autrement, qui lèche ou qui lape, de ב avec, et du mot לקק lakak, lécher.

בלאדן BALADAN, roi de Babylone, IV *Reg.* xx, 12, le Seigneur Dieu, de baal et d'adon, ou vieillesse du jugement, du mot בלל balal, vieillesse, et du mot דן dun, jugement; autrement, sans jugement, du mot בלי bel, sans; autrement, sans commandement, du mot אדן adan, qui domine et qui commande. Ce nom est babylonien, et son étymologie est difficile à trouver dans la langue sainte. [Celui dont Baal est le Seigneur, de בעל et de אדן seigneur.]

בלהן BALAN, fils de Jadhel, I *Paral.* vii, 10, vieillard ou troublé, du mot בלל balal.

בעל-הדבן BALANAN, fils d'Achobor, septième roi d'Edom, *Genes.* xxxvi, 58, grâce ou don de l'idole, du mot בעל baal, idole, et du mot דבן chen, grâce, ou don; autrement agréable à Dieu. [C'est le même nom que celui d'Annibal.]

בלדד BALDAD, un des amis de Job, *Job.* viii, 1, vieille amitié, du mot בלל balal, vieille, et du mot דוד dod, amitié, ou mamelle, du même mot; autrement, vieil ou vieux mouvement, du mot בלה bala, vieil, et du mot דדה dada, se remuer, aller, marcher. [Ce nom se compose de בן fils, et de לדד dispute; il signifie donc fils de la dispute, ou homme querelleur, ami des disputes.]

בעלות Βαλώδ BALOTH, nom de ville, *Josué* xv, 24, qui sont dominées, ou qui dominent, du mot בעל baal; autrement, dans l'élévation, de la préposition ב beth, dans, et du mot חלה hala, élévation; autrement, les maîtresses, les souveraines, les deesses de

Baal. [Pourquoi ne pas traduire les villes, la réunion de plusieurs villes en une seule, puisque בעלה veut dire aussi cité, ville?]

בעל-שלשה BALSALISA, nom de lieu, IV Reg. iv, 42, idole troisième, troisième mari, du mot בעל baal, idole ou mari, et du mot שלש schalash, troisième; autrement, qui en domine ou possède trois, des mêmes mots baal, et schalash. [Ou mieux villes de SCHALISCHA. Schalischä était un pays situé dans le voisinage des montagnes d'Ephraïm, I Reg. ix, 4.]

בלשאצר BALTHASAR, fils de Nabuchodonosor, Dan. v, 1, ou selon Josèphe, fils d'Evilmérodach, maître du trésor, ou qui thésaurise en secret, du mot בעל baal, maître, et ozer, trésor. [Prince auquel le dieu Baal est propice, de בעל et du syriaque-chaldéen צר prince. Cette terminaison se trouve dans une foule de noms propres. Quant à la syllabe tscha, c'est le signe du genitif dans le zend et le persan.]

בלטשאצר BALTHASSAR, ou BALTHAZAR, surnom de Daniel, Dan. i, 7, qui thésaurise en secret, du mot בלט balat, secrètement, et du mot אצר atsar, thésauriser; autrement, celui qui est dans le polissoir du trésor, de la préposition ב beth, dans, du mot לטש latasch, polissoir, et du mot אצר atsar, du trésor; ou qui secrètement porte la peine, ou la presse. [Voyez MALTHASAR.]

במהל BAMAAL, fils de Jephlat, ou, comme porte la Vulgate dans quelques exemplaires, Chamaal, I Par. vii, 33, dans la circoncision, ou dans la confusion, ou le mélange, de la préposition ב beth, dans, et du mot מהל maal, mêler, confondre, ou du mot מול mul, circoncire.

במות BAMOTH, nom d'une vallée, Num. xxi, 49, hauts lieux, du mot במה bama, hauteur; autrement, dans la mort, de la préposition ב beth, dans, et du mot מות moth, mort.

במות-בעל BAMOTH-BAAL, ville, Josue xiii, 17, les hauts lieux de Baal, de bamoth, hauteurs, et de baal.

בנעה BANAA, fils de Mosa, I Paral. viii, 36, dans le mouvement, de la préposition ב beth, dans, et du mot נוע nua, se mouvoir. [Jon. Simon le traduit par source, comme s'il y avait נבעה.]

בניהו BANEAS, ou BANAIAS, fils de Joïada, II Reg. xxiii, 20, etc., fils du Seigneur, du mot בן ben, et de יה Jah, le Seigneur; autrement, intelligence du Seigneur, du mot בון bun, entendre, et du mot יה Jah, le Seigneur.

בני BANE, fils; autrement, qui bâtissent, de l'hébreu בנה bana, bâtir; autrement, qui sont intelligents, du mot בון bun.

בניהו BANEIA, ou BANEAS, un des enfants de Pharès, I Esdr. x, 25. Voyez BANAIAS.

בני BANI, nom d'homme, I Esdr. x, 34, mon fils, mon édifice, mon intelligence, de bana, bâtir, ou de bun, être intelligent.

בנינו BANINU, un de ceux qui signèrent avec Néhémie le renouvellement de l'alliance, II Esdr. x,

13, nos fils, nos architectes, ou maçons; autrement, nos intelligents, de la même racine ben et bani.

בערא Βαρά BARA, seconde femme de Saharaïm, I Paralip. viii, 8, incendie, stupidité [c'est-à-dire, la sottise], bête, pâture; du même mot בער bahar; autrement, expurgation, du mot ברר barar; autrement, dans la veille, de la préposition ב beth, dans, et du mot עור hur, s'éveiller, veiller, être vigilant.

ברע Βαλλὰ BARA, roi de Sodome, Gen. xiv, 2, dans le mal; de la préposition ב dans, et du mot רע rah, mal, ou mauvais; ou dans le compagnon, du mot רעה rohé; autrement, dans les cris, du mot רוע ruah. [Ou plutôt le don (Théodore), de ברע qui en arabe veut dire exceller.]

Βαραββᾶς BARABBAS, nom d'un insigne voleur et meurtrier, Matth. xxvii, 16; Marc. xv, 7, et Luc. xxiii, 25, fils du père, ou du maître, du mot chaldéen בר bar, fils, et du mot hébreu אב ab, père ou maître; autrement, fils de la confusion et de la honte.

ברק BARAC, nom de ville, Josue xix, 45, et l'un des juges, Judic. iv, 6, foudre; autrement, en vain, de la préposition ב beth, dans ou en, et du mot רק rik, vide, vain. [En français, l'éclair, de ברק qui veut dire, en arabe, fulminer. Ce nom a été donné à ce juge sans doute à cause de sa rapidité dans la victoire.]

ברכה BARACHA, un de ceux qui suivirent David lorsqu'il fuyait Saül, I Paral. xii, 3, bénédiction et genuflexion, du mot הרך barach.

ברכאל BARACHEL, père d'Elind, Job. xxxiii, 2, qui bénit Dieu, ou qui fléchit le genou devant Dieu; de l'hébreu barach, bénir, et fléchir le genou, et du mot אל El, Dieu.

ברכיה BARACHIA, ou BARACHIAS, père de Zacharie, prophète, Zach. i, 1, etc., qui bénit le Seigneur, qui fléchit le genou devant le Seigneur, de l'hébreu barach, et du mot יה Jah, le Seigneur.

ברד BARAD, nom de lieu, Genes. xvi, 14, grêle [véritable étymologie]; autrement, dans la descente, de la préposition ב beth, dans, et du mot ירד jarad, descendre; autrement, dans la domination, du mot רוד rud, dominer, et de la préposition hé.

בראיה BARAIA, fils de Séméï, I Par. viii, 21, la créature du Seigneur, du mot ברא bara, créer; autrement, élection du Seigneur, du mot ברה bara, et du mot יה Jah, le Seigneur; ou engraissement, du mot בריא bari, gras, gros; autrement, dans la vision, de la préposition ב beth, dans, et du mot ראה raa, voir.

Βόσορρα BARASA, nom de ville, I Mach. v, 26, dans l'indigence, de la préposition ב beth, dans, et du mot רש rasch, pauvreté; ou dans la course, du mot רצא ratsa, courir; ou dans le bon plaisir, du mot רצה ratsa; autrement, fils de la formation, ou dans le mal, de רשע rascha.

ברד BARED, fils de Suthala, Paral. vii, 20. Voyez BARAD ci-dessus, c'est la même racine.

ברעיה Βαρηία BARIA, un des princes qui demeurèrent dans Ajalon, I Paral. viii, 15, dans la com-

pagnie, dans le mal, dans les cris ; c'est la même racine que BARA, ci-dessus. Voyez I Par. vii, 30. [Ou bien encore l'excellent, de ברע exceller.]

בריה *Baria* BARIA, petit-fils de Sechenia, I Par. iii, 22, une barre ou levier, du mot {בריה bariah ; autrement, fugitif, du mot ברה barah ; autrement, dans l'odeur, de la préposition ב beth, dans, et du mot ריה riah, sentir l'odeur, flatter.

בריעה BARIA, fils d'Aser, I Par. vii, 30, ou BÉBIA, Gen. xlvii, 17, de même que BARA ci-dessus.

Βαρυσσοῦ BAR-JESU, autrement, BARJEU, faux prophète, Act. xiii, 6, fils de Jésus, du mot בר bar, qui en chaldéen signifie fils.

Βαριωνᾶ BARJONA, ou BARJOANNA, surnom de saint Pierre, Matth. xvi, 17, fils de Jean, du mot בר bar, fils, et du mot Jona, ou Joanna, Jean ; autrement, fils de la colombe, du mot יונה jona, colombe. Ce mot est en partie hébreu et syriaque.

Βαρνάβας ברנבא BARNABAS, nom d'un disciple de Jésus-Christ, Act. iv, 36, fils du prophète, du mot בר bar, fils, et du mot נבי nabi, prophète ; autrement, consolation, du mot syriaque יבא jaba.

Βαρσαβᾶς ברשבע BARSABAS, surnom d'un disciple de Jésus-Christ, Act. i, 23, fils de retour, ou de la conversion, du mot בר bar, fils, et du mot שוב schub, retour, conversion ; autrement, fils du repos, du mot שיבה schuba ou schaba pour שבת schabath, repos ; autrement, fils du jurement, du mot שברע schabali.

Βαρθολομαῖος BAR-THOLOMÆUS, nom d'apôtre, Matth. x, 3, fils qui suspend les eaux, du mot בר bar, fils, et du mot תלה thala, suspendre, et du mot מים maim, les eaux ; ou peut-être fils de Ptolémée. [Ce qui est très-probable.]

Βαρτιμαῖος BAR-TIMÆUS, nom d'un aveugle de naissance, Marc. x, 46, fils de Timée, du mot בר bar, fils, et de תמים thamam, achevé, parfait.

ברוך BARUCH, fils de Néri, Jerem. xxxii, 12, qui est béni, ou qui fléchit le genou ; du mot בך barach.

ברזית BARZAITH [ou, selon un grand nombre de manuscrits, ברזת BARAZETH], fils de Melchiel, I Par. vii, 31, fils de l'angle, du mot בר bar, fils, et de זרה za, un angle ; ou plutôt, fils de l'olivier, de bar, fils, et de סאith, un olivier. [Ce nom signifie proprement, les trous, les blessures, c'est-à-dire, l'homme aux blessures, de ברז en chaldéen et dans la langue du Talmud, percer, transpercer.]

באסיה *Basia* BASAIA, fils de Melchia, I Par. vi, 40, dans l'œuvre du Seigneur, du mot ב beth, dans, et du mot עשה asça, faire, et du mot יה Jah, Seigneur. [Ce nom est pour בעשיה, l'œuvre de Jéhovah ; il n'y a donc pas de ב préfixe, comme l'auteur se l'imagine.]

בשן BASAN, royaume d'Og, Isai. ii, 13, Num. xxi, 33, et Deut. iii, 14, dans la dent, ou dans l'ivoire, du mot ב beth, dans, et de שן schen, dent ou ivoire ; autrement, dans le changement, ou le sommeil, du mot שנה schana, ou schena. [Ce nom signi-

fic proprement, un sol doux et sablonneux ; de בשן racine, inusité en hébreu, mais qui en arabe signifie être doux au toucher.]

Βασαμὰ BASCAMAN, nom de lieu, I Mach. xiii, 23, infamie ou confusion de la colère, ou de la chaleur, du mot בשה boscha, infamie, et du mot חמה chema, colère ; ou dans le feu de la colère.

בצקות [*Βοσκήθ*] BASCATH, ville, Josue xv, 39, autrement, BOSEATH, masse, pâte, ou enflé, du mot בצק hasek ; autrement, dans la détresse, de la préposition ב beth, dans, et du mot צק tsuk, être pressé et serré de près ; autrement, dans l'effusion ou l'écoulement, du mot יצק jatsak. [Ou mieux enfin terre pierreuse ou montagneuse ; c'est le sens que ce mot a en arabe.]

בשמת BASEMATH, seconde femme d'Esau, Gen. xxvi, 34, ou la fille de Salomon, III Reg. iv, 15, parfumée [ce qui est le vrai sens], du mot בשם baschim ; autrement, confusion de la mort, de בשה bascha, confusion, et du mot מות muth, mort ; autrement, dans la désolation, de la préposition ב beth, dans, et du mot שמים schamam, désoler.

בתיאל BATHUEL, fils de Nachor, Gen. xxii, 22 [Nom propre d'une ville de la tribu de Siméon, I Par. iv, 30], filiation de Dieu, du mot בת bath, fille, et du mot אל El, Dieu. [Ce nom est pour בתואל, quand il s'applique à un homme, et signifie l'homme de Dieu. Nom de ville, il veut dire, demeure ou résidence de Dieu, de בית et אל]

בת Χοινη BATHUS, espèce de mesure hébraïque pour les liqueurs, Ezech. xlv, 14. Ce nom, à la lettre, signifie une fille ou une maison. [Ce nom signifie proprement, mesure de בתת, en arabe, couper, définir, mesurer.]

Βαχαρομι בהרומי BAURAMITES, autrement, BÉROMI, hébreu BARNUMI, nom de peuple, I Par. xi, 52, ou II Reg. xxiii, 51, qui choisit les eaux, du mot בחר baecar, choisir, et du mot מים maim, les eaux ; autrement, choix de l'élévation, du mot באhear, choisir, et ram, élévation.

באי *Βαβαι* BAVAI, fils d'Enadad, II Esdr. iii, 18, dans les hélas, c'est-à-dire, dans la misère, et dans la tristesse, de la préposition ב beth, dans, et de cette interjection הוי hoï ! hélas ! ou malheur ! [Ce nom, d'origine persane, est le même que בבאי bebaï, et signifie le sort en langue pehelvienne.]

בזתא BAZATHA, nom d'un eunuque, Esth. i, 10, mépris, du mot בזא baza ; autrement, dégâts, du mot בזז bazaz ; autrement, dans l'olive, de la préposition ב beth, dans, du mot זית zaith, olive, ou olivier ; nom persan, dont il est difficile de trouver l'étymologie dans l'hébreu. Je crois que c'est le même que *Bagatha*, ou *Bagoas*. Voyez Βαγαθα. [Ce nom vient du persan *besta*, qui veut dire proprement, lié ; c'est-à-dire, eunuque.]

בזיותה BAZIOTHIA, nom de ville, Josue xv, 28, ses mépris, ou ses dégâts, des mots baza ou bazaz, et du pronom ה ha, son ; autrement, dans les oliviers du Seigneur, du mot זית et du nom יה Jah, Sei-

gneur. [Ou mieux, les mépris de Jéhova, la ville abandonnée de Dieu.]

בֶּעַן BEAN. Voyez BÉON, dans l'affliction. [Fils d'affliction, pour עֲנָה *baian*, I *Mach.* v, 4.]

בְּבִי BEBAI, chef de famille, I *Esd.* ii, 11, prunelle de l'œil, du mot בְּבָה *baba* ou *bava*, le creux, le vide. [Voyez *BAVAÏ*.]

בִּקְבִיעִיָּה BECBECIA, nom d'homme, II *Esd.* ii, 17, dissipation, ou évacuation du Seigneur; du mot בִּקַּק *bakak*, épuiser ou répandre; autrement, la bouteille du Seigneur; du mot בִּקְבוּק *bakbuk*, bouteille, et du mot יָה *Jah*, Seigneur, ou le Seigneur est mon vase.

בְּכָר BECHER, fils d'Ephraïm, *Num.* xxvi, 35, premier-né, et prémices; autrement, dans le bélier, de la préposition בֵּת *beth*, dans, et du mot כָּר *char*, bélier. [Ou bien encore : jeune chameau, terme d'amitié chez les Orientaux, comme dans l'ancien français, le mot poulain qui est devenu pour quelques-uns un nom propre.]

בְּכָרִי BECHERITÆ, descendants de Bécher, *Num.* xxxv, de même.

בְּעִיֹר, fils de Benjamin, *Gen.* xlvi, de même que Bécher, premier, ou prémices. [Le nom de BÉCIOR ne se lit nulle part; le fils de Benjamin s'appelle aussi BÉCHER.]

בְּעֹרָת BECORATH, fils d'Aphia, I *Reg.* ix, 4, primogéniture, ou prémices, de la même racine que Bécher.

BEDAN. Voyez ci-dessus *BADAN*.

בְּעֵל-פְּעוֹר BEEL-PHÉGOR, idole des Moabites, *Josue* xxii, 17. L'Hébreu porte simplement Phégor, maître de l'ouverture, du mot בְּעַל *bel*, maître, Dieu, et du mot פָּעַר *pahar*, ou *pagar*, ouvrir. Voyez *Osee* ix, 10, ou le dieu *Or*.

בְּעֵל-מֵעוֹן BEEL-MEON, ou *BAALMÉON*, ville, *Ezech.* xxv, 29, et I *Paral.* v, 8, la maison, ou la demeure de *Bel*; du mot בְּעַל *bel*, faux dieu, et du mot מֵעוֹן *maon*, maison; autrement, maître du péché, du mot עוֹן *havon*. [Un lieu d'habitation. Voyez *BAAL-MÉON*.]

בְּעֵל-סֶפְחָן BEEL-SEPHON, nom de ville, *Exod.* xiv, 2, l'idole, ou la possession d'Aquilon, du mot בְּעַל *baal*, idole, possession, et du mot סֶפְחָן *tsaphon*, aquilon; autrement, caché ou secret, du mot סֶפֶן *tsaphan*. [Ou mieux, lieu, temple de Typhon, divinité égyptienne.]

בְּעֵל-טֵעַם BEEL-TEEM, scribe, I *Esd.* iv, 8, idole, ou celui qui possède le goût, la raison, le discours; du mot טֵעַם *taham*, le goût, et *baal* בְּעַל le maître.

בְּעֵל-זִבּוּב BEELZEBUB, nom d'une idole des Acaronites, IV *Reg.* i, 2, le dieu de la mouche, du mot *baal*, et du mot זִבּוּב *zebug*, mouche. [Ou le dieu *Mouche*, parce que ce dieu était représenté sous la forme d'une mouche.]

בְּעִמּוֹת BEEMOTH, une bête, ou un éléphant, *Job.* xl, 10, du mot עִמּוֹת *béem*, qui signifie en général des animaux [quadrupèdes]. Il est ici au pluriel.

בְּעֵרָה BEERA, fils de Joël, I *Par.* v, 6, le puits, du mot עֵרָה *béer*; autrement, qui explique ou

éclaircit, du même mot; autrement, dans la lumière, de la préposition בֵּת *beth*, dans, et du mot אֹר *or*, lumière.

בְּעֵרִי BEÉRI, père de Judith, femme d'Esau. *Gen.* xxvi, 34; autrement, père d'Osée, *Osee* i, 1, mon puits; autrement, dans le lion, de la préposition בֵּת *beth*, dans, et du mot אֵרִי *ari*, lion.

בְּעֵר-רָמָת BEER-RAMATH, ville, *Josue* xix, 8, puits de l'élévation, ou celui qui explique les choses élevées, du mot *béer*, éclaircir, et du mot רָמָה *rum*, élevé; autrement, dans une lumière élevée, de la préposition בֵּת *beth*, dans, et du mot אֹר *or* lumière, et du mot רָמָה *rum*, élever.

בְּעִיֹס BEGOAS, nom d'homme, II *Esd.* vii, 7, dans mon corps, de la préposition בֵּת *beth*, dans, et de l'affixe יִי *i*, mon, et du mot גַּי *gav*, corps; autrement, dans la nation, du mot גִּי *goi*, ou, selon le syriaque, au dedans. Je crois que c'est un nom persan, qui signifie esclave. [C'est un mot persan, il est vrai, mais il signifie, jardinier, de *bagh*, jardin.]

בְּעִוָּה BEGUAL, nom d'homme, I *Esd.* ii, 2, de même.

BEGUI, nom d'homme, I *Esd.* viii, 14, de même.

בֵּל BEL, nom d'une idole des Babyloniens, *Isai.* xlvi, 1; *Dan.* xiv, 2, ancien, de בָּלָה *bala*, vieillir, dépérir; autrement, rien, du mot בְּלִי *beli*, non, d'où vient בְּלִימָה *belima*, rien. [Ce nom est contracté de celui de *baal* בְּעַל seigneur.]

בְּעֵלָה BELA, fils de Benjamin, *Genes.* xlvi, 21; autrement, fils de Béor, *Genes.* xxxvi, 33; autrement, nom de ville; autrement, *Bala* ou *Ségor*, *Gen.* xiv, 2. Voyez *BALA* ci-dessus, qui engloutit et qui détruit.

בְּעֵלֵי BELAITÆ, *Num.* xxvi, 38, descendants de *Bala*.

בְּעֵלְגָה BELGA, le chef d'une des vingt-quatre familles sacerdotales, rafraîchissement ou rétablissement [ce qui est la véritable signification], du mot בְּלָג *balag*; autrement, vieillesse du corps, du mot בְּלָה *bela*, vieillir, et du mot גֵּהָה *gheva*, corps.

בְּעֵלְגַי BELGAI, nom d'homme, II *Esd.* x, 8, de même; autrement, vieillesse de la vallée, du mot בְּלָה *hala*, vieillesse, et du mot גַּי *gei*, vallée.

בְּעֵלְעָל BELIAL, *Judic.* xix, 22, méchant, inutile, du mot בְּל *bel*, ou בְּלִי *beli*, non, ou sans, et de יַעַל *jahal*, bien faire; c'est-à-dire, qui ne fait aucun bien. La Vulgate le traduit, sans jong, libertin. [Contumace.]

בְּעֵלְמָי BELMA, nom de lieu, *Judith*, vii, 5, rien, néant, du mot בְּל *bel*, ou de בְּלִימָה *belima*; autrement, une extrême vieillesse, du mot בָּלָה *bala*. Je crois que *Belma* est le même que *Bélméon*, le maître de la demeure.

בְּעֵלְשָׁן BELSAN, nom d'homme, II *Esd.* ii, 2, dans la langue, de la préposition בֵּת *beth*, dans, et du mot שָׁן *laschon*, langue; autrement, la médecine, du mot שָׁן *loschen*, médire; autrement, vieillesse de la dent, ou vieille ivoire, du mot בָּלָה

bela, vieillir, et du mot שן schen, dent, ou ivoire. [Ou mieux, fils de la langue, c'est-à-dire, qui parle avec éloquence, de בן fils, et de לשון langue.]

בן יוֹסֵף BEN, nom d'homme, I Paral. xv, 18, fils; autrement, qui bâtit, du mot בנה bana; autrement, qui est intelligent, du mot בון bun, être intelligent.

בן־אבִּינָדָב BEN-ABINADAB, l'un des préfets des revenus de Salomon, III Reg. iv, 9, fils, du mot בן ben, et d'Abinadab, qui signifie, mon père est prince, ou mon père est libéral.

בְּנָדָד BENADAD, fils de Tabrémon, roi de Syrie, III Reg. xv, 18, fils d'Adad. Voyez Adad. [Ou mieux, fils ou adorateur d'Adad; Adad était le dieu suprême des Assyriens.]

[בְּנֵי־אֵת BENAIAT, n. pr. de plusieurs personnes citées I Par. iv, 36; II Par. xx, 14, etc., que Dieu élève ou édifie, de בנה édifier, et de יה Jehova, Dieu.]

[בְּנֵי־אֵהוּ־יָהוּ BENAIAHU, n. p. m., I Par. xv, 24; II Sam. viii, 18, etc. Même signification que le précédent.]

בֶּן־אֵיל בְּנֵי־אֵיל BEN-AÏL, prince de la cour de Josaphat, II Paral. xvii, 7, fils de la force, ou des richesses, ou des bastions; autrement, de la douleur, du même mot que חַיִּיל chail, ou chil ou ail.

בֶּן־דַּקָּר בְּנֵי־דַּקָּר BEN-DECAR, préfet des revenus de Salomon, III Reg. iv, 9, fils de celui qui perce et qui divise, du mot בן ben, fils, et du mot dacar, percer, diviser.

בְּנֵי־עֲנָן BENE-ENNON, nom d'une vallée, nommée autrement, Tophet, II Par. xxviii, 3, fils d'Hennon, du mot בן ben, et du mot הֵן hon, richesses; autrement, fils de celui qui contriste et qui trompe, du mot הִיב hom, affliger. [Ou fils de l'homme bienveillant, de בן et de הֵן gracieux, bon, élément.]

בְּנֵי־יַעֲקֹב בְּנֵי־יַעֲקֹב BENE-JAACAN, l'une des demeures des enfants d'Israel, Num. xxxiii, 51, fils de Jacan, du nom בן ben, et de Jacan, nom propre. [Cette demeure s'appelle aussi בְּנֵי־יַעֲקֹב les puits des fils de Jakan.]

בֶּן־גַּבֵּר BEN-GABER, préfet des revenus de Salomon, III Reg. iv, 13, fils de l'homme, ou du fort, du puissant, du mot גַּבַּר gabar, ou גִּבּוֹר gihor.

בֶּן־חֶסֶד HEN-HESED, ou BEN-CHESED, nom d'un préfet des revenus de Salomon, III Reg. iv, 10, fils de la miséricorde, ou de l'outrage, du même mot חֶסֶד chessed, ou kissed.

בֶּן־חֹרֶר בֶּן־חֹרֶר BEN-HUR, préfet des revenus de Salomon, III Reg. iv, 8, fils de la caverne, ou du trou, ou de la blancheur, du mot חֹרֶר chur; autrement, de la liberté, du mot חָרַר charar, qui, selon le chaldéen et le syriaque, signifie rendre libre.

BENI. Voyez ci-dessus BANI, mon fils.

בְּנֵי־יַמִּין BENJAMIN, deuxième fils de Jacob et de Rachel, Gen. xxxv, 18, le chef d'une des tribus; fils de la droite, du mot יָמִין jamin, main droite, et du mot בן fils.

[בְּנֵי־יָמִין BENINU, n. pr. m., Neh. x, 14, notre fils,

de בן fils, et de l'affixe נִי qui, joint aux noms, a la signification d'un pronom possessif.]

בְּנֵי־בַנְיָמִן בְּנֵי־בַנְיָמִן BENNI, nom d'homme, II Esdr. iii, 17. Voyez ci-dessus BENI et BANI, mon fils.

בֶּן־נֹזְיָא בֶּן־נֹזְיָא BENNO, fils d'Oziaü, I Paral. xxiv, 26, son fils, du mot בן ben, fils, et du pronom נֹזְיָא son; autrement, son édifice, du mot בְּנֵי־בֵנְיָא benja; autrement, son intelligence, du mot בון bun.

בְּנֵי־נֹזְיָא בְּנֵי־נֹזְיָא BENNOS, père de Noadaja, I Esdr. viii, 55, édifice, ou filiation; autrement, dans mon habitation, du mot בֵּת beth, dans, et du mot נָוָא nava, logement, et du pronom נִי i, mon.

בְּנֵי־בַנְיָמִן בְּנֵי־בַנְיָמִן BENNUI, nom d'homme, I Esdr. x, 50, de la même racine que Benni. [Edifice, בְּנֵי.]

בְּנֵי־בִּנְיָמִן בְּנֵי־בִּנְיָמִן BEN-ONI, le même que Ben-jamin, Gen. xxxv, 18, fils de ma douleur, du mot בן ben, fils, et du mot אֵוֹן on, deuil, douleur, et du pronom נִי i, ma.

בְּנֵי־בֵּת בְּנֵי־בֵּת BENOTH, Vulgate, Sochoth-benoth, les tentes des jeunes filles, lieu destiné à la prostitution, IV Reg. xvii, 3, du mot succa, tente, succoth, ou soccoth, au pluriel, et benoth, filles.

בֶּן־זֹהֶת בֶּן־זֹהֶת BEN-ZOHETH, fils de Jesi, I Paral. iv, 20, fils de la séparation, du mot זָחַח zachach, séparer; autrement, fils de cette crainte, ou de cette brisure, du pronom זֶה zu, celui ou celle-là, et du mot חַת chat, ou חַתַּח chathath, crainte, etc. [La vérité est que la racine de זָחַח manque complètement en hébreu comme dans toutes les autres langues de la même famille.]

בְּנֵי־בַעֲוֹן בְּנֵי־בַעֲוֹן BEON, ville des Amorrhéens, Num. xxxii, 3, dans l'affliction, de la préposition בֵּת beth, dans, et du mot עֲוִיָּה hani, ou honi, affliction ou misère; autrement, dans la réponse, ou dans le chant, du mot עָנָה hana, chanter, répondre. [Ce nom est pour בְּנֵי־בַעֲוֹן fils de l'affliction. Le ך est une des lettres qui, en hébreu, ont le plus de tendance à s'élider.]

בְּנֵי־בַעֲוֹן בְּנֵי־בַעֲוֹן BEOR, père de Béla, roi d'Edom, Genes. xxxvi, 52, autrement, père de Balaam, Num. xxii, 5, incendie, du mot בְּעֵרָה behera, fou, insensé, bête, du mot בַּעַר bahar, ou בַּחִיר bahir, stupide, bête.

בְּנֵי־בֵּרָה בְּנֵי־בֵּרָה BERA, nom de lieu, Judic. ix, 21, autrement, fils de Supha, I Paral. vii, 37, puits, ou qui explique et éclaireit, du mot בַּעַר beer; autrement, dans sa lumière, de la préposition בֵּת beth, dans, et du mot אֹרֹר or, lumière.

בְּנֵי־בֵּרְקִים בְּנֵי־בֵּרְקִים BERCOS, père ou chef de famille, I Esdr. ii, 55, fils de la séparation, du mot בַּר bar, fils, selon le chaldéen, et du mot קָצַח kos, couper, retrancher. [Ou mieux le peintre ou fils des brillantes couleurs, d'un verbe arabe qui signifie peindre.]

בְּנֵי־בֵּרְעָא בְּנֵי־בֵּרְעָא BEREA, nom de ville, I Mach. ix, 4, son puits, du mot בַּעַר ber, puits, et du pronom הָא a, son.

בְּנֵי־בֵּרְשִׁית בְּנֵי־בֵּרְשִׁית BERESITH, titre que l'hébreu donne au livre de la Genèse; c'est le premier mot qui le commence, Gen. i, 1, au commencement, de la préposition בֵּת beth, dans, et du mot רֵשֶׁת reschith, commencement {de רֹשׁ rosch, tête.}

בְּנֵי־בֵּרִי בְּנֵי־בֵּרִי BERI, fils de Supha, I Paral. vii, 37, mon fils,

du mot chaldéen בר bar, et du pronom י i, mon; autrement, mon froment, du mot hébreu בר bar, et du pronom י i, mon; ou enfin, mon puits, de béer, un puits. [Remarquons ici que l'iod placé à la fin d'un mot est très-souvent la caractéristique des adjectifs; ainsi ברי pour בארי veut dire rempli de fontaines, fontanus.]

בריעה BERIA, fils d'Aser, *Gen.* XLVII, 17, autrement, Baria, fils d'Ephraïm, *I Paral.* VII, 23, dans le pâturage, dans le mal, ou dans la clameur, de l'hébreu רוע et de ב. [Ou encore un don, ou enfin une calamité, selon qu'on fait ב radicale ou prépositive.]

ברית BERITH, nom d'une idole des Sichimites, *Judic.* IX, pacte, contrat ou alliance.

Βερνίκη BERNICE, nom grec de femme, *Act.* XXV, 13, une qui apporte la victoire, du mot grec φέρω, j'apporte, et du mot νίκος, victoire : en le dérivant de l'hébreu, il peut marquer puits de parfums [mais cette étymologie est sans fondement].

Βαρσακ BERODACH, roi de Babylone, *IV Reg.* XX, 12. Isaïe l'appelle Méroducth, xxxix, 1, qui crée la contrition, du mot ברא bara, créer, et du mot דנא daca; autrement, le fils de la mort, ou de ta vapeur, du mot בר bar, fils, et du mot איד ed, vapeur, et du pronom ך ec, ta, ton; autrement, le froment ou la pureté de ta nuée, ou de ta vapeur, du même mot בר bar, du même mot איד ed, et du même pronom ך ec. [*Voy.* MERODACH, où nous donnerons la véritable étymologie de ce mot.]

ברומי BEROMI, nom de ville, *II Reg.* XXIII, 51, fils de la chaleur, ou de l'indignation, du mot בר bar, fils, et du mot חם cham, chaleur; autrement, pureté ou froment de l'indignation, du mot בר bar, et חם cham. Béromi est le même que Barhumi, *I Paral.* XI, 32, ou Baurhim.

בארות BEROOTH, ou BÉEROOTH, une des demeures des Israélites dans le désert, *Deut.* X, 6, autrement, ville des Hévéens, *Josue* IX, 17, les puits ou éclaircissements, du mot באר beér, puits; autrement, dans les lumières, de la préposition ב beth, dans, et du mot אור or, lumière.

ברותי Βερόθυ, ἐλεγκτόν BEROTH, nom de ville, en hébreu Bérothai, *II Reg.* IV, 8, les puits [ou mieux mes puits], du mot באר beér; autrement, les puretés, du mot בר bar, pur.

ברותה BEROTHA, une des bornes des terres des Israélites, *Ezech.* XLVII, 16, les puits.

Βερροία BERRHOEA, ville de Macédoine, *Act.* XVII, 10, lourde ou pesante, du mot grec βάρος poids.

ברשי BERSA, roi de Gomorrhe, *Gen.* XIV, 2, dans le mal, de la préposition ב dans, et du mot רשע rescha, mal, malice; autrement, fils qui regarde, du mot בר bar, et du mot שעה schaha, voir. [Ou mieux le fils de la malice, pour רשע בר.]

באר-שבע BER-SABÉE, limites des terres d'Israel du côté du midi, *Gen.* XXI, 44, puits ou fontaine du jurement, du mot באר beér, puits, et du mot שבע schaba, jurement; autrement, septième puits, ou puits du rassasiement, de la même racine.

ברזלי BERZELAI, vieillard qui conduisit David au delà du Jourdain, *II Reg.* XVII, 27; autrement, père d'Hadriel, *II Reg.* XXI, 8, habitant de la Galaatide, *I Esdr.* II, 61, qui est de fer, du mot ברזל barzel; autrement, selon l'hébreu et le syriaque, fils du mépris; du mot בר fils, et du mot זל zul, mépriser.

בסי Βησι BESAI, chef d'une des familles d'Israel, *II Esdr.* VII, 23, qui méprise, qui foule aux pieds, du mot בוס bus, ou buz, mépriser [ou, en faisant dériver ce nom du persan, épée].

בצי Βασαυō BESATH, nom d'homme, *I Esdr.* II, 47, des œufs, du mot בצע betsa, un œuf; autrement, boueux, du mot בץ bats, boue. [Même signification que le précédent.]

בצקה Βασαυωθ BESECATH, ville, la même que Bascath, *IV Reg.* XXII, 1. *Voy.* ci-dessus. [Ce nom veut dire pays élevé.]

בסē Βησι BESÉE, chef d'une des familles d'Israel, *I Esdr.* II, 49, de même que Besai, ci-dessus.

בשלם εν ειρήνη BESELAM, un de ceux qui écrivirent à Artaxerxès, *Esdr.* IV, 7, dans la paix, ou dans la récompense, de la préposition ב beth, dans, et du mot שלום schalom, la paix, ou la récompense; autrement, leur cuisson, du mot בשל baschal, cuire, et du pronom כו am, leur. [Ou enfin, et c'est la véritable étymologie, fils de la]paix, pour בך-שלם.]

בצלאל BESELEEL, fils d'Urie, *Exod.* XXXI, 2, dans l'ombre de Dieu, de la préposition ב beth, dans, et du mot צלל tsalal, ombre, et du mot אל El, Dieu.

בצלות Βασαλωθ BESLUT, ou BASLOTIN, chef de famille des Israélites, *I Esdr.* II, 52, dans les ombres, du mot hébreu צל zel, l'ombre, ou dans la cuisson, du mot צלה t'ala, cuit ou rôti; ou selon le syriaque, dans la prière. [Ou encore dépouillement, de l'arabe בצל décortiquer, dépouiller de son écorce.]

בסודיה BESODIA, père de Mosallam, *II Esdr.* III, 6, dans le secret, ou conseil du Seigneur, de la préposition ב beth, dans, et du mot סוד sod, secret ou avis [ou mieux familiarité], et du mot יהי Jah, Seigneur.

בשור BESOR, nom d'un torrent de la Palestine, *I Reg.* XXX, 9, évangélisation, ou incarnation, du mot בשר biser, ou basçar; autrement dans le bœuf, ou le mur, de la préposition ב beth, dans, et du mot שור schur, ou schor, bœuf, etc. [Ce nom, dont l'étymologie se trouve en arabe, signifie froid, glacé.]

בטה Βατάχ BETÉ, nom de ville, *II Reg.* VIII, 8, confiance, du mot בטה bathach; autrement, dans l'enduit, ou frottement, de la préposition ב beth, dans, et du mot טח tuac, enduire, frotter.

בטן BETEN, nom de ville, *Josue* XIX, 25, ventre, ou térébinthe. [Ou vallée, parce qu'elle est creuse, de בטן en arabe être creux, vide.]

Βηθαβαρά BETH-ABARA, nom d'un lieu, que dans le grec de l'évangéliste saint Jean, chap. I, 28, les copistes ont changé par erreur en Béthanie, maison du passage, du mot ביה beth, maison, et du mot עבר habar, passage; autrement, dans la colère, du mot עברה habara; autrement, dans le froment, selon le syriaque.

בית-אכרם BETH-ACHAREM, nom d'un bourg, *Jerem.* vi, 1, maison de la vigne, du mot בית beth, maison, et du mot כרם cherem, vigne, autrement, la maison de leur connaissance, du mot נכר nichar, et de l'afixe מ am, leur.

בית-ענה BETH-ANATH, nom de ville, *Josue* xix, 38, maison du cantique, ou de la réponse, ou de l'affliction; du mot beth, maison, et du mot ענה hana, cantique, réponse, ou du mot עני honi, affliction.

Βηθανία BETH-ANIA, petite ville, *Matth.* xxi, 17, maison du cantique, ou de l'affliction, du mot ענה hana, et עני honi, affliction; autrement, maison d'obéissance, du mot עני hanav; autrement, maison de la grâce du Seigneur, du même mot hana, et du mot יה Jah, Seigneur.

בית-ענת ישראליים κατοικοῦντες Βαιθένησι BETHANI-TÆ, les peuples qui habitaient dans Béthana, *Judic.* i, 32. Voyez ci-dessus BETH-ANATH.

בית-ערבה BETH-ARABA, nom de ville, *Jos.* xv, 6, la maison du plat pays [ou du désert], ou de la douceur, ou de la caution, ou de la nuit, ou du saule, du mot ערב harab, campagne, douceur, nuit, etc.

בית-ארם Βηθαρὰμ BETH-ARAM, Vulgate, *Bétharan*, ville, *Num.* xxxii, 58, maison des femmes enceintes, du mot הרה hara; autrement, maison de leur montagne, du mot הר har, montagne, et du pronom מ am, leur; autrement, maison de l'élévation [ou du très-haut], du mot רמם ramam.

בית-אראן Βαιταρράν BETH-ARAN, la maison de celui qui chante, du mot רנן ranan, chanter.

בית-ארבאל BETH-ARBEEL, ville, *Oseé* x, 14, la maison des embûches du Seigneur, de בית ארב, et אל.]

בית-ארון BETH-ARON, deux villes de la tribu d'Éphraïm, *Jos.* xvi, 3, 5, le lieu des crevasses, ou des fondrières.]

בית-און Βαιταβέν BETH-AVEN, ville, *I Reg.* xiii, 15, maison de la vanité, de l'iniquité ou de la douleur, ou de la force, du mot און aven, ou on, qui signifie tout cela, selon la différence des leçons.

בית-עזובת 'Αζαμώθ BETH-AZMOTH, ville, *II Esdr.* vii, 27, maison forte de la mort; du mot עזז hazaz, force, et du mot מות maveth, mort.

בית-ברה BETH-BERA, ville, *Judic.* vii, 24, la maison de son fils, du mot בר bar, fils, et du pronom ה a, son; autrement, maison choisie, pure, ou maison du froment, du mot ברר barar, ou בר bar. [Ce nom est pour בית עברה maison de passage, de עבר passer.]

בית-בראי BETH-BERAI, ville, *I Par.* iv, 31, la maison de mon créateur [ou mieux de ma création, de ma naissance], du mot ברא bara, créer, du pronom י i, mon; autrement, la maison de ma santé et de mon embonpoint, ou de mon choix, du même mot bara.

Βαθβασί BETH-BESI, Vulgate, *Bessen*, ville, *I Mac.* ix, 62, maison de la confusion, de la pudeur, ou de la honte, du mot בוש bosch, rougir, avoir honte.

בית-כר BETH-CHAR, ville, *I Reg.* vii, 11, maison de l'agneau, du mot כר char, agneau; autrement, maison de la connaissance, du mot נכר nichar. [Ou enfin maison du pâturage.]

בית-כרם BETH-CHEREM, ville de la tribu de Juda, *Jer.* vi, 1, maison de la vigne.]

בית-דגון BETH-DAGON, ville, *Josue* xv, 41, la maison du froment, du mot דגן dagon; autrement, demeure du poisson, du mot דג dag; ou plutôt, le temple du dieu Dagon [que l'on représentait sous la forme d'un poisson].

בית-דבלתיים BETH-DIBLATHAIM, ou simplement Diblathaim, ville moabite, *Nonbr.* xxxiii, 46; *Jer.* xlviii, 22, maison des deux figuiers sauvages.]

בית-עדן BETH-EDEN, ville de Syrie, *Amos* i, 5, -maison du plaisir.]

בית-אל BETH-EL, ville, *Genes.* xii, 8, la même que *Luz*, la maison de Dieu, du mot בית beth, maison, et du mot אל El, Dieu.

בית-עמק BETH-EMECH, ville, *Josue* xix, 27, la maison du vallon, ou de la profondeur, du mot עמק hamak, creux, profond.

בית-אורן Βηθ-ορειών BETHIER, nom d'une montagne, *Cant.* ii, 17, division, du mot בתר bathar, diviser; autrement, dans la tourterelle, ou dans l'examen, ou perquisition; de la préposition ב beth, dans, et du mot תור thor, ou thur, selon les différentes leçons. [Ce nom signifie une montagne fendue, crevassée, remplie de précipices.]

Βηθεσδά BETH-ESDA, nom d'une piscine, *Joan.* v, 2, maison de l'épanchement, du mot אשד esched, ou maison de miséricorde, de l'hébreu beth, maison, et חסד chessed, miséricorde.

בית-גדר Βηθγεδδῶρ BETH-GADER, nom de lieu, *I Paral.* ii, 51, la maison du mur, ou du tas, du mot גדר gader.

בית-גמול BETH-GAMUL, ville, *Jerem.* xlviii, 23, maison de récompense, ou du sevré, ou maison du chameau [ou du sevrage], du mot גמל gamal, chameau, ou sevrer.

בית-גלגל BETH-GILGAL, *Voy.* GILGAL.]

בית-הגלה Οἶκος γαμῖος BETH-HAGLA, ville, *Josue* xv, 6, la maison de la fête, de la danse, du mot חגג chagag, fête; ou de l'hébreu גלל galal, et du pronom ה a, sa. [Et mieux, maison de la perdrix.]

בית-חנן BETH-HANAN, ville, *III Reg.* iv, 9, maison de grâce, ou de miséricorde et de don, du mot חנן chanan.

בית-עזובת BET-HHAZMAVOTH (*Voyez* BETH-AZMOTH), la maison de la force de la mort.

בית-הרון BETH-HORON, ville, *Josue* xvi, 3, maison de colère: autrement, maison du trou, ou de la caverne, ou de la liberté, du mot הור chor, ou chur; ou demeure de la blancheur, dérivé du même mot, mais selon l'expression et la leçon chaldéenne. [*Voyez* BETH-ARON.]

בת-יה Φαθούσια BETH-IA, fille de Pharaon, femme de Méred, *I Paral.* iv, 18, fille du Seigneur, du mot בת beth, fille, et Jah, le Seigneur.

בית־הישבוח *Bethsimoth* BETH-JESIMOTH, ville, *Josue* xiii, 20, maison de la désolation, ou des lieux désolés, du mot בית beth, maison, et du mot ישם jascham, désoler; autrement, maison où l'on place, où l'on remet, du mot שום shum, mettre.

בית־לבאית BETH-LEBAOTH, nom de ville, *Josue* xix, 6, maison des lionnes, du mot לביא labi, lion.

בית־להם BETH-LEEM, ville ou bourg, *Josue* xix, 15, maison du pain, du mot להם lechem; autrement, maison de la guerre, du mot מלחמה milchama, la guerre.

בית־מעכה BETH-MAACA, ville, *Reg.* xx, 14, maison pressée, du mot מעך mahach. [Ou maison de Maacha.]

בית־מעון *Oinos máon* BETH-MAON, ville, *Jerem.* xlviii, 25, la maison de l'habitation; autrement, la maison du péché, de עון havon, iniquité.

בית־מרכבות *Bethmarcaboth* BETH-MARCABOTH, ville, *Josue* xix, 5, maison des chariots, du mot מרכב rachab; autrement, demeure de l'amertume éteinte, du mot מרר marar, amertume, et du mot כבה chaba, éteindre.

בית־נמרה *Bethnemra* BETH-NEMRA, ville, *Num.* xxxii, 36, maison du léopard, du mot נמר namar; autrement, de la rébellion, du mot מרה mara; autrement, de l'amertume, du mot מרר marar. [Ou maison de l'eau limpide et salutaire, de נמוד.]

בית־הרון *Parateion* BETHORON, ville, *II Reg.* ii, 29, division, du mot בתר bether; autrement, dans son examen, de la préposition ב beth, dans, et du mot תור thur, recherche, examen, et du pronom ה au, son ou ses; autrement, fille du cantique, du mot bath, fille, et de רנה rana, cantique, ou demeure du cantique, ou de la colère, ou du bien, ou de la liberté. [Ou mieux pays coupé par des montagnes.]

בית־פגעי *Bethphagei* BETH-PHAGÉ, bourg, *Luc.* xix, 29, maison de la bouche, ou embouchures des vallées, du mot פה pé, ouverture, et du mot גיא gehei, vallée; autrement, la maison des figues précoces, du mot פגג pagag; ou enfin, maison de la rencontre, de phaga, rencontrer.

בית־פליב *Bethphalet* BETH-PHELET, ville, *Josue* xv, 27; autrement, *Beth-Phalet*, *II Esdr.* xi, 26, maison de délivrance, ou d'expulsion, ou de l'accouchement,

בית־פצץ BETH-PHESES, ville, *Josue* xix, 21, maison de division, ou de fraction, du mot פצה patsa.

בית־פער BETH-PHOGOR, ville, *Josue* xiii, 20, maison de l'ouverture, du mot פער pahar, ouvrir, ou temple de Phégor.

בית־רפא BETH-RAPHA, fils d'Esthon, *I Paral.* iv, 12, maison de la santé, ou de la médecine: autrement, du relâchement, רפה raphah.

[בית־רעים BETH-ROIM, lieu près de Samarie, *Jos.* xv, 6, la maison du champ des pasteurs, de בית רעי pasteur.]

בית־שבע BETH-SABEE, fille d'Eliam, *II Reg.* xi, 3, ou mère de Salomon, *III Reg.* i, 2, fille du jurement, ou du rassasiement, ou la septième fille, du

mot בת beth, ou bath, fille, et du mot שבע schabah, jurement, sept, satiété, etc.

Bethsaïda BETH-SAIDA, ville, *Joan.* i, 41, la maison des fruits, ou des viandes, des chasseurs, ou des enlûches, du mot בית beth, maison, et du mot צדה tsada, ou צוד tsud, etc. Voyez ci-devant BETH-ESDA.

בית־שמש BETH-SAMES, ville, *Josue* xv, 10; autrement, *Beth-Semès*, *I Paral.* vi, 59, maison du soleil, *Jerem.* xliii, 13; autrement, selon l'hébreu et le syriaque, la maison du service, ou du ministère, du même mot שמש schamès.

בית־שן BETH-SAN, ville, *Josue* xvii, 11, maison de la dent, ou d'ivoire, de beth, maison, et de שן seben, la dent; autrement, maison du changement, du mot שנה schana; ou demeure du sommeil, du mot ישן jaschan; autrement, *Beth-Sean*, *Judic.* i, 27, comme porte l'hébreu, maison du tumulte, du mot ששן schanan, qui signifie tranquille et paisible, mais qui signifie le contraire par la figure que les Grecs appellent métalepse.

BETH-SEMES. Voyez BETH-SAMÈS.

בית־השטה BETH-SETTA, nom de lieu, *Judic.* vii, 22, maison du détour, du mot שטה sata; autrement, de l'épine [ou de l'acacia].

בית־השיבת BETH-SIMOTH, ville, *Josue* xii, 5, la même que *Beth-Jesimoth*, selon les différentes leçons, et quelques exemplaires, qui portent בית השיבת *Beth-Hasimoth* (Voyez *Num.* xxxiii, 49), maison de désolation, du mot שים schamam, désoler, ou demeure de la position, du mot שים mettre; autrement, maison de la dénomination, du mot השיש schem, nom [et encore, d'après le sentiment le plus général, maison des déserts].

בית־צור BETH-SOR, ou BETH-SUR, ville, *Josue* xv, 58, la maison du rocher, du mot צור tsur; autrement, demeure de la force, ou de la forteresse, du mot מצור metsor; autrement, maison du lien, du mot צר tsarar, lier.

בית־שוע BETH-SUA, mère de Salomon, *I Paral.* iii, 5. On lit ainsi dans l'hébreu. La Vulgate lit *Beth-Sabée*; mais *Beth-Sua* signifie fille du cri, du mot בת beth, fille, et du mot שוע schava, cri.

Bethsura BETH-SURA, la même que *Beth-Sor*, ou *Beth-Sur*, *I Mac.* iv, 61.

בית־תפח BETH-THAPHUA, ville, *Josue* xv, 55, maison de la pomme, ou du pommier, du mot תפח thaphuach; autrement, demeure du gonflement, ou de l'enflure, du mot נפח naphach, souffler, gonfler.

ביתול BETHUL, ville, *Josue* xix, 4, vierge.

Bethulia BETHULIÁ, ville, *Judic.* vi, 7, vierge du Seigneur, du mot בתול bethoul, vierge, et du mot יה Jah, Seigneur.

בית־צק BETHZACA, ville, *I Mach.* vii, 19, maison des chaînes, ou des entraves, du mot צק zak, lier, enchaîner; autrement, selon le syriaque et l'hébreu, la maison de l'outrage.

Bethzacharia BETH-ZACHARA, ville, *I Mac.* vi, 55, maison de la mémoire, ou du souvenir, du mot זכר zachar; ou la demeure du mâle, de l'hébreu sachar.

בֵּטוֹנִים *Betonim* BETONIM, ville, *Josue* xiv, 26, noix, ou térébintbes [ou pistaches]; autrement, les ventres, du mot בֵּתֵן bethen.

בֵּזֶק BEZEC, ville, *Judic.* i, 4, éclair; autrement, dans les chaînes, ou les entraves, de la préposition בֵּ be, dans, et du mot זָקַק zakak, enchaîner. [Ou l'éclair, בֵּזֶק en arabe et en syriaque, briller, éclairer.]

Βιθυνία BITHYNIA, province, *Act.* xvi, 7, mot grec, qui signifie violente précipitation, du mot βία, violent, et du verbe θύω, je me hâte.

βλαστός BLASTUS, nom d'homme, *Act.* xii, 20, mot grec qui signifie, qui germe, qui produit.

Βουεργές BOANERGES, surnom des fils de Zébédée, *Marc.* iii, 7, fils du tonnerre. Saint Jérôme dit qu'on a dû lire *Banéréem*, du mot בֵּן ben, fils, et du mot רָעַם raham, tonnerre; ou *Baniregès*, du mot רֵגַשׁ reges, ou regesch, bruit, tumulte, et de là, tonnerre. Par corruption on a fait de bené ou bané, fils, le mot boan, et du mot regesch, ergès.

בֹּקִי BOCCI, fils de Jogli, *Num.* xxxiv, 22, vide ou dissipation, du mot בָּקַק bakak; autrement, dans le vomissement, de la préposition בֵּ be, dans, et du mot קִיא ki, vomissement.

בֹּקְיָהוּ *Bochiaus* BOCCIAU, fils d'Héman, *I Par.* xxv, 4, l'évacuation, ou dissipation du Seigneur, du mot בֹּקִי Jah, Seigneur.

בֹּצְרִי *Bozari* BOCRI, père de Séba, *II Reg.* x, 2, premier-né, ou prémice, du mot בִּצְרִי becor; autrement, dans le bélier, ou le mouton, de la préposition בֵּ be, dans, et du mot כָּר car, bélier.

בֹּחְרוּ BOCHRU, fils d'Asel, *I Par.* viii, 58, son premier-né.

בֹּהֵן BOEN, pierre, ainsi appelée par Ruben, *Josue* xv, 6, *Aben-boën*, la pierre du pouce [ainsi בֹּהֵן signifie pouce].

בֹּנִי *Boni* BONI, fils de Somer, *I Paral.* vi, 46, mon fils, du pronom י, mon, et du mot בֵּן ben, fils.

καλοὶ λιμένες BONI-PORTUS, mots latins qui marquent le nom d'un lieu, *Act.* xxvii, 8, Bons-Ports. [Le grec signifie la même chose.]

בֹּנִי *Bonias* BONNI, père d'Omraï, *I Paral.* ix, 4, celui qui me bâtit, ou m'adopte, du mot בָּנָה bana, bâtir; autrement, qui m'entend ou comprend, du mot בִּינָה bina, intelligence, et du pronom י, moi.

בֹּעַז BOOZ, fils de Salomon, *Ruth.* ii, 1, c'est aussi le nom d'une des colonnes d'airain de Salomon, *III Reg.* vii, 21, dans la force, ou dans le bouc, de la préposition בֵּ be, dans, et du mot עֹז hazaz, fort, ou עֹז hez, bouc [ou mieux, vivacité, célérité, de בֹּעַז en arabe, il a été agile].

בֹּרִית *Boarith* BORITH, herbe fort aere, propre à nettoyer les taches, *Jerem.* ii, 22, du mot בָּרַר barar, purger.

בֹּזֵץ BOSEZ, nom d'un rocher, *I Reg.* xiv, 4, boue, marais, du mot בִּצְץ bitsats; autrement, en lui la fleur, de la préposition בֵּ be, dans, et du mot

בִּצְץ tsits, fleur. [Ce nom signifie: d'où l'eau s'échappe goutte à goutte, de בִּצְץ qui a le même sens en arabe.]

בֹּזֵר BOSOR, fils de Supha, *I Paral.* vii, 57; autrement, ville, *Deut.* iv, 45, selon le grec, βασάρ, *I Mac.* v, 26, munition, ou vendange, du mot בִּצְרִי batsar ou bitser; autrement, couper, ôter, ou défendre, empêcher, du même mot; autrement, dans l'angoisse ou la détresse, de la préposition בֵּ be, dans, et du mot צָרָר tsarar. [Ce nom signifie de la mine d'or, d'argent, et des morceaux de métal grossier, tels qu'ils sont extraits de la mine. Il vient du reste du verbe בִּצְרִי dont parle D. Calmet.]

Βόσπιος *Bosporos* BOSPIORUS, Bosphore de Thrace, bras de mer, ainsi nommé parce que Jupiter le passa à la nage sous la forme d'un taureau, quand il enleva Europe [le grec signifie passage du taureau]. L'hébreu lit *Sépharad*.

בֹּסְרָא *Bosra* BOSRA, ville, *Gen.* xxxvi, 35, de la même racine que *Bosor*.

בֵּעֶשְׂתָּרָה *Beesthara* BOSRA, hébreu, *Béesthara*, ville, *Josue* xxi, 27, dans son troupeau, de la préposition בֵּ dans, et du mot עֶשְׂתָּרָה asthar, et du pronom ה, à son. [Ce nom est pour בֵּית עֶשְׂתָּרָה, et signifie la maison ou le temple d'Astarté].

בְּרִיעָה *Barija* BRIE, fils d'Aser, *Num.* xxvi, 44, dans la malice, de la préposition בֵּ be, dans, et du mot רוּעַ roah, malice; autrement, dans la société ou compagnie, ou dans la pâture, du mot רוּעָה rohé: autrement, dans le cri, du mot רִיעַ riha. [Ou mieux un don, de ברַע exceller.]

BRUCHUS, sorte de sauterelles.

בִּבְסֶת *Bibeseth* RUBASTE, ville d'Egypte, hébreu, *Pibeseth*, bouche de confusion.

βουγαῖος *Bugaios* BUGÆUS, mot grec, *Esth.* xii, 6, qui signifie homme qui se vante, apparemment le même que *bagoas*, eunuque.

בֹּל *Bul* BUL, nom d'un mois des anciens Hébreux, qui est le huitième de leur année, vieillesse, dépérissement, du mot בָּלָה bala. [Le mot בֹּל est pour יבֹּל, et signifie pluie, le mois des pluies, de יבֹּל pleuvoir.]

בֹּנָה *Buna* BUNA, fils de Jéraméel, *I Paral.* ii, 25, qui bâtit, ou qui entend [ou plus grammaticalement, qui est édifié, car la forme בִּינָה est passive], ou qui adopte, du mot בָּנָה bana, ou ban.]

בֹּזֵץ *Buz* BUZ, nom de lieu, *Jerem.* xxv, 25, autrement, fils de Nachor, *Genes.* xxii, 21, méprisé, ou dépouillé.

בֹּזִי *Buzi* BUZI, père d'Ezéchiél, *Ezech.* i, 5, mon mépris [ou originaire de Buz. Nous avons déjà fait remarquer que le iod est souvent caractéristique des adjectifs].

בֹּזִיטִים *Buzites* BUZITES, nom de pays, *Job.* xxxii, 2. descendants de Buz

C

קהה CAATH, fils de Lévi, *Gen.* xlvi, 11, congrégation, du mot קהה kava; autrement, ride, pli, du mot קמט kamat; autrement, émousser, du mot קהה caa; autrement, obéissance, du mot יקה jaka, obéir.

קבצאל CABSÉEL, ville, *Josue* xv, 21, congrégation de Dieu, du mot קבצ kabats, assembler, et du mot אל El, Dieu.

כבול xοβωλ CABUL, ville, *Josue* xix, 2, qui est lié [ou terme, limite, frontière], du mot כבל cebel [qui a toutes ces significations]; autrement, qui vieillit, et qui dépérit, du mot בלה hala.

קדמות CADEMOTH, nom d'une solitude, et d'un bourg, *Deut.* ii, 26, la même que *Cédémouth*, *Josue* xiii, 18, antiquité, vieillesse, du mot קדם kiddem; autrement, Orientaux, du mot קדמים kadmim.

קדש CADES, ville, *Num.* xx, 22, saint ou sainteté.

קדש-ברנע CADES-BARNÉ, solitude, *Deut.* i, 2, sainteté du fils inconstant, du mot קדש cadesch, du mot בר bar, fils, et du mot ניע nuah, qui se remue; autrement, sainteté du froment, ou de pureté, du mot בר bar, ou ברר barar pur, froment.

קדמים CADUMIM, nom d'un torrent, *Judic.* v, 21, les anciens, les premiers, ou Orientaux, ou les eaux d'Orient, de Cademoth, et du mot מים maim, les eaux orientales.

καῖσαρ CÆSAR, nom latin, *Matth.* xxii, 17, du mot *cæda* je coupe, parce qu'il a été tiré du sein de sa mère par l'ouverture qu'on y fit, ou du mot *cæsaries*, chevelure; autrement, qui a les yeux bleus, ce qu'en latin on appelle *cæsios*, ou *glaucoſ oculos*. [De toutes ces étymologies, la première est la seule vraie. L'opération dont il s'agit ici, s'appelle encore opération césarienne.]

καισάρεια CÆSAREA, ville de Palestine, *Matth.* xvi, 13 [fondée ou dédiée à César].

καίφας CAIPHAS, l'un des grands prêtres des Juifs, *Matth.* xxvi, 57, qui recherche avec soin, du mot חפח chaphas; autrement, vomissement, du mot קיא co, vomir, et du mot פה phé, ou pé, bouche, ou plutôt, de céphas, un rocher.

קין CAIN, fils d'Adam, *Genes.* iv, 1, possession, ou possédé, du mot קנה kana, jouir, posséder.

קנין CAINAN, fils d'Enos, *Genes.* v, 9, possesseur, ou acheteur, du même mot קנה kana; autrement, qui se lamente, du mot קון kun, ou le nid, du mot קנן kinnen.

Γάιος CAIUS, nom d'homme, *Rom.* xvi, 23, ou *Gaius*, *Act.* xix, 29. Ce mot, selon l'ancien latin, signifiait seigneur, ainsi que Caia signifiait dame, car on emploie souvent le g, à la place du c.

כלו CALANO, ville, *Isai.* x, 9, notre consommation, du mot כלה cala, ou כלל calal, entier, et du pronom נו no, eno, nôtre.

כלבי CALEB, fils de Jéphoné, *Num.* xiii, 7; כלב ou ealeb, ou celeb, signifie chien, ou une cor-

beille, ou panier; autrement, comme le cœur, de l'adverbe כי ci, comme, et du mot לבב lebab, cœur.

Καλλισθένης CALISTHENES, nom d'homme, *I Mach.* viii, 33, mot grec, belle force, du mot καλός, beau ou grand, et du mot σθένος, force, puissance.

Κωλίτας CALITA, nom d'homme, *I Esdr.* x, 23, refuge, ou retiré, du mot קלט calat; autrement, voix qui décline, du mot קול voix, et du mot נטה nata, incliner.

Αίμαθ CALOR, la chaleur. C'est la signification du nom hébreu חמת camath, ou emath, *I Paral.* i, 55. Voyez ci-après, Εμαθ.

Καλφι CALPHI, père de Judas, *I Mach.* xi, 70, voix de la bouche, du mot קול kol, voix, et du mot פה pé ou phé, bouche. Josèphe l'appelle Casphe, qui dérive de l'hébreu ceseph כסף argent.

Καλώβ CALUBAI, fils d'Esron, *I Paral.* ii, 9, de la même racine que Caleb, mon chien, ou mon panier.

קמון CAMON, nom de lieu, *Judic.* x, 5, sa résurrection, du mot קום kum, résurrection, et du pronom ך an, sa.

קמואל CAMUEL, fils de Nachor par Melcha, *Genes.* xxii, 21; autrement, fils de Sephtan, *Num.* xxxiv, 24, Dieu est ressuscité, du mot קום kum, ressusciter, et du mot אל El, Dieu; autrement, Dieu l'a ressuscité.

קנה CANA, ville, *Josue* xix, 28, ou *Joan.* ii, 1, zèle ou jalousie, du mot קנא kinné; autrement, possession, du mot קנה kana; autrement, lamentation, du mot קון kun; autrement, le nid, du mot קנן kinnen; autrement, canne ou bâton, du même mot kana.

קנת CANATH, ou CHANATH, ville, surnommée *Nobé*, *Num.* xxxii, 42, achat, possession, du mot קנה kana, ou lamentation, du mot קנן eun.

Κανδάκη CANDACE, nom commun des reines d'Éthiopie, *Act.* viii, 27, qui possède la contrition, du mot קנה kana, posséder, jouir, et du mot דכה dacha, briser; ou selon le syriaque et l'hébreu, possession pure. Mais ce nom étant étranger, on n'en doit point chercher l'étymologie dans l'hébreu.

קפירה CAPHARA, ville, *Josue* xviii, 26, la même, à ce que l'on conjecture, que *Caphira*, *Josue* ix, 17, petite lionne, propitiation, enduit, bourg, du même mot קפר capher, ou copher.

Καπερναοῦμ CAPHARNAUM, ville, *Matth.* iv, 13, champ de la pénitence, ou ville de consolation, du mot קפר capher, bourg ou ville, et du mot נחם nacham, pénitence; autrement, propitiation du pénitent, des mêmes mots; autrement, bourg d'agrément, la belle ville, du mot נעים naum, beau, et capher, champ.

Καφενατθά CAPHARSALAMA, ville, *I Mach.* vii, 31, champ ou ville de paix, du mot קפר caphar, et שלם schalom, la paix.

Καφαρσαρμα CAPHIETHIA, nom d'un mur, *I Mach.* xii, 37, la main du don, du mot קפר caphaph,

la main, et du mot נתן nathan, don. Ce nom n'est pas hébreu.

נפירה CAPHIRA, ville, *Josue ix*, 17, la même que *Caphara*, petite lionne

נפתרים CAPHTHORIM, peuples, appelés par la Vulgate et les Septante *Cappadociens* [Voyez la fin de l'article], *Gen. x*, 14, une sphère, une boucle, une main, une palme, des tourterelles, ou ceux qui cherchent, ou s'enquièreent, du mot כף caph, sphère, etc., et du mot תור thur, ou thor, s'enquérir, ou tourterelle. [Selon Gésenius ce mot est composé de כפר entrelacer, tresser, et de רתר couronner; il signifie donc un pays qui s'étend en amphithéâtre. C'est l'île de Crète, dont les Philistins appelaient les habitants כרתני CHERATHI.]

καππάδοκες CAPPADOCE, en hébreu, *Caphthorim*, *Deut. ii*, 23. Ce nom n'est ni grec, ni hébreu d'origine.

קרקה CARCAA, ville, *Josue xv*, 3, couvrir, ou couverture contre le froid, du mot קרם karam, couverture, et du mot קרה karach, froid; autrement, poutre, et du mot יקע jaka, suspendre.

קריה CAREE, père de Johanan, *IV Reg. xv*, 23, chauve, ou glacé, du mot קרח karach.

קרחים CARCHIM, nom de lieu, *I Paral. xii*, 6, de même, chauves, glacés.

καρία CARIA, nom d'une province, *I Mach. xv*, 23, capitale, du mot grec κάρη, la tête.

קרית πόλις CARIATH, nom de ville, *Josue xviii*, 28, ville, du mot קרת kereth; autrement, vocation, du mot קרא kara, appeler; autrement, leçon, lecture, ou rencontre, tiré du même verbe, qui signifie lire.

קריתים Καριαθιαριμ CHARIATHAIM, ville des Mōabites, *Num. xxxii*, 37, les deux villes, les vocations, etc. Voyez CARIATH. Cariathaïm est au duel.

קרית-ארבע πόλις ἄρβωκ CARIATH-ARBÉ, ville, *Josue xv*, 45, ville de quatre, du mot kariath, et du mot ארבע arba, quatre.

קרית-ערים Καριαθιαριμ CARIATHIARIM, nom de ville, *I Esdr. ii*, 24, ville des villes, ou de bourgs, du mot kariath, et du mot עיר hir, ville; autrement, ville de ceux qui veillent, du mot עור hur, veiller.

קרית-בעל CARIATH-BAAL, ville, *Josue xv*, 60, la ville de Baal, ou de ceux qui commandent, ou qui possèdent, de kariath, ville, et de baal, maître, mari.

קרית-יערים πόλις ἱαριμ CARIATH-IARIM, ville, *Josue xv*, 9, la ville des bois, ou des forêts, du mot kariath, ville, et du mot יער jahar, forêt.

קרית-ספר πόλις γραμμάτων CARIATH-SEPHER, ville, *Josue xv*, 45, la ville des lettres, ou du livre, du mot קריה cariath, ville, et du mot ספר sepher, lettre, livre.

קרית-סנה πόλις γραμμάτων CARIATH-SENNA, ville, *Josue xv*, 49, ville du buisson, du mot סנה sené, buisson, ou selon l'hébreu et le syriaque, la ville de Pinimitié.

קריות πόλις CARIOTH, ville, *Josue xv*, 25, les villes, les vocations. Voyez CARIATH, ci-dessus.

קרית [Et mieux כרית] Χαριθ CARITH, nom d'un

torrent, *III Reg. xvii*, 3, incision, du mot כרת carath, couper, percer, exterminer. [Ou bien encore, chute, cataracte, de קנה tomber.]

כרמל CARMEL, ville, *Josue xv*, 55, un tendre agneau, du mot כר car, agneau, et du mot רכך racuch, s'attendrir; autrement, écarlate, du mot hébreu כרמל carmel, mot de quatre lettres; autrement, moisson, ou épi plein; ou plutôt, vigne de Dieu, excellente vigne. [כרמל est le diminutif de כרם, petit jardin, jardinet, ou aussi bien cultivé, soigné, qu'un petit jardin. En hébreu comme en beaucoup d'autres langues, le ל sert très-souvent à former les diminutifs, comme, par exemple, l'all. Knab enfant, Knäblein petit enfant, lat. puer, puerulus, ital. fancionello, franç. enfantelet, gr. παιδάριον où l'L s'est changé en sa forte, etc.]

קרנים CARNAIM, peuple, *Gen. xiv*, 5. Ce mot est joint à astaroth, des cornes, du mot קרן keren. On croit que c'est le nom de la déesse Astarté, qui portait un croissant sur sa tête.

קרניון CARNION, *II Mach. xii*, 21, la corne, du même mot קרן keren, apparemment la même que Carnaim ci-devant.

καρπός CARPUS, nom d'homme, *II Tim. iv*, 13, mot grec, qui signifie fruit, ou fructueux.

קרחה CARTHA, ville, *Josue xxi*, 54, ville, du mot קרת kereth, ou occasion, ou lecture et leçon, ou rencontre, du mot קרא kara, appeler, lire.

קרשיש CARthagINENSES, peuples, en hébreu, *Tarsis*, *Ezech. xxvii*, 12, nom dont on ignore la vraie signification. Quant à Carthage, ou Cartada, on peut le dériver de l'hébreu cartha, ville, et חדתא chadeta, la neuve. Voyez Bochart.

קרthan CARTHAN, ville, *Josue xxi*, 52, ville, vocation, etc. Voyez ci-dessus CARIATH; autrement, qui donne du froid, du mot קרר karar, froid.

קשיה קסאיאס CASAIA, père d'Ethan, *I Paral. xv*, 17, sa dureté, et son importunité, du mot קשה cascha, et du pronom יו, son; autrement, l'enchaînement du Seigneur, du mot יקש jakasch, enchaînement, et du mot יה Jah, Seigneur.

קסבון CASBON, ville, *I Macch. v*, 36, la même que Hésébon. Voyez HÉSÉBON.

כשד CASED, fils de Nachor, *Gen. xxii*, 22, comme un démon, de l'adverbe כי ci, comme, שד sched, démon; autrement, comme un destructeur, comme une mamelle, du mot שד schad, ou שדד schadad; autrement, comme un champ, du mot שדה schade. [Ou mieux encore, gain, lucre, et par conséquent marchand, commerçant qui le cherche, de כשר en arabe arriver, échoir. C'est de lui que descendent les Chaldéens appelés dans l'écriture כשדים Chaschdim, ou les commerçants.]

קציס CASIS, vallée, *Josue xviii*, 21 fin, extrémité, bout; autrement, tronquer, du mot קץ kets, ou קצה catsa, ou du mot קצץ katsaz, couper les extrémités.

כסליו CASLEU, le neuvième mois de l'année des Hébreux, *Zach. vii*, 1, témérité, confiance, les flanes, du mot ככל chesel.

κασπιν CASPRIN, ville, II Mach. xii, 13, qui est d'argent [ou riche en mines d'argent], ou cupidité, du mot כסף ceseph, ou en syriaque, honte, pudeur. C'est la même qu'Esébon. Voyez Esébon.

Χασφὸρ CASPHOR, ville, I Mach. v, 26, d'argent, du mot כסף ceseph; autrement, mont désirable, du mot כסף ceseph, désirer, et du mot הר har, mont : mais sa vraie racine est Hézébon, ou Ezébon.

קציעה CASSIA, seconde fille de Job, Job xlii, 14, superficie; autrement, angle, du mot קציעה kassa; autrement, casse, plante aromatique, ou espèce d'aromate (Voyez Psaume xliv, 9) différent de celui qui est appelé *casia*, קדה kida, ou kadda, Exod. xxx, 24.

Παρεμβολαὶ CASTRA, nom de lieu, en latin, les deux camps, en hébreu, Mahanaïm [qui a la même signification], Gen. xxxii, 2.

καταράκτης CATARACTA, chute d'eau avec impétuosité, de καταράσσω, je brise.

קטת CATETH, ville qui terminait la tribu de Zabulon, Josue xix, 15, ennui, dégoût, du mot קוט kut, dispute.

CAUDA, île de l'Archipel. Voyez CLAUDA ci-après.

קדר CEDAR, fils d'Ismael, Gen. xxv, 13, ou un pays, Isai. xvi, 7, noireur ou tristesse.

קדם CEDEM, fils d'Ismael, le même que *Cedma*, Genes. xxv, 15; Jerem. xlix, 28, orientale, de l'hébreu, קדם cedem, orient.

קדש CEDÈS, ville, Josue xix, 37, sainteté. Il y en a plusieurs de ce nom. Voyez CADÈS ci-dessus.

קדמת CEDIMOTH, nom d'un bourg, Josue xiii, 18, les anciens, les premiers, les Orientaux. Voyez CADIMOTH.

קדמה CEDMA, la même que *Cedem*, ci-dessus, Gen. xxv, 15.

קדמיאל CEDMIEL, nom d'homme, I Esdr. iii, 9, l'antiquité de Dieu, du mot קדם cedem, antiquité, et du mot אל El, Dieu, ou le Dieu de l'orient, ou Dieu est mon orient [c'est à dire vers lequel je tourne sans cesse mes regards.]

קדמני CEDMONÆI, peuples, Gen. xv, 19, anciens, premiers, Orientaux, du même mot קדם cedem.

קדרון CEDRON, torrent, II Reg. xv, 23, obscurité, ou obscur, du mot קדר cedar.

קהלתה Μακελλάθ CEELATHA, nom de lieu, Num. xxxiii, 22, assemblée, du mot קהל kaal, assembler.

קעילה CEILA, ville, Josue xv, 44, celle qui divise, qui tranche.

קלי καλλί CELAI, nom d'homme, II Esdr. xii, 2, être léger, du mot קל kalal; autrement, rôti, du mot קלה kala; autrement, ma voix, du mot קול kol, voix, et du pronom ו i, mā.

קליה κωλία CELAIA, nom d'homme, I Esdr. x, 23, voix du Seigneur, du mot קול kol, voix, et du mot יה Jah, Seigneur; autrement, légèreté du Seigneur, du mot קל kalal, et du mot יה Jah, Seigneur.

Χέλυσμα CELEUSMA, cris des matelots, qui s'excitent à travailler, de χελεύω je commande. [Cette explication n'est pas très-exacte. χέλυσμα, et mieux

χέλυσμα, veut dire ce gémissement sourd que jettent les rameurs sous le poids d'un travail pénible. La racine χελύσσω veut dire expectorer, *geindre*, de χέλυσ, qui est la partie bombée du devant de la poitrine.]

קליטא καλλιτάς CELITA, nom d'homme, II Esdr. vii, refuge, ou re-serrement.

κεγχρέας CENCHREE, port de Corinthe, Rom. xvi, 1, mot grec, du millet, petit légume. [Le mil ou millet n'est pas un légume, mais bien une plante graminée; quant au grec κεγχρέας ou κεγχρίας miliaire, fertile en millet, de κέγχρος mil.]

κενδεβαῖος CENDEBÆUS, nom d'un capitaine, I Mach. xv, 38, zèle de douleur, du mot קנע kinné, zèle; autrement, qui possède la douleur, du mot קנה kana, posséder, et du mot דבה daba, douleur.

כנרת CENERETH, ville [sur le bord de la mer de Galilée, appelée plus tard Γεννησαρέθ], Josue xix, 35, guitare, du mot כנר cinnor; autrement, comme une lumière, de l'adverbe כי ki, comme, et du nom נות nut, lumière, ou novale.

כנרות CENEROTH, ville, Josue xii, 13, de même.

קנז CENEZ, fils d'Eliphaz, Gen. xxxvi 42, c'est un nid, du mot קנן kinan, faire un nid, et du pronom זé, cette; autrement, cette lamentation, ou cette possession, ou cet achat.

קניזי CENEZÆI, ceux de la famille de Cenez, Gen. xv, 19, de même.

קני κενεζι CENI, pays des Philistins, I Reg. xxvii, 10, possession, ou achat, ou lamentation, ou nid, de קנה kana. ou ken, ou kun.

κηφᾶς CEPHAS, Simon-Pierre, Joan, i, 42, pierre, du chaldéen קפה kiph, qui signifie une pierre, ou du mot כפא ceipha, en syriaque, rocher, pierre.

קפירה καφηρά CEPHIRA, nom d'homme. II Esdr. vii, 29, le même que *Caphira*, et que *Caphara* lionne.

Κεράστης CERASTE, sorte de serpent nommé céraсте, ou cornu, parce qu'il a sur la tête des espèces de cornes, de κέρασ, corne.

קרתי Χορεθι CERETHI, nom de peuples, I Reg. xxx, 14, qui coupe, qui arrache et exterminé, du mot קרת carath; ou les Crétois, gardes de David. [Dans le passage en question, קרתי n'est pas précisément un nom propre; il signifie des personnes qui remplissaient auprès du roi le double emploi de bourreaux et de coureurs. On pourrait parfaitement les appeler *licteurs*. Quant aux Céréthiens ce sont les Philistins, originaires de la Crète, qui leur a donné son nom.]

כרי Χορρί CERETHI, IV Reg. xi, 19, qui exterminé, Crétois, de Carath. [Comme le précédent il signifie, bourreau et coureur, selon qu'on le tire de קרה ou de כרה.]

קרם κερές CEROS, nom de famille des Nathinéens, I Esdr. ii, 44, qui est courbé ou abaissé, du mot קרם karas; autrement, boucle ou crochet, keres, du même mot lu différemment.

כסולת 'Αχασελώθ CESLETH THABOR, Josue xix, 12, autrement, casatoli, les témérités du nom-

bril, du mot כסל kesel; autrement, les côtés du Thabor, ville joignant le Thabor. [Ce mot pourrait encore vouloir dire lieu de sûreté, de ככל pris en bonne part.]

כסל סגל CESIL, ville, *Josue* xix, 19, l'Orion, étoile, *Amos* v, 8; autrement, folie; autrement, les flancs, du mot כסל casal, ou kesel.

קשון CESION, ville, *Josue* xix, 19, dureté, du mot קשא cascha; autrement, de la paille, du mot קש kasch; autrement, du concombre, du mot קשה cascha.

כיתוי CETHIM, fils de Javan, *Gen.* x, 4; autrement, les Macédoniens [ou selon la Vulgate l'Italie], *Dan.* xi, 50, ceux qui brisent, du mot כתת cathath; autrement, or, du mot כתם cethem; autrement, teinture [de כתה en arabe, souiller, tacher. Quant aux peuples que ce nom désigne, il est très-probable que ce sont les habitants de l'île de Chypre, originaires de Palestine, suivant Josèphe].

כתיש Καθλις CETHLIS, nom de ville, *Josue* xv, 40, mur ou muraille, du mot כתל cathal, ou selon le syriaque et l'hébreu, une troupe de lionnes; ou selon le syriaque, écrasement du lion. [Ce nom est probablement contracté de כתל cotel, et איש; et signifie le rempart du guerrier.]

קטורה CETHURA, seconde femme d'Abraham, *Gen.* xv, 1, qui brûle, ou fait fumer de l'encens, du mot קתר katar; autrement, parfumée, ou odoriférante; autrement, lier, du même mot. [Distinguons: ce nom ne veut dire parfum ou parfumée qu'autant qu'on le fait dériver de קתר, ce qui est le plus probable; mais il ne signifie lié, c'est-à-dire stérile, que lorsqu'on le fait venir de כתר. Ces deux racines, que D. Calmet confond, sont, comme on le voit, bien différentes.]

καβριμ CHABRI, ville, *Judith.* viii, 9, compagnon, du mot כבר chabar; autrement, plaie ou cicatrice, ou enchanteur, du même mot.

CHABUEL. Voyez ci-dessus CABUL.

Χαιρέας CHÆREAS, nom d'homme, *II Mach.* x, 52, qui se réjouit, du mot grec χαιρω.

כאלל כאלל CHALAL, nom d'homme, *I Esdr.* x, 30, consommation, ou le tout; autrement, comme une nuit, du mot ליל laïl, nuit, et de l'adverbe כי ci, comme; autrement, selon le syriaque, une couronne; autrement, parfaite couronne.

כאלל CHALANNE, ville, *Genes.* x, 10, notre consommation, ou nous tous, du même mot כאלל kalal, et du pronom נה nous, nôtre, ou comme murmurant, de לון lun, murmurer, et de l'adverbe כי ci, comme; autrement, qui demeure, qui séjourne. [Pour dire le vrai, l'origine de ce nom, d'ailleurs étranger, est totalement inconnue.]

כאלל CHALCOL, fils de Maol, *III Reg.* iv, 51, autrement, Chalcal, fils de Zara, *I Paral.* ii, 6, qui nourrit, consomme, et soutient tout, du même mot כאלל calal, et du mot כל cal, tout. [Pour parler plus grammaticalement, c'est une forme pilpel, de כול coul, soutenir, sustenter.]

כשדי Χαλδαία CHALDÆA, pays [ou mieux les Chaldéens, peuples issus de CASED], *Jerem.* L, 10, en hébreu, Casdim, comme des démons ou des brigands, ou des mamelles, ou des champs, du mot sched, ou schod, ou schad, ou de שדד scheded, ou de שדה schade, et de l'adverbe כי ci, comme. [Nous avons dit plus haut que ce nom signifiait les marchands, les échangeurs, ce qui convient parfaitement à une nation essentiellement commerçante, et dont les colonies se trouvaient sur presque toutes les côtes des mers connues des anciens.]

כשדי Χαλδαίος CHALDÆI, peuples, *Isai.* xiii, 19, l'hébreu, Casdim, de même que Chaldæa. [Voyez l'article précédent.]

כאלל Χαλαχ CHALÉ, ville, *Genes.* x, 12, occasion favorable; autrement, comme de la verdure, ou un fruit vert, du mot לך lach, et de l'adverbe כי ci, comme; autrement, humilité, du même mot לך lach, ou להך laehach; autrement, une table, une planche, du mot לוח luach. [Ou bien encore perfection, âge mûr, vieillesse, de כלה il a été parfait.]

חלי CHALI, ville, *Josue* xix, 25, infirmité; autrement, prière, du mot חלה ehala, ou חלי choli; autrement, collier, bracelet, du mot חליה khelia [חלי veut dire lui-même un collier, de חלד polir]; autrement, commencement, du mot חלה techilla; autrement, attente, du mot יחל jechel.

חם CHAM, fils de Noé, *Genes.* v, 5, chaud, chaleur, ou brun. La terre de Cham est l'Égypte [qui dans les inscriptions trouvées à Memphis, à Rosette, etc., s'appelle χαμε, χαμη, καμε en eopte, noir].

חמאן 'Αχιμαάν CHAMAAN, ville, *Jerem.* xli, 17, ou le nom d'un homme, *II Reg.* xix, 57, comme eux; de l'adverbe כי ci, comme, et du pronom חם hem, eux; autrement, comme un trouble, du mot חמה ama, trouble. [Mieux, qui, languit ou qui désire, de כמה cama, être rongé de désirs.]

Χαμαλέων חם CHAMAELÆON, *Levit.* xi, 50, sorte de petit animal qui prend toutes sortes de couleurs, de χαμαι à terre, et λέων, lion: comme qui dirait, lion rampant, petit lion. L'hébreu חם peut, dit-on, signifier un crapaud. [C'est proprement une sorte de sauterelle de la grande espèce, ainsi nommée à cause de sa force; חם en effet signifie force, puissance, de כחה.]

חמוש Χαμώς CHAMOS, nom d'une idole des Moabites, *Num.* xxi, 29, comme tâtant, maniant, ou comme s'éloignant, ou ôtant, de l'adverbe כי ci, comme, et du mot מוש musah, s'éloigner. [Ce nom signifie probablement le vainqueur, le dominateur, de כבוש.]

כנען CHANAAN, fils de Cham, *Gen.* ix, 18 [et la Chanaanée, ou le pays habité par les descendants de Chanaan. *Exod.* xv, 15], marchand, négociant; autrement, qui humilie et qui abat, du mot כנע canah; autrement, qui répond ainsi, ou qui afflige, du mot כן ken, ainsi, et du mot ענה hana, répondre ou affliger. [Le mot כנען signifie proprement bagage.]

כנענה CHANAANA, père de Sédécias, *III Reg.*

xxii, 24, ou fils de Balan, I *Paral.* vii, 10. Voyez CHANAAN.

כְּנִי CHANANI, nom d'homme, II *Esdr.* ix, 4, ma préparation, du mot כּוּן cun, préparation; autrement, base, du mot כֵּן cen, et du pronom י i, ma. [Ou mieux, tuteur.]

חַוָּה CHAOS, confusion. L'hébreu, tohu bohu. [Ces deux mots, mis ordinairement ensemble par paranomase, signifient proprement ravage et désolation. Selon Rosenmüller, ils désignent plutôt le vide absolu que la confusion. Voyez SCHOL. in *Gen.* i, 2.]

Εἰς Χάρραχα CHARACA, nom de lieu, II *Mach.* xii, 17, enveloppement, habit ou manteau, du mot כֶּרֶךְ cerich; ou en grec, une vallée.

Χαράδριον CHARADRION, *Levit.* xi, 19, courlis, sorte de héron, en heb. anapha. [On n'est pas d'accord sur l'oiseau impur désigné par ce nom. Les Arabes l'entendent du perroquet; d'autres d'une espèce d'aigle, etc. Quoi qu'il en soit, ce nom désigne un oiseau très-colère : car la racine אָנַף veut dire respirer, et par métaphore être irrité.]

רָנָן CHARAN, fils de Disan, *Genes.* xxxvi, 26, comme chantant, ou comme criant, du mot רָנָן ranan, criant, ou chantant, et de l'adverbe כִּי ci, comme; autrement, leur agneau, du mot כָּר car, agneau; autrement, leur connaissance. [Le même que כְּנִיר cithare.]

חָרָן CHARAN, Vulgate *Haran*, ville de la Mésopotamie, ou *Charas*, *Genes.* xi, 31. Voyez ci-après HARAN; c'est la même que *Charræ*, *Charres*. [Lieu brûlé par le soleil; de l'arabe.]

חַרְכַּמִּישׁ CHARCAMIS, ville, *Isai.* x, 9, un agneau, comme ôté, retiré, ou enlevé, du mot כָּר car, agneau, et de l'adverbe כִּי ci, comme, et du mot מוֹשֶׁה mosché. Il est difficile de tirer de l'hébreu l'étymologie d'un nom qui est étranger à cette langue. On dit que ce nom en chaldéen signifie du plomb. [Il paraît signifier la citadelle de Misch, de כֶּרֶךְ en syriaque citadelle, et מוֹשֶׁה nom propre, dont l'étymologie est inconnue.]

חַרְחַמִּישׁ CHARCHIAS, nom d'un eunuque, *Esth.* i, 10, couverture de l'agneau, du mot כָּסָה casa, couvrir; ou l'agneau du trône, du mot כָּר car, agneau, et du mot כִּסֵּי kissé, trône. Ce nom est persan, ainsi il est inutile de chercher son étymologie dans l'hébreu. [Ce nom en persan signifie un aigle.]

חַרְמֵל CHARMEL, Vulgate *Carmel*, nom de ville, *Josue* xv, 55. Voyez ci-dessus CARMEL : on lit *Char-mel*, *Isai.* xxix, 17, vigne du Seigneur,

חַרְמֵי CHARMI, fils de Ruben, *Gen.* xlvi, 9, ma vigne, du mot כֶּרֶם kherem, et de l'affixe י i, mon; autrement, la connaissance des eaux, du mot נִכְרַן nicar, connaître; autrement, l'agneau des eaux, du mot כָּר car, agneau, et de מַיִם maim, les eaux. [Ce nom signifie vigneron; l'iod caractérise l'adjectif.]

CHARRAN. Voyez CHARAN ci-dessus, et HARAN ci-après.

חַרְשֵׁנָּה CHARSENA, nom d'homme, *Esth.* i, 14,

agneau d'un an, du mot כָּר car, agneau, et du mot שְׁחָנָה schana, d'un an; autrement, agneau qui dort, du mot יָשָׁן jaschan, dormir; autrement, agneau qui est changé, du mot שִׁנָּה schana, changer. Ce nom est persan, ainsi il est inutile de chercher son étymologie dans l'hébreu. [En persan, dépouilles de la guerre.]

כְּסֵלֹן CHASELON, père d'Elidad, *Num.* xxxiv, 21, confiance, témérité, ou les flanes, du mot כֶּסֶל kesel; autrement, trône de sa demeure, du mot כִּסֵּי kissé, trône et du mot לֹן lon.

כַּסְלִימַי CHASLUIM, hébreu *Chasluchim*, fils de Mesraïm, *Genes.* x, 14 [et les peuples qui en descendent. Ces peuples sort, au sentiment de Bochart, les habitants de la Colchide, colonie égyptienne et dont le nom se rapproche beaucoup de celui de l'hébreu], le couvercle des tables, du mot, כָּסָה casa, et du mot לֹחַ luac, table, planche. Ce terme est étranger à la langue hébraïque [et inconnu.]

חַשְׁפִּיָּא CHASPHIA, pays [aux environs de la mer Caspienne], I *Esdr.* viii, 17, argent, ou cupidité, du mot כַּסָּף casaph, argent.

בְּיָן CHEBBON, ville, *Josue* xv, 40, qui éteint, ou qui est éteint, du mot כָּבָה caba; autrement, comme intelligent, de l'adverbe כִּי ci, comme, et du mot בִּין bun, intelligent; ou comme bâtissant, du mot בָּנָה bana, bâtir [ou mieux lien, de כָּבַב].

חֶבְרוֹן CHEBRON, ville, I *Mach.* v, 65, société, participation, adhérence, etc. Voyez ci-dessus CHABRI.

חֶלְלוֹן CHELLON, Vulgate, *Cellon*, nom de pays, *Judith.* ii, 13, consommation, perfection, destruction totale, du mot חָלָה cala; autrement, qui retient, ou resserre la douleur, du mot חָלָה cala, resserrer, et du mot אוֹן ou, aven, tristesse, douleur. Ce terme n'est pas hébreu.

חֶלְעָב CHELEAB, second fils de David, et d'Abigail, II *Reg.* iii, 3, la totalité du père, du mot חָלָה kelé, tout, rassembler, et du mot אָב père; autrement, consommation, ou perfection du père, du mot חָלָה ou חָלָה cala, consumer, ou resserrer. [Ou que le père, c'est-à-dire Dieu, a accompli, achevé : des mêmes racines.]

חֶלְיָו CHELIAU, nom d'homme, I *Esdr.* x, 35, tout lui-même, ou sa consommation, sa destruction, ou son empiétement, du mot חָלָה ou חָלָה cala, et de l'affixe וּ, lui.

חֶלְיוֹן CHELION, fils d'Elimelech, *Ruth.* i, 2, consommé, parfait, du mot חָלָה cala, consommer, etc., ou du mot חָלָה kelé, tout.

חֶלְמָד CHELMAD, ville, *Ezech.* xvii, 25, comme enseignant, ou apprenant, de l'adverbe כִּי ci, comme, et du mot לָמַד lamad, apprendre; autrement, tout mesurant, du mot כֹּל kel, tout, et du mot מָדַד madad, mesurer, ou couvrir. C'est le nom d'une ville d'Asie, dont la véritable étymologie ne peut se trouver dans l'hébreu. [Sa position topographique et son étymologie sont également inconnues.]

חֶלְמוֹן CHELMON, nom de lieu, *Judith* vii, 3, préparatif, ou dénombrement de l'armée, du mot

היל caïl, armée, ou munition de guerre, et du mot מנה mana, préparer, nombrer; autrement, son songe, du mot כלם calam, songer, rêver. Peut-être Belmon, ou Belméon.

כלוב CHELUB, père d'Esri, I *Paral.* xxvii, 26, chien, ou panier, du mot כלב keleb [ou bien un ouvrage d'osier, κλωδός].

כנה Χαναάν CHENNE, nom de ville, *Ezech.* xxvii, 25, base, du mot כן ken; autrement, rectitude, du mot כון con, ou כן ken. [C'est le même que כלנה Clésiphon.

כרוב CHERUB, l'un des Nathinéens, I *Esdr.* ii, 59. En chaldéen ce mot signifie comme un enfant, de l'adverbe כי ci, comme, et du mot רביא rabiā, jeune homme, ou enfant; autrement, comme multipliant, ou comme combattant, du mot רבב rabab, ou abondance, ou multitude de sciences, du mot רב rab, multitude, et du mot נכד nacar, connaître; autrement, en hébreu רבה raba, signifie grandir, nourrir, élever; en syriaque, labourer. [Ce nom, commun avec celui d'un des premiers ordres de la hiérarchie céleste, est d'une origine aussi mystérieuse que les formes symboliques sous lesquelles ces esprits supérieurs sont représentés dans les livres sacrés. En supposant une simple transposition de lettres, on fait רכוב rechoub, qui signifie taureau divin. En syriaque, le mot כרובא cherouba veut dire fort et puissant; mais le fait n'est pas certain. En assimilant כרוב à כרוב karob, on trouve une signification non moins plausible; car קרוב signifie qui s'approche de Dieu. Enfin, quelques auteurs ayant avancé que les chérubins n'étaient autres que les griffons, γρύπες (mot qui en renferme toutes les radicales), on a dû recourir au persan pour en avoir la signification véritable; or, dans cette langue, ce mot veut dire prendre, saisir, emporter. Nous pourrions donner encore bien d'autres étymologies; mais celles-ci suffisent; le lecteur en jugera la valeur scientifique, et adoptera celle qui lui paraîtra la meilleure.]

כרובים CHERUBIM, ange, *Gen.* iii, 14, des ouvrages de chérubins, ou en chérubins, *Exod.* xxvi, 1, des ouvrages variés, des espèces de grotesques. [Voyez le mot précédent.]

כסלון כסלון CHESELETH-THABOR, nom de ville, *Josue* xix, 12. Voyez CESELETH-THABOR, ville, à côté du Thabor. A la lettre, les reins du Thabor.

כסלון Χασαλών CHESLON, ville, *Josue* xv, 10. Voyez CHASELON ci-dessus.

חתי Χετταία CHETHÆA, Vulgate, *Cetæa*, *Ezech.* xvi, 3, femme céthéenne, et de la race de Cheth, celle qui est brisée [de crainte]; autrement, formidable, du mot חתת chathath.

חידון חידון CHIDON, nom d'une aire, I *Par.* xiii, 9, lance, dard, infortune; autrement, comme jugeant, de l'adverbe כי ci, comme, et du mot דון dun, juger.

חמחם CHIMHAM. Voyez CHAMAAM ci-dessus.

חיוס CHIUM, île de Chios, *Act.* xx, 15, ouverte, ou ouverture.

חלوه CHLOË, nom d'une mère de famille de Corinthe, I *Cor.* i, 11, herbe verte, mot grec.

כבר CHOBAR, fleuve, *Ezech.* i, 3, force, puissance; autrement, comme le fils, du mot בר bar, fils, ou comme pur, ou comme froment, du mot ברר barrar, et de l'adverbe כי ci, comme; [ou mieux le long, c'est-à-dire le fleuve au long cours, le fleuve étendu, etc., de כבר, être étendu en longueur.]

כודכוד CHODCHOD, jaspe ou pierre précieuse, ou une cruche, ou vase, *Ezech.* xxvii, 16 [ou plutôt un rubis: car, en arabe, le même mot signifie rouge éclatant.]

כודרל עמר Χοδολλογομωρ CHODORLAHOMOR, roi des Elamites, *Gen.* xiv, 4, comme une génération de servitude, de l'adverbe כי ci, comme, et du mot דור dor, génération, et du mot עמר amar, sardeau, servitude; autrement, la rondeur de la gerbe, du mot כדר kidor, une boule, ou sphère, et du mot עמר hamar, une gerbe. [Ce nom signifie proprement une poignée de gerbes.]

κοιρογρυλλος CHOEROGRIILLUS, *Lerit.* xi, 5, hérisson terrestre; c'est la signification du grec chœrogrillus. L'hébreu saphian signifie une sorte de rats.

כלהזא Χαλεζε CHOLHOZA, père de Cellum, II *Esdr.* iii, 15, tout prophète; autrement, voyant tout, du mot כל col, tout, et du mot הזה cozé, prophète.

חונניה CHONENIAS, frère de Séméï, II *Par.* xxxi, 15, préparation, ou disposition, ou fermeté, ou rectitude du Seigneur, du mot חן cun, ou כן cun, ou ken, et du mot יה Jah, Seigneur.

חורראי Χορραϊοι CHORRAËI, peuples, *Gen.* xiv, 6, fureur, du mot חרה chara, colère; autrement, trou, caverne, ou liberté, du même mot: autrement, habitant des trous ou cavernes, ou noble et libre, blanc, héros.

Χριστός CHRISTUS, I *Reg.* ii, 10, en hébreu, *Meschiah*, oint, du mot משיח maschach, oindre. Le mot *Christus* est grec, et signifie la même chose, oint.

Χρυσόλιθος CHRYSOLITHUS, chrysolithe, pierre précieuse. L'hébreu, tharsis [dont la signification est inconnue], *Exod.* xxviii, 20. Le grec, à la lettre, pierre dorée.

Χρυσόπρασος CHRYSOPRASUS, *Apoc.* xxi, 20, pierre précieuse d'un vert tirant sur l'or: c'est ce que veut dire le mot grec chrysoprasus.

חוב Λίβυες CHUB, nom de nation, *Ezech.* xxx, 5. Les Septante, les *Libyens*. A la lettre, celui qui éteint, du mot חבה caba, éteindre. [Quelques savants pensent qu'il faut lire חוב au lieu de חוב. חוב désignera la Nubie.]

חון και εκ των εκλεπτων CHUN, ville, I *Par.* xxviii, 8, préparation; autrement, des gâteaux, du mot חון cavanim, ou, selon le syriaque, fenêtre.

חוש Χουσι CHUS, fils de Cham, *Genes.* x, 6, Ethiopiens, ou noirs.

חושן ראשית CHUSAN-RASATHAIM, nom d'un roi, *Judic.* iii, 8, Ethiopien [très-méchant], ou noirceur des iniquités, du mot חוש cusch, et du mot ראש raschah, iniquité.

חושל CHUSI, père de Séléni, II *Reg.* xviii, 21, de même que *Chus*

Χουζά CHUSA, intendant de la maison d'Hérode, voyant, ou qui prophétise, du mot הזה cozé; ou Ethiopien, du mot chus.

Χυτρόποδες CHYTROPODES, chaudières ayant des pieds, du mot grec χύτρος, pot, chaudière, et πούς, le pied.

קבצים καθσέμ CIBSAIM, ville, *Josue* xxı, 22, les assemblées, du mot קבץ kabats.

κιδάρις CIDARIS, diadème, bandeau de tête, bonnet.

Κιλίκια CILICIA, province, *Act.* xxııı, 24, qui roule, ou qui renverse, de l'hébreu הלך chalach.

קין κωνία CIN, le père des Cinéens, *Num.* xxıv, 22, possession, achat, du mot קנה kana; autrement, nid, du mot קנן kinen; autrement, lamentation, du mot קין kun.

קינה CINA, ville, *Josue* xv, 22, de la même racine.

קיני CINAÏ, peuples descendus de Cin, *Genes.* xv, 19, de même.

קינות θρήνοι CINOTH, lamentation, *II Paral.* xxxv, 25, les Septante traduisent, threnoi, θρήνοι.

קיר-חרש ou קיר-חרשת CIR HARESETH, et Cih-HARES, ville, *Isai.* xvi, 7. La Vulgate a mis la signification pour le nom, *urbs cocti lateris*. Le mot קיר kir signifie ville; le mot חרש hares, ou charés, ou keresch, signifie brique, cuit, fabriqué, ou construit.

קיש CIS, fils d'Abiel, *I Reg.* ix, 4, dure, difficile, du mot קשה cascha; autrement, de la paille, ou fourrage, du mot קשש kaschash; autrement, concombre, et du mot קשא kascha.

קישן CISON, torrent, *Judith.* iv, 7, de la même racine.

קטרוני κερών CITRON, ville, *Judic.* i, 30, Vulgate, Cétron, des liens; autrement, qui parfume, ou qui fait de la fumée, du mot קטר katar, brûler de l'encens; autrement, le cantique de celui qui s'ennuie, du mot קטו kut, s'ennuyer, et du mot רנה rana, cantique.

Κιστήρ σειρά CISTERNA-SIRA, l'hébreu, Bâir-Hasira, nom de lieu, *II Reg.* iii, 26, citerne, ou lavoir de l'apostasie, ou de l'opiniâtreté, du mot בור baor, ou ביר baïr, lavoir, puits, et du mot סרר sarar, apostasier.

κλαύδη CLAUDA, île, *Act.* xxvii, 16. La Vulgate porté *cauda*, queue. En hébreu, *clauda* peut signifier voix cassée, ou voix lamentable, du mot קול col, voix, et du mot דה dava, languir; ou du mot grec κλαυθμός, lamentation. Mais il faut convenir que ce terme n'est ni grec, ni hébreu. En latin, *clauda* signifie boiteuse.

κλαυδία CLAUDIA, nom latin, boiteuse, *II Tim.* iv, 21.

κλαύδιος CLAUDIUS, nom latin, boiteux, *Act.* xi, 28.

κλημής CLEMENS, nom latin, *Philipp.* iv, 5, doux, bon, modeste, clément.

Κλεωπάτρα CLEOPATRA, fille de Ptolémée et femme d'Alexandre, roi de Syrie, *I Mach.* x, 57, gloire du père ou de la patrie; mot grec composé de deux autres, de κλέος, gloire, et de πάτηρ, père, ou πατρά, patrie.

Κλέοπιος CLEOPIAS, ou selon le grec, Cléopas, l'un des disciples qui accompagnèrent Jésus-Christ en Emmaüs, *Luc.* xxıv, 18, toute la gloire, ou la gloire en toute manière; mot grec composé de deux autres, de κλέος, et de πᾶς, tout. Il peut aussi dériver de l'hébreu chalaph, הלף changer.

Κνίδος CNIDUS, Vulgate *Gnidus*, île, *I Mach.* xv, 25, des arroches, herbes purgatives ou laxatives, du mot grec κνίδιον.

קוה ou קוא δὲ ἔκουε COA, nom de lieu, selon la Vulgate, ou d'une île, selon quelques interprètes, *III Reg.* x, 28, foire ou marché; autrement, espérance; autrement, assemblée, du mot קיה kava; autrement, règle, et cordeau, du mot קי kan; les Masorettes en un seul mot, בוקה makoa, assemblée.

Κοιλησυρία COELESYRIA, province nommée Célé-syrie, *II Mach.* iii, 5, basse Syrie, ou Syrie Creuse, du mot κοιλή, bas, creux.

קהלת COHELETH, Vulgate, *Ecclesiastes*, *Eccle.* i, 1, prédicateur; autrement, celle qui assemble.

קוליה κολώνια COLAIA, nom d'homme, *II Esdr.* xi, 6, la voix du Seigneur, du mot קול kol, voix, et du mot יה Jah, Seigneur.

קוליה COLIA, père d'Achab, *Jerem.* xxix, 21, la voix du Seigneur.

κολόσσαι COLOSSÆ, *Coloss.* i, 2, punition, châtiement, du mot grec κολάζω, je punis.

κως COO, île et ville célèbre de l'Archipel, vis-à-vis de la Carie, *I Mac.* xv, 25, de l'hébreu קן fil, délié.

κορβάν CORBAN, ou Corbana, *Marc.* vii, 11, don, présent, du mot קרבן corban. Voyez *Joseph.*, lib. IV *Antiq. cap.* iv, pag. 109, et lib. I, *contra Appionem*, pag. 1047.

קורֵה CORÈ, fils d'Isaar, *Exod.* vi, 21, chauve, ou gelé, glacé, du mot קרה karach, ou kerach.

קורֵה CORÈ, père de Sellum, *I Paral.* ix, 19, qui lie ou qui appelle; ou perdrix, du mot קרה kora, ou koré.

κόρινθος CORINTHUS, ville de Grèce, *Act.* xviii, 1, qui est rassasié, ou ornement, ou beauté, du mot grec κορεία.

קוריתים κορίται CORITHE, ou Corithes, *I Paral.* ix, 19, les enfants de Coré, de la même racine que קרה korach.

קרן-הפך Ἀμαθείας κέρως CORNU-STIBII, en hébreu, Keren-Apuch, nom de la troisième fille de Job, *Job.* xiii, 14, du mot קרן keren, corne, et du mot פך phuch ou puch, de l'antimoine, d'où vient fucus, du fard.

Χορασίν COROZAIM, bourg, *Luc.* x, 15, le secret, ou c'est ici un mystère, du mot רז raz, secret, mystère, et de l'adverbe כי ci, comme, etc.

קוֹס קוֹס COS, père d'Arob, *I Paral.* iv, 8, épine, chagrin, veille, du mot קוץ cuts.

κωσάν COSAM, Vulgate, Cosan, père d'Addi *Luc.* iii, 28, qui devine, du mot hébreu קסם casam.

קוזבי COZBI, fille de Suri, *Num.* xxv, 18, menteur, du mot קזב cazab, mentir; autrement, coume

s'écoulant, de l'adverbe כִּי ci, comme, et du mot זָבֵב zub, s'écouler.

κρέητη CRETA, île, I *Mac.* x, 67, charnelle, ou qui est de chair, du mot grec κρέας; en-hébreu כְּרֵת, l'île des Caphtorim, ou des Crétim, ou Cérétiens.

κρητες CRETES, ou CRETENSES, *Tit.* i, 12; *Act.* ii, 11; en héb. Cérétim, les Crétois.

קוּסִי ΚΟΥΣΙ CUSI, fils d'Abdi, I *Paral.* vi, 44 (Voyez FACHEUX), du mot קָשָׁה cascha; autrement, fourrage, paille, du mot קֶשׁ casch; autrement, concombre, du mot קִשָּׁה kischa; mais cette étymologie est fort douteuse.

כּוּתָּה ΚΟΥΤΗ CUTHA, province, IV *Reg.* xvii, 30, qui est brisé, broyé, du mot כָּתַת eathath; autrement, combustion. Ce nom, qui est celui d'une nation orientale, ne peut guère trouver son étymologie dans la langue hébraïque. Je crois qu'il vient de Chus ou Chut, d'où est tiré Chuta, *Scythæ*, les Scythes.

Κυπριαρχης CYPRIARCHES, nom de dignité, II *Mach.* xii, 2, mot grec, prince de Cypre, du mot κύπρος, Cypre, et du mot ἄρχων prince; autrement, prince de la beauté, du mot ἄρχων, et du mot κόπρις, Vénus, qui, selon les poètes, a reçu le nom de *Cypris*.

Κύπρος CYPRUS, île de Cypre, I *Mach.* xv, 23.

כֶּפֶר כּוּפְרוֹס CYPRUS, sorte de parfum d'arbre,

Cantic. i, 14, en hébreu, כֶּפֶר copher, espèce de poix ou gomme odoriférante, qui coule d'une espèce de cyprès.

קִירָה ΚΥΡΗΝΗ CYRENE, ville, IV *Reg.* xvi, 9, muraille, du mot קִיר kir; autrement, froidure, du mot קֶר kor; autrement, rencontre, du mot קָרָה kara; autrement, une planche, du mot קֶרֶת kereth. On ne peut point trouver dans la langue hébraïque la vraie étymologie de ce nom, qui est étranger.

Κυρηναιος CYRENÆI, peuples de Cyrène, *Act.* xi, 20.

Κυρηνος CYRINUS, préfet de Syrie, grec, Cyrinus, *Luc.* ii, 2, qui domine, du grec κύριος.

כּוּרֶשׁ [et כֶּרֶשׁ] CYRUS, roi de Perse, I *Esdr.* i, 1, comme un misérable, de l'adverbe כִּי ci, comme, et du mot יָרַשׁ jarasch, misérable, ou héritier; autrement, ventre, du mot כֶּרֶשׁ ceresch. C'est un nom persan, dont l'étymologie ne se peut pas tirer de l'hébreu. On assure qu'en persan *coresh* signifie le soleil. *Ctesias. Plut. in Artaxerxe. Alii.* [Et en effet rien n'est plus véritable. Ce nom se compose de elor ou chour, terme commun au zend *khoro*, *hur*, *ahuro*, au sanscrit *sura*, *suro*, soleil, et de la terminaison esch, qui se rencontre également dans le nom de Darius, persan Dariavesch].

D

דַּבְּרָה ΔΑΒΡΑΔ DABERETH, ville, *Josue* xix, 12, parole, chose, du mot דָּבַר daber; autrement, abeille, ou qui est soumis, et se laisse conduire, du mot דִּבְרָה dibera, ou debora. [Ce mot signifie plutôt pâturage, de la même racine דָּבַר qui veut dire aussi mener, conduire un troupeau, paître.]

דַּבִּיר ΔΑΒΙΡ DABIR, roi d'Eglon, *Josue* x, 5, oracle, discours, parole.

דַּבְרִי ΔΑΒΙΡ DABRI, ou Dibri, père de Salumith, *Levit.* xiv, 11, ma parole, mon oracle.

דָּדָן DADAN, fils de Regma, *Gen.* x, 7, mamelle, du mot דָּד dad; autrement, amitié, oncle, du mot דָּדָן dod; autrement, qui siège, qui juge, du mot דִּין din.

דַּגּוֹן DAGON, idole des Philistins, *Judic.* xvi, 25, du froment, autrement, un [petit] poisson, [terme d'amitié] du mot דָּג dag, poisson.

דַּלְיָה ΔΑΛΙΑ DALAIA, ou DALAIAS, fils d'Elioënaï, I *Paral.* iii, 24, le pauvre, ou l'épuisement du Seigneur, du mot דָּלָל dalal, et du mot יָה Jah, Seigneur; autrement, la branche de la vigne, du mot דַּלְיָה dallyoth, ou qui est amaigri, du mot דָּל dal, amaigri [ou mieux, celui que le Seigneur a délivré, de דָּלָה].

דַּלִּילָה DALILA, femme aimée par Samson, *Judic.* xvi, 4, pauvre, menue, ou chevelure, du mot דָּלָה dala, ou seau à puiser. [Ou encore remplie de désirs, qui s'épuise en désirs.]

Δαλμανουθά DALMANUTA, pays, *Marc.* viii, 10, seau à puiser, du mot דָּלִי dali, seau; autrement, épuisement, maigreur, branche.

Δαλματία DALMATIA, pays ou province, II *Tim.* iv,

10, lampe trompeuse, ou éclair vain, du mot grec δαλός lampe, etc., et du mot ματαια, vaine.

Δάμαρις DAMARIS, femme, *Act.* xvii, 31, petite femme ou femmelette, du mot grec δάμαρ.

דַּמַּשְׁקַּי ΔΑΜΑΣΚΟΣ DAMASCUS, hébreu, Domeschek, le fils de l'intendant d'Abraham, *Gen.* xv, 2 [et la ville de Damas, ancienne capitale de la Syrie], sac plein de sang, de dam, sang, et de שַׁק schak, un sac; autrement, similitude de l'incendie, ou du baiser, ou du pot, ou du sac, du mot דָּמָה dama, ressemblance, etc. [Ce nom veut dire en arabe itinérance, activité, industrie pour le commerce.]

דַּמְנָה DAMNA, ville, *Josue* xxi, 35, meurtre, silence, du mot דָּם dam; autrement, sa ressemblance, du mot דָּם dam, et du pronom גַּה ena, sa; autrement, fumier, du mot דָּמָן domen.

דָּן DAN, nom de lieu, *Genes.* xiv, 14, cinquième fils de Jacob et de Bal, servante de Rachel, *Gen.* xxv, 6, jugement, ou celui qui juge, du mot דָּן dajan, ou du mot דִּין juger.

דַּנְיֵאל דַּנְיֵאל DANIEL, nom de prophète, *Dan.* i, 6, jugement de Dieu, du mot dan, et du mot אֵל El, Dieu, ou Dieu est mon juge.

דַּנְיָה דַּנְיָה DANNIA, ville, *Josue* xv, 49, jugement, ou qui juge, du mot dan. Les Septante ont lu *Renna*.

דַּפְקָה ΔΑΦΚΑ DAPHICA, nom de lieu où les Israélites campèrent dans le désert de Sin, *Num.* xxxiii, 12, impulsion, du mot דַּפַּק daphaq. Les Septante l'ont lu par un ר resch, Raphaca, au lieu du ד daleth, Daphea.

Δαφνή DAPHNÉ, faubourg d'Antioche, II *Mach.* iv, 53, mot grec qui signifie un laurier.

DAPHNIS, fontaine, *Num.* xxxiv, 11. Ce mot ne se lit point dans l'hébreu, ni dans les Septante en cet endroit; il signifie laurier.

דָרַע Δαράδῆ DARA, fils de Zara, I *Par.* ii, 6, génération ou maison du pasteur ou du compagnon, du mot דֹר dor ou dur, génération ou maison, et du mot רעה rohié, compagnon ou pasteur; autrement, race de méchanceté, du mot רוע raah. [רוע est pour דרוע qui signifie union de la sagesse.]

דַרְקוֹן DARCON, Vulgate, Dercon, fils de Gedel, I *Esd.* ii, 56, ou achat de la génération ou de l'habitation, du mot קנה kana, acheter, posséder, et du mot דֹר dor ou dur, génération ou habitation; selon le syriaque, un dragon. Darcon ou Dareonim signifie apparemment un darique, monnaie de Perse. [La racine דַרַק en chaldéen signifie répandre, en arabe se hâter.]

דַרְיוֹש DARIUS, roi des Mèdes, *Dan.* v, 31, qui s'informe, et qui recherche, du mot דַרַש darasch. [Ce nom signifie en persan, royal, de דַרַה roi, et de la terminaison adjectivale esch; il se prononce Dareusch et Dardeusch.]

דַרְמַסְכוֹס Δαρμασχος DARMASCUS, le même, à ce qu'on croit, que Damascus, I *Par.* xviii, 6. Voyez ci-dessus. La Vulgate et les Septante ont lu ici Damascus.

דַתְּ DATHAN, fils d'Eliab, *Num.* xvi, 1, loi ou rit, du mot דַת dath [ou encore pays plein de fontaines].

Δάθημα, ou Δάθημα DATHEMA, ville, I *Mach.* v, 9. Les Septante ont lu dathema, préparation de la loi, du mot דַת dath, loi, et du mot מַנָּה mana, préparation; autrement, présent ou don de la loi, du mot מַנָּח manach ou mincha, présent.

דָוִד DAVID, fils d'Isaï, I *Reg.* xvii, 12, bien-aimé, chéri, du mot דֹד dod, chérir, aimer.

דְבַשׁ DEBBASSETII, ville, *Josue* xix, 11, d'où découle le miel, du mot דְבַש debasch; autrement, qui cause de l'infamie, du mot דְבָה dibba, infamie, mauvaise réputation, et du mot שׁוּת schuth, imposer, mettre.

דְבַלַיִם Δεβελαιῆ DEBELAIM, père de Gomer, femme d'Osée, *Osee*, i, 5, tas ou cabas de figues.

דְבַרָּה DEBERA, nom de lieu, *Josue* xv, 7, parole, chose.

דְבַלְתַיָּה DEBLATHIA, ville, *Ezech.* vi, 14, cabas de figues.

דְבַלְתַיִם DEBLATHAIM, ville, *Jerem.* xlviii, 22, la même, à ce que l'on croit, que Helmon-Deblathaim. Voyez ci-après. Le même que Deblatha, cabas de figues.

דְבָרָה DEBORA, nourrice de Rébecca: *Gen.* xxxv, 8; autrement, la Prophétesse, femme de Lapidoth, *Judic.* iv, 4. Voyez ci-dessus DEBERA et DABERETH; autrement, abeille, mouche à miel, du mot דְבָרָה debora.

Δεκάπολις DECAPOLIS, pays, *Matth.* iv, 25, mot

grec composé de deux autres, du mot δέκα, dix, et du mot πόλις, ville, parce que ce canton comprenait dix villes.

דְקְלָה DECLA, fils de Jectan, *Gen.* x, 27, sa diminution, du mot דֶק, et du pronom הָ a, sa; ou plutôt, dekla, palme, ou palmier.

דְדָן DEDAN, ville, *Jerem.* xxv, 23, leurs mamelles, ou leur amitié, ou leur oncle, etc. Voyez ci-dessus DADAN.

דְדָנִים DEDANIM, fils de Dedan, *Isal.* xxi, 13.

דְלֵעָן Δελεαν DELEAN, ville, *Josue* xv, 38, pauvre, affligé, du mot דָלַל dalal; autrement, réponse, ou cantique du pauvre, de dalal, pauvre, et du mot עָנָה hana, répondre ou chanter, affliger [ou plutôt le champ des concombres de דֶלֶק s'allonger comme une langue, d'où le chaldéen דֶלֶת concombre].

דְלֶפְזִין DELPHON, fils d'Aman, *Esth.* ix, 7, gouttière, ou l'eau qui distille de dessus les toits, du mot דַלַף dalaph; autrement, qui regarde le pauvre, du mot דָלַל dalal, pauvre ou affligé, et du mot פָנָה pana, regarder.

Δῆλος DELOS, île, I *Mach.* xv, 23, montrée et manifestée, du mot grec δηλόω, je montre.

Δημᾶς DEMAS, nom d'homme, *Coloss.* iv, 14, populaire, du mot grec δήμιος; autrement, gras.

Δημήτριος DEMETRIUS, fils de Séleucus, I *Mach.* vii, 1, qui appartient à Cérés, du mot grec Δημήτηρ, qui signifie la déesse Cérés, qui préside aux blés [qui signifie plutôt la mère de la terre, de δᾶ, la même chose que γῆ terre, et μητήρ].

Δημόφων DEMOPHON, nom d'homme, II *Mach.* xii, 2, qui tue le peuple, ou le meurtre du peuple, du mot δῆμος, peuple, et du mot φένω, je tue.

דְנַבָּה DENABA, ville, *Genes.* xxxvi, 32, son jugement en elle, ou elle rend le jugement, du mot דִין din, jugement, et du pronom הָ a, son, et de la préposition בֵּ beth, dans, du même pronom הָ a, elle; autrement, qui rend le jugement, du mot דִין din, jugement, et du mot יָדַב יacob, je donne [ou mieux, lieu de dépouilles, ou de brigandages; pour דינבה].

Δέρβη DERBÉ, ville de la Lyeonie, *Act.* xiv, 6, en hébreu, darban, un aiguillon.

Δερβαῖος DERBEUS, nom d'homme natif de Derbé, *Act.* xx, 4.

Δεσάου DESSAU, nom d'un château, II *Mach.* xiv, 16, graisse, du mot grec δασύς; autrement, cendre, de l'hébreu, daschan. L'hébreu דָשָן signifie germer, pousser.

Δευτερονόμιον DEUTERONOMIUM, Déutéronome, seconde loi ou répétition de la loi, en hébreu, Ellehaddebarim [c'est-à-dire telles sont les paroles; on sait que les Hébreux désignent les livres de la Bible par les premiers mots qui les commencent].

Διᾱβολος DIABOLUS, I *Mach.* i, 58, calomniateur, accusateur, du mot grec διᾱβολος.

Διάκονος DIACONUS, diacre, ministre, serviteur.

Διάδημα DIADEMA, diadème, bandeau royal, du grec, διά, et δέω, ligo.

Ἄρτεμις DIANA, nom de déesse que les Ephésiens

adoraient, *Act.* xix, 24. Ce mot latin peut signifier lumineuse. Diane se prend pour la lune. Le grec ἀρτεμὶς signifie parfaite.

דִּבּוֹן et דִּיבּוֹן DIBON, ville des Moabites, *Isai.* xv, 2; *Josue* xiii, 17, intelligence, abondance de l'intelligence, ou du bâtiment, du mot בנה bana, bâtir, ou בנה bina, entendre; ou, selon le syriaque, écoulement [ou plutôt liquéfaction, neige fondue, de דִּבּוֹן].

דִּבּוֹן Διβῶν DIBON, ou, selon l'hébreu, Dimon, *Isai.* xv, 9, ville où il y avait des eaux qui portaient ce nom, plaine de sang, du mot דם dam; autrement, fumier, du mot דמדן domen.

דִּיבּוֹן-גַּד DIBON-GAD, ville qui échut à la tribu de Gad; autrement, l'une des demeures des enfants d'Israël, *Num.* xxxiii, 45; abondance du fils heureux et puissant, du mot דד dad, abondance ou fortune, et du mot בן ben, fils, et du mot גד gad, puissant, grand; autrement, entendement ou édifice heureux ou grand, du mot בנה bina, entendre, et du mot בנה bana, bâtir; autrement, abondance du fils armé ou habillé, du même mot גד gad.

דִּבְרֵי-הַיּוֹמִים Παραλειπομένων DIBRE-HAJAMIM; ainsi est intitulé le livre des Paralipomènes, paroles des jours, annales, du mot דבר dabar, paroles, et du mot יום yom, le jour; en grec, Paralipoménon, c'est-à-dire, des choses laissées ou omises [de παραλείπω, omettre].

Δίδυμος DIDYMUS, surnom de l'apôtre saint Thomas, *Joan.* xi, 16, mot grec qui signifie jumeau.

דִּיבְי דִּיבְי DIEVI, l'un des Samaritains ennemis du peuple de Dieu, I *Esdr.* iv, 9, mot syriaque qui signifie celui qui est du pays de Hava. [Il y a ici, ce semble, deux erreurs. Ce Dahi ou Dievi dont il est question est un peuple dont une colonie fut transplantée en Samarie; ensuite, ce mot est chaldéen, et non syriaque; il vient probablement du persan deh, dih, qui veut dire bourg: ainsi דִּיבְי signifie les habitants des bourgs, pagani.]

דִּלְיָה Δαλαία DILAJAU, le chef d'une des vingt-quatre familles sacerdotales, I *Paral.* xxiv, 17, le pauvre du Seigneur, du mot דלל dalal, pauvre ou épou-sé; autrement, branche du Seigneur, du mot דליתh daliuth, branches, et du mot יה Jah, Seigneur [ou que Dieu délivre. Voyez DALAIA].

דִּיבּוֹנָה DIMONA, ville, *Josue* xv, 22, fumier, du mot דבן domen; autrement, présent ou nombre abondant, du mot די daï, abondant, et du mot מנה mana, nombrer, ou מנח manach, ou mincha, présent, don. [Voyez DEBON.]

דִּינָה DINA, fille de Jacob et de Lia, *Gen.* xxx, 21, jugement, ou qui juge, du mot דין din.

דִּינְאֵי DINÆI, nom de peuples, I *Esdr.* iv, 9, juges ou jugements, du même mot דין din.

Διονύσιος DIONYSIUS, savant athénien, converti par la prédication de saint Paul, *Act.* xvii, 34, divinement touché, du mot δῖος, divin, et du mot ῥύω, je frappe, ou plutôt enfant de Jupiter. [Etymologie qui n'est pas évidente. Quelques auteurs pensent que Dionysius veut dire le divin fondateur de Nyssa. On

sait que Bacchus fonda cette ville et qu'il y était particulièrement honoré: d'autres assurent que Bacchus fut appelé ainsi parce qu'en venant au monde Διὸς femur ἐνῆξεν, il dé-hira la cuisse de Jupiter, qui l'y avait renfermé après la mort tragique de Sémélé, sa mère. Cette opinion est certainement la plus probable.]

Διῶρυξ DIORYX, le lit d'une rivière, fosse, ruisseau, *Eccli.* 24, 41, du grec διὰ, et ὄρυσσω

Δίοςκορος DIOSCORUS, fils de Jupiter [de κοῦρος, et Διός] On appelait Dioscori Castor et Pollux.

Διοτρεφής DIOTREPHEs, III *Joan.*, 9, qui est nourri par Jupiter, ou nourrisson de Jupiter, du mot grec Διός, Jupiter, et de τρέφω, nourrisson.

Διπλοῦς DIPLOIS, manteau double, du grec διπλοῦς, double.

Διπονδίου DIPONDIUM, deux oboles, du grec δῖς, deux fois, et pondus, poids.

Διψᾶς Δῖψω DIPSAS, serpent qui tue par l'altération qu'il cause, du grec διψᾶω, j'ai soif. L'hébreu zimmon a la même signification.

דִּישָׁן דִּישָׁן DISAN, fils de Séir, *Gen.* xxxvi, 21, graisse, du mot דשן daschen; autrement, cendre, du même mot. [Ce mot désigne aussi une espèce de chèvre sauvage très-agile à la course, de דשן sauter, courir.]

דִּישָׁן DISON, fils d'Ana, *Gen.* xxxvi, 21, cendre, ou trituration. [Voyez DISAN.]

Διθάλασσαν DITHALASSUM, arrosé de deux mers, ou situé entre deux mers, *Act.* xxvii, 41, du mot grec δῖς, deux, et du mot θάλασσα mer, épithète de la ville de Corinthe.

דוֹךְ DOCH, forteresse, I *Mach.* xvi, 15, pousser, piler, broyer, du mot hébreu דך duch. En lisant dog, on pourrait traduire poisson.

דודָנִים DODANIM, fils de Javan, *Genes.* x, 4 [et les peuples qui lui doivent leur origine, les habitants de Dodone, ville d'Epire], le sommeil de l'ami et de l'oncle, ou mamelle de celle qui dort, du mot דד dad, ou דד don, et du mot נמנמ num, dormir, ou les amours, les mamelles. [D'autres lisent avec plus de raison peut-être רודָנִים Rodanim, les Rhodiens, Voy. ce mot.]

דודָנִים דודָנִים Δωδωνεῖμ DODANIM, selon quelques exemplaires hébreux, Rodanim, le même fils de Javan, I *Paral.* i, 7, sommeil de celui qui descend ou commande, du mot נמנמ num, dormir, et du mot ירד jarad, descendre, ou du mot רדה rada, commander. On a lu un ר resch, pour un ד daleth. [Article inutile, Voy. le précédent.]

דודָא דודָא DODAU, père d'Eliezzer, II *Par.* xi, 37, son amitié, son oncle, ou sa mamelle, du mot דד dad, mamelle, ou du mot דד dad, oncle, ou amitié, et du pronom הו ou, son.

דוֹעַג DOEG, un de ceux qui avaient la principale intendance sur les troupeaux de Saül, I *Reg.* xxi, 7, qui agit avec inquiétude, du mot דאג daag; autrement, pêcheur de poissons, du mot דוג dug, pêcher [ou plutôt timide, de דאג craindre, ou trembler].

דְּמוֹם DOMMIM, nom de ville, I *Reg.* xvii, 1, qui est de sang, ou ensanglanté, du mot דָּם dam; autrement, qui garde le silence, du mot דָּם dum.

דֹר ou דֹרֶךְ DOR, ville, *Josue* xi, 2. Ce nom s'écrit différemment, *Josue* xvii, génération ou habitation, du même mot דֹר dur ou dor, selon les différentes leçons.

Δορκάς *טביחה* DORCAS, femme surnommée *Tabytha* en syriaque, *Act.* ix, 39, 40, mot grec qui signifie une chèvre, une femelle de chevreuil.

דֹרֶדֶךְ DORDA, fils de Maol, III *Reg.* iv, 31, génération ou habitation de la science, du mot דֹר dur ou dor, habiter ou engendrer, et du mot יָדַע jadah, science.

Δορυμένους DORYMINI, père de Ptolémée, I *Mach.* iii, 38, génération ou habitation de la droite, du mot דֹר dor, habitation, etc. (voyez ci-dessus), et du mot יָמִין imin, ou jamin, droite; ou plutôt, selon la force du grec, la vigueur de la lance, ou du javelot.

Δωσίθεος DOSITHEUS, l'un des capitaines de Judas Machabée, II, *Mach.* xii, 19, Dieu donné, du mot θεός, Dieu, et du mot δῶσις, don.

דֹתָן ou דֹתָיִן DOTHANI, ou DOTHAN [ville au nord de Samarie], *Gen.* xxxvii, 17, la coutume, ou la loi, du mot דָּת dath [pays rempli de sources, de דָּת source].

Δρουσίλλα DRUSILLA, femme de Félix, préfet de Judée, *Act.* iv, 29, mouillé par la rosée, du mot ῥοσός, rosée.

דודאי DUDIA, l'un des douze chefs qui chaque mois de l'année commandaient les troupes de David, I *Par.* xxvii, 4, mon bien-aimé, ou mon oncle, du mot דוד dod, et du pronom י, mon.

Δουαί *Παγοσήλ* DUEL, père d'Eliasaph, *Num.* i, 14, connaissance, ou science de Dieu, du mot יָדַע jadah, science, et du mot אֵל El, Dieu. Les Septante ont lu Raguel, par un ר resch, au lieu d'un ד da-leth.

Δουμά DUMA, région, *Isai.* xxi, 11, autrement, fils d'Ismael, *Genes.* xxv, 14, silence, du mot דָּם dum; autrement, ressemblance, du mot דָּמָה dama. Quelques exemplaires portent ῥοῦμα, avec un ρ resch, pour un ד da-leth. Dans la Vulgate on lit Ruma, *Josue* xv, 51, et dans les Septante ῥεμνά, et en quelques exemplaires ῥομνά.

Δουρᾶ DURA, vallée, *Dan.* iii, 1, génération ou habitation, du mot דֹר dur ou dor, selon les différentes leçons.

Δύσκολος DYSCOLUS, discole, difficile, incommode; terme grec.

E

עֵבֶל *Γεβήλ* EBAL, fils de Sobaï, *Gen.* xxxvi, 23, tas et amas de vieillesse, du mot עַי li, et du mot בָּלָה balé ou bala, vieux, ou amas qui s'écoule, et qui se dissipe.

Εχβάτανα *אחבתא* ECBATANA, pays, I *Esdr.* vi, 2, frère de la mort, du mot אָחָה aka, frère, et du mot מוּת muth, mort. Ce nom est mède, ainsi il n'est pas possible de trouver sa véritable étymologie dans l'hébreu. [Le mot persan signifie un lieu cultivé, et en effet on sait que cette ville était la résidence d'été des rois de Perse.]

Εκαταν *הקטן* ECETAN, père de Johanan, I *Esdr.* viii, 12, petit, ou très-petit, du mot קָטוֹן katon.

Εκκλησιαστής *קהלת* ECCLESIASTES, en hébreu *Cohelath*, *Eccles.* i, 1, qui assemble et qui prêche, titre d'un des livres de Salomon.

Αἰά *אחיה* ECHIAIA, nom d'homme, II *Esdr.* x, 26, frère du Seigneur, du mot אָח ach, frère, et du mot יָה Jah, Seigneur.

Ἀρχίς *אחי* ECHI, fils de Benjamin, *Gen.* xlvi, 21, qui est appelé Rapha, I *Par.* viii, 2, mon frère, du même mot אָח ach, frère, et du pronom י, mon. [Ou fraternel.]

Ἐδδαι *אדד* EDDO, nom d'homme, I *Esdr.* viii, 17, sa vapeur, sa mort ou sa nuée, du mot אֵד ed, vapeur, et du pronom י, sa. [Ou mieux, le passager, de אָדָה passer.]

Ἐδαμί *אדמה* EDEMA, ville, *Josue* xix, 36, terre rousse ou de sang, du mot אָדָם Adam.

Ἐδέν *עדן* EDEN, peuples, enfants d'Eden; *Isai.* xxxvii, 12, volupté, ou les délices.

עֵדֶר *עדר* EDER, fils de Musi, I *Paral.* xxiii, 25, troupeau; autrement, ôter, retrancher. Il y avait près de Bethléem une tour de ce nom, *Genes.* xxxv, 21. La Vulgate en a donné la signification, en l'appelant la tour du troupeau.

הדיסה *אדסה* EDISSA, la même qu'Esther, *Esth.* ii, 7, myrte, du mot הָדָס hadas; autrement, selon le Syriaque, la joie.

Ἐδνᾶ *עדנא* EDNA, ou *Ednas*, nom d'homme, I *Esdr.* x, 20, volupté, du mot עֵדֶן eden.

Εδνα *עדנא* EDNAS, l'un des chefs des troupes de Manassé, I *Paral.* xii, 20, repos, ou témoignage éternel, du mot עָד hod, témoignage, et éternité, et du mot נֹחַ nuac, repos.

Ἐδομ *אדום* EDOM, Esaû fils d'Isaac, *Gen.* xxv, 30, roux, terrestre, ou de sang.

Ἐδωμ *אדם* EDOM, Vulgate, *Adom*, ville, *Josue* iii, 16, hébreu, *Adam*, roux, sanguin.

Ἐδραι *אדרעי* EDRAI, ville du roi Og, *Deut.* i, 4, un fort grand et magnifique amas, du mot אָדָר adar, grand, fort, et du mot עַי li, tas et amas; autrement, nuée, mort du méchant, du mot אֵד ed, nuée et mort, et du mot רוּע ruah, ou רָע rah, méchant; autrement, mort du compagnon, ou du pasteur, du mot רֹעֵה rohé.

Ἐγεύς *הגא* EGEUS, eunuque du roi de Perse; *Esth.* ii, 3, méditation, parole, enlèvement, ou éloignement, ou gémissement, du mot הָגָה haga. Ce nom est persan, et ne saurait tirer sa véritable étymologie de l'hébreu. [Ce nom pourrait aussi vouloir dire le su;

perbe, de גא pour גאה gee, de גאה gaa, s'enfler, s'accroître, devenir superbe.]

אגלה EGLA, femme de David, II Reg. III, 5, jeune vache, un chariot, ou un rond.

עגלון EGLON, ville du roi Dabir, Josue x, 3, ou nom du roi de Moab, Judic. III, 12, veau, char, rond.

אלא ou אלה'אלא ELA, ville des Iduméens, Gen. xxxvi, 41. Voyez ELATH ci-après, un chêne, malédiction, parjure, jurement, imprécation.

אלעד'אלאδ ELAD, fils de Suthala, I Paral. VII, 21, l'éternité, le témoignage, ou le butin de Dieu, du mot עד had, ou had, éternité, et du mot אל El, Dieu. [Ou mieux, que Dieu loue, de עוד louer, célébrer.]

אלעדה ELADA, fils de Tahath, I Par. VII, 20, assemblée, congrégation de Dieu, du mot יעד jahad, assembler, réunir, ou עדה heda, assemblée, et du mot אל El, Dieu; autrement, l'éternité, le témoignage, ou le butin de Dieu.

אלעיא ELAI, père d'Osias, Judith. VIII, 1, fort, du mot אלי eli; autrement, mon Dieu, du mot אל el, Dieu, et du pronom י i, mon.

עלב ELAM. Voyez ÆLAM.

אלעשא ELASA, fils d'Hellès, I Par. II, 59, créature de Dieu, du mot עשה hascha, faire, et du mot אל El, Dieu.

אלת'אלא ELATH, ou AILATH, ville de l'Idumée, Deut. II, 8, la même qu'Elā ci-dessus, une biche, du mot אל ail; autrement, force, du même mot; autrement, chêne, du mot אלה ala.

אלקנה ELCANA, fils de Choré, Exod. VI, 24, père de Samuel, mari d'Anne, I Reg. I, 4, Dieu zélé, du mot אל El, Dieu, et du mot קנה kine, zéler; autrement, possession, ou canne de Dieu, du mot קנה cana.

אלכשני'אלכשני ELCESAI, nom d'un bourg, Nahum. I, 4, dureté de Dieu, du mot קשה kascha, rude, fâcheux, et du mot אל El, Dieu.

אלדא'אלדא ELDAA, fils de Madian, Genes. XXV, 4, science, ou connaissance de Dieu, du mot ידע jada, science, et du mot אל El, Dieu.

אלדד ELDAD, nom d'homme, Num. XI, 26, amour de Dieu, ou chéri de Dieu, du mot דד dod, amitié, et du mot אל El, Dieu.

אלעלה ELEALE ville des Amorrhéens; Isai, XV, 4; Num. XXXII, 37, ascension de Dieu, ou holocauste de Dieu, du mot עלה hala ou hola, élévation, et du mot אל El, Dieu.

אלעזר ELEAZAR, fils d'Aaron, Exod. VI, 22, secours de Dieu, ou parvis de Dieu, du mot עזר hazar, secours ou parvis, et du mot אל El, Dieu.

אלקטרון ELECTRUM, métal composé d'or et d'argent. On ne sait pas la véritable étymologie de ce terme grec. L'hébreu חשמל chasmal signifie de l'airain fondu et brûlant. [De השם airain, et de la syllabe על, qui exprime la mollesse, la liquidité, etc.]

אלחנן ELEHANAN, cousin germain d'Azael, II Reg. XXIII, 24, grâce, don, ou miséricorde de Dieu, du mot חן chen ou chanan, et du mot אל El, Dieu.

אלף'אלא ELEPH, ville, Josue, XVIII, 28, mille, doctrine, chef, ou bœuf, du mot אלף alaph ou eleph.

אלευθερος ELEUTHERUS, nom d'un fleuve, I Mac. XI, 7, à la lettre, libre.

אלי ELI, parole d'exclamation qui s'adresse à Dieu, Psal. XXII, 1, et Matth. XXVII, 46, mon Dieu, du mot אל El, Dieu, et du pronom י i, mon.

אליה ELIA, fils d'Harem, I Paral. VIII, 27, et I Esdr. X, 21, le Seigneur Dieu, du mot אל El, Dieu, et du mot יה Jah, Seigneur; autrement, le Seigneur fort, du mot יה Jah, Seigneur, et du mot אל ul ou el, fort.

אליאב ELIAB, fils de Phallu, Num. XXVI, 8, etc., Dieu est mon père, du mot אל El, Dieu, du pronom י i, mon, et du mot אב ab, père; autrement, le Dieu du père.

אליאבא ELIABA, nom d'homme, II Reg. XXXIII, 52, le Dieu, ou le fort, le cachera, du mot אל El, Dieu, ou du mot אל ul, fort, et du mot אבא caba, cacher, couvrir, ou Dieu est ma couverture.

אליאקום ELIACIM, fils d'Ilcias, Isai. XXII, 20, ou l'intendant de la maison du roi Ezéchias, IV Reg. XXIII, 54, résurrection de Dieu, ou le Dieu de la résurrection, ou de la fermeté, du mot קום kum, ressusciter, affermir, et du mot אל El, Dieu; autrement, Dieu vengeur, du mot נקם nakam, venger.

אליאדא ELIADA, père de Razon, III Reg. XI, 25, science de Dieu, ou connaissance de Dieu, du mot ידע jada, science, et du mot אל El, Dieu.

אליעם ELIAM, fils d'Achitophel, II Reg. XXXII, 54, le peuple de Dieu, ou le Dieu du peuple, du mot אל El, Dieu, et du mot עם ham, peuple.

אליהו ELIAS, prophète, III Reg. XXV, 1, Dieu, le Seigneur. Voyez ci-dessus ELIA.

אליאסאפ'אליאסאפ ELIASAPII, fils de Duel, Num. I, 14, Dieu qui ajoute, qui achève, ou qui finit, du mot יסף jassaph, ajouter, achever, finir, et du mot אל El, Dieu.

אליאסיב'אליאסיב ELIASIB, fils d'Elieénai, I Par. III, 24, le Dieu de conversion; autrement, mon Dieu ramènera, du mot שב schub, se convertir ou rappeler, et du pronom י i, mon.

אליאתה'אליאתה ELIATHA, fils d'Héman, I Reg. XXV, 4, vous êtes mon Dieu, des pronoms אתה atha, toi, vous, י i, mon, et du mot אל El, Dieu; autrement, mon Dieu vient, du mot אל El, Dieu, et du pronom י i, mon, et du mot אתה atha, venir, arriver.

אליקא ELICA, l'un des trente vaillants capitaines de David, II Reg. XXIII, 25, pélican de Dieu; du mot קא caa, pélican, et du mot אל El, Dieu, ou un fort vomissement, du mot על hul, fort, et du mot קיא kia, vomir.

אליקום'אליקום ELICI, peuples, Judith. I, 6, noirs; autrement, retors, du mot grec ελαίος. Le Grec et le Syriaque lisent les Elimiens, ou peut-être les Elamites.

אלידד ELIDAD, fils de Châselon, Num. XXXIV, 21, chéri de Dieu, ou amour de mon Dieu. Voyez ci-dessus ELDAD.

אליאל ELIEL, fils de Thohu, I Paral. VI, 54, Dieu,

mon Dieu, ou mon Dieu est Dieu, du mot אֵל El, qui est répété, et du pronom י i, mon; autrement, force de Dieu, du mot אֵל ul, force, et du mot אֵל El, Dieu.

אֵלֶזֶר ELIEZER, intendant de la maison d'Abraham, *Genes. xv, 2*, secours ou parvis de mon Dieu. Voyez ELÉAZAR ci-dessus.

אֵלִי־הֹרֶפֶת ELIHOREPH, fils de Sisa, un des chefs des armées de Salomon, *III Reg. iv, 4*, le Dieu d'hiver, du mot הֹרֶפֶת horeph, hiver, et du mot אֵל El, Dieu; autrement, le Dieu de la jeunesse, du même mot horeph; autrement, de la honte et de l'opprobre, du reproche, du mot הֹרֶפֶת haraph. [Ou mieux, à qui Dieu est en récompense.]

אֵילִם אֵילִים ELIM, ville des Moabites, *Num. xxxvi, 9*, et *Exod. xv, 27*, les béliers, du mot אֵיל ail; autrement, les forts, ou les cerfs, ou les vallées, de la même racine.

אֵלִי־מֶלֶךְ ELIMELECH, époux de Noémi, *Ruth. i, 2*, mon Dieu est roi, du mot אֵל El, Dieu, du pronom י i, mon, et de מֶלֶךְ melech, ou malach, roi.

אֵלִי־עֵינַי אֵלִי־עֵינַי ELIOENAIM, fils de Naaria, *I Paral. iii, 23*; *iv, 36*; autrement, fils de Béchor; *I Paral. vii, 9*, et *viii, 19*, vers lui sont mes yeux, du mot אֵל hal, qui signifie *ad, apud, juxta*, selon le Latin, et du pronom י ai, mes, et du mot עֵין l'œil; autrement, vers lui sont mes fontaines, du même mot; autrement, vers lui est ma pauvreté et ma misère, du mot עֵינִי honi.

אֵלִיפָאֵל ELIPHAL, fils d'Ur, *I Paral. ii, 35*, miracle, ou jugement de Dieu, du mot פָּאֵל pala, miracle, ou du mot פָּלֵל pillel, jugement, et du mot אֵל El, Dieu.

אֵלִיפָאֵלֶט אֵלִיפָאֵלֶט ELIPHALET, fils de David, *II Reg. v, 16*, Dieu de la délivrance, du mot אֵל El, Dieu, et du mot פָּאֵל palat, délivrer; autrement, mon Dieu qui met en fuite, du pronom י i, mon, et du mot אֵל El, Dieu, et du même mot palat, qui met en fuite. [Ou que Dieu juge, de פָּלֵל.]

אֵלִיפָאֵלֶהוּ אֵלִיפָאֵלֶהוּ ELIPHALU, nom d'un prêtre, *I Paral. xv, 18*, mon Dieu est admirable, ou le jugement de mon Dieu. Voyez ci-dessus ELIPHAL.

אֵלִיפָאֵלֶת אֵלִיפָאֵלֶת ELIPHALET, fils d'Aasbaï, *II Reg. xxiii, 34*, de même qu'Eliphalet ci-dessus. [C'est-à-dire, dont Dieu est le salut.]

אֵלִישָׁה ELISA, fils de Javan, *Genes. x, 4*, ou les filles d'Eliza [ou l'Elide], *Ezech. xxvii, 7*, c'est mon Dieu; du mot אֵלִישָׁה jesch, il est, il représente; autrement, agneau de Dieu, du mot אֵלִישָׁה sché; autrement, Dieu qui prête secours, du mot אֵלִישָׁה jascha, et du mot אֵל El, Dieu. Ces étymologies ne sont pas bien sûres, mais on n'en sait point d'autres.

אֵלִישָׁבֶת אֵלִישָׁבֶת ELISABETH, femme d'Aaron, *Exod. vi, 25*, etc., Dieu du jurement, ou le serment de Dieu, du mot אֵלִישָׁבֶת schabua; autrement, du rassasiement, du mot אֵלִישָׁבֶת scheba, ou schebah, et du mot אֵל El, Dieu. [Ou mieux, qui ne jure que par Dieu, c.-à-d. qui l'honore et le sert.]

אֵלִישָׁמָה אֵלִישָׁמָה ELISAMA, fils d'Amiud, *Num. i, 10*, etc., Dieu exauçant [ou que Dieu exauce], du mot אֵלִישָׁמָה schama, et du mot אֵל El, Dieu.

אֵלִישָׁפָן ELISAPHAN, fils d'Oziel, *Exod. vi, 22*, c'est aussi le fils de Pharnach, *Num. xxxiv, 25*, Dieu de l'Aquilon, du mot אֵלִישָׁפָן tsaphon; autrement, mon Dieu est caché, du mot אֵלִישָׁפָן tsaphan; autrement, mon Dieu contemple, du mot אֵלִישָׁפָה tsapha, et du mot אֵל El, Dieu. [Ou encore, que Dieu protège, de אֵלִישָׁפָה.]

אֵלִישָׁפָת אֵלִישָׁפָת ELISAPHAT, fils de Zéchri, *II Par. xxiii, 4*, Dieu qui juge [ou que Dieu juge], du mot אֵלִישָׁפָת schaphat, et du mot אֵל El, Dieu.

אֵלִישָׁעַ אֵלִישָׁעַ ELISEUS, nom d'un prophète, *III Reg. xix, 16*, salut de Dieu, ou Dieu qui sauve, du mot אֵלִישָׁעַ jaseha, et du mot אֵל El, Dieu.

אֵלִישָׁעַ אֵלִישָׁעַ ELISUA, fils de David, *II Reg. v, 15*, Dieu est mon salut.

אֵלִישֹׁר אֵלִישֹׁר ELISUR, fils de Sédéor, *Num. i, 5*, Dieu est ma force, mon rocher; du mot אֵלִישֹׁר tsor, rocher, d'où vient אֵלִישֹׁר matsor, forteresse; autrement, pierre ou rocher de Dieu, du même mot אֵלִישֹׁר tsor.

אֵלִי־הוּא אֵלִי־הוּא ELIU, fils de Jérobam, *I Reg. i, 4*, il est lui-même mon Dieu, du mot אֵל El, Dieu, du pronom י i, mon, et de הוּא ha, lui.

אֵלִי־הוּדָה אֵלִי־הוּדָה ELIUD, fils d'Achim, *Matth. i, 14*, Dieu est ma louange, ou louange de mon Dieu, du mot אֵל El, Dieu, et du mot הוּדָה od, gloire, louange.

אֵלֵי־הַדְּבָרִים אֵלֵי־הַדְּבָרִים ELLE-HADDEBARIM, c'est-à-dire, ce sont là les paroles, du pronom אֵלֵי ala, ceux-ci, ou ceux-là, et du mot דְּבָר דabar, parole; titre et premiers mots du livre du Deutéronome, comme l'appellent les Grecs et la Vulgate, chap. xvii, 18, de ce livre, c'est-à-dire, seconde loi, ou renouvellement de la loi.

אֵלֵלֵל אֵלֵלֵל ELLEL, père d'Abdon, *Judic. xii, 12*, qui loue, du mot אֵלֵלֵל hillul; autrement, folie, du mot אֵלֵלֵל ha-lal; autrement, Lucifer, du mot אֵלֵלֵל helel.

אֵלִמָּדָן אֵלִמָּדָן ELMADAN, fils d'Her, *Luc. iii, 28*. Quelques exemplaires grecs anciens portent *Elmadad*, le Dieu de la mesure, du mot אֵל El, Dieu, et du mot מָדָד mad, mesurer; autrement, le Dieu du vêtement, du même mot mad, ou madad.

אֵלִמֶלֶךְ אֵלִמֶלֶךְ ELMELECH, ville, *Josue xix, 26*, Dieu est roi, du mot אֵל El, Dieu, et du mot מֶלֶךְ melech. [Ou encore le chêne royal, pour אֵלִת־הַדְּבָרִים elath hanimelech.]

אֵלִמֹּדָד אֵלִמֹּדָד ELMODAD, fils de Jectan, *Gen. x, 26*, mesure de Dieu. Voyez ELMADAN ci-dessus. Autrement, parvis du bien-aimé, du mot אֵלִמֹּדָד ulani, parvis, et du mot מֹדָד dod, bien-aimé.

אֵלְנָעָם אֵלְנָעָם ELNAAM, Vulgate; *Elnaem*, père de Josua, *I Par. xi, 46*, beauté de Dieu [ou dont Dieu fait toute la joie], du mot אֵלְנָעָם El, et du mot נָעָם naham; autrement, Dieu qui les remue, du mot אֵלְנָעָם nuah, remuer, et du pronom נָעָם au, les, ou eux.

אֵלְנָתָן אֵלְנָתָן ELNATHAN, fils d'Achobor, *Jerem. xxvi, 22*, Dieu a donné, ou don de Dieu [Théodore], du mot אֵל El, Dieu, et du mot נָתָן nathan, donner.

אֵלֹן אֵלֹן ELON, fils de Zabulon, *Gen. xlvii, 14*, chêne ou chenaie; autrement, fort, de אֵלֹן ejal.

אֵלֹנִיתָי אֵלֹנִיתָי ELONITÆ, famille d'Elon, *Num. xxvi, 26*, de la même racine.

אלפאל ELPHAAL, fils de Méhusim, I *Par.* viii, 11, œuvre de Dieu, du mot אל El, Dieu, et du mot פאל pahal, faire. [Ou Dieu est sa récompense : car le mot פאל a très-souvent ce sens.]

אלתקה 'ελθεκα ELTHECE, ville, *Josue* xix, 44, le coffre, l'armoire de Dieu, selon le Syriaque et l'Hébreu; la même qui est appelée par la Vulgate, *Josue* xxi, 25, *Eltheco*. [Ou plutôt, qui craint Dieu.]

אלתקה 'ελθεκα ELTHECO, ville, *Josue* xxi, 25, la même qu'*Elthecé* ci-dessus, qui a à la fin un ה hé.

אלתקין 'ελθεκην ELTHECON, ville, *Josue* xv, 59, Dieu l'a assuré, de la même racine qu'*Elthecé*.

אל-תולד 'ελθουλαδ ELTHOLAD, ville, *Josue* xv, 50, génération de Dieu, du mot ילד jalad, enfanter, et du mot אל El, Dieu.

אלול 'ελολλ ELUL, sixième mois de l'année des Hébreux, *Esdr.* vi, 15, cri, hurlement, du mot אלה ala; autrement, veille. Ce nom est assyrien, et sa racine ne se trouve pas dans l'Hébreu. [On n'en connaît pas l'étymologie.]

אלעזאי 'ελιοζι ELUZAI, l'un des trente vaillants capitaines de David, I *Par.* xii, 5, Dieu est ma force [ou ma louange], du mot אל El, Dieu, et du mot עזז hazaz, force.

Ελυμαϊς ELYMAIS, ville capitale du pays d'Elam, I *Mac.* vi, 1. Voyez *ÆLAM*.

Ελυμας עלמה ELYMAS, magicien, *Act.* xiii, 8, un homme corrompu et méchant. En arabe ce nom signifie un magicien.

אלזבד ELZABAD, nom d'un prince, I *Paral.* xxi, 12, présent reçu de Dieu, ou donné à Dieu [ou Théodore], du mot זבד zabad, doter, donner, et du mot אל El, Dieu.

Ειμαλχουελ EMALCHUEL, ELMALCHUEL, un des chefs des Arabes, I *Mach.* xi, 59, Dieu est son roi, du mot מלך mélech, roi, et du mot אל El, Dieu; autrement, envoyé de Dieu, du mot מלאך malach, envoyé, et du mot אל El, Dieu.

הימן EMAN, fils de Zara, I *Paral.* ii, 6, beaucoup; autrement, tumulte, du mot המון hamon; autrement, selon le Syriaque, fidèle.

המת EMATH, ville, IV *Reg.* xiv, 25, autrement, *Hémath*, la colère, chaleur, du mot חם cham, apparemment à cause qu'il y avait des bains d'eau chaude; autrement, muraille [ou fortification], du mot חמה cama.

תורם μεα EMATH, nom d'une tour, II *Esdr.* xii, 58, en hébreu תורם meah, ou meath, cent. [Sans doute parce qu'elle pouvait contenir cent guerriers.]

אמין [et אמיים] 'Ομιν EMIN, géant, *Deut.* ii, 11, les craintes, ou les terreurs, du mot אמ am [ou mieux de aïam, en chaldéen épouvanter]; autrement, formidable, du mot אמה ema; autrement, peuples, du mot אום om.

עמנואל EMMANUEL, autrement, IMMANUEL, nom donné à Jésus-Christ, *Isai.* vii, 14, Dieu avec nous, de la préposition עם im, avec, du pronom נו nous, et du mot אל El, Dieu.

Εμμαυς הבית EMMAUS, nom d'un château, *Luc.*

xxiv, 15, apparemment il se nommait en hébreu, hemath, ou chamath, chaleur, à cause de ses eaux chaudes, [ou parce que c'était un lieu fortifié. Voyez *EMATH*].

אמר 'Εμμερ EMMER, père de Phassur, *Jerem.* xx, 1. Voyez ci-dessus EMER, disant, parlant, qui a le don de la parole.

אמר EMMER, nom d'homme, et de lieu, I *Esdr.* ii, 57, qui parle, disant, et, selon le Syriaque, agneau; autrement, exaltation.

ענק ENAC, nom d'un fameux géant, *Num.* xiii, 23, collier, ou ornement; quelques-uns dérivent de là le grec ἀναξ, un roi.

ענקים ENACIM, géants, *Deut.* ii, 11, de même.

ענימים 'Ηναϊμ ENAIM, bourg, *Josue* xv, 54, les deux fontaines, ou les deux yeux, du mot עין baïn, œil. Enaïm est au duel.

עין ENAN, bourg, *Num.* xxxiv, 9, nuées, prestiges, ou augures, du mot עינן honen; autrement, leur fontaine, ou leur œil, du mot עין haïn, et du pronom אנ an, leur.

Εγκαϊνια ENCÆNIA, une des fêtes des Juifs, *Joan.* x, 22, mot grec, qui signifie renouvellement, ou dédicace, de καινός, nouveau.

עין-דור ENDUR, ville, *Josue* xvii, 11, fontaine ou œil de génération, ou habitation, du mot עין haïn, œil, fontaine, et du mot דור dor, ou dur, génération.

עין-גדי EN-GADDI, ville, I *Reg.* xxiv, 1, fontaine, ou œil du bouc, ou de la félicité, du mot עין haïn, fontaine, ou œil, et du mot גדי ghedi, bouc.

עין-עגליים 'Εν'Αγαλιμ EN-GALLIM, nom d'un bourg, *Ezech.* xlvii, 10, fontaine, ou œil des veaux, ou des chariots, ou des rondeurs, du mot עין haïn, œil, ou fontaine, et du mot עגלים hagolim, des rondeurs, et des roues ou chariots, ou du mot עגלה hegla, un bœuf.

עין-גנים EN-GANNIM, nom de lieu, *Josue* xix, 21, Vulgate, *Ægannim*, *Josue* xv, 54, fontaine, ou œil, des jardins, du mot עין haïn, fontaine ou œil, et du mot גן gan, jardin.

עין-חדה 'Αναδα EN-HADDA, ville, *Josue* xix, 21, fontaine, ou œil aigu, fin, délié, du mot עין haïn, œil, fontaine, et du mot חדה chadad, ou חד had, aigu, affilé; autrement, joyeux, du mot חדה chada; autrement, fontaine, ou œil de la pointe, ou de la joie.

עין-הצור 'Ηγηρ 'Ασώρ EN-HASOR, ville, *Josue* xix, 57, fontaine, ou œil du parvis, de la demeure, du mot עין haïn, œil ou fontaine, et du mot הצור chasar, parvis, entrée, ou le foin, ou l'herbe de la fontaine, du mot הציר chatsir. Les Septante, la fontaine d'Asor.

הנן ENNON, vallée, *Josue* xv, 8, les voilà : de l'adverbe הן hen, voilà, et du pronom אנ am, les; autrement, leurs richesses, du mot הון hon, richesses, et du pronom אנ am, leurs. [On lit ordinairement dans le texte הנן בני הגן la vallée des enfants d'Ennon. Ennon est en effet un nom propre dont on ne connaît pas l'étymologie. Cette vallée du reste était célèbre par les sacrifices humains faits à Moloch.]

Ενων ENON, confus de Damas, *Ezech.* lvi.

47, etc., nuée, ou tas ténébreux, ou sa fontaine, ou son œil.

אֵנוֹס ENOS, fils de Seth, *Gen.* iv, 26, homme mortel malade, ou désespéré, oublieux.

עַיִן-שֶׁמֶשׁ Πηγή-σαμῆς EN-SEMES, nom de lieu, *Josue* xviii, 17, fontaine, ou œil du soleil, du mot עַיִן haïn, fontaine, ou œil, et du mot שֶׁמֶשׁ chemech, soleil.

Ἐπαινετός EPÆNETUS, ami de saint Paul, *Rom.* xvi, 5, mot grec, qui signifie louable, digne de louange.

Ἐπαφράς EPAPHRAS, l'un des disciples de saint Paul, *Coloss.* iv, 12, mot grec qui signifie couvert d'écume.

Ἐπαφρόδιτος EPAPHRODITUS, aide de saint Paul, *Phil.* ii, 25, mot grec qui signifie agréable, beau, d'Ἀφροδίτη, Vénus.

עִיפָה EPIHA, fils de Madian, *Gen.* xxv, 4, etc.; las, fatigué, du mot עִיף hajaph; autrement, voler en l'air comme un oiseau, du mot עָיַף huph, voler.

עֹפֶר אֶפְרַיִם EPIHER, fils de Madian, *Gen.* xxv, 4, Vulgate, *Opher*, etc., poudre; autrement un faon, ou du plomb, du mot עֹפֶרֶת ophereth.

Ἐφέσος EPHEBUS, ville, *Act.* xviii, 19, désir.

עִיפָה μέτρον EPIH, ou EPIA, espèce de mesure hébraïque, *Ezech.* xlv, 54. Voyez ce que l'on en a dit en parlant des mesures hébraïques.

עֹפֶר Ἐφροδῆ EPHOD, espèce d'habit de prêtres, *Judic.* viii, 27 (voyez *Exod.* xxv, 7), couvrant les épaules, *superhumeral*, comme a traduit la Vulgate, et que les Grecs appellent ἐπωμίδα.

עִפְרָה EPIIRA, ville, *Judic.* vi, 11, la même, à ce que l'on croit, qu'*Ophera*, *Josue* xviii, 23, cendre, poussière, ou du plomb.

אֶפְרַיִם EPHRAÏM, second fils de Joseph, *Genes.* xli, 52, etc., qui porte du fruit, ou qui croît, du mot פָּרָה phara.

אֶפְרָתָה אֶפְרַתָּה Ἐφραθ EPHRATHA, ou *Ephrath*, femme de Caleb, *I Paral.* ii, 19, autrement, la ville *Ephratha*, ou *Bethléem*, abondance, ou portant du fruit, et croissant. Cherchez sa racine dans *Ephraïm* ci-dessus.

אֶפְרַתִּי Ἐφραθῖ EPHRATHÆUS, habitant d'Ephrata, ou descendant d'Ephraïm, *Judic.* xii, 5, de même.

עֹפְרֵי Oύαφρη EPIREE, roi d'Egypte, *Jerem.* xlv, 50, en hébreu, *Hophra*, nom égyptien, dont il est inutile de chercher l'étymologie dans l'hébreu. [Ce nom doit se traduire par le Pharaon; or ce titre était commun à tous les monarques de l'Egypte, et signifie dans la langue de ce pays, roi, seigneur, puissant, etc.]

אֶפְרַיִם EPIREM, Vulgate, *Ephraim*, *Psal.* lxxvii, 67. Voyez *Ephraim* ci-dessus.

עִפְרוֹן ou עִפְרוֹן EPIRON, fils de Séor, *Gen.* xxiii, 8, ville de ce nom, *II Paral.* xiii, 9. Voyez sa racine dans *EPIHER*.

Ἐπιούρειοι EPICURÆI, philosophes païens, *Act.* xvii, 18, qui donne secours, du mot grec ἐπιουρέω, j'aide, je secours.

Ἐπινίκιον EPINICIUM, champ des victoires; *II Mach.* 55, mot grec, de ἐπι et de νίκη, la victoire.

Ἐραστός ERASTUS, compagnon des travaux de saint Paul, *Act.* xix, 22, mot grec qui signifie aimable.

אֶרְכֻּוּא [et אֶרְכֻּוּ] ERCHUÆI, Vulgate, *Archuwi*, peuples, *I Esdr.* iv, 9, longs, du mot אֶרֶךְ erech; autrement, qui guérissent, du mot אֶרְכָּה arocca.

Ἐριώχ ERIOCH, roi des Elicéens, *Judith.* i, 6, long, élevé, étendu, du mot אֶרֶךְ erech.

אֶשְׂאָן Ἐσᾶν ESAAN, ville, *Josue* xv, 52, appuyé, soutenu [ou mieux soutien], du mot אֶשְׂאָן schaân; autrement, feu de l'affliction, du mot אֶשׁ esch, feu; autrement, de la réponse, du mot אֶשְׁרָה haan, répondre.

יִשְׁעִיָּהוּ ESAIAS, prophète, *Isai.* i, 1, salut du Seigneur, du mot יִשְׁעַי jascha, salut, et du mot יָהּ Jah, le Seigneur.

עֵשָׂו ESAU, le même qu'*Edom* fils d'Isaac, *Genes.* xxv, 25, qui fait, ou qui agit, ou parfait, du mot עֵשָׂה hasça.

אֶשְׂבַּעֵל אֶשְׂבַּעֵל ESBAAL, fils de Saül, *I Paral.* viii, 33, le feu de l'idole, du mot אֶשׁ esch, feu, et du mot בַּעַל baal, idole; autrement, qui jouit, qui possède. Voyez *BAAL*. [Dans le lieu parallèle on lit אִישׁ בְּשֵׁת l'homme de confusion (il était boiteux); אֶשְׂבַּעֵל est sans doute pour אִישׁ בַּעַל, l'homme du Seigneur.]

אֶשְׂבֹּן Ἀσεβών ESBON, fils de Balé, Vulgate, *Bela*, *I Paral.* vii, 7, qui s'empresse d'entendre, du mot אֶשְׂבֹּן uts, s'empresser, et du mot בִּינָה bina, entendre; autrement, qui se hâte de bâtir, du mot בָּנָה bana. [On mienx le travailleur, de אֶשְׂבֹּן travailler.]

אֶשְׁכֹּל Ἐσχολ ESCOL, frère de Mambré, *Genes.* xiv, 13, grappe de raisin; autrement, privation, du mot שְׁכַח schachal.

עֶזְרָה ESDRAS, nom d'un prêtre et prophète, *I Esdr.* vii, 6, aide, secours, du mot עָזַר hazar, secourir; autrement, parvis, du mot עֶזְרָה hazara.

Ἐσδρελών ESDRELON, ou ESRELON, ville, *Judith.* i, 8, le secours de la force, du mot עָזַר hazar, secourir, et du mot אֹוּל aul, ou ul, force. Nous croyons que c'est la même que *Jezrael*. Voyez *JEZRAEL* ci-après.

Ἐσδρῶν ESDRIN, capitaine, *II Mach.* xii, 56, secours, du mot עָזַר hazar, secourir. Voyez *ESDRAS*.

אֶשְׂבָּן Ἀσβᾶν ESEBAN, fils de Dison, *Genes.* xxxvi, 26, le feu du fils, du mot אֶשׁ esch, et du mot בֶּן ben, fils, ou de celui qui bâtit, du mot בָּנָה bana, bâtir; autrement, le feu de l'intelligent, du mot בֶּן־בֵּן bun. [Ce nom est le même que הַשְּׁבָה ou הַשְּׁבֹן, et signifie l'estimable, de הֵשֵׁב estime, en chaldéen.]

אֶשְׂבֹּן ESEBON, fils de Gad, *Gen.* xlvi, 16, précipitation, ou hâte du fils, du mot אֶשְׂבֹּן uts, pressé, hâté, et du mot בֶּן ben, fils; ou de celui qui bâtit, ou de l'intelligent. Voyez *ESEBAN*.

עֶשֶׁק Ἐξέκι ESEC, frère d'Aser, *I Paral.* viii, 59, violence ou calomnie.

אֶזְרַיָּהוּ Ἐσελῖος ESELIAS, père de Saphan, *II Paral.* xxxiv, 8, le Seigneur le garde, ou le délivre, du mot אֶזַל atsal; autrement, qui est proche du Seigneur, du même mot אֶזַל ezel, et du mot יָהּ Jah, le Seigneur.

עֵסֶם 'Aσέμ ESEM, ville, *Josue* xv, 29, l'os ou la force; autrement, leur bois, du mot עֵץ hets, bois; autrement, leur conseil, du mot עֵץ huts.

אֶסֶר 'Aσαρ ESER, fils de Séir, *Gen.* xxxvi, 21, trésor, ou lieu où l'on serre et amasse quelque provision, un cellier; autrement, qui embarrasse, empêche, ou retient et chagrine, du mot צַר tsar, ou צַר tsur, resserrer, affliger.

אֶסְנָה 'Aσναγή ESNA, ville, *Josue* xv, 45, changement, ou répétition du mot שְׁנָה schana; autrement, sommeil, du mot יִשָּׁן jaschan; ou secondement, du mot שְׁנִי scheni. [Ou mieux, forte, imprenable, de אֶשֶׁן, en chaldéen, être fort et robuste.]

אֶסְפָּתָה ESPHATHA, fils d'Aman, *Esth.* ix, 7, assemblée, du mot אֶסַפ asaph; autrement, finir, consumer, du mot סָפָה sapha. Ce nom est étranger à la langue hébraïque. [Il vient du persan *espe* (zend. *aspo, aspare*; sanscr. *asva*), et signifie le poulain, terme d'amitié.]

אֶסְרִיֵּאל ESRIEL, fils de Galaad, *Josue* xvii, 2, béatitude de Dieu, bonheur parfait, du mot אֶשְׁרִי aschri, bienheureux, bonheur, et du mot אֵל El, Dieu; autrement, regard du fort, du mot רֵוָא reva, regard, et du mot אֵל ul, force; autrement, les démarches de Dieu, du mot אֶשְׁוֹר aschur, démarches.

אֶסְרוֹן ESRON, *Esron*, fils de Ruben, *Genes.* xlii, 9, le dard de la joie, du mot חֶץ chets, dard, et du mot רָנָן ranan, cri de joie; autrement, division du chantique, du mot חֶצָה chatsa, partager, diviser, du même mot רָנָן ranan; autrement, parvis, du mot חֶצֶר chat-sar; autrement, du foin, du mot חֶצִיר catsir. [Ou plutôt enfermé, de חֶצֶר, en arabe, entourer.]

אֶסְתָּמוֹ ESTHAMO, ou ESTEMO, ville, *I Reg.* xxx, 28, la même qu'*Esthemo*, ou *Esthemoa*, qui est exaucé, du mot שְׁמַע schamah; autrement, le sein d'une femme, du mot אִשָּׁה escheth, femme, et du mot מַחָה maha, entrailles.

אֶסְתָּאוֹל ESTHAOL, ville, *Josue* xv, 55, Vulgate, *Estaal*, femme forte, du mot אִשָּׁה escheth, femme, et du mot אֵל ul, forte; ou folle, du mot אֵוִיל evil; autrement, feu du travail, du mot אֶשׁ esch, feu, et du mot תְּלָאָה thelah; autrement, demande, prière, du mot שְׂאֵל schaal. — Et [Mieux, petition, demande. C'est proprement l'infinitif hitphael de שָׂאֵל, en changeant le ה de la préformative en א, à la manière des Arabes.]

אֶסְתֵּר ESTHER, nom d'une femme, appelée aussi *Edissa*, *Esth.* ii, 7, cachée, du mot סָתַר sathar; ou qui démolit, du même mot, selon le Chaldéen; autrement, preuve de la médecine. Ce mot, à ce que l'on croit, est persan ou mède: l'hébreu était *Edissa*. [Ce nom signifie proprement l'étoile, la bonne étoile, en persan *sitarah*, zend. *stara*, sauser. *tara*, racines qui ont passé jusque dans nos langues; grec *ἀστὴρ*, *astrum*, astre; allem. *starr*, ang. *star*, goth. *stairno*, etc., etc., *Voy.* le diction. hébr. franc. du IV^e vol. du Dict. de Philologie sacrée.]

אֶסְתְּוֹן ESTHON, fils de Mahir, *I Paral.* iv, 11, femme fou efféminé], du mot אִשָּׁה escheth,

femme, et du pronom אָנֹכִי an, sa; [אָנֹכִי on, est une terminaison adjective]; autrement, le don du feu, du mot אֶשׁ esch, et du mot נָתַן nathan, don.

אֶתְחַי 'Eσσι ETHAI, Géthéen, qui vint au secours de David, *II Reg.* xv, 19, robuste, du mot אֵית eth, mon signe, du mot אֵת oth, et du pronom יִי i, mon; autrement, un hoyau, ou une bêche, du mot אֵת eth; ou leur arrivée, du mot אֵית aith. [Ou encore, le voisin, de אֵת eth.]

אֶתְחַי עֵתִי ETHAI, fils de Roboam, *II Par.* vi, 20, mon heure, ou mon temps, du mot עֵת heth; autrement, préparer, du mot עָדָה hithed.

אֶתְחָם ETHAM, chef de famille, *I Paral.* iv, 5, leur oiseau, du mot חַיֵּי haït, oiseau, du pronom אֲמֵנוּ am, leur; autrement, leur couverture, du mot חַיֵּי hata, revêtir; autrement, leur plume, du mot חַיֵּי het.

אֶתְחָם עֵתָהּ ETHAM, nom d'une solitude qui est aussi appelée *Sur*, par un שֵׁן schin, *Exod.* xii, 20, leur force, leur signe, etc. *Voyez* ETHAI, et du pronom אֲמֵנוּ am, leur.

אֶתְחָן אֵיתָן ETHAN, fils de Mahol, *III Reg.* iv, 51, fort [de אֵיתָן], bêche (*voyez* ETHAM); autrement, le don de l'île, du mot אֵי i, île, et du mot מָתָן mathan, don.

אֶתְחָנִים 'Aθανίμη ETHANIM, septième mois de l'année ecclésiastique des Hébreux, *III Reg.* viii, 2, robustes, forts (*voyez* ETHAN); autrement, don, du mot מָתָן mathan.

אֶתְחַבְּעַל ETHBAAL, nom d'un roi des Sidoniens, *III Reg.* xvi, 51, vers l'idole, ou avec Baal, du mot אֵת eth, envers, ou proche, ou avec, et du mot בְּעַל baal, idole, ou qui domine, ou qui possède; autrement, signe de l'idole, ou de celui qui possède, ou qui domine, du mot אֵת oth, signe, et du mot בְּעַל baal, dominer.

אֶתְחַקְיָאָה ETHECÆ, balcons, ce qui avance en dehors d'un bâtiment. *Ezech.* xli, 15, autrement, portique, chambre ou galerie. Saint Jérôme, sur le chapitre xlii, 5, *Ezech.*, a traduit l'hébr. atichim par portique. Les Septante, *ἀπόφραγσις* (*voyez* chap. xli, 5), des illuminations, des jours ou des vues.

אֶתְחַל אֵתְחַל ETHEEL, fils d'Isaïa, *II Esdr.* xi, 6, Dieu avec moi, du mot אֵת eth, avec, et du mot אֵל El, Dieu; autrement, signe, arrivée de Dieu, du même mot אֵת eth, ou du mot אֵית aith, arrivée, et du mot אֵל El, Dieu.

אֶתְחַל עֵתִי ETHEL, Vulgate, *Ethei*, fils de la fille de Sésan, *I Par.* ii, 56, mon heure, ou mon temps, du mot עֵת eth, temps, et du pronom יִי i, mon.

אֶתְחַל עֵתֵר ETHER, ville, *Josue* xv, 42, pierre.

אֶתְחַל עֵתֵי ETIII, un des trente vaillants capitaines de l'armée de David, *I Paral.* xii, 11, mon temps, mon heure.

אֶתְחַל עֵתֵי אֶתְחַל ETIHAN, fils d'Assur et d'Hala, *I Paral.* iv, 7, don, récompense, signe, arrivée du fils, du mot אֵת eth, ou oth, arrivée, et du mot בְּנֵי nin, fils.

אֶתְחַל עֵתְרוֹת ETHROTH, couronnes, ce qui enferme, de l'hébreu עָבַר environner.

Εὐβουλος EUBULUS, ami et disciple de saint Paul, II *Timot.* iv, 21, mot grec qui signifie prudent, qui agit avec bon conseil.

Εὐμενής EUMENES, roi, I *Mach.* viii, 8, mot grec qui signifie doux, bienfaisant.

Εὐνίκη EUNICE, mère de Timothée, II *Timot.* i, 5, mot grec qui signifie bonne victoire, du mot εὖ, bonne, bien, et du mot νίκη, victoire.

Εὐνούχος EUNUCHUS, eunuque. A la lettre : gardien du lit, du grec εὐνη, un lit, et ἔχω, je tiens, je garde. L'hébreu *saris* se prend pour un vrai eunuque, et pour un grand officier de la cour d'un prince.

Εὐπάτορος EUPATER, ou Εὐπάτορ, fils d'Antiochus, I *Mach.* vi, 17, bon père, du mot grec εὖ, bon, et du mot πάτηρ, père.

פרתה EUPHRATES, fleuve, *Gen.* ii, 14, nommé en hébreu, pherat, qui fructifie, qui croît, du mot hébreu פרה para.

Εὐπόλεμος EUPOLEMUS, fils de Jean, I *Mach.* viii, 17, bon combattant, bon soldat, du mot εὖ, bon, ou bien, et du mot πόλεμος, guerre.

Εὐτυχος EUTYCHUS, jeune homme ressuscité par saint Paul, *Act.* xx, 9, heureux, et bien fortuné, du mot grec εὐτυχής, composé de εὖ, bon, et de τύχη, fortune.

Εὐαγγέλιον EVANGELIUM, bonnes nouvelles, d'εὖ, bien, et d'ἀγγέλλω, j'annonce.

Εὐεργέτης EVERGETES, surnom d'un roi d'Egypte, mot grec qui signifie libéral, bienfaisant.

אֵיבִי עֵוִי EVI, roi des Madianites, *Num.* xxxi, 8, hélas, du mot אֵיבִי oi; autrement, mon désir, du mot אֵיבָה iva, désir, et du pronom י i, mon.

אֵוִיל־מֶרֶדַח EVILMERODACH, roi de Babylone, *Reg.* xxv, 27, le fou de Mérodach, ou méprisant, l'amertume du fou; autrement, le fou contrit amèrement, du mot אֵוִיל evil, un fou, et du mot מֶרַח marar, amertume, et du mot דָּחַח dach, renverser, ou du mot דָּחַח dach, piler, broyer. Ce nom est babylonien, et il est difficile d'en donner la véritable étymologie dans l'hébreu. [Voyez MERODACH. Quant à EVIL, il est probable que ce nom n'est que le travestissement du nom véritable; car il n'est pas croyable qu'un roi se soit appelé de cette sorte; ou alors le mot EVIL a dans la langue babylonienne une signification bien différente, et que l'on ne connaît pas.]

Εὐωδία EVODIA, amie de saint Paul, *Philip.* iv, 2, mot grec qui signifie bonne odeur, ou qui sent bon,

du mot εὖ, bon, et du mot ὄζειν, qui sent, et qui est odoriférant.

Ἐξέδρα EXEDRA, chaise, siège, lieu d'assemblée où il y a des bancs ou des sièges.

הַקִּיָּה EZECHIAS, roi de Juda, fils d'Achaz, IV *Reg.* xviii, 1, force du Seigneur, du mot חָזַק chazak, force, et du mot יָה Jah, Seigneur; autrement, pris et soutenu par le Seigneur, des mêmes mots chazak, et Jah.

אֵל־הַקִּיָּה EZECHIEL, Vulgate, *Hzechiel*, prêtre, I *Paral.* xxiv, 16; autrement, Ezéchiël le prophète, *Ezech.* i, 5, force de Dieu, ou soutenu de Dieu, ou Dieu est ma force, du mot אֵל El, Dieu.

אֵל־הַקִּיָּה EZECHIEL, hébreu, *Jahaziel*, l'un de ceux qui revinrent de Babylone avec Esdras, I *Esdr.* viii, 5, qui voit Dieu, du mot הָיָה casa, voir, et du mot אֵל El, Dieu.

אֵזֶל אֵזֶל EZEL, pierre, I *Reg.* xx, 19, sortie, promenade, du mot אֵזֶל ezel; autrement, distillation.

עֶזֶר עֶזֶר EZER, fils de Hur, I *Paral.* iv, 4, secours; de עָזַר; autrement, parvis, du mot, הַזָּרָה hazara.

אֵזֶל עֶזֶר עֶזֶר EZIEL, fils d'Haraja, Vulgate, *Araja*, II *Esdr.* iii, 8, force de Dieu, autrement, le bouc de Dieu, du mot עֶזֶר hez, bouc, et du mot אֵל El, Dieu.

אֵזֶר אֵזֶר EZRA, nom d'homme, I *Paral.* iv, 17, secours, ou parvis. Voyez ci-dessus EZER.

אֵזֶרֶת אֵזֶרֶת EZRAITES, Vulgate, *Ezrahita*, un des sages du temps de Salomon, III *Reg.* iv, 31, étranger, du mot אֵזֶרֶת ezrac; autrement, oriental, du mot זָרַח zarah, il s'est levé. [Proprement, de la postérité de Ezraeh, ou de Zerach, ou bien l'indigène, celui qui n'est pas étranger.]

אֵזֶרֶל אֵזֶרֶל EZREL, hébreu, *Hazarel*, I *Esdr.* x, 41, secours, ou parvis de Dieu. Voyez EZRA.

עֶזְרִי עֶזְרִי EZRI, intendant des jardins et des métairies de David et de Salomon, I *Paral.* xxvii, 26, mon secours, ou mon parvis. Voyez EZRA, et du pronom י i, mon.

עֶזְרִיקָם עֶזְרִיקָם EZRICAM, intendant de la maison d'Achaz, I *Paral.* iii, 25, etc. mon secours est ressuscité, ou mon secours s'est levé, du mot עֶזֶר ezer (voyez ci-dessus), et du mot קָם kam, ressusciter, se lever; autrement, mon secours m'a vengé, de l'hébreu נָקַם venger.

אֵזֶרֶל אֵזֶרֶל EZRIEL, père de Saraïa, *Jerem.* xxxvi, 26, secours ou parvis de Dieu. Voyez ci-dessus EZREL.

F

אֵיִם צִיִּים אֵיִם FAUNI FICARII, *Jerem.* i, 39, les faunes qui se nourrissent des figues sauvages. L'Hébreu lit *ziim*, avec les fles.

G

גַּעַל גַּעַל GAAL, fils d'Obed, *Judic.* ix, 35, mépris ou abomination.

גַּעַשׁ גַּעַשׁ GAAS, nom d'une montagne, *Josue* xxiv, 50, tempête, commotion, tumulte, ou renversement [tremblement de terre].

גַּבָּא גַּבָּא GABA, ville, *Isai.* x, 29, la même que *Gabaa*, coupe, gobelet: autrement, colline, du mot גַּבָּעָה gabaa [ou du verbe גָּבַע s'élever].

גַּבָּא גַּבָּא GABAA, ou GABAATH, la même que *Gaba*, *Josue* xv, 57.

גבֵּעַ GABAE, ville, *Josue* xviii, 24; xxi, 17, la même que *Gabaa*, ou *Gabaath*, ci-devant.

גַּבְעוֹן GABAON, ville, *Josue* xviii, 25, colline ou gobelet. Voyez GABA. Autrement, ce qui est au dehors, ou ce qui s'élève, du mot גַּבֵּב gabab; autrement, élévation d'iniquité, du mot גַּב gab, élévation, et du mot עֲוֹן havon, iniquité. [Ou mieux, bâtie sur une colline; la terminaison ןִי est souvent adjective.]

גַּבְעוֹנִיטַי GABAONITÆ, peuple de Gabaon, *II Reg.* xxi, 1, de même que ci-devant.

גַּבְעוֹן גֵּבְתוֹן GABATHON, ville, *Josue* xxi, 23, son dos, ou son éminence, ou élévation, sa paupière, du mot גַּב gab, et du pronom ךָּ an, son; autrement, don élevé, du mot גַּב gab élever, et du mot נָתַן nathan, don; autrement, *Gebbethon*, *Josue* xix, 44. [Ou plutôt, lieu élevé, du chald. גַּבְתָּא gibta.]

גַּבְבַּתְּהָ GABBATHA, lieu élevé, *Joan.* xix, 15, en grec λιθόστρωτος, pavé de pierres, du mot λίθος, pierre, et du mot στρωτός, pavé.

גַּבֵּעַ GABEE, ville, *Josue* xviii, 28. Voyez GABAA ci-dessus.

גַּבְבָּלוֹס GABELUS, parent de Tobie, *Tob.* i, 17, limites, bornes, du mot גַּבֵּל gabal.

גַּבֵּר GABER, fils d'Uri, *III Reg.* iv, 19, homme fort; autrement, selon le Syriaque, un coq.

גַּבִּימֵי GABIM, ville, *Isai.* x, 31, fosses; autrement, sauterelles, du mot גַּבֵּי gob; autrement, hauteur, du mot גַּב gab. [Ou encore citernes, de גַּבַּא, rassembler les eaux.]

גַּבְרִיֵּאל GABRIEL, nom d'un ange, *Dan.* viii, 16, Dieu est ma force, ou homme de Dieu, ou force de Dieu, ou mon Dieu fort, du mot גַּבֵּר gaber, homme, ou du mot גַּבְרִי ghibbor, force, du pronom יִי i, mon, et du mot אֵל El, Dieu.

גַּד GAD, septième fils de Jacob, et de Zelpha, *Genes.* xxx, 41, qui est appelé *Gaddi* גַּדִּי, *I Paral.* v, 48, selon l'Hébreu, heureux, ou armé et préparé; autrement, boue, du mot גַּדָּה gada. [La véritable signification est fortune, on le pourrait traduire par Bonaventure.]

גַּדְלִים GADDEL, nom d'homme, *I Esdr.* ii, 47, grand, puissant; autrement, frange, ruban, du mot גַּדְלִים gedalim, franges ou rubans.

גַּדִּי GADDI, fils de Susi, *Num.* xiii, 12, ou nom de lieu, *I Paral.* xii, 8, mon bonheur, mon armée, ma troupe; autrement, un chevreau. [Ou plutôt fortuné, car l'iod caractérise les adjectifs.]

גַּדְדִּיס GADDIS, fils de Mathathias, *I Mach.* ii, 2, de même que *Gaddi*, ou amas de gerbes dans l'aire, du mot גַּדִּישׁ gadisch.

גַּדִּיטַי GADITÆ, peuples, *Josue* i, 12, de même que *Gad*.

גַּדֵּר GADER, ville, *Josue* xii, 13. Elle est appelée *Gedera*, *ibid.* xv, 36, mur, muraille sèche, ou haie.

גַּדְרוֹת GADEROTH, ville, *II Paral.* xxviii, 18, les murs, les haies, les clôtures [les bergeries].

גַּדְגַּד GADGAD, l'un des campements des Israélites, *Num.* xxxiii, 52, félicité de la félicité, ou armée pré-

parée au combat [ou le tonnerre, de גַּדְגַּד, en éthiopien, tonner].

גַּדִּי GADI, père de Manahem, *IV Reg.* xv, 14; autrement, nom de lieu, le même que *Gaddi*, *II Reg.* xxiii, 36. Voyez GADDI ci-dessus.

גַּדֵּר גֵּדְרָא GADOR, nom de lieu, *I Par.* iv, 39 (voyez GADER ci-dessus); le même, à ce que l'on croit, que *Gedor*, et *Gedera*.

גַּחֵם גַּחֵם GAIAM, fils de Nachor et de Roma, sa concubine, *Gen.* xxii, 24, qui les conduit, du mot גַּחֵם guac, conduire, mettre dehors, et du pronom ׁ am, les; autrement, leur sortie; autrement, sortie de la chaleur, du mot גַּחֵם guac, sortie, et du mot חֵם cum, chaleur. [Ce nom, en arabe, signifie qui a des yeux brillants, ou enflammés.]

גַּחַר GAHER, un des chefs des familles qui revinrent de Babylone à Jérusalem, *I Esdr.* ii, 47, la sortie de la chaleur ou de la colère, du mot גַּחַר guach, sortie, du mot חַרַּה chara, colère, et du mot חַרַּר charar, feu, chaleur. [Ou plutôt cachette, retraite, de גַּחַר, en arabe, se cacher.]

גַּיִוס GAIUS, ou CAIUS, peut signifier terrestre, de גַּיָּא, la terre, ou joyeux.

גַּלְעָד GALAAD, fils de Machir, *Num.* xxvi, 29, etc.; autrement, montagne et pays, *Gen.* xxxi, 21, le tas, ou l'amas du témoignage, du mot גַּל gal, tas, etc., et du mot עֵדֵד hud, témoignage. [Ou plutôt dur, âpre, terre pierreuse, de l'arabe.]

גַּלְעָדִיתַי GALAADITÆ, peuples de Galaad, *IV Reg.* xv, 25, de même.

GALAADITIS, province de Galaad; *I Mach.* v, 17.

גַּלְלֵל GALAL, un des chefs de lévites qui revinrent de Babylone à Jérusalem, *I Paral.* ix, 15, roue, boule, révolution, frontière.

גַּלְלָלִי גַּלְלָלִי ou גַּלְלָלִי GALALAI, un des princes de la tribu de Juda, *II Esdr.* xii, 55, ma roue, ma frontière.

גַּלְאָטַי GALATÆ, peuples, *Galat.* iii, 1, mot grec qui signifie blancs, couleur de lait, ou qui vivent de lait.

גַּלְאָטִיָּא GALATIA, *I Mach.* viii, 2, province de l'Asie Mineure occupée par les Gaulois ou Galates.

גַּלְגַּל GALGAL, ou GALGALA, ville, *Osee* ix, 15, roue, révolution, tas; autrement, révolution de la roue, ou tas du tas.

גַּלִּילֵא גַּלְיָלִיָּא GALILÆA, province, *Matth.* iii, 45, frontière; dérivé de Galgal. Voyez ci-devant.

גַּלְלִים GALLIM, nom d'un bourg, *I Reg.* xxv, 44, qui amassent, qui convrent, qui roulent, du mot גַּל gal, ou du mot גַּלְה galah. [Ou mieux les fontaines, les sources.]

גַּלְלִימֵי גַּלְלִימֵי GALLIM, ville, hébreu, *Eglaïm*, *Isai.* xv, 8, gouttes ou goutte de la mer, du mot גַּלְלִימֵי agal, goutte, et du mot יָם jam, mer, ou amas d'eaux; autrement, qui couvre, qui court, qui roule, du mot גַּל gal. [Ou plutôt, les deux étangs, de גַּלְלִימֵי conler, se rassembler dans un même lien, en parlant des eaux.]

גַּלְלִיֹּן GALLION, proconsul d'Achaïe, *Act.* xviii, 12, qui tette, ou qui vit de lait.

גמליאל GAMALIEL, fils de Phadassur, *Num.* 1, 10, récompense de Dieu, ou chameau de Dieu, ou sevré de Dieu, du mot **גמל** gamal, et du mot **אל** El, Dieu.

גמריה GAMARIAS, fils d'Helcias, *Jerem.* xxix, 3, consommation, ou accomplissement du Seigneur, du mot **גמר** gamar, accomplissement, et du mot **יה** Jah, Seigneur.

גמול GAMUL, chef d'une des vingt-quatre familles sacerdotales, *I Par.* xxiv, 17, récompense; autrement, sevrer, du mot **גמל** gamal.

גמזו GAMZO, ville, *II Paral.* xxviii, 18, aussi celui-là : du mot **גמ** gam, au-si, et du pronom **זו** zo ou zu, celui-là; autrement, ce jonc, ce roseau, du mot **גמא** gama, jonc, et du pronom **זו** zu, ce. [Ou plutôt un lieu fertile en sycomores, de l'arabe.]

גרב GAREB, nom d'une colline, *Jerem.* xxxi, 39, gale, ou, selon le Syriaque, une cruche.

גרוים GARISIM, montagne, *Judic.* ix, 7, des coupeurs ou des trancheurs, du mot **גרה** garaz. [Ou bien terres stériles et coupées par des rochers, de la même racine.]

גרמי GARMI, l'un des fils d'Odaïe, sœur de Naham, mon os, ou les os [c. à d. osseux, de **גרה** gerem os]; autrement, l'eau de l'étranger, du mot **מי** mi, l'eau, et du mot **גר** gher, voyageur.

גשפא Γεσφάς GASPIA, nom de lieu, *II Esdr.* xi, 21, approche ou attouchement de la bouche, du mot **גשש** gishesch, toucher, et du mot **פה** pé, bouche; autrement, qui approche ici, du même mot **פה** pé ou **פו**, ici. [Ou flatterie, caresse, de **גשף** en syriaque flatter.]

געהם Γαθὸμ GATHAM, fils d'Eliphaz, *Genes.* xxxvi, 11, leur mugissement, du mot **געה** gaha, mugir, meugler, et du pronom **בו** am, leur; ou leur toucher, du mot **נגע** nagah, toucher; autrement, mugissement du parfait, du mot **געה** gaba, mugir et du mot **תמם** thamam, ou **תם** tham, parfait.

גיר GAVER, ou Gor, petit d'un animal, comme d'un chien, d'un lion, ou demeur, frayeur.

גולן Γωλὸν GAULON, ville, *Josue* xx, 8, leur transmigration [et mieux simplement transmigration ou exil], du mot **גלה** gala, transmigration, et du pronom **ן** an, leur; autrement, leur révolution,

עזה Γάζη GAZA, ville, *Gen.* x, 19, fort, du mot **עז** ghazaz; autrement, bouc, du mot **עז** hez.

גזבר Γαζβαραῖος GAZABAR, père de Mithridate, *I Esdr.* 1, 8. L'Hébreu porte : Mithridate le trésorier. La Vulgate a mis le nom pour la signification, du mot **גזבר** gadabar, trésorier, en changeant le **ד** dalet en **ז** zaïn. [גזבר en persan signifie trésorier, de **עז** trésor et de la syllabe bar, qui sert à former les possessifs, comme en allemand *ehrbar, achtbar, mannbär*, etc.]

גזם GAZAM, nom d'un des chefs des familles qui revinrent de Babylone à Jérusalem; *I Esdr.* ii, 48, une chenille; autrement, leur toison, du mot **גז** ghez; ou qui les tond, du même mot **גז** ghez, et du pronom **ם** am, leurs, les. [Ou le vorace, de **גזה**.]

עזתים Γαζαῖοι GAZÆI, peuples de Gaza, *Josue*

xiii, 3, forts, du mot **עז** hazaz; autrement, boucs, du mot **עז** hez.

Γάζαροι GAZARIS, ville ou territoire de Gazara, *I Mach.* xiii, 54. Voyez ci-après GAZER.

גזר Γαζερά GAZER, GAZERA, ou GAZARA, ville, *Josue* x, 35, coupé, ou retranché, ou divisé, autrement, sentence, ou ordonnance, décision.

Γαζοφυλάκιον GAZOPHYLACIUM, la chambre du trésor, ou le tronc où l'on mettait les aumônes et les offrandes, *Luc.* xxi, 1, du mot **γάζα**, qui, selon la langue persane, signifie richesses, meubles, et du mot **φυλακή**, garde.

גבע Γαβαά GEBA, ville. *II Esdr.* xi, 31; autrement, *Gaba, Gabaa, et Gabaath*, colline ou gobelet. Voyez ci-dessus GABAA.

GEBAL, ville, *Psal.* lxxxii, 8, borne ou limite. Voyez GABAL.

גבי Γεβούς GEBBAI, nom d'homme, *II Esdr.* xi, 8, élévation, dos, du mot **גב** gab; autrement, saute-relles, du mot **גוב** gob; autrement, citerne, fossé, du mot **גבא** ghebé.

גבתון GEBBETHON, ville, *Josue* xix, 44. Voyez ci-dessus GARATHON, hauteurs, élévation.

גדל GEDDEL, nom d'homme, *I Esdr.* ii, 56, grand ou grandeur; autrement, frange, cordon, du mot **גדלים** ghedalim.

גדלת Γεδδολοθί GEDDELETHI, nom d'homme, *I Par.* xxv, 4, ma frange, ou ma grandeur. Voyez ci-dessus GEDDEL.

גדיאל Γουδηλ GEDDIEL, fils de Sodi, *Num.* xiii, 11, bouc de Dieu, du mot **גדי** ghedi, bouc; autrement, le Seigneur est ma félicité, ou mon armée, du mot **גדה** gada, félicité, armée, etc, et du mot **אל** El, Dieu.

גדליאס Γουδελιας GEDELIAS, fils de Phassur, *Jerem.* xxxviii, 1, Dieu est ma grandeur, ou frange du Seigneur, du mot **גדלים** gedilim, franges, et du mot **יה** Jah, le Seigneur.

גדעון GEDEON, fils de Joas, *Judic.* vi, 29, qui brise et qui rompt [le coupeur], du mot **גדע** gadah; autrement, retranchement de l'iniquité, selon le Syriaque et l'Hébreu.

גדירה Γαδιρά GEDERA, ville, *Josue* xv, 50, muraille sèche, ou haie. Voyez ci-dessus GADER, GADERA.

גדורתים Γαδιρά GEDORATHAIM, ville, *Josue* xv, 56. (Vulgate, *Gederothaim*), les deux murs. Voyez GEDERA.

Γεέννα GEHENNA, nom de lieu, *Matth.* xviii, 9, vallée de la vanité ou de la tromperie, du mot **גהי** ghei, vallée, et du mot **און** on, vallée de vanité; autrement, des richesses, du mot **הון** hon; autrement, de la tristesse, du mot **אנה** ana; ou enfer, selon le Syriaque. [Ou la vallée d'Ennon : célèbre par les sacrifices humains qu'on y faisait au dieu Moloch.]

גיהנון Φαράγγι Έννου GEHENNON, nom de lieu, vallée de leur tristesse, ou de leur richesse, ou de leur tromperie, du mot gehenna. Voyez ci-dessus.

גיהון GEHON, fleuve, *Genes.* ii, 13, vallée de la grâce, du mot **גהי** ghei, vallée, et du mot **הן** ken, grace; ou de la demeure, du mot **הנה** cana. [Ce nom

vent qui fait éruption, qui se précipite avec violence de sa source.]

גלבויע GELBOE, montagne, I *Reg.* xxvii, 4, révolution de la recherche, du mot גל gal, révolution, et du mot בעה baha, recherche; autrement, amas de la tumeur et de l'inflammation: du même mot gal, amas, et du même mot baha; autrement, qui renverse sa prière, selon le Syriaque et l'Hébreu. [Ou plutôt sources jaillissantes, de גל gal et בויע.]

גלונטי GELONITES, peuples, II *Reg.* xiii, 34, qui se relève, ou qui se réjouit, ou qui découvre, ou qui repasse, du mot גלל galal, ou גלה gala, ou גלי ghil.

גמולי Γαμαλι GEMALLI, père d'Ammiel, *Num.* xii, 13, ma récompense; autrement, qui m'a sevré; autrement, mon chameau.

גמלה Γεμελέξ GEMELLI, vallée, II *Reg.* viii, 13, vallée des salines, du mot גיא gié, vallée, et du mot מלח melac, sel, ou salines; autrement, vallée des nautonniers, du même mot.

Γεννησαρēt GENESAR, nom de lieu, *Matth.* xiv, 34; autrement, *Genesareth*, *Luc.* v, 1, jardin du prince, du mot גן gau, jardin, et du mot שר sar, prince; autrement, protection du prince, ou de celui qui gouverne, des mêmes racines.

Γενναῖος GENNÆUS, père d'Apollonius, II *Mach.* xii, 2, généreux, du mot grec γενναῖος, noble, généreux.

גנתון Γαανναθών GENTHON, nom d'homme, II *Esdr.* xii, 2, jardin ou verger, ou sa protection, du mot גן gan, et du pronom ך an, sa.

גנבת Γανυθάθ GENUBATH, fils d'Adad, III *Reg.* xi, 20, vol, larcin, du mot גנב ganab; autrement, jardin, ou protection de la fille, du mot גן gan, jardin, etc. et du mot בת bath, fille.

גרא GERA, fils de Benjamin, *Genes.* xlvi, 21; autrement, *Ahara*, I *Paral.* vii, 2 (voyez ci-dessus), pèlerinage, du mot גור gur; autrement, combat, dispute, du mot גרה gara; autrement, ruminer, du mot גרר garar.

גררא GERARA, ville, *Genes.* x, 19, de même.

Γεργασηνοί GERASENI, ou, selon le Grec, *Gergeseni*, *Matth.* viii, pays ou peuple (voyez ce qui a été dit sur ce lieu dans le Dictionnaire), ceux qui approchent du pèlerinage, du combat, et de la consommation, du mot גגש nagesch, et du mot gera.

Γαδαρνοί GERASENI, pays, peuples; grec, *Gadareni*; *Marc.* v, 1, entouré, muré, du mot hébreu גדר ghedar.

Γεργεσαῖοι GERGESÆI, peuples; *Gen.* xv, 21, qui approche du pèlerinage, etc. Voyez ci-dessus GERASENI. [Ce mot, comme les autres auxquels l'auteur renvoie, signifie proprement ceux qui habitent sur un sol argileux, de גרגש, en chaldéen, et en syriaque, argile; en arabe une bone noirâtre.]

Γεργηνοί GERRENI, peuples de Gerres ou de Gerare; II *Mac.* xiii, 24, habitant, pèlerin, ou qui dispute. Voyez ci-dessus GERA ou GERAR.

גרסם Γηρσάμ GERSAM, Vulgate, *Gersam*, fils de Moïse; *Exod.* ii, 22, hébreu, *Gersom*, étranger

ici, du mot גר ger, étranger ou voyageur, et du mot שם sam, ici; autrement, voyageur de réputation, du même mot ger, et de שם schem, nom, réputation.

גרסום GERSOM, le même, I *Paral.* vi, 20 et 71, autrement, *Gerson*, *ibid.* 62. Voyez ci-après.

גרשן GERSON, fils de Levi, *Gen.* xli, 41, et I *Paral.* vi, 1, son exil [et mieux exil, ou rejet, sans pronom], du mot גרש garasch, exil, et du pronom ך an, son; autrement, le changement du pèlerinage, du mot שנה schana, changer, et du mot גר ger, pèlerinage.

גרטה Βαρῶθ GERUTH, nom de lieu, *Jerem.* xli, 17, pèlerinage, ou qui voyage. La Vulgate a mis la signification pour le nom, et les Septante ont lu un ב beth, pour un ג gimel.

גרזי Γερζαῖος GERZI, nom d'un bourg, I *Reg.* xxvii, 8, hache, coignée; autrement, celui qui coupe et qui tranche, du mot גרז garaz.

גישן Γείσων GESAN, fils de Johaddai, I *Paral.* ii, 47, qui approche, du mot גיש nagesch; autrement, la vallée du changement, du mot גיה gié, vallée, et du mot שנה schana, changement; ou de l'ivoire, du mot שן schen; autrement, du sommeil, du mot שנה sche-na, et de ישן jaschan [ou plutôt sale, souillé, de גיש].

גשן GESSEN, pays, terre, *Gen.* xlvi, 28, approche, voisinage. Voyez ci-dessus GESAN.

גשור GESSUR, pays, terre, II *Reg.* iii, 3, la vue de la vallée, du mot גיה ghié, vallée, et du mot שור schur, regarder, voir; autrement, vallée du bœuf, du même mot schur; autrement, vallée du mur. [Ou mieux le pont, de גשר, élever un pont, en arabe.]

גשורי Γεσοῦρ GESSURI, pays, *Deut.* iii, 14, le même que *Gessur*. Voyez ci-dessus.

גת GETH, ville, II *Paral.* xi, 8, pressoir.

גתימה GETHAIM, ville, II *Reg.* iv, 5, les deux pressoirs, ou les deux villes de Geth.

גתהר Γαθήρ GETHER, fils d'Amram, *Gen.* x, 23, vallée de l'examen, ou de la recherche, du mot גיה gié, vallée, et du mot תיר thur, examen; autrement, vallée de la tourterelle, du même mot thur; autrement, pressoir de la recherche ou de la contemplation, du mot גת geth, pressoir, et du même mot thur, ou contemplation [inconnue].

גתהרפה Γεθαΐ Εφέρ GETH-HEPHER, ville, *Josue* xix, 13, qui fouit au pressoir, du mot חפר chapar, creuser, fouir, et du mot גת geth, pressoir; autrement, qui recherche, ou qui confond le pressoir, du même mot caphar. (Autrement, le pressoir du puits.)

גתרמון גת-רמון GETH-REMMON, ville, *Josue* xx, 25, pressoir de la grenade, du mot גת geth, pressoir, et du mot רמון rimmon, grenadier; autrement, pressoir élevé, du mot רמם ramam, élévation.

גתשמני גת-שמני GETHISEMANI, autrement, *Ge-Semani*, hébreu, *Isai.* xxviii, 1, vallée très-grasse; autrement, vallée de l'huile, du mot גיה gié, vallée, et du mot שבן schemen, huile, parfum.

גזר Γαζηρά GEZER, ville, II *Reg.* v, 25, la même

que *Gazar* (voyez ci-dessus), coupé, retranché ou divisé; autrement, sentence, jugement, décision.

GEZEM, la même que *Gazam*, II *Esdr.* vii, 51. Voyez ci-dessus.

Ἀσαρημῶθ ou Γαζηρῶν, comme portent d'autres manuscrits, GEZERON, ville, I *Murc.* iv, 15, retranchement, ou division, ou sentence de la douleur, ou de la force, du mot גזר *gezer*, retrancher, et du mot און *on*, force, ou du mot אנה *ana*, douleur ou affliction.

גוז Γαζήζ GEZEZ, fils de Caleb, I *Par.* ii, 46, tondeur, toison.

Γιζονίτης GEZONITES, qui est de Gezon, I *Par.* xi, 35, ou qui tond, du mot גוז *gazaz*; autrement, qui passe, du mot מוזן *mazon*, passage. [On doit le traduire, de La carrière; il vient de גוז *gazo*, carrière.]

גיא גיא GIAH, vallée, II *Reg.* ii, 24, conduire, extraire, produire, du mot גואח *guach*; autrement, soupirs ou gémissements, du mot אנח *anach*.

[גבעת המרה GIBATH-HAMMORE, colline située dans la vallée de Jesreel, *Jud.* vii, 1, la colline du docteur; c'est la traduction littérale des deux mots.]

גבליי Γίβλοι GIBLII, peuples de Bblos en Phénicie, III *Reg.* v, 18; autrement, *Gebal*, *Psal.* lxxxii, 8, fin, limites, ou bornes de la mer, du mot גבול *gebol*, et du mot ים *jam*, mer.

גדרות Γαδνηρωθ GIDEROTH, ville, *Josue* xv, 41, mur, murailles sèches, ou haies, du mot גדר *gadar*.

גיהזי גיהזי GIEZI, serviteur d'Elisée, IV *Reg.* iv, 12, vallée de la vision, du mot גיא *gié*, vallée, et du mot חזה *chaza*, voir; autrement, vallée de la poitrine, du même mot.

גיהון ou גיהון GIHON, fontaine, II *Par.* xxxii, 30, poitrine, du mot חזé *cazé*, ou *caza*; autrement, impétueux, violent, du mot גואח *guach*; autrement, vallée de la grâce, et de la demeure, du mot גיא *gié*, vallée, et du mot חנן *chanan*, grâce, ou du mot חנה *cana*, demeure. [Voyez ΓΕΝΟΝ.]

גילה GILO, ville, *Josue* xv, 51, qui se réjouit, ou qui renverse, ou qui passe, ou qui révèle, ou qui découvre. [Ou l'exil.]

גנת GINETII, père de Thebni, III *Reg.* xvi, 21, jardin ou protection [ou jardinier], du mot גן *gan*.

GNIDUS. Voyez ci-dessus ΓΝΙΔΟΣ, l'île de Gnide.

געתה ἐξ ἐλαστω λίθος GOATHA, nom de lieu, *Jerem.* xxxi, 59, son toucher, ou son mugissement, du mot נגע *nagah*, toucher, et du mot געה *gaha*, mugler.

גוב Γωβ GOB, nom de lieu, II *Reg.* xxi, 18, citerne, du mot גב *geba* ou *gebé*; autrement, sauterelle, du mot גוב *gob*; autrement, éminence, élévation, du mot גב *gab*.

גדליהו GODOLIAS, fils d'Abicam, IV *Reg.* xxv, 22, grandeur du Seigneur, du mot גדול *gadol*, grandeur; autrement, frange du Seigneur, du mot גדלים *ghedilim*, franges ou rubans, et du mot יה *Jah*, Seigneur.

גוג GOG, nom d'un roi ou royaume, *Ezech.* xxxviii, 2, toit, couverture, du mot גג *gag*.

גולן GOLAN, ville, *Deut.* iv, 43; autrement, *Gaulon*, *Josue* xx, 8, passage, ou révolution, du mot גלה *gala*.

גולגתה Γολγοθα GOLGOTHA, ou GOLGOLTA, montagne, *Math.* xxvii, 33. En grec κρένιον, crâne, ou calvaire, du mot latin *calva*, le crâne, ou le têt de la tête. Le mot *Golgotha* est syriaque, et signifie amas de têtes ou de crânes, du mot גל *gal*, amas, et de גלתה *golathia*, crâne ou tête.

גולית GOLIATH, nom d'un géant, I *Reg.* xvii, 4, passage, révolution, découverte, amas, du mot גלל *galal*, et גלה *gala*.

גומר GOMER, fils de Japheth, *Genes.* x, 2, achever, consommer, accomplir.

גומר GOMOR, espèce de mesure, ou une gerbe, ou la dixième partie de l'éphi, *Exod.* vi, 36.

גמורה GOMORRHA, ville, une de celles de la Pentapole, *Genes.* xix, 24, peuple rebelle, du mot גמ *am*, peuple, et du mot מרה *mara*, rebelle, ou révolté; ou peuple qui craint, du mot ירה *ira*, craindre.

Γωργίας GORGIIAS, nom d'homme, I *Mach.* iii, 38, terrible, ou diligent, du mot grec γοργος.

Γωρτύνα GORTYNA, nom de lieu, I *Mach.* xv, 24, carquois, du mot grec γορτύς.

גושן GOSEM, Vulgate, *Gessem*, nom de pays, *Gen.* xlvii, 28, approche, du mot נגש *nagash*.

גשם Γεσάμ GOSSEM, nom d'homme, II *Esdr.* ii, 19, pluie; autrement, leur approche, du mot נגש *nagash*, et de l'affixe כו *am*, leur.

גותיהל GOTHONIEL, le même qu'*Othoniel*, nom d'homme, I *Paral.* xxvii, 15, Dieu est mon heure et mon temps: du mot עת *heth*, le temps, du pronom י *i*, mon, et du mot אל *El*, Dieu.

גוזן GOZAN, fleuve, IV *Reg.* xvii, 6, toison, ou pacage, du mot גוז *gazaz*; autrement, qui nourrit le corps, du mot גוא *gua*, le corps, et du mot זון *zun*, nourrir.

גויים Ἕλληνες GRÆCI, peuples, *Dan.* viii, 21, en hébreu, *javanim*, c'est-à-dire, boueux, fangeux, du mot יון *javan*; autrement, colombins, du mot יונה *jonah*, colombe; autrement, trompeurs, du mot ינה *jana*. En grec *Hellenès*, forts, robustes.

גואל Γουδαίλ GUEL, fils de Machi, *Num.* xiii, 16, rachat, ou rédemption, ou exaltation de Dieu [ou mieux le sauveur] du mot גאל *gaal*, racheter; ou du mot גאה *gaa*, élever, glorifier, et du mot אל *El*, Dieu.

גוני GUNI, fils de Nephtali, *Gen.* xlvii, 24, mon jardin, ou celui qui me protège, du mot גן *gan*.

גור GUR, Vulgate, ou GAVER, montagne, ou le penchant de la montagne de Jehlaam, IV *Reg.* ix, 27, les petits d'une bête; ou autrement, demeure, ou assemblée, ou la crainte.

גור-בעל GUR-BAAL, nom de lieu, II *Paral.* xxvi, 7, les petits de l'idole, ou de celui qui domine ou qui possède: du mot גור *gur*, les petits d'une bête, et du mot בעל *baal*, idole, ou de celui qui domine, etc.; autrement, la demeure, l'assemblée, ou la crainte de l'idole, ou de celui qui domine, etc., des mêmes mots *gur* et *baal*.

H

יחבא HABA, fils de Somer, I *Paral.* vii, 34, secret, cachette, du mot חבה chaba; autrement, dilection, amitié, du mot חבב chabab.

חבבק 'Αμβακκος HABACUC, nom d'un prophète, *Habac.* i, 1, qui embrasse [ou plutôt qui est embrassé], du mot חבק chabak; autrement, lutteur, du mot נאבק nebac, lutter.

חבר Χοβερ HABER, Cinéen, *Judic.* iv, 11; autrement, Héber, fils de Baria, I *Paral.* vi, 32, compagnon, enchanteur, participant; autrement, plaie, tumeur, du mot חבורה chabura [ou חבר, hier, unir].

חביה 'Αβία HABIA, chef d'une des familles sacerdotales, II *Esdr.* vii, 63, secret, ou cachette du Seigneur, du mot חבה chaba; autrement, dilection ou amour du Seigneur, du mot חבב chabab, dilection, et du mot יה Jah, le Seigneur.

חבור HABOR, nom du fleuve Chaboras, IV *Reg.* xvii, 6, compagnon, associé, enchanteur.

חבצניח Χαβασσιμ HABSANIAS, père de Jérémie, *Jerem.* xxxv, 3, la dette du bouclier du Seigneur, du mot חוב chob, débiteur, du mot צנה tsana, bouclier, et du mot יה Jah, le Seigneur; autrement, amitié, secret, ou amour du bouclier du Seigneur, du mot חבה chaba, secret, etc., ou du mot חבב chabab, aimer. [Autrement, lumière de Dieu, du chald. בוצינא, lampe, et יה, Dieu.]

חקל-דבמה ἄγρος αἵματος HACELDAMA, nom d'un champ, *Muth.* xxvii, 8, c'est-à-dire, champ du sang; mot syriaque composé de deux autres, de חקל cakel, qui signifie champ, héritage, et de דם dam, ou dama, qui signifie sang.

חכמוני 'Αχαμωνι HACHAMONI, père de Jesbaam, ou de Jahiel, I *Paral.* xi, 41, et chap. xxvii, 32, sage, ou très-sage, du mot חכם chacham; autrement, hameçon du dénombrement, du mot חך chach, hameçon, et du mot מני mini, nombre, dénombrement; autrement, l'attente du présent, du mot חכה chachah, attente, et du mot מנחה mincha, présent.

חכליה 'Αχαλία HACHELAI, père d'Athersatha, II *Esdr.* x, 4, qui attend le Seigneur, du mot חכה chacha; autrement, l'hameçon du Seigneur, du mot חך cach, hameçon, et du mot יה Jah, le Seigneur. [Autrement, que le Seigneur trouble, obscurcit, de חכל, en arabe, s'obscurcir.]

חכילה 'Εχελιά HACHILA, colline, I *Reg.* xxiii, 19, mon espérance est en elle, du mot חכה chacha, attendre, espérer; autrement, hameçon en elle, du mot חך chach; autrement, dans son palais, du même mot חך cach [ou mieux ténébreux, de חכל. Voyez le précédent].

חוקק חוקק Ουζοκ HACOC, ville, I *Paral.* vi, 75, Vulgate, *Hucac*, la même, à ce que l'on croit, que *Huccua*, *Josue* xix, législateur, graveur, scribe, du mot חקק chakak, ordonner, établir.

חוקפא 'Ακουφα HACUPHA, l'un des chefs des Nathinéens, I *Esdr.* ii, 51, le commandement, ou l'ordonnance de la bouche; du mot חוק choq, statut,

ordonnance, et du mot פה pé, bouche; autrement, gravure de la bouche, des mêmes mots. [Ou plutôt courbé, de חקף, en arabe, se courber.]

חקוץ 'Ακκος HACUS, Vulgate, *Haccus*, II, *Esdr.* iii, 21, père d'Urie, grand-père de Mérimuth, épine, du mot חקץ kots; autrement, l'été, du mot קיץ kaïts; autrement, chagrin, ou veille, du mot קוצ kets; ou fin, du mot קץ kets ou kets.

חדד 'Αδὰδ HADAD, fils d'Ismael, I *Paral.* i, 30, le même qui est appelé *Adar*, *Genes.* xxv, 15, aiguisé, du mot חדד chadad; autrement, joie, du mot חדה chada, se réjouir.

חדלי HADALI, père d'Amasa, II *Par.* xxviii, 12, mon repos, ma défense, ou mon défaut, du mot חדה cadal, cesser. [חדלי veut dire proprement le faînéant.]

חדשה HADASSA, ville, *Josue* xv, 37, renouvellement, ou le premier du mois; selon le Syriaque et l'Hébreu, un bélier.

חדיד 'Αδὴδ HADID, ville, II *Esdr.* xi, 34. Voyez ci-dessus חאדאד, de même.

חדרᾶχ Σεδράχ HADRACH, ville ou pays, *Zach.* ix, 1, pointe ou joie de la tendresse, du mot חדד cadad, pointe, et du mot חדה cada, joie, et du mot רכך racac, s'attendrir; autrement, votre chambre, du mot חדר keder, chambre, et du pronom ך ee, votre; ou, selon le Syriaque et l'Hébreu, l'unité et la nouveauté de la tendresse. [Ou encore, habitation, de חדר cheder, chambre, demeure, et de la formative ך.]

חדריאל 'Εδρηλ HADRIEL, mari de Mérob, fille de Saül, I *Reg.* xviii, 19, troupeau de Dieu, du mot עדר heder, troupeau; autrement, retranchement, ou privation de Dieu, du mot עדר heder, et du mot אל El, Dieu.

חדש חάδης HADSI, nom de lieu, II *Reg.* xxiv, 6, Vulgate, *Hodsi*, renouvellement, ou le premier du mois; ou, selon le Syriaque, un présent, ou un nouveau présent.

חגב HAGAB, un des principaux d'entre les Nathinéens, I *Esdr.* ii, 46, sauterelle, du mot חגב chagab.

חגבה HAGABA, un des principaux d'entre les Nathinéens, I *Esdr.* ii, 45, de même.

חגגה HAGGIA, fils de Mérari, I *Par.* vi, 30, la fête ou la solennité du Seigneur, du mot חגג chagag, fête, réjouissance, et du mot יה Jah, le Seigneur; autrement, le tour ou la roue du Seigneur.

HAGGITH. Voyez ci-dessus AGGITH.

חאי Γαι HAI, ville, *Gen.* xii, 8; *Josue* vii, 2; autrement, *Ajath*, *Isai.* x, 28, amas, tas, du mot חיי hi.

חלה 'Ελα HALA, nom d'un fleuve, IV *Reg.* xvii, 6, infirmité, ou douleur de la mâchoire, du mot חלה cala, infirmité; autrement, principe d'humilité et de tendresse, du mot חלה thekila, le commencement. Ce mot n'est pas hébreu; car c'est le nom d'un fleuve de la Médie ou de la Colchide. [Ce nom

vent dire le fleuve dont la surface est plane et unie, de חלה polir.]

חלאלה 'עלאא HALAA, femme d'Assur, I *Paral.* iv, 5, infirmité, du mot חלה chala; autrement, écnme, rouille, du mot חלה chalé.

חלקת 'עלאא HALCATH, ville, *Josue* xix, 25, la même que *Helcath*, *Josue* xxi, 31, portion, héritage, division, du mot חלק chalak; autrement, adoucisement ou flatterie, du même mot.

חלהל HALHUL, ville, *Josue* xv, 58, douleur, du mot חלה cala, ou de חיל chil; autrement, principe de la douleur, ou de l'impureté, du mot חלהל thechila, principe, commencement, et du mot חלה chala, douleur, et du mot חלל chalal, impur, profane; autrement, la douleur de l'enfantement, du mot חול chal, enfanter; ou attente de la douleur, du mot חולל chollel, attendre avec peine et impatience.

Ἰαλικάρνασος HALICARNASSUS, ville de Carie, I *Mach.* xv, 23, chef de la mer, c'est-à-dire, entrée de la mer, de deux mots grecs, ἄλς, qui signifie mer, et de καρῆαρ, qui signifie la tête.

Ἰαλιαιστος HALIÆTUS, aigle de mer, *Levit.* xi, 13. L'hébreu hazninal peut marquer l'aigle noir.

הללו-יה HALLELU-JAH, titre du Psaume civ et de quelques autres, louez le Seigneur, ou louange au Seigneur. C'est un mot hébreu composé de deux autres, du mot הללו hallelu, louez, et du mot יה Jah, le Seigneur.

חמתי 'אמתי HAMATHÆUS, fils de Chanaan, *Genes.* x, 18, vaisseau, bouteille, du mot חמת chemeth; autrement, muraille, du mot חמה choma; autrement, chaleur ou colère, du mot חמם chamam [ou mieux חמת, qui veut aussi dire chaleur en arabe].

חמדן 'אבאדא HAMDAN, fils de Disan, *Gen.* xxxvi, 26, qui est appelé חמרן hamram, I *Par.* i, 41, où l'on lit un ר resch pour un ד dalet, cupidité ou chaleur du jugement, du mot חמ cham ou chum, chaleur, et du mot חמד chemed, désir, cupidité, et du mot דין din, jugement.

חמת-דור 'אמבאר HAMMOTH-DOR, ville, *Josue* xxi, 32, colère, ou chaleur de la génération, du mot חמ cham, chaleur, et du mot דור dor, âge, génération.

חמון HAMON, ville, *Josue*, xix, 28, sa colère, ou sa chaleur, ou son soleil, du mot חמ cham ou chamain, ou du mot חמה chama, soleil, et du pronom ח an, sa ou son; autrement, colère, du mot יחם jacham.

חמרן 'אמאדא HAMRAN, fils de Disan, I *Paral.* i, 41; autrement, *Hamdam*, *Gen.* xxxvi, 26, un ד dalet, au lieu d'un ר resch; hamram peut signifier un âne, ou vineux: du mot חמר chamor ou chemer. [Voyez HAMDAN.]

חמואל HAMUEL, I *Par.* iv, 26, chaleur, ou colère de Dieu, du mot חמ cham, chaleur, etc., et du mot אל El, Dieu; autrement, beau-père, du mot חמה chama; autrement, Dieu est son père.

חמול 'אמואל HAMUL, fils de Pharès, *Gen.* xlvi, 12, pieux, miséricordieux, du mot חמול chamal, pardonner.

חנמאל HANAMEEL, fils de Sellum, *Jerem.* xxxii, 7, la grâce qui vient de Dieu, ou miséricorde, ou don de Dieu, du mot חן chen, ou חנן chanan, et de la préposition מ mem, de, ou ex latin, et du mot אל El, Dieu.

חנן HANAN, fils de Maacha, I *Paral.* xi, 43, gracieux, donnant, pieux, ou miséricordieux: du mot חן chen, ou חנן chanan.

חננאל HANANEEL, nom d'une tour, II *Esdr.* iii, 1, grace, miséricorde, don de Dieu, du mot חן chen, ou חנן chanan.

חנני 'אננאי HANANI, père de Jéhu le prophète, III *Reg.* xvi, 7, ma grâce, ma miséricorde; autrement, il m'a fait miséricorde.

חנניה HANANIA, ou HANANIAS, *Jerem.* xxxvii, 12, grâce, miséricorde, et don du Seigneur; du mot חן ken, ou חנן chanan, grâce, etc., du mot יה Jah, le Seigneur.

חנתון HANATHON, ville, *Josue* [xix,] 14, grâce, miséricorde, ou don, du mot ken ou kanaan; autrement, nathon, don, du mot נתן nathan, donner; autrement, campement, du mot חנה chana.

חנניס Θάνεις HANES, ville, *Isai.* xxx, 4, tentation, ou étendard de la grâce, du mot נזה naza, étendard, et tentation ou fuite de la grâce, du mot נוס nus, fuite, et du mot חן chen, grâce.

חניאל HANIEL, fils d'Oza, I *Paral.* vii, 39, grâce, miséricorde, don ou repos de Dieu, du mot חן ken, etc. Voyez ci-dessus HANA, et du mot אל El, Dieu.

חנני 'אנאי HANNI, l'un des prêtres ou lévites qui revinrent de Babylone à Jérusalem, II *Esdr.* xii, 9, pauvre, affligé; autrement, qui répond, du mot חנה hana, répondre.

חנן 'אננאי HANON, fils de Naamas, II *Reg.* x, 1, gracieux, miséricordieux, ou qui repose. Voy. ci-dessus HANAN.

חפחם HAPHAM, fils de Hur, ou Hir, I *Paral.* viii, 12, leur lit, ou leur couverture, ou leur enduit, du mot חפח caphaph ou חפה chapha, et du pronom מ am, leur. [Autrement, celui qui combat à coups de poings, de חפן en arabe.]

חפחיים 'אפאפם HAPHARAIM, ville, *Josue* xix, 19, qui creusent, qui examinent, ou qui confondent, du mot חפר chaphar. [Ou mieux les deux fosses.]

חפציבה 'עפציבא HAPHISIBA, mère de Manassé, IV *Reg.* xii, 1, ma volonté en elle, du mot חפץ chaphats, vouloir, et de la préposition ב beth, dans, et du pronom ה a, elle. Voy. Isaïe, xlii, 4.

חפחיים 'אפאפם HAPPHIM, fils de Machir, I *Paral.* vii, 15, de même qu'*Hapham* ci-dessus.

חראד HARAD, nom d'une fontaine, *Judic.* vii, 1, étonnement, frayeur.

חראדאי Χαραδαι HARADA, une des demeures ou stations des Israélites, *Num.* xxxiii, 24, de même.

חראיא 'Αραγίας HARAIA, Vulgate, *Araja*, père

d Eziel, II *Esd.* III, 8, chaleur ou colère du Seigneur, du mot **חַרָּה** chara, chaleur, et du mot **יָה** Jah, le Seigneur.

חָרָן *Ἀραὺ* HARAN, *Gen.* XI, 52, la même que Charan ou Charræ, ville de la Mésopotamie. *Voy.* ci-dessus.

חַרְבוֹנָה *Γαρθωνᾶ* HARBONA, nom d'un ennuyeux, *Esth.* I, 10, sa destruction, ou son épée, ou sa sécheresse, du mot **חַרַב** charab ou chereb, destruction et épée, et du pronom **וּ** ou son; autrement, la colère de celui qui bâtit, ou qui entend, du mot **חַרָּה** chara, colère, et du mot **בִּינָה** bina, intelligent, ou du mot **בָּנָה** bana, bâtir. Comme ce nom est persan, il est difficile de trouver sa véritable étymologie dans l'hébreu.

חָרֶפֶת *Ἀραφ* HAREPH, nom d'homme, II *Esd.* VII, 24, hiver, affront, jeunesse, ou adolescence, du mot **חַרָּפֶת** charaph ou choreph, ou, selon le Syriaque, aigu, pointu, subtil et ingénieux.

חָרֶשׁ *Ἀρεס* HARES, nom de montagne, *Judic.* I, 55, soleil; autrement, un vase de terre, du mot **חֶרֶשׁ** cheresch.

חָרֶשׁ *Χάρεθ* HARETH, Vulgate, *Haret*, nom d'une métairie, I *Reg.* XXII, 5, graver, buriner; autrement, liberté, du mot **חֹרִים** chorim, des personnes libres.

חָרְחָר *Ἀροῦρ* HARHUR, nom d'homme, I *Esd.* II, 51, brûlé, grillé, du mot **חָרַר** charar; autrement, colère ou chaleur de la blancheur, du mot **חַרָּה** chara, colère ou chaleur, et du mot **חֹר** chur, blancheur, trou ou caverne, et du mot **חֹרִים** chorim, liberté.

חָרִים *Χαρίμ* HARIM, chef de la troisième famille sacerdotale, I *Paral.* XXIV, 8, détruit, anathématisé, du mot **כָּרַם** karam, ou **כֶּרֶם** kerem, anathème.

חָרִיפִּי HARIPH, fils de HUR, I *Par.* II, 51. *Voy.* ci-dessus HAREPH.

חָרְמָה *Ἐρμᾶ* HARMA, ville, *Josue* XV, 50, ou HARAMA, I *Reg.* XXX, 30; autrement, HORMA, *Judic.* I, 17, ville qui auparavant s'appelait *Sephaath*; *Horma* signifie destruction ou anathème, du mot **חָרַם** charam, ou **חֶרֶם** cherem.

חָרְנָפֶת *Ἀραφῆ* HARNAPHER, fils de Supha, I *Par.* VII, 56, la colère du taureau, du mot **חַרָּה** chara, colère, et du mot **פָּר** phar ou par, taureau; autrement, la colère qui croît et fructifie, du mot **פָּרָה** phara, croître, fructifier; autrement, liberté du taureau, selon le Syriaque et l'Hébreu.

חָרְדִי *Ἀραφ* HARODI, ville, II *Reg.* XXIII, 25, être étonné, surpris, du mot **חָרַד** charad; autrement, abondance de la chaleur et de la colère, du mot **חַרָּה** chara, chaleur et colère, et du mot **דַּי** daï, abondance ou suffisance.

חָרוֹמָפֶת HAROMAPH, fils de Jeddai, II *Esd.* III, 10, destruction, ou anathème de la bouche, du mot **חָרַם** charam, destruction, anathème, et du mot **פֶּה** pé ou **פִּה**, bouche; ou, selon le Syriaque, la colère de la couverture.

חָרוֹשֶׁת *Ἀρισῶθ* HAROSETH, ville, *Jud.* IV, 2, agriculture, silence, surdité, un vase de terre, du même mot **חָרַשׁ** charasch ou cheresch, ou selon le Syriaque, une forêt.

חָרְשָׁא HARSA, l'un des chefs des Nathinéens, I *Esd.* II, 52, de même qu'*Haroseth*.

חָרְפִּי HARUPHITES, descendants d'Hareph I *Par.* XII, 5, de même qu'*Hareph* ci-dessus.

חָרוּס HARUS, père de Massalemeth, IV *Reg.* XXI, 19, coupé, or pur, ou foulé, ou soigneux, du mot **חָרַר** charats.

חָרְשָׁב *Ἀσαβᾶ* HASABA, Vulgate, *Hasaban*, fils de Zorobabel, I *Par.* III, 20, dénombrement, estime, pensée, industrie, du mot **חָשַׁב** chaschab.

חָרְשָׁבִיא *Ἀσαβία* HASABIA, ou HASABIAS, fils d'Amasis, I *Par.* VI, 45, dénombrement, estime du Seigneur, du mot **חָשַׁב** chaschab, et du mot **יָה** Jah, le Seigneur. *Voy.* HASABA.

חָרְשָׁדִיא HASADIAS, fils de Zorobabel, I *Par.* III, 20, miséricorde du Seigneur, du mot **חֶסֶד** chesed, bonté, bienfait, et du mot **יָה** Jah, le Seigneur.

חָרְשָׁמוֹת *Ἀσαρμῶθ* HASARMOTH, fils de Jectan, *Genes.* X, 26, parvis, ou entrée, ou demeure de la mort, du mot **חָצַר** chatsar, parvis, et du mot **מָוֶת** maveth, la mort; ou foie de la mort, du mot **חָצִיר** chatsir, foie.

חָרְשָׁוָהל HASAR-SUHAL, ville, I *Paral.* IV, 28, *Josue* XIX, 5, bourg ou village, ou parvis, ou demeure du renard, du mot **חָצַר** chatsar ou chazar, parvis, et du mot **שָׁוָהל** sequal, renard.

חָרְשָׁסִים HASARSUSIM, ville, I *Par.* IV, 51, la même que *Hasersusa*, parvis ou demeure des chevaux, du mot **חָצַר** chatsar, parvis, et du mot **סוּס** sus, cheval.

חָרְשָׁסֹן-תָּמָר HASASASON-THAMAR, nom d'un bourg, *Genes.* XIV, 7, nommé autrement, *Engaddi*, II *Paral.* XX, 2, sable ou caillou, ou pierre de changement, du mot **חָצִץ** chatsats, sable, etc., du mot **בָּיַר** mur, changement; autrement, division de la palme, du mot **חָצָה** chatsa, diviser, ou du mot **חֶץ** chets, dard ou flèche, du mot **תָּמָר** thamar, palme.

חָרְשָׁדָנָה *Ἀσαδᾶνα* HASBADANA, nom d'homme, II *Esd.* VIII, 4, qui se hâte, du mot **חָרַשׁ** chus; autrement, qui pense ou qui compte judicieusement, du mot **חָשַׁב** choschab, et du mot **דִּינָה** dina, jugement; autrement, qui tait son jugement, du mot **חָשַׁב** chus, taire, du mot **דִּין** din, jugement, et du pronom **אֲנִי**, son.

חָרְשָׁבִיא *Ἀσαבία* HASEBIA, fils de Mériari, I *Paral.* IX, 14; autrement, *Hasebias*, II *Esd.* III, 17, pensée, intelligence, industrie des juges.

חָרְשָׁבְנָה *Ἀסהבᾶ* HASEBNA, nom d'homme, II *Esd.* X, 25, compte, pensée, ou hâte d'intelligent, ou de celui qui bâtit, du mot **חָשַׁב** choschab, compter, et du mot **חָרַשׁ** chus, hâter. *Voy.* ci-dessus HASBADANA; et du mot **בָּנָה** bana, bâtir, ou du mot **בִּינָה** bina, intelligence.

חָרְשָׁבְנִיא HASEBNIA, nom d'homme, II *Esd.* IX, 5, compte, intelligence, ou silence du Seigneur, *roy.* HASEBNA, et du mot **יָה** Jah, le Seigneur; autrement, hâte du fils du Seigneur, du mot **חָרַשׁ** chus, hâter, et du mot **בֶּן** ben, fils, et du mot **יָה** Jah, le Seigneur.

Ἰσοβίας de même. HASEBONIAS, père d'Attus, II *Esd.* III, 10, le Seigneur est ma force, mon intelligence.

חַשֵּׁם Ἀσῆם HASEM, un des principaux chefs des Juifs qui revinrent à Jérusalem; leur silence, ou leur empressement, du mot חַשְׁחָה chascha, se taire, ou du mot חָהָה se hâter, et du pronom אֲמֵם am, leur. [Ou plutôt riche, opulent, selon l'Arabe.]

חַסֵּר-גַּדָּה HASER-GADDA, nom d'un bourg, *Josue* xv, 27, le parvis du bouc, du mot חַצֵּר chasrar, parvis, et du mot גִּדִּי gedi, bouc; autrement, la demeure de sa félicité; autrement, selon le Syriaque et l'Hébreu, le parvis de son incision ou de sa fente, du mot צַדֵּד tsadad, incision.

חַסֵּרִים Ἀσῆρωθ HASERIM, ville, *Deut.* ii, 23, bourgades, hameaux; autrement, *Haseroth*, les parvis, entrées ou vestibules, du mot חַצֵּר chatser; autrement, flèches élevées, du mot חַצֵּצִים chatsats, flèche ou dard, et du mot רָמָם ramam, élevé.

חַסֵּרוֹת אֲגֻלֹּת HASEROTH, nom d'un désert, *Deut.* i, 1, bourgades, hameaux; autrement, parvis ou vestibule, du mot חַצֵּר chatser.

חַסֵּר-שׁוּעַל HASER-SUAL, ville, *Josue* xix, 5, la même que *Hasar-Suhal*, village ou bourg du renardeau. *Voy.* ci-dessus.

חַסֵּר-סוּסִים Ἀσῆρσουσίμ HASER-SUSA, ville, *Josue* xix, 5, la même qu'*Haser-Susim*. *Voy.* ci-dessus. La demeure des chevaux.

חַסִּים HASIM, fils d'Aher, *I Par.* vii, 12, qui se taisent, ou qui se hâtent, du mot חַשְׁחָה chascha, se taire, ou du mot חָהָה chus, se hâter.

חַסִּים Ἀσῆμ HASOM, nom d'homme, *I Esdr.* v, 53, leur silence, ou leur hâte, du mot חַשְׁחָה chascha, se taire, ou du mot חָהָה chus, se hâter, du pronom אֲמֵם am, leur. [*Voy.* HASEM.]

חַסֹּר HASOR, Vulgate, *Asar*, *Josue*, xix, 36, parvis, ou foin, du mot חַצֵּר chatser, parvis, ou du mot חַצִּיר chatsir, foin.

חַסֵּר אֲסֵר HASRA, père de Thécu, *II Par.* xxxiv, 22; autrement, *Araas*, *IV Reg.* xxii, 14, défaut, indigence, du mot חָסַר chasar, manquer.

חַסְמוֹן HASSEMON, ville, *Josue* xv, 27, nombre, ou compte prompt ou abrégé, du mot חָהָה chus, hâte, du mot מְנִי meni, dénombrement; ou silence du nombre, ou de la portion, du mot חַשְׁחָה chascha, silence, et du mot מְנָה mana, portion. [Ou plutôt sol gras et fertile, de חָשַׁם, être gras, en arabe.]

חַסְבּוּב HASSUB, fils d'Ezricam, *I Par.* ix, 14, estimé, ou compté, travaillé avec soin, du mot חַשְׁבָּה chaschab; autrement, artifice ou art, du même mot. [Autrement, méditatif, de חָשַׁב.]

HASUB, fils de Phahath, *II Esdr.* iii, 11, de la même racine.

חַסֻּם HASUM, chef d'une des familles qui revinrent de Babylone à Jérusalem, *I Esdr.* ii, 19. *Voy.* ci-dessus HASOM.

חַסוּפִּים Ἀσουφῆθ HASUPIA, un des chefs de familles des Nathinéens, *I Esdr.* ii, 43, dépouillé, épuisé, du mot חַשְׁפָּה chaschap.

חַטֵּל HATEL, un des chefs de famille des Nathinéens, *I Esdr.* ii, 57, le cri du péché, du mot חַטָּה chata, péché, et du mot לָלַל jalil, crier.

חַטָּה Ἀθῆθ HATHATH, fils d'Othoniel, *I Paral.* iv, 13, rupture, brisure, ou épouvante. Les Septante le nomment *Athet*.

חַטִּיפִים HATIPIA, un des chefs de famille des Nathinéens, *I Esdr.* ii, 54, pillerie, rapine, du mot חַטְפָּה chataph; autrement, les restes du péché, du mot חַטָּה chata, péché.

חַטִּיטָּה HATITA, un des descendants des portiers du temple, *I Esdr.* ii, 42, les déclinés du péché, du mot חַטָּה chata, péché, et du mot נָטָה nata, décliner.

חַטְטוּס HATTUS, fils de Seméias, *I Paral.* iii, 22, qui quitte le péché, du mot חַטָּה chata, péché, et du mot טָוַשׁ tus, s'envoler [ou mieux assemblée, de חָפַשׁ assembler].

חַטְוִיִּם Ἀσῶθιαῖρ HAVOTH-JAIR, bourgs, *Deut.* iii, 14, les bourgs qui éclairent, ou qui annoncent les lumières, du mot חַיֹּת chavoth, bourg, et du mot אֹרֹר or, lumière, et du mot חִיבָה chiva, annoncer. Ces lieux furent le partage de Jaïr et de ses enfants [il serait donc mieux de traduire les bourgs de Jaïr].

חַזְאֵל HAZAEL, roi de Syrie, *III Reg.* xix, 17, qui voit Dieu, du mot חָזָה chaza, voir, et du mot אֵל Ei, Dieu.

חַזַּיָּה Ὀζία HAZAIA, Vulgate, *Hazia*, fils d'Adaja, *II Esdr.* xi, 5, qui voit le Seigneur, du mot חָזָה chaza, voir, et du mot יָה Jah, le Seigneur.

חַזִּיר HAZIR, nom d'homme, *II Esdr.* x, 20, porc, ou, selon le Syriaque, converti, ou revenu.

חֶבֶל עֵיבָל Ἑβῆλ HEBAL, fils de Jectan, *Gen.* x, 28, tas, amas de vieillesse, du mot עֵי hi, tas, ou amas, et du mot בָּלָה bala, vieillir, s'user, s'épuiser. Il y a une montagne de ce nom, *Deutéronome* xi, 29.

חֶבֶר HEEER, fils de Salé, *Genes.* x, 24, qui passe, ou passage; autrement, colère, emportement.

חֶבֶר HEBER, fils de Béria, *Genes.* xlvi, 17, nommé *Brié*, *Num.* xxvi, 45, compagnon, associé, enchanteur; autrement, plaie, cicatrice, tumeur, du mot חֶבֶר chabura [ou חֶבֶר unir, lier].

חֶבְרָיוֹס Ἑβραῖος HEBRÆUS, qui est descendu d'Héber, fils de Salé, *Gen.* xli, 12. *Voyez* ci-dessus HÉBER.

חֶבְרִי Ἑβραῖ HEBRI, fils de Mérari, *I Paral.* xxiv, 27, dérive de la même.

חֶבְרוֹן Ἑβρών HEBRON, ville des Amorrhéens, *Gen.* xiii, 18, société, amitié, enchantement.

חֶבְרוֹנָה HEBRONA, lieu d'un des campements des Israélites, *Num.* xxxiii, 54, qui passe, ou qui se met en colère. *Voyez* ci-dessus HÉBER, fils de Salé.

חֶבְרוֹנִי Ἑβρωνῖ HEBRONI, descendant d'Hébron, *Num.* xxvi, 58, ami, allié, compagnon, enchanteur.

חֶחֱלִיָּה Καλχίος HECHELIAS, Vulgate, *Helchias*, père de Néhémie, *II Esdr.* i, 1, qui attend le Seigneur, ou hameçon du Seigneur, du mot חָחָה chacha, attendre, ou hameçon, et du mot יָה Jah, le Seigneur. [*Voyez* HACHELAI.]

חֶדַּי HEDDAI, nom d'homme, *II Reg.* xxiii, 50; autrement, *Huri* ou *Hurai*, *I Par.* xi, 52, louange ou cri, du mot חֶדַּד hod, louange, et du mot חֶדָּד chedad, cri; autrement, aiguïser, du mot חֶדָּד chadad. *Pour* Huri ou Hurai, *voyez* son titre.

הדר Ἰδερ HEDER, fils de Béria ou Bara, I *Paral.* viii, 15, troupeau; autrement, qui coupe et qui tranche.

הגלה HEGLA, fille de Salphaad, *Num.* xxvi, 53, sa fête ou sa danse, du mot הגג chagag, et du pronom ה a, sa [ou plutôt perdrix, de הגל, s'avancer en sautillant].

חלם ou חילם Χαλαμᾱ HELAM, ville. Elle s'écrit *Chelam* au verset 16, et au γ 17, du même chap. x, du second livre des Rois, *Helam*, leur armée ou leur douleur, leur force, du mot חיל hail ou kaïl, armée, ou douleur, ou force; autrement, attente, du mot חול cholel; autrement, songe, du mot חלם chalām, rêver, songer.

הלבה HELBA, ville, *Judic.* i. 31, lait ou graisse, du mot חלב chalab; autrement, il a demeuré en elle, du mot חול chul, s'arrêter, et de la préposition ב beth, dans, et du pronom ה a, elle.

הלכת HELCATH, ville, *Josue* xxi, 31, la même qui est appelée *Halcat*, *Josue* xix, 29, portion, partage, ou qui est amolli, qui est doux, du mot חלק chalāk, adoucir, glisser.

הלקי Ἰלקε̄ HELCI, un des prêtres ou lévites qui revinrent de Babylone à Jérusalem, II *Esdr.* xii, 15, mon partage.

הלקיה ou הלקיהו Χαλκίας HELCIA, ou HELCIAS, père d'Héliacim, IV *Reg.* xviii, 18. Il s'écrit différemment dans l'Hébreu, *Isai* xxii, 20, Dieu est mon partage, du mot helcath, et du mot יה Jah, le Seigneur.

הלק HELEC, fils de Galaad, *Num.* xxvi, 30, portion, ou légèreté, ou ce qui est glissant.

הלקי Χαλκί HELECITÆ, descendants d'Hélec, *Num.* xxvi, 30, vient de la même racine.

הלם HELEM, nom d'homme, *Zach.* vi, 14, qui rêve, ou qui guérit; autrement, leur attente, ou leur douleur, du mot חול cholel, ou du mot חיל chil, et du pronom ב am, leur.

הלם HELEM, par un ה hé, frère de Somer, I *Paral.* vii, 35, brisement. [Ou plutôt gras, robuste, de חלם.]

הלף Μεελέφ HELEPH, ville, *Josue* xix, 35, passage, changement, ou tracer, fendre, percer, couper.

הלים HELES, un des trente vaillants capitaines de David, II *Reg.* xxiii, 26, armé, ou dépouillé et débarrassé.

הלי HELI, le grand prêtre Héli, I *Reg.* i, 5, élévation, offrande, du mot חלה hala; autrement, pilon, du mot חלה haloth.

Ἡλιόδωρος HELIODORUS, lieutenant général des armées de Séleucus, roi de l'Asie, II *Mach.* iii, 8, don du soleil: mot grec composé de deux autres, de ἥλιος, soleil, et du mot δῶρον, don.

Ἡλιόπολις HELIOPOLIS, en hébreu. *On* ou *Aven*, ville d'Égypte, *Gen.* xli, 50, et *Ezech.* xxx, 17. Heliopolis est composé de deux mots grecs, du mot ἥλιος, soleil, et du mot πόλις, ville; l'hébreu *on* signifie force, richesse, iniquité. [Il est très-probable que le nom *on* signifie aussi soleil: dans tous les livres coptes cette ville est désignée sous ce nom,

tandis qu'elle est désignée par les Grecs sous celui de Ἡλιόπολις; il est de plus certains mots égyptiens avec lesquels *on* a de grands points de ressemblance, tels que *ouein*, *oein*, *ouoini*; or, ces mots veulent dire *lui ière*.]

Ἑλλὰς HELLAS, la Grèce, I *Mach.* viii, 9.

ἑλλὰς HELLAS, la même qu'*Heles*, I *Paral.* ii, 59, armé, ceint.

עלמון דבלתים HELMON-DEBLATHAIM, une des stations des Israélites dans le désert, *Num.* ii, 47, nom composé de deux mots hébreux, du mot helmon, ou עלם halām, cachette, jeunesse, le siècle, ou mépris, et du mot deblathaim, ou דבל dabal, cabas de figes, ou figes, ou masse.

הלון Ὠλάμ HELON, père d'Éliab, *Num.* i, 9, ou nom d'une ville: la même dont il est parlé, *Jerem.* xlviii, 21, fenêtre; autrement, profanation, du mot חלל calal; autrement, maladie, ou infirmité, du mot חלה cala.

חמם HEMAM, fils de Lothan, *Gen.* xxxvi, 22; autrement, *Homam*, I *Paral.* i, 59, leur trouble, ou leur tumulte, du mot חמה ama, trouble, et du pronom ב am, leur.

חמון HEMAN, fils de Moal, III *Reg.* iv, 51, beaucoup, ou en grand nombre; autrement, tumulte, du mot חמה ama, trouble, ou, selon le Syriaque, fidèle; autrement, foi, confiance, créance, du mot חמון amen.

HEMATH. Voyez ci-dessus EMATH.

חמונה Καμαφά ou Καμαραμμωνά HEMONA, ville, *Josue* xviii, 24. Vulgate, *Emona*, populaire, ou notre peuple, du mot חם am, peuple, et du pronom נ enon, notre.

חמור HEMOR, père de Sichem, *Genes.* xxxiii, 19, un âne, ou de la boue, ou du vin, le tout dérivé du même mot, mais selon différentes leçons.

חן HEN, Vulgate, *Hem*, nom d'homme, *Zach.* vi, 14, grâce, du mot חן chen, et miséricorde, du mot חנן chanan; autrement, demeure ou repos, du mot חנה chana.

חננדא Ἀνναδά HENADAD, père de Bavaï, II *Esdr.* iii, 18, grâce, miséricorde du bien-aimé, du mot חן chen, חנן chanan, grâce, etc., et du mot דוד dod, chéri bien-aimé.

חנוך HENOCH, fils de Caïn, *Gen.* iv, 18, etc., dédié, ou discipliné, et bien réglé, du mot חנך canak.

חנוכי Δῆμος τοῦ Ἐνώχ HENOCHITÆ, peuples descendants d'Hénoch, *Num.* xxvi, 5.

חפר HEPHER, fils d'Ashur, I *Paral.* iv, 6, c'est aussi une portion de la terre promise, appelée *Opher*, *Josue* xii, 17, qui recherche, ou qui fouille; autrement, opprobre et confusion, du mot חפר chapar. [Et mieux le puits ou la fosse.]

חפרי HEPHERITÆ, descendants d'Epher, *Num.* xxvi, 52, de la même racine.

חפתה Ἐσφαθά HEPHETHACH, Vulgate, *Ephphetha*, expression qui signifie ouvrir; autrement, ouvre-toi, à l'impératif, *Marc.* vii, 34.

חיר HER, fils de Juda, *Gen.* xxxviii, 5, veille ou

ennemi, selon les différentes prononciations *Her* ou *Har*; autrement, ville, du mot עיר hir; autrement, nu, déponillé, du mot ערה hara.

עֵרָן 'עדָן HERAN, fils de Suthala, *Num.* xxvi, 36, leur veille, ou leur ennemi, du mot ער her, veille, ou har, ennemi, et du pronom ך an, leur.

הֵרָנִי HERANITÆ, descendants d'Héran, *Num.* xxvi, 36.

Ἡρακλῆς HERCULES, en grec *Heracles*, II *Mach.* iv, 19, la gloire de Junon, ou de celle qui gouverne, du mot Ἡρα, Junon, et de κλῆος, gloire.

אֶרֶד 'אדָר HERED, fils de Bala, *Num.* xxvi, 40, hébreu, *Ared*, qui commande, du mot רדה rada; autrement, qui descend, du mot ירד jarad.

עֵרֶד 'ארֶד HERED, ville, *Josue* xii, 14, âne sauvage, du mot ערד harod; ou, selon le syriaque, dragon.

אֶרֶדִי Δῆμος ὁ 'Αδαρι HEREDITÆ, descendus d'Hered, *Num.* xxvi, 40, qui commande, ou qui descend. *Voyez* ci-dessus HERED, fils de Bala. [Et mieux fugitif, de אדר fuir.]

חֶרֶם 'חָרָם HEREM, nom d'homme, I *Esdr.* x, 31, destruction, anathème, rets, filets, ou consacré.

עֵרִי 'Αηδῆς HERI, fils de Gad, *Gen.* xlvi, 16, qui veille, qui est dépouillé, ou qui répand. *Voyez* ci-dessus HER. Autrement, ma ville, du mot עיר hir, ville, et de l'afixe, ך i, ma.

עֵרִי 'אדְדִי HERITÆ, descendants d'Héri, *Num.* xxvi, 16. *Voyez* HERI.

תִּרְחֹה תִּרְחֹה HERMA, ville, *Josue* xii, 14, anathème, destruction. La même que *Horma*, ou *Harma*.

Ἑρμῆς HERMES, un des amis de saint Paul, *Rom.* xvi, 14, mot grec qui signifie Mercure, ou gain, ou refuge.

Ἑρμογένης HERMOGENES, adversaire de saint Paul, II *Timot.* i, 15, mot grec qui signifie né de Mercure, ou génération du lucre, ou refuge de la génération, du mot Ἑρμῆς, Mercure, et du mot γένεσις, génération.

הַרְמוֹן HERMON, montagne, *Deut.* iii, 8, anathème, destruction.

הַרְמוֹנִים HERMONIIM, les monts d'Hermon, *Psal.* xli, 7. *Voyez* HERMON.

Ἡρώδης HERODES, roi des Juifs; suivant le grec, la gloire de la peau, du mot ἥρος, grâce, gloire, et du mot δέρας, la peau, ou plutôt fils du héros, ou selon le syriaque, un dragon en feu.

Ἡρωδιανοὶ HERODIANI, courtisans ou sujets d'Hérodès, ou officiers députés de sa part pour lever les tributs, *Matth.* xxii, 16, de la même racine.

Ἡρωδίας HERODIAS, femme d'Hérodès, *Matth.* xiv, 3.

Ἡρωδίων HERODION, cousin de saint Paul, *Rom.* xvi, 11, chant ou chanson de Junon, du mot grec Ἡρα, Junon, et du mot Ἡρωϊόν, chant héroïque, ou plutôt vainqueur des héros.

חֶשְׁבֹן HESEBON, ville des Moabites, *Num.* xxi, 30, invention, industrie ou pensée, du mot חשב chaschab; autrement, qui se hâte d'entendre, ou de

bâtir, du mot הוּשׁ chusch, et du mot בִּנְיָה bina, entendre, ou du mot בָּנָה bana, bâtir.

אֶסְרָר 'אסֹר HESER, ville, III *Reg.* ix, 15, bourgade; autrement, parvis ou foin. *Voyez* ci-dessus HASOR.

Ἑσλι HESLI, père de Nahum, *Luc.* iii, 25, près de moi, du mot עֵסֶל etsel, près, et de l'afixe ך i, moi; autrement, qui sépare.

אֶסְמוֹנָה 'אסֶמוֹנָה HESMONA, une des demeures ou stations des Israélites, *Num.* xxxv, 29, diligence, ou dénombrement, du mot הוּשׁ chus, se hâter, et du mot מְנִי meni, compte ou dénombrement; autrement, ambassade ou présent, du mot השבן caschman. [Ou plutôt lieu fertile, de חשב être gras.]

אֶסְרָרִי 'אסֶרֶי HESRAI, un des trente vaillants capitaines de David, II *Reg.* xxiii, 35, le même qui est appelé *Hesro*, I *Paral.* xi, 36, le parvis, la demeure ou le foin, du mot חֶסֶר chatsar, parvis ou entrée, et du mot חֶסֶרֶי chasir, foin.

אֶסְרוֹ HESRO, le même qu'*Hesraï* ci-dessus, I *Paral.* xi, 36.

חֶסְרוֹן HESRON, ville, *Josue* xv, 15, la même qu'*Hasor* ou *Asor*, *Josue* xix, 36, la flèche, ou la division de la joie ou du cantique, du mot חֶץ chets, flèche, ou du mot חֶסֶרֶץ chatsats, division, et du mot רֶנָן ranan, joie ou cantique; autrement, parvis ou foin, du mot חֶסֶרֶץ chatsar, ou חֶסֶרֶי chasir.

אֶסְרוֹנִי HESRONITÆ, descendants d'Hesron, *Num.* xxvi, 6, de même.

חֶתֶת kēth HETH, nom d'homme et de peuples, *Gen.* xxiii, 3, tremblement ou crainte, du mot חַת chath, cathath, ou selon le syriaque, descente.

חֶתְלוֹן Διθαλώμ HETHALON, ville qui bornait la Judée au septentrion, *Ezech.* xlvii, 15, demeure formidable, du mot חַת chat, briser ou craindre, et du mot חֶתְלוֹן malon, logis, demeure, ou du mot חֶתְלוֹן lun, loger, passer la nuit; autrement, son enveloppement, du mot חַתְלֵי chathal, envelopper, du pronom ך an, son.

חֶתְתָּיִם χετταῖος HETHÆUS, fils de Chanaan, descendant d'Heth, *Gen.* x, 15, qui est brisé, ou qui craint, ou selon le syriaque, qui descend.

חֶתְתִּים χεττιῖμ HETHIIM, nom de lieu, *Judic.* i, 26, vient de la même racine.

חַוָּה Zōh HEVA, la première de toutes les femmes, *Gen.* iii, 20, vivante ou vivifiante, grec, la vie.

חַוָּיִם 'Εβαῖα HEVÆI, peuples, *Deut.* ii, 25, méchants, mauvais, ou méchanceté, du mot חַוָּה hava, iniquité,

חַוָּיִם Εὐαῖος HEVÆUS, fils de Chanaan, *Gen.* x, 17, ma vie, du mot חַוָּה cheva ou keva, vie, et du pronom ך i, ma [ou bien encore, vif, alerte].

חַוִּילָה Εὐελά HEVILA, nom d'un des enfants de Chus, *Gen.* x, 7; autrement, fils de Jectan, *ibid.*, 29; autrement, *Hevilath*, terre, pays, -*Genes.* ii, 11, qui souffre de la douleur, du mot חֶלֶל kolel; autrement, qui enfante, du mot חוּל chul; autrement, qui lui annonce, ou qui lui parle, du mot חַוָּה chiva, et du pronom לָהּ la, à elle.

הזקי HEZEKI, fils d'Elphaal, I Paral. viii, 17, fort, ou qui prend, du mot הזק chasak, saisir, prendre.

הזקיה HEZECIAS, II Esdr. vii, 21. Voyez ci-dessus EZÉCHIAS.

הזיון 'Αζιών HEZION, père de Gabremon, III Reg. xv, 18, vision ou prophétie, du verbe hébreu chasah, voir, prophétiser.

הזיר Χηζιρ HEZIR, un des chefs des vingt-quatre classes des lévites, I Reg. xxiv, 15, porc.

ה'אל Χηλ HIEL, celui qui rebâtit Jéricho, III Reg. xvi, 54, Dieu vit, ou vie de Dieu, du mot היה chaja, vivre, et du mot אל El, Dieu.

Ἱεράπολις HIERAPOLIS, ville, Coloss. iv, 13, ville sainte, de deux mots grecs, de Ἱερά, sainte, et de πόλις, ville.

Ἱερόνυμος HIERONYMUS, nom d'homme, II Mach. xii, 2, nom sacré, du mot grec ἱερόν, saint, et du mot ὄνομα, nom.

HIEROSOLYMA, Voyez ci-après JÉRUSALEM.

HIM. Voyez ci-après HIM.

HILLEL. Voyez ci-dessus ELLEL.

הין HIN, mesure hébraïque des liqueurs, Ezech. iv, 11. Cette mesure, selon saint Jérôme, contenait environ six demi-setiers.

היר עירואלה ἦρ ἀδα; autrement, ἱροῦ ou ἦραλαά HIR, fils de Caleb, I Paral. iv, 15, ville. Quelques-uns prétendent que ce mot ne doit pas être séparé d'Ela, qui suit, et qu'il faut lire Hir-vela, c'est-à-dire, Hir-et Ela.

הירא 'Ιρα HIRA, fils d'Accès, II Reg. xxvii, 26, ville, du mot היר hir; autrement, veille, de היר hur; autrement, dépouillement, du mot הרה hara; autrement, effusion ou amas de la vision, du mot היר hi, tas, et du mot הרה raa, vision. Voyez ci-après IRA.

הירם Χειράμ HIRAM, roi de Tyr, II Reg. v, 11; autrement, Hiram, selon l'hébreu. Voyez ci-après, élévation ou hauteur de la vie, du mot היה chaja, vie, et du mot רום rum, élévation.

הירם HIRAM, ou HURAM, selon l'hébreu, roi de Tyr, II Paral. ii, 3, leur blancheur, du mot היר chur, blancheur, et du pronom ב am, leur; autrement, leur trou, ou leur liberté, du même mot, et du pronom ב am, leur; autrement, qui détruit, ou qui athématise, du mot חרם charam.

הירם 'Εράμ HIRAM, vide, Gen. xxxvi, 45, leur ville, leur veille, etc., du mot היר hir (Voyez ci-dessus), et du pronom ב am, leur.

הירה 'Εράς HIRAS, nom d'un Odollamite, Genes. xxxviii, 1, liberté ou colère, du mot היר chorar, délivrer, ou הרה chara, se lâcher.

Ἱρκανός HIRCANUS, nom d'homme, Hircanien, II Mach. iii, 11, le preneur de la ville, du mot קנה caaa, possesseur, et du mot היר hir, ville. Mais c'est plutôt un surnom emprunté des Grecs: Jean était son nom propre hébreu; il est nommé Hircanien pour quelque événement inconnu.

הירשמש HIR-SEMES, ville, Josue xix, 41, ville du soleil, du mot היר hir, ville, et du mot שמש sch mesch, soleil.

Ἰσπανία HISPANIA, partie considérable de l'Europe, Rom. xv, 24, en grec, rare ou précieux.

הובה Χωβάλ HOBBA, pays, Gen. xiv, 15, dilection, amitié, du mot חבב chabab; autrement, cachette, du mot הבה caba; autrement, débiteur, du mot חוב chub.

הובב HOBAB, fils de Raguel, Num. x, 29, chéri et aimé, de חבב aimer.

HOBIA. Voyez ci-dessus HABIA.

הוד 'Ιθουδ HOD, fils de Sapha, I Paral. vii, 57, louange, gloire.

הודש Χόδες HODES, femme de Saharim, I Paral. viii, 9, mois, du mot חדש chodesch, mois, ou nouveauté, du mot חדש chadasch.

הולדו ou הולדה HOLDA, ou HOLDAÏ, I Paral. xxvii, 15, homme de la race de Gothoniël, signifie le monde, etc. Voyez ci-dessus HELED.

הולון Χλοῦν HOLON, ville, Josue xv, 51, Vulgate, Olon, fenêtre; autrement, profanation, du mot חל chol; autrement, douleur, du mot חלה chala.

Ὁλοφέρνης הולפ-רנהש וולף-הרנה HOLOPHERNES, lieutenant général de l'armée de Nabuchodonosor, Judith ii, 5, capitaine fort et courageux, du mot היל caïl, fort, et du mot phernes, capitaine, selon le syriaque. Ce nom est persan; ainsi il est difficile de trouver sa racine dans l'hébreu. On peut aussi l'expliquer par celui qui brise la colère, ou l'huissier du serpent, du diable.

היבם 'Εμαμ HOMAM, fils de Lotan, I Paral. i, 39, le même qui est nommé Héman, Genes. xxxvi, 22, leur tumulte ou leur bruit, du mot הבה ama, tumulte, et du pronom ב am, leur.

HOMRI. Voyez AMRI.

הון Δυνά HON, fils de Pheleth, Num. xvi, 1, douleur, force ou iniquité.

הופפה HOPPHA, un des chefs des vingt-quatre familles sacerdotales, I Paral. xxiv, 15, un lit; autrement, couverture, du mot חפף chaphaph; ou bien son bord ou rivage, ou son port, du mot חוף choph, et du pronom ה a, son.

הור HOR, montagne, Num. xx, 22, qui conçoit, ou qui montre.

הורם 'Ελάμ HORAM, roi de Gazer, Josue x, 55, leurs montagnes, ou qui les conçoit ou les montre, du mot חר chor, et du pronom ב am, leurs, les. Les Septante ont lu un ל lamed, pour un ר resch. [Ou mieux, noble, illustre, distingué.]

הורב Χωρήβ HOREB, montagne ou rocher, Exod. iii, 1, et xvii, 6, désert, solitude, destruction, sèche-resse, épée.

הורם 'Ωράμ HOREM, ville, Josue xix, 58, destruction, anathème, rets, filets, chose dévouée ou consacrée à Dieu.

הורי Χορρί HORI, fils de Lothau, Genes. xxxvi, 22, prince, homme libre, ou qui se met en colère. Voyez ci-dessus HORMAÏ.

הורביה 'Ραμά HORMA, ville, Josue xix, 29, qui est élevé, du mot רבם ramam, ou רום rum; autrement, rejeter, ou ver, du mot רביה rama.

הורמא 'Ιργμά HORMA, nom de lieu, Num. xxi, 5,

la même que *Horma*, *Josue* xv, 30, et que *Beth-alarma*, ou *qu'Arma*; car la Vulgate les prend pour deux villes différentes, *Josue* xix, 4, destruction, anathème. *Voyez* ci-dessus *HOREM*.

הרני ארזוני HIRONITES, qui est de *Horon*, II *Esdr.* ii, 10, colère, ou fureur, du mot חרה chara; autrement, liberté, selon le syriaque.

חוררי חוררי HERRHÆI, peuple, Vulgate, *Chor-rhæi*, *Gen.* xiv, 6, princes, héros, ou hommes libres; autrement, qui se met en colère, du mot חרה chara.

חוררי חוררי HERRHÆUS, descendant des *Horrhæms*, *Gen.* xxxvi, 20, de même.

HORRIM, Vulgate, *Horrhæi*, *Deut.* ii, 12. *Voyez* ci-dessus *HORRHÆI*.

הסא אסא HOSA, nom d'homme, I *Par.* xxvi, 10, qui se confie, ou qui protège.

הסא אסא HOSA, nom d'homme, I *Par.* iv, 4, qui se tait, du mot חשה chascha; autrement, qui se hâte, du mot חוש chusch; autrement, sensuel, du même mot.

הסא אסא HOSANNA, cri de joie, *Matth.* xxi, 9, hébreu, *Hosiah-na*, sauvez-moi, je vous prie, du mot ישע jascha, sauver, et du mot נא na, je vous prie; autrement, sauvez-moi présentement, du même mot.

הותם הותם HOTHAM, fils d'Iléber, I *Par.* vii, 32, sceau ou cachet, fermeture.

הוזי ארזוני HOZAI, nom d'un prophète, II *Paral.* xxxiii, 19, voyant, du mot חזה chaza, voir.

הוזיאל HOZIEL, fils de Sémei, I *Paral.* xxiii, 9, qui voit Dieu, du mot חזה chaza, voir, et du mot אל El, Dieu.

HOZRIEL. *Voyez* ci-dessus *EZRIEL*, et ci-après *OZRIEL*.

הקק אקק HUCUCA, ville, *Josue* xix, 54, gravure, du mot חקק chakak; autrement, statuts, loi, du mot חק chok.

הול אסא HUL, fils d'Aram, douleur, infirmité, enfanterement, sable ou attente, du mot חול chol, ou חול chol.

האניניס IANTHINUS, couleur de violette; du grec ἴος, violette, et ἄνθος, une fleur. L'hébreu tachsim signifie aussi le violet.

האמיא אקמיה ICAMIA, fils de Sellum, I *Paral.* ii, 41, résurrection, ou confirmation du Seigneur, du mot קום cum, se lever, ou confirmer et appuyer, et du mot יה Jah, le Seigneur. [Ce nom est pour אקמיה אקמיה IAKAMMIA, celui que Dieu accueille et protège.]

האניניס ICONIUM, ville, *Act.* xiv, 1, qui vient, du mot grec ἴκω, je viens.

האניניס ICUTHIEL, ou JECUTHIEL, père de Zanoç, I *Paral.* iv, 18, Dieu est mon espérance, ou espérance de Dieu, du mot קוה kava, espérer, attendre; autrement, assemblée de Dieu, du même terme, et du mot אל El, Dieu.

האניניס אסא HUPHAM, fils de Benjamin, *Num.* xxvi, 59, leur lit, leur couverture, du mot חפף chaphaph (*Voyez* ci-dessus *HOPPA*), et du pronom א am, leur.

HUPHAMITÆ, descendants d'Huphain, *Num.* xxvi, 59.

הור אור HUR, fils de Juda, I *Paral.* iv, 1, liberté, du mot חורim chorim; autrement, blancheur, trou, caverne, du mot חור chur.

הורי אורי HURAI, un des trente vaillants capitaines de l'armée de David, qui est appelé *Heddaï*, II *Reg.* xxiii, 30, un ד dalet pour un ר resch, dérivé de la même racine que *Hur*.

הור אור HURAM, fils de Balé, I *Paral.* viii, 5, leur liberté, leur blancheur, leur trou, ou leur caverne, du mot חור chur (*Voyez* ci-dessus *HUR*), et du pronom א am, leur.

הורי אורי HURI, père de Saphat, *Num.* xiii, 6, qui se met en colère, du mot חרה chara; autrement, liberté, trou et caverne. *Voyez* ci-dessus *HUR*, ou *HURAM*.

הור אור HUS, Vulgate, *Us*, fils d'Aram, *Gen.* x, 23, etc., conseil; autrement, bois, du mot חוש ets, ou selon le syriaque, ficher, attacher.

הור אור HUSAM, le troisième roi d'Edom, *Gen.* xxxvi, 34, leur hâte, ou leur sensualité, du mot חוש chusch; autrement, leur silence, du mot חשה et du pronom א am, leur.

הור אור HUSATHI, ville, II *Reg.* xxi, 18, de la même racine.

הור אור HUSATHITES, habitants d'Usathi, I *Par.* xxvii, 11, de même.

הור אור HUSI, père de Baana, III *Reg.* iv, 16, de même qu'*Husam* ci-dessus.

הור אור HUSIM, seconde femme de Saharaïm, I *Paral.* viii, 8, de même qu'*Husi*.

הור אור HYADES, étoiles qui amènent de la pluie, d'ἕτος, la pluie, *Job.* ix, 9.

הור אור HYMENÆUS, nom d'un apostat de la foi de Jésus-Christ, II *Timoth.* ii, 17, mot grec qui signifie nuptial, ou les noces, ou le dieu des noces.

I

האניניס אסא IDAIA, père d'Allon, I *Par.* iv, 57, la main du Seigneur, du mot יד jad, la main, ou louange du Seigneur, du mot ידה jada, louange, et du mot יה Jah, le Seigneur.

האניניס אסא IDAIA, chef d'une des familles sacerdotales, II *Esdr.* vi, 59, science du Seigneur, du mot ידע jada, science, et du mot יה Jah le Seigneur.

האניניס אסא IDIDA, mère de Josias, IV *Reg.* xxii, 1, bien-aimée, ou aimable, du mot ידד jadad, ou ידד jedit; autrement, ses mains, du mot יד jad, main, et du pronom ה a, ses.

האניניס אסא IDITHUN, père de Galal, I *Par.* ix, 16, sa loi, du mot דת dath, et du pronom י an, sa; autrement, qui donne louange, du mot ידה jada, louer, et du mot נתן nathan, donner.

יֹדֵךְ IDOX, grand-père de Judith, *Judith*, viii, 1, qui brise le grain, du mot דיש disch; autrement, joyeux et agréable.

אֲדוּמָא IDUMÆA, province de la Syrie, *Isai.* xi, 14 (*Voyez* ci-dessus EDOM), rouge, humain.

יְגָאֵל IGAAL, fils de Nathan, *II Reg.* xxiii, 36, qui est racheté, ou qui est taché, souillé, du mot גֹּאֵל goël.

יְגָאֵל IGAL, fils de Joseph, *Num.* xiii, 8, de la même racine.

יְהֵלֹם IHELOM, fils d'Esau et d'Oolibama, *Gen.* xxxvi, 5, Vulgate, *Ihelon*, qui est caché, ou jeune homme, du mot עָלַם halam, ou helem, selon les différentes leçons; autrement, leurs chèvres, du mot יְהָלָה jahala, chèvre, et du pronom אֲמָ am, leur; autrement, le siècle, du mot עָלַם holam.

יְהֵמָה IIM, ville, *Josue* xv, 29, tas et amas, au pluriel, du mot יָהֵי hi, ou haï, un tas.

יְהָלָה ILAI, un des trente vaillants capitaines de David, *I Paral.* xi, 29, qui monte, du mot הָלָה hala, qui est au-dessus; autrement, un amas à moi, du mot יָהֵי hi, amas, et de la préposition לָּ, à, et du pronom יָּ i, moi.

יְלִיִּרִים ILLYRICUM, province, *Rom.* xv, 19, joie, réjouissance, peut venir du mot grec λύρα, lyre, instrument de joie. Mais il vaut mieux avouer que l'on en ignore la racine, et la vraie signification. [Le nom de cette province vient simplement d'Illyrius, fils de Cadmus, qui y fonda une colonie.]

יְשָׂרָף INCENDENS, *I Paral.* iv, 22, l'hébreu, *Saraph*, un des princes de Moab, le brûlant, serpent brûlant et ailé.

יְתַבֵּרָה INCENSIO, *Num.* xi, 3, hébreu, *thabera*, incendie.

יְהוּדָה INDIA, région considérable de l'Orient, *Esth.* i, 1, l'hébreu, *hodu*, louange, loi, du mot הוּד hod.

יְהוּדָה INDIA, hébr. *Ophir*, *Job.* xxviii, 16. *Voyez* ci-après OPHIR. [Quant au mot India lui-même, il vient du persan *hind*, qui veut dire noir. C'était le nom que les Persans donnaient à la contrée qu'habite le peuple indien; or c'est par les Perses que les Grecs conquirent l'Inde. On pouvait aussi faire dériver India du sanscrit *Sindhou*, nom du fleuve Indus; mais cette étymologie ne me paraît pas aussi probable que la première.]

יְהוּדָה IRA, prêtre de David, *II Reg.* xx, 26. il est dit fils d'Accès, *I Paral.* xi, 28. *Voyez* ci-dessus IIRA.

יְהוּדָה IRAD, fils d'Enoch, *Gen.* iv, 18, âne sauvage, du mot עָרָד harod; autrement, amas de descentes, ou empire, du mot יָהֵי hi, amas, et du mot רָדָה rud, dominer, commander: ou du mot יָרָד jarad, descendre.

יְהוּדָה IRAI, fils de Béla, *I Paral.* vii, 7, ma veille, ou ma ville, ou mon ânon, du mot עִיר hir; autrement, qui dépouille.

יְהוּדָה ISAAC, fils d'Abraham et de Sara, *Gen.* xvii, 19, hébr. *Ishac*, ris, du mot שָׂחַק shacak, ou du mot צָחַק tsachak, rire.

יְהוּדָה ISAAR, fils de Caath, *Exod.* vi, 18, l'huile, du mot יָצַר itsar; autrement, lumière, du mot צָרַר tsaar, ou méridien.

יְהוּדָה ISAARI, fils de Salémouth, *I Par.* xxiv, 22, ma lumière, mon huile. *Voyez* ci-devant ISAAR.

יְהוּדָה ISAARITÆ, descendants d'Isaar, *I Par.* xxvi, 23, de même.

יְהוּדָה ISAI, père de David, que les Grecs appellent *Jessé*, *Ruth.* iv, 17, don de Dieu, du mot שָׂחַי schaï, don, présent; autrement, qui existe, du mot שָׂחַי jesch.

יְהוּדָה ISAI. *Voyez* ESAIAS.

יְהוּדָה ISARI, chef de la première classe entre les vingt-quatre familles sacerdotales, *I Par.* xxv, 11, mon affliction, l'ornation, celui qui est à l'étroit, du mot יָצַר jatsar, ou צָרַר zur.

יְהוּדָה ISBAAB, chef de la quatorzième famille sacerdotale, *I Par.* xxiv, 13, demeure, résidence du père, du mot יָשַׁב jaschab, demeure, etc.; autrement, captivité, du mot שָׁבָה schaba; autrement, conversion, retour du père, du mot שׁוּב schub, et du mot אָב ab, père.

יְהוּדָה ISBOSETH, fils de Saül, *II Reg.* ii, 12, homme de confusion, du mot אִישׁ isch, homme, et du mot בּוֹשׁ bosch, honte; autrement, le retardement de l'homme, du mot בּוֹשֵׁשׁ boschesch, retardement. *Isboseth* est le même qu'*Isbaal*, l'homme de Baal.

יְהוּדָה ISCARIOTES, à ce que l'on croit, natif du bourg d'Iscaiot, ou, selon d'autres, de la tribu d'Issachar, *Matth.* x, 4, homme de meurtre, du mot אִישׁ isch, homme, et du mot כָּרַת carath, qui coupe, qui tranche, qui extermine. D'autres prétendent que ce surnom donné à Judas signifie qu'il était de la tribu d'Issachar, nom qui signifie récompense, rétribution. Ce traître vérifia son horoscope, en recevant le prix du sang de Jésus-Christ, son maître; du mot שָׂחַר sachar, recevoir récompense.

יְהוּדָה ISMAHEL, fils d'Abraham et d'Agar, *Genes.* xvi, 15, Dieu qui exauce, du mot שָׂחַמַּח schamah, exaucer, et du mot אֵל El, Dieu.

יְהוּדָה ISMAHELITÆ, descendants d'Ismael, *Gen.* xxvii, 23, de même.

יְהוּדָה ISMIEL, nom d'un prince, *I Paral.* iv, 56, le Seigneur m'a nommé, du mot שָׂחַמַּח schem, nom; autrement, admiration, étonnement, du mot שָׂחַמַּח schamam, et du mot אֵל El, Dieu.

יְהוּדָה ISRAEL, nom de Jacob, *Gen.* xxxv, 10, qui prévaut contre Dieu, du mot שָׂחָרָה schara, dominer, et du mot אֵל El, Dieu; autrement, homme qui voit Dieu, comme s'il y avait אִישׁ-רָאֵל isch-ra el.

יְהוּדָה ISRAELITÆ, descendants d'Israel, *II Reg.* iii, 18, de même.

יְהוּדָה ISREELA, chef de la septième famille des chantres, *I Par.* xxv, 14, Dieu qui prévaut, ou celui qui surmonte Dieu, du mot שָׂחָרָה schara, dominer; autrement, droiture de Dieu, du mot יָשָׁר jaschar, ou cantique de Dieu, du mot שָׁחַר schur, cantique, et du mot אֵל El, Dieu.

ISSACHAR, neuvième fils de Jacob, *Genes.* xxx, 18, prix ou récompense, du mot שָׂכָר sachar.

ISTHEMO, ville, *Josue* xv, 50, feu d'admiration, du mot אֵשׁ esch, feu, et du mot תְּהִי תְהִי thama, admiration, ou homme d'admiration ou de perfection, du mot תָּמַם thammam, perfection, et de אִישׁ un homme.

ISTOB, nom d'homme, *II Reg.* x, 8, bon homme, du mot אִישׁ isch, homme, et du mot טוֹב tob, bon.

ISUHAIA, nom d'un prince, *I Par.* iv, 36, le Seigneur qui presse ou humilie, du mot יִשַׁח jeschaeh, humilié; autrement, méditation du Seigneur, du mot שׁוּחַ schuach, méditer, et du mot, יְהוָה Jah, le Seigneur.

ITALIA, *Num.* xxiv, 24, Vulgate, mot latin qui tire son origine du mot *vitulus*, ou *vitula*, parce que ce pays abondait en génisses et en veaux. Selon d'autres, il a pris son nom du roi Itale; quelquefois saint Jérôme a rendu כְּתִימִים cethim, ou תִּבְלַל thubal, par Italie: mais on ignore le vrai et ancien nom de l'Italie dans la langue sainte.

ITHAI, fils de Rubai, *II Reg.*

JAAZIA. Voyez ci-après JESIA, la force du Seigneur.

JABEL, fils de Lamech et d'Ada, *Genes.* iv, 20, qui coule, du mot יוֹבֵל jubal, ou qui apporte, du mot יָבַל jabal, ou qui produit, du mot יְבוּל jebul, ou trompette du jubilé, du mot יְבוּל jobel, bélier.

JABES, père de Sellum, *IV Reg.* xv, 10, sécheresse; autrement, confusion, honte, du mot בּוֹשֵׁל bosch.

JABES, nom de lieu, *I Par.* ii, 55, ou nom d'homme, *ibid.*, iv, 9, tristesse, ou douleur, du mot חָצַב hatsab, par transposition de lettres.

JABIN, roi d'Asor, *Josué* xi, 1, qui entend et qui bâtit, du mot בִּינָה bina, entendre, et du mot בָּנָה bana, bâtir.

JABNIA, ville, *II Par.* xxvi, 6, qui bâtit, ou qui entend. Voyez JABIN.

JABOC, nom d'un gué, *Gen.* xxxii, 22, autrement, *Jeboc*, *Num.* xxi, 34, évacuation ou dissipation, du mot בָּקַק bakak.

JACAN, fils d'Eser, *I Paral.* i, 42; autrement, *Acan*, *Genes.* xxxvi, 27, tribulation, travail, peine; autrement, qui ôte ou rejette le nid, ou la possession, du mot יָחָה jaha, rejeter, et du mot קָנָן kanan, nid, ou du mot קִינָן kinan, possession, ou קָנָה kana, posséder.

JACANAM, nom de lieu, *Josue* xii, 22, qui possède ou gouverne le peuple, du mot קָנָה kana, possession, ou posséder; autrement, le nid du peuple, du mot קָנָן kanan, et du mot עַם ham, peuple.

JACHAN, un des enfants de la tribu de Gad, *I Paral.* v, 15, qui brise et qui comprime, ou qui ôte et rejette la base, du mot יָחָה jaha, rejeter, etc., et du mot עֵן cen, base. [Ou bien affligé, de עָכַן.]

JACHIN, fils de Siméon, *Gen.* xlvi, 10, [que Dieu] confirme ou rend stable, du mot כָּוַן cuu.

xxiii, 29, le même qu'*Ethai*, *I Paral.* xi, 31, signe, du mot אֹת oth; autrement, hoyau; autrement, qui vient, selon le syriaque.

ITHAMAR, fils d'Aaron, *Exod.* vi, 23, Ile du palmier, ou des palmes, du mot תְּמָר thamar, palmier, et du mot אֵי i, Ile; autrement, changement de l'Ile, du mot כּוּר mur, changement; autrement, malheur au palmier et au changement, du mot אֵי oi, malheur, du mot תְּמָר thamar, palmier, et du mot מוּר, changement.

ITURÆA, province, *Luc.* iii, 1, de Jéthur fils d'Ismael, selon saint Jérôme, qui est gardée, du mot טוּר tur, garder; autrement, selon le syriaque, pays de montagnes.

ITURÆI, peuples d'Iturée, *I Par.* v, 19, de même.

IXION, sorte d'oiseau. L'hébreu, דָּא ou רָא, signifie un vautour.

IZRAHIA, fils d'Ozi, *I Par.* vii, 3, l'orient du Seigneur, ou la clarté du Seigneur, du mot זָרַח zarach, s'élever, et du mot יְהוָה Jah, le Seigneur.

J

JACHINITÆ, descendants de Jachin, *Num.* xxvi, 12, de même.

JACIM, fils de Sémei, *I Paral.* viii, 19, qui se lève, du mot קוּם kum, ou qui confirme, du même mot.

JACOB, fils d'Isaac, *Gen.* xxv, 27, qui supprime; autrement, le talon ou le vestige, du mot עָקַב hakab.

JACOB, nom d'un prince, *I Par.* iv, 36, de même.

JACOBUS, Jacques apôtre, fils de Zébédée, *Math.* iv, 21, et ailleurs, a la même signification que Jacob ci-devant.

JADA, fils d'Onan et d'Atara, *I Par.* ii, 28, savant et connaissant.

JADAIA, un des descendants de Josué, *I Esdr.* ii, 36, science ou connaissance du Seigneur, du mot Jada ci-dessus, et du mot יְהוָה Jah, le Seigneur.

JADAIAS, Vulgate, *Jadias*, surintendant des ânes de David, *I Paral.* xxvii, 50; il peut aussi signifier ensemble, du mot יָחַד jachid, ou un seul Seigneur, du même mot jachid, et du mot יְהוָה Jah, le Seigneur.

JADASON, roi que Nabuchodonosor avait défait, *Judith* i, 6, connaissance de la brebis, ou du changement, dérivé du mot jada, connaître, et du mot צֶאֱן tson, brebis. Ce terme est étranger à la langue hébraïque.

JADDO, fils de Zacharie, *I Paral.* xxvii, 21, sa main ou sa puissance, ou sa louange, du mot יָד jad, main, ou du mot יָדָה jada, louange, et du pronom יוֹ, sa ou son.

JADIEL, Vulgate, *Jadiel*, fils de Benjamin,

I Paral. vii, 6, le même qui est appelé *Asbel*, Gen. xlii, 21, science ou connaissance de Dieu, du mot ידע jada, science, etc., et du mot אל El, Dieu.

יָדוֹן 'Ααρὼν JADON, nom d'homme, I Esdr. iii, 7, qui juge ou qui plaide, du mot דין don ou dun; autrement, sa main, du mot יד jad, et du pronom אָ an, sa. Les Septante ont lu jaron, un ר resch, pour un ד dalet h.

יָגוּר JAGUR, ville, Josue xv, 21, étranger ou voyageur, du mot גַּר gher; autrement, qui craint et qui assemble, du mot גּוּר gur.

יְהוּדִי 'Ιαδὶ JAHADDAI, père de Régom, etc., I Paral. ii, 47, avec moi, ou je suis seul, du mot יָדָה jkad, et du pronom אֲ i, moi, ou je; autrement, aigu, du mot חָד chad, ou qui se réjouit, du mot חָדָה chada, ou selon le syriaque, mon unité.

יַעֲלָא JAHALA, un des chefs des Nathinéens qui revinrent de Babylone à Jérusalem, II Esdr. vii, 58, qui monte, du mot עָלָה hala, monter; autrement, chevreuil ou chèvre [sauvage], du mot יַעֲלָה jahala.

יַחַת JAHATH, fils de Lobni, I Paral. vi, 20, briser ou épouvanter, du mot חַתַּת chathath [ou plutôt gage d'union; car יַחַת est contracté de יַחַדְתַּת ichedeth, de יַחַד réunir].

יַחֲזִיא JAHAZIA, fils de Thécué, I Esdr. x, 15, vision du Seigneur, du mot חָזָא chaza, voir, et du mot יָה Jah, Seigneur.

יַחֲזִיִּל 'Ιαζήλ JHAZIEL, fils d'Ilébron, I Paral. xlii, 19, qui voit Dieu, ou vision de Dieu, du mot חָזָא chaza, voir, et du mot אל El, Dieu. La Vulgate a lu *Jaziel*, I Paral. xvi, 6.

יַחֲלֵל JAHHEL, femme d'Haber, Judic. iv, 17, qui monte, du mot עָלָה hala, monter; autrement, chevreuil ou chèvre, du mot יַעֲלָה jahala. Voyez ci-dessus.

יַחֲלֵל 'Αχοῦλ JAHLEEL, fils de Zabulon, Genes. xlii, 14, qui attend Dieu, du mot יָחַל jichel, attendre; ou qui prie Dieu, du mot חָלָה chala; autrement, Dieu qui commence, du mot חָלָל chalal, commencer.

יַחֲלֵל 'Ιαχὴλ JAHHEL, un des lévites destinés au chant et à jouer des instruments, I Paral. xv, 18, Dieu vit, vive Dieu, du mot חָיָה chaja, et du mot אל El, Dieu.

יַאֲרִי JAIR, fils de Ségub, I Paral. ii, 22, qui répand la clarté, ou qui est éclairé; du mot אָרָר or, éclairer.

יַאֲרִי 'Ιαρι JAIRI, père de Mardochee, Esth. xi, 2, ma lumière, du mot אָרָר or, et du pronom אֲ i, ma; autrement, qui répand la clarté, ou qui est éclairé.

יַאֲרִי 'Ιαρήs, selon d'autres, ἰαριρῆs JAIRITES, descendants de Jaïr, II Reg. xx, 26, qui est éclairé, du mot אָרָר or, lumière; autrement fleuve ou rivière, du mot אָרָר jéor.

יַאֲרִי 'Ιαίρουs JAIRUS, nom d'homme, Marc. v, 22, de même.

יַעֲלָא 'Ιαλά JALA, un des chefs des Nathinéens, officier de Salomon, I Esdr. ii, 56. Voyez ci-dessus JAHALA.

יַעֲלָא 'Ιαλαῖλ JALALÉEL, ou JALELÉEL, selon la Vulgate, I Paral. iv, 16, qui loue Dieu, du mot הלל

hillel, louer; autrement, clarté ou lumière de Dieu; du même verbe hillel, et du mot אל El, Dieu.

יַחֲלֵל 'Αχοῦλ JALEL, fils de Zabulon, Genes. xlii, 14, en hébreu, *Jahel*. Voyez ci-dessus.

יַחֲלֵל 'Ιαλαῖλ JALELITÆ, descendants de Jalel, Num. xxvi, 26, de même.

יַלֹן JALON, fils d'Ezra, I Paral. iv, 17, qui demeure, ou qui murmure, du mot לֹן lun.

Ἰαμβρῆ JAMBRI, nom d'homme, I Mach. ix, 56, qui rend amer, du mot בָּרַר marar; autrement, qui se révolte, ou qui change, du mot בָּרָה mara. Voyez ci-après JAMRA.

יָמִין JAMIN, fils de Siméon, Gen. xlii, 10, la droite, ou qui est à la droite; autrement, le côté du midi.

יַמִּיני 'Ιαμεινὶ JAMINITÆ, descendants de Jamin, Num. xxvi, 12, de la même racine.

Ἰαμνεία JAMNIA, nom de ville, I Mach. iv, 15, Dieu est ma droite [c. -a. -d. ma force], ou qui bâtit, ou qui entend, en lisant *Jabnia*.

Ἰαμνεῖται JAMNITÆ, habitants de Jamnia, II Mach. xii, 9, de même.

Ἰαννίας ou Ἡλιος JAMNOR, un des aïeux de Judith, Judith, viii, 1, la lumière de la mer; du mot אָרָר or, lumière, et du mot יָם jam, mer; autrement, la droite de la lumière, du mot יָמִין jamin, droite, et du mot אָרָר or, lumière.

יַמְרָה 'Ιαμβρῆ JAMRA, fils de Suphan, I Paral. vii, 56, rebelle, factieux. Voyez ci-dessus JAMBRI.

יַמְוֵאל 'Ιεμουῦλ JAMUEL, fils de Siméon, le même qui est appelé *Namuel*, I Paral. iv, 24, Dieu est son jour, du mot יוֹם jom, jour, et du pronom אֲ i, son; autrement, mer de Dieu, du mot יָם jam, mer, et du mot אל El, Dieu.

יַעֲנִי 'Ιωνῆ JANAÏ, fils de Gad, I Paral. v, 12, qui parle, ou qui répond, du mot עָנָה hana; autrement, affliction, misère, du mot עָנִי hani; autrement, appauvri.

Ἰαννᾶ JANNE, père de Melchi, Luc. iii, 24, de même que *Janai* plus haut.

Ἰαννῆs JANNES, ennemi ou adversaire de Moïse, II Timoth. iii, 8, de même.

יַנֹּחַ 'Ιανᾶχω JANOC, ville, Josue xvi, 7, qui se repose ou qui demeure [ou lieu de repos], du mot נָחַח nuach; autrement, qui conduit et qui mène, du mot נָחַח nacha.

יַנּוּם JANUM, ville, Josue xv, 55, qui dort [ou mieux, le lieu du sommeil], du mot נָמַח num.

יַפֶּת JAPHET, fils de Noé, Genes. v, 51, qui persuade, qui dilate, du mot פָּתָה patha; autrement, beau, du mot יַפֶּה japha.

יַפִּיעַ 'Ιαφῆs JAPHIA, fils de David, II Reg. v, 16, qui éclaire ou qui paraît, qui montre [c'est-à-dire le brillant], du mot יַפֶּע japha; autrement, qui génit, du mot פָּעָה paha.

JAPHHE, nom d'un bourg, Josue xix, 21, de même [la brillante].

JAPHO. Voyez ci-après JOPPÉ.

יַרְוֵה 'Ιαρούε JARA, père d'Iluri, I Paral. v, 14, qui respire, du mot רוּחַ ruach; autrement, lune ou mois,

du mot ירח jarach; autrement, flairer, du mot ריח rich.

יָרָה JARA, fils d'Achaz, I *Paral.* ix, 42, qui dépouille et rend nu, ou qui répand, du mot ערה hara; autrement, forêts ou rayons de miel [c'est-à-dire, pays abondant en miel], du mot יער jahar; autrement, s'éveiller, du mot עור hur. Les Septante ont lu un ד dalet, pour un ר resch, joda pour jara.

יָרָמוֹת JARAMOTH, ville, *Josue* xxi, 29, des hauteurs, du mot רום rum; autrement, qui craint la mort, du mot ירא jara, craindre, et du mot בות maveth, mort; autrement, qui trompe ou qui rejette la mort, du mot ירה jara, jeter, et du mot רמה rama, jeter et tromper.

יָרֵחַ JARÉ, fils de Jectan, *Genes.* x, 26, la lune ou le mois, du mot ירח jarach; autrement, flairer, du mot ריח rich.

יָרֵד JARED, fils de Malaléel, *Genes.* v, 15, qui descend; autrement, qui domine ou qui commande, du mot רוד rud.

יָרֵפְחֵל JAREPHEL, ville, *Josue* xviii, 27, la santé, ou la médecine de Dieu [ou plutôt, que Dieu guérit], du mot רפא rapha, soulager, traiter, et du mot אל El, Dieu.

יָרִיב JARIB, fils de Siméon, I *Paral.* iv, 24, qui multiplie, du mot רבב rabab; autrement, qui combat, qui dispute, qui plaide, du mot רוב rub.

יָרִים JARIM, partie ou coteau d'une montagne, *Josue* xv, 10, des bois, des forêts, du mot יער jahar.

יָסָה JASA, ville, *Num.* xxi, 23, la même qui est dite Jassa, *Josue* xiii, 18, querelle, dispute, du mot נצח natsa, ou sortie du Seigneur, du mot יצא jatsa, et du mot יה Jah, Seigneur. [Ce nom, dont la racine se trouve en arabe, signifie proprement un lieu foulé aux pieds, une plaine, un désert.]

JASER. Voyez ci-après JESER.

יָסֵר JASER, fils de Caleb, I *Paral.* ii, 18, ou un nom de lieu, *Isai.* xvi, 8, juste, équitable; autrement, qui chante, qui regarde ou qui gouverne, du mot שור schur.

יָסֵרִיתָי JASERITÆ, descendants de Jaser, *Num.* xx, 49, de même.

יָסִי JASI, nom d'homme, I *Esdr.* x, 57, qui me fait, ou mon Créateur, du mot חשה hascha, faire, et du pronom י i, mon [ce nom est pour יעשיה IASCHIA et signifie, que Dieu a fait ou créé].

יָסִיֵּל ou יָחֲצֵאל 'אסִיֵּל JASIEL, fils de Nephtali, *Genes.* xlvi, 24, Dieu qui divise, du mot חצה chatsa, ou qui sépare par moitié, du mot חצִי chatsi; autrement, qui se hâte, de הִישׁ se hâter, et du mot אל El, Dieu.

יָסִיֵּל JASIEL, habitant de Mosobia, I *Paral.* xi, 46, œuvre ou créature de Dieu, du mot עשה ascha, faire, et de אל El, Dieu.

יָסֹוֹן JASON, nom d'homme, I *Mach.* viii, 17, qui guérit, ou qui donne des médicaments, du mot grec *ιασις* santé ou guérison. C'est le même que *Jesus*, sauveur.

JASSA, ville, *Josue* xiii, 1. Voyez ci-dessus JASA. יָסֵן JASSEN, un des trente vaillants capitaines de David, II *Reg.* xxiii, 32, vieux et ancien, ou qui dort [mais proprement las, fatigué, épuisé].

יָסֻבַּ JASUB, fils du prophète Isaïe, *Isai.* vii, 3, etc., qui demeure, ou qui s'assit, du mot ישב jaschab; autrement, qui revien tra, du mot שב schub, retourner, revenir [ou encore le converti].

יָטֵבָה JATEBA, Vulgate, *Jeteba*, nom de lieu, IV *Reg.* xxi, 19, qui fait du bien, ou sa bonté, du mot טוב tob, ou יטב jatab, bonté, et du pronom ה a, sa.

יָתֵנְאֵל JATHANAEL, quatrième fils de Meselemia, I *Paral.* xxvi, 2, don ou récompense de Dieu [Théodore], du mot תנה thana, et du mot אל El, Dieu.

יָוֹשׁ J AUS, fils de Séméi, I *Paral.* xxiii, 11, qui as emble, du mot יוש husch; autrement, qui corrompt, du mot עש haschasch, ou teigne, du mot עש hasch.

יָוָן JAVAN, fils de Japheth, *Gen.* x, 4 [c'est aussi le nom d'une grande province peuplée par les descendants de ce fils de Japheth, et que l'on croit être la même que l'Ionie, dont le nom rappelle si évidemment celui de Javan], qui trompe, ou qui attriste, du mot אָן aven; autrement, boue, fange, du mot יָוֶן javen ou javan.

יָעֵר JAZER, ville des Amorrhéens, *Num.* xxxii, 35, secours, ou qui aide, du mot עזר hazar, aider.

יָזִיֵּל JAZIEL, fils d'Azmoth, I *Paral.* xii, 5, aspersion ou distillation de Dieu, du mot נזה naza, et du mot אל El, Dieu.

יָזִיֵּל JAZIEL, nom d'un prêtre, I *Par.* xv, 18, Dieu est ma force, ou force de Dieu, du mot עז hazaz, fort, et du mot אל El, Dieu [ou plutôt l'assemblée de Dieu, du verbe עזה].

יָזִיז JAZIZ, intendant des brebis de David, I *Par.* xxvii, 31, splendeur, du mot זִיז ziz; autrement, selon le syriaque, départ, retraite. [Ou mieux, à qui Dieu donne le mouvement et la vie.]

יָזְבָרִים JE-ABARIM, trente-huitième demeure ou station des Israélites, *Num.* xxi, 41, tas, amas, ou collines, ou monceaux des Hébreux, ou des passants, du mot עיה ou עי hi, tas, ou collines, et du mot עבר heber, passer.

יָבָחַר JEBACHAR, fils de David, II *Reg.* v, 15, élection, ou qui est élu, du mot בחר bachar, choisir.

יָבִנְיָהּ JEBANIAS, père de Bahnel, I *Par.* ix, 8, bâtiment de Dieu, du mot בנה bana; ou filation de Dieu, du mot בן ben; autrement, intelligence de Dieu, du mot בנה bina, et du mot אל El, Dieu.

יָבֵלָם JEBLAAM, ville, *Josue* xvii, 11, vieillesse du peuple, du mot בלה bala, vieillir, dépérir; autrement, production du peuple, du mot יבול jebul, et du mot עם ham, peuple; autrement, qui les engloutit, du mot בלע bala, et du pronom אֵם am, les [ou mieux enfin, qui dévore le peuple, des mêmes racines].

יָבִנְיָהּ JEBNAEL, ville, *Josue* xix, 33, bâtiment de Dieu, du mot בנה bana, ou intelligence de

Dieu, du mot בַּל בִּינָה et du mot אֱלֹהִים El, Dieu.

JEBNEEL, ville, *Josue* xv, 11, de même que *Jebnael*.

יַבְּעוֹכ JEBOC, torrent, *Num.* xxi, 24, évacuation, dissipation, du mot בִּיק buk [ou mieux בִּיקָק]; autrement, lutter, combattre.

יַבְּשֵׁם JEBSEM, fils de Thola, *I Par.* vii, 2, qui parfume, du mot בִּשְׁעָם beshem; autrement, leur sécheresse, du mot יַבֵּשׁ jabesch, être sec; autrement, leur honte, du mot בִּישׁ bosch, rougir de honte, et du pronom אֲמֵן am, leur.

JEBUS, ville, la même que *Jérusalem*, *Josue* xviii, 28. Ce mot s'écrit ainsi יְבוּס *Jebus*, *Judic.* xix, 10, qui [est] foulé aux pieds [c'est-à-dire, plaine, désert, lieu aride], ou qui est méprisé, du mot בוּס bus; autrement, étable.

יַעֲבֹד JECABOD, fils de Phinéas, *I Reg.* iv, 21, où est la gloire, de l'adverbe אֵיךְ eich, *ubi*; ou autrement, malheur à la gloire, de l'adverbe אֵי ou אֵיִי oi, malheur ou hélas, et du mot כְּבוֹד cabod gloire.

JECEMIA, fils de Jéchonias, *I Paral.* iii, 18. Voyez ci-dessus ICAMIA.

JECÈS. Voyez ci-dessus ACCÈS.

JECHELIA, mère d'Azarias, roi de Juda, *IV Reg.* xv, 2, consommation du Seigneur, du mot כָּלָה cala, consommer; autrement, puissance du Seigneur, du mot יָכוֹל jachol, pouvoir, et du mot יָהּ Jah, le Seigneur.

יַעֲחֹנִיָּאס JECHONIAS, fils de Joachim, fils de Josias, *I Paral.* iii, 16. Il est appelé dans l'hébreu כְּחִיָּאס Chonias, *Jerem.* xxii, 28, préparation du Seigneur, du mot כָּן can, préparer; autrement, fermé, du même mot, et de celui de יָהּ Jah, le Seigneur. [Voyez JOACHIN.]

יַעֲמָאָם JECMAAM, Vulgate, *Jecmaan*, *III Reg.* iv, 12, résurrection, ou confirmation, ou vengeance du peuple, du mot קָוָם kum, et du mot עָם ham, peuple. [Ou enfin qui assemble le peuple.]

יַעֲנָם JECNAM, ville, *Josue* xxi, 54, la même qui est appelée *Jeconam*, *Josue* xix, 11, possession ou achat [du peuple], du mot קָנָה kana; autrement, nid du peuple, du mot קִנְיָן kinnen, nicher, et du mot עָם am, peuple.

JECONAM, de même que *Jemam*, *Josue* xix, 11.

יַעֲסָן JECSAN, fils d'Abraham et de Céthura, *Genes.* xxv, 2, dur, difficile, scandaleux, du mot קָשָׁה kascha. [Ou mieux, faux, double, à deux faces, de יָקַשׁ .]

JECTAN, fils d'Héber, *Genes.* x, 25, petit, du mot קָטָן katon; autrement, dégoût, ennui, du mot קִיט eut; autrement, dispute, contention.

יַעֲתֵהֶל JECTHEL, Vulgate, *Jecthel*, ville, *Josue* xv, 58, assemblée de Dieu, du mot יָקַח jaca, j'assemble, je réunis, et du mot אֱלֹהִים El, Dieu. [Ou plutôt : soumise par Dieu, de קָתַה en arabe, servir, faire servir.]

יַעֲדָיָהּ JEDAIA, nom d'un prêtre, *I Par.* ix, 10, le même que *Jedei*, *ibid.* xxiv, 7, science ou con-

naissance du Seigneur, du mot יָדָע jada, connaître, et du mot יָהּ Jah, le Seigneur.

יַעֲדָיָהּ JEDAIA, fils d'Aromaph, *II Esdr.* iii, 10, main ou louange du Seigneur, du mot יָד jad, main, ou du mot יָדָה jada, louange, et du mot יָהּ Jah, le Seigneur.

JEDALA, ville, *Josue* xix, 15, main du jurement, ou de la malédiction, du mot יָד jad, main, et du mot אָלָה ala, jurer; autrement, selon le syriaque et l'hébreu, main de Dieu. [Ou plutôt que Dieu a montré : pour יָדָלָה , *more syriaco*.]

JEDDO, fils de Buz, *I Paral.* v, 14, lui seul, ou lui-même, du mot יָחַד jachad, et du pronom אֲנִי o, lui; autrement, sa joie, du mot חָדָה chada, joie, et du pronom אֲנִי o, sa; autrement, sa pointe, du mot חָדָד chadad, et du même pronom אֲנִי o, sa : ou selon le syriaque, sa nouveauté. [Ou plutôt, sa réunion, le gage de son union, de יָחַד unir.]

יַעֲדֹוּ JEDDOA, fils de Jonathan, *II Esdr.* ii, 11, qui a de la science, ou qui connaît, du mot יָדָע jada.

יַעֲדִי JEDDI, fils de Nebo, *I Esdr.* x, 43, ma main, du mot יָד jad; autrement, ma louange, du mot יָדָה jada, louange, et du pronom אֲנִי i, ma.

JEDDUA, un des chefs qui signèrent l'alliance renouvelée sous Néhémie, de la même racine que JEDDOA ci-dessus.

JEDEBOS, fils d'Elam, *I Paral.* iv, 5, miel ou mielleux, du mot דְּבַשׁ debasch; ou main de confusion, du mot יָד jad, main, et du mot בִּישׁ bosch, honte, confusion.

JEDIEL, nom d'un prince, *I Paral.* v, 24, l'unité de Dieu, du mot יָחַד jachad, un seul; autrement, joie de Dieu, du mot חָדָה chada, joie; autrement, pointe de Dieu, du mot חָדָד chadad, pointe, et du mot אֱלֹהִים El, Dieu; autrement, selon le syriaque et l'hébreu, renouvellement de Dieu.

יַעֲדִיֵּל JEDIEL, fils de Samri, *I Paral.* xi, 45, Dieu est ma science, ou science, connaissance de Dieu, du mot יָדָע jada, science, etc., et du mot אֱלֹהִים El, Dieu.

יַעֲדִלָּפ JEDLAPH, fils de Nachor et de Melcha, *Genes.* xxii, 22, qui distille, ou goutte d'eau [ou peut-être mieux, le pleureur], du mot דָּלַף dalaph; autrement, main jointe, selon l'hébreu et le syriaque.

JEGAAL, fils de Séméa, *I Paral.* iii, 22, qui rachète ou qui souille [ou que Dieu venge], du mot גָּאָל gaal, ou gléel, selon les différentes leçons.

יַעֲבָא JEGBAA, ville, *Num.* xxxii, 55, hauteur ou exaltation, du mot גָּבָהּ gaba. [Le grec signifie proprement : et il les élevèrent.]

יַעֲדֵיָהּ JEHEDEIA, homme de Dieu, père de Hanan, *Jerem.* xxxv, 4, grandeur du Seigneur, ou le Seigneur m'exaltera, me fera grandir, du mot גָּדַל gadal ou gadel, grandeur, et du mot יָהּ Jah, le Seigneur.

יַעֲדֵיָהּ JEHEDEIA, fils de Subael, *I Par.* xxiv, 20, un seul Seigneur, du mot יָחַד jachad; autrement,

du mot **ירה** jara, jeter, et du mot **יה** Jah, le Seigneur.

יֵרִיָּאוּ *JERIAU*, fils aîné d'Hébron, I *Paral.* xxiii, 19, de la même racine que *Jérias*.

יֵרִיבַי *JERIBAI*, fils d'Elnaen, I *Par.* xi, 46, qui combat, qui plaide, ou qui reprend, du mot **רוב** rub, ou qui multiplie, du mot **רבה** raba.

יֵרִיחוֹ *JERICHO*, ville, *Num.* xxii, 4, sa lune ou son mois [ou ville de la lune], du mot **ירח** jareach; autrement, son odeur, du mot **ריח** reac, et du pronom **ו** o, sa ou son.

יֵרִיֵּאל *JERIEL*, fils de Thoû, I *Par.* vii, 2, crainte, ou vision, ou projection de Dieu. *Voyez* ci-dessus *JÉRIAS*.

יֵרִימוֹת *JERIMOTH*, fils de Béla, I *Par.* vii, 7, les hauteurs, du mot **רמם** ramam; autrement, qui craint, ou qui voit, ou qui rejette la mort. *Voyez* ci-dessus *JÉRIAS*, et du mot **מות** maveth, la mort.

יֵרִימוּת, un des trente vaillants capitaines de David, I *Paral.* xii, 5, de même.

יֵרִיּוֹת *JERIOTH*, fils de Caleb et d'Azuba, I *Par.* ii, 18, des rideaux, du mot **יריע** jeriah; autrement, des cris confus, du mot **רוע** ruah, ou **ריע** riah: ou des ruptures, du mot **רעה** rhaa.

יֵרֵמַי *JERMAI*, nom d'homme, I *Esdr.* x, 55, ma hauteur, ou mon élévation, du mot **רומ** rum, élévation, et du pronom **י** i, ma; autrement, qui craint, du mot **ירא** jaré; ou qui rejette les eaux, du mot **רמה** rama, rejeter, et du mot **מים** maim, les eaux.

יֵרֵבַעַל *JEROBAAL*, le même que *Gédéon*, un des juges d'Israël, *Judic.* vi, 32, qui dispute, ou défend Baal, ou qui venge l'idole; autrement, que Baal défende sa cause, du mot **רוב** rub, disputer, plaider, ou défendre, et du mot **בעל** baal, idole.

יֵרֵבֶשֶׁת *JEROBESETH*, selon la Vulgate, le même que *Gédéon*, ou *Jérobual*, père d'Abimélech, II *Reg.* xi, 21, que l'idole de confusion se défende, de l'hébreu **רוב** rub, combattre, plaider, et du mot **בוש** bosh, honte, ou du mot **בשת** bosheth, idole, infâme.

יֵרֵבֹעַם *JEROBOAM*, fils de Joas, roi d'Israël, IV *Reg.* xiv, 25, qui rejette ou qui combat le peuple, du mot **ירה** jara, rejeter; ou procès, ou dispute du peuple, du mot **רוב** rub, plaider, disputer; autrement, qui multiplie le peuple [ou dont le peuple est nombreux], du verbe **רבב** rabab, multiplier, et du mot **עם** ham, peuple.

יֵרֵחָם *JEROHAM*, fils d'Elcana, I *Par.* vi, 27, miséricordieux, du mot **רחם** rechem: ou selon le syriaque, bien-aimé.

יֵרֵאֵן *JERON*, ville, *Josue* xix, 38, crainte, du mot **ירא** jaré, ou vision, du mot **ראה** raa, ou qui rejette la douleur ou la force, du mot **ירה** jara, rejeter, et du mot **אן** aven, ou on, selon les différentes leçons, force ou douleur.

יֵרוּסָלַיִם *JEROSOLYMA*, ville, I *Mach.* i, 15, vision de la paix, du mot **ראה** raa, voir ou vision, et du mot **שלום** schalom, paix ou perfection. [Ou,

selon l'interprétation la plus commune, demeure de la paix.]

יֵרֵשִׁיָּה *JERSIA*, fils de Jéroam, I *Par.* viii, 27, lit du Seigneur, du mot **ערש** heresch, lit; autrement, le Seigneur l'a délivré de la pauvreté, du verbe **יעה** jaha, chasser, éloigner, et du mot **רשש** raschasch, pauvreté, et du mot **יה** Jah, le Seigneur; autrement, plante, herbe du Seigneur, du mot **ערש** heresch [ou que le Seigneur nourrit].

יֵרוּעַל *JERUEL*, vallée, ou solitude, II *Paral.* xx, 16, crainte de Dieu, ou vision de Dieu, du mot **ירא** jara, craindre, ou du mot **ראה** raa, voir, et du mot **אל** El, Dieu.

יֵרוּשָׁה *JERUSA*, mère de Joathan, IV *Reg.* xv, 33, qui possède l'héritage [ou qui est possédée, c'est-à-dire, mariée], du mot **ירש** jarasch; autrement, exilé, banni, rejeté, du mot **ירה** jara.

יֵרוּשָׁלַיִם *JERUSALEM*, ville, *Josue* x, 1, la même que *Jerosolyma*; comme qui dirait, vision du parfait, ou du pacifique. *Voyez* ci-dessus *JEROSOLYMA*.

יֵצָאָר *JESAAR*, fils de Caath, *Num.* iii, 19, clarté ou méridien, du mot **צהר** tsar; autrement, l'huile, du mot **יצהר** jitsar.

יֵצָאָרִיתַיִם *JESAARITÆ*, *Num.* iii, 27, descendants de Jésaar; de même.

יֵשַׁעִיָּהוּ *JESAIA*, ou *Jesaïas*, lévite, I *Par.* xxv, 15. *Voyez* ci-dessus *ESAÏAS*, salut du Seigneur, du mot **ישע** jascha, sauver, et du mot **יה** Jah, le Seigneur.

יֵשַׁמָּרִי *JESAMARI*, fils d'Elphaal, I *Par.* viii, 18, gardien, du mot **שמר** schamar.

יֵשָׁנָה *JESANA*, ville, II *Paral.* xiii, 19, qui dort, ou qui vieillit, du mot **ישן** jaschan: autrement, qui change, du mot **שנה** schana.

יֵשָׁבָה *JESBA*, fils d'Ezra, I *Par.* iv, 17, tranquillité, ou retour, du mot **שוב** schub; autrement, louange, du mot **שבה** schibach.

יֵשָׁבָעַם *JESBAAM*, fils de Hachamoni, I *Paral.* xi, 11, le peuple qui s'assied, ou qui est assis avec le peuple, du mot **ישב** jaschab, s'asseoir; ou la conversion, le retour du peuple, du mot **שוב** schub, se convertir, retourner; autrement, soufflement, ou respiration du peuple, du mot **נשב** naschab; autrement, captivité du peuple, du mot **שבה** schaba, être captif, et du mot **עם** ham, le peuple.

יֵשַׁבְקָסָה *JESBACASSA*, fils d'Héman, I *Paral.* xxv, 4, qui demande, ou qui s'informe, ou information, du mot **בקש** bikhesch; autrement respiration dure, du mot **נשב** naschab, respirer, ou conversion, retour dur, du mot **שוב** schub, se convertir, et du mot **קשה** cascha, rude, fâcheux.

יֵשַׁבְּבֵנוֹב *JESBI-BENOB*, un géant, Jesbi, fils d'Ob, II *Reg.* xxi, 16, qui s'assied dans la prophétie, ou dans la parole, ou dans la production, du mot **ישבא** jeschiba, s'asseoir, et de la préposition **ב** beth, dans, et du mot **נבא** nibba, prophétie, ou du mot **נב** nub, parole, ou production de la force; autrement, conversion, ou soufflement,

ou respiration dans la prophétie, etc., du mot שׁוּב schub, conversion, ou du mot נָשַׁב naschab, respiration; autrement, captivité dans la prophétie, du mot שָׁבָה schaba, enchaîner. Les Septante, *Jesbi*, de la ville de Nob.

יֶשְׁבֹּאִם JESBOAM, qui présidait sur les enfants de Zabdiel, I *Paral.* xxvii, 2, conversion du peuple, ou séance du peuple, ou soufflement, ou respiration du peuple, ou captivité du peuple. [Ou encore, vers lequel le peuple retourne. ¹ Voyez ci-dessus JESBAAM.

יֶשְׁבֹּק JESBOC, fils d'Abraham et de Céthura, *Genes.* xxv, 11, qui est vide, ou épuisé, du mot יֵשׁ jesch, il est, et du mot בִּיק בוק; autrement, qui est délaissé, ou abandonné, du mot בָּקַק bakak, épuiser.

יֶשְׁחָה JESCHIA, fils d'Aaron, *Genes.* xi, 29, qui oint, du mot יָכַךְ jasach; autrement, qui couvre ou protège, du mot סָכַךְ sachach, on, selon le syriaque, qui regarde [ou qui attend].

יֶשַׁעִי JESEIAS, fils de Phaltias, I *Paral.* iii, 21, salut du Seigneur, du mot יָשַׁע jaschah, sauver, et du mot יָה Jah, le Seigneur.

יֶשֶׁמָא JESEMA, fils d'Elam, I *Paral.* iv, 3, nommé, désigné, du mot שֶׁם schem; autrement, désolation ou admiration, du mot שָׁמַם schamam, ou de יָשַׁם jascham, désoler.

יֶסֶר JESER, fils de Nephtali, *Gen.* xlvi, 24, qui est formé, fait, créé; ou qui est à l'étroit, ou dans la peine, selon les diverses leçons de l'hébreu.

יֶסֶרִיתָי JESERITÆ, descendants de Jéser, *Num.* xxvi, 49. Les Septante ont lu *Jesaar*, et *Jésauritæ*.

יֶסֶשִׁי JESESI, fils de Jeddo, I *Paral.* v, 14, ancien, vieux [ou ancien, né d'un vieillard, formé de vieux], du mot יָשַׁשׁ jaschasch; autrement, un présent, du mot שָׂי schaï; autrement, qui se réjouit, du mot שִׁוֵּשׁ schusch.

יֶשַׁעִי JESI, fils d'Aphaïm, I *Paral.* ii, 31, mon salut [ou mieux salutaire], du mot יָשַׁע jaschah, sauver; autrement, qui regarde, du mot שָׁעָה schaha.

יֶשִׁיָּה JESIA, ou יֶשִׁיָּהּ JESIA, ou *Jésias*, fils d'Israïa, I *Par.* vii, 3, le Seigneur est, du mot יֵשׁ iesch, il est, et du mot יָה Jah, le Seigneur.

יֶשִׁיֶּל JESIEL, fils de Nephtali, *Num.* xxvi, 48, Dieu sera mon partage, du mot חָצַע chatsa, partager; autrement, hâte de Dieu, du mot חָצַצַּת chatsats, se lancer avec vitesse, et du mot אֵל El, Dieu.

יֶשִׁיֶּלִיתָי JESIËLITÆ, les descendants de Jésiël, *Num.* xxvi, 48, de la même racine.

יֶשִׁימֹן JESIMON, nom d'un désert, I *Reg.* xxiii, 24, solitude, désolation, du mot יָשַׁם jascham.

יֶשְׁמַחִיָּה JESMACHIAS, un des chefs des lévites sous le roi Ezéchias, II *Paral.* xxxi, 15, qui est joint et uni au Seigneur, ou le Seigneur est mon appui, du mot סָמַךְ samach, s'unir, s'appuyer, et du mot יָה Jah, le Seigneur.

יֶשְׁמַיָּה JESMAIAS, un de ceux qui présidaient aux lévites sous David, I *Paral.* xxvii, 19,

qui écoute le Seigneur, ou qui lui obéit, du mot שָׁמַח schamah, écouter, obéir, et du mot יָה Jah, le Seigneur.

יֶשְׁפָּא JESPIIA, fils de Baria, I *Paral.* viii, 16, le jaspe, du mot יֵשֶׁפֶת jischphé, pierre précieuse; autrement, bord, lèvres, du mot שָׁפָה schapha.

יֶשְׁפָּן JESPIIAN, Vulgate, *Jespham*, fils de Sésan, I *Paral.* viii, 22, un lapin, ou un autre animal sauvage, du mot שָׁפָן saphan; autrement, caché ou brisé, du mot שֻׁפַּח schuph [ou enfin chauve, de שָׁפָה].

יֶשְׂרָאֵלִי JESRAELI, le même qu'*Israel*, nom de lieu, II *Reg.* xvii, 25, qui prévaut contre Dieu, ou qui le domine. Voyez ci-dessous ISRAEL.

יֶשִׁי יֵסָאִי JESSÉ, ou Isaï, père de David, *Isai.* xi, 10, être, ou qui est, du mot יֵשׁ jesch; autrement, mon présent, du mot שָׂי schaï.

יֶשִׁי יֵסָוִי JESSUI, fils d'Aser, *Gen.* xlvi, 17, qui est égal, propre et placé, du mot שָׁוָה schava; autrement, plat pays.

JESSUITÆ, les descendants de Jessui, *Num.* xxvi, 44, de même.

יֶשִׁי יֵסֶזֶר JESU, *Luc.* iii, 29, fils d'Eliezzer, élevé, ou qui existe, du mot יֵשׁ jesch; autrement, qui pardonne, ou sauveur: comme s'il y avait jehosua. Le grec porte *José*.

יֶשִׁי יֵסֶזֶר JESUA, chef de la neuvième famille sacerdotale, I *Paral.* xxiv, 41, sauveur, du mot יָשַׁע jascha.

יֶשִׁי יֵסֶזֶר JESUA, fils d'Aser, *Genes.* xlvi, 17 [égal, uni, de יָשָׁה]. Voyez ci-dessus JESSUI ou JESUA.

יֶשִׁי יֵסֶזֶר JESUA, nom d'un des lévites qui étaient sous la dépendance de Coré, II *Paral.* xxxi, 15, sauveur.

יֶשִׁי יֵסֶזֶר JESUS, le saint nom de Jésus, *Matth.* i, 16, sauveur.

יֶטָא JETA, ville, *Josue* xxi, 16, la même, à ce que l'on croit, que *Jota*, *Josue* xv, 55, qui décline, ou se détourne [ou enfin qui s'étend en pente], du mot נָטָה nata.

יֶטֶבָּה JETEBBA, ou JETEBATHA, une des stations des Israélites dans le désert, *Num.* xxxiii, 33, celle qui est bienfaisante, du mot טֵב tub, bonté; autrement, celle qui décline, du mot יָטַי jat, décliner, et du mot בַּת bath, fille. La racine de ce terme ne se trouve pas aisément dans l'hébreu.

יֶתֶר JETH, fils de Gerson, I *Paral.* vi, 45, hébreu, *Johath*, qui rompt, ou qui brise, ou qui s'épouvante, du mot חָתַת chathath. [Ou mieux, gage d'union, pour יָהֲדֶת ihedeth, de יָהֵד unir.]

יֶתֶלָּה JETHELA, ville, *Josue* xix, 42, qui est attaché ou suspendu, du mot תָּלָה thala, ou qui est rassemblé, du mot תָּלַל thalal.

יֶתֶר JETHER, ville, *Josue* xv, 48, qui excelle, ou qui est resté, du mot יָתַר jathar; autrement, qui examine et qui recherche, du mot תֵּרַר thur; autrement, cordeau.

יֶתֶרָה JETHRA, I *Paral.* ii, 47, autrement, *Jethra*, père d'Amasa, II *Reg.* xvii, 25, *Jethro*, selon l'hébreu, beau-père de Moïse, *Exod.* iv, 18, de même.

JETHER, ville, I *Reg.* xxx, 27, de même.

יתת JETHETH, *Genes.* xxxvi, 40, qui donne, de l'hébreu נתן nathan. [Ou selon R. Simon, un clou, pour יתדת selhedeth.]

ἰεθῆμα JETHMA, Moabite, I *Par.* xi, 46, orphelin ou pupille, du mot יתם jatham; autrement, admiration ou perfection, du mot תבוא thama, admirer, ou du mot תבואם thama, perfection.

יִתְנָן JETHNAN, Vulgate, *Jethnam*, ville, *Josue* xv, 23, récompense, salaire, du mot תנה thana, ou nathan.

יֶתְרָא JETHRA. Voyez ci-dessus JETHER, père d'Amasa, II *Reg.* xvii, 25.

יֶתְרָאם JETHRAHAM, Vulgate, *Jethraam*, fils de David et d'Egla, II *Reg.* iii, 5, excellence du peuple, du mot תרי jathar, et du mot עם ham, le peuple.

יֶתְרָאן JETHRAN, fils de Sapha, I *Paral.* vii, 57, de même que *Jether* יתיר, ci-dessus.

יֶתְרָאָס JETHRÆUS, fils de Sobal, I *Par.* ii, 53, de même.

ἰεθρήτης JETHRITES, fils de Jéthri, II *Reg.* xxxiii, 58, de même que *Jether*.

ἰεθρό JETHRO, beau-père de Moïse, *Exod.* iii, 1, son excellence, son reste, sa postérité. Voyez JETHER.

ἰεθούρ JETHUR, fils d'Ismael, *Coloss.* xxvi, 15, qui garde; autrement, ordre, suite, du mot תור thur: ou selon le syriaque, montagnoux.

יְעִישׁ JETHIUS, fils de Roboam, et d'Abigaïl, II *Paral.* xi, 19, qui est dévoré, rongé par la teigne, du mot עשש haschasch; autrement, assemblé, du mot עיש busch.

ἰεὺς JEUS, fils de Roboam et d'Abiaïl, II *Paral.* xi, 19. Voyez ci-dessus JEHUS.

ἰεζαβὰδ JEZABAD, habitant de Caderoth, I *Paral.* xii, 4, celui qui est doté par le Seigneur. C'est un composé du nom de Dieu יה Jah, et du mot זבד zabad, doter.

ἰεζαβὴל JEZABEL, fille du roi des Sidoniens, III *Reg.* xvi, 51, île de la demeure, du mot אי ai, île, et du mot זבל zabal, demeure; autrement, malheur à la demeure, du mot אי oi, malheur, et du mot zabad, demeure; ou, selon l'hébreu et le syriaque, île du fumier, ou malheur au fumier. [Ou plutôt qui n'est point habitée, qui est vierge.]

ἰεζεὺρ JEZER, fils de Galaad, *Num.* xxvi, 50, appelé *Abiezer*, *Josue* xvii, 2, île du secours, du mot אי ai, île, et עזר hazar, secourir; autrement, île de l'entrée, ou du parvis, du mot עזרה hazara; autrement, malheur au secours, ou au parvis, du mot אי oi, malheur. Ce nom est une corruption du mot עביעזר abiezer, le secours de mon père.

ἰεζער JEZER, ville des Amorrhéens, I *Paral.* vi, 81, qui secourt, du mot עזר hazar.

ἰεζία JEZIA, ou JEZIAH, Vulgate, *Josia*, fils de Thécué, I *Esdr.* x, 15, et *Jezia*, 25, *ibid.*, aspersion, ou distillation du Seigneur, du mot נזה naza, aspersion, et du mot יה Jah, le Seigneur.

ἰεζλία JEZLIA, fils d'Ephaal, I *Paral.* viii, 18, aspersion, ou distillation pénible, du mot נזה

naza, distiller, et du mot לאה laa, difficile, laborieux.

ἰεζονίας JEZONIAS, fils de Maachati, IV *Reg.* xxv, 23, le Seigneur écoutera, ou qui est attentif au Seigneur, du mot אִזֵּן izen [ou iazan]; ou balances du Seigneur, du mot כַּאזְנַיִם moznaïm, balances, et du mot יה Jah, le Seigneur; autrement, armes du Seigneur, du mot זֶנָּן zenan, armes.

ἰεζονίας ou ἰεζονίας JEZONIAS, fils de Jérémie, *Jerem.* xxxv, 3, que le Seigneur écoutera, ou qui est attentif au Seigneur, etc. Voyez ci-dessus, ou nourriture du Seigneur.

ἰεζερά JEZRA, fils de Mosollam, I *Par.* ix, 12, qui tient du porc, du mot חזיר cazir, porc.

ἰεζראὴל JEZRAEL, ou JEZRAHEL, ville, *Josue* xv, 56, semence de Dieu, du mot זרוע zeruah, semence; autrement, Dieu qui répand le mal, du mot נזה naza, répandre, et du mot רוע ruah, mal; autrement, distillation de l'amitié de Dieu, du même mot naza, répandre, et du mot רעה raa, amitié, et du mot אל El, Dieu.

ἰεζραηλίτης JEZRAHELITES, qui est de Jezrabel, III *Reg.* xxi, 4.

ἰεζραία JEZRAIA, chef des chantres, II *Esdr.* xii, 41, le Seigneur est l'orient, ou il se lève; autrement, clarté du Seigneur, du mot זרח zarach, se lever, et du mot יה Jah, le Seigneur.

ἰεζριτῆ JEZRITÆ, descendants de Jezer, *Num.* xxvi, 50. Voyez ci-dessus JEZER, fils de Galaad.

ἰεζριτῆ JEZRITES, qui est descendant de Jezer, I *Paral.* xxvii, 8, oriental, du mot זרח zarach; autrement, qui éclaire.

ἰεζראב JOAB, frère d'Abizaï, I *Reg.* xxvi, 26, paternité, ou qui a un père, du mot אב ab, père; autrement, volontaire, du mot יאב joab.

ἰεζραחז JOACHAZ, fils de Josias, roi de Juda, IV *Reg.* xxiii, 54, la prise ou la possession du Seigneur, du mot אחז achaz, possession, et du mot יה Jah, le Seigneur; ou le Seigneur qui voit, du mot חזה chaza, voir.

ἰεζραחז JOACHAZ, père de Joas, II *Par.* xxxiv, 8, qui prend, ou qui possède, ou qui voit, du mot אחז achaz, posséder, ou du mot חזה chaza, voir.

ἰεζραחז JOACHIN, fils de Joacim, ou Eliacim, IV *Reg.* xxiv, 6, la préparation, ou la fermeté du Seigneur, du mot כון cun, préparer, et יה Jah, le Seigneur.

ἰεζραחז JOACIM, fils de Josias, IV *Reg.* xxiii, 54, il se nommait aussi *Eliacim*, la résurrection, ou confirmation du Seigneur, du mot תקומה thekuma, résurrection, et du mot יה Jah, le Seigneur.

ἰεζראחז JOACIM, père d'Eliasib, II *Esdr.* x, 40, de même.

ἰεζראחז JOADA, fils d'Achas, I *Par.* viii, 36, assemblée du Seigneur, du mot עדה hada, assemblée; autrement, témoignage, du mot עיד hud; autrement, dépouillé, ou lutin, du mot עד had; autrement, ornement, ou passage, du même mot עדה hada, et Jah, le Seigneur.

יְהוֹדָן JOADAN, père d'Amasias, *IV Reg.* xiv, 2, les délices du Seigneur, du mot יְהוֹדָן hadan, plaisir, et du mot יה Jah, le Seigneur; ou le temps du Seigneur, selon l'hébreu ou le syriaque.

יְהוֹאָחַם JOAH, fils de Zema, *I Paral.* vi, 21, fraternité, ou qui a un frère, du mot אח ach, frère, ou frère du Seigneur, du même mot ach, ou acha, et Jah, le Seigneur.

יְהוֹאָחַם JOAHA, fils d'Obédédôm, *I Paral.* xxvi, 4, de même.

יְהוֹאֵל JOHAE, fils d'Asaph, *IV Reg.* xviii, 18, de même.

יְהוֹאֲרִים JOARIM, Vulgate, *Joarib*, *I Mach.* ii, 1, le Seigneur élevé, ou élévation du Seigneur, du mot רום rum, élever, et du mot Jah, le Seigneur.

יְהוֹשָׁע JOAS, père de Gédéon, *Judic.* vi, 11, etc., qui se désespère, du mot יָאֵשׁ jaesch; autrement, qui est de feu, ou qui brûle, du mot אֵשׁ esch.

יְהוֹשָׁע JOAS, fils d'Ochosias, *IV Reg.* xi, 21, le feu du Seigneur, du mot אֵשׁ esch, feu; autrement, victime du Seigneur, du mot אִשְׁחֵי isché, victime, et du mot יה Jah, le Seigneur.

יְהוֹשָׁע JOAS, fils de Béchor, *I Paral.* vii, 8, rongé par la teigne, du mot עֵשׂ hasch; autrement, qui est assemblé, du mot עִשָּׂה husch.

יְהוֹתָם JOATHAM, Vulgate, *Joathan*, fils d'Ozias, ou Azarias, roi de Juda, *IV Reg.* xv, 5, perfection du Seigneur, du mot תָּמַם tham, ou תָּמִים parfait, ou perfection, et du mot יה Jah, le Seigneur.

יֹבֵב JOB, nom d'un patriarche, *Job.* i, 1, qui pleure, qui crie; autrement, qui parle du creux, comme un ventriloque. [Disons mieux; ce nom signifie homme maltraité par la fortune, de אִיב.]

יֹבֵב JOB, fils d'Assachar, *Gen.* xlvii, 13, le même qui est appelé *Jasub*, *I Paral.* vii, 1, qui crie, pleure, qui hurle.

יֹבָב JOBAB, fils de Jeetan, *Gen.* x, 29. [Et d'un pays peuplé par les descendants. Ce nom signifie hurlement, desert des hurlements.]

יְהוֹבָבִיא JOBANIA, fils de Jérôham, *I Paral.* ix, 8, l'édifice du Seigneur, du mot בָּנָה bana, édifice; autrement, filiation du Seigneur, du mot בֶּן ben, fils; autrement, intelligence du Seigneur, du mot בִּינָה bina, intelligence, et du mot יה Jah, le Seigneur.

יְהוֹכָבֵד JOCABED, fille de Lévi, femme d'Amram, *Exod.* vi, 26, glorieuse, honorable, personne de poids, du mot כָּבֵד cabad, ou la gloire du Seigneur. Ce mot est composé du nom יה Jah, le Seigneur, et du mot cabad, gloire.

יְהוֹדָם JOED, un des petits-fils de Benjamin, *II Esdr.* xi, 7, qui est orné, ou qui passe, du mot עָדָה hada; autrement, qui rend témoignage, du mot עָדָה had, ou qui pille, du mot עָדָה had.

יְהוֹאֵל JOEL, nom d'un prince, *I Par.* iv, 35, qui veut, qui commande, ou qui jure, du mot יָאֵל jaal.

יְהוֹאֵלָה JOELA, fils de Jérôham, *I Paral.* xviii, 7, élévation, du mot עָלָה hala; autrement, qui profite ou avance, du mot יָעַל jahal; autrement, qui ôte la malédiction, du mot יָעַל jaha, éloigner, rejeter, et du mot אֵלָה ala, malédiction. [Ou encore, que Dieu l'aide!]

יְהוֹזָבָב JOEZER, un des capitaines qui suivirent David, lorsqu'il fuyait Saül, *I Par.* xii, 6, qui aide ou qui secourt, du mot עָזַר hazar.

יְהוֹגֵלִי JOGLI, père de Bocci, *Num.* xxxiv, 22, révélation, exil, révolution, du mot גָּלָה gala; autrement, exultation ou joie, du mot גִּיל gil.

יְהוֹחָאֵל JOHA, fils de Baria, *I Paral.* viii, 16, qui vivifie et donne la vie, du mot חָיָה chaja, vivre, ou vivifier.

יְהוֹחָנָן JOHANAN, fils de Carée, *IV Reg.* xxv, 23, qui est libéral, miséricordieux, pieux, et qui accorde des grâces, du mot חָנָן chanan; autrement, la grâce du Seigneur. Ce mot est composé du mot יה Jah, le Seigneur, et de חֵן chen, la grâce.

יְהוֹחָנָנָה JOHANNA, la femme de Chusa, *Luc.* viii, 3, la grâce, ou le don, ou la miséricorde du Seigneur. Voyez ci-dessus JOHANAN.

יְהוֹחָנָנִים JOHANNES, frère de Jacques, fils de Zébédée, *Matth.* iv, 21, de même que *Johanna*.

יְהוֹיָדָד JOIADA, ou יְהוֹיָדָע JOIADA, nom d'un prêtre, *IV Reg.* xi, 15, science ou connaissance du Seigneur, du mot יָדָע jedah, science, et du mot יה Jah, le Seigneur.

יְהוֹיָרִיב JOIARIB, un des prêtres qui revinrent de Babylone à Jérusalem avec Zorobabel, *II Esdr.* xii, 6, qui combat, qui plaide, qui conteste, ou qui reprend, du mot רִיב rub; autrement, qui multiplie, du mot רָבַב rabab.

יְהוֹנָתָן JONA ou JONAS, nom d'un prophète, *IV Reg.* xiv, 25, colombe; autrement, qui opprime, du mot יָנַח jana.

יְהוֹנָדָב JONADAB, fils de Semmaa, *II Reg.* xiii, 2, qui agit de bon gré, donne et offre libéralement, ou qui agit en prince, du mot נָדַב nadab.

יְהוֹנָתָן JONATHAN, fils de Gessan, *Judic.* xviii, 50, Dieu donne, ou le don du Seigneur, du mot נָתַן nathan, don, et du mot יה Jah, le Seigneur.

יְהוֹפָתָה JOPPÉ, ville, *Josue* xix, 46, beauté, du mot יָפָה japha.

יְהוֹפִיטָיִם JOPPITÆ, peuples de Joppé, *II Mach.* xii, 3, de même.

יְהוֹרָה JORA, un des chefs de ceux qui revinrent de Babylone à Jérusalem avec Zorobabel, *I Esdr.* ii, 18, qui jette, ou qui montre, du mot יָרָה jara; autrement, à temps, à propos, du mot יָרָה joré.

יְהוֹרָיִם JORAI, un des chefs de la tribu de Gad, *I Par.* v, 13, de même.

יְהוֹרָם JORAM, fils de Thou, *II Reg.* viii, 10, il s'écrit aussi en hébreu יְהוֹרָם jehoram, jeter, du mot יָרָה jara; autrement, élevé, du mot רום rum.

יְהוֹרָם JORAM, fils de Josaphat, *III Reg.* xxi, 51, élévation du Seigneur, du mot רום rum, élévation, ou rejeté du Seigneur, du mot יָרָה jara, rejeter, et du mot יה Jah, le Seigneur.

יְהוֹרְדָן JORDANIS, fleuve, *Deut.* i, 1, fleuve du jugement, et du mot יָרָה jéor, fleuve, et du mot דָּן dun, jugement; autrement, qui montre, ou qui rejette le jugement, du mot יָרָה jara, montrer, ou rejeter; autrement, descente, du mot יָרַד jorad. [Ou

plutôt qui descend, c'est-à-dire, le fleuve dont le cours est rapide de ירד.]

Ἰωρὶμ JORIM, fils de Mathat, *Luc.* III, 29, qui élève le Seigneur, ou élévation du Seigneur, du mot רם rum, élévation, et du mot יה Jah, le Seigneur.

Ἰωσία JOSA, fils d'Amasia, *I Paral.* I, 54, qui est, ou qui existe, du mot יש jesch; autrement, qui onblie, et du mot נשה nascha.

Ἰωσαβαί JOSABA, fille du roi Joram, sœur d'Ochosias. *IV Reg.* XI, 2, qui est rassasié et rempli du Seigneur, du mot שבע schaba, rassasier; ou serment, ou septième du Seigneur, du mot שביע schebuah, serment ou septième, et du mot יה Jah, le Seigneur.

Ἰωσαβηθ JOSABET, fille de Joram, sœur de Joas, *II Par.* XXII, 11. Voyez ci-dessus JOSABA. Autrement, le Seigneur change l'heure, du mot יה Jah, le Seigneur, et du mot ישב jasehab, conversion, et du mot עת hehth, temps. *IV Reg.* XI, 2, elle est appelée *Josaba*.

יֹשֶׁב־הֶסֶד JOSAB-HESED, fils de Zorobabel, *I Paral.* III, 20, le retour, la demeure, ou la séance de la miséricorde, du mot ושב jassab, ou du mot שוב schub, conversion, retour, séance, etc., et du mot חסד chesed, bonté, miséricorde.

יֹשְׁבֵיָהּ JOSABIA, fils de Saraïa, *I Paral.* , 55 vi demeure, séance, ou retour du Seigneur. Voyez ci-dessus JOSAB-HESED. Autrement, captivité du Seigneur, du mot שבה schaba, captivité, et du mot יה Jah, le Seigneur.

יֹשֵׁיָהּ JOSAIJA, fils d'Elnaïm, *I Paral.* XI, 46, l'équité, ou la justice, ou la plaine du Seigneur, du mot שיה schava, équité, etc., et du mot יה Jah, le Seigneur; ou le Seigneur mettra l'égalité, du même mot.

יְהוֹשָׁפָט JOSAPHAT, fils d'Asa, *IV Reg.* XV, 24, Dieu juge, ou jugement du Seigneur, du mot שפט schaphat, juger, et du mot יה Jah, le Seigneur.

יְהוֹשֶׁדֶק JOSEDEC, fils de Saraïas, *I Par.* VI, 14, le Seigneur juste, ou la justice du Seigneur, du mot צדק tsadik, juste, et du mot יה Jah, le Seigneur.

יֹסֵף JOSEPH, onzième fils de Jacob, *Gen.* XXX, 24. [Il ajoutera, de יסף.]

יֹשִׁיָּהּ JOSIAS, fils d'Amon, *IV Reg.* XXII, 5, le Seigneur brûle, ou le feu du Seigneur, du mot אש esch, feu, et du mot יה Jah, le Seigneur.

יֹסֶפֶת JOSPHIAS, fils de Sélomith, *I Esd.* VIII, 10, le Seigneur est mon augmentation, ou le profit du Seigneur, du mot יסף jasaph, augmentation, etc.; autrement, le Seigneur qui consume et qui finit, du mot ספה sapha, consumer, et du mot יה Jah, le Seigneur.

יְהוֹשֻׁעַ ou יְהוֹשֻׁעַ JOSUÉ, fils de Nun, *Num.* XIII, 17, le Seigneur, le Sauveur, du mot ישע jascha,

sauver, secourir, et, du mot יה Jah, le Seigneur.

Ἰότα JOTA, ville, *Josue* XV, 55, la même sans doute que *Jeta*, *Josue* XXI, 16, se détourner et s'affaiblir, du mot מוט mut; ou plutôt, penchant, du mot נטה nata, étendre, incliner.

יְהוֹזָבָד JOZABAD, fils de Somer, serviteur de Joas, *IV Reg.* XII, 21, dot du Seigneur, du mot זבד zabad, dot, et du mot יה Jah, le Seigneur.

יְהוֹזָכָר JOZACHAR, fils de Sémaath, serviteur de Joas, *IV Reg.* XII, 21, qui se ressouvient, ou qui est mâle, du mot זכר zachar; le même qui est appelé *Zabad*, *II Paral.* XXIV, 26.

יֹבָל JUBAL, fils de Lamech, *Gen.* IV, 21, qui coule; autrement, qui produit, ou le jubilé, ou la trompette du jubilé.

JUBILÆUS, fête des Juifs, *Levit.* XXV, 2, de même.

Ἰουδάμ JUCADAM, ville, *Josue* XV, 56, humiliation ou l'abaissement du peuple, du mot קדד kadad, se courber; autrement, incendie du peuple, du mot יקד jakad, incendie, et du mot עב hom, le peuple.

יֹחָל JUCHAL, fils de Sélémia, *Jerem.* XXXVII, 5, toute chose du Seigneur, du mot כלל calal, tout, ou perfection et consommation du Seigneur, du même mot calal, et du mot יה Jah, le Seigneur.

יֹחָל JUCHAL, le même, *Jerem.* XXXVIII, 5, consommation du Seigneur, ou le Seigneur est tout, ou est parfait.

יְהוּדָה JUD, ville, *Josue* XIX, 45, qui loue.

יְהוּדָה JUDA, fils de Jacob, XXIX, 55. *Josue* XV, 1, louange du Seigneur, du mot ידה jada, louer, et du mot יה Jah, le Seigneur.

יְהוּדָיָה JUDAIA, femme d'Ezra, *I Paral.* IV, 18, la louange du Seigneur, de même.

יְהוּדָס JUDAS, fils de Mathathias, *I Mach.* II, 4, de même.

יְהוּדִי JUDI, fils de Nathanas, *Jerem.* XXXVI, 14, Dieu est ma louange.

יְהוּדִית JUDITH, femme veuve, *Judith.* VIII, 1, qui loue Dieu, ou la Judée, de la même racine.

יְהוּלִיָּהּ JULIA, amie de saint Paul, *Rom.* XVI, 15, catoneuse, du mot grec Ἰούλος, premier poil, ou poil folet.

Ἰούλιος JULIUS, nom d'un centurion, *Act.* XXVII, 1, de même.

Ἰουνία JUNIA, nom d'un compagnon de la prison de saint Paul, *Rom.* XVI, 7, de Junon la déesse, ou de la jeunesse, *juventus*.

Ζεὺς JUPITER, *Act.* XIV, 2, comme qui dirait, *ju-tans pater*, père qui secourt. [Ou plutôt pour *jo-pater*; or ce mot de *jo* n'est probablement que l'abréviation de *Jehovah*: c'est le sentiment de plusieurs anciens.]

L

לָאָבִים LAABIM, fils de Mezraïm, *Genes.* X, 50, les flammes, ou qui sont enflammés; autrement, les

pointes d'une épée, du mot להב léab. [Ce nom, que D. Calmet applique à un homme, paraît désigner au

contraire un peuple originaire d'Égypte; probablement les Libyens.]

לָהָד LAAD, fils de Jahath, I *Par.* iv, 2, qui loue et donne des louanges, du mot יָדָה jada, louer. [Ou mieux, l'oppresseur, de לָהָד en arabe, opprimer.]

לְעָדָה LAADA, fils de Séla, I *Par.* iv, 21, pour ornement, ou pour passer, de la préposition ל l, pour, et du mot עָדָה hada, ornement ou passage; autrement, pour témoigner, ou pour dépouiller, de la même préposition ל l, et du mot עָוֵד hud, témoigner, etc. [Ou plutôt, l'ordre, de לָעַד en arabe, ordonner, coordonner.]

לְעָדָן LAADAN, fils de Thaan, I *Par.* vii, 26, pour le plaisir, de la préposition ל l, et du mot עָדָן hadan, plaisir, ou pour l'ornement, ou pour le témoignage. Voyez ci-dessus. Autrement, qui dévore le jugement, du mot לֹאֵחַ luah, dévorer, et du mot דֹּן dun, jugement; ou, suivant le syriaque, selon le temps. [Ou mieux, coordonné. Voyez le précédent.]

לָבָן LABAN, frère de Rébecca, *Genes.* xxiv, 29, blanc; autrement, brique. [Le blanc.]

לַבְנָה LABANA, ville, *Josue* xv, 42, lune, blancheur, brique, ou encens. La même, à ce que l'on croit, que *Lebna*, ou *Lebana*. [Albe.]

לַבְנָתִי LABANATH, ville, *Josue* xix, 26, blanche ou blancheur; la même que *Labana*.

Λακεδαιμόνες LACEDÆMONES, peuples, II *Mach.* v, 9, lac des démons, mot grec composé de deux autres, du mot λάκκος, lac, et du mot δαίμονες, démons, ou mauvais génies; autrement, heureux. [Si ce mot est composé, c'est évidemment de Λάκων, de Laconie, et δαίμονες; il doit donc signifier les habitants ou les dieux de la Laconie. Ce dernier mot rappelle sans doute le nom de son fondateur.]

לַכִּישׁ LACHIS, ville, *Josue* x, 3, elle marche, elle va, du mot יָלַח jalac, et du mot יֵשֶׁה jeseh, être; autrement, qui de soi-même existe, du pronom ך c, et de la préposition ל l, et du mot יֵשֶׁח jesch, être, exister.

לְאֵל LAEL, fils d'Eliasaph, *Num.* iii, 24, à Dieu même, ou au fort et puissant, de la préposition ל l, et du mot אֵל El, Dieu, ou אֵל el, fort.

לְהֵלָה LAHELA, fleuve, I *Paral.* v, 26, le même que *Hela* (Voyez ci-dessus), humidité, ou vert récent, du mot לָח lach; autrement, planche humide, du mot רוּחַ luak, planche, et du mot lac, humide; ou mâchoire fraîche, du mot לְחִי lechi, mâchoire, et du mot lac, humide, frais, récent.

לְחֵם LAHEM, nom de lieu, I *Paral.* iv, 22, pain, du mot לֶחֶם lechem; autrement, guerre, combat, du mot מִלְחָמָה milchama.

לַיֵּשׁ LAIS, ville, *Judic.* xviii, 27, la même, à ce que l'on croit, que *Dan* et *Lessem*, *Josue* xix, 47, lion.

לַיִשָּׁה LAISA, ville, *Isai.* x, 30, lionne.

לְמַכַּח LAMECH, fils de Mathusael, *Gen.* iv, 18, pauvre, humilié, du mot מַכַּח machach, ou qui est frappé, du mot naca. [Ce nom signifie en arabe un jeune homme fort et robuste.]

לָמָּה LAMMA, pourquoi, *Psal.* xxi, 7, *Matth.*

xxvii, 46, de la préposition, ל l, pour, et du pronom מָה ma, qui, quoi, comment.

לְמוֹאֵל לַמוֹאֵל LAMUEL, surnom ou épithète donné à l'auteur des Proverbes, *Prov.* xxxi, 1, Dieu avec eux, ou avec lui, de la préposition ל l, avec, du pronom מ am, eux, et du mot אֵל El, Dieu.

Λαοδίχεια LAODICEA, ville, *Coloss.* iv, 13, mot grec qui signifie peuple juste, composé de λαός, peuple, et du mot δίκαιος, juste.

לְאֹמִים Λαομίημ LAOMIM, fils de Dédan, ou Dandan, *Gen.* xxv, 3, Vulgate, *Loomim*, gentils, du mot לְאֹמִים leom, peuple, nation; autrement, sans eaux, de l'adverbe לֹא lo, sans, et du mot מַיַם maim, eaux.

לְפִידוֹת LAPIDOTII, époux de Débora la prophétesse, *Judic.* iv, 4, éclairés, ou lampes, du mot לֶפֶד lephad.

לָשָׁע LASA, ville, *Genes.* x, 19, Vulgate, *Lesu*, pour crier, de la préposition ל l, pour, et du mot שָׁעַ schuha, crier; autrement, sauver, du mot יָשָׁע jascha; autrement, oindre. [Ou plutôt une terre crevassée, de לָשַׁע en arabe, se fendre, se crever.]

Λασθένης LASTHENES, père de Démétrius, I *Mach.* xi, 32, la force de la pierre, du mot λᾶας, ou λίθος, pierre, et du mot, σθένος, force.

לְמוֹשִׁים Λαττουσεῖμ LATUSSIM, fils de Dédan, *Gen.* xxv, 3, qui travaillent du marteau, ou qui polissent, ou sont polis, du mot לְמוֹשִׁים latasch.

Λάζαρος LAZARUS, frère de Marie de Béthanie, *Joan.* xi, 4, du secours de Dieu, du mot לָצַר lazar, secours, et du mot אֵל El, Dieu. Apparemment le même qu'*Eléazar*.

לַבְנָה Λαβανή ou Λαβανὰ LEBANA, un des chefs des Nathinéens, I *Esdr.* ii, 45, le blanc, la blancheur.

לְבָאוֹת Λαβαώθ LEBAOTII, ville, *Josue* xv, 32, lionnes; autrement, le signe du cœur, du mot לֶבֶב lebah, cœur, et du mot אוֹת oth, signe.

Λεββαῖος LEBBÆUS, apôtre de Jésus-Christ, surnommé *Thalée*, *Matth.* x, 3, homme de cœur, de leh, ou lebah לֶבֶב cœur.

לַבְנָה Λεβανὰ LEBNA, demeure des Israélites, *Num.* xxxiii, 20, blanche, blancheur.

לְבוֹנָה LEBONA, bourg, *Judic.* xxi, 19, blanc.

לְכָה Λαχὰ LECHA, fils d'Iler, I *Par.* iv, 21, qui se promène ou qui s'en va, du mot יָלַח jalach.

לְחִי LECII, nom de lieu, *Judic.* xv, 9, mâchoire [ou joue].

לְכָחֵי Λοχεῖ LECI, hébreu, *Lichi*, fils de Sémida, I *Par.* vii, 19, loi, doctrine, du mot לָחַח lachack; autrement, enlèvement, du même mot, et du pronom י i, mon.

לְקוּם Λακούμ LECUM, ville, *Josue* xix, 33, pour confirmer ou ressusciter, de la préposition ל l, pour, et du mot קוּם kum, s'élever, confirmer. [Ou mieux, un lieu fortifié, de l'arabe.]

לְעָדָן Λαδάν LEDAN, Vulgate, I *Par.* xiii, 7, fils de Gerson, pour le plaisir, du mot עָדָן hadan; ou pour l'ornement, ou pour le passage, du mot עָדָה hada, et de la préposition ל l, pour. [Comme *Ladan*.]

לֶחֶם Δαμμᾶς LEHEMAM, ville, *Josue* xv, 40, leur pain ou leur guerre. *Voyez* ci-dessus LAHEM, et du pronom מִי am, leur.

לֶחֶם אֶחָד LEHEMITES, autrement, *Beth-léhémites*, qui est de Bethléhem, *I Par.* xx, 5, mon pain ou ma guerre, du même mot lekeni (*Voyez* ci-dessus LAHEM), et du pronom יִי, mon.

לֶשֶׁם LESEM, ville, la même, à ce que l'on croit, que *Laïs* et *Dan*, *Josue* xix, 47, nom, ou celui qui pose, du mot שֶׁם schem, nom, ou pierre précieuse, du mot לֶשֶׁם leschem.

לֵוִי LEVI, troisième fils de Jacob, *Genes.* xxi, 54, qui est lié et associé.

לֵוִיָּתָן Δράκων LEVIATHAN, monstre marin, crocodile, *Job.* xl, 20. A la lettre grand poisson collé, attaché, peut-être à cause de ses écailles, qui sont très-dures et presque impénétrables, de l'hébreu לֵוִיָּתָן grand poisson, et לֵוִי attaché.

לֵוִיָּתָן Δεσπίτης LEVITA, qui est descendant de Lévi, et destiné à servir à l'autel, *Judic.* xvii, 9, qui est lié et joint. *Voyez* ci-dessus LÉVI.

לֵיאָה Δεία LIA, fille aînée de Laban, *Gen.* xxix, 16, qui est fatiguée et lassée.

לִבְנוֹן Λίβανος LIBANUS, montagne, *Deut.* i, 1, l'hébreu, *Lebanon*, blanc, du mot לִבְנוֹן laban; autrement encens, du mot לִבְנוֹן lebona.

Λιβερτίνι LIBERTINI, mot latin qui signifie affranchis, *Act.* vi, 9.

לִבְיָם Λίβυες LIBYA, province, en hébreu *Lubim*, *Dan.* xi, 45, le cœur de la mer, du mot לִבְבָב lebab, cœur, et du mot יָם jam, mer; autrement, nation qui a du cœur, du même mot lebab; autrement, les cœurs, au pluriel, du mot lubim. [Ce nom signifie une terre aride.]

Λίνος LINUS, ami de saint Paul, *II Timoth.* iv, 21, mot grec qui signifie rets et filets.

Λιθόστρωτος LITHOSTROTOS, lieu où Pilate jugeait, *Joan.* xix, 13, pavé de pierres, de deux mots grecs, de λίθος, pierre, et du mot στρωτός, pavé.

לִבְנָה לֹבְנָה LOBNA, ville, *Josue* xxi, 15, la même que *Lebna* ou *Lebana*, blancheur.

לֹבְנֵי לֹבְנֵי LOBNI, fils de Gerson, *Exod.* vi, 17, le blanc.

LOBNI, *Num.* iii, 18, de même. Vulgate, *Lebni*.

לֹד לֹד LOD, ville, *I Paral.* viii, 12, Vulgate, *Lud*, naissance, génération, du mot יָלַד jalad.

לֹדָבָר לֹדָבָר LODABAR, bourg, *II Reg.* ix, 4, à lui la

parole, du mot דָּבָר dabar, parole, du pronom לוֹ, lui, et de la préposition לֵ, à lui; ou la perte, et la parole même, du même mot דָּבָר dabar, mais prononcé diversement *deber*.

Λωϊς LOIS, aïeul de Timothée, *II Timoth.* i, 5, meilleure, du mot grec λωϊων, meilleur.

לוֹט לוֹט LOT, fils d'Aran, *Genes.* xi, 27, enveloppé, caché, couvert; autrement, myrrhe, résine.

לוֹטָן לוֹטָן LOTAN, fils de Séir, *Gen.* xxxvi, 20, de même.

Λούκας LUCAS, un des quatre évangélistes, *Coloss.* iv, 14, mot qui est tiré du latin, et signifie lumineux.

Λούκιος LUCIUS, prophète de la ville de Cyrène, *Act.* xiii, 1, lumière, du mot latin *lux*.

לוֹד לוֹד LUD, fils de Sem, *Genes.* x, 22, naissance, génération. *Voyez* ci-dessus LOD.

לִידִים Λουδιεῖμ LUDIM, fils de Mesraïm [autrement, les Lydiens, qui en descendent], *Genes.* x, 15, les naissances, du même mot jalad.

לוֹיִתָּה לוֹיִתָּה LUITH, nom de lieu, *Isai.* xv, 5, table ou tablette, ou planche, du mot לוֹיִתָּה luach; autrement, verdure, du mot לוֹיִתָּה lachach.

לוֹזָה לוֹזָה LUZA, ville, *Josue* xvi, 2, amandier, ou éloignement, ou départ, du mot לוֹזָה luz; la même qui est appelée *Béthel*, *Gen.* xxviii, 19.

Λυκαονία LYCAONIA, province, *Act.* xiv, 16, louve, du mot grec λυκαινίς.

Λυκία LYCIA, province, *I Mach.* xv, 23, qui appartient au lion.

Λύδδα LYDDA, ou LYDA, ville, *I Mach.* xi, 34. *Voyez* LUDIM.

לִידִים לִידִים LYDI, ou LYDI, *Jerem.* xlvii, 9. *Voyez* ci-dessus LUDIM.

Λυδία LYDIA, femme de Lydie, *Act.* xvi, 14. *Voyez* ci-devant LUD, ou LOD.

Λυσανίας LYSANIAS, préfet établi par les Romains, *Luc.* iii, 1, qui détruit ou chasse la tristesse, du mot grec λύσις, éloignement, et du mot ἄνια, tristesse.

Λυσίας LYSIAS, prince, *I Mach.* iii, 52, qui dissout, qui dissipe, du même mot λύσις.

Λυσιμαχος LYSIMACHUS, frère de Ménélaüs, *II Mach.* iv, 29, qui renverse l'armée, qui la met en fuite, du même mot λύσις, et du mot μάχη, combat.

Λύστρα LYSTRA, ville, *Act.* xiv, 6, qui dissout, qui dissout, du même mot λύσις.

M

מַאֲחָה מַאֲחָה MAACHA, fils de Nachor et de Roma, *Gen.* xxii, 24, presser [ou oppression], du mot מַאֲחָה machach.

מַאֲחָתִי מַאֲחָתִי MAACHATI, ou MACHATI, père d'Aasbaï, *II Reg.* xxiii, 34, brisé, ou brisement du ventre, du mot מַאֲחָה maha, ventre, et du mot חָתִי cathath, briser. [Ce nom a la même signification que le précédent.]

מַאֲדִי מַאֲדִי MAADI, Vulgate, *Maaddi*, nom

d'homme, *I Esdr.* x, 51, fête, ornement, passage, du mot מַאֲדָה hada; autrement, qui vacille, du mot מַאֲדָה mahad; autrement qui m'élève, du mot מַאֲדָה haded, ou qui m'ôte mon ornement, du mot מַאֲדָה mahadi.

מַאֲיָה מַאֲיָה MAAI, nom d'homme, *II Esdr.* xii, 55, les entrailles, du mot מַאֲחָה maha; autrement amas, du mot מַאֲיָה haia, ou מַאֲיָה haia.

מַאֲלָה מַאֲלָה MAALA, fille de Salphaad, *Num.* xxvi, 53,

danse ou chanson, du mot **מחול** machol; autrement, infirmité, du mot **חלה** chala, ou **מחלה** machala, maladie.

מערה *Σιδωνιοι* MAARA-SIDONIORUM, nom de lieu, *Josue* xiii, 4, caverne, du mot **מער** mahar; autrement, qui se découvre ou qui se répand, du mot **הרע** hara; ou qui s'éveille, du mot **עור** hur.

מעשי MAASAI, fils d'Adiel, *I Par.* ix, 42, mon ouvrage, du mot **עשה** hasça, faire, et du pronom **י** i, mon. [Ce nom est pour **מעשיה** maascia, et signifie, l'œuvre de Dieu.]

מעשיה MAASIA, ou MAASIAS, fils d'Achaz, *I Par.* xv, 18, l'ouvrage du Seigneur, du mot **עשה** hasça, faire, et du mot **יה** Jah, le Seigneur.

מאסיה *Μασαϊος* MAASIAS, hébreu, *Mahasias*, père de Néria, *Jerem.* xxxii, 12, confiance du Seigneur, ou espérance au Seigneur, du mot **חסה** chasa, espérance, et du mot **יה** Jah, le Seigneur.

מאזיה *Μαζίας* MAAZIAU, nom d'un homme, *I Par.* xxiv, 18; force du Seigneur, du mot **עז** hazaz, être fort, et du mot **יה** Jah, le Seigneur.

מבשם MABSAM, fils d'Ismael, *Genes.* xxv, 13, qui parfume, du mot **בשם** beschem; autrement, qui les confond, du mot **בוש** bosch, couvrir de honte, et du pronom **אם** am, les.

מבצר *Μαζάρ* MABSAR, bourg, fort, forteresse, vendange, *Genes.* xxxvi, 42, qui est muni et fortifié, ou qui coupe, ou qui vendange, du mot **בצר** batsar, ou bitser, ou bitsur, selon les diverses leçons.

מקץ MACCES, nom de lieu, *III Reg.* iv, 9, fin, extrémité, bout, du mot **קץ** kets; autrement, raccourcir, du mot **קצץ** katsats; autrement, ennui, chagrin, ou l'été, épine, et veille, du mot **קוצ** kuts.

מקדה MACEDA, ville, *Josue* x, 10, adoration ou prostration, du mot **קדה** kada; ou incendie, du mot **יקוד** jekod [ou mieux le bourg des pasteurs.]

Μακεδών MACEDO, natif de Macédoine, *I Mac.* i, 1, adoration, prostration, selon l'hébreu; autrement élevé et éminent, du mot grec *μακεδός*. [On croit communément que la Macédoine a dû son nom à un certain *Macedo*, dont l'origine et l'histoire sont fort inconnues.]

Μακεδόνες MACEDONES, peuples, *Act.* xix, 29, de même. L'hébreu **כתים** cethim, brisant, ou l'or fin.

Μακεδονία MACEDONIA, *Act.* xvi, 9, de même.

מקלות *Μακεδδωθ* MACELOTH, fils d'Abi-Gabaon, *I Paral.* ix, 32, signifie des verges ou bâtons, du mot **מקל** makel; autrement, les voix, du mot **קול** kol; ou légèreté, ou mépris, du mot **קלל** kalal, mépriser; mais avec un **ה** hé, macheloth signifie assemblée, congrégation, du mot **קהל** kaal. [Ce nom se rencontre plusieurs fois, mais différemment écrit. Avec un **ה** il désigne une des stations des Israélites dans le désert, et signifie assemblée, ainsi que le dit D. Calmet. *Num.* xxxiii, 29. Sans le **ה** il s'applique à plusieurs personnages, *I Paral.* xxvii, 4; viii, 32; ix, 37. Mais il ne se trouve point dans le passage cité par le savant bénédictin.]

מקניה *Μακνια* MACENIAS, prêtre, *I Par.* xv, 18, la possession ou achat du Seigneur, du mot **קנה** kana; autrement, troupeau, du mot **מקנה** mikne; ou nid du Seigneur, du mot **קנן** kinen, nicher, et du mot **יה** Jah, le Seigneur.

מעכה MACHA, Vulgate *Maacha*, roi, *II Reg.* x, 6, pressé, mis à l'étroit, du mot **מנך** machak.

Μακκαβαϊος MACHABÆUS, fils de Mathathias, *I Mac.* ii, 4, qui frappe, du mot hébreu **מכה** macha; ou, selon le Grec, qui combat, du mot *μάχη*, combat. On croit que le nom de Machabée est l'abrégé de l'hébreu, *Mi camoca beelohim Jehova*, *Exod.* xiv, 2: Qui est semblable à vous, Seigneur, entre les dieux? Voyez le Dictionnaire sur les autres étymologies que l'on donne à ce nom.

MACHATI. Voyez ci-dessus MACHATI.

מכבני *Μακκαβανι* MACHBANAI, nom d'un prince, *I Paral.* xii, 15, mon fils pauvre ou misérable, du mot **מכב** machach, misère, pauvreté, et du mot **בן** ben, fils, et du pronom **י** i, mon; autrement, pauvreté de l'intelligence ou de l'édifice, du même mot **מכב** machach, pauvreté, et du mot **בנה** bana, bâtir, ou **בינה** bina, intelligence.

מכבנה *Μακκαβανά* MACHBENA, nom de lieu, *I Paral.* ii, 49, frapement de l'intelligence ou de l'édifice, du mot **נכה** nacá, frapper, et du mot **בנה** bava, ou **בינה** bina; ou l'humiliation, la pauvreté de la fille. [Ce mot veut dire plutôt qui est comme mes enfants, de **מי** quis **כ** sicut **בני** pueri mei.]

מכי MACHI, père de Guel, *Num.* xiii, 16, qui frappe, ou qui est pauvre et dans la misère. Voyez ci-dessus MACHBANAI et MACHBENA.

מכיר MACHIR, fils de Manassé, *Genes.* l, 22, qui vend, ou qui connaît [ou mieux qui est vendu], du mot **מכר** macar.

מכירי *Μαχηρι* MACHIRITÆ, descendants de Machir, *Num.* xxvi, 29, qui vendent ou qui connaissent. [Voyez le précédent.]

מכיש MACHMAS, nom d'un bourg, *I Reg.* xiii, 2, qui frappe, du mot **נכה** nacha; autrement, pauvre qui est ôté ou enlevé, du mot **מכש** machach, pauvre, et du mot **משה** mascha, retiré, enlevé; autrement, qui touche, du mot **מושש** maschasech [ou plutôt le trésor, le lieu du trésor, de **מכס**, car MACHMAS s'écrit ailleurs **מכמס**].

מכמס MACHMAS, un des chefs des familles qui revinrent de Babylone à Jérusalem avec Zorobabel, *I E-dr.* ii, 27, secret, cachette, du mot **מכס** camas; autrement, tribut du pauvre, ou de celui qui est battu, du mot **מס** mas, tribut, et du mot **מכש** machach, pauvre, ou du mot **נכה** naea, frapper. [Voyez le précédent.]

מכמתה MACHMETHATH, ou MACHMATHATH, limite de la tribu de Manassé, *Josue* xvi, 6, le don de celui qui frappe, ou du pauvre, du mot **מתה** mathath, don, et du mot **מכש** machach, pauvre, et du mot **נכה** nacha, frapper; autrement, la mort du pauvre et de l'affligé, du mot **מות** muth, la mort, et du mot **מכש** machach, pauvre [ou plutôt retraite de **מבת**].

מכתש MACHTES, dent mâchelière, mortier, pilon.

מִדְבָּה MADABA. Voyez MEDABA.

מַדַּי MADAI, fils de Japheth, *Genes.* x, 2; autrement, les peuples qui en descendent, les Mèdes, *IV Reg.* xvii, 6, xviii, 11, etc., mesure, du mot מִדַּד mad, mesure; autrement, couverture, ou habit, du même mot.

מִדָּן MADAN, troisième fils d'Abraham et de Céthura [et père des Madianites], *Genes.* xxv, 2, jugement, procédure, du mot דִּין dun; autrement, mesure, habit, couverture, du mot מִדַּד mad.

מַדְיָהּ MADIA, un des chefs des familles qui revinrent de Babylone à Jérusalem avec Zorobabel, *II Esdr.* xii, 5, solennité, fête, ou ornement, ou passage du Seigneur, du mot יָהָד hada, et du mot יָה Jah, le Seigneur; autrement, témoignage, du mot עֵוֶד hud.

מַדְיָן MADIAN, quatrième fils d'Abraham et de Céthura, *Genes.* xxv, 2, jugement. Voyez MADAN.

מַדְמֵנָה MADMENA, fils de Saaph, *I Paral.* ii, 49, mesure de nombre, de מִדַּד mad, mesure, et du mot מָנָה mana, nombrer; autrement, préparation du vêtement, du même mot מָנָה mana, préparation, et du même mot מִדַּד mad, vêtement, ou couverture; autrement, fumier, du mot מַדְמֵנָה madmena, ou immondices, ordures, du mot דֹּמֶן domen.

מַדּוֹן MADON, ville, *Josue* xi, 1, procès, dispute. Voyez ci-dessus MADAN. Autrement, sa mesure, du mot מִדַּד mad, mesure, et du pronom אֲנִי an, sa, ou leurs.

מַגְלָה MAGALA, nom de lieu, *I Reg.* xxvii, 20, un chemin, un chariot, un cercle, un rond; une vache, du mot עֲגֻלָּה hagla ou hegla, d'où vient מַחְגָּל mahagal.

מַגְדַּלֵּנָה MAGDALENE, nom d'une femme, *Matth.* xxvi, 56, tour, du mot מִגְדָּל migdal; autrement, grand, élevé, magnifique, du mot גָּדֹל gadol; autrement, en syriaque, la frisée, ou friseuse, du mot גָּדַל gadal, friser.

מַגְדַּל־אֵל MAGDAL-EL, ville, *Josue* xix, 38, tour de Dieu, ou grandeur de Dieu (voyez ci-dessus MAGDALENE), et du mot אֵל El, Dieu.

מַגְדַּל־גַּד MAGDAL-GAD, ville, *Josue* xv, 37, tour de Gad, tour heureuse, ou fortifiée, du mot מִגְדָּל magdal, une tour, et du mot גַּד gad, bonne fortune; autrement, grandeur de la félicité, du mot גָּדֹל gadol, grand, magnifique.

מַגְדַּל־מַגְדָּלֹו MAGDALUM, hébreu, *Magdal*, ville, *Exod.* xiv, 2, tour, ou grandeur, du même mot מִגְדָּל migdal.

מַגְדִּיֵּל MAGDIEL, ville différente de *Magdal-el*, *Genes.* xxxvi, 45, qui annonce ou évangélise Dieu, du mot הִגִּיד higgid, qui annonce, et du mot אֵל El, Dieu; autrement, fruits de Dieu, ou Dieu est ce que j'ai de plus précieux, du mot מִגְדַּד meghed.

מַגְדַּנָּה MAGEDAN, ville, *Matth.* xv, 39. En grec, *Magdala*, tour ou grandeur, selon l'Hébreu. *Maï-dan* peut aussi signifier les eaux de Dan.

מַגְדֹּו MAGEDDO, ville royale, *Josue* xii, 21, qui annonce; autrement, son fruit précieux, du mot מִגְדַּד maged; autrement, qui dépouille, du mot גָּדַד godad, ou fortune, du mot גַּד gad. [Ou mieux le champ des troupes, comme nous dirions le Champ-de-Mars, de מִגְדָּד.]

מַגְדֹּון MAGEDDON, ville ou champ, *Zach.* xii, 11, de même que *Mageddo*.

מַגֶּתֶת MAGETH, ville, *I Mac.* v, 26, pressoir, du mot גַּת gath.

מַגִּי MAGI, sages, ou philosophes, ou grands prêtres, *Matth.* ii, 1, mot grec, qui signifie interprètes des mystères sacrés; d'autres croient que ce mot vient des Perses: suivant l'Hébreu, on peut l'expliquer de ceux qui inspirent de la frayeur, du découragement, de l'hébreu מוֹג se décourager, se fondre; ou en le dérivant du mot הִגַּה méditer, ceux qui s'appliquent à l'étude des choses saintes. [Ce mot vient de l'hébreu מַג mag, ou du persan *mugh*, ou du zend *meh*, *maé*, *mao*, ou enfin du sanscrit *mahat*, *maha*, toutes racines qui signifient proprement, grand, puissant, chef, prince. C'est à elles qu'on doit rapporter le grec μέγας, le latin *magis*, *magnus*, etc.]

מַגּוֹג MAGOG, fils de Japheth, *Genes.* x, 2, toit, ou qui couvre, du mot גָּג gag; autrement, qui dissout, du mot מוֹג mug. [L'origine de ce mot est inconnue. Quand l'Écriture unit גּוֹג gog et מַגּוֹג magog, il est probable qu'elle entend le roi Gog et le pays soumis à sa puissance. Les Arabes disent *Djin* et *madjin*; or, la syllabe *ma* signifie lieu, pays.]

מַגְרוֹן MAGRON, ville, *Isai.* x, 28, crainte, du mot מַגְרַר magor, dans un sens métaphorique; autrement, une aire ou grange, du mot גֹּרֶן goren; ou gosier, du mot גֶּרֶן garon; autrement, livrer, du mot מַגַּר magar; autrement, crainte, du mot יָגַר jagar.

מַחְלָתֶיךָ MAHALATH, femme de Roboam, *II Paral.* xi, 18, chant mélodieux [de הִלָּה, en éthiopien הִלִּי, chanter, ψάλλειν]; autrement, infirmité, du mot חָלָה chála.

מַחְלֹון MAHALON, fils d'Elimélech, *Ruth.* i, 2, chant, ou infirmité.

מַחְנַיִם MAHANAIM, nom de lieu, *Gen.* xxxii, 2, les deux camps, du mot מַחְנֵה machana. Voyez MAHANAIM et CASTRA.

מַחְנֵה־דָּן MAHANEDAN, un lieu dans la tribu de Juda, *Jud.* xviii, 12; le camp de Dan, comme nous dirions le camp de Fontainebleau, de מַחְנֵה et דָּן.]

מַחְרֵי MAHARAI, un des trente vaillants capitaines de David, *II Reg.* xxiii, 28, qui se hâte, et qui se presse, du mot מַחַר maar; autrement, ma montagne, du mot חָרַר har, et du pronom אֲנִי i, mon.

מַחְסֵי MAHASEIAH, n. pr. m., *Jer.* xxxii, 12, celui dont Jehova est le refuge, de מַחְסֵי machseh, refuge, et יְהוָה Jehova. מַחְסֵי vient lui-même de חָסָה, se réfugier.]

מַחְתָּת MAHATH, fils d'Amasaï, *I Par.* vi, 35, qui efface et qui supprime, du mot מַחַח macha; ou qui brise, ou qui s'épouvante, du mot חָתַת chathath.

MAHAZIOTH, un des chefs des vingt-quatre familles lévitiqnes, I *Par.* xxv, 4, qui voit un signe, ou la lettre, du mot חזה chaza, voir, et du mot אית oth, signe ou lettre [ou mieux encore les visions; car l'א est épenthétique].

MAHELETH, troisième femme d'Esau, *Gen.* xxvii, 9. Voyez ci-dessus MAHALATH.

MAHIDA, un des chefs des familles qui revinrent de Babylone à Jérusalem avec Zorobabel, I *Esdr.* ii, 52, énigme, du mot chaldéen אחידן achidan; autrement, pointe, du mot חדד chadad; autrement, qui efface et supprime la main, du mot כחה macha, effacer, et du mot יד jad, la main [ou encore union, de חוד choud, joindre, réunir].

MAHIR, fils de Chelub, I *Par.* iv, 11, prisé, du mot כהר machar, priser, estimer.

MAHOL, père de plusieurs sages, *Reg.* iv, 31, chant, cœur, infirmité. Voyez ci-dessus MAHALATH. Autrement, qui est sablonneux, du mot חול chol, sable.

MAHUMITES, un des vaillants capitaines qui suivirent David, I *Paral.* xi, 46, qui annonce, du mot חיה chiva; autrement, qui efface et supprime, du mot כחה macha; autrement, les moelles, du mot מוח moach.

MAIMAN, un des chefs des vingt-quatre familles lévitiqnes, I *Par.* xxiv, 9, qui est adroit; autrement, la main droite, du mot ימין jamin, ou qui prépare les eaux, du mot מים maim, les eaux, et du mot מין min, préparation; autrement, vrai, fidèle, assuré, du mot נאמן naaman.

MALACHIAS, hébreu, *Malachi*, nom d'un prophète, *Malach.* i, 1, mon ange, ou mon nonce ou envoyé, du mot לאך laach, ou du mot מלאך malach, ange ou ambassadeur.

MALACHIM, autrement, *Melachim*, les rois, du mot מלך malach, au pluriel; titre que portent les troisième et quatrième livres des Rois.

MALALAI, un des chefs des lévites ou prêtres, II *Esdr.* xii, 55, circoncision, du mot מול mul; autrement, ma parole, du mot מלל malal, parler, et du pronom י i, ma.

MALALEEL, fils de Caïnan, *Genes.* v, 12, hébreu, *Mahaleel*, qui loue Dieu, du mot הלל hillel ou halul, louer; autrement, illumination de Dieu, du même mot hillel, et du mot אל El, Dieu.

MALASAR, ce mot est chaldéen, chef des eunuques de Nabuchodonosor, *Dan.* i, 11, dispensateur ou économiste; autrement, circoncision de la détresse ou misère, du mot מול mul, circoncision, et du mot צרר tsarar, être dans les liens et à l'étroit. [En persan, il peut signifier ou le préfet des vignes, l'échanson, ou le gardien du trésor.]

MALCHUS, un des domestiques du grand prêtre, *Joan.* xviii, 10, roi ou royaume, du mot מלך malach.

MALLOTÆ, peuples, habitants de la ville de Malothe, II *Mac.* iv, 50, qui remplit ou achève, ou qui est rempli, du mot מלא mallé, plein.

MALOCH, fils d'Azabiah, I *Par.* vi, 44, qui règne ou qui consulte, du mot מלך malacli.

MAMBRE, ville, *Genes.* xiii, 18, en hébreu, *Mamré*, *Genes.* xxiii, 19, et xxxv, 27, rebelle, du mot מרה mara; autrement, amer, du mot מרר marar; autrement, qui change, qui troque, du mot מור mur; autrement, gras, ou élevé, du mot מרה mara. [Mambré veut dire fort, robuste; et c'est le nom: 1° d'un Amorrhéen, ami d'Abraham, *Gen.* xiv, 13. — 2° d'une vallée près d'Ilébrum, *Gen.* xiii, 18. — 3° d'un torrent de la Mésopotamie, *Judith* ii, 14.]

MAMBRES, grec, *Jambrès*, un des devins qui s'opposèrent à Moïse, I *Timot.* iii, 8; hébreu, la mer avec pauvreté, du mot ים jam, mer, et de la conjonction ב beth, et, et du mot רש rasch, pauvre. Ce mot est égyptien, et on n'en doit pas chercher la racine dans l'hébreu. [Il signifie en égyptien le rebelle.]

MAMMONA, mot chaldéen ou syriaque, signifie les richesses [suivant saint Jérôme; suivant saint Augustin il appartient au punique, et veut dire le gain, le lucre]. La vraie leçon est *Matmon*, l'avarice, la cupidité, la richesse.

MAMUCHAN, général des troupes des Perses, *Esth.* i, 16, appauvri, du mot מוך much; autrement, préparer, du mot כון cun; autrement, certain, vrai, du mot כן cen. Ce mot est persan, et ne peut avoir sa véritable étymologie dans l'hébreu.

MAMZER, illégitime ou bâtard, *Deut.* xxiii, 2, du mot מזור mazer.

MAN, la manne, *Exod.* xvi, 31, don, ou présent, du mot מנחה mincha, ou מנה mana; autrement, qu'est-ce que ceci? du mot man-lu, ou ceci est de la manne. Voyez MAN-HU.

MANATHATH, fils de Sobal, *Gen.* xxxvi, 25; autrement, *Manahath*, nom de pays, I *Paral.* viii, 6, don ou présent, du mot מנחה mincha, ou מנה mana; autrement, repos, du mot נח nuach; autrement, crainte ou brisure préparée, du mot מנה mina, préparation, et du mot כתת cathath, crainte ou brisure.

MANAHEM, fils de Gaddi, IV *Reg.* xv, 14, consolateur, du mot נחם nacham, ou qui les conduit, du mot נחה nacha, conduite, et du pronom כו am, les; ou préparation de la chaleur, du mot מנה mincha, préparation, et du mot חמם chamam, chaleur.

MANAIM, ville, *Josue* xiii, 26, la même que *Mahanaïm*, les deux camps. Voyez ci-dessus.

MANASSE, ou MANASSÈS, l'aîné des fils de Joseph, *Gen.* xli, etc., oublié, ou qui est oublié, du mot נשח nascha, oublier.

MANE, mot chaldéen, *Dan.* v, 25, qui compte, ou qui est compté.

MAN-HU, exclamation, *Exod.* xvi, 15, qu'est-ce que ceci? ainsi l'ont traduit la Vulgate et les Septante; autrement, c'est un don, ou c'est de la manne (voyez ci-dessus MAN); du mot מנחה mincha, présent, don, et du mot הו hu, celui-là même.

Μάννα MANNA, *Joan.* vi, 49, la même que *Man* ci-dessus.

Μανωέ MANUE, père de Samson, *Judic.* xiii, 2, repos, du mot נואח nuach; autrement, présent, du mot מנחה minchia.

Μαοχ MAOCH, père d'Achis, *I Reg.* xxvii, 2, qui est pressé et brisé, du mot מלח malach.

Μαον MAON, ville, *Josue* xv, 55, etc., maison ou habitation; autrement, crime, du mot עון havon; autrement, par le péché, du même mot, et de la préposition מ m.

Μαοναθι MAONATHI, fils d'Othoniel, *I Par.* iv, 15, ma demeure, mon péché, de la même racine que *Maon*.

Μαοζιμ MAOZIM, nom d'une idole, *Dan.* xi, 58, les forces, ou les fortifiés, du mot עוז hazaz, fort et puissant; ou les forteresses, du mot מוצ mahoz.

Μερά Μαρια ΜΑΡΙΑ, ou Μερία MARA, station des Israélites dans le désert, *Exod.* xv, 25, amer, ou amertume, du mot מרר marar.

Μαρι ΜΑΡΙΑ, un des descendants de Zarái. *I Paral.* xxvii, 45, qui se hâte, du mot מהר maar; autrement, dot, du même mot; autrement, de ma montagne, de la préposition מ m, et du mot הר har, montagne, et du pronom י i, mon. [La véritable signification de ce mot est impétueux, fougueux, de מהר se hâter.]

Μαρία Αμαρίας ΜΑΡΙΑ, un des prêtres qui revinrent à Jérusalem avec Zorobabel, *II Esdr.* xii, 42, amertume, du mot מרר marar; autrement, la myrrhe, du mot מור mor; autrement, le Seigneur est mon maître, du mot מרה mara, qui, en syriaque, signifie maître: nom que les Juifs donnaient à leurs rabbins, et du mot יה Jah, le Seigneur.

Μαριαθι ΜΑΡΙΑΘΗ, un des prêtres qui revinrent à Jérusalem avec Zorobabel, *II Esdr.* xii, 45, amertumes; autrement, rébellions, du mot מרה mara; autrement, permutations et changements, du mot מור mur.

Μαράν-άθ ΜΑΡΑΝ-ΑΘΑ, espèce de malédiction: le Seigneur vient, *I Cor.* xvi, 22, composé de deux mots syriaques, dont le premier, *maran*, signifie seigneur ou maître; et l'autre, *atha*, signifie venir.

Μάρκος ΜΑΡΚΟΣ, cousin de Barnabé, *Act.* xiii, 42, poli, luisant, du mot מרק marak.

Μαρδοכי ΜΑΡΔΟΧΑΙ, un des chefs des familles qui revinrent avec Zorobabel, *I Esdr.* ii, 2, contrition ou brisement amer, du mot דך due, briser, et du mot מרר marar, amer: ou myrrhe brisée, du mot מור mor, myrrhe, et du mot דך duch, briser; ou qui enseigne à briser, du mot mara, maître, ou qui enseigne; autrement myrrhe très-pure, selon l'Hebreu et le Syriaque. Ce nom n'est point hébreu, mais chaldéen, composé de Mérodach, ou Mardack, ou Mordack, divinité des Babyloniens. [On peut encore le traduire par petit homme, *homuncio*, à cause de sa petite taille. Voyez MERODACH.]

Μαρδοχαίος ΜΑΡΔΟΧΑΙΟΥΣ, fils de Jaïr, *Esth.* ii, 5, de même.

Μέρες ΜΕΡΕΣ MARES, nom d'un prince, *Esth.* i, 15, arroement, distillation, du mot רסס rasas: ou, selon le Syriaque, abcès ou brisement. Comme ce nom est persan, on ne peut trouver sa véritable étymologie dans l'Hebreu. [En persan il signifie le Très-Haut.]

Μερασα ΜΑΡΕΣΑ, ville, *Josue* xv, 44, depuis la tête, ou depuis le commencement; de la préposition מ m, depuis, et du mot ראש rosch, tête ou commencement; autrement, femme amère, du mot מרר marar, amer, et du mot אשה ischa; autrement, héritage, de l'hébreu ירש hériter.

Μερασα Μορασθη ΜΑΡΕΣΑ, ville, *I Par.* iv, 21, de même que la précédente. C'est la même que *Morasthi*, *Mich.* i, 1.

Μερασθη ΜΑΡΕΘ ΜΑΡΕΘ, ville, *Josue* xv, 59, caverne, du mot ערה hara; autrement, qui découvre, se répand, s'éveille, du mot עיר hur.

Μαριαμ ΜΑΡΙΑΜ ΜΑΡΙΑ, fille d'Amram, *Exod.* vi, 20, hébreu, *Miriam*, *Exod.* xv, 20, élevée, du mot רמא ramam; autrement, amertume de la mer, du mot מרר marar, amertume, et du mot ים jam, mer; autrement, myrrhe de la mer, du mot מור mor, myrrhe; autrement, dame ou maîtresse de la mer, du mot מרה mara, mot syriaque, qui signifie Seigneur, ou maître.

Μαριμωθ ΜΑΡΙΜΟΥΘ ΜΑΡΙΜΟΥΘ, nom d'homme, *I Esdr.* x, 56, amertume, ou myrrhe de la mort, du mot מרר marar, et מור mor, et du mot מות muti, mort; autrement, hauteur et élévation, du mot רמא ramam; autrement, fraude, du mot רמה rama.

Μαρμα ΜΑΡΜΑ, fils de Saharaïm, *I Paral.* viii, 10, fraude, du mot רמה rama; autrement, hauteur, ou qui s'élève, du mot רמא ramam, élever, et du pronom ה a, se.

Μαρσανα ΜΑΡΣΑΝΑ, nom d'un prince, *Esth.* i, 14, amertume ou myrrhe du buisson, des mots מרר marar, et מור mur, et du mot סנא sené, buisson; autrement, qui montre le buisson ou l'ennemi.

Μάρθα ΜΑΡΘΑ, sœur de Lazare, *Luc.* xx, 38, qui devient amer, du mot מרר marar: ou selon le Syriaque, maîtresse, ou qui enseigne.

Μασάλ ΜΑΣΑΛ ΜΑΣΑΛ, *Josue* xxi, 50, et *I Paral.* vi, 74, parabole, ou celui qui domine.

Μεσαλωθ ΜΑΣΑΛΟΥΘ, ville, *I Mac.* ix, 2, paraboles, similitudes, dominations.

Μασηφα ΜΑΣΕΦΙΑ, ou ΜΑΣΦΕ, Vulgate, ville, *Josue* xv, 58; autrement, *Masepha*, spéculation, vedette, sentinelle, ou qui attend.

Μασερεי ΜΑΣΕΡΕΙ, fils de Sobal, *I Par.* ii, 55, qui touche le compagnon, l'ami, le pasteur, ou la milice, du mot משיש maschash, toucher, et du mot רעה raha, l'ami, etc., du mot רע rah, malice.

Μασερεפθα ΜΑΣΕΡΕΦΟΥΘ. L'Hebreu ajoute à ce mot מים maïm, lieu où l'on sèche les salines ou les sels, *Josue* i, 8, les incendies des eaux, du mot סרף saraph, brûler, et du mot מים maïm, les eaux; ou simplement, les fourneaux où l'on fond les métaux.

Μασμα ΜΑΣΜΑ, fils d'Ismael, *Genes.* xv, 14, qui écoute et qui exauce, ou qui obéit, du mot שמע schama; autrement, bruit, réputation.

בשמנה MASMANA, un des trente vaillants capitaines de David, I *Paral.* xii, 10, sa graisse, ou son huile, du mot שמן schaman, huile ou graisse, et du pronon ה a, sa : ou simplement, parfum, huile de senteur.

מצביה MASOBIA, nom de lieu, I *Paral.* xi, 46, station du Seigneur, du mot מצב matsab, station, et du mot יה Jah, le Seigneur; autrement, צבה tsaba, chèvre.

מצפה MASPHEA, ville, III *Reg.* xv, 22; autrement, *Masphe*, Josue xv, 38, sentinelle, vedette.

מצפתה MASPETHA, ville, I *Reg.* vii, 7, de même.

משרק MASRECA, ville, *Gen.* xxxvi, 31, sifflement, du mot שרק sharak; autrement, qui touche la vanité, ou le vide, du mot משש masehasch, toucher, et du mot רקק rakak, qui réduit à rien; autrement, vigne, du mot שרק schorek.

מסה MASSA, Vulgate, tentation, nom de lieu, *Exod.* xvii, 7, du mot נסה nassa, tentation.

משה MASSA, fils d'Ismael, *Genes.* xxv, 14, fardeau ou élévation; et dans un sens de métaphore, prophétie fâcheuse, du mot נשא nasça, porter, soulever.

מתן MATHAN, ou MATHAN, Vulgate, père de Saphatiah, *Jerem.* xxxviii, 1, don [ou libéral, qui donne volontiers], du mot נתן nathan; autrement, les reins, du mot מתן mathan; autrement, leur mort, du mot מות mutli, mort, et du pronom ך an, d'eux.

מהנה MATHANA, nom d'une solitude, *Num.* xxi, 18, don, présent.

מהני MATHANAI, enfants d'Hason, I *Esd.* x, 33, mon don, mon offrande.

מתניה MATHANAS, ou MATHANIAS, fils de Josias, IV *Reg.* xxiv, 17, don de Dieu, attente ou espérance du Seigneur.

מתניהו MATHANIAU, fils d'Héman, I *Paral.* xxv, 4, de même que *Mathanias*.

מתני MATHANITES, descendants de Mathan, I *Paral.* xi, 42, don, reins: selon le Syriaque, attente ou espérance. Voyez ci-dessus MATHAN.

מאת MATHAT, père d'Iléli, père de Joseph, *Luc.* iii, 24, don, ou qui donne, du mot נתן nathan, donner.

מתתה MATHATH, ou MATHATHA, Vulgate, *Mathatha*, I *Esd.* x, 33, son don, du mot מתת mathath, don, et du pronom ה a, son. [Ou plutôt, don de Dieu, comme MATHATHIA.]

מתתה MATHATHA, le même que *Mathath*, *Luc.* iii, 31, don.

מתתיה MATHATHIA, ou MATHATHIAS, père de Judas Machabée, I *Mac.* ii, 1; autrement, fils aîné de Sellum, I *Paral.* ix, 31, don du Seigneur, du mot mathath, don, et du mot יה Jah, le Seigneur.

מתתיה MATHATHIAS, apôtre, *Act.* i, 13, c'est l'abrégé du mot *Mathathias*.

מתושאל MATHUSAEL, fils de Maviael, *Genes.* iv, 18, qui demande sa mort, du mot שאלה schela, demander, et du mot מות muth, mort, et du pronom

ו o, sa; autrement, la mort est son enfer ou son tombeau, du mot שאל scheol, enfer ou tombeau; autrement, homme qui demande, du mot מהים methim, homme, et du mot שאלה schela, demander. [Ce nom veut dire l'homme de Dieu.]

מתושלח MATHUSALA, fils d'Hénoc, *Gen.* v, 24, il a envoyé sa mort, du mot מית muth, mort, et du mot שלח schalach; autrement, les armes de sa mort, des mêmes mots muth, mort et de schalach ou schelech, selon les diverses leçons, et du pronom ו o, sa; autrement, selon l'Hébreu et le Syriaque, dépouille de sa mort; autrement, homme qui demande: de meth, homme mortel, et schaad, demander. [Ou mieux encore l'homme du trait, l'archer, de מת et ש.]

מתרד MATRED, père de Mectabel femme d'Adar, *Genes.* xxxvi, 39, verge, bâton, ou levier qui descend, du mot מוט mot, bâton, et du mot ירד jarad, descendre; autrement, la descente, ou l'empire du lit, du mot ירד jarad, descendre, et du mot רוד rud, empire, et du mot מית mitta, lit. [Ou mieux encore qui expulse, de מרד.]

מטרי MATRI; voyez METRI.

מתתה MATTHEUS, apôtre, *Matth.* ix, 9, donne, du mot מתת mathath, don.

מתת MAUMAN, nom d'un eunuque, *Esth.* i, 10, hébreu, *Mehouman*, qui est troublé, du mot מתה ama, troubler, ou faire du tumulte; autrement, multitude, du mot מתת hamon. Nom persan ou mède, dont l'étymologie ne se trouve point dans l'Hébreu. [En syriaque ce mot veut dire fidèle: la racine se trouve en hébreu sous la forme מתת]

מתת MAVIAEL, fils d'Irad, *Genes.* iv, 18, qui annonce Dieu, du mot מתה chiva, annoncer, et du mot מת El, Dieu; ou Dieu qui efface, du mot מתה macha, effacer; ou, selon le Syriaque et l'Hébreu, qui est frappé de Dieu. [Ce qui est l'étymologie la plus probable.]

מתת MECHERATHITES, famille, I *Paral.* xi, 36, vente, du mot מתת machar, vente; ou connaissance, du mot מתת nichar, connaître.

מתת MECHMAS, nom d'un bourg, I *Esd.* xi, 31, autrement, *Machmas*, pauvre, qui ôte, du mot מתת machach, pauvre, et du mot מתת mascha, ôter; autrement, qui touche, du mot מתת musch, toucher; autrement, qui frappe, du mot מתת nacha.

מתת MECNEDEBAI, nom d'homme, I *Esd.* x, 40, pauvre; autrement, celui qui frappe, du mot machach, pauvre, et de naca, qui frappe; autrement, le prince, ou celui qui voue, ou qui agit de son propre mouvement, du mot מתת nadab, qui agit sans être forcé, ou qui voue et fait un présent: ou du mot מתת nadib, prince.

מתת MEDABA, ville, *Num.* xxi, 30, eaux de douleur ou de force, du mot מתת mei, l'eau, et du mot מתת daba, et du mot מתת daab, douleur, par transposition de lettres; ou, selon le Syriaque et l'Hébreu, les eaux qui coulent. [Ou mieux, l'eau du repos, de מתת mai, eau, et de מתת daba, se reposer.]

מתת MEDALAA, ville, Vulgate, *Meralau*, Josue xix, 11. On croit que ce mot a été corrompu par les

copistes, et qu'il faut lire *Medaba*. Voyez ci-dessus, et ci-après *MERALA*.

מִדָּד מωδάδι MEDAD, prophète, un des soixante et douze anciens dont Dieu composa le conseil de Moïse, *Num.* xi, 26, qui mesure, du mot מִדָּד madad; autrement, l'eau de dilection, ou des mamelles, ou de l'oncle, du mot מֵי mai, eaux, et du mot דָּד dod, oncle, ou amitié; ou du mot דָּד dad, mamelle. [Il signifie proprement amour, de יָדָד iadad, aimer.]

מִדִּין Μαδδίν MEDDIN, ville, *Josue* xv, 61, autrement, *Niddin*, jugement, ou qui plaide, ou qui reprend, du mot דִּין din, d'où vient מִדִּין madon, procès; autrement, qui mesure, du mot מִדָּד madad.

מִדְּמֵנָה MEDEMENA, ville, *Josue* xv, 31, mesure de nombre, ou de présent. Voyez ci-dessus *MAD-MENA*.

מִדֵּי πόλις simplement, ou πόλις Μήδων MEDENA, province, *I Esdr.* vi, 2, hébreu, *Medaï*, la Médie, les Mèdes. A la lettre, mesure, habit, ou couverture, du mot מִדָּד mad; autrement, abondance, du mot מִעֹד meod.

מִדֵּי Μηδοι MEDI, peuples, *Isai.* xiii, 17, de même que *Medaï* ou *Madaï*.

מִדֵּי Μηδία MEDIA, province, *Jerem.* li, 28. Voyez *MEDENA*.

מִדְּיָבָב מֵהִיבָבָה MEETABEL, femme d'Adar, *Genes.* xxxvi, 39, combien Dieu est bon, ou nous a fait de bien, de la conjonction מֵהִי ma, combien, ou de מִן men, de, et du mot מִיבָב tub, bon, ou du mot יָבַב jatub, faire du bien, et du mot אֵל El, Dieu.

מִגְבִּישׁ MEGBIS, un des chefs des familles qui revinrent avec Zorobabel, *I Esdr.* ii, 30; hauteur, éminence, du mot מִגְבִּישׁ gabisch; selon le Syriaque, amasser.

מִגְפִּישׁ Μαγάδ MEGPHIAS, un de ceux qui renouvelèrent l'alliance sous Néhémie, *II Esdr.* x, 20, vêtements, ou corps qui dépérit, du mot גָּף gaph, corps, et du mot עֲשָׂשׁ haschasch, dépérir; autrement, la teigne du corps, du mot עֵשׂ hasch, teigne; autrement, assemblée, du mot עֵשׂ husch.

מִחֻשִׁים Μεωσειμ MEIUSIM, père d'Abitob, *I Paral.* viii, 11, précipités, qui se hâtent, du mot חֻשׁ chusch; autrement, qui se taisent, du mot חָשָׂה chascha.

מֵי־יָרְקוֹן MEJARCON, les eaux de Jarcon, eaux rouillées, gâtées, etc., de מֵי maïm, les eaux, et יָרָק jarak, rouillé, vert.

מִלְכָּה MELCHA, femme de Nachor, *Gen.* i, 29, reine, du mot מִלְכָּה malach, régner.

מֵלְכִי MELCHI, père de Lévi, *Luc.* iii, 24, mon roi, ou mon conseil, du mot מִלְכָּה melech, et du pronom י i, mon.

מִלְכִּיָּה MELCHIAS, père de Phasur, *Jerem.* xxi, 1, le Seigneur est mon roi, ou le Seigneur me domine, du mot מִלְכָּה melech, roi, et du mot יָה Jah, le Seigneur.

מִלְכִּיָּאֵל MELCHIEL, fils de Béria, *Gen.* xlvi, 17, le roi mon Dieu, ou Dieu est mon roi, du mot מִלְכָּה melech, roi, et du pronom י i, mon, et du mot אֵל El, Dieu.

מִלְכִּיָּאֵל MELCHIELITÆ, descendants de Melchiel, *Num.* xxvi, 45, de même.

מִלְכִּירָם MELCHIRAM, fils de Jéchonias, *I Paral.* iii, 18, mon roi est élevé, du mot מִלְכָּה melech, roi, et du mot רָמַם ramam, élever.

מִלְכִּי־זֶדֶק MELCHI-SEDECH, prêtre et roi de Solyme, depuis nommé Jérusalem, *Gen.* xiv, 18, roi de la justice, du mot מִלְכָּה melech, roi, et du mot זֶדֶק tsedek, justice.

מִלְכִּישׁוּעַ Μελχιζουέ MELCHISUA, fils de Saül, *I Reg.* xiv, 49, mon roi est mon Sauveur, du mot מִלְכָּה melech, roi, ou conseil, et du mot יִשׁוּעַ jascha, sauveur; autrement, roi magnifique, du mot שׁוּאַל schuali.

מִלְכֹּם MELCHOM, idole des Ammonites, *IV Reg.* xxiii, 13; autrement, *Moloch*, *ibid.* v, 10, leur roi, du mot מִלְכָּה melech, roi, et du pronom מֵ am, leur.

מִלְכָּה MELECH, fils de Micha, *I Paral.* viii, 35, roi.

מֵלִיטָה MELITE, île, en français *Malte*, *Act.* xxviii, 1, mielleuse, d'où découle le miel, du mot grec μέλι, miel.

מִלֹּא ἄκρα Μαλω MELLO. *II Reg.* v, 9, plénitude, ou replétion, du mot מִלֹּא malé.

מִלְלוּתִי MELLOTHI, un des enfants d'Héman, *I Paral.* xxv, 4, plénitude, circoncision, du mot מִלֹּל mul; autrement, mes paroles, du mot מִלַּל malal, parler, et du pronom י i, mes.

מִלְלוּחַ Μαλουχ MELLUCH, Vulgate, *Maloch*, nom d'homme, *I Esdr.* x, 32, qui règne, du mot מִלְכָּה malach, régner.

מֵלוּתִי MELOTHI, ville, *Judith*, ii, 13, rempli, ma plénitude.

מִלְטִיָּה MELTIAS, un de ceux qui rebâtirent Jérusalem sous Néhémie, *II Esdr.* iii, 7, la délivrance du Seigneur, du mot מִלַּט malat, délivrer, et du mot יָה Jah, le Seigneur.

[MEMPHIS, en hébreu מִפְּי, et mieux, מִפְּי, *Is.* xix, 15; *Os.* ix, 6, ville d'Égypte. En copte, elle s'appelle Μεμφι; en sahidî Μεμφε, dont מִפְּי n'est que la forme abrégée. Ce nom signifie : plein de biens, de μεζ, plein, et σουφι, bien; ou encore, le sépulcre d'Osiris, de εμζαν, sépulcre, et σουφι, le bienfaisant, surnom d'Osiris.]

Μενελαος MENELAUS, frère de Simon, *II Mac.* iv, 25, la puissance, ou la force du peuple, du mot μένος, force, et du mot λαός, peuple.

Μεννά MENNA, père de Melca, *Luc.* iii, 31, nombre, ou récompensé, ou préparé, du mot hébreu מְנָה mana.

מֵנִי MENNI, nom de pays, *Jerem.* li, 27, disposé, compté, préparé.

מְנִיָּה MENNITH, ville, *Judic.* xi, 33, comptée, préparée.

Μαιφάθ MEFHAATH, ville, *Josue* xiii, 18, apparition des eaux, ou impénosité, du mot יָפַח japhah, paraître, et du mot מֵי maïm, eaux.

מֵרַיֹתִי MERAJOTH, fils d'Achitob, *I Paral.* ix, 14, les amertumes, du mot מֵרַר marar; autrement, ré-

bellions, du mot מרה mara : ou trois, ou permutations, du mot מור mur.

מֵרֵלָה MERALA, une des limites de la tribu de Zabulon, *Josue* xix, 11, l'amertume de l'élévation, ou de la feuille, du mot מרר marar, amertume, et du mot עלה hala, élévation ou feuille; autrement, l'holocauste de la myrrhe, du mot מור mor, myrrhe, et du mot עלה hala, holocauste; autrement, ivresse, ou assoupissement, ou consternation, du mot רעל rabal.

מֵרָרִי MERARI, fils de Lévi, *Gen.* xlvi, 11, amer, du mot מרר marar; autrement, irriter.

MERARITÆ, descendants de Mérari, *Num.* xxvi, 57, de même.

Ἐρμῆς MERCURIUS, faux dieu, *Act.* xiv, 11, du mot latin *mercari*, vendre, et acheter, parce que ce dieu présidait à la marchandise. En grec, *Hermes*. Ce mot signifie orateur, interprète.

מֵרֵד MERED, fils de Bethia, *I Paral.* iv, 17, rebelle, du mot מרד marad; autrement, qui descend du mot רדד radad; autrement, qui commande, du mot רדה rada.

מֵרֵמוֹת מֵרֵמוֹת MEREMOTH, fils d'Urie, grand prêtre, *I Esdr.* viii, 33; amertume ou myrrhe de la mort, du mot מרר marar, amertume; ou du mot מור mor, myrrhe, et du mot מות muth, mort; autrement, les hauteurs ou élévations, du mot רום rum; autrement, fraude, du mot רביה rama.

מֵרִיבָה autrement מֵרִיבָה MERIBA, nom de lieu, *Exod.* xvii, 7, dispute, querelle, du mot רוב rub. Voyez *Num.* xx, 13.

מֵרִיב־בַּעַל MERIB-BAAL, fils de Jonathan, *I Par.* viii, 34, rébellion, ou qui résiste à Baal, et conteste contre l'idole, du mot רוב rub, contester, et du mot בעל Baal, idole; ou qui conteste contre celui qui domine ou possède, du même mot Baal.

מֵרִימוֹת מֵרִימוֹת MERIMUTH, fils d'Urie, *II Esdr.* iii, 21, le même qui est appelé *Merimoth*, *I Esdr.* viii, 33. Voyez ci-dessus.

מֵרֹב MEROB, fille aînée de Saül, *I Reg.* xiv, 49, qui combat ou dispute, du mot רוב rub; autrement, qui multiplie, du mot רבה raba; ou, selon le Syriaque, maîtresse.

מֵרֹדַח MERODACH, roi de Babylone, *Isai.* xxxix, 1, contrition amère, du mot מרר marar, amer, et et du mot דכה dacha, contrit, brisé; autrement, myrrhe brisée, du mot מור mor, myrrhe, et du mot דכה dacha, brisé; ou, selon le Syriaque et l'Hébreu, myrrhe très-pure; selon le Chaldéen, il signifie le petit seigneur, du mot מרא mara, maître ou seigneur, et du mot דך dach, petit, pauvre. C'est le nom d'une des divinités des Chaldéens, dont la vraie étymologie ne se trouve pas dans l'Hébreu. [Ce mot est d'abord et avant tout le nom d'une divinité babylonienne. Selon le plus grand nombre, c'est le dieu Mars, ou la planète qui porte le même nom. La racine en est assez douteuse. Cependant il est très-probable que l'élément primitif de ce mot est *mord*, mort, qui, dans toutes les langues, entraîne plus ou

moins l'idée de carnage, de meurtre : mars, martis; mors, mortis; Zend, *mrete*; Pehlev., *murdeh*, *mord*; Grec, *μορτός*; Allem., *mord*; Angl., *murder*; etc. Quant à la syllabe *ach*, *och*, c'est la formative des adjectifs dans les dialectes syriaque et chaldéen. מֵרֹדַח signifie donc, d'après cette étymologie très-probable, l'homme du meurtre et du carnage. Quelques autres auteurs, cependant, ont cherché une étymologie plus palpable, si je puis m'exprimer ainsi. Ils ont trouvé dans le persan un mot qui sonne à peu près comme celui dont il s'agit, et ils n'ont pas douté que la signification de l'un ne soit la signification de l'autre. מֵרֹדַח, selon eux, signifie un petit homme, soit par mépris, soit que le dieu babylonien ait été représenté sous une petite taille. Je ne doute pas du mérite de ceux qui ont donné cette étymologie, mais je doute beaucoup de sa justesse.]

[מֵרֹדַח-בַּלְאֲדָן MERODAC-BALADAN, nom propre d'un roi de Babylone. Ce nom signifie Mérodach, ou Mars est le seigneur dieu. Voyez בַּלְאֲדָן BALADAN.]

מֵרֹם מֵרֹם MEROM, eaux ou fleuves, *Josue* xi, 5, ou, selon saint Jérôme, bourg appelé *Merom*, des élévations ou hauteurs, et du mot מרם ramiam, ou du mot רום rum.

מֵרוֹמֵי מֵרוֹמֵי MEROME, nom de lieu, *Judic.* v, 18, hauteur ou élévation, du mot רום rum; autrement, l'amertume des eaux, du mot מרר marar, amertume, et du mot מי mi, les eaux.

מֵרוֹנָתִי מֵרוֹנָתִי MERONATHITES, qui est de Méronathi, *I Paral.* xxvii, 50, mes chansons, du mot רנן ranan, chanson, et du pronom יו, mes; autrement, cri de joie, ou de louange, du mot רנה rana; ou, selon le Syriaque, qui domine.

מֵרוֹז מֵרוֹז MEROZ, ville, *Judic.* v, 23, secret, du mot רז raz, selon les Chaldéens; autrement, maigreur, du mot רזה raza.

מֵשֶׁשׁ מֵשֶׁשׁ MES, fils d'Aram, *Genes.* x, 25; autrement, *Mosoch*. *I Paral.* i, 17, qui ôte, ou qui touche, du mot משש maschash, toucher, retirer.

מֵשָׂא מֵשָׂא MESA, roi de Moab, *IV Reg.* iii, 4, salut, ou sauvé, du mot משה maseha; autrement, eau du salut, ou celui qui regarde les eaux, du mot מי mi, eau, et du même mot משה mascha, regarder.

מֵשָׁלְמִיָּה מֵשָׁלְמִיָּה MESELEMA, fils de Coré, *I Paral.* xxvi, 1, paix, ou perfection, ou rétribution du Seigneur; ou le Seigneur est ma récompense, ou mon bonheur, du mot שלם schalam; autrement, proverbe ou domination du Seigneur, du mot משל maschal, dominer, et du mot יה Jah, le Seigneur.

מֵשֶׁזְּבֵל מֵשֶׁזְּבֵל MESEZEBEL, père de Barachie, *II Esdr.* iii, 4, qui ôte l'écoulement de Dieu, du mot מוש musch, ôter, et du mot זב zub, flux, et du mot אל El, Dieu. C'est un nom chaldéen, qui signifie, que Dieu délivre, a délivré, ou délivrera, du mot שזיב schezib, et du mot אל El, Dieu.

מֵשֶׁזַּבֵּל מֵשֶׁזַּבֵּל MESIZABEL, un des chefs de famille qui renouvelèrent l'alliance avec le Seigneur sous Néhémie, *II Esdr.* x, 21, de même.

MESOLLAM. Voyez ci-après Mo-OLLAM.

אֲרָם-נַהֲרַיִם MESOPOTAMIA, province, en hébreu, *Aram-Naharaim*, *Genes.* xxiv, 10, c'est-à-dire, la Syrie des deux fleuves, du mot Aram, Syrie, et du mot נַהֲרַיִם naaraïm, les deux fleuves. Le grec *Mesopotamia* signifie aussi entre les deux fleuves, du mot μέσος, *medius*, et ποταμός, *fluvius*.

מִסְפָּר MESPIHAR, un des chefs des familles qui revinrent de Babylone à Jérusalem avec Zorobabel; *I Esdr.* ii, 2, nombrer ou écrire, ou scribe, ou livre, ou qui raconte, du mot סִפָּר saphar, ou sapher, selon les diverses leçons; autrement, le taureau du tribut, du mot כֶּסֶף mas, tribut, et du mot פָּר phar, taureau.

מִסְפַּרֶת Μασφάρθ MESPIHARATH, de même, *II Esdr.* vii, 7, qui suppute, ou qui raconte, du mot סִפָּר saphar; ou augmentation du tribut, du mot כֶּסֶף mas, tribut, et du mot פָּרָה para, multiplier.

מִצְפָּה Μασφά MESPHE, ville, *Josue* xviii, 26, sentinelle, guérite, ou qui regarde, qui contemple, ou qui attend; autrement, du mot צִפָּה tsapha; ou toit, ou vedette, du mot צְפוּי tsapui, ou מִצְפָּה mitspha.

מִצְרַיִם Μεσαραιμ MESRAIM, fils de Cham, *Genes.* x, 6, tribulation, ou qui est serré et à l'étroit, du mot מִצָּר matsar. [L'Égypte est aussi désignée dans l'Écriture sous le nom de MESRAÏM. Voyez EGYPTÉ.]

מִשָּׂא MESSA, province, *Genes.* x, 30. Voyez ci-dessus MASSA, écrit à la fin par un א aleph.

מִסָּה MESSA, nom d'un homme, *IV Reg.* xi, 6, qui arrache, ou qui foule aux pieds.

מִשָּׂאֵל Μασάλ MESSAL, ville, *Josue* xix, 26, la même que *Massal*, Vulgate, *Masal*, *I Paral.* vi, 74, qui demande, ou qui est demandé, ou qui prête, du mot שָׂאל schaal, demander; autrement, l'enfer, sépulchre, la mort, du même mot; autrement, touché de Dieu, du mot מָשַׁח maschach, toucher, et du mot אֵל El, Dieu; ou que Dieu enlève et ôte, ou retire, du mot מָשַׁח mascha.

מִשְׁלָמַת Μεσολάμ MESSALEMETH, mère d'Amon, roi de Juda, *IV Reg.* xxi, 19, perfection, paix, récompense, parabole, ou domination de la mort, du mot שָׁלַם schalam, ou מָשַׁל maschal, et du mot מוּת muth, mort.

מִשִּׁיחַ Μεσσίας, Χριστός MESSIAS, *Joan.* i, 41, oint, du mot hébreu מָשַׁח maschiach. En grec *CHRISTOS*, qui signifie la même chose.

מִשְׁשָׁל Μεσολάμ MESSULAM, père d'Assalia, Vulgate, d'Aslia, *IV Reg.* xii, 5, pacifique, parfait, qui récompense, du mot שָׁלַם schalam; autrement, leur parabole, ou leur puissance, du mot מָשַׁל maschal, parabole, domination, et du pronom מָ ma, leurs.

מִתְבַּעַל מֶתֶבֶעֶל METABEEL, père de Dalaja, *II Esdr.* vi, 10, que Dieu est bon, de la conjonction מָ ma, que, ou combien? et du mot טוֹב tob, bon; autrement, Dieu bienfaisant, du même mot טוֹב tob, et du mot אֵל El, Dieu.

מִתְחָה Μεθεκά METHICA, nom de lieu, *Rom.* xxxiii, 28, douceur, du mot חָתַק mathaq, doux.

מִתְרִי Μετρητοί METRI, un des aïeux de Saul.

I Reg. x, 21, pluie [ou mieux, pluvieux], du mot מַטָּר matar; ou prison, lieu où l'on serre, et où l'on garde, du mot נָטַר natar, garder.

מִזָּה מִזָּה MEZA, fils de Rahuel, *Genes.* xxxvi, 13, distillation, ou aspersion, écoulement, du mot נָזַה naza; autrement, de celui-ci, de la conjonction מָ m, de, et du mot זֶה zé, celui-ci; ou, selon le Syriaque, consommation ou incendie.

מִזְאָב Μεζαάβ MEZAAB, père de Matred, *Genes.* xxxvi, 39, qui est doré, du mot זָהַב zaab, de l'or; autrement, les eaux dorées, du mot מַי mei, les eaux, et du mot זָהַב zaab, or; autrement, qu'est-ce que l'or? de la conjonction מִי mi, qu'est-ce? et du mot זָהַב zaab, or.

מִימִין Μειμιν MIAMIN, un des descendants ou fils de Pharos, *I Esdr.* x, 25, qui est adroit, ou main droite, du mot יָמִין jamin; autrement, qui prépare les eaux, du mot מַי mi, les eaux, et du mot מִן min, préparation. [Il est probable que ce mot est pour בְּיַמִּין BINIAMIN, et qu'il signifie le fils de la droite.]

מִבַּחַר מִבַּחַר MIBAHAR, fils d'Agaraï, *I Par.* xi, 38, élu, ou élection, ou jeunesse, du mot בָּחַר bachar, choisir, etc.

מִיכָא Μιχα MICHA, père d'Abdon, *II Paral.* xxxiv, 20, pauvre, humble, du mot מַכַּח machach; autrement, qui frappe, ou est frappé, du mot נָחַח nacha; autrement, qui est là, de la conjonction מִי mi, et du mot כֹּה co, ici, là; autrement, les eaux d'ici, du mot מִי mi, les eaux, et du mot כֹּה co, ici.

מִיכָאֵל Μιχαήλ MICHAEL, père de Sthur, *Num.* xiii, 14, qui est semblable à Dieu, de la conjonction מִי mi, qui, et du mot כֹּה co [c'est-à-dire de la particule כֹּ], de même, ou semblable, et du mot אֵל El, Dieu; autrement, humilité, pauvreté de Dieu, du mot מַכַּח macac, pauvreté, et du mot נָחַח naca, frapper, et du mot יָה Jah, le Seigneur.

מִיכַיָּא Μιχαιάσ MICHAS, nom d'homme, *Judic.* xvii, 1, hébreu, *Michaiaü*, qui est semblable à Dieu.

מִיכַיָּא Μιχαιάσ MICHAËA, ou MICHAËAS, fils de Gamaria, *Jerem.* xxxvi, 2, de même.

מִיכָוֶל Μιχάβηλ MICHOL, fille cadette de Saül, *I Reg.* xiv, 49, qui est-ce qui a tout? de la conjonction מִי mi, qui est-ce? et du mot כָּל calal, tout; autrement, qui est parfait ou achevé, du même mot; autrement, eau totale, du mot מַי mi, eau, et du mot כָּל col, toute chose; autrement, défense, du mot כָּלֵא cala [ou encore, petit ruisseau. Ce mot se trouve en ce sens, *II Sam.* xvii, 20; et il n'y a pas de raison de lui en donner un autre, parce qu'il devient nom propre.]

Μυδος MIDO, Vulgate, *Myndus*, nom de lieu, *II Mach.* xv, 23. Plusieurs exemplaires grecs portent *Myndus*, qui est une ville de Carie.

Μίλητον MILETUM, ville, *Act.* xx, 15, rouge ou écarlate, du mot grec, μίλος, vermillon, rouge

מִלִּיכוֹ מִלִּיכוֹ MILICHO, un des chefs des lévites qui revinrent de Babylone à Jérusalem avec Zorobabel, *II Esdr.* xii, 14, son royaume, du mot מֶלֶךְ melach, et du pronom יו, son

MINNITH. Voyez MENNITH.

מִיִּבּוֹשֶׁת MIPHIBOSETH, fils de Jonathas, II *Reg.* iv, 4, de ma bouche sort l'ignominie, du mot פה pé, bouche, et du mot בוש bosch, honte. *Boseth* est mis pour *Baal*.

מִסַּעַם MISAAM, fils d'Elphaal, I *Par.* viii, 12, leur sauveur, du mot ישע jascha, ou הוֹשִׁיעַ hosiah, sauver; ou qui le regarde, de שעה regarder; autrement, qui ôte ou touche le peuple, du mot מַשַּׁח maschasch, ou מַשַּׁח mascha, et du mot עם ham, le peuple.

מִסַּח MISACH, le même qui est dit en hébreu, *Misael*, Dan. i, 7, qui tire avec force, du mot מַשַּׁח maschach; ou qui environne les eaux, du mot מי mi, les eaux, et du mot שָׂךְ such, environner. Ce mot *Misach* est chaldéen, et ne saurait avoir sa véritable étymologie dans l'hébreu. [En persan, ce nom signifie une petite brebis.]

מִישָׂאֵל MISAEEL, fils d'Oziel, *Exod.* iv, 22 autrement, le même que MISACH (voyez ci-dessus), qui est demandé, ou prêté, du mot מי mi, qui, et du mot שָׂאֵל schaal, qui demande ou qui prête; autrement, Dieu ôte et se retire, du mot מַשַּׁח mascha, ôter, et du mot אֵל El, Dieu. [Ce nom signifie proprement, selon l'interprétation des savants modernes, qui est ce que Dieu est? de מי qui, ש pour אשר ce que אֵל Dieu, quis quod Deus?]

Μῖσος MISOR, grec, *Miso*, ville, *Josue* xxi, 36. On lit dans l'hébreu, *Jahesar*, plaine, ou chemin plat, du mot וְשָׂר jasehar; autrement, bœuf, du mot שָׂר schur, ou muraille; autrement, scié, du mot נָשָׂר naschar.

מִשְׁפַּת MISPHAT, fontaine, *Genes.* xiv, 7, jugement, du mot שִׁפְטָה schaphat.

מִיתְרִידָטֵס MITHRIDATES, fils de Gazabar, I *Esdr.* i, 8, qui explique ou qui réfléchit sur la loi, du mot תִּר thur, loi; autrement la descente, ou la domination de la mort, du mot רָדָד radad, descendre, ou du mot רָדָה rada, dominer, et du mot מוֹת muth. Ce nom est chaldéen ou persan, dans la composition duquel entre celui de Mithra, divinité des Perses, qui écrivent ce nom sans T, mais avec la simple aspiration mirh; ainsi le ת n'y a point de part. [Ce nom en persan signifie donné par Mithra, divinité symbolique sous laquelle les Perses adoraient le soleil ou le feu.]

Μιτυλένη MITYLENE, île, *Act.* xx, 14, mot grec qui signifie pureté, nettoisement, ou pressoir.

Μνᾶ MNA, ou Μῖνα, mine, espèce de poids, ou de monnaies. Voyez la Table des monnaies, *Ezech.* xlv, 41, et *Luc.* xix, 13. [Le mot MNA en hébreu veut dire proprement une partie d'un tout, une portion, de מְנָה partager.]

MNASO. Voyez JASON.

Μνεσθεύς MNESTHEUS, père d'Apollonius, II *Mac.* v, 24, force, vigueur, ou colère de Dieu, du mot grec μένος, force, colère, et du mot θεός, Dieu.

מּוֹאָב MOAB, fils de Loth et de sa fille aînée, *Genes.* xix, 36, 37, de son père, de la préposition מו m, de,

du pronom ו, son, et du mot אב ab, père. Les anciens, au lieu de Moab, prononçoient *Meab*, les eaux du père, le fils du père. Les eaux marquent la génération. [C'est la véritable étymologie.]

מּוֹאֲדִיָּה MOADIA, un des chefs des lévites qui revinrent de Babylone à Jérusalem avec Zorobabel, I *Esdr.* xii, 17 solennité ou fête du Seigneur.

מּוֹבּוֹנַי MOBONNAI, un des trente vaillants capitaines de David, II *Reg.* xxiii, 22, fils ou filiation, du mot בן ben; autrement, édifice, bâtiment, du mot בָּנָה bana, bâtir; ou entendement, du mot בִּינָה bina.

מּוֹחִינָה MOCHIONA, II *Esdr.* xi, 28, base, du mot בן ken; ou préparation, du mot כָּנָה cana, disposer, fonder, préparer.

מּוֹחִיֹּרִי MOCHIORI, père d'Ozi, I *Paral.* ix, 8, vente, du mot מָכַר machar, vendre; autrement, connaissance, du mot נָכַר nichar.

Μωδῆν MODIN, ville, I *Mac.* xi, 1, jugement, ou débat et querelle, du mot דָּן dun.

מּוֹהֹלָה MOHOLA, petit-fils de Galaad, I *Par.* vii, 18, chœur de chantres, du mot בָּהַל machol; ou un instrument de musique; autrement, infirmité, du mot חָלָה chalah.

מּוֹהֹלִי MOHOLI, fils de Mérari, *Exod.* vi, 19, de même.

מּוֹלָדָה MOLADA, ville, *Josue* xv, 26, naissance, génération, du mot יָלַד jalad, engendrer.

מּוֹלָתִי MOLATHI, ou MOLATHITES, qui est de Molathi, I *Reg.* xviii, 19, de même que *Mohola*; voyez ci-dessus.

מּוֹלְחֹם MOLCHOM, fils de Saharaïm, I *Paral.* viii, 9; il marque aussi l'idole des Ammonites, *Jerem.* xlix, 4, leur roi, du mot מֶלֶךְ melech, et du pronom מ am, leur.

מּוֹלִיד MOLID, fils d'Abisur, I *Paral.* xi, 29. Voyez ci-dessus MOLADA. Autrement circoncision de la main, du mot מוּל mul, circoncision, et du mot יָד jad; autrement qui engendre [ce qui est le véritable sens.]

מּוֹלֹךְ MOLOCH, idole des Moabites, de même que *Melchom*, IV *Reg.* xxiii, 10, le roi par excellence, du mot מֶלֶךְ melech.

מּוֹסָס MOOS, fils de Ram, I *Par.* xi, 27, bois, du mot עֵץ hets; autrement, conseil, du mot עֵץ huts.

מּוֹפִיִּם MOPHIM, fils de Benjamin, *Gen.* xlvi, 24, de la bouche; de la préposition מ am, et de פה pé, bouche.

מּוֹרָשְׁתִּי MORASTHI, bourg. *Jerem.* xxvi, 18, héritier ou héritage, ou de l'héritage; de la préposition מ m, de, et du mot יָרַשׁ jarasch; autrement, de la pauvreté, du même mot.

מּוֹרָשְׁתִּיִּם MORASTHITES, qui est de *Morasthi*, *Mich.* i, 1, de même.

מּוֹרָה MORE nom d'un Chananéen, *Gen.* xii, 6, docteur, de יָרָה iarah, instruire.

מּוֹרֶשְׁתֵּי-גַת MORESCETH-GATH, ville dans le voisinage d'Elentéropolis, et patrie du prophète Michée, *Mich.* i, 1. Possession de Gath, ou des Gathéens, de בֵּרֶשׁ moresch, possession, de בָּרַשׁ posséder.]

בִּזְרִיָּה Ἀμορία MORIA, colline, ou partie de la montagne de Sion, II *Par.* III, 1, amertume du Seigneur, du mot מַרַר marar; autrement, myrrhe du Seigneur, du mot מוֹר mor; autrement, doctrine ou crainte du Seigneur, du mot יָרָא jara, craindre, ou יָרָה jara, enseigner, et du mot יָה Jah, le Seigneur; autrement, selon le Syriac et l'Hébreu, domination du Seigneur.

מוֹסָה Μουσα MŌSA, fils de Caleb et d'Epha, sa concubine, I *Par.* XI, 46, azyne, pain sans levain, du mot מַצָּה matsa; autrement, trouver, ou qui a réussi, du mot מִצָּא matsa; autrement, mis dehors, du mot יָצָא jasa, sortir.

מוֹסָא Μισα MŌSA, fils de Sabarain et de Hodas, I *Par.* VIII, 9, fardeau, du mot מַשָּׂא mascha; autrement, prophétie, ou élévation, du même mot נָשָׂא nascha, porter, lever; autrement, élévation de l'eau, du mot מִי mi, et du mot נָשָׂא nascha, élévation.

מוֹסֵרָא Μοσερα MOSERA montagne où Aaron est mort; *Deut.* X, 6, autrement, appelée *Hor*, *Num.* XX, 27, *Moseroth*, *Num.* XXXIII, 30, érudition, discipline, lien, du mot יָדָה yada, lier.

מוֹסוֹבָב Μοσοβαβ MOSOBAB, nom d'un prince, I *Par.* IV, 34, qui est revenu, ou qui s'est converti, du mot שׁוּב schub.

מוֹסוֹחַ Μοσοχ MOSOCH, fils de Japheth, *Genes.* X, 2, qui est attiré avec force, du mot מַשְׁחַח maschach; autrement, clos, enfermé, entouré, du mot שׁוּחַ such.

מוֹסוֹלָאμ Μοσολαμ MOSOLLAM, fils de Zorobabel, I *Par.* III, 19, pacifique, ou parfait, ou qui récompense, du mot שָׁלַם schalam; autrement, leur parabole, ou leur puissance, du mot מַשְׁחַל maschal, et du pronom אֲמֵם am, leurs.

מוֹסוֹלָמִיָּה Μοσολαμια MOSOLAMIA, père de Zacharie, I *Par.* IX, 21. *Voyez* ci-dessus MESELEMIÁ; autrement, rétribution du Seigneur, du mot שָׁלַם schalem, et du

mot יָה Jah, le Seigneur.

מוֹסוֹלָמִיָּת Μοσολαμια MOSOLLAMITH, fils d'Emmer, I *Par.* IX, 1, pacifique, parfait, etc. *Voyez* ci-dessus MOSOLLAM; autrement, parabole, ou puissance de la mort, du mot מַשְׁחַל maschal, parabole, etc. et du mot מוֹת muth, mort.

מוֹסוֹלָמוֹת Μοσολαμια MOSOLLAMOTH, père de Barachias, II *Par.* XXVIII, 12, de même.

מוֹשֶׁה Μωυσης MOYSES, [en hébreu מוֹשֶׁה], fils d'Amram, *Exod.* XI, 10, retiré ou enlevé des eaux. [Le nom de ce chef, législateur et prophète des Juifs, se compose de deux mots égyptiens, savoir מו, ou מוּ l'eau, les eaux, en hébreu מַי maï; et שֶׁה, USA, ou ΨΕ, en hébreu נִשָּׂא, retiré, sauvé, enlevé.]

מוֹזֵל Μοζελ MOZEL, nom de pays, *Ezech.* XXVII, 19, qui sort, et s'en va, du mot אָזַל azal.

מוֹנִים Μοנים MUNIM, un des chefs des Nathinéens, I *Esd.* XI, 50, maisons, demeures, du mot מַחֲנוֹת machon; autrement, pauvre, affligé, du mot חָנִי hani; autrement, qui répondent, du mot חָנָה hana.

מוֹסָא Μοσα MUSACH, espèce de couverture ou de voile, qu'on mettoit dans le temple le jour du sabbat, IV, *Reg.* XVI, 18, de l'hébreu מַשַּׁח masach, couvrir; autrement, onction, libation, ou mélange de liqueurs, du mot מַשַּׁח masach.

מוֹשִׁי Μοσι MUSI, fils de Mérari, *Exod.* VI, 19, qui touche, qui s'éloigne, qui ôte, qui se retire, du mot מוֹשֵׁךְ mosch.

MUSITÆ, descendants de Musi, *Num.* III, 35, de même.

Μυνδος MYNDUS, nom d'une ville de Carie, I *Mac.* XV, 25, muette, du mot grec μύθος.

Μυσια MYRIA, province, *Act.* XVI, 7, criminel, ou abominable, du mot grec μῦθος, crime.

N

נַחֲלוֹל ou נַחֲלָל NAALOL, ville, *Josue* XIX, 15, qui est loué, ou qui brille, du mot הִלְלִיל hillul; ou autrement, qui devient fort, du mot הָלַל halal.

נַחֲמָא Νομα NAAMA, ville, *Josue* XV, 41, beau ou agréable, du mot נָחַם naham; autrement, qui se remue fortement, du mot נָחַח nuah, se remuer, et du mot מְאֹד ma, beaucoup.

נַחֲמָאֵן Νομαεν NAAMAN, fils de Benjamin, *Genes.* XLVI, 21, beau, agréable.

נַחֲמָתִים Naamathites, qui est de Naamath, *Job.* XI, 1, beauté, ou mouvement de la mort, du mot נָחַם naham, beauté; ou du mot נָחַח nuah, se remuer, et du mot מוֹת muth, mort.

נַעֲרָה ou נַעֲרָה Νοερα NAARA, Vulgate, *Naaratha*, une des bornes de la tribu d'Ephraïm, *Josue* XVI, 7, jeune ou enfant, du mot נָחַר nahar; autrement, répandre, du mot עָרָה hara; autrement, qui veille, du mot עוֹר hur.

נַעֲרֵי Ναπαλ NAARAI, fils d'Asbaï, I *Par.* XI, 37, mes jeunes enfans, ou mes vigilants, ou mes répendants; ou du mot nahar, ou du mot hara, ou du mot hur (*voyez* ci-dessus *Naara*), et du pronom י, mes.

נַעֲרִיָּה Νααρια NAARIA, fils de Séméïa, I *Par.* III, 22, enfant ou effusion, ou veille du Seigneur, des mots nahar, hara et hur (*voyez* ci-dessus NAARA), et du mot יָה Jah, le Seigneur.

נַחַש NAAS, roi des Ammonites, I *Reg.* XII, 12, couleuvre ou serpent, ou qui augure, ou airain, du mot נִחֶשֶׁשׁ nichesch.

נַבִּיּוֹת Nabajoth, fils d'Ismael, *Gen.* XXV, 15, paroles ou prophéties, du mot נָבִיא nabia; ou fruits, du mot תְּבוּאָה thabua.

נַבָּל NABAL, mari d'Abigaïl, I *Reg.* XXV, 5, fou ou insensé.

נַבַּט NABAT, père de Jéroboam, III *Reg.* XI, 26, qui regarde.

נַבְּתִי Nabath, cousin de Tobie, *Tob.* XI, 20, de même.

נַבּוֹ Ναβαυ NABO, ville, *Isai.* XV, 2, ou idole, *Isai.* XLVI, 1; autrement, *Nebo*, montagne, *Num.* XXVII, 3, prophétie, discours. [Nabo est aussi le nom propre du dieu Mercure, ou de la planète qui porte le même nom; du reste il signifie également interprète, pour נְבוּאָה, le même que נְבִיא nebi.]

NABOTH, nom d'homme, III *Reg.* xxi, 5, de même que *Nabajoth*.

NABUCHODONOSOR, roi de Babylone, IV *Reg.* xxiv, 10, pleurs et gémissements du jugement, du mot **בכה** baca, pleurer, et du mot **דון** dun, jugement; autrement, angoisse, ou tristesse du jugement, du mot **צר** tsar, angoisse, et du mot **דון** dun, jugement. Ce nom est étranger à la langue hébraïque, et renferme le nom du dieu Nabo, ou Nébo; il n'en faut pas chercher l'étymologie dans l'hébreu. [Voyez le suivant.]

NABUCHODONOSOR, en hébreu, *Nabuchodorosor*, ou *Nabuchadresar* [ce qui est très-rare, le plus ordinairement *Nebouchadnetsar*, *Nebuchadnetsar*], presque partout ainsi dans Jérémie, excepté au chap. xxvii, 8, chap. xxviii, 11, chap. xxix, 1, chap. xxxiv, 1, chap. xxxix, 1, et dans Ezéchiel, chap. xxvi, 7, chap. xxix, 18, et chap. xxx, 10, pleurs ou angoisses de la génération, du mot **בכה** baca, et du mot **צור** tsar (voyez ci-dessus), et du mot **דור** dor, génération. [Ce nom dans la langue originale signifie: le prince du dieu Mercure; composé de **נבו** *Nebo* au génitif, le dieu Mercure, ou la planète qui porte ce nom; *Chodna*, les dieux, pluriel d'excellence pour désigner le dieu suprême, et **צר** tsar, prince. D'autres, et en particulier *Lorschach*, interprètent ce nom par: *Nebo*, ou Mercure est le prince des dieux; enfin *Bohlen* veut que l'on traduise *Nebo* (Mercure) est le dieu du jeu.]

NABUSEZBAZ, Vulgate, *Nabusezban*, un des princes de la cour de Nabuchodonosor, *Jerem.* xxxix, 15, parole, ou prophétie qui se répand, du mot **נבא** niba, prophétie, et du mot **זרב** zub, qui s'écoule; autrement, fruits qui se répandent, ou qui s'écoulent, du mot **תבואה** thebua, fruits, et du mot **זרב** zub, qui s'écoule; autrement, selon l'hébreu et le Syriaque, fruits de la délivrance. [Ce nom signifie en persan les serviteurs de Mercure, *Hermodulus*.]

NABUTHÆI, peuples descendants de Nabajoth, fils d'Ismael, I *Mac.* v, 25 (voyez *Genes.* xxv, 15), qui prophétisent, qui parlent, ou qui portent des fruits. Voyez ci-dessus *Nabajoth*.

NABUZARDAN, lieutenant général des armées de Nabuchodonosor, IV *Reg.* xxv, 8, fruits ou prophéties du jugement; ou éventé, ou qui se répand, du mot **נבא** niba, prophétie, ou du mot **תבואה** thebua, fruits, et du mot **דון** dun, jugement, et du mot **זרה** zara, vanner. On doit dire la même chose de ce nom que de celui de Nabuchodonosor. Voyez ci-dessus. Il est aussi composé du mot Nébo ou Nabo, faux dieu des Babyloniens. [Ce nom signifie: le prince et seigneur, que Mercure favorise; en grec *Hermianax*; composé de **נבו** *Nebo*, Mercure, **זר** le même que **שר** et **צר** prince, et **אדן** adan, le même que **אדון** adon, seigneur.]

NACHON, nom de lieu, II *Reg.* vi, 6, préparé, du mot **כון** eun; autrement, certain, solide, du mot **כן** ken.

NACHOR, fils de Sarug, *Gen.* xi, 22, enrôlé,

séché, échauffé, colère, du mot **חרר** charar; autrement, selon le Syriaque, suffoqué.

NADAB, fils d'Aaron, *Exod.* vi, 23, de bon gré, ou don libre et volontaire, du mot **נדב** nadab; autrement, prince, du mot **נדיב** nadib.

NADABIA, fils de Jéchonias, I *Paral.* iii, 18, don ou vœu du Seigneur, ou le bon plaisir du Seigneur, ou qui s'offre au Seigneur, du mot **נדב** nadab, autrement, prince du Seigneur, du mot **נדיב** nadib; et du mot **יה** Jah, le Seigneur.

NAGGÈ, père d'Esli, *Luc.* iii, 25, clarté, splendeur, du mot **נגה** naga.

NAHABI, fils de Vapsi, *Num.* xiii, 15, mon bien-aimé, du mot **הבה** eaba, bien-aimé, et du pronom **י** i, mon; autrement, mon conducteur, ou mon repos, du mot **נוח** nuach, reposer; ou du mot **נהה** nacha, conduire, et de la conjonction **ב** beth, avec, et du pronom **י** i, moi.

NAHALIEL, lieu où les Israélites campèrent dans le désert, *Num.* xxi, 19, torrent, vallée, ou héritage de Dieu, ou Dieu est mon torrent, du mot **נחל** nachal, torrent, etc., et du mot **אל** El, Dieu.

NAHAM, frère de la femme d'Odaïa, I *Paral.* iv, 19, consolation, ou repentir, du mot **נחם** nacham; autrement, qui les conduit, du mot **נהה** nacha, conduire; ou leur repos, du mot **נוח** nuach, reposer, et du pronom **אם** am, les ou leurs.

NAHAM, fils de Caleb, I *Paral.* iv, 15, beau, agréable; autrement, qui les remue, du mot **נוע** nuah, remuer, et du pronom **אם** am, les.

NAHAMANI, un des chefs de ceux qui revinrent avec Zorobabel, II *Esdr.* vii, 7, consolateur, ou qui me console, ou qui se répand, du mot **נחם** nacham.

NAHARAI, un des trente vaillants capitaines de David, II *Reg.* xxiii, 57, mes narines, mon nez; autrement, enrôlé, sec, échauffé, en colère, du mot **חרר** charar; ou, selon le Syriaque, suffoqué.

NAHASSON, fils d'Aminadab, *Exod.* vi, 23, qui devine, ou qui conjecture, ou serpent, du mot **נחש** nichesch; autrement, leurs augures, du même mot *nikesch*, et du pronom **אנ** an, leur [ou encore, le méprisé].

NAHATH, fils de Rahuel, *Genes.* xxxvi, 15, repos, du mot **נוח** nuach; autrement, conducteur, du mot **נהה** nacha, conduire; autrement, selon le Syriaque, descente.

NAHUM, nom d'un prophète, *Nahum.* i, 1, consolateur, pénitent, ou leur conducteur. Voyez ci-dessus **NAHAM**, frère d'Odaïa.

NAIM, *Luc.*, vii, 11, beauté, etc. Voyez ci-dessus **NAHAM**, fils de Caleb.

NAJOTH, nom de lieu, I *Reg.* xix, 18, beautés, du mot **נאה** naa; autrement, demeures, habitations, du mot **נאה** nava.

NAMSI, père de Jéhu, III *Reg.* xix, 16, retiré du péril, du mot **משא** ou **מישה** mascha; autrement, qui touche, du mot **מוש** musch.

נְמוּאֵל NAMUEL, fils de Siméon, I *Par.* iv, 28, autrement, *Jamuel*, *Genes.* xlvj, 10, Dieu qui dort, ou sommeil de Dieu, du mot נִמ num, sommeil, et du mot אֵל El, Dieu; autrement, du mot arabe نَمَا nama, accroissement, du mot hébreu אֵל El, Dieu.

נְמוּאֵלִים נְמוּאֵלִי NAMUELITÆ, descendants de Namuel, *Num.* xxvi, 12, de même.

נָנְאָא NANEA, idole des Perses, II *Mac.* i, 15, mot persan, qui signifie Diane, ou la lune [ou Vé-nus].

נָפֶחַץ NAPHEG, fils d'Isaar, *Exod.* vi, 21, im-bécile, qui est faible, et qui n'en peut plus, du mot פֶּחַץ phug.

נָפִישׁ NAPHIS, fils d'Ismael, *Genes.* xxv, 15, l'âme, du mot נָפִישׁ naphesch; autrement, qui se repose, ou se rafraîchit, qui respire; ou, selon le Syriaque, qui multiplie.

נָרְקִיסוֹס NARCISSUS, ami de saint Paul, *Rom.* xvi, 11, étonnement, assoupissement, surprise, du mot grec νάρκησις.

נָסִיא נְסִיא NASIA, un des chefs des Nathinéens, I *Esdr.* ii, 54, victorieux, fort ou éternel, du mot נִסְיָא netsac.

נָתָן NATHAN, fils de David, II *Reg.* v, 14, qui donne, ou qui est donné.

נָתָנְאֵל NATHANAEL, autrement, NATHANIEL, frère de Séméïa, II *Paral.* xxxv, 9, don de Dieu, du mot נָתָן nathan, don, et du mot אֵל El, Dieu.

נָתָנְיָא NATHANIA, ou NATHANIAS, père d'Ismael, IV *Reg.* xxv, 25, don du Seigneur, du mot נָתָן nathan, don, et du mot יָה Jah, le Seigneur.

נָתָנְמֶלֶךְ NATHAN-MELECH, nom d'un eunuque, IV *Reg.* xxiii, 14, don du roi, du mot נָתָן nathan, donner, et du mot מֶלֶךְ melech, roi, etc.

נָתָנִים NATHINÆI, I *Par.* ix, 2, les Gabaonites, ou ceux qui leur succédèrent dans leurs minis ères (voyez *Josue* ix, 21), donnés ou oblais, du même mot Nathan. Voyez ci-dessus.

נָוֵה NAVE, nom que les Grecs ont mis au lieu de Nun, père de Josué, *Eccl.* xlvi, 1; *Josue* i, 1. Le traducteur grec de l'Écclésiastique a lu Navé pour Nun. Ce dernier signifie fils, postérité durable et éternelle, du mot נָוֵן min; mais Navé signifie beauté, du mot נָוָה naa; autrement, demeure, du mot nava.

נָזָרִים נָזָרִי NAZARÆI, Nazaréens, *Num.* vi, 18, séparé ou couronné, du mot נָזַר nazir, ou נָזַר nazar, ou nazir. Ce mot signifie une fleur, un bourgeon.

נָזָרִיּוֹס NAZARÆUS, ou NAZARENUS, *Matth.* ii, 2; xxvi, 71, natif de Nazareth, fleur, gardé, de l'hébreu נָזַר nazar, garder ou fleurir.

נָזָרֶת NAZARETH, bourg, *Matth.* ii, 25, (voyez ci-dessus NAZARÆUS), gardée ou fleurie.

נְאָפֹלִיס NEAPOLIS, ville, *Act.* xvi, 11, ville nouvelle, du mot grec νέος, nouveau, récent, et du mot πόλις, ville.

נְבַחָז NEBAHAZ, idole des Hévéens, IV *Reg.* vii, 31, qui fructifie, ou qui produit la vision, du mot נִבַּח nub, fructifier, et du mot חָזָה chaza, voir; autre-

ment, prophétiser, prédire ou parler, du mot נִבַּח niba. Ce mot est mêde, et n'a point sa véritable étymologie dans l'Hébreu. [Ce nom signifie le seigneur des ténèbres, dans la langue des Sabéens.]

נְבַי נְבַי NEBAI, nom d'homme, II *Esdr.* x, 19, qui fructifie, du mot נִבַּח nub; autrement, qui prédit, ou qui parle, du mot נִבַּח niba.

נְבַלָּט NEBALLAT, ville, II *Esdr.* xi, 54, qui fructifie, ou qui prophétise en secret, ou en énigme, du mot nub et niba (voyez ci-dessus), et du mot לִטְלֹת lut, cacher, envelopper.

נְבוֹ NEBO, ville, *Num.* xxxii, qui parle, qui prophétise, qui fructifie. Voyez ci-dessus NABO.

נְבִישָׁן NEBSAN, ville, *Josue* xv, 65, qui parle, prophétise, ou fruits du sommeil, ou du changement, du mot nub ou niba (voyez ci-dessus), et du mot שָׁנָה schana, changer, et du mot יָשָׁן jaschan, dormir; autrement, prophétie de la dent, ou de l'ivoire, du mot שֵׁן schen, la dent.

נְכָאוֹ NECHAO, nom d'un roi d'Égypte, IV *Reg.* xxiii, 29, boiteux, ou qui a été battu.

נְכֶבֶב נְכֶבֶב NECEB, ville, *Josue* xix, 55, qui troue, perce, ou qui maudit.

נְקוֹדָא NECODA, un des chefs des Nathineens, I *Esdr.* ii, 48, peint, tacheté de diverses couleurs, du mot נָקַד nakad; autrement, qui est courbé, ou pasteur qui pique le bétail, du mot קָדַד kadad; autrement, incendie, du mot קָדַח kadach.

נְהֵל־עֶשְׁכוֹל נְהֵל־עֶשְׁכוֹל NEHEL-ESCHOL, nom d'un torrent, *Num.* viii, 25, torrent ou vallée de la grappe, ou du raisin, du mot נְחָל nachal, torrent ou vallée, et du mot עֶשְׁכוֹל escheol, raisin.

נְהֵלָמִיטִים NEHELAMITES, nom de pays, *Jerem.* xxix, 24, songeur, ou sommeil, du mot חֶלָם chalam; autrement, vallée ou torrent, ou héritage des eaux, du mot נְחָל nachal, torrent, etc. et du mot מֵי mi, des eaux.

נְהֵמִיָּא NEHEMIAS, fils d'Helcias, II *Esdr.* i, 1, consolation, ou repentir du Seigneur, du mot נְחַם nacham; autrement, repos du Seigneur, du mot נְחָה nuach, repos; autrement, conduite du Seigneur, du mot נְחָה nacha, et du mot יָה Jah, le Seigneur.

נְהִיֵּל נְהִיֵּל NEHIEL, ville, *Josue* xix, 27, ébranlement ou mouvement de Dieu, du mot נָחַח nahah, ébranler, et du mot אֵל El, Dieu.

נְהִישְׁתָּא NEHUSTHA, Vulgate, *Nohestha*, mère de Joachim, fils de Joachim, IV *Reg.* xxiv, 8, couleuvre, devin, ou d'airain, du mot נְהִישׁ ou du mot נְחָשׁ nachasch.

נְהִישְׁתָּן NEHUSTHAN, Vulgate, *Nohesthan*, le serpent d'airain qu'Ezéchias fit brûler, IV *Reg.* xvi, 8, qui est d'airain ou de cuivre, par dérision, je ne sais quoi d'airain, du mot נְחָשׁ nachasch.

נְמֵרָא נְמֵרָא NEMRA, ville, *Num.* xxxii, 5, léopard, du mot נִמֵּר namer; autrement, amertume ou rébellion, du mot מָרַר marar, amertume, et du mot מִרְבָּה inara, rébellion; ou changement, du mot מִיר mur.

נְמֵרִים נְמֵרִים NEMRIM, nom de lieu, *Isai.* xv, 6, de même.

נמרוד Νεμρωδ NEMROD, *Genes. x, 8*, rébellion, ou sommeil de la descente, ou de celui qui domine, du mot מרה mara, ou מרד marad, rébellion, et du mot נום num, sommeil, et du mot רדד radad, descente, ou domination, du mot רדה rada.

Νεομηνία NEOMENIA, nouvelle lune, *Coloss. ii, 16*, mot grec qui signifie le premier jour de la lune, ou du mois; selon les Hébreux, jour consacré à Dieu par un sacrifice, *Num. x, 10*, et *xviii, 2*; de νέος, nouveau, et μῆν, mois.

Νεόφυτος NEOPHYTUS, *I Timot. iii, 6*, mot grec qui signifie à la lettre, nouvelle plante, ou nouvellement planté, de νέος, nouveau, et φυτός, plante.

Νεφθωρ Νεφθωρ, NEPHATH-DOR, ville, la même que Dor, *III Reg. iv, 2*, rayon de miel de la demeure, ou de la génération, du mot נוף noph, rayon, et du mot דור dur ou dor, demeure ou génération; autrement, distillation, ou crible de la demeure, ou de la génération, du même mot נוף noph, et du même mot dor.

Νεφθγ Νεφθγ NEPHEG, fils de David, *II Reg. v, 15* (voyez ci-dessus ΝΑΡΗΕΓ), faible, relâché.

Νέφθαρ NEPHI, nom de lieu; autrement, *Nephthar*, *II Mac. i, 36*, purification, peut-être du mot נוף noph, vanner.

Νεφθαλι Νεφθαλι NEPHTHALI, sixième fils de Jacob, et de Bala, servante de Rachel, *Genes. xxx, 8*, comparaison, similitude; autrement, qui lutte ou qui combat; ou contour et entorse, du mot פתל pathal.

NEPHTHALITÆ, *I Paral. xxvii, 19*, descendants de Nephtali, de même.

Νέφθαρ NEPHITHAR (voyez ci-dessus ΝΕΠΗ), *II Mac. i, 36*, purification, éclaircissement, de פתר. Mais en le dérivant de פטר, il peut signifier, sans mélange, pur.

Νεφθω Νεφθω NEPHTHOA, nom d'une fontaine, *Josue xv, 9*, ouverture ou sculpture, du mot פתח pathach.

Νεφθουεϊμ Νεφθουεϊμ NEPHTHUIM, fils de Mezraïm, *Genes. x, 13*, ouverts ou ouvertures.

Νεφθουϊם Νεφθουϊם NEPHUSIM, un des chefs des Nithinéens, *I Esdr. ii, 50*, qui sont diminués, ou comme réduits en poudre, du mot פסס pasas.

נר NER, père d'Abner, *I Reg. xiv, 51*, lampe, lueur; autrement, noales, terre nouvellement défrichée, du mot ניר nir.

נרעגל Νεργελ NEREGEL, un des princes de la cour du roi de Babylone, *Jerem. xxxix, 3*, espion ou piéton, du mot רגל ragal; autrement, lumière, découverte ou conservé, du mot נר ner, lumière, et du mot גלל galal, développer; autrement, noales, découvertes, du mot ניר nir, noales, et du mot galal, développer.

Νερέας NEREUS, ami de saint Paul, *Rom. xvi, 15*, lumière ou noales. Voyez ci-dessus NER.

NERGEL, idole des Cuthéens, *IV Reg. xvii, 50*, de même que *Neregel*.

נריה NERI, hébreu, *Nerias*, père de Baruch, *Jerem. xxxii, 12*; autrement, lumières et noales du Seigneur; ou le Seigneur est ma lumière du mot נר

ner (voyez ci-dessus), et du mot יה Jah, le Seigneur.

Νηρι NERI, père de Salatiel, *Luc. iii, 27*, ma lumière.

Νηριος Νηριος NERIAS, père de Baruch, *Jerem. xxxvii, 4*. Voyez ci-dessus NERI, ou NERIAS.

נסיב NESIB, ville, *Josue xv, 45*, qui est debout, statue, ou titre élevé, ou garnison, du mot נצב net-sib, ou plante, selon le Syriaque.

Νεσράχ Νεσράχ, ou Άσαράχ NESROCH, idole des Assyriens, que Sennachérib adorait, *IV Reg. xix, 37*, fuite ou étendard, ou épreuve et tentation, tendre ou délicat, du mot נס nus, fuir, ou du mot נסס nas-sas, étendard, ou du mot נסה nassa, tentation, et du mot רך rach, tendre et mollet. [Ce nom, en persan, signifie le grand aigle.]

Νετωφθι Νετωφθι NETOPHATHI, nom de lieu ou de famille, *I Par. ii, 54*, goutte ou distillation, du mot נתף nataph; autrement, ambre, myrrhe, ou gomme, du même mot.

Νητωφθίτης NETOPHATHITES, qui est de Néthophati, *II Reg. xxiii, 28*, de même.

Νετωφάθ Νετωφάθ NETUPHA, nom de lieu, *I Esdr. ii, 12*, goutte, distillation, gomme, etc., du mot נתף nataph; autrement, inclination de la bouche, du mot נטה nata, et du mot פה pé, bouche. Voyez ci-dessus NETOPHATHI.

Νετωφθι Νετωφθι NETUPHATHI, nom de lieu, *II Esdr. xii, 28*, de même que *Netophathi*.

Νικάνωρ Νικάνωρ NICANOR, ami du roi Antiochus, *I Mac. i, 38*, victorieux, du mot grec νικάω, vainere.

Νικόδημος Νικόδημος NICODEMUS, nom d'un prince de la suite des Pharisiens, depuis disciple de Jésus-Christ, *Joann. iii, 1*, sang innocent, du mot נקי naki, innocent, et du mot דם dam, sang; autrement, selon le Grec, victoire du peuple, du mot grec νικάω, et du mot δῆμος, peuple.

Νικολαίται Νικολαίται NICOLAITÆ, secte hérétique, *Apoç. ii, 6*, victoire du peuple, du mot grec νικάω, vainere, et du mot λαός, peuple.

Νικόλαος Νικόλαος NICOLAUS, nom d'un diacre qui a donné le nom à la secte des nicolaïtes, *Act. vii, 5*, de même.

Νικόπολις Νικόπολις NICOPOLIS, ville, *Tit. iii, 12*, ville de la victoire, ou victoriense, du mot νικάω, vainere, et du mot πόλις, ville.

Νίγερ Νίγερ NIGER, surnom d'un prophète, *Act. xiii, 1*, le noir, du mot latin *niger*.

Νηλ Νηλ NILUS, en hébreu, *Sihor*, fleuve, *Isai. xliii, 3*, noir, bourbeux, obscur, ou le matin, du mot נהר schacar; peut-être que le mot *Nilus* vient de l'hébreu נחל nahal, un fleuve, un torrent. [Le Nil se dit plutôt en hébreu יעור ieor; de l'égyptien יערו, qui signifie fleuve. C'est le fleuve par excellence, comme le Rhin, (de rennen), pour les Allemands.]

Νινευη Νινευη NINIVE, ville, *Genes. x, 2*, belle, agréable, du mot נאה naa; autrement, demeure, du mot נה nava.

Νινευίται Νινευίται NINIVITÆ, peuples, *Luc. xi, 30*, de la même racine.

Νισαν Νισαν NISAN, mois des Hébreux, qui commençait leur

année ecclésiastique, et qui répondait en partie à notre mois de mars et d'avril, II *Esdr.* II, 1; suite, du mot נוס nus, ou étendard, du mot נסס nasas; ou épreuve et tentation, du mot מסה massa.

נוא Noa NOA, fille de Salphaad, *Num.* xxvi, 55, qui se remue ou chancelle, du mot נוע nuah.

נואדיא Noadia NOADIA, Vulgate, *Noadaja*, fils de Bennoï, I *Esdr.* viii, 35, témoignage, du mot נאד hadad; ou assemblée, ou ornements du Seigneur, du mot נאדה heda, etc., et du mot ניה Jah, le Seigneur.

נוב Noβ NOBÉ, hébreu, *Nob*, ville, II *Esdr.* II, 32, discours, prophétie.

נוב Noβ NOBÉ, ville, *Num.* xxxii, 42, qui aboie ou qui jappe, du mot נבא nabach.

נודב Noδab NODAB, nom d'homme, I *Par.* v, 19, qui voue; autrement, libéral; autrement, prince ou premier, du mot נדב nadab.

נוה NOÉ, fils de Lamech, *Genes.* v, 29, repos ou cessation, du mot נוא nuach; autrement, consolation, du mot, נח nacham, en retranchant le מ mem.

נומה Noéma NOÉMA, fille de Lamech et de Sella, *Genes.* iv, 22, belle, agréable, du mot נחם naham; autrement, qui se remue fortement, du mot נוע nuah, se remuer, et du mot מאה maha, beaucoup.

נומן Noéman NOÉMAN, fils de Balé, *Num.* xxvi, 40, beau, agréable (voyez ci-dessus NOÉMA); autrement, qui se prépare au mouvement, du mot נוא nuah, mouvement, et du mot מנה mana, préparation.

נומאני Noeman NOEMANITÆ, descendants de Noéman, *Num.* xxv, 40, de même.

נומי Noémi NOÉMI, femme d'Elimélech, *Ruth.* I, 2, belle, agréable. Voyez ci-dessus NOÉMA.

נוגה Noγe NOGA, fils de David, I *Paral.* xiv, 6, clarté, splendeur.

נוגה, le même que *Noga*, I *Par.* III, 7.

נוהא Noα NOHAA, quatrième fils de Benjamin, I *Paral.* viii, 2, le même qui est appelé *Naaman*, *Genes.* xlvii, 21, qui repose, du mot נוא nuah, chef, conducteur, du mot נאה naka, conduire.

נופה Noφη NOPHÉ, nom de lieu, *Num.* xxi, 50, qui souffle, du mot נפא naphak; autrement, qui enchaîne ou qui lie, du mot נפח puach, ou qui craint, du mot נפח pachad; autrement, qui parle ou qui murmure, du mot נפא japhac.

נופת Noφη NOPHETH, ville, *Josue* xvii, 2, rayon de miel, du mot נוף nuph, ou cribble, ou qui distille, du même mot.

נוראן Noραן NORAAN, nom de lieu, I *Paral.* vii, 28, Vulgate, *Noran*, jeune enfant, du mot נור nohar; autrement, qui s'éveille, du mot נור hur.

Νουμηνος NUMENIUS, fils d'Antiochus, I *Mac.* xii, 16, nouvelle lune, nouveau mois, ou le premier jour du mois. Voyez ci-dessus NEOMENIA.

נון Noν, ou Ναυη NUN, père d'Osée, ou de Josué, *Num.* xiii, 9. Voyez ci-dessus NAVÉ. Nun signifie fils.

Νύμφα NYMPHIA, nom d'une des amies de saint Paul, *Coloss.* iv, 15, épouse, du mot grec νύμφη.

O

ובדיא 'Οβδίας OBADIA, fils d'Arnan, I *Par.* III, 21, Vulgate, *Obdia*, esclave, ou ouvrier du Seigneur, du mot ובד habad, esclave, etc., et du mot ניה Jah, le Seigneur.

ובאל OBAL, fils de Jectan (voyez ci-dessus HÉBAL), *Genes.* x, 28, incommodité de la vieillesse ou du flux, du mot בלה bala, vieillir, ou du mot יבל jabel, flux, et du mot ויה hava, malice; et, selon l'Arabe, qui marche, du mot وبال habal.

'Αβδία OBDIA, ou OBDIAS, fils d'Asel, I *Paral.* viii, 38 (voyez ci-dessus OBADIA), serviteur de Dieu.

ובד ou ובד OBED, père de Gaal, *Judic.* ix, 26, esclave, ou ouvrier, du mot ובד habad.

ובד-אדום OBED-EDOM, nom d'homme, II *Reg.* vi, 10, esclave d'Edom, de l'Iduméen; ou ouvrier de l'homme, du roux, du terrestre, du mot ובד habad, esclave, etc., et du mot אדם adam, homme, etc., ou Edom, Iduméen.

ובדיא OBEDIA, fils de Jahiel, I *Esdr.* viii, 9, serviteur ou ouvrier du Seigneur. Voyez ci-dessus OBADIA.

ובת OBOTH, trente-sixième demeure ou station des Israélites dans le désert, *Num.* xxi, 10, esprits de python, faux oracles, ou des outres, peaux de boucs qui servent de vases ou de vaisseaux pour mettre des liqueurs, du mot וב ob; autrement,

désirs, du mot אבא aba; autrement, pères, du mot אב ab.

אחז OCHOZATH, un des amis d'Abimélech, *Genes.* xxvi, 26, possession, vision, prise, du mot אחז achaz, ou frère de l'olivier, du mot אח ach, frère, et du mot זית zaïth, olivier.

אחזיה OCHOZIAS, fils d'Achab, III *Reg.* xii, 50, prise, ou possession, ou vision du Seigneur: du mot אחז achaz, prise, etc., et du mot ניה Jah, le Seigneur.

אכרן OCHRAN, père de Phegiel, *Num.* I, 15, perturbateur, ou qui dérange, du mot אכר hachar, troubler.

אודיא ou 'Οδύια ODAIA, ou ODAIAS, sœur de Naham, I *Paral.* iv, 19, le Seigneur est ma louange, ou louange, ou confession du Seigneur, du mot אוד hod, louer, et du mot ניה Jah, le Seigneur.

אודארן ODAREN, nom d'homme, I *Mac.* ix, 6, cantique de louange, du mot אוד hod, louange, et du mot רנן ranan, cantique; autrement, témoignage de l'arche, du mot אוד hud, témoignage, et du mot ארון aron, arche.

אודד ODED, père d'Azarias prophète, II *Paral.* xv, 1, soutenir, tenir, élever, du mot אוד hoded.

אודויה ODEVIA, le même qu'ODAJA, II *Esdr.* x, 15. Voyez ci-dessus ODAIA, Dieu est ma louange.

ODIA, nom d'homme, II *Esdr.* viii, 7, de même.

ODOIA, le même qu'ΟΔΕΥΙΑ, Dieu est ma louange, I *Paral.* v, 24.

עֲדֹלָם ODOLLAM, ville, II *Paral.* xi, 7, la même, à ce que l'on croit, qu'Adullam, *Josue* xii, 15, leur témoignage, leur butin, ou leur ornement, du mot עֲדָר had, témoignage, ou du mot עֲדָה hada, ornement et butin.

עֲדֹלָמִיתֵי ODOLLAMITES, qui est de la ville ou du territoire d'Odollam, *Genes.* xxxviii, 1, de même.

הַדְּוִיָּה ODOVIA, ou ODVIA, Vulgate, fils d'Asana, I *Paral.* ix, 7, louange du Seigneur. Voyez ci-dessus ODAIA ou ODOIA.

עֹג OG, roi de Basan, *Num.* xxi, 35, pain cuit sous la cendre, ou gâteau.

הַחָמִי עֹלָם OHAM, roi d'Hébron, *Josue* x, 5, malheur à eux, du mot חָמִי hoi, et du pronom אֲנִי am, eux; autrement, qui trouble et inquiète, du mot חָמִי hum.

אֲחֹלִי עֹלָם OHOL, fils de Zorobabel, I *Par.* iii, 20, tente, tabernacle; autrement, splendeur, du mot חִלּוּל hollul.

אֲחֹלָי עֹלָי OHOLAI, fils de Sésan, I *Par.* ii, 51, qui prie, du mot חָלָה chala; autrement, qui se plaint, du mot חָלָה chul, ou du mot חָלָה chil; ou qui attend, du mot יַחֲלֵה jichel; ou qui commence, du mot חָלָל chahal [autrement, plût à Dieu!].

עֹלָי OIOLI, fils de Zabad, I *Paral.* xi, 41, de même, priant, commençant, se plaignant.

עֹלָל OLLA, père d'Haniel, I *Paral.* vii, 39, élévation, ou holocauste, ou feuille, du mot חָלָה hala, ou halé, selon les diverses leçons; autrement, jeune enfant, du mot חָלָל halal.

עֹלִימְפִיָּא ou עֹלִימְפִיָּא OLYMPIAS, ami de saint Paul, *Rom.* xvi, 15. On lit dans le grec ολύμπιος, du mot grec ολύμπιος, du mont Olympe.

עֹלִימְפִיָּו OLYMPIUS, surnom de Jupiter, I *Mac.* vi, 2, Olympien.

אֲמָרִי OMAR, fils d'Eliphaz, *Gen.* xxvi, 2, qui dit, qui parle, du mot אָמַר amar: autrement, amer, du mot מָרַר marar.

אֲמָרַי עֲמָרַי OMRAI, père d'Amri, I *Paral.* ix, 4, mes discours, mes paroles.

אֲנָחִי עֲנָהִי ONAM, fils de Soha, *Genes.* xxxvi, 25, leur douleur, du mot אָנַח anah: autrement, leur force, ou leur iniquité, du mot אָוֶן on, ou aven, selon les diverses leçons, et du pronom אֲנִי am.

אֲנָחִי עֲנָהִי ONAN, fils de Juda et de Sua, *Genes.* xxxviii, 4, douleur, force, faculté, iniquité. Voyez ci-dessus ONAM.

עֲנִימִי ONESIMUS, esclave de Philémon, et depuis converti par saint Paul, *Epist. ad Philem.* 10, utile, du mot grec ὀνήσιμος.

עֲנִיפִי ONESIPHORUS, ami de saint Paul, II *Timot.* i, 16, qui apporte de l'utilité, du mot grec ὀνήσις, utilité, et du mot φέρω, qui porte.

עֲנָהִי עֲנָהִי ONIAS, grand prêtre des Juifs, I *Mac.* xii, 7, force du Seigneur, ou le Seigneur est ma force,

du mot אָוֶן on, et du mot יָה Jah, le Seigneur: autrement, navire du Seigneur, du mot אָנִי ani, et יָה Jah, le Seigneur.

עֲנָהִי עֲנָהִי ONO, ville, I *Par.* viii, 12, autrement, champ ou vallée, II *Esdr.* vi, 2, sa douleur, sa force, ou son iniquité, du mot אָוֶן on, ou aven, et du pronom אֲנִי o, son [une ville forte; אָנִי est pour אָוֶן].

עֲנָהִי עֲנָהִי OOLA, nom d'une femme, sous la figure de laquelle le prophète Ezéchiel peint les Israélites et les dix tribus d'Israel, *Ezech.* xxiii, 4, son tabernacle ou sa tente, du mot עֲנָה oël.

עֲנָהִי עֲנָהִי OOLI, Vulgate, *Oholi*, père de Zabad, I *Paral.* xi, 41, ma tente, mon pavillon.

עֲנָהִי עֲנָהִי OOLIAB, fils d'Achisamech, *Exod.* xxxi, 6, tente ou tabernacle du père, du mot עֲנָה oël.

עֲנָהִי עֲנָהִי OOLIBA, nom d'une femme, sous la figure de laquelle Ezéchiel a peint les Juifs ou les tribus de Juda et de Benjamin, *Ezech.* xxiii, 4, ma tente et mon tabernacle, du mot עֲנָה oël, tente, et du pronom אֲנִי i, mon, et de la préposition בְּ beth, dans, et du pronom הָ a, elle.

עֲנָהִי עֲנָהִי OOLIBAMA, femme d'Esau, *Genes.* xxxvi, 2, mon tabernacle, ou ma tente est élevée, du mot עֲנָה oël, tente, du pronom אֲנִי i, ma, et du mot בָּמָה bama, élevé.

עֲנָהִי עֲנָהִי OOSAM, fils d'Ashur et de Naara, I *Paral.* iv, 6, leur possession, leur prise, du mot עָזַח achaz, prendre, posséder, et du pronom אֲנִי am, leur; autrement, leur vision, du mot עָזַח caza, voir.

עֲנָהִי עֲנָהִי OPHAS, nom de lieu, *Jerem.* x, 9, or du Phasis, ou du Phison, or le plus pur, du mot עָזַח paz.

עֲנָהִי עֲנָהִי OPIHEL, nom d'un mur, ou d'une tour, II *Paral.* xxvii, tour ou lieu élevé, du mot עֲנָהִי hophel: autrement, obscurité, du mot עֲנָהִי hiphah.

עֲנָהִי עֲנָהִי OPIERA, ville, *Josue* xviii, 25. Il faut lire *Ophra*, poudre, ou saon, du mot עָפָר haphar; autrement, plomb, du mot עֲנָהִי hophereth.

עֲנָהִי עֲנָהִי OPIII, nom d'homme, *Jerem.* xl, 8, qui est las, du mot עָפָה jahaph; ou qui vole, du mot עָפָה huph, oiseau; autrement, selon le Syriaque, qui est plié, ou entrelacé; autrement, feuille.

עֲנָהִי עֲנָהִי OPIIIIM, fils de Benjamin, *Genes.* xli, 21, hébreu, *Huppim*, qui sont couverts, du mot עָפָה chaphaph; autrement, un lit, du mot עָפָה kapha; autrement, bord ou port de mer, du mot עָפָה kuph, et du mot יָם jam, mer.

עֲנָהִי עֲנָהִי OPIIR, fils de Jectan, *Gen.* x, 29, cendre, du mot עָפָר epher.

עֲנָהִי עֲנָהִי OPIILAL, fils de Zabad, I *Paral.* xi, 37, juger, prier, du mot עָפָל pelel.

עֲנָהִי עֲנָהִי OPIINI, fils du grand prêtre Héli, I *Reg.* i, 5, hébreu, *Hophni*, qui couvre, du mot עָפָה chaphaph; autrement, mon poing, du mot עָפָה chophen.

עֲנָהִי עֲנָהִי OPIINI, ville, *Josue* xviii, 24, qui est las, du mot עָפָה jahaph; ou qui vole, du mot עָפָה huph; ou, selon le Syriaque, qui est plié ou entrelacé.

עֹפְרָא OPHRA, fils de Mahonathi, I *Par.* iv, 14, poudre, faon, ou plomb. Voyez ci-dessus OPHERA.

עֹרֵב OREB, un des Madianites qui fut tué par des Israélites de la tribu d'Ephraïm, *Judic.* vii, 27, corbeau, doux, caution, ou mélange, du mot עֹרֵב ha-rab; autrement, soir, du même mot עֹרֵב hereb, selon la variété des leçons.

אֹרְנָן ORNAN, nom d'homme, I *Par.* xxi, 18, le même qui est appelé *Aréuna*, II *Reg.* xxiv, 20, qui se réjouit, du mot אֹרְנָן ranan; autrement, leur arche, du mot אֹרְנָן aron, arche; autrement, lumière du fils, du mot אֹר or, et du mot בֵּן fils.

אֹרְנַיִם ORONAIM, deux bourgs, ou villes des Moabites, *Isai.* xv, 5. En hébreu, *Horonaim*, colères ou fureurs, du mot אֹרְנַיִם chara; autrement, trou, caverne, du mot אֹרְנַיִם chur; ou selon le syriaque, liberté.

אֹרֹרִי ORORI, ville, II *Reg.* xxiii, 35, pays de montagnes ou de pierres, du mot אֹרֹר herer. Les Septante lisent *Arodi*.

אֹרְפַיָּה ORPIA, femme de Chéliou, *Ruth.* i, 4, le cou ou le crâne, nudité de la bouche, du visage, du mot אֹרְפַיָּה hara, être nu, et du mot פֶּה pé, bouche; ou réveil de la bouche, du mot אֹרְפַיָּה har, réveil.

אֹרְתוֹסִיָּא ORTHOSIAS, ou ORTHOSIS, nom de lieu, I *Mac.* xv, 37, Vulgate, *Orthosias*, qui est droite, du mot אֹרְתוֹסִיָּא orthos, droit, debout.

אֹסַיָּא OSAIAS, nom d'homme, *Esdr.* xii, 52, le Seigneur est mon sauveur, ou que le Seigneur sauve, ou salut du Seigneur, du mot אֹסַיָּא jascha, sauveur, et du mot יָה Jah, le Seigneur.

אֹסֶה OSÉE, prophète, fils d'Ela, IV *Reg.* xv, 30, sauveur ou salut, du mot אֹסֶה jascha.

אֹתְהֵי OTHEI, fils d'Ammiud, I *Par.* ix, 4, mon temps, du mot אֹתְהֵי heth; autrement mon iniquité, du mot אֹתְהֵי hiveth, pervertir, et du pronom י, mon.

אֹתְהֵר OTHIR, fils d'Héman, I *Par.* xxv, 4, excellent, ou la postérité, ou ce qui demeure, du mot אֹתְהֵר jathar.

אֹתְהֵי OTHINI, fils de Séméïa, I *Paral.* xxvi, 7, mon temps, mon heure. Voyez ci-dessus OTHEI.

אֹתְהֵל OTHOLIA, fils de Joram, I *Paral.* viii, 26, le temps ou l'heure au Seigneur, du mot אֹתְהֵל heth, le temps, de la préposition ל, au, et du mot יָה Jah, le Seigneur.

אֹתְהֵלִי OTHONIEL, fils ou plutôt neveu

de Cenez, *Josue* xv, 17, le temps ou l'heure de Dieu, du mot אֹתְהֵל heth, le temps, et du mot אֵל El, Dieu.

אֹזָא OZA, I *Paral.* xxi, 26, etc., force, du mot אֹזָא hazaz; autrement, bouc ou chèvre, du mot אֹזְהֵז hez, bouc ou chèvre.

אֹזָא OZA, fils d'Abinadab, II *Reg.* vi, 5, la force, ou le bouc.

אֹזָא OZAN, père de Phaltiel, *Num.* xxxiv, 26, leur force, ou leur bouc, ou leur chèvre, du mot אֹזָא ou hez, et du pronom אָנ, leur.

אֹזָזִיָּא OZAZIU, un des principaux musiciens ou chantres sous David, I *Paral.* xxv, 21, force du Seigneur, du mot אֹזָזִיָּא hazaz, force, et du mot יָה Jah, le Seigneur.

אֹזֵן-שָׂרָא OZEN-SARA, ville, I *Paral.* vii, 24, oreille de la chair, ou du parent, etc., du mot אֹזֵן ozen, oreille, et du mot שָׂרָא scheor, chair ou parent, ou l'oreille de celui qui reste, du même mot שָׂרָא schaar, ou scheor, selon ses diverses leçons; autrement, balances de la chair, etc., du mot אֹזֵן-שָׂרָא moznaïm, et du mot שָׂרָא scheor, chair.

אֹזִי OZI, fils de Bocci, I *Paral.* vi, 5, ma force, ou ma chèvre, du mot אֹזִי hazaz ou hez. Voyez ci-dessus Oza.

אֹזִי OZI, père de Phalel, II *Esdr.* iii, 25, maintenant, du mot אֹזִי az; autrement, ou celui-là, du mot אֹזִי o, ou, et du pronom אֹזִי za, celui-là.

אֹזִיָּא OZIA, fils d'Amasias, II *Par.* xxvi, 1, force du Seigneur, du mot אֹזִיָּא hazaz, force; autrement, la chèvre du Seigneur, du mot אֹזִי hez, chèvre, et du mot יָה Jah, le Seigneur.

אֹזִיָּא OZIAU, père de Benno, I *Paral.* xxiv, 26, force du Seigneur, de même.

אֹזִיֵּל OZIEL, fils de Bela, I *Paral.* vii, 7, force de Dieu, du mot אֹזִיֵּל hazaz; ou chèvre de Dieu, du mot אֹזִי hez, chèvre, et du mot אֵל El, Dieu.

אֹזִיֵּלִי OZIELITÆ, descendants d'Oziel, *Num.* iii, 27, de même.

אֹזְנִי OZNI, fils de Gad, *Num.* xxv, 16, mon oreille, ou mes balances. Voy. ci-dessus OZEN.

OZNITÆ, descendants d'Ozni, *Num.* xxvi, de même.

אֹזְרִיֵּל OZRUEL, père de Jérimoth, I *Paral.* xxvii, 19, secours, ou parvis de Dieu, du mot אֹזְרִיֵּל hazar, secours, et du mot אֹזְרִיֵּל hazara, parvis, et du mot אֵל El, Dieu.

P

Παλάθη PALATHA, masse de figes sèches, II *Reg.* xvi, 4.

Παλαιστίνη PALÆSTINA, nom de pays, en hébreu, *Palescheth*, I *Reg.* vi, 17, qui est couvert, arrosé, du mot פֶּלִישׁ palasch; autrement, porter ou causer la ruine, du mot שָׁח schuth, mettre, et du mot כַּפְלָה maphala, ruine. Ce nom n'est pas hébreu, il n'en faut pas chercher l'étymologie dans la langue sainte. Les

Philistins qui donnèrent leur nom à la Palestine, étaient étrangers d'origine, et sortis apparemment de l'île de Crète.

פְּלִשְׁתִּיִּם PALÆSTINI, les Philistins, *Genes.* xxi, 33. Le Grec traduit pour l'ordinaire par ἀλλόφυλοι, I *Reg.* vi, 17, c'est-à-dire, étrangers, du mot grec ἄλλος, autre, et du mot φυλή, nation, pays.

Παλμύρα PALMYRA, ville, en hébreu *Thadmor*, III

Reg. ix, 18, תביר II *Paral.* viii, 4, la palme, ou le palmier, du mot תביר; autrement, amertume, du mot מרר marar; autrement, changement, du mot מור mur.

Παμφιλία PAMPHILIA, province, *Act.* xiii, 15, tout aimable, du mot πᾶν, tout, et du mot φίλος, aimable.

Πάφος PAPHUS, ville ou île, *Act.* xiii, 6, autrement, *Raphos*, selon quelques-uns, qui bout, ou qui a grand chaud, du mot παφλάζειν, bouillir, ou avoir grand chaud.

Πάπυρος PAPYRUS, sorte de jonc d'Égypte dont on faisait le papier.

Παράκλητος PARACLETUS, le Saint-Esprit, *Joan.* xiv, 16, mot grec qui signifie consolateur ou avocat.

פֶּדֶדֶס Παράδεισος PARADISUS, paradis, jardin planté d'arbres, *Genes.* ii, 8.

Παράλυσις PARALYSIS, paralysie, relâchement ou résolution de nerfs, de παρά, et λύω, solvo.

Παρασκευή PARASCEVĒ, mot grec qui signifie préparation, *Marc.* xv, 42.

Παρμενίας PARMENA, nom d'un des sept diacres, *Act.* vi, 5, qui demeure et est permanent, du mot grec παραμένω, je demeure.

Παροψίς PAROPSIS, plat, de παρά, et de ὄψον, mets cuit.

Παρθοί PARTHI, les Parthes, *Act.* ii, 9, vient de l'hébreu פֶּרַשׁ parasch, qui signifie cavalier. Les Parthes et les Perses vont presque toujours à cheval.

פֶּסַח PASCHA, ou PUSÉ, saut, passage. Hébreu, *Pesak*, *Ezech.* xlv, 24, en chaldéen פַּשְׁחָה pashha, d'où πάσχα, en changeant le ה cheth en χ chi, comme on a traduit charan pour haran.

Παστοφόριον PASTOPHORION, chambre, lieu caché, chambre nuptiale, de παστός, *thalamus*, et φέρω, je porte : dans l'Écriture on prend aussi Pastophorion, pour l'appartement du temple où l'on serrait les habits des prêtres et les provisions, *I Mac.* iv, 58.

Πάταρα PATARA, province, *Act.* xxi, 4, qui est foulé aux pieds, du mot grec πατέω, je foule aux pieds.

Πατμός PATMOS, île, *Apocal.* i, 9, mortelle, du mot grec πατοῦμαι, je suis écrasé.

Πατρόβας PATROBA, ami de saint Paul, *Rom.* xvi, 14, paternel, ou qui suit les traces de son père, du mot grec πατήρ, père, et βαίνω, je marche.

Πάτροκλος PATROCLUS, père de Nicanor, *II Mac.* viii, 9, la gloire du père ou de la patrie, du mot grec πατήρ, père, et κλέος, gloire.

Παῦλος PAULUS, l'apôtre saint Paul, *Act.* xiii, 9. Ce nom signifie petit : Paulus, *quasi pusillus*. Son nom hébreu était Saul ou Saül, demandé.

Παιδαγωγός PÉDAGOGUE, qui conduit un enfant à l'école, du grec παῖς, enfant, et ἄγω, je conduis.

Ἰσ ΠΕΛΟΥΣΙΜ, ville, en hébreu *Sin*, *Ezech.* xxx, 15, buisson, du mot hébreu סֵנֶה sené. *Pelusium* en grec signifie boueuse, du mot grec πῆλος, lutum.

Πεντάπολις PENTAPOLIS, *Sap.* x, 6, pays des cinq villes, Sodome, Gomorrhe, Adama, Séboïm et

Σόγορ, *Gen.* xix, 24, du mot grec πέντε, cinq, et du mot πόλις, ville.

Πεντάτευχος PENTATEUCHUS, les cinq livres, surnom que les Grecs ont donné aux cinq livres de Moïse; savoir : la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome, du mot grec πέντε, cinq, et de τεύχος, volume ou livre.

Πεντακόνταρχος PENTECONTARCHUS, chef de cinquante, du mot πενήκοντα, cinquante, et δ'ἄρχουμαι, je commande, *I Mach.* iii, 55.

Πεντηκοστή PENTECOTE, le cinquantième. Nom que l'on donnait au cinquantième jour, ou aux sept semaines d'après la Pâque, *II Mach.* xii, 32, et *Act.* ii, 4, du mot grec πενήκοντα, cinquante. Le mot ἡμέρα, jour, est sous-entendu.

Φαιλόνης, ou φελόνης PENULA, manteau contre la pluie, *II Timoth.* iv, 15.

Πέργαμος PERGAMUS, ville, *Apocal.* i, 11, hauteur, élévation.

Πέργη PERGĒ, ville, *Act.* xiii, 13, très-terrestre, de la préposition περί, très, et du mot γῆ, terre.

פֶּרְסִי PERSIA, province, *Ezech.* xxvii, 10, qui coupe ou qui divise, ou ongle, ou griffon, ou cavalier, du mot פֶּרַס paras ou pérés, selon les diverses leçons.

Περσίς PERSIS, femme, amie de saint Paul, *Rom.* xvi, 12, de même que *Persa*, persienne.

כֶּלֶב Πέτρα PETRA, ville ou citadelle, *Isai.* xvi, 4, roc ou rocher, du mot כֶּלֶב selah, une pierre, un rocher.

Πέτρος PETRUS, le surnom de Simon, frère puiné d'André, apôtre de Jésus-Christ, *Joan.* i, 16, Pierre. *Voy.* CÉPHAS.

פַּקַּח פֶּאֶכֶי ou פֶּאֶכֶיאי PHACÉE, fils de Romélie, roi d'Israël, *IV Reg.* xv, 25, qui ouvre, du mot פֶּקַח pakach; autrement, qui ouvre l'œil, ou qui est en liberté, du même mot.

פַּחֶיָה פֶּאֶכֶיָה PHACEIA, fils de Manahem, *IV Reg.* xv, 22, *Pecahia*, c'est le Seigneur qui ouvre, etc., du mot פֶּקַח pakach, ouvrir, et du mot יה Jah, le Seigneur.

פְּדִיָה PIIADAIA, père de Zébéda, mère de Joachim, *IV Reg.* xxxiii, 56, rachat du Seigneur, du mot פֶּדָה pada, racheter, et du mot יה Jah, le Seigneur.

פְּדֵה־צֹר PIIADASSUR, père de Gamaliel, *Num.* i, 10, sauveur, fort et puissant, ou pierre du rachat, du mot פֶּדָה pada, sauver, racheter, et du mot צֹר tsur, fort, forteresse, ou pierre, ou rocher; autrement, le rachat de ce qui est mis ou dressé, du mot pada, rachat, et du mot צֹרֶה tsura, dressé, mis, posé.

פְּדוֹן PIIADON, un des chefs des Nathinéens, *I Esdr.* ii, 44, sa rédemption, du mot פֶּדָה pada, racheter, et du pronom ךָ an, sa; ou, selon le syriaque, joug ou jougs.

פַּהַת־מוֹאָב PIIAHATH-MOAB, *I Esdr.* ii, 6, chef ou capitaine, ou pacha de Moab, du mot פַּהַת pacha, prince, chef de Moab; autrement, la force du père, du mot פַּחַת pachath, creux, fossé, et de la préposition מוֹ mo, du, et du mot אב ab, père.

פני פאוז, ou φογώρ PHAI, ville qui, selon la Vulgate, *Genes.* xxxvi, 59, est appelée פני pahu, et *I Paral.* i, 50, mais dans l'hébreu, en ce dernier endroit, on lit Phaï, qui crie bien fort, du mot פנה paha.

פלאיה פאלאיה PHALAI, lévite, *II Esdr.* viii, 7, miracle, ou mystère, ou secret du Seigneur, ou le Seigneur est admirable, du mot פלא pala, chose cachée ou admirable, et du mot יה Jah, le Seigneur.

פלהא פאלאה PHALCHA, nom d'homme, *II Esdr.* x, 24, fragment, rupture, morceau, du mot פלה palach, fendre, diviser : nom chaldéen, qui signifie servir, agir, du mot chaldéen פלה palach.

פלהג פאלג PHALEG, fils d'Héber, *Genes.* x, 25, division, du mot פלהג pilleg, couper, diviser.

פלהל פאללה PHALEL, fils d'Ozzi, *II Esdr.* iii, 25, qui pense, ou qui prie, ou qui juge, du mot פלהל pillel, supplier, juger.

פלהט פאלט PHALET, fils de Jahaddaï, *I Par.* ii, 27, qui délivre, ou délivrance, ou fuite, du mot פלהט palat.

פלהת פאלהת PHALETH, fils de Jonathan, *I Paral.* ii, 55, jugement, du mot פלהל palal, juger; autrement, ruine, du mot מפלה maphala, ou du mot נפל naphal, tomber.

פלהא פאלהא PHALLU, fils de Ruben, *Genes.* xlvi, 9, admirable, ou caché, du mot פלהא phala.

פלהאי פאלהאי PHALLUITÆ, descendants de Phallu, *Num.* xxvi, 5, de même.

פלהוני פאלוני PHALONITES, qui est de Phaloni, *I Paral.* xi, 27, qui tombe, du mot נפל naphal; autrement, qui est caché, du mot פלהא phala.

פלהטי פאלטי PHALTI, fils de Raphu, *Num.* xiii, 10, délivrance ou fuite, du mot פלהט palat.

פלהטיה פאלטיה PHALTIAS, fils d'Ananias, *I Paral.* iii, 21, que le Seigneur délivre, ou délivrance, ou fuite du Seigneur, du mot פלהט palat, délivrance, etc., et du mot יה Jah, le Seigneur.

פלהטיאל פאלטיאל PHALTIEL, fils d'Ozan, *Num.* xxxiv, 56, délivrance ou fuite de Dieu, du mot פלהט palat, délivrance, etc., et du mot אל El, Dieu.

פלהאל פאלהאל PHANUEL, nom de lieu, *Gen.* xxvii, 50, visage ou vision de Dieu, ou qui voit Dieu, du mot פנה pana, voir, et du mot אל El, Dieu.

פלהא פאלהא PHARA, serviteur, ou valet de Gédéon, *Judic.* vii, 10, qui porte du fruit, ou qui croît, du mot פרה para.

פלהאי פאלהאי PHARAI, un des trente vaillants capitaines de David, *II Reg.* xxiii, 55, ouverture, du mot פער pahar, ouvrir.

פלהא פאלהא PHARAM, roi de Jérimoth, *Josue.* x, 5, leur âne sauvage, ou leur férocité, du mot פרא peré ou para, et du pronom בו am, leur; autrement, le taureau, ou le fruit de la mère, du mot פרא par, taureau, ou du mot פרה para, fructifier, et du mot אמ am, mère.

פלהא פאלהא PHARAN, nom d'un canton de l'Arabie, *Gen.* xiv, 6, beauté, gloire, ornement, du mot פאר pээр.

פלהא פאלהא PHARAO, roi d'Égypte, *IV Reg.* xxiii, 55, qui dissipe, ou qui dépoille, ou qui découvre, du

mot פרא parah; ou, selon le syriaque, le vengeur, le destructeur, le roi, le crocodile. [On sait, d'après D. Calmet, que *Pharao* était un titre commun à tous les rois d'Égypte, et qu'il signifie en langue égyptienne, roi ou vengeur.]

פלהא פאלהא PHARATHON, ville, *Judic.* xii, 15, sa dissipation, son dépouillement, sa rupture, du mot פרא parah, et du pronom י an, sa ou son; autrement, selon le syriaque, sa vengeance.

פלהאי פאלהאי PHARATHONITES, habitants de Pharathon, *Judic.* xii, 15, de même.

פלהאי פאלהאי PHARÈS, fils de Juda et de Thamar, *Gen.* xxviii, 59, division, rupture; autrement, qui rompt avec violence.

פלהאי פאלהאי PHARÈS, fils de Machir et de Maacha, *I Paral.* vii, 16, homme de cheval, ou écuyer; autrement, qui divise, qui expose, ou qui déclare, du mot פרא parah ou paras, selon les différentes leçons.

פלהאי פאלהאי PHARESITÆ, descendants ou enfants de Pharès, de même. Voyez ci-dessus PHARÈS, fils de Juda.

פלהאי פאלהאי PHARISÆI, nom d'une secte des Juifs, *Matth.* iii, 7, séparés, du mot פרא phares, séparé ou divisé.

פלהאי פאלהאי PHARNACH, père d'Elisaphan, *Num.* xxxiv, 25, taureau frappé, battu, ou qui frappe, du mot פרא par, taureau, et du mot נכה naca, battre; autrement, fruit ou production des parfums, du mot פרה para, produire, et naca, parfum.

פלהאי פאלהאי PHAROS, un des chefs des familles qui revinrent de Babylone à Jérusalem avec Zorobabel, *I Esdr.* ii, 5, puce, ou espèce de moucheron qui sautille, du mot פרא parah; autrement, fruit de la teigne, du mot פרה para, fructifier, et du mot שש hasch, teigne.

פלהאי פאלהאי PHARPHAR, fleuve, *IV Reg.* v, 12, qui produit des fruits, ou le taureau du taureau, du mot פרה para, produire, ou du mot פרא par, taureau.

פלהאי פאלהאי PHARSANDATHA, fils d'Amon, *Esth.* ix, 7, révélation d'impuretés corporelles, ou de son trouble, du mot פרא parah, exposés, révélés, et du mot נדה nada, impuretés des femmes, ou trouble; autrement, équerre du trouble, du même mot parah, et du mot נדה nada; autrement, fumier d'impureté, des mêmes mots נדה nada et parah, selon leurs différentes leçons. Ce nom est originairement persan ou mède; ainsi il est impossible de trouver sa véritable étymologie dans l'hébreu.

פלהאי פאלהאי PHARUA, Vulgate, *Pharuc*, père de Josaphat, *III Reg.* iv, 17, fleuri, du mot פרה parah, ou selon le syriaque, qui s'envole.

פלהאי פאלהאי PHARUDA, chef d'une des familles des Nathinéens de Salomon, *II Esdr.* ii, 57, divisé ou séparé, ou mulet, ou cheval, du mot פרא parah ou pered, selon les diverses leçons.

פלהאי פאלהאי PHARUDA, un des chefs des Nathinéens et des serviteurs de Salomon, *I Esdr.* ii, 57, séparation ou dispersion, du mot פרא parah.

פלהאי פאלהאי PHARURIM, hébreu, *Pharua-*

rim, nom de lieu, IV *Reg.* xxiii, 11, chaudière ou chaudron, du mot פָּרַר parar, ou faubourg, du mot פָּרַר parevar.

פסח פασή PHASÉ, passage. *Voyez* PASCHA.

φασηλις PHASELIS, nom de lieu, I *Mach.* xv, 23, passage, ou clochement de la naissance ou de la génération, du mot פסח pasach, passer, ou clocher, et du mot יָלַד jalad, enfanter, naître. On ne sait pas la vraie étymologie de ce nom.

φασιρών PHASERON, un des ennemis de Jonathas, I *Mach.* ix, 66, le captique de la bouche, du mot פה pé, et du mot שִׁיר schir, cantique; autrement, bouche plate ou droite, du mot יֶשֶׁר jaschar.

פסגה PHASGA, montagne des Moabites, *Num.* xxi, 20, colline, hauteur, forteresse, du mot פסג pasag.

פספה PHASPHA, fils de Jether, I *Paral.* vii, 38, diminution de la bouche, du mot פסס pasas, diminuer, et du mot פה pé, bouche.

פֶּשְׁחֹר PHASSHUR, ou PHASSUR, fils d'Emer, *Jerem.* xx, 1, qui étend ou multiplie le trou, ou la blancheur, du mot פשה pascha, répandre ou étendre, et du mot חֹר חur, trou, caverne, ou blancheur; autrement, qui multiplie, ou étend la liberté ou la principauté, du même mot pascha, étendre, et du mot חָרַר charar, d'où חֹרִים chorim, gens libres et nobles.

פֶּתַח־הַיְהוָה PHATHAHIA, Vulgate, *Phataïa*, la porte du Seigneur, ou le Seigneur qui ouvre, du mot פתח pathach, ouvrir, et du mot יְהוָה Jah, le Seigneur.

פֶּתוּאֵל PHATUEL, père du prophète Joel, *Joel.* i, 1, bouchée de Dieu, du mot פת path, bouchée; autrement, dilatation ou persuasion de Dieu, du mot פתה patha, persuader, ou du mot פתח pathach, dilater, et du mot אֵל El, Dieu.

פֶּתוּרִים PHATURES, nom de lieu, *Jerem.* xliv, 1, bouchée de la rosée, du mot פת path, bouchée, et du mot רָסַס rasas, arroser; autrement, persuasion ou dilatation de la ruine, du mot patha, persuader, ou pathac, dilater; rasas qui signifie aussi dissoudre: on croit que ce nom est le même que *Phethros*. *Voyez* ci-après. C'est le nom d'un lieu d'Égypte, dont l'étymologie ne peut se trouver dans l'hébreu.

פַּעוּ פָּאוּ, ou פּוֹגוֹב PHAU, ville, *Genes.* xxxvi, 39, qui crie bien fort, du mot פעה paha; autrement, qui parait. *Voyez* ci-dessus PHAÏ.

פְּדֵאֵל PHEDAEL, fils d'Ammiud, *Num.* xxxiv, 28, rachat de Dieu, du mot פדה pada, sauver, racheter, et du mot אֵל El, Dieu.

פְּנֵי־אֵל PHEGIEL, fils d'Ochran, *Num.* i, 13, prévenance de Dieu, ou prière de Dieu, du mot פגג paga, prévenir, prier.

פֶּלְדָּאֵס PHELDAS, fils de Nachor et de Melcha, *Genes.* xxii, 22, ruine ou perte du brisement, du mot פלה pala, ruine ou perte, et du mot דִּיש disch, brisement du grain; autrement, jugement du brisement, du mot פָּרַר pillel, jugement, etc.

פְּלֵיָה PHELEIA, fils d'Elieōnāi, I *Par.* iii, 24, miracle ou mystère du Seigneur, du mot פֶּלָא pala,

faire mystère, cacher, et du mot יְהוָה Jah, le Seigneur פְּלֵיָה PHELELIA, aïeul d'Adaïa, II *Esdr.* xi, 12, qui pense au Seigneur, ou qui prie le Seigneur, du mot פָּלַל pillel, juger, prier, et du mot יְהוָה Jah, le Seigneur.

פֶּלֶת PHELETHI, père de Hon, *Num.* xvi, 1, ruine ou jugement, du mot פלה pala, ou פָּלַל pillel; autrement, qui tombe, du mot נָפַל naphal: le mot פֶּלֶת phalath en est l'infinitif, qui dans les langues orientales se met aussi pour un nom.

פְּלֵתִי פֶּלֶתִי PHELETHI, troupes ou gardes du roi David, II *Reg.* viii, 18. Le Chaldéen, ceux qui tiraient de l'arc, ou les frondeurs. Ce surnom en hébreu peut signifier juges ou destructeurs. Ces Péléthiens étaient des troupes philistines.

פְּלוֹנִי PHELONITES, qui est de Phélon, ou qui est descendant de Phélon, I *Par.* xi, 36, hébreu, *ploni*, pronom qui est mis en la place du nom, et qui exprime celui-ci, ou celui-là, dont le nom est sous-entendu et que l'on ne veut pas nommer; ce que le grec exprime, *Matth.* xxvi, 18, par δεινός, un tel, quelqu'un, *quidam*.

פֶּלְטִי פֶּלֶתִי PHELTI, un des prêtres ou lévites qui revinrent de Babylone à Jérusalem avec Zorobabel, II *Esdr.* xii, 17, fuite ou délivrance, du mot פֶּלֶט palat.

פֶּלְטִיָּא פֶּלְטִיָּא PHELTIA, ou PHELTIAS, fils de Bannaïa, *Ezech.* xi, 1, fuite ou délivrance du Seigneur, ou le Seigneur est ma fuite, mon salut, du mot פֶּלֶט palat, fuir ou délivrer, et du mot יְהוָה Jah, le Seigneur.

פֶּנְנָה פֶּנְנָה PHEENENNA, seconde femme d'Eleana, I *Reg.* i, 2, perle, pierre précieuse, du mot פנינים paninim, autrement, sa face, du mot פָּנִים panim, la face, et du pronom הָא, sa.

פֶּרְזֵי PHEREZÆI, nom de peuples, *Genes.* xv, 20, qui habitent des bourgs ou lieux non fermés de murs, du mot פֶּרַז peraz.

פֶּרְמוֹשְׁתָּא פֶּרְמוֹשְׁתָּא PHERMESTHA, fils d'Aman, *Esth.* ix, 9, rupture du fondement, du mot פֶּרַם param, rompre, diviser, et du mot שְׂתִית schathath, fondement, ou qui pose, ou qui met la rupture, du mot שִׁית schuth, mettre, et param, rupture, et selon le syriaque et l'hébreu, un veau ou taureau d'un an. Ce nom est originairement persan ou mède, ainsi il n'est pas facile de trouver sa véritable étymologie dans l'hébreu.

פֶּסְדוֹמִים PHESDOMIM, nom de lieu, I *Par.* xi, 15, portion, ou effusion de sang, ou goutte de sang, du mot פסס pasas, diminution, ou פֶּסַס pas, portion, et du mot דָּם dam, sang.

פֶּשְׁחֹר PHESHUR; un des chefs des familles qui revinrent de Babylone à Jérusalem avec Zorobabel, I *Esdr.* ii, 38. *Voyez* ci-dessus PHASSUR.

פֶּסֶס פֶּסֶס PHESSÉ, fils d'Esthon, I *Par.* vi, 12, saut, passage, ou qui cloche. *Voyez* ci-dessus PHASÉ et PASCHA.

פֶּתְתֵיָה PHETHEIA, un des chefs des vingt-quatre familles sacerdotales ou lévites, I *Paral.*

xxiv, 16, porte du Seigneur, ou à qui le Seigneur ouvre, du mot פתח pathach, ouvrir, ou porte, et du mot יה Jah, le Seigneur.

פתרוס βαβυλών PHETIROS, ou PIETROS, nom de pays, *Isai.* xi, 11, le même, à ce que l'on croit, que Phaturès. Voyez PHATURÈS.

פתרוסיμ Πατροσωνείμ PHETRUSIM, fils de Mesraïm, *Genes.* x, 14, peuples de Phéiros.

פיקל φικχώρ PHICOL, lieutenant général de l'armée d'Abimélech, *Genes.* xxi, 22, la bouche de tous, ou toute langue, du mot פה pé, bouche, ou langue, ou parole, et du mot כלל calal, tout; autrement, perfection ou consommation de la bouche, du mot pé, bouche, et du mot כלל cala, perfectionner.

פיהחירוט פיהחירוט PHI-IAHIROTH, nom de lieu, une des stations des Israélites au sortir d'Egypte, *Exod.* xiv, 2, la bouche, le défilé de Hiroth, ou l'ouverture de la liberté, du mot פה pé, bouche, et du mot חרר charar, ou de חיר chir, liberté; autrement, bouche gravée ou ciselée, du mot חרת charath, graver.

φιλadelphία PHILADELPHIA, ville, *Apoc.* i, 11, amour du frère ou de la fraternité, du mot grec φίλος, ami, et ἀδελφός, frère.

φιλάρχης PHILARCHES, compagnon de Timothée, *II Mach.* viii, 32, amateur du prince, du mot grec φίλος, ami, et du mot ἀρχός, prince.

φιλήμων PHILÉMON, ami et disciple de saint Paul, *Epist. ad Phil.* i, qui baise ou qui embrasse, du mot grec φιλημα, baiser.

φιλητός PHILETUS, apostat, *II Timoth.* ii, 17, aimable, ou qui est aimé, du mot grec φιληθείς.

φιλίππιοι PHILIPPENSES, peuples, *Epist. ad Philipp.*, belliqueux, ou amateurs des chevaux, du mot grec φίλιππος.

φίλιππος PHILIPPI, ville, *Act.* xvi, 12, de même.

φίλιππος PHILIPPUS, père d'Alexandre, *I Mach.* i, 1, belliqueux, ou amateur de chevaux, de même.

פלישת'אללופולאי PHILISTHÆA, pays, *Isai.* xiv, 31, hébreu, *Peleseth.* Voyez ci-dessus PALÆSTINA. Ce nom n'est point hébreu, non plus que *Philistæus.*

פלישתים פולισטיים PHILISTHIM, peuples, *Gen.* x, 14, de même que *Philisthæi*, les Philistins, ceux qui habitent les bourgades.

φιλολογος PHILOGOGUS, ami de saint Paul, *Rom.* xvi, 15, amateur des lettres ou de la parole, du mot grec φίλος, amateur, et du mot λόγος, parole.

φιλολήτωρ PHILOMÉTOR, surnom d'un roi d'Egypte, *Mach.* iv, 21, amateur de la mère, du mot φίλος, amateur, et du mot μήτηρ, mère.

φιλοσοφία PHILOSOPHIA, philosophie, amour de la sagesse, de φίλος, ami, et de σοφία, sagesse.

פנינעס פנינעס PHINÉES, fils d'Eléazar, *Exod.* vi, 25, hébreu, *Pinchas*, aspect, ou face de la confiance, ou protection, du mot פנה pana, regarder, et du mot סהה casa, espérer, se confier.

פנין PHINON, ville, ou le nom d'un des chefs de la postérité d'Esau, *Gen.* xxxvi, 41, perle ou pierre précieuse, du mot פנינין peninim; autrement, qui regarde, du mot פנה pana, regarder.

פישון פישון PHISON, un des fleuves du paradis terrestre, *Genes.* ii, 11, changement, ou redoublement, ou extension de la bouche, du mot פה pé, la bouche, et du mot שנה schana, changer, redoubler; autrement, étendu, du mot פשה pascha; autrement, multitude, du mot פוש phusch, être multiplié. Nous croyons que c'est le Phasis de Colchide.

פיתום פיתום PHITHOM, ville d'Egypte, *Exod.* i, 11, leur bouchée ou morceau, du mot פת path, et du pronom בו am, leur; autrement, consommation ou dilatation de la bouche, du mot פה pé, bouche, et du mot פת tham, achevé, parfait. Ce nom n'est point hébreu; et dans la langue égyptienne, le phi ou le pi est un article masculin.

פיתון פיתון PHITHON, fils de Micha, *I Par.* viii, 35, sa bouchée, du mot פת path; autrement, sa persuasion, du mot פתה patha, et du pronom י an, sa; autrement, don de la bouche, du mot פה pé, bouche, et du mot תנה thana, don.

פלהגון פלהגון PHLEGON, ami de saint Paul, *Rom.* xvi, 14, brûlant, ardent, du mot grec φλέγων.

פוחער פוחער פוחער PHOCERETH, un des chefs des serviteurs de Salomon, *I Esdr.* ii, 57, destruction de la bouche, du mot פוחער carath, couper, arracher, et du mot פה pé, bouche.

פויבה פויבה PHOEBÉ, diaconesse de l'Eglise de Cenchrée, *Rom.* xvi, 1, brillante, pure, du mot grec φοῖβος.

פוינין פוינין PHOENIX, ou ΠΑΕΝΙΝΙΑ, province, *II Mach.* iii, 5, rouge ou pourpre, du mot grec φοίνικες; autrement, palmier, du mot φοίνιξ.

פוגור פוגור PHOGOR, autrement *Phégor*, montagne, *Num.* xxiii, 28, trou, ouverture, du mot פוגר pahar. Voyez BÉEL-PHÉGOR.

פוללתי פוללתי PHOLLATHI, huitième fils d'Obédédôm, *I Par.* xxv, 5, mes ouvrages ou mon ouvrage, du mot פול pahal ou pahal, faire, ou ouvrage, et du pronom י i, mon.

פוחר פוחר פוחר פוחר PHORATHA, fils d'Aman, *Esth.* ix, 8, fructueux, du mot פרה para. Ce mot est persan ou mède; ainsi il n'est pas possible de trouver son étymologie dans l'Hébreu.

פוסעך פוסעך PHOSECH, fils de Jephlat, *I Par.* vii, 35, votre fragment, ou votre diminution, du mot פסס pasas, fragment, et de l'affixe ע ech, vôtre.

פריגיא פריגיא PHRYGIA, province ou pays, *Act.* ii, 10, sec et aride, du mot grec φρύγιος.

פריץ פריץ PHRYX, un habitant de la Phrygie, *II Mach.* v, 22, de même, brûlant, ou brûlé, rôti.

פיה פיה פיה פיה PHUA, fils d'Issachar, *Genes.* xlvi, 15, ici, adverbe de lieu, du mot פה pé ou פי pi; autrement, la bouche, du mot פה pé; autrement, beau, du mot יפה japha.

פיעה פיעה PHUA, une des sages-femmes des Hébreux, *Exod.* xv, 1, qui gémit, qui crie, du mot פעה paha; autrement, qui parait, du mot יפע japha.

פואה פואה PHUA, père de Thola, *Judic.* x, 1, angle ou chevelure, du mot פאה pea.

פואי פואי PHUAITÆ, descendants de Phua, *Num.* xxxvi, 25, hébreu, *phuni*, qui regarde, du mot פנה

pana, regarder; autrement, ma face, du mot פנים panim, visage ou face.

פִּיּוּל PHUL, roi des Assyriens, IV Reg. xv, 19, fève, du mot פִּיּוּל phol; autrement, ruine, du mot פִּלַּח palach, fendre, détruire. Nom assyrien, qui ne peut avoir son étymologie dans l'hébreu.

פִּיּוּן PHUNON, une des stations des Israélites dans le désert, Num. xxxiii, 42, pierre précieuse; autrement, qui regarde. Voyez ci-dessus פִּיּוּן. Ce mot peut venir du mot פִּיּוּן pinan, angle, coin, lieu caché. C'était un lieu où l'on trouvait des mines de cuivre. Voyez le Dictionnaire.

פִּיּוּר PHUR, sort, Esth. iii, 7, ou fêtes des Sorts, établie en mémoire de la délivrance des Hébreux de la fureur d'Aman.

פִּיּוּרִים פִּיּוּרִים PHURIM, les sorts, surnom donné aux quatorzième et quinzième jours du mois d'adar, en mémoire de la délivrance des Juifs, obtenue par la prière d'Esther, Esth. ix, 26.

פִּיּוּט PHUT, fils de Cham, Genes. x, 6, prière, gros et gras. Phut est un peuple d'Afrique.

פִּיּוּתֵי אֲפֻרֹתֵי PHUTHÆI, fils de Sobal, I Paral. ii, 55, qui séduit, du mot פִּתַּה patha; autrement, bouchée ou largeur, du mot פִּתַּה path, bouchée, morceau, et du mot פִּתַּה patha; en chaldéen, largeur.

פִּיּוּתֵי אֵלִי PHUTIEL, beau-père d'Eléazar, Exod. vi, 25, Dieu est ma graisse, du mot פִּיּוּט phut, et du mot אֵלִי El, Dieu. Ces étymologies sont fort incertaines, car ces noms ne sont pas hébreux.

פִּיּוּתֵי אֲפֻרֹתֵי PHUTIPHAR, eunuque de Pharaon, roi d'Égypte, Gen. xxxvii, 36, taureau de l'Afrique, du mot פִּרַּר par, taureau, et du mot פִּיּוּט phut, l'Afrique; autrement, selon le syriaque et l'hébreu, un taureau engraisé. Nom égyptien qui n'a point son étymologie dans l'hébreu.

פִּיּוּתֵי אֲפֻרֹתֵי PHUTIPHAR, prêtre d'Héliopolis, beau-père de Joseph, Genes. xli, 45, qui dissipe, ou qui dépouille la graisse, du mot hébreu פִּרַּר parah, dépouiller, et du mot syriaque פִּיּוּט phut. Ce mot est égyptien, et ainsi on ne peut trouver sa véritable étymologie dans l'hébreu. C'est apparemment le même que le précédent, quoiqu'il ne s'écrive pas tout à fait de même.

פִּיּוּגֵלְלוֹס PHYGELLUS, un de ceux qui avaient abandonné saint Paul, ou peut-être apostasié, II Tim. i, 15, fugitif.

פִּיּוּלַּאֲחֵרִיּוֹן PHYLACTÈRE, préservatif, du grec φυλάσσω, je garde, je préserve, Matth. xxiii, 5.

פִּיּוּלָאֲחֵרִיּוֹן PILA, nom de lieu, en hébreu, Machthès, Sophon. i, 11, dent mâchelière, qui broie, qui pile, du mot פִּיּוּל cathasch; autrement, mortier, profondeur, enfoncement.

פִּיּוּלָאֲחֵרִיּוֹן PILATUS, gouverneur de la Judée pour les Romains, Matth. xxvii, 2, qui est armé d'un dard.

פִּיּוּלִיָּדִיָּא PISIDIA, province, Act. xiii, 14, poix, ou poissé, du mot grec πισσώδης.

פִּיּוּלִיָּדִיָּא PISTICA, nardus, nard pur, et non sophistique, Joan. xii, 5; autrement, nardus spicata, nard qui croît en épi. Voyez le Dictionnaire sous NARD.

Ποντικός PONTICUS, qui est de la province du Pont, Act. xviii, 2.

Πόντιος PONTIUS, nom propre de Pilate, Matth. xxvii, 2, du mot grec qui signifie marin, homme de mer.

Πόντος PONTUS, province, Act. ii, 9, mer, du mot grec πόντος. Dans la Genèse, chap. xiv, 1, saint Jérôme a traduit l'hébreu אֵלְעָזָר Elazar, par pontus. Or Elazar peut signifier Dieu qui ôte, ou qui se retire, du mot פִּיּוּר sur, qui se retire, ou qui s'éloigne, et du mot אֵל El, Dieu.

Πόρτιος PORTIUS, surnommé Festus, préfet de la Palestine et de la Judée, Act. xxiv, 27, veau, du mot grec πόρταξ.

Ποσειδώνιος POSIDONIUS, un des envoyés de Niconor, II Mach. xiv, 19, qui donne à boire, du mot πόσις, breuvage, et du mot δίδωμι, je donne.

Προσάρτη PRIAPUS, Priape, divinité infâme des païens, hébreu, מִיִּפְלֵסֶתֶת Miphleseth, III Reg. xv, 13, signifie idole, le trouble, l'horreur et la crainte; ou épouvantail, du mot פִּלַּס palats, d'où miphleseth. Je crois que les Phallus des païens viennent de là.

Πρίσκιλλα PRISCA, compagnon des travaux de saint Paul, son aide, Rom. xvi, 3, mot latin qui signifie ancienne.

PRISCILLA, femme d'Aquila, de la province du Pont, Act. xviii, 2, de même.

Προβατική PROBATICA, surnom d'une piscine, en hébreu, Bethsaida, ou Bethesda, Joan. v, 2. Voyez ci-dessus ΒΕΘΣΑΙΔΑ, signifie piscine aux brebis, et Bethesda, piscine de miséricorde. Quant à probatica, elle vient du mot grec προβάτικος, ovinus.

Πρόχορος PROCIHORUS, nom d'un des sept diacres, Act. vi, 5, celui qui préside aux chœurs, de πρό et de χορός.

Προσηλύτος PROSELYTUS, un gentil ou un païen qui a embrassé le judaïsme et la religion du vrai Dieu, Act. ii, 11. En grec, un étranger venu d'ailleurs; en hébreu גֵּר ger, voyageur, étranger.

Ψευδοχριστός PSEUDOCHRISTUS, faux Christ, du grec ψεύδος, mensonge, et χριστός, Christ. Ainsi, pseudoapostolus, faux apôtre, et pseudopropheta, faux prophète.

Πτολεμαῖοι PTOLEMÆI, surnom des rois d'Égypte depuis la mort d'Alexandre, II Mach. vi, 8, guerrier, belliqueux.

Πτολεμαῖς PTOLEMAIS, ville, I Mach. v, 15, belliqueux, du mot grec πτολεμος, la guerre.

Πουβαστός PUBASTHUS, ville, Ezech. xxx, 1, la bouche du mépris, du mot פִּיּוּל pé, bouche, et du mot בִּט bus, mépriser, fouler aux pieds.

Πυγμαῖοι PYGMÆI, nom de peuples, en hébreu, גַּמְדִּים Gamadim, Ezech. xxvii, 11, haut d'une coudée, du mot גַּמְדִּים gamad, coudée. Les Septante, vos braves ou vos gardes, du mot grec πυγμαί, qui combat avec le poing; ou plutôt de πῆχυς, une coudée, ou de πυγμαί, la mesure du coude à l'extrémité de la main.

Πύρρος PYRRHUS, père de Sosipater, Act. ix, 4, blond ou roux, du mot grec πυρρός.

R

רַהַב RAAB, Vulgate, *Rahab*, *Psalm*. lxxxvi, 4. On croit que sous ce nom les Hébreux entendaient l'Égypte. A la lettre, superbe, du mot רַהַב raab; autrement, querelleuse, du mot רוֹב rob.

רַאֲיָה 'Ραία RAAJA, ou RAJA, selon la Vulgate, fils de Sobal, I *Paral.* iv, 2, vision du Seigneur, du mot רַאֲה raa, voir, regarder, et du mot יָה Jah, le Seigneur.

רַעְמִיָּה 'Ρεεμαι RAAMIAS, un des chefs des familles qui revinrent de Babylone à Jérusalem avec Zorobabel, II *Esdr.* vii, 7, tonnerre du Seigneur, du mot רַעַם raham, tonnerre, et du mot יָה Jah, le Seigneur.

רַבָּה RABBA, ville, *Josue* xiii, 25, que l'on croit être la même que *Rabbath*, ou *Philadelphie*, grande multitude, du mot רַבַּב rabab; autrement, querelle ou dispute, du mot רוֹב rob.

רַבָּת 'Αρχα Ραββῶθ RABBATH, ville, *Deut.* iii, 11, la même que *Rabba*, la grande, la multitude.

רַבִּי RABBI, surnom que les Hébreux donnaient aux docteurs de la loi, *Matth.* xxiii, 7, maître, docteur, du mot hébreu רַב rab.

רַבּוֹנִי RABBONI, diminutif du même, *Marc.* x, 51.

רַבּוֹת RABBOTH, ville, *Josue* xix, 20, multitude, du mot רַבַּב rabab; autrement, du mot רוֹב rob, querelle; autrement, usure, prêt, du mot מַרְבִּית mar-bith.

רַב־מַג RAB-MAG, prince affaibli, peut-être le prince ou chef des mages. *Voyez* REBMAG, *Jerem.* xxxix, 5.

רַב־שָׁקָה RAB SACÈS, prince de l'armée de Sennachérib, IV *Reg.* xviii, 17, échanson du prince, ou maître d'hôtel, du mot רַב rab, maître, et du mot שָׁקָה saka, boire.

רַב־סָרִיס RAB-SARÈS, Vulgate, *Rabsaris*, un des princes de la cour de Sennachérib, IV *Reg.* xviii, 17, grand-maître des eunuques, du mot רַב rab, maître, et du mot סָרִיס sarim, eunuque, ou valet de la chambre du prince.

רַצָּא RACA, mot de mépris et d'injure, *Matth.* v, 22. Saint Jérôme dit que ce mot tire sa racine du mot רִיק rik, vain, néant, sans esprit, sans cervelle; autrement, gueux, un homme de néant: il est traduit ainsi par la Vulgate, *Judic.* xi, 5.

רַחַל RACHAL, ville, I *Reg.* xxx, 29, médisant, du mot רַחִיל rakil; autrement, parfumeur ou commerçant, du mot רַחַל rachal.

רַחֵל RACHEL, fille cadette de Laban, *Genes.* xxix, 9, brebis.

רַדַּי 'Ρεδαι RADDAI, cinquième fils d'Isaï, I *Paral.* ii, 14, qui défend, du mot רַדַּד radad, étendre; autrement, qui domine, du mot רַדָּה rada.

רַגֹּא RAGAU, fils de Phaleg, I *Paral.* i, 25, le même qui est appelé Réû, *Genes.* xi, 18, son ami, son pasteur, ou son malheur.

רַגֶּס 'Ράγος RACÈS, ville, *Tob.* i, 16, tempête, tempête,

sédition, du mot hébreu רַגַּשׁ ragasch. Comme ce mot est mède, il n'est pas possible de trouver sa véritable étymologie dans l'hébreu.

רַגֹּוֹל RAGUEL, prêtre de la ville de Madian, et beau-père de Moïse, *Exod.* ii, 18, le même qui est appelé *Jethro*, *Exod.* iii, 1, pasteur de Dieu, ou ami de Dieu, du mot רַהַה raha, ou rohé, selon les diverses leçons; autrement, rupture de Dieu, du mot רוֹע ruah, rupture ou brisement, et du mot אֱלֹהִים El, Dieu.

רַחַב RAHAB, femme qui reçut et cacha les espions de Josué, *Josue* ii, 1, qui est large et étendue, ou place publique, du mot רַחַב rachab.

רַחַבִּיָּה RAHABIA, fils d'Éliézer et père d'Isaïas, I *Paral.* xxvi, 27, largeur ou étendue, ou place du Seigneur, du mot רַחַב rakab, largeur, etc., et du mot יָה Jah, le Seigneur, ou Dieu est mon étendue, il m'a mis au large.

רַחַם RAHAM, fils de Samma, I *Par.* ii, 44, entraînées, ou compatissant, du mot רַחַם racham.

רַחֵלָּה 'Ραηλιας RAHELACA, un des chefs des familles qui revinrent de Babylone à Jérusalem, I *Esdr.* ii, 2, surprise ou étonnement du Seigneur, ou le Seigneur qui enivre, le Seigneur est mon ivresse, du mot רַחַל rahal, épouvanté, enivré, et du mot יָה Jah, le Seigneur; autrement, pasteur ou compagnon du Seigneur, du mot רַהַה raha, ou rohé, selon les diverses leçons, pasteur ou compagnon, et de la préposition ל, à, et du mot יָה Jah, le Seigneur.

רַחֵלָּה 'Ραγουηλ RAHUEL, fils d'Esau et de Basemath, *Genes.* xxxvi, 4, pasteur ou ami de Dieu, du mot רַהַה raha, pasteur, ami; autrement brisement de Dieu, du mot רוֹע rua, et du mot אֱלֹהִים El, Dieu. *Voyez* RAGUEL.

רַם RAM, fils d'Ezron, I *Paral.* ii, 9, qui est élevé et sublime, du mot רוֹם rum, ou qui rejette ou qui est rejeté, du mot רַמָּה rama.

רַמָּה RAMA, ville, *Josue* xviii, 25, de même.

רַמַּת RAMATH, ville, *Josue* xiv, 8, élevée, haute.

רַמַּת־רַמָּתִים 'Αραμαθαιμ ἄραμαθιμ RAMATHA, la même que *Rama* ci-dessus, I *Reg.* i, 19, autrement, *Ramath*, ou *Ramathan*, I *Mac.* xi, 34. *Voyez* ci-après RAMATHAIM.

רַמַּת־אֵימִם RAMATHAIM, ville, I *Reg.* i, 1, la même que *Rama*; à la lettre, *Ramathaim* signifie les deux *Ramath*, apparemment parce que la ville était partagée en deux. La ville de *Ramatha*, patrie de *Samuel*, était surnommée *de Zophim*, à cause d'une famille de lévites descendue de *Zoph*, qui y demeuraient.

רַמַּת־אֵימִם 'Ραμαθαιος RAMATHITES, qui est de *Ramath* ou de *Ram*, I *Par.* xxvii, 27, élevé, sublime, etc. *Voyez* ci-dessus *RAM*.

רַמַּת־לֵּחִי 'Αναίρεσις σιαγόνοσ RAMATH-LECHI, nom de lieu, *Judic.* xv, 17, élévation de la mâchoire, du mot רַמַּי rami, élever, et du mot לֵּחִי lechi, mâchoire. Les Septante, projection de la mâchoire, du mot רַמָּה rama, jeter.

רַעְמוֹסִים RAMESSES, ville, *Gen.* XLVII, 11, tonnerre, du mot רַעַם raham; autrement, reproche de la teigne, du même mot raham, reprocher, et du mot סַס sas, teigne; autrement, qui détruit et résout le mal, du mot כֹּסֶס masas, dissoudre, et du mot רוֹע ruah, mal. Ce mot n'est point hébreu, et ainsi il est inutile de chercher sa véritable étymologie dans cette langue.

רַמֹּת 'Ραμῶθ RAMETH, ville, *Josue* XIX, 21, sublime, élevé, etc. Voyez ci-dessus RAM et RAMA.

רַמֹּת 'Ραμῶθ RAMOTH, ville, *Josue* XIII, 26, les hauteurs, ou élevées.

רַפָּא RAPHIA, fils d'Ephraïm, *I Paral.* VII, 25, relaxation; autrement, médecine.

רַפְּחֵל RAPHIAEL, fils de Sémeïa, *I Par.* XXVI, 7, médecine de Dieu, du mot רַפָּא rapha, guérir, donner des remèdes, et du mot אֱלֹהִים El, Dieu.

רַפְּחֵיָה RAPHAIJA, fils de Jéseïa, *I Par.* III, 21, médecine, ou affranchissement du Seigneur; ou Dieu est ma médecine, du mot רַפָּא rapha, médecine, et du mot יְהוָה Jah, le Seigneur.

רַפְּחֵיִם RAPHAIM, descendants d'un géant nommé Rapha, *Genes.* XIV, 5, mot que la Vulgate a traduit par les géants, *Deut.* II, 11, du mot רַפָּא rapha; autrement, médecins, ou relâchés, ou qui relâchent, qui affaiblissent, du mot רַפָּא rapha.

רַפְּחֵיִם RAPHIDIM, nom de lieu, ou la onzième station ou demeure des Israélites dans le désert, *Num.* XXXIII, 14, des lits ou des lieux de repos, du mot רַפָּח raphad.

רַפְּחֹן RAPHON, nom de lieu, *I Mach.* V, 57, médecine ou accablement, du mot רַפָּא rapha; autrement, géant, du mot רַפָּא rapha; autrement, mollesse, du mot רִיפּוֹן riphon.

רַפְּחִי RAPHU, père de Phalti, *Num.* XIII, 10, guéri, pansé, soulagé.

רַסִּיָּא RASIAS, un des anciens de Jérusalem, *II Mach.* XIV, 57, secret ou mystère du Seigneur, ou le Seigneur est mon secret, du mot רַז raz, secret, et du mot יְהוָה Jah, le Seigneur.

רַסִּיָּא RASIN, roi de Syrie, *IV Reg.* XXV, 57, volontaire, ou bonne volonté, du mot רַצָּא ratsa; autrement, coureur ou courrier, du mot רַץ rats.

רַזֹּן RAZON, fils d'Eliada, *III Reg.* X, 21, maigre ou menu, du mot רַזָּא raza, maigrir; autrement, secret, du mot רַז raz; autrement, prince, du mot רַזֹּן razon.

רַבֵּעַ REBÉ, roi des Madianites, *Num.* XXXI, 8, quatrième, ou un carré, du mot רַבַּע rabah; autrement, qui se couche ou qui se baisse, du mot רַבַּץ rabats.

רַבֵּקָה REBECCA, fille de Bathuel, femme d'Isaac, *Genes.* XXII, 23, grasse, engraisée, du mot רַבַּע rabac; autrement, querelle apaisée, ou émoussée, ou cessée, du mot רַוֵּב rub, querelle, dispute, et du mot קַחַה kaa, émoussée.

רַבְלָה REBLA, ou REBLATHA, ville, *Num.* XXXIV, 11, la querelle, ou la grandeur à lui, du mot רַבַּב rabab, grandeur, ou du mot רַוֵּב rub, querelle, et de la pré-

position רַבַּב, et du pronom הָ a, lui; autrement, querelle qui s'accroît, ou qui se répand, du mot רַוֵּב rub, querelle, et du mot לִוְיָהּ livia, croître ou augmenter. Ce terme n'est pas hébreu.

רַב־מַג 'Ραβαμάγ REB-MAG, un des princes de la cour du roi de Babylone dont parle Jérémie, *Jerem.* XXXIX, 3, qui renverse ou détruit la multitude, du mot מַג mug, dissoudre, et du mot רַבַּב rabab, multitude; autrement, chef ou prince de la dissolution, du mot רַב rab, maître, et du mot מַג mug, dissolution; ou peut-être chef des mages. Nom babylonien dont on ne peut trouver l'étymologie dans l'hébreu.

רַכָּת 'Ρακκάθ RECCATH, ville, *Josue* XIX, 55, vile, ou salive, ou crachat, ou tempe de la tête, du mot רַכַּק rakak, ou רַחַח racha.

רַכֵּם RECEM, ville, *Josue* XVIII, 27, vide ou vain, du mot רַק rac, ou רַקָּה raka; autrement, peinture ou broderie de diverses couleurs; ou nuances, du mot רַכַּם rakam; ou leur salive, du mot רַכַּק rakak, salive, et du pronom כֵּם am, leur.

רַחַח RECHA, nom de famille ou de lieu, *I Paral.* IV, 12, tendre, mou, du mot רַחַח rachach.

רַחַב RĒCHAB, père de Jonadab, *IV Reg.* X, 15, carré, ou chariot, ou attelage de chevaux, ou qui va à cheval, cavalier.

רַחַבֵּיִם 'Ραχαβείμ RECHABITÆ, descendants de Réchab, *Jerem.* XXXV, 2. Voyez RĒCHAB.

רַעְמָא 'Ραγμαά REGMA, pays ainsi appelé de Regma, fils de Chus, *Ezech.* XXVII, 22, grandeur, tonnerre, du mot רַעַם raham; autrement, quelque sorte de mal, ou de brisement, ou de compagnie, du mot רוֹע ruah, mal, etc., ou du mot רַעַה raha ou rohié, socié, et de l'adverbe מַה ma, quelque sorte.

רַעְמָא REGMA, fils de Chus, *Genes.* X, 7, le même que Regma. Voyez ci-dessus.

רַגֹּם 'Ρεγγμά REGOM, fils de Johaddaï, *I Par.* II, 47, qui lapide, ou qui est lapidé, du mot רַגַּם ragam; autrement, pourpre, du mot אַרְגָּמָן argaman.

רַהוּם REHUM, un des chefs des familles qui revinrent de Babylone à Jérusalem avec Zorobabel, *I Esdr.* II, 2, miséricordieux, compatissant, ou, selon le syriaque, ami.

רַעֵי Oí ἐταῖροι, autrement, 'Ρῆοι REI, un des vaillants capitaines de la garde de David, *III Reg.* I, 8, mon pasteur, mon compagnon, mon ami, du mot רַעַה raha ou rohié, selon les diverses leçons; autrement, mon mal, ou mon brisement, du mot רוֹע roha, et du pronom יִי mon.

רַאִיָּה 'Ραία REIA, fils de Joel, *I Par.* V, 5, vision du Seigneur, du mot רַאָּה raa, et du mot יְהוָה Jah, le Seigneur.

רַמֵּיָה REMEIA, nom d'homme, *I Esdr.* X, 25, élévation, ou sublimité du Seigneur, du mot רַמַּם rum, et du mot יְהוָה Jah, le Seigneur; autrement, rejeté du Seigneur, du mot רַמָּא rama, rejeter.

רַמֹּן REMMON, ville, *Josue* XV, 51. Il y a aussi un rocher ou pierre, ou une vallée de ce nom, etc., grandeur ou élévation, du mot רַמַּם ramam; autrement, un grenadier, du mot רַמֹּן rimmon.

רֵמֹן-פָּרָץ REMMON-PHARÈS, seizième station des Israélites dans le désert, *Num.* xxxiii, 19, division de la grenade, ou le grenadier de division, du mot פָּרָץ parats, rompre, diviser, et du mot רֵמֹן rinimon, grenade, ou grenadier.

רֵמוֹן 'Ρεμμών REMONO, ville, *I Paral.* vi, 77, sa hauteur, du mot רָמַם ramam; autrement, son grenadier, du mot רֵמֹן rinimon, et du pronom ו, son.

רֵמְפָא 'Ρεμφα RĒMPHA, idole, *Amos* v, 26, selon les Septante; la Vulgate a traduit l'étoile de votre Dieu. Le mot hébreu est chiun, ainsi ont lu Aquila et Symmaque, c'est-à-dire, piédestal, appui, préparation: on dit que c'est Saturne. Saint Etienne, *Act.* vii, 43, a lu *Remphan*. Voyez le *Dictionnaire*.

רֵסָא RESA, père de Joanna, *Luc.* iii, 27, volonté, du mot רָצָא ratsa; autrement, course, du mot רָצַץ ruts.

רֵסֵן RESEN, ville, *Genes.* x, 12, frein ou mors.

רֵשֵׁף 'Ρήσα RESEPH, fils d'Ephraïm, *I Par.* vii, 25. flèche ardente, du mot רֵשֵׁף rescheph; autrement, un oiseau, ou le diable, du mot צָרַף saraph, serpent.

רֵצֵף Ρασεφ RESEPH, ville, *IV Reg.* xix, 12, lit ou extension, ou charbon, ou pierre en feu, du même mot רָצַף ratsaph.

רֵצִיא RESIA, fils d'Olla, *I Par.* vii, 39. Voyez ci-dessus RESA.

רֵצִפָּה RESPHA, concubine de Saül, *II Reg.* iii, 7. Voyez ci-dessus RESEPH, ville.

רֵסָא RESSA, une des stations des Israélites dans le désert, *Num.* xxxiii, 21, arrosement, distillation, ou rosée, du mot רָסָא rasas.

רֵתִימָה RETHIMA, autre station des Israélites dans le désert, *Num.* xxxiii, 18, genièvre, du mot רֵתִים rothem; autrement, son, bruit, selon quelques-uns.

רֵעוּ Ραγαῦ REU, fils de Phaleg, *Genes.* xi, 18, qui est appelé *Ragau*, *I Paral.* i, 26, compagnon, ami, ou mal, ou brisement, du mot רֵעָה relia ou rohé, société; ou du mot רוּע ruah, mal ou brisement. Voyez ci-dessus RAGAU.

רֵיגִיוֹן RHEGION, ville, *Act.* xxviii, 13, rupture ou fracture, du mot grec ῥήγιον.

ῥόδη RHODE, nom d'une jeune fille, *Act.* xii, 13, mot grec qui signifie rose.

ῥόδοχος RHODOCHUS, soldat de l'armée des Juifs, *II Mach.* xiii, 21, un chariot de roses, du mot grec ῥόδῃ, rose, et du mot ὄχος, chariot.

ῥόδος RHODUS, île de Rhodes, *I Mach.* x, 23, rose, du mot grec ῥόδῃ.

רִיבִי RIBAI, père d'Ithai, *II Reg.* xxiii, 29, qui multiplie, du mot רִבָּה raba, ou רָבַב rabab; autrement, qui dispute, ou qui reprend, du mot רִבַּב rub.

רִנָּא Ρενα RINNA, fils de Siméon, *I Par.* iv, 20, chant, cantique, du mot רָנַן ranan.

רִיפָּתִי RIPHATH, fils de Gomer, *Genes.* x, 5, remède ou médecine, ou relâchement, ou pardon, du mot רָפָא ou רָפָה rapha; autrement, étable, du mot רָפַת raphath.

רוֹגָא ROAGA, fils de Somer, *I Paral.* vii, 34, enivré, ou rassasié de discours, de méditations ou

d'abstractions, du mot רוּה rava, enivré, etc., et du mot הָגָה haga, parler, méditer, etc.

רוֹבֹאם ROBOAM, fils de Salomon, *III Reg.* xi, 43, qui met au large le peuple, du mot רָחַב racab, mettre au large; autrement, place du peuple, du même mot racab; autrement, qui flaire ou respire le peuple, du mot רוּח ruac, respirer, et du mot עָם ham, le peuple.

רוֹגֵל ROGEL, fontaine, *Josue* xv, 7, le pied, ou piéton, ou foulon; autrement, médissant, inquisiteur, espion, délateur, du mot רָגַל ragal; ou selon le syriaque, coutume.

רוֹגֵלִים ROGELIM, bourg, *II Reg.* xvii, 27, de même.

רוֹגוֹם-מֵלֶךְ Ρογόμ ὁ βασιλεύς ROGOM-MELECH, prince de la cour de Darius, *Zach.* vii, 2, qui lapide le roi, du mot רָגַם ragam, lapider, et du mot מֶלֶךְ mélec, roi; autrement, la pourpre du roi, ou du conseil, du mot chaldéen אַרְגָּמָן argaman, pourpre. Ce mot est mède, et ainsi il est difficile de trouver dans l'hébreu sa véritable étymologie.

רוֹהוֹב ROHOB, ville, *Josue* xix, 28, largeur, place ou étendue, du mot רָחַב rachab.

רוֹהוֹבִיָּה ROHOBIA, fils d'Eliézer, *I Par.* xxiii, 17, largeur ou place du Seigneur, du mot רָחַב rachab, largeur, et du mot יָה Jah, le Seigneur.

רוֹהוֹבוֹת ROHOBOTH, ville, *Gen.* xxxvi, 37, les largeurs, ou les places, du mot רָחַב racab. La Vulgate a traduit ce mot rohoboth, *Genes.* x, 11, par les places de la ville, la signification pour le nom; car les Septante ont traduit la ville de Rohoboth, ῥώβωθ πόλις.

רוֹמָא Ρημαν ROMA, concubine de Nachor, *Genes.* xxii, 24, élevée, sublime, du mot רָמַם ramam; autrement, rhinocéros, du mot רָעַם réem.

ῥώμη ROMA, ville, *Act.* xviii, 2, puissance, force, du mot grec ῥώμη.

רוֹמָנִים κήτιοι ROMANI, peuples, *Dan.* xi, 30, hébr. Chithim, qui brisent, du mot כָּתַת cathath, briser; autrement, brisement de la mer, du même mot cathath, briser, et du mot יָם jam, mer; autrement, du plus pur or, ou diadème, ou teinture, du mot כֶּתֶם kethem. Mais le mot latin *Romani*, signifie forts, puissants, en le dérivant du mot grec ῥωμαί.

רוֹמֵלִיָּה ROMELIA, père de Phacée, *IV Reg.* xv, 27, l'élévation du Seigneur, du mot רָמַם ramam, élevé, et du mot יָה Jah, le Seigneur; autrement, qui est rejeté du Seigneur, du mot רָמָא raina, jeter, et de la préposition ל, du, et du mot יָה Jah, le Seigneur.

רוֹמֵמְתִיעֶזֶר ROMEM'THIEZER, un des chefs des vingt-quatre familles sacerdotales ou lévitiqes, *I Paral.* xxv, 4, élévation du secours, du mot רָמַם ramam, élever, et du mot עֶזֶר hezer, secours.

רוֹשׁ ROS, fils de Benjamin, *Gen.* xlii, 21, la tête ou le sommet, ou commencement, du mot רוֹשׁ rosch.

רוֹתֵר ROTH, ville, *Num.* xxxii, 35, hébreu, *Atroth*, Vulgate, *Etroth*, couronne, du mot עֲתָר hatar, couronner.

רוֹבֵן RUBEN, fils de Jacob et de Liah, *Genes.*

xxiv, 52, qui voit le fils, ou vision du fils, du mot א ou rejeté, du mot רומ rum, élevé, etc., et du mot ראה raa, voir, et du mot בן ben, fils.

בנורא־בן RUBENITÆ, fils, enfants, descendants de Ruben, *Josue* xiii, 25, de même.

רומה RUMA, ville, *Judic.* ix, 41, élevé, sublime,

ou rejeté, du mot רומ rum, élevé, etc., et du mot רמה rama, rejeté. L'hébreu porte רמה duma, *Josue* xv, 52.

רוּת RUTH, femme de Mahalon, *Ruth.* i, 4, enivrée, rassasiée.

S

שאל SAAL, nom d'homme, *I Esdr.* x, 29, qui demande, qui prie; autrement, les lieux bas et souterrains, ou l'enfer, du mot שאל schaal ou scheol, selon les diverses leçons.

צעננים Σεπεννίμ SAANANIM, ville, *Jos.* xix, 53, mouvements; autrement, le mouvement de celui qui sommeille, du mot צעה tsaha, errer, aller çà et là, et du mot נום num, sommeiller; autrement, transporter, du mot צען tsahon.

שאפ SAAPH, fils de Jahaddaï, *I Par.* ii, 47, qui pense, du mot שאפ schahaph; autrement, qui s'envole, du mot עוף huph, voler, oiseau.

שערים Σαρειμ SAARAIM, ville, *I Par.* iv, 31, portes, estimations, prisée, cheveux, orges, tempêtes, boues, velus, démons, du même mot שאר schahar, sehor, sahor, ou שעיר schir, et שערה schora, selon les différentes leçons.

שבה SABA, fils de Regma, *Genes.* x, 7, captivité, du mot שבה schaba; autrement, conversion, repos, vieillesse, du mot שוב schub.

סבא SABA, fils de Chus, *Genes.* x, 7, ivrogne, du mot סבא saba; autrement, qui tourne ou environne, du mot סבב sabab; autrement, selon le syriaque, vieillard.

שבקתני SABACTHANI, mot chaldéen, *Matth.* xxvii, 46, vous m'avez abandonné, de שבק schabak. L'hébreu du psaume xxi, 1, לית עזבתני asabiani, vous m'avez abandonné : mais on peut lire לזבתני vous m'avez sacrifié.

שבא־י SABÆI, peuples, *Job.* i, 15. Voyez ci-dessus SABA, fils de Regma.

שבאים SABAIM, peuples, *Isai.* xlv, 14. Voyez ci-dessus SABA, fils de Chus.

שבמה SABAMA, ville, *Num.* xxxii, 38, conversion, retour, captivité, vieillesse, ou repos, du mot שבה schaha, ou שוב schub, captivité, repos, etc.

שבם Σαβαμά SABAN, ville, *Num.* xxxii, 5, qui les tient captifs, ou leur captivité, du mot שבה schaba, et du pronom מ am, leur.

שבניה SABANIAS, Vulgate, *Sabania*, un des lévites chargés de lire la loi conjointement avec Esdras, *II Esdr.* IX, 4, le Seigneur qui convertit, ou qui rappelle de captivité, ou qui captive, du mot שבה schaba; autrement, qui entend, qui bâtit, ou produit la filiation, du mot בנה bana, ou בון bun, ou בן ben, et du mot יה Jah, le Seigneur; autrement, qui entend le Seigneur, ou auquel le Seigneur fait attention.

צבאות SABAOTH, *Jerem.* xi, 20, armées, troupes, combats, du mot צבא tsaba.

סבירים SABARIM, nom de lieu, *Ezech.* xlvi, 16, circuit, ou environ des hauteurs, du mot סבב sabab,

circuit, et du mot סבב ramam, hauteurs; ou selon le syriaque, opinions, espérances.

סבירים SABARIM, nom de lieu, *Josue* vii, 5, ruptures, brisements, espérances, du mot שבר schabar, ou schibber.

שבט SABAT, Vulgate, *Sabath*, nom des mois hébreux qu'ils ont emprunté des Babyloniens, *Zach.* i, 7, verge, sceptre, ou tribu.

סבתיה SABATHIA, fils de Chus, *Gen.* x, 7, circuits ou cause, du mot סבב sabab, ou du mot סבה siba.

סבתנא SABATHACA, fils de Chus, *Genes.* x, 7, qui environne, ou qui cause la blessure, du mot סבב sabab, environner; ou du mot סבה saba, causer, et du mot נכה naca, ou כאה caa, frapper, blesser; ou selon le syriaque et l'hébreu, blessure de la vieillesse, ou vieillesse battue.

שבתי Σαββαθαιοι SABBATHAI, un des chefs des familles qui habitèrent Jérusalem au retour de Babylone, *II Esdr.* xi, 16, mon sabbat ou mon repos, du mot שבת sabbath, repos ou sabbat, et du pronom י i, mon.

Σαββατισμός SABBATISMUS, observation du sabbat judaïque, *Hebr.* iv, 9, repos, cessation du travail. Voyez ci-dessus SABBATHAI.

שבתי SABBATHIZO, mot hébreu latinisé, pour dire être en repos, observer le sabbat, *Exod.* xvi, 30.

שבת Σαββατου SABBATHUM, Vulgate, *Sabbatum*, le sabbat, *IV Reg.* iv, 23, cessation de travail, repos. Voyez ci-dessus SABBATHAI.

שבע SABÉE, ville, *Josue* xix, 2, sept ou septième, rassasiement, ou jurement, du mot שבע schabah ou schibah, selon les différentes leçons.

שבר SABER, fils de Caleb et de Maacha, *I Par.* ii, 48, brisure, rupture, espérance. Voyez SABARIM.

סכח Σαχά SACHACA, ville, *Josue* xv, 61, ombrage, couverture, protection, du mot סך sachach; autrement, onction, du mot סך soch, s'oindre; autrement, selon le syriaque, spéculation, vue, regard.

שכר Σαχάρ SACHAR, un des trente vaillants capitaines de David, *I Paral.* xi, 34, ivrognerie; autrement, toute liqueur qui enivre, salaires, gages, du mot שכר sachar ou schechar, selon les différentes leçons.

Σαδδουκαϊοι SADDUCÆI, disciples de Sadok, et partisans d'une des sectes des Juifs qui niaient la résurrection, *Matth.* iii, 7, justes ou justifiés.

צדוק SADOQ, fils d'Achitob, *II Reg.* viii, 17. Voyez ci-dessus SADDUCÆI, de même.

שגאי Σαγαϊ SAGÆ, un des trente vaillants capitaines de David, *I Paral.* xi, 35, qui est ignorant ou dans

l'erreur, du mot שגג sagag; autrement, qui s'augmente et multiplie, du mot שגא saga.

צַחַר SAHAR, Vulgate, *Isaar*, fils d'Ashor et d'Ha-aa, I Par. iv, 7, autrement, *Sohar*, Genes. xlvi, 10, clair, blanc, du mot צַחַר tsachar.

שַׁהַרַיִם SAHARAIM, fils d'Ahod, I Paral. viii, 8, noires, troubles, ou qui se lèvent et vont de grand matin, du mot שַׁחַר schachar.

SALABIM. Voyez ci-après SALEBIM.

שַׁלְבֹנִי SALABONI, nom de lieu, II Reg. xxiii, 52, l'entendement, le fils, le bâtiment du renard, de la poignée, ou du sentier, des mots בֵּן bun, entendement, בֵּן ben, fils, de בָּנָה bana, bâtiment, et des mots שַׁעַל schaal, la main, le poing, ou de שַׁעַל schual, renard, ou de מִשְׁחֹל mischol.

שַׁלְבֹנִיִּים SALABONITES, qui est natif ou descendant de Salaboni, I Par. xi, 52, de même.

שַׁלְמֵי SALAMI, mère d'Azuba, III Reg. xxi, 42, mission, envoi; autrement branches ou dard, javelot, du mot שַׁלַּח schalach ou schelach, selon les diverses leçons; ou selon le syriaque, qui dépouille, ou qui est dépouillé.

שַׁלְמִיָּהוּ SALAMIEL, fils de Sarisaddai, Num. i, 6, paix de Dieu, ou Dieu est mon bonheur, rétribution ou perfection de Dieu, du mot שַׁלַּם schalam, paix, etc., et du mot אֱלֹהִים El, Dieu.

שַׁלְמִיָּנָה SALAMINA, ou SALAMIS, île, Act. xiii, 5, ébranlée, agitée, battue, du mot grec σαλεύω, je bats, ou j'agite.

שַׁלְטָנִי SALATHI, nom d'un des chefs des troupes de Manassé, I Paral. xii, 20, ombre, ou tinte ment d'oreille, du mot שַׁלַּל tsalal; autrement, rôti, brûlé, du mot שַׁלַּח tsala; ou selon le syriaque, qui prie.

שַׁלְטָנִיָּהוּ SALATHIEL, père de Zorobabel, I Esdr. iii, 2, j'ai demandé à Dieu, ou près de Dieu, du mot שַׁעַל schaal.

שַׁלֵּה SALÉ, fils d'Arphaxad, Gen. x, 24. Voyez ci-dessus SALAI.

שַׁעַרְבִיִּים SALEBIM, nom de lieu, Judic. i, 55, qui regarde le cœur, du mot שַׁחַה schaha, voir, et du mot לֵבָב lebab, le cœur; autrement, poing ou main, ou renard dans la mer, du mot שַׁעַל schoal, main, ou de שַׁעַל schual, renard, et de la préposition בֵּת beth, dans, et du mot יָם jam, mer.

שַׁלְחָה SALECHA, ville, Josue xii, 5; autrement, *Seleha*, votre panier, du mot שַׁלַּל salal; autrement, qui te foule aux pieds, du mot שַׁלַּל sala, et du pronom אַתְּ eca, toi, vous.

שַׁלֵּד SALED, fils de Nadab, I Paral. ii, 50, affliction; ou selon le syriaque, brûlure ou chaleur. Ce mot ne se trouve comme verbe qu'une seule fois dans la Bible, et il signifie être brûlé, être ardent; autrement, fortifier, être fort.

שַׁלֵּם SALEM, ville, Genes. xiv, 18, consommée, parfaite, du mot שַׁלַּם schalam; ou, selon les Septante, la paix, du même mot schalam.

שַׁלְמוֹת SALEMOTH, père de Jonath, I Par. xiv, 22, de même.

שַׁלְפָּה SALEPII, fils de Jectan, Genes. x, 26, qui tire du fourreau, ou qui déchausse.

שַׁלְיָם SALIM, nom de lieu, I Reg. ix, 4, renard, ou le poing, du mot שַׁעַל schaal; autrement, le sentier, du mot מִשְׁחֹל mischol.

שַׁלִּישָׁה SALISA, pays, I Reg. ix, 4, trois ou troisième, du mot שַׁלֹּשׁ schalosh; autrement, prince, capitaine, du mot שַׁלִּישׁ schalisch.

שַׁלְיָם SALLEM, fils de Nephtali, Genes. xlvi, 24, parfait, pacifique. Voyez ci-dessus SALEM, le même sans doute, qui est appelé *Sallum*, I Par. vii, 55, Vulgate, *Sellum*.

שַׁלְמָה SALMA, fils de Nahasson, I Par. ii, 11, le même qui est appelé *Salmon*, Ruth. iv, 20, parfait, pacifique, heureux, du mot שַׁלַּם schalam; autrement, habit, du mot שַׁלְמָה salma.

שַׁלְמָנָה SALMANA, roi de Madian, Judic. viii, 6, ombre, image, ou idole défendue, du mot שַׁלַּם tselem, ombre, etc., et du mot מָנָה manah, défendre; ou du mot נֹוַח nuah, être ébranlé; autrement, tinte ment du trouble, du mot שַׁלַּל tsalal, tinte ment, et du mot מָנָה manah, trouble.

שַׁלְמָנָה SALMANA, nom d'un roi idolâtre, Osee x, 14, paisible, parfait, ou qui récompense, du mot שַׁלַּם schalam, etc. Voyez ci-dessus SALMA.

שַׁלְמָנָסָר SALMANASAR, roi des Assyriens, IV Reg. xvii, 3, paix liée ou enchaînée, ou perfection et rétribution, ou paix ôtée, ou qui se retire, du mot שַׁלַּם schalam, paix, perfection, et rétribution, et du mot אָסַר asar, lier, et du mot יָסַר jasar, lier ou retenir.

שַׁלְמִיָּהוּ SALMIAS, nom d'homme, I Esdr. x, 59, Dieu est ma paix, mon bonheur, ou rétribution, paix ou perfection du Seigneur, du mot שַׁלַּם schalam, perfection, etc., et du mot יְהוָה Jah, le Seigneur.

שַׁלְמוֹן SALMON, fils de Nahasson, Ruth. iv, 20, paisible, parfait, ou qui récompense, du mot שַׁלַּם schalam; le même que *Salma* ci-dessus.

שַׁלְמוֹנָה SALMONA, une des stations des Israélites dans le désert, Num. xxxiii, 41, l'ombre, ou le tinte ment du nombre, du mot שַׁלַּל tsalal, ombre, etc., et du mot מָנָה mana, nombre; autrement, votre image, ou portrait, du mot שַׁלַּם tselem, image ou portrait, et du pronom אַתְּ na, votre, ou nôtre.

שַׁלֹּוֹ SALO, fils de Mosollam, I Par. ix, 7, panier, du mot שַׁלַּל salal; autrement, mépris, ou qui foule aux pieds, du mot שַׁלַּל sala; autrement, élévation, du mot מַשְׁלָל maslul.

שַׁלֹּוֹמָה SALOMÉ, nom d'une femme, Marc. xv, 40, paisible, parfaite, ou qui récompense, du mot שַׁלַּם schalam.

שַׁלְמוֹיָהוּ SALOMI, père d'Abiud, Num. xxxiv, 27, de même.

שַׁלְמוּת SALOMITH, fille de Zorobabel et de Phadaja, I Par. iii, 19, ma paix, mon bonheur, ma récompense.

שַׁלְמוֹן SALOMON, fils de David, et de Bethsabée, II Reg. v, 15, paisible ou parfait. Voyez ci-dessus.

שַׁלְפָּאד SALPHAD, fils d'Hélipher, Num. xlii, 53,

hébreu, *Salphahad*, l'ombre ou le tinteiment de la crainte, du mot צלל tsalal, ombre, etc., et du mot פחד pachad, crainte; autrement, la crainte de la submersion, ou d'être brûlé, du même mot פחד pachad, et du mot צלה tsala, brûler, ou du mot צלל tsalal, être submergé.

סלוֹן סαλωֹן SALU, père de Zamri, *Num.* xxv, 14, panier, ou foulement des pieds, ou élévation, du mot סלל salal. *Voyez* SALO.

סלמיח SALUMITH, fille de Dabri, *Levit.* xxiv, 11, pacifique, parfaite, ou qui récompense, du mot סלח schalam.

שלשה SALUSA, fils de Supha, *I Paral.* vii, 37, trois ou troisième, ou prince, ou chef, du mot שלש schalosh, ou שליש schalisch. *Voyez* ci-dessus SALISA.

השמע סωθαμά SAMA, fils de Jéchonias, fils de Joacim, *I Paral.* iii, 18, qui est exaucé, qui écoute, ou qui obéit, du mot שמע schamah.

שמע SAMA, ville, *Josue* xv, 26, de même.

שמעא Σαμαά SAMAA, frère de David, *II Reg.* xxi, 21, de même.

שמה SAMAA, fils de Macelloth, *I Paral.* viii, 32, le même que *Samaam* ou *Samaan*, *ibid.* ix, 38, nommé ou placé, du mot שם schem, nom, ou שם sam, placer; autrement, perdu, désolé, du mot שמם schamam; autrement, renommée, bruit, rumeur, de schem, nom.

שמהאן Σαμαάν SAMAAM, Vulgate, *Samaan*, *I Paral.* ix, 38, le même que *Samaa* (*Voyez* ci-dessus), nom, réputation de la mère, ou de la nation, du mot שם schem, nommer, et du mot אם em, mère; ou du mot אום om, nation; autrement nom de la crainte, du même mot שם schem, nommer, et du mot אם am, terreur, crainte.

שמחיה Σαμαχία SAMACHIAS, un des lévites destinés à garder les portes du temple, *I Paral.* xxvi, 7, qui s'attache et s'unit au Seigneur, שמך samach, s'unir, se joindre, s'appuyer, et du mot יה Jah, le Seigneur.

שמד SAMAD, fils d'Elphaal, *I Par.* viii, 12, qui brise et détruit.

שמעיה SAMAIA, ou SAMAIAS, père de Semri, *I Paral.* iv, 37, qui écoute, ou qui obéit au Seigneur, du mot שמע schamah, qui écoute, etc., et du mot יה Jah, le Seigneur.

שמהות SAMAOOTH, un des princes ou chefs des gardes qui servaient David chaque mois de l'année, *I Par.* xxvii, 8, désolation, destruction, étonnement, du mot שמם schamam; autrement, désolation de l'iniquité, du même mot שמם schamam, et du mot הָאֵה hava, iniquité.

שמריו Σαμαρειος SAMARÆUS, fils de Chanaan, *Genes.* x, 18, laine, ou sève, ou rejeton. *Sept.*, des arbres. *Voyez* ci-dessous SAMARAIM.

שמרים SAMARAIM, ville, *Josue* xviii, 22, laine, du mot שמר t-amar; autrement, sève, ou rejeton, du mot שמרת tsamereth.

שמרת SAMARATH, fils de Séméi, *I Paral.* vi, 1,

21, lie, ou prison, du mot שמר schamar, ou schemer; autrement, buisson, épine, ou diamant, du mot שמיר chamir.

שמרון Σωμερών SAMARIA, nom de province, de ville et de montagne, *III Reg.* xvi, 24, hébreu, *Someron*, sa lie, sa prison, sa garde, son buisson, son épine, ou son diamant, du mot שמר schamar, etc. *Voyez* ci-dessus SAMARATH, et du pronom י an, sa, ou son.

שמריהו ou שמריה Σαμαρειος SAMARIA, ou SAMARIAS, un des officiers de la cour de Saül qui suivirent David, *I Paral.* xii, 5, Dieu est ma garde, ou garde du Seigneur, diamant, lie, épine, ou buisson du Seigneur, du mot שמר schamar, etc. *Voyez* ci-dessus SAMARATH, et du mot יה Jah, le Seigneur.

שמריתו SAMARITANI, ou SAMARITES, peuples de Samarie, *Luc.* ix, 52. *Voyez* SAMARIA ci-dessus.

שמגר SAMGAR, fils d'Anath, *Judic.* iii, 31, nommé étranger, du mot שם schem, nommé, et du mot גר ger, étranger; autrement, il est ici étranger, du mot שם scham, là, ici, et du même mot גר ger, pèlerin, étranger; autrement, rumination, ou désolation, du nom גרר garar, ruminer, désoler, et du mot שם schem, nom; autrement, surprise et étonnement de l'étranger, du mot שמם schamam, désoler, s'étonner, et du mot גר ger, étranger.

שמיר SAMIR, ville, *Josue* xv, 48, prison, buisson, etc. *Voyez* ci-dessus SAMARIA.

שמהא Σαμαά SAMMA, fils d'Isaï, père de David, *I Reg.* xvi, 9, le même qui est dit *Simmaa*, *I Paral.* ii, 13, perte, désolation, étonnement, du mot שמם schamam; autrement, nom, ou nommé, ou mis et posé, du mot שם scham ou schem, ici, là, ou nommé, selon les diverses leçons.

שמע ou שמה SAMMA, fils d'Hébron, *I Paral.* ii, 23, qui écoute, ou obéit.

שמאי SAMMAI, fils de Récem, *I Paral.* ii, 44, mon, ou ma perte, ou ma désolation, ou mon étonnement, du mot שמם schamam, et du pronom י i, mon ou ma; autrement, les cieux, du mot שמאים schamaïm.

שמות SAMMOTH, un des trente vaillants capitaines de David, *I Paral.* xi, 27, noms, désolations, etc., du mot שמם schamam. *Voyez* ci-dessus SAMMA, fils d'Isaï.

שמעו Σάμου SAMMUA, Vulgate, *Samua*, fils de Zachar, *Num.* xiii, 5, autrement, fils de David, *II Reg.* v, 14, le même qui est appelé, *I Paral.* iii, 5, *Simmaa*, celui qui est écouté, et à qui l'on obéit, du mot שמע schama, obéir, écouter.

Σαμοθράκη SAMOTHRACE, Ile ainsi nommée, parce qu'elle est peuplée de Samiens et de Thraces, *Act.* xvi, 11.

שמרי Σαμρι SAMRI, père de Jédihel, *I Paral.* xi, 45, qui garde ou emprisonne, de la lie, un buisson, ou diamant. *Voyez* ci-dessus SAMIR, ou SAMARIA.

שמשי Σαμψά SAMSAI, un des scribes d'une lettre qui fut envoyée à Artaxerxès contre les Juifs, *I Esdr.* iv, 8, mon soleil, du mot שמש schemesch, soleil, et du pronom י i, mon.

שמשרי SAMSARI, fils de Jéroham, I *Paral.* viii, 22, nom de celui qui chante, ou nom de mon prince, du mot שמ schem, nommer, et du mot שור schur, chanter; autrement, ici celui qui domine ou qui chante, du mot שמ scham, ici, ou là, et du mot שור schur, chanter; ou du mot שרר scharar, dominer.

שמשון SAMSON, fils de Manué, *Judic.* xiii, 24, son soleil, du mot שמש schemesch, soleil, et du pronom נ an, son; selon le syriaque, son service, ou son ministère, du mot שמש schamesch.

שמוא SAMUA, fils de David, II *Reg.* v, 14, le même qui est appelé *Samaa*, I *Paral.* iii, 5; selon les Septante, qui est écouté et obéi, du mot שמע schamah.

שמואל SAMUEL, fils d'Ammiud, *Num.* xxxiv, 20, mis et posé de Dieu, du mot שמ sum, mettre, placer, être; autrement, son nom qu'il a reçu de Dieu, du mot שמ schem, nommer, et du pronom ו o, son, du mot אל El, Dieu; autrement, qui est de Dieu, de ש schin, qui, et de la préposition מו mo, pour מן min, de, et du mot אל El, Dieu.

סάμος SAMUS, Ile, I *Mach.* xv, 23, sablonneux, du grec ἄμμος, sable.

סנבלט SANABALLAT, ennemi des Israélites, II *Esdr.* ii, 10, buisson dans le secret, du mot סנה sené, buisson, et de la préposition ב bé, dans, לוח lut, cacher; ou, selon l'hébreu et le syriaque, l'ennemi dans le secret. Ce nom est étranger à la langue hébraïque.

סנאם SANAN, ville, *Josue* xv, 37, froidure, du mot chaldéen, צנן tsanan; autrement, bouclier, armes.

סנר SANIR, montagne, ou SARION, par transposition des lettres, ou HERNON, *Deut.* iii, 9, lanterne ou lumière, qui dort, du mot נר nur, lampe ou lumière, et du mot ישן jaschan, dormir; autrement, réitération, ou renouvellement de lampe, ou de celui qui montre, du mot שנה schana, réitération ou renouvellement, et du mot נר nur, lampe ou lumière.

ספ SAPHI, ou SAPHAI, nom d'un géant, II *Reg.* xxi, 18, jonc ou mousse de mer, fin, consommation, du mot סף suph; autrement, vase, plat, seuil, du mot סף saph.

ספם SAPHAM, fils de Gad, I *Paral.* v, 12, Vulgate, *Saphan*, barbe, moustache, du mot ספם sapham; autrement, leur lèvre, leur barbe, leur bord, du mot שפה sapha; ou leur brisement, ou leur retraite, du mot שוף schuph, briser, ou se cacher, et du pronom מ an, leur.

ספן SAPHAN, fils d'Asalia, IV *Reg.* xxii, 3, lapin ou rat sauvage, du mot ספן schaphan; autrement, leur bord, leur lèvre, leur brisement, du mot שפה schapha, ou du mot שוף schuph, et du pronom ו an, leur.

שפט SAPHAT, fils d'Huri, *Num.* xiii, 6, qui juge.

שפטיה SAPHATIA, ou SAPHATIAS, fils de David et d'Abital, II *Reg.* iii, 4, le Seigneur qui juge, ou jugement du Seigneur, ou Dieu est mon juge, du

mot שפט schaphat, jugement, et du mot יה Jah, le Seigneur.

Σαφείρη SAPHIRA, femme d'Ananie, *Act.* v, 1, qui raconte ou qui conte; autrement, qui écrit ou compose des livres, du mot שפר saphar, ou sepher, selon les diverses leçons; autrement, belle, du mot שפר schaphar; ou en lisant *Sephora* ou *Siphora*, une poule, un oiseau, de צפירה.

Σαφαίμ SAPHOMITES, nom de pays ou de famille, I *Par.* xxvii, 27, lèvre, ou bord, ou rive des eaux, du mot שוף schuph, briser, et du mot מים mim, eaux. Voyez ci-dessus SAPHAN.

צפון SAPHON, nom de lieu, *Josue* xiii, 27, qui est caché, ou qui observe, du mot שוף schuph; autrement, l'aquilon, ou le septentrion, du mot צפון tsaphon.

שרה SARA, femme d'Abraham, *Genes.* xvii, 15, dame ou princesse, de שר sur, prince.

שרח SARA, ou SARAH, fille d'Aser, *Genes.* xlvi, 17, dame de l'odeur, du mot שרר sarar, dominer, et du mot chaldéen ריח riach, odeur; autrement, cantique, du mot שור schur; autrement, l'aurore, l'étoile du matin, du mot renversé שחר schachar.

שָׂרָה SARA, fille d'Ephraïm, I *Par.* vii, 24, chair, parenté, ou levain, ou reste, du mot שָׂרָה schar, ou schéer, ou schéor, selon les diverses leçons.

צרעה SARA, ou SARA, ville, *Josue* xix, 41, la même que *Sarea*, *Josue* xv, 35. Voyez ci-après LÈPRE, ou GALE, du mot צרע tsarah.

שרביה SARABIA, ou SARABIAS, nom d'homme, I *Esdr.* viii, 18, sécheresse du Seigneur, du mot שרב scharab, sécheresse, et du mot יה Jah, le Seigneur; autrement, qui prévaut avec le Seigneur, du mot שרר scharar, dominer, et de la conjonction ב beth, dans, ou avec.

שָׂרָי SARAI, fille d'Aran, *Genes.* xi, 29, ma dame et ma princesse, du mot שרר scharar, dominer, et du pronom י i, ma. Voyez SARA, par un ש schin.

צרעי SARAI, nom d'homme, I *Par.* ii, 54, lépreux ou galeux.

שָׂרָי SARAI, nom d'homme, I *Esdr.* x, 40, mon seigneur et mon prince, du mot שרר scharar, dominer, et du mot שור schur, cantique, et du mot יה Jah, le Seigneur.

שָׂרָיָה SARAI, ou SARAIA, ou SARAIAS, fils de Genez, I *Paral.* iv, 14, prince du Seigneur, ou le Seigneur est mon prince, ou cantique du Seigneur, du mot שרר scharar, dominer, et de שור schur, cantique, et du mot יה le Seigneur.

שַׁרְאִים SARAIM, ville, *Josue.* iv, 36, la même que *Saraïm* (Voyez ci-dessus), portes, estimations, cheveux, boucs, etc.

SARITÆ, descendants de Saraï, I *Par.* ii, 55, de même que Saraï.

סָרָר SARAR, père d'Abiam, II *Reg.* xxiii, 35, le même qui est dit *Sachar*, I *Par.* xi, 34, nombreil,

ou Seigneur, et du mot שָׁרָר *scharar* ou *sarar*, selon les diverses leçons; autrement, pensée, considération, ou chant, du mot שָׁחַר *schur*.

שָׂרָסָר *SARASAR*, fils de Sennachérib, *IV Reg.* xix, 37, intendant du trésor ou du cellier, du mot שָׁרָר *scharar*, qui domine ou qui commande, et du mot אֶצֶר *atsar*, trésor, ou cellier; ou le trésor de celui qui chante, du même mot *atsar*, et du mot שָׁחַר *schur*, chanter; autrement, qui voit les embûches, du mot שָׁרָר *scharar*, voir, et du mot צַר *tsar*, embûche; et selon le syriaque et l'hébreu, campement de celui qui assiège. Ce nom est assyrien, et ne peut avoir son étymologie dans l'hébreu.

צַרְתָּחֶשְׁחָר *SARATH-ASAR*, hébreu, *Sarath-Asahar*, ville, *Josue* xiii, 19, position ou plan du matin, du mot צִירָה *tsura*, poser, mettre, et du mot שָׁחַח *schachar*, matin; autrement, enchaînement, ou embûches, ou figure de la noirceur, du mot צָרָר *tsarar*, lier, ou mettre des embûches, ou du mot צִיר *tsur*, figurer, et du mot שָׁחַח *schachar*, noirceur; autrement, ce nom est composé du mot יָצַר *jatsar*, former, et de שָׁחַח *schachar*, aurore, c'est-à-dire, formation de l'aurore.

צַרְתִּי *SARATHI*, chef de famille, *I Par.* iv, 2, lépreux, ou galeux.

Σαρδεις *SARDI*, *Sardorum*, ville, *Apoc.* i, 11, prince de la joie, ou cantique de la joie, du mot שָׁרָר *scharar*, dominer, ou du mot שָׁחַר *schur*, cantique, et du mot דוּץ *duts*, sauter de joie; autrement, ce qui reste, du mot שָׂרָד *sarad*, rester; ou selon le syriaque, une marmite, une chaudière. Son étymologie grecque est inconnue.

צַרְעָה *SAREA*, ville, *Josue* xv, 35, la même que *Sarea* ou *Saraa*, lèpre ou gale, du mot צָרַע *tsara*.

שָׂרַיָּה *SAREAS*, fils de Thanchumeth, *Jerem.* xl, 8, prince, ou cantique du Seigneur, ou Dieu est mon cantique, du mot שָׁרָר *scharar*, qui domine, ou du mot שָׁחַר *schur*, cantique, et du mot יָה *Jah*, le Seigneur.

שָׂרַבְיָה *SAREBIAS*, un des lévites qui se joignirent à Néhémie pour consoler le peuple, *II Esdr.* ix, 4, sécheresse du Seigneur, etc. Voyez ci-dessus *SARABIA*.

סָרַד *SARED*, fils de Zabulon, *Genes.* xlvi, 14, suppression du domaine, du mot סָרַר *sur*, s'en aller, se dissiper, du mot רָדָה *rada*, plein pouvoir; autrement, retranchement de la descente, du mot יָרַד *iarad*.

צַרְדָּה *SAREDA*, patrie de Jéroboam, *III Reg.* xi, 26, embûche, ou enchaînement du domaine, ou de la descente, du mot צָרָר *tsarar*, lier ou mettre des embûches, et du mot רָדָה *rada*, dominer, ou du mot יָרַד *jarad*, descente; autrement, plan du pouvoir et de la descente, du mot צִירָה *tsura*, poser, mettre.

צַרְדָּתָה *SAREDATHA*, nom de lieu, *II Par.* iv, 17, de même.

צַרְדִּי *SAREDITÆ*, descendants de Sared, *Num.* xxvi, 26. Voyez ci-dessus *SARED*.

צַרְפָּתָה *SAREPHTA*, ville, *III Reg.* xvii, 9, embûches de la bouchée, du mot צָרַר *tsarar*, mettre des embûches, et du mot פָּת *path*, bouchée; autrement, creuset où l'on fond les métaux, du mot צִירָף *tsaraph*, fondre, purifier.

שָׂרֵס *SARÈS*, frère de Pharès, *I Par.* vii, 16, racine, ou petites chaînes.

שָׂרְגוֹן *SARGON*, c'est apparemment le même qu'*Assaradon*, *Isai.* xx, 1, qui enlève, ou qui ôte la protection, du mot סָרַר *sur*, enlever, ôter, et du mot גָּן *gan*, protection; autrement, qui ôte le jardin, du même mot גָּן *gan*; autrement, selon le syriaque, rets, filets. Ce nom n'est point hébreu.

שָׂרְיָה *SARIA*, fils d'Asel, *I Par.* viii, 38, cheveux ou porte du Seigneur, du mot שָׁחַח *schachar*, porte et cheveux, et du mot יָה *Jah*, Seigneur; ou du mot שָׂחִיר *sahir*, bouc; autrement, tempête ou orage du Seigneur.

SARIAS. Voyez *SARÉAS*.

שָׂרִיד *SARID*, une des bornes de la tribu de Zabulon, *Josue* xix, 10, délaissé ou resté, du mot שָׂרַד *sarad*; autrement, la main du prince, ou le cantique de la main, du mot שָׁרָר *scharar*, dominer, et du mot שָׁחַר *schur*, cantique, et du mot יָד *jad*, la main.

שָׂרִיּוֹן *SARION*, montagne appelée autrement *SANIR* (Voyez ci-dessus), *Deut.* iii, 9, cuirasse, du mot שְׁחִירָה *schiria*, ou שְׁחִרִיּוֹן *schirion*; autrement délivrance, ou cantique de la colombe, du mot שָׁחַר *schara*, délier, dissoudre, ou du mot שָׁחַר *schur*, cantique, et du mot יוֹנָה *jona*, colombe.

שָׂרוּחֵן *SAROHEN*, ville, *Josue* xix, 6, prince de la grâce, ou la grâce du prince, du mot שָׁרָר *scharar*, dominer, et du mot חֵן *chen*, grâce; ou le cantique de la grâce, du mot שָׁחַר *schur*, cantique, et du mot חֵן *chen*, grâce.

שָׂרוֹנִי *SARON*, ou *SARONA*, pays, *I Par.* xxvii, 29, sa plaine, ou son cantique, du mot שָׁחַר *schur*, cantique, ou du mot צִירָה *tsura*, plan, et du pronom אֲנִי *an*, son.

שָׂרוֹנִיתִים *SARONITES*, qui est habitant ou natif de Saron, plaine ou pays plat. Voyez ci-dessus *SARON*.

שָׂרִסִּים *SAR-SACHIM*, un des grands de la cour du roi de Babylone, *Jerem.* xxxix, 5, l'intendant des habits ou meubles, du mot שָׁרָר *scharar*, et du mot סָחַךְ *sachach*, couvrir; autrement, des parfums, du mot סִיחַ *sueh*, onction ou parfum. Comme ce mot est babylonien, il est difficile de trouver sa véritable étymologie dans l'hébreu.

צַרְתָּן *SARTHAN*, nom de lieu, *Josue* iii, 16; *III Reg.* iv, 12, peine, ou tribulation, ou enchaînement ou qui est mis en place; autrement, figure, du mot צָרָר *tsarar*, peine, chagrin, embûches, enchaînement, et du mot צִירָה *tsura*, placer, mettre; ou du mot צִיר *tsur*, figurer; autrement, dressant, ou donnant des embûches, du mot נָתַן *nathan*, et זֶר *zur*, embûches.

שָׂרוּג *SARUG*, fils de Réu, *Genes.* xi, 12, branches, provins, du mot שְׁחֵרִיג *scherig*; autrement, entrelacement, du mot שָׁחַרָג *scharag*.

ערויה *Σαρουία* SARVIA, mère d'Abisaï et de Joab, I *Reg.* xxvi, 6, peine ou tribulation, enchaînement du Seigneur, du mot צרר tsarar; autrement, placement, du mot צורה tsura; autrement, figure, du mot צור tsur, et du mot יה Jah, le Seigneur.

שעשגז *Γαί* SASAGA, eunuque du roi Assuérus, *Esth.* ii, 14, hébreu, Saasagaz, qui comprime la toison, du mot עשה contraindre, et du mot גז gazaz, toison; autrement celui qui fait la tondaille des brebis, du mot עשה faire, et du mot גזזי gazazi, la tondaille. Ce nom est persan ou mède, et ne saurait avoir sa véritable étymologie dans l'hébreu.

ששבר *SASSABASAR*, prince de Juda, I *Esd.* i, 8. C'est le même que *Zorobabel*, joie dans la tribulation, du mot שש sus, joie, de la préposition ב beth, dans, et du mot צרר tsarar, tribulation, peine; autrement, production, ou munition de joie, du mot צור tsur, munition; autrement, joie de la vendange, du mot בצר batsar, et du mot שש sus, joie, nom chaldéen, dans lequel il semble qu'on ait fait entrer *Sacé*, divinité babylonienne.

שטן *Διάβολος Σατανᾶς* SATAN, ou SATANAS, nom du démon, II *Reg.* xix, 22, contraire, adversaire, qui est partie dans un procès.

שאל SAUL, sixième roi d'Edom, *Gen.* xxxvi, 37, demandé ou prêté, fosse, sépulcre, la mort ou l'enfer, du mot שאל schaal, ou scheol, selon les diverses leçons.

שארלי SAULITÆ, descendants de Saül, *Num.* xxvi, 13, de même.

σαῦλος SAULUS, depuis surnommé *Paulus*, apôtre, *Act.* viii, 1, de même que Saül.

σαῦρα SAURA, père d'Eléazar, ou surnom d'Eléazar, I *Mach.* vi, 43, mot grec qui signifie salamandre, ou espèce de lézard.

שאה *Σαυῆ* SAVÉ, ville ou vallée, *Genes.* xiv, 5, plaine, ou qui pose, ou qui met l'égalité, du mot שיה scava.

SCENOFACORIA, l'art de faire des tentes ou des tabernacles, *Act.* xviii, 5, du mot *scena*, ombrage tente, et du verbe latin *facio*, je fais.

σκηνοπηγία SCENOPEGIA, fête des Tabernacles, *Joan.* vii, 5, mot grec qui signifie dresser des tentes. Les Hébreux appellent cette fête *Succoth*, des tentes ou des tabernacles.

σκευᾶ SCEVA, prince des prêtres des Juifs, *Act.* xix, 14, disposé, préparé, du mot grec σκευάζω, je dispose, je prépare.

שבלת *στάχους* SCHIBBOLETH, *Judic.* xii, 6, épi ou courant d'eau.

σκυθαι SCYTHÆ, peuples, *Coloss.* iii, 11, en grec, corroyeurs, ou cordonniers, du mot grec σκυτεῖς. D'autres traduisent, buveurs, gens de cabaret, du mot grec σκύθος, espèce de pot ou verre. Ils viennent de l'hébreu chusch, chuth ou chuta כוש ou כוטה chuta.

σκυθολῖται SCYTHOPOLITÆ, peuples, II *Mach.* xii, 30, qui habitent la ville des corroyeurs, ou des Scythes, du même mot grec *Scytha*, et *polis*, ville.

שבע *Σαβει* SEBA, ou SEBÉ, fils de Bochri, II *Reg.* xx, 1, sept ou septième, rassasiement ou jurement, du mot שבע scheba, ou שבעו schebua, ou נשבע nischbah.

שבניה SEBENIA, ou SEBENIAS, le même que *Sabanias*, II *Esd.* x, 4. Voyez ci-dessus *SABANIAS*.

שבנון *Σεβων* SEBEON, père d'Ana, *Genes.* xxxvi, 2, iniquité qui demeure, du mot שבו seuh, demeurer, réposer, et du mot שנון havon, iniquité; autrement, élévation ou enflure; autrement, jurement ou rassasiement, ou septième, du mot שבע schaba; selon le syriaque, celui qui est teint, ou qui teint.

שביה SEBIA, mère de Joas, IV *Reg.* xii, 1, daim ou chèvre, ou honorable et belle, du mot צבה tsaba, ou צבי tsabi; autrement, le Seigneur demeure, du mot יצב jatsab, demeurer, être debout, et du mot יה Jah, le Seigneur; ou selon le syriaque, volontaire.

SEBNIA, II *Esd.* i, 5, le même que *Sabanias*. Voyez ci-dessus.

SEBOIM, ville, *Genes.* x, 19, daims, chèvres, etc. Voyez ci-dessus *SEBIA*.

שבוי SEBOIM, vallée, I *Reg.* xiii, 18, teint, ou teinture, du mot צבע tsaba, teindre.

SEBOLETH. Voyez ci-dessus *SCHIBBOLETH*.

שבתי SEBTHAI, la Vulgate, *Septaï*, lévite, II *Esd.* viii, 7, mon sabbat, mon repos, du mot שבת schabath.

שכח *Σιχέμ* ou *Συχέμ* SECHEM, fils de Galaad, *Num.* xxvi, 31, partie, portion, le dos, épaules, ou de grand matin, de bonne heure, du mot שכח schechem, selon les diverses leçons. Voyez ci-après *SICHEM*.

שכמי *Σιχεמי* SECHEMITÆ, enfants ou descendants de Sechem, *Num.* xxvi, 31, de même.

שכניה SECHENIAS, fils d'Obdia, I *Paral.* iii, 31, le Seigneur est proche; autrement, maison ou demeure du Seigneur, du mot שכן schachen, voisin, ou tente et demeure, et du mot יה Jah, le Seigneur.

שחיה ou שכיה SECHIA, fils de Saharaïm, I *Paral.* viii, 10, protection, clôture, branche et rameaux du Seigneur, du mot שוך such; autrement, repos du Seigneur, du mot שכח schachach, reposer, et du mot יה Jah, le Seigneur.

שחונה SECHRONA, ville, *Josue* xv, 11, ivrognerie, ou son don, ou ses gages, du mot שחר schachar, ou schar, selon les diverses leçons, et du pronom נו no, son.

שדדה SEDADA, nom de lieu, *Num.* xxxiv, 8, son côté, du mot צד tsad, ou sa chasse, ou ses embûches, du mot צדה tsada, et du pronom ה a, sa on sou.

שדקיה SEDECIAS, fils de Josias, qui auparavant se nommait *Mathanias*, IV *Reg.* xxiv, 17, 20, le Seigneur est ma justice, ou la justice du Seigneur, du mot צדק tsadak, juste, et du mot יה Jah, le Seigneur.

שדאי *Ἰσωδίας* SEDEI, fils d'Helcias, *Baruch.* i, 1, tout-puissant, du mot שדי schaddaï; ou destructeur, ou mamelle, du mot שד schad, ou שדד schadad; autrement, champ, du mot sadah, selon les différentes leçons.

שדאיר SEDEUR, père d'Elisur, *Num.* i, 5, champ.

mamelle, tout-puissant, ou destructeur du feu, ou de la lumière, du mot שדי schaddaï, tout-puissant, et du mot אור, or, feu ou lumière.

צֵעַר Zogorá, ou Ζογόρα, ou Σηγόρα SEGOR, ville, *Genes* xiii, 10, la même qui est appelée, *Bala*, *Genes* xiv, 8, petite, du mot צַעַר tsahar.

שֵׁגִיב Σεγύβ SEGUB, fils de Hiel, *III Reg.* xvi, 54, fortifié ou élevé, du mot שֵׁגֵב schagab.

שַׁחֲחִימָה Σασιμίμα SEHESIMA, ville, *Josue* xix, 22, humiliation du jeûne, du mot שַׁחַח schachach, s'humilier; autrement, fosse du jeûne, du mot שַׁחַח schachach; autrement, méditation du jeûne, du mot שַׁחַח schachach, et du mot צִיִּם tsum, jeûne; autrement, l'orgueil de la mer, du mot שַׁחַח schachach, orgueil, et du mot יָם jam, mer.

שֵׁיחֵן SEIHON, roi des Amorrhéens, *Num.* xxi, 21, déracinement, du mot נִסַּח nasach; autrement, conclusion.

שַׁעִיר SÉIR, nom d'homme, *Gen.* xxxvi, 20, velu, bouc, démon, ou tempête, du mot שַׁעִיר sahar, ou שַׁעִיר sehîr; autrement, orge, du mot שַׁעִיר scheora.

שַׁעִירָה Σείρα SEIRA, ville, *IV Reg.* viii, 21, petite, du mot שַׁעִיר tsarah. Voyez ci-dessus SEGOR; autrement, affligé, ou dans la tribulation.

שַׁעִירָתָה Σείραθα SEIRATH, nom de lieu, *Judith.* iii, 26, velu, élevé. Voyez SÉIR.

שַׁלָּה Σαλά ou Σάλα SELA, fils de Juda et de Sua, *Gen.* xxxviii, 5, qui rompt, qui délie, ou qui déchausse, du mot שַׁלַּח schalach, envoyer, rejeter, délier.

שַׁלָּה SELA, ville, *Josue* xviii, 28, côte ou côté, ou qui cloche ou boite; autrement, tranquille, ou pacifique.

שַׁלָּיִם Σαλαί SELAIM, mère d'Asuba, mère de Josaphat, *II Paral.* xx, 51, branche, rameau, armes, renvoyer ou congédier, du mot שַׁלַּח schalach, ou schelach, selon les diverses leçons.

שַׁלָּיִם Σαλαί SELAITÆ, descendants ou enfants de Sela. Voyez ci-dessus.

שַׁלְחָה 'Ελλά SELCHIA, ville, *Deut.* iii, 10, ton panier, du mot שַׁלַּח sal; autrement, ton mépris, ou ton foulement aux pieds, du mot שַׁלַּח sala, et du pronom יָ ac.

שַׁעֲלִיבִין SELEBIN, ville, *Josue* xix, 42, l'entendement du renard, du mot שַׁעֲלִיבִין schuhal, renard, et du mot בֵּין bun, entendement.

שַׁלָּל SELEC, un des trente vaillants capitaines de David, *II Reg.* xxix, 57, l'ombre, ou le tintement de celui qui lèche, qui lape, ou qui frappe, du mot שַׁלָּל tsalal, être à l'ombre, ou tintement d'oreille, et du mot לָקַק lakak, lécher, ou laper; autrement, selon le chaldéen, qui rôtit et brûle, ou qui frappe, du mot שַׁלָּל tsala, rôtir; et selon l'arabe, qui fait du bruit, du mot שַׁלָּל tsalak.

שַׁלְמִיָּה SELEMIAN, un des descendants de Bani, *I Esdr.* x, 41, Dieu est mon bonheur, ma perfection, ma paix, ou paix ou perfection du Seigneur, du mot שַׁלָּם schalam, paix ou perfection, et du mot יְהוָה Jah, le Seigneur.

שַׁלְמִיָּה SELEMIAS, père de Juchal, *Jerem.* xxxviii, 1, de même.

שַׁלְמִיָּה SELEMITII, fils de Zechri, *I Par.* xxvi, 26, pacifique ou parfaite, ou qui récompense, du mot שַׁלָּם schalam, paix ou perfection.

שַׁלְפָּה SELEPH, père d'Hannun, *II Esdr.* iii, 30, ombre, ou tintement d'oreille, ou frapement, du mot שַׁלָּל tsalal, ombre, etc., et du mot chaldéen שַׁלְפָּה tsalaph, briser.

שַׁלְתַּי SELETHAI, fils de Séméï, *I Par.* viii, 20, un des chefs des familles qui habitèrent à Jéricho, qui est rôti ou brûlé, du mot שַׁלָּה tsala; autrement, mes ombres, ou mes tintements d'oreilles, du mot שַׁלָּל tsala, et du pronom יָ i, mon, ou mes; ou selon le syriaque, ma prière.

Σελεύχεια SELEUCIA, ville, *I Mach.* xi, 8, ébranlée, ou battue des flots, ou qui coule comme un fleuve, du grec σαλεύω.

Σελευκος SELEUCUS, père de Démétrius, *I Mach.* vii, 1, battu des flots, flottant.

שַׁלְחִים SELIM, ville, *Josue* xv, 52, envoyés, provins, branches, dards, javelots, du mot שַׁלַּח schalach, ou schelach, selon les diverses leçons; ou selon le syriaque, qui dépouillent.

שַׁלָּה Σαλλά SELLA, femme de Lamech, *Genes.* iv, 19, ombre, qui est rôti, ou tintement d'oreille, du mot שַׁלָּה tsala, ou שַׁלָּל tsalal; ou selon le syriaque, prière.

שַׁלָּה SELLA, nom de lieu, *IV Reg.* xii, 20, estimation, du mot שַׁלָּה sala; autrement, élévation, levée, du mot שַׁלָּל salal; ou mépris, ou être foulé aux pieds, du mot שַׁלָּה sala, ou sila, selon les diverses leçons; ou selon le syriaque, panier.

שַׁלָּיִם Σαλαί SELLAI, un des chefs de la tribu de Benjamin, *II Esdr.* xi, 8, ma levée, mon chemin, mon panier.

שַׁלְלֵם SELLEM, fils de Nephtali, *Num.* xxvi, 49. Voyez ci-dessus SALLEM.

שַׁלְלֵמִיָּה SELLEMITÆ, descendants de Sellem, *Num.* xxvi, 49, de même.

שַׁלְשֵׁי SELLES, fils d'Hélem, *I Paral.* vii, 25, trois, du mot שַׁלַּשׁ schalosh; ou prince, ou capitaine, du mot שַׁלִּישׁ schalisch.

שַׁלָּה SELLU, Vulgate, *Sellum*, un des chefs de la tribu de Benjamin, *II Esdr.* xi, 7, panier, hauteur, chaussée.

שַׁלָּם SELLUM, fils de Jabès, *IV Reg.* xv, 10, etc., pacifique, parfait, ou qui récompense, du mot שַׁלָּם schalam.

שַׁלְמַי SELMAI, père d'Hagaha, *II Esdr.* vii, 48, mon habit, du mot שַׁלְמַי salma, habit, et du pronom יָ i, mon.

שַׁלְמוֹן SELMON, montagne, *Judic.* ix, 48, son ombre, ou son obscurité, ou son image, du mot שַׁלָּם tsalam, ombre, ou image, etc., et du pronom יָ an, son.

שַׁלְמוּת SELOMITH, fils de Josphia, *I Esdr.* viii, 40, pacifique, parfaite, ou qui récompense, du mot שַׁלָּם schalam.

שֵׁם SEM, fils de Noé, *Gen.* v, 51, nom, renommée, ou celui qui pose, qui met, ou qui est posé et qui est mis.

שמעת SEMAATH, père de Josachar, *IV Reg.* xii, 21, autrement, mère de Zabad, *II Par.* xxiv, 26, qui écoute et qui obéit, du mot שמע schamah; autrement, bruit, renommée, du mot שמע schamah, ouïr, entendre.

שמעיה Σαμαίας SEMAIA, fils de Sechenia, *II Esdr.* iii, 29, qui écoute le Seigneur, ou qui obéit au Seigneur, du mot schamah, obéir, écouter, et du mot יה Jah, le Seigneur.

שמרת SEMARITH, mère de Jozabad, *II Paral.* xxiv, 26, qui est gardée, ou toute de diamant, épine, ou lie, du mot שמר schamir, ou schemir, selon les diverses leçons.

שמתי Σαμαθι SEMATHEI, fils de Sobal, *I Par.* ii, 55, nommé ou posé, du mot שם schem; autrement, désolé ou étonné, du mot שמם schamam.

שמבר Συμοβερ SEMEBER, roi de Séboim, *Genes.* xiv, 2, nom de force, ou renommée du fort, ou de l'ailé, du mot שם schem, nom, etc., et du mot אב abbar, ou eber, fort ou ailé, selon les différentes leçons; autrement, qui détruit le fort ou l'ailé.

שמגר SEMEGAR, un des princes de la cour du roi de Babylone, *Jerem.* xxxix, 5, parfum, ou odeur de l'étranger, du mot שם sam, huile, ou parfum, et du mot גר ger, étranger; autrement, parfum de celui qui rumine, ou qui combat, du mot גרר garar, ruminer, ou du mot גרה gara, combattre.

שמעי SÉMÉI, fils de Gerson, *Exod.* vi, 17, qui écoute, ou qui obéit, du mot שמע schamah; autrement, nom du tas, ou de l'amas, du mot שם schem, nom, et du mot עי hi, tas; ou qui détruit le tas, du mot שמם schamam, détruire, désoler, et du mot עי hi, tas; autrement, ma réputation, ma renommée, du mot שם schem, nom, renommée, et du pronom י i, ma.

שמעי SÉMÉI, fils d'Onan, *I Paral.* ii, 28, mon nom, du mot שם schem, nom; autrement, ma perte, ou ma désolation, mon étonnement, du mot שמם schamam, désolation, etc., et du pronom י i, ma ou mon; autrement, les cieux, du mot שמים schamaïm.

שמעיה Σεμείας SÉMÉIA, ou SÉMÉIAS, père d'Urie, prophète, *III Reg.* xii, 22, qui écoute le Seigneur, ou que le Seigneur entend, ou qui obéit au Seigneur, du mot שמע schama, obéir, etc., et du mot יה Jah, le Seigneur.

SÉMÉITICUS, nom d'une des deux familles descendues de Gerson, *Num.* iii, 21, qui obéit au Seigneur. Voyez SÉMÉIA.

שמר Σεμμήρ SEMER, Vulgate, Somer, maître de la montagne de Samarie, *III Reg.* xvi, 24, gardien, épine du Seigneur, du mot שמר schamar, etc. (Voyez ci-dessus SEMER), et du mot יה Jah, le Seigneur; autrement, que le Seigneur garde.

שמרון SEMERON. Voyez ci-dessus SAMARIE.

SEMERON, nom d'une montagne, *II Paral.* xiii, 4, hébreu, Semaraïm, saine, branche, moelle, du mot צמר isemer.

שמרון Ἀμαρόν SEMERON, ville, *Josue* xii, 20, gardien ou diamant, épine, lie de la douleur, ou de

l'iniquité, ou de la force, du mot שמר schamar, gardien, diamant, épine, lie, du mot און haven, ou on, selon les différentes leçons, c'est-à-dire, force, iniquité.

שמידע SEMIDA, fils de Galaad, *Num.* xxvi, 52, nom de science, ou qui pose la science, du mot שם nommer, ou poser, mettre, et du mot ידע jadah, science, ou connaissance; autrement, la science de la désolation, ou de l'étonnement, du mot שמם schamam désoler, s'étonner, et du même mot ידע jadah, science; autrement, la science des cieux, du même mot ידע jadah, et du mot שמים schamaïm, les cieux.

שמידעי Σαμυρι SEMIDAITÆ, les descendants de Sémida, *Num.* xxvi, 52, de même.

שמירמות SEMIRAMOTH, un des lévites qui présidaient aux chants, *I Paral.* xv, 18, la hauteur des cieux, du mot שמים schamaïm, les cieux, et du mot רמם ramam, hauteur, élévation; ou élévation du nom, du même mot ramam, hauteur, et du mot שם schem, nom.

שמלה Σεμλά SEMLA, cinquième roi d'Edom, *Gen.* xxvi, 56, habit, du mot שמלה simla; autrement, sa main gauche, du mot שמאל semol; autrement, son nom, son étonnement, ou ce qui lui a été mis, du mot שם schem, nom, ou du mot שמם schamam, étonnement, ou du mot שום sum, poser, mettre, et de la préposition ל l, a, et du pronom ה a, lui.

שמלוי SEMLAI, un des chefs des Nathinéens, *I Esdr.* ii, 46, mon habit.

שמיה Σαμάας SEMMA, fils d'Agé, *II Reg.* xxiii, 11, désolation, étonnement, du mot שמם schamam; autrement, là, ici, nommé, ou mis, ou posé, du mot שם scham, ou schem, selon les diverses leçons.

שמעה SEMMAA, père de Jonadab, *II Reg.* xiii, 5, qui écoute, ou qui obéit, du mot שמע schamah.

שמר Σάμβραν SEMRAN, fils d'Issachar, *Num.* xxvi, 24, gardien, diamant, buisson, épine, lie, du mot שמר schamar, ou שמיר schamir, selon les diverses leçons. Voyez ci-dessus SEMER.

שמרני Σαμβραני SEMRANITÆ, descendants de Semra, *Num.* xxvi, 24, de même.

שמרי SEMRI, fils de Samaïa, *I Paral.* iv, 57, mon gardien, mon diamant, mon buisson, etc.

SEMRON. Voyez ci-après SIMERON.

שן παλαία SEN, nom de lieu, *I Reg.* vii, 12, dent, ivoire, du mot שן schen; autrement, changement, du mot שנה schana; autrement, celui qui dort, du mot ישן jaschan.

שנאה SENAA, ville, *I Esdr.* ii, 55, buisson, du mot שנה sené; ou selon le syriaque, ennemi.

שנאב Σεναάβ SENAAB, roi d'Adama, *Genes.* xiv, 2, dent du père, ou changement du père, ou sommeil du père, du mot שן schen, dent, ou du mot שנה schana, changement, ou du mot ישן jaschan, sommeil, et du mot אב ab, père.

שנה Σενά SENÉ, rocher, *I Reg.* xiv, 4, buisson. Voyez ci-dessus SENAA; autrement, ennemi, selon le syriaque.

צנה *Σεννα* SENNA, nom de lieu, *Num.* xxxiv, 4, bouclier ou lance, de צנה *tsinna*; autrement, froid.

שנער SENNAAR, province, *Genes.* x, 10. C'est le pays qui est appelé dans l'Écriture *Babylone et la Chaldée*; veille de celui qui dort, du mot עור hur, veille, et du mot ישן *jaschan*, dormir; autrement, dépouillement de la dent, du mot ערה *hara*, dépouillement, et du mot שן *shen*, dent, ou changement de la ville, du mot ענה *schana*, changement, et du mot שיר *hir*, ville. Ces explications sont violentes et peu certaines, parce que le nom n'est pas hébreu.

כנחריב SENNACHERIB, roi des Assyriens, *IV Reg.* xviii, 15, buisson de la destruction de l'épée, de la solitude, ou de la sécheresse, du mot כנה *sené*, buisson, et du mot חרב *charab*, perdre, sécher, désoler, désert ou épée; autrement, selon l'hébreu et le syriaque, l'épée ou la destruction de l'ennemi. Ce nom est étranger à la langue sainte.

שנאצר *Σανασαρ* SENNESER, fils de Jéchonias, *I Paral.* iii, 18, trésor de la dent, ou de l'ivoire, de שן *shen*, dent, ivoire, et de אצר *atsar*, trésor; autrement, trésor, de celui qui dort, de *atsar*, trésor, et de ישן *jaschan*, dormir; ou changement de l'angoisse, ou détresse, de ענה *schana*, changement, et de צרר *isarar*, être dans la peine ou dans les liens. Ce nom est babylonien plutôt qu'hébreu.

סנסנה *Σασαννά* SENSENNA, ville, *Josue* xv, 31, des provinces, des branches, le buisson du buisson, de כנה *sené*, buisson; ou selon le syriaque et l'hébreu, le buisson de l'ennemi.

שנוא *Σנוא* SENUA, père de Juda, *II Esdr.* xi, 9, buisson, du mot כנה *sené*; autrement, selon le syriaque, ennemie.

שנון SEON, ville, *Josue* xix, 19, son, bruit, du mot שון *schaa*.

שור *Σοαρ* SEOR, père d'Éphron, *Genes.* xxiii, 8, hébreu, *Soar*, blanc, resplendissant, de צהר *sahar*.

שערים SEORIM, chef de la quatrième famille sacerdotale, *I Par.* xxiv, 8, orges, portes, cheveux, tourbillons, estimations ou appréciations, tempêtes, de שער *schoher* ou *schahar*, selon les différentes leçons; autrement, boues, démons, hommes velus, de שער *schahir*; autrement, orge, de ערה *scheora*.

שפא *Σαφא* SEPIAM, fils d'Ilir, *Vulgate*, *Hur*, *II Par.* vii, 12, barbe des lèvres, la moustache; autrement, leurs lèvres, ou leurs bords, du mot שפה *sapha*, lèvres, bords; autrement, leurs brisements, du mot שוף *schuph*, briser, et du pronom כו *am*, leur.

שפמה SEPHAMA, une des bornes de la Terre promise, *Num.* xxxiv, 10, son bord, sa lèvre, sa barbe, son brisement. *Voyez* ci-dessus SÉPHAM.

שפמות SEPHAMOTH, ville, *I Reg.* xxx, 28, les barbes, ou les burds, etc. *Voyez* SÉPHAMA.

שפחה *Σωφחא* SEPHAR, montagne, *Gen.* x, 50, livre, lettre ou scribe, narration ou dénombrement, de שפר *saphar* ou *sepher*, selon les différentes leçons.

שפחא *Σεφάρων* SEPHARVAIM, région de Syrie, *IV Reg.* viii, 58, les deux livres ou les deux scribes. *Voyez* ci-dessus SÉPHAR.

שפת SEPHATH, ville, *Num.* xli, 3, nommée *Horma*, *Judic.* i, 17, hébreu, *Séphaath*, qui regarde ou qui attend, ou qui couvre, du mot שפה *tsapha*; autrement, rayon de miel, du mot צוף *tsuph*.

שפתה SEPHATHA, ville, *I Esdr.* ii, 4. *Voyez* ci-dessus SAPHATHA.

שפתי *Σωφει* SEPIEI, père de Ziza, *I Par.* iv, 37, inondation ou multitude, du mot שפתי *schepha*; autrement, conteau, du mot שפי *sephi*.

שפלה *Σεφלה* SEPIELA, nom de lieu, *I Mac.* xii, 58, lieux bas, plats, vallons ou plaines, du mot שפלה *schaphela*.

שפר *Ἀρσαφάρ* SEPIER, montagne, *Num.* xxxiii, 25, beauté, trompette, du mot שפר *schaphar*, ou *schophar*, selon les diverses leçons.

SEPIET, ville, *Tob.* i, 1, qui juge, du mot שפט *schaphat*, juger; ou qui ordonne, du mot שפה *schaphath*, ordonner.

שפי *Σεφουή* SEPII, fils d'Eliphaz, *I Par.* i, 56, le même qui est dit *Séphor*, *Gen.* xxxvi, 11, qui voit et observe, ou qui attend et qui couvre, de צפה *zapha*.

שפוי *Σάφוי* SEPII, fils de Sobal, *I Par.* i, 40, le même qui est dit *Séphor*, *Gen.* xxxvi, 25, bord, lèvre, solitude, brisement. *Voyez* ci-dessus SÉPHAM.

שפיים SEPIIM, un des chefs des portiers du temple du côté de l'occident, *I Par.* xxvi, 16, leur barbe, leur bord, leur lèvre, ou leur brisement. V. SÉPHAM.

שפיו SEPIIO, fils d'Eliphaz, *Gen.* xxxvi, 11, le même que *Sephi* ci-dessus.

שפוי *Σόφוי* SEPIHO, fils de Sobal, *Gen.* xxxvi, 25. *Voyez* ci-dessus SÉPII.

שפון SEPHON, fils de Gad; *Vulgate*, *Sephion*, *Genes.* xli, 16, qui contemple, du mot שפה *tsapha*; ou l'aquilon et le nord, du mot שפון *tsaphon*; ou qui est caché, du mot שפן *tsaphan*; autrement, le nord qui est caché.

שפוני *Σεפוני* SEPHONITÆ, descendants de Séphon, *Num.* xxvi, 16.

שפחור SEPIHOR, père de Balac, *Num.* xxii, 2,oiseau ou passereau, du mot שפר *tsiphor*; autrement, couronne ou désert; ou selon le syriaque, de bon matin, ou boue.

שפחה SEPHORA, une des sages-femmes des Hébr. *Exod.* i, 15, belle ou trompette, de שפר *schaphar* ou *schepher*, selon les diverses leçons; ou selon le syriaque, qui fait du bien, ou panlette, petit oiseau.

שפחה SEPIHORA, femme de Moïse, *Exod.* ii, 21, de même que *Sépher* ci-dessus.

שפטן SEPIHAN, père de Camuel, *Num.* xxxiv, 24, juge, ou qui juge, du mot שפט *schaphat*.

שפחא *Σεφחא* SEPIHUPHAN, fils de Béla, *I Paral.* viii, 5, cécaste ou espèce de serpent, du mot שפחא *schaphaph*, d'où שפחא *schaphaphon*.

שפר *Σεφ* SER, ville, *Josue* xix, 55, angoisses, peines, tribulations, du mot שפר *tsur*, opprimer; autrement, pierre, rocher, forteresse, du même mot.

שפחים SERAPHIM, *Isai.* vi, 2, ardents, pleins de feu, de שרף *saraph*, brûler, ou serpent volant.

שרביה *Sarabias* SEREBIA, un des lévites qui lisaient la Loi, II *Esd.* ix, 5, la sécheresse du Seigneur, du mot שרב *scharab*, lieu sec et brûlé; autrement, qui domine avec le Seigneur, du mot שרר *sasar*, dominer, et de la préposition ב *beth*, dans, et du mot יה *Jah*, le Seigneur; autrement, qui chante dans le Seigneur, du mot שרד *schur*, chanter.

שריצר *Sarazâr* SERESER, un des grands de la cour du roi de Babylone, *Jerem.* xxxix, 3, prince du trésor, du mot שר *schur* prince, et de אוצר *ôzôr* trésor.

צרת *SERETH*, fils d'Ashur, I *Par.* iv, 7. V. SER; autrement, formée, faite, du mot יצר *jatsar*.

Σέργιος *SERGIOS* SERGIUS, nom d'un proconsul, surnommé Paul, *Act.* xiii, 7. On n'en sait pas l'étymologie.

Σήρων *SERON*, lieutenant général de l'armée de Syrie, I *Mac.* iii, 13, prince de la douleur, ou qui chante la tristesse; autrement, plaine ou pays plat, de שרר *sasar*, dominer, commander, ou de שרד *schur*, chanter, ou de ישר *ischor* ou מישור *mischor*, plaine.

צרור *Sarâr* SEROR, fils de Béchorath, I *Reg.* ix, 4, botte ou bouquet, ou qui serre, qui lie, et qui tient à l'étroit, du mot צרר *tsarar*; autrement, une pierre, du mot צרר *tsarar*.

צרועה *SERVA*, mère de Jéroboam, III *Reg.* xi, 26, lépreuse, ou guêpe, ou frelon, de צרע *tserha*.

שישא *SESA*, père d'Ahia, III *Reg.* iv, 3, six ou sixième, de ששה *sischa*; autrement, marbre, de שיש *schaisch*; ou élévation du don, de שי *schai*, présent, don, et de נשה *nascha*, élever.

שיסא *SESAC*, roi d'Égypte, III *Reg.* xi, 40, présent du sac, du pot, de la cuisse, de שק *sak*, sac, sak, et de שוק *schok*, cuisse; autrement, du baiser, de נשק *naschak*. Ce nom est égyptien, et il n'est pas possible d'en trouver l'étymologie dans l'hébreu.

שסא *SESAC*, fils de Baria, I *Par.* viii, 14, et *Sésac* roi ou divinité de Babylone, *Jerem.* xxv, 26, sac de lin, du mot שק *sak*, sac, et du mot שש *schesch*, lin; autrement, sixième sac, du même mot שש *schesch*, six, et du mot sak.

שסאי *SESAI*, fils d'Énac, *Josue* xv, 14, sixième, lin, joie. Voyez ci-dessus *SESAC*, fils de Baria.

שסן *SESAN*, fils de Jési, I *Par.* ii, 34, lis ou rose, du mot שושן *schoschan*; autrement, joie ou lin. Voyez ci-dessus *SÉSAC*, fils de Baria.

שת *SETH*, fils d'Adam, *Genes.* iv, 25, mis ou qui met, du mot שית *schuth*, mettre.

שתר *SETHAR*, nom d'un capitaine, *Esth.* i, 14, qui pourrit, du mot chaldéen שהיתא *schekitha*, pourriture. Ce mot est persan ou mède, et il est difficile de trouver dans l'hébreu sa véritable racine.

שתירי *SETHIRI*, fils d'Oziel, *Exod.* vi, 22, cacher; autrement, démolé ou renversé, du mot סתר *sathar*; autrement, mon refuge, du même mot *sathar*, et du pronom י *i*, mon.

שתיים *SETIM*, nom de lieu, *Num.* xxv, 4, qui détournent ou divertissent, de שטה *sata* ou *sita*; autrement, fléaux, verges ou épines, de שטת *schut*. Voyez *SITHIM*. Ce mot est le pluriel de שטה *sita*, qui signifie une espèce d'épine blanche fort commune dans

l'Arabie, que saint Jérôme décrit en deux endroits de ses commentaires sur les petits prophètes et le nom de ces épines a été donné à ce lieu, où elles croissent en abondance.

שטראי *SETRAI*, un des surintendants de David, I *Par.* xxvii, 29, intendant ou chef, juge, du mot שטר *schoter*; ou selon le syriaque, obligation ou contrat.

שועה *SIAA*, un des chefs des Nathinéens, I *Esd.* ii, 41, mouvement, de שעה *saba*; ou selon le syriaque, aide ou secours, de סיע *siba*.

ציהה *SIAHA*, un des chefs des Nathinéens, II *Esd.* xi, 21, splendeur, blancheur, de צהה *tsachach*; autrement sécheresse, de צהיהה *tsechicha*.

ציבא *SIBA*, serviteur de Saül, II *Reg.* ix, 2, armée, combat, force, ou cerf, du mot צבא *tsaba*.

סבלה *SIBOLETH*, Vulgate, *Scibboleth*, *Judic.* xii, 6, fardeau, du mot סבל *sabal*.

צקלג *SICELEG*, ville, *Josue* xv, 31, setier ou mesure pressée, du mot לוג *log*, setier, et du mot צק *tsuk*, presser; ou mesure épanchée, du mot יצק *jatsak*, répandre, et *log*, sorte de mesure.

שכרה *SICERA*, tout ce qui peut enivrer, hébreu, *Sechar*, *Deut.* xxix, 6. Ce terme signifie en particulier du vin de palmier.

שיכר *SICHAR*, ville, *Joan.* iv, 5, que saint Jérôme prétend être une faute de copiste, qui a lu *Sichar* pour *Sichem*. Voyez *SICHEM*.

שכם *SICHEM*, fils d'Hémor, *Gen.* xxxiii, 19, autrement, ville, *Gen.* xii, 6, l'épaule, ou qui est prêt de bonne heure, ou de bon matin, du mot שכם *sichem*, par corruption *sichar*. Voyez ci-dessus.

שיכמה *SICHIMA*, ville, *Judic.* ix, 26, de même.

שיכמי *SICHIMI*, peuples, *Gen.* xxxiii, 18, de même.

שיכמיטאי *SICHIMITÆ*, peuples, *Judic.* ix, 57, de même.

שקל *SICLUS*, espèce de poids qui contient vingt oboles, *Ezech.* xlv, 12, du mot שקל *sekel*, peser. Ce poids contenait vingt gérals ou oboles, comme l'a traduit la Vulgate, *Exod.* xxx, 13, et chaque géral ou ohole, selon les rabbins, pesait seize grains d'or. Voyez la Table des monnaies.

שיכון *SICION*, nom de lieu, I *Mac.* xv, 23, quelques exemplaires grecs portent *σικύνη*, *sycione*, c'est-à-dire, lieu où naissent les concombres, du mot grec *σίκνος*, concombre.

שידה *SIDE*, nom de lieu, I *Mac.* xv, 23, chasse, filets, embûches, de צדה *tsada*; autrement, viatique, provision, nourriture, de צוד *tsul*: le grec *σίδη* signifie une pomme de grenade, ou un grenadier.

צידן *SIDON*, fils de Chanaan, *Genes.* x, 15, chasse, pêche, ou venaison, du mot ציה *tsid* ou *tzida*.

שידוני *SIDONIUS*, habitant ou natif de la ville et territoire de Sidon, *Judic.* iii, 3, de même.

שדרך *SIDRACH*, autrement, ANANIAS, un des compagnons de Daniel, *Dan.* i, 7, mamelle tendre, ou un champ mou, et tendre, du mot שד *schod*, mamelle, ou שדה *cham*, et du mot רכך *rachach*, tendre. C'est un nom babylonien, dont il est difficile de trouver l'étymologie dans l'hébreu.

שִׁינָה Σουαά SIIA, un des principaux chefs des Nathinéens, I *Esd.* II, 43, splendeur, blancheur, sécheresse. Voyez ci-dessus SIANA.

שִׁיחֵי נַיִם Σωρ SIIOR, autrement, le Nil, fleuve de l'Égypte, *Josue* XIX, 26, noir, trouble, ou de grand matin, du mot שִׁחַ schacar.

Σίλας SILAS, un des compagnons de S. Paul et de Barnabé, *Act.* XV, 22, troisième, de שלש silas, trois ou troisième. Si c'est le même que *Silvanus*, comme on le croit, il signifie qui aime les bois, les forêts.

שִׁלָּה ou שִׁלְוָה שִׁלְוָה SILO, ville, *Josue* XXI, 2, paix ou abondance, du mot שִׁלָּה schala; autrement, selon le syriaque, qui trompe et se joue.

שִׁלְוָה Σιλωάμ SILOË, fontaine ou piscine de Siloé, *Isai.* VIII, 6, envoyé, ou qui envoie; autrement, dard, branche, ou tout ce que l'on envoie, du même mot שִׁלָּה schalach; autrement, selon le syriaque, dépouillé, ou qui dépouille.

שִׁלְוָה Σηλωσι SILONI, un des chefs des familles qui ont les premiers habité dans Jérusalem au retour de la captivité, I *Paral.* IX, 5, qui demeure, du mot שִׁלָּה schala; autrement paix et abondance, du même mot schala, ou שִׁלְוָה scheli; ou selon le syriaque, qui trompe ou qui se joue.

Σηλωνίτης SILONITA, ou SILONITES, qui est de la ville de Silo, III *Reg.* XI, 15. Voyez SILO.

Σιλουανός SILVANUS, disc. de S. Paul, II *Cor.* I, 19, qui aime les bois, les forêts, du latin *silva*, forêt.

שִׁמְעוֹן שִׁמְעוֹן SIMEON, second fils de Jacob, et de Liah, *Genes.* XXIX, 33, qui écoute, qui obéit, ou qui est exaucé, du mot schama. Sa mère le nomma ainsi, parce que Dieu l'avait exaucé.

שִׁמְעוֹנִים SIMEONITÆ, les enfants de Siméon, I *Paral.* XXVII, 19, de même.

שִׁמְרוֹן Σομβρόν SIMERON, fils d'Issachar, *Genes.* XLVI, 13. Vulgate, *Scmron*, son gardien, son diamant, son buisson ou sa lie, du mot שִׁמְרָה schamar, ou שִׁמְרִיר schamir.

שִׁמְעָא Σαμαά SIMMAA, fils de David, I *Paral.* III, 5, le même qui est appelé *Samua*, II *Reg.* V, 14, qui écoute ou qui obéit, du mot שִׁמְעָה schama.

Σίμων SIMON, fils de Mathathias, I *Muc.* II, 5, qui écoute et qui obéit, du mot שִׁמְעָה schama; ou de même que *Siméon* ci-dessus.

שִׁימֹן SIMON, nom d'homme, I *Par.* IV, 10, qui met ou qui est mis, du mot שִׁימָה schum; autrement, huile, parfum, du mot שִׁימָן schemen.

שִׁינָה SIN, désert, huitième demeure ou station des Israélites, *Exod.* XVI, 1, buisson, du mot שִׁנָּה sené.

שִׁינָה SIN, autre désert qui est voisin de Cadès et de Pharan, *Num.* XIII, 22, bouclier, froidure, du mot שִׁינָה sinan.

שִׁינָה SINA, montagne d'Arabie, *Josue* XV, 3, *Galat.* IV, 25, de même.

שִׁינָה SINA, Vulgate, *Sinai*, montagne dans le désert de Pharan, *Deut.* X, 2, buisson, du mot שִׁנָּה sené; selon le syriaque, inimitié.

SINAI, de même.

שִׁינָה SINAUS, fils de Chanaan, *Gen.* X, 17, inimitié, buisson.

שִׁינָה SION, montagne ou citadelle, II *Reg.* V, 2, monument élevé, amas de pierres dressées, sépulture ou guérite, ou sécheresse, du mot שִׁינָה tsun.

שִׁינָה Σωμ SION, montagne du pays des Amorhéens, la même qu'*Hermon*, *Deut.* IV, 48, bruit, tumulte, du mot שִׁינָה schoen, ou שִׁינָה schaa.

שִׁינָה SIOR, ville, *Josue* XV, 34, petit, du mot שִׁינָה t-ahar; autrement, navire de celui qui veille ou qui est éveillé, ou de celui qui est dépouillé, ou de l'ennemi, de שִׁינָה tsi, navire, et du mot שִׁינָה hur, s'éveiller, ou du mot שִׁינָה her ou har, ennemi, ou qui veille, ou du mot שִׁינָה hara, dépouiller.

שִׁינָה SIRA, citerne, II *Reg.* III, 26, chaudrons ou marmites, épines, du mot שִׁינָה sir, ou trahison et rébellion, du mot שִׁינָה sarar.

שִׁינָה Σιρά SIRACH, père de Jésus, et auteur du livre de l'Écclésiastique, *Eccl.* I, 29, cantique du frère, du mot שִׁינָה schur, ou שִׁינָה schir, cantique, et du mot שִׁינָה ak, frère.

שִׁינָה 'Aciš SIS, le penchant d'une montagne ou coteau, II *Par.* XX, 16, fleur, rameau, une tresse de cheveux, du mot שִׁינָה sis; autrement, selon le syriaque, aile, plume.

SISA, Scribe, père d'Ahia, III *Reg.* IV, 3, Voyez ci-dessus SESA, six, sixième.

שִׁינָה Σισί SISI, fils d'Enacn, *Num.* III, 23, six ou sixième, ou fil lin ou coton, du mot שִׁינָה schesch; autrement, joie, du mot שִׁינָה schusch ou sus.

שִׁינָה Σασαμει SISAMOI, fils d'Elhasa, I *Par.* II, 40, cheval, ou hirondelle des eaux, du mot שִׁינָה sus, cheval, etc., et du mot שִׁינָה ma'im, les eaux; ou selon le syriaque, aveuglement.

שִׁינָה Σισάρι SISARY, chef de l'armée des Chananéens, *Judic.* IV, 2, qui voit un cheval, une hirondelle, du mot שִׁינָה raav, voir, et du mot שִׁינָה sus, cheval, etc.

שִׁינָה Σοῦρος SITIM, nom d'un torrent, *Joel.* III, 18, torrent des épines ou du bois de séthim. Voyez ci-dessus SETIM.

שִׁינָה Σοσα SIVA, un des scribes de David, II *Reg.* XX, 25, vanité, du mot שִׁינָה schové; autrement, élévation, bruit, du mot שִׁינָה schaa.

שִׁינָה Σισά SIVAN, nom babylonien du troisième mois de l'année des Hébreux, qui répond en partie aux mois de mai et de juin, *Esth.* VIII, 9, buisson, du mot שִׁינָה sené; ou épine, du mot שִׁינָה sin. Ces étymologies sont violentes et incertaines.

שִׁינָה Σισά SIZA, père d'Adina, I *Par.* XI, 42, ce présent, de שִׁינָה zé, ceci cela, et de שִׁינָה sai, présent; autrement, présent qui se répand, du même mot schai, et de שִׁינָה naza, arroser, répandre.

Σμύρνα SMYRNA, ville, *Apocal.* I, 11, du mot grec qui signifie myrre.

שִׁינָה SOAM, fille de Mérari, I *Paral.* XXIV, 27, l'émeraude, ou autre pierre précieuse, du mot שִׁינָה schoem.

שִׁינָה Σοβα SOBA, nom d'un royaume, I *Reg.* XIV, 47, armée ou combat, de שִׁינָה tsaba. Voy. ci-dessus

SIBA. Autrement, enflure ou tumeur, du mot צבא tsaba.

שובב SOBAB, fils de David, II *Reg.* v, 14, revenu, converti, du mot שוב schub; autrement, selon le syriaque, étincelle.

שובך SOBACH, lieutenant général des armées d'Adarezer, II *Reg.* x, 16, vos liens, vos chaînes, vos rêts, vos filets, du mot שבה schaba, et de l'affixe ך ech; autrement, sa captivité, du même mot schaba; ou votre conversion, votre retour, du mot שוב schub, retourner, et du pronom ך ec, votre; autrement, selon le syriaque, un colombier.

שובי SOBAI, lévite, et un des portiers du temple, I *Esdr.* ii, 42, captivité, de שבה schaba, qui s'assied, qui se repose ou qui se convertit, de ישב jaschab.

שובל SOBAL, fils de Séir, *Genes.* xxxvi, 20, chemin, épi, cuisse, de שבל schobel; vieillesse, vaine, de בלה bala, vieillir, et de בוא schové, vain.

שובק SOBEC, un des principaux Juifs qui signèrent et renouvelèrent l'alliance avec le Seigneur sous la conduite de Néhémie, II *Esdr.* x, 24, égalé à la vanité, ou placé avec le vide, de שוה schava, placer, égaliser, et de בוק buk, vide; ou vaine dissipation, du mot שוא schové, vanité, et de בוק buk, dissipation.

שבי SOBI, fils de Vaas, II *Reg.* xvii, 27, conversion, captivité, ou repos. *Voyez* ci-dessus SOBAI.

שׁבנא שׁבנא SOBNA, ou SOBNAS, nom d'un scribe, IV *Reg.* xviii, 18, qui se repose, ou qui est captif présentement, du mot שוב schub, ou שבה schaba, *voyez* SABAI, et du mot נא na, maintenant.

SOBNAS, de même.

צבבא צבבא SOBOBA, fils de Cos, I *Paral.* iv, 8, l'armée ou le combat est en elle, du mot צבא tsaba; autrement, la tumeur, l'enflure est en elle, du mot צבה tsaba. *Voyez* ci-dessus SOBA; et de la préposition ב beth, dans, et du pronom ה a, elle.

סבכאי SOBOCHAI, de la race des géants, II *Reg.* xxi, 18, mon rejeton, ma branche, ou branches, rameaux, ombrages, du mot סבך sabacli.

סכא סוכא SOCO, ou SOCOTU, ville, *Genes.* xxxiii, 17, les tentes, les tabernacles, du mot סך soch.

סכא־בנות סוכות־בנות SOCOTII-BENOTH, IV *Reg.* xvii, 50, tabernacles des filles, ou tentes des prostituées, de סך soch, tente, tabernacle, et de בת bath, fille.

סודי SODI, père de Geddiel, *Num.* viii, 11, mon secret, du mot סוד sod, secret, et du pronom י i, mon.

סודי SODI, fleuve, *Baruch.* i, 4, de même.

סודמה שׁדמה SODOMA, ville, *Gen.* x, 19, leur secret, leur chaux, ou leur ciment, du mot סוד secret, et du pronom ה a, leur, et du mot שׁד sud, chaux; mais improprement, car Sodome s'écrit par שׁד samech.

שׁדומי שׁדומי SODOMITÆ, peuples de Sodome, *Gen.* xiii, 15, de la même racine.

צחא SOHA, un des chefs des Nathinéens, II *Esdr.* vii, 46, candeur, sécheresse, du mot צחה tsachach, ou du mot צחיה tsechicha.

צחא־צחא־ SOHAR, fils de Siméon, *Gen.* xlvi, 10, blanc, du mot צהר tsachar; autrement, sécheresse, du mot צחיה tsechicha.

צחוריה צחוריה SOHORIA, fils de Jérôme, I *Par.*

viii, 26, 27, le matin du Seigneur, ou le noir du Seigneur, du mot צהר tsachar, matin ou noir, et du mot יה Jah, le Seigneur.

שמר SOMER, fils de Moholi, I *Par.* vi, 46, gardien, diamant, lie, buisson, épine, du mot שמר schamar. *Voyez* ci-dessus SAMARIA.

שמוריה SOMOBIA, fils de Roboam, II *Par.* xi, 19. *Voyez* ci-dessus SAMARIA.

σωπατρος SOPATER, disciple de saint Paul, *Act.* xx, 4, qui garde le père, ou le salut du père, du mot grec σώζω, je sauve, et du mot πατήρ, père.

שׁפך שׁפך SOPHACH, lieutenant général d'Adarezer, I *Par.* xix, 16, qui répand ou qui est répandu, du mot שפך scaphach.

שׁפחאי שׁפחאי SOPHAI, fils d'Eleana, I *Par.* vi, 26, qui contemple, du mot צפה tsapha; autrement, rayon de miel, ou qui nagent, du mot צוף tsuph; autrement, qui est couvert.

שׁפן שׁפן SOPHAN, ville, *Num.* xxxii, 55, lapin, ou rat des montagnes, du mot שפן schaphan; autrement, qui lâche ou qui brise, du mot שוף schuph.

שׁפיר שׁפיר SOPHAR, nom chaldéen, un des amis de Job, *Job.* ii, 11, matinal ou couronne, du mot צפירה tsephira; autrement, passereau ou petit oiseau, du mot צפר tzippor; autrement, bouc, selon le Syriaque, du mot צפיר tsaphir.

שׁפיר Γραμματεὺς SOPHER, IV *Règ.* xxv, 19, scribe, du mot ספר sepher, ou livre, ou celui qui écrit, qui raconte ou qui compte.

שׁפיריה שׁפיריה SOPHERETH, un des chefs des familles des Nathinéens, I *Esdr.* ii, 55, de même.

שׁפירי שׁפירי SOPHIM, descendants de Zuph; I *Reg.* i, 1, ceux qui regardent, ou qui attendent, de צפה tsapha, regarder, attendre; autrement, qui surnagent ou qui couvrent, ou rayons de miel, de צוף tsuph.

שׁפניה שׁפניה SOPHONIAS, fils de Maasia, IV *Reg.* xxv, 18, le Seigneur est mon secret, ou le secret du Seigneur, ou l'aquilon du Seigneur, du mot צפן tsaphan, cacher, ou de saphon, aquilon, nord, et du mot יה Jah, le Seigneur.

שׁפתי שׁפתי SOPHITIM, titre du livre des *Juges*, du mot שפט saphat, juger. Les Septante l'ont traduit par κριται, juges.

שׁרע שׁרע SOREC, vallée ou torrent, *Jud.* xvi, 4, vigne, sifflement, couleur tirant sur le jaune, de שרק sorek.

צרי צרי SORI, fils d'Idithun, I *Paral.* xxv, 5, presse, liens, peines, de צרר tsarar; autrement, résine, thériaque, de צרה tsara; autrement, pierre, de צור tsur.

σωσιπατρος SOSIPATER, un des principaux capitaines qui commandaient sous Machabée, II *Mac.* xii, 19, qui sauve le père, ou salut du père, de σώζω, je sauve, ou sauveur, et de πατήρ, père.

σωσθηνης SOSTHENES, prince d'une synagogue, *Act.* xviii, 17, sauveur, fort et puissant, du mot grec σώζω, sauver, et du mot θένος, force.

σωστρατος SOSTRATUS, gouverneur, de la citadelle de Jérusalem, II *Mac.* iv, 27, qui sauve l'armée, ou le salut de l'armée, du mot grec σώζω, sauver, et du mot grec στρατός, armée.

סֹטַי SOTAI, un des chefs des familles des Nathi-
niens, I *Esdr.* II, 55, qui décline, qui tombe, ou qui
prévarique, du mot סֹטַי sot. mut.

Σπαρτιανοὶ SPARTIANI, ou SPARTIATÆ, peuples
de Lacédémone, I *Mac.* XIV, 20, qui sèment, du
mot grec σπαρτός.

Στάχυς STACHYS, ami de saint Paul, *Rom.* XVI,
9, épi. du mot grec στάχυς.

Στεφανῶς STEPHANAS, un des disciples de saint
Paul, et qu'il avait baptisé, ainsi que sa famille, I
Cor. I, 16, couronne ou couronné, du grec στεφανῶς.

Στέφανος STEPHANUS, un des sept diacres, *Act.*
VI, 5, de même.

שֶׁתֶר־בִּזְנֵי סַטְרַבְּוּזָאָנִים STAR-BUZANAI, un des
princes qui s'opposèrent à la réédification du temple
de Jérusalem, I *Esdr.* V, 3, qui fait pourrir et cor-
rompre, ou qui recherche et examine ceux qui me
méprisent, du mot בִּזָּה baza, mépriser, et du pronom
י i, moi, me, et du mot תִּיר תור, chercher, exami-
ner. Ce mot est mêlé ou persan, on ne peut trouver
sa véritable racine dans l'hébreu.

סַטְרַבְּוּזָאָנִים סַטְרִיר STHUR, fils de Michael, *Num.* XIII,
14, cachet, ou qui détruit, du mot סַחַר sathar, ca-
cher et détruire.

στοῖχοι STOICI, philosophes, *Act.* XVII, 18, ainsi
appelés par les Grecs, parce qu'ils s'assemblaient et
conféraient ensemble sous un portique, qui se nom-
me en grec στοά.

שׁוּעָ סַוּאַ SUA, père d'une des femmes de Juda, fils
de Jacob: l'Écriture ne nomme point cette femme,
Genes. XXXVIII, 2, qui crie, et qui prie, du mot שׁוּעָ
schuah; autrement, riche, magnifique, du même
mot; autrement, qui regarde, du mot שׁעָה schaha.

סַוּאַ סַוּאַ SUA, roi d'Égypte, IV, *Reg.* XVII, 4,
mesure des grains, ou matières sèches: hébreu,
Séah, que les Grecs traduisent σάτος. Mais il vaut
mieux dire que l'étymologie de ce terme égyptien ne
se trouve pas dans la langue hébraïque.

שׁוּעָ סַוּאַ SUA, frère de Caleb, I *Paral.* IV, 11,
fosse, ou qui nage, de שׁוּעָ schecuth; autrement,
humiliation, méditation ou parole, de שׁוּעָ suach;
autrement, humiliation, de שׁוּעָ schachach.

שׁוּעָ סַוּאַ SUAA, fils d'Eber, I *Par.* VII, 52. Voyez
SUA, père d'une des femmes de Juda, ci-dessus.

שׁוּעָלִי SUAL, fils de Supha, I *Par.* VII, 36, renard,
le poing, la main, du mot שׁוּעָלִי schahal, שׁוּעָלִי schu-
hal, selon les différentes leçons; autrement, traces,
chemin, du mot מִשְׁעָלִי meschol.

שׁוּבְאֵלִי SUBAEL, petit-fils d'Amram, I *Par.* XXIV,
20, conversion, retour, repos, ou captivité de Dieu;
du mot שׁוּבִי schub, conversion et repos, ou du mot
שׁוּבָה schaba, captivité, et du mot אֵלִי El, Dieu.

שׁוּבְאֵלִי SUBUEL, fils de Gerson. I *Par.* XXIII, 16,
de même.

שׁוּעָ סַוּאַ, ou שׁוּעָ SUÉ, fils d'Abraham et de Cé-
thura, *Gen.* XXV, 2, de même que Sua, frère de Ca-
leb, ci-dessus.

שׁוּעָ סַוּאַ SUE, fils de Saph, père de Machbena,
I *Par.* II, 49, vanité, ou élévation, ou tumulte, du

mot שׁוּעָ schavé, vanité, orgueil, ou du mot שׁוּעָ
schoa, tumulte, vacarme.

שׁוּעָ סַוּאַ SUÉ, fils de Supha, I *Par.* VII, 36, qui déra-
cine, du mot שׁוּעָ sacha, ou du mot שׁוּעָ nasach; au-
trement, mépriser.

שׁוּעָ סַוּאַ SUER, père de Nathanael, *Num.* I,
8, Vulgate, Suar, petit.

שׁוּעָ סַוּאַ SUHAM, fils de Dan, *Num.* XXVI, 42,
leur parole, leur méditation, leur humiliation, du
mot שׁוּעָ schnak, ou שׁוּעָ schachach; autrement leur
fosse, du mot שׁוּעָ schicha.

שׁוּעָ סַוּאַ SUHAMITÆ, descendants de Suham, *Num.*
XXVI, 42, de même.

שׁוּעָ SUHITES, hébreu, natif de Suli, *Job.* II, 11,
parole, méditation, etc. Voyez שׁוּעָ, même racine.

שׁוּעָ סַוּאַ SULAMITIS, l'épouse de Salomon, *Cantic.*
VI, 12, pacifique, parfait, ou qui récompense, du mot
שׁוּעָ schalam.

שׁוּעָ סַוּאַ SUNAM, ville, I *Reg.* XXVIII, 4, leur chan-
gement ou réitération, de שׁוּעָ sehana; autrement,
leur seconde, de שׁוּעָ seni, et du pronom אִנְי am, leur;
autrement, sommeil, de שׁוּעָ num, dormir.

שׁוּעָ סַוּאַ SUNAMITIS, natif de Sunam, III *Reg.* III, 5.

שׁוּעָ סַוּאַ SUNEM, ville, la même que Sunam, *Josue*
XIX, 18. Voyez שׁוּעָ.

שׁוּעָ סַוּאַ SUNI, fils de Gad, *Gen.* XLVI, 16, mon
changement, mon second, ma réitération. Voyez שׁוּעָ.

SUNITÆ, descendants de Suni, *Num.* XXXVI, 15, de
même.

שׁוּעָ סַוּאַ סַוּאַ SUPH, fils de Than, ou Thalm,
selon la Vulgate, I *Reg.* I, 4, qui regarde ou observe,
ou vedette, ou qui attend, du mot שׁוּעָ tsapha, autre-
ment, toit, couverture, du mot שׁוּעָ tsuphui; autre-
ment, rayon de miel, ou qui nage, du mot שׁוּעָ tsuph.

שׁוּעָ סַוּאַ SUPHIA, fils d'Helem, I *Paral.* VII, 35, or-
donnance qui lie, du mot שׁוּעָ tsiva, ordonnance ou
précepte, et du mot שׁוּעָ pac, lien; autrement, le pré-
cepte du souffle ou du soufflement, du même mot
tsiva, et du mot שׁוּעָ puach, souffler. Ces étymologies
sont forcées; il est croyable que le texte n'est pas pur.

שׁוּעָ סַוּאַ SUPHAM, fils de Benjamin, *Num.*
XXVI, 59, barbe, du mot שׁוּעָ sapham; autrement,
leur lèvres ou leur bord, ou leur rive, du mot שׁוּעָ
schapha; autrement, qui les brise, du mot שׁוּעָ
schuph, qui brise, et du pronom אִנְי am, les, ou leur.

שׁוּעָ סַוּאַ SUPHAMITÆ, descendants de Supham,
Num. XXVI, 59, de même.

שׁוּעָ SUR, chemin du désert du même nom, *Genes.*
XVI, 7, et I *Reg.* XV, 7, mur, l'œuf, ou qui regarde;
de שׁוּעָ schur ou schor, selon les différentes leçons.

שׁוּעָ SUR, père de Cozbi, Madianite, qui fut tué
par Phinéas dans le désert de Sétim, *Num.* XXV, 15,
pierre, rocher, ou qui prêche ou qui assiège, du mot
שׁוּעָ tsarar; autrement, qui lie ou qui enchaîne; au-
trement, plan, forme du mot שׁוּעָ tsura.

שׁוּעָ סַוּאַ SUR, nom d'une des portes du temple
de Salomon, IV *Reg.* XI, 6 qui se retire ou qui s'éloi-
gne, du mot שׁוּעָ sur.

שׁוּעָ סַוּאַ SURIEL, fils d'Abigaïl, *Num.* III, 35,

Pierre, force, rocher de Dieu, ou Dieu est ma force, du mot צור tsur. Voyez SUR, père de Cozbi ci-dessus, et du mot אֱלֹהִים El, Dieu.

עִיר־שָׂדָי SURISADDAI, père de Salamiel, *Num.* i, 6, le très-puissant est mon rocher, ma force, du mot צור tsur, et du mot שָׂדָי schaddai, tout-puissant.

שֹׁשָׁן SUSA, scribe, *I Paral.* xviii, 16, joie ou élévation, du mot שֹׁשׁ sus, joie, etc.

שֹׁשָׁן־סוּסוֹי SUSAN, ville, *Dan.* viii, 2, Vulgate Susis, lis ou rose, du mot שֹׁשָׁן schoschan; autrement, joie, du mot שֹׁשׁ sus.

שִׁישַׁנְחָאִי SUSANACHÆI, Vulgate, *Susanechæi*, *I Esdr.* iv, 9, peuple ennemi des israélites, et qui s'opposa au rétablissement du temple; lis ou rose, ou joie des boiteux ou de ceux qui frappent, du mot שֹׁשָׁן schoschan, lis ou rose, ou du mot נָכָה nacha ou neké, boiteux, ou qui bat et qui frappe. Comme ce mot est étranger, il n'est pas possible de trouver sa véritable étymologie dans la langue sainte.

שֹׁשָׁנָא SUSANNA, femme de Joachim, *Dan.* xiii, 2, lis ou rose, ou joie, du mot שֹׁשָׁן schoschan.

סוּסִי SUSI, père de Gaddi, *Num.* xiii, 12, cheval ou hirondelle, de סוּס sus; autrement, teigne, de סָס sas.

שֹׁתָלָה SUTHALA, fils d'Ephraïm, *Num.* xxvi, 55, plante de verdure, de שֹׁתָה schuth, et de לַח lac, verdure; autrement, pot humide, de שֹׁתָה schuth, boire, ou pot à boire, et du même mot לַח lac, humide.

שֹׁתָלִיתָי SUTHALITHÆ, descendants de Suthala, *Num.* xxvi, 55, de même.

סִינָה SYENE, ville, *Ezech.* xxix, 10, buisson, du mot סִנֵּה sené; ou selon le syriaque, inimité.

SYLVANUS, bocager, qui aime les bois, de *sylva*, bois, forêts.

טַבְּאוֹתִי TABBAOTH, autrement, *Tabboth*, un des chefs des Nathinéens, *I Esdr.* ii, 45, anneaux, bagues, du mot טַבְּאוֹת tabahath; autrement, submergés, du mot טַבַּע tabaha, bon temps, du mot טוֹב tob, bon, et du mot עֵת heth, temps.

טַבָּאֵד TABÉE, fils de Nachor et de Roma, *Genes.* xxii, 24, égorgement, meurtre, ou garde du corps, cuisinier, du mot טַבַּח tabach.

טַבְּאֵל TABÉEL, Vulg., *Thabéel*, un de ceux qui écrivirent à Artaxercès contre les Juifs, *I Esdr.* iv, 7, Dieu bon, du mot טוֹב tuh, bon, et du mot אֱלֹהִים El, Dieu.

טַבְּלוּרָא TABELIAS, un des chefs des portiers du temple, *I Paral.* xxvi, 11, baptême du Seigneur, ou baptisé par le Seigneur, de טַבַּל tabal, laver dans l'eau; ou bonté du Seigneur, de טוֹב tuh, bonté, de la préposition לִי, au, et de יְהוָה Jah, le Seigneur.

טַבְּיִתָּא TABITHA, nom d'une femme chrétienne de Joppé, que saint Luc interprète par celui de *Dorcas*, *Act.* ix, 36, c'est-à-dire, chèvre sauvage. Le syriaque *tabita* signifie clairvoyante.

טַבְּרִמּוֹן TABREMÓN, père de Benadad, *III Reg.* xv, 18, bonne grenade, du mot טוֹב tuh, bon, et du mot רִמּוֹן rimmou, grenade, ou grenadier; autrement, bonté élevée, du même mot טוֹב tuh, et du mot רָמַיִם

ΣΥΝΤΥΧΗ SYNTICHE, sainte veuve, dont parle saint Paul, *Philipp.* iv, 2, qui parle, ou qui confère, du mot grec συντυγχάνω, converser.

ΣΥΡΑ SYRA, citerne, *II Reg.* iii, 25, épine, chaudron ou marmite, du mot סִיר sir; autrement, retraite, apostasie, du mot סוּר sur.

ΣΥΡΑ אִרְבִּיָּה SYRA, mère de Machir, *I Par.* vii, 14, hébreu, *Aramea*; c'est-à-dire, femme syrienne. A la lettre, sublime, de רוּם rum; autrement, qui trompe, de רָמָה rama. Quant au terme *Syria*, il vient apparemment de l'hébreu צוֹר tsur, rocher, forteresse, qui est aussi le nom de la ville de Tyr, autrefois très-célèbre dans la Syrie et dans la Phénicie.

ΣΥΡΑΚΟΣΑΙ SYRACUSÆ, ville, *Act.* xxvii, 12, qui attire violemment, du mot grec σύρω et ἀκούσα.

סַרְיָא SYRIA, hébreu, *Aram*, la Syrie, ou la Mésopotamie, *II Reg.* viii, 5, sublime, ou qui trompe, du mot רָמָה rama. Voyez ci-dessus SYRA.

סַרְיָא־סוֹבַל SYRIA-SOBAL, la Syrie de Sobal, *Ps.* lxx, 2, hébreu, *Aram-Soba*, élevé et combattant.

ΣΥΡΟΦΟΝΙΣΣΑ SYROPHOENISSA, qui est de la Syrie phénicienne, *Marc.* vii, 26, rouge ou pourpre, attiré, du mot grec σύρω, j'attire, et du mot φοινίξ, rouge, palmier, ou de pourpre; ou peut-être *Syro* viendra de *Zur*, Tyr, et *Phœnix* de בְּנֵי עֵיֶן bene Anak, fils d'Enak ou Enoïm, géant de la terre de Chanáan.

ΣΥΡΤΙΣ SYRTIS, banc de sable de la grande mer, *Act.* xxvii, 17, qui attire, ou attraction, du grec σύρω, j'attire.

סַרְיָא־סוּרָא SYRUS, hébreu, *Aram*, qui est de Syrie, *Gen.* xvii, 21, élevé, sublime, ou qui trompe, ou rocher, Tyrien. Voyez SYRA, mère de Machir.

T

טַבְּאוֹתִי TABBAOTH, autrement, le nombril ou milieu, préparé, compté, donné, du mot טַבּוֹר tabur, nombril, et du mot מָנָה mana, préparer, nombrer, donner.

עֵת־קָצֵן עֵת־קָצֵן TACASSIM, ville, *Josue* xix, 15, hébreu, *Atacasin*, Vulgate, *Thacasin*, l'heure ou le temps du prince, du mot עֵת heth, le temps; autrement, le prince de maintenant, du mot עַתָּה hatha, maintenant, et du mot קָצֵן catsin, prince.

תַּחַת־תַּחַת־תַּחַת TAIATH, fils d'Asir, *I Paral.* vi, 57, dessous, de תַּחַת thachath; autrement, crainte, terreur, de תַּחַת־תַּחַת־תַּחַת ka:hath; autrement, selon le syriaque, descente.

ΤΑΛΙΘΑ-ΚΟΥΜΙ TALITHA-CUMI, expression syriaque et hébraïque, dont Jésus-Christ s'est servi en ressuscitant la fille de Jaïr, *Marc.* v, 41, jeune fille, levez-vous, du mot hébreu קוּמִי cumi, levez-vous, *Dan.* vii, 5, et du mot syriaque talitha, fille.

תַּנְאֵךְ TANACH, ville, *Judic.* i, 27, qui t'afflige, qui t'humilie, qui te reprend, du mot עָנָה hana, affliger, etc., et du pronom ך ech, tu, toi.

תַּנִּיֵּן TANIS, hébreu, *Soun*, ville d'Égypte, *Num.* xiii, mouvement. On ne sait ce que *zoan* signifie en égyptien.

תַּפְּיֵתֶת TAPHIETH, fille de Salomon, *III Reg.* iv, 11, petite fille, du mot תַּפְּחָה taphah ou תַּפַּח tafh, monter

à petits pas, comme les enfants; autrement, distillation, goutte, du mot נפש nephesh.

תַּחֲפָנִים Τεχφενης TAPHNÉ, femme de Pharaon, roi d'Égypte, III Reg. xi, 19, étendard, fuite, tentation, cachée, du mot נש nush, fuite, ou du mot נסה nasa, tenter, ou du mot נסח nasas, étendard, et du mot חֲפָח chaphah, caché, couvert.

תַּחֲפָנִים TAPHINES, ou TAPHNIS, ville d'Égypte. Jerem. ii, 16, tentation secrète, fuite cachée, ou étendard couvert, du mot חֲפָח chaphah, couvert ou caché, du mot נש nes, tentation, fuite, étendard. Mais comme ce mot est égyptien, il ne peut avoir son étymologie dans l'hébreu.

תַּחֲפָנִים TAPHNIS, il faut lire *Thanis*, hébreu *Soan*, Ezech. xxx, 14. Voyez ci-dessus TANIS, mouvement.

תַּחֲפָנִים Ταφνης TAPHNIS, hébreu, *Thaphnehès*, ou *Techaphnehès*, Ezech. xxx, 18, la même, à ce que l'on croit, que *Tanis* ci dessus. Pour la signification, voyez ci-dessus TAPHINÈS.

תַּפְסָר Βελοστάσεις TAPHISAR, nom de lieu, Jerem. li, 27, armée, celui qui enlève les enfants. Ce nom est étranger à la langue hébraïque. [Ce nom n'est pas un nom de ville, mais un titre, une dignité. תַּפְסָר signifie, en persan, satrape, gouverneur de province; mais sa signification propre est celle de général d'armée, ou, selon *Ewald*, de prince de la hauteur.]

תַּפְחָה Τατιφου TAPHUA, ville, Josue xii, 17, pomme ou pommier, du mot תַּפַּח thaphac; autrement, souffle, gonflement; autrement, qui lie ou qui retient dans des filets, du mot פִּיחַ puac.

תַּרְסֵנְסִים Ταρσεύς TARSENSIS, qui est de Tarse, Act. xxi, 36, ailé, du mot grec τάρσος, ailes, plumes.

תַּרְסָוֶס Ταρσός TARSUS, ville, Act. xxi, 39, ailé, emplumé, de même que *Tarsensis*.

תַּבְחָתִּי טבחת Tebath, ville, I Paral. xviii, 8, meurtre, ou cuisinier. Voyez ci-dessus TABÉE.

תַּבְּבֹאוֹתִי Tebbaoth, un des chefs des Nathinéens, II Esdr. vii, 4. Voyez ci-dessus TABBOTH.

תַּבֵּבֶתֶת Ταβήθ Tebbath, nom de lieu, Judic. vii, 23, bonne ou bonté, du mot טוב tub.

תַּבְּתִּי תִּבְתִּי Tebeth, nom babylonien du dixième mois des Hébreux, qui répond en partie aux mois de décembre et de janvier, Esth. ii, 16. On ne peut avoir sa véritable étymologie dans l'hébreu.

תַּחֲנָנָה Θεεννά TEHINNA, fils d'Éthon, I Paral. iv, 12, prière, grâce, miséricorde, du mot חֲנָן kanan.

תֵּלֵם תֵּלֵם Telem, ville, Josue xv, 24, leur agneau, de תֵּל talé; autrement, leur rosée, de תֵּל tal, rosée, et du pronom אִם am, leur. En chaldéen, en syriaque, en arabe, ce nom signifie faire tort, maltraiter, violer.

תֵּלְמוֹן תֵּלְמוֹן TELMON, un des chefs des portiers du temple, I Par. ix, 17, préparation, ou présent, ou dénombrement de la rosée, du mot מָנָה mana, etc., et du mot תֵּל tal, rosée; et selon le syriaque et l'hébreu, présent ou préparation de l'ombre, de même que *Telem*, ci-dessus.

תַּרְפָּלַיִם Τερπάλαι Terphalæi, peuples qui s'opposèrent au rétablissement du temple, I Esdr. iv, ravisseurs ou fatigués, du mot תַּרְפָּ teraph; autrement, suite ou

rang des miracles, du mot טַר tur, rang, ordre, et du mot פֵּלָה phala, miracle; autrement, ordre ou rang ruineux, du mot מַפְלָה maphala, ruine; autrement, selon le syriaque et l'hébreu, coutume, ou gardien du miracle, ou de la ruine, ou feuille d'arbre. Ce nom est étranger à la langue sainte.

Τέρτιος TERTIUS, disciple de saint Paul, et qui lui servait quelquefois de secrétaire, Rom. xvi, 22, mot latin qui signifie troisième.

Τέρτυλλος TERTULLUS, espèce d'avocat qui plaida devant Félix contre saint Paul, Act. xxiv, 1, un menteur, un imposteur, du mot grec τετυλόλογος, liseur de contes et imposteur.

תַּחַשׁ Τόχος THAAS, fils de Nachor et de Roma, Gen. xxii, 24, hébreu, *Thakas*, qui se hâte, de חָשׁ chusch; qui garde le silence, de חֶשֶׁה cascha; ou de couleur d'hyacinthe, de חֶשֶׁה thachash. Ce nom signifie aussi un animal dont on teignait la peau couleur de violette, ou bien céleste, Ex. xxv, 5. Quelques-uns croient qu'il signifie le blaireau ou laisson.

תַּבּוֹרִי תבור Thabor, montagne, Judic. iv, 6, élection ou pureté, du mot בָּרַר barar; ou selon le syriaque, brisement, contrition. Le nom thabor תַּבּוֹר avec un בֵּי teth, signifie l'ombilic, le nombril.

תַּדְעָל Θαργάλ THADAL, roi des Gentils, Genes. xiv, 1, qui brise le joug, de עָל hol, joug, et de דָּלַל dalal, briser; autrement, science d'élévation, de יָדַע jadah, science, et de עָלָה hala, élévation. Les Septante ont lu un י resch pour un ד dalet, tharal.

Θαδδαῖος THADDAEUS, un des apôtres de Jésus-Christ, Marc. iii, 18, qui dans le grec de saint Matthieu, chap. x, 3, est surnommé *Lebbæus*. Or, *Lebbée* signifie homme de cœur, et *Thaddæus*, qui loue et confesse, du mot יָדָה jada, d'où תִּדְוָה thoda ou thada.

תַּחַן תחן THAHAN, fils de Thalé, I Paral. vii, 25, prière, miséricorde ou grâce, du mot חָנָן chanaan.

תַּחַתִּי תחת Thathath, station des Israélites dans le désert, Num. xxxiii, 26, sous, dessous, du mot תַּחַת thachath; autrement, terreux, épouvante, du mot תַּתַּת chathath; ou selon le syriaque, descente.

Τασαία, Θάλασσα THALASSA, dans le Grec, *Lasaa*, ville, Act. xxvii, 8, épaisse, velue, herbue, du mot grec λάσος. Le grec θάλασσα signifie la mer.

תַּלְשָׁר ou תַּלְאָשָׁר THALASSAR, pays, IV Reg. ix, 12, Vulgate, *Thelassar*, nom étranger à la langue sainte, qui attache ou pend le prince, de תֵּל thala, et de שָׂרָא sara, prince; autrement, tombeau ou amas du cantique, ou de celui qui chante, de תֵּלֵל thalal, amas, tas, et de שָׁרַר shar, chanter; en peut-être la levée d'Assur ou d'Assyrie. [Voyez THELASSAR.]

תַּלְהָיִם תלה Thalé, père de Thaan, I Paral. vii, 25, humilité ou verdure, du mot לַח lac.

תַּחַמָּר תחמ Thamar, femme d'Uler, Genes. xxxviii, 6, palme ou palmier, du mot תַּחַמָּר thamar, un palmier.

תַּחַמָּנָה תחמ Thamna, seconde femme d'Eliphaz, Genes. xxvi, 12, eméchement, défense, du mot מָנָה mana; autrement, trouble parfait, et consommé, du mot נָעַם nua, mouvement ou ébranlement, et du mot תַּחַמָּם thamam, parfait, achevé.

תמנה THAMNA, ville, *Josue* xv, 57, image ou figure, du mot מן mon; autrement, dénombrement, du mot מנה mana; ou selon le syriaque, qui établit.

תמנאך THAMNACH, ville, *III Reg.* iv, 12, elle est appelée *Tenach*, *Josue* xvii, 11 par la Vulgate, qui l'humilie, ou qui te répond, ou qui t'afflige, du mot מנה hana, et du pronom ך ac, tu, toi.

תמנא THAMNAS, hébreu, *Thamnatha*, ville, *Gen.* xxxviii, 15, de même que *Thamna*.

THAMNATHA, ville, *Judic.* xiv, 1, de même.

תמנא תמני THAMNATHÆUS, natif de Thamnatha, surnom du père de Samson, hébreu, *Timni*, *Judic.* xv, 16, de même.

תמנא-סרה THAMNATH-SARA, autrement, *Thanath-suré*, *Josue* xix, 50, ou *Thamuth-hares*, par la transposition du ס samech; figure ou image étendue, ou qui reste, du mot מן mun, image, et du mot סרה sarah, étendu ou qui reste; autrement, dénombrement qui s'étend, du mot מנה mana, nombrer, et du mot סרה sarach; autrement, image, punteur, du mot syriaque et chaldéen סרה sara.

תמנא-הרס THAMNATH-HARES, *Josue* xxiv, 50, la figure ou image du soleil, de מן mun, figure, et de הרס keres, soleil. *Voy.* ci-dessus THAMNA, ville.

תמנא-שלה THANATH-SILO, nom de lieu, *Josue* xvi, 6, qui ruine ou brise les figuiers ou les figues, de נש nathasch, ruiner, arracher, démolir, et de תמנא thaan, figuier; autrement, figuier d'erreur et de mensonge, du même mot thaan, figuier, et de שלה schala ou schal, erreur; autrement, figuier d'abondance ou de paix, de שלו paix, etc.

תמנא-תנחמת THANCHUMETH, père de Saraja, *IV Reg.* xxv, 23, consolation ou pénitence, du mot נחם nacham; autrement, bouteille ou muraille donnée, ou du don, du mot תמנא chemeth, vase ou bouteille, et du mot תמנא coma, muraille, et du mot תמנא mathath; autrement, le don de l'indignation, ou de la chaleur, du mot תמנא chama, colère, emportement, ou du mot תמנא cam, chaleur, et du mot תמנא mathath; autrement, le repos de la mort, du mot תמנא nua, repos, et du mot תמנא muth, mort.

תמנא-תפסה THAPISA, ou THAPSA, ville ou nom de lieu, *III Reg.* iv, 24, passage, saut ou pas qu'on fait en boitant, ou la Pâque, du mot תפס pasach.

תמנא THARA, fils de Micha, *I Paral.* viii, 35, Vulgate, *Tharac*, la maison ou la chambre du compagnon, ou du pasteur, ou de la malice, du mot תמנא tha, lit ou chambre, et du mot תמנא rohé, compagnon ou pasteur, ou du mot תמנא rah, ou תמנא ruah, malice; autrement, qui crie et se lamente, ou qui est mal-faisant, du mot תמנא ruah.

תמנא-תרה THARA, fils de Micha, *I Paral.* ix, 41, mauvaise colère, du mot תרה chara, colère, et du mot תמנא rah, mauvais; autrement, colère du pasteur et du compagnon, du mot תמנא rohé, compagnon ou pasteur.

תמנא-תרה THARA, eunuque, *Esth.* ii, 1, le même que *Thares* תרה *ibid.* ii, 21. *Voy.* ci-après.

תמנא-תרה THARACA, roi d'Éthiopie, *IV Reg.* xix, 9, inquisiteur, examinateur, ou contemplateur grossier,

dont les yeux sont bouchés, ou qui a la vue troublée, du mot תרה thur, chercher, examiner, et du mot תרה kaa, qui est émoussé; autrement, tourterelle ou loi émoussée, du même mot תרה thur, tourterelle, ou du mot תרה thora, loi, et du même mot תרה kaa, émousser. Ce nom est éthiopien, et ne peut avoir son étymologie dans l'hébreu.

תמנא-תרה THARANA, fils de Caleb et de Maacha, *I Paral.* ii, 48, inquisiteur ou examinateur, ou tourterelle de la grâce ou de la miséricorde, du mot תרה thur, examinateur ou tourterelle, et du mot תרה chen, grâce ou miséricorde.

תמנא-תרה THARÉ, fils de Nachor, *Genès* xi, 24, flairer, sentir, souffler, respirer, du mot תרה rich.

תמנא-תרה THARELA, ville, *Josue* xviii, 27, examinateur, ou tourterelle de la malédiction, ou de la force ou du chêne, du mot תרה thur, examinateur ou tourterelle, et du mot תרה ala ou alla, maudire ou chêne, ou du mot תרה ejal, force.

תמנא-תרה THARES, nom d'un eunuque, *Esth.* ii, 21. C'est le même que *Tharé* ci-dessus, héritier, misérable, ou banni, du mot תרה jarasch. Ce nom est mède et persan, et ainsi il ne peut avoir son étymologie dans l'hébreu.

תמנא-תרה THARSÆAS, *II Mac.* iii, 5. Le Grec lit *Thrasæas*, hardi, vaillant.

תמנא-תרה THARSIS, fils de Javan, *Gen.* x, 4, contemplation, ou examen du marbre, ou de la joie; du mot תרה thur, examiner, etc., et du mot תרה schisch, marbre, ou du mot תרה sus, joie; autrement, pierre précieuse, couleur de bleu céleste, du mot תרה tharschisch, qui est le nom du pays dont on tirait cette pierre précieuse.

תמנא-תרה THARTHAC, idole des Hévéens, *IV Reg.* xvii, 51, ou selon d'autres, *Tertark*, qui est enchaîné, ou renfermé, lié, du mot תרה rathak, ou nirthak.

תמנא-תרה THARTHAN, lieutenant général des armées de Sargon, roi des Assyriens, *Isai.* xx, 1, qui recherche et examine le don de la tourterelle, du mot תרה thur, examiner, ou tourterelle, et du mot תרה thana, don, salaire; autrement, leur loi, du mot תרה thora, et du mot תרה an, leur. Ce nom est étranger à la langue sainte.

תמנא-תרה THASI, fils de Matthathias, *I Mac.* ii, 5, qui dort, ou qui oublie, du mot תרה nas-ha, ou תרה bouillant, ou תרה faible, ou תרה un bon.

תמנא-תרה THATHANAI, un des chefs du peuple qui s'opposèrent au rétablissement du temple, *I Esdr.* v, 5, qui donne, ou l'intendant des dons, des présents, des tributs, officiers du roi de Perse, du mot תרה natham, donner.

תמנא-תרה THAU, signe qui devait marquer les fidèles et les élus d'entre les Juifs. Vulgate, *Thau*, *Ezech.* ix, 4, signe. C'est la dernière lettre de l'alphabet hébreu.

תמנא-תרה THEBES, ville, *Judic.* ix, 50, boueux, du mot תרה bous, boue, marécageux; ou des œufs, du mot תרה bits; autrement, fin lin, ou soie, du mot תרה buts. [Ou encore, splendeur.]

תבני THEBNI, fils de Gineth, III *Reg.* xvi, 21, de la paille ou du foin, de **תבן** theben; autrement, intelligence, de **בינה** bina; autrement, filiation, de **בן** ben.

תקל THECEL, mot qui parut à Daniel écrit sur la muraille, *Dan.* v, 25, poids, du mot chaldéen **תקל** thekel, peser.

תקועה **θεκουέ** THECUA, ville, II *Reg.* xiv, 2, trompette, ou son de la trompette, du mot **תקע** thakah; autrement, qui est affermi, du même mot.

תקוה THECUA, ou THECUATH, père de Sellum, IV *Reg.* xxii, 14, espérance, union ou amas, de **קוה** kava; autrement, ligne, cordeau ou règle, de **קו** cau.

תקועים **θεκουείμ** THECUNI, habitants de Thecua, II *Esdr.* iii, 5, trompettes, ou affermis. Voy. ci-dessus THECUA, ville.

תקועי THECUITES, un habitant de Thécua, I *Par.* xi, 28, de même.

תגלת-פלאסר THEGLATH-PHALASAR, roi d'Assur, IV *Reg.* xv, 29, qui lie ou ôte la captivité miraculeuse ou ruineuse, du mot **אסר** asar, lier, et du mot **גלה** gala, captivité, et du mot **פלא** pala, miraculeuse, ou du mot **נפל** nephel, d'où **מפלה** maphala, ruine. Ce nom est assyrien, et étranger à la langue sainte. [Ce nom en persan signifie le chef intrépide, de **תגלת** fort, vaillant, et de **פלאסר**, en sanscrit, *pura sara*, prince, chef. D'autres traduisent le seigneur du Tigre; c'est qu'en effet **תגלת** est la même chose que **תקל** le Tigre, fleuve.]

תחן THEHEN, fils d'Ephraïm, *Num.* xxvi, 35, qui prie, ou est miséricordieux, ou gracieux, du mot **חנן** chanan; autrement, camper, du mot **חנה** chana.

תחני THEHENITÆ, descendants de Thehem, *Num.* xxvi, 35, de même.

תלאסר **θελασσα** THELASSAR, partie de la Syrie; IV *Reg.* xix, 2, la même que **תלשר** *Thalassar*, *Isai.* xxxvii, 12, qui délie et congédie la suspension ou l'amas, du mot **שרה** schara, délier, etc., et du mot **תלה** thala, suspendre, ou du mot **תלל** thalal, tas ou amas. Comme ce nom est mède ou persan, il n'est pas possible de trouver sa véritable étymologie dans l'hébreu. [Ce nom paraît signifier proprement la colline du bonheur, de **תל** et de **אשר**. Cette étymologie cependant n'est pas certaine.]

תלגת-פלנאסר **θεγλαθ-φαλασαρ** THELGATH-PHALNASAR, roi des Assyriens, I *Par.* v, 6, qui empêche ou lie et retient la neige qui tombe, du mot **אסר** asar, lier, empêcher, et du mot chaldéen **תלג** thelag, neiger, et du mot **פלה** pala, se séparer, se diviser. Il est difficile de trouver dans l'hébreu la véritable étymologie de ce mot, qui est étranger à cette langue. [Ce nom a la même signification que THEGLATH-PHALASAR dont deux lettres ont été transposées.]

תל-חרשא **θελαρησα** THEL-HARSA, nom de lieu, I *Esdr.* ii, 59, amas ou suspension de la charrue, ou de la surdité, ou du silence, du mot **תלה** thala, suspendre, ou du mot **תלל** thalal, tas ou amas, et du mot **חרש** charasch, labourer, se taire, être sourd; autrement, suspension du têt, du même mot **תלה** thala, suspendre, et de **חרש** ou charasch, selon les dif-

férentes leçons. [Je traduirais plus volontiers la colline de la forêt, de **תל** et de **חרש**.]

תל-מלח THEL-MELA, nom de lieu, I *Esdr.* ii, 59, tas ou amas [ou colline] de sel ou des nautonniers; du mot **תלל** thalal, amas, et du mot chaldéen **מלח** melach, sel, ou du mot **מלחיים** malachim, nautonniers; autrement, suspension du sel, ou du nautonnier, du mot **תלה** thala, suspendre, etc.

תמא **θεμάν** THEMA, fils d'Ismael, *Gen.* xxv, 15, admiration, de **תמה** thama; autrement, perfection ou consommation, de **תמים** thamam; autrement, le midi, de **ימין** jamin. Les Septante ont lu *Theman*.

תמה THEMA, un des chefs des familles des Nathinéens, I *Esdr.* ii, 53, qui efface ou supprime, de **מחה** macha; autrement, selon le syriaque, qui frappe.

תמנ THEMAN, ville dont Eliphaz, fils d'Esau, fut le prince, *Gen.* xxxvi, 15, le midi ou l'Afrique, du mot **ימין** jamin, la droite, etc.; autrement, parfait, consommé, du mot **תמים** thamam.

תמני **θεμανει** THEMANI, fils d'Ashur, I *Par.* iv, 6, de même.

תמניתי **Θαιμανίτης** THEMANITES, habitants de Theman, *Job.* iv, 1, de même.

תמנתה THEMNA, ville, *Josue* xix, 43, hébreu, *Thamna'ha*, ou *Thamnitica*, image ou figure, du mot **תמן** thum, dénombrement, du mot **מנה** mana. Voy. ci-dessus THAMNA; autrement, selon le syriaque, établi, constitué.

תנח THENACH, *Josue* xvii, 11, la même que *Thanach*. Voy. ci-dessus.

תודאס THEODAS, faux prophètes, *Act.* v, 36. Voy. ci-après THEUDAS, donné de Dieu.

תודוטיוס THEODOTIUS, un des envoyés de Nicanor à Judas Machabée, II *Mac.* xiv, 19, donné de Dieu, ou don de Dieu, de **θεός** Dieu, et de **δοτος**, donné.

תופילוס THEOPHILUS, homme de qualité à qui saint Luc a adressé son Évangile et ses Actes, *Luc.* i, 3, ami de Dieu, de **θεός**, Dieu, et de **φίλος**, ami.

תרפיים THERAPHIM, espèce d'idole, *Judic.* xvii, 5; autrement, une espèce de poupée, qui selon saint Jérôme, *Épit. à Marcelle*, représentait un chérubin, ou la figure d'un homme; il est pris en ce sens, I *Reg.* xix, 16; de **תרף** theraph, idole, image.

תריסטרו THERISTRUM, voile dont les femmes se servent pour se couvrir pendant l'été, du mot **תירוס**, été, *Isai.* iii, 23.

תרצה THERSA, ville, III *Reg.* xiv, 17, l'hébreu, *Thersatha*, qui est complaisant ou bienveillant, du mot **רצה** ratsa; autrement, qui court, du mot **רץ** ruts.

תשביתים THESBITES, habitants de Thesba ou Thisba, III *Reg.* xvii, 1, qui fait des captifs, du mot **שבה** shaba; autrement, qui convertit ou qui rappelle, qui demenre, du mot **שוב** schub.

תססאלוניקה THESSALONICA, ville dans laquelle saint Paul a prêché l'Évangile, *Act.* xvii, 1, victoire contre les Thessaliens, ainsi nommée par Philippe, roi de Macédoine, en revenant de la victoire qu'il avait remportée contre les Thessaliens.

תססאלוניקאים THESSALONICENSES, peuples de

Thessalonique, dont il est parlé, *Act.* xx, 4, et auxquels saint Paul a écrit deux lettres qui portent leur nom; de même.

Θευδᾶς THEUDAS, voyez ci-dessus THEODAS, donné de Dieu, ou don de Dieu, de Θεός Dieu, et δίδωμι, je donne.

תיכון תִּיכּוֹן THICHON, nom d'un bourg, *Ezech.* XLVII, 16, milieu, du mot תּוֹךְ thoeh; autrement, préparation, du mot כּוּן eun.

תִּילוֹן THILON, fils de Simon, *I Paral.* iv, 20, murmure, du mot לוֹן lun; autrement, sa suspension, du mot תּהֵל thala, suspendre; autrement, son amas, du mot תּהֵל thalal, tas, amas, et du pronom ׀ אָב, leurs.

THIRSA. Voyez ci-dessus THERSA.

תִּירָס THIRAS, fils de Japheth, *Genes.* x, 2, qui démolit ou qui détruit, du mot רָס aras; autrement, qui arrose, du mot רָסס rasas.

תִּירִיא THIRIA, fils de Jaleléel, *I Paral.* iv, 16, qui cherche ou qui examine, du mot תּוּר thur; autrement, qui contemple, du mot רָאָה raa.

תִּיכּוֹן THOCHEN, ville, *I Paral.* iv, 52, de même que Tichon.

תִּגְרוּמָא Θεργαμά THOGORMA, fils de Gomer, *Genes.* x, 3, qui est tout os ou robuste; autrement, brisement, ou rongement des os, du mot גְּרָם gherem, os, fort, ou fort timide.

תִּיחּוּ Θωκέ THOHU, fils d'Eleu, Vulgate, *E'iu*, *I Reg.* i, 4, qui vit, du mot חַיָּה chaja; autrement, qui annonce, du mot חַיָּה kiva.

תִּיחּוּ THOHU, fils de Suph, *I Paral.* vi, 54, hébreu, *Thoah*, dard, javelot, du mot תּוֹחַח thothach.

תִּתּוֹל THOLA, fils d'Issachar, *Gen.* XLVI, ver, ou vermisseau; autrement, écarlate, parce que du sang de ce ver on fait cette couleur, du mot תּוֹלֵץ tholah.

תּוֹלָד THOLAD, ville, *I Par.* iv, 29, naissance ou génération, du mot יָלַד jalad.

תּוֹלַיִתּוֹ Θωλαίτι THOLAITÆ, descendants de Thola, *Num.* xxvi, 23. Voyez ci-dessus.

תּוֹלַמַי Θολμαι THOLMAI, fils d'Enac, *Josue*, xv, 14, mon sillon fait avec la charrue, de תּוֹלֵם thelem; autrement, qui suspend les eaux, de תּהֵל thala, pendre ou suspendre, et מַיִם maïm, eaux; ou amas d'eaux, de תּהֵל thalal, amas, et du mot מַיִם maïm, eaux.

תּוֹלּוֹמַי, fils d'Ammiud, *II Reg.* xiii, 57, de même.

Θωμάς THOMAS, nommé aussi *Didyme*, un des douze apôtres, *Matth.* x, 3; *Joan.* xi, 14. Thomas, du mot hébreu תּוֹמ theom, jumeau; *Didyme*, du mot grec δίδυμος, jumeau.

תּוֹפֵל תּוֹפָל THOPHEL, lieu désert, *Deut.* i, 4, ruine, folie, sans esprit, insipide, du mot תּפִּיל taphil.

תּוֹפֵת THOPHETH, nom de lieu, *IV Reg.* xxxiii, 10, tambour, du mot תּוֹף toph; autrement, séduction, du mot פּתָה patha.

Τοφώ THOPO, autrement, *Topo* ou *Tepho*, nom de lieu, *I Mac.* ix, 59 : τόπος en grec, signifie lieu; peut être qu'il faut lire *Tophel*. Dans le *Deut.* i, 4, on lit *Pharan* ou *Tophel*, et *I Mac.* ix, 50, *Topho* ou *Topo* et *Pharas*; or, *Tophel* signifie ruine, folie, chute.

תּוֹסַי Θωσι THOSAITES, nom de pays, *I Paral.* xi, 45, dissipation, ou celui qui sort, du mot נָסַי jatsa.

תּוֹעַ תּוֹעִי THOU, roi d'Emath, *II Reg.* viii, 9, qui est errant, du mot תּהֵה thaha.

Θρᾶκες THIRACES, peuples, *II Mac.* xii, 35, àpre, difficile, plein de pierres, du mot grec θρᾶχυς.

Θρασεία THIRASEA, la Vulgate lit *Tharsaea*, *II Mac.* iii, 5, audacieux, téméraire, du mot grec θρασύς.

תּוֹבַל תּוֹבֵל THUBAL, fils de Japheth, *Genes.* x, 2, la terre, le monde, du mot תּבֵל thebel; autrement, qui est porté ou qui est conduit, du mot יָבֵל jabel; autrement, confusion, du mot בָּלַל balal.

תּוֹיַטִּירָא THYATIRA, ville, *Apoc.* i, 11, parfum ou sacrifice de travail et de contrition, de θύα, odeur, parfums, et du mot τείρω, je brise, je contriste.

Τιβεριάς TIBERIAS, ville, *Joan.* vi, 4, bonne vision, du mot טוֹב tub, bonne, et du mot רָאָה raa, vision; autrement, le nombril, du mot תּבֵר thabur; autrement, brisement, du mot תּבַר thabar.

Τιβέριος TIBERIUS, empereur romain, *Luc.* iii, 1, fils du Tibre.

תִּיגְרִיס תִּיגְרִיִּס TIGRIS, fleuve du Tigre, hébreu, *Chidkel*, fleuves, *Gen.* ii, 14, pointe de vitesse, ou vite comme une flèche. Tigris en persan signifie une flèche, dit Q. Curce, liv. iv, c. 9. Chidkel peut venir de חָד chad, aigu, et de חָלַל chalal, vitesse; autrement; son aigu, de חוֹל chol, son, et du même mot cad, son ou vitesse, joyeuse, des mêmes mots calal et col, et du même mot חָדָה chada, se réjouir; ou selon le syriaque et l'hébreu, une voix, un son, une vitesse.

Τιμαῖος תּימָאֵ THIMÆUS, père de Bar-Timée, *Marc.* x, 46. Timée peut signifier en grec, parfait, honorable; et en hébreu, admirable, de תּימָא thama, j'admire.

Τίμων TIMON, un des sept diacres, *Act.* vi, 5, honorable, précieux, du mot grec τιμή.

Τιμόθεος TIMOTHÆUS, disciple de saint Paul, *Act.* xvi, 1, honneur de Dieu, ou précieux à Dieu, du même mot grec τιμή, et du mot Θεός, Dieu.

Τιτᾶνες TITAN, nom de peuple ou de géants, *Judith.* xix, 8, suivant le grec, il peut signifier, vengeur, punisseur.

Τίτος TITUS, surnommé *le Juste*, *Act.* xviii, 7, honorable, du mot grec τίω, j'honore.

תּוֹב תּוֹבֵ TOB, nom de pays, *Judic.* xi, 5, bon, ou bonté.

תּוֹב־אֲדוֹנֵיהֶ תּוֹב־אֲדוֹנֵיהֶ TOB-ADONIAS, un des principaux chefs des lévites, *II Paral.* xvii, 8, mon bon Dieu, du mot תּוֹב tob, bon, du mot אֲדוֹן adon, maître, dominateur, et du mot יָה Jah, le Seigneur; autrement, la bonté de la base du Seigneur, des mêmes mots tob et Jah, et du mot אֲדֵן eden, base.

תּוֹבִיָּה תּוֹבִיָּה TOBIA, ou TOBIAS, chef d'une des familles des Nathinéens, *I Esdr.* ii, 60, le Seigneur est bon, ou bonté du Seigneur, du mot תּוֹב tob, bon, ou bonté, et du mot יָה Jah, le Seigneur.

Τοπαρχία TOPARCHIA, *I Mac.* xi, 28, mot grec qui signifie territoire, domaine sur un certain canton.

Τρακώνιτις TRACONITIS, pays, *Luc.* iii, 1, difficile, plein de pierres, du mot grec τραχών.

Τρεῖς-Ταβέρνας TRES-TABERNE, nom de lieu,

Act. xxviii, 15, trois tavernes, trois boutiques.
TRIPOLIS, ville de Tripoli, à la lettre, trois villes,
II Mac. xiv, 1.

Τροάς TROAS, Troade, province ou ville, Act. xvi,
8, percée, du mot grec *τιτρώσκω*, je perce.

Τρωγλοδύτη TROGLODYTÆ, hébreu, *Su-
chiim*, peuples, II Par. xii, 3. A la lettre, qui sont
oints, du mot *ךס* suc; autrement, qui sont convertis
et à l'ombrage, du mot *ךס* sachach. Le grec, *Troglo-
dytæ*, signifie ceux qui habitent les cavernes, de
τρογλή, une caverne, et *δύω*, ou *δύμι*, *subeo*.

Τρόφιμος TROPHIMUS, un de ceux qui accompa-
gnèrent saint Paul à Troade, Act. xx, 4, bien nourri
et élevé, du mot grec *τρόφιμος*.

Τρύφαινα TRYPHÆNA, un des disciples et amis de
saint Paul, Rom. xvi, 12, délicieuse, délicate, du
mot *τρύφω*.

Τρύφων TRYPHON, nom d'homme, I Mac. xi, 39,
de la même racine.

Τρυφώσα TRYPHOSA, une des disciples et amies
de S. Paul, Rom. xvi, 12, de même.

Τουβίου TUBAIN, nom de lieu, I Mac. v, 13, bon,
du mot *טוב* tob, bon.

אביל אביל UBIL, un des surintendants des cha-
meaux de David, I Paral. xxvii, 30, qui pleure, ou
qui mérite d'être pleuré, du mot *אביל* abal; autre-
ment, vieux, du mot *בלה* hala; autrement, qui est
amené ou apporté, du mot *יביל* jabal.

אול אול ULAI, nom de fleuve, connu par les
anciens géographes sous le nom grec *Ουλαίος*, Dan.
vii, 2, force, du mot *איל* ul; autrement, fou, insensé,
du mot *אוויל* ovil. L'hébreu *אביל-אולי* ubal ulai; or
ubal, signifie un fleuve, et ulai est le nom du fleuve.

אולם ULAM, fils de Sarès, I Par. vii, 16, le vesti-
bule, le parvis, du mot *אולם* ulam; autrement, leur
force ou leur folie, du mot *איל* ul, force, et du mot
אוויל evil, insensé, et du pronom *ו* leur.

אור אור UR, ville, Gen. xi, 28, feu, lumière, de
אור ur ou or, selon les différentes leçons, vallée.

עיר-תבורים πόλις τῶν φοινίκων URBS PALMA-
RUM, Deut. xxxiv, 3, en hébreu, *Hirhamar*, la même

Βαγῶας VAGAO, eunuque d'Holoferne, Judith xii,
10; *Bagao* signifie un eunuque en persan.

ויקרא VAICRA, titre du livre du Lévitique, et le
premier mot de ce livre; et il appela, de la conjonc-
tion *ו* vau, et du mot *קרא* kara, appeler.

וידבר VAIEDABER, titre du livre des Nombres, et
le premier mot de ce livre, et il parla, de la conjonc-
tion *ו* vau, et du mot *דבר* dabar parler.

בזאת VAIEZATHA, Vulgate, *Jezata*, fils
d'Aman, Esth. ix, 9, qui arrose le lit, du mot *נזה*
naza, arroser, et du mot *תא* tha, chambre ou lit; ou
selon le Syriaque et l'Hébreu, malheur à l'olive.

גיא-שמן VALLIS PINGUIUM, hébreu, *Ge-sema-*

תב-לקין תב-לקין *θεβλ* TUBAL-CAIN, fils de Lamech, Gen.
iv, 22, possession mondaine, ou possesseur du monde,
de *תבל* thebel, monde ou terre, et de *קנה* kana, pos-
session; ou qui est jaloux de la confusion, de *קנה*
kinné, être jaloux, et de *בלל* balal, confusion.

Τυβιανοί TUBIANÆI, peuples du pays de Tob, à
la lettre, les bons hommes, II Mac. xiii, 17.

Τυχηός TYCHICUS, un de ceux qui accompagnè-
rent saint Paul à Troade, Act. xx, 4, fortuit, casuel,
du mot grec *τύχη*.

Τυφωνικός TYPHONICUS, nom de vent, Act. xxvii,
14, vent turbulent, impétueux, du mot grec *τύφω*,
qui s'enflamme, ou qui souffle avec impétuosité.

Τύραννος TYRANNUS, prince; autrement, qui gou-
verne, Esth. vi, 9, du mot grec *τυραννός*, qui règne,
qui gouverne.

צורי Τύριος TYRII, hébreu, *Tzorim*, peuples, II
Esdr. xiii, forts, robustes, aigus, rochers, de *צור*
ou *zur*.

צרי Τύριος TYRIUS, qui est de Tyr, III Reg. vii,
14, de même.

צור Τύρος TYRUS, hébreu, *Sor* ou *Tzur*, ville,
Josue xix, 29, force, rocher, aigu.

U

que Jéricho. Voyez ci-dessus, du mot *עיר* hir, ville, et
du mot *תמר* thamar, palme.

אורי Οούρει URI, fils d'Hur, I Par. ii, 20. Voyez ci-
contre Ur, feu, lumière.

אוריה URIA, ou URIAS, prêtre du temps d'Isaïe.
Isaï, viii, 2, le Seigneur est ma lumière, ou feu, lu-
mière du Seigneur, du mot *אור* ur ou or, feu, et du
mot *יה* Jah, le Seigneur.

אוריאל URIEL, père de Maacha, Vulgate, *Michaïa*,
II Paral. xiii, 2, Dieu est ma lumière, ou feu, lumière
de Dieu, du mot *אור* or ou ur, feu, lumière, et du mot
אל El, Dieu.

עתי UTHAI, un des enfants de Bégui, I Esdr. viii,
14, méchanceté, du mot *עוה* heveth; autrement, le
temps, du mot *עת* heth.

עוזל Αιζήλ UZAL, fils de Jeetan, Genes. x, 27, qui
voyage, qui approche, du mot *עזל* azel; autrement,
naviguer; autrement, distiller.

V

גיא-שמן VALLIS PINGUIUM, Isai. xxviii, 1. Voyez ci-dessus GETHSEMANI, val-
lée des gras, ou vallée grasse, du mot *גיא* ghei, val-
lée, et du mot *שמן* schaman, gras.

גיא-מלח Γεμελέχ VALLIS SALINARUM, hébreu,
Ge-melach, II Reg. viii, 13. Voyez ci-dessus GEMELLI,
vallée des salines, du mot *גיא* ghei, vallée, et du mot
מלח melach, sel.

גיא-שומן Φάραξ VALLIS SILVESTRIS, hébreu,
Emec-hassidim, Genes. xiv, 3, vallée des bois ou des
champs, ou sauvage, du mot *שכך* hamaq, vallée ou
creux profond, et du mot *שדה* chidded, herser, pré-
parer un champ.

וניה VANIA, nom d'homme, I Esdr. x, 36, nourri-

ture du Seigneur, ou les armes du Seigneur.

אָפּסי VAPSI, père de Nahabi, *Num.* xiii, 15, fragment ou diminution, du mot פּסס pasas.

אָפּסי וְשֵׁנִי και δεύτερος VASSENI, le premier-né de Samuel, *I Par.* vi, 28. On a pris mal à propos ce nom pour un nom propre; l'endroit des Paralipomènes est défectueux, il porte: *Filii Samuel primogenitus Vasseni*; il faut lire: *Filii Samuel, Joel primogenitus et secundus* (hébr. וְשֵׁנִי vasseni), Abia. Vaseni veut donc dire, et le second.

אָפּסי וְשֵׁנִי VASTII, femme d'Assuérus, *Esther* i, 9.

qui boit, du mot שְׁתָּה schatha. autrement, filet ou trame, du mot שֶׁתֶּן sheu.

אָפּסי וְשֵׁנִי וְאֵל VEL, descendants ou enfans de Rani, *I Esdr.* x, 34, ou Dieu, ou le fort, de la conjonction וְ אֵל o, ou, et du mot אֵל El, Dieu ou fort; autrement, qui désire Dieu, du mot אֵל אֵלָה, désire et du mot אֵל El, Dieu.

וְאֵלֶּה וְשֵׁנִי VELLE-SEMOTII. Titre du livre de l'Exode, et les premières paroles qui le commencent, et voici les noms, de la conjonction וְ vau, et, et du pronom אֵלֶּה ellé, les, et de שֶׁם schem, nom.

X

Ξανθικός XANTHICUS, nom d'un des mois de l'année des Grecs, qui répond à notre mois d'avril, *II*

Mac. ix, 30. Le grec *Xanthicus* peut signifier le noir. [Ou plutôt le jaune.]

Z

זָבָד ZABAD, fils de Nathan, *I Paral.* ii, 36, dot ou doté.

Ζαβαδαῖοι ZABADÆI, peuples qui habitent une partie de l'Arabie, *I Mac.* xii, 31, de même.

זָבָדִיאָה ZABADIAS, fils de Béria, *I Par.* viii, 45, dot du Seigneur, ou le Seigneur est ma dot, du mot זָבָד zabad, dot, et du mot יְהוָה Jah, le Seigneur.

זָבִי Ζαβου ZABBAI, descendant de Bébaï, *I Esdr.* x, 28, qui coule, du mot זָבִי zub.

זָבְדִי ZABDI, père de Charmi, *Josue* vii, 4, dot, doté, du mot זָבָד zabad.

ZABDIAS, intendant des celliers de David, *I Par.* xxvii, 27, Dieu est ma dot.

זָבְדִיאֵל ZABDIEL, père de Jesboam, *I Par.* xxxvii, 2, dot de Dieu, de זָבָד zabad, dot, et de אֵל El, Dieu.

זָבִינָא Ζαβινά ZABINA, nom chaldéen d'un de ceux qui avaient épousé des femmes étrangères, *I Esdr.* x, 45, qui coule présentement, du mot זָבִי zab, couler, et du mot נָא na, maintenant; autrement, qui achète, du mot chaldéen זָבִין zaban.

זָבִיד ZABUD, fils de Nathan, *III Reg.* iv, 5, dot ou doté, du mot זָבָד zabad.

זָבֻלוֹן ZABULON, dixième fils de Jacob, *Genes.* xxx, 20, ainsi appelé par allusion, au verbe זָבָד zabad, doter; autrement, demeure ou habitation, de זָבָל zabal.

זָבֻלוֹנִי ZABULONITÆ, les descendants du Zabulon, *I Par.* xxvii, 19, de même.

Ζαχαῖος ZACCHEUS, nom d'homme, *II Mac.* x, 19, pur, net, du mot זָכָךְ zachach; ou selon le syriaque, juste ou justifié.

זָכָי Ζαχαία ZACCHAI, un des chefs des familles qui revinrent de Babylone à Jérusalem, *I Esdr.* ii, 9, de même.

זָכָר ZACCHUR, fils de Masma, *I Par.* iv, 26, qui se ressouvient, ou dont on se ressouvient; autrement, mâle, du mot זָכָר zacar, mémoire, ou mâle.

זָכָרִיאָה ZACHARIAS, un des princes ou des chefs de la tribu de Ruben, *I Paral.* v, 7, mémoire du Seigneur, ou mâle du Seigneur, du mot זָכָר zacar, mémoire ou mâle, et du mot יְהוָה Jah, le Seigneur.

זָכָר Ζαχαρι ZACHER, Vulgate, *Zachar*, fils d'Abi-ga-

haon, *I Paral.* viii, 31, mémoire ou mâle. Voyez ZACCHUR, le même qui est dit *Zacharias*, *ibid.* ix, 37.

זָמְרִי Ζαμρι ZAMBRI, fils de Salu, *Num.* xxv, 14, mon champ; autrement, ma vigne, ou mon sarment, du mot זָמַר zamar, chanter, ou זָמִיר zamir, vigne ou sarment.

זָמִירָה ZAMIRA, fils de Béchor, *I Par.* vii, 8, de même.

זָמָמָה Ζεμμά ZAMMA, fils de Séméï, *I Paral.* vi, 42, pensée, projet ou crime, du mot זָמַם zamam.

זָמְרָן Ζεμρῶν ZAMRAN, fils d'Abraham et de Céthura, *Gen.* xxv, 2, chant ou chantre, du même mot זָמַר zamar. Voyez ci-dessus ZAMBRI.

זָמְרִי Ζαμρι ZAMRI, fils de Zara, fils de Juda et de Thamar, *I Par.* ii, 6, de même que *Zambri* ci-dessus.

זָנוֹה Ζανω ZANOE, ville, *Josue* xv, 34, oublié ou abandon, de זָנַח zanach; autrement, ce repos ou cette consolation, du pronom זֶה zé, celui-ci ou celui-là, et du mot נוּאֵחַ nuach, repos, ou de נַחַם nacham, consolation.

זָרָה ZARA, ou Zaré, fils de Ruhuel, *Gen.* xxxvi, 13, orient ou clarté, du mot זָרַח zarach, s'élever, ou soleil levant.

זָרָחִי ZARAI, chef ou père de Sebochaï, *I Paral.* xxvii, 11, mon orient, ma clarté.

זָרָחִיאָה ZARAIAS, fils d'Ozi, *I Paral.* vi, 6, orient ou clarté du Seigneur, du mot זָרַח zarach, etc., et du mot יְהוָה Jah, le Seigneur.

זָרְחִי ZARCHÉ, un des chefs des familles qui revinrent de Babylone à Jérusalem, *I Esdr.* viii, 4, l'orient, ou la clarté du Seigneur, du mot מִזְרַח mizrach, orient, etc., et du mot יְהוָה Jah, le Seigneur. Voyez ci-dessus ZARAIAS.

זָרֵד ZARED, torrent, *Num.* xvi, 12, descente ou puissance étrangère, du mot רָדָד radad, descendre, mettre dessous, ou du mot רָדָה rada, puissance, et du mot זָר zar, étranger.

זָרְחִי Ζαροι ZARCITÆ, descendants de Zaré, *Num.* xvi, 13, orientaux ou éclairés. Voyez ci-dessus ZARA.

זָרֵשׁ Ζωσῶρα ZARES, femme d'Aman, *Esth.* v, 10, nom étranger à la langue sainte: misère, étrangère, héritage étranger ou dispersé, de יָרַשׁ jarasch, mi-

sère ou héritage, et de זר zer, étranger, ou dispersé; autrement, couronne de l'héritage ou de la misère, du même mot זר zer, couronne ou cercle, du mot זרש jarasch, héritage ou misère. [Ce nom en persan signifie la dorée, de זר or, et de la terminaison esch.]

זתם Ζηθάν ZATHAM, Vulgate, *Zathan*, fils de Jehiéli, I *Par.* xxvi, 22, leur olive, du mot זית zaïth, et du pronom כו am, leur; autrement, celui-ci est parfait, achevé, consommé; autrement, simple, du pronom זה zé, celui-ci ou celui-là, et du mot תחום thammam, parfait, etc.

זען Ζουκάμ ZAVAN, fils d'Ezer, *Genes.* xxxvi, 27, terreur, crainte, vexation, émotion, mouvement, du mot זתח zatha.

זעב ZEB, un des Madianites que les Ephraïmites tuèrent sur le bord du Jourdain, *Judic.* vii, 27, loup, du mot זעב zéeb.

זבדי Ζεχρεῖ, Ζεβεδαῖος ZEBEDÆUS, père de Micha, II *Esdr.* xi, 17, dot ou flux véhément, du mot זבד zabad, dot ou doté, ou du mot זבז zub, flux, et du mot די daï, abondant ou suffisant.

זבדיα Ζαβδία ZEBEDIA, fils de Michael, I *Esdr.* viii, 8, dot du Seigneur, ou Dieu est ma dot, du mot זבד zabad, dot ou doté, et du mot יה Jah, le Seigneur.

זבח ZEBÉE, roi des Madianites, *Judic.* viii, 5, victime, sacrifice ou immolation, du mot זבח zabach.

זבדה Ζαβουδα ZEBIDA, mère de Joacim, ou Eliaïm, IV *Reg.* xxiii, 36, dotée, du mot זבד zabad.

זבל ZEBUL, serviteur d'Abimélech, *Judic.* ix, 28, demeure, du mot זבל zabal.

זכרי ZECHRI, fils d'Isaar, *Exod.* vi, 21, qui se souvient, ou qui est mâle, du mot זכר zachar.

זכור ZECHUR, père de Samuïa, *Num.* xiii, 5, de même.

Ζηλωτής ZELOTES, surnom de Simon l'apôtre, *Luc.* vi, 15, jaloux, ou rempli de zèle, de ζήλος.

זלפה ZELPHA, servante de Lia, *Gen.* xxi, 34, distillation, du mot זלף zalaph, ou mépris de la bouche, du mot זול zul, vile, ou digne de mépris, et du mot פה pé, bouche.

זמה ZEMMA, enfant de Gerson, II *Par.* xxix, 12, pensée, projet mauvais, ou crime, de זמם zamam.

Ζηνης ZENAS, docteur de la loi, *Tit.* iii, 13, vivant, du mot grec ζῆν, vivre.

זפרנה ZEPHONA, une des limites de la Judée, *Num.* xxxiv, 9, selon l'hébreu et le syriaque, fausseté du cantique, ou fausse joie; autrement, sifflement, du mot זפר zaphar, siffler.

זתם ZETHAM, Vulgate, *Zathan*, un des descendants de Gerson, I *Paral.* xxiii, 8, leur olive, ou leur olivier.

זתן ZETHAN, fils de Balan, I *Par.* vii, 40, olive ou olivier, du mot זית zaïth.

זתר ZETHAR, nom d'un des eunuques d'Assuérus, *Esth.* i, 10, mot étranger à la langue sainte: celui-ci qui examine ou qui contemple, ou olivier de vision,

ou olivier de la tourterelle, du pronom זה zé, celui-ci ou celui-là, et du mot זתר thur, examiner ou contempler; autrement, tourterelle, du même mot זתר thur; ou olive, du mot זית zith. [Ce nom en langue persane signifie l'étoile, comme זתר dont il n'est qu'une forme adoucie.]

זתים Ζουθουζία, ou Ζαθουζα ZETHU, un des chefs des familles qui renouvelèrent l'alliance conjointement avec Néhémie, II, *Esdr.* x, 44, olive ou olivier, du mot זית zith.

ZETHUA, un des chefs des familles qui revinrent de Babylone à Jérusalem, I *Esdr.* ii, 8, de même.

זעני ZIE, un des descendants de Gad, I *Paral.* v, 15, sueur, travail, du mot זעל jazah; autrement, crainte, émotion, du mot זעל zuah.

זינא זיצά ZINA, Vulgate, *Ziza*, fils de Zéméï, I *Par.* xxiii, 10, fornication, prostitution, de זנה zana; autrement, selon le syriaque, caharetière, hôtelière, de זון zun, ou de זונה zuna; autrement, armes.

זיו Δεύτερος μήν ZIO, nom du second mois des Hébreux, qui après la captivité reçut celui de *Jar* ou *Ajar*, III *Reg.* vi, 1. Il répond en partie aux mois d'avril et de mai. Il signifie celui-ci ou celui-là, du mot זה zé ou זו zu; ou selon le syriaque, clarté.

זיק ZIPH, ville, *Josue* xv, 24, cette bouchée ou cette bouche, du mot זה zé, celui-ci ou celui-là, et du mot פה pé, bouche ou bouchée; autrement, זיק ziph, qui en chaldéen, signifie falsifier, corrompre.

זיקן ou זיפא ZIPH, fils de Jaleléel, I *Par.* iv, 16, de même.

זיפאים Ζιφαῖοι ZIPHÆI, peuples, I *Reg.* xxiii, 49, de même.

זיז ZIZA, fils de Jonathan, I *Par.* ii, 35, bête, du mot זיז ziz, ou universelle, ou qui brille; ou selon le syriaque, qui recule.

זחלת ZOHELETH, rocher, III *Reg.* i, 9, qui rampe, qui glisse ou qui attire, du mot זחל zachal.

זוחת ZOHETH, fils de Jési, I *Paral.* iv, 20, séparer, de זחח zachach; autrement, celui-ci craint, ou est brisé, de זו zu, celui-ci ou celui-là, et de רת briser et épouvanter; ou selon le syriaque, qui descend.

זמזמים ZOMZOMIM, géants ou peuples, *Deut.* ii, 20, crimes énormes ou projet de crimes, du mot זמם zamam.

זם Ζάμ ZOOM, fils de Roboam et d'Abigaïl, II *Par.* xi, 19, souillure, impureté, du mot זם ziem, méchant, impur.

זרובבל ZOROBABEL, père de Mosollam, I *Par.* iii, 49, banni ou étranger à Babylone, de זר zar, étranger; et de בבל babel, ou dispersion de la confusion, de זר zar, disperser, et babel, confusion.

זוזים Ζουζιμαῖοι ZUZIM, peuples, selon la Vulgate, *Gen.* xiv, 5, les jambages d'une porte, du mot זוז zuz; autrement, splendeur, beauté, du mot זיז ziz; autrement, selon le syriaque, ceux qui se révoltent.

ont permis de tenter une restitution et fourni aux philologues quelques observations importantes.

Selon M. Drach (1), on peut lire ainsi le titre hébraïque :

ישוע נצרי מלך
 REX NAZARENUS JESUS.

Ce qui suppose que le texte, dans son intégrité, portait cette phrase :

ישוע נצרי מלך יהודיא.

JUDÆORUM REX NAZARENUS JESUS.

Nous sommes assuré de la fidélité de cette restauration par la lettre de Léonard de Sarzane écrite à Jacques de Volterre, en date du 4 février 1492 (2). L'auteur avait vu lui-même le titre lorsqu'il fut découvert à Sainte-Croix-en-Jérusalem, à une époque où il était beaucoup moins effacé qu'il ne l'est aujourd'hui. On pourrait croire, d'après l'état actuel du monument et le témoignage même de Léonard de Sarzane, que le mot מלך terminait la légende hébraïque. Selon M. Drach, la construction des mots hébreux, le texte des évangélistes et le témoignage des historiens obligent de croire que le monument est mutilé et la légende incomplète.

VI. Mais tel qu'il est présentement, il ne peut plus nous montrer quelle était l'orthographe véritable du nom de Notre-Seigneur. C'est une chose regrettable; car les Juifs, dans des temps assez rapprochés des nôtres, ont défiguré ce nom en retranchant la dernière lettre. Dans leurs livres modernes ils l'écrivent ישי au lieu de ישוע. Par ce changement ils font de ce nom de paix et de salut un blasphème abominable; car ils y trouvent ainsi les lettres initiales de trois mots hébreux, qui signifient : *deleatur nomen et memoria ejus*.

VII. D'après les connaissances que nous avons sur l'état des Juifs à l'époque où Notre-Seigneur est venu sur la terre, il est indubitable qu'ils avaient, comme presque tous les peuples de l'antiquité, deux écritures tout à fait différentes, l'une sacrée, l'autre profane, vulgaire ou commune. La première ne pouvait servir que pour les choses saintes; il était défendu, sous les peines les plus graves, de l'employer pour l'usage commun. Cette écriture, qui se nommait écriture carrée, n'a pu être employée pour la légende du titre de la croix. Les lettres de cette légende devaient donc appartenir à l'écriture profane, telle que nous la voyons sur les médailles asmonéennes, et qui offre au premier aspect une identité frappante avec l'alphabet samaritain. M. Drach démontre cette vérité par une foule d'autorités que je regrette de ne pouvoir rapporter, mais qui nous entraîneraient trop loin.

Le titre de la croix soulève à lui seul plus d'une question qu'à regret nous effleurons à peine. Ainsi sur la seule légende hébraïque chaque lettre fournirait matière à procès. Pour la légende grecque et la légende latine du titre de la croix, nous ne ferons rien de plus que pour la légende hébraïque, un exposé de ce qu'on a dit avant nous, sans dépasser le point où s'est arrêtée cette étude, qui est loin d'être achevée.

2° LÉGENDE GRECQUE.

Saint Jean est celui des évangélistes qui a rapporté le plus fidèlement le texte grec de l'inscription de la croix (3) :

(1) *Annales de phil. chrét.*, t. XVIII, p. 291 et 341.

(2) Bened. XIV, *de servorum Dei Beatificatione*, part. II, lib. IV, append. 5.

(3) Joan. XIX, 49. Sozomène, en racontant l'invention de la croix, cite l'inscription dans les mêmes termes que saint Jean. Voici son passage : *Καὶ χωρὶς ἄλλο ἕζλον ἐν τάξει λευκώματος ῥήμασι καὶ γράμμασι ἑβραϊκοῖς ἑλληνικοῖς τε καὶ ῥωμαϊκοῖς, τὰ δηλοῦντα : ΘΗΣΟΥΣ Ο ΝΑΖΩΡΑΙΟΣ, Ο ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΤΩΝ ΙΟΥΔΑΙΩΝ.* C'est le texte de Henri de Valois : un ms. de Léon

ΘΗΣΟΥΣ Ο ΝΑΖΩΡΑΙΟΣ Ο ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΤΩΝ ΙΟΥΔΑΙΩΝ.

Il y a entre ce texte et celui du monument conservé à Rome deux différences notables, d'abord dans le mot ΝΑΖΩΡΑΙΟΣ, puis dans les copulatives entièrement supprimées sur la légende du titre. De là plusieurs difficultés plus ou moins graves que nous devons exposer avec les explications qu'on en donne.

XI. La première chose qui frappe dans cette inscription, lorsqu'on la considère sous le rapport paléographique, c'est la marche que l'on a fait suivre au grec et au latin. L'hébreu, à la manière des langues orientales, a conservé sa disposition ordinaire, de droite à gauche; les caractères et les mots grecs et latins sont rangés dans le même ordre. Pourquoi cette physionomie contraire à leur nature et à leur usage constant? On a répondu par diverses explications. D'abord les trois lignes dont se compose l'inscription ont été écrites par la même main; or il est très-probable qu'un Juif seul a pu écrire la première ligne, puisqu'il était défendu d'enseigner cette langue aux étrangers sous peine d'anathème. On peut donc naturellement supposer qu'il a suivi, en traçant les autres lignes, la marche qu'il avait dû observer dans la première, et parce que telle était la manière d'écrire à laquelle il était formé par sa première éducation, aussi bien que le grand nombre de ceux qui devaient lire cette inscription. Il a pu aussi avoir pour motif de transcrire au-dessous de l'inscription hébraïque la traduction avec une fidélité qui se montrât d'elle-même (4).

XII. Du reste, nous avons des monuments appartenant à l'Occident, et par la langue, et par les lieux, et par les auteurs, qui cependant suivent cette marche de droite à gauche; les Etrusques, les Grecs et les Romains nous en fournissent également des exemples. Il suffit de rappeler les fameuses *tables d'Eugubium* (5). On peut en voir encore d'autres exemples dans Gori et dans tous les auteurs et recueils sur les mystérieuses antiquités de l'Etrurie.

La Grèce nous fournit la même particularité; ce n'est pas seulement dans ses monuments numismatiques les plus anciens, comme le fait observer le P. Lupi (6), que nous lisons cette écriture, mais encore dans les monuments graphiques de tous les genres, et même dans ceux que décrivent les historiens de l'antiquité. Pausanias (7) parle d'une statue d'Agamemnon sur la base de laquelle le nom de ce prince était écrit de droite à gauche. Il fait aussi mention d'une sorte de coffre sur lequel était gravé, suivant la même méthode, le nom de *Cypselus*, personnage qui, recherché pour être mis à mort, s'était dérobé à la justice en se cachant dans ce meuble.

Le nom que les Grecs avaient donné à cette écriture, *βουστροφύδον*, n'est parfaitement juste que quand il s'applique à une inscription composée de plusieurs lignes; dans ce cas seul la marche de l'écriture peut être regardée comme une imitation des lignes que décrit le bœuf qui laboure. Aussi, ce n'était qu'improprement que l'on donnait ce nom à un monument sur lequel il n'y avait qu'une seule ligne. On l'appliquait d'une manière plus juste et plus fréquente à ceux sur lesquels plusieurs lignes successives permettaient de commencer alternativement de droite à gauche et de gauche à droite. C'était là le genre le plus commun;

Allatius porte τὰδε δηλοῦντα. Corrieri n'hésite pas à lire τὰδε δηλοῦν, se rapportant à ἕζλον sous-entendu.

(4) Cornelius a Lapide, *Comment. super Matth.* cap. XXVII. — Sarzaneus, *Epist. apud Bened. XIV*, ut supra.

(5) *Museum Etruscum*, tom. I, pag. 55.

(6) *Dissert. ad Severæ Epitaph.*, pag. 150, not. 4.

(7) *Lib. V, apud Gretserum.*

le seul Pausanias nous en fournit plusieurs exemples ; il nous parle des lois de Solon et d'une inscription olympique où l'écriture était ainsi dirigée (1).

XIII. Ainsi, d'après l'observation de Spanheim, les Grecs suivirent dans l'origine la méthode que les Juifs et tous les peuples d'Orient ont toujours conservée dans leurs inscriptions et leurs médailles, et même dans leurs livres imprimés ou manuscrits. Les Romains ou plutôt les Latins suivirent aussi cette marche dans quelques monuments du même genre. Il faut encore remarquer ici que ce genre d'écriture, par une bizarrerie que l'on a peine à s'expliquer, semble avoir duré plus longtemps chez le peuple romain que chez les Grecs, quoiqu'il fût plus contraire au caractère de ce peuple et au génie de sa langue. C'est ainsi que l'auteur *Delle antiche Iscrizioni di Palermo* dit avoir vu plusieurs marbres du temps de Vespasien et de Titus revêtus de cet archaïsme. Pour l'antiquité profane, on trouvera des exemples semblables dans Tiroboschi (2), dans Antonius Augustinus (3) et dans la plupart des grands recueils d'antiquités.

XIV. Ces archaïsmes prouvent-ils quelque chose contre l'authenticité du monument lui-même ? Une critique un peu éclairée ne peut pas le conclure.

On en voit de semblables, en plusieurs monuments très-authentiques et d'une époque très-certaine ; je ne veux citer ici pour exemple que les *Actes des frères Arvales*. D'où vient qu'un collège de prêtres, qui comptait toujours les empereurs parmi ses membres, et qui faisait graver les actes de ses pompes sur le marbre avec des frais considérables, et à une époque où la belle littérature n'était point oubliée, n'a pas rencontré un sculpteur plus habile que celui dont il a employé le ciseau (4) ? Ne faut-il pas l'attribuer à une sorte d'affinité et d'attraction nécessaires entre les monuments qui doivent durer et le caractère vénérable que l'on est convenu d'appeler archaïsme ?

XV. D'autres difficultés plus grandes se rattachent au mot NAZAPENOYC, qui, d'après l'intention de l'auteur et les nécessités de la phrase, est au nominatif, la diphthongue OY a été substituée à la lettre O, la voyelle E à l'U, et enfin le mot tout entier NAZAPENOYC au seul mot légitime NAZΩPAIOC. On attaque encore la forme abrégiate de la diphthongue ou et la forme ronde des lettres E et Σ.

1° Des hellénistes et des paléographes, tels que Montfaucon (5), Gretser (6), Spanheim (7), Casaubon (8) et plusieurs autres (9), s'appuyant sur de nombreux monuments numismatiques ou épigraphiques, que l'on peut consulter dans Goltzius et dans Gruter, posent en règle générale que les anciens écrivaient indifféremment ε pour η. Spanheim fait même observer que cette règle ne doit pas s'entendre seulement aux médailles et aux inscriptions, mais encore à tous les autres écrits.

XVI. 2° Casaubon cite un passage d'Athénée qui atteste l'usage constant des anciens d'employer la diphthongue ou pour o : Πάντες οἱ ἀρχαῖοι τῷ ου ἀντι τῷ ο σπιριταίου προσεχρῶντο. Athénée dit encore expressément : La cinquième voyelle est ou, c'est-à-dire o. Sur le tombeau du rhéteur Thrasymaque, son nom était écrit Θρασυμαχους. On pourrait citer une foule d'autres exemples.

(1) Spanheim, *Diss. prim.*, pag. 55.

(2) *Istoria letteraria italiana*, tom. III.

(3) *Dia'logi de Inscriptionibus et Medallis*, dial. I, cap. 2.

(4) Marini, *gli Atti e Monumenti dei fratelli Arvati*.

(5) *Palæographia Græca*, lib. II, cap. III, pag. 127.

(6) *Comment. de pronuntiat. ling. Græc.*, cap. VI, op., t. XVI.

(7) *Dissert. de præstant. et usu numismat. antiq.*, pag. 59. — *Glossarium bibliothecæ Palatinæ in Urbe*.

(8) Casaubon, lib. IX, in *Athenæum*, cap. IV.

(9) Gori, *Instit. antiq. Etrusc.*, part. I, pag. 7. — Eustathius, in lib. V *Iliados*. — Montfaucon, *Palæo-*

XVII. 3° Mais, au lieu de NAZAPINOΣ que nous aurions en suivant l'orthographe de la langue grecque, il nous faudrait encore transformer ce mot en NAZΩPAIOΣ pour qu'il fût conforme à tout ce qu'exige cette langue. On répond à cette difficulté par une hypothèse qui lève en même temps les précédentes. On suppose que ce mot est un latinisme. N'est-il pas possible, dit-on, que le mot grec ναζαρενους ait été écrit sur le titre de la croix par un Juif ou un Romain peu familiarisé avec la langue grecque, et qui aura tout simplement présumé exprimer en lettres grecques le mot Nazarenus, que les Romains prononçaient Nazarenous (10) ? Dans une médaille *boustrophedone* de Cydonie, publiée par Goltzius (11), le mot latin Augustus est transcrit par ΑΥΓΟΥΣΤΟΣ (12). Du reste le mot ναζαρενος, qui peut être considéré en paléographie comme identique avec ναζαρηνους et ναζαρενος, était le terme employé pour désigner les premiers chrétiens (13). Le latin, comme il arrive toujours, suivit la fortune du peuple qui le parlait, il devint dominant, et le grec lui-même lui emprunta souvent des formes pour se les assimiler. Sous les empereurs, on en vint jusqu'à se servir presque indifféremment des caractères d'une de ces langues pour écrire des mots appartenant à l'autre langue. C'est une coutume presque universelle, à l'époque du monument qui nous occupe, mais surtout un peu plus tard. Spanheim a encore remarqué qu'elle était plus fréquemment suivie dans les colonies que dans le reste de l'empire. La capitale elle-même de l'empire offre plusieurs exemples de ce mélange, et c'est un fait constaté par tous les auteurs, et qui n'a pas besoin d'autre explication, que l'usage constant et simultané de ces deux idiomes (14).

XVIII. 4° Comme les questions paléographiques ne doivent pas nous arrêter trop longtemps, je me contenterai de rappeler, relativement à la liaison qui se voit dans la diphthongue ou, que l'opinion de Spanheim et de Montfaucon est formelle pour prouver que ce signe de *tachygraphie* était déjà en usage dès le commencement de l'empire. L'un et l'autre prouvent ce fait par de nombreux monuments numismatiques ou lapidaires. Le premier va même jusqu'à dire que, si cette abréviation se trouve moins fréquemment dans les manuscrits que sur les marbres et les médailles, c'est que les *librarii* pouvaient ordinairement disposer d'un temps et d'un espace beaucoup plus considérables, deux conditions qui durent faire défaut à celui dont la main écrivit le titre de la croix (15). Cependant il faut ajouter que même dans les manuscrits ce sigle de la tachygraphie ancienne se fait quelquefois remarquer.

XIX. 5° Pour en finir avec le mot ναζαρενους, il faut encore dire un mot sur la forme de l'ε et du σ. On sait que, lorsque parut la dissertation du P. de Vitry sur l'inscription de Flavius Clemens, les érudits se partagèrent en deux opinions : les uns prétendaient que la forme arquée de ces caractères n'était pas antérieure à l'avènement de Domitien ; les autres voulaient qu'elle remontât jusqu'au commencement de l'empire. De part et d'autre on produisit des monuments ; cependant les pièces les plus authentiques et les noms les plus célèbres favorisèrent toujours

graph. Græc.

(10) *Notice histor. et critic.*, etc., p. 48.

(11) Goltzius, *Catol.* 155.

(12) Mannius prétend que saint Jean avait écrit : NAZAPENOΣ, et que cette version a été corrigée par quelque main trop délicate. Cette conjecture n'est appuyée par aucun manuscrit. *De Titulo Dominicæ crucis archetypo*, p. 85.

(13) Euseb., *apud Hier.*, t. III, col. 256, ed. Vallarsi.

(14) Zaccaria, *Istituzioni antiq. lapid.*, lib. II, cap. XI.

(15) Spanheim, *Dissert. de usu et præst.*, pag. 100.

la dernière opinion; la première même ne s'appuyait guère que sur l'argument négatif, instrument peu sûr et qui a produit de dangereuses illusions. Il est devenu presque inutile aujourd'hui de rapporter tous les monuments et toutes les raisons que faisaient valoir, au siècle passé, Buonarotti (1), Boldetti (2), Mabillon (3), Eicoroni (4), Montfaucon (5), et un peu plus tard Maffei (6), Eckel (7), et le P. Lupi (8), qui les résume admirablement, de même que les Bénédictins, auteurs du *Nouveau traité de diplomatique*. Toutes les preuves apportées par ces auteurs sont sans doute plus que suffisantes pour démontrer que ces caractères, avec la forme arquée, étaient employés dès le commencement de l'empire, et même probablement du temps encore de la république.

XX. De nos jours deux savants hellénistes ont repris cette thèse avec de nouveaux monuments et de nouvelles observations. M. Letronne a établi, par l'examen des médailles alexandrines et des inscriptions égyptiennes, que les formes anguleuses et arrondies des lettres E, Σ, Ω, se rencontrent simultanément depuis Auguste jusqu'à Trajan; que les premières sont plus communes jusqu'au temps de Claude; que sous le règne de ce prince les secondes se montrent de nouveau; qu'elles deviennent plus rares sous Néron, Galba, Othon, Vitellius, Vespasien, Titus; mais que les formes arquées reparaissent sous Domitien, et qu'enfin, à partir de la deuxième année de Trajan, les formes classiques E, Σ, Ω, disparaissent entièrement et font place aux lettres rondes, qui seules désormais se rencontrent sur les médailles impériales (9).

En même temps le cardinal Mai a découvert un manuscrit palimpseste, de la bibliothèque Ambrosienne, fort ancien, contenant les œuvres d'Homère, et portant les formes arquées. Mais ce qui ôte toute possibilité de douter que l'epsilon et le sigma, affectant la forme circulaire, fussent en usage, non-seulement au temps de Notre-Seigneur, mais même avant sa venue sur la terre, ce sont des découvertes faites à Herculaneum. Personne ne doute de l'authenticité de ces monuments, et l'on ne saurait en rejeter le témoignage, pas plus que celui des savants académiciens qui les ont expliqués. Entre toutes les pièces que ces recherches ont mises au jour, voici une inscription curieuse par rapport à l'objet qui nous occupe :

ΑΕΓΟΥCΙΝ
ΑΘΕΛΟΥCΙΝ
ΑΕΓΕΤΩCΑΝ
ΟΥΜΕΑΙΜΟΙ (10).

De plus le traité de *Musica* de Philodemos, contemporain et ami de Cicéron, publié par les mêmes auteurs, est tout entier rempli de ces caractères. Il en est de même de deux papyrus très-anciens, faisant partie de la même collection, et dont le premier, écrit en latin, est attribué par les uns à Varius, poète fameux du temps d'Auguste, mais que d'autres, et particulièrement les membres de l'académie chargée de ces antiquités, croient l'œuvre de C. Rabirius, qui vivait dans les dernières années de cet empereur. L'autre papyrus dont j'ai parlé contient des fragments du second et du onzième livre d'Épicure sur

la Nature, *Επιχουρου περι Φυσικως* : dans ces monuments la forme de l'epsilon et du sigma est toujours arquée (11). Or toutes ces pièces ne peuvent être postérieures à l'année 88 de l'ère vulgaire, et beaucoup doivent nécessairement lui être antérieures d'un bon nombre d'années. Ces preuves peuvent suffire pour terminer les discussions sur la forme de ces deux caractères, l'un des plus curieux épisodes de l'histoire diplomatique.

6° Aucun savant, que nous sachions, n'a parlé de l'absence complète de copulatives dans le titre de la croix. C'est toutefois une difficulté d'autant plus digne d'attention, que les évangélistes, et surtout saint Jean, en reproduisant l'inscription de la croix, conservent les articles grecs devant *ναζωραιος* et devant *βασιλευς*. On sait que dans les beaux temps de l'épigraphie, les inscriptions grecques portent tout le complément des préfixes, non-seulement dans les pièces métriques, mais encore dans celles où l'auteur jouissait d'une plus grande liberté de diction. On peut citer pour exemples les nos 1865, 2454 du *Corpus inscriptionum Græcarum* de M. Boeck, et dans l'ouvrage sur *l'expédition scientifique en Morée*, les inscriptions consignées au t. II, p. 74, 75, 76, et pl. 42, fig. IV. Toutefois cette dernière difficulté n'est pas insoluble. On rencontre également des inscriptions d'un bon style et de la meilleure époque, entièrement privées d'article et de copulative, et pour ne pas citer d'autres ouvrages que les précédents, on trouvera des exemples dans l'expédition scientifique de Morée, t. II, p. 78, 79, et au *Corpus inscriptionum* de Boeck, n° 1501. Toutefois les exemples de ce genre sont si brefs et si rares, qu'il est permis, ce semble, de les regarder comme des exceptions. Ces inscriptions sont, pour la plupart, destinées à des monuments funèbres, et ne se composent que de deux ou trois mots, comme le titre de la croix. L'exception est d'autant plus admissible en ce cas, que, d'après nos observations antérieures, l'écrivain qui l'a tracée ne pouvait être un helléniste très-scrupuleux, et qu'ayant eu évidemment la pensée de reproduire mot pour mot, autant que possible, la même phrase dans les trois langues, il aura supprimé les articles grecs, parce que ni le latin ni l'hébreu ne sauraient en avoir.

5° LÉGENDE LATINE.

XXI. Les caractères latins ne peuvent fournir matière à aucune discussion. On y reconnaît universellement la forme la plus commune au siècle d'Auguste.

Ce sont les lettres que les Romains nommaient *sesquiunciales*. On sait qu'elles étaient désignées par la foi pour servir dans les édits et les actes dont le public devait prendre connaissance : V. D. P. R. L. P. *Unde De Plano Recte Legi Possit*, comme s'expriment les monuments.

D'après les conjectures que fait naître l'inspection du titre de la croix, le nom du Sauveur devait y être exprimé en grec et en latin par deux caractères seulement. L'espace qui précède les mots de *ναζωραιου* et *nazarenus* ne permettait pas d'inscrire toutes les lettres que demande ce nom, au rapport de tous ceux qui ont examiné avec plus de soin le monument. Au reste, c'était une coutume très-fréquentée chez les Juifs de réduire ainsi les noms communs, dans

— Montfaucon, *Palæog. Græc.* lib. II, cap. VII.

(1) *Osservazioni sopra frammenti*, etc., p. XVI.

(2) *Osservazioni sopra Cimit.*, lib. I, cap. XVI, pag. 84.

(3) *Supp'em. rei diplomaticæ*, pag. 114.

(4) *La Bolla di oro*, pag. 71.

(5) *Palæog. Græc.* lib. II, cap. III, et *Supplem. antiq.*, tom. V, lib. II, pag. 62.

(6) *Antiquit. Gall.*, epist. 14, etc., et epist. 22.

(7) *De doctrina nummorum*, tom. I, pag. 102, 104...

(8) *Sanctæ Severæ epitaph.*, pag. 89, 90, 150.

(9) *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte*, pag. 184.

(10) *Oper. Herculaneensium volumina*, tom. I, p. 21.

(11) *Oper. Herculaneensium volumina*, tom. II, p. 8.

la prononciation aussi bien que dans l'écriture; nous savons d'ailleurs que le nom de Jésus était devenu fréquent chez les Juifs à l'époque où Notre-Seigneur parut sur la terre, et nous pouvons légitimement conjecturer que le titre de la croix du Sauveur fut écrit avec la précipitation et le peu de soin que l'on apporte ordinairement à ces sortes d'inscriptions (1).

La Providence permit cependant que le trait saillant de cette inscription, la royauté du Christ, apparût avec assez d'éclat pour que les vestiges en subsistent encore, et qu'on puisse lui appliquer ces vers de Sedulius :

Hoc Hebræa refert, hoc Græca, Latinaque lingua,
Hoc docet una fides, unum ter dicere regem (2).

On pourrait aussi faire remarquer que les trois langues employées dans cette inscription y ont laissé

d'autant plus de traces, qu'elles tiennent plus de place et d'importance dans la liturgie. On voit encore dans les plus anciens monuments que dans la consécration des églises l'évêque traçait sur le pavé l'alphabet des trois langues saintes. Cet usage des lettres hébraïques a cessé, et il reste à peine quelques vestiges de la langue d'Israël dans les prières de l'Eglise. Ainsi sur le titre de la croix l'inscription hébraïque a presque entièrement disparu. Les lettres grecques sont irrégulières, incorrectes, et le texte même est défiguré. L'inscription latine, au moins dans les plus anciens dessins que nous possédons, tels que ceux de Welser et de Bosio, est tracée à grands traits, en belles lettres semi-onciales, dignes de cette majestueuse langue latine que l'Eglise a si merveilleusement glorifiée par sa liturgie

HISTORIQUE.

XXII. Nous avons décrit le titre de la croix tel qu'il dut s'offrir aux regards des Juifs, étudié chaque légende de l'inscription, et répondu aux principales objections qu'on oppose à son authenticité. Il nous reste à raconter comment ce monument s'est conservé à travers bientôt deux mille ans.

Ce titre et la croix qui le supportait furent enfouis sur le Calvaire par l'ordre des prêtres juifs. Eusèbe, Soerate, Théodoret, saint Paulin, Julius Pollux (3), qui attestent cette circonstance, font remarquer en même temps les soins de la divine Providence qui prévenait ainsi, par les mains mêmes des Juifs, le bois sacré de la croix des outrages auxquels il eût été exposé pendant la rigueur des persécutions.

Ce titre demeura ainsi caché pendant trois siècles. Lorsque l'impératrice Héléne fit le voyage de la terre sainte en 326, pour y découvrir les instruments qui avaient servi au supplice de l'Homme-Dieu, son intention se porta principalement sur la croix du Sauveur; mais sa piété rechercha avec un égal soin le titre qui avait proclamé la royauté de Jésus-Christ au milieu des ignominies de sa mort, la couronne d'épines, les clous et tous les autres objets qui avaient eu une part dans ce drame sanglant. Sozomène, dont le récit est grave, malgré quelques inexactitudes, nous apprend que l'on trouva d'un côté du tombeau les trois croix, et d'un autre côté le titre et les autres instruments divers de la passion (4).

Il ne fut pas difficile de reconnaître à son inscription le titre que Pilate avait fait placer au-dessus de la tête du Sauveur. Nous ne voyons pas qu'aucun doute se soit élevé à ce sujet, soit dans l'esprit de la pieuse impératrice, soit dans celui des personnages témoins de l'événement. Un monument si vénérable demandait les honneurs d'un culte religieux et public, et sainte Héléne, dans l'église qu'elle fit construire en l'honneur de la résurrection, disposa une chapelle pour recevoir le titre. Cette chapelle qui, plus tard, fut dédiée à saint Longin, dont elle porta le nom, fut d'abord consacrée sous le nom du *Saint-Titre* (5).

(1) Nicolaï, *Tract. de Siglis*, passim. — Funmagalius, *Istituzioni diplomatiche*, tom. I, pag. 165, etc. — Flavius Joseph., *de Bello Judaico*, passim. — Matth., XVI, 17. — Joan. XXI, 15.

(2) *De Opere paschali*, lib. IV.

(3) Julii Pollucis *Chronicon*, pag. 74, édit. de Bianconi. Bologne, 1795, in-8°. Eusèbe, *de Vita Const.*, lib. III, cap. xxv. Soerates, liv. I, ch. xiii. Théodoret, lib. I, ch. xvi. — S. Paulin, *epist.* XI, p. 154-156, édit. Rosweide. Anvers, 1622. — Sulpice Sévère, liv. II, n° 49, p. 572. Amsterd., 1661. — Tunc aggerem jussurunt induci supra sepulchrum, dit Pollux à l'endroit indiqué, et locum Calvarie in quo existerat sanctissima crux, monumenta salutis oblivioni tradere contententes, hoc nimirum erat consilium pontificum sceleratorum. Verum hæc omnia Deus eos facere

La piense Héléne, ayant fait elle-même le voyage de Rome l'année qui suivit la découverte de ces précieuses reliques, apporta avec elle une grande partie de la croix, le titre entier, les clous et quelques autres instruments de la passion du Sauveur. Les Bollaudistes, Muratori, Bosio, Sigonius, sur la foi des traditions romaines, affirment que la grande impératrice porta tout aussitôt ces pieux gages de l'amour de Dieu pour les hommes dans la basilique que Constantin, selon le *Liber Pontificalis* (6), avait fait bâtir in agro Sessoriano, en mémoire de la victoire sur Maxence et de l'apparition miraculeuse de la croix.

Il ne faut pas dissimuler cependant que Pavin, Severano et Benoît XIV ont cru que le titre de la croix n'avait été apporté à Rome que par Valentinien III, vers l'an 427 (7).

XXIII. Il est probable que le titre de la croix, comme la plupart des reliques les plus précieuses de Rome, fut caché par la crainte des barbares, qui menacèrent souvent la capitale de l'empire, après le sac de cette ville par Alarie en 410. Ce fut vers ce temps qu'on l'enferma dans une voûte de l'église, où il est demeuré caché pendant plus de mille ans.

Il y avait d'ailleurs un usage liturgique, peu remarqué des savants et qui surprindra peut-être aujourd'hui plus d'un archéologue, c'est la coutume si ancienne et si mystique de placer les reliques des saints dans la voûte même des églises. Une inscription que nous allons citer constate très-authentiquement cet usage.

Au commencement du douzième siècle, Gérard cardinal du Titre de la Sainte-Croix, et qui fut depuis pape sous le nom de Lucius II, homme savant et bibliothécaire de l'Eglise romaine, répara l'armoire en pierre où la relique était déposée, et l'enferma, pour en assurer la conservation, dans une boîte de plomb, scellée de trois sceaux qui furent trouvés intacts en 1492. A cette époque le cardinal Mendoza faisait exécuter de grands travaux pour consolider la basilique.

permisit, sapienter futura dispensans; quandoquidem enim futurum erat ut urbs hostibus traderetur aliquando et igne absumeretur, permisit Dominus divinum lignum abseondi et simul gloriosum resurrectionis locum, ne tempore subversionis a Judæis aut gentilibus in loci igni traderentur; quandoquidem opportuno tempore cum magna gloria forent manifestandi.

(4) *Hist. Eccles.*, lib. II, c. 1.

(5) Matrinius, *Storia del tempio della resurrezione*, pag. 9. — Cancellieri, *Colombo*, pag. 24.

(6) Anastase, *de Vitis pontificum*, pag. 16, c. vi, ed. Fabrot.

(7) Ces auteurs, d'ailleurs si exacts, ont été trompés par une fausse interprétation d'une inscription que nous allons rapporter, et qui favorise plutôt notre opinion que le sentiment contraire.

XXIV. C'était le 2 février de l'an 1492 (1); le monde entier prit part à la joie universelle; Rome surtout en fit une fête triomphale, et par l'une de ces rencontres dont les annales de l'Église sont remplies, le titre de la croix sortit des ténèbres le jour même où on apprenait à Rome la prise de Grenade par Isabelle la Catholique. Rome se crut revenue aux jours de Constantin: la royauté du Christ se manifestait de nouveau; Bajazet venait de lui rendre hommage en envoyant la sainte lance à Rome; l'antechrist Mahomet succombait, l'alleluia retentissait dans la cité de Dieu, et le signe de victoire apparaissait à Sainte-Croix-en-Jérusalem.

Ces faits frappèrent si vivement l'attention, qu'ils furent consignés sur le tombeau d'Innocent VIII, et qu'au seizième siècle on en rappelait le souvenir dans une inscription où respire la majesté de ce grand siècle et de ces merveilleux événements. Nous mettrons fin à ce travail en transcrivant sans commentaire ces deux beaux monuments (2).

XXV. Aujourd'hui encore on lit sur le tombeau d'Innocent VIII, dans la basilique Vaticane :

D. O. M.

Innocentio. VIII. Cybo. Pont. Max.

Italicæ. Pacis. perpetuo. custodi

Novi. orbis. svo. ævo. inventi. Gloria

Regi. Hispaniarum. Catholici. nomine. imposito

• Crucis. Sacro. Sanctæ. reperto. titulo

Lancea. quæ. Christi. hæsît. latus

A. Baiazete. Tyræarum. tyranno. dono. missa

Æternum. insigne

Monumentum. e. vetere. Basilica. huc. translatum

Albericus. Cybo. Malaspica

Princeps. massæ

Ferentilli. dvx. marchio. Carrariæ. et. c.

Pronepos

Ornatus. Augustusq. posuit. anno. Dom. MDCXXI.

XXVI. A Sainte-Croix-en-Jérusalem on lit l'inscription suivante sur le mur qui conduit à la chapelle souterraine de Sainte-Hélène (3) :

Sacra ulterior Capella dicta Hierusalem, quam B. Helena magni Constantini mater Hierosolyma rediens an. Dom. ccxxv, Dominici trophæi insignis reperit, in proprio eam cubiculo erexit, Terraque Sancta montis Calvariæ navi inde advecta, supra quam Christi sanguis effusus fuit redemptionis humanæ præcium (sic), cujusque vigore in cœlestem Hierusalem mortalibus aditus patuit, ad primum usque inferiorem fornicem repleverit, ex quo sacellum ipsum, et tota Basilica, ac universa Urbs secundam Hierusalem meruit appellari: apud quam, et Dominus ad illius robur fidei in Petro iterum crucifigi voluit, ubique unius Dei veneratio, ac fides indeficiens, et Domini præcibus (sic), et Petri favore ad ultimum usque Domini judicantis adventum in Urbe sublimi, et valente, ac inde versore Hierusalem creditur permanens. Hunc ergo locum regina ipsa multis Christi, et sanctorum reliquiis ornavit, et a B. Sylvestro XIII.

(1) Lelius Petronius, apud Bosium, de Cruce, lib. 1, c. 2.

(2) Depuis le jour où Dieu rendit à la piété des fidèles cette relique, elle n'a cessé d'être honorée de tous leurs hommages. Plusieurs papes, et en particulier Innocent VIII et Alexandre VI, ont accordé des faveurs spirituelles très-considérables aux chrétiens qui la visitent à certains jours déterminés. Il a été très-rarement accordé d'en détacher de légères parcelles. Les religieux Cisterciens, auxquels il est confié le conservent avec toute la religion dont cet ordre antique a toujours donné de touchants exemples. Lorsque l'armée française s'empara, avec autant de violence que d'injustice, de la capitale du monde

Kal. Aprilis, cum multiplici peccatorum venia visitantibus indulta consecrari obtinuit. Inde centum ferme labentibus annis, Valentinianus II Imperator filius Constantii Cæsaris, Arcadii, et Honorii imperatorum nepos (sic) ex sorore Galla Placidia, filia magni Theodosii Hispani in solutionem voti sui, ac matris Placidia, et Honorie sororis, opere vermiculato eam exornavit. Inde quasi mille centum annis evolutis, titulus veræ crucis ab Helena Romam delatus, cui supra arcum majorem istius Basilicæ in parva fenestra, plumbea theca, muro lateritio clausus tamdiu latuerat, musivis tamen litteris ab extra id referentibus, quod illic titulus staret; quæ jam litteræ præ vetustate vix legi poterant, sedente Innocentio VIII, pietissimo Pontifice an. Dom. MCCCXCII, cum bonæ memoriæ Roms D. Petrus Gundisalvi de Mendoza nobilissimus cardinalis S. Crucis in Hierusalem, Toletanus Primas, tectum Basilicæ istius, et musivas illas litteras fenestræ reparari faceret, fabris bitumen, quo litteræ figebantur inderecrete diruentibus, aperto fenestræ foramine contra eorum et cardinalis beneplacitum, gloriosus Titulus veræ Crucis, post tot annos ab Helena, Romæ visibilis apparuit, eaque die magna Granata olim dicta Hilliberia, a filia Hispani regis condita et appellata, deinde sub Christo sincere mente Deum reverens, tum post cladem Hispaniæ a Mahumetanis Africanis sub Roderico rege illatam multo tempore Mahumetis militiæ serviens, tandem Ferdinando et Helisabeth sacræ conjugibus Hispaniarum Rege, et Regina Catholicis valida illam tunc obsidione ciugentibus dedita illis Romæ nunciatur, ut apparente signo Filii Dei in Urbe, quæ universum Orbem refert, simul contra Mahumetem præcipuum Christi hostem victoriam insignem nunciari contigeret. Ac inde in memoriam utriusque tam præclari divini mysterii una die Romæ relati Innocentius ipse, et hanc basilicam cum senatu devotissime visitavit, et quotannis eam ipsa die visitantibus plene indulset, primum alleluja referens contra bestiam, Babiloneinque Mahumetem, in Ecclesia Sanctorum juxta Apocalypsim ea die fuisse decantatum. Inde vero vetustate murorum, aut inhabitantium incuria, fornice sacelli istius Hierusalem ruinam minante, et musivis figuris operis Valentiniani, præter Canticum Ambrosianum, quod in fronte descriptum fuit, omnino dejectis, Rinus Dnus Bernardinus Lupi Carvajal Episcopus Hostiensis S. R. E. Cardinalis S. † in Hierusalem, Patriarcha Hierosolymitanus, et fornicem ipsum, ac figuras musivas denuo ad instar priorum refecit. Intra ipsam quoque majorem basilicam, quæ primus Cardinalium est Titulus, diversa altaria nonnullis S. R. E. Cardinalibus in catalogo sanctorum annumeratis erexit, atque dicavit. Claustrumque parvum, et magnum intra domum ipsam Patrum Carthusiensium, chorumque instituit Majoris Basilicæ, et utrumque descensum, et ante Capellam ipsam ad perpetuam Christianæ Reipublicæ felicitatem fundavit. †

FR. P. PIOLIN.

chrétien, en 1798, ce fut pour eux une belle occasion de témoigner leur zèle pour la conservation de cette relique, en résistant avec courage à la puissance d'étrangers spoliateurs. Plus tard S. E. le cardinal Zurla, titulaire de Sainte-Croix-en-Jérusalem, s'est honoré en réparant les dernières traces de l'invasion ennemie. Enfin, dom Léandre de Corieri, jeune religieux de Sainte-Croix-en-Jérusalem, que la mort a enlevé trop tôt aux regrets de tous les hommes; studieux de Rome, a élevé un véritable monument à la gloire de ce titre dans son *Commentarius de Sessorianis præcipuis Passionis de N. S. J. C. reliquiis*.

(3) Cette inscription paraît, dans sa première partie, une reproduction d'une inscription plus ancienne.

foi de Nicée, principalement Libère, qui révo-
qua expressément ce qu'il avait souscrit.
Que les hérétiques disent ce qu'ils vou-
dront, ils ne pourront jamais nier que si la
foi catholique a été vraie une fois, d'après les
promesses de Jésus-Christ, elle ne peut ja-
mais cesser de l'être.

Forcés par cet argument, ils ont imaginé
de dire que c'est l'Eglise visible qui a failli.
mais non pas l'Eglise invisible, prétendant
que l'Eglise n'est que la réunion et l'ensem-
ble des prédestinés, selon l'expression des
calvinistes, ou celle des justes, comme le
veulent les confessionnistes. Mais première-
ment il faudrait prouver cette assertion, et
c'est ce qu'ils ne font pas. Le père Richier dit
dans sa Théologie dogmatique que Jean-Bap-
tiste Crolius a écrit dans un petit ouvrage
donné au public en 1693, qu'il avait prie
plusieurs fois des prédicants de lui indiquer
quelque passage de l'Ecriture où il fit ques-
tion de cette Eglise invisible, et qu'il n'avait
pu l'obtenir. Combien n'est-il pas clair au
contraire par l'Evangile que l'Eglise ne peut
pas être invisible? *Non potest abscondi civitas
supra montem posita (Matth., cap. V).* De
même, dit le Seigneur, qu'une cité bâtie sur
une montagne ne peut pas être cachée aux
yeux des passants, de même l'Eglise ne peut
pas être cachée aux yeux des hommes qui
vivent sur la terre. Comment Jésus-Christ
pouvait-il parler plus clairement? Le même
sauveur dit encore à saint Pierre : *Et tibi
dabo claves regni cœlorum, et quodcumque li-
gaveris super terram, erit ligatum et in cœlis,
et quod solveris super terram, erit solutum et
in cœlis (Matth., XVI, 18).* Quelque chose qu'
signifient ces mots *ter et delter*, ou l'absolu
tion sacramentelle, comme l'entendent les ca-
tholiques, ou les censures ou la prédication,
comme le prétendent les hérétiques, il faudra
toujours des ministres extérieurs de l'Eglise
visible pour faire l'œuvre qu'ils expriment.
Ainsi, comme l'écrivit M. Bossuet, dans sa
conférence avec M. Claude, qui a été impré-
mée, la véritable Eglise de Jésus-Christ est
celle qui confesse publiquement Jésus-Christ,
et qui porte publiquement les clefs du Ciel.

Il a été et il sera toujours nécessaire que
l'Eglise soit visible, afin qu'en tout temps
chacun puisse apprendre les vérités de la foi
des pasteurs ecclésiastiques, recevoir les sa-
crements et avoir des guides pour retrouver
la bonne voie si on s'était égaré. Autrement,
s'il était un temps où l'Eglise fut invisible et
cachée, à qui les chrétiens pourraient-ils sa-
dresser pour savoir ce qu'ils doivent croire
et ce qu'ils doivent pratiquer pour parvenir
au salut? *Quomodo erident ei (dit saint Paul)*
*quem non audierunt? Quomodo autem audient,
sine predicante (Rom., X, 14)?* De plus, le
même apôtre écrit aux Hébreux : *Obedite
prepositis vestris, et subjacete eis; ipsi enim
prestant, quasi rationem pro animabus
vestris reddunt (Heb., XIII, 17).* Or com-
ment les fidèles pourraient-ils obéir à leurs
pasteurs, si l'Eglise était cachée, et qu'ils ne
pussent pas connaître ces pasteurs? Le même
apôtre a écrit encore que le Seigneur a placé

Les hérétiques répliquent que chaque
homme reçoit du Saint-Esprit les vérités
qu'il lui faut pour entendre le véritable sens
des Ecritures. Nous répondons à notre tour :
Si toute la primitive Eglise, comme le disent
ces novateurs, a pu se tromper dans l'inter-
prétation de ces Ecritures, combien plus at-
tendrait-on que chaque homme peut-il se tromper
dans son interprétation particulière? et puis
comment se tromperait-il dans son interprétation
particulière? Comme nous
l'avons dit plus haut, Luther croit à la pré-
sence réelle du corps de Jésus-Christ dans
l'eucharistie, d'après ces paroles : *Hoc est
corpus meum.* Calvin et Zuingle condamnent
cela comme une idolâtrie. Tous les hérétiques
ont fondé leurs erreurs par de fausses
interprétations sur les divines Ecritures,
mais la sainte Eglise, qui est le vrai maître
de la foi, et qui est éclairée par le Saint-
Esprit, les a tous condamnés pour leurs hé-
résies. C'est pour cela que saint Augustin
disait : *Evangelio non credent, nisi me ca-
tholice loquente commoveret auctoritas (Lib.
contra epist. Manich., cap. V).*

visiblement des pasteurs et des docteurs dans
son Eglise, afin que nous ne puissions point
être trompés par les faux docteurs qui pour-
raient nous enseigner des erreurs. Et ipse
dedit quosdam apostolos... alios autem pas-
tores et doctores... ut jam non simus parvuli
fluctantes et non circumferamur omni vento
doctrinae in nequitia hominum, in astuta ad-
circumventionem erroris (Ephes., IV, 11).

Des protestants répliquent qu'il n'est pas
nécessaire de recourir aux ministres de l'E-
glise pour comprendre les véritables dogmes
de la foi, puisqu'on trouve toutes les vérités que nous
devons croire se trouvent dans les Ecritures.
On répond premièrement : Sans l'autorité de
l'Eglise, qui nous fera connaître les vérita-
bles Ecritures? combien d'Ecritures ont déjà
été déclarées fausses et apocryphes? Les
Evangiles de saint Paul, de saint Pierre, de
saint Thomas, de saint Mathias, le Psalme CLII,
le troisième et le quatrième livre des Ma-
chabées, la prière du roi Manassés, et d'au-
tres semblables écrits! Luther rejette le livre
de Job, l'Ecclésiaste, l'Épître de saint Pau-
l aux Hébreux, et celle de saint Jacques. Cal-
vin, au contraire, admet toutes ces pièces et
les reconnaît pour divines et pour vraies. Et
puis, suppose que les véritables Ecritures
soient connues, qui nous assurera de leur
véritable sens? Luther prend ces paroles du
véritable sens? Luther prend ces paroles du
sacrement de l'eucharistie : *Hoc est corpus
meum*, dans le sens positif et comme expri-
mant la présence réelle du corps de Jésus-
Christ; Zuingle et Calvin, au contraire, les
prennent dans un sens figuré, et ils sont
aussi opposés sur beaucoup d'autres points,
comme nous avons déjà vu, malgré toutes les
présentations, toutes les vanités de ces no-
vateurs de fonder leur doctrine sur les divi-
nes Ecritures. Comment pourrions-nous donc
connaître toutes les vérités de la foi, s'il n'y
a point d'Eglise qui nous explique le sens
de ces Ecritures, qui sont obscures dans plu-
sieurs endroits?

ÉTAT DES DIVERSES PUBLICATIONS DE L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE AU 31 AOUT 1845.

COURS COMPLET DE PATHOLOGIE, ou Bibliothèque universelle, complète, uniforme, commode et économique de tous les saints Pères, docteurs et écrivains ecclésiastiques, tant grecs que latins, d'Orient que d'Occident; reproduction chronologique et intégrale de la tradition catholique pendant les douze premiers siècles de l'ère chrétienne. 20 vol. in-4°. Prix : 1,000 fr. pour les mille premiers souscripteurs. 1,200 fr. pour les autres. Le grec réuni au latin formera 25 vol. et coûtera 1,800 fr. 64 vol. ont paru.

OEUVRES TRES-COMPLETES DE TERTULLIEN, de Minucius Felix et de 17 Pères moins considérables, 5 vol. in-4°. Prix : 20 fr.

OEUVRES TRES-COMPLETES DE BLAISE PASCAL, avec un grand nombre de petits Pères, 1 vol. in-4°. Prix : 8 fr. — OEUVRES TRES-COMPLETES DE SYMPHORIEN, 1 vol. in-4°. Prix : 7 fr. — OEUVRES TRES-COMPLETES D'ARNOBE et de 10 Pères moins considérables, 1 vol. in-4°. Prix : 7 fr. — OEUVRES TRES-COMPLETES DE LACTANCE, 5 Pères moins considérables, 2 vol. in-4°. Prix : 14 fr. — OEUVRES TRES-COMPLETES DE CONSTANTIN LE GRAND, un grand nombre de petits Pères, 1 vol. in-4°. Prix : 7 fr. — OEUVRES TRES-COMPLETES DE SAINT HILAIRE, 2 vol. in-4°. Prix : 14 fr. — OEUVRES TRES-COMPLETES DE S. EUSEBE DE CELEESIE, contenant l'EVANGELIARUM QUADRUPLEX de BLAISE PASCAL et les autres également très-complètes de FIRMICUS MATERNUS et de S. PHILASTRE, 1 vol. in-4°. Prix : 8 fr. — OEUVRES TRES-COMPLETES DE SAINT DAMASE, DE LUCIFER, DE CAIUS, DE S. PACHEN, et de cinq autres Pères moins considérables, in-4°. Prix : 7 fr. — OEUVRES TRES-COMPLETES DE SAINT GREGOIRE, 4 vol. in-4°. Prix : 24 fr. — OEUVRES TRES-COMPLETES DE S. AUGUSTIN, 15 vol. in-4°. Prix : 80 fr. — OEUVRES TRES-COMPLETES DE S. CHRYSOSTOME, 9 vol. in-4°. Prix : 45 fr. — Saint Augustin et saint Chrysostome réunis, 120 fr. — OEUVRES TRES-COMPLETES DE SAINT JEROME, 9 volumes. Prix : 60 fr. — Saint Jérôme réuni à saint Augustin, 130 fr. — MARI LOMBARDI SENTENTIARUM libri quatuor, et DIVI THOMAE AQUINATIS SUMMA THEOLOGICA. Ensemble, 4 vol. in-4°. Prix : 24 fr.

LA SACRA Vulgate editionis, 2 grands et magnifiques vol. in-4°. Prix : 12 fr.

COURS COMPLETS D'ECRITURE SAINTE ET DE THEOLOGIE, composés uniquement de Commentaires et de Trinités partout reconnus comme des chefs-d'œuvre, et désignés par une grande partie des Pères et des théologiens de l'Europe, universellement consultés à l'étranger; 2° publiés et annotés par une société d'ecclésiastiques, tous professeurs ou directeurs de séminaires dans Paris, et par 12 séminaires de France. Chaque Cours forme 27 vol. in-4° à 2 vol. — On souscrit pour deux Cours à la fois ou à chacun d'eux en particulier. Prix : 5 fr. — TABLES ANALYTIQUES des Cours, 2 forts demi-volumes in-4°. Prix : 5 fr. chacun.

COLLECTION INTEGRALE ET UNIVERSELLE DES ORATEURS SACRES DU PREMIER ORDRE, savoir : Bourdaloue, Bossuet, Fénelon, Massillon. — COLLECTION EGLEMENT INTEGRALE ET UNIVERSELLE DES ORATEURS DU SECOND ORDRE, savoir : Menges, Lejeune, Joly, De la Colombière, Cheminats, Giroust, Goussier, Dorléans, Mascaron, Boileau, Anselme, Fléchier, Rivet (l'avocat), Laroche, Hubert, Maboul, Honoré Gaillard, les Terrasson, De la Rue, De Nesmond, Matth. Poncet de la Rivière, Du Jarry, De la Boissière, De la Parisière, J.-B. Molnier, Ben, Bretonneau, Pallu, Dufay, Mongin, Ballet, Séraud, Sorian, Caric, Cicéri, Séquy, Pérusseau, Trublet, Perrin, De la Tour du Pin, Lafitau, D'Alègre, Clément, Claude de Neuville, Don Vincent, De Berthomé, Griffet, Couturier, Le Chapelain, Poulle, Camba, Elizée, Gery, Beurrier, de Boismon, Marolles, Maury; — ET COLLECTION INTEGRALE OU CHOISIE DE LA PLUS PART DES ORATEURS SACRES DU TROISIEME ORDRE, savoir : Camus, de Caussin, Godeau, E. Molnier, Castillon, De Bourzeis, Brocat, de la Motte, Nicolas de Dijon, Sénault, Treuvé, G. de Saint-Martin, de Ville, Houdry, de Froventières, De la Chambre, Maimbourg, de la Vierge, Le Boux, Masson, Augustin de Nurbonne, Luchet, Chauchemer, De la Volpitière, Bertal, Damascene, Séraphin, de la Motte, de Beauvais, de la Chetivère, Champigny, Lortiot, Jérôme de la Motte, Geoffrin, Renaud, Beguier, Papillon (ou Durivet), Bourree, de la Motte, Michel Poncet de la Rivière, Charand, Daniel de Paris, de la Motte, Poisson, Pacaud, Prévot, De Lutour, De Tracy, Pradal, Duval, Asselin, Collet, Jard, Ch. de Neuville, Girardot, Richard de la Motte, Geoffroy, Beaudrand, de l'Ecluse des Loges, Fossard, Talbot, Biruel, Torné, Fauchet, Feller, Roquelaure, Villedieu, Asselin, beaucoup d'autres orateurs tant anciens que contemporains, du premier comme du troisième ordre, dont les noms ne pourront être fixés d'ici à longtemps. Publiés selon l'ordre chronologique, afin de présenter, comme sous un coup d'œil, l'histoire en action de la prédication, en France, pendant trois siècles, avec ses commencements, ses progrès, son apogée, sa décadence et sa renaissance. 60 volumes in-4°. Prix : 5 fr. le vol., si l'on souscrit pour l'ouvrage entier, et 20 fr. le vol. si l'on ne prend que tel orateur en particulier. 20 vol. ont paru.

QUATRE ANNEES PASTORALE par BADOIRE. 4 vol. in-4°. Prix : 6 fr.

ENCYCLOPEDIE théologique, 10 volumes in-4°. Prix : 6 fr.

Cas de conscience, — de Droit Canon, — de Législation religieuse, — de Liturgie, — de Rites, Cérémonies et Discipline, — d'Hiérorégie ecclésiastique, — d'Ordres religieux (hommes et femmes), — de Conciles, — d'Hérésies et de Schismes, — de Bibliographie religieuse, — d'Archéologie sacrée, — de Chronologie religieuse, — de Musique religieuse, — de Géographie sacrée, — de Diplomatie chrétienne, — des livres Jansénistes et mis à l'Index, — de Philologie sacrée, — des diverses Religions, — des Sciences occultes, — de Philosophie, — de Sciences et d'arts, et plusieurs autres dont les titres seront donnés ultérieurement. 50 vol. in-4°. Prix : 6 fr. pour le souscripteur à la collection entière, 7 fr., 8 fr., et même 10 fr. pour le souscripteur à tel ou tel dictionnaire en particulier, 10 vol. ont paru, 5 autres sont sous presse.

DEMONSTRATIONS EVANGELIQUES de Tertullien, Origène, Eusèbe, S. Augustin, Montaigne, Bacon, Grotius, Descartes, Richelieu, Arnould, de Choiseul, du Plessis-Praslin, Pascal, Pélissier, Nicole, Boyle, Bossuet, Bourdaloue, Locke, Lami, Burnet, Mallebranche, Lesley, Leibnitz, la Bruyère, Fénelon, Huet, Clarke, Duquet, Stanhope, Bayle, Leclerc, Dupin, Jaquelot, Talbot, De Haller, Sherlock, Le Moine, Pope, Leland, Racine, Massillon, Dilton, Derham, d'Aquesseau, de Polignac, Saurin, Buffier, Warburton, Tournemine, Bentley, Littleton, Fabricius, Addison, De Heris, Jean-Jacques Rousseau, Para du Phanjas, Stanislas I^{er}, Turgot, Stodler, West, Beauzée, Bergier, Gerdil, Thomas, Bonnet, de Crillon, Euler, Delanarre, Caraccioli, Jennings, Duhamel, S. Liouri, Butler, Bullet, Vanvenarques, Guénard, Blair, De Pompignan, de Luc, Porteus, Gérard, Diessbach, Jacques, Lamourette, Lamurpe, Le Coz, Duvoisin, De la Luzerne, Schmitt, Poynter, Moore, Silvio Pellico, Lingard, Bruvati, Manzoni, Perrone, Paey, Dorléans, Campien, Fr. Pérennès, Wiseman, Bucklund, Marcel de Serres, Keith, Chalmers, Dupin aîné, S. S. Grégoire XVI. Traduites, pour la plupart, des diverses langues dans lesquelles elles ont été écrites; reproduites intégralement, non par extraits. Ouvrage également nécessaire à ceux qui ne croient pas, à ceux qui doutent et à ceux qui croient. 16 vol. in-4°, de plus de 1,500 col., l'un dans l'autre. Prix : 96 fr. Les œuvres complètes de Wiseman, lesquelles n'ont jamais été traduites au tiers, valent seules au delà de cette somme.

ORIGINES ET RAISON DE LA LITURGIE CATHOLIQUE TOUT ENTIERE, ou Notions historiques et descriptives sur les rites et le cérémonial de l'office divin, les sacrements, les fêtes, la hiérarchie, les édifices, vases, ornements sacrés, et en général sur le culte catholique, tant en Orient qu'en Occident, par M. PASCAL. 1 vol. in-4°. Prix : 8 fr.

COURS ALPHABETIQUE ET METHODIQUE DE DROIT CANON mis en rapport avec le droit civil ecclésiastique, ancien et moderne; par M. ANDRÉ. 2 vol. in-4°. Prix : 14 fr.

DISSERTATIONS SUR LES DROITS ET LES DEVOIRS RESPECTIFS DES EVEQUES ET DES PRETRES DANS L'EGLISE, par le cardinal de la Luzerne. 1 vol. in-4° de 1900 col. Prix : 8 fr.

ATLAS géographique et iconographique de l'écriture sainte. 1 vol. in-8°. Prix : 6 fr. pour les souscripteurs aux Cours, 8 fr. pour les non souscripteurs.

HISTOIRE DU CONCILE DE TRENTE, par le cardinal Pallavicini, accompagnée du Catéchisme et du texte du même concile ainsi que de diverses dissertations sur son autorité dans le monde catholique, sur sa réception en France, et sur toutes les objections protestantes, jansénistes, parlementaires et philosophiques auxquelles il a été en butte. 5 vol. in-4°. Prix : 18 fr.

PERPETUITE DE LA FOI DE L'EGLISE CATHOLIQUE, Nicole, Arnould, Renaudot, etc., suivie de la Perpétuité de la confession auriculaire, par Denis de Sainte-Marthe, et des Lettres de Scheffmacher sur presque toutes les matières controversées avec les protestants. 4 vol. in-4°. Prix : 24 fr.

OEUVRES TRES-COMPLETES DE SAINTE THERESE, entourées de vignettes à chaque page; précédées du portrait de la sainte, du fac-simile de son écriture, de sa Vie par Villefore, et de la bulle de sa canonisation par Grégoire XV; suivies d'un grand nombre de lettres inédites, des mémoires sur ses vertus par le cardinal Landry, de son éloge par Bossuet et par Fra Louis de Leon, du discours sur le non-qadétisme de la Sainte par Villefore; des Œuvres complètes de S. Pierre d'Alcantara, de S. Jean-de-la-Croix et du bienheureux Jean d'Avila; formant ainsi un tout bien complet de la plus célèbre École ascétique d'Espagne. 4 vol. in-4°. Prix : 24 fr.

CATECHISMES philosophiques, polémiques, historiques, dogmatiques, moraux, disciplinaires, canoniques, pratiques, ascétiques et mystiques, de Keller, Aimé, Scheffmacher, Rührbächer, Pey, Le François, Alletz, Almeyda, Fleury, Pomey, Bellarmin, Meusy, Châtigner, Gothe, Surin et Olier. 2 forts vol. in-4°. Prix : 15 fr. les deux.

PRELECTIONS THEOLOGICAE, auctore PERRONE et societate Jesu. 2 vol. in-4°. Prix : 12 fr. les deux volumes.

OEUVRES TRES-COMPLETES DE DE PLESSY, évêque de Boulogne. 2 vol. in-4°. Prix : 12 fr. les deux volumes.

OEUVRES DU COMTE JOSEPH DE MAISTRE, savoir : Considérations sur la France; — Essai sur le principe générateur des constitutions politiques et des autres institutions humaines; — De la justice divine dans la punition des coupables; — Du pape et de l'Église. 1 fort volume in-4°. Prix : 5 fr.

ENCYCLOPEDIE théologique, 10 volumes in-4°. Prix : 6 fr.





La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

--	--	--



a39003 0002848/6b

BL 31 . M5 V4 1846
CALMET, AUGUSTIN.
DICTIONNAIRE HISTORIQUE

CE BL 0031
.M5 V004 1846
COO CALMET, AUGU DICTIONNAI
ACC# 1318541

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	10	04	04	15	04	8